

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

VIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

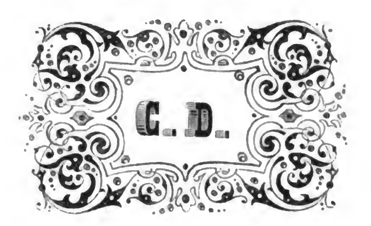
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts
que la vérité (VOLTAIRE.

TOME HUITIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1854


LENOX LIBRARY
NEW YORK

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

C

CHASSIRON (PIERRE-MATTHIEU-MARTIN DE), trésorier de France, conseiller d'honneur au présidial de la Rochelle, naquit à l'île d'Oléron, en 1704. Il se fit une réputation littéraire en publiant des *Réflexions sur le comique larmoyant*, Paris, 1749, in-12. Armé des traditions classiques, et voulant combattre à la fois le goût de son siècle et les succès que la Chaussée et ses imitateurs avaient obtenus, il soutint que la nouvelle manière de traiter le comique n'est pas autorisée par l'exemple des anciens ; que l'on n'a pas la liberté de changer sans cesse la nature de la comédie, et que, sous le rapport du plaisir et de l'utilité, le comique larmoyant, inférieur au genre de Plaute et de Molière, ne passera point à la postérité. Le succès des ouvrages de cette espèce a démenti la prédiction de Chassiron. Son écrit fit cependant quelque sensation, et il obtint même le suffrage de Voltaire, qui avait sacrifié à la nouvelle Thalie. Le goût du public finit par l'emporter sur des censures pleines de raison à beaucoup d'égards, mais qui devaient perdre leur force en présence des émotions si communicatives de la scène. Chassiron fut l'un des fondateurs de l'académie de la Rochelle. Il prononça dans la première séance de cette société, le 22 juin 1735, un discours sur le but de son institution. Il fit ensuite paraître en tête du premier recueil des *Mémoires de l'académie*, publié en 1747, Paris, in-8°, l'histoire et le précis sommaire de ses travaux. Les *Réflexions sur le comique larmoyant* ont été réimprimées dans le t. 3 de ces *Mémoires*, qui parut en 1763. « Il y a peu de recueils qu'on puisse « mettre à côté du vôtre, écrivait l'abbé Raynal à « Chassiron, et de l'aveu de nos meilleurs connais- « seurs, on ne lui en doit préférer aucun (1). » Chassiron mourut à la Rochelle en 1767 dans sa 63e année. L—M—X.

CHASSIRON (PIERRE-CHARLES-MARTIN, baron DE), fils du précédent et l'un des hommes qui, dans ces derniers temps, ont rendu le plus de services à l'agriculture, était né le 2 novembre 1753, à la Rochelle. Son père lui inspira le goût des lettres. Après avoir terminé ses études à Paris, au collége des Grassins, il fréquenta les cours de droit et prit le titre d'avocat, comme c'était l'usage, mais sans avoir l'intention de suivre la carrière du barreau. Il perfectionna ses talents dans la société des littérateurs les plus spirituels, et se fit bientôt connaître par quelques pièces de vers pleines de délicatesse. Maître d'une fortune considérable, il revint dans sa ville natale vers 1776, acquit une charge de trésorier de France, et, reçu peu de temps après à l'académie de la Rochelle, y prononça comme président un discours remarquable, dans lequel il montra l'heureuse influence que les lettres pourraient avoir sur les mœurs publiques. A cette époque, il avait abandonné la poésie pour se livrer à l'examen des graves questions soulevées par les économistes, et s'occupait uniquement de recherches sur l'agriculture, les arts et la statistique. En 1789, il prit part aux délibérations de l'assemblée de la noblesse de sa province, qui le nomma son secrétaire ; et plus tard il fut élu membre du directoire du département de la Charente. Admettant toutes les réformes compatibles avec l'ordre public, il était trop éclairé pour ne pas s'apercevoir qu'on n'était pas entré dans la voie qui devait y conduire, et dans un petit écrit intitulé *l'Avis du bonhomme* (anonyme), il signala le danger des sociétés populaires. Ses efforts pour empêcher leur établissement n'ayant pas eu le succès qu'il espérait, il donna sa démission et se retira dans ses terres, se flattant d'y rester oublié. Mais son attaque contre les jacobins devint bientôt un titre de proscription. Arrêté comme suspect, il fut, des prisons de la Rochelle, transféré dans celles de Rochefort, et ne dut la vie qu'au courageux dévouement de sa femme. Devenu libre, il s'établit dans un domaine qu'il possédait aux environs de la Rochelle, et s'occupa de réparer les brèches que la révolution avait faites à sa fortune. Au moyen des améliorations qu'il introduisit dans la culture de ce domaine, il en doubla les revenus en quelques années. Le premier, dans son département, il imposa l'obligation à ses fermiers de convertir un certain nombre d'arpents en prairies artificielles ; il eut des troupeaux de mérinos, et réussit à perfectionner les autres races d'animaux domestiques. Nommé par son département, en 1797, membre du conseil des anciens, il n'échappa que par miracle à l'exil qui frappa ses amis politiques au 18 fructidor. Tout le temps qu'il siégea dans les conseils, il s'occupa spécialement des

(1) *Isographie des hommes célèbres, ou Collection de fac-simile, de lettres autographes et signatures*, Paris, 1828-1830, in-4°, 132 livraisons.

contributions, et fit introduire d'utiles changements dans la perception des diverses branches du revenu public. Il tenta vainement de faire supprimer l'impôt sur le sel, comme un obstacle aux progrès de l'agriculture. C'est sur sa proposition que furent adoptés les projets de défrichement entre la Loire et la Gironde, dans un espace de plus de cent lieues. On lui dut en outre le plan du canal de navigation entre la Rochelle et Niort, qui serait déjà terminé si les circonstances avaient permis d'appliquer à son exécution des sommes suffisantes. Au 18 brumaire, il se prononça pour les modifications à opérer dans le système du gouvernement, devint membre de la commission intermédiaire et ensuite du tribunat. Il y combattit les idées de Benjamin Constant sur le droit de pétition, et d'ailleurs ne cessa de se montrer favorable aux projets qui lui paraissaient propres à maintenir une liberté légale. Élu président le 13 février 1800, il fit, quelques jours après, une violente sortie contre le ministère anglais. Plus tard il se prononça contre le nouveau plan d'instruction publique, qu'il ne jugeait point en harmonie avec l'état actuel et les besoins de la société. Il appuya l'élévation de Bonaparte à l'empire. Lors de la suppression du tribunat, il fut nommé maître des comptes. Membre de la société d'agriculture de Paris, il prit à ses travaux une part très-active, et plusieurs fois il eut l'honneur de la présider. Il fut un des fondateurs de la société d'encouragement. Chassiron mourut à Paris, le 15 avril 1825. Outre des rapports et des mémoires dans le recueil de la société d'agriculture, on a de lui : 1° *Lettres sur l'agriculture du district de la Rochelle et de ses environs*, 1796, in-12; 2° deux *Lettres aux cultivateurs français sur les moyens d'opérer un grand nombre de dessèchements par des procédés simples et peu dispendieux*, Paris, 1800, in-8°; 3° *Richard converti, ou Entretiens sur les objets les plus importants du Code rural*, ibid., 1801, in-8°; 4° *Essais sur la législation et les règlements nécessaires aux cours d'eau et rivières non navigables et flottables, ainsi qu'aux dessèchements à faire ou à conserver en France*, ibid., 1818, in-8° de 56 p.; 5° des articles importants dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture*, parmi lesquels on remarque celui des dessèchements, qui forme un traité complet sur la matière; 6° d'autres articles dans la nouvelle édition du *Cours d'agriculture* de Rozier. On peut consulter pour plus de détails l'éloge de Chassiron par M. Silvestre, dans les *Mémoires de la société d'agriculture* de 1826 (1). W—s.

CHASTE (DE), commandeur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et gouverneur de Dieppe et d'Arques, fut choisi par Catherine de Médicis, en 1583, pour aller avec une compagnie de fantassins dans l'île Tercère, y soutenir, contre Philippe II, les intérêts d'Antoine, prieur de Crato, élu roi de Portugal par une partie du royaume. Chaste, jugeant que la France aurait tort de hasarder la vie de ses soldats pour défendre peut-être inutilement les droits d'un prince étranger qui ne savait pas se battre, demanda à la reine la permission de s'embarquer sur un vaisseau particulier, pour aller d'abord reconnaître Tercère, et faire ensuite un rapport sur sa force et sur les moyens de conserver les Açores. On apporta tant de lenteurs au départ de Chaste, que l'on apprit le départ de la flotte espagnole de Lisbonne. Chaste fit voile du Havre, le 17 mai, avec sa troupe, et arriva le 11 juin à Tercère, où il fut accueilli par le peuple et par les Français, envoyés un an auparavant; bientôt les Espagnols arrivèrent et mirent à terre 6,000 hommes; les Français, mal secondés par les Portugais, et contrariés par les manœuvres des jésuites, perdirent beaucoup de monde en s'opposant à l'attaque des Espagnols, et furent obligés de capituler. Ils quittèrent Tercère le 14 août, et, après une navigation pénible, abordèrent en Biscaye. Chaste, à son arrivée à Paris, remit un rapport circonstancié de son expédition à la reine mère, qui lui témoigna sa satisfaction. Il forma en 1603, avec des négociants de Rouen, une compagnie pour continuer les découvertes au Canada, et y former des établissements; malgré son âge avancé, il se disposait à y aller, lorsqu'il fit connaissance de Champlain qui arrivait des Antilles, et lui proposa la direction de l'armement pour le Canada. Champlain, à son retour en France, en 1604, apprit la mort de Chaste, ce qui interrompit cette entreprise, mieux combinée que les précédentes. On trouve dans la 2ᵉ partie du 2ᵉ vol. du recueil de Thévenot : *Voyage de la Tercère, par M. le commandeur de Chaste*, etc. (*Voy.* THÉVENOT.) Il n'y est question que des événements militaires; on n'y trouve rien de relatif à la géographie. E—s.

CHASTEL (FRANÇOIS-THOMAS), né à Pierrefitte, dans le Barrois, le 30 janvier 1750, passa de bonne heure en Allemagne, et s'y livra spécialement à l'enseignement de la langue française. Ce fut dans ce but qu'il publia un grand nombre de traductions et d'écrits estimés. Nommé professeur de français à l'université de Giessen, il contribua par ses leçons, autant que par ses ouvrages, à répandre et à faciliter l'étude de cette langue en Allemagne. Cet estimable professeur mourut dans les premières années de ce siècle. Il a publié en français : 1° *Petit Recueil de fables, contes et petits drames, avec une Table alphabétique des mots, termes et expressions contenus dans ce livre, et les remarques nécessaires sur la syntaxe et le génie de la langue*, etc., Giessen, 1778, in-8°; ibid., 1784, in-8°; 2° *Traité méthodique de la bonne prononciation et de l'orthographe françaises*, ibid., 1781, in-8°; 3° *Chansons de table* d'après Claudius et le comte de Stollberg, et deux petites pièces de Bürger, mises en vers français avec l'original, ibid., 1785, in-8°; 4° *Introduction à la lecture des ouvrages en vers français, suivie d'utiles et d'agréables rapsodies recueillies sur le Parnasse français; avec les éclaircissements nécessaires en allemand*, ibid., 1788, 3 vol. in-8°; en allemand, ibid., 3 vol. in-8°;

(1) Son fils, M. le baron de Chassiron, est depuis plusieurs années député de la Charente.

5° *l'Oracle, ou Essai d'une méthode pour exercer l'attention de la jeunesse par des jeux en demandes et en réponses*, par madame de la Fite, traduit du français en allemand, accompagné de notes, par Crome, et d'une préface, par Sophie, veuve de la Roche, Offenbach, 1771, in-8°; 6° *Essai d'une Grammaire, augmentée du traité de l'étymologie et de la syntaxe française, avec des tables*, Francfort et Leipsick, 1792, in-8°. 7° *Alphabet d'histoire naturelle, ou Représentations et descriptions de quelques animaux de Schreber et Buffon*, Offenbach, 1792, in-8°; 8° *Tu as cessé de souffrir, infortuné monarque*, etc.; complainte allemande sur les malheurs de Louis XVI, traduite en français sur l'air de *Pauvre Jacques*, etc., avec l'original à côté et l'explication en prose de l'un et de l'autre, Giessen, 1793, in-8°; 9° *Recueil de petits mémoires sur les sciences, arts et métiers les plus nécessaires*, en allemand et en français, Francfort, 1794, in-8°; 10° *Petite Terminologie scientifique, ou Instruction pour employer correctement les termes techniques des sciences, des arts et des métiers*, Francfort, 1798-1800, 2 vol. in-8°. La vie de ce grammairien, écrite par lui-même, a été insérée dans l'*Histoire littéraire de la Hesse*, par Frieder. Z.

CHASTEL (Pierre-Louis-Aimé), général français, né en 1774, à Vergi, dans le Chablais, fit d'assez bonnes études, et s'enrôla, dès la fin de 1792, dans la légion des Allobroges, qui fut créée après l'invasion de la Savoie par les Français. Il marcha d'abord avec cette troupe contre les Piémontais, dans les Hautes-Alpes; et, vers le mois de juillet 1793, il la suivit encore dans l'irruption qu'elle fit en Provence sous les ordres de Carteaux, pour réduire les fédéralistes de Marseille, et plus tard faire le siége de Toulon. Lorsque cette place fut soumise, les Allobroges, et Chastel avec eux, se rendirent à l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres de Dugommier; et ils revinrent, après la paix de Bâle, vers les Alpes, où Bonaparte les conduisit bientôt à la conquête de l'Italie. Chastel eut part aux brillantes campagnes de 1796 et 1797; et il fit partie, l'année suivante, de l'expédition d'Égypte, où, combattant sous les ordres de Desaix, il concourut à toutes les opérations de ce général contre Mourad-Bey. On prétend que ce fut lui qui, dans une de ses excursions au désert, découvrit le fameux zodiaque de Denderah, qui depuis a été transporté en France. Il ne revint en Europe que lorsque les derniers corps de l'armée y furent transportés; et ce fut alors qu'il obtint le grade de chef d'escadron. Il fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, en 1805, et fut nommé major, puis colonel des grenadiers à cheval de la garde. Après avoir fait, avec cette belle troupe, les campagnes de 1807 et 1808 en Prusse et en Pologne, il la conduisit en Espagne, se distingua particulièrement à l'affaire de Burgos, et fut nommé général de brigade. Bientôt rappelé à la grande armée, sous les ordres de Napoléon, il y fit la campagne d'Autriche, en 1809, et mérita, par de nouveaux exploits, le grade de général de division. Employé en cette qualité dans la terrible expédition de Russie, en 1812, il commanda un corps de cavalerie, sous les ordres de Murat, et fut particulièrement remarqué par sa valeur à la bataille de la Moscowa. Il fit avec la même distinction la campagne de Saxe en 1813, puis celle de France en 1814, où il était à la défense de Paris, sous les ordres de Marmont. Il ne se soumit qu'avec peine à la capitulation du 3 mars; mais il ne suivit pas dans sa défection, à Essonne, le maréchal, qui, du reste, se gardant bien de le mettre dans son secret, lui avait ôté son commandement. Après la chute de Napoléon, Chastel fit sa soumission au roi, et il reçut de ce prince la croix de St-Louis et un traitement de disponibilité; mais dès que Bonaparte revint de l'île d'Elbe, l'année suivante, il s'empressa de lui offrir ses services, et fut employé à la grande armée, sous les ordres du maréchal Grouchy. Après le second retour du roi, Chastel fut mis à la retraite, et il se rendit à Ferney-Voltaire, près de l'habitation de son parent et ancien colonel, le général Dessaix. Il mourut à Genève, le 16 octobre 1826. Ce général, bien qu'il eût passé dans les camps la plus grande partie de sa vie, avait une instruction très-variée; et il possédait une belle bibliothèque, ainsi qu'une collection de tableaux et d'objets rares qu'il a légués à la ville de Genève. Il a laissé manuscrits des mémoires qui ne peuvent manquer d'être intéressants pour l'histoire des dernières guerres. Ayant été signalé en 1820 par divers journaux, entre autres le *Drapeau Blanc*, comme chef d'un complot dont le but aurait été d'enlever le duc d'Angoulême, lors du passage de ce prince dans le département du Jura, il poursuivit comme calomniateur le rédacteur de ce journal, et réussit à le faire condamner par le tribunal de Bourg. (*Voy.* Martainville.) M—d j.

CHASTELAIN (Jean), né à Agde, reçut en 1659 le doctorat à l'université de Montpellier, dont il fut nommé professeur en 1669. Doyen de la faculté en 1694, il mourut en 1715. Astruc dit que Chastelain avait beaucoup d'esprit et de savoir, et qu'il écrivait très-bien. Cependant il n'a laissé qu'un mince opuscule, production informe de sa jeunesse et qu'il n'a jamais avoué : *Traité des convulsions et des vapeurs*, Paris, 1691, in-12. On doit savoir gré à ce médecin d'avoir le premier pris la défense de la circulation du sang dans les écoles de Montpellier. — Il eut deux fils médecins, *Pierre* et *Jacques*. Celui-ci obtint la survivance de la chaire de son père, et mourut en 1725, après avoir publié une dissertation latine sur la respiration, Montpellier, 1721, in-4°. C.

CHASTELAIN (Claude), chanoine de Paris, issu d'une ancienne famille du Beaujolais, était fils d'un secrétaire du conseil d'Etat. Il se fit une grande réputation par son érudition dans la liturgie. Ses voyages en France, en Italie, en Allemagne, qui eurent cette science pour objet principal, lui donnèrent des connaissances très-étendues sur les usages particuliers des diverses églises de ces contrées. De Harlay, archevêque de Paris, le mit à la tête d'une commission chargée de revoir et de corriger

les livres liturgiques de son diocèse. Plusieurs autres évêques le prièrent d'entreprendre le même travail pour leurs différentes églises; il s'en acquitta avec autant de zèle que de discernement, et rendit le même service à plusieurs ordres religieux, composant jusqu'au chant des hymnes, des proses, des répons, des antiennes, avec beaucoup de goût et d'exactitude. Ce fut au milieu de ce travail qu'il mourut à Paris, le 20 mars 1712, à 73 ans. On a de lui : 1° un *Vocabulaire hagiologique*, dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage. (*Voy.* ce nom.) 2° Une *Vie de St. Chaumont*, Paris, 1699, in-12. 3° Le *Martyrologe romain*, traduit en français, avec des additions et de savantes notes, ibid., 1705, in-4°. Il ne contient que les deux premiers mois; le 2e volume, pour les deux mois suivants, se conservait en manuscrit à la bibliothèque des avocats. 4° Le *Martyrologe universel*, ibid., 1709, in-4°, dans la même forme, avec des additions et des notes du même genre (1). 5° *Relation de l'abbaye d'Orval*, dans l'*Histoire des ordres monastiques* du P. Helyot. L'abbé Chastelain a laissé plusieurs manuscrits, entre autres, des *Voyages dans le diocèse de Paris*, que Lebeuf cite souvent dans son ouvrage sur ce diocèse, et un journal de sa vie, qui est proprement l'histoire exacte et curieuse des principaux événements de son temps. Chastelain fut le principal auteur du *Bréviaire de Paris* que de Harlay publia en 1680. Dès qu'il parut, on fit des remarques pour le censurer. Chastelain donna, sous le voile de l'anonyme, une *Réponse aux remarques*, etc., Paris, 1681, in-8°. T—D.

CHASTELAIN (Jean-Claude), né le 4 décembre 1747, était un des administrateurs du district de Sens, lorsqu'il fut nommé député à la convention nationale par le département de l'Yonne, en 1792. Dès les premières séances il se fit remarquer dans cette assemblée par son courage et par la sagesse de ses opinions. Dans le procès de Louis XVI, il fut le seul de son département qui vota pour la détention et le bannissement à la paix, et qui osa demander l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Chastelain ne déploya pas moins de caractère contre la faction de la montagne qui triompha au 31 mai 1793; et lorsque le féroce Amar lut la liste de ceux qui avaient protesté contre ce triomphe, n'ayant pu déchiffrer le nom de Chastelain, il passait outre, ne prenant aucune conclusion contre lui; mais ce député, se levant aussitôt, déclara hautement que c'était de lui qu'il s'agissait, et qu'il demandait à partager le sort de ses collègues. On ne lui refusa pas cet honneur, et il fut conduit en prison, d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre. En 1795, il passa au conseil des cinq-cents, dont il fut membre jusqu'en 1797. Nommé juge au tribunal de Sens en 1800, il renonça bientôt à ces fonctions pour aller habiter une maison de campagne qu'il possédait au village de Subligny, sur les bords de l'Yonne. C'est là qu'il est mort en octobre 1824. Chastelain avait fait imprimer : *Pacte social combiné sur l'intérêt physique, politique et moral de la nation française et autres nations*, Paris, imprimerie nationale, messidor an 3 (juin 1995), in-4°, avec tableaux. M—D j.

(1) On a publié de nos jours un *Martyrologe universel*, *traduit en français du martyrologe romain*, offrant pour chaque jour de l'année la série des saints, saintes, etc., honorés dans toutes les églises de la chrétienté, avec un dictionnaire universel de ces saints, ouvrage rédigé sur celui de l'abbé de Chastelain, et considérablement augmenté, par de St-Allais, Paris, 1825, in-8°. CH—S.

CHASTELARD (Pierre de Boscosel de), gentilhomme dauphinois, était petit-neveu ou (suivant de Thou) petit-fils de Bayard, auquel il ressemblait par sa belle taille et son air franc et ouvert. Plusieurs actions d'éclat le rendirent célèbre. *Dieu, sa patrie et sa dame* furent les objets de son culte, et son enthousiasme pour la beauté causa sa mort. Ses parents l'avaient attaché à la maison de Montmorenci, toute-puissante alors, et qui disputait à celle de Lorraine la conduite des affaires de l'État. Chastelard, ayant vu Marie Stuart, épouse de François II, la célébra dans ses vers. La reine, sensible à des chants qu'elle inspirait, accorda plusieurs entretiens à leur auteur, qui conçut pour elle une violente passion. A la mort de François II, le duc d'Anville et le prieur de Lorraine accompagnèrent sa veuve, qui retournait en Écosse et quittait pour toujours ce « tant doux pays « de France, » auquel elle a fait ses adieux dans de jolis vers dont l'authenticité a été contestée depuis. Chastelard la suivit, et fut ensuite obligé de revenir avec d'Anville à Paris, où il passa une année dans la douleur, à chanter la beauté qui le captivait. Enfin, ne pouvant surmonter sa passion insensée, il résolut d'aller en Écosse, et, profitant des troubles qui désolaient la France, il fit agréer son projet aux Montmorenci, qui lui donnèrent des lettres de recommandation. La reine Marie l'accueillit avec bonté, les grands le reçurent bien, et son esprit faisait les délices des meilleures sociétés, lorsque ses imprudences causèrent sa perte. Il s'introduisit une première fois dans la chambre de Marie; on l'y découvrit, et cette princesse lui fit grâce; mais, y ayant été surpris une seconde fois, il fut livré aux tribunaux criminels, qui le condamnèrent à perdre la tête. Il entendit sa sentence avec beaucoup de fermeté, et, avant de marcher au supplice, il lut l'ode de Ronsard *sur la Mort*; puis, se tournant vers le lieu où était la reine, il s'écria : « Adieu, « la plus belle et la plus cruelle princesse de ce « monde! — « Chastelard avait beaucoup d'esprit, « et se servoit, dit Brantôme, d'une poésie douce et « gentille, aussi bien qu'aucun gentilhomme de « France. » Tous les vers qu'il avait composés, et dont il existait encore des recueils manuscrits au temps de Gui Allard, sont perdus, à l'exception d'une seule pièce que le Laboureur a conservée dans les mémoires de Castelnau. B—G—T.

CHASTELER (François-Gabriel-Joseph, marquis du) et de Courcelles, naquit à Mons, le 20 mars 1744. Son père, Jean-François du Chasteler, marquis de Courcelles et de Moulbais, était membre de l'État noble du Hainaut, président du conseil souverain de cette province et conseiller d'État. En 1762, il fut nommé chambellan par l'Empereur; en 1765, lieutenant de la garde royale des hallebardiers, puis de la

garde noble en 1775; gouverneur et prévôt de Binch en 1769, et conseiller d'Etat d'épée en 1770. Deux passions dominantes se partagèrent sa vie : les prétentions nobiliaires et l'amour des lettres. Sa généalogie, qu'il avait composée, lui attira de longues tracasseries de la part de la maison du Chastelet, qui ne voulait point reconnaître celle du Chasteler, et de la cour de Vienne, où sa prétention à descendre de la maison de Lorraine fut mal accueillie. Ayant obtenu en 1769, pour lui et ses descendants, la permission de draper ses armoiries d'un manteau ducal, et de les sommer d'une couronne de duc, il ne s'en tint pas là et sollicita le titre de prince, qu'il ne put obtenir, malgré la persévérance de ses démarches. Cependant ses travaux littéraires n'en étaient pas moins actifs. En 1774, il concourut pour le prix de l'académie de Bruxelles, qui avait demandé quels étaient les principaux changements que l'établissement des abbayes dans le 7e siècle, et l'invasion des Normands dans le 9e, avaient apportés aux mœurs, à la police et aux usages des Belges. Il n'obtint pas le prix; et son mémoire, auquel il fit des additions en 1783, ne fut pas imprimé. Il fut plus heureux en 1778, et, ayant remporté la médaille d'or pour une dissertation sur les émigrations des Belges, il fut, l'année suivante, nommé membre de l'académie ; deux ans après, il en était directeur, et il exerça ces fonctions de 1781 à 1788. Il reçut en cette qualité, le 12 juillet 1782, au sein de l'académie, le czar Paul Ier et son épouse, et lut devant ces illustres personnages ses mémoires restés inédits sur les troubles des Pays-Bas. Pendant que des jésuites s'occupaient de la rédaction des *Analectes Belgiques*, l'académie, jalouse de remplir un des principaux objets de son institution, résolut de publier les monuments de l'histoire des Pays-Bas, et forma, à cet effet, un comité composé de ceux de ses membres qui étaient le plus versés dans cette partie, savoir : du marquis du Chasteler, des abbés de Nelis et Ghesquière ; de MM. Gérard et des Roches. Ce comité tint ses séances chez le premier, où l'on convint de se réunir. On donne une idée de son plan dans le 7e vol. des *Nouveaux Mémoires de l'académie*. Cela fut cause que le ministre plénipotentiaire nomma du Chasteler pour présider aussi l'association chargée de diriger les *Analectes*. On a de lui : 1° *Généalogie de la maison du Chasteler avec les preuves*, Bruxelles, 1768, in-fol. (et non pas 1774, in-8°, comme il est dit dans la *France littéraire* de M. Querard) : Préliminaires, 8 p.; texte, 12 p.; 2e édit., tirée à environ 50 exemplaires, 1777, in-fol. de 53 p., sans les preuves. 2° *Mémoire sur la question historique proposée par l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles en 1776, relativement aux principales expéditions, ou émigrations des Belges dans les pays lointains, auquel cette académie a décerné le prix en 1778*, Bruxelles, 1779, in-4° de 101 p. 3° *Réflexions sommaires sur le plan à former pour une histoire générale des Pays-Bas autrichiens, lues à la séance de l'académie du 11 novembre* 1779, 21 p. in-4°. 4° *Mémoires et Lettres sur l'étude de la langue grecque*, Bruxelles, 1781, in-8°. Des réflexions dont il avait entretenu l'académie et où il émettait l'opinion que la connaissance des langues grecque et latine, telles qu'on les enseignait dans les universités, n'était pas indispensable, lui avaient attiré des attaques si violentes qu'il s'était déterminé à mettre les pièces du procès sous les yeux du public. 5° *Éloge de l'abbé Suger*, 1781. 6° *Dissertation où l'on cherche à fixer le temps où Crasmer fut évêque de Tournay*, lue à la séance de l'académie, le 22 mars 1781. 7° *Gisleberti, Balduini quinti, Hannoniæ comitis, cancellarii*, *Chronica Hannoniæ nunc primum edita*, Bruxelles, 1784, in-4°. Du Chasteler s'est borné à faire imprimer une copie du seul exemplaire connu de Gislebert, manuscrit possédé par le chapitre de Ste-Waudru. Un 2e volume contenant les notes devait paraître, mais il est presque certain que ces notes n'ont jamais été écrites. 8° *Liste de quelques manuscrits de la bibliothèque impériale à Vienne, relatifs aux Pays-Bas*, insérée dans le 5e vol. des anciens *Mémoires de l'académie*, p. 191-226. Elle fut aussi tirée à part, mais à 25 exemplaires seulement. Les manuscrits annoncés par du Chasteler sont au nombre de 37. On y trouve, entre autres, une copie de Jacques de Guyse où l'on dit qu'il est natif de Chièvre-la-Franche, tandis que tous les biographes, y compris M. le marquis de Fortia, le font naître à Mons. 9° *Lettre à M. l'abbé Maus relativement aux grandes fermes*, insérée dans le 4e vol. des anciens *Mémoires de l'académie*. 10° *Mémoire sur la déesse Nehalennia*, dans le 5e vol. des mêmes *Mémoires*, p. 70-73, avec un plan. Ce morceau fut écrit à l'occasion du cadeau que van der Perre, ministre plénipotentiaire de la Hollande à Bruxelles, avait fait à l'académie, d'un monument de la déesse Nehalennia, trouvé en Irlande, et qu'on peut voir maintenant enchâssé dans un des murs de la cour intérieure du musée de Bruxelles. 11° Enfin plusieurs notes sur des antiquités, lesquelles sont disséminées dans le recueil de la même société savante. Le marquis du Chasteler possédait une belle bibliothèque dont il avait confié le soin à un homme capable de l'aider dans ses recherches, Philippe Baert (*voy.* ce nom), et qui fut ensuite bibliothécaire du vicomte Édouard de Walkiers. Baert s'était beaucoup occupé des sculpteurs flamands, et il se proposait de publier sur leur vie et leurs ouvrages un traité qui n'a pas vu le jour (1); mais M. Lemayeur doit avoir eu connaissance de ces papiers, puisqu'il les cite dans les notes de son poëme intitulé : *la Gloire Belgique*. Le mariage en secondes noces de du Chasteler avec une dame protestante, fille du bourgmestre d'Amsterdam, Hasselaar, lui attira l'inimitié du cardinal de Franckenberg, et ne lui procura

(1) Baert est encore auteur d'un ouvrage publié à Louvain, 1833, in-4°, et qu'on a oublié de citer à son article : c'est un *Mémoire sur les campagnes de César en Belgique, suivi de recherches sur Samarobrira*. On peut les comparer avec les recherches plus exactes de MM. Cayrol d'Aumans, Mangon de la Lande, Rigollot, F. Gaillard et Ch. Quentin. M. de Fortia en parle aussi au mot Briva de son dictionnaire des anciens mots celtiques, *Annales du Hainaut*, t. 3, p. 431.

point le bonheur domestique, puisque, après neuf ans, les deux époux se séparèrent. Du Chasteler mourut à Liége, le 11 octobre 1783. On trouve sa biographie dans l'*Annuaire de l'académie de Bruxelles pour* 1825, p. 90-93, et une notice beaucoup plus complète par M. H. Delmotte dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, t. 4. Malgré la modération et la sagesse que le marquis du Chasteler déploya dans la révolution brabançonne, ou peut-être à cause de cela même, il ne put échapper à la satire et aux plaisanteries des ineptes pamphlets dont le public était alors inondé. Dans un des plus rares, intitulé *Recueil des requêtes.......*, avec l'*Apocalypse du bienheureux Jean* (1782, in-8° de 83 p.), il est représenté comme un philosophe incrédule et niais, parodiant bêtement les encyclopédistes. La treizième requête est signée de lui, en sa qualité de directeur de l'académie impériale et royale. R—G.

CHASTELER (JEAN-GABRIEL, marquis DE), l'un des généraux de l'armée autrichienne qui se sont le plus distingués dans les dernières guerres, était de la même famille que le précédent, et naquit comme lui dans le Hainaut, au château de Moulbais. Il fit ses premières études en France, à l'école de Pont-à-Mousson, et les termina à l'académie des ingénieurs à Vienne. A quinze ans il entra au service, et débuta par la guerre de la succession de Bavière, sous les ordres du prince de Ligne. Pendant les années de paix qui suivirent, il servit dans le corps du génie, et fit preuve de talent dans la construction des forteresses de Josephstadt et de Thérésienstadt, ainsi que dans plusieurs autres ouvrages de fortification exécutés en Hongrie. Il parlait toutes les langues de la monarchie autrichienne, dont il avait parcouru toutes les contrées avec un esprit observateur, et se livrant avec beaucoup de zèle à l'étude de l'histoire, de la physique et de la stratégie. Dans la guerre contre les Turcs, il fit partie du corps d'armée qui occupa la Croatie, et déploya en 1789, sous les yeux de Laudon, en escaladant une muraille, quoique couvert de blessures, un courage tel, qu'il reçut aussitôt la croix de Marie-Thérèse. Il se distingua encore à l'assaut de Belgrade, fut nommé major dans le génie, puis employé dans les négociations avec le grand vizir, et travailla pendant l'armistice à la carte de la Valachie. Devenu lieutenant-colonel des gardes wallonnes, et employé dans les Pays-Bas, il donna des preuves du plus grand attachement à la maison d'Autriche pendant les troubles de cette contrée en 1790. Lorsque la guerre avec la France éclata en 1792, Chasteler fut nommé commandant de Namur; et il eut bientôt à défendre cette place contre l'armée du général Valence. Quoiqu'elle eût été rasée quelques années auparavant, conformément au système de Joseph II, il s'y maintint pendant quinze jours contre des forces infiniment supérieures. Chasteler ayant été envoyé prisonnier à Reims, après la capitulation, Valence recommanda vivement aux autorités d'avoir pour lui les plus grands égards. Revenu bientôt à son poste par un échange, Chasteler ne manqua à aucune des grandes actions qui signalèrent l'année 1793. On le vit à Nerwinde, à Famars, à Valenciennes, à Marchiennes et à Wattignies, où il reçut huit blessures en chargeant à la tête de la cavalerie. La valeur qu'il déploya plus tard à Charleroi et à Tournay fixa les regards de Clairfayt; et il justifia encore davantage la confiance de ce général par son attaque des lignes de Mayence en novembre 1795. L'année suivante, il se rendit à St-Pétersbourg, où il fut chargé de diriger l'ambassadeur Cobenzl dans les négociations relatives à la guerre; et vers la même époque il alla examiner à Olmutz les réclamations de Lafayette et des autres prisonniers d'État qui s'y trouvaient. Le rapport qu'il fit sur leur position contribua beaucoup à en adoucir la rigueur. Après le traité de Campo-Formio, Chasteler fut chargé de prendre possession des provinces vénitiennes. Il resta alors définitivement attaché à l'armée d'Italie, et ce fut surtout dans la mémorable campagne de 1799 que, devenu quartier-maître-général de l'armée austro-russe, il mérita par sa valeur, aux journées de Magnano, de l'Adda, de la Trebbia et de Novi, d'être inscrit au premier rang des guerriers de l'Autriche. Blessé dangereusement pour la treizième fois dans la tranchée devant Tortone, il fut remplacé comme quartier-maître général par le colonel Zach, qui y resta jusqu'à la bataille de Marengo. Rétabli de sa blessure au printemps de l'année 1800, il fut envoyé par le ministre Thugut à l'armée du Rhin pour y prendre le commandement d'une brigade qui devait occuper le Tyrol. C'est là qu'il se lia particulièrement avec le baron Hormayr, major de la landwehr tyrolienne, et cette liaison eut, en 1809, une grande influence sur les événements de ce pays. Après la bataille de Hohenlinden, et par suite de la suspension d'armes conclue à Steyer, le Tyrol avait été évacué; il n'y était resté qu'une sauvegarde française et autrichienne. Nansouty commandait les Français, et Chasteler les Autrichiens. Profitant de ce moment de repos, ce dernier dressa des plans de fortifications, et commença dès lors l'organisation de la landwehr et du landsturm, s'efforçant surtout de ranimer l'esprit belliqueux de la nation. Lorsque la paix fut définitivement conclue en 1802, il se rendit à Paris pour se faire rayer de la liste des émigrés, sur laquelle il était inscrit comme Belge. Bonaparte, alors premier consul, le reçut avec distinction et le complimenta sur sa campagne de 1799 en Italie. Il accorda sans difficulté sa radiation et la restitution de ses biens qui avaient été confisqués. Revenu dans le Tyrol, du Chasteler continua à reconnaître tous les moyens de défense qu'offrait cette contrée; et il y acquit, par son affabilité, une grande popularité parmi le peuple déjà si dévoué à l'Autriche. Ce fut pour lui un grand avantage, à la reprise des hostilités en 1805; et toute la population tyrolienne le seconda merveilleusement, lorsqu'il eut à combattre la division bavaroise de Deroi, au défilé de Strub, et ensuite le corps de Marmont, qu'il repoussa de Gratz. Quand la paix fut rétablie, Chasteler fit une tournée militaire dans la Gallicie et les monts Carpathes. En 1808, il fut chargé de fortifier Co-

morn, puis il prit le commandement du huitième corps, établi près de Villach et de Klagenfurt, sous les ordres de l'archiduc Jean, et enfin celui du Tyrol, qui, bien que peu important en apparence, lui fut confié à cause de la connaissance qu'il avait des localités. Dès lors, avec le major Hormayr, Chasteler, à cette époque feld-maréchal, fut l'âme de l'insurrection de cette contrée. Le 9 avril, ils pénétrèrent dans les défilés, et le soulèvement devint général. Dès le 15 toute la partie nord et le centre du pays étaient en leur pouvoir. 8,000 prisonniers, avec canons et bagages, avaient été faits à Inspruck; et les communications de l'ennemi, entre l'Italie et l'Allemagne, étaient entièrement coupées. Chasteler délogea ensuite Baraguey d'Hilliers de Trente, et lui fit subir un second échec à Volano; enfin il s'empara du Tyrol italien et se mit en communication avec l'archiduc Jean. Mais, pendant ce temps, la principale armée d'Autriche avait éprouvé des revers à Ratisbonne. Napoléon, ayant appris, au milieu de ses triomphes, ce qui se passait dans le Tyrol, en fut extrêmement irrité; et c'est alors qu'il fit publier l'ordre du jour suivant par le maréchal Berthier : « D'après les ordres de l'empereur, *le « nommé Chasteler, soi-disant général au service « d'Autriche, moteur de l'insurrection du Tyrol et « auteur des massacres commis sur les prisonniers « bavarois et français*, arrêtés et pris par les insur- « gés, contre le droit des gens, sera traduit à une « commission militaire, aussitôt qu'il sera prison- « nier, *et passé par les armes*, dans les vingt-quatre « heures, *et ce comme chef de brigands.* » Tel est le texte exact de cet ordre du jour qui fut imprimé avec des altérations dans *le Moniteur* du 5 juillet. Le prince Charles, qui avait alors comme prisonniers les généraux français Durosnel et Foulers, fit déclarer que leurs têtes répondraient de celle de du Chasteler; et Napoléon, de son côté, déclara que Colloredo, Metternich et Haddick, qui étaient dans ses mains, répondraient de la vie de Durosnel, etc.; que, quant à Chasteler, *s'il était arrêté, il serait traduit devant une commission militaire.* Toutes ces déclarations, dignes de la barbarie du 14e siècle, ne furent heureusement que comminatoires; et nous sommes convaincus qu'aucun des deux partis ne les eût exécutées, lors même qu'il y eût été poussé par la plus odieuse initiative. Le seul tort de Chasteler dans cette occasion fut de prendre trop à cœur cette espèce de sentence, et d'en devenir véritablement malade. Cependant, bien que dix fois moins fort que les Français et les Bavarois réunis, il osa marcher contre eux; mais ce fut une vaine tentative : il éprouva, le 13 mai, une entière défaite à Wœrgl, et fut contraint de se retirer dans la position centrale de Brenner. Le Tyrol étant alors occupé dans tous les sens, le vice-roi Eugène, qui avait chassé l'archiduc Jean de sa position de Villach, et qui cherchait à rejoindre Napoléon à Vienne, réussit à trouver un passage; et Chasteler, contraint de s'éloigner du Tyrol, fit sa retraite par la Hongrie, la Carinthie et la basse Styrie. Il n'arriva sur le théâtre des grands événements que lorsque tout était décidé par la bataille de Wagram, et par le traité de Vienne, qui la suivit (1). Alors l'empereur lui confia le commandement de Troppau; ce ne fut qu'en 1813 qu'il la nomma général d'artillerie, gouverneur de Théresienstadt. Après la bataille de Leipsick, la cour de Vienne ayant refusé de ratifier la convention qui venait d'être arrêtée entre Gouvion-St-Cyr et Klenau pour l'évacuation de Dresde, Chasteler fut nommé commandant de cette place. Il retourna ensuite à Thérésienstadt, puis à Vienne, où il fut, pendant le congrès de 1815, l'un des principaux conseillers de l'empereur pour tout ce qui était relatif à la guerre. Ce fut alors que, pour le récompenser de ses longs services, autant que pour lui donner un repos dont ses blessures et ses longues fatigues lui avaient fait une nécessité, l'empereur lui confia le gouvernement de Venise. C'était sans contredit un des plus beaux emplois de la monarchie autrichienne. Chasteler y passa dix ans, environné de toute la considération et de tous les avantages mérités par une carrière honorable. Son éducation, et un goût en quelque sorte héréditaire, l'avaient porté dès sa jeunesse à la culture des lettres; et il avait approfondi toutes les parties des sciences exactes. Quoiqu'il n'ait jamais commandé en chef, on peut être assuré qu'il n'ignorait rien de ce qui est nécessaire à la conduite des armées. Son côté faible était une vue tellement courte qu'il ne distinguait pas à cinquante pas. Ce général mourut à Venise, le 7 mai 1825; et il y reçut de grands honneurs funéraires. Un monument lui fut élevé dans cette ville en 1827, et on y lit sur toutes les faces une longue énumération de ses victoires. Le feld-maréchal-lieutenant du Chasteler était commandeur de Marie-Thérèse et décoré de la plupart des ordres de l'Europe. — Son oncle, le marquis CHASTELER, qui mourut le 30 mai 1820 dans son château de Moulbais, près d'Ath, avait aussi servi avec distinction dans l'armée autrichienne. Il était chambellan du roi des Pays-Bas. M—D j.

CHASTELET ou CHATELET (PAUL DU), de l'ancienne maison de Hay en Bretagne qui se vantait d'être sortie de celle des comtes de Carlile, une des plus illustres d'Ecosse, né en 1592 ou 1595, fut d'abord avocat général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes et enfin conseiller d'État. Chargé d'établir le parlement à Pau, il exerça, en 1635, l'intendance de la justice dans l'armée royale, commandée par le roi Louis XIII en personne. Son esprit le fit choisir pour être un des premiers membres de l'Académie française, et il fut le premier secrétaire de cette compagnie jusqu'à sa mort, le 16 avril 1636. Magistrat intègre et habile orateur, il employa

(1) Un historien allemand, M. Pfister, reproche à Chasteler d'avoir, en général, mis moins de vigueur dans ses mesures défensives que ne le firent plus tard les paysans tyroliens. L'exaspération de ceux-ci était poussée au point qu'ils l'insultèrent à Hall, quand il voulut se retirer par le Pusterthal, sous prétexte de rétablir les communications avec l'archiduc Jean. Cette incurie, ajoute Pfister, procura une entrée facile à Lefebvre dans l'Innthal et dans le village de Schwatz, que les paysans défendirent vaillamment et où ils se firent exterminer. Le même écrivain blâme Chasteler d'avoir laissé ouverts tous les défilés pour se ménager une retraite, et de s'être retiré, malgré les pressantes instances des paysans. D—z—s.

souvent son éloquence pour tâcher de sauver les victimes de la vengeance du cardinal de Richelieu, et il fut un de ceux qui intercédèrent avec le plus de chaleur en faveur du duc de Montmorenci. On cite de lui plusieurs bons mots. Un jour qu'il était avec M. de St-Preuil qui sollicitait la grâce de ce seigneur, et qu'il insistait lui-même de tout son pouvoir, le roi lui dit : « Je pense que M. du Chas- « telet voudrait avoir perdu un bras pour sauver « M. de Montmorenci. » Il répondit : « Je voudrais, « sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles « à votre service, et en avoir sauvé un qui vous a « gagné des batailles et qui vous en gagnerait en- « core. » Le factum qu'il publia en faveur de Bouteville et de des Chapelles (*voy.* BOUTEVILLE) parut si éloquent et si hardi, que Richelieu lui reprocha que sa pièce semblait condamner la justice du roi : « Pardonnez-moi, répliqua du Chastelet, « c'est pour justifier sa miséricorde, s'il en use en- « vers un des plus vaillants hommes de son royaume. » Il était un des commissaires nommés au procès du maréchal de Marillac ; voulant fournir à celui-ci un motif de le récuser, il écrivit contre lui une satire latine en prose rimée ; mais son artifice fut découvert, et il fut lui-même privé de sa liberté pendant quelques jours (1). Cette pièce curieuse se trouve dans le journal du cardinal de Richelieu. Ce ministre aimait à s'entretenir avec du Chastelet, dont il goûtait beaucoup l'esprit plein de feu ; mais il se défiait de la solidité de son jugement, et ne lui donna jamais d'emplois considérables. Un peu avant sa mort, il lui fit donner 10,000 écus ; aussi celui-ci, dans la plupart de ses ouvrages, s'attache à faire le panégyrique du cardinal. Les principaux sont : 1° *Entretiens des Champs-Elysées*, 1631, in-8° ; 2° *Avis aux absents de la cour*, pièce de cent cinquante vers, contre ceux qui avaient suivi la reine mère à Bruxelles ; on la trouve dans le recueil de Sercy ; 3° *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* (de 1626 à 1635), Paris, 1635, in-fol. ; 4° *Histoire de Bertrand Duguesclin*, enrichie de pièces originales, Paris, 1666, in-fol. On lui attribue aussi *la Seconde Savoisienne*, Grenoble, 1630, in-8°. — *Paul* HAY, marquis DU CHASTELET, son fils, a publié : 1° *Traité de l'éducation de monseigneur le Dauphin*, Paris, 1664, in-12 ; 2° *Traité de la politique de France*, Cologne, 1669, in-12, réimpr. sous le titre de : *Troisième partie du Testament politique du cardinal de Richelieu*, Amsterdam (Lyon), 1689, in-12. Des exemplaires portent : *Mémoire politique d'Armand de Plessis, cardinal duc de Richelieu*, etc. C. M. P.

CHASTELLUX ou CHASTELUS (2) (CLAUDE DE BEAUVOIR, seigneur de Mont-St-Jean, vicomte d'Avalon, connu sous le nom de maréchal DE), né en 1385 ou 1386, était fils de Guillaume de Beauvoir, seigneur de Chastellux, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, mort en 1408, et de Jeanne de St-Verain, veuve de Geoffroy du Bouchet ; Jean de Beauvoir, son grand-père, servait en 1352, en Picardie, sous le roi de Navarre. L'attachement que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, avait eu pour Guillaume de Beauvoir, lui fit accorder en 1409, à Claude, les mêmes fonctions que son père avait exercées auprès de lui. Il y ajouta plus tard le gouvernement du Nivernais, et il lui confia, en 1417, celui des villes de Mantes, de Pontoise, de Meulan, de Poissy et du plat pays d'alentour, pour les garder contre ses ennemis. Au mois de mai de l'année suivante (1418), des partisans secrets du duc de Bourgogne, ayant proposé au seigneur de l'Isle-Adam de l'introduire dans la ville de Paris avec la garnison de Pontoise, dont il était capitaine, celui-ci rassembla les garnisons des forteresses voisines où se trouvaient des chevaliers bourguignons, gens de courage et d'entreprise, parmi lesquels se faisaient distinguer Gui de Bar, le seigneur de Chastellux, le seigneur de Chevreuse, etc. Quoique entre eux tous ils pussent à peine réunir sept à huit cents chevaux, ils n'hésitèrent pas à se déterminer pour une aussi grande entreprise. Ils eurent confiance en la fortune, et la chose fut résolue. Dans la nuit du 28 au 29 mai, ils pénétrèrent par la porte de St-Germain qui leur fut ouverte par Perrinet Leclerc, fils d'un riche marchand de fer, et avec l'aide de quatre cents Parisiens armés qui avaient été mis dans le complot et soutenus par le peuple de Paris, partisan des Bourguignons et ennemi des Armagnacs, ils parvinrent à chasser ceux-ci de la ville. Les Bourguignons s'emparèrent ensuite des différentes charges. Le sire de Chastellux se fit nommer, dès le 6 juin, maréchal, en place du maréchal de Rieux, et le sire Charles de Lens, amiral, au lieu de messire de Braquemont. Au mois d'août ou de septembre suivant, Chastellux fut établi lieutenant et capitaine général dans le duché de Normandie. Peu après il fut battu dans une rencontre près de Louviers, et tomba au pouvoir du vainqueur. Racheté bientôt par le roi, on lui commit la garde de plusieurs châteaux et forteresses tant en Brie qu'en Bourgogne. Au mois de juillet 1419, le seigneur de l'Isle-Adam ayant laissé surprendre la ville de Pontoise restée sans défense (2), le duc de Bourgogne, forcé de se retirer après ce désastre, se rendit à Troyes. Il laissa pour défendre St-Denis le maréchal de Chastellux, dont les gendarmes pillèrent la ville, chassèrent les religieux, et logèrent leurs fillettes dans l'abbaye, disent des chroniqueurs cités par M. de Barante (2). faisant ainsi de ce saint

(1) Peu après être sorti de prison, on le mena à la messe du roi, et comme ce prince non-seulement ne le regarda pas, mais semblait affecter de tourner la tête d'un autre côté, du Chastelet supposant qu'il était chagrin de voir un homme qu'il venait de maltraiter, s'approcha de St-Simon, et lui dit : « Je vous prie, « monsieur, de dire au roi que je lui pardonne de bon cœur, « et qu'il me fasse l'honneur de me regarder. » Le roi, auquel on rendit compte de cette naïveté, en rit beaucoup, et fit beaucoup de caresses à son auteur.

(2) Le P. Anselme l'appelle *Chastelus*, et Moréri a suivi cette orthographe. On remarque au surplus quelques variantes dans différents actes où ce nom est tantôt écrit *Dominus de Castrolucio*, *Castelux*, *Châtelu*. Le nom du maréchal est écrit tel que nous l'avons adopté, dans d'anciennes inscriptions sculptées, en la possession du comte de *Chastellux*, l'un de ses descendants.

(1) Les Anglais y firent, dit-on, un pillage de plus de 2 millions.

(2) Juvénal et le religieux de St-Denis.

lieu une maison de prostitution. Après l'assassinat de Jean-sans-Peur (10 septembre 1419), son successeur s'allia aux Anglais, et Chastellux fut rappelé en Bourgogne. Désappointé de sa charge de maréchal de France au mois de janvier 1421, il accourut en 1423 avec d'autres gentilshommes bourguignons, pour arrêter les progrès des Français qui venaient de s'emparer d'une forteresse assez considérable, nommée Crevant, qui se trouve entre Auxerre et Avallon, sur la rive droite de l'Yonne. La place ayant été reprise, la défense en fut confiée à Chastellux. Vivement pressé par l'armée française qui s'était portée tout entière sur Crevant, celui-ci, réduit ainsi que ses braves compagnons aux dernières extrémités de la famine, se défendait depuis cinq semaines avec la plus grande bravoure, lorsque le duc de Suffolk, à la tête de 6,000 Anglais, rejoignit les troupes bourguignonnes et marcha à son secours. Dégagé après un combat sanglant, Chastellux fit une vigoureuse sortie, et, attaquant les Français par derrière, contribua ainsi à la victoire que les Anglais et les Bourguignons remportèrent près de Crevant, et où périrent un grand nombre d'Écossais et de Français. Jean Stuart, que les Français nommaient le connétable des Écossais, eut dans cette bataille un œil crevé et se rendit au commandant français. Après la victoire, Chastellux fut comblé d'éloges et d'honneurs; et le duc Philippe lui témoigna publiquement son contentement, en le dédommageant par d'amples gratifications des pertes qu'il avait faites. Le chapitre d'Auxerre, auquel il avait remis Crevant, pour consacrer à jamais ce mémorable fait d'armes et témoigner sa reconnaissance, institua que l'aîné de la maison de Chastellux serait chanoine honoraire, et pourrait assister aux offices, armé de toutes pièces, avec un surplis par-dessus, et tenant un faucon sur le poing. De son côté, le roi d'Angleterre lui fit, en 1424, une part considérable dans la distribution des terres confisquées sur les sujets du roi de France. Chastellux assista, en 1431, avec le chancelier de Bourgogne, à l'assemblée tenue à Auxerre, pour y traiter de la paix avec le cardinal de Ste-Croix et avec les ambassadeurs du roi de France et d'Angleterre, et obtint, en 1433, l'autorisation de fortifier la tour et la maison du vicomte d'Avalon, qui avait été ruinée par les guerres. Ayant été troublé en la possession et jouissance de la capitainerie et gouvernement de cette ville et du pays d'alentour que le duc Philippe le Bon lui avait donnés, il y fut maintenu, en 1440, par le comte de Fribourg, maréchal de Bourgogne. Le gouvernement et l'administration de la justice des terres et baronnies du comte de Nevers venaient de lui être confiées par ce prince, lorsqu'il mourut, le 12 mars 1453. On voyait avant la révolution, dans l'église cathédrale d'Auxerre, la statue de Claude de Chastellux, à genoux, dans le costume que nous avons déjà décrit. Détruit en 1793, le tombeau du maréchal de Chastellux a été remplacé par un monument en marbre blanc que le comte de Chastellux a fait élever en 1822 dans la chapelle de la Vierge. Chastellux avait été marié trois fois, avant 1412 à Alix de Toucy, dame du Mont-St-Jean, veuve d'Oger, seigneur d'Anglure, qu'il avait enlevée de nuit dans son château du Val de Loigny, ensuite, en 1427, à Jeanne de Longuy, fille du seigneur de Raon, et de Bonne de la Trémoille, et enfin à Marie de Savoisy. Il n'eut point d'enfants de ses deux premières femmes; mais il laissa plusieurs fils et plusieurs filles de son troisième mariage. Quelques-uns de ses descendants ont péri sur le champ de bataille; nous ne citerons que César-Pierre, comte de Chastellux, tué d'un coup de canon, le 5 août 1645, à la bataille de Nortlingue, où il faisait la charge de maréchal de bataille, et Philibert-Paul, comte de Chastellux, colonel réformé, tué le 1er septembre 1701, au combat de Chiari, en Italie, à l'âge de 33 ans. D—z—s.

CHASTELLUX (François-Jean, marquis de), maréchal de camp, de la même famille que le précédent, connu pendant une grande partie de sa vie sous le titre de chevalier de Chastellux (1), naquit à Paris en 1734. A quinze ans, il entra au service, et six ans après, on lui donna le régiment de son frère aîné; puis un régiment de quatre bataillons, qui porta son nom. Il fit toutes les campagnes d'Allemagne avec un zèle et une intelligence qui le distinguèrent bientôt. Petit-fils, par sa mère, du chancelier d'Aguesseau, il donnait aux lettres tout le temps que le service n'exigeait pas, se faisait aimer des officiers et chérir des soldats. En 1780, il passa en Amérique, où il fit les fonctions de major général dans l'armée de Rochambeau. Pendant les trois années qu'il passa dans ce pays, il ne cessa de donner des preuves de courage et d'activité. Il s'y lia étroitement avec Washington. A son retour, il obtint le gouvernement de Longwy, et la place d'inspecteur d'infanterie, qui lui fournit une nouvelle occasion de manifester son zèle et ses talents. Il mourut le 28 octobre 1788. Lié dès sa jeunesse avec les littérateurs et les savants les plus distingués, Chastellux prit dans leur société un goût ardent pour l'étude, qui remplit tous les instants de sa vie, mais qu'il subordonna toujours aux devoirs et aux fonctions de son état. Lorsque l'inoculation était encore combattue en France, Chastellux, âgé à peine de vingt et un ans, n'hésita pas à se faire inoculer. Après sa convalescence, il alla voir Buffon à qui il dit : « Me voilà sauvé; mais ce « qui me touche davantage, c'est que mon exemple « en sauvera bien d'autres. » Dans des temps difficiles, il avait donné aux gens de lettres des marques d'une amitié courageuse, et ils l'en récompensèrent en le recevant parmi eux. Il fut reçu à l'Académie française en 1775, après avoir brigué cet honneur avec autant de passion que s'il eût été question du bâton de maréchal. On a de lui : 1° *Réponse à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux partisans de l'inoculation*, Paris, 1764, in-12. 2° *De la Félicité publique, ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, Amsterdam, 1772, 2 vol. in-8°; Bouillon, 1776, 2 vol. in-12, avec des augmenta-

(1) Il ne prit le titre de marquis qu'après la mort de Philippe Louis, son frère aîné, arrivée en 1784. D—z—s.

tions; Paris, Renouard, 1822, 2 vol. in-8°, avec des notes inédites de Voltaire. Les deux premières éditions étaient anonymes. L'auteur s'y est proposé de prouver par l'histoire que le sort du genre humain s'est amélioré, à mesure que les lumières se sont étendues, et que le bonheur général s'accroîtra à mesure qu'elles s'augmenteront. Des recherches profondes, des connaissances variées, des vues ingénieuses se réunissent à l'appui de cette importante vérité. On désirerait que cet ouvrage eût une marche plus méthodique, moins d'appareil de science dans les détails, et plus de simplicité dans le style. Voltaire l'a mis au-dessus de l'*Esprit des lois*, ce qui, au moins, est une exagération. 3° *Discours de réception à l'Académie française*, Paris, 1775, in-4°. 4° *Voyages dans l'Amérique septentrionale, dans les années* 1780-81-82, Paris, 1786, et ibid., 1788, 2 vol., 2e édit. avec cartes et fig. Ce livre ne contient que le journal de deux voyages, l'un depuis Newport jusqu'à Philadelphie, et de là à Saratoga, puis à Portsmouth, dans le New-Hampshire; l'autre dans la haute Virginie. On y trouve des détails intéressants sur l'histoire naturelle du pays, et sur les différents lieux témoins des événements de la guerre d'Amérique, ainsi que des observations sur les mœurs des habitants et sur le caractère des personnages les plus célèbres. C'est le plus instructif des ouvrages de l'auteur; il s'y montre homme d'esprit, militaire éclairé, observateur judicieux et homme aimable. Son style est celui d'une narration familière et enjouée; cependant il s'élève quelquefois avec le sujet, comme, par exemple, dans le portrait de Washington. La 1re édition, qui ne contenait que le 1er volume, fut imprimée à 27 exemplaires, par Barbier, au moyen d'une imprimerie portative qui se trouvait à bord de l'escadre française de Rhode-Island, et sous ce titre: *Voyage de Newport à Philadelphie, Albany*, Newport, imprimerie de l'escadre, in-4°. Quelques fragments isolés du second voyage de Chastellux ayant été imprimés dans les différents numéros du *Journal de Gotha*, un imprimeur de Cassel les réunit sous le titre de *Voyage du chevalier de Chastellux*. La publicité d'un ouvrage aussi informe engagea l'auteur à consentir à la publication de son journal, en 2 volumes. Cet ouvrage, écrit avec facilité, et qui a été traduit en anglais et en allemand, fut critiqué en 1785, avec une sévérité injuste, par un écrivain français qui avait parcouru ces mêmes pays, et qui avait donné plus d'extension, mais moins d'agrément à sa relation. (*Voy.* BRISSOT.) 5° *De l'Union de la poésie et de la musique*, la Haye (Paris), 1765, in-12. On y remarque un peu trop de prévention pour la musique italienne. 6° *Essai sur l'opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, suivi d'*Iphigénie en Aulide*, opéra, par le traducteur, Pise et Paris, 1773, in-8°. 7° *Éloge d'Helvétius* (1774), brochure in-8°, attribuée à Saurin par L.-Théod. Hérissant. Le style en est lourd et embarrassé. 8° *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, Londres (Paris), 1787, in-8°. Cette question, proposée par Raynal, est ici résolue en faveur des avantages. Suivant Laharpe, ce morceau est ce que l'auteur a fait de mieux; il est bien pensé, assez bien écrit, plein de résultats lumineux et de vérités utiles. 9° *Discours en vers adressés aux officiers et aux soldats des différentes armées américaines*, par David Humphreys, traduit de l'anglais, Paris, 1786, in-8°. Le marquis de Chastellux a aussi ajouté des réflexions et des notes à l'*Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux*, traduit de l'allemand, par Fuesch (1761, in-12). On lui doit encore les *Éloges de MM. Closen et de Belsunce*, insérés dans le *Mercure* de 1765, et des réponses, comme directeur de l'Académie française aux discours de réception de Rulhière, en 1784, et de Morellet, en 1787, enfin un grand nombre d'articles dans les journaux du temps; ces morceaux se font distinguer par beaucoup d'esprit et par un zèle infatigable pour le progrès des lettres et des arts. Il avait aussi fourni des articles pour le supplément de l'*Encyclopédie*, entre autres, l'article BONHEUR PUBLIC, qui fut rayé par le censeur, parce que le nom de *Dieu* ne s'y trouvait pas une seule fois (1). Parmi les manuscrits laissés par Chastellux, se trouvent quatre comédies qui avaient été jouées avec beaucoup de succès sur différents théâtres de société. E—s.

CHASTENAY-LANTY (ERARD-LOUIS-GUI, comte DE), né le 30 janvier 1748 à Essarois, en Bourgogne, d'une des plus anciennes familles de cette province, entra fort jeune dans la carrière des armes et parvint bientôt au grade de colonel. Tout concourait à lui assurer dans l'armée les plus brillants succès; mais s'étant montré fort opposé aux innovations du ministre St-Germain, il donna sa démission et se mit à voyager en Prusse, où il fut présenté au grand Frédéric, et où il put s'entretenir encore avec plusieurs lieutenants de ce grand capitaine. Revenu dans sa patrie, il conçut le désir de se vouer à la diplomatie. Il avait parcouru l'Italie et toute l'Allemagne. Il avait fait un cours de droit public à l'université de Goettingue, et assisté au congrès de Teschen; partout il s'était attiré la considération et l'estime. Mais le gouvernement n'accueillit pas avec faveur ses prétentions, et il les oublia bientôt lui-même. L'éducation de ses enfants, de savantes études et la pratique des bienfaits, occupèrent tous ses moments. Le comte de Chastenay fut en relation avec les savants les plus distingués de son temps, entre autres Fourcroy, Charles de Jussieu, Desfontaines, Thouin, etc. Il avait possédé, près d'Amiens, une terre appelée Fleury, qu'il fut obligé de vendre pour arrangement d'affaires. Son souvenir et celui de madame de Chastenay s'y sont perpétués à travers deux ou trois générations. Revenu en Bourgogne, ce fut là surtout qu'il exerça sa bienfaisance. Frappé des inconvénients qui résultaient pour les pauvres, dans

(1) Une *Notice sur le marquis de Chastellux* a été publiée par son fils, M. le comte Alfred de Chastellux, Paris, Renouard, 1822, in-8°; elle se trouve aussi en tête de l'édition de la *Félicité publique* donnée par le même libraire; et M. Pascallet a fait paraître en 1844 une *Notice historique sur la maison de Chastellux*, qui forme une brochure in-8° de 67 p. D—z—s.

un pays alors fort isolé, du défaut des secours de l'art, il traita, en 1781, avec le chirurgien le plus habile du canton, et lui fit contracter l'engagement de visiter tous les quinze jours les familles pauvres de la commune d'Essarois. Les médicaments devaient être fournis à ses frais, et ce traité a été exécuté jusqu'à la fin de 1792. Dans le même temps, le comte de Chastenay avait établi un bureau de bienfaisance dont il faisait seul tous les fonds. Les crises de la révolution purent seules déranger cette fondation. L'hiver de 1788 à 1789 fut partout d'une rigueur extrême; le château d'Essarois devint alors l'asile de la population souffrante. Les élections pour la députation aux états généraux s'ouvrirent au commencement de 1789. Le comte de Chastenay, qui eût sans doute réuni beaucoup de suffrages dans le tiers états, dut accepter sa nomination dans l'ordre de la noblesse; mais, dès le commencement, il fut du petit nombre de cet ordre qui se réunit au tiers état, et qui vota pour les innovations. Admirateur de Necker, il appuya toutes les dangereuses concessions que ce ministre prescrivit alors au pouvoir royal, et il se mit en relation avec tous les meneurs de la révolution dans sa province. Ce ne fut qu'au mois de juin 1791, après le malheureux voyage de Varennes, qu'il reconnut l'imprudence de tant d'innovations, et qu'il signa une tardive protestation. Après la session, il se rendit à Rouen avec sa famille, et il ne revint à Paris qu'au printemps de 1794, au moment où la terreur était à son comble. Bientôt obligé de retourner à Châtillon, pour ne pas être mis sur la liste des émigrés, il y fut cependant inscrit par le département de la Côte-d'Or, bien qu'il n'eût pas un seul instant quitté la France; il fut même dénoncé à Fouquier-Tainville et conduit prisonnier à Paris, où le 9 thermidor vint le soustraire au danger le plus imminent, et dont ne l'eussent tiré ni les souvenirs de sa conduite patriotique, ni la plus touchante réclamation des habitants d'Essarois. Le pouvoir tyrannique de Robespierre était renversé depuis deux mois, lorsque le comte de Chastenay fut traduit au tribunal révolutionnaire qui n'avait pas cessé d'exister, mais dont les juges avaient été changés pour la plus grande partie. Il eut principalement à répondre devant ce tribunal d'une lettre qu'il avait écrite en 1792 à un de ses amis de la Côte-d'Or en faveur des prêtres non assermentés, et fut défendu par le célèbre Réal, qui n'eut point de peine à le faire acquitter, mais dont le talent eût été parfaitement inutile deux mois auparavant. Il retourna à Châtillon aussitôt après, et y reprit avec délices ses occupations de bienfaisance et d'utilité. Lorsque les désordres de la révolution commencèrent à prendre fin, sous les auspices de Bonaparte, Chastenay devint membre du conseil du département de la Côte-d'Or; et il fut vice-président, durant toute sa vie, du bureau de bienfaisance de la ville de Châtillon. Il fut porté, en 1811, par les électeurs de son arrondissement à la candidature du corps législatif; et, quand il en fut temps, choisi par le pouvoir. Dans cette assemblée, comme partout où il avait passé, le comte de Chastenay se fit remarquer par ses opinions libérales et son opposition au despotisme. En ce sens, il eut quelque part à l'opposition qui se manifesta parmi les membres du corps législatif au commencement de 1814. Il adhéra ensuite un des premiers à la déchéance de Napoléon, et se soumit sans hésiter au gouvernement royal. Après la dissolution de la chambre des députés, qu'amena le retour de Bonaparte en 1815, il retourna dans son département, et ne fut point réélu en 1815. A compter de ce moment, il cessa de remplir toute fonction publique, à l'exception de celle de membre du bureau de bienfaisance de Châtillon. A la fin de 1825, sa santé, qu'avait longtemps entretenue une vie pure et exempte de tous genres d'excès, fut altérée par une maladie éruptive. Il expira le 20 avril 1830. Le dernier acte de sa vie fut la concession à la commune d'Essarois d'un terrain qu'elle désirait pour élever une maison commune. — *Henri-Louis*, comte DE CHASTENAY-LANTY, fils du précédent, né à Paris, le 8 juillet 1772, et mort le 5 mai 1834, était entré fort jeune dans une compagnie des gardes du corps; et en 1792, comme sous-lieutenant dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, qui fut bientôt licenciée. Échappé non sans peine aux périls que tous les défenseurs du roi coururent à la suite du 10 août 1792, il rejoignit sa famille à Rouen, puis revint avec elle de Châtillon. En 1794, il servit utilement son père par son adresse et son courage, en retardant son arrestation. Incarcéré bientôt lui-même, à *cause*, était-il dit dans le mandat d'arrêt, *de l'union qui régnait dans toute la famille et qui devait impliquer la complicité des enfants avec un père traduit devant le tribunal révolutionnaire*, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor. Il avait épousé mademoiselle de Guiche, dont il n'a point laissé d'enfants. En 1814, il fut chargé de porter à Louis XVIII le décret de son rappel et de celui de sa famille; et il remit ce décret à Calais entre les mains du roi lui-même. Il entra ensuite, avec le grade d'officier supérieur, dans les chevau-légers de la garde. Après la suppression de ce corps, en 1815, il fut employé comme colonel dans la première division militaire, où il remplit par intérim, à Versailles et à Orléans, les fonctions des généraux absents. Il fit la campagne d'Espagne, en 1823, comme chef d'état-major de la division de dragons du premier corps. Chef d'état-major au camp de Lunéville, en 1827 et 1828, il fit encore preuve de zèle et de capacité. Il se soumit à toutes les conséquences de la révolution de 1830, et fut créé pair de France en 1832. Simple, doux et affectueux, le comte Henri de Chastenay fut chéri de tous ceux qui le connurent. En lui finit la maison de Chastenay. — *Victorine* DE CHASTENAY, sa sœur, née vers 1770, ancienne chanoinesse, distinguée par ses talents en musique, est connue dans les lettres par plusieurs ouvrages et traductions estimés : 1° *les Mystères d'Udolphe*, trad. de l'anglais d'Anne Radcliff, Paris, 1797, 4 vol. in-12 ou 6 vol. in-18; ibid., 1808, édition revue par Desprez, et 1819, même format. Ce roman passe pour un des chefs-

d'œuvre du genre, et, au jugement de Chénier (*Tableau historique de la littérature française*), madame V. de Chastenay n'en a pas affaibli les sombres beautés. 2° *Calendrier de Flore, ou Etude de fleurs d'après nature*, Paris, an 10 (1802) et 1804, 2 vol. in-8°. 3° *Du Génie des peuples anciens, ou Tableau du développement de l'esprit humain chez les peuples anciens*, ibid., 1808, 4 vol. in-8°. 4° *Les Chevaliers normands en Italie et en Sicile, et Considérations générales sur l'histoire de la chevalerie, et particulièrement sur celle de la chevalerie en France*, Paris, 1816, in-8°. P—J—T.

CHASTILLON (HUGUES DE), de l'ancienne et illustre maison de Châtillon-sur-Marne (ainsi appelée de la petite ville de ce nom, entre Épernay et Château-Thierry), était, en 1227, comte de St-Pol et de Blois. Yolande, sa nièce, épousa Archambaud de Bourbon, le jeune, 9e du nom, fils d'Archambaud VIII, seigneur de Bourbon, et d'une fille de Dreux de Mello, connétable de France. La fille puinée d'Archambaud IX et d'Yolande de Chastillon fut alliée à Jean, frère d'Eudes de Bourgogne; Béatrix, leur fille, épousa Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de St. Louis, et tige de la maison de Bourbon. — *Renaud* DE CHASTILLON, prince d'Antioche, par sa femme, Constance, héritière d'Antioche, et nièce de Mélisende, reine de Jérusalem, suivit Louis le Jeune à la terre sainte, s'y couvrit de gloire, et fut tué par Saladin, qui le regardait comme le plus redoutable de ses ennemis. — *Jean* DE CHASTILLON, comte de Chartres et de Blois, reçut, en 1271, de Philippe III, dit le Hardi, le titre glorieux de garde, tuteur et défenseur de ses enfants et de l'État. Sa fille épousa, en 1272, Pierre de France, comte d'Alençon, cinquième fils du roi St. Louis. D. L. C.

CHASTILLON (GAUCHER IV DE), 1er comte de Porcéan, naquit en 1250. Il était fils de Hugues II, seigneur de Châtillon, de Crecy, etc., et de Isabeau de Villehardoin. Après avoir passé par tous les grades de la milice, il fut créé connétable de Champagne, en 1286, et commanda les troupes de cette province partout où elles se trouvèrent. Il rendit au roi un service des plus signalés, en mettant en fuite l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre, qui était entré en Champagne en 1291. Il se battit en héros à la funeste journée de Courtrai, le 11 juillet 1302. Sa valeur et son expérience fixèrent le choix de Philippe le Bel, qui lui remit de sa propre main l'épée de connétable, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette bataille. Le roi lui donna aussi la terre de Château-Porcéan, qu'il érigea en comté en 1303. Sa prudence et son courage n'éclatèrent pas moins au combat de Mons-en-Puelle, le 18 août 1304, et contribuèrent beaucoup à la victoire que ce prince remporta sur les Flamands. Les ennemis avaient pénétré jusqu'à la tente du roi; tout était en désordre, tout était perdu, si Chastillon ne fût arrivé avec la gendarmerie; il dégagea le roi, renversa les Flamands, et les mit en fuite. Il fit couronner roi de Navarre, à Pampelune, en 1307, Louis, fils aîné de Philippe le Bel, et depuis roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *le Hutin*. Ce prince lui confia alors les affaires les plus importantes. Gaucher de Chastillon assista au sacre de Philippe le Long, et à celui de Charles le Bel, qui le choisit, en 1324, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa comme commissaire, au nom du roi, les traités de paix faits avec l'Angleterre en 1325 et 1326; il commanda l'armée française à la bataille de Mont Cassel, en 1328, où les ennemis furent entièrement défaits, et il mourut l'année suivante. D. L. C.

CHASTILLON (ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, duc DE), né en 1690, et l'un des descendants des précédents. Colonel d'un régiment de dragons de son nom en 1705, il obtint, en 1713, le grand bailliage et la préfecture royale d'Haguenau, érigés en fief masculin pour lui et ses enfants mâles. On le créa successivement inspecteur général de la cavalerie, commissaire général, et mestre de camp général de cette arme, maréchal de camp en 1719, et chevalier des ordres du roi en 1731. Employé à l'armée d'Italie en 1733 et 1734, il combattit à Parme, fut créé lieutenant général, et, commandant la cavalerie à la bataille de Guastalla, chargea deux fois celle des ennemis, la repoussa, et, en la poursuivant, fut dangereusement blessé à la jambe d'un coup de fusil. Ses vertus et la haute estime dont il jouissait à la cour le firent choisir, en 1735, pour être gouverneur du dauphin, fils de Louis XV. Il fut créé duc et pair en 1736, et lieutenant général au gouvernement de Bretagne en 1739. Il conduisit le dauphin à Metz, lors de la maladie du roi, et fut exilé peu après. On prétexta que c'était pour avoir amené le jeune prince sans la permission du roi, qui ne pouvait la donner, puisqu'il était mourant; mais les conseils qu'il donna à son élève, dans le moment où il crut qu'il allait monter sur le trône, furent la véritable et l'honorable cause de sa disgrâce. Il revint de son exil en 1747; mais il ne parut plus à la cour, et mourut en 1754. — *Louis Gaucher* DE CHASTILLON, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il avait épousé, en 1756, Adrienne-Émilie de la Vallière. Il est mort en 1762, et n'a laissé que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille. La maison de Chastillon-sur-Marne, dont André Duchesne a écrit l'histoire (1621, in-fol.), a eu six alliances avec celle de France, une avec la maison d'Autriche, et une avec celle de Jérusalem. — *Eudes* DE CHASTILLON, de la même famille, fut le second des papes français, sous le nom d'Urbain II, en 1088. (*Voy.* URBAIN.) D. L. C.

CHASTILLON (CLAUDE DE) (1), l'un des meilleurs ingénieurs que la France ait produits, naquit à Châlons-sur-Marne, en 1547, d'une honnête famille fort considérée dans le pays. Bien jeune encore, il étudia avec ardeur le dessin et la géométrie. Entraîné par une vocation prononcée, il fit des

(1) On a consacré, dans la première édition de la *Biographie universelle*, un article de quelques lignes seulement à ce célèbre ingénieur qu'on appelle par erreur *Nicolas de Châtillon*. La même erreur est commise par la *Biographie générale des hommes célèbres morts et vivants*, Paris, 1836, in-8°. C'est à une notice archéologique, insérée par M. Grouet dans l'*Écho du Monde savant*, que nous avons emprunté ce que nous rapportons de Chastillon.

progrès rapides dans ces deux sciences. A ce goût pour le dessin venait se joindre un penchant irrésistible pour les voyages et les excursions lointaines. Ses parents lui firent quelques reproches de sa vie un peu nomade. Ils ne comprenaient pas l'instruction solide et variée que le jeune dessinateur recueillait de ses pérégrinations fréquentes; manquant de perspicacité, ils prirent pour du vagabondage ses études d'après nature, entreprises presque toujours à pied et l'escarcelle ordinairement légère. De même que Jacques Callot, Salvator Rosa et tant d'autres, le jeune Chastillon, dominé par sa passion pour l'art, fit peu d'attention à ces remontrances un peu dures; enfin lassé de ces persécutions continuelles, un beau jour il s'enfuit de la maison paternelle sans mot dire. Plus heureux que Callot, il ne s'enrôla pas comme lui dans une troupe de bohémiens pour errer de ville en ville, mais il s'estima fort heureux en acceptant une modeste place chez un architecte ingénieur qui l'envoya en tournée. Son talent grandit avec l'âge; plusieurs plans habilement conçus, et quelques créations importantes, l'ayant fait remarquer à la cour de Henri IV, il fut nommé *topographe du Roy* en 1580 (1). « Rien ne réussit comme le succès, » a dit un spirituel auteur. Nous pensons qu'il est inutile de dire que les parents de Chastillon et ses amis, qui l'avaient abandonné et avaient rompu toute relation avec lui aux jours de l'adversité, s'empressèrent de se réconcilier avec lui quand son mérite fut enfin révélé au public. La France était alors en proie à la guerre civile; les dissensions intestines qui désolèrent notre patrie pendant la seconde moitié du 16e siècle fournirent au burin fécond de l'artiste champenois un grand nombre d'épisodes variés. On ne voit dans ses croquis de cette époque que siéges, batailles rangées, charges nocturnes, etc. Satisfait de son nouvel emploi, il visita successivement la France, la Savoie, la Suisse et une partie de l'Italie. Naturellement brave et doué de cette courageuse persévérance qui caractérise le véritable artiste, l'intrépide Chastillon bravait le sifflement des balles et le feu de la mitraille pour esquisser un plan de campagne. Cela ne rappelle-t-il pas le célèbre peintre de marines, Joseph Vernet, qui se fit attacher au sommet d'un mât, en 1745, pour contempler l'horreur majestueuse d'une tempête? La descendance de Chastillon fut une génération d'artistes comme celle de Joseph Vernet. Louis de Chastillon, né à Ste-Menehould (Marne), graveur de l'Académie des sciences, sous Louis XV, descendait de l'ingénieur chalonnais. Hugues et Bernard Picard, célèbres graveurs du 17e siècle, étaient aussi ses parents par alliance. Enfin nous avons vu, dit M. Ch. Grouet, auquel nous empruntons ces détails tout à fait neufs sur Chastillon, au dépôt des archives de la préfecture de la Marne, un procès-verbal dressé en 1662 pour constater l'incendie de la cathédrale de Châlons, qui est revêtu de la signature d'un *Chastillon, gouverneur des forti- « fications de Champaigne et de Picardie*. La bibliothèque royale (section des estampes) conserve précieusement la collection complète de Claude de Chastillon (1). On y trouve encore quelques vues de Suisse, d'Italie et de Savoie, dont les épreuves sont fort belles. Le défaut le plus saillant de la topographie de Chastillon, c'est le manque de perspective; des plans dessinés et enluminés par lui ont de l'analogie avec les peintures chinoises. Le sentiment de la perspective considéré comme art y est au même degré que dans les dessins de plusieurs vieux maîtres sur bois, des écoles de Flandre et d'Allemagne avant le 16e siècle. Par une singularité inexplicable, il a l'air de ne pas voir d'ombre sur les corps, car il n'en exprime jamais, pas même les ombres portées. Il existe dans les paysages cités plus haut, à part le mérite du mouvement et de la physionomie des lieux, celui d'une finesse et d'une naïveté de détails qui attestent la patience et l'esprit observateur de l'artiste. Sans doute c'est avec raison que l'école moderne a proscrit cette exactitude minutieuse qui, loin d'ajouter à la beauté d'un ouvrage, lui donne au contraire de la sécheresse; aussi ne mentionne-t-on pas cette imitation naïve et consciencieuse comme un modèle à suivre, mais on aime à y reconnaître cet amour de l'exactitude scrupuleuse qui caractérise le talent du topographe de Henri IV. Les premiers plans qu'il grava, datés de 1589, portent le millésime de 1615; et on sait qu'il mourut l'année suivante, à l'âge de 69 ans. On grava sur ses plans les noms des éditeurs; ce sont : Jean Boisseau, J. Poinsart, F. Briot et J. Deweert. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la topographie et de l'histoire de l'art en France, qu'un antiquaire eût la patience de faire le relevé des plans des villes, châteaux et bourgs de chaque province qui sont épars dans l'œuvre de Claude de Chastillon. Ce relevé donnerait ainsi une statistique à peu près complète de la France monumentale au 16e siècle. M. Ch. Grouet a essayé de faire ce relevé pour le département de la Marne seulement; nous le donnons ci-après en note (2); le même écrivain a vu

(1) On lit dans la *Briève Chronologie ou sommaire des temps*, par P.-D. Gaillard, advocat en la cour (Paris, Jean Houzé, 1610, in-18), p. 134 : « Le roy faict entreprinse sur Chartres et s'en rend « maistre à l'aide du sieur de Chastillon, lequel y monstra sa valeur « et industrie. »

(1) Voici le titre de ce recueil, dont la rareté est le moindre mérite : *Topographie françoise, ou Représentation de plusieurs villes, bourgs, châteaux, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du royaume de France, sur les dessins de deffunct Claude Chastillon, ingénieur du roi*, Paris, chez Jean, enlumineur de la reine, avec privilége de quarante ans, 1618, 1 vol. On doit regretter que ce curieux ouvrage ne soit pas suivi ou précédé d'un texte explicatif des lettres initiales de renvoi que l'on aperçoit sur les monuments; cette légende nous serait d'un grand secours aujourd'hui pour connaître leurs noms. Il résulte des savantes investigations de MM. Van Praet et Louis Pâris *que cette légende indicative n'a jamais été imprimée.*

(2) « L'ancienne ville de Chaalons en Champaigne; le faubourg de « Marne fortifié de neuf, depuis le 2 octobre jusqu'au 30 novembre « 1615, par extrême diligence; Chaalons en Champaigne; Reims; le « vieil chasteau de Reims ruiné; le château de Versenay-les-Reims « basti nouvellement; la ville d'Esparnay, camp des Romains près « de Chaalons; Montmirail; ancienne porte de Montmirail, chasteau « de Montmort (2 vues); la petite ville de Sézanne en Brie, la baron-

récemment (il écrivait en 1842) à la bibliothèque de Reims un vieux plan autographe fort peu connu du pont de Rouen, fait par Claude de Chastillon en 1608, qu'il juge digne de fixer à plus d'un titre l'attention des connaisseurs, bien qu'aucun auteur ancien ou moderne n'en fasse mention et qu'il soit resté inédit jusqu'à ce jour. Les historiens qui s'occupent de recherches sur les monuments de la capitale de la haute Normandie devraient, ajoute M. Grouet, le consulter avec intérêt; ce sera pour eux un guide fort utile. Il est dessiné à la plume sur papier fort épais, lavé à la gouache et divisé perpendiculairement par un trait noir en cinq compartiments bien distincts dont notre auteur donne les titres et la description Le rédacteur de l'article CHATILLON dans la 1re édition de la *Biographie universelle* prétend que ce fut d'après les dessins de cet habile ingénieur et sous sa conduite que le plan de la Place-Royale a été exécuté; et que le Pont-Neuf peut être mis au nombre de ses ouvrages, puisque Chastillon eut la gloire de le terminer et qu'il était à peine commencé lorsqu'il fut chargé des travaux. Malgré les détails entièrement nouveaux que M. Grouet nous fournit sur Chastillon, il a la modestie de considérer la biographie de ce remarquable artiste comme n'ayant jamais été écrite, et il exprime le désir que M. le préfet de la Marne, qui s'occupe de recherches utiles sur l'histoire de son département, fasse publier les documents précieux et inédits enfouis au dépôt des archives; ils jetteront, suivant lui, un jour tout nouveau sur la vie de Chastillon. D—z—s.

CHATEAU (GUILLAUME), graveur, né à Orléans en 1633, étudia à Paris les principes du dessin, et fit le voyage d'Italie comme amateur. S'étant lié à Rome avec Frédéric Greuter, il devint tellement passionné pour la gravure, qu'il y fit en peu de temps des progrès rapides. Après avoir parcouru une grande partie de l'Italie, et y avoir exécuté avec succès divers portraits des souverains pontifes, il revint à Paris, où ses talents lui méritèrent la protection du ministre Colbert, et une place à l'académie de peinture. Les principaux ouvrages de Château sont: une *Assomption de la Vierge*, pour le recueil du cabinet du roi, d'après Annibal Carrache; la *Manne du désert*, d'après le Poussin; la *Guérison des aveugles de Jéricho*; le *Ravissement de St. Paul*; le *Jeune Pyrrhus soustrait aux recherches des Molosses*, ainsi que la *Mort de Germanicus*, d'après le même. On a de lui encore différentes pièces, d'après les tableaux de Raphaël, du Corrége, de l'Albane, de Ciroféri, de Carle Maratte, et autres grands maîtres. Château mourut à Paris en 1683. Les estampes qu'il a gravées en Italie sont signées *Castelli*. — Un autre *Nicolas* CHATEAU, aussi graveur, vivait au commencement du 18e siècle; il n'a laissé aucun ouvrage remarquable. P—E.

CHATEAUBRIANT (FRANÇOISE DE FOIX, comtesse DE), fille de Phébus de Foix, naquit vers 1475. On connaît l'ancienneté et l'éclat de la maison de Foix; on sait que la couronne de Navarre passa de cette maison à celle d'Albret, qui la transmit à la maison de Bourbon. Françoise de Foix fut mariée très-jeune à Jean de Laval Montmorenci, seigneur de Chateaubriant. Jusqu'au règne de François Ier, on avait vu peu de femmes à la cour; mais ce prince, qui aimait le faste et la galanterie, prétendait qu'une cour sans dames « était une année sans printemps, « et un printemps sans roses. » Il chercha donc à y attirer les femmes les plus séduisantes de la France. La beauté de madame de Chateaubriant, ensevelie jusque-là dans un vieux château au fond de la Bretagne, était pourtant connue à la cour. Le roi engagea son mari à l'y amener. On prétend que le comte différa d'obéir autant qu'il lui fut possible; qu'il avait fait faire deux bagues parfaitement semblables; que, laissant, l'une à la comtesse, il lui avait défendu de quitter sa retraite, si la lettre par laquelle il la mandait n'était point accompagnée de l'autre bague, et que pour plaire au monarque, on eut l'adresse de dérober la bague à l'époux soupçonneux, par le moyen d'un domestique auquel il avait confié son secret; que la comtesse arriva à la cour malgré son mari. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il paraît certain que madame de Chateaubriant vint à la cour, et qu'après une assez longue résistance, elle céda à la passion qu'elle avait inspirée au roi. François Ier ayant été fait prisonnier devant Pavie, en 1525, madame de Chateaubriant resta exposée à la haine de la régente et à la vengeance de son mari. On prétend encore, car tout est conjectural dans l'histoire de cette dame, que, forcée de se réfugier à Chateaubriant, le comte la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et qu'au bout de six mois il forma des projets contre sa vie. Varillas, et Sauval qui l'a copié, disent qu'il lui fit ouvrir les veines. C'est là, sans doute, un de ces contes dont les historiens romanciers ont rempli leurs ouvrages. Chateaubriant était jaloux, mais sa conduite pendant la faveur de sa femme prouve qu'il avait de l'honneur. Suivant Sauval, il assassina sa femme aussitôt que François l'eut abandonnée pour se livrer à de nouvelles amours. Cependant, elle vivait encore en 1536. Elle revint à la cour après la délivrance de François Ier. De nouveaux chagrins l'y attendaient. Mademoiselle d'Heilly, depuis duchesse d'Étampes, lui enleva le cœur du roi. Brantôme donne des détails curieux sur cette rupture. Le roi ayant fait demander à madame de Chateaubriant les joyaux qu'il lui avait donnés, et sur lesquels on avait gravé des devises amoureuses composées par la reine de Navarre, la comtesse eut le temps de les faire fondre, et, s'adressant ensuite au gentilhomme chargé des ordres de François Ier, elle lui dit: « Portez cela au roi, et dites-lui que, puisqu'il « lui a plu me révoquer ce qu'il m'avait donné

« nie de Baye; Bisseuil; le magnifique et somptueux bastiment de la « baronnie de Chapelaines et paisage Puchain en Champagne; les « vestiges de l'antique ville et fort chatel de Mont-Aymé; le chasteau de Villemannil près Charbarti modernement; la ville et chasteau de Ste-Menehould (2 plans); le chasteau des viscontes « d'Estoges: la petite ville et chasteau de Dormans, le chasteau de « de Villery, petite ville et comte de Vertus; Victry-le-François, la « petite ville et chasteau de Victry en Pertois; Mareuil-sur-Aï, le « chasteau et fort de M.; le chasteau de Boursau, le bourcq et très-« antique chasteau de Chastillon-sur-Marne; le chasteau de l'an-« cienne baronnie de Conflans près Châlons; le bourg d'Aï. »

« si libéralement, je le lui rends et je le lui « renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, « je les ai si bien empreintes et colloquées en ma « pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu « souffrir que personne en disposât, en jouît, et en « eût du plaisir que moi-même. » Le roi, qui ne voulait que les devises, lui renvoya les lingots. La comtesse lutta quelque temps contre la nouvelle favorite, et se servit de sa faveur mourante pour avancer et soutenir ses frères, dont l'un était le fameux maréchal de Lautrec. Ils firent, dans la campagne d'Italie, plusieurs fautes que madame de Chateaubriant sut leur faire pardonner. Elle mourut le 16 octobre 1537. Son mari, qui fut soupçonné d'avoir contribué à sa mort, lui fit néanmoins élever dans l'église des Mathurins de Chateaubriant un tombeau décoré de sa statue et d'une épitaphe qu'on trouve dans le recueil des poésies de Marot, dont le comte était protecteur zélé. On a cru devoir présenter sous la forme du doute la liaison de madame de Chateaubriant avec François Ier, parce que plusieurs auteurs l'ont niée. Varillas, Bayle, Moréri, Hévin ont beaucoup discuté ce point d'histoire, sans l'éclaircir. Lesconvel a donné, sous le titre de *la Comtesse de Chateaubriant, ou les Effets de la jalousie*, Paris, 1695, in-12, un roman qui a été quelquefois attribué faussement à madame Murat. (*Voy.* LESCONVEL.) Un autre roman historique intitulé : *François Ier et madame de Chateaubriant*, Paris, 1816, 2 vol. in-12, est l'ouvrage de mademoiselle Gottis. Il a eu deux éditions successives. B—Y.

CHATEAUBRUN (JEAN-BAPTISTE VIVIEN DE), de l'Académie française, né à Angoulême, en 1686, donna en 1714 une tragédie de *Mahomet* II, qui eut et méritait peu de succès. Elle fut imprimée l'année suivante, in-12. Pour ne point déplaire au duc d'Orléans, prince dévot, auquel il était attaché en qualité de maître d'hôtel ordinaire, et aussi pour n'être point soupçonné de consacrer aux lettres un temps qu'il devait à ses divers emplois dans les affaires étrangères et auprès du ministre de la guerre d'Argenson, il s'abstint courageusement, pendant quarante ans, de faire paraître sur les théâtres les pièces qu'il avait composées dans le secret. Ces pièces étaient toutes imitées des tragiques grecs et latins, dont il faisait une étude continuelle. Le duc d'Orléans étant mort, Châteaubrun, âgé de soixante-huit ans, donna *les Troyennes*, tragédie en 5 actes (imprimée, Paris, 1756, in-12), qui réussit, et est restée au théâtre. « Jamais, dit Laharpe, on n'a mieux appliqué « ce vers de Boileau :

Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière ;

« mais il y a quelques situations touchantes, et le « style, quoique faible en général, offre des mor- « ceaux de sentiment, et n'est pas dénué de naturel « et de pureté. » Mademoiselle Clairon dans le rôle de Cassandre, et surtout mademoiselle Gaussin dans celui d'Andromaque, contribuèrent beaucoup au succès. On s'est longtemps souvenu de l'impression que faisait celle-ci en disant à Ulysse:

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici ?

C'est au moment où Ulysse entoure de troupes le tombeau d'Hector, dans lequel est caché Astyanax. Les *Troyennes* furent suivies de *Philoctète* (1755, et réimprimé en 1756, in-12), et d'*Astyanax* (1756). *Philoctète* eut quelque apparence de réussite; mais on fut justement choqué de voir la simplicité sévère du sujet défigurée par l'amour de Pyrrhus, ce jeune héros totalement éclipsé par Ulysse. *Astyanax* n'eut qu'une représentation, et ne fut pas même imprimé. L'auteur avait encore fait deux autres tragédies, *Antigone* et *Ajax* ; mais les ayant laissées dans un tiroir qui ne fermait pas, son valet en enveloppa des côtelettes de veau. Il prit cette petite disgrâce en philosophe plutôt qu'en poëte. Chateaubrun mourut à Paris, le 16 février 1775, âgé de 89 ans. Il avait été reçu à l'Académie française en 1753, à soixante-sept ans. A la réception de son successeur, de justes éloges furent donnés par Buffon au talent du défunt, et surtout à son caractère. Châteaubrun n'avait aucune fortune; il ne subsistait que d'une pension de 2,000 écus que lui faisait le duc d'Orléans, dont il avait été sous-précepteur. Cependant il fit un testament par lequel il laissait à chacune de ses deux nièces une rente de 500 livres, et une de 300 livres à chacun de ses deux domestiques. Il ajoutait : « Je prie monseigneur le duc « d'Orléans de vouloir bien se charger desdites ren- « tes, et je lis dans son cœur qu'il daignera me don- « ner encore après ma mort cette marque de ses « bontés. » Le prince ne trompa point les espérances du testateur; mais il y ajouta 1,200 livres pour chacune de ses nièces. Les meilleures pièces de Châteaubrun ont été imprimées avec celles de Guimard de la Touche, sous le titre d'*OEuvres choisies*, Paris, Didot, 1814, édition stéréotype. A—G—R.

CHATEAUFORT (le marquis DE). *Voyez* BOYSEAU.

CHATEAUNEUF (RENÉE DE RIEUX, dite *la belle*), d'une maison illustre de Bretagne, naquit vers l'an 1550. Placée comme fille d'honneur près de la reine Catherine de Médicis, elle inspira une vive passion au duc d'Anjou, depuis Henri III. Elle était si belle, que ce fut pendant longtemps l'usage à la cour de dire, lorsqu'on voulait louer une belle personne, « qu'elle avait quelque chose de l'air de ma- « demoiselle de Châteauneuf. » Le roi l'aima plusieurs années, et l'amour qu'elle lui inspira ne céda qu'à celui qu'il ressentit pour la princesse de Condé. Le duc d'Anjou employa la muse de Desportes, surnommé alors *le Tibulle* de la France, pour louer mademoiselle de Châteauneuf. Ce poëte fit pour elle, au nom du prince, un grand nombre de sonnets. Les deux plus jolis sont :

Beaux nœuds crêpés et blonds, nonchalamment épars,

et celui qui commence par ce vers :

Cheveux, présent fatal de ma douce ennemie.

Lorsque Henri III, devenu roi de France, épousa la princesse Louise de Lorraine-Vaudemont, il voulut marier la belle Châteauneuf au comte de Brienne, cadet de la maison de Luxembourg ; mais celui-ci refusa et quitta la cour, plutôt que de contracter une

alliance que les mœurs de mademoiselle de Châteauneuf rendaient peu honorable. La favorite lutta longtemps contre les charmes de la reine; mais ayant été assez hardie pour la braver dans un bal, le roi se rendit aux prières de Catherine de Médicis sa mère, et envoya à mademoiselle de Châteauneuf l'ordre de se retirer. Le dépit la détermina à épouser un Florentin nommé Antinotti : ce mariage ne fut pas heureux. Mademoiselle de Châteauneuf, ayant surpris son mari dans les bras d'une autre, le tua de sa propre main. L'amour du roi, qui subsistait peut-être encore, la préserva de la punition due à ce crime. Elle épousa depuis Philippe Altovitti, à qui Henri III donna, en faveur de ce mariage, la baronnie de Castellane. Le sort de ce second mari ne fut guère plus heureux que celui de l'autre. Il trempa dans une conspiration formée contre Henri d'Angoulême, grand prieur de France. Cette entreprise avorta; mais le grand prieur, qui en eut connaissance, poignarda Altovitti de sa propre main. Celui-ci, blessé à mort, eut encore la force de plonger son poignard dans le bas-ventre de son ennemi. Altovitti expira peu après, le 16 juin 1586. Depuis cet événement, sa veuve échappe à l'histoire, et l'on ignore la date de sa mort. On croit cependant qu'elle survécut peu au baron de Castellane. B—Y.

CHATEAUNEUF (l'abbé... DE), originaire de Chambéri, passa la plus grande partie de sa vie à Paris, où il mourut en 1709. Il fut parrain de Voltaire, et l'un des derniers amants de Ninon, dont il célébra la mort par une petite pièce de vers insérée, on ne sait pourquoi, dans les œuvres de J.-B. Rousseau. L'abbée de Châteauneuf cultiva la musique, et avait composé un *Dialogue sur la musique des anciens*, Paris, 1725, in-8°, qui fut publié après sa mort par Morabin, avec un avertissement, et qui reparut avec un nouveau frontispice en 1734. Ce petit ouvrage, qu'il paraît avoir composé pour Ninon, est à la fois inexact et superficiel, et fut vivement critiqué par Burette. (*Voy.* ce nom.) C'est, au reste, la seule production connue de l'abbé de Châteauneuf. D. L.

CHATEAUNEUF (L'ÉPINE DE), diplomate français, était cousin de Dumouriez. (*Voy.* ce nom.) Né vers 1753, il annonça de bonne heure des dispositions pour les lettres, et fit d'excellentes études dans les colléges de Paris. Dumouriez s'attacha ce jeune homme à sa sortie des écoles; et le trouvant plein d'esprit et d'instruction, l'emmena en Pologne, où il l'accrédita près de la confédération. Il lui avait fait obtenir du duc de Choiseul une sous-lieutenance dans les dragons de Custine. En 1771, Châteauneuf reçut un brevet de capitaine d'infanterie; mais, quoique courageux, il détestait la guerre par philosophie, revint en France peu de temps après Dumouriez, et entra dans la carrière des consulats. Nommé d'abord chancelier de Peyssonnel à Smyrne, il fut ensuite employé, avec le même titre, à Tripolitza, puis chargé par intérim du consulat de la Morée. Il fut, en 1784, nommé consul à Tripoli de Syrie, et en 1787 consul général à Tunis. Pendant son court ministère, Dumouriez, qui n'avait jamais cessé de lui porter le plus vif intérêt, le choisit pour remplacer, comme résident de la France à Genève, Castelnau, qui était l'agent public des princes. (*Voy.* ses *Mémoires*, liv. 3 et 6.) Après la chute du trône, Châteauneuf fut confirmé dans ce poste par le conseil exécutif et accrédité comme agent de la république française; mais ne voulant conserver aucune relation avec les hommes qui venaient de forcer son cousin à s'expatrier, il quitta Genève en 1793; et, après avoir demeuré quelque temps en Hollande, s'établit libraire à Hambourg, où il mourut en 1800. On a de lui : 1° *Idylles de Théocrite mises en vers français, suivies de quelques idylles de Bion, Moschus et autres auteurs plus modernes* Amsterdam, 1794, in-8°. 2° *Paraboles de l'Évangile*, mises en vers français, 1795, in-4°. C'est par erreur que, dans les biographies contemporaines, ces deux ouvrages sont attribués à M. de Châteauneuf, auteur des *Vies des grands capitaines*. W—S.

CHATEAUNEUF-RANDON (le comte ALEXANDRE DE), l'un des révolutionnaires les plus féroces de nos temps, était d'une famille si illustre que le fameux duc de Joyeuse tenait à honneur d'en descendre. En dernier lieu, cette famille, fort déchue de sa grandeur, habitait les montagnes du Gévaudan. Venu jeune à Paris, Châteauneuf-Randon fut recueilli dans la maison du comte d'Artois, qui le nomma un de ses gentilshommes, et lui fit donner un brevet de capitaine de cavalerie. En 1789, il fut nommé par la noblesse de la sénéchaussée de Mende député aux états généraux; et dès les premières séances, il vota avec la minorité de son ordre. Du reste, il se montra rarement à la tribune. Après la session de l'assemblée nationale, il fut élu président de l'administration départementale de la Lozère, et bientôt député de la convention, où il vota la peine de mort contre Louis XVI en ces termes : « ... Les « considérations politiques n'ont été invoquées que « par le fanatisme et la tyrannie... Si quelque am- « bitieux osait attaquer la liberté, je briguerais « l'honneur de lui porter les premiers coups... Je « vote pour la mort de Louis *le dernier*... » Après avoir siégé longtemps sur la crête de la montagne, à côté de Marat et de Robespierre, et après avoir fait partie du terrible comité de sûreté générale, où il signa un grand nombre de proscriptions, Châteauneuf-Randon fut envoyé à Lyon où il supassa par son exaltation les représentants les plus cruels; signala comme modérés même Gauthier et Dubois-Crancé; demanda que la société des jacobins de Paris envoyât quarante de ses membres dans cette ville pour la *régénérer*; enfin il porta avec Couthon le premier coup de marteau pour la démolition de cette malheureuse cité. Sa mission ayant ensuite reçu une plus grande extension, il se rendit dans le département de la Lozère, et fut chargé d'y poursuivre son ancien collègue à l'assemblée constituante, Charrier, qui venait d'y lever l'étendard de la contre-révolution. Châteauneuf-Randon, dirigeant contre lui les troupes conventionnelles, contribua beaucoup à le réduire; il pressa ensuite sa condamnation de tout son pouvoir; et, lorsque l'arrêt de mort eut été

prononcé par le tribunal de Rhodez, ce fut Châteauneuf-Randon qui commanda le cortége destiné à protéger l'exécution. (*Voy.* CHARRIER.) Il prétendit ensuite que les juges avaient manqué à leur devoir en acquittant une partie des accusés, et il demanda la révision du procès, ce qui ne lui fut pas accordé. Rentré dans le sein de la convention nationale, Châteauneuf-Randon continua de s'y montrer un des plus ardents soutiens de la montagne, et il resta même encore fort attaché à ce parti après la chute de Robespierre. Furieux des nouvelles opinions de justice et d'humanité que manifestait alors son collégue Fréron, il le menaça plusieurs fois et voulut l'entraîner dans un duel qui cependant n'eut pas lieu. Accusé bientôt lui-même de terrorisme et de vandalisme par les départements qu'il avait ensanglantés, Châteauneuf-Randon fut près d'être décrété d'accusation, et ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que ce fut Collot-d'Herbois qui le défendit à la tribune. Lorsque la constitution de l'an 3 fut établie, le directoire, qui ne pouvait pas abandonner de tels hommes, mais qui craignait cependant de les mettre trop en évidence, envoya Châteauneuf-Randon dans le département de la Lozère, où il commandait en 1796, puis à l'armée du Rhin avec le grade de général de brigade; il lui donna ensuite le commandement de la place de Mayence; mais, le général en chef Jourdan ayant trouvé mauvais qu'il eût provoqué sans autorisation une levée en masse des habitants de l'Alsace, il fut révoqué, et revint à Paris, où il se trouvait à l'époque du 18 brumaire. Après cette révolution, on le nomma préfet des Alpes-Maritimes; mais sa réputation l'ayant devancé à Nice, il fut si mal reçu par les habitants, que le gouvernement ne put le maintenir dans cet emploi. Châteauneuf-Randon fut rappelé, et rentra dans l'obscurité, où il resta jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu en 1816, au moment où la loi contre les régicides allait le forcer de quitter la France. M—D j.

CHATEAU-REGNAUD (FRANÇOIS-LOUIS DE ROUSSELET, comte DE), vice-amiral et maréchal de France, né en 1637, servit d'abord, en Flandre, à la bataille des Dunes, et aux siéges de Dunkerque et de Berg-St-Vinoc, sous le vicomte de Turenne. Enseigne de vaisseau en 1661, il se signala, en 1664, sur les côtes de Barbarie, à la prise de Gigeri et au combat contre les Mores, où il fut dangereusement blessé. Nommé capitaine en 1672, il combattit avec un seul vaisseau cinq corsaires ennemis, et s'en rendit maître. Chef d'escadre en 1673, commandant deux vaisseaux, il attaqua le jeune Ruyter, contre-amiral de Hollande, qui, sous l'escorte de huit vaisseaux de guerre, conduisait une flotte de cent trente navires. Château-Regnaud en coula huit à fond, et contraignit les autres de relâcher en Angleterre. En 1678, commandant six vaisseaux, il soutint pendant un jour entier les efforts de l'amiral Eversen, dont l'armée était composée de seize vaisseaux de ligne et de neuf brûlots, l'obligea de se retirer en désordre dans le port de Cadix, et de retourner en Hollande sans avoir procuré à la Sicile le secours qui lui était destiné. Il était au combat contre Papachim, vice-amiral d'Espagne, en juin 1688; au bombardement d'Alger, au mois de juillet suivant. Le roi le fit, la même année, lieutenant général des armées navales. Il partit de Brest, le 6 mai 1689, commandant une escadre de vingt-quatre vaisseaux, de deux frégates et de deux brûlots, pour porter des secours au roi d'Angleterre, arriva le 9 entre le cap de Clare et Kinsale, donna la chasse à trois vaisseaux qui étaient de l'avant-garde de la flotte anglaise, et s'avança vers la baie de Bantry pour y faire le débarquement. Les ennemis parurent le 12; Château-Regnaud commanda le corps de bataille, suivit toujours l'amiral anglais, en le combattant, et arriva souvent sur lui. Les Anglais ayant été mis en déroute, il débarqua le secours d'hommes et d'argent en Irlande. Il mit à la voile le 14, découvrit le 16 sept navires hollandais qui venaient de Curaçao; il s'en empara, et rentra le 18, avec sa prise, dans le port de Brest. Il passa en 1690 le détroit de Gibraltar, au milieu de vingt-huit vaisseaux de guerre ennemis, sans être attaqué, quoiqu'il n'eût que six vaisseaux, et, ayant joint à Brest l'armée navale, il eut le commandement de l'avant-garde au combat de Bevesiers, le 10 juillet; il y enveloppa les Hollandais, et fit périr dix-sept vaisseaux de leur avant-garde. Le roi le fit grand'-croix, à la création de l'ordre de St-Louis, en 1693. Il brûla, en 1694, quatre vaisseaux espagnols dans le port des Alfaques, et conduisit cinquante vaisseaux de guerre de Toulon à Brest, malgré quatre-vingts vaisseaux ennemis qui devaient l'empêcher. Nommé capitaine général de l'Océan par Philippe V, roi d'Espagne, en 1701, fait vice-amiral du Levant à la mort du maréchal de Tourville, il passa dans les Indes occidentales pour s'opposer aux irruptions dont les Anglais et les Hollandais les menaçaient. Ayant reconnu, à son arrivée, que les ennemis n'y pouvaient rien entreprendre, il résolut de conduire en Europe la flotte du Mexique; elle partit de la Véra-Crux. Les commandants espagnols n'ayant point voulu aborder dans un port de France, elle relâcha, le 22 septembre 1702, dans le port de Vigo, en Espagne, contre l'avis de Château-Regnaud. Ce port était peu sûr. La flotte des alliés parut le 22 octobre devant Vigo; le duc d'Ormond fit sa descente au midi de la rivière. A la vue de ses grenadiers, les milices espagnoles prirent la fuite; les grenadiers s'emparèrent du fort et du vieux château; la flotte ennemie s'avança vers l'estacade formée par ordre de Château-Regnaud, et la força. Il fit alors mettre le feu aux vaisseaux; on en brûla sept, on fit échouer les autres; les ennemis en prirent six et neuf galions, sur lesquels il y avait encore quelque argent et une assez grande quantité de marchandises. Château-Regnaud, qui connaissait la faiblesse de l'asile que la jalousie avait fait choisir aux Espagnols, avait au moins gagné sur eux qu'on transporterait à Lugo l'argent des galions. (*Voy.* RENAU.) Il fut créé maréchal de France le 14 janvier 1703, et ensuite lieutenant général et commandant de la province de Bretagne, où il commanda jusqu'à

sa mort, arrivée le 15 novembre 1716. L'abbé de St-Pierre dit que c'était un esprit médiocre, mais un guerrier courageux, entreprenant et heureux. D. L. C.

CHATEAUROUX (MARIE-ANNE, duchesse DE), de l'illustre maison de Nesle, épousa en 1734 le marquis de la Tournelle. Veuve à l'âge de vingt-trois ans, elle fut accueillie par la duchesse de Mazarin, sa tante. Elle perdit bientôt cet appui. Ses deux sœurs, mesdames de Vintimille et de Mailly, avaient successivement régné sur le cœur de Louis XV. Madame de la Tournelle, jeune, belle et spirituelle, crut pouvoir le captiver à son tour, et ne tarda pas à lui inspirer une vive passion. Plus ambitieuse que tendre, elle eut assez d'adresse et de fermeté pour retarder l'instant de sa défaite et en dicter elle-même les conditions ; elle exigea avant tout le renvoi de madame de Mailly sa sœur, et se fit nommer dame du palais de la reine. Bientôt elle eut un parti à la tête duquel fut le duc de Richelieu ; en vain le cardinal de Fleury et de Maurepas, qui redoutaient la fermeté de son caractère, s'opposèrent-ils à son élévation : madame de la Tournelle fut nommée duchesse de Châteauroux, et reçut du roi le brevet d'une pension de 80,000 liv. de rente. Déclarée favorite, elle resta toujours maîtresse de sa conduite avec le roi, et l'on peut juger, par le passage suivant d'une de ses lettres au duc de Richelieu, combien elle était assurée de son pouvoir sur lui : « J'ai bien « entendu gratter hier à ma porte; mais le roi s'est « retiré quand il a vu que je restais dans mon lit et « que je feignais de ne pas l'entendre. Il faut qu'il « s'y accoutume. » Douée d'une âme forte et élevée, madame de Châteauroux voulut faire excuser son titre de favorite par la manière dont elle usait de son ascendant sur l'esprit du roi. Jalouse de contribuer à la gloire de son amant, ce fut elle qui arracha Louis XV aux délices d'une cour voluptueuse, le décida à se mettre à la tête de ses armées en Flandre, et le traîna en Alsace pour arrêter les progrès de l'ennemi. Tout le monde sait que Louis XV tomba malade à Metz, le 4 août 1744 ; en peu de jours on désespéra de sa vie, et, près de recevoir l'extrême-onction, il fut obligé de consentir au renvoi de madame de Châteauroux. Malgré sa douleur, elle reçut cet ordre avec fermeté. Il fallait partir à l'instant; mais elle se trouva dans un cruel embarras. Cette femme qui, deux jours auparavant, voyait toute la France à ses pieds, n'avait pas même une voiture. Enfin le maréchal de Belle-Isle, plus adroit ou plus hardi que les autres courtisans, lui donna la sienne. A peine fut-elle hors de la ville, que la populace l'assaillit d'injures et de menaces effrayantes. Les paysans la suivaient dans la campagne, et se transmettaient l'emploi de la maudire et de l'outrager. Elle traversa ainsi quatre-vingts lieues de pays, et vint se cacher à Paris, pour y attendre des nouvelles du roi. Le monarque guérit, et le duc de Richelieu, qui n'avait point abandonné madame de Châteauroux dans sa disgrâce, ménagea un rapprochement entre elle et le roi ; elle fut rappelée à la cour après quatre mois d'absence, pendant lesquels le roi, suivant encore l'impulsion qu'elle lui avait donnée, était allé en personne diriger le siége de Fribourg. La duchesse retrouva dans le cœur du roi tous les sentiments qu'elle lui avait inspirés avant sa maladie : son triomphe fut complet. Elle avait obtenu la promesse de la place de surintendante de la maison de la dauphine, lorsque la mort vint arrêter cette grande fortune. La duchesse de Châteauroux mourut le 8 décembre 1744. On a cru qu'elle avait été empoisonnée, mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve. Quand on la compare aux autres maîtresses qui lui ont succédé, on est porté à l'excuser et à regretter sa mort prématurée ; elle avait de l'énergie, de la grandeur dans l'âme ; et si l'ambition lui avait fait désirer la place de favorite, des sentiments plus nobles lui inspirèrent le désir de coopérer à la gloire de son pays. On a publié (Paris, 1806, 2 vol. in-12) la *Correspondance inédite de madame de Châteauroux avec le duc de Richelieu, le marquis de Belle-Isle*, etc., précédée d'une notice sur sa vie, par madame Gacon-Dufour. B—Y.

CHATEIGNERAIE (FRANÇOIS DE VIVONNE, seigneur DE LA), fils puîné d'André de Vivonne, grand sénéchal de Poitou, naquit en 1520. Le roi François Ier fut son parrain. Il le fit élever, dès l'âge de dix ans, au nombre de ses enfants d'honneur, et l'appelait ordinairement son filleul. Ce jeune seigneur, doué d'une force et d'une adresse extraordinaires, se rendit bientôt habile à tous les exercices du corps ; il excellait à la lutte et à l'escrime. Sa dextérité et sa vigueur étaient telles qu'il saisissait un taureau par les cornes et l'arrêtait; à la lutte, il n'y avait pas d'homme si robuste qu'il ne portât par terre; enfin, dans les tournois ou les joutes, on le voyait, à pleine course de cheval, jeter et reprendre sa lance en l'air jusqu'à trois fois, et le plus souvent n'en pas moins rencontrer la bague. Le roi l'admettait à toutes ses parties, et disait, au rapport de Brantôme, dont la Châteigneraie était l'oncle : « Nous sommes quatre « gentilshommes de la Guienne, Châteigneraie, Sansac, Essé et moi, qui courons à tous venants. » Brave, brillant et magnifique, la Châteigneraie abusait de sa faveur, de ses succès et de son adresse, et montrait une insultante présomption. « Il n'avait « que cela de mauvais, dit Brantôme lui-même, « qu'il étoit trop haut à la main et querelleux. » Il fallait que son oncle portât ces défauts à l'extrême, pour que cet historien courtisan, qui dit rarement du mal de ses hommes ou de ses dames illustres, reconnût une ombre dans le tableau flatté qu'il a laissé de son noble parent. Il n'en est pas moins vrai que la Châteigneraie avait une si haute réputation de bravoure que l'on disait à la cour de François Ier :

> Châteigneraie, Vieilleville et Bourdillon.
> Sont les trois hardis compagnons.

Une aussi brillante renommée était appuyée sur des faits, et méritée par une suite d'actions valeureuses. Il s'était distingué, dès 1543, à l'assaut de Coni, où il se signala comme volontaire, et où il fut blessé au bras, accident dont il se ressentit toujours, et qui,

dans son fameux duel, contribua à sa mort. Le dauphin, depuis Henri II, prit la Châteigneraie en amitié, et lui donna son guidon au ravitaillement de Landrecies. Il fut encore blessé dans cette occasion, ainsi qu'au ravitaillement de Thérouanne; enfin, en 1544, il combattit avec autant de gloire que de valeur à la journée de Cérisoles. Tel était la Châteigneraie, lorsque, sur la fin du règne de François Ier, commença la scandaleuse affaire qui rendit sa mort plus célèbre que ne l'avait été sa vie. Gui de Chabot Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Étampes, partageait avec la Châteigneraie la faveur de Henri II. Il paraît qu'il eut la légèreté de parler à ce prince des bontés que madame de Jarnac, sa belle-mère, avait pour lui, en termes assez équivoques pour prêter aux interprétations malignes, ajoutant « qu'il « en tiroit ce qu'il voulait de moyens pour paroître « à la cour. » (*Voy.* les *Mémoires* de Vieilleville.) Le dauphin eut l'indiscrétion de divulguer l'étrange confidence que Jarnac avait eu l'imprudence de lui faire. La faction de la sénéchale, Diane de Poitiers, toute-puissante à la cour du dauphin et rivale de la faction de la duchesse d'Étampes, recueillit et accrédita ce bruit injurieux, dans l'espérance qu'en déshonorant Jarnac, elle ôterait son appui à la duchesse sa belle-sœur. Celle-ci demanda au roi François Ier, et au nom de son beau-frère, la punition des auteurs de bruits aussi calomnieux. Le roi ordonna la recherche la plus sévère, et les perquisitions remontèrent jusqu'à la cour du dauphin. Ce prince était déjà mal avec son père pour avoir sollicité le retour du connétable; il était à craindre que le ressentiment du monarque ne s'accrût en apprenant que son fils lui-même était le premier auteur du scandale : la Châteigneraie, pour faire sa cour au dauphin, prit sur son compte la faute, à ses risques et périls, et soutint publiquement que c'était à lui que Jarnac avait fait l'odieuse confidence qui faisait la nouvelle de toute la cour. Jarnac envoya un cartel à la Châteigneraie; mais le roi, tant qu'il vécut, leur refusa le combat. En 1547, à la mort de François Ier, Jarnac demanda à Henri II la permission de combattre la Châteigneraie, et le prince l'accorda, dans la confiance que tout l'avantage serait du côté de son favori, « estant la Châteigneraie, disent les *Mé-* « *moires* de Vieilleville, homme fort adroit aux « armes, de courage invincible, et qui avoit fait « mille preuves et mille hasards de sa valeur; et « Jarnac non, qui fesoit plus grande profession de « courtisan et dameret à se curieusement vestir, que « des armes et de guerrier. » Cette cause secrète du motif de la Châteigneraie à intervenir dans une querelle qui ne le regardait pas d'abord explique la persévérance et la solennité avec lesquelles il repoussa les démentis que lui donna son adversaire. Excepté Brantôme, tout le monde lui donna tort. « S'il m'eust voulu croire et cinq ou six de ses amis, « dit Montluc, il eust meslé sa furie contre M. de « Jarnac d'autre sorte. » Quoi qu'il en soit, le combat si célèbre eut lieu en présence de toute la cour dans le parc du château de St-Germain-en-Laye. Ce fut le premier événement du règne de Henri II, qui commençait, puisque ce prince n'était pas encore sacré. Les esprits superstitieux ont remarqué qu'un combat avait signalé son avénement au trône, et qu'un simulacre de combat, non moins sanglant ni moins funeste, termina son règne et sa vie. « Il estoit « quasi soleil coucher premier qu'ils entrassent en « duel. » La Châteigneraie s'avança avec toute la fierté d'un champion sûr de la victoire. Il fut vaincu, au grand étonnement du roi et de toute la cour. Jarnac, d'un revers qui s'appelle encore le *coup de Jarnac*, et est passé en proverbe, lui fendit le jarret, et le fit tomber baigné dans son sang. Jarnac vainqueur conjura la Châteigneraie de vivre, pourvu qu'il lui rendît son honneur. Son rival humilié refusa constamment. Trois fois Jarnac se mit à genoux devant le roi pour le supplier de sauver la Châteigneraie : le prince étonné, affligé, mais attendri, consentit enfin, et dit au vainqueur : « Vous avez « combattu comme César et parlé comme Cicéron. » On prit soin de la Châteigneraie, mais il voulut mourir, et déchira l'appareil mis sur sa blessure. Tout concourait à augmenter son humiliation; car, sous sa tente, il avait fait préparer un grand souper, et avait invité d'avance ses amis pour se réjouir d'une victoire qui lui coûterait si peu. Ainsi mourut à 26 ans François de Vivonne de la Châteigneraie, au milieu de la plus brillante carrière, puisque Henri II venait de lui promettre la charge de colonel général de l'infanterie française. Il fut tué le 10 juillet 1547. M. de Guise, nommé alors M. d'Aumale, lui fit élever un tombeau chargé d'une fastueuse épitaphe adressée *Aux mânes pies de François de Vivonne, chevalier françois très-valeureux*. Mais Brantôme lui-même rend une justice plus naïve et plus vraie à la mémoire de son oncle, quand il dit : « Et « y en eut force qui ne le regrettèrent guères : car « ils le craignoient plus qu'ils ne l'aimoient. » Le combat de la Châteigneraie fut le dernier duel autorisé. On ne sait sur quel fondement Gaillard a contredit cette assertion de tous les historiens. — L'abbé DE LA CHATEIGNERAIE a publié, à la fin du 17e siècle, *Connaissances des arbres fruitiers*, Paris, 1692, in-12, ouvrage qui n'indique guère que ce que l'on trouve dans beaucoup d'autres de ce temps-là; mais il est remarquable par la précision avec laquelle il est rédigé. L'auteur le dédia à Louis XIV. S—Y.

CHATEIGNIER. *Voyez* ROCHEPOSAY.

CHATEILLON. *Voyez* CASTALION.

CHATEL (DU). *Voyez* DUCHATEL.

CHATEL (JEAN), fils d'un riche marchand drapier de Paris, faisait ses études au collége des jésuites, et était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsque, le 27 décembre 1594, il entra au Louvre avec un couteau caché dans son pourpoint; il pénétra dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où Henri IV venait d'entrer tout botté à son retour de Picardie, et, tandis que le monarque, suivi de plusieurs seigneurs, se baissait pour relever les sieurs de Ragni et de Montigni, qui lui étaient présentés, Châtel lui porta un coup de couteau qu'il dirigeait dans la gorge, et qui fut reçu à la lèvre supérieure. Ainsi le roi dut de n'être pas frappé mortellement, au mou-

vement qu'il fit en s'inclinant vers les deux jeunes seigneurs qui voulaient embrasser ses genoux. Blessé, ayant une dent rompue, Henri regarde autour de lui, aperçoit une femme nommée Mathurine, qui depuis longtemps suivait la cour en qualité de folle, et s'écrie : « Au diable soit la folle, elle m'a « blessé. » Mais cette femme court aussitôt fermer la porte, montrant ainsi que sa folie n'était qu'apparente. Le comte de Soissons aperçoit à côté de lui Châtel, dans un état d'agitation et de trouble qu'il ne pouvait maîtriser, et, l'arrêtant, dit : « C'est vous « ou moi qui avons blessé le roi. » Châtel est fouillé; il jette à terre le couteau sanglant, et confesse son crime. Le même jour, Henri IV écrivit à toutes les villes du royaume : « Un jeune garçon, nommé Jean « Châtel, fort petit, et âgé de dix-huit à dix-neuf « ans, s'étant glissé dans la chambre, s'avança sans « être quasi aperçu, et nous pensant donner dans « le corps du couteau qu'il avoit, le coup ne nous a « porté que dans la lèvre supérieure du côté droit, « et nous a entamé et coupé une dent. Il y a, Dieu « merci, si peu de mal, que pour cela nous ne nous « mettrons pas au lit de meilleure heure. » Henri IV voulait qu'on laissât aller Châtel, disant qu'il lui pardonnait. Lorsqu'il apprit qu'il avait été élevé par les jésuites, il s'écria : « Fallait-il donc que les jésuites « fussent convaincus par ma bouche ! » On lit dans le *Journal* de l'Étoile, que d'Aubigné, gouverneur de Maillezais, osa dire au roi, « que de sa lèvre il « avait renoncé Dieu, et partant que Dieu l'y avait « frappé ; mais qu'il prît garde à ce que le second « coup ne fût porté au cœur. » Le même auteur ajoute : « Parole trop hardie d'un sujet à son roi, si « c'eût été un autre que d'Aubigné, auquel Sa Ma- « jesté, pour ce qu'il l'aimoit, permettoit de tout « dire, et n'en trouvoit rien mauvais, lui ayant « même à cette heure-là commandé de lui dire li- « brement ce qu'il sentoit de ce coup. » De Thou et Mézerai rapportent que, tandis qu'on rendait des actions de grâces à Dieu, dans l'église de Notre-Dame, pour la conservation du roi, la populace, en fureur, se porta au collége de Clermont, et eût massacré tous les jésuites, si le roi n'avait envoyé des gardes pour les protéger. Le père de Jean Châtel et toute sa famille furent arrêtés, ainsi qu'un curé de Paris, quelques religieux de divers ordres et plusieurs anciens ligueurs. Le grand prévôt de l'hôtel s'était saisi du régicide, et allait le juger, lorsque le président de Thou obtint qu'il fût renvoyé devant le parlement. Châtel fut interrogé au For-l'Evêque, et ensuite à la Conciergerie. Il déclara que, dès son adolescence, il avait contracté une habitude infâme qu'il ne pouvait surmonter ; que, pressé par les remords qui l'agitaient, et ayant entendu soutenir au collége qu'il était permis de tuer un roi hérétique, il avait cru pouvoir expier ses désordres en assassinant Henri de Bourbon (c'est ainsi qu'il nommait le roi); que s'il ne l'avait pas fait, il le ferait encore ; mais, malgré toutes les questions pressantes du juge, il ne chargea aucun jésuite nominativement. Pierre Lugoli, lieutenant criminel, se déguisa en prêtre, et voulut essayer d'obtenir, par la confession, les plus secrètes révélations du coupable ; mais Châtel persista toujours à dire qu'il avait agi de son propre mouvement et par zèle pour sa religion. Le fameux Jean Boucher, auteur de l'*Apologie pour Jean Châtel*, prétend que Lugoli ayant oublié de réciter les prières qui précèdent la confession, le pénitent reconnut que c'était un *révérend père nouveau imprimé*. Quoi qu'il en soit, Châtel persista à dire, qu'admis aux exercices spirituels chez les jésuites, dans la *chambre des méditations*, où l'enfer, peint sur les murailles, pouvait exalter les têtes faibles et les caractères ardents, et effrayé par la crainte des feux éternels dont on le menaçait s'il persévérait encore dans son malheureux penchant, il avait résolu d'assassiner le roi, espérant que cette action, utile à l'Eglise, ferait réduire à quatre les huit degrés de tourments auxquels la vengeance divine pouvait le condamner. Il ajouta qu'il avait eu pour régent le jésuite Guéret, et que, deux jours avant son attentat, il l'avait consulté sur un cas de conscience. Ce jeune assassin, d'un caractère sombre et mélancolique, subit avec un courage effroyable, et sans faire aucune confession, la question ordinaire et extraordinaire. Sa sentence de mort fut prononcée le 29 décembre et exécutée le même jour ; on lui remit dans la main le couteau parricide, et c'est ainsi armée qu'elle fut coupée par le bourreau. Il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, ne donna aucun signe de repentir, et parut même insensible aux atroces douleurs du plus affreux supplice. Ses membres furent jetés au feu et ses cendres au vent. Les ligueurs, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, qui avaient prononcé des discours funèbres en son honneur et lui avaient élevé des autels, inscrivirent Châtel dans leur martyrologe; mais l'ordre rétabli dans Paris les empêcha de donner quelque solennité à ce culte impie. Pendant les fureurs de la ligue, les jésuites, comme d'autres prêtres séculiers et réguliers de divers ordres, avaient prêché l'exécrable doctrine du régicide. C'était la funeste maladie des têtes ardentes dans ces temps malheureux. Des commissaires furent chargés par le parlement de faire l'inventaire des livres des jésuites et l'examen de leurs papiers. On trouva des écrits séditieux de la main d'un régent (*voy.* GUIGNARD); il fut pendu le 7 janvier 1595. Le même jour, le père de Châtel, banni pour neuf ans, condamné à 4,000 écus d'amende, modérés à 2,000, qu'il paya comptant, sortit de Paris avec tous les jésuites, au nombre de trente-sept ; le même arrêt rendu contre le parricide les condamnait, ainsi que tous les écoliers du collége de Clermont, à un bannissement perpétuel. Ils furent conduits par un huissier du parlement ; et « voilà, dit l'Etoile, comme « un simple huissier, avec sa baguette, exécuta ce « jour ce que quatre batailles n'eussent su faire. » Le jésuite Guéret, après avoir été appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, fut banni à perpétuité, le 10 janvier (*voy.* GUÉRET), avec le jésuite Hay, Ecossais, accusé d'avoir dit, « qu'il eût « voulu tomber du haut d'une fenêtre sur le Béar- « nais, pour lui rompre le col. » On lit dans l'*Anti-*

Caton, que l'arrêt rendu contre Jean Châtel fut mis dans Rome à l'index ; mais il fut répondu que cet arrêt contenait une clause d'hérésie qui seule avait été le sujet de la censure, et que le pape avait écrit à Henri IV pour l'assurer que Rome détestait l'attentat de Châtel autant que la France même pouvait le détester. La maison de Châtel, qui était devant le palais de justice, fut rasée; on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur lesquelles furent gravées en lettres d'or l'arrêt du parlement et diverses inscriptions grecques et latines, en vers et en prose, rédigées par Scaliger. Lorsque les jésuites furent rappelés, cette fameuse pyramide, dont on trouve la gravure dans quelques recueils, et qui paraissait avoir été élevée moins contre Jean Châtel que contre les jésuites, fut abattue au mois d'avril 1605, à la sollicitation du P. Cotton. Le prévôt des marchands, Miron, fit bâtir à la place une fontaine qui portait cette inscription :

Hic ubi restabant sacri monumenta furoris,
Eluit infandum *Mironis* unda scelus ;

mais quand les jésuites eurent recouvré leur ancien crédit, ils firent effacer ces vers; la planche gravée de la pyramide fut brisée trois mois après l'assassinat de Ravaillac, et la fontaine elle-même fut depuis transférée rue St-Victor. On trouve le procès de Jean Châtel dans le 6e volume des *Mémoires de Condé*. Il fut imprimé séparément à Paris, en 1595, in-8°. (*Voy.* BOUCHER.) Le livre intitulé : *Jesuita sicarius*, traduction de l'*Apologie de Jean Châtel*, a été imprimé, non à Lyon, mais à Genève. V—VE.

CHATEL (FRANÇOIS DU), peintre, naquit à Bruxelles, en 1626. David Téniers lui reconnut de si heureuses dispositions, qu'il mit tous ses soins à le former. Du Châtel est un peintre ingénieux, que l'on peut comparer à Gonzalès Coques. Les biographes ne donnent aucun détail sur la vie de cet excellent artiste; mais sa fortune dut être considérable, si nous en jugeons par le nombre de ses ouvrages et par le prix qu'il en recevait. Du Châtel a peint si exactement dans la manière de David Téniers, que l'on peut aisément s'y tromper. Il avait cependant plus de noblesse que son maître dans sa manière de traiter les mêmes sujets. Il ne peignait, en sortant de l'atelier de Téniers, que des tabagies et des corps de garde; mais il abandonna par la suite ce genre de compositions, pour ne peindre que des conversations, des assemblées, des bals et des portraits de famille. Partout son dessin est correct, sa couleur excellente et sa touche pleine d'esprit. Du Châtel entendait très-bien la perspective, de même que le clair-obscur; il ne peignait guère ses figures que de la hauteur d'un pied; elles sont toutes habillées suivant la mode du temps. Le tableau le plus considérable de cet habile maître représente *le roi d'Espagne qui reçoit le serment de fidélité des états du Brabant et de la Flandre, en l'année 1666*; on y compte plus de 1,000 figures. Ce tableau est d'une beauté admirable et d'une variété singulière; les groupes en sont bien liés, et les plans partagés habilement et sans confusion. Bien des gens se sont mépris à ce tableau, et l'ont cru de la main de Coques. Sa longueur est d'environ 20 pieds sur 14 de hauteur. A—s.

CHATELAIN (GEORGE), en latin CASTELLANUS, né à Gand en 1404, embrassa la profession des armes, et voyagea en Espagne, en France, en Italie et en Angleterre, où il se distingua, par son adresse et sa bravoure, en différentes occasions. De retour de ses voyages, il parut à la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, son souverain, qui l'accueillit avec intérêt. Ce prince l'attacha à sa personne par les charges de pannetier et d'écuyer, le nomma membre de son conseil privé, et, quelque temps après, le créa chevalier; ce fut alors que Châtelain composa les ouvrages en vers et en prose qu'il a laissés et qui lui firent une grande réputation. Ses contemporains lui décernent les titres les plus flatteurs. Il mourut à Valenciennes, le 20 mars 1474. On a de lui : 1° un poëme intitulé : *Recollection des merveilles advenues en notre temps, continuées jusqu'à présent par J. Molinet*, Anvers, in-4°, goth. Ces poésies ont été réimprimées à la suite de la *Légende de maistre Pierre Ferfeu*, par Charles de Bourdigné, Paris, Coustelier, 1723, in-8° (*voy.* BOURDIGNÉ), et plusieurs fois depuis. 2° *Les Epitaphes d'Hector, fils de Priam et d'Achilles, fils de Péléus*, Paris, 1525, in-8° : c'est un ouvrage singulier, mêlé de prose et de vers. 3° *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain, frère et compagnon de la Toison d'or* (mise au jour par Jules Chifflet), Bruxelles, Vulpius, 1634, in-4°. 4° *La Vie du duc de Bourgogne, Philippe le Bon*, manuscrite. La Croix du Maine lui attribue : 1° *le Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangères, à l'imitation de Bocace*, Paris, Galliot Dupré, 1517, in-fol., goth.; 2° *l'Instruction du jeune prince, contenant huit chapitres*. Jean Molinet dit que Châtelain avait composé un grand nombre de vers, chansons orpheyncs, proverbes salomoniques, tragédies, comédies, mètres virgilianes et sentences prosaïques. Il paraît que tous ces ouvrages sont perdus. La Monnoie lui a attribué encore le poëme du *Chevalier délibéré*, sans réfléchir que cet auteur, étant mort dès 1474, n'avait pu écrire l'histoire du siége de Nancy, qui n'eut lieu qu'en 1476. On sait d'ailleurs que cet ouvrage est d'Olivier de la Marche. (*Voy.* la *Biblioth. Belgica* de Valère André, et la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine et Duverdier.) W—s.

CHATELAIN (JEAN-BAPTISTE), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Londres en 1710. Joseph Strutt nous représente Châtelain comme un homme d'un caractère bizarre, mais d'un talent très-distingué pour graver le paysage. Ceux qu'il a faits d'après les tableaux de Gaspard Poussin sont en grand nombre; plusieurs ne sont que des eaux-fortes, terminées en manière noire par Houston. Châtelain a aussi beaucoup travaillé d'après Marco Ricci, Piètre de Cortone et Nicolas Poussin. Les différentes gravures qu'il a faites d'après ces maîtres sont estimées; la touche en est libre et facile; l'exécution pleine d'esprit. Châtelain était compté

au nombre des plus habiles graveurs de paysages; mais il ne se mettait à l'ouvrage que lorsqu'il était pressé par la nécessité. Il a gravé plusieurs pièces en société avec son ami Vivarès, élève de Lebas; d'autres sont entièrement de Châtelain, quoiqu'on y trouve le nom de F. Vivarès accolé au sien : c'est un charlatanisme des marchands d'estampes, qui profitaient de la préférence que les amateurs accordaient aux gravures de Vivarès, pour ajouter son nom à celui de Châtelain. Le beau paysage de Piètre de Cortone, avec ces paroles : « Suivez-moi, je vous « ferai pêcheurs d'hommes, » est gravé tout entier par Châtelain, quoiqu'on lise le nom de Vivarès à côté du sien; c'est ainsi que la gravure du beau paysage de Nicolas Poussin, où l'histoire de Pyrame et Thisbé est si heureusement représentée au milieu d'un orage, porte encore le nom de Vivarès, quoiqu'il n'y ait pas travaillé; le même charlatanisme est encore mis en usage à l'égard d'un fort beau paysage, dans le style héroïque de Fr. Bolognèse, gravé par Châtelain, et représentant la *Vue de Castel Gandolfo*. Châtelain est mort à Londres en 1771. Il a gravé à l'eau-forte divers paysages de sa composition, où l'on trouve le germe d'un talent supérieur. A—s.

CHATELAIN (René-Théophile), journaliste, né à St-Quentin, le 19 janvier 1790, fut envoyé de bonne heure au lycée de Reims par son père, qui n'épargna rien pour cultiver ses dispositions studieuses. Mais l'ardeur militaire qui était, sous l'empire de Napoléon, la passion dominante de la jeunesse française, enleva Châtelain aux calculs paternels. Il s'engagea en 1808 dans un régiment de cavalerie, fit les campagnes d'Espagne, de Russie, d'Allemagne, et fut partout distingué par ses chefs comme brave soldat, puis comme excellent officier. Il obtint la croix de la Légion d'honneur en 1813, et ne quitta les armes qu'au licenciement de l'armée, en 1815 : il était alors lieutenant. Arrêté ainsi au commencement de sa carrière, il dut songer à s'en créer une nouvelle; et, comme il la fallait indépendante à un caractère tel que le sien, il donna à la culture des lettres une préférence que ses succès ont justifiée. Sa première publication fut le *Voyage d'un Etranger en France pendant les mois de novembre et décembre* 1816, Paris, 1817, in-8°, où l'auteur met en scène les prétentions gothiques des gentilshommes encroûtés de féodalité qui dominaient alors. *Le Paysan et le Gentilhomme*, Paris, 1818, in-8° (trois éditions la même année), et *le Seizième siècle en* 1817 (même année, même format), qui parurent ensuite à peu d'intervalle du premier, offraient également une satire des sottises et des travers politiques du temps. Le dernier de ces ouvrages obtint les honneurs de la saisie, ce qui ne nuisit point à sa vogue, car il eut deux éditions. Châtelain publia, vers la même époque, différentes brochures qui eurent toutes un succès de parti : 1° *Quelques Abus introduits dans le système religieux*, Paris, 1817, in-8°; 2° *Entretien sur le caractère que doivent avoir les hommes appelés à la représentation nationale*, Paris, 1818, in-8°; 3° une brochure publiée et annoncée chez Lhuillier, libraire à Paris, en 1819, sur les élections de la même année, et qui fut saisie à la requête du ministère public. (Voy. *la France littéraire* de M. Quérard.) Le genre de talent de Châtelain, dont la jeunesse, la vivacité et une certaine acerbité spirituelle étaient les qualités dominantes, le rendait essentiellement propre à la polémique des journaux. Il travailla au *Censeur*, et plus d'une fois les articles au bas desquels figurait son nom tempérèrent la gravité de ce journal si sérieux. Il fut également l'un des collaborateurs du *Nouvel Homme gris*, de *la Renommée*, qui remplaça *le Censeur*, et, lorsque enfin, en 1819, *le Courrier*, fondé sur les ruines de ces deux derniers journaux, fut abandonné par M. Villenave, les nouveaux actionnaires, voulant donner à cette feuille une couleur d'opposition plus tranchée, en conférent à Châtelain la rédaction générale. Lorsqu'en 1828 une nouvelle loi de la presse nécessita quelques changements dans l'organisation du *Courrier français*, M. Valentin Lapelouze partagea la gérance avec Châtelain, avec lequel il marchait depuis neuf ans dans un accord parfait d'opinions et de pensées. Dans son journal, Châtelain fit une guerre incessante à la restauration, et fut un des premiers à protester contre les fatales ordonnances de 1830. « Dans cette grande crise po« litique, dit un biographe, il fut l'homme de la veille « et du jour, il dédaigna d'être l'homme du lende« main. » Fidèle à ses principes, lorsqu'il vit les mécomptes de la révolution de juillet, il continua de se tenir dans une ligne de vive opposition. « Tantôt, « a rappelé M. Blanqui sur la tombe de Châtelain, « c'était pour s'élever contre quelque oppression, tan« tôt pour flétrir quelque apostasie. La cruauté sur« tout lui faisait horreur. Eh quoi! toujours du sang, « disait-il quelquefois en parlant des rigueurs poli« tiques contemporaines. » Comme journaliste, Châtelain possédait au plus haut degré les qualités de cette profession, dans laquelle il est trop facile d'être médiocre : la netteté et la vigueur du style, l'énergie et la justesse de la pensée : toujours prêt jour et nuit, jugeant d'un œil sûr, sous le point de vue de son opinion, les événements et les hommes. Cette vie militante sans repos, sans trêve, dévore les hommes : aussi Châtelain est mort jeune encore, au mois de mars 1838. Ses funérailles eurent de l'éclat : après M. Blanqui, de l'Institut, un autre ami, son collaborateur, M. Léon Faucher, a prononcé son éloge sur son cercueil. Outre les ouvrages de Châtelain que nous avons déjà cités, il avait publié, en 1826, les *Lettres de Sidi-Mahmoud, écrites pendant son séjour en France*, Paris, 1825, in-12 (deux éditions la même année). Le cadre de cette composition, où l'on voit un barbare transplanté, avec ses idées orientales et ses habitudes africaines, au milieu de notre civilisation, est encore une imitation des *Lettres Persanes*, ce chef-d'œuvre tant de fois imité. On doit reconnaître cependant que le livre de Châtelain offre plus d'une page très-piquante et est écrit avec une pureté de style remarquable. On lui doit encore l'introduction au *résumé de l'Histoire de Portugal*, de Rabbe, morceau qui a été jugé

supérieur à l'ouvrage. Enfin il a eu part à la traduction des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. D—R—R.

CHATELET (GABRIELLE-ÉMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise DU), fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, naquit en 1706. Douée d'un esprit vif et pénétrant, avide de tous les genres d'instruction, elle apprit de bonne heure le latin, l'anglais, l'italien. Les grands écrivains de ces trois langues lui étaient familiers; elle avait commencé une traduction de Virgile, dont on a conservé quelques fragments manuscrits. Elle réunissait l'amour des arts et des lettres à l'étude des sciences les plus élevées; elle avait des connaissances assez étendues en géométrie, en astronomie et en physique. Elle épousa, très-jeune encore, le marquis du Châtelet-Lomont, lieutenant général, et d'une famille illustre de Lorraine. Son mariage et les plaisirs de la cour ne la détournèrent point de l'étude des sciences dans lesquelles elle faisait chaque jour admirer ses progrès. En 1738, elle concourut pour le prix de l'académie des sciences, qui avait proposé *de déterminer la nature du feu*. Deux ans après, elle fit paraître ses *Institutions de physique*, auxquelles elle joignit une analyse de la *Philosophie de Leibnitz*. Ce fut au commencement de 1741 qu'elle eut avec Mairan une dispute célèbre sur les forces vives. Elle s'occupait en même temps d'un autre ouvrage qui devait ajouter à sa réputation parmi les savants: c'est la traduction des *Principes* de Newton, qui ne fut publiée qu'après sa mort. Madame du Châtelet mourut en couches, au palais de Lunéville, le 10 août 1749, à l'âge de 43 ans et demi, et fut inhumée dans la chapelle voisine. Peu d'années après son mariage, elle était accouchée d'une fille, circonstance que Voltaire raconte d'une manière plus que singulière: « Une femme, dit-il dans une « lettre, qui a traduit et éclairci Newton, en un mot « un très-grand homme, que les femmes ordinaires « ne connaissaient que par ses diamants et le cava« gnole, étant cette nuit, 4 septembre, à son secré« taire, selon sa louable coutume, a dit: *Mais je me « sens quelque chose*. Ce quelque chose était une pe« tite fille, qui est venue au monde sur-le-champ; « on l'a mise sur un livre de géométrie qui s'est « trouvé là, et la mère est allée se coucher. » La marquise du Châtelet, si on en croit les mémoires du temps, fut entraînée par deux passions qui remplirent toute sa vie, l'amour et la gloire. Elle joignait à l'amour de la gloire, dit Voltaire, une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours. Jamais personne ne fut plus savante, et jamais personne ne mérita moins qu'on dit d'elle: « C'est une femme sa« vante. » De graves études n'empêchaient point la marquise du Châtelet de rechercher avec avidité les amusements les plus frivoles; Voltaire disait encore d'elle:

Son esprit est très-philosophe,
Mais son cœur aime les poupons.

« Je ris plus que personne aux marionnettes, dit la « marquise du Châtelet elle-même dans ses *Réflexions « sur le bonheur*, et j'avoue qu'une boîte, une porce« laine, un meuble nouveau, sont pour moi une « vraie jouissance. » Madame du Deffant, qui fait un portrait satirique de la marquise du Châtelet, la traite avec beaucoup de sévérité: « Emilie, dit-elle, « travaille avec tant de soin à paraître ce qu'elle « n'est pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. « Elle est née avec assez d'esprit, le désir de paraî« tre en avoir davantage lui a fait préférer l'étude « des sciences abstraites aux connaissances agréa« bles. Elle croit, par cette singularité, parvenir à « une plus grande réputation, et à une supériorité « décidée sur toutes les femmes. » Plusieurs écrivains ont vanté la bonté de madame du Châtelet; on lui montra un jour une brochure où elle était maltraitée. « Si l'auteur, dit-elle, a perdu son temps « à écrire ces inutilités, je ne veux pas perdre le « mien à les lire. » Le lendemain, ayant appris que cet auteur avait été enfermé, elle écrivit pour lui sans qu'il l'ait jamais su. Passionnée pour les beaux vers, elle rechercha de bonne heure l'amitié de Voltaire; cette liaison, qui troubla sa vie et nuisit à sa réputation, a donné lieu à plusieurs anecdotes que nous ne rapporterons point ici, les unes par respect pour la décence, les autres par égard pour la vérité. Au reste, quelle qu'ait été la nature de cette liaison, le souvenir en sera plus durable que les ouvrages de madame du Châtelet, qui commencent à être oubliés, et dont voici les titres: 1° *Institutions de Physique*, Paris, 1740, ou Amsterdam, 1742, in-8°, fig. 2° *Réponse de Madame* *** (du Châtelet), *à la lettre que M. de Mairan lui a écrite le* 18 *février* 1741, *sur la question des forces vives*, Bruxelles, 1741, in-8° de 45 p. 3° *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, Paris, 1744, in-8°; imprimée aussi dans le 4ᵉ vol. des *Pièces couronnées par l'académie des sciences*. 4° *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, trad. de Newton, Paris, 1756, 2 vol. in-4°. 5° *Doutes sur les religions révélées, adressés à Voltaire*, Paris, 1792, in-8°, ouvrage posthume, qui ressemble beaucoup à un autre portant le même titre, et attribué à Gueroult de Pival. Hochet a donné les *Lettres inédites de la marquise du Châtelet à M. le comte d'Argental*, Paris, 1806, in-8° et in-12. Ces lettres sont précédées de deux notices historiques, l'une sur le comte d'Argental, l'autre sur madame du Châtelet, et suivies d'une *Dissertation sur l'existence de Dieu*, et de *Réflexions sur le bonheur*, par la même. Ces *Réflexions* avaient déjà été imprimées dans un volume intitulé: *Opuscules philosophiques et littéraires*, Paris, 1796, in-8° (1). L'éloge de la marquise du Châtelet se trouve en tête de la traduction des *Principes* de Newton. (*Voy.* VOLTAIRE.) M—D.

(1) Depuis, MM. Serieys et Eckard ont publié: *Lettres inédites de la marquise du Châtelet, et supplément à la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et avec différentes personnes. On y a joint quelques lettres de cet écrivain qui n'ont pas été recueillies dans les œuvres complètes*, avec des notes historiques, etc., Paris, 1818, in-8°. Mais, selon M. Beuchot, les pièces données pour inédites dans ce recueil se trouvaient déjà dans l'édition de Kehl et dans ses réimpressions. CH—S.

CHATELET-LOMONT (Florent-Louis-Marie, duc du), né à Sémur en Bourgogne, fils de la femme célèbre qui fait le sujet de l'article précédent entra au service de bonne heure, et fit ses premières armes sous son père, officier de mérite. Colonel à seize ans, il se distingua à la bataille d'Hastembeck à la tête du régiment de Navarre, et y reçut un blessure que l'on crut mortelle. Après avoir été menin du père de Louis XVI, il fut créé duc en 1777 ; et lors du renvoi de l'archevêque de Sens, il refusa la place de chef du conseil des finances. La mort du maréchal de Biron ayant laissé vacante la place de colonel des gardes françaises, elle fut donnée au duc du Châtelet, qui était aussi colonel du régiment du roi. Les gardes françaises, sincèrement attachées à leur ancien colonel et à son illustre famille, auraient désiré avoir pour chef le duc de Lauzun, héritier de son nom et de son titre, et qu'on regardait comme le plus aimable et le plus brillant seigneur de la cour. Le nouveau duc de Biron n'ambitionnait pas moins de se voir à la tête de ce corps privilégié. Telles furent les préventions qui accompagnèrent la nomination du duc du Châtelet au commandement des gardes françaises. La discipline qu'il voulut y introduire, les reformes qu'il entreprit, utiles sans doute en elles-mêmes, mais dangereuses dans les circonstances où il se trouvait, excitèrent les murmures des soldats, et les préparèrent à la révolte, dont ils prirent bientôt l'initiative. On a dit que les nombreux changements que le duc du Châtelet voulut faire dans le régiment des gardes françaises furent une des causes de la révolution, ou au moins une des plus immédiates; mais sous un gouvernement plus ferme et plus habile que celui de Louis XVI, tout cela eût été de peu d'importance. Au premier mouvement insurrectionnel, le duc du Châtelet, qui était député aux états généraux par la noblesse du Barrois, fit tous ses efforts pour le réprimer. A l'assemblée nationale il professa des opinions très-modérées. Lorsqu'il fut question de statuer si, en cas d'extinction de la branche aînée des Bourbons régnante en France, celle d'Espagne pourrait avoir des droits à la couronne, le duc du Châtelet fut d'avis d'écarter toute discussion sur un pareil sujet, par opposition à Mirabeau, qui, pour plaire à la maison d'Orléans, voulait que l'exclusion des Bourbons d'Espagne fût déclarée. Dans la nuit du 4 août 1789, le duc vota pour le remboursement de la dîme et de tous les droits féodaux, sur le pied d'une juste estimation, et fut un des premiers à demander l'abolition des corvées seigneuriales et des servitudes personnelles, sans aucune indemnité. Il était d'avis que le rachat des droits féodaux ne serait pas moins avantageux aux titulaires qu'aux redevables eux-mêmes. Il soutint que tous les ministres du roi devaient être responsables de leur gestion, et proposa d'adopter à leur égard le *warrant* d'Angleterre. Il voulait qu'on affectât pour 400 millions de biens ecclésiastiques au payement de la dette: mais il s'opposa à l'expropriation du clergé. A ces concessions près et à quelques autres de peu d'importance, le duc du Châtelet resta fidèlement attaché à son ordre. Proscrit pendant le règne de la terreur, il ne voulut point sortir du royaume et resta longtemps à Paris ; il fut enfin arrêté en Picardie, et envoyé au tribunal révolutionnaire. Lorsqu'il arriva dans les prisons de la Conciergerie, toutes les chambres où il y avait des lits étaient occupées ; il fut relégué sur la paille, dans un cachot infect, parmi les malfaiteurs. Un voleur condamné aux galères, que le concierge employait aux travaux les plus dégoûtants dans l'intérieur de la prison, avait la commission de l'appeler, comme les autres détenus, et faisait entendre ce cri grossier : Eh ! Châtelet, *aboule* (viens ici), eh ! Châ« telet !... » Le rédacteur de cet article a vu le malheureux duc dans cette situation affreuse, et la supportant avec résignation. Traduit devant le tribunal, son sort y fut bientôt décidé. Condamné à la mort, il voulut se la donner lui-même ; et n'ayant point de poignard dont il pût se percer, il se frappa la tête contre les murs, brisa un carreau de vitre, et se déchira les flancs avec les débris ; mais il ne parvint qu'à se faire des contusions et à se couvrir de sang. On le porta sur l'échafaud dans cet horrible état (13 décembre 1793). Le duc du Châtelet avait été ambassadeur en Autriche, et ensuite en Angleterre, d'où il revint en 1770. Il avait laissé des mémoires sur sa mission, qui ont été publiés en 1808 sous le titre de *Voyage en Portugal* (*Voy.* Cormatin). On a aussi de lui plusieurs lettres imprimées dans les *Mémoires* du duc de Choiseul, dont il fut un des amis les plus zélés. — La duchesse du Chatelet, son épouse, née Rochechouart, subit le sort de son mari en 1793. B—u.

CHATELET (Charles-Louis), né à Paris en 1753, étudia la peinture, et fit quelques tableaux médiocres. En 1789, il embrassa la cause de la révolution avec une sorte de fureur, se lia successivement avec les principaux jacobins, surtout avec Robespierre, et prit part à toutes leurs intrigues. Dès la création du tribunal révolutionnaire, il fut appelé à en faire partie, et s'y montra constamment l'un des agents les plus cruels de la terreur. Le 9 thermidor vint mettre un terme à tant d'excès. Arrêté quelques mois après cette journée, Châtelet fut mis en jugement avec ses collègues, condamné, et exécuté vers la fin de mai 1795. K.

CHATELET (Parent du). *Voyez* Parent du Chatelet.

CHATELLAIN (Jean le), religieux augustin, était né à Tournay, dans le 15e siècle. Son talent pour la prédication le fit choisir pour les principales chaires de France. Il vint en Lorraine, où il s'acquitta pendant plusieurs années, avec applaudissement, des fonctions de son ministère ; mais comme il penchait en secret pour les opinions du luthéranisme, il ne put résister au désir de les manifester publiquement. Les ecclésiastiques, qu'il n'avait point ménagés dans ses discours, se réunirent contre lui ; ils le firent arrêter comme il s'éloignait de Metz, en 1524, et conduire en prison à Nomeny, petit bourg peu distant de cette ville. Les magistrats de Metz, partisans de Châtellain, voulurent le ven-

ger en faisant arrêter quelques officiers de l'évêque; mais ils furent obligés de les relâcher presqu'aussitôt. Des juges désignés par le pape Clément VII, que l'on avait instruit de cette affaire, lui firent son procès et le condamnèrent à être brûlé, comme convaincu d'hérésie et relaps. Cette sentence fut prononcée le 12 janvier 1525. On lui attribue une *Chronique de la ville de Metz*, en rimes, imprimée en cette ville, en 1698, in-12 Cette édition ne va que jusqu'à l'année 1471. D. Calmet a fait réimprimer cette chronique dans le t. 3 de son *Histoire de Lorraine*, avec la continuation jusqu'en 1550; mais on en connait des manuscrits qui vont jusqu'en 1620. W—s.

CHATENIER (Bernard), cardinal évêque d'Alby, puis du Puy-en-Velay né à Montpellier, se rendit habile dans la jurisprudence civile et canonique. S'étant établi à la cour de Rome, il y exerça longtemps la charge d'auditeur du sacré palais, sous le pontificat de Grégoire X. Il fut ensuite chapelain du pape, et archidiacre dans l'église de Narbonne. Innocent V le pourvut de l'évêché d'Alby en 1276, et Nicolas VI lui donna la commission d'informer dans le diocèse de Lodève contre ceux qui avaient usurpé les biens ecclésiastiques. Philippe le Bel le choisit pour l'envoyer à Rome, où il sollicita la canonisation du roi St. Louis. Il obtint aussi, en 1295, la sécularisation des chanoines de son église d'Alby, qui étaient de l'ordre de St-Augustin, mais qui ne vivaient pas assez régulièrement. Il fit aussi de grands biens à cette église, et en 1308, s'étant fait transférer à celle du Puy, il disait ordinairement qu'il avait préféré l'honorable pauvreté de celle-ci aux grandes richesses de l'autre. Il fit recevoir la règle de St-Augustin aux religieuses du monastère du Val, qui étaient pénitentes. Le pape Jean XXII créa Chatenir cardinal en 1316; mais comme il était déjà extrêmement âgé, il ne put jouir longtemps de cette dignité; il mourut en effet le 14 août 1417, à Avignon, et fut enterré dans l'église cathédrale de cette ville. D—z—s.

CHATILLON (Nicolas-Claude), littérateur aimable et spirituel, naquit à Rouen, le 14 août 1776. Après avoir fait d'excellentes études, il vint à Paris, et fut employé dans les bureaux de l'administration de la loterie, dont plus tard il devint sous-chef. Les loisirs que lui laissait ce modeste emploi lui permirent de cultiver son talent pour la poésie et pour la musique; mais pendant longtemps il ne confia ses productions qu'à l'amitié la plus intime. Chatillon était dans la maturité de l'âge lorsqu'enfin il vint disputer les palmes académiques. Deux pièces de lui furent couronnées, son *Epître aux Muses* par l'académie des Jeux floraux, en 1821, et *le Duelliste*, poëme élégiaque, par l'académie d'Arras, en 1823. Cette même année, l'académie de Dijon l'admit au nombre de ses correspondants. Depuis quelque temps il ressentait les atteintes d'une de ces affections contre lesquelles la médecine n'offre que de trompeurs palliatifs En vain ses amis le flattaient d'une guérison prochaine; il avait perdu toute espérance, lorsqu'il composa ses *dieux à la vie*, pièce empreinte de la mélancolie la plus touchante. Chatillon mourut à Paris, le 7 janvier 1826. Outre les pièces déjà citées, on a de lui quelques compositions dramatiques, données sous le voile de l'anonyme, entre autres 1° *la Maison des fous*, comédie en 1 acte et en prose, jouée sur le théâtre du Vaudeville, le 6 septembre 1821; 2° *le Philosophe à table*, Paris, 1824, in-8° de 16 p.; 3° *la Chemise*, conte (sujet déjà traité par Nodier); 4° *les Derniers Adieux du poëte*, élégie, ibid., 1825, in-8°; 5° *l'Incognito*, conte anecdotique, imprimé au bénéfice des incendiés de Salins, ibid., 1825, in-8° de 8 p. Enfin des chansons de circonstance imprimées dans les journaux et dans les recueils. M. Amanton, son confrère à l'académie de Dijon, a publié, dans le recueil de cette compagnie pour 1828, une notice sur Chatillon où l'on trouve des fragments très-étendus d'un de ses contes inédits: *le Diner de ma tante*. En attribuant à Chatillon l'*Almanach du Clergé* (*France littér.*, t. 2, p. 157), M. Quérard le confond avec un de ses homonymes, chef du bureau des affaires ecclésiastiques au ministère de l'intérieur. W—s.

CHATRE (Claude, baron de la), mort le 18 décembre 1614, âgé de 78 ans. Elevé parmi les pages du connétable Anne de Montmorenci, il était au siége de Thionville en 1558, et à la bataille de Dreux en 1562. Il fit, en 1567, les fonctions de colonel général de l'infanterie, pendant la campagne en Piémont, sous le duc de Nevers. Gouverneur du Berri et de la ville de Bourges, il entreprit, en 1569, le siége de Sancerre; repoussé dans deux assauts, il fut obligé de le lever après cinq semaines d'attaque. Il sauva, sur la fin de la même année, la ville de Bourges, que les rebelles espéraient surprendre au moyen d'une intelligence avec quelques habitants, et se signala au combat d'Arnay-le-Duc, en 1570. Il investit de nouveau Sancerre le 3 janvier 1573, et fut encore si vigoureusement repoussé à l'assaut général qu'il donna, qu'il prit le parti de convertir ce second siége en blocus. Les malheureux assiégés, que les prédications de leurs ministres tinrent dans une fanatique opiniâtreté, ne capitulèrent qu'au bout de dix-neuf mois, après avoir souffert toutes les extrémités de la plus affreuse famine, dont on ne peut lire les détails sans frémir. Un père et une mère salèrent le corps de leur fille, morte de faim, et s'en nourrirent. La Châtre s'était attaché au duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, et fut soupçonné de l'entretenir dans sa haine contre son frère Henri III. Après la mort de ce jeune prince, il se dévoua aux Guise et à la ligue, quoique Henri III l'eût nommé chevalier de l'ordre du St-Esprit en 1585. Il assiégea en 1591 la petite ville d'Aubigny; la veuve du seigneur d'Aubigny, Catherine de Balzac, aussi courageuse que belle, se présenta sur la brèche une pique à la main, et la garnison, quoique peu nombreuse, animée par son exemple, se défendit avec tant de courage, que la Châtre fut obligé d'abandonner une entreprise à laquelle un fol amour, disait-on, avait eu beaucoup de part. Il refusa de reconnaître Henri IV jusqu'en 1594, et ne se soumit avec les villes de Bourges et d'Orléans, où il com-

mandait au nom de la ligue, qu'après avoir obtenu qu'il conserverait le gouvernement du Berri et de l'Orléanais, qu'il serait gratifié d'une somme de 900,000 francs, et confirmé dans la dignité de maréchal de France. Il était un des quatre que le duc de Mayenne avait faits, et de qui l'on avait dit « qu'il faisait des bâtards qui se feraient légitimer à « ses dépens. » En 1610, le maréchal de la Châtre commanda l'armée que la régente, Marie de Médicis, envoya au siége de Juliers. Il était très-brave, mais très-médiocre général. On lui doit plusieurs relations historiques, dont on peut voir le détail dans la *Nouvelle Bibliothèque historique de France*. Les la Châtre se disaient issus de Ebbes, prince de Déols, en Berri, qui vivait dans le 10e siècle. — *Louis* DE LA CHATRE, son fils, mort en 1670, servit aussi la ligue, et se soumit avec lui à Henri IV en 1594. Il obtint la même année la survivance du gouvernement du Berri et de la grosse tour de Bourges. Il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1597, et capitaine de cent hommes d'armes en 1601. Il se démit en 1616, en faveur du prince de Condé, du gouvernement du Berri, et eut en échange une somme d'argent et la dignité de maréchal de France. On ne connait d'ailleurs de lui aucune expédition militaire. D L. C. et P—E.

CHATRE (EDME DE LA CHATRE-NANÇAY, comte DE LA), mort le 3 septembre 1645, était maître de la garde-robe du roi. Il dit, dans ses *Mémoires*, que les premières années de son séjour à la cour se passèrent en intrigues, qu'il développe avec beaucoup de sincérité. L'attachement qu'il voua à la reine mère lui procura, en 1643, la charge de colonel général des Suisses, vacante par la mort du marquis de Coislin. Lié la même année avec le duc de Beaufort, chef de la cabale des *importants*, il fut enveloppé dans sa disgrâce, et contraint de donner sa démission en faveur du maréchal de Bassompierre. En 1645, il alla servir en Allemagne sous le duc d'Enghien, se distingua à la bataille de Nortlingen, y reçut un coup de pistolet dans la tête, et fut fait prisonnier. Il paya sa rançon, et mourut de sa blessure à Philisbourg. Les *Mémoires* qu'il a laissés ont été imprimés plusieurs fois, et notamment avec ceux de la Rochefoucault, Leyde, 1662, in-12. On y trouve des détails curieux sur la fin du règne de Louis XIII, et le commencement de la régence de la reine mère; l'auteur les termine aux derniers mois de l'an 1643. Quoiqu'ils passent pour exacts, le comte de Brienne les a réfutés, et cette réfutation se trouve dans le *Recueil de diverses pièces curieuses*, Cologne, 1664, in-12. D. L. C. et P—E.

CHATTERTON (THOMAS), littérateur anglais, naquit à Bristol, le 20 novembre 1752, de parents pauvres. Son père, maître d'école dans cette ville, était mort quelque temps avant sa naissance laissant sa veuve enceinte de ce fils, destiné à naître, à vivre et à mourir dans la misère. Ses facultés intellectuelles, quoique d'un ordre supérieur, ne s'annoncèrent point par les signes qui les caractérisent ordinairement dans l'enfance. Placé à cinq ans dans l'école où son père avait été occupé, il fut bientôt rendu à sa mère comme incapable de rien apprendre. L'orgueil qui le gouverna toute sa vie, et qui lui donnait déjà à cet âge le besoin de dominer ses camarades, ne se tournait point en émulation pour les surpasser: il semblait dédaigner ce qu'apprenaient les autres. Revenu chez sa mère, sans savoir encore lire, il rencontra par hasard un vieux manuscrit français, dont les figures enluminées excitèrent vivement sa curiosité. Pour parvenir à savoir ce que ce livre contenait, il consentit enfin à apprendre à lire, et, dès ce moment, se donna à l'étude avec une ardeur sauvage; en sorte que Chatterton, qui ne sut jamais ni le latin ni le français, ni même très-bien la grammaire de sa propre langue, acquit par la suite, en différents genres, une variété de connaissances qui lui inspirèrent une confiance singulière dans ses propres forces. Il fut reçu à l'âge de huit ans à l'école de charité de Colston, où l'un des maîtres, nommé Philipps, se livrait à un goût ridicule pour la poésie : Chatterton ne parut point partager l'enthousiasme poétique que son exemple avait excité parmi ses élèves. Tout dans l'école faisait et récitait des vers : lui seul se taisait, et cachait, sous une apparence de mélancolie et d'incapacité, le travail d'un esprit original. Enfin cet esprit produisit des fruits si péniblement élaborés, et son premier ouvrage fut une satire. Cette satire, écrite vers l'âge de onze ans et demi, et dirigée contre un méthodiste que l'intérêt avait déterminé à changer de secte, est très-extraordinaire pour l'âge où elle a été composée; mais c'est là son seul mérite : elle n'a été connue que depuis; car Chatterton ne déploya point, devant des rivaux qu'il craignait ou méprisait, le nouveau talent qui venait d'éclore en lui; mais dès ce moment son goût et sa vocation furent décidés. et déjà même à douze ans il avait élaboré dans le silence son premier mensonge littéraire, *Elinour et Juga*. Sa mère et sa sœur, confidentes de ses premiers essais, virent tout à coup la mélancolie qui avait paru le dominer, surtout depuis son entrée à l'école, se changer en une vivacité pleine d'indiscrétion et de vanité; il ne rêvait plus que gloire, fortune, immortalité, et sa mère, ainsi que sa sœur, les seuls objets qu'après lui-même et une jeune amie de sa sœur, Marie Rumsay, il paraisse avoir jamais aimés, avaient part à ses brillantes espérances. Dans le même temps, il prit un goût passionné pour la lecture : il employait à louer des livres le peu d'argent que pouvait lui donner sa mère. Il fit à douze ans le catalogue des ouvrages qu'il avait lus; il se montait à soixante-dix, particulièrement d'histoire et de théologie. Il avait aussi un grand goût pour les antiquités, surtout pour celles des langues, et l'on a trouvé une correspondance qu'il eut, après être sorti de l'école, avec un de ses camarades, où il ne se servait que de mots anciens et hors d'usage. Chatterton quitta l'école vers l'âge de quatorze ans, et fut placé en qualité de clerc chez un procureur de Bristol. Une circonstance singulière détermina sa destinée. On avait longtemps conservé dans l'église de Ste-Marie-Redcliffe de Bristol six coffres remplis de papiers, qui avaient été déposés par un bienfaiteur de cette

église, **Williams Canynge**, riche marchand qui vivait au 15e siècle, sous le règne d'Édouard IV. L'un de ces coffres, particulièrement nommé le *coffre de M. Canynge*, était fermé de six clefs, confiées aux six principaux dignitaires de cette église. Les clefs s'étant perdues vers l'an 1727, on fit ouvrir le coffre pour en tirer quelques titres qu'on supposait y être renfermés, et, après en avoir extrait ce qui pouvait offrir quelque utilité, on laissa le coffre ouvert, et le reste des vieux parchemins livrés à la garde de John Chatterton, grand oncle du prêtre et sacristain de l'église. Le pére de Chatterton en emporta une quantité, qu'il fit servir à couvrir les livres de ses écoliers, et dont sa veuve employa le reste à des usages du ménage. Chatterton, que son goût pour les antiquités commençait à rendre attentif sur toutes les choses de ce genre, s'empara un jour d'un de ces parchemins, et chercha avec avidité tout ce qui pouvait en rester dans la maison, les emporta, et quelques jours après déclara avec un air de transport qu'il avait découvert un trésor. Ce fut sans doute de ce moment qu'il forma le projet de la supposition à laquelle il espérait devoir sa fortune. Son goût pour les anciens usages augmenta ; il se procura des dictionnaires de tous les anciens dialectes de son pays, et, en 1768, à l'occasion de l'ouverture du pont de Bristol, envoya au journal de cette ville une *Description de moines, passant pour la première fois sur le vieux pont, tirée d'un ancien manuscrit*. Il n'avait pas encore tout à fait seize ans. Ce morceau, qui serait curieux s'il était authentique, excita l'attention ; on sut bientôt d'où il venait ; mais on ne pouvait soupçonner Chatterton d'en être l'auteur. On le questionna sur la manière dont il se l'était procuré : le ton de ces questions lui déplut ; il refusa de répondre, résista aux menaces que l'on crut pouvoir se permettre envers un enfant de cet âge, et ce ne fut que lorsqu'on s'y prit d'une manière plus douce, qu'il declara qu'il venait du coffre de Canynge, d'où son père l'avait tiré avec un grand nombre d'autres manuscrits précieux, dont plusieurs étaient encore en sa possession. Il s'était déjà préparé à l'usage qu'il voulait faire de sa prétendue découverte. Depuis un an, il s'occupait à composer les ouvrages qu'il a donnés sous les noms supposés de plusieurs anciens poëtes, et particulièrement de Rowley, moine ou prêtre séculier du 15e siècle, dont l'existence se serait rapportée au règne d'Édouard IV, et dont les talents auraient été protégés par Canynge. Chatterton s'était en même temps étudié à donner aux feuilles de parchemin tirées de l'étude de son procureur l'air d'antiquité convenable à ses projets. Il ne se cachait pas beaucoup des procédés qu'il employait pour y parvenir. Avec l'indiscrétion naturelle à son âge et à son excessive vanité, ayant assuré à un homme de sa connaissance qu'il était aisé de contrefaire le style des anciens poëtes de manière à tromper les plus savants, il acheta un jour devant lui un peu d'ocre dont il teignit un parchemin ; puis, le salissant sous ses pieds et le froissant dans ses mains, il lui dit : « Voilà le « moyen de le rendre antique. » La *Description des moines*, etc., avait fait parler de lui ; il en prit occasion de parler des ouvrages de Rowley. Le bruit en vint aux oreilles de deux antiquaires de Bristol, auxquels il donna quelques-uns de ses manuscrits : il en obtint en retour quelques secours d'argent. Ses liaisons avec MM. Catcott et Barrett, la crédulité avec laquelle ils avaient adopté tout ce qu'il avait voulu leur raconter au sujet de Rowley, le succès de quelques-unes de ses productions insérées dans plusieurs ouvrages périodiques, entre autres le *Town and Country Magazine* de Londres, en fortifiant ses espérances, augmentaient son ambition. Ce n'était plus seulement l'orgueil, mais le sentiment d'un talent véritable, qui l'agitait et lui donnait le besoin de se produire. Incapable de tenir plus longtemps à Bristol et dans l'étude de son procureur, il écrivit à Horace Walpole, fils du célèbre ministre Robert Walpole, antiquaire *fashionable*, auteur du *Château d'Otrante* et de la *Vie des peintres anglais*. Il lui adressait un petit poëme sur Richard Cœur-de-Lion, et une liste apocryphe d'anciens peintres anglais, et lui exposait en même temps sa situation. Walpole fit examiner ces prétendues découvertes par Mason et par Gray. Ce dernier, qui déjà s'était laissé tromper par Macpherson, prit sa revanche sur Chatterton et dévoila la ruse ; la tournure moderne des pensées ne permettait pas de se laisser tromper par un assemblage de vieux mots, arrangés sans art et sans ordre ; en sorte que les dialectes des différentes époques et des divers cantons se trouvaient réunis dans la même pièce et dans la même phrase. Walpole répondit à Chatterton en lui exprimant des doutes sur l'authenticité de ces poésies, et l'assurant d'ailleurs qu'il se trouvait tout à fait sans moyens de le servir. Chatterton, vivement offensé, fit redemander à Walpole ses papiers. Celui-ci, partant pour Paris, oublia de les renvoyer, et, à son retour, il reçut de Chatterton une lettre sur le ton de l'indignation, où il lui mandait qu'il n'aurait pas osé le traiter ainsi, s'il n'eût pas connu sa situation. Walpole remit les papiers sous enveloppe, et les renvoya sans autre réponse. Chatterton conserva contre le dédaigneux *gentleman* un implacable ressentiment, qu'il manifesta depuis en divers ouvrages. Sa situation chez son procureur lui devenant de plus en plus insupportable, il effrayait sans cesse cette famille paisible par des idées et des menaces de suicide. On trouva un jour son testament, où il annonçait le projet de se tuer le lendemain. Ce fut alors qu'on le renvoya malgré l'austère régularité de son travail, et qu'il prit le parti de venir à Londres. On lui demanda quels y seraient ses moyens d'existence : « Mes talents littéraires, dit-il ; si « je ne réussis pas, je me ferai prédicateur mé- « thodiste ; en tout cas, un pistolet sera ma dernière « ressource. » Bien accueilli par des libraires, et par le directeur du *Town and Country Magazine*, qui le connaissait déjà depuis longtemps sous le nom de l'*Antiquaire Danhelmus Bristoliensis*, il remplit ses premières lettres à sa mère de ses espérances de fortune. Déterminé à se faire un nom, de quelque

manière que ce fût, il s'était jeté avec fureur dans le parti de l'opposition. L'accueil qu'il avait reçu des chefs de ce parti acheva de lui tourner la tête. « Si l'argent suivait les honneurs, mandait-il à sa « sœur, je pourrais bientôt vous faire une dot de « 5,000 liv. sterl.» Mais il se plaignait dans une autre lettre que la fortune était dans l'autre parti. « Au « reste, ajoutait-il, ce serait un pauvre écrivain que « celui qui ne saurait pas écrire pour les deux partis; » et en même temps qu'il ne considérait comme bassesse rien de ce qui pouvait mener à la fortune, il ne la voyait que comme un moyen de considération : « Si je pouvais m'abaisser jusqu'à un travail de bu« reau, dit-il, je trouverais vingt places pour une; « mais il faut que je vive avec les grands. » Au milieu de ces espérances, il perdit celui de ses protecteurs sur lequel il comptait le plus, le lord maire Beckford. Pendant quelques jours, il parut presque égaré par le désespoir, ensuite il se consola, fit sur cette mort des élégies où l'on trouva plus d'esprit que de sensibilité, et où il avait mis encore plus de sensibilité qu'il n'en éprouvait, comme on peut le voir par le compte suivant, écrit de sa main au dos d'un essai politique qu'il avait dû adresser au lord-maire, et que sa mort l'avait empêché de publier :

Perdu par sa mort sur cet essai. . . .	1^{l}	11	6
Gagné en élégies.	2^{l}	2^{s}	
En essais.	3^{l}	3^{s}	
	5^{l}	5^{s}	
Je me réjouis de sa mort pour.	3^{l}	13^{s}	6

Cependant ses espérances déclinèrent; il changea de logement, pour que ceux qui avaient été témoins de ses rêves de gloire ne le fussent pas de sa misère. Habitué à une diète très-frugale, il n'avait pas toujours de quoi fournir à l'étroite nécessité, et, dans ces moments, il refusait avec indignation l'offre d'un repas qu'en tout autre temps il aurait accepté avec plaisir. En même temps, il envoyait des présents à sa mère et à sa sœur, leur faisait un pompeux détail de tous les travaux littéraires dont il était chargé, et employait le prix que lui rapportaient ces travaux, aussi mal payés que facilement acceptés, à se donner l'extérieur de l'aisance, et à fréquenter les lieux de divertissements publics qui lui étaient devenus, disait-il, « plus nécessaires que la nourriture. » Enfin, après avoir passé, à ce qu'il paraît, plusieurs jours sans manger, il s'empoisonna avec de l'arsenic, et mourut le 24 août 1770, âgé de 17 ans 9 mois et 5 jours. Deux jours après, le 26 août le docteur Fry, principal du collége de St-Jean à Oxford, arrivait pour recueillir des informations sur les poésies de Rowley et sur Chatterton, qu'il voulait prendre sous sa protection. Ses ouvrages se répandirent avec l'histoire de ses malheurs. Un enthousiasme tardif s'attacha à sa mémoire, et l'infortuné Chatterton devint un des objets de l'intérêt public. Les poésies données sous le nom de Rowley et autres anciens poëtes, si, comme on n'en peut douter, elles sont de lui, sont le premier de ses titres de gloire, et il les a composées à quinze ans. On y trouve une imagination forte et brillante, une heureuse invention, et, ce qui peut paraître extraordinaire, souvent une profonde sensibilité. Des ouvrages qu'il a donnés sous son nom, les meilleurs sont ses satires, écrites avec toute la verve d'amertume qui était dans son caractère. Ses autres poésies, consistant en morceaux détachés adressés à différentes personnes, sentent trop la recherche et l'affectation. Les morceaux de prose qu'il a insérés dans différents journaux sont agréables et piquants. Enfin, lorsqu'on songe à son âge, tout ce qu'on lit de lui donne l'idée que Chatterton n'avait pas besoin de mourir avant dix-huit ans pour être regardé comme un des êtres les plus extraordinaires qui aient existé. Ses œuvres ont été recueillies avec soin, réunies et imprimées plusieurs fois après sa mort, et notamment en 1803, en 3 vol. in-8° : cette édition anglaise est précédée d'une notice par Gregory. Il a paru, en 1839 une édition des œuvres complètes traduites en français par Javelin Pagnon, et précédée d'une vie de Chatterton par A. Callet, morceau très-étendu, consciencieusement étudié et qu'on consultera avec fruit. Les poëmes de Rowley ont eu plusieurs éditions successives, une entre autres a été faite par les soins du savant éditeur de Chaucer, Tyrwhitt, qui crut quelque temps à l'authenticité de ces poëmes (1). X—F.

(1) Chatterton, jugé peut-être avec quelque sévérité par Suard, a été exalté par l'école poétique de 1830. Celui que Warton appelait un prodige de génie (*prodigy of genius*), le merveilleux enfant (*the marvellous boy*), comme disait Wordsworth, a été un moment le héros et le modèle de toute une génération aventureuse comme lui, passionnée comme lui pour la gloire facile et rapide, comme lui enfin donnée tour à tour par de folles espérances et par des découragements mortels. C'est ainsi que le poëte anglais est devenu, sous la plume brillante de M. le comte Alfred de Vigny, le type du génie souffrant et méconnu. Le drame de Chatterton en 3 actes fut représenté pour la première fois, à la Comédie-Française, le 1er février 1835, et *Stello*, fantaisie spirituelle mais peu sérieuse, parut en 1832. Voici comment Chatterton est jugé par M. de Vigny : « A l'école de charité de Bristol, fondée par Edward « Colston, écuyer, se trouve un enfant taciturne et insouciant en « apparence, qui, un jour, sort de son silence, et lit une satire « qu'il vient d'écrire en vers. Ce jour-là, il venait d'avoir onze « ans et demi. Cette tendre voix jette son premier cri, et c'est l'in« dignation qui le lui arrache, à la vue d'un prêtre qui a changé « de religion pour de l'argent. Un humble *assistant*, ou sous-maître « de l'école, nommé Thomas Philipps, l'écoute et l'encourage. Il « part, il est poëte, il écrit. Il fait des élégies, des poëmes, une « prophétie lyrique, un poëme héroïque et satirique (*the consuliad*), « un chant dans le goût d'Ossian (*Gorthmund*). A quatorze ans il « a imprimé trois volumes. Il étudie, il examine tout, astronomie, « physique, musique, chirurgie et surtout les antiquités saxonnes. « Il s'arrête là et s'y attache. Il invente Rowley; il se fait une lan« gue du 15e siècle, et quelle langue! une langue poétique, forte, « pleine, exacte, concise, riche, harmonieuse, colorée, enflammée, « nuancée à l'infinie, retentissante comme un clairon, fraîche et « énergique comme un hautbois, avec quelque chose d'agreste et « de sauvage qui rappelle la montagne et la cornemuse du pâtre « saxon. Or, avec cette langue savante, voici ce qu'il a fait en trois « ans et demi. *La bataille d'Hastings*, poëme épique en deux « chants. *Œlla*, tragédie épique. *Goddwyn*, tragédie. *Le Tournoi*, « poëme. *La mort de sire Charles Bawdin*, poëme. *Les Métamor« phoses anglaises. La Ballade de Charité.* Trois poëmes intitulés : « *Vers à Lydgate; le Chant à Œlla; la Réponse de Lydgate.* Trois « églogues. *Elinoure et Juga*, poëme. Deux poëmes *sur l'église de « Notre-Dame.* L'épitaphe de Robert Canning, et son histoire, c'est« à-dire un ensemble de plus de 4,000 vers. Et ce qu'il a fallu « joindre de savoir à l'inspiration donnera à quiconque l'étudiera « sérieusement un étonnement qui tient de l'épouvante. Pic de la « Mirandole, ce savant presque fabuleux, fut moins précoce et

CHAUCER (Geoffroy), naquit à Londres en 1328, selon quelques-uns, d'un marchand, selon quelques autres, d'une famille noble. Il étudia à Cambridge et à Oxford. Ce fut dans la première de ces universités qu'il se fit connaître comme poëte, à l'âge de dix-huit ans, par sa *Cour d'amour*, le premier poëme connu qui ait été écrit en anglais. Après la conquête des Normands, le français, qui était la langue des vainqueurs, devint en Angleterre l'idiome, sinon universel, du moins dominant; il était surtout la langue des grands et celle des poëtes. Cependant quelques essais furent tentés pour élever l'anglais aux mêmes honneurs; mais le talent des poëtes qui l'avaient entrepris ne s'était pas trouvé suffisant pour déterminer une révolution, qui, d'ailleurs, n'était probablement pas encore parvenue à son point de maturité. Elle était réservée à Chaucer, comme il est réservé aux esprits supérieurs de recueillir les fruits qu'a mûris en silence la suite des siècles. La *Cour d'amour* obtint un grand succès. Après avoir voyagé assez longtemps pour perfectionner ses connaissances en tout genre, déjà fort étendues pour l'époque où il vivait, après avoir étudié quelque temps les lois dans le Temple, Chaucer, dégoûté de cette étude, se tourna du côté de la cour; on le fit page d'Édouard III, quoiqu'il ne pût être alors de la première jeunesse, et il fut très en faveur auprès du roi, et surtout de son fils Jean de Gand, le célèbre duc de Lancastre. Confident de l'amour de ce prince pour sa cousine, la duchesse Blanche, il célébra dans ses vers cet amour, leur mariage, les charmes et les vertus de la duchesse, qui n'empêchèrent pas son mari de lui donner bientôt une rivale, lady Catherine Swynford, gouvernante de ses enfants, dont il fit épouser à Chaucer la sœur Philippa. Cette alliance affermit la faveur de Chaucer auprès du duc, qui le recommanda à celle du roi. Il fut revêtu de diverses places honorables, entre autres de celle d'envoyé auprès de la république de Gênes (ce qui lui donna occasion de visiter Pétrarque), et de la place de commissaire auprès du roi de France Charles V, pour traiter d'un renouvellement de trêve, et du mariage de Richard, prince de Galles, avec la princesse Marie, fille du roi de France, négociation qui n'eut aucun succès. Il eut aussi des places lucratives, comme celle de contrôleur des douanes dans le port de Londres. Il fut enrichi des bienfaits de la cour, parmi lesquels on remarque le don d'un *pot de vin*, qui devait lui être délivré chaque jour dans le port de Londres, par l'échanson du roi, sur les produits des douanes. Chaucer suivit le roi Édouard en France, lors de l'expédition infructueuse qui se termina par la levée du siége de Reims. Fortement attaché au duc de Lancastre, il embrassa avec ardeur les opinions de Wiclef, surtout relativement à la réforme du clergé, et fut même, à ce qu'il paraît, intimement lié avec ce fameux hérésiarque; mais ni les affaires, ni les intrigues de la cour, ni les discussions théologiques, n'interrompaient le cours de ses travaux poétiques. La *Cour d'amour* avait été suivie, peu de temps après, du poëme de *Troïlus et Créséide*, d'*Arcile et Palémon*, de la *Maison de la Renommée*, etc., ouvrages dont il ne paraît pas que l'invention appartienne à Chaucer, mais dont il donne quelques-uns pour imités, et dont les autres le sont visiblement, soit du *Roman de la Rose*, soit de Boccace, soit de quelques autres auteurs moins célèbres. Il paraît avoir puisé surtout dans les ouvrages des troubadours provençaux, qu'il affectionnait particulièrement, et auxquels la fierté anglaise lui reproche d'avoir emprunté un grand nombre de mots pour les transporter dans sa langue, comme il est aisé de le voir par l'abondance des mots français qui se trouvent dans ses écrits. Ces poésies, dont l'invention, quand elle appartiendrait à Chaucer, ne vaudrait pas la peine d'être revendiquée, portent l'empreinte du mauvais goût qui régnait alors dans toute l'Europe. Dans sa *Cour d'amour*, le poëte amoureux reçoit de sa dame la promesse qu'elle le rendra heureux au mois de mai. Le 1er de mai, les oiseaux, pour célébrer ce beau jour, chantent un office en l'honneur de l'amour, et cet office n'est autre chose que celui de l'Église, dont ils se partagent les différentes prières : le rossignol chante le *Domine labia*, l'aigle le *Venite*, etc. Dans *Troïlus et Créséide*, poëme dont l'action se passe durant le siége de Troie, Troïlus est désigné comme un jeune chevalier (*knight*), et, de même précisément que l'A est maintenant la première lettre de l'alphabet, Créséide était, parmi les dames troyennes, la première en beauté. Ses autres ouvrages, tels que *la Maison de la Renommée*, que Pope a imitée dans son *Temple de la Renommée*, et les poésies faites en l'honneur du duc et de la duchesse de Lancastre, sont, pour la plupart, des rêves, des visions allégoriques, mêlés de dissertations morales ou théologiques dans le goût du temps; ce qui, outre la difficulté de la langue, rend la lecture des ouvrages de Chaucer pénible et ennuyeuse. On y trouve cependant de la vérité dans la peinture des caractères; et une délicatesse de sentiments, qui, dans ce temps-là, s'alliait assez souvent à la grossièreté des expressions. Les Anglais assurent de plus que, malgré l'irrégularité de la versification, la poésie de Chaucer ne manque pas d'harmonie; et cette irrégularité n'a pas empêché de le regarder comme l'inventeur du vers héroïque anglais. L'avénement de Richard II, en 1377, semblait devoir être favorable à Chaucer, par le crédit que devait prendre sur un roi jeune et peu capable un prince ambitieux tel que le duc de Lancastre; mais devenu bientôt suspect au roi par ses intrigues, le duc de Lancastre s'était aussi aliéné le peuple par son attachement à la doctrine de Wiclef; en sorte que la situation de ses partisans devenait tous les jours plus précaire. L'attachement personnel de Chaucer à Wiclef l'exposait à la haine des partisans de l'Église romaine. En 1382, les wiclefistes ayant voulu, malgré l'opposition du clergé, faire nommer à Londres un maire de leur parti, le choc des deux factions fut tel qu'il en résulta une sédition violente.

« moins grand. On le sent, Chatterton, s'il ne fût mort de son désespoir, fût mort de ses travaux. » A. F—R.

La cour informa contre les auteurs de la sédition; les wiclefistes furent sévèrement recherchés, plusieurs furent mis à mort, et Chaucer, obligé de s'enfuir, passa dans le Hainaut, où il vécut assez tranquille. La cour d'Angleterre lui permettait de toucher ses revenus, et même les appointements de sa place de contrôleur des douanes, qu'il faisait exercer par substitut; mais son absence du royaume était probablement la condition de cette indulgence; car, forcé ensuite, par l'infidélité de ses agents, de repasser secrètement en Angleterre, d'où il ne lui arrivait plus aucun secours, il fut bientôt découvert, arrêté, et privé de sa charge. Il n'obtint son pardon et sa liberté qu'au prix de plusieurs révélations nuisibles à son parti, auquel il devint par là extrêmement odieux. Dans le même temps, le duc de Lancastre, qui, dans le vain espoir de parvenir à la couronne d'Espagne, avait épousé en secondes noces la fille de Pierre le Cruel, mais qui conservait toujours son ancien attachement pour Catherine Swynford, dont il avait eu plusieurs enfants, fut obligé, par la clameur publique, de s'en séparer. Chaucer, privé encore de cet appui et réduit à une grande détresse, obtint la permission de traiter de ses pensions, et quitta la cour pour s'occuper uniquement de travaux littéraires. Ce fut dans ce temps de malheur qu'il fit son *Testament de l'amour*, espèce d'imitation de la *Consolation* de Boëce, qu'il avait traduite dans sa jeunesse. Au lieu que la philosophie apparaît à Boëce et vient le consoler dans sa prison, c'est l'amour qui se présente à Chaucer, et, en récompense de ses fidèles services, lui laisse par forme de legs, ainsi qu'à tous ceux qui suivront ses instructions, les plus sages préceptes de philosophie, de morale et de religion. La fortune de Chaucer changea de nouveau avec celle du duc de Lancastre, revenu en 1389 de l'expédition d'Espagne, où il avait inutilement essayé de recouvrer les royaumes de Castille et de Léon, qu'il prétendait lui appartenir du chef de sa femme, mais d'où il avait rapporté des sommes considérables qui lui servirent à relever son parti à la cour. Quatre ans après, sa seconde femme étant morte, il épousa Catherine Swynford, et fit légitimer les enfants qu'il avait eus d'elle. Chaucer, allié de si près à la famille royale, vit se renouveler les faveurs de la cour, et fut même encore, à ce qu'il paraît, employé à son service. Il ne perdit rien à la mort de son beau-frère, le duc de Lancastre, suivie bientôt après de la révolution qui plaça sur le trône le fils de celui-ci, Henri de Lancastre. Cependant il paraît qu'à cette époque il était entièrement retiré de la cour, et jouissait tranquillement de sa fortune dans le château de Dunnington, où l'on a montré longtemps le chêne sous lequel on prétend qu'il allait méditer, et qui portait le nom de *chêne de Chaucer*. Ce fut là que, dans ses dernières années, il composa celui de ses ouvrages qui a conservé le plus de réputation, ses *Contes de Cantorbéry*, écrits en vers, dans la forme du *Décaméron* de Boccace, mais dont les sujets, entièrement anglais, offrent une grande variété de caractères peints avec la vérité propre à ce poëte, et une vivacité qu'on ne lui trouve pas toujours (1). Chaucer a eu le sort de tous les écrivains qui ont montré du génie dans les premiers temps de la renaissance des lettres, lorsque la langue et le goût n'étaient pas encore formés. On l'admire et on le loue beaucoup, mais on le lit peu. Il est le premier des modernes qui ait fait usage dans la poésie de l'esprit et des fictions chevaleresques. Son conte de *Sir Topaz* est dans le goût de *Don Quichotte*. Il mourut en 1400, âgé de 72 ans. On a de lui trois stances morales, intitulées : *Bons Conseils de Chaucer*, et qui furent composées, dit-on, dans ses derniers moments. Ses œuvres ont été recueillies, et plusieurs fois réimprimées en anglais, Londres, 1721, in-fol., fig., édition revue sur les manuscrits de l'auteur, par John Urry; ibid., 1722-78, 5 vol. petit in-8°, avec les notes et le glossaire de Tyrwhitt, Oxford, 1798, 2 vol. grand in-4°, avec les mêmes notes et le même glossaire; Londres, 1812, 4 vol. in-4°, fig., avec un discours préliminaire et un essai sur le langage et la versification de Chaucer. — *Thomas* CHAUCER, son fils aîné, occupa de grandes places. Alix, fille de celui-ci, épousa en troisièmes noces le fameux Guillaume de la Pole, comte, puis duc de Suffolk; et de ce mariage sortirent ces ducs de Suffolk, dont le dernier fut décapité sous Henri VII. S—D.

CHAUCHEMER (le Père FRANÇOIS), religieux dominicain, docteur en théologie, né à Blois en 1640, fut provincial de son ordre à Paris, et y mourut le 6 janvier 1713. C'était un des bons prédicateurs de son temps; il eut plusieurs fois l'honneur de prêcher devant le roi, et ce fut toujours avec succès. On a de lui : 1° des *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1709, in-12; 2° *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne*, Paris, 1707, 2 vol. in-12; réimprimé en 1714 et 1721. François Gastaud, avocat au parlement d'Aix, avait fait, en 1699, in-8°, l'oraison funèbre de la fameuse madame Tiquet (Marie-Angélique Charlier), décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari; le P. Chauchemer fit la critique de cette plaisanterie, qu'il trouvait déplacée, et y joignit un discours moral et chrétien sur le même sujet. Gastaud répondit à ces deux pièces, et on les trouve toutes dans le recueil qui en a été fait, en 1699 et 1700, in-8°. Ces pièces ne sont remarquables que par la singularité du sujet et par le tour qu'on lui a donné. C. T—Y.

CHAUDET (ANTOINE-DENIS), sculpteur, élève de Stouf, naquit à Paris, le 31 mars 1763. Il s'amusait dans son enfance à modeler de petites figures en terre glaise, et la vue des statues qui décorent nos jardins éveillait son imagination. Il s'inscrivit à l'âge de quatorze ans parmi les élèves de l'académie de peinture. L'heureuse révolution que l'in-

(1) Les contes de Chaucer joignent la licence, le pédantisme et la barbarie du siècle à une vérité d'observation et à une richesse de poésie qui brillent encore à travers la rouille de son vieux langage. Les anciennes éditions de ses différents ouvrages, dont Dibdin a donné la liste dans les *Typographical Antiquities* de Ames, sont aujourd'hui d'une rareté extrême. D—A—R.

fluence de Vien avait opérée n'avait point encore régénéré l'art statuaire; mais en se soumettant au goût de l'école, Chaudet suivit, autant qu'il le put, de meilleurs exemples, en allant chercher dans l'antiquité les modèles qu'il savait déjà apprécier. Cependant, lorsqu'il remporta le grand prix, en 1784, sur le sujet de *Joseph vendu par ses frères*, docile à l'esprit du temps, et peut-être aussi pour ne pas aliéner ses juges, il composa son bas-relief dans la manière de l'école. On y voyait des arbres, un pont et de petits garçons avec des chevaux. « J'y aurais « mis de la pluie, disait-il assez plaisamment, si le « programme l'eût ordonné. » Il est vrai qu'alors on représentait en sculpture jusqu'aux substances vaporeuses, les nuages et la fumée. Malgré l'erreur qui appartenait à cette époque, le bas-relief de Chaudet méritait la couronne qui lui fut décernée. Les autres élèves en furent tellement frappés, qu'ils portèrent l'auteur en triomphe. Dès ce moment, Chaudet fut passionné pour la sculpture et pour la gloire; il se rendit à l'école de Rome, où les arts se montrèrent à lui dans toute la pompe de leurs chefs-d'œuvre. Il voulut les connaître dans leurs différentes perfections; on le vit passer de l'étude des vases grecs ou étrusques à celle des loges de Raphaël; faire avec Drouais des croquis qu'on aurait pu attribuer à un habile peintre, puis se fixer sur les statues et les bas-reliefs antiques, pour se pénétrer, non-seulement du beau idéal de leurs formes, mais de l'esprit ingénieux de leur composition. Il revint à Paris en 1789; l'académie de peinture lui donna presqu'aussitôt le titre d'*agréé*, qui était le premier objet de l'ambition d'un artiste sortant de l'école de Rome. Il fit peu de temps après, pour la décoration du péristyle du Panthéon, un groupe qui est regardé comme un de ses meilleurs ouvrages; ce groupe exprime l'*Émulation de la Gloire*. Il ne fut pas d'abord apprécié comme il l'est aujourd'hui: on n'était point encore revenu à la belle simplicité, et des artistes, habiles d'ailleurs, mais qui tenaient, sans s'en apercevoir, à l'ancienne manière, n'hésitèrent pas à le croire au-dessous d'un autre ouvrage, placé sous le même péristyle, et qui est loin de jouir de la même estime. Chaudet éprouva, vers la fin de sa vie, une autre injustice à laquelle il se montra peu sensible : on refusa à son *Œdipe* le prix d'encouragement accordé à la sculpture exposée au salon de 1801. Cet ouvrage est un de ses plus beaux titres de gloire; car il est difficile de concevoir une composition mieux pensée pour l'art statuaire, et une idée mieux exprimée. La statue de Bonaparte qui fut placée dans la salle du corps législatif, le bas-relief de la cour intérieure du Louvre, l'excellente figure de *Cyparisse*, se succédèrent rapidement, et vinrent fixer leur auteur au rang des premiers statuaires modernes et il y serait peut-être au premier rang, sans l'espèce d'inégalité qu'on remarque dans ses ouvrages et qui vient de sa mauvaise santé habituelle et des fréquents vomissements de sang qui le forçaient souvent d'interrompre son travail, et qui l'ont moissonné à la fleur de son âge. La statue de la *Paix* (de grandeur naturelle), exécutée en argent, et la statue de *Cincinnatus*, qui furent placées, la première dans le palais des Tuileries, la seconde dans la salle du sénat; le bas-relief qui décore le plafond de la première salle du musée du Louvre, et qui représente, sous les figures de trois femmes gracieusement enlacées, la *Peinture*, la *Sculpture* et l'*Architecture*; la figure allégorique de l'*Amour qui tend un piége aux âmes, et qui les amuse avec des fleurs*, ainsi que les petits bas-reliefs placés sur le socle, et qui sont comme autant d'épisodes de ce joli poëme, donnent à Chaudet de nouveaux titres de gloire. La figure représentant la *Sensibilité*, sous la forme d'une jeune personne qui touche la sensitive; le *Bélisaire*, ciselé en bronze par lui-même, et l'un de ses meilleurs ouvrages; *Paul et Virginie*, qu'il a traduits en marbre, et auxquels il a conservé cette tendresse, cette puissance d'intérêt dont les a doués l'admirable talent de Bernardin de St-Pierre; le *Nid d'Amour*; et, en dessins, l'élégie pathétique de *l'Amitié consolatrice à la porte d'une prison*; le *Triomphe de Psyché*, à laquelle les différents peuples de la terre viennent rendre les honneurs divins, dessin capital par son étendue et son fini; un assez grand nombre d'autres dessins, profondément pensés, pour la magnifique édition de Racine donnée par P. Didot (1801-5, in-fol.); le tableau représentant *Énée et Anchise au milieu de l'incendie de Troie*, tableau qui acheva de prouver que Chaudet aurait pu devenir un peintre de distinction, quoique ce qu'il a laissé en ce genre pèche par le coloris; les nombreux sujets de médailles qu'il a composés et dessinés pour l'histoire numismatique de l'empire, dont la troisième classe de l'Institut avait été chargée, tous ces ouvrages, enfin, qui ne sont que la partie accessoire de sa réputation, n'attestent pas seulement l'activité et l'étendue du talent de Chaudet, mais bien mieux encore son esprit ingénieux et sa sensibilité. Nous ne ferons qu'indiquer ses deux derniers ouvrages, le fronton du palais du corps législatif, et la statue qui a figuré jusqu'en 1814 sur la colonne de la place Vendôme, parce que les conceptions en ont été généralement blâmées, et qu'il est certain que le premier lui a été imposé, en même temps qu'il est douteux qu'il n'ait pas admis la seconde par complaisance. En effet, on ne peut point reconnaître son esprit judicieux dans le choix d'un costume idéal pour Napoléon placé sur une colonne dont tous les ornements et les costumes sont nationaux et du temps où nous vivons. Il n'aurait pas imaginé aussi, pour le frontispice d'un temple des lois, un épisode d'une victoire, quand on avait à consacrer un sujet d'histoire législative. Chaudet a exécuté un assez grand nombre de bustes. On ne parlera point ici de ceux de Bonaparte, ils se confondent, pour le mérite, avec la statue du corps législatif, qui en est le type; mais il y en a deux qu'on doit placer parmi les beaux ouvrages; savoir : un buste de feu *Sabatier* et celui de *David Leroi*. L'amitié et la reconnaissance l'avaient inspiré pour l'un et l'autre. Ceux du cardinal *Mauri* et de *Lamoignon-Malesherbes* sont aussi

très-beaux. Lorsqu'il fut nommé professeur aux écoles de peinture et de sculpture, il se livra avec ardeur aux fonctions de l'enseignement. Il avait tant réfléchi sur son art, il l'aimait avec tant de passion, que c'était un bonheur pour lui d'en exposer la saine doctrine, et surtout d'en répandre le sentiment. Nommé membre de la quatrième classe de l'Institut en 1805, il fit partie de la commission du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, et déploya dans les discussions de ce travail toute la sagacité et la justesse de son esprit. Instruit, mais non lettré, il étonnait par la manière analytique avec laquelle il concevait et disposait les articles nombreux qui lui étaient échus. Chaudet est mort le 19 avril 1810, laissant une veuve qui s'est fait un nom parmi les femmes qui se sont adonnées à la peinture. A—s.

CHAUDON (LOUIS MAÏEUL, plus connu sous le nom de DOM), l'un des plus laborieux biographes du 18e siècle, était né le 20 mai 1737, à Valenssoles, diocèse de Riez. Après avoir achevé ses études aux colléges de Marseille et d'Avignon, il embrassa la règle de St-Benoît, dans la congrégation de Cluny. Le goût des lettres avait en partie décidé sa vocation; et, comme la plupart des jeunes gens, il cultiva d'abord la poésie; mais il y renonça bientôt pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire et de la chronologie. N'ayant pas tardé à s'apercevoir que le *Dictionnaire* de Ladvocat (*voy.* ce nom) laissait beaucoup à désirer, il entreprit de le compléter pour son usage. Celui de Barral (*voy.* ce nom) n'ayant point rempli son attente, D. Chaudon fit paraître en 1766 le *Nouveau Dictionnaire historique*, dont le succès surpassa toutes ses espérances. Contrefait presque immédiatement dans les pays étrangers et même en France, imité ou traduit dans plusieurs langues, tout concourut à prouver et l'utilité de l'ouvrage, et sa supériorité sur ceux qui avaient paru jusqu'alors dans le même genre. Quoique occupé sans cesse à revoir son dictionnaire, à le retoucher, et à l'améliorer, D. Chaudon sut encore trouver le loisir de composer plusieurs écrits estimables. En 1767 il publia le *Dictionnaire antiphilosophique*, dans lequel, tout en rendant justice aux talents prodigieux de Voltaire comme écrivain, il repousse avec force ses attaques contre la religion. Il reçut à l'occasion de cet ouvrage des brefs très-honorables du pape Clément XIII, et plus tard du pape Pie VI; mais il n'aurait point échappé aux sarcasmes de Voltaire s'il n'eût prudemment gardé l'anonyme. Deux ans après (1769), D. Chaudon publia sous le masque de *des Sablons* l'examen des jugements portés par Voltaire sur quelques grands écrivains. Renonçant à la polémique, il conçut l'idée de la *Bibliothèque d'un homme de goût*; mais, obligé d'ajourner l'exécution de cet utile ouvrage, il remit à son frère (*voy.* l'art. suivant) les matériaux qu'il avait déjà rassemblés, et se contenta de le diriger dans ses recherches. La congrégation de Cluny ayant été supprimée en 1787, D. Chaudon put alors rentrer dans le monde. Il habitait depuis quelque temps la petite ville de Mezin dans le Condomois, et ses amis l'engagèrent à s'y fixer. Étranger aux débats de la politique, il eut le bonheur d'échapper aux persécutions de la révolution; mais elle lui enleva les trois quarts de sa petite fortune. Ce fut donc une nécessité pour lui, dans un âge avancé, de chercher des ressources dans la vente de son *Dictionnaire*, dont sept éditions étaient entièrement épuisées. Il en publia une huitième à Lyon en 1804, dans laquelle le supplément de Delandine (*voy.* ce nom) fut refondu, et qui contient d'ailleurs diverses améliorations. Le libraire Bruyset exigea que les deux noms fussent imprimés sur le frontispice; mais Chaudon n'y consentit qu'avec beaucoup de répugnance. Il prit, en 1810, par l'entremise de Bruyset, de nouveaux arrangements avec Prudhomme (*voy.* ce nom) pour la réimpression de cet ouvrage; et il lui envoya son exemplaire chargé de notes et de corrections; mais il n'eut d'ailleurs aucune part à cette édition, que Ginguené, l'un de nos collaborateurs, a caractérisée par ces mots: « C'est le recueil le plus complet de quiproquos bi-« bliographiques que l'on connaisse. » Chaudon reçut dans les dernières années de sa vie un témoignage flatteur de l'estime que lui portaient les habitants de Mezin: ils firent exécuter son portrait par un habile peintre, et l'inaugurèrent solennellement dans la salle des séances de la mairie. Quoique malade, Chaudon s'occupait alors d'un ouvrage sur les locutions vicieuses, qui devait être le complément des *Gasconismes corrigés* de Desgrouais; et il en a publié des fragments dans le *Bulletin polymatique* du musée de Bordeaux. Cet homme estimable mourut le 28 mai 1817, à 80 ans. Il était membre de l'académie des Arcadiens et de plusieurs sociétés littéraires. Outre une *Ode sur la calomnie*, 1756, et une *aux Échevins de Marseille*, 1757, in-4°, qui prouvent que Chaudon n'était pas poëte, on a de lui: 1° *Lettre à M. le marquis de***, sur un prédicateur du 15e siècle*, 1755, in-4°. 2° *Le Chronologiste manuel*, Avignon, 1766, in-12; Paris, 1770. On a retranché de la 2e édition l'épître dédicatoire à Trublet. 3° *Nouveau Dictionnaire historique portatif*, par une société de gens de lettres, Avignon, 1766; 4 vol. in-8°. L'abbé Saas, qui n'en connaissait sans doute pas l'auteur, le reproduisit en 1769, avec des corrections, à Rouen, sous la rubrique d'Amsterdam. D. Chaudon donna depuis sept éditions de son ouvrage, qu'il porta jusqu'à 8 volumes par des additions successives. L'édition de Lyon, Bruyset, 1804, a 13 vol. in-8°; et celle de Paris, Prudhomme, 21, en y comprenant un vol. de supplément. Le dictionnaire de Chaudon a servi de base à celui de Feller (*voy.* ce nom), à celui de Goigoux, et au dictionnaire italien de Bassano. 4° *Dictionnaire antiphilosophique*, 1767, 1769, 2 vol. in-8°; réimprimé sous le titre d'*Anti-Dictionnaire philosophique*, etc., Paris, 1775; 4e édition, 1780, 2 vol. in-8°. 5° *Les Grands Hommes vengés, ou Examen des jugements portés par Voltaire et autres philosophes*, Lyon, 1769, 2 vol. in-8°. 6° *L'Homme du monde éclairé*, Paris, 1779, in-12. 7° *Leçons d'histoire et de chronologie*, Caen, 1781, 2 vol. in-12; ouvrage bien fait. 8° *Nouveau Manuel épistolaire*, 1783, et 1786, 2 vol. in-12; compilation surpassée par celle de Philippon de la Madelaine. 9° *Éléments de l'histoire*

ecclésiastique, Caen, 1785, in-8°; nouvelle édition, 1787, 2 vol. in-12. C'est un extrait de l'ouvrage de Fleury, continué jusqu'au pontificat de Pie VI. Chaudon est l'éditeur du *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques*, Lyon (Avignon), 1767, vol. in-8°; il en a composé la préface et retouché les principaux articles. On lui doit l'éloge du P. Mayen (*voy.* ce nom); enfin il a revu les *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire*, Amsterdam, 1785, 2 vol. in-12. M. Chaudruc de Crézannes a publié une *Notice sur D. Chaudon*, dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, t. 3, p. 280. W—s.

CHAUDON (le Père ESPRIT-JOSEPH), frère cadet du précédent, était né vers 1738 à Valenssoles. Après avoir professé les humanités dans divers colléges de l'Oratoire, il rentra dans le monde et se livra tout entier à la culture des lettres. Sur l'invitation de son frère, il se chargea de rédiger la *Bibliothèque d'un homme de goût;* mais D. Chaudon revit l'ouvrage, y ajouta, dit Barbier, plusieurs chapitres qu'il est facile de reconnaître au style plus serré et plus concis que celui des autres, et concourut aux frais de l'impression. (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, n° 1741.) La première édition, Avignon, 1772, 2 vol. in-12, fut reproduite en 1773, sous la rubrique d'Amsterdam. Quelques années après, l'abbé de la Porte s'empara de cet ouvrage, y fit de nombreuses additions et le publia (1777) sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, 4 vol. in-12. Desessarts en donna depuis une édition in-8°, augmentée d'un volume de supplément (*voy.* DESESSARTS); et plus tard il s'associa Barbier pour refondre cet ouvrage. L'édition qu'ils en publièrent sur un plan plus étendu, Paris, 1808, 5 vol. in-8°, n'a point été terminée. Il me reste, dit Barbier (ibid.), à traiter la partie des sciences naturelles, morales et politiques. Esprit Chaudon était mort en 1800. Il est l'auteur des ouvrages suivants, tous anonymes, et que la plupart des bibliographes attribuent à son frère : 1° *les Imposteurs démasqués et les Usurpateurs punis*, Paris, 1776, in-12. 2° *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne*, ibid., 1778, in-8°; ouvrage utile. Ce n'est guère qu'un extrait de la *Géographie* de Baudrand. (*Voy.* ce nom.) 3° *Les Flèches d'Apollon, ou Nouveau recueil d'épigrammes*, Londres (Paris), 1787, 2 vol. in-18. — Le P. Maieul, capucin, était aussi frère de D. Chaudon; il devint membre de l'académie des Arcadiens, et publia la *Vie du bienheureux Laurent de Brindes*, Avignon, 1784, et Paris, 1787, in-12. (*Voy.* LAURENT.) W—s.

CHAUDRON-ROUSSEAU (GEORGE), né à Bourbonne-les-Bains, et procureur syndic du district dont cette ville était le chef-lieu, fut député par le département de la Haute-Marne à l'assemblée législative et ensuite à la convention, où il fut l'un des membres les plus exaltés du parti de la montagne. Après avoir voté la mort du roi en ces termes : « Convaincu que son existence ne pourrait « cesser d'être funeste à la république, je vote pour « la mort, » il s'opposa à l'appel au peuple et se prononça contre le sursis. Envoyé plusieurs fois en mission, il s'y conduisit toujours en révolutionnaire furieux. A Bordeaux, il se montra le digne émule de Tallien et d'Isabeau. Dans le département de l'Aude, il força les femmes et les enfants, sous peine de mort, à assister au brûlement des images, des reliques, des ornements d'église et autres objets servant au culte. Plusieurs fois il rendit compte de ses opérations à la convention, et lui fit part de son projet de raser les forêts et les châteaux qui servaient, disait-il, de repaire aux brigands royalistes. A son retour à la convention, il en fut élu secrétaire. Lorsqu'après le 9 thermidor an 2, les débris de la Gironde attaquèrent la révolution du 31 mai, et demandèrent le rapport des décrets de proscription qui en avaient été la suite, Chaudron chercha à justifier les actes de cette journée, en déclarant qu'il avait saisi, dans sa mission à Bordeaux, une correspondance des députés proscrits qui démontrait de leur part le projet de mettre le fils de Louis XVI sur le trône; mais il n'apporta aucune preuve à l'appui de cette assertion. Le parti de la montagne ayant été abattu dans les journées des 2 mars et 21 avril 1795, Chaudron fut arrêté et mis en prison, le 9 août 1795, comme prévenu de tyrannie pendant ses diverses missions. L'amnistie du 4 brumaire lui rendit la liberté, et le directoire l'employa peu après comme commissaire. Nommé inspecteur des forêts à Bourbonne-les-Bains après le 18 brumaire, il occupa cette place jusqu'en 1816; forcé alors de quitter la France par suite de la loi contre les régicides, il mourut quelques années après. Z.

CHAUFFEPIÉ (JACQUES-GEORGE DE), ministre calviniste, et prédicateur français, né à Leuwarden, en Frise, le 9 novembre 1702, « embrassa de bonne « heure, dit Mercier de St-Léger, l'état ecclésiasti- « que, et exerça successivement le ministère dans « les églises protestantes de Flessingue, de Delft, « et, depuis 1743, de celle d'Amsterdam, » où il mourut, le 3 juillet 1786. Chauffepié regarda toujours la prédication comme une des parties les plus essentielles de son ministère, et s'y livra avec zèle jusqu'au tombeau. Dix-huit mois avant sa mort, malgré son grand âge et la faiblesse de sa voix, il prononça un sermon dont l'auditoire ne perdit pas un mot. On a de lui : 1° *Sermons destinés à prouver la vérité de la religion chrétienne par l'état du peuple juif*, Amsterdam, 1756, in-8°. 2° *Tableau des vertus chrétiennes*, Amsterdam, 1760, in-8°, traduit de l'anglais de Basker, ecclésiastique du comté de Worcester. 3° *Histoire du monde, sacrée et profane, par Samuel Shuckford, traduite de l'anglais*, Leyde, 1738 et 1752, 3 vol. in-12. Chauffepié n'a traduit que le 2e volume; le 1er l'avait été par J.-P. Bernard; le 3e le fut par Toussaint. 4° *Vie de Pope* (à la tête des *OEuvres diverses* de cet auteur, traduites de l'anglais par différents auteurs, recueillies par Élie de Joncourt, et imprimées à Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12; 1767, 8 vol. in-12). 5° *Histoire universelle depuis le commencement du monde*, traduite de l'anglais, 1770-1792, 46 vol. in-4°. Cet ouvrage, composé en Angleterre par une société de gens de

lettres, fut traduit en français par deux sociétés de gens de lettres. L'une de ces traductions est in-8°; celle à laquelle contribua Chauffepié est in-4°; il a traduit les t. 15 à 24. 6° *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de M. Pierre Bayle*, Amsterdam, 1750-56, 4 vol. in-fol. Le projet de faire un supplément au dictionnaire de Bayle avait été formé à la mort de ce philosophe, mais ne fut pas exécuté. Quelques gens de lettres anglais ayant donné une traduction anglaise de l'ouvrage de Bayle en 10 vol. (*voy.* BAYLE), avec des additions considérables, on proposa à Chauffepié de traduire en français les additions faites en Angleterre. Ces additions consistaient, soit en complément des articles de Bayle, soit en articles nouveaux. Il consacra plusieurs années à ce travail, et fit lui-même de nouvelles additions et des articles nouveaux. Sur près de quatorze cents articles qu'on trouve dans son dictionnaire, plus de six cents, presque tous anglais, sont traduits sans additions de la part de Chauffepié; deux cent quatre-vingts environ sont retouchés par lui; cinq cents articles environ sont entièrement de lui. Chauffepié n'a ni le piquant ni le cynisme de Bayle. Il respecte le caractère de ministre dont il était revêtu. Il redresse quelquefois les auteurs anglais, et fait partout preuve d'une grande érudition. Son dictionnaire est loin d'être un livre agréable, mais il est très-utile, et il serait à désirer qu'un homme laborieux et instruit s'occupât aujourd'hui à faire un supplément au dictionnaire de Chauffepié. Ce n'est que dans un ouvrage de cette étendue qu'on peut se permettre des notes explicatives du texte, ou des dissertations sur quelques points curieux d'histoire ou de littérature. 7° *Sermons sur divers textes*, Amsterdam, 1787, 3 vol. in-8°. Ils furent publiés par Samuel Chauffepié, neveu de Jacques-George, et qui, dans l'éloge qu'il a fait de son oncle, parle de quelques autres ouvrages peu importants (1). A. B—T.

CHAUFOURRIER (JEAN), peintre français, né en 1672, et mort à Paris, le 29 novembre 1757. Quoiqu'il ne soit aujourd'hui connu que d'un petit nombre d'amateurs, ses tableaux représentant *la Cascade de St-Cloud, une Mer calme au clair de la lune, et un Coup de vent qui surprend une barque de pêcheur,* sont encore recherchés. Sylvestre a gravé quelques compositions de Chaufourrier; on les trouve dans son œuvre. Ce maître avait fait une étude particulière de la perspective; on en remarque d'heureux effets dans ses ouvrages; il était professeur de cette science lorsqu'il mourut. A—s.

CHAULIAC (GUI DE), ainsi nommé du lieu de sa naissance, village du Gévaudan, sur les frontières d'Auvergne, étudia la médecine à Montpellier, où il suivit principalement les leçons de Raymond de Molières, puis il se rendit à Bologne, attiré par l'éclat dont brillait l'université de cette ville. Il s'attacha surtout au professeur Bertruccio, qu'il appelle souvent son maître. Si l'on en croit le savant Astruc, Chauliac reçut à Montpellier les honneurs du doctorat. Après avoir exercé longtemps la médecine à Lyon, il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V. C'est dans cette ville qu'il composa, en 1363, sa chirurgie, sous le titre de *Inventarium, sive Collectorium partis chirurgicalis medicinæ*. Cet ouvrage a été imprimé un grand nombre de fois. Haller pense que la première édition est celle qui parut en 1498, à Bergame, in-fol., avec ce titre : *Chirurgiæ Tractatus septem, cum antidotario*. Mercklein et les copistes de ce bibliographe souvent inexact en indiquent une plus ancienne, Venise, 1490, in-fol. Parmi les éditions suivantes, nous ne citerons que celle de Venise, 1499 et 1546, in-fol., et celles de Lyon, 1518, in-4°, et 1572, in-8°. Laurent Joubert traduisit cet ouvrage en français, sous le titre de *Grande Chirurgie*, avec des annotations par son fils, Isaac Joubert, et un vocabulaire explicatif des termes employés par l'auteur, Lyon, 1592, in-8°; ibid., 1659. Plusieurs médecins célèbres ont consacré leurs veilles à expliquer et à commenter cette chirurgie. Symphorien Champier y fit des additions et des corrections; Jean Faucon, Jean Tagault, François Ranchin, Simon Mingelousaulx et plusieurs autres l'ont tour à tour enrichie ou surchargée de remarques, de questions, de commentaires. Louis Verduc en a publié un abrégé, souvent réimprimé, in-12, 1693, 1716, 1731, etc. La chirurgie de Chauliac, dit Astruc, était un excellent ouvrage pour le siècle où il vivait. Il y débrouilla avec beaucoup d'ordre les matières obscures et difficiles que la barbarie des siècles précédents avait couvertes d'épaisses ténèbres. On peut assurer qu'il a plus contribué que personne à faire de la chirurgie un art régulier et méthodique. Une des époques les plus brillantes de la faculté de Montpellier, ajoute Lorry, est celle où elle a produit le fameux Gui de Chauliac, homme qui doit tenir une place distinguée entre les bienfaiteurs de l'humanité, et qui mérite encore de conserver son autorité dans un siècle aussi éclairé que le nôtre. Il doit porter éternellement le titre de restaurateur de la chirurgie. Il n'y a pas encore cent ans que les livres de Gui de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens, leurs guides fidèles, et, par analogie avec le nom de l'auteur, ils l'appelaient leur *guidon*. En effet, sa pratique industrieuse éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes certains. Ses écrits chirurgicaux ne sont pas surchargés par cette théorie frivole et mensongère dont tant d'écrits postérieurs ont été gâtés. Ils tendent droit au but, et le grand art des précautions y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence. Une autre

(1) A cette liste des ouvrages de J.-C. de Chauffepié, on doit ajouter *Lettres sur divers sujets importants de religion*, 1756, in-12. On lui attribue des *Vies des plus illustres philosophes de l'antiquité*, trad. du grec de Diogène Laërce, Amsterdam, 1758, 3 vol. in-12; mais il n'est pas certain que cette traduction soit de lui. Barbier, après la lui avoir attribuée dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, dit, à la table du même ouvrage, que cette traduction est plutôt de Schneider. D—B—R.

obligation que nous avons à Gui de Chauliac, ainsi qu'à Raymond Chalin de Vinario, c'est de nous avoir fait connaître avec une exactitude scrupuleuse cette horrible peste qui, dans le 14e siècle, a dépeuplé le monde entier d'un quart de ses habitants, et dont ces deux médecins faillirent à être les victimes. (*Voy.* CHALIN.) Les étrangers rendent à Chauliac la même justice que les Français. Comparé à Hippocrate par l'illustre professeur italien Fallope, il est regardé comme le premier législateur de la chirurgie par l'Espagnol Jean Calvo, par le Hollandais van Hoorne, par l'Anglais Freind, et par tous les Allemands qui ont tracé l'histoire de l'art de guérir. Nous nous bornerons à citer le témoignage de l'immortel Haller : Chauliac répandit une vive lumière sur la chirurgie; il avait lu presque tous les écrits publiés jusqu'à lui sur cette branche importante de la médecine; il expose avec soin les opinions diverses des auteurs, et apprécie chacune d'elles; en sorte que son ouvrage peut être regardé comme une excellente esquisse historique de la chirurgie jusqu'à cette époque; mais ce qui augmente infiniment le mérite de Chauliac, et la confiance que doivent inspirer ses préceptes, c'est qu'il a pratiqué lui-même la plupart des grandes opérations qu'il décrit. *Consilioque manuque :* telle est la devise qu'aurait pu prendre ce chirurgien célèbre. La date précise de sa mort n'est pas mieux connue que celle de sa naissance. C.

CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE), naquit à Fontenai, dans le Vexin normand, en 1639. Son père, maître des comptes à Rouen, et conseiller d'Etat à brevet, avait été employé dans des négociations importantes par la reine mère et le cardinal Mazarin. Le jeune Chaulieu se distingua de bonne heure par les agréments de son esprit, et mérita l'estime et l'amitié des ducs de Vendôme, qui le firent nommer abbé d'Aumale, prieur de St-George en l'île d'Oleron, de Poitiers, de Chenel et St-Etienne. Chaulieu, qui, par ses bénéfices, avait 30,000 livres de rente, ne s'occupa plus que de ses plaisirs, et n'employa son talent qu'à les chanter. Il avait fixé son séjour au Temple, où se rassemblaient tous ceux qui, comme lui, réunissaient le goût des plaisirs à celui des lettres. Dans cette société d'épicuriens, où se trouvait souvent le grand prieur de Vendôme, on respectait peu la décence et l'austère morale; mais on y faisait, au milieu de la bonne chère, des vers faciles, et presque toujours avoués par le dieu du goût. Chaulieu, élève de Chapelle et de Bachaumont, s'y distinguait parmi tous les autres par le charme de son esprit, par la gaieté de son caractère; il mérita, par son genre de vie et par quelques-unes de ses productions, le surnom d'*Anacréon du Temple*. Comme Anacréon, il ressentit l'ivresse de l'amour et des vers jusque dans son extrême vieillesse. Madame de Staal, que Chaulieu avait aimée dans les dernières années de sa vie, conserva toujours de cette liaison le souvenir le plus tendre. « Il me fit connaître, dit-elle dans ses mémoires, qu'il n'y a rien de « plus heureux que d'être aimé de quelqu'un qui ne « compte plus sur soi, et ne prétend rien de vous. » Chaulieu a tracé son portrait dans une épître au marquis de Lafare ; il s'est représenté comme glorieux, sujet à l'impatience et à la colère, tour à tour actif et paresseux, avide de projets, et épris des douceurs du repos, etc. Chaulieu mourut à Paris, dans sa maison du Temple, le 27 juin 1720, âgé de 81 ans. Son corps fut transporté à Fontenai, et inhumé près de ces *arbres qui l'avaient vu naître,* à l'ombre desquels il avait autrefois chanté le bonheur d'une vie indépendante et solitaire. Voltaire a caractérisé ainsi le génie et les vers de Chaulieu dans le *Temple du Goût :*

> Je vis arriver en ce lieu
> Le brillant abbé de Chaulieu,
> Qui chantait en sortant de table;
> Il osait caresser le dieu
> D'un air familier, mais aimable;
> Sa vive imagination
> Prodiguait dans sa douce ivresse
> Des beautés sans correction,
> Qui choquaient un peu la justesse,
> Et respiraient la passion.

Dans le même ouvrage de Voltaire, le dieu du goût avertit Chaulieu de ne pas se croire le premier des bons poëtes, mais le premier des poëtes négligés. Il reste peu de chose à dire après ce jugement du dieu du goût. Laharpe, en parlant de Chaulieu, remarque avec raison qu'on voit dans ses vers les négligences d'un esprit paresseux, mais en même temps le bon goût d'un esprit délicat, qui ne tombe jamais dans cette affectation, premier attribut d'un siècle de décadence; il a même des morceaux d'une poésie riche et brillante; mais ce qui domine surtout dans ses écrits, c'est la morale épicurienne et le goût de la volupté. « Son *Ode sur l'inconstance,* dit « encore Laharpe, est la chanson du plaisir et de « la gaieté. » Quel charme surtout dans les stances *sur la Retraite, sur la Goutte, sur la Solitude de Fontenai*, qui respirent un sentiment si vrai, une mélancolie si touchante! Il s'en faut de beaucoup que toutes les pièces de Chaulieu méritent d'être conservées; mais ce qui fera vivre éternellement les meilleurs morceaux de ce poëte, c'est l'heureux naturel dont les exemples et les modèles deviennent tous les jours plus rares dans notre littérature, depuis surtout qu'on met au-dessus de toutes choses le mérite de la difficulté vaincue, et qu'une versification savante et péniblement travaillée a pris la place de la véritable poésie. La première édition des poésies de Chaulieu, réunies à celles de Lafare, est celle d'Amsterdam (Lyon), 1724, in-8°; nouvelle édition considérablement augmentée (par Camusat), la Haye, 1731, in-8°. Delaunay, ami de Chaulieu, en donna une beaucoup plus complète en 1733, Amsterdam (Paris), 2 vol. in-8°. Lefèvre de St-Marc a publié séparément celles de Chaulieu, avec de nouvelles corrections et augmentations, Paris, 1750, 2 vol. petit in-12. On recherche aussi l'édition de Paris, 1774, 2 vol. in-8°, publiée par Fouquet sur les manuscrits de l'auteur. M. Fauriel a donné une notice sur Chaulieu et Lafare, à la tête de l'édition stéréotype de ces deux auteurs, de l'imprimerie

d'Herhan, Paris, 1813, 1819, 1824, in-18. Outre la jolie édition de Menard et Desenne, Paris, 1822, in-18, faisant partie d'une collection d'auteurs français publiée sous le titre de *Bibliothèque française*, nous citerons celle qui a pour titre : *Poésies de Chaulieu*, précédées d'une notice biographique, par Lemontey, de l'Académie française, Paris, 1824, in-8°, avec portrait : la notice de Lemontey a été insérée dans la *Galerie française* et dans la *Revue encyclopédique*; enfin les mêmes, avec une notice sur Chaulieu et Lafare, par Hourdou, Paris, 1825, 2 vol. in-32. Des lettres de Chaulieu à mademoiselle Delaunay (madame de Staal) ont été imprimées dans le recueil des lettres de celle-ci, Paris, 1801, in-12. On lui a attribué une *Réponse de M. le chevalier de Vendôme, grand prieur de France*, à quelques articles des mémoires des princes du sang, 1717, in-8°. Cette réponse a également été attribuée à l'abbé Legendre. L'abbé de Chaulieu ne put parvenir à être de l'Académie française; il en fit cependant la demande. Le prince de Condé et MM. de Vendôme se réunirent pour solliciter en sa faveur, et ils n'auraient point été refusés; mais Louis XIV, qu'on avait informé de la vie voluptueuse et libertine de l'abbé de Chaulieu, fit venir de Tourreil, alors directeur de l'Académie, et lui ordonna de faire en sorte que l'élection projetée n'eût pas lieu. Le jour arrivé, Tourreil dit à la compagnie que le premier président de Lamoignon désirait être élu : on alla aux suffrages, et ils furent pour le magistrat. Cependant le prince de Condé, qui attendait des nouvelles de l'élection, ayant su qu'elle n'avait pas eu lieu en faveur de l'abbé de Chaulieu, et que Lamoignon avait été élu, alla trouver ce magistrat pour se plaindre de ce qu'il l'avait traversé. Lamoignon assura le prince qu'il ignorait ce qui s'était passé, qu'il n'avait fait aucune démarche pour l'obtenir, et refusa en effet de l'accepter, lorsqu'on vint lui apprendre son élection. De Tourreil, fort embarrassé, alla rendre compte au roi de ce qui s'était passé. M. de Rohan, alors coadjuteur, depuis évêque de Strasbourg et cardinal, avait été le matin même prendre congé du roi pour s'en aller à Strasbourg. Louis XIV lui envoya dire de ne pas partir, et de faire sur-le-champ visite aux académiciens pour demander la place vacante; il fut élu en effet, et l'abbé de Chaulieu définitivement exclu. M—D et D—R—R.

CHAULMER (CHARLES) (1), littérateur du 17e siècle, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. Barbier (*Examen critique*, p. 188) conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il était né dans la Normandie. Venu jeune à Paris, il y perfectionna ses études, et vécut dans la société des gens de lettres. L'empressement avec lequel il recherchait la protection des grands fait penser qu'il n'était pas trop bien traité de la fortune. Il mit au jour, en 1638, *la Mort de Pompée*, tragédie, qui n'a de commun avec l'un des chefs-d'œuvre de Corneille que le titre et une situation indiquée par l'histoire. Il dédia cette pièce à Richelieu, « dont il avait précédemment ébauché le portrait dans l'*Histoire de France* et dans quelques autres ouvrages en français, en latin, en grec, en vers et en prose. » Selon toute apparence, il fut assez mal recompensé de ses éloges, puisqu'il continua de travailler pour les libraires. Chargé de revoir et de polir l'*Abrégé des Annales ecclésiastiques*, par Sponde (*voy.* ce nom), il abandonna cette besogne fastidieuse pour s'occuper de la traduction française d'un autre *Abrégé* des mêmes annales, par le P. Aurèle de Perouse. Chaulmer était engagé dans les ordres, puisqu'en offrant cette traduction au cardinal Barberin (1664), il lui demanda la cure du Hamel, en Normandie, dont la collation lui appartenait comme abbé de St-Evroult. Le cardinal lui répondit qu'il en avait déjà disposé pour un de ses domestiques. L'année suivante (1665), Chaulmer fit paraître une édition latine de l'*Abrégé des Annales ecclésiastiques* par le P. Aurèle, avec un supplément. Il reproduisit, en 1673, la traduction de cet ouvrage augmentée du supplément et d'un dictionnaire. En tête de cette édition, il prend le titre d'historiographe; et, dans le privilége pour l'impression, on lui donne ceux de conseiller du roi et d'historiographe de France. Elle est dédiée à MM. le Bossu dont il déclare que la protection lui a été fort utile, et il se flatte que cet ouvrage transmettra leur nom à la postérité la plus reculée possible. L'immortalité que Chaulmer croyait pouvoir donner par ses écrits, ses amis la lui promettaient à lui-même. Au devant de la traduction dont on vient de parler, on trouve une foule de vers à sa louange; de grecs par Vatier, son cousin, professeur d'arabe au collége royal; de latins, par Dutot; de français, par du Pelletier, Fr. Colletet, etc. Si l'on en croit le quatrain suivant de Petit, il était doué d'une fécondité plus grande encore que celle dont Boileau félicitait le bienheureux Scudéry :

> Les livres naissent sous ta plume !
> Comme des champignons au bois.
> Tu ne fais qu'allonger les doigts
> Pour nous mettre au monde un volume.

Chaulmer est cité par l'abbé de Marolles dans son *Dénombrement des auteurs* pour le *Nouveau Monde* qu'il lui avait dédié. On peut conjecturer qu'il mourut vers 1680, dans un âge avancé. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui sont : 1° *Abrégé de l'histoire de France*, Rouen, 1636, in-8°; Paris, 1665, 2 vol. in-12. 2° *La Mort de Pompée*, tragédie, Paris, 1638, in-4°. Cette pièce est très-rare. Cornélie, dit Parfaict, y partage, avec les spectateurs, le déplaisir de voir trancher la tête à Pompée. (*Voy.* l'*Histoire du Théâtre-Français*.) Suivant Barbier, elle offre quelques situations intéressantes. 3° *Tableaux de l'Europe, Asie, Afrique et Amérique*, avec l'histoire des missions, Paris, 1664, 4 vol. in-12. L'auteur avait d'abord publié chaque volume séparément. 4° *Le Nouveau Monde, ou l'Amérique chrétienne*, avec le *Supplément à l'Abrégé des Annales ecclé-*

(1) Il est mal nommé *Chaumer* dans les *Mémoires* de l'abbé de Marolles, et plus mal encore *Chomer* dans la *Bibliothèque de l'histoire de France*.

siastiques (de Baronius), ibid., 1663, in-12. 5° *Les Epîtres familières de Cicéron*, traduites en français, ibid., 1664, 2 vol. in-12. Cette édition a été renouvelée en 1669 et 1674. 6° *L'Abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius*, par le P. Aurèle, trad. en français, ibid., 1664, 6 vol. in-12 ; 2e édit., ibid., 1673, in-12, 9 t. Le 8e contient le *Supplément*, et le 9e le *Dictionnaire ecclésiastique*. 7° *Magnus Apparatus poeticus*, ibid., 1666, in-4°, dédié à Colbert. C'est à peu de chose près une reproduction littérale du *Gradus ad Parnassum*. 8° *Nouveau Dictionnaire des langues française et latine*, ibid., 1671, in-4°. W—s.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc de), vint à la cour sous le nom de *Cadenet*. Son frère, Luynes, favori de Louis XIII, lui ménagea les bonnes grâces de ce prince, qui le fit, en 1615, lieutenant au gouvernement d'Amboise, dont Luynes était gouverneur. Il fut, en 1617, mestre de camp du régiment de Normandie après le bannissement du comte de la Penne, fils du maréchal d'Ancre. Lieutenant général au gouvernement de Picardie, chevalier des ordres du roi et maréchal de France en 1619, il épousa la riche héritière de la maison d'Ailly, à condition que lui et sa postérité prendraient le nom, les armes et le cri de la maison d'Ailly. Créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621, il prit le nom de *maréchal duc de Chaulnes*. Il servit aux siéges de St-Jean-d'Angély et de Montauban, et obtint le gouvernement des ville et citadelle d'Amiens à la mort du connétable de Luynes. Il commanda avec le maréchal de la Force l'armée de Picardie en 1625, maintint cette province dans l'obéissance du roi, et en fut fait gouverneur en 1633. Il commanda la même armée en 1635, entra en Artois, où il prit et fit raser différents châteaux, força le bourg de Grévilliers près de Bapaume, qui abondait en vivres, et fit brûler ce qu'il ne put emporter, pour en priver l'ennemi. L'armée espagnole, forte de 14,000 hommes, s'étant avancée, le maréchal de Chaulnes, trop faible pour la combattre, distribua ses troupes dans les places frontières, d'où elles harcelaient les ennemis ; mais ayant été renforcé par 1,500 chevaux du ban et de l'arrière-ban du Boulonais, il marcha à l'ennemi qui se retira. A la formation des régiments de cavalerie, en 1636, il en eut un de son nom. Par représailles des ravages que les Espagnols avaient faits en Picardie pendant la dernière campagne, le maréchal de Chaulnes, malgré la rigueur de la saison, rassembla, en janvier 1636, 1,200 hommes de ses garnisons, pénétra dans l'Artois, y brûla plusieurs bourgs et villages, et défit quatre cents Irlandais qui servaient les ennemis. En 1640, il fit, avec le maréchal de Châtillon, le siége d'Arras, qui se rendit le 10 août. Le maréchal de Chaulnes ne servit plus après cette campagne ; il se démit du gouvernement de Picardie en 1643, et on lui donna celui d'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 30 octobre 1649. — *Charles* d'Albert d'Ailly, son troisième fils, né en 1625, duc de Chaulnes après son frère aîné, lieutenant général des armées en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, fut lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi en 1664, ambassadeur à Rome pour l'élection du pape Clément IX en 1667, gouverneur de Bretagne en 1670. Il retourna à Rome la même année pour l'élection du pape Clément X. Il fut envoyé ministre plénipotentiaire du roi à Cologne en 1673. Il commandait en Bretagne, lorsqu'il fut nommé, pour la troisième fois, ambassadeur à Rome en 1689, à l'occasion de l'élection d'Alexandre VIII. Il se démit, en 1695, du gouvernement de Bretagne en faveur du comte de Toulouse, et obtint celui de Guienne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1698. D. L. C.

CHAULNES (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), pair de France, lieutenant général des armées et gouverneur de Picardie, était de la même famille, et naquit le 31 décembre 1714. Il fut aussi distingué par ses vertus que par son goût pour les sciences, surtout pour la physique et l'histoire naturelle. Il employait la plus grande partie de son revenu à faire construire des instruments, à former des collections. Son cabinet renfermait une prodigieuse quantité d'objets rares et curieux recueillis en Égypte, en Grèce, à la Chine, des vases étrusques de toutes les formes, des bronzes antiques et de magnifiques échantillons d'histoire naturelle. Lorsque les physiciens abandonnèrent les machines électriques à globe de verre, de soufre ou de résine, pour adopter les plateaux de glace, de Chaulnes fit construire la plus grande machine et la batterie la plus formidable qu'on eût encore vue : c'est avec cette machine que l'on produisit, pour la première fois en France, tous les effets que produit la foudre. Il fut reçu en 1743 membre honoraire de l'académie des sciences. Deux ans après, il publia un mémoire contenant des expériences relatives à un article qui fait le commencement du 4e livre de l'*Optique* de Newton, et qui lui firent découvrir les singularités de la *diffraction* des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave et interceptés par un carton percé au milieu. Le duc de Chaulnes était du caractère le plus aimable ; Louis XV, qui savait l'apprécier, ne l'appelait que l'*honnête homme*. Ce prince avait cherché à adoucir par des bienfaits l'amertume des malheurs domestiques qui conduisirent le duc au tombeau le 23 septembre 1769. Il a composé la *Nouvelle Méthode pour diviser les instruments de mathématiques*, dans la *Description des arts et métiers*, publiée par l'académie des sciences, 1768, in-fol. de 44 p. avec 15 planches ; on y joint sa *Description d'un microscope et de différents micromètres destinés à mesurer des parties circulaires ou droites avec la plus grande précision*, Paris, 1768, in-fol. de 18 p. avec 6 planches. Par cette méthode, le duc de Chaulnes était parvenu à obtenir, d'un quart de cercle d'onze pouces de rayon, presque la même précision que donnait le quart de cercle de six pieds qui était à l'observatoire. Il avait déjà donné les principes de ce beau travail dans un mémoire publié en 1753. On a aussi de lui quelques pièces dans le *Journal de Physique*, et six mémoires

dans le recueil de l'académie des sciences ; son éloge est dans le volume de 1769. Son dernier ouvrage est un mémoire, où brille partout le génie de l'invention, sur une nouvelle machine parallactique, plus solide et plus commode que celles dont on s'était servi jusqu'alors. C. G.

CHAULNES (MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLY, duc DE), fils du précédent, né en 1741, porta jusqu'à la mort de son père le titre de duc de Pecquigny. Retiré du service à l'âge de vingt-quatre ans, avec le simple grade de colonel, il se livra à l'étude des sciences naturelles, et fut membre de la société royale de Londres. En 1775, il prouva que l'air méphitique des cuves de brasserie était de l'acide carbonique. Il donna le moyen de préparer facilement de l'eau acidulée, par le moyen de moussoirs avec lesquels on agitait de l'eau au-dessus des cuves où la bière était en fermentation. Il indiqua les moyens d'extraire et de purifier les sels de l'urine. En 1773, il trouva l'art de faire cristalliser les alcalis, en les saturant d'acide carbonique au-dessus d'une cuve de bière. Quelque temps après, les chimistes ayant reconnu que l'asphyxie par le charbon était due à la formation de l'acide carbonique, de Chaulnes proposa un moyen de secourir les asphyxiés, en leur administrant, sous différentes formes, l'alcali volatil (ammoniac gazeux). Après avoir fait des expériences avec succès sur plusieurs animaux, il voulut confirmer sa découverte en s'asphyxiant lui-même. Il donna plusieurs leçons à son valet de chambre, et, lorsqu'il le crut assez exercé, il s'enferma dans un cabinet vitré, s'assit sur un matelas, et s'environna de brasiers de charbons allumés. « Quand vous me verrez tomber, dit-il, vous « me retirerez du cabinet, et vous me donnerez des « secours, comme je vous ai enseigné à le faire. » Le valet de chambre, attentif, obéit ponctuellement, et rappela son maître à la vie. Le courage du duc de Chaulnes prouve une belle âme ; mais son caractère singulier et le peu d'ordre qu'il mit dans ses affaires éclipsèrent ses nobles qualités, et rendirent son goût pour les arts et pour les sciences inutile à sa patrie. Il est mort dans une sorte d'obscurité, au commencement de la révolution. Dans le cours de ses voyages, il avait visité l'Égypte en 1765, et avait rapporté de ce pays des dessins exacts de plusieurs monuments inédits ou mal décrits jusqu'alors, mais dont il n'a publié qu'un *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, près de Sakara*, Paris, 1783, in-4°, fig. Ce monument, connu sous le nom de *Puits des oiseaux*, servait de sépulcre aux animaux sacrés. L'auteur raconte les démarches infructueuses qu'il fit pour en faire mouler en plâtre les superbes hiéroglyphes, et donne d'autres détails curieux. On lui doit aussi un *Mémoire et Expériences sur l'air fixe qui se dégage de la bière en fermentation*, inséré dans le t. 9 du recueil des savants étrangers de l'académie des sciences, 1780. C. G.

CHAULNES (ANNE-JOSÈPHE BONNIER, duchesse DE), fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, en Languedoc, et trésorier des états de cette province, mariée, en 1734, à Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, a donné un exemple frappant de l'abus qu'une femme, douée de l'esprit le plus brillant et de la conception la plus vive, peut faire de ces heureuses qualités. C'était non-seulement un charme de l'entendre, mais même un spectacle de *la voir parler*, tant elle mettait de feu, d'expression, de finesse et d'énergie dans la simple conversation, quand elle était animée par quelque objet intéressant. Le duc de Chaulnes, membre honoraire de l'académie des sciences, et digne de ce titre par ses connaissances et son amour pour les arts, rassemblait souvent chez lui les savants les plus distingués, entre autres Mairan, Clairaut, le Monnier, etc. La duchesse leur dit un jour : « Je vous écoute avec « plaisir ; mais votre société me plairait bien da« vantage, si vous vouliez m'initier dans les scien« ces que vous professez. — Rien de plus facile, « madame ; donnez-nous seulement une heure par « jour, et vous serez bientôt en état de les enten« dre. » En effet, elle fit en six mois des progrès si rapides et si étonnants, qu'ils convinrent unanimement qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. Cette même femme, qui avait apporté en dot une grande fortune, pouvait, au sein de l'opulence, se procurer toutes les jouissances de l'esprit et du goût ; mais entraînée par une imagination ardente et déréglée, on la voyait tantôt, dans le silence du cloître, se livrer aux pratiques les plus austères de la religion, et tantôt, rentrée dans le monde, suivre sans mesure et sans frein son penchant naturel pour les plaisirs. Enfin, après avoir, par de folles dépenses, causé la chute et la ruine totale de sa maison, empoisonné l'existence du plus vertueux des maris par les écarts scandaleux et multipliés de sa conduite, elle finit, à soixante-cinq ans, par contracter un second mariage, dont le but et la disproportion en tous genres la couvrirent de honte et de ridicule. La duchesse de Chaulnes est morte vers 1787. Cette branche cadette de la maison de Luynes est entièrement éteinte. D. L. C.

CHAUMEIX (ABRAHAM-JOSEPH DE), né à Chanteau, près d'Orléans, dans le commencement du 18ᵉ siècle, fut, si l'on en croit Voltaire, successivement marchand de vinaigre, maître d'école, janséniste et convulsionnaire. Lorsqu'on eut fait paraître les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, il attaqua cet ouvrage, et publia, pour le combattre, un livre intitulé : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, Paris, 1758, 8 vol. in-12; l'*Examen du livre de l'Esprit* forme les deux derniers volumes. On ne peut nier que cette critique ne contienne des observations justes, mais le style de Chaumeix, les détails minutieux dans lesquels il entre, et ses innombrables bévues, ont fait tomber dans l'oubli un livre qui serait utile, s'il eût été bien fait. L'esprit de parti ne put même lui donner cette vogue passagère qu'obtenaient alors les ouvrages dirigés contre ce que l'on nommait la *philosophie moderne*. Cependant les encyclopédistes virent dans Chaumeix un ennemi qu'il fallait rendre ridicule pour l'empêcher de devenir redoutable ; il parut d'abord contre lui un

petit ouvrage qu'on attribue à Morellet, et qui est un modèle de la plaisanterie la plus ingénieuse; il est intitulé: *Mémoire pour Abraham Chaumeix, contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*, Amsterdam, 1759, in-12. Leclerc de Molinet publia ses *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, 1759, in-12. Voltaire ensuite a ridiculisé ce malheureux dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans le *Pauvre Diable* et quelques autres de ses contes. Il l'accusa même d'avoir dénoncé les philosophes au parlement de Paris; il est cependant à présumer que Voltaire fut trompé par ceux qui lui parlèrent de cette dénonciation, dont il n'existe aucune preuve, et qu'on ne doit pas adopter sur le simple récit des ennemis de Chaumeix. On a encore de lui : 1° *Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes, pour servir d'éclaircissement et d'errata à cet ouvrage*, Paris, 1760, in-12. 2° *Les Philosophes aux abois*, 1760, in-8°. 3° *Nouveau Plan d'études, ou Essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupoient*, Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. C'est une misérable compilation également dépourvue d'idées et de style. 4° *La Petite Encyclopédie, ou Dictionnaire des philosophes, ouvrage posthume d'un de ces messieurs*, Anvers, 1772, 1781, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont anonymes. Il travaillait au *Censeur hebdomadaire*, et a fourni diverses pièces aux journaux. Enfin, bafoué en France par les philosophes, Chaumeix se retira à Moscou, où il se livra à l'enseignement, et où l'on croit qu'il est mort sur la fin du dernier siècle. Au reste, il devint tolérant en Russie, et une querelle s'étant élevée entre deux corporations religieuses au sujet d'un enterrement, il fit un mémoire où Catherine II, qui nous apprend ces faits dans une de ses lettres à Voltaire, *trouva des opinions raisonnables et sages*. B—G—T.

CHAUMETON (François-Pierre), médecin, né le 20 septembre 1775, à Chouzé, petit bourg sur la Loire, était fils d'un chirurgien qui ne lui laissa qu'un modique héritage. Après avoir fait de très-bonnes études, il vint suivre les cours de médecine à Paris. Lorsque la loi l'appela sous les drapeaux, il fut nommé chirurgien des hôpitaux militaires; mais, doué d'une sensibilité trop vive, et incapable de supporter le spectacle de la douleur, il préféra bientôt la pharmacie, qui d'ailleurs le ramenait à ses goûts favoris, les sciences physiques, les langues et la bibliographie. Il fut admis au nombre des pharmaciens de l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce. Un voyage qu'il fit peu de temps après en Italie acheva de développer son goût pour l'histoire littéraire de la médecine. De retour en France, il s'occupait à mettre en ordre les notes innombrables qu'il avait recueillies, lorsqu'un incendie lui ravit ce précieux trésor et presque toute sa bibliothèque. Des études forcées, la mort d'une épouse chérie, celle d'une excellente mère, et la perte du fruit de ses immenses recherches, développèrent en lui le germe d'une misanthropie à laquelle le disposaient une sensibilité profonde et une excessive irascibilité, traits principaux de son caractère. Pour l'arracher au chagrin qui le minait, on le fit nommer médecin de l'armée de Hollande; il parcourut, à la suite des troupes françaises, cette contrée, la Prusse, la Pologne, l'Autriche, l'Illyrie, apprenant partout la langue de chaque pays, et fouillant avec avidité dans toutes les bibliothèques. Le mauvais état de sa santé le détermina à demander sa retraite, et il vint se fixer à Paris. Divers articles dans le *Magasin encyclopédique*, la *Bibliothèque médicale* et les *Annales de la médecine politique* de Kopp avaient donné une haute idée de son savoir, et surtout il s'était fait redouter des écrivains sans talent, qui étalent sans pudeur leurs ridicules prétentions à la gloire, lorsqu'il se chargea de la direction du *Dictionnaire des sciences médicales*, qu'il abandonna au bout de quelques années, voyant cette entreprise, d'abord si bien conçue, dégénérer en une pure spéculation mercantile. Il entreprit alors la *Flore médicale*, dont il rédigea tout le texte jusqu'à la lettre G. Dans le même temps il donnait des articles aux journaux scientifiques les plus répandus, et en fournissait aussi un grand nombre à la *Biographie universelle*. Après trois ans d'une longue et cruelle agonie, il succomba, le 10 août 1819, à la phthisie pulmonaire. Chaumeton ne s'est point distingué dans la pratique de l'art de guérir; il croyait même peu au pouvoir de la médecine, parce qu'il n'avait guère vu de malades et qu'il était affecté d'une maladie incurable. Mais il avait une érudition immense, un style pur et parfois élégant. Il a rendu un immense service en donnant parmi nous le premier exemple d'une critique sévère. Jusqu'alors peu de médecins avaient osé juger avec franchise les productions dont notre littérature médicale s'appauvrit de jour en jour, et chaque mois voyait renouveler le scandale d'éloges dictés ou rédigés par les auteurs eux-mêmes. Depuis sa mort, on a souvent cherché à imiter son allure toujours franche et parfois un peu rude; mais c'était son savoir, son impartialité, sa haine de toute dépendance et de toute autorité despotique, sa loyauté et son désintéressement qu'on devait imiter. Il fut immensément instruit, mais il ne sut jamais flatter; aussi vécut-il pauvre et mourut-il dans un état voisin de l'indigence, au milieu d'une vaste bibliothèque pour l'accroissement de laquelle il se refusait jusqu'au nécessaire. Il a laissé peu d'ouvrages, et quoique tous soient empreints d'un ardent amour de la liberté et de l'indépendance, aucun d'eux ne donne une idée même éloignée de ses connaissances. Les seuls qui aient paru à part sont un *Essai médical sur les sympathies*, Paris, 1805, in-8°, et un *Essai d'entomologie médicale*, Strasbourg, 1805, in-8° : c'est la thèse qu'il présenta pour le doctorat. Tous ses autres écrits sont disséminés dans des recueils périodiques (1). J—D—N.

(1) Il a fourni au *Journal universel des sciences médicales* : 1° *Bibliographie médicale* (dans les t. 1, 2, 3 et 4); 2° *Notice sur l'état de la médecine en Italie* (t. 1, 12, 13); 3° *Notice biographique sur Thomas Denman* (t. 1er); 4° *Notice biographique sur Menuret* (t. 1er), et dans le t. 1er du *Journal complémentaire des sciences médicales*, deux notices biographiques l'une sur Jean-Théophile Walter, l'autre sur Benjamin Rush. D—R—R.

CHAUMETTE (Antoine), né à Vergesac, dans le Velay, à deux lieues du Puy, fut, au rapport d'Astruc, dans son traité *de Morbis venereis*, un des plus célèbres chirurgiens de son temps. Contemporain de Guillaume Rondelet, il fut son intime ami, d'après ce qu'en a écrit le savant médecin Joubert, qui a publié la vie de Rondelet. On a de lui le traité suivant : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tum, universalia, tum particularia brevissime complectens. Quibus morbi venerei curandi methodus probatissima accedit. Autore Antonio Chalmeteo, Vergesaco, apud Anicienses chirurgo diligentissimo*, Paris, 1560, in-12, plusieurs fois réimprimé, et traduit en diverses langues. C'est un précis de chirurgie pratique, divisé en 5 livres, avec des gravures en bois, représentant les divers instruments chirurgicaux. Z.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), né à Nevers, le 24 mai 1763, était fils d'un cordonnier qui lui fit faire quelques études; mais, entraîné par son amour pour l'indépendance et la fougue de ses passions, il abandonna de bonne heure la maison paternelle, s'embarqua sur la Loire, et lui-même nous apprend qu'il fut mousse et ensuite timonier sur un vaisseau. Ce métier ne lui plut pas longtemps : il le quitta, et se trouvait à Paris en 1789, où il était clerc copiste chez un procureur. Il fit connaissance avec Camille Desmoulins (*voy.* ce nom), et fut employé d'abord à haranguer la multitude dans les groupes populaires, et admis ensuite dans la société dite des cordeliers, celui des clubs de Paris où l'on professait les opinions les plus violentes et les plus démagogiques. Chaumette travailla aussi en sous-ordre au journal intitulé *les Révolutions de Paris*, qu'avait entrepris Prudhomme. (*Voy.* Loustalot.) Chaumette resta confondu avec les révolutionnaires subalternes jusqu'au 10 août 1792 : on n'avait pas entendu parler de lui avant cette époque. Les événements de cette journée, auxquels les clubistes cordeliers eurent la première part, le mirent en évidence, et il parut alors aux premiers rangs. On lit, dans quelques dictionnaires biographiques, que Chaumette, en qualité de procureur de la commune, avait provoqué les massacres du 2 septembre ; l'assertion n'est pas exacte. Au 2 septembre, la place de procureur de la commune de Paris était occupée par Manuel. (*Voy.* ce nom.) Chaumette n'y fut porté qu'après que ce dernier eut été nommé député à la convention. Les électeurs qui les choisirent l'un et l'autre pour chacune de ces fonctions ne se réunirent qu'après les massacres. Le jour de sa nomination à la place de procureur de la commune, il renonça à son nom patronymique de *Pierre-Gaspard*, pour prendre celui d'*Anaxagoras*, saint qui, dit-il, avait été pendu pour son incrédulité. (*Voy.*, à l'article Anaxagoras, sur quoi cette assertion était fondée.) Chaumette professa dans ses importantes fonctions les opinions du club des cordeliers, qu'il citait toujours avec complaisance. Il parlait d'abondance; son organe net et sonore plaisait à la multitude, qui applaudissait avec fureur à toutes ses exagérations. La violence de ses réquisitoires soumit constamment le conseil de la commune, et, par suite, tout le peuple de Paris à son impérieuse volonté. Chaumette fut le persécuteur acharné des illustres prisonniers du Temple. Ce fut lui qui fit passer à Louis XVI une gravure représentant le supplice d'un comte de Flandre, et plus tard, au jeune dauphin, une petite guillotine. Il provoqua l'établissement du tribunal révolutionnaire, fit arrêter par la commune qu'elle le demanderait à la convention, et vint à la tête d'une députation, le 9 mars 1793, présenter son vœu à cet égard : le tribunal fut décrété le 10. On le vit ensuite appuyer, au nom de cette même commune, la loi du *maximum* et celle des suspects (1) ; proposer de réunir et de mitrailler les réquisitionnaires qui refuseraient de se rendre à leur poste, réclamer et obtenir les honneurs funèbres pour Lazouski (*voy.* ce nom), et demander la construction d'une guillotine à quatre roues pour marcher à la suite de l'armée révolutionnaire. Personne n'a peut-être poussé l'extravagance révolutionnaire plus loin que Chaumette. Il voulait que tous les Parisiens ne portassent que des sabots, et que les jardins des Tuileries et du Luxembourg ne fussent plantés qu'en pommes de terre. « C'est avec des pommes de terre, disait-il, « que tous les Français doivent se nourrir. » Et cependant il arrivait souvent au conseil de la commune la tête exaltée par le vin d'Aï qu'il buvait copieusement, et c'est alors qu'il parlait le mieux. Lors de la révolution du 31 mai, Chaumette et quelques municipaux essayèrent une faction nouvelle, indépendante de celle des jacobins et des cordeliers; l'intention de ce parti naissant n'était pas seulement de proscrire les républicains, mais d

(1) Voici le projet rédigé par Chaumette, et qui servit en effet d base à la loi des suspects : « Sont suspects, et il faut arrêter « comme tels : 1° ceux qui, dans les assemblées du peuple, arrêtent « son énergie par des discours artificieux, des cris tumultueux, « des murmures; 2° ceux qui, plus prudents, parlent mystérieu- « sement des malheurs de la république, s'apitoyent sur le sort du « peuple, et sont toujours à répandre de mauvaises nouvelles avec « une douleur affectée; 3° ceux qui ont changé de conduite et de « langage suivant les événements, qui, muets sur les crimes des « royalistes, des fédéralistes, déclament avec emphase contre les « fautes légères des patriotes, et affectent, pour paraître républicains, « cette sévérité, cette austérité étudiées, qui se démentent dès qu'il « s'agit d'un modéré ou d'un aristocrate; 4° ceux qui plaignent les « fermiers et marchands avides, contre lesquels la loi est obligée « de prendre des mesures; 5° ceux qui, ayant toujours les mots de « *liberté*, *république* et *patrie* sur les lèvres, fréquentent les ci- « devant nobles, les prêtres contre-révolutionnaires, les aristocrates, « les feuillants, les modérés, et s'intéressent à leur sort; 6° ceux qui « n'ont pris aucune part active dans tout ce qui intéresse la révolu- « tion, et qui, pour s'en disculper, font valoir le payement des « contributions, leurs dons patriotiques, leur service dans la garde « nationale, par remplacement ou autrement; 7° ceux qui ont reçu « avec indifférence la constitution républicaine, et ont fait part de « fausses craintes sur son établissement et sa durée; 8° ceux qui, « n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont rien fait pour elle; 9° ceux « qui ne fréquentent pas leurs sections et qui donnent pour excuse « qu'ils ne savent pas parler, et que leurs affaires les en empêchent; « 10° ceux qui parlent avec mépris des autorités constituées, des « signes de la loi, des sociétés populaires et des défenseurs de la li- « berté; 11° ceux qui ont signé des pétitions contre-révolutionnaires, « ou fréquenté des sociétés ou clubs anticiviques, etc., etc. » La censure impériale s'étant opposée à l'insertion de cette pièce dans la première édition de la *Biographie universelle*, on ne put en faire usage qu'après les événements de 1814, et elle fut mise à l'article Camille Desmoulins. Nous lui rendons ici sa véritable place. Ch—s.

détruire ou de dissoudre la convention tout entière. La faction de Chaumette, qu'on a plus particulièrement signalée sous la dénomination de *faction des Hébertistes* (*voy.* HÉBERT), fut, sans contredit, la plus monstrueuse de toutes celles qui désolèrent la France dans ces temps malheureux : ce fut elle qui essaya de faire de l'athéisme une institution politique, et de détruire tous les cultes religieux, tous les principes de morale et de sociabilité. Pour y parvenir, Chaumette inventa et fit consacrer les fêtes connues sous le nom de *fêtes de la Raison*, pendant lesquelles on profana les choses saintes, et on détruisit une infinité de chefs-d'œuvre des arts qu'on regrette aujourd'hui. Voici comment Chaumette rendit compte à la convention de la première célébration des fêtes de la Raison, et avec quel cortége il se présenta à l'assemblée. Un groupe de jeunes musiciens ouvrait la marche et exécutait divers morceaux d'orchestre et de chant ; des enfants orphelins suivaient les musiciens ; après les musiciens paraissait une foule de clubistes, la tête couverte du redoutable bonnet rouge, faisant retentir les airs des cris : « Vive la montagne ! Vive la république ! » Une musique guerrière exécutait les différents hymnes patriotiques. On voyait ensuite une actrice de l'Opéra (mademoiselle Maillard) dans une espèce de palanquin porté par quatre hommes ; elle représentait la déesse de la Raison. Ce palanquin était orné de guirlandes de chêne ; la déesse était coiffée du bonnet rouge, un manteau bleu flottait sur ses épaules, et elle s'appuyait sur une pique. Dès qu'elle parut à la barre de l'assemblée, mille cris, mille acclamations se firent entendre ; on agite les bonnets, les chapeaux, on les fait sauter en l'air, et à toutes ces démonstrations succède le silence de l'admiration. C'est dans ce moment que la déesse est introduite dans l'intérieur de l'assemblée et placée vis-à-vis le président. Chaumette s'exprima ainsi : « Vous l'avez « vu, citoyens législateurs, le Fanatisme a lâché prise, « et a abandonné la place qu'il occupait à la Raison, « à la Justice, à la Vérité ; ses yeux louches n'ont pu « soutenir l'éclat de la lumière, il s'est enfui. Nous « nous sommes emparés des temples qu'il nous « abandonnait ; nous les avons régénérés. Aujour- « d'hui tout le peuple de Paris s'est transporté sous « les voûtes gothiques frappées si longtemps de la « voix de l'Erreur, et qui, pour la première fois, « ont retenti du cri de la vérité. Là, nous avons « sacrifié à l'Égalité, à la Liberté, à la Nature ; là, « nous avons crié : *Vive la montagne !* et la mon- « tagne nous a entendus ; car elle venait nous joindre « dans le temple de la Raison (1). Nous n'avons « point offert nos sacrifices à de vaines images, à « des idoles inanimées ; non, c'est un chef-d'œuvre « de la nature que nous avons choisi pour la repré- « senter, et cette image sacrée a enflammé tous les « cœurs. » En disant ces mots, Chaumette avait les yeux fixés sur la belle actrice, et invitait l'assemblée à la considérer. « Un seul vœu s'est fait entendre, « ajouta-t-il ; un seul cri s'est élevé de toutes parts : « *Plus de prêtres ! plus de dieux que ceux que la « nature nous offre !* Nous, ses magistrats, nous « avons recueilli ce vœu ; nous vous l'apportons. Du « temple de la Raison, nous venons dans celui de la « Loi pour fêter encore la liberté : nous vous deman- « dons que la ci-devant métropole de Paris soit con- « sacrée à la Raison et à la Liberté. » Chabot convertit en motion spéciale la proposition de Chaumette, et la convention la décréta. Ce qu'il y a de certain, c'est que, ni Robespierre qui dirigeait le club des jacobins, ni Danton qui était à la tête du parti cordelier, ne partagèrent ces impiétés. Ce dernier les désapprouva publiquement (*voy.* DANTON), et eut encore assez d'ascendant pour les faire cesser. Quant à Robespierre et à ses agents, ils virent qu'il était temps d'arrêter une faction qui voulait régner sur leurs ruines. Ils firent arrêter Hébert, substitut de Chaumette, le Prussien Clootz, qui était le représentant des athées dans la convention, et quelques autres. Chaumette, que sa popularité rendait redoutable, ne fut saisi que sept à huit jours après, lorsqu'on l'eut isolé de ceux qui lui servaient d'appui. On le conduisit dans la prison du Luxembourg, où se trouvaient environ 1,000 personnes qu'on y avait enfermées comme suspectes ; prévoyant son sort, il avait perdu toute son énergie, et paraissait accablé. Les détenus, dont un grand nombre avaient à l'accuser de leur arrestation, ne lui épargnèrent point les railleries, sans cependant jamais lui faire outrage, et il ne sut pas leur répondre (1). Chaumette fut exécuté le 13 avril 1794, vingt jours après Hébert, son substitut. B—U.

CHAUMETTE DES FOSSÉS (JEAN-BAPTISTE-GABRIEL-AMÉDÉE), voyageur et diplomate français, fils de Nicolas-Louis Chaumette des Fossés, et de Geneviève Duval, d'une famille étrangère à celle du précédent, naquit à Paris, le 18 juin 1782. Après lui avoir fait commencer ses études au collége de Navarre, ses parents, qui le destinaient à la carrière du drogmanat, le firent entrer, à l'âge de dix-sept ans, à l'école des jeunes de langue, où il eut pour professeurs MM. Marcel et Sylvestre de Sacy. Ses rapides progrès dans l'arabe, le turc et le persan, attirèrent sur lui l'attention du ministère des affaires étrangères, et, le 20 octobre 1802, il fut envoyé à Constantinople comme jeune de langue de première classe. Il avait résidé un peu plus d'un an dans cette capitale, lorsqu'à la fin de 1803 (20 décembre), on le chargea du poste de chancelier interprète du consulat de Bucharest. Le 25 juillet 1807, il devint chancelier du consulat général de France en Bosnie, alors occupé par M. David. Il profita de son séjour dans ce pachalik, l'un des plus importants de l'empire ottoman, et des facilités que

(1) Avant l'arrivée de Chaumette, la convention avait décrété qu'elle se rendrait dans le temple de la Raison.

(1) « Parmi les divers compliments qui lui furent faits, dit l'au- « teur du *Tableau des prisons de Paris*, on distingua celui d'un « certain orginal, qui lui dit, avec la gravité d'un sénateur romain : « — Sublime agent national, conformément à ton immortel réquisi- « toire, *je suis suspect, tu es suspect.* — Puis, montrant un de ses « camarades : — *Il est suspect, nous sommes suspects, vous êtes « suspects, ils sont tous suspects.* »

lui donnait sa position, pour en visiter avec soin les principales parties et recueillir des renseignements exacts sur l'administration du pays, sur les mœurs et sur les coutumes de ses habitants, ses ressources et ses productions. Il a publié plus tard le résultat de ses observations. Chargé en 1810 (6 septembre) de la gérance du consulat de Stettin, et devenu, le 31 décembre de l'année suivante, consul titulaire dans la même résidence. Chaumette des Fossés en exerçait encore les fonctions à l'époque des désastres de l'armée française en Russie, et même après l'évacuation de la Poméranie prussienne. Il fut arrêté dans cette province le 17 mars 1813, et retenu prisonnier jusqu'au 20 mai 1814, qu'il recouvra sa liberté. Il s'empressa d'en profiter pour se rendre à Paris, et, dès son arrivée, il fut placé dans l'intérieur du département des affaires étrangères en qualité de rédacteur dans la division commerciale. Nommé, le 15 décembre 1815, consul à Gothembourg, il remplit pendant six années les fonctions de ce poste, dont les attributions s'étendaient alors non-seulement sur la Suède, mais aussi sur toute la Norvége, récemment unie au premier de ces royaumes (1). Pendant son séjour en Suède, Chaumette des Fossés, dit un de ses biographes, fut nommé membre de l'académie des sciences de Stockholm pour avoir traduit un ouvrage islandais en suédois, langue qu'il possédait parfaitement (2). Il fut peu après nommé chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, puis commandeur de celui de Wasa. Chaumette des Fossés venait d'annoncer au ministre des affaires étrangères (16 août 1821) qu'il allait entreprendre un nouveau voyage en Norvége, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Paris pour y fournir des explications sur la direction de son consulat. Mis en disponibilité, sur sa demande (décembre 1822), il résolut d'employer ses loisirs à étudier un pays qu'il connaissait déjà en partie. « Depuis 1817, mandait-il au ministre, le 26 « mai 1823, dans une lettre écrite de Christiansand, « des circonstances favorables m'avaient procuré les « moyens de rassembler les matériaux d'une des« cription complète de la Norvége, et j'avais em« ployé quatre étés à visiter les diverses parties de ce « royaume jusqu'à la hauteur du cercle polaire. Pour « en connaître la totalité, il ne me restait plus qu'à « en parcourir les contrées les plus septentrionales, « en me rendant au cap Nord. C'est un voyage que « j'entreprends aujourd'hui. » De Bergen, Chaumette des Fossés se rendit au cap Nord après avoir visité l'archipel des Lofoten dont il étudia les riches pêcheries, et s'être arrêté quelques jours à Hammerfest, qu'il appelle la ville la plus septentrionale du globe. Suivant ensuite la côte, il arriva à Wardoehuus, situé par 70 degrés 22 minutes 35 secondes, visita en passant Archangel, St-Pétersbourg et Stockholm, et s'arrêta à Gothembourg, d'où il écrivait au ministre, le 2 avril 1825, qu'il serait à ses ordres, à Paris, vers la fin de ce mois. D'après les recherches que nous avons faites, nous pouvons assurer que la relation des voyages dans le Nord de Chaumette des Fossés n'a jamais été publiée. Il était depuis plus de trois ans en inactivité, lorsque, le 31 décembre 1825, il fut mis à la disposition du ministre de la marine pour aller remplir une mission à Lima. Il partit avec le titre d'inspecteur général du commerce français au Pérou, qui lui avait été donné officiellement le 22 février 1826. Il conserva cette qualité jusqu'au 11 avril de l'année suivante, que le gouvernement le nomma consul général (1); il avait obtenu peu de mois auparavant la décoration de la Légion d'honneur. La passion de Chaumette des Fossés pour les voyages et les recherches archéologiques augmenta à un point extrême dans un pays anciennement célèbre, aujourd'hui si peu connu, et qui offrait tant d'aliments à sa curiosité et à ses investigations. Aussi s'attacha-t-il avec ardeur à l'étudier sous ses différents aspects; il chercha d'abord à se perfectionner dans la langue espagnole, qu'il connaissait déjà, et à apprendre les différents idiomes usités dans le Pérou. Il se lia avec les missionnaires les plus instruits, qui le mirent à même de recueillir des documents précieux sur ce pays pendant les fréquentes excursions qu'il fit dans l'intérieur. C'est ainsi qu'en parcourant la région connue sous le nom de la *Pampa del sacramento*, et en suivant le cours des rivières Huallaga et Ucayali, il a pu améliorer considérablement la carte de ces lieux, dressée par le P. Manuel Sobreviella, qui avait exécuté le même voyage en 1790. Ces différents travaux avaient tant de charmes pour Chaumette des Fossés, qu'il s'y livra peut-être trop exclusivement; aussi sa correspondance avec le ministère devint-elle de plus en plus rare. Il résulta de cet état de choses, qu'au mois de juillet 1829, il reçut l'ordre de rentrer en France; ce ne fut cependant qu'au moi de mai de l'année suivante qu'il remit son service à M. Barrère, nommé pour le remplacer. Bien qu'il n'exerçât plus, dès lors, aucune fonction politique, Chaumette des Fossés n'en continua pas moins de résider au Pérou, où il s'était fait de nombreux amis, et qu'il ne pouvait se décider à quitter tant qu'il lui resterait des découvertes à faire et des antiquités à explorer. Tel était l'attrait des recherches auxquelles il se livrait, les préoccupations qu'elles lui donnaient, et, si l'on veut aussi, son désintéressement, que, quoiqu'il soit resté au Pérou pendant plus de onze ans sans appointements depuis son rappel, non-seulement il n'a pas accusé la réception de la dépêche que le ministre lui écrivait à cette occasion, mais qu'il n'a pas même fait la moindre démarche pour obtenir le traitement de disponibilité, qui ne lui aurait certainement pas été refusé. En 1841, Chaumette des Fossés, malade

(1) Par une décision ministérielle du 10 juillet 1833, la Norvége forma un consulat particulier, ayant pour chef-lieu Christiania. Gothembourg devint à la même époque une simple agence dépendant directement du ministre de France à Stockholm.

(2) Nous ne connaissons point l'ouvrage dont ce biographe fait mention; il a négligé d'en donner le titre, et on ne le trouve pas indiqué dans le catalogue de la bibliothèque de Chaumette des Fossés, publié après sa mort.

(1) Chaumette des Fossés n'avait eu, comme inspecteur général du commerce, qu'une commission ministérielle; comme consul général, il obtint l'institution royale.

depuis plusieurs années, et affaibli par de longs et laborieux voyages, prit la résolution de revenir dans sa patrie. Il se proposait auparavant de visiter les États-Unis, et, à cet effet, après avoir traversé l'isthme de Panama, il s'était embarqué à Chagres, sur le navire *America*, pour se rendre d'abord à New-York, lorsqu'il termina sa carrière en mer, le 4 octobre 1841, soit par suite d'une fièvre contractée dans ces parages, soit par une autre cause sur laquelle nous n'avons pas des données assez positives pour la signaler d'une manière plus explicite. Lorsque les caisses qu'il avait avec lui à bord eurent été ouvertes, on n'y trouva que des effets usés, des bijoux de peu de valeur, et environ quarante onces d'or. Il est vrai que d'autres caisses, qu'il avait fait expédier pour Bordeaux, et qui sont parvenues, renfermaient, outre plusieurs manuscrits importants sur l'histoire des colonies espagnoles, une collection de livres imprimés au Pérou, au Chili et au Mexique pendant les trois siècles qui ont suivi la conquête, et un certain nombre de dessins faits au Pérou. Le *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de M. Chaumette des Fossés*, qui a été mise en vente publique, à Paris, dans les premiers jours de novembre 1842, a été imprimé par Paul Renouard; il est précédé d'une courte notice sur ce fonctionnaire. M. Roux de Rochelle lui en a consacré également une dans le *Bulletin de la société de géographie*, dont Chaumette des Fossés était membre depuis 1826. Il était commandeur des ordres du Pérou et de la Bolivie. On a de lui : 1° *Voyage en Bosnie dans les années* 1807 *et* 1808, Berlin, 1812, 1 vol. in-8°. Le même ouvrage a été publié sous le même titre et dans le même format, Paris, 1822. 2° *Essai sur le commerce de la Norvége*, Lima, 1807, brochure in-8° de 88 p. La bibliothèque de des Fossés, à en juger par le catalogue dont nous avons parlé, était très-riche en ouvrages imprimés et manuscrits, espagnols, américains et scandinaves. Il relate la copie manuscrite faite par lui-même des *Breves advertencias para bever frio con nieve, por el D. M. de Porres*, Lima, 1620, in-4°. D—z—s.

CHAUMONOT (JOSEPH), missionnaire, né en Italie, entra de bonne heure dans l'ordre des jésuites, et fut envoyé prêcher l'Évangile aux Indiens de l'Amérique septentrionale. Il séjourna pendant plus d'un demi-siècle parmi les naturels du Canada, et se trouvait chez les Hurons habitant au nord du lac Érié, dès l'année 1642. L'année suivante il se rendit plus au sud chez une autre tribu appelée la nation neutre, parce qu'elle n'avait point voulu prendre part à la guerre que se faisaient alors les Hurons et les Iroquois, quoiqu'elle tirât son origine des premiers. En 1655, étant à cette époque le doyen des missionnaires de la Nouvelle-France, il visita les Onondagas, qui l'avaient appelé auprès d'eux, et parmi ceux qu'il convertit à la foi catholique se trouvaient quelques-uns des principaux personnages de cette nation. La mission fut néanmoins abandonnée bientôt après; mais on la rétablit ensuite vers l'année 1670. Chaumonot fonda la maison de Lorette, trois lieues au nord de Québec, et y réunit un certain nombre d'Indiens de la tribu des Hurons, qui, par suite de leurs guerres avec d'autres tribus, avaient été invités à s'établir vers l'embouchure du St-Laurent. Chaumonot a composé une grammaire de la langue huronne. On ne trouve d'autres détails sur ce missionnaire ni dans Charlevoix, ni dans les *Lettres édifiantes*, etc. Les auteurs qui parlent de ce missionnaire ne font connaître ni le lieu ni l'époque de sa naissance, ni la date de sa mort. D—z—s.

CHAUMONT (HUGUES DE), dit LE BORGNE, de la maison de Chaumont en Vexin, ou, suivant d'autres, de celle de Chaumont en Champagne, fut connétable de France sous Louis VI et Louis VII. Il accorda en cette qualité, en 1111, au nom de Louis le Gros, la confirmation des priviléges de l'abbaye de St-Denis, et signa aussi, en 1128 et 1134, des chartes en faveur des prieurés de St-Samson d'Orléans et de St-Martin-des-Champs de Paris. Il fit partie de la première croisade, et mourut en 1138. Fauchet et le P. Anselme disent que Hugues de Chaumont fut le premier connétable qui eut le commandement des armées, l'office de connétable se bornant avant lui au commandement de l'écurie (1). T.-P. F.

CHAUMONT (CHARLES D'AMBOISE, seigneur DE), né en 1473, était fils de Charles, frère du cardinal d'Amboise. En 1500, il fut nommé gouverneur de Milan, et, en 1506, d'après les ordres de son oncle, il se joignit, avec un corps de cinq cents lances, à l'armée du saint-siége qui soumit Bologne. A la bataille de Castallacio, en 1507, Chaumont commanda l'avant-garde, et contribua au succès autant par sa valeur que par l'habileté des mouvements qu'il ordonna. Il se distingua ensuite à la bataille d'Agnadel, dans la guerre de 1509, contre les Vénitiens. En 1510, il investit le pape Jules II dans Bologne, et l'aurait enlevé, si le saint-père n'avait pas eu recours à des négociations trompeuses. Chaumont fut obligé de se retirer. Jules II ordonna le siége de la Mirandole, qui bientôt se rendit. Le pape y entra par la brèche, et se préparait à poursuivre le cours de ses conquêtes, quand l'approche des troupes française ralentit son ardeur. Chaumont, à peine âgé de trente-huit ans, fut attaqué à Corregio d'une maladie mortelle, causée, dit-on, par le chagrin qu'il éprouvait de ce que la Mirandole avait été prise par sa faute. Il mourut le 11 février 1511, persuadé qu'il était empoisonné. Chaumont avait du courage et quelques talents militaires; mais son opiniâtreté et sa jalousie contre les hommes qui lui étaient supérieurs lui firent commettre bien des fautes. A ses derniers moments, il eut des remords d'avoir

(1) Moréri, dans ses notices historiques sur les membres de la maison de Chaumont, ne fait aucune mention de Hugues de Chaumont, sujet de cet article : il cite cependant à l'appui de son travail le P. Anselme et le Laboureur. Le chef de la famille était, suivant lui, Robert Ier, dit *l'Éloquent*, seigneur de Chaumont en Vexin et vidame en partie de Gerberoy en Beauvaisis, qui vivait dans le 11e siècle, tomba de cheval au retour d'une course qu'il avait faite en Normandie, et se rompit le cou, accablé par le poids de ses armes. Osmond Ier, son fils aîné, fit la guerre aux Anglais et fut fait prisonnier à la bataille de Breninville, en 1119. Sur la fin de ses jours, il se fit religieux dans l'abbaye de St-Germer de Flaix. D—z—s.

fait la guerre au pape, et en demanda l'absolution. Lorsqu'elle arriva, il venait de mourir. B—G—T.

CHAUMONT (JEAN DE), seigneur de Boisgarnier, de la maison de Chaumont en Vexin, était fils puîné de Louis de Chaumont, seigneur d'Athieules, et d'Isabelle du Breuil. Né vers 1583, Jean de Chaumont fut nommé par le roi Henri IV son bibliothécaire; il obtint ensuite la charge de conseiller d'État ordinaire et mourut le 2 août 1667. Il a composé quelques ouvrages, dont un seul est encore recherché pour la bizarrerie de son titre : c'est *la Chaîne de diamants*, Paris, 1684, in-8°. L'auteur y réfute ceux qui attaquent ces paroles de la consécration : *Ceci est mon corps*. — *Paul-Philippe* DE CHAUMONT, fils du précédent, et de Marie de Bailleul, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, embrassa l'état ecclésiastique, et succéda à son père dans la charge de bibliothécaire ou garde des livres du cabinet, à laquelle il joignit celle de lecteur du roi. L'Académie française le reçut en 1654, quoiqu'il n'eût alors publié aucun ouvrage, et il fut ensuite un des quatre commissaires que le président de Novion choisit parmi les académiens pour terminer à l'amiable leur procès avec Furetière. En 1671, Louis XIV nomma Chaumont à l'évêché d'Aps, qu'il ne conserva que treize ans; car, en 1684, il donna sa démission, et revint à Paris, afin de se livrer à son goût pour l'étude. En 1693, il publia un ouvrage intitulé : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique*, 2 vol. in-12. Ce traité, « dont le style, selon d'Olivet, ne répond pas « moins à la qualité d'académicien de l'auteur que « le sujet à son caractère d'évêque, » est estimé des théologiens, et Niceron le trouve solidement pensé et bien écrit. Chaumont mourut à Paris, le 24 mars 1697, dans un âge avancé. Chapelain, dans sa liste des auteurs vivants en 1662, en parle ainsi : « Chau« mont ne manque pas d'esprit, et a assez le goût « de la langue. On n'a pourtant rien vu de lui qui « puisse lui faire honneur. S'il ne prêche pas bien, « il prêche hardiment et facilement, etc. » (*Voy.* aussi les *Mémoires* du P. Niceron. B—G—T.

CHAUMONT (le chevalier DE), capitaine de vaisseau, fut nommé par Louis XIV, en 1685, ambassadeur auprès du roi de Siam. Il partit de Brest le 3 mars, sur un vaisseau de quarante canons, accompagné d'une frégate, menant avec lui une suite nombreuse. Arrivé le 23 septembre au bas de la rivière, il dépêcha aussitôt le chevalier de Forbin et un missionnaire au roi de Siam. Dès qu'il s'approcha de la capitale, il fut reçu avec les honneurs les plus distingués. Un mandarin, en le complimentant, lui dit, entre autres choses flatteuses, « qu'il savait bien « que Son Excellence avait été employée autrefois à « de grandes affaires, et qu'il y avait plus de mille « ans qu'elle était venue de France à Siam pour « renouveler l'amitié des rois qui gouvernaient alors « ces deux royaumes. » Quarante nations indiennes qui résidaient à Siam vinrent, par ordre du roi, lui témoigner leur joie sur son arrivée. Il fut magnifiquement logé, fut invité à un grand nombre de fêtes, et suivit le roi dans ses chasses et dans quelques voyages. Le 10 décembre, il signa, avec les ministres de ce prince, un traité où étaient stipulés les intérêts du commerce de France et ceux de la religion catholique dans le royaume de Siam, et il partit le 14, emmenant en France deux ambassadeurs siamois. Par un effet de la jalousie des Hollandais, le vaisseau échoua au détroit de Banca, et le gouverneur de Bantam reçut les Français peu civilement. La défiance diminuant à mesure que ceux-ci s'éloignaient des Indes, ils furent très-bien accueillis au cap de Bonne-Espérance, et arrivèrent à Brest le 18 juin 1686. Le chevalier de Chaumont avait avec lui dans ce voyage le P. Tachard, jésuite, et l'abbé de Choisi, qui tous deux en ont publié la relation. Celle que le chevalier de Chaumont a écrite et qui a été imprimée à Paris, 1686, in-12, et traduite en hollandais et en allemand, est moins étendue que la première, et beaucoup plus sérieuse que la seconde, mais elle contient des détails intéressants qui ne se trouvent pas dans les deux autres. E—s.

CHAUNCY (sir HENRI), auteur anglais du 17e siècle, natif du comté de Hertford, mort en 1700, après avoir rempli plusieurs places dans l'ordre judiciaire du pays de Galles. Charles II lui avait conféré, en 1681, l'honneur de la chevalerie. On a de lui les *Antiquités historiques du comté de Hertford*, Londres, 1700, in-fol., en anglais, ouvrage qui, malgré quelques digressions pédantesques, est estimé en Angleterre. X—s.

CHAUNCY (CHARLES), ministre dissident et président du collége de Harvard, naquit dans le comté de Hertford, en Angleterre, vers 1589. Au sortir de l'école de Westminster, il fut admis comme étudiant au collége de la Trinité, dépendant de l'université de Cambridge, et y obtint les degrés de bachelier en théologie. Nommé professeur d'hébreu, il ne put en exercer les fonctions parce que le docteur William, vice-chancelier, désirait accorder ce poste à un de ses parents; Chauncy obtint en dédommagement la chaire de grec. Chauncy quitta quelque temps après l'université pour exercer les fonctions de ministre à Marstow, et devint en 1627 vicaire de Ware. Persuadé que la discipline de l'Eglise anglicane (*established Church*) et quelques-uns des articles qu'elle adoptait pouvaient faire naître de sérieuses objections, il manifesta librement son opinion contre ce qu'il appelait les inventions de l'homme dans le culte de Dieu. On l'accusa, en 1629, d'avoir avancé dans un sermon que la prédication de l'Evangile devait être supprimée, et que l'idolâtrie, l'athéisme, le papisme, l'arminianisme et l'hérésie s'étaient glissés dans l'Eglise. Après avoir été interrogé par la cour de la haute commission (*high commission Court*), sa cause fut renvoyée au D. William Laud, évêque de Londres, qui exigea de lui un acte de soumission en latin. Il fut traduit de nouveau devant la même cour, en 1635, époque à laquelle Laud était archevêque de Canterbury. On l'accusait maintenant de s'être opposé à ce qu'on plaçât une balustrade autour de la table de communion de son église, acte qu'il considérait comme une innovation et un piége tendu à

la conscience des hommes. Il fut déclaré coupable de mépris envers le gouvernement ecclésiastique et de tentative de schisme, et suspendu en conséquence de son ministère jusqu'à ce qu'il eût fait en pleine cour une rétractation solennelle, dans laquelle il reconnaîtrait ses graves offenses et déclarerait que dans sa conscience il était persuadé que la génuflexion au sacrement était légale et recommandable, et que la balustrade de l'autel avec le banc pour se mettre à genoux étaient des ornements décents et convenables, en promettant de ne jamais s'y opposer, pas plus qu'à tout autre rite ou cérémonie prescrits par l'Église d'Angleterre. Il fut en outre condamné à payer les frais du procès, qui s'élevaient à une somme considérable, et à rester en prison jusqu'à ce qu'il eût satisfait aux ordres de la cour. Il résista quelque temps, mais il céda enfin, et, le 11 février, il se soumit à tout ce qu'on exigeait de lui. Il ne tarda cependant pas à se reprocher cet acte de faiblesse, et avant de se rendre à la Nouvelle-Angleterre, il fit une rétractation solennelle qui fut ensuite imprimée à Londres. Dans son testament, il se lamente sur sa complaisance coupable à se soumettre à ces viles inventions humaines, à cette superstition, à ces ravaudages introduits dans le service du Seigneur dont le livre de messe anglais (*English mass book*), le livre des prières communes, l'ordination des prêtres, etc., sont chargés. Il termine par une exhortation à ses descendants de l'imiter en ne se conformant pas plus que lui-même à des rites et à des cérémonies, ouvrage des hommes et contraires à la volonté de Dieu. Ayant eu à supporter quelques autres vexations, il se détermina à aller chercher dans la Nouvelle-Angleterre un refuge où il pût jouir librement des droits de conscience; il s'embarqua donc et arriva à Plymouth peu de jours avant le grand tremblement de terre du 1er juin 1638. Il résida trois ans dans cette ville et obtint ensuite le pastorat de Sciutate; il y remplit pendant douze années les fonctions du ministère. Mais il était si faiblement rétribué qu'il pouvait à peine donner du pain à sa famille; aussi avait-il pris la détermination de retourner en Angleterre, lorsqu'il eut appris que les affaires ecclésiastiques avaient éprouvé de grands changements. Il s'était même déjà rendu à Boston pour s'y embarquer, quand on lui offrit la présidence du collége d'Harvard, qu'il accepta le 2 novembre 1654. On lui imposa toutefois la condition à laquelle il se soumit, de ne pas répandre certaines de ses opinions que l'on considérait comme hétérodoxes, celles, par exemple, qu'il professait, que le baptême des enfants et des adultes devait se faire par immersion, et que la cène ou communion, que les Anglais appellent *Lord's supper*, le souper du Seigneur, ne doit être célébrée que le soir. Installé dans ses fonctions le 27 novembre, il les conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1672; il était alors âgé de 81 ans. Chauncy était fort érudit, il possédait les langues hébraïque, grecque et latine, et n'était pas étranger aux sciences; il s'occupait surtout de théologie, et il dirigea, dit-on, pendant les dernières années de sa vie, avec un grand zèle et beaucoup de succès, le collége confié à ses soins. Plusieurs de ses sermons ont été publiés, il en avait laissé beaucoup d'autres en manuscrits, mais la veuve de l'un de ses fils ayant épousé en secondes noces un diacre de Northampton qui exerçait en même temps le métier de pâtissier, celui-ci enveloppait ses pâtés avec les écrits du défunt ministre, et bientôt il n'en resta plus trace. Chauncy avait eu six fils, qui tous furent élevés au collége d'Harvard et devinrent des prédicateurs plus ou moins distingués. D—z—s.

CHAUPY (CAPMARTIN BERTRAND DE), littérateur et antiquaire, était né vers 1720 à Grenade, près de Toulouse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Paris, et s'y lia bientôt avec ceux de ses confrères qui partageaient son goût pour l'étude. Il s'engagea dans les querelles du parlement avec le clergé, et prit vivement la défense de son ordre contre la magistrature, dans divers écrits qui furent condamnés. Exposé lui-même à des poursuites, quoiqu'il eût gardé l'anonyme, il partit pour Rome, en 1756, muni de lettres de recommandation pour plusieurs prélats. La vue des monuments de cette ville tourna ses études vers l'antiquité; et, sans s'effrayer de la grandeur de l'entreprise, il forma le projet de donner la description de l'Italie ancienne. Dans ce but il employa dix ans à rassembler des matériaux; mais avant d'annoncer son grand ouvrage, il en détacha, pour sonder le goût du public, la partie qu'il jugeait la plus neuve et la plus intéressante, et la fit paraître en 1769 sous ce titre : *Découverte de la maison de campagne d'Horace*. L'accueil que reçut cet essai encouragea l'abbé de Chaupy à continuer d'explorer les ruines de l'Italie; mais ayant obtenu, vers 1776, l'autorisation de rentrer en France, il abandonna tous ses projets littéraires, et se hâta de revenir à Paris, rapportant de son exil des livres rares, des médailles et une collection assez précieuse d'antiquités. Satisfait de sa modeste fortune, il vécut plusieurs années tranquille, partageant son temps entre la culture des lettres et la société de quelques amis. Il fit, en 1783, un voyage en Champagne pour visiter l'ancienne ville découverte par Grignon sur la petite montagne du Châtelet (*voy.* GRIGNON, et ci-après), et l'encouragea beaucoup à pousser plus loin ses fouilles, lui promettant qu'il serait bien dédommagé de ses peines et de ses dépenses. La résistance des parlements à l'autorité royale ranima la vieille haine que de Chaupy portait à ce corps de magistrature. Lors de la demande de la convocation des états généraux, il prévit que, dans la situation des esprits, cette mesure amènerait des changements dans les principes constitutifs de la monarchie, et que le clergé surtout serait l'objet des attaques des réformateurs. Il reprit donc la plume dans l'intention de signaler le danger et d'indiquer la manière dont les états devaient être composés pour opérer, sans secousses, les réformes qui seraient jugées nécessaires; mais la marche des événements dépassa toutes ses prévisions; et, avant qu'il eût achevé son ouvrage, la révolution avait triomphé de tous les obstacles

qu'il prétendait lui opposer. Sa prudence le fit échapper à tous les dangers auxquels sa double qualité de prêtre et d'ami de l'ancien régime l'exposait. A cette époque il demeurait à Sens, et c'est là qu'un jeune littérateur, qui depuis était devenu membre de l'Académie française, eut souvent occasion d'apprécier cet esprit original. Il portait dans la société, qu'il n'évitait cependant pas, une habitude de préoccupation et de taciturnité dont il ne sortait guère que lorsqu'il trouvait moyen de citer son auteur favori ; il en parlait non-seulement en homme qui sait ses vers par cœur, mais en ami de tous les jours : il semblait qu'il fût son contemporain et qu'il eût encore causé avec lui la veille. Il trouvait dans Horace la prophétie de tous les événements de la révolution qu'il avait désiré prévenir. De Chaupy mourut à Paris, en 1798, âgé de près de 80 ans; il avait été très-lié dans ses dernières années avec Mercier de St-Léger, Beaucousin et autres bibliophiles. On a de lui : 1° *Observations sur le refus qu'a fait le Châtelet de reconnaître la chambre royale*, en France, 1754, in-4° et in-12. 2° *Réflexions d'un avocat sur les remontrances du parlement du* 27 *septembre* 1756 *au sujet du grand conseil*, Londres, (Paris), 1756, in-12. Ces deux écrits furent condamnés par le parlement comme renfermant des principes contraires aux lois fondamentales du royaume. Dans le temps, on attribua le premier à D. la Taste (*voy.* ce nom), mais il est aujourd'hui prouvé que de Chaupy en est le véritable auteur. 3° *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, Rome, 1767-69, 3 vol. in-8°, avec une carte de la Sabine. Ce titre trop modeste ne donne pas une idée de l'importance de l'ouvrage, dans lequel l'auteur répand un nouveau jour sur la topographie des provinces voisines de Rome. Il place la maison de campagne d'Horace dans la Sabine, sur les bords de la *Digentia*. Cette opinion est partagée par Lalande qui, dans son voyage en Italie, paraît avoir eu connaissance des recherches de Chaupy. C'est un point d'érudition à l'abri désormais de toute critique. Les nouveaux commentateurs d'Horace ont profité des travaux de Chaupy pour expliquer différents passages de ce poëte, dont le sens n'avait point encore été déterminé d'une manière satisfaisante. Un résumé de son livre savant, mais indigeste, se lit à la tête de la traduction qu'ont donnée, en 1821, des œuvres d'Horace, Campenon et Desprès; ce morceau, qui est dû au premier, a été adopté par les traducteurs qui sont venus depuis, et a été traduit en allemand par M. A.-G. Gebhardt, Leipsick, 1826, in-8°, avec carte géographique. 4° *Philosophie des lettres qui aurait pu tout sauver*, *Misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre*, Paris, 1789-1790, in-8°, 2 parties de 50 et 700 p. Ce volume est très-rare; il n'en a été tiré, suivant les bibliographes, qu'un petit nombre d'exemplaires aux frais de l'auteur, qui ne les mit pas dans le commerce. On peut croire que cette rareté vient plutôt des circonstances où il fut publié, et de la suppression que Chaupy en dut faire avec le plus grand soin quand il eut reconnu que, sans remplir ses vues, il pouvait compromettre sa tranquillité. Voici le jugement qu'il en porte lui-même dans l'avant-propos : « C'est moins un ouvrage qu'un *pot-pourri* qu'on « publie. Les moindres défauts qu'on lui trouvera « sont ceux de plan, d'ordre et de style..... Le bouleversement des choses n'a pu qu'influer sur la « manière d'en parler. Mon écrit a dû être véritablement marqué au coin du génie qui présidait « aux états, qui, entre tous les caractères, a déployé « surtout celui d'ennemi de tout ordre..... La honte « de tant de défauts m'a souvent fourni la pensée de « renoncer à cet ouvrage; mais elle ne manquait « pas de se changer en celle de continuer; et elle « m'était donnée par la réflexion que, si c'était une « *grande eau vague*, on y pourrait pêcher non-seulement des poissons, mais quelques perles. » En le publiant, de Chaupy avait pour but d'attaquer la révolution dans sa source. « Cette source, dit-il, « n'est pas douteuse, on ne peut s'empêcher de la « reconnaître dans ce libertinage d'esprit et de cœur, « réduit par Voltaire en un système qu'il eut, on ne « sait s'il faut dire l'audace ou l'impudence de décorer du nom de philosophie...; mais la philosophie est l'amour de la sagesse que son nom exprime, « et le voltairianisme n'est caractérisé que par la « haine de tout bien. Elle est capable de changer la « terre en ciel; le voltairianisme ne l'est pas moins « de la changer en enfer, en y apportant le défaut « de tout ordre, et l'interminable horreur qui la caractérise... » Il examine ensuite si diverses réformes projetées sont nécessaires, et il se déclare pour la négative. « La France, dit-il (p. 179), a la constitution monarchique la plus parfaite. On en a la « preuve dans la prospérité toujours croissante de la « nation. Elle n'a pas été la plus grande du monde, « sans le moyen de devenir ce qu'elle a été. » L'abbé de Chaupy annonçait le projet de donner à son ouvrage une suite, dans laquelle il aurait rassemblé les textes et les monuments anciens à l'appui de ses principes; mais les circonstances ne lui permirent pas de s'en occuper. W—s.

CHAUSSARD (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), littérateur, auquel il n'a manqué peut-être que d'avoir vécu dans d'autres circonstances pour se faire une réputation durable, naquit à Paris, le 29 janvier 1766. Son père, architecte du roi (1), s'occupa moins de lui inspirer de sages principes que d'exciter son enthousiasme naturel, et fut ainsi la première cause des écarts que l'on peut lui reprocher. Après avoir achevé ses études au collége de Beauvais, sous la direction de Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, il se fit recevoir avocat, et se partagea dès lors entre le travail du cabinet et la culture des lettres; il avait fait imprimer, en 1787, une *Ode* sur le dévouement du duc de Brunswick; et cette pièce lui valut une place dans le *Petit Almanach* de Rivarol. Deux ans après il publia sous le titre de *Théorie des lois criminelles*, un traité qu'il avait sans doute composé pour quelque académie (2), et

(1) Mort en 1798, à l'âge de 90 ans.

(2) Vers cette époque, l'académie de Châlons-sur-Marne avait mis

dans lequel il ne fit que mettre, en style déclamatoire, les excellentes raisons données par Beccaria pour prouver la nécessité d'adoucir les lois pénales. Partisan exalté de la révolution, il en défendit les principes dans plusieurs pamphlets, depuis longtemps oubliés, et devint l'un des rédacteurs de *la Sentinelle*, journal qui recevait des subsides du ministre Roland. Longtemps avant qu'il fût de mode de renoncer à son nom patronymique, il changea le sien contre celui de *Publicola*. Vers la fin de 1792, il fut envoyé par le ministre Lebrun-Tondu en Belgique, avec le titre de commissaire du pouvoir exécutif. Il applaudit au décret de la convention qui prononça la réunion de ce pays à la France, et répondit à ceux qui prétendaient qu'on eût dû consulter les Belges : « Le vœu d'un peuple enfant ou imbécile serait nul, « parce qu'il stipulerait contre lui-même. » (*Mémoires sur la Belgique*, p. 81.) Le but de sa mission était surtout d'introduire dans ces provinces les idées révolutionnaires, et il se mit aussitôt à l'œuvre avec ses collègues, qui n'étaient pas tous si désintéressés, ni si sincères que lui : « Nous avons, dit-il, évangélisé partout, sur les places, aux clubs, aux estaminets, au théâtre... Nous avons louvoyé surtout « avec le fanatisme. Nous avons voulu élever le bas « clergé contre le haut clergé, et tuer ainsi le sacerdoce par le sacerdoce. » (Ibid., p. 141.) Malgré ses prédications, et quoiqu'il eût remplacé dans toutes les villes les anciens magistrats par d'ardents patriotes, il ne laissait pas de rencontrer encore des obstacles à ses volontés. Ainsi, lorsqu'il voulut faire arrêter le pieux et savant Nelis (*voy.* ce nom), évêque d'Anvers, pour le conduire à la citadelle de Lille, les administrateurs le firent eux-mêmes évader. Chaussard furieux donna l'ordre d'arrêter les administrateurs, ainsi que soixante-sept des habitants les plus notables; mais Dumouriez, instruit à temps d'une mesure qui pouvait compromettre la tranquillité d'Anvers, enjoignit à Chaussard ainsi qu'à ses collègues de partir sur-le-champ pour Bruxelles, les prévenant qu'en cas de refus il ordonnerait au général Marassé de les y contraindre. Il vint se plaindre de cet ordre, et dit qu'il lui semblait dicté par un vizir. Dumouriez lui répondit : « Allez, M. Chaussard, je ne suis pas plus vizir que « vous n'êtes Publicola (*Mém. de Dumouriez*, liv. 8, « ch. 4). » Chaussard quitta peu de temps après la Belgique. De retour à Paris, il s'empressa de dénoncer Dumouriez; et depuis il voulut se faire un mérite d'avoir le premier révélé sa *Conjuration* (2). Ses services furent récompensés par la place, alors très-importante, de secrétaire de la mairie de Paris; et ensuite par celle de chef des bureaux du comité de salut public, place plus importante encore. Appelé comme témoin dans le procès de Miranda (*voy.* ce nom), Chaussard fit une déposition favorable au général, et contribua beaucoup à le faire acquitter. Après le 9 thermidor, il fut nommé secrétaire de la mairie, puis bientôt après secrétaire général de l'instruction publique. Ce fut sans doute pour plaire à son protecteur, Larévellière-l'Epaux (*voy.* ce nom), qu'il figura parmi les orateurs théophilanthropes, dont le ridicule fit bientôt une prompte justice. Forcé par sa position de mettre sa plume aux gages des libraires, il publia, de 1798 à 1803, un assez grand nombre d'ouvrages qui se ressentent trop de la précipitation avec laquelle ils ont été composés, mais auxquels il eut la prudence de ne pas mettre son nom. Ses amis parvinrent à le faire nommer, en 1803, professeur au lycée de Rouen, d'où il passa, l'année suivante, à celui d'Orléans. Des *Essais sur Horace*, insérés dans les journaux, et précédés d'un avertissement où il annonçait le projet de traduire le poète latin vers par vers, et de l'éclaircir « par un commentaire rapide, et de goût « plutôt que d'érudition, » fixèrent sur lui l'attention du conseil de l'université. En 1805 il obtint la place de professeur de litterature à l'académie de Nîmes; et deux ans après il fut autorisé par Fontanes à rester à Paris, comme chargé de travaux classiques, en conservant son traitement et son titre. La restauration le priva de ces avantages. Ecarté du corps enseignant sans pension de retraite, il dut chercher de nouveau des ressources dans la culture des lettres. Ses amis lui restèrent fidèles dans le malheur; et c'est la preuve qu'il avait mérité d'en avoir. Chaussard mourut à Paris, le 30 septembre 1823, dans sa 58e année. Avec des connaissances variées, un talent flexible et une grande facilité d'écrire, il est probable qu'il se serait fait un nom dans les lettres, s'il n'avait pas été lancé dans la politique au début de sa carrière, et si plus tard, lorsque l'expérience l'eut corrigé, il n'avait pas été forcé de travailler pour vivre. Chaussard était membre de l'institut de Hollande, de l'académie de Rouen, etc. Il a publié beaucoup de discours et de pamphlets de circonstance, parmi lesquels nous citerons sa *Lettre d'un homme libre à l'esclave Raynal*, Paris, 1791, in-8°; et son *Esprit de Mirabeau, ou Manuel de l'homme d'Etat*, Paris, 1797, 2 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1804. La première édition est anonyme. Cadet Gassicourt (*voy.* ce nom) a revendiqué la propriété de la notice qui est en tête de la 2e édition, beaucoup plus ample que la précédente. Dans le genre lyrique où Lebrun fut son maître et son modèle, on cite de Chaussard plusieurs morceaux très-remarquables. Son ode intitulée *l'Industrie et les Arts* obtint un succès mérité; elle a été réimprimée trois fois in-4° et in-8°. Parmi ses autres ouvrages assez nombreux, on se contentera de citer : 1° *Théorie des lois criminelles, ou Discours sur cette question : Si l'extrême sévérité des lois diminue le nombre et l'énormité des crimes, suivie d'un tableau comparatif et analytique des lois des différents peuples, présentée à l'assemblée nationale*, Paris et Auxerre, 1789, in-8°. 2° *De l'Allema-*

au concours cette question : *l'extrême sévérité des peines diminuera-t-elle le nombre et l'énormité des crimes?* On peut conjecturer que Chaussard fut un des écrivains qui traitèrent ce sujet.

(1) Dumouriez, suivant Chaussard, lui répondit : « Je ne suis « point un vizir... Je suis le premier de tous les agents du pouvoir « exécutif, et, si cela est nécessaire, je prendrai la direction de toute « la Belgique. »

(2) *Voy.* le *Moniteur* du 24 mars 1794.

gne et de la maison d'Autriche, ibid., Paris, 1792, in-8°. Chaussard, que les journaux du temps donnent comme un digne continuateur de Tacite, commence son ouvrage où l'auteur de la *Germanie* finit le sien. Ce n'est qu'une philippique, en mauvais style, contre la maison d'Autriche et la constitution de l'empire germanique que Chaussard trouve bizarre. Son livre eut un succès auquel il ne s'attendait guère; il fut réimprimé par ordre du gouvernement en 1799, in-12, et 1800, in-8°, sous ce titre : *de la Maison d'Autriche et de la coalition, ou Intérêts de l'Allemagne et de l'Europe*. 3° *Mémoires historiques et politiques sur la révolution de la Belgique et du pays de Liége*, Paris, 1793, in-8°. Cet ouvrage ne manque pas d'intérêt, et il peut encore être utilement consulté, parce que l'auteur y a inséré sa correspondance pendant sa mission en Belgique. Mais on pourra se faire une idée du style alors à la mode, par cette phrase de l'avertissement : « Riche d'une « conscience imperméable à toute espèce de séduc- « tion, j'ai eu l'ambition de laisser un monument à « l'histoire. » 4° *De l'Education des peuples*, ibid., 1793, in-8°. Le principe de Chaussard, c'est que, ne pouvant élever le pauvre jusqu'au riche, il faut faire descendre le riche jusqu'au pauvre; il voudrait donc que les lois tendissent à diviser sans effort, sans déchirement, sans violence, les fortunes colossales, et à faire ainsi couler au sein de l'indigence quelques ruisseaux du fleuve des richesses. Telle serait, dit-il, la loi sur l'adoption, pourvu qu'elle n'eût lieu qu'entre le riche et le pauvre; celle qui, supprimant les dots, rappellerait le mariage à sa sainteté, et le rendrait riche d'estime, d'amour et de fidélité; telle, une autre loi qui forcerait chaque citoyen à rendre compte publiquement de ses moyens d'existence; une autre qui condamnerait l'homme riche sans enfants à verser, dans le trésor national, les fonds nécessaires à l'éducation d'un citoyen, etc. 5° *Essai philosophique sur la dignité des arts*, ibid., 1798, in-8°. 6° *Coup d'œil sur l'intérieur de la république française, ou Esquisse des principes d'une philosophie morale*, ibid., 1799, in-8°. 7° *Le Nouveau Diable boiteux, ou Tableau philosophique et moral de Paris, mis en lumière et enrichi de notes par le docteur Didaculus de Louvain*, ibid., 1799, 2 vol. in-8°; réimprimé en 1803, 4 vol. in-12. C'est le même cadre que celui de Lesage, auquel Chaussard fait hommage de son livre (1). On y trouve, comme dans tous les écrits de l'auteur, des déclamations et du néologisme; mais il y a quelques tableaux amusants et des observations utiles. 8° *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*, Paris, 1801, 4 vol. in-8° ou in-12; reproduits avec des corrections et additions en 1803 et en 1820. Dans cet ouvrage, annoncé comme un supplément au *Voyage d'Anacharsis*, se montrent à nu le cynisme et l'irréligion. Au moment où il se dispose à braver toutes les bienséances, l'auteur reconnaît que c'est aux leçons de Dupuis qu'il doit, « sinon des talents, au moins une « raison ferme, indépendante et affranchie de pré- « jugés (*Introd.*, p. 51). » Suivant lui, le principal défaut de son ouvrage est de n'être ni entièrement frivole, ni purement érudit; il se moque d'ailleurs de l'érudition et de ses lecteurs en déclarant qu'il a moins fait un livre, qu'indiqué la matière *d'un bon livre*. 9° *Héliogabale, ou Esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs*, Paris, 1803, in-8°. Ouvrage du même genre que le précédent. 10° *Histoire des expéditions d'Alexandre* par Arrien, trad. en français, Paris, 1802, 3 vol. in-8°, avec un atlas. (*Voy.* ARRIEN.) 11° *Bibliothèque pastorale, ou Cours de littérature champêtre*, contenant les chefs-d'œuvre des meilleurs poëtes pastoraux, anciens et modernes, depuis Moïse, Paris, 1803, 4 vol. in-12. 12° *Jeanne-d'Arc*, recueil historique et complet, Orléans, 1806, 2 vol. in-8°. C'est un extrait du savant mémoire de l'Averdy (*voy.* ce nom), inséré dans le 3ᵉ vol. des *Notices et Extraits de la Bibliothèque du roi*. (*Voy.* JEANNE D'ARC). 13° *Heur et Malheur, ou trois mois de la vie d'un fou et d'un sage*, Paris, 1806, 2 vol. in-12. 14° *Les Anténors modernes, ou Voyage de Christine et de Casimir en France, sous Louis XIV, d'après les mémoires secrets des deux ex-souverains, continués par Huet, évêque d'Avranches*, Paris, 1807, 3 vol. in-8°, production frivole écrite sans aucun agrément et qui ne mérite aucune attention. Chaussard promettait deux ouvrages du même genre, mais traités d'une manière plus dramatique, *le Siècle de François Iᵉʳ* et celui *de Henri IV*. On doit peut regretter qu'il n'ait pas exécuté son projet. 15° *Le Pausanias français, état des arts en France à l'ouverture du 19ᵉ siècle*, ibid., 1807, in-8°. Ce titre pompeux cache une analyse critique des tableaux envoyés à l'exposition. Quoi qu'en aient dit les amis de l'auteur, cette idée n'était pas nouvelle; et il y a loin, sous tous les rapports, du *Pausanias français* aux *Salons* de Diderot. 16° *Epître sur quelques genres dont Boileau n'a pas fait mention dans son Art poétique*, Paris, 1811, in-4°. L'auteur retravailla depuis cet ouvrage, et il en fit un poëme en quatre chants, sous le titre de *Poétique secondaire, ou Essai didactique sur les genres*, etc., 1817, in-12. On trouve dans ce poëme des principes littéraires assez sages, une grande admiration pour Boileau, mais aussi des vers faibles et quelques-uns ridicules. Chaussard travaillait depuis vingt ans à la traduction des odes d'Horace; il avait entrepris celle d'un choix des poésies lyriques de Schiller; il a laissé des fragments étendus d'un grand ouvrage sur la poésie latine et française. La *France littéraire* de M. Quérard offre une liste complète des ouvrages de Chaussard. Par son testament, il chargea Lemercier de publier un choix de ses œuvres en 4 ou 5 volumes, dont il affectait le produit au soulagement de quelques jeunes élèves du collége de France. Ce dernier vœu de Chaussard n'a point reçu d'exécution. Il était depuis 1811 membre de la société philotechnique. W—s.

CHAUSSE (MICHEL-ANGE DE LA), en latin

(1) « J'ai, dit-il dans cette dédicace à Lesage, bravé toutes les « règles ou plutôt toutes les entraves de l'art... Je ne me suis oc- « cupé ni du plan, ni du style de l'ouvrage, persuadé qu'il serait meil- « leur si chaque page était le résultat de la sensation du moment. »

CAUSEUS, né à Paris, vers la fin du 17e siècle, a publié plusieurs ouvrages qui l'ont placé au premier rang parmi les savants livrés à cette époque à l'étude de l'antiquité. Son goût pour cette science lui fit quitter sa patrie pour se rendre à Rome, où il se fixa. Il a donné successivement : 1° *Romanum Museum, sive Thesaurus eruditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia*, etc., CLXX *tabulis æneis incisa referuntur ac dilucidantur*, Rome, 1690, in-fol. On en fit une 2e édition, Rome, 1707, in-fol.; et une dernière, Rome, 1747, 2 vol. in-fol. : c'est la meilleure; elle contient 218 planches. Cet ouvrage fut traduit en français sous ce titre : *le Cabinet romain, ou Recueil d'antiquités avec les explications*, etc., Amsterdam, 1706, in-fol. Il est divisé en 6 parties, et contient les gravures et les explications de plusieurs monuments d'antiquité qui se trouvaient dans le cabinet de l'auteur et dans ceux de ses amis, ainsi que des statues et idoles de plusieurs divinités du paganisme, etc.; mais, parmi ces pièces, il en est dont l'authenticité paraît suspecte. Grævius a inséré dans son *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* la plus grande partie de ce qui est contenu dans ce premier ouvrage de notre auteur. 2° *Le Gemme antiche figurate ed intagliate in rame da Pietro Santi Bartoli, con le annotazioni di Michel Agnolo de la Chausse*, Rome, 1700, in-4°. 3° *Aureus Constantini Aug. Nummus de urbe, devicto ab exercitu gallicano Maxentio liberata, explicatus*, Rome, 1703, in-4°. 4° *Due Lettere in cui si parla della colonna, nuovamente ritrovata in Roma nel campo Marzo ed eretta già per l'apoteosi di Antonino Pio*, Naples, 1704 et 1705, in-8°, publiées par N. Bulifon. 5° *Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni*, Rome, 1706, in-fol. Cet ouvrage, publié en italien et commencé par Pietro Santi Bartoli et P. Bellori, fut terminé, augmenté et publié en latin par François, fils de Piétro Santi Bartoli, qui acheva les gravures, et par de la Chausse, qui en perfectionna le texte, sous ce titre : *Picturæ antiquæ cryptarum Romanarum et sepulchri Nasonum a Petro Bellorio et M. A. Causeo*, Rome, 1738, 1 vol. in-fol. T—N.

CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE-NIVELLE DE LA), de l'Académie française, naquit à Paris, en 1692. Neveu d'un fermier général, il pouvait prétendre à la fortune : il donna la préférence aux lettres. Son premier ouvrage fut une critique des fables de la Motte, avec qui il était lié, mais qui permettait à ses amis de censurer, même publiquement, ses écrits. Elle est intitulée : *Lettres de madame la marquise de L*** sur les Fables de la Motte, avec la réponse de M. D***, servant d'apologie*, Paris, 1719, in-12. Lorsque la Motte eut avancé son fameux paradoxe sur l'inutilité de la versification dans la tragédie et dans l'ode, la Chaussée se joignit à la Faye pour le combattre, et il publia : *Epître de Clio à M. B.....* (de Bercy), *au sujet des nouvelles opinions répandues depuis peu contre la poésie*, Paris, 1731, in-12 de 33 pages, qui eut dans le temps beaucoup de succès, et qui jouit encore de l'estime des connaisseurs. Il y a contre l'ingénieux novateur plusieurs traits d'une franchise qui pourrait passer pour de la dureté. Il avait plus de quarante ans lorsqu'il commença à travailler pour le théâtre, où il donna *la Fausse Antipathie*, qui obtint assez de succès, et déjà annonçait le genre auquel l'auteur devait se livrer. Une circonstance singulière contribua à le lui faire adopter. Mademoiselle Quinault, l'actrice, femme de beaucoup d'esprit, croyant apercevoir, dans une parade de société qu'on jouait alors, le germe d'une pièce fort attendrissante, engagea Voltaire à s'en emparer. Sur le refus de ce poëte illustre, elle proposa le sujet à la Chaussée, qui l'accepta, et en fit *le Préjugé à la mode*. Ainsi le drame larmoyant est né de la parade bouffonne. *Le Préjugé à la mode* fut pour l'auteur un triomphe que le temps a confirmé. Le ridicule d'un mari qui craint de se montrer amoureux de sa femme n'est heureusement plus dans nos mœurs; mais la situation singulière et touchante à la fois de deux époux qu'un odieux préjugé sépare, et la catastrophe fortunée qui les réunit, sont des beautés de tous les temps, et dont l'effet est toujours sûr; elles rachètent ce que l'ouvrage peut avoir de défectueux du côté de l'intrigue, qui manque quelquefois de force et de vraisemblance, des caractères, qui ne sont pas tous habilement dessinés, et du dialogue, où la plaisanterie ne se mêle pas toujours avec goût au sérieux et au pathétique. Moins de fautes peut-être, mais aussi moins de beautés, ont placé *l'École des Amis* au rang des pièces froidement estimables. La Chaussée crut que son talent de faire couler les larmes pouvait s'élever jusqu'aux infortunes tragiques, et il fit *Maximien*, sujet déjà traité par Th. Corneille. L'auteur dramatique s'y fait reconnaître à l'art avec lequel les situations sont combinées, mais l'écrivain laisse trop à désirer du côté de la vigueur et du coloris. La pièce eut vingt-deux représentations, et n'est pas restée au théâtre. L'auteur, craignant apparemment que quatre succès consécutifs n'eussent lassé sa fortune, ou plutôt irrité l'envie, donna *Mélanide* pour l'ouvrage d'un jeune homme inconnu; elle réussit au delà de son espoir. *L'École des Maris* et *la Gouvernante*, qui suivirent, eurent un peu moins de succès dans la nouveauté; mais elles ont acquis par la suite une supériorité marquée au théâtre, où elles reparaissent souvent, et c'est peut-être entre ces deux pièces qu'il faut choisir pour trouver le chef-d'œuvre de la Chaussée. Le sujet de *la Gouvernante* est une aventure qui venait d'arriver récemment à de la Faluère, conseiller au parlement de Bretagne, qui ayant, sans le vouloir, fait rendre un arrêt injuste, dans une cause dont il était rapporteur, répara d'une partie de sa fortune le tort fait à la personne condamnée. Les autres ouvrages de la Chaussée sont : *Paméla*, sujet traité depuis par Voltaire dans *Nanine*; *l'École de la jeunesse*, *l'Homme de fortune*, *le Rival de lui-même*, *le Vieillard amoureux*, *l'Amour castillan*, *la Rancune officieuse*, *les Tyrinthiens*, *la Princesse de Sidon*, *Amour pour amour*, etc. Toutes ces pièces sont totalement oubliées aujourd'hui, à l'exception de la dernière, qu'on a re-

prise plusieurs fois avec succès; elle est tirée, ainsi que l'opéra de *Zémire et Azor*, du conte de *la Belle et la Bête*. La Chaussée, qu'on accusait de ne savoir traiter que des sujets tristes et lamentables, voulut apparemment repousser ce reproche, lorsqu'il fit le *Rapatriage*, parade en vers, d'une gaieté fort graveleuse, et plusieurs contes, dont les sujets sont assez libres. Il coopéra aussi à ces recueils de facéties connus sous les titres de *Recueils de ces Messieurs*, etc. (*Voy.* CAYLUS.) On prétend que, pour se venger des épigrammes que Piron ne cessait de lancer contre lui, il contribua fortement à l'empêcher d'entrer à l'Académie. Cet acte de ressentiment lui fit donner, dans quelques sociétés, le sobriquet de *la Rancune*. Il s'opposa également à l'admission de Bougainville, et il dit en mourant: « Il serai plai- « sant que ma place lui fût donnée. » C'est en effet ce qui arriva, et Bougainville se vengea de son prédécesseur en le louant avec exagération (1). La Chaussée mourut le 14 mai 1754, âgé de 62 ans, d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en travaillant à son jardin. Ses œuvres ont été imprimées, Paris, 1741, 3 vol. in-12; ibid., 1762, 5 vol. petit in-12, édition revue par Sablier, qui l'a augmentée d'un supplément qui renferme *le Rapatriage* et les contes en vers (2). Voltaire a dit de lui qu'il était *un des premiers après ceux qui ont du génie*. « Le style de « la Chaussée, dit Laharpe, est en général assez « pur, mais pas assez soutenu; il est facile, mais de « temps en temps il devient faible; il y a beaucoup « de vers bien tournés, mais beaucoup de lâches et « de négligés. En un mot, il n'est pas à beaucoup « près aussi poëte qu'il est permis de l'être dans la « comédie, et, dans ses bonnes pièces même, la ver- « sification n'est pas aussi bien travaillée que la fa- « ble; mais, tout considéré, il sera mis au rang des « écrivains qui ont fait honneur à la scène française, « et, si le genre nouveau qu'il y apporta était subor- « donné aux deux autres, il eut assez de goût pour « le restreindre dans de justes limites, et assez de « talent pour n'y être point surpassé. » A—G—R.

CHAUSSIER (FRANÇOIS), médecin célèbre, né en 1746 à Dijon, ne doit point être confondu avec deux autres médecins du même nom et de la même famille, qui habitèrent cette ville presque en même temps que lui, *Denis Chaussier*, doyen du collége de médecine, dont on trouve quelques mémoires et observations dans les volumes de l'académie dijonnaise, et *Bernard Chaussier*, qui, ayant embrassé par la suite l'état ecclésiastique, devint curé à Francheville. — François Chaussier fit ses études médicales à Besançon où il prit le titre de docteur en 1780. Depuis quelques années on avait établi à Dijon une école de dessin et de peinture, et l'académie faisait chaque année des cours publics de botanique, de chimie, de matière médicale et même d'anatomie. Les états de Bourgogne avaient aussi nommé un professeur d'accouchement en faveur des sages-femmes, mais on avait oublié de comprendre l'anatomie dans cet enseignement public. Chaussier, qui avait fait une étude spéciale de la science de l'organisation, s'occupa de remplir cette lacune. Il fit d'abord chaque année, et à ses frais, des cours publics d'anatomie et de physiologie qui furent suivis avec le plus grand empressement. Peu après, les états de la province, convaincus de l'avantage et de l'utilité de ses cours, le nommèrent professeur public d'anatomie, place à laquelle ils attachèrent des appointements honorables. Dès lors la réputation de Chaussier s'agrandit, et successivement il fut nommé associé-pensionnaire de l'académie, secrétaire perpétuel de cette compagnie savante, et l'un des professeurs de chimie et de matière médicale. Entièrement occupé de la pratique et de l'enseignement de la médecine, il jouissait de la plus grande considération, lorsque en 1794 il fut appelé, par le gouvernement, pour s'occuper avec Fourcroy des moyens de rétablir l'enseignement de l'art de guérir, et de présenter un plan qui pût s'adapter aux circonstances. L'expérience avait fait sentir combien il importait, pour les progrès de l'art, de réunir dans un seul et même enseignement les branches de la médecine qui jusqu'alors avaient été séparées sous des titres différents; et comme à cette époque on comprenait, sous le nom commun d'officiers de santé, les médecins, les chirurgiens et même les apothicaires, il fut convenu que l'établissement qu'on se proposait de former porterait le nom d'école de santé. D'après ces bases, Chaussier rédigea le rapport et le projet de décret qui devaient être présentés à la convention nationale; et, après en avoir

(1) La Chaussée est, en quelque sorte, le père du drame moderne; c'est lui qui donna le signal de cette révolution qui tend à dégager notre théâtre du joug de l'imitation grecque. Il entreprit de confondre deux genres jusque-là tenus bien sévèrement distincts le genre tragique et le genre comique. Ce fut cette hardiesse (car tout progrès en littérature en est une) qui lui valut tant de détracteurs, et lui attira tant d'épigrammes. On appelait par dérision ses pièces des *comédies larmoyantes;* on criait au scandale, au *romanesque*, comme de nos jours on a crie au *romantique*. On l'accusa de vouloir pervertir le goût du siècle. « Avez-vous entendu les homélies du « révérend père la Chaussée? » disait Piron. C'est encore Piron qui fit contre lui cette épigramme :

> Connaissez-vous sur l'Hélicon
> L'une et l'autre Thalie?
> L'une est chaussée, et l'autre, non,
> Mais c'est la plus jolie;
> L'une a le rire de Vénus,
> L'autre est froide et pincée.
> Salut à la belle aux pieds nus,
> Et nargue à la *Chaussée*.

Ce qui dut dédommager amplement la Chaussée des quolibets de Piron, c'est le suffrage de Voltaire, c'est le témoignage d'estime que lui donna l'auteur d'*Alzire*, en venant tout exprès à Paris lui dédier cette tragédie, et lui céder toutes les voix dont il pouvait disposer pour le fauteuil académique. Fréron fut, ce qui lui arrivai bien rarement, du même avis que Voltaire sur le mérite de ce nouveau genre. Il formula même son opinion sur le drame avec plus de force et de conviction qu'aucun de ses contemporains. « Doit on, disait-il, « prescrire à l'art des limites quand la nature n'en a pas? Les infor- « tunes des rois et des héros auraient-elles seules le privilége ex- « clusif de nous émouvoir? Le genre larmoyant, puisqu'on l'appelle « ainsi, me paraît plus naturel, plus conforme à nos mœurs que la « tragédie, etc. » (*Voy.* le *Dictionnaire de la conversation*, art. CHAUSSÉE (LA). D—R—R.

(2) Les *Œuvres choisies de la Chaussée* ont été publiées, Paris, P. et F. Didot, 1813, 2 vol. in-18; ibid., Herban, 1825, 4 vol. in-18, éditions stéréotypes; et sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, Paris, Ladrange, 1822, 1 vol. in-18, faisant partie d'un *Répertoire du Théâtre-Français* édité par le même libraire. CH—S.

discuté tous les articles avec les membres de la commission d'instruction publique, il retourna à Dijon pour y reprendre ses occupations habituelles. Rappelé bientôt à Paris, par le comité d'instruction publique, pour remplir une place à la nouvelle école qui venait d'être créée, il employa dans son cours d'anatomie une nouvelle nomenclature à laquelle il avait cru depuis quelques années devoir recourir, et qui, d'abord fort admirée, est tombée dans l'oubli depuis qu'on apprécie l'importance de l'anatomie comparée, qui ne saurait s'accommoder de noms empruntés à une seule espèce. En 1804, Chaussier fut nommé médecin de l'hospice de la Maternité, et professeur de chimie à l'école polytechnique. En 1815 on lui enleva cette dernière place qu'il remplissait avec distinction, pour la donner à un autre. Lorsque en 1823 une ordonnance royale fit subir à l'école et à la faculté de Paris une nouvelle organisation, Chaussier fut du nombre de ceux qu'atteignit la proscription. Il eut la faiblesse de se montrer trop sensible à cette destitution, et dès le lendemain une attaque d'apoplexie le frappa, au milieu même de ses fonctions, à l'hospice dont il était le médecin (1). Depuis lors sa santé alla toujours en s'affaiblissant par degrés, et il succomba le 9 juin 1828. Ses cours à la faculté et ses écrits, malheureusement peu nombreux, ou, pour mieux dire, trop mal coordonnés, l'ont placé au premier rang de ceux qui cultivaient en France la physiologie et la médecine légale. On lui doit en grande partie l'heureuse impulsion qui a ramené les esprits vers l'étude des fonctions de la vie, et c'est en marchant dans la voie qu'il a tracée que la plupart de nos écrivains sur cette branche des sciences physiques sont arrivés à la réputation dont ils jouissent. Chaussier n'était pas moins habile praticien que savant professeur; capable de vues aussi étendues que profondes, il joignait au talent de bien saisir les indications celui de choisir avec une rare perspicacité les moyens de les remplir, du moins dans l'esprit du vitalisme organique, dont il est le fondateur dans nos écoles. Ses ouvrages sont : 1° *Description de l'aérostat de l'académie de Dijon, par MM. de Morveau, Chaussier et Bertrand*, Dijon, 1784, in-8°. 2° *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère; suivie d'un Précis sur la pustule maligne*, Dijon et Paris, 1785, in-12. (*Voy.* ENAUX.) 3° *Consultation médico-légale sur une accusation d'infanticide*, Dijon, 1785, in-4°. 4° *Observation sur la manière de transporter les mûriers blancs, et instruction sur la manière de semer les graines de mûrier*, Dijon, 1786, in-8°. 5° *Exposition sommaire des muscles suivant la classification et la nomenclature méthodiques adoptées au cours d'anatomie de Dijon*, Dijon, 1789, in-8°; Paris, 1797, in-4°. 6° *Mémoire sur quelques abus dans la constitution des corps et colléges de chirurgie, et particulièrement sur l'abus des droits, prérogatives et priviléges attachés à la place de premier chirurgien du roi*, Dijon, 1789, in-8°. 7° *Observations chirurgico-légales sur un point important de la jurisprudence criminelle*, Dijon et Paris, 1790, in-8°. 8° *Instruction sur l'usage des remèdes que le département de la Côte-d'Or envoie dans les campagnes*, Dijon, 1792, in-8°. 9° *Tables synoptiques*, Paris, 1799-1814-1826, format atlant., 25 feuilles. Ces *Tables* ont été pour la plupart réimprimées jusqu'à trois et quatre fois. Elles ont pour objet la zoonomie en général, les solides organiques, les humeurs ou fluides animaux, la force vitale, le squelette, les muscles, les artères, les veines, les lymphatiques, les nerfs, le nerf trisplanchnique, les viscères, les fonctions en général, la digestion, les phénomènes cadavériques, l'ouverture des cadavres, les mesures relatives à l'étude et à la pratique des accouchements, la séméiotique général de la santé, celle de la maladie, les méthodes noso logiques, les blessures, les névralgies, les hernies, la lithotomie et la lithotritie. L'admirable méthode et la clarté qui règnent dans ces *Tables* font regretter que Chaussier ait persisté à ne pas publier ses traités de physiologie et de médecine légale, si souvent annoncés. Réunies ensemble, elles forment le plus important de ses ouvrages et celui qui a été le plus utile. 10° *Discours prononcés aux séances publiques de la Maternité*, Paris, 1805, 1806, 1807, 1808-1813, in-8°. Ces discours sont remplis d'observations intéressantes sur quelques difformités du fœtus, sur les fractures auxquelles il est exposé dans le sein de la mère, sur les convulsions et autres accidents nerveux qui compliquent la grossesse, sur l'impossibilité de l'empoisonnement par le verre pilé, sur l'asphyxie des nouveau-nés, sur les suites de l'accouchement, sur la vaccine, sur la docimasie pulmonaire, etc. 11° *Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau*, Paris, 1807, in-8°, avec 6 pl. Cette excellente monographie avait été imprimée en 1800, mais elle ne parut que sept ans après. L'auteur y a déployé les connaissances anatomiques les plus exactes et une érudition aussi saine qu'étendue. 12° *Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont été exécutées aux jurys médicaux de 1809 à 1810*, 11 cahiers in-4°. Ce recueil ren-

(1) Ses ennemis l'auraient chassé de la Maternité, où il était chéri et vénéré, sans l'appui qu'il trouva dans les administrateurs de cet établissement.. Il reçut alors une consolation digne de lui : les membres de l'Institut, qui montrèrent en ce temps une noble indépendance et qui vengèrent plus d'une injustice, appelèrent Chaussier à remplir le fauteuil vacant par la mort de Hallé. Octogénaire, il se fit encore remarquer dans ce corps savant par son assiduité et par son zèle, comme le témoignent les nombreux examens d'ouvrages dont il fut chargé. Ce fut après avoir donné dans cette académie une preuve signalée de l'activité et de la lucidité de son intelligence dans un rapport sur un cas de médecine légale, qu'il mourut à l'improviste à la suite d'une inflammation du cœur et des gros vaisseaux qui y abouchent. « Nous signalerons Chaussier comme un modèle à « suivre sous un rapport hygiénique, a dit le docteur Charbonnier, « dans le *Dictionnaire de la conversation*; il conserva, selon nous, « de la vigueur intellectuelle au point de tenir le pas avec le temps « dans la carrière de l'étude, parce qu'il entretint l'excitation céré- « brale dont il avait contracté l'habitude. Fontenelle, Voltaire, « l'abbé Morellet, et un grand nombre de littérateurs ont donné un « semblable exemple. On prévient par ce soin l'affaiblissement ra- « pide qu'on observe très-communément chez les hommes qui renon- « cent aux occupations auxquelles ils étaient habitués depuis long- « temps; on les voit tomber dans une nullité morale qui est définie « par une expression vulgaire (*ganache*), dont Napoléon ne dédai- « gna pas, dit-on, de se servir en parlant d'un personnage au- « guste. » D—R—R.

ferme plusieurs formules de médicaments propres à l'auteur et qui ont été assez généralement adoptées, des observations importantes sur l'usage et l'action de différentes préparations, des instructions sur les poids médicinaux, et une nomenclature nouvelle des préparations pharmaceutiques. 13° *Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif ou muriate de mercure suroxydé, suivies d'une notice sur les moyens de reconnaître et de constater l'existence de ce poison*, Paris, 1811, in-8°. 14° *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*. Paris, 1820, in-4°. Une édition a paru sous le titre de *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens*, Paris, 1823, in-4° (*Voy.* DUTERTRE.) 15° *Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes*, Paris, 1824, in-8°. 16° *Recueil de mémoires, consultations et rapports sur des objets de médecine légale*, Paris, 1824, in-8°. 17° *Mémoire médico-légal sur la viabilité de l'enfant naissant*, 1826, in-8°. Chaussier a inséré en outre des mémoires, dans le *Journal de Physique*, sur l'air inflammable et le borate de mercure (1777), dans les *Actes* de la société royale de médecine, sur les moyens propres à déterminer la respiration des enfants naissants (1781); dans ceux de l'académie de Dijon, sur les vaisseaux omphalo-mésentériques (1782), l'acide du ver à soie (1783), la structure et les usages des épiploons, les procédés employés pour faire périr la chrysalide du ver à soie, et la cataracte compliquée 1784), dans le *Journal de Médecine*, des observations sur quelques abus du service des officiers de santé militaires, aux régiments et dans les hôpitaux; dans le *Magasin encyclopédique*, un mémoire sur les moyens de préserver les cadavres des animaux de la putréfaction, en conservant leurs formes essentielles, et même en leur donnant la fraîcheur et l'apparence de la vie; dans l'*Annuaire de la société de médecine du département de l'Eure*, une notice sur la vaccine, des observations sur des hydatides trouvées dans la poitrine, une note sur la rage, des observations sur les accusations d'infanticide et sur les moyens qu'on doit employer pour parvenir à la connaissance précise du fait, l'indication d'un remède spécifique (le sulfure de potasse) contre le croup et la coqueluche; dans le *Bulletin de la société philomatique*, un précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs, et des observations sur les effets du gaz carboneux dans l'économie animale; dans le *Recueil périodique de la société de médecine*, un mémoire sur un nouveau genre de sel (sulfure de soude) utile dans le traitement de quelques maladies, et des remarques sur une espèce rare de hernie abdominale; dans le *Bulletin de la faculté de médecine*, un mémoire sur les fractures et les luxations survenues à des fœtus encore contenus dans la matrice, une note sur une hernie congéniale du cœur, des observations sur une perforation de l'estomac et du diaphragme, avec introduction des aliments dans la plèvre gauche, des remarques sur les hernies du poumon et sur l'oblitération spontanée de plusieurs artères considérables; un rapport sur les enterrements précipités et un autre sur le parc aux huîtres du Havre, des observations sur une éruption variolique dans la trachée-artère, sur les communications des veines utérines avec l'ombilicale, et sur un cas de péritonite et d'entérite observées dans un fœtus. On attribue généralement à Chaussier, qui lui-même n'en faisait pas mystère, les dissertations suivantes, toutes plus ou moins remarquables, et dont quelques-unes seront longtemps encore consultées avec fruit: *sur les Avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*, Paris, an 11, in-8° (Lassis); *la Paracentèse, dans le cas d'ascite primitive, est-elle le moyen sur lequel la médecine puisse le plus compter?* Paris, 1804, in-4° (Gauderan); *de la Chlorose*, Paris, 1804, in-4° (Ballard); *sur l'Anévrisme*, Paris, 1805, in-4° (Deguise); *Sentences et Observations d'Hippocrate sur la toux* (Chapelain-Durocher); *Propositions sur divers objets de médecine*, Paris, 1805, in-4° (Morland); c'est dans cette dissertation qu'on trouve le commentaire de Chaussier sur le passage de Celse relatif à la taille bilatérale; *sur quelques Cas d'érosion de l'estomac*, Paris, 1806, in-4° (Morin); *sur l'Infanticide*, Paris, 1811, in-4° (Lecieux); *Manière de procéder à l'ouverture des cadavres*, Paris, 1814, in-4° (Renard); *sur les Erosions et Perforations spontanées de l'estomac*, Paris, 1819, in-4° (Laisné); *sur l'Ecchymose, la Sugillation, la Contusion, la Meurtrissure*, Paris, 1814, in-4° (Rieux); cette thèse et les trois précédentes, qui sont d'une haute importance, ont été réimprimées ensemble, Paris, 1819, in-8°; *sur les Hémorroïdes*, Paris, 1814, in-4° (Lavedan); *Considérations médico-légales sur deux articles du code pénal*, Paris, 1819, in-4° (Huard). Chaussier prit part à la rédaction du *Journal de l'école polytechnique*, et se chargea des articles de pharmacie dans les t. 3 et 4 de la partie chimique de l'*Encyclopédie méthodique*. Enfin il a rédigé, en commun avec M. Adelon, un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales* et dans la *Biographie universelle* (1). J—D—N.

CHAUVEAU (FRANÇOIS), peintre, graveur et dessinateur, né à Paris, en 1613, mort dans la même ville, le 3 février 1676, fut un de ces hommes de merveilleuse imagination, de souplesse, et fécondité de talent qui eussent fait plus de bruit, s'ils eussent mis à demander des éloges tout le soin qu'ils savaient mettre à en mériter. Son habileté ne le cédait qu'à sa modestie. Doué d'une de ces mémoires que Gassendi appelait *célestes*, et incessamment préoccupé de son art, il trouvait, dans les aspects variés de la nature en apparence les plus indifférents, les motifs les plus heureux pour ses ou-

(1) De concert avec Adelon, Chaussier donna une nouvelle édition de l'ouvrage de Morgagni intitulé: *de Sedibus et Causis morborum* (1820). Il a donné aussi des notes pour la traduction de la *Pyrotologie méthodique* de Selle, par Nauche. Une lettre de Chaussier, *sur la Structure de l'utérus*, a été imprimée à la suite de la traduction, par madame Boivin, du *Nouveau Traité des hémorrhagies de l'utérus* de Rigby et Duncan, 1818.

vrages. Elève du peintre Laurent de la Hire, qui lui avait enseigné le dessin, il débuta par graver en taille-douce les tableaux de son maître, et il exécuta quelques estampes dans une manière fine et agréable. Mais, impatient d'un mode de reproduction si lent au gré de sa vive imagination, il ne se donna pas le temps de se perfectionner dans l'art du burin, et de se corriger d'une certaine sécheresse native; il quitta la taille-douce pour l'eau-forte et ne reproduisit plus que ses propres pensées. Il fit des suites de planches religieuses, il décora des thèses, il orna des livres, et c'est surtout dans cette carrière de l'ornement des livres qu'il donna un libre essor à la rare fécondité de son imagination. L'exécution rapide et la multiplicité de ses œuvres nuisirent sans aucun doute à leur perfection; mais on ne peut s'empêcher d'admirer la ressource de cet esprit qui s'adapte à tous les sujets; qui entre si judicieusement dans la pensée d'auteurs divers et les interprète avec tant de bonheur. Aussi poëte que peintre, il ajoute même souvent quelque détail ingénieux et poétique à son auteur : il l'enrichit en le décorant. Lui proposait-on d'entreprendre l'ornement de quelque ouvrage, il prenait une ardoise, et, sur-le-champ, sur la pensée donnée, il exécutait plusieurs compositions qu'il modifiait ou recommençait jusqu'à ce qu'on en fût content, ou (ce qui était plus rare), qu'il le fût lui-même. Sa facilité était telle, que souvent, le soir, il se faisait lire un sujet par ses enfants, et il le composait, comme en se jouant, et le gravait à la pointe avant de se coucher. Ce n'est pas tout : inventeur de la plupart des morceaux qu'il gravait, il fournissait aussi bénévolement, à quantité de peintres qui le consultaient, des sujets, des dessins de tableaux, des détails importants dont ils profitaient sans l'avouer; et plus d'une fois ses croquis ont soutenu l'imagination fatiguée de Lebrun. Son œuvre gravé ne se monte pas à moins de 3,000 pièces, sans y comprendre 1,400 autres sujets exécutés sur ses dessins, par Poilly et autres graveurs du temps. On regarde comme ses pièces les plus remarquables, les figures des poëmes de la *Pucelle* et d'*Alaric*, celles des *Métamorphoses* de Benserade, et ses planches de la *Vie de St. Bruno* de Lesueur. C'est peu de temps avant sa mort qu'il exécuta tous les dessins de cette galerie célèbre, qu'il en commença la gravure et les planches qui sont de sa main font regretter que la mort l'ait surpris avant qu'il eût pu mettre fin à cette belle entreprise. L'ouvrage a été terminé et a paru en 1 volume in-fol., avec des vers latins et français au-dessous de chaque pièce, les mêmes qui avaient été tracés sur les murs du cloître des chartreux, et que François Jarry, prieur de la chartreuse de Notre-Dame-de-la-Prée-lez-Troyes, dans le 16e siècle, avait publiés en 1551 et en 1578. Chauveau a laissé également inachevée une suite de sujets de l'histoire grecque et romaine, qui devait former un ouvrage considérable. Il peignit aussi de petit tableaux dans un style assez gracieux; et quand il mourut, son atelier fourmillait d'esquisses peintes, et ses cartons de croquis et de compositions achevées dont Lebrun acheta un grand nombre. Chauveau était membre de l'académie de peinture, et y était même arrivé au grade de conseiller. En résumé, cet artiste ne saurait être compté au nombre des maîtres. Moins improvisateur, plus mûri, son talent fût arrivé peut-être à une certaine hauteur de caractère qui lui a manqué ; mais le feu, mais la force de l'expression, mais l'abondance, la finesse, la variété, le tour ingénieux du dessin, ne lui ont pas fait défaut. Malgré ses défauts, et particulièrement une sécheresse d'exécution qui va parfois jusqu'à la dureté, c'est un artiste d'un ordre rare, sans être d'un ordre élevé, et qui a occupé une grande place et utile à son époque. F. C.

CHAUVEAU (René), sculpteur et architecte, fils du précédent, naquit à Paris, en 1663. Élève de Caffiéri, ce fut dans l'atelier de ce maître qu'il fut avantageusement connu de Colbert. Un génie fécond, une imagination vaste, et beaucoup de feu dans ses compositions, forment le caractère de son talent. Il obtint de très-bonne heure un logement aux Gobelins, et à vingt-six ans, il se vit chargé de faire tous les projets et les esquisses relatifs aux divers travaux du gouvernement. Ayant épousé une fille de Cuucci, artiste italien logé comme lui aux Gobelins, et ennuyé d'être obligé de conduire l'atelier de son beau-père, ce qui, joint à ses propres affaires, le surchargeait de travail, il obtint un logement au Louvre. Cuucci, s'apercevant du tort que cet éloignement faisait à ses entreprises, obtint du ministre que son gendre retournât aux Gobelins. Celui-ci, regardant cet ordre comme un affront, accepta la proposition qui lui fut faite d'aller en Suède, où on lui promettait un sort avantageux. Pendant les sept années qu'il passa dans le Nord, il exécuta différents travaux qui établirent sa réputation. De retour en France, il fut chargé, pour les maisons royales, de l'exécution de divers ouvrages dont il existe encore quelques-uns à Versailles. Louis XIV l'ayant appelé dans son cabinet, en 1709, pour lui expliquer un sujet de bordure à plusieurs compartiments qu'il désirait faire exécuter, Chauveau imagina le Soleil, devise de Louis XIV, sous la figure d'Apollon, placé au milieu des quatre Saisons et présidant sur elles, le tout enrichi d'attributs et d'ornements du meilleur goût. Cette idée ayant beaucoup plu au roi, ce prince la fit exécuter en bronze, achever par un habile ciseleur et dorer magnifiquement. Chauveau, fort en vogue à la cour, fit reconstruire pour Cambonst de Coislin, évêque de Metz, son château de Frescati; il orna d'une manière fort riche, pour le cardinal de Rohan, le grand salon de son château de Saverne; il fit pour d'autres grands seigneurs quelques travaux dont on peut voir les détails, ainsi que celui de toutes ses autres productions, dans un éloge de cet artiste, fait par Papillon. Son dernier ouvrage est celui qu'il fit au château de Sablé, pour le marquis de Torcy. Ce seigneur, fort ignorant et peu amateur, lui ayant demandé à plusieurs reprises ce qu'il voulait gagner par jour, l'habile artiste, choqué de cette question, quitta brusquement le château et s'en revint à pied

à Paris; la fatigue de ce voyage, jointe à la perte de sa fortune qu'il avait convertie en billets de banque, abrégèrent ses jours. Il mourut à Paris, le 5 juillet 1722. P—E.

CHAUVEAU-LAGARDE (..........), célèbre avocat, naquit à Chartres, en 1765. Reçu avocat au parlement de Paris, il avait déjà débuté d'une manière brillante dans la carrière, lorsque les orages politiques lui fournirent l'occasion de déployer son courage et son talent sur le sanglant théâtre de la révolution. Il y disputa un grand nombre de victimes au farouche Fouquier-Tinville, et défendit, entre autres accusés illustres, le général Miranda, qu'il eut le bonheur de faire acquitter; Brissot, Charlotte Corday et Marie-Antoinette. Dans la défense de Charlotte Corday, il se trouva à peu près réduit au silence par l'héroïsme de la prévenue, qui se glorifiait de ce qu'on lui imputait à crime. Cependant il remplit sa mission d'humanité autant que le permettaient les circonstances, et sans démentir ni son caractère ni l'opinion qu'il s'était formée comme citoyen sur l'assassinat de Marat. Il se borna à invoquer l'indulgence du tribunal en s'étayant du fanatisme politique et de l'exaltation sous l'empire desquels Charlotte Corday s'était rendue coupable d'homicide, ce qui le fit interrompre par cette jeune fille, qui tenait à ce que l'on considérât son action comme méditée et résolue dans le calme et sous les seules inspirations du civisme. Elle lui adressa après sa condamnation les paroles suivantes : « Vous m'a- « vez défendue d'une manière délicate et généreuse; « c'était la seule qui pût me convenir; je vous en « remercie, et je veux vous donner une preuve de « mon estime. On vient de m'apprendre que mes « biens sont confisqués; je dois quelque chose à la « prison, je vous charge d'acquitter cette dette. » Chauveau-Lagarde ne manqua pas de remplir ce pieux devoir (juillet 1793). Quelques mois après le tribunal révolutionnaire le chargea d'office avec Tronçon-Ducoudray de la défense de Marie-Antoinette. Après le jugement de cette princesse, on les arrêta l'un et l'autre pour les interroger sur les secrets qu'elle pouvait leur avoir confiés. Cet interrogatoire n'ayant produit aucun fait à leur charge, ils furent remis en liberté. Plus tard, malgré le crédit de Coffinhal, qui le couvrait de sa protection, il fut de nouveau incarcéré et ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. En 1797 il défendit devant une commission militaire l'abbé Brottier, accusé de conspiration royaliste avec Dunaud et la Villeheurnois. En 1806, il fut nommé avocat au conseil d'État; mais, toujours voué à la défense des accusés politiques, il fut, au mois de novembre 1813, l'avocat de M. Joseph Darguines, lieutenant-colonel espagnol qui, né Français, avait été pris les armes à la main combattant contre la France. Malgré les efforts de son éloquent défenseur, ce militaire fut condamné à mort. Chauveau-Lagarde, ne regardant pas sa mission comme accomplie, obtint d'abord de l'impératrice-régente Marie-Louise un sursis à l'exécution, et secondé par les démarches d'un jeune avocat aujourd'hui en réputation, M. Claveau, il finit par obtenir la grâce du condamné. Non-seulement il refusa les honoraires que son client lui avait destinés, mais il lui ouvrit sa bourse. Chauveau-Lagarde en effet poussait le désintéressement jusqu'à la générosité, comme il portait le zèle pour ses clients jusqu'au dévouement. Aussi, vivant d'ailleurs assez grandement, il n'a pas laissé la fortune que sa grande réputation pouvait faire supposer qu'il avait acquise. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et porta la parole au nom de son ordre pour féliciter le roi Louis XVIII sur sa rentrée dans la capitale. Il fut accueilli comme il devait l'être par tous les membres de la famille royale, principalement par madame la duchesse d'Angoulême, qui lui dit : « Depuis longtemps je connais vos sentiments. » Après la seconde restauration, toujours voué à la défense des proscrits, il plaida pour le général Bonnaire. (*Voy.* ce nom.) Il fit imprimer aussi une notice historique sur la vie de son client. Le gouvernement s'honora en appelant Chauveau-Lagarde à la cour de cassation. Il est mort à Paris, le 24 février 1841. On a de lui : 1° *Théorie des états généraux, ou la France régénérée*, 1789, brochure in-8° tellement rare que l'auteur dans ses dernières années nous exprima plusieurs fois le regret de n'en avoir pas conservé un exemplaire; 2° *Note historique sur les procès de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, et de madame Élisabeth, au tribunal révolutionnaire*, Paris, 1816, brochure in-8°; 3° *Exposé simple et fidèle de la conduite du général Bonnaire, ex-commandant de la place de Condé*, etc., Paris, 1816, in-8°; 4° *Plaidoyer pour les sieurs Bissette, Fabien fils et Volny, condamnés à la marque et aux galères à perpétuité par la cour royale de la Martinique*, Paris, 1826, in-8°; 5° un grand nombre de plaidoyers et de mémoires sur des affaires civiles. D—R—R.

CHAUVELIN (GERMAIN-LOUIS DE), né en 1685, garde des sceaux de France, et secrétaire d'État au département des affaires étrangères. Revêtu de ces deux places importantes en 1727, il devint le second et l'homme de confiance du cardinal de Fleury; il avait rempli avec éclat la charge d'avocat général au parlement de Paris, connaissait les formes et les lois du royaume, et était très-utile au cardinal qu'il éclairait sur tous ces objets. Né avec un génie actif et pénétrant, il porta la même supériorité de lumières dans la direction des affaires étrangères. A un esprit fin et délicat, il joignait un abord facile et gracieux, un commerce charmant, une conversation séduisante. Il était lié avec les plus grands seigneurs de la cour; savait se faire des amis puissants, dont le crédit pût le soutenir en cas de disgrâce. Habile à découvrir ses ennemis, il déconcertait leurs projets d'autant plus facilement qu'il connaissait toutes les intrigues de la cour. Ses vues étaient vastes, ses correspondances très-étendues. Il était secret sans affectation; sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires, et conséquemment très-expéditif, il embrassait beaucoup d'objets et était capable de suffire à tout; il aimait les gens de mérite, protégeait les arts, et s'occupait avec ardeur à les faire fleurir; enfin il était supérieur en tout au

premier ministre dont il avait toute la confiance. Les courtisans, en cherchant à le perdre, jouèrent au cardinal de Fleury un tour perfide, dont les six dernières années de sa vie se sont cruellement ressenties. D'abord on répandit sourdement que, par le traité de Vienne, en 1736, il avait sacrifié les intérêts des alliés à l'empereur Charles VI ; qu'il aurait dû lui faire acheter la paix à des conditions plus dures, que ce prince, battu de tous côtés, aurait été forcé d'accepter; on alla même jusqu'à attaquer sa probité, en l'accusant d'avoir reçu des sommes immenses pour prix d'un si grand service ; ensuite on persuada au cardinal que l'héritier désigné de sa place et de son autorité se lassait d'attendre, brûlait du désir de posséder son héritage, et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Le cardinal qui, peut-être, peu de jours avant d'entrer dans le ministère, ne l'ambitionnait pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu ; il chercha à s'assurer de la verité de cette imputation ; on lui en donna quelques preuves. Alors il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, que, sans cet appui, il allait être le jouet des intrigues ; il crut qu'il se vengeait d'un traître, et perdit un homme qui lui était plus utile que jamais. Chauvelin fut exilé à Bourges, le 20 février 1737. Il avait laissé un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il est probable qu'il attaquait l'administration du cardinal ; ses amis, croyant le servir, firent parvenir le mémoire au roi, qui, le regardant comme un libelle contre un homme dont il pleurait la perte, changea le lieu de l'exil de Chauvelin, et l'envoya à Issoire, dans les montagnes d'Auvergne. Il obtint, trois ans après, la permission de venir dans sa terre de Grosbois, et il mourut à Paris, le 1er avril 1762, âgé de 77 ans. D. L. C.

CHAUVELIN (FRANÇOIS-CLAUDE, marquis DE), porta dans sa jeunesse le titre de chevalier de Cauvelin. Capitaine au régiment du roi en 1734, il servit avec distinction en Italie, et parvint au grade de major général dans l'armée du prince de Conti, avec laquelle il fit la guerre sur le bas Rhin et en Flandre. Maréchal de camp en 1745, il concourut à la défense de Gênes, où le roi le nomma son ministre plénipotentiaire et commandant des troupes qu'il envoyait en Corse. Il réussit à pacifier cette île pour quelques années. Lieutenant général en 1749, il fut nommé ambassadeur à la cour de Turin en 1753, et il quitta Gênes. Cette république, en considération des services qu'il lui avait rendus, l'agrégea au corps des nobles génois, et le fit inscrire au livre d'or. Grand'-croix de l'ordre de St-Louis, il obtint en 1760 une des deux charges de maître de la garde-robe du roi. Le marquis de Chauvelin joignait à beaucoup de finesse dans l'esprit le caractère le plus aimable, parlait avec grâce et facilité, et réunissait tous les talents nécessaires à un négociateur. Il s'était même acquis de la réputation à la guerre. En dépit de l'étiquette qui défend de mourir dans le palais des rois, il expira subitement d'un coup de sang, dans les appartements et sous les yeux de Louis XV, en faisant sa partie de cartes, au commencement de l'année 1774, et fut universellement regretté. On a de lui des vers faciles et agréables, entre autres un impromptu connu sous le nom des *Sept Péchés mortels*, qu'il fit à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, où il se trouvait seul avec sept femmes (1). Il avait pour frères Jacques-Bernard Chauvelin, intendant des finances et conseiller d'Etat, et l'abbé Chauvelin, dont l'article suit. D. L. C.

CHAUVELIN (HENRI-PHILIPPE), frère du précédent, fut abbé de Montier-Ramey, chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris. Il acquit une grande célébrité par l'audace avec laquelle, le premier, il attaqua le colosse des jésuites. Il s'était déjà fait connaître, en 1750, dans la grande affaire des immunités. Le roi ayant demandé à l'assemblée du clergé une somme de 7 millions et demi, et une déclaration ordonnant de constater la valeur des biens ecclésiastiques dans le royaume, l'assemblée se plaignit vivement qu'on voulait l'assujettir à l'impôt du vingtième, et qu'on attaquait toutes ses immunités ; elle fit imprimer des extraits de ses procès-verbaux depuis 1561, tendant à prouver que les sommes payées par le clergé avaient toujours été demandées, accordées et reçues comme dons gratuits, libres et volontaires. L'abbé Chauvelin publia des *Observations* contre ces extraits, qui furent imprimées en 1750, in-4°, et la même année parurent les fameuses lettres *Ne repugnate* (*voy.* BARGETON), attribuées par les uns à Silhouette, et par d'autres à Chauvelin. La France était alors agitée par des dissensions religieuses. Chauvelin était regardé, dans le parlement de Paris, comme le coryphée des jansénistes. Le parlement continuait avec une singulière activité ses procédures concernant le refus des sacrements. Le roi lui ayant ordonné, en 1753, de suspendre toutes poursuites, Chauvelin fit prendre, par sa cour, un arrêté portant qu'elle ne pouvait *obtempérer* sans manquer à son devoir. Des lettres de cachet signifiées par les mousquetaires, dans la nuit du 8 au 9 mai, frappèrent deux présidents et deux conseillers. Chauvelin fut enfermé au Mont-St-Michel, et ses trois collègues au château de Ham, à celui de Pierre-Encise, et aux îles Ste-Marguerite. Chauvelin supporta son malheur avec fermeté. Rentré dans le sein du parlement, il ne tarda pas à se venger des jésuites, qu'il devait regarder comme ses ennemis, puisqu'il les haïssait. Le 17 avril 1761, il prononça un discours qui parut imprimé sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur les constitutions des jésuites* : ce fut là la première atta-

(1) On peut encore juger du talent du marquis de Chauvelin par quelques fragments d'un poëme inédit, intitulé *le Bonheur du sage*, qui parurent en 1824, dans une gazette littéraire intitulée *la Semaine*. Ce poëme est empreint d'une douce et religieuse philosophie : témoin ces vers sur les biens que le Créateur met à notre portée ;

> Le philosophe altier insulte à son ouvrage
> En affectant de refuser
> Les dons que sa bonté nous fit pour en user;
> Le libertin l'offense en confondant l'usage
> Avec l'abus de ses bienfaits :
> En profiter toujours, n'en abuser jamais,
> Tel est le vrai *bonheur du sage*.

que. Le 8 juillet, il fit un second discours, publié sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur la doctrine des jésuites*. Le *Compte rendu* par le procureur général Omer Joly de Fleury ne vint qu'après, et Chauvelin eut l'initiative dans cette grande affaire. On frappa des médailles, on grava des estampes pour célébrer son triomphe. Son portrait, peint par Carmontelle et Roslin, fut gravé par Cochin, Lafosse, Moitte et Gravelot. On osa, dans un médaillon, réunir son profil à celui de Henri IV. On le compara, dans de mauvais vers et de méchantes caricatures, à David, vainqueur du géant Goliath. Chauvelin était petit, extrêmement contrefait, et d'une laideur effroyable. On connaît cette épigramme du poëte Roy :

> Quelle est cette grotesque ébauche?
> Est-ce un homme, est-ce un sapajou ? etc.

Le 29 avril 1767, Chauvelin prononça au parlement un discours (qui fut imprimé in-4°), au sujet de la pragmatique sanction du roi d'Espagne concernant les jesuites, et, le 9 mai suivant, un arrêt bannit les jésuites du royaume. Ce fut à cette époque que l'abbé Chauvelin, arrivé au terme de ses vœux, cessa de prendre une part active aux travaux du parlement, et fut nommé conseiller d'honneur. Dès lors il tomba dans une espèce d'oubli. Il était plein de feu, infatigable au travail. Il avait de la sagacité des lumières, de l'éloquence, un caractère ferme et audacieux, mais un tempérament faible et travaillé par des infirmités continuelles. Attaqué d'une hydropisie de poitrine, il mourut en donnant une audience à ses médecins, et tandis qu'il plaisantait sur leur art, le 14 janvier 1770, à l'âge de 54 ans. Quelques bibliographes lui attribuent un ouvrage anonyme et singulier, intitulé : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé, dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets indistinctement, et la nécessité de laisser agir les juges séculiers contre leurs entreprises, pour maintenir l'observation des lois et la tranquillité publique* (1753), in-12 (1). V—VE.

CHAUVELIN (François-Bernard de), marquis avant la révolution, comte sous Bonaparte, et Chauvelin tout court, du moins à ce qu'il dit en pleine chambre des députés lorsqu'il eut pris rang dans l'opposition, fils du marquis François-Claude de Chauvelin, était d'une de ces nobles familles qui parvenaient à tout sous l'ancien régime. A la finesse et aux charges lucratives de son père, Chauvelin devait réunir, parfois du moins, les boutades antimonacales et l'esprit chicanier de son oncle. Né le 29 novembre 1766, il n'avait que sept ans lors de la mort de son père. Son éducation fut celle des jeunes seigneurs de ce temps, c'est-à-dire qu'elle fut plutôt brillante que solide, et ce qui n'était pas rare à cette époque, où toutes les classes de la société semblaient frappées de vertige, plutôt libérale que religieuse. L'arrivée de Voltaire à Paris, en 1778, fit sur le très-jeune marquis de Chauvelin une impression de beaucoup au-dessus de son âge, et qui ne s'effaça jamais ; au nom de ce patriarche d'une philosophie niveleuse, il accola celui de son oncle le chanoine, dont le souvenir lui sembla dès lors un beau titre de famille. Du reste, il n'eut aucune envie d'entrer dans l'Église pour faire la satire de l'Église. Son père avait été lieutenant général ; il fut admis à l'école militaire de Paris, et en la quittant reçut un brevet de capitaine de hussards. Son père avait été, dans les dernières années de Louis XV, un des deux maîtres de la garde-robe; Louis XVI lui conféra la même charge près de lui. Son père enfin avait rempli des fonctions diplomatiques près des gouvernements d'Italie ; la carrière diplomatique s'ouvrit aussi pour le jeune marquis. Il est vrai que s'il faut en croire Bertrand-Molleville, témoin sans doute bien instruit, mais peu favorable à Chauvelin, l'éclatante mission par laquelle celui-ci débutait, et par laquelle il devait finir en tant que diplomate, ne fut qu'une disgrâce, et même une de ces disgrâces que personne ne peut plaindre. Lié par la communauté des doctrines aux grands meneurs du mouvement révolutionnaire, le maître de la garde-robe, au dire du ministre, aurait usé de l'influence de sa place pour espionner la famille royale et rendre compte à ses amis politiques de ce qui se passait dans l'intérieur du palais. Un instant Louis XVI le vit s'éloigner de lui, lorsque, en 1791, il suivit, comme aide de camp avec le titre d'adjudant général, le marquis de Rochambeau envoyé sur la frontière du Nord pour suppléer aux vides laissés dans les cadres par l'émigration. Quelque temps après son retour, en février 1792, le roi, pour écarter de sa personne un témoin dangereux, le nomma plénipotentiaire à Londres. Comme on ne pouvait se dissimuler que l'éducation du nouvel ambassadeur était encore à faire, il eut un mentor dans la personne de Talleyrand, qui fut au fond l'âme des négociations. Cet arrangement, du reste, eut aussi pour cause le décret qui défendait à tout membre d'une législature d'accepter pendant quatre ans des fonctions à la nomination du pouvoir exécutif. Ne pouvant, en faveur de l'évêque législateur, sauter par-dessus la loi, on prit le parti de la tourner. De là l'envoi du couple diplomatique à Londres. Talleyrand avait précédé ; Chauvelin le suivit bientôt :

(1) Malgré ce titre un peu prolixe, cette brochure, selon le témoignage de Grimm, était presque aussi amusante qu'un roman. On était alors au milieu des démêlés entre le parlement et le clergé ; aussi obtint-elle un très-grand succès, parce que les prétentions des évêques et des autres ecclésiastiques y étaient exposées avec une érudition piquante, qu'on n'est pas accoutumé à trouver dans ces sortes d'écrits. L'auteur avait gardé l'anonyme ; mais on ne tarda pas à soulever le voile dont il s'était couvert, et l'on acquit la certitude que cet ouvrage, qui faisait tant de bruit, était sorti de la plume de l'abbé de Chauvelin. Cette brochure, comme toutes celles que firent naître ces tristes querelles, restaient enfouies dans la poussière des bibliothèques et n'étaient plus recherchées que par quelques curieux, lorsqu'en 1825, sous la restauration, les doctrines ultramontaines, professées hautement par une partie du clergé français, et la fameuse déclaration de 1682 repoussée comme une hérésie, réveillèrent les défenseurs des principes de l'Église gallicane, et ils s'empressèrent de réimprimer la brochure de Chauvelin, *avec notes et introduction historiques*, Paris, 1825, 1 vol. in-8°, XI et 295 p. Il est juste d'ajouter toutefois que cet écrit renferme plusieurs assertions hasardées. D—R—R.

et quelque temps se passa sans qu'on sût bien quel était le véritable ambassadeur. Grâce ou non à son acolyte, pour un novice Chauvelin ne s'en tira pas mal. Il mit de l'aplomb, de la suite, de l'astuce dans ses relations avec le *Foreign-Office*. Bien au fait de ce que voulaient les révolutionnaires, il multiplia les pratiques secrètes parmi les mécontents dont les capitales sont toujours pleines, et s'efforça de répandre les principes démagogiques parmi les classes moyennes et la populace : ses manœuvres ne furent pas sans succès d'abord. Toutefois il eut deux torts : l'un fut de partager et de confirmer l'illusion de l'assemblée législative sur la facilité de bouleverser l'Angleterre ; l'autre était de croire que le gouvernement anglais serait la dupe d'artifices qui devaient inspirer à ses ministres plus d'antipathie que de crainte. En apparence cependant rien de plus amical que son langage : il arrivait chargé d'une lettre de Louis XVI pour George III, communication inusitée en diplomatie, et qu'on affectait de donner comme une preuve irréfragable de franchise. Lord Grenville n'accueillit les ouvertures du porteur qu'avec défiance et réserve ; Talleyrand n'obtint de même qu'un demi-succès. Jusqu'au 10 août pourtant, les deux diplomates français purent espérer d'atteindre leur but; ils retardèrent l'accession de la Grande-Bretagne à la première coalition, et la guerre fut déclarée à la Prusse et à l'Autriche, sans que l'Angleterre jetât aussi le gant. Mais la déchéance de Louis XVI, le 10 août 1792, mit fin à ces faux-semblants Lord Gowen quitta Paris. Chauvelin prit en vain le titre de plénipotentiaire de France : le ministère ne voulut lui reconnaître que celui de plénipotentiaire du roi de France, et lui déclara qu'il ne le tolérait plus que comme simple particulier. Un jour c'était un alien-bill dirigé surtout contre les Français; un autre jour lord Grenville refusait une conférence. L'ouverture de l'Escaut, l'imminence d'une invasion en Hollande, achevèrent de rendre la rupture inévitable; enfin le ton menaçant de quelques notes remises par Chauvelin, et dans lesquelles il annonçait que la convention, si l'Angleterre n'était fidèle à la neutralité, ferait un appel au peuple anglais contre ses gouvernants, était peu propre à calmer les passions. La mort de Louis XVI accéléra la catastrophe : Chauvelin à cette nouvelle reçut du roi d'Angleterre l'ordre de quitter Londres sous vingt-quatre heures, et la Grande-Bretagne sous huit jours. Maret, qui se trouvait aussi en Angleterre comme ambassadeur, resta jusqu'en février; mais on le força de partir lorsque la guerre eut été déclarée par George III, le 11 du même mois. La manière dont le citoyen Chauvelin avait rempli sa mission en Angleterre lui valut un témoignage de satisfaction de la part du ministre des affaires étrangères. Il partit pour Florence avec le même titre, et des instructions analogues. Mais cette fois il ne put faire de la propagande : lord Hervey notifia au grand-duc de Toscane, ou le grand-duc de Toscane se fit notifier par lord Hervey, qu'il allait bombarder Livourne, si Chauvelin n'était parti sous vingt-quatre heures : Chauvelin partit. La France, qu'il revit alors, était moins sûre encore pour lui que la péninsule. Quelques gages qu'il eût donnés de son attachement à la révolution, il devint bientôt suspect : il avait été marquis ; Dumouriez avait été son protecteur. A ces causes il fut mis en prison dès qu'il reparut en France, dans le mois d'août 1793, et il subit une détention de onze mois, à laquelle le 9 thermidor vint mettre un terme. Les quatre années de la pentarchie directoriale le virent, loin du tumulte et des péripéties de la scène politique, vaquer en paix à quelques études littéraires et aux soins de l'économie rurale. Il était devenu, par son mariage avec mademoiselle de Boullogne, propriétaire de l'antique abbaye de Citeaux, et n'ayant d'ailleurs jamais été porté sur les listes de l'émigration, il se trouvait plus riche en biens-fonds que jamais il ne l'avait été. Malgré cela, l'agronomie n'eut pas longtemps des charmes pour lui. Ses amis ont fait semblant de croire que le sénat le nomma spontanément membre du tribunat : la nomination n'est pas douteuse, mais la spontanéité l'est fort. Il paraît qu'il eut d'abord quelques velléités d'opposition à la toute-puissante volonté du consul, soit qu'il regardât ses empiétements comme des usurpations et la monarchie comme un abus, soit qu'il ne crût point à la durée du gouvernement consulaire. Il eut raison, car le gouvernement impérial ne tarda pas à le remplacer. Chauvelin, qui venait de se déclarer contre l'institution de la Légion d'honneur, qu'il avait cru flétrir en la qualifiant d'ordre de chevalerie, ne tarda point à se raviser. Il contrôla peu sévèrement le budget de l'an 11, vanta les triomphes des armées françaises, et félicita le premier consul d'avoir noyé dans des torrents de gloire et d'espérance les derniers levains des passions. Puis, quand, après sa sortie du tribunat en 1804, les électeurs de Beaune le nommèrent leur candidat au corps législatif, il alla grossir la cour du nouvel empereur. Bonaparte, qui recevait volontiers aux Tuileries les anciens habitués de Versailles, sourit à M. de Chauvelin, et le sourire fut suivi d'une préfecture, celle de la Lys, dont l'administration offrait beaucoup de difficultés, ne fût-ce que comme conquête encore assez récente, ou comme côte sans cesse ouverte aux invasions de l'Angleterre. Il y resta huit ans, pendant lesquels il fit preuve de fermeté, de justice et de lumières. D'utiles et beaux établissements signalèrent son administration. Chargé d'avoir l'œil sur le général Sarrazin, ils eurent des altercations qui se terminèrent par la désertion de cet officier. C'est surtout lors de la tentative des Anglais sur la Zélande qu'il eut lieu de déployer une activité toujours précieuse dans les temps de crise. Bonaparte, bon juge en cette matière, le récompensa, le 5 octobre 1810, par les titres de conseiller d'Etat et de comte de l'empire, depuis longtemps objet des vœux et des sollicitations de Chauvelin. Depuis six ans il portait le ruban de cet ordre, dont la création avait trouvé en lui un contradicteur : c'est ainsi que plus d'une fois Bonaparte se plut à faire faire pénitence à ses ennemis. Deux années durant, le comte Chauvelin coopéra très-activement aux travaux du conseil

d'État. Parmi ses œuvres de ce temps, il faut lire le décret qu'il proposa, en qualité de rapporteur (16 décembre 1811), sur l'organisation des ponts et chaussées, décret qui régit encore la matière. De nouvelles instances lui firent obtenir, en 1812, l'intendance générale de la Catalogne avec la mission d'y former deux départements. Ce poste, en pays de conquête, était une riche mine offerte à l'ambition et à l'activité. La rapide succession des événements empêcha sans doute le nouvel administrateur de pousser loin les opérations financières, soit pour le compte du maître, soit pour le sien. Les deux invasions, la réaction royaliste de 1815, furent pour Chauvelin un temps d'éclipse totale. Cependant Louis XVIII, après l'avoir très-froidement reçu, le maintint sur la liste des conseillers d'État honoraires. Durant ces jours de désappointement et de calme forcé, il se demanda sans doute sous quelle bannière il irait se ranger. Royalistes, impériaux, républicains, tous avaient eu de lui des gages. Son choix fut bientôt fait : il se déclara pour ces derniers sous le titre de royaliste constitutionnel, et se mit sur les rangs pour la députation. Nommé en 1816 par le département de la Côte-d'Or, il ne quitta pour ainsi dire plus la chambre depuis ce temps jusqu'en 1829. En effet, après avoir siégé de 1816 à 1822, il n'échoua qu'aux fameuses élections de 1824, dont le résultat fut la chambre des trois cents ; et, dès que M. de Villèle eut si maladroitement dissous cette législature, son nom sortit de l'urne en novembre 1827. Ici commence pour l'ex-préfet de l'empire, pour l'ex-ambassadeur de la république, une carrière dans laquelle il eut des succès, que la vogue exagéra sans doute, mais qu'elle eut quelque raison d'exagérer. Dans ces mémorables sessions, qu'illustrèrent les Foy, les Benjamin Constant, Chauvelin parut sans trop de désavantage à côté de ces vigoureux athlètes. Ce n'est pas qu'il leur ressemble, il s'en faut de beaucoup ; c'est au contraire qu'il ne leur ressemble pas. A côté d'orateurs qui brillent l'un par le génie et le coloris du poëte, l'autre par un art de tisser le sophisme qu'on a rarement surpassé, Chauvelin se distingue par l'originalité : il est lui. C'est l'homme de cour, mais l'homme de cour joignant aux manières de l'Œil-de-Bœuf quelque chose du penser de Voltaire, quelque chose du parler de Beaumarchais. Ses adversaires se sont fort étendus sur sa verbosité : le mot n'est pas exact ; il eût fallu dire loquacité, garrulité : être verbeux, c'est prolixement s'appesantir sur ce qui demande peu de paroles, et se noyer dans son sujet ; les aborder, les effleurer, les déguster tous les uns après les autres, est chose bien différente, et telle est, ce nous semble, l'habitude de Chauvelin (1). Il sautille, il pétille, eût dit de lui ce Beaumarchais avec lequel nous lui trouvons quelque ressemblance. Et ce que nous en disons ne s'applique pas seulement au style : le style est l'homme. Le style sautille, et l'homme aussi. « Ce doit être un bouillant jeune homme, » disait une demoiselle en lisant les faits et gestes de Chauvelin à la chambre. Elle oubliait que tout éligible devait alors justifier d'au moins quarante printemps. Mais au fond, à la chronologie près, elle avait raison. Le pied léger de Chauvelin était passé en proverbe. Maintes gens, en entendant les tirades antilibérales qui devaient soulever son indignation, disaient à mi-voix : « Allons, saute marquis ! » Et il trépignait ! il levait les épaules ! il jetait d'un revers de ses mains une de ses mèches grises de l'est à l'ouest, ou réciproquement ! on voyait qu'il souffrait de son immobilité, de son silence ! puis il se remettait à écouter, le cou tendu, la main dans le gousset, le coude en avant, le menton diagonal, les cheveux comme hérissés et dépassant les tempes, puis il s'élançait à la tribune, l'escaladait, dépistait en quelque sorte ses adversaires de la parole. Parfois il barrait le passage au ministre récalcitrant qui s'avançait vers la tribune à la sourdine, ou, s'il voulait parler hors de tour, il le dominait de sa voix. Au reste, il semblait se piquer de justice dans cette espèce de magistrature dont il s'investissait ; nul ne laissait plus les interrupteurs qui n'interrompent que par des cris, et ne disait plus fréquemment : *Ecoutez ! laissez parler !* pour les ennemis comme pour les amis. Son élocution était facile, sa phrase assez légère ; beaucoup de clarté dans les idées : l'ironie, le sarcasme étaient ses armes favorites ; rarement il descendait à la personnalité (1) :

(1) Son éloquence, ou plutôt sa faconde à la tribune consistait dans ces traits incisifs qui portent coup. C'est ainsi que, dans la séance du 20 mars 1822, en parlant de la chambre de 1814, il dit que cette chambre ne fut qu'une commission impériale transformée en commission royale. D—R—R.

(1) Le *Journal des Débats*, qui faisoit alors aux députés de l'opposition libérale une guerre aussi juste que spirituelle, a toujours su apprécier Chauvelin, et le traitait avec une sorte d'égards. Ainsi, en 1819, dans une sorte de résumé de la discussion du budget, après avoir établi que les membres du côté gauche y avaient fait plus de bruit que de besogne, et avaient laissé aux royalistes l'honneur des économies, le rédacteur ajoutait : « Quant à « M. le marquis de Chauvelin, dans cette discussion, il n'a pas ap« partenu au côté gauche ; il a appuyé toutes les économies et toutes « les réductions, sans acception de parti et sans complaisance pour « les ministres ; il a voté presque toujours seul de son côté. » Veut-on un exemple de l'aménité de sa discussion ? Nous le prendrons dans le récit de la séance du 28 mars 1824. A propos du budget, il se plaignit de l'extrême indulgence que montrait la chambre pour les opérations des ministres ; il demanda au baron Louis (*voy.* ce nom) la permission de n'être pas entièrement de son avis, en faisant observer que ce député se souvenait d'avoir été ministre, et qu'il pouvait bien avoir envie de l'être encore. « Cette espérance « peut et doit excuser dans M. le baron Louis une indulgence qui « n'est et ne doit pas être partagée par tous les autres membres de « cette chambre. Je pourrais citer ici une expression, triviale sans « doute, mais qui rendrait parfaitement ma pensée, et je dirais : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et ne voulez pas gâter le mé« tier. » Ce langage ne plaisait pas toujours à ceux qui votaient avec l'honorable membre. A ce propos, on lisait dans le *Times*, sous la date du 10 juin 1819 : « M. de Chauvelin a reçu d'amers reproches « de plusieurs de ses amis, qui commencent à se fatiguer de cette « manie d'influence exclusive, de cette politique étudiée, de cette « confraternité dans certaines opinions qu'il affecte quelquefois « avec les membres les plus violents du côté droit. Ils ont même été « jusqu'à lui demander si ce n'était pas un moyen indirect de faire « revivre la place de *maître de la garde-robe* et son titre de *mar« quis* auquel il a renoncé depuis plusieurs années. » Cette supposition, au reste, était toute gratuite ; car, dans l'exécution, Chauvelin s'associa toujours en première ligne aux mesures les plus décisives du côté gauche, souscriptions libérales, agression contre le procureur général Bellart, appui déclaré de Manuel, même dans ses plus grands écarts de tribune, etc., etc. D—R—R.

Il excellait à poser les questions, comme à y ramener ceux qui s'en écartaient. Il devait ces avantages à l'habitude des affaires, à la connaissance du monde et des hommes, aux notions variées qu'il avait acquises dans tant de sphères différentes. Il improvisait souvent et n'improvisait pas de mémoire comme tant d'autres. Bien que moralement infatigable parleur, il finit par se fatiguer au physique; et, vers la fin de 1819, son médecin lui conseilla sérieusement, s'il tenait à ses poumons, de s'abstenir de la tribune : effectivement, au bout de la session, il alla se reposer dans son abbaye de Cîteaux, et l'on composa à cette occasion les vers suivants :

> Enfin calmant sa pétulance,
> Et bâillonné par son docteur,
> D'un pied léger chez lui s'élance,
> Au vieil asile du silence,
> Le plus bavard des orateurs.

Parmi les nombreux épisodes de sa vie parlementaire, deux ont eu quelque retentissement. Le premier est la petite ovation que lui décernèrent les libéraux dijonnais, lorsqu'il passa par leur ville pour se rendre à son abbaye, en septembre 1819. Le second est de l'année suivante. Le 30 mai 1820, à l'instant où l'on venait de constater, dans une question assez importante et longuement débattue, cent vingt-sept boules blanches contre cent vingt-sept boules noires, Chauvelin, malade, parut appuyé sur ses amis, et, par son vote, donna la victoire à son parti (1). La jeunesse libérale le porta en triomphe au sortir de la salle : ces bruyants témoignages semblant devoir se renouveler les jours suivants, des militaires, déguisés et armés de bâtons, se montrèrent aux portes du palais, menacèrent les groupes libéraux, et, lorsqu'ils virent sortir les députés qu'ils regardaient comme des conspirateurs de l'opinion, jetèrent contre eux quelques cris sinistres qui pouvaient faire appréhender du danger. Les députés, objets d'insultes, se plaignirent à la chambre et dans les journaux. Le gouvernement alors donna l'ordre d'une instruction judiciaire qui n'eut aucun résultat, si ce n'est que les bâtons disparurent. Découragé par l'aspect des événements, ou possédé du désir de se consacrer à la vie industrielle, Chauvelin envoya en 1829 sa démission à la chambre des députés, et fit marcher de front chez lui quatre espèces de fabrication sur une échelle assez vaste; mais il n'eut le temps ni de voir le succès couronner ses plans, ni le malheur le désenchanter de ses illusions. Il mourut à Paris du choléra, en avril 1832. Son nom s'est éteint avec lui. VAL. P.

CHAUVELOT (SYLVESTRE), né à Beaune, en 1747, mort vers 1840, fit ses études avec distinction chez les oratoriens de sa ville natale. Ses parents le destinaient au barreau; mais son goût et la tendance de son esprit le portaient vers l'étude des sciences exactes. Après avoir passé quelques années à l'école de Mézières, où il eut Monge pour professeur, il fut nommé capitaine dans l'armé du génie. Après l'arrestation du roi à Varennes, Chauvelot émigra, et fit en 1792 la campagne des princes, à la suite de laquelle il demanda un congé pour se retirer à Brunswick. Là, il fit connaissance avec plusieurs savants, entre autres Kœstner, l'historien des mathématiques l'astronome de Lach, le naturaliste Zimmermann, et le géomètre Gauss. Il cultiva constamment l'amitié de ces hommes célèbres; et, après être rentré en France en 1805, il entretint avec eux une correspondance suivie. Chauvelot a publié plusieurs ouvrages estimés : 1° *Introduction à l'électricité, avec des explications à nombre de phénomènes de chimie, de physique et d'économie animale*, Madrid (Bayonne), 1788, broch. in-8°, que les rapides progrès de la science ont fait vieillir en peu de temps. 2° *Le Livre des Vérités, contenant les causes directes de la révolution française, avec une analyse raisonnée des missionnaires français* (les révolutionnaires), Brunswick, 1795, in-8°. 3° *Lettre à Kant sur l'épouvantable abus que l'on pourrait faire de ses opinions*, Brunswick, 1797, in-8°. 4° *Nouvelle Introduction à la géométrie, ou théorie exacte et lumineuse de l'étendue*, Brunswick, 1802, in-8°. Cet ouvrage est une démonstration métaphysique des notions élémentaires de la philosophie; il se distingue par beaucoup de précision et de clarté. Z—O.

CHAUVENCI (LOUIS DE LOOZ, comte de CHINY, sire DE) Ce seigneur, d'une famille ancienne et puissante des Pays-Bas, qui a pris part aux événements les plus remarquables de leur histoire, et a eu elle-même plusieurs historiens, tels que Mantelius, acquit de la célébrité à la fin du 12e siècle par le tournoi qu'il donna à Chauvenci-le-Château, village sur la rive gauche du Chiers, entre Stenay et Montmédi, à deux lieues de la première de ces villes et à une petite lieue de la seconde. Ce tournoi, qui réunit une brillante noblesse, aurait cependant été oublié, s'il n'avait inspiré un trouvère contemporain qui l'a chanté en vers. Jacques Bretex date lui-même son œuvre du 8 août de l'année 1285. Le P. Menestrier, si versé dans tout ce qui tenait à la science héraldique, connaissait ce poëme dont il cite des fragments, p. 235 de l'*Usage des armoiries*, et p. 372 de l'*Origine des armoiries*. Feu Delmotte, bibliothécaire de la ville de Mons, l'ayant retrouvé dans le dépôt qui lui était confié, le prépara pour l'impression; son fils a fait paraître ce travail tel qu'il était, quoiqu'il eût besoin d'une révision attentive et sévère, attendu les progrès qu'a faits depuis quelque temps la connaissance de la littérature française du moyen âge. Les *Tournois de Chauvenci* sont sortis, en 1836, des presses de A. Prignet, à Valenciennes, grand in-8° de 165 et 28 p., fig. — Louis de Looz, sire de Chauvenci, devait être fils de Gérard, le fondateur de l'abbaye d'Herkenrode. On le fait mourir en 1218, sans enfants; ce

(1) Il s'était fait conduire à la chambre, ce jour-là, en chaise à porteurs, et Dieu sait que de plaisanteries cette sorte de véhicule lui attira ! « M. le marquis de Chauvelin va en triomphe dans une chaise à porteurs comme le marquis de Mascarille, et peu s'en est fallu qu'au détriment de ses épaules inviolables, l'honorable membre n'ait poussé jusqu'au bout l'imitation de l'heureux modèle qu'il s'était choisi. » D—R—R.

qui prouverait que Bretex se mit à écrire dans une vieillesse très-avancée et plus qu'octogénaire, chose surprenante, si l'on fait attention à la chaleur de son style et aux détails d'imagination qu'il a quelquefois répandus sur son récit. R—G.

CHAUVIER (Claude-François-Xavier), conventionnel, né en 1748, à Lure, petite ville de Franche-Comté, y pratiquait la médecine en 1792, lorsqu'il fut nommé député du département de la Haute-Saône à la convention nationale. Il y siégea parmi les modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention de ce prince, son bannissement à la paix, et se prononça d'ailleurs contre l'appel au peuple et contre le sursis. Après la chute de Robespierre, il fut envoyé dans les départements de la Corrèze et de la Dordogne, avec des pouvoirs dont il ne se servit que pour faire disparaître les traces encore récentes de la terreur. A la fin de la session, il entra au conseil des cinq-cents. En quittant les fonctions législatives, Chauvier fut nommé maire de sa ville natale, puis membre du conseil général de son département. Il mourut à Lure, le 26 février 1814, laissant la réputation d'un honnête homme et d'un médecin instruit. Il avait de la littérature et des connaissances assez étendues dans l'histoire naturelle et les sciences physiques. W—s.

CHAUVIN (Pierre), médecin, qui exerçait son art à Lyon, à la fin du 16[e] siècle et au commencement du 17[e], fut agrégé au collége de sa ville natale, et nommé médecin du roi. On lui doit : 1° une édition estimée des œuvres de Michel Ettmuller : ***Michaelis Ettmulleri, phil. et med., doct., operum omnium medico-physicorum editio novissima***, etc., Lyon, 1690, 2 vol. in-fol. (*Voy.* Ettmuller.) 2° ***Lettre adressée à madame de Sénozan sur la baguette divinatoire*** de Jacques Aimar-Vernai, Lyon, 1693, in-12. K.

CHAUVIN (Étienne), fils d'un marchand de Nîmes, où il naquit en 1640, fut ministre de la religion reformée. A la révocation de l'édit de Nantes, il chercha un asile en Hollande, et desservit pendant quelques années l'église française de Rotterdam. Il devint ensuite pasteur de celle de Berlin, professeur de philosophie et inspecteur perpétuel du collége royal français de cette ville, « auquel il com« muniqua, dit l'historien de cet établissement, le « relief personnel que lui donnaient son habileté et « sa réputation. » La société royale des sciences de Prusse l'admit dans son sein, et devait cet hommage à la profondeur et à l'étendue de son savoir. Il s'adonna particulièrement à l'étude de la nature et de la physique expérimentale. L'histoire de la philosophie fut aussi un des principaux objets de ses travaux, et il professa cette science à la place de Bayle, pendant une longue maladie de cet homme célèbre. Chauvin a fait imprimer : 1° ***de Cognitione Dei***, in-12. 2° ***Lexicon rationale, sive Thesaurus philosophicus***, Rotterdam, 1692, in-fol. Ce dictionnaire, bien plus complet que le ***Lexicon Philosophorum*** de Rodolphe Goclenius, lui est encore préférable par la forme et par l'exécution. L'édition de Leuwarden, 1713, in-fol., fig., est plus belle et plus estimée. 3° ***De Naturali Religione***, 1693. 4° ***Eclaircissements sur un livre de la religion naturelle***, 1693. 5° ***Nouveau Journal des Savants***, commencé à Rotterdam, en 1694, et continué à Berlin jusqu'en 1698. Cet écrit, dans le genre de l'histoire des ouvrages des savants, par Basnage de Beauval, n'eut pas le même succès; on y trouve plus d'érudition que de goût. 6° ***De Nova circa vapores Hypothesi***, insérée dans les ***Miscellanea Berolinensia***. Chauvin mourut à Berlin, au mois de septembre 1725. V. S—L.

CHAUX (mademoiselle de la) serait, malgré son esprit et ses malheurs, entièrement oubliée aujourd'hui si Diderot n'eût consacré quelques pages à retracer sa touchante histoire. Née vers 1720, à Paris, d'une famille honorable, elle reçut une éducation plus soignée que ne l'était alors celle des femmes. A beaucoup d'esprit et de dispositions pour les sciences joignant une sensibilité très-vive, elle connut le médecin Gardeil (*voy.* ce nom), l'aima, s'en crut aimée, et finit par quitter ses parents pour vivre avec l'homme de son choix. Gardeil ne possédait rien, mais ses talents lui promettaient un avenir. En attendant une clientèle qui ne pouvait manquer, il travaillait à une ***Histoire générale de la guerre***, avec d'Héronville et Montucla. Mademoiselle de la Chaux jouissait de quelque fortune; elle la mit à la disposition de son amant, qui en usa comme de la sienne propre. Epuisé de fatigue, il tomba malade; pour alléger son travail, mademoiselle de la Chaux apprit l'hébreu et se perfectionna dans le grec dont elle avait déjà quelque teinture. Le désir d'ajouter à ses connaissances lui fit apprendre l'italien et l'anglais. Elle se délassait de l'étude en gravant de la musique; et, lorsqu'elle craignait que l'ennui ne gagnât son amant, elle chantait. La famille de mademoiselle de la Chaux, dont l'honneur était blessé par cet attachement public, recourut à l'autorité pour la faire renfermer dans un couvent. Voulant se soustraire aux recherches de la police, elle vécut plusieurs années cachée dans les quartiers les plus reculés, ne voyant ses amis que la nuit. Tant de sacrifices devaient être payés par la plus noire ingratitude. Un jour Gardeil se lassa de la femme qui lui avait donné des preuves de l'amour le plus vrai et le plus tendre; il lui déclara froidement qu'il ne pouvait et ne devait plus la voir. Ce fut pour elle la cause d'une maladie où elle souhaita mille fois de mourir; mais sa jeunesse et les soins du médecin le Camus la sauvèrent. Diderot prit le plus vif intérêt à ses souffrances. « Pendant sa convalescence, « dit-il, nous arrangeâmes l'emploi de son temps. « Elle avait de l'esprit, de l'imagination, du goût et « des connaissances plus qu'il n'en fallait pour être « admise à l'académie des inscriptions. » Les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières en entendant parler métaphysique à d'Alembert, à l'abbé de Condillac, et à Diderot, qui lui adressa son ***Addition à la lettre sur les sourds-muets***. D'après les conseils de ses amis, elle traduisit de l'anglais les ***Essais sur l'entendement humain***, par Hume. Mademoiselle de la Chaux, en y travaillant, reprit un peu de courage et de gaieté. Sa traduction de Hume ne lui avait pas produit grand argent : les Hollandais

imprimènt tant qu'on veut, pourvu qu'ils ne payent rien (1). Diderot lui proposa de composer un ouvrage d'agrément auquel il y aurait moins d'honneur et plus de profit. Au bout de quatre ou cinq mois, elle lui apporta *les Trois Favorites*, petit roman plein de grâces, mais dans lequel il s'était, à son insu, glissé plusieurs traits applicables à madame de Pompadour. Il était impossible de les supprimer sans gâter l'ouvrage, et de le faire paraître tel qu'il était sans s'exposer à la vengeance de la marquise. Diderot lui donna le singulier conseil d'envoyer l'ouvrage à madame de Pompadour, avec une lettre qui la mît au fait de cet envoi. Deux ou trois mois s'écoulèrent sans que mademoiselle de la Chaux entendît parler de rien. Au bout de ce temps, un chevalier de St-Louis se présenta chez elle avec une lettre de la marquise, qui la pressait de venir à Versailles recevoir des marques de sa reconnaissance. Le chevalier, en sortant, laissa sur la cheminée un rouleau de cinquante louis. Mademoiselle de la Chaux avait autant de timidité que de mérite; et toutes les instances de ses amis ne purent la décider à se rendre au désir de madame de Pompadour. Le même émissaire revint avec une nouvelle lettre pleine de reproches obligeants, et en partant il lui laissa une gratification au moins égale à la première. Mais mademoiselle de la Chaux n'alla point à Versailles. Peu de temps après, elle retomba malade; tous ses amis, même Diderot, la quittèrent l'un après l'autre; il n'y eut que le médecin le Camus, qui lui avait offert de l'épouser, qui ne l'abandonna point. Cette infortunée mourut vers 1758, âgée de moins de 40 ans. Les détails que l'on vient de lire sont extraits en partie de l'opuscule de Diderot: *Ceci n'est pas un conte*, édition de Brière, t. 7, p. 359. Naigeon en atteste la vérité. W—s.

CHAVAGNAC (Gaspard, comte de), d'une ancienne famille d'Auvergne, naquit à Bresle, près de Brioude, en 1624. Après avoir servi en France pendant quarante-cinq ans, il passa en Espagne, et ensuite à la cour de Vienne, où il servit longtemps en qualité de lieutenant général. L'Empereur le nomma son ambassadeur à Varsovie, pour faire élire roi de Pologne le duc de Lorraine. Il revint en France à la paix de Nimègue, et mourut fort âgé, sans laisser de postérité. Ses *Mémoires*, publiés après sa mort (Besançon, 1699, 2 vol. in-12), contiennent ce qui s'est passé de plus considérable depuis 1642 jusqu'en 1695, ou plus exactement jusqu'en 1679; car, au delà de cette époque, on n'y trouve que deux courtes notices qui paraissent ajoutées par les éditeurs. La naïveté du récit de l'auteur inspire la confiance; mais l'esprit de dénigrement avec lequel il poursuit tous les généraux sous lesquels il a servi le rend quelquefois suspect. A l'en croire, rien n'a réussi que par son conseil ou son intervention, et, si une entreprise a manqué, c'est parce qu'on n'a pas voulu suivre son avis. La 3e édition, Paris, 1700, est corrigée, et la 4e (Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°) est augmentée de notes critiques par Courtilz de Sandras. (*Voy.* ce nom.) — Son grand-père, *Christophe* de Chavagnac, commandait dans Issoire pour Henri IV, alors roi de Navarre, et se distingua par sa belle défense, lorsque cette ville fut prise par le duc de Guise, en 1577: il était petit-fils de Maurice de Chavagnac, gouverneur du Limousin sous Charles VIII, et qui fut tué en défendant Naples contre Gonsalve de Cordoue, en 1499. C. M. P.

CHAVANE (François-Xavier), doyen de la faculté de droit de l'université de Nancy, naquit en 1707. Dès l'âge de vingt-trois ans, il fut docteur agrégé à l'université de Pont-à-Mousson. En 1746, il devint professeur en titre. Lorsque cet établissement eut été transféré à Nancy (1768), Chavane continua d'occuper une chaire que personne ne méritait mieux que lui. Il fit paraître un ouvrage élémentaire qui, par la clarté des définitions et l'heureux arrangement des matières, devint le manuel de tous les étudiants en droit. Il est intitulé: *Manuductio in elementa juris romani, juxta ordinem institutionum Justiniani disposita*, Nancy, 1773, 2 vol. in-12. L'auteur rapproche quelquefois des dispositions du droit romain celles de la coutume de Lorraine et des ordonnances des ducs qui paraissent s'y rapporter, ou en dériver. La modestie et les vertus de Chavane donnaient encore plus de relief à son savoir. Il mourut à Nancy, universellement regretté, au mois de mars 1774. L—m—x.

CHAVANNES (Alexandre-César de), ministre évangélique, né en 1723, mort en juillet 1800, a publié: 1° *Conseil sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au saint ministère, ou Introduction à l'étude de la théologie*, Lausanne, 1771, in-8°; 2° *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle*, Lausanne, 1787, in-8°; 3° *Anthropologie, ou Science générale de l'homme pour servir à l'étude de la philosophie des langues*, Lausanne, 1799, in-8°. Z—o.

CHAVES (Nuflo de), capitaine espagnol, fut détaché, en 1557, par le gouverneur du Paraguay, avec une flottille et deux cent vingt soldats, pour aller s'établir sur le territoire des Indiens Xarayes. Chaves remonta le Parana, y laissa sa flottille, et pénétra dans le pays que l'on nomme aujourd'hui province de *Chiquitos* et de *Matogrosso*, où il acquit des renseignements sur les mines d'or. Les Indiens Paysurıs, Xaramasis et Samaracosis le reçurent amicalement; mais les Trabasicoris lui livrèrent plusieurs combats. Il les battit, et, ayant résolu de se former un gouvernement indépendant du Paraguay, il partit pour Lima, et obtint du vice-roi du Pérou l'autorisation qu'il demandait. Revêtu du titre de lieutenant du vice-roi, il retourna avec des troupes dans le pays qu'il avait découvert, y fonda, en 1560, la ville de Santa-Cruz de la Sierra, s'y établit avec sa famille, et gouverna la nouvelle colonie jusqu'à sa mort. — *Jérôme* de Chaves, né à Séville, publia une chronographie, ou *Repertorio de los tiempos*,

(1) Suivant Diderot, cette traduction fut imprimée presque en même temps que sa *Lettre sur les sourds-muets*, par conséquent de 1750 à 1751; il ajoute qu'elle fut bien accueillie du public; et cependant on ne connaît pas d'autre traduction des *Essais* de Hume que celle de Mérian, Amsterdam, 1758. (*Voy.* l'*Examen critique* de Barbier, p. 130.)

Séville, 1554 et 1580. Il traduisit en espagnol le traité *de Sphæra mundi* de Sacrobosco, en y joignant un grand nombre d'additions et de notes, et le fit imprimer dans la même ville en 1545, in-4°. Il dressa deux cartes géographiques, l'une du territoire espagnol (on la trouve dans le *Theatrum orbis* d'Ortelius); l'autre de l'Amérique: elle n'a point été publiée. B—P et V—VE.

CHAVES (DIEGO et FRANÇOIS DE). *Voyez* ESCOBAR (Marie D').

CHAVES (EMMANUEL DE SILVEYRA PINTO DE FONSECA, comte D'AMARANTE, marquis DE), né à Villaréal en Portugal, de l'une des familles les plus illustres de ce royaume, entra fort jeune dans la carrière des armes, et fit avec distinction, à la tête d'un corps auxiliaire portugais, de 1809 à 1814, la guerre de l'indépendance dans la péninsule. Mais ce qui rendit son nom plus célèbre encore, ce fut l'énergie qu'il mit à combattre le parti révolutionnaire en 1823, lorsque les Français entraient en Espagne, pour soustraire Ferdinand VII à l'influence des cortès. Le roi Jean VI se trouvant alors à Lisbonne sous une influence à peu près semblable, le comte d'Amarante réunit ses domestiques et ses vassaux puis, après avoir adressé aux Portugais une proclamation énergique, il dirigea cette troupe sur la petite ville de Chaves, où la garnison, forte de sept cents hommes, se déclara en sa faveur, et où il établit son quartier général. Il y forma aussitôt une espèce de gouvernement, à la tête duquel il plaça l'évêque de Braga, et recruta sa petite armée de déserteurs et de beaucoup de partisans de la royauté absolue, qui accoururent de toutes les parties du Portugal, tandis que les cortès réunies à Lisbonne lançaient des décrets contre lui, le déclaraient privé de ses titres et emplois, et faisaient marcher à sa rencontre leur général Luis de Riego, qui réussit d'abord à s'emparer de Villaréal, et parvint à couper ses communications. Mais le comte d'Amarante obtint pendant ce temps une victoire signalée sur un autre corps auprès de Santa-Barbara. Cependant la supériorité des troupes constitutionnelles le força ensuite de se retirer sur le territoire espagnol près de Valladolid, au moment où l'armée française entrait dans ce pays sous les ordres du duc d'Angoulême, pour y protéger Ferdinand VII contre les cortès. Le comte d'Amarante s'empressa de lui offrir ses services; mais cette offre fut refusée, sous prétexte que la France n'était pas en guerre avec le Portugal. Les royalistes espagnols, qui combattaient sous les ordres du curé Merino, se montrant plus conséquents dans leur système, accueillirent avec empressement les royalistes portugais, et le général Luis de Riego, qui avait poursuivi jusqu'en Espagne le comte d'Amarante, n'osa pas se mesurer contre les deux troupes réunies. Cependant le comte d'Amarante avait peu d'espoir de succès, lorsque l'infant dom Miguel, puis le roi Jean VI lui-même, ayant échappé à la captivité dans laquelle ils étaient retenus par les cortès, arrivèrent inopinément à Villaréal, où bientôt ils furent environnés d'un grand nombre de troupes et de partisans dévoués, tandis que les membres des cortès prenaient la fuite ou se réfugiaient sur des flottes étrangères. Le roi rentra le 5 juin 1823 dans Lisbonne avec son fils dom Miguel, qu'il nomma généralissime de ses troupes; et ils s'y réunirent à la reine Charlotte, qui n'avait pu, comme eux, échapper à sa captivité, mais qui, du fond du palais de Ramalhão où elle était reléguée, avait eu beaucoup de part à ce triomphe de la royauté absolue. Le comte d'Amarante fut alors réintégré dans les emplois et les honneurs dont l'avaient privé les cortès, et le roi le créa *marquis de Chaves*, en souvenir de son premier succès. Le monarque ajouta à cette faveur une riche dotation; et une médaille, avec la légende *Fidélité héroïque des Tramontanos*, fut frappée en commémoration de cet événement. Le marquis de Chaves se fit peu remarquer jusqu'à l'époque où les Anglais étant débarqués en Portugal (janvier 1827) pour y appuyer le parti constitutionnel, cet invariable défenseur de la cause des royalistes se mit encore une fois à la tête des provinces de Tras-Os-Montes et de Beira, et livra au comte de Villaflor, près de Coïmbre, un combat où la supériorité numérique de ses ennemis l'obligea à la retraite. Il se réfugia de nouveau sur le territoire espagnol, et vint bientôt après à la tête de 5,000 hommes se dirigeant sur Porto, dont il n'était plus qu'à dix milles, quand Villaflor, qui s'était réuni au marquis d'Angeja, lui fit essuyer une défaite, laquelle fut suivie de quelques défections parmi ses troupes. Le parti des royalistes semblait alors complétement anéanti, lorsqu'une insurrection subite le fit triompher à Lisbonne, où dom Miguel rentra au milieu des cris de *Vive le roi! A bas la constitution!* Le marquis de Chaves y rentra également; mais dès lors, atteint d'une aliénation mentale, il ne put jouir d'un événement qui devait combler ses vœux, et il mourut dans cette ville, le 7 mars 1830. (*Voy.* CHARLOTTE-JOACHINE et JEAN VI.) Z.

CHAVIGNY (JEAN-AIMÉ DE), né à Beaune en Bourgogne, vers 1524, était docteur en droit et en théologie. Jean Dorat, son professeur en langue grecque, lui avait communiqué son goût pour l'astrologie judiciaire. Épris de cette vaine science, il abandonna son pays pour aller étudier sous le trop fameux Nostradamus, dont il médita les leçons pendant vingt-huit ans. Il publia ses rêveries dans quelques ouvrages, et mourut vers 1604, âgé de plus de 80 ans. Les auteurs qui ont parlé de Chavigny l'ont fait d'une manière inexacte. La Croix du Maine distingue Jean-Aimé de Chavigny de Jean de Chavigny, dont on trouve un sonnet à la tête de la traduction des *Mondes* de Doni. Cependant Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, assure qu'il ne s'agit là que d'un même auteur, et son opinion a été généralement adoptée; mais dans la liste de ses ouvrages, il lui donne le nom de *Jacques-Aimé*. Si c'est une faute d'impression, comme elle n'a point été corrigée dans l'errata, les continuateurs du P. Lelong l'ont copiée. M. Teissier a pris *Aimé* pour le nom de famille, et *Chavigny* pour celui de la patrie de cet auteur. Quoique cette erreur eût été remarquée déjà plusieurs fois, elle n'en a pas moins

été copiée dans certains dictionnaires. Chavigny avait composé un assez grand nombre d'ouvrages; on en trouvera les titres dans la *Bibliothèque de Bourgogne*; les principaux sont : 1° *la Première Face du Janus François, contenant les troubles de France depuis 1534 jusqu'en 1589. Fin de la maison Valésienne, extraite et colligée des centuries et commentaires de Michel Nostradamus* (en latin et en français), Lyon, 1594, in-8°; ibid., nouvelle édition, augmentée sous le titre de *Commentaires sur les centuries et pronostications de Michel Nostradamus*, Paris, 1596, in-8°, rare. 2° *Les Pléiades divisées en sept livres, prinses des anciennes prophéties et conférées avec les oracles de Nostradamus*, Lyon, 1603; 2e édition augmentée, 1606, in-8°. C'est un recueil de prédictions dans lesquelles l'auteur promet à Henri IV l'empire de l'univers. Il faisait des vers français, des vers latins et même des grecs. On en trouve de sa façon à la tête des ouvrages de Gabriel Chapuis, de Fougerolles, de Pontoux, de Duverdier et d'autres auteurs avec qui il était lié. Il a publié aussi un recueil sous ce titre : *les Larmes et Soupirs sur le trépas très-regretté de M. Antoine Fioncé, Bizontin*, Paris, 1582, in-8°, fort rare. La Croix du Maine lui attribue la traduction de la *Vie de Cornelius Gallus*, qui a été transformée, par la *Bibliothèque de Bourgogne*, en une traduction des *Vies des grands capitaines de Cornélius Népos*. Dans le *Dictionnaire* de Prudhomme, où il a deux articles, l'un sous le nom d'AIMÉ, et l'autre sous celui de CHAVIGNY, on lui attribue par erreur une traduction en vers des œuvres de Virgile, Paris, 1607, in-8°. W—s.

CHAVIGNY (THÉODORE DE), diplomate français, dont le véritable nom est CHAVIGNARD, si l'on s'en rapporte au marquis de St-Simon, qui prétend, dans ses *Mémoires*, qu'il était fils d'un procureur de Beaune, en Bourgogne. Il fut élevé, ainsi que son frère, par les jésuites, qui les prirent tous deux sous leur protection. La maison de Chavigny-le-Roi, ancienne, illustre, grandement alliée, était éteinte depuis longtemps, lorsque les deux frères jugèrent à propos de la ressusciter et de s'en dire, dit toujours St-Simon (1). Les jésuites les produisirent comme tels. Ils vinrent à Paris sous ce beau nom, comme des cadets de bonne maison, mais qui n'avaient rien et qui réclamaient leurs parents, chez qui les jésuites les conduisirent parmi leurs amis. M. de Soubise prit pour bon tout ce que les jésuites lui dirent, et, trompé par eux, les présenta à son tour comme ses parents. Il procura à Théodore une charge de guidon et une petite lieutenance de roi en Touraine, et fit obtenir à l'autre une abbaye de 18 à 20,000 livres de rente qui venait justement de vaquer. La jalousie donna l'éveil à ceux qui aspiraient au même bénéfice, ils firent des enquêtes, et parvinrent à découvrir la vérité. Le roi, irrité de cette tromperie, fit arrêter la bulle de l'abbé à Rome, ordonna à son frère de se défaire de sa charge, et les exila tous deux du royaume (1). Retiré en Hollande, Théodore, auquel St-Simon reconnaît infiniment d'esprit et beaucoup d'adresse, se fit d'abord nouvelliste, il servit ensuite de correspondant à M. de Torcy, et rentrant en France après la mort du roi (1715), il continua, sous le nom du chevalier de Chavigny, de faire sa cour à M. de Torcy, qui n'avait eu qu'à se louer de ses services. Il s'attacha ensuite au fameux abbé Dubois, devenu depuis cardinal, qui avait, comme on sait, toute la confiance du régent, et fut chargé par lui de plusieurs missions secrètes et délicates en Angleterre; envoyé à Gênes, en 1720, il se rendit, en 1722, en Espagne pour y négocier, dit-on, le mariage de mademoiselle de Beaujolais, fille du régent, avec le prince des Asturies, mariage qui fut en effet conclu. St-Simon, à cette époque ambassadeur de France dans ce dernier royaume, ne parle pas de cette négociation (2); mais il raconte que Chavignard, qui continuait de prendre le nom de Chavigny, y vint en effet chargé d'une mission, et qu'ayant soumis à la cour de Madrid le projet de faire passer l'infant don Carlos en Italie avec 6,000 hommes pour sa garde, afin de lui assurer la succession de Parme, il fut accueilli très-froidement par le premier ministre, marquis de Grimaldo; et que le roi, auquel il fut présenté, non-seulement ne lui dit rien, mais ne daigna même pas le regarder. Quoi qu'il en soit, Chavigny, toujours bien vu à la cour de Versailles, assista, en 1727, à la diète de Ratisbonne en qualité de ministre de France, et présenta aux quatre cercles associés un mémoire sur les intentions de sa cour. Quatre ans après (1731), on le voit figurer en Angleterre comme ministre du roi; il y resta jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'Empereur. Nommé en 1737 envoyé extraordinaire auprès du roi de Danemark, il se rendit en 1740 en Portugal avec le titre d'ambassadeur (3). Il se trouvait par congé à Paris au commencement de 1743. A cette époque, la cour de Versailles, qui avait reconnu les prétentions de l'électeur de Bavière (4)

(1) « Un petit procureur du siége de Beaune en Bourgogne « s'appelait *Chavignard* et avait deux fils assez bien faits. Ils eu« dirent aux jésuites qui les prirent sous leur protection, etc., etc. » *Mémoires du marquis de St-Simon*, t. VIII, p. 12; édit. de 1829 en 21 vol.

(1) Le marquis de St-Simon prétend que l'histoire et la mésaventure des deux frères ayant été insérées plus tard dans Moreri au nom de *Chavigny-le-Roi*, ils eurent assez de crédit pour faire défendre qu'on la mît dans les dernières éditions, où elle ne se trouve pas en effet. Nous l'avons cherchée vainement dans l'édition de 1702, et dans celles de 1707, de 1718, de 1730 et de 1739.

(2) Le mariage de la fille du duc d'Orléans avec le prince des Asturies ayant été arrêté avant que St-Simon fût nommé ambassadeur en Espagne, il paraîtrait que Chavigny aurait été envoyé deux fois dans ce pays.

(3) Chavigny emmena avec lui à Lisbonne, mais sans titre ni caractère particulier, Charles Gravier de Vergennes, son parent par alliance, alors âgé de vingt-deux ans, devenu depuis ministre des affaires étrangères. Ayant jugé par un travail qu'il lui avait confié que ce jeune homme était capable de bien faire, Chavigny lui dit : « Dès ce jour, je vous permets l'entrée de mon cabinet. » Il l'employa depuis avec une satisfaction toujours croissante et chercha constamment à faire valoir ses talents. (*Voy.* VERGENNES.)

(4) L'empereur Charles VI étant mort le 20 octobre 1740, l'électeur de Bavière se fit couronner roi de Bohême le 19 novembre 1741; élu empereur le 24 janvier 1742, il fut couronné à Francfort en cette qualité le 12 février suivant.

sur la succession de l'empereur Charles VI, et avait fait même avec lui, dès 1741, un traité d'alliance, ayant éprouvé des revers, et sentant qu'elle échouerait dans le dessein de dépouiller la reine de Hongrie, lui fit faire des ouvertures de paix. Cette princesse, comptant sur de plus grands succès encore, les ayant refusées, on se décida alors à lui déclarer la guerre dans les formes, et comme partie principale (1); mais auparavant on résolut de se fortifier par des alliances avec les princes d'Allemagne. Pour atteindre ce but, le ministère français jeta les yeux sur Chavigny, qui passait pour un des plus habiles négociateurs de l'Europe, et jouissait sous ce rapport, même chez l'etranger, d'une réputation justement méritée. Arrivé à Francfort le 21 octobre 1743, Chavigny s'attacha d'abord à connaître les sentiments des divers princes d'Allemagne, et s'assura que plusieurs d'entre eux étaient disposés à s'unir à la France contre la reine de Hongrie, moyennant des subsides. Il revint à Versailles, au mois de janvier de l'année suivante, rendre compte de sa mission, et, de concert avec le maréchal de Noailles, il combina un plan de ligue pour soutenir l'empereur Charles VII. Ce plan ayant été adopté par le conseil du roi, malgré l'opposition du contrôleur général, qui craignait avec raison les énormes dépenses que son exécution entraînerait, Chavigny retourna immédiatement à Francfort. Ses instructions lui enjoignaient de maintenir les constitutions de l'Empire, conformément aux traités de Westphalie, de travailler au rétablissement de la paix, de procurer à l'Empereur la restitution de ses Etats, et de faire accommoder à l'amiable, ou par une décision juridique, les différends relatifs à la succession autrichienne. Les confédérés devaient se garantir mutuellement leurs possessions actuelles. Des lettres de change, de la valeur de 1,500 000 florins, confiées à de Chavigny, étaient le mobile qui devait accélérer les résolutions des princes allemands. Une nouvelle imprévue suspendit pour quelque temps les espérances du négociateur. Le cardinal de Tencin, ministre d'Etat, sans réfléchir à l'insuffisance des forces maritimes de la France, persuada au roi de tenter une descente en Angleterre, en faveur du prince Edouard, fils du prétendant; et on rassembla à Dunkerque des troupes de débarquement, sous les ordres du maréchal de Saxe. La publicité de ce dessein souleva le parti protestant d'Allemagne, et faillit rompre les négociations entamées à Francfort. Les ministres de Prusse et de Hesse surtout témoignèrent hautement leur mécontentement à de Chavigny. Celui-ci, d'autant plus embarrassé que le ministère français ne l'avait point instruit de ses projets, n'oublia rien pour calmer ces deux ambassadeurs, et il fit espérer que les éclaircissements qu'il attendait de sa cour dissiperaient leurs alarmes. Extrêmement affecté de ce contre-temps, Chavigny écrivit incontinent au maréchal de Noailles : « Quelle différence, monsieur le « maréchal, de ma dépêche du 12 mars à celle du 15! « Dans ma première, tout est en train de se faire « avec le concours du roi de Prusse; dans la se« conde, tout est en train de se démancher, faute « du concours de la Hesse. Et pourquoi? pour un « projet que je ne connais encore que par la haine « et le mépris qu'il excite contre nous; et je crains « drais plus le mépris que la haine. Cependant je ne « me décourage, ni ne me découragerai point, etc. » La duchesse de Châteauroux (voir ce nom) pouvant beaucoup sur l'esprit du roi, et ayant du zèle pour le bien public, Chavigny lui communiqua aussi ses réflexions; mais ce fut sans fruit. Le maréchal de Noailles, tout en désapprouvant la descente en Angleterre, répondait au négociateur, sous les dates des 19 et 24 mars, « que la cour de Londres, ne gar« dant plus de mesure avec la France, insultant ses « ports, attaquant ses vaisseaux, et joignant les hos« tilités aux menaces, le roi n'avait plus de ména« gements à garder à son égard; qu'il devait faire « éclater son ressentiment; qu'en faisant aux An« glais une diversion qui les obligeât de réserver « pour leur défense une partie de leurs troupes, il « servait la cause commune. » Comme il ajoutait « que la France n'avait en vue que le rétablisse« ment de la paix, loin de vouloir déranger le sys« tème de l'Europe, » Chavigny fit valoir cette déclaration formelle, et la négociation se ranima. Le prince de Hesse-Cassel, en offrant par pure bienséance, au roi d'Angleterre, d'aller en personne avec ses troupes, si le cas l'exigeait, défendre un trône et une religion, pour lesquels son zèle ne se démentirait point, lui représenta aussi ses devoirs à l'égard de l'Empereur et de l'Empire, de manière à laisser entrevoir ses véritables intentions. Les raisonnements de cabinet servirent, au surplus, moins bien M. de Chavigny dans sa négociation que les circonstances. Les vents n'ayant pas permis d'exécuter la descente en Angleterre, il en résulta un changement de plan tel, que la France put de nouveau tourner ses vues vers le continent, et il fut conclu le 22 mai à Francfort un traité, connu dans l'histoire sous le nom d'*Union de Francfort*, entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg, l'électeur palatin, et le roi de Suède en sa qualité de landgrave de Hesse-Cassel. Le roi de Prusse, qui déjà avait fait signer à Versailles, le 5 juin 1744 par le comte de Rottembourg, son agent auprès de la cour de France, un traité d'alliance et de subsides, donna son accession à l'union de Francfort le 6 du même mois, le même jour que cette cour le fit par M. de Chavigny, son ministre extraordinaire près la diète, à qui les résultats de cette négociation firent beaucoup d'honneur. Il justifia la réputation de dextérité, d'habileté et de pénétration qu'il s'était acquise, qualités qui, jointes à de la franchise, à des manières agréables, et à une connaissance de presque toutes

(1) Jusqu'à cette époque la France n'avait agi que comme *alliée* de l'électeur de Bavière, et bien qu'en cette qualité elle eût envoyé à son secours des troupes qui combattaient celles de Marie-Thérèse, les deux puissances n'étaient point censées être en état de guerre, distinction assez vaine, mais admise pourtant en politique dans quelques circonstances et dédaignée en d'autres. La déclaration de guerre de la France ne fut publiée que le 26 avril 1744; le manifeste de la reine de Hongrie est du 16 mai suivant.

les cours de l'Europe, en faisaient un des ministres les plus accomplis de son temps. Après ce traité, qui remplissait les vues de sa cour, Chavigny retourna à Lisbonne. Lorsqu'il quitta cette résidence, on l'envoya, en 1749, ambassadeur près la république de Venise, et deux ans après il occupa le même poste près les cantons suisses. Nous ignorons ce qu'il a fait depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 26 février 1771, à l'âge de 84 ans. Son frère, qui continua de prendre le nom d'abbé de Chavigny, s'insinua aussi à son retour de Hollande auprès de M. de Torcy et de l'abbé Dubois, et comme il voulait du solide, il se fit donner la charge de président à mortier au parlement de Besançon, où, suivant St-Simon, il se comporta avec une audace et une insolence surprenantes. D—z—s.

CHAVIGNY. *Voyez* BOUTHILLIER.

CHAVIV (JACOB BEN), savant rabbin de la ville de Zamora, obligé de quitter l'Espagne lorsque les juifs furent chassés de ce royaume en 1492, se réfugia à Salonique, où il mourut au commencement du 16ᵉ siècle. Il est connu surtout par son *Hain Israel*, c'est-à-dire *fontaine d'Israël*, ouvrage où sont expliquées en abrégé toutes les histoires hyperboliques des deux Talmuds. Ce livre, dont les Hébreux font le plus grand cas, a été très-souvent réimprimé et commenté; la plus ancienne édition parut à Constantinople, en 1511 ; celle qui parut à Salonique vers la même époque, sans date ni indication de lieu d'impression, est aussi fort rare et recherchée. C'est de ce livre que sont tirés les *Collectanea de Rebus Christi regis*, que Genebrard publia avec la *Chronica minor*, Paris, 1572. — *Lévi* BEN CHAVIV, fils du précédent, et célèbre rabbin comme lui, se distingua dans les écoles de Safet et de Jérusalem, composa des *Consultations légales* qui furent imprimées en hébreu, Venise, 1565. Il mit la dernière main au *Hain Israel* de son père, et mourut vers 1550. — *Moïse* CHAVIV, rabbin portugais, réfugié dans le royaume de Naples, publia en 1488 le commentaire d'Aben Hezra sur le *Pentateuque*, et composa divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie, dont on peut voir le détail dans le *Dizionario degli autori ebrei* de l'abbé de Rossi ; plusieurs sont demeurés manuscrits. C. M. P

CHAWER, dont le nom a été corrompu par nos historiens des croisades en celui de *Sanar*, était d'une famille arabe très-ancienne, à laquelle appartenait Hatsymah, nourrice de Mahomet. Thélaï, surnommé *Saléh*, fils de Rozzyk, l'éleva à la dignité de gouverneur du Saïd supérieur, la première après celle de grand vizir. Chawer, doué de beaucoup de finesse, dissimula quelque temps ses projets ambitieux; mais il ne put si bien les masquer qu'ils ne fussent devinés par Thélaï. Celui-ci se reprocha alors de lui avoir accordé sa confiance, et mit au nombre des trois fautes dont il se reconnaissait coupable, la promotion de cet officier à un gouvernement aussi important. Néanmoins, comme il n'était point en son pouvoir de réparer cette inconséquence, il recommanda à son fils Adel, en mourant, de ménager un esprit aussi entreprenant. Loin de suivre un conseil aussi sage, Adel ôta à Chawer sa dignité, et celui-ci, n'ayant plus de mesures à garder, se rendit en toute diligence au Caire, fit mourir le fils de son bienfaiteur, et s'empara du vizirat, le 22 de moharrem 558 (31 décembre 1162). Ainsi finit la maison des Rozzyk, qui avait joui du pouvoir souverain pendant le règne de quelques califes fathémites. Au bout de peu de mois, un officier nommé Sorgham rassembla quelques troupes, tomba sur Chawer, le mit en fuite, et le força à se retirer en Syrie, auprès de Noradin, dont il implora le secours. Noradin était instruit de l'état de révolte, de faiblesse et d'anarchie où se trouvait l'Egypte, et fut flatté d'une circonstance qui lui permettait de s'immiscer dans les affaires de cette province ; il donna ordre à Chyrkouh d'accompagner Chawer, en lui recommandant de s'instruire de la position exacte de l'Égypte, et de s'y ménager des intelligences. Sorgham, trop faible pour résister, et dont la tyrannie avait révolté les Égyptiens, fut vaincu et tué. Chawer rentra en possession de la dignité de vizir, mais il refusa de remplir les conditions auxquelles il s'était engagé, et qui étaient de donner à Chyrkouh, outre la paye de ses troupes, le tiers du revenu de l'Égypte. Irrité de cette perfidie, le lieutenant de Noradin s'empara de Bilbeis et de Charqyah. Alors Chawer s'adressa aux croisés, qui s'empressèrent de le secourir, vinrent assiéger Chyrkouh dans Charqyah, et ne l'abandonnèrent que lorsqu'ils eurent appris les succès que Noradin obtenait sur les croisés de Syrie. Ils firent auparavant un traité avec les musulmans, d'après lequel ils devaient évacuer l'Égypte. Chyrkouh, satisfait d'être débarrassé de cet ennemi, retourna en Syrie, mais avec la ferme intention de revenir bientôt en Égypte. L'occasion s'en étant présentée en 562 (1166-7) il vint jusqu'à Djyzeh. Chawer, effrayé, appela de nouveau les croisés, et en fut de nouveau secouru ; mais cette fois leurs armes ne furent point heureuses. Vaincus par Chyrkouh à Al-Abwan, ils lui laissèrent le champ libre, et celui-ci dévasta le Saïd, et prit Alexandrie, où il laissa son neveu, le grand Saladin, qui l'avait accompagné dans sa première campagne ; enfin, après quelques vicissitudes dans les succès, cette expédition se termina par un traité. Chyrkouh s'engagea à livrer Alexandrie aux croisés, et à retourner en Syrie ; ces derniers, en retour, devaient lui payer une somme d'argent. En 564 (1168-9), les progrès des croisés en Égypte ayant attiré l'attention de Noradin, il y renvoya Chyrkouh avec une armée considérable. Chawer, après avoir laissé les Francs prendre Péluse et brûler le Caire, cherchait à les amuser par de belles paroles, leur promettant de payer une très-grosse somme d'argent, dont il leur porta une partie, sous la condition qu'ils s'éloigneraient ; ce qu'ils firent. Chyrkouh et Saladin arrivèrent au Caire le 4 de réby 2ᵉ (5 janvier 1169). D'abord ils vécurent avec Chawer dans une union qui n'était qu'apparente. Celui-ci, de son côté, usait de sa politique ordinaire : il promettait le tiers du revenu de l'Égypte, et employait en toute occasion des manières affectueuses ; mais ses dehors

servaient de voile à la plus noire des perfidies. Il forma le dessein d'inviter Chyrkouh et Saladin à un repas splendide, à la faveur duquel il se rendrait maître de leurs personnes. Il est vrai de dire que son fils le détourna de ce projet; mais il ne put être tenu entièrement secret. Plusieurs officiers, à la tête desquels était Saladin, résolurent la perte de ce traître, et, s'étant emparés de sa personne un jour qu'il se rendait près de Chyrkouh, ils le poignardèrent. Telle fut la digne fin d'un homme qui eut peu de talents militaires et politiques, et ne se distingua que par l'impudeur avec laquelle il se jouait de ses serments. J—N.

CHAYER (CHRISTOPHE), curé dans le diocèse de Sens, né à Villeneuve-le-Roi, le 26 janvier 1723, mort quelques années avant la révolution, a publié : 1° *le Commentateur amusant, ou Anecdotes très-curieuses, commentées par l'écrivain le plus célèbre de notre siècle*, 1759, in-12; 2° *les Vues et Entreprises des citoyens charitables*, 1759, in-12; 3° *l'Amour décent et délicat*, 1760, in-12; 4° *le Chansonnier agréable*, 1760, in-12; 5° *les doux et paisibles Délassements de l'Amour*, au temple de Vénus, chez les galants, 1760, in-12; 6° *Journal de la Charité*, 1760; 7° *le Théâtre du monde*, 1760, in-12; 8° *Paraphrase en vers du Stabat mater*, in-12. D. L.

CHAZAL (JEAN-PIERRE), né au Pont-St-Esprit, le 1er mars 1766, était avocat à Toulouse au commencement de la révolution. Député par le département du Var à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, mais avec sursis à l'exécution, conformément à l'amendement de Jean Mailhe. Il vota le décret d'accusation contre Marat, avec les Girondins, auxquels il s'était réuni; soutint avec le côté droit toute la lutte qui précéda les 31 mai, 1er et 2 juin 1793, et fut un des premiers à s'élever contre le despotisme de Robespierre. Chazal paya même de sa personne dans la journée du 9 thermidor, où le dictateur fut arrêté et conduit à l'échafaud. Réélu au conseil des cinq-cents, il se lia avec Syeyes, devenu directeur, et agit constamment sous son impulsion. Il seconda de tous ses moyens la révolution du 18 fructidor an 5. Dans la mémorable journée du 19 brumaire, où Lucien Bonaparte, alors président du conseil des cinq-cents, abandonna momentanément le fauteuil, ce fut Chazal qui l'y remplaça. Il prit ensuite part à la rédaction de la constitution consulaire, fut appelé au tribunat, devint préfet des Basses-Alpes en 1802, puis des Hautes-Pyrénées sous l'empire. Privé de son emploi au retour des Bourbons, il obtint la préfecture du Finistère pendant les cent jours; fut atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, et se réfugia en Belgique avec sa famille. Chazal profita de la révolution de 1830 pour rentrer en France; mais comme ses fils s'étaient établis à Bruxelles, il y allait quelquefois; ce fut pendant un de ces voyages qu'il mourut, le 23 avril 1840. On a de lui une brochure intitulée : *J.-P. Chazal à ses anciens collègues les membres du tribunat*, Paris, 1802, in-8°. A—Y.

CHAZELLES (JEAN-MATTHIEU DE), né à Lyon, le 24 juillet 1657, y fit ses études, et n'avait que dix-huit ans quand il vint à Paris. Duhamel, secrétaire de l'académie des sciences, voyant les dispositions du jeune Chazelles pour l'astronomie, le présenta à Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire. « Il « travailla sous M. Cassini, dit Fontenelle, à la « grande carte géographique, en forme de plani- « sphère, qui est sur le pavé de la tour occidentale « de l'Observatoire, et qui a vingt-sept pieds de dia- « mètre. » Chazelles aida en 1683 J.-D. Cassini dans la prolongation de la méridienne. Le duc de Mortemart voulut l'avoir pour maître de mathématiques, l'emmena à la campagne de Gênes, en 1684, et lui procura, en 1685, une nouvelle place de professeur d'hydrographie pour les galères à Marseille. Quelques campagnes que les galères firent en 1686, 87 et 88, donnèrent occasion au professeur de montrer la pratique de ce qu'il avait enseigné, et de faire des observations par le moyen desquelles il donna ensuite une nouvelle carte des côtes de Provence. Il leva aussi les plans de quelques rades, ports ou places. Chazelles et quelques officiers de marine avaient eu l'idée qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, « et, en 1690, dit encore Fon- « tenelle, quinze galères nouvellement construites « partirent de Rochefort presque entièrement sur sa « parole, et donnèrent un nouveau spectacle à l'O- « céan; elles allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre, « et servirent à la descente de Tingmouth. » Chazelles fit dans cette expédition les fonctions d'ingénieur avec une intrépidité et une exactitude qui étonnèrent les officiers généraux. Les galères hivernèrent à Rouen, et Chazelles employa le temps qu'il passa dans cette ville à mettre en ordre ses observations sur les côtes du ponant. « En 1693, il « parcourut la Grèce, l'Égypte, la Turquie, toujours « le quart de cercle et la lunette à la main. En « Égypte, il mesura les pyramides, et trouva que « les quatre côtés de la plus grande étaient exposés « précisément aux quatre régions du monde, » d'où l'on conclut l'invariabilité des méridiennes (1). A son retour, il fut en 1695 associé à l'académie des sciences, et retourna à Marseille reprendre ses fonctions de professeur. Lorsqu'en 1700 on reprit les travaux pour la méridienne, il accompagna et aida encore J.-D. Cassini. Revenu à Paris l'année suivante, quoique malade, il communiqua à l'académie le vaste dessein qu'il méditait d'un portulan général de la Méditerranée. Les neuf dernières années de sa vie, quoique aussi laborieuses que les autres, furent presque toujours languissantes. Une fièvre maligne, qu'il négligea dans les commencements, l'enleva le 16 janvier 1710. *Le Neptune français*, publié à la fin du 17e siècle, contient beaucoup de cartes de Chazelles. Z.

CHAZELLES (LAURENT-MARIE DE), né à Metz, le 28 juillet 1724. D'abord avocat au parlement de Metz, Chazelles passa conseiller au même siége. Il

(1) Nouet, par des mesures plus exactes, s'est assuré que l'alignement des côtés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19' 58.

avait à peine trente ans lorsqu'il fut revêtu de la toge de président. Élu membre de l'académie de Metz lors de sa fondation, en 1760, il présida cette société en 1764, 1765, 1768. A l'époque de la révolution, il se retira dans le château de Lorry-devant-le-Pont, qu'il avait fait bâtir, et dont les immenses plantations furent respectées au milieu du désordre universel. Chazelles ne sortit de sa retraite qu'en 1800, pour présider le conseil général du département, ce qu'il fit durant cinq sessions consécutives. Il mourut à Metz, le 28 mai 1808. On lui doit la traduction de l'anglais du *Dictionnaire* de Miller, auquel il a ajouté beaucoup de plantes inconnues et un *Supplément*, avec planches, qui parut à Metz, en 1789 et 1790. Plusieurs exemplaires de cet ouvrage, tirées sur beau papier, ont été enluminés par l'auteur lui-même. B—N.

CHAZELLES DE PRISY, que M. Dupetit-Thouars a confondu avec le précédent dans le 8e volume de notre 1re édition, faute qui a été reproduite dans toutes les biographies publiées depuis, était doyen des présidents à mortier au parlement de Metz. Il fut nommé, en 1790, président de la comptabilité nationale, qui remplaça la chambre des comptes au commencement de la révolution. Ce magistrat était le neveu de l'abbé de Radonvilliers, précepteur de Louis XVI. S'étant rendu au palais des Tuileries, dans la nuit du 9 au 10 août 1792, il y fut massacré avec les autres défenseurs du trône. Chazelles se délassait des fonctions pénibles de la magistrature par l'étude du jardinage et des plantes étrangères, et c'est ce qui a donné lieu à la confusion de personnages que nous venons de relever. Z—O.

CHAZET (André-René-Balthasar Alisson de), littérateur, naquit à Paris, où son père était payeur de rentes, le 23 octobre 1771. Il fit d'excellentes études au collége de Juilly, et suivit, en 1792, son parent M. de Mackau, ambassadeur à Naples. De retour à Paris, en 1797, Chazet concourut à la rédaction de plusieurs journaux, particulièrement à celle du *Déjeuner*, avec Emmanuel Dupaty; mais comme les principes qu'il y professait étaient opposés à ceux du gouvernement, les directeurs le comprirent dans la déportation du 18 fructidor an 5. Chazet ne quitta cependant point Paris : il s'y tint caché, et ne reparut qu'après la révolution du 18 brumaire. Il avait déjà publié différentes poésies, et pris part à plusieurs pièces de théâtre. Résolu de se consacrer entièrement à la littérature, il rechercha l'amitié des chansonniers et des vaudevillistes en vogue, et se fit connaître par une foule de couplets, de petits vers de fêtes et de circonstance, en même temps qu'il donnait aux théâtres secondaires, seul ou avec l'aide de ses amis, un grand nombre de pièces, qui la plupart eurent du succès. On lui a reproché cependant des traits de mauvais goût, et trop de recherche dans la pensée; mais un critique a dit, avec assez de raison, que si Chazet courait après l'esprit, au moins l'attrapait-il fort souvent. En 1813, il fut un des poëtes qui accompagnèrent Marie-Louise dans son voyage de Cherbourg, et il reçut, à cette occasion, les insignes de l'ordre de la Réunion. Chazet accueillit avec enthousiasme la restauration de 1814, et dès lors son dévouement pour la famille royale ne se démentit plus un instant. Pendant les cent jours, Mabé lui ayant attribué, dans *le Patriote de* 1789, la chanson qui a pour refrain : *Rendez-nous notre père de Gand*, Chazet fit insérer dans tous les journaux, avec sa signature et à la date du 15 juin 1815, une lettre qui se terminait ainsi : « Je déclare que cette chanson « n'est pas de moi. Si j'avais eu à traiter une ques- « tion d'une si haute importance, ce n'est pas par « un calembour que j'aurais exprimé mon opinion « sur un prince aussi respectable par ses vertus que « par ses malheurs. » On croit cependant assez généralement que Chazet est le véritable auteur de la chanson, et qu'il ne l'a désavouée que pour faire naître une occasion de manifester des sentiments que beaucoup n'osaient alors avouer. Dès que Louis XVIII fut remonté sur le trône, Chazet obtint une pension et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, bibliothécaire du roi, puis receveur particulier des finances à Valognes. Il remplissait les mêmes fonctions à Avranches, lorsque la révolution de juillet éclata. Fidèle à ses principes, il refusa de servir le nouveau gouvernement, et donna sa démission. Chazet était cependant loin d'être riche. Plus tard, on lui procura, pour l'aider à vivre, la direction des bains de Tivoli, place qui ne lui convenait nullement, et dont il fut obligé de se démettre. On lui conserva néanmoins son logement dans l'établissement, et c'est là qu'il est mort, le 17 août 1844. Chazet se distinguait dans le monde par l'aménité de ses mœurs et la politesse exquise de ses manières. Beaucoup de ses ouvrages ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre; mais, dans presque tous, on retrouve l'esprit et la facilité qui caractérisaient son talent, apprécié par les écrivains du parti libéral avec une extrême rigueur. Il nous est impossible de donner les titres de toutes ses pièces, nous ne citerons que les suivantes : 1° *Il faut un état, ou la Revue de l'an* 6, comédie-vaudeville en 1 acte, Paris, 1798, in-8°. 2° *La Revue de l'an* 11, *ou Qu'il est malheureux*, vaudeville en 1 acte, ibid., 1804, in-8°. 3° *Mademoiselle Gaussin*, comédie-vaudeville en 1 acte, ibid., 1805, in-8°. 4° *L'Impromptu de Neuilly*, divertissement en 1 acte, ibid., 1807, in-4°. 5° *La Comédie au foyer*, épilogue en vaudevilles, ibid., 1808, in-8°. 6° *Le Jardinier de Schœnbrunn*, ibid., 1810, in-8°. 7° *La Double Méprise*, comédie en 1 acte, ibid., 1810, in-8°. 8° *La Fête du château*, ibid., 1810, in-4°. 9° *La Grande Famille, ou la France en miniature*, comédie en 1 acte et en vaudeville, ibid., 1811, in-8°. 10° *L'Officier de quinze ans*, divertissement en 1 acte, à l'occasion de la naissance du roi de Rome, ibid., 1811, in-8°. 11° *Les Arts rivaux*, intermède en 1 acte et en vers, ibid., 1821, in-4°. 12° *La France et l'Espagne, ou les Deux Familles*, intermède en 1 acte et en vers, ibid., 1823, in-4°, à l'occasion du succès de la guerre d'Espagne. Les meilleures pièces auxquelles a eu part Chazet, sont, avec Cadet de Gassicourt : *Finot*,

ou l'ancien portier de M. de Bièvre; — avec Désaugiers et Lafortelle, *Chacun son tour, ou l'Écho de Paris*; — avec Dubois, *Molière chez Ninon*; *le Salomon de la rue de Chartres*; *Je m'émancipe*; *les Femmes officiers*; *la Cendrillon des écoles*; — avec Francis, *Caponnet, ou l'Auberge supposée*; — avec Francis et Lafortelle, *l'Hôtel de Lorraine*; *du Belloy, ou les Templiers*; *l'Ecole des gourmands*; — avec Lafortelle, *l'Amant soupçonneux*; avec Moreau, *Cassandre aveugle, ou le Concert d'Arlequin*; — avec Ourry, *la Ligue des femmes*; *le Mari juge et partie*; *M. Asinard, ou le Volcan de Montmartre*; *le Fils par hasard*; — avec Sewrin, *la Famille des Innocents*; *la Famille des Lurons*; *Janvier et Nivôse*; *Romainville, ou la Promenade du dimanche*. (*Voy.* CADET DE GASSICOURT; DUBOIS; FRANCIS, etc.) Chazet a laissé en outre plusieurs ouvrages en vers et en prose : 1° la *Lyre d'Anacréon, ou Choix de romances, rondes de table*, etc., Paris, 1801-3, 3 vol. in-12. 2° *Etrennes à Geoffroy*, ibid., 1801, in-8°. 3° *Le Bouquet de roses, ou le Chansonnier des Grâces pour l'an 9* (1801), ibid., 1800, in-18. Ce recueil paraissait depuis 1797. Les années antérieures à 1801 n'ont pas été publiées par Chazet. 4° *L'Esprit de l'Almanach des Muses depuis sa création jusqu'à ce jour*, ibid., sans date, 2 vol. in-18. 5° *Eloge de la Harpe*, prononcé à l'ouverture des séances du Lycée de Paris, où Chazet était alors professeur de littérature, ibid., 1805, in-8°. 6° *Eloge de P. Corneille, qui a obtenu la première mention honorable*, au jugement de la classe de littérature et de langue française, ibid., 1808, in-8° de 36 p. 7° *Charles et Emma, ou les Amis d'enfance*, trad. de l'allemand d'Aug. Lafontaine, ibid., 1810, 2 vol. in-12. 8° *L'Art de causer, épître d'un père à son fils*, ibid., 1812, in-8° de 16 p. 9° *Les Russes en Pologne, tableau historique depuis 1762 jusqu'à nos jours*, avec la traduction polonaise en regard, ibid., 1812, in-8°. 10° *Tableau des élections depuis 1789 jusqu'en 1816, suivi de quelques idées sur les élections prochaines*, ibid., 1817, in-8°. 11° *Les Trois Journées, ou Recueil de discours en vers adressés au nom de la garde nationale parisienne, les 12 avril, 3 mai et 8 juillet 1816, 1817 et 1818, au roi et à S. A. R. Monsieur*, ibid., 1818, in-8°. 12° *Eloge historique de S. A. R. monseigneur le duc de Berri*, ibid., 1820, avec port. et fac-simile. 13° *La Nuit et la Journée du 29 septembre 1820, ou Détails authentiques sur tout ce qui s'est passé le jour de la naissance de monseigneur le duc de Bordeaux*, ibid., 1820, in-8°. Ce volume renferme des pièces de différents auteurs, et entre autres les *Scènes en l'honneur de la naissance de monseigneur le duc de Bordeaux* par Désaugiers et Gentil. 14° *Relation des fêtes données par la ville de Paris*, etc., *en l'honneur de la naissance et du baptême de monseigneur le duc de Bordeaux*, ibid., 1822, in-12. 15° *Les Royalistes à la chaumière*, opuscule en vers, ibid., 1822, in-8° de 8 p. 16° *L'Inauguration de la statue de Louis XIV*, ode, ibid., 1822, in-4°. 17° *Le Conciliateur, ou trente Mois de l'histoire de France*, ibid., 1824, in-8°. 18° *Louis XVIII à son lit de mort, ou Récit authentique de ce qui s'est passé au château des Tuileries, les 13, 14, 15 et 16 septembre 1824*, ibid., 1824, brochure in-8°. Chazet était un des joyeux auteurs des *Diners du Vaudeville* et du *Caveau moderne*. On lui attribue la chanson : *Halte-là, la garde royale est là*, qui eut un succès populaire. Il a dirigé la publication des *Œuvres posthumes de Marmontel*, Paris, 1820, in-8°. (*Voy.* MARMONTEL.) CH—S.

CHÉBYB-EN-ZÉID, l'un des plus fameux guerriers arabes du 1er siècle de l'hégire, naquit l'an 26 de cette ère, d'un musulman distingué par sa naissance et d'une esclave nommée Djohairéh, qui embrassa l'islamisme, et dont le courage n'est pas moins célèbre que celui de son fils. Ce capitaine, irrité du gouvernement despotique de Hedjadj (*voy.* HEDJADJ), prit parti pour les Karadjytes, et forma avec Saleh, l'un des chefs de cette secte, le projet de l'assassiner à la Mecque. Ce dessein n'ayant pu être mis à exécution, il leva l'étendard de la révolte vers l'an 76 de l'hégire (695 de J.-C.), et pendant une année, fut la terreur du califat et de Hedjadj. D'abord il se rendit maître de Moussoul, où il se fit proclamer calife, et résista aux efforts de plusieurs généraux. Enhardi par ses succès, il marcha sur Koufah, et, prévenu par Hedjadj, qui y entra avant lui, il le força néanmoins à se retirer dans la citadelle, et l'y assiégea. Hedjadj fut forcé d'avoir recours au calife, qui lui envoya des troupes. Ces forces, jointes à celles qu'il avait, le mirent en état d'attaquer son adversaire. Chébyb ne put lui résister, et prit la fuite, après avoir vaillamment combattu, ainsi que sa mère et sa femme, qui restèrent sur le champ de bataille. Il erra longtemps, cherchant à échapper à un parti de Syriens qui s'étaient attachés à ses traces; mais, comme il le disait lui-même, « le Très-Haut avait décrété sa « mort. » En passant sur un pont le bras du Tigre qu'on nomme Dodjailéh, son cheval se cabra, et le jeta tout armé dans ce fleuve, où il se noya, l'an 77 de l'hégire (696). Son corps, ayant été trouvé sur le rivage, fut porté à Hedjadj, qui le fit ouvrir pour en retirer le cœur, croyant sans doute qu'il se distinguait de celui des autres hommes, autant par sa forme matérielle que par les qualités brillantes dont il avait été doué : il se rencontra en effet, si nous en croyons les historiens orientaux partisans déclarés du merveilleux, qu'il était dur comme une pierre; on le fendit, et on trouva dans son intérieur un autre cœur plus petit, dont il provint du sang. La mémoire de Chébyb s'est conservée jusqu'à ce jour parmi les Arabes, et les poëtes de cette nation se sont toujours plu à chanter une vaillance aussi extraordinaire. J—N.

CHEDEAUX (PIERRE-JOSEPH), né à Metz, le 31 août 1767, fut destiné de bonne heure au commerce, et l'apprit à Lyon, où il était, en 1790, chef d'une fabrique de soieries. Revenu dans sa ville natale cinq années après, il jeta les premières bases du grand établissement de broderies que possèdent aujourd'hui ses associés, et composa plusieurs mémoires pour améliorer l'état du commerce. En 1806, on le nomma juge au tribunal de commerce. En 1810,

il devint membre de la société d'agriculture et des arts, et fut chargé, l'année suivante, de transmettre au ministère des renseignements sur le mouvement de l'industrie dans les grandes foires d'Allemagne. Appelé, en 1813, au conseil général du commerce de France, il profita de cette position pour adresser au gouvernement un travail sur les moyens d'occuper la classe indigente dans les grandes villes. Il reçut, en 1814, la croix de la Réunion, et envoya au ministre un nouveau mémoire sur les moyens d'affermir le crédit et d'établir une grande circulation. Ayant fait partie, la même année, d'une députation chargée de présenter à Louis XVIII les hommages du commerce messin, Chedeaux saisit la circonstance pour exposer au gouvernement les avantages qu'un transit général procurerait à la France. Maire de Metz en 1815, il fut ensuite président de la chambre du commerce. Pleine de confiance dans la droiture de ses vues, la députation de la Moselle le pria, en 1816, de s'établir à Paris afin d'obtenir pour Metz un entrepôt; établissement d'un avantage équivoque, mais dont Chedeaux ne cessa de caresser l'idée et de poursuivre l'exécution. Ce fut sur sa proposition, et d'après ses plans, que le conseil municipal de Metz, dont il faisait partie, institua une société de bienfaisance, qui fut si utile pendant la disette de 1817. L'année suivante, dans un conseil des ministres auquel assistaient toutes les députations de l'Est ainsi que celles des ports, il plaida avec chaleur la cause des entrepôts et des transits, et reçut, la même année, le brevet de conseiller du roi au conseil général du commerce. Peu après, il parla, dans le même conseil, présidé par le ministre de l'intérieur, en faveur des entrepôts de Metz et de Paris. Il fit en 1826 un voyage sur les frontières de Prusse et des Pays-Bas, pour chercher les moyens d'ouvrir un débouché aux produits surabondants de nos vignobles, et transmit, à cet égard, beaucoup de documents au président du bureau du commerce. Ses produits manufacturiers lui firent obtenir des médailles décernées aux expositions de 1823, 1826, 1828, et à celle du Louvre de 1827. Maire, pendant les cent jours et en 1831, d'une ville où les partis se heurtaient violemment, Chedeaux agit avec beaucoup de prudence, mais avec des intentions plus droites qu'éclairées. Il désirait vivement une candidature à la chambre des députés; plusieurs fois il se mit sur les rangs, et toujours il en fut écarté. Aux élections de 1830, malgré de grandes chances de succès, il se désista pour assurer l'élection d'un député de l'opposition libérale, sacrifice dont ce parti le récompensa par ses suffrages en 1831. Après neuf mois de fatigues dans la capitale, il se disposait à regagner ses foyers, lorsqu'il succomba, le 13 avril 1832, au terrible fléau qui désolait la France. Indépendamment des mémoires cités dans cet article, il a publié : 1° *Réflexions sur la nécessité d'établir des entrepôts sur tous les points principaux de la France, et particulièrement à Metz*, Paris, 1800, in-8° de 24 p.; 2° *Projet d'établissement d'une foire européenne à Metz*, 1822, in-8° de 79 p.; 3° enfin plusieurs opuscules dont on trouve les titres dans la *Biographie de la Moselle*, publiée par l'auteur de cet article. Chedeaux n'était ni un orateur ni un brillant écrivain, mais il avait un sens droit, et il nous appartient, à nous qui l'avons vu corriger lui-même ses manuscrits, de repousser l'injuste reproche de ceux qui se refusent à l'en croire l'auteur. B—N.

CHEDEL (QUENTIN-PIERRE), graveur, naquit à Châlons en Champagne, en 1705. Ses facultés se développèrent rapidement au collége. Envoyé à Paris pour achever ses études, il fit de nouveaux progrès; mais, au lieu de suivre cette carrière, il se livra à son goût naturel pour le dessin et la gravure à l'eau-forte. Les jolis paysages qu'il gravait d'après ses compositions, d'une pointe légère et originale, furent les premiers fondements de sa réputation. Travaillant dès lors sans relâche, il grava avec une égale facilité le paysage, l'histoire et les tableaux de genre. Il traduisit les charmantes compositions de Téniers de la même main qui venait de retracer *la Prise et l'embrasement de Troie*. Cette dernière gravure est d'après un fort beau tableau de Breughel d'Enfer; on la regarde comme un des bons ouvrages de Chedel. Il a gravé quelques portraits qui trouveront leur place dans l'*Iconographie moderne*, dont s'occupe le rédacteur de cet article; mais c'est à ses paysages qu'il doit la plus grande part de sa réputation. Chedel semble avoir gravé alternativement d'après les meilleurs paysagistes de l'école hollandaise et les peintres en vogue de son temps; après avoir représenté, d'après quatre petits chefs-d'œuvre de Téniers, *l'Ouvrage du matin, l'Heure du dîner, l'Après-midi* et *les Adieux du soir*, il a gravé quatre paysages ornés de ruines, de grottes et de chaumières, d'après Boucher, Watteau et Wouwermans : Pierre et Robert van Hoeck sont tour à tour ses modèles. Adam Willaers, van der Meulen, Bibbiena, Jean Breughel et B. Breemberg l'ont aussi plus d'une fois heureusement inspiré; les gravures qu'il a faites d'après leurs meilleures compositions forment la partie la plus recherchée de son œuvre. Occupé par les libraires, il a dessiné et gravé pour eux, à l'eau-forte, un grand nombre de petits sujets; mais sa trop grande assiduité au travail ne tarda pas à affaiblir sa santé. Contraint par de précoces infirmités de renoncer à la gravure, il se retira à Châlons, où il mourut en 1762. L'œuvre de cet artiste laborieux est très-considérable; quoique sa manière soit facile et légère, on reproche à ses gravures de manquer d'effet. A—S.

CHEFFONTAINES (CHRISTOPHE DE), en latin, A CAPITE FONTIUM; en bas breton, PENFENTENIOU (1), naquit dans l'évêché de Léon, en basse Bretagne, vers l'an 1532, d'une famille noble et ancienne. Il entra de bonne heure dans l'ordre des frères mineurs, au couvent de Cuburien, près de Morlaix. Il était docteur en théologie, et professait

(1) Nous rapportons les trois noms de cet auteur, parce qu'il prend, dans ses ouvrages latins, celui de *Capite Fontium*, et, dans ses ouvrages français, celui de *Christofle* ou *Chrestofle de Cheffontaines*, auquel il ajoute ordinairement celui de *Penfentenyou*. Ce nom, suivant la Monnoie sur la Croix du Maine, doit être écrit *Penfeuntenyou*, de *pen*, et de *feuntenyou*, fontaine.

cette science avec succès, lorsqu'il fut élu général de son ordre en 1571. Nommé archevêque de Césarée vers l'an 1586, il exerça les fonctions épiscopales dans le diocèse de Sens, en l'absence du cardinal de Pellevé, qui en était titulaire. Quelques théologiens avaient attaqué Cheffontaines sur ses opinions, lorsqu'il n'était encore que professeur. Il alla se défendre à Rome, et si son mérite fut la cause réelle de son élévation, on peut dire que la haine de ses ennemis en devint l'occasion. Pendant son séjour à Rome, Cheffontaines vit, dans le court espace de sept années, cinq pontifes assis sur le premier siége de l'Église : Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, qui tous lui donnèrent des preuves de leur estime. Il mourut à Rome, le 26 mai 1595, âgé de 63 ans (1). Cheffontaines est plus connu aujourd'hui des savants et des bibliographes que des littérateurs, parce que la plupart de ses ouvrages sont singuliers, rares et recherchés. Il écrit bien en latin, et il a de la force dans le raisonnement. Versé dans la langue latine, il avait étudié l'hébreu, le grec, le français, l'italien, l'espagnol, et il avait une connaissance plus approfondie du bas breton. Il publia : 1° *la Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps*, Paris, 1570, in-8°. 2° *La Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre-Seigneur est prouvée par plus de trois cent cinquante raisons*, Paris, 1571 et 1586, in-8°. Ces deux livres doivent être réunis, comme formant un seul et même ouvrage. L'auteur en donna lui-même une version latine sous les titres suivants : *Fidei majorum nostrorum Defensio, qua hæreticorum sæculi nostri astus ac stratagemata deleguntur*, Anvers, 1575, et Venise, 1581, in-8° ; et : *Defensionis fidei majorum nostrorum liber secundus, in quo veritas corporis Christi in eucharistiæ sacramento*, etc., *demonstratur et probatur*, Rome, 1576 ; Cologne, 1587, in-8°. 3° *Réponse familière à une épître écrite contre le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres, par laquelle on donne une couverture d'accord, fort aisée et amiable, pour vider tous les différends et controverses qui sont entre les chrétiens, touchant lesdites matières*, Paris, 1571, in-8°. Cheffontaines traduisit en latin cette réponse, sous le titre de *Consultatio epistolæ cujusdam contra liberum arbitrium et merita*, Anvers, 1576, in-8°. Un jurisconsulte protestant avait fait imprimer une lettre adressée à son frère, pour l'engager à renoncer à la religion catholique, et cherchait à lui persuader que la doctrine de l'Église sur le libre arbitre et sur les mérites était contraire à l'Écriture sainte et à l'ancienne doctrine. Cheffontaines, dans sa réponse, entreprend de prouver le libre arbitre de l'homme par divers passages des livres saints et des Pères. Il dit que l'homme a été créé libre ; que sa liberté a été affaiblie par le péché d'Adam, et rétablie par la grâce de Jésus-Christ. Il cherche à accorder la grâce et le libre arbitre, sans entrer dans les questions subtiles de l'école. Il traite succinctement du mérite des bonnes œuvres, en établissant que la vertu doit avoir une récompense éternelle. 4° *Chrétienne Confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, déduite en un traité de quatre chapitres, et, outre ce, en trois dialogues ensuivants*, Paris, 1568, 1571 et 1579, in-8°. Après s'être élevé contre le préjugé qui favorise le duel, Cheffontaines attaqua les vices de la théologie scolastique dans le plus rare et le plus fameux de ses ouvrages, qui a pour titre : 5° *Varii Tractatus et Disputationes correctionis nonnullarum communium opinionum theologiæ scholasticæ*, Paris, 1586, in-8° ; ce n'est que la 1re partie d'un livre qui fut mis à Rome à l'index, et cette censure empêcha l'auteur de le continuer. Les exemplaires en sont, pour la plupart, mutilés et imparfaits. On a substitué à la feuille signature E, la même feuille d'un autre traité de Cheffontaines, intitulé : *de Veteri Ritu celebrandi missam*, et, dans cette substitution, il n'y a d'autre rapport que celui de la lettre de signature et celui des chiffres des pages. Quelques savants ont pensé que Cheffontaines expliquait, dans la feuille supprimée par ordre de ses supérieurs, des décrets du concile de Trente, ce qui était défendu. On trouve des exemplaires où la feuille de la signature E a été réimprimée. Au reste, Cheffontaines ne condamne point dans cet ouvrage (dédié à Sixte V) la théologie scolastique ; il la juge même si nécessaire, qu'il ne croit pas qu'on puisse être parfait théologien sans s'être exercé dans cette science. Il voudrait seulement qu'on se servît, pour l'enseigner, d'une méthode plus facile et plus sûre, qui éviterait la confusion et la diversité d'opinions qu'on remarque entre les théologiens scolastiques. D'ailleurs son but principal est de prouver que le sentiment commun des scolastiques sur l'interprétation de ces mots : *Ceci est mon corps*, ne peut s'accorder ni avec l'Écriture ni avec le concile de Trente, et il trouve que les théologiens scolastiques ont eu sept opinions différentes sur ce sujet. 6° *Perpetuæ Mariæ virginis ac Josephi sponsi ejus virginitatis catholica Defensio*, Lyon, 1578, in-8°. 7° *Epitome novæ illustrationis christianæ fidei adversus impios, libertinos et atheos*, etc., Paris, 1586, in-8°. 8° *Compendium privilegiorum Fratrum minorum*, Paris, 1578, in-8°. 9° *Apologie de la confrérie des pénitents, érigée et instituée en la ville de Paris par Henri III*, Paris, 1583, in-8°. 10° *De la Vertu des paroles par lesquelles se fait la consécration*, 1585, in-8°. 11° Deux sermons latins sur la Sainte Vierge ; *Variæ Disputationes de eo quod sit utile ac necessarium*, et plusieurs autres traités moraux ou dogmatiques, moins estimés, moins recherchés, mais annonçant un esprit qui, supérieur à son siècle, cherche à le dégager de quelques préjugés. V—VE.

CHEHAB-EDDYN (ABDEL-RAHMAN), né à Damas, l'an 599 (1300 de J.-C.), occupe un rang distingué parmi les historiens arabes du 7e siècle de l'hégire, pour l'histoire de Noradin et de Saladin, dont il est auteur et à laquelle il a donné le titre de

(1) Dupin se trompe en disant qu'il mourut à Sens vers 1590, et qu'il fut enterré dans la cathédrale de cette ville.

Ahzar al-roudhataïn (Fleurs des deux parterres). Le savant D. Berthereau a traduit de longs extraits de cet ouvrage pour son *Histoire des Croisades*. Chehab-Eddyn avait beaucoup de littérature et versifiait agréablement. Aboul-Féda nous a conservé dans son histoire quelques fragments de ses poésies. Outre cette histoire, on a encore de lui deux abrégés de *la Chronologie de Damas*, l'un en 15 volumes, et l'autre en 5; une *Histoire des Obaïdites*; un *Supplément à l'Ahzar al-roudhataïn*, et plusieurs autres ouvrages dont Aboul-Mahalan nous a conservé la nomenclature dans sa biographie. Il mourut en ramadhan 665 de l'hégire (juin 1267 de J.-C.). — Cet auteur, qui est aussi connu sous le nom de *Abou-chamah*, ne doit pas être confondu avec CHEHAB-EDDYN IBRAHYM, autre historien arabe, mort en 642 de l'hégire, et dont la chronique est souvent citée par Aboul-Féda. J—N.

CHEHAB-EDDYN (AHMED), natif de Fez, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire universelle*, divisé en 3 parties; la 1re est consacrée à l'histoire ancienne, depuis la création du monde jusqu'à Mahomet; la 2e n'a pour objet que la vie de ce législateur, et enfin la 3e contient l'histoire des temps postérieurs, jusqu'au *son de la dernière trompette*. L'auteur termine en effet son ouvrage par un traité des signes qui doivent précéder et annoncer ce grand événement. Silvestre de Sacy a donné, dans le t. 2 des *Notices et Extraits des manuscrits*, un extrait fort long de cet abrégé historique, qui se trouve à la bibliothèque royale. Chehab-Eddyn vivait dans le 9e siècle de l'hégire (15e de J.-C.). J—N.

CHEIBANY, surnom sous lequel sont connus plusieurs auteurs arabes, dont le plus célèbre est Aboul-Abbas-Ahmed-Ben-Yahya. Cet écrivain, cité souvent sous le nom de *Tsalab-el-Nahouï*, est mis au rang des plus habiles grammairiens de sa nation. On le range ordinairement parmi ceux de Koufah, ville si renommée par son école, et les grands hommes qu'elle a produits. Chéibany naquit vers la fin de l'année 200 de l'hégire (mai 815 de J.-C.), et commença ses études à l'âge de seize ans. Ses progrès furent rapides, et il nous apprend lui-même que, dès l'âge de dix-huit ans, il excellait dans l'art de bien lire, ou plutôt de bien comprendre les auteurs arabes et le Coran, dont il paraît avoir fait une étude particulière. Il s'adonna ensuite à l'étude des *Hadyts*, ou traditions prophétiques, et, comme sa mémoire était vaste, sa piété fervente, son caractère plein de droiture et de sincérité, on venait le consulter de toutes parts sur les points difficiles. Il mourut le 17 de djoumadi 291 (6 avril 910), à Bagdad, par suite d'un accident. Un soir qu'il sortait de la Mosquée, lisant un livre qu'il tenait à la main, un cheval, dont sa surdité l'empêcha d'entendre l'approche, le renversa dans un fossé, d'où on le retira grièvement blessé. Il mourut des suites de cette chute, au bout de deux jours. On a de cet auteur plusieurs ouvrages,dont Ibn-Khilcan donne la nomenclature. Voici les principaux : 1° un traité estimé de l'éloquence arabe, connu sous le titre de *Fasyh*; 2° *Recueil de proverbes*; 3° *Explication des poëtes*; 4° *Recueil des mots que le monde prononce mal*; 5° *Commentaire sur le Coran*; et des traités sur différentes parties de la grammaire arabe. J—N.

CHEKE, ou CHEEKE (JEAN), écrivain anglais, issu d'une ancienne famille originaire de l'île de Wight, naquit à Cambridge, en 1514, et fut élevé dans l'université de cette ville, où il s'appliqua particulièrement à l'étude du grec, alors presque entièrement négligée. La réputation de ses progrès fut telle, que le ro Henri VIII se chargea des frais de son éducation, et, en 1540, ayant institué à Cambridge une chaire de grec, il y nomma Cheke, âgé seulement alors de vingt-six ans. Déjà Cheke avait produit un grand bien dans l'université, en tournant les esprits, par son exemple, vers un genre d'instruction plus solide et plus utile que celui auquel on s'était livré jusqu'alors. Il éprouva cependant de violentes oppositions, surtout lorsqu'il voulut introduire une réforme dans la prononciation du grec. Toute nouveauté effraye l'ignorance, et dans ce temps surtout, où des opinions nouvelles en fait de religion semblaient coïncider avec le progrès des connaissances, chaque pas au-delà des pas déjà faits paraissait conduire vers l'hérésie. L'évêque Gardiner, connu comme l'un des plus fermes adversaires de la réformation, et chancelier de l'université de Cambridge, se montra entièrement contraire au changement que Cheke voulait introduire, et, sur ce que celui-ci assurait n'avoir pour motif que l'amour de la vérité : « A quoi, s'écria l'évêque, cette ardeur « de chercher la vérité ne peut-elle pas porter les « hommes! *Quid non mortalia pectora cogit veri « quærendi fames!* » Cheke défendit ses opinions dans des épîtres; mais l'évêque établit la sienne par un édit qui défendait, sous des peines sévères, d'adopter dans l'université la nouvelle prononciation. Il ne fut probablement pas besoin, pour rendre nul l'effet d'un pareil édit, du crédit que Cheke obtint bientôt après, et qu'il dut sans doute à des opinions conformes à celles de Henri VIII. On ne sait pas l'époque à laquelle il avait adopté la réformation, non plus que celle où il entra dans les ordres; mais on le voit, dans le courant de sa vie, ecclésiastique et marié. En 1544, il fut appelé à la cour pour enseigner le latin au prince Edouard, depuis Edouard VI, et il paraît que ses soins ne se bornèrent pas à ce seul enseignement, mais qu'il fut en effet pour le prince une sorte de gouverneur. Il donna aussi quelque temps ses soins à Élisabeth; il reçut de Henri VIII plusieurs bénéfices et des terres en propriété. Il fut membre des deux commissions nommées successivement pour examiner les anciennes lois ecclésiastiques, et en former un code propre à la nouvelle situation de l'église d'Angleterre. Sa faveur, interrompue, seulement pendant peu de temps, par deux légères disgrâces, parut aller en augmentant pendant ce règne et le suivant. Il fut nommé, en 1550, premier gentilhomme du conseil privé d'Édouard VI, et fait chevalier en 1551. Au commencement de 1553, il fut nommé secrétaire d'État, et reçut de nouvelles terres pour la valeur de 100 liv. sterl. de revenu; mais, deux mois après, à la mort

d'Édouard, s'étant rangé du parti de Jeanne Gray, et ayant exercé, durant le court espace de son règne, les fonctions de secrétaire d'Etat, à l'avénement de Marie il fut arrêté comme prévenu de trahison, et ne recouvra la liberté qu'en 1554, après avoir été dépouillé d'une partie de ses biens. Craignant de nouveaux dangers, il obtint une permission limitée de voyager sur le continent. Après avoir passé quelque temps à Bâle, puis en Italie, il vint s'établir à Strasbourg, où les protestants anglais réfugiés avaient alors une église. Cette démarche déplut à la cour, et, sous prétexte qu'il avait passé le temps prescrit à ses voyages, le reste de ses biens fut entièrement saisi, et il se trouva réduit à donner, pour vivre, des leçons publiques de langue grecque. Cependant sa réputation faisait désirer au parti catholique de le convertir de force ou de gré. Vers le commencement de 1556, sa femme s'étant rendue à Bruxelles, lord Mason, ambassadeur de la reine dans cette ville, et lord Paget, ses amis du temps d'Édouard VI, et alors amis du parti dominant, l'engagèrent à la venir chercher dans cette ville, et, pour l'y déterminer, lord Mason lui promit un sauf-conduit, tant en son nom qu'en celui du roi Philippe II. Cheke, avant de se mettre en route, consulta ses connaissances en astrologie; elles lui promirent un heureux voyage; mais apparemment qu'elles n'avaient pas stipulé pour le retour; car, en revenant, il fut jeté à bas de son cheval, saisi, jeté dans un chariot, les yeux bandés, les pieds et les mains liés, conduit au premier port, embarqué et mené à la Tour de Londres. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que deux chapelains de la reine vinrent l'endoctriner. Il résista d'abord; mais on était déterminé à vaincre sa résistance : *converti ou brûlé* fut le dernier argument qu'on employa. Sa fermeté succomba ; il fit une sorte de rétractation, demandant à la reine d'épargner sa faiblesse, et de le dispenser d'un désaveu plus formel. On n'y voulut point consentir; il fut obligé de se soumettre à tout, de reconnaître ses erreurs en présence de toute la cour, et d'accepter telle punition qu'on voudrait lui imposer. A cette condition, on lui rendit sa liberté et ses biens, qu'il fut obligé de changer contre d'autres, au choix de la reine. Mais, soit fureur de parti, soit inimitié personnelle, le parti triomphant sembla vouloir jouir de sa honte, en le forçant d'assister au procès et à la condamnation des hérétiques. Incapable de supporter tant de douleur et d'humiliation, il mourut de chagrin, le 13 septembre 1557, âgé de 43 ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand savoir, d'un caractère bienveillant et charitable. On l'a accusé de libertinage, mais cette accusation ne paraît pas fondée. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° un traité *de Pronunciatione græcæ potissimum linguæ Disputationes*, Bâle, 1555, in-8°, publié par Cœlius Secundus Curin. 2° *De Superstitione, ad regem Henricum*, ouvrage adressé à Henri VIII, et placé par l'auteur à la tête de sa traduction latine du traité de Plutarque *de la Superstition*. On en voit dans la bibliothèque de l'université de Cambridge une copie manuscrite écrite avec soin. La couverture de ce manuscrit est en argent, ce qui fait présumer que ce fut l'exemplaire offert à Henri VIII. Ce traité a été traduit en anglais par Elstob, et publié par Strype à la fin de la vie de Cheke, Londres 1705, in-8°. On a aussi de lui plusieurs traductions de grec en latin, particulièrement des *Homélies* de St. Chrysostome, Londres, 1543 et 1547. Parmi les ouvrages de Cheke qui sont perdus ou inédits, étaient plusieurs ouvrages de théologie, une *Introductio grammaticæ*, probablement pour l'usage d'Edouard, et des traductions en latin de Josèphe, de Démosthène, Eschyle, Euripide, Aristote, etc. X—s.

CHELEBI. *Voyez* TCHELEBI.

CHELLERI (FORTUNÉ), compositeur de musique, né à Parme en 1668, était originaire d'Allemagne, et son nom de famille était KELLER. Il perdit, jeune encore, ses père et mère, qui le destinaient au barreau, et c'est aux soins d'un de ses oncles, maître de chapelle de la cathédrale de Plaisance, qu'il dut le développement de ses dispositions pour la musique. Ses essais de musique vocale ayant été accueillis, il composa un opéra intitulé *la Griselda*, qui acheva de le faire connaître, et, après avoir fait représenter un ouvrage sur le théâtre de Crémone, il alla, en 1709, en Espagne, où il visita les musiciens en réputation. De retour dès l'année suivante dans sa patrie, il l'enrichit d'un grand nombre de compositions, qui furent représentées avec succès sur les principaux théâtres d'Italie. Sa reputation le fit successivement appeler en Allemagne, en Angleterre et en Suède; mais le climat de ce dernier pays étant contraire à sa santé, il se fixa en Allemagne. Ce compositeur, qui avait de la science et un goût pur, est mort en 1758, à l'âge de 90 ans, avec le titre de conseiller de cour du roi de Suède et du landgrave de Hesse-Cassel, maître de chapelle et membre de l'académie royale de musique de la ville de Londres. P—x.

CHEMIAKA (DMITRI-IOURIÉVITCH) était le troisième fils d'Iourié (George) Dmitrovitch, luimême fils de Dmitri Donskoï, lequel, par son pacte de 1389 avec son frère Vladimir, avait établi l'ordre de succession linéale à la place du séniorat. En dépit de cet acte fondamental, Iourié contesta le titre grand-ducal de Russie à son neveu Vasileï ou Vassili III (*voy.* VASSILI II et III) en 1428, puis en 1431, et, cette dernière fois, finit par prendre les armes contre le grand-duc légitime. Chemiaka, comme ses deux frères, Dmitri Krasnoï (le Roux) et Vasileï Kossoï (le Louche), seconda son père dans cette tentative, qui fut d'abord couronnée de succès, mais que ne tarda pas à déjouer l'appel fait par Vasileï III à la loyauté de la population de Moscou. Il le suivit de même, lorsque, en 1433, Iourié revint à la charge, remporta la victoire de Rostoff, et s'empara successivement de presque toutes les villes de Vasileï III. Iourié, qui venait de prendre pour la seconde fois le titre de grand-duc, mourut le 6 juin 1434. Vasileï Kossoï s'arrogea soudain le titre de son successeur : Dmitri Krasnoï, Dmitri Chemiaka répugnèrent à la soumission qu'il exigeait; et, plutôt que d'obéir à celui dans lequel

ils ne voulaient voir que leur égal, ils rappelèrent et rétablirent Vasileï III. Cette restauration fut triste. Les fers furent la récompense des secours qu'avait prêtés Chemiaka au triomphe de son cousin et à la défaite de son frère. Bientôt pourtant, lorsque Vasileï, vainqueur, eut fait crever les yeux à ce dernier, atrocité sans exemple en Russie depuis deux siècles, Chemiaka vit s'ouvrir la porte de sa prison : on eût dit que le tyran voulait ainsi calmer sa conscience, ou bien qu'ayant mis Kossoï dans l'impossibilité de lui nuire, il n'avait à redouter dans nul autre de ses cousins un compétiteur. C'est pourtant ce qui devait avoir lieu quelques années plus tard. Un instant le kan de la horde d'Or, Kitchim, vainqueur de Vasileï III à la journée de Sousdal (6 juillet 1445), voulut, tandis qu'il emmenait le grand-duc en captivité, donner le trône grand-ducal à Chemiaka, et même il entra en négociations avec lui. Mais ceux qui tenaient à ce que Chemiaka ne régnât point répandirent adroitement le bruit de sa mort; Kitchim Makhmet, trompé par cette rumeur, et d'ailleurs effrayé des nouvelles qu'il recevait de Kasan, rendit alors la liberté à Vasileï, qu'il fit reconduire à Moscou. Chemiaka ne renonça point à l'espérance du trône qu'il avait été sur le point de posséder. Il ourdit, avec les princes de Tver et de Mojaïsk, une conspiration contre le grand-duc : elle réussit complètement. Le Kremlin et Moscou furent occupés par surprise, pendant la nuit, par les conjurés. Le prince de Mojaïsk s'empara de Vasileï, qui faisait ses dévotions au tombeau de St. Serge. Chemiaka, vainqueur, se fit proclamer sous le nom de Dmitri IV; mais l'histoire n'a point ratifié cette appellation en le portant sur la liste des souverains légitimes. Du reste, tous les boyards, sauf un, lui prêtèrent serment de fidélité. Ce rebelle, car tel est le nom que lui donnaient Chemiaka et ses flatteurs, s'appelait Théodore Bassenok; il fut condamné à mort, mais il parvint à s'échapper en Lithuanie Le peuple russe a flétri son persécuteur, en donnant à toute sentence inique la dénomination proverbiale de *jugement à la Chemiaka*. Non moins cruel que le prince sur lequel il avait usurpé, Chemiaka lui fit subir la peine du talion, et Vasileï, privé des yeux à son tour, et désormais connu sous le nom de Vasileï Temnoï (l'Aveugle), alla végéter avec sa femme dans Ouglitch. Ses fils Ivan et Iourié avaient été sauvés par le dévouement de leurs gouverneurs, qui les avaient mis sous la protection des fidèles boyards de la maison Riapolovski à Mourom. Chemiaka, craignant toujours pour sa puissance, tant que les enfants de son compétiteur seraient libres, proclama qu'il voulait leur donner des apanages et faire sortir leur père de prison, et, après avoir de son mieux accrédité ce bruit, chargea Jonas, évêque de Riaisan, de se faire remettre par les boyards les deux pupilles confiés à leur loyauté. Jonas, trompé, se rendit garant de la foi de Chemiaka, reçut les princes sous sa protection, avec des cérémonies qui devaient les rendre inviolables, et les conduisit à Moscou, accompagné des Riapolovski. Chemiaka ne put retenir des pleurs à la vue de ses jeunes parents : il les admit à sa table, puis les envoya rejoindre leur père à Ouglitch, mais sans se presser d'assigner des apanages aux uns et de briser les fers de l'autre. L'intrépide Jonas alors exprima toute l'indignation que lui causait la duplicité de Chemiaka, et appela sur sa tête les vengeances célestes. Cette espèce d'anathème produisit sur tous les esprits une impression prodigieuse. En même temps Bassenok et le prince de Borofsk, Vasileï Iaroslavitch, beau-frère de Vasileï III, armaient dans la Lithuanie, devenue le champ d'asile et le point de ralliement d'une foule de mécontents. Ne pouvant se dissimuler et les dangers qui le menaçaient du côté du dehors et la haine qui grondait au dedans, Chemiaka crut conjurer la tempête par un arrangement à l'amiable avec le prince dont il occupait la place. Se rendre à Ouglitch avec sa cour, se faire amener le grand-duc son prisonnier, lui demander pardon, offrir de lui rendre le pouvoir et ses biens, dont iniquement il s'était déclaré le maître, tels furent les actes ostensibles auxquels descendit Chemiaka. Le prince aveugle répondit que la faute venait de lui, qu'il avait mérité la mort; que Chemiaka, en ne lui infligeant d'autre peine que la prison, lui avait fourni l'occasion de faire pénitence de ses péchés, et finalement qu'il ne consentait point à reprendre le grand-duché. Le seul fief qu'il consentit à recevoir fut celui de Vologda. Tous deux alors versèrent des larmes, s'embrassèrent, dînèrent ensemble, puis partirent, Vasileï pour Vologda, suivi de toute sa famille, Chemiaka pour Moscou, dont il se regardait désormais comme légitime possesseur. Mais cette fastueuse réconciliation n'avait été qu'une comédie : l'abbé Trifon de St-Cyrille, à Biélosèro, releva Vasileï de ses serments, et se chargea, lui et son couvent, du péché, s'il devait y en avoir à punir son usurpateur; le prince de Tver (Boris Alessandrovitch) donna sa fille en mariage au jeune Ivan, et, en considération de cette alliance, joignit ses troupes à celles que déjà conduisait Vasileï. L'armée lithuanienne, sous les ordres de Bassenok, de Riapolovski, du prince de Borofsk, marchait en même temps; enfin deux fils de l'ex-kan Oulon Makhmet amenaient un corps tartare au secours de l'ex-grand-duc de Moscou. Pressé par tant d'ennemis, Chemiaka et le prince de Mojaïsk, son unique allié, placèrent leur camp à Volok-Lamski, pour couper leurs adversaires de Moscou. Mais un des boyards de Vasileï tourna l'armée de Chemiaka, parut la veille de Noël devant le Kremlin, et une porte de la citadelle s'étant ouverte pour laisser passer une princesse qui voulait entendre la messe de minuit à la cathédrale, il s'introduisit dans le fort, sur lequel bientôt flotta leur drapeau. Chemiaka et Andréiovitch s'enfuirent, tandis que Vasileï rentrait en triomphe dans Moscou (17 février 1447). Chemiaka avait à sa suite la mère du triomphateur. Mais presque aussitôt il la renvoya, fit sa soumission, et obtint, en abandonnant une partie de ses possessions, amnistie et tranquille jouissance du reste. Quoique cimentée par un traité, cette réconciliation

n'était pas plus sincère que la première ; car c'était une réconciliation spoliatrice. Chemiaka, retiré dans sa principauté de Halitch, ne cessa de machiner des plans pour expulser Vasileï, et pour reprendre tout ce dont les événements l'avaient privé. La guerre civile à laquelle son ambition donna naissance a ceci de remarquable, que c'est la dernière dont le récit souille les annales moscovites. Chemiaka finit par voir sa cause complétement ruinée à la sanglante et décisive bataille de Halitch (27 janvier 1450) : il se réfugia dans Novogorod, et quelque temps après dans Oustioug, où le poison mit brusquement un terme à ses jours le 23 juillet 1453. Ainsi finit, en même temps que le moyen âge, un prince qui, par ses défauts, ses qualités, sa vie d'aventures, son esprit romanesque, sa versatilité, son impressionnabilité jointe à la barbarie, résume bien ce moyen âge dont il est une des figures les plus brillantes, quoique les moins connues. Chemiaka unissait l'intrépidité à des talents politiques d'un ordre fort élevé : il connaissait les hommes, savait parler à chacun son langage, et persuadait toutes les fois qu'il voulait se donner la peine de prendre la parole ; ses décisions étaient promptes : vaincu, il ne désespérait point de la fortune. Un mot achèvera son éloge : si la horde soutint son rival de préférence à lui, c'est qu'elle le redoutait plus que son rival. G—Y et VAL. P.

CHEMIN (JEAN-BAPTISTE), curé de Jorneville, dans le diocèse d'Évreux, né le 26 novembre 1725, mort le 15 mars 1781, a publié une *Vie de St. Mauxe et de St. Vénérand, martyrs*, 1752, in-12. Il a laissé beaucoup de manuscrits relatifs à l'histoire de Normandie. Z—O.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (TIMOLÉON), issu d'une famille noble et ancienne dans la robe, naquit à Paris le 3 janvier 1652. Bayle dit, dans sa *République des lettres* (septembre 1686), que Cheminais était fils d'un commis de la Vrillière, secrétaire d'État, et plusieurs biographes ont répété cette assertion sans examen. Cheminais n'avait que quinze ans lorsqu'il entra chez les jésuites. Après avoir employé quelques années à ses études, il enseigna les humanités et la rhétorique à Orléans. Le ciel semblait l'avoir doué de tous les talents qui servent à former l'orateur. A un esprit facile et pénétrant, à une imagination vive et brillante, réglée par un jugement solide, il réunissait une action noble et aisée, et surtout l'art d'émouvoir par une onction particulière, qui le fit comparer à Racine avant que Massillon fût connu. Il serait devenu un des premiers orateurs de son siècle, si la faiblesse de sa santé ne l'eût obligé d'abandonner la chaire à un âge où beaucoup d'autres commencent à y monter : « Bien des gens, dit Bayle, ne font pas « moins d'estime de ses sermons que de ceux du « P. Bourdaloue. » Éloge outré, mais qui fait connaître de quelle réputation Cheminais a joui avant sa mort. Il avait été nommé pour prêcher l'Avent à la cour ; ses infirmités l'en empêchèrent. Cependant, emporté par son zèle, il continuait de se montrer avec éclat dans les chaires de Paris et de Versailles, et ses efforts hâtèrent son dernier jour. Sa voix n'ayant plus assez de force dans les vastes églises de la capitale, les pauvres des campagnes voisines devinrent l'objet de ses soins, et on le vit, faible et languissant, aller les instruire dans leurs villages. Il travaillait aussi à former les mœurs d'un grand nombre de jeunes gens qui s'étaient mis sous sa direction. Enfin, épuisé par de longues souffrances, il mourut le 15 septembre 1689, à peine âgé de 38 ans. Le P. Bretonneau, éditeur de ses sermons, après avoir loué ses vertus et son rare talent, ajoute : « Il avait toutes les qualités qui rendent un « homme très-aimable, une probité exacte, un na- « turel obligeant, une candeur admirable, une hu- « meur douce et gaie jusque dans le fort de la dou- « leur, une conversation charmante ; il était enfin « un ami généreux, un très-bel esprit et un parfait « honnête homme. » C'est sur un fondement assez léger, et peut-être sans aucun motif, que Bayle fait de Cheminais un poëte de société, qui composait des vers *fort jolis et fort galants*. Ceci a moins l'air d'une anecdote littéraire que d'une épigramme philosophique. Le P. Bretonneau publia les *Sermons du P. Cheminais*, Paris, 1690, 2 vol. in-12 ; 1693, 3 vol., et 1729, 5 vol. ; mais il est douteux que les deux derniers soient entièrement de Cheminais, et il est certain qu'ils sont bien inférieurs aux précédents. La meilleure édition de ces sermons est celle de Paris, 1764, 5 vol. in-12. On trouve dans le 4e volume le *Projet d'une nouvelle manière de prêcher*, que Cheminais jugeait plus convenable à l'éloquence, et qu'il a quelquefois suivie avec succès. L'auteur désire qu'on bannisse des sermons les divisions et les subdivisions, « parce que par là, dit-il, l'é- « loquence est gênée, contrainte, comme étouffée ; les « mouvements sont interrompus, et, si on ose le dire, « étranglés. Après avoir parlé avec véhémence, on « recommence froidement un autre point, ce qui « fatigue l'auditeur, etc. » Le P. Bretonneau fit imprimer à Paris, en 1691, in-12, un autre ouvrage de Cheminais, intitulé : *Sentiments de piété*, réimprimé en 1734 et 1736, même format. V—VE.

CHEMNITZ ou CHEMNITIUS (MARTIN), théologien protestant du 16e siècle, disciple de Mélanchthon, naquit en 1522, à Britzen, dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine, et mourut le 8 avril 1586. Il s'est rendu célèbre par son examen du concile de Trente : *Examen concilii Tridentini*, Francfort, 1585, en 4 parties, précédées chacune d'une épître dédicatoire adressée à quelque prince d'Allemagne (1), et formant ensemble 4 vol. in-fol. ou in-4°. Cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, une entre autres, Francfort, 1599, in-8°, est un cours de théologie à l'usage des Églises protestantes ; il fut attaqué par Andrada. Les talents et le caractère de Chemnitz lui méritèrent l'estime et l'affection des princes protestants de l'Allemagne, qui l'employèrent dans les affaires de l'Église et de l'État. Un autre

(1) On trouve en tête de la première une pièce de vers latins intitulée : *Narratio de synodo Niceno, versibus exposita, autore Matthia Bergio, Brunswicensi.*

ouvrage, qui n'eut pas moins de célébrité, fut son *Traité des indulgences*, qui a été traduit du latin en français, et imprimé à Genève en 1599, in-8°. On a encore de lui : *Harmonia evangelica*, 5 parties in-4°, publiées à Francfort-sur-le-Mein, par Pol. Lyserus, 1600 à 1611 ; *Theologiæ jesuitarum præcipua Capita*, la Rochelle, 1589, in-8°, etc. — *Christian* ou *Christien* CHEMNITZ, petit-neveu de Martin, naquit à Konigsfeld, en 1615, fut ministre à Weimar, et ensuite professeur de théologie à Iéna, où il mourut le 3 juin 1666, âgé de 51 ans. Il a écrit quelques ouvrages de théologie, dont les deux principaux sont : 1° *Brevis Instructio futuri ministri Ecclesiæ*; 2° *Dissertationes de prædestinatione.* D—P—s.

CHEMNITZ (BOGESLAS-PHILIPPE), petit-fils de Martin, né à Stettin en 1605, a composé en allemand une histoire très-exacte et fort estimée de la guerre des Suédois en Allemagne sous le grand Gustave-Adolphe, Stockholm, 1648, 1653, 2 vol. in-fol. Le premier volume a été traduit en latin par l'auteur même en 1648. Un grand nombre d'exemplaires du second volume, en allemand, ont été détruits par un incendie, en 1697. On conserve dans les archives royales de Suède la suite du manuscrit original de cet ouvrage. La reine Christine récompensa magnifiquement l'auteur : elle l'anoblit, et lui donna la terre d'Holstedt en Suède, où il passa la fin de sa vie, et mourut en 1678. On a encore de lui un ouvrage pseudonyme, publié sous le nom d'*Hippolytus a Lapide*, intitulé : *Dissertatio de ratione status in imperio nostro Romano-Germanico*, Freystadt (Amsterdam), 1647, in-18. Ce livre a été traduit en français par Bourgeois de Chastenet, sous ce titre : *Intérêts des princes d'Allemagne*, Freystadt, 1712, en 2 vol. in-12, et par Samuel Formey, sous le titre des *Vrais Intérêts de l'Allemagne*, la Haye, 1762, 3 vol. in-8°, avec beaucoup de notes relatives aux changements opérés en Allemagne depuis un siècle, et aux conjonctures où cette contrée se trouvait alors. — *Jean* CHEMNITZ, médecin à Brunswick, petit-fils de Martin, né en 1610, mort le 30 janvier 1651. Il s'était occupé de la recherche des plantes des environs de cette ville, et il en avait préparé un catalogue ; mais il ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Index plantarum circa Brunswigam nascentium, cum appendice iconum*, Brunswick, 1652, in-4°, avec 7 planches représentant huit plantes rares, mais qui étaient déjà bien connues. D—P—s.

CHEMNITZ (JEAN-JÉRÔME), né à Magdebourg, le 10 octobre 1730, où son père était ministre protestant, fit ses études à Halle, et accompagna à Copenhague, en qualité de maître des pages, une princesse allemande qui y faisait sa résidence. Il se rendit en 1757 à Vienne, comme prêtre de la légation danoise, et après avoir rempli ces fonctions à Rendsberg, à Kronberg et à Elseneur, il fut nommé, en 1772, pasteur de l'église allemande de la garnison de Copenhague, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 12 octobre 1800. Jean-Jérôme Chemnitz a cultivé diverses parties de l'histoire naturelle, principalement celle des coquillages. Il a publié sur cette matière un grand nombre de mémoires académiques et quelques livres importants, tous écrits en allemand, qui ont contribué aux progrès de l'histoire naturelle. Ses ouvrages sont : 1° *Kleine beytrage zur testaceotheologie*, etc., ou *Petit Essai de testacéo-théologie, pour parvenir à la connaissance de Dieu par les coquillages*, Francfort, 1760, in-4°, avec 1 planche, et une lettre qui a été insérée dans le t. 1er du *Musée de Vienne*. 2° *Sur un Genre de coquillages nommé Chiton par Linné*, Nuremberg, 1784, in-4°, avec 2 pl. coloriées. 3° *Nouveau Cabinet systématique de coquillages*, 12 vol. grand in-4°, avec pl. coloriées. C'est l'un des plus beaux ouvrages en ce genre, et des plus complets. F.-H. Martini avait publié les trois premiers volumes; Chemnitz donna le 4° en 1779, et successivement les suivants jusqu'au 11°, qui parut en 1796. La mort l'a empêché de publier le 12e et dernier. 4° *Description d'un voyage à Faxœ et Stevens Klint*, 1776. 5° Trois opuscules sur la chapelle de la légation danoise à Vienne, et sur l'école qui y fut établie sous sa direction, 1761, in-4°. 6° Il enrichit d'un extrait des meilleurs ouvrages en ce genre la traduction allemande (faite par P.-L.-S. Muller) du bel ouvrage publié en hollandais par Rumpf, sous le titre de *Cabinet de raretés d'Amboine*, Vienne, 1766, in-fol. avec 33 planches. 7° *Notice biographique sur Gabriel-Nicolas Raspe*, 1787, in-4°. 8° Dix-sept mémoires, presque tous relatifs aux perles et aux coquillages, insérés dans la collection de la société des scrutateurs de la nature, à Berlin, de 1776 à 1791. 9° Quelques sermons, publiés à part, et quelques extraits sur l'histoire naturelle, insérés dans des feuilles périodiques. D—P—s.

CHEMNIZER (IVAN-IVANOVITCH), fabuliste russe, naquit à Pétersbourg, en 1744, d'une famille allemande. Son père le destina d'abord à la chirurgie ; mais, voyant son dégoût pour cet état, il le fit entrer dans la garde. Chemnizer, après avoir fait les campagnes de Prusse et de Turquie en qualité de lieutenant, quitta la garde en 1769, et entra dans le corps des mineurs. En 1776, il accompagna un de ses chefs dans un voyage en Allemagne, en Hollande et en France. Ce fut dans ce voyage que s'éveilla son goût pour les lettres ; à peine de retour en Russie, il demanda son congé, et ne songea plus qu'à se livrer paisiblement à la littérature. Il fit paraître alors la première partie de ses fables, à laquelle succéda bientôt la seconde ; mais la modicité de sa fortune le força à demander un nouvel emploi. Le gouvernement le nomma consul-général à Smyrne. Chemnizer quitta sa patrie avec beaucoup de regret. Le climat de Smyrne altéra sa santé, et il mourut dans cette ville, deux ans après son arrivée, l'an 1784. Chemnizer est le la Fontaine des Russes. Il avait, disent-ils, non-seulement le talent, mais aussi la bonhomie, l'insouciance et la naïveté du fabuliste français. Il lui ressemblait encore par ses distractions. Voyant à Paris Lekain paraître sur le théâtre, il oublia tout ce qui l'entourait, et, s'imaginant être seul avec ce grand acteur, il se leva et lui fit une profonde révérence ; il ne revint de sa distraction que

lorsqu'il entendit les éclats de rire de ses voisins. Dans quelques-unes de ses fables, Chemnizer a imité la Fontaine et Gellert ; dans les autres, il a le mérite de l'invention : ce qui lui manque, ce sont les traits de génie, la manière dramatique et la grande variété du poëte français. La meilleure édition de ses fables est celle qui a été publiée à Pétersbourg en 1799, sous ce titre : *Basni i Skaski J.-J. Chemnizera wtrech tschastaikh* (Fables et Contes de J.-J. Chemnizer, en 3 parties). D—G.

CHEMS-EDDYN, fondateur de la dynastie connue sous le nom de *Molouk-Curt*, prince curt, succéda à son aïeul dans le gouvernement du Khoraçan, l'an 643 de l'hégire (1245 de J.-C.), et, s'étant fait confirmer dans cette dignité par Djenghuyz-Kan, il profita des guerres qu'entreprirent Holagou, Abaca-Kan et Borac, pour étendre ses domaines et se rendre indépendant. Il réussit en grande partie, bien que ses desseins fussent devinés et déjoués par le premier ministre d'Abaca, qui l'attira à Tauris, où il mourut, l'an 676 (1277-8). Comme il avait eu la précaution de faire toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de ses projets, son fils lui succéda, et étendit ses domaines par la prise de Candahar. Cette dynastie a fourni huit princes, parmi lesquels on doit distinguer Hocéïn, surnommé *Moezz-Éddyn*, qui brilla également par ses vertus guerrières et par son amour pour les lettres. Son fils ayant refusé de se rendre à la cour de Tamerlan, attira sur lui les armes de ce conquérant, qui le fit prisonnier en 785 de l'hégire (1383), et le mit à mort, ainsi que ses enfants. En lui finit la dynastie des rois *curt*. J—N.

CHENARD (SIMON), acteur de l'Opéra-Comique, était le fils d'un menuisier d'Auxerre, où il naquit le 20 mars 1758. Après avoir appris la musique comme enfant de chœur à l'église cathédrale de cette ville, il se fit comédien et joua sur divers théâtres de province. Il se trouvait à Bordeaux lorsqu'un ordre du roi l'appela à Paris. Il débuta en 1782 à l'Académie royale de musique et au concert spirituel. Malgré les succès qu'il obtint dans divers opéras, il reconnut, avec raison, que son genre de talent convenait mieux à l'opéra-comique. Il débuta donc à la Comédie-Italienne, le 28 juin 1783, par le rôle de Jacques dans *les Trois Fermiers*, puis successivement dans celui de Dorimont de la *Fausse Magie*, de Blaise dans *la Colonie*, et d'Alexis dans *le Déserteur*. Reçu immédiatement sociétaire à quart de part, il obtint peu d'années après la part entière. Il plaisait extrêmement au public par sa belle basse-taille, le naturel et la franchise de son jeu. Chenard était d'ailleurs recommandable par ses qualités personnelles, qui lui valurent constamment l'amitié de ses camarades et la bienveillance du public. Il fut longtemps un des cinq membres du comité directeur, jusqu'au moment où l'Opéra-Comique fut placé sous les lois d'un directeur. Il serait difficile d'énumérer les rôles qu'a créés Chenard, chef d'emploi qui ne se faisait presque jamais doubler ni accorder de congés. Il avait pris pendant quatre ans des leçons de violoncelle du célèbre Duport (*voy.* ce nom), et on le regarda comme l'un de ses meilleurs élèves. Le public l'entendit avec plaisir jouer de cet instrument dans la pièce intitulée *le Concert interrompu*. Le 25 mars 1822, il renouvela sa cinquantaine avec Thalie, par une représentation à son bénéfice. L'année suivante il reçut sa pension de retraite. Simon Chenard est mort depuis 1830. Z—O.

CHÊNEDOLLE (CHARLES PIOULT DE), poëte, né à Vire, en 1769, d'une famille noble, se fit remarquer parmi les meilleurs élèves de Juilly. Lorsque la tempête révolutionnaire vint troubler le calme de la France, il quitta sa patrie et il habita d'abord la Belgique, ensuite la Hollande, puis Hambourg où il connut Rivarol. Ce fut de cet homme spirituel qu'il reçut le secret de cette conversation si brillante, si étincelante de traits ingénieux, qui le distinguait éminemment. Il concourut dans cette ville à la rédaction du *Spectateur du Nord*, journal hebdomadaire qui répandait alors en Allemagne la connaissance de notre littérature et d'excellents principes de politique. Lorsque Napoléon ouvrit les portes de la France aux exilés, Chênedollé se hâta d'y revenir. Sa réputation l'y avait précédé ; il la devait à quelques beaux vers publiés dans l'étranger, et surtout à une ode pleine de verve et d'harmonie adressée à Klopstock (*l'Invention*), qui lui avait témoigné de l'intérêt et de l'estime pendant son séjour en Allemagne. On eut toute la mesure de son talent, lorsqu'en 1807 parut le poëme du *Génie de l'homme*, plusieurs fois réimprimé. Si l'immensité du cadre fut l'objet de quelques critiques, le talent avec lequel ce cadre était rempli ne fut méconnu d'aucun homme de goût. On rendit pleine justice à l'élévation des pensées, à la vérité des images, au style brillant et pur de cette grande composition. *Le Génie de l'homme* obtint d'illustres suffrages; ceux de Fontanes et de Chateaubriand se distinguèrent entre tous les autres (1). Vers le même temps Chênedollé concourut aux Jeux floraux, et trois fois il obtint le prix de l'ode. Il a réuni celles qui furent couronnées dans ses *Etudes poétiques*, où beaucoup d'autres morceaux de poésie très-remarquables se trouvent rassemblés. A son talent poétique, Chênedollé joignait des connaissances étendues ; et l'on s'étonnait

(1) Voici le jugement qu'en portait un critique qui fait autorité (Dussault, dans le *Journal de l'empire* du 25 novembre 1807). Après s'être plaint de l'indifférence du public pour des poëmes qui méritaient d'être distingués, il ajoutait : « Le poëme de M. Chênedollé finira sans doute par triompher des difficultés qui jusqu'à « présent ont retardé son succès. Le sujet en est grand, noble, intéressant ; l'étendue en est mesurée avec sagesse ; l'ordre et la « simplicité règnent dans la distribution de ses parties, et le style, « généralement pur et même élégant, est surtout remarquable par « ce degré de clarté qui caractérise la bonne école. Lié avec nos « meilleurs écrivains, on voit que l'auteur a composé sous leurs « yeux et s'est toujours appuyé de leurs conseils ; il les a même « suivis dans les routes qu'ils se sont frayées. Beaucoup d'endroits « de son poëme rappellent et les pensées et les tableaux qu'on admire « dans *le Génie du Christianisme*..... Il semble avoir emprunté les « couleurs du peintre de *l'Astronomie* (Fontanes), pour retracer les « merveilles de cette science sublime ; et il paraît devoir plus d'une « de ses inspirations à cette belle copie de l'*Essai sur l'homme* qui « jadis annonça un génie supérieur. En un mot, M. Chênedollé possède une science qui tous les jours devient plus rare et qu'ignorent la plupart de ceux qui aspirent à la renommée littéraire ; il « sait composer, il sait écrire. » D-B—S.

de la supériorité avec laquelle il traitait des questions scientifiques assez généralement étrangères aux gens de lettres. Lorsque Fontanes fut grand maître de l'université en 1810, il confia à Chênedollé un emploi important dans l'enseignement à Rouen, et, en 1812, celui d'inspecteur de l'académie de Caen, qui le rappela au sein de sa famille. Là, tout entier aux devoirs de ses fonctions, à ses études chéries, et enfin à sa solitude charmante du Coisel, plantée de ses propres mains, il vécut heureux. Décoré de la croix de la Légion d'honneur par Louis XVIII, il obtint dans le même temps une nouvelle et bien rare dignité littéraire, ce fut celle de maître des Jeux floraux, qu'il reçut de Toulouse. De plus en plus solitaire, il échangea en 1830, presque malgré lui, sa retraite contre une inspection générale. Mais bientôt le souvenir de ses anciennes et douces habitudes se réveilla plus vif; il y céda et résigna ses fonctions en 1832. Libre, et rendu sans partage à ses goûts paisibles, tout devait lui faire espérer encore de longs et heureux jours, lorsqu'il mourut dans son château du Coisel, le 2 décembre 1833, au moment où, peut-être, il songeait à revoir ses nombreux écrits. Indépendamment de son grand poëme, l'œuvre de toute sa vie, *Titus, ou Jérusalem détruite*, dans lequel la puissance et l'antique religion de la Judée, succombant à la fois sous Rome païenne et le christianisme naissant, ont dû offrir à son génie de si hautes conceptions épiques et de si brillants contrastes. Chênedollé a laissé en manuscrit des richesses ignorées ou même inattendues, dont on pouvait à peine entrevoir l'existence dans ses épanchements les plus intimes : 1° des *Mélodies normandes*, recueil de poésies nationales, presque toutes inspirées par les sites pittoresques, les souvenirs historiques ou les mœurs populaires de son pays. 2° Une *Théorie des corps politiques*, écrite à la manière de Montesquieu et de Rivarol. 3° Des *Voyages* et des *Mémoires*, dont l'importance, le charme et la variété seront facilement appréciés quand on saura que, chaque soir, il écrivait son histoire de la journée et l'extrait détaillé de toutes ses conversations. Et avec combien d'hommes célèbres dans tous les genres et dans tous les pays ne s'était-il pas trouvé! 4° Une traduction en prose des odes d'Horace, dont on trouve des fragments, avec un *Essai sur les traductions*, dans le numéro 7 du *Spectateur du Nord*. Ses ouvrages imprimés, outre le *Génie de l'homme*, qui a eu quatre éditions in-18 jusqu'en 1825, sont : 1° *l'Invention*, poëme dédié à Klopstock, Hambourg, 1795, in-8°; 2° *Esprit de Rivarol*, Paris, 1808, in-12 (avec Fayolle); 3° *Etudes poétiques*, Paris, 1820, in-8°; 2ᵉ édition, 1822; 4° beaucoup de morceaux de poésie dans l'*Almanach des Muses*, dans le *Spectateur du Nord*, et un *Eloge de la Neustrie* (ode) dans le t. 2 du *Mémoire des antiquaires de Normandie* (1826). Chênedollé fut, avec Fayolle, éditeur des *OEuvres de Rivarol*, Paris, 1805, 5 vol. in-8° Il a revu la traduction des *Chefs-d'œuvre de Shakspeare*, faite par Bruguière de Sorsum. Z—o.

CHENEVIERES ou CHENNEVIERES (François de), connu surtout par l'amitié dont l'honora Voltaire, naquit en 1699, à la Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois. Entré jeune au service, il passa bientôt dans l'administration, et, après avoir rempli les fonctions de commissaire ordonnateur en Allemagne et dans les Pays-Bas, fut fait premier commis des bureaux de la guerre à Versailles. Tous ses contemporains le représentent comme un homme aimable, obligeant et plein de belles qualités (1). Lorsque madame de Pompadour eut obtenu le renvoi du comte d'Argenson (*voy.* Voyer), il ne craignit point de se compromettre, en restant fidèle au ministre disgracié, et s'honora par une conduite très-rare dans un courtisan. Son goût pour les lettres lui avait toujours fait rechercher la société des beaux-esprits; mais il eut le tort d'aspirer lui-même au titre de littérateur Lié depuis 1750 avec Voltaire, pour quelques services qu'il lui avait rendus, il entretint dès lors une correspondance avec l'auteur de la *Henriade*, qui le remerciait de ses *jolis vers*, et lui assurait, par quelques pièces échappées à sa muse brillante et facile, une immortalité que Chenevières n'aurait jamais obtenue par ses ouvrages. Il se démit, en 1768, de la place de héraut d'armes de l'ordre de St-Louis. En 1772, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux militaires, et mourut octogénaire, le 13 novembre 1779. Chenevières avait eu pour amis Fontenelle, Moncrif, gentil Bernard, Thomas, Barthe et Marmontel. On a de lui : 1° *Détails militaires dont la connaissance est nécessaire aux officiers et principalement aux commissaires des guerres*, Paris, 1742, 4 vol. in-12; nouvelle édition augmentée, 1750-68, 6 vol. Les deux derniers sont un supplément. C'est un précis des ordonnances, rangées d'après les différentes parties du service. 2° *Loisirs de M. de.....*, la Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12. Le 1ᵉʳ contient, outre un assez grand nombre de pièces fugitives, quatre opéras-ballets: *Célina, ou le Temple de l'Indifférence détruit par l'Amour,—Amaryllis,—Lysis et Mysis*, et enfin *Glaucé* (2). Le 2ᵉ volume est rempli tout entier par une correspondance très-insignifiante. « Cela fait un tas énorme « de platitudes parmi lesquelles on aurait de la peine à « trouver une ligne supportable. » Ce jugement de Grimm n'est pas trop sévère. (*Voy.* sa *Correspondance littéraire*, 15 octobre 1764.) Le portrait de Chennevières a été gravé par Fiquet. Thomas fit pour mettre au bas les vers suivants :

> Chéri des belles et des grands,
> Bon citoyen, ami sincère,
> Poëte aimable, Chenevière
> Eut des amis dans tous les rangs,
> Et sut aimer comme il sut plaire.

W—s.

CHENEVIX (Richard), littérateur et chimiste anglais, naquit en Irlande, où s'était fixée, après la révocation de l'édit de Nantes, sa famille, française d'origine. Son grand-oncle, Rich. Chenevix, mourut en 1775, après avoir, durant trente-quatre ans,

(1) *Voy.* les *Mémoires* de madame du Hausset, p. 89.

(2) Ce dernier opéra, qui est de 1756, valut à l'auteur des vers charmants de Voltaire.

occupé le siége épiscopal de Waterford et Lismore réunis. Son aïeul et son père avaient tous deux été colonels. Ces exemples domestiques n'engagèrent point le jeune Richard à courir la carrière des armes dans une époque qui, plus qu'aucune autre cependant, offrait des chances de rapide avancement. Dès son adolescence, il annonça son goût pour les études paisibles du cabinet. Au reste, doué d'une extrême facilité, il fit marcher de front la culture des lettres et celle des sciences, surtout de la chimie. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre au delà des limites de l'Angleterre; membre de la société royale de Londres en 1801, il fit ensuite partie de presque toutes les sociétés scientifiques de l'Europe. Chenevix mourut après quelques jours de maladie, à Paris, le 5 avril 1830. Il s'était marié en 1812 à la comtesse de Rohault. On a de cet habile expérimentateur : 1° *Remarques sur la nouvelle nomenclature chimique établie par les néologues français*, Londres, 1802, in-12 ; 2° *Observations sur les systèmes minéralogiques* (publiées en français, dans le t. 65 des *Annales de Chimie*, 1808, et traduites aussitôt en anglais par un des membres de la société géologique). Dans ce morceau remarquable par la force des raisonnements et par la finesse des observations, Chenevix se déclare l'antagoniste du célèbre système de Werner, et prend la défense de celui de Haüy. Ses objections ne restèrent pas sans réponse; mais le chimiste anglais riposta par ses *Remarques sur la réponse de M. d'Aubuisson aux Observations*, etc. (en anglais), publiées pour la première fois à la suite de la seconde édition des *Observations*, Londres, 1811, in-8°. 3° Dans les *Transactions philosophiques : Observations et Expériences sur l'acide muriatique oxygéné, ainsi que sur quelques combinaisons de l'acide muriatique dans ses trois états ; — Analyse du corindon et de quelques substances qui l'accompagnent ; — Analyse des arseniates de cuivre et de fer, ainsi que du cuivre rouge octaédrique de Cornouailles*, 1801 ;— *Observations et Expériences sur la poudre du docteur James, avec une méthode de préparer par la voie humide une substance analogue ; — Observations sur la nature chimique des humeurs de l'œil*, 1803 ; — *Recherches sur la nature du Palladium ; — de l'Action réciproque du platine et du mercure ;* 4° Dans le journal de Nicholson : *Analyse d'une nouvelle variété d'or natif*, 1801 ; — *Expérience pour déterminer la quantité de soufre contenue dans l'acide sulfurique ; — Recherches sur l'acide acétique et sur quelques autres acétates.* A côté de ces résultats d'observations scientifiques, on sera surpris sans doute de voir Chenevix publier une comédie, *les Rivaux Mantouans*, et une tragédie historique, *Henri VII*, l'une et l'autre en 1812 (1). Dans ce dernier ouvrage. l'auteur se rapprochait autant que possible du système dramatique de Shakspeare. Ces deux pièces, qui n'ont point été représentées, ont joui d'un succès d'estime, et comptent parmi les monuments de la grande tentative de rénovation littéraire dont l'Angleterre et la France ont eu le spectacle dans ces dernières années. Chenevix laissa de plus en manuscrit un ouvrage politique dont le titre au moins promet beaucoup ; c'est un *Essai sur le caractère national, et sur les causes principales qui contribuent à modifier les caractères des peuples dans l'état de civilisation.* VAL. P.

(1) On n'a pas moins été étonné, dans ces derniers temps, de voir sortir de la plume du célèbre chimiste H. Davy un livre profondément religieux, intitulé *les derniers Jours d'un philosophe* ; ce rapprochement ne nous paraît pas sans intérêt.

CHÉNIER (LOUIS DE), né en 1723, à Montfort, bourg situé à douze lieues de Toulouse, était d'une famille originaire de Chénier, petit hameau sur la lisière du Poitou et de la Saintonge, d'où elle a tiré son nom. Ses aïeux occupèrent longtemps la place d'inspecteur des mines du Languedoc et du Roussillon. Privé très-jeune encore de son père et de sa mère, Louis Chénier se désista de ses droits sur son patrimoine en faveur de sa sœur, et ne retint qu'une somme suffisante pour se rendre à Constantinople. Rempli d'intelligence, doué d'un esprit juste et réfléchi, il ne tarda pas à s'y voir à la tête d'une maison de commerce, qu'il quitta pour être attaché au comte Desalleurs, alors ministre de France près la Porte Ottomane. Desalleurs, sentant sa fin approcher, lui délégua les fonctions de consul général, et il paraît que la cour ratifia ce choix, car nous le voyons remplir ces fonctions depuis 1753 jusqu'en 1764. C'est au commencement de cette carrière nouvelle que Chénier épousa mademoiselle Santi-l'Homaka, jeune Grecque longtemps célèbre pour son esprit et sa beauté (*voy.* ce nom). Le comte de Vergennes ayant été choisi en 1764 pour ambassadeur près la Porte Ottomane, le consul général devint inutile. Louis Chénier revint en France, et, en 1767, il accompagna en Afrique le comte de Brugnon, que le roi y envoya pour conclure un traité avec l'empereur de Maroc. Il conduisit cette négociation avec un grand succès, et le roi, pour le récompenser, le nomma consul général, et, quelque temps après, chargé d'affaires près de cette puissance barbaresque. Il resta à Maroc jusqu'en 1784, ne revoyant la France qu'à de rares intervalles, dans de courts voyages faits à Paris auprès de sa femme, qui s'y était fixée dès 1773, et surveillait l'éducation de ses fils. En 1784, une intrigue de bureaux le fit mettre à la retraite. Il revint à Paris, et employa ses moments de loisir à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés. Dès 1787, il fit paraître ses *Recherches sur les Maures*, qui furent suivies, deux ans après, des *Révolutions de l'empire ottoman.* Le rôle qu'il joua en 1789 fut celui d'un homme de bien. Il aima et servit la révolution à son début ; il fit même partie des premiers comités de surveillance; mais la sagesse de ses opinions, sa haine des excès l'eurent bientôt rendu suspect, et il fut exclu pour cause de *modérantisme.* La mort d'André Chénier, son fils, qu'il chérissait tendrement, et qui périt sur l'échafaud, malgré toutes les démarches qu'il fit pour l'en arracher, hâta la fin de ses jours, et il mourut à Paris, le 25 mai 1796 (7 prairial an 3). La section de Brutus, où il habitait, fit rendre des honneurs à sa mémoire, et

Vigée prononça sur sa tombe un discours qui a été imprimé. Louis de Chénier avait eu quatre fils : l'aîné s'est distingué dans la carrière des consulats ; le second dans l'état militaire, et les deux autres se sont fait un nom dans les lettres. (*Voy.* les articles suivants.) Ses ouvrages sont : 1° *Recherches historiques sur les Maures, et Histoire de l'empire de Maroc*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. 2° *Révolutions de l'empire ottoman et Observations sur ses progrès, sur ses revers, et sur l'état présent de cet empire*, Paris, 1789, 1 vol. in-8°, reproduit depuis sous le titre d'*Histoire des révolutions de l'empire ottoman jusqu'à la mort du sultan Abdul-Hamed*, etc., Paris, 1803, in-8°. Ces deux ouvrages, écrits dans un style élégant et simple, renferment des détails précieux sur le commerce, les mœurs et le gouvernement ; mais toutes les fois que l'auteur veut débrouiller l'histoire des peuples, on s'aperçoit qu'il a eu rarement recours aux sources originales, et s'est trop souvent appuyé du témoignage des écrivains qui l'avaient précédé. Il paraît qu'il ignorait les langues orientales, quoiqu'il parlât assez purement le turc et le grec moderne. Ses remarques locales méritent seules toute confiance, car il était doué d'un grand esprit d'observation. 3° *Réclamation d'un citoyen*, petite brochure de circonstance. Lorsque la mort le surprit, il venait de disposer pour l'impression six *Lettres sur les Turcs*, où il relevait plusieurs fausses assertions du baron de Tott. Il préparait aussi une nouvelle édition de ses *Recherches sur les Maures*. J—N.

CHÉNIER (CONSTANTIN-XAVIER DE), l'aîné des quatre frères de ce nom, naquit en 1760, à Constantinople, où son père était consul général. Ramené fort jeune à Paris, il y fit ses études avec distinction, et remporta, en 1778, le prix d'honneur de l'université. A son début dans la carrière diplomatique, il partit pour l'Afrique en qualité de secrétaire, avec son père, qui avait été nommé chargé des affaires de France auprès de l'empereur du Maroc. Il obtint bientôt un consulat en Espagne, et, après la révolution de 1789, il remplit successivement les fonctions de consul général en Italie, en Grèce et en Prusse. Admis à la retraite sous l'empire, il vint se fixer à Paris, et consacra ses loisirs à l'étude des lettres qu'il cultiva jusqu'à sa mort, arrivée le 9 février 1837. Z.

CHÉNIER (ANDRÉ-MARIE DE), frère du précédent, troisième fils de Louis de Chénier consul, général de France près la Porte Ottomane, et d'une Grecque célèbre par son esprit et sa beauté, naquit à Constantinople, le 29 octobre 1762. A peine âgé de deux ans, il fut envoyé en France auprès d'une sœur de son père qui habitait Carcassonne. Deux ans après, en 1764, la nomination du comte de Vergennes à l'ambassade de Turquie ayant rendu inutiles les fonctions du consul, la famille de Chénier revint en France. Elle comptait alors quatre fils : Marie-Joseph venait de naître. Pendant neuf ans, madame de Chénier fut la seule institutrice de ces deux enfants qui devaient prendre place parmi les grands poëtes. Déjà les douces années passées dans le gynécée maternel avaient développé chez les deux frères des caractères opposés, des intelligences différentes. L'un, turbulent et rétif, avide de louange et de bruit, se créait parmi les enfants du voisinage des partisans et des antagonistes ; l'autre, André, calme et studieux, tout rempli d'une tristesse native, aimait à rêver sur les bords de l'Aude et bégayait, en imitant sa mère :

> Ce langage sonore aux douceurs souveraines,
> Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

En 1773, madame de Chénier vint se fixer à Paris pour compléter l'éducation de ses enfants. Déjà Sauveur et Constantin étaient entrés au collége de Navarre : André et Joseph les y rejoignirent. Là, André apprit dans les livres *le doux parler de la Grèce*, et ce fut pour lui moins une étude qu'un souvenir. A seize ans il traduisait en vers gracieux une ode de Sapho. Jusqu'alors inséparables, André et Joseph durent se quitter à la fin de leurs études. C'était en 1782 : il leur fallait choisir une carrière, et, sans vocation, sans goût décidé, ils choisirent, comme faisaient alors presque tous les cadets de famille, la carrière des armes. André partit donc à vingt ans comme sous-lieutenant pour se rendre au régiment d'Angoumois, en garnison à Strasbourg. Mais, six mois après, dégoûté de l'oisiveté militaire, il revint à Paris, et se consacra tout entier à ses chères études. Alors, il le dit lui-même :

> Ne connaissant personne, inconnu, seul, tranquille,
> Sa voix humble à l'écart essayait des concerts.

Après dix-huit mois de cette vie solitaire et studieuse, il vit revenir à lui Joseph, qui, lui aussi, s'était lassé de l'inaction bruyante et des plaisirs grossiers de la garnison. Tous deux reprirent ensemble leurs travaux ; le cercle de leurs amis s'agrandit de jour en jour. Les frères Trudaine, leurs camarades de collége, de Pange, le marquis de Brazais, le poëte Lebrun, se réunirent à eux dans une association poétique. On se confiait des essais que le monde n'applaudissait pas encore. Lebrun apportait sa candeur emphatique ; Joseph s'essayait à la gloire bruyante du théâtre, et André, plus réservé dans ses confidences, se contentait de travailler en silence et d'admirer les beaux vers de son frère. Tandis que l'un apprenait à connaître les premières douleurs de l'orgueil, l'autre disait :

> Moi, j'ai besoin d'aimer, qu'ai-je besoin de gloire?

L'excès du travail faillit être funeste à André. Une maladie grave qu'il fit alors lui rendit le repos nécessaire, et les frères Trudaine, ces amis qui lui restèrent fidèles jusqu'à la mort, l'emmenèrent en Suisse. Au retour de ce voyage, il partit pour l'Angleterre à la suite de l'ambassadeur de France, M. de la Luzerne. C'était là pour Chénier le premier essai sérieux de la vie pratique : il ne fut pas heureux dans cet apprentissage. On lui avait fait concevoir des espérances d'avenir qui ne furent pas réalisées : il ne trouva à Londres que les ennuis d'une position subalterne et dépendante, et les amer-

tumes de l'exil. Il en revint en 1788 avec des trésors nouveaux d'étude et de poésie. Une école nouvelle était née pendant son absence : un mouvement nouveau s'annonçait dans les lettres et dans les arts. Aux grâces énervées de Bernis et de Dorat succédaient la raideur ampoulée de Lebrun et l'orgueilleuse emphase de Marie-Joseph Chénier. David allait détrôner Boucher, et partout les fadeurs élégantes d'une société qui s'écroulait faisaient place au lyrisme pédantesque d'une génération nouvelle. C'est un curieux spectacle que de voir André, au milieu des premiers enthousiasmes de tout ce faux sublime, polir laborieusement quelque églogue et rivaliser de grâces naturelles avec Tibulle ou Properce. Cette année 1788 fut sans doute une des plus heureuses de sa vie. Il aimait alors madame de Bonneuil, femme admirable d'esprit et de beauté, la muse de ses beaux jours, et, dit-on, la Camille de ses vers. C'est au milieu de cette *féconde oisiveté* que la révolution vint le surprendre. André Chénier l'accepta en cœur honnête, en esprit d'élite. Les grands mots lui firent espérer de grandes choses, et il dut se croire un moment transporté dans quelque république des temps passés, au milieu des grands hommes de Plutarque. Ces illusions durèrent peu. Les grandes scènes de la révolution naissante purent lui inspirer quelque enthousiasme, et les beaux vers un peu emphatiques qu'il adressait à David sur *le Serment du jeu de Paume* ne sauraient être confondus avec les élucubrations ridicules de la Muse républicaine. Mais bientôt les partis se dessinèrent; la logique implacable des événements, l'ambition féroce de quelques-uns, la faiblesse des autres, rendirent la modération impossible ou fatale. André Chénier osa penser seul et ne pas être d'un parti. En 1791, il se présentait candidat aux élections parisiennes : il voulut appuyer cette candidature d'une profession de foi qui ramenât les esprits à des idées plus calmes et plus justes. L'*Avis aux Français*, manifeste énergique et applaudi, peut suffire à faire comprendre la portée politique de son esprit. Les meilleures intentions, les vues les plus droites s'y rencontrent : mais on y chercherait en vain l'intelligence de la situation présente. C'est l'œuvre d'un homme qui n'est pas de son temps. La candidature de Chénier fut sans succès. Marie-Joseph avait choisi une autre route. Esprit positif et pratique, emporté par la logique des faits, il se laissait entraîner à toutes les conséquences des théories républicaines. Et cependant les deux frères se rencontraient encore dans les mêmes rangs politiques : leurs amis communs étaient Kersaint, Malouet, Condorcet : Joseph dédiait à André son *Brutus et Cassius*, tragédie manuscrite, en lui rappelant « l'amitié qui nous unit plus étroitement que le « sang. » Mais bientôt André s'arrêta sur la pente où glissait son frère : il conçut l'honorable et malheureux projet de résister et de contenir. C'est alors qu'il engagea dans le *Journal de Paris*, de concert avec Regnault de St-Jean-d'Angély, une polémique de tous les jours contre les Brissot, les Collot d'Herbois, les Robespierre. Un de ses articles dirigé contre les jacobins, fit sensation, et Joseph crut devoir rappeler, dans une réclamation adressée au *Journal de Paris*, que ce n'était pas lui, mais son frère qui en était l'auteur. Quelques jours après paraissait dans *le Moniteur* une longue apologie des jacobins, dans laquelle Marie-Joseph Chénier répondait à l'énergique diatribe de son frère. Au milieu d'expressions convenables, mais froidement polies, se trouvait cette épithète appliquée à l'article d'André : *amplification de rhétorique*. André, ainsi attaqué, fit une réponse digne et ferme, mais dans laquelle on sentait les mouvements d'une colère contenue : Joseph alla plus loin encore, et une dernière réponse qu'il fit à son frère renfermait quelques récriminations pleines d'amertume. Louis-Sauveur et Constantin intervinrent dans ces déplorables débats : leur amitié obtint d'André qu'il gardât le silence. Ceci se passait au mois de février 1792. Le 10 août, lorsque la monarchie tomba, les bureaux du *Journal de Paris* furent pillés et la rédaction dispersée. Le parti d'André Chénier était déjà le parti des vaincus. Les dangers de cette situation nouvelle ne firent que développer un des plus beaux côtés de son talent et de son caractère. Il ne s'agissait plus d'être un profond politique : il suffisait d'être honnête homme et d'exprimer en vers brûlants une indignation profondément sentie. Chénier eut cette sublime imprudence. C'est à cette époque qu'il faut placer la plupart de ces *iambes* énergiques que lui inspiraient les sauvages excès et les joies féroces de la révolution en délire : c'est alors qu'il flétrissait :

L'atroce démence
Du stupide David qu'autrefois j'ai chanté,

et ces *bourreaux barbouilleurs de lois* qui frappaient la royauté dans le roi. La condamnation de Louis XVI, à laquelle son frère avait participé, avec restriction toutefois et en tremblant sans doute, fut pour André Chénier l'occasion d'un acte de courage alors surtout rare et admirable. Il voulut être lui aussi l'avocat des martyrs. La lettre du 18 janvier qui demande l'appel au peuple est de lui : cette lettre a été imprimée sur la minute écrite de sa propre main, et corrigée en plusieurs endroits sur les avis de de Malesherbes. Cet *appel au peuple* est plein de noblesse et de grandeur : ce n'est plus le style un peu vague et un peu mou de l'*Avis aux Français*; c'est l'œuvre d'un grand cœur et d'un grand écrivain. Déjà André Chénier était compté au nombre des suspects : bientôt il dut se cacher. Marie-Joseph, alors député de Versailles, lui procura un asile dans cette ville. André resta là près d'un an et n'en revint que dans les derniers jours de 1793, convalescent encore d'une longue et grave maladie. En quelques mois tout avait changé à Paris : Joseph, lui aussi, était compromis. Il avait refusé des missions sanglantes ; s'il n'avait pas hautement flétri, comme son frère, les crimes de Marat, au moins avait-il gardé sur la *victime* de Charlotte Corday un silence accusateur ; il passait pour modéré. Le retour d'André était donc une imprudence nouvelle : l'influence de son frère ne suf-

fisait plus à le protéger, et déjà le poëte Wieland, l'aimable chantre d'Agathon, avait écrit d'Allemagne exprès pour savoir si André Chénier vivait encore. Le génie antique de la jeune Allemagne s'inquiétait à bon droit de celui qu'un écrivain de nos jours appelle si bien « le classique de la décadence. » Une réconciliation complète eut lieu alors entre les deux frères, et la sévérité un peu hautaine d'André dut oublier le passé en présence des malheurs nouveaux qui menaçaient toute sa famille : son père et son frère Joseph étaient observés et accusés de modération; Sauveur, ancien chef de brigade sous Dumouriez, venait d'être incarcéré à Beauvais; lui-même n'avait qu'à se montrer pour mériter l'échafaud. Il apprend un jour qu'un de ses amis, Pastoret, vient d'être arrêté à Passy. Négligeant toute précaution, il y court pour consoler et assister la femme de son ami : une visite domiciliaire l'y surprend, et il est jeté à St-Lazare. La douleur de Louis et de Marie-Joseph Chénier fut grande : chacun d'eux avait à craindre pour deux fils ou pour deux frères. Joseph usa d'un reste de crédit, et obtint de Fouquier-Tainville l'ordre d'élargissement de Sauveur. Quant à André, il ne fallait pas penser à demander sa liberté : vouloir le sauver , c'était le perdre. « Faites plutôt qu'on « l'oublie , » disait avec raison Joseph à son père. Pendant ce temps, André Chénier supportait avec calme et sans forfanterie l'horrible attente de la mort. « Puissé-je vivre, écrivait-il.... Ma vie im- « porte à la vertu. » Il avait retrouvé dans la prison les deux Trudaine, et Suvée, captif avec eux, s'occupait à retracer les traits du jeune poëte dans un portrait, le seul qu'on ait de lui et que possède aujourd'hui M. de Cayeux. Cependant, inspiré par son désespoir, Louis de Chénier oublia les sages recommandations de Joseph : ce malheureux père courut réclamer son fils au comité de sûreté générale et demander son jugement préalable , se fondant sur les services rendus par Joseph à la convention. « Une « exception pour le frère du conventionnel ! s'écria « le tribun auquel il s'adressait : le détenu sortira « dans trois jours. » En effet, trois jours après, André Chénier sortait de St-Lazare, mais pour être transféré à la Conciergerie. Mis en jugement, il dédaigna de se défendre, et fut déclaré ennemi du peuple, convaincu d'avoir écrit contre la liberté, d'avoir défendu la tyrannie, et d'avoir conspiré pour s'évader. Ramené à la Conciergerie , il écrivait encore ses derniers ïambes sur des chiffons de papier et les passait sous la porte à un compagnon de captivité qui les donna plus tard à sa famille. La muse de ses dernières heures, mademoiselle de Coigny, lui avait déjà inspiré l'admirable élégie de *la Jeune Captive*, et sans doute il écrivait ce vers interrompu :

.... peut-être est-ce bientôt mon tour,

quand on vint le chercher pour mourir. Près de lui dans la fatale charrette il reconnut un ami de sa jeunesse, le chantre aimable des *Mois*, Roucher. Tous deux s'embrassèrent et récitèrent la première scène d'*Andromaque*. « Je n'ai rien fait pour la postérité, » dit André ; puis, se frappant le front il ajouta : « Pourtant j'avais quelque chose là. » « C'é- « tait la muse, s'écrie M. de Chateaubriand, qui lui « révélait son talent au moment de la mort. » André Chénier mourut le 7 thermidor an 2 (25 juillet 1794), à peine âgé de 31 ans. Deux jours plus tard il était sauvé. Joseph fut inconsolable, et la mère des Chénier pleura quatorze ans dans les bras du fils qui lui restait le fils qu'elle avait perdu (1). C'est une histoire singulière que celle de la gloire d'André Chénier. Pendant vingt-cinq ans il resta plus connu par sa mort que par son talent. Le premier, M. de Chateaubriand fit connaître et apprécier *la Jeune Captive* : cette pièce lui avait été communiquée par madame de Beaumont, sœur de M. de la Luzerne. L'adorable simplicité , le cachet vraiment antique de cette élégie ne suffirent pas à faire retrouver les droits du poëte oublié. D'ailleurs la raideur de l'école impériale et le goût contestable des première années de la restauration s'accommodaient peu de cette perfection étrange , de ce naturel exquis. En 1819, les frères Baudouin venaient d'éditer le théâtre de Marie-Joseph Chénier. On leur proposa , *par convenance et comme assortiment de librairie*, d'éditer les poésies d'*un frère inconnu*. Ce frère inconnu, c'était André Chénier. Le précieux dépôt fut confié à M. H. Delatouche. C'était un portefeuille contenant une foule de morceaux épars, plus de projets que d'œuvres accomplies, des esquisses admirables, des diamants à demi taillés. En 1833 parut une édition nouvelle, renfermant plus de six cents vers inédits extraits par M. Delatouche du portefeuille dont il n'avait pu user d'abord qu'avec une extrême réserve. Enfin, en 1839, grâce à M. Gabriel de Chénier, neveu d'André , M. de Ste-Beuve put glaner encore après d'autres, et fit connaître quelques ébauches dedaignées dans les premiers triages. Mais déjà le nom d'André Chénier était rendu à la lumière. Une école nouvelle, à la recherche des sources originales, curieuse de l'imitation intelligente et des hardiesses heureuses, avait reconnu dans André son chef, et, comme on l'a spirituellement dit , *le frère aîné des poëtes nouveaux*. Tout dans le poëte si à propos révélé s'accordait avec les instincts et les besoins de l'école moderne : elle y retrouvait jusqu'à l'admirable témérité des enjambements, jusqu'à ces gracieuses licences

(1) On connait les lâches insinuations de l'abbé Morellet et de ces indignes pamphlétaires qui, à sa suite, voulurent faire retomber le sang d'André Chénier sur son frère. La faim, l'habitude des tâches odieuses, ou encore le désir d'une vengeance personnelle et les passions politiques poussèrent à ces indignités répetées quotidiennement avec une atroce persévérance, non-seulement des folliculaires obscurs, mais jusqu'à des esprits honorables du reste et distingués. Cette froide barbarie n'eut pas même toujours la bonne foi pour excuse, et quelques-uns des calomniateurs ne virent dans cette accusation qu'un moyen de démonétiser un ennemi politique ! (*Voy.* : Ch. Millot, *Ai-je tort ou ai-je raison ? ou Laharpe et Chénier*, an 5, in-8°; Sewrin, *Épître à Chénier sur l'Orgueil*, an 5 in-8°; André Dumont, *Compte rendu ; le Chevalier de Fonvielle à Joseph Chénier*, 1796, in-12 ; *Petite Dispute entre deux grands hommes*, etc.) Il serait superflu d'insister aujourd'hui sur une justification que le témoignage de tant d'hommes honorables et véridiques, Daunou, Lemercier, Arnault, Ginguené , Chateaubriand, a rendue désormais inutile.

de la poésie antique dont elle usa jusqu'à en abuser. De profondes différences se manifestèrent bientôt il est vrai entre l'aîné et les cadets de la famille : la vérité rigoureuse, la réalité constante du sentiment poétique dans Chénier ne pouvait s'accorder longtemps avec les tendances vagues et mystiques de ses admirateurs. Mais il avait une fois conquis sa place et ne devait plus la perdre. André Chénier est grec par la forme, mais français par la pensée ; c'est, il l'a dit lui-même, un *Français né dans les murs de Byzance*. Populaire par accident, il restera désormais à une grande hauteur, mais son génie curieux de perfection, sa phrase savante, pleine d'imitation cachée et de labeur dissimulé avec art, ne sauraient faire de lui un de ces écrivains qui sont dans toutes les bouches et qui n'échappent à aucun instinct. Il est vrai de dire qu'il est impossible de comprendre jusqu'où fût allé Chénier s'il n'avait pas été arrêté si jeune dans sa route. Il y a une profonde différence entre ses derniers chants et ses premiers essais. L'emphase, l'inexpérience sont visibles dans *le Jeu de Paume* par exemple. On y sent encore la fâcheuse influence de Delille et de son école : le mot propre est évité avec soin et la périphrase y est curieusement contournée. Dans quelques-unes de ses dernières idylles, au contraire, *le Mendiant*, *l'Aveugle*, *la Liberté*, et surtout dans *la Jeune Captive*, on reconnaît les fruits de cette imitation sans esclavage qui fait les poëtes ; c'est l'abeille de la Fontaine qui fait du miel de toute chose ; deux vers de Tibulle sont le germe de toute une pièce, et le poëte antique est vaincu. André nous donne quelque part le secret de son travail. Longtemps, il nous le dit, il poursuivait de pénibles beautés : longtemps il préparait le moule et la forme ; puis un jour il faisait couler le bronze dans ce moule. Rien n'était fait aujourd'hui : tout serait fait demain. Pour Chénier ce lendemain n'est pas venu. C'est ainsi que nous avons perdu le poëme d'*Hermès*, imitation savante de Lucrèce, un *Art d'aimer* dans lequel il eût rivalisé avec Ovide, une *Amérique*, un poëme de *Suzanne* dont nous n'avons que des plans mal arrêtés encore et quelques vers. Le poëme de *l'Invention* nous est seul parvenu en entier : c'est un morceau remarquable, plein de netteté et de haute raison, mais qu'on ne saurait regarder comme le dernier mot du poëte. On y trouve avec de beaux développements cette pensée qui préoccupa constamment Chénier, l'alliance des idées nouvelles et de la forme antique. Imiter l'antiquité mais avec indépendance, voilà ce qu'il voulait faire. Il ne faudrait cependant pas croire que le génie de Chénier eût de tous côtés échappé à l'influence de son siècle. Dans les fragments de l'*Hermès* qui sont parvenus jusqu'à nous, on peut reconnaître les doctrines de Cabanis et de Condillac ainsi que dans toutes ses œuvres on retrouve l'indifférence religieuse de son époque. Chénier est un poëte païen. Ce n'est qu'en sentiment poétique, en goût littéraire qu'il paraît avoir devancé son siècle. Il voulait faire un traité en prose ayant ce titre : *sur les Causes et les Effets de la perfection et de la décadence des lettres*. Ce titre seul montre à quel point Chénier surpassait ses contemporains. Ce n'est pas seulement la littérature grecque qu'il devina et comprit le premier. Marie-Joseph lui écrit à Londres avec étonnement : « Vous me paraissez indulgent pour ce « Shakspeare ; vous trouvez qu'il a des scènes ad- « mirables. » André admirait Shakspeare, et il y a tout lieu de croire que ce n'était pas à la manière de Ducis. Tel qu'il est, avec les imperfections nécessaires de la jeunesse, André Chénier restera un des poëtes les plus originaux de la littérature française. Un goût supérieur à son temps, l'amour et le sentiment du vrai beau, ce sont là assez de titres à l'immortalité pour ce poëte sans orgueil, qui n'a trouvé dans un jour de confiance rien de plus à dire de lui-même que ce mot charmant :

Et mon vers a peut-être aussi quelque douceur.

Les *Poésies* d'André Chénier ont paru pour la première fois, précédées d'une notice de M. Delatouche, Paris, Baudouin frères, 1819, 1 vol. in-18. On a publié depuis : 1° *OEuvres complètes* (précédées d'une notice par un anonyme), Paris, les mêmes, 1819, in-8° ; réimpr. avec la notice de M. Delatouche, ibid., les mêmes, 1822, in-18 ; 2° *OEuvres* (anciennes et posthumes), revues et mises en ordre par D.-Ch. Robert, Paris, Nepveu, 1824-26, 2 vol. in-8°, qui peuvent se joindre à l'édition des œuvres complètes de Marie-Joseph : 3° *Poésies posthumes et inédites*, augmentées de plus de six cents vers, Paris, Charpentier, 1833, 1 vol. in-18 avec préface de M. Delatouche et un beau portrait ; reimprimé dans la *Bibliothèque* éditée par le même libraire, ibid., 1 vol. grand in-18 ; 4° *OEuvres en prose*, Paris, même année, 1 vol. grand in-18, qui fait partie de la même collection. A. F—R.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), frère du précédent, naquit à Constantinople, le 28 août 1764. Conduit en France dès l'âge le plus tendre, il passa ses premières années chez une tante paternelle, avec son frère André, puis ils furent envoyés tous deux au collége de Navarre, où Joseph eut pour professeur le fameux Geoffroy, et fit des études rapides et médiocres. En 1781, Chénier, qui avait embrassé la carrière militaire, entra comme sous-lieutenant dans un régiment de dragons cantonné à Niort. Il y servit deux ans, après lesquels il revint à Paris, près de sa mère, avec plusieurs canevas de pièces et quelques tragédies ébauchées, dans l'intention de se consacrer exclusivement à la littérature. Palissot et le poëte Lebrun furent ses premiers protecteurs. A leur recommandation, les acteurs de la Comédie-Française voulurent bien recevoir, en 1785, *Edgar, ou le Page supposé*, petite pièce en 2 actes et en vers, qui, destinée à être jouée immédiatement devant la cour, ne le fut cependant que le 14 novembre 1785, à Paris. Elle tomba dès les premières scènes, malgré les grâces de mademoiselle Contat, chargée du principal rôle. Loin de se laisser abattre par cet échec, Joseph Chénier mit la dernière main à une tragédie intitulée *Azémire*, et parvint à la faire représenter au château de Fontainebleau. « Mais comme il faut encourager les jeunes gens

« dit l'auteur lui-même dans sa préface, la pièce fut « sifflée d'un bout à l'autre. » Jamais on n'avait vu pareille chose, le silence étant ordinairement la seule marque d'improbation que l'on se permît en présence du roi. Chénier, craignant qu'*Azémire* n'éprouvât le même sort à Paris, ne la fit point annoncer sur les affiches. Au lever du rideau, mademoiselle Sainval vint prévenir les spectateurs assemblés pour voir *Zaïre*, que l'indisposition d'un acteur avait fait changer le spectacle, et qu'on allait donner une tragédie nouvelle. Cette précaution n'empêcha point une seconde chute, aussi complète que la première. Trois années de silence et d'études suivirent un début si fâcheux, et l'on ne se souvenait plus d'*Azémire*, quand *Charles IX* fut joué, le 4 novembre 1789, et obtint un succès d'enthousiasme. Cette tragédie, dans laquelle Chénier avait mis en œuvre les idées nouvelles avec une rare hardiesse, devint une affaire de parti, et en conséquence fut diversement jugée. Les partisans de la révolution en exagérèrent le mérite, par cela seul qu'ils y voyaient un moyen d'accélérer la chute de la monarchie. « Si *Figaro* a « tué la noblesse, s'écria Danton en sortant de la « première représentation, *Charles IX* tuera la « royauté. » Camille Desmoulins avait déjà dit au milieu du parterre : « Cette pièce avance plus nos « affaires que les journées d'octobre. » Les royalistes, au contraire, alarmés et indignés à la fois de l'audace du jeune poëte, affectèrent de déprécier son ouvrage. Monsieur, depuis Louis XVIII ne pouvait concevoir qu'on le vît deux fois, et l'appelait une *profanation*. (*Voy.* Arnault.) En ne touchant même qu'à la question littéraire, on doit certainement reprocher à Chénier d'avoir altéré la vérité de l'histoire pour assombrir ses tableaux, et d'avoir multiplié hors de toute proportion ses tirades contre l'autel et le trône ; mais il serait injuste de refuser quelques éloges à la vigueur de ses caractères, à la noblesse et à la chaleur de sa versification, qui cependant n'est pas toujours exempte d'emphase. *Henri VIII* et *Calas* furent représentés en 1791. La première de ces pièces inaugura, le 27 avril, le théâtre de la Nation. Elle ne remue que faiblement les passions populaires, aussi le succès fut-il calme, et dû principalement au jeu de Talma, qui entrait alors dans la plénitude de son talent. Chénier affectionnait cette tragédie, qui offre des situations pathétiques et des scènes intéressantes. Il ne cessa de la retoucher jusqu'en 1805, et sans l'atrocité du principal personnage, on la reverrait peut-être avec plaisir. Dans *Calas*, il revint à la prédication politique et philosophique, et à tous les défauts qui en sont inséparables. Néanmoins ce drame fut peu goûté, et l'auteur est convenu lui-même qu'il avait dépassé le but en présentant un spectacle trop déchirant. L'année suivante vit paraître *Tibérius Gracchus* (février 1792), pièce toute républicaine, et qui n'en fut pas moins accusée par les anarchistes de préconiser la modération. Cet hémistiche : *des lois et non du sang*, excita la fureur du représentant Albitte (*voy.* ce nom), qui s'écria d'une voix d'énergumène : *du sang et non des lois!* et sortit de la salle en proférant des menaces. Peu de jours après *Tibérius Gracchus*, dénoncé à la tribune par Billaud de Varennes comme l'*œuvre d'un mauvais citoyen*, fut entièrement supprimé. Dans les années 1793 et 1794, Chénier composa *Fénelon*, puis *Timoléon*, tragédies, et le *Camp de Grandpré*, divertissement mis en musique par Gossec. Les maximes de tolérance et d'humanité répandues dans *Fénelon* ne pouvaient que déplaire à ceux qui tyrannisaient et décimaient alors la France. Ils trouvèrent que cette pièce *énervait l'énergie républicaine*, et en firent arrêter les représentations. La tragédie de *Timoléon*, reçue au théâtre de la République à l'époque la plus orageuse de la terreur, était annoncée comme devant être jouée très-prochainement, lorsque le bruit se répandit qu'elle contenait des allusions à la dictature qu'affectait Robespierre. Celui-ci envoya Julien de Toulouse à la répétition générale, et, sur le rapport de ce conventionnel, un ordre du comité de salut public défendit la pièce, dont les copies furent à l'instant recherchées, saisies et brûlées. Madame Vestris eut seule assez de présence d'esprit pour en cacher une, à l'insu même de l'auteur. C'est vers cette époque qu'André Chénier fut envoyé à l'échafaud. Unis par les liens d'une affection mutuelle, les deux frères étaient entièrement divisés d'opinion. (*Voy.* l'art. précédent.) Marie-Joseph, député, en 1792, à la convention nationale, par le département de Seine-et-Oise, s'était rangé parmi les hommes les plus exaltés du parti démagogique, et, soit conviction, soit faiblesse, après avoir voté avec eux la mort de Louis XVI, il s'était associé à toutes leurs violences. Mais, par un de ces revirements dont sa vie offre plusieurs exemples, il avait essayé, dans ses derniers ouvrages, de calmer les passions que les premiers avaient si imprudemment excitées ; au 31 mai, il avait aussi élevé la voix en faveur des vaincus. Robespierre ne vit plus alors dans l'auteur de *Charles IX* qu'un *modéré* et un *suspect*, et, avant de le perdre, il voulut le frapper à l'endroit le plus sensible, en immolant André, que ni les démarches, ni les supplications de son frère ne purent sauver. On n'a pas craint d'avancer cependant que Marie-Joseph était complice de cet assassinat, calomnie horrible, qui, propagée par l'esprit de parti, se reproduisit sous toutes les formes à l'époque de la reprise de *Timoléon*, où, par malheur, un frère immolait son frère à la liberté. Chénier garda longtemps le silence du mépris. A la fin l'indignation eut le dessus, et dans son *Epître sur la calomnie*, il répondit par un morceau empreint d'une sensibilité profonde. Nous y renvoyons le lecteur. Quoique cette réfutation soit la plus éloquente de toutes, nous la fortifierons en rappelant les paroles d'Arnault sur la tombe de son illustre confrère : « Poursuivi par la « calomnie, Chénier se réfugia dans les bras de sa « mère ; se seraient-ils ouverts à son repentir, s'il « eût été couvert du sang d'un frère ! » Préservé d'une mort certaine par la chute de Robespierre, Joseph Chénier continua de siéger à la convention, où il put librement exprimer des idées plus modérées et plus saines. On le vit successivement deman-

der le rappel des proscrits, et proposer des mesures législatives pour encourager les sciences et les arts, pour assurer la propriété littéraire, pour réorganiser l'instruction publique, etc. Il fut appelé au fauteuil le 19 août 1795; ce dangereux honneur devait mettre à l'épreuve son courage, car l'assemblée fut bientôt attaquée par les sections. Chénier la défendit avec vigueur, et fut porté dans le sein du comité de salut public après la journée du 13 vendémiaire an 4. Lors de la création du directoire, il passa au conseil des cinq-cents. Là ses opinions semblèrent encore se modifier. On le vit même se joindre à Louvet pour attaquer la liberté de la presse, dont on faisait alors un si déplorable abus, et, dans les débats qu'amenèrent les élections de 1798, se prononcer en faveur de mesures qui compromettaient gravement la liberté des suffrages. Séduit par les débuts de la révolution du 18 brumaire, il se rallia d'abord au nouveau gouvernement; mais aussitôt qu'il eut pressenti l'empereur futur sous le jeune consul, Chénier reprit au tribunat son esprit d'inflexible opposition républicaine, et ses dernières paroles dans cette assemblée furent une attaque violente contre les tribunaux d'exception. Depuis plusieurs années il n'avait rien écrit pour la scène, lorsqu'à l'époque du couronnement il donna *Cyrus*, tragédie de circonstance, qui contenait plus d'une allusion flatteuse pour le conquérant devenu empereur. Cette concession à l'homme et à l'ordre de choses dont il s'était montré le constant adversaire plaça Chénier dans une situation des plus fausses. Le soin qu'il avait pris d'entremêler des conseils aux éloges fut entièrement inutile : Bonaparte ne goûta nullement les conseils, et le public protesta par des sifflets contre les éloges, qui lui parurent une prestation de foi aussi déplacée que tardive. *Cyrus* n'est pas du reste à l'abri de quelques critiques : cette imitation d'une des meilleures pièces de Métastase rappelle un peu trop *Mérope*, que rien ne peut faire oublier; le style est inégal, et souvent trop lyrique. En 1803, Chénier avait été nommé inspecteur général des études; cet emploi, qu'il remplissait avec beaucoup d'exactitude, lui fut enlevé en 1806, à la suite de la publication de son *Epître à Voltaire*. Indigné de se voir comparer à Tibère, Napoléon avait d'abord ordonné qu'on arrêtât l'auteur : il se contenta ensuite de le priver de ses fonctions. « Un homme qui outrage la religion, « dit-il, doit cesser de présider à l'éducation de la « jeunesse. » (*Voy.* FOUCHÉ.) Chénier, réduit par cette mesure à un état voisin de l'indigence, accepta d'abord une place que Daunou lui fit obtenir dans les bureaux des archives; mais une si mince ressource ne pouvant lui suffire, il se décida non sans peine à s'adresser à l'empereur, qui lui accorda sur-le-champ une pension annuelle de 8,000 fr. Marie-Joseph Chénier mourut peu d'années après, le 10 janvier 1811, à peine âgé de 47 ans. Son éloge funèbre fut prononcé par Arnault sur le cercueil. Ses manuscrits, légués à madame Lesparda, son amie, devinrent l'objet d'un procès, à la suite duquel la propriété en a été dévolue à l'aîné des frères Chénier, Constantin-Xavier. (*Voy.* plus haut son article.) Sa place à l'Académie fut donnée à M. de Chateaubriand, qui dans son discours de réception, tout en rendant justice aux talents de Chénier, ne put s'empêcher de blâmer ses opinions. Une commission de cinq membres ayant, selon l'usage, pris connaissance de ce discours, décida qu'il ne pouvait être prononcé. On le porta aussitôt à l'empereur. Celui-ci, après l'avoir hautement désapprouvé, indiqua lui-même les corrections qu'il jugeait nécessaires (1); mais M. de Chateaubriand ne voulut pas les admettre. Il aima mieux renoncer à l'Académie, qui ne s'ouvrit en effet pour lui qu'après la restauration. Les orages politiques, les luttes et les travaux littéraires avaient consumé rapidement l'existence de Chénier. Doué d'une âme ardente et passionnée, il porta toujours à l'extrême ses qualités et ses défauts; mais placé dans des circonstances plus propres à faire ressortir ses défauts que ses qualités, il fut jugé par ses contemporains avec une extrême rigueur. Chénier ne sut rien pardonner à ses ennemis, et il s'en attira beaucoup par l'exagération de ses opinions, par la hauteur et l'irritabilité fébrile de son caractère. L'âge calma cependant peu à peu la violence de ses haines, et adoucit l'amertume de ses relations. Il fit arrêter la publication des *Deux Missionnaires*, satire virulente dirigée principalement contre Laharpe, en apprenant que ce professeur était à son lit de mort. Quelques années plus tard, non-seulement il lut sans colère une satire où Nodier l'avait attaqué, mais il la trouva bonne, se laissa présenter le jeune homme, et remplaça lui-même quelques vers par des vers meilleurs. Si Chénier eut de nombreux adversaires, il eut aussi des amis dévoués. On cite parmi les hommes auxquels il demeura inviolablement attaché, Ginguené, Garat, Fouché et le contre-amiral Truguet. Cabanis avait été également du nombre de ses intimes. La réunion de ce petit cercle, dont Suard faisait aussi partie, avait ordinairement lieu chez Fouché, ou à la campagne de Garat. Les tragédies dont nous avons parlé ne sont pas les seules qu'on doive à Marie-Joseph; il en a laissé plusieurs autres, parmi lesquelles on distingue *Philippe Second*, *Brutus et Cassius*, enfin *Tibère*. Les deux premières n'ont jamais paru sur la scène. *Tibère*, représenté le 15 janvier 1844, trente-

(1) « Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant une « commission nommée pour l'entendre : il fut repoussé. A l'excep- « tion de deux ou trois membres, il fallait voir la terreur des « fiers républicains qui m'écoutaient, et que l'indépendance de « mes opinions épouvantait; ils frémissaient d'indignation et de « frayeur au seul mot de liberté... Bonaparte déclara que si le dis- « cours eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'In- « stitut, et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse.... M. Daru « me rendit le manuscrit çà et là déchiré, marqué *ab irato* de pa- « renthèses et de traces au crayon par Bonaparte : l'ongle du lion « était enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation « à croire le sentir dans mon flanc. J'avais conservé ce discours « avec un soin religieux; le malheur a voulu que tout dernière- « ment, en quittant l'infirmerie de Marie-Thérèse, on a brûlé une « foule de papiers parmi lesquels le discours a péri. » (Extrait des *Mémoires* inédits de M. de Chateaubriand.) Plus loin, M. de Chateaubriand parle d'une édition furtive de ce discours, mais elle a entièrement disparu, et il ne reste aujourd'hui, selon son expression, que l'édition *de police*.

trois ans après la mort de l'auteur, a obtenu de légitimes applaudissements. Cette belle étude, dont le style est généralement sage et correct, offre des traces fréquentes de la tradition du 18e siècle. Ce qu'elle a de froidement symétrique n'avait pas échappé à M. Villemain, qui s'exprime ainsi dans une de ses *Leçons* : « L'étiquette rigoureuse qui, sous « l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre « français, se conserve dans *Tibère* avec plus de « scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imita- « tion de Tacite y paraît éloquente, mais elle n'est « pas complète encore. La pièce de Chénier est « composée avec une discrétion sévère, une retenue « poétique qui n'atteint pas à la perfection de Ra- « cine, et ne sait pas y substituer des beautés hasar- « deuses et nouvelles. » Néanmoins de *Charles IX* à *Tibère* le progrès est immense, et prouve que le poëte s'est arrêté au moment où il arrivait à toute la maturité de son talent. Nous rappellerons en passant que le nom de Chénier ne manqua pas de donner l'éveil aux partis, et que sa pièce fut plus ou moins sévèrement jugée par les journalistes, suivant la nuance d'opinion à laquelle ils appartenaient. Chénier a réussi particulièrement dans la satire, à laquelle il s'est trop livré. Dans la chaleur des querelles politiques et littéraires, il eut le tort d'apprécier sans équité, de traiter sans ménagement, des hommes estimables; il eut encore celui de sacrifier à l'esprit de son siècle, en outrageant fréquemment la religion et la morale. Du reste, on trouve dans toutes ses satires de l'énergie, du sel et de l'enjouement. La versification est pure, naturelle, et rarement il tombe dans la déclamation et la boursoufflure qui déparent quelques-unes de ses tragédies, et qui sont particulières à l'école de la révolution. Des épîtres, des discours et des contes en vers, des fragments de plusieurs poëmes, des odes et des hymnes, complètent la couronne poétique de Chénier. *Le Chant du Départ*, le plus connu de ses hymnes patriotiques, fut composé peu de temps avant la mort d'André. Sans doute Chénier voulait reconquérir une popularité qui lui échappait, et désarmer les bourreaux de son frère. Ce qu'il a fait de mieux en prose est sans contredit le *Tableau historique de la littérature française depuis* 1789 jusqu'en 1809, qui lui assure un rang distingué parmi les critiques, bien que l'esprit de parti s'y montre encore quelquefois. Ce tableau présente, dans un style clair et concis, l'énumération, l'analyse et l'appréciation de tout ce que cette période de vingt ans a produit de remarquable dans toutes les parties auxquelles l'art d'écrire peut s'appliquer. Plusieurs chapitres en avaient été lus à la deuxième classe de l'Institut, Académie française. Nous ne parlerons pas des rapports et des discours prononcés par Chénier dans les diverses assemblées politiques dont il fit partie. Quelques-uns, il est vrai, ne sont étrangers à la littérature ni par la forme ni par le fond, mais on ne trouve dans le plus grand nombre que cette exaltation stérile, cette emphase banale, qui caractérisent l'éloquence du temps. Malheureusement Chénier s'était jeté dans un parti qui, à l'exception de quelques hommes éclairés, appréciait moins son talent que l'exagération de ses idées, et qui l'entraîna dans des écarts difficiles à justifier. On sait qu'il fit le panégyrique de Marat, et qu'il composa des hymnes pour les fêtes célébrées par l'athéisme en l'honneur de la raison. Il nous reste à donner la liste des ouvrages en vers et en prose de Marie-Joseph Chénier : 1° *la Mort du duc de Brunswick, ode qui n'a point concouru pour le prix extraordinaire de l'Académie française*, Paris, 1787, in-8°. 2° *Azémire*, tragédie en 5 actes, Paris, 1787, in-8°. 3° *Poëme sur l'assemblée des notables*, Paris ou Londres, 1787, in-8°. 4° *Epître à mon Père*, Paris, 1788, in-8°. 5° *Dialogue du public et de l'anonyme*, Bagnol (Paris), 1788, in-12 de 32 p. Il est dirigé contre Rivarol. 6° *Le Ministre et l'Homme de lettres*, dialogue, 1788, in-8°. 7° *Lettres à M. le comte de Mirabeau, sur les dispositions naturelles, nécessaires et indubitables des officiers et soldats français et étrangers*, 1789, in-8°, opuscule devenu très-rare. 8° *De la Liberté du théâtre en France*, 1789, in-8° de 45 p., réimpr. à la suite de *Charles IX*. 9° *Courtes Réflexions sur l'état civil des comédiens*, Paris, 1789, in-8°; réimpr. la même année. 10° *Épître au roi*, Paris, 1789, in-8°. 11° *Dithyrambe sur l'assemblée nationale*, publié par M. Ducroisy, Paris, 1789, in-8°. 12° *Dénonciation des inquisiteurs de la Pensée*, Paris, 1789, in-8° de 64 p. 13° *A Messieurs les Parisiens sur la tragédie de Charles IX*, 1789, in-8°, brochure publiée sous le nom de Suard, et qui n'a pas été réimprimée dans les œuvres de Chénier. 14° *Charles IX, ou l'École des rois*, tragédie en 5 actes, Paris, 1790, in-8°; ibid., 1826, in-32. 15° *Hymne pour la fête de la fédération*, Paris, 1790, in-8°. 16° *Ode sur la mort de Mirabeau*, Paris, 1791, in-8°. 17° *Opinion sur le procès du roi*, 1792, in-8°. 18° *Jean Calas, ou l'École des juges*, drame en 5 actes et en vers, 1792 et 1793, in-8°. 19° *Henri VIII*, tragédie en 5 actes, Paris, 1793, in-8°; réimpr. avec *Charles IX*, ibid., an 7 (1799), in-8°; seul, ibid., an 9 (1801), in-8°; ibid., 1805, même format. 20° *Fénelon, ou les Religieuses de Cambray*, Paris, 1793, in-8°, précédé d'un discours qui n'a point été imprimé dans les œuvres de Chénier, en tête de la pièce à laquelle il appartient, mais morcelé dans le t. 4 sous le titre de *Réflexions sur la tragédie de Fénelon*, ibid., an 11 (1803), in-8°; ibid., 1826, in-32. 21° *Caïus Gracchus*, tragédie en 3 actes, Paris, 1793, in-8°. 22° *Le Triomphe de la république, ou le Camp de Grandpré*, divertissement lyrique en 1 acte, musique de Gossec, Paris, de l'imprimerie nationale (Baudouin, 1793), in-8°; réimprimé dans les œuvres sous le titre plus connu du *Camp de Grandpré*. 23° *Timoléon*, tragédie en 3 actes, avec des chœurs, précédé d'une *Ode sur la situation de la république durant l'oligarchie de Robespierre et de ses complices*, Paris, an 3 (1795), in-8°. 24° *Poésies lyriques*, Paris, an 5 (1796), et 1801, in-18. 25° *Théâtre*, Paris, an 5 (1796), et 1801, 2 vol. in-18; autre édition, plus complète que la précédente, précédée d'une notice et augmentée d'un volume contenant le *Théâtre posthume*, etc., Paris, 1818, 3 vol. in-18,

réimprimés en 1821, avec une analyse par Lemercier, de l'Institut. 26° *Le Vieillard d'Ancenis*, poëme sur la mort du général Hoche, Paris, an 6 (1798), in-18; réimpr. dans les anciens *Mémoires de l'Institut* (t. 3, 1801). 27° *Épître sur la calomnie*, 4e édit., suivie du *Vieillard d'Ancenis*, Paris, an 6 (1798), in-18; presque entièrement refait sous le titre de *Discours en vers sur la calomnie*, ibid,, même année et même format. 28° *Pie VI et Louis XVIII, conférence théologique et politique trouvée dans les papiers du cardinal Doria*, Paris, an 6 (1798), in-8°. Cette traduction, supposée de l'italien, n'a pas été admise dans les œuvres de l'auteur. C'est une satire impie et obscène qui fait peu d'honneur à Chénier. Elle a été réimprimée, Paris, 1830, in-18. 29° *Discours prononcé à la cérémonie funèbre célébrée au champ de Mars, le 20 prairial an* 7, etc., Paris, an 7 (1799), in-18. 30° *Le Docteur Pancrace*, satire contre Rœderer et Lezay de Marnezia, Paris, an 7 (1799), in-18. 31° *Discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France*, prononcé à la distribution des prix des écoles centrales, le 29 thermidor an 9, Paris, 1801, in-8°. C'est plutôt un morceau d'histoire littéraire qu'une harangue. 32° *Les Nouveaux Saints*, satire, Paris, 1801, in-8°, réimpr. plusieurs fois la même année. La 6e édition, 1802, est augmentée d'*observations sur le projet d'un nouveau dictionnaire français, et sur le Dictionnaire de l'Académie*. Une traduction italienne des *Nouveaux Saints* a été imprimée à Paris, même année. 33° *Les Miracles, ou la Grâce de Dieu*, conte, sous le pseudonyme de l'abbé Mauduit, Paris, an 10 (1802), in-8°; 4e édit., augmentée d'une *Lettre à Geoffroy*, et du *Maître italien*, nouvelle, ibid., et même année. 34° *Petite Épître à J. Delille*, Paris, 1802, in-16, réimpr. en tête des *Deux Missionnaires*. (*Voy.* le numéro suiv.). 35° *Les Deux Missionnaires, ou Laharpe et Naigeon*, Paris, 1803, in-16, satire dont Chénier anéantit presque toute l'édition au moment de la mise en vente. Elle a eu cependant deux réimpressions in-8°, précédées l'une et l'autre de l'*Épître à J. Delille*. On s'est contenté de supprimer dix ou douze vers. 36° *Épître d'un journaliste à l'empereur*, satire contre Geoffroy, Paris, sans date, in-8°. 37° *Discours en vers sur les poëmes descriptifs*, Paris, an 12 (1805), in 8° de 8 p. 38° *La Retraite*, sans lieu d'impression ni date (1806), in-16 de 3 p.; réimpr., Paris, 1809, in-18. 39° *Discours prononcé à l'Athénée de Paris, le 15 décembre* 1806 (pour l'ouverture du cours de littérature), Paris, 1806, in-8°. 40° *Épître à Voltaire*, Paris, 1806, in-4° et in-8°; ibid., 1820, in-12, port.; ibid., avec *les Coteries* d'Alexis Lagarde, 1826, in-12. 41° *Discours prononcé aux funérailles de M. Lebrun*, Paris, 1807, in-8°. 42° *Discours adressé à S. M. I. en son conseil d'État, le 27 février 1808, au nom de la classe de la langue et de la littérature française*, Paris, 1808, in-4° et in-8°; réimpr. avec quelques changements en tête du *Tableau historique*. 43° *Hommage à une belle action*, Paris, 1810, in-18. 44° *OEuvres diverses et inédites, contenant la Bataviade, poëme*, etc., avec des notes (par M. Mellinet), Bruxelles, 1816, in-8°. Les pièces qui composent ce volume ont été réimprimées dans les *OEuvres complètes*. 45° *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789, Paris, 1816, 1818, 1821, in-18, et réimpr. plusieurs fois depuis. 46° *Fragments du cours de littérature fait à l'Athénée de Paris en* 1806 *et* 1807, Paris, 1818, in-8°. 47° *Poésies diverses*, Paris, 1818, in-8°. 48° *Tibère*, tragédie en 5 actes, Paris, 1819, in-8°; 1826, in-32; 1844, in-8°. 49° *Poésies*, suivies d'une traduction de la *Poétique* d'Aristote, Paris, 1822, 2 vol. in-18. 50° *Choix de Poésies diverses*, Paris, 1822, in-18; réimpr. sous le titre d'*OEuvres choisies*, ibid., 1826, in-18. 51° et 52° *Le Théâtre* de Chénier se trouve dans le *Panthéon littéraire*, à la suite des *OEuvres complètes de Ducis*, Paris, 1839, 1 vol. grand in-8°, à 2 col., et un choix de ses œuvres a été imprimé récemment, Paris, 1 vol. grand in-18, qui fait partie de la *Bibliothèque Charpentier*. 53° Enfin *OEuvres complètes* (anciennes et posthumes), précédées d'une notice historique par Arnault, revues et mises en ordre par D.-Ch. Robert, Paris, 1824-26, 8 vol. in-8° avec port. et fac-simile. Parmi les ouvrages qui ont paru pour la première fois dans ce recueil, on remarque : trois tragédies, *Cyrus*, *Philippe Second*, *Brutus et Cassius;* des discours en vers, *sur l'Erreur*, *sur l'Intérêt personnel*, *sur la Raison*; une admirable élégie intitulée *la Promenade*; des fragments de trois poëmes, *sur les Principes des arts*, *sur les Campagnes d'Italie*, *sur l'Art du théâtre*; *le Concile de Constance*, *le Coucou*, *la Lettre de cachet*, contes; des imitations et traductions en vers du *Nathan le Sage* de Lessing, de l'*OEdipe à Colonne* et de l'*OEdipe-Roi* de Sophocle, de l'*Art poétique* d'Horace, et de plusieurs morceaux de Virgile; une traduction du *Dialogue sur les orateurs*, attribué à Salluste; enfin des leçons sur les poëtes et les historiens français jusqu'au règne de Louis XII. Chénier a fourni beaucoup d'articles aux journaux du temps, et surtout au *Mercure*, dont il fut, en 1809 et 1810, un des principaux collaborateurs. Son *Rapport sur les prix décennaux*, inséré dans le recueil de l'Institut, année 1810, est justement estimé. M. Quérard, dans sa *France littéraire*, cite plusieurs opuscules de Chénier, qui, pour différentes raisons, n'ont pas été admis dans les *OEuvres complètes*. Il a aussi relevé les titres de presque toutes les apologies et les critiques dont ce poëte a été l'objet. — La *Revue des Deux-Mondes* (t. 5 de la nouvelle série, p. 240 à 324) contient un excellent morceau de critique littéraire dans lequel les ouvrages et le caractère de Marie-Joseph sont appréciés par M. Ch. Labitte avec autant d'impartialité que de talent. CH—S.

CHENOT (ADAM), médecin, naquit à Luxembourg en 1721. Son père, qui était meunier, lui donna cependant une éducation assez soignée. Il se rendit en 1746 à Vienne pour y étudier l'art de guérir, sous van Swiéten, qui le fit envoyer, en 1755, à Cronstadt, pour y traiter la peste, qui y faisait de grands ravages. Les habitants niaient, comme ils le firent plus tard à Moscou, la présence de la maladie. Chenot la déclara pour ce qu'elle était

réellement, et il donna pendant deux ans des preuves de son intrépidité et de son dévouement pour secourir les malheureux : il fut nommé ensuite médecin de la peste (*physicus contagionis*) à Hermanstadt. L'impératrice Marie-Thérèse lui conféra, en 1770, le médaille d'or de première classe et le nomma trois ans après protomédecin de Siebenburg. C'était une récompense bien faible pour les services qu'il avait rendus. Il mourut le 9 mai 1789. Ses écrits sont : 1° *Tractatus de peste*, Vienne, 1766, in-8°; trad. en allemand par Schweighart, Dresde, 1776, in-8°. 2° *Historia pestis Transilvanicæ annorum 1770 et 1771, opus posthumum, jussu regio edidit et præfatus est F. Schraud*, Bade, 1799, in-8°. On a encore publié en 1798 des écrits posthumes qu'il a laissés *sur les établissements de police médicale dans la peste*. G—T—R.

CHENU (JEAN), avocat, né à Bourges, le 29 décembre 1559, partagea son temps entre les devoirs de son état et la composition de plusieurs ouvrages, dont les uns concernent la jurisprudence, et les autres l'histoire de sa province, dont il avait fait une étude particulière. Il mourut le 16 décembre 1627, à 68 ans. Thomas de la Thaumassière a inséré son éloge dans le t. 1er de son *Histoire du Berri*, p. 75 et suiv. On trouvera le catalogue de ses écrits dans Niceron, t. 49, p. 163. Nous en citerons les principaux : 1° *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica Historia*, Paris, 1621, in-4°, assez exact, mais superficiel, et d'ailleurs effacé par la *Gallia Christiana*. (*Voy.* STE-MARTHE.) 2° *Chronologia historica patriarcharum, archiepiscoporum Bituricens. et Aquitaniarum primatum*, Paris, 1621, in-4° : cette 2e édition est la meilleure. 3° *Recueil des antiquités et priviléges de la ville de Bourges et de plusieurs autres villes capitales du royaume*, Paris, 1621, in-4°. Il laissa manuscrit une *Conférence de la coutume de Bourges et de plusieurs autres villes capitales des pays voisins*, et en ordonna l'impression par son testament : néanmoins cet ouvrage n'a jamais été publié. W—S.

CHÉOPS, qu'on croit le même que Chembès, dont parle Diodore de Sicile, devint roi d'Egypte vers l'an 1178 avant J.-C., suivant les calculs de Larcher. Il changea en tyrannie le gouvernement, qui avait toujours été très-modéré, fit fermer les temples, interdit les sacrifices, et s'empara des revenus des prêtres, qui étaient très-considérables. Il accabla ses sujets de travaux insupportables, en leur faisant fouiller des carrières, tailler des pierres et construire des chaussées, uniquement pour élever la grande pyramide qu'il destinait à lui servir de tombeau. Chéops poussa la dépravation jusqu'au point de prostituer sa propre fille. Il mourut après avoir régné cinquante et un ans et eut pour successeur Chéphren, son frère, qui marcha sur ses traces. Leur histoire est peu certaine. Hérodote, qui assure en outre que ces deux règnes durèrent cent six ans, convient lui-même qu'il n'en sait que ce qu'il avait entendu dire aux prêtres, et il ne paraît pas y ajouter beaucoup de foi. (*Voy.* aussi Diodore, l. 1.) C—R.

CHEOU-SIN, ou TCHEOU, dernier empereur de la seconde dynastie chinoise, appelée *Chang*, parvint à l'empire l'an 1154 avant l'ère chrétienne. Ce prince fut un monstre sur le trône ; le luxe, la débauche, la tyrannie et la cruauté, y montèrent avec lui. Né avec un caractère violent, ennemi de la contradiction, faux, dissimulé, lâche, mais vain et présomptueux jusqu'à l'excès, il ne fut retenu ni par l'autorité des lois, ni par la crainte des peuples. Son nom est aussi abhorré à la Chine que celui de Néron l'est dans l'Occident. Ses crimes, qui se succédaient chaque jour avec plus de fureur, le précipitèrent enfin du trône, et il entraîna dans sa ruine sa dynastie même, qui avait subsisté avec gloire pendant le cours de six cent quarante-quatre ans. Son épouse, Tan-ki, fut la principale cause de toutes les atrocités qui souillèrent son règne. Jamais femme n'unit à tant de beauté un caractère plus féroce et plus sanguinaire. L'empereur ne se conduisait que par ses conseils, et ceux qu'elle lui donna ne tendirent qu'à le rendre barbare. Elle lui répétait sans cesse que la terreur est la plus sûre garde des souverains, et qu'il n'aurait de sujets soumis qu'autant qu'il les épouvanterait par l'appareil des supplices. Elle eut l'affreuse gloire d'en inventer plusieurs, un, entre autres, qui consistait en une colonne d'airain, creuse en dedans, et munie d'une ouverture à sa base, par où l'on introduisait du feu ; on enduisait extérieurement cette colonne de poix et de résine, et on la faisait rougir à un feu violent. Le patient, dépouillé de tout vêtement, y était attaché avec des chaînes de fer, et ce malheureux était obligé d'embrasser des bras, des cuisses et des jambes, cette colonne enflammée, qui consumait ses chairs jusqu'aux os. Tan-ki se faisait un amusement d'assister avec l'empereur à cet horrible supplice, et souvent elle manifestait par des éclats de rire, l'affreux plaisir qu'elle goûtait à entendre les hurlements et les cris que la douleur arrachait à ces misérables victimes. Le luxe et les profusions de cette femme ne connurent point de bornes. Entre autres édifices, elle fit construire en marbre une tour, qu'on appela la tour des Cerfs. Le sol de cette enceinte fut orné d'un superbe parquet, et l'art prodigua les matières les plus précieuses pour sa décoration intérieure. Lorsque cet édifice fut achevé, Tan-ki y fit allumer et entretenir une si prodigieuse quantité de flambeaux et de lanternes, que leur éclat égalait celui du soleil. C'est là que cette impératrice s'enfermait avec son époux pendant six mois de suite, oubliant la succession des jours et des nuits, et ne s'occupant, au milieu d'une foule de jeunes gens des deux sexes, que du soin de varier ses plaisirs, qu'elle poussait jusqu'à la dissolution la plus effrénée. C'est à ces longues orgies nocturnes que quelques auteurs rapportent l'institution de la fête annuelle des lanternes, si célèbre en Chine. Les ministres et les grands de la cour gémissaient sur tant d'excès, et cherchaient les moyens de détourner les malheurs qui menaçaient l'Etat. Un d'entre eux, nommé *Kieou-heou*, crut qu'une passion nouvelle pourrait détacher l'empereur de celle qui l'asservissait à l'odieuse Tan-ki, et que, si l'on parvenait à lui inspirer du goût pour

une femme d'un caractère opposé, celle-ci réussirait peut-être à changer le cœur de ce prince, et à le ramener sans violence à la raison et à l'humanité. Plein de cette idée, il ne réfléchit pas assez sur le danger auquel il allait exposer l'innocence. Lui-même avait une fille qui, aux charmes de la figure, joignait tous les agréments de l'esprit, et qui était aussi vertueuse que belle. Il lui fit part de ses projets. Cette jeune personne en fut d'abord épouvantée; mais son inexpérience, sa soumission, et l'espoir, dont on la flattait, de sauver l'État, la firent enfin consentir à paraître dans cette cour. Elle fut présentée à Cheou-sin, qui parut frappé de tant de beauté, de grâces et de modestie; elle fut même accueillie de Tan-ki, qui se proposait sans doute de la rendre dans peu la compagne de ses dissolutions. Tout ce que la séduction peut mettre en œuvre d'artifices, tout ce que la passion a de plus tendre, fut inutilement employé par l'empereur pour corrompre la fille de Kieou-heou : sa vertu fut inébranlable. Las enfin d'une résistance qui l'humiliait, et qu'il n'était point dans son caractère de supporter longtemps, ce prince, furieux et désespéré, au moment où il venait d'essuyer de nouveaux refus, saisit cette aimable fille par les cheveux, et la poignarda de sa main sous les yeux de Tan-ki. Aidé de cette mégère, il coupe ensuite ses membres en morceaux, les fait apprêter au feu, et envoie cet horrible mets à son malheureux père, qu'il ordonne qu'on égorge aussitôt qu'il aura reconnu ces déplorables restes de sa fille. D'autres atrocités, commises froidement et sans passion, peignent peut-être mieux l'âme féroce de ce monstre couronné. Il lui prit un jour fantaisie, ainsi qu'à sa cruelle épouse, de savoir comment les enfants se forment et prennent leur accroissement dans le sein de leur mère. On rassembla, par leur ordre, un certain nombre de jeunes femmes enceintes à différents termes, et ils les firent éventrer successivement pour satisfaire leur barbare curiosité. Peu de temps après, succéda une autre expérience. Dans les jours les plus rudes d'un hiver rigoureux, quelques hommes traversèrent à la nage un fleuve couvert de glaçons, et montrèrent une vigueur et une agilité qui étonnèrent tous les spectateurs. Cheou-sin donna ordre qu'on les lui amenât, et leur fit briser les jambes, pour découvrir, disait-il, dans la conformation de leurs muscles, le principe de la force extraordinaire qu'ils avaient déployée. On n'osait plus hasarder de remontrances; toutes avaient été funestes à leurs auteurs. Pi-kan, oncle de l'empereur et l'un de ses ministres, homme d'une inflexible probité, eut cependant encore le courage de tenter un dernier effort pour le rappeler à ses devoirs; comme il le pressait vivement de changer de conduite, le tyran furieux l'interrompit, et lui dit : « J'ai ouï raconter, mon oncle, « que le cœur des sages avait sept ouvertures diffé« rentes; je ne m'en suis pas encore éclairci, mais je « veux m'assurer aujourd'hui si ce fait est certain. » Se tournant en même temps vers quelques-uns des scélérats qui l'accompagnaient toujours, il fait massacrer Pi kan, et ordonne qu'on lui arrache le cœur. Des attentats aussi multipliés avaient répandu la terreur dans tout l'empire. Les grands et tout ce qui restait de princes de la famille impériale, avaient abandonné la cour pour se mettre à l'abri des caprices du tyran. La plupart de ces illustres exilés s'étaient retirés à la cour de Tchéou, près de Ou-ouang, le plus vertueux comme le plus puissant des princes feudataires; tous unirent leurs prières pour le conjurer de sauver l'État, en chassant du trône un monstre qui le déshonorait depuis trente-deux ans. La réputation de sagesse dont jouissait Ou-ouang, la paix et le bonheur que goûtaient les peuples soumis à ses lois, et sa puissance presque égale à celle des empereurs, le faisaient regarder comme le seul qui pût mettre un terme aux fureurs insensées d'un couple abhorré; tous les vœux, tous les suffrages publics l'appelaient à l'empire. Ce prince hésita longtemps; sa probité délicate lui faisait redouter le nom d'usurpateur. Cependant les maux de l'État croissaient, et les instances devenaient si pressantes, si universelles, qu'il se détermina enfin à prendre les armes et à marcher contre Cheou-sin. Dès qu'on le sut à la tête de ses troupes, tout l'empire parut s'ébranler; on accourut en foule se ranger sous ses drapeaux. Un grand nombre de gouverneurs de villes et de provinces, et la plupart des princes tributaires se rendirent dans son camp, suivis des renforts qu'ils lui amenaient. Cheou-sin, de son côté, s'était mis à la tête de forces considérables qu'il avait rassemblées. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Mou-yé, l'une des plus vastes de la province de Ho-nan. La bataille qu'elles s'y livrèrent fut terrible, et les troupes impériales y furent entièrement défaites. Le Chou-king rapporte qu'il y eut tant de sang répandu, « qu'il s'en « forma des ruisseaux sur lesquels flottaient les mor« tiers destinés à piler le mil et le riz. » Cette victoire sauva l'empire, et en assura la conquête au prince de Tchéou. Le lâche Cheou-sin fut un des premiers à se sauver du champ de bataille; il courut à toute bride se renfermer dans le palais de sa capitale, où, dès qu'il fut arrivé, il se para de ses plus riches bijoux et de ses vêtements les plus somptueux, et fit mettre le feu à tout l'édifice, pour ne pas tomber vivant entre les mains du vainqueur. Aussitôt que la nouvelle en fut parvenue à Ou-ouang, il fit partir un détachement de son armée pour aller éteindre l'incendie, ou l'empêcher au moins qu'il ne se communiquât au reste de la ville. L'impératrice Tan-ki n'avait pas eu le courage de mourir avec son époux; cette femme détestée eut l'inexplicable effronterie de vouloir paraître aux yeux de Ou-ouang. Ornée de ses plus riches atours et parée avec tout l'art d'une coquetterie recherchée, elle s'était mise en marche pour aller le trouver; mais ayant été rencontrée par les troupes qui se portaient au secours du palais en feu, les officiers qui commandaient ce détachement la firent enchaîner. Ils en donnèrent aussitôt avis au prince de Tchéou, qui envoya l'ordre de la mettre à mort. Cette révolution, qui mit fin à la longue dynastie des Chang et donna naissance à celle des Tchéou, appartient, selon les historiens, à l'an 1122 avant J.-C. G—R.

CHERADAME (JEAN), né au commencement du 16e siècle, d'une famille originaire d'Argentan, prend à la tête de ses livres tantôt le surnom d'*Hippocratès*, parce qu'il avait étudié la médecine, tantôt celui de *Charmurius*, composé de deux mots grecs qui désignaient allégoriquement son ardeur pour l'étude. On ignore la date de sa mort; mais on sait qu'il s'acquit l'estime des gens de lettres qui contribuèrent à l'établissement du collége royal, de ceux qui en furent les premiers professeurs, et qu'il y occupa lui-même une chaire de grec vers 1540. On a de cet habile helléniste : 1° *Gramatica isagogica*, Paris, 1521, in-4°; cette grammaire est claire et méthodique. L'auteur en donna depuis un abrégé avec un parallèle mystique des lettres hébraïques et grecques, sous le titre d'*Introductio alphabetica*, etc., Lyon, 1537, in-8°. 2° *Lexicon græcum*, Paris, 1523. 3° *Alphabetum linguæ sanctæ mystico intellectu refertum*, 1532, in-8°. Ce n'est qu'un exposé de la valeur de chaque lettre de l'alphabet hébreu, accompagné d'un sens mystique assez conjectural. 4° *Lexicopator etymon*, 1543, in-fol. C'est le plus important des ouvrages de Chéradame. Mais les étymologies n'en sont pour la plupart fondées que sur des conjectures. Cependant l'explication des termes grecs est ordinairement bonne. On trouve à la fin divers opuscules grecs, pour faciliter l'étude de cette langue aux commençants. 5° *In omnes Erasmi Chiliades Epitome per Adrianum Barlandum, cum additamentis et accurata Cheradami recognitione*, 1526. Il se plaint dans l'épître dédicatoire à Boudet, évêque de Langres, du peu de soin qu'on mettait alors à imprimer correctement les livres grecs et latins, « au point, disait-il, que si Aristote revenait, il ne reconnaîtrait pas ses propres ouvrages. » 6° Des préfaces en grec sur chacune des neuf comédies d'Aristophane, dont il avait revu le texte, 1528. Duverdier attribue à Chéradame une traduction française du livre d'Ulric de Hutten, intitulé : *de la Médecine du bois dit guaïac pour chasser la maladie de Naples, indûment appelée françoise*, Lyon, sans date.— *Jean-Pierre-René* CHÉRADAME, né en 1738, à Argentan, probablement de la même famille que le précédent, fut membre de l'académie de médecine et trésorier de l'école de pharmacie à Paris; concourut à la rédaction du *Codex medicamentarius*, et mourut le 24 août 1824. T—D.

CHERCHEMONT (JEAN), né en Poitou, d'une famille noble et illustre, sur la terre du Plessis-Cherchemont, près de Paillheudes, vers la fin du 13e siècle, se livra à l'étude du droit, entra dans les ordres sacrés, plaida à Paris devant le parlement, et s'y fit remarquer par son éloquence. Devenu *clerc du roi*, il revint dans son pays, pourvu des fonctions de doyen de l'église de Poitiers. En 1320, Cherchemont était chancelier de Charles, comte de Valois, et il ne tarda pas à devenir évêque de Noyon. Une plus haute position l'attendait; car, légiste et prêtre, savant en droit et en théologie, le roi Charles le Bel éleva cet illustre Poitevin à la dignité de chancelier de France, le choisit, en 1325, pour un des exécuteurs de son testament, et l'employa, la même année, dans les négociations qui eurent lieu pour la prorogation d'une trêve entre la France et l'Angleterre. A l'avénement de Philippe de Valois, Cherchemont remplit d'abord les fonctions de chancelier; mais il ne tarda pas à être remplacé. Retournant alors dans sa province, il fit une chute de cheval qui occasionna sa mort, et on l'inhuma à Poitiers, dans une chapelle qu'il avait fondée. On a reproché à ce chef de la justice un amour excessif de l'argent. Les concessions qu'il se fit faire, dans la ville d'Orléans, des domaines dont le roi avait la libre disposition; les poursuites dirigées contre ses héritiers en 1328, et autorisées par le roi pour restitution de droits de sceau perçus exclusivement, et à outrance, à son profit, donnent lieu de penser qu'un homme aussi distingué que Jean Cherchemont sous les rapports politiques ne fut pas sans reproche pour ce qui concerne la probité : tout au moins on peut dire qu'il montra souvent une avidité qui se rapproche beaucoup du défaut de délicatesse. F—T—E

CHERCHEMONT (JEAN DE), neveu du précédent et fils de Guillaume, docteur en droit, naquit à Poitiers. Destiné à l'Église, il fut d'abord chanoine de Ste-Radegonde de Poitiers et de St-Quentin, puis doyen de St-Germain-l'Auxerrois à Paris, et ensuite évêque de Troyes, siége qu'il changea pour celui d'Amiens, qu'il occupa de 1325 à 1373. Entré fort avant dans la confiance du roi Philippe de Valois, il finit par devenir chancelier de France, et mourut subitement, le 26 janvier 1373. Ce prélat fut inhumé dans la chapelle de St-Sébastien de sa cathédrale, où on lui éleva un beau tombeau à lames de cuivre, sur lesquelles on grava une épitaphe en vers latins. F—T—E.

CHÉREA (CASSIUS), tribun d'une cohorte prétorienne, fut le chef de la dernière conspiration qui se forma contre Caligula. Il avait servi avec distinction dans les guerres d'Allemagne sous Tibère. Ses mœurs étaient austères; la répugnance et la lenteur qu'il mettait à faire exécuter les ordres sanguinaires de Caligula le faisaient considérer comme un homme sans cœur par ce prince, qui le traitait souvent de lâche et d'efféminé. Chérea, révolté des crimes de cet empereur, et offensé des railleries auxquelles il se trouvait chaque jour exposé, résolut de s'en venger, et de délivrer l'empire romain du tyran qui le gouvernait. Il se réunit à plusieurs personnages puissants, auxquels il confia son dessein. Calixte, Cornélius Sabinus, Minucianus, etc., se joignirent à lui. On convint que l'exécution du complot aurait lieu à l'époque des jeux palatins établis en l'honneur d'Auguste. Chérea espérait que le grand concours de monde qu'y attirait cette solennité lui donnerait beaucoup de facilités pour son projet; mais trois jours se passèrent sans qu'il pût s'exécuter. Craignant enfin que son secret ne vînt à se découvrir, il détermina les conjurés à se réunir à lui le quatrième jour de ces fêtes. Caligula prit sa place au spectacle, où, contre son ordinaire, il resta fort longtemps; mais Asprenas, l'un des conjurés, l'ayant engagé d'aller prendre un bain, Caligula rentra dans son

palais, et, lorsqu'il traversait un passage souterrain où se trouvèrent les conjurés, Chéréa, en lui demandant le mot d'ordre, lui porta le premier coup. (*Voy.* CALIGULA.) Ce prince resta bientôt mort sur la place. Chéréa fit ensuite assassiner Césonie, femme de Caligula, et Drusille sa fille. Ce chef de la conspiration, qui voulait ramener les soldats aux lois de la république, essaya de les haranguer pour les empêcher d'élire un nouvel empereur ; mais il ne fut pas écouté. Quoique Caligula fût un méchant prince, Claude, son successeur, voulut venger sa mort, afin de punir le crime d'un traître. Il fit mourir les principaux conjurés, avec Chéréa, qui reçut la mort avec courage. T—N.

CHÉRÉAS, historien grec, dont Polybe parle avec beaucoup de mépris. Ce que Chéréas raconte, dit-il, ne mérite aucune croyance, et peut être assimilé aux fables débitées dans la boutique d'un barbier, ou recueillies parmi le bas peuple. On ignore à quelle époque cet historien a vécu. (*Voy.* Polybe, l. 3 et 5.) K.

CHEREAU (FRANÇOIS), né à Blois, en 1680, vint à Paris étudier l'art de la gravure, sous Gérard Audran, et s'appliqua particulièrement au genre du portrait, dans lequel il a parfaitement réussi. Son burin est brillant et moelleux, ses têtes sont en général d'un beau travail. Parmi une multitude de portraits intéressants qu'il a gravés, on distingue celui de Pécourt, ceux des cardinaux de Polignac et de Fleury ; son *St. Jean*, d'après Raphaël, est aussi fort estimé. L'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres, et le roi le nomma graveur de son cabinet ; mais il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, et mourut à Paris, en 1729, âgé de 49 ans. — *Jacques* CHEREAU, son frère, né à Blois en 1694, et mort à Paris en 1759, a gravé aussi de très-beaux portraits, entre autres celui de l'évêque de Senez. Sa *Sainte Famille*, d'après Raphaël, et son *David tenant la tête de Goliath*, d'après le Féti, sont estimés. Son goût pour le commerce, auquel il finit par se livrer entièrement, l'empêcha de multiplier ses productions, et ce fut une perte pour les arts. P—E.

CHEREBERT. *Voyez* CARIBERT.

CHEREFEDDIN. *Voyez* CHERYF-ED-DYN-ALI.

CHÉRILE, historien et poëte grec, de Samos, naquit vers la 73ᵉ olympiade. Obligé de quitter sa patrie, il vint à Halicarnasse, et se lia étroitement avec Hérodote. Le roi de Macédoine, Archélaüs, faisait de ce poëte un si grand cas, qu'il lui assigna un revenu de quatre mines par jour. Dans un poëme dont Aristote (*in Rhetor.*) et Josèphe (*in App.*, 1), nous ont conservé quelques vers, Chérile avait célébré la victoire remportée par les Grecs sur les troupes de Xercès ; l'orgueil national en fut si flatté, que les Athéniens firent compter au poëte panégyriste une pièce d'or pour chacun de ses vers. Il mourut en Macédoine, après avoir écrit un poëme *sur la Guerre de Darius* dont Strabon nous a transmis un fragment, et quelques autres ouvrages mentionnés par Suidas. Il ne faut pas confondre ce Chérile avec un méchant poëte du même nom, qui vivait sous Alexandre le Grand, c'est-à-dire vers la 113ᵉ olympiade, et qui suivit ce prince dans ses expéditions, pour les chanter en mauvais vers. Alexandre, quoi qu'en dise Horace (*Epist.*, l. 2, 1, v. 232, *seq.*), se dissimulait si peu l'extrême médiocrité de son poëte, « qu'il eût mieux aimé, « disait-il, être le Thersite d'Homère, que l'A- « chille de Chérile. » Il fit même avec lui un assez plaisant marché : ce fut de lui faire donner un philippe pour chacun de ses bons vers, et un soufflet pour les mauvais. Compte fait, lorsque l'ouvrage fut achevé, il se trouva que le poëte avait reçu en tout 7 philippes. Ce n'était pas le moyen de faire fortune : aussi le pauvre Chérile mourut-il de faim, ou, selon quelques autres, des nombreux soufflets que lui méritèrent ses mauvais vers. — Suidas fait mention d'un troisième CHÉRILE, poëte tragique d'Athènes, qui fleurit vers la 64ᵉ olympiade. Il avait composé cent cinquante pièces de théâtre, et remporté treize fois le prix. Ce fut lui qui inventa, dit-on, les masques et le costume théâtral. A—D—R.

CHÉRIN (BERNARD), né à Ambonville, en Champagne, le 20 janvier 1718, généalogiste et historiographe des ordres de St-Lazare, de St-Michel et du St-Esprit, commissaire du conseil et censeur royal, mettait, dans l'examen des titres qu'on lui présentait, une probité si sévère, que l'on disait qu'il était « injuste à force de justice. » Il écrivait à un ministre, en 1776 : « On n'est point généalo- « giste pour avoir compilé des généalogies dans le « Moréri, ou dans d'autres livres de cette espèce, « qui sont malheureusement en trop grand nombre ; « mais quand on a travaillé dix et quinze ans sur « les titres originaux et sous de bons maîtres. » Il se plaignait ensuite du grand nombre de généalogistes *chambrelants* qui, depuis quelque temps, s'étaient répandus dans Paris, « gens sans étude, qui « déguisent sous divers titres, et donnent au public « des ouvrages qui depuis longtemps sont entre ses « mains ; qui, pour de l'argent, bercent les particu- « liers d'idées chimériques de noblesse ou de gran- « deur, etc. » Chérin mourut à Paris, le 21 mai 1785. Son fils lui fit élever un monument dans l'église des Augustins. V—VE.

CHÉRIN (LOUIS-NICOLAS-HENRI), fils du précédent, né à Paris, en 1762, conseiller de la cour des aides, généalogiste des ordres du roi, commissaire pour l'expédition des jugements et autres actes concernant la noblesse, avait publié diverses généalogies, et un bon ouvrage sur la jurisprudence nobiliaire, lorsque, dans les premières années de la révolution, il suivit la carrière des armes. Il était adjudant général à l'armée du Nord en 1793, et il fut nommé général de brigade pour avoir, dit-on, excité les soldats d'un bataillon de l'Yonne à tirer sur Dumouriez, qui prit la fuite. Chérin suivit le général Hoche dans les départements de l'Ouest, et le général Humbert dans l'expédition d'Irlande. Il fut nommé, en 1797, commandant de la garde du directoire ; il servit ensuite en qualité de général de division, fut chef de l'état-major de l'armée du Danube, et mourut le 14 juin 1799, des blessures

qu'il reçut en Suisse. On a de lui : 1° *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac*, Paris, 1784, in-4°. L'abbé de Vergès, intendant des archives de l'ordre de St-Lazare, eut part à cet ouvrage. 2° *La Noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation*, Paris, 1788, in-8°. 3° *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements, arrêts et lettres patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse*, Paris, 1788, in-12. C'est un code de jurisprudence nobiliaire, extrait principalement du recueil des ordonnances imprimées au Louvre, et des registres de l'armorial de France; il est précédé d'un discours sur l'origine de la noblesse, ses différentes espèces, ses droits et ses prérogatives, la manière d'en dresser les preuves et les causes de sa décadence. V—VE.

CHÉRISEY (LOUIS, comte DE), d'une famille originaire de Champagne et dont la noblesse remonte au 12e siècle, naquit à Metz, le 1er juin 1667. Fils d'un capitaine au régiment de Touraine, qui commanda depuis les gardes du corps du duc de Lorraine, il fut tenu sur les fonts baptismaux par le maréchal de camp Louis de Beauvau et madame de Heppe, veuve de l'ambassadeur de Suède à la cour de France. Il porta dans ses premières années le titre de baron, et entra au service en 1685. Louis XIV, par ordonnance du 22 janvier 1688, *voulant, pour bonnes considérations, entretenir le sieur baron de Chérisey en qualité de lieutenant réformé de cavalerie*, lui ordonna de se rendre dans le régiment de Tilladet. Capitaine le 20 août de la même année, mestre de camp le 12 mars 1705, enseigne des gardes du corps le 18 mai 1711, Chérisey fut décoré de la croix de St-Louis le lendemain de son arrivée à Versailles. Le 1er juin 1717, il eut la lieutenance de la compagnie des gardes du corps où il servait; fut élevé, le 1er janvier 1719, au grade de brigadier de cavalerie, et reçut, le 20 février 1734, le brevet de maréchal de camp pour se rendre sous les ordres du maréchal de Berwick, commandant les armées de la Moselle, de la Sarre et du Rhin. Au mois de juin de la même année, il combattait en Allemagne sous les ordres du maréchal d'Asfeld. Nommé gouverneur de Marseille, en remplacement de Villars, Chérisey fut envoyé presque en même temps sur les frontières des Trois-Évêchés, sous les ordres du maréchal de Bourg, gouverneur d'Alsace. L'année suivante, il rejoignit en Allemagne l'armée du maréchal de Coigny, et fut appelé, le 1er novembre, au poste qu'il avait occupé sous le maréchal de Bourg. Le 1er mars 1738, Louis XV le créa lieutenant général, *en récompense de ses vertus, de sa valeur, de son instruction et de tous les talents que Sa Majesté pouvait désirer dans un officier destiné à commander ses troupes*. Il servit, en 1742, à l'armée du maréchal de Noailles, et fut chargé de diriger les bataillons stationnés sur la Meuse. Le 16 mars 1743, il reçut la croix de commandeur de St-Louis, avec une pension de 3,000 fr. Il se mit peu après à la tête de la maison du roi, pour gagner Franckendal, signala son courage par divers faits d'armes, et mérita les éloges de la cour et de toute l'armée, le 27 juin, dans la journée d'Ettingen : blessé de deux coups de sabre à la tête, il fit voir que l'âge n'avait point glacé son ardeur, et qu'il était encore digne de commander à la troupe la plus brave de l'Europe. Le roi le décora du cordon rouge, et la reine lui dit, entre autres choses flatteuses, que, si elle se fût trouvée là, elle eût elle-même étanché le sang qui coulait de ses blessures. A peine était-il guéri, qu'il alla commander sur la Sarre, sous les ordres de Coigny, puis, en Flandre, sous le maréchal de Noailles. Retiré à Metz avec une pension de 6,000 livres, il y mourut le 8 février 1750, à l'âge de 83 ans, ayant la satisfaction de laisser deux fils héritiers de sa valeur et de sa gloire : l'un, Louis-Jean-François, marquis de Chérisey, fut maréchal de camp, lieutenant d'une compagnie de gardes du corps, commanda en chef la garde nationale de Metz, et présida, en 1789, le corps de la noblesse lors de l'élection des députés aux états généraux; l'autre, Charles-Paul-Émile, comte de Chérisey, est mort capitaine de vaisseau. Le marquis de Chérisey eut un fils, brave militaire, décédé à Chérisey, le 16 septembre 1827, à l'âge de 76 ans. Il était officier supérieur des gardes du corps, lieutenant général, et grand cordon de l'ordre de St-Louis. — Ses deux fils ont suivi la même carrière; l'aîné était colonel d'un des régiments d'infanterie de la garde royale, et est maréchal de camp en retraite; le second, capitaine d'état-major, a donné sa démission depuis 1830. B—N.

CHERLER (PAUL) a donné quelques écrits relatifs à l'histoire de Bâle, sa ville natale : 1° *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico*, Bâle, 1577, in-4°. 2° *Ecclesiæ et academiæ Basil. Luctus, hoc est epitaphia seu elegiæ funebres* 32 *virorum illustrium et juvenum, qui in urbe et agro Bas. peste interierunt anno* 1564, Bâle, 1565, in-4° de 147 p., livre rare et curieux. On y trouve, entre autres, l'épitaphe d'une Bâloise (Dorothée Werkerin) qui avait survécu à ses onze maris; elle se termine ainsi :

Huic totidem versus, fuerat quot nupta maritis,
Fecimus, undecimus sed bene talis erit,
Apta viro nulli fœmina, digna mori.

U—I.

CHERLER (JEAN-HENRI), médecin et botaniste du 17e siècle, était citoyen de Bâle, et fit ses études à l'université de cette ville, où il prit le bonnet de docteur. Il épousa la fille de Jean Bauhin, et se montra digne d'une telle alliance en se livrant à la recherche des plantes, et en aidant son beau-père dans la composition d'une histoire générale des plantes. Il en fit paraître l'esquisse six ans après la mort de ce savant. (*Voy.* Jean BAUHIN.) La grande histoire ne parut qu'en 1650 et 1651, en 3 vol. in-fol., après la mort de l'un et de l'autre, dans la même ville d'Yverdun (*Ebrodunum*), par les soins de Graffenried de Berne et de Chabrée. Il s'y trouve plusieurs plantes qui ont été découvertes par Cherler, nommées et décrites par lui pour la première fois; aussi leur a-t-on donné le surnom de

Cherleri. Telles sont, entre autres, une espèce de trèfle et un ononis. Il est difficile de connaître la part que Cherler a prise à cet important ouvrage; ce n'est que par quelques mots échappés çà et là que l'on peut savoir quels sont les articles qu'ils a faits. C'est ainsi que, dans l'histoire de l'orme, il dit que, dans un ouvrage particulier sur les insectes, il sera dit (par moi Cherler) la différence qu'il y a entre le *cynips* et le *conops* de Théophraste. Ce passage apprend aussi que Cherler avait entrepris de faire un traité sur les insectes; mais il n'a pas été publié. Cherler avait voyagé dans le midi de la France; il avait parcouru les environs de Narbonne et de Montpellier, ensuite les Alpes et le mont St-Gothard pour en observer les plantes. Haller consacra à sa mémoire, sous le nom de *Cherleria*, un genre qu'il forma d'une plante qui tapisse les endroits humides des hautes Alpes; cette dénomination a été adoptée par Linné et par tous les autres botanistes. D—P—s.

CHÉRON (ANNE) *Voyez* BREMOND (Gabrielle).

CHERON (CHARLES) graveur, naquit à Lunéville, en 1635. Ses talents dans la gravure lui méritèrent à Rome la charge de premier graveur du pape. Louis XIV, informé de l'habileté de cet artiste, engagea son ambassadeur auprès du saint-siége à déterminer Chéron à passer en France. L'honneur d'avoir mérité l'attention d'un prince qui rassemblait autour de son trône tous les grands hommes de l'Europe attira Chéron à Paris. Le roi le chargea du soin de graver toutes les médailles que les Français faisaient frapper à la gloire de leur monarque triomphant, et ce prince lui donna un logement au Louvre avec une pension. Chéron mourut à Paris, le 30 juillet 1699. A—s.

CHERON (ELISABETH-SOPHIE), naquit à Paris, en 1648, d'un peintre en émail de la ville de Meaux. Cette femme célèbre réunissait à un éminent degré différents genres de talents, dont un seul eût pu lui faire une réputation distinguée. Si elle obtint des succès dans la musique, dans la poésie, elle enleva tous les suffrages par ses travaux et ses gravures. Dès son enfance, elle réussit parfaitement dans le genre du portrait, dont la plus exacte ressemblance était le moindre mérite; par la suite, elle fit beaucoup de tableaux d'histoire qui ne lui firent pas moins d'honneur. Ses ouvrages sont en général d'un dessin très-correct, d'une couleur vraie et vigoureuse; ses draperies sont jetées avec goût, son pinceau est facile, et ses effets harmonieux. Mademoiselle Chéron a beaucoup dessiné d'après l'antique; peu de personnes ont réussi comme elle à rendre le caractère et la finesse des pierres gravées. Sa *Descente de croix*, d'après Zumbo, son *Livre de principes à dessiner*, en 36 planches, Paris, 1706, in-fol.; et l'imitation de plusieurs cornalines, sous le titre de *Pierres gravées tirées des principaux cabinets de France*, sans date ni indication de lieu, 41 planches in-fol., sont ses principales gravures. La réunion de tant de talents lui acquit des distinctions bien méritées; l'académie de peinture l'admit en 1672, sur son portrait peint par elle-même: celle *de Ricovrati* de Padoue la reçut en 1699, sous le nom de la *Muse Erato*; enfin Louis XIV lui accorda une pension de 500 livres. Elevée dans le calvinisme par son père, elle se convertit au catholicisme, et fit abjuration. Modeste dans ses habits, très-charitable envers les pauvres, mademoiselle Chéron pratiqua avec exactitude les principales vertus du christianisme. Elle avait épousé, à l'âge de soixante ans, Lehay, ingénieur du roi; cette union avec un homme d'un âge à peu près égal au sien n'avait d'autre but que de faire des avantages à un ami pour lequel depuis longtemps elle avait une parfaite estime. On a imprimé de cette femme célèbre un *Essai de Psaumes et de Cantiques* (en vers), Paris, 1694, in-8°, avec figures gravées par son frère; *les Cerises renversées*, pièce ingénieuse en 3 chants, que J.-B. Rousseau estimait beaucoup, et qui ne fut imprimée qu'en 1717, in-8° avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, en vers français par Boivin, ainsi que la traduction en vers du *Cantique d'Habacuc* et du *Psaume* 103, in-4°. Son ode *sur le Jugement dernier* est un de ses meilleurs ouvrages en ce genre. *Les Cerises renversée* ont été traduites en vers latins par Raux. Mademoiselle Chéron avait l'hébreu et le latin. Une dame extrêmement coquette s'étant fait peindre par mademoiselle Chéron, lui demanda cinq copies de son portrait. « Eh! mon Dieu! disait-on, pourquoi « cette emme multiplie-t-elle tant son portrait? » Mademoiselle Chéron répondit par ce verset d'Isaïe: *Quoniam multiplicatæ sunt iniquitates ejus*. Elle avait une telle facilité pour saisir les ressemblances, que souvent elle peignait de mémoire des portraits, qui se trouvaient très-exacts; celui de madame Deshoulières nous donne une grande idée de ses talents. Mademoiselle Chéron est morte à Paris, le 3 septembre 1711, universellement regrettée. P—E.

CHÉRON (LOUIS), peintre et graveur, frère d'Élisabeth-Sophie, naquit à Paris en 1660; fit, avec le secours de sa sœur, un voyage en Italie, où il étudia les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Jules-Romain; mais s'il approcha du caractère de dessin de ces grands maîtres, il en était fort loin sous le rapport des grâces et même du coloris. Les principaux tableaux que nous avons de lui sont: *Hérodiade tenant la tête de St. Jean; le Prophète Agabus devant St. Paul*, qu'on voyait à Notre-Dame, et une *Visitation* qu'il avait faite pour le maître autel des jacobins de la rue St-Jacques. Les estampes de Chéron sont d'une assez bonne manière, mais elles sont froides et manquent généralement d'effet. Obligé de passer en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, il y fut bien accueilli, et mourut à Londres, en 1723. P—E.

CHÉRON (LOUIS-CLAUDE), né à Paris, le 28 octobre 1758, devait succéder à son père, attaché à l'administration des forêts, et cultivait les lettres sans prétention, lorsqu'en 1790 il fut nommé administrateur du département de Seine-et-Oise, et, en 1791, député à l'assemblée législative, où il manifesta des opinions sages et modérées: il y fut membre du comité des domaines. Emprisonné sous le règne de la terreur, il ne recouvra sa liberté qu'a-

près le 9 thermidor. Élu membre du conseil des cinq-cents en 1798, il refusa de remplir ces fonctions, et, dans sa retraite, s'adonna tout entier aux lettres. Il fut, en 1805, nommé préfet du département de la Vienne, et mourut à Poitiers, le 13 octobre 1807. On a de lui : 1° *le Poëte anonyme*, comédie en 2 actes et en vers, Paris, 1785, in-8° de 59 p. Cette pièce, le début de l'auteur, ne fut pas représentée ; elle a trop peu d'action ; mais elle est en général élégamment écrite : nous remarquerons cependant une licence un peu trop forte que Chéron s'y permit quelquefois, celle de retrancher les *s* de la seconde personne des verbes, au milieu d'un vers. 2° *Caton d'Utique*, tragédie en 3 actes et en vers, imitée d'Addison, ibid., 1789, in-8°. 3° *L'Homme à sentiments*, comédie en 5 actes et en vers, ibid., 1789, in-8°. La première représentation eut lieu le 10 mars. En 1801 (le 24 octobre), l'auteur reproduisit sa pièce en 3 actes et en vers, sous le titre du *Moraliseur*, et la fit imprimer la même année sous celui de *Valsain et Florville* ; enfin, en mars 1805, il l'avait remise en 5 actes, et la fit jouer sous le titre du *Tartufe de mœurs*, qu'elle a définitivement gardé, et sous lequel elle fut réimprimée la même année, in-8°, et depuis, Paris, 1817, in-8°. C'est une imitation du *the School for scandale* de Shéridan. 4° *Conduite du maire de Paris* (Péthion), *à l'occasion de la société des feuillants*, 1792, in-8°. 5° *Réponse à A.-P. Montesquiou sur les forêts nationales, suivie d'un Projet de loi sur l'administration forestière*, 1797, in-8°. 6° Une traduction des *Leçons de l'enfance par miss Maria Edgeworth*, Paris, 1803, 5 vol. in-16, avec le texte en regard. 7° Traduction des *Lettres sur les principes élémentaires d'éducation*, par Elis. Hamilton, 1803, 2 vol. in-8°. 8° *Tom Jones, ou Histoire d'un enfant trouvé*, traduite de H. Fielding, ibid., 1804, 6 vol. in-12. La traduction publiée par Laplace de ce chef-d'œuvre des romans était abrégée ; la traduction entière, donnée par Laveaux, avait eu peu de succès ; le nouveau travail de Chéron fut bien accueilli par les gens de goût, et ce n'est que dans sa traduction que les personnes qui ne savent pas l'anglais peuvent lire *Tom Jones*. Il a laissé en manuscrit une comédie en 5 actes et en vers, et deux comédies en 1 acte, reçues au Théâtre-Français ; une autre comédie en 5 actes et en vers, qu'il était sur le point de présenter ; une tragédie d'*Othello*, en 5 actes et en vers ; une traduction des meilleures odes d'Horace, enfin des poésies fugitives. A. B—T.

CHÉRON (FRANÇOIS), frère du précédent, naquit à Paris en 1764. Neveu de l'abbé Morellet, il reçut de cet académicien, ainsi que son frère, les premières leçons de la bonne littérature. Jeune encore lorsque la révolution commença, il se montra fort opposé à tous les excès et rédigea dans divers journaux des articles qui le firent proscrire après la journée du 10 août 1792. Arrêté pendant la terreur, il ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Associé dès lors à toutes les entreprises du parti royaliste, il courut de grands dangers aux 2 et 3 prairial an 3 (mai 1795), et plus encore au 13 vendémiaire an 4, où il fut proscrit nominativement comme président de la section du Roule, et forcé de prendre la fuite. Chéron ne reparut qu'après le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire. Il revint alors dans la capitale, et composa, avec Picard, l'excellente comédie de *du Haut-Cours*. Nommé chef de division au trésor public, il conserva cet emploi jusqu'à la chute de Napoléon en 1814. A cette époque, il embrassa la cause de la restauration avec ardeur, et fut nommé censeur de la *Gazette de France*, puis employé dans différentes occasions par le duc de Blacas, et chargé de la direction du *Mercure de France*, que voulut alors rétablir la liste civile ; mais le retour de Bonaparte, en mars 1815, fit abandonner cette entreprise. Après le second retour de Louis XVIII, Chéron fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, censeur du *Constitutionnel*, censeur dramatique, et enfin commissaire du roi près le Théâtre-Français. Il mourut subitement à Paris, le 16 janvier 1828, d'une attaque d'apoplexie. Chéron rédigea plusieurs articles pour les premiers volumes de la *Biographie universelle*. Il avait publié : 1° *Napoléon, ou le Corse dévoilé*, ode, 1814, in-8° ; 2° *Tribut d'un Français, ou quelques chansons faites avant et depuis la chute de Bonaparte*, 1814, in-8° ; 3° *sur la Liberté de la presse*, 1814, in-8°. Il a encore été le collaborateur de Bellin dans la comédie des *Deux Espiègles*. — *Augustin Athanase* CHÉRON, chanteur de l'Opéra, qui n'avait de commun avec le précédent que le nom, naquit en 1760, à Evreux, et mourut vers 1830, à Tours, où il s'était retiré avec sa femme. C'était un acteur assez distingué par sa voix et par une belle stature. Il brillait surtout dans les rôles d'Agamemnon d'*OEdipe à Colonne*, et du roi Ormus de *Tarare*. M—D j.

CHERRIER (SÉBASTIEN), chanoine régulier, curé de Neuville et de Pierrefitte au diocèse de Toul, né à Metz, le 11 mai 1699, a beaucoup travaillé pour l'instruction de l'enfance, et principalement sur la manière de lui apprendre à lire. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Méthode familière pour les petites écoles, contenant les devoirs des maîtres et des maîtresses d'école, avec la manière de bien instruire; on y a joint un traité de la prononciation et de l'orthographe française*, Toul, 1749, in-12 ; 2° *Méthodes nouvelles pour apprendre à lire aisément et en peu de temps, même par manière de jeu et d'amusement, aussi instructives pour les maîtres que commodes aux pères et mères, et faciles aux enfants, avec les moyens de remédier à plusieurs équivoques et bizarreries de l'orthographe française*, Paris, 1755, in-12. Cet ouvrage, qui est sans contredit le meilleur de l'auteur, contient un examen critique des diverses méthodes mécaniques inventées pour apprendre à lire et à écrire, jusqu'à l'époque où il écrivait lui-même. La même année, il en fit imprimer séparément les alphabets, sous le titre d'*Alphabets latins et français extraits des méthodes nouvelles*, in-fol. ; enfin l'ouvrage a été réimprimé en entier, avec le titre de *Manuel des maîtres et maîtresses d'école, et Grammaire française tirée des*

meilleurs auteurs, in-12. 3° *Histoire et pratique de la clôture des religieuses, selon l'esprit de l'Eglise et la jurisprudence de France*, Paris, 1764, in-12. 4° *Equivoques et Bizarreries de l'orthographe française*, Paris, 1766, in-12, ouvrage utile, mais qui aurait pu être plus approfondi. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec l'abbé *Claude* CHERRIER, censeur de la police, mort en juillet 1738, et connu pour être l'auteur du *Polissoniana, ou Recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots*, etc., Amsterdam, 1722, nouvelle édition, 1725, in-12. Cet ouvrage est un recueil de rébus, de calembours, et non de plaisanteries indécentes ou ordurières, comme le titre semblerait l'indiquer; cependant l'abbé Cherrier n'y mit pas son nom, et même, par la suite, il signait ses approbations du nom de *Passart*. On lui attribue encore *l'Homme inconnu, ou les Equivoques de la langue, dédié à Bacha Bilboquet*, Dijon, 1713, in-12; réimprimé à la suite du *Polissoniana*. B—G—T.

CHERSIPHRON, architecte, appelé par divers auteurs anciens, *Ctésiphon*, *Archiphron*, *Crésiphron*, etc., naquit à Gnosse, dans l'île de Crète. Il traça le plan et commença la construction du fameux temple d'Ephèse, continué après sa mort par son fils Métagènes, après celui-ci, par Démétrius, surnommé *le serviteur de Diane*, et par Péonius, ou plutôt *Poenius* d'Ephèse, et mis dans la suite au nombre des sept merveilles du monde. Encouragé par le vœu des peuples ioniens de l'Asie, qui contribuèrent tous aux frais de la construction, Chersiphron développa dans le plan la plus grande magnificence. L'édifice formait un parallélogramme d'environ quatre cent vingt-cinq pieds romains de long, sur deux cent vingt de large, ou environ trois cent quatre-vingt-cinq pieds de roi sur deux cents, et, en nouvelle mesure, cent vingt-cinq mètres sur soixante-cinq, y compris dix marches qui régnaient tout autour. Il offrait un diptère octostyle, c'est-à-dire qu'on y voyait deux façades opposées l'une à l'autre, présentant toutes deux un frontispice à huit colonnes. Un double portique, élevé sur les dix marches, entourait la *cella* ou le corps du temple. Le nombre total des colonnes s'élevait à cent vingt-sept, ce qui, en admettant un double rang de quinze sur la longueur des portiques, peut faire croire qu'on en comptait soixante-seize au dehors de l'édifice, et cinquante et une dans l'intérieur. Celles du dehors avaient soixante pieds romains de haut, ou cinquante-quatre pieds et demi de roi; elles étaient d'un marbre tiré des environs d'Ephèse, d'une seule pièce et d'ordre ionique. Chersiphron inventa, pour transporter ces grandes masses, ainsi que les pierres de l'architrave, des machines décrites par Vitruve, et dont Léon Alberti a fait graver des dessins dans son *Traité d'architecture*. L'édifice fut élevé sur l'emplacement qu'avait occupé auparavant un temple bâti par Crésus et Ephésus, incendié et ensuite restauré ou reconstruit par les Amazones. De là venait apparemment la fausse tradition, conservée par Justin et par Solin, qu'il était l'ouvrage de ces femmes guerrières. Suivant un manuscrit de Pline, qui a appartenu au cardinal Bessarion, et que l'on conserve à Venise dans la bibliothèque de St-Marc, on employa cent vingt ans à le construire; celui auquel Hardouin s'est conformé porte que l'ouvrage ne fut entièrement terminé qu'au bout de deux cent vingt années: ce dernier texte est le plus conforme à l'histoire. Les auteurs anciens ne disent point positivement à quelle époque l'édifice fut commencé, mais nous trouvons dans Diogène Laërce et dans Hésychius de Milet, que ce fut Théodore de Samos, architecte et sculpteur, fils de Rhécus ou de Téleclès, qui conseilla de placer du charbon dans les fondements: il doit suivre de là qu'on entreprit la bâtisse, et que par conséquent Chersiphron florissait vers la 20ᵉ olympiade, ou, au plus tard, dans la 24ᵉ (684 ans avant J.-C.). Crésus, roi de Lydie, qui régna de l'an 559 à l'an 545 avant J.-C., donna une partie des colonnes qui décoraient l'extérieur. Cet édifice fut incendié par Erostrate, la première année de la 106ᵉ olympiade, 356 ans avant notre ère; mais quoique Strabon semble dire que le feu le détruisit entièrement, et qu'on en éleva un nouveau, il serait facile de prouver par le texte même de cet auteur, et par d'autres considérations, qu'il n'y eut que le toit de consumé. Les Ephésiens se chargèrent seuls de la restauration, qui fut dirigée par l'architecte Dinocrate ou Cheiromocrate, et, vingt-deux ans après, il était déjà rétabli dans son ancienne splendeur. Ainsi ce riche monument, qui, sous les Romains, n'avait pas cessé d'exciter une si vive admiration, était toujours l'ouvrage de Chersiphron. Cet artiste composa, de concert avec son fils Métagènes, un écrit où il publia le plan, et où il détermina les proportions de l'ordre ionique. Son écrit subsistait encore au temps de Vitruve. Les Goths incendièrent le temple d'Ephèse, sous le règne de Gallien, et il ne fut plus restauré. Les colonnes qui ne furent point enlevées sous les empereurs d'Orient l'ont été dans les temps modernes par les sultans Bajazet et Soliman, qui les ont fait servir à l'ornement de leurs mosquées. Des fragments de marbre couvrent encore le terrain une lieue à la ronde. On peut consulter, pour l'histoire de ce monument, la dissertation de Gio Poleni, imprimée dans la 2ᵉ partie du t. 1ᵉʳ des *Mémoires de l'académie de Cortone*, et le *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier. (*Voy.* ce nom.) EC—DD.

CHÉRUBIN (le Père), capucin d'Orléans, sous le règne de Louis XIV, sut allier les pratiques austères de son ordre avec la culture des sciences exactes. Adroit mécanicien et bon géomètre, il s'appliqua principalement à l'optique, et servit utilement cette science en fabricant de bons instruments, en en perfectionnant la construction, et en composant des ouvrages qu'on peut encore consulter avec fruit. Il s'attacha surtout à perfectionner et à faire connaître le *télescope binocle*, imaginé par son confrère le P. Rheita, et il présenta au roi, en 1676, un de ces instruments, qui, par la clarté et l'augmentation du champ, avaient un avantage réel sur les lunettes astronomiques dont on se servait alors, mais que l'usage, devenu général, des télescopes à réflexion,

a fait abandonner; il est pourtant vraisemblable que cette invention s'adapterait avantageusement aux lunettes achromatiques. Le P. Chérubin s'était aussi appliqué à perfectionner l'acoustique, et on voit par une de ses lettres à Toinard, datée du 27 février 1675, que, dans une expérience faite en présence d'un des généraux de l'ordre, il fit « entendre très-« distinctement à quatre-vingts pas de distance, et « discerner les voix des particuliers dans une multi-« tude qui parlaient ensemble, quoique dans le mi-« lieu on ne les pût aucunement entendre, car ils « ne parlaient qu'à voix basse, et néanmoins on « n'en perdait pas une syllabe. » Le supérieur de l'ordre lui fit défense de divulguer un pareil secret, qui pouvait devenir dangereux pour la société civile, et contre lequel on n'a aucun moyen de défense, comme on a les rideaux pour se précautionner contre les lunettes de longue vue. Le P. Chérubin se conforma scrupuleusement à la défense qui lui fut faite; il avoua cependant à Toinard que, dans une seule occasion, où il s'agissait de l'intérêt de l'ordre, il avait fait usage de son mécanisme, qui, quoique volumineux, pouvait se cacher sous le manteau: c'est à l'occasion d'une division qui arriva dans l'ordre, vers 1652, entre les *Yvetons* et les *Claudions*, ainsi nommés des PP. Claude de Bourges et Yves de Nevers, chefs de chaque parti. Le P. Chérubin, avec son acoustique sous son manteau, découvrit plusieurs secrets des Claudions lorsqu'ils parlaient ensemble, et son parti, qui était celui des Yvetons (1), s'en servit avantageusement. Le P. Chérubin a publié: 1° *la Dioptrique oculaire, ou la théorique, la positive et la mécanique de l'oculaire dioptrique en toutes ses espèces*, Paris, 1671, in-fol., avec 60 planches et un frontispice; 2° *la Vision parfaite, ou le Concours des deux axes de la vision en un seul point de l'objet*, Paris, 1677, in-fol.; l'année suivante, il le publia en latin: *de Visione perfecta*, in-fol.; 3° *la Vision parfaite, ou la Vue distincte*, t. 2, 1681, in-fol.: c'est une suite de l'ouvrage précédent; 4° *Effets de la force de la contiguïté des corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vuide et à celles de la pesanteur de l'air*, Paris, 1679, in-12 de 466 p.; l'auteur parle, dans cet ouvrage, d'une *machine télesgraphique* avec laquelle il dessinait les objets éloignés, et il s'y plaint du *Journal des Savants*, qui avait cité avec éloge les microscopes de Hooke, qui n'étaient pas si bons que les siens; 5° *l'Expérience justifiée pour l'élévation des eaux par un nouveau moyen, à telle hauteur et en telle quantité que ce soit*, Paris, 1681, in-12; 6° *Dissertation en laquelle sont résolues quelques difficultés prétendues au sujet de l'invention du binocle*, in-12, sans date. Le P. Bernard de Bologne cite encore de lui quelques ouvrages sur l'impénétrabilité du verre, sur le télescope et le microscope binocle, sur la nature et la construction du télescope; enfin sur la machine télesgraphique, espèce de pantographe à dessiner la perspective, tel que celui qu'un jésuite avait décrit en 1631 (*voy.* SCHEINER); mais ce bibliographe des capucins ne donne aucun détail sur les éditions de ces divers ouvrages. C. M. P.

(1) *Voy.* la *Lettre de l'abbé Hautefeuille à M. Bourdelot, sur le moyen de perfectionner l'ouïe*, du 30 août 1702, Paris, 1702, in-4°.

CHÉRUBIN SANDOLINI (le Père), capucin d'Udine, s'appliqua aux mathématiques et surtout à la gnomonique, et publia sur cette dernière science un ouvrage volumineux sous ce titre singulier: *Taulemma Cherubicum catholicum, universalia ac particularia continens principia sive instrumenta ad horas omnes italicas, bohemicas, gallicas atque babylonicas diurnas atque nocturnas dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia exquisitissimum*, Venise, 1598, 4 vol. in-fol., divisés en 12 livres. Ce bon religieux laissa en manuscrit plusieurs autres ouvrages mathématiques. — Le Père CHÉRUBIN DE MORIENNE, capucin, se distingua par son zèle et ses talents dans la mission entreprise pour la conversion des calvinistes du Chablais. (*Voy.* François DE SALES.) D'un grand nombre de discours et de controverses qu'il avait composés à cette occasion, on n'a imprimé que ses *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa div. eucharistiæ sacramentum*, 1595, sans lieu d'impression. Ce pieux missionnaire mourut à Turin, en 1606, en odeur de sainteté. C. M. P.

CHERUBINI (LAERZIO), né à Norcia, dans le duché de Spolette en Ombrie, au 16e siècle, conçut le projet de recueillir les constitutions et les bulles des papes, depuis Léon Ier, et commença à publier cette grande collection à Rome, en 1617, sous le titre de *Bullarium*; elle fut continuée par ses fils, réimprimée à Lyon en 1655 et 1673. La dernière édition, qui est aussi la plus estimée, fut donnée à Luxembourg, en 1742 et années suivantes. Elle contient des additions très-considérables. Le *Bullarium magnum* s'étend jusqu'à Benoît XIV, et forme 19 tomes, ordinairement reliés en 12 volumes in-fol. Après avoir joui de l'estime de Sixte V et de ses successeurs, Laërzio Cherubini mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers 1626. — *Angelo-Maria* CHÉRUBINI, religieux du Mont-Cassin, fut le principal collaborateur de son père, et son continuateur après sa mort. Il publia à Rome, en 1638, les constitutions d'Urbain VIII. — *Flavio* CHERUBINI donna un *Compendium* du bullaire, Lyon, 1624, 3 tomes en 1 volume in-4°. V—VE.

CHERUBINI (MARIE-LOUIS-CHARLES-ZANOBI-SALVATORE), célèbre compositeur, naquit à Florence, le 8 septembre 1760; lui-même a donné cette date, mais dans d'autres notes il a aussi indiqué par erreur le 14 du même mois, jour de son baptême, retardé en raison de la faible constitution du nouveau-né, qui devait cependant fournir une carrière de quatre-vingt-deux ans. Sa mère se nommait Verdiana Bozzi; Barthélemy Cherubini, son père, tenait le clavecin au théâtre de la *Pergola*; il fit commencer l'étude de la musique à son fils dès l'âge de six ans. A neuf ans il était en état d'aborder la composition. Il nous apprend encore lui-même que ses premiers maîtres furent Barthélemy et Alexandre Felici; ces deux professeurs étant morts, il prit des leçons de Pierre Bizarri et de Joseph Castrucci; l'un et l'autre enseignaient le

chant et la composition. D'après certains renseignements pris à Florence, nous croyons qu'il travailla aussi avec Disma Ugolini, bien qu'il ne le nomme pas parmi ses maîtres. Le jeune Cherubini montra de bonne heure une application qui fit prendre à ses dispositions naturelles un rapide développement. A l'âge de treize ans, il écrivait sa première messe ; à dix-sept, il en avait déjà composé deux autres, quatre psaumes, deux lamentations, un *Te Deum*, un oratorio, deux intermèdes, une cantate et plusieurs airs ou duos d'église et de théâtre. Vers la fin de 1777 ou au commencement de l'année suivante, Léopold II, ce prince qui a laissé dans la Toscane une réputation si bien méritée de goût, de bienfaisance et d'amour pour le peuple à la tête duquel sa naissance l'avait placé, frappé de la haute intelligence musicale du jeune Cherubini, lui accorda une pension pour aller prendre à Bologne des leçons du célèbre Sarti, qui faisait alors sa résidence en cette ville. Il travailla quatre ans sous cet illustre maître, et puisa dans son excellente école cette habitude de goût, de grâce, de correction exigée en ce temps de tout artiste italien qui voulait obtenir quelque renommée. L'excellente habitude de Sarti, de faire composer par ses élèves ses airs des seconds rôles et de les former ainsi à écrire pour le théâtre, et à obtenir, cachés sous le nom du maître, les applaudissements du public, était aussi utile qu'encourageante. Les partitions composées par Sarti, de 1778 à 1782, contiennent un assez grand nombre d'airs appartenant en réalité à Cherubini, qui avait aussi pendant ce temps beaucoup travaillé pour son propre compte. D'abord, grand nombre de morceaux d'église *alla Palestrina*, c'est-à-dire à plusieurs voix et sans accompagnement ; des airs de théâtre, des sonates d'orgue et de clavecin, et enfin, en 1780, le *Quinto Fabio*, en 3 actes, écrit pour le théâtre d'Alessandria della Paglia ; l'auteur venait d'accomplir sa dix-neuvième année lorsqu'il fit représenter ce premier opéra ; au carnaval de 1782, il donnait à Florence *Armida*, en 3 actes, et trois mois plus tard, *Adriano in Siria*, pour l'ouverture de la nouvelle salle à Livourne. Cinq autres ouvrages donnés à Florence, à Rome, à Venise, à Mantoue, sans parler de quantité d'airs détachés, l'occupèrent jusqu'à la fin de 1784, époque à laquelle il quitta l'Italie pour se rendre à Londres. Arrivé en cette ville en qualité de compositeur du Théâtre-Italien, Cherubini écrivit quantité d'airs ajoutés aux opéras de *Demetrio* et du *Marchese di Tulipano* ; le plus grand éloge que l'on puisse faire de ces morceaux est de dire que, dans ce dernier ouvrage, les parties intercalées soutinrent sans aucune peine le voisinage des admirables mélodies de Paisiello. Deux opéras, l'un bouffon, l'autre sérieux, achevèrent de marquer son séjour à Londres, qu'il quitta au mois de juillet 1786, pour se fixer à Paris, où son ami Viotti était établi depuis quelque temps. Présenté à la reine Marie-Antoinette, qui lui témoigna le désir d'entendre sa musique, il reçut bientôt de Marmontel l'opéra de *Démophon*, écrit d'abord pour Vogel, mais constamment retardé par les habitudes intempérantes de cet artiste. Cherubini au contraire s'en occupa immédiatement, et se rendit cependant à Turin pour remplir un engagement contracté par lui lors de son passage en cette ville, où il devait écrire une *Ifigenia in Aulide*, qui fut en effet mise en scène et représentée pendant l'hiver de 1788, avec un succès extraordinaire. Il n'en fut pas de même du *Démophon*, joué à Paris le 5 décembre sur le théâtre de l'Opéra : malgré plusieurs morceaux remarquables, l'ouvrage n'eut qu'un très-petit nombre de représentations. On a pu avec raison attribuer sa chute à plusieurs causes : d'abord Vogel venait de mourir à la fleur de l'âge ; le bruit se répandit que sa partition était terminée, et l'ouverture, digne d'une éternelle admiration, avait obtenu, aux concerts de la loge olympique, un succès d'enthousiasme qui fit disparaître l'œuvre de Cherubini. Toutefois le *Démophon* de Vogel, représenté en 1793, ne répondit aucunement à l'attente du public. On doit ensuite songer que Cherubini, pour la première fois, écrivait dans le genre français ; le poëme manquait d'intérêt et de chaleur, et la musique s'en ressentait ; enfin, ce qui constituait par-dessus tout le mérite de son ouvrage était absolument au-dessus de la portée du public français de cette époque. Les Parisiens apprirent à s'y mieux connaître, lorsque Léonard, coiffeur de la reine, eut obtenu avec Viotti le privilége d'un théâtre où devaient se jouer des opéras italiens dans la langue originale ou parodiés en français, et des comédies. Personne mieux que Cherubini n'était capable de préparer les changements nécessaires à certains rôles, d'ajouter des airs là où ils paraissaient nécessaires, de diriger la mise en scène sous le rapport musical, etc. : il s'acquitta merveilleusement de cette tâche, où il eut encore à lutter avec Paisiello, en ajoutant huit airs et un finale à la charmante partition de la *Molinarella* ; il en composa d'autres pour presque toutes les pièces de cet auteur, données à Paris, et parut dès lors prendre rang à côté de lui ; mais les circonstances et son propre génie devaient le porter vers des routes fort différentes de celles qu'avait parcourues le célèbre Napolitain. Un opéra de *Marguerite d'Anjou*, qu'il ne termina pas, fut son second ouvrage français ; il composa aussi à cette époque un grand nombre de romances. Enfin *Lodoïska* parut au théâtre Feydeau, le 18 juillet 1791 ; on en trouva la musique enchanteresse et l'ouvrage, obtint un grand nombre de représentations ; mais, chose singulière, il ne fut jamais repris : une autre *Lodoïska* de Kreutzer avait été donnée au théâtre Favart. Bien inférieure dans son ensemble à la pièce de Cherubini, elle commençait par une ouverture devenue bientôt populaire, et que la franchise du caractère et l'agrément de la tournure mélodique rendaient digne de cet honneur ; ce morceau seul finit par faire perdre de vue tout le mérite de l'ancienne *Lodoïska*, dont d'ailleurs le poëme était fort médiocre. On a remarqué qu'à cette époque Cherubini avait deux manières absolument distinctes : l'une qui le rapprochait de Paisiello et de Cimarosa par la grâce, l'élégance et la pureté des formes mélodiques ; l'autre se rattachant à l'école de Gluck et de

Mozart par plusieurs points ; plus harmonique que mélodique, riche de détails d'instrumentation, cette seconde manière fut, comme le dit M. Fétis (*Biog. univ. des Musiciens*), le type alors inapprécié d'une école nouvelle destinée à changer toutes les formes de l'art. La troupe italienne à laquelle était attaché Cherubini ayant quitté la France en 1793, le compositeur ne jugea pas convenable de la suivre ; les Français, et plus encore les Françaises, le retenaient, car, durant sa jeunesse, il aima passionnément les femmes, et ne cessa de s'en préoccuper qu'à la suite d'une assez violente maladie, née d'une conduite peu réglée à cet égard. Au temps de la terreur, il se retira chez l'architecte Louis, devenu propriétaire de la Chartreuse de Gaillon ; là il écrivit plusieurs morceaux détachés, et un ouvrage dramatique dont nous reparlerons ; il ne revint à Paris qu'à la fin de 1794, rapportant l'opéra d'*Elisa*, en 2 actes, représenté à Feydeau le 2 décembre. En cette même année, Cherubini avait perdu son père et achevé d'attacher en quelque sorte sa destinée au sol français en épousant Cécile Tourette, fille d'un musicien de l'ancienne chapelle du roi. A cette époque de sa vie se rapportent plusieurs hymnes et chants patriotiques, puis une suite de soixante-cinq solféges, destinés au conservatoire de musique, dont Cherubini avait été nommé l'un des inspecteurs lors de la fondation. Plusieurs ouvrages dramatiques signalèrent les années suivantes, aucun n'obtint de succès ; la faiblesse des poëmes et aussi le peu d'effet dramatique de la musique en furent la cause : toutefois il est un morceau appartenant à cette série de pièces, qu'à bien juste titre l'on a souvent cité et admiré, c'est le contre-point sur les *Folies d'Espagne*, placé dans l'ouverture de *l'Hôtellerie portugaise*. Il est impossible d'imaginer quelque chose où les artifices de la science aient été employés avec plus de goût, de grâce et de bonheur. On trouve dans cette même pièce un excellent trio que l'on chante encore dans les concerts. Cherubini trouva dans *les Deux Journées*, de Bouilly, un poëme plus digne d'exercer son rare talent : la musique de cet ouvrage, remplie de beautés en tout genre, obtint un succès non contesté ; on entendit surtout des morceaux d'ensemble tels que n'en offrait aucune pièce française, et que leur caractère particulier différenciait également de tout ce que le répertoire italien offrait de plus beau en ce genre. *Epicure*, composé en société avec Méhul pour le théâtre Favart, eut le triste résultat de brouiller les deux compositeurs, qui, comme de coutume, s'attribuèrent la chute de l'ouvrage ; ils se réconcilièrent plus tard par l'entremise de Plantade. *Anacréon, ou l'Amour fugitif*, en 2 actes, donné à l'Opéra, fut également mal reçu ; Cherubini, dans une lettre particulière, « en attribue la chute à la clique infernale acharnée contre tous ceux qui font partie du conservatoire. » A cette époque, et probablement par suite des chagrins qu'il éprouva pendant les cinq premières années du siècle, il fut atteint d'une maladie de nerfs qui le jetait dans une tristesse profonde ; il prit alors du goût pour la botanique et la culture des fleurs. Sa mélancolie n'avait que trop de causes, car il était loin d'avoir la position qu'il méritait : l'emploi d'inspecteur et professeur de composition au conservatoire était sa seule ressource pour lui et sa famille. N'ayant jamais pu vaincre les préventions de Napoléon, qui, comme on le verra dans un instant, n'aimait pas sa musique, il accepta un engagement en Allemagne, où ses ouvrages étaient fort goûtés, et se rendit à Vienne pour écrire l'opéra de *Faniska*, qui devait être suivi de plusieurs autres. Cet ouvrage fut représenté à la fin de février 1806 ; les événements politiques occupaient tout le monde, et on fit alors peu d'attention aux sublimes beautés de la partition, et aux opinions manifestées par Haydn et Beethoven, qui proclamaient Cherubini le premier musicien du siècle : les arrangements pris avec lui furent rompus, et il était de retour à Paris le 1er avril. Il n'écrivait que des morceaux détachés et sans importance, lorsqu'une circonstance particulière le ramena vers un genre qu'il avait perdu de vue depuis longtemps, et qui, aux yeux des connaisseurs, sera son principal titre à l'admiration de la postérité. Se trouvant, dans l'été de 1808, au château de Chimai, chez M. Joseph de Caraman, on eut l'idée d'exécuter une messe, et comme il ne s'en trouva pas, le compositeur fut prié d'en écrire une. Après quelques difficultés, il se mit à l'œuvre, et composa les premiers morceaux de l'admirable messe *en fa* à trois voix avec orchestre ; ce bel ouvrage ne fut terminé que l'année suivante, signalée également par la représentation de *Pigmalione* donnée en présence de l'empereur sur le théâtre des Tuileries. L'éloignement de Napoléon pour Cherubini datait de loin : en revenant d'Italie, le premier consul avait proposé un prix à la meilleure marche faite par un des compositeurs alors en vogue, et, contre tous les avis, s'était prononcé pour Paisiello, malgré la supériorité en cette occasion de la pièce présentée par Cherubini ; le consul ayant désiré entendre au conservatoire la marche de Paisiello, dans le petit concert préparé à cet effet, on fit entendre aussi celle que Cherubini avait composée lors de la mort du général Hoche, morceau dont tout Paris avait admiré la conception, le caractère et les beautés de premier ordre dont en effet il abonde ; Napoléon, tout au contraire, manifesta ouvertement sa mauvaise humeur, et dit lui-même à Cherubini, avec une désobligeance affectée, que Paisiello et Zingarelli lui étaient bien supérieurs ; *passe encore pour Paisiello*, dit tout bas Cherubini, *mais Zingarelli !*.... Cette aversion continua de se manifester en toute occasion, et de son côté Cherubini ne se fit pas faute de parler de l'ignorance musicale du nouveau souverain ; mais il n'est pas exact de dire que dans une conversation aux Tuileries, le musicien se soit conduit avec inconvenance : bien loin de là, le pauvre artiste essaya du mieux possible de se faire courtisan, et adressa au chef de l'État sur son goût pour une musique douce et tranquille une excellente réponse, en lui disant qu'il lui fallait une musique qui *ne l'empêchât pas de songer aux affaires de l'État*. Cette observation pleine de sens, et où se retrouve au plus haut degré la finesse de l'esprit florentin, n'aurait pas dû mécontenter Napoléon ; il en arriva tout

autrement. Comme un grand nombre de souverains, Napoléon a porté en musique et en littérature des jugements fort ridicules; assurément le grand artiste qui était ici en cause aurait pu se passer d'une telle approbation, si son existence n'en eût en partie dépendu. Lors de l'organisation de la chapelle impériale et de la démission de Paisiello, Napoléon refusa positivement d'employer Cherubini. Celui-ci, avec cette énergie qui, si elle n'est pas toujours permanente dans l'âme des grands artistes, semble renaître avec une nouvelle force après les instants de dégoût, imagina qu'il pourrait, par la force et la souplesse de son talent, forcer l'empereur à revenir sur son compte. Au retour de Vienne, Napoléon avait ramené le célèbre castrat Crescentini, dont la voix et le talent lui plaisaient beaucoup; il fut convenu avec celui-ci qu'un opéra où il jouerait le principal rôle serait appris et monté sans que l'on fit à l'avance connaître à personne le nom du compositeur. *Pygmalion*, petit ouvrage d'un genre absolument différent de tout ce qu'avait jusqu'alors produit le compositeur, fut écrit et représenté aux Tuileries. Dans une grande scène chantée par Crescentini, l'empereur se sentit ému jusqu'aux larmes, et demanda le nom de l'auteur; on le lui dit: il en parut plus surpris que satisfait, et n'en reparla plus. Tout le résultat de *Pigmalione* fut qu'on envoya une somme d'argent au compositeur, et qu'on lui demanda la musique d'une ode pour le mariage de l'empereur. Un opéra-comique, *le Crescendo*, et un grand opéra, *les Abencerrages*, donnés en 1810 et en 1813, n'eurent point de succès; cependant plusieurs morceaux de ce dernier ouvrage sont restés, notamment un délicieux air de ténor souvent chanté dans les concerts. La restauration, en renversant le gouvernement impérial, porta de préférence son attention sur le musicien que Napoléon avait si indécemment traité; divers ouvrages de circonstance lui furent demandés. Au commencement de 1815 il partit pour Londres, et y resta pendant presque toute l'époque des cent jours; cependant, dans le même temps, l'empereur lui donna la croix de la Légion d'honneur; mais le croirait-on? ce ne fut pas comme compositeur qu'il l'obtint, ce fut comme chef de musique de la garde nationale de Paris. « Ainsi, dit l'auteur de son éloge prononcé « à l'Institut, Napoléon trouva encore le moyen « d'être injuste envers M. Cherubini, même en fai- « sant un acte de justice. » Il avait été admis dans ce corps par l'ordonnance qui augmenta le nombre des membres de la section musicale de l'académie des beaux-arts; après la mort de Martini, arrivée au commencement de 1816, Cherubini fut nommé pour le remplacer comme surintendant de la musique du roi, et conserva cet emploi jusqu'à sa suppression en 1830. En 1822, on lui donna la direction du conservatoire, à la tête duquel il est resté vingt ans. Telle est l'influence d'une grande célébrité sur tout établissement public, que le conservatoire, appelé, de 1822 à 1830, *école royale de musique et de déclamation*, se releva subitement, quoique, dans Cherubini, le directeur fût bien loin de valoir le musicien. A la vérité, pendant toute sa direction, il consacra constamment six heures de chaque journée à l'établissement; mais tous ses soins se bornaient en général à une surveillance minutieuse et à une rigoureuse exigence d'exactitude; il ne connaissait pas la manière d'accélérer les progrès, d'encourager le talent naissant; tout son caractère se peint dans ce mot, dit après une répétition d'un morceau auquel chaque exécutant avait mis le plus grand soin: comme l'humeur chagrine constamment peinte sur son visage n'avait pas cessé de se montrer, on lui demanda s'il n'était pas satisfait: *Dès que je ne dis rien*, répondit-il, *c'est que je suis content.* Un autre jour il assistait en loge à la répétition d'un opéra d'un de ses élèves; l'ouvrage avait obtenu les applaudissements des musiciens et de tous les invités; après le premier acte l'élève vint lui demander son avis, point de réponse; il reparaît après le second, même question, même silence; enfin l'élève se hasarde à lui dire: *Vous ne me répondez point.* — *Que vous répondre?* lui dit alors Cherubini, *voici deux heures que vous ne me dites rien.* Ces duretés lui étaient habituelles, et paraissaient on ne peut plus désagréables, par suite de la brièveté de sa parole et de l'accent italien, qu'un séjour de cinquante ans en France ne lui avait pas fait perdre. La sécheresse de ses relations avec les professeurs était la même. Ce n'est pas que sa nature fût mauvaise, mais les maladies nerveuses qu'il avait éprouvées et les chagrins qui, pendant près de vingt ans, n'eurent que de faibles compensations, lui avaient laissé, dans une position heureuse et bien méritée, certaine irritabilité qui ôtait à sa société une partie de l'agrément qu'elle aurait pu avoir, et rendait surtout son abord fâcheux. Son caractère se manifestait avec tout le monde, même avec les autorités dont il dépendait. Depuis sa nomination à la chapelle, il ne s'était plus occupé que de musique d'église et en avait composé en très-grande quantité; sa place de directeur du conservatoire lui avait donné l'occasion d'écrire beaucoup de solféges destinés aux concours des examens trimestriels; ils ont été depuis recueillis et publiés. Après la suppression de la chapelle, Cherubini eut un instant l'idée d'écrire de nouveau pour le théâtre, ou plutôt ses amis l'y engagèrent en lui conseillant de retoucher et de mettre en scène son ancienne partition de *Koukourgi*, écrite en 1793; le poëme était tellement ridicule qu'il fallut le refaire en entier; MM. Scribe et Melesville se chargèrent de ce soin en s'imposant l'obligation de conserver tous les morceaux de musique existants; ils firent un nouveau libretto sur le sujet du conte des *Mille et une Nuits*. Le poëme ayant été donné au compositeur, il se mit immédiatement à l'ouvrage, et travailla si bien qu'il ne resta presque rien de l'ancien *Koukourgi*: on eut une partition entièrement neuve, formant mille pages de manuscrit. Représenté à l'Opéra le 22 juillet 1833, cet ouvrage offrit le spectacle plein d'intérêt d'un vieillard de soixante-treize ans, faisant entendre au public étonné des chants pleins de fraîcheur et de grâce, des chœurs au-dessus de tout éloge, des détails d'instrumentation neufs et ingénieux, et montrant partout

une verve de talent qu'on trouve bien rarement dans la jeunesse. Cependant *Ali-Baba* n'eut que cinq représentations; le sujet était froid et au-dessous de la réputation des auteurs, et la nature des beautés de la partition la rendait, ainsi que toutes celles de Cherubini, plus digne d'estime aux yeux des connaisseurs qu'à ceux du public dont il dépassait presque toujours la portée. De 1834 à 1842, Cherubini composa et fit exécuter chez lui des quatuor et un quintette, ainsi qu'un *Requiem* pour voix d'hommes; la fraîcheur de ses idées étonnait tout le monde, et l'on ne pouvait comprendre que si près de la tombe cette vigoureuse et productive organisation eût encore une séve si forte et si pleine de verdeur. Les relations administratives de Cherubini pendant le temps de sa direction du conservatoire n'avaient pas toujours été exemptes de dégoûts et de contrariétés; plusieurs fois il s'était trouvé dans le cas d'offrir sa démission, mais les difficultés s'étaient toujours aplanies; enfin un nouveau réglement émané du ministère de l'intérieur ayant été introduit à la fin de 1841, le directeur refusa de l'accepter et résigna ses fonctions en janvier 1842. On sait aujourd'hui que les changements proposés dans le régime du conservatoire n'avaient d'autre but que de mettre le directeur dans la nécessité de donner sa démission. Cette manière étroite et mesquine de forcer à se démettre des fonctionnaires dont on veut se débarrasser convient à merveille aux autorités qui manquent d'énergie et d'élévation. En quittant le conservatoire, Cherubini fut nommé commandant de la Légion d'honneur, dont il était officier depuis l'époque du sacre de Charles X; il était aussi chevalier de St-Michel. Le compositeur ne parut aucunement affecté de quitter son emploi, mais il ne tarda pas à éprouver un changement notable dans l'état de sa santé, et le 15 mars 1842, il avait cessé de vivre. La musique funèbre qui accompagna son convoi exécuta le morceau composé par lui cinquante ans auparavant pour la pompe funèbre du général Hoche, et qui avait été la première cause de l'éloignement de Napoléon; à l'église on chanta le *Requiem* dont on a parlé il y a un instant, et qu'il avait expressément destiné à ses propres funérailles. Cherubini était âgé de 81 ans et 6 mois. La liste de ses productions, que nous donnons ici en abrégé, prouve qu'à aucune époque sa fécondité ne s'était ralentie, et qu'il ne cessa pas d'écrire jusque dans sa plus haute vieillesse: c'est un point de ressemblance qu'il eut avec Zingarelli (*voy.* ce nom) mort dans sa 86e année, et qui composait encore trois jours avant son heure suprême. — MUSIQUE DE THÉATRE : 1° Intermède pour un théâtre de société, composé à Florence : le titre et la partition sont perdus; 2° *il Giuocatore*, intermède, Florence, 1775; 3° *Quinto Fabio*, en 3 actes, écrit pour Alexandrie de la Paille et représenté pendant l'automne de 1780; 4° *Armida*, en 3 actes, Florence, carnaval de 1782; 5° *Adriano in Siria*, en 3 actes, Livourne, printemps de la même année; 6° *Messenzio*, en 3 actes, Florence, automne de la même année; 7° *Quinto Fabio*, en 3 actes, à Rome, janvier 1783, avec une nouvelle musique; 8° *lo Sposo di tre marito di nessuna*, opéra buffon en 2 actes, Venise, automne de la même année; 9° *Idalide*, en 2 actes, Florence; 10° *Alessandro nell' Indie*, en 2 actes, Mantoue, 1784; 11° *la Finta principessa*, opéra bouffon, Londres, 1785; 12° *Giulo Sabino*, en 2 actes, Londres, 1786; 13° *Ifigenia in Aulide*, Turin, 1788; 14° *Démophon*, en 3 actes, Paris, à l'académie royale de musique, 5 décembre de la même année : tous les opéras suivants ont été composés dans la même ville et pour le théâtre Feydeau, à l'exception des numéros 21, 22, 30 et 41; neuf d'entre eux sont gravés; 15° *Lodoïska*, en 3 actes, 18 juillet 1791; 16° *Koukourgi*, en 5 actes, incomplet et inédit, 1793; 17° *Elisa*, en 2 actes, 13 décembre 1794; 18° *Médée*, en 3 actes, 13 mars 1797; 19° *l'Hôtellerie portugaise*, en 1 acte, 25 juillet 1798; 20° *la Punition*, en 1 acte, 23 février 1799; 21° *la Prisonnière*, en 1 acte, en société avec Boieldieu, au théâtre de Montansier, 12 septembre même année; 22° *les Deux Journées*, en 3 actes, 16 janvier 1800; 23° *Epicure*, en 3 actes, en société avec Méhul, au théâtre Favart, 14 mars même année; 24° *Anacréon, ou l'Amour fugitif*, en 2 actes, à l'Opéra, 4 octobre 1803; 25° *Faniska*, en 3 actes, Vienne, au théâtre impérial de la Porte-d'Italie, 25 février 1806; 26° *Pigmalione*, en 1 acte, théâtre des Tuileries, 30 novembre 1809; 27° *le Crescendo*, en 1 acte, 1er septembre 1810; 28° *les Abencerrages*, en 3 actes, à l'Opéra, 6 avril 1813; 29° *Bayart à Mézières*, en 1 acte, en société avec Catel, Boieldieu et Niccolo, 12 février 1815; 30° *Blanche de Provence*, en 1 acte, divisé en 3 parties : Cherubini est seulement auteur de la troisième; cet ouvrage, composé à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, fut donné à la cour le 1er mai 1821, et le surlendemain à l'Opéra; 31° *Ali-Baba*, en 4 actes avec prologue, à l'Opéra, 22 juillet 1833. Cette liste se résume en quatorze opéras italiens et seize français. A cette série viennent se rattacher : 32° cinquante-neuf airs, neuf duos, cinq trios et quatuor, sept morceaux d'ensemble, finales et chœurs ajoutés, ou changés dans des opéras italiens; 33° dix-sept airs et autres morceaux détachés avec orchestre pour opéras français; 34° dix-sept grandes cantates et grands morceaux de circonstance avec orchestre; 35° Huit hymnes et chants révolutionnaires avec orchestre ou instruments à vent; 36° Un ballet. — MUSIQUE D'ÉGLISE : 37° onze messes solennelles, cinq ont été publiées; 38° deux *Requiem* gravés; 39° des *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus* et *Agnus* composés pour la chapelle du roi; 40° un grand *Credo* à huit voix dont la fugue a été publiée plusieurs fois; 41° deux *Dixit* et un *Magnificat*; 42° un *Miserere* à quatre voix et orchestre; 43° un *Te Deum*, ibid.; 44° quatre *Litanies de la Vierge*; 45° deux *Lamentations de Jérémie*; 46° trente-huit motets, graduels, offertoires, dont quelques-uns ont été publiés; 47° vingt antiennes *alla Palestrina* à quatre, cinq et six voix; 48° un oratorio. — MUSIQUE DE CHAMBRE : 49° quelques madrigaux italiens; 50° soixante-dix-sept nocturnes, chansons, romances et petits morceaux de circonstance sur paroles italiennes ou françaises; 51° un

grand nombre de canons en divers genres. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : 52° symphonie à grand orchestre ; 53° ouverture id. ; 54° entr'actes, marches, airs de danse ; 55° quinze marches ou pas redoublés pour instruments à vent ; 56° six quatuor pour deux violons, alto et basse ; 57° un quintette ; 58° six sonates pour le piano : ces trois derniers articles ont été gravés ; 59° sonate pour deux orgues ; 60° deux pièces pour orgue à cylindre ; 61° grande fantaisie pour le piano ; 62° morceaux détachés pour divers instruments, etc. — MUSIQUE DIDACTIQUE : 63° quantité de solféges à une, deux, trois, quatre voix, gravés ; 64° *Cours de contre-point et de fugue*, in-4° jésus de 204 pages, publié en 1835. Les exemples seuls appartiennent à Cherubini, le texte a été rédigé par M. Halévy, son élève, et contient du reste le résumé de ses leçons au conservatoire. Cherubini a en outre rédigé un catalogue général par ordre chronologique de ses ouvrages, précédé d'une notice en quelques lignes ; cet écrit a été publié après la mort de l'auteur. Il a aussi mis en partition et copié de sa main beaucoup de musique, notamment les psaumes de Macrello, les duos et trios de Clari, les madrigaux de Lotti, etc. Beaucoup de notices sur Cherubini ont été publiées depuis sa mort ; M. Raoul-Rochette a lu son éloge à l'Institut, le 7 octobre 1843, et M. Place a fait l'*Analyse phrénologique* de son crâne (Paris, 1842, grand in-8°) ; son portrait a été reproduit à plusieurs époques de sa vie, et tout Paris a pu admirer la belle toile où M. Ingres a montré la verte vieillesse de Cherubini protégée par Polymnie ; c'est pour cet habile peintre qu'a été écrit un canon, daté de janvier 1842, dernier morceau composé par le célèbre auteur des *Deux Journées*. J. A. DE L.

CHERYF-ED-DYN-ALI (le *mollah*, ou docteur), natif d'Yezd, que Khondémyr nomme le plus noble des gens à talents de l'Iran (la Perse), et le plus aimable des savants du monde, dont il compare le style aux perles, aux diamants et aux pierres les plus précieuses, a tracé, avec une plume propre aux dessins les plus gracieux, des compositions admirables sur les événements de ce globe. Parmi ces ouvrages, le même historien persan en cite un d'une éloquence merveilleuse, c'est le *Zefer naméh fy ouacayi emyr Timour* (Livre de la victoire, renfermant les faits et gestes de Tamerlan), composé sous les auspices d'Ibrahym-Sultan, petit-fils de Tamerlan, et terminé en 828 (1424-1425). Khondémyr ne fait nulle mention de l'introduction (*mocaddeméh*) de cette histoire ; c'est pourtant, suivant Hadjy-Khalfah, un morceau d'une haute importance pour l'histoire des tribus du royaume de Djaghatay, et pour la géographie des lieux habités par ces tribus. Il est douteux que cette introduction fasse partie de la traduction turque de l'ouvrage principal par Mohammed le Persan. Au reste, ce morceau ne se trouve dans aucun des exemplaires du texte persan que nous possédons à la bibliothèque royale. Il n'existe même dans aucune bibliothèque d'Europe, et il est extrêmement rare en Orient. Un nommé Tadja ed-dyn-Al-Sel-Djac a écrit un supplément qui contient la vie de Schah-Rokh et celle d'Olough-Bey. Le *Zefer naméh* a été traduit par Pétis de la Croix le fils, et publié sous le titre d'*Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares*, etc., Paris, 1722, 4 vol in-12. Sir William Jones et plusieurs autres orientalistes ont reproché à Pétis son manque de fidélité, et le savant Anglais présente, dans ses notes géographiques sur la *Vie de Nadir-Schah*, une traduction de la description de Cachemire. « plus littérale, dit-il, que celle de Pétis de la Croix. » Le texte persan de cette description a été inséré par Jenisch dans sa belle dissertation *de Fatis linguarum orientalium*, placée à la tête de la nouvelle édition du dictionnaire de Meninski. L—s.

CHÉSEAUX (JEAN-PHILIPPE-LOYS DE), physicien suisse, naquit à Lausanne, en 1718. Excité par l'exemple de Crouzas, son aïeul, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences philosophiques et mathématiques, et n'avait que dix-sept ans quand il composa ses *Essais de physique*. Il se passionna bientôt pour l'astronomie, fit construire un observatoire dans sa terre de Chéseaux, et y fit d'assez bonnes observations, dont il publia le résultat à l'occasion de la comète de 1743. Il est aussi presque entièrement l'auteur de la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en 4 feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochat, 1749. Cette carte n'a proprement de géographie ancienne que la position des voies romaines ; l'auteur a conservé à tous les lieux leur dénomination moderne, qu'il supposait tirée de la langue celtique. Pour le plan, on a suivi la carte de la Suisse de Delisle, si ce n'est qu'on a un peu plus resserré l'intervalle entre les lacs de Genève et de Neufchâtel. Chéseaux avait aussi étudié les langues et n'était étranger à aucune science ; aussi fut-il associé ou correspondant des académies des sciences de Paris et de Goettingue, et de la société royale de Londres. Il mourut à Paris, le 30 novembre 1751. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essais de physique*, Paris, 1743, in-12 : c'est un recueil de trois dissertations sur le choc des corps, sur la force de la poudre à canon, et sur la propagation du son. 2° *Traité de la comète qui a paru en décembre 1743, jusqu'à mars 1744*, contenant, outre les observations de l'auteur, celles de Cassini à Paris, et de Calendrini à Genève, avec diverses observations et dissertations astronomiques sur les instruments, la lune, les nuages, etc., Paris, 1744, in-8° de 300 pages. On y voit la figure de cette comète, l'une des plus extraordinaires qu'on ait observées, suivant Lalande. 3° *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Écriture sainte*, Paris, 1751, in-12. 4° *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, Lausanne, 1754, in-4° : quelques exemplaires portent un nouveau titre, avec la date de Paris, 1777. Ces mémoires traitent des satellites, des équinoxes, de la chronologie de divers passages de l'Écriture ; on y trouve des tables du soleil et de la lune. 5° *Essai sur la population du canton de Berne*, inséré dans les *Mémoires de la société économique de Berne*, 1766.

Seigneux de Correvon a publié la vie de Chéseaux, avec une *Dissertation* de cet auteur *sur l'année de la naissance de Jésus-Christ*, dans le 3e vol. de sa traduction du *Traité de la religion chrétienne* par Addison, Genève, 1771, in-8°. C. M. P.

CHESEL (JEAN VAN), peintre flamand, né en 1614, reçut de son père, qui était peintre, les premiers éléments de son art. Il devint en peu d'années plus habile que son maître. Les tableaux de van Dyck avaient pour lui un attrait particulier; la manière de ce grand artiste était l'objet constant de ses études, et, arrivé à un assez haut degré de réputation, il alla chercher des travaux hors de sa patrie. Il se rendit à Madrid, où il fit pour la cour des portraits qui lui valurent de nouveaux admirateurs. Il peignit aussi avec un égal succès le paysage, les fruits, les fleurs et l'histoire. Ses figures dans ce dernier genre sont touchées avec beaucoup d'esprit. Chésel n'a peint l'histoire que dans des petites proportions. Pendant qu'il était à Madrid, la reine Louise, femme de Charles II, lui fit faire pour l'ornement de son cabinet beaucoup de peintures, entre autres l'*Histoire de Psyché*, sur des planches de cuivre. Après la mort de cette princesse, il fit le portrait de Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de Charles II; elle le nomma son peintre, et il resta à son service après la mort de ce prince. Il la suivit à Tolède, où il fit de nouveaux portraits qui ajoutèrent encore à sa réputation; enfin, il fut envoyé à Paris pour peindre Philippe V avant que ce prince passât en Espagne. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1708. A—s.

CHESELDEN (GUILLAUME), chirurgien anglais, né en 1688, à Burrow on the Hill, dans le comté de Leicester. Après avoir fait quelques études classiques, il s'appliqua, sous plusieurs habiles maîtres, à l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Il profita si bien de leurs leçons, qu'il ouvrit lui-même, dès l'âge de vingt-deux ans, un cours public d'anatomie. La société royale de Londres l'admit un an après au nombre de ses membres. Il publia en 1713, in-8°, son *Anatomie du corps humain*, réimprimée en 1722, 1726, 1732, 1734, 1740, et pour la onzième fois en 1778. Quoiqu'il ait paru depuis sur ce sujet des traités plus complets et plus exacts, cet ouvrage est encore estimé. La réputation que lui obtinrent et ses leçons et ses succès dans la pratique de son art le fit nommer chirurgien en chef de l'hôpital St-Thomas, chirurgien consultant des hôpitaux de St-George et de Westminster, et premier chirurgien de la reine Caroline. En 1723, parut, in-8°, son *Traité de la taille au haut appareil*, qui fut presque aussitôt attaqué dans un pamphlet anonyme attribué au docteur Douglas, et intitulé : *Lithotomus castratus*, dans lequel Cheselden était gratuitement accusé de plagiat. Cette méthode par le haut appareil, quoique perfectionnée par Cheselden, était encore accompagnée de si graves inconvénients, que ce savant chirurgien crut devoir l'abandonner, et adopta l'appareil latéral, qu'il pratiqua longtemps avec beaucoup d'adresse et de succès. Sur quarante-deux sujets taillés par lui dans l'espace de quatre années, deux seulement ne purent être sauvés. L'auteur de son éloge, imprimé dans les *Mémoires de l'académie royale de chirurgie*, assure lui avoir vu faire cette opération en cinquante-quatre secondes. Une opération qui étendit beaucoup sa célébrité, et peut-être la seule circonstance de sa vie qui conservera son nom à la postérité, est celle par laquelle il rendit la vue, en 1728, à un jeune homme de quatorze ans, né aveugle, ou qui l'était devenu de très-bonne heure. L'état de ce jeune homme à la suite de l'opération et après son entière guérison, le progrès du nouveau sens qu'il venait d'acquérir, les idées nouvelles qui se développèrent en lui, donnèrent lieu à diverses observations intéressantes pour la physiologie et la métaphysique, et dont Locke, Diderot et Berkeley ont fait d'heureuses applications. En 1729, l'académie des sciences de Paris choisit Cheselden pour un de ses correspondants; et, en 1732, l'académie de chirurgie, nouvellement instituée à Paris, le nomma le premier de ses associés étrangers. Il publia par souscription, en 1733, l'*Ostéographie*, ou *Anatomie des os*, 1 vol. in-fol., composée de figures très-bien gravées et de courtes explications; mais la vente de cet ouvrage, d'un prix élevé, ne répondit pas aux dépenses qu'il avait faites; il fut de plus attaqué d'une manière assez indécente par le docteur Douglas dans une brochure intitulée : *Remarques sur ce livre pompeux, l'Ostéographie de M. Cheselden*. Ce dernier, devenu possesseur d'une fortune assez considérable, songea alors à se procurer une espèce de retraite, et obtint, en 1737, la place de chirurgien en chef de l'hôpital de Chelsea, qu'il occupa avec distintion jusqu'à sa mort, arrivée en 1752, dans sa 64e année. Savant anatomiste, il fut peut-être le plus habile opérateur de son temps; et il contribua beaucoup à simplifier les procédés et les instruments de chirurgie en usage avant lui. Il se faisait remarquer surtout par la sensibilité et l'intérêt qu'il montrait à ses malades. Chaque fois qu'il entrait dans son hôpital pour y faire la visite du matin, la seule idée des souffrances qu'il allait nécessairement causer lui faisait éprouver des sensations pénibles, et l'on dit qu'il manifestait toujours une extrême anxiété avant de commencer une opération, quoiqu'il reprît tout son sang-froid dès qu'elle était commencée. Un habile chirurgien français, dont une longue pratique avait émoussé la sensibilité naturelle, s'étonnait de cette émotion qu'éprouvait Chéselden avant d'opérer, et la regardait comme une marque de faiblesse. Cependant, ce même chirurgien, ayant été conduit par lui dans une salle d'escrime, fut tellement ému à la vue d'un assaut très-animé, qu'il se trouva mal, tandis que Chéselden faisait sa principale récréation de ce genre de spectacle. Chéselden aimait la littérature et les arts, et il était lié avec les gens de lettres les plus distingués de son temps, notamment avec Pope, qui, dans ses lettres, parle souvent de lui avec de grands éloges. On trouve dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie*, et dans d'autres recueils, quelques mémoires de sa composition, et il a ajouté à la traduction anglaise,

faite par Gataker, des *Opérations chirurgicales* de Ledran, 21 planches et nombre d'excellentes observations. S—D.

CHESNAY (ALEXANDRE-CLAUDE BELLIER DU), mort à Chartres, en novembre 1810, à l'âge de 71 ans, avait été lieutenant des maréchaux de France, censeur royal, député à l'assemblée législative, et maire de Chartres. L'un des éditeurs de la *Bibliothèque universelle des Dames* avec d'Ussieux, son gendre, et traducteur de l'Arioste, il se distingua surtout par un bon travail sur la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, recueillis par Roucher, Antoine Perrin, d'Ussieux, etc., et dont il publia les 66 premiers volumes, avec des observations et des notes, Paris, 1785 à 1790, in-8°. Du Chesnay joignait à une érudition aussi judicieuse que profonde beaucoup de modestie et d'amabilité. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, qui sont les fruits de ses savantes recherches sur l'histoire. D—B—S.

CHESNAYE (NICOLE DE LA), écrivain français, vivant sous le règne de Louis XII, est auteur d'un ouvrage fort rare, intitulé : *la Nef de santé*, Paris, Vérard, 1507, in-4°; Paris, J. Jehannot, sans date, in-4°; et Paris, Michel le Noir, 1511, in-4°, fig. goth. Ces éditions sont également recherchées. L'ouvrage est divisé en 4 parties; la 1re contient la *Nef de santé*, en prose; la 2e, le *Gouvernail du corps humain*, également en prose; la 3e, une moralité en vers, intitulée : *la Condamnacion des bancquetz à la louange de Diepte et Sobriété*; la 4e renferme un traité en rime, *des Passions de l'ame qui sont contraires à la santé*. Nos anciens bibliothécaires n'ont pas connu cet auteur. Duverdier a indiqué son ouvrage au mot *Nef*. Il paraît que la Monnoie ne l'avait point vu, puisqu'il dit « que c'est une farce « morale qui a de plaisants endroits, et dont la « meilleure édition est de 1507. » Ce critique est ordinairement plus exact. Quelques personnes semblent encore douter que *la Nef de la santé* soit réellement de la Chesnaye. Tous leurs doutes seront levés, quand elles sauront que son nom se trouve dans les initiales des dix-huit derniers vers du prologue de son ouvrage. W—S.

CHESNAYE-DESBOIS (FRANÇOIS-ALEXANDRE AUBERT DE LA), naquit à Ernée, dans le Maine, le 17 juin 1699, fut quelque temps capucin, et rentra dans le monde sans se faire relever de ses vœux. Il fournit quelques matériaux qu'arrangèrent pour leurs feuilles les abbés Granet et Desfontaines, et mourut à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. On a de lui un grand nombre d'ouvrages médiocres, parce qu'il travaillait pour vivre, et qu'il connaissait peu l'économie. De tous les compilateurs du 18e siècle, la Chesnaye-Desbois est celui qui publia le plus de dictionnaires : 1° *Dictionnaire militaire portatif*, 1745, 3 vol. in-12; 4e édition, 1758, 3 vol. in-8°. 2° *Dictionnaire des aliments, vins et liqueurs*, 1750, 3 vol. in-12. 3° *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage*, 1751, 2 vol. in-4°. 4° *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, 1757-1765, 7 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France*, 1770-1784, 12 vol. in-4°; il y a trois volumes de supplément, donnés par Badier; mais ils sont devenus très-rares, parce qu'ils furent mis à la rame pendant la révolution. Le *Dictionnaire de la noblesse* manque de critique, d'ordre et de méthode. Il est loin d'ailleurs d'être complet. L'étendue des articles a moins souvent pour mesure le degré d'intérêt dont ils sont susceptibles que l'argent payé ou refusé par les familles à l'auteur. Aussi, un grand nombre de maisons distinguées n'occupent que peu ou point d'espace dans cette volumineuse compilation. 5° *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, 1759, 4 vol. in-4°. L'auteur suit les méthodes de Linné, Klein et Brisson. 6° *Dictionnaire domestique portatif*, 1762-1763, 3 vol. in-8°; réimprimé en 1769. 7° *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, 1767, 3 vol. in-8°. 8° *Dictionnaire historique des antiquités, curiosités et singularités des villes, bourgs et bourgades en France*, 1769, 3 vol. in-8°. La Chesnaye-Desbois ayant publié presque tous ses ouvrages sous le voile de l'anonyme, nous en compléterons ici la série. 9° *Lettre à madame la comtesse de ***, pour servir de supplément à l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes par le P. Bougeant*, 1739, in-12. 10° *L'Astrologue dans le puits*, 1740, in-12. 11° *Lettre amusante et critique sur les romans en général, anglais, français, tant anciens que modernes*, 1743, in-12. 12° *Lettre à M. le marquis de *** sur la Mérope de M. de Voltaire et celle de M. Maffei*, 1743, in-8°. 13° *Le Parfait Cocher*, 1744, in-8°. Cet ouvrage est du duc de Nevers; la Chesnaye-Desbois n'en fut que l'éditeur. 14° *Éléments de l'art militaire, par d'Héricourt, nouvelle édition, augmentée de nouvelles ordonnances militaires depuis* 1741; 1752-1758, 6 vol. in-12. 15° *Correspondance philosophique et critique, pour servir de réponse aux Lettres juives*, 1737, 3 vol. in-12. 16° *Lettres critiques avec des songes moraux sur les songes philosophiques de l'auteur des Lettres juives*, 1745, in-12. 17° *Lettres hollandaises, ou les Mœurs des Hollandois*, 1747, 2 vol. in-12. 18° *Almanach des corps des marchands et des communautés du royaume*, 1753 et années suivantes. 19° *Système du règne animal, par classes, familles, ordres*, etc., 1754, 2 vol. in-8°. L'auteur suit les méthodes de Klein, d'Artedi et de Linné. 20° Les *Doutes de M Klein, ou ses observations sur la revue des animaux, faite par le premier homme*, etc., traduits du latin, 1754, in-8°. 21° *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, traduit du latin de Théodore Klein avec le texte, 1754, in 8°. 22° *Traduction des Missus de M. Klein, ou ses observations sur diverses parties du règne animal*, 1754, in-8°. 23° *Étrennes militaires*, 1755-1759, in-24. 24° *Calendrier des princes, ou État actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, 1762 et années suiv., in-24. L'auteur continua cet ouvrage sous le titre d'*Étrennes de la noblesse*, 1772 et années suivantes. Y—VE.

CHESNE (du). *Voyez* Duchesne.

CHESNEAU (Nicolas), en latin Querculus, né en 1521, à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, enseigna d'abord les belles-lettres au collége de la Marche, puis fut chanoine et doyen de St-Symphorien de Reims. Il joignit l'étude de l'histoire au goût des recherches littéraires, fit ses délassements de la poésie, et mourut à Reims, le 19 août 1581, après avoir légué sa bibliothèque au couvent des minimes de cette ville. On lui doit la première édition de l'historien Flodoard, dont le texte latin n'avait point encore été publié, lorsqu'il en donna une traduction française, sous ce titre : *Histoire de l'église de Reims*, en 4 livres, Reims, 1581, in-4°. Chesneau n'a traduit qu'une partie de cette histoire, qui se termine à l'an 948, et ne s'est point assujetti au texte de son auteur qu'il nomme *Floard*; il en a transposé et retranché divers endroits. Ses autres ouvrages sont : 1° *Hexastichorum moralium libri duo*, Paris, 1552, in fol. ; 2° *Epigrammatum libri 2*, *Hendecasyllaborum liber*, *et Sibyllinorum oraculorum Periocha*, Paris, 1552, in-4°; 3° *Poetica Meditatio de vita et morte D. Franc. Picart*, 1556, in-4°; 4° *Nic. Querculi in fortunam jocantem carmen heroicum, universam belli apud Belgas gesti historiam complectens*, Paris, 1558, in 8°; 5° *Avis et Remontrances touchant la censure contre les antitrinitaires*, traduit du latin du cardinal Hosius, Reims, 1573, in-8°; 6° *Psalterium decachordum Apollinis et novem Musarum*, Reims, 1575, in-8°, pièce faite à l'occasion du couronnement de Henri III. L'auteur la publia la même année en français, et fit d'autres poésies de circonstance ; il écrivit encore quelques autres ouvrages de controverse, et traduisit en français, d'après la version latine de Surius, le traité *de la Messe évangélique*, composé en allemand par Fabri d'Heilbronn. — *Jean* Chesneau, secrétaire du chevalier d'Aramont, envoyé à Constantinople sous François 1er, en 1546, écrivit la relation de ce voyage, dont le manuscrit, provenant de la bibliothèque de Baluze, se trouve à la bibliothèque royale. C. M. P.

CHESNEAU (Nicolas), médecin, né à Marseille en 1601, était oncle du célèbre grammairien Dumarsais. Il mérite d'occuper une place distinguée parmi les observateurs. Chaque jour il notait les cas les plus intéressants que lui offrait une pratique étendue. Il traçait avec soin l'histoire des maladies qu'il avait occasion de traiter, et formait de ces notes un recueil qu'il destinait à l'instruction de son fils unique; mais ce fils préféra la théologie à la médecine. Trompé dans son attente, Chesneau en conçut un tel chagrin, qu'il abandonna pendant plusieurs années son important travail. Il le reprit enfin, et le publia sous ce titre : *Observationum libri quinque, quibus accedunt ordo remediorum alphabeticus, ad omnes fere morbos conscriptus, sicut et Epitome de natura et viribus luti et aquarum Barbotanensium*, Paris, 1672, in-8°. L'epitome sur la nature et les propriétés des eaux de Barbotan fut imprimé séparément l'année suivante. L'auteur l'avait déjà publié en français, sous le titre de *Discours et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac*, Bordeaux, 1628, in-8°. On doit encore à Chesneau une *Pharmacie théorique*, Paris, 1660, 1682, in-4°. Conrad Victor Schneider a écrit contre ce médecin plusieurs dissertations : *de Spasmo cordis ; de spasmorum Subjecto ; de Apoplexia*, etc. On ignore la date de la mort de Chesneau ; il rapporte qu'il perdit ses dents molaires à vingt-trois ans, et que, jusqu'à l'âge de soixante-huit, il souffrit des douleurs atroces causées par des fluxions réitérées. C

CHESNECOPHORUS (Nicolas), chancelier de Suède, né dans la province de Néricie vers le milieu du 16e siècle, fit ses études en Allemagne, avec un succès brillant, et devint professeur à Marbourg. En 1602, Charles IX, qui venait de monter sur le trône, l'appela en Suède et le nomma chancelier. Ce prince eut toujours une grande confiance en lui, et l'employa dans les affaires les plus importantes. Pendant les années 1610 et 1611, le chancelier fut envoyé, en qualité de ministre de Suède, à Copenhague et à plusieurs cours d'Allemagne. On prétend qu'il voulut engager le roi à statuer, dans le code du pays, que tout gentilhomme qui n'aurait pas fait des progrès satisfaisants dans les sciences perdrait ses titres et ses droits. Chesnécophorus publia quelques ouvrages, dont le plus remarquable est celui qui a pour titre : *Exposé des motifs qui ont engagé les états de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond*. Cet ouvrage, écrit en suédois, devait servir d'apologie à Charles IX, qui avait combattu Sigismond, son neveu, et qui l'avait remplacé sur le trône. — *Jean* Chesnécophorus fut le premier professeur de médecine établi par le gouvernement de Suède à l'université d'Upsal. Il obtint cette place en 1613, et mourut en 1655. On a de lui un recueil de dissertations académiques sur divers sujets de physique et d'histoire naturelle, publiées successivement sous ce titre : *Dissertationes de plantis*, Upsal, 1620-1626, in-4°, et un ouvrage en suédois, contenant des avis aux voyageurs qui parcourent des pays infectés de maladies contagieuses. C—au et D—P—s.

CHESSÉ (Robert), gardien des cordeliers au temps de la ligue, n'avait, jusqu'en 1588, montré, dans les prédications qui l'avaient mis en crédit et dans toute sa conduite, que fidélité et zèle pour le service du roi Henri III. Lorsqu'on apprit à Paris l'assassinat du duc de Guise dans le château de Blois, l'effervescence fut à son comble. Les Seize recherchaient, poursuivaient avec fureur, tous les personnages qui n'étaient pas *Guisards*. Quiconque passait pour royaliste courait risque de la vie ou de la liberté. Le président de Thou (l'historien), signalé comme attaché à la cour et menacé en conséquence, ainsi qu'on peut le lire dans les mémoires de sa vie, t. 1er, liv. 3, p. 144, se retira chez les cordeliers, et fut caché dans ce couvent par le P. Chessé. Mais ce moine, a dit de Thou, était un homme vain, toujours prêt à courir après une ombre de gloire. Le fanatisme religieux égara sa foi politique, aussitôt après la mort de Henri III; et il se fit ligueur forcené, dès que Henri IV fut proclamé. Son ordre l'en-

voya gardien des cordeliers à Vendôme. Henri de Bourbon, n'étant encore que roi de Navarre, avait donné le gouvernement de cette ville, chef-lieu de son patrimoine, à Maillé-Benehard; et par confiance dans le dévouement de ce gentilhomme, qui était chef de la maison de Maillé, il avait établi son grand conseil à Vendôme. Mais le serviteur trahit son maître, et livra la ville au duc de Mayenne, entre l'assassinat du duc de Guise et celui de Henri III. Chessé devint un auxiliaire utile à Maillé-Benehard; il ne cessait, par ses prédications violentes, d'aigrir les esprits du peuple vendômois. Directeur de consciences fort en vogue, il répétait à ses pénitents qu'ils ne devaient pas souffrir qu'un prince huguenot, relaps, excommunié, fût leur souverain; qu'il fallait lui fermer les portes lorsqu'il paraîtrait à la tête de son armée; enfin braver tous les dangers d'un siége, plutôt que de se soumettre à lui. Un dimanche, pendant que Henri, déjà maître des faubourgs de Paris, d'Etampes, de Blois et de Châteaudun, canonnait le château, Chessé prêchait, ou plutôt il fulminait à la paroisse St-Martin, représentant le roi comme voué d'avance aux flammes de l'enfer, qui dévoreraient aussi tous ceux qui se déclareraient en sa faveur. L'activité du cordelier s'étendit plus loin; car, en septembre 1589, un mois après que Henri de Bourbon ou de Navarre avait reçu le titre de roi de France, Chessé était à la tête de la conspiration qui devait livrer Tours à Mayenne, conspiration qu'il dirigeait de son couvent, et qui ne manqua point par sa faute. Cependant Henri IV, à qui la trahison de Maillé-Benehard était un vrai sujet de peine, se présenta inopinément devant la ville rebelle, et la somma de se rendre. Il avait, le 15 novembre, fait cerner Vendôme par ses troupes, que commandait le jeune Charles de Biron; et il avait mis bien près de la ville son quartier général au village et château de Meslay. Ce fut là qu'il reçut une députation des échevins vendômois qui, pour la plupart, étaient tanneurs de profession. Arrivés dans la cour et y rencontrant le prince, qu'ils prenaient, à son habillement peu recherché, pour un simple officier, ils lui dirent qu'ils voulaient parler au roi de *Navaire*. « Ventre saint-gris! s'écria « Henri, ouvre la bouche et prononce: *Navarre*. Le « roi de Navarre vous fera bien voir qu'il est roi de « France. Vive Dieu! c'est moi qui vous parle. » La réponse effraya tellement les députés tanneurs, qu'ils prirent la fuite à l'instant. Tandis que Robert Chessé déclamait, exhortait, excitait en chaire et dans les rues, et que Benehard cherchait à amuser le roi par des négociations, les troupes royales commençaient l'attaque. En moins de trois heures, les faubourgs furent emportés, le château fut forcé et la ville prise. Vainqueurs et vaincus y entrèrent pêle-mêle. Biron et Chatillon accoururent pour arrêter la fureur des soldats, qui pillaient partout, respectant seulement les églises. Le gardien des cordeliers fut saisi dans la chaire même de St-Martin, par les hommes qui étaient particulièrement sous les ordres de Biron, et ils se préparèrent à le pendre à un des ormeaux qui étaient plantés devant la porte de la paroisse. Le peuple, voyant qu'il n'y avait plus à résister, demandait à grands cris le supplice du traître. L'intrépide fanatique crut recevoir les palmes du martyre; et comme on manquait de corde, il détacha lui-même celle qui lui servait de ceinture, pour aider à l'exécution de sa sentence. Les cordeliers le regardaient comme un saint et se trouvèrent heureux de pouvoir l'ensevelir dans leur cloître. Mais ses reliques n'empêchèrent pas le couvent d'être renversé, plusieurs des religieux d'être égorgés, et les autres d'être faits prisonniers ou réduits à se cacher. Benehard, lâche dans sa manière de demander grâce à Biron, et dans sa frayeur de la mort qui l'attendait, ne conserva qu'à peine assez de force pour être conduit au pied du gibet de Robert Chessé, où il eut la tête tranchée. Ses soldats dirent avec raison que le capitaine était mort comme un moine, et le moine comme un capitaine. La maison de Benehard existe à Vendôme: le couvent des cordeliers a passé à des religieuses calvairiennes. On voyait encore, en 1789, la tête du gouverneur et celle de Chessé attachées à la tribune de l'orgue dans l'[illegible]e St-Martin, qui, aujourd'hui sert de hall[illegible] voile de [illegible] L—P—E.

CHESSEL (JEA[illegible] série. 9° *Lettr*[illegible].

CHESSHEP *pour servir de supplém*[illegible]nglais, natif d'Hinckley da*lique sur le langage des* [illegible]t perdu son père dès son [illegible] 1739, in-12. 10° *L'Astrolo*[illegible]ée au docteur Whalle[illegible], in-12. 11° *Lettre amusante* [illegible]on beau-père un ma*romans en général, anglais, fr*[illegible] médicales. Il a[illegible] *que modernes*, 1745, in-12. 12° [illegible]génie pour les *marquis de *** sur la Mérope de* [illegible]uérir se révél*et celle de M. Maffei*, 1743, in-8°. 13 plus remar*Cocher*, 1744, in-8°. Cet ouvrage est du [illegible]aux pour [illegible]ers; la Chesnaye-Desbois n'en fut que l'é[illegible]des suppor[illegible]° *Éléments de l'art militaire, par d'H*[illegible] et dès ce[illegible] *nouvelle édition, augmentée de nouvelles or*[illegible] Chess*pièces militaires depuis* 1741: 1752-1758, 6 vol. aux m[illegible]15° *Correspondance philosophique et critique*, des lé*rvir de réponse aux Lettres juives*, 173[illegible], deux a[illegible]n-12. 16° *Lettres critiques avec des songes* latines *sur les songes philosophiques de l'auteur des* voyé da[illegible]*ives*, 1745, in-12. 17° *Lettres hollandoises*, père, pra*eurs des Hollandois*, 1747, 2 vol. in-12. du docteur*ach des corps des marchands et des com-* proclamait *lu royaume*, 1753 et années suivantes. Hunter et [illegible] *du règne animal, par classes, familles*, les fonctions [illegible]754, 2 vol. in-8°. L'auteur suit les médlesex de Londres[illegible]Artedi et de Linné. 20° Les *Doutes* natale, à la mort de [illegible]*observations sur la revue des* lièrement habile dans l[illegible]*remier homme*, etc., trade l'art de guérir, et son[illegible]8°. 21° *Ordre naturel des* rer parmi ceux des [illegible], traduit du latin de Théo la Grande-Bretagne. M[illegible]e, 1754, in-8°. 22° *Tradu-* pareils qu'il mérita bie[illegible] *Klein, ou ses observations* manité. Ces appareils, [illegible]*règne animal*, 1754, in-8°. il fut admirablement [illegible], 1755-1759, in-24. 24° *Ca-* Reever, se rangent d'[illegible] *État actuel de la noblesse de* les uns sont des perfec[illegible]*ouveraines de l'Europe*, 1762 avait imaginé dans sa [illegible]l'auteur continua cet ouvrage des supports destinés à[illegible]*es de la noblesse*, 1772 et fracturés dans un ét[illegible]

V—VE.

pour but soit de rectifier les déviations de la colonne vertébrale, soit de remédier aux défauts de conformation des jambes. Peu de praticiens ont obtenu des résultats plus miraculeux ; et Chessher est incontestablement un des hommes qui ont contribué le plus à l'état florissant de l'orthopédie. Avec la considération et presque la gloire, car le nom de Chessher était européen, il trouva dans ses utiles travaux la fortune ; mais sa fortune, ainsi que son temps, furent à ceux qui en avaient besoin ; sa vie était frugale, réglée, et il ne cessa l'exercice de la médecine que peu de mois avant sa mort, qui arriva le 31 janvier 1831. VAL. P.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STANHOPE, comte DE), jouit en Angleterre d'une grande réputation comme homme d'Etat, comme orateur et comme écrivain. Il naquit à Londres en 1694. Après avoir fait ses premières études dans la maison paternelle, sous d'habiles instituteurs, il fut envoyé, âgé de seize ans, à l'université de Cambridge. Il y fut élevé suivant les usages de ces anciennes universités, où les vieilles méthodes, mal assorties avec le progrès des lumières, mêlent beaucoup de pédantisme a de bonnes instructions, et sont plus propres à former des savants que des gens du monde, et encore moins que des hommes d'Etat. Le jeune Stanhope suivit ces études avec le succès qu'on pouvait attendre d'une intelligence supérieure, unie à une application soutenue. Il sentit lui-même le vice essentiel de cette éducation, qui, de son propre aveu, n'avait fait de lui qu'un petit pédant vain et superficiel. « Quand je voulais bien parler, écrit-il à son « fils, je copiais Horace ; quand je voulais faire le « plaisant, je citais Martial, et quand je voulais paraître un homme du monde, j'imitais Ovide. « J'étais convaincu qu'il n'y avait que les anciens « qui eussent le sens commun, et qu'on trouvait « dans leurs ouvrages tout ce qui pouvait être nécessaire, utile ou agréable à l'homme. » Comme il était né avec un esprit aussi droit que brillant, il eut bientôt secoué cette poussière de l'école. Au sortir de l'université, en 1714, il quitta l'Angleterre pour aller faire le tour de l'Europe, et ses parents eurent assez de confiance dans la sagesse de son caractère pour le laisser partir sans gouverneur. Il passa l'éte a la Haye, où il commença à perdre de ses habitudes de collége, mais où il se laissa entraîner au goût du jeu, qui y était en vogue, surtout parmi les étrangers, et qui lui fit faire quelques imprudences. De là il alla à Paris, où, admis dans la meilleure compagnie, recherchant surtout la société des femmes aimables, il contracta l'habitude de cette politesse de ton et de manières qui l'ont distingué dans toute sa vie. A l'avénement de George Ier, le général Stanhope, qui avait la faveur de ce prince et qui fut nommé l'un des principaux secrétaires d'Etat, rappela en Angleterre le jeune Stanhope, son petit-neveu, et le fit placer dans la maison du prince de Galles, en qualité de gentilhomme de la chambre. Une place au parlement est toujours le premier objet d'ambition d'un jeune homme de naissance. Il fut élu pour le premier parlement formé dans ce règne, comme représentant du bourg de St-Germain, dans le comté de Cornouailles, quoiqu'il n'eût pas encore tout à fait l'âge prescrit par la loi. La carrière où il entrait était la plus propre à développer les germes de ses talents et de son caractère. A peine admis dans la chambre des communes, il chercha à s'y distinguer par le genre de mérite qui y donne le plus d'éclat, l'art de la parole. Il s'était préparé, par de bonnes études, au rôle qu'il allait jouer, et, dès les premiers moments, dit-il lui-même, il ne rêvait le jour et la nuit qu'à ce qu'il se proposait de dire dans la chambre, et ce fut au bout d'un mois seulement qu'il prononça son premier discours, où il étonna ses auditeurs par la vigueur de ses opinions, autant qu'il les charma par l'élégance de son style et par la grâce et la facilité de son débit. Il parla ensuite avec un succès égal pour appuyer la proposition de fixer à sept ans la durée des sessions du parlement ; mais deux discours qu'il prononça dans la suite à la chambre des pairs, où il passa à la mort de son père, lui ont fait encore plus d'honneur, parce que son talent s'y est exercé sur des objets d'un intérêt plus général. Dans l'un, il s'opposa au bill proposé pour soumettre à une censure préalable la représentation des pièces de théâtre ; dans l'autre, il appuya le bill qui réforma l'ancien calendrier pour l'ouverture de l'année, afin d'établir en Angleterre le nouveau style adopté dans le reste de l'Europe. En 1728, un nouveau théâtre s'offrit à son ambition d'estime et de gloire. Nommé ambassadeur en Hollande, il se distingua particulièrement dans cette mission, où il parvint à préserver l'électorat de Hanovre des calamités d'une guerre dont ce pays était menacé. Il obtint, pour récompense, l'ordre de la Jarretière, avec la place de grand maître de la maison du roi George II. Rappelé de Hollande en 1732, il y fut renvoyé avec le même titre d'ambassadeur, et s'y conduisit avec la même habileté. Il fut ensuite nommé vice-roi d'Irlande, d'où il revint en 1748 pour occuper une place de secrétaire d'Etat. Ses voyages et ses travaux avaient grièvement altéré sa santé ; il prit enfin le parti de renoncer aux affaires et à l'administration, et consacra le reste de sa vie à la retraite, à l'étude et à l'amitié, jouissant, plus qu'aucun autre homme n'a pu le faire, de l'*otium cum dignitate*, que les hommes d'Etat ont l'air d'ambitionner plus qu'ils ne savent en jouir. Ceux qui sauront observer avec attention les détails de la vie entière du lord Chesterfield y apercevront une réunion de qualités peu communes, et même des contrariétés apparentes, qui peuvent ajouter quelques traits nouveaux à la connaissance du cœur humain. Peu d'hommes ont parcouru une carrière plus brillante. Il eut le rare bonheur d'obtenir tous les genres de succès qu'il paraît avoir recherchés. Né avec tous les avantages du rang et de la fortune, il reçut de la nature une figure noble et agréable, qui s'embellit encore de la grâce et de la politesse des manières, d'un langage élégant et facile, et de toutes les ressources d'un esprit cultivé, tour à tour gai, plaisant, solide, et toujours animé. Sans avoir la chaleur, ni l'originalité, ni la profondeur de vues qui ont illustré

les grands orateurs du parlement britannique, son élocution, plus douce et plus insinuante, plus précise et mieux ordonnée, suppléait, par la grâce, par l'élégance, et surtout par la solidité du jugement, aux qualités plus puissantes qui lui manquaient. Aussi peu d'orateurs se faisaient-ils écouter avec plus d'intérêt et une attention plus flatteuse; et il en est très-peu dont les discours soutinssent comme les siens à la lecture la réputation qu'ils avaient obtenue à la tribune. Comme négociateur, ses succès sont connus; mais le degré de mérite que lui valurent ces succès ne peut être apprécié par le public. Les travaux des négociateurs sont enveloppés de ténèbres, et leur gloire est un mystère qu'il faut presque toujours croire sur parole. Dans la courte durée de sa vice-royauté d'Irlande, il montra une habileté pour conduire les hommes et traiter les affaires, une fermeté de principes avec un esprit conciliant, qui ont laissé dans ce pays un long souvenir mêlé d'admiration et de reconnaissance. Le talent du lord Chesterfield comme écrivain ne s'est montré que dans un petit nombre d'essais de morale, de critique ou de plaisanterie insérés la plupart dans quelques ouvrages périodiques du genre du *Spectateur;* dans ceux de ses discours parlementaires qui ont été imprimés, mais surtout dans le recueil de ses lettres à son fils, qui ont été publiées en 1774, et qui ont fait tant de bruit dans toute l'Europe. Elles sont remarquables par la solidité jointe aux agréments de l'esprit, par une connaissance profonde des mœurs, des usages et de l'état politique de l'Europe; par l'instruction variée et intéressante qui s'y présente toujours sous une forme agréable et facile; par l'élégance noble et naturelle qui convient à un homme du monde, et par un art de style qui honorerait l'écrivain le plus exercé. Un simple recueil de lettres a suffi pour placer lord Chesterfield au rang des premiers écrivains de sa nation. Il est peu d'ouvrages anglais où le style se rapproche davantage des formes grammaticales de la langue française: c'est que cette langue était extrêmement familière au lord Chesterfield, comme elle l'était à Bolingbroke, à Hume, à Gibbon, et à quelques autres auteurs à qui les Anglais ont reproché d'avoir introduit dans leur style beaucoup de de tournures et de locutions françaises. Mais les différents genres de mérite qui donnèrent tant de vogue aux lettres de Chesterfield ne purent effacer le scandale qu'excita le genre de morale qui en fait le fonds principal. On dut être en effet aussi étonné que choqué de voir un père recommander à chaque instant à son fils les grâces du maintien et la politesse des manières comme les qualités les plus essentielles qu'un homme du monde puisse acquérir. Il veut en faire un homme à bonnes fortunes, et lui indique lui-même des femmes très-connues qu'il peut attaquer avec confiance, et dont il lui présente la conquête comme facile. Ce langage de mœurs frivoles à la fois et corrompues ne pouvait trouver d'apologistes. Une circonstance seule peut en atténuer l'inconvenance. Le lord Chesterfield avait épousé, en 1733, Melusine de Schulemburg, comtesse de Walsingham, qui ne lui donna point d'enfants; mais il en avait eu un d'une femme qu'on n'a pas nommée, et à laquelle il avait été longtemps attaché. Il avait adopté ce fils naturel, qu'il fit élever avec le plus grand soin, et à qui il donna le nom de Stanhope. Ce jeune homme, qui mourut en 1769, avait rapporté de l'université beaucoup de gaucherie dans ses manières. Son père, qui attachait tant de prix aux agréments extérieurs, crut que l'éducation pouvait corriger la nature, et qu'à force de lui recommander les grâces, la politesse des formes et les belles manières, il pourrait lui en inspirer le goût et lui en faire contracter quelques habitudes; mais tous ses efforts échouèrent contre une nature rebelle. Le jeune Stanhope resta un homme commun dans son ton, son air et son langage, quoiqu'il ne fût pas dépourvu de sens et de d'instruction, et que, chargé de plusieurs missions diplomatiques, il en ait rempli les fonctions avec habileté. Le lord Chesterfield devint sourd vers la fin de sa carrière, et c'était un grand malheur pour l'homme du monde qui aimait le plus la conversation et y brillait davantage. D'autres infirmités se joignirent à celle-là, et répandirent un voile de tristesse sur les restes d'une vie jusque-là si heureuse et si animée. Il avait été intimement lié avec Pope, Swift, Bolingbroke, et les hommes d'Angleterre les plus distingués par l'esprit et les talents. Il avait été lié aussi avec le fameux Samuel Johnson, homme de beaucoup d'esprit et de mœurs austères, mais qui joignait à un orgueil très-susceptible un ton et des manières qui formaient un parfait contraste avec la politesse recherchée du comte de Chesterfield. Johnson disait de ce lord « qu'il était le plus bel esprit des grands seigneurs, et le plus grand seigneur des beaux esprits. » Lorsque les lettres de Chesterfield parurent, Johnson dit, « que l'auteur y enseignait une morale de prostituée et des manières de maître à danser. » Ces traits injurieux manquent leur effet, parce qu'ils manquent de mesure. Chesterfield avait connu Voltaire, dont il aimait passionnément les ouvrages. Il était surtout l'admirateur et l'ami de Montesquieu, qu'il avait engagé à venir en Angleterre, et qu'il avait logé chez lui. Lorsque ce grand homme mourut en 1755, Chesterfield en publia, dans les papiers anglais, un éloge ingénieux et noble, qui fut traduit sur-le-champ et imprimé dans les journaux français. Chesterfield mourut le 24 mars 1773, dans la 79ᵉ année de son âge. Voici le portrait qu'en trace le docteur Matty, dans un ouvrage intéressant et bien écrit, intitulé: *Mémoires de la vie du lord Chesterfield*: « Ce seigneur, dit le biographe, ne fut égalé par aucun de ses contemporains pour la variété des talents, l'éclat de l'esprit, la politesse des manières et l'agrément de la conversation. Homme de plaisirs et d'affaires tout à la fois, il ne permit jamais que le plaisir empiétât sur les affaires. Ses discours au parlement ont établi sa réputation comme orateur, et le genre de son éloquence a un caractère séduisant qui lui est propre. Sa conduite fut toujours, dans la vie politique, intègre, ferme et dirigée par la conscience; dans la vie privée, sincère et amicale; dans l'une et dans l'autre, aimable, facile et conciliante.

« Telles furent ses excellentes qualités; que ceux « qui valent mieux que lui se chargent de relever « ses défauts. » Ce dernier trait est d'un panégyriste, non d'un historien. On pardonnera à l'auteur de cet article de le terminer par une anecdote qui lui est personnelle. Il était à Londres en 1769; le docteur Matty, homme de beaucoup d'esprit et habile médecin, le présenta au lord Chesterfield. Voici la lettre que le jeune voyageur écrivit à un de ses amis : « Je ne peux pas voir, pour la première fois, un grand homme sans éprouver une vive émotion, et j'ai besoin de communiquer celle dont je suis encore tout agité. Je viens d'être présenté au comte de Chesterfield, qui a été, comme vous savez l'homme le plus aimable, le plus poli et le plus spirituel des trois royaumes; mais hélas! *quantum mutatus ab illo!* Malheureusement, nous avons pris un moment peu favorable. Il avait souffert dans la matinée. Sa surdité, qui s'accroît tous les jours, le rend souvent morose, et contrarie le désir de plaire qui ne l'abandonne jamais. « Il est bien triste d'être sourd, nous dit-il, « quand on aurait beaucoup de plaisir à écouter. Je « ne suis pas aussi sage que mon ami le président « de Montesquieu : *Je sais être aveugle*, m'a-t-il dit « plusieurs fois, et moi je ne sais pas encore être « sourd. » Je saisis cette occasion de lui parler de M. de Montesquieu. J'avais été présent un jour à une dispute qu'avait M. de Montesquieu avec M. de Lamoignon, sur les querelles des parlements avec le ministère, et sur le droit qu'ils s'arrogeaient d'arrêter par leurs remontrances les actes de l'autorité souve- « raine. Je me souviens, dit M. de Montesquieu, que « causant un jour sur le même sujet avec milord « Chesterfield, il me dit : *Vos parlements pourront « bien faire encore des barricades, mais ils ne feront « jamais de barrières.* » Le comte parut écouter avec plaisir mon anecdote. Il me dit : « Je ne me sou- « viens point du tout d'avoir jamais prononcé ces « paroles, mais je ne suis pas fâché de les avoir di- « tes. » Nous abrégeâmes notre visite, dans la crainte de le fatiguer. « Je ne vous retiens pas, nous « dit-il, *il faut que j'aille faire la répétition de mon « enterrement.* » Il appelait ainsi une promenade qu'il faisait tous les matins en carrosse dans les rues de Londres. » Les œuvres de Chesterfield ont eu en Angleterre plusieurs éditions, parmi lesquelles nous citerons celle de Londres, précédée des *Mémoires* de Matty, 1777 et ann. suiv., 4 vol. in-4°. Plusieurs de ses ouvrages ont été imprimés et traduits en France, entre autres : 1° *Advice to his son*, etc., Paris, 1815, in-18, déjà trad. sous le titre de *l'Art de vivre heureux dans la société*, Lausanne, 1781, in-12; Dresde, 1799, in-8°; *His Letters written to his son*, Paris, 1789, 4 vol. in-8°; ibid., 1815, 4 vol. in-12, trad. sous le titre de *Lettres du lord Chesterfield à son fils*, etc., Amsterdam et Paris, 1776, 1785, et Paris (Coulommiers), 1812, 4 vol. in-12; 3° *A choice Selection from the Letters of the late Earl of Chesterfield to his son*, Paris, 1822, in-12, recueil dont on avait déjà deux traductions françaises, l'une par Peyron, sous le titre de *Choix de lettres du lord Chesterfield à son fils*, Londres et Paris, 1776, in-12; et l'autre par un anonyme, sous celui de *Lettres choisies sur les vertus, les qualités les plus nécessaires pour plaire, briller et réussir dans la société*, ibid., 1804, in-16. On trouve, dans la *Bibliothèque étrangère* publiée par Aignan (Paris, 1823-24, 3 vol. in-8°), la traduction d'un discours de Chesterfield *sur le Style et sur les Sources de la beauté dans les ouvrages d'esprit*. Voltaire a publié en 1775: *les Oreilles du comte de Chesterfield*, opuscule empreint d'un incroyable cynisme, et qui figure parmi les romans et contes philosophiques dans les différentes éditions de ses œuvres complètes. S—D.

CHÉTARDIE (JOACHIM TROTTI DE LA), savant bachelier de Sorbonne, naquit au château de la Chétardie dans l'Angoumois, l'an 1636; fut supérieur des séminaires sulpiciens du Puy-en-Velay et de Bourges; permuta le prieuré de St-Cosme-lez-Tours pour la cure de St-Sulpice, dont il prit possession en 1696; fut nommé, en 1702, à l'évêché de Poitiers, qu'il refusa par humilité, et mourut à Paris, le 1er juillet 1714, âgé de 79 ans. Quoiqu'il se fût appliqué constamment avec zèle aux soins du gouvernement spirituel d'une des plus fortes paroisses de la France, il trouva le temps de composer plusieurs ouvrages utiles. Les principaux sont : 1° des homélies en latin, pour tous les dimanches de l'année, Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12. 2° Des homélies en français, au nombre de trente-quatre, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4° et 4 vol. in-12 : le pieux orateur explique avec onction et solidité l'Évangile du jour, et éclaircit les principes de la morale chrétienne. On remarque dans ses discours beaucoup de méthode et d'érudition. 3° *Catéchisme de Bourges*, in-4°, ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Catéchisme, ou Abrégé de la doctrine chrétienne*, Paris, 1708, 6 vol. in-12; cet ouvrage estimé a eu plusieurs éditions. 4° *Entretiens ecclésiastiques tirés de l'Écriture sainte, du Pontifical et des SS. Pères, ou Retraite pour les ordinants*, 4 vol. in-12. 5° *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique, pour prémunir les catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des ministres*, Bourges, 1692, in-8°, et Paris, 1701, in-4° : cette explication est souvent citée avec éloge dans la Bible de Vence. On trouve à la fin la vie de quelques empereurs qui ont persécuté l'Église, celle de Constantin qui lui rendit la paix, et celle de Ste. Hélène, mère de Constantin. — Le chevalier DE LA CHÉTARDIE, frère ou neveu du précédent, mort vers 1700, et connu par deux petits ouvrages écrits avec esprit et politesse : 1° *Instruction pour un jeune seigneur, ou l'Idée d'un galant gentilhomme*, la Haye, 1683, in-12; 2° *Instruction pour une jeune princesse, ou l'Idée d'une honnête femme*, Amsterdam, 1685, in-12 : ce dernier ouvrage a été plusieurs fois réimprimé à la suite du *Traité de l'éducation des filles* par Fénelon, Amsterdam, 1702, in-12; Liége, 1771, in-12, etc. V—VE.

CHÉTARDIE (JOACHIM-JACQUES TROTTI, marquis DE LA), de la même famille que le précédent, né le 3 octobre 1705, annonça de bonne

heure des dispositions pour l'art militaire et pour les sciences. A l'âge de seize ans, il publia, sur les fortifications, un ouvrage qui eut du succès, mais qu'on n'imprima probablement qu'à un petit nombre d'exemplaires, car Barbier dit n'en avoir jamais eu connaissance. En 1721, de la Chétardie entra comme lieutenant dans le régiment du roi, et bientôt il obtint le commandement de celui du Tournaisis. Nommé, vers 1727, à l'ambassade d'Angleterre, il y fit preuve de talent, et se concilia les bonnes grâces du roi George I[er]. Il se rendit ensuite en Hollande, puis en Prusse, auprès de Frédéric-Guillaume, père du grand Frédéric, et cette dernière ambassade dura neuf ans, pendant lesquels le jeune diplomate termina des négociations importantes avec divers électeurs et princes de l'Empire. En 1734, le marquis de la Chétardie reçut l'ordre de quitter la cour de Prusse pour celle de Russie. Il prit une part active à la révolution qui mit la couronne sur la tête d'Elisabeth Petrowna, en 1741. Ce fut lui qui présenta cette princesse au peuple sur un balcon, en criant : *Vive Élisabeth! vive l'impératrice de Russie!* et donna ainsi le signal des acclamations les plus décisives. La nouvelle souveraine ne se montra pas ingrate envers l'ambassadeur français : elle lui accorda une confiance et un crédit sans bornes, le fit chevalier des ordres de St-André et de Ste-Anne, et conçut même, dit-on, le dessein de l'épouser. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que Elisabeth avait été subjuguée par les brillantes qualités et les agréments extérieurs de la Chétardie, et que l'intimité de leur liaison n'était un secret pour personne. Cette faveur ne fut cependant pas de longue durée. Homme à bonnes fortunes plutôt que courtisan, le marquis s'attacha bientôt à madame Testof, femme du capitaine des gardes, et négligea la czarine, qui s'aperçut de ce changement sans en pénétrer la cause. Le chancelier Bestucheff et l'ambassadeur d'Angleterre l'instruisirent de la nouvelle passion de son amant au moment où celui-ci, sous un prétexte frivole, venait de reprendre le chemin de la France. Elisabeth se hâta de le réclamer, mais la Chétardie, redoutant avec raison la vengeance de la princesse, mit tout en usage pour se faire révoquer, et il fallut les ordres les plus positifs du roi pour le décider à retourner en Russie. Il y essuya effectivement toutes sortes de mortifications, et tel fut son dépit, qu'il se laissa engager dans un complot dont le but était de remettre sur le trône Pierre Ivanowna. Les choses étaient fort avancées, quand, sur la dénonciation du secrétaire d'ambassade, les scellés furent subitement apposés sur tous les papiers de l'ambassadeur français, et lui-même reçut l'ordre de quitter St-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures. Il obéit, et le lendemain un officier le rejoignit sur la route pour lui redemander le portrait de l'impératrice et les insignes des ordres de Russie. La Chétardie arriva à Metz en 1744, pendant la convalescence de Louis XV. Fort mal reçu à la cour, il demanda instamment qu'on lui fit son procès : on se contenta de l'exiler dans ses terres, et encore n'y resta-t-il que pendant quelques mois. Le roi lui ayant accordé le grade de lieutenant général dans l'armée d'Italie, il se distingua dans plusieurs affaires, et dirigea la retraite des Français sur Gênes après le combat de Parme (15 juin 1746). Il reprit ses fonctions d'ambassadeur en 1749, auprès du roi de Sardaigne; mais la guerre d'Allemagne le rappela encore une fois sous les drapeaux. Une maladie l'empêcha de se trouver à la bataille de Rosbach, et l'on crut généralement alors que son absence contribua beaucoup aux malheurs de cette journée. Le marquis de la Chétardie mourut à Hanau, où il commandait, le 1[er] janvier 1759, à l'âge de 54 ans, sans avoir été marié. On transporta son corps dans l'église de Dorstein, bourg catholique dépendant de l'electorat de Mayence, à deux lieues de la ville de ce nom, et son oraison funèbre fut prononcée par l'aumônier du corps royal d'artillerie. Comme militaire, la Chétardie fut irréprochable, son courage et sa prudence étaient à l'épreuve; comme diplomate, il montra certainement de l'habileté, mais sa passion pour les femmes lui fit commettre plusieurs fautes. Il a laissé des mémoires qui ne peuvent être que très-curieux, mais qui n'ont jamais été publiés. CH—S.

CHETWOOD (GUILLAUME-RUFUS), après avoir été longtemps libraire à Covent-Garden, entra, dans une position fort inférieure, au théâtre de Drury-Lane, où il eut surtout pour fonction de former les jeunes acteurs à la déclamation. Il ne s'enrichit pas dans cet emploi, plus conforme pourtant à son génie dramatique que sa première profession, et mourut dans l'indigence en 1766. Indépendamment de quelques pièces, que nous n'exhumerons pas de l'oubli, qu'elles ne méritent pourtant pas plus que tant d'autres, on doit à Chetwood une *Histoire générale du théâtre*, que les éditeurs de la *Biographie dramatique anglaise* ont fort dépréciée, et qui n'en est pas moins très-intéressante par la foule de renseignements exacts et piquants qu'elle contient. Il est vrai que les compilateurs de même genre ont amplement puisé dans Chetwood, ce qui, sans doute, semble rendre son ouvrage inutile, mais ce qui, dans cette hypothèse même, ne dispensait pas de le nommer. On pourrait ajouter qu'en examinant bien cette *Histoire générale du théâtre*, on y retrouverait encore des faits précieux. — *Knightly* CHETWOOD, ecclésiastique, né en 1652 à Coventry, élève d'Eton et de Cambridge, puis membre du collége du roi en 1683 chapelain de lord Darmouth, de la princesse de Danemark, de Jacques II, prébendier de Wells, recteur de Brood Rissington, archidiacre d'York, fut enfin désigné par Jacques II pour le siége épiscopal de Bristol quelques jours avant l'abdication de ce prince. La révolution, en annulant ce que Jacques venait de faire pour lui, n'eut point en Chetwood un irréconciliable ennemi. Nous le retrouvons en 1709 chapelain général de toutes les forces anglaises dans les Pays-Bas, et, de 1707 à 1720, doyen de Glocester. Il mourut, dans cette dernière année, à Tempsford (Bedford). Plus homme de lettres qu'homme d'Église, et plus homme du monde qu'érudit, Chetwood était un grand auteur

de préfaces, de pièces fugitives, de morceaux fragmentaires. On a de lui la traduction de la *Vie de Lycurgue*, dans la traduction générale de Plutarque, publiée à Cambridge en 1683; la *Vie de Virgile* et la préface placée en tête des *Bucoliques* dans le Virgile de Dryden (à qui d'ordinaire on attribue ces deux morceaux); la *Vie de Wentworth, comte de Roscommon*, son ami (elle existe manuscrite à la bibliothèque publique de Cambridge, et Fenton en a tiré les anecdotes qu'il a placées dans ses notes sur les poésies de Waller); diverses poésies disséminées dans les *Mélanges* de Dryden et la collection de Nichols; trois sermons; un discours à la chambre des communes; enfin une foule de morceaux détachés plus ou moins intéressants. VAL. P.

CHEVALET (ANTOINE). *Voyez* CHIVALET.

CHEVALIER (ANTOINE-RODOLPHE), naquit à Montchamps près de Vire, en 1507, d'une bonne famille, mais que de Thou qualifie à tort de famille noble. Il vint très-jeune à Paris étudier l'hébreu sous Vatable, et fut bientôt cité pour ses connaissances dans cette langue. Protestant, et zelé propagateur de la réforme, il se vit obligé de quitter la France. Accueilli en Angleterre, il eut l'honneur d'enseigner le français à la princesse Élisabeth, qui, montée sur le trône, ne cessa de lui donner des témoignages de sa considération. Étant allé en Allemagne prendre des leçons de Trémellius, il épousa la belle-fille de ce savant, et se fortifia dans l'hébreu. Il fut successivement appelé à Strasbourg et à Genève pour y enseigner cette langue. Cette dernière ville le choisit pour remplir la place de premier professeur dans son académie, et lui accorda le titre de citoyen, comme la récompense de ses talents; mais l'amour de la patrie le rappela à Caen, où il fut sollicité de professer. La guerre civile l'en chassa. Après la St-Barthélemy, il s'enfuit à Guernesey, où il mourut en 1572, laissant un fils qui se retira en Angleterre, et une édition imparfaite de la Bible, en quatre langues. Chevalier fut l'interprète de Calvin, pour les livres hébreux dont il avait besoin. Il travailla avec Bertram et Mercerus au *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini, et fut en relation avec les hommes les plus savants de son temps. Casaubon et Scaliger faisaient le plus grand cas de son savoir. Le dernier estimait surtout sa grammaire hébraïque, qui parut sous ce titre : *Antonii Rodolphi Cevalerii linguæ hebraïcæ Rudimenta*, Paris, Henri-Estienne, 1567, in-8°. On trouve à la suite de cette grammaire : *Epistola divi Pauli ad Galatas Syriaca litteris hebraïcis, cum versione latina Antonii Cevalerii*. La Bible polyglotte de Walton renferme plusieurs traductions de Chevalier : 1° *Targum hierosolymitanum in Pentateuchum, latine, ex versione Cevalerii*; 2° *Targum Pseudo-Jonathanis in Pentateuchum, latine nunc primum editum, ex versione Antonii Cevalerii*; 3° *Targum Jonathanis in Josue, Judices, libros Regum, Isaiæ, Jeremiæ, Ezechielis et duodecim Prophetarum minorum, latine, ex versione Alphonsi de Zamora, a Benedicto Aria Montano recognita, et ab Antonio Cevalerio emendata*. Chevalier a fait en vers hébreux l'épitaphe de Calvin, qu'on trouve dans les poésies de Théodore de Bèze, Genève, 1597. L. R—E.

CHEVALIER (GUILLAUME DE), poëte français, né en Béarn, selon la Croix du Maine, et dans le Languedoc, selon les continuateurs de Moréri, vint très-jeune à la cour de Henri III, et fut admis au nombre des gentilshommes de ce prince. Il s'attacha ensuite à Henri IV, et le servit avec beaucoup de fidélité et de dévouement pendant toutes le guerres de la ligue. Lorsque la tranquillité fut rétablie dans le royaume, Guillaume de Chevalier, définitivement attaché à la personne du roi suivit partout la cour, ne laissant passer aucun événement mémorable sans le célébrer. Malheureusement, ses vers sont durs, boursouflés, sa prose est diffuse, triviale, et les sujets qu'il a traités manquent à peu près d'intérêt. Voici les titres de ses ouvrages, que les curieux recherchent encore à cause de leur rareté : 1° *le Décès ou la Fin du monde, divisé en trois visions*, Paris, 1584, in-8°. C'est le début de Chevalier, qui n'avait guère alors que vingt ans. Il y traite, dans un style obscur et tourmenté, des questions fort obscures par elles-mêmes. 2° *La Renommée sur la naissance de monseigneur le dauphin*, Paris, 1601, in-4°. 3° *La France sur l'accident arrivé à leurs majestés*, le 9 juin 1606. En passant la Seine au pont de Chatou, les chevaux qui conduisaient Henri IV et Marie de Médicis s'effrayèrent et renversèrent le carrosse. De Chevalier représente la France d'abord inquiète et agitée à la nouvelle du danger que le roi et la reine viennent de courir, puis faisant éclater son allégresse quand elle acquiert la certitude que l'accident n'a pas eu de suites fâcheuses. Ce poëme, en stances de six vers, est meilleur que le précédent. 4° *Philis*, tragédie, 1609. Elle n'a que 3 actes, mais ils sont d'une longueur démesurée. Le poëte ne paraît pas s'être aperçu de ce défaut, puisqu'il indique à la fin de chaque acte des intermèdes que l'on peut y ajouter, et dont il ne donne que les titres. A la fin du premier, c'est l'Espérance et la Volupté amenées prisonnières par le Deuil, et à la fin du second, Phinée et les Harpies. La pièce est précédée d'un prologue récité par la Mort. 5° *La Vertu sur le tombeau d'Uranie*, 1610, panégyrique en vers de la maréchale de Sainct, en tête duquel on trouve un discours en prose sur le même sujet, adressé au maréchal de Bassompierre, frère de la défunte. 6° *Les Ombres de défunts sieurs Villeaux et de Fontaine, où il est amplement traité des duels et des moyens de les arracher entièrement*, et : *de la Vaillance, où il est exactement montré en quoi elle consiste*. Ce sont deux discours en prose dont on ne connaît que la 3° édition, imprimée en 1610. Colletet les regarde comme les meilleurs ouvrages de l'auteur. (*Voy.* la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier, celle de l'abbé Goujet, et surtout la notice que Colletet a consacrée à Guillaume de Chevalier, dans ses *Vies des poëtes français*, demeurées manuscrites.) CH—S.

CHEVALIER (GUILLAUME), poëte français, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, naquit à St-Pierre-le-Moûtier, en Nivernais, et fut docteur en mé-

decine. Il parait qu'il exerçait sa profession dans le Poitou, et peut-être à Niort, puisque c'est dans cette ville qu'il fit imprimer l'ouvrage suivant : 1° *Œuvres ou Meslanges poétiques, où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, 1647, in-8°. On apprend dans l'épître dédicatoire de ce volume qu'en 1643, *étant encore fort jeune*, il avait eu l'honneur de présenter un sonnet à Louis XIV. On le croit auteur du *Nouveau Cours de philosophie en vers, avec des remarques en prose*, imprimé à Paris en 1655, in-12. Nous ne hasardons ici cette conjecture que pour engager les personnes qui s'occupent de l'histoire littéraire à éclaircir ce fait. On a du même Chevalier un recueil différent du premier, intitulé : *la Poésie sacrée, ou Mélanges poétiques en vers latins et françois, élégies*, etc.; *traitant des Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des Panégyriques et Vies des saints, de grands Jours tenus à Clermont en Auvergne*, Paris, 1669, in-12. W—s.

CHEVALIER (Jean), né à Poligny, en 1587, entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de vingt ans, et fut nommé à la grande préfecture du collége de la Flèche, place importante, dont il remplit les fonctions pendant plus de trente ans. On a de lui : 1° *Lyrica in patres soc. Jesu in oram Canadensem transmittendos*, la Flèche, 1635, in-4° ; 2° *Prolusio poetica, seu libri carminum heroicorum, lyricorum, variorumque poematum*, la Flèche, 1638, in-8°; réimprimé avec des changements et des augmentations, sous le titre de *Polyhymnia seu variorum carminum libri septem*, la Flèche, 1647, in-8°. Le P. Chevalier était mort au collége de la Flèche le 4 décembre 1644, dans sa 63e année. — Un autre jésuite, du même nom, né dans le Perche en 1610, mort à l'île St-Christophe en 1649, est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, touchant les différends dudit ordre*, Paris, 1641, in-4°. Il publia cette réponse sous le nom supposé de François Chrétien. 2° *Vie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault, traduite du latin de Baulderic, évêque de Dol*, la Flèche, 1647, in-8°. W—s.

CHEVALIER, comédien de la troupe qui jouait au théâtre du Marais au milieu du 17e siècle, était mort en 1673. Il a composé plusieurs pièces de théâtre, qui ne sont que des farces ignobles, semblables à celles que jouaient les enfants sans souci ; elles ont néanmoins été imprimées, et en voici les titres : 1° *le Cartel de Guillot, ou le Combat ridicule*, en 1 acte, 1661 ; 2° *la Désolation des filous, ou les Malades qui se portent bien*, en 1 acte, 1662 ; 3° *les Galants ridicules, ou les Amours de Guillot et de Ragotin*, 1662; 4° *l'Intrigue des carrosses à cinq sols*, 1663; 5° *la Disgrâce des domestiques*, 1662; 6° *les Barbons amoureux et rivaux de leurs fils*, en 3 actes, 1661; 7° *les Amours de Calotin*, en 3 actes, 1664; 8° *le Pédagogue amoureux*, en 5 actes, 1665; 9° *les Aventures de nuit*, en 3 actes, 1666; 10° *le Soldat poltron*, en 1 acte, 1668. Toutes ces pièces, qui sont en vers, sont remplies de pointes triviales, de quolibets grossiers, et d'indécentes équivoques; cependant il faut les lire pour connaître l'état de la comédie avant Molière. On ne les trouve plus que dans le cabinet de quelques curieux. B—G—T.

CHEVALIER (Nicolas), ministre protestant, né dans la Flandre française, vivait en Hollande au commencement du 18e siècle, et a publié les ouvrages suivants : 1° *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions, et autres monuments*, Amsterdam, 1692, in-fol., fig. 2° *Description d'une antique pièce de bronze, avec une Description de la chambre des raretés de l'auteur*, ibid., 1694, in-12. 3° *Dissertation sur les médailles frappées sur la paix de Ryswick*, ibid., 1700, in-8°. 4° *Lettre écrite à un ami d'Amsterdam, sur la question si l'an 1700 est le commencement du 18e siècle, avec un almanach perpétuel* frappé en médailles, ibid., 1700, in-12. 5° *Description de la pièce d'ambre gris que la chambre d'Amsterdam a reçue des Indes orientales, pesant 182 livres, avec un petit traité de son origine et de sa vertu*, ibid., 1700, in-4°. Cette masse considérable d'ambre gris provenait du cabinet de raretés que le célèbre botaniste Rumpf avait formé à Amboine, pendant qu'il en était gouverneur. 6° *Explication de deux calendriers perpétuels composés suivant le Vieux et le Nouveau Testament*, ibid., 1700. in-8°. 7° *Le Jubilé universel de l'an 1700, publié par la bulle d'Innocent XII du 28 mars 1699, ou Considérations sur cette bulle, pour montrer l'abus des jubilés qui se célèbrent depuis 400 ans dans l'Église romaine*, avec des figures et des médailles, ibid., 1701, in-4°. 8° *Description de la chambre de raretés de la ville d'Utrecht*, 1707, in-fol., avec trente-six planches et seize pages de texte pour l'explication; vingt-cinq planches contiennent les figures de trois cents médailles et monnaies. Cet ouvrage fut réimprimé avec quelques augmentations sous ce titre : *Recherches curieuses d'antiquités reçues d'Italie, de Grèce et d'Égypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, à Wittenbourg, à Britton et à Tongres, contenant aussi un grand nombre d'animaux, de minéraux, de plantes des Indes, qu'on voit dans la chambre des raretés d'Utrecht*, Utrecht, 1709, in-fol., fig. 9° *Relation des campagnes de l'an 1708* et 1709, Utrecht, 1709, in-fol., 1711, in-4°. 10° *Relation des fêtes données par le duc d'Ossone, en 1713, pour la naissance du prince Ferdinand de Castille*, Utrecht, 1714, in-8°, fig. D—P—s.

CHEVALIER (Jean-Damien), médecin, né à Angers, mort en 1770, alla à St-Domingue avec le titre de médecin du roi, et y exerça son art vers le milieu du 18e siècle. Il a publié : 1° *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement de celle du pied, par Sylva*, en forme de lettres, Paris, 1730, in-12. 2° *Lettres à M. Desjean, sur les maladies de St-Domingue*, Paris, 1752, in-12. 3° *Lettres sur les plantes de St-Domingue*, Paris, 1752, in-8°. C'est un traité sur les plantes médicinales qui croissent spontanément dans cette île. Le catalogue des plantes et la plupart des observations sur leurs propriétés sont extraits d'un ouvrage manuscrit composé en 1713, par André

Minguet, qui exerçait alors la médecine dans cette colonie avec beaucoup de succès. Chevalier y ajouta les observations du P. Labat et de Poupé Desportes. On voit que l'auteur était peu versé dans la botanique proprement dite ; les descriptions qu'il donne des plantes sont très-incomplètes et inexactes ; mais les ayant désignées par les noms vulgaires sous lesquels elles sont assez généralement connues aux Antilles, son ouvrage est intéressant et utile pour acquérir la connaissance des propriétés de celles qui y sont en usage, et particulièrement à St-Domingue. 4° *Chirurgie complète*, Paris, 1752, 2 vol. in-12 ; il y traite aussi de la matière médicale, et indique les ordres des médicaments. 5° Deux dissertations peu connues : *Ergo a diversa causa moventur cerebrum et dura meninx*, Paris, 1756, in-4°, et *An viri potus salubris*, ibid., 1745, in-8° et in-4°. D—P—s.

CHEVALIER (FRANÇOIS-FÉLIX), membre de l'académie de Besançon et de la société d'agriculture d'Orléans, était né à Poligny, en 1705. Son goût pour l'étude des antiquités était encore fortifié par l'exemple et les conseils de Dunod, dont il épousa la fille. Sa place de maître des comptes à la chambre de Dôle lui donna la facilité de voir et de consulter beaucoup de titres originaux, de chartes et de pièces précieuses pour l'histoire, entassées dans les archives de cette compagnie. Son but, celui de tous ses travaux, était l'illustration de sa ville natale ; enfin, au bout de vingt ans, il fit paraître l'ouvrage qui l'avait occupé si longtemps, sous le titre de *Mémoires sur la ville de Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767 et 1769, 2 vol. in-4°. L'auteur a réuni à ces mémoires quelques dissertations présentées à l'académie de Besançon, sur différents points intéressants de la province de Franche-Comté ; une dissertation sur les voies romaines existantes dans le comté de Bourgogne ; la description d'un monument découvert dans la plaine de Poligny, nommé *les Chambrettes* (Caylus a inséré dans son *Recueil d'antiquités* une mosaïque trouvée dans le même endroit), et enfin un discours sur l'emplacement de la ville d'*Olinum* ou *Olino*, que Chevalier fixe à Poligny. On lui a reproché assez justement de s'être laissé entraîner par ses préventions pour cette ville, et d'en avoir exagéré l'antiquité et l'importance ; mais son ouvrage n'en mérite pas moins d'être consulté. Estimé de ses concitoyens, chéri d'un petit nombre d'amis, Chevalier parvint à un grand âge, sans en connaître les infirmités. Il est mort en 1800, dans sa 96e année. W—s.

CHEVALIER, ingénieur-mécanicien, à Paris, se fit remarquer dès le commencement de la révolution par son exaltation. En 1794, il obtint un emploi dans la fabrication des poudres, et ce fut vers cette époque qu'il offrit à la convention des armes à feu renfermant huit charges. Dénoncé par Rovère, le 18 avril 1795, comme agent d'un complot faisant suite à la révolte démagogique du 12 germinal (2 avril), et accusé d'avoir eu pour cela des intelligences avec un nommé Crespin, il fut arrêté le 27 du même mois, et relâché par l'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 octobre 1795). Le 30 novembre 1797, il fit l'expérience d'une fusée incendiaire inextinguible, dont il était l'inventeur, et renouvela cet essai le 20 mars suivant. Désigné en novembre 1800, par les rapports de la police consulaire, comme s'occupant, dans des intentions suspectes, de préparations d'artifice et de fusée, il fut surveillé avec soin par les agents du ministre Fouché. On fit plusieurs visites à son domicile, et l'on y trouva une machine avec laquelle il fut accusé d'avoir voulu attenter aux jours du premier consul. Mis en arrestation, il paraissait oublié, et cette affaire n'aurait sans doute pas eu d'autre suite, lorsque eut lieu l'explosion de la terrible machine infernale du 3 nivôse an 9. Chevalier n'avait évidemment eu aucun rapport avec les auteurs de ce complot, et la police ne pouvait l'ignorer. Cependant il fut aussitôt après traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort, le 24 décembre 1800, pour avoir cherché à attenter à la vie du premier consul, et fusillé le même jour à Vincennes. La découverte de Chevalier était fort ingénieuse, et l'on a prétendu qu'il avait retrouvé le feu grégeois. (*Voy.* MARCUS GRÆCUS.) M—D j.

CHEVALIER (PAUL), professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, mort le 7 mars 1796, s'est fait connaître par des sermons sur la morale dépouillée de tout dogme, et qui ont été publiés en 1770, sous ce titre : *Six Discours ecclésiastiques sur quelques vérités fondamentales de la morale.* Z—O.

CHEVALIER (THOMAS), chirurgien anglais, fut d'abord destiné à la jurisprudence ; mais il quitta cette carrière pour la chirurgie, dans laquelle il s'est fait une grande réputation. Il employa tous ses efforts pour l'établissement du collége des chirurgiens de Londres, en fut nommé membre dès la création, et y professa l'anatomie et la chirurgie. Il fut ensuite successivement admis dans la société royale de Londres et dans celle des antiquaires. Enfin il était chirurgien du roi en service extraordinaire. On a de lui : 1° *Observations à l'appui du bill présenté au parlement pour ériger en collége la Corporation des chirurgiens de Londres*, 1797 in 8° ; 2° *Introduction à un cours d'opérations chirurgicales*, 1800, in-8° ; 3° *Traité sur les blessures d'armes à feu*, 1804, in-12. Z—O.

CHEVALIER (PIERRE). *Voyez* THÉVENOT (Melchisédech).

CHEVALLIER, empoisonneur. *Voyez* LELIÈVRE.

CHEVANES (JACQUES-AUGUSTE), né à Dijon, le 18 janvier 1624, fut reçu avocat en 1643, et obtint en 1648 la charge de secrétaire du roi en la chancellerie de Dijon, qu'il occupa pendant vingt-quatre ans. Les fonctions de cette charge ne l'empêchèrent point de suivre le barreau, où il s'acquit une grande réputation, surtout dans les matières ecclésiastiques. Chevanes voyagea en Italie : il se trouvait à Venise lors du tremblement de terre de Raguse, qui eut lieu le jeudi saint de l'année 1667. Il en fit même une relation, que l'on a conservée manuscrite. Il mourut le 29 novembre 1690. Baluze, Baudelot de Dairval, du Cange et d'autres savants ont fait l'éloge de son érudition. Ce dernier nous apprend que Che-

vanes s'occupait de donner une édition française des *Assises du royaume de Jérusalem* : ce projet est demeuré sans exécution. Nous avons de lui : 1° *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne, avec les annotations de Bégat, de Pringles et de Charles Dumoulin*, Châlons, 1665, in-4° ; 2° des vers grecs et latins, en tête des dialogues de Charles Fevret, *de Claris fori Burgundici Oratoribus*, et quelques autres pièces au-devant du *Traité de l'abus*, du même auteur. La Mare lui attribue les manuscrits suivants : *Pietas seu de vita et scriptis Nicolai Chevanei* (son père) ; les vies, en latin, de Charles Fevret, de Jean Lacurne ; celle (en français) de J.-B. le Menestrier ; une *Histoire de la sainte chapelle de Dijon*, pour les intérêts de laquelle il fit imprimer quelques factums. Philippe-Louis Joly a publié un *Chevaneana, ou Mélanges de J.-A. de Chevanes*. Ce recueil, composé seulement de dix-neuf paragraphes, est de l'intérêt le plus médiocre, et ne méritait pas d'être imprimé. A la suite sont onze lettres plus intéressantes de Chevanes à du Cange, une de Nicolas de Chevanes, son père, et cinq de Maurice David au même du Cange. Ces lettres roulent sur des sujets de critique, de philosophie ou d'antiquités. Les *Chevaneana* se trouvent dans les *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, etc., de François Bruys (*voy.* ce nom), Paris, 1751, in-12, t. 2, p. 329. D. L.

CHEVANES (JACQUES), frère du précédent, prit l'habit de capucin, et fut connu sous le nom de *P. Jacques d'Autun*, du lieu de sa naissance. Il s'adonna aux travaux de la chaire, et mourut à Dijon, en 1678, âgé de plus 70 ans. On a de lui : 1° *l'Amour eucharistique*, Lyon, 1635, 1666, in-4° : c'est un recueil de sermons. 2° *Les Entretiens curieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, par le sieur Agran*, Lyon, Pillehotte, 1634, in-4°. Ce livre est dirigé contre Camus, évêque de Belley, et contient la défense de l'état religieux. Camus y répondit par ses *Éclaircissements de Méliton*. 3° *Justes Espérances du salut, opposées au désespoir du siècle*, Lyon, 1640, 2 vol. in-4° ; trad. en latin, ibid., 1649, in-4°. 4° *Conduite des illustres, ou Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1657, 2 vol. in-4°. 5° *Harangue funèbre de Louis-Gaston-Charles de Foix de la Valette, duc de Candale*, Dijon, 1658, in-4°. 6° *Oraison funèbre de Jean Baptiste-Gaston de France, fils d'Henri le Grand*, Lyon, 1660, in-4°. 7° *L'Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et sorciers*, réponse à l'apologie de Naudé, Lyon, 1671, in-4°. « Heureusement pour le capucin, dit fort « spirituellement l'abbé Papillon, l'irascible Naudé « était mort depuis longtemps. » 8° *Vie de St. François d'Assise*, Dijon, 1676, in-4°. — *Nicolas* CHEVANES, père des deux précédents, né à Autun, mort à Dijon, vers 1654, fut avocat et receveur des décimes. Il a laissé : 1° *Mausolée à la mémoire de César-Auguste de Bellegarde, baron de Termes*, Lyon, 1621, in-4° ; 2° Διέδραγμα, *sive de duplici unius episcopi in eadem diœcesi sede Disquisitio*, publié par la Mare dans son *Conspectus hist. Burgund.* ; 3° plusieurs factums pour la défense des religieux de Citeaux. D. L.

CHEVARD, historien, né à Chartres, vers 1748, fut notaire dans sa ville natale, où il exerça successivement les fonctions de conseiller de préfecture, d'inspecteur des prisons et de membre de la société d'agriculture. Après qu'il eut quitté le notariat, la statistique du département d'Eure-et-Loir, l'industrie agricole de la Beauce, l'archéologie, les monuments celtiques, devinrent les seuls objets de ses travaux. Il publia en l'an 10 (1802) son *Histoire de Chartres et de l'ancien pays Chartrain* (2 vol. in-8°), ouvrage précieux sous le rapport des recherches, mais dans lequel on désirerait plus de méthode et un meilleur style. On pourrait aussi trouver quelque chose à dire sur la chronologie. Les annuaires de ce département et le n° 4 du *Cours d'agriculture* de M. Forestier contiennent des dissertations dues au savant Chevard. Cet historien mourut à Chartres, le 9 mai 1826, à l'âge de 78 ans. Z.

CHEVASSIEU D'AUDEBERT (. . . . . . .), médecin à Versailles, ami du célèbre Cabanis, a publié : 1° *Exposé des températures, ou les Influences de l'air sur les maladies et la constitution de l'homme et des animaux et ses effets dans la végétation*, en 5 tableaux in-fol., présentant dans un ordre ingénieux des détails qui feraient la matière de plusieurs volumes, et qui ont coûté des recherches immenses a leur auteur, Paris, 1803 ; 2° *des Exanthèmes épizootiques, et particulièrement de la clavelée et de la vaccine rapprochée de la petite vérole humaine*, Paris, 1804, in-8° ; 3° *des Inondations d'hiver et d'été, ou Traité de l'humidité par rapport à l'homme et aux animaux*, Paris, 1806, in-8°. Chevassieu d'Audebert a été l'un des collaborateurs des *Éphémérides médicales*. Z—O.

CHEVASSU (JOSEPH), curé des Rousses, né à St-Claude en Franche-Comté, le 6 novembre 1674. Après avoir fait ses premières études, il entra au séminaire de St-Irénée à Lyon. Nommé curé de la paroisse des Rousses, dans le diocèse de St-Claude, il remplit les devoirs de cette place avec un zèle au-dessus de tout éloge. Son grand âge et ses infirmités l'ayant forcé de s'en démettre, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 25 octobre 1752. Sa modestie ne lui a jamais permis d'avouer publiquement ses ouvrages. Quelques-uns ont eu cependant un grand nombre d'éditions. Son style est clair et simple ; il s'attache moins à plaire qu'à convaincre ou à persuader. On a de lui : 1° *Catéchisme paroissial*, Lyon, 1726, in-12. 2° *Méditations ecclésiastiques tirées des épîtres et évangiles qui se lisent à la sainte messe tous les jours et les principales fêtes de l'année*, Lyon, 1737, 4 vol., 1743, 5 vol. in-12 ; nouvelle édition, Besançon, 1820, 5 vol. in-12. Le même ouvrage, *augmenté de maximes et règles de vie pour les prêtres et religieux*, Lyon et Paris, 1824, 6 vol. in-12. 3° *Méditations sur la Passion*, Lyon, 1746, in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis et réimprimés plusieurs fois. 4° *Abrégé du Rituel romain, avec les instructions sur les sacrements*, Lyon, 1746, in-12. 5° *Méditations chrétiennes, avec une pra-*

tique de piété, Lyon, 1746, in-12. Cet ouvrage, réuni aux *Méditations ecclésiastiques*, a été reproduit par son auteur sous ce titre : *Méditations sur les vérités chrétiennes et ecclésiastiques*, Lyon, 1751, 5 vol.; 1769, 1781, 6 vol. in-12. 6° *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, Lyon, 1753, 4 vol. in-12; réimprim., Avignon, 1820, et plusieurs autres fois sous le titre du *Missionnaire paroissial*. On trouve l'*Éloge de Chevassu* dans l'*Histoire de la prédication* du P. Joly, p. 519 et suivantes. W—s.

CHEVERT (François de), lieutenant général des armées du roi, né à Verdun-sur-Meuse, le 21 février 1695, montra de bonne heure un goût prononcé pour la profession des armes. Des mémoires authentiques nous apprennent qu'un colonel, témoin de la précision avec laquelle Chevert, âgé seulement de neuf ans, exécutait des évolutions militaires, le plaça comme volontaire dans un régiment. Louis XIV, instruit des dispositions extraordinaires du jeune soldat, lui fit donner le grade de lieutenant dans le régiment d'infanterie commandé par le colonel de Carné. La lettre du roi est datée de Marly du 18 août 1706; ainsi Chevert n'avait que onze ans et sept mois. Nommé bientôt lieutenant colonel, il fit en cette qualité la campagne de Bohême, en 1741, et il eut l'honneur de commander les grenadiers de l'attaque du comte de Saxe pour l'escalade de Prague. Au moment où l'on posait la première échelle, il assembla les sergents de son détachement : « Mes amis, leur dit-il, vous êtes tous braves, mais « il me faut ici *un brave à trois poils* (ce furent ses « expressions). Le voilà, » ajouta-t-il en s'adressant au nommé *Pascal*, sergent des grenadiers du régiment d'Alsace. « Camarade, montez le pre« mier, je vous suivrai ; quand vous serez sur « le mur, le factionnaire criera *vardó*, ne répondez « pas; il lâchera son coup de fusil, et vous man« quera; vous tirerez et vous le tuerez. » Tout réussit comme il l'avait dit. Chevert entra le premier dans la ville, où il maintint un si bon ordre qu'aucune maison ne fut pillée. Le roi le créa brigadier, par brevet du 15 décembre même année. Il commanda dans la ville sous le comte de Bavière, servit avec la plus grande distinction pendant le siége, et, malgré la disette de toute espèce, on dut à ses soins, et à ceux de M. de Sechelles, intendant de l'armée, un ordre et une économie si bien entendus que les troupes ne manquèrent jamais du nécessaire. Lorsque le maréchal de Belle-Isle sortit de Prague avec l'armée, la nuit du 16 au 17 décembre 1742, emmenant avec lui quarante otages des trois états, il y laissa Chevert avec 1,800 hommes, les malades et les convalescents. Avec une aussi faible garnison, Chevert y tint jusqu'au 26 du même mois; il menaça le prince Lobkowitz, commandant de l'armée autrichienne, de faire sauter une partie de la ville, et de périr sous ses décombres avec sa garnison, si on ne lui accordait pas une capitulation honorable, et il sortit de la ville, le 2 janvier 1743, avec sa garnison, les honneurs de la guerre, deux pièces de canon, et fut conduit à Egra, aux dépens de la reine de Hongrie. Employé depuis en Dauphiné et à l'armée d'Italie, il servit avec la plus grande distinction, fut créé maréchal de camp en 1744, et lieutenant général en 1748. On lui dut, en 1757, le succès de la bataille d'Hastembeck. Chargé de l'attaque du bois qui couvrait la gauche de l'ennemi, avec les brigades de Picardie, de Navarre et de la Marine, il prit la main du marquis de Bréhant, colonel de Picardie, l'un des plus braves hommes des troupes du roi, et lui dit : « Mon ami, jurez-moi, foi de gentilhomme, de « périr avec tous les braves que vous commandez, « plutôt que de reculer. » Les ennemis, se voyant tournés et repoussés par cette attaque vigoureuse, se retirèrent en désordre. Commandeur de l'ordre de St-Louis dès 1754, il fut nommé grand'croix en 1758, et depuis employé dans les armées jusqu'en 1761. Chevert était grand et bien fait; ses yeux étaient vifs et pleins de feu; il avait beaucoup d'esprit naturel, parlait avec une grande facilité, contait bien et volontiers, surtout les faits de guerre auxquels il avait eu part. Il avait avec les troupes ce ton confiant, exalté et un peu *grivois* qui plaît au soldat, anime son courage, et lui fait braver les plus grands dangers. Un talent rare pour les évolutions militaires, dans un temps où cette partie était négligée, le fit connaître de bonne heure. Une étude et une pratique constantes de l'art de la guerre, une exécution prompte, une valeur brillante, des actions d'éclat, lui firent à juste titre une grande réputation. Les uns le faisaient fils d'un bedeau de la cathédrale de Verdun, d'autres d'un maître d'école; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était né de parents très-pauvres, et qu'il devint orphelin presque en naissant. Il parlait avec indifférence de sa naissance, dont on l'accusait injustement de tirer vanité. Pendant qu'il commandait le camp de Richemont, en 1753, une fermière du canton vint le voir; il l'accueillit, la présenta comme sa parente, et la renvoya fort contente de lui. Il mourut à Paris, le 24 janvier 1769, âgé de 74 ans, et fut enterré à St-Eustache. On lui éleva un monument, actuellement déposé au musée des Petits-Augustins, où son médaillon en marbre blanc est très-ressemblant. Voici son épitaphe, attribuée à Diderot :

> Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
> Orphelin dès l'enfance,
> Il entra au service à l'âge de 11 ans;
> Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
> Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
> Le seul titre de maréchal de France
> A manqué, non pas à sa gloire,
> Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

L'auteur de cet article tient de Chevert lui-même les détails de l'escalade de Prague et de la journée d'Hastembeck. *L'Eloge historique de Chevert* inséré dans le *Mercure* de 1769, a été imprimé séparément, Paris, même année, in-12. Un autre se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Eloge de quelques-uns des plus célèbres guerriers français*, Strasbourg, 1797, petit in-8°. D. L. C.

CHEVERUS (Jean-Louis-Anne-Magdeleine

de), archevêque de Bordeaux, né à Mayenne, le 28 janvier 1768, d'une ancienne famille de magistrats, s'est attiré dans les deux mondes, par sa piété et ses vertus, l'estime et l'affection des hommes même les plus opposés à sa croyance; et revenu au sein de sa patrie, après trente années d'absence, il a retracé le même spectacle d'une vie pure, apostolique, gagnant tous les cœurs, multipliant les fidèles, par son aimable simplicité et l'inaltérable aménité de son caractère. Il fit ses études à Paris avec distinction au collége de Louis-le-Grand, où dès lors son esprit et sa bonté lui attachèrent tous les cœurs. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie au séminaire de St-Magloire, tenu par les oratoriens, et s'y lia avec l'abbé de Maccarthy, qui était du même âge et qui, depuis, se fit tant de réputation dans la chaire. Emery, supérieur général de St-Sulpice, si juste appréciateur du mérite, voulut lui offrir une place gratuite dans son séminaire; mais le jeune de Cheverus était trop attaché aux directeurs de St-Magloire pour les quitter: la reconnaissance l'empêcha d'accepter. Il n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il fut ordonné prêtre, le 18 decembre 1790, à la dernière ordination publique qui se soit faite à Paris avant la révolution. Déjà les biens du clergé étaient envahis, la constitution civile décrétée, le serment prescrit à tous les ecclésiastiques, sous peine de dechéance; le jeune prêtre n'avait donc à attendre que la pauvreté, la persécution et la mort. Cependant il ne recula point devant les dangers qu'il était permis de prévoir; il retourna dans son diocèse. Son oncle, curé de Mayenne, alors infirme et paralytique, le demanda comme coopérateur sous le titre de vicaire; l'évêque du Mans le nomma en même temps chanoine de sa cathédrale; et revêtu de ce double titre, l'abbé de Cheverus déploya dans ses nouvelles fonctions tout le zèle, la prudence et la fermeté d'un ancien ministre des autels. Il refusa le serment, exerça son ministère en secret, au milieu des contradictions et des alarmes auxquelles on était exposé en ces temps de calamités. Sa prudence déjà connue et appréciée avait porté l'évêque du Mans à lui donner des pouvoirs de grand vicaire. Obligé de quitter Mayenne au printemps de 1792, ainsi que tous les ecclésiastiques insermentés du département, il eut ordre de se rendre à Laval, où il dut être en surveillance et se présenter chaque jour aux autorités. M. de Hercé, évêque de Dol, était à leur tête. Le décret du 26 août 1792 condamna à la déportation les prêtres insermentés. On donna à ceux de Laval des passe-ports pour se rendre en pays étrangers; Cheverus en prit un pour l'Angleterre, et passa par Paris, où il arriva au moment des massacres de septembre. Il se cacha pendant ces funestes journées, et partit bientôt pour l'Angleterre, sans connaître la langue de ce pays, et n'ayant pour toutes ressources que 300 francs. Le gouvernement anglais accordait alors des secours aux prêtres français réfugiés; Cheverus ne voulut pas en profiter, et il réussit à pourvoir lui-même à ses besoins, en se plaçant comme professeur de français et de mathématiques chez un ministre protestant qui tenait une pension. Au bout d'un an, il sut assez l'anglais pour se charger du service d'une chapelle catholique et y faire des instructions. La première fois qu'il prêcha en anglais, voulant s'assurer s'il avait été bien compris, il demanda à un homme du peuple ce qu'il pensait de son sermon: « Votre sermon, « répondit naïvement cet homme simple, n'était « pas comme les autres, il n'y avait pas un seul « mot de dictionnaire, tous les mots se compre-« naient tout seuls. » Jusque dans les dernières années de sa vie, Cheverus aimait à rappeler cette réponse à ses prêtres, pour les convaincre que le principal mérite de la prédication, c'est d'être intelligible à tous, même aux plus simples; que les grands mots, les néologismes à prétention, pour l'intelligence desquels un homme du peuple aurait besoin d'un dictionnaire, doivent être bannis de la chaire, et qu'il vaut mieux être compris par une simple femme que loué par un académicien. En même temps, on lui proposa de se mettre à la tête d'un collége à Cayenne. Heureusement il crut ne devoir pas accepter, car il n'eût point échappé à la persécution qui éclata peu après contre les prêtres de ce pays. En 1795, l'abbé Matignon, ancien docteur et professeur de Sorbonne, l'appela en Amérique, où son zèle, ses vertus pourraient se déployer sur un plus grand théâtre. Les esprits, divisés en plusieurs sectes religieuses, ne se réunissaient que dans une haine commune contre ce qu'ils appelaient le *papisme*. Pour faire tomber les préjugés, gagner les cœurs, conquérir l'estime, il fallait un homme d'une vertu aimable, d'un caractère doux, d'un noble désintéressement, d'un esprit orné, de connaissances étendues, et cet homme fut l'abbé de Cheverus. Rien de plus admirable que le début de son apostolat, tel qu'on le lit dans le *Magasin mensuel de Boston*. Il est beau de voir un auteur protestant louer ainsi un prêtre catholique et rendre hommage à ses vertus. Tantôt c'est un dissident qui épie les démarches, observe les actions du jeune apôtre, et qui lui dit: « Je ne croyais pas qu'un ministre de « votre religion pût être un homme de bien; je « viens vous faire réparation d'honneur; je vous « déclare que je vous estime et vénère comme le « plus vertueux que j'aie connu. » Ici c'est un pasteur protestant qui désire attirer dans son parti l'abbé de Cheverus et son digne ami, dont la vertu et la science jetaient un si grand éclat dans la ville, et qui, après une conférence où il leur fait part de ses objections et entend leurs réponses, s'écrie: « Ces « hommes sont si savants, qu'il n'y a pas moyen « d'argumenter avec eux; leur vie est si pure et si « évangélique, qu'il n'y a rien à leur reprocher. » Ailleurs, frappé de l'estime et de la vénération que M. de Cheverus et M. de Matignon s'étaient conciliées par leurs vertus, le même journal fait cette réflexion dont personne ne contestera la justesse: « En voyant de tels hommes, qui peut douter s'il « est permis à la nature humaine d'approcher de « la perfection de l'Homme-Dieu et de l'imiter de « très-près? » L'abbé de Cheverus s'appliquait aux études qui étaient le plus en honneur à Boston; il

apprit si parfaitement l'anglais, dit un journal de cette ville, « qu'il était devenu le maître des difficultés de la langue : c'était lui qui en connaissait « le mieux les arrangements, les constructions et « les étymologies. » Il était aussi très-savant dans la littérature française, grecque et latine; tous les jours il rafraîchissait sa mémoire par la lecture des auteurs classiques, et on le regardait dans cette contrée, non-seulement comme un savant, mais encore comme un zélateur dévoué de la bonne littérature. M. Carroll, évêque de Baltimore, informé de tant de vertus et de talents, lui proposa la cure de Ste-Marie, à Philadelphie; mais son cœur ne put supporter la pensée de quitter son digne ami, Matignon, qui l'avait appelé d'Angleterre et qui était pour lui un père chéri. Bientôt il se livra avec un nouveau zèle à ses travaux évangéliques, en visitant les catholiques des environs de Boston, qui n'avaient point de prêtres, et passant jusqu'à deux ou trois mois chez les Indiens de Passamaquody et de Pénobscot. Le tableau de ses missions a été peint par l'auteur de sa vie, avec autant de charme que de vérité. On croirait lire une page du *Génie du Christianisme* : « Il partit sous la conduite d'un guide, à pied, le « bâton à la main, comme les premiers prédicateurs « de l'Évangile. Jamais il n'avait fait encore pa« reille route; il fallait tout le courage d'un apôtre « pour en supporter les peines. Une sombre forêt, « aucun chemin tracé, des broussailles et des épi« nes, à travers lesquelles il était obligé de s'ouvrir « un passage, et puis, après de longues fatigues, « point d'autre nourriture que le morceau de pain « qu'ils avaient pris à leur départ, le soir, point « d'autre lit que quelques branches d'arbre étendues « par terre, et encore fallait-il allumer un grand « feu tout autour pour éloigner les serpents et au« tres animaux dangereux qui auraient pu, pendant « le sommeil, leur donner la mort. Ils marchaient « ainsi depuis plusieurs jours, lorsqu'un matin « (c'était un dimanche) grand nombre de voix, « chantant avec ensemble et harmonie, se font en« tendre dans le lointain. M. de Cheverus écoute, « s'avance, et à son grand étonnement, il discerne « un chant qui lui est connu, la messe royale de « Dumont, dont retentissent nos grandes églises et « cathédrales de France, dans nos plus belles so« lennités. Quelle aimable surprise et que de douces « émotions son cœur éprouva ! Il trouvait réunis à « la fois, dans cette scène, l'attendrissant et le subli« me ; car quoi de plus attendrissant que de voir un « peuple sauvage, sans prêtres depuis cinquante « ans, et qui n'en est pas moins fidèle à solenniser « le jour du Seigneur ; et quoi de plus sublime que « ces chants sacrés, inspirés par la piété seule, re« tentissant au loin dans cette immense et majes« tueuse forêt, redits par tous les échos, en même « temps qu'ils étaient portés au ciel par tous les « cœurs ! » Après avoir passé trois mois au milieu de ce bon peuple, l'abbé de Cheverus repartit pour Boston. La fièvre jaune s'était déclarée dans cette ville (1798), et déjà de nombreuses victimes avaient succombé. On vit alors l'intrépide missionnaire braver le fléau, se multiplier pour secourir les malades, catholiques et protestants, s'acquittant auprès d'eux de tous les soins d'un infirmier, et leur rendant les services les plus humiliants, si la charité n'ennoblissait pas tout ce qu'elle inspire. On lui représente qu'il ne doit pas s'exposer ainsi : « Il n'est pas nécessaire que je vive, répond-il, mais « il est nécessaire que les malades soient soignés et « les moribonds assistés. » On pense bien qu'une si belle conduite porta au plus haut point l'attachement et l'admiration des habitants de Boston. Partout où l'abbé de Cheverus paraissait, on s'estimait heureux de lui faire honneur. Chose remarquable ! dans les repas de cérémonie où les bienséances l'obligeaient à se trouver et où assistaient également jusqu'à trente ministres de sectes diverses, c'était toujours lui que le maître de la maison et les ministres eux-mêmes invitaient, comme le plus digne, à bénir la table, et qui faisait avec le signe de la croix la prière accoutumée de l'Église catholique. Le nombre des fidèles s'accrut bientôt à Boston : les protestants eux-mêmes désiraient entendre les prédications et assister aux cérémonies si touchantes de l'Église romaine. L'abbé de Cheverus ouvrit donc une souscription pour bâtir une église dans cette ville. Le premier des souscripteurs fut le président des États-Unis, John Adams, exemple remarquable de la part du chef protestant d'un État presque tout protestant. Bientôt la souscription fut couverte des noms les plus honorables, tant protestants que catholiques. L'abbé de Cheverus éleva les murs jusqu'à la concurrence des sommes déposées entre ses mains ; mais, ces fonds épuisés, il arrêta tous les travaux, et jamais ils ne furent repris et continués qu'en proportion des fonds qu'il avait reçus. Après le concordat de 1801, sa famille et ses amis de France le pressaient de revenir dans sa patrie. Il fut un moment près de céder à leurs instances, mais les besoins des catholiques de Boston, son attachement pour l'abbé Matignon et les raisons que lui donna M. Carroll, dans une lettre du 9 avril 1803, le décidèrent à rester. On sait qu'il fut vivement agité à ce sujet; son bon cœur le rappelait en France, son bon cœur le retenait en Amérique. Enfin, après de longues irrésolutions, il annonça à ses ouailles, le dimanche d'après Pâques, qu'il resterait avec elles, partageant leur bonne et leur mauvaise fortune, qu'elles lui tiendraient lieu de tous ses parents et amis de France, dont il se privait pour elles. Pendant qu'il se livrait aux travaux de son ministère, on lui adressa, des prisons de Northampton, une lettre qui l'appelait à la plus pénible de toutes les fonctions ecclésiastiques. Deux Irlandais catholiques, condamnés à mort pour un crime qu'ils n'avaient pas commis, lui écrivirent afin de réclamer l'assistance de son ministère. L'abbé de Cheverus accourt, les console, et trouve dans son cœur et dans les sublimes enseignements de la foi les moyens d'adoucir ce que ce dernier moment a d'horrible pour la nature abandonnée à elle-même. C'est la coutume aux États-Unis de conduire le condamné au temple pour qu'il y entende un discours funèbre

immédiatement avant l'exécution. L'homme évangélique, montant en chaire, aperçut une multitude de femmes accourues de toutes parts pour assister au supplice de ces infortunés. Alors, d'une voix forte et sévère, il prononça ce discours, qui ne convient pas seulement aux États-Unis, mais à d'autres contrées de l'Europe qui se disent plus civilisées : « Les orateurs, s'écrie-t-il, sont ordinairement flat« tés d'avoir un auditoire nombreux, et moi j'ai « honte de celui que j'ai sous les yeux. Il y a donc « des hommes pour qui la mort de leurs sembla« bles est un spectacle de plaisir, un objet de curio« sité. Mais vous, surtout, femmes, que venez-vous « faire ici? Est-ce pour essuyer les sueurs froides de « la mort qui découlent du visage de ces infortu« nés? Est-ce pour éprouver les émotions doulou« reuses que cette scène doit inspirer à toute âme « sensible? Non, sans doute : c'est donc pour voir « leurs angoisses et les voir d'un œil sec, avide et « empressé. Ah! j'ai honte pour vous; vos yeux « sont pleins d'homicide. Vous vous vantez d'être « sensibles, et vous dites que c'est la première vertu « de la femme; mais, si le supplice d'autrui est « pour vous un plaisir et la mort d'un homme un « amusement de curiosité qui vous attire, je ne dois « plus croire à la vertu; vous oubliez votre sexe, « vous en faites le déshonneur et l'opprobre..... » — En 1808, M. Carroll demanda l'érection de quatre nouveaux siéges, dont un serait à Boston pour toute la Nouvelle-Angleterre. Il avait d'abord proposé l'abbé Matignon, qui, par son âge et sa réputation, semblait avoir des droits à cette préférence. Mais le docteur, sans en prévenir son ami, dont il connaissait la modestie, fit tomber sur celui-ci ce choix honorable. Le 8 avril 1808, Pie VII donna le bref qui établissait quatre nouveaux évêchés. Un des nouveaux évêques, le P. Concanen, évêque de New-York, devait porter les bulles; mais comme il mourut à Naples avant d'avoir pu se rendre dans son diocèse, les bulles n'arrivèrent aux États-Unis qu'en 1810. L'abbé de Cheverus fut sacré à Baltimore le 1er novembre, et l'abbé Matignon, son maître et son guide, s'honora d'être son aide et son second. Rien ne fut changé entre eux, si ce n'est que l'évêque, forcé de prendre la première place, tâchait de faire compensation par un redoublement de soins et d'égards envers son digne ami. La dignité épiscopale dont il fut revêtu n'altéra jamais l'aimable simplicité de son caractère, ni sa vie de dévouement et de charité. Evêque comme missionnaire, il continuait les plus pénibles fonctions de son ministère, confessant, catéchisant, visitant les pauvres et les malades, ne craignant pas d'aller, en toutes saisons, à toutes les heures du jour et de la nuit, porter à plusieurs milles de distance ses abondantes aumônes. Deux ou trois traits qu'on lit dans sa vie prouvent mieux que les réflexions les plus éloquentes à quel degré d'héroïsme l'évêque de Boston portait les vertus évangéliques, et combien il était digne du glorieux nom d'apôtre dans la plus sainte acception du mot. Un jour, un pauvre marin, avant de partir pour un voyage de long cours, lui recommanda sa femme, qu'il laissait seule et sans appui. L'évêque en prit soin comme de sa propre sœur, et cette pauvre femme étant tombée malade, il se fit son infirmier, et lui rendit jusqu'aux services les plus humiliants. Au bout de plusieurs mois, le marin, étant revenu, trouva, en rentrant chez lui, l'évêque de Boston, qui montait, chargé de bois, à la chambre de la malade, pour lui faire du feu et préparer des remèdes. Frappé d'admiration à la vue de tant de charité, le marin tombe aux pieds de l'évêque, les arrose de ses larmes, et ne sait comment dire sa reconnaissance. Cheverus le relève, l'embrasse, calme son émotion et le rassure sur la maladie de sa femme. Vers le même temps, il y avait, en dehors de la ville de Boston, un pauvre nègre, infirme, couvert de plaies, sans ressources et gisant sur son grabat. L'évêque le découvre, se fait son infirmier, va tous les soirs, après la chute du jour, panser ses plaies, faire son lit et pourvoir à tous ses besoins. Son humilité eût caché cette bonne œuvre, sans la curiosité de sa servante qui, ayant remarqué que tous les matins son habit était couvert de poussière et de duvet, voulut savoir d'où cela pouvait provenir. Elle suit de loin son maître, et elle le voit entrer dans la cabane du pauvre nègre; alors elle s'approche, regarde à travers les planches mal jointes, et quel est son étonnement, de voir l'évêque allumer du feu, prendre entre ses bras le malade gisant sur le lit de douleur, l'étendre doucement près du brasier, panser ses plaies, lui donner à manger, remuer sa couche pour la lui rendre plus douce, puis le reporter dans son lit, le couvrir, l'embrasser, en lui souhaitant une heureuse nuit, comme ferait la mère la plus tendre pour son enfant chéri! Après ces traits de bonté, qui ne sont que quelques-uns entre mille, observe l'auteur de sa vie, on conçoit sans peine l'amour des fidèles de Boston pour leur évêque. La plupart des parents voulaient que leurs enfants, au baptême, portassent le nom de Jean, parce que c'était celui de M. de Cheverus. Un jour même il arriva à ce sujet un fait assez plaisant. L'évêque ayant demandé, selon l'usage, au parrain et à la marraine : « Quel nom voulez-vous donner à cet « enfant? — Jean Cheverus, évêque, répondi« rent-ils. — Pauvre enfant, dit le prélat, Dieu te « préserve jamais de le devenir! » M. de Cheverus a raconté à l'auteur de cet article que l'éloge qui l'avait le plus vivement touché, pendant son séjour à Boston, fut le trait d'une femme protestante qui vint chez lui pour lui faire part des peines de son cœur. Il était absent, et ayant aperçu sur son bureau un volume de lord Byron, elle attacha une épingle à ce passage du *Giaour* : « Absoudre les « péchés des hommes, exempt toi-même de crimes « et de soucis, telle a été l'occupation de ta vie, « depuis le berceau jusqu'à la vieillesse. » — « Je « commis un petit péché d'orgueil, disait-il en « riant, et je dus m'en confesser. » Au milieu de ses actes de charité, M. de Cheverus savait repousser les attaques des protestants contre la foi catholique, qu'il prouvait d'ailleurs si bien par ses

vertus et sa vie admirable. Il avait même recours quelquefois aux feuilles publiques pour confondre l'erreur ou dissiper les préventions, et il est permis de croire que les journalistes se félicitèrent d'avoir un tel confrère. Un Américain, grand amateur de l'antiquité, qui avait voyagé en Italie, s'était permis de plaisanter sur le culte des reliques, dans deux lettres adressées à l'*Anthologie mensuelle*. Cheverus répond dans le même journal; et avec quelle grâce, quel aimable esprit, il fait appel aux propres sentiments du voyageur : « Le célèbre poëte français, « lui dit-il, l'abbé Delille, voyageant en Grèce, écri-« vait d'Athènes à une dame de Paris : « Ayant « aperçu une fontaine de marbre dans la basse-« cour d'une maison particulière, je m'en appro-« chai, et reconnaissant à la belle sculpture que « c'était un reste d'un ancien et magnifique tom-« beau, je me prosternai, je baisai le marbre à « plusieurs reprises, et dans l'enthousiasme de mon « adoration, j'en vins à briser le seau d'un domes-« tique qui avait eu l'irrévérence de venir y puiser « de l'eau. La première fois que j'entrai à Athè-« nes, les plus petites pierres détachées d'anciennes « ruines étaient choses sacrées à mes yeux, et je « remplis toutes mes poches des petits morceaux « de marbre que je pouvais trouver. » Telle était « la vénération de l'abbé Delille pour l'antiquité « païenne; et vous-même, monsieur, qui êtes un « amateur de la belle littérature, un admirateur de « la savante antiquité, vous avez dû ressentir quel-« que chose du même enthousiasme, en foulant « sous vos pieds cette terre classique où Virgile « et Horace ont fait entendre leurs chants mélo-« dieux, où Cicéron prononçait ses belles haran-« gues, où Tite-Live a écrit son histoire, et en « contemplant tous ces magnifiques restes de l'an-« cienne Rome. Eh quoi donc? n'y a-t-il qu'à « l'égard des restes de l'antiquité religieuse et sa-« crée que toute espèce d'enthousiasme devra être « improuvée? On est saisi de respect pour un mar-« bre antique, et on ne le sera pas pour les osse-« ments des fondateurs de la foi ou ce qui a servi « à leur usage! » Quelquefois M. de Cheverus traduisait et lisait en chaire les plus beaux passages du *Génie du Christianisme*, où sa modestie seule l'empêchait de se reconnaître dans le tableau des merveilles opérées par les missionnaires dans les forêts du nouveau monde; et jamais le chef-d'œuvre de M. de Chateaubriand n'a reçu un plus magnifique éloge. — Le 19 septembre 1818 fut un jour de grand chagrin pour l'évêque de Boston; il perdit l'abbé Matignon. Ses occupations s'en accrurent, et sa santé même en fut altérée. — L'Eglise de France devait envier aux Etats-Unis un de ses enfants qui lui faisait tant d'honneur, et dont elle pouvait espérer tant d'utiles services. M. Hyde de Neuville, qui avait été témoin des travaux de M. de Cheverus et de son état de souffrance, avait engagé Louis XVIII à le rappeler et à le rendre au royaume auquel il appartenait par sa naissance. Le 13 janvier 1823, le prélat fut nommé à l'évêché de Montauban. Nous ne devons pas dissimuler qu'il fut blâmé, à cette époque, même par des hommes religieux d'avoir quitté un poste où il faisait tant de bien, et où son influence pouvait être encore si salutaire. Mais il était malade; les médecins avaient déclaré que le seul moyen de sauver sa vie était de passer sous un ciel plus doux; qu'autrement l'âpreté du climat de Boston le conduirait au tombeau avant peu d'années. D'ailleurs le grand aumônier lui avait notifié la volonté expresse du roi. Il refusa d'abord, suppliant *Sa Majesté de lui pardonner de faire ce qu'il croyait, devant Dieu, être son devoir*... Les habitants de Boston et plus de deux cents protestants des principaux de la ville y joignirent leurs instances et leurs réclamations, ne se doutant pas que le tableau même qu'ils faisaient des vertus de l'évêque devenait un obstacle au succès de leur demande. Le roi n'accepta pas son refus, et chargea son grand aumônier d'insister avec force pour un prompt retour. Cette lettre, dit son historien, arriva à M. de Cheverus dans un moment où il était extrêmement souffrant, où les médecins, après une étude sérieuse de son état, venaient de lui déclarer qu'il était impossible que sa santé supportât un second hiver sous le ciel rigoureux de Boston. Après ces diverses circonstances, qui sont toutes d'une rigoureuse vérité, nous ne savons qui pourrait blâmer le pieux évêque d'être rentré dans sa patrie. Avant de partir, voulant, selon ses expressions, *exécuter son testament*, il donna au diocèse l'église, la maison épiscopale et le couvent des ursulines, dont il avait la propriété; il laissa aux évêques ses successeurs sa bibliothèque, composée des meilleurs ouvrages, et qui était l'objet auquel il tenait le plus; il distribua tout le reste de ce qui lui appartenait à ses ecclésiastiques, à ses amis, aux indigents, et, comme il était venu pauvre à Boston, il voulut en repartir pauvre. Enfin il quitta la ville au milieu des plus touchants adieux : plus de quarante voitures l'attendaient à la porte pour lui faire cortége, et l'accompagnèrent plusieurs lieues sur la route de New-York, où il s'embarqua, le 1er octobre 1823. Pendant la traversée, il charma le capitaine et tous les passagers par sa bonté et l'affabilité de ses manières. La navigation fut d'abord heureuse; mais à l'entrée de la Manche, le bâtiment, surpris par une tempête, fut obligé de s'échouer, à St-Germain-des-Vaux, près du cap de la Hogue. L'évêque fut accueilli chez le curé d'Auderville, et, le lendemain, il officia à la grand'messe et prêcha à vêpres. Le clergé des environs vint le saluer. Le prélat ne se revit pas sans émotion sur la terre natale, trente et un ans après l'avoir quittée, au milieu d'ecclésiastiques dont quelques-uns avaient été ses compagnons d'exil. Il se rendit à Cherbourg, et de là à Paris, où il retrouva plusieurs de ses anciennes connaissances. Sa famille l'attendait avec impatience; il visita tous ses parents, prêcha à Mayenne, à Laval, et laissa tout le monde enchanté de ses aimables vertus, de son caractère noble et élevé. Il s'attendait à recevoir ses bulles à chaque instant, lorsqu'une nouvelle et bien étrange difficulté vint en suspendre l'exé-

cution : on prétendit qu'ayant été naturalisé Américain, absent de France depuis plus de trente ans, il ne pouvait plus être réputé Français, ni, par conséquent, promu à un siége dans le royaume. M. de Cheverus écrivit aussitôt au ministre que, si le roi de France, après l'avoir appelé comme son sujet, refusait de le reconnaître comme tel, il quittait Paris dès le lendemain matin, et renonçait pour toujours à l'évêché de Montauban. Cette résolution trancha la difficulté : les bulles furent enregistrées sur-le-champ, et remises le soir même à l'évêque, reconnu enfin pour Français. — Son entrée à Montauban, le 28 juillet 1824, fut marquée par d'éclatants témoignages de joie et de respect. Les autorités, les catholiques, les protestants, rivalisèrent d'empressements et d'égards. Les ministres protestants vinrent le saluer. Il conquit les cœurs dans cette ville comme à Boston. Chacun était frappé de la simplicité de ses manières et des grâces de son esprit. On raconte de lui des traits fort touchants : nous n'en citerons qu'un seul. Informé qu'un maire est en querelle avec son curé, il va le trouver : « Monsieur, lui dit-il, j'ai un grand ser« vice à vous demander ; vous me trouverez peut« être indiscret, mais j'attends tout de votre obli« geance. » Le maire, hors de lui-même et tout confus, proteste qu'il n'y a rien qu'il ne soit disposé à faire pour un prélat si vénéré. « Eh bien, « dit l'évêque en se jetant à son cou et en l'em« brassant, le service que j'ai à vous demander, « c'est d'aller porter ce baiser de paix à votre curé. » Le maire promit, tint parole, et la réconciliation fut faite. Bientôt la France apprit par les cent voix de la renommée le généreux dévouement de l'évêque, lorsqu'en 1825, le Tarn débordé envahit les deux principaux faubourgs de Montauban. A la première nouvelle du désastre, le prélat accourt sur les lieux, se porte partout où il y a du danger, fait préparer des barques pour ceux qui sont près de périr. Digne imitateur de Fénelon, qui disait que les évêques ont leurs jours de bataille, il encourage les travailleurs, plus encore par ses exemples que par ses paroles, s'empresse d'ouvrir son palais à près de trois cents victimes du fléau, les nourrit, pourvoit à tous leurs besoins, et les sert de ses propres mains. Une pauvre femme reste à la porte de l'évêché et n'ose point entrer, parce qu'elle est protestante ; l'évêque l'apprend, court la chercher lui-même : « Venez, lui dit-il, nous sommes tous « frères, surtout dans le malheur ! » Et il la conduit dans les salles avec ses autres compagnes d'infortune. Charles X, instruit de la noble conduite de M. de Cheverus, et des sacrifices qu'il avait faits dans cette circonstance, lui envoya 5,000 francs qui lui furent transmis avec une lettre très-flatteuse du ministre, l'évêque d'Hermopolis. Cette somme fut aussitôt distribuée aux pauvres. En arrivant à Montauban, il s'était chargé de faire lui-même le prône tous les dimanches à la messe paroissiale, et tous, savants et ignorants, protestants et catholiques, se pressaient autour de sa chaire. Pendant le jubilé de 1826, il redoubla ses instructions, et il eut le bonheur de ramener à Dieu un ancien religieux qui s'était marié sous le règne de la terreur. Il lut sa rétractation en chaire, et prononça, à ce sujet, un discours touchant, où il développa ces paroles de l'Ecclésiastique : « Ne méprisez point l'homme « qui se détourne de son péché, et ne lui faites « pas de reproches : souvenez-vous que nous som« mes tous dignes de châtiment. » M. d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux, mourut en 1826, laissant de longs regrets dans un diocèse où son esprit aimable, sa douceur, sa charité, avaient été justement appréciés ; M. de Cheverus fut choisi comme le seul digne de le remplacer ; et bientôt on vit revivre avec un nouvel éclat, dans son successeur, les vertus du prélat que l'on pleurait. Bien différent, dit très-bien l'auteur de sa vie, de ces esprits remuants et confiants en eux-mêmes, qui, arrivant à la tête d'une administration, aspirent à tout changer, tout amener à leur sens, tout disposer suivant leurs propres idées, il s'attacha religieusement à conserver ce qui était, à connaître ce qu'on avait pratiqué avant lui et à le suivre, il ne troubla aucune existence, ne changea aucun règlement. « Je succède à un saint, répétait-il souvent, « je respecte tout ce qu'il a fait ; tous ses actes « sont pour moi comme une arche sainte que je « ne veux pas même toucher du bout du doigt. » Peu de temps après, Charles X le fit pair de France. Cheverus arriva à Bordeaux le 14 décembre. « Nous l'avons vu au milieu de nous, écrivait à « l'époque de sa mort un de ses grands vicaires, « tel qu'il avait été à Boston et à Montauban, in« spirant l'amour par toutes les qualités qui ga« gnent les cœurs, commandant le respect par les « vertus les plus éminentes. Dans sa conduite « comme évêque, comme homme public, comme « homme privé, il a toujours été égal à lui-même, « c'est-à-dire plein d'une haute sagesse, ne s'occu« pant que de ses devoirs, et se conciliant, par « son zèle, sa prudence, sa douceur, sa charité, sa « simplicité, une vénération et une confiance uni« verselles. » Dans les divers voyages qu'il était obligé de faire à Paris, comme pair de France, il eut l'occasion de prêcher souvent. Invité à parler le vendredi saint devant l'école polytechnique, on craignit beaucoup qu'il ne pût se faire écouter. Le duc de Rohan, archevêque de Besançon, y avait échoué l'année précédente : les élèves, par leur tumulte, l'avaient forcé à descendre de chaire. Cheverus arrive, et prenant pour texte ces paroles de St. Paul : « Au milieu de vous, je n'estime « savoir autre chose que Jésus crucifié, » il ajoute : « Si j'avais à parler des sciences humaines, ce « serait au milieu de cette savante école, ce serait « de vous-mêmes, messieurs, que je viendrais « prendre des leçons ; mais aujourd'hui il s'agit « de la science de la croix ; c'est là ma science « spéciale, la science que j'étudie et prêche depuis « quarante ans, parmi les nations civilisées comme « parmi les peuplades sauvages, parce qu'elle con« vient également à tous, et vous permettrez à un « vieil évêque de vous communiquer le fruit de ses

« longues études. » Un exorde aussi insinuant gagna tous les cœurs ; le silence le plus parfait, l'attention la plus soutenue, l'intérêt le plus vif accueillirent toutes les paroles du *vieil évêque*. Il accueillait ses prêtres avec bonté quand ils venaient à Bordeaux, et c'eût été le fâcher que de ne pas s'asseoir à sa table. Dans une circonstance grave, l'archevêque de Bordeaux parut divisé d'opinion avec ses collègues ; c'était au sujet des ordonnances du 16 juin 1828. M. de Cheverus, qui n'approuvait pas les ordonnances, ne fut pas cependant d'avis d'adopter le mémoire présenté alors au roi par le cardinal de Clermont-Tonnerre, au nom de l'épiscopat. Il paraît qu'il trouvait quelques expressions de ce mémoire trop vives et trop fortes. Cette même année, il fut fait conseiller d'Etat, autorisé à prendre part aux délibérations du conseil et aux travaux des comités divers dont il se compose. En 1830, le roi le nomma commandeur de l'ordre du St-Esprit, et le ministre de l'intérieur, M. de Peyronnet, lui annonçant cette honorable promotion, lui écrivait : « Le cordon bleu n'ajoutera rien à vos vertus et à « votre mérite, mais il prouvera que le roi les con« naît, les aime, et prend plaisir à les honorer. » Au milieu des troubles qui agitèrent la France, deux mois après, sa réputation protégea son clergé dans les moments les plus fâcheux, et le diocèse n'éprouva point de ces secousses violentes qui ailleurs affligèrent l'Église, et forcèrent des prélats et des curés à s'éloigner. Le nouveau gouvernement eut d'abord l'idée de demander aux prêtres en charge, comme aux fonctionnaires publics, le serment de fidélité. Dès le premier avis qu'en eut l'archevêque de Bordeaux, il s'empressa d'écrire à un personnage puissant, lui fit sentir que cette mesure serait également impolitique et désastreuse, et qu'il s'ensuivrait une division semblable à celle des prêtres jureurs et des prêtres insermentés de la première révolution. Sa lettre eut un heureux effet, et on ne songea plus à demander le serment. On sait qu'après la révolution de 1830, la chambre des députés priva de la pairie ceux qui l'avaient reçue de Charles X. Plusieurs membres du gouvernement eurent la pensée, le désir, de réintégrer l'archevêque de Bordeaux dans sa dignité de pair de France, et de l'associer au nouvel ordre de choses. Il paraît même que les députés de la Gironde sollicitaient pour lui avec instances les faveurs du pouvoir, lorsque l'archevêque voulut arrêter, d'un seul coup, toutes les tentatives, en faisant publier dans les journaux une note ainsi conçue : « Sans approuver l'exclusion « prononcée contre les pairs nommés par le roi « Charles X, je me réjouis de me trouver hors de « la carrière politique. J'ai pris la ferme résolution « de ne pas y entrer, et de n'accepter aucune place, « aucune fonction. Je désire rester au milieu de « mon troupeau, et continuer à y exercer un mi« nistère de charité, de paix et d'union. Je prê« cherai la soumission au gouvernement ; j'en don« nerai l'exemple, et nous ne cesserons, mon clergé « et moi, e prier avec nos ouailles pour la pros« périté de notre chère patrie. Je me sens de plus « en plus attaché aux habitants de Bordeaux ; je les « remercie de l'amitié qu'ils me témoignent. Le « vœu de mon cœur est de vivre et de mourir au « milieu d'eux, mais sans autres titres que ceux « de leur archevêque et de leur ami. » Cette déclaration, il faut l'avouer, déplut également aux amis et aux ennemis du gouvernement : elle n'en était peut-être que plus conforme à la politique de l'Evangile. — Pendant la captivité de la duchesse de Berri dans la citadelle de Blaye, il sollicita d'aller lui porter les consolations de son ministère, ne dissimulant pas ses sentiments pour Charles X. « Je ne serais pas digne de votre estime, dit-il un « jour aux autorités de sa ville épiscopale, si je « vous cachais mes affections pour la famille dé« chue, et vous devriez me mépriser comme un « ingrat, puisque Charles X m'a comblé de ses « bontés. » Au reste, la plus parfaite intelligence régnait entre les autorités et lui ; toutes les classes et toutes les opinions étaient unanimes dans leurs sentiments de vénération pour le saint prélat. « Tout « le monde me gâte, disait-il ; on m'a toujours « gâté, je ne sais pourquoi. » Lui seul ignorait que sa douceur, sa charité, ses manières franches et cordiales, lui avaient gagné tous les cœurs. Lors de l'invasion du choléra, il offrit son palais aux malades, et, au-dessus de la porte, on inscrivit ces glorieuses paroles : *Maison de secours*. Un bruit sourd d'empoisonnement ayant circulé parmi le peuple, les autorités s'adressèrent à l'archevêque pour faire tomber ces bruits absurdes, et bientôt on eut honte de les avoir accueillis ou répétés. Il apaisa aussi une sédition au dépôt de mendicité, et prévint une révolte au fort du Hâ. Dès 1832, il avait été question de lui pour un des chapeaux vacants ; mais l'occupation d'Ancône retarda la présentation. Enfin, le 1er février 1836, le pape déclara le prélat cardinal. Il reçut la barrette le 9 mars. Croyant le moment favorable, il sollicita alors une grâce que son cœur désirait vivement, la délivrance de M. de Peyronnet, son diocésain, et celle de ses compagnons d'infortune. Le roi Louis-Philippe lui protesta de sa bonne volonté et de ses intentions bienveillantes ; mais tout s'arrêta là pour le moment. Nommé cardinal aux applaudissements de toute la France, M. de Cheverus ne fut point ébloui, on le croira facilement, par cette éminente dignité. Au milieu de tant d'honneurs, il était profondément triste. « Qu'importe, disait-il, d'être enveloppé, après la « mort, d'un suaire rouge, violet ou noir ? » Après avoir passé quelques jours à Mayenne, il partit pour retourner à Bordeaux, où on lui fit une réception magnifique. Il était aussi vivement sollicité de visiter son ancien diocèse de Montauban, et il y alla passer quelques jours. Sa présence y excita un véritable enthousiasme, que les protestants eux-mêmes semblaient partager. Mais, depuis quelque temps, le prélat avait le pressentiment de sa mort. En nommant M. Georges, son neveu, grand vicaire, il lui avait dit : « Me voilà sur mon déclin, et je sais que la « vieillesse se fait facilement illusion : plus les fa« cultés s'affaiblissent, plus on se dissimule son im-

« puissance. On se croit toujours capable, lors même « qu'il est évident que l'on ne l'est plus ; et cependant tout souffre, tout languit, la religion se perd. « Je ne veux point que mon diocèse éprouve ce « malheur ; je veux donner ma démission et me « retirer, le jour même où je ne pourrai plus suffire « aux devoirs de ma place. Ce jour, je ne le dis« cernerai pas moi-même ; mais, en vous associant à « mon administration, je charge votre conscience « du devoir de me le faire connaître. Si vous ne « me le disiez pas, vous seriez responsable, devant « Dieu, de tout le mal que je ferai, faute d'avoir été « averti. » Le cardinal de Cheverus tomba malade au mois de juillet 1836, et il éprouva une perturbation d'idées, une absence de mémoire qui effrayèrent tous ses amis, et lui firent juger à lui-même que sa fin était proche. Il ne songea qu'à se préparer à son dernier passage, ajouta un codicile à son testament, se confessa encore le 13, et le lendemain, à cinq heures du matin, frappé d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, il perdit toute connaissance. Il expira le 19, le jour même où l'Eglise célèbre la fête de St. Vincent de Paul, dont il avait, sous tant de rapports, reproduit les vertus. Ainsi les Bordelais, qui l'avaient salué de leurs vives acclamations, quand il reparut parmi eux, revêtu de la pourpre romaine, virent, quatre mois après, son cercueil traverser les mêmes rues au milieu des chants lugubres de l'Eglise et de l'expression profonde de la douleur universelle. L'évêque de la Rochelle prononça son oraison funèbre, qui n'a pas été imprimée. M. Villenave, un de nos collaborateurs, lut, le 17 avril 1837, à la séance publique de la société de la Morale chrétienne, dont il est vice-président, un éloge touchant du cardinal de Cheverus, qui fut vivement applaudi. Il existe une *Vie du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage porte le nom de M. J. Huen-Dubourg, ancien professeur de théologie, mais il est de M. Hamon, grand vicaire et supérieur du séminaire de Bordeaux. Il a eu trois éditions et a été traduit deux fois en anglais, d'abord à Philadelphie, par M. Walsh, auteur catholique et écrivain distingué ; ensuite, à Boston, par M. Stewart, auteur protestant ; et partout on a rendu hommage à la vérité des faits. La deuxième édition est sans nom d'auteur. Quelque chose de l'âme douce et bienveillante du cardinal a passé dans le récit et dans le style de son historien. L'Académie française a décerné à la *Vie du cardinal de Cheverus*, indiquée ci-dessus, un prix Montyon, sur le rapport de M. Villemain, qui a payé un juste tribut d'éloges à cet ouvrage qui se recommande autant par la sagesse des jugements que par l'intérêt touchant du récit, la parfaite intelligence de toutes les convenances ecclésiastiques et l'élégante simplicité du style. C'est l'ouvrage le plus parfait de biographie après les histoires de Fénelon et de Bossuet par le comte de Bausset. D—S—E.

CHEVILLARD (ANDRÉ), religieux dominicain, né à Rennes, fut envoyé missionnaire en Amérique, où il resta très-longtemps, et y mourut en 1682. Dans un voyage qu'il fit en Europe, il publia l'ouvrage suivant : *Desseins de S. E. de Richelieu pour l'Amérique, ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies, et un ample traité du naturel, de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la terre ferme*, Rennes, 1569, in-4°. C'est par erreur que Lenglet Dufresnoy attribue cet ouvrage à Jean Chevillard le généalogiste. On y trouve des documents curieux sur les événements politiques et sur les missions des Antilles, depuis l'année 1635, époque où la Martinique, la Guadeloupe et plusieurs autres îles n'étaient habitées que par les sauvages, qui causèrent souvent de grands embarras aux nouveaux colons et aux missionnaires. Ceux-ci souffrirent beaucoup du climat, un grand nombre moururent, quoique le général de l'ordre leur eût envoyé la permission de ne pas tenir, pour la nourriture et pour la manière de vivre, à la rigueur des statuts de leur règle. L'auteur raconte que les religieux de St-Dominique ont, dans le temps dont il écrit l'histoire, converti à la foi un nombre prodigieux d'Indiens, et plus de 3,000 hérétiques arrivés de France. Il ne parle point de ce qui concerne la géographie, et ne consacre que quelques pages aux mœurs des sauvages. Son style est emphatique, et son érudition souvent prodiguée sans sujet. E—S.

CHEVILLARD (JEAN), généalogiste, né dans le 17e siècle, publia le *Grand Armorial, ou Cartes de blason, de chronologie et d'histoire*, Paris, sans date, in-fol. Il laissa manuscrit un *Recueil de blasons et armoiries des prévôts de marchands, échevins, procureurs du roi, greffiers, receveurs, conseillers et quartiniers de la ville de Paris, mis en ordre chronologique, depuis 1628 jusqu'en 1729, avec une table alphabétique et blasons coloriés*, in-4°. (*Voy.* le *Catalogue de Gaignat*, n° 3345.) — *Jacques* CHEVILLARD, fils du précédent, prenait les titres de généalogiste et d'historiographe de France. Le premier pouvait lui convenir, mais il n'avait nul droit au second. Il composa un grand nombre de généalogies, qu'on a réunies pour en faire des nobiliaires de provinces. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dictionnaire héraldique*, gravé, Paris, 1723, in-12 : ce volume ne contient presque que des blasons. 2° *La France chrétienne, ou l'État des archevêchés et évêchés de France*, Paris, 1693, in-4° : c'est une carte qui avait paru deux fois en grand format, et qui est réduite en livres pour la commodité des lecteurs. 3° *Cartes géographiques, Tables chronologiques, et Tables généalogiques, avec des avertissements pour apprendre la géographie et l'histoire de France*, Paris, 1693, in-fol. 4° *Idée générale de l'histoire de France, contenue en quatre instructions*, Paris, 1699, in-12 : c'est l'explication des tables précédentes. 5° *Les Ducs et Pairs, les grands Officiers de la couronne, les grands Aumôniers, les grands Maîtres de la maison du roi ; le Parlement, la Cour des aides, les Prévôts des marchands et Échevins de la ville de Paris, les Gouverneurs-Capitaines et les Lieutenants généraux de la même ville*, en 25 feuilles gravées, in-fol., qui furent publiées séparément et par parties. 6° *Les Chevaliers du St-Esprit, depuis le com-*

mencement de l'ordre jusqu'à présent, en 4 feuilles gravées, in-fol. 7° *Armorial de Bourgogne et de Bresse*, Paris, 1726, 8 feuilles in-fol. 8° *Le Blason des gentilshommes de Bourgogne*, 1726, 8 demi-feuilles in-4°. 9° *Le Tableau de l'honneur, ou Abrégé de la science du blason*, en placard. J. Chevillard laissa en manuscrit les *Histoires généalogiques des maisons de Lorraine, de Crouy et de Beauvau, avec les blasons et quartiers*. L'histoire de la maison de Beauveau forme 3 vol. in-fol., dont deux pour les descendances; les autres composent chacune deux 1 vol. in-fol. — *Louis* Chevillard, généalogiste, mort en 1751, âgé de 71 ans, et, suivant un grand nombre de biographes, le même que le précédent, est auteur d'un *Nobiliaire de Normandie, contenant le catalogue des noms, qualités, armes et blasons des familles nobles de cette province*, grand in-fol., gravé, sans texte, mais recherché, parce que c'est le seul recueil qu'on ait en ce genre. — Un autre Chevillard (*François*), chanoine mamertin de l'église d'Orléans, et ensuite curé de St-Germain dans le 17e siècle, fit imprimer : 1° *les Portraits parlants, ou Tableaux animés*, 1646, in-8° : c'est un recueil de poésies parmi lesquelles on trouve les anagrammes de tous les chanoines d'Orléans. Ces anagrammes ne valent guère mieux que celles de Tripault. 2° *L'Entrée pompeuse et magnifique d'Alphonse d'Elbène en son église, décrite en quatre langues, françoise, italienne, espagnole et latine*, Orléans, 1638, in-4°. 3° *Epitaphe de révérend père en Dieu M. Michel Lefèvre, docteur de la société de Sorbonne et chanoine dans l'église d'Orléans*, Orléans, 1659, in-4° : cette épitaphe n'est rien moins qu'un poëme historique de plus de deux cents vers. V—ve.

CHEVILLIER (André), né à Pontoise en 1636, de parents peu aisés, fut élevé par un oncle, savant et pieux ecclésiastique, qui, après ses premières études, l'envoya à Paris prendre ses degrés en théologie. Il soutint sa thèse de licence avec une telle distinction que l'abbé de Brienne, qui était de la même licence, lui en céda le premier lieu, et en voulut faire les frais. Reçu docteur en Sorbonne, il devint le bibliothécaire de cette maison, et passa le reste de sa vie dans l'exercice de son état. C'est à lui qu'on doit la conservation du *Speculum humanæ salvationis*, qu'on voit aujourd'hui à la bibliothèque royale. Ce rare volume avait été exposé en vente avec quelques livres de rebut, et Chevillier le sauva d'une destruction inévitable en l'achetant pour quelques pièces de monnaie. (*Voy.* au sujet de cet ouvrage le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot Speculum.) Il en existe une traduction française par Julien Macho, sous le titre de *Mirouer de la rédemption de l'humain lignaige*, Lyon, 1479, ibid., 1482, 1485, in-fol. goth., fig.; Paris, sans date; ibid., 1531, in-fol., fig. La charité de ce savant estimable surpassait encore son érudition. Il mourut le 8 avril 1700, âgé de 64 ans. On a de lui : 1° *In synodum Chalcedanensem dissertatio de formulis fidei subscribendis*, Paris, 1664, in-4°. 2° *Origine de l'imprimerie de Paris*, Paris, 1694, in-4°. C'est le seul recherché des ouvrages de Chevillier; il est curieux, mais non pas exempt d'erreurs. L'auteur avait aussi fourni des matériaux au libraire la Caille, pour son *Histoire de l'imprimerie*. 3° *Le grand Canon de l'Eglise grecque, traduit avec des notes, et la Vie de Ste. Marie d'Egypte, qui en facilite l'intelligence*, Paris, 1690, in-12. C'est moins une traduction, comme le titre l'annonce, qu'une paraphrase de ce canon, composé de neuf cantiques de trente à quarante strophes chacun. L'original grec, attribué à André de Crète ou de Jérusalem, avait été publié, avec une version latine, par le P. Combefis en 1644. Ce fut Chevillier qui dressa le catalogue des livres à supprimer qu'on trouve à la suite du mandement de l'archevêque de Paris sur cet objet, 1685, in-4° de 35 p., et in-8° de 95 p., rare et recherché des curieux. Il a aussi composé un *Traité du vœu de continence pour ceux qui aspirent aux ordres sacrés*, 2 vol. in-8°, et quelques autres ouvrages demeurés manuscrits. W—s.

CHEVRE de la Charmotte (François), né à la Charmotte, près de Sésanne, le 29 novembre 1697, fit son cours d'études à l'université de Paris, où il fut gradé et maître ès-arts. Il se consacra ensuite au sacerdoce, et fut supérieur du petit séminaire de Troyes pendant environ six ans, puis curé d'Anglure et enfin doyen de Villemaur. Il remplit son ministère avec tout le zèle d'un vrai pasteur; mais il aimait l'étude, et il y consacrait tous les moments que les devoirs de son état lui laissaient libres. Un mémoire sur Villemaur, qu'il fournit à Morel, lieutenant général du bailliage de Troyes, vers 1730, décida son goût et lui fit entreprendre un grand ouvrage sur cette même baronnie. Il n'épargna pour y réussir ni peines ni soins : imprimés, manuscrits, tout fut dépouillé et consulté. Il le termina en 1753 et le publia sous ce titre : *Recherches critiques et littéraires, sur l'ancienne châtellenie, baronnie, duché et doyenné de Villemaur, pour servir à l'histoire générale de Champagne*, 2 vol. in-fol. Il le revit en 1768 et y fit des corrections et des additions. C'est cet ouvrage que l'abbé Courtalon-Delaistre abrégea en 1 vol. in-4°. (*Voy.* Courtalon.) L'original et l'abrégé n'ont point été imprimés et sont restés manuscrits dans les archives de l'hôtel de ville de Troyes. Chèvre de la Charmotte mourut le 23 juin 1781. On trouve, dans le *Mercure* de janvier 1749, une lettre qu'il écrivit à l'évêque de la Ravallière, et la réponse de ce dernier sur le fort de Montaimé, dans le comté de Vertus en Champagne. C. T—y.

CHEVREAU (Urbain), né à Loudun, le 20 avril 1613, s'appliqua avec ardeur à l'étude, et avec tant de succès, qu'il tenait un rang parmi les savants à un âge où les jeunes gens sont encore assis sur les bancs de l'école. Son goût pour l'indépendance l'empêcha de prendre un état; il refusa un canonicat, et préféra à un mariage avantageux une vie libre qui lui permît de se livrer à sa passion pour les voyages. Il visita presque toutes les cours de l'Europe, sans autre motif que celui de s'instruire des mœurs et des usages, vit, dans toutes les villes où il s'arrêta, les savants, et partout en fut accueilli avec distinction. La reine Christine de Suède goûta son tour

d'esprit, et, voulant le fixer près d'elle, lui donna le titre de secrétaire de ses commandements. Il composa des vers pour cette princesse, fut l'ordonnateur de ses fêtes (de 1652 à 54), s'ennuya de la cour, demanda son congé et en profita pour revenir à Loudun, où ses intérêts exigeaient sa présence. Il ne put rester longtemps au milieu de sa famille ; car, dès 1662, il avait déjà recommencé ses voyages à l'étranger. En 1663, il se trouvait à Cassel · l'année suivante à Copenhague, où le roi de Danemark l'avait engagé à se rendre. Il n'y passa que peu de mois, puisqu'on le retrouve presque aussitôt dans le pays de Hanovre, où les bontés de l'électeur parurent le fixer un instant ; mais nommé conseiller de l'électeur palatin, il vint à Heidelberg, où il vit la princesse Charlotte Élisabeth, dont les opinions religieuses étaient chancelantes. Chevreau l'instruisit en secret dans la religion catholique, lui persuada de l'embrasser, et contribua par là à son mariage avec Monsieur, frère de Louis XIV. Il accompagna cette princesse jusqu'à Metz, lorsqu'elle se rendit en France, puis revint à Heidelberg reprendre ses fonctions ; mais l'ardeur des voyages lui fit oublier tous les avantages dont il jouissait près de l'électeur. En 1678, il était à Paris, précepteur du duc du Maine. Plusieurs années avant sa mort, cet homme si inquiet, sentant ses forces diminuer, revint enfin à Loudun, où il passa le reste de ses jours dans la retraite et l'exercice de tous les devoirs de chrétien. Il y mourut le 15 février 1701, dans sa 88e année. Chevreau aimait la société, et y réussissait par son esprit et la variété de ses connaissances. Sa réputation, très-grande de son temps, s'est affaiblie au point qu'on ne lit plus ses ouvrages, dont quelques-uns cependant ne méritent pas cet oubli. Il était versé dans toutes les langues, et avait formé une bibliothèque précieuse. C'est à ses livres et à la culture des fleurs qu'il donna tous les instants que lui laissait sa vie errante. On a de lui : 1° des pièces de théâtre : *l'Amant, ou l'Avocat dupé*, comédie en 5 actes et en vers, Paris, 1637, in-4° ; *la Lucrèce romaine*, tragédie, même année ; *la Suite et le Mariage du Cid*, tragi-comédie, 1638, in-12 ; *Gesippe et Tite, ou les deux Amis*, tragi-comédie, même année, in-4° ; *Coriolan*, tragédie, même année ; *l'Innocent exilé*, tragi-comédie, Paris, 1640, in-4°, sous le pseudonyme de *Provais* ; *les Véritables Frères rivaux*, tragi-comédie, 1641. 2° *Lettres*, Paris, 1643, in-8°. 3° *Scanderberg*, roman, 1644, 2 vol. in-8°. 4° *L'Ecole du sage, ou le caractère des vertus et des vices*, Paris, 1644 et 1664, in-12, traduite en partie, et en partie imitée de Hall. 5° *Nouvelles Lettres*, Paris, 1646, in-8°. 6° *Considérations fortuites*, et *de la Tranquillité d'esprit*, ouvrages traduits tous deux de l'anglais de Hall, et imprimés ensemble, Paris, 1648, in-12. 7° *Hermiogène* roman, Paris, 1648, 2 parties in-8°. 8° Traduction du traité *de la Providence* de Théodoret (*voy.* ce nom), Paris, 1652, petit in-12. Celle de Lemore, avec le discours *sur la Charité* par le même, est beaucoup plus estimée. 9° *Instructions chrétiennes*, trad. de St. Jean Chrysostome, Paris, même année, in-12. 10° *Poésies*, Paris, 1656, in-12, et la Haye, 1716, in-12. On y trouve plusieurs morceaux traduits d'auteurs latins, et quelques imitations des auteurs italiens et espagnols. 11° *Remarques sur les Œuvres de Malherbe*, Saumur, 1660, in-4°, et Paris, 1722, 3 vol. in-12. Elles sont pleines d'érudition, et ont été placées dans quelques-unes des éditions de ce poëte. 12° *Histoire du monde*, Paris, 1686, 2 vol. in-4° ; la Haye, 1687, 4 vol. in-12 ; Paris, 1689, 5 vol. in-12 ; la Haye, 1698, 5 vol. in-12 ; Paris, Nyon, 1717, 8 vol. in-12. Il y a des exemplaires de cette dernière édition, pour lesquels les libraires de Hollande ont fait de nouveaux titres portant : *troisième édition, augmentée par l'abbé Vertot*, Amsterdam, 1717, ou Rotterdam, 1722 ; mais c'est une ruse du libraire. Les additions, en général mauvaises, sont de Bourgeois de Chastenet. On a accusé Chevreau d'avoir copié ce livre de celui de Chrétien Mathias, intitulé : *Theatrum universum* ; mais ce fait n'a pas été prouvé, et rien n'engageait à faire de nouvelles recherches pour l'éclaircir. Nous avons trop et de trop bons abrégés d'histoire universelle pour que personne soit tenté de revenir à celui-ci. 13° *Œuvres mêlées*, 1696, in-12, édition publiée plus tard avec un nouveau titre portant la rubrique d'Amsterdam et la date de 1717, et une 2e partie renfermant des poésies extraites du recueil de 1676. 14° *Chevræana*, Paris, 1697-1700 ; Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12 ; publié par l'auteur lui-même et l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur. On trouve des remarques sur le *Chevræana* dans le *Ducatiana*, t. 2, p. 402. La vie de Chevreau, par Ancillon, se trouve dans les *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes*, publiés à Amsterdam, 1709, in-12. W—s.

CHEVREMONT (l'abbé JEAN-BAPTISTE DE), né en Lorraine, était Anglais d'origine. Parti de la Grande-Bretagne en 1660, il employa treize ans à voyager, visita toute l'Europe et une partie de l'Afrique et de l'Asie. Il fut pendant longtemps secrétaire de Charles V, duc de Lorraine, et, après la mort de ce prince, se retira à Paris, où il mourut en 1702. On a de lui : 1° *la Connaissance du monde, ou l'Art de bien élever la jeunesse pour les divers états de la vie*, Paris, 1694, in-12, ouvrage en forme de lettres. La 8e, publiée en 1693, traite *de l'Art de voyager*. 2° *La Connaissance du monde, voyages orientaux ; nouvelle purement historique, contenant l'histoire de Rhetima, Géorgienne, sultane disgraciée*, Paris, 1695, in-12. 3° *La France ruinée ; par qui et comment*, 1695, in-12. 4° *L'Histoire et les Aventures de Kemiski, Géorgienne*, sous le nom de *madame D****, Paris et Bruxelles. Foppens, 1697, in-12. 5° *Le Christianisme éclairci sur les différends du temps, en matière de quiétisme*, Amsterdam, 1700, in-12. 6° *L'Etat actuel de la Pologne*, Cologne, 1702, in-12. On attribue à l'abbé de Chevremont des *Mémoires sur le séjour de la reine Christine à Rome* insérés dans le recueil de pièces sur cette reine ; — *les Caractères qui se trouvent dans le portefeuille de M. L. F.* (la Faille) ; — et le *Testament politique du duc de Lorraine*, Leipsick, 1696, in-12 ;

réimprim. dans le *Recueil de testaments politiques*, et qui est, suivant Mylius, de Henri de Straatman, membre du conseil aulique de l'empereur d'Allemagne. Il a laissé en outre un manuscrit assez curieux, intitulé *Académie des voyageurs et des politiques*. C'est une espèce de journal où l'on trouve beaucoup de détails sur les mœurs des Juifs et d'autres peuples. On a encore trouvé parmi ses papiers *l'Art de régner par maximes* et *le Ministre d'Etat par maximes*. Chevremont avait des idées bizarres, et son style n'était rien moins que propre à les faire valoir. D. L.

CHEVRET (JEAN), né à Meulan, le 15 mars 1747, mort en la même ville, le 15 août 1820, a été employé à la bibliothèque du roi pendant cinquante-cinq ans. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, ainsi qu'on peut en juger par plusieurs brochures qu'il a publiées, et où l'on retrouve l'esprit du temps. On a de lui : 1° *Epître à l'humanité et à la patrie en particulier, sur le bon ordre et l'idée de la véritable liberté*, au temple de la vérité, 1789, in-8° ; 2° *Manuel des citoyens français* (ouvrage historique et politique, suivi de plusieurs lettres relatives à l'éducation), 1790, in-8° ; 3° *de l'Amour et de sa puissance suprême, ou développement de ses œuvres dans la nature et dans nos cœurs*, Paris, 1791, in-8° ; 4° *Tableau central des opinions et de l'éducation publique*, 1791, in-8° : l'auteur publia une seconde édition de cet ouvrage, sous ce titre : *l'Homme rappelé à lui-même et au principe universel des êtres, de la science et du vrai bonheur, ou Explication du Tableau central*, etc., Paris, an 5 (1797), in-8° ; 5° *de l'Education dans la république et de ses moyens de prospérité et de gloire*, Paris, 1792, in-8° ; 6° *Principe universel d'éducation, ou Motif obligatoire d'union, de concorde et de paix pour tous les hommes, toutes les nations, ou la véritable philosophie, parlant aux yeux pour éclairer l'esprit et régler le cœur*, Paris, 1792, in-8° ; 7° *Etrennes à la jeunesse française*, Paris, 1792, in-8° ; 8° *Principes de sociabilité, ou nouvel exposé des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen*, Paris, 1793, in-8°. Ces divers ouvrages forment une espèce de cours de morale républicaine, et indiquent dans leur auteur une âme honnête, sinon un esprit toujours juste. En 1793, il fit imprimer, sous le titre d'*Œuvres politiques et philosophiques*, quatre ouvrages dont les deux premiers : *l'Homme rappelé à lui-même*; *Principe universel d'éducation*, avaient déjà paru ; les deux autres étaient : *de l'Education dans la république*, et *Prospectus du tableau des sciences et des arts, et manuel des gens de lettres, des amateurs des sciences et arts, des bibliographes et libraires*, etc., in-8°. Ce prospectus a été aussi publié séparément. D—R—R.

CHEVREUSE (MARIE DE ROHAN MONTBAZON, duchesse DE), naquit en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt. Elle épousa, en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France, et contracta en 1621 un second mariage avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, son caractère intrigant se déploya surtout dans les troubles de la fronde, et la fit exiler plusieurs fois; il lui attira successivement la haine de Louis XIII et des cardinaux Richelieu et Mazarin. Le roi, lorsqu'il rappela les exilés, étant au lit de mort, ne lui fit pas grâce comme aux autres; il la désigna même, dans sa *Déclaration de la régence*, comme une personne dangereuse à laquelle on ne devait jamais permettre le retour. Au surplus ses intrigues et ses malheurs tinrent uniquement à la faiblesse de son caractère. Madame de Chevreuse eut un grand nombre d'amants; elle aima avec emportement, bravant tous les périls pour ce qu'elle aimait, mais cédant avec facilité à la plus légère distraction; elle avouait elle-même « que, par un « caprice assez bizarre, elle n'avait jamais aimé le « mieux ce qu'elle avait estimé le plus. » — « Je « n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz, en « qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avait « des saillies si brillantes, qu'elles paraissaient « comme des éclairs, et si sages, qu'elles n'auraient « pas été désavouées par les esprits les plus judi- « cieux. » Intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, madame de Chevreuse dut nécessairement haïr le cardinal de Richelieu. Cette haine, dont le cardinal fut instruit, ainsi que des sobriquets outrageants que lui donnait la duchesse en particulier, le déterminèrent à la faire exiler. Accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par les gardes du cardinal, elle n'échappa qu'avec peine, et passa en Angleterre. C'est dans cette fuite précipitée qu'elle traversa, dit-on, la Somme à la nage pour gagner Calais. On prétend cependant que le cardinal n'avait pas été insensible aux charmes de la duchesse. Madame de Chevreuse, qui portait partout le feu de la guerre contre la France, et faisait naître l'amour dans le cœur de tous les princes près de qui elle allait chercher un asile, revint à la cour après la mort du cardinal de Richelieu, et y revint avec le même esprit qui l'en avait si souvent fait éloigner. A peine y fut-elle qu'elle y jeta de nouvelles semences de trouble et de confusion. Elle entra dans la ligue formée contre le cardinal Mazarin, avec lequel elle en avait précédemment fait une pour faire périr les princes, et s'unit, pour le perdre, avec le coadjuteur, le duc de Beaufort et la duchesse de Montbazon. Le mariage projeté de mademoiselle de Chevreuse avec le prince de Conti, qui cependant n'eut jamais lieu, fut la garantie de cette nouvelle confédération, qui n'eut aucun résultat fâcheux pour le cardinal. Madame de Chevreuse mourut en 1679, à 79 ans. Par son second mariage, le duché de Chevreuse devint l'apanage de ses enfants du premier lit; car elle n'eut de ce mariage que trois filles; les deux aînées prirent le voile, et la troisième ne fut pas mariée. B—Y.

CHEVREUSE (. . . . . . . duchesse DE), née Narbonne-Fritzlar, dame du palais de l'impératrice Joséphine, se fit remarquer à la cour du nouvel empereur par un ton d'opposition qu'elle portait souvent jusqu'à l'impertinence. « Une jeune « et jolie femme, est-il dit dans les *Mémoires sur*

« *Joséphine*, est pardonnable de croire qu'elle peut « donner le ton ; mais avec de l'esprit, madame de « Chevreuse devait sentir qu'une fois la place accep- « tée, il faut en remplir les devoirs sans bassesse, « sans flatterie même, mais avec une dignité froide. « C'est ce que fit madame la baronne de Montmo- « renci, nommée en même temps, et qui n'était pas « plus enthousiasmée du nouvel ordre de choses. » Loin de là, madame de Chevreuse eut le tort d'affecter à l'égard de l'impératrice des manières inconvenantes. Elle suivait apparemment le conseil de certains flatteurs qui lui avaient persuadé qu'il y aurait du mérite à ne pas se montrer dépendant de *madame Bonaparte*, comme on s'obstinait encore à la nommer dans plusieurs salons du faubourg St-Germain. L'empereur, comparant la conduite si noble de madame de Montmorenci à celle de madame de Chevreuse, prit de l'humeur contre cette dernière, et après l'avoir longtemps supportée avec indulgence, il finit par l'exiler. Déjà, avant d'être attachée à la cour impériale, madame de Chevreuse avait pensé encourir un premier exil. Pendant que l'empereur faisait sa campagne d'Austerlitz, les billets de banque, ainsi que les fonds publics, avaient éprouvé une baisse notable. De retour à Paris, il gourmanda Barbé de Marbois, son ministre du trésor, et Fouché, son ministre de la police. Celui-ci s'excusa en disant que le faubourg St-Germain pervertissait l'opinion par toutes sortes de contes; que c'était lui qui avait débité de mauvaises nouvelles, qui avait mis en doute les succès de l'armée. L'empereur ordonna à ce sujet une enquête, d'où résulta une liste de quatorze ou quinze personnes qui reçurent l'ordre d'aller demeurer dans leurs terres. Il n'y eut qu'un cri contre cette mesure, dans laquelle madame de Chevreuse se trouvait comprise. Talleyrand, qui était alors à Vienne, était fort lié avec madame de Luynes, belle-mère de madame de Chevreuse. Il se servit de l'estime que l'empereur avait pour feu le duc Luynes, qui était mort sénateur, et fit mettre sans peine sur le compte de l'étourderie toutes les légèretés de madame de Chevreuse : non-seulement il la fit rayer de la liste d'exil proposée par la police, mais il la fit nommer dame du palais de l'impératrice. Sans doute ce ne fut pas sans peine que Talleyrand la décida à accepter; elle se résigna cependant, mais elle vint toujours avec mauvaise grâce dans un cercle où on ne lui fit que des politesses; elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle ne parut qu'en femme impolie et souvent mal élevée dans une cour où l'on ne l'avait admise que sur les instances de ses amies. On la souffrait; mais personne ne la voyait avec plaisir. Longtemps Napoléon eut assez de longanimité pour ne pas remarquer des ricanements déplacés et des propos inconvenants. On jugera de leur nature par le trait suivant. Elle était un jour arrivée aux Tuileries dans une éclatante parure et couverte de très-beaux diamants. L'empereur en fut frappé et lui dit : « Que de pierreries ! sont-elles toutes vraies? — « Mon Dieu, sire, je ne m'en suis pas assurée; mais « pour venir ici, cela est toujours bon... » A l'époque de l'arrivée en France de la reine d'Espagne, l'empereur nomma de Bayonne des dames du palais pour tenir compagnie à cette princesse qui devait résider à Compiègne, madame de Chevreuse fut du nombre. Quand madame de la Rochefoucauld, qui était dame d'honneur, fit part à celle-ci de la destination qu'elle avait reçue, elle répondit nettement qu'elle n'irait point et qu'elle n'était point faite pour être geôlière. Quand on rendit compte du fait à l'empereur, il révoqua la nomination de madame de Chevreuse et l'exila à quarante lieues de Paris. Elle se rendit à Lyon, où sa belle-mère la suivit et lui donna les soins les plus touchants. L'impératrice Joséphine, toujours indulgente, et les amis de madame de Chevreuse, sollicitèrent incessamment son rappel ; mais l'empereur fut inexorable, il disait toujours : « Je ne veux pas d'impertinente chez « moi. » C'est à cette phrase qu'il eût dû borner sa vengeance, au lieu de prolonger indéfiniment, comme il le fit, l'éloignement de cette jeune femme. En effet, lorsqu'au bout de deux ans il rappela tous les exilés du noble faubourg, il ne fit d'exception que pour elle, et pour mesdames de Stael et Récamier. Madame de Chevreuse mourut à Lyon, au mois de juin 1813 : elle avait à peine 28 ans, étant née en 1785. Son esprit était cultivé ; elle écrivait avec grâce. On a d'elle *François de Mentel*, nouvelle historique, Paris, 1807, in-12. D—R—R.

CHEVRIER (FRANÇOIS-ANTOINE), né à Nancy, au commencement du 18e siècle, d'une famille distinguée dans la robe, montra de bonne heure des dispositions heureuses. Il servit, en qualité de volontaire, dans le régiment de Tournaisis; mais bientôt, dégoûté du métier des armes, il vint à Paris, travailla pour le théâtre, et se livra sans réserve à son penchant pour la satire. Après avoir inondé la capitale de brochures plus ou moins graveleuses, mais souvent piquantes, et s'y être fait nombre d'ennemis, il se retira en Allemagne, puis à la Haye. Poursuivi de nouveau dans cette ville, il s'enfuit à Rotterdam, où, sans doute, il n'eût pas été plus tranquille, s'il ne fût mort d'une indigestion, le 2 juillet 1762, le même jour que son ami l'abbé Late, si fâcheusement connu par l'épitaphe que lui fit Voltaire. Chevrier avait alors 42 ans. Ses effets, dont on fit l'inventaire, consistaient en 3 ducats, une montre et quelques hardes. Né avec infiniment d'esprit, il détestait les sots, déchirait impitoyablement les écrivains médiocres, maniait avec une dangereuse facilité l'arme de la satire; mais il ne respecta ni les mœurs ni les convenances, et son penchant à médire lui fit divulguer souvent de ces anecdotes hasardées, dont la publication peut troubler le repos des familles. On a de Chevrier : 1° *le Colporteur*, histoire morale et critique, Londres, sans date, in-12. 2° *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas un sot lui-même*, Rouen, 1762, in-12. 3° *Amusements des dames de B.* (Bruxelles), Rouen, 1763, 2 vol. in-12. 4° *Les Ridicules du siècle*, Londres, 1752, in-12. 5° *Vie du fameux P. Norbert, ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel*, Londres, 1762, in-12 :

ces cinq ouvrages ont été réunis en 1774, et publiés sous le titre très-inexact d'*Œuvres complètes de C**** (Chevrier), Londres (Bruxelles), 3 vol. in-12; pour donner au 3e volume l'épaisseur convenable, on y a joint les *Nouvelles Libertés de penser*, et *l'Essai sur les mémoires de M. Guillaume*, deux pièces qui ne sont point de Chevrier. 6° *Recueil de ces dames*, 1745, in-12, réimprimé dans le t. 2e des *Œuvres badines* du comte de Caylus. 7° *Bibi*, conte traduit du chinois par un Français, Mazuli, 1746, in-12, traduction supposée. 8° *Voyage de Rogliano*, 1751, in-8°. 9° *Maga-Kou, histoire japonaise*, Goa (Paris), 1752, in-12. 10° *Cela est singulier, histoire égyptienne*, traduite par un rabbin, Babylone (Paris), 1752, in-12 : c'est encore une traduction supposée. 11° *Essai historique sur la manière de juger les hommes*, Paris, 1752, in-12. 12° *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine, avec une Réfutation de la Bibliothèque lorraine de D. Calmet*, 1754, 2 vol. in-12, ouvrage satirique comme les autres productions de l'auteur, et d'ailleurs peu important, Chevrier n'y relevant qu'un très-petit nombre d'erreurs du bénédictin. 13° *La Nouvelle du jour*, comédie en 1 acte et en vers, Dresde, 1759, in-12. 14° *Histoire de la campagne de 1757 sur le bas Rhin, dans l'électorat d'Hanovre et autres pays conquis*, Francfort, 1757-58, 3 parties in-8°. 15° *Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique et littéraire de Lorraine et de Bar*, Bruxelles, 1758, 7 vol., in-12. Les deux derniers sont composés des *Mémoires sur les hommes illustres de Lorraine*, et ils forment les t. 8 et 9 de cette histoire. L'auteur n'a pas publié les t. 6 et 7, à cause des persécutions que lui attira la manière dont il avait présenté certains faits dans les premiers volumes. 16° *Réponse du roi de Prusse à son frère*, 1758, in-4°. 17° *Dialogue du prince royal de Prusse avec le maréchal de Schwerin*, in-4°. 18° *Dialogue entre le prince d'Isembourg et le baron de Horn*, in-4°. 19° *Réponse aux lettres du prince d'Isembourg*. 20° *Le Point d'appui de toutes les cours de l'Europe, avec l'histoire des campagnes de* 1756 et 1757, Liége, 1759, 5 vol. in-12. 21° *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, Amsterdam, 1762, in-12, en société avec Maubert de Gouvest, 1762, in-12. 22° *Vie politique et militaire du maréchal de Belle-Isle*, la Haye, 1762, in-12. 23° *Le Codicile et l'Esprit*, ou *Commentaire sur les maximes politiques du maréchal de Belle-Isle*, avec des notes apologétiques, historiques et critiques, la Haye, 1762, in-12. 24° *Histoire de l'île de Corse*, Nancy, 1749, in-12. 25° *Histoire de la vie de Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest, gazetier à Bruxelles et auteur de plusieurs libelles*, Londres, 1761, in-8°. 26° *Anecdotes critiques*, Londres (Bruxelles), sans date, in-12. 27° *Paris, histoire véridique avec la clef*, la Haye, 1767, in-12. 28° *Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine*, 1784, in-12, 2 vol. C'est le même ouvrage que les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, dont il est question ci-dessus dans le n° 12; le frontispice seulement a été changé. 29° *Cargula*, parodie de *Catilina*, tragédie de Crébillon, 1749, in-8°. Chevrier a donné au Théâtre-Italien *la Revue des Théâtres*, 1793, *le Retour du Goût*, *la Campagne*, 1745, *l'Epouse suivante*, *les Fêtes parisiennes*, *la Petite Maison*, et *le Réveil de Thalie*, qui se trouve parmi les pièces de Voisenon; enfin quelques autres ouvrages que l'on trouvera cités dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier, et dans la *France littéraire*, dont nous avons réparé les omissions (1). Chevrier a eu beaucoup de part à une espèce de journal politique, que Wattel publiait par cahiers en 1757 et années suivantes sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, dont la collection forme 5 vol. petit in-8°. L'éditeur a donné 6 autres volumes intitulés *Nouveaux Mémoires*, etc. On trouve dans cette suite *le Point d'appui de toutes les cours de l'Europe*, et différents autres ouvrages de Chevrier. D. L.

CHEVRIERES (J.-G. DE), écrivain médiocre, naquit vers la fin du 17e siècle, probablement dans le Dauphiné, où l'on sait qu'il existait une ancienne famille de ce nom. Obligé de chercher un asile en Hollande, il y trouva, dans la culture des lettres, un délassement et des ressources. On lui doit : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, avec des notes, Amsterdam, 1730, 7 vol. in-12. Quoiqu'il n'en dise rien, Chevrières a beaucoup profité des recherches de Rapin-Thoyras; mais il s'est écarté de son modèle en donnant d'assez grands détails sur l'histoire de la réformation de l'Église anglicane. Il avait adopté une orthographe singulière qu'il s'efforce de justifier par une dissertation dans sa préface. « Ce serait vraiment, ajoute Desfontaines, une « chose curieuse de voir chaque auteur discourir « ainsi sur son orthographe et sa ponctuation. » Ce critique trouve d'ailleurs le style de Chevrières plein de feu, et ses transitions assez bien ménagées. (*Nouvelliste du Parnasse*, t. 1er, lettre 8.) 2° *Images des*

(1) On nous saura gré de compléter cette liste. 1° *Poëmes sur des sujets pris de l'histoire de notre temps, publiés par M. D****, Liége, 1756-59, 2 vol. in-8°. Ces poëmes sont : *l'Acadiade, ou Prouesses anglaises en Acadie*, etc., poëme comi-héroïque en 4 chants, par M. D***, Cassel, 1758 ; *l'Albionide, ou l'Anglais démasqué*, poëme héroï-comique, enrichi de notes historiques, etc., par le comte F. P. T., Aix, 1759; *la Mandrinade*, poëme héroï-comique en 6 chants; *la Prussiade*, poëme en 4 chants, sous le pseudonyme de Sauvigny, Francfort, 1758 ; *l'Hanovriade*, poëme héroï-burlesque en 5 chants, orné de notes, etc., par l'auteur de *l'Albionide*, Closterseven, 1759. Comme on le voit, plusieurs de ces pièces avaient été publiées séparément. 2° *L'Anti-machiavélisme adapté aux circonstances de la guerre présente*, in-8°. 3° *Histoire d'une cause célèbre jugée par un arrêt donné à Nancy le 3 août* 1759, in-12. 4° *Je m'y attendais, histoire bavarde*, sans nom de ville ni date. 5° *Lettres aux nouvellistes de l'arbre de Cracovie*, 1756, in-12. 6° *Lettre d'un marchand de Paris à un docteur de Sorbonne*, in-12. 7° *Mémoires de madame la baronne de St-Clair*, la Haye, 1759, 2 part. in-12. 8° *Mémoires d'une honnête femme*, Londres (Paris), 1753, 3 part. en 1 vol. in-12, ou Amsterdam, 1763, 2 part. en 1 vol. in-12. 9° *Minakalis*, fragment d'un conte siamois, Londres, 1752, in-12. 10° *Observations sur le théâtre*, Paris, 1755, in-12. 11° *Le Point d'appui entre Thérèse et Frédéric, ou Pensées militaires, politiques de la présente guerre*, Paris, 1779 ; Liége, 1756, in-12. 12° *Le Quart d'heure d'une jolie femme, ou les Amusements de la toilette, précédé d'une préface sur la comédie, par mademoiselle de ****, Genève (Paris), 1753, in-12. 13° *Réflexions sur le théâtre français*, in-8°. 14° *La Voix de la paix, en considérations sur l'invitation à la France d'un congrès*, Amsterdam, 1761, in-12. D—R—R.

héros et des grands hommes de l'antiquité, trad. en français sur le texte italien, ibid., 1731, in-4°. Cette édition, ornée de belles estampes de Bern Picart, est plus recherchée que l'original. (*Voy.* J.-A. Canini.) 3° *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*, trad. de l'ital. de Gregorio Leti, ibid., 1734, 6 vol. in-12. Quelques bibliographes attribuent encore à Chevrières une *Vie de Stanislas, roi de Pologne*, Londres, 1741, 2 vol. in-12; mais Barbier avoue qu'il n'en a pu découvrir l'auteur, et il hésite entre Chevrières, Cantillon, Castillhon, etc. (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.) W—s.

CHEYNE (George), médecin écossais, né en 1671, fit ses premières études médicales à Edimbourg, sous le docteur Pitcairne. Ayant pris le degré de docteur, il vint à l'âge de trente ans s'établir à Londres, où il publia sans nom d'auteur une *Nouvelle Théorie des fièvres aiguës et des fièvres lentes*, qui eut plusieurs éditions, dont la 4e est de 1724; ce traité fut suivi bientôt après de la publication d'une production d'un autre genre, intitulée : *Fluxionum Methodus inversa, sive quantitatum fluentium leges generaliores*. Ce livre, relatif au calcul différentiel, fut vivement critiqué par Moivre et par Jean Bernoulli; néanmoins les connaissances qu'il supposait firent recevoir Cheyne, en 1705, à la société royale de Londres. Il fit paraître cette même année, en 1 vol. in-8°, ses *Principes philosophiques de la religion naturelle*, où il montre à la fois beaucoup de savoir et de piété; mais cet auteur, qui prêchait si bien la morale, était alors entraîné dans des dissipations de tout genre, dans des débauches de table et de cabaret, qui eurent une influence funeste sur sa santé; il devint d'un embonpoint excessif, duquel résultait une extrême faiblesse de tête et de corps. Hors d'haleine au moindre mouvement, et ne pouvant pas monter de suite deux marches d'un escalier, son état empirait de jour en jour, lorsqu'il prit la résolution de changer de vie. Il fit usage des eaux de Bath, et s'en trouva si bien qu'il les continua pendant plusieurs années, exerçant sa profession en été à Bath, et à Londres en hiver. Il consigna le résultat de son expérience à cet égard dans un *Essai sur la véritable nature de la goutte et la manière de la traiter, suivi d'un petit traité sur la nature et les qualités des eaux de Bath*. Dans cet ouvrage, qui ajouta à sa réputation et qui fut plusieurs fois réimprimé, il attribue la goutte aux obstructions des petits vaisseaux, produite par l'amas des sels tartareux et urinaires, et vante beaucoup, comme remède, l'usage des délayants et des apéritifs. Son traité *sur la Santé des valétudinaires*, etc., eut encore plus de succès; il en donna plusieurs éditions en anglais, la 4e, en 1725, in-8°, et une en latin, avec des additions : *Tractatus de infirmarum sanitate tuenda, vitaque producenda*, Paris, 1742, in-12. Cet ouvrage a été aussi traduit en français, sous le titre d'*Essai sur la santé et la longévité*, Paris, 1755, in-12, et, sur l'édition latine, sous celui de : l'*Art de conserver la santé des valétudinaires, et de leur prolonger la vie*, avec des remarques intéressantes et un *Abrégé des propriétés des aliments*, ibid., et même année, in-12. Il y recommande en général un régime très-sévère; mais en cela ses préceptes étaient en contradiction avec sa manière de vivre. A peine sa santé était-elle rétablie, qu'il avait repris en partie ses premières habitudes d'intempérance, qui ramenèrent avec plus de violence ses précédentes incommodités. Il eut recours alors à l'usage du lait et des substances végétales, et parvint encore à recouvrer la santé. Il publia en 1733 le plus celèbre de ses ouvrages, du moins dans son pays; il est intitulé · *la Maladie anglaise, ou Traité des maladies nerveuses de tout genre, comme le spleen, les vapeurs, la mélancolie, les affections hypocondriatiques et hystériques* etc. Cheyne était de l'école de ces médecins qu'on appelait *mécaniciens*, et c'est surtout dans ce dernier ouvrage qu'il se laisse égarer par une théorie absolument hypothétique : il prétend que les deux principes des maladies sont presque toujours l'épaississement et la viscosité, ou l'acrimonie des fluides et le relâchement des solides. Cette théorie erronée se trouve surtout consignée dans son opuscule *de Natura fibræ ejusque laxæ seu resolutæ morbis*, Londres, 1725, in-8°. Il mourut à Bath, en 1742, âgé de 72 ans. On a aussi de lui un *Essai sur le régime, suivi de cinq discours sur des sujets de médecine, de morale et de philosophie*, 1740, et *Méthode naturelle pour guérir les maladies du corps et les déréglements de l'esprit qui en dépendent*, ouvrage qui a été traduit en français par de Lachapelle, Paris, 1749, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont écrits avec clarté, d'un style animé, et avec un ton de sincérité et d'amour de l'humanité qui prévient en faveur de l'auteur. La partie métaphysique en est la plus défectueuse; mais quelque mérite qu'il y ait, à certains égards, dans ces ouvrages, les progrès que la science a faits depuis les ont rendus peu utiles dans la pratique. X—s.

CHEYNELL (François), théologien presbytérien, né à Oxford, en 1608, exerçait les fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, lorsqu'au premier éclat de la guerre civile, en 1640, il se rangea du côté du parlement. Il fut, en 1643, membre de l'assemblée des théologiens, et, en 1646, l'un des commissaires envoyés pour convertir l'université d'Oxford. Il fut nommé, deux ans après, professeur et président d'un des colléges de l'université; mais, quoiqu'il eût du savoir et des talents, il n'avait pas, à ce qu'il paraît, ceux qu'exigeaient de semblables emplois et il fut obligé de les résigner. On l'en dédommagea par le riche bénéfice de Petworth, dans le comté de Sussex, dont il jouit jusqu'à la restauration. Il a publié un assez grand nombre de sermons et autres ouvrages. Cependant il serait assez peu connu aujourd'hui sans les rapports singuliers qu'il eut avec le fameux théologien Chillingworth. En 1643, on vit paraître, imprimé par un ordre supérieur, un livre de Cheynell, intitulé : *l'Origine, les Progrès et le Danger du socinianisme*, où l'archevêque Laud, Hales d'Éton, Chillingworth et d'autres théologiens distingués étaient présentés comme chefs d'une ligue contre la doctrine protestante. L'année suivante, Chillingwort étant mort, il

parut également par autorisation un autre ouvrage de Cheynell, sous ce titre : *Chillingworthi Novissima*, ou *la Maladie, l'hérésie, la mort et l'enterrement de Guillaume Chillingworth*. C'est un exemple tout à la fois risible et déplorable de ce que peut enfanter le fanatisme religieux. Cheynell avait été chargé de soigner et surtout d'exhorter Chillingworth. Dans la relation qu'il fait de la maladie de cet *homme de raison* (car c'est ainsi qu'il l'appelle), il retrace longuement ses efforts et ses pieux travaux pour convertir le malade, et dit comment il priait Dieu « de lui donner des lumières nouvelles et d'autres yeux, pour qu'il pût voir, reconnaître et quitter ses erreurs, abjurer sa raison, et se soumettre à la foi. » En même temps, toujours inspiré par un zèle fanatique, il le maltraitait de paroles, au point qu'on crut généralement dans le parti royaliste, qui était celui de Chillingworth, que sa mort avait été avancée par les brutales exhortations de Cheynell. Après avoir refusé d'enterrer lui-même le corpsdeChillingworth, il imagina d'enterrer son fameux ouvrage, intitulé : *la Religion des protestants, moyen sûr de salut*. Il se rendit à cet effet, ce livre à la main, au lieu des funérailles, et, après un court préambule, où il déclarait qu'il serait trop heureux pour le royaume que de pareils ouvrages pussent tous être enterrés de manière à ne jamais ressusciter : « Va-t'en, s'é« cria-t-il, livre maudit, qui a séduit tant d'âmes « précieuses; va-t'en, livre corrompu jusqu'à la « pourriture, terre, retourne à la terre, et poussière, « retourne à la poussière. » Cheynell mourut en 1665, dans un état voisin de la folie. S—D.

CHÉZY (ANTOINE DE), directeur de l'école des ponts et chaussées, et inspecteur général du pavé de Paris, naquit à Châlons-sur-Marne, en 1718, et fit concevoir dès sa plus tendre enfance les espérances qu'il réalisa dans la suite. Ce fut dans la congrégation de l'Oratoire qu'il commença ses études, et peut-être cette société célèbre contribua-t-elle à développer le germe des talents dont il a laissé tant de preuves. Cependant, ayant quitté cette congrégation à l'âge de trente ans, il fut admis à l'école des ponts et chaussées, nommé sous-ingénieur en 1761, ingénieur en chef en 1763, et succéda, dans la place d'inspecteur et d'adjoint de Perronnet, à Pollin, dont il avait épousé la fille. Nous n'entrerons point dans le détail de tous les travaux dont il a conçu les plans ou dirigé l'exécution; nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables, tels que les nivellements relatifs au canal de Bourgogne et du canal projeté pour amener l'Ivette à Paris, la construction du pont de Neuilly, faite sur les plans de Perronnet, auxquels Chézy avait beaucoup contribué. Ce fut aussi sous sa direction que s'élevèrent les ponts de Mantes et du Tréport, admirés pour leur belle construction. En 1795, sa pension de retraite, provisoirement accordée pendant une maladie de langueur, après quarante-trois ans de service, étant réduite à très-peu de chose par la baisse du papier-monnaie, il fut forcé de vendre le crin de ses matelas pour subvenir à ses besoins, et il avait alors soixante-dix-huit ans ! De Prony, son élève et son ami, instruit de cette détresse, lui fit avoir une place dans ses bureaux, et il eut le bonheur de lui épargner la fatigue du travail sans que le service en souffrît. Il parvint même à le faire nommer directeur de l'école des ponts et chaussées, mais Chézy n'occupa cette place que pendant un an. Il mourut à Paris, le 14 octobre 1798. Les ingénieurs les plus distingués, qui, depuis 1793, ont honoré leur corps et la France, doivent être regardés comme élèves de ce savant. Il était aussi exercé à la pratique des travaux que profond dans les sciences théoriques. Quoiqu'il eût écrit un grand nombre de mémoires, sa modestie ne lui permit jamais de céder aux instances de ses amis en les livrant à l'impression ; un seul parut dans le recueil des savants étrangers (t. 5, ann. 1768) ; il est intitulé : *Mémoire sur quelques instruments propres à niveler nommés niveaux*. Son *Exposition d'une méthode pour la construction des équations indéterminées relatives aux sections coniques* a été publié par de Prony, Paris, 1791, in-4°, avec deux pl. La ville de Châlons a placé dans son hôtel de ville le buste d'Antoine de Chézy, sculpté par Houdon. J—N.

CHÉZY (ANTOINE-LÉONARD DE), fils du précédent, naquit le 15 janvier 1773, à Neuilly, au milieu d'une nombreuse famille. Studieux et appliqué dès sa tendre enfance, décidé par le désir de son père à le suivre dans sa carrière, il entra à l'âge de dix ans au collége de Navarre, et y continua avec ardeur l'étude des langues ainsi que celle de la minéralogie et de la botanique, dont son père lui avait donné les premiers éléments. Le goût de la poésie vint bientôt dominer son âme, et dès qu'il eut conçu la pensée que l'Orient en est le pays natal, et qu'il devait en renfermer des trésors précieux non exploités encore, il voulut les connaître. Il fréquenta les cours de Silvestre de Sacy, plus tard ceux de Langlès, et il étudia seul, chez lui, les langues orientales avec tant de zèle qu'à l'âge de dix-sept ans il savait le persan et l'arabe. En 1792 il obtint la permission de travailler dans les bureaux du ministère des relations extérieures. Il continua ses fonctions jusqu'à ce qu'un mot de Bonaparte le mit au nombre des savants qui devaient faire partie de l'expédition d'Égypte. Quelle fut sa douleur lorsqu'une maladie l'arrêta à Toulon, et qu'il revint à Paris languissant et faible, et seulement à temps pour assister aux derniers moment de son père. (*voy.* l'art. précéd.) Rempli de piété pour une mère adorée, Chézy donnait des leçons de persan et d'arabe pour lui en remettre le produit, il ambitionnait les succès, pour lui causer de la joie. Occupé de ces soins, il trouvait cependant assez de temps encore pour mettre en ordre à la bibliothèque impériale les nombreux manuscrits arrivés d'Égypte, ainsi qu'une grande partie des autres. Il entreprit successivement l'étude de l'hébreu, du syriaque, du chaldéen et reprit celle du grec. Un Allemand, M. Hager, fraya en France la route pour la connaissance du chinois. Chézy par la suite s'en occupa beaucoup, ainsi que du tartare-mantschou et du turc. Il parlait avec élégance et facilité le persan et surtout l'a-

rabe. Son âme ardente et poétique portait sur ses efforts cette lumière vivifiante d'amour qui seule préserve l'esprit et le cœur d'un savant de se dessécher par l'étude. Impatient d'exploiter les trésors de l'Orient, il commença par unir les plus gracieuses pièces fugitives des poëtes persans en un *florilége*, dont il publia plusieurs morceaux dans les journaux. Plus tard, il réunit dans une *chrestomathie* de nombreux fragments de toutes les branches de la littérature. Frappé des beautés du poëme de Djami, *Medjnoun et Leïla*, il le traduisit. Ce charmant ouvrage, traduit en allemand presque au moment de son apparition, demeura ignoré en France; et l'édition, faite aux frais de l'auteur, serait restée à sa charge, si de Sacy n'en avait pas fait l'acquisition. Sa puissante intervention obtint même pour Chézy le second prix décennal de 3,000 francs, pour la meilleure traduction d'un ouvrage oriental. Il fallut se contenter de l'honneur, car les 3,000 francs ne furent point payés. Ces revers devaient être d'autant plus sensibles à Chézy qu'en 1806 il était époux et père. Ce fut en 1803, dans la maison du savant Frédéric Schlegel, son élève en persan, qu'il vit pour la première fois cette jeune Allemande, poëte, déjà connue par ses ouvrages, descendant de la célèbre femme poëte Anne-Louise Karschin, veuve du baron de Hastfer, vivant alors à Paris auprès de sa compatriote, fille de Moses Mendelssohn, épouse de F. de Schlegel. Ce mariage, dont deux fils ont été le fruit, ne donna point à ces époux le bonheur qu'ils méritaient sous tant de rapports. La santé de Chézy était chancelante depuis son retour de Toulon; il souffrait d'une irritation de nerfs continuelle dont rien ne pouvait le soulager, sinon le calme, le silence et la méditation. Mais, en 1814, la mort de sa mère vint mettre le comble à ses chagrins, et, quatre ans plus tard, il subit une opération cruelle. Des idées sinistres, suggérées par l'hypocondrie, vinrent alors l'assaillir. Le travail le plus opiniâtre fut seul capable de le calmer; mais en s'y livrant avec une ardeur toujours nouvelle, il ne songeait pas que le mal renaissait sans cesse avec de nouvelles forces par ce moyen même de soulagement. On pourra juger des difficultés de l'étude du sansrcit que Chézy entreprit par le passage suivant, extrait d'un de ses manuscrits inédits : « Le riche trésor de manuscrits « indiens que j'avais sans cesse sous les yeux, ces « longues feuilles de palmier, dépositaires des plus « hautes pensées de la philosophie, et qui, muettes « depuis si longtemps, semblaient réclamer un in- « terprète, excitaient de plus en plus ma curiosité. « La connaissance du catalogue raisonné de nos ma- « nuscrits par M. A. Hamilton, en me faisant mieux « apprécier leur valeur, mit le comble à mon im- « patience; et avec le faible secours de quelques « fragments de grammaire, d'un vocabulaire incom- « plet et souvent fautif, et d'une liste tronquée des « racines des verbes, j'entrepris un travail qu'aucun « Français n'avait encore tenté. Soutenu d'abord « par le charme qui accompagne toute occupation « nouvelle, j'eus le bonheur de vaincre les difficul- « tés inhérentes à la lecture, difficultés qui, en rai- « son du système orthographique sanscrit, sont plus « grandes dans cette langue qu'en aucune autre du « monde. Passant ensuite à la partie étymologique, les « nombreux rapports que je ne tardai pas à recon- « naître entre cette belle langue et les langues grec- « que, latine, persane, dans leur structure la plus in- « time, me firent trouver moins aride cette partie de « la grammaire dont j'acquis, non sans beaucoup de « peine, une connaissance assez complète. Puis, de- « venu plus habile par l'acquisition d'un plus grand « nombre de racines, et me trouvant en état de con- « sulter et d'entendre en partie les textes origi- « naux de l'*Hitopadésa*, du *Baghavad-guita*, du « *Mânava-sastra*, et au moyen des excellentes tra- « ductions que MM. Wilkins et Jones ont faites de « ces ouvrages, et qui me tinrent lieu de diction- « naire, ce fut alors que j'eus le plaisir de deviner « la syntaxe de ce bel idiome. Enfin en 1808, m'é- « tant procuré la grammaire sanscrite de Wilkins, « et de plus, ayant reçu en même temps, du jeune « savant M. George Archdall, la première partie « du *Ramayana*, texte et traduction, publié par « MM. Carey et Marshmann, je me trouvai au com- « ble de mes désirs. L'analyse grammaticale de cet « ouvrage ne me présenta presque aucune diffi- « culté, et le plaisir que je goûtai m'ayant engagé « à parcourir le poëme entier dans les manuscrits « bengali et autres que nous possédons, je fus par- « ticulièrement frappé de la beauté de l'épisode « de la mort de Yadjnadatta, et c'est par la tra- « duction de ce morceau que j'ai voulu faire, sans « aucun secours étranger, l'essai de mes propres « forces. » En effet, le 2e volume du *Ramayana*, avec la traduction de MM. Carey et Marshmann, et qui renferme ce bel épisode, n'avait point paru lorsque Chézy en fit la traduction, publiée en 1814, in-8°, et plus tard in-4°, avec le texte gravé en caractères bengali, conformément à l'original, et sous ses yeux, par sa nièce, madame Quévanne-Maige. Il fit présent de ces gravures à la société asiatique, qui les publia avec son *Analyse grammaticale*, sa traduction du poëme, et la traduction latine de M. Burnouf. Peu de temps après avoir terminé l'épisode de Yadjnadata, Chézy entreprit l'analyse du *Ramayana* et il l'acheva en 1812. Cet admirable travail renferme en lui toutes les beautés fraîches, mâles et brillantes de l'antique poëme, rendues avec le goût exquis et dans ce style plein de grâce et d'harmonie que l'on retrouve dans tous ses ouvrages. Le *Ramayana* ne peut être classé qu'avec les monuments les plus antiques de poésie parvenus jusqu'à nous. Une note inédite, trouvée dans les manuscrits de Chézy, contient l'observation suivante : « Selon toute apparence, le *Ramayana*, tel qu'on le pos- « sède aujourd'hui, n'est pas celui qui a été com- « posé par Valmiki, et que l'on peut regarder comme « le texte original. On peut en juger en considérant « la variété du mètre qui termine ordinairement les « lectures, et qui compose en grande partie le *Soundara Kandam*. Celui-ci diffère d'un seul mètre « que Valmiki a inventé, et dans lequel il a annoncé « avoir composé le poëme entier. » Chézy a conservé

dans son analyse toutes les beautés du poëme et il a glissé sur les morceaux évidemment intercalés par des brahmanes intéressés à faire valoir leur caste, à appeler sur elle la sollicitude des riches, la vénération superstitieuse de la foule, en propageant des dogmes inventés par eux et des légendes absurdes. Malgré cela, les manuscrits du poëme de Valmiki, parvenus à la connaissance des savants de nos jours, copies évidemment tronquées du texte original qu'il serait à désirer qu'on retrouvât, bien que postérieurs à l'époque où florissait Valmiki, n'en sont pas moins très-anciens; il y en a trois à la bibliothèque royale, dont deux en caractère dévanagari, et le troisième en caractère bengali. C'est en comparant l'édition imprimée avec tous ces textes que Chézy a établi celui des épisodes et passages extraits des deux premiers livres du poëme. Cette analyse, accompagnée de notes remplies d'érudition et d'intérêt historique, n'a point encore été publiée; il en est de même de la plupart des autres ouvrages de Chézy. Un excès de modestie, un ardent désir de perfection dominaient son âme, et lui firent ajourner la publication de ses ouvrages. L'abondance de ses idées et des connaissances qu'il avait acquises l'empêchaient de croire un travail achevé, lorsqu'il n'y avait pas concentré toutes les notions que l'ardeur de ses recherches et sa profonde capacité lui avaient fait découvrir. Au lieu d'entretenir l'attention publique fixée sur lui, en publiant ses ouvrages à la suite l'un de l'autre, il les gardait dans ses cartons, parce qu'il aurait combiné la réunion de tous d'après un vaste système, et qu'il aurait cru les mutiler en les publiant séparément. A sa *Grammaire sanscrite-française* devait se joindre une *Grammaire prakrite*, et un *Vocabulaire prakrit, sanscrit et français*, ainsi qu'une *Chrestomathie sanscrite*, composée de morceaux inédits, des éléments les plus riches et les plus variés, et enrichie d'un traité de prosodie sanscrite; depuis 1808, il n'a cessé de méditer sur toutes ces matières, et de combiner cet harmonieux ensemble, dont la *Sakountala* et ses opuscules peuvent être considérés comme des échantillons (1). L'épisode de *Yadjnadatta*, grammaticalement analysé, est accompagné de notes qui renferment des données et des réflexions très-importantes sur les règles et les finesses de l'idiome sanscrit, et sur les affinités des langues dérivées de l'antique souche. Plusieurs notes de la main de Chézy, en rapportant les titres de ses ouvrages dans l'ordre suivant, indiquent qu'il a jugé la publication de ses œuvres concernant le persan et l'arabe inséparable de ceux qui concernent le sanscrit. Voici la copie de la plus complète de ces notes, qui mentionnent l'existence de dix-sept ouvrages importants, dont trois sont publiés, deux autres ont disparu, et quatre se trouvent imparfaits : 1° la traduction de *Sakountala* avec le texte (ouvrage publié). 2° L'*Analyse du Ramayana*. 3° La *Chrestomathie sanscrite*. 4° La *Chrestomathie persane*. 5° L'*Amarou Satnaka* (publié). 6° L'*Anthologie indienne* avec les remarques grammaticales et les traductions (non achevé). 7° L'*Andelib*, choix de poésies érotiques, sanscrites et persanes (non achevé). 8° La *Grammaire sanscrite-française*. 9° *Grammaire prakrite* et le *Vocabulaire prakrit, sanscrit et français*. 10° *Prosodie sanscrite*. 11° Le *Zenboun Nameh* (Poésies mystiques d'Envéry). 12° Le *Kokila-Gama* (non achevé). 13° Les *Gnomiques Indiens*. 14° Le poëme de Djami, *Medjnoun*, texte et traduction; la traduction seule a été publiée; l'édition en est épuisée. 15° Le *Kazwini*. 16° L'*Histoire naturelle des Indes, faisant suite au Voyage d'Abdoullizak* (non achevé). 17° L'*Anthologie persane*. La variété des matériaux que Chézy a rassemblés pour cette anthologie est de nature à nous présenter, dans un vaste tableau, toute la vie intellectuelle des Persans, et c'était bien caractériser le goût dominant de ce peuple que d'y faire une part très-large à la poésie. Un recueil semblable manque encore à l'Europe, et, dans l'intérêt de la science, nous espérons que ces longs et pénibles travaux ne seront pas perdus pour ceux qui font de l'Orient l'objet de leurs études et de leurs méditations. La notice détaillée de cette série d'ouvrages, dans laquelle doivent être mentionnés les nombreux opuscules de Chézy, répandus dans le *Journal des Savants*, le *Journal asiatique, le Moniteur*, explique le besoin de solitude et de repos que devait éprouver un savant si laborieux, si difficile sur le résultat de ses plus prodigieux efforts, et si peu communicatif, que le plus révéré de ses amis, M. le baron de Sacy, ne sut de lui qu'il s'occupait de la langue sanscrite que lorsqu'il l'avait déjà apprise. Sa mère et sa femme seules étaient dans le secret de cette étude. On allait créer une chaire de sanscrit pour Chézy, quand la guerre de Russie bouleversa les destinées de la France. Ce ne fut qu'en 1815 que se réalisa cette généreuse idée. En même temps, deux jeunes savants, MM. St-Martin et Abel Rémusat, obtinrent au collége de France une chaire d'arménien et une de chinois. Chézy signala l'ouverture de son cours par un discours sur les avantages, les beautés et la noblesse de la langue sanscrite, et sur l'utilité et les agréments que l'on peut retirer de son étude. Ce n'était cependant pas sous ces points de vue seulement qu'il se consacrait ex-

(1) La *Sakountala* paraît avoir été son travail de prédilection. On n'a qu'à jeter un regard sur le *fac-simile* du manuscrit *unique* qu'il avait à sa disposition, pour se convaincre des nombreuses difficultés qu'il eut à combattre, afin de donner de ce drame un texte aussi net et aussi correct que nous le présente la brillante édition de *Sakountala*. Et s'il est vrai, comme le dit Herder, que le nom de William Jones florira toujours par la *Sakountala*, quand plusieurs autres travaux de l'illustre Anglais seront dans l'oubli, le nom de Chézy ne devrait-il pas, avec plus de raison, obtenir l'immortalité? Ce chef-d'œuvre du théâtre indien, où respire l'esprit de l'Inde dans tout son éclat, où l'imagination orientale se montre vierge et pure de ces superfétations dont notre goût ne peut s'accommoder, se trouve maintenant sous nos yeux dans la langue primitive de l'Asie. Dans la traduction qui l'accompagne, de nombreux contre-sens, qui existaient dans celle de Jones, se trouvent rectifiés; et, si la traduction anglaise, généralement simple et fidèle, est préférée quelquefois par ceux qui étudient l'original, les gens du monde aimeront à retrouver le charme de *Sakountala*, avec toute l'élégance du style français. Quant aux notes qui accompagnent la traduction, Chézy en parle dans son introduction avec une extrême modestie; mais nous osons dire que l'homme du monde et même l'orientaliste y puiseront les connaissances les plus variées sur les mœurs, les croyances et la mythologie de l'Inde.

clusivement à l'étude du sanscrit, mais encore parce qu'il reconnaissait cette langue pour la plus belle et la plus parfaite du monde, de la concision la plus admirable, de la structure grammaticale la plus profondément conséquente, dans les éléments de laquelle il n'entre rien d'incohérent, où la grâce et la suavité de l expression laissent jaillir de l'âme la pensée toute vierge, brillante de fraîcheur et de naïveté. Dès qu'il eut reconnu cette perfection, ce n'était plus une étude, c'était un culte. Aussi cet enthousiasme avait-il éveillé bien des sympathies longtemps avant que la chaire de sanscrit fût créée. Les jeunes savants de tous les pays avaient afflué dans Paris pour étudier cette langue sous un tel maître. Les Franz Bopp, Wilhelm de Humboldt, Auguste de Schlegel, Kosegarten, Durfch, Lassen, Mitscherlich, et tant d'autres savants étrangers, ainsi que ces indianistes dont s'honore la France, Burnouf, Langlois, Loiseleur-Deslonchamps, etc., quel souvenir ne gardent-ils point du professeur en qui l'aménité, la patience et la clarté de méthode se réunissaient à l'érudition la plus vaste et à l'éloquence la plus admirable! Les Anglais mêmes, émerveillés du phénomène de la conquête de cette langue, faite par un Français presque sur les seuls manuscrits, admirèrent et aimèrent leur généreux émule, et le comblèrent de marques d'estime; les Charles Wilkins, Carey, Haughton, Wilson, Colebrooke, tous ces illustres Anglais enfin, dont le nom est justement honoré dans l'Asie comme dans l'Europe, devinrent ses amis. Revêtu des marques de distinction et d'honneur de sa patrie, comblé de témoignages de haute estime par toutes les académies savantes des Indes, de l'Europe continentale et de l'Angleterre, associé aux plus nobles travaux de ses illustres collègues, affranchi enfin de l'état de gêne qui l'avait attristé dans sa jeunesse, Chézy se dévouait avec une ardeur sans bornes à ses travaux, lorsqu'un chagrin inattendu vint l'accabler. Langlès, conservateur du cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque royale, mourut le 28 janvier 1824. Sa place fut aussitôt offerte à M. le baron Silvestre de Sacy, qui y avait le premier droit, mais qui s'en désista en faveur de Chézy, en le désignant comme le seul qui dût succéder à Langlès. Le même jour, trois candidats furent proposés; et, après deux mois d'attente, Chézy eut la douleur de se voir écarté. Voici la lettre qu'il écrivit au ministre Corbière, après avoir appris que son jeune collègue était devenu son chef, et qu'on avait décidé de lui donner à lui-même une place de conservateur-adjoint avec 3,000 francs d'appointements : « Monseigneur, l'injustice est consommée, et, ce qu'il « y a de plus affreux, avec connaissance de cause. « Le sort peut opprimer le faible, il peut le priver « de ses droits, lui faire prendre la vie en dégoût, « mais jamais l'avilir. Il est heureusement un être « au-dessus de vous, monseigneur dans le sein du« quel je me jette, et qui vous demandera compte « de l'emploi de votre puissance, dont les actes sont « déjà soumis au tribunal redoutable de l'opinion. « Recevez donc le refus formel que je fais d'un titre « qui me déshonore, dont la seule pensée m'indigue, « et qu'aucune puissance au monde ne peut heureu« sement me forcer d'accepter. » Depuis le 4 août jusqu'en novembre, cette lettre traîna dans les bureaux. Chézy renouvela la demande de sa démission; il l'obtint, conçue en termes honorables. Alors il put quitter son logement à la bibliothèque et entrer dans celui qui lui était offert au collége de France. Depuis cette fatale époque, il demeura dans un état continuel de souffrances et d'abattement, et il ne cessa de se plaindre de l'injustice qu'il avait subie. En 1829, son fils Max vint le surprendre; il le reçut avec joie et le fit entrer dans l'atelier de son ami M. Gersent; mais les travaux du jeune artiste furent interrompus par la révolution de juillet, et plus encore par l'invasion du choléra. Effrayé pour son fils beaucoup plus que pour lui-même, il se hâta de le renvoyer en Allemagne, et resta seul en présence du terrible fléau, qui ne tarda pas à l'atteindre. Il expira le 3 septembre 1832. Z.

CHIABRERA (Gabriel), célèbre poëte italien, né à Savone, dans l'État de Gênes, le 8 juin 1552, fleurit dans le 16e et dans le 17e siècle; aussi trouve-t-on dans ses vers, selon l'observation de Tiraboschi, toutes les beautés de style qui caractérisent le premier de ces deux siècles, et quelques-uns des défauts que l'on reproche au second. Sa mère, restée veuve quinze jours avant qu'elle accouchât de lui, se remaria, et l'abandonna aux soins d'un frère et d'une sœur de son père qui n'avaient point d'enfants. Jean Chiabrera, son oncle, demeurait à Rome; Gabriel y fut envoyé à l'âge de neuf ans; il commença ses études sous un maître qui venait lui donner des leçons; mais cette éducation domestique lui réussit mal; il fut attaqué à plusieurs reprises d'une fièvre qui interrompait tous ses travaux, et retardait ses progrès. Son oncle le mit enfin au collége des jésuites; il y recouvra la santé, prit de l'émulation et des forces, fit tout son cours de belles-lettres et de philosophie, qu'il ne termina qu'à vingt ans. Il suivit quelque temps les leçons publiques de Marc-Antoine Muret. Paul Manuce, dont la maison était voisine de la sienne, l'admit à ses savants entretiens. Pendant un séjour de plusieurs années que Sperone Speroni fit à Rome, Gabriel le vit familièrement, et profita de ses conseils. Après la mort de son oncle, il entra au service du cardinal Cornaro, camerlingue du pape, et y resta quelques années; mais s'étant vengé d'une insulte qu'il avait reçue d'un gentilhomme romain, il fut forcé de quitter Rome, et se retira dans sa patrie. Une nouvelle affaire vint encore l'y troubler. Il paraît que, dans sa jeunesse, il était facile à irriter, et chatouilleux sur le point d'honneur; il raconte lui-même avec beaucoup de simplicité que cette affaire arriva sans qu'il y eût de sa faute, qu'il fut blessé, qu'il en tira vengeance, qu'il lui fallut s'exiler pendant plusieurs mois, mais qu'enfin les inimitiés s'apaisèrent, et qu'il jouit d'un long repos. Il épousa, vers l'âge de cinquante ans, une noble génoise, dont la mère était une Spinola, et n'eut point d'enfants de ce mariage. Tout ce qu'il avait laissé à Rome avait été confisqué

juridiquement; il en obtint la restitution par la faveur du cardinal Cinthio Aldobrandini. Il avait fait d'autres pertes qu'il ne put réparer. Né riche, il se vit réduit à une fortune médiocre, mais indépendante; il vécut sain de corps et d'esprit jusqu'à une extrême vieillesse. Son génie poétique avait tardé à se déclarer : ce ne fut qu'après avoir quitté Rome que, se trouvant du loisir dans sa patrie, il lut avec quelque attention les poëtes, et se sentit le désir de connaître les règles et les principes de leur art. Il donna aux poëtes grecs la préférence sur tous les autres, et passa de l'admiration qu'il conçut pour Pindare au désir de l'imiter. Il se fit, d'après ce grand modèle, une manière et un style à lui, qui le distinguent de tous les autres lyriques italiens. Il ne réussit pas moins à imiter le naturel ingénieux et les grâces d'Anacréon; ses *canzonette* ont autant de facilité et d'élégance que ses grandes *canzoni* ont de sublimité. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Italie; il en visita les principales villes; mais il ne fit de long séjour qu'à Florence et à Gênes. Les grands-ducs de Toscane, Ferdinand Ier et Cosme II, le duc de Savoie Charles-Emmanuel, Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, le sénat de Gênes, et le pape Urbain VIII le comblèrent en différentes occasions de présents, de distinctions et de marques d'honneur. Le soin qu'il prend de les rapporter dans sa vie, qu'il a écrite lui-même, fait voir qu'il n'y était pas insensible. En 1625, pendant la guerre entre la république de Gênes et le duc de Savoie, le sénat ayant placé à Savone un corps de troupes considérable, exempta la maison de Chiabrera de logement des gens de guerre. Il fut aussi dispensé, par un décret spécial, des taxes imposées pour le même sujet. Le décret est conçu dans les termes les plus honorables pour lui; l'exemption n'y est pas seulement motivée sur son génie et sur ses talents, mais sur la pureté de sa vie et sur ses vertus. Chiabrera mourut à Savone, le 14 octobre 1637. Sa taille était moyenne, mais bien proportionnée; il avait les yeux châtains, les traits nobles, mais peu agréables, les yeux faibles et la vue très-courte, l'air habituellement pensif et préoccupé, quoiqu'il s'égayât volontiers avec ses amis. Pour faire entendre qu'une chose était excellente, il disait : « C'est de la poésie grecque. » Quand on paraissait surpris des hardiesses et de la nouveauté de son style, il se comparait à son compatriote Christophe Colomb : « Je veux, comme lui, disait-il, « découvrir un nouveau monde, ou périr. » Il disait encore, en plaisantant, « que la poésie était « née pour le bonheur des hommes, mais les poëtes « pour leur supplice. » Il était loin d'imiter ceux qui récitent toujours leurs vers ou qui en parlent sans cesse. Il ne disait jamais un mot ni des siens, ni de la poésie en général, sinon dans la société la plus intime, et avec de vrais connaisseurs. Les vers furent cependant sa seule occupation pendant plus de cinquante années. Jamais poëte n'en composa davantage et dans plus de différents genres. Ses poésies lyriques sont le premier et le plus solide fondement de sa gloire. Elles parurent d'abord à Gênes en trois livres ou parties, publiés en 1586, 1587 et 1588, in-4°. Il en fut fait ensuite plusieurs éditions augmentées, dont les meilleures sont celles de Rome, 1718, 3 vol. in-8°, et de Venise, 1731, 4 vol. in-8°. Les deux éditions de Venise, 1768 et 1782, 5 vol. in-12, ne sont pas belles, mais elles contiennent plusieurs pièces en vers et en prose qui n'étaient point dans les précédentes; la plus jolie édition des poésies lyriques seules est celle de Livourne, 1781, 3 vol. in-12. De tous les poëtes modernes auxquels on a donné le nom de *Pindare*, aucun ne paraît l'avoir mieux mérité que le Chiabrera; c'est la même élévation, le même feu, la même audace que dans le poëte thébain. Il semble s'être identifié avec lui. « Il croit, comme lui, tenir sa lyre; il s'adresse à cette amie du chant, à cette amante de la danse; tantôt il descend des sommets du Parnasse aux rives de l'Arno, pour chanter les souverains de Florence; tantôt il apporte aux bords de la Dora une immortelle couronne d'or, qu'il a choisie sur l'Hélicon, et dont il veut orner le front du jeune duc de Savoie. Si, dans une guerre maritime contre les Turcs, les galères de Toscane se distinguent, tantôt seules, tantôt dans la flotte combinée des princes chrétiens, c'est alors qu'à l'audace, à la gravité, à la nouveauté de ses chants, entremêlés de maximes morales, de traits mythologiques ou historiques, et de riches comparaisons, on croit véritablement reconnaître Pindare. Il reprend quatorze fois sa lyre, et ces quatorze odes forment un faisceau lyrique qui suffirait pour immortaliser un poëte. Dans les sujets légers et gracieux, il se montre le rival d'Anacréon et d'Horace. Dans ce genre, comme dans le genre héroïque, sa marche est vive et libre; il ne paraît suivre de lois que celles de sa fantaisie, qui vole sur les objets, et qui réveille à chaque instant, par des images ou des idées imprévues et nouvelles, l'imagination du lecteur. » (*Mercure de France*, 25 juillet 1812.) Ses autres ouvrages, dans lesquels il ne se montre pas aussi supérieur, mais où il ne laisse pas de tenir encore un rang distingué, sont : 1° quatre poëmes épiques : *la Gotiade, o delle guerre de' Goti, canti* 15 *in ottava rima*, Venise, 1582, in-12; Naples, 1604, in-4°; Venise, 1608, in-12; *la Firenze, canti* 15, *in verso sciolto*, Florence, 1615, in-4° et in-8°; *l'Almedeida, canti* 10, *in ottava rima*, Gênes, 1620, in-4°; *il Ruggiero, canti* 25, *in verso sciolto*, Gênes, 1653, in-12. 2° Des poëmes moins étendus, sous le titre de *Poemetti*, Florence, 1598, in-4°. Ce sont de petites épopées sur des sujets tant profanes que sacrés, qui ont tous plus ou moins le mérite de l'invention, et d'une narration vive et poétique; ils font partie des deux dernières éditions de Venise, dont ils remplissent le 5e volume. 3° Une tragédie intitulée : *Erminia*, Gênes, 1622, in-12. 4° Plusieurs comédies pastorales, ou *Favole boscareccie*, entre autres, *Alcippo*, Gênes, 1604; Venise, 1605, in-12; *Gelopea*, Venise, 1607, in-12; *Meganira*, Florence, 1608, in-8°; Venise, 1609, in-12. 5° Quelques drames en musique, et autres compositions dramatiques pour des fêtes données à Florence, à Mantoue, etc., im-

primés d'abord séparément, et recueillis dans les éditions de Venise. 6° Enfin il parut vers la fin du dernier siècle un recueil peu considérable, mais précieux, de pièces jusqu'alors inédites de notre poëte, sous ce titre : *Alcune Poesie di Gabriele Chiabrera, non mai prima d'ora pubblicate*, Gênes, 1794, in-8° de 102 p., contenant : 1° une belle ode ou *canzone* sur l'élection du doge de Gênes, Alexandre Giustiniano, en 1611 ; 2° la tragédie d'*Ippodamia*, en 5 actes, avec des chœurs; ces chœurs surtout sont d'une beauté qui égale celle des meilleures poésies lyriques de l'auteur. Le volume est terminé par des éloges en prose de quelques hommes célèbres, entre autres de J.-B. Strozzi, d'Ottavio Rinuccini, de Ciampoli, de Galilée, du Marini et du Tasse. Ce sont des notices concises et judicieuses, destinées sans doute à être lues publiquement, et dans lesquelles Chiabrera s'exprime sur ceux même de ces hommes célèbres qui étaient ses rivaux de gloire, avec autant de justesse que d'impartialité. L'éditeur annonçait l'existence de plusieurs autres ouvrages de Chiabrera également inédits, et le dessein où l'on était alors d'en faire jouir le public; mais ce projet est resté jusqu'à présent sans exécution. G—É.

CHIARAMONTI (SCIPION), savant dans la philosophie et les mathématiques, né d'un père médecin à Césène, ville de la Romagne, le 22 juin 1565, mort le 3 octobre 1652, avait fondé dans sa patrie l'académie des *Offuscati*. Outre plusieurs ouvrages contre Tycho-Brahé sur les comètes et sur le système du monde, d'autres de mathématiques, et des commentaires sur Aristote, il a laissé : 1° une histoire latine de Césène en 16 livres, Césène, 1641, in-4°; Helmstaedt, 1665, in-4° : on y trouve des renseignements utiles sur l'histoire de l'Italie ; 2° un traité *de Conjectandis cujusque moribus et latitantibus animi Affectibus* Venise, 1525, in-4°. Cureau de la Chambre s'en est beaucoup servi pour composer son *Art de connaître les hommes*. (*Voy.* CHAMBRE.) C. T—Y.

CHIARAMONTI (JEAN-BAPTISTE), littérateur et jurisconsulte italien, mort à Brescia, le 22 octobre 1796, y était né le 2 mars 1731. Jeune encore, il avait mérité, par son goût pour les lettres, d'être admis dans les réunions de savants et de littérateurs que le savant biographe Mazzuchelli formait chez lui. A l'âge de vingt-trois ans, il y lut une dissertation pleine d'érudition : *sul paterno Impero degli antichi Romani*, qui fut imprimée dans le t. 5 de la *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici e filosofici*, Venise, 1759. Encouragé par ce succès, Chiaramonti lut dans la même société, en 1756, une autre dissertation de sa composition : *sopra il Commercio*, qui fut bientôt suivie d'une autre : *sulle Accademie letterarie Bresciane*. Il fit en outre plusieurs autres opuscules non moins agréables qu'instructifs, qui furent imprimés, les uns à part, et les autres dans les deux volumes des *Dissertazioni istoriche, scientifiche ed erudite, recitate nell' adunanza del Mazzuchelli*, que Chiaramonti lui-même publia, en 1765, à Brescia. C'est à son zèle pour les lettres qu'on doit l'édition faite dans la même ville, en 1763, 2 vol. in-8°, de deux cent quarante-trois morceaux précieux de littérature du chanoine Paul Gagliardo. La plume de J.-B. Chiaramonti donna au public, indépendamment de ces productions, des *Notizie intorno a Luigi Marcello, patrizio Veneto;* d'autres relatives au P. Jean-Pierre Bergantini, au P. François Lana : celles qui ont rapport à ce dernier sont suivies d'une lettre sur la fameuse barque volante de ce jésuite, projet dans lequel on a cru voir un prélude de l'invention des aérostats. — Son frère *Horace* CHIARAMONTI, mort en 1794, a publié quelques ouvrages ascétiques. G—N.

CHIARANTANO (PAUL), né à Piazza en Sicile, en 1613, entra dans l'ordre des jésuites en 1631, et peut être placé parmi les hommes distingués qu'a produits cette illustre société. Après avoir achevé ses études avec succès, il s'adonna à des matières plus sérieuses, et professa la philosophie, la théologie scolastique et la morale. Les mathématiques fixèrent aussi son attention, et ses connaissances dans les langues orientales étaient très-approfondies. Il fut deux fois élu recteur du collége de Piazza, et nommé censeur du saint-office. Il mourut dans sa patrie, le 22 janvier 1701. On a de lui : *Piazza città de Sicilia nova et antiqua*, Messine, 1654, in-4°, inséré dans le t. 10 du *Thesaurus antiquit.* de Grævius. Il a laissé manuscrits : *de Horologiis rotalibus et solaribus*; *de Segmentis seu Partibus circuli*; *de Sphæra*; *de Modo erigendi figuram*; *de Astronomia.* J—N.

CHIARI (FRANÇOIS RAINIER), auteur italien, né à Pise, écrivait au commencement du 18e siècle, et mourut à Venise en 1750. Il portait l'habit ecclésiastique et le titre d'abbé. Il publia en latin et en italien des ouvrages de piété, de morale, et même de médecine. On cite entre autres en latin : *Homiliæ et Orationes aliquot sacræ*; *Aphorismi philologici in sensu veritatis expressi*; et en italien, *la Luce vera del mondo*; *il Penitente illuminato*, etc. Ses ouvrages de médecine sont traduits du latin : *la Medicina statica di Santorio, volgarizzata con varie aggiunte, tra le quali l'opuscolo intitolato il Medico di se stesso* : *della Medicina di Aurelio Cornelio Celso, lib. 8 tradotti*, Venise, 1747, in-8°. Il a aussi traduit en italien des *Lettres choisies* de Cicéron. R. G.

CHIARI (l'abbé PIERRE), poëte comique et romancier italien, naquit à Brescia vers le commencement du 18e siècle. Il entra chez les jésuites au sortir de ses études; mais il n'y resta pas longtemps; il se fit prêtre séculier, se livra tout entier à son goût pour les lettres, et vécut étranger à toute autre affaire qu'à la composition de ses ouvrages, et avec le seul titre de poëte du duc de Modène. Il fixa son séjour habituel à Venise, où il fit jouer, dans l'espace de dix ou douze ans, plus de soixante comédies. Il était en rivalité avec le célèbre Goldoni. A en croire les préfaces de Chiari, ses pièces n'eurent pas moins de succès que celles de son rival; mais si cela fut vrai à la représentation, cela ne l'est nullement à la lecture, quoique à la lecture aussi les comédies de Goldoni perdent beaucoup de l'effet

qu'elles eurent autrefois sur la scène. Le théâtre de l'abbé Chiari est en 10 vol. de pièces en vers, et 4 vol. de pièces en prose. Il en parut deux éditions à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762, in-8°. Il adopta pour ses comédies en vers, comme Goldoni lui-même, le vers rimé *martellien*, ou de quatorze syllabes. Goldoni avait pris Molière pour sujet d'une de ses comédies, Chiari fit un *Molière mari jaloux;* l'un ayant mis Térence sur le théâtre, l'autre y mit Plaute; *la Sposa persiana* du premier fit naître *la Schiava chinese* du second; et ensuite *le Sorelle chinesi*. « Le grand bruit, dit l'auteur dans « sa préface, que fit cette année-là même (1752) « *la Sposa persiana* du docteur Goldoni me donna « l'envie de mettre en rivalité sur nos théâtres la « grande nouveauté des mœurs chinoises, qui pût « exciter également la curiosité du public, et en « mériter les applaudissements. Mes espérances ne « furent point trompées; mon *Esclave chinoise* se « soutint si bien *contre le torrent de la malignité* « *et de l'envie*, que je fus encouragé à en pro- « duire une seconde du même genre, qui reprend « et continue l'intrigue de la première. Elle eut en- « core plus de succès, et fut reçue avec transport « par le public, *alors partagé en deux factions, et* « *qui y mettait beaucoup d'obstination et de cha-* « *leur*. » Cette obstination et cette chaleur ont passé, et l'on voit ici un exemple de plus de ce que deviennent souvent au bout d'un demi-siècle ces factions littéraires qui font tant de bruit. Chiari ne manque ni d'invention dans les sujets, ni d'art dans la conduite de ses pièces, mais son style n'a ni force, ni vivacité, ni verve comique; son dialogue est sans couleur et sans vérité, et il tombe à tout moment dans l'affectation ou dans la langueur. Il voulut s'élever jusqu'à la tragédie, et en donna quatre, dont le mauvais succès l'avertit de n'en pas hasarder davantage. Après avoir fourni sa carrière dramatique, il se retira à Brescia, sa patrie, où il mourut en 1788, ou, selon d'autres, en septembre 1787, dans un âge très-avancé. Quelques-uns de ses romans valent mieux que ses comédies, mais ils peignent en général de petits objets, et n'annoncent point une connaissance profonde du cœur humain, comme les bons romans anglais et français. *La Giuocatrice di Lotto*, *la Ballerina onorata*, *la Cantatrice per disgrazia*, intéressent peu, et ce sont pourtant ses meilleurs. Sa *Bella Pellegrina* inspire plus d'intérêt, mais ce n'est que l'action de l'*Écossaise* de Voltaire développée et mise en roman; l'auteur la remit lui-même en comédie, sous le même titre de *la Bella Pellegrina*; c'est la dernière de son recueil. On a encore de ce trop fécond écrivain des *Lettere scelte*, des *Lettere filosofiche*, *Lettere scritte da donna di senno e di spirito per ammaestramento del suo amante*, une *Storia sacra per dimande e riposte*, un ouvrage prétendu philosophique, intitulé : *Trattenimento dello spirito umano sopra le cose del mondo passate*; un autre qui a pour titre : *Genio e Costumi del secol presente*, etc. *La Cantatrice*, publiée à Venise, 1762, a été traduite librement en français sous ce titre : *Adrienne, ou les Aventures de la marquise de N. N.*, trad. de l'italien, par M. D. L G. (de la Grange), Paris, 1768, 2 parties in-12. G—É.

CHIARINI (l'abbé Louis), philologue et orientaliste distingué, naquit le 25 avril 1789, à Acquaviva, dans la vallée de Chiana (États Romains), de parents pauvres et obscurs. Ses dispositions précoces attirèrent l'attention de quelques personnes qui pourvurent aux frais de sa première éducation. Il fit son cours au collége du séminaire de Montepulciano, prit les ordres et alla ensuite étudier les langues orientales à l'université de Pise, sous le professeur Malanima. En 1814, il fut nommé répétiteur de littérature latine et grecque à l'école normale de cette ville; mais cette institution n'ayant eu que peu de mois d'existence, Chiarini fut obligé, pour subvenir à ses besoins, de chercher des leçons particulières, et il se trouva réduit pendant quelque temps à vivre de pain et de laitage. Ses premières publications furent une ode, en italien (Pise, 1816, in-4°), adressée à son élève sir Robert Dudley Stuart, pair d'Angleterre et d'Irlande, et un *Essai de poésies* italiennes, en partie originales, et en partie traduites de l'hébreu, du grec et du latin (Pise, 1818). L'empereur Alexandre ayant à cette époque fait un appel aux savants italiens qui voudraient aller se fixer dans ses États, Chiarini fut du nombre de ceux qui se décidèrent à quitter leur patrie. On lui donna la chaire de langues et d'antiquités orientales à l'université de Varsovie. A peine arrivé dans cette ville, il découvrit un astrolabe arabe, et entreprit les ouvrages classiques, dont le gouvernement l'avait chargé et qui étaient indispensables pour l'enseignement. Il travailla ensuite à une *Histoire de l'astronomie orientale*, où il recueillit tous les documents que pouvaient fournir les livres antiques, et à une *Paléographie orientale et occidentale*, où il parlait beaucoup des découvertes de Champollion le jeune et examinait les rapports qu'ont entre elles les différentes langues du Nord. En 1824, il composa une dissertation *sur la Fable*, destinée à réfuter le système qu'un Allemand, professeur à l'université de Varsovie, avait développé dans une *Histoire romaine*. Mais ce qui faisait la principale occupation de Chiarini, c'était l'étude des immenses traités et commentaires des rabbins. Le gouvernement ayant créé dans la capitale de la Pologne un *comité hébreu*, dont le but était de combattre les préjugés des juifs du royaume, en répandant parmi eux l'instruction scientifique et littéraire, Chiarini jugea qu'un des meilleurs moyens pour obtenir ce résultat serait de faire ressortir les innombrables erreurs qui, dans le Talmud, se trouvent confondues avec de grandes vérités. A cet effet, il proposa de traduire les livres qui le composent. Ce projet, une fois divulgué, rencontra une vive opposition, non-seulement parmi les juifs, mais encore dans le clergé catholique. Plusieurs prêtres s'indignèrent contre une entreprise qui avait été jadis formellement défendue par plusieurs bulles pontificales. Même la *Revue Encyclopédique* de Paris désapprouva hautement le projet d'une traduction totale. Tandis que les différents partis s'agitaient, Chiarini était nommé assesseur au

comité hébreu, directeur d'une école de rabbins fondée d'après son propre plan, et obtenait de l'empereur Nicolas une somme considérable destinée à subvenir aux frais de ce travail. En 1829 il écrivit, pour son discours de réception à la société littéraire de Varsovie, une dissertation dans laquelle il prouvait que le système polaire était connu des anciens, et que cependant Copernic ne s'était pas servi de cette notion pour l'établir. La traduction du Talmud devait être exécutée dans l'espace de sept à huit ans, par une société de savants, sous la direction de Chiarini, et former 6 volumes in-fol. de 1,000 pages chaque. Il préluda à cette colossale publication par des *Observations* (Paris, F. Didot, 1829, in-8°), en réponse à un article de la *Revue Encyclopédique*, et par la *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'introduction à la version du Talmud de Babylone*, Paris, Barbezat, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage, dédié à l'empereur Nicolas, qui avait alloué pour son impression une somme de 6,000 florins polonais, est divisé en trois parties; la première contient un examen critique de tous les auteurs marquants qui ont écrit sur le judaïsme, dans tous les pays et dans toutes les langues de l'Europe; la seconde dévoile le véritable esprit du judaïsme, ses doctrines antisociales, et ses tendances pernicieuses; la troisième enfin indique les moyens les plus efficaces pour la réforme des juifs, et cherche à résoudre le grand problème, si souvent débattu et jamais tranché, de les rendre heureux et utiles aux pays qui leur accordent un asile. Aux yeux de Chiarini, cette réforme est renfermée tout entière dans le retour spontané du judaïsme au mosaïsme, c'est-à-dire du Talmud à la Bible, des argumentations rabbiniques à l'esprit de l'Ancien Testament. La *Théorie du judaïsme* souleva une vive polémique dans le monde littéraire et devint pendant quelque temps le sujet d'une foule d'articles de journaux et de brochures, surtout en Pologne, en Saxe, en Bohême. Les critiques, tout en rendant hommage à l'érudition du livre, et aux aperçus justes et nouveaux qu'il contient, reprochèrent à l'auteur d'avoir admis comme des faits réels plusieurs calomnies répandues parmi le peuple contre les juifs, et d'avoir généralisé les erreurs de quelques écrivains et de quelques sectes, dont l'universalité des doctrines hébraïques ne doit pas être plus responsable que ne l'est le catholicisme des aberrations de quelques casuistes. Le premier volume de la traduction était prêt, ainsi qu'une dissertation latine sur les véritables auteurs de la *Genèse*, lorsque la révolution polonaise éclata. Chiarini quitta alors les livres pour prodiguer ses soins aux malades que le choléra et la guerre entassaient dans la plupart des édifices publics de Varsovie. Au milieu de ces tristes conjonctures, il contracta le germe d'une maladie de consomption, qui, augmentée encore par des accès de nostalgie, le conduisit au tombeau le 3 mars 1832. M. l'avocat P. Capei, son compatriote et son ami, lui a consacré une notice dans l'*Anthologie de Florence*. A—Y.

CHIAROMONTE (JÉRÔME), médecin empirique, se fit, dans le 17e siècle, une assez grande réputation en Italie, pour avoir le premier conseillé l'usage de la poudre de Baida comme un spécifique contre toutes sortes de maladies. Né dans la Sicile, près de Palerme, il pratiquait la médecine à Naples, lorsqu'il annonça la découverte de ce spécifique. Le duc d'Ossone, vice-roi, donna sur-le-champ l'ordre d'en faire l'essai sur quinze malades pris au hasard à l'hôpital de l'Annunziata; et tous, au bout de quelques jours, furent rétablis. Encouragé par ce succès, et muni des attestations les plus flatteuses du premier médecin de Naples, Chiaromonte se rendit à Florence, où il obtint un débit considérable de sa drogue, qu'il avait décorée des noms pompeux de *poudre magistrale*, d'*élixir de vie*, de *phénix de la médecine*. Après avoir parcouru toute l'Italie, il vint, en 1627, à Gênes; mais il y trouva parmi ses confrères deux antagonistes qui n'eurent pas de peine à démontrer que les guérisons merveilleuses attribuées à sa poudre étaient dues à d'autres causes qu'à ses prétendues propriétés. Chiaromonte ne laissa point leurs attaques sans réponse; toutefois il jugea prudent de retourner à Naples, avec l'argent que lui avait procuré le débit de sa poudre, et il y mourut vers 1640. La poudre de Baida cessa bientôt d'être en vogue; mais, en 1735, quelques charlatans essayèrent d'en ramener l'usage. On recommença, dit Cinelli, d'en fabriquer à Ancône, et plusieurs personnes notables de Ravenne se sont empressées de s'en procurer; mais quoique tout le monde en vantât les merveilleux effets, on ne laissa pas de mourir comme auparavant. (*Bibliot. volante*, t. 2, p. 139.) On a de Chiaromonte plusieurs opuscules sur sa poudre : 1° *la Fenice della medicina; discorso fisico-naturale circa la polvere magistrale*, etc., Florence, 1620, in-4°. 2° *Dichiarazioni contro il sommario metodo di don Gio.-Antonio Bianchi e contro il discorso di Piet.-Francesco Giraldini sopra la sua ritrovata polvere, che fa stimata Belzuar minerale*, Gênes, 1627, in-4°. Cet opuscule fut réimprimé avec le suivant. 3° *Compendio del suo* Elixir vitæ, *ridotto in polvere*, Gênes, 1628. Naples, 1633, in-4°. 4° *Osservazioni e brieve discorso del contagioso male di canna*, Naples, 1637, in-4°. Grégoire de Rado a écrit contre ce charlatan une brochure en espagnol, intitulée : *de l'Admirable Faiblesse des poudres et de l'élixir de vie*, Madrid, 1706, in-4°. R—D—N.

CHIARUGI (VINCENT) exerça l'art de guérir à Florence, où il fut médecin de l'hôpital St-Boniface, spécialement consacré aux maladies mentales et cutanées. Il était aussi professeur de médecine et de chirurgie près de cet hôpital, et fut plus tard directeur de l'hôpital Ste-Marie de la même ville. Il mourut vers 1822. Ses ouvrages sont : 1° *della Pazzia in genere ed in specie, trattato medico-analitico con una centuria di osservazioni*, Florence, 1793-1794, 3 vol. in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1795, 3 vol. in-8°. Ce traité de la folie est basé sur la pratique de l'auteur dans l'hôpital St-Boniface. Le 1er volume traite de la folie en général, le 2e des

différentes espèces de folie, enfin le 3e renferme cent histoires particulières de malades atteints d'aliénation mentale, à plus de la moitié desquelles sont joints les détails de l'autopsie cadavérique. Cependant Pinel prétend que l'auteur n'a fait que suivre les routes battues. 2° *Saggio teoretico-pratico sulle malattie cutanee sordide osservate nel R. Spedale di S.-Bonifacio di Firenze*, Florence, 1799, 2 vol. in-8°; nouvelle édition revue et augmentée, Florence, 1807, 2 vol. in-8°. 3° *Saggio di ricerche sulla pellagra*, Florence, 1814, in-8°. G—T—R.

CHICHELE (HENRI), né en 1362, fondateur du collége d'All-Souls à l'université d'Oxford, est un des personnages les plus illustres dont s'honore l'Église anglicane. Après avoir été placé à l'école de Winchester, puis au Nouveau-Collége, où le droit civil et le droit canon partagèrent ses méditations, il parcourut rapidement, de 1392 à 1414, l'échelle des dignités ecclésiastiques. Il dut les premières d'entre elles au patronage de l'évêque de Salisbury, Rich. Mitford. Il venait de perdre cet ami généreux lorsque Henri IV l'envoya comme ambassadeur auprès du pape Innocent VII. De la cour papale, Chichele passa bientôt à celle du roi de France, puis il revint dans l'État ecclésiastique où régnait alors Grégoire XII. Ce pontife fut tellement satisfait de ses rapports avec le savant Anglais, qu'il lui conféra l'évêché de St-David, devenu vacant pendant le séjour qu'il fit à Rome en 1408. L'année suivante, Chichele fut député, avec Hallan et Chillingdon (l'un évêque de Salisbury, l'autre prieur de Canterbury) pour représenter l'Angleterre au concile œcuménique de Pise, et il y fit preuve de zèle pour rétablir l'unité de l'Église catholique en concourant à la déposition de deux papes rivaux (Grégoire XII et Benoît XIII) et à l'élection d'un nouveau pontife, Alexandre V, qui, comme lui, avait étudié à l'université d'Oxford. De retour en Angleterre, Chichele vaqua exclusivement pendant quelques mois aux fonctions épiscopales dans son diocèse, puis alla en France, avec d'autres négociateurs, renouveler la trêve entre les deux royaumes (1410). Cette prorogation de la paix souffrit de grandes difficultés qui ne furent levées que l'année suivante, et qui permirent à Chichele de faire un long séjour à la cour de Charles VI, d'y étudier l'état déplorable du royaume, et d'y nouer des intelligences avec les partis qui se disputaient le pouvoir et dont chacun était toujours prêt à pactiser avec l'étranger. Chichele passa le reste du règne de Henri IV tantôt dans son diocèse de St-David, tantôt à Londres, où ses connaissances et son habileté comme homme d'État le rendaient souvent nécessaire au monarque. L'avénement de Henri V mit le comble à sa considération; il devint un des confidents intimes de ce prince belliqueux, reparut encore à Paris pour le renouvellement de la trêve, et au retour de cette troisième ambassade fut nommé, par les moines de Canterbury, archevêque de cette métropole primatiale de l'Angleterre. Le pape n'approuva pas d'abord la nomination, qu'il prétendait être de son ressort, et Chichele, par déférence pour ce pontife, n'accepta pas sur-le-champ la brillante dignité qu'on lui conférait. Le démêlé cessa bientôt : Alexandre V acquiesça au choix du chapitre. Placé sur le siége archiépiscopal, Chichele se montra digne de sa position en prenant avec autant de prudence que de zèle les intérêts du clergé, dont à cette époque le roi d'Angleterre, d'accord avec les grands, voulait s'attribuer les revenus. Chichele sentit qu'il fallait un sacrifice : les temps n'étaient pas favorables à l'Église : un esprit de liberté se répandait partout; Wiclef dogmatisait, et tel se souciait peu de sa doctrine théologique qui s'emparait de ses corollaires contre l'opulence et le faste ecclésiastiques. Chichele fit consentir le clergé sous ses ordres à l'abandon d'une partie de ses propriétés. En se rendant l'organe de ce corps dans le parlement, il parvint à faire accepter son offre comme suffisante, et de cette manière écarta le péril grave qui menaçait le temporel de l'Église d'Angleterre. En même temps il s'efforça de tourner l'attention du roi vers les affaires de France, où toutes les circonstances semblaient inviter les Anglais à porter leurs armes. Il est à croire qu'il n'eut pas beaucoup de peine à y décider Henri V, et encore moins ses sujets dont la plupart venaient à la guerre en France, suivant l'expression du temps, *pour gaigner*. La prévision de Chichele et de Henri ne fut pas trompée en effet dans ce mémorable épisode de la guerre de cent ans, qu'on appelle campagne d'Azincourt, et dont les suites furent le traité de Troyes et la reconnaissance de Henri V comme futur roi de France. Deux fois, dans cette expédition continentale, Chichele suivit Henri à l'armée. Après la mort de ce prince (1422), l'archevêque de Canterbury se retira dans son diocèse et ne s'occupa plus que des affaires de l'Église, mais toujours sous le rapport religieux. L'hérésie de Wiclef excita surtout son zèle : c'est aux prédications seulement de ce dernier qu'il avait, avec raison, attribué la propension générale des puissants du siècle à faire main-basse sur les biens ecclésiastiques. Comme antagoniste des doctrines hétérodoxes, Chichele ne fut point au-dessus des idées de son temps : la persécution, non la discussion, fut son grand moyen contre des argumentateurs qu'en effet il est difficile de convaincre dans un colloque; toutefois il fut moins sévère à leur égard que son prédécesseur Arundel. Les lollards, sectaires qui se réunirent aux wicléfites, éprouvèrent aussi sa rigueur. En revanche, il opposa une résistance opiniâtre aux prétentions toujours croissantes de la cour de Rome; et, grâce à lui, le clergé d'Angleterre se maintint, ainsi que celui de France, sur une ligne d'indépendance respectueuse vis-à-vis du saint-siége. Les décisions prises par les conciles et synodes assemblés en Angleterre, sous la présidence de Chichele, froissèrent vivement le pape Martin V, dont les agents déversèrent contre l'archevêque des calomnies que l'université d'Oxford se crut obligée de repousser par un éloge public de Chichele, « le « rempart de l'Église anglaise contre l'hérésie et la « *simonie*, etc., etc., » et firent planer sur l'Angleterre la menace d'un interdit. La mort du pontife mit fin à ces hostilités, et l'harmonie se rétablit sans

concessions ultérieures de part ni d'autre. Parmi les divers règlements émanés des assemblées ecclésiastiques tenues par Chichele, on doit remarquer celui de 1438, par lequel il était enjoint à tout collateur de bénéfices de ne les accorder pendant dix ans qu'à des membres de l'une ou l'autre des deux universités. Chichele avait tenu dix-huit synodes et atteint sa quatre-vingtième année lorsqu'il supplia le pape Eugène IV d'accepter sa démission. La réponse du pontife ne le trouva pas vivant; il venait d'expirer le 12 avril 1443. Le chapitre décida que le côté de la cathédrale où furent déposées ses cendres ne recevrait plus d'autres dépouilles mortelles. Chichele avait fondé en 1422, dans sa ville natale, une belle collégiale à laquelle était annexé un hôpital. C'est en 1437 que fut posée la première pierre du magnifique collége d'All-Souls. Les statuts de la société, pour laquelle il obtint de Henri VI une charte et du pape une bulle de confirmation, lui reconnaissaient le pouvoir législatif, établissaient un gardien et vingt membres, dont seize s'occupaient de droit civil et canon, et quatre d'arts, philosophie et théologie. La préférence pour les admissions dans le corps des professeurs devait toujours être accordée aux descendants de la famille Chichele. Cette clause des statuts donna matière à nombre de débats parfois risibles. Suivant les *Stemmata chicheleana* publiées en 1765, le sang des Chichele était alors répandu dans douze cents familles. VAL. P.

CLICHESTER *Voyez* PELHAM.

CHICOT, gentilhomme gascon, s'attacha à Henri IV, qu'il servit avec beaucoup de zèle et de valeur. On le surnomma *le bouffon*, parce qu'en parlant aux grands avec franchise, il entremêlait ses avis d'une foule de traits plaisants Ayant été maltraité par le duc de Mayenne, il conçut pour lui une si grande haine, qu'il chercha dans diverses occasions à le faire périr de sa main, et il eut en deux ans trois chevaux tués sous lui, parce que, dans plusieurs affaires, il s'exposa beaucoup pour exécuter son projet. A la journée de Bures, en 1592, il fit prisonnier le comte de Chaligny, et l'amena à Henri en lui disant : « Tiens, je te donne ce prisonnier « qui est à moi. » Chaligny, irrité d'avoir été pris par Chicot qui semblait le mépriser, lui donna sur la tête un grand coup d'épée, dont il mourut quinze jours après. Dans la chambre où on l'avait transporté se trouvait aussi un soldat mourant; le curé du lieu, ligueur fanatique, ayant été appelé auprès de ce soldat, lui refusa l'absolution, sur ce qu'il était au service d'un roi hérétique; Chicot, entendant ce refus, s'élança de son lit pour tuer le curé; mais les forces lui manquèrent et il expira. B—G—T.

CHICOYNEAU (FRANÇOIS), naquit en 1672, à Montpellier. Son père, chancelier de l'université, le destina d'abord à la marine; mais ayant perdu ses deux autres fils, Michel-Aimé et Gaspard, auxquels il avait procuré tour à tour la survivance de ses nombreux emplois, il voulut réparer cette double perte en choisissant pour successeur le fils qui lui restait. François étudia donc la médecine, et reçut le doctorat en 1693, à l'âge de vingt et un ans. Trois mois après il obtint, par les sollicitations de son père et la complaisance vénale de l'archiâtre Antoine Daquin, les places que ses frères avaient occupées; mais il fit oublier, par son zèle et la noblesse de ses procédés, les usurpations dont sa famille offrait tant d'exemples scandaleux. L'année 1720 fut la plus glorieuse de sa vie; envoyé à Marseille où la peste régnait, il montra un courage imperturbable; très-bien secondé par ses deux adjoints, Verny et Deidier, il prodigua aux habitants des consolations et des soins. Lorsque, après un an de séjour dans cette malheureuse ville, les trois professeurs revinrent à Montpellier, ils furent reçus aux acclamations de tout un peuple, qui témoigna son enthousiasme par des arcs triomphaux et des illuminations. Leur conduite médicale n'avait pas été exempte de reproches. Persuadés que la peste n'est pas contagieuse, ils avaient négligé les précautions qui, sans doute, auraient modéré la violence ou abrégé la durée de ce fléau. Nommé, en 1731, médecin des enfants de France, Chicoyneau succéda l'année suivante à son beau-père Chirac, premier médecin du roi, et conserva cette place jusqu'à sa mort, le 13 avril 1752 : l'académie des sciences l'avait admis en 1732 au nombre de ses associés libres. Chicoyneau n'a laissé que des opuscules. Ses différents opuscules sur la peste contiennent une doctrine tellement erronée, qu'elle ne mérite pas une réfutation sérieuse; il n'en est pas ainsi de la thèse qu'il composa, et fit soutenir par Antoine Pélissery, en 1718 : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ, ut salivæ fluxus concitetur ?* Montpellier, 1718, in-8°. L'auteur prouve que la salivation mercurielle, généralement employée de son temps pour la guérison de la syphilis, est toujours inutile, et souvent très-dangereuse. Il propose, en conséquence, d'administrer les frictions à moindre dose et à de plus longs intervalles. Cette méthode, qui forme la base du traitement *par extinction*, est effectivement préférable à toutes les autres ; mais il n'est est pas l'inventeur; car elle se trouve décrite dans les ouvrages de Jean Almenar et de Wendelin Hock, publiés plus de deux siècles auparavant. On a de Chicoyneau : 1° *Relation succincte touchant les accidents de la peste de Marseille, son prognostic et sa curation*, Paris, 1720, in-8° de 31 p. Verny et Soullier, autres médecins de Montpellier, ont eu part à cet opuscule. 2° *Observations et Réflexions touchant la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille*, Lyon et Paris, 1721, in-12. 3° *Lettre de M. Chicoyneau, pour prouver ce qu'il a avancé dans ses Observations*, Lyon, 1721, in-12. 4° *Oratio de contagio pestilenti*, Lyon, 1722, in-4°. 5° Avec Senac : *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste, avec un recueil d'observations, fait et imprimé par ordre du roi*, Paris, 1744, in-4°. — Son fils, *François* CHICOYNEAU, né à Montpellier en 1702 et mort le 2 juin 1740, fut également chancelier de l'université et intendant du jardin des plantes de sa patrie. Il aimait beaucoup la botanique, et possédait sur cette branche de l'histoire naturelle des connaissances

étendues. Il lut à la société royale des sciences de Montpellier, dont il était membre, deux mémoires : l'un *sur l'Irritabilité des étamines de certaines plantes*, l'autre *sur les Mouvements particuliers que présentent les fleurs des chicoracées*. C.

CHIERICATO (JEAN-MARIE), l'un des plus savants théologiens de l'Italie, naquit en 1633, à Padoue, d'une famille obscure. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de jurisprudence, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un bénéfice qui lui permit de se livrer entièrement à son goût pour l'étude. Ses talents ne tardèrent pas à le faire connaître de son évêque, George Cornaro, qui le nomma son secrétaire, et l'honora de toute sa confiance. A la mort de ce prélat, en 1663, Chiericato voulut se retirer dans la maison des Philippins à laquelle il s'était fait agréger; mais le nouvel évêque de Padoue, Grégoire Barbarigo (*voy.* ce nom) l'obligea de continuer ses fonctions de secrétaire. Élevé depuis à la dignité de vicaire général, Chiericato continua d'administrer le diocèse pendant vingt ans avec un zèle infatigable. Ayant, en 1693, obtenu la permission de se démettre de cette place, il passa le reste de sa vie dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété. Il mourut à Padoue, le 21 décembre 1717. Le cardinal Orsini, depuis pape sous le nom de Benoît XIII, mais alors archevêque de Benevento, avait une telle estime pour Chiericato qu'il célébra un service magnifique dans sa cathédrale, où il lui fit élever un monument. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Decisiones sacramentales*, 3 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de Venise, 1757 2° *Discordiæ forenses*. L'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Venise, 1787, 3 vol. in-fol. 3° *Eratomata ecclesiastica*. 4° *Via lactea, sive Institutiones juris canonici*. Cet ouvrage a souvent été réimprimé. Le pape Benoît XIV cite plusieurs fois Chiericato dans ses œuvres; et les décisions de ce grand théologien sont regardées comme une autorité par les congrégations romaines. On peut consulter pour plus de détails : *Memoria della vita di Chiericato e delle sue opere*, par Sberti, Padoue, 1790. W—s.

CHIESA (GIOFFREDO, DELLA), secrétaire et conseiller de Louis Ier, marquis de Saluces, naquit en 1394, à Saluces. Envoyé par son maître auprès de Louis, dauphin, il y montra tant d'habileté dans les affaires, que ce prince le retint auprès de lui avec la même qualité de conseiller et de secrétaire. Étant allé par son ordre à la cour du roi, il mourut à Paris en 1453. On a de lui une chronique de sa patrie. —*Agostino Francesco* DELLA CHIESA, naquit à Saluces en 1520. D'abord podestat de Carmagnole et de Saluces, il fut créé par le roi de France vicaire général du comté d'Asti, et enfin collatéral dans le parlement royal établi à Turin. Il rédigea un code de décisions de ce parlement; on a aussi de lui un traité *de Privilegiis militum*, traduit du latin en italien par Niccolino, son frère. Il mourut à Lyon, en 1572. — *Ludovico* DELLA CHIESA, fils d'Agostino Francesco, sénateur et conseiller d'État de Charles-Emmanuel Ier, naquit à Saluces en 1568. On a de lui : *Compendio delle storie di Piemonte*, Turin, 1601, in-4°; ibid., 1608, in-4°, ouvrage assez rare, auquel on a réuni un discours sur l'origine et la noblesse de la maison de Savoie. 2° *Discours sur la sagesse civile ou mondaine*. 3° *De Vita et Gestis marchionum Saluciensium, Viennensium, Delphinorum et comitum Provinciæ catalogus, Genevæ comites*, etc. Turin, 1604, in-4°. 4° Des *Commentaires sur la coutume du marquisat de Saluces*. 5° Un traité *de Privilegiis religionis*. Il a fait aussi quelques poésies. —*Francesco Agostino* DELLA CHIESA, neveu du précédent, conseiller et historiographe de Victor-Amédée Ier, et évêque de Saluces, naquit dans cette ville en 1593. Ses ouvrages sont : 1° *Catalogo degli scrittori Piemontesi, Savojardi è Nizzardi*, Turin, 1614, in-4°, souvent réimprimé; 2° *Theatro delle donne letterate*, Mondovi, 1620, in-8°, rare; 3° une partie de la *Vie de Giovenale Ancina*, évêque de Saluces; 4° une *Description abrégée du Piémont*, tirée d'une description complète restée manuscrite; 5° *Corona reale di Savoja*, Coni, 1655-57, 2 vol. in-4°; 6° *Fiori di blasoneria*; 7° une *Histoire chronologique des prélats nés dans les États souverains du Piémon*. Turin, 1645, in-4°, en latin. — *Giovanni Antonio*, comte DELLA CHIESA, frère du précédent, naquit à Saluces en 1594. Il fut successivement podestat de Saluces, préfet de Mondovi et du marquisat de Saluces, conseiller d'État, sénateur ordinaire et président du sénat de Nice. Il mourut à Saluces, en 1657 Ses *Observations sur la pratique du barreau* sont estimées, et elles sont écrites en latin dans un style beaucoup meilleur que celui de ses contemporains. Durandi a donné, dans les *Piemontesi illustri*, la vie des hommes de lettres de la famille Chiesa. B—BE.

CHIESA (SILVESTRE), peintre génois, né en 1623, élève de Lucien Berzoni, répondit aux soins de son maître par des progrès rapides. Il n'avait encore que dix-huit ans, que déjà ses ouvrages trouvaient des admirateurs; ses portraits lui firent une grande réputation. Cet artiste avait un talent remarquable pour saisir la physionomie des personnes qu'il peignait; il lui suffisait de les voir une seule fois pour retracer fidèlement les traits de leur visage. Souvent il faisait leur portrait de mémoire, et ceux même qu'il n'avait jamais vus étaient tout étonnés de se reconnaître dans des portraits qu'il en avait, dit-on, faits d'après de simples renseignements. Chiesa a laissé quelques grandes compositions qui annoncent tout ce qu'il aurait pu devenir s'il eût vécu assez longtemps pour donner un plus grand essor à son talent. Il mourut à Gênes, en 1657, âgé seulement de 34 ans. A—S.

CHIÈVRES (GUILLAUME DE CROY, seigneur DE), gouverneur et ministre de Charles-Quint, d'une maison ancienne, qui tire son nom du village de Croy en Picardie, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et se signala par sa valeur sous Charles VIII et Louis XII, rois de France, à la conquête de Naples et de Milan. S'étant retiré ensuite dans le Hainaut autrichien, l'archiduc Philippe le nomma commandant de cette province, lorsqu'il

passa en Espagne en 1506. Peu de temps après, Chièvres fut fait gouverneur et tuteur du jeune Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint, dont il captiva la confiance et la faveur. Ce prince, à son avénement à la couronne d'Espagne, le nomma son premier ministre. Intimement lié avec le chancelier Salvage, Chièvres montra beaucoup d'avidité, et vendit toutes les charges de la monarchie. Cet indigne trafic indisposa les Espagnols contre la cour de Bruxelles. Tous les trésors de l'Amérique et de l'Espagne s'écoulaient en Flandre, entre les mains des ministres de Charles. Chièvres passa en Espagne avec ce monarque en 1517. Ses déprédations, et l'élévation de Guillaume de Croy, son neveu, à l'archevêché de Tolède, achevèrent d'indigner contre lui tous les grands, jaloux de son pouvoir. Ils répandirent parmi le peuple qu'il avait fait passer en Flandre un million d'écus, somme énorme alors, et qui avait été acquise par les moyens les plus injustes. L'esprit de sédition se manifesta à Valladolid en 1520. L'intention des mécontents était de massacrer Chièvres, le chancelier Gatinara et tous les étrangers; mais Charles-Quint s'ouvrit un passage au travers des mutins avec sa garde et sa cour. Chièvres le suivit en Allemagne, lorsque ce prince alla se faire couronner empereur. Il mourut à Worms en 1521, à l'âge de 63 ans, empoisonné, dit-on, par ses ennemis. Le duc d'Aarschot, son neveu, lui succéda peu après dans ses charges et dans la faveur de Charles-Quint. L'historien Varillas a donné la vie de Chièvres en 1684, avec plus d'intérêt que d'exactitude, sous ce titre : *la Pratique de l'éducation des princes, ou l'Histoire de Guillaume de Croy*, etc. B—P.

CHIFFLET (Claude), professeur en droit à l'université de Dôle, né à Besançon en 1541, mort à Dôle, le 15 novembre 1580, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle. On a de lui : 1° *de Substitutionibus; de Portionibus legitimis; de Jure fideicommissorum; de secundo Capite legis Aquiliæ Disquisitio*, Lyon, 1584, in-8°. L'éditeur, Jean Morelot (*voy.* ce nom), nous apprend que Cl. Chifflet avait laissé un commentaire sur les *Institutes* de Justinien, et qu'il se proposait de le publier; il n'a pas tenu parole, et cet ouvrage est probablement perdu. Les différents traités que nous venons de citer ont été réimprimés plusieurs fois dans les collections des jurisconsultes allemands. 2° *De Antiquo Numismate liber posthumus*, Louvain, 1628, in-8°: cette dissertation a été réimprimée avec celle de Henri-Thomas Chifflet, Anvers, 1656, in-4°, dans le *Nummophylacium Luderianum* de Rodolphe Capellus, Hambourg, 1678, in-fol., et enfin dans le t. 1er du *Thesaurus novus Antiquitatum Romanarum* de Sallengre. 3° *De Ammiani Marcellini Vita et Libris rerum gestarum; item status reipublicæ romanæ sub Constantino magno et filiis*, Louvain, 1627, in-8°. Cet ouvrage se trouve ordinairement à la suite du précédent; il a été réimprimé en tête de l'édition d'Ammien Marcellin, donnée par Adrien Valois. Paris, 1681, in-fol. Cl. Chifflet avait fait un grand nombre de remarques sur l'histoire d'Ammien Marcellin; il les envoya à Canter, qui en préparait une édition; mais ces remarques ont été perdues ou employées sous un autre nom que celui de leur auteur. Il en avait laissé d'autres fort importantes sur Tacite, Horace, Végèce et d'autres écrivains de l'antiquité, mais on ignore ce qu'elles sont devenues. — *Jean* Chifflet, frère de Claude, docteur en médecine, et l'un des co-gouverneurs de Besançon, sa patrie, mourut en cette ville, vers 1610, âgé d'environ 60 ans. Jean-Jacques Chifflet, son fils aîné, dont il sera question dans l'article suivant, publia le recueil de ses observations sous ce titre : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus Observationes*, Paris, 1612, in-8°. Cet ouvrage est rare et curieux. Eloy dit qu'on peut le lire avec fruit, et qu'on est seulement fâché que l'auteur montre trop de confiance dans l'astrologie. Jean Chifflet eut quatre fils, Jean-Jacques, Laurent, Philippe et Pierre-François. Peu de familles ont mieux mérité des lettres, et ont fourni un aussi grand nombre de savants. Voltaire l'a remarqué lui-même, en parlant de Jean-Jacques Chifflet, le plus célèbre d'entre eux. W—s.

CHIFFLET (Jean-Jacques), fils de Jean Chifflet, était né à Besançon, le 21 janvier 1588. Après avoir fait ses études à l'université de Dôle, alors célèbre, et où plusieurs de ses ancêtres avaient rempli des places de professeurs, il se rendit à Paris, de là à Montpellier, et ensuite à Padoue, dans le dessein d'étudier la médecine et de profiter des leçons des habiles maîtres que comptaient ces différentes villes. De retour à Dôle, il prit ses degrés en médecine, et publia quelques observations médicales. Son goût le portait à l'étude des antiquités; ce fut pour le satisfaire qu'il entreprit un second voyage en Italie. Il visita Milan, Florence, Bologne, et séjourna pendant quelque temps à Rome, où il obtint le titre de citoyen. De l'Italie, il passa en Allemagne, visitant partout les cabinets des curieux, les bibliothèques, les monuments, et revint enfin dans sa patrie, précédé par sa réputation. Ses concitoyens s'empressèrent de le nommer aux première places du gouvernement : chargé par eux d'une mission importante auprès de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante du comté de Bourgogne et des Pays-Bas, il s'en acquitta avec tant de dextérité et de prudence, que la princesse voulut l'attacher à sa personne, en lui donnant le titre de son premier médecin. Le roi d'Espagne, Philippe IV, l'appela auprès de lui avec le même titre, et le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'or. De retour dans les Pays-Bas, il y reçut successivement plusieurs commissions qui prouvent l'estime qu'on faisait de sa capacité, et mourut en 1660, âgé de 72 ans. Trois de ses fils, Jules, Jean et Henri-Thomas, se sont distingués par leur savoir et leur érudition. On trouvera les titres de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq, dans le tome 25e des *Mémoires* du P. Niceron. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux, en nous attachant surtout à ceux que les bibliographes ont mal connus : 1° *Vesuntio, civitas imperialis, libera, Sequanorum metropolis*, Lyon, 1618, in-4°, fig. Le P. Ni-

ceron, les continuateurs de Moréri et plusieurs autres critiques en citent une édition revue et augmentée, Lyon, 1650; mais nous pouvons assurer que cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, et que les exemplaires avec la date de 1650 ne diffèrent des premiers que par le frontispice. Cette histoire de Besançon est bien écrite, et elle se fait lire avec intérêt; mais l'auteur, encore jeune lorsqu'il la publia, affecte trop de montrer son érudition; il admet aussi sans examen des contes populaires et toutes les traditions fabuleuses des légendes. Dunod a relevé un assez grand nombre d'erreurs de Chifflet, mais il en a laissé subsister plusieurs. 2° *De Loco legitimo concilii Eponensis Observatio*, Lyon, 1621, in-4°. Chifflet place le lieu de ce concile à Nyon, et Chorier à Epona, village du Dauphiné, près de Vienne. D'autres critiques le placent dans le Valais (*voy.* BRIGUET.) 3° *De Linteis sepulchralibus Christi Crisis historica*, Anvers, 1724, in-4°. Cette dissertation, dans laquelle l'auteur veut prouver la vérité du saint suaire que l'on conservait à Besançon, a été traduite en français sous le titre d'*Hiérotonie de Jésus-Christ*, ou *Discours des saints suaires de Notre Seigneur*, Paris, 1631, in-8°. Il est remarquable que Chifflet, qui a écrit en faveur du saint suaire, a publié un traité contre la sainte ampoule, en latin, Anvers, 1651. 4° *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus*, Madrid, 1626, in-4°; *ed. aucta et recensita*, Anvers, 1627, in-4°. Chifflet place le lieu où César s'est embarqué pour passer en Angleterre, à Mardick, petite ville ruinée, dans le diocèse de St-Omer. 5° *Le Blason des armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or*, ouvrage très-curieux, divisé en 14 chapitres, en latin et en français, Anvers, 1632, in-4°. Ce n'est que l'essai de l'ouvrage que Chifflet avait promis sur cet ordre fameux, mais qu'il n'a point achevé. 6° *Opera politica et historica*, Anvers, 1652, 2 vol. in-fol. C'est le recueil de tous les ouvrages qu'il avait publiés séparément contre la France, en faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche. Marc-Antoine Dominicy, David Blondel, Jacques-Alexandre Letenneur, répondirent à Chifflet. Toutes ces disputes politiques, dans lesquelles se mêlaient souvent la mauvaise foi et l'esprit de parti, n'offrent plus aucun intérêt. 7° *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus*, Anvers, 1653, in-8°; réimprimé la même année, à Paris, in-4°. C'est une déclamation contre le quinquina. Foppens, en indiquant cet ouvrage dans la *Bibliotheca Belgica*, a mis le mot *vindicatur* au lieu de *ventilatus*, et, en conséquence, il ne balance pas à regarder Chifflet comme un des défenseurs de cette écorce fébrifuge, au lieu qu'il en était un des plus ardents adversaires. Cette première erreur l'a jeté dans plusieurs autres encore plus grossières, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il cite comme autorité, Niceron, qui dit précisément le contraire de tout ce qu'il lui fait dire. 8° *Anastasis Childerici primi, Francorum regis, sive Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus*, Anvers, 1655, in-4°, ouvrage rare, curieux et l'un des plus recherchés de l'auteur. Il le composa à l'occasion de la découverte faite en 1653, à Tournay, du tombeau de Childéric Ier. On trouva dans ce tombeau des anneaux d'un grand prix, des médailles et des abeilles d'or. Chifflet conjecture que les abeilles étaient les armes de nos rois de la première race, et il emploie, à développer son sentiment, une partie de ce volume, rempli d'ailleurs d'une érudition prodigieuse, mais un peu superflue et étrangère au sujet. W—s.

CHIFFLET (PIERRE-FRANÇOIS), frère de Jean-Jacques, né à Besançon en 1592, entra dans l'ordre des jésuites, professa la philosophie, la langue hébraïque et l'Ecriture sainte dans différents colléges de son ordre. Quelques ouvrages sur des sujets d'érudition l'ayant fait connaître avantageusement, Colbert l'appela à Paris en 1675, et lui confia la garde du médailler du roi. Il mourut en cette ville, le 5 octobre 1682, dans sa 90e année. Les principaux ouvrages du P. Chifflet sont: 1° *Fulgentii Ferrandi diaconi Carthaginiensis Opera, cum notis*, Dijon, 1649, in-4°. 2° *Scriptorum veterum de fide catholica quinque Opuscula, cum notis*, Dijon, 1656, in-4°. 3° *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Châlon*, Dijon, 1656, in-4°. Cet ouvrage est rempli de recherches. Les pièces originales et les chartes que le P. Chifflet a fait imprimer à la fin, et qui ne se trouvent que là, le rendent précieux pour les personnes qui étudient l'histoire de France du moyen âge. Il a été réimprimé à Lons-le-Saulnier, en 1809, in-4°, par M. Delhorme, à vingt-cinq exemplaires seulement, sous la date de 1556. Les exemplaires de l'édition originale sont faciles à distinguer de la réimpression, en ce que dans les premiers on trouve des gravures en cuivre représentant des sceaux et des armoiries qui manquent dans les autres. 4° *De ecclesiæ S. Stephani Divionensis Antiquitate*, Dijon, 1657, in-8°. 5° *S. Bernardi Clarevallensis abbatis Genus illustre assertum*, Dijon, 1660, in-4°. Le P. Chifflet n'est que l'éditeur de cette dissertation, à laquelle il a joint d'autres pièces et quelques remarques; Paul-Ferdinand Chifflet, bernardin, l'un de ses neveux, en est l'auteur. 6° *Paulinus illustratus, sive Appendix ad opera et res gestas S. Paulini, Nolensis episcopi*, Dijon, 1662, in-4°. Lebrun-Desmarettes, à qui l'on doit une excellente édition des œuvres de St. Paulin, Paris, 1685, in-4°, faisait cas des remarques du P. Chifflet. 7° *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis Opera*, Dijon, 1664, in-4°. 8° *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, Dijon, 1664, in-4°. Cet ouvrage est peu commun et assez estimé. L'histoire de la même abbaye par l'abbé Juenin (*voy* ce nom) est cependant plus complète. 9° *Dissertationes tres; de uno Dionysio; de Loco et Tempore conversionis Constantini magni; de S. Martini Turonensis Temporum Ratione*, Paris, 1676, in-8°. La première de ces dissertations est la plus connue, le P. Chifflet veut y prouver que St. Denis l'aréopagite est venu en France. Il la traduisit lui-même en français, et la fit imprimer la même année, in-12. Son opinion n'a point prévalu. 10° *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholastici Concordia ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ perio-*

dum, Paris, 1681, in-4°. Le P. Chifflet se propose, dans cet ouvrage, de combattre le sentiment d'Adrien de Valois, qui fixe la mort de Dagobert I[er] à l'année 638. Adrien de Valois eut en sa faveur la plupart des savants de son temps. Le P. Chifflet était certainement un homme fort instruit; mais il manquait de discernement et de critique. W—s.

CHIFFLET (PHILIPPE), frère de Jean-Jacques, né à Besançon, le 10 mai 1597, fit ses études à l'université de Louvain. Il s'y lia avec le célèbre Henri Dupuis, plus connu sous le nom d'*Erycius Puteanus;* et, avec le temps, leur amitié s'accrut encore par la conformité de leurs goûts. Philippe Chifflet entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine de Besançon et grand vicaire de l'archevêque de cette ville. Il jouissait en même temps de plusieurs bénéfices, était prieur de Bellefontaine, abbé de Balerne, et avait le titre d'aumônier de l'infant, gouverneur des Pays-Bas. Il employa une partie de sa fortune à former une bibliothèque des livres les plus précieux. Il mourut vers 1657, ou, suivant quelques biographes, en 1663, âgé d'environ 60 ans. On de lui : 1° *Larmes funèbres sur la mort de Philippe III, roi catholique*, Louvain, 1621, in-4°, latin et français, en vers. Colletet, dans son recueil d'épigrammes, en adresse une à Philippe Chifflet, au sujet de cet ouvrage. 2° *Le Phénix des princes, ou la Vie du pieux Albert mourant, traduit du latin d'André Trévère et d'Erice Putean* (Henri Dupuis). Cette traduction est imprimée dans l'ouvrage intitulé : *Pompa funebris Alberii pii, Belgarum principis, a Jacob. Franquart imaginibus expressa*, Bruxelles, 1623, in-fol. obl. 3° *Histoire du siége de Breda, traduite du latin d'Herman Hugon, en françois*, Anvers, 1631, in-fol. 4° *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Bellefontaine, au comté de Bourgogne*, Anvers, 1631, in-4°. Son ami Henri Dupuis en a donné une traduction latine. 5° *Dévotion aux saintes âmes du purgatoire*, Anvers, 1635, in-12. 6° *Concilii tridentini Canones et Decreta, cum præfatione et notis*, Anvers, 1640, in-12 : les notes de Philippe Chifflet sur le concile de Trente sont fort estimées; il s'en est fait un grand nombre d'éditions. 7° *Imitation de Jésus-Christ traduite en françois*, Anvers, 1644, in-8°, fig., traduction qui a eu jusqu'à sept éditions. 9° *Thomæ a Kempis de Imitatione libri 4, ex recensione Ph. Chiffletii*, Anvers, 1647; 2° édition, 1671, in-12. Chifflet est un des éditeurs les plus estimés de ce livre. 9° *Deux Lettres touchant le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* elles sont imprimées avec l'avis de Gabriel Naudé sur le factum des bénédictins, Paris, 1651, in-8°. Le P. Niceron, et après lui d'autres biographes, ont attribué à Philippe Chifflet l'*Avis de droit sur la nomination à l'archevêché de Besançon;* cet ouvrage est de Jules Chifflet, son neveu, comme nous le disons à son article. Foppens, qui a copié Niceron dans sa *Bibliotheca Belgica*, ajoute à cette faute celle de ne pas dire dans quelle langue est écrit cet ouvrage, dont il donne le titre en latin. W—s.

CHIFFLET (LAURENT), jésuite, troisième frère de Jean-Jacques, naquit à Besançon, en 1598. Il se trouvait à Dôle pendant le siége de cette ville par le prince de Condé, en 1636. Son zèle et sa piété ingénieuse ne contribuèrent pas peu à soutenir le courage des habitants. Boyvin, qui a écrit l'histoire de ce siége, lui donne les plus grands éloges. Le P. Chifflet a composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, en français et en latin, souvent réimprimés dans le 17° siècle, et même, pour la plupart, traduits en espagnol et en italien, mais oubliés aujourd'hui. Il avait fait une étude particulière de la langue française, et il en a composé une grammaire, attribuée par erreur à son frère Pierre-François. Elle fut imprimée, pour la première fois, par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous le titre d'*Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, à Anvers, en 1659, in-8°. Allemand, dans ses *Observations sur la langue française*, dit que cette grammaire est au rang des bonnes. L'abbé Desfontaines dit, au contraire, qu'elle est excessivement mauvaise, ce qui est trop sévère; car elle a été utile dans un temps où il n'en existait pas de bonnes, et, si elle a été abandonnée depuis, c'est que nous en avons de meilleures. Laurent Chifflet a eu part à la révision du *Dictionnaire* de Calepin, en huit langues, dont il y a eu plusieurs éditions en 2 vol. in-fol., mais qui n'est plus d'aucun usage. Il mourut dans le couvent de son ordre, à Anvers, le 9 juillet 1658. W—s.

CHIFFLET (JULES), fils aîné de Jean-Jacques, né à Besançon, vers 1610, fut envoyé au collége de Louvain, où il eut pour maître Henri Dupuis. De retour en Franche-Comté, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Dôle, et quelque temps après il obtint un canonicat à la cathédrale de Besançon. Philippe IV le nomma, en 1648, chancelier de l'ordre de la Toison d'or, et, en récompense du zèle qu'il avait montré dans cette place, il lui donna l'abbaye de Balerne, après la mort de son oncle Philippe. Jules Chifflet fut nommé, en 1658, conseiller-clerc au parlement de Dôle, et mourut en cette ville, le 8 juillet 1676, âgé de 66 ans. On lui doit : 1° *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1634, in-4°. L'auteur de cette histoire est George Châtelain. Jules Chifflet la fit imprimer sur un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de son père, et l'enrichit d'une préface qui contient des particularités curieuses sur Châtelain. 2° *Voyage de don Ferdinand, cardinal infant, depuis Madrid à Bruxelles*, traduit en français, de l'espagnol de don Diego Haedo y Gallart, Anvers, 1635, in-4°. 3° *Audomarum obsessum et liberatum*, Anvers, 1640, in-12. C'est une relation du siége de St Omer par les Français, en 1638. 4° *Crux Andreana victrix, seu de cruce Burgundica, cœlitus in Ariensi obsidione visa*, Anvers, 1642, in-12. Chifflet assure, dans cet ouvrage, qu'en 1641, pendant le siége d'Air, on vit dans le ciel une croix de St-André (c'était celle que les ducs de Bourgogne et de Flandre portaient dans leurs armes), placée au-dessus d'une croix française, et que ce miracle releva le courage des assiégés, qui repoussèrent l'ennemi. 5° *Traité de la maison de Rye* (1644), in-fol. 6° *Les Marques d'hon-*

neur de la maison de Tassis, Anvers, 1645, in-fol. 7° *Aula sacra principum Belgii*, Anvers, 1650, in-4°. C'est l'histoire de la Ste-Chapelle des ducs de Flandre. 8° *Advis de droit sur la nomination de l'archevêché de Besançon, en faveur de Sa Majesté*, Dôle, 1663, in-4°. 9° *Breviarium ordinis Velleris aurei*, Anvers, 1652, in-4°, réimprimé dans la *Jurisprudentia heroica* de Chrystin, chancelier de Brabant, Bruxelles, 1668, in-fol. Il ne faut pas confondre cette histoire de la Toison d'or avec le *Blason des chevaliers* de cet ordre fameux, donné par J.-J. Chifflet. (*Voy.* Jean-Jacques CHIFFLET.) W—s.

CHIFFLET (JEAN), frère de Jules, chanoine de Tournay, aumônier de l'infant, gouverneur des Pays-Bas, était né à Besançon, vers 1612. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages d'une érudition peu commune. Le P. Niceron, le P. Lelong et les continuateurs de Moréri, disent que Jean Chifflet était avocat; le bibliothécaire des Pays-Bas, Foppens, assure qu'il professa le droit pendant quelques années à l'université de Dôle, et qu'il donna sa démission pour entrer dans l'état ecclésiastique; mais tous ces biographes se sont également trompés. Il est certain que Jean Chifflet avait pris les ordres fort jeune, puisque, en 1632, il avait été nommé à un canonicat de Besançon. La cour de Rome ayant nommé à la même place un de ses compétiteurs, il fit des réclamations qui ne furent point écoutées; ce fut alors qu'il se retira en Flandre, où il fut pourvu de plusieurs bénéfices par le gouverneur de cette province. Il mourut à Tournay, le 27 novembre 1666, âgé d'environ 52 ans. On a de lui : 1° *Apologetica parænesis ad linguam sanctam*, Anvers, 1642, in-8°. 2° *Consilium de sacramento eucharistiæ, ultimo supplicio afficiendis non denegando*, Bruxelles, 1644, in-8°. 3° *Palmæ cleri anglicani, seu Narrationes breves eorum qui in Anglia contigerunt circa mortem*, Bruxelles, 1645, in-8°. 4° *De sacris inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis cameracensis illustratur, Lucubratiuncula*, Anvers, 1649, in-4°. 5° *Apologetica Dissertatio de juris utriusque architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano et S. Raimondo*, Anvers, 1651, in-4°; réimprimé dans le *Thesaurus juris romani* d'Everard Otho. 6° *Joan. Macarii Abraxas seu apistopistus quæ est antiquaria de gemmis Basilidianis disquisitio, commentariis illustr.*, Anvers, 1657, in-4°. Cette dissertation de Jean Macarius ou l'Heureux, traite des pierres gravées portant le mot *Abraxas*, par lequel Basilide, hérétique du 2e siècle, désignait le dieu créateur et conservateur. Elle est curieuse, et le commentaire que Chifflet y a joint est estimé. 7° *Annulus pontificius Pio papæ II adscrtus*, 1658, in-4°. 8° *Vetus imago Deiparæ, in iaspide viridi inscripta, Nicephoro Botoniatæ, Græcorum imperat.*, 1661, in-4°. 9° *Socrates, sive de gemmis, ejus imagine cœlatis, judicium*, 1662, in-4°. 10° *Aqua virgo, fons Romæ celeberrimus et prisca religione sacer*, 1662, in-4°; réimprimé dans le 4e volume du *Thesaurus Antiquitat.* de Grævius. 11° *Judicium de fabula Johannæ papissæ*, Anvers, 1666, in-4°. Cette petite dissertation assez curieuse a été réimprimée dans le *Nova librorum Conlectio* de Groschuffius, Halle, 1709, in-8°. — *Henri-Thomas* CHIFFLET, fils de Jean-Jacques, embrassa l'état ecclésiastique comme ses frères, et devint aumônier de la célèbre Christine, reine de Suède. Il s'appliqua à l'étude des antiquités, principalement des médailles, et publia une dissertation en latin, *de Othonibus æreis*, imprimée à Anvers, en 1656, in-4°, avec le traité de Claude Chiflet, son grand-oncle, *de Antiquo Numismate*, et insérée dans le 1er volume du *Thesaurus Antiquitat. roman.* de Sallengre. Il veut prouver, dans cet ouvrage, qu'il n'existe point de véritables médailles d'Othon en bronze. C'est le sentiment de son père qu'il défendait (*voy.* OTHON); il reconnut dans la suite qu'il s'était trompé, et l'avoua dans une lettre à Ch. Patin, que celui-ci a fait imprimer dans son ouvrage, intitulé : *Imperatorum romanorum Numismata, ex ære med. et minim. formæ descripta*, Strasbourg, 1671, in-fol. *Gui-François* CHIFFLET, petit-fils de Claude, obtint un canonicat à l'église de Dôle, et la chaire de professeur en droit canon à l'université de cette ville. Il soutint les prétentions de son chapitre contre les archevêques de Besançon, et publia à ce sujet un petit ouvrage écrit avec force : *Dissertatio canonica, utrum aliquid juris competat illustr. archiepiscopo Bisuntino, circa visitationem ecclesiæ Dolanæ*, Dôle, 1652, in-12. W—s.

CHIFFLET (ÉTIENNE-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER), magistrat distingué, de la même famille que les précédents, naquit à Besançon, le 8 décembre 1717. Il aurait bien voulu, à l'exemple de ses ancêtres, se livrer uniquement à l'étude des lettres et de l'antiquité; mais son père le destinait à la magistrature, et il fit céder l'inclination au devoir. Pourvu, dès 1740, d'un office de conseiller au parlement, quoiqu'il n'eût pas encore voix délibérative, il assistait assidûment aux séances de sa compagnie, et sut se concilier l'estime de tous ses confrères. Les preuves de talent et de capacité qu'il donna dans différentes circonstances le firent promptement connaître, et, lors de la création de l'académie de Besançon, en 1752, il en fut nommé l'un des premiers membres. En 1755, il acquit un office de président à mortier; et la même année il rédigea, sur un plan très-propre à faciliter les recherches, le catalogue de sa bibliothèque, qu'il fit précéder de notices sur les écrivains de sa famille, avec l'indication de leurs ouvrages imprimés ou manuscrits (1). Persuadé que la résistance au gouvernement doit avoir des bornes, et qu'après avoir employé la voie des remontrances il ne reste qu'à se soumettre aux ordres de l'autorité, le président Chifflet fut du nombre des parlementaires qui crurent devoir, en 1760, consentir à l'enregistrement des nouveaux impôts. Les pamphlets, dans lesquels on le représenta lui et ses collègues comme vendus à la cour, ne lui firent point abandonner la ligne de modération qu'il s'était tracée; et il eut le courage d'y persister en bravant la

(1) Ce catalogue, grand in-fol., fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque de Besançon.

haine populaire, moins redoutable alors, il est vrai, qu'elle ne l'est devenue depuis. Cette conduite fixa sur lui les yeux du ministère ; et, lors de la réorganisation des cours de justice, en 1771, il fut nommé premier président du parlement de Besançon. Dans cette place, il adoucit autant qu'il le put le sort de ses anciens confrères exilés, et s'employa même près du chancelier Maupeou pour leur faire obtenir des grâces. (*Voy.* le *Journal historique*, t. 3, p. 319.) Le peu de goût qu'il avait pour l'opposition ne l'empêcha pas de défendre avec fermeté les priviléges de sa province contre les empiétements du ministère, et il refusa l'enregistrement des édits sur les nouveaux droits d'aides et sur le papier timbré. L'ancien parlement ayant été rappelé, le 28 mars 1775, il dut abandonner la place à son prédécesseur, de Grosbois ; mais telle était l'estime dont il jouissait qu'il fut presque aussitôt nommé premier président du parlement de Metz. Il se montra dans ce nouveau poste ce qu'il avait toujours été, magistrat intègre et laborieux, et continua de mériter l'estime générale. Chaque année, il venait se délasser de ses travaux dans sa terre d'Esbarres, près de St-Jean-de-Lône. Il y mourut d'une fièvre épidémique, le 20 septembre 1782. On a de lui, dans les recueils de l'académie de Besançon, les ouvrages suivants encore inédits : 1° *Dissertation sur l'origine du nom de Franche-Comté*. L'auteur cherche à prouver que cette province fut nommée *franche* parce que ses souverains, depuis Othon-Guillaume, se sont maintenus indépendants de la France et même de l'Empire germanique. Cette opinion, soutenue avant lui par Pellisson et d'autres auteurs, est contestée. 2° *Examen d'une Dissertation de Droz sur le douaire des femmes nobles en Franche-Comté*. 2° *Note sur un aqueduc romain*. Cet aqueduc, découvert en 1766, dans la maison même du président Chifflet, paraît une dérivation du canal d'Arcier. (*Voy.* JAQUOT.) 4° *Observations sur les lois des Bourguignons*. Après avoir établi que Gondebaud est le véritable auteur du code bourguignon, et que Sigismond, dont le nom se trouve dans quelques manuscrits, n'a fait qu'en ordonner une nouvelle publication, l'auteur montre le rapport de ces lois avec celles des Germains, et même avec plusieurs dispositions des lois romaines. W—s.

CHIFFLET (MARIE-BÉNIGNE-FERRÉOL-XAVIER), membre de la chambre des députés et pair de France, était fils du précédent, et naquit à Besançon, le 21 février 1766. Il n'avait pas encore achevé ses études, lorsqu'il eut le malheur de perdre son père ; mais les derniers conseils qu'il en reçut restèrent gravés dans sa mémoire et devinrent la règle de sa conduite. Admis, en 1786, conseiller au parlement, sa gravité naturelle et son jugement précoce lui acquirent bientôt l'estime des membres les plus distingués de sa compagnie. La révolution l'ayant forcé de s'expatrier, en 1791, il alla d'abord chercher un asile dans les Pays-Bas, où le souvenir de ses ancêtres devait lui procurer, avec un bienveillant accueil, des moyens de continuer ses recherches sur divers points de jurisprudence. Mais, jaloux de donner des preuves de son dévouement, il renonça sans peine à cette vie paisible pour rejoindre l'armée des princes sur les bords du Rhin ; et, quoique valétudinaire et même estropié d'un bras, il fit la campagne de 1792 comme cavalier noble. Dispensé du service militaire, il revint à ses goûts studieux et visita successivement les principales universités d'Allemagne, pour se perfectionner dans le droit public par la fréquentation des plus célèbres professeurs. Dès qu'il lui fut permis de rentrer en France, il se hâta de revenir à Besançon ; et, ayant eu le bonheur de recouvrer quelques débris de sa fortune, il les partagea généreusement avec ses sœurs, qu'il avait soutenues par son travail pendant l'émigration. Les souvenirs honorables qu'il avait laissés comme magistrat le firent, à la réorganisation des tribunaux, en 1811, nommer conseiller à la cour impériale de Besançon, et il en était président de chambre en 1814. A la restauration, son attachement invariable à la famille des Bourbons le plaça naturellement à la tête des royalistes de Franche-Comté. Envoyé par le département du Doubs à la chambre de 1815, il y arriva précédé d'une réputation qu'il devait moins à la supériorité de ses talents, comme jurisconsulte ou comme orateur, qu'à la fermeté connue de son caractère et à son antipathie pour la révolution. Ce n'était pas qu'il ne sentît la nécessité de plusieurs réformes et qu'il n'approuvât même une partie de celles que la révolution avait opérées ; mais, dans son opinion, c'était au roi seul qu'il appartenait de les provoquer et de les sanctionner ; et c'était du roi qu'il attendait toutes les améliorations compatibles avec la dignité du trône et l'affermissement de la dynastie. Sa conduite à la chambre, si souvent attaquée par les journaux, fut la conséquence de ses principes. Il y prit place à l'extrême droite où siégeaient les royalistes les plus dévoués. Encore effrayé de la facilité que Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe avec une poignée de soldats, avait eue à ressaisir le pouvoir, il crut que les mesures les plus rigoureuses étaient nécessaires pour garantir le trône de nouveaux périls ; et, quoique d'un caractère plein d'indulgence, il provoqua contre les hommes qui tenteraient de troubler l'ordre des peines plus fortes que celles que le gouvernement avait jugées suffisantes (1). Après avoir fait adopter divers amendements au projet de loi sur les cris séditieux, il prit part à la discussion sur la loi d'amnistie, et s'attacha, dans un discours imprimé par ordre de la chambre, à justifier la nécessité de bannir les régicides ; et non, comme le dirent les journaux du temps, de prononcer la confiscation des biens des condamnés, puisqu'il remercie le roi de l'avoir aboli par l'article 66 de la charte, mais de prélever

(1) Par exemple, il demanda en comité secret l'expulsion et l'incarcération du rédacteur des séances pour le *Journal général de France*, qui s'était exprimé librement sur plusieurs propositions des membres de la majorité ; mais le président Lainé déclara qu'à lui seul appartenait la police de la chambre ; et, malgré l'insistance de Chifflet, sa proposition n'eut pas de suite. D—R—R.

sur leur fortune les sommes nécessaires pour indemniser l'État des dommages occasionnés par leur révolte. On sent assez que de pareilles mesures n'étaient et ne pouvaient être que comminatoires. Il fit, le 13 janvier 1816, un rapport sur la proposition de Castelbajac, qui demandait que le clergé fût autorisé pendant vingt ans à recevoir des dotations en fonds de terre, et conclut à son adoption. Le 1er mars, il parla dans la discussion sur le nouveau projet de loi électorale, et vota pour les élections par cantons. Le 28 avril, il appuya la proposition de rendre au clergé ses biens non vendus, en exceptant ceux qui auraient été légalement cédés à des établissements publics; et, quelques jours après, il se joignit à de Bonald pour demander l'abolition de la loi du divorce. L'ordonnance du 5 septembre ayant prononcé la dissolution de la chambre, il en fut écarté par l'influence du ministère et n'y rentra qu'en 1820 (1). Sa nomination à l'une des places de vice-président est une preuve que son absence ne lui avait rien fait perdre de l'attachement de ses collègues. Le 7 mai 1821, il vota pour la modification proposée à l'article 351 du code d'instruction criminelle, comme offrant plus de garanties à l'accusé. Le 12, en appuyant la proposition d'augmenter les pensions ecclésiastiques, il témoigna la peine qu'il éprouvait de voir « le clergé toujours dans un état « précaire, et dépendant chaque année d'un budget « pour ses premiers besoins. » Dans la même session, il appuya le projet présenté par le gouvernement pour accélérer l'achèvement des canaux de navigation, et s'attacha dans son discours à faire ressortir l'importance du canal destiné à joindre le Rhône au Rhin. (*Voy.* BERTRAND.) Une ordonnance du 21 novembre le nomma président de la cour royale de Besançon, en remplacement de Dumontet de la Terrade (*Voy.* ce nom). En 1822, nommé rapporteur du projet de loi pour la répression des délits de la presse, il conclut en demandant l'adoption de tous les amendements introduits par la commission. Toutefois, dans le résumé de la discussion, il consentit à retrancher celui qui avait pour but de faire punir d'une peine plus forte les outrages à la religion de l'État que ceux qui seraient dirigés contre un autre culte chrétien; et lorsque le projet reparut, amendé par la chambre des pairs, il proposa d'adopter le rétablissement du mot *constitutionnel*, que la commission avait retranché de l'article relatif aux outrages à l'autorité du roi. Réélu pour la troisième fois en 1824, il fut continué dans la place de vice-président. Le 7 juillet, dans la discussion du budget, il émit le vœu que le gouvernement réduisît le nombre des cours royales et des tribunaux, en augmentant celui des juges de première instance. Le 14 février 1825, il demanda le renvoi au bureau des renseignements d'une pétition de Rogeri de Beaufort, tendant au rétablissement de la loi sur les fidéicommis. « Les membres « de la gauche, dit-il, ne s'y opposeront pas, puis« que leurs chefs, en recevant des titres, ont accepté « la faculté d'établir des majorats; ils sont trop par« tisans de l'égalité pour refuser aux personnes non « titrées la possibilité de soutenir leurs familles. » Il parla plusieurs fois dans la discussion de la loi sur l'indemnité, et fit décider que l'héritier serait admis à réclamer l'indemnité sans qu'on pût lui opposer une incapacité résultant des lois révolutionnaires. Le 5 avril, il fit son rapport sur la loi du sacrilége et conclut à son adoption. Il ne parut que rarement à la tribune dans la session suivante (1826); cependant il appuya vivement la proposition de Salaberry de poursuivre le rédacteur du *Journal du Commerce* pour deux articles injurieux à la chambre; et il prit part à la discussion que rendit nécessaire l'obligation de régler les formes que suivrait la chambre, lorsqu'elle serait constituée en cour de justice. A l'ouverture de la session de 1827, il l'emporta sur de la Bourdonnaye pour une des places de candidat à la présidence. Membre de la commission chargée de l'examen du projet du code forestier, il prit une grande part à la discussion et réussit à faire adopter plusieurs amendements dans l'intérêt des communes et des propriétaires des bois de sapin. Le 5 novembre, le roi le nomma pair, et peu de temps après vicomte. Admis dans la chambre haute le 5 juillet 1828, il fit un rapport sur les pétitions; et le 9 il fut nommé l'un des commissaires chargés de l'examen du projet sur l'interprétation des lois. En 1829, le 14 mars, il prit part à la discussion du projet sur la répression du duel; le 4 avril, il fit partie de la commission pour l'examen de la loi sur la contrainte par corps, et, dans la discussion, il se prononça pour le maintien de la contrainte envers les tireurs de lettres de change. Le 23 mai, il fit renvoyer au ministère des finances la pétition des communes du département du Doubs, qui se plaignaient de la surcharge énorme d'impôts qu'elles étaient forcées de payer pour la conservation de leurs bois, en vertu du nouveau code forestier. Enfin, le 6 juin, il fut désigné commissaire pour l'examen de la loi sur la police du roulage. Privé de la pairie par la révolution de 1830, il se démit des fonctions de premier président de la cour royale de Besançon, et se retira dans une terre à Montmirey, près de Dôle, où il passa ses dernières années, uniquement occupé des soins qu'il devait à sa famille. L'isolement dans lequel il vivait lui fit éprouver le regret d'avoir pour les débats de la politique, abandonné l'étude qui lui avait procuré tant de consolations dans l'exil. Le rédacteur de cet article l'a entendu, peu de semaines avant sa mort, se reprocher de ne s'être pas, à sa rentrée en France, occupé de refaire sa bibliothèque et de reformer les collections d'antiques et de médailles que la révolution lui avait enlevées. Xavier Chifflet mourut à Montmirey, le 13 septembre 1835. W—s.

CHIGI (FABIO), pape. *Voyez* ALEXANDRE VII.

CHILDEBERT Ier, troisième fils de Clovis, le second né de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume de Paris, et commença son règne en 511.

(1) La *Galerie historique des contemporains* le fait membre de la chambre des députés de 1817-18; mais, ajoute le rédacteur, il n'y jouit pas de la même faveur que dans celle de 1815-16.

D'accord avec ses frères, il déclara la guerre à Sigismond, roi des Bourguignons, assiégea Autun en 532, fit périr Sigismond, avec sa femme et ses enfants, et renferma à jamais Gondomar, qui s'était porté successeur de Sigismond. Ainsi se fondit entièrement dans l'empire français le royaume de Bourgogne, qui avait duré plus d'un siècle. Childebert consentit à l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, auxquels appartenait de droit le royaume d'Orléans, et le partagea avec Clotaire. Théodebert, aussi leur neveu, puisqu'il était fils de Thierri, roi d'Austrasie, apprit, par cet exemple, ce qu'il devait attendre de ses oncles; mais comme il était brave, et déjà en âge de défendre ses États, il fit alliance, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, suivant ses intérêts, et sans leur accorder aucune confiance. Il s'unit avec Childebert pour accabler Clotaire; les deux armées étaient en présence, lorsqu'un orage qui vint fondre sur le camp de Childebert fit une telle impression sur l'âme des combattants, qu'ils eurent horreur de se porter les uns contre les autres; ils conclurent la paix, et marchèrent aussitôt contre l'Espagne. Après avoir pris Pampelune, ils firent le siége de Sarragosse, qu'ils furent obligés de lever, après avoir perdu une grande partie de leur armée. Childebert rapporta de cette expédition l'étole de St. Vincent, en l'honneur de qui il fit bâtir une église, à laquelle on a donné depuis le nom de ***St-Germain-des-Prés***. (*Voy.* Usuard.) Childebert, croyant de nouveau avoir à se plaindre de Clotaire, seconda la révolte de Chramne, fils chéri de ce dernier; et, peu de temps après, il entra dans la Champagne remoise, qu'il pilla entièrement. Il mourut peu de temps après à Paris, en 558, ne laissant que des filles, ce qui rendit Clotaire seul roi des Francs; car la famille royale d'Austrasie se trouvait éteinte à cette époque. C'est le premier exemple de la coutume française qui refuse aux femmes tous droits à la couronne, coutume qui ne fut jamais rédigée en loi, et qui n'avait pas besoin de l'être, parce qu'elle tirait sa force des mœurs d'une nation guerrière, qui, ne voyant dans son roi que le chef des hommes armés, ne supposait pas que des soldats pussent marcher sous la conduite d'une femme. Malgré son ambition et sa cruauté, Childebert a été loué, parce qu'il fut charitable envers les pauvres, et rempli de zèle pour la religion; ce qui prouve que, si le christianisme n'avait point changé subitement le caractère des Francs, il l'adoucissait peu à peu, en leur inspirant de salutaires remords pour des actions qu'ils étaient loin de regarder comme des crimes avant d'avoir été convertis. Il ne faut pas, comme l'ont fait des écrivains légers, demander compte à la religion catholique des cruautés des rois de la première race, mais admirer l'empire que la morale chrétienne parvint à acquérir sur des barbares, qui, ne connaissant d'autre vertu que le courage, se voyaient toujours suffisamment justifiés par le succès. Il fut enterré dans l'église de St-Vincent. Ce fut sous le règne de Childebert que Pepin déclara la guerre aux Frisons et les contraignit d'embrasser la religion chrétienne. F—e.

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de la reine Brunehaut, succéda à son père en 575, n'étant âgé que de cinq ans. Après l'assassinat de Sigebert, Brunehaut et le jeune Childebert furent arrêtés par ordre de Frédégonde, l'ennemie mortelle de leur famille; mais un seigneur austrasien ayant eu l'adresse de tirer le jeune prince de sa prison, le mena en Austrasie, où les grands l'élevèrent sur le trône, et renversèrent ainsi les projets formés par Chilpéric Ier et son épouse Frédegonde, pour unir ce royaume à leur couronne. Pendant la captivité de Brunehaut, les seigneurs austrasiens exercèrent la régence, et s'accoutumèrent si bien au pouvoir, qu'à l'époque où cette reine obtint la liberté de venir joindre son fils, elle fut réduite à essayer de reprendre par des intrigues une autorité qu'elle croyait devoir lui appartenir, comme mère du roi mineur. Childebert II, en âge de gouverner par lui-même, montra d'abord beaucoup de déférence pour les conseils de Brunehaut; elle perdit peu à peu son crédit pour n'avoir pas su le ménager, et l'histoire l'accuse d'avoir fait empoisonner son fils, afin de régner seule sous le nom de ses petits-fils; crime qui n'a jamais été prouvé, quoiqu'il soit incontestable que Childebert II périt par le poison, en 596, à l'âge de 26 ans; mais Frédégonde avait, à la mort de ce prince, un intérêt bien plus grand que celui qu'on peut attribuer à Brunehaut. En effet, par le testament de son oncle Gontran, il avait réuni à l'Austrasie les royaumes d'Orléans, de Bourgogne, et une partie de celui de Paris, tandis que Clotaire II, fils de Frédégonde, et, comme Childebert, neveu de Gontran, se trouvait réduit au royaume de Soissons. En avançant les jours de Childebert, Frédégonde pouvait tout espérer d'une minorité d'autant plus orageuse, qu'elle n'ignorait pas la haine que les seigneurs austrasiens portaient à Brunehaut, et l'événement prouva combien cette prévoyance abominable était fondée, puisque le fils de Frédégonde parvint à anéantir la branche royale d'Austrasie, et se trouva seul maître de la France. Childebert II fit la guerre à ses oncles, et porta ses armes en Italie. Cette expédition n'eut point de résultats avantageux, non qu'il manquât de courage, mais parce qu'on ignorait alors le moyen de faire vivre une armée dans les pays lointains, et qu'il fallait penser à la retraite toute les fois que la conquête n'était pas assez générale pour procurer un établissement. La mort de ce roi eut une grande influence sur les destinées de la monarchie française; car tous les princes entre lesquels le royaume resta partagé après lui étaient mineurs, et les maires du palais purent donner carrière à leur ambition, et commencer à rendre leur autorité rivale de l'autorité souveraine. F—e.

CHILDEBERT III, fils de Thierri Ier, frère de Clovis III, lui succéda dans le royaume de France, en 695, n'étant âgé que de douze ans: c'est le troisième roi sous lequel Pepin le Gros exerça la puissance. Non-seulement Childebert n'eut aucune autorité dans les conseils, aucune action directe sur ses sujets, mais Pepin profita de sa jeunesse et de la retraite dans laquelle il l'avait tenu jusqu'alors, pour le dépouiller de ce cortége pompeux qui frappe l'imagi-

nation des peuples, et sert à leur faire distinguer le chef suprême, lorsqu'il se montre à leurs regards. Les grands officiers de la couronne cessèrent d'accompagner le roi, et se rangèrent. dans les cérémonies, autour du maire du palais. Childebert, livré à quelques domestiques, dont le premier emploi sans doute était de rendre compte de ses paroles et d'interpréter tous ses mouvements, vivait renfermé dans quelque maison de plaisance, d'où il sortait une fois par an pour venir présider l'assemblée des états; encore avait-on le soin de ne le montrer au peuple que dans un chariot traîné par des bœufs, parce que cet équipage, réservé aux femmes, dans un siècle où les rois eux-mêmes ne paraissaient qu'à cheval, était devenu ridicule depuis que Clovis II s'en était servi le premier. C'est ainsi que les maires du palais avilissaient ces jeunes princes, dont l'éducation leur était confiée. Cependant Childebert, sans autorité, confiné loin de la cour, et n'ayant pour témoins de ses qualités que des serviteurs sans crédit, a reçu le surnom de *Juste*. Faut-il croire, avec Mézerai, que ce titre lui fut donné par les historiens uniquement pour le distinguer des autres Childebert? Ce roi mourut le 25 avril 711, après un regne de 16 ans, et fut enterré dans l'église de St-Étienne de Choisy, près de Compiègne. Il laissa un fils nommé Dagobert, qui lui succéda. F—E.

CHILDEBRAND, un des princes les moins connus de l'histoire de France, et celui sur lequel on a le plus écrit, parce qu'un grand nombre d'historiens et de généalogistes ont voulu faire de lui la tige des Capétiens, et rattacher ainsi leur origine au grand Clovis. Il était, suivant Frédégaire et les auteurs qui l'ont copié, fils de Pepin le Gros, dit d'*Héristal*, et d'Alpaïde; frère de Charles-Martel; comte et duc de Matrie. Ce qui a jeté beaucoup d'obscurité sur ce personnage, c'est l'opinion adoptée par plusieurs écrivains, et combattue par d'autres, qu'à la même époque il existait un Childebrand, prince ou roi des Lombards, qui vint au secours de Charles-Martel. Il ne paraît pas que Childebrand, fils de Pepin, ait eu une part remarquable dans son héritage; mais Charles-Martel n'en avait pas lui-même. La mairie, qui avait détruit la royauté, fut destinée par Pepin à son petit-fils Theudoalde, et il fallut que Charles triomphât de ses rivaux et de ses ennemis. (*Voy.* CHARLES-MARTEL.) Childebrand accompagna son frère, lorsqu'en 737 il marcha contre les Sarrasins qui avaient surpris Avignon, et qui désolaient la Provence et le Lyonnais. Les deux princes emportèrent Avignon d'assaut, traversèrent en vainqueurs la Septimanie, et vinrent assiéger Narbonne. Les Maures d'Espagne étant accourus au secours de cette place, Charles et Childebrand leur livrèrent bataille, les mirent en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, s'en emparèrent, et les Maures furent tous pris, tués ou noyés. Childebrand continua le siége de Narbonne, tandis que Charles alla s'emparer de Béziers, d'Agde et de Nîmes. Il est vraisemblable que Narbonne se rendit; mais les anciennes chroniques ne parlent plus de ce siége, et on ignore quelle en fut l'issue. Charles-Martel ayant partagé le royaume entre ses enfants, ce partage occasionna, en 751, des troubles dans la Bourgogne, échue à Pepin le Bref, peut-être parce que Grifon, quoique fils légitime de Charles, suivant Eginhard, n'obtint qu'une très-faible part dans ce grand héritage. Quoi qu'il en soit, les troubles furent bientôt apaisés par Childebrand, qui accompagna son neveu Pepin à la tête d'une armée. (*Ann. Metenses, ad annum* 741.) C'est tout ce que l'histoire nous fait connaître de Childebrand, et ces notions sont encore vagues et incertaines. Les chroniqueurs de cette époque ne désignent et ne distinguent rien : ils ne font souvent connaître ni les lieux, ni les temps, ni les personnes. Boileau s'est étonné avec raison que Carel eût choisi pour sujet d'un poëme épique *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France*. (*Voy.* CAREL.) En voulant expliquer un des points les plus embrouillés de l'histoire, la descendance de Hugues-Capet, on a beaucoup parlé de Childebrand, sans le faire mieux connaître. Parmi les auteurs qui le disent frère de Charles-Martel et fils d'Alpaïde, on distingue Duchesne, du Bouchet, les Ste-Marthe, d'Auteuil, le Cointe, Ménage (*Histoire de Sablé*), Marc-Antoine Dominici, l'abbé de Camps et le P. Tournemine. Le duc d'Épernon, dans son *Origine de la maison royale de France*, le fait fils de Plectrude, première femme de Pepin. Parmi les auteurs qui ont nié l'existence de Childebrand, on remarque J.-J. Chifflet, qui écrivait pour la prééminence de la maison d'Autriche. Parmi ceux qui ont confondu Childebrand, frère de Charles-Martel, avec un Childebrand, prince lombard, ou qui ont eu des opinions particulières, nous citerons Zampini, Mabillon, le jésuite Jourdan, St-Foix et Legendre de St-Aubin. Le P. Anselme, dans le t. 1er de son *Histoire généalogique*; les Ste-Marthe, dans l'*Histoire généalogique de France*, liv. 11; les bénédictins, dans la *Nouvelle Collection des historiens de France*, préface du t. 10, font connaître les diverses opinions débattues sur Childebrand et sur l'origine de la maison de France. Foncemagne en a fait le sujet d'un mémoire imprimé dans le t. 10 du recueil de l'académie des belles-lettres. Il réduit ces opinions à quatre; les bénédictins en trouvent sept. Foncemagne discute celles qu'il rapporte, et n'en adopte aucune. V—VE.

CHILDÉRIC Ier, regardé comme le quatrième roi de la première race des monarques français, succéda à Mérovée son père, en 458. Les affaiblissements successifs qu'avait éprouvés l'empire, par l'irruption des barbares, auraient permis à ce prince d'étendre son royaume et de faire reconnaître formellement son indépendance par les empereurs, si la dissolution de ses mœurs n'avait provoqué contre lui des ressentiments si vifs, qu'il fut obligé de quitter ses États, et de chercher un asile en Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme. (*Voy.* BASINE.) La royauté, qui ne signifiait encore que le commandement de l'armée, fut déférée, disent les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains; ce qu'il est difficile de croire, quand on connaît les mœurs des Francs, qui ne manquaient pas de chefs, et chez lesquels chaque chef se regardait comme

l'égal du roi ; mais l'histoire de Childéric ressemble beaucoup à un roman, inventé pour remplir le vide que laissait dans la chronologie l'obstination des historiens à faire remonter jusqu'à Pharamond l'établissement du royaume de France. Childéric avait un ami fidèle ; il rompit, avant son départ, une pièce d'or, dont il lui remit la moitie, et ils convinrent que ce serait pour eux la marque de la confiance qu'ils accorderaient à leurs messagers respectifs. Cet ami fidèle se fit le premier courtisan de l'usurpateur, afin d'avancer sa chute par les conseils qu'il lui donnerait. Quand il vit les grands mécontents du roi qu'ils s'étaient choisi, il en instruisit Childéric, qui revint, fut reçu avec acclamation, et rentra dans ses droits. L'épouse du roi de Thuringe, nommée Basine, abandonna son mari pour rejoindre son séducteur, qui la prit pour femme. De ce mariage naquirent Clovis et trois filles, dont la première épousa Théodoric, roi des Ostrogoths ; les deux autres se firent chrétiennes et gardèrent le célibat. La conduite de Basine, racontée avec simplicité et même dans des termes favorables par nos premiers historiens, indique que les barbares qui renversèrent l'empire n'avaient aucune idée de la sainteté du mariage, avant d'avoir été éclairés par le christianisme, et l'on voit en effet, par la suite de l'histoire, combien les évêques eurent, à cet égard, de peine à soumettre les rois de la première race aux lois de l'Église. La mort de Childéric est placée en l'année 482, ce qui lui donne un règne de vingt-trois ou vingt-quatre ans ; mais il faut se rappeler que la véritable histoire de France ne commence qu'à Clovis, et que, pour les temps qui l'ont précédée, il est aussi difficile de garantir l'exactitude des dates que l'authenticité des faits. Il fut enterré près de Tournay, où il faisait sa résidence. Son tombeau y fut découvert en 1653, et l'empereur Léopold fit présent à Louis XIV du cachet et d'une partie des armes et des médailles qui s'y trouvèrent. On les voit au cabinet des antiques de la bibliothèque royale. (*Voy.* Jean-Jacques CHIFFLET.) Le tombeau de Childéric est le monument le plus ancien de la monarchie française, et il semble détruire l'opinion de ceux qui ne font commencer notre histoire qu'à Clovis. F—E.

CHILDÉRIC II, second fils de Clovis II et de Batilde, eut en partage le royaume d'Austrasie, et commença à régner en 660, étant à peine âgé de sept ans. A la mort de Clotaire III, son frère, il réunit à la couronne qu'il possédait déjà les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. C'est la cinquième fois, depuis l'entrée du grand Clovis dans les Gaules, que la monarchie française se trouve gouvernée par un roi. Une grande injustice avait été commise à la mort de Clovis II, puisque Thierri, le troisième et le dernier de ses fils, n'avait pas été appelé au partage du royaume. Comme ce prince était encore au berceau, on négligea de le confiner dans un monastère, suivant l'usage de ce temps ; mais il était aisé de prévoir qu'au milieu des factions qui divisaient les grands, il se trouverait quelque jour un ambitieux qui prendrait en main la cause de Thierri, s'il trouvait son avantage à se déclarer le défenseur de l'innocence opprimée. En effet, Ebroïn, maire du palais sous Clotaire III, sentit que la mort de ce prince le mettait à la merci des grands qu'il avait offensés par ses hauteurs, du peuple, victime de son avarice, et le livrait au ressentiment de la cour d'Austrasie, où tous ceux qui redoutaient son ambition et sa cruauté avaient été chercher un refuge. Seul, sans parti, odieux à toutes les classes de l'État, il prend une résolution digne de son caractère ; il fait monter Thierri sur le trône de Clotaire III, lui donne ainsi les royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sans consulter les principaux personnages de l'État, et pousse l'impudence jusqu'à leur défendre de venir saluer le chef sous lequel il va régner de nouveau. C'était réparer une injustice d'une manière trop violente pour faire des partisans au nouveau roi. Le mécontentement fut extrême ; Ebroïn s'y attendait sans doute, mais il espérait profiter de la multiplicité des partis pour les asservir : il n'en eut pas le temps. Léger, évêque d'Autun, sut les réunir ; ils députèrent vers Childéric, qui vint d'Austrasie avec une armée, fut accueilli des peuples comme un libérateur, se saisit d'Ebroïn, qu'il aurait livré à la mort, si Léger n'avait obtenu la vie du coupable, qu'on se contenta d'envoyer au monastère de Luxeuil pour y faire pénitence. Cette indulgence de Léger est blâmée par les historiens ; il est vrai qu'il eut lieu de s'en repentir ; mais ce prélat, aussi éclairé que vertueux, donnait, dans un siècle de faction et de cruauté, un exemple dont il pouvait prévoir qu'il réclamerait un jour l'application pour lui-même. Thierri, roi d'un moment, fut rasé et confiné dans l'abbaye de St-Denis, jusqu'à ce que de nouveaux événements le reportassent sur le trône. Lorsque son frère Childéric l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour adoucir son malheur : « Je ne demande rien de vous, répond-« il, mais j'attends de Dieu la vengeance de l'injus-« tice qu'on me fait. » Les grands, qui venaient de donner deux royaumes à Childéric II, saisirent cette occasion pour exiger la réforme des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement ; leur requête contenait quatre articles, qui tous tendaient à revenir aux anciennes lois et coutumes, et surtout à ce que le roi ne mît pas entre les mains d'un seul toute l'autorité, afin que les seigneurs n'eussent pas le chagrin de se voir sous les pieds d'un de leurs égaux, et que chacun eût part aux honneurs où sa naissance lui donnait le droit d'aspirer. Ebroïn leur avait appris à redouter le pouvoir d'un ministre. La principale autorité fut confiée à Léger, auteur de la révolution qui s'était opérée si heureusement ; mais un roi livré à ses passions, incapable de se conduire lui-même, fut bientôt fatigué des conseils d'un ministre vertueux. Révolté de ses remontrances, il conçut contre lui une haine d'autant plus violente, qu'il le craignait pour les services qu'il lui avait rendus depuis qu'il n'en conservait plus de reconnaissance. La mort de l'évêque d'Autun fut résolue ; il l'évita en paraissant ne pas la craindre ; mais il fut dégradé et confiné dans le même monastère de Luxeuil, où languissait Ebroïn ; et ces deux hommes, que d'autres événe-

ments devaient rappeler à leur ancienne rivalité, se traitèrent avec amitié tant qu'ils vécurent dans la même disgrâce. Childéric II, débarrassé de la contrainte que lui imposaient les vertus de Léger, se fit détester par ses violences; il poussa l'oubli des égards dus aux descendants des compagnons du grand Clovis, jusqu'à faire attacher a un poteau, et battre comme un esclave, un seigneur nommé Bodillon, « pour avoir osé, dit Velly, lui représenter le dan« ger d'un impôt excessif qu'il méditait d'établir. » Celui-ci, pour mieux assurer sa vengeance, s'unit à ceux qui, comme lui, avaient essuyé des injures personnelles, et profita d'une partie de chasse dans la forêt de Livry, pour tuer le roi de sa propre main, tandis que les autres massacraient la reine Blitilde, qui était enceinte, et l'aîné de ses fils, nommé Dagobert. Le plus jeune échappa à la rage des conjurés, et fut élevé dans un monastère, pour reparaître à son tour comme Thierri, que la mort violente de son frère fit passer de l'abbaye de St-Denis au trône. Léger et Ebroïn sortirent également du monastère de Luxeuil, trouvèrent des partis prêts à les seconder, et le royaume dans une telle confusion, que, selon un auteur de ce temps, on s'attendait à la fin du monde, attente qui, du reste, ne suspendit aucune ambition. Childéric II avait à peine 24 ans, lorsqu'il fut assassiné en 673. Il fut enterré dans l'église de St-Vincent de Paris. (*Voy.* LACARRY.) F—E.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut le dernier roi de France de la première race. Il est appelé avec raison *Childéric II* par les historiens qui n'ont voulu compter les monarques français que depuis leur établissement dans les Gaules, établissement qui ne remonte pas au delà de Clovis. L'histoire ne dit pas l'âge qu'il avait lorsqu'il commença à régner en 742. Des intérêts qui n'étaient pas les siens le firent roi; car Pepin et Carloman, fils de Charles-Martel, ne proclamèrent un prince du sang royal que pour retenir les seigneurs dans l'obéissance. Lorsque les partis se craignent également, ils ne renoncent point à leurs projets, ils se contentent de les ajourner, et l'élévation de Childéric III ne fut que l'ajournement de l'usurpation méditée et suivie depuis un siècle par la famille des Pepin. Pepin le Bref, après avoir apaisé le clergé, qui avait été dépouillé par Charles-Martel, son père, et mis la plupart des évêques de son côté, consulta le pape pour savoir s'il fallait laisser sur le trône des princes qui n'en avaient que le nom, ou s'il n'était pas plus favorable à l'ordre que celui qui exerçait le pouvoir prît le titre de roi. La situation du pape à cette époque était cruelle; il ne pouvait attendre de secours que des Français; en s'adressant à lui, Pepin était donc assuré d'obtenir une réponse telle qu'il la désirait. Il renversa le fantôme de roi qu'il avait créé le fit raser et conduire à St-Omer dans le couvent de Sithin, depuis appelé abbaye de St-Bertin. Childéric III y fut reçu moine en 750 ou 752, et mourut quelques années après. Il laissa un fils, nommé Thierri, qui fut envoyé au monastère de Fontenelle (St-Vandrille), et élevé dans l'obscurité. En lui finit la première race des rois de France, dont la succession a duré deux cent soixante-dix ans, et qui, par le partage du royaume, compte près de quarante monarques, quoique le nombre de ceux qui ont régné dans Paris ne s'élève qu'à vingt et un. Childéric III a été surnommé *l'Insensé*, soit qu'il le fût en effet, soit qu'on fit accroire au peuple qu'il l'était; car les accusations portées contre les princes détrônés peuvent toujours être révoquées en doute. Les derniers rois de la première race ont été accusés de fainéantise et d'incapacité par tous les historiens; mais si l'on réfléchit que depuis Clotaire II, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, il n'y eut que des minorités, et que l'éducation de ces malheureux orphelins couronnés était confiée aux hommes qui voulaient s'emparer de leur trône, on sera plus disposé à plaindre qu'à condamner des princes qui sans doute n'ont rien fait que parce qu'ils étaient réduits à l'impossibilité d'agir. (*Voy.* CARLOMAN et PEPIN LE BREF.) F—E.

CHILDREY (JOSUÉ), ecclésiastique anglais, dans le 17[e] siècle, se livra à l'étude de l'histoire naturelle, d'après les principes du chancelier Bacon, et voulut exécuter un des plans qu'avait tracés ce philosophe; ce fut en réunissant dans un petit volume tous les faits extraordinaires que présentent les trois règnes de la nature dans la Grande-Bretagne, sous le titre de *Britannia Baconica, or the natural*, etc., Londres, 1660, 1661 et 1662, in-8°; il fut traduit en français. (*Voy.* BRIOT.) Childrey expose dans cet ouvrage ce que chaque comté offre de plus remarquable. Il le fait le plus souvent sur la foi des auteurs précédents, surtout de Camden et de Speed; il se montre incrédule sur quelques faits, mais il en admet d'autres dont il tâche même de donner l'explication, et qui sont maintenant rangés au nombre des fables. Il combat dans quelques endroits les rêveries de l'astrologie; cependant il paraît croire que cette science peut avoir quelque fondement. Quoiqu'il se laissât entraîner par des raisonnements captieux, il était observateur. Il s'appliquait aussi avec zèle à des recherches astronomiques, et il était persuadé que la terre était un ellipsoïde, et non une sphère régulière; mais, contre l'opinion actuellement reçue, il croyait que son plus grand diamètre était dans la direction du pôle. Il exposa ses idées sur l'astronomie, mais trop souvent imbues d'astrologie, dans un petit traité, sous ce titre: *Syzigiasticon instauratum*, Londres, 1653. Entre autres faits, il signala deux phénomènes, le premier était une nébulosité dans la voie lactée, entre la tête de Céphée et le Cygne; le second était la première observation positive de ce qu'on nomma depuis *lumière zodiacale*. Childrey ne regardait son *Britannia Baconica* que comme l'esquisse d'un travail bien plus considérable, dans lequel il se proposait de passer en revue, de la même manière, tout ce que la nature présente de singulier et de merveilleux dans tout l'univers. Il avait rassemblé, dans ce but, un grand nombre de matériaux qui sont restés inutiles par sa mort, arrivée en 1670. D—P—S.

CHILLAC (TIMOTHÉE DE), né dans le 16[e] siècle, avait obtenu, dès l'âge de vingt ans, une couronne

pour ses vers. Quand il en publia le recueil, il eut soin de l'orner de son portrait couronné de laurier. Ni les éloges, ni les couronnes de ses contemporains ne l'ont empêché de tomber dans l'oubli. Quelques biographes conjecturent qu'il était né en Languedoc, dans la ville du Puy. Il avait eu pour professeur un faiseur de vers nommé *Pontaymeri*, et le maître s'applaudissait beaucoup d'avoir formé un pareil disciple. Ses œuvres parurent à Lyon, en 1599, in-12. Ce volume contient *les Amours d'Angélique* et *les Amours de Lauriphile* (cette seconde pièce est une allégorie où l'auteur montre sa vaine passion pour les Muses et pour Apollon); des sonnets, des épitaphes, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes à l'honneur de Gabrielle d'Estrées, et un poëme intitulé *la Liliade française*, dont Henri IV est le héros. W—s.

CHILLEAU (JEAN-BAPTISTE DU), archevêque de Tours, né le 7 octobre 1735, au château de la Charrière en Poitou, d'une ancienne famille de cette province, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et devint vicaire général de Metz. La reine Marie Leczinska le nomma un de ses aumôniers; et, après la mort de cette princesse, il continua les mêmes fonctions auprès de Marie-Antoinette. Pourvu successivement de l'abbaye de St-Clément dans le Maine et de celle de la Valasse en Normandie, il fut sacré évêque de Châlons-sur-Saône en 1781. Appelé aux états de Bourgogne, il y soutint avec zèle les droits et les intérêts de la province; et plus tard, il se fit remarquer à l'assemblée des notables par un grand attachement aux principes religieux et monarchiques. Son dévouement lui attira des ennemis. Quelques forcenés, ayant ameuté la populace de Châlons, avaient formé le projet de l'assaillir dans sa voiture et de le précipiter dans la Saône. Le prélat, prévenu de ce complot, sortit à pied de son palais avec quelques ecclésiastiques courageux, traversa la foule et imposa le respect à cette multitude égarée. Lorsque la constitution civile du clergé fut decrétée par l'assemblée nationale, l'évêque de Châlons adressa à ses diocésains, le 15 décembre 1790, une *Lettre pastorale sur le schisme*; le 1er mars 1791, une *Instruction pastorale* sur le même objet, suivie d'un *Avertissement sur l'élection des évêques constitutionnels d'Autun et de Dijon*. Enfin il publia, dans une seconde *Lettre pastorale*, le bref de Pie VI, du 13 avril 1791, relatif aux affaires de l'Église de France. Ces divers écrits se trouvent dans la *Collection ecclésiastique* publiée par l'abbé Barruel et par l'abbé Guillon, depuis évêque de Maroc *in partibus*. Les progrès de la révolution l'ayant forcé de sortir du royaume, il résida successivement en Suisse, en Bavière, en Autriche. Chargé par plusieurs de ses compagnons d'exil de solliciter auprès de l'électeur de Bavière le transport d'une quantité de grains pour subvenir aux besoins de six cents prêtres français réfugiés dans le canton de Fribourg, il remplit avec succès cette mission de charité. Il souscrivit, avec quarante-huit autres évêques, l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, du 15 août 1798, ainsi que les *Réclamations* du 4 avril 1803, contre le concordat de 1801. (*Voy.* ASSELINE. L'ancien évêque de Châlons ne rentra en France qu'en 1814 avec Louis XVIII; et, sur la demande du roi, il donna la démission de son siége et signa, avec plusieurs de ses collègues, la lettre de soumission adressée au pape le 8 novembre 1816, et imprimée à la suite du concordat de 1817. Il fut alors nommé à l'archevêché de Tours, dont il ne prit possession qu'en 1819. Créé pair de France en 1822, il mourut le 26 novembre 1824, dans sa 90e année, doyen de l'épiscopat français. — Son frère, le comte DU CHILLEAU, maréchal de camp, émigra au commencement de la révolution, servit dans l'armée de Condé, et fut tué au combat de Kamlach, en 1796. Il n'a laissé que deux filles. P—RT.

CHILLIAT (MICHEL), imprimeur-libraire de Lyon, vint s'établir à Paris vers 1695, et y mourut dans le courant de 1697 ou 1698. Chilliat est auteur de plusieurs ouvrages auxquels il n'a pas mis son nom; mais selon Barbier (*Examen critique*, p. 197), on lui en attribue quelques autres dont il n'a été que l'éditeur. Les plus connus sont : 1° *le Triomphe de la miséricorde de Dieu sur un cœur endurcy, ou les Confessions de l'Augustin de France converty, écrites par lui-même*, Paris, 1682; ibid., 1686, in-12. Michel Chilliat prétend que, chargé de mettre au jour cette histoire, il a pris sur lui de supprimer les dates et de déguiser les noms, à cause, dit-il, de l'honneur « de la famille, assez connue dans Paris. » La complication des événements et leur singularité feraient plutôt croire que ce n'est qu'un roman dans le genre ascétique, où l'on rencontre, à la vérité, quelques préceptes utiles et quelques exemples édifiants 2° *L'Amour à la mode, satyre historique*, Paris, 1695, in-12. L'épître dédicatoire est signée des lettres *de P...*, qui, selon Barbier, désignent madame de Prégny, déjà connue par un livre intitulé : *les Différents Caractères des femmes de ce siècle* (Paris, 1693, in-12). 3° *La Censure des vices et des manières du monde*, Lyon, 1696, in-12; réimprim. plusieurs fois avec des augmentations, et notamment en 1737. 4° *Le Souffleur*, comédie destinée au Théâtre-Italien, et imprimée à Lyon, 1696, in-12. 5° *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie, avec une description historique de cet État*, Paris, 1697; 2e édition, 1698, in-12, avec trois tableaux généalogiques. Chilliat convient qu'il a fait travailler à cet abrégé, qui, dédié à Adélaïde de Savoie, eut une certaine vogue à l'époque du mariage de cette princesse avec Louis de Bourgogne, élève de Fénelon. Au surplus, on n'y trouve point l'histoire de la Savoie, mais bien celle des princes de ce pays, tirée presque entièrement de Guichenon et de Th. Leblanc, et rédigée par demandes et réponses. Elle est suivie d'une dissertation de Claude Delisle, intitulée : *Nouvelle Recherche sur la véritable origine de la royale maison de Savoie*, dans laquelle cet auteur considère Bérold comme un personnage imaginaire, et fait descendre les princes de Savoie de Humbert aux Blanches Mains, fils, selon lui, de Géraud, comte de Genève et de Vienne. Deux autres ouvrages imprimés après la

mort de Chilliat ont un privilége qui porte son nom : *Granicus, ou l'Isle galante*, nouvelle historique par François Brice, Paris, 1698, in-12; et *Méthode facile pour apprendre l'histoire de la république de Hollande, depuis son origine jusqu'à présent. avec une description historique de cet État*, Paris, 1701, in-12; ibid., 1705, même format. CH—S.

CHILLINGWORTH (GUILLAUME), naquit en 1602, à Oxford, et fut élevé dans l'université de cette ville. Le roi Charles Ier, accordant alors en Angleterre beaucoup de liberté aux prêtres catholiques, le jeune Chillingworth eut souvent occasion de s'entretenir avec le jésuite Fisher, qui le convertit au catholicisme. Vers l'âge de dix-sept ans, il quitta l'Angleterre, et se retira au collége des jésuites de Douay, où il demeura jusqu'en 1631. Ramené à sa première croyance, selon les uns, par les arguments du docteur Laud, évêque de Londres, son parrain, avec lequel il était demeuré en correspondance; selon les autres, rebuté des épreuves du noviciat, et blessé surtout des travaux serviles auxquels on le soumettait, il revint en Angleterre, protestant déclaré. Cependant quelques scrupules sur ce nouveau changement, consignés dans une lettre adressée au docteur Sheldon, firent penser qu'une seconde excursion vers le catholicisme avait été suivie d'un second retour vers la religion de son pays; quoi qu'il en soit, il devint un des zélés adversaires de la religion romaine, qu'il attaqua principalement dans son ouvrage intitulé : la *Religion des protestants, moyen sûr de salut*, Oxford, 1636; traduite en français, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Cependant l'habitude d'examiner et de douter lui avait apparemment donné une sorte d'incertitude, au moins dans sa manière de s'exprimer, en sorte que ses opinions parurent à quelques-uns suspectes de socianisme et même de pur déisme. Quelles que fussent ses raisons, sa méthode de raisonnement est si forte et si bien suivie, que Locke a conseillé à son *jeune gentilhomme* une lecture assidue des ouvrages de Chillingworth, « les meilleurs, dit-il, que je connaisse pour former à la clarté et à la justesse du raisonnement. » On avait, à l'université d'Oxford, une telle opinion de la puissance de raisonnement de Chillingworth, et de son intime ami Lucius, lord Falkland, qu'on disait communément que « si le diable ou le Grand Turc pouvaient être convertis, ce serait par eux. » Vers 1637, il refusa un bénéfice qui lui était offert, croyant que sa conscience ne lui permettait pas de signer les trente-neuf articles imposés à l'Eglise d'Angleterre, et rejetés par les puritains, comme contraires à la vraie doctrine de l'Évangile ; mais Chillingworth était accoutumé à adopter ensuite ce qu'il avait rejeté d'abord : peu de mois après, il signa le symbole de St. Anastase, et accepta un bénéfice. Accoutumé aussi à combattre vivement pour la cause contre laquelle il avait commencé par se déclarer, il se montra, dans les troubles de cette époque, très-attaché à la cour et défenseur zélé de l'épiscopat. Il suivit Charles Ier au siége de Glocester, et donna même l'idée de quelques machines de guerre dans le genre de celles des Romains. Étant tombé malade par suite des fatigues de cette campagne, il fut pris par les rebelles dans le château de Sussex où il s'était arrêté, et mourut entre leurs mains, le 30 janvier 1644. On crut que les mauvais traitements qu'il avait essuyés de leur part hâtèrent ses derniers moments. On a de lui, outre son ouvrage sur la religion protestante, neuf sermons imprimés en 1664, un traité en faveur de l'épiscopat, et plusieurs autres ouvrages de controverse. (*Voy.* CHEYNELL.) S—D.

CHILMEAD (EDMOND), né à Stowen-the-Wold, dans le comté de Glocester, fut maître ès-arts au collége de la Madeleine d'Oxford, et chapelain de l'église de Christ dans la même ville; mais sa fidélité à Charles Ier lui ayant fait perdre ce bénéfice, il fut réduit à mettre en usage, pour vivre, ses talents en musique, et alla se fixer à Londres, où il mourut le 1er mars 1654, nouveau style. On a de Chilmead plusieurs traductions en anglais : 1° du traité latin *des Globes* de Robert Huez, Londres, 1639, 1659, in-4°; 2° de l'ouvrage de Gaffarel sur les talismans, Londres, 1650, in-8°; 3° du livre de Jacques Ferrand, médecin d'Agen, intitulé : *Traité de l'essence et guérison de l'amour*, etc., Londres, 1640, in-8° : 4° du traité de Campanella *sur la Monarchie espagnole*, Londres, 1654, 1659, in-4° : ces deux éditions n'en font qu'une seule; 5° du livre de Léon de Modène *sur les Cérémonies et Coutumes des Juifs*, Londres, 1650, in-8°. 6° Il eut part à l'édition d'Aratus, donnée par Jean Fell, Oxford, 1672, in-8°, et à la traduction anglaise de Holbroke, de l'*Histoire des guerres de Justinien*, par Procope, Londres, 1653, in-fol. On doit encore à Chilmead : 7° un traité *de Musica antiqua græca*; 8° un *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Bodléienne*, catalogue qui n'a point été imprimé; 9° *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ Historiæ chronicæ libri* 16, *e manuscripto bibliothecæ Bodleianæ nunc primum editi, cum interpretatione et notis*. Cette édition ne fut publiée que longtemps après la mort de Chilmead, Oxford, 1691, in-8°, par Humphred Hodius, qui y ajouta une notice sur la vie et les ouvrages de l'écrivain anglais. D. L.

CHILON, fils de Damagétus, Lacédémonien, fut mis au nombre des sept sages de la Grèce. Il se livra aux affaires publiques comme la plupart de ceux qui méritèrent ce nom, et devint éphore à Sparte, dans la première année de la 56e olympiade, l'an 556 avant J.-C. Cette magistrature avait été jusque-là peu importante, et ses fonctions se réduisaient à rendre la justice lorsque les rois étaient absents; Chilon donna aux éphores beaucoup plus de pouvoir, et les opposa comme un contre-poids à l'autorité royale, qu'ils furent chargés de contenir dans ses bornes : c'est pour cela sans doute que Diogène Laërce dit qu'il est le premier qui ait été éphore. Il fit divers voyages hors de sa patrie, et il est probable qu'il alla à Sardes, auprès de Crésus, qui avait recherché l'alliance des Lacédémoniens. Ce fut là sans doute qu'il vit Esope. Il mourut de joie à un âge très-avancé, en embrassant son fils qui venait de remporter le prix du pugilat aux jeux

olympiques. On cite de lui plusieurs maximes qui justifient sa réputation. Il disait que la véritable vertu était de prévoir par la force du raisonnement ce qui devait arriver. Son frère s'indignant de ce qu'il était éphore, tandis que lui-même n'avait pu le devenir : « Je suis devenu éphore, lui dit-il, parce « que je sais supporter les injustices, ce que tu ne « sais pas faire. « Ses autres maximes étaient : « On « éprouve l'or avec la pierre de touche ; c'est par « l'or lui-même qu'on éprouve les hommes. Ré« ponds pour quelqu'un, le repentir suit de près. « Celui qui a la force en partage doit y joindre la « douceur, pour inspirer le respect plutôt que la « crainte. Connais-toi toi-même. Il faut parler peu dans le vin. » Il n'est guère possible qu'il ait prédit au père de Pisistrate, avant son mariage, qu'il aurait un fils qui serait un tyran ; en effet, Pisistrate usurpa la tyrannie l'an 561 avant J.-C., cinq ans avant que Chilon fût éphore : il ne devait donc pas y avoir une bien grande différence d'âge entre ces deux hommes célèbres. (*Voy*. Diogène Laërce, liv. 1, ch. 69; Pline, l. 7, ch. 32.) C—R.

CHILONIS, fille de Cléadas, femme de Théopompe, roi de Sparte, ayant appris que son mari avait été fait prisonnier par les Arcadiens, alla le rejoindre. Les Arcadiens, touchés de son amour conjugal, lui permirent d'entrer dans la prison où il était, et elle en profita pour le faire évader en changeant de vêtements avec lui. Théopompe, de retour à Sparte, trouva le moyen de prendre la prêtresse de Diane Hymnis, et les Arcadiens lui rendirent sa femme en échange. Cela dut arriver pendant la première guerre de Messène, entre l'an 743 et 723 avant J.-C.—CHILONIS, fille de Léonidas II, roi de Sparte, fut célèbre par le dévouement avec lequel elle remplit successivement les devoirs de fille et d'épouse. Elle aima mieux suivre son père en exil, que de partager le trône que Cléombrote, son époux, avait usurpé sur lui. Léonidas, étant rappelé quelque temps après par un autre parti, voulut faire mourir son gendre; alors elle prit sa défense, obtint, à force de sollicitations, qu'on lui laissât la vie, et s'exila avec lui, quelques instances que fit son père pour la retenir. C—R.

CHILPÉRIC Ier, le plus jeune des fils de Clotaire Ier, prit les armes aussitôt après la mort de son père, et marcha sur Paris, dans l'intention d'en faire le siége de son royaume. Sa conduite en ce moment vint à l'appui de ce qui est dit à l'article CLOTAIRE Ier, sur les raisons politiques qui décidèrent le partage des États du roi mort entre ses enfants, puisque ce partage se serait fait nécessairement les armes à la main, si les lois n'avaient pris soin de le régler; les princes de cette époque n'ayant et ne pouvant avoir d'autre destination que celle d'être chefs des hommes armés, c'est-à-dire des Francs, qui formaient encore une nation séparée des Gaulois. Les trois frères de Chilpéric se réunirent pour le contraindre à quitter Paris, et à s'en rapporter au sort qui lui donna le royaume de Soissons, l'an 561. Un an après ce partage, tandis que son frère Sigebert était occupé à repousser les Abares, Chilpéric envahit ses États, et lui enleva la ville de Reims. Deux ans plus tard, Sigebert se vengea de cette invasion, et non-seulement il reprit les villes qui lui avaient été enlevées, mais il s'empara encore de Soissons, qu'il eut la générosité de rendre à Chilpéric. Celui-ci, oubliant ce bienfait, lui fit encore la guerre en 573 et 575, jusqu'à ce que, se trouvant assiégé dans Tournay et réduit à l'extrémité, il n'échappa à ce danger que par l'assassinat du malheureux Sigebert, ordonné par Frédégonde. Chilpéric eut aussi plusieurs démêlés avec Gontran, et ce fut en vain que des hommes sages ménagèrent une conférence qui eut lieu à Troyes, et dans laquelle les trois monarques, se touchant la main, promirent solennellement de rester unis ; mais cette promesse fut presque aussitôt violée, et la destinée des trois frères fut d'avoir toujours l'un contre l'autre les armes à la main. La première femme de Chilpéric se nommait Andouaire ; il la quitta par amour pour Frédégonde, qu'il éloigna ensuite afin d'épouser Galsuinde, fille du roi d'Espagne Athanagilde, et sœur de Brunehaut ; mais, revenant bientôt à sa maîtresse, il la couronna, après avoir fait assassiner Galsuinde. L'assassinat de cette princesse fut l'origine de la haine que se vouèrent Brunehaut et Frédégonde, haine qui enfanta plus de crimes que n'en présente aucune autre époque de l'histoire de France; aussi ne doit-on pas s'étonner si les anciens historiens ont appelé Chilpéric le *Néron* et l'*Hérode* de son temps. Il est vrai que ces historiens étaient ecclésiastiques, et que ce prince ne ménagea ni les priviléges, ni les domaines du clergé; mais ce n'est point une raison pour révoquer en doute leur jugement ; car le clergé, alors respectable par ses lumières, luttait contre la barbarie avec un courage qui mérite l'admiration de la postérité, et la conduite de Chilpéric a justifié l'accusation portée contre lui. Malheureux comme guerrier, il ne triompha que par des crimes ; bel esprit dans un siècle où le courage était la première vertu des rois, il ne fit servir l'instruction qu'il avait reçue qu'à tenter des innovations ridicules; barbare envers ses femmes, il poussa l'aveuglement et la faiblesse à l'égard de Frédégonde jusqu'à lui sacrifier ses fils; en accablant ses sujets d'impôts, il excita des révoltes et une grande émigration parmi ses sujets, qui allaient chercher plus de bonheur dans les royaumes voisins. Jouet de ses passions et des artifices de Frédégonde, il fut assassiné à Chelles, l'an 584, à l'âge de 45 ans, comme il revenait de la chasse. Des historiens ont assuré que ce fut par l'ordre de sa femme, instruite que le roi se préparait à venger le commerce scandaleux qu'elle avait avec Landri, seigneur de sa cour ; mais il y eut à cette époque tant de crimes, et surtout tant de hardiesse dans les deux partis pour s'accuser réciproquement, qu'il est permis de révoquer en doute la vérité de cette inculpation, qui ne se trouve dans aucun auteur contemporain. Frédégonde, loin de fuir, eut l'inconcevable bonheur de se faire accorder la tutelle du seul fils qui restât à Chilpéric de tant de fils qu'il avait eus de différentes femmes. Cet enfant, qui n'avait alors

que quatre mois, régna depuis sur toute la France, sous le nom de Clotaire II. La régence du royaume de Chilpéric fut donnée à Gontran. Il fut enterré dans l'église de St-Vincent. F—E.

CHILPÉRIC II, roi de France, monta sur le trône en 715, après avoir mené longtemps une vie ignorée. Ce prince était le plus jeune des fils de Childéric II, qui fut assassiné en 673, ainsi que son épouse et ses enfants, par des seigneurs qui ne trouvèrent que cet affreux moyen de se venger des injures personnelles qu'ils avaient reçues du roi. Chilpéric échappa au massacre de sa famille, fut élevé dans un monastère, sous le nom de Daniel, et se fit clerc, c'est-à-dire qu'il se consacra au service de l'Église. On ignore quand il quitta le cloître pour laisser croître sa longue chevelure, signe distinctif des rois de la première race, ni ce qu'il devint jusqu'au jour où Rainfroi, maire du palais de Neustrie après Pepin le Gros, le proclama roi, au lieu de Thierri, fils unique de Dagobert II, dont l'extrême jeunesse ne pouvait convenir à un parti de bons Français, qui, voulant rappeler les héritiers du grand Clovis à toute leur dignité, avaient besoin d'un prince en âge de gouverner par lui-même ; or, Daniel, qui prit le nom royal de Chilpéric II, était alors âgé de quarante-quatre ans. Il parut en effet à la tête des armées, ce qui n'était arrivé à aucun de ses prédécesseurs depuis l'élévation des maires du palais ; mais il rencontra dans Charles-Martel, fils de Pepin le Gros, un ennemi habile, infatigable, qu'aucune difficulté n'arrêtait. Il obtint cependant d'abord sur lui quelques avantages; mais, après avoir été battu à Amblet, il finit par tomber entre ses mains. Charles-Martel lui laissa tous les honneurs de la représentation, l'accabla de respects, et garda pour lui le pouvoir. Chilpéric II, victime de l'ambition des maires du palais d'Austrasie et des factions depuis longtemps formées par les grands pour secouer le joug de l'autorité, a été confondu à tort parmi les rois fainéants. Il combattit et régna trois ans sans maître, et ne survécut que deux années à l'humiliation d'être dominé, étant mort à Attigny, en 720. Il fut enterré à Noyon. Thierri, fils de Dagobert, lui succéda. F—E.

CHIMAY (JEANNE-MARIE-IGNACE-THÉRÈSE DE CABARRUS, princesse DE), qui fut célèbre en France par l'éclat et l'ascendant de sa beauté, dans les temps non moins célèbres de nos révolutions, naquit à Saragosse, en 1773. Elle eut pour mère mademoiselle Galabert, fille d'un négociant de cette ville, et que le comte de Cabarrus, son père, avait épousée secrètement en 1772. On sait peu de chose de la première jeunesse de Thérèse. Ses attraits, sa grâce naturelle, son esprit, et des dispositions pour les arts cultivées avec soin, la firent bientôt remarquer. A peine âgée de seize ans, en 1789, on lui fit épouser M. Devin, marquis de Fontenay, conseiller à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris. Madame de Fontenay faisait, en 1791, l'ornement de la société du Marais : elle recevait chez elle le général Lafayette, les trois frères Lameth, Favières, ex-conseiller au parlement, depuis auteur de *Lisbeth* et d'autres ouvrages dramatiques. On ne cite ici que les personnes avec lesquelles elle fut intime à cette époque. Son père venait d'être arrêté à Madrid : elle disait un jour à Lafayette, avec une plaisanterie chagrine et que n'excluait pas la douleur : « Donnez-moi donc une armée de gardes nationales pour délivrer mon père ! ». Elle avait un frère plus jeune qu'elle, Théodore de Cabarrus; et, en 1786, une maison de commerce était établie à Bordeaux sous la raison de *Cabarrus fils* : c'était un frère du financier, et par conséquent un oncle de madame de Fontenay. Les mauvais jours de la révolution étaient arrivés. Madame de Fontenay partit pour Bordeaux, avec un fils encore enfant. Son mariage n'avait pas été heureux, et le mari avait dissipé la moitié de sa dot. Elle se proposait d'aller en Espagne rejoindre son père, qui avait été rendu à la liberté ; mais elle perdit la sienne en arrivant à Bordeaux, et fut emprisonnée. Ses papiers n'étaient peut-être pas bien en règle : car il fallait, en 1793, pour voyager et pour changer de domicile, outre le passe-port, un certificat de civisme, un certificat de résidence ou de non émigration; plus, dans les villes, une carte de sûreté. Alors on arrêtait, le soir, dans les rues de Bordeaux, tous ceux qui n'étaient point munis de cette carte ; on les conduisait au corps de garde, et du corps de garde à la prison. Les gendarmes étaient stimulés par l'appât du gain. Tout individu qui ne pouvait exhiber sa carte de sûreté était obligé de donner 12 francs, ou de laisser son habit en nantissement. Cet impôt, les gendarmes de la Gironde l'avaient eux-mêmes établi : ils s'en étaient arrogé la perception, et les autorités du temps fermaient les yeux. Mais madame de Fontenay, femme d'un ex-conseiller au parlement de Paris, et dont quelques dénonciations avaient peut-être précédé l'arrivée, ne put en être quitte pour le payement de l'impôt des gendarmes. Tallien était alors en mission à Bordeaux avec Ysabeau et Baudot. Madame de Fontenay lui écrivit et réclama contre son arrestation. Tallien, qui, sans doute, avait entendu parler de sa beauté, alla la voir, et soudain il sentit qu'il aimait. La belle prisonnière fut libre, mais sans pouvoir désormais songer à quitter la France; et le farouche proconsul devint un homme nouveau. Les malheurs de la révolution avaient conduit à Bordeaux le marquis de Paroy, chevalier de St-Louis, colonel, artiste amateur, associé honoraire libre de l'académie de peinture. (*Voy.* PAROY.) Son père, ex-constituant, avait été arrêté et se trouvait détenu à la Réole. Le marquis voulait obtenir sa liberté et en même temps assurer la sienne, qu'il était en grand danger de perdre, car on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, et ses biens allaient être vendus. Dans cette position critique, il imagina d'envoyer une pétition à madame de Fontenay, et il y joignit une petite gravure au lavis représentant l'*Amour sans culotte.* Cet amour tenait d'une main une pique surmontée du bonnet phrygien, et de l'autre un cœur placé sur un niveau, et le niveau était dressé sur un autel. On lisait au bas de ce distique singulier, qui peut don-

ner une idée de la galanterie de ces temps désastreux :

Quand l'Amour en bonnet se trouve sans culotte
La liberté lui plaît, il en fait sa marotte.

Le lavis et les vers étaient de la façon du marquis : « Dans ma léttre, dit-il (1), je priais madame de « Fontenay de trouver bon qu'un petit Amour sans « culotte fût l'avocat d'un fils bien malheureux de « l'incarcération de son père; et, au nom du sien, « je la conjurais d'être mon avocat auprès du repré- « sentant Tallien. » Le marquis ne tarda pas à recevoir une invitation, et il accourut aussitôt. Il trouva le salon de madame de Fontenay rempli de personnes dont beaucoup avaient des pétitions à la main. Un instant après, les deux battants s'ouvrent. Madame de Fontenay paraît dans un costume très-élégant : les saluts sont respectueux, les révérences profondes; elle y répond par un signe de tête gracieux : « Le citoyen Paroy, dit-elle, est-il parmi « vous? » Le citoyen s'avance, elle l'invite à passer avec elle dans son cabinet : « Je crus, dit le mar- « quis, entrer dans le boudoir des Muses : un piano « entr'ouvert avec de la musique sur le pupitre, une « guitare sur un canapé, une harpe dans un coin; « plusieurs pupitres et beaucoup de cahiers de mu- « sique d'un côté; de l'autre, un chevalet avec un « tableau commencé; la boite de couleurs à l'huile « et des pinceaux sur un tabouret de bois; une ta- « ble de dessin avec une miniature ébauchée, une « boite anglaise, la palette d'ivoire et de petits pin- « ceaux; un secrétaire ouvert, rempli de papiers, « de mémoires, de pétitions; une bibliothèque dont « les livres paraissaient en désordre, comme si l'on « y avait souvent recours, et un métier à broder sur « lequel était montée une étoffe de satin : tels fu- « rent les objets dont l'ensemble étonna mes re- « gards. Vos talents, madame, sont universels, à « en juger par ce que je vois; mais votre bonté les « égale, et votre beauté pourrait les effacer. » L'accueil de madame de Fontenay justifia ce compliment : « Je crois me rappeler, dit-elle, vous avoir « vu chez le comte d'Estaing, avec mon père. J'es- « père que vous viendrez me voir le plus souvent « que vous pourrez. Mais parlons de M. votre père; « où est-il en prison? J'espère obtenir du citoyen « Tallien sa sortie; je lui remettrai moi-même vo- « tre pétition, et je veux vous présenter à lui... » Le marquis la remercia avec une vive émotion : « Je sortis, dit-il, comme un homme émerveillé, « qui a de la peine à croire ce qu'il vient de voir « et d'entendre; j'étais sous le charme : je n'avais « jamais vu tant de grâce dans la bonté. J'écrivis « sur-le-champ à mon père et lui envoyai le seul « bonheur qui entre dans les prisons, l'espérance. » Cependant le vieillard prisonnier fut transféré de la Réole à Bordeaux : c'était d'un sinistre augure. Mais Tallien n'avait pas signé l'ordre de ce transférement. Favorablement disposé par madame de Fontenay, il recevait le marquis de Paroy, et lui disait : « Attendez encore; il faut qu'on oublie quelque « temps votre père pour le sauver. » Il y avait alors à Bordeaux un pouvoir rival de celui des représentants : car, à cette époque terrible et singulière, l'autorité capricieuse du farouche Lacombe, président du tribunal révolutionnaire, s'élevait souvent au-dessus de celle de Tallien et d'Ysabeau : c'est ainsi que Carrier se trouvait, à Nantes, sous la despotique influence du comité qu'il avait lui-même organisé; et que, dans Strasbourg, l'accusateur public Schneider méconnaissait insolemment les ordres de St-Just et de Lebas. Partout l'anarchie était née de la terreur, et la terreur pesait sur ceux qui avaient décréé son règne. « Je ne pourrais faire sortir ton « père, disait Tallien, sans me compromettre moi- « même. » Le marquis de Paroy osa aller voir le terrible Lacombe, et ce rival des proconsuls lui dit ces mots remarquables, qui suffiraient pour peindre l'époque : « C'est un grand aristocrate « que ton père, mais pas plus que moi qui passe « ici pour tel. Mais tu ne l'es pas mal non plus. « Cela m'est égal. Tu sais ce que je t'ai dit : ne « crains rien; sois prudent. » Le marquis voyait souvent madame de Fontenay et le représentant Tallien, dont il déclare dans ses mémoires avoir toujours eu personnellement à se louer. Il ajoute : « Un « jour madame de Fontenay me dit : Je suis désolé « que votre père n'ait pu sortir de prison avant le « départ de Tallien pour Paris. Je ne connais pas « Ysabeau qui est ici son collègue; mais je vais « prier à souper une dame avec laquelle il est fort « lié, et je l'engagerai à amener Ysabeau. Vous « pourrez faire connaissance avec lui. Il a de l'es- « prit et ne manque pas d'instruction. » Le souper eut lieu. Le marquis fut placé à la table à côté de madame Delpré, femme d'un négociant de Lille, qui était venue se réfugier dans la Gironde, où elle se croyait plus tranquille sous la protection d'Ysabeau. Plusieurs députés, envoyés en mission dans les Pyrénées, avaient été invités et se trouvaient à ce souper. Le lendemain, la même société se réunit chez madame Delpré, qui plaça le marquis à ses côtés et madame de Fontenay à côté d'Ysabeau. « Le souper fut d'une excessive gaieté. Des comé- « diens, des membres du comité révolutionnaire et « les députés de la convention s'y trouvaient réunis. « Au dessert, le proconsul Lequinio dit : *Allons! vive* « *la république! et buvons à la santé des braves ré-* « *publicains qui ont voté la mort du tyran*. Ces pa- « roles, dit le marquis, me firent dresser les che- « veux... La bouteille passait de main en main... « Lequinio me dit : *Bois donc, et fais passer*. Ce que « j'éprouvais dans moi était sans doute fortement « empreint sur mon visage. Ce Lequinio se lève et « dit : Le citoyen qui tient la bouteille est sûrement « un aristocrate : je m'y connais, et je vous le dé- « nonce. J'en découvris un à Saintes qui s'était « glissé parmi nous; le lendemain, je le fis arrêter « et guillotiner : il faut en faire autant de celui-ci. « — Eh bien, dis-je, en me levant avec colère, puis-

(1) Elle figure dans ses mémoires autographes inédits, qui appartiennent à l'auteur de cet article, et qui, pleins de faits curieux, les uns connus, les autres ignorés, mériteraient d'être publiés.

« que le citoyen m'insulte, il n'aura pas l'honneur « de boire à la santé de la citoyenne chez qui nous « sommes ; c'était la sienne que je portais : — N'est- « ce pas, citoyenne ? — C'est vrai : il me disait qu'il « buvait à ma santé. — Parbleu, j'en suis ! dit Le- « quinio. » La bouteille fit gaiement la ronde, et il ne fut plus question de la première santé. Mais tandis que madame Fontenay, par le double charme du regard et de la voix, intéressait le représentant Ysabean en faveur du marquis et de son père, le marquis courut le risque de se perdre lui-même par une grande et singulière imprudence, un toast à un Amour peint par lui sur une bague, avec ces deux vers :

> Qui que tu sois, voici ton maître :
> Il l'est, le fut, *et* le doit être.

Or cet Amour était le portrait de Louis XVII. La bague fit le tour de la table et fut baisée par les conventionnels, qui ne reconnurent pas l'effigie. Après le souper, Ysabeau invita le marquis à venir le voir, et il en obtint la liberté de son père ce qui était d'autant plus heureux qu'alors Tallien s'était rendu à Paris et que madame de Fontenay, qui ne tarda pas à l'y suivre, fut arrêtée en arrivant. « Les « Bordelais, dit le marquis de Paroy, auraient dû « lui ériger une statue pour les grands services « qu'elle leur avait rendus, et elle ne recueillit que « l'ingratitude dans le champ immense de ses bien- « faits. J'ai été, ajoute-t-il, témoin de tout le bien « qu'elle a fait ; je l'ai vue tourmentée de tout celui « qu'elle ne pouvait faire, et je ne puis exprimer « qu'un grand étonnement que ma reconnaissance « n'ait point été partagée. » Cet éloge ne peut être suspect ; les opinions politiques du marquis de Paroy rendent son témoignage irrécusable. Le crime de madame de Fontenay était bien grand aux yeux des chefs du terrorisme, dont elle avait, dans Bordeaux, presque arrêté le mouvement. Un grand nombre de victimes dévouées à la mort lui devaient la vie. Elle avait fasciné Tallien ; et ce révolutionnaire ardent, devenu citoyen, marchait, depuis qu'il était attaché à son char, hors du système de destruction et de sang suivi avec de si horribles fureurs. Madame de Fontenay se hâta d'écrire à Tallien, et lui peignit dans son arrestation le danger qu'il courait lui-même. Tallien furieux alla aussitôt au comité de salut public : il déclara que la citoyenne Fontenay était sa femme ; il la réclama, disant qu'il répondait d'elle, et qu'il avait donné assez de gages à la révolution pour que sa femme lui fût rendue sur-le-champ. — On touchait alors à l'époque du 9 thermidor. Madame de Fontenay était enfermée avec madame de Beauharnais, qui ne pouvait voir dans les sanglants excès de l'anarchie la cause de la future élévation à l'empire d'un soldat qui serait son mari. Cependant Tallien, excité par de nouveaux et énergiques avertissements de madame de Fontenay, s'entendit à la hâte et secrètement avec plusieurs de ses collègues ; il se rendit à la séance, monta à la tribune, accusa Robespierre, et brandit un poignard. Son discours fit une révolution, et c'est à madame de Fontenay que la France dut d'être délivrée du dictateur et de sa tyrannie. On voit, dans *le Moniteur* de l'an 2 (p. 217), que madame de Fontenay avait demandé au nom de son sexe à servir le malheur dans les hospices d'humanité. Elle épousa Tallien peu de temps après le 9 thermidor (le 26 décembre 1794). Cependant, même après cette grande journée, Tallien eut à se justifier, dans le sein de la convention et à la tribune des jacobins, sur *son modérantisme* à Bordeaux. Carrier l'accusait de s'être concilié les scélérats de cette ville par son indulgence, et d'y avoir protégé les aristocrates et les accapareurs. Presque en même temps, dans les débats conventionnels sur Collot-d'Herbois, Billaud et Barère, on lui reprochait d'avoir (avant sa liaison avec madame de Fontenay) ordonné l'arrestation de quatre-vingt-six acteurs du théâtre de Bordeaux et celle de 2,000 spectateurs *suspects d'aristocratie*. Ce fut à cette époque qu'en provoquant l'examen de sa conduite, Tallien déclara formellement son mariage avec madame de Fontenay, et que Collot-d'Herbois donna, devant la convention, les motifs, qui seraient aujourd'hui trouvés fort honorables, de l'arrestation de cette dame. Tallien avait fixé son domicile à Chaillot : le salon de sa femme ne tarda pas à devenir célèbre. On le vit alors se prononcer chaque jour davantage contre les partisans de l'anarchie et des fureurs révolutionnaires. Il s'éleva contre un orateur qui demandait que l'*on mît la mort à l'ordre du jour*, et qui ne trouvait sans doute pas qu'elle y fût assez depuis la journée de thermidor. Il fit rapporter le décret qui avait déclaré Bordeaux en état de rébellion ; il appuya, contre Billaud qui s'y opposait, la mise en liberté de madame de Tourzel ; il fut accusé par Duhem de vouloir la ruine des jacobins, après en avoir été, disait-il, le *meneur* ; et si, en ce moment où la terreur existait encore, il cessa tout à coup, ainsi que Fréron, son collègue, de combattre pour la renverser ; et si l'un et l'autre, à la tribune ainsi que dans *l'Ami des citoyens* et dans *l'Orateur du peuple*, qu'ils rédigeaient, reprirent leurs premiers errements, c'est que le parti modéré, qu'on appelait *la jeunesse dorée de Tallien et de Fréron*, se montra bien imprudent et bien maladroit dans les feuilles qu'il dirigeait. Bientôt ce parti se crut assez fort pour pouvoir tout changer. Dès lors il n'épargna point les deux chefs qu'il s'était d'abord lui-même donnés. Tallien vit que rien n'était oublié de sa vie passée ; qu'on recommençait à lui imputer les massacres de septembre, qu'on l'appelait encore *le spoliateur de Bordeaux*, etc. etc. ; et tous les anciens révolutionnaires qui désiraient marcher avec lui dans de meilleures voies craignirent d'y laisser leurs têtes. La mauvaise révolution reprit soudain son cours. Marat fut solennellement transféré au Panthéon deux mois après le 9 thermidor (21 septembre 1794), et Tallien redevint plus d'une fois, à la tribune, l'homme de 1792 et de 1793. Ainsi la peur a fait souvent les crimes de la république, et plus souvent encore les malheurs de la France depuis 1789 jusqu'à nos jours. Madame Tallien plaignit son mari peut-être,

mais sans pouvoir l'approuver. L'union des deux époux eut ses orages; la malheureuse affaire de Quiberon acheva de ruiner la paix domestique. La cohabitation durait encore, mais les sentiments n'étaient plus partagés. Madame Tallien conservait cependant un grand empire sur son mari; elle avait par lui et par son crédit le pouvoir d'obliger : il serait trop long de dire les nombreux services qu'elle rendit à cette époque; nous ne citerons qu'un trait. Un jeune militaire, disgracié après le siége de Toulon, se fit présenter à madame Tallien par un domestique de confiance nommé Baptiste : c'est ainsi qu'il obtint d'elle d'autres audiences de quelques minutes. Un jour il exposa sa misère, et montra son habit percé par le coude : « Le citoyen Tallien, « ajouta-t-il, est maître de tout : s'il pouvait me « faire donner du drap du *maximum!*..... » Ce vœu fut entendu. Peu de jours après, Baptiste aperçut, des hauteurs de Chaillot, le jeune officier qui s'avançait; il en avertit sa maîtresse, qui lui remettant un coupon de drap : « Porte-le, dit-elle, à ton pro« tégé..... » Et ce protégé de Baptiste n'était pas moins que l'homme qui devait devenir empereur et *protecteur* de la confédération du Rhin! Qui pourrait dire quel service ce coupon de drap rendit à celui qui le reçut! Bientôt il parut avec un habit neuf, et fut admis dans le salon de Chaillot. Ce fut là qu'il vit pour la première fois madame de Beauharnais qui, après avoir été camarade de prison de madame de Fontenay, était devenue l'amie et la compagne de madame Tallien. — Le directoire avait remplacé la convention. Le salon de madame Tallien était toujours célèbre; elle faisait alors l'ornement des cercles les plus brillants. Sa tenue, toujours d'une grande élégance, était quelquefois singulière : on voyait, dans un costume magnifique, ses pieds nus ayant à leurs doigts de riches anneaux. Tallien, que ses ennemis poursuivaient dans sa vie passée, à la tribune et dans les journaux, était triste et sombre chez lui : il trouvait peut-être que madame Tallien oubliait trop ce qu'il avait fait pour madame de Fontenay. La république n'avait rien gagné sous le directoire, et les mœurs y avaient beaucoup perdu. On peut comparer les saturnales de cette époque à celles qui suivirent la régence. Bonaparte avait épousé madame de Beauharnais, et porté en Orient sa fortune : mécontent de la sienne, Tallien suivit le général (mai 1798); et l'un et l'autre laissèrent dans Paris leurs femmes presque inséparables. Tallien, qui avait fourni le fameux coupon de drap, se trouvait, par le jeu des révolutions, de protecteur protégé. Les bienfaits rendus font souvent des ingrats. Tallien n'avait qu'un emploi subalterne (administrateur de l'enregistrement et des domaines)..... Un soir que Bonaparte se faisait rouler les cheveux par son valet de chambre : « Lefèvre, dit-il, que fait « à présent, en France, madame Bonaparte? — Gé« néral, elle pleure. — Tu n'es qu'un sot, elle va « tous les jours se promener au bois de Boulogne, « sur un cheval blanc, en mauvaise compagnie. » Après son débarquement à Fréjus, Bonaparte vole à Paris et se rend d'abord chez madame Tallien, qui, pour calmer ses préventions jalouses, lui parle de l'excellente conduite de Joséphine pendant sa longue absence, et met tant de zèle et de charme dans son plaidoyer, que Bonaparte sent ses préventions s'effacer. Il va sur-le-champ trouver sa femme : le raccommodement est complet. Mais cependant le mari de Joséphine exige qu'à dater de ce jour elle cessera de voir madame Tallien. — Après le 18 brumaire, madame Tallien ne fut point admise à la cour. Cependant le premier consul n'oublia pas tout à fait ce qu'il lui devait; et, comme elle renouvelait souvent ses prières et ses instances, il lui fit donner secrètement par Baptiste un rendez-vous au fameux bal de Marescalchi (1802). Madame Tallien devait porter un ruban vert et accepter le bras d'un domino qui en aurait un pareil. Le premier consul arriva accompagné du célèbre Lucas, médecin des eaux de Vichy, et, quittant le bras du docteur, il prit celui de madame Tallien. Les deux dominos aux rubans verts se promenèrent ensemble pendant deux heures. L'un se plaignit, l'autre s'excusa : celui-ci fit compliment à la dame sur ses relations avec un homme grave qu'il estimait, et il persista dans son refus dont il expliqua les motifs... Depuis, sous l'empire, les relations continuèrent avec une sorte de bienveillance, mais les Tuileries restèrent fermées à la femme de Tallien. Un bon mot, ou ce qu'on appelle ainsi, a souvent une influence fâcheuse. Le comte de Valence, qui devait à madame Tallien les jours de sa femme, disait : « Si l'on a donné à ma« dame Bonaparte le surnom de *Notre-Dame des* « *Victoires*, on doit donner à madame Tallien celui « de *Notre-Dame de Bon-Secours*. » Mais, par un jeu de mots cruel, les ennemis de madame Tallien dirent qu'il fallait plutôt l'appeler *Notre-Dame de septembre*, quoique, avant l'époque des massacres de 1792, madame de Cabarrus n'eût peut-être pas encore entendu parler de Tallien. La loi du divorce avait alors sa bonne et sa mauvaise influence dans la société. Le 8 avril 1802, le divorce demandé par madame Tallien, peu de temps après le retour de son mari, fut prononcé. Pendant qu'il était en Egypte (trois ans d'absence), deux enfants étaient nés de madame Tallien, *Clémence-Isaure-Thérésia* Cabarrus (depuis madame Devaux), et *Jules-Adolphe-Édouard* Cabarrus. Enfin, pendant la procédure du divorce, vint au monde un troisième enfant, *Clarisse-Gabrielle-Thérésia* Cabarrus (depuis madame de Brunetière). Ces trois enfants ne furent inscrits sur les registres de l'état civil que sous le nom de leur mère (Cabarrus). Ses deux premiers maris vivaient encore lorsque, le 18 juillet 1805, elle épousa le comte Joseph de Caraman. Elle avait un fils de M. de Fontenay; elle avait une fille de Tallien (*Thermidor-Rose-Thérésia*, qui épousa le comte de Narbonne-Pelet). La même année, le prince de Chimay mourut à Florence; et le comte de Caraman, son héritier, se rendit en Toscane, avec sa femme, pour les affaires de la succession (1). Madame de Caraman

(1) Après avoir appartenu à la maison de Nesle-Soissons, dans le 13e siècle; puis à Jean de Haynault, sire de Beaumont, puis aux

désira d'être présentée à la reine d'Étrurie ; elle s'adressa au chargé d'affaires (M. Artaud), qui, sans entrer dans d'autres détails, parla devant la jeune reine des grands services que madame de Caraman avait rendus dans les plus mauvais jours de la révolution, et des nombreuses victimes qu'elle avait sauvées dans ces temps déplorables. La comtesse de Caraman fut présentée à la nouvelle cour; elle y parut avec une robe de velours, brodée à Lyon, et à formes sévères. Son costume fut trouvé si remarquable, que les Italiens dirent n'avoir jamais rien vu de si magnifique, et que les dessins de la broderie furent copiés. Joseph Bonaparte, alors roi des Deux-Siciles, instruit de l'accueil fait dans Florence à madame de Caraman, la reçut à la cour de Naples, quoiqu'on lui insinuât que son voyage en Italie était la suite d'une disgrâce. En 1814, elle voulut se faire reconnaître à Rome comme épouse légitime de M. de Caraman. Des théologiens furent consultés, et décidèrent unanimement que, son premier mari vivant encore, elle n'était et ne pouvait être, aux yeux de l'Église, ni la comtesse de Caraman ni madame Tallien, et que Rome ne voyait en elle que madame de Fontenay. Cependant M. de Fontenay mourut en 1815, et alors madame de Caraman fit faire à Rome de nouvelles instances pour obtenir que son second mariage avec Tallien fût déclaré nul. Mais comme ce mariage n'avait été contracté que civilement, sans bénédiction ecclésiastique, les théologiens déclarèrent que l'Église ne reconnaissait pas madame Tallien, et que le premier, le véritable, le seul mari, étant mort, elle était devenue la légitime épouse du comte Joseph de Caraman. — De retour à Paris, sous la restauration, elle ouvrit sa belle maison rue de Babylone. Ses soirées devinrent à la mode : on y donnait des bals, des concerts, on y jouait la comédie. Les étrangers les plus distingués et leurs femmes affluaient dans les salons de madame de Caraman, mais on n'y rencontrait presque aucune dame du noble faubourg qu'elle habitait. Propriétaire de la principauté de Chimay, le comte de Caraman n'osait en prendre le titre. La comtesse, depuis 1806, signait ses lettres *Caraman-Chimay*, sans oser aller plus loin. Elle consulta plusieurs amis, qui, ignorant les usages de la Belgique et le laisser-aller des sociétés de France, soutinrent qu'il fallait que les deux époux restassent M. et madame de Caraman. Un seul de ces amis, qui avait plus d'expérience, ouvrit un autre avis. « Faites, « dit-il, graver des cartes de visite au nom du prince « et de la princesse de Chimay : faites-les jeter aux « portes des gens anciens et des gens nouveaux que « vous voudrez recevoir chez vous. On en parlera « pendant une semaine, et le lundi suivant vous « serez prince et princesse de Chimay. » C'est ce qui arriva. Bientôt le roi des Pays-Bas conféra au comte de Caraman une des grandes charges de la cour, héréditaire dans les princes de Chimay ; et dès ce moment, en France, tout fut terminé sur cette question. Cependant la princesse de Chimay ne put obtenir d'être reçue ni à la cour de Bruxelles ni à celle des Tuileries. Mais elle eut alors elle-même sa petite cour à Chimay. Les arts et l'amitié embellirent les derniers temps de sa vie. Chérubini, atteint, depuis près de deux ans, d'une maladie nerveuse, et qui ne se plaisait plus qu'à herboriser, à dessiner des plantes dans sa mélancolie, et à se composer un herbier fut tout à coup rendu à sa carrière d'artiste qu'il croyait terminée : c'était son idée fixe. Sur une invitation de la princesse, il se rendit, avec Auber, à Chimay ; et bientôt, cédant au charme des plus douces sollicitations, il consentit à reprendre ses travaux. Il composa une messe à trois voix, en jouant des poules au billard, et il en écrivit la partition au milieu du bruit des billes et de la conversation, ne déposant sa plume que lorsqu'il était appelé pour jouer à son tour. Cette messe fut exécutée avec succès dans l'église de Chimay. — En 1829, la princesse de Chimay fut menacée de voir publier de prétendus mémoires de sa vie. C'était l'époque où de telles spéculations étaient en vogue à la honte des lettres et d'un public avide d'émotions et de scandale Instruite du projet de cette publication, par un de ses fils, connu alors sous le nom d'*Edouard de Cabarrus*, madame de Chimay lui écrivit, de Bruxelles, le 25 juillet, une lettre remarquable par *le sentiment et la dignité qui la dictèrent*, et où elle disait : « Je te remercie du fond du cœur, mon « ami, de vouloir empêcher la publication des mé- « moires dont je suis menacée : quand on est assez « lâche et assez vil pour spéculer sur le scandale, et « attaquer une femme, une mère de famille, on « n'est accessible à aucun sentiment, à aucune « crainte, et il faut que la victime se résigne. Ne « crois donc pas, mon ami, que tu puisses obtenir « le sacrifice de ce que de pareils êtres appellent « une *spéculation*. Non-seulement je n'ai point écrit « des mémoires, mais je n'en écrirai même pas ; je « ne voudrais faire à personne le mal que l'on m'a « fait, et des lettres adressées dans un temps qui « n'est plus, publiées maintenant, me vengeraient « trop cruellement. — J'ai vécu jusqu'à ce jour sans « avoir fait répandre une larme, sans avoir éprouvé « un sentiment de haine ou le désir de me venger ; « je veux mourir telle que j'ai vécu. Je méprise les « gens qui calomnient pour vivre, et je plains ceux « qui s'amusent d'un genre d'ouvrages qui portent « le désespoir et souvent la désunion dans le sein « d'une famille qui, sans la calomnie, aurait vécu « heureuse. — Je n'ai point lu *Fragoletta*, et je ne « lis des mémoires que lorsqu'on m'assure que les « contemporains y sont bien traités. — Quant aux « mémoires dont on me menace, personne ne croira « qu'estimée et aimée dans ce pays-ci, étant dans

Chastillons, comtes de Blois, la seigneurie de Chimay, ville du Hainaut français, fut vendue par Thibaut de Soissons, seigneur de Moreuil, à Jean de Croy ; elle fut érigée en comté par le duc de Bourgogne, Charles le Hardi (1470), et en principauté (1486). Cette principauté passa de la maison de Croy dans celle de Ligne-Aremberg, en 1612, et y resta jusqu'en 1686. Alors elle appartint, par héritage, au comte de Boussu (Philippe-Louis de Hennin), et la maison de Hennin la conserva jusqu'en 1750, époque où le comte Victor-Maurice Riquet de Caraman épousa la fille unique du prince d'Hennin d'Alsace, dernière héritière de cette illustre maison : c'est ainsi que la principauté de Chimay est entrée dans la maison de Caraman.

« une position honorable, je veuille troubler la tran- « quillité de mon intérieur pour faire parler de moi. « Je dois à M. de Chimay de me laisser calomnier « sans me plaindre ; et, quelles que soient les atta- « ques, on n'obtiendra que mon mépris et celui des « gens de bien (1). » — Ce fut en 1832, qu'élevé dans l'amour de son pays et de l'humanité, le fils aîné de madame de Chimay (le prince Joseph, époux de mademoiselle Pellaprat), fonda le beau *Prytanée de Ménars*, près de Blois, institut déjà célèbre, que le prince dirige lui-même, et qui lui valut, au mois de janvier 1835, la médaille d'or de la société Francklin et Montyon. — Le reste de la vie de madame de Chimay n'offre rien de remarquable : elle s'écoula, loin du monde, paisible et sans eclat. Des services rendus, des malheurs soulagés, la passion du bien, qui honore tant l'humanité, doivent couvrir des irrégularités ou des fautes qu'une extraordinaire beauté, les malheurs du temps et aussi les mauvaises mœurs qui régnaient sous le directoire, ne permirent pas d'éviter. La princesse de Chimay devint mère de plusieurs enfants qui furent élevés avec soin. Une maladie du foie affligea ses dernières années. La religion la consola dans ses longues souffrances. Elle mourut à Chimay, le 15 janvier 1835, ayant conservé jusque dans les derniers temps une grande partie de sa beauté. Si sa vie ne fut pas toujours un modèle, sa mort a été un exemple. — Peu de temps après qu'elle eut cessé de vivre, trois de ses enfants, dont deux nés pendant son mariage avec Tallien (le 1er février 1800 et le 18 avril 1801), et le troisième conçu avant le divorce prononcé le 8 avril 1802, songèrent à demander la rectification de leurs actes de naissance où ils n'étaient portés que sous le nom de *Cabarrus*, fils de mademoiselle Cabarrus, *non mariée*. Déjà trente ans s'étaient écoulés, et ils s'étaient abstenus de réclamer, sans doute pour ne pas affliger leur mère ; ils s'étaient mariés assistés de l'autorisation maternelle de la princesse de Chimay. Lorsqu'ils eurent présenté au tribunal de la Seine leur requête *à fin de rectification*, on vit intervenir les trois jeunes princes de Chimay, leurs frères utérins. Le prince Joseph, leur père, intervint avec eux pour s'opposer à la rectification demandée. La comtesse de Narbonne-Pelet, première fille des époux Tallien et dont la naissance légitime n'a jamais été contestée, se trouva aussi mise en cause, mais sans vouloir se joindre aux princes de Chimay dans cette contestation d'État. Le procès fut plaidé par M. Berryer fils pour les trois enfants Cabarrus, et par M. Phil. Dupin pour les princes de Chimay. Dans les audiences des 6, 13 et 20 novembre 1835, M. Dupin parla de *l'audace* des premiers, *pour ne pas employer une expression plus dure ; ils veulent*, ajoutait-il, *se créer des successibilités futures, des parentés exploitables*, etc. M. Berryer, après avoir invoqué la fameuse maxime : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant*, établit, d'après l'autorité du *Moniteur*, que, pendant l'expédition d'Egypte, Tallien avait fait plusieurs voyages en Europe ; que d'ailleurs il n'avait point ignoré la naissance des trois enfants dits adultérins, et qu'après sa mort on avait trouvé, chez lui, leurs actes de naissance *au milieu de ses papiers de famille*. A l'audience du 20, le prince de Chimay père déclara, après les plaidoiries, se désister de son opposition. Le substitut du procureur du roi (M. Pinsot) se prononça pour les trois enfants Tallien ; et s'adressant avec sévérité aux trois jeunes princes : « Fils de la princesse de Chimay, s'écria-t-il, vous « n'avez pas le droit d'accuser votre mère. La mo- « rale et la loi repoussent votre accusation, car la « maxime romaine : *Nemo auditur suam turpitudi- « nem allegans*, n'ajoute pas : *Audiendus est alle- « gans turpitudinem matris*..... » Le jugement, en date du 27 novembre, longuement motivé, porte, dans ses considérants sur les enfants demandeurs, que Tallien était mort *sans les avoir désavoués* ; « que la comtesse de Narbonne-Pelet, fille des époux « Tallien, loin de contester la filiation et la légiti- « mité de ses frères et sœurs, les a formellement re- « connus ; que pendant l'expédition d'Egypte, Tal- « lien était revenu en Europe à différentes époques, « ce qui autorise à penser que les époux ont pu *fa- « cilement* se rapprocher ; que d'ailleurs les princes « de Chimay ne sauraient avoir plus de droit que « leur mère ; que le succès de leur demande aurait « pour conséquence de flétrir la mémoire de leur « mère : ordonne que les trois actes de naissance « seront rectifiés ; qu'il sera établi dans les deux « premiers actes que demoiselle Cabarrus était « épouse du sieur Tallien, et dans le dernier qu'elle « était épouse divorcée de Tallien ; que ce dernier « nom sera substitué à ceux de Cabarrus donné aux « trois enfants ; ordonne la transcription du juge- « ment sur les registres de l'état civil ; condamne « les princes de Chimay aux dépens envers les de- « mandeurs et la dame Pelet ; condamne les deman- « deurs aux dépens envers M. le prince de Chimay « père. » (Voy. *le Moniteur* du 24 et celui du 30 novembre 1835.) C'est ainsi que s'est terminé le procès entre les sept enfants d'une femme célèbre à plus d'un titre, et dont le nom appartient à l'histoire de notre temps. V—VE.

CHIMENTELLI (VALÈRE), savant helléniste et antiquaire italien du 17e siècle, succéda, en 1646, à J.-B. Doni, dans la chaire d'éloquence et de langue grecque de l'université de Florence. Il obtint ensuite la même chaire dans celle de Pise, et ce fut là qu'il publia une savante dissertation latine sur un marbre antique trouvé à Pise, le seul ouvrage qui soit resté de lui ; elle est intitulée : *Marmor Pisanum de honore bisellii*, et non pas *Biselii*, comme l'a écrit Tiraboschi, t. 7, p. 294, édit. de Modène, in-4°. Quelqu'un, trompé par cette mauvaise orthographe, disait qu'il ne connaissait point ce *Biselius*, en l'honneur de qui était écrite cette dissertation de Chimentelli, tandis qu'elle a pour objet la chaise à deux bras, qui était chez les Romains un siége et une marque de dignité. L'auteur y prend occasion d'y parler de toutes les sortes de chaises des an-

(1) Cette lettre a été insérée dans la *Revue rétrospective* du 30 novembre 1835, p. 319-320.

ciens. Grævius a recueilli ce morceau curieux dans son *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, vol. 7 de l'édition de Sallengre. G—É.

CHINARD (JOSEPH), statuaire, né à Lyon, le 12 février 1756, fut admis à l'âge de quatorze ans dans l'école royale gratuite de dessin de cette ville, dirigée par Nonnotte, peintre du roi. Après y avoir remporté plusieurs prix, il passa dans l'atelier de sculpture de Blaise. (*Voy.* ce nom.) Ses brillantes dispositions furent bientôt remarquées des amateurs, notamment du chevalier de Jouy, homme généreux dont la fortune était employée tout entière à donner aux arts de nobles encouragements. En 1780, Chinard, dont le talent était déjà très-formé, fut chargé par le chapitre de St-Paul de Lyon de faire, pour les pendentifs du dôme de cette église, les figures des quatre évangélistes. Le produit qu'il retira de ce travail, très-heureusement exécuté, et qui a été détruit par le marteau du vandalisme révolutionnaire, lui fournit les moyens de faire un voyage en Italie, afin de s'y perfectionner. Arrivé à Rome, Chinard s'inspira bien vite à la vue des nombreux chefs-d'œuvre que lui offrait la capitale des arts. Après dix-huit mois d'études sérieuses, il se trouva de force à pouvoir concourir pour le prix de sculpture proposé par l'académie de St-Luc. Le sujet de ce prix était *Persée délivrant Andromède*. Des concurrents de toutes les nations se présentèrent. Malgré son isolement à Rome, et quoiqu'il y fût sans autre appui que son talent, il sortit de cette lutte vainqueur de tous ses rivaux, et le premier prix lui fut adjugé ; le second fut donné à un artiste romain, et le troisième à un Prussien. La distribution solennelle de ces prix eut lieu le 12 juin 1786, en présence du cardinal de Bernis et de Lagrenée, directeur de l'académie de France. Le marquis de Créqui, un des plus brillants seigneurs français de cette époque, conduisit Chinard au Capitole dans sa voiture, et l'artiste lyonnais reçut, des mains du cardinal Buoncompagni, une couronne que depuis longtemps aucun Français n'avait pu obtenir. (*Voy.* BRETON.) Le premier séjour de Chinard à Rome fut d'environ cinq ans, pendant lesquels il s'occupa d'un très-grand nombre de copies en marbre d'après l'antique, et dont une partie vint enrichir l'élégant hôtel que le chevalier de Jouy possédait à Lyon. Parmi ces différents morceaux de sculpture, on distinguait les bustes de *Bacchus* et d'*Ariadne*, d'*Homère*, de *Germanicus*, de l'*Apollon Pythien*, la *Vénus* du Capitole, le *Combat du Taureau et du Lion*, le groupe du *Centaure dompté par l'Amour*, et celui du *Laocoon* (1). Vers les derniers mois de 1789, Chinard fut de retour à Lyon, où l'intendant du Dauphiné le chargea de l'exécution d'un monument à élever à Grenoble en l'honneur du chevalier Bayart ; il en fit les plans et l'esquisse, mais la marche rapide de la révolution le força de renoncer à ce travail. En 1790, il exécuta, pour la cérémonie de la fédération, dans la plaine des Brotteaux, la statue colossale de *la Liberté ;* et, parmi quelques autres ouvrages qu'il fit encore à cette époque, on distingua particulièrement la statue en marbre, de grandeur naturelle, de la belle madame Vanrisambourg, femme d'un riche négociant, représentée sous les traits de Minerve. A la fin de 1791, il partit une seconde fois pour Rome, où il ne tarda pas à être l'objet d'une surveillance politique de la part du gouvernement pontifical, qui avait de bonnes raisons pour cela, Chinard étant un partisan exalté de la révolution. A son départ, M. Vanrisambourg lui avait donné les sujets de deux petits groupes, qu'il voulait faire servir de base à d'élégants candélabres en bronze, et il lui avait en même temps confié l'exécution des modèles. Ces deux groupes devaient, selon l'esprit du moment et les idées particulières de M. Vanrisambourg, qui avait embrassé la cause de la révolution avec une certaine chaleur, représenter *Jupiter foudroyant l'Aristocratie*, et le *Génie de la raison foulant à ses pieds la Superstition*. Pendant que Chinard travaillait à l'exécution de ces groupes, un personnage soupçonneux, qui visitait quelquefois son atelier, crut voir, dans le dernier, des emblèmes injurieux à la religion, et il pensa qu'il était de son devoir d'aller dénoncer l'artiste. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1792, Chinard fut arrêté avec un autre Lyonnais de ses amis, le jeune architecte Ratir : enfermés tous deux au château St-Ange, ils n'en sortirent que le 15 novembre suivant. Rendu à la liberté, Chinard se hâta de quitter l'Italie. A son retour à Lyon, il fit, pour le fronton de l'hôtel de ville, en remplacement de la figure équestre de Louis XIV, les figures de la *Liberté* et de l'*Égalité*, qui furent enlevées en 1810 par ordre du préfet, comme rappelant des temps malheureux dont on devait effacer le souvenir. La disposition équivoque d'une couronne que tenait à la main une de ces figures avait été, aux yeux des *patriotes* de 1793, un motif suffisant pour le dénoncer après le siége de Lyon, et le faire incarcérer. Voulant charmer l'ennui de sa captivité, il s'occupait de petites compositions analogues à l'esprit du jour, et il les envoyait aux membres des commissions temporaire et révolutionnaire. Une des plus agréables, l'*Innocence, sous les traits d'une colombe, se réfugiant dans le sein de la Justice*, qu'il eut l'idée d'adresser à Corchand, l'un des juges de la commission révolutionnaire, lui valut sa mise en liberté, après une détention de six mois. Rentré dans son atelier, il fut chargé, par l'agent national de *Commune-Affranchie*, de concourir, avec Hennequin, aux plans ainsi qu'à l'exécution des travaux à faire pour la fête de l'Être Suprême, dont la célébration eut lieu le 8 juin 1794. Après le 9 thermidor, et sous le directoire, son talent fut constamment employé par les autorités de Lyon dans toutes les fêtes dites nationales. En 1800, Chinard fit un troisième et dernier voyage en Italie, au retour duquel il fut admis à l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, réorganisée, sous le nom d'Athénée, par les soins de Verninac de St-Maur, premier préfet du département du Rhône ; et, peu de temps après, l'Institut national le

(1) Ce dernier est aujourd'hui la propriété de M. Lacène de Lyon, auteur d'un savant *Mémoire sur les abeilles*.

reçut au nombre de ses membres associés. A cette époque, il s'occupa de l'exécution d'un très-grand nombre de travaux, dont les plus remarqués furent le buste en marbre du général Desaix, tué à la bataille de Marengo, et celui de la belle madame Verninac, représentée sous les traits de Diane. Au salon de 1802, il exposa son ingénieuse allégorie de l'*Amour sur les flots*, citée avec éloge dans les *Annales du Musée* de Landon. Par décret impérial daté de Varsovie le 25 janvier 1807, il fut nommé professeur de sculpture à l'école spéciale de dessin, rétablie à Lyon par décret du 15 avril 1805. En 1811, il fit en marbre une statue colossale de *la Paix*, pour la place de la Douane, à Marseille, et il exposa le modèle de la tête de cette statue au salon de 1812. Le même salon offrait aussi de lui le modèle en plâtre d'une statue colossale du général Cervoni, qui devait être placée à Paris sur le pont de la Concorde, et que les journaux de l'époque mirent fort au-dessus des autres modèles qui furent présentés. Dans cette même année, il fit encore, pour le jardin des Plantes de Lyon, le buste en pierre de l'abbé Rozier, si connu par ses nombreux ouvrages sur l'agriculture, et il envoya à Paris sa belle statue en marbre du *Carabinier* qui décore l'arc de triomphe de la place du Carrousel. Une extrême facilité, de la richesse dans l'imagination, un goût pur, de la sagesse dans la composition, beaucoup de grâce, du sentiment et de la délicatesse, formaient le caractère particulier du talent de cet artiste. Il n'a presque pas eu d'égal dans le buste, ainsi qu'on a pu le voir par ceux qu'il a faits de Napoléon, de Joséphine, de la princesse de Lucques et de Piombino, d'Eugène Beauharnais, du général Baraguey d'Hilliers, de mesdames Récamier, Michel, etc. Il est mort d'un anévrisme du cœur, le 19 mai 1813 (suivant M. Péricaud, *Tabl. chronolog. de Lyon*), dans sa jolie habitation de l'Observance, sous les murs de l'ancien château de Pierre-Scise, et ses restes reposent dans un coin du jardin. Par un article de son testament, le musée de Lyon a été mis en possession de son groupe de *Persée et Andromède*, d'un groupe de l'*Enlèvement de Déjanire*, et de sa statue en pied, faite en petit par lui-même. La bibliothèque de la ville possède également de lui un bas-relief allégorique à l'institution de la Légion d'honneur, représentant *Minerve qui distribue des couronnes aux vertus, aux talents et au courage militaire.* P—s—N.

CHINCHON (Bernard Perez de), chanoine de l'église collégiale de Valence, né à Gandia ou à Jaen, dans le 16e siècle, publia les ouvrages suivants : 1° *le Miroir de la vie humaine*, en espagnol, Grenade, 1587, in-8°, et Alcala de Hénarès, 1589, in-8°; 2° *Historia y Guerras de Milan*, 1536 et 1552, in-fol., réimprimée sous ce titre : *Historia de lo succedido desde el anno* 1521 *hasta* 1530, *sobre la restitucion de Francesco Sforza en Milan*, Valence, 1630 : c'est une traduction de l'ouvrage latin de Galeaz Capella. Perez de Chinchon a composé en outre contre les sectateurs de Mahomet un volume intitulé : *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Mahometanæ.* V—ve.

CHINIAC DE LA BASTIDE DUCLAUX (Pierre), né à Alassac, petite ville du Limousin, le 5 mai 1741, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour suivre la carrière du barreau. Il étudiait en droit, lorsqu'il publia le *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane avec un commentaire par M. l'abbé de C. de L.*, au delà des monts, à l'enseigne de la *Vérité* (Paris, Butard), 1765, in-12. Ce commentaire est plein de recherches, mais le zèle trop vif du jeune auteur, et une partialité trop évidente en faveur du jansénisme l'ayant entraîné à des expressions peu mesurées, il essuya plusieurs critiques, auxquelles il répondit sous le titre de *Réflexions importantes et apologétiques*, etc. Chiniac de la Bastide se fit ensuite recevoir au parlement de Paris. Il publia vers le même temps une *Dissertation sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Église gallicane*, Paris, 1769, in-12. La composition de cet ouvrage ayant tourné son esprit vers les recherches des antiquités gauloises, il publia l'année suivante l'*Histoire des Celtes*, de Pelloutier, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1770 et 1771, 8 vol. in-12, ou 2 vol. in-4°. Cette édition est beaucoup plus ample que la première ; l'éditeur y a joint une *Dissertation sur l'établissement de la religion dans les Gaules*, imprimée séparément, ibid., 1770, in-12 : il cherche à y prouver que cet établissement ne date que du 2e siècle, et non du 1er. Ses recherches sur les antiquités nationales s'étendirent aussi sur les premières lois de la monarchie. Baluze avait laissé un exemplaire de l'édition des *Capitulaires*, chargé de notes et de variantes écrites de sa main ; Chiniac s'en servit pour en donner une nouvelle, 2 vol. in-fol., 1780. (*Voy.* Baluze.) Parmi les additions que Chiniac y fit, on trouve le traité de Deroye, *de Missis dominicis*. Chiniac publia à part, en français, la préface de la collection de Baluze, sous le titre d'*Histoire des Capitulaires des rois de la première et de la seconde race*, Paris, 1779, in-8°. Il en existait déjà une traduction par Lescalopier, mais celle de Chiniac est préférable sous tous les rapports. Chiniac était de l'académie de Montauban et de quelques autres sociétés littéraires. S'étant remis aux recherches de droit ecclésiastique, il publia, en 1782, une nouvelle édition du *Traité de l'autorité du pape* (de Burigny), Vienne (Paris), 5 vol. in-8°; cet ouvrage essuya des critiques que l'auteur ne laissa pas sans réponse. On lui doit encore : 1° *Liebrose, ou l'Épreuve de la vertu ; histoire scythe*, trad. de l'allemand, Bouillon et Paris, 1770, in-12 ; 2° *Réflexions importantes et apologétiques sur le commentaire sur les libertés de l'Église gallicane*, Paris, 1766, in-12 ; 3° *Dissertation canonique et historique sur l'autorité du saint-siége et les décrets qu'on lui attribue*, 1779, in-12 ; 4° *Réponse à quelques observations sur le Traité de l'autorité du pape* (de Burigny), 1783, in-8° ; 5° *Essai de philosophie morale*, Paris, 1802, 5 vol. in-8°. Quelques bibliographes lui attribuent encore une *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat*

et sur la prêtrise (1766, in-4o), et les deux ouvrages suivants, dont ils ne donnent pas la date : *Observations sur un ouvrage intitulé : Cas de conscience concernant la réforme des réguliers* ; et *Dissertation où l'on établit que le roi a la puissance souveraine d'introduire dans les cloîtres telle réforme que sa sagesse juge utile au bien de ses Etats et de la religion*. Quant à la traduction française du *Traité du pouvoir des évêques*, composé en latin par Antoine Pereira, selon Barbier, elle n'est point de Chiniac, mais bien de Pinault, éditeur des *Lois ecclésiastiques de France*. Chiniac de la Bastide avait été, dans l'ancien régime, lieutenant général de la maréchaussée d'Uzerche. Il occupa des places de judicature pendant la révolution, notamment celle de président du tribunal criminel de la Seine, en 1796, et il s'y fit remarquer par un esprit d'équité et de modération rare dans ces temps-là. Il est mort dans les premières années du 19e siècle. B—I.

CHINIAC DE LA BASTIDE (MATTHIEU), frère du précédent, né en septembre 1739, à Alassac en Limousin, était aussi membre de l'académie de Montauban, et entreprit, en société avec d'Ussieux, un *Abrégé de l'Histoire littéraire de France*, publiée par les bénédictins de la congrégation de St-Maur (*voy.* RIVET), sur un plan beaucoup trop étendu pour les gens du monde, puisque les douze premiers volumes in-4° de ce savant ouvrage ne vont que jusqu'à la fin du 12e siècle. Les deux premiers volumes de l'abrégé parurent ensemble (Paris, 1772, in-12), et s'étendent jusqu'à l'an 425, sous ce titre : *Histoire de la littérature française, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec un tableau du progrès des arts dans la monarchie*. Cet intéressant ouvrage, enrichi de nombreuses citations, de tables et de notes presque aussi étendues que le texte, n'a pas été continué. Chiniac s'est aussi occupé d'une traduction des *Commentaires* de César, accompagnée de dissertations et de notes, mais son travail est demeuré manuscrit ; il n'en a publié que le t. 1er de la 2e partie, avec ce faux titre : *Dissertation sur les Basques*, Paris, sans date (1786), in-8° de 504 p., et une planche représentant l'ancien jeu géographique des Phéniciens, qui offrait la position de la métropole de Tyr avec toutes ses colonies ; jeu qui, selon l'auteur, s'est conservé jusqu'à nos jours, avec quelque altération, sous le nom de *Marelle*, et qui est la vraie origine des armoiries de la Navarre. Cet ouvrage rare est curieux par les recherches qu'il renferme ; mais il est rempli d'idées systématiques et d'une extrême diffusion. L'auteur était magistrat de sûreté du 5e arrondissement de Paris en 1800. Il mourut en juin 1802. — *Jean-Baptiste* CHINIAC DE LA BASTIDE, mort en 1768, est l'auteur du *Miroir fidèle, ou Entretiens d'Ariste et de Philindre, avec la critique du plan d'éducation de J.-J. Rousseau*, Londres et Paris, 1766, in-12. C. M. P.

CHIN-NONG, le second des neuf empereurs de la Chine qui précédèrent l'établissement des dynasties. Le règne de ce prince nous reporte aux premiers temps de la monarchie chinoise. Il fut l'ami et le conseil de Fou-hi, qu'on regarde comme le fondateur de cet empire, et il lui succéda. Ses sujets eurent bientôt lieu de s'applaudir de l'avoir pour maître. C'est à lui qu'on attribue la découverte du blé. Le peuple s'était prodigieusement multiplié sous le long règne de Fou-hi. Les produits incertains de la chasse et de la pêche, la chair des troupeaux, les herbes et les fruits spontanés de la terre, avaient été jusqu'à ce moment sa seule nourriture. Ces moyens de subsistance devinrent insuffisants. Chin-nong s'était appliqué depuis longtemps à observer un grand nombre de plantes, et à examiner la nature des graines qu'elles produisent. Il en avait remarqué plusieurs qu'il crut propres à fournir aux hommes un aliment salubre, telles que celles du blé, du riz, du mil, du gros blé et les pois. Après avoir fait quelques essais qui justifièrent ses conjectures, il fit recueillir une quantité suffisante de ces différents grains. De vastes terrains furent ensuite défrichés par son ordre ; les premiers champs furent tracés, et ils offrirent, pour la première fois, le coup d'œil agréable de la culture. Le prince, ravi de ce succès, inventa plusieurs instruments aratoires, parmi lesquels est la charrue qui porte son nom, et dont on fait encore usage à la Chine. Ayant senti la nécessité du commerce et de l'établissement de marchés publics, il régla la forme de ces marchés, détermina les lieux et les jours où ils se tiendraient. On dut encore à Chin-nong les premiers médicaments empruntés des végétaux. Il ne pouvait se persuader que le souverain maître du ciel, qui prodiguait si libéralement la nourriture à l'homme, ne lui eût pas aussi préparé, dans cette foule innombrable de plantes qui couvrent la terre, quelques secours contre les maladies. Plein de cette idée, il étudia la nature des simples ; il en exprima les sucs, en compara les saveurs, employa l'eau et le feu pour démêler leurs principes, et, à l'aide de ces nombreuses expériences, il parvint à déterminer plusieurs de leurs propriétés médicinales. Dans le cours de cette étude des plantes, il eut soin d'en recueillir une de chaque espèce et de la décrire, et il en forma une sorte d'histoire naturelle, qu'on connaît sous le nom d'*Herbier de Chin-nong*, monument précieux qu'on lui attribue et qui subsiste encore. La Chine n'avait pas encore connu la guerre : elle éclata pour la première fois sous le règne de Chin-nong, dont les dernières années furent moins tranquilles et moins heureuses que ne l'avaient été les premières. L'amour des peuples pour ce prince s'était insensiblement affaibli. Soit qu'il se reposât avec trop de confiance sur l'ancien attachement de ses sujets, soit que son grand âge l'eût rendu moins actif et moins ferme, il parut ne plus donner les mêmes soins aux affaires publiques. Ce relâchement dans l'administration éveilla l'ambition de quelques-uns des gouverneurs, qui aspiraient secrètement au trône. Le plus puissant et le plus habile d'entre eux était Souan-yuen, qui fut depuis le célèbre Hoang-ti. Convoqués par lui, les principaux gouverneurs s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut d'engager Chin-nong à se démettre de l'empire. Ils

lui en firent faire la proposition ; mais ce prince avait vieilli dans l'exercice de la puissance suprême ; il ne put y renoncer. Il traita les gouverneurs de factieux et de rebelles, et il leva des troupes qu'il fit marcher contre Souan-yuen. Celui-ci ne perdit pas de temps pour rassembler les siennes et celles des autres gouverneurs qui suivaient son parti. Les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine de la province de Ho-nan. L'action dura trois jours, et l'on combattit de part et d'autre avec un acharnement qui n'a d'exemple que dans les guerres civiles. Le succès fut à peu près égal pendant les deux premiers jours ; mais, le troisième, la victoire se déclara contre l'armée impériale, qui fut obligée de prendre la fuite. La nouvelle de cette défaite accabla le malheureux Chin-nong. Il succomba sous le poids de sa douleur, et mourut peu de jours après, l'an 2699 avant l'ère chrétienne. Ce prince était contemporain de Menès, premier roi d'Egypte. Le peuple, après sa mort, déféra la puissance souveraine à Souan-yuen, et le proclama empereur, sous le nom de Hoang-ti. G—R.

CHIN-TSONG, autrement OUAN-LI, 13e empereur de la dynastie des Ming, monta sur le trône de la Chine en 1572, n'étant encore âgé que de dix ans ; sa mère et trois ministres d'État exercèrent la régence et administrèrent l'empire. Ce prince eut le bonheur d'être élevé par un ministre intègre et vertueux, et les sages leçons de cet instituteur ne furent pas perdues pour lui, comme elles le sont pour la plupart des jeunes souverains. Ennemi du luxe, il répondit à ceux qui lui rappelaient le goût de ses prédécesseurs pour les diamants et les perles, « que « les bijoux les plus précieux pour un empereur « étaient les personnes habiles. » Il fut aimé de ses peuples, craint de ses ennemis, respecté des rois de l'Orient, dont la plupart étaient ses tributaires. La vassalité de ceux-ci n'était pas un titre vain à sa protection ; il les couvrait de sa puissance, et se montra toujours prêt à les défendre contre les agressions étrangères. C'est ainsi qu'il eut à soutenir une guerre longue et meurtrière contre les Japonais, qui avaient formé le projet de s'emparer de la Corée, l'un des royaumes tributaires de l'empire chinois. Cette guerre, qui dura sept ans, fut mêlée de succès et de revers, de suspensions d'armes et de négociations, qui ne purent rapprocher les deux puissances. Les Japonais, quoique très-affaiblis par leurs pertes, étaient déjà maîtres d'une partie de la Corée ; mais ils s'empressèrent de l'avouer, aussitôt qu'ils eurent reçu la nouvelle de la mort de leur souverain, Fide-Jos. (*Voy.* FIDE-JOS.) En 1601, le jésuite Matthieu Ricci, après avoir essuyé mille obstacles, dont son courage et une patience inaltérable le firent triompher, parut à la cour de Pékin ; il y fut favorablement accueilli par Chin-tsong. Ce prince, malgré l'opposition et les remontrances du tribunal des rites, permit aux missionnaires de se fixer à la Chine, et d'y prêcher sa loi. L'administration de cet empereur fut sage, pacifique et heureuse. Les Tartares, ces éternels ennemis de la Chine, furent contenus dans toute l'étendue de ses frontières, et il dut leur tranquillité peut-être moins à sa puissance qu'aux concessions gracieuses qu'il sut leur faire à propos. Cependant, malgré tous ses soins pour conserver la paix, elle fut cruellement troublée dans les dernières années de sa vie. C'est de la fin de son règne que datent les premières insurrections des Tartares mantcheoux ; devenus plus audacieux sous ses successeurs, ils conduisirent et consommèrent enfin cette mémorable révolution qui renversa la dynastie de Ming, qui avait subsisté avec gloire pendant 276 ans, sous seize empereurs. Ces Tartares, en 1618, n'étaient encore qu'une horde obscure, que faisait trembler un mandarin chinois ; en 1644, ils étaient les maîtres de l'empire, qu'ils possèdent encore aujourd'hui. Chin-tsong eut le tort de ne pas comprimer de suite ces premiers mouvements. Il mourut en 1620, après un règne de 48 ans. G—R.

CHIOCCARELLI (BARTHÉLEMY), jurisconsulte napolitain, né en 1580, mort en 1646, rassembla un grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, sur l'histoire de sa patrie, dont il avait fait une étude particulière, et en composa lui-même quelques-uns, entre autres : 1° *Antistitum ecclesiæ napolitanæ Catalogus, ab apostolorum tempore ad annum 1643*, in-fol., sans date ; 2° *de Illustribus Scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum 1646 floruerunt*, publié d'après le manuscrit de l'auteur, par Jean Vincent Meola, Naples, 1780-81, 2 vol. in-4° ; on y trouve une courte notice sur la vie de l'auteur. Suivant le Toppi, on ne doit point ranger cet écrivain dans la classe des compilateurs ordinaires. Plusieurs autres critiques ont également porté de lui un jugement avantageux. W—s.

CHIOCCO (ANDRÉ), professeur de médecine à Vérone, sa patrie, où il est mort en 1624, cultiva avec succès la philosophie, sous les rapports de l'histoire naturelle, et embellit même des charmes de la poésie les préceptes de son art. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *de Balsami Natura et Viribus juxta Dioscoridis placita, carmen*, Vérone, 1596, in-4°, petit poëme didactique ; 2° *de Cœli Veronensis Clementia*, ibid., 1597, in-4° ; 3° *Quæstionum philosophicarum et medicarum libri tres*, Vérone, 1593, in-4° ; Venise, 1604, in-4° ; 4° *Psoricon, seu de Scabie libri duo, carmine conscripti*, Vérone, 1593, in-4° ; 5° *Commentarius quæstionum quarumdam de febre mali moris et de morbis epidemicis ; item Disputatio de sectione venæ in obstructione ab humorum qualitate*, Venise, 1604, in-4° ; 6° *Museum Francisci Calceolarii junioris*, Vérone, 1622, in-fol. (*Voy.* CALCEOLARI.) Des bibliographes en indiquent une autre édition in-4°, faite dans la même ville, en 1623 ; mais il est douteux qu'elle existe. Les descriptions se ressentent de l'esprit du temps et de l'état où était alors l'histoire naturelle ; elles n'ont pas la précision de celles que l'on fait aujourd'hui, et sont surchargées de trop d'érudition. Ce livre, intéressant par son sujet et par l'époque où il parut, est l'un des premiers que l'on ait publiés sur cette matière ; il fut dédié, par François Calceolari,

le jeune, à Ferdinand de Gonzague de Mantoue. 7° *De Collegii Veronensis illustribus Medicis et Philosophis, qui collegium, patriam, et bonas artes illustrarunt*, Vérone, 1623, in-4°. D—P—s.

CHION, natif d'Héraclée, ville du Pont, vint dans sa jeunesse à Athènes, et fut un des disciples de Platon. Cléarque, son concitoyen et son condisciple, s'étant rendu tyran d'Héraclée, Chion y retourna dans le dessein d'affranchir sa patrie, et, ayant associé Léon, Euxénor et quelques autres à son projet, ils entourèrent Cléarque au moment où il était occupé à un sacrifice, et Chion lui porta un coup d'épée, dont il mourut peu de jours après, l'an 352 avant J.-C. Ce que les Grecs, à cette époque, appelaient la liberté, n'était autre chose que le droit qu'un parti s'arrogeait d'en opprimer un autre, et le peuple, qui avait eu recours à Cléarque pour se soustraire à la tyrannie des grands, ne s'empressa pas de prendre le parti des conspirateurs. Ils furent donc tous saisis, et Satyrus, frère de Cléarque, les fit mourir. Il nous reste dix-sept lettres sous le nom de Chion ; elles ne sont pas plus de lui que celles que nous avons sous les noms de plusieurs grands hommes de l'antiquité. On les trouve dans diverses collections, et séparément, en grec, Venise, 1499 ; en grec et en latin, avec des notes et une table, par Jean-Théophile Cober, Dresde, 1765, in-8°, édition revue sur trois manuscrits du 15e siècle, qui se trouvent à Florence. C—R.

CHIOSSICH (JEAN), fut soldat pendant cent dix ans. Dalmate d'origine, né à Vienne le 26 décembre 1702, il entra à l'âge de huit ans comme fifre dans le régiment d'infanterie Starhemberg. En 1723, il s'engagea comme simple soldat dans le même régiment, où il servit toujours dans le dernier rang jusqu'en 1756. De Trieste, il avait accompagné, avec un détachement de son régiment, un convoi qui se rendait en Amérique. Il combattit contre les Turcs en Hongrie, sous l'empereur Charles VI ; sous Marie-Thérèse, en 1741, contre les Prussiens ; en 1742, contre les Français en Bohême, et en 1744, dans les Pays-Bas. En 1756, il passa au service de la république de Venise, et s'engagea, toujours comme simple soldat, dans les régiments de Magnobissi et de Papadopolo. Il servit presque constamment sur la flotte, sous les ordres du général Emo, contre le dey de Tunis et dans d'autres expéditions maritimes. Le 1er mai 1797, âgé de 95 ans, il fut reçu à l'hôtel des invalides de Murano, près de Venise, où il est mort le 22 mai 1820. Ainsi, après avoir, dans ses voyages, essuyé beaucoup de fatigues, fait par terre et par mer plusieurs campagnes, exposé à l'influence de différents climats, n'ayant eu que la nourriture peu copieuse du simple soldat, il comptait quatre-vingt-sept années complètes de service ; et si l'on ajoute les vingt-trois ans qu'il demeura à l'hôtel des invalides, on trouvera 110 ans passés dans la vie de soldat ; il vivait très-sobrement ; il était toujours gai, bien portant. Son père avait vécu 105 ans, et un de ses oncles paternels 107. G—Y.

CHIRAC (PIERRE), naquit en 1650, à Conques, petite ville du Rouergue. Ses parents, peu fortunés, le destinèrent à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses humanités à Rhodez, il se rendit en 1678 à Montpellier pour y étudier la théologie. Placé chez un pharmacien en qualité de précepteur, il y puisa le goût de la médecine, et ne tarda pas à s'y distinguer parmi les élèves de l'université. Michel Chicoyneau, qui en était chancelier, lui confia l'éducation de ses enfants. Extrêmement laborieux et très-assidu aux leçons publiques des professeurs, Chirac fut bientôt en état d'en donner lui-même de particulières. Revêtu du doctorat en 1683, il obtint en 1687 une chaire qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Nommé en 1692 médecin de l'armée de Catalogne, commandée par le maréchal de Noailles, il parvint à guérir très-promptement et à l'aide de moyens très-simples une dyssenterie épidémique qui faisait de grands ravages. Il ne quitta ces fonctions que pour occuper celles de médecin du port de Rochefort. Atteint lui-même de l'épidémie meurtrière qui régnait dans cette ville insalubre, il fut traité selon la méthode qu'il avait indiquée, ce qui n'empêcha pas sa convalescence d'être longue et pénible. Au bout de deux ans, il vint reprendre sa chaire à Montpellier, et le concours des élèves y fut plus nombreux que jamais. Appelé en 1706, par le duc d'Orléans, depuis régent, il suivit ce prince dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne, revint avec lui à Paris, et fut choisi pour son premier médecin en 1715 ; alors toutes les faveurs, toutes les dignités se succédèrent rapidement. Honoré en 1716 du titre d'associé libre de l'académie des sciences, il remplaça Fagon dans la surintendance du jardin royal des plantes en 1718 ; reçut des lettres de noblesse en 1728, et devint, en 1731, premier médecin de Louis XV ; mais il ne jouit pas longtemps de cette place ; car il mourut à Marly, le 1er mars de l'année suivante. Chirac avait une ambition démesurée et une vanité ridicule ; il voulait être l'oracle de la médecine, et, comme il pouvait distribuer des emplois, une foule d'adulateurs encourageaient cette orgueilleuse prétention. Il désirait vivement établir à Paris une académie de médecine, qui devait correspondre avec les médecins de tous les hôpitaux du royaume et des pays étrangers, pour leur proposer des remèdes à éprouver dans les différentes maladies, recueillir soigneusement le résultat de ces expériences, ainsi que les observations fournies par l'ouverture des cadavres, et former, par ce moyen, un corps de médecine fondé sur des faits avérés. La faculté de Paris, jalouse de ses priviléges, qu'elle crut compromis, fit échouer ce projet utile ; celle de Montpellier, plus souple, adopta, contre le vœu de ses anciens statuts, un autre projet dont ce n'est point ici le lieu de discuter les avantages et les inconvénients. Elle reçut des docteurs médecins-chirurgiens, seulement pendant la vie de Chirac. Cet homme, dont la réputation s'est soutenue pendant de longues années, n'a pas laissé un seul ouvrage véritablement digne de la postérité : 1° *Lettre* (à M. Régis) *sur la structure des cheveux et des poils*, Montpellier, 1688, in-12. L'auteur compare la racine de ces filets délicats à celle des plantes bulbeuses,

indique leur mode de nutrition, d'accroissement, et les altérations qu'ils éprouvent dans cette singulière maladie, connue sous le nom de *plique polonaise*. Placide Soraci, jeune médecin italien, fit imprimer une réponse dans laquelle il réclame la priorité de la découverte que s'était attribuée Chirac. 2° *Dissertatio academica, in qua disquiritur an incubo ferrum rubiginosum*, affirm., Montpellier, 1692, in-12. 3° *Dissertatio academica, in qua disquiritur an passioni iliacæ globuli plumbei hydrargyro præferendi*, Montpellier, 1694, in-12. L'auteur se prononce pour la négative ; il explique assez exactement l'invagination des intestins. 4° *De Motu cordis, adversaria analytica*, Montpellier, 1698, in-12 ; rapsodie pitoyable sous un titre spécieux. 5° *Lettres sur l'apologie de Vieussens*, Montpellier, 1698, in-8°. L'illustre anatomiste Raymond Vieussens se flattait d'avoir démontré le premier l'existence d'un acide dans le sang : Chirac revendique cette découverte purement imaginaire. 6° *Quæstio medico-chirurgica de vulneribus : utrum absoluta suppuratione, ad promovendam cicatricem, præstent detergentia salino aquæ, resp. Ant. de Jussieu*, Montpellier, 1707, in-12. Les succès que Chirac avait obtenus de l'emploi des eaux de Balaruc, dans la guérison d'une blessure grave du duc d'Orléans, le déterminèrent à publier cette dissertation, qui fut traduite en français sous ce titre : *Observations de chirurgie sur la nature et le traitement des plaies*, Paris, 1742, in-12, et jointe à l'opuscule de Fizes sur la suppuration des parties molles. 7° *Observations sur les incommodités auxquelles sont sujets les équipages des vaisseaux, et de la manière de les traiter*, Paris, 1724, in-8°. La thèse de Chirac, sur l'incube ou cauchemar, soutenue par J.-B. de Rosnel, celle sur la passion iliaque, et plusieurs autres, ont été traduites et publiées par Bruhier, réunies aux dissertations et consultations de Silva, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages de Chirac sont défigurés par un style à la fois incorrect, obscur et recherché ; la plupart de ses théories sont erronées. Ne suffit-il pas de dire qu'il refusait à la peste, à la variole, à la gale même, la propriété contagieuse, et qu'il avait l'art de séduire ses élèves par cette fausse doctrine? (*Voy.* CHICOYNEAU.) On doit encore lui reprocher son injuste mépris pour Hippocrate et Galien. C.

CHIRINOS (PIERRE), jésuite espagnol, né à Ossuna, passa une grande partie de sa vie dans les Iles Philippines, et mourut à Manille, en 1634, âgé de 78 ans. Dans un de ses voyages à Rome, il fit imprimer une relation des travaux des missionnaires de son ordre dans les Philippines : *Relacion de Filipinas, y lo que en ellas a hecho la compañia de J. H. S.*, Rome, 1604, in-4°. — *Jean* CHIRINOS, religieux trinitaire de Grenade, conseiller juge de la foi dans cette ville et dans celle de Cordoue, fit imprimer, en espagnol, un *Abrégé historique des persécutions que l'Eglise a souffertes depuis son origine*, Grenade, 1593, in-4°. — *Ferdinand* CHIRINOS DE SALAZAR, jésuite, né à Cuença, professa l'Ecriture sainte à Alcala de Hénarès, obtint la confiance du duc d'Olivarès, fut prédicateur de Philippe IV, et mourut en 1640. Son commentaire latin sur les *Proverbes* de Salomon fut imprimé à Paris en 1619, in-fol. Sa défense *Pro immaculata deiparæ Virginis Conceptione* a eu quatre éditions, Alcala, 1618 ; Paris, 1625 ; Cologne, 1621 et 1622. V—VE.

CHISHULL (EDMOND), né à Lyworth dans le comté de Bedford, vers 1680, se distingua de bonne heure par la vivacité de son esprit, et, dès l'an 1692, publia un poëme latin sur la bataille de la Hogue. Après s'être livré à l'étude des langues anciennes, il obtint, en 1698, la place de voyageur instituée par le collége *de Corpus Christi* à Oxford. Il se rendit dans le Levant, où il parcourut les différentes contrées de la Grèce, et fut nommé chapelain de la factorerie anglaise à Smyrne, emploi qu'il exerça jusqu'au commencement de 1702. Revenu en Angleterre, il fut nommé, en 1788, recteur de Walthampton en Essex ; en 1711, chapelain de la reine Anne. Il s'occupa alors de réunir les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans son voyage, et, après dix ans d'un travail interrompu par de longues et douloureuses maladies, il publia son ouvrage intitulé *Antiquitates Asiaticæ christianam æram antecedentes*, etc., Londres, 1728, in-fol., fig. C'est un recueil précieux d'inscriptions et de monuments découverts particulièrement dans la Grèce asiatique par Chishull lui-même ou par ses amis. On y trouve la fameuse inscription de Sigée, en caractères grecs boustrophédons, l'un des plus anciens monuments connus en cette langue ; il en avait déjà publié une description séparément, Londres, 1721, in-fol., à laquelle il joignit un supplément (ibid., 1727, in-fol., et Leyde, 1727, in-8°). Le seul monument latin qui s'y trouve est la copie du testament d'Auguste gravée sur marbre, et déposée dans le temple de cet empereur à Ancyre. Chishull est mort le 18 mai 1733. On a de lui quelques poésies latines et des ouvrages de controverse. C'est à tort qu'on lui attribue la *Dissertation sur les médailles frappées à Smyrne en l'honneur des médecins* ; elle est du docteur Mead, qui l'a rédigée sur les notes et observations qui lui ont été communiquées par Chishull, et qui l'a fait imprimer à la suite de son *Oratio Harvæiana*, en 1724, in-4°, réimprimé à Goettingue, 1748. Le docteur Méad a publié la relation du voyage d'Edmond Chishull en Turquie, et de son retour en Angleterre, 1747, in-fol. T—N.

CHI-TSONG, 11e empereur de la dynastie chinoise des Ming, naquit en 1507, et monta sur le trône en 1521. Ce prince augmenta le nombre de ces souverains passifs et nuls que le titre seul de la naissance appelle, pour le malheur des peuples, au gouvernement des empires. Il ne fut ni méchant ni cruel ; il eut même les vertus et les qualités aimables de l'homme privé ; mais l'histoire lui reproche justement de n'avoir pas eu celles d'un empereur. Faible, crédule et superstitieux, ami de l'oisiveté et de la mollesse, il parut ne s'occuper qu'à regret des soins du gouvernement. Dès les premiers jours de son règne, l'impératrice douairière s'empressa de faire arrêter et conduire à Pékin le mandarin Kiang-ping, favori du dernier empereur, homme universelle-

ment détesté, et qui avait désolé l'empire par son avarice et ses concussions. Il fut mis en jugement, condamné à mort, et ses biens confisqués. On trouva chez lui soixante-dix caisses pleines d'or, 2,200 caisses d'argent, cinq-cent-dix autres remplies de lingots d'or et d'argent mêlés, quatre-cents grands plats, tant en or qu'en argent; un amas prodigieux de pièces de soie les plus riches, une énorme quantité de perles, de diamants et de pierreries, et une infinité de bijoux du plus grand prix. Sous le règne précédent, un autre favori du même empereur avait subi le même sort en 1510. Ses biens furent également confisqués, et les perquisitions qui furent faites chez lui y firent découvrir les sommes suivantes : 1° 240,000 pains d'or, chacun du poids de dix taëls, ou onces chinoises, lesquels réunis à 57,800 taëls en monnaie, ou plutôt en morceaux et en fragments de même métal, formaient une somme totale de 2,457,800 taëls d'or (1); 2° 5 millions de pains d'argent, pesant chacun cinquante taëls, et 15,083,600 taëls en monnaie; total en argent, 265,083,600 taëls (2). On trouva de plus chez ce favori disgracié deux téous (3) de pierres précieuses, deux cuirasses d'or, 3,000 anneaux de même métal, 4,162 ceintures ornées de pierreries, cinq cents grands plats ou bassins d'or, des habits sans nombre et des meubles qui, par leur magnificence, égalaient ceux des palais de l'empereur. Ces faits, qui appartiennent aux temps modernes de la Chine, nous ont paru mériter d'être remarqués. Quelle doit donc être la prodigieuse opulence de cet empire, puisqu'un seul homme en place et en faveur peut s'y rendre coupable d'aussi énormes déprédations? Mais revenons à l'empereur Chi-tsong. Son dégoût pour le travail et les affaires, son apathique insouciance sur les événements, excitèrent la cupidité des Tartares, qui, pendant presque tout le cours de son règne, ne cessèrent d'infester ses frontières du nord. Ils brûlaient les villes, ravageaient les campagnes, enlevaient les bestiaux et les habitants, et ne se retiraient que chargés de riches dépouilles. A leur exemple, les pirates du Japon et des îles voisines exerçaient le pillage sur les côtes méridionales, dont ils saccageaient les habitations. Ce n'est pas que les uns et les autres ne fussent quelquefois vivement repoussés, et obligés de se retirer avec perte; mais ces échecs passagers ne les empêchaient pas de renouveler leurs courses. Si Chi-tsong se refusait à tous les soins du gouvernement, il n'en était cependant pas moins occupé dans l'intérieur de son palais. Pendant les premières années de son règne, il s'était épris d'un beau feu pour la poésie, et passait toutes ses journées à composer des vers. Il les lisait à ses ministres, et ne voulait point qu'on parlât d'autre chose à sa cour. Ce ridicule lui attira, de la part des tribunaux, de respectueuses, mais vives remontrances, auxquelles, en métromane passionné, il répondit que la céleste poésie n'était nullement incompatible avec la dignité et les fonctions d'un empereur. Le goût de ce prince pour les vers fit place à un autre plus sérieux, qui le domina pendant le reste de sa vie. Il s'infatua de la chimère qui avait déjà égaré tant d'autres empereurs de la Chine. Des bonzes imposteurs promirent de lui faire découvrir le breuvage qui procure l'immortalité. La recherche de ce secret merveilleux l'occupa dès lors tout entier. Il s'entoura de bonzes ho-chang et tao-ssé, s'initia dans leurs pratiques superstitieuses, qu'il répétait au milieu de ses femmes dans son palais, fit appeler des provinces ceux des chefs de ces bonzes qui passaient pour être les plus habiles dans cette science, et donna des ordres pour qu'on lui adressât tous les livres qui traitaient de cette composition mystérieuse. On lui en fit passer jusqu'à sept cent soixante-neuf volumes. Ni les représentations de ses ministres, ni l'exemple de ses prédécesseurs, si cruellement dupes d'une semblable illusion, ni la mort même des docteurs qu'il regardait comme ses maîtres, et qui avaient dirigé ses recherches, ne purent le faire renoncer à sa chimère tant qu'il fut en santé; mais il ouvrit les yeux dès qu'il se sentit atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il voulut même reconnaître solennellement son erreur par une déclaration qu'il dicta, et qu'il ordonna de publier après sa mort. Cette espèce de confession publique, où ce prince mit un courage et une grandeur d'âme qu'on ne semblait pas devoir attendre de son caractère frivole et insouciant, était conçue en ces termes : « Il « y a quarante-cinq ans que je suis sur le trône. « Mon devoir était d'honorer le *Tien* (le Seigneur « du ciel) et d'avoir soin de mes peuples; cependant, animé du désir de chercher du soulagement « aux maux dont j'ai presque toujours été affligé, « je me suis laissé séduire par des imposteurs, qui « me promettaient le secret de me rendre immor- « tel. Ce délire m'a fait donner un mauvais exemple « à mes grands et à mes peuples; je prétends le « réparer par cet écrit, que je veux qu'on publie « dans tout l'empire après ma mort. » L'empereur Chi-tsong mourut en 1566, dans la 60e année de son âge. G—R.

CHI-TSOU, autrement HOUPILAI, ou KOUBLAI-KAN, fondateur de la 20e dynastie chinoise, appelée la dynastie des *Mongous*, ou des *Yuen*. Ce prince, petit-fils de Djenguis-Kan, se montra digne de son aïeul par ses qualités guerrières, et fut en même temps juste, sage et bienfaisant. Né en 1214, il succéda, en 1260, à son frère Mongko-Kan, et fut proclamé empereur des Mogols dans une assemblée générale des Tartares. A cette époque, les Mogols, ou Mongous, étaient maîtres de

(1) Le taël, ou once chinoise, est à l'once de Paris comme neuf est à huit; l'once parisienne contient huit gros, celle de la Chine contient neuf de ces mêmes gros. L'or et l'argent ne sont pas monnayés à la Chine; ces métaux y circulent en morceaux irreguliers et amincis qu'on coupe et qu'on pese, selon que l'exigent les transactions du commerce.

(2) Le taël d'argent vaut 7 fr. 50 cet, monnaie de France. Le rapport de l'or à l'argent varie à la Chine selon les circonstances; mais, le plus habituellement, ce rapport de l'or à l'argent est comme 17 1/2 à 1.

(3) Le téou est une mesure de capacité dont on se sert pour mesurer le riz et le blé La quantité qu'elle en contient pese treize livres, chacune de seize onces; dix teous forment le tan ou che, autre mesure qui donne le poids de cent trente livres.

Pékin et de toute la partie septentrionale de la Chine, qu'ils avaient conquise sur les Kin, autres Tartares orientaux que les Mantcheoux actuels reconnaissent pour leurs ancêtres. Les empereurs de la dynastie des Song, chassés par les Kin des provinces du nord, s'étaient réfugiés au delà du Kiang, ou fleuve Bleu, dans les provinces méridionales, et avaient établi leur cour à Nankin. Houpilaï-Kan, armé de toute la puissance des Mongous, et déjà en possession de la moitié de la Chine, devait naturellement faire entrer dans ses projets l'entière destruction de la dynastie des Song. Cependant il ne la désirait pas, et envoya plusieurs fois faire des propositions de paix. Il se serait contenté que les Song lui payassent un léger tribut, comme tant d'autres royaumes qui se reconnaissaient dépendants de la puissance mogole; mais les derniers empereurs de cette dynastie, princes faibles et dominés par des ministres inhabiles et présomptueux, parurent rechercher toutes les occasions d'irriter le monarque tartare; ils firent arrêter et retinrent longtemps prisonnier un de ses ambassadeurs, et en firent assassiner un second. Ces insultes déterminèrent Houpilaï-Kan à ne plus user de ménagement. En 1267, il donna l'ordre à ses généraux de passer le Kiang, et d'attaquer ce qui restait aux Song de l'ancien empire chinois. Plusieurs armées entrèrent par différents points dans les provinces méridionales, et, malgré la résistance qu'opposèrent les gouverneurs des places fortes et la plupart des généraux chinois à la tête de leurs troupes, elles y obtinrent des succès constants, que favorisèrent la lâcheté et la perfidie d'un grand nombre de mandarins en place. Cette guerre dura douze ans, et fut remarquable par une foule de traits sublimes de courage et de fidélité de la part des Chinois pour leurs anciens maîtres. Cependant ceux-ci succombèrent; les Mongous s'emparèrent de la capitale des Song, et y firent prisonniers l'empereur, jeune prince âgé seulement de sept ans, et l'impératrice-régente, sa mère. Toute leur cour subit le même sort. Le général de l'armée victorieuse se hâta de faire transférer ces illustres captifs à Pékin, où le monarque tartare les reçut avec les égards dus au malheur. Deux frères du jeune empereur, enlevés de la capitale et conduits dans les provinces maritimes par un parti de Chinois fidèles, soutinrent encore cette guerre pendant quelque temps; mais les efforts que firent en leur faveur leurs braves partisans ne purent les empêcher de périr tous deux misérablement. Ainsi finit la dynastie des Song, célèbre par son goût pour les arts et les lettres qu'elle protégea, et qui avait gouverné la Chine durant trois cent dix-neuf ans, sous dix-huit empereurs. Maître de la Chine entière, Houpilaï-Kan prit le nom de *Chi-tsou*, et s'occupa bientôt de nouveaux projets de conquête. Il tenta celle du Japon; mais sa flotte, montée par 100,000 hommes, fut le jouet des vents et de la tempête, et ne parvint pas jusqu'aux côtes qu'elle devait envahir. La flotte japonaise tomba sur les débris dispersés de cette expédition, et massacra ou fit prisonniers un nombre prodigieux de Mongous et de Chinois. Chi-tsou fut plus heureux dans la conquête du royaume de Pégou (Pégu), que ses généraux lui soumirent. Plusieurs de ses flottes, envoyées dans les mers au sud de la Chine, soumirent à ses lois dix îles, qualifiées du titre de royaumes, dans le nombre desquelles se trouvait la grande île de Sumatra. Aucun prince connu dans l'histoire n'a régné sur une monarchie aussi vaste, ni commandé à autant de peuples. L'empire de Chi-tsou comprenait la Chine et la Tartarie chinoise, le Pégou, le Thibet, le Tong-king, la Cochinchine: d'autres royaumes à l'occident et au midi de la Chine, ainsi que le Leao-tong et la Corée au nord, se reconnaissaient sous sa dépendance, fournissaient des troupes à ses armées, et concouraient à alimenter son trésor. De plus, tous les princes de sa maison, qui régnaient en Perse, en Assyrie, dans le Turkestan, dans la grande et petite Tartarie, depuis le Dnieper jusqu'à la mer du Japon, et depuis les Indes jusqu'à la mer Glaciale, étaient ses lieutenants, ses vassaux, et lui payaient des tributs annuels, en sa qualité d'empereur des Mogols. Jamais Alexandre le Grand, ni les Romains, ni Djenguis-Kan, si souvent cités pour leurs immenses conquêtes, n'ont joui d'une domination aussi étendue que celle de Chi-tsou, monarque chinois à peine connu, et que ne citent point nos savantes histoires modernes. Les historiens chinois parlent peu avantageusement de ce prince, parce qu'il avait conquis leur patrie; mais les Mogols le regardent, à juste titre, comme l'un des plus sages et des plus célèbres de leurs souverains. Il fit de grandes choses à la Chine, et y tint la conduite d'un monarque éclairé, juste et bienfaisant. Un de ses généraux, pendant les guerres qui eurent lieu dans les provinces méridionales, avait fait prisonniers jusqu'à 30,000 Chinois, qu'il avait vendus comme esclaves. Chi-tsou les fit racheter, et leur rendit la liberté. Ce prince aimait la gloire, et se montra jaloux de faire bénir son règne et de l'illustrer. Il rougit de la rusticité barbare des Mongous, adopta les mœurs des Chinois, étudia leurs livres, et y puisa de sages maximes de gouvernement. Il accueillit les savants et les gens de lettres, sans distinction de pays et de religion, leur accorda des priviléges honorables, et voulut qu'ils fussent exempts de tributs et de subsides. Ce fut lui qui établit le collége des Han-lin, le premier tribunal littéraire de la Chine. Il répandit le goût des mathématiques, et fit travailler à une nouvelle astronomie bien supérieure à celle que connaissaient alors les Chinois. Des écoles publiques furent ouvertes, par son ordre, dans les principales villes de l'empire, et, pour l'instruction de ses propres compatriotes, il fit traduire en mongou tous les bons livres chinois, et une foule d'ouvrages étrangers, indiens, persans, thibétains. Chi-tsou n'épargna ni travaux, ni dépenses pour donner de la splendeur à son empire, et contribuer au bonheur et à l'aisance de ses peuples. Il encouragea aussi l'agriculture. Deux cents Niutchés, ou Tartares orientaux, vinrent lui offrir des poissons de leur pays; la pêche faisait la seule occupation de ce peuple; l'empereur

les fit traiter avec bonté; mais il les exhorta à se livrer au labourage, leur assigna des terres, et leur fit donner des bœufs et tous les instruments aratoires. En même temps des commissaires reçurent l'ordre de partir avec eux, et de fournir les mêmes secours à tous leurs compatriotes. Les manufactures et le commerce furent également encouragés sous son règne. De nombreux canaux furent creusés dans ses provinces. On vit sortir des chantiers une multitude de barques et de vaisseaux. Chi-tsou ouvrit ses ports aux étrangers, et leur accorda la liberté du commerce, et l'on vit les marchands arabes, ceux de la Perse et des Indes, aborder en foule dans les ports du Fou-kien, d'où ils entretenaient avec toute la Chine un commerce considérable. Cet empereur couronna tant de bienfaits par la publication d'un nouveau code, par lequel il donna aux Chinois des lois plus sages et plus humaines que celles auxquelles d'autres Tartares les avaient assujettis. On lui reproche néanmoins d'avoir trop aimé l'argent, les femmes et les bonzes; mais ces défauts furent effacés par toutes les qualités brillantes qui font les grands monarques. Ce fut à la cour de ce prince que se rendit le célèbre voyageur Marco Polo, et il y passa dix-sept ans. Chi-tsou mourut en 1294, âgé de 80 ans, dans la 34e année de son règne comme empereur des Mogols, et dans la 14e comme empereur de la Chine. G—R.

CHI-TSOUNG. *Voyez* YOUNG-TCHING.

CHITTENDEN (THOMAS), premier gouverneur de l'État de Vermont aux Etats-Unis d'Amérique, naquit, en 1730, à East-Guilfort, dans le Connecticut. Son éducation était à peine commencée, lorsqu'il se maria à l'âge de vingt ans; il se retira peu après à Salisbury, ville qu'il représenta pendant plusieurs années dans l'assemblée générale. Ce fut en remplissant cette mission qu'il acquit cette connaissance des affaires publiques qui le rendit plus tard si éminemment utile à l'Etat de Vermont. L'emploi de juge de paix, qu'il exerça dans le comté de Litchfield, le mit à même de connaître les lois du pays et le mode à suivre pour en assurer la meilleure exécution. Quoique peu instruit, Chittenden avait tant de bon sens, d'affabilité et d'intégrité, qu'il gagna l'affection et la confiance de ses concitoyens. Ses occupations judiciaires ne l'empêchaient pas de faire une étude particulière de l'agriculture, et il ne se bornait pas à la théorie. Ayant une nombreuse famille, peu de fortune et un esprit entreprenant, il émigra dans les *concessions* (grants) du nouveau Hampshire, appelé depuis Vermont, et s'établissant en 1774 à Williston, sur la rivière Onion, séparé alors de sa première résidence par un vaste désert, il s'attacha avec succès à la culture des excellentes terres mises à sa disposition, et par ses encouragements attira sur les mêmes lieux de nombreux colons. Les troubles de 1776 le forcèrent de s'éloigner pendant quelques années, mais il retourna à Williston en 1787. Pendant la guerre de la révolution, tandis que Warner, Allen et plusieurs autres combattaient sur les champs de bataille, Chittenden rendait des services à son pays dans les conseils. Il était membre de la convention qui déclara, le 16 janvier 1777, Vermont Etat indépendant, et il fit partie du comité chargé de communiquer au congrès les mesures adoptées par les habitants, et de solliciter l'admission de leur district dans l'union des États américains. Lorsque cet Etat eut établi une constitution, en 1778, ses concitoyens le nommèrent gouverneur, emploi difficile et important qu'il continua d'exercer presque jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1780 jusqu'à la conclusion de la guerre, période pendant laquelle la situation du Vermont fut excessivement délicate, il montra un rare talent. L'Etat n'était point encore reconnu officiellement par le congrès, et d'un côté il avait à lutter pour son indépendance, de l'autre il était menacé par les forces anglaises du Canada. Chittenden fut obligé d'user de ruse pour empêcher que les intérêts de son district ne fussent compromis, en ouvrant une correspondance avec l'ennemi, qui crut pendant plusieurs années que les habitants de Vermont avaient l'intention de se soumettre au roi d'Angleterre. Ce fut ainsi qu'il empêcha une invasion projetée dans le pays, et qu'on rendit des prisonniers qui avaient été faits. Dans le même temps, comme il était possible que le Vermont abandonnât la cause de l'Amérique, les Américains insurgés laissèrent les colons tranquilles, et on n'osa pas accueillir les réclamations élevées contre eux par l'État de New-York. Après avoir pris congé de ses concitoyens, dans l'assemblée générale du mois d'octobre 1796, et avoir imploré pour eux les bénédictions du ciel, Chittenden mourut le 24 août 1797, à l'âge de 67 ans. Plusieurs de ses lettres au congrès et à Washington ont été publiées. D—Z—S.

CHIUSOLE (ANTOINE), issu d'une ancienne famille, naquit à Lagaro, près Roveredo, le 18 octobre 1679. Envoyé à Salzbourg pour y faire ses études, il fit de si grands progrès, qu'il les avait à peine terminées, lorsqu'il fut nommé professeur de mathématiques. Après avoir rempli cette chaire pendant une seule année, il désira de voyager, et suivit d'abord, en qualité de majordome, le prince Ercolani, ambassadeur à Venise pour l'empereur Charles VI. Il fut ensuite gouverneur du comte Charles de Castelbarco, et accompagna son élève dans ses voyages en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. Revenu dans sa patrie, il se maria, reprit l'enseignement des mathématiques et des langues; il y remplit même quelques emplois publics, ayant été reçu docteur en droit dans sa jeunesse. Il mourut à Roveredo, le 13 mars 1755. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *la Geometria comune, legale, ed aritmetica, esposta in pratica colle sue dimostrazioni*; 2° *la Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo da Adamo in qua, rappresentata su 325 tavole colle sue dichiarazioni accanto per dar lume alla storia*; 3° *la Genealogia moderna delle case più illustri di tutto il mondo, distesa sino all' anno* 1746, etc.; 4° *il Mondo antico, moderno, e novissimo, ovvero breve trattato dell' antica, e moderna geografia con tutte le novità occorse circa la mutazione de' Do-*

minj, etc. ; 5° *Compendio di tutti tre i tomi della Geografia antica, moderna e novissima*. Ces travaux géographiques ont eu plusieurs éditions, quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes, même dans ce qui regarde le pays natal de l'auteur. Il laissa en manuscrit *la Storia politica universale ridotta in compendio*, en 9 gros vol. in-4°. Il faut convenir que la méthode des abrégés historiques s'est beaucoup perfectionnée depuis. R. G.

CHIUSOLE (Marc Azzon), né en 1728, à Arco, petite ville d'Italie, dans le Trentin, fut un savant juriconsulte, et devint conseiller de l'évêque prince de Trente. Dominé par son goût pour les vers, qui était chez lui une véritable passion, et trompé par son extrême facilité à en faire de médiocres, il donna une nouvelle preuve du peu d'accord qui règne entre le barreau et le Parnasse. Ses poésies ont été imprimées sous les titres suivants : 1° *Saggio poetico di sacre traduzioni, e morali sonetti*, etc , *coll' aggiunta d'alcuni componimenti per la memorabile inondazione dell' Adige del* 1757 ; 2° *la Passione di N. S. Gesù Cristo cavata spezialmente del vangelo di S. Matteo*, etc., *in ottava rima con alcuni sonetti morali* ; 3° des sonnets épars dans différents recueils. Chiusole fit présent à l'académie des *Agiati*, dont il était membre, d'un autre recueil de ses vers qui sont restés inédits. Il mourut à Chiusole, le 27 août 1763. R. G.

CHIUSOLE (Adam), naquit en 1728, dans ce même village de Chiusole dont il a été question dans l'article précédent. Après avoir fait ses études à Sienne, chez les jésuites, il se livra tout entier à la poésie et à la peinture ; il y joignit aussi le goût de la musique ; il étudia pendant plusieurs années la peinture à Rome, sous le célèbre Battoni et sous d'autres grands maîtres, et acquit des connaissances étendues dans l'architecture, l'anatomie, la plastique. Il avait son logement dans le palais du grand connétable Lorenzo Colonna, qui avait été son condisciple, et voyait aussi familièrement les princes Borghèse et Albani. Il avait formé à Roveredo une espèce de galerie fort curieuse, qu'il comptait laisser, avec tous ses biens, au cardinal Scipion Borghèse, son protecteur particulier, sous la seule condition d'entretenir à ses frais trois élèves dans les trois arts du dessin ; mais le cardinal mourut avant lui. Chiusole fut fait comte du sacré palais, et chevalier de l'Eperon d'or, par le pape Benoît XIV. Frédéric le Grand, à qui il avait envoyé un tableau et quelques livres de sa composition, lui offrit la place d'inspecteur de la galerie royale de Berlin, avec la surintendance des beaux-arts dans son royaume. Chiusole refusa la place, et se contenta de l'honneur. Il écrivait avec facilité, soit en vers, soit en prose ; son style était très-clair, mais sans force. En poésie, de même qu'en peinture, il essaya de tous les genres, depuis le lyrique jusqu'au dramatique. Il soumettait ses productions à la censure de ses plus célèbres contemporains, et particulièrement à celle de Métastase et de l'habile peintre Cignaroli. Il mourut de la petite vérole à Roveredo, le 1er juin 1787. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Componimenti poetici sopra la pittura trionfante* ; 2° *dell' Arte pittorica libri 8, coll' aggiunta di componimenti diversi* ; 3° *de' Precetti della pittura libri 4 in versi*, etc., qui est le même ouvrage corrigé et refondu entièrement ; 4° *Itinerario delle pitture, sculture, ed architetture più rare di molte città d'Italia* ; 5° *il perfetto Modello del valor militare raffigurato in Federigo il Grande, componimento drammatico* ; 6° *Componimento drammatico in lode di Catterina II*, etc. ; 7° *Componimento per il felice arrivo a suoi Feudi del conte Cesare da Castelbarco*, etc. ; 8° *Componimenti poetici per lo tenente Marcsciallo Giaucarlo Partini* ; 9° *Sopra l' Onore, lettera ad' un amico* ; 10° *Sopra il theatro delle piccole città, lettera* ; 11° *Sopra il villagio detto Chiusole Lettera* ; 12° *della Vita nobile, e cavalleresca* ; 13° *Notizie antiche e moderne della valle Lagarina, e degli uomini illustri della medesima* ; 14° *Componimento poetico alla santità di Benedetto XIV*. R. G.

CHIVALET (Antoine), gentilhomme, né aux environs de Vienne en Dauphiné, est auteur d'un mystère intitulé : *Sensuyt la Vie de St. Christofle, elegamment composée en rime françoise et par personnaiges*. Ce mystère, divisé en quatre journées, fut représenté à Grenoble en 1527, et l'impression en fut achevée dans la même ville, le 28 janvier 1530, in-4°, aux dépens de maître Annemond Amalberti. C'est un des plus rares des ouvrages de ce genre, et il se porte dans les ventes à des prix très-élevés. La Monnoie reproche à l'auteur « d'employer des « termes de l'argot, des quolibets contre les moines, « des bouffonneries sur des noms imaginaires de « saints, de sales équivoques, et quelques-uns même « de ces mots qui ne se trouvent que dans les livres « les plus infâmes. » On conjecture avec raison que Chivalet était mort depuis longtemps à l'époque de l'impression de son ouvrage, puisqu'il y est qualifié « jadis souverain maître en telle composition. » On voit aussi par là qu'il avait composé d'autres mystères ou moralités qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et dont on a oublié jusqu'aux titres. Duverdier soupçonnait que le nom de Chivalet était supposé, puisqu'il ajoute : « Son propre nom m'est incertain. » Le bibliographe de la province de Dauphiné le nomme à tort *Claude Chevalet*, et il se trompe en laissant entendre que cet auteur vivait encore en 1530. Fournier lui donne aussi mal à propos le surnom de *Claude*. W—s.

CHIVERNY (Philippe Hurault, comte de), naquit à Chiverny en Bretagne, le 25 mars 1528, de Raoul de Chiverny, qui mourut au siége de Naples, en septembre 1527, et de Marie de Beaune, fille de Jacques, baron de Samblançay. Deux de ses ancêtres avaient été tués à la bataille d'Aurai, à côté de Charles de Blois. Il fit ses études à Poitiers et à Padoue. Ses auteurs favoris étaient Tacite et Comines. En 1555, Lhopital, qui fut depuis chancelier, se démit en sa faveur de la charge de conseiller au parlement de Paris. Après en avoir rempli les fonctions pendant neuf ans, Chiverny fut nommé maître des requêtes en 1562. Dès lors il commença à prendre part aux affaires du gouvernement, et dut son élévation au

cardinal de Lorraine et à Catherine de Médicis. Il accompagna Charles IX dans le voyage qu'il fit en diverses provinces de son royaume, fut envoyé auprès de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et chargé de pacifier plusieurs différends en Dauphiné, en Provence et en Languedoc. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique, mais il épousa, en 1566, Anne, fille de Christophe de Thou, premier président. Nommé chancelier du duc d'Anjou, il le suivit dans ses expéditions militaires, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Lorsque le duc d'Anjou fut élevé sur le trône de Pologne, Chiverny prit le titre de chancelier d'Anjou et de Pologne, mais il ne suivit point son maître à Varsovie : la reine mère et le nouveau roi jugèrent que Chiverny leur serait plus utile en restant à Paris. En effet, il s'entendit avec Miron, premier médecin de Charles IX, dont la santé déclinait tous les jours, et entretint avec le roi de Pologne une correspondance par chiffres sur les grands intérêts qui, des bords de la Vistule, appelaient constamment sa pensée à Paris. Immédiatement après la mort de Charles IX, Chiverny dépêcha des seigneurs en courriers au roi de Pologne, et alla au-devant de lui jusqu'à Turin. Henri III ne douta point que son chancelier n'eût beaucoup contribué à déjouer les complots par lesquels on voulait l'éloigner du trône. Il lui donna, en 1578, la charge de garde des sceaux ; il le nomma commandeur, chancelier, et surintendant des deniers de l'ordre du St-Esprit. Il était déjà chancelier de l'ordre de St-Michel. Il fut fait lieutenant général de l'Orléanais et du pays Chartrain en 1582. Après la journée des barricades, Chiverny et les ministres de Henri, devenus suspects au monarque, tombèrent dans sa disgrâce, et Chiverny se retira dans sa terre d'Esclimont. Après la mort de Henri III, Chiverny fut mandé par Henri IV, qui lui rendit les sceaux, et lui dit, en présence des princes et des officiers de sa cour : « Voilà, monsieur le chancelier deux « pistolets desquels je désire que vous me serviez, « lesquels je sais que vous pourrez fort bien manier. « Vous m'avez avec eux bien fait du mal plusieurs « fois; mais je vous le pardonne, car c'était par le « commandement et pour le service du feu roi, mon « frère. Servez-moi de même, et je vous aimerai « autant et mieux que lui, et croirai votre conseil, « car il s'est trouvé mal de n'avoir voulu le suivre. » Chiverny baisa humblement les mains du roi, qui ajouta : « Aimez-moi, je vous prie, comme je vous « aime; et croyez que je veux que nous vivions « comme si vous étiez mon père et mon tuteur. » Puis se tournant vers ceux qui étaient présents : « Messieurs, dit-il, ces deux pistolets que j'ai baillés « à M. le chancelier ne font pas tant de bruit que « ceux de quoi nous tirons tous les jours : mais ils « frappent bien plus fort et de plus loin, et le sais « par expérience par les coups que j'ai reçus. » Ce fut Chiverny qui fit, en 1594, tous les préparatifs pour le sacre et le couronnement de Henri IV. Lorsque ce monarque entra au Louvre, après la réduction de la capitale de son royaume, il dit à Chiverny, dont les services avaient facilité cette heureuse conquête : « Monsieur le chancelier, dois-je « croire à votre avis que je sois là où je suis. — Sire, « répondit-il, je crois que vous n'en doutez point. — « Je ne sais, reprit Henri, car tant plus j'y pense, « et plus je m'en étonne; car je trouve qu'il n'y a « rien de l'homme en tout ceci; c'est une œuvre de « Dieu extraordinaire, voire des plus grandes. » Chiverny fut chargé de rétablir le parlement de Paris et les autres cours souveraines du royaume. Il jouit constamment de la faveur de son maître, et mourut à Chiverny, où il était par congé, le 29 juillet 1599, dans la 73e année de son âge. L'historien de Thou, Scévole de Ste-Marthe, et Nicolas Rapin, un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, ont loué la prudence et la dextérité de Chiverny dans les affaires. Ils ajoutent que personne ne sortait triste de son audience. Cependant on voit, par les pamphlets de ces temps orageux, qu'il ne manqua pas d'ennemis. Baudius fit plusieurs satires et *pasquils* contre lui. Chiverny ne paraît point avoir été inaccessible à la corruption. Lorsqu'une chambre royale, établie en 1597, fut chargée de poursuivre les traitants ou trésoriers, « Molan, le plus grand larron de la bande, « dit l'Étoile, eut son abolition du chancelier pour « de l'argent; » et un des juges de la chambre dit au chef de la magistrature, à cette occasion, « que « ce n'était pas rendre justice de sauver pour de « l'argent les plus gros et les plus coupables, et punir « les petits. » On trouve dans les *Amours du grand Alcandre* (Henri IV), ouvrage attribué à Louise de Lorraine, princesse de Conti, des détails curieux sur les longues amours du vieux chancelier avec la marquise de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées. (*Voy.* LA BOURDAISIÈRE.) Henri envoya un jour (1594) de Loménie dire à Chiverny « qu'il était bien « aise de ce qu'il avait fait un si beau fils à madame « de Sourdis, et qu'il voulait en être le compère. » Il tint, en effet, cet enfant sur les fonts avec Gabrielle d'Estrées. Gabrielle, en le prenant pour le présenter, s'écria : « Mon Dieu, qu'il est gros ! j'ai « peur qu'il ne m'échappe, tant il est pesant. — « Ventre-saint-gris, dit le roi, ne craignez pas cela, « il n'a garde, il est bien bridé et bien *scellé*. » En 1636, on imprima à Paris, in-4°, les *Mémoires d'Estat de messire Philippe Hurault, comte de Chiverny, etc., avec deux Instructions à ses enfants, et la Généalogie de la maison des Hurault.* Cet ouvrage fut réimprimé à Paris, 1644, 2 vol. in-12; la Haye, 1664 et 1720, 2 vol. in-12. La première édition est la plus complète et la plus estimée. Ces mémoires commencent à l'an 1567, et finissent à 1699. Legendre trouve les instructions excellentes, et les mémoires peu curieux, *secs*, et souvent *inexacts*. De Sallo fait au contraire peu de cas des instructions, et dit que les mémoires sont excellents. (*Voy.* le *Journal des Savants*, 1665.) Ces deux opinions sont exagérées. Anquetil n'est guère plus raisonnable lorsqu'il dit que le chancelier, étant « à la tête des « affaires, aurait dû écrire d'après ses connaissances « secrètes et ses propres idées. » Il oublie que Chiverny, disgracié en 1588, ne reprit les sceaux qu'en 1590, et qu'il n'a pu écrire sur les grands événements

qui remplirent cet intervalle que d'après « les relations d'autrui, comme il le dit lui-même, et le « rapport de ses amis. » Au reste, on s'accorde généralement sur la préférence qui est due aux instructions sur les mémoires. Chiverny avait pris pour devise l'étoile de Vesper dans un ciel lumineux, avec ces mots : *Certat majoribus astris.* — ***Philippe*** DE CHIVERNY, l'un de ses fils, fut évêque de Chartres après la mort de Nicolas de Thou, son grand-oncle. Il a composé une ***Relation de la dernière maladie et de la mort de son père.*** On la trouve à la suite des mémoires. Ce prélat mourut le 17 mai 1620. V—VE.

CHIVOT (MARIE-ANTOINE-FRANÇOIS), né en 1752, à Roye en Picardie, mort dans la même ville en 1786. Après des études brillantes dans l'université de Paris, il y devint professeur d'humanités, et s'y distingua par ses talents pour l'enseignement. Il célébra, suivant l'usage du corps auquel il appartenait, par des discours d'apparat et des pièces de vers ingénieuses, grecques, latines, françaises, les événements qui intéressaient la nation; mais l'objet principal de ses travaux fut l'étude des langues, qui, dès sa première jeunesse, avait été son goût dominant. Une partie de sa vie fut consacrée à la composition d'un grand ouvrage, intitulé : ***de l'Esprit ou de la Filiation des langues***, dont les matériaux remplissaient plusieurs cartons, lesquels, après sa mort, furent envoyés par ses héritiers à de Villoison, mais ne se sont pas retrouvés dans les papiers de ce savant. Les seuls qu'on ait conservés consistent en un exemplaire des ***Racines grecques*** chargé de notes, avec des feuilles intercalées, où le critique, en développant ou rectifiant le texte, établit des rapprochements pour les étymologies ou pour les sons entre la langue grecque et les diverses langues qu'il connaissait. Ce manuscrit peut faire environ quatre cents pages in-12. On lui doit aussi la traduction de quelques fragments de Ménandre, insérés dans l'***Histoire des Théâtres***. Chivot avait pour l'étude une passion extraordinaire, et, pour la satisfaire, il se privait souvent de la nourriture et du sommeil. Cette ardeur altéra sa constitution délicate, et l'enleva à la fleur de son âge. Crouzet, qui fut son ami et son successeur, prononça son éloge à la rentrée des classes. Cet éloge a été imprimé en 1787. N—L.

CHLADNI (ERNEST-FLORENT-FRÉDÉRIC), physicien et inventeur d'instruments de musique, naquit le 30 novembre 1756, à Wittenberg, où son père et son aïeul étaient premiers des facultés de droit et de théologie. Tous deux portaient le nom latinisé de Chladenius que leur famille, hongroise d'origine, avait pris lorsqu'elle s'expatriait en 1676, pour trouver en Saxe la tolérance que la Hongrie refusait au protestantisme. Chladni le premier reprit le nom indigène qu'ils n'eussent pas dû quitter. Peut-être l'horreur que lui inspira de bonne heure pour le pédantisme le très-savant, mais très-pédant recteur Mücke de Grimma, son premier maître, contribua-t-elle à lui faire adopter ce changement. De Grimma, Chladni, âgé de près de vingt ans, revint, sur l'ordre paternel, à Wittenberg, et ensuite fut envoyé à Leipsick; il y suivit, toujours par ordre, les cours de droit, y fit quelques progrès, soutint deux thèses, l'une ***de Banno Contumaciæ*** (Leipsick, 1781), l'autre ***Diss. inauguralis de charactere ecclesiastico principum*** (Leipsick, 1782), et fut gradué docteur dans cette faculté. La mort de son père le laissa libre de renoncer à cette carrière, et de s'abandonner sans contrainte à son goût pour les mathématiques et la physique. Comme sa vocation pour les sciences avait toujours été contrariée impitoyablement, une fois maître de ses actions, il s'y livra avec la fougue et l'impétuosité que de jeunes héritiers mettent à dévorer leur patrimoine. Chladni n'eut pas la peine de perdre le sien : son père ne lui avait pas laissé de fortune. Mais, en désertant la jurisprudence, il renonçait à des avantages réels, sans bien savoir encore comment les remplacer. De plus, il avait puisé dès l'enfance, dans la lecture de tous les livres de voyages qui lui tombaient sous la main, un désir d'excursions très-peu en harmonie avec l'état de ses finances. C'est assez dire que bientôt, au milieu de ses nouvelles études, il fut réduit aux expédients. Luttant avec opiniâtreté contre la fortune, et fermement résolu à ne tirer de moyens d'existence que de ses travaux favoris, il imagina de traduire les résultats de ses recherches en inventions qui fussent assez piquantes ou assez utiles pour qu'il les promenât fructueusement de ville en ville. L'acoustique, pour laquelle il se sentait un attrait particulier, lui sembla de toutes les branches de la science physique celle qui lui présentait le plus de chances favorables. Les théories de Bernoulli et d'Euler sur les phénomènes du son laissaient immensément à désirer. L'instrument de Mezzocchi, en prouvant que les corps élastiques deviennent sonores sous le contact de l'archet, et les observations de Lichtenberg sur les figures électriques que forme la poussière sur du verre, lancèrent Chladni dans une voie nouvelle, où chaque mois en quelque sorte lui vint apporter une découverte. Il est à noter que, de la quantité de faits acoustiques qu'il révéla le premier aux physiciens, très-peu lui furent fournis par le hasard, et que presque tous furent dus à la multiplicité de ses expériences et à la méthode systématique suivant laquelle il variait successivement et ses tentatives et les circonstances des phénomènes examinés. Il constata d'abord que l'air, à divers degrés de densité, ainsi que les différents gaz, offrent, dans les tons qu'ils donnent, des modifications dépendantes de ces circonstances; et plus tard il en fournit une démonstration élégante par une suite d'expériences très-jolies sur les sons d'une petite flûte d'étain dans laquelle différents gaz étaient soufflés différemment par un appareil approprié à cet effet. L'examen des sons produits par les vibrations des verges droites ou courbes lui fournit ensuite beaucoup de faits nouveaux : c'étaient tantôt des tubes de verre frottés dans le sens de leur longueur, où chaque friction longitudinale détermine instantanément un son; tantôt des lames métalliques, soit droites, soit courbes, qu'il suffit de toucher légèrement d'un archet ou d'écarter momentanément de leur position ordinaire, comme dans

les diapasons, pour les mettre en vibration. Cette théorie lui fournit une application fort ingénieuse pour déduire la vitesse de la propagation du son dans les matières solides, du ton que rendent les baguettes formées de ces mêmes matières lorsqu'on les frotte dans le sens de leur longueur. Ces tons, comparés à ceux que rend une colonne d'air de longueur égale, tels qu'on peut les observer dans les tuyaux d'orgue, font connaître le rapport des vitesses de la propagation du son dans l'air et dans la substance qu'on lui compare. Chladni trouva de cette manière que la transmission s'opère, dans certains corps solides, jusqu'à seize et dix-sept fois plus rapidement que dans l'air; résultat auquel M. Biot est arrivé par une toute autre voie, en soumettant à des expériences directes des tuyaux de fonte d'une grande longueur. De cette classe de corps vibrants que l'on peut regarder comme ne présentant qu'une dimension, et dans l'examen desquels notre physicien avait eu des prédécesseurs, Chladni passa bientôt aux vibrations des plaques sonores qui offrent en même temps longueur et largeur. C'était un champ inexploré, neuf; Chladni, sans autre guide que l'expérience, y fit une multitude de découvertes intéressantes. Il s'aperçut que, de métal ou de verre, les plaques élastiques entrent en vibration au contact de l'archet; il prouva par les figures qu'affecte le sable fin semé sur la surface vibrante, que, comme les lames ou les cordes, les plaques ont des nœuds, mais que ces nœuds, au lieu de n'être que des points, sont des lignes, et partagent en quelque sorte la plaque en régions plus ou moins nombreuses; il annonça que ces lignes, variables de direction et de courbure, selon la forme de la plaque, la position de l'archet et le nombre ou la position des obstacles fixes que l'on établit sur la surface, peuvent être droites ou courbes, régulières ou irrégulières, circulaires, elliptiques, polygonales, en un mot qu'il n'est point de formes dont elles ne soient susceptibles. Il suivit ces divers effets avec autant de patience que de sagacité dans un nombre considérable de plaques différentes de forme; il détermina, pour chacune d'elles, les divers sons qu'elles pouvaient rendre; il développa les mouvements de la surface frémissante et sonore; il ramena, autant qu'on peut le faire sans théorie mathématique, ces mouvements à des considérations générales. Enfin il vit que les surfaces planes ne sont pas les seules qui produisent des apparences de ce genre, et que tous les corps élastiques, quelles que soient leur configuration et leur étendue, sont susceptibles d'en offrir d'analogues lorsqu'on les ébranle convenablement. La plupart de ces découvertes, qui changeaient de face l'acoustique, et qui en doublaient le domaine, furent annoncées, en 1787, dans un ouvrage que rédigea Chladni lui-même, et qui parut à Leipsick. Trois ans après, il avait inventé son euphone, dont les sons ressemblent beaucoup à ceux de l'harmonica, mais qui diffère essentiellement de cet instrument par la substitution de cylindres de verre aux cloches de verre qui sont la base de l'harmonica. Ces cylindres de verre sont du reste assez petits. On les frotte longitudinalement avec le doigt mouillé; les vibrations se communiquent à un mécanisme intérieur. Les gazettes allemandes, le journal musical et d'autres recueils périodiques s'empressèrent de publier le succès qu'avait enfin obtenu Chladni, après trois ans de persévérance et de tâtonnements pénibles, car il n'avait aucune idée de la mécanique, et il avait été obligé de tout faire par lui-même sans autre maître qu'un talent inné pour les entreprises de ce genre. Profitant de cet instant de vogue, il se mit aussitôt en voyage, et visita les principales villes de l'Allemagne, tantôt montrant son instrument, dont il développait le principe fondamental, mais sans divulguer le secret du mécanisme intérieur auquel les cylindres de verre communiquaient leurs vibrations; tantôt faisant des leçons publiques sur les figures diverses que le sable ou la poussière répandues sur les plaques élastiques sonores formaient lorsque la vibration commençait; tantôt enfin exécutant des morceaux de musique sur le nouvel instrument. Chladni, qui ne s'était occupé de musique qu'à dix-neuf ans, était un virtuose assez médiocre; aussi l'euphone le faisait-il plus valoir qu'il ne faisait valoir l'euphone. Il se rendit aussi à St-Pétersbourg et à Copenhague, où la haute société lui fit l'accueil le plus gracieux. Des imitateurs se hâtèrent de marcher sur ses traces et d'exploiter son idée. Ainsi parurent le terpodion, le mélodion, le panmélodion, tous basés sur le même principe que l'euphone. Tandis que les uns applaudissaient aux efforts de Chladni, que les autres exploitaient sa découverte à leur profit, lui-même il songeait sans cesse aux moyens d'améliorer le mécanisme de l'instrument, dont naturellement les effets étaient plus curieux que suaves. L'idée à laquelle il s'arrêta fut de substituer le simple toucher aux frictions avec le doigt mouillé, et par conséquent de combiner un clavier avec les verres de l'euphone. Mais de quelle manière et par quels intermédiaires frapper l'euphone à l'aide du clavier? En méditant sans cesse sur tous ces détails, il en vint à des modifications essentielles et qui changèrent complétement la nature de l'instrument. Les cylindres de verre furent remplacés par un cylindre unique, contre la surface duquel viennent frotter les corps mis en mouvement par les touches du clavier lorsqu'elles s'abaissent. Chladni donna au nouvel instrument le nom harmonieux, mais peu convenable de clavicylindre, croyant réunir dans ce composé les radicaux des deux mots qui correspondent dans la langue aux deux pièces essentielles de cette nouvelle production : son docte maître Mücke lui eût dit que *clavi*, dans un composé de ce genre, ne pouvait signifier que clé. Le clavicylindre, qui n'est point, on doit le voir par ce qui précède, un euphone perfectionné, quoique le désir de perfectionner l'euphone ait mis Chladni sur la voie, offrait à peu près la même forme qu'un piano carré; mais ses dimensions sont moindres (environ 80 centimètres de longueur sur 50 de largeur et 18 d'épaisseur). Le clavier n'avait que quatre octaves et demi d'étendue (les cinq octaves des

anciens petits pianos moins la demi-octave inférieure). Le cylindre, de même longueur que le clavier, était parallèle à cette pièce, et placé dans la caisse entre l'extrémité intérieure des touches et la planche de l'instrument. Il faut le mouiller de temps en temps pour les sons. Lorsqu'on veut jouer, on met en mouvement, à l'aide du pied, une manivelle à pédale munie d'un volant, laquelle fait tourner le cylindre. Les sons approchent, quant au timbre et à la qualité, de ceux de l'harmonica; mais ils ont l'avantage de ne pas exciter d'irritation dans le système nerveux. C'est dans un voyage par mer de Reval Frensburg que Chladni conçut l'idée du clavicylindre. En 1802, il avait achevé la construction de cet instrument. La même année vit paraître son *Traité d'acoustique* (vol. in-4°, avec 12 grav.). A toute autre époque la foule d'idées originales dont l'ouvrage était plein, les figures du sable sur les plaques frémissantes, la théorie des vibrations longitudinales, la détermination plus exacte des diverses idées qu'il faut attacher au mot *son*, la distribution lumineuse de tous les instruments de musique en deux classes, les excellents conseils qu'il donne pour la construction des orchestres et des salles de spectacle, afin de propager le son d'une manière uniforme et régulière dans l'espace où sont répandus les spectateurs, enfin la description des nouveaux instruments, auraient été, au bout d'un an, connus dans toute l'Europe. La guerre, qui n'était qu'endormie, et qui se réveilla bientôt avec plus de fureur, empêcha qu'il n'en fût tout à fait de même pour Chladni. Se mettant derechef en voyage, il parcourut les régions méridionales et occidentales de l'Allemagne; de là, passa en Hollande et dans les Pays-Bas, et enfin se rendit à Paris, en 1808. Son séjour dans cette ville et l'accueil qu'il y reçut ajoutèrent beaucoup à sa réputation, et le rehaussèrent aux yeux de ses compatriotes. Une commission de six membres de l'Institut, Lacépède, Haüy et de Prony pour la classe des sciences, Grétry, Méhul et Gossec pour celle des beaux-arts, fut chargée de présenter à ce corps savant un rapport sur les découvertes et les instruments de Chladni. Ce rapport fut très-favorable. Au reste, celui des trois membres de la section de musique ne porta guère que sur le clavicylindre: l'euphone de notre physicien cosmopolite s'était brisé dans le trajet de Bruxelles à Paris, et celui qu'il s'était hâté de construire en arrivant dans cette dernière ville était nécessairement très-imparfait. Les idées scientifiques dont Chladni accompagnait l'exhibition du clavicylindre étaient à peu près nouvelles pour presque tous les savants qui l'entouraient : on savait alors peu l'allemand en France. Berthollet, Laplace et d'autres engagèrent fortement Chladni à traduire lui-même sa théorie de l'acoustique. Présenté par Laplace à Napoléon, il eut une conférence de deux heures avec ce monarque, qui voulut l'interroger lui-même, et qui, le lendemain, lui accorda 6,000 francs d'indemnité pour son séjour à Paris, et voulut que la recherche d'une théorie mathématique des mouvements vibratoires découverts par le physicien de Wittenberg fût proposée en prix par l'Institut. Chladni se mit à l'œuvre tant souhaitée par ses amis, et la traduction française du *Traité d'acoustique* parut à Paris en 1809, in-8°, avec 8 planches, dédiée à l'empereur. Des réflexions, des expériences en faisaient un travail absolument nouveau. A peine l'ouvrage eut-il paru, que Chladni reprit le cours de sa vie nomade : il traversa la Suisse, fut reçu avec enthousiasme à Zurich, très-froidement à Genève, visita Turin, Milan, Pavie, Florence, Venise, et revint, par Padoue et Vérone, en Allemagne. En 1812, il était à Vienne, puis à Munich, et enfin reparaissait à Wittenberg. Les événements de la guerre ne l'y laissèrent pas longtemps en repos, et, de compagnie avec plusieurs professeurs de l'université, il se retira dans la petite ville de Kemberg, toujours occupé de recherches nouvelles, parmi lesquelles, outre celles qui se référaient à l'acoustique, il faut noter des travaux considérables sur les météorites et les phénomènes qui en accompagnent la chute. Un incendie lui fit perdre beaucoup de cartes sur lesquelles il avait consigné les remarques faites pendant son séjour en Italie; mais ses instruments ne furent point endommagés. Chladni passa encore quelque temps à voyager en Allemagne, et à donner à Leipsick, à Francfort-sur-le-Mein, à Berlin, des leçons sur l'acoustique et sur les applications qu'il en avait faites. Le reste de sa vie, toujours vouée à la science, fut employé plus sédentairement. Il reprit sa théorie des recherches sur les bolides et les idées que le premier il avait émises relativement à la nature des météorites. Dès 1794, dans une *Dissertation sur l'origine d'une masse de fer décrite par Hallan*, il disait que peut-être ces pierres dont la chute était un fait incontestable en physique, ces étoiles filantes dont les mouvements émerveillaient le vulgaire, étaient des corps étrangers à notre globe; que peut-être plusieurs de celles-ci, après avoir brûlé et brillé dans l'atmosphère, poursuivaient leur route dans l'espace. Dans les débats que cette assertion ne put manquer d'exciter Benzenberg et Brandes démontrèrent, par des observations correspondantes et des calculs, que les étoiles filantes se meuvent dans toute espèce de direction et même de haut en bas, de telle sorte que, si réellement c'étaient des corps étrangers à notre globe, il faudrait supposer qu'elles ont traversé l'épaisseur de la terre. Cette objection parut d'abord à Chladni, sinon péremptoire, du moins assez forte pour qu'il ajournât sa réponse à d'autres temps; en effet, malgré ses autres occupations, il trouva le loisir de recueillir et de faire par lui-même de nouvelles observations, dont il jeta l'analyse dans les *Annales de Physique* allemandes, vol. 55, p. 91, sous ce titre : *du Mouvement par bonds de plusieurs globes de feu, et des conséquences de ce phénomène.* Il y prouva, par des exemples sans réplique, appuyés de l'autorité des plus grands noms, la réalité du bizarre phénomène que les anciens et le moyen âge appelaient *capra saltans,* et qui consiste en ce que des bolides, après avoir pénétré dans l'atmosphère en se rapprochant de la terre, s'en écartent et

poursuivent leur route en remontant, de sorte que l'œil de l'observateur voit une série de mouvements alternativement descendants et ascensionnels analogues à ceux d'un corps qui forme des ricochets sur une surface. Il examine ensuite l'aspect que présente le bolide dans ses différentes phases, et il en tire des conséquences sur la nature de ce corps. Chladni s'était formé une collection de météorites fort belle, et, jusqu'au terme de sa vie, ce sujet ne cessa de l'intéresser vivement. Il se passait peu d'années qu'il ne donnât dans un des nombreux recueils périodiques de l'Allemagne quelque observation ou quelque idée nouvelle sur cette classe de phénomènes. En 1819, il récapitula tout ce qu'il avait dit d'important à cette occasion dans un traité spécial *sur les Météores ignés et sur les Masses solides qui tombent avec eux*, Vienne, 1819, 1 vol. in-8°, et 10 pl. lith. expliquées par G. de Schreibers. C'est ainsi que son *Acoustique* est un ouvrage indispensable à tous les physiciens. Chladni mourut subitement, le 4 avril 1827, à Breslau, dans l'hospitalière maison de son ami Steffens. On le trouva le matin, assis à demi déshabillé devant sa fenêtre, sa montre placée devant lui. Le graveur Loos de Berlin a gravé une médaille en son honneur. Chladni était d'un caractère loyal, indépendant, sincère ami de la science, d'une simplicité primitive dans sa vie et dans ses mœurs. Il ne reçut jamais de place, jamais de pension d'un seul des princes allemands; et la Saxe, sa patrie, ne fit pas plus pour lui que les autres. Il faut avouer qu'il ne sollicita guère les Excellences teutoniques; mais il n'avait point non plus sollicité Napoléon. Au reste, comme Jean de Muller et tant d'autres Allemands que Sa Majesté impériale avait admis en sa présence, il resta toujours enthousiaste du *moderne Charlemagne*, et jamais il ne parlait sans émotion de sa présentation aux Tuileries. Il serait fastidieux de donner ici la liste des nombreux articles dont Chladni enrichit les nouveaux *Mémoires de la société des Curieux de la nature* de Berlin, le *Magasin de physique et d'histoire naturelle* de Voigt, la *Gazette musicale* de Leipsick, la *Gazette musicale* de Berlin, la *Gazette astronomique* de Bohnenberger, etc. Ces indications se trouvent dans le *Neuer Nekrol., D. Deutschen*, 1827, p. 553-558. VAL. P.

CHLADNY (MARTIN), théologien protestant, né en 1669, à Cremnitz, en Hongrie. Son père, George Chladny, connu par un livre intitulé : *Inventarium Templorum*, ayant été obligé de quitter l'église dont il était pasteur, et qui fut rendue aux catholiques en 1673, ils se retirèrent tous deux en Saxe, où, après avoir fréquenté diverses écoles, Martin fut nommé, en 1710, professeur de théologie à Wittemberg, où il mourut, le 12 septembre 1725. Il a laissé un grand nombre d'écrits, tant en latin qu'en allemand; nous citerons seulement : 1° *de Fide et Ritibus ecclesiæ græcæ hodiernæ*; 2° *de Diptychis veterum*; 3° *Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris*; 4° *Dissertatio de ecclesiis colchicis, earumque statu, doctrina et ritibus*, Wittemberg, 1702, in-4°; 5° *Dissertatio theol. qua revelationes Brigittæ excutit.*, Wittemberg, 1715, in-4°. — *Jean-Martin* CHLADNY, son fils, né en 1710, fut professeur de théologie à Erlang, où il mourut le 10 septembre 1759. Outre un journal hebdomadaire de questions sur la Bible, qu'il rédigeait en 1754, 55 et 56, in-8°, il a publié un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en allemand; nous ne citerons que : 1° *Logica practica, seu problemata logica*, Leipsick, 1741, in-8°; 2° *Programma de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi*, ibid., 1742, in-8°; 3° *Opuscula academica*, ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8°; 4° *Vindiciæ amoris Dei puri adversus subtilissimas Fenelonii corruptulas*, Erlang, 1757, in-4°. — *Ernest-Martin* CHLADNY, frère du précédent, né en 1715, fut, en 1746, professeur du droit féodal à Wittemberg, où il mourut, en 1782; il n'a publié que quelques dissertations académiques. C. M. P.

CHLUMCZANSKI (WENZEL-LEOPOLD), savant et vertueux prélat bohême, né d'une illustre famille du cercle de Prachin, le 15 novembre 1759, fit ses études à Prague, reçut les ordres en 1772, resta de quatre à cinq ans en qualité de chapelain à Klœsterle, fut ensuite pasteur à Gartitz, puis à Prague, où il devint chancelier du chapitre métropolitain, et enfin évêque suffragant. On ne lui donna d'abord pour ville épiscopale que celle de la Canée (*in partibus*), mais il gouvernait presque exclusivement les affaires du diocèse à la place du prince de Salm, archevêque, qui était fort vieux et malade. Sept ans après (1802), il fut nommé, par l'empereur d'Autriche, au siége de Leitméritz, où il donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, répandit de prodigieuses aumônes, surtout dans la désastreuse année 1813, et renouvela la face de l'enseignement ecclésiastique. Déjà l'empereur, qui l'honorait de la belle qualification de *père des pauvres*, avait récompensé ses vertus, d'abord par le titre de conseiller intime en activité, puis par sa nomination à l'archevêché de Lemberg (1812). Chlumczansky accepta la première faveur, mais il refusa l'autre, qui, dit-il, ne donnerait aux Polonais qu'un pasteur inutile, puisqu'il serait étranger à la langue de son troupeau. Deux ans après, l'archevêché de Prague vint à vaquer. Le monarque en investit l'évêque de Leitméritz, qui fut installé l'année suivante. La ville de Prague le vit avec attendrissement consacrer presque la totalité de ses revenus à l'amélioration du sort des classes pauvres, prendre sous sa protection toutes les entreprises utiles, verser des dons sur les frères de la Pitié, sur les Ursulines, sur les Élisabéthines, soutenir les étudiants pauvres, rapprocher l'organisation du séminaire de Prague de celle de tous les grands établissements, y créer une infirmerie et des cours nouveaux. Non content de ces bienfaits plus spécialement reversibles à des ecclésiastiques, il voulut que deux écoles positives (*Réal schulen*) s'ouvrissent, l'une à Rakonitz pour les arts et métiers, l'autre à Reichemberg pour les opérations commerciales, et il fixa des fonds pour ces deux fondations. Il eut le bonheur de voir le premier de ces deux établissements s'ouvrir le 1er novembre 1829. Il ne survécut que quelques mois à cette inauguration, et mourut

le 14 juin 1830, âgé de plus de 80 ans. En lui s'éteignit l'antique famille de Chlumczansky. Il laissa un fonds de 16,000 florins pour les pauvres, et 10,000 pour le séminaire de Prague, avec sa bibliothèque, qui était très-nombreuse. VAL. P.

CHMIELECIUS DE CHMIELNICK (MARTIN), né à Lublin, le 5 novembre 1559, fit ses premières études dans cette ville, et vint les continuer à l'université de Bâle, en 1577. Après avoir fait son cours de philosophie, il se livra avec ardeur à la médecine, et, le 30 mai 1587, il reçut le doctorat des mains du célèbre Félix Plater. En 1589, il fut nommé professeur de logique, et occupa cette chaire pendant vingt et un ans. Le 18 décembre 1610, il obtint celle de physique, et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée subitement le 3 juillet 1632. Chmielecius était membre du collége de philosophie et de médecine, et plusieurs fois il fut promu au décanat de l'une et l'autre faculté. Une physionomie gracieuse, un caractère doux et prévenant, des manières affables, une éloquence persuasive, lui avaient acquis une pratique très-étendue. Deux évêques de Bâle le choisirent successivement pour leur archiâtre, et l'université le nomma plusieurs fois son représentant auprès de l'un d'eux. Il n'a publié qu'un petit nombre d'opuscules : 1° *Dissertatio de humoribus*, Bâle, 1619, in-4°; 2° *Dissertatio de elementis*, Bâle, 1623, in-4°; 3° *Epistolæ medicinales*, lettres insérées dans la *Cista medica* de Jean Hornung, Nuremberg, 1625, in-4°. C.

CHMIELNICKI (BOGDAN), fameux Cosaque, qui reçut plus d'éducation que ses compatriotes, avait fait la guerre avec distinction dans les armées polonaises, lorsque sa bravoure et son habileté lui méritèrent l'honneur de devenir un des confidents politiques du roi de Pologne Vladislas VII, depuis longtemps impatient du joug que la diète faisait peser sur la royauté. Dès 1632, en sa qualité de notaire, c'est-à-dire de chancelier des Cosaques, il avait guidé les démarches de ses compagnons qui sollicitaient le droit de siéger à la diète d'élection. Le dédain avec lequel les magnats polonais refusèrent la demande des Cosaques amena l'insurrection de 1637; mais celle-ci fut brusquement terminée par la défaite de Bowowica (16 décembre), et la diète de 1638 traita les Cosaques en vaincus, les déclara tous paysans, leur donna pour commandant son commissaire polonais, leur interdit les pirateries sur la mer Noire, voulut les astreindre à se faire catholiques, etc. Cet état violent dura dix ans. Pendant ce temps, Bogdan avait proposé d'aller, avec six cents navires montés par les Cosaques, attaquer Constantinople, tandis qu'au nord, Vladislas ferait par terre une diversion sur la Turquie. La diète ne voulut point de ce projet, qu'elle regardait comme provenant de la chancellerie polonaise même, et dont l'effet aurait été de donner au roi plus d'ascendant : elle ne se trompait point. Le chancelier Ossolinski et Vladislas formèrent alors un autre plan : ce fut de rendre aux Cosaques leur constitution et leurs priviléges. Bogdan devait employer secrètement son influence auprès des Tartares pour les engager à se jeter sur la Pologne; puis, quand la diète, contrainte par cette invasion, aurait accordé au roi de l'argent et des troupes, les Cosaques se joindraient à celles-ci pour expulser l'ennemi commun, et ensuite établiraient sur des bases plus solides l'autorité du roi. Il ne manquait qu'un prétexte à Bogdan pour lever l'étendard de la révolte. L'intendant des Koniecpolski, une des plus riches familles qui commandaient en Ukraine, en fournit un en s'emparant d'un moulin appartenant à Chmielnicki. Bientôt ce chef eut organisé une insurrection générale (1647). Le vainqueur de Bowowica, Nicolas Potocki, envoya contre les rebelles son fils Etienne, qui fut tué le 15 avril 1648, sur les bords du Dniéper, puis alla lui-même se faire battre et prendre près de Korsoum, le 26 mai. Bogdan alors, ainsi qu'il en était convenu, écrivit au roi une lettre dans laquelle il requérait au nom des Cosaques l'annulation de tout ce qui avait été fait depuis 1638 et le redressement des griefs de sa nation. Cette lettre trouva le monarque mort. Bogdan se hâta d'utiliser l'interrègne en soumettant la Podolie, la Pokucie, la Volhinie, la Russie-Rouge. La diète, malgré l'influence d'Ossolinski, avait résolu de repousser les Cosaques par la force. Elle envoya contre lui 36,000 hommes, sous les ordres de Dominique Ostrowski et de vingt-six commissaires. Ces chefs n'étant point unis, l'influence d'Ossolinski fit décider qu'on se retirerait pour ménager la seule armée qui pût défendre le pays ; mais cette retraite, mal exécutée, fut ce qu'on appelle la *fuite de Pilawiecz* (23 septembre 1648). Bogdan s'empara du camp polonais, prit Léopol, où plus de 30,000 personnes périrent, et qui lui paya une contribution de 700,000 florins. Il ne s'arrêta ensuite que devant le château de Zamosc, défendu par l'intrépide Louis de Weyer, et de là fit dire à la diète qu'il souhaitait l'élection de Jean Casimir. Ce prince fut effectivement élu (20 novembre). Alors Bogdan, levant le siége de Zamosc, qui lui paya 40,000 florins, se retira dans l'Ukraine sur un message du nouveau roi. Suivant les anciens historiens, ce message aurait été un ordre; suivant les modernes, l'ordre n'était qu'une instruction secrète. Bientôt, en effet, des négociations furent ouvertes à Peredaslaw (19 février 1649); et le monarque investit Bogdan du titre d'hetman des Cosaques. Mais les propositions jointes à sa nomination ne purent plaire aux Cosaques, et la guerre continua, tandis que Jean-Casimir célébrait son mariage à Varsovie. Depuis deux mois, Bogdan, avec 300,000 Cosaques, et l'hetman Gurraï avec 160,000 Tartares, assiégeait dans son camp, à Zborow, Jér. Wisniowski, lorsque, le 14 août, le monarque, à la tête de son armée, vient pour le délivrer. Il est luimême inopinément attaqué à Zborow, au passage de deux ponts, perd 2,000 hommes, et, cerné par une masse d'ennemis, voit tous ses nobles reconnaître qu'il faut demander la paix. Bogdan en dicta les conditions (10 août) : 1° pour tous les Cosaques, jouissance de leurs libertés et priviléges ; 2° pour 40,000 droit d'armes et inscription sur les registres de la milice ; 3° à chacun de ces 40,000 hommes, 10 flo-

rins par an, plus un uniforme en drap; 4° la rivière Borum pour limites; 5° exclusion des juifs; 6° concession de la starostie de Czigrin à Bogdan et ses successeurs; 7° renonciation à l'union; séance au sénat pour l'archevêque de Kiew; choix des palatins de Kiew, de Czernichow et de Braclaw parmi les Grecs non unis, etc. L'accord signé, Bogdan s'avança un roseau à la main dans le camp polonais, fléchit le genou devant le monarque vaincu, auquel il demanda grâce de sa révolte, et reçut le bâton d'hetman. La paix de Zborow n'en fut pas moins ratifiée par la diète. Mais la mort d'Ossolinski, que remplaça Radzéiovski, complétement étranger aux intrigues de son prédécesseur, ranima les espérances des ennemis des Cosaques (août 1650). Bogdan avait envahi la Moldavie à la tête de 160,000 Cosaques et Tartares réunis, et maître de Iassi, avait tracé à la pointe de son épée les conditions de la paix en quatre lignes : 1° l'hospodar (Lupuli) indépendant de la Pologne; 2° mariage du fils de Chmielnicki (Timothée) avec Dumna, fille de Lupuli; 3° payement de 600,000 écus aux Cosaques et Tartares; 4° nulle relation désormais entre Polonais et Moldaves. Il s'était ensuite, d'après le conseil du patriarche de Constantinople, mis sous la protection de la Porte. La nouvelle des armements de la Pologne et du roi, qui cette fois était bien sérieusement son ennemi, le rappela de la Moldavie. Il vint camper à Zbaras. Casimir, à la tête de 36,000 Polonais et 18,000 Lithuaniens, eut l'art d'isoler les Cosaques des Tartares, et remporta sur Chmielnicki la victoire de Berestecz. Celui-ci recueillit les débris de son armée, tandis que celle de Casimir se fondait et qu'à peine 30,000 hommes restaient sous les ordres de Stanislas Potocki et de J. Radziwil; et, le 28 septembre, le traité de Bialocerkiew, moins avantageux, mais très-favorable encore, prouva combien les Polonais craignaient les Cosaques. L'hetman profita de cette paix, qui ne devait être qu'une courte trêve, pour former des colonies; reprit avec Thimothée la route de la Moldavie pour aller chercher Dumna; battit et prit, chemin faisant, le général polonais Kalinowski; puis, tandis que le jeune prince épousait sa fiancée dans Iassi, menaça Kamieniecz et cerna de nouveau Casimir, qui ne se tira de danger qu'en semant l'or. Telle était désormais l'inimitié des Cosaques et des Polonais que Bogdan, s'unissant aux Russes, signa le 6 (16) janvier 1654, avec Alexis Mikhaëlowitz, le traité de Péréïaslawl, par lequel il reconnut la suzeraineté du tzar. Ainsi se changèrent tout à coup les destinées de la couronne polonaise. Pour gage de sa parole, Bogdan remit aux Russes Stazodoul, Péréïaslawl, Nieszin et Kiew, la métropole des Grecs septentrionaux. Les Polonais que commandait Potocki ne purent ouvrir la campagne qu'à la fin de 1654. Forcés d'abord de se retirer devant Chmielnicki, ils vinrent ensuite à bout de le bloquer dans son camp retranché à Ochmatov. L'intrépide Cosaque échappa pourtant, traversa le sabre à la main l'armée polonaise, et, après avoir perdu 9,000 hommes, rejoignit les Russes. Bientôt après (28 septembre 1655), ses Cosaques écrasèrent Potocki à Slonigrodeck, et, avec le russe Boutourlin, il alla mettre le siége devant Lublin et Léopol. L'approche des Tartares, alliés alors des Polonais, leur fit lever le siége; et la prise d'un fils de Boutourlin par ces nomades décida Bogdan à conclure avec leur kan un armistice en vertu duquel ce dernier reprit le chemin de la Crimée en 1656. La même année eut lieu la trêve de Niémetz entre la Russie et la Pologne. Plusieurs historiens assurent que vers ce temps Bogdan vengé s'effraya de la rapidité avec laquelle les Russes élevaient leur empire, et sentant que les reconnaître pour maîtres, c'était se placer sous un joug de fer, se ressouvint qu'avant sa révolte il avait été Polonais, se rendit aux prières de quelques nobles qui le sollicitaient pour son ancienne patrie, et promit de rester neutre. Le fait est que, tandis qu'on signait la trêve de Niémetz, il traitait avec le roi de Suède, Charles X et Ragoczi, et que ses plénipotentiaires juraient à Szamos Ujvar (en 1657) le traité du 20 novembre 1656, qui partageait la Pologne entre le Brandebourg, la Suède, Radziwil, Ragoczi et les Cosaques : on adjugeait à ceux-ci l'Ukraine en toute indépendance. Peu de temps après (27 août 1657), Bogdan Chmielnicki fut enlevé par un coup d'apoplexie à Tchigerin, laissant les insignes d'hetman à George, seul fils qu'il eût encore, et confiant la tutelle de ce successeur à son conseiller intime Jean Wichoffski. Cet homme extraordinaire, grand politique, habile capitaine, formait un assemblage singulier de rudesse sauvage et de génie, de barbarie et de générosité. Né dans la condition la plus obscure, il parut tard avec quelque éclat, et conserva ses habitudes de *paysan-soldat*. Sa carrière ne compte guère que dix années. George, reconnu par les Cosaques, voulait, conformément aux dernières paroles de son père, rester fidèle aux Russes. Le tzar pourtant reconnut Wichoffski hetman à la place de son pupille, et pendant ce temps, l'adroit Wichoffski s'alliait à la Pologne par le traité de Hadziacz (16 septembre 1658), lequel érigeait l'Ukraine, jointe à la Russie-Rouge, en duché de Russie, à peu près avec les priviléges dont jouissait la Lithuanie; déclarait les Cosaques libres et citoyens de la Pologne; conférait à la noblesse instituée parmi eux le droit de siéger dans les diètes, et à leurs évêques grecs non unis celui de prendre place au sénat, etc., etc. Les obstacles que rencontra la réalisation du traité, le peu d'avantages stipulés pour le gros de la nation cosaque, l'ancienne haine de celle-ci et des Polonais excitèrent une insurrection contre Wichoffski, et tandis que cet ambitieux battait les Russes à Konotoz, on proclama le jeune Chmielnicki; les Cosaques zaporogues s'unirent à lui intimement; le tzar détrompé le reconnut hetman. Wichoffski se réfugia chez les Polonais (1659). Mais dès l'année 1661, les Russes réunis au jeune Chmielnicki furent si complétement battus à Slobodicze, qu'après avoir perdu 37,000 hommes ils durent signer la honteuse convention de Czadnow. Chmielnicki s'y reconnaissait suzerain de la Pologne et renouvelait à peu près les conditions du traité de Hadziacz. Les Cosaques, mécontents de l'influence polonaise, se déclarèrent en

grand nombre contre lui, et nommèrent un hetman disposé en faveur de la Russie. L'année 1662 fut remarquable par une bataille entre les deux hetmans à Kanief. George fut vaincu. Reconnaissant son insuffisance pour le poste difficile qui lui était assigné, il abdiqua et alla s'enfermer dans un couvent. Il n'avait que vingt-deux ans. Les Cosaques Polonais élurent à sa place Paul Tétera, son cousin. G—Y.

CHODKIEWICZ (CHARLES, comte DE), né en 1560, était fils de Jean, palatin de Wilna, qui avait conquis la Livonie, dont il devint gouverneur. Chodkiewicz parcourut, dans sa jeunesse, la plus grande partie de l'Europe, et puisa les principes de l'art militaire dans la société des plus illustres guerriers. De retour dans sa patrie, plus d'une fois, avec Zolkuwski, il apaisa les révoltes des Cosaques, et eut une grande part aux victoires que Zaymoyski remporta sur Michel, prince de Valachie. Sigismond III lui confia, en 1600, la charge de grand maréchal de camp de Lithuanie. Durant la guerre de Suède, il veilla à la conservation de la Livonie. Souvent vainqueur, jamais vaincu, il se concilia l'estime et la reconnaissance de son roi et de son pays. A la bataille de Kirckolm, il défit avec 3,700 Polonais l'armée suédoise forte de 14,000 hommes, commandés par Charles IX en personne; 9,000 furent tués ou faits prisonniers. Le roi fut obligé de lever le siége de Riga, et eut beaucoup de peine à se sauver. Cette victoire valut à Chodkiewicz les félicitations de plusieurs souverains. Les affaires ayant pris à Moscou, en 1611, une tournure défavorable à la Pologne, Sigismond appela, pour les rétablir, Chodkiewicz, qui déploya inutilement toute son activité. Le tombeau du czar Szuyski, mort prisonnier de guerre des Polonais, fut le seul monument durable des exploits de Zolkiewski et de Chodkiewicz. Les Russes, après avoir repris Moscou, voulurent s'emparer de Smolensk. Chodkiewicz fit échouer leurs projets, et obtint ensuite d'autres avantages qui valurent à la Pologne la cession de plusieurs districts en 1619. La guerre contre les Turcs, qui venait d'éclater, avait été funeste aux Polonais. Ils confièrent leur sort à Chodkiewicz; il fut proclamé à l'unanimité, par la diète, chef de l'expédition, et reçut des mains du roi le bâton de grand général de la couronne. Il était alors grand général de Lithuanie : ce fut l'unique exemple de la réunion de ces deux dignités en une même personne. Chodkiewicz, ayant sous ses ordres Uladislas, fils du roi, 30,000 Polonais et 35,000 Cosaques Zaporogues, prit position dans un camp retranché près de Chocim. Le sultan Osman vint l'attaquer à la tête de 400,000 hommes, et fut plusieurs fois battu, notamment le 7 septembre 1621, où le héros polonais, avec sept cent vingt cavaliers, mit en déroute 16,000 Turcs, qui perdirent 6,000 hommes. Malgré ce succès, la disette qui se faisait sentir dans l'armée polonaise fit naître une révolte. La maladie du chef enhardissait les mutins; ils disaient hautement qu'il fallait se retirer au delà du Dniester. Le général frémissant de cette proposition, qui tendait à perdre la Pologne, s'avisa d'un stratagème qui sauva l'honneur de son armée et l'existence de sa patrie. Il fit venir auprès de son lit les principaux guerriers, et, en présence d'Uladislas, leur conseilla, d'une voix à demi éteinte, de prendre la fuite. « Pour moi, « ajouta-t-il, vous me laisserez dans le camp, afin « que mon tombeau se joigne à ceux de nos an- « cêtres morts glorieusement dans cette contrée. » Les Polonais, saisissant l'intention de leur général, jurèrent avec enthousiasme de mourir plutôt que de devoir la vie à une fuite ignominiense Heureux d'avoir reçu un pareil serment, Chodkiewicz mourut peu de jours après, le 23 septembre 1621. Indépendamment de ses talents militaires, il était très-versé dans la connaissance des langues mortes et vivantes, et dans les sciences mathématiques. Jamais il ne reçut une blessure, jamais il n'essuya un échec. Les Polonais citent avec orgueil Chodkiewicz parmi les héros qui ont illustré leur patrie. Sa vie, en 2 vol., écrite par Adam Narusewicz, évêque de Luck, est un des meilleurs ouvrages de la littérature polonaise. E—s.

CHODOWIECKI (DANIEL-NICOLAS), peintre et graveur, naquit à Dantzick, le 16 octobre 1726. Son père, qui était marchand de drogues, voulut l'élever pour le même commerce. Cependant, comme il avait appris lui-même la miniature, il enseigna à son fils tout ce qu'il savait, et le jeune Chodowiecki commençait à faire sa principale étude de ce qui ne lui était enseigné que pour le distraire de travaux plus utiles, quand son père mourut. Resté très-jeune encore à la charge d'une mère sans fortune, il fut placé chez un épicier, où il était occupé des détails du commerce depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Chodowiecki, qu'un goût décidé pour le dessin appelait vers d'autres occupations, souffrait de cette contrainte, et surtout de la position de sa mère, qu'il voyait dans le besoin. L'espoir de lui procurer par ses dessins quelques secours l'enchaina au travail; pendant la nuit, retiré dans sa chambre, il y travaillait jusqu'à quatre heures du matin. Il ne tarda pas à faire des dessins dignes de l'attention des amateurs; mais il fut obligé de quitter son épicier, par suite du mauvais état où le commerce était tombé. Privé plus que jamais des moyens de subvenir aux besoins de sa mère, il fut envoyé en 1743 à Berlin, chez un oncle où il finit son apprentissage en fréquentant les foires comme teneur de livres. A ses heures de loisir, il peignait en miniature de petits sujets sur des tabatières qu'il vendait à des marchands de Berlin. Son oncle, qui trouvait des avantages dans ce nouveau genre de commerce, pensa qu'il le rendrait encore plus lucratif si son neveu connaissait les procédés de la peinture en émail et lui faisait un grand nombre de boîtes émaillées. Chodowiecki ignorait encore les principes de la composition, lorsque le hasard lui fit voir des figures académiques et d'autres dessins. Il renonça dès lors à peindre les tabatières que son oncle vendait, se livra tout entier à de nouvelles études, et ses premiers essais dans ce genre ne tardèrent pas à fixer les regards des artistes les plus distingués; ce fut surtout une petite gravure exécutée en 1756, et

qui a pour titre *le Passe-dix*, qui attira sur lui l'attention de l'académie de peinture de Berlin. Cette société le chargea des figures de son almanach, qui n'avait été jusque-là que médiocrement recherché. Les gravures pleines d'esprit de Chodowiecki lui donnèrent une vogue extraordinaire. Il grava, pendant la guerre de sept ans, différents sujets qui y avaient rapport, et, entre autres, *les Prisonniers russes à Berlin, secourus par les habitants* : c'est une de ses gravures les plus rares. Il parut à peu près dans le même temps, à Paris, une estampe intitulée *la Malheureuse famille de Calas*. Ce fut dans cette production médiocre que Chodowiecki prit l'idée de ses *Adieux de Calas*; il choisit le moment où le père quitte ses enfants pour être conduit à la place de l'exécution. Cette scène, vraiment déchirante, était rendue avec tant d'âme et d'expression, que Chodowiecki, qui l'avait peinte en détrempe, la grava à la pointe sèche, à la sollicitation de toutes les personnes qui avaient vu son tableau. Cette gravure, terminée en 1767, ne parut que l'année suivante. Les épreuves qui portent la date de 1767 sont très-recherchées, parce qu'il n'en fut tiré que cent. Il avait peint quelques années auparavant la *Passion de Jésus-Christ*, en 12 parties; ce n'était qu'une miniature, mais elle était d'un fini si précieux, et en même temps d'une énergie si admirable, que tout le monde avait voulu la voir et en connaître l'auteur. Chodowiecki eut dès lors beaucoup d'occupation ; il fut même obligé de renoncer à la peinture, pour donner tout son temps à la composition des dessins et des gravures qu'on lui demandait de toutes parts. Presque toutes les estampes qui enrichissent le grand ouvrage de Lavater sur la physiognomonie ont été faites sur ses dessins; il en a même gravé plusieurs avec une perfection inimitable. On retrouve le même esprit de composition dans les estampes dont il a enrichi les ouvrages de Basedow et l'*Almanach de Gotha*. Sa réputation s'accrut au point que tous les libraires voulaient avoir des gravures de sa composition pour en orner les ouvrages qu'ils publiaient, et il ne paraissait pas un livre en Prusse qui n'eût au moins un frontispice gravé par Chodowiecki. Il avait fait une étude particulière de l'histoire, et il a donné à chaque personnage le costume du temps et du pays où il a vécu. Son œuvre se compose de plus de 3,000 pièces. Il a beaucoup travaillé pour l'Arioste, Gesner, et le roman de *Don Quichotte*; pour la *Messiade* de Klopstock ; quelques comédies de Lessing lui ont aussi fourni le sujet de charmantes compositions. Il semblait faire avec son burin l'extrait de tous les livres qu'il lisait. Les contrastes qui renouvellent nos pensées semblent aussi renouveler ses compositions ; tantôt malin ou pathétique, il persifle avec Voltaire, ou conspire avec Shakspeare; il dessine avec le crayon de la Bruyère, ou burine avec l'énergie de Tacite; il rit avec la Fontaine, ou épie avec Lavater les secrets de la physionomie. On a dit qu'il fut l'Hogarth de l'Allemagne; il n'aimait pourtant pas qu'on lui donnât ce nom ; moins bizarre dans ses compositions que l'artiste anglais, il est aussi original. Avec des qualités si remarquables, on ne doit pas s'étonner de l'empressement des amateurs à rechercher les ouvrages de Chodowiecki. Plusieurs se sont attachés à compléter son œuvre, et leurs efforts ont été plus ou moins heureux. Par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple parmi les artistes, il se plaisait à faire quelque changement à ses ouvrages quand il en avait tiré un petit nombre; de sorte que toutes les épreuves d'une estampe ne sont jamais les mêmes, et que, pour avoir son œuvre complète, il faut se procurer, pour ainsi dire, l'œuvre complète de chacune de ses gravures. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des artistes* du baron de Heinecken, dans les *Miscellaneen artistischen Inhalts* de Meusel, t. 1er, n° 131 ; dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par M. Hubert, école allemande, t. 1er, p. 163. Cet artiste est mort à Berlin en 1801, étant directeur de l'académie des arts et des sciences mécaniques de cette ville. A—s.

CHOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur, naquit à Paris, en 1730, d'une famille peu fortunée. Resté orphelin à l'âge de dix ans, il fut placé, d'après les dispositions qu'il manifestait pour la gravure, chez Dheulland, graveur de plans; mais bientôt, trouvant ce genre trop borné, il s'essaya à composer d'abord les cartouches et les ornements qui décorent ordinairement les cartes de géographie, et ensuite les vignettes et les culs de lampe qui ornent les belles éditions. Il se livra avec une telle ardeur à l'étude du dessin, que bientôt il entreprit et exécuta, d'après les gouaches de Beaudouin, deux estampes qui obtinrent le plus grand succès. Si nous jugeons Choffard comme compositeur, nous le regarderons, en quelque sorte, comme le créateur d'un nouveau genre. Rien de plus ingénieux que les culs de lampe qu'il a composés pour les *Contes* de la Fontaine, ainsi que ceux de l'*Histoire de la maison de Bourbon*, des *Métamorphoses* d'Ovide, et les vignettes d'un ouvrage du prince de Ligne, intitulé : *les Préjugés militaires*, dans lesquelles il a représenté, sur un très-petit espace, un champ vaste, riche, des scènes piquantes et pittoresques. Si nous considérons Choffard comme graveur, nous n'aurons pas moins d'éloges à lui donner : sa pointe fine et spirituelle animait tout ce qu'elle traçait. Si l'on a un reproche à lui faire, ce serait peut-être d'avoir mis souvent trop de goût dans ses productions, ce qui détruisait le large qu'on aurait aimé à y rencontrer. Cet artiste est mort à Paris, le 7 mars 1809, regretté autant par ses qualités morales que par ses talents. Il a laissé une *Notice historique sur l'art de la gravure*, Paris, 1805, in-8°, qui a été reproduite en 1809 avec le *Dictionnaire des Graveurs* (*voy.* Basan), et dans laquelle on rencontre des remarques utiles et des observations judicieuses. Le rédacteur de cet article a donné sur Choffard une notice plus étendue dans l'*Annuaire de la société des arts graphiques*. P—e.

CHOFFIN (David-Étienne), philologue, était né le 2 octobre 1703 à Héricourt, dans la Franche-Comté. Fils d'un négociant aisé, il termina ses études à Stuttgard, et, à sa sortie du gymnase, se char-

gea de l'éducation des enfants d'un officier. Il obtint ensuite la double place de professeur de langues modernes à l'école des Orphelins et à l'université de Halle, et il contribua par ses écrits et par ses leçons à répandre l'usage du français dans la Saxe. Il mourut au mois de janvier 1773. Choffin avait embrassé les opinions des Hernutters ou Frères moraves, et il a publié quelques opuscules à leur usage, tels que *le Trésor des enfants de Dieu*, et un recueil de psaumes et d'hymnes trad. en partie de l'allemand. Comme philologue, on a de lui : 1° *Abrégé de la vie des hommes illustres et des grands capitaines, avec des réflexions sur leur conduite et sur leurs actions*, Halle, 1748, 2 vol. in-8° ; 5° édition, ibid., 1769, 2 vol. in-12. 2° *Amusements philologiques*, ibid., 1749, 3 vol. ; 1755, 3 vol. ; 1765-67, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui eut un grand succès, a été reproduit en 1767 à Stuttgard, sous le titre de *Récréations philologiques*, et en 1791 à Lund, sous celui d'*Amusements des jeunes étudiants* ; en 1811 l'abbé Magnier en a annoncé une 7° édition. Le *Dictionnaire abrégé de mythologie*, qui forme le 3° volume de l'édition de 1755, a, suivant la *France littéraire*, été réimprimé séparément, Halle, 1794, in-8°. 3° *Grammaire élémentaire*, Halle, 1753, in-8°. 4° *Recueil de fables*, ibid., 1754, in-8° ; nouvelle édition, 1798. 5° *Grammaire française-allemande à l'usage des dames*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°. 6° *Introduction à la Grammaire des dames*, 1757, in-8°. 7° *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*, 1759, 2 vol. in-8° ; réimprimé sous le titre de *Nouveau Dictionnaire des voyageurs*, Francfort, 1780, 2 vol. in-8°. Un *Abrégé* de ce dictionnaire a paru dans la même ville, 1805, in-8°. 8° *Monument à l'honneur de Gellert*, 1770, in-4°. 9° *Amusements littéraires, ou Magasin de la belle littérature, tant en prose qu'en vers*, 1772, in-8°. Ce volume est le seul qui ait paru. On doit encore à Choffin une édition augmentée de la *Vie de Baratier* (*voy.* ce nom), par Formey. Leipsick, 1755, et une de la *Vie de J.-Fréd. Nardin*, par J.-L. Duvernoy, avec des notes, Halle, 1759, in-8°. Il fut aussi l'éditeur de l'*Histoire ancienne* de Rollin, et de la traduction française de Cornélius Nepos, par le P. Legras, laquelle, comme on sait, a été réimprimée plusieurs fois en Allemagne. C'est par erreur que M. Quérard attribue à Choffin une nouvelle traduction de Cornélius. M. Duvernoy a consacré une notice à ce philologue dans ses *Éphémérides du comté de Montbéliard*. W—s.

CHOIN (MARIE-EMILIE JOLY DE), née à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut placée auprès de la princesse de Conti, sous le règne de Louis XIV, et inspira au dauphin une vive passion. « Cependant, « dit Duclos, son commerce avec ce prince fut long-« temps caché, sans être moins connu. Quand le « dauphin venait à Meudon, mademoiselle de Choin « s'y rendait de Paris dans un carrosse de louage, et « en revenait de même lorsque son amant retour-« nait à Versailles. Malgré cette conduite d'une « maîtresse obscure, tout semblait prouver un ma-« riage secret. Le roi, dévot comme il était, et « qui d'abord avait témoigné du mécontentement, « finit par offrir à son fils de voir ouvertement « mademoiselle de Choin, et même de lui donner « un appartement à Versailles ; mais elle s'y refusa « constamment... Elle paraissait être à Meudon tout « ce que madame de Maintenon était à Versailles, « gardant son fauteuil devant le duc et la duchesse « de Bourgogne, les nommant familièrement le duc, « la duchesse, sans addition de monsieur et madame. « La duchesse de Bourgogne faisait à mademoiselle « de Choin les mêmes petites caresses qu'à madame « de Maintenon.... La favorite de Meudon avait « donc tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-« mère, et, comme elle n'avait le caractère insolent « avec personne, il était naturel d'en conclure la « réalité d'un mariage avec le dauphin. » Voltaire s'élève néanmoins fortement contre cette assertion. Après la mort du dauphin, mademoiselle de Choin vécut dans la retraite, avec une fortune très-médiocre, et mourut en 1744. Elle avait toujours donné au prince les meilleurs conseils, et l'avait déterminé à de sages réformes dans sa conduite. (*Voy.* LOUIS.) Sa figure n'était pas régulière ; mais elle avait de beaux yeux, de la douceur, de l'esprit et de la dignité dans les manières. M—D j.

CHOIN (LOUIS-ALBERT-JOLY DE), de la même famille que la précédente, naquit le 22 janvier 1702, à Bourg en Bresse, dont son père était gouverneur. Après avoir fait ses études théologiques au séminaire de St-Sulpice à Paris, il fut doyen de la cathédrale de Nantes, et grand vicaire de ce diocèse. Le cardinal de Fleury le fit nommer, en 1738, à l'évêché de Toulon. La surprise du nouveau prélat fut extrême, en lisant la lettre du ministre qui lui apprenait sa nomination. Il voulut en vain se défendre de l'accepter ; le cardinal insista ; il obéit. Dès qu'il fut arrivé dans son diocèse, il n'en sortit plus que pour assister aux assemblées du clergé, quand il y était député. Il fit revivre dans son diocèse la simplicité des premiers temps de l'Église, ne porta que des habits de laine, réserva tous ses revenus pour les pauvres, accorda à tous ses diocésains un libre accès auprès de lui, montra un zèle ardent et pur pour le maintien de la foi, n'eut que pendant peu de temps un grand vicaire, et voulut que toutes les affaires passassent par ses mains. Son désintéressement lui fit refuser une abbaye qu'on lui avait donnée pour suppléer à la modicité des revenus de son évêché. Il publia un grand nombre de mandements, fruits de sa charité, de sa piété et de sa science. Il écrivit au chancelier de Lamoignon une lettre vraiment apostolique sur les intérêts de la religion et sur les droits de l'Église ; mais il est surtout connu par son excellente *Instruction sur le Rituel*, Lyon, 1778, 3 vol. in-4° ; réimprimée dans la même ville en 1790. Cet ouvrage, devenu classique pour le clergé, et qui pourrait presque tenir lieu de bibliothèque ecclésiastique, est le résultat d'une immense lecture des livres saints, des Pères, des docteurs et des casuistes. Il contient les principes les plus sages et les décisions les plus nécessaires aux curés et aux confesseurs sur la théorie et la pratique des sacrements et

de la morale. Le savant et vertueux prélat auteur de ce livre mourut dans son diocèse, le 16 avril 1759. V—VE.

CHOINE (PIERRE-FRANÇOIS), né à Alençon, le 19 février 1681, mourut vers 1742. Reçu avocat au parlement de Paris, il vint dans sa patrie exercer sa profession et cultiver la poésie. Ennemi des jésuites, il attaquait en vers et en prose leurs écrits et leurs prédicateurs. Il s'attacha surtout à un de ses compatriotes, le P. de Couvrigny, prédicateur distingué, devenu depuis confesseur des prisonniers de la Bastille, et contre lequel Choine publia une plaisanterie assez gaie intitulée : *Chansons d'un inconnu, nouvellement découverte, et mise au jour avec des remarques*, Turin, 1737. Il annonçait une suite qui n'a point paru. On s'est trompé en citant le P. d'Avrigny au lieu du P. de Couvrigny comme le héros de cette satire. C'est aussi à tort que l'on a attribué à Jouin, auteur des *Sarcelles*, cette chanson, réimprimée en 1756 sous ce titre : *Mœurs des jésuites*, avec des remarques critiques et historiques, Turin, 1 vol. in-12. D—B—S.

CHOISEUL (CHARLES DE), comte du Plessis-Praslin, maréchal de France, d'un ancienne et illustre famille issue des comtes de Langres, branche de la maison souveraine de Champagne, et dont les nombreux rejetons descendent tous du mariage de Raynard III, sire de Choiseul, avec Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros, en 1182 (*voy.* l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, t. 1er, p. 163, et le *Dictionnaire* de Moréri), était fils de Ferri de Choiseul, qui mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Jarnac. Son éducation fut toute guerrière. La France se trouvait alors partagée entre Rome et Calvin. Les peuples se battaient pour des opinions religieuses, la noblesse pour l'ambition et les honneurs, les grands pour se disputer le pouvoir, et la ligue commençait ses fureurs. Charles de Choiseul apprit le métier des armes sous le maréchal de Matignon. Il se distingua au siége de la Fère en 1575. Catholique sans être ligueur, il raffermit en Champagne l'autorité royale; mais lorsque Henri III, oubliant les devoirs et la majesté du trône, se déclara le chef, sans crédit, d'une faction armée pour détruire son autorité, Choiseul fut entraîné sous les drapeaux de la ligue. Il servit, avec Matignon, sous Mayenne, dont il venait de déconcerter les projets en Champagne; mais, après avoir signalé son courage à la prise de Montségur et de Castillon, en 1576, il reconnut dans les Guises les ennemis d'un roi dégradé, quitta une armée qui agissait plutôt pour renverser le trône que pour le soutenir, et se retira en Champagne, devenant indocile pour être plus fidèle. Cependant Henri III épuisait dans les fêtes les trésors de l'État. La licence des guerres était extrême. Le pillage, l'incendie, les massacres, couvraient la France entière de deuil et de ruines. Choiseul écarta ces fléaux du Bassigni, de la Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Ses parents et ses amis se réunirent à lui; il réprima les excès et les scandales de la ligue; il fit respecter l'autorité du trône et celle des lois. Sur la fin du règne de Henri III, Choiseul engagea ses biens, leva des soldats, vint se ranger sous les bannières des deux Henri, et fut le premier, avec d'Aumont, d'Humières et Givri, à reconnaître Henri IV pour roi. Il se trouva à la réduction de Paris en 1594. Cette même année, Henri le nomma capitaine de la première compagnie française des gardes, et gouverneur de Troyes; il lui conféra aussi l'ordre du St-Esprit. En 1602, Choiseul fut chargé d'arrêter, dans le Louvre, le duc de Biron. Maître du cœur de ses sujets, Henri n'avait pu fixer celui de Gabrielle; elle aimait, dit-on, Bellegarde, grand écuyer. Dans sa fureur jalouse, Henri donne au capitaine de ses gardes des ordres sanglants. Choiseul se rend au logis de Gabrielle, craint de surprendre les deux coupables, entre avec bruit, fait des recherches partout où il est assuré de ne trouver personne, donne ainsi à Bellegarde le temps de s'évader, et, par cette innocente trahison, trompe son maître pour sauver sa gloire et pour lui éviter des remords. Après la fin funeste de ce grand roi, Choiseul fut chargé, par la reine régente, d'aller trouver Sully, qui, ayant cru ses jours menacés, s'était renfermé dans la Bastille. Choiseul donna sa parole inviolable, et Sully parut au Louvre. Admis dans les conseils secrets de la régente, Choiseul lui parla toujours en sujet intéressé à son bonheur et à sa gloire. En 1611, il rétablit le calme au Louvre, où tout était en confusion par la dispute élevée entre les premiers gentilshommes de la chambre, le duc de Bellegarde et le maréchal d'Aumont; les épées étaient tirées, et le sang allait couler pour et contre le droit d'entrée à cheval ou en carrosse dans la cour de ce palais. La même année, Choiseul pacifia les troubles violents qui s'étaient élevés dans la ville de Troyes au sujet des jésuites; tous les habitants étaient sous les armes et près de s'entre-égorger. Le P. Cotton était présent. Choiseul le força de quitter la ville avec les jésuites, et le calme fut rétabli. En 1612, lorsque la cour masquait les malheurs de l'État sous le voile des plaisirs, Choiseul se distingua au tournoi de la Place-Royale. Deux ans après, les princes se révoltèrent contre la cour, et soulevèrent le peuple, toujours prêt à attendre d'une révolution la fin de ses malheurs. Choiseul fut chargé de préparer la guerre et de négocier la paix. La haine qu'on avait pour le maréchal d'Ancre grossissait l'armée des mécontents; celle du roi fut confiée au maréchal de Bois-Dauphin; Choiseul commandait en second. Il déconcerta les projets des princes, délivra Sézanne, réduisit la ville de Sens, força le duc de Luxembourg dans Chaulay. La paix fut conclue, en 1616, à Ste-Menehould, mais les troubles continuèrent. Le prince de Condé venait d'être arrêté dans Paris. Choiseul fut chargé d'ordonner au duc de Guise de se rendre au Louvre : « Puis-je faire, dit le duc, ce que « vous m'ordonnez de la part du roi ? » Le capitaine des gardes, ne sachant ni feindre, ni trahir, répondit : « Je vous dis simplement ce que le roi m'a « commandé de vous dire : c'est à vous de décider « si vous y pouvez aller ou non. » Guise, alarmé de cette réponse, alla se joindre aux mécontents. L'année suivante, Choiseul servit, en qualité de maréchal

de camp, sous ce même duc de Guise, rentré dans le devoir, et fut blessé au siége de Rhétel. Tout à coup l'assassinat du maréchal d'Ancre aux portes du Louvre rétablit la paix dans la France. Louis XIII parut vouloir gouverner par lui-même, ou plutôt par de Luynes, son favori, qui prit les rênes d'une main faible et sans expérience. Marie de Médicis se retira à Moulins, puis à Angers, et agita l'État de nouveaux troubles. Choiseul fut fait maréchal de France en 1619, et commanda l'armée sous les ordres du jeune roi. Il entre en Normandie; Rouen le reçoit; Caen se soumet; il marche en Anjou. Richelieu préparait alors son élévation. Feignant d'agir pour la reine mère, il découvrait ses secrets, et la servait peut-être en facilitant les moyens d'abattre son parti. La paix fut conclue entre la mère et le fils. Alors le maréchal fut chargé d'aller au-devant de la reine, et de la reconduire à la cour. A cette époque, le Béarn refusait encore de recevoir la religion romaine. Choiseul, chargé de soumettre les rebelles, fit chanter la messe à Navarreins, le jour anniversaire de celui où Jeanne d'Albret l'avait abolie cent ans auparavant. De Luynes venait de recevoir l'épée de connétable. Choiseul servit sous lui au siége de St-Jean-d'Angeli, où il fut blessé; il le fut encore au siége de Montauban, et resta quelque temps enseveli sous une mine. Le jeune roi lui dit au siége de Royan : « C'est à vous « de m'instruire de ce que je dois faire: c'est pour « la première fois que je me trouve à pareille fête. » La ville capitula au moment de l'assaut; Négrepelisse fut réduit en cendres. Le maréchal assista, dans Carcassonne, à un chapitre de l'ordre du St-Esprit, prit Lunel; Montpellier lui ouvrit ses portes. Enfin le calme fut rétabli dans les provinces en 1623; mais les orages continuèrent de régner à la cour. Le maréchal nommé gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et de l'Aunis, se retira dans son gouvernement de Troyes, où il mourut le 1er février 1626, à l'âge de 63 ans. Son oraison funèbre fut prononcée par Denys Lautrecey, et imprimée à Troyes, in-4°. Il avait servi pendant cinquante ans; il s'était trouvé à quarante-sept batailles ou combats. Il avait soumis cinquante-trois villes rebelles, commandé neuf armées, et reçu trente-six blessures. On prétend qu'il entendait mieux la guerre de siége que celle de campagne; mais il se distingua dans l'une et dans l'autre, et fut un des premiers capitaines de son temps. (*Voy.* sa vie, écrite par Turpin, dans le 26e volume des *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny et Pérau.) V—VE.

CHOISEUL (César, duc de) sieur du Plessis-Praslin, maréchal de France, fils de Ferri de Choiseul, deuxième du nom, neveu du précédent, naquit à Paris, le 12 février 1598, et reçut son prénom de César duc de Vendôme, qui fut son parrain. Les Italiens avaient, les premiers, introduit en Europe l'usage de substituer aux saints du calendrier des noms fameux dans les siècles antiques, et la maison de Cossé-Brissac fut la première en France qui adopta cet usage, en prenant le nom de *Timoléon*. La vivacité d'esprit, et l'enjouement que montrait dans son enfance César de Choiseul le firent placer, par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur, auprès du dauphin. Choiseul obtint un régiment à l'âge de quatorze ans. Presque humilié de commander si jeune encore à des soldats blanchis dans les combats, il résolut de partager leurs fatigues, et de marcher à leur tête toujours à pied. Il fit ses premières armes en Champagne, sous les yeux de son oncle, Charles de Choiseul. Le comte de Bouteville avait établi dans son hôtel, à Paris, une salle d'escrime. Les jeunes seigneurs s'y rendaient en foule pour s'exercer à tirer des armes. Choiseul, qui suivit cette école, se rendit bientôt fameux par ses combats singuliers, dont le plus remarquable est celui qu'il soutint, au bois de Boulogne, contre l'abbé de Gondi, si connu depuis sous le nom de cardinal de Retz. Choiseul suivit Louis XIII au siége de St-Jean-d'Angeli, où les soldats français se servirent pour la dernière fois du bouclier. Pendant le siége de la Rochelle, il fut envoyé, avec son régiment, dans l'île d'Oléron, pour s'opposer à la descente des Anglais, et fit échouer leurs efforts, qu'ils tournèrent contre l'île de Ré. Toiras la défendait; il allait être obligé de la rendre, lorsque Choiseul, bravant, sur de frêles barques, une flotte formidable, aborde dans l'île, bat le présomptueux Buckingham, favorise la descente de Schomberg, taille en pièces l'arrière-garde ennemie, prend ses drapeaux et ses canons, qui furent conduits en pompe à Paris. Alors la Rochelle, qui n'était que bloquée, put être assiégée régulièrement. Choiseul montra, dans ce siége mémorable (1628), les grands talents qu'il développa depuis dans l'attaque des places. Réduite par la famine, la ville se rendit, et Choiseul y commanda. Bientôt après il se distingua, sous les yeux du roi, aux siéges de Privas et de Montauban; il facilita la prise de Pignerol, et obtint toute la confiance du cardinal de Richelieu, commandant l'armée avec le titre de généralissime, qui fut créé pour lui. Schomberg consultait Choiseul. Louis XIII voyait toujours en lui le compagnon de son enfance. Étranger à toutes les intrigues, il obtint l'estime de tous les partis. Employé avec succès dans des négociations difficiles, ambassadeur pendant trois ans auprès des princes d'Italie, il détacha du parti des Espagnols les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue. En 1636, il servit, en qualité de maréchal de camp, sous Créqui, sous le cardinal de la Valette et sous le comte d'Harcourt, qui commandèrent successivement dans les guerres du Piémont. Créqui regarda toujours Choiseul comme son fils, et quelquefois comme son maître. La Valette, créature de Richelieu, et que le duc d'Épernon, son père, appelait le cardinal *Valet*, se montra jaloux de Choiseul, voulut l'éloigner, lui dut quelques succès, et fut forcé de le louer. Harcourt avait ordre de ne rien entreprendre sans l'avis de Choiseul. Cette distinction fut regardée par Choiseul lui-même comme un outrage fait à Turenne et à la Mothe-Houdancourt, ses collègues. Il écrivit pour s'en plaindre à Richelieu, qui lui répondit : « Cela ne doit vous causer aucune peine : « Turenne et la Mothe-Houdancourt sont deux hon- « nêtes gens qui ne veulent que le bien des affaires;

« quand on a autant de mérite qu'eux, on ne con- « naît pas la bassesse de l'envie. » Choiseul se distingua au combat de la Route, où 8,000 Français battirent 20,000 Espagnols. Il vainquit Leganez devant Casal, investit Turin, qui se rendit après un siége de trois mois et demi. Choiseul fut nommé gouverneur de cette ville. En 1641, il battit encore les Espagnols, prit Ceva, Mondovi et Coni. Harcourt avait repassé les monts, et Choiseul était à la tête de l'armée, lorsque le duc de Bouillon vint en prendre le commandement. Richelieu, qui craignait et haïssait ce prince, dangereux par ses talents et par son caractère, sembla ne l'avoir envoyé en Italie que pour le faire arrêter plus facilement : ce fut Choiseul qu'on chargea de cette mission, et qui la remplit avec regret. Il reprit le commandement de l'armée, et le remit, en 1642, au duc de Longueville, qui lui apporta la commission de lieutenant général. C'était un prince brave et magnifique, ami des plaisirs et mauvais général ; mais il suivit les conseils de Choiseul. Richelieu mourut, et Mazarin lui succéda. Choiseul, qui s'était lié avec ce dernier, tandis qu'il était nonce à la cour de Turin, continua de diriger la guerre au delà des monts. Le grand nombre de villes qu'il avait prises ou défendues le faisait placer à côté du prince d'Orange et de Spinola. Les Catalans, las de la domination espagnole, s'étant donnés à la France, le maréchal de Brézé en fut nommé vice-roi. Choiseul était indiqué par l'opinion publique comme le seul général qui pût emporter la plus forte place de la Catalogne, et Roses se rendit à lui après trente-cinq jours de tranchée ouverte, en 1645 ; il ne restait plus dans la place que cinq maisons, le canon avait tout détruit (1). Choiseul fit un voyage à Montserrat pour visiter l'image qu'on y vénère, et remercier Dieu de sa victoire. L'enthousiasme des Catalans fut extrême. On vit les femmes présenter au guerrier français, sur son passage, les pierres qu'elles avaient ramassées sur les débris de Roses, et qu'elles portaient comme des reliques. La prise de cette forteresse fit nommer Choiseul maréchal de France. Il revint en Italie, où les soldats accoururent en foule sous ses drapeaux ; il les connaissait tous par leur nom, et, à l'exemple de César, il avait coutume de les appeler ses camarades. En 1646, les maréchaux de Choiseul et de la Meilleraye eurent ordre de marcher sur Rome, qui comptait sur l'appui des Espagnols. Après la prise de Porto-Longone et de Piombino, Innocent X consentit à traiter. Choiseul fut nommé plénipotentiaire ; mais sur le bruit de son arrivée, le pontife céda. Les Barberins, persécutés parce qu'ils étaient dans les intérêts de la France, furent rétablis dans leurs dignités et dans leurs biens, et le chapeau, refusé à l'archevêque d'Aix, lui fut promis : c'est ce refus d'un chapeau qui avait allumé la guerre. Choiseul tint, cette même année, les états de Languedoc. Cette province était agitée par des troubles, il les apaisa. En 1648, il reprit le commandement de l'armée en Italie, passa le Pô, défendu par une armée supérieure à la sienne, força les retranchements formidables que le marquis de Caracène avait élevés depuis Crémone jusqu'à l'Oglio, perdit son second fils dans cette action brillante, battit à Trancheron l'armée ennemie, dont les débris s'enfermèrent dans Crémone. Le Milanais était ouvert ; mais Mazarin n'avait rien préparé pour le succès de cette campagne, commencée si glorieusement. Choiseul revint à la cour, après avoir dépensé 450,000 francs de sa fortune pour donner du pain à ses soldats. Il avait droit à des récompenses ; il n'obtint que des éloges. Paris était alors livré aux premiers troubles de la fronde. La cour se retire à St-Germain, Choiseul reçoit ordre de la suivre ; il prend le commandement de St-Denis, et garde, avec 4,000 hommes, tout le pays, depuis Charenton jusqu'à St-Cloud. Le maréchal de Gramont est placé au delà de la rivière avec un pareil nombre d'hommes. Condé, qui vient de vaincre dans les plaines de Lens, commande le siége ou le blocus de Paris ; on n'attend rien de la force, on espère tout de la famine. Le prince de Conti est à la tête des Parisiens. Les ducs d'Elbeuf, de Bouillon, de Beaufort, de Longueville, et le cardinal de Retz, sont les héros de cette guerre ridicule. Charenton est emporté par Condé et Choiseul ; Brie-Comte-Robert est pris par les Parisiens, et repris par Choiseul. Une armée espagnole s'avance au secours des révoltés : Choiseul, sans la combattre, l'oblige à une retraite précipitée. C'est à cette époque qu'il fut nommé gouverneur du duc d'Orléans, frère unique du roi. En 1650, la Guienne s'étant soulevée contre la tyrannie du duc d'Epernon, Choiseul fut envoyé comme négociateur à Bordeaux, qui refusa de le recevoir dans ses murs. Il ouvrit des conférences dans une petite maison hors de la ville, avec des députés qui lui furent envoyés. En ce moment-là même les rebelles démolissaient le château Trompette ; ils osèrent demander le renvoi de d'Epernon et l'abolition de tous les impôts. Le maréchal manda son frère, évêque de Comminges, qui, reçu dans Bordeaux, pouvait négocier avec plus de succès. Les rebelles avaient secoué le joug de l'autorité, mais ils connaissaient le frein de la religion. Le prélat parle, il persuade, la sédition tombait, lorsque Sauvebeuf, chef des révoltés, annonce hautement que l'évêque de Comminges est entré dans Bordeaux pour y allumer le flambeau de la discorde. Le peuple irrité s'ameute ; les bouchers, armés de leurs couteaux, menacent la vie du prélat, qui est obligé de fuir. Le maréchal ne voit plus de ressource que dans la force. Le duc d'Epernon s'approche avec une armée. Le comte d'Oignon paraît avec une flottille dans la Gironde. Enfin, après plusieurs combats, l'archevêque de Bordeaux, établi médiateur, propose au maréchal, qui s'était retiré à Blaye, de reprendre les négociations. Choiseul prescrivit des conditions qui furent acceptées ; mais le prince de Condé, qui protégeait les Bordelais et maîtrisait alors la régente et Mazarin, dicta le traité que Choiseul fut obligé de signer. Les Bordelais furent rétablis dans leurs priviléges, et l'orgueilleux d'Epernon

(1) Les Espagnols ayant, dans la suite, repris toute la Catalogne, ne purent se rendre maîtres de Roses, qu'ils bloquèrent pendant neuf mois, et ils ne recouvrèrent cette place que par le traité des Pyrénées, en 1659.

perdit son gouvernement. Tandis que Choiseul assurait dans Bordeaux l'exécution du traité, Mazarin, las de ployer sous Condé, le fit arrêter et conduire à Vincennes, avec le prince de Conti et le duc de Longueville. La cour était retournée dans la capitale. Choiseul vint y reprendre ses fonctions auprès du prince confié à ses soins. La rébellion ne tarda pas à éclater dans plusieurs provinces. Turenne était à Stenay avec 25,000 hommes et 14,000 chevaux. Choiseul parut seul digne de lui être opposé; il fit une guerre savante, couvrit les grandes villes de Champagne, et, avec des forces inférieures, il arrêta Turenne qui marchait sur Vincennes pour délivrer les princes. Choiseul, ayant reçu des renforts, force Turenne à se battre, et la bataille de Rhétel est livrée. La victoire se déclare pour le maréchal; les ennemis perdent tous leurs canons et tous leurs bagages, vingt drapeaux, quatre-vingts étendards, 2,000 morts et 3,000 prisonniers: parmi ces derniers, sont Bouteville, Gersey, Quentin, rebelles sans ambition et sans motifs, infidèles à leur roi pour être fidèles à leurs maîtresses. Auguste de Choiseul, fils du maréchal, périt dans les premiers feux de la bataille. On croyait d'abord Turenne prisonnier; son cheval était tombé percé de cinq coups de feu: « Il est triste pour la « France, dit Choiseul, qu'un si grand homme soit « exposé au danger d'une prison, et je plains l'État « d'avoir à punir un général qui peut un jour lui « rendre les plus grands services. » Le cardinal Mazarin s'était retiré à Cologne, d'où il gouvernait la France moins en ministre disgracié qu'en maître absolu. Choiseul, qui dirigeait alors (1651) le conseil de la régente sans y être encore admis, fit décider le retour du cardinal; il revint escorté d'une armée. Le roi alla à sa rencontre, et soupa avec lui chez le maréchal. Choiseul entra au conseil. Après la prise de Ste-Menehould, qui fut son ouvrage (1651), Louis XIV, dinant chez le maréchal, lui dit: « Vous « n'avez été chargé de cette entreprise que parce « que vous étiez le seul capable de l'exécuter; ce « qui est impossible aux autres n'est que difficile « pour vous. » Le maréchal de Choiseul porta la couronne au sacre de Louis XIV; il apprit au monarque l'art de la guerre; il le suivit dans ses premières campagnes, aux siéges de Stenay, d'Arras, de Dunkerque, à celui de Landrecy, où le dernier de ses fils fut grièvement blessé sur la brèche. Choiseul pacifia la Provence, s'empara de la ville d'Orange, dirigea les fortifications de Perpignan, et c'est par ses soins que cette place devint le boulevard de la France du côté des Pyrénées. Il fut fait chevalier du St-Esprit en 1662, duc et pair en 1663. La France avait, en 1672, trois armées sur pied, et Choiseul exprimant son regret à Louis XIV de n'avoir point de commandement, le monarque lui dit, en l'embrassant: « Monsieur le maréchal, on ne travaille « que pour approcher de la réputation que vous « vous êtes acquise; il est agréable de se reposer « après tant de victoires. » Mais s'il ne fut plus employé dans la guerre, il prit part aux négociations qui en assurèrent les succès. Il accompagna Henriette, sœur de Charles II, lorsqu'elle alla en Angleterre, sous prétexte de voir son frère, et il ménagea le traité d'alliance contre les Hollandais. Il fut chargé de recevoir, sur la frontière, la princesse Charlotte-Élisabeth, fille de l'électeur palatin, lorsqu'elle vint en France épouser le duc d'Orléans. Il avait déjà perdu deux fils au champ d'honneur, un troisième fut tué devant Arnheim. Il mourut lui-même le 23 décembre 1675, âgé de près de 78 ans. Génie aussi propre aux négociations qu'à la guerre, politique instruit des intérêts de la France et de ceux de ses voisins, connaissant le danger sans le craindre, et ne le cherchant point sans motifs; ne croyant une victoire glorieuse qu'autant qu'elle était nécessaire; conservant un visage calme quand son esprit était agité; honnête homme sans faste, religieux sans superstition; unissant aux qualités du cœur les agréments d'un esprit cultivé; grave sans être austère; toujours modéré, n'aimant ni à se cacher ni à se montrer, et semblant ne vouloir laisser à ses enfants d'autre héritage que sa gloire: tel était Choiseul. Le Tellier, ministre d'État, disait qu'il n'avait guère connu d'hommes en France qui eussent fait des choses plus dignes de louanges, et qui parussent moins désirer d'être loués. On conserve à la bibliothèque royale deux recueils manuscrits de lettres de Choiseul, ambassadeur en Savoie et commandant en Piémont, depuis 1732 jusqu'en 1651. On a ses mémoires depuis l'an 1628 jusqu'en 1671. Segrais mit au net les brouillons du maréchal; l'évêque de Tournay les rédigea, et ils furent publiés par St-Victor, Paris, 1676, in-4°. Legendre trouve que ces mémoires sont moins une histoire qu'un panégyrique, où le maréchal s'attribue tout ce qui s'est fait de glorieux dans les guerres du Piémont. V—VE.

CHOISEUL (GILBERT DE), évêque de Tournay, frère du précédent, se consacra dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de Sorbonne vers 1640, et nommé, en 1664, à l'évêché de Comminges. Ce diocèse, livré au désordre et à l'ignorance, changea bientôt de face: Choiseul entreprit des visites pastorales, parcourut les lieux les plus inaccessibles des Pyrénées, réforma les mœurs des montagnards à demi sauvages; il nourrit les pauvres dans une année de famine, assista lui-même, dans un temps de peste, les malades et les mourants, et fut atteint par la contagion sans devenir sa proie. Il rétablit la discipline dans le clergé, fonda des séminaires, répara les maisons épiscopales qui tombaient en ruines. Il assista, en 1650, à l'assemblée des notables, tenue à Paris pour s'occuper de la convocation des états généraux, et prononça une harangue imprimée en 1657, in-8°. Il fut employé, en 1664, dans les négociations qui eurent lieu pour ramener dans l'Église la paix troublée par le livre de Jansénius. Ces négociations ne firent qu'aigrir les esprits de part et d'autre, et l'on reprocha à l'évêque de Comminges ses liaisons trop étroites avec les jansénistes. En 1666, il fut chargé de l'*Oraison funèbre d'Armand de Bourbon, prince de Conti*, imprimée à Paris la même année, in-4°. Il eut beaucoup

de part, en 1667, aux conférences des états de Languedoc sur l'affaire des quatre évêques, et il en dressa la relation. Après vingt-quatre années de travaux apostoliques dans le diocèse de Comminges, Choiseul fut transféré, en 1670, à l'évêché de Tournay. Il prononça, en 1672, l'*Oraison funèbre de Charles Pâris d'Orléans, fils de Henri II, duc de Longueville*, imprimée à Paris, in-4°. Etroitement lié avec Bossuet, il eut la gloire de coopérer avec lui à la célèbre déclaration du clergé de France, en 1682. Le rapport qu'il fit à cette occasion est un ouvrage très-important sur la puissance ecclésiastique, et il fut jugé digne de Bossuet lui-même. On le trouve imprimé avec la traduction de la défense de cette déclaration écrite en latin par l'évêque de Meaux, Paris, 1745, 3 vol. in-4°; dans l'édition donnée par l'abbé Dinouart, du *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, par Dupin, Paris, 1768, 3 vol. in-12, et dans le *Recueil sur les libertés de l'Église gallicane*, publié à Paris, chez Pillet, 1811, in-8°. Les autres ouvrages du savant évêque de Tournay sont : 1° *Eclaircissement touchant le sacrement de pénitence*, Lille, 1679, in-12. 2° *Mémoires touchant la religion*, Paris, 1681-85, 3 vol. in-12. L'auteur attaque dans le 1er volume les athées, les déistes et les libertins; il combat les protestants dans le 2e, et s'attache dans le 3e à réfuter Jurieu, qui avait publié des réflexions captieuses sur les deux premiers. 3° *Les Psaumes, Cantiques et Hymnes de l'Eglise*, traduits en français, ouvrage qui a eu plusieurs éditions. 4° *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge*, publiée pour défendre les *Avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, par Baillet, et imprimée à la tête de ce livre, Tournay, 1711, in-12. L'ouvrage et la lettre pastorale firent beaucoup de bruit. 5° La rédaction des mémoires de son frère. (*Voy.* César DE CHOISEUL.) Après avoir gouverné le diocèse de Tournay avec le même zèle et la même sagesse qu'il avait montrés dans le diocèse de Comminges, Gilbert de Choiseul mourut à Paris, le 31 décembre 1689, âgé de 76 ans. On trouve son éloge, en style lapidaire, dans le 9e numéro du *Journal des Savants* de 1690. — *Gabriel-Florent* DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, évêque de Mende, né à Dinant, diocèse de Liége, au mois de juin 1685, sacré évêque de St-Papoul, le 17 juillet 1718, nommé évêque de Mende, en 1723, fit imprimer des *Statuts synodaux* pour ce dernier diocèse, Mende, 1739, in-8°, et mourut en 1767, doyen des évêques de France. — *Léopold-Charles* DE CHOISEUL-STAINVILLE, né au château de Lunéville, le 6 décembre 1724, sacré évêque d'Evreux le 29 octobre 1758, archevêque d'Alby en 1759, remplacé sur ce siége, en 1764, par le cardinal de Bernis; nommé archevêque de Cambray, et mort en 1781, publia les *Statuts synodaux du diocèse d'Alby*, 1763, in-8°. On trouve à la fin un état des églises principales, annexes, monastères, etc. (1). Y—VE.

CHOISEUL (CLAUDE, marquis de Francières, comte DE), maréchal de France, et l'un des plus grands capitaines du siècle de Louis XIV, était fils de Louis de Choiseul, lieutenant général, grand bailli et gouverneur de Langres, et naquit dans cette ville, le 1er janvier 1632. Il fit en 1648 ses premières armes comme volontaire, et continua à servir en cette qualité jusqu'en 1651. Mestre de camp d'un régiment de cavalerie qu'il leva à ses frais en 1653, il se distingua aux siéges de Mouzon et de Ste-Menehould, et l'année suivante au siége d'Arras, où il battit complétement le régiment d'Obock. On lui dut en 1655 la reddition de St-Guillain, et, en 1657, pendant que Turenne assiégeait Cambray, il défit et mit en fuite, avec douze escadrons, trente escadrons ennemis qui étaient venus au secours de la place. Le traité des Pyrénées ayant rendu la paix à la France, il alla faire la guerre de Hongrie sous Coligny, et on lui attribua généralement le gain de la fameuse bataille de St-Gothard, qui arrêta les armées ottomanes commandées par Kupruli-Ahmed, et sauva l'Empire. En 1667 il servit en Flandre; on lui dut la défaite du comte de Marsin, général habile qui soutenait seul la puissance chancelante des Espagnols dans les Pays-Bas, et il fit prisonnier Antoine de Cordoue, commandant la cavalerie espagnole. Les Vénitiens le demandèrent à Louis XIV, et, en 1669, sous le duc de Navailles, il défendit glorieusement, pour la république, l'île de Candie, attaquée par les musulmans. Après cette expédition, la république de Venise envoya des ambassadeurs pour le remercier. L'Europe retentissait du bruit de ses exploits, lorsque, de retour en France, il servit dans la guerre de Flandre sous Turenne et sous Condé. Il se trouva au passage du Rhin, déploya de grands talents militaires à la bataille de Sénef, et fut nommé lieutenant général en 1676. Luxembourg, qui commandait en Allemagne, lui confia la même année l'arrière-garde de son armée, et déclara plusieurs fois qu'il lui devait l'honneur de la victoire. En 1684, l'électeur de Cologne le fit, avec l'autorisation du roi, général maréchal de camp de ses armées. Il réduisit Liége sous l'obéissance de ce prince, qui lui fit présent d'une épée garnie de diamants et de quatre pièces de canon. Nommé chevalier des ordres du roi en 1688, il fit l'année suivante la campagne d'Allemagne, et lorsque l'électeur de Bavière, à la tête d'une armée nombreuse, menaçait la France et ses alliés, Choiseul, avec une faible armée, réussit à couvrir nos frontières ouvertes et sans défense, et déconcerta les projets de l'électeur, qui n'éprouva que des revers. Louis XIV donna à Choiseul, le 27 mars 1693, le bâton de maréchal de France qu'il avait si bien mérité. A la tête de l'armée de Normandie en 1694 et 1695, il défendit les côtes de la Manche et sauva la ville du Havre, dont l'ennemi avait commencé le bombardement. Nommé ensuite

(1) Il y a eu dans la maison de Choiseul plusieurs autres évêques : *Claude-Antoine* DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, évêque, comte de Châlons-sur-Marne, en 1733. Le chevalier de la Touche a fait imprimer une relation de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, en 1733, in-fol. — *Antoine-Cleriadus* DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, archevêque de Besançon, né le 28 septembre 1707, sacré en 1733, cardinal en 1761, mort le 7 janvier 1774. Son éloge historique, par l'abbé de Canne, est conservé manuscrit dans les registres de l'académie de Besançon.

au commandement en chef de l'armée d'Allemagne, avec une armée inférieure à celle de l'ennemi, il le force à abandonner ses projets et à se retirer après lui avoir fait éprouver des pertes considérables. Choiseul était gouverneur de Valenciennes, grand bailli et gouverneur de Langres, chef de la connétablie, et devint doyen des maréchaux de France en 1707. Habile guerrier, mais mauvais courtisan, il voulut passer dans la retraite les dernières années de sa vie, et donna sa démission de la connétablie. Louis XIV, en lui accordant l'autorisation de quitter la cour, lui dit : « J'approuve que des hommes de distinction « comme vous mettent un intervalle entre la vie et « la mort. » Et quelques années après, en apprenant la mort du maréchal, le roi s'écria : « J'ai perdu un « vertueux gentilhomme, un sujet qui m'a rendu « d'importants services, et qui a su rendre dignement « la justice. » Choiseul mourut le 15 mars 1711, âgé de 79 ans, sans laisser de postérité. Son oraison funèbre, prononcée à Langres le 31 août de l'année suivante par le P. Desterne, augustin, a été imprimée à Gray, in-4°. T.-P. F.

CHOISEUL (Étienne-François de), duc de Choiseul et d'Amboise, colonel général des Suisses, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, naquit le 28 juin 1719. Entré au service sous le nom de *comte de Stainville*, il montra une valeur brillante, et obtint un avancement rapide. Colonel en 1743, maréchal de camp en 1748, il fut lieutenant général en 1759; mais il était appelé à de plus hautes destinées. Une immense fortune que lui assura son mariage avec une riche héritière, sœur de la duchesse de Gontaut, lui procura le seul avantage qui parût lui manquer, et sa liaison intime avec la marquise de Pompadour lui permit l'espoir de satisfaire une grande ambition qu'il n'a jamais dissimulée. Ami dévoué, peut-être habile courtisan, il sut tout à la fois s'attacher à jamais la favorite, et satisfaire une juste fierté, plus forte encore en lui que l'amour du pouvoir. Ceux qui sans doute ne comprenaient pas ce genre de sentiment lui ont fait un tort d'avoir sacrifié à madame de Pompadour une de ses parentes, dont il découvrit l'intrigue secrète avec le roi, et qu'il fit éloigner. Il voulait bien se servir pour son avancement du crédit de la maîtresse de son souverain, mais il ne voulait pas que l'honneur de son nom fût immolé au soin de sa fortune. Au reste, ce qu'un motif noble et délicat lui avait inspiré se trouva également utile. Madame de Pompadour lui fut attachée jusqu'à la fin de sa vie, et ne cessa de le lui prouver. La conduite de M. de Choiseul en cette occasion aurait encore moins besoin d'être justifiée, s'il était vrai qu'il eût inspiré plus que de l'amitié à la favorite. De Choiseul débuta dans la carrière politique par l'ambassade de Rome, alors réputée la première de toutes, et importante à cette époque par la nature des discussions religieuses qui agitaient l'intérieur de la France. Le nouvel ambassadeur plut à Benoît XIV par les grâces de sa conversation, en fut traité avec la plus grande distinction, et détermina le pontife à donner cette fameuse lettre encyclique qui aurait dû terminer les longues disputes sur la bulle *Unigenitus*. Ce fut aussi lui qui obtint du pape mourant la promesse du chapeau de cardinal pour l'abbé comte de Bernis, alors ministre des affaires étrangères, et qu'il n'imaginait pas devoir sitôt remplacer. De Choiseul fut nommé à l'ambassade de Vienne en octobre 1756. L'agression perfide de l'Angleterre et son union avec la Prusse avaient déterminé la France à écouter les propositions de l'Autriche. Madame de Pompadour, flattée, enivrée des avances auxquelles la nécessité faisait consentir la grande et austère Marie-Thérèse, saisit avidement l'idée d'une alliance avec la souveraine qui daignait lui écrire et la nommer *son amie*. La négociation, conduite par ce même prince de Kaunitz qui depuis a si longtemps dirigé la politique autrichienne, eut un plein succès, et le cardinal de Bernis, chargé du département des affaires étrangères en juin 1757, mais antérieurement admis au conseil, signa ce traité, sujet de tant de discussions, et dont les avantages et les inconvénients partagent encore les opinions des hommes d'État les plus éclairés. Le cardinal eût voulu éviter la guerre, et, lorsque la France y fut entraînée, il ne dépendit pas de lui d'en arrêter le cours. Aigri par les contradictions, il offrit un peu légèrement sa démission, aussitôt acceptée, parce que madame de Pompadour prit un mouvement très-noble pour de l'ingratitude, et le ministère fut donné à de Choiseul, qui profita de la disgrâce du cardinal, sans que celui-ci l'ait jamais accusé de l'avoir provoquée. Le nouveau ministre s'empara rapidement du plus grand crédit, fut fait duc et pair, joignit au département des affaires étrangères celui de la guerre, après la mort du maréchal de Belle-Isle, puis céda le premier de ces départements à son cousin le comte de Choiseul, bientôt fait aussi duc et pair sous le nom de *duc de Praslin*, et deux ans après ministre de la marine. Le duc de Choiseul, parvenu à la plus haute faveur, et disposant de toutes les places, était premier ministre sans en avoir le titre, et dirigeait seul toutes les affaires. Celle des jésuites agitait alors les esprits, et le ministre, qui leur avait toujours été contraire, se réunit aux parlements pour consommer leur perte. Cet ordre trouva un zélé protecteur dans le vertueux dauphin, père de Louis XVI, et son intérêt pour les jésuites fut la première cause de sa malveillance pour le ministre, qui ne sut pas se faire pardonner par ce prince, et le pouvoir dont il était revêtu, et l'extrême confiance avec laquelle il en usait. Le dauphin remit directement au roi un mémoire contre le duc, ouvrage d'un jésuite fort intrigant et dévoué au duc de la Vauguyon. Autorisé par le roi à se justifier et à expliquer lui-même sa conduite au dauphin, le ministre eut le tort de répondre à l'héritier du trône, dont les expressions l'avaient blessé, « qu'il pourrait avoir le malheur de devenir son « sujet, mais qu'il ne serait jamais son serviteur. » Les rois pardonnent sans efforts les écarts qui décèlent un attachement exclusif à leur personne, et sont assez faciles à calmer sur ce qui peut choquer leurs successeurs. La faveur du ministre ne reçut aucune atteinte du ressentiment et des plaintes du

dauphin. Cependant la guerre continuait, et la France n'éprouvait que des revers. Les succès de Frédéric, la défection de la Russie, les fautes des généraux, les pertes de la marine, et plus que tout, le mauvais état des finances, imposèrent la rigoureuse nécessité de conclure, à de pénibles conditions, la paix de 1763. Les malheurs ne pouvaient être attribués aux deux ministres qui se partageaient le pouvoir, et d'autres, avec moins de talents, eussent peut être été forcés de consentir à de plus grands sacrifices encore; mais les ducs de Choiseul et de Praslin étaient comblés d'honneurs et de bienfaits, c'en était assez pour qu'on leur cherchât des torts. Leurs ennemis prétendirent qu'ils n'avaient prolongé la guerre que pour se rendre nécessaires, et leur reprochèrent de n'avoir pas fait plus tôt la paix. S'ils eussent pris ce parti, on les eût probablement accusés de n'avoir pas eu le courage de chercher à réparer les premiers revers, et d'avoir désespéré de la valeur française. Madame de Pompadour mourut en 1764, après une longue maladie. Le dauphin, objet de tant d'espérances, mourut de la poitrine, le 30 décembre 1765. Sa vertueuse épouse, qui, en le soignant sans relâche, avait pris son mal, succomba deux ans après. Celui dont la constante fortune résistait avec une sorte d'audace aux attaques multipliées de ses ennemis, et qui semblait les braver en n'y opposant que le silence du mépris, ne pouvait manquer d'être en butte à la calomnie, dernière ressource et dernière consolation de l'envie contre le talent et le bonheur. Les justes regrets prodigués à un prince dont les vertus promettaient un règne réparateur enhardirent quelques vils agents à répandre sourdement la plus odieuse, la plus exécrable imputation. Toutes les circonstances de la maladie du dauphin, de celle de la dauphine, ainsi que les déclarations unanimes des médecins, repoussaient cette horrible idée; et tous ceux qui connaissaient le duc de Choiseul, ceux mêmes qui auraient voulu le perdre, étouffèrent de leur mépris la tentative d'un si absurde et si atroce soupçon. Les ennemis du duc de Choiseul, toujours plus irrités de l'inutilité de leurs efforts, descendirent au plus abject de tous les moyens, et l'on vit le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray, contrôleur général, et le chancelier de France Maupeou, attendre leurs succès des charmes d'une courtisane, dont la jeunesse et la beauté, publiquement profanées, ne lui permettaient assurément pas l'espoir d'asservir un grand monarque. Une liaison secrète n'était pas assez pour ceux qui la destinaient à servir leur ambition; ils lui persuadèrent facilement que c'était trop peu pour elle. Cédant à ses importunités, Louis XV, malgré les instances de son ministre, malgré la parole qu'il lui avait donnée, fit présenter à la cour la comtesse du Barry, donnant ainsi à sa passion une publicité, un aveu, qui attestaient sa faiblesse, et dégradaient, dans ses dernières années, la dignité du trône qu'il avait jusque-là su maintenir. Frappée de l'éclat qui entourait le duc de Choiseul, séduite par sa grande réputation d'amabilité, craignant peut-être aussi de succomber dans la lutte où elle se trouvait engagée malgré elle, il n'y eut point d'avances secrètes que madame du Barry ne fît au ministre qu'elle était chargée de perdre, pour en obtenir la paix et une alliance, dont la première condition était l'exil de ses propres amis, qui, disait-elle, l'ennuyaient mortellement. Son ambition était de remplacer madame de Pompadour; elle ne demandait pas mieux que de la prendre en tout pour modèle. Le duc repoussa avec hauteur ces propositions, et jusque-là sa noble conduite ne mérite que des éloges; mais, sans être accusé d'une morale plus relâchée que la sienne, on pourra sans doute penser qu'il était de son devoir et de sa reconnaissance de ne gémir qu'en secret sur les faiblesses de son roi, surtout de son bienfaiteur; de s'en montrer affligé, mais sans jamais se permettre des sarcasmes toujours répréhensibles, et, dans ce cas, criminels. Enfin il ne devait que déjouer avec mesure et décence, quelque honteuse qu'elle pût être, la passion de celui qui, même en oubliant sa propre dignité, ne pouvait affranchir son sujet et son serviteur des témoignages extérieurs du respect. Le duc de Choiseul, avec plus de déférence, eût peut-être encore pu persuader son souverain; il ne fit que l'irriter, et prêter de nouvelles armes à des intrigants, dont l'influence devait être funeste au repos du roi et au bonheur de la France. « La du Barry n'est rien par elle-même, dit madame « du Deffant dans sa lettre 80, à Walpole; il n'a « tenu qu'à M. de Choiseul d'en faire ce qu'il aurait « voulu. Je ne puis croire que sa conduite ait été « bonne, et que sa fierté ait été bien entendue. Je « crois que mesdames de Beauvau et de Gramont « l'ont bien mal conseillé. » Madame du Deffant voyait très-juste en cette occasion : la fierté du duc de Choiseul était excitée, sans cesse encouragée par ces deux dames, également distinguées par un esprit supérieur et par le plus noble caractère. Sans prétendre dicter des lois dans les appartements intérieurs du roi, elles pouvaient refuser d'y souper avec une femme si peu faite pour se trouver assise auprès d'elles; mais ce refus, déjà très courageux, très-méritoire, devait être exprimé avec les formes qui seules pouvaient le faire excuser par le monarque, et c'est ce qu'elles oublièrent l'une et l'autre. La duchesse de Gramont, sœur du ministre, avait toujours eu un grand empire sur son esprit; elle en usa sans réserve en cette circonstance, et fut applaudie par le public mécontent, qui prenait alors parti pour les parlements attaqués par le chancelier Maupeou. La cause de ces corps antiques se confondit avec celle du ministre, et leur sort parut attaché au sien. On persuada au roi qu'il les excitait à la résistance, et un billet sans date, écrit à l'abbé Chauvelin, dans le temps de l'affaire des jésuites, conservé par le plus étrange hasard, et tombé dans les mains du chancelier, devint, aux yeux du roi, une preuve certaine de complicité avec les magistrats dont l'énergie l'effrayait. Cependant son ancienne bonté pour son ministre lutta quelque temps encore contre tous les efforts de la cabale ennemie, et ce ne fut que le 24 décembre 1770, que le roi lui adressa la lettre qui lui annonçait en termes sévères sa disgrâce, et

le reléguait à Chanteloup. C'est là l'époque la plus brillante de la vie entière du duc de Choiseul; son départ fut un vrai triomphe, et le public, toujours sans mesure dans ses affections comme dans ses haines, chez lequel germait déjà cet esprit d'opposition, depuis cause de tant de désastres, vit une calamité nationale dans un acte d'autorité, auquel il se serait montré assez indifférent quelques années plus tôt. Pour la première fois, des courtisans encensèrent le malheur, insultèrent au parti victorieux, et se plurent à braver les nouveaux distributeurs des grâces; une seule était universellement sollicitée avec un courage jusque-là sans exemple, la permission d'aller à Chanteloup. Paris et les provinces montrèrent les mêmes sentiments et les mêmes regrets. Le portrait de l'illustre exilé fut sur toutes les tabatières, et dès que le roi, fatigué d'importunités, n'eut trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de ne plus rien défendre, la route de Chanteloup fut couverte de voitures. Ces témoignages éclatants de la bienveillance générale accrurent, comme on devait s'y attendre, la haine de ceux qui se trouvaient ainsi en état de guerre contre l'opinion publique. Le ministre si brillamment disgracié fut forcé de se démettre de la charge de colonel général des Suisses, qu'on ne pouvait lui ôter sans lui faire son procès, et il ne reçut pas tous les dédommagements pécuniaires dont sa magnificence, devenue pour lui une habitude difficile à vaincre, lui faisait éprouver le besoin. Il y suppléa par la vente de ses tableaux et des diamants de sa femme. Durant trois années, l'heureux duc de Choiseul vécut dans le plus beau séjour, au sein d'une société brillante et choisie, dont il faisait le charme. Les objets les plus chers à son cœur ne le quittaient point; les autres se renouvelaient sans cesse, et venaient jouir de sa gaîté, de son égalité d'humeur. Sûr d'être applaudi, il était toujours aimable, et lorsqu'il allait peut-être éprouver enfin quelque refroidissement de la part de ceux qui n'avaient fait que céder à une impulsion générale, trop vive pour être durable, Louis XV mourut. Le duc de Choiseul recouvra sa liberté, n'ayant été exilé que précisément le temps nécessaire pour ajouter à sa réputation, recevoir les hommages les plus flatteurs, et constater l'estime et les regrets du public. Mais si l'on est curieux d'observer la marche et les caprices de la fortune jusque dans la vie privée d'un homme qui a joué un grand rôle, ce n'est que d'après ses actions et le résultat de ses travaux qu'on peut le juger. Ministre de la guerre après sept ans de revers, il changea l'organisation de l'armée. La révolution opérée dans la tactique par le grand Frédéric en imposait la nécessité; mais les hommes ne renoncent pas sans peine à de longues habitudes, à de vieux préjugés. La nouvelle ordonnance du 10 décembre 1762 excita le mécontentement, et amena la retraite d'un grand nombre d'anciens officiers : ils furent remplacés par une jeunesse active et belliqueuse, qui adopta avec zèle le nouveau système, et reconnut son utilité. Le trésor royal fut, il est vrai, chargé de nombreuses pensions généreusement accordées aux anciens serviteurs, mais ce surcroît momentané de dépenses fut compensé par des économies bien entendues, et bientôt il n'y eut aucun militaire qui n'applaudît à cette réforme, sans laquelle les troupes françaises, malgré toute leur bravoure, fussent restées inférieures à celles des autres puissances. Le corps d'artillerie prit aussi en même temps une forme nouvelle; d'excellentes écoles furent établies; des officiers du plus grand mérite se formèrent, et rendirent l'artillerie française le modèle et l'effroi de l'Europe. Le corps du génie reçut les mêmes encouragements, et ne se distingua pas moins. On a vu depuis, on voit encore tous les jours, ce que ces deux corps sont capables de faire, et l'on peut dire que ce sont eux qui ont soutenu les armées à l'époque où l'anarchie les avait désorganisées. Les Antilles, seules possessions qui nous restassent en Amérique depuis la perte du Canada et la cession de la Louisiane, furent l'objet d'un intérêt particulier; la Martinique fut de nouveau fortifiée, et St-Domingue porté au plus haut degré de prospérité. Enfin, lorsque les ducs de Choiseul et de Praslin sortirent du ministère, en 1770, les pertes de la marine, en moins de sept ans, avaient été réparées; elle comptait soixante-quatre vaisseaux de ligne d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais, et cinquante frégates ou corvettes. Les magasins étaient abondamment pourvus, et l'on pouvait commencer la guerre avec avantage, si nos éternels ennemis nous y eussent encore forcés. Déjà le duc de Choiseul avait, dans sa prévoyance, semé les germes de division qui devaient bientôt enlever à l'Angleterre ses États d'Amérique. Ministre des affaires étrangères, il est l'auteur du pacte de famille, de ce traité qui, unissant tous les souverains de la maison de Bourbon, en formait un faisceau de puissance redoutable aux Anglais, et mettait à jamais à notre disposition la marine espagnole. C'est ainsi qu'une noble et adroite politique réparait les revers de la guerre précédente, et rendait au nom français, en Europe, cette considération et cette influence qu'on avait crues perdues pour longtemps. Il montrait en toute occasion une fermeté qui semblait parfois au-dessus des moyens réels de la France, et cependant cette fermeté lui réussissait. Il fait la conquête de la Corse sans que l'Angleterre hasarde de s'y opposer; il force sa fierté à plier, et à ne donner que des secours clandestins et inutiles. Un Anglais est surpris levant les plans de Brest; il est jugé et puni de mort, sans que l'ambassadeur soit autorisé à le réclamer. Le gouvernement britannique forme des prétentions sur quelques possessions espagnoles; les troupes sont aussitôt dirigées vers les côtes, et les vaisseaux en armement. Le duc de Choiseul écrivait sur cet objet une dépêche qui devait décider de la paix ou de la guerre, lorsque le duc de la Vrillière, constamment chargé de ce genre de messages, lui apporta l'ordre de son exil. Persuadé de l'importance dont était l'indépendance de la Pologne pour maintenir la balance de l'Europe, il traversa constamment les projets ambitieux de la Russie, et lui fit déclarer la guerre par la Porte Ottomane, qu'il eût aidée avec plus d'énergie, si le roi lui-même, intimidé par les

ennemis du duc, sur les suites que pourrait entraîner un acte de vigueur, ne s'y fût opposé dans son conseil. Lorsque la flotte russe, commandée par le comte Orlow, entra dans la Méditerranée, déjà était prête à Toulon une escadre de douze vaisseaux de ligne, qui eussent pour le moins fait courir de grands dangers à des marins peu expérimentés, fatigués d'une longue traversée, et dont le pavillon flottait pour la première fois loin de la Baltique. Des officiers français étaient en même temps envoyés chez les confédérés de Pologne, chez les Turcs et chez les puissances de l'Inde, que le ministre espérait soulever un jour contre les Anglais, en même temps que leurs colonies d'Amérique. Avec quelque sévérité que l'on veuille juger le duc de Choiseul, ce n'est pas un homme ordinaire que celui dont le ministère offre un pareil tableau d'activité, de zèle et d'idées utiles ou glorieuses. Frédéric et Catherine se sont plaints souvent, et quelquefois avec le langage de l'humeur, de le rencontrer sans cesse au-devant de leurs projets : de pareils reproches sont un bien honorable suffrage. Ces faits sont connus; mais ce qui ne l'est pas autant, c'est que, prodigue jusqu'à l'excès de sa propre fortune, il fut économe de celle de l'État; qu'il retrancha la plus grande partie des subsides accordés à des princes qu'il sut maintenir dans leur attachement à la France sans les soudoyer, et qu'il diminua de plusieurs millions les dépenses des deux départements qui lui étaient confiés. Louis XVI, monté sur le trône, accorda aussitôt au duc de Choiseul, avec la permission de quitter Chanteloup, celle de reparaître à la cour. Il lui fit un accueil honorable, mais sa confiance était donnée au comte de Maurepas; et, lorsque ce vieux ministre termina sa carrière, la reine tenta vainement de faire rappeler au conseil celui qui, en faisant son mariage, l'avait placée sur le trône. Le roi n'ignorait pas l'opinion qu'en avait eue son père, et l'on suppose même, avec assez de vraisemblance, qu'il en avait trouvé la preuve dans les papiers de ce prince. Le duc de Choiseul, aidé de son inépuisable gaieté, et, pour tout dire, d'un peu de légèreté naturelle, sut assez bien se consoler de n'avoir pu ressaisir le pouvoir, ou, s'il en éprouva quelque chagrin intérieur, il sut le dissimuler : et, en effet, si l'ambition n'était pas de toutes les passions la seule qui s'accroisse avec l'âge et qui ne connaisse point de bornes, comment n'aurait-il pas été satisfait de la belle et flatteuse existence qui lui était conservée? Il eut ce bon esprit, autant toutefois qu'un ministre hors de place en est capable, et son dépit secret ne pouvait guère se reconnaître qu'aux plaisanteries dont il était quelquefois trop prodigue sur le compte de ses successeurs. Le duc de Choiseul fut le ministre le plus aimé d'un souverain dont l'âme était peu aimante; Louis XV conserva une haute opinion de ses talents, et gémit souvent en secret de la faiblesse qui le lui avait fait éloigner. Il s'écriait, en apprenant le partage de la Pologne : « Ah! cela ne serait pas arrivé, si Choiseul « eût été encore ici. » Jamais ministre ne fit plus honneur à son souverain de ses bienfaits, ne les employa avec plus de grandeur, et ne consacra plus noblement sa propre fortune à donner au pouvoir un éclat qui n'est jamais sans utilité. Son bonheur ne s'est pas démenti un seul instant, et, pour qu'il n'y manquât rien, nous l'avons vu mourir au moment où l'épuisement de sa fortune lui aurait imposé des privations pénibles; surtout lorsque déjà s'approchait l'affreuse époque dont il eût, sans doute, été l'une des premières victimes. Il n'a pas eu la douleur de voir renverser le trône qu'il avait soutenu, et des factieux livrer la France à toutes les fureurs de l'anarchie. Il n'a point vu périr cette sœur chérie, qui porta jusqu'à l'échafaud le courage d'un caractère habitué à tout dominer, qui étonna les juges-bourreaux lui annonçant son supplice, et qui, après s'être félicitée devant eux d'être bientôt affranchie du spectacle de leurs crimes, fut près de les toucher, en plaidant la cause de sa douce et excellente amie, la duchesse du Châtelet, en invoquant sur elle-même et sur elle seule leur rage, qu'elle se vantait d'avoir méritée; femme extraordinaire, qu'il fallait haïr quand on était bien décidé à ne pas l'aimer beaucoup; qui, privée de l'avantage par lequel on est le plus facilement séduit, était douée de toutes les qualités qui subjuguent et attachent; qui commençait par s'emparer de vous, bien sûre de vous faire ensuite chérir sa domination, et qui, brusquement transportée de la paisible retraite de Remiremont à la cour, sembla, dès le premier instant, n'y être venue que pour y commander. Le duc de Choiseul n'avait aucun des avantages de la figure; il n'en eut pas moins des succès qui ne lui permirent jamais de les regretter. Sa laideur était piquante à force d'annoncer de l'esprit; sa gaieté vive et naturelle; ses manières franches, ouvertes, souvent tranchantes, et soutenues de ce ton d'autorité qui, pour ne pas déplaire, a besoin d'être accompagné de tant de grâces, mais qu'on préférera toujours à une désobligeante froideur; prompt dans ses reparties, vif et parfois emporté, craignant l'ennui, et repoussant l'importunité; mais essentiellement bon, et réparant à l'instant le tort qui lui était échappé; jouissant du bien qu'il faisait, et mettant son amour-propre à imposer la reconnaissance. Aussi a-t-il eu, plus que personne au monde, le rare bonheur de la rencontrer, et, s'il fit quelques ingrats, l'indignation qu'ils inspirèrent servit encore à augmenter l'enthousiasme de ses amis. Il n'eut point d'enfants avec Louise-Honorine Crozat du Châtel, qui montra constamment pour lui la passion la plus exclusive; il est même permis de croire qu'elle n'éprouva, ou ne se commanda de bienveillance que pour ceux qui professaient le même culte. Née avec beaucoup d'esprit, et mariée presque enfant, elle eut le courage de prolonger son éducation, et d'acquérir des connaissances solides et variées. Elle inspira du respect aux ennemis mêmes de son mari, et Louis XV, d'accord avec le public, rendait hommage à son rare mérite, au moment où il était le plus irrité contre son ministre, et où il enveloppait toute sa famille dans la même disgrâce. Le duc de Choiseul mourut, au mois de mai 1785, avec d'immenses dettes, et ne laissant que de faibles débris de la

fortune de sa femme. Cette situation, qu'il n'ignorait pas, ne fut point un obstacle à sa générosité ; il finit aussi magnifiquement qu'il avait vécu, faisant un testament par lequel il léguait des bienfaits excessifs à tous ceux qui l'avaient servi. La duchesse, à qui ses gens d'affaires proposaient de s'en tenir à ce qu'ils appelaient ses droits, répond que c'est bien son intention d'user d'un droit auquel rien ne pourra la faire renoncer : elle prend la plume, garantit tous les dons, ajoute encore à plusieurs, s'engage à payer toutes les dettes, et, le lendemain, on apprend qu'elle s'est retirée dans un des plus pauvres couvents de Paris, avec une seule femme pour la servir. Elle a vécu assez pour remplir, à force de privations, ses promesses; pour réclamer avec la plus périlleuse énergie son célèbre et excellent ami, l'abbé Barthélemy, dans un moment où l'on ne cherchait qu'à se faire oublier, et pour offrir, durant la plus horrible anarchie, le courageux modèle de toutes les vertus, en présence de tous les crimes. Duclos donne du duc de Choiseul, dans ses *Mémoires*, une idée beaucoup moins favorable que l'aspect sous lequel il vient d'être présenté. On sait que les jugements de cet écrivain sont souvent dictés par l'humeur, et par un esprit de causticité qui lui fait rechercher les occasions et le plaisir de blâmer. Il a cédé ici à une sorte d'animosité personnelle qui tenait à son attachement pour le cardinal de Bernis, envers lequel il supposait au duc de Choiseul des torts qu'il n'a jamais eus. Duclos avait bien raison d'aimer et d'honorer le cardinal de Bernis, mais, pour le faire valoir, il ne fallait que le montrer : il n'était pas nécessaire de déprimer son successeur, et l'on peut assurer que, sous ce rapport, Duclos eût été contredit et désavoué hautement par le cardinal. Par une infidélité trop commune pendant les troubles de la révolution, on a imprimé quelques fragments qui n'avaient point été écrits pour le public. Afin d'exciter la curiosité, on les a intitulés : *Mémoires de M. le duc de Choiseul, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet à Chanteloup*, en 1778, Chanteloup et Paris, 1790, 2 vol. in-8°. Ce titre ne convenait nullement à un recueil de pièces diverses qui n'avaient pu être de quelque intérêt que pour les amis intimes du duc et de la duchesse de Choiseul. Z.

CHOISEUL, duc de Praslin. *Voyez* PRASLIN.

CHOISEUL-STAINVILLE (CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL, duc DE), né en 1762, succéda au titre et à la pairie du duc de Choiseul son oncle. (*Voy.* l'art. précédent.) En 1787, il se prononça au parlement contre l'arrestation de d'Epréménil. D'abord colonel en second des dragons de la Rochefoucauld, il était colonel en premier du régiment de royal-dragons en 1791, lorsque Louis XVI résolut de quitter Paris, et il reçut alors du marquis de Bouillé l'ordre de se trouver avec son régiment à Pont-de-Sommeville pour protéger le roi à son passage et l'escorter; mais il n'exécuta point cet ordre et n'arriva à Varennes qu'après l'arrestation du roi. Il devait aussi, d'après ses instructions, délivrer le roi les armes à la main s'il était arrêté, et il mit bas les armes. Le duc de Choiseul fut néanmoins arrêté et mis en prison à Verdun avec le comte Charles de Damas. Il écrivit à l'assemblée constituante pour la prier d'ordonner son élargissement, et déclara n'avoir point participé à la fuite du roi. Malgré cette déclaration l'assemblée le décréta d'accusation et le renvoya devant la cour d'Orléans. Transféré dans cette ville, il n'y fut point jugé, et y resta jusqu'à l'amnistie proclamée lors de l'acceptation de la constitution par le roi. Il revint alors à Paris et fut nommé chevalier d'honneur de la reine Marie-Antoinette, qu'il ne quitta qu'à l'époque de sa translation au Temple. Le duc de Choiseul fut mis hors la loi, mais il parvint à se sauver avec un passe-port et un costume espagnol, et gagna l'Angleterre. Il leva dans ce pays un régiment de hussards, avec lequel il passa sur le continent pour se réunir aux émigrés. En retournant d'Allemagne en Angleterre, au mois de mars 1795, il fut fait prisonnier avec le comte Charles de Damas, qui avait déjà partagé son sort après l'arrestation du roi. Conduit dans les prisons de Dunkerque, il parvint à en sortir, grâce aux sacrifices faits par la cour de Londres. Peu après, ayant fait avec le gouvernement anglais une capitulation pour passer aux Indes orientales avec son régiment, il s'embarqua à Stades le 12 novembre 1795, et, le 17 du même mois, trois de ses vaisseaux furent jetés par la tempête sur les côtes de Calais. Une partie de son régiment périt, et il parvint avec quelques-uns de ses amis à se sauver à la nage. Enfermé dans les prisons de Calais, il fut traduit avec ses compagnons, par ordre du directoire, devant une commission militaire, et défendu par M. Morgan, qui, s'appuyant sur le droit des gens, demanda qu'il fût relâché comme naufragé. La procédure, suspendue et reprise à plusieurs intervalles, devint l'objet des délibérations de l'assemblée législative. Après de vives discussions aux cinq-cents, aux mois de janvier et d'avril 1799, il fut décidé que la traduction des naufragés devant un conseil de guerre serait maintenue, et qu'on leur appliquerait les lois des émigrés. Mais Napoléon, devenu premier consul, fit déporter Choiseul et ses compagnons en Hollande, comme pays neutre. L'année suivante le duc de Choiseul rentra en France. Accusé quelque temps après d'avoir pris part à une conspiration contre Napoléon, il fut arrêté, conduit au Temple et exilé pendant dix-huit mois. Revenu de nouveau en France, il sollicita vainement un emploi de Napoléon, qui cherchait alors à s'attacher les membres des anciennes familles, et refusa cependant de l'employer parce qu'il avait manqué à la reconnaissance qu'il lui devait; mais apprenant que la révolution lui avait fait perdre presque toute sa fortune, il lui accorda une pension de 12,000 francs. A la restauration, Choiseul fut nommé pair de France, lieutenant général et commandant de la première légion de la garde nationale de Paris. Pendant les cent jours il sollicita de nouveau Napoléon, qui répondit au duc de Rovigo : « Ne me parlez pas de « cet homme. » La seconde restauration lui rendit le commandement de la garde nationale qu'il avait perdu ; mais on lui refusa le cordon bleu, et dès

lors il se joignit à l'opposition. Il prononça cependant d'une voix émue les paroles suivantes, lors de la présentation du testament de Marie-Antoinette à la chambre des pairs, le 28 février 1816 : « Vous « venez d'entendre la communication des sentiments « augustes qui ont toujours animé cette reine, dont « le caractère présentait l'union si parfaite de la « grâce la plus noble et du courage le plus sublime, « de cette digne épouse du plus juste et du plus « vertueux des rois : honoré de ses bontés, j'ose le « dire, de sa confiance ; désigné, peut-être, dans ses « derniers souvenirs ; n'ayant été séparé d'elle que « sur le seuil du Temple, plus qu'un autre je retrouve « dans ce précieux dépôt ces sentiments adorables « qu'elle manifestait sans cesse, cette clémence sur« naturelle, ce souvenir religieux des services, ce « parfait oubli des injures ; enfin, ces qualités si « rares qui confondirent ses calomniateurs et firent « le désespoir de ses bourreaux. C'est avec un senti« ment de joie et d'orgueil pour sa mémoire que je « viens offrir à l'admiration de la France la révé« lation de ses dernières pensées, qui complètent « l'honneur de sa noble existence. Il n'est plus per« mis maintenant de louer celle qui est au-dessus de « toutes louanges ; tout doit se taire, tout doit se « recueillir dans le respect et la douleur : la reine, « du bord du tombeau, se présente à la postérité « comme le modèle des mères, des épouses et des « reines. » L'opposition de l'ancien chevalier d'honneur de Marie-Antoinette était devenue si prononcée sous la restauration, qu'à la révolution de juillet son nom fut inscrit le 29 juillet sur la liste des membres du gouvernement provisoire, qui, comme on sait, n'exista jamais que dans les proclamations et les journaux. Le duc de Choiseul ne réclama que le 5 août contre l'emploi que l'on avait fait de son nom, et déclara que c'était à son insu qu'il avait été mis dans les proclamations ; le même jour il envoya 500 francs pour les blessés de juillet. Courtisan empressé de la nouvelle dynastie, il fut nommé aide de camp de Louis-Philippe, gouverneur du Louvre, et devint à la chambre des pairs l'un des défenseurs les plus zélés du gouvernement de juillet. Il mourut à Paris, le 2 décembre 1838. Dans le but de se disculper des reproches qui lui avaient été adressés sur sa conduite à l'époque de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Choiseul avait publié : ***Relation du départ de Louis XVI, le 20 juin 1791, extraite des mémoires inédits de l'auteur***, Paris, 1822, in-8° ; mais il ne réussit pas à se justifier de l'accusation formelle portée contre lui par le comte de Bouillé. Sa conduite sous l'empire et la restauration n'effaça point le souvenir de cette malheureuse affaire ; et la présence du chevalier d'honneur de Marie-Antoinette à la cour de Louis-Philippe a été blâmée de tous les partis. On lui doit encore : 1° ***A messieurs les éditeurs de la Collection des Mémoires relatifs à la révolution française***, Paris, 1823, in-8° de 4 p., publiée au sujet de la ***Relation du départ de Louis XVI*** ; 2° ***Histoire du procès des naufragés de Calais*** (extraite des mémoires de l'auteur, ibid., 1823, in-8°.) T.-P. F.

CHOISEUL-MEUSE (le marquis HENRI-LOUIS DE), né le 22 juillet 1680, de la branche des Choiseul qui possédait le marquisat de Meuse, entra au service dans les mousquetaires dès l'année 1704, et fit cette campagne en Flandre sous le maréchal de Boufflers. Devenu colonel du régiment d'Agenois, il le commanda à Ramillies, à Oudenarde et à Denain, où il fut blessé dangereusement. Il obtint ensuite un régiment de son nom, dont il se démit plus tard en faveur de son fils. Il était alors devenu lieutenant général et gouverneur du Fort-Louis, puis de St-Malo. Louis XV le nomma un de ses aides de camp en 1744, et il suivit ce prince au siége de Menin, de Fribourg et de Tournay, puis aux batailles de Fontenoy et de Lawfeld en 1747. Il quitta le service à cette époque, et mourut à Paris le 11 avril 1754. — Son fils, le marquis *Jean-Baptiste-Armand* DE CHOISEUL-MEUSE, né en 1735, entré fort jeune au service, avait fait les guerres de sept ans en Allemagne et y avait dès lors acquis l'estime du prince de Condé, dont, plus tard, il devint le capitaine des gardes. Il avait été fait colonel aux grenadiers de France en 1759, puis employé comme aide-major général, et ensuite gouverneur de la Martinique. Maréchal de camp en 1780, il passa en Allemagne avec le prince de Condé en 1789, l'accompagna tant qu'il eut une armée à commander, et ne revint en France qu'à l'époque de la restauration, en 1814. Ce prince avait pour lui une telle estime, qu'il se fit porter dans son logement au palais Bourbon, dès qu'il le sut malade, et qu'il lui donna des témoignages du plus touchant intérêt. Le marquis de Choiseul-Meuse mourut à Paris, le 10 décembre 1815, sans laisser d'héritier de son nom. Il avait cultivé les lettres avec succès, et il s'occupait d'une nouvelle édition de ses poésies, qu'il avait autrefois fait imprimer en deux vol., et qui manquaient depuis longtemps, lorsque la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. On remarque parmi ces poésies une traduction libre de l'*Aminte* du Tasse. — La comtesse *Félicité* DE CHOISEUL-MEUSE, auteur d'un grand nombre de romans, est de la même famille. M—D j.

CHOISEUL LA BAUME (CLAUDE-ANTOINE, comte DE), né le 5 octobre 1733, d'une famille noble, entra au service le 5 juin 1746, et fut d'abord cornette dans le régiment de la Rochefoucauld cavalerie. Il combattit avec ce corps à l'affaire du Tidon, défendit les frontières méridionales, et passa cornette en second dans la compagnie des chevau-légers de la reine, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, le 1er février 1749. Choiseul la Baume s'attacha ensuite au roi de Pologne, commanda ses gardes et devint chambellan. Il obtint, le 15 juin 1753, le grade de mestre de camp de cavalerie, et, en 1755, la survivance de la lieutenance générale du gouvernement de Champagne, qu'avait son père. Plus tard, il suivit l'armée en Allemagne, fut fait enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orléans le 29 novembre 1757, assista à la prise de Cassel, à la bataille de Lutzelberg et à celle de Minden. Sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais le 10 avril 1761, il prit part aux affaires de

Corback, de Warbourg, de Clostercamp, et, le 20 février 1767, fut nommé dans la même journée mestre de camp, puis brigadier d'un régiment de dragons. Il passa en cette qualité à l'armée d'Allemagne, combattit à Filinghausen, à Johannesberg, et, créé maréchal de camp à la suite de cette dernière affaire, il conserva ce grade jusqu'en 1781, époque à laquelle on le nomma lieutenant général. Choiseul la Baume adopta les principes de la révolution, mais avec sagesse : par cela même, il se vit en butte à la haine du parti jacobin. Dénoncé plusieurs fois à la tribune et dans les clubs, il fut bientôt arrêté comme suspect, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et envoyé à l'échafaud, le 4 mai 1794. Z.

CHOISEUL (Marie-Gabriel-Florens-Auguste, comte de), connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier*, depuis le mariage qu'il contracta, très-jeune encore, avec l'héritière de cette famille, et par lequel il fut toujours distingué des autres membres de son illustre maison, naquit à Paris le 27 septembre 1752. Il fit ses études au collége d'Harcourt, sous des maîtres habiles sans doute ; mais, au sortir du collége, il en trouva, au sein même de sa famille, un plus habile encore, l'abbé Barthélemy, l'hôte aimable et le savant ami du duc de Choiseul, ancien premier ministre de Louis XV. L'esprit de l'abbé Barthélemy était aussi athénien que français. Il trouva dans l'esprit de son jeune élève des dispositions analogues et extrêmement heureuses, avec un cœur généreux et prompt à s'enflammer pour tout ce qui fit la gloire des Grecs : la liberté, le patriotisme, la culture des lettres et des arts, les palmes du génie, et les trophées militaires. Il n'est pas douteux que les conversations du célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* n'aient eu une grande influence sur la détermination que prit alors le comte de Choiseul, et à laquelle il doit sa principale renommée. Ce fut en effet au milieu de ces doctes entretiens qu'il forma le projet d'aller visiter les antiques et célèbres contrées qui en faisaient le sujet le plus ordinaire et le plus intéressant. Ce projet fut un peu retardé par son mariage, par son entrée au service, carrière à laquelle le destinaient impérieusement son nom et l'exemple de ses aïeux, et dans laquelle il obtint le grade de colonel ; et enfin par les devoirs que lui imposaient et ces nouvelles fonctions, et ce nouvel établissement, et tant de liens qui l'attachaient à la société. Mais bientôt affranchi de ces devoirs et de ces convenances, il s'arracha à toutes les séductions de Paris, et à l'attrait de cette société si brillante, si bien choisie, composée des hommes les plus distingués dans le grand monde, des femmes les plus aimables et les plus spirituelles, des gens de lettres et des savants les plus renommés, société où il avait lui-même tant de succès, sacrifiant ainsi, ajournant du moins toutes les faveurs que l'ambition et la fortune promettaient à son nom illustre et à son mérite réel. Ce fut au mois de mars 1776, et à l'âge de vingt-quatre ans, qu'il s'embarqua sur *l'Atalante*, commandée par le marquis de Chabert, membre de l'académie des sciences, homme digne de l'écouter, de l'entendre et de le seconder, et pour lequel il conserva toujours une vive reconnaissance et une douce affection. Arrivé au but de son voyage, Choiseul se livre avec ardeur à de savantes investigations. Il parcourt la Grèce et l'Asie Mineure, en étudie les peuples, les mœurs, les institutions, décrit tous les monuments qui subsistent encore, tâche de reconstruire et de faire connaître ceux qui ont été détruits, et fait ainsi revivre, autant qu'il est en lui, tout ce qui illustra, tout ce qui décora ce sol classique des beaux-arts et des grands hommes. Il appuie ses observations sur celles des anciens poëtes, des historiens, des géographes, des voyageurs : Homère, Hérodote, Pausanias, Strabon, Plutarque, Pomponius Mela, et autres célèbres écrivains de l'antiquité et des temps modernes. Il interprète leurs divers passages, explique leurs divers sentiments, les éclaircit par l'inspection des lieux, concilie, adopte ou réfute leurs opinions, avec une critique éclairée et judicieuse. Après avoir voyagé en savant, en homme de goût, en observateur et en philosophe, il revint en France où il fit imprimer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans un magnifique volume où il représenta doublement les objets qui l'avaient si vivement frappé, les peignant à l'esprit par le talent de la parole et aux yeux par les arts du dessin et de la gravure. Ce fut le premier exemple de ces voyages pittoresques, où le luxe des arts vient se joindre à l'intérêt des récits et des descriptions, les décore et les embellit, leur donne de la vie, les rend plus sensibles, et les imprime mieux dans l'intelligence et la mémoire. L'ouvrage de l'abbé de St-Non ne fut terminé qu'en 1786 ; celui de Choiseul intitulé : *Voyage pittoresque de la Grèce*, parut dès 1782, in-fol. Célèbre même avant d'être imprimé, et connu par quelques fragments qui avaient été communiqués à plusieurs membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres, trois ans avant sa publication, il ouvrit à son auteur les portes de cette académie. De Choiseul y succéda en 1779 au savant Foncemagne. L'Académie française attendit des preuves publiques et des titres dont le public fût juge comme elle. Ce ne fut qu'en 1784, deux ans après la publication du *Voyage pittoresque*, qu'elle l'admit au nombre de ses membres. Un singulier incident suivit cette nomination ; il paraît que les membres de l'académie des inscriptions avaient alors pris l'engagement de ne jamais solliciter d'être admis à l'Académie française. De Choiseul, qui pouvait très-bien avoir été nommé sans avoir *sollicité*, fut accusé par un de ses confrères, Anquetil-Duperron, d'avoir manqué à ses engagements, et menacé d'être cité devant le tribunal des maréchaux de France pour cette infraction à sa parole. Singulière juridiction pour un débat académique ! Cependant le très-estimable, mais un peu bizarre membre de l'académie des inscriptions n'accomplit pas sa menace ; il se contenta de murmurer et de témoigner de l'humeur. Jamais séance à l'Académie française ne fut plus brillante que celle de la réception de Choiseul. Il y succédait à d'Alembert. Son discours, plein d'urbanité et d'élégance, eut beaucoup de succès ; on applaudit surtout

à la manière noble et pleine de délicatesse dont le récipiendaire parla de la naissance de son prédécesseur, et sut tirer, d'une origine flétrie par les lois et les mœurs, un motif d'intérêt pour d'Alembert. Il trouva dans ce sujet si délicat, et où il était si facile de blesser les convenances, un mouvement de sensibilité et d'une douce et touchante éloquence. Ce fut dans cette mémorable séance que de Choiseul reçut un hommage d'autant plus flatteur qu'il lui était accordé par un poëte aimable dont il fut toujours l'ami, et qu'il était le tribut de l'amitié exprimé en beaux vers. L'abbé Delille, toujours habile à saisir des à-propos pleins de délicatesse, lut un fragment de son poëme de l'*Imagination*, qui n'était encore qu'ébauché et qui ne fut publié que vingt ans plus tard. La Grèce, qui entrait si naturellement dans un poëme sur l'*imagination*, était le sujet de ce fragment; le poëte évoque, par une heureuse allusion que lui inspire la circonstance présente, le génie éploré de cette antique et célèbre contrée qui distingue parmi la foule des voyageurs un *jeune amant des arts*, lui recommande la gloire de ses monuments et de tous ses brillants souvenirs, et, par une ingénieuse prophétie, lui promet pour récompense la palme académique dans une nouvelle Athènes :

Hâte-toi, rends la vie à leur gloire éclipsée;
Pour prix de tes travaux, dans un nouveau lycée,
Un jour je te promets la couronne des arts.
Il dit; et, dans le fond de leurs tombeaux épars,
Des Platon, des Solon, les ombres l'entendirent;
Du jeune voyageur tous les sens tressaillirent.

Il part : les arts reconnaissants marchent à sa suite dans la contrée qui fut leur berceau; ils secondent sa parole éloquente dans la composition du *Voyage pittoresque*;

Et belle encor, malgré les injures de l'âge;
Avec ses monuments, ses héros et ses dieux,
La Grèce reparaît tout entière à ses yeux.

Dans le cours de la même année (1784), Louis XVI nomma de Choiseul son ambassadeur à Constantinople. Cette mission importante lui donna l'occasion de revoir la Grèce, objet de son intérêt et de ses affections avant de l'avoir visitée et décrite, et que les succès dont cette contrée avait été pour lui la source lui rendaient plus chère encore. Il la parcourut avec des moyens plus puissants de la connaître, de l'explorer, et de compléter, en le perfectionnant, son *Voyage pittoresque*. Il emmena avec lui des artistes, des savants, et un brillant poëte, l'abbé Delille, qui l'avait si bien célébré et dont il fut heureux de se faire accompagner. On ne pouvait avoir, en effet, un plus aimable compagnon de voyage, et rien n'était plus agréable que d'entendre ces deux hommes si spirituels, tant d'années après ce voyage, s'en entretenir, parler de leur séjour à Constantinople, de la douceur de leur commerce, de leur gaieté et du bon goût de leur amusement : c'est un plaisir dont a souvent joui l'auteur de cet article. Mais quelque graves et quelque sérieux que fussent les travaux et les explorations du comte de Choiseul dans la Grèce, dans la Troade et l'Asie Mineure, il avait des devoirs plus graves encore à remplir et des occupations plus sérieuses. Louis XVI, en le nommant son ambassadeur à Constantinople, lui avait confié d'importantes négociations : « Combien « n'eus-je pas lieu, dit de Choiseul, d'être frappé « de son zèle pour les sciences, de la rectitude de « son jugement et de cette instruction solide qui eût « honoré un simple particulier (1) ! Seul de tous les « rois, sur le premier trône du monde, non-seule- « ment il n'eut pas un flatteur, mais il n'obtint pas « même la plus stricte justice. » Les instructions de Louis XVI avaient particulièrement pour but d'assurer dans le divan l'ascendant de la France, de se servir de cet ascendant pour faire revivre et refleurir notre commerce dans les Échelles du Levant, et d'augmenter ainsi la prospérité de la France, et particulièrement de Marseille, de la Provence et du Languedoc. L'ambassadeur de Louis XVI devait protéger tous les sujets du roi très-chrétien, et étendre même cette protection à tous les membres de la chrétienté. De Choiseul accomplit avec beaucoup d'ardeur et d'habileté toutes les intentions du monarque bienfaisant. Les missions d'humanité furent celles qu'il remplit avec le plus de zèle. Le premier peut-être, il apprit aux Turcs à respecter le droit des gens. Ainsi, lorsque la guerre eut éclaté entre la Porte et la Russie, il parvint à faire sortir l'ambassadeur de cette dernière puissance du château des Sept-Tours, où il était renfermé selon le code barbare des Ottomans à l'égard des représentants des souverains avec lesquels ils sont en guerre; il le fit embarquer sur une frégate française qui le transporta à Trieste. Il fut encore plus heureux à l'égard de l'internonce d'Autriche; il prévint son emprisonnement lorsque cette puissance se fut déclarée contre la Porte et en faveur de la Russie, et il le fit embarquer avec toute sa famille sur deux navires français qui le conduisirent dans un des ports de la domination autrichienne. Non moins généreux envers les plus obscurs particuliers et les simples soldats, victimes des malheurs et des vicissitudes de la guerre, il parvint à procurer de grands adoucissements au sort rigoureux des prisonniers russes et autrichiens détenus dans le bagne de Constantinople, leur fit soigneusement distribuer tous les secours envoyés par leurs gouvernements et par leurs familles, y ajouta quelquefois ses dons particuliers, racheta à ses frais quelques-uns d'entre eux, notamment un jeune officier tombé dans les mains d'un maître impitoyable, et qui, dans les rigueurs de la plus dure captivité, semblait n'être sensible qu'à la douleur d'un vieux père et d'une tendre mère lorsqu'ils apprendraient le sort cruel de leur fils. Protecteur humain et généreux envers les ennemis de la Sublime Porte, il était en même temps négociateur habile auprès de cette puissance, amie de la France; il n'oubliait pas qu'il avait la mission particulière

(1) On sait que Louis XVI avait rédigé de longues instructions pour l'expédition de la Pérouse; le manuscrit original est de sa main.

de resserrer ces liens d'amitié dans l'intérêt de notre commerce, de nos relations politiques. Sachant qu'un allié n'est utile que lorsqu'il est puissant, il tâcha de ranimer ce vieux corps engourdi, de lui redonner quelque vigueur par l'emploi de ses ressources, et d'augmenter ces ressources par la civilisation. C'est peut-être à Choiseul que furent dues les premières idées de réforme dans l'empire ottoman. Des officiers du génie, de l'artillerie, de l'état-major de l'armée française furent appelés à Constantinople par ses conseils. Les places fortes furent réparées et mises en état de défense, et un superbe vaisseau de ligne de soixante-quatorze canons fut construit dans les chantiers de Constantinople, par un ingénieur français, suivant toutes les règles d'un art récemment perfectionné et totalement inconnu aux Ottomans. L'amour des lettres et des sciences ne l'abandonnait point au milieu de ces soins si multipliés. Il fit établir, dans le palais de France à Constantinople, un observatoire et une imprimerie. Cette imprimerie lui fut très-utile dans une occasion délicate et difficile où il repoussa une sorte de dénonciation diplomatique avec beaucoup d'habileté et d'adresse. Des ministres étrangers, contrariés dans leurs vues politiques par l'influence qu'acquérait sur le divan l'ambassadeur français, par son habileté et par les services réels qu'il s'efforçait de rendre à la puissance ottomane, crurent avoir trouvé dans le *Voyage pittoresque de la Grèce* un moyen sûr de détruire cette influence. Dans cet ouvrage, de Choiseul célèbre avec enthousiasme l'ancienne gloire de la Grèce, cette gloire fondée sur la liberté; il gémit sur l'oppression et les fers des descendants de Léonidas, de Miltiade, d'Épaminondas et des héros de Marathon, des Thermopyles, de Salamine, dont il évoque éloquemment les ombres; il appelle de ses vœux un vengeur qui brise ces fers en affranchissant la Grèce : *Exoriare aliquis!* Il était facile de faire auprès du Grand Seigneur un crime de ces pages généreuses. Il les eût sans doute toujours ignorées, car un sultan ne lit guère; mais on les mit perfidement sous ses yeux. Instruit de cette manœuvre, de Choiseul fit faire aussitôt dans son imprimerie un carton à son ouvrage, et substitua à ces pages, qui pouvaient passer pour séditieuses à Constantinople, des pages fort innocentes. Cette version fut regardée comme la sienne, l'autre comme celle de ses ennemis; et son crédit fut maintenu. Si Virgile a permis la ruse sur le champ de bataille, *dolus an virtus*, à plus forte raison doit-elle être permise dans la diplomatie, surtout pour repousser un procédé peu loyal. Mais la révolution française vint susciter à de Choiseul des embarras bien plus inextricables. Il n'eut pas du moins celui du choix dans le parti qu'il avait à prendre, et, sans hésiter, il demeura fidèle au prince vertueux et malheureux qu'il représentait auprès de Sa Hautesse. Plus tard, il correspondit avec les frères proscrits de l'infortuné monarque, et sa correspondance fut saisie dans la retraite de Champagne en 1792. Le 22 novembre de la même année, de Choiseul fut décrété d'accusation. Peu disposé à venir en France subir les suites d'un pareil décret, il se retira en Russie, où l'avait dès longtemps précédé sa réputation d'homme d'esprit, d'écrivain distingué, de voyageur éclairé et de négociateur habile. C'étaient d'heureux titres, et de puissantes recommandations auprès de l'impératrice Catherine II, qui l'accueillit avec grâce, et lui accorda une généreuse protection. La faveur dont il jouissait à la cour de Russie s'accrut encore sous le règne de Paul Ier, qui le nomma son conseiller intime et directeur de l'académie des arts et de toutes les bibliothèques impériales. Mais à la cour tout est mobile, surtout sous un prince tel que Paul Ier, naturellement généreux, mais inconstant et capricieux. Quelques nuages obscurcirent donc ces jours de faveur, et de Choiseul se tint éloigné de la cour. Mais l'empereur l'y rappela bientôt; d'aussi loin qu'il l'aperçut, il lui fit signe d'approcher, et, lui tendant la main, il lui dit avec l'accent de la bienveillance : « Monsieur le « comte, il est des jours d'orage, des temps nébu- « leux, où il pleut des malentendus; il en est tombé « sur nous; mais comme nous sommes gens d'es- « prit, nous l'avons secoué (en faisant un geste de « l'épaule), et nous n'en sommes que mieux ensem- « ble. » Mais toutes les faveurs d'un monarque étranger n'effacent point dans le cœur d'un Français le souvenir de sa patrie. De Choiseul revint en France dès que les lois barbares contre l'émigration furent révoquées. Il y rentra en 1802, après une absence de près de vingt années, dépouillé de sa fortune, des dignités qui, si elles n'étaient plus l'apanage du nom et de la naissance, auraient pu être la récompense de ses services. Il s'y renferma dans un petit cercle d'amis et dans une retraite studieuse. Au milieu de ses travaux politiques, pendant son ambassade à Constantinople, il n'avait point négligé ses travaux scientifiques et littéraires. Il avait parcouru lui-même de nouveau plusieurs parties de la Grèce, de l'Asie Mineure, et particulièrement de la Troade. Il avait envoyé à grands frais des savants et des artistes explorer les lieux qu'il n'avait pu voir de ses propres yeux. Il s'occupa de rassembler ces riches matériaux et de compléter son bel ouvrage sur la Grèce. Mais, pendant sa longue absence, quelques ouvrages sur les mêmes contrées et les mêmes objets avaient été publiés, et composés avec des recherches et des observations que de Choiseul croyait à bon droit lui appartenir, puisqu'elles avaient été faites par ses ordres et par sa munificence. (*Voyez* CASSAS.) C'est ainsi que la fraîcheur de ces objets, la primeur pour ainsi dire de son ouvrage, et l'intérêt qui naît de ces avantages, lui étaient enlevés; il en fut sensiblement affecté, mais il n'en fut point découragé; il travailla avec beaucoup d'ardeur à rassembler, à disposer, à classer toutes ses recherches dans lesquelles tant d'années écoulées, de longs voyages et toutes les vicissitudes de sa vie avaient dû mettre quelque confusion et quelque désordre. Ce travail fut long : de Choiseul, très-difficile pour lui-même, n'était jamais content de ce qu'il avait fait, quelque satisfaisant que cela fût aux yeux des autres; et il détruisait souvent des

feuilles entières imprimées, pour les élaborer de nouveau et les perfectionner. L'impression d'un si grand et si magnifique ouvrage avec toutes ces réformes a dû lui coûter des sommes considérables. Ce ne fut que sept ans après sa rentrée en France, en 1809, qu'il publia la 1re partie de son 2e volume; la dernière partie n'a été publiée qu'après sa mort, telle qu'on l'a trouvée dans son manuscrit, tout disposé à être prochainement imprimé, à quelques additions près, ou transitions et liaisons de quelques parties qu'on doit à deux savants éditeurs, Barbié du Bocage et Letronne. Ce 2e volume a moins d'éclat et d'imagination dans le style, moins de luxe et de magnificence dans les ornements et les gravures, mais plus de science positive et d'instruction réelle. L'auteur s'y montre moins coloriste, moins peintre, moins poëte, mais plus érudit, observateur encore plus exact, philosophe encore plus éclairé; on sent que l'étude, l'âge, l'expérience et les malheurs ont donné plus de gravité à ses pensées, plus de solidité à ses réflexions, et, en dissipant peut-être quelques généreuses illusions, plus de sérieux et de maturité à ses vues morales et philosophiques. C'est dans ce 2e volume que de Choiseul parcourt, un Homère à la main, la Troade et tous les lieux qu'ont rendus immortels les chants de l'*Iliade;* qu'il promène son lecteur sur les bords du Simoïs et du Scamandre, lui fait connaître les champs de combat où se rencontrèrent les héros grecs et troyens, et retrouve, après tant de siècles, les tombeaux où furent déposés les restes des plus illustres d'entre eux. Un voyageur habile et spirituel comme l'auteur du *Voyage pittoresque en Grèce*, Michaud l'aîné, de l'Académie française, a parcouru avec le même guide, le chantre de l'*Iliade*, les mêmes lieux, et fait les mêmes études et les mêmes recherches. Souvent il confirme la vérité des découvertes de son devancier, et applaudit à ses conjectures ingénieuses : de Choiseul eût sans doute été flatté d'un pareil suffrage. Quelquefois aussi il le contredit, et fait lui-même sur des motifs assez plausibles des conjectures différentes; mais cette contradiction est si polie et si pleine d'égards, qu'elle n'eût pu déplaire à de Choiseul, modèle lui-même d'urbanité et de politesse dans ses écrits et dans ses discours. Ce sont deux écrivains de bon goût, faits pour se parler, s'entendre, s'accorder ou se contredire avec grâce. On lit dans ce 2e volume, à l'occasion des caravansérails et de l'hospitalité si religieusement exercée par les Arabes et les Turcs, et en général par les peuples orientaux, une longue dissertation, dans laquelle de Choiseul, remontant aux temps bibliques et homériques, trace un tableau de mœurs plein de gravité et d'intérêt. C'est une histoire complète de l'hospitalité que toutes les traditions sacrées et profanes, historiques et mythologiques, nous représentent si noblement pratiquée dans les premiers âges du monde, par les patriarches, les demi-dieux, les héros, les rois et les peuples, et si naturelle dans les climats de l'Orient où elle est née, que rien n'a pu en faire perdre les touchantes habitudes : ni la succession des siècles, ni les révolutions des empires, ni la différence des religions et des mœurs, ni la civilisation et la barbarie se succédant tour à tour dans ces contrées. De Choiseul la suit et la célèbre dans tous ses âges, dans toutes ses périodes et dans tous ses bienfaits. C'est un brillant épisode, et un des plus curieux morceaux de son second volume. La critique pourrait le trouver long pour un épisode qui n'est qu'assez faiblement rattaché au sujet. De Choiseul prévoit et prévient cette objection; il avoue la faute littéraire et l'excuse noblement par un sentiment moral, celui de la reconnaissance. Exilé et proscrit, il avait senti le prix et éprouvé les bienfaits de l'hospitalité. Un grand nombre de ses compatriotes, infortunés comme lui, avaient aussi trouvé des hôtes compatissants et généreux. « Ce ne seront « pas eux, du moins, dit de Choiseul, qui me re- « procheront, lorsque je n'avais annoncé que de « simples notions sur la piété musulmane envers « les voyageurs, de m'être laissé entraîner à rappe- « ler d'autres bienfaits de l'hospitalité; celui qui en « éprouva si longtemps l'heureuse influence n'est-il « pas excusable de s'être oublié dans un pareil su- « jet, de ne le quitter même qu'à regret? » De pareilles digressions varient d'ailleurs agréablement des tableaux historiques et descriptifs. A cette variété de sujets, de Choiseul joint la variété des tons. Ainsi, aux considérations graves et en quelque sorte religieuses dont nous venons de parler, succèdent des récits vifs, brillants et légers, comme celui de la moisson des roses par ces jeunes Grecques qui arrivent se tenant par la main, dansent au son d'une musette, et jettent leurs moissons de fleurs sur des chariots auxquels sont attelés de lourds buffles au pas lent, à l'épaisse encolure, qui traînent avec gravité ces gerbes légères et odorantes. Plus loin, ce sont des conversations gaies et spirituelles : telle est celle qu'il a avec l'aga, Hassan-Tschen-Oglou, dont nous ne rapporterons qu'un trait. Leur entretien est d'abord très-grave et très-sérieux; tout à coup l'aga est pris d'un rire inextinguible; de Choiseul regarde autour de lui et voit un fou qui fait des grimaces, des contorsions, des extravagances. Le vieux aga semblait prendre un plaisir extrême à ce spectacle. « Il me demanda, dit de Choiseul, si les rois « en Europe avaient des fous dans leurs palais. Ils « en avaient autrefois, lui répondis-je, mais ils n'en « ont plus aujourd'hui, et, à cet égard, ils s'aban- « donnent avec confiance aux hasards de la société. » A cette première partie du second volume qu'il avait publiée lui-même, et à la seconde partie qu'il avait à peu près terminée, l'auteur voulait joindre un troisième volume pour lequel il rassemblait et mettait en ordre d'intéressants matériaux; mais une mort prématurée ne lui permit pas de donner ce complément à ce bel ouvrage. Un grand et important événement avait comblé de joie ses dernières années : les princes auxquels il était resté si fidèle avaient été rétablis sur le trône; sa fidélité et ses services reçurent leur récompense : de Choiseul fut nommé pair de France, ministre d'Etat, membre du conseil privé. Dès la réorganisation de l'Institut par Napoléon, il était entré dans la classe qui repré-

sentait l'ancienne académie des inscriptions et belles-lettres. Il reprit en 1816 sa place à l'Académie française, et donna des preuves de son esprit actif et laborieux dans les diverses fonctions et dignités dont il fut revêtu. Pair de France, il prononça à la tribune de la chambre dont il était membre plusieurs discours toujours empreints de ses sentiments généreux et de ses doctrines fidèles. Membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il lut au sein de cette compagnie un *Mémoire sur l'Hippodrome d'Olympie*, des *Recherches sur l'origine du Bosphore de Thrace et la catastrophe qui le forma*, et, dans une réunion des quatre académies, un *Mémoire sur Homère*, où il réfute les paradoxes de quelques savants qui ont attaqué jusqu'à l'existence du prince des poëtes. Ces travaux, par la nature des sujets, auraient pu entrer dans son grand ouvrage sur la Grèce; mais, par esprit de confraternité, il aima mieux les associer à ceux de ses collègues, et les placer dans le recueil de l'académie des inscriptions. Il fit publier à ses frais l'ouvrage de Lydus *sur les Magistrats de la république romaine*, manuscrit grec qu'il avait rapporté de ses voyages en Grèce, et qu'il avait obtenu de l'amitié du prince grec Constantin Morusi. Cette édition, retardée par la mort d'Ansse de Villoison, l'un des savants que de Choiseul avait amenés en Grèce, et qu'il avait chargé de ce travail, a paru en 1812, in-8° en in-4°, avec une interprétation latine de M. Fuss, et une savante et intéressante préface de M. Hase, écrite pareillement en latin. On voit au Musée plusieurs antiquités grecques qu'il avait recueillies dans ses voyages; il en avait rassemblé d'autres dans un magnifique édifice qu'il faisait construire à l'extrémité des Champs-Elysées. Là s'élevait un temple fait sur le modèle de celui qui, dans Athènes, était consacré à Thésée, orné des superbes cariatides du temple de Minerve. Les amateurs des arts virent avec douleur ces ouvrages interrompus par la mort de Choiseul : *Pendent opera interrupta, minæque murorum ingentes.* Bientôt ce monument inachevé fut vendu à quelques industriels, et tout a disparu : *etiam periere ruinæ!* De Choiseul partageait son temps entre ces occupations savantes et l'exécution de ces plans et de ces dessins magnifiques; il faut y joindre les moments donnés à une société choisie et à un petit cercle d'amis, et ce serait mal le faire connaître, que de ne pas parler de l'agrément de son commerce. De Choiseul avait beaucoup voyagé; il avait connu un grand nombre de personnes les plus éminentes par leur rang et leurs dignités, les plus distinguées par leurs talents et leur esprit; il avait beaucoup vu, beaucoup observé; il embellissait peut-être quelquefois ce qu'il avait vu et observé, et il en résultait une conversation pleine d'intérêt et d'agrément. Une douce sympathie de qualités aimables lui fit épouser en secondes noces madame la princesse Hélène de Bauffremont. Cette union fit le charme de ses dernières années. Il était parti avec elle pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, où il espérait rétablir une santé naturellement robuste, mais sur laquelle un accident grave avait donné des inquiétudes. Ce fut au milieu des tendres soins qu'elle lui prodiguait, qu'il fut enlevé par une seconde attaque d'apoplexie, le 20 juin 1817, âgé de 64 ans. De Choiseul-Gouffier avait demandé lui-même à temps les secours de la religion, et il mourut, dit un de ses panégyristes, Dacier, son confrère à l'académie des inscriptions, « fidèle à son Dieu comme à son roi. » F—z.

CHOISNIN (Jean), secrétaire de Henri III, roi de Pologne, né à Châtellerault, dans les premières années du 16e siècle, fut employé jeune encore dans la maison de ce prince, alors duc d'Anjou. Choisi par la reine mère pour seconder Jean de Montluc, évêque de Valence, qu'elle envoya en Pologne avec la mission d'influencer le choix de la diète en faveur de Henri, et de déterminer son élection, Choisnin prépara les voies à l'ambassadeur, en faisant le voyage de Pologne avant lui, et lors même qu'il restait encore un souffle de vie au roi Sigismond-Auguste. L'esprit délié du négociateur triompha des premiers obstacles. La réputation de Montluc, qui avait déjà réussi dans treize ambassades, et l'habileté encore plus remarquable qu'il déploya en cette circonstance, achevèrent l'ouvrage commencé, et le duc d'Anjou l'emporta sur ses compétiteurs. Choisnin a laissé un ouvrage fort curieux contenant les détails de cette élection, intitulé : *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, Paris, Chesneau, 1574, in-8°. Dreux du Radier (*Bibl. hist. et crit. du Poitou*, t. 2, p. 598 et suivantes) en a donné un extrait étendu. « L'auteur se fait lire avec plaisir, malgré « les changements qu'a éprouvés notre langue. La « justesse du raisonnement y est jointe aux agré- « ments et à la variété des matières. Le négociateur « s'exprime toujours avec clarté, et pense toujours « avec noblesse. » On ne sait sur quelle autorité la Monnoie s'est fondé lorsqu'il assure que le *Discours* est de Jean de Montluc. (*Bibliothèque française* de la Croix du Maine, t. 1er, p. 477, note.) Il est évidemment dans l'erreur, puisqu'une partie de l'ouvrage contient des faits purement relatifs à Choisnin. Il est probable que l'évêque de Valence aura fourni des matériaux à son secrétaire (1); mais là se sera bornée sa coopération. Choisnin fut encore employé dans d'autres négociations, et même dans les bureaux du ministère, puisque la *Bibliothèque historique de la France* cite comme un travail émané de lui le *Procès-verbal du récolement général fait des terres du pays reconquis*, 1584, manuscrit in-fol. qui se trouvait dans la bibliothèque de M. le Pelletier (2), le ministre. Dreux du Radier ne fait pas connaître la date de la mort de Choisnin. Il y a lieu de croire qu'il parvint à un âge avancé, car Langlois de Bellestat, en lui dédiant le sixième de ses cinquante-quatre tableaux hiéroglyphiques en vers, dit :

> Mais votre esprit qui ne décroît
> En sa faveur toujours paroît. L—M—X.

(1) Duverdier donne à Choisnin le titre de secrétaire de l'évêque de Valence.

(2) *Bibliothèque historique de France*, in-fol., t. 2, p. 811, n. 27,827.

CHOISY (François-Timoléon de), né à Paris, le 16 août 1644, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Sa mère, dont il était adoré, se plaisait à lui faire porter des habits de femme, et sa figure, qui était fort jolie, se prêtait sans peine à ce travestissement. Il abusa, auprès de plusieurs femmes, de l'erreur où il les jetait et de la sécurité qu'il leur inspirait. Le récit de ces aventures est consigné dans l'*Histoire de madame la comtesse des Barres*, nom qu'il avait pris pour compléter son déguisement. Cet ouvrage, publié pour la première fois, Anvers, 1735, in-12, lui est généralement attribué. On l'a réimprimé, Bruxelles, 1736, in-12; Paris, 1807, in-18. Désirant effacer le souvenir d'une telle conduite, il partit pour Rome comme conclaviste du cardinal de Bouillon, et contribua à l'élection du pape Innocent XI. A peine revenu en France, il fut attaqué d'une maladie dangereuse qui opéra sa conversion; le premier usage qu'il fit de sa santé fut de publier *Quatre Dialogues sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*, Paris, 1684, in-12; réimp., Paris, 1764; ibid., 1768, in-12. Ils sont le résultat des conférences qu'il avait eues avec l'abbé Dangeau, son ami. L'ouvrage eut beaucoup de succès. Exécutant le précepte de l'Évangile : « Quand vous serez converti, songez à « convertir vos frères, » il demanda et obtint de faire partie de l'ambassade qu'on envoyait au roi de Siam pour le faire chrétien. Ce monarque resta dans sa religion; mais l'abbé de Choisy, qui n'était encore que tonsuré, se fit conférer la prêtrise en quatre jours à Siam, et dit sa première messe sur le vaisseau qui le ramenait en France. A son retour, il publia une relation de son voyage, sous ce titre : *Journal du voyage de Siam*, fait en 1685 et 1686, par M. L. D. C., Paris, 1687, in-4°, édit. anonyme; Paris (Trévoux), 1741, in-12. Cette relation, qui n'est ni instructive, ni intéressante même par son objet, se fait encore lire avec quelque plaisir, parce qu'elle est écrite d'un style facile, agréable, et, pour ainsi dire, *de causerie*, qui rend le lecteur présent à tout ce que l'auteur raconte. Comme il avait obtenu du roi de Siam quelques présents pour le cardinal de Bouillon, son ancien bienfaiteur, cette marque d'attachement pour un prélat alors disgracié le fit disgracier lui-même. Afin de se remettre en faveur, il donna une *Histoire de la vie de David*, in-4°, fig., et une *Vie de Salomon*, in-12, la première accompagnée d'une paraphrase des psaumes; elles n'étaient l'une et l'autre qu'un panégyrique de Louis XIV, sous le nom des deux rois d'Israël. Il écrivit ensuite les histoires de St. Louis, de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V et de Charles VI, qui, publiées d'abord séparément, in-4°, ont été réunies sous ce titre : *Histoire de France sous les règnes de St. Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean*, etc., Paris, 1750, 4 vol. in-12. Elles ne sont pas fort exactes, mais elles plaisent par le naturel, l'aisance et le mouvement du style. Le duc de Bourgogne avait demandé à l'auteur comment il s'y prendrait pour dire que Charles VI était fou; il avait répondu : « Monseigneur, je dirai qu'il était fou. » A ces histoires succéda la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-12, Paris, 1692. On a prétendu que la 1re édition en était dédiée à madame de Maintenon, et qu'une estampe, représentant cette dame aux pieds de la croix, portait pour inscription ce verset d'un psaume : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum.* S'il faut en croire un bibliographe instruit, l'inscription ne présentait que le commencement du verset, et ce sont les mauvais plaisants du temps qui l'ont achevé. (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. 1er, p. 391.) Désormais voué aux ouvrages pieux, l'abbé de Choisy donna, en 1706, la *Vie de madame de Miramion*, sa proche parente (1 vol. in-12), et, quelque temps après, un volume d'*Histoires de piété et de morale, tirées de l'Écriture sainte et des auteurs profanes*, Paris, 1711; ibid., 1718, in-12, et une *Histoire de l'Église*, Paris, 1727, 11 vol. in-4°, ou 11 vol. in-12, qu'il avait, disait-il, entreprise à la sollicitation de Bossuet, pour les personnes peu instruites à qui celle de l'abbé Fleury ne pourrait pas convenir. Il en existe une édition sous le titre de *Recueil d'histoires*, etc., Paris, 1729, in-12. Un homme d'esprit, comparant ces deux histoires, disait, en jouant sur les mots, « que la première était un ouvrage fleuri, « et l'autre un ouvrage choisi. » On raconte que, lorsque l'abbé Choisy eut fini son dernier volume, il s'écria : « Grâce à Dieu, j'ai achevé l'*Histoire de* « *l'Église*; je vais présentement me mettre à l'étu« dier. » On lui attribue en outre : 1° *le Prince de Kouchimen, histoire tartare, et don Alvar del Sol, histoire napolitaine*, Paris, 1710, in-12; 2° *la Nouvelle Astrée*, ibid., 1713, in-12; réimprimée dans la *Bibliothèque de campagne* (la Haye et Genève), 1749, 18 vol. in-12, et qui est un bon abrégé de l'*Astrée*; 3° *l'Apologie du cardinal de Bouillon*, Cologne (Amsterdam), 1786, in-12; mais, selon Barbier, ce dernier ouvrage est de l'abbé d'Anfreville. L'abbé de Choisy mourut à Paris, le 20 octobre 1724, à l'âge de 80 ans, doyen de l'Académie française. Un recueil intitulé : *Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, publié par l'abbé d'Olivet, Paris, 1754, in-12, contient un journal où il avait consigné les discussions et décisions grammaticales d'un bureau de l'Académie, dont il était le secrétaire. On n'imprima qu'après sa mort ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, 5e édition, Utrecht, 1727, 2 vol. in-12. (*Voy.* Camusat.) « On y trouve des choses vraies, dit Voltaire, quel« ques-unes fausses, et beaucoup de hasardées; ils « sont écrits dans un style trop familier. » L'abbé de Choisy avait le cœur bon et les mœurs douces, mais de cette douceur, observe d'Alembert, qui tient plus à la faiblesse et à l'amour du repos qu'à un fonds de bienveillance pour ses semblables. « Grâce « à Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*, je n'ai point « d'ennemis, et si je savais quelqu'un qui me vou« lût du mal, j'irais tout à l'heure lui faire tant « d'honnêtetés, qu'il deviendrait mon ami en dépit « de lui. » Sa conversion fut sincère, mais peu solide; il regrettait ses anciens plaisirs plutôt qu'il ne se les reprochait. Il passait un jour, avec un de ses

amis, auprès d'une terre que le dérangement de ses affaires l'avait autrefois forcé de vendre, et à cette vue il poussait de profonds soupirs. Son ami, croyant voir dans sa douleur l'expression d'un repentir édifiant, l'en félicitait : « Ah ! s'écria-t-il, que je la « mangerais bien encore ! » L'abbé d'Olivet a publié une *Vie de l'abbé de Choisy*, suivie d'un catalogue raisonné de ses ouvrages, Lausanne, 1748, in-8°. A—G—R.

CHOKIER (ÉRASME DE SURLET, sieur DE), né à Liége, le 25 février 1569, obtint la réputation d'un habile jurisconsulte, et mourut le 19 février 1625, âgé de 56 ans. On a de lui un traité *de Jurisdictione ordinarii in exemptos*, en 2 vol., dont le second ne parut qu'après sa mort, par les soins de son père ; un autre, *de Advocatis feudalibus*, et il en annonçait un troisième, *de Privilegiis senectutis*, qui n'a point paru. — *Jean-Ernest* CHOKIER, son frère, né à Liége, le 14 janvier 1571, étudia le droit à l'université de Louvain, et en même temps l'histoire et les antiquités sous Juste-Lipse, prit ses degrés à Orléans, et se rendit à Rome, où il fut accueilli par le pape Paul V. De retour à Liége, il eut un canonicat à St-Paul, puis un autre à la cathédrale de St-Lambert, fut fait abbé de St-Hudelin de Visel, et enfin vicaire général du diocèse. Il se fit estimer par la douceur de ses mœurs et son inépuisable charité envers les pauvres, fonda un hospice pour les incurables, et un autre pour les filles repenties, mourut en 1650, et fut inhumé dans le chœur de son église, où ses parents lui élevèrent un mausolée magnifique. On a de lui : 1° *Notæ in Senecæ libellum de Tranquillitate animi*, Liége, 1607, in-8°. 2° *Thesaurus aphorism. politicorum, seu commentar. in Justi Lipsii Politica*, Rome, 1610 ; Mayence, 1613, in-4° ; et avec des additions, Liége, 1642, in-fol. André Heidman traduisit cet ouvrage en allemand ; mais il se permit d'y retrancher plusieurs passages et d'y en substituer d'autres de sa façon. Chokier s'en plaignit dans l'ouvrage intitulé : *Specimen candoris Heidemanni*, Liége, 1623, in-8°. 4° *Notæ et Dissertationes in Onosandri Strategicum*. Ces notes sont faites sur la traduction latine d'Onosander, par Rigaut, Rome, 1611, in-4° ; Mayence, 1613, in-4°, et dans la 2e partie du *Thesaurus aphorism.* de Chokier. 5° *De Permutationibus beneficiorum*, Liége, 1616 et 1623, in-8°, et Rome, 1700, in-fol., avec d'autres traités sur la même matière. 6° *De Re nummaria prisci ævi collata ad æstimationem præsentis*, Liége, 1619, in-8°. 7° *Commentar. in Glossemata Alph. Soto super regulas cancellariæ romanæ*, Liége, 1621 ; et avec des additions, 1658, in-4°. 8° *De Legato*, Liége, 1624, in-4°. 9° *De Senectute*, 1647, in-4°. Ces ouvrages sont les plus importants de Chokier ; les autres n'offrent plus aucun intérêt. — *Jean-Frédéric* CHOKIER, oncle des précédents, docteur en théologie, chancelier de Liége, et préfet du collége de Walcour, avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont le seul imprimé est un recueil de prières en latin, Liége, 1636, in-12. Il était mort l'année précédente, lorsqu'il était occupé d'une nouvelle édition du Bréviaire du diocèse. W—s.

CHOLET (JEAN), dit de Nointel, cardinal légat en France, et fondateur du collége des Cholets, naquit à Nointel, fut chanoine de la cathédrale de Beauvais, et, après avoir, dit Duchesne, « consommé quelques années sous l'aumusse, » fut fait cardinal du titre de Ste-Cécile, en 1281, par le pape Martin IV. En 1283, ce pontife l'envoya en France en qualité de légat, pour prêcher la croisade contre Pierre d'Aragon, qui avait usurpé la Sicile. Le même pape Martin donnait les États de ce prince à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi. Le cardinal légat fit son entrée en France avec beaucoup de solennité. Il tint à Paris, en 1284, un concile dans lequel le roi Philippe et ses deux fils prirent la croix contre Pierre d'Aragon. Le cardinal avait apporté de Rome les provisions du royaume d'Aragon pour le prince Charles, neveu de Pierre, par sa mère Isabelle. En 1285, Philippe le Hardi, suivi de ses deux fils et du cardinal légat, vint à Narbonne, conquit les places du Roussillon, entra dans la Catalogne et dans l'Aragon, prit Girone et le comté d'Empurias. Il revenait vainqueur lorsqu'il mourut à Perpignan, et, vers le même temps, Pierre d'Aragon mourut aussi des blessures qu'il avait reçues en Espagne. Après s'être distingué dans la légation d'Aragon et de Catalogne, le cardinal Cholet fut chargé par le pape Nicolas IV de négocier un accord entre Philippe le Bel et don Sanche, roi de Castille. Il scella de son sceau le traité de paix qui fut signé à Lyon, en 1289, entre les deux monarques. La même année, les gens du cardinal ayant eu une rixe violente avec plusieurs écoliers de l'université, un des écoliers fut tué, plusieurs autres furent blessés ; le recteur poursuivit les coupables, et le cardinal Cholet accommoda cette affaire en s'engageant à fonder une chapellenie de 20 livres parisis de rente, à la collation de l'université. Il fournit pour caution de son engagement un marchand de Florence et un autre de Pistoie. Par son testament, fait à la même époque (1289), il légua tous ses biens à plus de cent cinquante monastères, aux chapitres, aux églises, aux hôpitaux et aux pauvres de plusieurs diocèses. Parmi les legs, qui sont en très-grand nombre et qui supposent une fortune immense, nous citerons celui de cent calices d'argent, du poids de deux marcs, avec leurs patènes, dont soixante pour le diocèse de Rouen et trente pour celui de Beauvais. La dot de trente demoiselles nobles et de trente jeunes filles prises dans les classes inférieures ; 100 livres parisis aux chevaliers du Temple ; 3,000 livres pour le secours de la terre sainte, et 6,000 livres pour la guerre d'Aragon ; mais cette guerre n'ayant pas eu lieu, les exécuteurs testamentaires du légat, qui mourut le 2 août 1291, employèrent ce dernier legs à la fondation du collége des Cholets, sur la montagne de Ste-Geneviève. Le cardinal Cholet fut inhumé dans l'église de St-Lucien, près de Beauvais, dans un magnifique tombeau, sur lequel on voyait son effigie d'argent massif, enrichie de pierreries. Elle fut vendue dans la suite pour rebâtir l'église qui avait été brûlée par les Anglais. V—VE.

CHOLEX (le comte Roger-Gaspard-Jérôme de), ministre du roi de Sardaigne, né à Bonneville, dans le Faucigny, en 1771, fit ses premières études dans sa patrie, et fut ensuite admis au collége dit l'*académie des nobles* (1), à Turin, où il se livra avec le plus grand succès à l'étude des lois. Reçu docteur en 1791, il se trouvait en vacances dans sa patrie, lorsque l'armée française y pénétra sous les ordres de Montesquiou, en septembre 1792. D'un caractère très-ferme, et doué de beaucoup d'éloquence, Cholex osa parler avec force dans plusieurs occasions contre les projets des révolutionnaires, et il fut bientôt contraint de prendre la fuite. Alors il se réfugia à Turin avec les autres émigrés savoyards. Voyant le Piémont tomber à son tour sous la domination des Français, Cholex se rendit en 1801 à Genève, où il se fit recevoir avocat. Ses talents lui acquirent bientôt dans cette ville une grande renommée, et son cabinet fut un des plus accrédités et des plus lucratifs. Lorsque le roi de Sardaigne recouvra ses États, en 1814, le comte de Gattinara, président du sénat de Savoie, le proposa pour intendant de la Maurienne; mais il n'y resta que peu de temps, car il fut chargé par le gouvernement d'aller suivre à Paris les intérêts de ce pays auprès de la commission de liquidation. Cholex s'acquitta de cette tâche délicate avec autant d'habileté que de désintéressement. Revenu dans la capitale du Piémont, il fut nommé intendant général de la Sardaigne, et se rendit à Cagliari, où il eut de fréquents rapports avec le comte Thaon de Prato-Lungo, vice-roi de cette île, et qui conçut dès ce temps-là une haute idée de ses talents et de sa probité. Mais Cholex se vit bientôt contraint de quitter la Sardaigne à cause de l'intempérie du climat; et il revint à Turin, où il vivait d'une modique pension et presque oublié, lorsque la révolution de 1821, qui plaça sur le trône le roi Charles-Félix (*voy.* ce nom), mit aussi à la tête du gouvernement le comte Thaon, et par suite fit confier au chevalier de Cholex la régence du ministère de l'intérieur. Porté inopinément à cet emploi éminent, Cholex y déploya toute son habileté et surtout l'activité dont il était doué au plus haut degré. Pendant son administration, la capitale des États sardes s'embellit de beaux et utiles édifices, tels que le palais de justice, dit le sénat, ceux de l'académie des sciences, de l'université et du collége des Provinces, aujourd'hui fermé. C'est aussi par ses soins que furent commencés la belle place *Victor-Emmanuel*, et le beau pont de granit établi sur la Doire (2). Enfin ce fut par les conseils de ce bon et sage ministre que le roi Charles-Félix appela au serment de fidélité dans la cathédrale de Turin le haut clergé, la noblesse, les syndics des villes et le militaire. Le Piémont lui dut encore la réorganisation des tribunaux de première instance et le rétablissement du système hypothécaire. Le roi se montra très-reconnaissant de pareils services; il soutint toujours Cholex contre ses ennemis et ses envieux, et il lui donna le titre héréditaire de comte avec la grande croix de l'ordre de St-Maurice. Épuisé par tant de travaux, ce digne ministre succomba le 24 juillet 1828, après une longue et douloureuse maladie, sans laisser de fortune. Le roi accorda 6,000 francs de pension à sa veuve. G—G—Y.

CHOLIÈRES (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, a publié quelques ouvrages, que leur rareté, bien plus que leur mérite, fait encore rechercher : 1° *les Neuf Matinées du seigneur de Cholières, dédiées à monseigneur de Vendôme*, Paris, 1585, in-8°, suivies d'un autre vol. 2° *Les Après-Dînées du seigneur de Cholières*, Paris, 1587 ou 1588, in-12. Antoine du Breuil réunit, en 1611 et 1613, ces deux ouvrages sous le titre de *Contes et Discours bigarrez, déduits en neuf matinées et après-dînées du carnaval*, Paris, 1610, 1612 ou 1613, 2 vol. in-12. Ce sont des contes dans lesquels on trouve de l'érudition, quelques faits littéraires, et une censure grossière des mœurs du temps. Les réflexions de l'auteur sont triviales, souvent indécentes, et le style est au-dessous du médiocre. 3° La *Guerre des masles contre les femelles, en trois dialogues, avec les Mélanges poétiques du sieur de Cholières*, Paris, 1588, petit in-12. L'édition de Paris, Gilles Robinot, 1614, petit in-12, est probablement la même que la précédente avec un nouveau titre. 4° *La Forêt nuptiale*, 1600, in-12. B—G—T.

CHOLLET (le comte François-Auguste), né à Bordeaux, en 1747, fut, avant la révolution, procureur du roi de l'amirauté de Guienne. Il était un des administrateurs du département de la Gironde, lorsqu'il fut nommé, en septembre 1795, par ce département, membre du conseil des cinq-cents. Il combattit, le 16 novembre 1796, dans cette assemblée, le projet de rétablir la loterie nationale. Chollet se montra ensuite un des plus zélés défenseurs des naufragés de Calais. Nommé secrétaire le 20 avril suivant, il fit rapporter, le 21 mai, la loi qui bannissait de Paris cent quatre-vingt-dix-huit membres de la convention, appuya la proposition d'exiger une nouvelle déclaration des ecclésiastiques, vota le maintien des presbytères, fondé sur la nécessité de calmer les inquiétudes des acquéreurs de biens nationaux, et présenta un projet pour la suspension de la vente de ceux qui n'étaient pas aliénés. Le 27 août, il s'éleva contre la proposition de décréter l'inviolabilité des lettres, et soutint que le directoire devait avoir le droit de les ouvrir quand il le jugerait nécessaire. Il s'opposa, le 2 septembre, deux jours avant le 18 fructidor an 5, à ce que l'on délibérât sur les projets de Thibaudeau, relatifs à la marche des troupes et aux adresses des armées, ce qui prouve qu'il était dans les secrets du directoire. Le 9 du même mois, il combattit la proposition d'exclure les nobles de tous les emplois, présenta, le 4 décembre, un rapport sur la législation concernant les ecclésiastiques, et proposa la déportation de ceux qui refuseraient de se soumettre aux lois. Le 19

(1) Dans cet établissement royal on n'admettait que les jeunes gens de la première noblesse destinés à l'art militaire ou à l'étude des lois : c'est là qu'Alfieri reçut sa première éducation.

(2) Ce pont, d'une seule arche de quarante-cinq mètres de corde, effort admirable de l'art, est dû à l'architecte militaire, le chevalier Mosca, Vercellais.

mars 1798, il appuya la demande faite par le directoire pour la révision des jugements rendus depuis mai jusqu'en septembre (époque du 18 fructidor), contre les acquéreurs de biens nationaux, les défenseurs de la patrie et les représentants condamnés durant ce temps par les tribunaux. Lors de la célébration du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il fut d'avis de supprimer la publicité donnée à cette fête, et de la renfermer dans l'intérieur du conseil : néanmoins il combattit la réunion en une seule des trois fêtes des 13 vendémiaire, 9 thermidor et 18 fructidor, parce que c'eût été confondre, disait-il, la faction des *royalistes* avec celle des *anarchistes*, qu'il trouvait bien moins abominable. Le 27 novembre, il attaqua le projet de Duplantier de la Gironde, relatif à la confiscation des biens des ascendants d'émigrés, et lui reprocha une rétroactivité qui blessait tous les principes de justice. Réélu en 1799, Chollet s'opposa, après la crise du 30 prairial (18 juin), à ce que l'on supprimât du serment civique la formule de *haine à l'anarchie*, et présenta, le 8 septembre, un projet pour l'organisation des sociétés politiques. Après la révolution du 18 brumaire an 8 (8 novembre 1799), il fut membre de la commission intermédiaire chargée de donner de nouvelles bases à la constitution. Bonaparte le nomma, quelque temps après, sénateur, puis comte de l'empire. Chollet fit longtemps partie de l'inutile commission de la liberté de la presse. En 1814, il concourut sans hésiter à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons. Il fut créé pair de France le 4 juin ; et, n'ayant pas figuré parmi les pairs de Bonaparte, il dut à cette circonstance l'avantage de reprendre sa place à la chambre, aussitôt après le second retour de Louis XVIII. En 1816, il fut un des membres de la grande députation chargée de présenter au roi ses félicitations, à l'occasion du mariage du duc de Berri. Chollet mourut le 5 novembre 1826. Son fils lui succéda dans la pairie. M—D j.

CHOMEL (Noel), curé de St-Vincent à Lyon, où il mourut, âgé d'environ 80 ans, le 30 octobre 1712, est auteur d'une compilation sur l'économie domestique et l'agriculture, publiée après sa mort, sous le titre de *Dictionnaire œconomique*, Lyon, 1709, 2 vol. in-fol. ; Paris, 1718, et Amsterdam, 1732, in-fol. Chomel y a fondu la *Maison rustique* de Liger, pour ce qui concerne l'agriculture. On y trouve des notices sur les plantes usuelles ; mais elles sont prises sans choix aux sources les plus surannées, et avec tous les défauts du temps, sans aucun synonyme, et sont peu dignes de confiance. Cependant, faute d'un meilleur ouvrage, celui-ci fut regardé comme très-utile, et il eut beaucoup d'éditions. Il en parut à Lyon, en 1712, un supplément in-fol., qui fut réimprimé avec des additions nouvelles, à Lyon, en 1718, et à Amsterdam, en 1740 ; mais, depuis 1718, il fut refondu dans les éditions subséquentes. Ce volume contient quelques articles nouveaux, et, de plus, les lois et les décrets qui concernent la campagne. Il fut augmenté par Jean Marret, dans l'édition d'Amsterdam de 1732, et plus récemment dans celle de Lamare, 3 vol. in-fol., Paris, 1767. L'ouvrage entier a été traduit en allemand, Leipsick, 1750 ; en anglais, par Robert Bradley, Londres, 1722 et 1735 ; et en flamand, à Leyde, 1743. D—P—s.

CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), neveu du précédent, naquit à Paris en 1671. A quatorze ans, ses études littéraires étant finies, il s'attacha à celle de la médecine, et particulièrement à la botanique. En 1692, il suivit les leçons et les herborisations de Tournefort, et devint son ami. L'année suivante, quelques affaires de famille l'ayant appelé en Auvergne, il y employa tous ses moments de loisir à l'étude des plantes. Il revint à Paris en 1694, et fut reçu docteur en 1697. Dans cette année, Philibert Collet, avocat de Dijon et amateur de botanique, ayant attaqué Tournefort et critiqué sa méthode, par deux lettres insérées dans le *Journal des Savants*, Chomel lui répondit par deux lettres qui parurent dans le même journal, sous ce titre : *Réponse de M. Chomel à deux lettres écrites par M. Ph. Collet*, Paris, 1697. Niceron attribue cette réponse à Tournefort lui-même. L'exercice de la médecine ne fit qu'augmenter son goût pour la botanique, par le désir qu'il eut de plaire à Fagon, premier médecin du roi, qui aimait cette science. Tournefort ayant formé le projet de faire l'histoire générale des plantes du royaume, Chomel se chargea de l'aider et d'en faire la recherche. En 1700, il parcourut l'Auvergne, et surtout le Puy-de-Dôme et le sommet du Cantal, le Bourbonnais et les montagnes du voisinage, si fertiles en plantes médicinales. Il employa les moments d'interruption que la fonte des neiges le forçait à mettre dans ses recherches, à analyser les eaux minérales de la Limagne, visita les eaux de Vic, celles de Chaudes-Aigues, perfectionna les observations sur quarante sortes d'eaux minérales, et revint à Paris avec une abondante récolte de plantes, dont la plupart étaient inconnues ; et après avoir rendu compte à Tournefort du succès de son voyage, il alla présenter à Fagon les richesses qu'il avait envoyées au jardin du Roi. Ce médecin ayant témoigné quelque regret de ce que plusieurs plantes précieuses manquaient à la collection, Chomel repartit sur-le-champ pour l'Auvergne ; il arracha de dessous la neige qui commençait à couvrir les montagnes les plantes que Fagon avait désirées, et revint lui en faire hommage. Il donna successivement à l'académie des sciences, de 1703 à 1720, sept mémoires qui contiennent la description et l'histoire d'un pareil nombre de plantes, et il communiqua à la même société plusieurs observations sur les eaux minérales et sur des maladies extraordinaires. En 1707, il fut présenté par Fagon à Louis XIV, en qualité de médecin de quartier, en survivance de son père, qui avait donné sa démission. La recherche des plantes, la nomenclature de leurs diverses espèces et la connaissance de leurs formes extérieures, ne l'avaient pas occupé exclusivement ; leurs propriétés avaient été l'objet d'une étude particulière. Alors il résolut d'enseigner aux étudiants les vertus des plantes d'usage. A cet effet, il réunit dans un jardin du faubourg St-Jacques les plantes

qui lui étaient nécessaires, et, en été, il y fit des cours publics. Ce fut le résumé de ses leçons qui fit le sujet de son principal ouvrage, sous ce titre : *Abrégé des plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms différents, tant françois que latins, la manière de s'en servir, la dose et les principales compositions de pharmacie dans lesquelles elles sont employées, avec des observations de pratique sur leurs usages*, Paris, 1712, 1715 et 1725, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1750. Il donna un *Supplément à l'Abrégé des plantes usuelles*, Paris, 1730, in-12. Le fils de l'auteur en a donné une édition en 1761, en 3 vol. in-12, dans laquelle il a refondu le supplément : c'est la plus complète et la meilleure. M. Maillard en a donné une nouvelle revue, augmentée et ornée de tableaux, Beauvais et Paris, 1803, 2 vol. in-8°. Une partie des exemplaires de cette édition a reçu de nouveaux titres en 1810. Enfin M. Dubuisson a publié : *Plantes usuelles indigènes et exotiques, décrites et indiquées par Chomel, au nombre de* 644, *dessinées dans l'état de floraison, d'après nature, etc., précédées d'annotations, corrections et additions, faites pour toutes les éditions de l'Abrégé de l'Histoire des plantes usuelles et principalement pour la septième* (celle de M. Maillard), Paris, 1809, 2 vol. in-8°, avec 10 pl. coloriées. L'ouvrage de Chomel eut un grand succès, parce qu'en ce genre, et sous cette forme abrégée et populaire, il a été longtemps le plus complet; mais ce n'est pas toujours un guide sûr, quoique l'auteur cite souvent sa propre expérience. La *Matière médicale* de Geoffroi, son contemporain et son confrère à l'académie, mérite plus de confiance. Chomel fut reçu à l'académie des sciences en 1720, et élu doyen de la faculté en 1738. Il mourut en 1740, âgé de 69 ans. Une partie des mémoires et des observations sur les plantes et les eaux minérales, qu'il avait lus à l'académie, fut remise à Lemonnier, qui s'occupait du même objet, et qui a publié un catalogue des plantes que Chomel avait découvertes. D—P—s.

CHOMEL (Jean-Baptiste-Louis), fils du précédent, fut aussi médecin, et mourut à Paris, le 11 avril 1765, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés : 1° *Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur la maladie des bestiaux*, Paris, 1745, in-8°. 2° *Dissertation historique et critique sur l'espèce de mal de gorge gangreneux qui a régné parmi les enfants l'année dernière*, ibid., 1749, in-12. 3° *Eloge historique de M. Molin, médecin consultant du roi*, ibid., 1761, in-8°. 4° *Essai historique sur la médecine en France*, ibid., 1762, in-12. 5° *Eloge de Louis Duret, médecin célèbre sous Charles IX et Henri III*, ibid., 1765, in-12, ouvrage qui remporta en 1764 le prix proposé par la faculté de médecine. C'était Chomel lui-même qui avait proposé ce prix, et qui, en le remportant, retira les cent écus auxquels il l'avait fixé. Il donna, en 1761, une nouvelle édition de l'*Abrégé de l'histoire des plantes usuelles* de son père. (*Voy.* l'art. précéd.) — Chomel, son frère, a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *Tablettes morales et historiques*, Paris, 1762, in-12; 2° *les Nuits Parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*, ibid., 1769, 2 vol. petit in-8°, compilation amusante, mais bien au-dessous de son modèle. La *France littéraire* de 1769 l'attribue à de Grandmaison. 3° *Aménités littéraires* et *Recueil d'Anecdotes*, ibid., 1773, 2 parties in-8°.— *Jacques-François* Chomel, de la même famille que les précédents, né à Paris sur la fin du 17° siècle, étudia la médecine à Montpellier, y fut reçu docteur en 1708, et publia les ouvrages suivants : 1° *An naturales omnes corporis humani humores alibiles et excrementitii divini possent*, Montpellier, 1708, in-4°; 2° *Universæ Medicinæ theoricæ pars prima, seu Physiologia ad usum scholæ accommodata*, ibid., 1709, in-12; 3° *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy*, Clermont-Ferrand, 1734, et 1738, in-12; Paris, 1738, in-12. D—P—s.

CHOMORCEAU (Menu de). *Voyez* Menu.

CHOMPRÉ (Pierre), né à Narci, près de Châlons-sur-Marne, en 1698, mort à Paris, le 18 juillet 1760, à 62 ans, tint dans la capitale une pension que son zèle et sa capacité rendirent nombreuse et florissante. Les principaux écrits de cet estimable instituteur, tous inspirés par le désir d'être utile à la jeunesse, sont : 1° *Dictionnaire abrégé de la Fable, pour l'intelligence des poëtes, des tableaux*, etc., Paris, 1727, petit in-12. Cet ouvrage a été réimprimé très-souvent. Nous citerons parmi les meilleures éditions : celle donnée par E. M. Chompré, avec un supplément, Bâle, 1770, in-12; celle que A.-L. Millin a corrigée et considérablement augmentée, Paris, 1801, 2 parties, in-8°; enfin celle qui a pour titre : *Petit Dictionnaire historique de la fable*, Paris, 1819, in-32, fig., et celle d'Herhan, ibid., imprim. stéréotype, 1812, in-18, toutes deux moins complètes que les précédentes. 2° *Vie de Brutus, premier consul de Rome*, 1730, in-8°. 3° *Vie de Callisthène, philosophe*, 1730, in-8°. Ces deux biographies, d'un style négligé, eurent peu de succès. 4° *Selecta latini sermonis Exemplaria, e scriptoribus probatissimis, ad christianæ juventutis usum*, Paris (vers 1742), 7 vol. in-12; ibid., 1771, même format. Ce sont des morceaux choisis dans les anciens auteurs latins en prose et en vers, dans le genre de la compilation de l'abbé Batteux; chaque extrait, dont le texte original a été scrupuleusement conféré, est accompagné d'un vocabulaire, et se vend séparément. L'auteur en a donné une version sous ce titre : 5° *Traduction des modèles de latinité, tirés des meilleurs écrivains*, Paris, 1771, ibid., 1778, 7 vol. in-12. Cette traduction parut en général avoir le mérite de l'exactitude, mais le style en est inégal, et on lui reproche de manquer trop souvent de correction et d'élégance. 6° *Vocabulaire universel latin français*, Paris, 1754, in-8°. Ce lexique aurait été plus utile, si l'auteur eût justifié par des citations les mots dont la latinité paraît douteuse. 7° *Dictionnaire abrégé de la Bible, pour la connaissance des tableaux historiques tirés de la Bible et de Flavius Josèphe*, Paris, 1745, in-12; ibid., 1806, in-8° et in-12, édition revue et augmentée par Petitot. Cet ouvrage est encore bien loin d'être complet. L'étymologie est entièrement négligée et les noms

propres trop souvent écrits d'une manière inexacte. 8° *Moyens sûrs d'apprendre les langues et principalement la latine*, Paris, 1757, in-12. 9° *Introduction à la langue latine par la voie de la traduction*, Paris, 1757, in 12; 9e édition, ibid., 1789, même format. 10° *Introduction à l'étude de la langue grecque*, Paris, 1758, in-8°. 11° *Essai de feuilles élémentaires, pour apprendre le latin sans grammaire ni dictionnaire*, Paris, 1768, in-8°.—*Etienne-Marie* CHOMPRÉ, frère et non fils du précédent, né à Paris en 1701, mort en 17·4, fut également maître de pension. On a de lui : 1° *Apologues, ou Réflexions morales sur les attributs de la fable*, supplément au *Dictionnaire* de son frère, Paris, 1764, 1766, in-12, rare et curieux; 2° *Recueil de Fables*, 1779, in-8°; 3° *Table des matières de l'Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, Paris, 1761, in-4°. Il a aussi fourni au *Cours d'études pour l'Ecole militaire* de l'abbé Batteux une *Petite Grammaire française, latine et grecque*, et donné la 2e édition du *Selecta latini sermonis*, etc., de son frère. N—L.

CHOMPRE (NICOLAS-MAURICE), fils de Pierre Chompré (*voy.* ce nom), naquit à Paris, le 23 septembre 1750. A l'âge de vingt et un ans, il entra dans les bureaux du contrôleur général Bertin, division des mines, de l'agriculture, etc., et de 1777 à 1786, il fut chargé par ce ministre d'une correspondance sur les sciences et les arts avec les missionnaires de Pékin. Chompré obtint ensuite la place de chef de bureau au trésor royal, puis celle de secrétaire du gouvernement du Boulonnais. Pendant la terreur, il se tint caché à Ivry-sur-Seine, près de Paris, et y composa la plupart de ses ouvrages sur l'astronomie, sur les mathématiques et sur les langues. En 1794, il fut employé comme géomètre au ministère de l'intérieur, bureaux du cadastre, puis nommé chef de bureau au ministère des relations extérieures. Envoyé à Malaga, le 3 juillet 1795, en qualité de consul, il y déploya autant de talent que de zèle et d'activité. Sa correspondance avec les ministres de la marine, de la justice, de l'extérieur, ainsi qu'avec les divers ambassadeurs en Espagne, était citée comme autorité. Les jugements dans les affaires de prises maritimes ayant été, à cette époque, délégués aux consuls de France, la promptitude et l'intégrité de ceux que rendit Chompré lui acquirent à tel point l'estime des armateurs, que les prises de leurs corsaires étaient conduites à Malaga de préférence à toute autre partie de la péninsule; mais le gouvernement espagnol, froissé quelquefois par la justice inflexible du consul, profita de la chute du directoire pour demander le rappel de Chompré, comme un gage de bonne harmonie entre les deux nations. De retour à Paris en 1800, il se livra de nouveau à son goût pour les sciences. La société instituée pour favoriser les progrès de la découverte du galvanisme le compta au nombre de ses membres, et la classe des sciences physiques de l'Institut, dans son rapport du 6 février 1808, donna de justes éloges aux expériences galvaniques de Chompré. Après une sortie de disgrâce de six ans, il fut nommé, le 14 février 1806, membre du conseil des prises, mais les événements de 1814 ayant amené la suppression de ce tribunal, il reçut du ministre de la marine, le 31 octobre, l'ordre de faire l'inventaire raisonné de toutes les affaires jugées par le conseil des prises, depuis son installation, en 1800, et il termina dans l'espace d'un an ce travail utile, qui est déposé dans les cartons du ministère. Magistrat intègre, écrivain savant et laborieux, Nicolas Chompré mourut à Ivry-sur-Seine, le 24 juillet 1825, âgé de 75 ans. Louis XVIII lui avait donné, en août 1814, la croix de l'ordre de la Légion d'honneur. Quelques-uns de ses ouvrages ont été attribués à son père par quelques bibliographes. En voici la liste rétablie dans toute son exactitude : 1° *Eléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, Paris, 1776, in-12; nouvelle édition, avec les sections coniques, Paris et Lyon, 1785, in-8°. Ces *Eléments* font partie du *Cours d'étude à l'usage de l'Ecole militaire*. 2° *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique*, par Cagnoli, traduit de l'italien, Paris, 1786, in-4°; 2e édition, 1804, in-4°. 3° *Table des angles horaires* (dans la *Connaissance des temps*). 4° *Expériences sur la compressibilité de l'eau par le galvanisme* (lues à l'académie des sciences par Dalambre, et rapportées dans le *Manuel du galvanisme* d'Izarn), 1804, 1 vol. in-8°. 5° Avec Riffaut, *Expériences sur les effets du pôle négatif et positif*, mémoire lu à l'académie des sciences, qui en ordonna l'impression, et mentionné dans le rapport pour les prix décennaux. 6° *Tables de réduction des mesures et poids*, imprimées dans divers recueils. 7° *Calendrier perpétuel*, sous la forme d'almanach de cabinet, propre à consulter sur-le-champ pour les dates historiques. 8° *Mémoire sur la densité de la terre*, traduit de l'anglais de Cavendish (inséré dans le *Journal de l'Ecole polytechnique*, 1815). 9° *Méthode la plus naturelle et la plus simple pour enseigner à lire*, Paris, 1813, in-8° (anonyme). 10° *Commentaires sur les lois anglaises*, traduits de l'anglais de Blackstone, Paris, 1823, 6 vol. in-8°. 11° *Manière tout à fait nouvelle d'enseigner ou d'étudier la langue latine*, etc., Paris, 1825, in-8°. Chompré a donné une édition du *Dictionnaire anglais et français* de Nugent, revu par Charrier, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. (*Le Moniteur* du 2 août 1826 contient sur Chompré un article dû à son gendre, M. Fritot, avocat.) — *Etienne* CHOMPRÉ, son frère aîné, né à Paris, en 1741, fut, dès sa jeunesse, professeur à Aix, en Provence. Marié à Marseille, il s'y livrait à l'enseignement, lorsqu'en 1789, les premiers troubles de la révolution l'enlevèrent à ses occupations paisibles et l'obligèrent de quitter cette ville. En 1795, il fut nommé juge en Belgique, et successivement professeur de belles-lettres au lycée de Bourges, et greffier au tribunal de Versailles. Il est mort à Paris en 1811, laissant deux fils qui tous deux avaient embrassé la carrière militaire. CH—S.

CHOPART (FRANÇOIS), l'ami de Desault (*voy.* ce nom), et dont les noms ne doivent pas être séparés dans l'histoire de la chirurgie, a cependant été oublié dans tous les dictionnaires, et même dans la *Biographie médicale*. Né vers 1750 à Paris, d'une

famille honorable, Chopart étudia de bonne heure la chirurgie. Il connut Desault à l'école du célèbre Petit, et bientôt il s'établit entre eux une de ces amitiés dont l'antiquité même ne fournit que peu de modèles (1). Desault, sans fortune et éloigné de sa famille, étant tombé dangereusement malade par suite d'une application trop soutenue au travail, Chopart ne voulut pas le quitter un seul instant, et, pendant toute sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres. Cette circonstance accrut encore l'attachement mutuel de ces deux jeunes gens; dès lors il fut impossible à l'un de vivre sans l'autre. Reçu docteur en chirurgie en 1770, Chopart, qui jouissait des succès de son ami plus que de ceux qu'il avait obtenus lui-même, se chargea de le suppléer dans ses cours à l'école pratique et dans ses visites à l'Hôtel-Dieu. Ils publièrent, en 1789, un *Traité des maladies chirurgicales* (2), qui fut traduit quelques années après en allemand. Chopart, nommé professeur de chirurgie, obtint ensuite la place de chirurgien en chef à l'hospice de la Charité. Après la mort de son ami, dont il avait recueilli le dernier soupir, il fut chargé par la commune de Paris de donner des soins au dauphin enfermé dans la tour du Temple; mais frappé du même coup que Desault, il mourut quelques jours après, au mois de juin 1795. Outre deux *Observations* dans le t. 5 des *Mémoires de l'académie de chirurgie*, dont il était membre, on a de lui : 1° *de Læsionibus capitis per ictus repercussos*, Paris, 1770, in-4°. Chopart traduisit lui-même cette thèse en français, sous ce titre : *Mémoires sur les lésions à la tête*, ibid., 1771, in-12. 2° *De uteri Prolapsu* ibid., 1772, in-4°. 3° *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, ibid., 1789, 2 vol. in 8°. On sait que Desault n'eut presque aucune part à la rédaction de cet ouvrage; mais Chopart aurait mieux aimé renoncer à sa publication, que de ne pas conserver sur le frontispice le nom de son ami. 4° *Traité des maladies des voies urinaires*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. Chopart dédia ce nouvel ouvrage à Desault. Le 1er volume, divisé en 2 parties, traite des fonctions des voies urinaires et de leurs maladies; le 2e, des maladies de la vessie. L'auteur en promettait un 3e sur les pierres vésicales et l'opération de la taille. Une nouvelle édition de l'ouvrage de Chopart a été publiée, Paris, 1812, 4 vol. in-8°, revue et augmentée par M. Pascal. W—s.

CHOPIN (René), naquit à Bailleul, près de la Flèche, en 1537. Il reçut de la nature les dons les plus précieux, beaucoup d'esprit, un jugement solide, et, ce qui va rarement ensemble, une mémoire prodigieuse. Il y ajouta, par son application, une vaste érudition et une doctrine profonde; mais il négligea extrêmement son style, en le rendant concis et obscur, et en affectant des tournures et des mots surannés et difficiles à comprendre. Aussi, ayant reproché à Bacquet de s'être servi de son *Traité du Domaine* dans celui qu'il avait écrit sur la même matière : « Comment cela se pourrait-il, lui « répondit Bacquet, puisque je n'entends pas votre « langue? » Il ne jouit pas moins, de son temps, de la réputation d'un très-habile homme. Après avoir plaidé quelque temps avec succès au parlement de Paris, il se retira dans son cabinet, où il ne s'occupa plus que de la consultation et de la composition de ses ouvrages, qu'il corrigea jusqu'à sa mort. Henri III, ayant trouvé à son gré ce qu'il avait écrit sur le domaine et sur la police ecclésiastique, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse : cela ne l'empêcha pas d'être ligueur très-ardent. On prétend qu'il existe des exemplaires de son traité *de la Police ecclésiastique*, avec une épître dédicatoire au roi Charles X créé par la ligue. Il publia une apologie du bref de Grégoire XIV contre Henri IV, sous le titre d'*Oratio de pontificis Gregorii XIV ad Gallos diplomate a criticis notis vindicato*, Paris, 1591, in-4°, qui lui valut, de la part de J. Hotman, une satire en style macaronique, intitulée : *Anti-Chopinus*, 1592, in-4°; mais comme elle n'était point écrite avec le ton de dignité que le sujet exigeait, elle fut condamnée au feu par arrêt du conseil. Ce discours ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres, non plus que son poëme intitulé : *Bellum sacrum gallicum*, 1562, in-8°. Le jour où Henri IV entra à Paris, la femme de Chopin perdit l'esprit, et lui-même reçut l'ordre de sortir de la ville; mais il parvint, par le crédit de ses protecteurs, à le faire révoquer, et finit même par se plier aux circonstances et par chanter la palinodie; car il fit imprimer, en 1594, un *Panégyrique de Henri IV*, et il lui dédia, deux ans après, son commentaire sur la coutume de Paris. Il mourut en cette ville, le 2 février 1606, sous la main d'un opérateur qui le taillait de la pierre. Ses ouvrages, d'abord publiés séparément, furent recueillis en 1663, 6 vol. in-fol., avec une traduction française que Tournet avait pris la peine d'en faire. On y trouve son traité *du Domaine*, celui *de la Police ecclésiastique*, des commentaires sur la coutume d'Anjou et sur celle de Paris. Le premier de ces commentaires passe pour son meilleur ouvrage. Le second est trop abrégé et rempli de digressions. Son traité *de Privilegiis rusticorum*, 1606, in-fol., qu'il composa pendant les vacances à Cachant, près de Paris, où il avait une maison de campagne, et qui eut trois éditions de son vivant, mérite d'être remarqué par la singularité du sujet, par les recherches profondes et les décisions qu'il contient. Chopin écrivit tous ses ouvrages en latin; on en trouve la liste dans la *Bibliothèque de droit* de Camus. B—I.

CHOQUEL, avocat au parlement de Provence, mort en 1761, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé : *la Musique rendue sensible par la mécanique*, Paris, 1759, 176 ', in-8°. Cet ouvrage est un de

(1) Le 18e siècle offre un second exemple de la plus touchante amitié, celle de Dubreuil et de Pechmeja (*voy.* ce nom); mais ils ne couraient pas la même carrière, ils n'exerçaient pas la même profession; ils n'étaient pas exposés à ressentir cette jalousie que fait presque toujours naître la rivalité, ou si l'on veut l'émulation. L'amitié de Desault et Chopart est bien plus remarquable.

(2) Dans son *Eloge de Desault*, Bichat dit que le *Traité des maladies chirurgicales* parut en 1780. Ce n'est vraisemblablement qu'une faute d'impression, mais on a cru devoir la signaler parce qu'elle s'est reproduite jusqu'ici dans toutes les éditions de l'ouvrage de Bichat.

ceux qui ne peuvent ni former un musicien, ni suppléer au génie ; l'auteur y démontre l'intensité des sons par les divisions du monochorde, et leur durée par le chronomètre, de sorte que, avec ces deux machines, on peut, à la rigueur, parvenir à solfier et à battre la mesure ; mais il en est de cette méthode comme des ridicules secours de la mnémonique Z.

CHOQUET (LOUIS), poëte français du 16e siècle, n'est connu que par un ouvrage que nous avons de lui, et qui est extrêmement rare, puisqu'il n'a été imprimé qu'une seule fois ; c'est un mystère intitulé : *l'Apocalypse de St. Jean Zébédée, où sont comprises les visions et révélations qu'icelui St. Jean eut en l'isle de Pathmos*, Paris, 1541, in-fol., à la suite des *Actes des apôtres*. Duverdier s'est trompé en attribuant le *Mystère des Actes des apôtres* et celui de *l'Apocalypse* au même auteur. Le premier est des frères Griban (*voy.* ce nom), et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un critique aussi habile que Bayle soit tombé dans la même erreur. Le mystère composé par Choquet fut représenté, lors de son impression, à l'hôtel de Flandre, à Paris, par les confrères de la Passion. Ce poëme contient environ 9,000 vers ; on en trouve l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, t. 3. Bayle en a cité plusieurs passages dans son article CHOQUET. La Monnoie dit que cet auteur était prêtre. On ne sait aucune des particularités de sa vie. W—s.

CHOQUET (FRANÇOIS-HYACINTHE). *Voyez* THOMAS DE CANTIMPRÉ.

CHOQUET DE LINDU, ingénieur en chef des fortifications et bâtiments civils de la marine, né à Brest, en 1713, et mort dans la même ville, le 8 octobre 1790, a dirigé pendant un demi-siècle les grands ouvrages qui ont fait de ce port le premier arsenal maritime du royaume. Depuis 1740, époque à laquelle il fit bâtir la chapelle de l'hôpital principal, chaque année y a vu exécuter des travaux importants, dont les plus considérables sont le bagne et les formes de construction. La totalité des bâtiments qui lui doivent leur existence dans cette place du premier ordre forme un développement de 4,400 mètres (une lieue). Il a publié la description des plus intéressants sous ce titre : *Description des trois formes du port de Brest, bâties, dessinées et gravées en* 1757, Brest, 1757, gr. in-fol. avec 8 pl. ; *Description du bagne pour loger à terre les galériens ou forçats de l'arsenal de Brest*, Brest, 1759, grand in-fol. avec 4 pl. Ces deux ouvrages doivent se trouver réunis, puisque les planches sont numérotées de 1 à 12 ; cependant on trouve souvent des exemplaires qui n'ont pas la *Description du bagne*. Choquet fut décoré de la croix de St-Louis. C. M. P.

CHORICIUS, sophiste grec, vivait sous le règne de Justinien, vers l'an 520 de J.-C. Il eut pour maître Procope de Gaza, et écrivit beaucoup de discours et de déclamations qui lui firent une assez grande réputation. J.-A. Fabricius en a publié deux dans le 8e volume de sa *Bibliotheca Græca*, et Villoison deux autres dans le 2e volume de ses *Anecdotes*, où il a donné beaucoup d'autres fragments de cet auteur, extraits de la *Rhodonie* de Macaire Chrysocéphalus. Enfin, Yriarte, dans le *Catalogue de la bibliothèque de Madrid*, indique un manuscrit qui contient dix-neuf déclamations inédites de Choricius ; mais ce que nous en connaissons ne donne pas le désir de voir publier le reste. C—R.

CHORIER (NICOLAS), né à Vienne, en Dauphiné, le 9 septembre 1612 (1), montra de bonne heure beaucoup d'ardeur pour l'étude, et obtint des succès qui le déterminèrent à suivre la carrière des lettres. Il voyagea d'abord dans une partie de la France, fit quelque séjour à Paris, et, ayant ensuite été reçu avocat, il en exerça la profession au parlement de Grenoble, où il mourut le 14 août 1692, accablé d'infirmités, fruits de la dépravation de ses mœurs. Sa mauvaise conduite l'avait réduit à la misère, et il fut généralement méprisé. Ses écrits sont : 1° l'*Éloge de trois archevêques de Vienne du nom de Villars*, Vienne, 1640, in-8°. 2° *Magistratus causarumque patroni Icon absolutissima*, Vienne, 1646, in-8°. 3° *La Philosophie de l'honneste homme, pour la conduite de ses sentiments et de ses actions*, Paris, 1648, in-4°. 4° *Projet de l'histoire du Dauphiné*, Lyon, 1654, in-4°. 5° *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges*, Lyon, 1659, in-12. C'est une mauvaise compilation dépourvue d'ordre et de critique. Les trois dissertations sur l'origine de la ville de Vienne, par où commence cet ouvrage, se retrouvent dans le suivant. 6° *Histoire générale du Dauphiné*, 2 vol. in-fol. Le 1er, qui va jusqu'au 11e siècle, parut en 1661, à Grenoble ; le 2e, qui s'étend jusqu'à l'année 1601, a été imprimé à Lyon en 1672 ; il est devenu très-rare. Cette compilation n'a d'autre mérite que celui de contenir beaucoup de faits, mais ils sont noyés dans un déluge de réflexions triviales et puériles. L'auteur adopte sans examen les traditions les plus absurdes, et tout ce qu'il a écrit jusqu'à la réunion du Dauphiné à la France ne doit être consulté qu'avec beaucoup de précaution ; depuis cette époque, les nombreux documents qu'il avait à sa disposition lui ont fourni les moyens d'être plus exact. 7° *Histoire généalogique de la maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lyon et de Forez*, Grenoble, 1669, et Paris, 1696, in-12. Cet ouvrage a été inséré dans le 2e vol. du précédent. 8° *Le Nobiliaire du Dauphiné*, Grenoble, 1697, 4 vol. in-12. La 1re édition de ce recueil fut imprimée à Grenoble en 1671, 4 tomes en 2 vol. in-12, sous le titre d'*État politique de la province de Dauphiné*. En 1672, il en parut à Grenoble un supplément en 1 vol. in-12. La vérité est souvent altérée dans ce livre, qui n'a été fait que pour flatter les prétentions de quelques maisons de la province. 9° *Histoire du Dauphiné abrégée pour M. le dauphin, avec un armorial des maisons nobles de cette province*, Grenoble, 1674, 2 vol. in-12. 10° *De Petri Boessatii equitis et comitis palatini, viri clarissimi, Vita, libri duo, ad Franciscum Duguæum, regi ab intimis consiliis, virum il-*

(1) Cette date est celle de l'extrait baptistère de Nic. Chorier. Jusqu'ici tous les biographes l'avaient fait naître en 1600. (*Voy.* la *Revue du Dauphiné*, t. 1er, p. 373.) CH—S.

lustrem, Grenoble, 1680, in-12. 11° ***De Dionysii Salvagnii Boessii Delphinati, viri illustris, Vita, liber unus, ad Philippum Porrogum Lauberiverium, virum clarissimum***, Grenoble, 1680, in-12. Ce volume contient plusieurs poésies latines de Boissieu, entre autres le petit poëme où il raconte en fort jolis vers l'histoire de sa vie. 12° ***Nicolai Chorerii Viennensis jurisconsulti Carminum liber unus, ad Franciscum Bonicllum Treffortii priorem, amicum suum***, Grenoble, 1680, in-12. Rien dans ce recueil ne s'élève au-dessus du médiocre. 13° ***Histoire de la vie de Charles de Créquy de Blanchefort, duc de Lesdiguières, gendre du connétable***, Grenoble, 1683 et 1699, 2 vol. in-12. 14° ***La Jurisprudence de Gui-Pape, dans ses décisions, avec plusieurs remarques importantes, dans lesquelles sont, entre autres, employés plus de six cents arrests du parlement***, Lyon, 1692, in-4°. C'est là, sans contredit, le meilleur ouvrage de Chorier, et, comme il offre un intérêt local, il a été réimprimé à Grenoble en 1769, in-4°. Outre ces divers ouvrages, Chorier a encore composé celui qui parut d'abord sous le titre d'***Aloysiæ Sigeæ Toletanæ Satyra sotadica***, et ensuite sous celui de ***Joannis Meursii latini sermonis Elegantiæ***. La première édition de cet infâme livre, que son auteur voulut faire attribuer à Louise Sigée de Tolède, parut d'abord en 2 vol. in-12, sans date, à Grenoble, chez Nicolas, à qui Chorier donna son manuscrit pour le dédommager des pertes que l'impression du premier volume de l'***Histoire du Dauphiné*** lui avait fait éprouver; mais cet imprimeur, ayant été poursuivi, se vit obligé d'abandonner son commerce. Cette première édition n'a que six dialogues; la seconde, imprimée à Genève, en a sept. Elle est remplie de fautes. Lancelot, de l'académie des inscriptions, en a vu à Grenoble un exemplaire où elles sont corrigées de la main de Chorier. Ce fut de May, avocat général au parlement de Grenoble, qui fit les frais de ces deux premières éditions, parce que la misère de l'auteur ne lui permettait pas de les faire lui-même. Cet ouvrage fut d'abord attribué à divers auteurs, et même à Boissieu. On crut aussi qu'il avait été composé par un Italien, et que Chorier n'en était que l'éditeur; mais celui-ci, tout en se défendant de l'avoir fait, prit des mesures pour ne pas laisser ignorer la vérité, et même il inséra dans le recueil de ses poésies latines une pièce qui avait été publiée en tête de la première édition de l'***Aloysia***. Voici les principales éditions de ce recueil d'obscénités : celle revue par N. Corbie et P. Mouet, et augmentée par eux de plusieurs pièces anciennes et modernes dans le même genre : ***Elegantiæ latini sermoni, seu Aloysia Sigea Toletana de Arcanis Amoris et Veneris***, Amsterdam, Elzevir (Paris, Grangé), 1757, 2 parties en 1 vol. in-8°; celle donnée par Meunier de Querlon, qui dit avoir examiné onze éditions différentes d'***Aloysia***, Leyde, Elzevir (Paris, Barbou), 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-12 qui se joignent à la collection Barbou; celle de Cazin, Londres, 1781, 2 vol. in-32, assez jolie, mais peu correcte. L'***Aloysia*** a été traduite par l'avocat Nicolas, fils de l'imprimeur de Chorier, sous le titre d'***Académie des Dames, ou Entretiens galants d'Aloysia***, Grenoble, 1680, 2 vol. in-12, souvent réimprimés, notamment en 1730, 1776 et de nos jours. Une autre traduction de cet ouvrage, intitulée ***le Meursius français, ou Entretiens galants***, 1749, et Cythère, 1782, 2 vol. in-12, a été réimprimée sous ce titre : ***Nouvelle Traduction de Meursius, connu sous le nom d'Aloysia, ou de l'Académie des Dames***, revue, corrigée et augmentée de près de moitié, etc., Cythère (sans date), 2 vol. in-12. Ch. Nodier a dit plusieurs fois, dans le ***Journal des Débats***, que Camille Desmoulins avait traduit l'ouvrage de Chorier. « Peut-être lui a-t-il attribué, dit Barbier, la réim« pression que nous venons de citer. » Chorier a encore publié des mémoires, des consultations et quelques autres ouvrages de circonstance. Cet écrivain avait des connaissances et de l'érudition, mais il manquait de goût et de critique. Il a beaucoup écrit et n'a pas fait un bon livre. Son style, en dépit des louanges que lui donne Gui Allard, est incorrect et barbare; cependant ses ouvrages latins, et surtout ses vers, ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance. Une ***Histoire de la vie et des ouvrages de Nicolas Chorier*** écrite avec beaucoup de soin a été insérée dans les ***Mélanges biographiques et bibliographiques*** de MM. Colomb de Batines et Jules Olivier, t. 1er, pages 1-50. B—G—T.

CHORIS (LOUIS) (on prononce ***Khoris***), peintre et voyageur russe, né le 22 mars 1795, d'une famille allemande, à Iekaterinoslav, fut envoyé au gymnase de Kharkov, où il montra d'heureuses dispositions pour le dessin. Ses premiers essais fixèrent l'attention, et Marshall de Biberstein l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit au Caucase, en 1813. Choris, s'étant ensuite perfectionné dans son art à St-Pétersbourg, fut choisi pour faire partie, comme peintre, de l'expédition autour du monde entreprise par le brick *le Rurick*, que le comte de Romanzov, chancelier de l'empire, équipait à ses frais. Le bâtiment était commandé par Otton de Kotzebue, lieutenant de vaisseau de la marine impériale. Il fit voile de Cronstadt, le 30 juillet 1815, et fut de retour le 3 août 1818. Choris vint à Paris l'année suivante, et y reçut un accueil distingué des savants et des artistes. Il travailla assidûment dans l'atelier de M. Gérard pour acquérir plus d'habileté, et apprit la pratique de la lithographie, afin de n'être pas obligé de recourir à l'aide d'autrui pour publier les matériaux qu'il avait recueillis dans son voyage. Dominé par la passion de parcourir les pays lointains, et voulant tirer parti de son talent tout en courant le monde, il quitta la France, en 1827, avec le projet de visiter le Mexique et d'autres contrées de l'Amérique. Il emportait tout ce qui était nécessaire pour l'exécution de son plan, et il avait obtenu du gouvernement son passage sur une frégate qui, après avoir visité les petites Antilles, attérit à la Havane. De là, Choris gagna la Nouvelle-Orléans, où l'on essaya vainement de le retenir pendant quelque temps. Débarqué à la Véra-Cruz, le 19 mars 1828, il se mit en route le 22 pour la capitale; il devait partir la veille avec un Anglais nommé Henderson, mais il aima mieux aller en compagnie d'un méde-

cin italien qu'il avait rencontré à la Louisiane. Arrivé à un détour entre Puente National et Plan del Rio, Choris, frappé d'un coup de sabre et atteint d'une balle, resta mort sur la place. Henderson, que l'on avait rejoint, blessé d'une balle au bras, d'une autre à la poitrine et d'une troisième à la cuisse, mourut à Xalappa. Le corps de Choris, trouvé le lendemain, fut transporté dans cette ville, où on l'enterra honorablement. Ces détails, qui diffèrent de ceux qu'on lit dans une biographie allemande, sont extraits des lettres écrites du Mexique, et d'une dépêche du médecin italien, lequel se saisit des effets de l'infortuné Choris, « parce que, dit-il, comme je « ne suis pas riche, je dois les garder moi-même. » Et il ajoute que, si la famille à laquelle il devait écrire ne les réclamait pas, il ferait du bien aux pauvres pour le salut de l'âme du défunt ; mais il eut soin de dire auparavant qu'il se regardait comme le premier pauvre. On a de Choris : 1° *Voyage pittoresque autour du monde, accompagné de descriptions de mammifères*, par M. le baron Cuvier, *et d'observations sur les crânes humains*, par M. le docteur Gall, Paris, 1820, in-fol. avec fig. et cartes. *Le Rurick* visita successivement Ténériffe, l'île Ste-Catherine, sur la côte du Brésil, Talcahuanha, sur celle du Chili ; l'île de Pâques, l'archipel Dangereux, les îles Penrhyn, le groupe de Radack, le Kamtchatka, le détroit de Behring ; il entra dans l'océan Glacial, où un golfe qu'on découvrit sur la côte d'Amérique reçut le nom de *Kotzebue*. Revenu dans le grand Océan, *le Rurick* relâcha dans la baie de St-Laurent, sur la côte du pays des Tchoukichis, à l'extrémité nord-est de l'Asie ; ensuite il alla consécutivement à Ounalachka, la plus grande des îles Aleoutiennes, à Puerto-San-Francisco en Californie, aux îles Sandwich, aux groupes de Romanzov et aux îles Radack ; revint à Ounalachka, cingla au nord jusqu'à l'île St-Laurent, près du détroit de Behring ; repassa par Ounalachka, les Sandwich, le groupe Romanzov et Radack ; fit un court séjour à Guahan dans l'archipel des Mariannes, et à Manille ; traversa les détroits de Banca et de la Sonde, et essaya inutilement de jeter l'ancre sur la rade de Ste-Hélène. Choris donne une relation abrégée du voyage, et présente ses remarques sur les pays qu'il a vus. Son livre a d'autant plus d'intérêt, que la relation de Kotzebue n'a pas été traduite en français. Il ne dessine pas avec une grande pureté, mais ce défaut est compensé par la vérité des figures ; ce ne sont pas, comme dans les planches des voyages publiés autrefois, des images inexactes, et dans lesquelles on ne pouvait louer que le burin de l'artiste ; cette méthode vicieuse, qui n'a cessé qu'à la publication du *Voyage aux terres australes* de Baudin, n'a pas été suivie par Choris ; il peint les différents peuples tels qu'ils se sont offerts à ses yeux. Ses paysages ne sont pas moins fidèlement représentés. 2° *Vues et Paysages des régions équinoxiales, recueillis dans un voyage autour du monde, avec une introduction et un texte explicatif*, Paris, 1826, in-fol., fig. coloriées. L'ouvrage précédent n'avait pas épuisé les matériaux du portefeuille de Choris. Il a voulu dans celui-ci faire connaître par des dessins caractéristiques, avec la végétation et les animaux, les divers pays qu'il avait visités. Il réclame l'indulgence du public, qu'il prie de ne pas juger avec trop de sévérité ces nouveaux essais. Ce ne sont effectivement en grande partie que des esquisses ; on voit que l'auteur n'y a pas mis la dernière main : il a tenu à ne rien changer à sa première idée. Choris a fourni les dessins des figures de plusieurs plantes de l'ouvrage de Marshall de Biberstein, intitulé : *Icones plantarum Russiæ rariorum*. Il avait publié le prospectus d'un ouvrage qui devait offrir le recueil des têtes des différents peuples du globe : ce projet est resté sans exécution. Le nom de cet infortuné voyageur avait été donné à une île du golfe de Kotzebue ; on ne sait par quel motif il fut effacé de la carte qui accompagne la relation publiée par ce capitaine. E—s.

CHORON (Alexandre-Étienne), fondateur du conservatoire de musique classique, naquit le 21 octobre 1771, à Caen, où son père était directeur des fermes. Sa vie se partage en deux époques : dans la première il fut théoricien et historien ; dans la seconde, maître de chapelle et professeur. Après des études brillantes au collége de Juilly, il en sortit à l'âge de quinze ans. Le goût qu'il avait déjà pour le plain-chant l'entraîna vers la musique, qu'il apprit de lui-même et sans livres, parce que ses parents ne voulaient point lui donner de maîtres. Il se fit une espèce de notation, au moyen de laquelle il pouvait conserver les chants qu'il avait entendus ou imaginés. Il lut ensuite le *Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau et les divers écrits de l'abbé Roussier, ainsi que le système de Rameau exposé par d'Alembert ; et il se mit à composer en parties, sans aucun secours étranger. Grétry, voyant un de ses essais, y découvrit les germes du talent, et le recommanda à l'abbé Roze, avec lequel Choron travailla d'abord. Il devint ensuite élève de Bonesi, de l'école de Leo, qui l'instruisit des méthodes italiennes, et il apprit la langue allemande pour être en état d'étudier les meilleurs didactiques allemands sur l'art de la musique. A cette étude Choron joignit avec la même ardeur celle des sciences physiques et mathématiques. Il y fit tant de progrès, que le célèbre Monge le choisit pour répétiteur de géométrie descriptive à l'école normale en 1795. Devenu, l'année suivante, chef de brigade à l'école polytechnique, il n'en sortit que pour se livrer entièrement à l'étude des sciences et des arts, aussi peu soucieux, comme il le disait lui-même, de fortune que de titres, d'honneurs et même de renommée. En 1802, il avait composé par forme de délassement une méthode pour apprendre en même temps à lire et à écrire, que l'on regarda comme ce qui avait été fait de mieux en ce genre, et que l'autorité adopta plus tard dans les écoles d'enseignement mutuel. Son premier ouvrage en musique, publié avec Fiocchi, a pour titre *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie*, 1804, 1 vol. in-fol. Il donna ensuite une nouvelle édition du *Musicien pratique* d'Azopardi, ainsi que du *Traité des voix et des instruments d'orchestre* de Francœur, et la traduction du *Traité élémentaire*

d'harmonie et de composition d'Albrechtsberger, en 2 vol. in-8°, qui a eu deux éditions. C'est en 1808 qu'il publia son grand ouvrage intitulé *Principes de composition des écoles d'Italie*, en 3 vol. in-fol. Outre les exemples de Sala et de quelques maîtres allemands, on y trouve plusieurs morceaux de Choron sur la théorie de l'art, qui renferment de grandes vues; mais les diverses parties qui composent ces trois volumes manquent d'homogénéité. Vers la fin de 1809, il annonça par un prospectus l'intention qu'il avait de publier un *Dictionnaire historique des musiciens*. Sur cet avis, l'auteur de cet article, son ancien camarade à l'école polytechnique, qui avait préparé un travail du même genre, lui proposa de faire ensemble cet ouvrage, dont le 1er volume parut en 1810, et le 2e en 1811. On doit à Choron le *Sommaire de l'histoire de la musique*, dans lequel pourtant son collaborateur a refait ce qui concerne la musique instrumentale. Quant au *Dictionnaire*, Choron étant tombé malade, son collaborateur resta seul chargé du travail; mais les principaux articles furent retouchés avec soin par les deux auteurs, et ils ont obtenu les suffrages de Grétry, Dalayrac, Méhul, Cherubini et Reicha. Le *Dictionnaire des musiciens* a été traduit en anglais et en italien (1). A la mort de Framery, correspondant de l'Institut, en 1810, Choron le remplaça dans la classe des beaux-arts, à tous les travaux de laquelle il prit une part active. Il rédigea plusieurs rapports qui furent approuvés par l'académie et imprimés par son ordre. Nous citerons, entre autres, le rapport sur les *Principes de la versification italienne* de l'abbé Scoppa, qui est un chef-d'œuvre, et celui sur le manuscrit de Jean Tinctor, qu'il lut en 1813. Ce manuscrit latin du 15e siècle appartenait à Fayolle, qui avait proposé au ministre de l'intérieur, Montalivet, de le publier et même de le traduire. Le ministre avait demandé un rapport à l'Institut; et Choron fit un morceau de littérature musicale très-intéressant. L'Institut adopta les conclusions du rapporteur, et le ministre offrit de prendre cent exemplaires de l'ouvrage, quand il serait imprimé. L'impression allait commencer, lorsque l'arrivée des alliés à Paris, le 30 mars 1814, obligea l'éditeur à l'ajourner. Avant son départ pour l'Angleterre en 1818, M. Fayolle avait cédé ce manuscrit à M. Perne. Il est maintenant entre les mains de M. Fétis. En novembre 1815, Choron fut nommé directeur de l'Opéra. Dans le cours d'une administration qui ne dura que dix-sept mois, il mit en scène sept ouvrages nouveaux, et quatorze anciens, dont plusieurs en 3 actes avec des décorations nouvelles. Son école de musique, fondée en 1817, n'était d'abord qu'une école primaire destinée à l'instruction d'enfants en bas âge; et c'est dans ce but qu'il écrivit sa *Méthode concertante*, espèce de solfége à quatre parties, où l'on trouve toutes les combinaisons de mesures, de temps et de tons. On sait avec quels succès il l'a mise en pratique sur des masses d'enfants, en sorte que nulle part la musique vocale d'ensemble n'a été exécutée avec autant de précision et de fini que dans son école. En 1824, le vicomte de la Rochefoucauld transforma cette école en *Institution royale de musique religieuse*. Le directeur, sentant bien que le nombre de ses pensionnaires ne serait pas assez considérable pour parvenir à de grands résultats, eut l'idée de prendre des externes qui, réunis à ses élèves et formant avec eux le nombre de cent cinquante, ont fait, dans les concerts de 1827 à 1831, l'admiration des artistes et de la haute société de Paris. On doit à Choron d'avoir fait exécuter en France le *Stabat* de Palestrina, le *Miserere* d'Allegri, les oratorio de Hændel et les *Psaumes* de Benedetto Marcello. Depuis 1832, le défaut de subvention l'avait forcé de restreindre le nombre de ses pensionnaires. Il en ressentit un profond chagrin. Pour se distraire, il aurait dû achever son *Manuel de musique vocale et instrumentale* (*voy.* plus bas); mais, remettant sans cesse à terminer ce travail, il l'a laissé incomplet. Au lieu de s'en occuper, il lui vint à l'idée d'improviser des chœurs avec cent, deux cents, trois cents enfants tout à fait ignorants dans la musique. Il en fit l'essai à Paris avec pleine réussite, et courut le répéter dans plusieurs départements. Fatigué par ses voyages, exténué par ses exercices, il revint dans la capitale, et mourut le 29 juin 1834. Peu d'instants avant sa mort, il rêvait encore des plans de toute espèce. Dans son épitaphe écrite par lui-même en latin, il retrace ses travaux et les services qu'il a rendus à l'art musical. Dans sa jeunesse, Choron était sujet à des attaques d'épilepsie. D'après les conseils de son médecin, il parvint à s'en guérir par un remède bizarre, et auquel nous aurions eu peine à croire, si nous n'en avions pas été les témoins : ce fut en faisant succéder à ses travaux de cabinet un usage immodéré des jouissances vénériennes. Choron était bon et généreux, mais il se permettait quelquefois des sarcasmes contre des gens de mérite, qu'il avait intérêt de ménager. C'est ainsi qu'il s'est fermé les portes de l'Institut et qu'il s'est fait des ennemis dans le conservatoire de musique. On a de lui : 1° *Méthode prompte et facile pour apprendre en même temps à lire et à écrire, à suivre l'orthographe et à bien prononcer en même temps*, Paris, an 10 (1802); in-12, avec un cahier d'écriture in-4°; 5e édition, 1829, in-16; 2° *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie* (avec Fiocchi), ibid., 1804, in-8°. 3° *Principes de composition des écoles d'Italie*, trad. de l'italien, ibid., 1818, 3 vol. in-fol.; 4° *Collection de romances, chansons et poésies, mises en musique*, ibid., 1806, in-8°; 5° *Dictionnaire historique des musiciens, artistes et amateurs morts et vivants*, etc. (avec Fayolle), ibid., 1810-1811, 2 vol. in-8°; 6° *Traité général des voix et des instruments d'orchestre* (par Francœur), nouv. édit., avec notes

(1) Il n'existe point de traduction italienne *avouée* de cet ouvrage; mais le *Dizionario degli scrittori di musica*, publié à Palerme, 1814 et 1815, 4 vol. in-8°, ou petit in-4°, par Joseph Bertini, est une traduction mutilée du *Dictionnaire historique des musiciens*. A peine Bertini a-t-il ajouté quelques renseignements sur un petit nombre de musiciens de son pays, et des articles relatifs aux musiciens de l'antiquité copiés dans Requeno. (*Voy.* ce nom.) Un plagiat aussi grossier méritait d'autant plus d'être signalé, que Bertini dans sa préface attaque indécemment le travail de Fayolle, et qu'il n'a fait autre chose que traduire. K.

ibid., 1812, in-8°; 7° *Méthode élémentaire d'harmonie et de composition*, par Albrechtsberger, traduit de l'allemand avec notes, ibid., 1814, 2 vol. in-8°, réimprimé et très-augmenté en 1830; 8° *Méthode comparée de musique et de plain-chant*, ibid., 1811, in-8°; 9° *Livre choral de Paris, contenant le chant du diocèse de Paris, écrit en contre-point*, ibid., 1817, in-8°; 10° *Méthode concertante de musique à plusieurs parties d'une difficulté graduelle*, ibid., 1817, in-fol.; 11° *Méthode concertante de plain-chant et de contre-point ecclésiastique*, ibid., 1819, petit in-4°; 12° *le Musicien pratique*, par Azopardi, nouvelle édit., in-4°. Il laissa inachevés : 1° *Manuel encyclopédique de musique;* 2° *Traité de contre-point antique*, par Fux, nouvelle traduction; 3° *Introduction à l'étude générale et raisonnée de la musique*. Cet ouvrage était le fruit de quarante ans de méditations et de recherches (1). F—LE.

CHOUAN (2) (JEAN COTTEREAU, dit), fils de Pierre Cottereau, sabotier, naquit le 30 octobre 1757, sur la paroisse de St-Berthevin, aujourd'hui canton ouest de Laval, département de la Mayenne. Son aïeul, ainsi que son père, étaient également sabotiers, vivant presque toujours dans les bois. Pierre Cottereau se faisait respecter de ses enfants; mais ceux-ci le redoutaient, à cause de son caractère extraordinairement vif. C'est ce qui les empêcha de profiter des leçons qu'il leur proposait; car il savait lire et écrire, mais aucun des quatre garçons qu'il avait, Pierre, Jean, François et René, n'osa se mettre de si près sous sa férule; et tous restèrent dans l'ignorance. Ils reçurent néanmoins de leur père des principes profondément religieux. Jean, le second de ses garçons, est celui dont il s'agit ici; il avait en outre deux sœurs, et leur mère resta chargée de ces six enfants, car Pierre Cottereau mourut lorsque Jean Chouan était encore bien jeune. A l'exemple de son père et de ses frères, il exerça d'abord la contrebande du sel, alors fort en usage dans cette contrée. La famille Cottereau habitait la closerie des Poiriers, près le bourg de St-Ouen-des-Toits, à trois lieues au nord-ouest de Laval. Elle travaillait toujours dans le bois de Misdon, voisin de sa demeure. En faisant la contrebande, Jean Chouan montrait de l'énergie et du courage. Lorsqu'il voyait ses camarades s'intimider, son habitude était de leur dire: « Ne craignez point, *il n'y a pas de danger*. » Ces mots, *il n'y a pas de danger*, étaient sa devise; et comme il les répétait quelquefois sans raison, ses camarades l'avaient surnommé *le Gars mentoux* (le garçon menteur). Il y avait quelquefois du danger sans doute, car Jean Chouan fut poursuivi lui-même, s'engagea, déserta, fut arrêté et condamné à mort. Sa mère alla demander sa grâce au roi. Arrivée près du prince, elle oublia la leçon qu'on lui avait apprise, et demanda la vie pour son fils dans les termes que lui inspira sa tendresse. Le roi accorda la grâce. Jean avait passé deux ans en prison à Rennes: c'est là que des réflexions sérieuses le ramenèrent à une vie plus conforme à ses principes religieux. Dès lors sa conduite ne se démentit plus. Il renonça à la contrebande, et entra au service de la famille Ollivier, vénérée dans le pays. Chouan était dans cette maison lorsque la révolution arriva. Les exemples qu'il avait sous les yeux auraient été capables de fixer son opinion politique, quand même il aurait balancé; mais, dès le commencement, il se déclara contre les innovations. Le 15 août 1792, des gardes nationaux et des gendarmes de Laval vinrent à St-Ouen pour engager les jeunes gens à s'enrôler. Ces émissaires se rassemblèrent dans l'église de St-Ouen; un d'entre eux prit la parole et vanta la liberté dont jouissait la France, devant une foule de spectateurs accourus pour voir ce qui allait se passer. On écouta tant bien que mal ce discours sur la liberté; mais quand l'orateur en vint à la péroraison, et qu'il parla d'engagement et de volontaires, on entendit murmurer de tous les côtés. Les gendarmes reçurent l'ordre d'arrêter les perturbateurs. Alors tout le monde se soulève, et le désordre est à son comble, quand un homme s'avance au milieu de l'assemblée,

(1) Avant de mourir, Choron avait désigné, pour terminer le *Manuel* et recevoir le dépôt de ses papiers, son élève et ami, M. Adrien de la Fage, auquel cette nouvelle édition de la *Biographie* doit plusieurs articles de musiciens : il était en Italie lors de la mort de son maître. De retour en France à la fin de 1834, il s'occupa immédiatement de l'achèvement du *Manuel*, dont un tiers environ appartient à Choron. Le 1er volume parut en 1836, les cinq autres en 1838; l'ouvrage est accompagné de plus de six cents planches de musique, et intitulé : *Nouveau Manuel complet de musique vocale et instrumentale, ou Encyclopédie Musicale*. Il est divisé en trois parties : la première, formant le 1er livre et le 1er volume, renferme ce qui se rapporte à l'exécution, c'est-à-dire aux sons, aux notations, aux instruments et à l'exécution vocale et instrumentale; la seconde, qui traite de la composition, est renfermée en sept livres et occupe les t. 2, 3 et 4; le 2e livre traite de la composition en général, et en particulier de la mélodie; le 3e, de l'harmonie proprement dite et de l'harmonie appliquée ou accompagnement; le 4e, du contre-point simple ou complexe; le 5e, de l'imitation continue et périodique, autrement du canon et de la fugue; le 6e, de l'instrumentation; le 7e, de l'union mécanique et intellectuelle de la musique avec la parole; le 8e, des genres ou types, de la musique d'église, de chambre, de concert, de théâtre, et de la musique instrumentale. La troisième partie, formant le complément ou l'accessoire, offre, en deux volumes, le livre 9 traitant de la théorie physico-mathématique de la musique, le livre 10, des institutions musicales, c'est-à-dire de l'enseignement et de l'exercice de la profession, de la typographie musicale et de la lutherie; le livre 11, de l'histoire de la musique, et le livre 12, de la bibliographie. Le dernier volume est terminé par une table générale et raisonnée des matières. Cet ouvrage, imprimé en très-petits caractères, offre la réunion la plus complète de toutes les connaissances musicales. Quant aux autres manuscrits de Choron, qui renferment plusieurs morceaux complets ou inachevés de la plus haute importance, M. de la Fage en avait annoncé la publication dès 1838; diverses circonstances ont arrêté jusqu'à présent l'impression de ce recueil, qui devait être précédé d'une notice étendue sur la vie et les travaux de l'auteur. En attendant que ce travail sur un professeur qui a si bien mérité de la musique soit livré au public, M. de la Fage vient de publier un *Éloge de Choron*, lu par lui en 1836 dans une académie de province, Paris, octobre 1844, in-8°. Parmi les manuscrits de Choron, l'on remarque surtout le commencement de l'*Introduction* désignée plus haut, et un excellent *Mémoire et projet d'un règlement général pour l'organisation administrative des arts de la musique, de la déclamation et de la danse*. K.

(2) On ignore presque généralement la véritable cause qui a fait appeler du nom singulier de *chouans* les soldats des armées royalistes du Maine, de la Normandie et de la Bretagne. La seule raison est que les membres de la famille Cottereau portaient depuis longtemps ce surnom de *Chouan* (en patois chat-huant), selon les uns, parce que leur aïeul était naturellement triste et taciturne, selon d'autres, parce qu'en faisant la contrebande du sel, ils contrefaisaient le cri du chat-huant pour s'avertir et se reconnaître.

d'une main arrête le premier gendarme, et de l'autre impose silence à la multitude, en s'écriant : *Non, point de volontaires; s'il faut prendre les armes pour le roi, nos bras sont à lui; nous marcherons tous pour lui : et moi, je réponds de tout. Mais s'il faut partir pour défendre ce que vous appelez la république, vous qui la voulez, allez la défendre; pour nous, nous sommes tous au roi, et rien qu'au* roi. Tout le monde répète : *Oui, nous sommes au roi, et rien qu'au roi.* Alors les gendarmes, les gardes nationaux furent chassés de l'église, et mis en fuite. L'homme qui venait de se montrer ainsi était Jean Chouan : telle est l'origine de la chouannerie. Car ce fut là un parti pris; on se réunit et l'on s'arma pour se défendre : il fallait un chef, on choisit Jean Chouan. Nous ne détaillerons pas tous les combats qu'il livra à la tête de cette nouvelle troupe. Les affaires de St-Ouen, de Bourgneuf, de la Baconnière; celles de Launay-Villiers, du Port-Brillet, d'Andouillé, du Pertre, etc., eurent aussi leur célébrité, à une époque illustrée par tant de gloire militaire. Jean Chouan conduisit sa troupe à Laval pour s'y réunir aux Vendéens, après leur passage de la Loire; et il les suivit jusqu'à Granville, puis dans la retraite après le désastre du Mans. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre sa mère, à qui il devait deux fois la vie, qui n'avait pas voulu le quitter, et qui mourut écrasée sous la roue d'une charrette. Jean Chouan se réfugia encore dans le bois de Misdon; et lorsque les royalistes, après tant de défaites, commençaient à revenir de tant de stupeur, il fut un des premiers à reprendre les armes. C'est de là que date la seconde époque des *chouans*, ou de la *chouannerie* proprement dite. L'insurrection royaliste du bas Maine commença vers le mois de mai 1794, et forma six divisions, qui prirent le nom de leurs chefs; mais la troupe garda le nom générique de Chouans. Celle qui fut immédiatement sous ses ordres se distingua par sa discipline et ses sentiments religieux. Jean Chouan mettait surtout beaucoup de zèle pour sauver les prêtres, et il a protégé la fuite d'un grand nombre; il en a conduit plusieurs jusqu'à Granville pour leur faciliter les moyens de s'évader (1). Tous ses compagnons d'armes, tous ses compatriotes, attestent encore aujourd'hui qu'on ne vit jamais en lui que des sentiments nobles et une grande droiture. Sa mort a été racontée de différentes manières. S'il fallait s'en rapporter à P. Renouard (*Essai historique sur la province du Maine*, t. 2, p. 270), un détachement cantonné dans le bourg de la Gravelle aurait surpris, dans une reconnaissance, une compagnie de cinquante-deux chouans, commandés par Jean Chouan en personne, *qui fut tué dans cette affaire,* ajoute Renouard; *la tête de ce trop fameux insurgé fut séparée de son corps, portée en triomphe à la Gravelle et exposée ensuite à un piquet sur la grande route de Laval à Vitré.* Mais il ne faut pas plus s'en rapporter à ce récit qu'à mille autres mensonges de ce prêtre apostat. Voici des détails que nous avons recueillis sur les lieux mêmes, ainsi que la plupart des faits consignés dans cette notice. Un jour Chouan faisait reposer ses soldats fatigués à la métairie dite la Babinière, appartenant à la famille Ollivier. On les rassurait sur ce que la garde de St-Ouen avait quitté son poste. Le fait était vrai, mais les soldats cantonnés au Port-Brillet vinrent les surprendre et les attaquer. Dans le premier moment de la surprise, toute la troupe royaliste se crut obligée de fuir; Jean Chouan, néanmoins, décharge encore sa carabine, atteint un soldat républicain et lui casse la cuisse. Mais il avait auprès de lui la femme de son frère René, qui, saisie par la peur et empêchée par une grossesse avancée, ne pouvait escalader une haie couverte de broussailles. Elle appelle du secours; Jean Chouan se hâte d'aller protéger sa retraite, et pendant qu'elle prend la fuite, il arrête l'effort de l'ennemi. Tandis qu'il chargeait sa carabine, une balle frappe sa tabatière, qui était dans sa poche, et les morceaux de cette tabatière lui entrent dans le corps. Il tombe et sent qu'il est blessé mortellement. Ses gens l'emportèrent dans le bois de Misdon, lui prodiguèrent leurs soins, mais tout fut inutile. Avant de mourir, il adressa à ses soldats les paroles les plus touchantes, leur recommandant l'union et la fidélité au roi et à la religion. C'était le 28 juillet 1794; Jean Chouan fut inhumé dans le bois de Misdon, à l'endroit appelé pompeusement la *Place royale*, parce que c'était le lieu de réunion. On avait pensé sous la restauration à lui ériger un monument; mais les cendres de cet homme religieux reposent encore sous le gazon et la mousse dont ses compagnons d'armes la couvrirent pour les soustraire à la profanation des républicains. On peut consulter les divers ouvrages publiés sur la Vendée et la chouannerie, tels que l'*Histoire de la guerre de la Vendée et des chouans*, par Beauchamp, et les *Lettres sur l'origine de la chouannerie et sur les chouans du bas Maine*, 2 vol. in-8°, par Duchemin de Scepeaux. M. Boblet a fait lithographier le portrait de Jean Chouan, en 1832, format in-4°. On voit que ce chef d'une nouvelle croisade portait au revers de son habit une croix et un sacré-cœur. Un chapelet et une médaille sont suspendus à la boutonnière de son gilet. Il devait faire partie de la collection des chefs vendéens dont les portraits auraient été tirés en pied. Douze seulement ont paru : les événements de juillet 1830 ont arrêté cette entreprise. B—D—E.

CHOUDJAA-ED-DOULAH, surnom de DJÉLAL ÊD-DYN HAYDER, un des *nababs*, ou vice-rois de l'empire Mogol dans l'Inde, et *ssoubahdar*, ou gouverneur de la province d'Aoude. Ce prince, dont le nom doit être cher aux Français, naquit à Dehly, l'an 1729, d'une famille illustre et originaire de Nichabour en Khoraçan. Il n'était pas fils d'un brocanteur, comme Dow l'a consigné complaisamment

(1) Chouan avait pris des mesures pour délivrer le prince de Talmont, quand il fut conduit de Rennes à Laval, où sa tête fut exposée sur le portail de son château. (*Voy.* TALMONT). Des soldats cantonnés à Ernée lui avaient fourni des habits militaires pour cette tentative. Il reçut effectivement la lettre d'avis; mais il la fit lire par un des siens qui, peu capable et honteux de son ignorance, dit que la lettre ne signifiait rien. Chouan, arrivé trop tard au lieu désigné, ne pouvait calmer sa douleur. Il disait que la mort du prince l'affectait plus que celle de sa mère.

dans son *History of Hindoostan*. Ssef der Djeng, son père, obtint le gouvernement d'Aoude et d'Agrah, qui est resté longtemps dans sa famille. Choudjaa hérita de ce gouvernement par la mort de son père, arrivée en l'an 1754. Son début dans la carrière politique fut peu honorable. Le gouverneur d'Allah-Abad, ayant voulu se rendre indépendant, se vit obligé de capituler et de se mettre à la discrétion de son suzerain. Celui-ci le fit assassiner. Le nabab avait cru cette atroce mesure nécessaire pour son repos et sa sûreté. Irrité de l'arrogance des Anglais, et lier d'accorder sa protection à un prince indien vexé par ces insulaires, il leur déclara la guerre en 1763. Ses troupes, réunies à celles du prince mécontent, et même avec quelques-unes de celles du Grand Mogol Schah-Aalem, pénétrèrent en 1764 dans les environs de Patnah, que les Anglais évacuèrent à la hâte; mais les renforts qu'ils reçurent de Calcutta les mirent en état de tenir tête à l'ennemi, dont l'armée s'élevait à 40,000 combattants. Le général Monro n'avait que huit cent cinquante-sept Européens et 6,215 naturels; il n'hésita pas à présenter la bataille le 23 octobre 1764, auprès de Bakhchar, endroit peu considérable du Behar. L'armée de Choudjaa ed-Doulah fut mise en pleine déroute, et laissa 2,000 morts et cent trente-trois pièces d'artillerie. Peu de jours après cette mémorable journée, le Mogol alla se mettre à la discrétion des Anglais, et leur promit, en échange de leurs bons offices, le gouvernement dont jouissait Choudjaa ed-Doulah. Celui-ci, pénétré de la supériorité des armes européennes, songea à entamer des négociations franches et sérieuses; mais elles n'eurent pas le succès qu'il s'en promettait. Il fallut encore soutenir la guerre; alors, au lieu de livrer des actions décisives, il se borna à une guerre de postes, et fut parfaitement secondé par les Mahrattes qu'il avait mis dans son parti. Les Anglais n'eurent pas de peine à dissoudre cette coalition, et le malheureux vizir n'eut d'autre parti à prendre que de se réfugier chez les Rohyllahs. Malgré les bonnes dispositions que ceux-ci lui témoignèrent, il crut devoir entamer des négociations avec les Anglais, et employa dans cette circonstance délicate un officier français, bien digne à tous égards de la haute confiance que Choudjaa ed-Doulah lui avait accordée. Le chevalier Gentil se rendit auprès du général Carnac, et conclut avec lui un traité que le trop célèbre lord Clive, qui arriva dans l'Inde peu de temps après, ratifia en août 1765. Par ce traité, le prince indien perdit plusieurs forteresses importantes, céda à la compagnie un territoire produisant un revenu annuel de 120 laks de roupies, ou 30 millions de francs, et compta aux Anglais une somme de 12 millions de francs; mais enfin il fut rétabli dans ses domaines par ceux mêmes qui l'en avaient chassé. Ils lui obtinrent même de l'empereur mogol la propriété héréditaire du Ssoubah d'Aoude. Instruit par les revers, et nourrissant au fond de l'âme un profond ressentiment contre les Anglais dont il voulait secouer le joug, il prit un soin tout particulier de l'administration de ses finances et de l'organisation de ses troupes. Sa femme lui donna dans cette circonstance une preuve de dévouement bien rare, surtout en Orient : elle lui remit tous les bijoux qu'elle possédait; la somme considérable qu'on en tira lui fut d'un grand secours. Le chevalier Gentil rassembla un grand nombre de Français que la prise de Pondichéri et de nos autres comptoirs privait de toute ressource, et qui furent très-utiles au nabab pour organiser ses troupes à l'européenne et monter son artillerie. Il établit même sous leur direction, à Fayz-Abad, un arsenal et un parc supérieurement organisés. En 1768, Choudjaa ed-Doulah possédait une belle armée, un trésor considérable, et un territoire fertile et bien cultivé. Cette situation brillante, et les mesures qu'il prenait pour la rendre encore plus avantageuse, n'échappèrent point aux regards inquiets des Anglais. Des émissaires lui furent envoyés; ils lui reprochèrent son manque de confiance dans l'amitié de ses alliés. Le nabab, malgré toutes ses protestations, se vit contraint de réduire ses forces, au moins en apparence. Il ne renvoya cependant pas un seul soldat, continua d'accueillir tous les Français qui voulaient entrer à son service, et trouva encore le moyen d'obtenir le secours des Anglais pour faire la guerre aux Rohyllahs, et recouvrer deux ou trois cantons. Ce secours fut formellement stipulé dans un traité conclu entre le vizir et la compagnie, le 7 septembre 1773. L'année précédente, il avait eu à Bénarès une conférence avec M. Hastings. Le plénipotentiaire anglais n'avait pas été le plus adroit; à la vérité, la promesse de 5 millions de roupies (11 ou 12 millions de francs) avait aplani bien des difficultés, et ne laissait aucun doute sur la ratification du conseil suprême. Dès qu'il eut reçu les huit bataillons d'infanterie et la compagnie d'artilleurs que les Anglais lui avaient promis, le prince indien se mit en campagne, et commença par chasser les Mahrattes du territoire de Bounguich. Cette petite expédition n'était que le prélude de celle qu'il méditait contre les Rohyllahs. En effet, après avoir pourvu à la sûreté de ses possessions, et obtenu de nouveaux secours des Anglais, et l'assentiment, au moins apparent, de l'empereur, il fondit sur les ennemis à la fin de l'année 1773, et, le 23 avril de l'année suivante, une bataille livrée auprès de Kotterah décida du sort des Rohyllahs. Ils furent à peu près exterminés, et leur chef, Hafez-Rahmet, périt en combattant avec une valeur extraordinaire. Le prudent Choudjaa ed-Doulah se tint à l'écart pendant toute l'action, et ne s'avança vers le champ de bataille que lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Hafez-Rahmet. Les Anglais seuls eurent la gloire de cette journée mémorable, d'après le témoignage même du chevalier Gentil. Le prince victorieux était encore occupé à régler les affaires de son nouveau domaine, et songeait surtout aux moyens de secouer le joug des Anglais et de se passer de leurs secours, quand il périt victime d'une maladie dont il avait ressenti déjà quelques atteintes. Le lendemain même de sa mort, le 27 janvier 1775, Myrza-Many, son fils, fut reconnu nabad par les Indiens et par les Anglais, et prit le nom d'*Assef-ed-Doulah*. Tels furent, en peu de mots, les princi-

pales opérations et la fin du plus grand et du plus adroit ennemi que les Anglais aient jamais eu dans l'Inde, et du meilleur ami des Français dans ces contrées lointaines. L—s.

CHOUÉDÉ, Tartare mantcheou, fut premier ministre de l'empereur Khian-Loung. Il avait exercé longtemps, et avec l'applaudissement général, l'emploi de gouverneur des neuf portes, c'est-à-dire de la ville de Pékin, l'une des charges les plus honorables de l'empire, mais dont les fonctions sont extrêmement difficiles et délicates. Des ennemis jaloux le desservirent à la cour, et le firent envoyer aux armées, où ils prévoyaient qu'il ne pourrait soutenir sa réputation. Les troupes chinoises étaient alors occupées à la conquête du pays des Eleuths, qui ne fut terminée qu'en 1759. Chouédé n'était pas guerrier; mais le chef de l'armée, qui connaissait sa profonde capacité, sut tirer d'utiles services de ses talents, en lui confiant les principales fonctions administratives, et en le chargeant de pourvoir aux subsistances des troupes. Sa conduite dans une circonstance délicate, et la sage réponse qu'il fit pour la motiver, furent mal interprétées à la cour. On lui supposa des torts et des vues criminelles, et des ennemis parvinrent à aigrir tellement contre lui l'esprit de Khian-Loung, que ce prince résolut de le faire punir de mort. Un des gendres de l'empereur, à qui le courrier porteur de cet ordre était adressé, fut chargé de le faire exécuter. Le courrier était déjà parti depuis cinq jours, lorsque Laï-pao, le second des ministres de la cour, homme vénérable par son âge, et respecté surtout par son inflexible droiture, osa se jeter aux pieds de l'empereur, et réclamer sa justice en faveur de Chouédé. Après une courte énumération de ses services, il ne craignit pas de dire, en présence de tous les courtisans, que Chouédé était peut-être le seul homme de l'empire qui fût sincèrement attaché aux intérêts de l'Etat et à la personne de l'empereur. Il supplia le monarque de révoquer un ordre qu'il n'avait donné sans doute que sur de faux exposés. « Il n'est plus temps, ré« pondit Khian-Loung; il y a cinq jours que le cour« rier est parti, et il est impossible qu'un autre « puisse le devancer. — Cette célérité n'est pas sans « exemple, répliqua le ministre, et je prie Votre « Majesté de charger mon fils de ses ordres. — J'y « consens, reprit l'empereur; qu'il parte, et aille « annoncer à Chouédé que je lui pardonne. » A l'instant le fils du ministre partit pour l'armée. Le premier courrier, comme tous ceux dépêchés par l'empereur, avait fait une diligence incroyable. Il arriva précisément lorsque Chouédé s'occupait d'une opération pressante et majeure, dont le travail exigeait encore quelques jours, et que lui seul pouvait terminer. Le gendre du monarque lui annonça l'ordre fatal qu'il venait de recevoir. Chouédé, après l'avoir écouté avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains, répondit qu'il était prêt à obéir. « Mais, ajouta-t-il d'un ton « calme et tranquille, vous que l'empereur a chargé « de ses ordres, et qui voyez l'état présent des af« faires, il est de votre devoir de prendre sur vous, « même au péril de votre tête, de me laisser vivre « encore quelques jours : le bien de l'empire, la « gloire de notre maître commun et le salut de l'ar« mée l'exigent. » Le gendre de Khian-Loung se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendait coupable d'un crime qu'on punit de mort à la Chine, et en obéissant, il courait le risque de faire périr toute l'armée. Cette dernière considération l'enhardit à prendre sur lui d'accorder à Chouédé un délai de quinze jours. Ce délai, qui donna à celui-ci le temps de prendre et d'assurer toutes ses mesures pour la conservation des troupes, lui sauva la vie. Le fils du ministre Laï-pao, qui lui apportait sa grâce, arriva quelques jours après. Les nouvelles preuves de zèle et de fidélité que donna Chouédé mirent son innocence dans le plus grand jour, et les services qu'il rendit dans le cours de cette guerre furent si bien appréciés, que, lorsqu'il fut question de récompenses après la conquête, l'empereur lui accorda, comme au chef de l'armée et à ses trois lieutenants généraux, l'honorable prérogative d'entrer à cheval dans les cours du palais. De retour à Pékin, et rentré à la cour, Chouédé fut admis dans la familiarité de Khian-Loung, et ce prince conçut une idée si avantageuse de sa vertu et de sa capacité, qu'il en fit son premier ministre et le dépositaire de tous ses secrets. Il l'avait sans cesse auprès de lui, et ne réglait rien sans le consulter. Cette confiance fut inaltérable, et Chouédé mérita de la conserver tant qu'il vécut. Ce ministre mourut en 1777, vivement regretté de son maître et de tout l'empire. Khian-Loung fit placer son portrait dans le *hien-léang-tsé*, temple consacré en l'honneur de ceux qui se sont distingués par leur sagesse et leur intégrité. G—R.

CHOUET (JEAN-ROBERT), né à Genève en 1642, fit ses études dans sa patrie, et alla les continuer à Nîmes. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il disputa la chaire de philosophie vacante à Saumur, contre un vieux péripatéticien de Saintonge. Celui ci, près de succomber, proposa de répondre sur-le-champ à toutes les questions possibles. Chouet subit le premier cette épreuve difficile, presque ridicule, et s'en tira fort bien. Il demanda ensuite à son adversaire pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans sa partie supérieure, tandis qu'on observe la couleur verte dans sa partie inférieure. Le péripatéticien avoua son ignorance. Chouet expliqua le phénomène, et la chaire lui fut adjugée. Ayant reconnu la supériorité de la philosophie de Descartes sur celle d'Aristote, il la fit recevoir dans l'académie de Saumur, et, en 1669, dans celle de Genève, lorsqu'il fut nommé par le conseil à la chaire de philosophie, après la mort de Gaspard Wiss. Un grand nombre de ses élèves le suivit des bords de la Loire à ceux du Léman. « Il eut, dit Senebier, « la gloire, peut-être le malheur d'avoir Bayle pour « son disciple. » Ce disciple fut du moins reconnaissant, et parla toujours de son maître avec éloge. Chouet fut fait conseiller de la république en 1686, et conserva dans le gouvernement la réputation dont il brillait à l'académie. Il se montra négociateur ha-

bile à Zurich et à Berne, avec les cantons suisses; à Soleure, avec l'ambassadeur de France; à Turin, auprès du roi de Sardaigne. Il préféra, dans l'administration, la partie la plus analogue à son goût et à ses connaissances; il veilla sur l'académie, fit adopter de sages règlements pour la bibliothèque publique, qui lui dut de grands accroissements, mit en ordre les archives de la ville, les registres du conseil, et mourut le 17 septembre 1731. On a de lui : 1° une *Logique* en latin, Genève, 1672, in-8°; 2° des thèses physiques *de Varia astrorum Luce*, 1674, in-4°; 3° une *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres* de mars 1685; 4° un *Mémoire succinct sur la réformation*, fait en 1694, et des *Réponses à des questions de milord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696, et publiées en 1774. Mais son ouvrage le plus considérable, qui est resté manuscrit, a pour titre : *Diverses Recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sa constitution*, 3 vol. in-fol. On en trouve un extrait dans le *Journal helvétique* de janvier 1755. Chouet avait fourni à Spon les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. V—VE.

CHOUL (DU). *Voyez* DUCHOUL.

CHOUO ou TOUNG-FANG-CHOUO était homme de lettres, et favori de Han-ou-ti, empereur de la Chine, dont le règne commença l'an 140 avant l'ère chrétienne. Il avait de bonne heure cultivé son esprit par l'étude, et dut aux lettres toute sa fortune, ainsi que son introduction à la cour, dont il occupa successivement les premières charges. Ses fonctions lui donnaient un libre accès chez l'empereur, et il fut souvent admis à des entretiens familiers où ce prince, se dépouillant en quelque sorte de la majesté du trône, permettait à ceux qui l'environnaient de déposer à leur tour la respectueuse contrainte que sa présence leur inspirait partout ailleurs. Ses bons mots, ses saillies, ses reparties vives et spirituelles, et une aimable liberté dont il savait assaisonner ses discours, lui gagnèrent tellement le cœur de son maître, qu'il devint bientôt son plus cher favori, l'homme nécessaire et le bel-esprit de la cour. On croirait qu'un courtisan de ce caractère aurait dû se faire une foule d'ennemis; cependant Chouo obtint l'estime et l'amitié de tous les grands avec lesquels il vivait. C'est que la liberté qu'il mettait dans ses propos était toujours décente et mesurée; jamais il n'offensa par ses plaisanteries, et souvent il rendit d'importants services par son crédit. Le trait suivant, que nous choisissons entre plusieurs autres, suffira pour faire connaître la tournure d'esprit de ce lettré chinois. L'empereur était prévenu qu'une conspiration se tramait contre lui par son fils, l'impératrice et plusieurs femmes de la cour qui leur étaient attachées. De ce nombre était sa propre nourrice. Celle-ci, intimidée des suites de ce crime, qu'on punit toujours de mort ou au moins de l'exil, eut recours au crédit de Chouo pour obtenir sa grâce, dans le cas où elle serait accusée. « Si vous « ne l'êtes pas encore, lui dit Chouo, vous ne tarde- « rez pas à l'être. Vos liaisons avec l'impératrice « et le prince héritier vous ont rendue suspecte. « L'empereur croit au complot, et j'ai ouï dire qu'il « devait lui-même juger quelques dames du palais. « Si vous êtes du nombre, je parlerai et je tâcherai « de vous sauver. Ayez attention seulement à ne pas « vouloir trop vous justifier, parlez peu; mais san- « glotez et versez des larmes. Lorsque l'empereur « vous chassera de sa présence, pour vous envoyer « soit en exil, soit au supplice, retirez-vous à pas « lents, arrêtez-vous de temps en temps, et tournez « la tête vers lui; je me charge du reste. » La nourrice était réellement impliquée dans l'accusation, et l'on avait trouvé des preuves qui étaient plus que suffisantes pour la convaincre. Elle comparut devant le monarque, qui la jugea coupable et la condamna. Elle se conduisit selon les instructions de Chouo, parla peu, mais pleura et sanglota beaucoup. Elle n'oublia pas surtout, en sortant de la salle, de s'arrêter en essuyant ses larmes, et de tourner souvent la tête vers l'empereur pour attirer sur elle quelques-uns de ses regards. « Mais que signifie donc ce manége? dit alors « Chouo en lui adressant la parole; est-ce que vous « voudriez encore donner à téter à l'empereur? Il y « a longtemps qu'il est sevré. Vous l'avez nourri « de votre lait pendant trois ans, jour et nuit : pen- « dant ce même temps, vous avez veillé sur son ber- « ceau. Tout cela est bien; ces soins lui étaient alors « nécessaires; mais aujourd'hui il n'a plus besoin « de vous. Il vous chasse, il vous condamne à l'exil; « n'est-il pas le maître? allez, bonne dame, retirez- « vous sans tant de façon, et obéissez promptement. » Cette brusque saillie fit impression sur l'esprit de l'empereur; elle réveilla dans son cœur les sentiments de la reconnaissance, et lui fit accorder sur-le-champ à la coupable le pardon entier de sa faute. Le monarque chinois admirait dans Chouo des qualités précieuses et rares dans les cours; il estimait son désintéressement, sa probité, sa franchise, et l'avait en quelque sorte constitué son censeur, en lui permettant de l'avertir librement de ce qu'il trouverait de répréhensible dans sa conduite. Le sage favori eut le courage de s'acquitter de ce ministère délicat, toujours utilement pour le prince et sans qu'il s'en offensât. L'histoire ne donne point d'autres détails sur cet homme singulier. G—R.

CHOUPPES (AIMARD, marquis DE), page du roi en 1625, volontaire au régiment des gardes en 1628, servit en cette qualité au siége de la Rochelle, et fit toutes les campagnes du reste du règne de Louis XIII. Créé lieutenant général d'artillerie en 1643, il commanda cette arme à divers siéges jusqu'en 1650, et obtint ensuite un régiment d'infanterie. Envoyé en 1647 pour négocier l'alliance avec le duc de Modène, il y réussit, signa le traité, et fut nommé maréchal de camp. Il prit en 1651, avec son régiment, le parti du prince de Condé, qui l'envoya à Madrid pour ménager ses intérêts. Rentré dans le devoir en 1653, on le créa lieutenant général. Il fut employé à l'armée de Guienne; on lui donna les pouvoirs nécessaires pour conclure l'accommodement du prince de Conti; il y réussit, et Bordeaux, la Guienne et le Périgord rentrèrent sous l'obéis-

sance du roi. Employé en Catalogne sous le prince de Conti, il s'y distingua tellement, qu'on lui donna ensuite la lieutenance générale du gouvernement de Roussillon, dont il se démit en 1661. Il obtint le commandement de Belle-Isle-en-Mer en 1662, et, en 1667, la permission d'aller servir en Portugal; il en revint l'anné suivante après la paix, et ne servit plus. Il mourut en 1677. Duport-Dutertre, qui était son parent, a publié les *Mémoires de M. le marquis de Chouppes*, Paris, 1753, 2 parties in-12: ils commencent en 1625, et ne vont que jusqu'à 1660. D. L. C.

CHRAMNE. *Voyez* CLOTAIRE Ier.

CHRESTIENS, surnommé *de Troyes*, du lieu de sa naissance, a été l'un des romanciers les plus féconds et les plus estimés du 12e siècle. C'était l'usage des beaux-esprits de ce temps de s'attacher à quelques-uns des souverains que le régime féodal avait tant multipliés. Chrestiens servit particulièrement Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui fut tué devant St-Jean-d'Acre en 1191, et mourut la même année que son protecteur. Aucun poëte n'a été plus loué de ses contemporains; Huon de Méry, Guillaume de Normandie, Raoul de Houdanc, l'auteur du roman du *Chevalier à l'espée*, Thibaud, roi de Navarre, lui ont accordé les plus grands éloges. Chrestiens méritait tout le bien qu'on a dit de lui, par l'invention, la conduite, et particulièrement par le style qui l'élève au-dessus de tous les écrivains de son temps. Il avait réussi à donner à la langue romane un caractère d'énergie et des tournures gracieuses, dont on ne la croyait pas susceptible, et il est sûr que la langue française fut alors plus près d'une certaine perfection, qu'elle ne l'a été depuis dans le 16e siècle. De ses nombreuses productions, six seulement nous sont parvenues : 1° le roman de *Perceval le Gallois*, translaté de prose en vers d'un épisode du roman de *Tristan de Léonnois*, par Luces du Gast (1). Cet ouvrage, dédié au comte de Flandre, ne contient pas seulement les aventures de Perceval, mais encore celles de Gauvain, neveu du roi Artus. Une observation qui a échappé à tous les bibliographes, c'est que Chrestiens n'est pas le seul auteur de ce roman : Gautiers de Denet en fut le continuateur, et Manessier, poëte de la comtesse Jeanne de Flandre, y mit la dernière main. La Croix du Maine et Duverdier ont confondu cet ouvrage avec le roman *du Graal*, et ont ajouté au nom de Chrestiens celui de Manessier. 2° Le roman du *Chevalier au lion*; il contient les aventures du chevalier Yvain, fils du roi Urien. Galland l'a confondu avec le roman *du Brut*, l'a attribué à Robert Wace, et, par cette fausse opinion, a induit en erreur Bouhier et Brequigny. 3° Le roman de *Guillaume d'Angleterre* (manuscrit n° 6987). L'histoire y est tellement défigurée par la fable, qu'on ne sait trop duquel des deux Guillaume il est question dans ce poëme. 4° Le roman d'*Érec et d'Énide* (manuscrit n° 6987 et 7518), contenant des aventures de *la Table ronde*. Galland a confondu cette production avec le roman de Perceval, et l'a attribuée à un Raoul de Beauvais, dont le nom n'a jamais existé dans les fastes de la romancerie. 5° Le roman de *Cliget*, chevalier de la Table ronde (manuscrit n° 7518, et fonds de Cangé, n°s 27 et 73), dont le sujet appartient entièrement à Chrestiens de Troyes. 6° Le roman de *Lancelot du Lac*, ou de *la Charette* (manuscrit, fonds de Cangé, n° 73), mis en vers d'après la version en prose de Gautier Mapp. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, et Godefroi de Ligny se chargea de l'achever. La Croix du Maine, Duverdier et Fauchet, d'après le titre de ce roman, en ont fait deux ouvrages différents. Dans les huit premiers vers du roman de Cliget, Chrestiens nous fait connaître les titres de plusieurs de ses productions, qui ne nous sont pas parvenues; ce sont des traductions ou des imitations d'Ovide; mais il n'y a guère que le roman de Tristan qui soit une véritable perte. Les romans qui lui ont été faussement attribués sont : 1° *le Chevalier à l'espée*; 2° la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde*; 3° le roman *du Graal*; 4° le roman *de Troye*; 5° le roman de *Parthenopex de Blois*; 6° le roman de *Blanchandin*. Si les ouvrages du poëte troyen, écrits dans une langue aussi difficile à déchiffrer qu'à entendre, n'ont pas le mérite d'intéresser tous les lecteurs, ils peuvent au moins faire connaître les mœurs et les usages du 12e siècle, et surtout faciliter la comparaison de la langue française à ses différentes époques. R—T.

CHRÉTIEN (GUILLAUME), ou, comme on écrivait alors, CHRESTIAN, gentilhomme breton, cultiva la médecine avec succès dans le 16e siècle, et traduisit en français quelques traités d'Hippocrate, de Galien et de Jacques Dubois. Il est auteur de *Philalethes sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, naguères réduites et colligées selon la sentence de Galien*, Orléans, 1536, in-12. D'abord médecin du duc de Bouillon, ensuite de François Ier et de Henri II, il mourut vers 1560. On trouve la liste de ses autres ouvrages, devenus de peu d'intérêt, dans la *Bibliothèque* de Duverdier et dans les *Mémoires* de Niceron, t. 31. Ce dernier observe que van der Linden, et son continuateur Mercklein, n'ont point connu ce médecin. Éloy, dans son *Dictionnaire*, a commis une faute bien plus grande qu'une omission, en confondant Guillaume Chrétien avec son fils Florent, qui n'a jamais exercé la même profession. W—s.

CHRÉTIEN (FLORENT), fils du précédent, né à Orléans, le 26 janvier 1541, fut élevé dans la religion protestante. Il apprit la langue grecque du célèbre Henri Estienne, l'homme de son siècle qui en connaissait le mieux les beautés; il fit de grands progrès sous un tel maître, et mérita d'être nommé précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Pendant les guerres de la ligue, la ville de Vendôme, où il s'était retiré, ayant été assiégée et prise, il tomba au pouvoir des catholiques; Henri IV le délivra de leurs mains en payant sa rançon : ce fut la seule marque de reconnaissance que lui donna

(1) Manuscrit, bibliothèque royale, n° 6837; 27 et 73, fonds de Cangé, bibliothèque de l'Arsenal.

ce prince, qui ne l'aimait pas, sans qu'on ait pu en savoir la cause. Florent Chrétien réussissait mieux à faire des vers latins ou grecs, que des vers français ; ceux qu'il a composés dans cette dernière langue sont très-médiocres, même pour le temps, tandis que ses vers grecs et latins sont encore estimés. Il avait fait une étude particulière des anciens poëtes, et surtout d'Aristophane et d'Euripide. Ses remarques sur Aristophane ont été insérées, avec ses traductions en vers latins des *Guêpes*, de *la Paix*, et de *Lysistrata*, dans la belle édition de ce poëte donnée par Kuster en 1710. Il a traduit aussi l'*Andromaque* et *le Cyclope*, d'Euripide ; *les Sept Chefs devant Thèbes* d'Eschyle, et le *Philoctète* de Sophocle. Son caractère le portait à la satire ; il en a publié deux sous le nom de *François de la Baronnie*, contre Ronsard, qui avait attaqué les calvinistes dans ses vers. Il écrivit aussi contre Pibrac, qui avait fait l'apologie de la St-Barthélemy. Dans la suite il se réconcilia sincèrement avec eux, et leur donna plusieurs preuves d'une véritable amitié. Chrétien a eu part à la *Satyre Ménippée*. Il mourut de la pierre, à Vendôme, le 3 octobre 1596, dans sa 66e année. Il joignait à son nom latin celui de *Quintus*, parce qu'il était le cinquième enfant que sa mère eût mis au monde, et celui de *Septimius*, parce qu'il était né dans le septième mois. Prosper Marchand dit que Florent Chrétien était l'un des plus honnêtes hommes de son siècle. On assure que, sur la fin de sa vie, il abjura le calvinisme. Ses ouvrages les plus recherchés sont : 1° *Hymne généthliaque sur la naissance du fils du comte de Soissons*, Paris, 1567, in-8° ; 2° *le Jugement de Pâris, dialogue joué à Enghien, à la naissance du fils du prince de Condé*, Paris, 1567, in-8° ; 3° *le Cordelier, ou le St-François de Buchanan, mis en vers françois*, Genève, 1567, in-4° ; 4° *Jephté, ou le Vœu, tragédie traduite du latin de Buchanan, en vers françois*, Paris, Rob. Estienne, 1566, in-4° ; réimprimé plusieurs fois depuis ; 5° *les quatre livres de la Vénerie d'Oppian, poëte grec, traduits en vers françois*, Paris, 1575, in-4° ; 6° *Fabri Pibracii Tetrasticha, græc. et latin. versibus expressa*, Paris, 1584, in-4° ; 7° *Epigrammata ex Anthol. græca selecta, et latinis versibus reddita ; Musæi poematium de Leandri et Herûs Amoribus, metris latinis expressum*, Paris, 1608, in-8°. 8° *Histoire de notre temps*. Il avait laissé en manuscrit beaucoup de notes précieuses, que sa petite-fille, madame de la Guerche, légua à l'abbé Canaye, dont elle était marraine, etc. (*Voy.* CANAYE.) W—s.

CHRÉTIEN (PIERRE), né à Poligny, en Franche-Comté, dans le 16e siècle, fut principal du collége de cette ville jusqu'en 1580 ; il donna alors sa démission, et entra au conseil de la ville. Il mourut en 1604. On a de lui un ouvrage intitulé : *Lucanici Centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur*, Besançon, 1588, in-4° ; Bruxelles, 1590, in-8°. Ce petit écrit est devenu rare ; c'est un tableau assez fidèle des troubles qui agitaient la Flandre ; mais l'auteur s'y montre trop partisan du gouvernement espagnol ; il peint des couleurs les plus noires le malheureux prince d'Orange, et ne rougit pas de prodiguer les éloges à Balthasar Girard, son assassin. (*Voy.* GIRARD.) — *Nicolas* CHRÉTIEN, sieur des Croix, fut aussi un poëte médiocre du même temps. Né à Argentan, en Normandie, il écrivit pour le théâtre, et fit représenter, en 1608, *le Ravissement de Céphale*, pièce à machines, qu'il avait traduite de l'italien. Il donna ensuite successivement : *les Portugais infortunés*, tragédie ; *Amnon et Thamar*, tragédie ; *Alboin, ou la Vengeance*, tragédie déjà publiée en 1603, sous le titre de *Rosémonde*, et *les Amantes, ou la Grande Pastorelle*. Toutes ces pièces sont en 5 actes, avec des intermèdes ou des chœurs. Elles furent imprimées à Rouen, de 1608 à 1613, et le recueil en est rare et recherché par les curieux qui veulent connaître la marche de l'art dramatique en France. On a encore de lui *les Royales Ombres* (en vers), Rouen, 1611, in-8°. W—s.

CHRÉTIEN. *Voyez* PLESSIS (Toussaint DU).

CHRÉTIEN (GILLES-LOUIS), né à Versailles, en 1754, premier violoncelle à l'Opéra, nommé, au concours de 1783, musicien de la chapelle roi et des concerts particuliers de la reine. Privé de sa place par la révolution, il sut trouver une ressource en faisant des portraits au physionotrace, instrument qu'il avait d'abord imaginé pour son amusement, et dont l'invention lui a été faussement contestée par Quenedey. Il est auteur d'un livre intitulé : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine, et comme art, ou Grammaire et Dictionnaire musical*, Paris, 1811, in-8°, avec un cahier de planches in-4°. La pratique et la théorie de l'art musical sont traitées dans cet ouvrage, fruit de trente années de travail, d'une manière absolument neuve. L'auteur a su établir avec solidité des principes dont il a tiré des conséquences heureuses. On trouve aussi dans cette sorte de grammaire beaucoup d'idées sur la philosophie de l'art, entre autres celle de la *tolérance des sons*, qui sera combattue par les physiciens, mais dont une expérience continuelle justifie l'emploi pour le charme de l'oreille. L'ouvrage de Chrétien a mérité le suffrage de trois célèbres compositeurs, Grétry, Martini et Lesueur. Chrétien est mort le 4 mars 1811, au moment où il terminait la gravure des planches de son ouvrage, qu'il a faite lui-même. Z.

CHRIST (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Cobourg, en avril 1700. Son père était conseiller du duché de Saxe, et directeur du collége de Cobourg. Il inspira de bonne heure à son fils le goût des lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Christ n'avait que treize ans quand il fit imprimer à Cobourg quelques morceaux de l'histoire d'Allemagne ; il publia successivement divers fragments de cet ouvrage, depuis 1714 jusqu'à 1718, époque à laquelle il commença à se livrer à un nouveau genre d'études. Les auteurs de l'antiquité, qu'il avait trop négligés, devinrent sa lecture la plus chère. Il se rendit à Iéna pour entendre les leçons des professeurs de l'université, et il y apprit le droit et la philosophie. Il revint à Cobourg, où ses nouvelles connaissances lui firent de nouveaux amis. Le baron de Wolzogen, premier

ministre du duché de Saxe, fut si charmé de sa conversation, qu'il voulut que ses enfants allassent aussi étudier à l'université de Iéna ; il en confia la conduite à Christ, qui obtint la permission de professer sans avoir besoin d'être maître ès-arts. Le concours des auditeurs accourus pour l'entendre était si nombreux, que le nouveau professeur était souvent obligé, pour prévenir la trop grande affluence, de commencer ses leçons dès cinq heures du matin. Il avait publié, en 1724, *Quelques Esquisses de l'histoire de la peinture moderne*, en allemand. Cet ouvrage fut suivi de son *Commentatio de consensu artium*, Halle, 1726, in-4°. Il ne se passait point d'année que Christ ne mit au jour quelques dissertations critiques, philologiques ou historiques ; il était infatigable au travail ; il arrivait souvent qu'il publiait dans la même année trois et quatre ouvrages sur différents sujets. Cette grande application ne l'empêchait pas de surveiller l'éducation des enfants du baron de Wolzogen. Le comte de Bunau, chancelier du roi de Pologne, qui avait lu les ouvrages de Christ, voulut aussi lui confier l'éducation de son fils Frédéric s'en chargea en 1729 ; mais avant de se rendre à Leipsick, où il devait conduire son nouvel élève, il reçut de l'université d'Iéna le titre de maître ès-arts. Il fut nommé, dans la même année, professeur d'histoire, et il remplit cette place pendant quatre ans, au bout desquels il partit avec son élève pour visiter la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Italie. Il revint à Leipsick, où il fut nommé, en 1740, professeur de poésie. Il a publié un grand nombre de vers latins faits pendant et depuis ses voyages. Quoique doué par la nature d'une complexion vigoureuse, il l'usa en peu d'années par l'excès du travail, et il n'était âgé que de 56 ans lorsqu'il mourut à Leipsick, le 3 août 1756. Christ a publié, en 1743, une *Dissertation sur les vases murrhins des anciens*, où il faisait preuve de vastes connaissances dans cette partie. On peut voir dans Meusel et dans Adelung la liste de ses nombreux ouvrages. Les plus importants sont : 1° *Dictionnaire des monogrammes*. Cet ouvrage, écrit en allemand, parut à Leipsick, en 1747, in 8°. Il fut, trois ans après, traduit en français et publié sous ce titre : *Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres initiales, logogriphes, rébus, etc., sous lesquels les plus célèbres peintres, graveurs et dessinateurs ont désigné leurs noms*; traduit de l'allemand et augmenté de plusieurs suppléments par Sellius, Paris, 1750, in-8°. Des exemplaires de cette édition ont reçu de nouveaux titres portant 1751 ou 1762. Dans l'intention de donner une explication des chiffres dont les anciennes gravures sont marquées, Christ avait formé une ample collection de ces pièces, surtout de celles d'anciens maîtres allemands, et, pour acquérir quelque connaissance des pratiques de l'art, il s'était exercé à graver à l'eau-forte. On trouve dans quelques-uns de ses ouvrages des estampes gravées par lui ; elles sont toutes au-dessous du médiocre. On lui reproche d'avoir mis beaucoup de confusion dans son *Dictionnaire des monogrammes* ; il se perd souvent en mauvais raisonnements pour donner des explications qu'il ne paraît pas comprendre lui-même. C'est, malgré tous ses défauts, le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière. 2° *Noctes academicæ*, Halle, 1727-29, 4 part. in-8°, avec une planche gravée par l'auteur lui-même. C'est un recueil de dissertations sur plusieurs points de philologie, d'histoire, de droit romain et de littérature classique. 3° *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-4°. On y trouve le texte de Conrad de Lichtenau et de quelques autres historiens du moyen âge, d'après d'autres manuscrits. 4° *De Nic. Machiavello libri* 3, Leipsick, 1731, in-4° : c'est une apologie de Machiavel. Christ rédigea le texte latin et les préfaces des deux premières chiliades de la *Dactyliotheca universalis*, Leipsick, 1755 et 1756. (*Voy.* LIPERT.) Ses travaux philosophiques sont en grand nombre ; le plus considérable est un commentaire sur les dix premiers livres de Tite-Live ; on le trouve dans l'édition de cet historien donnée à Amsterdam, en 1741, par Drakenborch, in-4° ; Christ a aussi publié quelques dissertations sur les *Fables* de Phèdre, et ne pouvait se résoudre à en reconnaître l'authenticité : *Auctarium fabularum quorumdam Phædri, nec Phædri*, 1747, in 8° ; *Fabularum veterum Æsopiarum libri duo, e quibus pleraque... passim reperisse eum, qui Phædri sub nomine fertur, versimile est*, 1748, in-4°. A—s.

CHRISTIAN Ier, roi de Danemark, fils de Thierry le Fortuné (*Diderik den Lykkelige*), comte d'Oldenbourg, et de sa seconde femme Hedwige ou Helvig, sœur d'Adolphe VIII, duc de Scheleswig et comte de Holstein, naquit en 1425, suivant la plupart des historiens, et en 1426 si l'on s'en rapporte à Schlegel (1). A la mort de Christophe de Bavière, décédé sans postérité, à Elseneur, le 6 janvier 1448, les trois royaumes du Nord, alors réunis, durent, d'après la convention de Calmar, élire en commun un nouveau souverain. Mais les partis qui divisaient chacun de ces royaumes s'occupaient plus de leurs intérêts privés que des moyens de consolider l'union ; aussi, lorsque le conseil royal de Danemark, en informant de la mort de Christophe les députés de la noblesse et du clergé de Suède, réunis à cette époque à Jonkoping, leur eut proposé de choisir Halmstaedt pour le lieu où les députés des trois royaumes devraient s'assembler pour faire le choix du successeur du dernier roi, le conseil du royaume de Suède déclara que, sans de nouveaux pouvoirs des états, il ne se croyait autorisé à rien faire dans une circonstance si grave. Les états de Suède s'assemblèrent cependant à Stockholm dans le mois de mai 1448, et le 20 juin suivant, sans se préoccuper de ce que feraient les Danois et les Norvégiens, ils élurent Charles Knutson. Celui-ci, Suédois de naissance, et l'un des plus grands seigneurs du royaume, dont il avait été maréchal, avait déjà disputé la couronne de Suède à Christophe de Bavière, et n'y avait renoncé en sa faveur qu'après de longues négociations, et lorsqu'on lui eut assuré la Finlande en fief et les îles d'Oland à titre de garantie pour des avances qu'il avait faites, avec

(1) *Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg.*

plusieurs autres avantages. Le conseil du royaume de Danemark se réunit de son côté pour délibérer sur la haute question qui préoccupait tous les esprits. Une partie des conseillers se prononcèrent en faveur du jeune Knut ou Canut Gyldenstjerne, dont le père, l'oncle et un cousin étaient membres du conseil, et qui comptait des parents et des alliés parmi les magnats de Suède. La jeune reine douairière Dorothée, qui exerçait beaucoup d'influence sur les grands seigneurs danois, ne le voyait pas d'ailleurs d'un œil indifférent. Néanmoins, la majorité rejeta les prétentions de Gyldenstjerne, et proposa la couronne à Adolphe VIII, duc de Schleswig et comte de Holstein, qui descendait par les femmes du roi Erick (*Slipping*). Dépourvu d'ambition et aimant par-dessus tout sa tranquillité, ce prince refusa le dangereux honneur qu'on lui offrait. Un autre motif qui le porta à ne pas accepter le trône, c'est que, bien qu'il ne fût alors âgé que de quarante-sept ans, il n'avait pas eu d'enfants de sa première femme, et qu'il n'en espérait pas de sa seconde, à laquelle il était uni depuis plus de quinze ans. Ne voulant pas se rendre aux désirs des Danois, il leur proposa de nommer à sa place Christian, comte d'Oldenbourg, son neveu chéri, qu'il avait lui-même élevé et qui devait être son héritier (1). Après de longues négociations avec ce prince, et lorsqu'il eut souscrit le pacte qui lui fut présenté par les grands et les évêques, qui limitait singulièrement son autorité à leur profit, et dans lequel il s'engageait à ne jamais unir le duché de Schleswig à la couronne, et qu'il se fut obligé, en outre, à épouser la reine douairière (2), il se rendit à Lund, où il fut proclamé roi de Danemark, le 28 septembre 1448. Il ne fut couronné à Copenhague avec la reine douairière qu'un an plus tard, le 28 octobre 1449. Quant aux états de Norvége, plusieurs de ses membres voulaient rester fidèles au roi détrôné, Erick de Poméranie, retiré dans l'île de Gothland, où il faisait le métier de pirate ; d'autres présentaient un Norvégien nommé Sigurd-Jonson, descendant des anciens rois. Mais le parti le plus nombreux, à la tête duquel était l'archevêque Aslak-Bolt, persuadé qu'il était plus avantageux pour leur pays, aussi bien que pour leurs intérêts particuliers, de rester unis à la Suède en ayant un roi commun, firent nommer Charles Knutson-Bonde, déjà élu par ce dernier royaume. Il fut, en conséquence, couronné à Drontheim, le 23 novembre 1449, après avoir souscrit un pacte (*haandfæstning*), par lequel il garantissait de la manière la plus formelle les lois, les libertés et les droits des Norvégiens. Suivant l'historien danois Baden, le *Lavting* de Norvége avait remis, antérieurement au mois de mars de la même année, aux envoyés de Christian, une lettre d'hommage (*hyldingbrev*), dans laquelle on lui disait qu'en sa qualité de proche parent de la reine Marguerite, et, de plus, proche héritier du trône de Norvége (1), il serait élu roi aussitôt qu'il aurait contracté un pacte semblable à celui que Charles avait souscrit, et qu'au mois de juillet suivant, il transmit le pacte qu'on lui avait demandé, de la teneur duquel il résulte que la Norvége était un royaume tout aussi indépendant que le Danemark et la Suède. Le premier acte de Charles Knutson, après son élection par la Suède, mais avant sa nomination par la Norvége, avait été une expédition contre l'île de Gothland, qu'il considérait comme une dépendance du premier de ces royaumes, et que le vieux roi Erick occupait depuis longtemps. Celui-ci, se voyant pressé, livra le château de Wisby aux Danois, qui, sous les ordres de Christian en personne, parvinrent à chasser les Suédois et à conquérir une partie de l'île. Une trêve fut conclue à Wisby, le 31 juillet 1449, dans laquelle il fut arrêté qu'une conférence serait ouverte à Halmstaedt, le 1er mai de l'année suivante, pour décider à qui appartiendrait définitivement l'île de Gothland, et pour prononcer en même temps sur tous les différends existants entre les deux rois. Cette conférence se tint, en effet, à l'époque indiquée, et les députés de Christian Ier et de Charles Knutson y conclurent un traité portant en substance que, lorsque le trône de Danemark ou celui de Suède viendrait à vaquer, celui des deux rois qui survivrait à l'autre lui succéderait, et que, pour le moment, le roi Charles faisait l'abandon au roi Christian de tous ses droits au royaume de Norvége, etc. Ce fut vainement que Charles désavoua la concession faite par ses députés et qu'il en appela au pape. Christian Ier, s'appuyant sur le traité d'Halmstaedt, et secondé par les partisans qu'il avait en Norvége, passa dans ce royaume, parvint à son tour à faire annuler l'élection de son rival, et se fit couronner solennellement à Drontheim, le 29 juillet 1450. Les deux monarques, après quelques invasions sans résultat de part et d'autre, signèrent, en 1453, une trêve qui fut prolongée diverses fois, mais qui ne produisit d'autre fruit que quelques suspensions d'armes assez mal observées. La saisie du domaine que les états de Suède avaient accordé à la veuve du roi Christophe de Bavière, devenue épouse de Christian Ier, et qui comprenait deux provinces entières de Suède, la Néricie et le Vermeland, ayant été dénoncée au pape Calixte, celui-ci lança une bulle fulminante qui ordonnait la restitution de ce domaine, sous les peines les plus graves. Christian Ier, se voyant appuyé par le souverain pontife, répandit sa bulle dans toute la Suède, envahit ce royaume en 1456, en même temps qu'une armée danoise faisait une des-

(1) Adolphe VIII, devenu seul duc ou prince de Schleswig et comte de Holstein après la mort de ses deux frères Henri et Gerhard (1427 et 1433), était né en 1401. Il avait été marié deux fois, la première fois avec Mechtild ou Mathilde, princesse d'Anhalt, et la seconde avec Dorothée, sœur du comte de Mansfeld, suivant Gebhardi et Christiani, et sœur du comte de Hohenstein, suivant Hvitfeld et d'autres historiens. Il ne laissa d'enfant ni de l'une ni de l'autre de ses épouses.

(2) Les historiens prétendent même que cet engagement ne suffit pas et que le duc Adolphe VIII fut obligé de se rendre caution de son neveu.

(1) On ne voit pas trop dans cette lettre, dit Mallet, comment Christian Ier était proche parent de Marguerite, mais elle établit que ce prince descendait par les femmes de Haquin, roi de Norvége.

cenie en Finlande. L'année suivante, Jean Bengtson de Salestadt, archevêque d'Upsal, et allié secret de Christian, se mettant à la tête de ses vassaux, pille le domaine de Charles, met en déroute sa petite armée, et, après l'avoir assiégé dans Stockholm, le force à prendre la fuite et à se réfugier à Dantzick. Après s'être concerté avec Bengtson, Christian s'avance avec une flotte considérable ; la capitale de la Suède lui ouvre ses portes, et, les 24 et 29 juin 1457, il est élu et couronné à Upsal. L'union des trois royaumes étant alors rétablie, Christian, pour serrer étroitement ces liens qu'il avait si heureusement renoués, chercha à s'attacher de plus en plus le clergé de Suède, zélé partisan de cette union, autant qu'ennemi du roi fugitif. Il confirma ses priviléges et ses immunités, fit des libéralités à plusieurs églises, et combla de faveurs l'archevêque Bengtson. Pour lui montrer tout son dévouement, le sénat de Suède rendit, en 1458, contre Charles une sentence qui le condamnait à perdre tous ses biens, et les adjugeait au nouveau roi et à la couronne ; et, la même année, ce corps puissant déclara le prince Jean, fils de Christian, son successeur au trône. Le 4 décembre 1459, Adolphe, duc de Schleswig et comte de Holstein, étant mort sans postérité, Christian réclama sa succession comme son plus proche héritier, et malgré les protestations du comte Othon de Schauembourg, dont la famille s'éteignit en 1640, et dont il acheta la renonciation au Holstein en lui payant 430,000 gylden du Rhin (1), les états, réunis à Rypen en Jutland, l'élurent solennellement au mois de mars 1460. Il souscrivit préalablement aux conditions que les états lui imposèrent sous le nom de priviléges qu'ils se réservaient (2). Peu de temps après, Christian confirma ces priviléges, et y ajouta même de nouveaux. Il avait, auparavant, désintéressé, moyennant 40,000 gylden du Rhin, Gerhard et Maurice, comtes d'Oldenbourg, ses frères, pour la succession du duc Adolphe, et leur avait abandonné les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, leur patrimoine commun. Christian I[er] somma ensuite Hambourg de lui rendre l'hommage que ses habitants lui devaient en sa qualité de comte de Holstein, et, en 1461, il fit son entrée dans cette ville, où il reçut l'hommage des sénateurs et de la bourgeoisie, et confirma leurs priviléges, en les assurant de tout l'appui et de toute la protection *qu'un bon prince doit à ses peuples*, dit Hvitfeld. Après quelques années de règne en Suède, Christian ayant multiplié les impôts et forcé tous ceux qui avaient de l'argent à lui prêter de fortes sommes qu'il ne leur rendit pas, s'attira la haine du peuple. Les cruautés de l'archevêque d'Upsal augmentèrent tellement l'irritation, que Christian crut devoir se rendre à Stockholm. Mais, loin de prendre les mesures nécessaires pour calmer les esprits, il ordonna de nouveaux impôts que l'archevêque fut chargé de lever, et il partit lui-même pour une expédition contre les Russes, en Finlande. Pendant son absence, les paysans, qu'on voulait contraindre de payer les nouvelles impositions qu'un légat du pape avait reçu ordre de lever dans le Nord pour soutenir la guerre contre les Turcs, ayant refusé de les payer et s'étant révoltés, l'archevêque promit de les faire abolir. A son retour, Christian, persuadé que ce prélat avait lui-même fomenté les troubles, le fit arrêter, et écrivit au pape pour justifier sa détention. Voulant ensuite prévenir l'effet des foudres de l'Église déjà lancées contre lui par le pape Pie II, il forma à Stockholm une congrégation des chanoines d'Upsal, de Strengnœs et de Vesteras, les plus versés dans le droit canonique, et leur soumit les principaux chefs d'accusation contre l'archevêque. Mais ces docteurs n'ayant point voulu se prononcer et répondre aux questions qui leur avaient été soumises, Christian s'embarqua avec son prisonnier, et l'emmena à Copenhague, malgré les vives sollicitations de Kettil-Carlson (Vasa), évêque de Linkoping, et neveu de l'archevêque, qui avait offert vingt-quatre répondants pour qu'on ne privât pas son oncle de la liberté. A peine le roi était-il parti, que l'évêque de Linkoping, irrité de ses refus, ne garda plus de mesures ; il excita un soulèvement contre Christian, le fit déclarer déchu de ses droits, et se fit proclamer lui-même régent à Vesteras, au commencement de 1464. Pour arrêter les progrès de la révolte, Christian, après avoir vainement combattu son ennemi par des manifestes, se hâta de passer en Suède avec une flotte. Il accourut, au milieu des rigueurs de l'hiver, à la défense de Stockholm, assiégée par les paysans suédois ; les força à lever le siége, et battit ensuite Kettil. Mais les Dalécarliens, par une ruse ordinaire à la guerre, l'attirèrent dans une forêt épaisse, près de l'église de Haraker, dans le Vestmanland, et, ayant enveloppé ses troupes, les défirent complétement. Forcé de retourner à Stockholm avec les débris de son armée, le prélat, encouragé par sa victoire, le poursuivit et fit le siége de la capitale. Il durait déjà depuis plusieurs mois, et la flotte danoise, cependant maîtresse du lac Melar, n'avait pu parvenir à le faire lever, lorsque Christian, craignant l'approche de la mauvaise saison, prit le parti de retourner par mer en Danemark. Stockholm se rendit alors à Charles Knutson, que les insurgés avaient rappelé, et qui s'était empressé d'accourir avec un grand nombre de vaisseaux et de gens de guerre. Christian reconnut alors la faute qu'il avait faite de s'aliéner l'archevêque d'Upsal ; il se réconcilia avec son prisonnier, et l'envoya en Suède avec de pleins pouvoirs pour traiter en son nom. Il ne tarda pas à éprouver les bons effets de cette conduite habile ; l'archevêque, par ses intrigues, eut bientôt réuni ses partisans contre Charles, qui fut obligé de renoncer à la couronne, moins de six

(1) Les historiens danois eux-mêmes reconnaissent que, d'après le droit public d'Allemagne, le comte de Schauembourg devait hériter du Holstein comme le plus proche agnat, tandis que ce n'était que comme cognat que Christian se présentait.

(2) L'un des articles des priviléges que Christian souscrivit et jura d'observer *devant tous les saints*, avant d'être élu, porte « qu'il « reconnaît qu'il a été élu duc de Schleswig et comte de Holstein, « non comme roi de Danemark, mais par un effet de la bonne vo- « lonté des états ; que ses enfants ne lui succéderont qu'en vertu « d'une pareille élection, et que ces états jouiront à perpétuité du « droit d'élire leur prince. »

mois après le retour de son ennemi (1465). La Suède devint alors la proie de la tyrannie des ecclésiastiques, particulièrement de l'archevêque Bengtson, maître de la citadelle de Stockholm, et par conséquent de la clef du royaume. Il se fit nommer régent après que son neveu Kettil en eut exercé les fonctions ; et il ne put empêcher lui-même qu'en 1466, le puissant Erik Axelson (Tott) n'obtînt ensuite le même titre. Alarmé des entreprises de ce dernier, Bengtson se tourna de nouveau du côté du roi de Danemark ; mais vainement parvint-il à faire déclarer par les états de Suède, réunis en conférence avec des plénipotentiaires danois, que l'*ancienne et précieuse union* qui avait si longtemps subsisté entre les trois royaumes du Nord serait et demeurerait inviolable à perpétuité. Ivar Axelson, de la famille de Tott, parent de celui qui avait été administrateur, se brouilla avec Christian, et, ayant épousé une fille de Charles, passa dans son parti et combattit les Danois. L'évêque Kettil ayant cessé de vivre dans l'intervalle, et Bengtson ayant été forcé de livrer à son rival le château de Stockholm, Charles fut rappelé pour la troisième fois, le 13 novembre 1467. Son ennemi implacable, l'archevêque Bengtson étant mort peu de temps après dans l'exil, il obtint des avantages signalés sur Christian Ier, et avec l'aide de Niels et de Sten Sture, ses neveux, dont le nom commença à briller dans la Dalécarlie, il resta maître paisible de la Suède, et termina ses jours le 15 mai 1470, en laissant le gouvernement à Stensture, auquel il conseilla de ne jamais ceindre la couronne. Le parti de Christian prétendit que le trône n'était pas vacant, et ce prince, après avoir écrit aux états pour leur rappeler ce qu'il nommait ses droits, parut, en 1471, devant Stockholm avec une flotte de soixante-dix vaisseaux, et essaya de faire accepter des propositions de paix. Sten Sture, qui venait d'être proclamé régent, feignit d'abord de vouloir se réconcilier avec lui ; mais bientôt ayant réuni un corps de troupes, il s'avança au secours de la capitale assiégée par Christian, lui livra bataille près du Brenskeberg, monticule sablonneux qui à cette époque se trouvait hors de la ville, et le défit complétement le 11 octobre 1471. Christian, blessé dans le combat, ne gagna ses vaisseaux qu'avec peine, et quitta la Suède pour n'y jamais rentrer. Profitant d'un instant de calme en 1453, ce prince entreprit de remédier à la dissipation qui s'était faite sous les règnes précédents des biens de la couronne ; cette mesure, dont on ne saurait contester la justice et l'utilité, lui aliéna beaucoup de grands, dont la défection lui causa plus tard de longs et de fréquents embarras. Une autre mesure qui blessa les Norvégiens et le brouilla avec le saint-siége, ce fut le choix qu'il fit la même année, sans égard à l'élection régulière du chapitre de Drontheim (Nidaros) et sans en informer le pape, de Marcel ou Marcellus, évêque de Skalholt (1), et son chancelier pour l'archevêché de cette ville, devenu vacant par la mort de Aslak Bolt dont il a déjà été question. En 1456, il conclut avec Charles VII le premier traité qui ait existé entre la France et le Danemark (1). Christian promet de fournir au roi de France un secours de quarante ou cinquante vaisseaux portant 6 ou 7,000 hommes de troupes qui seront payées et entretenues aux dépens de ce dernier ; et si, *avec ce secours*, ajoute-t-on, *il se peut effectuer quelque chose en Angleterre, ce sera pour l'avantage des deux rois*. De son côté, Charles VII promet de secourir le roi de Danemark contre les Suédois et les villes hanséatiques. Quoique ce traité n'ait peut-être jamais été ponctuellement exécuté, le roi de France se rendit néanmoins utile à Christian, en accommodant ses différends avec le roi d'Ecosse au sujet de la possession des îles Orcades et des Shetland. Ce fut à cette occasion et sur la proposition de Charles VII que Jacques III, roi d'Ecosse, épousa, en 1468, la princesse Marguerite, fille de Christian. L'une des causes qui déterminèrent ce prince à renoncer définitivement à toute intervention dans les affaires de la Suède peut être attribuée à ses démêlés avec son frère Gerhard, auquel il s'était engagé de payer 40,000 florins en dédommagement de la portion à laquelle il avait des prétentions dans la succession de leur oncle Adolphe, duc de Schlesvig-Holstein. Toujours nécessiteux, Christian, ne pouvant remplir son engagement, donna à son frère l'investiture du Schleswig et du Holstein, dont il lui céda pendant quatre ans les revenus en déduction de la somme qu'il lui devait encore. Mais la conduite tyrannique de Gerhard ne tarda pas à exciter des troubles, et comme il refusait de céder aux exhortations de son frère, celui-ci fut obligé d'entrer avec des troupes dans le Schleswig, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'en 1473 il força son frère à renoncer à ses prétentions et à prendre la fuite (2). La même année Christian, voulant se faire relever du vœu inconsidéré qu'il avait fait, on ne sait dans quelle occasion, de faire un pèlerinage à la terre sainte, se rendit à Rome en habit de pèlerin, avec une suite de cent cinquante cavaliers, parmi lesquels figuraient plusieurs prélats, trois docteurs et deux hérauts, outre un certain nombre de grands seigneurs allemands. Dans tous les pays qu'il traversa, il fut accueilli avec la plus grande distinction. Sixte IV, alors souverain pontife, envoya au devant de lui deux cardinaux, le

(1) Les historiens norvégiens font remarquer que Marcellus, quoique pourvu précédemment de l'évêché de Skalholt en Islande, ne mit jamais les pieds dans son diocèse.

(1) Les Orcades, les Shetland et les Hébrides, peuplés par les Norvégiens vers la fin du 9e siècle, dépendaient depuis longtemps des rois de Norvége, lorsqu'en 1266 Magnus, fils de Haquin, souverain de ce royaume, céda à perpétuité, moyennant une redevance, les Hébrides ou Hébudes à Alexandre III, roi d'Écosse, en se réservant les Orcades et les Shetland. En mariant sa fille Marguerite à Jacques III, Christian donna en hypothèque à son gendre, au grand mécontentement des Norvégiens, les îles Orcades et les Shetland, dans la possession desquelles l'Ecosse a continué de rester.

(2) Gerhard alla chercher de nouvelles aventures au service du fameux duc de Bourgogne, Charles le Téméraire : il porta ensuite les armes avec honneur dans les guerres de l'Angleterre contre la France, et, las enfin du monde et de lui-même, il entreprit d'aller en pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle, où il mourut.

reçut avec beaucoup d'apparat, et après avoir accepté les présents de ce souverain, qui consistaient en harengs, morues et en peaux d'hermine, il lui fit des dons magnifiques. Il le défraya en outre pendant tout le temps qu'il passa dans ses États, le dispensa du pèlerinage à la terre sainte moyennant une aumône considérable à un hôpital de Rome, et lui accorda la permission d'établir une université en Danemark. A peine de retour à Copenhague, l'Empereur, qui l'avait déjà consulté sur ses affaires pendant son premier voyage, le pria de revenir pour être arbitre entre l'archevêque et l'évêque de Cologne, dont le démêlé allait exciter une guerre entre l'Empire et le puissant duc de Bourgogne, Charles le Hardi. Il entreprit ce nouveau voyage; mais après s'être donné tous les soins imaginables, après avoir exposé sa personne et employé beaucoup de temps et d'argent, il revint dans ses États avec la douleur de n'avoir pu réussir. Ce fut pendant ce second voyage qu'il obtint de l'Empereur le pays occupé par les Dithmarses, et sa réunion sous le titre de duché aux contrées limitrophes du Holstein et de la Stormarie qu'il possédait déjà. Ces peuples fiers et jaloux de leur liberté accueillirent avec mépris le diplôme de l'Empereur qui les cédait sans avoir aucun droit sur eux, et ne tinrent pas plus de cas de la sommation que Christian leur fit de lui rendre hommage. Ce fut en 1478 que le roi de Danemark fit dresser les statuts de sa nouvelle université; pour lui donner du lustre, il l'exempta de toute autre juridiction, lui permit d'avoir la sienne propre, et lui accorda d'autres priviléges; mais il ne put la doter comme elle devait l'être sous le règne de Christian III. Son inauguration se fit en sa présence avec beaucoup de pompe, le 1er juin 1479. Ce fut la même année que le prince Jean, son fils aîné, déclaré successeur au trône, peu après sa naissance, fut élu et proclamé pour la seconde fois, à l'occasion de son mariage avec Christine, fille aînée d'Ernest, duc de Saxe. Les dernières années de la vie de Christian n'offrent aucun événement remarquable; la mort vint le surprendre le 22 mai 1481; il était à cette époque âgé de 55 ans et en avait régné 33. Ce prince était, au dire des chroniqueurs, d'une taille élevée et bien prise et d'une constitution robuste. Les historiens danois en font les plus grands éloges. Ils le représentent comme un roi pieux, doux, généreux, humain, qui soutint avec fermeté les droits du trône contre la noblesse, supprima plusieurs usages féodaux et encouragea l'agriculture et le commerce, mais que le défaut d'argent et les grands embarras de finances forcèrent de ralentir toutes ses opérations militaires. Ils le peignent enfin comme un roi digne à beaucoup d'égards de servir de modèle. Les historiens suédois et norvégiens en parlent différemment : suivant eux Christian a partagé en Suède la haine qu'on y portait à l'union; il a fait beaucoup de mal et peu de bien à la Scandinavie, et a trop sacrifié aux intérêts de sa propre maison et des nobles danois. Le peuple de Norvége a eu sous son règne beaucoup à souffrir des juges et employés danois, et a été appauvri par l'envoi en Danemark des revenus publics du premier de ces royaumes, resté par incurie exposé aux fréquentes incursions des Russes. On lui attribue l'institution de l'ordre royal de l'Éléphant, quoique aucun auteur contemporain ne dise expressément que les *chaînes de chevaliers*, qu'il commença à distribuer en 1457, lorsqu'il monta sur le trône de Suède, aient été ornées d'éléphants, ni qu'on donnât à l'ordre ou confrérie qu'il fonda le nom de l'*Éléphant*. Il avait eu de son mariage avec Dorothée de Brandebourg, veuve de son prédécesseur, quatre fils, dont les deux aînés, Olaus et Canut, moururent en bas âge; le troisième, nommé Jean, lui succéda dans les trois royaumes, et le quatrième, appelé Frédéric, fut duc de Schleswig et de Holstein, et ensuite roi de Danemark et de Norvége; il laissa aussi une fille nommée Marguerite, qui épousa Jacques III, roi d'Écosse. D—z—s.

CHRISTIAN II, roi de Danemark, fils du roi Jean et de Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe, naquit à Niborg, le 2 juillet 1480 (1), quelques mois avant la mort de son aïeul Christian Ier. Sa naissance fut, dit-on, accompagnée de prodiges sinistres; mais l'éducation bizarre et négligée qu'il reçut, et les liaisons qu'on lui laissa former dès sa tendre jeunesse avec des enfants des conditions les plus basses, durent faire présager bien plus sûrement encore qu'il occuperait mal le rang auquel il était destiné (2). Parvenu à l'adolescence, son naturel fougueux lui fit chercher à surpasser ses compagnons dans leurs excès. Le bruit de ses déréglements parvint enfin au roi Jean, son père, qui le châtia sévèrement, mais sans succès. Il n'était âgé que de sept ans, lorsque son père le fit désigner par les états de Danemark assemblés à Lund, pour lui succéder après sa mort; et il en avait dix-sept quand les états de Suède le reconnurent pour son successeur au trône de ce royaume. Espérant détourner les mauvais penchants que montrait le jeune prince, en l'occupant d'affaires importantes et sérieuses, le roi Jean lui confia, en 1501, le gouvernement de la Norvége, où il l'envoya à la tête d'une armée et d'une flotte, avec le titre de statholder, pour réprimer quelques mouvements séditieux. Christian attaqua les rebelles près d'Opslo (3) et les défit; mais sa barbarie envers la noblesse norvégienne, dont il détruisit la plus grande partie sur de vagues soupçons, et le traitement cruel et peu mérité qu'il fit éprouver à l'évêque de Hammer, que son père avait placé auprès de lui en qualité de ministre et de gouverneur (4), firent prévoir ce qu'il serait un jour

(1) Nous avons suivi l'historien Baden, qui jouit en Danemark d'une réputation méritée. D'autres historiens le font naître à Copenhague, le 2 juillet 1481.

(2) Il fut mis en pension d'abord chez un relieur, ensuite chez un chanoine de Copenhague qui était en même temps son précepteur, et le menait chanter au chœur avec lui et d'autres jeunes gens des plus basses conditions qu'il avait aussi en pension. Ce ne fut que plus tard qu'on lui donna un précepteur sous lequel il s'appliqua avec beaucoup de succès au latin.

(3) C'est près de l'emplacement occupé par cette ville presque entièrement consumée par un incendie en 1624 que Christiania a été bâtie. D—z—s.

(4) Ce prélat fut enfermé dans un cachot où on le traita, par

s'il montait sur le trône. Ce fut pendant le séjour qu'il fit à Bergen, en 1507, qu'il conçut une passion violente pour Dyveke, jeune Hollandaise, dont la mère, nommée Sigbrit ou Sigebrite, tenait une hôtellerie. Dyveke devint la maîtresse de Christian, qui laissa prendre à cette fille, et surtout à sa mère, un empire absolu sur son esprit. Il gouverna la Norvége avec un pouvoir absolu, jusqu'en 1510, que son père, dont la santé était chancelante, l'appela auprès de lui. Christian prit une grande part aux affaires du royaume jusqu'à la mort du roi Jean, arrivée à Aalborg, le 20 février 1513. La conduite régulière qu'il avait tenue pendant les dernières années de la vie de son père ayant un peu calmé les craintes qu'il avait longtemps inspirées à la noblesse et au clergé (1), Christian fut élu sans difficulté roi de Danemark et de Norvége, dans une assemblée tenue à Copenhague par les députés de ces deux pays, après toutefois qu'il eut souscrit, le 22 juillet 1513, l'engagement de conserver tous leurs priviléges (2). Il fit la même année quelques concessions aux états de Schlesvig et de Holstein, ainsi qu'à son oncle Frédéric, et, pour affermir entièrement la tranquillité de ses possessions, il accorda aux Suédois les délais qu'ils demandaient avant de le reconnaître. L'année suivante (1514), il fut couronné solennellement à Copenhague, et la même cérémonie eut lieu à Opslo, à cette époque capitale de la Norvége. Pour pouvoir pousser plus tard avec vigueur et succès la guerre avec la Suède, dont il prévoyait l'imminence, il évita de prendre part aux guerres éloignées dans lesquelles on voulait l'entraîner, et chercha à s'appuyer d'une alliance étroite avec la plus puissante maison qu'il y eût alors en Europe, en épousant, en 1515, Isabelle de Castille, sœur de Charles-Quint (3). Il adressa ensuite de sérieuses remontrances à Henri VIII sur les pirateries des Anglais, renouvela les traités avec le grand-duc de Moscovie, et s'occupa à tirer le commerce de la dépendance des villes hanséatiques. Cette conduite fit concevoir des espérances à ceux mêmes que le caractère emporté de Christian avait alarmés; mais bientôt la mort de Dyveke, arrivée en 1517, occasionna des scènes atroces. On accusa les parents de Torbern Oxe, gouverneur du château de Copenhague, de l'avoir empoisonnée. Oxe eut l'imprudence d'avouer au roi qu'il avait été l'amant de cette femme. Christian, qui l'en avait soupçonné, le fit décapiter. D'autres exécutions répandirent l'effroi dans tout le royaume; des potences furent dressées dans les principales villes; ce fut surtout contre la noblesse que se dirigea la fureur de Christian, et il n'eut pour instruments de sa tyrannie que des gens d'origine et de mœurs abjectes. Sigebrite, dont on connaissait l'influence sur son esprit, était particulièrement l'objet de la haine publique; cependant les grands s'abaissaient devant elle. L'année 1516 avait été marquée par l'arrivée d'un légat du pape Léon X, dans le Nord (1), pour y vendre des indulgences. Christian lui accorda l'autorisation nécessaire, espérant qu'il le servirait en Suède, dont il ambitionnait la couronne. Les Suédois étaient divisés en plusieurs partis. Gustave Trolle, nouvellement élu archevêque d'Upsal, ennemi juré de Stenon Sture, administrateur du royaume, quoique ce fût à lui qu'il dût son élection, s'était ligué secrètement avec Christian; mais les états s'engagèrent à défendre Sture, déposèrent Trolle, firent raser son château, et l'obligèrent à renoncer à son titre d'archevêque. Le nonce du pape, arrivé en Suède dans ces circonstances, se laissa gagner par Sture, lui révéla tous les projets de Christian, et écrivit au pape pour justifier les Suédois et accuser Trolle. Enfin Christian se rendit lui-même, en 1518, devant Stockholm. Sture l'ayant repoussé, il eut recours à l'artifice, et proposa une entrevue à l'administrateur dans Stockholm, en demandant six otages choisis dans les premières familles. Ces otages, parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa, étant arrivés sur la flotte danoise, le perfide monarque les traita en prisonniers, et partit pour le Danemark. En 1520, au milieu de l'hiver, Christian revint en Suède à la tête d'une armée, dans laquelle on comptait 2,000 soldats français que lui avait envoyés François Ier, et qui étaient commandés par Gaston de Brezé, seigneur de Fouquarmont. Les Suédois furent défaits près de Bogesund, le 19 janvier; Sture fut blessé mortellement. Les Danois profitèrent de leur succès. Trolle présida, avec toutes les marques de sa dignité, aux états convoqués à Upsal, et proposa de reconnaître Christian; un parti tenait encore pour l'indépendance, mais celui qui voulait l'union l'emporta; on se soumit à la nécessité. On proclama une amnistie générale dont la majeure partie des Suédois s'empressa de profiter. Mais la capitale où s'était retirée Christine Gyllenstierna, veuve de Sture, animée par ses exhortations, opposait toujours une vive résistance. Dès que la mer fut libre, Christian vint lui-même avec sa flotte, et jeta l'ancre près de Stockholm. Presque tout le clergé, une partie de la noblesse, allèrent lui rendre leurs hommages. La capitale ne se rendait pas encore. Christian voyait avec peine l'été s'écouler; les provisions s'épuisaient, son armée murmurait; il prit le parti d'envoyer des émissaires suédois aux habitants de Stockholm. Ses promesses et la disette opérèrent ce que n'avait pu

ordre de Christian, d'une manière si rigoureuse qu'il expira bientôt regretté de tous les Norvégiens et du roi Jean lui-même

(1) Il paraîtrait néanmoins que le sénat de Danemark ne se décida à donner son suffrage à Christian que sur le refus du prince Frédéric, son oncle, duc de Schleswig-Holstein, auquel il avait d'abord offert la couronne. D—z—s.

(2) Hvitfeld rapporte seulement deux articles de cette capitulation, que Baden donne en entier en soixante-treize articles dans son *Histoire de Danemark*. Elle confirme de la manière la plus expresse le droit qu'avait la nation d'élire les rois, et elle contient de plus la promesse faite par Christian de ne pas solliciter le sénat ou les états de désigner son fils ou toute autre personne pour lui succéder après sa mort.

(3) Ce fut pour satisfaire aux désirs de cette princesse que Christian fit venir des Pays-Bas vingt-quatre familles qu'il établit dans l'île d'Amag, près de Copenhague, pour y cultiver des légumes qu'on ne connaissait pas en Danemark et y faire du beurre à la manière hollandaise. Les descendants de ces colons conservent encore le costume et les manières de leurs ancêtres. D—z—s.

(1) Il s'appelait Ange Arcemboldi.

la force des armes; on consentit à le recevoir. Il promit de conserver à la Suède ses libertés, de donner à la veuve de l'administrateur un établissement en Finlande, et de mettre le passé en oubli. Il fit son entrée dans Stockholm, le 7 septembre, renvoya son couronnement au 2 novembre, convoqua pour cette époque l'assemblée des états, et partit pour Copenhague. De retour à Stockholm dès la fin d'octobre, il exigea que les évêques et les sénateurs le proclamassent roi de Suède héréditaire, et se fit couronner deux jours après par Trolle. Il ne créa chevaliers que des étrangers, et, à cette occasion, déclara qu'il ne conférerait cet honneur à aucun Suédois, parce qu'il ne devait la Suède qu'à ses armes, et non à leur bonne volonté. Malgré la consternation générale, il ordonna des fêtes, durant lesquelles il sut gagner la multitude. Il songeait à raffermir en Suède l'autorité royale qui y avait toujours été chancelante. Ses atroces conseillers se réunirent pour lui persuader que le seul moyen d'y réussir était de détruire les principales familles : cet avis sanguinaire plut au caractère farouche de Christian. Ses ministres différaient sur les moyens d'exécution. Enfin Slaghoek, son confesseur, jadis barbier en Westphalie, rappela la bulle d'excommunication lancée contre les ennemis de Trolle, et ajouta que le roi, comme prince, pouvait tenir la promesse d'oublier le passé ; mais qu'en qualité d'exécuteur des arrêts du saint-siége, il devait exterminer les hérétiques. Le concours de Trolle était nécessaire. Les historiens suédois rapportent que sa conscience se révolta à l'idée d'accuser ses compatriotes. Cependant, le 7 novembre 1520, tous les grands de Suède ayant été réunis dans le château de Stockholm, dont les portes furent fermées, Trolle s'avance au milieu de l'assemblée, expose à haute voix ses griefs contre ses ennemis et en particulier contre la veuve de Sture, et demande leur punition comme hérétiques. Le roi nomme une commission, les accusés y comparaissent. Christine, veuve de l'administrateur, y est citée; elle se présente avec une noble assurance, rappelle à Christian ses serments, et, pour justifier la mémoire de son époux, montre le décret rendu par le sénat en 1517, et approuvé par le légat. Christian voit avec joie cette pièce entre ses mains: elle devient la liste de proscription. Les accusés sont enfermés dans le château et déclarés coupables par la commission. Aussitôt Christian ordonne le supplice de tous ceux qui avaient signé le décret pour déposer Trolle. Le seul évêque de Linköping, qui avait eu la précaution de glisser adroitement une réserve sous son sceau, fut excepté. Des bourreaux envoyés aux prisonniers leur annoncent qu'ils touchent à leur dernière heure. On leur refuse des prêtres pour s'y préparer. Le 8, on ferme les portes de la ville, des soldats remplissent les rues; on défend aux habitants de se montrer hors de chez eux. A midi, les prisonniers sont amenés sur la grande place. Un sénateur danois annonce au peuple que leur châtiment est juste. L'évêque de Skara, un de ces infortunés, accuse la perfidie du roi, le dénonce à la vengeance divine, et le menace de celle du peuple; d'autres font aussi entendre leurs voix ; elles sont étouffées par le bruit des gens de guerre et les sanglots des assistants. Quatre-vingt-quatorze victimes tombent sous la hache des bourreaux en présence de Christian. Le lendemain on dressa des potences, les supplices continuèrent. Le corps de Sture et celui de son fils furent déterrés. Christian voulait que tous les cadavres restassent entassés au milieu de la place; mais dans la crainte qu'un tel spectacle n'excitât la fureur du peuple, on les fit transporter hors de la ville, où ils furent brûlés. La veuve de Sture se vit réduite à demander la vie. D'autres exécutions eurent lieu dans les provinces. Tandis que des hommes de sang conseillaient à Christian ces cruautés, Othon Krumpen, général de son armée, révolté de tant de barbarie, quitta son service. Norby, amiral de sa flotte, alors à l'ancre devant l'île de Gotland, donna asile à plusieurs proscrits. Après ce massacre, Christian publia une proclamation pour justifier sa conduite, qui, disait-il, pouvait seule assurer la tranquillité de l'État. Un édit défendit aux paysans d'avoir des armes chez eux. Bientôt après, Christian se mit en route pour le Danemark : la terreur accompagna ses pas. Il fit élever des échafauds dans toutes les villes qu'il traversa; l'enfance même ne fut pas à l'abri de sa rage sanguinaire, et quelquefois il se montra plus cruel que les bourreaux qu'il punit d'un mouvement d'humanité. Enfin ce prince ne quitta le pays qu'après avoir immolé six cents personnes au désir d'assurer son pouvoir. Regardant néanmoins ces mesures comme insuffisantes, il laissa partout de nombreuses garnisons. A peine de retour en Danemark, où il signala aussi sa cruauté, il fit un voyage dans les Pays-Bas, où se trouvait alors Charles-Quint (1). Il voulait lui demander son appui contre le duc de Holstein, son oncle, avec lequel il était en différend, et contre les Lubeckois, toujours prêts à secourir ses ennemis. Lorsqu'il revint à Copenhague, toute la Suède était en armes. La tyrannie de Slaghoek, nommé par lui évêque de Skara, et l'un des régents du royaume, avait excité un soulèvement général ; il rappela cet homme atroce, mais il lui donna l'archevêché de Lund. Peu de temps après, il le fit brûler vif, pour apaiser le ressentiment du souverain pontife, qui avait envoyé en Danemark un légat chargé de prendre connaissance du meurtre des évêques compris dans le massacre de Stockholm. Christian, pour mériter la bienveillance du pape, changea tout ce qui, dans quelques lois qu'il avait faites, tenait au luthéranisme, pour lequel il avait manifesté d'abord du penchant, et le légat jugea qu'il devait être absous. Mais Gustave Wasa s'était échappé de sa prison, et avait levé l'étendard contre les Danois. La nouvelle de ses succès causa les plus vives alarmes à Christian, qui apprit bientôt que les états assemblés à Wadstena (24

(1) Ce fut pendant son séjour à Bruges que Christian fit connaissance avec le célèbre Érasme qu'il traita avec beaucoup de distinction et admit journellement à sa table. C'est sans doute à ces circonstances qu'il faut attribuer les éloges que ce savant lui donna en divers endroits de ses écrits. D—z—s.

août 1521) avaient nommé Gustave administrateur et capitaine général du royaume de Suède. Le seul Norby empêchait Stockholm de tomber au pouvoir des insurgés ; mais la garnison se mutinait, faute de paye. Trolle, et un autre prélat de son parti, ne s'y croyant plus en sûreté, partirent secrètement. Aigri par les mauvaises nouvelles qui lui arrivaient de toutes les parties de la Suède, et par l'impuissance d'y envoyer des secours, Christian reçut fort mal les deux évêques. Il expédia des ordres aux gouverneurs danois de mettre à mort tous les rebelles, et particulièrement ceux de la noblesse dont ils pourraient se saisir. Cette mesure acheva de ruiner son parti. Plusieurs officiers danois se rendirent à Gustave. Norby conservait encore à Christian Stockholm, Calmar et Abo, trois places regardées comme les clefs du royaume ; mais bientôt les Lubeckois vinrent l'inquiéter ; ils tentèrent même une attaque sur les côtes du Danemark. Christian, qui, depuis longtemps, désirait les accabler de sa vengeance, voulut engager son oncle Frédéric à faire une diversion sur leur territoire. Déjà il s'etait abouché avec ce prince à Colding, afin de lui donner l'investiture du duché de Holstein ; mais prévoyant qu'il éprouverait des difficultés à obtenir la prestation de foi et hommage, il avait fait dresser pendant la nuit des potences devant les maisons où logeaient les seigneurs de la suite de son oncle : ce moyen irrita plus qu'il n'effraya. Frédéric ne consentit à rien, et rompit la conférence sous prétexte de consulter sa noblesse. Durant le cours de ces différends, terminés enfin par la médiation des princes voisins, Christian avait donné aux Holstenois de justes sujets de mécontentement ; ses alliés s'étaient refroidis ; il hasarda néanmoins une entreprise, qui n'eût pu réussir qu'à un prince aimé de ses sujets et considéré de ses voisins. Il publia deux codes, dont les principales dispositions portaient que le clergé ne se montrerait plus en public avec l'appareil du luxe ; qu'il serait tenu à la résidence ; que la juridiction temporelle des évêques serait supprimée ; qu'il ne serait plus permis de léguer des biens-fonds aux couvents ; que l'usage de vendre et d'échanger les paysans serait aboli ; que les paysans maltraités par leur seigneur auraient le droit de quitter sa terre ; enfin qu'il ne serait plus permis de piller les effets des naufragés. Ces mesures sages et humaines étaient mêlées à d'autres qui fournissaient à tous les citoyens des motifs de plainte fondés (1). On murmurait généralement de l'altération des monnaies et du fardeau insupportable des taxes. Les évêques et les sénateurs jutlandais, instruits des dispositions du peuple, formèrent les premiers le dessein de se révolter contre le roi. Ils s'assemblaient en secret depuis quelque temps. Vers la fin de 1522, ils avaient dressé un acte par lequel ils renonçaient à leur serment de fidélité, déclaraient Christian déchu de tous ses droits, et offraient la couronne à son oncle Frédéric. Mogens Munk, un des juges de la province, fut envoyé à Frédéric pour lui communiquer cette résolution. Le roi, qui avait conçu des soupçons, convoqua la noblesse de Jutland à Callundborg, en Sélande : personne ne s'y rendit ; il convoqua une nouvelle assemblée pour le 25 janvier 1523, à Aarhuus, en Jutland, et partit pour cette province. Son arrivée força les conjurés de hâter l'exécution de leurs desseins. Ils courent à Viborg, se lient par de nouveaux serments, et dressent deux actes. Par l'un, ils signifient au roi qu'ils renoncent à son obéissance et le déposent ; par le second, ils invitent Frédéric à venir prendre possession du trône vacant. Munk est encore chargé de remettre ces deux actes. Il va au-devant du roi, qu'il rencontre à Veile, et lui fait demander audience. Christian l'accueille, et le fait souper avec lui. Le ton de franchise que Munk met dans ses discours bannit tout soupçon de l'esprit du roi. Munk, en sortant, laisse, comme par mégarde, un de ses gants, et monte aussitôt à cheval pour aller joindre le duc Frédéric, qui se trouvait en ce moment à Husum. Le lendemain, un page aperçoit le gant, et y trouve une lettre cachetée ; il la porte au roi, qui lit l'acte de renonciation à son obéissance, fondé sur ses cruautés, sur son mauvais gouvernement, et sur la violation de la capitulation qu'il avait précédemment souscrite. Transporté de fureur, il fait courir après Munk, qui déjà avait rempli sa commission auprès de Frédéric. Christian apprend bientôt que les Jutlandais prennent les armes, et que son oncle, en acceptant la couronne, a promis de leur conduire de puissants secours. Ses efforts pour faire revenir les Jutlandais en sa faveur n'aboutirent qu'à produire une nouvelle déclaration contre lui. Il fut plus heureux en Fionie et en Sélande, où les paysans étaient reconnaissants de l'espèce de liberté qu'il leur avait promise. La Scanie l'assura de sa fidélité. Les Jutlandais, de leur côté, écrivaient de toutes parts pour exhorter à secouer le joug du tyran, et menaçaient de punir comme traître quiconque s'armerait pour lui. Au moment où l'on s'attendait à voir éclater la guerre civile, Christian, par un excès de terreur et d'abattement qui l'empêcha de considérer toutes les ressources qui lui restaient encore pour faire tête à ses ennemis, abandonna sa propre cause. Il quitta le Danemark le 14 avril 1523, emmenant sur sa flotte la reine, ses enfants, ses joyaux et les archives de la couronne, quelques serviteurs restés fidèles, et Sigebrite, que l'on fut obligé d'embarquer cachée dans un coffre, pour la dérober à la fureur du peuple. A peine Christian était-il en mer, qu'un coup de vent dispersa ses vaisseaux ; il fut jeté sur la côte de Norvége, et n'arriva à Veere, en Zélande, qu'après avoir couru les plus grands dangers. Charles-Quint était en Espagne, et ce monarque se contenta d'écrire à Frédéric, à la noblesse de Jutland et à la ville de Lubeck, pour leur défendre d'agir contre Christian. Cependant celui-ci chercha tous les moyens de réparer ses revers. Après avoir fait de vaines démarches pour obtenir un emprunt de Henri VIII, roi

(1) Ces deux codes, publiés les 26 mai 1521 et 6 janvier 1522, ont été publiés en 1684 par les soins du savant Pierre Resen. Le premier est intitulé : *Lois ecclésiastiques*, et le second, *Lois politiques*, quoiqu'il se trouve dans l'un et dans l'autre autant de dispositions sur les matières civiles que sur les matières ecclésiastiques. D—z—s.

d'Angleterre, auquel il offrait l'Islande pour sûreté du remboursement, il intéressa à sa cause plusieurs princes d'Allemagne. Il était parvenu en 1523 à rassembler déjà une armée de 26,000 hommes dont l'électeur de Brandebourg avait le commandement, et à réunir une escadre avec laquelle il ravitailla la place de Copenhague, qui tenait encore pour lui. Mais ses troupes s'étant débandées faute de paye, le gouverneur de Copenhague, n'espérant plus de secours efficaces, se rendit le 6 février 1524. Les amis du roi détrôné eurent alors recours aux négociations, qui semblent lui avoir mieux réussi, si, comme le rapportent quelques historiens, les députés danois au congrès tenu à Lubeck, en 1526, avaient promis la couronne au prince Jean son fils, après la mort de Frédéric, au préjudice du fils de ce dernier qui devait se contenter des duchés; rien ne fut conclu cependant. Mais, en 1531, Christian ayant enfin obtenu quelques secours en argent de l'Empereur et des mécontents de Norvége, leva des troupes dans les Pays-Bas et dans les contrées voisines. Plusieurs mécontents danois, norvégiens et suédois grossirent cette armée naissante, et de riches négociants de Hollande lui fournirent des vaisseaux. Il s'embarqua alors vers la fin d'octobre; mais un furieux vent d'est dispersa toute sa flotte, plusieurs vaisseaux vinrent se briser sur les côtes de Frise et de Norvége, et le reste ne put gagner qu'avec beaucoup de peine le port d'Opslo. Christian, qui avait eu le bonheur d'échapper, ne se vit pas plutôt à terre qu'il publia un manifeste où il promettait un pardon absolu. Une partie des états s'assembla. Le sénat norvégien manda à Frédéric qu'il retournait à son ancien roi; cette lettre semblait pourtant dictée par la crainte. Les troupes de Christian, après avoir obtenu des succès contre les Suédois, échouèrent dans de nouvelles tentatives. Attaqué dans son camp par les flottes danoises et hanséatique, il se renferma dans la ville; ses vaisseaux devinrent la proie des flammes. Dépourvu de toutes ressources, il fit proposer un accommodement aux généraux danois. Ses députés demandèrent son rétablissement, ou au moins son retour à la couronne après la mort de son oncle. Les Danois témoignèrent le désir d'avoir une entrevue avec Christian. Il les supplia, du ton le plus humble, de dicter eux-mêmes les conditions qu'ils lui imposaient, et, le lendemain, il réclama un sauf conduit, afin de pouvoir se retirer en Norvége dans le cas où il ne pourrait s'arranger avec Frédéric, et une amnistie générale pour ses adhérents. Voyant qu'on se préparait à l'attaquer avec vigueur, il épuisa tous les artifices pour séduire les généraux danois, et souscrivit aux conditions du sauf-conduit qu'ils lui dictèrent, et qui était sur bien des points le même qu'il avait proposé en dernier lieu. Il s'embarqua ensuite sur leur flotte, et arriva dans les parages de Copenhague à la fin de juillet 1532. Frédéric, mécontent des conditions auxquelles on avait traité, les désavoua hautement. Le sénat décida que la convention était nulle, et que Christian devait être arrêté. On l'avait jusqu'alors retenu sur le vaisseau qui l'avait apporté. L'absence de son oncle, qui se trouvait à Flensbourg, avait fourni le prétexte de ce délai. On annonça à Christian que l'entrevue aurait lieu dans cette ville, et l'on mit à la voile. Christian conserva quelque espoir jusqu'au moment où il vit qu'on prenait une autre route; alors il versa un torrent de larmes, et se plaignit amèrement de ceux qui l'avaient si indignement trompé. Conduit au château de Sondenborg, dans l'île d'Als, sur les côtes du duché de Schlesvig, enfermé, pour toute compagnie, avec un nain, qui à sa mort fut remplacé par un vieil invalide, il passa douze ans dans un donjon dont la porte était murée, et qui ne recevait le jour que par une lucarne. Tout le monde l'abandonna. En 1543, Christian III, qui avait succédé à Frédéric son père, et Charles-Quint ayant conclu à Spire un traité, il fut stipulé que le sort de Christian II serait adouci. On lui fit, en conséquence, signer une renonciation à toutes ses prétentions sur les trois royaumes du Nord; on lui assigna un revenu sur le bailliage de Callundborg et sur l'île de Samsö. Ce traité fut exécuté seulement en 1546. Christian III alla lui-même recevoir le roi captif, et lui adressa des paroles de consolation. Il le fit ensuite conduire par quatre sénateurs à Callundborg, où il fut traité honorablement, mais toujours emprisonné le reste de ses jours. Il mourut le 24 janvier 1559, à l'âge de 78 ans, après une captivité de vingt-huit, oublié d'une partie de ses anciens sujets, méprisé et abhorré d'une autre partie. Vertot, après avoir parlé des crimes de ce prince, l'a accusé de forfaits qu'il n'a jamais commis; il ne fit point périr la mère, ni la sœur de Gustave, ni les autres dames suédoises envoyées comme prisonnières à Copenhague. Emporté, irréfléchi, sa conduite se ressentit du désordre de son esprit, et des mauvais conseils de ceux qu'il consultait. Cependant ses ordonnances relatives au commerce, à la pêche et à l'agriculture respirent la saine politique et l'amour du peuple; aussi les paysans lui furent-ils véritablement attachés jusqu'à ce que le mauvais aloi de ses monnaies eût causé de graves embarras, en entravant les transactions commerciales. Cette circonstance hâta la révolution qu'on doit surtout attribuer à la haine que Christian avait inspirée aux grands de son royaume. Sa valeur et son habileté se développèrent, lorsque, âgé de vingt et un ans, il écrasa les rebelles de Norvége; mais il parut constamment étranger à tout sentiment de générosité. La reine, épouse de Christian II, partagea sa disgrâce avec une constance héroïque : elle mourut dans un château près de Gand, le 19 janvier 1526. Christian eut trois fils et deux filles de la reine Isabelle-Elisabeth d'Autriche : l'aîné, nommé Jean, né en 1518, fut élevé dans les Pays-Bas par le célèbre Corneille Agrippa, et expira à Ratisbonne en 1532, la même année et presque le même jour où son père commença sa longue captivité; deux autres princes, Maximilien et Philippe, moururent en bas âge. De ses deux filles, Dorothée épousa Frédéric, comte et ensuite électeur palatin; et Christine, après avoir été accordée à François Sforce, duc de Milan, épousa en secondes noces François, duc de Lorraine. J. Svaning a publié : *Christiernus II, Daniæ rex*, etc.,

seu Speculum regis magni, crudelis, infelicis, exulis, Francfort, 1658, in-12. Riegels a fait paraître en 1788 une *Apologie de Christian II*, en danois ; il y compare ce prince à Joseph II. E—s et D—z—s.

CHRISTIAN III, roi de Danemark, fils de Frédéric I[er] et d'Anne, fille de Jean, électeur de Brandebourg, sa première femme, naquit en 1503. Lorsqu'il perdit son père en 1533, son âge et son caractère ne laissaient aucun prétexte aux états pour ne pas le nommer roi. Cependant les évêques, craignant que le fils de Frédéric, élevé dans le luthéranisme, n'achevât ce que ce prince avait commencé, mirent tout en œuvre pour que le trône ne fût pas immédiatement occupé. La diète, assemblée à Copenhague, après avoir tout réglé au gré des catholiques, procéda à l'élection d'un roi. Un parti se déclara pour Christian, un autre pour Jean, son frère, prince âgé de douze ans (1), et un troisième pour Christian II, détrôné et prisonnier. Ce dernier parti était soutenu par les Lubeckois, qui firent entrer une armée dans le Holstein, sous le commandement du comte d'Oldenbourg (2), s'emparèrent de Copenhague, aidés par les bourgeois, et soumirent la Scanie. Déjà cette province, ainsi que la Sélande et les autres îles, à l'exception de la Fionie et du Jutland, s'étaient prononcées en faveur de Christian II, que la plus grande partie du peuple désirait voir remonter sur le trône. Cette idée effraya ceux qui l'en avaient fait descendre. La grandeur du péril ne ramena cependant pas encore les évêques à Christian III, et les partisans de ce prince ne purent arracher le consentement des prélats qu'en pénétrant tumultueusement dans le sénat assemblé à Rye en Jutland, et en menaçant ceux qui s'opposaient à la nomination de Christian III de leur faire payer cher leur obstination. Ils cédèrent, mais sous la condition que le nouveau roi confirmerait les priviléges et les droits du sénat et des états, et qu'il ne serait point l'ennemi de la religion. Sur cette assurance, Christian III fut proclamé le 4 juillet 1534, et la noblesse de Fionie donna bientôt après son accession à la résolution du sénat de Jutland. Après avoir obtenu des secours de Gustave Wasa, son beau-frère (3), il alla assiéger les Lubeckois dans leur propre ville, tandis que leurs troupes envahissaient la Fionie et le Jutland. Obligé presque aussitôt d'aller secourir cette province, Christian III tenta en vain des voies d'accommodement avec le comte d'Oldenbourg, qui commandait les Lubeckois et aspirait secrètement lui-même à se faire déclarer roi. Ce ne fut qu'après une longue alternative de succès et de revers, après avoir assiégé longtemps Copenhague, et réduit ses habitants à la dernière extrémité, que Christian III y fit son entrée, dans les premiers jours d'août 1536. Il s'occupa aussitôt de changer la religion. Tous les évêques furent arrêtés le même jour (1). Cette mesure excita des murmures. Christian convoqua les états, où le clergé ne fut pas mandé, et les évêques y furent accusés d'avoir fomenté des troubles, et de s'être opposés à la réformation par des moyens violents. On proposa d'abolir le culte de l'Église romaine, et de consacrer les biens du clergé au payement des dettes de l'État, à l'entretien des prêtres protestants, de l'université, des écoles et des hôpitaux. L'assemblée ayant tout approuvé, on en dressa un décret qui fut signé par les députés. Au commencement de l'année 1536, les états de Norvége, convoqués à Drontheim, reçurent la notification de Christian III qu'il avait été élu roi de Danemark, et la demande de l'être également par eux, et d'obtenir un subside. Ces demandes, d'abord repoussées par suite de l'opposition assez vive qui s'était manifestée surtout dans la Norvége septentrionale où le catholicisme avait de profondes racines, et qui se communiqua à la Norvége méridionale, furent en définitive accueillies après que Christian III eut fait la paix avec les Lubeckois, et que Malmoe et Copenhague se furent rendus à lui. Ce fut avant que la soumission des Norvégiens fût connue que, sur la proposition de la noblesse danoise assemblée à Copenhague, le roi décida dans un recès que la Norvége serait désormais soumise à la couronne de Danemark, de la même manière que le Jutland, la Fionie, etc., c'est-à-dire *qu'elle serait à l'avenir une province danoise*. L'année suivante (1537), Christian ayant conclu une trêve de trois ans avec Charles-Quint, profita de la paix pour se faire couronner (2), et il voulut que cet événement fût consacré par des réjouissances publiques et par la grâce des évêques, qui obtinrent leur liberté, à l'exception d'un seul, nommé Ronnow. Enfin, pour que tout concourût au bonheur de ses peuples, Christian mit fin à ses différends avec les villes hanséatiques, entama des négociations avec la Suède, et se rendit avec son épouse au congrès de Brunswick, où s'étaient réunis plusieurs princes d'Allemagne et des députés de différents États de l'Empire, afin de conclure une alliance pour la défense de la religion protestante. Mais il se formait un nouvel orage contre ce prince ; on armait une flotte dans les ports des Pays-Bas. Averti à temps, il fit arrêter tous les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans la Baltique, fit fermer le passage du Sund, chargea les Hambourgeois de garder l'Elbe, tandis qu'une armée danoise défendait l'entrée du Holstein, menacé par l'électeur palatin, gendre de Christian I[er]. La trêve de trois ans conclue à Bruxelles avec la ré-

(1) Ce prince Jean était né du second mariage du roi Frédéric avec Sophie, fille de Bogislas X, duc de Poméranie-Stettin. Il eut en héritage le tiers des duchés de Schleswig et de Holstein, et mourut sans laisser de postérité, à Hadersleben, lieu de sa résidence, en 1580. D—z—s.

(2) La longue guerre que ce général fit à Christian III est appelée par les historiens danois la *guerre du comte* (*Grevens feide*). D—z—s.

(3) Ils avaient épousé les deux filles du duc de Saxe-Lauenbourg. (*Voy.* GUSTAVE I[er].) D—z—s.

(1) Luther, que Christian III consulta à cette occasion, approuva la détention des prélats. Ronnow, évêque de Roskilde, mourut dans sa prison à Copenhague en 1544. Un autre évêque encore jeune, qui n'était pas consacré, mais seulement élu, fut obligé de promettre qu'il se marierait. D—z—s.

(2) Ce fut Jean Bugenhag, disciple de Luther et pasteur à Wittenberg, qui fit la cérémonie du couronnement et du sacre du roi le 12 août 1537. Ce fut également lui et les pasteurs qui sous le titre de surintendants devaient gouverner l'église de Danemark à la place des sept évêques déposés. D—z—s.

gente des Pays-Bas étant au moment d'expirer, Christian III désira la renouveler, et il envoya à cet effet des ambassadeurs à Charles Quint, qui se trouvait à cette époque en Flandre. Ce prince les reçut avec hauteur, accorda, avec une répugnance réelle ou affectée, une trêve d'un an, et indiqua, pour l'année suivante (1541), à Ratisbonne, une conférence dont le seul résultat fut d'engager Christian à se tenir sur ses gardes, et à contracter une alliance avec François I[er]. Il eut la même année une entrevue avec Gustave Wasa, et fit aussi alliance avec lui. Les hostilités continuèrent entre les Danois et les Flamands, qui attaquèrent la Norvége. Christian, après avoir fait de vaines tentatives auprès de la régente des Pays-Bas, envoya sur les côtes de cette contrée une flotte qui causa plus d'effroi que de dommage. Les événements de la guerre étaient plus préjudiciables aux sujets de Charles-Quint qu'à ceux de Christian; soit parce que les premiers avaient un plus grand nombre de vaisseaux marchands, soit par l'interruption totale du commerce de la Baltique, dont les Danois tenaient les clefs dans leurs mains. Le conseil de l'Empereur s'en aperçut enfin. Ce prince ayant laissé entrevoir des dispositions pacifiques, on tint à Spire un congrès, qui amena, en 1543, le traité de ce nom, et mit un terme aux hostilités dont le Nord souffrait depuis la déposition de Christian II. Le sort de ce prince y fut réglé, et Christian III promit de régler à la satisfaction commune des intéressés ce qui regardait les dots des deux filles de son prédécesseur. Il tourna ensuite son attention vers la prospérité de ses Etats. Les guerres qu'il avait été obligé de soutenir pesaient sur son peuple; de nouveaux subsides avaient été demandés au clergé seul; une disette affreuse désolait le Danemark. Des circonstances si pénibles avaient empêché Christian de répondre à l'appel des princes d'Allemagne, qui réclamaient des secours en vertu de la convention de Brunswick ou ligue de Smalcalde. Il ne put leur envoyer autre chose que de l'argent. En 1546, il avait exécuté l'article du traité de Spire qui concernait Christian II, et l'année suivante, après avoir réglé avec ses frères le partage du Schleswig et du Holstein, et laissé en suspend la question très-embarrassante qui regardait l'investiture des portions du duché de Schleswig. Christian passa les dernières années de son règne dans une paix profonde. La réputation de ses vertus fit rechercher son alliance par plusieurs princes étrangers. Ce fut vainement néanmoins qu'il réclama en 1549 la restitution des îles Orcades, engagées aux Ecossais sous Christian I[er], pour une petite somme qu'il avait souvent offert de leur payer, et qu'il leur offrit encore avec les intérêts. Vénéré de ses sujets, il mourut à Colding, le 1[er] janvier 1559. Brave, humain, pacifique, et cependant très-actif, il donna de bonnes lois à ses peuples, protégea les sciences et les lettres. Les persécutions qu'il fit éprouver aux évêques catholiques, et les violences exercées par ses ordres pour forcer les Norvégiens et les Islandais à renoncer à la croyance de leurs pères pour embrasser la religion luthérienne, prouvent qu'il était intolérant. Ce fut sous son règne que la Norvége essaya pour la dernière fois de secouer le joug du Danemark; qu'elle fut considérée comme une province, dont on n'attendit plus le choix pour l'élection du souverain commun aux deux armées, et qu'elle devint, comme le disent les écrivains nationaux, la proie des nobles danois qui envahirent les grandes propriétés et tous les emplois élevés. Ce prince ne savait ni parler, ni écrire la langue des peuples qu'il avait été appelé à gouverner; il ne connaissait que l'allemand. Christian eut, de son mariage avec Dorothée de Saxe-Lauembourg, trois fils, Frédéric, qui lui succéda, Magnus, né en 1540, devenu roi de Livonie (*voy.* ce nom), et Jean, surnommé *le Jeune*, duc de Schleswig-Holstein, souche des branches de Sonderbourg, de Norbourg, de Glucksbourg et de Ploen; et deux filles, Anne, mariée, en 1548, à Auguste, duc et ensuite électeur de Saxe, et Dorothée qui épousa, en 1561, Guillaume, dit *le Jeune*, duc de Lunebourg, de qui descendent les ducs, ensuite électeurs de Hanovre. E—s.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark, petit-fils du précédent, était fils de Frédéric II et de Sophie de Mecklembourg. Il naquit le 12 avril 1577, et n'avait que onze ans et quelques jours quand il succéda à son père en 1588. Déjà, en 1580, il avait été reconnu comme héritier du trône par les états assemblés à Odensée, et il avait, quatre ans après, reçu en cette qualité les hommages de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans réunis. A la mort de Frédéric II, la reine douairière, femme pleine de talent et d'ambition, réclama la tutelle du jeune roi, mais ce fut vainement; après de longues discussions, elle dut céder aux intentions du conseil du royaume, qui choisit, sous le nom de conseillers du gouvernement, quatre de ses membres (1) pour exercer les fonctions de tuteurs jusqu'à ce que Christian eût atteint l'âge de vingt ans. Il envoya en Norvége un autre de ses membres, nommé Axel Gyldenstjerne, pour y diriger les affaires avec le titre de statholder. La reine douairière réussit mieux dans les duchés où, dans une assemblée des états, elle obtint le gouvernement jusqu'à la majorité de son fils. Les états de Norvége, qui avaient, au mois de janvier 1582, reconnu Christian comme successeur du trône, le proclamèrent roi dans l'assemblée tenue à Aggershuus, lorsque ses tuteurs lui firent visiter le royaume au mois de mai 1591. A son retour à Copenhague, le sénat (*herredag*) ayant été réuni, quelques affaires furent mises en délibération : le jeune roi, qui n'avait pas encore quatorze ans, prit part à la discussion et montra une sagacité infiniment au-dessus de son âge. Il avait reçu une bonne éducation, s'était appliqué à la grammaire, à la logique, à la rhétorique, en même temps qu'aux mathématiques, à la musique instrumentale et vocale, au dessin, à l'architecture, etc. Il comprenait et lisait le français, pouvait parler italien, et avait fait assez de progrès dans le latin pour s'entretenir avec facilité, dans cet idiome, avec les princes et ambassadeurs étrangers. Il avait, en outre, étudié avec

(1) C'étaient le chancelier du royaume Niels Kaas, l'amiral Pierre Munk, Jorgen Rosenkrands et Christophe Walchendorph. D—z—s.

soin tout ce qui se rapporte à la navigation, et, au milieu d'une tempête, dit un de ses panégyristes, il était en état de diriger lui-même toutes les manœuvres d'un navire. Ce fut aux leçons de Tycho-Brahé, auprès duquel il avait fait quelque séjour dans l'île de Hveen qu'habitait alors cet illustre astronome, que Christian dut les notions qu'il possédait sur la construction des navires, l'hydraulique et les fortifications. Brahé reçut à cette occasion une riche chaine d'or avec le portrait du roi, que celui-ci suspendit lui-même au cou de son savant ami, qui succomba cependant quelques années plus tard aux intrigues de Christophe Walchendorph, l'un des tuteurs de Christian et ennemi mortel de Tycho-Brahé. (*Voy.* BRAHÉ.) Le 26 avril 1593, Christian étant entré dans sa dix-septième année, et l'empereur Rodolphe l'ayant déclaré majeur comme duc de Holstein, il le devint en même temps pour le Schleswig, mais en restant mineur en ce qui concernait le royaume de Danemark; sa mère, qui voyait avec peine que le terme de son administration était arrivée, fit naître, surtout en ce qui était relatif aux apanages de ses autres enfants, des discussions qui ne furent aplanies que quelques années plus tard. Christian ayant souscrit, le 7 août 1596, son pacte ou reconnaissance des priviléges du royaume semblable à celui que son père avait signé, fut couronné le 29 du même mois, à Copenhague, comme roi de Danemark et de Norvége, et reconnu, par conséquent, majeur, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans accomplis. A peine la cérémonie de son couronnement était-elle terminée, qu'il fit un nouveau voyage en Allemagne; au printemps de 1597, il visita les îles de Gothland, de Bornholm et d'Oesel, et à son retour, il épousa Anne Catherine, princesse de Brandebourg, qui fut couronnée comme reine en 1598. Instruit que les gouvernements de Suède et de Russie travaillaient sourdement à envahir ses possessions en Laponie, il leur adressa des représentations très-vives, et enfin alla lui-même, en 1599, parcourir, avec une escadre de douze vaisseaux, les côtes occidentales et septentrionales de la Norvége, doubla le cap Nord, et ne revint à Copenhague qu'après avoir touché aux frontières de la Russie, près de la mer Blanche. Pendant les douze années qui suivirent, Christian s'occupa de faire fleurir le commerce, de réformer les lois, d'améliorer ses revenus. Son infatigable activité lui fit faire de fréquents voyages dans toutes les parties de ses États, ainsi qu'en Allemagne, où il reçut l'hommage de la ville de Hambourg. En 1606, il alla à Londres voir le roi Jacques, son beau-frère, qu'il voulait engager à s'unir à lui pour soutenir la cause des protestants en Allemagne et dans les Pays-Bas; mais il ne put rien gagner sur l'esprit de ce prince timide et irrésolu. Dès le moment où il avait gouverné par lui-même, Christian avait fait, pour mettre son royaume en état de défense, tout ce que lui permettaient ses faibles ressources; car le sénat et la noblesse l'avaient constamment contrarié. Les vues ambitieuses de Charles IX, roi de Suède, l'avaient ensuite engagé à redoubler ses précautions, parce que les conférences qui auraient dû amener la paix n'avaient produit aucun résultat. Enfin, au mois d'avril 1611, las de ne pas obtenir de satisfaction, ou peut-être, comme le disent les historiens suédois, croyant l'occasion favorable par suite de la maladie du roi de Suède (1), il envoya un héraut d'armes lui déclarer la guerre. Il fit ensuite une irruption dans le royaume à la tête d'une armée de 16,000 hommes qu'il divisa en deux corps. A la tête du principal, il mit le siége devant Calmar, s'empara d'abord de la ville après deux assauts meurtriers, durant lesquels Charles et son fils Gustave-Adolphe, qui s'étaient avancés avec une armée pour la secourir, livrèrent aux Danois plusieurs combats sanglants, où l'avantage fut balancé. Le roi de Suède fut si irrité de la prise de Calmar, qu'il adressa à Christian, le 12 août 1611, une lettre dans laquelle il l'accablait de reproches et le défiait à un combat singulier. Christian, dans sa réponse du 14 du même mois, renchérit sur les invectives de son rival. Deux jours après, la forteresse de Calmar s'étant rendue aux Danois par la trahison de Christer Some, son gouverneur, Christian attaqua l'armée suédoise; on se battit pendant trois jours avec un acharnement égal; mais les Danois ne purent forcer les Suédois à abandonner les postes avantageux qu'ils occupaient. Charles IX, sentant ses forces s'affaiblir de plus en plus, laissa à son fils le commandement des troupes suédoises, et se dirigea sur Stockholm, où une diète était convoquée; mais il mourut en route, le 13 ou 30 octobre 1611. Dans l'intervalle, le roi de Danemark s'était rendu avec sa flotte à Copenhague, où il arriva dans les premiers jours de septembre de la même année. A peine avait-il quitté son armée, que Gustave-Adolphe attaqua et prit l'île d'Oeland. La mort de son père l'ayant obligé d'ouvrir sa première diète, il se hâta de la clore pour entrer en campagne. De leur côté, les Danois commencèrent leurs opérations au milieu de l'hiver de 1612. Christian donne vainement cinq assauts au fort de Gullberg, prend Nylodose, dont tous les hommes sont passés au fil de l'épée et ravage la Vestrogothie. Mais il éprouve près de Falkenberg un grand échec dans lequel son cheval ayant été tué sous lui, il eût été fait prisonnier sans le dévouement de Barnikow, noble Poméranien qui sacrifia sa vie pour le sauver. A l'ouverture de la campagne d'été, Christian force la citadelle d'Elfsborg à capituler, le 24 mai (1612), après un siége de dix-neuf jours, et le 1[er] juin suivant, Gullberg se rend à lui sans résistance. Après quelques autres actions de peu d'importance, il se rend à Copenhague, et, à son retour, au commencement de septembre, il menace Stockholm avec une flotte de trente-six vaisseaux, à bord desquels il avait embarqué à Calmar les soldats de Rantzou. Les deux parties belligérantes ayant besoin de la paix, une entrevue pour l'échange des prisonniers amena, par l'entremise des Anglais, des négociations qui durèrent deux mois, et à la suite desquelles la paix fut conclue, le 19 janvier 1613, dans la bourgade de Knared ou Knærod. La Suède renonça à ses préten-

(1) Il mourut en effet le 13 octobre suivant. D—z—s.

tions sur la citadelle de Sonnenborg, dans l'île d'Oesel, et à sa domination sur les Lapons des côtes, et restitua le Jemteland et le Henjedal; de son côté, le Danemark rendit Calmar et l'île d'Oeland, et six ans après, la citadelle d'Elfsborg, contre une somme d'un million de dalers; les Suédois furent, en outre, autorisés à passer le Sund sans payer de droits, etc. Ce traité termina ce qu'on appelle *la guerre de Calmar*. Christian s'empressa de licencier immédiatement les troupes étrangères qu'il avait prises à sa solde, et pendant près de douze années que son royaume fut en paix, tout en rétablissant l'ordre dans ses finances et dans les diverses branches de l'administration, et en abaissant les droits du Sund, il arma plusieurs vaisseaux de guerre qui parcouraient la Baltique et la mer du Nord pour protéger la navigation et le commerce de ses sujets, et envoya une expédition aux Indes orientales où il leur ouvrit de nouveaux débouchés. Il établit ensuite, à ses frais, en Danemark, des fabriques de draps, d'étoffes de soie, de salpêtre, et créa des moulins à poudre, fit exploiter les mines d'argent de Kongsberg, organisa les postes, et fonda plusieurs villes parmi lesquelles on doit citer celle de Christiania, aujourd'hui capitale de la Norvége (1624). Ce prince s'occupa également de l'organisation des écoles, et c'est lui qu'on peut considérer comme le fondateur de l'académie de Soroë. La bonne intelligence qu'il conserva pendant tout ce temps avec la Suède faillit être troublée en 1624, mais elle fut heureusement rétablie, surtout par l'intermédiaire de la France. La nouvelle visite qu'il fit, en 1614, à son beau-frère Jacques, roi d'Angleterre, avait principalement pour but de se concerter sur les différends qui existaient en Allemagne; il en revint peu satisfait. L'extension de l'autorité impériale dans les parties septentrionales de l'Allemagne fixait depuis quelque temps l'attention des puissances étrangères; mais les rois de Suède et de Danemark étaient les plus intéressés à s'y opposer, par la situation de leurs États, sous les rapports de la religion et de la politique. Christian, surtout, parent de l'électeur palatin que l'empereur Ferdinand venait de dépouiller de son électorat après l'avoir mis au ban de l'empire, craignait que ce souverain ne voulût lui enlever à lui-même les riches évêchés de Brême et de Verden, et il était irrité de la permission que la cour impériale avait donnée au comte de Schauembourg de prendre le titre et les armes des ducs de Schleswig. L'Angleterre et la Hollande s'étant engagées, en 1625, à lui payer de gros subsides et à l'appuyer de leurs flottes, et la France lui ayant fait aussi espérer des secours pécuniaires, Christian convoqua, cette même année, une assemblée des états de basse Saxe à Segeberg, dans le Holstein, et y conclut avec eux une ligue défensive contre l'Empereur. Réunissant ses propres forces à celles de la confédération, il prit position sur les bords du Weser; mais l'avantage fut du côté du général impérial Tilly. Abandonné ou mal soutenu par ses différents alliés, le roi de Danemark n'eut que des forces inégales à opposer à l'ennemi; réduit à se tenir sur la défensive et dépouillé successivement de plusieurs de ses places fortes, il fut joint, le 26 août 1626, par Tilly, auprès de la petite ville de Luttern, et forcé à lui livrer bataille. Christian, après avoir repoussé deux fois l'ennemi, fut totalement défait, et laissa 10,000 hommes sur le champ de bataille. Toute la basse Allemagne fut alors ouverte aux impériaux. Tilly pénétra même dans le Holstein, dans le Schleswig et le Jutland dont il fit la conquête, tandis que Wallenstein conçut le projet d'équiper une flotte sur la mer Baltique pour achever la réduction du Danemark, etc. Le théâtre de la guerre ayant été transféré dans les États du roi de Danemark, ce prince fut repoussé de poste en poste, et avant la fin de l'année 1628, Gluckstadt fut, depuis la rive de l'Elbe jusqu'à l'extrémité du Jutland, la seule place qui lui restât. Cette suite de revers le porta à demander la paix, et de son côté l'électeur palatin offrit de se soumettre. Mais Ferdinand, enflé par le succès, rejeta avec mépris leurs propositions, et voulut leur imposer des conditions si humiliantes qu'ils ne purent les accepter. Réduit à l'extrémité, Christian se défendait avec tout le courage que le désespoir inspire. Ne pouvant plus lutter sur terre, il mit à profit sa supériorité maritime, et, au moyen de fréquentes descentes sur les côtes de la mer Baltique, il anéantit la marine que venait de créer l'Empereur, et fit tirer en longueur le siége de Stralsund. Toutefois, délaissé par tous ses alliés, ou n'étant que faiblement soutenu par eux, il se rendit aux vœux de ses sujets, et fit de nouvelles propositions de paix qui furent accueillies. Un congrès se tint à Lubeck, sous la médiation de l'électeur de Brandebourg, et, le 22 mai 1629, la paix fut conclue dans cette ville. Il y fut stipulé que tous les pays conquis sur le roi de Danemark lui seraient rendus, qu'il n'interviendrait plus dans les affaires d'Allemagne qu'autant que sa qualité de duc de Holstein pourrait l'exiger, et qu'il renoncerait à toute prétention aux archevêchés et évêchés dont il avait voulu s'emparer. Christian abandonna à leur sort ses alliés, les ducs de Mecklembourg et l'électeur palatin, dont on ne fit aucune mention dans le traité. Pendant la longue paix qui suivit, Christian conclut avec l'Espagne, le 29 mars 1641, un traité de commerce avantageux au Danemark, que le roi catholique ne ratifia que le 5 février 1645, et chercha plusieurs fois à interposer sa médiation pour faire cesser la guerre qui désolait une partie de l'Europe. Ses efforts furent enfin couronnés par le succès. Quoique en paix depuis une trentaine d'années avec la Suède, Christian n'avait pu voir qu'avec une vive inquiétude les progrès que faisait la puissance des Suédois, et qui leur donnaient une prépondérance marquée dans les affaires du Nord. Si l'on s'en rapporte aux écrivains suédois, ce fut pour contrarier leurs projets d'agrandissement qu'il offrit sa médiation pour le rétablissement de la paix entre la Suède et l'Empereur. Elle fut acceptée, et Christian fut l'auteur du traité de préliminaires que les puissances belligérantes signèrent à Hambourg le 25 décembre 1641, et par lequel on convint de tenir à Munster

et à Osnabruck un congrès, qui dut s'ouvrir en même temps dans les deux villes le 23 mars 1642. Quelque refroidissement étant survenu entre l'Autriche et Christian, le cabinet impérial se rapprocha de celui de Stockholm. On assure même que les ministres de l'Empereur communiquèrent au chancelier suédois Oxenstierna le secret des bases sur lesquelles le médiateur se proposait de faire conclure la paix à Osnabruck, bases qui auraient été tout à fait défavorables à la Suède. Il résulta de cette trahison que le gouvernement de Christine, pour se débarrasser d'une médiation aussi partiale, résolut de rompre avec le Danemark. Après avoir mis en avant plusieurs prétextes, dont le plus grave était l'augmentation arbitraire des droits du Sund, et la saisie de quelques navires suédois, le comité des états de Suède résolut la guerre le 4 novembre 1643. En conséquence le feld-maréchal Torstenson sortit subitement de la Silésie, traversa à marches forcées Torgau et Havelberg, et envahit le duché de Holstein le 12 décembre de la même année. Son arrivée fut si imprévue qu'il n'éprouva aucune résistance; en peu de jours il s'empara de tous les États danois depuis l'Elbe jusqu'à Colding en Jutland, à l'exception de Krempe et de Glückstadt. En apprenant l'invasion des Suédois, Christian convoqua les États, les exhorta à ne pas perdre courage, et à tenter les derniers efforts. Il fit les préparatifs nécessaires pour repousser l'ennemi, et écrivit à Christine pour se plaindre de cette agression, au moment où, avec son consentement, il s'occupait de rétablir la paix. Christine ne fit qu'une réponse vague, et, peu de jours après, lui déclara formellement la guerre (16 janvier 1644). Mais déjà toute la Chersonèse cimbrique était conquise par ses troupes. Le plan de Torstenson était de traverser le Belt sur les glaces, de s'emparer des ports, et de se mettre ainsi en communication avec une flotte suédoise qui devait faire sa jonction avec une flotte hollandaise que Louis de Geer, riche négociant de Hollande, équipait à ses frais; ce plan ne put être mis à exécution. « Ce qui sauva le Danemark, dit Puffen-« dorf, ce fut le courage intrépide du roi, qui, mal-« gré ses cheveux gris, n'était jamais ébranlé de « quelque péril que ce fût. » Aussitôt qu'il apprit l'invasion des Suédois, Christian rassembla des troupes en Fionie pour les empêcher de passer le petit Belt, puis retournant à Copenhague, il réunit dix vaisseaux de ligne avec lesquels il se présenta devant Gothembourg. Il avait l'espoir de prendre cette place qu'il assiégeait en même temps par mer et par terre, mais il dut aller dans les parages du Jutland, à la rencontre de la flotte armée par de Geer, qui s'avançait pour secourir Gothembourg. Après un vif engagement, il la contraignit de retourner en Hollande. Avec de nouveaux renforts pris à Copenhague, Christian alla ensuite attaquer la flotte suédoise qui, sous les ordres de l'amiral Clas Fleming, venait de s'emparer de l'île de Femern. Ce fut le 6 juillet 1644 que le combat s'engagea entre les deux flottes; pendant dix heures on se battit avec acharnement : malgré ses soixante-dix ans et quoique grièvement blessé près du mât de son vaisseau par un éclat d'obus qui lui creva l'œil droit, le roi de Danemark n'en continua pas moins de commander, et força la flotte suédoise de se retirer fort maltraitée dans la baie de Kiel, où il la fit bloquer par l'amiral Galte. Elle parvint cependant à s'échapper, et après s'être réparée avec une activité extraordinaire, elle reparut en mer dès le mois d'octobre. Réunie à vingt-deux vaisseaux appartenant à de Geer, elle attaqua, le 13 de ce mois, la flotte danoise placée entre les îles de Laaland et de Femern, et la défit complétement. Cet échec et les progrès des Suédois dans le Schlesvig forcèrent Christian de quitter la Scanie. De nouveaux succès des Suédois, l'apparition d'une flotte hollandaise devant Copenhague, n'auraient cependant pas contraint Christian à faire la paix aux conditions que proposaient les ennemis, s'il eût pu prendre sur lui seul la résolution de continuer la guerre; mais les états, et surtout la noblesse, tout en louant son courage, l'exhortèrent à conclure la paix aux meilleures conditions possibles. Elle fut signée à Bromsebro, sous la médiation de la France, le 13 août 1645, et fit perdre au Danemark l'île de Gotland, ainsi que deux provinces de Norvége appelées le Hjemteland et le Herjedal ainsi que l'île d'Oesel, cédées pour toujours à la Suède, qui obtint aussi l'exemption du péage du Sund, avec l'abandon pour trente ans de la province de Halland. Durant les dernières années de son règne, Christian chercha en vain à obtenir des états l'abolition du service féodal de la noblesse, et à y substituer des troupes soldées comme dans le reste de l'Europe. Il donnait, malgré le délabrement de sa santé, des soins assidus au bien de son royaume, lorsque la mort l'enleva, le 28 février 1648. Ce prince a laissé une mémoire chère aux Danois de même qu'aux Norvégiens. Malgré les entraves que lui opposait l'esprit du régime féodal, on vit sous son règne l'industrie, les arts et le commerce encouragés; des villes nouvelles et des forteresses s'élevèrent (1); il fit faire une expédition pour découvrir un passage aux grandes Indes par le nord, acquit Tranquebar, et fonda la compagnie asiatique; Copenhague eut un jardin botanique, un observatoire, une bibliothèque publique, et plusieurs chaires nouvelles; des colléges furent fondés dans d'autres villes. La magnanimité de Christian, sa constance dans l'adversité, lui méritèrent l'estime de l'Europe; sa bonté, son application, lui gagnèrent le cœur de ses sujets. Dans la guerre, il possédait, de l'aveu de ses ennemis, toutes les qualités qui font le grand général. Tilly disait que le bonheur seul lui avait manqué, et son adversaire, Gustave-Adolphe, le plaçait dans son estime au-dessus de tous les rois contemporains (2). Olufsen, écrivain danois distingué, a porté sur ce prince un jugement sévère dans son savant aperçu de l'industrie nationale en Danemark : « Sous Christian IV, dit-il, homme estimable par « ses qualités privées, mais qui manquait de deux « qualités nécessaires à un roi, car il n'était ni bon

(1) Nous citerons Christianopel, Christianstad, Frederiksborg, Christianshavn, Gluckstad, Christiania. D—z s.

(2) *Voy.* les manuscrits de Palmskold. D—z—s.

« politique, ni général habile, mais seulement un « bon père de famille, la monarchie perdit deux « provinces de la Norvége, le Hjemteland et le Herjedal, ainsi que les Iles d'Oesel et de Gotland. « Toutes les guerres entreprises par ce prince furent « impolitiques, et toutes, à l'exception de la pre- « mière, furent malheureuses. Il dissipa ses forces « en entreprises de peu d'importance; et quelques « améliorations locales, l'établissement de quelques « fabriques, quelques spéculations commerciales ne « suffisent pas pour lui assurer le titre de grand « roi. » On lui a reproché de s'être abandonné souvent à la colère, et d'avoir trop aimé les femmes. Il avait épousé, en 1597, Anne-Catherine, fille de Joachim-Frédéric, margrave de Brandebourg; il en eut plusieurs princes et princesses; ces dernières et l'aîné des princes moururent en bas âge; Christian, qu'il avait fait reconnaître comme son héritier présomptif, succomba à une courte maladie au mois de juin 1647, à l'âge de 44 ans. à Leiren, en Silésie; Ulrich, entré au service de Saxe, fut tué, en 1633, par un soldat autrichien, et enfin Frédéric lui succéda sous le nom de Frédéric III. A la mort d'Anne-Catherine, en 1612, il contracta un mariage de la main gauche avec Christine Munck, demoiselle noble dont il avait déjà eu un enfant. Ceux qui naquirent plus tard de cette union furent nombreux, et leurs alliances avec les principales familles du royaume ajoutant à leur crédit, ils remplirent la cour d'intrigues et de cabales. Christian, se laissant ensuite séduire par les charmes de Wibeke, demoiselle de compagnie de Christine, écouta les calomniateurs de cette dernière, et lui fit subir un jugement, dont elle ne sortit triomphante que pour être renfermée dans un château du Jutland. Wibeke, persécutée à son tour, mourut de douleur. Christian eut aussi, de quelques autres maîtresses, un grand nombre d'enfants naturels. Plusieurs hommes célèbres ont illustré son règne. E—s et D—z—s.

CHRISTIAN V, roi de Danemark, petit-fils du précédent, et fils de Frédéric III et de Sophie-Amélie, princesse de Lunebourg, naquit le 18 avril 1646, et succéda paisiblement à son père au mois de février 1670, en vertu de la loi royale rendue sous le règne précédent. Il n'avait pas encore dix-sept ans lorsqu'il visita l'Angleterre, la France et l'Allemagne, et au mois d'août 1666, il se rendit à Cassel, où il fut fiancé avec Charlotte-Amélie fille du landgrave, à cette époque âgée de seize ans; il l'épousa au mois de juin de l'année suivante. Quoiqu'il figurât au nombre des ennemis de Louis XIV, la cour de ce prince fut cependant le modèle d'après lequel il chercha à former la sienne. Dans les premières années de son règne, la reine douairière, mais surtout le conseiller de chancellerie Schumacher, que le roi Frédéric III lui avait recommandé comme un homme d'une grande intelligence et d'un rare talent, eurent la plus grande influence dans les affaires du royaume. Quatorze jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort de son père, que Schumacher fut nommé assesseur au collége d'Etat et secrétaire intime du roi; il fut anobli la même année sous le nom de Griffenfeld, devint conseiller intime, et fut successivement créé comte, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, grand chancelier du royaume, président de la cour suprême, patron de l'université, etc. (*Voy.* GRIFFENFELD.) Christian ne croyait pas en effet alors pouvoir trop récompenser un ministre qui dirigeait si bien toutes les affaires intérieures et extérieures, que le Danemark se trouvait, grâce à lui, placé fort haut dans l'opinion des puissances étrangères. Ce grand ministre embrassait toutes les branches de l'administration: il constitua les compagnies de commerce des Indes orientales et occidentales, en faisant céder à celle-ci l'île de St-Thomas acquise des Anglais; fit établir un collége de commerce, et organisa la défense du pays sur le pied français; permit aux officiers danois et norvégiens d'aller pendant la paix servir dans les armées étrangères, pour y apprendre la pratique de l'art de la guerre; ne négligea pas non plus la marine; accorda une protection éclairée aux sciences, fit rendre divers règlements pour organiser les tribunaux de l'administration intérieure, et c'est pendant les six années de son ministère que furent publiées les lois danoises et norvégiennes encore en vigueur en Danemark et en Norvége, à quelques exceptions près; et que fut créée une noblesse titrée à laquelle on accorda des priviléges et un rang plus élevé que ceux dont jouissaient les anciens nobles de naissance qui ne pouvaient dissimuler leur mécontentement de l'accroissement que le pouvoir royal avait acquis sous le règne précédent. Ce fut pour diminuer encore leur prépondérance qu'on établit pour les employés de l'Etat des titres et un rang qui donnaient à la bourgeoisie les moyens de lutter avec avantage avec la noblesse. C'est enfin au ministère de Griffenfeld que Copenhague doit quelques embellissements. Voulant conserver la paix avec toutes les puissances et en particulier avec la France à laquelle il aurait désiré que le Danemark fût uni par une alliance durable, Griffenfeld vit avec peine son souverain céder à des influences intérieures et étrangères, et en particulier à celles du grand électeur (Frédéric-Guillaume de Brandebourg); qui, dès l'année 1671, s'était efforcé d'engager le roi de Danemark à se déclarer pour les états généraux, ou à s'interposer entre eux et la France. Christian voyait avec trop d'indifférence le danger qui menaçait cette république, avec laquelle il avait d'ailleurs des discussions pour se prononcer en sa faveur. Cependant il concourut en 1672 à l'alliance de Brunswick, dont l'objet indirect était la défense des provinces unies, quoiqu'il n'y fût question cependant que de celle de l'Empire et du maintien de la paix de Westphalie. Les états généraux s'étant décidés à lui payer des subsides, Christian conclut avec eux l'alliance de Copenhague du 10-20 mai 1673, s'allia avec l'Empereur le 16-26 janvier de l'année 1674, et fut enfin un des signataires du traité conclu à la Haye, le 10 juillet suivant, entre l'Empereur, le roi d'Espagne, de Danemark et les états généraux. C'était entrer dans la grande alliance contre la France, et se mettre par suite en hostilité avec la Suède; aussi Grif-

fenfeld fit-il, mais vainement, tout ce qui dépendait de lui pour l'empêcher. Les troupes suédoises aux ordres du général Wrangel, entrées dans les Marches le 27 décembre 1674, ayant éprouvé un grave échec à Fehrbellin dans le Brandebourg, Christian se rend dans le Holstein avec une armée, attire à Rendsbourg le duc de Holstein-Gottorp; et, quand il l'a en sa puissance, le force à signer, le 10 juillet 1675, un traité par lequel il reconnait au roi le droit de faire passer des troupes par le duché et d'y lever des recrues, de recevoir garnison danoise dans ses forteresses, de renoncer à toute alliance contraire aux intérêts du roi, ainsi qu'à la souveraineté du Schleswig et de l'île de Femern qu'il avait obtenue par les paix de Roskild et de Copenhague, à prendre son investiture, etc. Christian envoie ensuite dans la Poméranie une flotte danoise, renforcée par une escadre hollandaise, et le 2 septembre de la même année, déclare la guerre à la Suède. Agissant de concert avec le grand électeur, le roi de Danemark occupe Rostock et Damgarten, fait le siége de Wismar qui se rend le 13 décembre, et comme le roi de Suède Charles XI menaçait d'envahir la Sélande, où il aurait pu se rendre en traversant le Sund à ce moment pris par les glaces, Christian, par le conseil de Griffenfeld, retire au commencement de 1676 ses troupes de la Poméranie, et les fait entrer dans un camp retranché près de Kroneborg. Des ordres furent donnés en même temps pour raser les fortifications des places du Holstein appartenant au duc de Holstein-Gottorp, parce qu'elles exigeaient de fortes garnisons, tandis que l'amiral Niels Juel, commandant sa flotte, s'empare de l'île de Gottland (1er mai). Ce fut quelques mois après la prise de Wismar, dont le roi attribuait l'honneur à Griffenfeld, que les ennemis de ce ministre, lui faisant un crime du sage conseil qu'il avait donné d'interrompre la campagne en Poméranie, et de conduire l'armée en Sélande, le représentèrent comme traitre à son roi et à son pays. Le grand électeur, Frédéric-Guillaume Ulrich, Frédéric Gyldenlove, fils naturel de Frédéric III, l'ennemi le plus acharné du ministre, et les nobles allemands que sa fermeté contrariait, se réunirent pour exciter les craintes et la jalousie du faible Christian; et, le 11 mars 1676, l'ordre d'arrêter Griffenfeld fut donné et une commission fut chargée de le juger. La condamnation à mort fut changée en un emprisonnement qui dura vingt-deux ans. C'est une tache pour la vie de Christian. (*Voy.* GRIFFENFELD). Un mois après, le célèbre Tromp, que Christian venait de nommer amiral général de Danemark, livre bataille près d'Entholm, sur les côtes du Bleckingue, à la flotte suédoise, commandée par l'amiral Laurent Creutz, et lui fait essuyer une terrible défaite. Le 28 juin, les Danois prennent Ystad en Scanie; le lendemain, Christian débarque dans cette province avec 16,000 hommes, s'empare de la ville et du château d'Helsingborg, de Landscrona et de Christianstad, tandis que son adversaire Charles XI extermine entièrement, près de Halmstad, un corps danois de 2,800 hommes commandé par le général Duncam. L'amiral Tromp ne reste pas de son côté inactif; car il prend Christianopel et soumet tout le Bleckingue. Le 4 décembre, les deux rois se livrèrent, près de Lund, une bataille sanglante, dont chaque partie s'attribua la victoire, mais qui fut effectivement à l'avantage des Suédois, car Christian ne put de longtemps entreprendre quelque chose de décisif, tandis que le roi de Suède s'empara, le 11 janvier 1677, du château d'Helsingborg, et, le mois suivant, de Carlshamm et de Christianopel, et put former le siége de Christianstad. La désunion qui régnait entre les alliés, et l'ouverture du congrès de Nimègue, qui faisait prévoir la défection des Hollandais, avaient engagé le roi de Danemark et le grand électeur à resserrer leur union. Ayant renforcé son armée par des recrues et par des corps auxiliaires, Christian reprit Helsingborg le 4 avril, débloqua Christianstad, et, après avoir été repoussé au siége de Malmoe qu'il avait entrepris, fut battu le 14 juillet par les Suédois près de Landscrona. Mais d'un autre côté la flotte suédoise éprouva un échec dans les passages de Rostock, et Christian se mit en possession de l'île de Rügen. Cette île, reprise par les Suédois au mois de janvier 1678, retomba au pouvoir des Danois au mois de septembre, tandis que Christianstad en Scanie s'était rendue aux premiers, le 12 juillet précédent. Le 29 juin 1679, l'électeur de Brandebourg ayant signé, à St-Germain-en-Laye, un traité de paix avec la France et la Suède, le roi de Danemark, quoique ainsi abandonné par son allié, mais comptant sur l'engagement des ducs de Brunswick de ne pas accorder de passage à des troupes ennemies, se proposa de défendre l'entrée de ses Etats par un corps de 31,000 hommes qu'il voulut porter sur l'Elbe. Cependant le duc de Joyeuse, parti de Minden à la tête d'un détachement français, força le territoire de Lunebourg et entra dans le comté d'Oldenbourg, où il leva des contributions. Cette expédition détermina Christian à faire la paix. Elle fut signée d'abord à Fontainebleau, le 2 septembre 1679, entre la France et la Suède d'une part et le Danemark de l'autre, et ensuite à Lund en Scanie, le 26 septembre – 6 octobre, entre la Suède et le Danemark (1). Les conditions de cette paix furent le renouvellement des traités de Roskilde, de Copenhague et de Westphalie, la restitution de toutes les provinces et villes réciproquement prises, dans l'état actuel, etc. Le lendemain de la conclusion de la paix de Lund, les mêmes plénipotentiaires signèrent un traité d'alliance défensive pour dix ans, entre les deux Etats. Avant de retirer les 20,000 hommes qu'il avait dans le Holstein, Christian exigea que les habitants du Hambourg lui prêtassent serment de fidélité, et, pour les y forcer, il s'approcha de la ville avec soixante-dix canons et trois mortiers, tandis que, par ses ordres, le vice-amiral Bjelke entra dans l'Elbe, le 19 septembre 1679, avec quatorze vaisseaux de ligne. Rien n'eût pu empêcher la ville d'être prise, si les princes allemands et même le roi de France

(1) Une convention préliminaire avait été précédemment signée à Lund le 16 juin par les soins du marquis de Feuquières, ambassadeur de France à la cour de Stockholm.

ne fussent intervenus; un accord fut conclu, et moyennant le payement de 220,000 rixdales, le roi renonça, pour le moment du moins, à ses prétentions. L'alliance que Christian V avait contractée à Lund avec la Suède, sans le concours de Frédéric-Guillaume, avait d'abord causé une certaine froideur entre les cours de Copenhague et de Berlin, mais elles se rapprochèrent ensuite, et le 31 janvier-10 février 1682, l'ancienne alliance fut renouvelée avec quelques modifications. La même année, Louis XIV, mécontent du traité de la Haye conclu, le 30 septembre 1681, entre Charles XI et les états généraux, se rapprocha du Danemark, et un traité d'alliance défensive et de subsides fut signé au mois d'avril entre ce royaume et la France. Christian en conclut un autre le 4-14 septembre suivant avec l'électeur de Brandebourg et l'évêque de Münster. De nouvelles contestations s'étant élevées, après la paix de Fontainebleau, entre Christian et le duc de Holstein-Gottorp, ce dernier devait, comme membre du corps germanique, des contributions pour les frais d'une guerre que l'Empire avait soutenue, que l'Empereur avait déléguées au roi de Danemark, et que le duc refusait de payer. Après avoir vainement réclamé, le roi de Danemark refusant d'admettre l'intervention de l'Empereur, et se voyant appuyé par la France, résolut de terminer lui-même par la force ses différends avec la branche cadette de sa maison, et d'employer contre le duc de Gottorp les troupes qu'il avait rassemblées dans le Holstein au commencement de 1684, pour faire rentrer des arriérés de contributions que les ducs de Saxe-Lauenbourg et de Mecklembourg devaient encore. Il fit entrer des troupes dans la partie ducale du Holstein, déclara le duc déchu du Schleswig, le força de se retirer à Hambourg et d'en appeler à l'intervention du roi de Suède, de l'Empereur et des Etats du cercle de basse Saxe. Les choses en seraient peut-être venues à des hostilités, si, par la médiation de l'électeur de Brandebourg, le différend n'eût été terminé le 20-30 juin 1689, dans un congrès tenu à Altona et qui s'ouvrit le 18 novembre 1687. La bonne intelligence rétablie par le traité d'Altona ne fut pas de longue durée; elle cessa à la mort du duc de Gottorp, Christian Albert, qui eut lieu en 1694. Son fils et son successeur, Frédéric IV, mécontent du gouvernement danois, fit entrer brusquement dans le pays des troupes suédoises, ordonna la construction de quelques nouveaux forts, et conclut au mois de février 1696, en son nom et en celui du roi de Suède, avec l'électeur de Brunswick-Lunebourg, une alliance intime, ayant pour but le maintien de sa souveraineté que les Danois lui contestaient. Les conférences de Pinneberg, ouvertes le 24 août par les soins de l'Empereur, pour prévenir la guerre qui paraissait devoir éclater, duraient encore lorsque le roi de Suède mourut, le 5 avril 1597. Son fils, Charles XII, élevé avec le duc de Holstein, auquel il donna, en 1698, sa sœur en mariage, se prépara à le soutenir par des troupes, tandis que de son côté Christian conclut à Copenhague, le 24 mars de la même année, avec Auguste II, roi de Pologne, une alliance secrète par laquelle on promit de se secourir mutuellement par un corps de 8,000 hommes. Le roi de Danemark venait de faire détruire de force les fortifications commencées par le duc de Gottorp, et ce dernier, profitant de l'état de maladie qui retenait Christian dans son lit, avait fait entrer de nouvelles troupes dans son duché et reconstruire de nouveaux forts aux mêmes endroits où avaient été placés les anciens, lorsque le roi de Danemark mourut, le 25 août 1699, des suites d'une blessure grave qu'un cerf lui avait faite à la chasse l'année précédente. Quoique d'une forte constitution, Christian V se livrait à de tels excès, soit à table, soit à la chasse, et supportait de telles fatigues, qu'il n'avait pas atteint l'âge de cinquante ans qu'il était déjà accablé d'infirmités et qu'on prévoyait que sa vie ne se prolongerait pas longtemps. Aussi n'a-t-il guère dépassé sa 53e année. Ce prince n'occupe pas un rang distingué dans l'histoire, quoique ce soit sous son règne qu'aient été publiées, ainsi que cela a été dit, les deux codes importants dont la plupart des dispositions régissent encore le Danemark et même la Norvége. Ils étaient l'œuvre de Griffenfeld, auquel on doit presque tout ce qui a été fait de bien en Danemark pendant la vie de Christian, qui se montra ingrat envers ce ministre en le laissant languir si longtemps en prison, et ne daignant même pas s'en occuper, lorsque, dans son voyage en Norvége, il arriva près de la forteresse de Munkholm où il était enfermé. La faiblesse de caractère était un des défauts les plus saillants de Christian V, qui, du reste, était brave et fit même la guerre avec quelque gloire, quoique sans avantage pour son pays. Il eut de son mariage avec Charlotte-Amélie: Frédéric IV, qui lui succéda, deux autres princes, Charles et Guillaume, et une princesse, Sophie-Hedevig, morts tous trois sans postérité. N.-D. Riegels a publié en danois une histoire de Christian V, pour servir d'introduction à celle de Frédéric IV de Hoyer, Copenhague, 1792, 1 vol. in-8°. D—z—s.

CHRISTIAN VI, roi de Danemark, petit-fils du précédent, et fils de Frédéric IV et de Louise, princesse de Mecklembourg, naquit le 30 novembre (10 décembre) 1699. Lorsqu'il succéda à son père, le 12 octobre 1730, il était âgé de plus de trente ans. Son caractère sombre et misanthropique s'assombrit encore davantage après qu'il eut épousé, le 7 août 1721, la princesse Sophie-Madeleine de Culmbach-Baireuth, et qu'il eut pris, auprès de lui, en 1729, un prêtre allemand nommé Jean-Barthélemy Bluhme, appartenant à la secte des piétistes. Cet homme exerçait une grande influence sur la reine, et par elle sur l'esprit du roi. A leur cour régnaient à la fois une splendeur asiatique et une roideur affectée. Ils se laissaient rarement voir par le peuple (1), et, toujours environnés de courtisans et de gardes du corps, ne semblaient exister que pour observer une fastidieuse étiquette ou pour se

(1) Lorsque le roi ou la reine devaient sortir en voiture, il n'était permis à personne de se trouver sur le chemin qu'ils allaient suivre.

livrer à des pratiques religieuses. En montant sur le trône, Christian s'empressa d'éloigner les ministres de son père et de s'entourer d'hommes nouveaux, presque tous Allemands et favoris de la reine. Ce fut par leur conseil que, quinze jours à peine après la mort de Frédéric IV, il supprima, par une ordonnance du 30 octobre la milice organisée sous le règne précédent, voulant donner, porte le préambule, à ses chers et fidèles sujets un témoignage de sa tendresse pour eux en les débarrassant d'un fardeau devenu trop pesant pour le pays en général, et pour les jeunes hommes en particulier. Puis, par une contradiction manifeste, des ordonnances successives, dont la première n'était postérieure que de quelques semaines seulement, apportèrent des modifications qui aggravèrent le sort des paysans, et enfin, deux ans après, une nouvelle ordonnance rétablit la milice. Écoutant trop les conseils de Bluhme, homme honnête, mais intolérant et despote par caractère, Christian rendit d'abord une ordonnance pour la célébration du dimanche et des autres jours de fête et de jeûne (*bededage*), dans laquelle tout commerce et tout travail, même pour gagner sa vie, étaient interdits. Plus tard, lorsque Bluhme devint confesseur du roi (*confessionarius*), et que son influence fut augmentée, de nouvelles ordonnances prescrivirent, sous des peines graves, des amendes, et même, à la campagne, par la condamnation au pilori, d'assister régulièrement aux divers offices du matin et du soir, d'écouter avec respect la parole du prédicateur, et de ne se permettre aucun délassement, même le plus innocent. L'inspection générale de l'église etablie par le roi s'exerçait avec une telle sévérité, qu'on pourrait presque l'appeler, dit un écrivain luthérien, *une inquisition protestante*. Le gouvernement de Christian avait cependant son bon côté; il fit beaucoup pour les sciences, il améliora le sort de l'université de Copenhague, et il établit la première chaire pour l'étude du droit. On lui doit aussi un collége de médecine et un amphithéâtre d'anatomie, une société des sciences, et ce qu'on appelle une société danoise, consacrée à l'histoire du pays, enfin des écoles supérieures et des écoles pour le peuple. La révolution qui éclata en Russie à la mort de Pierre II, arrivée le 29 janvier 1730, et par suite de laquelle le prince héréditaire de Holstein, ennemi du Danemark, fut exclu de la succession, ayant dissipé les craintes qu'on avait conçues dans ce dernier royaume, la nouvelle impératrice (Anne) se lia étroitement avec Christian, et un traité fut conclu à Copenhague, le 26 juin 1732, entre ces deux souverains et l'empereur Charles VI, dans lequel on stipulait que le duc de Holstein-Gottorp serait invité à renoncer à ses prétentions sur le Schleswig, moyennant la somme d'un million de rixdales qui lui serait payée par le Danemark (1). L'amitié que les traités de 1720 avaient rétablie entre les deux couronnes du Nord fut resserrée par le traité d'alliance défensive signé à Stockholm, le 24 septembre (5 octobre) 1734, et dont la durée fut fixée à quinze ans. Deux ans plus tard (1736), Christian eut avec la ville de Hambourg des contestations qui furent terminées à l'amiable, au moyen d'un payement fait au roi de Danemark de 500,000 marks de Lubeck. En 1739, et le 25 mars, Robert Walpole, chef du ministère anglais, obligé de céder à l'opinion publique en faisant des préparatifs de guerre, conclut avec le Danemark un traité de subsides. En 1742, Christian se lia avec la France par un traité de commerce. La situation critique où se trouvaient, en 1743, les Suédois, à cette époque encore en guerre avec la Russie, tandis que leur trône était vacant, les porta à jeter les yeux sur le Danemark pour y chercher un monarque. Christian VI leur offrit, à cette occasion, une alliance offensive et défensive, et l'envoi de douze vaisseaux de ligne et d'un corps de 12,000 hommes prêts à être transportés en Finlande, s'ils voulaient élire son fils, le prince Frédéric. Mais, par suite des démarches de la Russie, devenue par crainte plus conciliante, cette proposition ayant été rejetée, le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, fut élu successeur au trône de Suède. Cette élection faillit à impliquer les Suédois dans une guerre avec le Danemark. Christian VI protesta et se préparait à soutenir par la force des armes ce qu'il appelait les droits de son fils; mais, après plusieurs pourparlers, on convint, le 24 février 1744, d'un arrangement. Par des déclarations réciproques, le prince royal de Danemark renonça à ses prétentions au trône de Suède, et le roi et les états de ce royaume renouvelèrent la paix de 1720 et l'alliance de 1734, et promirent d'employer leurs bons offices pour faire renoncer le prince Adolphe-Frédéric à ses droits éventuels sur le Schleswig. Le dernier traité de quelque importance, conclu pendant la vie de Christian VI, est celui du 10 juin 1746 avec la Russie, par lequel cette puissance promit ses bons offices pour terminer le différend relatif au partage du Schleswig. On a vu plus haut que si le gouvernement de Christian VI avait commis beaucoup de fautes, il y avait aussi quelques louanges à lui donner en ce qui concerne particulièrement les sciences et la diffusion de l'instruction publique. Nous devons ajouter que Christian VI profita des loisirs de la paix, qui ne fut pas troublée un seul instant sous son règne, pour améliorer à quelques égards la situation intérieure du pays; il favorisa l'exploitation des mines; autorisa pour quarante ans, en 1732, une nouvelle compagnie asiatique danoise, devant faire le commerce à la fois dans les Indes orientales et à la Chine; et comme les Hollandais refusèrent d'assurer ses vaisseaux, il fit créer une société d'assurances maritimes, dans laquelle il prit, ainsi que toute la famille royale, un grand nombre d'actions. Il chercha à étendre et à régulariser le commerce du Finmark, de l'Islande et du Groënland, et acquit de la France, en 1733, l'île de Ste-Croix dans les Antilles. Les sommes considérables qu'il dépensa pour l'encouragement des fabriques et des manufactures, qu'il chercha à soutenir en outre par des droits sur

(1) Le duc de Holstein n'accepta pas l'offre du Danemark, aimant mieux attendre que des circonstances plus favorables lui permissent de faire valoir ses droits. (*Voy.* CHRISTIAN VII.)

les produits similaires étrangers, ne furent pas toujours judicieusement employées. Sous son règne le commerce de la Norvége commença à prendre vie, et l'exportation du bois de construction y fit entrer de fortes sommes. Afin de faire établir des fabriques dans ce royaume, et pour découvrir et employer ses divers produits, il créa, en 1739, la compagnie dite compagnie noire (*sorte Compagni*) qui assura la liberté des travaux des mines, qui profitèrent en général sous Christian VI. Par les soins du comte de Daneskjold, dont l'administration fait époque dans l'histoire de la marine danoise, les flottes royales furent augmentées et devinrent les véritables remparts du Danemark et de la Norvége; des bassins furent creusés, des magasins furent construits et bien approvisionnés, on cura plusieurs des ports des deux royaumes, et l'on dressa des cartes marines pour guider les navigateurs; l'enseignement des cadets fut mis sur un meilleur pied, et néanmoins Daneskjold mit tellement d'ordre et d'économie dans les travaux qu'il fit exécuter, que, pendant son administration, il épargna de grandes sommes à l'État. Mais l'un des grands vices du gouvernement de Christian fut la mauvaise direction des finances. Quoiqu'il eût trouvé à la mort de son père l'État entièrement libéré de dettes, et plus de 3 millions de rixdales dans les caisses publiques, lorsqu'il mourut, le 3 août 1746, c'est-à-dire après seize ans de règne, le royaume était obéré de plusieurs millions, et les caisses ne contenaient pas un seul schelling pour faire face aux dépenses courantes. Le trop grand nombre de bâtimens que Christian fit construire, la somptuosité de leurs ameublements, les objets d'art, acquis à grands frais, qu'il y entassait, furent une des causes de cette pénurie. On n'eût point blâmé ce prince s'il se fût borné à créer des établissements utiles, tels que des hôpitaux, des caisses contre l'incendie, d'autres au profit des veuves, des employés, etc., etc.; encore eût-il dû calculer, avant de les entreprendre, les ressources de l'État qui devait les payer. De son mariage avec Sophie-Madeleine de Calmbach-Bareuth il eut Frédéric (V), qui lui succéda, et Louise, mariée à Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen. D—z—s.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark, petit-fils du précédent, né le 29 janvier 1749, du premier mariage de Frédéric V, son prédécesseur, avec Louise, fille de George II, roi d'Angleterre, monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans, le 13 janvier 1766. Après avoir marié, au mois d'octobre de la même année, Sophie-Madeleine, sa sœur aînée, à Gustave, prince royal de Suède, il fit célébrer, le 8 novembre suivant, au château de Christiansbourg, son propre mariage avec Caroline-Mathilde, sœur de George II, roi d'Angleterre, qu'il avait épousée par procuration le mois précédent : les deux époux furent couronnés le 1er mai 1767. Un traité provisionnel venait d'être conclu à Copenhague le 11-22 avril de cette dernière année entre la Russie et le Danemark, par lequel cette dernière puissance cédait le comté d'Oldenbourg et de Delmenhorst, en échange de la portion ducale du duché de Schleswig, et la jeune reine était accouchée, le 28 janvier 1768, du prince Frédéric, devenu plus tard roi de Danemark, lorsque Christian résolut, contre l'opinion de Bernstorff, son principal ministre, d'entreprendre un voyage à l'étranger. Parti de Copenhague le 8 mai, ce fut dans le Holstein qu'un personnage, devenu depuis si célèbre, Jean-Frédéric Struensée, se joignit à sa suite; il avait été nommé, dès le 5 avril, son médecin pendant le voyage. Christian parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France; et se livrant aux conseils de son favori, le comte de Holck, il montra, pendant son séjour dans ces pays, une prodigalité extravagante, et se livra à toutes sortes d'excès qui affaiblirent à la fois son esprit et son corps. Tel est cependant le prestige de la royauté, qu'un prince qui ne se faisait distinguer par aucune qualité remarquable fut complimenté en France par des académiciens, et qu'en Angleterre sir W. Jones lui dédia sa *Vie de Nadir-Schah*. Il fut même reçu docteur en droit à l'université de Cambridge. De retour à Copenhague, au mois de janvier 1769, Christian laissa la direction nominale des affaires entre les mains de Bernstorff et des anciens ministres; mais, de fait, c'étaient la jeune reine et les favoris du roi qui y prenaient la principale part. L'influence de Struensée surtout faisait de rapides progrès; chargé par le crédit de Mathilde de la direction de l'éducation de l'héritier du trône, il devint successivement lecteur du roi, conseiller de conférence, et parvint enfin à faire renvoyer le comte de Bernstorff, le 13 septembre 1770. Dès le lendemain, pour s'attirer la faveur du public éclairé, il fit rendre un rescrit qui abolissait la censure des livres; le 27 décembre suivant, un acte royal supprima le conseil privé (*Geheime Stats-Conseil*); d'autres réformes furent faites dans l'administration, la marine et l'armée de terre, et Struensée qui déjà gouvernait le royaume sous le titre modeste de maître des requêtes, fut nommé ministre du cabinet, et obtint un ordre du roi pour que tous les départements de l'administration lui obéissent, même sur sa simple signature, et sans qu'il fût nécessaire de produire celle du roi. Plusieurs des mesures adoptées par Struensée, quoique bonnes en elles-mêmes, étaient peut-être intempestives. La presse, rendue libre par lui, l'accabla de ridicules et de reproches. Il s'était attiré la haine des nobles et de la reine douairière, qui excitèrent contre lui les militaires et même le peuple. Profitant de ses imprudences et de quelques démarches inconsidérées de la jeune reine, le 15 janvier 1772, à la suite d'un bal, Julianne-Marie pénétra avec son fils le prince Frédéric, le comte de Rantzau et quelques officiers, dans la chambre à coucher du roi. A force d'importunités et même de menaces, et en cherchant à persuader au malheureux prince, dont l'esprit était extrêmement affaibli, que la reine et Struensée s'occupaient en ce moment de préparer son abdication, ils le contraignirent à signer l'arrestation du ministre et de ses amis, et même celle de Mathilde. Struensée et son ami Brandt furent décapités après un jugement rendu par des commis-

saires, et la jeune reine fut enfermée d'abord au château de Kroneborg, avec la princesse Louise-Augusta, sa fille, qu'elle allaitait encore. Ayant été rendue à la liberté sur les représentations de l'ambassadeur d'Angleterre, elle fut ensuite menée à Zell, où elle termina ses jours dans une espèce de captivité. (*Voy.* MATHILDE et STRUENSÉE.) Le lendemain, le roi se laissa traîner avec le prince Frédéric, son frère, dans une calèche découverte attelée de huit chevaux blancs, et parcourut toutes les rues de Copenhague comme un triomphateur qui viendrait de sauver son pays. Le soir, cette capitale fut illuminée, et le même jour les temples luthériens retentirent d'invectives contre la reine et les ministres déchus. Cependant Julianne-Marie et son fils s'emparèrent de la gestion des affaires, en partageant les premières dignités de l'État entre les conspirateurs qui les avaient secondés, et en se servant du nom du roi, qui, dès lors considéré comme insensé, ne régna plus que de nom. Le professeur Ove Guldberg, conseiller d'État, qui avait tracé le plan du complot, secrétaire du cabinet du prince Frédéric, dirigea bientôt l'administration. Il commença par anéantir un grand nombre des institutions dues au génie réformateur de Struensée, et dont plusieurs ont été rétablies plus tard dans le cours de son ministère. Guldberg adopta quelques mesures utiles; mais on doit reconnaître qu'en général le système suivi par lui manqua de fermeté. Le 1[er] août 1773, la Russie et le Danemark conclurent à St-Pétersbourg une alliance perpétuelle et secrète suivie d'une convention séparée relative aux affaires de Suède; traités qui entraînèrent, en 1788, le Danemark dans la guerre que Gustave III fit à la Russie. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, le Danemark, après s'être concerté avec la Russie et la Suède, déclara d'abord que la Baltique était une mer fermée, ensuite qu'il voulait maintenir sa neutralité par la force des armes (mai et 8 juillet 1780). Ces principes furent énoncés dans la convention conclue à Copenhague, le 9 de ce dernier mois, entre le Danemark et la Russie, qui en conclut une semblable avec la Suède, le 1[er] août suivant. Ces conventions sont connues dans l'histoire sous le nom de traités de la *neutralité armée*. Le prince royal, ayant atteint sa seizième année le 28 janvier 1784, mécontent de se voir écarté des affaires, résolut de se mettre à la tête du gouvernement. Après s'être concerté avec plusieurs ennemis de la reine Julianne-Marie et de son fils, et s'être assuré du concours des principaux officiers commandant les régiments en garnison à Copenhague, il fit signer au roi son père les pouvoirs nécessaires, et, entrant dans la salle du conseil, dont quelques membres étaient gagnés, il annonça que, dès ce moment, on n'aurait d'ordre à recevoir que de lui. Cette révolution intérieure n'éprouva aucune opposition, et, dès ce moment, Frédéric gouverna l'État, comme si son père n'eût pas existé, quoique tous les actes fussent toujours faits au nom de ce dernier. L'un des premiers soins du prince royal avait été de rappeler auprès de lui le comte André-Pierre de Bernstorff, et de s'aider de ses lumières. Ce fut par les conseils de cet homme d'État, qu'en 1791, le Danemark offrit sa médiation entre la Russie et la Porte Ottomane; qu'en 1792, il refusa d'entrer dans la première coalition contre la France, et qu'en 1795, il accepta la mission de négocier la paix entre l'Empire et la France. Ce fut aussi le Danemark qui conclut, le 26 décembre de la même année, l'arrangement par lequel l'auguste orpheline, fille de Louis XVI, fut remise au comte de Gavres, plénipotentiaire autrichien. Ce fut encore sous le ministère de Bernstorf, qu'en 1794, le Danemark défendit l'introduction, à dater du 1[er] janvier 1804, d'esclaves dans les colonies soumises à son sceptre, en laissant toutefois à ses sujets la faculté de faire la traite dans les pays étrangers. Malgré la convention conclue le 27 mars 1794 entre la Suède et le Danemark, pour la défense de leur neutralité et de celle de leurs sujets, et quoique les flottes suédoise et danoise eussent stationné dans le Sund en 1794 et 1795, le traité de Copenhague ne put préserver leur commerce des vexations et des injustices que la Grande-Bretagne et la France concoururent à l'envi à exercer contre eux. Ils ne purent faire admettre non plus par la première de ces puissances le droit de convoi. Bernstorff avait cessé d'exister. (*Voy.* BERNSTORFF.) Pendant son ministère, le Danemark n'eut qu'une guerre de peu de mois avec la Suède, qu'un corps de 20,000 hommes de troupes danoises avait envahi au mois de septembre 1788, en exécution des traités d'alliance avec la Russie, de 1768, 1769 et 1773. Sur les instances des ministres de Prusse, d'Angleterre et des Pays-Bas, le Danemark déclara qu'après en avoir obtenu l'agrément de l'impératrice de Russie, il consentait à embrasser la neutralité. Les 16 et 18 décembre 1800, il fut formé à St-Pétersbourg une espèce de quadruple alliance, quoique par des traités séparés, entre la Russie, la Suède, le Danemark et la Prusse, pour garantir la liberté de la navigation et la sûreté du commerce des puissances neutres compromises dans la guerre maritime entre l'Angleterre et la France. On y établit que tout bâtiment doit être regardé comme propriété du pays dont il porte le pavillon, s'il est commandé par un capitaine de ce pays, s'il a la moitié de son équipage composé de naturels, et enfin s'il est muni de passe-ports en bonne et légitime forme. Le gouvernement anglais, mécontent de ces conventions, mit, le 14 janvier 1801, un embargo sur les vaisseaux russes, suédois et danois, donna des ordres pour s'emparer des îles danoises aux Indes occidentales, et fit armer une flotte destinée pour la Baltique. Malgré l'embarras dans lequel se trouva placé le Danemark, il ne s'empressa pas moins d'accéder sans condition à la neutralité du Nord, par un acte publié le 27 février suivant. Sans user toutefois de représailles à l'égard de l'embargo mis en Angleterre sur ses vaisseaux, il réunit une armée dans le Holstein, et fit occuper au mois de mars et d'avril Hambourg et Lubeck par des corps de troupes; et faisant un appel au peuple, il ordonna en outre une levée extraordinaire composée de tous les

hommes âgés de moins de quarante-cinq ans qui avaient fait la guerre, ou qui, d'après les lois, y étaient engagés. En même temps que la flotte anglaise s'approchait du Sund, des propositions d'arrangement furent faites par des agents du cabinet de St-James; mais elles étaient d'une telle nature, que le gouvernement danois ne put avec honneur les accepter. Dès lors l'amiral Parker força le passage du Sund, et le 2 avril 1801, une division de la flotte, sous les ordres de Nelson, s'étant approchée de Copenhague, attaqua la flotte danoise, inférieure de moitié à celle des Anglais, et la battit après un combat de quatre heures. Un armistice fut conclu le 9 avril, et, dans l'intervalle, l'empereur Paul Ier ayant été assassiné, les hostilités cessèrent entre la Russie et l'Angleterre; le Danemark évacua Hambourg et Lubeck, et, par la convention maritime de St-Pétersbourg, du 17 juin 1801, entre la Grande-Bretagne et les puissances du Nord, on établit des principes nouveaux à l'égard du *commerce neutre*, savoir : que le pavillon ne couvre pas la marchandise, et que la visite peut se faire sur des bâtiments allant sous convoi, principes qui excitèrent un vif mécontentement en Danemark, où on n'accéda à la convention que le 23 octobre. Par une déclaration du roi de Danemark, du 9 septembre 1806, le duché de Holstein fut incorporé à la monarchie danoise. Le Danemark avait maintenu, depuis le commencement de la révolution française, sa neutralité entre la France et l'Angleterre. Après la paix de Tilsitt (9 juillet 1807), le moment était venu où il devait être forcé de renoncer à une politique avantageuse à l'industrie de ses habitants, dont le commerce avait été immense. Le ministère anglais se méfiant du Danemark, et soupçonnant le gouvernement français de vouloir s'emparer de la flotte danoise pour la faire servir contre l'Angleterre, se décida à le prévenir en frappant un coup décisif. Pendant que le prince royal réunissait une force imposante dans le Holstein, une flotte anglaise de vingt-trois vaisseaux de ligne, de quelques autres vaisseaux d'un rang inférieur et de cinq cents vaisseaux de transport chargés de troupes de débarquement, passa le grand Belt qu'on avait jugé jusqu'alors impraticable pour de gros vaisseaux, et se présenta le 3 août dans le Sund. La proposition de livrer à l'Angleterre la flotte danoise pour être conservée jusqu'à la paix ayant été refusée plusieurs fois avec indignation, le bombardement de Copenhague commença le 2 septembre, et pendant les trois jours qu'il dura, une grande partie de la ville fut détruite. Le 7, la ville capitula, et la flotte danoise fut emmenée par les Anglais. Cet événement rapprocha le Danemark de la France, avec laquelle il conclut, le 31 octobre 1807, le traité d'alliance de Fontainebleau, et il l'impliqua, au commencement de 1808, dans une guerre avec la Suède. Vers la fin de 1807, le Danemark avait perdu ses colonies d'Amérique. Ce fut le 13 mars 1808 que le roi Christian VII, qui avait couru, avant le siége de Copenhague, quelque danger de tomber entre les mains des Anglais, mourut à Rendsbourg, dans le Holstein, où on l'avait emmené, après un règne nominal de quarante-deux ans. Il avait eu, de son mariage avec Mathilde d'Angleterre, un fils qui lui succéda sous le nom de Frédéric VI, et une fille, Louise-Auguste, mariée, le 7 mai 1786, à Frédéric Christian, prince héréditaire de Holstein-Sunderbourg. D—z—s.

CHRISTIAN, archevêque de Mayence, prélat passionné pour la guerre, fut envoyé deux fois en Italie par l'empereur Frédéric Barberousse, avec un commandement militaire. Dans sa première expédition, il contraignit en 1167 le peuple de la campagne de Rome à jurer obéissance à l'antipape Pascal III, et il remporta sur les Romains une grande victoire près de Tusculum, le 30 mai 1167. Christian passa de nouveau en Italie en 1171, pour prendre le commandement des Gibelins toscans. Après avoir discipliné leurs troupes, il entreprit, en 1174, le siége d'Ancône, l'un des plus mémorables du 12e siècle, par l'union d'une flotte à une armée pour resserrer la ville, par l'emploi de machines de guerre nouvellement inventées, et bien plus encore par la généreuse constance des habitants. Ceux-ci, qui étaient déjà réduits aux dernières extrémités, furent délivrés par l'approche de l'armée qu'avait levée pour eux Guillaume des Adelardi. Christian, obligé de s'éloigner d'Ancône, continua cependant de combattre les Guelfes et les ennemis de Frédéric jusqu'à la trêve de Venise en 1177. S'étant réconcilié à cette occasion avec le pape Alexandre III, il ne se montra pas moins zélé pour l'Église qu'il l'avait été auparavant pour l'Empereur. Il fit au nom du pape la guerre aux nobles de Viterbe. Fait prisonnier dans un combat, Christian fut retenu deux ans à Padoue dans un cachot où il était lié avec des chaînes de fer. Ce ne fut point encore pour lui une raison de renoncer aux armes, et il mourut dans les camps près de Tusculum, en 1183. S—S—I.

CHRISTIAN (CHARLES), ou, comme il est nommé au bas de son portrait, gravé en manière noire par Witt, *Charles-Christien Reisen*, naquit à Londres vers 1695. C'est le seul graveur en pierres fines dont l'Angleterre puisse se faire honneur. Son père était Danois, et lui-même un graveur assez estimé. Il était venu s'établir à Londres à la suite du roi Guillaume, auquel il était attaché. C'est dans cette ville qu'il enseigna son art à son fils, qui ne tarda pas à le surpasser. Les ouvrages de ce dernier l'ont mis au rang des premiers graveurs modernes sur pierres fines. Peu d'artistes ont eu autant de facilité. Il a fait un grand nombre d'ouvrages qui sont fort recherchés : le portrait de Charles XII, roi de Suède, vu de trois quarts, est une de ses meilleures gravures; elle est comparable, dans plusieurs détails, aux plus belles pierres antiques. On pourrait cependant lui reprocher, ainsi qu'à quelques autres ouvrages de Christian, de manquer d'une certaine finesse dans la touche. Il mourut à Londres, en 1725. Christian a eu plusieurs élèves, parmi lesquels on distingue Seaton, Écossais, qui mettait un grand fini dans ses gravures (on a de lui les portraits de Jean Newton, de Pope et d'Inigo Jones); Smart, qui avait une exécution très-facile, puisqu'il gravait

plusieurs têtes en un jour; enfin Claus, mort fou en 1739. A—s.

CHRISTIANI (GUILLAUME-ERNEST), historien allemand, né en 1731, à Kiel, capitale du Holstein, fut professeur de philosophie, d'éloquence et d'histoire près de l'université de cette ville, où il mourut le 1er septembre 1793. Outre un grand nombre d'articles qu'il fournit aux journaux littéraires de Berlin et de Iéna les plus estimés, et une traduction allemande des *Éléments d'Histoire générale* de Millot, commencée par son beau-père, le pasteur Mielck, à laquelle il ajouta des notes, et dont il fit seul les t. 10 à 12, il a publié, en allemand : 1° *Histoire de la réunion des diverses croyances en Allemagne et dans les duchés de Sleswig et de Holstein*, Hambourg, 1775, in-8°. 2° *Histoire des duchés de Schleswig et de Holstein, tirée de pièces authentiques*, ibid., 1775-84, 6 vol. Cet ouvrage capital et très-estimé, mais qui n'est pas terminé, est écrit en allemand et a été traduit en danois par J.-E. Heilmann Odense, 1778, in-4°. Hegewisch en a donné la continuation. 3° Un grand nombre de dissertations sur divers points de théologie, de philosophie, de droit public et de mathématiques. C. M. P.

CHRISTIE (THOMAS), écrivain écossais, fils d'un marchand de Montrose, naquit dans cette ville, au mois d'octobre 1761, et, dès qu'il eut fini ses études, fut placé dans une maison de banque. Mais cette carrière, dans laquelle au reste il acquit toutes les connaissances financières, n'était point en harmonie avec ses goûts, et toutes ses heures de loisir étaient consacrées à des études littéraires ou scientifiques. Cette irrésistible direction de son esprit le fit aller à Londres en 1787, pour se livrer à la médecine. Là, bientôt il entra, sous les auspices du docteur Simmons, au séminaire de Westminster. Il revint ensuite en Écosse, suivit pendant deux hivers des cours de médecine à Édimbourg, puis se mit à voyager pour ajouter à la masse de ses connaissances. Doué d'une grande flexibilité d'esprit, Christie, en se lançant dans le domaine de la pathologie et de la clinique, ne se vouait pas exclusivement à ces sciences. Dès son arrivée à Londres, il avait recherché la société des hommes de lettres avec non moins d'amour que celle des savants : philosophie, théologie, poésie, histoire, tout avait successivement captivé son encyclopédique imagination. Une de ses lectures favorites était celle des journaux littéraires étrangers, et peu de personnes en Angleterre étaient plus aptes que lui à traiter un point de critique ou d'histoire littéraire. Quelques discussions de ce genre lui donnèrent l'idée d'un écrit périodique consacré à l'analyse et à l'appréciation des œuvres d'esprit, et au mois de mai 1788, il commença la *Revue analytique* (Analytical Review), modèle suivi depuis un demi-siècle par tant d'autres publications. La réputation dès lors acquise à Christie lui valut un brillant accueil en France, où il vint à l'aurore de la révolution. Reçu partout, il eut de fréquents rapports avec les coryphées des doctrines nouvelles, les Necker, les Mirabeau, les Sieyes, et il retourna en Angleterre convaincu de l'infaillibilité de ces politiques, et de la prochaine régénération du genre humain (1). Il ne lui vint pas même en tête que peut-être ses intérêts auraient à souffrir de la tempête que déjà les vrais hommes d'État pouvaient prévoir. Christie pendant son séjour en France avait reçu des offres avantageuses d'une forte maison de banque anglaise, et n'avait point cru devoir refuser ce qu'il regardait comme ne devant être qu'une sinécure commerciale. Il s'aperçut bien vite, lorsqu'il eut remis le pied à Londres, qu'il n'en était point ainsi, et en 1792 il sortit de l'association, mais pour prendre un intérêt dans une fabrique de Finsburg-Square. Quelques arrangements de commerce le forcèrent, en 1796, à s'embarquer pour Surinam : l'insalubrité du climat altéra sa santé délicate, et une mort prématurée l'enleva au mois d'octobre de la même année. Cette perte fut vivement sentie en Écosse surtout, où son incontestable talent avait trouvé parmi ses compatriotes de nombreux et fervents admirateurs. Le principal écrit de Christie est son volume de *Mélanges de philosophie, de médecine et de morale*, 1789, in-8°. Cet ouvrage, dont le style est pur, la morale persuasive, la pensée toujours ingénieuse et quelquefois profonde, se compose de plusieurs parties qui n'ont ensemble aucune liaison, mais qui par là même dénotent les diverses études auxquelles se livra successivement l'esprit délicat et souple, mais vacillant et un peu capricieux de Christie. Ce sont : 1° des *Observations sur le caractère et le talent littéraire des premiers écrivains chrétiens*, morceau conçu dans le dessein de réfuter les imputations superficielles de Gibbon, de Rousseau et de Voltaire, qui faisaient de ces illustres défenseurs de la foi des ennemis de la philosophie (lu pour la première fois à la société des antiquaires d'Écosse). 2° Des *Réflexions sur le caractère de Pamphile de Césarée*. 3° Des *Considérations sur l'état et l'éducation du peuple*. 4° Des *Pensées sur l'origine des connaissances humaines et sur l'antiquité du monde*. 5° Des *Remarques sur l'ouvrage de Meiner, intitulé : Histoire des opinions des anciens relatives à la divinité*. 6° Enfin *Analyse de l'ouvrage d'Ellis sur l'Origine des connaissances sacrées*. On voit, en se reportant au millésime de ce volume piquant et varié, que Christie devait n'avoir que vingt-cinq ans lorsqu'il se livrait aux réflexions qu'il y sème. On trouve encore de lui beaucoup de lettres ingénieuses dans le *Gentleman's Magazine*. Sa lettre au docteur Simmons, dans le *London medical Journal*, contient les matériaux de la thèse qu'il se proposait de subir pour le doctorat. — *Guillaume* CHRISTIE, né près de Montrose en 1750, et mort en 1794, probablement de la même famille que le précédent, remplit avec distinction les fonctions de l'enseignement, et publia plusieurs ouvrages élémentaires très-esti-

(1) A son retour en Angleterre, Christie publia en 1790 une *Esquisse de la nouvelle constitution de France*, et l'année suivante il se rangea au nombre des adversaires de Burke en faisant paraître des *Lettres sur la révolution de France et sur la nouvelle constitution établie par l'assemblée nationale*. Un 1er vol. in-8° avait déjà été livré au public, et il aurait été suivi d'un 2e, si la constitution dont il s'était fait l'apologiste n'avait disparu en ne laissant après elle que l'anarchie. D—z—s.

més. — *Jean* Christie, mort le 2 février 1831, à Londres, consacra sa fortune à la culture des lettres et à la publication de quelques ouvrages, dont un au moins peut être regardé comme classique en son genre. C'est une *Dissertation sur les vases*, où Christie ne montre pas moins de sagacité dans l'appréciation des monuments, dans ses vues sur l'histoire de l'art, que de talent et de goût dans l'exposition des découvertes ou des résultats qu'il développe. L'ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, est fort rare. On doit encore à Christie : 1° *Essai sur l'ancien jeu d'échecs dont l'invention est attribuée à Palamède; et qu'on prouve avoir été antérieur au siége de Troie*, 1802. Il y prouve même que ce jeu était connu des Chinois et qu'il fut successivement importé et amélioré dans l'Inde, en Perse et en Europe. 2° Un *Essai sur les idolâtries primitives et sur le culte des éléments*. 3° La *Description du vase de Lanti*, en possession du duc de Bedford (imprimée dans la *Collection des vases* de ce lord), et le *Catalogue des vases de M. Hope*. 4° Plusieurs éditions d'auteurs latins et grecs avec des commentaires très-savants. Val. P.

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), avocat, député à l'assemblée constituante, était né le 9 mai 1744, à St-Claude, en Franche-Comté. Un procès que les main-mortables de la terre de St-Claude intentèrent au chapitre de cette ville, pour obtenir leur affranchissement, fut l'origine de sa liaison avec Voltaire. Il sut intéresser au sort de ces malheureux le défenseur éloquent des Calas et des Sirven; mais la protection de Voltaire, ses réclamations en leur faveur, les excellents mémoires que publia pour eux Christin, tout fut inutile. Condamnés au parlement de Besançon, l'arrêt rendu contre eux fut confirmé par le conseil d'État. La convocation des états généraux leur rendit l'espoir, et Christin fut député, par le bailliage d'Aval, à cette assemblée. Il s'y distingua par sa modération, et, après avoir servi ses concitoyens de tout son pouvoir, il revint modestement au milieu d'eux occuper la place de president du tribunal de district. Les affaires dont il était accablé ne l'avaient point détourné de son goût pour l'étude : 5 volumes in-fol. de notes sur l'histoire de sa province et sur d'autres sujets non moins importants furent les fruits de son application. Cette précieuse collection a péri avec son auteur dans l'incendie qui consuma St-Claude au mois de juin 1799. Il avait publié : 1° *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de St-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations, et sur les droits des habitants de cette terre*, Neufchâtel, 1772, in-8°; 2° *Collection des mémoires présentés au conseil du roi par les habitants du mont Jura et le chapitre de St-Claude, avec l'arrêt rendu par ce tribunal*, ibid., 1772, in-8°. Ces deux ouvrages sont ordinairement réunis. Quand ils parurent, on les attribua à Voltaire. La *Lettre du P. Polycarpe à l'avocat général Séguier, sur le livre des Inconvénients des droits féodaux* (*voy.* Boncerf), imprimée sous le nom de Voltaire, est aussi de Christin, qui avait fait une étude si particulière de la manière et du style de ce grand écrivain, que personne ne reconnut la supercherie. W—s.

CHRISTINE DE PISAN naquit à Venise, vers 1363. Son père, Thomas de Pisan, conseiller de la république et homme fort instruit, fut appelé en France, en qualité d'astrologue, par Charles V, qui lui donna une place dans son conseil, et lui facilita les moyens de faire venir sa famille à Paris. Christine avait cinq ans lorsqu'elle arriva au château du Louvre avec sa mère (1368). Le roi les reçut fort gracieusement. Christine fut élevée à la cour. Son père, qui lui voyait d'heureuses dispositions, voulut qu'elle les cultivât. Elle fut recherchée par un grand nombre de personnes de distinction, et un jeune homme de Picardie, nommé Étienne du Castel, qui avait de la naissance, de la probité et du savoir, obtint la préférence. Il épousa Christine, qui avait à peine quinze ans, et, bientôt après, il fut pourvu de la charge de notaire et de secrétaire du roi. La félicité des époux ne fut pas longue. Charles V étant mort, Thomas de Pisan déchut de son crédit; on lui retrancha une grande partie de ses gages, et le reste fut mal payé. La vieillesse, les infirmités, et surtout le chagrin, le mirent au tombeau. Christine, sa fille, assure qu'il mourut à l'heure qu'il avait prédite; elle lui donne les plus grands éloges. Après la mort de Thomas, Étienne du Castel, son gendre, se trouva le chef de sa famille. Il la soutenait encore par sa bonne conduite et par le crédit que sa charge lui donnait, lorsqu'il fut emporté lui-même par une maladie contagieuse, à l'âge de 34 ans. Christine, qui n'en avait alors que vingt-cinq, demeura veuve, chargée de trois enfants. Elle passa les premières années de son veuvage à la poursuite de divers procès, et, après avoir couru de tribunal en tribunal sans obtenir justice, fatiguée d'une vie si contraire à ses goûts, elle ne chercha plus de consolation que dans la lecture des livres que son père et son mari lui avaient laissés, et se mit elle-même à en composer. Ses premiers écrits furent ce qu'elle appelle de petits *dictiez*, c'est-à dire de petites pieces de poésie, des ballades, des lais, des virelais et des rondeaux. Ils lui firent beaucoup de réputation, et le comte de Salisbury, favori de Richard, roi d'Angleterre, étant venu en France à l'occasion du mariage de son maître, fit connaissance avec Christine, la prit en affection, et emmena en Angleterre son fils aîné, pour le faire élever avec le sien. A quelque temps de là, Richard fut détrône par Henri de Lancastre, et le comte de Salisbury fut décapité. Henri, qui venait d'usurper la couronne, ayant lu les diverses poésies que Christine avait envoyées au comte, en fut si content, qu'il chercha tous les moyens d'attirer à sa cour cette illustre veuve. Le duc de Milan lui fit aussi des offres très-avantageuses; mais elle aima mieux rester en France, où les princes n'avaient pas moins d'estime pour elle. Philippe, duc de Bourgogne, prit à ses gages son fils aîné, nouvellement revenu d'Angleterre, et le même prince lui donna l'ordre d'écrire la vie de Charles V, dont elle avait déjà composé le premier livre lorsque Philippe mourut. Ni la protection des grands, ni la réputation qu'elle s'était acquise dès

lors par la publication de plus de quinze volumes, ne l'avaient enrichie. Elle avait à sa charge une mère âgée, un fils sans emploi et de pauvres parentes. En 1411, le roi lui fit donner 200 livres de gratification. Il paraît qu'au milieu de ses adversités, elle reçut quelque consolation de son fils et de sa fille; elle représente le premier comme un jeune homme d'un esprit très-pénétrant; sa fille était retirée dans le couvent des dames de Poissy. On ignore en quel temps mourut Christine de Pisan, dont le portrait se voit en tête du manuscrit, n° 7,395, de la bibliothèque royale : c'était une fort jolie femme. La douceur de son âme se peint dans ses expressions, et donne à ses ouvrages un degré d'intérêt dont le style de son siècle semble peu susceptible. Ils sont en très-grand nombre; une partie est en vers, et l'autre en prose; la première contient : 1° cent ballades, en lais, virelais, rondeaux, *Jeux à vendre, ou Vente d'amours*, et autres ballades (manuscrit, n° 7,217); 2° *Épître au dieu d'Amour*, ibid.; 3° *le Desbat des deux amants*, ibid. : 4° *le Livre des trois Jugements*, ibid.; 5° *le Livre du Jugement de Poissy*, ibid.; 6° *le Chemin de longue estude*, ibid., traduit en prose par Jehan Chaperon, et imprimé à Paris en 1549, in-16; 7° *les Dits moraux, ou les Enseignements que Christine donne à son fils*; 8° *le Roman d'Othéa, ou l'Epistre d'Othéa à Hector* (manuscrit n° 7,223 et 7,641) : l'abbé Sallier l'a fait connaître dans le t. 15 du recueil de l'académie des inscriptions; 9° *le Livre de mutacion de fortune* (manuscrit n° 7,087). Les ouvrages en prose sont : 10° *Histoire du roi Charles le Sage* (manusc. n° 9,668) : l'abbé Lebeuf l'a publiée, avec des notes, dans le 3ᵉ volume de ses *Dissertations sur l'histoire de Paris*; 11° *la Vision de Christine de Pisan* (manuscrit n° 7,394); 12° *la Cité des dames*, auquel se trouve joint *le Livre des trois Vertus* (manuscrit nᵒˢ 7,395 et 7,399), imprimés sous le titre des *Cent Histoires de Troye*, Paris, Philippe Pigouchet, in-4°, sans date; puis en 1497, in-fol.; ibid., Ph. Lenoir, 1522, in-4°, avec *Epistre d'Othéa*; 13° *Epistres sur le roman de la Rose* (manuscrit n° 7,217); 14° *le Livre des Faicts d'armes et de chevalerie*, manuscrit n° 7,087; 15° *Instruction des princesses, dames de court, et aultres*; 16° *Lettres à la reine Isabelle*, en 1,403; 17° *les Proverbes moraulx et le Livre de Prudence*. La vie de Christine de Pisan a été écrite par Boivin le jeune, *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. 2; par l'abbé Lebeuf, à la tête de l'*Histoire de Charles V*, etc. Une partie des productions de cette dame a été imprimée dans les t. 2 et 3 de la *Collection des meilleurs ouvrages composés par des dames*. R—T.

CHRISTINE de France, duchesse régente de Savoie, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit le 10 février 1606, et épousa, le 11 février 1619, Victor-Amédée Iᵉʳ. L'idée de son mariage avait été conçue par le roi de France un an avant sa mort. Au milieu des événements prêts à éclore du côté de l'Allemagne, ce prince, désirant s'attacher le duc de Savoie, crut devoir lui envoyer, en 1609, Claude de Bullion, conseiller au parlement de Grenoble, pour négocier à la fois une alliance entre la France et le duc de Savoie, et le mariage du prince de Piémont avec sa fille. Ce mariage n'ayant point été conclu du vivant de Henri IV, fut différé plusieurs fois par différentes causes politiques, et eut lieu enfin le 10 ou 11 février 1619. Avant la mort de Victor-Amédée, arrivée le 7 octobre 1637, ce prince déclara Christine régente, et tutrice de son fils aîné et successeur, François-Hyacinthe, ainsi que de ses autres enfants. Hemery, ambassadeur de France, qui était initié dans les secrets du cardinal de Richelieu, voulut engager le maréchal de Créqui à se saisir de Verceil, et de la personne de Madame royale (c'est ainsi qu'on nommait la régente), ainsi que de ses deux fils, comme gage de la fidélité de la Savoie à l'alliance de la France. Cette proposition, à laquelle Créqui se refusait, ayant excité une discussion animée qui fut entendue, Christine se tint sur ses gardes; elle doubla la garnison de Verceil, et les Français, qui se présentèrent aux portes en grand nombre le lendemain sous différents prétextes, ne furent pas admis dans la ville. Christine crut devoir alors négocier avec ses deux beaux-frères, le cardinal Maurice de Savoie et le prince Thomas de Carignan (1), qui depuis plusieurs années avaient embrassé ouvertement le parti de la maison d'Autriche. Elle promit la restitution de leur apanage séquestré par le dernier duc leur frère, en imposant toutefois la condition qu'ils ne rentreraient pas en Piémont, pour ne pas se brouiller avec Richelieu qui avait déclaré que leur retour serait considéré par lui comme un acte d'hostilité. Cette proposition ayant été rejetée, Christine se trouva fort embarrassée; mais considérant que ses beaux-frères finiraient par faire passer le pays sous le joug espagnol, elle pensa qu'il y avait moins de danger à s'appuyer sur la France. La duchesse eût mieux aimé rester neutre; mais le roi Louis XIII lui ayant fait déclarer par son ambassadeur Hemery qu'il exigeait une alliance offensive et défensive, après avoir résisté quelque temps, elle consentit à signer, le 3 juin 1638, un nouveau traité d'alliance par lequel les deux parties s'engageaient à faire une guerre ouverte à l'Espagne jusqu'en 1640. Cette puissance cependant ne s'endormait pas, ses troupes pénétrèrent dans le Piémont sous les ordres du marquis de Leganez. Ce général s'empara de la place importante de Verceil, le 5 juillet 1638, et poursuivait ses succès, lorsque le jeune duc François-Hyacinthe mourut le 4 octobre suivant, à la suite d'une chute, et âgé seulement de 6 ans. Cet événement ne changea rien à la situation des affaires : le prince Charles-Emmanuel II, second fils de Victor-Amédée, qui n'avait que quatre ans et quelques mois, fut reconnu sans difficulté duc de Savoie, et sa mère conserva sa tutelle, malgré les vives réclamations de ses deux beaux-frères, et le décret de l'Empereur (6 novembre 1638), qui la leur accordait, à l'instigation des Espagnols. Christine venait de faire enfermer dans le fort de Montmélian (8 janvier 1639) le jésuite Monod, son confesseur, dont les intrigues

(1) Le célèbre prince Eugène était petit-fils du prince Thomas de Carignan.

avaient déplu au cardinal de Richelieu (*voy.* Monod), lorsque le prince Thomas commença les hostilités en pénétrant dans le Piémont à la tête d'une armée espagnole. Il s'empara de plusieurs places, et fit des progrès tellement rapides que la régente se vit obligée d'envoyer son fils et ses trois filles au château de Chambéry, et de s'enfermer elle-même dans Turin avec le cardinal de la Valette, déterminée à y attendre un siége. La duchesse, dans sa détresse, pressée par Richelieu de recevoir les Français dans les principales places, supplia les princes de déposer les armes et de s'entendre avec elle, plutôt que de livrer leur pays à l'étranger; mais ces avances furent repoussées. Le 24 juillet 1639, le prince Thomas surprit Turin, et la régente eut à peine le temps de s'enfuir dans la citadelle avec ses pierreries et ses papiers. Elle passa ensuite à Suze, et eut peu après une entrevue à Grenoble avec son frère et Richelieu, dans laquelle elle refusa, avec la plus grande fermeté, de laisser occuper toutes les forteresses savoisiennes par les Français. Après des succès divers et beaucoup d'intrigues compliquées, les princes, mécontents des Espagnols, se déterminèrent à entrer en négociation avec leur belle-sœur et la cour de France, et un traité fut enfin conclu entre eux le 16 juin 1642. La duchesse demeura régente, mais la lieutenance générale du comté de Nice fut donnée au cardinal Maurice, qui, renonçant aux ordres sacrés, épousa la princesse Marie, sa nièce, et la lieutenance générale d'Ivrée et de Brille fut donnée au prince Thomas. Malgré ces arrangements, une extrême jalousie n'en continua pas moins de régner entre la régente et ses deux beaux-frères; elle fut augmentée par les avances que Richelieu et Mazarin firent aux princes pour les attirer à la France. Un traité conclu entre la duchesse et la régente de France, le 3 avril 1645, au nom de leurs fils encore mineurs, confirma tous les traités précédents, et rendit à la Savoie la possession de toutes les places du Piémont restées jusqu'à ce moment entre les mains des Français. Trois ans après Christine, profitant de l'absence du prince Thomas, conduisit son fils Charles-Emmanuel à Ivrée, où elle fit déclarer sa majorité le 20 juin 1648. Ce prince étant très-peu formé pour son âge, sa mère conserva toute l'autorité, que son fils ne lui disputa jamais, et gouverna jusqu'à sa mort, arrivée à Turin le 27 décembre 1663. Cette princesse, qui s'exprimait avec beaucoup de facilité en français, en espagnol et en italien, avait eu besoin de son talent et de son énergie pour surmonter les graves difficultés qu'elle avait rencontrées depuis la mort de Victor-Amédée; elle les vainquit en digne fille d'Henri IV. D—z—s.

CHRISTINE, reine de Suède, née le 8 décembre 1626, eut pour père Gustave-Adolphe (*voy.* ce nom), et pour mère, Marie-Eléonore, princesse de Brandebourg, distinguée par sa beauté, par son esprit et par son goût pour les arts (1). Gustave, voyant en Christine le seul appui de son trône, donna les plus grands soins à l'éducation de cette princesse. Il voulut qu'elle fût élevée d'une manière forte et mâle, et qu'on l'instruisît dans toutes les sciences qui pouvaient orner son esprit et donner de l'énergie à son caractère. L'ayant conduite à la forteresse de Calmar, lorsqu'elle n'avait encore que deux ans, et le commandant de la place craignant de faire tirer le canon en présence de l'enfant : « Tirez, dit Gustave; elle est fille d'un soldat; il faut qu'elle s'accoutume à ce bruit. » Peu après il partit pour l'Allemagne, et recommanda sa fille dans les termes les plus touchants au chancelier Oxenstiern. Gustave ayant terminé sa carrière à Lutzen, en 1632, les états du royaume s'assemblèrent pour prendre les mesures qu'exigeaient les circonstances. Christine, qui n'avait que six ans, fut proclamée reine de Suède, et on lui donna pour tuteurs les cinq dignitaires de la couronne, qui furent en même temps chargés de l'administration. C'étaient des hommes connus par leurs lumières, leur expérience, leur patriotisme; le chancelier Oxenstiern s'était fait surtout remarquer depuis longtemps par l'énergie et la maturité de ses conseils. Ce fut lui qui obtint la direction des affaires en Allemagne, et qui, de concert avec les généraux, soutint la gloire et l'influence de la Suède. L'éducation de Christine fut continuée d'après le plan tracé par Gustave-Adolphe (1). Douée d'une imagination vive, d'une mémoire très-heureuse, et d'une intelligence peu commune, elle fit les progrès les plus rapides; elle apprit les langues anciennes, l'histoire, la géographie, la politique, et dédaigna les amusements de son âge pour ne se livrer qu'à l'étude. En même temps elle manifestait déjà cette singularité de conduite et de caractère dont toute sa vie porta l'empreinte, et qui fut peut-être le résultat de son éducation autant que de ses dispositions naturelles. Elle n'aimait point à paraître dans le costume de son sexe; elle se plaisait à faire de longues courses à pied ou à cheval, et à partager les fatigues et même les dangers de la

(1) Cette princesse avait un caractère bizarre auquel elle ne donna pas un libre cours pendant la vie de Gustave-Adolphe, qu'elle aimait avec passion. A la mort du roi, sa douleur sans bornes augmenta encore son penchant pour les singularités. Lorsque l'inhumation fut terminée, elle voulut visiter son époux dans son sarcophage, et, dans la retraite qu'elle choisit, elle fit tendre entièrement son appartement de noir et condamner les fenêtres, de sorte que la chambre qu'elle habitait n'était éclairée que par des bougies. Tant que Gustave-Adolphe vécut, Marie-Eléonore témoigna peu d'affection pour sa fille. Le roi avait confié la princesse à sa sœur Catherine, épouse du comte palatin Jean-Casimir et morte en 1639, non sans exciter les murmures de celui-ci, qui n'aimait pas sa belle-sœur. Mais ces rapports changèrent à la mort de Gustave-Adolphe. Marie-Eléonore reporta alors toute son affection sur l'enfant dont les traits rappelaient ceux de son père. La petite princesse s'ennuyait cependant d'être enfermée dans la chambre noire de sa mère, qui était toujours en larmes. Trois ans se passèrent ainsi; mais lorsque le chancelier Oxenstiern revint en Suède, en 1636, Christine fut enlevée des bras de sa mère et remise à la princesse Catherine. S'étant évadée de Suède, en 1640, Marie-Eléonore résida d'abord en Danemark, puis elle se rendit, trois ans après, dans le Brandebourg. Elle rentra en Suède à la majorité de sa fille, et y vécut plusieurs années; mais Christine la traita avec froideur. Elle mourut peu de temps après que cette dernière se fut faite catholique. D—z—s.

(1) Il paraîtrait que l'éducation de la reine, dans ses premières années, n'avait pas été des meilleures, à en juger par les propres expressions de Christine, qui ne la présente pas sous un jour favorable. D—z—s.

chasse (1). On avait beaucoup de peine, dans les occasions solennelles, à lui faire observer les usages et les convenances que prescrivait l'étiquette de la cour. Se livrant quelquefois à la plus grande familiarité avec ceux qui l'entouraient, elle déployait dans d'autres occasions une fierté dédaigneuse, ou une dignité imposante. En 1636, Oxenstiern, qui avait passé plusieurs années en Allemagne, retourna en Suède, et prit sa place dans le conseil de régence. Christine le reçut comme un père, lui donna toute sa confiance, et se forma, par les fréquents entretiens qu'elle eut avec lui, à l'art de régner. Bientôt elle montra, en assistant au conseil, une maturité de raison qui étonna ses tuteurs. Les états assemblés en 1642 l'engagèrent à prendre les rênes du gouvernement ; mais elle refusa, alléguant son âge et son peu d'expérience. Ce ne fut que deux ans après qu'elle se chargea de l'administration (2). Une grande facilité pour le travail et une fermeté inébranlable signalèrent ses premiers pas dans cette carrière. Elle termina d'abord la guerre avec le Danemark, commencée en 1644, et, par le traité qu'elle fit conclure à Bromsebro, le 13 août 1645, elle obtint la cession de plusieurs provinces. (*Voy.* CHRISTIAN IV.) Elle entreprit ensuite de pacifier l'Allemagne, et de hâter le résultat définitif des négociations commencées pour cet objet. Oxenstiern n'était pas d'accord avec elle ; il désirait la continuation de la guerre, pour assurer à la Suède victorieuse de plus grands avantages, et la gloire de dicter seule les conditions de la paix. La reine voulait jouir du repos et de la tranquillité ; elle désirait de faire fleurir les arts paisibles, et de se livrer à son goût pour les lettres. Le fils du chancelier fut envoyé à Osnabruck ; mais Christine le fit accompagner par Adler Salvius, courtisan aussi adroit que politique habile, et sur le dévouement duquel elle pouvait compter (3). Les grands intérêts de l'Europe furent discutés par des plénipotentiaires de la plupart des puissances, et la paix de Westphalie fut signée en 1648. La Suède obtint la Poméranie citérieure, appelée plus tard suédoise, avec une partie de l'ultérieure, nommément la ville de Stettin et celles de Gartz, Damm, Golnau, situées sur les deux rives de l'Oder, vers son embouchure, avec l'île de Wolin, etc., l'expectative de toute la Poméranie, l'île de Rügen, Wismar avec les bailliages mecklembourgeois de Poel et de Neukloster, l'archevêché de Bremen, sous le titre de duché, et l'évêché de Verden, sous le titre de principauté, avec triple voix à la diète pour Brême, Verden et la Poméranie (4).

Christine était appelée, par ses talents et par les circonstances politiques, à jouer le premier rôle dans le Nord, et, pendant quelque temps, elle se montra sensible à cette gloire. Elle soutint dans plusieurs occasions la dignité de sa couronne et l'honneur de son pays. La France, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, recherchèrent son alliance, et lui donnèrent des marques flatteuses de leur considération. Elle signa plusieurs édits avantageux au commerce et perfectionna les institutions savantes et littéraires créées sous les règnes précédents. La nation lui était attachée, et se plaisait à voir à la tête du gouvernement la fille de Gustave, entourée des capitaines et des hommes d'État que ce grand prince avait formés. Un vœu général se manifestait, c'était que la reine voulût choisir un époux, et assurer ainsi la succession au trône ; mais ce lien était contraire au goût de Christine pour l'indépendance ; elle refusa de le contracter, et répondit un jour à ceux qui l'en entretenaient : « Il peut naître de moi un Néron aussi « bien qu'un Auguste. » Entre les princes qui aspiraient à sa main, Charles-Gustave, son cousin germain, se distinguait par un caractère noble, des connaissances étendues et une grande prudence. Elle rejeta la demande qu'il lui fit de l'épouser ; mais en 1649 elle engagea les états à le désigner pour son successeur. Peu après, en 1650, elle se fit couronner avec beaucoup de pompe, et sous le titre de roi. Vers le même temps, le système d'administration et de conduite qu'elle avait suivi changea d'une manière frappante. Négligeant les conseils des anciens ministres, elle écouta ceux de plusieurs favoris ambitieux, parmi lesquels elle distinguait surtout le comte Magnus Gabriel de la Gardie (1). Les intrigues et les menées des petites passions succédèrent aux travaux importants, aux vues nobles et utiles. Le trésor de l'Etat fut en proie aux profusions du luxe et de l'ostentation ; les titres, les distinctions, échurent en partage à des hommes corrompus ou dénués de talent, et la jalousie fit naître non-seulement des plaintes et des murmures, mais des partis et des factions. Environnée d'embarras et de difficultés, entraînée dans un labyrinthe dont le fil lui échappait, la reine annonça qu'elle allait abdiquer le gouvernement (2). Les anciens ministres,

(1) « Elle ne se peigne qu'une fois par semaine, dit le P. Ma« nerschild, confesseur de Pimentel, dans une lettre datée de « Stockholm, 10 décembre 1653, et je l'ai vue avec une chemise « tachée d'encre. » (Manuscrits de Palmskold.) D—z—s.

(2) Elle entra en majorité le 6 décembre 1644, jour anniversaire de sa dix-huitième année. D—z—s.

(3) Soupçonnant Oxenstiern fils de s'entendre avec son père pour traîner les négociations en longueur, Christine donna à Salvius des ordres secrets qui facilitèrent la conclusion. D—z—s.

(4) Dans les malheureuses guerres de Charles XII, la Suède perdit une grande partie des pays que le traité de Westphalie lui avait adjugés. Par la paix de Stockholm de 1719, elle céda au roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre, les duchés de Brême et de Verden ; en 1720, elle abandonna au roi de Prusse la ville de Stettin avec la partie de la Poméranie située sur l'Oder et entre l'Oder et la Peene. Elle céda en 1803 la ville de Wismar au duc de Mecklenbourg-Schwerin contre une somme de 1,200,000 écus de banque. Enfin elle abandonna au Danemark, par la paix de Kiel, en 1814, ce qui lui restait de la Poméranie avec l'île de Rugen, contre la Norvége. Pendant le congrès de Vienne, le roi de Danemark ayant renoncé à ses droits sur la Poméranie, la Suède céda ce pays à la Prusse contre le payement d'une somme d'argent. D—z—s.

(1) Une des premières causes des contestations qui s'élevèrent entre le ministre Oxenstiern et la jeune reine fut la volonté que manifesta celle-ci d'appeler au sénat de la Gardie, le noble le plus brillant et le plus beau de sa cour. Après avoir comblé de ses bienfaits ce favori, elle le nomma, en 1746, à l'ambassade brillante et dispendieuse de France. Après sa disgrâce, vers la fin de 1753, on voit presque toutes les affaires du gouvernement passer de nouveau entre les mains du vieux chancelier ou dans celles de son fils Erik. D—z—s.

(2) Cette détermination eut lieu le 23 octobre 1651. Déjà sur

attachés à la mémoire de Gustave-Adolphe, et qui espéraient que les années amèneraient une révolution favorable, firent les plus fortes représentations, et Oxenstiern, surtout, à la tête d'un comité des états, s'exprima avec tant d'énergie, que la reine se désista de sa résolution. Elle reprit le gouvernement avec plus de fermeté, et dissipa pour quelque temps les nuages qui s'étaient élevés autour de son trône. Les sciences, les lettres, les arts, fixèrent surtout son attention; souvent elle s'arrachait au sommeil pour se livrer à l'étude; elle acheta des tableaux, des médailles, des manuscrits, des livres rares et précieux; elle correspondit avec plusieurs savants (*voy.* SCUDÉRI), et en appela d'autres à sa cour. Descartes, Grotius, Saumaise, Bochard, Huet, Chevreau, Naudé, Vossius, Conring, Meibom, parurent à Stockholm, et la reine s'entretint avec eux de philosophie, d'histoire, d'antiquités, de littérature grecque et latine, tous ces objets lui étant également familiers. Entre les amusements littéraires qu'elle joignit aux études sérieuses et aux conversations savantes, on peut citer la danse grecque qu'elle fit exécuter par Meibom et Naudé, qui furent très-embarrassés de leur rôle, et dont le premier entra en fureur contre le médecin Bourdelot, qui le tournait en ridicule. Ce médecin s'était mêlé aux savants que nous avons nommés, et, s'il avait moins d'érudition, il avait d'autant plus de souplesse et d'intrigue. Il étudiait très-soigneusement les goûts de la reine, lui contait les anecdotes du jour, lui chantait des couplets français en s'accompagnant de la guitare, et ne dédaignait pas de diriger quelquefois la cuisine. Pour dominer sans rivaux, il dégoûtait la reine de l'étude, lui inspirait des soupçons contre les personnages les plus importants, et semait la discorde parmi les ministres. Des plaintes, accompagnées de menaces, s'étant élevées contre lui, il fut obligé de quitter la Suède. Christine l'oublia bientôt. Ayant reçu une lettre de lui, elle la jeta, en disant : « Fi ! cela sent la rhubarbe. » Plusieurs agents diplomatiques obtinrent aussi la confiance de la reine; tels furent surtout Chanut, ambassadeur de France; Whitelocke, envoyé par Cromwell, que Christine reconnut après quelques hésitations, et Pimentel, venu d'Espagne, avec qui elle s'entretenait souvent de matières théologiques, ce qui a donné lieu de croire que ce fut cet Espagnol qui lui suggéra le projet de changer de religion. La société habituelle de ces étrangers avait pu donner à la reine du dégoût pour son pays, qui présentait encore peu d'attraits sous le rapport des lettres, des arts et de l'élégance des manières. De nouveaux embarras s'étaient manifestés dans l'administration, et la conspiration de Messénius (*voy.* ce nom) avait menacé non-seulement les favoris de la reine, mais la reine elle-même. Christine, entraînée par ces motifs, auxquels pouvait se joindre l'ambition, si bien dans son caractère, de donner au monde un spectacle extraordinaire, résolut de nouveau de renoncer au trône, et se montra cette fois inébranlable dans sa résolution. Après l'avoir communiqué au sénat réuni à Upsal, le 11 février 1654, elle fit convoquer, pour le 21 mai suivant, les états dans la même ville, leur fit connaître son dessein, et, en leur présence, elle déposa les marques de la royauté, pour les remettre entre les mains du prince Charles-Gustave. Elle se réserva le revenu de plusieurs districts de Suède et d'Allemagne, l'indépendance entière de sa personne, et l'autorité suprême sur tous ceux qui composeraient sa suite ou sa maison; mais comme on ne tint pas compte des dotations dont était grevé son apanage, il en résulta plus tard des explications très-chaudes entre le sénat et la reine. Quelques jours après sa renonciation, qui eut lieu le 6 juin, Christine partit prenant pour devise ces mots : *Fata viam invenient* (les destins me traceront la route) (1). Douze vaisseaux de guerre avaient été équipés et l'attendaient à Calmar pour la transporter en Allemagne; mais elle prit la route d'Halmstaedt, et, passant le Sund, traversa le Danemark et l'Allemagne, se rendit à Bruxelles, où elle fit une entrée solennelle, et où elle s'arrêta quelque temps. Pendant ce séjour, elle abjura le luthéranisme, le 24 décembre 1654, dans une entrevue secrète avec l'archiduc Léopold, le comte Fuen Saldagna, le comte Montécuculli et Pimentel. Elle fit ensuite une abjuration solennelle, et se reconnut publiquement de la religion catholique à Inspruck, dans la cathédrale de cette ville, le 3 novembre de l'année suivante. L'Europe fut étonnée de voir la fille de Gustave-Adolphe, de ce monarque qui s'était dévouée pour la cause du protestantisme, passer dans le sein de l'Eglise romaine. Peu de personnes crurent à la sincérité de sa conversion, et le plus grand nombre en chercha les causes dans les principes de tolérance universelle que lui avait donnés son précepteur Jean Matthiæ, dans le désir de vivre plus agréablement en Italie, où elle allait se fixer, et dans son goût pour tout ce qui était extraordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'exprima, dans plusieurs occasions, d'une manière peu respectueuse au sujet du chef de l'Église, et qu'elle porta souvent la légèreté et l'indifférence dans les temples, au pied des autels. On rapporte qu'ayant vu dans un livre une citation de l'ouvrage de Campuzano, intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle souligna ce titre et mit en marge : « Celui qui en a écrit n'en savait rien, et « celle qui en savait quelque chose n'en a rien « écrit. » D'Inspruck, Christine se rendit à Rome, et fit une entrée brillante dans cette ville en habit d'amazone et à cheval. Le pape Alexandre VII lui ayant donné la confirmation, elle ajouta à son nom celui d'*Alessandra*. Elle parcourut ensuite la ville, visita les monuments, et donna une grande attention à tout ce qui retraçait les souvenirs de l'histoire.

[illegible]a demande expresse de Christine, les états et le sénat avaient [illegible]éclaré, le 10 mars 1649, que, convaincus par les raisons de Sa [illegible]ajesté, ils choisiraient pour héritier du trône de Suède le comte [illegible]alatin Charles-Gustave, dans le cas où la reine mourrait sans pos[illegible]érité. D—z—s.

(1) Parvenu à un petit ruisseau qui servait alors de frontière entre le Danemark et la Suède, elle descendit de voiture et sauta sur la rive opposée en disant : « Enfin je suis libre et hors des fron« tières de la Suède, où j'espère bien ne jamais rentrer. » D—z—s.

Elle admira beaucoup une statue de la Vérité du cavalier Bernini : « Dieu soit loué ! dit un cardinal « qui l'accompagnait, que Votre Majesté fasse tant « cas de la vérité, qui n'est pas toujours agréable « aux personnes de son rang. — Je le crois bien, « répliqua-t-elle, c'est que toutes les vérités ne sont « pas de marbre. » Après avoir passé quelque temps à Rome, Christine fit un voyage en France ; elle arriva dans ce pays pendant l'été, en 1656, et fut reçue avec tous les honneurs qu'on accorde aux têtes couronnées. S'étant arrêtée quelques jours à Fontainebleau, elle se rendit à Compiègne, où résidait la cour, et de là à Paris. La bizarrerie de son costume et la singularité de ses manières firent une impression peu avantageuse (1) ; mais on admira généralement son esprit, ses talents et l'étendue de ses connaissances. Ayant voulu voir les hommes de lettres les plus distingués, Ménage fut chargé de les introduire auprès d'elle. En les présentant successivement, il ne manquait pas de dire : « C'est un « homme de mérite. » Ces présentations commençant à fatiguer Christine : « Il faut convenir, dit-« elle, que ce monsieur Ménage connaît beaucoup « de gens de mérite. » Pendant son règne, elle s'était déclarée tantôt pour la France, tantôt pour l'Espagne ; pendant son séjour à Paris, elle était médiatrice entre ces deux puissances ; mais Mazarin écarta cette médiation. Elle s'intéressa aussi aux liaisons de Louis XIV avec la nièce du cardinal, et on prétend qu'elle voulut engager le roi à l'épouser. Mazarin prit enfin le parti de l'éloigner d'une manière honnête et d'accélérer son départ. L'année suivante, elle revint ; ce second voyage fut surtout remarquable par la catastrophe de Monaldeschi, grand écuyer de Christine. Cet Italien avait joui de toute la confiance de la reine, qui lui avait révélé ses pensées les plus secrètes. Arrivée à Fontainebleau, elle l'accusa de trahison, et résolut de le faire mourir. Un religieux de l'ordre de la Trinité, le P. Lebel, fut appelé pour le préparer à la mort. Monaldeschi se jeta aux pieds de la reine et fondit en larmes. Le religieux, qui a publié lui-même un récit de l'événement, fit à Christine les plus fortes représentations sur cet acte de vengeance qu'elle voulait exercer arbitrairement dans une terre étrangère et dans le palais d'un grand souverain ; mais elle resta inflexible, et ordonna à Sentinelli, capitaine de ses gardes, de faire exécuter l'arrêt qu'elle avait prononcé. Monaldeschi, soupçonnant le danger qu'il courait, s'était cuirassé : il fallut le frapper de plusieurs coups avant qu'il expirât, et la galerie des Cerfs, où se passa cette scène révoltante, fut teinte de son sang. Pendant ce temps, Christine, au rapport de plusieurs historiens, était dans une pièce attenante, s'entretenant avec beaucoup de calme de choses indifférentes ; selon d'autres rapports, elle fut présente à l'exécution, accabla Monaldeschi de reproches amers, et contempla ensuite son cadavre sanglant avec une satisfaction qu'elle ne chercha point à dissimuler. Que ces détails soient fondés ou non, la mort de Monaldeschi est une tache ineffaçable à la mémoire de Christine, et c'est à regret qu'on voit sur la liste de ses apologistes le nom du fameux Leibnitz. La cour de France fit connaître son mécontentement, et deux mois se passèrent avant que la reine se montrât à Paris. On s'empressa moins à la voir, et on lui prodigua moins d'encens ; elle en reçut cependant d'une femme d'esprit, de madame de la Suze, qui avait abandonné le protestantisme à peu près en même temps qu'elle s'était séparée de son mari, pour éviter de le voir, disait Christine, dans ce monde et dans l'autre. Retournée à Rome en 1658, la reine reçut des nouvelles peu satisfaisantes de Suède ; ce pays étant en guerre avec le Danemark et la Pologne, elle ne pouvait recevoir son revenu, et personne ne se montrait disposé à lui faire des avances. Alexandre VII vint à son secours, lui assigna une pension de 12,000 scudi, et lui donna le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. Charles-Gustave étant mort en 1660, la reine entreprit un voyage en Suède, prétextant de vouloir régler ses affaires d'intérêt ; mais on s'aperçut bientôt qu'elle avait d'autres projets, et qu'elle regrettait ce trône dont elle était descendue peu d'années auparavant avec une fastueuse indifférence. Le prince royal était en bas âge, elle fit entendre que, s'il venait à mourir, elle aspirerait à la couronne ; mais on accueillit mal cette idée, et on lui fit même signer un acte formel de renonciation. D'autres contrariétés rendirent son séjour à Stockholm peu satisfaisant, et l'engagèrent à partir ; cependant elle retourna une seconde fois en Suède, l'année 1666 ; mais ayant appris qu'on ne lui accorderait pas l'exercice public de sa religion, elle repartit avant d'avoir atteint la capitale, et fit un séjour à Hambourg. Dans le même temps, elle aspira à la couronne de Pologne, que Jean Casimir venait d'abdiquer ; mais les Polonais ne firent aucune attention à sa demande ; elle reprit le chemin de l'Italie, et se fixa à Rome pour le reste de ses jours. La culture des lettres et des arts devint l'objet principal de ses soins. Elle fonda une académie, correspondit avec les savants, et rassembla des collections précieuses de manuscrits, de médailles, de tableaux. Cependant, au milieu de ces occupations paisibles, l'inquiétude et le regret ne cessaient de la poursuivre ; elle voulait prendre part aux grands événements, et paraître influer sur les destinées politiques du monde. La dispute élevée au sujet de la franchise des quartiers l'occupa très-longtemps ; elle offrit sa médiation à plusieurs puissances ; lorsque l'édit de Nantes eut été révoqué, elle écrivit à Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre où elle désapprouvait les mesures qu'on avait prises contre les protestants. Bayle appela cette lettre un reste de protestantisme. Plusieurs difficultés avec le pontife de Rome, au sujet des franchises de son palais et de la pension de 12,000 scudi, répandirent la tristesse et le chagrin sur les

(1) « A tout prendre, elle me parut un joli garçon, dit mademoi-« selle de Montpensier. Après le ballet, continue cette princesse, « nous allâmes à la comédie. Là, elle nous surprit ; pour louer les « endroits qui lui plaisaient, elle jurait Dieu, se couchait dans sa « chaise, jetait les jambes d'un côté et d'autres et faisait des pos-« tures peu decentes. » D—z—s.

dernières années de sa vie. Ayant appris la mort du prince de Condé, qu'elle avait toujours beaucoup admiré, elle écrivit à mademoiselle Scudéri pour l'engager à célébrer la mémoire de ce prince. « La « mort, disait-elle dans cette lettre, ne m'inquiète « pas; je l'attends sans la défier ni la craindre. » Quelques années après, en 1689, le 19 avril, elle termina sa carrière. Son corps fut déposé dans l'église de St-Pierre, et le pape lui fit élever un monument chargé d'une longue inscription; elle-même n'avait demandé que ces mots : *Vixit Christina annos LXIII*. Le cardinal Azzolini fut son principal héritier; elle ne laissait pas des sommes d'argent considérables, mais une nombreuse bibliothèque et une riche collection de tableaux et d'antiques. La bibliothèque fut achetée par Alexandre VIII, qui fit déposer neuf cents manuscrits au Vatican, et qui donna le reste à sa famille. Odescalchi, neveu d'Innocent XI, acheta les tableaux et les antiques. En 1722, une partie des tableaux fut acquise par le régent de France, pour la somme de 90,000 scudi. On peut juger de la richesse de ces deux collections par les deux ouvrages destinés à les décrire. Le premier a pour titre : *Nummophylacium reg. Christinæ*, par Havercamp, la Haye, 1742, in-fol. (*voy.* aussi CAMELI); le second : *Museum Odescalcum*, Rome, 1747, in-fol., 2 vol. La vie de Christine offre une suite d'inégalités et de contradictions; on y voit d'un côté la fierté, la grandeur d'âme, la franchise, la douceur; de l'autre, l'orgueil, la vanité, la dureté, la vengeance et la dissimulation. La connaissance des hommes et des affaires qu'avait cette princesse, son discernement, sa pénétration et ses lumières ne purent la détourner des projets chimériques, des entreprises téméraires, des illusions de l'alchimie, et des rêves de l'astrologie. Il en résulta que si elle se montra grande quelquefois, elle ne fut le plus souvent qu'extraordinaire, et qu'elle excita l'étonnement plutôt que l'admiration. Christine a laissé plusieurs ouvrages de peu d'étendue, mais dans lesquels son caractère se peint comme dans sa conduite; ce sont : 1° *Ouvrage de loisir, ou Maximes et Sentences*, qui, sans avoir la profondeur et la précision de celles de la Rochefoucauld, présentent des idées et des observations neuves, exprimées d'une manière originale (1); 2° les *Réflexions sur la vie et les actions d'Alexandre* : c'est un panégyrique de ce roi, qui était le héros de Christine; 3° les *Mémoires de sa vie*, dédiés à Dieu, et dans lesquels elle se juge avec une impartialité remarquable; 4° *l'Endymione*, pastorale en italien, dont la reine donna le plan et quelques strophes, et dont Alex. Guidi fit le reste. On a aussi publié des *Lettres de la reine de Suède et de quelques autres personnes* (recueillies par P. Colomiès), sans date ni nom de ville, in-12, mais dont l'authenticité n'est pas prouvée. La plupart des ouvrages de Christine ont été recueillis dans l'ouvrage d'Archenholz sur cette princesse, 1751, 4 vol. in-4°; c'est de cette compilation que Lacombe a tiré son *Histoire de Christine*, etc. (1762, in-12), et d'Alembert ses *Mémoires et Réflexions sur Christine, reine de Suède*. Il a paru à Stockholm, dans les derniers temps, plusieurs mémoires relatifs à la minorité et au règne de la fille de Gustave-Adolphe, qui répandent un nouveau jour sur cette partie de son histoire. C—AU.

(1) Cet ouvrage a été réimprimé de nos jours sous le titre de *Pensées de Christine, reine de Suède*, avec une notice sur sa vie, Paris, Renouard, 1825, in-12, avec portrait et fac-simile. CH.—S.

CHRISTMAN (JACOB), né à Joannesberg, ville de l'ancien électorat de Mayence, en 1554, cultiva avec succès les langues orientales et les mathématiques. Après avoir commencé ses études dans le collége de cette ville, il vint les achever dans celui de Neuss, où le firent admettre ses heureuses dispositions, et dans lequel il prit les premières leçons d'hébreu. Il le quitta pour venir à Heidelberg, fut attaché à trois colléges de cette ville, et lors de la mort de l'électeur Frédéric III, il résolut de se former l'esprit et le jugement, d'accroître ses connaissances par les voyages. Christman se rendit d'abord à Bâle, avec le docteur Eraste, et y étudia la médecine; de là à Breslau, à Vienne, à Prague, à Neustadt, où il publia son *Alphabetum arabicum*, et enfin retourna à Heidelberg, en 1583. Il fut nommé successivement régent du collége de cette ville, professeur d'hébreu, de logique en 1592, et d'arabe en 1668. L'électeur Frédéric IV, voulant récompenser son mérite, créa extraordinairement cette dernière chaire en sa faveur. Cependant l'ardeur avec laquelle il se livrait à ses travaux avançait ses jours, et il succomba à l'attaque d'une jaunisse très-grave, le 16 juin 1613. Christman avait professé l'hébreu pendant sept ans, et expliqué la *Logique* d'Aristote pendant vingt-deux. Son érudition était très-variée; outre l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol, il possédait à fond les mathématiques et l'astronomie, surtout dans ses rapports avec la chronologie, et ses connaissances se trouvaient jointes à une moralité pure et douce, à une rare modestie. On a de ce savant : 1° *Alphabetum arabicum, cum isagoge scribendi legendique arabice*, Neustadt, près de Spire (*Neapoli Nemetum*), 1582, in-4° de 22 p. Cet essai est le premier qui ait été publié en Allemagne avec des caractères arabes, et il fixa d'autant plus l'attention, que, non-seulement on n'y connaissait point ces caractères, mais que personne n'avait étudié, et encore moins donné les principes de cette langue. Il se divise en 3 chapitres; dans le 1er, Christman explique l'alphabet; dans le 2e, il donne les principes de l'écriture; dans le 3e, ceux de la lecture. Le tout est terminé par un modèle propre à exercer à lire et à écrire. On doit convenir que les caractères sont très-grossièrement dessinés et gravés. 2° *Muhamedis Alfragani arabis chronologica et astronomica Elementa, e Palat. Bibl. veteribus libris versa, expleta, et scholiis exposita; additus est commentarius qui rationem calendarii romani, ægypt., arab., pers., syriaci, et hebr. explicat*. Francfort, 1590 et 1618, in-8°. Christman fit sa traduction d'après une version hébraïque de Jacob Antolius, et la compara à une version latine du même ouvrage qui existait à la bibliothèque palatine de Bavière, et

avait été achevée de copier l'an 1447 ; on en ignore l'auteur. Il est bon d'observer que la traduction de Christman se divise en 32 chapitres, tandis que le texte arabe, publié par Golius (*voy.* ALFERGAN), ne se compose que de 30; la division seule diffère; les deux textes sont complets. 3° *Kalendarium Palestinorum et univers. Judæor. ad annos 40 supput., auct. R. Ori fil. Simeonis ex hebr. in lat. vers. cum scholiis*, Francfort, 1594, in-4°. On trouve dans le même volume : *Epistola chronol. ad J. Lipsium de ann. hebr. connexione; Disputatio de anno, mense, et die passionis dominicæ* Dans ces ouvrages, Christman combat plusieurs opinions de Scaliger sur la computation des Juifs et des Hébreux, et défend ce qu'il avait avancé dans ses notes sur Alfergan. 4° *Tractatio geometrica de quadratura circuli.* C'est une réfutation de Joseph Scaliger, qui, dans sa *Nova Cyclometria*, avait prétendu trouver la quadrature géométrique du cercle, en mesurant mécaniquement la longueur d'un fil appliqué sur une circonférence circulaire. 5° *Observationum solarium libri tres*, Bâle, 1601, in-4°. 6° *Theoria lunæ ex novis hypothes. et observat. demonstrata*, Heidelberg, 1611, in-fol. 7° *Nodus gordius ex doctrina sinuum explicatus, accedit appendix observ. quæ per radium artificios. habitæ sunt circa Saturn. Jov. et lucid. stell. affix.*, Ibid., 1612, in-4°. Ces deux derniers ouvrages prouvent qu'il n'était pas moins bon observateur que savant théoricien. 8° *Is. Argirii Computus græcorum de solemni Paschatis celeb., græce, cum latin. vers. et schol.*, Heidelberg, 1611, in-4°. 9° *De Kalendario romano*, dans le t. 8 du *Thesaurus Antiq. Rom.* de Grævius. 10° *Epistola de litteris arabicis.* Cette lettre, adressée à Joseph Scaliger, et datée de Heidelberg, le 28 mars 1585, a été publiée dans le *Sylloges epistolar.* de P. Burmann, Leyde, 1727, t. 2, p. 318. Lorsque la mort surprit Christman, il avait dessein de traduire Avicenne en latin. J—N.

CHRISTOPHE (Saint), pour qui nos ancêtres avaient une dévotion singulière, et qui se trouve inscrit dans les plus anciens martyrologes, surtout dans celui qu'on attribue à St. Jérôme, est un des saints dont le nom et le culte sont les plus célèbres, les actes les plus différents, et la vie la moins connue. Quelques auteurs ecclésiastiques ont même nié son existence, qui cependant est reconnue par Baillet et par les bollandistes. L'opinion la plus commune est que St. Christophe était de Syrie ou de Cilicie, qu'il fut baptisé par St. Babylas, évêque d'Antioche, et qu'il reçut la palme des martyrs dans l'Asie Mineure, vers le milieu du 3e siècle, sous l'empereur Dèce. Suivant le bréviaire mozarabe attribué à St. Isidore, une grande partie des reliques de St. Christophe fut apportée à Tolède. On voit un de ses bras à Compostelle, une de ses mâchoires à Astorga; plusieurs autres parties de son corps sont honorées à Valence; on en conservait quelques autres à St-Denis en France. L'église d'Orient célèbre la fête de ce martyr le 9 mai, et l'église d'Occident le 25 juillet. On avait recours à son intercession dans les temps de peste. Un grand nombre d'églises de France, d'Espagne et d'Italie sont dédiées sous son invocation. Christophe, qu'on écrivait autrefois *Christophle*, signifie *Porte-Christ.* C'est ainsi qu'Ignace d'Antioche est surnommé *Cristophore* et *Théophore*, comme d'autres saints portent, dans les calendriers, les noms de *Nicéphore*, d'*Onésiphore*, de *Télesphore* et de *Carpophore.* St. Christophe est représenté d'une taille gigantesque, portant l'enfant Jésus sur ses épaules, et traversant la mer, qu'il domine des deux tiers de sa stature. Baronius et d'autres écrivains ne voient qu'une allégorie dans ces images colossales, peintes ou sculptées dans nos églises gothiques. Vida dit dans une de ses hymnes :

Christophore, infixum quod eum usque in corde gerebas,
Pictores Christum dant tibi ferre humeris.

Croyant qu'on ne pouvait être atteint d'aucun mal le jour où l'on avait vu la figure de St. Christophe, on disait jadis :

Christophorum videas, postea tutus eas;

et c'est sans doute afin que ces images fussent remarquées plus facilement, qu'on leur donnait jusqu'à trente-six pieds de hauteur. Celle que, depuis le commencement du 15e siècle, on voyait à l'entrée de l'église Notre-Dame de Paris, et qui passait pour la plus énorme qu'il y eût en France, fut abattue peu d'années après la mort de l'archevêque Christophe de Beaumont. V—VE.

CHRISTOPHE, antipape en 903, naquit à Rome, devint chapelain de Léon V, et profita de la faiblesse de ce pape et du peu de considération dont il jouissait pour le faire jeter en prison où il le fit assassiner; il parvint ensuite à se faire consacrer à sa place, sans aucune élection. Il ne jouit pas longtemps de son usurpation : il fut chassé lui-même par le parti du marquis de Spolette, à la tête duquel était cette fameuse Théodora, dont l'origine et les relations de famille ne nous sont que bien imparfaitement connues. Sergius III, qui descendait de la maison des comtes de Tusculum, le remplaça en 904. On ne sait aucun autre détail sur la vie et sur la fin de cet intrus. D—S.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, était fils de Romain Lécapène et beau-frère de Constantin Porphyrogénète, qui, se livrant à son goût pour l'étude, laissa le soin du gouvernement à Romain, son collègue. Celui-ci associa à l'empire Christophe, son fils aîné, le 30 mai de l'an 920, et quelques années après y associa encore ses deux autres fils, Etienne et Constantin. Cette multiplicité d'empereurs n'empêcha pas leur capitale, assiégée par Siméon, roi des Bulgares, en 923, d'être obligée d'acheter la paix à force de présents. Christophe avait épousé Sophie, fille du rhéteur Nicétas, et lui donna le titre d'*Augusta.* En faisant la paix avec les Bulgares, en 928, il donna en mariage à leur prince sa fille Marie, et pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, ces peuples demandèrent que, dans les acclamations, Christophe fût nommé le premier. Ce prince mourut au mois d'août de l'an 931, laissant un fils nommé Michel, qui embrassa l'état ecclésiastique. On a des

médailles de Christophe en or et en argent; son nom y est toujours accompagné de ceux de Romain ou de Constantin Porphyrogénète.—Un autre CHRISTOPHE, fils de Constantin Copronyme et d'Eudocie, fut créé César en 769, et mis à mort avec ses frères. (*Voy.* IRÈNE.) T—N.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark, était le quatrième fils de Valdemar II (1). Suivant les usages de ces temps, Valdemar avait eu l'imprudence, avant sa mort, arrivée en 1241, non-seulement de diviser son royaume entre ses trois fils légitimes, mais encore de faire participer à ce partage Knut ou Canut, son fils naturel, et le fils du comte Nicolas, son autre enfant naturel. Éric eut pour sa part le royaume de Danemark, Abel, le duché de Schelswig, et les îles de Laaland et de Falster furent attribuées à Christophe. Celui-ci s'était ligué avec Abel et Canut contre le roi : Éric lui enleva son apanage en 1247, et le força à se réfugier auprès de son autre frère Abel, avec qui il fit une invasion dans le Jutland. Battu et fait prisonnier par Éric, les murmures de la noblesse forcèrent son frère à le relâcher. Éric lui fit ensuite obtenir la main de la fille du duc de Poméranie. Confirmé dans ses possessions par Abel (2), il lui succéda en 1252. L'absence de Valdemar, son neveu, détenu à Cologne, la haine que l'on portait à la mémoire d'Abel, fixèrent le choix des états sur Christophe, qui, montant sur le trône dans des conjonctures difficiles, et voulant régner en effet et être obéi, essaya de mettre dans sa dépendance les fils de son frère. Il se fit déclarer leur tuteur, et garda aussi longtemps qu'il put le duché de Schleswig, qui, suivant l'usage du royaume, devait former le partage de l'aîné. Ayant aigri, par ces mesures, toutes les puissances voisines, elles se liguèrent pour faire monter Valdemar sur le trône de Danemark. Ce royaume semblait toucher à sa ruine; les puissances coalisées se désunirent : un arrangement fut proposé. Christophe s'engagea à rendre à ses neveux, à leur majorité, le duché de Schleswig, et ceux-ci renoncèrent à la couronne de Danemark. Une autre division intestine ne fut guère moins funeste au roi. Jacob Erlandsen, doyen de Lund, fier de la protection d'Innocent IV, ayant été élu archevêque, au lieu de demander au roi sa confirmation, suivant l'usage, prétendit que l'élection du pape suffisait, et ne daigna pas même consulter le monarque. Il essaya ensuite de réformer la loi ecclésiastique de Scanie, solennellement approuvée dans une assemblée des états tenus par Valdemar Ier, qui restreignait beaucoup le pouvoir du clergé; puis il engagea Mathilde, veuve d'Abel, à épouser Birger, régent de Suède, espérant que ce prince prendrait le parti des enfants de sa femme. Il réussit, avec d'autres évêques, à soulever le peuple, qui murmurait du poids des impôts. Christophe ordonna aux habitants de la Scanie de se conformer à l'ancienne loi, et convoqua les états à Nyborg en 1256, pour examiner la conduite de l'archevêque. Celui-ci, de son côté, affecta de prendre le même temps pour assembler un concile à Veile, dans le Jutland. Ce fut dans cette assemblée d'ecclésiastiques factieux que l'on rédigea cette constitution fameuse dans l'histoire du Danemark, confirmée depuis par le pape Alexandre IV, et qui servit constamment de prétexte aux entreprises séditieuses des évêques. Elle portait que si un évêque, même convaincu de trahison, souffrait une violence quelconque par l'ordre ou le conseil du roi ou du sénat, le royaume serait mis en interdit. Les évêques se rendirent ensuite à l'assemblée des états; l'archevêque y fut mal reçu du roi, qui convoqua une nouvelle assemblée : elle ménagea entre l'archevêque et le roi une réconciliation qui ne dura guère. Le premier ayant abusé de son pouvoir, le roi siégea en personne à la cour de justice de Lund, y cita l'archevêque, et ordonna à ceux qui avaient des griefs contre lui de se présenter. Le prélat comparut pour déclarer qu'il récusait l'autorité du roi et de la loi de Scanie, et ne reconnaissait que celle du pape. Christophe révoqua toutes les immunités accordées à l'église de Lund. L'archevêque excommunia l'officier qui lui apportait la proclamation royale, et fit révolter les paysans de son diocèse, qui se livrèrent à des excès affreux. Christophe parvint, dans l'intervalle, à s'accommoder avec Haquin (*Haakon*), roi de Norvége, qui avait amené une flotte devant Copenhague, et à conclure une alliance avec Birger, qui chercha inutilement à terminer les différends du roi avec l'archevêque. Celui-ci, comptant sur ses partisans, refusa d'assister à une assemblée que le roi tint à Odensée (1258) pour y faire couronner son fils Éric, et défendit, sous peine d'excommunication, aux autres évêques d'y assister. Quelques-uns y vinrent cependant, mais sans oser se charger de procéder au couronnement. Alors Christophe convoqua les états à Copenhague, sans appeler les évêques, et délibéra sur les moyens de punir l'audacieux prélat. On reconnut unanimement que la désobéissance de l'archevêque autorisait le roi à se saisir de lui et des autres évêques rebelles. Cette décision fut exécutée (1). Quelques évêques fugitifs mirent le royaume en interdit. Le roi, embarrassé, en appela au pape, et, en attendant sa réponse, enjoignit au clergé de continuer à faire le service divin, et travailla à dissiper la ligue que les évêques formaient contre lui. Le prince de Rügen, de concert avec les évêques, était entré à main armée en Sélande, avait pris Copenhague, et semblait disposé à mettre sur le trône Éric, fils d'Abel. Christophe était alors à Ribe en Jutland, où il conférait avec l'évêque de cette ville sur les moyens de faire cesser les troubles qui déchiraient l'État et l'Église. Ce fut le 20 mai 1259, pendant son séjour dans le Jutland, qu'on empoisonna

(1) Waldemar II avait été marié deux fois; la première à Marguerite, princesse de Bohême, dont il n'eut qu'un seul fils nommé comme lui Waldemar et qui mourut avant son père; la seconde à Bérengère, sœur de Ferrand, comte de Flandre, suivant Mallet, et princesse portugaise suivant Baden, et dont il eut trois fils. Le troisième était Christophe, sujet de cet article; les deux aînés s'appelaient Éric et Abel. D—z—s.

(2) Il avait succédé à son frère Éric, qu'il avait fait assassiner le 10 août 1250. D—z—s.

(1) Ce fut le propre père d'Erlandsen qui le fit saisir dans son lit. D—z—s.

Christophe, soit dans une hostie consacrée, soit dans un repas que lui donna Arnfast, abbé de Ny-Kloster, nommé depuis, et comme récompense de ce crime, évêque d'Aarhuus. Suhm n'est pas toujours d'accord avec lui-même dans le jugement qu'il porte du règne de Christophe. Il montra beaucoup de fermeté, de prudence et de bravoure, au jugement de St-Gramm, cité par Mallet; mais il accabla son peuple d'impôts et dépouilla ses neveux. Copenhague obtint, sous son règne, les priviléges municipaux, non du roi, mais de l'évêque de Roskilde, du siége duquel elle dépendait alors. De son mariage avec Marguerite de Poméranie, Christophe laissa trois enfants : Éric qui lui succéda, et deux filles, Mechtilde, mariée au margrave Albert de Brandebourg, et une autre qui épousa Jean II, comte de Holstein. E—s et D.—z.—s.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, fils d'Éric V, surnommé *Glipping* (1), et d'Agnès de Brandebourg, et petit-fils du précédent, manifesta, sous le règne de son frère Eric VI, surnommé *Menved* (2), un esprit ambitieux et turbulent. Comblé des bienfaits d'Éric, qui lui avait donné l'investiture de l'Esthonie, et ensuite le Halland méridional, il ourdit des trames contre lui, de concert avec le roi de Norvége. Éric ayant révoqué sa donation, Christophe s'enfuit en Suède. Réconcilié, puis brouillé de nouveau avec son frère, il se retira chez le duc de Poméranie, et suscita des ennemis au Danemark. Il se trouvait au milieu de l'armée suédoise occupée à ravager la Scanie, lorsque la mort de son frère, sans postérité, le rappela en 1319. Il surmonta tous les obstacles qui s'opposaient à son élection, prodigua les promesses et les serments, signa une capitulation qui mettait des bornes étroites à son autorité, et fut proclamé roi avec Eric, son fils aîné. Il chercha ensuite à gagner les chefs de la noblesse, en épuisant en leur faveur ses propres richesses et celles de l'Etat; pour remplacer ensuite les trésors prodigués, il voulut manquer à sa promesse de ne pas lever de nouveaux impôts. Les états lui déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient pas; il n'osa pas insister, mais il retira par force la plupart des terres et des provinces des mains de ceux à qui elles avaient été engagées, et ne paya aucune des dettes que son frère ou lui-même avaient contractées. Une ligue formidable se forma contre lui; la Scanie et la Sélande furent ravagées. Christophe arrêta ce torrent, et força les insurgés à se réfugier dans Bornholm, dont son armée s'empara, et la révolte fut apaisée. La mort du duc de Schleswig, arrivée en 1325, laissant un fils en bas âge, nommé Valdemar, plongea l'État dans des troubles plus affreux encore. Christophe, sous prétexte de se charger de la tutelle du jeune duc, envahit ses domaines. Gerhard de Rendsbourg, oncle maternel de Valdemar, non moins avide que Christophe de la dépouille de son neveu, attaqua le roi, et mit son armée en déroute. Cet événement produisit un soulèvement général contre Christophe; il fut déclaré déchu du trône (1326). Ce prince était en Sélande lorsqu'il reçut cette nouvelle, et celle de l'approche de Gerhard. Son fils Eric, qui commandait un fort dans le Jutland, fut pris par les insurgés. Désespérant alors de sa fortune, Christophe recueillit ce qu'il avait de plus précieux, et se réfugia, avec ses deux autres fils, auprès du duc Henri de Mecklembourg. Aidé de ses secours, il revint en Sélande, et obtint d'abord quelques succès; mais bientôt assiégé avec son allié, il fut réduit à la dernière extrémité, et n'obtint qu'avec peine la permission de se retirer. Il tenta encore une descente dans l'île de Falster; Gerhard l'y vint bloquer, et daigna le laisser partir une seconde fois, à condition qu'il se retirerait à Rostock. Tandis que ce roi fugitif préparait de nouvelles mesures pour remonter sur le trône, on songea à y placer Valdemar, duc de Schleswig. Gerhard était le véritable souverain, et, sous son gouvernement, les maux de l'Etat ne firent que s'accroître. Christophe sut profiter habilement du mécontentement public; divers États voisins, le clergé et la noblesse de Scanie et de Jutland, plusieurs évêques, lui promirent de se déclarer pour lui aussitôt qu'il se montrerait en Danemark avec une armée. Il descendit en Sélande (1328), et bientôt Gerhard fut délaissé par ses partisans. Christophe, qui avait obtenu des succès, se livra à ses violences accoutumées, mit ses soldats en quartier d'hiver dans les couvents, souleva de nouveau tout le clergé contre lui, et se brouilla même avec Jean, comte de Holstein. L'évêque de Borglum, qu'il avait fait arrêter, ayant corrompu ses gardes, et s'étant réfugié auprès du pape, le pontife excommunia Christophe, et mit le royaume en interdit. Pour faire tête à l'orage, Christophe se réconcilia avec le comte de Holstein, auquel il dut faire d'importantes concessions, et cette réconciliation, en portant le dernier coup au parti de Gerhard, l'engagea, quoique victorieux, à faire sa paix avec le roi. Elle fut signée à Ribe, le 25 février 1330; Valdemar renonça au titre de roi, et rentra dans son duché de Schleswig; Gerhard obtint la Fionie; mais, dès l'année suivante, les hostilités recommencèrent, au sujet d'un différend survenu entre Gerhard et le comte de Holstein. Christophe prit le parti de ce dernier, et, sans attendre qu'il eût réuni ses forces aux siennes, il alla attaquer le comte Gerhard, qui le défit complétement dans la plaine de Lohaide, à quelque distance de Schleswig, le 30 novembre. Le jeune Eric, fils du roi, voulant se sauver par la fuite, tomba de cheval, et fut tellement fracassé par cette chute, qu'il mourut peu de temps après dans la ville de Kiel. La plus grande partie de la noblesse du Jutland se déclara pour le vainqueur. Le roi, dénué de ressources, se mit à sa discrétion. Gerhard exigea une augmentation de la somme qu'il avait réclamée deux ans auparavant, et obligea le comte de Holstein à lui livrer la moitié de la Fionie. D'un autre côté, la Scanie, excédée des vexations commises par les agents du comte de Holstein, se donna à Magnus, roi de Suède. Cette nouvelle disgrâce attira sur Christophe le mépris uni-

(1) Ce surnom lui avait été donné à cause de l'habitude qu'il avait de cligner les yeux. D—z—s.

(2) A cause du fréquent usage qu'il faisait de la particule *men*, qui signifie, en danois, mais, assurément. D—z—s.

versel. Deux gentilshommes, dans l'espoir de plaire au comte de Holstein, mirent, pendant la nuit, le feu à la maison où logeait le roi, le saisirent lorsqu'il essaya de se sauver, et le conduisirent dans une forteresse de Laland, qui appartenait au comte. Celui-ci fit aussitôt remettre en liberté le malheureux monarque, qui mourut un an après, le 15 juillet 1333, à Nykoping, dans l'île de Falster. Christophe avait eu de son mariage avec Euphémie, fille de Bogislas IV, duc de Poméranie, trois fils, Eric, dont on on a vu la destinée; Othon, qui entra dans l'ordre teutonique; Valdemar, qui lui succéda; et trois filles, Marguerite, mariée à Louis, margrave de Brandebourg, fils aîné de l'empereur Louis de Bavière; Edwige et Agnès, qui moururent en bas âge. La dureté, la fausseté et la mauvaise foi formaient le fond du caractère de Christophe, auquel on doit reconnaître en même temps quelques talents : tel est le jugement que porte sur ce prince l'historien Baden. E—s et D—z—s.

CHRISTOPHE III, dit de Bavière, roi de Danemark, fils de Jean, duc de Bavière, et de Catherine, sœur d'Eric VIII, de Poméranie, son prédécesseur, était, par sa mère, arrière-petit-neveu de la célèbre reine Marguerite (*voy.* ce nom), et descendait de Valdemar III, dit *Atterdag* (1). Eric VIII vivait encore, mais avait quitté le Danemark pour se rendre dans l'île de Gothland, et il s'obstinait à ne pas quitter cette retraite, malgré les pressantes instances des états danois, assemblés à Corsier. En les lui renouvelant, en 1439, les états invitèrent en même temps le prince Christophe à venir recevoir la couronne, qui lui avait été déférée dans le cas où Eric persisterait dans sa résolution. Christophe se rendit, en conséquence, à Lubeck, et là les sénateurs et les premiers de la noblesse lui prêtèrent foi et hommage, après avoir renoncé formellement à l'obéissance qu'ils avaient jurée à Eric. On ne lui donna cependant pas d'abord le titre de roi, et il ne prit que le titre d'administrateur. Après avoir assuré son autorité en Danemark, Christophe envoya des députés aux autres royaumes du Nord pour les disposer en sa faveur. On indiqua une diète générale à Calmar; mais les Danois, sans attendre le résultat des délibérations de cette assemblée, élurent Christophe pour roi, le 9 avril 1440. Peu après, les Suédois (2), et enfin les Norvégiens, qui étaient restés les plus attachés à Eric, suivirent leur exemple. Dans le même temps, Christophe, pour se concilier l'amitié du comte Adolphe de Holstein, duc de Schleswig, lui donna l'investiture de ce duché pour lui et ses héritiers à perpétuité, et sans en excepter les districts que son prédécesseur avait réservés à la couronne. Eric, cependant, du fond de sa retraite, fit soulever les paysans du Jutland, qui ne furent réduits qu'avec beaucoup de peine. Christophe, s'étant rendu à l'assemblée de Calmar, renouvela aux états de Suède l'assurance qu'il leur avait déjà envoyée par écrit de maintenir leurs priviléges, fut couronné à Upsal, et, pour se conformer aux usages observés par les anciens rois, employa l'hiver à faire le tour des provinces, donnant partout des marques de sa libéralité et de sa bienveillance au peuple, et surtout au clergé, et rétablissant le bon ordre, troublé par les querelles perpétuelles de la noblesse. Il alla ensuite en Norvége, s'y fit sacrer (1441), et, après avoir été couronné en Danemark le 1[er] janvier 1443, il donna tous ses soins à l'administration de ce royaume. Il réunit à la couronne la ville de Copenhague, qui jusqu'alors avait appartenu aux évêques de Roskilde, et y fixa sa résidence. Bientôt il mécontenta ses sujets en prodiguant les grâces et les honneurs aux Allemands qu'il avait attirés à sa cour. Les Danois et les Suédois lui adressèrent des représentations sur cette conduite, qui avait, disaient-ils, amené la chute de son prédécesseur. Christophe écouta ces remontrances avec modération, et congédia ceux des étrangers qui excitaient le plus de jalousie. On prétend qu'étant allé en Suède, en 1446, avec Dorothée de Brandebourg qu'il avait épousée l'année précédente, et une suite très-nombreuse, dans un temps de disette, les paysans, qui furent forcés, dans plusieurs provinces, de mêler de l'écorce de sapin dans leur farine, imputant en quelque sorte à ce prince la famine dont ils souffraient, lui donnèrent le nom de *Barka-Konung*, ou *roi d'Ecorce*. On pouvait lui imputer, avec plus de raison, les dommages qu'Eric, le roi détrôné, causait par ses pirateries aux navigateurs suédois. Il répondait, lorsque l'on s'en plaignait, qu'il était juste que son oncle eût de quoi vivre. Cependant, la prise de plusieurs navires richement chargés ayant excité de nouvelles clameurs, Christophe fit embarquer des troupes, et passa dans l'île de Gothland, où il eut une conférence avec Eric. Après que les deux princes se furent promis de vivre en bonne intelligence, Christophe repassa la mer. Dans ce court trajet, le vaisseau qu'il montait fut brisé contre un rocher. Une somme de 100,000 florins, qu'il avait levée en Suède, fut perdue, plusieurs personnes de sa suite périrent, et lui-même n'échappa qu'avec peine sur une petite nacelle. Christophe méditait contre Lubeck une entreprise considérable, pour laquelle il avait besoin de beaucoup d'argent. On rapporte que, pour s'en procurer, il profita de l'avidité de la noblesse suédoise à rechercher les gouvernements des provinces, et vendit successivement le même emploi à tous ceux qui le demandaient. Après avoir fait venir en Danemark tout l'argent levé en Suède, il rassembla les troupes des trois royaumes, et fit saisir dans le Sund un grand nombre de vaisseaux anglais et hollandais, dont les riches dépouilles lui fournirent les moyens de former un armement considérable. Avant d'employer toutes ces forces contre Lubeck, il tenta

(1) Valdemar III avait laissé deux filles : Marguerite qui lui succéda, et Ingeburgue qui, quoique l'aînée, fut écartée du trône. Cette dernière eut, de son mariage avec Henri, duc de Mecklembourg, la princesse Marie qui épousa Wratislas, duc de Poméranie; le roi Eric VIII, dit de Poméranie, et Catherine, mère de Christophe III, étaient leurs enfants. D—z—s.

(2) Charles Canutson, maréchal de Suède, voyant que la pluralité des suffrages ne serait pas pour lui, donna son consentement à l'élection, mais il se fit accorder auparavant la Finlande entière à titre de fief, etc. D—.—s.

vainement de surprendre cette ville; alors il convoqua les états de Suède à Jonkoping, et se mit en chemin pour aller concerter avec eux de nouvelles mesures; mais la mort le surprit à Helsingborg, le 6 janvier 1448. Ce prince, quoique prodigue et trop adonné à ses plaisirs, avait plusieurs bonnes qualités. Il ne fut regretté de personne, disait-on en Suède, si ce n'est de l'archevêque Niels, qui pleura à la nouvelle de sa mort, et quelques jours après le suivit dans la tombe. L'ancienne chronique suédoise rimée peint ce souverain sous des couleurs très-défavorables. « Il « serait difficile, dit son auteur, de décrire tous les « maux qu'il a faits; à l'égard de ses vertus, je n'ai « rien à en dire, car il vaut mieux se taire que de « mentir. » Christophe ne laissa point d'enfants de son mariage avec Dorothée, fille de Jean, margrave de Brandebourg, surnommé *l'Alchimiste*. Par la suite, elle devint l'épouse de Christian Ier, son successeur. Ce prince rendit plusieurs ordonnances qui annoncent son désir de soulager les peuples. Il donna des règlements à un grand nombre de villes, et publia, pour le Danemark et la Suède, des lois qui, dans ce dernier royaume, ont été en vigueur jusque vers le milieu du 18e siècle. Ce code, imprimé en suédois, est divisé en 2 parties : les lois provinciales (*Landslagen*) et les lois civiles (*Stalzlagen*); on le cite ordinairement sous le nom de *Jus Christophorianum*. Il a été traduit en latin par Jean Loccenius, Stockholm, 1672, in-fol.; la meilleure édition est due à Pierre Abrahamson, Lund, 1675, in-8°. E—s et D—z—s.

CHRISTOPHE, primicier à Rome au 8e siècle, était un noble romain, ennemi de Constantin, que son frère Toto, duc de Nepi, avait, à force de violences et de menaces, fait ordonner pape, quoiqu'il ne fût encore que laïque. Supportant impatiemment l'autorité du nouveau pontife, Christophe et son fils Sergius parvinrent, sous un prétexte feint, à sortir de Rome. Ils se rendirent d'abord auprès de Théodich, duc de Spolète, qui, ne voulant pas agir contre Constantin, sous sa propre responsabilité, les fit conduire à Pavie près de Didier, roi des Lombards ou Longobards. Avec l'assentiment de ce prince, une escorte armée, tirée des campagnes du duché de Spolète, leur fut donnée. Sergius s'avança à la brune avec ses troupes jusqu'au Ponte-Salaro, et, le lendemain matin, après avoir passé Ponte-Molle, il pénétra jusqu'auprès du Janicule, où ses parents s'étaient déjà emparés de la porte San-Pancrazio, qu'ils lui livrèrent. Vivement pressés par les soldats de Toto, les Spolétins prirent la fuite, et tout semblait perdu pour Sergius, lorsque Toto fut tué par derrière. Le pape Constantin tenta de s'échapper, mais il fut arrêté, et le prêtre Waldipert, son ennemi, se rendit avec des soldats au couvent de St-Vito et en tira un certain Philippe qu'il fit pape, et qu'il conduisit au palais de Latran. Revenu à Rome quelques jours après, Christophe se plaignit amèrement de l'élévation de Philippe, qu'il fit déposer et renvoyer dans son couvent. Réunissant ensuite le haut clergé, les principaux chevaliers, et toute la noblesse, on procéda à une nouvelle élection, et Étienne (III) fut proclamé pape à l'unanimité des suffrages. Le parti de Christophe fit ensuite crever les yeux à Passivus, frère de Toto, et au prêtre Waldipert, et enfermer Constantin dans un cloître après lui avait fait subir des avanies. Mais ayant rompu avec les Lombards pour n'être pas obligé de leur donner ce qu'il leur avait promis en retour de l'appui qu'il en avait reçu, Didier s'avança avec une armée jusqu'aux portes de Rome et demanda qu'on lui livrât Christophe et son fils. Le pape Étienne, hors d'état de résister, ne put leur laisser d'autre alternative que de se rendre aux Lombards, ou de se faire prêtres et de chercher un asile dans un cloître. Ne voulant adopter ni l'un ni l'autre de ces partis, et se voyant abandonnés par les troupes, ils cherchèrent leur salut dans la fuite. Mais ils tombèrent entre les mains des Lombards, et les nobles romains leurs ennemis, auxquels ils furent livrés, leur crevèrent les yeux. Christophe mourut trois jours après; Sergius son fils languit encore quelque temps dans les fers. D—z—s.

CHRISTOPHE (Joseph), peintre, né à Utrecht en 1498, fut placé dès son enfance dans l'atelier d'Antoine Moro, recueillit avidement les leçons de son maître, et devint lui-même, en peu de temps, un peintre habile. Il peignait l'histoire et le portrait avec un égal succès. Pierre Pérugin et Jean Bellino étaient les deux peintres dont il s'étudiait de préférence à imiter la manière; mais son pinceau était plus gracieux et son coloris avait plus d'harmonie. Peu de peintres contemporains ont aussi bien observé les règles de la perspective. Jean III, roi de Portugal, l'attira à sa cour, et lui confia le soin de faire plusieurs tableaux pour les églises de Lisbonne et pour les maisons royales. Il en fut tellement satisfait, qu'il le fit chevalier de Christ et le combla de bienfaits. Christophe mourut à Lisbonne en 1557. — *Joseph* Christophe, né à Verdun en 1667, et mort à Paris le 29 mars 1748, a peint l'histoire avec succès; il était de l'académie de peinture. Son tableau représentant *la Multiplication des pains* était, avant la révolution, un des plus beaux ornements de la métropole de Paris. A—s.

CHRISTOPHE (Henri), noir créole, roi d'Haïti sous le nom d'Henri Ier, né de parents esclaves, le 6 octobre 1767, passa lui-même sa jeunesse dans l'esclavage. L'almanach royal d'Haïti, publié par ses ordres, garde sur le lieu de sa naissance un silence d'autant plus regrettable que les historiens sont en désaccord sur ce point, les uns le faisant naître dans l'île suédoise de St-Barthélemy, d'autres dans la colonie anglaise de St-Christophe, d'où il aurait tiré son nom, d'autres enfin dans l'île française de la Grenade. C'est là que jeune encore il aurait servi au banquet donné au comte d'Estaing, lorsque cet amiral enleva cette colonie aux Anglais. Un officier de marine, frappé de l'intelligence empreinte sur la physionomie de ce noir, l'attacha à sa personne, l'emmena au siége de Savannah, et de là au Cap, seconde ville de la partie française de St-Domingue, où il lui donna la liberté. Christophe fit alors, dit-on, le commerce des bêtes de somme qu'il allait chercher dans la partie espagnole. Ce qui est certain, c'est

qu'il fut employé comme domestique à l'hôtel de la Couronne, la plus belle hôtellerie du Cap. Aussi, lorsque plus tard il affecta l'orgueil d'un monarque, ses détracteurs écrivaient-ils, dans les journaux du Port-Républicain, que ses mains royales étaient moins habiles à manier le sceptre qu'autrefois les casseroles? Ces sarcasmes, reproduits sous mille formes dans divers écrits n'ont d'autre mérite que de confirmer un fait, d'ailleurs de notoriété publique à Haïti. Quand éclata la révolte des esclaves (22 août 1791), il ne paraît pas que Christophe se soit joint tout d'abord aux insurgés : la condition des noirs était moins dure dans les villes que sur les habitations, et la sienne en particulier devait être assez douce à l'hôtel de la Couronne, dont il avait obtenu la direction. Quoi qu'il en soit, on le trouve bientôt chef de bande, parmi les hommes de sa couleur. Ce rôle lui était assigné d'avance par son activité, son intelligence et son audace. Le pillage des habitations, dans lequel il se fit toujours large part, lui procura une fortune qui ne contribua pas moins à son élévation que ses qualités personnelles. Il se fit bientôt remarquer de Toussaint Louverture, généralissime des noirs dès le mois d'avril 1797. Devenu chef de brigade, Christophe concourut puissamment à l'expulsion des Anglais en 1798, et prit part à la rapide expédition qui amena la soumission momentanée de la partie espagnole (27 janvier 1801). Cinq mois après, au moment où Toussaint Louverture s'occupait de réaliser pour St-Domingue une constitution séparée de celle de la métropole et qui lui conférait une véritable dictature, un officier français, le chef de brigade Vincent, tenta de le dissuader de ce projet en lui faisant sentir que le *premier des noirs* ne serait plus traité que comme un rebelle. Mais il fut rudement éconduit, quoique d'ordinaire Toussaint l'écoutât favorablement, à raison de la sympathie qu'il n'avait cessé de manifester pour la cause des noirs. Vincent eut recours à Christophe, le plus accrédité des généraux de Toussaint. Il lui donna lecture de vives représentations qu'il adressait à Louverture, auquel il s'efforçait de démontrer qu'en se faisant gouverneur à vie, il attirait sur St-Domingue la colère de la métropole. Christophe lui dit avec émotion : « Commandant, vous êtes le seul Européen qui nous soyez « réellement affectionné, vous nous avez toujours dit la « vérité. Donnez-moi votre dépêche, je m'en charge. » Il la remit en effet à Toussaint, et osa même dire à ce chef tout-puissant « que la constitution coloniale « était un crime médité par les plus cruels ennemis « des noirs : » il entendait désigner les Anglais, qui poussaient sans cesse Toussaint Louverture à prendre le titre de roi, ce que celui-ci ne voulut jamais faire. Il n'était donné qu'au génie soupçonneux de ce chef de prévoir le retour de l'esclavage, et de penser dès lors, en organisant le peuple noir, à lui assurer les moyens de défendre la liberté si jamais elle était menacée. La constitution du 1er juillet fut proclamée, et Toussaint exerça un pouvoir sans limites sous le titre de gouverneur général à vie. « Le chef « de brigade Christophe était alors si modeste (dit « Pamphile Lacroix) que ses amis durent le solliciter « de demander dans cette occasion le grade de gé- « néral. » Cette modestie de la part d'un homme qui plus tard poussa la vanité jusqu'aux dernières limites paraîtra plutôt de l'orgueil blessé, si l'on considère que quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis la démarche infructueuse que nous venons de raconter. Il obtint le grade qu'il sollicitait, avec le gouvernement du Cap. Bientôt il reprit toute sa faveur et fut chargé d'arrêter Moïse, neveu de Toussaint, chef de la division militaire du nord, son supérieur, qui s'était insurgé. Christophe s'acquitta avec un rare bonheur de cette tâche difficile. Pour éviter l'effusion du sang, il se rendit au camp de Moïse avec une faible suite, feignit de vouloir conférer avec lui, et l'arrêta au milieu de son armée, qui, sur l'exhibition d'un ordre signé du nom révéré de Louverture, n'opposa aucune résistance. Celui-ci récompensa Christophe en lui donnant le commandement de Moïse, qu'il fit passer devant une commission militaire et fusiller. Cependant Moïse laissait des partisans, qui s'insurgèrent au Cap dans la soirée du 21 octobre 1801, et commencèrent à massacrer les habitants connus pour leur attachement à Toussaint. Christophe, prévenu à temps, dissipa les révoltés avec tant de promptitude et d'énergie que le lendemain un grand nombre d'habitants ignoraient les événements de la nuit. Il étouffa avec la même célérité quelques soulèvements qui se manifestèrent les jours suivants dans plusieurs quartiers des environs du Cap. Christophe commandait encore la province du Nord, lorsque la flotte qui portait la grande armée expéditionnaire placée par Bonaparte sous le commandement de son beau-frère, le capitaine général Leclerc, se rallia au cap Samana (30 janvier 1802). Suivant Pamphile Lacroix, Christophe aurait été assez porté à se soumettre, et l'arrivée secrète de Toussaint Louverture aurait seule changé ces dispositions. Cette version a été démentie par Christophe lui-même dans un manifeste au peuple haïtien du 18 septembre 1814. « Le gouverneur général (Tous- « saint), dit ce document, croyait si peu avoir un « ennemi à combattre, qu'il n'avait ordonné à aucun « de ses généraux de résister en cas d'attaque, et « quand la flotte française arriva il était occupé à « faire une tournée dans la partie orientale de l'île. « Si quelques chefs opposèrent de la résistance, ce « fut seulement parce que la manière hostile et me- « naçante avec laquelle on les somma de se rendre « les força de consulter leur devoir, leur honneur « et les circonstances où ils se trouvaient. » Cette explication est d'ailleurs d'accord avec les faits. Dès l'abord Christophe répondait à M. Lebrun, envoyé du général Leclerc, qui demandait à remettre ses dépêches à Toussaint en personne : « Donnez-moi vos « papiers, vous ne pouvez voir le gouverneur. » Après les avoir examinés, il refusa de rendre le Cap sans avoir reçu les ordres de Louverture. Christophe était dans une cruelle incertitude. La municipalité le suppliait de rendre la ville, lui rappelant une proclamation récente de Toussaint qui ordonnait d'obéir à la mère patrie « avec l'amour d'un fils pour son père. » Il répondait « que rien ne lui prouvait qu'une es-

« rade sur laquelle on voyait flotter des bâtiments « étrangers (la moitié de la flotte était, on le sait, « composée de vaisseaux espagnols) fût envoyée par « la metropole. » Il autorisa toutefois la municipalité à faire connaître à Leclerc que, s'il voulait suspendre son débarquement pendant quarante-huit heures, il prendrait les ordres de Louverture. Cette pacifique proposition fut rejetée. Dès lors Christophe n'hésita plus : car à ce refus inexplicable venaient se joindre des bruits sinistres sur une réaction violente à la Guadeloupe, où l'esclavage, aboli depuis huit ans, était rétabli, malgré les glorieux faits d'armes de cette colonie contre les Anglais. Christophe connaissait en outre un rapport du conseiller d'État Thibaudeau annonçant « que l'esclavage serait maintenu à « la Martinique et à Cayenne, et qu'à la Guadeloupe « et à St-Domingue un gouvernement juste et fort « soumettrait tout à la volonté de la France. » Il répondit donc à une lettre par laquelle Leclerc lui annonçait des témoignages éclatants de la reconnaissance de la métropole, en déclarant que « si le ca« pitaine général persistait à brusquer l'entrée, la « terre *brûlerait* avant que l'escadre mouillât dans « la rade. » Cette menace ne fut que trop fidèlement exécutée, et elle a laissé des souvenirs ineffaçables. Il ne resta pas une seule maison de la belle ville du Cap. Christophe la quitta le dernier, emmenant comme otage la population blanche qui s'y trouvait. Il ne resta pas oisif dans la guerre acharnée qui suivit ces événements. Il se signala principalement dans le combat qui eut lieu sur la route du Dondon à la grande Rivière. Il avait su se maintenir dans le nord contre la division Hardy, lorsque l'arrivée des escadres du Havre et de Flessingue le mit dans une position désespérée. Il fallut négocier. Rappelant l'humanité avec laquelle il avait traité la population blanche du Cap, il demandait qu'on revoquât sa mise hors la loi et qu'on lui garantît la stricte exécution des promesses faites aux insurgés dans les proclamations. La réponse du général Leclerc n'étant pas assez explicite, il résista encore quelque temps. Cependant il écrivait sans cesse qu'il ne demandait qu'à se soumettre, ainsi que Toussaint lui-même, si on leur montrait un code où se trouvât consacrée la liberté des noirs. Leclerc répondait, le 24 avril 1802 : « Je vous déclare à la face de la colonie, à la face de « l'Être suprême, que tous les noirs seront libres. » Le général Hardy avait donné à Christophe les mêmes assurances, mais lui sans doute ignorait les instructions secrètes dont Leclerc était porteur, ou qu'il avait reçues de son gouvernement depuis le départ de l'expédition. « La parole d'un général français, « répondit Christophe (25 janvier 1802), est à « mes yeux aussi digne de foi qu'elle est inviolable « et sacrée ». Le 20 mai suivant, une loi était solennellement promulguée en France, qui établissait l'esclavage, conformément aux règlements antérieurs à 1789, dans les colonies orientales et occidentales. A la suite d'une entrevue que le général Leclerc lui avait assignée à son camp de la grande Rivière, Christophe fut admis dans l'armée française avec son grade. Sa soumission entraîna celle de Dessalines et de Toussaint Louverture. On a accusé Christophe d'avoir sollicité du général Leclerc la déportation de Toussaint, et l'on a voulu rejeter sur lui tout l'odieux de la trahison dont celui-ci fut la victime (juin 1802). Mais sa lettre du 22 avril précédent, écrite alors qu'il négociait sa soumission, et dans laquelle il refusait avec indignation de mériter son pardon en livrant Toussaint, enlève toute croyance à cette imputation. Lorsque éclata la révolte excitée par la mesure du désarmement général, Christophe se trouva dans une position difficile. Il n'avait pas, plus que personne, oublié ces paroles adressées aux noirs par Santhonax, commissaire de la convention : « Voulez-vous con« server la liberté? servez-vous de vos armes, le jour « où des chefs blancs vous les demanderont ! » Mais il était particulièrement surveillé. A toutes les sollicitations de Leclerc, il répondait par la promesse de marcher contre les révoltés, mais il demeurait simple spectateur des événements. Enfin, le 16 septembre 1802, les généraux Clervaux et Pétion, hommes de couleur, ayant attaqué le Cap à une heure du matin, Christophe, resté neutre pendant le combat, partit, après l'action, de son camp de St-Michel, et se joignit à eux. Dans cette nouvelle guerre, il se montra, comme toujours, intrépide, actif et habile à mettre à profit les événements. A peine a-t-il appris la maladie du général Leclerc, atteint de la fièvre jaune, ce mal terrible qui dévora les trois quarts de cette armée française, l'élite des bandes de l'Italie et de l'Egypte, qu'il emporte les avant-postes du Cap et assiége la ville. Après la mort de Leclerc (2 novembre 1802), il ne se montra pas moins énergique contre Rochambeau son successeur. Ses efforts, joints à ceux des autres chefs noirs, ayant forcé les Français d'évacuer la colonie (28 novembre 1803), le commandement suprême fut dévolu à Dessalines, qui prit le titre d'empereur, sous le nom de Jacques Ier, et régna trois ans. Bien que Christophe fût l'un des principaux chefs sous ce barbare gouvernement, l'histoire ne lui attribue aucune part dans les cruautés dont se souilla le féroce Dessalines. Il ne fut pas étranger à la conspiration qui renversa ce monstre (17 octobre 1806), quoique Pétion et les autres chefs de couleur y aient eu la principale part. Le 21 octobre ceux-ci publièrent une proclamation dans laquelle ils appelaient Christophe à succéder provisoirement à Dessalines, avec le titre de chef et généralissime de l'Etat d'Haïti. C'était l'ancien nom de l'île, qu'on avait substitué à celui de St-Domingue qui rappelait la servitude. Une assemblée constituante se réunit au Port-au-Prince pour régler la forme du gouvernement. La nouvelle constitution fut proclamée le 27 décembre 1806, et Christophe fut élu président de la république haïtienne. Il était alors au Cap. Il trouve trop limités les pouvoirs que la nation lui fait l'honneur de lui conférer : son ambition ne sait déjà plus se contenter d'une magistrature dont la durée est fixée à un an, et qui le soumet, après ce délai, à la réélection du peuple. Il marche sur le Port-au-Prince à la tête d'un corps nombreux. L'assemblée constituante confie le soin de sa défense à Pétion, qui réunit à la

hâte toutes les troupes dont il peut disposer. La rencontre eut lieu dans les champs de Cibert, le 1er janvier 1807. Christophe vaincu se retire dans le nord, dont les habitants sont habitués depuis longtemps à reconnaître son autorité. Mais déjà les partisans de la constitution républicaine y sont en armes et ont établi leur quartier général au môle St-Nicolas. L'insurrection de Goman dans le sud obligea Pétion de diviser ses forces. Christophe eut le temps de se reconnaître. Le 17 février 1807, il assembla au Cap un conseil composé de généraux et de citoyens influents qui lui étaient dévoués. Le conseil rédigea, sous le titre pompeux d'acte constitutionnel de l'État d'Haïti, une formule de gouvernement, et proclama Christophe président et généralissime à vie. Un mois après (9 mars 1807), Pétion était solennellement proclamé président de la république haïtienne. Le territoire qui formait autrefois la partie française de St-Domingue était ainsi divisé en deux États, avec chacun sa constitution. Celle de l'État du nord était habilement conçue, en ce qu'elle contenait la déclaration de ne troubler jamais les colonies des autres nations et de ne tenter aucune conquête hors de l'île. Le parti de Pétion venait de donner à l'Angleterre de grandes inquiétudes pour sa colonie de la Jamaïque. La protection anglaise fut dès lors acquise à Christophe. Quelques avantages commerciaux lui furent concédés, et plusieurs officiers anglais passèrent à son service. C'est avec ces auxiliaires qu'il anéantit le parti de la constitution républicaine dans le nord, enleva de vive force la position de Jean-Rabel, et, après trente-deux jours d'un siége sanglant, emporta d'assaut le môle St-Nicolas, dernier boulevard de ses adversaires (octobre 1810). Les divisions qui avaient éclaté dans le Sud avaient empêché Pétion de porter secours à ses partisans du nord. Le général Rigaud, revenant de France, avait débarqué aux Cayes (7 avril 1810) et avait constitué une rivalité dangereuse qui avait divisé la partie républicaine en deux camps. Christophe, croyant le moment favorable, marcha sur le Port au-Prince. Mais Pétion et Rigaud, oubliant leur rivalité, se réunirent par un pacte fédératif signé à Miragsane. Christophe, qui s'était avancé jusqu'à St-Marc, se retira à cette nouvelle. Le titre de président ne lui suffisait plus, il résolut de prendre celui de roi : à l'imitation du premier consul Bonaparte, il feignit de céder au vœu du conseil d'État, auquel il laissa l'initiative de la constitution du 28 mars 1811, qui l'appelle, lui et sa famille, au trône d'Haïti. Plus de deux mois se passèrent dans les préparatifs de la cérémonie du couronnement, qui eut lieu le 2 juin. Une église de 250 pieds de long avait été élevée comme par enchantement dans la place du champ de Mars, près de la ville du Cap. C'est là qu'il fut sacré avec de l'huile de cacao par un ancien capucin, Corneille Brell, dont il fit son aumônier, et qu'il créa plus tard duc de l'Anse et archevêque. Les fêtes durèrent huit jours entiers. Par un édit antérieur, du 5 avril, le roi Henri Ier avait fondé une noblesse héréditaire, avec des titres et des dotations. C'est ainsi qu'on vit figurer à la cour de Christophe, *le prince du sale Trou, le duc de la Marmelade, le comte de Limonade, les barons de la Seringue et du Boucan, les chevaliers de Coco, Jacko*, etc. Ces titres, qui prêtaient à rire aux Européens, n'étaient cependant guère plus ridicules que ceux de prince d'Orange et de duc de Bouillon. Un second édit, du 7, créait un archevêché et plusieurs évêchés, sous la réserve de l'institution du pape, qui la refusa toujours; un troisième, du 12, déterminait le grand costume de la noblesse, distinct pour les différents ordres nobles. Un autre, en date du 20, portait création de l'ordre royal et militaire de St-Henri, imitation de l'ancien ordre de St-Louis, et lui affectait une dotation de 300,000 livres de rente. Enfin, un dernier édit, du mois de mai, relatif à la formation de la maison du roi, de la reine et du prince royal, contient l'énumération des grands officiers, chambellans, pages, maîtres des cérémonies, hérauts d'armes, etc. Dans son enivrement, dit un pamphlet publié contre lui au Port-au-Prince, Christophe prit les titres suivants : « Henri, par la grâce « de Dieu et la loi constitutionnelle de l'État, roi « d'Haïti, souverain des îles de la Tortue, Gonave « et autres villes adjacentes, destructeur de la ty- « rannie, régénérateur et bienfaiteur de la nation « haïtienne, créateur de ses institutions morales, « publiques et guerrières, premier monarque cou- « ronné du nouveau monde, défenseur de la foi, « fondateur de l'ordre royal de St-Henri, grand et « magnanime potentat. » On ne trouve dans les actes qui nous restent de lui et qui ont été publiés par Mackensie et par les fils de Wilberforce, que trois *et cætera* ajoutés à son titre, tel qu'il est formulé dans l'acte du 28 mars 1811, c'est-à-dire, Henri, par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle, roi d'Haïti. Christophe fit frapper à Londres une médaille d'argent à son effigie, d'une fort belle exécution. Elle porte le millésime de 1811. Au revers est un phénix renaissant de ses cendres avec cette légende : *Dieu, ma cause et mon épée*. Ce monarque n'avait au plus que 240,000 sujets, sortis nus des fers de l'esclavage, et qui n'avaient pu, au milieu des cruelles épreuves par lesquelles ils avaient passé, acquérir assez de richesses pour supporter la dépense de l'établissement royal le plus modeste, sans y joindre le fardeau d'une noblesse féodale; l'entretien d'une armée de 24,000 hommes aurait seul suffi pour dévorer toutes les ressources d'un pays dévasté. Il fit à la vérité tout ce qu'il put pour le tirer de ses ruines, mais ses moyens furent tyranniques. Monopolisant tout à son profit dans l'État, il devint, à l'aide de cette prospérité factice, l'oppresseur de ce peuple malheureux dont il se vantait d'être le régénérateur et le père. Il substitua l'esclavage de la glèbe à l'ancien esclavage colonial. Le cultivateur, attaché au sol, ne pouvait aller d'un lieu à un autre sans une permission du chef de son quartier. Le bâton remplaçait le fouet du commandeur. Christophe était un tyran dans toute l'acception du mot, et tous ses actes tendaient à des exactions. N'osant se fier à ceux qu'il opprimait, il avait, comme tous les despotes, une garde étrangère. Des nègres jeunes et vigoureux, recrutés à grands frais sur les côtes voisines, la composaient

et remplissaient les cadres de deux régiments d'élite sous les noms de Royals-Dahomets et de Royals-Dondons. Il les chargea de la police de la culture avec une solde privilégiée. Barbare civilisateur, pour détourner son peuple du vol et lui apprendre le respect dû à la propriété, il faisait jeter sur les grands chemins des montres et des bijoux. Des Dahomets en embuscade étaient chargés de mettre à mort ceux qui les ramassaient et ne les rapportaient pas sur-le-champ au chef de la police. Mais, disons-le à son éloge, il n'accorda aucune place, aucune faveur, aucune dignité à tout homme qui n'avait pas contracté de mariage régulier. Il fonda une instruction publique, dirigée par un *grand conseil de l'instruction publique*. Un collége royal fut établi au Cap, et des écoles primaires à la Lancastre dans tous les bourgs. Les maîtres qui les dirigeaient étaient tous des Anglais. C'était pour lui une résolution arrêtée de remplacer la langue française par l'idiome britannique. Cette tentative révélait toute sa haine contre l'ancienne métropole, contre laquelle il préparait sans cesse des moyens de défense. Son armée de 24,000 hommes ne pouvait toutefois exister que sur le papier, car elle aurait enlevé à ses foyers le dixième de sa population. Il n'y en avait habituellement que 5 à 6,000 sous les armes, recevant pour solde un escalin (55 centimes) par jour, et relevés par trimestre. Les soldats de la réserve, répartis sur ses grandes places à vivres, ne recevaient que la subsistance, mais ils se dédommageaient par leurs exactions sur les cultivateurs soumis à leur surveillance. Christophe cependant mettait tous ses soins à former et à exercer cette armée sur laquelle il comptait pour maintenir son indépendance, et aussi pour conquérir le reste de l'île. La mort du général Rigaud n'avait pas mis fin aux dissensions qui déchiraient le midi. Le président Pétion avait trouvé un nouvel antagoniste dans Bergella, ancien aide de camp de son rival. La défection de la frégate *Améthiste* et de trois bricks formant à peu près toute la marine du roi Henri, et qui passèrent dans le parti de Pétion, raviva la haine de Christophe, qui l'attribua non à son despotisme, mais aux intrigues de ses ennemis. Il déboucha à l'improviste dans les plaines de l'ouest, à la tête de 22,000 hommes. Pétion était occupé à combattre Borgella. En son absence, le général Boyer, son secrétaire et son ami, sortit du Port-au-Prince. Une seconde rencontre eut lieu dans les champs de Cibert. Christophe vengea son ancienne défaite. Boyer, vaincu, opéra néanmoins sa retraite en bon ordre, et se renferma dans la capitale de la république, dont Christophe entreprit le siége. Pétion et Borgella se réunirent à cette nouvelle, et dirigèrent leurs armes contre l'ennemi commun. Après deux mois d'efforts inutiles, Christophe se retira avec des troupes épuisées, vivement harcelé par Boyer. Toutefois ce dernier n'avait pas assez de forces pour envahir la province du nord. Les deux partis posèrent les armes. Par une sorte de convention tacite, ils laissèrent entre eux dix lieues de terrain inhabités. Grâce à la prodigieuse végétation de ces climats, les riches plaines du Boucassin se couvrirent en peu de temps de forêts épaisses. Quelque temps après les deux partis convinrent de ne pas s'attaquer, et même de s'unir contre l'ennemi du dehors. La France, en effet, devait tôt ou tard revendiquer son ancienne colonie. Après la chute de Napoléon, Louis XVIII s'occupa de St-Domingue. On voulut épuiser tous les moyens avant d'avoir recours à la force. L'expérience n'avait que trop appris les difficultés et les dangers d'un débarquement. On nomma des commissaires. Malouet, ministre de la marine, qui avait exercé dans les colonies des fonctions administratives pendant la période de l'esclavage, était imbu de tous les préjugés coloniaux; s'obstinant à ne voir dans les Haïtiens que des esclaves révoltés, il fit choix d'hommes sans notabilité, Dauxion-Lavaysse, Dravernais et Franco-Médina. Leur mission était secrète et ne pouvait inspirer que de justes défiances à des hommes envers lesquels on avait déjà usé de déloyauté lors de l'expédition du général Leclerc. Ces commissaires avaient pour mandat d'acheter les chefs de St-Domingue, et de se faire livrer par eux la colonie qu'on appelait autrefois la reine des Antilles. Le gouvernement français ne mit pas même à leur disposition un bâtiment de l'État : ils prirent la voie de l'Angleterre. Christophe, averti de leur départ dès le mois de juin 1814, avait publié, le 18 septembre, un manifeste attribué à la plume de Prévost, duc de Limonade, son ministre des finances, dont le style prouverait qu'il y avait des hommes capables à la cour du roi d'Haïti. Cependant les documents officiels publiés par Mackensie sont écrits d'un style si différent et dénotent une connaissance si imparfaite de la langue française, qu'il est difficile d'admettre que le manifeste émane des mêmes hommes. Quoi qu'il en soit, Christophe, après avoir mis dans cette pièce la justice de sa cause hors de contestation, et annoncé sa ferme volonté de maintenir son indépendance, fit saisir à son arrivée le malheureux Franco-Médina. Il prit connaissance de ses papiers, et le fit condamner à mort comme espion. Une lettre du commissaire Dauxion-Lavaysse, en date du 10 juin, et portant cette suscription : *au général Christophe*, parvint au Cap au milieu du procès, et ne fit qu'irriter l'orgueil du roi Henri. Elle accéléra le supplice du malheureux médecin. Il fut exposé publiquement dans la grande église du Cap, tendue en noir, « afin que chacun eût la faculté de l'interroger. » (Proclamation de Christophe du 11 octobre.) Il fut ensuite livré au bourreau, sans que Christophe crût violer les principes du droit des gens : son gouvernement publia les pièces qui avaient motivé cet acte de barbarie. Les autres commissaires ne réussirent pas mieux auprès de Pétion. Le gouvernement de Louis XVIII désavoua tout ce qu'ils avaient fait par une notice insérée dans *le Moniteur* du 19 janvier 1815. Toutefois on allait agir à force ouverte. Déjà l'on préparait une flotte et des troupes de débarquement, quand le retour de Napoléon arrêta toute mesure hostile. Ce ne fut qu'après la seconde restauration que les anciens colons obtinrent qu'on s'occupât de nouveau de St-Domingue. Une

seconde mission, qui avait pour chef apparent le vicomte de Fontanges, mais dont l'âme était le conseiller d'État Esmangait, partit à bord de la frégate *la Flore*. Le 17 octobre 1816, ils parurent devant le fort Picolet, et firent quelques signaux ; mais redoutant le sort de Médina, ils n'osèrent pas débarquer. Après avoir louvoyé quelque temps sans que Christophe eût daigné communiquer avec eux, ils firent voile pour le Port-au-Prince. Ils rencontrèrent en mer un bâtiment américain auquel ils remirent une lettre portant encore pour suscription : *Au général Christophe*. Elle fut refusée, et le bâtiment reçut l'ordre de sortir immédiatement du port. Les commissaires firent alors parvenir leur dépêche sous le couvert du commandant des Gouaïves. Elle portait la date du 12 octobre 1816. Christophe n'y répondit que par une note adressée au peuple haïtien, et les commissaires repartirent pour la France le 10 novembre sans avoir rien obtenu. A la mort de Pétion (29 mars 1818), Christophe crut le moment favorable pour réaliser son rêve favori, la conquête et soumission de la république. Il marcha avec 15,000 hommes sur le Port-au-Prince. Il promettait par ses proclamations à tous protection et sûreté, aux autorités civiles et militaires des honneurs des titres et des biens. Les républicains du Port-au-Prince répondirent à ces offres par les préparatifs d'une défense vigoureuse. Christophe rentra dans ses limites. Quelque temps après, un incendie dévora le fort la Ferrière ou fort Henri, situé à deux lieues au sud de Sans-Souci, sur un pic élevé. Christophe avait employé des sommes immenses à la construction de cette citadelle, garnie de trois cents canons de fort calibre croisant leurs feux en tous sens, toujours abondamment approvisionnée, et qu'il considérait comme imprenable. Aigri par cette catastrophe, il enjoignit à tous ses sujets mâles de porter un crêpe au bras, et aux femmes d'aller quinze jours de suite à la messe *pieds nus* et vêtues de blanc. Tous les hommes furent mis en réquisition pour porter des pierres et de la chaux au fort qu'il voulait rebâtir promptement. Christophe ajourna dès lors tout projet de conquête, pour se livrer à son goût pour le luxe et la magnificence. Il avait sept châteaux et neuf palais. Celui de Sans-Souci était vraiment une demeure royale. Sa construction avait été confiée à un architecte habile. Tout s'y trouvait réuni : chapelle, salle de spectacle, bureaux, grands et petits appartements, casernes, immenses écuries, terrasses, jardins, jets d'eau, fontaines, etc. Il en reste encore des ruines imposantes. Le château des *Délices de la reine* n'était guère moins magnifique. Malgré son origine servile, Christophe avait des manières distinguées, et sa tenue était digne de son rang. Il s'attachait à copier l'étiquette des cours européennes. Il parlait l'anglais et le français avec une égale facilité, bien que Mackensie doute qu'il sût écrire. Excellent administrateur, il comptait des admirateurs surtout en Angleterre. L'illustre Wilberforce fut en correspondance avec lui à partir de 1816. On prétend que, dans un banquet donné par la société africaine et asiatique de Londres, et auquel beaucoup de noirs et d'hommes de couleur avaient été conviés, Wilberforce, président de cette société, porta le toast suivant : « A Christophe ! l'honneur de l'espèce humaine, l'homme le plus libéral, le plus éclairé, le plus bienfaisant, chrétien « sincère et pieux, l'un des plus augustes souverains de l'univers, élevé sur le trône par l'amour et « la reconnaissance de ceux dont il fait le bonheur. » Rien de moins vraisemblable qu'un éloge aussi exagéré ; jamais la société africaine et la société asiatique ne se réunirent en commun ; Wilberforce fut seulement vice-président de la première. Dans la vie du célèbre philanthrope, ainsi que dans sa correspondance publiée par ses enfants (1838-40, 7 vol. in-12), on voit, il est vrai, qu'il fut séduit par le nom d'ami que Christophe donnait à l'illustre défenseur de la cause des noirs, et plus encore par l'appel que le roi d'Haïti fit à ses sentiments religieux. Ce ne fut pas sans hésitation et sans craindre de compromettre sa position parlementaire, que Wilberforce entreprit cette correspondance. Mais Christophe annonçait sa volonté bien arrêtée de remplacer par la foi protestante le catholicisme, dont le chef et le clergé avaient épousé la cause des anciens maîtres, et même refusé l'institution canonique à ses évêques et l'ordination à ses prêtres. Wilberforce crut reconnaître dans Christophe un grand désir d'améliorer l'état moral et religieux de son peuple. Il consentit à envoyer des précepteurs pour les enfants du roi, et des maîtres pour la fondation d'un collége royal. Enfin il affilia Christophe à la société africaine et à la société biblique. Mais Wilberforce, en le remerciant de ce qu'il faisait pour la civilisation, ne descendit jamais jusqu'à l'adulation. Lui-même reproche à Christophe d'avoir accablé son peuple d'exactions pour se faire un trésor et une armée, d'avoir outre passé les limites de la répression, d'avoir fait preuve d'une extrême avarice, et en même temps d'une prodigalité excessive envers ses créatures, auxquelles il donnait des gratifications exorbitantes (1,000 liv. sterl. ou 25,000 fr. à un seul pour un léger service). Toutefois, après la mort de Christophe, il défendit sa mémoire contre les calomnies et le ridicule dont il était alors de mode de le rendre l'objet. La conduite de Wilberforce en cette occasion n'en est pas moins digne de tous les éloges. Il écrivit au chef du gouvernement haïtien (le président Boyer), pour le prier de ne pas faire mettre à mort le baron de Vastey, secrétaire de Christophe, et auteur de deux écrits sur Haïti. En même temps il exprima, en véritable ami du peuple haïtien, le désir que les améliorations tentées par Christophe pour la réhabilitation du mariage et des mœurs et pour l'éducation ne fussent pas abandonnées. Du reste, le jugement de Wilberforce sur Christophe se trouve nettement formulé dans la recommandation qu'il fit à ses enfants de publier après sa mort sa correspondance avec le roi noir, « pour prouver que Christophe n'était pas un « barbare, quoiqu'il fût peu lettré, et que son tort a « été de vouloir faire le bien trop vite et par la « contrainte. » Ce jugement est peut-être plus près

de la vérité que la censure outrée de ceux qui l'appelaient le *moderne Phalaris*. Dans une brochure publiée au Port-au-Prince, le 4 juillet 1818, trois mois après sa dernière invasion, Colombel, secrétaire particulier du président Boyer, a reproché à Christophe : 1° d'avoir fait entasser quatre ou cinq cents personnes de tout âge et de tout sexe dans un puits de l'habitation Ogé, pour les faire périr lors du siége de Jacaul ; 2° d'avoir poignardé de sa propre main une femme enceinte qui lui demandait justice de l'attentat d'un soldat ; 3° d'avoir voulu tuer son fils, le prince Victor, encore au berceau, parce qu'il troublait son sommeil ; 4° d'avoir fait massacrer au port de la Paix des soldats qui s'étaient rendus à discrétion ; 5° d'avoir violé la capitulation du Môle, en faisant mettre à mort le général T. Boufflet, le colonel J. Gournault, presque tous les officiers et les deux tiers des soldats de la garnison ; 6° d'avoir fait massacrer une population sans défense dans sa retraite du Port-au-Prince ; 7° d'avoir fait brûler vifs ses prisonniers du Cibert ; 8° d'avoir fait décapiter en sa présence deux cents prisonniers du Santo ; 9° d'avoir fait mettre à mort des femmes du Cap, qui avaient témoigné de la joie de sa défaite au Port-au-Prince ; 10° enfin d'avoir, dans la forteresse la Ferrière, des cachots, des étouffoirs, des instruments de torture. Sans ajouter une foi entière à ces accusations accumulées par la passion et la haine du parti contraire, on doit se rappeler qu'à St-Domingue comme au moyen âge on était féroce envers les vaincus, et que le gouvernement de Christophe était absolu. Parmi les documents publiés par Mackensie, on trouve un ordre de mettre un individu aux *serre-pouces*, et celui de mettre aux travaux publics un débiteur qui ne payait point ses dettes. On est en droit d'en conclure que l'autorité de Christophe n'était rien moins que paternelle. Aussi tous les hommes qui se sentaient quelque capacité et quelque fierté passèrent-ils successivement dans le parti de la république. Les défections eurent quelquefois lieu en masse ; nous avons mentionné celle de sa flotte. Un autre jour le général Magni, ancien commandant de la garde d'honneur de Toussaint Louverture, l'abandonna avec un corps de 3,000 hommes. Ceux mêmes qui restaient auprès de lui et qu'il comblait de faveurs, se sentant dans une entière dépendance, s'indignaient de n'être que ses premiers esclaves. Tel était l'état des esprits quand, au mois de juillet 1820, Christophe fut atteint d'une attaque de paralysie. A cette nouvelle, une révolte générale devint imminente. Cependant elle n'éclata qu'à la fin de septembre. La garnison de St-Marc, place frontière, en donna le signal. Un régiment, mécontent des mauvais traitements que le gouvernement de cette ville avait infligés à son colonel, d'après les ordres du roi, égorgea ce malheureux, nommé Glaude, et envoya sa tête au président Boyer, en sollicitant de prompts secours. Les insurgés l'informaient en même temps que la population du royaume ne demandait qu'à passer sous l'autorité de la république. Aussitôt que la nouvelle de ces événements parvint à Sans-Souci, où Christophe était encore malade, il fit partir contre les révoltés un corps de 6,000 hommes. Le général Romain, qui les commandait, était lui-même au nombre des mécontents et s'avança avec lenteur. Pendant ce temps, la ville du Cap se lève tout entière pour le parti de l'insurrection. Un courrier que Christophe envoyait au général Richard, qu'il croyait encore fidèle, est sur le point d'être mis à mort ; il est renvoyé pour apprendre à son maître que son autorité n'est plus reconnue. Christophe se fait aussitôt hisser sur son cheval, mais ses souffrances le forcent d'en descendre. Il avait fait rassembler 1,500 hommes de sa garde, seules troupes qui lui restassent. Il se fait porter dans leurs rangs, les excite, leur promet douze dollars (60 fr.) par homme et le pillage du Cap, s'ils triomphent des insurgés. Il met à leur tête Joachim-Noël, son général le plus dévoué. Le parti royal, grossi de quelques détachements recrutés en chemin, rencontre les révoltés au haut du Cap (8 octobre 1820). Aussitôt Joachim voit ses troupes se débander et passer à l'ennemi ; il cherche son salut dans la fuite. A la nouvelle de cette défection, qui ruine sa dernière espérance, Christophe dit froidement : « Puisque le peuple d'Haïti n'a plus « de confiance en moi, je sais ce qui me reste à « faire. » Il se retire dans sa chambre et se tire deux coups de pistolet, l'un à la tête et l'autre au cœur (8 octobre 1820). Telle fut la fin de cet homme, certainement doué de grandes facultés, mais qui, après avoir combattu la moitié de sa vie pour la liberté, consacra l'autre à élever ce fragile édifice de la tyrannie sous les ruines duquel il fut écrasé. Ses tentatives de civilisation et de réforme ne servirent qu'à accélérer sa chute. A peine eut-il jeté quelques lumières parmi ce peuple sur lequel il faisait peser une si rude oppression, que son joug devint insupportable. La servitude et la civilisation ne sauraient subsister côte à côte. De ses deux fils, l'aîné, Ferdinand, fut confié aux autorités françaises, lors de la soumission de Christophe au général Leclerc. Embarqué comme otage, il mourut en France dans un hôpital. Le second, Jacques-Victor-Henri, âgé de seize ans, fut massacré par les insurgés lors de la prise du fort la Ferrière, quelques jours après la mort de son père. Un bruit populaire a accrédité la croyance que les vainqueurs avaient trouvé dans cette forteresse la somme de 240 millions de francs, formant le trésor de Christophe. Mais il n'en a rien figuré dans les comptes de la république d'Haïti. Cette opinion exagérée de la prospérité de Christophe n'a pas peu contribué à la conclusion de l'emprunt de 30 millions qui fut conclu en 1825, époque de la reconnaissance de l'indépendance de la partie française de St-Domingue. Tout porte à croire, au contraire, que les revenus du royaume furent annuellement absorbés par les dépenses de cour, l'entretien de l'armée et les constructions considérables que Christophe éleva au fort Henri, à Sans-Souci et dans la ville du Cap (1). Le défaut d'entretien et les

(1) Mackensie, consul général d'Angleterre en Haïti, en 1825, dans son ouvrage publié en 1830 (tom. 2, page 302), donne le ta-

tremblements de terre ont détruit tous ces édifices dont il ne reste que des ruines. Le royaume d'Haïti périt avec son fondateur, et le président Boyer réunit les deux États sous les étendards de la république. La veuve de Christophe, naguère la reine Marie-Louise, quitta cette terre où le nom qu'elle portait était en exécration, mais où cependant on lui avait assuré une pension modique. Elle passa en Angleterre, où Wilberforce s'empressa de lui restituer tout ce qui n'avait pas été employé d'une somme de 6,000 liv. sterling (150,000 fr.) que Christophe lui avait envoyée pour lui acheter des livres et lui recruter des maîtres. La postérité a fait justice des doutes que le parti colonial avait essayé de jeter sur le désintéressement de Wilberforce. La veuve du roi noir, après avoir visité l'Allemagne et l'Italie, se fixa à Pise en Toscane avec ses deux filles. Au mois de novembre 1830, l'une d'elles est morte dans cette ville, où sa mère et sa sœur résident encore aujourd'hui. A. I—B—T.

CHRISTOPHE (ANTOINE-NOEL-MATTHIEU), né à Lyon, en 1768, fit ses études au collége de St-Irénée de cette ville, et venait d'entrer dans les ordres en 1791, lorsque le refus de serment aux décrets de l'assemblée nationale l'obligea de quitter la France. Il se réfugia d'abord en Savoie, puis en Suisse, et ne rentra qu'en 1797. Il se rendit alors à Paris et y publia sous le voile de l'anonyme une brochure où il invitait les ecclésiastiques à se soumettre au gouvernement. Il se mit ensuite à traduire, à composer des romans et même des ouvrages plus mondains, puisqu'il présenta aux comédiens français, sous le titre de *Blanche et Mont-Cassin*, une pièce de théâtre qui ne fut pas jouée, mais dont il crut reconnaître une imitation ou une copie dans la tragédie d'Arnault, qui fut représentée quelque temps après sous le même titre. Christophe réclama dans les journaux contre cette représentation avec beaucoup d'amertume, ce qui n'eut aucun résultat. Il était professeur de belles-lettres en 1815, à Tournai, lorsque cette place lui fut ôtée par suite de la séparation de la Belgique. Il est mort à Neris-les-Bains, le 31 juillet 1824. Outre un roman intitulé *Antoinette et Valmont*, Paris, 1801, 2 vol. in-18, on a de lui : 1° *les Deux Emilie*, 1800, 2 vol. in-12 ; *Arundel et Henriette*, 1800, in-12 ; *le Château de St-Hilaire*, 1801, 2 vol. in-12. Ces trois romans sont traduits de l'anglais de Henriette Lée. 2° *Lettres Athéniennes*, traduites de l'anglais, 1802, 4 vol. in-12. Villeterque (*voy.* ce nom) en a aussi donné une traduction. 3° *Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques*, 1805, 2 vol. in-8°, traduction libre du dictionnaire anglais de Lemprière, qui est un bon abrégé de celui de Sabbatier. (*Voy.* ce nom.) Z.

CHRISTOPHERSON (JEAN), évêque anglais du 16e siècle, natif du comté de Lancastre, fut élevé à l'université de Cambridge. Il fut un des premiers boursiers du collége de la Trinité, après sa fondation par Henri VIII en 1546, et peu après il en devint principal. En 1554 il devint doyen de Norwich. Proscrit sous le règne d'Édouard VI, Christopherson revint en Angleterre à l'avénement de la reine Marie, fut nommé en 1557 évêque de Chichester, et mourut peu de temps avant cette princesse, en 1558. Ce prélat entendait très-bien les langues, surtout la grecque, et possédait une bibliothèque composée de livres curieux qu'il légua au collége de la Trinité. On a de lui la traduction en latin de *Philo Judæus*, imprimée à Anvers, 1553, in-4°, et des *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, Sozomène, Evagre et Théodoret, imprimées à Louvain, 1570, 8 vol., et à Cologne, même année, 1 vol. in-fol. Ces traductions, quoique supérieures à celles de Rufin et de Musculus, dont on se servait alors, sont encore bien imparfaites, et ont entraîné dans beaucoup d'erreurs Baronius et plusieurs autres écrivains. Le style de Christopherson, incorrect, diffus, jette de l'obscurité sur les endroits les moins difficiles du texte, et en voulant suppléer aux mots qui lui paraissent manquer, il change ou dénature le véritable sens. On lui reproche encore d'avoir séparé selon son caprice ce que l'auteur avait réuni, et réuni ce qu'il avait séparé, en sorte que ses divisions n'ont plus de rapport avec celles de l'original. Christopherson n'était cependant pas sans mérite ; il possédait plusieurs langues, particulièrement la langue grecque, et passait pour un des meilleurs théologiens de son temps. Il avait aussi composé, en 1546, une tragédie de *Jephtha*, en latin et en grec, dédiée à Henri VIII. (*Voy.* Pits, *Descrip. angl.* ; l'*Histoire de l'Église* par Dodd ; et Baillet, *Jugements des savants*, t. 2, part. 2 de l'édition de 1725.) X—S.

CHRISTOPHORUS le Bavarois. *Voyez* CHRISTOPHE III.

CHRISTOPHORUS ANGELUS, écrivain grec du 17e siècle, fit imprimer en Angleterre, en 1619, en langue grecque, auquel on joignit une version latine, un ouvrage curieux, mais rempli de fables, intitulé : *l'État présent de l'Église grecque*. Il y est traité principalement de la discipline et des cérémonies. On y trouve des détails intéressants sur les fêtes, les jeûnes, la confession et la discipline monastique des chrétiens d'Orient. George Phelavius, protestant, a publié à Francfort, en 1655, une nouvelle traduction latine de l'ouvrage de Christophorus, avec des notes, sans y joindre le texte grec. Le même traité a été réimprimé, dans les deux langues, à Leipsick, 1676, in-4°. — *Jacques* CHRISTOPHORUS, évêque de Bâle, est auteur du *Sacerdotale Basileense*, Porentrui, 1595, in-4°. V—VE.

CHRISTYN (JEAN-BAPTISTE), jurisconsulte et historien, né à Bruxelles, en 1622, de Pierre Christyn, écuyer, fut d'abord avocat postulant au conseil souverain de Brabant et assesseur du prévôt de l'hôtel et du drossart de ce duché, d'où il passa en 1667 aux fonctions de conseiller et de maître des requêtes ordinaire du grand conseil. En 1671, il entra au conseil privé, et quelque temps après fut appelé en

Tableau des exportations du Cap-Français pendant le gouvernement de Christophe :

	Quintaux.
De 1807 à 1809 la moyenne a été en sucre raffiné de	635,701
De 1810 à 1811 (deux ans)........................	810,572
De 1812 à 1820 (neuf ans)........................	2,787,087

Espagne pour siéger au conseil où se traitaient les affaires des Pays-Bas. Il revint dans ces provinces en 1678, ayant été nommé troisième ambassadeur du roi catholique au congrès de Nimègue. Son portrait gravé par Morin d'après van Dyck, lequel se trouve parmi ceux des autres plénipotentiaires, est d'un beau caractère et semble révéler de hautes capacités. Christyn était en effet un homme d'Etat remarquable. Il eut beaucoup de part au succès des négociations sur lesquelles repose encore une partie du droit public de l'Europe, et depuis ce temps prit pour devise ces mots du 147e psaume : *Posuit fines tuos pacem*. Le gouvernement espagnol fut si satisfait de sa conduite à Nimègue, qu'en 1681 il le nomma premier commissaire du roi aux conférences qui se tinrent à Courtray avec les envoyés français, et dont les procès-verbaux se trouvent à la bibliothèque de Cambray, n° 679 du catalogue de M. A. Leglay. En 1685, après le départ de don Juan de Layseca y Alvarado pour l'Espagne, il fut chargé de la surintendance de la justice militaire. En considération de ses longs et importants services, sa terre de Meerbeeck, entre Bruxelles et Louvain, fut érigée en baronnie, par lettres patentes données à Madrid le 11 janvier 1687. La même année, le 22 avril, il fut créé chancelier de Brabant, dignité qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 28 octobre 1690. Il fut enterré dans le chœur de l'église des augustins de Bruxelles, et le P. Bernard Désirant, docteur en théologie de l'université de Louvain, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. Christyn avait épousé Catherine de Pretere, dont il eut un fils qui se maria à Marguerite-Thérèse d'Espinosa, fille du gouverneur d'Anvers et sœur de l'évêque de cette ville. Son frère Libert-François Christyn, vicomte de Tervueren, fut conseiller et enfin vice-chancelier de Brabant. Il a été l'éditeur des œuvres juridiques de Jean et de Frédéric Vander Sande, Bruxelles, 1721, in-fol. Jean-Baptiste Christyn, qui fut aussi conseiller de Brabant et qui a écrit en flamand sur la coutume du pays, Anvers, 1682, 2 vol. in-fol., et sur les droits et coutumes de la ville de Bruxelles, un traité dont on a une édition de 1762, 3 vol. in-8°, était neveu du chancelier, auquel on a attribué mal à propos ses ouvrages : le chancelier n'a écrit proprement que sur l'héraldique, sujet qu'il possédait à fond. Voici la liste de ses œuvres : 1° *Jurisprudentia heroica, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia... liber prodromus*, Bruxelles, 1663, in-4° de 144 p., fig. 2° *Jurisprudentia heroica*, Bruxelles, 1689, 2 vol., in-fol., fig.; l'un de 386 p., l'autre de 174. Ce traité, qui n'est pas commun, surtout hors des Pays-Bas, est plein de détails curieux pour l'histoire. L'auteur y a mis son nom, ce qu'il n'avait pas fait pour le *liber prodromus*, où il s'est contenté de signer ses initiales au bas de l'épître dédicatoire. 3° *Observationes eugenealogicæ et heroicæ*, Cologne ou plutôt Bruxelles, 1678, in-4°, publié sous l'anonyme. 4° *Basilica Bruxellensis, sive Monumenta antiqua, inscriptiones et cœnotaphia*, Amsterdam, c'est-à-dire à Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1677, in-8°, fig. Il en a paru une seconde édition à Malines, chez Laurent Vander Elst, en 1743, augmentée d'une seconde partie par J.-F. Foppens, qui y a joint une notice sur l'auteur et qui a mis à contribution les *Monumenta sepulchralia Brabantiæ* de Sweert et les manuscrits du roi d'armes Josse de Beckberghe. Au reste, les épitaphes contenues dans l'ouvrage de Christyn ont été recueillies en 1729 dans le *Théâtre sacré du Brabant*, imprimé à la Haye, en 2 vol. in-fol., mais d'une manière peu correcte. 5° *Les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé du roi catholique aux Pays-Bas, depuis son institution, de l'an 1517, jusqu'aujourd'hui*, Leyde, 1672, et Amsterdam, 1674, in-12 de 93 p. 6° *Septem Tribus patriciæ Lovanienses*, Leyde, 1672, in-12, *editio emendatior et auctior usque ad annum* 1754, Louvain, 1754, in-12 de 192 p. chiffrées. Dans cette édition on cite les *Antiquités* manuscrites de Guillaume Boon, qui fut greffier de la ville de Louvain; ouvrage rédigé en flamand, et que nous avons lues avec profit. 7° *Senatus populique Antuerpiensis Nobilitas, sive septem tribus patriciæ Antuerpienses*, ibid., 1672, in-12 de 55 p. C'est une chose assez remarquable que ce nombre *sept* dans les familles patriciennes de Bruxelles, Louvain et Anvers; cela se retrouve même ailleurs, et l'on se souvient encore des sept familles du Gévaudan. 8° *Tabula chronologica ducum Lotharingiæ, Brabantiæ, Limburgiæ gubernatorum ac archistrategorum eorum ducatuum*, Malines, 1669, et Cologne, 1677, in-4°, 3e édition. 9° *Les Délices des Pays-Bas*, Bruxelles, 1697, in-12 de 342 p.; c'est la première édition, ou plutôt le germe de cet ouvrage si populaire, corrigé et augmenté dans six réimpressions successives, et dont notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 1re partie, p. 23-25, offre l'histoire littéraire. Barbier met cette première édition sur le compte de l'imprimeur P. de Dobbeleer; mais J. Ermens, suivi par M. Brunet (*Manuel du libraire*), la donne au chancelier Christyn. En revanche, la troisième édition, qui parut en 1711, en 3 vol. in-8°, lui est attribuée par l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. R—G.

CHROCUS, ou CROCUS, roi des Vandales, pénétra dans les Gaules, au 3e siècle, avec une puissante armée. Il ravagea le pays des Médiomatriciens, la Bourgogne, l'Auvergne et une partie du Lyonnais; mais, arrivé près d'Arles, il fut défait en bataille rangée par un général romain du nom de Marius, le même, dit-on, qui fut proclamé empereur par ses soldats après la mort de Victorin, et dont le règne ne dura que quatre jours. Chrocus, tombé au pouvoir du vainqueur, fut conduit dans toutes les villes qu'il avait ravagées, pour être donné en spectacle au peuple, et enfin ramené à Arles, où il fut mis à mort l'an 260. On attribue à ce barbare la ruine du temple de Mars de l'Auvergne, l'un des plus fameux de toutes les Gaules; et les légendaires l'accusent du meurtre de plusieurs saints prélats, particulièrement de St. Antide, évêque de Besançon, de St. Didier, évêque de Langres, et de St. Privat, évêque du Gévaudan. (*Voy.* Grégoire de Tours, *Hist.*, liv. 1, ch. 2,

et les *Annales* de Baronius.) Sigebert place l'irruption de Chrocus en l'année 312. W—s.

CHRODEGANG ou GODEGRAND (Saint), évêque de Metz, naquit d'une famille illustre dans le royaume d'Austrasie, fut élevé dans l'abbaye de St-Trond, devint référendaire et chancelier de France, et ensuite premier ministre de Charles-Martel, en 737. Il fut placé sur le siége de Metz en 742; mais Pepin ne consentit à son installation qu'à condition qu'il continuerait d'exercer la charge de ministre d'Etat. Chrodegang sut allier les devoirs de sa double dignité. Obligé de vivre à la cour, il se fit remarquer par la simplicité de ses habits et par son immense charité envers les pauvres. Pepin l'employa dans diverses négociations. Il alla chercher à Rome et conduisit en France le pape Étienne II, qui, fuyant la persécution des Lombards, venait chercher en deçà des monts un asile offert par le roi des Français: le pontife se retira à St-Denis. En 754, Chrodegang fut député auprès d'Astolphe, roi des Lombards, pour le conjurer de rendre au saint-siége les places qu'il lui avait enlevées, et de ne rien entreprendre contre le duché de Rome; mais ce prince inflexible ne voulut rien accorder. La quatorzième année du règne de Pepin, l'évêque de Metz présida un concile, ou assemblée générale de la nation, tenue à Attigny-sur-Aisne, en 765. Chrodegang est surtout célèbre par la règle qu'il donna, l'an 755, au chapitre de sa cathédrale, qu'il convertit en une communauté de clercs réguliers. Le nom de *chanoine* ou *canonique* était attribué, dans les premiers siècles, à tous les clercs, soit parce qu'ils étaient inscrits dans le canon ou catalogue de l'Eglise, soit parce qu'ils vivaient selon les canons; mais depuis St. Chrodegand, ce nom fut spécialement donné aux clercs qui vivaient en commun, tels que ceux de St. Eusèbe de Verceil et ceux qui composaient le clergé de St. Augustin. La règle de Chrodegang ne contient que trente-quatre articles, avec une préface, où le saint évêque déplore la négligence des pasteurs et du peuple dans l'observation des canons. Cette règle, tirée presque en entier de celle de St. Benoît, et dans laquelle l'auteur cite souvent les usages de l'Eglise romaine, a été publiée par le P. Labbe dans le 7ᵉ volume de sa collection des conciles, et par le Cointe dans le t. 5 de ses *Annales ecclésiastiques*. Fleury en donne l'abrégé dans son *Histoire ecclésiastique* (édition in-4°, t. 9, liv. 43, p. 37). Chrodegang est regardé comme le restaurateur de la vie commune des clercs, et l'instituteur des chanoines réguliers. Sa règle fut reçue par tous les chanoines, comme celle de St. Benoît par tous les moines d'Occident. Il fonda trois grands monastères : celui de Gorze en Lorraine, qui devint depuis une école célèbre; celui de St-Hilaire, qui donna naissance à la ville de St-Avold, dans le diocèse de Metz; et celui de Lorsh, ou Loresheim, près de Worms : il les mit sous la règle de St-Benoît, et leur donna de grands biens par son testament que nous avons encore. St. Chrodegang était éloquent dans sa langue, qui était la teutonique, et même dans la langue des Romains. Etienne II lui avait donné le pallium, et il gouvernait l'église de Metz depuis vingt-trois ans, lorsqu'il mourut en 766. Il est nommé, le 6 mars, dans les martyrologes de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. G. von Eckart a donné sa vie dans son *Historia Franciæ orientalis*. (*Voy.* aussi Meurisse, *Histoire des évêques de Metz*; D. Mabillon, D. Ceillier, Fleury, et les bollandistes.) V—VE.

CHROSCINSKY (ADALBERT-STANISLAS), secrétaire du prince Jacques Sobieski, est regardé comme le meilleur poëte polonais du 17ᵉ siècle. Ses principaux poëmes sont : 1° *la Victoire remportée sur les Turcs près de Vienne*, Varsovie, 1684; 2° *les Souffrances de Job*, Varsovie, 1705; 3° *Joseph délivré*, Cracovie, 1745; 4° *Esther*, Cracovie, 1745. On a aussi de Chroscinsky: *Clypeus Johannis III, sive Chronologia domus Sobiescianæ*, 1717, très-rare. C—AU.

CHRYSANDER (GUILLAUME-CHRISTIAN-JUSTE), théologien protestant, né le 9 décembre 1718, dans un village de la principauté d'Halberstadt, fut successivement professeur de philosophie, de mathématiques, de langues orientales et de théologie dans les universités de Helmstaedt, de Rinteln et de Kiel, et mourut dans cette dernière ville, le 10 décembre 1788. Il était très-laborieux, et a fourni beaucoup de morceaux intéressants à un grand nombre de recueils littéraires et d'ouvrages périodiques. Il était aussi passionné pour la musique, et, jusque dans sa vieillesse, on l'entendait souvent chanter les psaumes en hébreu, en s'accompagnant de la guitare. La liste complète des dissertations, programmes et opuscules qu'il a mis au jour occupe neuf pages dans le lexique de Meusel. Nous citerons seulement les plus intéressants : 1° *Memorabilia anni 1740 metro decantata*, Halle, 1741, in-fol.; 2° *Plutarchi Vitæ selectæ parallelæ, græcis marginalibus nunc primum elaboratis instructæ, cum præfatione græca*, Helmstaedt, 1747, in-8°, édition donnée aux frais du duc de Brunswick; 3° *Abbreviaturæ quædam in scriptis Judaicis usitatiores, ordine alphabetico*, Halle, 1748, in-4°; 4° *Hypomnema de primo scripto arabico quod in Germania typis excusum est, tit. Bismilabi Walibni*, etc., ibid., 1749, in-4°, sur une version arabe de l'épître de St. Paul aux Galates, imprimée en Allemagne en 1583; 5° *Grammaire de la langue des Juifs d'Allemagne*, Leipsick, 1750, in-4°, en allemand, ainsi que les deux suivants : 6° *Recherches sur l'antiquité et l'utilité des accents dans la langue hébraïque*, Brême, 1751, in-8°; 7° *Bibliothèque liturgique*, Hanovre, 1760, in-4°, pour servir de supplément et de continuation à la *Bibliotheca agendorum* du pasteur Konig, et à la *Bibliotheca symbolica* de Feuerlin. C. M. P.

CHRYSANTE (le Père), sur lequel nous n'avons pas de renseignements, a publié à Venise, 1728, in-fol. avec 2 pl. : *Chrysantis Historia et Descriptio terræ sanctæ, urbisque Hierusalem*. K.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, antagoniste d'Épicure et fils d'Apollonius, naquit à Solès, ville de la Cilicie, appelée depuis Bompeïopolis, vers l'an 280 avant J.-C. Dans sa jeunesse, il s'exerça à la course pour se présenter aux jeux publics; mais ses biens ayant été confisqués, il vint à Athènes,

où il fut un des disciples de Cléanthe le stoïcien, et non de Zénon, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il était doué d'une très-grande pénétration; aussi disait-il ordinairement à son maître : « Enseignez-moi seulement les dogmes, je trouverai de « moi-même les démonstrations. » Il abandonna bientôt Cléanthe, se croyant assez savant, et, s'attachant principalement à la dialectique, il poussa si loin la subtilité, qu'on disait ordinairement que, s'il y avait une dialectique parmi les dieux, c'était sans doute celle de Chrysippe. La recherche de la vérité n'était cependant pas ce qui l'occupait le plus; il attachait beaucoup plus d'importance à enlacer ses adversaires dans des arguments captieux, tels que ceux-ci : « Ce que tu dis passe par ta bouche; tu dis « le mot *charrette*, donc une charrette passe par ta « bouche.—Ce qui est à Mégare n'est point à Athènes; « il y a des hommes à Mégare, donc il n'y en a « point à Athènes. — Vous avez ce que vous n'avez « pas perdu; vous n'avez pas perdu des cornes, « donc vous avez des cornes. — Celui qui dit le secret « des mystères aux profanes est un impie; l'hiéro- « phante dit ce secret aux non initiés, donc il est « un impie. » Il paraîtra sans doute singulier qu'à une époque où on avait les ouvrages d'Aristote sur la logique, on ne sût pas répondre à des arguments aussi futiles; mais ses ouvrages étaient dans l'oubli, et les péripatéticiens eux-mêmes ne s'occupaient alors que de vaines disputes de mots. Chrysippe ne put cependant jamais parvenir à résoudre l'argument nommé *Sorites*, qu'on présentait ainsi. On demandait si trois grains de blé formaient un monceau. On ne manquait pas de répondre négativement. On augmentait ce nombre toujours un à un, jusqu'à ce qu'on fût forcé de convenir que le monceau était formé. On disait alors : un seul grain de plus forme donc un monceau. Cet amour pour la dispute avait entraîné Chrysippe dans beaucoup de contradictions, et, comme il y joignait une excessive vanité, se croyant le premier homme du monde, il s'était fait beaucoup d'ennemis. Il avait écrit un nombre prodigieux d'ouvrages, dont Diogène Laërce nous a conservé les titres; ils n'avaient pas dû lui coûter beaucoup de travail, car il ne se gênait pas pour copier ceux des autres. Il avait inséré la *Médée* d'Euripide tout entière dans un des siens, et Apollodore, célèbre grammairien, disait qu'il ne lui restait presque rien si on lui ôtait ce qui n'était pas de lui. Ses ouvrages roulaient, pour la plupart, sur la dialectique. Il en avait cependant écrit sur d'autres matières, où on trouvait les choses les plus singulières. Dans un commentaire sur les anciennes physiologies ou théogonies, il était entré, au sujet d'un tableau qu'on voyait à Samos, dans des détails sur les amours de Jupiter et de Junon, qui était d'une obscénité révoltante. Il disait, dans ses livres *de la République*, qu'il n'y avait point d'inconvénient que les pères et mères eussent commerce avec leurs enfants. Il conseillait, dans un autre ouvrage, de manger les corps des défunts. Tout cela, sans doute, n'était que pour faire briller son esprit; car il avait des mœurs assez réglées, et, dédaignant les richesses, il ne voulut jamais dédier aucun de ses livres aux souverains de son temps. Il refusa même de se rendre auprès de Ptolémée Philopator, qui voulait l'attirer à sa cour. Il ne se mêla jamais des affaires publiques, et, lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait : « Parce que je déplairai aux hommes « si j'agis suivant ma conscience, et aux dieux si « j'agis contre. » Il n'eut, jusqu'à la fin de ses jours, d'autre domestique qu'une vieille femme. Il mourut vers l'an 207 avant J.-C., à l'âge de 73 ans selon Diogène Laërce, et de 81 ans selon Valère Maxime et Lucien. On dit qu'ayant été invité à un sacrifice par ses disciples, il but un peu de vin pur, et mourut sur-le-champ. Suivant d'autres, voyant un âne qui mangeait des figues qu'on lui avait servies pour son dîner, il se prit à rire d'une telle force, qu'il expira. Il paraît qu'un monument lui fut érigé parmi ceux des illustres Athéniens, et que sa statue se voyait dans la Céramique, place près d'Athènes, où on ensevelissait aux dépens du public ceux qui avaient été tués en combattant pour la patrie. (*Voy.* le *Dict. hist. et critiq.* de Bayle, l'*Histoire de la philosophie* de Brucker, l'*Onomasticon* de Sax, etc.) — Un CHRYSIPPE, médecin grec, mentionné par Vossius (*Hist. med.*), fut le chef de la nouvelle secte des empiriques, qui rejetèrent la saignée et les purgations pour établir des remèdes particuliers. On ignore dans quel siècle il a vécu. — Un autre CHRYSIPPE, de Sicile, également médecin, a laissé plusieurs traités de philosophie et de médecine, cités avec éloge dans la *Bibliotheca Sicula*. C—R.

CHRYSIS, prêtresse du célèbre temple de Junon dans l'Argolide, ayant placé par mégarde une lampe allumée devant quelques bandelettes, se laissa gagner par le sommeil. Le feu prit à ces bandelettes, et par suite au temple, qui fut entièrement consumé, l'an 423 avant J.-C. Elle n'y périt point, comme le disent quelques auteurs; mais, craignant la colère des Argiens, elle s'enfuit à Philinte. Il y avait plus de cinquante ans qu'elle était prêtresse. Les Argiens nommèrent Plusennis à sa place, et ne cherchèrent point à sévir contre Chrysis, dont ils respectèrent même la statue; car on la voyait encore, au temps de Pausanias, devant les ruines du temple qui avait été brûlé. St. Jérôme, dans son premier livre *contre Jovinien*, remarque que cette prêtresse de Junon était vierge. (*Voy.* Thucydide, liv. 4.) C—R.

CHRYSOCOCCÈS (GEORGE) vivait à Constantinople, vers le milieu du 14e siècle. C'était un médecin célèbre par ses connaissances dans les langues et les sciences mathématiques. Il a composé en grec un traité de l'astronomie des Perses. Cet ouvrage est en manuscrit dans la bibliothèque royale de Paris (1), qui possède en outre un traité du même auteur sur la manière de trouver les syzygies pour tous les mois de l'année. Boulliau, à la fin de son *Astronomie philolaïque*, a publié la préface et les tables de l'astronomie persane, sur un manuscrit de la bibliothèque du roi. On y lit qu'un certain

(1) Et dans plusieurs autres bibliothèques. (*Voy.* Allat., *de Georgiis*, § 46, édition de Harles.)

Chioniade, appelé par d'autres *George Choniate*, était parti de Constantinople pour aller en Perse augmenter la connaissance qu'il avait déjà de diverses sciences; qu'il n'y avait rencontré de difficulté pour aucune, si ce n'est pour l'astronomie, qu'une loi défendait d'enseigner aux étrangers. Cette loi avait été faite en conséquence d'une tradition populaire qui faisait croire aux Perses que leur empire serait détruit par les Romains, qui se serviraient contre eux de notions astronomiques puisées dans la Perse même. Cependant, par la protection spéciale du roi, Chioniade était parvenu à trouver des maîtres et à se faire une collection de traités d'astronomie. Étant depuis venu s'établir à Trébizonde, il y avait composé en grec un ouvrage important, où il avait réuni tout ce qu'il avait appris de ses maîtres et de ses livres. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, nous devons à Chrysococcès des connaissances curieuses sur l'astronomie des Perses; mais, en nous communiquant les tables de leurs astronomes, il n'en a pas lui-même parfaitement compris, ou du moins il n'en a pas assez clairement exposé la construction. Il y a aussi un extrait de son ouvrage dans le 3ᵉ volume des *Petits géographes* de Hudson. La bibliothèque de Madrid a un autre ouvrage manuscrit de Chrysococcès sur la construction de l'horoscope ou de l'astrolabe. La bibliothèque du Vatican possède un beau manuscrit de l'*Odyssée* avec des scolies, copié par Chrysococcès, et daté de 1336. — Un autre CHRYSOCOCCÈS, d'une époque plus récente, fut un des maîtres de Bessarion et de Philelphe. B—ss et D—L—E.

CHRYSOGONO (PIERRE NUTRIZIO), écrivain italien, est auteur d'un ouvrage sur l'histoire naturelle de la Dalmatie, auquel Sigismond-Jean Rossignoli a joint un abrégé de l'histoire civile de ce pays : *Pietro Nutrizio Chrysogono Notizia per servire alla istoria naturale della Dalmatia, con l'aggiunto di un compendio dell' istoria civile, da Sigismondi Giovanni Rossignoli*, Trévise, 1780, in-4°. K.

CHRYSOLOGUE (NOEL-ANDRÉ, plus connu sous le nom de Père), né à Gy en Franche-Comté, le 8 décembre 1728, entra jeune encore dans l'ordre des capucins. La vue de quelques cartes de géographie lui donna le goût de cette science. Il l'étudia d'abord seul et sans maître ; mais ses progrès déterminèrent ses supérieurs à l'envoyer à Paris, où il devait trouver plus de facilité pour s'instruire. Il suivit d'abord les leçons de Lemonnier, célèbre astronome de l'académie des sciences, et il sut mettre à profit les conseils d'un maître aussi habile. Frappé de l'imperfection des planisphères célestes dont il avait été obligé de se servir, il en composa un uniquement pour son usage. Lemonnier le détermina à le publier, et ce planisphère parut en 1778, approuvé par l'académie et sous son privilége. Ce planisphère, projeté sur l'équateur, est en deux grandes feuilles, et on y trouve les neuf cents étoiles du *Cœlum australe* de la Caille ; mais on prétend que Lemonnier, jaloux de ce dernier, empêcha le P. Chrysologue d'y dessiner la figure des quatorze nouvelles constellations australes. En 1779, il en fit paraître un second, et, en 1780, deux autres de différentes grandeurs et projetés sur divers horizons. Ces planisphères sont accompagnés d'instructions sur la manière de s'en servir. Son *Hémisphère de la mappemonde projetée sur l'horizon de Paris, avec la description et l'usage de ladite mappemonde*, Paris, 1774, 2 feuilles grand aigle, est un chef-d'œuvre de correction, et on n'en a point encore publié en France de plus détaillée. Ce bon religieux, obligé par son état à de fréquents voyages, eut l'occasion de parcourir, sur presque tous les points et dans presque tous les sens, les Vosges, le Jura et les principales chaînes des Alpes. Il en profita pour mesurer les hauteurs de ces montagnes. Son projet était de publier une carte de cette partie de l'Europe, si intéressante aux yeux du physicien et du naturaliste ; mais il ne l'a point exécuté. A l'époque de la révolution, il se retira dans sa famille, et peu de temps après, en 1791, il fit paraître une excellente carte de la province de Franche-Comté, d'après sa division en trois départements. En l'an 8, il fit imprimer dans le *Journal des Mines* la *Description d'un baromètre portatif*. Ce baromètre est celui dont Toricelli est l'inventeur ; mais le P. Chrysologue l'avait perfectionné d'après ses propres observations. Il rendit compte dans le même journal des différentes mesures qu'il avait prises et des expériences qu'il avait faites à l'aide de cet instrument. Enfin, en 1806, il fit imprimer un ouvrage intitulé : *Théorie de la surface actuelle de la terre, ou plutôt Recherches impartiales sur le temps et l'agent de l'arrangement actuel de la surface de la terre, fondées uniquement sur les faits, sans système et sans hypothèse*, Paris, 1806, in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme le résultat de toutes les observations qu'il avait faites pendant vingt-cinq ans dans la Suisse, la Franche Comté et les Vosges ; on peut le regarder comme un supplément aux *Voyages* de Saussure, dont il a partout suivi la méthode et rectifié quelques inexactitudes. Suivant le rapport fait à l'Institut par Cuvier, « ce livre est précieux « pour les géologues, sous le rapport des faits inté- « ressants qu'il contient. » Il a été réimprimé, Paris, 1815, in-8°. Le P. Chrysologue est mort à Gy, le 8 septembre 1808. On trouvera son éloge, par l'auteur de cet article, dans le 3ᵉ volume des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Haute-Saône* W—s.

CHRYSOLORAS (MANUEL, ou EMMANUEL), a des droits éternels à la reconnaissance de tous ceux qui aiment les lettres. Il est à la tête de ces Grecs savants qui portèrent en Italie la langue d'Athènes, et y rouvrirent les sources de l'érudition. Né à Constantinople, vers l'an 1355, dans une famille très-ancienne et très-distinguée, il fut envoyé, en 1377, par l'empereur Jean Paléologue auprès des puissances de l'Europe. L'objet de cette mission était d'obtenir contre les Turcs des secours d'hommes et d'argent. Chrysoloras, après une absence de quelques années, revint à Constantinople ; mais il n'y resta pas longtemps. Les magistrats de Florence l'engageaient à accepter dans leur ville l'emploi public de professeur en langue grec-

que ; il y ouvrit son école vers 1393 ou 1394, mais il n'y enseigna que trois ans. De Florence, Chrysoloras passa à Milan, et de Milan, dans l'université naissante de Pavie, où il était appelé par Jean Galéas, duc de Milan. La mort de Galéas arrivée en 1402 et les troubles dont la Lombardie devint le théâtre forcèrent Chrysoloras à quitter Pavie. Il se retira à Venise, d'où, quelques années après, il se rendit à Rome, sur l'invitation de Léonard Arétin, qui avait été son disciple, et était alors secrétaire du pape Grégoire XII. Vers cette époque, Chrysoloras rentra dans la carrière des affaires, et l'on a la preuve qu'il était, en 1408, à Paris, chargé par Manuel Paléologue d'une mission publique. En 1413, il accompagna les cardinaux Chalanco et Zabarella, envoyés par le pape Martin V auprès de l'empereur Sigismond pour fixer, de concert avec lui, le lieu où s'assemblerait le concile général demandé par ce prince. La ville de Constance fut choisie, et Chrysoloras, qui s'y était rendu pour assister au concile, de la part de l'empereur grec, y mourut le 15 avril 1415, à l'âge de 47 ans. Il fut enterré dans l'église des Dominicains, où on lui éleva un beau monument, sur lequel on lisait une inscription en son honneur de Pierre-Paul Vergerio. Poggio, qui avait été son élève, et Æneas Sylvius, qui depuis fut pape sous le nom de Pie II, ont fait son épitaphe, et il existait dans le monastère des Camaldules un volume d'éloges de ce savant. Chrysoloras laissait, pour propager sa doctrine, d'illustres élèves, entre autres Angelo, Léonard Arétin, le Pogge, Guarino, et ce Grégoire Tiphernas, qui le premier porta en France la connaissance du grec. Les ouvrages de Chrysoloras sont peu nombreux. Le plus connu est sa grammaire grecque, publiée sous le titre d'*Erotemata* (Ερωτηματα). Il y en a plusieurs éditions faites dans le 15e siècle, et dont la rareté est extrême. Parmi celles qui ont paru depuis, on distingue celle de Gourmont, Paris, 1507, in-4° ; de Phil. Junte, Florence, 1514, in-8° ; d'Alde, Venise, 1517, in-8°, augmentée des *Distiques* de Caton, mis en grec, et des *Erotemata* de Guarini. Cette dernière édition a été réimprimée, Venise, 1540, in-8°, et ibid., 1549, même format, avec un feuillet de supplément intitulé : *de Tribubus Atheniensium*. Dans le 10e volume de la *Byzantine*, on trouve deux lettres de Chrysoloras, l'une à l'empereur Jean Paléologue ; il y compare Rome et Constantinople ; l'autre à Jean Chrysoloras, son neveu. Le chevalier des Rosmini, dans la *Vie de Guarino* de Vérone, qu'il a donnée à Brescia en 1806, a traduit en grande partie deux autres lettres de Chrysoloras, trouvées parmi les manuscrits de la bibliothèque royale de Naples ; elles sont adressées à Guarino. La première n'est que de politesse ; dans la seconde, Chrysoloras disserte avec érudition sur les fonds *théoriques*, dont il est plus d'une fois question dans Démosthène, et sur le mot *narthex*, dans Plutarque. Divers opuscules de Chrysoloras, et, entre autres, un traité *sur la Procession du St-Esprit*, sont encore manuscrits dans quelques bibliothèques. Dans ce dernier ouvrage, Chrysoloras suit absolument les opinions de l'Église romaine. (*Voy.* Gesner, *Biblioth.* ; Paul Jove, *Elog.*, ch. 23, Hody, *de Græcis illustribus* ; Borner *de Græcis lit. Græc. in Italia instauratoribus*, et Baillet, *Jugem. des savants*, t. 2, part. 3 de l'édit. d'Amsterdam, 1725.) B—ss.

CHRYSOLORAS (Jean) était disciple et neveu du précédent, mais non pas son fils, comme l'a écrit Lancelot dans la vie de Philelphe. *Gratia erit utrique referenda Chrysoloræ, viris ætate nostra clarissimis, avunculo scilicet et nepoti*, dit Guarini, cité par Hody. On croit que Jean Chrysoloras accompagna son oncle en Italie et y professa le grec ; ce fait n'est pas très-bien prouvé ; mais il est certain qu'en 1415 il habitait Constantinople, où Guarini lui adressa une lettre de consolation sur la mort de Manuel. Il fut maître de Philelphe, qui, en 1425, épousa sa fille Théodora Chrysolorina. Elle mourut à Milan, le 3 mai 1441, âgée d'environ 30 ans. Deux sœurs de Théodora, dont l'une se nommait *Zambia*, et leur mère *Manfredina Auria*, furent faites esclaves par les Turcs, à l'époque de la prise de Constantinople. Philelphe réussit à obtenir leur liberté, et elles passèrent en Crète, où Manfredina mourut en 1464. Jean Chrysoloras était mort longtemps auparavant, entre 1425 et 1427. B—ss.

CHRYSOLORAS (Démétrius), né probablement à Thessalonique, s'occupa beaucoup de philosophie et de théologie. Les bibliothèques contiennent plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits ; cent lettres à l'empereur Manuel Paléologue ; un dialogue contre Démétrius Cydonius ; un éloge de St. Démétrius, etc. Canisius a inséré dans le 6e volume de ses *Antiquæ Lectiones*, sous le nom de *Démétrius* de Thessalonique, quelques morceaux qui probablement appartiennent à Démétrius Chrysoloras. (*Voy.* la *Biblioth. des auteurs ecclés. du 15e siècle* d'Ellies Dupin.) B—ss.

CHRYSOSTOME (Saint Jean), l'un des Pères de l'Église, naquit à Antioche, vers l'an 344. Son père, nommé Second ou Secondus, était général de cavalerie, et commandait en Syrie les troupes de l'empire. Ce n'était plus le temps où, comme le dit Fénelon, « chez « les Grecs, tout dépendait du peuple, et le peuple « dépendait de la parole ; » mais l'éloquence frayait encore la route aux premières dignités ; Chrysostome l'étudia sous Libanius, le plus fameux des orateurs de son temps. L'élève ne tarda pas à égaler le maître, et même à le surpasser. Libanius lisait un jour devant une assemblée nombreuse une déclamation composée par Chrysostome à la louange des empereurs ; on applaudissait, il s'arrête, et s'écrie : « Heureux le panégyriste, d'avoir de tels empereurs à « louer ! Heureux aussi les empereurs, d'avoir trouvé « un tel panégyriste ! » Les amis de Libanius lui ayant demandé, dans sa dernière maladie, lequel de ses disciples il voudrait avoir pour successeur : « Je « nommerais Jean, si les chrétiens ne nous l'eussent « enlevé. » Après avoir étudié la philosophie sous Andragathius, Chrysostome se consacra à l'étude de l'Écriture sainte. Distingué par ses talents et par sa naissance, il eût pu s'élever aux premières dignités de l'empire ; mais déjà mort aux vanités du monde, il

avait résolu de se consacrer à Dieu dans les solitudes de la Syrie. Cependant il fréquenta le barreau à l'âge de vingt ans, et il y plaida plusieurs causes avec un succès extraordinaire. Bientôt, revêtu d'un habit de pénitent, couvert d'une misérable tunique, il détruisit en lui l'empire des passions par des jeûnes fréquents et par de longues veilles, prenant sur un plancher le court sommeil qu'il accordait à la nature. St. Mélèce, évêque d'Antioche, voulut l'attacher à son église, il le retint trois ans dans son palais, prit soin de l'instruire lui-même, et l'ordonna lecteur. Une étroite amitié unissait déjà Chrysostome avec St. Basile, avec Théodore, qui fut depuis évêque de Mopsueste, et avec Maxime, qui devint évêque de Séleucie. Un moment infidèle à sa vocation, Théodore était rentré dans le monde. Ce fut pour le ramener à la vie solitaire que Chrysostome lui adressa deux exhortations, dans lesquelles on trouve, dit Sozomène, « une éloquence surnaturelle » Les évêques de la province, ayant résolu d'élever Chrysostome et Basile à l'épiscopat, s'assemblèrent pour procéder à cette élection; mais Chrysostome prit la fuite et se cacha. Basile fut fait évêque de Raphanée, près d'Antioche; il dut sa nomination à un pieux stratagème de son ami, et se plaignit amèrement de sa conduite. Chrysostome écrivit son apologie : c'est son admirable *Traité du sacerdoce*. Il n'avait alors que vingt-six ans. En 374, il se retira parmi les anachorètes qui habitaient sur les montagnes voisines d'Antioche. Il a décrit ainsi le genre de vie qu'il menait avec eux : Ils se lèvent au premier chant du coq, ou à minuit; après la récitation, en commun, des psaumes et des hymnes, chacun s'occupe dans sa cellule à lire l'Écriture sainte, ou à copier des livres. Ils vont ensuite à l'église, et, après l'office, ils retournent en silence dans leur habitation. Jamais ils ne causent ensemble. Leur nourriture ne consiste qu'en un peu de pain et de sel; quelques-uns y ajoutent de l'huile, et les infirmes des herbes et des légumes. Suivant la coutume des Orientaux, ils donnent, après le repas, quelques moments au sommeil, et reprennent ensuite leurs exercices accoutumés. Ils bêchent la terre, coupent le bois, font des paniers et des cilices, lavent les pieds des voyageurs. Ils n'ont pour lit qu'une natte étendue sur la terre; pour vêtements, que des peaux grossières ou des tissus faits de poil de chèvre et de chameau. Ils n'ont point de chaussure, ne possèdent rien en propre, ne prononcent jamais les mots de *tien* et de *mien*, source de tant de troubles parmi les hommes. Il règne dans leurs cellules une paix inaltérable, une joie pure et tranquille presque inconnue dans le monde, ou qu'on ne peut y conserver. St. Chrysostome avait passé quatre ans sur les montagnes de Syrie, lorsqu'il quitta les anachorètes de ces déserts, pour chercher une solitude plus profonde. Il se retira dans une caverne ignorée, où il vécut deux ans sans se coucher. Ses veilles, ses mortifications, et l'humidité de sa demeure, l'ayant fait tomber dangereusement malade, il fut obligé de revenir à Antioche, l'an 381, pour rétablir sa santé. La même année, il fut ordonné diacre par St. Mélèce. St. Flavien, qui succéda à ce dernier sur le siége d'Antioche, éleva Chrysostome au sacerdoce en 386. Il le fit son vicaire, et le chargea d'annoncer au peuple la parole de Dieu. Jusque-là cette fonction avait été réservée aux seuls évêques. Chrysostome était alors âgé de quarante-trois ans. Il nous apprend que la ville d'Antioche comptait à cette époque 100,000 chrétiens parmi ses habitants. Son éloquence attirait les juifs, les païens, les hérétiques; il fut, pendant douze ans, *la main, l'œil et la bouche* de son évêque. Dans la deuxième année de son ministère apostolique, une violente sédition éclata dans Antioche. La populace brisa, dans sa fureur, la statue de Théodose Ier, celle de l'impératrice Flaccille et celle de leurs enfants. Les magistrats sévirent contre les coupables; les prisons étaient remplies; des commissaires arrivèrent de Constantinople. On parlait de confiscation des biens, de brûler vifs les séditieux, de raser la ville. La consternation était générale. Flavien, sans être retenu par son grand âge, ni par la rigueur de la saison, se rendit à Constantinople pour y implorer la miséricorde de l'empereur, et lui adressa ce discours célèbre dont la rédaction est attribuée à Chrysostome, et qui peut être comparé à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait dans le genre oratoire. Théodose, attendri jusqu'aux larmes, renvoya le patriarche porter à son peuple un pardon général. Pendant l'absence de Flavien, Chrysostome avait soutenu dans Antioche le courage abattu par le désespoir. « Jean, dit Sozomène, était l'ornement de cette église et de tout l'Orient, lorsqu'en 397, l'empereur Arcadius voulut, après la mort de Nectaire, l'élever sur le siége de Constantinople. Si les habitants d'Antioche eussent connu les desseins de l'empereur, ils en auraient rendu l'exécution difficile. Chrysostome fut donc attiré hors de la ville par le comte d'Orient, sous prétexte de visiter avec ce seigneur les tombeaux des martyrs. Alors, il se vit saisi et remis entre les mains d'un officier qui le conduisit à Constantinople, où il fut sacré, le 26 février 398, par Théophile, patriarche d'Alexandrie. Il commença son épiscopat par régler sa maison; il retrancha les grandes dépenses que ses prédécesseurs avaient jugées nécessaires au soutien de leur dignité; il fonda et entretint plusieurs hôpitaux; il réforma les mœurs du clergé, et convertit un grand nombre de païens et d'hérétiques. Parmi les veuves qui se consacrèrent à Dieu sous sa direction, quatre surtout étaient distinguées par leur naissance : Olympiade, Salvine, Procule et Pantadie : cette dernière, qui fut faite diaconesse de l'église de Constantinople, était veuve de Timase, premier ministre de l'empereur. Olympiade se chargea du soin de pourvoir à la nourriture du patriarche. Il mangeait seul ordinairement; sa table était d'ailleurs si pauvre et si frugale, que peu de personnes eussent voulu la partager; mais il avait, dans une maison voisine de la sienne, une table décemment servie pour les étrangers. Tous les revenus de Chrysostome appartenaient aux pauvres. Ses aumônes étaient si abondantes, qu'elles lui méritèrent, dit Pallade, le surnom de *Jean l'Aumônier*.

Il regardait son diocèse comme un vaste hôpital, rempli de sourds et d'aveugles, et pour les guérir, il ne craignait ni les fatigues, ni les dangers, ni la mort même. Enflammé d'un saint zèle pour la propagation de l'Évangile, il envoya un évêque missionnaire chez les Goths, un autre au milieu des Scythes nomades, d'autres encore dans la Perse et dans la Palestine. Cependant l'empereur Arcadius se laissait gouverner par ses favoris. L'eunuque Entrope avait succédé à Rufin dans la place de premier ministre; mais son orgueil et son ambition le perdirent. Le peuple se souleva contre lui, et l'armée demandait sa mort. Il vint chercher un asile auprès des autels dont il avait violé les privilèges. L'église fut aussitôt investie par des soldats armés et furieux. Il fallut toute l'éloquence de Chrysostome pour obtenir qu'on laissât Eutrope jouir des immunités du sanctuaire. Le malheureux tenait l'autel embrassé. Pâle de rage et de crainte, tout son corps éprouvait une agitation violente. Son imagination troublée n'offrait à ses yeux que des épées nues, des chaines et des bourreaux. Chrysostome, saisissant cette occasion, prononça un discours éloquent sur la vanité des choses humaines, sur le faux éclat et le néant des grandeurs de la terre. Il parlait avec tant d'éloquence et d'onction, que le peuple fut ému, la sédition calmée et la paix rétablie. Entrope était relégué dans l'île de Chypre, lorsque Gaïnas, qui commandait les Goths attachés au service de l'empire, obtint du trop faible Arcadius que cet ancien favori fût condamné à mort. Bientôt l'insolence de Gaïnas ne connut plus de bornes. Il leva l'étendard de la révolte, et vint assiéger son maître dans sa capitale. St. Chrysostome alla trouver Gaïnas; ce favori rebelle ne put résister à l'éloquence du saint archevêque, et il consentit à s'éloigner avec ses troupes. Cette même année (399), Chrysostome tint à Constantinople un concile où furent déposés, comme simoniaques, Antonin, archevêque d'Éphèse, et quelques autres évêques d'Asie. Sévérien, évêque de Gabala en Syrie, osa, dans la chaire évangélique, attaquer Chrysostome, et voulut soulever le peuple contre lui; mais il fut chassé comme un calomniateur. Chrysostome avait deux ennemis plus dangereux dans l'impératrice Eudoxie et dans Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ce dernier, que Sozomène, Socrate et plusieurs autres historiens ecclésiastiques représentent comme un homme impérieux et jaloux, vain et dissimulé, avait chassé des déserts de Nitrie quatre abbés, accusés d'origénisme. Chrysostome les reçut dans son église, les admit à la communion, et Théophile ne respira plus que la vengeance. Eudoxie, depuis la mort d'Entrope, gouvernait despotiquement l'empereur et l'empire. Cette princesse était, suivant Zozime, d'une avarice insatiable; elle avait rempli la ville de délateurs qui, après la mort des riches, saisissaient leurs biens au préjudice des héritiers. Chrysostome gémissait sur les injustices et sur les rapines de la cour. Eudoxie résolut de le faire déposer. Elle manda le patriarche d'Alexandrie, qui arriva à Constantinople l'an 403. Théophile, réuni à plusieurs évêques d'Égypte qui lui étaient dévonés, tint le fameux *conciliabule du Chêne*, ainsi appelé parce qu'il eut lieu dans l'église d'un quartier de la ville de Calcédoine, auquel un grand chêne avait donné son nom. Chrysostome fut accusé d'avoir déposé un diacre qui avait frappé son valet; d'avoir ordonné des prêtres dans sa chapelle domestique; d'avoir communié des personnes qui n'étaient point à jeun; d'avoir vendu des meubles appartenant à l'église, et d'en avoir dissipé le produit; d'avoir déposé des évêques qui n'étaient point dans le ressort de sa province. Tout était faux ou frivole dans ces accusations. Chrysostome cité refusa de comparaître, parce qu'on avait enfreint à son égard les règles portées par les canons. Il avait, de son côté, assemblé quarante évêques à Constantinople; mais la haine de ses ennemis l'emporta. Sa déposition fut résolue, et Arcadius approuva la sentence qui la prononçait. On avait dit à ce prince que Chrysostome, dans ses sermons, comparait l'impératrice à Jézabel: c'était encore une calomnie. Un ordre d'exil fut signé, et le saint archevêque fit à son peuple les adieux les plus touchants: « Une violente tempête, « dit-il, m'environne de toutes parts; mais, placé sur « un roc inébranlable, je ne crains rien. La fureur « des vagues ne peut submerger le vaisseau de Jé« sus-Christ. La mort n'a rien qui m'épouvante: « elle est un gain pour moi. Redouterais-je l'exil? « toute la terre est au Seigneur. Serais-je sensible à « la perte des biens? nu je suis entré dans le « monde, et nu j'en sortirai. Je méprise les me« naces et les caresses. Jésus-Christ est avec moi: « qui pourrais-je craindre? » Cependant, trois jours s'étaient écoulés depuis la condamnation de Chrysostome, et il n'était point encore parti pour son exil. Le peuple le retenait sous sa garde, et menaçait d'une sédition. Enfin Chrysostome peut se dérober à ses surveillants, et va secrètement trouver l'officier chargé de le conduire en Bithynie. Il part. L'évêque Sévérien monte aussitôt en chaire, et veut prouver que Chrysostome a été justement déposé; mais il est interrompu par les clameurs des chrétiens qui redemandent leur pasteur. La nuit suivante, un tremblement de terre s'étant fait ressentir à Constantinople, Eudoxie, effrayée, va trouver Arcadius: « Nous n'avons plus d'em« pire, dit-elle, si Jean n'est rappelé. » L'empereur révoque l'ordre qu'il a signé. Eudoxie écrit dans la nuit même à Chrysostome pour l'inviter à revenir. La lettre contenait des témoignages d'estime et d'affection. Le peuple, portant un grand nombre de flambeaux, alla au-devant de son archevêque, le conduisit en triomphe dans la ville, et, dès qu'il eut reparu, ses ennemis prirent la fuite. On lit dans Sozomène que le rétablissement de Chrysostome fut ratifié dans une assemblée de soixante évêques. Le calme se rétablit, mais il ne fut pas de longue durée. Une statue d'argent avait été élevée sur une colonne, en l'honneur de l'impératrice, devant l'église de Ste-Sophie. Tandis que le peuple célébrait l'inauguration de la statue par des jeux publics et des superstitions extravagantes qui troublaient le service divin, Chrysostome attaqua ces abus, mais

en ne blâmant que l'inspecteur des jeux, qui était manichéen. On fit croire à Eudoxie qu'elle avait été outragée. On lit, dans Socrate et dans Sozomène, que Chysostome prêcha contre l'impératrice un sermon qui commençait par ces mots : « Hérodiate est « encore furieuse. » Mais le P. Montfaucon a réfuté cette calomnie, publiée par les ennemis du saint, et a prouvé la supposition de ce discours. Les prélats qui étaient dévoués à Eudoxie furent rappelés à Constantinople, et Chrysostome fut encore condamné, quoiqu'il eût quarante évêques pour lui. Arcadius envoya, le samedi saint, une troupe de soldats pour chasser le pasteur de son siége; l'église fut profanée et ensanglantée. Chrysostome s'était adressé au pape Innocent Ier, qui annula les procédures faites contre lui. Honorius, empereur d'Occident, se déclara aussi pour le saint archevêque; mais Arcadius, excité par Théophile, Sévérien et leurs complices, refusa la convocation du concile que le pape et Honorius demandaient, et Chrysostome reçut un ordre exprès de partir pour le lieu de son exil. Il était alors dans son église : « Venez, dit-« il à ceux qui étaient autour de lui, prions et pre-« nons congé de l'ange de cette église. « Il dit adieu aux évêques qui lui étaient attachés; il entra dans le baptistère pour consoler Ste. Olympiade et les diaconesses qui fondaient en larmes, et sortit secrètement pour empêcher le peuple de se révolter. Il fut conduit à Nicée en Bithynie où il arriva le 20 juin 404. Peu de temps après son départ, l'église de Ste-Sophie et le palais où s'assemblait le sénat furent la proie des flammes. Les statues des Muses et d'autres chefs-d'œuvre périrent dans cet incendie que Pallade attribue à la vengeance divine, mais qui fut regardé par Arcadius et par les magistrats comme le crime des amis de Chrysostome. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés et interrogés au milieu des tortures. Tigrius, prêtre, fut envoyé en exil; Eutrope, lecteur de Ste-Sophie, mourut en prison des tourments qu'il avait soufferts. Eudoxie était morte le 6 octobre, quelques mois après le départ de Chrysostome. Les Isauriens et les Huns ravageaient les terres de l'empire; Arcadius écrivit à St. Nil pour lui demander le secours de ses prières : « Comment, répondit le saint, pourriez-vous espérer « de voir Constantinople délivrée des coups de l'ange « exterminateur, après le bannissement de Jean, « cette colonne de l'Église, ce flambeau de la vérité, « cette trompette de Jésus-Christ? Vous avez exilé « Jean, la plus brillante lumière du monde... Mais « du moins ne persévérez pas dans votre crime. » L'empereur Honorius demandait aussi le rappel de Chrysostome dans les termes les plus pressants; mais, trompé par la calomnie, Arcadius ne changea point de résolution, et Arsace fut placé sur le siége de Constantinople. Chrysostome ne resta pas longtemps à Nicée. Eudoxie, avant sa mort, avait désigné pour dernier terme de l'exil du saint la petite ville de Cucuse en Arménie, dans les déserts du mont Taurus. Dès le mois de juillet 405, Chrysostome se mit en route, et, après soixante-dix jours d'une marche pénible sous un ciel brûlant, dévoré par la fièvre que produisirent les fatigues du voyage, la brutalité des gardes et la privation presque continuelle du sommeil, il arriva à Cucuse, où l'évêque et le peuple le reçurent avec respect. Plusieurs de ses amis vinrent de Constantinople et d'Antioche pour le consoler dans cette terre étrangère. Son zèle n'y resta point oisif. Il envoya des missionnaires dans la Perse et dans la Phénicie. Il écrivit à Olympiade dix-sept lettres qui sont de véritables traités de morale. Il y parle souvent des dangereux effets de la tristesse de l'âme : « C'est, dit-il, le plus fu-« neste des maux de l'homme; c'est un bourreau « domestique qui le tourmente, une tempête « qui l'environne de ténèbres, une guerre in-« testine qui le déchire, une maladie qui le mine « et le consume. » Ce fut encore à Olympiade que Chrysostome adressa le traité intitulé : *Personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même*. Les incursions des Isauriens, qui ravageaient l'Arménie, obligèrent Chrysostome à chercher un asile dans le château d'Arabisse, sur le mont Taurus. Il retourna à Cucuse quand les barbares se furent retirés. Il était honoré de tout le monde chrétien. Le pape refusait de communiquer avec Théophile et les autres ennemis du saint. L'empereur, irrité, ordonna qu'il fût transféré sur les bords du Pont-Euxin, près de la Colchide, à Pityonte, ville située aux derniers confins de l'empire. Deux officiers, chargés de le conduire, le faisaient marcher tête nue, et il était chauve, sous un soleil ardent ou par de fortes pluies. Ses forces étaient épuisées lorsqu'il fut arrivé à Comane dans le Pont. On voulut le faire marcher encore; mais sa faiblesse devint si grande qu'on fut obligé de le ramener à Comane, où il fut déposé dans l'oratoire de St. Basilique, martyr. Alors il quitta ses habits pour en prendre de blancs. Il reçut la communion, fit sa prière, qu'il termina, selon sa coutume, par ces paroles : « Dieu soit glo-« rifié de tout; » et, ayant formé sur lui le signe de la croix, il expira, le 14 septembre 407, dans la 10e année de son épiscopat, et la 63e de son âge. Il y eut à ses funérailles un concours prodigieux de vierges, de religieux et de personnes de tout état qui étaient venus de fort loin. Son corps fut enterré auprès de celui de St. Basilique. Le 27 janvier 438, il fut transféré solennellement à Constantinople. L'empereur Théodose le Jeune et sa sœur Pulchérie assistèrent à la cérémonie de cette translation. Ses reliques furent déposées dans l'église des Apôtres, destinée à la sépulture des empereurs. Dans la suite, elles furent transférées à Rome, et déposées sous l'autel qui porte le nom de St-Chrysostome dans l'église du Vatican. Les Grecs célèbrent sa fête le 13 novembre, et les Latins le 27 janvier. Le nom de *Chrysostome*, c'est-à-dire *Bouche d'or*, fut donné à Jean peu de temps après sa mort, puisqu'on le trouve dans les ouvrages de Cassiodore, de St. Ephrem et de Théodoret. Le pape Célestin, St. Augustin, St. Isidore de Péluse, et plusieurs autres Pères regardent St. Jean Chrysostome comme le plus illustre docteur de l'Église. Ils l'appellent le *Sage interprète des secrets de l'Éternel*. Ils disent que sa gloire brille partout, que la

lumière de sa science éclaire toute la terre. Ils le comparent au soleil, dont l'univers ressent les heureuses influences. Ces éloges peuvent paraître mêlés d'un peu d'emphase ; mais l'enthousiasme est permis lorsqu'on veut peindre un génie aussi admirable que celui de St. Jean Chrysostome. Erasme donna à Bâle, chez Froben, une édition de différentes versions latines, par lui revues, corrigées et complétées, des œuvres de Chrysostome, 1558, 5 vol. in-fol. Le P. Fronton du Duc publia une autre version latine à Paris, en 1613, 6 vol. in-fol. Cette dernière est fidèle, estimée, et le P. Montfaucon l'a adoptée dans l'excellente édition qu'il a donnée des œuvres de St. Chrysostome, en grec et en latin, avec des notes, Paris, 1718-38, 13 vol. in-fol., plus recherchée, et que les précédentes, et que celle qui fut publiée plus tard à Venise, 1755, même format. Le savant bénédictin n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient point été par Fronton. Ceux qui peuvent se passer du secours d'une traduction préfèrent l'édition donnée à Eton, en 1612, par le chevalier Henri Saville, 9 vol. in-fol. Elle est plus belle et plus exacte, mais non aussi complète que l'édition des bénédictins. Cette dernière contient les ouvrages suivants : deux *Exhortations à Théodore*, pour le ramener à la vie monastique qu'il avait quittée en 369 ; deux livres *de la Componction*, adressés, l'un à Démétrius, l'autre à Stéléchius, deux fervents solitaires ; trois livres *de la Providence*, écrits vers l'an 380 ; trois livres *contre les ennemis de la vie monastique*, composés vers l'an 375, lorsque l'empereur Valens eut ordonné par une loi que les moines seraient enrôlés dans les armées romaines comme les autres sujets de l'empire ; *Comparaison d'un roi et d'un moine :* Chrysostome établit que la cellule du cénobite est préférable au palais du monarque ; un livre, écrit en 397, *contre ceux qui avaient des femmes sous-introduites*, c'est-à-dire contre les clercs qui vivaient avec les diaconesses, sous prétexte qu'elles avaient soin de leur ménage ; un livre intitulé : *Que les femmes régulières ne doivent point habiter avec les hommes ;* le traité *de la Virginité :* Chrysostome pense que la virginité est autant au-dessus du mariage, que l'ange est au-dessus de l'homme ; deux livres à une jeune veuve *sur les avantages spirituels qu'on trouve dans la viduité ;* six livres *du Sacerdoce*, écrits en forme de dialogue ; St. Chrysostome et St. Basile sont les interlocuteurs : ce traité a toujours été regardé comme le chef-d'œuvre du saint ; un *Discours prononcé le jour de son ordination*, en 386 ; cinq *Homélies de la nature incompréhensible de Dieu, contre les Anoméens*, qui soutenaient que les hommes connaissent Dieu aussi parfaitement qu'il se connaît lui-même ; sept autres *Homélies* contre les mêmes hérétiques ; le *Panégyrique de Philogone*, évêque d'Antioche ; un traité *contre les Juifs et les Gentils :* la vérité de la religion chrétienne y est fondée sur l'accomplissement des prophéties et sur la propagation merveilleuse de l'Evangile ; huit *Discours contre les Juifs :* ils ont pour but de prouver que Jésus-Christ a aboli les cérémonies légales ; un *Discours sur l'Anathème :* Chrysostome s'y propose de réunir les Meléciens et les Pauliniens, qui étaient divisés par le schisme ; un *Discours sur les étrennes :* le saint s'élève avec force contre les désordres qui se commettaient le premier jour de janvier ; sept *Discours sur Lazare :* ils contiennent de sages instructions sur divers points de la morale chrétienne. Tous ces écrits de St. Jean Chrysostome forment le 1er volume de la collection de ses œuvres. Le t. 2 est composé de vingt et une *Homélies sur les statues, ou sur la sédition d'Antioche ;* elles furent prêchées l'an 387 ; des deux *Catéchèses*, ou *Instructions aux catéchumènes ;* d'un grand nombre d'autres *Homélies sur l'Evangile et sur la morale ;* de sept *Panégyriques de St. Paul ;* des *Panégyriques des Machabées, des SS. Melèce, Lucien, Babylas, Juventin, Maximin, Pélagie, Ignace, Eustathe, Romain, Bernice, Drosdoce* et *Domnine ;* d'une *Homélie sur les martyrs d'Egypte*, et d'une *Homélie sur un tremblement de terre arrivé à Antioche*. Le t. 3 peut être divisé en 2 parties, dont la 1re contient trente-quatre *Homélies sur divers textes de l'Ecriture et sur les vertus chrétiennes ;* et la 2e les *Lettres* de St. Chrysostome. Le t. 4 renferme soixante-sept *Homélies* et huit *Discours sur la Genèse ;* les *Homélies sur Anne, mère de Samuel, sur Saül et sur David*. Le t. 5 contient cinquante-huit *Homélies sur les Psaumes :* c'est un des plus beaux ouvrages de Chrysostome. Le t. 6 se compose des *Homélies sur Isaïe, Jérémie, Daniel, St. Jean ; sur l'obscurité des prophètes, sur Melchisedech, contre les spectacles ;* de la *Synopse de l'Ancien Testament*, etc. Le t. 7 est rempli par le *Commentaire sur St. Matthieu*, distribué en quatre-vingt-dix homélies. La version latine de ces homélies par George de Trébizonde fut imprimée à Mayence, par Jean Fust, en 1468, in-fol. Maittaire, le P. Lelong et Debure citent cette édition, si rare, que Wurdtwein, dans sa *Bibliotheca Mogunt.*, doute de son existence. On recherche encore comme très-rare l'édition donnée à Strasbourg par Mentel, en 1470, in-fol. St. Thomas d'Aquin, qui n'avait de cet ouvrage qu'une ancienne version diffuse, et souvent peu exacte, disait qu'il ne voudrait pas la donner pour la ville de Paris. Quatre-vingt-huit *Homélies sur l'Evangile de St. Jean* remplissent le t. 8 ; la version latine de Fr. Arétin fut imprimée à Rome, en 1470, in-fol. : elle est très-rare. Le t. 9 contient les *Homélies sur les Actes des Apôtres ;* et trente-deux *Homélies sur l'Epître aux Romains*. Quarante-quatre *Homélies sur la première Epître aux Corinthiens ;* trente sur la seconde, et le *Commentaire sur l'Epître aux Galates*, qui n'est point divisé en homélies, forment le t. 10. On trouve dans le t. 11 vingt-quatre *Homélies sur l'Epître aux Ephésiens ;* seize *sur l'Epître aux Philippiens*, douze *sur l'Épître aux Colossiens ;* seize *sur les deux Épîtres aux Thessaloniciens ;* vingt-huit *sur les deux Épîtres à Timothée ;* et neuf *sur les Épîtres à Titus et à Philémon*. Le t. 12 contient les trente-quatre *Homélies sur l'Épître aux Hébreux*, et onze autres *Homélies* publiées, pour la première fois, par Montfaucon. Dans le t. 13 et dernier, le savant éditeur rend compte de son travail. Il donne ensuite la vie

de St. Chrysostome, écrite par Pallade, et celle qu'il a composée lui-même. Il termine enfin cette grande collection par l'analyse de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrits du saint docteur. Plusieurs de ces ouvrages ont été publiés séparément, en grec, en latin et même en arabe. Nous ne citerons que les éditions les meilleures et les plus rares : 1° *Joan. Chrysostomi Sermones viginti quinque, et Epistola de Compunctione, lat.* (sans indication de ville ni date), in-fol., goth. 2° *Homiliæ super Psalmo quinquagesimo*, Cologne, 1466, petit in-4°. Volume extrêmement rare, qui a le mérite d'être la plus ancienne édition avec date sortie des presses d'Ulric Zel. 3° *Homiliæ super Miserere mei, Deus*, Cologne, le même (vers 1467), in-4°. 4° *Homiliæ in Matthæum, lat., Georg. Trapezuntino interprete*, Mayence, J. Fust., 1468, in-fol. 5° *Sermones in justum et beatum Job. de Patientia, lat.*, Cologne, 1468, in-8°, goth. 6° *Omiliæ 86 super Evangelio Johañis* (e græco in lat. transl. per Fr. Aretinum), Rome, 1470, in-fol. Première édition très-rare. 7° *Sermones quinque et vigenti, in lat. traducti*, imprim. à Rome, dans le monastère de St-Eusèbe, vers 1470, petit in-fol. 8° *Liturgia, seu divina Missa, gr.*, Venise, 1528, in-4°. 9° *Interpretatio in omnes Pauli Epistolas, gr.*, Vérone, 1529, in-fol. 10° *Homiliæ duæ, nunc primum editæ, gr. et lat., interprete Cheko*, Londres, 1543, in-4°. Selon Herbert (*Typogr. antiq.*, t. 3, *præf.*), c'est le premier livre grec imprimé en Angleterre ; mais cette opinion a trouvé des contradicteurs. 11° *Homiliæ viginti quatuor, arabico sermone versæ*, Alep, 1709, in-fol., rare. 12° *Joan. Chrysostomi novæ Eclogæ, gr.*, Moscou, 1808, in-8°. 13° *De sacerdotio lib. sex*, Paris, 1827, in-32. On trouve des extraits de St. Jean Chrysostome dans le *Choix de Discours des Pères de l'Eglise*, grec-latin., avec analyses et notes françaises, donné par M. J. Genouille, Paris, 1838, in-12. Les principales traductions françaises de ses ouvrages sont : *Traité de la Providence*, trad. par God. Hermant, Paris, 1838, in-12 ; — *Homélies sur les Epîtres de St. Paul*, trad. par Nic. Fontaine, ibid., 1675-90, 7 vol. in-8° ; — *Abrégé sur le Nouveau Testament*, trad. par le même, ibid., 1676, 2 vol. in-8° ; — *Abrégé de la doctrine de St. Jean Chrysostome sur l'Ancien Testament*, par le même, ibid., 1688 et 1751, in-12 : c'est la même édition avec des titres différents ; — *Homélies au peuple d'Antioche*, trad. par Maucroix, ibid., 1689, in-8° ; — *Sermons choisis*, trad. par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1690, 2 vol. in-12 ; — *Opuscules de St. Jean Chrysostome*, trad. par le même, 1691, in-8° ; — *Homélies sur l'Evangile de St. Matthieu*, trad. par Marsilly (Nic. Fontaine, et selon d'autres, Prévost, chanoine de Melun), ibid., 1693, 3 vol. in-8° ; — *Apologie de la vie religieuse et monastique*, où il est traité de l'éducation des enfants, trad. par A. le Duc, Beauvais, 1698, in-12 ; — *Homélies ou Sermons sur les Actes des Apôtres*, trad. par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1703, in-8° ; — *Homélies ou Sermons sur la Genèse*, trad. par le même, ibid., 1703, in-8° ; — *Lettres de St. Jean Chrysostome*, trad. en français avec des notes, des sommaires, et deux traités écrits du lieu de son exil à la veuve Ste. Olympiade par le P. Duranti de Bonrecueil, ibid., 1732, 2 vol. in-8° ; — *Panégyriques des martyrs*, trad. par le même, avec un abrégé de ces mêmes martyrs, ibid., 1731, in-8° ; — *St. Jean Chrysostome sur St Jean*, trad. par le même, ibid., 1741, 4 vol. in-8° ; — *Homélies, Discours et Lettres choisies de St. Jean Chrysostome, avec des extraits de ses ouvrages sur divers sujets*, trad. par l'abbé Auger, ibid., 1785, 4 vol. in-8° ; Lyon, 1828, même format. On trouve plusieurs opuscules de St. Jean Chrysostome, trad. en français, dans la *Bibliothèque étrangère* d'Aignan (Paris, 1823-24, 3 vol. in-8°), et dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*. Le nom de St. Chrysostome est celui de l'éloquence même. Jamais ce grand orateur ne se copie, il est toujours original. La vivacité et la richesse de son imagination, la force de sa dialectique, son art de remuer les passions, la beauté de ses métaphores, la justesse de ses comparaisons, l'élégance et la pureté de son style, sa clarté et son élévation, l'ont placé au premier rang parmi les écrivains les plus célèbres de la Grèce, et l'antiquité chrétienne n'a point d'orateur plus accompli. L'abbé Auger a osé dire que « St. Chrysostome est l'*Homère* « *des orateurs*. » — « St. Chrysostome, dit Fénelon, ne « cherche point de faux ornements, tout tend à la « persuasion. Il place chaque chose avec dessein. Il « connaît bien l'Ecriture sainte et les mœurs des « hommes. Il entre dans les cœurs ; il rend les « choses sensibles. Il a des pensées hautes et soli- « des... Dans son tout c'est un grand orateur. » (*Dialog. sur l'éloq.*) Il ressemble à Démosthène, à Cicéron, et il n'est ni l'un ni l'autre. Il a la force de l'orateur grec, la facilité, l'abondance et le nombre de l'orateur romain ; mais quand il semble les imiter, il a sa manière, et son style lui appartient. Aux vies de St. Chrysostome écrites par Pallade et par Montfaucon, on peut ajouter celle qu'Erasme a écrite en latin, et qui se trouve dans ses œuvres ; celle que Ménard a donnée en français, Paris, 1665, 2 vol. in-8°, et celle que G. Hermant a publiée, Paris, 1664, in-4° ; mais on estime surtout celle que Tillemont a insérée dans le 11e vol. de ses *Mémoires*. V—VE.

CHRYSOSTOME. *Voyez* DION.

CHRYSOSTHÉMIS, sculpteur grec, natif d'Argos, florissait environ 500 ans avant J.-C. Il fit, de concert avec Eutelidas, autre sculpteur, son compatriote, les statues de Démarate et de son fils Théopompe, vainqueurs aux jeux olympiques dans les 75e et 76e olympiades. Ce Démarate avait remporté le premier le prix de la course, qu'il fallait gagner tout armé, suivant un usage qui ne subsista que peu de temps. Chrysosthémis et Eutelidas, en mémoire de ce succès, l'avaient représenté avec des bottines, un casque et un bouclier, et cette statue existait encore à Elis au temps de Pausanias. L—S—E.

* CHTCHERBATOV (le prince MICHEL), historien russe, né dans les premières années du 18e siècle, de l'une des plus illustres familles de l'empire russe, fit de bonnes études, et manifesta, fort jeune, un goût très-vif pour les lettres et surtout pour l'histoire. Méditant un grand ouvrage, il rassembla, de

bonne heure, des matériaux. L'impératrice Catherine II, sachant ses projets, lui donna toutes sortes d'encouragements, et voulut que toutes les bibliothèques, tous les dépôts publics de son empire lui fussent ouverts. Le prince Chtcherbatov publia d'abord son *Livre des Tzars*, et ensuite une volumineuse *Histoire des troubles et des révolutions de Russie*, St-Pétersbourg, 1777. On promit alors une traduction française de cet ouvrage; mais elle n'a point paru. C'est une compilation indigeste, et dans laquelle on remarque cependant beaucoup de réticences, commandées par la position de l'auteur. L'évêque et tous les autres historiens y ont néanmoins beaucoup puisé. Le prince Chtcherbatov a encore publié quelques traductions du français en russe: le *Journal de Pierre le Grand*, et un *Tableau des possessions de Vladimir-Monomaque*. Il était sénateur, chambellan, membre de la commission du commerce et du nouveau code des lois, etc. Il mourut le 12 décembre 1790. M—D j.

CHUBB (THOMAS), écrivain déiste qui a joui pendant quelque temps d'une certaine célébrité, naquit le 29 septembre 1679, à East-Harnham, petit village voisin de Salisbury, en Angleterre. Il était fils d'un marchand de drèche, et il fut mis à l'âge de quinze ans en apprentissage chez un gantier. Il quitta ensuite ce métier pour s'associer avec un de ses amis, fabricant de chandelles à Salisbury. On s'était borné à lui apprendre à lire et à écrire; mais, animé du désir de s'instruire, Th. Chubb consacra à la lecture les moments de relâche que lui laissait son état. Etranger toute sa vie aux langues savantes, il acquit dans des livres anglais une connaissance assez étendue des mathématiques, de la géographie et de quelques autres sciences. La théologie était son étude favorite, et il établit à Salisbury une petite société dont il avait la direction, et dont l'objet etait la discussion des matières religieuses. C'était alors l'époque de la controverse sur la Trinité, soutenue avec tant de chaleur entre le docteur Clarke et Waterland. Chubb écrivit, à cette occasion, une dissertation qu'un de ses amis montra à Whiston, dont les opinions étaient si conformes à celles de Chubb, qu'il désira que cette dissertation fût imprimée, et y fit quelques corrections relatives à des explications du texte de l'Ecriture. Elle le fut en 1715, sous ce titre: *la Suprématie du Père établie*, etc. Cet ouvrage étonna de la part d'un homme sans lettres, et eut beaucoup de succès. En 1730, Chubb fit paraître un recueil in-4° de traités sur divers sujets, qui ajouta encore à sa célébrité. Pope écrit, à cette occasion, à son ami Gay: « Avez-« vous vu M. Chubb, ce phénomène du comté de « Wilt? J'ai lu son livre d'un bout à l'autre avec « admiration pour le talent de l'auteur, quoique sans « en approuver toujours la doctrine. » Ce livre procura à Chubb la connaissance de plusieurs personnes distinguées. Sir Joseph Jekyll, maître des rôles, lui offrit un logement dans sa maison, et se délassait dans sa société des fatigues et du soin des affaires. Cependant une telle situation est rarement agréable, Chubb, né sans orgueil, mais ami de l'indépendance et de la retraite, revint quelques années après retrouver son ancien ami et associé à Salisbury, pour y exprimer plus librement des opinions qui commençaient à tourner vers le déisme, comme il parut par un assez grand nombre de traités de sa composition, imprimés en 1732, 3 vol. in-8°; ouvrages très-médiocres, qui n'ont fait de mal à personne qu'à leur auteur, dont ils ont beaucoup diminué la réputation. Il mourut à Salisbury, le 8 février 1746, âgé de 68 ans. On vit paraître, en 1748, 2 vol. in-8° d'œuvres posthumes, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre. On aperçoit clairement, en les lisant, que l'auteur avait peu de foi dans la révélation, qu'il était fort incertain sur une vie à venir, et qu'il ne croyait pas que les phénomènes du monde supposassent une providence particulière. Quoi qu'on puisse penser de ses changements d'opinion, assez naturels dans un homme dont les connaissances, acquises sans ordre et sans principes, n'avaient jamais pu former un ensemble de doctrine, il avait une raison forte et beaucoup de talent pour exprimer ses idées: tel est du moins le jugement qu'en ont porté les docteurs Clarke, Headly, Harris, etc. On lui a reproché des erreurs qui étaient l'effet de son ignorance des langues savantes. Quelques-uns l'ont accusé de mauvaises mœurs, mais sans aucune preuve; on s'est plus généralement accordé à regarder son caractère moral comme irréprochable. S—D.

CHUDLEIGH (lady MARIE), femme philosophe et poëte, naquit en 1656, dans le comté de Devon, en Angleterre. Sa première éducation fut fort négligée, et elle ne dut qu'à elle seule les connaissances qu'elle acquit par la suite dans la littérature et dans la philosophie. Elle est auteur d'un volume de poésies, imprimé pour la troisième fois en 1722, et où l'on remarque un poëme intitulé la *Défense des femmes*, composé à l'occasion d'un sermon plein d'aigreur prononcé contre elles. On a de Marie Chudleigh un volume d'*Essais sur divers sujets*, en vers et en prose (1710), écrits d'un style élégant et naturel. Plusieurs de ses poésies ont été insérées dans le recueil des *Poëmes des femmes les plus distinguées de l'Angleterre et de l'Irlande*. On y trouve en général une raison sûre et une versification agréable, plutôt qu'une imagination brillante. Marie Chudleigh avait composé quelques tragédies et comédies qui sont demeurées manuscrites. Elle mourut en 1710. Elle avait épousé un baronnet anglais. La manière dont elle parle des hommes dans sa *Défense des femmes* fait présumer qu'elle ne fut pas heureuse en mariage. X—S.

CHUMACERO (JEAN), né à Valence d'Alcantara dans l'Estramadure, fils d'un juge royal de Castille, et chevalier de St-Jacques, occupa, au commencement du 17e siècle, dans l'université de Salamanque, trois chaires de droit, dites *codicis*, *voluminis* et *vesperorum*. Philippe III et Philippe IV l'élevèrent à plusieurs magistratures. Envoyé en 1633, ambassadeur à Rome avec Dominique Pimentel, évêque de Cordoue, il passa dix ans dans cette résidence. De retour en 1643, il fut fait président du conseil suprême de Castille, et mourut en 1660. Il avait publié

tandis qu'il professait à Salamanque : 1° *Selectæ juris Disputationes*, in-8°. 2° *Pro legitimo jure Philippi IV, Hispaniarum et Portugalliæ regis*, in-4°. Ce livre parut pendant les troubles de Portugal, et avant la révolution qui plaça la maison de Bragance sur le trône en 1640. Chumacero fit imprimer depuis : 3° *Mémorial*, etc., in-fol : c'est une relation exacte de son ambassade à Rome. V—VE.

CHUN, neuvième empereur de la Chine, l'un de ses plus sages souverains, celui dont les maximes de gouvernement ont obtenu parmi les lettrés une autorité irréfragable, et dont le nom, béni de siècle en siècle, est encore aujourd'hui prononcé avec vénération par tous les Chinois. Quoique né dans un état médiocre, sa réputation de sagesse parvint jusqu'au célèbre empereur Yao, qui voulut le connaître et le juger par lui-même. Sa modestie, son désintéressement, ses réponses judicieuses, le prévinrent d'abord en sa faveur; mais il voulut s'assurer, par d'autres épreuves, de sa vertu et de ses talents. Il l'établit dans sa cour, et lui donna en mariage ses deux propres filles, qui, comme deux témoins fidèles, devaient l'observer de près et démêler jusqu'aux plus secrets mouvements de son âme. Peu de temps après, il le chargea de l'inspection générale des ouvrages publics, et du soin de faire observer au peuple ce que les Chinois appellent les *cinq devoirs de la vie civile*, emplois dont il s'acquitta, pendant plusieurs années, avec une supériorité si marquée que l'envie même n'osa la lui contester. Ces succès déterminèrent Yao, dont les forces s'affaiblissaient, à nommer Chun son premier ministre, et enfin à l'associer à l'empire. Chun opposa une inutile résistance; mais il refusa constamment de prendre, du vivant de l'empereur, le titre et les ornements de sa nouvelle dignité. Il reçut les hommages des grands assemblés, et ce fut alors qu'il les partagea en cinq classes différentes, auxquelles il attribua des signes distinctifs qui devaient faire reconnaître chacun de ceux qui les composaient. Il leur distribua des *choui*, ou tablettes d'ivoire, sur lesquelles étaient empreintes des marques qui devaient se rapporter juste avec celles que l'empereur gardait de son côté. Lorsque ces grands se rendaient à la cour, ils y apportaient cette tablette, qui était la preuve du rang qu'ils tenaient dans l'empire. Chun entreprit ensuite la visite générale des provinces, et, pour arrêter l'excès dans les dons et les cadeaux qu'il était d'usage que les gouverneurs et les grands mandarins présentassent aux empereurs, il ordonna qu'ils n'offriraient, à l'avenir, que cinq pierres précieuses, trois pièces de satin, deux animaux vifs et un mort. Dans le cours de cette longue et pénible tournée, il publia divers règlements, tant pour fixer les cérémonies religieuses et civiles, que pour ramener à leur uniformité primitive les poids et mesures, qui variaient selon les lieux. De retour à la cour, il fit usage des connaissances qu'il avait acquises pour réformer les abus et perfectionner toutes les parties de l'administration. Il s'engagea à recommencer tous les cinq ans la visite des provinces, et obligea en même temps les princes tributaires, les gouverneurs, et autres grands officiers, à venir se présenter une fois à la cour pendant cet intervalle, et dans un ordre déterminé. Il porta à douze le nombre des neuf provinces qui composaient l'empire. Il s'occupa ensuite du sort des criminels, et adoucit les supplices; mais il voulut que si un coupable, après avoir déjà subi les peines de la justice, se trouvait de nouveau convaincu d'un délit grave, il fût puni de mort. Chun aimait les sciences et favorisa leurs progrès. On lui attribue la célèbre sphère chinoise qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette machine, qu'il fit exécuter par les mathématiciens de la cour, représentait toute la circonférence du ciel divisée en degrés, et dont la terre occupait le centre. Le soleil, la lune, les planètes et les étoiles y étaient placées dans l'ordre et aux distances proportionnelles que ces différents corps semblent garder entre eux, et un moyen mécanique communiquait à tous ces globes célestes des mouvements analogues à ceux qu'ils décrivent dans leurs révolutions. Chun redoubla encore de zèle et d'activité, lorsque la mort d'Yao l'eut laissé seul maître de l'empire. Pour contenir dans le devoir tous les officiers employés dans le gouvernement, il les soumit à un examen général qui devait avoir lieu tous les trois ans. Au bout des trois premières années, il se contentait de prendre des renseignements exacts sur la conduite de chacun d'eux, et à la fin des trois années suivantes, il les louait ou les réprimandait; mais à la neuvième année, époque du dernier examen, il destituait et punissait par des châtiments sévères ceux que ses précédentes réprimandes n'avaient point corrigés, et il accordait de justes récompenses à ceux dont l'administration, toujours sage, ne s'était point démentie. Chun s'occupa beaucoup de l'éducation, et fonda des colléges dont il régla la police et les exercices. Il voulut surtout que, dans les examens que devaient de temps en temps subir les élèves, on fût plus attentif à leur avancement dans la vertu qu'aux progrès mêmes qu'ils pourraient faire dans les sciences. Il établit aussi deux espèces particulières d'hôpitaux, destinés aux vieillards indigents. L'une était pour le peuple, l'autre pour ceux qui avaient occupé des charges et servi l'État. On voyait souvent ce bon empereur se mêler parmi ces vieillards, qu'il interrogeait sur les choses passées, et, lorsqu'il assistait à leurs repas, il ne dédaignait pas de les servir de ses propres mains. On trouve dans le *Chou-king* le discours qu'il adressa à ses officiers à l'occasion d'une promotion; on y voit, avec étonnement, qu'un empereur de la Chine, qui vivait plus de 2,000 ans avant St. Paul, s'exprime comme lui sur la puissance souveraine. Le dernier bienfait de Chun envers ses peuples fut de leur laisser le sage et vertueux Yu pour maître, en écartant du trône son propre fils, qu'il en jugea peu digne. Cet empereur, dont Confucius a recueilli les maximes, mourut l'an 2208 avant l'ère chrétienne, dans la 110e année de son âge et la 77e de son règne. G—R.

CHUN-TCHI, premier empereur de la dynastie tartare mantcheou, aujourd'hui régnante à la Chine. Un Chinois rebelle, entraînant dans son parti une foule de mécontents, avait fait soulever en sa faveur

les trois grandes provinces de Chan-si, de Chen-si et de Pé-tché-li ; il avait pris Pékin, s'était insolemment assis sur le trône de ses maîtres, et avait réduit le dernier empereur des Ming à s'étrangler avec sa propre ceinture, après avoir massacré sa fille. Des généraux, fidèles à l'État, mais imprudents, appelèrent les Tartares au secours de l'empire. Ceux-ci vainquirent le rebelle dans deux grandes batailles, et le forcèrent de s'éloigner. Introduits ensuite dans Pékin pour y recevoir les sommes d'or, d'argent et les soieries qu'on était convenu de leur donner, ces redoutables auxiliaires changèrent de langage et ne dissimulèrent plus leurs vues ambitieuses. Maîtres de la capitale, ils y proclamèrent empereur de la Chine Chun-tchi, neveu de leur dernier kan, mort sans avoir laissé d'héritier. Telle fut l'origine de la révolution qui, en 1644, mit les Tartares mantcheoux en possession de la Chine. Chun-tchi n'était qu'un enfant âgé de sept ans, mais il était soutenu et dirigé par quatre princes, ses oncles, qui formèrent son conseil de régence, auquel présida le prince Tsé-tching-ouang. Celui-ci, homme d'un génie vaste, politique profond et délié, et d'une affabilité qui le rendait non moins cher aux Chinois qu'aux Tartares, eut la principale direction des affaires, et réunit en lui presque toute l'autorité de la régence. Chun-tchi, en possession de la capitale, était encore loin de l'être de tout l'empire. Il fallut conquérir les provinces, et soutenir des guerres longues et cruelles ; mais l'habileté des princes régents, soutenue de la bravoure des Mantcheoux, triompha de toutes les résistances. Dès la huitième année du règne de Chun-tchi, tout l'empire, soumis et pacifié, reconnut ses lois. Dans cette même année, 1651, le jeune prince fut déclaré majeur, et prit les rênes du gouvernement. Ses premiers pas furent dirigés par une politique sage ; il adopta les mœurs et les lois de ses nouveaux sujets, conserva toutes les institutions anciennes, maintint le corps des lettrés dans ses droits et ses prérogatives, et ne fit d'autre changement dans les six grands tribunaux que d'en doubler les membres, en y introduisant un nombre de Tartares égal à celui des Chinois qui les composaient. Cet usage s'est maintenu et s'observe encore aujourd'hui. Chun-tchi joignit à des qualités estimables des défauts qu'une éducation plus soignée aurait pu corriger. Il était né avec des passions violentes, se laissait facilement emporter à la colère, et inclinait vers une extrême sévérité, dont il donna un exemple en 1652, année où s'ouvrirent les examens que les lettrés subissent de trois en trois ans. Il apprit que la corruption s'y était glissée, et que l'ignorance, à prix d'argent, y avait obtenu les utiles honneurs du doctorat, grade préalablement indispensable pour parvenir aux premières charges. Il ordonna que les aspirants qui avaient acheté les suffrages seraient soumis à un nouvel examen, pardonna au petit nombre de ceux qui furent trouvés d'une capacité suffisante, et condamna les autres, pour avoir obtenu des grades qu'ils ne méritaient pas, à la peine de l'exil, dans laquelle leurs familles furent enveloppées. De plus, il fit punir de mort trente-six examinateurs coupables, présumant, disait-il, que ceux qui avaient vendu la justice étaient capables de vendre l'État. Chun-tchi tenait sa cour avec magnificence. Il y reçut des ambassades de la plupart des souverains de l'Asie, et quelques-unes de l'Europe. La première ambassade russe parut à Pékin en 1656 ; mais elle ne fut pas admise à l'audience du monarque, parce que les envoyés du czar ne voulurent point se soumettre au cérémonial de la cour chinoise. Des ambassadeurs hollandais y arrivèrent la même année, et n'eurent pas plus de succès. Ils voulaient obtenir la liberté du commerce ; mais l'empereur, sous l'honnête prétexte que la longueur du voyage les exposerait à trop de dangers, ne leur permit d'aborder dans ses ports qu'une fois tous les huit ans. Ce prince aima les sciences et parut prendre un goût particulier pour celles de l'Europe. Le P. Adam Schall, jésuite allemand, lui avait présenté, sur l'astronomie européenne, un long travail, dont l'examen fut confié à une commission composée des membres les plus habiles du tribunal des mathématiques ; le résultat de cet examen fut qu'elle serait adoptée et substituée à l'astronomie mahométane, la seule qui fût en usage à la Chine depuis trois siècles. Schall jouissait de la plus haute considération à la cour de Chun-tchi. Ce jeune prince se plaisait dans ses entretiens, il l'aimait, l'honorait de toute sa confiance, et ne l'appelait que *Ma-fa* (respectable père). Il lui avait accordé la précieuse prérogative de pouvoir lui présenter des requêtes et des mémoires sans l'intervention des tribunaux. Non-seulement il lui permettait la libre entrée de ses appartements, mais il allait lui-même visiter le missionnaire jusque dans sa chambre. Il est d'usage à la Chine que, quand les empereurs se sont assis sur quelques siéges, on les couvre aussitôt d'une étoffe jaune, couleur impériale, et il n'est plus dès lors permis de s'y asseoir. Un jour que Chun-tchi, selon sa coutume, s'était rendu chez le P. Adam Schall, comme il s'asseyait indifféremment partout et sur le premier siége qu'il rencontrait, le Père lui dit en riant : « Mais où Votre Majesté veut-elle ordonner que je m'asseye ? — Partout où vous voudrez, repartit l'empereur ; nous n'en sommes pas là, vous et moi. » La fin du règne de Chun-tchi ne justifia pas les flatteuses espérances que ses premières années avaient fait concevoir. Il devint éperdument amoureux de la femme d'un des grands de sa cour, qu'il maltraita durement, sous prétexte de quelque négligence dans l'administration de sa charge. L'homme en place, outré de l'affront qu'il venait de recevoir, se retira chez lui, et mourut de douleur au bout de trois jours. L'empereur fit venir sa veuve au palais, lui donna le rang de seconde reine, et en eut un fils, dont la naissance fut célébrée avec beaucoup d'éclat ; mais ce fils ne vécut que trois mois, et sa mort fut suivie de près par celle de la mère. Cette perte livra le jeune empereur au plus affreux désespoir, et il fallut employer la force pour empêcher qu'il n'attentât à sa propre vie. Il renouvela, dans cette circonstance, la barbare coutume des Tartares, d'immoler des officiers et des

esclaves sur le tombeau de leurs maîtres ; plus de trente personnes furent obligées de se donner la mort dans la cérémonie des funérailles de cette princesse, dont le corps, mis dans un cercueil enrichi de perles, fut brûlé, selon l'usage tartare, avec une quantité prodigieuse de bijoux d'or et d'argent, de soieries et de meubles précieux. Ce faible prince recueillit lui-même les cendres de cette femme trop aimée dans une urne d'argent. Cet événement parut changer le caractère de Chun-tchi. Tombé dans une noire mélancolie, il se livra tout entier aux conseils des bonzes, que lui avait recommandés la reine défunte, et ne s'occupa plus que de leurs pratiques superstitieuses. Attaqué de la petite vérole en 1661, il mourut après quatre jours de maladie, âgé de 24 ans. Comme l'impératrice ne lui avait pas donné d'enfants, il laissa l'empire au second de ses fils, âgé de huit ans, qu'il avait eu d'une des reines. Ce fils fut le célèbre Kang-hi. (*Voy.* ce nom.) G—R.

CHURCH (BENJAMIN), général américain, qui s'est distingué dans les guerres contre les Indiens de la Nouvelle-Angleterre, naquit à Duxbury, dans le Massachusset, en 1639. C'est le premier qui ait commencé un établissement à Saconet ou Sekonit, appelé depuis *Little-Compton*. En 1676, étant à la poursuite du roi Philip (1), il eut avec les Indiens un engagement, dans lequel cent soixante-treize ennemis furent tués ou faits prisonniers. Ce fut lui qui, au mois d'août de la même année, commandait, avec le titre de colonel, les soldats qui tuèrent le roi Philip. Church lui fit trancher la tête et mettre son corps en morceaux ; une de ses mains fut donnée en cadeau à l'Indien qui l'avait tué d'un coup de fusil. Le gouvernement de Plymouth accorda 30 schelling par tête d'ennemi pris ou tué. La tête de Philip fut comptée au même prix. Au mois de septembre 1689, les présidents de la colonie de Plymouth et des provinces de Maine et de Massachusset le chargèrent, comme commandant en chef, d'une expédition contre les Indiens de l'Est. Il s'embarqua et se dirigea sur Casco avec deux cent cinquante hommes, et arriva au moment où quelques centaines de Français et d'Indiens s'étaient avancés dans quatre-vingts canots. Il repoussa d'abord leur attaque, visita ensuite les différentes garnisons à Black-Point, à Spurwink et à Blue-Point, et retourna à Boston à l'approche de l'hiver. Casco tomba au mois de mai suivant au pouvoir de l'ennemi, qui y fit cent prisonniers. Une seconde expédition ayant été confiée au colonel Church, il se dirigea, au mois de septembre 1690, sur le Maquoit, où il débarqua ; de là, il alla au fort Pegypscot, dans le Brunswick, et remonta la rivière au fort Amerascogen, près des grandes chutes, où il fit quelques prisonniers et détruisit beaucoup de grain. Plusieurs de ces prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, furent mis à mort par ses ordres, *pour faire un exemple*, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses *Mémoires*, où il raconte cet acte atroce comme la chose la plus simple et la plus innocente. Church fut encore chargé de trois autres expéditions, en 1692, 1696 et 1704, dans lesquelles, si l'on s'en rapporte à ses compatriotes et à lui-même, car il a eu soin de raconter de ses exploits, il causa de grands dommages aux Français et aux Indiens, brûla plusieurs forts, incendia des moissons et mit à mort un grand nombre d'ennemis. Après la conclusion de la guerre contre Philip, Church établit sa résidence à Bristol, puis à Fall-River, qui porte aujourd'hui le nom de Troy, et dans les derniers temps à Saconet, où il mourut d'une chute de cheval, le 17 janvier 1718, à l'âge de 77 ans, laissant cinq fils. L'un d'eux, nommé Thomas, a compilé, d'après les notes et sous la direction de son père, l'histoire de Philip, qui fut publiée en 1716. Il en a paru, en 1772, une seconde édition, avec des notes par S.-G. Drake. D—z—s.

(1) Philip Sachem de Pokanoket était connu sous le nom du roi Philip.

CHURCHIL (. . . . .), écrivain anglais, a publié : *A Collection of Voyage and Travels*, etc. (Collection de voyages imprimés pour la première fois d'après des manuscrits originaux, etc.), Londres, 1732, 8 vol. Cette collection est très-précieuse, en ce qu'on ne pourrait pas la suppléer en recourant aux voyages originaux, puisqu'elle a été en grande partie rédigée sur des relations manuscrites qu'il ne serait plus possible de se procurer. D—z—s.

CHURCHILL (sir WINSTON), historien anglais, d'une ancienne et bonne famille du comté de Dorset, naquit en 1620, et étudia à l'université d'Oxford, que les troubles de la guerre civile l'obligèrent de quitter fort jeune encore. Son attachement à la cause de Charles Ier lui coûta une grande partie de sa fortune. Ses biens lui furent cependant presque tous rendus à la restauration. Il fut élu, en 1661, membre du parlement pour le canton de Weymouth. Charles II le créa chevalier en 1663, et la société royale, nouvellement fondée, le choisit pour un de ses membres au mois de décembre 1664. Il devint, la même année, l'un des commissaires de la cour des réclamations en Irlande, et fut nommé ensuite l'un des contrôleurs du tapis vert. Cette place lui fut, dit-on, ôtée pour avoir osé avancer, dans un ouvrage publié par lui en 1665 sous le titre de : *Divi Britannici*, que le roi pouvait lever de l'argent sans l'aveu du parlement ; mais il a lui-même fait disparaître ce passage dans une nouvelle édition de son livre. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Charles II et de Jacques II. Voici le titre entier de son ouvrage : *Divi Britannici, ou Remarques sur les vies de tous les rois de cette île, depuis l'an du monde* 2855 *jusqu'à l'an de grâce* 1660, Londres, 1675, in-fol. Dans la dédicace adressée à Charles II, Churchill avoue lui-même que son ouvrage n'est que l'*Oraison funèbre du dernier gouvernement*, ou plutôt, comme le titre l'indique, l'*Apothéose des rois morts*. Cet ouvrage est peu estimé, si ce n'est pour les planches qui représentent les armes des rois d'Angleterre ; mais sir Winston Churchill n'a aucune réputation comme historien ; ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir donné la naissance au duc de Marlborough. Sa fille Arabelle fut maîtresse du duc d'York (Jacques II), dont elle eut

quatre enfants, entre autres Jacques-Fitz-James, duc de Berwick. Il mourut le 26 mars 1688. X—s.

CHURCHILL. *Voyez* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (CHARLES), poëte satirique anglais, né au mois de février 1731, à Westminster, étudia dans l'école de cette ville, où il se distingua beaucoup plus par la vivacité de son esprit que par son application et ses progrès ; car, à l'âge de dix-neuf ans, ayant été présenté par son père à l'université d'Oxford, on refusa de l'y recevoir comme trop peu avancé dans les langues classiques : ce fut probablement l'origine de la haine contre cette université qu'il a exprimée ensuite dans plusieurs de ses ouvrages. Ce fut pendant qu'il étudiait à l'école de Westminster qu'il contracta un mariage clandestin. En 1751 il se retira à Sunderland, s'appliqua à la théologie, prit les ordres, et obtint ensuite une cure de peu de valeur. Pour augmenter ses ressources pécuniaires, il ouvrit un magasin de cidre ; mais, dépourvu d'ordre et d'économie, il se vit bientôt accablé de dettes et forcé de faire banqueroute. Revenu à Londres, il remplaça son père, qui venait de mourir, dans la cure de la paroisse de St-Jean, et se mit à donner des leçons de grammaire à de jeunes demoiselles, ce qui ne l'enrichit pas beaucoup ; en sorte qu'il se vit bientôt poursuivi par de nouveaux créanciers, et ne dut qu'à la générosité d'un ami la conservation de sa liberté. Il était déjà lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient alors une sorte de triumvirat littéraire, et lui-même se fit bientôt connaître par son poëme de *la Rosciade* (1), dont la première édition, publiée sous le voile de l'anonyme, en 1761, eut un succès assez brillant. C'était une satire des acteurs qui occupaient à cette époque la scène anglaise. Excepté Garrick et quelques actrices, tous les comédiens y étaient impitoyablement déchirés ; ils se plaignirent, et n'en furent que plus maltraités dans les éditions subséquentes. Ce poëme ayant été l'objet de quelques attaques de la part des journaux, l'auteur écrivit son *apologie*, où les journalistes, les acteurs, et Garrick lui-même, sont également accablés d'épigrammes plus ou moins piquantes. Ses ennemis s'attachèrent alors à rechercher sa conduite et ses mœurs, qui n'étaient rien moins qu'exemplaires pour un ecclésiastique. Accablé de brocards, il essaya de se justifier dans une épître adressée à Robert Lloyd, et intitulée *la Nuit*, où il prétend que, quelles que soient les folies d'un homme, c'en est une autre que de prétendre les cacher. Cette épître fut suivie du premier chant d'un poëme intitulé *le Revenant* (the Ghost) ; mais un ouvrage qui fit beaucoup plus de sensation, c'est la *Prophétie de famine, pastorale écossaise*, ouvrage de parti s'il en fut, écrit avec chaleur, et rempli de personnalités et d'invectives contre les Ecossais. L'auteur fut élevé par ses partisans au-dessus de Pope, et le succès d'un ouvrage qui ne méritait pas tant d'honneur ne fit qu'ajouter le scandale à la malignité qui le lui avait obtenu ; mais Churchill ne s'effrayait point du scandale. Oubliant tout à fait la décence et ce qu'il devait à son état, il se montrait dans le monde dans un costume d'une élégance recherchée. A ce ridicule, il joignait des bizarreries d'un autre genre. Il eut la fantaisie d'habiller le plus jeune de ses fils d'une étoffe grossière, en usage parmi les enfants des montagnards écossais, et le menait partout sous ce vêtement, dans le dessein de ridiculiser les Ecossais, qu'il détestait. Il se sépara bientôt de sa femme, et se livra plus que jamais à des habitudes d'intempérance et de débauche. Il était fort lié avec Hogarth ; mais ce peintre ayant publié une caricature du fameux Jean Wilkes, intime ami de Churchill, celui-ci composa, pour venger son ami, l'*Épître à W. Hogarth*, où le caractère moral de l'artiste était indignement attaqué. Le sensible Hogarth s'en affecta au point qu'on prétend qu'il en mourut de chagrin. En 1763, parut le 4e chant du poëme du *Revenant*, ouvrage médiocre, au jugement même de Lloyd, admirateur enthousiaste de Churchill, mais dans lequel se trouve un passage célèbre, le portrait de *Pomposo*, où l'on reconnut aisément le docteur Johnson, qui se contenta de traiter Churchill de *sot*. Churchill publia ensuite *la Conférence*, *le Duelliste*, et le poëme intitulé *l'Auteur*, l'une de ses plus agréables productions, qui fut louée même par les journalistes que ce poëte avait précédemment offensés. Après avoir donné plusieurs autres ouvrages du même genre, il vint, en 1764, visiter en France son ami Wilkes, alors proscrit. Ils se rencontrèrent à Boulogne, où Churchill fut attaqué d'une fièvre miliaire qui l'emporta au bout de quelques jours, âgé de 34 ans. Robert Lloyd était à table lorsqu'il apprit la nouvelle de cette mort. Il en fut comme frappé, tomba malade, et se mit au lit en disant : « Je suivrai mon pauvre Charles. » Il mourut, en effet, peu de temps après. Churchill est regardé par les Anglais comme un homme de génie ; mais, poëte inégal, souvent obligé d'écrire pour vivre, il se laissait aller à sa facilité naturelle, soignait peu ses ouvrages, et ne songeait guère à la postérité. Ses derniers poëmes surtout sentent trop la précipitation du travail, et tous sont souillés de l'esprit de parti. Des allusions fréquentes aux discussions politiques qui occupaient alors les esprits les rendent aujourd'hui insipides ou obscurs, et plusieurs endroits auraient besoin de commentaires. Les œuvres de Churchill ont été publiées, Londres, 1774, 3 vol. in-8°. On a donné depuis une bonne édition de ses œuvres poétiques (*Poetical Works*), avec un commentaire, des notes et une vie de l'auteur, Londres, 1804, 2 vol. in-8°. Outre ceux de ses poëmes que nous avons cités, on a de lui : *Gotham*, poëme politique ; *le Candidat*, satire ; *l'Adieu, le Temps, l'Indépendance*, etc. On a imprimé sous son nom des sermons très-médiocres. S—D.

CHURCLICHZ, voyageur, a publié en latin la relation de son voyage dans la Styrie, la Carinthie

(1) Après avoir coopéré à la rédaction de la *Bibliothèque* (the Library), espèce de revue dont le docteur Kippis était l'éditeur, Churchill écrivit deux poëmes intitulés, l'un, *le Barde*, qu'aucun libraire ne voulut imprimer, et l'autre, *le Conclave*, satire dirigée contre le doyen et le chapitre de Westminster, que ses amis le décidèrent à supprimer. Ce ne fut que postérieurement qu'il fit paraître *la Rosciade*. D.—z—s.

et Carniole, sous ce titre : *Churelichz Narratio Itineris in Styriam, Carinthiam et Carniolam*, Léopold, 1666, in-8°. D—z—s.

CHURRIGUERA (DON JOSEPH), sculpteur et architecte espagnol, naquit à Salamanque, vers le milieu du 18e siècle. En 1690, le roi Charles III le nomma ingénieur adjoint pour les travaux du palais, mais sans appointements; il n'en obtint qu'en 1696, à la mort de D. Joseph Candi. Il fut chargé depuis de grands travaux, parmi lesquels nous citerons la maison de don Juan de Goyeneche, à Madrid, occupée en ce moment par l'académie royale de San-Fernando; la statue de St. Augustin, placée dans le couvent de St-Philippe à Madrid, et plusieurs autres dans la Vieille-Castille, qui ne sont pas aussi médiocres que quelques écrivains l'ont prétendu. Cet artiste, mort en 1725, est surtout connu par le nom qu'il a donné à certains ornements d'architecture employés de son temps, et qu'on a appelés *churriguerescos*, parce qu'on l'en supposait l'inventeur. Cean-Bermudez prétend néanmoins, dans son *Diccionario historico*, etc., que don Pédro de Ribera les avait appliqués avant lui dans des ouvrages publics et plus importants que les siens. Le même écrivain affirme en outre que ces ornements bâtards et de mauvais goût ont une origine infiniment plus ancienne. Don Geronimo et don Nicolas Churriguera, fils du précédent, chargés de la construction de la coupole de l'église de St-Thomas, à Madrid, furent témoins de la ruine de cet édifice : ce sont eux qui ont contribué le plus à corrompre le goût des arts dans la Vieille-Castille. D—z—s.

CHURTON (RALPH), écrivain anglais, naquit le 8 décembre 1754, près de Bickley (Chester). Orphelin de père et de mère à l'âge de dix-huit ans, il dut son éducation ultérieure aux soins généreux du docteur Townson, qui le fit entrer à Brazen-Nose, en 1772, et lui offrit plus tard la carrière des bénéfices ecclésiastiques. Churton fut successivement lecteur de Bampton en 1785, prédicateur à Whitehall en 1788, archidiacre de St-David en 1805. C'est dans cette position qu'il mourut, le 23 mars 1831. Ses fonctions lui laissaient beaucoup de loisirs, qu'il consacra à la littérature; il composa entre autres ouvrages : 1° *Leçon de Bampton*, 1785, in-8°. Ce sont huit sermons prononcés devant l'université d'Oxford et relatifs à la destruction de Jérusalem. 2° *Notice sur la vie du docteur T. Townson, archidiacre de Richemond*, etc. (A Memoire of, etc.), à la tête du *Discours sur l'histoire évangélique de la sépulture à l'ascension du Christ*, par Loveday, Oxford, 1783. Cet hommage de reconnaissance et d'amitié n'est pas, comme tant d'autres, un froid et stérile panégyrique; c'est un véritable modèle de biographie, recommandable par l'exactitude, l'impartialité, une juste appréciation du caractère et des talents de Townson, enfin par un style d'une élégance et d'une simplicité classiques. Ce morceau a été reproduit trois fois en tout ou en partie : 1° en tête des œuvres de Townson, par Churton lui-même; 2° en tête de l'édition des discours pratiques du même, par l'évêque de Limérick; 3° en tête de celle qu'en ont donnée Cochrane et Duncan. 3° *Courte Apologie de l'église anglicane*, etc. (adressée aux habitants de Midleton Cheney, comté de Northampton), Oxford, 1795. Cet écrit polémique donna naissance à une lettre de François Eyre de Warwick. Churton se crut obligé de ne point laisser passer triomphalement les observations de ce laïque, et publia sa *Réponse à la lettre de.....*, etc., Oxford, 1796, et deux ans plus tard, lorsque son antagoniste eut mis au jour sa *Réplique à la réponse*, etc., il crut fermer la discussion par son *Post-scriptum à la Réponse faite à Fr. Eyre*, Oxford, 1798, qui fut suivi pourtant d'un *autre Post-scriptum à la Réponse*, etc., Oxford, 1801. 4° *Lettre à l'évêque de Worcester, à l'occasion de ses critiques sur l'archevêque Secker et l'évêque Lowth dans sa Vie de Warburton*, Oxford, 1796. 5° *Vie de Guill. Smith, évêque de Lincoln, et du chevalier Richard Sutton, fondateur du collége de Brazen-Nose à Oxford*, Oxford, 1800, in-8°. Churton donna lui-même un supplément à cet ouvrage en 1803. 6° *Vie d'Alex. Howell, doyen de St-Paul*, etc., Oxford, 1809, in-8°. Cette biographie présente, quoique à un degré moins élevé, toutes les qualités de la notice sur Townson. 7° *Divers Sermons publiés séparément*. Le *Gentleman's Magazine* de 1831 a consacré un article à la mémoire de Churton, qui était aussi un de ses collaborateurs. Ses sermons sont au nombre de huit, ainsi que ceux que nous avons indiqués sous le n° 1er. Enfin on doit encore à Churton la notice biographique sur Chandler, qui se trouve en tête de la nouvelle édition des *Voyages en Asie Mineure et en Grèce* de ce savant (Oxford, 1825, 2 vol. in-8°); l'archidiacre de St-David avait été l'ami du célèbre voyageur. Nous avons mentionné plus haut l'édition des œuvres complètes de Townson : cette publication, qui est de 1810, 2 vol. in-8°, se recommande, non-seulement par une vie de l'archidiacre de Richemond, mais encore par une introduction aux sermons sur l'Évangile, et par un sermon sur les citations tirées de l'Ancien Testament. De plus, Churton avait donné beaucoup d'articles à Nichols pour ses *Anecdotes littéraires*, et à Chalmers pour son *Histoire de l'université d'Oxford*. VAL. P.

CHYDENIUS (SAMUEL), physicien et mécanicien, né en Finlande, l'année 1727, fit ses études à Upsal sous Linné, Vallérius et Klingenstiern. Il publia, pendant son séjour dans cette ville, deux dissertations intéressantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, l'autre sur l'utilité des canaux de navigation en Suède. Ayant été placé à l'université d'Abo comme adjoint de la faculté de philosophie, il établit à ses frais un laboratoire de chimie, et répandit le goût de cette science parmi les jeunes gens. Son zèle pour la prospérité de la Finlande lui fit entreprendre les voyages les plus pénibles, qui avaient principalement pour but le nivellement des terrains, les sondes des lacs et des rivières, et la construction des canaux. En descendant un torrent rapide, il se pencha pour considérer les dimensions des eaux, et, la barque ayant éprouvé en même temps une secousse, il tomba

dans le torrent, qui l'entraîna, et son corps ne fut retrouvé que huit jours après. Cet accident, arrivé le 11 juillet 1757, enleva, dans la force de l'âge, un homme qui eût pu rendre encore les services les plus importants à sa patrie. C—AU.

CHYR-SCHAH. Cet usurpateur, d'origine afghane, se nommait FÉRYD lorsqu'il habitait le pays appelé *Roh* (montagne), situé sur les confins de la Perse et de l'Inde. La tribu dont il était originaire se nommait *Sous*, et passait pour la plus noble de toutes les tribus afghanes. Féryd, qui n'était pas très-aimé de son père, quitta de bonne heure son pays natal, et passa dans l'Inde, où il mena une vie aventureuse, se faisant remarquer, chez les princes au service desquels il entrait, par sa valeur, par son intelligence, et surtout par son ambition. Étant à la chasse avec le souverain du Béhar, il attaqua seul un énorme tigre, et lui abattit la tête d'un coup de sabre. Le prince, saisi d'admiration pour un si grand acte de courage, lui donna aussitôt le surnom de *Chyr-Kan* (seigneur brave comme un lion). Ce souverain mourut peu de temps après, et, sans égard pour les droits de l'hospitalité, ni pour la mémoire de son protecteur, Chyr-Kan s'empara de la province, et en chassa l'héritier, trop jeune pour soutenir ses droits. Ces succès lui procurèrent les moyens d'en obtenir d'autres, et il crut pouvoir essayer l'exécution du grand projet qu'il méditait depuis longtemps. Du Béhar, il passa dans le Bengale, et s'en empara après avoir défait et tué le gouverneur de cette province. Le Grand Mogol Humayoun, fils et successeur de Babour, conquérant de l'Inde et fondateur de la dynastie mogole, crut devoir s'opposer aux progrès rapides et inquiétants de Chyr-Kan; il conduisit donc 100,000 cavaliers contre celui-ci, qui en avait à peine 50,000. Malgré la grande infériorité du nombre, il n'hésita point à attaquer l'armée impériale: l'action eut lieu auprès du Gange le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540). le monarque indien fut complétement battu et obligé de fuir à Agrah, suivi d'un petit nombre des siens. La plus grande partie de ses troupes fut passée au fil de l'épée, ou se noya dans le Gange. Harcelé par le vainqueur, trahi par ses parents et ses grands officiers, Humayoun fut contraint de se réfugier à la cour de Perse. Chyr-Kan prit le titre de schah, fit frapper monnaie à son coin, et réciter dans les mosquées le *khothbah* (ou prône) en son nom; enfin il s'arrogea tous les titres et les droits de la royauté, dont il avait, en effet, le pouvoir. Son règne, qui ne dura que 5 ans, fut toujours agité. Il mourut d'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, le 12 de rabyi premier 952 (24 août 1545). Chyr-Schah laissa de grands monuments de sa magnificence, tels que des caravansérais et des puits pour les voyageurs; de superbes mosquées bien dotées; des routes plantées en arbres fruitiers; enfin il établit des postes aux chevaux, jusqu'alors inconnues dans l'Inde. Son tombeau, situé à Sasseram, près de Djyonpour, est encore entier, et offre un des plus beaux monuments de l'Inde. L—s.

CHYRKOUH (ASAD-EDDYN), nommé, dans nos historiens des croisades, *Syracon*, était frère d'Aïoub et oncle de Saladin. (*Voy.* AÏOUB et SALADIN.) Forcé de fuir de Tekryt, où il avait tué un homme, il se rendit auprès du célèbre Sanguin, qui le reçut avec distinction et lui assigna de très-beaux fiefs. Chyrkouh resta toujours à la cour de Sanguin et à celle de Noradin, son fils (*voy.* SANGUIN et NORADIN), qui lui donna Emesse et Rahabah, et peu après l'éleva au rang de général de ses armées, faveur que Chyrkouh devait à son courage. Ce prince, voulant s'emparer de l'Égypte, où il était appelé par Chawer, confia le commandement de l'armée destinée pour cette province à Chyrkouh. (*Voy.* CHAWER.) Saladin débuta dans la carrière militaire sous cet habile général, à qui il succéda dans la dignité de vizir du calife Adhed. J—N.

CHYRYN, femme célèbre parmi les poëtes persans, moins encore par sa beauté que par la passion qu'elle inspira au roi Khosrou-Perwyz, et par la préférence qu'elle accorda au sculpteur Ferhad. Si l'on en croit Ferdoucy, le roi de Perse trouva dans ce simple artiste un rival heureux. La jalousie du monarque et les malheurs des deux amants ont exercé l'imagination et le talent de Ferdoucy, de Nizamy, de Djamy, et de plusieurs autres poëtes persans. L'historien Myrkhond donne une version un peu moins favorable à la poésie, mais beaucoup plus vraisemblable. Il nous apprend que Chyryn était esclave d'un seigneur persan, chez qui Perwyz, avant de monter sur le trône de Perse, allait fréquemment. Il devint éperdument amoureux de la jeune esclave, et lui donna même son anneau. Ce gage d'amour fut pour elle un arrêt de mort. Son maître ordonna qu'on la précipitât dans l'Euphrate. Les larmes et la beauté de la malheureuse Chyryn attendrirent l'homme chargé d'exécuter cet ordre barbare; il se contenta, pour ne pas manquer entièrement à son devoir, de la pousser légèrement sur le bord du fleuve; Chyryn se sauva facilement, et alla se réfugier auprès d'un pieux solitaire, dans la cellule de qui elle resta plusieurs années, même après l'avénement de Khosrou au trône. Voyant un jour des soldats qui passaient auprès du monastère qu'elle habitait, Chyryn chargea l'un d'eux d'annoncer au roi qu'elle était vivante, et de lui remettre l'anneau qu'elle avait précieusement conservé. Perwyz récompensa magnifiquement le porteur de cette heureuse nouvelle, et envoya une nombreuse escorte pour amener sa belle Chyryn. Il la reçut avec des transports de joie difficiles à exprimer, et ils vécurent dans la plus tendre union jusqu'au moment où Khosrou-Perwy devint la victime du plus atroce des complots. Chyrouéh, son fils, devint éperdument amoureux de Chyryn, et croyait le remplacer dans le cœur de cette veuve inconsolable, comme il lui avait succédé sur le trône. Fatiguée des sollicitations les plus viles et les plus odieuses, elle demanda et obtint la permission de visiter encore une fois le monument où reposaient les restes de Perwyz. Au moment où l'on ouvrait la porte de ce lieu funèbre, elle prit un poison subtil qui la fit mourir presqu'à l'instant même. Chyryn vivait au commencement du

5e siècle de l'ère chrétienne. Quelques écrivains croient reconnaître en elle l'Irène, fille de l'empereur grec Maurice. Les Persans, accoutumés, comme tous les autres Orientaux, à substituer aux noms étrangers des noms analogues à leur propre langue, auront métamorphosé *Irène* en *Chyryn*, mot persan qui signifie **doux**, **gracieux**, et d'où les anciens Grecs auront bien pu tirer eux-mêmes le nom de leurs **syrènes**. L—s.

CHYTRÉE, ou CHYTRÆUS (DAVID), dont le véritable nom, suivant Crénius, était KOCHHAFF, fils d'un ministre luthérien, naquit en 1530, selon les uns, à Ingelfing en Souabe, selon les autres, à Brakenhein, village du duché de Wurtemberg. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, dès sa première jeunesse, domestique de Mélanchthon, qui l'aimait comme un fils. Il est du moins certain qu'il fut son disciple, et qu'il étudia sous lui la théologie à Wittenberg; il avait déjà appris le grec et le latin sous Joachim Camerarius, à Tubingen. Il voyagea en Italie. De retour en Allemagne, et n'ayant encore que vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture sainte dans l'académie de Rostoch. Il était versé dans l'étude de la théologie, de l'histoire et de la chronologie. Juste-Lipse et plusieurs autres savants le regardent comme un des plus grands hommes de l'Allemagne. Les rois de Danemark et de Suède, l'électeur de Brandebourg, les états de Stralsund, d'Augsbourg et de Strasbourg lui offrirent des appointements plus considérables que ceux qu'il avait à Rostoch; mais il ne put se résoudre à quitter son académie, et refusa même l'augmentation de traitement que le duc de Mecklembourg, son souverain, voulut lui donner. Sa grande réputation de science et de vertu le fit employer dans plusieurs affaires importantes. L'empereur Maximilien II, Éric XIV, roi de Suède, Christian III et Frédéric II, rois de Danemark, l'appelèrent dans leurs États pour y établir des écoles et des églises, et le comblèrent de présents. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'université d'Helmstadt, et mourut le 25 juin 1600, âgé de plus de 70 ans. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *de Lectione historiarum recte instituenda*, Strasbourg, 1565, in-8°; Helmstadt, 1585, in-4°; et dans le t. 2 du *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, 2 vol. in-8°. On y trouve l'ancien calendrier romain, des réflexions sur l'utilité de l'histoire, la liste de plusieurs historiens, avec des remarques, la chronologie d'Hérodote et de Thucydide; et dans l'édition d'Helmstad, qui est la meilleure, la continuation de cette chronologie jsqu'à l'an 1385. Il y a aussi une édition de Strasbourg, 1663, in-8°. 2° *Historia Augustanæ confessionis*, Francfort, 1578, in-4°, traduite en français par Luc le Cop; Anvers, 1582, 1590, in-4°. Cette histoire de la confession d'Augsbourg est remarquable en ce que David Chytrée ne rapporte pas moins les fautes des princes et des théologiens luthériens que celles de Charles-Quint et des autres princes catholiques. Il croit qu'avec plus de précaution et de désintéressement ces derniers auraient pu empêcher la liberté de conscience des luthériens, et étouffer leur secte lorsqu'elle avait l'espoir de triompher. (*Voy.* ce que dit Bayle de cet ouvrage, dans son *Dictionnaire*, note C de l'article BRAUN.) 3° *Chronicon Saxoniæ et vicinarum aliquot gentium, ab anno 1500 ad annum 1593*, Leipsick, 1593, in-fol.; continuée par un anonyme jusqu'en 1611, Leipsick, 1628, in-fol. La 1re édition parut à Wittenberg en 1586, in-fol., sous le titre suivant : *de Chronicis Vandaliæ et Saxoniæ Alberti Krantzii Continuatio*. Chytrée y garda l'anonyme, mais le succès qu'il obtint l'engagea à se nommer dans l'édition de 1593. 4° *Tabula philosophica, sive Series philosophorum*, dans le t. 10 du *Thesaurus Græcar. Antiquit.* de Gronovius. 5° *Tabula de vita Ciceronis*. Berlin, 1581, in-8°. 6° *Oratio de statu ecclesiarum in Græcia, Asia, Africa, Bohemia*, etc., Wittenberg, 1575, et Francfort, 1583, in-8°; traduit en allemand par Henri Arnold, 1581, in-4°. On trouve dans ce livre : *Epistolæ Constantinopolitanæ triginta, cum aliis aliquot, græce-latine; — Confessio fidei a Gennadio patriarcha, Turcorum imperatori exhibita; — de Russorum ac Tartarorum Moribus et veterum Borussorum Sacrificiis*. Le jésuite Possevin publia, en 1583, à Ingolstadt, une critique de cet ouvrage, intitulée : *Relectio imposturarum cujusdam Davidis Chytræi*, etc. Chytrée ne donna sa réponse qu'en 1586, in-8°. 7° *Oratio describens regionem Greichgææ ad Neccarum fluvium sitæ*, Francfort, 1583, in-8°. 8° *Histoire de Prusse*, par G. Schutz, jusqu'en 1525, et continuée par D. Chytrée et George Knoffs, depuis 1525 jusqu'en 1577, Leipsick et Eisleben, 1599, in-fol. Cette histoire, écrite en allemand, est curieuse et estimée. 9° Une chronologie des vies d'Alphonse, de Louis XII, de Charles-Quint, etc., avec leurs apophthegmes et des notes, dans l'ouvrage d'Antoine de Palerme, intitulé : *de Dictis et Factis Alphonsi regis Aragonum libri* 4, Wittenberg, 1585, in-4°. 10° *Orationes*. Hanau, 1614, in-8°. 11° *Epistolæ*, ibid., 1614, in-8°. Ces deux derniers ouvrages furent publiés par le fils de l'auteur. 12° *Catalogus conciliorum*, imprimé à Strasbourg, en 1601, in-4°, à la suite du *Libellus synodicus* de Jean Pappus. Les autres ouvrages très-nombreux de David Chytrée sont une rhétorique latine, un livre sur la dialectique, un autre, *de Ratione discendi*; un catéchisme, des commentaires sur presque tous les livres saints, une règle de vie, etc. La plupart de ses écrits théologiques, réunis en 2 vol. in-fol. (Hanau, 1604), ont été mis à l'index. Sa vie a été écrite par Ulric Chytrée, son fils, Rostoch, 1601, in-4°, et par Otton Frédéric Schützer, Hambourg, 1720, 1728, 4 parties in-8°. (*Voy.* Melchior Adam, Paul Freher et Freytag; la *Biblioth. hist. de Hambourg*, centurie 7; *Etwas von Gelehrtn Rostockschen Sachen*, ann. 1738, etc.) V—VE.

CHYTRÉE (NATHANAEL), frère du précédent, né en 1543, fut ministre luthérien, professeur de poésie à l'académie de Rostoch, recteur de l'académie de Brême, poëte latin estimé, et mourut en 1598, âgé de 55 ans. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Variorum in Europa itinerum Deliciæ*, Herborn, 1594, in-8°. C'est une description, par les épitaphes,

les inscriptions et les monuments, des principales villes d'Allemagne, de la Suisse, du Danemark, de la Belgique, de la France, etc. Cet ouvrage fut réimprimé en 1599 et 1606, in-8°. 2° *Iter Italicum, Gallicum, Germanicum* : ce sont de petits poëmes en vers hexamètres, que les frères Reusner ont insérés dans leur *Hodoeporica, sive Itineraria a diversis clarissimis doctissimisque viris carmine conscripta*, Franfort, 1575, in-12 ; et Bâle, 1580, in-8°. On y trouve du même Nathanael Chytrée : *Excerpta de iis quæ peregrinantibus in itinere observanda sunt*. Dans l'*Iter Gallicum* l'auteur décrit non-seulement Paris, mais encore les villes qu'il a vues sur la route. 3° *Iter Dantiscanum, carmine*, fut imprimé à Bâle en 1592, in-8°. 4° *Poematum omnium libri* 17, Rostoch, 1579, in-8°. 5° *Jo. Casæ Galateus, seu de Morum honestate et elegantia liber*, Oxford, 1580, et Hanovre, 1603, in-8°. C'est une traduction de l'italien en latin, dédiée par Chytrée à Nic. Casa, chancelier du roi de Danemark ; il y joignit une version latine du *Trattato degli uffizj communi* du même auteur. (*Voy*. Jean della CASA.) 6° *De Affectibus movendis*, Herborn, 1586, in-12. 7° *Viaticum itineris extremi, doctrinæ et consolationis plenissimum*, Herborn, 1601, in-8°. On y trouve un poëme *protrepticon*, contenant un abrégé de la doctrine chrétienne et la confession de foi de l'auteur. 8° *Fastorum Ecclesiæ christianæ libri* 12, Hanau, 1584, in-8°. L'auteur y décrit, en vers, les événements les plus mémorables de l'histoire ancienne et moderne. 9° *Cassii Parmensis, poetæ inter epicos veteres eximii, Orpheus, cum commentariolo N. Chytræi*, Francfort, 1585, in-8°. Suivant George Fabricius, ce poëme, qui n'a que dix-neuf vers, fut découvert par Pierre Vettori ; mais Achille Stace, Portugais, passe pour l'avoir publié le premier. (*Voy*. CASSIUS SEVERUS.) L'édition de Chytrée est rare et recherchée. Ce savant donne, sur la vie de Cassius, des renseignements tirés d'Horace, de Valère Maxime, de leurs commentateurs, et de plusieurs autres écrivains, mais sans éclaircir un point d'histoire littéraire demeuré très obscur. V—VE.

CHYTRÉE ou CHYTRÆUS (HERMAN), né à Væ, en Scanie, vers le milieu du 16e siècle, était recteur à Hamlstaedt. Il exécuta, en 1598, un voyage pédestre en Scanie, sous le rapport chorographique et topographique, et il a publié dans les *Monumenta Scan*. de Lagerbring, t. 1, pl. 3, p. 276-326 : *Monumenta præcipua quæ in Scania, Halandia et Blekingia inveniuntur*. D—z—s.

CIA. *Voyez* ORDELAFFI.

CIACONE, ou CIACCONIUS. *Voyez* CHACON.

CIAKEIAK (le Père), religieux arménien du monastère de l'île de St-Lazare près de Venise, était né d'illustres parents dans la ville de Ghiumuskana en 1771. Il vint dès sa première jeunesse dans cette île pour y faire ses études. Parmi ses professeurs, il eut le célèbre P. Avedichian ; et, après ses cours de philosophie et de théologie, il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues. Il savait l'arménien, le grec, le latin, l'italien, le français et l'allemand, et il eut part à l'édition en quatorze langues des *Preces S. Nierses, Armeniorum patriarchæ*, 1815, in-24, de l'imprimerie du monastère. Il composa plusieurs ouvrages en prose et en vers qui sont conservés manuscrits dans ce monastère, où il mourut en janvier 1835. Parmi ses ouvrages publiés, nous citerons : 1° *la Mort d'Abel*, en 5 chants, traduction du poëme de Gesner en arménien, Venise, 1825, in-8° ; 2° *les Aventures de Télémaque*, traduites en arménien, 1826, in-8°. 3° *Dictionnaire italien et arméno-turc*, de l'imprimerie du monastère à l'île de St-Lazare, 1804. 4° *Dictionnaire arménien-italien* : la 1re partie fut publiée à l'imprimerie du monastère en 1834, et la seconde était sous presse, lors de la mort de Ciakeiak. C'est un ouvrage précieux, enrichi de témoignages et de phrases tirées des arméniens les plus classiques. Il a traduit l'*Enéide* de Virgile, en arménien, dont on attend la publication. L'île de St-Lazare est depuis longtemps habitée par des moines arméniens catholiques : nous avons visité, en octobre 1816, leur monastère, où vingt-neuf religieux et un évêque s'occupent de l'éducation d'enfants de leur nation qui viennent de Constantinople et retournent en Orient. Ils ont une vaste bibliothèque, un cabinet de physique et une imprimerie où l'on publie les ouvrages des meilleurs auteurs : Bossuet, Buffon, etc. On y propage les sciences en Orient, et notamment parmi les nationaux. G—G—Y.

CIAMBERLANO (LUCAS), peintre et graveur, né à Urbin, en 1586, avait déjà pris le grade de docteur en droit lorsqu'il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et ensuite à la gravure. Il a beaucoup travaillé à Rome, tant d'après ses dessins que d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, surtout Raphaël. Ciamberlano maniait le burin avec beaucoup d'intelligence, et dessinait très-bien le nu ; il existe de lui une suite de seize bustes, représentant, en grandeur naturelle, les faces de Jésus-Christ, de la Vierge, des évangélistes et des apôtres, gravés au burin à grands traits, qui sont d'une savante exécution et d'un bel effet ; ils sont de la plus grande rareté, et ne sont mentionnés dans aucun catalogue. Lucas Ciamberlano fut aidé dans ce beau travail par Dominique Falcini et César Bassani. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il grava ces bustes précieux, qui paraissent avoir été inconnus à de Heinecken lui-même, puisqu'il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Ciamberlano est mort à Rome, en 1641. A—S.

CIAMPELLI (AUGUSTIN), peintre, naquit à Florence en 1578, fut élève de Sanetti. Attiré à Rome par les travaux que le pape Clément VIII faisait faire au Vatican, il fit preuve d'une grande manière de peindre dans les différents ouvrages dont il fut chargé. Ciampelli avait un pinceau large et facile ; son style est noble, son dessin correct, et son coloris plein d'harmonie. On compte à Rome plus de quarante ouvrages de sa main dans des édifices publics, tant à l'huile qu'à fresque, et tous ces ouvrages sont exécutés avec beaucoup de soin ; les plus beaux se voient au Vatican et à St-Jean-de-Latran. Aug. Ciampelli avait formé un livre de dessins, faits avec

beaucoup de soin, de tous ses ouvrages. Il mourut à Rome en 1640. A—s.

CIAMPINI (JEAN-JUSTIN) naquit à Rome d'une famille honnête, le 13 août 1633. Il perdit ses parents à l'âge de douze ans. S'étant d'abord livré à l'étude du droit, il fut reçu docteur à Macerata ; mais il abandonna cette carrière pour les belles-lettres. Il obtint ensuite un emploi dans la chancellerie apostolique, et renonça à un mariage avantageux que lui proposait son frère aîné, pour se consacrer entièrement à l'étude. Clément IX le créa, en 1669, maître des brefs des grâces, et préfet de ceux de justice. Ses travaux ne l'empêchèrent point de satisfaire son goût pour l'histoire, les sciences et les belles-lettres, auxquelles il se livra avec un égal succès. En 1671, il fonda à Rome une académie pour l'histoire ecclésiastique. Nommé, en 1672, l'un des abréviateurs du grand Parc, il en fut, peu de temps après, le secrétaire. Il établit, en 1679, une autre académie pour les sciences naturelles, physiques et mathématiques, sous la protection de la reine de Suède. Plusieurs cardinaux, et d'autres personnages distingués qui vivaient à cette époque, étaient membres de cette société, à laquelle on doit un grand nombre de dissertations importantes. Une riche bibliothèque, des collections de statues, des médailles et des monuments anciens avaient transformé sa maison en un musée où se rassemblaient tous les soirs la plupart des savants de Rome, qui venaient y discuter les points les plus intéressants de l'histoire et de l'antiquité. Cette réunion formait une troisième académie. Ciampini était doué de beaucoup d'esprit ; il avait un caractère vif et impétueux, quelquefois colère ; il soutenait son sentiment avec opiniâtreté, se livrant avec d'autant plus d'ardeur à une entreprise, que le succès en paraissait plus difficile. Son style se ressent un peu de la précipitation avec laquelle il écrivait. On a de lui, en italien et en latin, plusieurs ouvrages dont on fait un grand cas en Italie : 1° *Discorso tenuto nell' accademia fisico-matematica Romana, in occasione della cometa apparsa in meso agosto* 1682, *ed osservazioni sopra di essa*, Rome, 1682, in-4°. 2° *Sur les nouveaux Télescopes*, Rome, 1686, in 4°, en italien. 3° *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesia latina*, Rome, 1688, in-4°. 4° *Examen libri pontificalis, sive vitarum romanorum pontificum quæ sub nomine Anastasii bibliothecarii circumferuntur*, etc., Rome, 1688, in-4°. 5° *Parergon ad Examen libri pontificalis, sive epistola Pii II ad Carolum VII regem Franciæ ab hæreticis depravata*, etc., Rome, 1688, in-4°. 4° *Dissertatio historica an romanus pontifex baculo pastorali utatur*, Rome, 1690, in-4°. 7° *De incombustibili Lino, sive Lapide amianthis*, 1691, in-4°, petit ouvrage curieux. 8° *Sacrohistorica Disquisitio de duobus emblematibus, in qua disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*, Rome, 1691, in-4°. 9° *De Sacris Ædificiis a Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-fol., ouvrage rempli de recherches, orné de 35 planches. 10° *Investigatio historica de cruce stationali*, Rome, 1694, in 4°. 11° *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*, Rome, 1697, in 4°. 12° *Vetera Monumenta in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur*. Cet ouvrage, accompagné de 134 planches, est le plus important qu'ait publié Ciampini ; il était composé de 4 parties : la 1re parut en 1690, et la 2e, en 1699, in fol.; les deux dernières n'ont jamais vu le jour. On a encore de cet auteur plusieurs dissertations dont on trouve le catalogue à la tête de l'édition de Gianini, qui a recueilli les principaux ouvrages de Ciampini, et les a fait réimprimer à Rome, 1747, 3 vol. in fol. Parmi le grand nombre de ses morceaux inédits on en conserve quelques-uns à la bibliothèque du Vatican. Il a aussi travaillé au *Giornale de' Letterati* qui parut à Rome, chez Tanassi, 1668 à 1681, et il en fut le principal rédacteur depuis 1676. Ciampini mourut le 12 juillet 1698, âgé de 65 ans, après avoir cultivé et encouragé les sciences et les lettres pendant toute sa vie. (*Voy.* les *Mémoires* du P. Niceron, t. 4.) T—N.

CIAMPOLI (JEAN-BAPTISTE), poëte italien, né à Florence en 1589, fit ses humanités chez les jésuites, et sa philosophie chez les dominicains. Il était pauvre ; les succès brillants qu'il eut dans ses études intéressèrent J.-B. Strozzi, noble florentin, ami et protecteur des lettres, qui le reçut dans sa maison, lui promit de le traiter comme son fils, et lui tint parole. Le jeune Ciampoli frappait de surprise et d'admiration tous ceux qui l'entendaient argumenter sur une question proposée, ou improviser en vers sur les sujets les plus difficiles et les plus imprévus. Le grand Galilée, l'ayant entendu, l'applaudit, mais l'avertit que sa manière de philosopher n'était pas bonne, et lui conseilla de quitter le péripatétisme des écoles pour les nouvelles méthodes dont Galilée lui-même était l'auteur. Ciampoli, docile à ce conseil, obtint du généreux Strozzi les moyens d'aller faire sous ce grand homme un cours d'études mathématiques et philosophiques à l'université de Padoue. Il y fit des connaissances qui servirent plus à sa fortune que les mathématiques; il s'y lia d'amitié avec les deux frères Aldobrandini, qui le conduisirent avec eux à Bologne, et le présentèrent au cardinal Maffeo Barberini, alors gouverneur de cette ville au nom du pape Paul V. Ce cardinal était poëte, aimait passionnément la poésie, et fut enchanté du talent de Ciampoli. Celui-ci, pour mettre à profit les bonnes dispositions de ses protecteurs, obtint, peu de temps après, de Strozzi, la permission de se rendre à Rome, et les fonds nécessaires pour s'y soutenir. Le jeune prélat Virginio Cesarini, qui était alors dans une haute faveur, l'accueillit, le prit en amitié, le logea même chez lui, et Ciampoli a consacré dans ses poésies les regrets qu'il avait donnés à sa mort prématurée (*voy.* CESARINI), et l'attachement qu'il conservait à sa mémoire. Grégoire XV, successeur de Paul V, nomma Ciampoli secrétaire des brefs : c'était pour lui une grande fortune, et s'il l'avait voulu, le chemin d'une plus grande ; mais il se fit une loi de ne jamais profiter de sa place et de sa faveur pour demander aucun

bénéfice. Il lui en fut pourtant donné plusieurs, et même un canonicat de la basilique de St-Pierre. Le pontificat d'Urbain VIII lui fut encore plus favorable. C'était ce même cardinal Barberini dont il avait obtenu les bonnes grâces dans son voyage de Bologne. Urbain le confirma dans son emploi, et y ajouta une des places de la chambre pontificale. Ciampoli mit à profit les goûts poétiques de ce pape, composa plusieurs pièces de vers pour lui et pour sa famille, et surtout loua beaucoup, dans ses entretiens particuliers, ceux qu'Urbain composait lui-même; mais hors de là c'était des siens qu'il faisait le plus hautement et le plus emphatiquement l'éloge. Il se préférait franchement à Pétrarque, à l'Arioste, au Tasse, à Virgile, à tous les autres poëtes les plus célèbres. Les applaudissements qu'il recevait dans les académies où il récitait ses vers, et ceux qui lui furent sans doute prodigués depuis que sa position à la cour l'eut exposé à avoir lui-même des courtisans, avaient exalté son orgueil poétique à un point qui le rendit bientôt insupportable à la cour et à la ville. Il le devint surtout au pape, qui lui retira la rédaction des brefs, et bientôt après le nomma successivement gouverneur de trois petites villes, Montalte, Norcia et Iési, pour l'éloigner de Rome, où il n'eut jamais la permission de retourner. Cette disgrâce constante avait une autre cause que le mécontentement poétique du pontife : Ciampoli était resté attaché par l'admiration et la reconnaissance à Galilée. Quand la cour de Rome eut commencé ses persécutions contre cet homme illustre, l'attachement pour lui devint un crime, et c'est ce crime qui parut impardonnable à Urbain VIII, plutôt que l'orgueil impertinent de Ciampoli. L'exil abaissa les fumées de cet orgueil ; moins occupé du bruit des applaudissements qu'il ne pouvait plus entendre, notre poëte ne chercha dès lors dans le travail et dans l'étude que ce que l'on est toujours sûr d'y trouver, des consolations. Il mourut à Iési le 8 septembre 1643. Il légua ses manuscrits au roi de Pologne, Ladislas IV, qui lui avait témoigné un intérêt constant dans sa disgrâce. Il avait écrit en latin, sous le titre de *Zoroaster*, un dialogue, où se trouve l'idée d'un plus grand ouvrage qu'il avait commencé sur *la Politique chrétienne;* et une défense d'Innocent II, relative aux droits qu'il prétendait avoir été accordés par ce pape à Roger Guiscard, et aux autres princes normands, sur la monarchie des deux Siciles. Ces deux ouvrages furent imprimés à Rome en 1667, sous le titre de *Prose di G. Ciampoli*, in-8°. Il avait aussi entrepris, mais non achevé, une histoire du règne de Ladislas. Ses poésies ne furent recueillies et imprimées que cinq ans après sa mort, sous ce titre : *Rime di monsignor Giovanni Ciampoli*, Rome, 1648, in-4°. Elles sont divisées en *poesie sacre, funebri* et *morali ;* elles ont été réimprimées plusieurs fois. On y remarque de l'élévation et de l'abondance, mais de l'exagération, de l'enflure, et une affectation blâmable de ne rien dire naturellement. On retrouve les mêmes défauts dans les morceaux en prose qui sont à la fin de ses poésies, et même dans ses lettres : c'étaient les défauts de son siècle, et c'étaient aussi ceux de son caractère. S'il eût vécu dans un autre temps, a fort bien dit, dans sa vie, le savant biographe Fabroni, et s'il n'avait pas eu une assez haute opinion de lui-même pour se croire seul digne d'être imité et admiré, enfin, si, se livrant trop à sa fougue, il n'eût pas sans cesse conduit les Muses parmi les rochers et les précipices, il serait juste de le compter parmi les premiers poëtes lyriques. G—É.

CIASLAS. *Voyez* SEISLAS.

CIASSI (JEAN-MARIE), en latin CIASSUS, savant italien, né à Trévise, en 1654, mort à la fleur de son âge, vers 1679, a composé un ouvrage sur la nature des plantes et leur anatomie, dont la seconde édition a été publiée à Venise, 1677, in-12, sous ce titre : *Meditationes de natura plantarum*. Il remonte jusqu'à l'examen de la petite plante renfermée dans la graine, et il reconnaît très-bien que ce n'est pas la pulpe qui l'entoure qui lui donne naissance, mais les deux cotylédons ; qu'elle a déjà reçu un type qu'elle doit conserver en germant ; en sorte que, malgré l'obscurité de son style, on voit qu'il avait entrevu quelques phénomènes importants de la germination, qui n'ont été bien connus que dans ces derniers temps. Il y parle aussi de la circulation de la séve et de la sensibilité des végétaux. Ciassi s'est aussi occupé de mathématiques, et a fait un traité *de Æquilibrio præsertim fluidorum et de levitate ignis*, qui se trouve à la suite de l'ouvrage précédent. Le professeur abbé Ficolaï a cru voir, dans ce traité, la solution de la fameuse question des forces vives, que Leibnitz n'a donnée que neuf mois après, quoiqu'on lui en attribue généralement la découverte. (*Voy.* Léon Allacci, *Apes Urbanæ*, et Baillet, *Jugements des savants*, t. 4, part. 2 de l'édition d'Amsterdam, 1725.) C. et D—P—s.

CIBBER (COLLEY), fameux acteur et auteur dramatique anglais, naquit à Londres, le 6 novembre 1671. Son père était un sculpteur natif du Holstein, qui vint s'établir à Londres peu de temps avant la restauration. On a de lui le bas-relief du piédestal de la grande colonne de Londres, appelée le Monument, et deux figures de fous, placées à l'entrée de l'hôpital de Bethléem. Colley était le nom de sa mère, Anglaise d'une bonne famille du comté de Rutland. Cibber porta les armes sous le duc de Devonshire, dans la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et ensuite, contre le gré de ses parents, il entra, comme acteur, au théâtre de Drury-Lane. Ses succès ne parurent pas répondre d'abord à la force du penchant qui l'avait entraîné, et il fut plus de neuf mois avant d'atteindre à un traitement de dix schellings par semaine. Cependant sa position s'améliora par degrés. Enfin son talent pour l'emploi des rôles appelés grimes se déploya d'une manière brillante dans le rôle de Fondlewife, du *Vieux Garçon* (The old Batchelor), comédie de Congrève, où il sut saisir tellement la manière et même la figure d'un acteur nommé Dogget, extrêmement chéri du public, mais qui venait de se retirer du théâtre, que Cibber fut reçu dans ce rôle avec des transports de joie inexprimables. En 1695, parut sa première comédie :

Love's Last Shift (le Dernier Expédient de l'Amour); ce titre a été rendu par un traducteur français par *la Dernière Chemise de l'Amour*. Et, en effet, *shift* veut dire aussi *chemise de femme*. La pièce de Cibber obtint un grand succès, et lord Dorset déclara qu'il n'avait pas encore vu si bien débuter. Il y joua le rôle de sir Novelly, caricature d'homme à la mode comme il s'en trouve dans la plupart de ses pièces, et qui fut aussi un genre de rôles dans lequel il se distingua particulièrement. Probablement l'insolence naturelle et la vanité qui faisaient une partie distinctive de son caractère, et dont il eut plus d'une fois lieu de se repentir, lui furent du moins d'un grand secours pour représenter des personnages dont ces deux qualités font le principal mérite. Il en put aussi prendre le modèle parmi les gens du monde avec lesquels il cherchait à vivre, « se fatiguant pour y parvenir, dit un de ses biographes, à « amuser des gens qui avaient beaucoup moins d'esprit que lui, mais plus d'argent. » En 1697, il donna sa comédie de *Woman's Wit* (l'Esprit d'une Femme), qui eut peu de succès. En 1699, il essaya une tragédie de *Xercès*, qui n'eut qu'une représentation. Il revint au genre comique, et donna plusieurs pièces, soit de son invention, soit imitées d'autres auteurs et même de ses compatriotes. Ainsi sa comédie de *Love makes a man* (l'Amour fait un homme) est composée de deux pièces de Beaumont et Fletcher; *She would and she would not* (Elle voudrait et ne voudrait pas), autre comédie de Cibber, est imitée d'une pièce espagnole. Elles eurent toutes deux un grand succès; mais *the Careless husband* (le Mari insouciant), jouée en 1704, est celle qui a établi la réputation dramatique de Cibber; elle obtint un éloge de Pope même, son ennemi déclaré. Elle est écrite avec élégance, et présente un tableau de mœurs vrai; ce n'est pas cependant une bonne pièce; de même que la plupart des comédies de Cibber, elle n'offre ni invention dans l'intrigue, ni originalité dans les caractères; mais une peinture des ridicules à la mode qu'on aime à voir jouer sur la scène, comme toute attaque contre le pouvoir et la faveur. On trouve dans toutes de la vivacité et de l'esprit dans le dialogue, et plus de naturel qu'on n'en voit dans la plupart des autres comédies anglaises; de perpétuelles conversations sans action, une peinture assez fine des petits mouvements du cœur, sans l'affectation de Marivaux à les disséquer et à les expliquer; enfin, une inconcevable licence dans les détails, sans aucune intention immorale, et presque toujours un caractère de femme très-intéressant. Ce qu'il y a de remarquable, et ce qui tient aux mœurs anglaises, c'est que ce caractère d'honnêteté est presque toujours donné à une femme mariée, tandis que les jeunes filles sont toutes coquettes et impertinentes. Sa comédie du *Non Juror* (le Non Jureur), jouée en 1717, est une imitation du *Tartufe*, dont il a pris le fond et les principales scènes, mais accommodée aux mœurs anglaises, et dirigée contre les *jacobites*, qui causaient alors d'assez vives inquiétudes aux partisans de la maison de Hanovre. Le docteur Wolff, le tartufe de la pièce, est reconnu à la fin pour un prêtre catholique romain, à qui on a vu dire la messe plusieurs fois à Anvers, ce qui était le jour le plus odieux sous lequel on pût le présenter au peuple de Londres. Il est de plus entré dans des complots contre le gouvernement, et ces complots, révélés par un jeune homme qu'il avait d'abord séduit, amènent le dénoûment d'une manière peut être plus régulière que celui du *Tartufe*; aussi ce dénoûment fait beaucoup moins d'effet, et l'intrigue qu'il nécessite détruit cette belle simplicité de la marche du *Tartufe*, et ce comique franc et naturel qu'on trouve si peu dans les comédies anglaises, parce que ceux mêmes qui ont voulu peindre des caractères ont représenté des manies particulières au pays et aux individus, tandis que Molière a peint la nature de tous les pays et de tous les temps. On n'y voit point paraître madame Pernelle, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que Orgon raconte, dans la simplicité de son cœur, que Tartufe s'est accusé

> D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
> Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff, qu'il fait « enfermer les poules le samedi, de peur « que le coq ne s'en occupe le dimanche. » Le *Non Juror*, bien payé par la cour, eut d'ailleurs tout le succès que devait avoir un ouvrage de parti; il attira en même temps à Cibber les ennemis qu'il devait en attendre, et dont probablement il augmentait le nombre par l'insolence de sa conduite à l'égard des auteurs avec lesquels il avait à traiter en qualité de directeur du théâtre de Drury-Lane, auquel il était associé depuis l'an 1711. Il leur donna beau jeu par sa nomination, en 1730, à la place de poëte lauréat, dont il remplit les fonctions d'une manière assez ridicule. Il eut, au reste, le bon esprit de se moquer lui-même de ses propres vers, et d'ôter aux rieurs le plaisir de penser que leur censure l'avait affligé; mais quelque esprit, et même, ce qui est assez étrange, quelque modération qu'ait mis Cibber dans ses rapports avec les critiques, il ne put désarmer la haine de Pope, qui ne perdit pas une occasion de le tourner en ridicule, et qui, dans quelques éditions de la *Dunciade*, l'a élevé au premier rôle, à la place de Théobald, qu'il y avait mis d'abord. En 1730, étant alors âgé de près de soixante ans et dans une situation aisée, il quitta le théâtre, sur lequel il ne remonta plus qu'une fois, environ quinze années après, pour jouer un rôle dans une de ses pièces, et il ne parut pas qu'il eût rien perdu du talent de ses jeunes années. Il renonça en même temps à sa part dans la direction du spectacle de Drury-Lane. En 1740, il donna des espèces de mémoires, intitulés : *Apologie de la vie de M. Colley Cibber, comédien*, etc., *accompagnée d'un coup d'œil sur l'histoire du théâtre de son temps*. Cet ouvrage très-amusant, écrit avec beaucoup d'esprit, de franchise et de gaieté, renferme un grand nombre d'anecdotes et d'excellents jugements sur les acteurs et sur l'art dramatique. Il eut beaucoup de succès, et il se

lit encore avec plaisir. Cibber fut moins heureux, mais toujours autant qu'il le devait être, dans la publication d'un ouvrage intitulé : *la Conduite et le caractère de Cicéron examinés d'après l'Histoire de sa vie, par le docteur Middleton*, 1747, in-4°, ouvrage oublié en naissant. Cibber mourut le 12 décembre 1757, âgé de 86 ans. Ses ouvrages dramatiques, tant tragédies que comédies, sont au nombre de quinze, représentées avec plus ou moins de succès; il en a donné le recueil en 2 vol. in-4°. On a ajouté dans ses œuvres *the Provoked husband* (le Mari poussé à bout), jolie comédie que Vanbrugh avait laissée imparfaite, et que Cibber n'a fait qu'achever ou du moins perfectionner. La meilleure édition des œuvres de Cibber est celle de 1760, 5 vol. in-12. S—D.

CIBBER (Théophile), fils du précédent, né en 1703, étudia à l'école de Winchester, et n'en sortit que pour embrasser la profession de comédien. Il donna bientôt des preuves de son talent. La nature ne l'avait pas plus favorisé que son père, quant au physique; mais une grande intelligence et beaucoup de vivacité dans son jeu faisaient presque oublier un port peu noble et des traits désagréables. Ses premiers pas dans la carrière dramatique lui présageaient les plus heureux succès, si un penchant irrésistible à la dissipation ne l'eût entraîné dans des écarts multipliés. Étant venu faire un voyage en France en 1738, à son retour, il accusa de séduction un homme riche dont il avait fait faire la connaissance à sa seconde femme. On n'a pu croire qu'il ne fût pas le seul coupable, lorsque les juges lui accordèrent 10 livres sterling de dommages-intérêts, au lieu de 5,000 qu'il demandait pour le trafic du déshonneur de son épouse. Ce qu'il y a de certain, c'est que mistriss Cibber cessa dès lors d'habiter avec son mari, et vécut dans la meilleure union avec son prétendu séducteur. Cibber s'engagea, en 1757, dans la troupe de comédiens que Shéridan voulait opposer à des acteurs rivaux établis à côté de son théâtre à Dublin; mais il n'arriva point à sa destination : le bâtiment sur lequel il était monté fit naufrage dans le canal St-George, et alla se briser sur les côtes d'Écosse, sans qu'aucun des passagers pût se sauver. On ne retira de la mer qu'une cassette de livres et de papiers que l'on reconnut pour appartenir au malheureux comédien. Comme écrivain, Cibber s'est peu distingué. Les *Vies des Poëtes anglais et irlandais*, qui parurent en 1753, 5 vol. in-12, sous son nom, appartiennent à Rob. Shiels, copiste de Johnson, qui acheta 10 guinées la permission de mettre sur le frontispice le nom de Cibber, alors en prison au Banc du roi. Baker dit cependant qu'il eut quelque part à cet ouvrage. Il arrangea pour le théâtre trois pièces qui ne sont point de lui : *Henri VI*, 1720, in-8°; *Roméo et Juliette*, 1748, in-8°, tragédies de Shakspeare; *Pattie et Peggy*, pastorale, tirée du *Gentil Berger* de Ramsay, 1730, in-8°. Les trois autres pièces de sa composition sont *l'Amant*, comédie, 1730, in-8°; les *Progrès du libertinage*, pantomime, 1733, in-4°, et *la Criée*, farce, 1757, in-8°. B—R j.

CIBBER (Susanne-Marie), femme du précédent, fut l'une des meilleures actrices qui aient paru sur le théâtre anglais. Elle naquit en 1716; elle était fille d'un tapissier de Covent-Garden, et sœur d'un compositeur nommé Th.-August. Arne, qui lui enseigna la musique et la fit paraître en qualité de chanteuse dans une de ses pièces représentée à Hay-Market. En 1734, elle épousa Théophile Cibber, et le père de celui-ci, Colley Cibber, découvrit qu'avec un assez médiocre talent comme cantatrice, sa belle fille en possédait un très-grand comme actrice tragique. Il la fit débuter, en 1736, dans le rôle de Zara, la *Zaïre* de la tragédie d'*Aaron Hill*. Sa jeunesse, une charmante figure, l'annonce du plus beau talent, lui procurèrent la faveur du public. Elle en eut bientôt besoin pour se soutenir contre les suites d'une fâcheuse aventure. (*Voy.* Th. Cibber.) Lorsque le bruit de cette affaire fut un peu apaisé, madame Cibber reparut sur le théâtre avec un nouveau succès. Selon le témoignage des acteurs du temps, elle était admirable dans l'expression de la tendresse ou de la douleur, de la fureur ou du désespoir; mais elle réussissait moins dans la comédie, pour laquelle elle se croyait cependant beaucoup plus de talent qu'elle n'en avait. On lui attribue de bonnes qualités, de la douceur, de la grâce dans la conversation et un grand air de décence. Cependant Garrick, dans ses rapports avec elle en sa qualité de directeur, paraît avoir conçu une idée plus favorable de ses talents que de son caractère. Il nous assure que « lorsqu'elle avait mis quelque « chose dans sa tête, quel qu'en fût l'objet, soit une « nouvelle parure ou un nouveau rôle, elle était « sûre de l'emporter par le piquant de ses railleries « et son inébranlable persévérance. » Madame Cibber a traduit en anglais la petite comédie de *l'Oracle*, de St-Foix, qui fut jouée à son bénéfice. Elle mourut le 30 janvier 1766. S—D.

CIBO. *Voyez* Cybo et Innocent VIII.

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire français, né à Limoges, en 1727, entra fort jeune chez les jésuites, et y professa les humanités avec succès. Lorsqu'il eut achevé ses études de théologie et reçu les ordres sacrés, il obtint, après de persévérantes instances, la liberté de suivre la vocation qui le portait à se consacrer aux missions de la Chine. Il partit de Lorient le 7 mars 1758 sur le d'*Argenson*, qui faisait partie d'une escadre de neuf vaisseaux armés en guerre. Après avoir touché à Rio-Janeiro, et fait quelque séjour dans les îles de France et de Bourbon, il continua sa route vers la Chine, et aborda à Macao le 25 juillet 1759. Destiné par ses supérieurs à augmenter le nombre des missionnaires de la cour, le P. Cibot quitta Macao vers la mi-mars, et arriva le 6 juin 1760 dans la capitale de l'empire, où il passa les vingt dernières années de sa vie, sans cesse occupé, soit des fonctions du ministère apostolique, soit des travaux particuliers que le service du palais exige des missionnaires européens. Né avec beaucoup d'esprit et d'imagination, et doué d'une conception vive, qui lui donnait une étonnante facilité pour tous les genres d'études, on le vit se livrer à l'astronomie, à la mécanique, à l'étude des langues et de

l'histoire, à l'agriculture, à la botanique, et aucune partie des sciences ne paraissait lui être étrangère. Pendant les vingt années de sa résidence à Pekin, il n'a cessé d'enrichir la France d'observations précieuses sur les productions, les arts et les mœurs des Chinois, et c'est à lui, ainsi qu'au savant P. Amiot, son collègue, que nous devons la plus grande partie des renseignements qui nous sont parvenus sur cet empire, pendant les quarante dernières années du siècle qui vient de s'écouler. Les observations de ces deux laborieux missionnaires se trouvent répandues dans les 15 volumes in-4° des *Mémoires sur les Chinois*, dont ils forment la majeure partie. Nous n'entreprendrons pas d'indiquer ici toutes celles qui appartiennent au P. Cibot ; leur seul énoncé occupe sept colonnes in-4° dans la table générale des matières, t. 10, au mot CIBOT : nous prenons le parti d'y renvoyer nos lecteurs. L'*Essai sur l'antiquité des Chinois*, inséré dans le t. 1er des *Mémoires*, est l'écrit le plus considérable de ce jésuite, et le plus remarquable par la divergence de ses opinions d'avec celles de ses confrères. Il prétend y prouver qu'Yao fut le fondateur et le premier législateur de l'empire, et regarde comme fabuleux les règnes des sept empereurs qui l'ont précédé. Ce système est celui de quelques écrivains chinois ; mais il est démenti par le témoignage presque unanime de tous les autres lettrés. Ce mémoire, qui ne fut publié en France que sous le nom supposé du P. Ko, jésuite chinois, était le premier coup d'essai du P. Cibot depuis son séjour à la Chine. Il paraît que la réflexion et des études plus mûres lui auront fait ensuite changer de sentiment, puisque dans tous les écrits postérieurs qu'il a publiés, on ne trouve rien qui vienne à l'appui de cette première opinion. Le P. Amiot, sans attaquer ouvertement son collègue, crut devoir, de son côté, défendre l'intégrité de la chronologie chinoise, et il envoya en France son excellente dissertation *sur l'Antiquité des Chinois, prouvée par les monuments*, insérée à la tête du t. 2 des *Mémoires*. Cette opposition dans la manière de voir et de penser de deux missionnaires vivant sous le même toit annonce au moins qu'ils n'étaient soumis à l'influence d'aucune autorité, et que, libres dans leurs opinions, ils n'ont écrit que d'après celle qui leur était propre. Les preuves ont été produites de part et d'autre : c'est aux savants de l'Europe à les juger. Le P. Cibot n'attachait aucun prix à ses ouvrages, et il poussa la modestie si loin à cet égard, qu'il ne voulut jamais mettre son nom à aucun de ses écrits. On peut lui reprocher un peu de diffusion dans le style, et quelquefois trop d'écarts d'imagination ; mais ces légers défauts sont amplement compensés par le fond toujours intéressant de ses observations, par l'étendue et la variété de ses recherches, et par la connaissance utile qu'il nous donne d'un grand nombre de morceaux d'écrivains chinois, dont il nous a fourni ou les extraits ou les traductions. Ce missionnaire est mort à Pékin, le 8 août 1780. G—R.

CICCARELLI (ALPHONSE), de Bévagna, dans l'Ombrie, médecin de profession, acquit dans le 16e siècle une honteuse et triste célébrité par les fourberies littéraires les plus insignes et par leur juste châtiment. Après avoir donné une *Histoire d'Orviète*, remplie de faits controuvés et d'impostures, il publia, en 1580, à Ascoli, l'*Istoria di casa Monaldesca*, où il eut l'audace d'insérer des monuments et des titres de sa façon, qu'il prétendit avoir tirés des archives publiques et particulières. Il y citait, comme autorités, des auteurs qui n'avaient jamais existé. Il en avait fait autant dès 1564, en publiant à Padoue un opuscule intitulé : *de Clitumno Flumine*, avec un traité *de Tuberibus*. C'est sans doute encore du même genre qu'était une *Storia della casa Conti*, que l'on trouve citée parmi les manuscrits du baron de Stosch, *Catalogue*, p. 6. Il ne se bornait pas à des falsifications purement historiques; il fabriquait des titres et des actes au profit ou aux dépens des familles. Il flattait l'orgueil des grands par des généalogies fabuleuses. Il tendit un de ces piéges au marquis Albéric Cybo, et entreprit de lui prouver, par de faux titres, que l'ancienneté de sa famille datait de cinq ou six siècles de plus. Albéric, qui était homme d'esprit, s'aperçut de la ruse, et fut le premier à éventer les fraudes de Ciccarelli. D'autres accusations s'élevèrent contre lui ; enfin il fut arrêté par ordre du pape Grégoire XIII ; on lui fit son procès, et, convaincu de faux et de supposition de titres, dans les intentions les plus coupables, il fut condamné à avoir la main coupée et à être ensuite pendu en place publique ; ce qui fut exécuté en 1580. L'Allacci a mis à la fin de ses *Observations sur les antiquités étrusques d'Inghirami*, un petit traité où il entre dans beaucoup de détails sur les impostures de Ciccarelli, et sur les artifices qu'il employait pour les accréditer. On y voit que *Fanusius Campanus*, *Joannes Selinus*, et d'autres écrivains souvent cités par ce faussaire à l'appui de ses assertions, sont de prétendus auteurs qui n'ont jamais existé que dans son imagination, ou, que du moins, quant au premier, s'il exista et s'il écrivit réellement, Ciccarelli a falsifié et altéré toutes les pièces qu'il prétendit avoir empruntées de lui. Tiraboschi avait rassemblé beaucoup de matériaux pour une dissertation sur les impostures de ce misérable, sur *Fanusius Campanus*, *Selinus*, *Corellus*, et d'autres pseudohistoriens mis au jour et cités par lui, par ses imitateurs et par ses dupes. Il avait annoncé ce projet dans sa *Storia della Litterat. Ital.*, t. 3, part. 3, 349, 1re édition de Modène, mais il est mort sans l'avoir exécuté. G—É.

CICCI (MARIE-LOUISE), l'une des muses italiennes de la fin du 18e siècle, naquit à Pise, le 14 septembre 1760. A deux ans, elle eut le malheur de perdre sa mère. Son père, noble de naissance et jurisconsulte de profession, surveilla son éducation jusqu'à l'âge de huit ans; alors, suivant l'usage de son pays et de son temps, il la mit dans un couvent de religieuses, et, voulant que l'instruction de sa fille se bornât à la pratique des vertus et des devoirs domestiques, il fit même écarter d'elle tout ce qui sert à l'art d'écrire. Il était loin de prévoir l'usage qu'elle en ferait un jour. Malgré toute la surveil-

lance de ses institutrices, Marie-Louise lut en cachette quelques bons poëtes italiens : il n'en fallut pas davantage pour que son génie poétique se déclarât. On eut beau lui interdire l'encre et les plumes ; du jus de raisin et de petits morceaux de bois qu'elle y trempait lui suffisaient pour fixer ses pensées sur le premier morceau de papier venu. Elle écrivait ainsi, dès l'âge de dix ans, ses premiers vers. De retour à quinze ans dans la maison paternelle, et plus libre de suivre ses goûts, elle étudia les poëtes, et, ce qui peut surprendre dans une jeune personne de cet âge, le Dante fut celui auquel elle donna la préférence ; elle le relisait sans cesse, l'apprit par cœur, le citait souvent, et se plaisait à en réciter de mémoire les plus beaux endroits. C'est ce qu'on ne devinerait pas en lisant ses poésies, qui sont presque toutes dans le genre anacréontique, et qui brillent surtout par l'élégance, la grâce et la facilité. Elle joignit à ses études poétiques celles de la philosophie de Locke et de Newton, de la physique éclairée par les découvertes modernes, de l'histoire, des langues anglaise et française, et plus particulièrement encore de sa propre langue, qu'elle parlait et qu'elle écrivait avec la plus grande pureté. La colonie arcadienne de Pise la reçut parmi ses membres en 1783; elle y prit le nom d'*Ermenia Tindarida;* elle fut aussi reçue, en 1786, parmi les *Intronati* de Sienne. Elle récitait souvent ses vers dans les réunions de la première, et le charme de ses compositions, joint à ceux de sa personne et de sa voix, y excitaient le plus vif enthousiasme. Son caractère était solide, son esprit vif et ses mœurs pures. Depuis la mort de son père, elle vécut dans l'union la plus tendre avec son frère, le chevalier Paul Cicci ; leur maison devint le rendez-vous de tout ce que la ville de Pise avait de plus distingué. Marie-Louise était décidée à conserver son indépendance et à ne se point séparer de sa famille. Sa constitution était faible ; la perte de deux de ses plus intimes amies y porta un coup terrible. Elle négligea une indisposition légère qui devint une maladie grave, et la conduisit au tombeau. Elle mourut le 8 mars 1794, pleurée de ses parents et de tous ses amis. C'est à son frère que l'on doit la jolie édition de ses poésies, imprimée à Parme, avec les caractères de Bodoni, en 1796, in-16. Elles sont précédées d'un éloge de cette aimable muse, écrit avec autant d'esprit que de sensibilité par le docteur Anguillesi. Nous en avons tiré les faits contenus dans cette courte notice. Ce recueil doit plaire à tous ceux qui aiment les jolies éditions et les bons vers. G—É.

CICE. *Voyez* CHAMPION.

CICÉRI (PAUL-CÉSAR DE), abbé commendataire de Notre-Dame, en basse Touraine, prédicateur du roi et de la reine, et membre de l'Académie française, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759, âgé de près de 81 ans. L'abbé Bassinet a publié les *Sermons et Panégyriques* de Cicéri, Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il y a joint une courte notice sur la vie et les talents de cet orateur, que l'on a comparé à Fléchier. Le panégyrique de St. Louis, qu'il prononça en 1721, mérite d'être distingué ; il est écrit avec beaucoup de talent, et surtout avec une rare impartialité. C. T—Y.

CICÉRON (MARCUS TULLIUS), naquit à Arpinum, patrie de Marius, la même année que le grand Pompée, le 3 janvier 647 de la fondation de Rome. Il sortait d'une famille anciennement agrégée à l'ordre équestre, mais qui s'était toujours tenue loin des affaires et des emplois. Sa mère s'appelait Helvia. Son père vivant à la campagne, sans autre occupation que l'étude des lettres, conservait d'honorables liaisons avec les premiers citoyens de la république. De ce nombre était le célèbre orateur Crassus, qui voulut bien présider lui-même à l'éducation du jeune Cicéron et de son frère Quintus, leur choisit des maîtres et dirigea leurs études. Cicéron, comme presque tous les grands hommes, annonça de bonne heure la supériorité de son génie, et prit dès l'enfance l'habitude des succès et de la gloire. Il fut admiré dans les écoles publiques, honoré par ses condisciples, visité par leurs parents. La lecture des écrivains grecs, la passion de la poésie, la rhétorique, la philosophie, occupèrent les premières années de sa jeunesse. Il écrivit beaucoup en grec, exercice qu'au rapport de Suétone, il continua jusqu'à l'époque de sa préture. Ses vers latins, trop méprisés par Juvénal, trop loués par Voltaire, sont loin de l'élégance de Virgile, et n'ont pas la force de Lucrèce. Ni la poésie ni l'éloquence n'étaient encore formées chez les Romains, et il suffisait à Cicéron d'être le plus grand orateur de Rome. On conçoit à peine les travaux immenses qu'il entreprit pour se préparer à cette gloire. Cependant il fit une campagne sous Sylla, dans la guerre des Marses. De retour à Rome, il suivit avec ardeur les leçons de Philon, philosophe académicien, et de Molon, rhéteur célèbre, et pendant quelques années, il continua d'enrichir son esprit de cette variété de connaissances que depuis il exigea de l'orateur. Les cruautés de Marius et de Cinna, les proscriptions de Sylla passèrent ; et la république, affaiblie et sanglante, resta paisible sous le joug de son impitoyable dictateur. Cicéron, alors âgé de vingt-six ans, fort de ses études et de son génie, parut au barreau, qui venait de s'ouvrir après une longue interruption. Il débuta dans quelques causes civiles, et entreprit une cause criminelle, dont le succès promettait à l'orateur beaucoup d'éclat et de péril, la défense de Roscius Amérinus, accusé de parricide. Il fallait parler contre Chrysogonus, affranchi de Sylla. Cette protection terrible épouvantait les vieux orateurs. Cicéron se présente avec le courage de la jeunesse, confond les accusateurs, et force les juges d'absoudre Roscius. Son discours excita l'enthousiasme ; aujourd'hui même c'est une des harangues de l'orateur que nous lisons avec le plus d'intérêt. On y sent une chaleur d'imagination, une audace mêlée de prudence et même d'adresse, et souvent un excès d'énergie, une surabondance de richesse, qui plaît et entraîne. Cicéron, plus âgé, releva lui-même dans ce premier ouvrage quelques fautes de goût, et sans doute il s'est montré depuis plus pur et plus grand écrivain ; mais il avait déjà toute son éloquence. Après ce brillant succès,

il passa encore une année dans Rome, et se chargea même d'une autre cause qui devait aussi déplaire au dictateur; mais sa santé affaiblie par des travaux excessifs, et peut-être la crainte d'avoir trop bravé Sylla, le déterminèrent à voyager. Il se rendit à Athènes qui semblait toujours la métropole des lettres; et, logé chez un philosophe académicien, recherché des philosophes de toutes les sectes, assistant aux leçons des maîtres d'éloquence, il y passa six mois avec son cher Atticus, dans les plaisirs de l'étude et des savants entretiens. On rapporte à cette même époque son initiation aux mystères d'Eleusis. A la mort de Sylla, il quitta la Grèce et prit la route de l'Asie, s'entourant des plus célèbres orateurs asiatiques et s'exerçant avec eux. A Rhodes, il vit le fameux Possidonius, et retrouva Molon qui lui donna de nouvelles leçons, et s'attacha surtout à corriger sa trop grande abondance. Un jour, déclamant en grec dans l'école de cet illustre rhéteur, il emporta les applaudissements de tout l'auditoire. Molon seul resta silencieux et pensif. Questionné par le jeune orateur : « Et moi aussi, répondit-il, Cicéron, je te « loue et je t'admire; mais j'ai pitié de la Grèce, « quand je songe que le savoir et l'éloquence, les « deux seuls biens qui nous étaient demeurés, sont « par toi conquis sur nous et transportés aux Ro« mains. » Cicéron revint en Italie, et ses nouveaux succès firent sentir le prix de la science des Grecs, qui n'était pas encore assez estimée dans Rome. Parmi différentes causes, il plaida pour le célèbre comédien Roscius, son ami et son maître dans l'art de la déclamation. Enfin, parvenu à l'âge de trente ans, se voyant au terme de son glorieux apprentissage, ayant tout reçu de la nature, ayant tout fait par le travail, pour réaliser en lui l'idée du parfait orateur, il entra dans la carrière des charges publiques. Il sollicita la questure, office qui, depuis une loi de Sylla, donnait immédiatement la dignité de sénateur. Nommé à la questure de Sicile, dans un temps de disette, il eut besoin de beaucoup d'habileté pour faire passer à Rome une grande partie des blés de cette province, sans trop déplaire aux habitants. Du reste, son administration et les souvenirs qu'en gardèrent les Siciliens prouvent que, dans les conseils admirables qu'il a depuis donnés à son frère Quintus, il ne faisait que rappeler ce qu'il avait pratiqué lui-même. Sa mission expirée, il revint à Rome, véritable théâtre de ses talents. Il continua d'y paraître comme orateur, défendant les causes des particuliers sans autre intérêt que la gloire. Ce fut sans doute un jour honorable pour Cicéron que celui où les ambassadeurs de la Sicile vinrent lui demander vengeance des concussions et des crimes de Verrès. Il était digne de cette confiance d'un peuple affligé. Il entreprit la cause de la Sicile contre son indigne spoliateur, alors tout-puissant à Rome, appuyé du crédit de tous les grands, défendu par l'éloquence d'Hortensius, et pouvant avec le fruit de ses brigandages en acheter l'impunité. Après avoir fait un voyage dans la Sicile pour y recueillir les preuves des crimes, il les peignit des plus vives couleurs dans ses immortelles harangues : elles sont au nombre de sept; les deux premières seulement furent prononcées. L'orateur s'aperçut que les amis de Verrès cherchaient à reculer la décision du procès jusqu'à l'année suivante, où le consulat d'Hortensius devait assurer un grand secours au coupable; il n'hésita point à sacrifier l'intérêt de son éloquence à celui de sa cause; il s'occupa uniquement de multiplier le nombre des témoins et de les faire tous entendre. Hortensius resta muet devant la vérité des faits, et Verrès, effrayé, s'exila lui-même. L'ensemble des harangues de Cicéron est demeuré comme le chef-d'œuvre de l'éloquence judiciaire, ou plutôt comme le monument d'une illustre vengeance exercée contre le crime par la vertueuse indignation du génie. A l'issue de ce grand procès Cicéron commença l'exercice de son édilité; et dans cette magistrature onéreuse, quoique sa fortune fût peu considérable, il sut par une sage magnificence se concilier la faveur du peuple. Ses projets d'élévation lui rendaient ce secours nécessaire, mais il fallait y joindre l'amitié des grands. Cicéron se tourna vers Pompée, alors le chef de la noblesse, et le premier citoyen de Rome libre. Il se fit le panégyriste de ses actions, et le partisan le plus zélé de sa grandeur. Quand le tribun Manilius proposa de lui confier la conduite de la guerre contre Mithridate, en lui accordant un pouvoir qui effrayait les républicains éclairés, Cicéron, alors préteur, parut à la tribune pour appuyer la loi nouvelle de toute la force de son éloquence. Cette même année, il plaida plusieurs causes. Il prononça son plaidoyer pour Cluentius, dans une affaire criminelle. A cette époque, Catilina, rejeté du consulat, commençait à tramer contre la république, et s'essayait à une révolution. Ce factieux, accusé de concussions dans son gouvernement d'Afrique, fut sur le point d'avoir Cicéron pour défenseur; mais bientôt la haine éclata entre ces deux hommes si peu faits pour être unis. Cicéron, qui, après sa préture, au lieu d'accepter une province, suivant l'usage, s'était mis sur les rangs pour le consulat, se vit compétiteur de Catilina, qui s'était fait absoudre à prix d'argent. Insulté par cet indigne rival, il le repoussa par une éloquente invective prononcée dans le sénat. Cicéron avait à combattre l'envie de beaucoup de patriciens, qui voyaient en lui un parvenu, un homme nouveau : son mérite et la crainte des projets de Catilina l'emportèrent. Il fut élu premier consul, non pas au scrutin, suivant l'usage, mais à haute voix et par les acclamations unanimes du peuple romain. Le consulat de Cicéron est la grande époque de sa vie politique. Rome se trouvait dans une situation incertaine et violente. Catilina briguait le prochain consulat. En même temps il augmentait le nombre des conjurés, et faisait lever des troupes sous les ordres d'un certain Mallius. Cicéron pourvut à tout. Il importait d'abord de gagner à la république son collègue, Antoine, secrètement uni avec les conjurés; il s'assura de lui par la cession de sa province consulaire. Une autre précaution non moins salutaire fut de réunir le sénat et l'ordre équestre dans l'intérêt d'une défense commune. Attentif à ménager le peuple, Cicéron ne se

montra pas moins hardi à maintenir les vrais principes du gouvernement; et dès les premiers jours de son consulat, il attaqua le tribun Rullus qui, par le projet d'une nouvelle loi agraire, confiait à des commissaires un pouvoir alarmant pour la liberté. La politique de Cicéron fut ici tout entière dans son éloquence. A force d'adresse et de talent, il fit rejeter par le peuple même une loi toute populaire. Affectant de se regarder comme le *consul du peuple*, mais fidèle aux intérêts des grands, il fit maintenir le décret de Sylla qui interdisait les charges publiques aux enfants des proscrits. On ne peut douter que cette habileté du consul à ménager les trois ordres de l'État, et à s'en faire également aimer, n'ait été l'arme qui seule put vaincre Catilina. Toute la république étant réunie, et se confiant à un seul homme, les conjurés, malgré leur nombre, se trouvèrent hors de l'État, et furent désignés comme ennemis publics. Le vigilant consul, entretenant des intelligences parmi cette foule d'hommes pervers, était averti de leurs projets, et assistait, pour ainsi dire, à leurs conseils. Le sénat rendit le décret fameux qui, dans les grands dangers, investissait les consuls d'un pouvoir égal à celui de dictateur. Cicéron doubla les gardes et prit quelques mesures extérieures. Ensuite il se rendit aux comices pour présider à l'élection des nouveaux consuls. Catilina fut exclu une seconde fois, et n'eut plus d'autre ressource que le meurtre et l'incendie. Il assemble ses complices, les charge d'embraser Rome, et déclare qu'il va se mettre à la tête des troupes de Mallius. Deux chevaliers romains promettent d'assassiner le consul dans sa propre maison. Cicéron est instruit de tous les détails par Fulvie, maîtresse de Curius, l'un des conjurés. Deux jours après, il assemble le sénat au Capitole. Ce fut là que Catilina, qui dissimulait encore, ayant osé paraître comme sénateur, le consul l'accabla de sa foudroyante et soudaine éloquence. Catilina, troublé, sortit du sénat en vomissant des menaces, et dans la nuit partit pour l'Étrurie avec trois cents hommes armés. Le lendemain Cicéron convoque le peuple au Forum, l'instruit de tout, et triomphe d'avoir ôté aux conjurés leur chef, et réduit le chef lui-même à faire une guerre ouverte. Au milieu de cette crise violente, ce grand homme trouvait encore le loisir d'exercer son éloquence dans une cause privée. Il défendit Muréna, consul désigné, que Caton accusait de brigue et de corruption. Son plaidoyer est un chef-d'œuvre d'éloquence et de fine plaisanterie. Le stoïque Caton, ingénieusement raillé par l'orateur, dit ce mot connu: « Nous avons un consul fort gai. » Mais ce consul si gai veillait toujours sur la patrie menacée, et suivait tous les mouvements des conjurés. Instruit que Lentulus, chef des factieux restés à Rome, cherchait à séduire les députés des Allobroges, il engagea ceux-ci à feindre, pour obtenir la preuve complète du crime. Les députés furent saisis au moment où ils sortaient de Rome avec Vulturcius, l'un des conjurés. On produisit dans le sénat les lettres de Lentulus; la conjuration fut évidente. Il ne s'agissait plus que de la punition. Plusieurs lois défendaient de punir de mort un citoyen romain: César les fit valoir avec adresse. Caton demanda hautement le supplice des coupables. C'était l'avis que Cicéron avait exprimé avec plus d'art. Ils furent exécutés dans la prison, quoique le consul prévît qu'un jour ils auraient des vengeurs. Il préféra l'État à sa sûreté. Peut-être aurait-il pu se mettre à l'abri en faisant prononcer la sentence par le peuple: c'est ainsi qu'autrefois Manlius avait été condamné. Mais Cicéron craignit qu'on n'enlevât les conjurés. Il voulut se presser, et par timidité, il fit une imprudence que, dans la suite, il expia cruellement. Cependant Rome fut sauvée; tous les Romains proclamèrent Cicéron *le père de la patrie*. La défaite de Catilina, qui suivit bientôt, fit assez voir qu'en préservant la ville, on avait porté le coup mortel à la conjuration; et cette gloire appartenait au vigilant consul. Déjà l'envie l'en punissait. Un tribun séditieux ne lui permit pas de rendre compte de son administration; et Cicéron, en quittant le consulat, ne put prononcer que ce noble serment, répété par tout le peuple romain: « Je « jure que j'ai sauvé la république. » César lui était toujours contraire, et Pompée, uni d'intérêts avec César et Crassus, redoutait un citoyen zélé, trop ami de la liberté pour être favorable aux triumvirs. Cicéron vit son crédit tomber insensiblement, et sa sûreté même menacée pour l'avenir. Il s'occupa plus que jamais de la culture des lettres. Ce fut alors qu'il publia les mémoires de son consulat, écrits en grec, et qu'il fit sur le même sujet un poëme latin en trois livres. Ces louanges qu'il se donnait à lui-même ne durent pas diminuer l'envie qu'excitait sa gloire. Enfin l'orage éclata par la furieuse animosité de Clodius; et ce consulat tant célébré par Cicéron devint le moyen et le prétexte de sa ruine. Clodius fit passer une loi qui déclarait coupable de trahison quiconque aurait fait périr des citoyens romains, avant que le peuple les eût condamnés. L'illustre consulaire prit le deuil, et, suivi du corps entier des chevaliers et d'une foule de jeunes patriciens, il parut dans les rues de Rome, implorant le secours du peuple. Clodius, à la tête de satellites armés, l'insulta plusieurs fois, et osa même investir le sénat. Cette querelle ne pouvait finir que par un combat, ou par l'éloignement volontaire de Cicéron. Les deux consuls servaient la fureur de Clodius, et Pompée abandonnait son ancien ami. Mais tous les honnêtes gens étaient prêts à défendre le sauveur de la patrie; Cicéron, par faiblesse ou par vertu, refusa leur secours, et s'exilant lui-même, il sortit de Rome, après avoir consacré au Capitole une petite statue de Minerve, avec cette inscription: *Minerve, protectrice de Rome*. Il erra quelque temps dans l'Italie, et se vit fermer l'entrée de la Sicile par un ancien ami, gouverneur de cette province. Enfin il se réfugia chez Plancus, à Thessalonique. Sa douleur était excessive, et la philosophie qui, dans ses malheurs, servit souvent à occuper son esprit, n'avait alors le pouvoir ni de le consoler ni de le distraire. Clodius poursuivait insolemment son triomphe, et par de nouveaux décrets, il fit raser les maisons de

campagne de Cicéron, et sur le terrain de sa maison de Rome, il consacra un temple à la liberté. Une partie de ses meubles fut mise à l'encan, mais il ne se présenta point d'acheteurs ; le reste devint la proie des deux consuls qui s'étaient associés à la haine de Clodius. La femme même et les enfants de Cicéron furent exposés à l'insulte et à la violence. Ces désolantes nouvelles venaient sans cesse irriter l'affliction du malheureux exilé, qui, perdant toute espérance, se défiait de ses amis, se plaignait de sa gloire, et regrettait de ne s'être pas donné la mort, montrant qu'un beau génie et même une grande âme ne préservent pas toujours de la plus extrême faiblesse. Cependant il se préparait à Rome une heureuse révolution en sa faveur. L'audace de Clodius, s'élevant trop haut, et s'étendant à tout, devenait insupportable à ceux même qui l'avaient protégée. Pompée encouragea les amis de Cicéron à presser son rappel. Le sénat déclara qu'il ne s'occuperait d'aucune affaire avant que le décret du bannissement fût révoqué. Clodius redoubla vainement de fureur et de violence. Dès l'année suivante, par le zèle du consul Lentulus, et sur la proposition de plusieurs tribuns, le décret de rappel passa dans l'assemblée du peuple, malgré un sanglant tumulte où Quintus, frère de Cicéron, fut dangereusement blessé. On vota des remerciements aux villes qui avaient reçu Cicéron, et les gouverneurs de province eurent ordre d'assurer son retour. C'est ainsi, qu'après dix mois d'exil, il revint en Italie avec une gloire qui lui parut à lui-même un dédommagement de son malheur. Le sénat en corps l'attendit aux portes de la ville, et son entrée fut un triomphe. La république se chargea de faire rétablir ses maisons; il n'eut à combattre que pour démontrer la nullité de la consécration faite par Clodius. Au reste, ce retour devint pour Cicéron, comme il l'avoue lui-même, l'époque *d'une vie nouvelle*, c'est-à-dire d'une politique différente. Il diminua sensiblement l'ardeur de son zèle républicain, et s'attacha plus que jamais à Pompée, qu'il proclamait son bienfaiteur. Il sentait que l'éloquence n'était plus dans Rome une puissance assez forte par elle-même, et que le plus grand orateur avait besoin d'être protégé par un guerrier. Le fougueux Clodius s'opposait à force ouverte au rétablissement des maisons de Cicéron, et l'attaqua plusieurs fois lui-même. Milon, mêlant la violence et la justice, repoussa Clodius par les armes, et en même temps l'accusa devant les tribunaux. Rome était souvent un champ de bataille. Cependant Cicéron passa plusieurs années dans une sorte de calme, s'occupant à la composition de ses traités oratoires, et paraissant quelquefois au barreau, où, par complaisance pour Pompée, il défendit Vatinius et Gabinius, deux mauvais citoyens qui s'étaient montrés ses implacables ennemis. Valère-Maxime cite ce fait comme l'exemple d'une générosité extraordinaire. A l'âge de cinquante-quatre ans, Cicéron fut reçu dans le collége des augures. La mort du turbulent Clodius, tué par Milon, le délivra de son plus dangereux adversaire. On connaît la belle harangue qu'il fit pour la défense du meurtrier, qui était son ami et son vengeur; mais il se troubla en la prononçant, intimidé par l'aspect des soldats de Pompée, et par les cris des partisans de Clodius. A cette même époque, un décret du sénat nomma Cicéron au gouvernement de Cilicie. Dans cet emploi, nouveau pour lui, il fit la guerre avec succès, repoussa les troupes des Parthes, s'empara de la ville de Pindenissum, et fut salué par ses soldats du nom d'*Imperator*, titre qui le flatta singulièrement, et dont il affecta de se parer, même en écrivant à César vainqueur des Gaules. Cette petite vanité lui fit briguer les honneurs du triomphe, et il porta la faiblesse jusqu'à se plaindre de Caton, qui, malgré ses instantes prières, avait refusé d'appuyer ses prétentions. Quelque chose de plus estimable et peut-être de plus réel que sa gloire militaire, ce furent la justice, la douceur et le désintéressement qu'il montra dans toute son administration. Il refusa les présents forcés que l'on avait coutume d'offrir aux gouverneurs romains, réprima tous les genres de concussions, et diminua les impôts. Une semblable conduite était rare dans un temps où les grands de Rome, ruinés par le luxe, sollicitaient une province pour rétablir leur fortune par le pillage. Quelque plaisir que Cicéron trouvât dans l'exercice bienfaisant de son pouvoir, il souffrait impatiemment d'être éloigné du centre de l'empire, que la rupture de César et de Pompée menaçait d'un grand événement. Il partit aussitôt que sa mission fut achevée, et retrouva dans sa patrie l'honorable accueil qui l'attendait toujours; mais comme il le dit lui-même, à son entrée dans Rome il se vit au milieu des flammes de la discorde civile. Il s'était empressé de voir et d'entretenir Pompée, qui commençait à sentir la nécessité de la guerre, sans croire encore à la grandeur du péril, et qui, résolu de combattre César, opposait avec trop de confiance le nom de la république et le sien aux armes d'un rebelle. Cicéron souhaitait une réconciliation, et se nourrissait de la flatteuse pensée qu'il pourrait en être le médiateur. Cette illusion peut s'expliquer par l'amour de la patrie autant que par la vanité. Le sage consulaire envisageait la guerre civile avec horreur; mais il aurait dû sentir que, si le mal était affreux, il était inévitable. Du reste, ne cherchons pas un sentiment faible et bas dans le cœur d'un grand homme, et ne le soupçonnons pas d'avoir voulu ménager César, puisqu'enfin il suivit Pompée. César marcha vers Rome, et son imprudent rival fut réduit à fuir avec les consuls et le sénat. Cicéron, qui n'avait pas prévu cette soudaine invasion, se trouvait encore en Italie, par irrésolution et par nécessité. César le vit à Formies, et ne put rien sur lui. Cicéron, convaincu que le parti des rebelles était le plus sûr, ayant pour gendre Dolabella, l'un des confidents de César, alla cependant rejoindre Pompée. Ce fut un sacrifice fait à l'honneur; mais il eut le tort d'apporter dans le camp de Pompée les craintes qui pouvaient l'empêcher d'y venir. Il se hâta de désespérer de la victoire, et dans son propre parti, il laissa entrevoir cette défiance du succès qui ne se pardonne pas, et cette prévention défavorable contre les hommes et contre les choses,

qui choque d'autant plus qu'elle est exprimée par d'ingénieux sarcasmes. Cicéron ne modérait pas assez son penchant à l'ironie, et sur ce point, il paraît avoir souvent manqué de prudence et de dignité. Après la bataille de Pharsale et la fuite de Pompée, il refusa de prendre le commandement de quelques troupes restées à Dyrrachium, et renonçant à tout projet de guerre et de liberté, il se sépara de Caton pour rentrer dans l'Italie, gouvernée par Antoine, lieutenant de César. Ce retour parut peu honorable, et fut mêlé d'amertumes et de craintes, jusqu'au moment où le vainqueur écrivit lui-même à Cicéron, et, bientôt après, l'accueillit avec cette familiarité qui devenait une précieuse faveur. Cicéron, réduit à vivre sous un maître, ne s'occupa plus que de littérature et de philosophie. Le dérangement de ses affaires domestiques, et sans doute de légitimes sujets de plainte, le déterminèrent à quitter sa femme Terentia, pour épouser une belle et riche héritière dont il était le tuteur; mais ce besoin de fortune, qui lui fit contracter une alliance que l'on a blâmée, ne le détermina jamais à encenser la puissance souveraine; il se tint même dans un éloignement affecté, raillant les adulateurs de César, et leur opposant l'*Éloge de Caton*. Il est vrai que, sous le magnanime dictateur, on pouvait beaucoup oser impunément; et d'ailleurs cette hardiesse consolait l'amour-propre du républicain, plus qu'elle n'était utile à la république; mais le mécontentement de Cicéron ne put tenir contre la générosité de César pardonnant à Marcellus. L'orateur, ravi d'un acte de clémence qui lui rendait un ami, rompit le silence, et prononça cette fameuse harangue qui renferme autant de leçons que d'éloges. Peu de temps après, défendant Ligarius, il fit tomber l'arrêt de mort des mains de César, aussi sensible au charme de la parole qu'à la douceur de pardonner. Dans l'esclavage de la patrie, Cicéron semblait reprendre une partie de sa dignité par la seule force de son éloquence; mais la perte de sa fille Tullie, le frappant du coup le plus cruel, vint le plonger dans le dernier excès de l'abattement et du désespoir. Il écrivit un traité *de la Consolation*, moins pour affaiblir ses regrets que pour en immortaliser le souvenir, et il s'occupa même du projet de consacrer un temple à cette fille chérie. Sa douleur, qui lui faisait un besoin de la retraite, le livrait tout entier à l'étude et aux lettres. On a peine à concevoir combien d'ouvrages il écrivit pendant ce long deuil. Sans parler des *Tusculanes* et du traité *de Legibus*, que nous avons encore, il acheva, dans la même année, son livre d'*Hortensius*, si cher à St. Augustin, ses *Académiques* en 4 livres, et un *Éloge funèbre de Porcia*, sœur de Caton. Si l'on réfléchit à cette prodigieuse facilité, toujours unie à la plus sévère perfection, la littérature ne présente rien de plus étonnant que le génie de Cicéron. Le meurtre de César, en paraissant d'abord tout changer, ouvrit à l'orateur une carrière nouvelle. Cicéron se réjouit de cette mort, dont il fut témoin, et sa joie fait peine, quand on songe aux éloges pleins d'enthousiasme et de tendresse que tout à l'heure encore il prodiguait à César dans sa défense du roi Déjotarus; mais Cicéron croyait qu'avec la liberté commune, il allait recouvrer lui-même un grand crédit politique; les conjurés, qui ne l'avaient pas associé à l'entreprise, lui en communiquaient la gloire. Il était républicain et ambitieux, et moins il avait agi dans la révolution, plus il voulait y participer en l'approuvant. Cependant le maître n'était plus; mais il n'y avait pas de république. Les conspirateurs perdaient leurs succès par l'irrésolution; Antoine faisait régner César après sa mort, en maintenant toutes ses lois, et en succédant à son pouvoir. Cicéron vit la faute du sénat; mais il ne pouvait pas arrêter Antoine. Dans cette année d'inquiétudes et d'alarmes, il composa le traité *de la Nature des Dieux*, dédié à Brutus, et ses traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, tous deux dédiés à son cher Atticus. On conçoit à peine cette prodigieuse vivacité d'esprit, à laquelle toutes les peines de l'âme ne pouvaient rien ôter. Il s'occupait, à la même époque, d'un travail qui serait piquant pour notre curiosité, les mémoires de son siècle; enfin il commençait son immortel traité *des Devoirs*, et achevait ce traité *de la Gloire*, perdu pour nous, après avoir été conservé jusqu'au 14ᵉ siècle. Le projet qu'il conçut alors de passer en Grèce avec une légation libre l'aurait éloigné du théâtre des affaires et des périls. Il y renonça, et revint à Rome. C'est là que commencent ses admirables *Philippiques*, qui mirent le sceau à son éloquence, et signalèrent si glorieusement son patriotisme. La seconde, la plus violente de toutes, fut écrite peu de temps après son retour: il ne la prononça point. Irréconciliable ennemi d'Antoine, il crut devoir élever contre lui le jeune Octave. Montesquieu blâme cette conduite, qui remit sous les yeux des Romains César, qu'il fallait leur faire oublier. Cicéron n'avait pas d'autre asile. Il ne fut pas aussi dupe qu'on le pense de la modération affectée d'Octave; mais il crut que ce jeune homme serait toujours moins dangereux qu'Antoine. Le mal était dans la faiblesse de la république, qui ne pouvait plus se sauver d'un maître qu'en se donnant un protecteur, c'est-à-dire un autre maître. Cicéron fit au moins tout ce qu'on devait attendre d'un grand orateur et d'un citoyen intrépide. Il inspira toutes les résolutions vigoureuses du sénat, dans la guerre que les consuls et le jeune César firent, au nom de la république, contre Antoine. On en trouve la preuve dans ses *Philippiques*. Lorsqu'après la mort des deux consuls, Octave se fut emparé du consulat, et qu'ensuite il fit alliance avec Antoine et Lépide, tout le pouvoir du sénat et de l'orateur tomba devant les armes des triumvirs. Cicéron, qui ménageait toujours Octave, qui même proposait à Brutus de se réconcilier avec l'héritier de César, vit enfin qu'il n'y avait plus de liberté. Les triumvirs s'abandonnant l'un à l'autre le sang de leurs amis, sa tête fut demandée par Antoine. Cicéron, retiré à Tusculum avec son frère et son neveu, apprit que son nom était sur la liste des proscrits. Il prit le chemin de la mer dans une grande irrésolution. Il s'embarqua près d'Asture; le vaisseau étant repoussé par les vents, Plutarque assure qu'il eut la pensée de revenir à Rome,

et de se tuer dans la maison d'Octave, pour faire retomber son sang sur la tête de ce perfide. Pressé par les prières de ses esclaves, il s'embarqua une seconde fois, et bientôt reprit terre pour se reposer dans sa maison de Formies. C'est là qu'il résolut de ne plus faire d'efforts pour garantir ses jours. « Je « mourrai, dit-il, dans cette patrie que j'ai sauvée « plus d'une fois. » Ses esclaves, sachant que les lieux voisins étaient remplis de soldats des triumvirs, essayèrent de le porter dans sa litière; mais bientôt ils aperçurent les assassins qui venaient sur leurs traces; ils se préparèrent au combat : Cicéron, qui n'avait plus qu'à mourir, leur défendit toute résistance, et tendit sa tête à l'exécrable Popilius, chef des meurtriers, autrefois sauvé par son éloquence. Ainsi périt ce grand homme, à l'âge de 64 ans, souffrant la mort avec plus de courage qu'il n'avait supporté le malheur, et sans doute assez comblé de gloire pour n'avoir plus rien à faire ni à regretter dans la vie. Sa tête et ses mains furent portées à Antoine, qui les fit attacher à la tribune aux harangues, du haut de laquelle l'orateur, suivant l'expression de Tite-Live, avait fait entendre une éloquence que n'égala jamais aucune voix humaine. Cicéron fut peu célébré sous l'empire d'Auguste. Horace et Virgile n'en parlent jamais. Dès le règne suivant, Paterculus ne prononce son nom qu'avec enthousiasme. Il sort du ton paisible de l'histoire, pour apostropher Marc-Antoine, et lui reprocher le sang d'un grand homme. Cicéron a bien mérité le témoignage que lui rendit Auguste : c'était un bon citoyen qui aimait sincèrement son pays : on peut même lui donner un titre qui s'unit trop rarement à celui de grand homme, le nom d'homme vertueux; car il n'eut que des faiblesses de caractère, sans aucun vice, et il chercha toujours le bien pour le bien même, ou pour le plus excusable des motifs, la gloire. Son cœur s'ouvrait naturellement à toutes les nobles impressions, à tous les sentiments purs et droits, la tendresse paternelle, l'amitié, la reconnaissance, l'amour des lettres. Il gagne à cette difficile épreuve d'être vu de près. On s'accoutume à sa vanité, toujours aussi légitime que franche, et l'on est forcé de chérir tant de grands talents ornés de tant de qualités aimables. Lorsque le goût se corrompit à Rome, l'éloquence de Cicéron, quoique mal imitée, resta l'éternel modèle. Quintilien en développa dignement les savantes beautés. Pline le jeune n'en parle dans ses lettres qu'avec la plus vive admiration, et se glorifie, sans beaucoup de droit, il est vrai, d'en être le constan imitateur. Pline l'ancien célèbre avec transport les prodiges de cette même éloquence. Enfin les Grecs, qui goûtaient peu la littérature de leurs maîtres, placèrent l'orateur romain à côté de Démosthène. A la renaissance des lettres, Cicéron fut le plus admiré des auteurs anciens; dans un temps où l'on s'occupait surtout de l'étude de la langue, l'étonnante pureté de son style lui donnait un avantage particulier On sait que l'admiration superstitieuse de certains savants alla jusqu'à ne point reconnaître pour latin tout mot qui ne se trouvait pas dans ses écrits. Érasme, qui n'approuvait pas ce zèle excessif, avait un enthousiasme plus éclairé pour la morale de Cicéron, et la jugeait digne du christianisme. Ce grand homme n'a rien perdu de sa gloire en traversant les siècles; il reste au premier rang comme orateur et comme écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et dans la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde; et quoique les créations les plus sublimes et les plus originales de l'art d'ecrire appartiennent à Bossuet et à Pascal, Cicéron est peut être l'homme qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie, et qui, dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, a mis le plus de beautés et laissé le moins de fautes. C'est l'idée qui se présente en parcourant ses productions de tout genre. Ses harangues réunissent au plus haut degré toutes les grandes parties oratoires, la justesse et la vigueur du raisonnement, le naturel et la vivacité des mouvements, l'art des bienséances, le don du pathétique, la gaieté mordante de l'ironie, et toujours la perfection et la convenance du style Que l'élégant et harmonieux Fénelon préfère Démosthène; il accorde cependant à Cicéron toutes les qualités de l'éloquence, même celles qui distinguent le plus l'orateur grec, la véhémence et la brièveté. Il est vrai toutefois que la richesse, l'élégance et l'harmonie dominent plus particulièrement dans l'élocution oratoire de Cicéron, que même il s'en occupe quelquefois avec un soin minutieux. Ce léger défaut n'était pas sensible pour un peuple amoureux de tout ce qui tenait à l'éloquence, et recherchant avec avidité la mélodie savante des périodes nombreuses et prolongées. Pour nous, il se réduit à certaines cadences trop souvent affectées par l'orateur. Du reste, que de beautés nos oreilles étrangères ne reconnaissent-elles pas encore dans cette harmonie enchanteresse! elle n'est d'ailleurs qu'un ornement de plus, et ne sert jamais à dissimuler le vide des pensées. Ce serait une ridicule prévention de supposer qu'un orateur philosophe et homme d'État, dont l'esprit était également exercé par les spéculations de la science et l'activité des affaires, eût plus d'harmonie que d'idées. Les harangues de Cicéron abondent en pensées fortes, ingénieuses et profondes; mais la connaissance de son art l'oblige à leur donner toujours ce développement utile pour l'intelligence et la conviction de l'auditeur; et le bon goût ne lui permet pas de les jeter en traits saillants et détachés. Elles sortent moins au dehors, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, répandues sur toute la diction. C'est une lumière brillante, mais égale; toutes les parties s'éclairent, s'embellissent et se soutiennent; et la perfection générale nuit seule aux effets particuliers. Le style des écrits philosophiques, dégagé de la magnificence oratoire, respire cet élégant atticisme que quelques contemporains de Cicéron auraient exigé même dans ses harangues. On reconnaît cependant l'orateur à la forme du dialogue, beaucoup moins vif et moins coupé que dans Platon. Les développements étendus dominent toujours, soit qu'un seul personnage instruise presque continuellement les

autres, soit que les différents personnages exposent tour à tour leur opinion. Le fond des choses est emprunté aux Grecs, et quelques passages sont littéralement traduits d'Aristote et de Platon. Ces ouvrages n'ont pas tous à nos yeux le même degré d'intérêt. Le traité *de la Nature des Dieux* n'est qu'un recueil des erreurs de l'esprit humain qui s'égare toujours plus ridiculement dans les plus sublimes questions; mais l'absurdité des différents systèmes n'empêche pas d'admirer l'élégance et la clarté des analyses; et les morceaux de description restent d'une vérité et d'une beauté éternelle. Les *Tusculanes* se ressentent des subtilités de l'école d'Athènes; on y trouve, du reste, la connaissance la plus approfondie de la philosophie des Grecs. Le traité *de Finibus bonorum et malorum* appartient encore à cette philosophie dogmatique un peu trop sèche et trop savante. Heureusement, l'aridité de la discussion ne peut vaincre ni lasser l'inépuisable élégance de l'écrivain. Toujours harmonieux et facile, il éprouve souvent le besoin de se ranimer par des morceaux d'une éloquence élevée. Plusieurs passages du traité *des Maux et des Biens* peuvent avoir servi de modèle à Rousseau, pour cette manière brillante et passionnée d'exposer la morale, et pour cet art heureux de sortir tout à coup du ton didactique par des mouvements qui deviennent eux-mêmes des preuves. Enfin, le seul mérite qu'on désirerait au style philosophique de Cicéron est celui qui n'a pu appartenir qu'à la philosophie moderne, l'exactitude des termes inséparablement liée au progrès de la science, et à cette justesse d'idées si difficile et si tardive. Les écrits de Cicéron sur la morale pratique ont conservé tout leur prix, malgré les censures de Montaigne, auteur trop irrégulier pour goûter une méthode sage et noble, mais un peu lente. Le livre *des Devoirs* demeure le plus beau traité de vertu inspiré par la sagesse purement humaine. Enfin, personne n'a fait mieux sentir que Cicéron les plaisirs de l'amitié et les consolations de la vieillesse. Le traité *de la République* n'était connu jusqu'à ces derniers temps que par quelques fragments assez courts, et par *le Songe de Scipion*, brillant épisode de cet ouvrage. Un érudit moderne, M. Mai, a trouvé sur un manuscrit palimpseste conservé dans la bibliothèque du Vatican des livres presque entiers et des parties considérables du dialogue original perdu depuis tant de siècles. Cette découverte, la plus étendue et la plus intéressante que l'on ait faite depuis plusieurs siècles, porte tous les caractères du génie de Cicéron, comme nous l'avons indiqué dans le discours qui précède la traduction que nous en avons publiée. Le traité *de la Divination* et le traité *des Lois* sont de curieux monuments d'antiquité, qu'un style ingénieux et piquant rend d'agréables ouvrages de littérature. Le goût des études philosophiques suivit Cicéron dans la composition de ses traités oratoires, surtout du plus important, celui *de Oratore*. Après les harangues de Cicéron, c'est l'ouvrage qui nous donne l'idée la plus imposante du talent de l'orateur dans les républiques anciennes. Ce talent devait tout embrasser, depuis la connaissance de l'homme jusqu'aux détails de la diction figurée et du rhythme oratoire; l'art d'écrire était, pour ainsi dire, plus compliqué que de nos jours. Mais en lisant *l'Orateur*, *les Illustres Orateurs*, *les Topiques*, *les Partitions*, on ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup d'idées applicables à notre littérature, excepté quelques préceptes généraux, qui nulle part n'ont été mieux exprimés et qui sont également de tous les siècles. A tant d'ouvrages que Cicéron composa pour sa gloire, il faut joindre celui de tous qui peut-être intéresse le plus la postérité, quoiqu'il n'ait pas été fait pour elle, le recueil des *Lettres familières*, et les *Lettres à Atticus*. Cette collection ne forme qu'une partie des lettres que Cicéron avait écrites seulement depuis l'âge de quarante ans. Aucun ouvrage ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoi qu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiments et de style. Si l'on songe que l'époque où vivait Cicéron est la plus intéressante de l'histoire romaine, par le nombre et l'opposition des grands caractères, les changements des mœurs, la vivacité des crises politiques, et le concours de cette foule de causes qui préparent, amènent et détruisent une révolution; si l'on songe en même temps quelle facilité Cicéron avait de tout connaître, et quel talent pour tout peindre, on doit sentir aisément qu'il ne peut exister de tableau plus instructif et plus animé. Continuel acteur de cette scène, ses passions, toujours intéressées à ce qu'il raconte, augmentent encore son éloquence; mais cette éloquence est rapide, simple, négligée; elle peint d'un trait; elle jette, sans s'arrêter, des réflexions profondes : souvent les idées sont à peine développées. C'est un nouveau langage que parle l'orateur romain. Il faut un effort pour le suivre, pour saisir toutes ses allusions, entendre ses prédictions, pénétrer sa pensée, et quelquefois même l'achever. Ce que l'on voit surtout, c'est l'âme de Cicéron, ses joies, ses craintes, ses vertus, ses faiblesses. On remarquera que ses sentiments étaient presque tous extrêmes; ce qui appartient en général au talent supérieur, mais ce qui est une source de fautes et de malheurs. Sous un autre rapport, on peut puiser dans ce recueil une foule de détails curieux sur la vie intérieure des Romains, les mœurs et les habitudes des citoyens, et les formes de l'administration. C'est une mine inépuisable pour les érudits. Le reste des lecteurs y retrouve cette admirable justesse de pensées, cette perfection de style, enfin, cette continuelle union du génie et du goût qui n'appartient qu'à peu de siècles et à peu d'écrivains, et que personne n'a portée plus loin que Cicéron. V—N.

— On divise en quatre classes les ouvrages qui nous restent de Cicéron : 1° ouvrages de rhétorique; 2° discours; 3° lettres; 4° ouvrages philosophiques. Les ouvrages de rhétorique sont : 1° *de Inventione libri duo*. Cicéron avait composé 4 livres sur cette matière. Les deux qui sont venus jusqu'à nous sont aussi appelés *Rhetorica vetus*, parce que l'auteur les

composa dans sa jeunesse, et parce qu'on appelle *Rhetorica nova* les 4 livres adressés à Herennius, 2° *Libri quatuor Rhetoricorum ad Herennium*. Cependant on croit communément que ces 4 livres à Herennius ne sont point de Cicéron; on les attribue à L. Cornificius père, à qui sont adressées des lettres de Cicéron, ou à L. Cornificius fils, qui fut consul l'an de Rome 719, ou à Timolaüs, l'un des trente tyrans, etc., etc. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages ont été réunis, Venise, 1740, in-4°, édition *princeps*, et réimprimés plusieurs fois, notamment, Milan, 1474, petit in-fol.; Venise, 1475, in-fol.; ibid., Alde, 1514, petit in-4°, et 1522, 1523, même format. P. Burmann second a donné à Leyde, 1761, in-8°, une édition des *Livres à Herennius*, faisant partie de la collection des *variorum*. 3° *Dialogi tres de Oratore ad Quintum*, ouvrage dont Cicéron lui-même a fait l'éloge. La première édition fut faite au monastère de Subbiac, vers 1466, in-4°, sans date; c'est le second ouvrage sorti des presses de ce monastère. Ces dialogues furent réimprimés à Rome, 1468, 1re édition avec date; Venise, 1470, in-fol.; Haguenau, 1525, in-8°, avec de courtes notes de l'éditeur Ph. Mélanchthon; Paris, 1533, in-8°, avec des notes d'Omer Talon (*Audomarus Talæus*), avec celles de J.-L. Strebée, de Reims, Paris, 1540, in-8°. Thomas Cockman en donna une bonne édition, Oxford, 1696, in-8°; une meilleure parut par les soins de Z. Pearce, Cambridge, 1716, in-8°, et fut reproduite en 1723, 1746, 1771; une autre, d'après Ernesti, avec notes, Oxford, 1809, in-8°. 4° *Brutus, sive de claris Oratoribus*, qu'on divisait anciennement en 3 parties, quoique Cicéron n'eût fait aucune division; imprimé pour la première fois avec les quatre traités suivants, à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1469, in-4°; réimpr. à Venise, 1485, in-fol.; l'édition avec les notes de J. Proust, à l'usage du dauphin, Oxford, 1716, in-8°, se joint aux éditions *variorum*. Une édition séparée de *Brutus*, avec notes de J.-Ch.-F. Wetzel, a paru à Halle, 1793, in-8°; une autre à Leipsick, 1825, in-8°. 5° *Orator, sive de optimo Genere dicendi*, adressé à Brutus, alors dans la Gaule Cisalpine. On appelle aussi ce traité, *Liber de perfecto Oratore*. 6° *Topica ad C. Trebatium*. Ce livre est consacré à la doctrine des arguments ou preuves judiciaires. Les éditions séparées des *Topiques* sont presque toutes accompagnées d'un commentaire de Boëce; Philippe Mélanchthon y ajouta ses scolies, Haguenau, 1533, in-8°. Antoine de Govea, Portuguais, publia son édition des *Topiques* à Paris, 1545, in-8°. L'édition de Louvain, 1552, est enrichie des notes d'Estaço (Achilles Statius); un appendix à cette édition parut à Louvain l'année suivante. J. Greyssing en a donné une édition, Nuremberg, 1808, 2 vol. in-8°. 7° *De Partitione oratoria Dialogus*. Quelques personnes croient que ce livre n'est pas de Cicéron. 8° *De Optimo Genere oratorum*, que Cicéron avait composé pour servir de préface à sa traduction latine des oraisons d'Eschine et de Démosthène. Ces huit ouvrages de Cicéron ont été recueillis plusieurs fois; on doit distinguer les éditions des Junte, Florence, 1508, in-8°; d'Alde, Venise, 1514. Jean Proust a fait imprimer *ad usum Delphini*, 1687, 2 vol. in-4° : *M. T. Ciceronis omnes qui ad artem oratoriam pertinent Libri*, qu'on appelle par ellipse *Libri oratorii*. Les *Opera rhetorica* ont été réimprimés, Oxford, 1714-18, 3 vol. in-8°; avec les discours, par les soins de J.-P. Miller, Berlin, 1748, 4 vol. in-12; seuls, par les soins de Ch.-Guil. Schütz, Leipsick, 1804-1808, 6 parties en 3 vol. in-8°. J.-Ch.-Fr. Wetzel a publié dans la même ville, 1806, 2 vol. in-8° : *Ciceronis Scripta rhetorica minora; de Inventione, Topica; de Partitione oratoria; de Optimo Genere oratorum; quibus præmittuntur Rhetorica ad Herennium*. — Les discours de Cicéron qui sont venus jusqu'à nous sont au nombre de 59; il y a en 7 contre Verrès, 4 contre Catilina, 3 sur la loi agraire, 14 contre Marc-Antoine, qu'à l'exemple de Démosthène Cicéron lui-même appela *Philippiques*. La 1re édition des *Philippiques* fut imprimée à Rome chez Ulric Han, par les soins de J.-A. Campani, in-4°, sans date (vers 1470); elles furent réimprimées à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1472, in-fol.; et à Venise, 1474, in-fol.; l'édition *princeps* des discours est de Venise, Valdarfer, 1471, in-fol.; il y manque celui *pour Fonteius*, celui *pour Roscius* le comédien, les *Verrines* et les *Philippiques*; et c'est sans doute ce qui la fait regarder comme la première; car tous ces discours se trouvent dans l'édition de Rome, Sweynheim et Pannartz, 1471, in-fol. Alde publia la sienne en 1519, 3 vol. in-8°. Ses successeurs en donnèrent dix éditions. Charles de Méroville donna à Paris, en 1684, 3 vol. in-4°, l'édition *ad usum Delphini*, qui fut reproduite à Venise en 1724. L'édition de Grævius, Amsterdam, 1699, est en 6 vol. in-8°; elle contient les notes de l'éditeur, toutes celles de Fr. Hottomann, de D. Lambin, de F. Orsini, le commentaire de Paul Manuce, et un choix des notes de quelques autres commentateurs, par exemple, Asconius Pédianus, et un scoliaste anonyme. Différents choix des discours de Cicéron ont été faits et imprimés : par J.-M. Heusinger, Eisenach, 1739, in-8°; ibid., 1749, in-8°; par J.-And. Otto, Magdebourg, 1777, 2 vol. in-8°; ibid. 1801, 3 vol. in-8°; par J.-Chr.-Fréd. Wetzel, Halle 1801, in-8°; par B. Weiske, Leipsick, 1806; ibid., 1807, in 8°; avec analyse, notes et commentaires, Vienne, 1824, 6 vol. in-8°. Plusieurs discours ont été aussi publiés séparément. En 1813, M. Angelo Mai découvrit, en examinant quelques palimpsestes de la bibliothèque Ambroisienne, des fragments de plusieurs discours de Cicéron entièrement inédits Le savant antiquaire s'empressa de les publier avec des notes critiques, Milan, 1814, 2 vol. in-8°; réimprimés, ibid., 1817, 1 vol. in-8° ou in-4°; Rotterdam, 1830, in-8°, avec des notes d'Engelbronner. On y trouve des fragments de six discours : *pro Scauro; pro Tullio; pro Flacco; in Clodium et Curionem; de Ære alieno Milonis; de Rege Alexandrino*, avec un ancien commentaire inédit, et des scolies sur d'autres discours de Cicéron, qui paraissent être d'Asconius Pédianus. Des fragments de plusieurs autres discours ont été publiés depuis par MM. Nie-

buhr et Peyron : *M. T. Cic. Orationum pro Fonteio, et pro C. Rabirio Fragmenta*, etc., *edita a B. G. Niebuhrio*, Rome, 1820, 1 vol. in-8°; et : *M. T. Cic. orationum pro Scauro, pro Tullio, et in Claudium Fragmenta inedita; Orationem pro Milone a lacunis restitutam edidit. Am. Peyron*, Stuttgard, 1824, 1 vol. in-4°. — Différents choix des oraisons de Cicéron ont été faits et imprimés. Le plus connu est celui donné par Ch. Lebeau, avec des notes, sous le titre de : *Ciceronis Orationes quæ in Universitate Parisiensi vulgo explicantur*, Paris, 1748, 3 vol. in-12, souvent réimprimés. On a encore *Orationes selectæ*, avec une analyse et un commentaire, Vienne, 1824, 6 vol. in-8°. La plupart des discours ont aussi été publiés séparément avec des notes. — Les lettres de Cicéron sont : *Epistolæ ad diversos*, appelées aussi *Epistolæ familiares*. Elles sont divisées en 16 livres, qui contiennent les lettres de Cicéron et les réponses qu'on lui faisait. Le 8e est entièrement composé des lettres de M. Cœlius Rufus. Ce fut Pétrarque qui trouva à Verceil ou à Vérone le manuscrit des lettres familières. On conserve à Florence, dans la bibliothèque Laurentienne, le manuscrit original et la copie de la main de Pétrarque. Elles virent le jour, pour la première fois, à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1467, gr., in-fol.; et c'est aussi le premier livre que ces typographes imprimèrent à Rome; ils le réimprimèrent en 1469, même format; l'édition de Venise, 1469, in-fol., est la première production typographique de Jean de Spire, qui, le premier, porta l'imprimerie à Venise. Le même imprimeur en donna une autre la même année. Il y eut beaucoup de réimpressions dans le 15e siècle, mais ce ne fut qu'au 16e qu'on eut de bonnes éditions de ces lettres. Dès 1502, Alde les imprima in-8°. Ce volume est le premier ouvrage de Cicéron sorti des presses des Alde, qui reproduisirent ces *Epîtres familières* en 1512, 1522, et dix autres fois; et avec les notes de Paul Manuce, 1571, et cinq autres fois; mais c'est à Pierre Vettori (*Victorius*) surtout que l'on doit la correction de ces lettres. Ses notes furent imprimées séparément à Lyon, 1540. Les lettres furent réimprimées avec les notes de S. Corrado, de B. Rutilius, de Ph. Mélanchthon, de P. Vettori, etc., Bâle, 1540, in-8°; avec les scolies de Mélanchthon, de Camérarius, de Longueil, Francfort, 1570, in-8°; avec les commentaires de J. Badius Ascensius, les notes de J.-B. Egnatius, de Fr. Robortel, de L.-J. Scoppa et autres, les arguments de C. Hegendorph, et les lemmes de G. Longueil, Venise, 1554, in-fol.; Paris, 1556, in-fol., Venise, 1563, 1586, in-fol. L'édition d'Anvers, 1568, est due à G. Canter; l'édition de Henri Estienne, 1577, in-8°, est enrichie des notes de Paul Manuce, de Lambin, de J. Ragazoni (nom sous lequel s'est caché Charles Sigonius), avec quelques remarques de Canter; celle d'Elzevir, 1642, in-16, ne contient pas de notes. L'édition *ad usum Delphini*, Paris, 1685, in-4°, est l'ouvrage de Ph. Quartier; elle est peu estimée; mais on fait beaucoup de cas de l'édition donnée par Grævius, avec les notes entières de P. Vettori, de P. Manuce, de Sigonius, de D. Lambin, de F. Orsini, et un choix des remarques de Gronovius, de B. Rutilius, de J. Gerhard et autres, avec des notes inédites de Muret et de H. de Valois, Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8°, répétée en 1693. L'édition de 1748, Leipsick, in-8°, est bonne. Une édition en 2 vol. in-8° parut à Cambridge, en 1749, par les soins de J. Ross. J.-Ch.-F. Wetzel donna la sienne à Liegniz, 1794, in-8°; l'année suivante, parut à Leipsick celle de T.-F. Bénédict, 2 vol. in-8°. L'excellente et magnifique édition de J.-A. Martini-Laguna a paru à Leipsick, 1804, in-8°. 2° *Epistolæ ad Pomponium Atticum*, divisées aussi en 16 livres; elles comprennent les lettres écrites par Cicéron à Atticus, depuis son consulat jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut encore Pétrarque qui trouva ces lettres; le manuscrit sur lequel il le copia est perdu; mais la copie faite par Pétrarque est dans la bibliothèque Laurentienne. Les *Lettres à Atticus* furent imprimées avec celles *à Brutus* et *à Quintus*, à Rome, en 1470, chez Sweynheim et Pannartz, in-fol.; et à Venise, chez N. Jenson, la même année, et dans le même format; la 1re édition aldine est de 1513, in-8°; la 2e, de 1521; ce sont les seules bonnes qu'on eût alors; mais elles furent améliorées depuis par les travaux de P. Vettori, de P. Manuce, de Corrado, de Lambin et autres, dans les éditions de Venise, 1535 et 1540. Dans celle qu'il donna des *Lettres à Atticus* seulement, 1648, 2 vol. in-8°, Grævius inséra, suivant sa coutume, toutes les notes des plus célèbres commentateurs, et les meilleures des autres. J. Tunstall éclaircit encore plusieurs endroits de ces lettres dans sa *Lettre à Middleton*, Cambridge, 1741, in-8°. 3° *Epistolarum ad Quintum fratrem libri tres*. Cicéron y donne à son frère des conseils et des règles pour se conduire dans son gouvernement. La plus importante de ces lettres est la première du livre 1er, et elle a servi sans contredit de modèle au traité de St. Bernard, *de la Considération*. (*Voy*. BERNARD.) Les *Lettres à Quintus* ont été très-souvent réimprimées avec celles *à Atticus* et celles *à Brutus*. 4° *Epistolarum ad M. Brutum liber*; il y a 25 lettres, mais il y en a 7 dont on conteste l'authenticité. Les *Lettres à Quintus et à Brutus* ont été réimprimées séparément *cum notis variorum*, la Haye, 1725, in-8°. Il existe plusieurs éditions des *Lettres* complètes (*quotquot supersunt*), avec notes, Berlin, 1747, et Leipsick, 1790-97, in-12; Halle, 1809-12, 6 vol. in-8°; Vienne, 1813-14, 4 vol. in-8°. — Les ouvrages philosophiques de Cicéron sont : 1° *Academicæ Quæstiones*, appelées aussi *Libri academici*. Cicéron avait d'abord composé 2 livres, qu'il avait intitulés : *Catullus* et *Lucullus*. Dans la suite, il traita ce même sujet en 4 livres, qu'il adressa à Varron. De son premier travail, il ne nous reste que le 2e livre; des 4 adressés à Varron, il ne nous est parvenu que le 1er. L'édition *princeps* des *Académiques* est de Rome, Sweynheim et Pannartz, 1471, in-fol., dans lequel on trouve aussi d'autres ouvrages philosophiques de Cicéron. Celles de Cambridge, 1725 et 1738, in-8°, renferment des commentaires et des notes dites *variorum*.

2° *De Finibus bonorum et malorum libri quinque*, adressés aussi à M. Brutus. Des éditions séparées en parurent sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date (mais, suivant les uns, à Mayence, chez Fust et Schoeffer; suivant les autres, à Cologne, chez Ulric Zel), in-4°; puis à Venise, 1471, in 4°. Cet ouvrage est dans l'édition de Rome, mentionnée en l'article précédent. Il a été aussi imprimé séparément *cum notis variorum*, Cambridge, 1728, et ibid., 1741, in-8°; avec les commentaires de Davies (*Davisius*), Halle, 1804, et Copenhague, 1839, in-8°. 3° *Tusculanarum Quæstionum libri quinque*, adressées encore à M. Brutus. Elles prennent leur nom de Tusculum, où Cicéron les composa après l'usurpation de César. L'édition *princeps* est de Rome, Ulric Han, 1469, in-4°, et contient de plus les *Paradoxa*, *Lælius*, *Cato major*, et *Somnium Scipionis*. Il y a eu beaucoup de réimpressions dans le 15e siècle. L'édition *cum notis variorum*, Cambridge, 1709, in-8°, a été reproduite en 1723, en 1730, et en 1738. Elle est cependant assez rare. Celle de Halle, 1805, in-8°, contient les commentaires de Davies, et celle de Leipsick, 1836, 3 vol. in-8°, présente en outre le travail de Lallemand, et des *Index* très-complets de G.-H. Moser. 4° *De Natura Deorum libri tres*. L'édition *princeps* est la même que celle des *Académiques*. Davies en a publié une *cum notis variorum*, Cambridge, 1718, in-8°; ibid., 1723, 1733 et 1744. On a publié à Bologne (Berlin), 1811, in-8°, un prétendu 4e livre de cet ouvrage; dans ce 4e livre, après avoir établi la nécessité d'une religion, l'auteur établit la nécessité de ses ministres; l'existence des ministres suppose un dogme; la conservation de ces dogmes exige des réunions des ministres, ou, pour trancher le mot, des conciles; dans les conciles, comme dans toute assemblée, il faut un président, un chef; et, en cas de division dans les opinions, c'est le chef qui doit l'emporter. On croit que l'auteur de ce 4e volume est M. Buchholz. Ce qui est plus certain, c'est qu'il n'est pas de Cicéron. Lactance a, dans ses *Institutions divines*, imité le traité *de Natura Deorum*. Deux éditions modernes de cet ouvrage sont également estimées: l'une revue par L.-Fr. Heindorf, Leipsick, 1815, in-8°: l'autre avec les notes et les commentaires de Wyttenbach et de Fr. Creuzer, ibid., 1818, même format. 5° *De Divinatione libri duo*, dont la 1re édition est de Venise, 1470, in-fol., avec les traités *de Fato et de Legibus*. 6° *De Fato*. Cicéron avait écrit 2 livres sur ce sujet; nous n'avons que le 2e, encore est-il imparfait. J.-C. Brémius en a donné une édition séparée, avec des notes, Leipsick, 1795, in-8°. 7° *De Legibus libri tres*. Morabin croit que Cicéron en avait composé 6; il y en avait au moins 5, puisque Macrobe cite le 5e dans le 6e livre de ses *Saturnales*. Davies a donné une édition du traité *des Lois*, Cambridge, 1727 et 1745, in 8°, qui se joint à la collection des *variorum*. 8° *De Officiis libri tres*, adressés par Cicéron à son fils Marcus, alors à Athènes. C'est un extrait de Panætius le jeune, philosophe grec stoïcien, et d'Hécaton, son disciple, qui tous les deux avaient composé des ouvrages sous le même titre; mais cet extrait a été tellement embelli par Cicéron, qu'il est devenu le plus parfait recueil des préceptes du droit naturel, et qu'on peut croire que c'est à l'imitation de Cicéron que St. Ambroise composa ses trois livres *des Offices*. Ce traité de Cicéron est le premier de ses ouvrages qui ait été imprimé. Cette édition *princeps* est de Mayence, Fust, 1465, in-fol.; la 2e édition parut dans la même ville, chez Fust et Schoeffer, 1467, in-fol.; la 3e, à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1469, in-4°. Parmi les innombrables réimpressions, il suffit de citer celles de Venise, 1470, in-fol., 1472, in-fol. Toutes les notes de Lambin, de F. Ursinus, de Ch. Lange, de F. Fabricius, d'Alde Manuce, et un choix des notes de Muret, de S. Rachel, etc., se trouvent dans la très-bonne édition donnée par Grævius, Amsterdam, 1688, in-8°; réimprimée dans la même ville en 1710 : on estime encore l'édition d'Oxford, avec notes, 1717, in-8°; celle de Londres, Pearce, 1745, in-8°; celle de Paris, Barbou, 1773, in-32; celle préparée par J.-F. Heusinger, et publiée par son fils, Brunswick, 1783, in-8°. L'édition donnée par Renouard, Paris, 1796, in-4°, n'a été tirée qu'à 163 exemplaires. Celles de Leipsick, 1811, 1 vol. in-4°, ibid., 1820-21, 2 vol. in-8°, Brunswick, 1838, in 8°, offrent de savants commentaires. 9° *Cato major, sive de Senectute, ad T. Pomponium Atticum*, imprimé pour la première fois en 1469, à la suite de la 3e édition du *de Officiis*; réimprimé souvent depuis, mais rarement seul: dans quelques éditions, on trouve une version grecque de Théodore Gaza, publiée à part, Paris, 1523, in-12. 10° *Lælius, sive de Amicitia*, adressé au même Atticus, et presque toujours imprimé avec l'ouvrage précédent. Barbou en a donné une édition fort jolie, Paris, 1768, in-32. On estime aussi celle de Leipsick, 1828, avec les notes de C. Beier. Denis Petau en a donné une version grecque, Paris, 1652, in-8°. 11° *Paradoxa*, imprimé pour la première fois à la suite des *Offices*, 1465, et réimprimé souvent avec ce traité et avec ceux *de l'Amitié, de la Vieillesse*, et le *Songe de Scipion*. Théodore Gaza avait aussi traduit les *Paradoxes* en grec. La traduction de J. Morisot, dans la même langue, parut à Bâle, 1547; celle de Turnèbe se trouve au t. 2 de ses œuvres. D. Petau en donna une à Paris, 1649, in 8°. Les œuvres philosophiques de Cicéron furent réunies pour la première fois, et publiées, Rome, 1470, 2 vol. in-fol. F. l'Honoré entreprit une édition de ces ouvrages *ad usum Delphini*, mais il ne put en donner que le 1er vol., contenant *Academica, de Finibus, Tusculanæ Quæstiones, de Natura Deorum*, et les deux premiers livres *de Officiis*, 1689, in-4° : la mort de l'éditeur empêcha de continuer cette édition. Davies avait aussi commencé une édition des *Opera philosophica*; il n'en a donné que 6 volumes, plusieurs fois réimprimés, qui comprennent *Academica*, *de Finibus*, les *Tusculanæ Quæst.*, *de Natura Deorum*, *de Divinatione*, *de Fato*, et *de Legibus*. C'est d'après Davies que les œuvres philosophiques ont été réimprimées à Halle

par les soins de R.-G. Rath, 1804-1808, 6 vol. in 8°. 12° *De Republica*, ouvrage retrouvé par M. Angelo Mai, publié par lui avec un commentaire, Rome, 1822, in-8°, et qui fut imprimé en France, pour la première fois, d'après l'édition originale, Paris, 1823, in-8°. On ne connaissait encore ce traité que par des fragments que Jos.-Eleaz. Bernardi était parvenu à lier et à mettre en œuvre avec assez de bonheur, et dont il avait donné, en 1798, une traduction française. (*Voy.* plus loin la liste des traductions.) Le traité *de Republica* a été réimprimé avec les corrections de F. Steinaker, Leipsick, 1823, in-8° ; avec les fragments de discours découverts par M. Angelo Mai, les notes et les commentaires de ce savant, Halle, 1824, in-8°. Il reste encore de Cicéron : 1° une partie de la traduction du *Timée*, dialogue de Platon ; 2° quelques passages de sa traduction en vers du poëme d'Aratus. (*Voy.* ce nom.) — Les ouvrages de Cicéron qui ne sont pas venus jusqu'à nous sont : 1° vingt-six oraisons ; 2° *Commentarii causarum* ; 3° des lettres grecques et latines ; 4° deux livres *de Gloria* : cet ouvrage existait peut-être encore au 16° siècle (*voy.* ALCYONIUS et PHILELPHE) ; 5° *Œconomica*, en 3 livres, d'après Xénophon ; 6° *Protagoras*, trad. de Platon ; 7° une traduction des discours d'Eschine et de Démosthène *sur la Couronne*; 8° *Laus Catonis*, qui donna lieu à l'*Anti Caton* de César ; 9° *de Philosophia liber*, appelé aussi *Hortensius*; 10° *de Jure civili*; 11° *Liber de suis consiliis*; 12° *de Auguris*; 13° *Consolatio sive de Luctu minuendo*; 14° *Chorographia*; 15° des poëmes héroïques, *Alcyones*, *Limon*, *Marius*, et *de Consulatu suo, sive de suis temporibus, libri tres*; 16° *Tamelastis*, élégie; 17° un poëme (*Jocularis Libellus*) dont Quintilien rapporte deux vers ; 18° *Pontius Glaucus*, poëme qu'il avait composé dans sa jeunesse ; 19° *Anecdota*, dont il parle lui-même dans ses lettres à Atticus. Il paraît qu'il avait traduit en vers latins les passages les plus remarquables, et peut-être même des livres entiers d'Homère. — Plusieurs ouvrages ont été attribués ou contestés à Cicéron. A ceux qui ont déjà été nommés, il faut ajouter : 1° *Responsio ad invectivam C. Sallustii Crispi*, dont l'auteur est M. Porcius Latro ; 2° *Oratio ad populum et equites antequam iret in exilium* ; 3° *Epistola ad Octavium*, que Paul Manuce a imprimée à la suite des épîtres à Quintus ; 4° *Oratio de pace*, que Mérouville a fait entrer dans son édition des discours ; 5° *Oratio adversus Valerium*, imprimée pour la première fois par les soins de Ph. Beroalde, avec les autres discours de Cicéron, 1499, in-fol. : elle fourmille de solécismes, aussi est-elle retranchée des éditions de Cicéron ; 6° *Consolatio*, à l'occasion de la mort de Tullie, imprimée à Venise par F. Vianello, 1583, que l'on a attribuée à Vianello lui-même, mais qui est de Sigonius ; 7° *Liber de Synonymis*, imprimé pour la première fois à Padoue, 1482, in-4° ; réimprimé en 1483, sans nom de ville, sous ce titre : *de Dictionum Proprietatibus*, et à Augsbourg en 1488, sous celui-ci : *de Proprietatibus Terminorum*. Erasme pense que cet ouvrage n'est autre chose qu'un extrait des mots de Cicéron ; 8° *de Re militari* ; 9° *Orpheus, sive de Adolescente studioso*, qu'on suppose adressé au fils de Cicéron pendant qu'il était à Athènes ; 10° *de Memoria*, que l'on croit être de Tiron, affranchi de Cicéron ; 11° *Notæ tachygraphicæ*, que Trithème attribue à Cicéron, mais qui sont plutôt du même Tiron ; 12° *de Petitione consulatus*, qui, quoique imprimé dans les œuvres de Cicéron, n'est pas de lui, mais lui fut adressé par son frère. — Parmi les ouvrages qui se rattachent à ceux de Cicéron, nous citerons : le *Thesaurus Ciceronianus* de Nizzoli, revu par Alde Manuce, Venise, 1570, in-fol. ; le *Ciceronianum Lexicon* de H. Estienne, Paris, 1557; Turin, 1743, in-8°; et celui donné par Ch.-G. Schuetz, Leipsick, 1817-21, 7 vol. in-8°; enfin la *Clavis Ciceroniana* d'Ernesti, Leipsick, 1737, Halle, 1757, 1775, 1777, 1831, in-8°, et à la suite de plusieurs éditions complètes.—On divise en sept âges ou époques les différentes éditions des ouvrages de Cicéron. Le premier âge comprend les premières éditions faites en Allemagne et en Italie des traités séparés. Avec le second commencent les éditions des œuvres complètes; la plus ancienne est celle de Milan, 1498-1499, 4 vol. in-fol. C'est de cet âge que sont l'édition de Venise, Alde, 1519-23, 9 vol. in-8°, et celle de Bâle, Cratandre, 1528, 3 vol. in-fol., réimprimée dans la même ville chez Hervagius, 1534, 4 tomes en 2 vol. in-fol. Le troisième âge date de l'édition de P. Vettori, Venise, L.-A. Junte, 1534-1537, 4 vol. in-fol., réimprimée à Paris, chez Robert Estienne, 1528-1539, 6 tomes en 2 vol. in-fol.; à Lyon, chez les Gryphe, 1540, 9 vol. in-8° ; et avec des notes de J. Camerarius, Bâle, Hervagius, 1540, 4 vol. in-fol. Le quatrième âge comprend l'édition de Paul Manuce, avec ses scolies, Venise, 1540-1541, 10 vol. in-8°, et celles que, d'après Paul Manuce, donnèrent Robert Estienne, 1543-1544, 8 vol. in-8°, et Ch. Estienne, 1555, 2 vol. in-fol. C'est au cinquième âge que se rapporte l'édition de Denis Lambin, critique savant, interprète habile, mais correcteur téméraire, Paris, 1566, 2 tomes en 3 vol. in-fol. J. Gruter, antagoniste de Lambin, et respectant quelquefois jusqu'aux mauvaises leçons des manuscrits, ouvrit le sixième âge en donnant son édition avec des notes critiques, Hambourg, 1618, 4 vol. in-fol. ; et c'est cette édition qu'ont suivie J. Gronovius, dans celle qu'il donna à Leyde, 1692, 2 vol. in-4°; Isaac Verburg, dans celles qu'il publia à Amsterdam, 1724, 16 vol. in-8°, 4 vol. in-4° ou 2 vol. in-fol. (réimprimée à Venise en 1731, 12 vol. in-8°) ; et Ernesti, dans ses deux premières éditions (Halle, 1737 et 1757, 5 vol. in-8°). Dans l'intervalle avaient paru les éditions de Leyde, Elzevir, 1642, 10 vol. petit in-12 ; d'Amsterdam, Blaeu, 1658, 10 vol. in-12, et par les soins de C. Schrevelius, celle d'Amsterdam, L. Elzevir, 1661, 2 vol. in-4°. Ce fut d'après toutes les éditions qui existaient déjà que d'Olivet donna sa belle et précieuse édition, Paris, 1740-42, 9 vol. grand in-4°, réimprimée à Padoue, en 1753, et à Genève en 1758, dans le même format et le même nombre de volumes; mais dans cette dernière édition, les notes se trouvent au bas du texte. L'édition de d'Olivet a été reproduite encore à Glasgow, 1749, 20 vol. in-12, et à Padoue,

1772, 16 vol. in-8°; et avec quelques retranchements et quelques additions, Oxford, 1783, 10 vol. in-4°. Lallemand donna son édition de Cicéron, Paris, Barbou, 1768, 14 vol. in-12. Le septième âge des éditions de Cicéron date de la troisième édition donnée par Ernesti, Halle, 1774-1777, 7 vol. in 8°. On y trouve la *Clavis Ciceroniana*, qui fait aussi partie de l'édition des œuvres de Cicéron, donnée à Deux-Ponts, 1780, 13 vol. in-8°. On avait, en 1777, commencé à Naples une réimpression des ouvrages de Cicéron *cum notis variorum*; elle devait avoir 33 vol.; il n'en a paru que 17. Parmi les éditions publiées depuis le commencement du 19ᵉ siècle, nous citerons celle donnée en Angleterre, d'après le travail d'Ernesti, Oxford, 1810-11, 9 vol. in-8°, avec la *Clavis Ciceroniana*; celle de Schütz, avec notes, commentaires et *Index*, Leipsick, 1814-18, 18 vol. in 8°; celle d'Amar, Paris, Lefèvre, 1823 25, la première complète du texte seul; celle de N.-E. Lemaire, Paris, 1828 et ann. suiv., 20 vol. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine* publiée par le même éditeur; enfin celle de J.-C. Orelli et G. Baiter, Zurich, 1826-37, 8 vol. en 12 parties grand in-8°. — On a imprimé plusieurs recueils de morceaux extraits des ouvrages de Cicéron. Les plus connus sont: *Ciceronis Eclogæ*, par d'Olivet, Paris, 1744, in-12, et souvent réimprimé; *Præcepta rhetorices, coll. ex libris de Oratore*, Paris, 1766, vol. in-12, qui compte également plusieurs éditions; *Excerpta ex M. T. Ciceronis philosophicis Operibus*, à l'usage des élèves de rhétorique, Périgueux, 1823, in-8°; *Ciceronis Opera selecta*, à l'usage des élèves des classes d'humanités et de rhétorique, par M. A. Mottet, Paris, 1836, 4 vol. in-18. Voici l'indication des principales traductions françaises des ouvrages de Cicéron, car il nous est impossible de les énumérer toutes: 1° *les Dialogues de l'Orateur*, par Cassagne, Paris, 1673, in-12; Lyon, 1692, in-12; par M. Pannelier, Paris, 1818, 2 vol. in-12. 2° *Les Entretiens sur les Orateurs illustres*, par Giry, Paris, 1652, in-12; par Villefore, ibid., 1726, in-12; par M. Pannelier, ibid., 1819, in-12. 3° *De l'Orateur*, sans le texte, par l'abbé Collin, Paris, 1737, in-12; 2ᵉ et 3ᵉ édit., avec le texte, ibid, 1805 et 1809, in-12; par MM. Daru et Nougarède, Amsterdam, (Lyon), 1787, in-12; par M. Pannelier, Paris, 1818, 2 vol. in-12. 4° *Les Partitions oratoires*, par Charbury, Paris, 1756, in-12. 5° *Les quatre livres à Herennius*, par Jacob, avocat, sous le titre de *Rhétorique de Cicéron*, Paris, 1652, in-8°. 6° *De la Composition oratoire ou de l'Invention*, par Abel Lonqueue, Paris, 1813, in-12. On n'y trouve que la traduction des deux premiers livres. 7° *Ses Discours*, par Villefore, Paris, 1732, 8 vol. in-12; par l'abbé Auger, dans l'édit. des *OEuvres posthumes* de cet écrivain (Paris, 1792-3, 10 vol. in-8°); par M. Henri, sous ce titre: *Discours de Cicéron traduits et analysés*, Paris, 1808-20, 4 vol. in-12. 8° *Ses Discours choisis*, par E. Philippe, Paris, 1723, in-12; par E. Philippe, d'Olivet et l'abbé de Maucroix, Lyon, 1723-26, 2 vol. in-12; 2ᵉ édit., Paris, 1725, 2 vol. in-12, auxquels on a joint, en 1757, un nouveau volume contenant les discours *contre Verrès* et ceux *pour Murena*, en tout 3 vol. in-12, que l'on a rajeunis, en 1763, au moyen d'un nouveau titre. Ses *Discours choisis* ont encore été traduits par Lebeau, Paris, 1750, 3 vol. in 12; par l'abbé Auger, ibid., 1786, 3 vol. in-12; par de Wailly (qui n'a fait que revoir la traduction de Villefore), ibid., Barbou, 1772, 1778, 1786, 3 vol. in-12; par M. Bousquet, avocat, ibid., 1805, 2 vol. in-12, et 1812 ou 1828, in-8°; par P.-C.-B. Gueroult, ibid., 1820, 2 vol. in-8°. 9° Plusieurs discours ont été publiés séparément, entre autres: les *Catilinaires*, avec le discours *pour Marcellus*, et quelques morceaux des *Verrines*, par d'Olivet et l'abbé de Maucroix, dans les *OEuvres posthumes* de ce dernier, Paris, 1710, in-12; avec les *Philippiques* de Démosthène, par d'Olivet, Paris, 1727, 1736, 1744 ou 1771, 1 vol. in-12, qui se joint ordinairement aux *Discours choisis* de de Wailly; par Isaac Bellet, à la suite de son *Histoire de la conjuration de Catilina*, Paris, 1752, in-12; avec le discours *pour Marcellus* et celui *pour Ligarius*, par Busnel, Rouen, 1774; Paris, 1805, in-12; par un anonyme, avec des notes et des analyses, Nîmes, 1825, in-12; — ses *Harangues contre Verrès, intitulées des Statues et des Supplices*, par Truffer, Paris, 1808, 2 vol. in-12; — *pour le poëte Archias*, avec des notes critiques et littéraires, par F. Delcroix, ibid., 1823, in-18. On peut joindre aux différentes traductions des discours de Cicéron l'ouvrage suivant: *Histoire raisonnée des discours de M. T. Cicéron*, par Fréval, 1765, 1 vol. in-12. 10° *Lettres de Cicéron*, trad. par les abbés Prévost et Montgault, Paris, 1801-3, 12 vol. in-8°. 11° *Lettres familières*, par Et. Dolet, Lyon, 1542, in-8° et in-12; 1549, in-16 et in-12; Chambéry, 1569, in-12; par Chaulmer, Paris, 1664, 1669, 1674, in-12; par Maumenet, Paris, 1704, 4 vol. in-12, traduction attribuée à Goibaud-Dubois; par Godouin, Bruxelles, sans date (vers 1709), 2 vol. in-12, traduction attribuée à Duryer; par Gaullyer, Paris, 1721, in-12; par l'abbé Prévost, ibid., Didot, 1745, 5 vol. in-12; réimpr. avec des *Lettres à Brutus, à Quintus*, et des augmentations par Goujon, ibid., 1801, 6 vol. in-8°; autre édit., Lyon, 1810, 5 vol. in-12. 12° *Lettres à Atticus*, par St-Réal et l'abbé Montgault, Paris, 1701, 3 vol. in-12; par l'abbé Montgault seul, ibid., 1714, 1738; Amsterdam, 1741; Paris, 1775, 1787, 1808, 4 vol. in-12. 13° *Lettres à Quintus*, par Lecomte, 1697, in-12; par le Deist de Botidoux, Paris, 1813, in-12; par Prévost, à la suite de la 2ᵉ édition des *Lettres familières*. 14° *Lettres à Brutus*, par de Laval, Paris, 1731, 2 vol. in-12; par Prévost, ibid., 1744, 1 vol. in-12, qui sert ordinairement de supplément à l'*Histoire de Cicéron*, trad. par le même; par le Deist de Botidoux, ibid., 1812, in-12. Morellet a traduit une *Lettre de Cicéron à Brutus*, Paris, Barbou, 1743, in-32, tirée à 25 exemplaires. — Des *Lettres choisies de Cicéron* ont été publiées par Simon Bernard, Wesel, 1793, in-12; par l'abbé Valart, Paris, 1771, in-12; par M. Pannelier, ibid., 1806, in-12. 15° *Les Académiques*, par Dav. Durand, avec le commentaire du P. Valentia, Londres, 1740, in-8°; avec le

commentaire trad. par de Castillon, édit. revue par Capperonnier, Paris, Barbou, 1796, 2 parties in-12 ; autre édition, sans le texte, Berlin, 1777, 2 vol. in-8°; autre sans le texte ni le commentaire, Paris, 1796, in-12. 16° *Entretiens sur les vrais maux et sur les vrais biens*, par Regnier-Desmarais, Paris, 1721, in-12 ; ibid., Barbou, an 3 (1794), in-12. 17° *Traité de la Consolation*, ouvrage attribué à Cicéron, traduit par Benoît Troncy, Lyon, 1584, in 8°, et par Jacques Morabin, Paris, 1753, in-12. 18° *De la Divination*, par Regnier-Desmarais, Paris, 1709, 1710 et 1720 ; Amsterdam, 1711, in-12. Une nouvelle édition, suivie de *la Consolation* trad. par Morabin, a paru à Paris, chez Barbou, an 3 (1794), in-12. 19° *Traité du Destin*, par l'abbé Giraud, Lyon et Paris, 1816, in-12. 20° *Traité des lois*, par Morabin, Paris, 1719, 1777, in-12. 21° *les Tusculanes*, par J. de Besse, 1534, in-12 ; par Dolet, Paris, 1644, in-16 ; par Maucroix, dans ses *Nouvelles OEuvres diverses*, 1726, in-12 ; par d'Olivet et Bouhier, Paris, 1737, 2 vol. in-12 ; 4e édit., ibid., 1766. Ce dernier a publié l'ouvrage suivant qui se joint à l'édit. de 1737 : *Remarques sur les Tusculanes de Cicéron*, etc., ibid., 1737, in-12. 22° *De la Nature des Dieux*, par Gui Lefèvre de la Boderie, Paris, 1581, in 4° ; par l'abbé Lemasson, ibid., 1721, 3 vol. in-12 ; par d'Olivet, avec les remarques de Bouhier, ibid., 1721, 1747, 1759 ; ibid., Barbou, 1766, 1775, 2 vol. in-12. Cette dernière édition ne contient pas le travail de Bouhier, ce qui fait qu'on y joint souvent : *Remarques sur Cicéron*, par le président Bouhier, Paris, Gandouin, 1746 ; et Barbou, 1766, in-12. 23° Le *Traité des Devoirs*, par Goibaud-Dubois, Paris, 1691, in-8° ; 1692, in-12 ; par de Barrett, ibid., 1758 ou 1759 ; Lyon, 1766 ; Paris, 1756, in-12, et réimprimé plusieurs fois depuis ; par Emm. Brosselard, ibid., an 6 (1798), in-8° ; ibid., 1800, 2 vol. in-12 ; par Gallon de la Bastide, ibid., 1806, 2 vol. in-12 ; par J.-P. Adry, qui n'a fait que retoucher la traduction de Barrett, ibid., 1820, in-12. 24° *De l'Amitié*, par Langlade, Paris, 1764, in-12 ; par Resseguier, Avignon, 1776, in 8° ; par madame Maussion, qui l'a fait suivre d'une *Lettre sur l'amitié entre les femmes*, Paris, 1825, in-18. Ce traité a presque toujours été joint au suivant. 25° *De la Vieillesse*, par Goibaud-Dubois, avec le traité *de l'Amitié* et les *Paradoxes*, Paris, 1691, in-8°, plusieurs fois réimp. (*voy.* Dubois) ; par Maucroix, dans ses *OEuvres posthumes*, 1726, in-12 ; par de Barrett, avec le traité *de l'Amitié*, les *Paradoxes*, le *Songe de Scipion*, et la *Lettre politique à Quintus*, Paris, 1754, in-12 ; les mêmes augmentées de la *Lettre à Quintus sur la demande du consulat* trad. par J.-F. Adry, ibid, 1809, in-12 ; par Resseguier, avec le traité *de l'Amitié*, Marseille, 1780, in-8° ; par l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, avec le traité *de l'Amitié*, ibid., 1780, petit vol. in-12, tiré à 50 exemplaires, et qui n'a pas été mis en vente ; par Gallon de la Bastide, avec le traité *de l'Amitié* et les *Paradoxes*, ibid., 1804, in-12 ; par madame Maussion, qui a mis à la suite quatre *Lettres sur la vieillesse des femmes*, Paris, 1822, in-18.—Bozérian a publié : *OEuvres philosophiques de Cicéron*, Paris, Didot jeune, 10 vol. in-18. C'est un recueil d'anciennes traductions sans le texte. 26° *De la République, ou du meilleur Gouvernement, ouvrage traduit de Cicéron, et rétabli d'après les fragments et ses autres écrits*, avec des notes, etc., par Jos.-Eléaz. Bernardi, Paris, an 6 (1798), in-8°, réimprim. avec le texte latin des citations et des fragments, ibid., 1807, 2 vol. in-12. Ce n'étaient, comme le titre l'indique, et comme nous l'avons déjà dit, que des fragments habilement réunis. Lorsque le savant Angelo Mai eut découvert et donné l'ouvrage complet, M. Villemain publia : *la République, d'après le texte inédit récemment découvert par Angelo Mai*, avec une traduction française, un discours préliminaire et des dissertations historiques, Paris, Michaud, 1823, 2 vol. in-8°, ou 3 vol. in-12. Cette version, qui réunit la fidélité à l'élégance, jouit d'une réputation méritée. M. Jos.-Vict. Leclerc en a donné une autre dans son édition des œuvres complètes.— On avait déjà les *Sentences illustres de Marc Tulle Cicéron*, par Belleforest, Paris, 1574, Lyon, 1582, in-16 ; par D. Gueroult, Lyon, 1590, petit in-8°, lorsque l'abbé d'Olivet donna la traduction des *Pensées de Cicéron*, recueillies et publiées par lui, Paris, 1744, 1754, in-12, réimprim. un grand nombre de fois, notamment en 1764 et 1808 ; elles ont été publiées en trois langues, texte latin de Cicéron, traduction italienne de E.-T. Dessous, et traduction française de d'Olivet, Paris, an 6 (1798), in-8°, et trad. de nouveau par Louis Leroy, ibid., an 10 (1802), 5 vol. in-18. *Les Pensées morales de Cicéron*, recueillies et trad. par Levesque, (Paris, 1782, in-18), font partie de la *Collection des moralistes anciens* donnée par Didot l'aîné de 1782 à 1795, en 18 vol. — L'édition des œuvres de Cicéron, trad. en français par Duryer (*voy.* ce nom), Paris, 1670, et Lyon, 1679, 12 vol. in-12, n'est pas complète, et mérite à peine d'être citée. Celle donnée par Desmeunier, Clément de Dijon et Gueroult frères (de 1783 à 1789), s'est arrêtée au 3e vol. in 4° ou 8e vol. in-12. On n'y trouve que les ouvrages de rhétorique et une partie des discours. L'édition de Fournier, Paris, 1816-18, 30 vol. in-8°, y compris la *Vie de Cicéron*, par Midleton, trad. par Prévost, et la *Clavis Ciceroniana*, offre quelques anciennes traductions, et plusieurs autres entièrement nouvelles, dues à MM. Achaintre, Binet, Levée, Liez et Verger. Celle dirigée par M. Jos.-Vict. Leclerc a fait oublier la précédente. Le savant éditeur a soigneusement retouché les anciennes traductions qu'il a admises, et il en a donné d'inédites. MM. Binet, Burnouf, Guéroult, Liez, Naudet, de Rémusat, de Wailly, l'ont aidé dans ce travail. Elle a été publiée à Paris, 1821-25, 31 vol. in-8°, y compris les *Index*, revus et augmentés par M. Leclerc, et qui forment 1 vol. imprimé à deux col. qui se vend séparément. Une seconde édition a paru, ibid., 1823 et ann. suiv., 37 vol. in-18. La *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke contient une traduction nouvelle et très-estimée des œuvres de Cicéron, en 36 vol. in-8°. Elle est l'ouvrage de plusieurs professeurs distingués, parmi lesquels nous

nommerons MM. Andrieux, Durozoir, de Golbéry, Guéroult, Greslou, Mangeart, Péricaud et Pierrot. — Quant aux traductions en langues étrangères, nous citerons seulement comme recherchées : pour l'italien, celle des *Discours*, par Louis Dolce, Venise, 1562, et 1734, 3 vol. in-4°; de *l'Orateur*, par le même, ibid., 1547 ou 1554, in-8°; des œuvres morales, par le même, ibid., 1528, in-4°; 1563, 1564, in-8°; de la *Rhétorique*, par Marzio Galeotti, sans indication de ville ni date, in-4°; des *Lettres familières*, par G. Loglio, ibid., les Alde, 1559, in-8°; des *Lettres à Atticus*, par Matt. Senarega, ibid., 1555, in-8°; *de la République*, par Antonio Benci, savant toscan, et publié dans l'*Antologia di Firenze*, ann. 1823; — pour l'anglais : la traduction de *l'Orateur*, par Guthrie, Londres, 1808, 2 vol. in-8°; des *Discours*, par le même, ibid., 1745, 3 vol. in-8°, et 1806, 2 vol. in-8°; des *Epîtres*, par Wil. Melmoth, ibid., 1772 ou 1799, 3 vol. in-8°; des *Lettres à Brutus*, par Conyers Middleton, ibid., 1743, in 8°; des *Lettres à Atticus*, par Guthrie, ibid., 1752, 2 vol. in-8°; et 1806, 3 vol. in-8°: des *Académiques* et des *Entretiens sur les vrais maux et les vrais biens*, par le même, ibid., 1744, in-8°; du traité *de la Nature des Dieux*, par Th. Francklin, ibid., 1775, in-8°; du traité *des Devoirs*, par le même, ibid., 1775, in-8°; des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, par Wil. Melmoth, 1773, ibid., 1777, 1785 et 1807, in-8°. — La vie de Cicéron a été écrite par Plutarque, dans ses *Vies parallèles*, et, depuis, un grand nombre de fois, particulièrement en italien, vers 1455, par Léonard Bruni, qui la traduisit lui-même en latin quelque temps après; en latin, par Séb. Corrado, Bologne, 1537, in-8°; en anglais, par Middleton, Dublin, 1741, 2 vol. in-8°, ouvrage traduit par l'abbé Prévost, Paris, Didot, 1743 ou 1749, 4 vol. in-12, et qui se joint à plusieurs éditions des œuvres complètes; par Morabin, ibid., 1745, 2 vol. in-4°, exacte et méthodique, mais inférieure du reste à la précédente. Le même Morabin a aussi donné l'*Histoire de l'exil de Cicéron*, ibid., 1725, in-12. On attribue à l'abbé Macé une *Histoire des quatre Cicéron*, c'est-à-dire de l'orateur romain, de son fils, de son frère et de son neveu, et à MM. Péricaud de Lyon et C. Breghot : *Ciceroniana, ou Recueil des bons mots et apophthegmes de Cicéron, suivi d'anecdotes et de pensées tirées de ses ouvrages, et précédé d'un abrégé de son histoire*, avec des notes, etc., Lyon, 1812, 1 vol. in-8°, tiré à 100 exemplaires. Une tragédie de Crébillon, intitulée : *le Triumvirat, ou la Mort de Cicéron*, a été représentée à Paris, le 13 décembre 1754 (1). Ch—s.

(1) Le buste authentique de Cicéron, qu'on trouve gravé dans plusieurs ouvrages d'antiquités, a figuré dans la collection Mattei et dans celle du cardinal Fesch, à Paris. La ville de Magnésie en Lydie avait fait frapper des médailles sur lesquelles on trouve le portrait de Cicéron. On peut consulter à ce sujet: 1° l'ouvrage suivant du P. Sauclemente : *de Nummo M. Tullii Ciceronis a Magnetibus Lydiæ, cum ejus imagine signato, dissertatio*, etc., Rome, 1805, in-4° : l'auteur y fait mention des écrivains qui ont traité le même sujet; 2° *Lettre de M. Cousinery, à M. Sauclemente, au sujet d'une médaille sur laquelle on a cru voir la tête de Cicéron*. Elle a été insérée dans le *Magasin encyclopédique*, t. 1er, année 1808. T—n.

CICÉRON (QUINTUS), frère du précédent, et beau-frère de Pomponius Atticus. Après avoir été préteur, il obtint, en l'année 692, le gouvernement de l'Asie (1). Lorsqu'il revint à Rome, pendant l'exil de Cicéron, toute la ville alla au-devant de lui, avec les plus grandes démonstrations de respect et d'intérêt. Les fureurs de Clodius mirent sa vie en danger. Des gladiateurs à la solde de ce fougueux tribun poursuivirent Quintus l'épée à la main : il aurait été tué s'il ne se fût caché sous un monceau de citoyens et d'esclaves massacrés autour de lui, et n'y fût resté jusqu'à la fin de l'émeute. Quand Cicéron, après son rappel, se fut lié avec César, qui commandait alors dans les Gaules, Quintus devint le lieutenant de ce général. Il le suivit en cette qualité dans son expédition en Bretagne (l'Angleterre), et ne le quitta que pour être le lieutenant de Cicéron en Cilicie. Dans la guerre entre César et Pompée, lorsque ce dernier abandonna l'Italie, Quintus s'embarqua avec Cicéron pour se rendre à son camp; mais après la bataille de Pharsale, il s'enfuit en Asie avec son fils, et sollicita son pardon du vainqueur, en mettant tous les torts sur le compte de son frère. Il fut proscrit et tué avec son fils, l'an 43 avant J.-C. Dion rapporte que celui-ci ayant été maltraité cruellement pour n'avoir pas voulu découvrir le lieu où son père était caché, Quintus, qui en fut instruit, sortit de sa retraite et se présenta aux assassins. Il s'éleva alors une dispute touchante, aucun d'eux ne voulant survivre à l'autre; mais on les mit d'accord en les égorgeant tous les deux à la fois. M. T. Cicéron fut mis à mort quelque temps après. Quintus Cicéron est auteur de la lettre *de Petitione consulatus* insérée dans les œuvres de son frère, et traduite séparément par Adry, à la suite de l'édition des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, par Barrett, Paris, 1809, in-12. (*Voy.* CICÉRON.) M. Eusèbe Salverte avait publié une autre traduction de cette lettre dans le *Magasin encyclopédique* de mai 1806. Il reste encore une autre lettre de Quintus à Marcus Cicéron, et trois à Tiron, affranchi de ce dernier. Quintus avait du talent et du goût pour la poésie. Il avait projeté un poëme sur l'expédition de Jules-César dans la Grande-Bretagne, et invité son frère à concourir à cet ouvrage. On avait de lui plusieurs tragédies imitées ou traduites du grec, et dont il ne nous est rien parvenu, entre autres : *Electre*, la *Troade* et *Erigone*. Enfin on trouve vingt vers de Quintus sur les douze signes du zodiaque, dans le recueil de Maittaire, intitulé : *Opera et Fragmenta veter. latin. Poet.*, Londres, 1713, in-fol. Q—R—y.

CICÉRON (QUINTUS), fils du précédent, fut élevé avec son cousin Marcus, qui était à peu près

(1) En se rendant à ce gouvernement, il passa par Athènes, où il se brouilla avec Pomponius Atticus, son beau-frère et l'ami intime de M. T. Cicéron. Ce dernier écrivit immédiatement à Atticus, pour lui témoigner ses regrets de la conduite de Quintus, qu'il représente comme un homme aussi inconstant dans ses amitiés que dans ses haines. (Voy. *Epist. ad Attic.*, l. 1, *ep.* 15, 17 et 19.) Ce grand homme reproche aussi à son frère (*Epist. ad Quint. fratr.*, l. 1, *ep.* 2), de se laisser dominer par Statius, son affranchi, et de gouverner lui-même trop despotiquement. Ch—s.

du même âge que lui, sous les yeux de M. T. Cicéron, et l'on dit que ce grand homme ne dédaignait pas de leur servir quelquefois de précepteur. Chacun d'eux cependant en avait un particulier. Celui de Quintus était un rhéteur nommé Paconius, qui s'attachait surtout à la déclamation, tandis que l'affranchi Denys, précepteur de Marcus Cicéron, habituait beaucoup plus son élève à bien penser qu'à bien dire. Grâce à la trop grande indulgence de son père, Quintus s'abandonna de bonne heure à toute la fougue de son caractère, aussi embrassa-t-il le parti de César, moins pour se faire un nom dans les armes, que pour se soustraire à l'autorité de sa famille. Il poussa plus tard l'ingratitude envers son oncle jusqu'à écrire des libelles contre lui, et à le dénoncer à César. Il se jeta aussi dans la débauche, et se comporta si mal avec sa mère, que son père se vit contraint de le chasser de chez lui. Quintus Cicéron s'attacha ensuite à Marc-Antoine, qu'il ne tarda pas à quitter pour se rendre auprès de Brutus, affectant alors autant de zèle pour les intérêts de la république, qu'il avait d'abord montré d'indifférence. Proscrit avec son père par les triumvirs, il tomba comme lui entre les mains de leurs satellites, qui les égorgèrent en même temps. (*Voy.* l'art. précéd.) Quintus Cicéron déploya dans ses derniers moments une générosité et un courage qui rachètent en partie les fautes et les faiblesses de sa vie. CH—S.

CICÉRON (MARCUS), seul fils de M. T. Cicéron et de Térentia, naquit l'an 688 de Rome (1). La guerre civile le força à prendre de bonne heure le parti des armes. Il n'avait que dix-sept ans quand il fut conduit par son père au camp de Pompée : il se fit remarquer par son habileté aux exercices militaires, et mérita de commander à Pharsale une aile de cavalerie. Après la mort du général, il fut envoyé à Athènes pour y passer quelques années dans l'étude de la philosophie et des lettres. M. Brutus le vit dans cette ville, et fut surpris de lui trouver tant de talents, de belles qualités, et de haine contre la tyrannie. Il le fit son lieutenant, et lui donna, en Macédoine, le commandement de sa cavalerie, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Cicéron se montra bien en toute occasion : dans un engagement qui eut lieu contre C. Antoine, frère du triumvir, il battit ce général, et le fit prisonnier. Après la bataille de Philippes, il se retira en Sicile, auprès du jeune Pompée, et continua à défendre la cause de la liberté. Il profita ensuite de l'amnistie qui fut accordée aux exilés de son parti pour retourner à Rome, où il vécut quelque temps dans une condition privée. Auguste ne fut pas plutôt seul maître du gouvernement, qu'il le prit pour son collègue dans le consulat, et ce fut à lui, en qualité de consul, qu'il écrivit pour lui annoncer sa victoire d'Actium et sa conquête d'Egypte. Cicéron eut la satisfaction de faire exécuter le décret qui ordonnait que toutes les statues et tous les monuments élevés à Marc-Antoine fussent abattus. Après son consulat, il fut nommé au gouvernement de l'Asie ou de la Syrie. A partir de cette époque, l'histoire ne parle plus de lui. Il mourut dans un âge avancé. On lui a reproché d'être adonné à la dissipation et à l'ivrognerie. Il paraîtrait que ce fut dans un excès de vin qu'il jeta une coupe à la tête de Vipsanius Agrippa, et qu'il fit saisir et battre de verges un certain Cestius (depuis préteur), qui se trouvait à sa table, et qui était connu pour parler insolemment de son père. Sénèque accorde au jeune Cicéron de l'urbanité; mais il ajoute qu'il n'y eut que le nom de son père qui le porta au consulat. On peut opposer à ses détracteurs les éloges de plusieurs de ses contemporains, les Lentulus, les Trébonius, et, ce qui est du plus grand poids, le suffrage de M. Brutus, qui l'avait eu auprès de lui dans son armée. Par ses lettres publiques et particulières, il loue son habileté, son courage et son élévation d'âme. Il va jusqu'à dire à M. T. Cicéron que son fils n'aura pas besoin d'emprunter de sa gloire pour arriver aux mêmes honneurs que lui (1). Q—R—Y.

(1) Des biographes anglais le font naître l'an de Rome 690, environ 64 ans avant J.-C.

CICOGNA (PASQUAL), doge de Venise, succéda, le 18 août 1585, à Niccolo da Ponte : c'était le second doge choisi parmi la nouvelle noblesse. Sous son règne, le sénat de Venise donna, le premier, l'exemple aux Etats catholiques de reconnaître Henri IV comme roi de France, malgré les excommunications du pape : les Vénitiens, toujours fermes dans la foi catholique, ont presque toujours fait cause commune avec le parti protestant. Le commerce, florissant pendant le règne de Pasqual Cicogna, accumulait dans Venise d'immenses richesses; on en fit usage pour embellir cette ville : le pont du Rialto fut bâti en pierre et d'une seule arche au travers du grand canal; le palais ducal fut restauré, et les superbes bâtiments de la place St-Marc furent achevés. En même temps la forteresse de Palma-Nuova fut bâtie pour couvrir le Frioul, et arrêter les ravages des Turcs. Pasqual Cicogna mourut le 2 avril 1595; il eut pour successeur Marino Grimani. S—S—I.

CICOGNARA (LÉOPOLD, comte DE), né le 26 novembre 1767, à Ferrare, d'une riche famille patricienne, manifesta dès son enfance un goût marqué pour les arts du dessin; mais son père, qui désirait le voir occuper de hautes charges dans l'État, n'en tint aucun compte, et l'envoya faire son droit à l'université de Pavie. Le jeune Cicognara cultiva, outre cette science, les mathématiques et la physique; et, après avoir pris ses degrés, il se rendit à Rome, où il se livra en commun avec Camuccini, Benvenuti et Sabatelli à la peinture et à des recherches sur l'histoire des beaux-arts. Il fit aussi dans cette

(1) Marcus Cicéron a trouvé parmi les modernes un panégyriste encore plus enthousiaste : c'est l'auteur déjà cité de l'*Histoire des Quatre Cicéron* (*voy.* CICÉRON), ouvrage destiné spécialement, comme son titre l'indique, à *prouver, d'après les historiens grecs et latins, que le fils de M. T. Cicéron est aussi illustre que son père.* D'après l'abbé Macé, le silence de la plupart des écrivains au sujet de Marcus Cicéron tient à ce que ses ouvrages ne nous sont point parvenus, et à ce que ses contemporains, par flatterie, ont attribué à Auguste seul l'honneur de tout ce qu'ils avaient fait ensemble de grand. CH—S.

capitale quelques paysages qui donnaient lieu d'espérer que l'Italie aurait en lui un grand peintre de plus; mais les tableaux qu'il a exécutés depuis n'ont pas réalisé cet espoir. De Rome Cicognara alla d'abord à Naples, puis en Sicile (1791), où la reine Caroline le distingua au point d'exciter la jalousie de son favori Acton, ce qui le contraignit à quitter le pays plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Il retourna, par Florence, Milan et Bologne, à Ferrare, fit ensuite une excursion à Venise, et s'établit vers 1795 à Modène. Il devint successivement, de 1796 à 1808, membre du comité d'armement général de cette ville, du corps législatif de la république cisalpine, ministre plénipotentiaire à Turin, député aux comices de Lyon et conseiller d'État, charge dont il se démit en 1808, pour occuper celle de président de l'académie des beaux-arts de Venise. Là, enfin, il se trouva dans son élément : il réorganisa cet établissement, en agrandit le palais, le dota de maîtres, de tableaux, de dessins, de bronzes, de marbres; il aida la jeunesse de ses conseils, de sa protection, de son or; il fut l'âme de cette académie dont il devait être séparé trop tôt par le gouvernement autrichien. A Venise la maison de Cicognara fut constamment le rendez-vous du grand monde, et de tout ce que cette ville possédait de distingué dans les sciences et les arts. Il avait épousé une veuve, madame Foscarini, remarquable par sa beauté autant que par son esprit, mais qui avait la manie de faire de l'opposition contre Napoléon, à qui elle portait une haine implacable. La police impériale, qui soupçonnait Cicognara de partager les opinions de sa femme, le fit enfermer au château de Milan; mais il obtint bientôt sa liberté; et, peu de temps après, Napoléon lui conféra l'ordre de la Couronne de fer. Dès qu'il fut sorti de prison, Cicognara se mit de nouveau à étudier l'histoire des arts, et dans ce but il entreprit en 1815, aussitôt après le rétablissement de la paix générale, un voyage en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre. C'est dans ce voyage qu'il compléta sa belle et riche bibliothèque d'ouvrages d'art, collection unique dans son genre, à la formation de laquelle il avait travaillé toute sa vie, et que plus tard, en 1827, il se vit obligé de vendre, au prix modique de 100,000 francs (1), pour réparer les brèches que des malheurs domestiques avaient faites à sa fortune. De retour à Venise, il fut, par erreur, soupçonné de carbonarisme, parce qu'un de ses homonymes faisait partie d'une *vente* de cette ville. En butte à mille tracasseries de la part du gouvernement autrichien, qui s'obstinait à trouver en lui un révolutionnaire, il se retira dans les États pontificaux, sa patrie, et séjourna alternativement à Rome et dans les villes voisines. A cette époque il perdit sa femme, et épousa en secondes noces une jeune personne d'origine bourgeoise. En 1830, des recherches qu'il se proposait de faire sur les anciens monuments de Venise le ramenèrent dans cette ville, où, bientôt après, il fut atteint d'une phthisie pulmonaire qui mit un terme à ses jours, le 5 mars 1834. Ses obsèques furent célébrées dans la basilique de St-Marc avec une pompe extraordinaire. Sa ville natale, Ferrare, y envoya une députation pour attester à sa veuve la douleur de la patrie, et lui annoncer que la salle destinée aux bustes des Ferrarais célèbres serait désormais enrichie d'une image chérie et d'un glorieux souvenir. L'académie de Venise lui avait déjà fait ériger pendant sa vie une statue qui décore l'une de ses grandes salles d'exposition. — Cicognara est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels son *Histoire de la sculpture depuis la renaissance de cet art jusqu'au siècle de Canova* (1) a fait une immense sensation dans le monde scientifique, et lui a valu, tant en Italie qu'en dehors de ce pays, une renommée que, selon nous, il fut loin de mériter. Cette histoire de la sculpture est la seule qui existe : il s'y trouve quelques matériaux inédits, quelques recherches utiles, et des observations fort judicieuses; enfin plusieurs erreurs assez répandues parmi les artistes y ont été rectifiées. Voilà le plus grand éloge qu'on puisse en faire; mais dire, comme la plupart des critiques de l'Italie, de l'Allemagne et même de la France, que c'est un livre consciencieux, qui envisage l'art sous toutes ses faces et où l'érudition est de bon aloi, ce serait se rendre coupable d'une partialité trop grande. Ce furent ses amis Pietro Giordano, d'Agincourt et Frédéric Schlegel qui l'encouragèrent à composer cet ouvrage, pour faire suite à ceux de Winckelmann; mais soit que Cicognara n'eût pas la connaissance de tous les faits nécessaires, soit que son esprit ne pût embrasser la marche de l'art à travers tant de siècles, il borna son plan à ne traiter que de la sculpture en Italie et en France; et ce sujet il ne l'a même pas épuisé, car son œuvre est remplie de dissertations sur des monuments de peu d'importance, et de notices biographiques et littéraires chargées de détails étrangers à l'art. On lui passe volontiers les éloges exagérés qu'il prodigue à sa patrie, car l'art moderne tout entier nous vient d'elle ou par elle; mais il est inconcevable qu'un homme qui a la prétention de vouloir écrire l'histoire de la sculpture en France ignore tout ce qui y a été fait avant 1404, et même avant 1507, ou croie pouvoir l'effacer d'un trait de plume; il est inconcevable, dirons-nous encore, qu'un auteur qui compose une histoire de l'art, et qui en consacre tout un volume in-fol. à l'architecture des églises les plus renommées, oublie de parler des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des édifices les plus remarquables en ce genre, et ferme les yeux sur les innombrables sculptures qui ornent l'extérieur et l'intérieur de tant de temples chrétiens, sculptures qui, à elles seules, forment un des épisodes les plus importants et les plus curieux de l'art moderne. Emporté par ses préjugés, l'Aristarque de Ferrare non-seulement critique avec la plus déplorable partialité les chefs-d'œuvre de Goujon, de Sarrazin, de Puget, qu'il ne

(1) Cette bibliothèque fut achetée par Léon XII, qui en incorpora une partie à la Vaticane et l'autre à la Sapience.

(1) Florence, 1813-18, 3 volumes in-fol. avec beaucoup de gravures; les titres des tomes 2 et 3 portent, au lieu des mots *Siècle de Canova*, ceux-ci *19e siècle*. Une seconde édition de cet ouvrage en 3 vol. a été publiée à Prato, 1823-25.

caractérise même pas bien ; non-seulement il indique à faux des influences d'école sur école ; non-seulement il ignore que l'art en France, en Angleterre, en Allemagne n'a pas sommeillé un instant du 6e au 15e siècle, mais sur l'Italie même il tombe dans des inexactitudes qui portent à la fois sur les faits historiques et sur les appréciations en matière de goût. Ainsi, pour n'en citer qu'une, l'art italien au moyen âge, selon Cicognara, serait entièrement indigène; tandis que tout le monde sait qu'il y est plus qu'aux trois quarts byzantin, et les preuves en sont si nombreuses et si palpables que leur énumération serait ici superflue. Les meilleures parties de cette histoire sont celles où il traite des œuvres de Canova. L'auteur démontre avec une grande sagacité combien il est dans l'intérêt de l'art de conserver les costumes antiques, et s'élève avec une juste indignation contre les ridicules costumes modernes que quelques artistes ont essayé d'introduire dans leurs ouvrages. Entre les paradoxes dont cette histoire abonde, il y en a un que l'auteur se plaît à répéter à plusieurs reprises, savoir, que les guerres et les révolutions auraient toujours donné de l'essor et de l'énergie aux arts du dessin. Si cela, par suite de circonstances particulières, a été quelquefois vrai en Italie, il est au contraire prouvé, par l'histoire de tous les autres pays, que toute interruption de la paix intérieure ou extérieure a été très-nuisible aux arts et leur a même fait perdre ce qu'ils avaient gagné pendant des siècles entiers. Parmi les critiques les plus judicieuses qui aient été publiées sur l'*Histoire de la sculpture*, nous signalerons celle de M. Éméric-David dans la *Revue encyclopédique*, 1819, t. 3 et 4, et 1820, t. 7 ; et celle de Fiorillo, dans l'*Indicateur littéraire de Goettingue*. — Nous allons maintenant indiquer les autres ouvrages de Cicognara, dont quelques-uns ont un mérite plus réel que celui qui vient de nous occuper, bien qu'ils n'aient pas obtenu la même réputation. 2° *Mémoire pour servir à l'histoire de la chalcographie*, Prato, 1821, in-8°. On y trouve des recherches curieuses sur l'origine, la composition et la décomposition des nielles. Ce livre peut être regardé comme une suite à l'excellent ouvrage sur le même sujet de M. Duchêne aîné (1). 3° *Les Édifices les plus remarquables de Venise*, mesurés et gravés par des membres de l'académie royale des beaux-arts à Venise (Venise, 1820, 2 vol. in-fol.). La plupart des observations historiques et artistiques qui accompagnent les gravures sont de Cicognara ; les autres ont été fournies par deux architectes distingués, MM. Antonio Diedi, secrétaire de l'académie, et Antonio Selva. Ce recueil est d'autant plus précieux qu'un grand nombre des monuments qu'il représente sont aujourd'hui tellement dégradés qu'on peut à peine les reconnaître. 4° Les *Chefs-d'œuvre de Canova*, avec un appendice contenant la liste de tous les ouvrages exécutés par ce sculpteur, Venise, 1823, in-8°. 5° *Lettre sur le portrait de Laure*, opuscule écrit au sujet du beau portrait dont l'abbé de Marsand a orné son édition des *Rimes* de Pétrarque. Cicognara, qui précédemment avait jugé ce portrait authentique, se déclare dans la lettre contre son authenticité ; mais il trouva un contradicteur dans Meneghelli, qui, après avoir examiné et comparé tous les portraits connus de Laure, finit par adopter la première opinion de Cicognara, et rendit hommage à la sagacité de l'abbé Marsand. 6° *Catalogue raisonné des livres d'arts et d'antiquités que possède le comte de Cicognara*, Pise, 1821, 2 vol. in-8°. Ce catalogue se compose de deux parties indiquées par le titre même : les beaux-arts d'abord, et ensuite l'antiquité. Dans la première figurent, après les grands ouvrages sur l'art en général, les traités ou mémoires sur le dessin, la peinture, la gravure et l'architecture ; les poëmes relatifs aux arts, les poétiques, les mythologies; des recueils de lettres, descriptions, relations, mémoires et journaux ; enfin des séries de gravures représentant des emblèmes, des hiéroglyphes, des inscriptions, etc. La seconde partie contient les meilleurs ouvrages sur les antiquités en général, et notamment sur les costumes; des collections de monuments égyptiens, indous, grecs, étrusques, romains et autres. Les titres des livres et des gravures sont accompagnés de notes qui renferment des détails intéressants sur les ouvrages et leurs auteurs. 7° *Hommage des provinces vénitiennes à S. M. Charlotte-Auguste*, Venise, 1818, in-fol. Dans cette année, la ville de Venise fit à l'impératrice d'Autriche hommage de plusieurs statues, bas-reliefs, pierres gravées, objets d'orfévrerie, etc., exécutés par de célèbres artistes vénitiens. Cicognara, qui fut chargé de les transmettre à la princesse, y joignit l'ouvrage dont nous venons d'indiquer le titre, et qui contient dix-huit planches représentant tous les objets offerts, ainsi qu'un texte explicatif. Ce livre, imprimé sur grand papier vélin avec un luxe extraordinaire, n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, qui ne sont jamais entrés dans le commerce, de sorte qu'ils sont devenus une curiosité de bibliophile. 8° *Discours prononcé sur la tombe du marquis Canova*, dont il a publié les chefs-d'œuvre (*voy.* plus haut numéro 4°), et pour qui son admiration était une espèce de culte. Il recueillit, dans toutes les parties de l'Europe, des dons pour construire le superbe monument funèbre qui a été élevé à ce célèbre artiste. 9° *Le Beau*, Pise, 1808, in-8°. C'est une théorie du beau qui n'est ni artistique ni philosophique, et qui, par cela même, n'a été approuvée par personne. L'auteur, dans ce livre, s'évertue à faire de la métaphysique, mais en vain, car on s'aperçoit dès la première page qu'il est entièrement étranger à cette science. 10° (avec l'abbé Baruffaldi) *Mémoires historiques sur la littérature ferraraise*, Ferrare, 1790, in-fol. Cet ouvrage paraît avoir été composé principalement dans le but de réfuter des doctrines littéraires et artistiques émises par l'abbé Denina ; il contient des faits très-curieux relatifs à l'histoire politique de la ville natale de l'auteur. 11° *Aux Amis de la liberté italienne*, Turin, 1799, in-8°, brochure qui a pour objet de prouver l'utilité de la réunion du Piémont à la France : c'est le seul écrit sur la

(1) *Essai sur les nielles, gravures des orfèvres florentins du 15e siècle*, Paris, 1826, in-8°.

politique qui soit sorti de la plume de Cicognara, du moins à notre connaissance. 12° *Les Heures du jour*, Palerme, 1794, in-8°, recueil de poésies fugitives au-dessous du médiocre, qui n'ont eu qu'une existence éphémère et que nous ne citons que pour mémoire. Cicognara a publié en outre un grand nombre de brochures, parmi lesquelles se trouvent des dissertations assez bien faites sur plusieurs monuments, tels que les chevaux antiques de St-Marc, le Panthéon, les Propylées, la statue de Polymnie de Canova, ainsi que l'éloge funèbre de Fossini et la vie de St. Lazare, moine et peintre. Il a aussi fourni des articles à la plupart des journaux littéraires et scientifiques qui, de son temps, ont paru en Italie (*Voy.*, à ce sujet, la *Revue encyclop.*, t. 23.) Tous ses ouvrages sont en langue italienne; mais ils sont écrits dans un style barbare, qui contraste singulièrement avec les objets délicats dont ils traitent. Cicognara n'était pas un homme supérieur; il avait de l'instruction, de l'activité, de l'esprit, beaucoup d'éloquence naturelle; il était beau, cordial, agréable, plein de zèle pour certaines petites choses, et surtout homme du grand monde: voilà plus qu'il n'en faut pour acquérir quelque chose qui ressemble à de la gloire, aujourd'hui qu'on prodigue la gloire au talent et qu'on la dispute au génie. Quant à des opinions politiques, on peut dire qu'il n'en avait point de fixes. Après avoir encensé avec ardeur la république, il encensa non moins ardemment Napoléon, à qui il disait, dans la dédicace du premier volume de son *Histoire de la sculpture:* « Votre grandeur que la « postérité admirera avec une sorte de terreur reli- « gieuse.... » C'était là un bien étrange début pour un zélé démocrate, qui, peu de temps auparavant, comme membre du corps législatif de la république cisalpine, avait protesté solennellement contre l'érection de l'Italie en royaume. Cicognara était chevalier de plusieurs ordres, membre de l'Institut de France et de beaucoup d'autres académies. Il eut de sa seconde femme un fils, qui est entré au service de l'Autriche. M. P. Zanini a publié une notice nécrologique sur Cicognara dans le 7e vol. des *Progrès des sciences, des lettres et des arts*, etc., ouvrage périodique, publié à Naples de 1832 à 1834. M—A et VAL. P.

CID (RODRIGUE DIAZ DE BIVAR, surnommé LE), héros castillan, naquit à Burgos, vers l'an 1040, et fut armé chevalier à l'âge de vingt ans, par Ferdinand Ier, roi de Léon et de Castille. Attaché ensuite à Sanche II, successeur de Ferdinand, il se distingua sous ses yeux, en 1063, à la bataille de Graos, où périt Ramire Ier, roi d'Aragon. Rodrigue servit encore don Sanche dans la guerre contre Alphonse son frère, roi de Léon, et se trouva au siége de Zamora, où Sanche fut tué par trahison. Il prit part, après cet assassinat, à la délibération des seigneurs castillans qui donnèrent pour successeur au malheureux Sanche, son frère Alphonse VI; mais Rodrigue osa exiger du nouveau roi le serment de n'avoir pas trempé dans le meurtre de Sanche: ce fut à l'autel même où Alphonse allait être couronné que Rodrigue le lui fit prononcer, en y ajoutant lui-même des malédictions contre les parjures. Dès ce moment il fut à jamais exclu des conseils et de la faveur du nouveau monarque. Il quitta alors la Castille, emmenant avec lui plusieurs de ses parents et de ses amis; mais, tout en s'éloignant de son souverain, il ne cessa pas de le servir. Cinq rois maures s'étaient ligués pour ravager la province de Rioja; Rodrigue marche à leur rencontre, suivi de ses amis et de ses vassaux, remporte une victoire complète, et leur impose un tribut au nom du roi de Castille. Rappelé à la cour, il reçut en présence d'Alphonse les députés maures, qui le qualifièrent, en le saluant, du titre d'*El-seid*, qui, en langue mauresque, veut dire *seigneur*, d'où lui vint le surnom de *Cid*. Appelé au siége de Tolède, en 1086, il contribua par sa valeur à la prise de cette ville. Banni de nouveau de la cour, par ce même Alphonse qui ne lui pardonna jamais d'avoir été forcé de céder à la généreuse fermeté de son caractère, il rassembla une foule de chevaliers, tant espagnols qu'étrangers, et, suivi de ces braves, il s'empara du château d'Alcacer, et se rendit encore redoutable aux Maures. Ce second exil fut l'époque la plus glorieuse de la vie du Cid. Aidé seulement des braves chevaliers que sa réputation attirait sous ses drapeaux, il remporta sur les Maures un grand nombre de victoires. L'avantage qu'il tirait des lieux escarpés lui fit donner la préférence aux quartiers de Téruel, où il se maintint longtemps dans une forteresse, appelée depuis la *Roche du Cid*. Après la mort de Hiaga, roi maure de Tolède, qui s'était retiré à Valence, le Cid se rendit maître de cette ville, et s'y établit avec ses compagnons d'armes en 1094. Trop modeste pour prendre le titre de roi, il n'oublia jamais qu'il était né sujet du roi de Castille, et il ne cessa de rendre hommage au monarque qui l'avait exilé. Il mourut à Valence, en 1099. Tels sont les exploits qui fondent la gloire du Cid; il a fallu les débarrasser du merveilleux que les romanciers, et même les historiens espagnols ont mêlé à leurs récits. Le judicieux Ferréras a été notre guide. Tout ce qu'on trouve de plus sur ce héros castillan dans les autres historiens est fabuleux, sans en excepter sa querelle avec le comte de Gormas et son amour pour la belle Chimène, qui a fourni à Corneille le sujet d'une des plus célèbres tragédies du théâtre français. Rodrigue eut un fils et deux filles de son mariage avec dona Ximène Diaz, fille de don Diègue Alvarez des Asturies. Son fils fut tué jeune dans un combat; ses deux filles, dona Elvire et dona Sol, épousèrent deux princes de la maison de Navarre, et, par une longue suite d'alliances, elles se trouvent les aïeules des Bourbons qui régnaient de nos jours en Espagne. Les exploits du Cid sont consignés dans un manuscrit qui existe encore dans la bibliothèque de Valence. Général habile, loyal chevalier, il fut le modèle des guerriers de son siècle. On a imprimé à Séville, en 1716, une vie du Cid, sous le titre d'*Historia del famoso cavallero Cid Rui Diaz;* et en 1734, Jose Pereya Bayam publia à Lisbonne une autre vie du Cid, en portugais, sous le titre d'*Historia del famosissimo heroe et invencivel Cavalheiro hespandol Rodrigo.* B—P.

CIECO (François Bello dit), poëte italien, naquit à Ferrare, dans le 15e siècle. Le nom de Cieco lui fut donné parce qu'il était privé de la vue. Il est auteur d'un poëme de chevalerie en 45 chants, dont le héros est *Mambriano*, roi fabuleux de l'Asie, que les anciens romanciers font contemporain de Charlemagne. Cieco le composa pour l'amusement des Gonzague de Mantoue; mais ces souverains magnifiques n'apportèrent guère de soulagement à l'infortune qui le poursuivit pendant toute sa carrière. Suivant Apostolo Zeno, le plan et la marche de ce poëme annoncent un talent véritable; et le style n'en est point inférieur à celui de l'*Orlando inamorato*. Il n'a donc manqué à ce poëte qu'un continuateur comme l'Arioste pour avoir la même célébrité que le Bojardo. (*Voy.* la *Bibl. d'eloquenza* de Fontanini, t. 1er, p. 259.) On voit par différents passages du *Mambriano* que l'auteur y travaillait en 1495, puisqu'il fait des allusions a l'entrée de Charles VIII en Italie et à sa conquête du royaume de Naples. Selon les chances diverses des armes du monarque français, le poëte versatile célèbre les exploits du *nouveau Charles*, ou maudit *la fureur gallicane*. Il mourut sans avoir pu jouir du succès de son ouvrage. Ce fut Elisée Conosciuto, son parent, qu'il avait chargé de l'exécution de ses dernières volontés, qui mit au jour son poëme sous ce titre : *Libro d'arme e d'amore nomato Mambriano*, Ferrare, 1509, in-4°. Cette première édition est très-rare; elle est dédiée au cardinal Hippol. d'Este, l'un des Mécènes de Cieco. Il en existe plusieurs autres de différents formats qui sont assez rares; mais les plus recherchées sont celles de Milan, 1517, et Venise, 1523, toutes deux in-8°. Ginguené a donné une bonne analyse de cet ouvrage dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 4, p. 253-280. On doit encore à Cieco des sonnets burlesques dans le genre inintelligible créé par Burchiello. L—M—X et W—S.

CIECO (François), poëte contemporain du précédent, était de Florence. Il nous apprend lui-même qu'il était aveugle et pauvre. Jean Bentivoglio s'étant déclaré son protecteur, il dut passer la plus grande partie de sa vie à Bologne. C'est là tout ce qu'on sait de cet écrivain, oublié par les biographes d'Italie. On a de lui : 1° *Tornamento fatto in Bologna, l'anno 1470, per ordine di Giovanni Bentivoglio* (Bologne), in-4°. Ce petit poëme, *in ottava rima*, dut être imprimé peu de temps après le tournoi dont il offre une description curieuse : aussi s'accorde-t-on à placer cette édition sous la date de 1471. 2° *Saladi Malagigi* (Bologne), sans date, in-4°. Ce second poëme, *in ottava rima*, comme le précédent, a été réimprimé avec des corrections également sans date, in-4°. Quelques bibliographes conjecturent que cette édition est de Sienne. 3° *Lauda di Venezia, in terza rima*, Venise, 1536, in-8°, à la suite du *Lamento d'Italia*. — *Christophe* Cieco, de Forli, fut l'éditeur de la traduction en vers des deux premiers livres de l'*Enéide*, par Alexandre Guarnello, 1554, in-8°, et réimprimés en 1569. On lui doit en outre : 1° *Cronica universale dell' antica regione di Toscana*, Florence, 1572, in-8°; 2° *Cronica della Marca trivigiana*, Venise, 1571, in-8°. « Je ne sais, dit Tiraboschi, si ce chroniqueur est le même que *Christophe Sordi* de Forli, aveugle et improvisateur, « dont on a le premier livre *de' Reali di Francia*, « roman en vers qu'il avait improvisé et qui fut publié à Venise en 1534, in-4°. » (*Voy.* la *Storia della Letteratur. Ital.*, t. 7, p. 935.) W—S.

CIENFUEGOS (Bernard), botaniste espagnol, né à Tarragone dans le 16e siècle, fut professeur de l'université d'Alcala. Il s'occupa principalement de la recherche des plantes qui croissent en Espagne, et, dans ce but, il en parcourut toutes les provinces. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des plantes* en 7 volumes, avec d'excellentes figures, et enrichie de notes savantes. Cet ouvrage fut déposé à la bibliothèque de l'Escurial, et n'a jamais été publié. Environ deux cents ans après, sur la fin du 18e siècle, Asso, compatriote de Cienfuegos, commença à tirer son nom de l'oubli, et Cavanilles y réussit ensuite complétement, en publiant une notice historique sur la vie de ce botaniste, dans les *Annales d'histoire naturelle espagnole*, p. 116, et en donnant, en son honneur, le nom de *Cienfuegosia* à un nouveau genre qu'il a établi dans la famille des malvacées. — Un autre Cienfuegos (*Bernard* de), a traduit en espagnol la *Vie du P. Gonzalo de Silveyra*, imprimée en 1614, et qui se trouve dans le t. 2 des *Claros Varones de la compañia de Jesus* du P. Nieremberg. D—P—S.

CIENFUEGOS (Alvarez), jésuite espagnol, né en 1657, à Aguerra, dans les Asturies, professa la philosophie à Compostelle, la théologie à Salamanque; s'attacha à l'amirante de Castille, suivit avec lui le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V; se retira en Allemagne; fut employé dans plusieurs négociations importantes à la cour de Portugal, par les empereurs Joseph Ier et Charles VI; obtint le chapeau de cardinal en 1720, fut nommé ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne à Rome, en 1722, évêque de Catane, ensuite archevêque de Mont-Réal en Sicile, et mourut à Rome le 12 août 1739. Cienfuegos a publié plusieurs ouvrages : 1° *la Vida del venerabile P. Juan Nieto*, 1693, in-8°. 2° *La Vida del grande santo Francisco Borgia*, Madrid, 1702, in-fol. 3° *Ænigma theologicum, seu Quæstiones de Trinitate divina*, Vienne en Autriche, 1717, 2 vol. in-fol. Quelques docteurs romains ayant trouvé dans cette énigme théologique plusieurs propositions qui leur parurent insoutenables, Cienfuegos éprouva, pour être élevé au cardinalat, des difficultés dont l'empereur Charles VI eut peine à triompher. 4° *Vita abscondita sub speciebus eucharisticis*, Rome, 1728, in-fol. Cienfuegos avait dédié sa *Vie de St. François Borgia* à l'amirante de Castille. L'épître dédicatoire offre cette singularité remarquable, qu'elle est plus longue que la vie du saint; ce qui fit dire que Cienfuegos avait dédié à St. François Borgia la vie de l'amirante de Castille. On trouve l'éloge du cardinal Cienfuegos à la tête du t. 10 du recueil intitulé : *Rerum Italicarum Scriptores*. V—VE.

CIEZA ou CIEÇA DE LEON (Pierre), né à

Séville au commencement du 16e siècle, n'était âgé que de treize ans lorsqu'il s'embarqua pour les Indes occidentales. Il suivit la carrière des armes sous Pizarre, et passa dix-sept ans dans le Pérou. De retour en Espagne, il fit imprimer la première partie de sa *Chronica del Peru,* Séville, 1553, in-fol.; Anvers, 1554, in-8°, avec des gravures, et 1560, in-8°. Cieza de Léon, dans cet ouvrage estimé, donne une description des provinces et des villes, des mœurs et des coutumes des Indiens, etc. Cette chronique devait être composée de quatre parties : la première a seule été publiée. L'auteur nous apprend lui-même qu'il la commença dans la province de Popayan, en 1541, et qu'il la termina dans la ville de Lima, en 1550, étant alors âgé de trente-deux ans. La chronique du Pérou a été traduite en italien par Augustin di Gravaliz, Rome, 1555, in-8°, et Venise, 1557, 2 vol. in-8°. V—VE.

CIGALA (LANFRANC), né à Genève, homme noble et savant, fut l'un des troubadours les plus célèbres du 13e siècle. Juge et chevalier, il s'adonna surtout à la première de ces professions. Il se livra beaucoup aussi à la galanterie et à la poésie, et composa un grand nombre de chansons, dont une jeune dame de Provence, nommée *Berlanda*, de l'ancienne maison de Cybo, fut l'objet principal. Ayant eu le malheur de la perdre, la dévotion remplaça l'amour dans le cœur de notre poëte, et il ne chanta plus que des sujets sacrés. C'était au temps où les chrétiens venaient de perdre Jérusalem, le saint sépulcre, et où St. Louis voulait une seconde fois reconquérir les lieux saints. Cigala composa deux sirventes pour exciter le même zèle parmi tous les souverains, et leur proposa le roi de France pour modèle. Gibelin outré, c'est-à-dire furieux contre le parti des papes, il fut indigné de la défection de Boniface le jeune, marquis de Montferrat, qui, après avoir traité avec l'empereur Frédéric II, en 1239, avait reçu de l'argent pour se liguer contre lui avec le pape. Dans sa fureur, il composa un sirvente contre le marquis, et lui reprocha son parjure. Lanfranc de Cigala fut assassiné près de Monaco, en 1278, dans un voyage qu'il faisait de Provence à Gênes. Millot rapporte que ce troubadour a composé vingt-six pièces; la plupart ne nous sont pas parvenues. Les manuscrits de la bibliothèque royale en contiennent quelques-unes, mais en très-petit nombre. R—T.

CIGALE (JEAN-MICHEL), autrement dit *Mahomet-Bey*, prince du sang ottoman, bacha, plénipotentiaire souverain de Jérusalem, Chypre, Trébizonde, etc. Tels sont les titres pompeux que se donnait, au 17e siècle, un homme que Rocoles a compris parmi les imposteurs, sans qu'il soit facile aujourd'hui de prendre parti sur cette assertion. Mahomet-Bey parut à Paris en 1670, y fit imprimer son histoire, et la dédia au roi de France. Il prétendait descendre de Scipion, fils du fameux vicomte de Cigale, fait prisonnier par les Turcs en 1561. Ce Scipion prit le turban, épousa une fille du sultan Achmet, et, de cette union, naquit celui qui fait le sujet de cet article. Il fut élevé en prince, nommé successivement vice-roi de la terre sainte, gouverneur de Chypre, souverain de Babylone; mais des visions miraculeuses et le cri de sa conscience le pressaient de changer de religion. Après diverses tentatives infructueuses, il confia une immense quantité de pierreries à un nommé Charonsé, qu'il devait rejoindre en Moldavie. Ce dépositaire infidèle, pour se dispenser de la restitution, voulut le faire périr. Cigale s'enfuit à pied, déguisé en berger, arrive à l'armée des Cosaques, où il est reconnu par des soldats qui l'avaient vu en Orient. Bientôt il les quitte pour se rendre en Pologne, où la reine Marie de Gonzague l'accueille avec respect (ce sont ses propres termes), lui persuade de recevoir le baptême, le tient elle-même sur les fonts, le fait confirmer, et lui donne les prénoms de *Jean-Michel*. Cigale fit ensuite un voyage à Notre-Dame-de-Lorette, puis à Rome, revint à Varsovie, prit parti pour l'Empereur contre les Turcs. Ce prince le combla de biens et le nomma garde de son artillerie. Mahomet le quitta pour retourner à Lorette, d'où il se rendit en Sicile, où le vice-roi l'accueillit comme un prince de l'illustre maison des Cigale. De Sicile, notre voyageur revint à Rome, où il fit une entrée publique, et fut présenté au pape Clément XI. Cigale voulut ensuite visiter la cour de France. Il y reçut le même accueil : le roi envoya au-devant de lui le duc de St-Aignan, avec ses plus riches équipages, le logea dans un palais, et, lorsqu'il partit, lui fit présent de deux magnifiques chaînes d'or. A cette brillante histoire, racontée par Cigale lui-même, Rocoles substitue les faits suivants : « Cet aventurier était né de parents chrétiens, à Targovisti, ville de la Valachie. Dans sa jeunesse, il entra au service de Mathias, vaïvode de Moldavie, qui l'envoya à Constantinople. De retour dans sa patrie, une aventure scandaleuse qu'il eut avec la femme et la fille d'un prêtre grec le fit dénoncer au vaïvode, qui donna l'ordre de l'arrêter. Cigale se sauva à Constantinople, où il resta jusqu'à la mort de Mathias. Il revint alors en Valachie; mais, n'ayant pu réussir à s'y produire, il retourna une troisième fois à Constantinople, où il se fit Turc. Il se mit alors à courir de pays en pays, débitant ses merveilleuses aventures. Au sortir de la France, il finit par échouer en Angleterre, où il fut reconnu par des gens qui l'avaient vu à Vienne dans une condition fort misérable. » (Voy. *les Imposteurs insignes* de J.-B. Rocoles, édit. de Bruxelles, 1728, in-8°.) D. L.

CIGALINI (FRANÇOIS), médecin et littérateur, qui savait plusieurs langues et se mêlait d'astrologie, naquit à Côme en Italie, où il mourut en 1550. On a de lui deux lettres sur la médecine, imprimées avec les *Epistolæ* de Thadée Duni, à Zurich, en 1592, in-8°, sous ce titre : *de oxymellitis Usu et Viribus maxime in pleuritide*. — *Paul* CIGALINI, né à Côme en 1528, et parent du précédent, suivit la même carrière, et fut reçu docteur à Pavie, où il devint ensuite premier professeur. Il se distingua par la variété de ses connaissances, et forma d'excellents élèves. Paul Cigalini mourut en 1598. Il est auteur d'un ouvrage estimé sur Pline l'ancien, intitulé :

Prælectiones duæ; una, de vera patria Plinii; altera, de fide et auctoritate ejus, Côme, 1605, in-4°. D—P—s.

CIGNA (Jean-François), savant anatomiste, professeur de médecine à l'université de Turin, était fils de Philippe et d'Andriette Beccaria, sœur du célèbre physicien de ce nom. (*Voy.* J.-B. Beccaria.) Il naquit à Mondovi, le 2 juillet 1734, et fit ses études sous le professeur Vigo et le médecin Bona. En 1750, il obtint une bourse au collége royal des Provinces à Turin, et il y suivit le cours de physique du P. Beccaria, son oncle, avec le célèbre Lagrange. Depuis cette époque, les deux jeunes étudiants se lièrent d'une amitié indissoluble. Cigna fut reçu docteur en 1751; il fut retenu au collége royal comme répétiteur, et en 1757, il fut admis à l'examen d'agrégé de l'université. Une de ses premières thèses fut sur l'usage de l'électricité dans la médecine (1), et de l'irritabilité hallérienne, imprimées à Turin en 1757. La réputation du jeune Cigna se répandit en Europe par sa réponse à la critique des doctrines du grand Haller. En 1770, il fut nommé professeur d'anatomie à l'université de Turin, et y publia son traité en latin, qui est très-estimé. Ses liaisons avec Lagrange, Saluzzo et Allioni, furent l'origine d'une société littéraire à laquelle se réunirent ensuite Gerdil, Gaber, Richeri, Carena. Leurs réunions eurent lieu dans le même collége, et Cigna en fut le secrétaire. C'est de cette société qu'est venue l'académie royale actuelle des sciences de Turin. Quatre volumes de mémoires furent publiés par les soins du secrétaire, qui en rédigea la préface en latin (2). Cigna a encore publié : 1° *sur l'Analogie du magnétisme avec l'électricité*; 2° des *Expériences sur la couleur du sang*; 3° *Expérience sur les mouvements électriques*; 4° *du Froid qui provient de l'évaporation des liquides*; 5° *de la Cause de l'extinction de la flamme et de la mort des animaux privés d'air*, théorie qui précéda celle de Lavoisier. Une maladie grave obligea Cigna, en 1783, d'interrompre ses recherches physico-médicales; et l'on ne trouve plus de sa composition dans le recueil de l'académie royale des sciences, que trois dissertations, savoir : 1° *sur de Nouvelles Expériences électriques*; 2° *sur l'Electricité*; 3° *sur la Respiration*, où il démontre la coexistence des deux fluides électriques. Cette démonstration fut louée par Priestley; et Cigna fut aussi le premier à signaler les idées qui ont conduit Crawford et Lavoisier aux nouvelles théories sur la respiration. Ce savant médecin mourut à Turin en 1790. On trouve dans les *Actes* publiés à Vérone un mémoire de lui, *sur la Castration des poules et la Fécondation de l'œuf*, et dans le *Journal de Physique* de Rozier, une *Lettre sur un phénomène produit par l'éboulement* G—G—Y.

CIGNANI (Charles), peintre, né à Bologne en 1628, fut élève de l'Albane; mais il agrandit le style de ce maître, et passe même pour l'avoir surpassé dans quelques points. Charles entreprenait facilement de nouveaux travaux; mais il en était rarement assez content pour les regarder comme terminés. Sa *Fuite en Égypte*, que possédaient les comtes Bighini, fut l'ouvrage de six mois. Il sut composer comme les Carrache, et distribuer ses figures de manière que ses tableaux paraissent plus grands qu'ils ne le sont en effet. Ses plus belles fresques sont à St-Michel *in Bosco*, dans des ovales soutenus par des anges, et dans la salle du palais public, où il représenta François Ier, roi de France, guérissant les écrouelles. Cignani peignit à Parme, dans le jardin du palais ducal, diverses allusions à la puissance de l'amour. Les peintures d'Augustin Carrache (*voy.* ce nom), qui sont dans ce palais, ne font rien perdre à celles de Cignani. Celui-ci ne surpassa pas Augustin, mais il l'égala en quelques parties assez difficiles. Les tableaux de Charles sont rares. Le musée n'en possède qu'un. On y cherche en vain sa correction habituelle, mais on y remarque des idées charmantes, qui rappellent l'Albane. Cette production présente Adam et Ève dans le paradis terrestre. On voit un lion qui lèche un agneau. Les teintes des chairs sont très-variées et bien senties. Ce n'est cependant pas dans un semblable ouvrage qu'il faut chercher à se faire une idée juste des talents de Charles. Il est nécessaire de connaître son *Assomption de la Vierge*, à Forli. Dans cette fresque, Cignani copia, il est vrai, le beau *St-Michel* que le Guide a laissé à la coupole de Ravenne, et quelques autres idées du même maître; mais partout ailleurs il est, par le dessin, l'émule du Corrége; il n'emploie pas les raccourcis autant que les Lombards, et dans ses contours, dans ses draperies, il a un fini qui lui est propre. Sa pâte est forte, son coloris est vif, comme celui de l'école de Parme, et il y a mêlé une suavité exquise qu'il avait reçue du Guide. Charles était d'un caractère doux, modeste et obligeant. Clément XI le nomma chevalier de l'Eperon d'or, et lui donna les titres de comte du palais et de prince de l'académie de Bologne. Ses ouvrages ont été gravés par différents auteurs, tels que Liotard et Crespi, son élève. Il mourut à Forli, le 6 septembre 1719. Ses principaux élèves, après Crespi, furent Marc-Antoine Franceschini, Louis Quaini, le comte Félix Cignani, son fils, et le comte Paul Cignani, son neveu. Ces deux derniers, qui avaient aidé Charles dans son *Assomption* de Forli, ne continuèrent pas de travailler après sa mort, parce qu'ils devinrent riches, et n'accrurent plus leur réputation. A—D.

CIGOLI. *Voyez* Civoli.

CILANO (George-Chrétien Maternus de), né à Presbourg en Hongrie le 18 décembre 1696, étudia, avec autant de zèle que de succès, les diverses branches de la philosophie, et principalement la médecine. Peu de temps après avoir obtenu le doctorat, il fut nommé médecin-physicien d'Altona, puis professeur de médecine, de physique et d'antiquités grecques et romaines, au gymnase de la même ville; enfin, conseiller royal de justice de Danemark.

(1) Les expériences des modernes physiciens sur l'électricité animale tiennent à celles du professeur Cigna.

(2) Ces quatre volumes sont très-rares, et ils forment la base des mémoires de l'académie royale des sciences de Turin, dont plus de 36 volumes in-4° ont déjà paru.

Il mourut le 9 juillet 1773. La plupart de ses écrits consistent en dissertations et programmes sur différents points de philosophie, de médecine et d'archéologie, tous imprimés à Altona, dans le format in-4° : 1° *de Præstantia philosophiæ naturalis*, 1739 ; 2° *de Corruptelis artem medicam hodie depravantibus*, 1740 ; 3° *de Incrementis anatomiæ*, 1740 ; 4° *de Vi centripeta corporum sublunarium*, 1744 ; 5° *de Anniversaria Romanorum Februatione*, 1749 ; 6° *de Causis grandinum nocturnis horis decidentium*, 1755 ; 7° *de Gigantibus nova Disquisitio historica et critica* (sous le nom d'Antoine Sangatelli, et avec une préface de l'éditeur Godefroi Schuetz), 1756 ; 8° *de Historia vitæ magistra*, 1757 ; 9° *de Saturnalium Origine et celebrandi Ritu apud Romanos*, 1759 ; 10° *de Motu humorum progressivo, veteribus non ignoto*, 1762. Cilano avait composé un ouvrage beaucoup plus étendu, qui fut recueilli, mis en ordre et publié par George-Chrétien Adler, sous ce titre : *Ausfuhrliche Abhandlung*, etc., c'est-à-dire, *Traité détaillé des Antiquités romaines*, Altona et Hambourg, 1775 et 1776, 4 parties in-8°. C.

CILICIUS (Christianus). *Voyez* Rantzau (Henri.)

CILLICON, dont le véritable nom était Acheus, né à Milet, livra par trahison aux Priéniens une île qui faisait partie de la ville de Milet. Quelqu'un s'en étant aperçu, lui demanda ce qu'il faisait : « Tout « pour le mieux, » répondit-il, ce qui passa en proverbe. Il alla ensuite demeurer à Samos, et étant un jour allé acheter de la viande chez un certain Théagènes, son compatriote, également réfugié à Samos, celui-ci, qui le reconnut, lui dit de marquer l'endroit où il voulait qu'on coupât la viande ; Cillicon y ayant porté la main, Théagène la coupa, en disant : « Cette main ne trahira plus d'autre ville. » On raconte la même histoire d'un nommé Colliphan. (*Voy.* Erasme, *in Adagiis.*) C—r.

CILLY (Barbe de), appelée *la Messaline de l'Allemagne*, était fille de Hermann, comte de Cilly ou Cillei, sur les confins de la Hongrie, et naquit en 1377. Elle épousa, en 1408, Sigismond, margrave de Brandebourg, qui, par la mort de Marie, sa première femme, arrivée en 1392, se trouvait roi de Hongrie, et qui fut élu empereur en 1410, et roi de Bohême en 1419. Elle n'en eut qu'une fille, nommée Elisabeth, qui épousa, en 1421, Albert d'Autriche, depuis empereur sous le nom d'Albert II. Sigismond désirait laisser à son gendre ses couronnes de Hongrie et de Bohême ; mais Barbe, quoique âgée de soixante ans, voulait épouser le jeune Uladislas, roi de Pologne, et lui porter en dot ces deux royaumes. Elle flatta les hussites, et gagna leurs chefs, leur peignant Albert comme l'ennemi déclaré de leur cause : elle se vantait d'avoir assez de crédit sur l'esprit des Hongrois pour qu'ils lui déférassent la couronne ; mais Albert, appelé au trône par le testament de Sigismond, qui mourut à Znaïm le 9 décembre 1437, la fit garder à vue, et s'étant fait couronner à Albe-Royale, ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'elle lui livrerait quelques places fortes qu'elle tenait en Hongrie. Il lui assigna un douaire convenable, et elle se retira à Gratz, en Bohême (appelé depuis *Koniggratz*), où elle mourut le 11 juillet 1451, avec la réputation de la plus méchante princesse de son siècle. Les Bohémiens lui firent néanmoins de magnifiques funérailles à Prague, et la mirent dans le tombeau de leurs rois. Æneas Sylvius (Pie II) et Bonfini font le plus hideux tableau de ses débauches et de son caractère : la protection qu'elle accordait aux hussites a peut-être porté ces historiens à charger le portrait. Z.

CILLY ou CILLEI (le comte de), grand seigneur de Styrie, frère de la précédente, prend un rang important dans l'histoire après la mort de l'empereur Albert II, arrivée le 17 octobre 1439. Ce prince ne laissant que deux filles de son mariage avec Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond et de Barbe ou Barbara de Cilly, et son épouse étant grosse, la succession aux différentes couronnes qu'il avait portées occasionna de grands débats. En Hongrie, les seigneurs, craignant une longue minorité, obligèrent Elisabeth à offrir la couronne et sa main à Uladislas, roi de Pologne, en stipulant que si l'enfant qu'elle portait était un fils, les Hongrois aideraient à lui assurer la possession de l'Autriche et celle de la Bohême. Les ambassadeurs chargés de présenter cette offre à Uladislas étaient à peine au delà des frontières de Hongrie, que la reine enfanta un fils qui fut nommé Ladislas, et à qui sa naissance, après la mort de son père, a fait donner le surnom de Posthume. (*Voy.* ce nom.) Élisabeth n'ayant consenti qu'avec répugnance à épouser le prince polonais, et désirant procurer à l'enfant à qui elle venait de donner le jour la couronne de Hongrie, s'empressa d'envoyer aux ambassadeurs un contre-ordre qui cependant arriva trop tard : Uladislas avait déjà accepté la proposition, et était prêt à se mettre en marche à la tête d'une armée considérable. Cet événement divisa la Hongrie en deux partis. Le premier, qui avait pour chef le célèbre Jean Huniade Corvin (*voy.* ce nom) prit les intérêts du prince polonais ; à la tête de l'autre parti étaient le comte de Cilly, frère de l'impératrice douairière Barbara, et Jean de Giskra, seigneur bohémien. L'archevêque de Gran, plusieurs évêques et une foule de nobles, qui se rappelaient les talents d'Albert, ou qui furent touchés de la jeunesse de l'orphelin et de la position d'Elisabeth, se déclarèrent aussi en leur faveur. La reine conduisit, en conséquence, le jeune prince à Albe-Royale, où, âgé seulement de quatre mois, et placé sur les genoux de sa mère, il fut couronné par l'archevêque de Gran. Irrités de la précipitation avec laquelle on avait offert la couronne à Uladislas, les partisans d'Élisabeth emprisonnèrent quelques-uns des ambassadeurs, et, secondés par les Croates, les Dalmates et un corps d'Autrichiens, ils se préparèrent à défendre les droits de leur monarque enfant. Ils ne purent toutefois arrêter les succès d'Huniade, et la veuve d'Albert fut obligée de se retirer à Vienne et de confier son fils aux soins de Frédéric, duc de Styrie. Uladislas entra triomphant en Hongrie et s'y fit couronner. Après des succès balancés,

Élisabeth mourut à Raab, le 24 décembre 1422, non sans soupçon de poison, et le roi de Pologne lui-même fut tué deux ans après en combattant contre les Turcs à la bataille de Varna. Mécontents de l'empereur Frédéric, auquel on avait confié la tutelle de Ladislas et qui retenait ce jeune prince à Neustadt, sans lui permettre de visiter sa capitale, les principaux seigneurs de Hongrie, de Bohême et d'Autriche se réunirent pour l'arracher de ses mains. Frédéric, assiégé dans Neustadt, fut obligé de céder, et Ladislas fut remis, en 1452, à son oncle maternel, le comte de Cilly, jusqu'à ce que les députés des trois nations eussent été convoqués pour régler la forme de leurs gouvernements respectifs. Le jeune souverain alla à Vienne avec son oncle, et y fut reçu au milieu des acclamations de ses sujets. Peu de temps après il fut décidé par les députés, en présence des princes et des prélats de l'Empire, que le roi demeurerait pendant sa minorité sous la garde de ce seigneur, qui aurait le gouvernement de l'Autriche ; celui de la Hongrie fut confié à Jean Huniade, et celui de la Bohême à George Podiebrack. Au commencement de l'année, Cilly conduisit son pupille à Presbourg pour y recevoir l'hommage des Hongrois. La cour de Ladislas devint bientôt une arène où l'on se disputa le pouvoir. Le comte de Cilly, profitant de son influence sur l'esprit de son neveu, parvint d'abord à eloigner Eytzinger et les seigneurs autrichiens, pour mettre à sa place ses créatures. Mais un parti puissant se forma bientôt contre lui, on le représenta au jeune monarque comme plein d'arrogance et d'avarice, et comme excitant au plus haut degré le mécontentement de la nation, et on parvint ainsi, en le menaçant de la révocation du don qui lui avait été fait, de lui arracher la promesse de renvoyer le comte. Instruit de l'ordre qui avait été donné à ce sujet, Cilly ne peut y croire ; il ne se dispose à obéir que lorsque le roi, d'une voix faible et embarrassée, l'eut confirmé en sa présence. En sortant de Vienne il est exposé aux menaces et aux insultes de la populace, et sa vie même eût été en danger si Albert de Brandebourg ne l'eût accompagné jusqu'à la porte de la ville. La même année cependant (1453), Ladislas, ayant reconnu que le gouvernement de Eytzinger était odieux au peuple, saisit cette occasion d'éloigner un sujet qu'il détestait lui-même, et il rappela le comte de Cilly. Dans cette conjoncture, les Hongrois ayant prié Ladislas de les honorer de sa présence et de prendre en main lui-même les rênes du gouvernement, Cilly l'en dissuade en lui peignant Huniade comme tout-puissant et trop dangereux. Il cherche ensuite à surprendre ce dernier, et va même le trouver pour le déterminer à se rendre à Vienne avec un sauf-conduit. Mais convaincu des mauvaises intentions de son adversaire, Huniade lui reproche sa perfidie, menace de le tuer sur-le-champ s'il ose jamais reparaître en sa présence, et, plein d'indignation, il retourne en Hongrie. Une réconciliation, qui ne fut cependant qu'apparente, eut lieu entre eux peu de temps après par la médiation de quelques seigneurs hongrois. La même année (1453) Mahomet II ayant pénétré en Hongrie avec 200,000 hommes, toutes les forces du royaume se retirèrent d'abord devant une armée si puissante. Tandis que le jeune roi et Cilly, fuyant le danger, se réfugiaient à Vienne, Huniade se met à la tête des Hongrois, parvient, après un combat furieux, à repousser les Turcs et à délivrer Belgrade qu'ils assiégeaient ; mais il meurt quelques jours après d'une fièvre causée par les fatigues du corps et de l'esprit (14 août). Cilly ne tenta pas même de déguiser sa joie d'être délivré d'un rival si redoutable, et il voua aux deux fils de ce héros la haine qu'il avait conçue pour le père. Leur cause devint celle d'un grand nombre de seigneurs hongrois que le roi irrita de plus en plus en nommant Cilly gouverneur du royaume. Cependant il prodigua les témoignages de considération à Ladislas Corvin, fils aîné du libérateur de Belgrade, et lui déclara qu'il se proposait d'aller visiter cette place qu'avait rendue célèbre la victoire de son père. Corvin court aussitôt tout disposer pour la réception du monarque ; mais soupçonnant Cilly de méditer une trahison, il ne laisse entrer que le roi et sa cour, et refuse l'escorte. Cet événement enflamma encore davantage la jalousie des deux antagonistes, et il paraît que l'un et l'autre se proposèrent de se porter aux plus grands excès. S'étant rencontrés par hasard, ils s'adressèrent les reproches les plus sanglants ; Cilly ayant arraché le sabre de l'un des spectateurs, poussa la fureur jusqu'à frapper son ennemi à la tête. Ladislas Corvin tira l'épée ; ses gens volèrent à son secours, et il se livra un combat dans lequel le comte fut blessé mortellement. Cet événement se passa au commencement du mois de mars 1457. Le roi, bien que vivement affecté de la perte d'un parent qu'il aimait, dissimula sa douleur et son indignation. Mais après avoir fait transporter le corps du comte au château de Cilly, pour y être inhumé, il fit jeter en prison les deux fils d'Huniade, avec tous ceux qui avaient trempé dans le meurtre, et décapiter Ladislas Corvin. D—z—s.

CILON (LUCIUS FABIUS SEPTIMIUS), appelé CHILO dans Idace et dans la *Chronique d'Alexandrie*, fut consul en 204, puis préfet de Rome, et devint un des favoris de l'empereur Sévère. Il sauva la vie à Macrin, depuis empereur, qui était sur le point de périr avec Plautien, dont il était alors l'intendant. Le crédit de Cilon parut se maintenir sous Caracalla, qui l'appelait même quelquefois son bienfaiteur et son père ; mais il eut ensuite la maladresse d'exciter les soupçons de cet empereur, en essayant de le réconcilier avec Géta, et bientôt des satellites envahirent sa maison, la pillèrent, et le traînèrent lui-même dans les rues pour l'égorger. A cette vue, le peuple et les soldats se soulevèrent : Caracalla, pour apaiser la sédition, feignit de prendre la défense de son favori, et ordonna le supplice de ceux qui l'avaient maltraité, probablement, disent les historiens, pour les punir d'avoir mal exécuté ses ordres. On ignore ce que devint Cilon. Peut-être fut-il enveloppé plus tard dans une de ces conspirations qu'inventait le tyran pour exercer plus sûrement ses vengeances. (*Voy.* Dion, l. 77.) — Thucydide et Plutarque parlent d'un autre CILON,

Athénien, qui entreprit de s'emparer de la forteresse d'Athènes, la 1re année de la 2e olymp. (avant J.-C. 600). Il échoua, et fut obligé de prendre la fuite, pendant que ses partisans étaient massacrés dans le temple même des Euménides. CH—S.

CIMA (JEAN-BAPTISTE), peintre, dit *il Conegliano*, du nom de cette ville de la Marche Trévisane où il naquit. On ne sait pas l'époque de sa naissance. Ridolfi dit qu'il continua de peindre jusqu'en 1517, et qu'il mourut encore jeune. Il est alors probable qu'il naquit vers 1480. Il fut élève de Jean Bellin. On reconnaît assez facilement ses ouvrages à des vues montueuses de Conegliano, qu'il répète très-souvent dans ses compositions. Du reste, il ressemble beaucoup à son maître : il est, comme lui, exact, gracieux, vif, coloriste, mais moins délicat. Un de ses meilleurs tableaux représente la Vierge et son fils, recevant les hommages de St. Jean-Baptiste, de St. Côme, de St. Damien, de Ste. Appoline, de Ste. Catherine d'Alexandrie, et de St. Paul; un ange qui va jouer du violon est au pied du trône. Un autre tableau du même artiste est à Santa-Maria dell' Orto, à Venise; il est préférable à ce dernier pour la perspective et le relief des figures. Le P. Federici observe que Cima eut un fils nommé Charles, dont les ouvrages se distinguent difficilement de ceux du père. Son élève Victor Bellmiano, que Vasari appelle *Bellini*, a peint à Venise un *Martyre de St. Marc.* A—D.

CIMABUE (GIOVANNI), peintre d'histoire, né à Florence, d'une famille noble, en 1240, mort en 1310, ou en 1300, suivant Moréri qui cite Vasari et Félibien, est considéré comme le restaurateur de la peinture dans les temps modernes. Ses parents le destinaient aux sciences, lorsqu'il abandonna tout à coup ses professeurs pour suivre un penchant naturel qui lui faisait préférer l'étude du dessin. Il en reçut les premiers principes de deux peintres grecs, appelés à Florence par le sénat, pour peindre une des chapelles de l'église souterraine de *S.-Maria Novella*. Ses maîtres, quoique inhabiles dans ce qu'on appelle maniement du pinceau, lui indiquèrent néanmoins, d'après une ancienne tradition, les mesures et les proportions que les artistes de la Grèce avaient consacrées dans l'imitation des forces humaines. Attentif à leurs leçons, Cimabué s'adonna plus particulièrement à l'étude des belles statues antiques. Lié d'amitié avec les poëtes les plus célèbres de son temps, il se remit à l'étude des langues anciennes, qu'il avait beaucoup trop négligée dans son enfance. Devenu littérateur habile autant que peintre célèbre, il ne tarda pas à jouir d'une grande réputation. Charles d'Anjou, frère de St. Louis, après avoir été couronné roi de Sicile et de Jérusalem par le pape Clément IV, allant en Toscane, où il favorisait le parti des Guelfes contre les Gibelins, passa à Florence, et voulut voir Cimabué. Le roi, accompagné de sa cour, se rendit à l'atelier du peintre, et lui prodigua les éloges les plus flatteurs à la vue de ses beaux ouvrages. Cimabué peignait alors une Vierge pour l'église *S.-Maria-Novella*. Le tableau étant terminé, il excita l'enthousiasme général. Le peuple se rendit en foule chez le peintre, et, s'emparant du tableau, le porta en pompe, au bruit des instruments et des cris de joie, jusqu'au lieu où il devait être placé. Il était juste sans doute de rendre hommage à l'artiste qui, le premier, sut indiquer aux peintres qui devaient lui succéder les éléments du beau idéal, dont le souvenir s'était effacé à travers plusieurs siècles de troubles et de malheurs; cependant on ne trouve point dans les ouvrages de Cimabué cette entente harmonieuse dans la distribution de la lumière et de l'ombre, qui constitue ce qu'on appelle le clair-obscur; sa couleur est sèche, plate et froide; les contours de ses figures, durement accusés, se découpent sur un fond bleu, vert ou jaune, suivant l'effet qu'il voulait obtenir. Cimabué n'avait aucune idée de la perspective linéaire et aérienne; ses tableaux, à bien prendre, ne sont que des peintures monochromates, autrement dit *camaïeux*; mais ces défauts, qui appartiennent à l'enfance de l'art, sont rachetés par des beautés du premier ordre. Un grand style, un dessin sévère, naïf et vrai; des expressions naturelles, et, pour ainsi dire, calquées sur le modèle vivant; des groupes nobles et des draperies bien jetées : voilà ce qui constitue généralement le mérite de ce grand maître. Rien ne rappelle mieux les célèbres peintures de l'antiquité que celles de Cimabué. On pourrait donc considérer son talent comme le chaînon qui lie la peinture antique avec la peinture moderne. Cimabué, de même que plusieurs peintres qui parurent après lui, était dans l'usage de faire sortir de la bouche des figures qu'il représentait des inscriptions contenant les discours qu'elles étaient censées tenir, comme cela se pratique encore dans les caricatures anglaises. Cet usage, ridicule aujourd'hui, offrait alors quelques avantages. Cimabué a cultivé la peinture sur verre, la fresque et l'architecture, avec un égal succès. Ses productions sont très-rares. Cependant on possède de ce maître quelques peintures à fresque, ou à l'eau d'œuf, manière de peindre pratiquée avant la découverte de la peinture à l'huile, dont l'invention est attribuée à Jean de Bruges. Enfin, c'est en suivant la route que ce grand homme avait tracée que les peintres qui lui succédèrent parvinrent à la perfection de l'art. Après lui, on vit successivement paraître Massacio, Piètre Pérugin, Jean Bellin, Léonard de Vinci, Titien, Michel-Ange et Raphaël, dont les brillantes productions n'auraient peut-être jamais existé sans lui. L—R.

CIMARELLI (VINCENT-MARIE), né à Corinalto, dans le duché d'Urbin, au commencement du 17e siècle, entra dans l'ordre des dominicains, professa la théologie dans différentes villes, et parut avec applaudissement au chapitre général assemblé à Tortone en 1628. Nommé inquisiteur de la foi, il en remplit successivement les fonctions à Eugubio, Mantoue, Ancône, et enfin à Brescia, où il mourut en 1660. On a de lui : 1° *Resolutiones physicæ et morales*, in-4°; 2° *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni detta Umbria Senonia e da lor gran fatti in*

della Umbria Senonia, e de' lor gran fatti in Italia; delle città e luoghi che in essa al presente si trovano; di quelle che distrutte gia furono famose, e di Corinalto che dalle Genesi di Suasa hebbe l'origine, Brescia, 1642, in-4°. Ce volume, rare même en Italie, est très recherché. Le titre, que nous avons transcrit tout entier, nous dispense d'en donner l'analyse. C'est, comme on le voit, l'histoire de l'Ombrie siennoise depuis l'époque la plus reculée. On y trouve sur ses différentes villes, et en particulier sur Corinalto, des détails intéressants. W—s.

CIMAROSA (DOMINIQUE), célèbre compositeur, né à Naples en 1754. Après avoir reçu les premières leçons de musique de Sacchini, il entra au conservatoire de Loretto, où il puisa les principes de l'école de Durante. On raconte encore avec un vif intérêt, dans ce conservatoire, les moyens ingénieux que Cimarosa employait pour étudier la nuit, sans troubler le sommeil des élèves qui couchaient dans le même dortoir : il ne faut donc pas être surpris qu'il ait atteint, jeune encore, à la perfection de son art, et qu'il ait, dans la suite, montré une si grande supériorité dans un grand nombre d'ouvrages, principalement dans *le Sacrifice d'Abraham* et l'*Olympiade* : c'est à cette aptitude à l'étude autant qu'à son heureux génie qu'il dut la réunion si rare des qualités qui brillent dans ses productions. Il avait à peine vingt-cinq ans que déjà il avait obtenu de nombreux succès sur les principaux théâtres d'Italie. Sa réputation s'accroissant de jour en jour, il fut successivement appelé en Russie et dans plusieurs cours d'Allemagne, pour y composer des opéras sérieux ou bouffons ; mais, quoiqu'on puisse citer de lui un assez grand nombre de tragédies lyriques remarquables, on peut dire que c'est surtout dans l'opéra *buffa* qu'il s'est distingué par la verve, l'originalité et la fraîcheur des idées, et une grande connaissance de la scène. Peu de compositeurs ont créé un plus grand nombre de ces motifs heureux, qui, suivant l'expression des Italiens, sont *di prima intenzione*, et cette fécondité d'imagination faisait dire communément qu'un *finale* de Cimarosa pouvait fournir matière à un opéra entier. A ces qualités brillantes, il joignait les connaissances musicales qui distinguent les grands harmonistes, et plusieurs de ses opéras ne brillent pas moins par la richesse des accompagnements que par la pureté et la grâce du chant. Cimarosa a composé plus de cent vingt opéras, dont une trentaine reparaissent fréquemment sur les principaux théâtres de l'Europe. Dans ce nombre, on doit nommer parmi les opéras sérieux : *il Sacrifizio di Abramo*, la *Penelope*, *gli Orazii e Curiazii*, l'*Olimpiade*, l'*Artaserse* et l'*Artemizia di Venezia;* ce dernier ouvrage était presque terminé lorsque la mort vint surprendre son auteur ; le grand air d'*Artemise* avec des chœurs au premier acte, et la dernière partie du finale au second, sont les seuls morceaux qui ne soient pas de Cimarosa, et c'est à tort que l'on a imprimé qu'il n'en avait fait que le premier acte. Parmi les opéras bouffons, on voit souvent *l'Italiana in Londra*, *l'Amor constante*, *le Trame deluse*, *l'Impresario in angustie*, *il Pittor parigino*, *i Nemici generosi*, *l'Imprudente fortunato*, *il Credulo*, *la Ballerina amante*, *Gianina e Bernardone*, et *il Matrimonio per raggiro*, qui est son dernier opéra *buffa* ; mais aucun de ses ouvrages n'excita, dans la nouveauté, un enthousiasme plus général, et n'a eu un succès plus constant que *il Matrimonio segreto*. On raconte à ce sujet, qu'à Vienne, l'empereur Léopold, ayant entendu la première représentation de cet opéra, fit inviter les chanteurs et les musiciens à un banquet, et voulut entendre cette pièce le soir même une seconde fois. Cimarosa n'était pas moins recherché pour la pureté et la douceur de ses mœurs que pour ses talents. A l'époque où il partageait avec Guglielmi et Paësiello l'empire de la musique en Italie, les partisans les plus zélés de ses deux rivaux ne furent jamais ses ennemis. Un peintre, croyant lui plaire, le plaçait au-dessus de Mozart. « Que diriez-vous à un homme « qui vous placerait au-dessus de Raphaël ? » lui dit le compositeur. L'esprit, la vivacité, la gaieté qui brillent dans ses ouvrages se remarquaient aussi dans ses manières enjouées et dans ses saillies. Sa voix était très agréable, et il chantait avec autant d'expression que de grâce les beaux morceaux de ses opéras ; mais c'est surtout dans le bouffon qu'il excellait, et il est impossible, dit-on, de mettre plus de chaleur et d'originalité qu'il en mettait en chantant les airs de ce genre. Cimarosa est mort à Venise, le 11 janvier 1801. Les musiciens de cette ville lui firent élever un magnifique catafalque, et exécutèrent une grand'messe en musique. A Rome, les musiciens exécutèrent une messe de *Requiem* que Cimarosa avait composée dans sa jeunesse, et dont le style, la simplicité et la mélodie rappellent le fameux *Stabat* de Pergolèse. P—x.

CIMBER (ELIAS-OLAI), dont le véritable nom est MORSING ELIAS-OLSEN, naquit à Mors, dans le Jutland, et fut *amanuensis* de Tyge ou Tycho-Brahé pendant son séjour dans l'île de Hveen. Il a publié : *Diarium astrologicum et meteorologicum anni 1586, et de Cometa quodam rotundo omnique caudu destituto, qui anno proxime elapso conspiciebatur*, Uraniembourg, sans indication d'année, in-4°. (*Voy.* le catalogue de la bibliothèque de la société des sciences de Norvége). D—z—s.

CIMINELLO. *Voyez* CARDONE.

CIMON, peintre grec, né à Cléone, est rangé par Pline au nombre des premiers artistes qui cultivèrent la peinture antérieurement à la 20e olympiade. On les appelait *monochromes*, parce qu'ils ne se servaient que d'une seule couleur. De ce nombre étaient Hygiænon, Dinias, Charmas, Eumarus d'Athènes, qui, le premier, dans ses tableaux imparfaits, parvint à faire distinguer les hommes des femmes. Cimon de Cléone fut disciple de ce dernier, et fit faire à l'art des pas plus importants ; il varia les traits du visage, donna des directions différentes aux regards, et imagina les *raccourcis*, si toutefois l'on doit traduire ainsi ce que Pline nomme *catagrapha, hoc est obliquas imagines*. Cimon parvint également à exprimer les articulations des membres et

les veines du corps, enfin les plis saillants et rentrants des draperies. Suivant Pline, Cimon aurait fleuri longtemps avant le règne de Romulus. C'est ce même peintre dont Elien parle sous le nom de *Conon*, et dont il dit qu'en raison des progrès qu'il fit faire à l'art, il eut soin d'augmenter le salaire qu'il tirait de ses élèves.— Il y eut un autre CIMON, statuaire, qui fit dans la ville d'Athènes des chevaux d'airain, sans doute à une époque bien plus avancée. (*Voy.* CLÉOPHANTE.) L—S—E.

CIMON, fils du célèbre Miltiade et d'Hégésipyle, fille d'Olorus, petit roi de la Thrace. Son éducation, dit Plutarque, avait été très-négligée ; il se livra à toutes sortes de débauches dans sa jeunesse, et on l'accusa d'entretenir un commerce criminel avec Elpinice, sa sœur de père. D'autres disent, d'après le même Plutarque, que n'ayant pas de quoi la doter suivant sa naissance, il l'épousa lui-même, et qu'il la céda ensuite à Callias le riche, qui, en étant devenu amoureux, se chargea de payer l'amende à laquelle Miltiade avait été condamné. Diodore de Sicile, Cornélius Népos et d'autres auteurs prétendent même que Cimon était en prison pour cette amende ; mais toutes ces anecdotes, semblables à la plupart de celles que Plutarque a recueillies, ne peuvent pas supporter un examen sérieux. Miltiade avait des biens immenses, comme on le verra à son article, et une amende de 50 talents (270,000 liv.) ne pouvait pas le ruiner; aussi Hérodote dit-il seulement que, Miltiade étant mort peu de jours après sa condamnation, Cimon paya l'amende pour lui, ce qui ne le ruina pas; car il possédait de très-grands biens. Il ne faut peut-être pas ajouter plus de foi à ce qu'on raconte de son commerce ou de son mariage avec Elpinice, sa sœur. (*Voy.* ELPINICE.) Il commença à se faire connaître dans la guerre des Perses; et, lorsque Thémistocle eut proposé d'abandonner la ville pour se réfugier sur les vaisseaux et faire la guerre par mer, on vit Cimon, suivi de plusieurs jeunes gens de son âge, monter à la citadelle d'un air délibéré, tenant à la main un mors de bride qu'il déposa dans le temple, comme inutile pour le moment, et, ayant pris un des boucliers suspendus aux murs de ce temple, il descendit du côté de la mer. Il montra beaucoup de valeur à la bataille de Salamine, et se fit remarquer par Aristide, qui s'attacha dès lors à lui, le croyant propre à balancer le dangereux ascendant que Thémistocle prenait sur le peuple. Les Athéniens, de concert avec les autres Grecs, voulant envoyer des vaisseaux en Asie pour délivrer les Grecs de cette contrée du joug des Perses, en donnèrent le commandement à Aristide et à Cimon. Ils ne tardèrent pas à s'attacher tous les chefs de l'armée par leur affabilité et la simplicité de leurs manières, que faisait ressortir davantage l'insolence de Pausanias, roi de Sparte, chargé du commandement général. Quelques actes arbitraires que se permit ce dernier ayant achevé de soulever tous les esprits, les alliés, d'un commun accord, ôtèrent le commandement aux Lacédémoniens pour le donner aux Athéniens, et Aristide étant retourné peu de temps après à Athènes, Cimon se trouva général en chef de toutes les forces navales de la Grèce. Il se signala par plusieurs actions brillantes dans la Thrace, défit les Perses sur les bords du Strymon, et s'empara du pays où les Athéniens fondèrent Amphipolis. Il prit l'île de Scyros, dont les habitants se livraient à la piraterie, et y établit une colonie d'Athéniens. Il y trouva les os de Thésée, et les apporta en pompe à Athènes, où on érigea, pour la première fois, un temple à ce héros. Etant reparti avec des forces considérables, il se rendit dans l'Asie Mineure, et, après avoir soumis toutes les villes de la côte, il alla défier l'escadre perse commandée par Tithaustrès, et stationnée vers l'embouchure de l'Eurymédon, fleuve de la Pamphylie. Les Perses, quoique supérieurs en nombre, n'osant pas accepter le combat, entrèrent dans le fleuve pour se mettre sous la protection de leur armée de terre. Cimon les suivit, les attaqua, et leur prit ou détruisit plus de deux cents vaisseaux. Il débarqua ensuite sur-le-champ, et alla attaquer leur armée, qu'il mit dans la déroute la plus complète. Ces deux victoires, remportées dans le même jour sur deux éléments différents, portèrent la consternation à la cour de Perse, et Xerxès se crut trop heureux de faire la paix aux conditions rapportées à l'article CALLIAS. De retour à Athènes, Cimon ne se montra pas moins grand en temps de paix qu'à la tête des armées. Il fit ôter les clôtures de ses champs et de ses jardins, pour que chacun pût y cueillir ce qu'il voudrait. Sa table, qui était abondante et non somptueuse, était ouverte pour tous les citoyens de sa curie. Il ne sortait jamais sans être accompagné de deux ou trois esclaves bien vêtus; et, lorsqu'il trouvait quelques vieillards couverts de haillons, il leur donnait ces vêtements. Il orna la ville de promenades magnifiques, fit planter des platanes sur la place publique, amena des eaux à l'académie, et y planta des arbres, ce qui fit d'un lieu sec et malsain le jardin le plus agréable d'Athènes, et tout cela à ses dépens. Cette libéralité était d'autant plus louable, qu'on ne pouvait pas l'attribuer au dessein de flatter la multitude; car il s'opposa constamment aux entreprises de Thémistocle et ensuite de Périclès et d'Ephialte, pour augmenter l'autorité du peuple, et il employa son ascendant pour maintenir la bonne intelligence entre les Athéniens et les Lacédémoniens, dont il était aimé, et qu'il cherchait à imiter. Les Thasiens s'étant révoltés vers l'an 466 avant J.-C., il les défit, prit leur ville, ainsi que les mines d'or qu'ils avaient sur le continent voisin, et fonda la ville d'Amphipolis. A peine fut-il de retour à Athènes, que Périclès et d'autres démagogues l'accusèrent de s'être laissé corrompre par les présents du roi de Macédoine, parce qu'il avait négligé l'occasion qui s'était offerte de dépouiller ce prince d'une partie de ses Etats, quoique les Athéniens fussent en paix avec lui ; mais le peuple, qui n'avait pas encore perdu tout sentiment de pudeur, rejeta cette accusation. Les ilotes, principalement ceux de la Messénie, s'étant révoltés contre les Lacédémoniens pendant l'expédition de Thasos, ces derniers eurent recours aux Athéniens, que Cimon décida à leur envoyer des troupes, dont on lui donna

le commandement; mais le siége d'Ithome, où les ilotes s'étaient fortifiés, traînant en longueur, les Lacédémoniens, craignant l'esprit inquiet des Athéniens, les renvoyèrent, ce qui les offensa beaucoup. D'un autre côté, Périclès et Ephialte avaient profité de l'absence de Cimon pour enlever une grande partie des jugements à l'aréopage et les attribuer au tribunal héliaque, ce qui donnait une puissance immense aux dernières classes du peuple, qui composaient presque entièrement ce tribunal. Cimon voulut à son retour faire rétablir les choses sur l'ancien pied: mais il ne put y parvenir, et les chefs du parti populaire, profitant du mécontentement que le peuple témoignait contre Cimon au sujet des Lacédémoniens, parvinrent à le faire exiler par l'ostracisme. Andocides, ou plutôt celui qui a pris son nom, prétend, dans le discours contre Alcibiade, que le prétexte de cet exil fut le commerce que Cimon entretenait avec Elpinice, sa sœur; mais les orateurs athéniens étaient en général trop ignorants en histoire et de trop mauvaise foi, pour qu'on puisse s'appuyer de leur témoignage; et, pour en donner un exemple, celui-ci ne parle que des victoires olympiques de Miltiade et de Cimon son fils, et semble oublier leurs autres exploits. Cimon se retira dans la Béotie, et les Athéniens, peu de temps après, s'étant rendus à Tanagre pour disputer le passage aux Lacédémoniens qui revenaient de délivrer Delphes dont les Phocéens s'étaient emparés, il se présenta pour combattre avec sa tribu; Périclès l'ayant fait retirer, il recommanda à ses amis de faire voir par leur conduite combien était injuste le reproche qu'on lui faisait de favoriser les Lacédémoniens, et ils se firent tous tuer en combattant avec la plus grande valeur. Cette bataille, quoique désavantageuse aux Athéniens, ne le fut pas assez pour les empêcher de continuer la guerre; mais les Lacédémoniens ayant soumis entièrement les ilotes l'an 456 avant J.-C., les Athéniens, craignant sans doute qu'ils ne tournassent toutes leurs forces contre eux, rappelèrent Cimon, qui rétablit la paix entre les deux peuples; et, voulant donner un aliment à l'activité des Athéniens, il fit décider une expédition contre l'Egypte et l'île de Chypre. Ayant armé une escadre de deux cents vaisseaux, il se rendit dans l'île de Chypre, d'où il en envoya soixante en Egypte. Il forma ensuite le siége de la ville de Citium; mais il mourut de maladie avant d'avoir pu parvenir à la prendre, et les Athéniens furent obligés de se retirer. C'est au moins ce que dit Thucydide, qui était presque contemporain, et à portée d'être bien instruit. Il ne faut donc pas croire Diodore de Sicile, qui dit que Cimon prit Citium et une autre ville, et défit complétement les Perses, le même jour, et sur terre et sur mer. Ce fut, ajoute-t-il, à la suite de ces deux victoires que les Athéniens conclurent avec Artaxercès, et non avec Xerxès, la paix si honorable dont nous avons parlé; mais il est évident qu'il se trompe. L'orateur Lycurgue, dans son discours contre Socrate, dit positivement que ce traité fut conclu après la bataille sur l'Eurymédon, et il est d'accord avec Plutarque, qui cite le traité lui-même qu'il avait vu dans le recueil des plébiscistes fait par Cratérus; et, pour peu qu'on examine dans Diodore le récit de ces deux batailles, il est aisé de voir que c'est la même qu'il a placée, par une inadvertance à laquelle il est assez sujet, à deux époques différentes. Le corps de Cimon fut reporté dans l'Attique, où on lui érigea un monument nommé le *Cimonium*. Il laissa deux fils, Eléus et Lacédémonius, qu'il avait eus d'une femme de Clitore dans l'Arcadie; d'autres auteurs en ajoutent un troisième, nommé Thessalus, et leur donnent pour mère Isodice, fille d'Euryptolémus, fils de Méglacès. Il est question de Lacédémonius dans Thucydide; les autres sont absolument inconnus. La mort de Cimon fut une perte irréparable pour la république d'Athènes, où le parti populaire, n'ayant plus de contre-poids, prit entièrement le dessus et entraîna bientôt l'État vers sa ruine. Cornélius Népos et Plutarque ont écrit la vie de Cimon. (*Voy.* aussi Diodore de Sicile, l. 11 et 12; Thucydide, l. 1; Justin, l. 2, chap. dern.; Arrien, liv. 7, et le *Dictionnaire* de Bayle.) C—R.

CINCHON (la comtesse DE), dame espagnole, femme du vice-roi du Pérou, se trouvant attaquée dans ce pays d'une fièvre opiniâtre, se détermina à faire usage d'un remède qui jusque-là n'avait été connu que des indigènes: c'était l'écorce d'un arbre qui croissait dans les montagnes; elle en obtint une prompte guérison. De retour en Europe, en 1632, elle s'empressa de faire connaître ce médicament, dont elle avait apporté une grande provision; elle le communiqua entre autres au cardinal Lugo. Celui-ci le porta à Rome en 1649. Bientôt son efficacité fut reconnue, malgré les efforts de quelques contradicteurs, et son usage se répandit rapidement dans toute l'Europe, sous le nom d'*écorce du Pérou* et de *quinquina*; et comme les jésuites, voyant le crédit qu'acquerrait cette drogue, en firent passer une grande quantité en Europe, on lui donna aussi le nom de *poudre des jésuites*. Sébastien Badus, médecin du cardinal Lugo, a fait connaître ces particularités dans un excellent traité publié sous ce titre: *Anastasis corticis Peruviani seu Chinæ Defensio*, Gênes, 1661, in-4°. Depuis, Linné, voulant perpétuer le souvenir du service important rendu par cette dame, a donné le nom de *cinchona* au genre de plantes qui renferme ce végétal précieux. Il fait partie de la famille des rubiacées. D—P—S.

CINCINNATO (ROMULO), né à Florence en 1502, fut élève de Salviati, un des peintres de Philippe II, et contribua à illustrer cette époque fameuse pour les arts et les sciences, par une résidence de plusieurs années en Espagne. Il y fit beaucoup de tableaux excellents, particulièrement à fresque, non-seulement à l'Escurial, mais encore à Guadalaxara, dans le palais du duc de l'Infantado. Une partie du grand cloître de l'Escurial est peinte par Romuló Cincinnato. Il y a dans l'église plusieurs de ses tableaux, particulièrement celui qui représente St. Jérôme lisant, et un autre, de ce même saint, dictant à ses disciples; et dans le chœur, deux tableaux à fresque, représentant des actions de la vie de St. Laurent. Dans l'église des jésuites, à Cuenca,

il y a de lui une *Circoncision* très-célèbre, surtout pour l'effet admirable du raccourci d'une des figures qui tourne le dos au spectateur. Cincinnato en connaissait si bien le mérite, qu'il déclara qu'il estimait plus une jambe de cette figure que tous les tableaux de l'Escurial. Il mourut à Madrid, en 1593. — *Diégo Romulo* CINCINNATO, fils et élève du précédent, entra au service de don Fernando Henriquez de Ribera, troisième duc d'Alcala, et alla avec lui à Rome, quand il fut nommé ambassadeur de Philippe IV, pour faire hommage à Urbain VIII. Diégo peignit ce pape trois fois différentes, et le satisfit tellement, qu'il reçut de très-beaux présents, et fut fait chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, en décembre 1625. L'année suivante, cet artiste mourut à Rome, et fut enterré avec pompe dans l'église de St-Laurent. Philippe IV pria le pape de transporter la dignité de chevalier du Christ à François Diégo, frère de Diégo, ce que ce pontife lui accorda. D—T.

CINCINNATUS (LUCIUS QUINTUS, dit), ainsi nommé parce qu'il avait des cheveux bouclés, sénateur romain, et père de Quintus Céson (*voy.* CÉSON), avait été riche; mais obligé de payer pour son fils une amende considérable, il se retira dans une cabane au-delà du Tibre, et s'adonna à la culture de quelques arpents de terre, seul reste de son ancienne fortune. Le consul P. Valérius ayant été tué lors de l'attaque du Capitole, où le Sabin Appius Herdonius s'était retranché, et le peuple, excité par ses tribuns, menaçant la tranquillité de l'Etat, on nomma Cincinnatus consul (l'an de Rome 296, 457 avant J.-C.). Il labourait alors son petit champ, et se rendit à l'invitation des députés du sénat; mais il dit à sa femme, en partant: « Je crains bien, ma chère Acilie, « que notre champ ne soit mal labouré cette année. » Il rétablit le calme, et rendit la justice de manière à se concilier l'estime générale. Ensuite, se refusant à ce que ses fonctions fussent prolongées, il retourna à sa chaumière. Deux années plus tard, le consul Minutius, chargé de combattre les Volsques et les Eques, se laissa enfermer dans un défilé avec son armée: le second consul, Q. Fabius, chargé de nommer un dictateur, choisit Cincinnatus, qui sacrifia de nouveau ses goûts simples et son amour de l'obscurité à la situation malheureuse de son pays. Il arma tous les citoyens en état de servir, et les conduisit contre les ennemis, qu'il enferma à son tour, comme ils avaient enfermé Minutius. Le dictateur et lui firent en même temps une attaque sur le camp des Eques, et leur chef, Gracchus Duilius, prit le parti de se mettre à la merci du vainqueur. Cincinnatus consentit à leur laisser la vie, mais il voulut avoir en sa puissance le général, ainsi que les principaux officiers, et il les obligea à passer sous le joug. Il força ensuite Minutius de se démettre du consulat, et ne permit pas que les soldats de ce général eussent part au butin. On ne lit pas sans un vif plaisir, que la reconnaissance l'emporta chez eux sur le ressentiment de la mortification qu'il leur faisait éprouver, et qu'ils décernèrent une couronne à celui qui leur avait conservé l'honneur et la vie. Ce trait d'un consul dégradé par un dictateur peut être regardé comme unique dans l'histoire de Rome. Cincinnatus revint alors dans la ville, et fut honoré du triomphe. Quinze jours lui avaient suffi pour terminer cette expédition glorieuse, et il abdiqua la dictature, qu'il pouvait garder six mois. Il persuada ensuite au sénat de porter à dix le nombre des tribuns du peuple, afin qu'il y eût moins d'union dans cette puissance rivale des pères conscrits. Dans la suite, Spurius Mélius ayant été accusé d'avoir formé le dessein de se faire roi (*voy.* MÉLIUS), Cincinnatus, âgé de plus de quatre-vingts ans, fut de nouveau créé dictateur, quoiqu'il désirât se dispenser de remplir cette charge. Ce fut Quintius Capitolinus, son frère, alors consul pour la sixième fois, qui le choisit, sur l'invitation du sénat. Il nomma aussitôt général de la cavalerie Servilius Ahala, et le chargea de citer Mélius devant son tribunal. Mélius, au lieu d'obéir, prit la fuite, et Servilius le tua. Lorsqu'il se présenta devant le dictateur, en tenant encore à la main son épée sanglante, Cincinnatus lui dit: « Tu as bien « fait, Servilius; tu viens de sauver la république. » Alors il convoqua le peuple, et lui donna connaissance de la conspiration. La maison de Mélius fut rasée, et on distribua à vil prix aux indigents tout le grain qui s'y trouvait. Tel fut le dernier acte administratif d'un des plus illustres personnages des premiers siècles de la république romaine. (*Voy.* Tite-Live, l. 3, ch. 26; Florus, l. 1, ch. 11; Aurel. Victor, ch. 17.) D—T.

CINCIUS ALIMENTUS (LUCIUS), historien romain, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il fut préteur en Sicile, 152 ans av. J.-C. Envoyé, lors de la mort du consul Marcellus, vers Crispinus, collègue de ce général, pour lui annoncer une si fâcheuse nouvelle, il fut fait prisonnier par les troupes d'Annibal. Tite-Live parle de lui comme d'un écrivain recommandable, et vante sa sagacité à recueillir les faits historiques. Quoique Romain, il écrivit l'histoire d'Annibal, et composa encore celle de Gorgias de Léontium, probablement d'après les matériaux qu'il recueillit pendant sa préture. Il publia aussi un traité sur l'art militaire, dont Aulu Gelle fait mention (l. 6, ch. 15). Macrobe a aussi parlé de Cincius (*Saturn.*, l. 1, ch. 12.) D—T.

CINÉAS, Thessalien, orateur et négociateur célèbre, avait reçu dans sa jeunesse des leçons de Démosthène; il alla ensuite dans l'Epire, et devint l'ami intime de Pyrrhus, qui disait que l'éloquence de Cinéas lui avait ouvert les portes de beaucoup plus de villes que ses propres armes. Cinéas n'approuvait cependant pas toujours ses projets de conquêtes, et tout le monde connaît sa conversation avec ce prince, que Boileau a mise en vers dans sa célèbre *Épître au Roi*. Il savait aussi commander les armées, et Pyrrhus, voulant conquérir l'Italie, l'envoya devant lui à Tarente, avec 3,000 hommes. Ce prince, loin de se laisser aveugler par sa première victoire, ayant reconnu la supériorité des Romains dans l'art militaire, et désirant les avoir pour alliés, leur envoya Cinéas comme ambassadeur. Il conduisit sa négociation avec infiniment d'adresse, et il avait

presque fait entrer le sénat dans ses vues, lorsque le vieux Appius Claudius, aveugle depuis longtemps, fit rejeter ses propositions, et on lui ordonna de quitter Rome dans la journée. C'est au retour de cette ambassade qu'il dit à Pyrrhus que le sénat lui avait paru une assemblée de rois. Il avait écrit une histoire de la Thessalie, que nous n'avons plus. On lui attribue l'abrégé qui nous reste de l'ouvrage sur la tactique d'Enée de Stymphale. (*Voy*. Plutarque, *in Pyrrh*.; Pline, l. 7, c. 24; Strabon, l. 7.) — On connaît deux autres CINÉAS: le premier était roi de la Thessalie, et conduisit 1,000 hommes de cavalerie au secours des Pisistratides, lorsque les Lacédémoniens entreprirent, pour la première fois, de les chasser d'Athènes; le second était aussi Thessalien, et Démosthène, son contemporain, le range parmi les traîtres qui vendirent leur patrie à Philippe; mais Polybe le justifie très-bien à cet égard. C—R.

CINELLI CALVOLI (JEAN), médecin italien, savant dans son art, mais qui doit sa réputation à un ouvrage qui n'y a aucun rapport, naquit à Florence, le 26 février 1625. Il fit ses études à l'université de Pise, où l'un de ses professeurs fut le célèbre Torricelli. Reçu docteur en philosophie et en médecine, il se maria et retourna dans sa patrie en 1651. Il fut appelé cinq ans après à Porto-Longone, petite ville de l'île d'Elbe, et y exerça pendant plusieurs années sa profession. La perte qu'il y fit de sa femme, qui lui laissait quatre enfants, le força d'en sortir et d'aller s'établir au bourg St-Sépulcre, près de Florence. Il s'y remaria, et ses enfants croissant en âge, les besoins de leur éducation le rappelèrent à Florence même. Il y forma des liaisons intimes avec les savants et les gens de lettres les plus célèbres, et entre autres avec le fameux Antoine Magliabecchi. Ce savant, qui était alors garde de la bibliothèque du grand-duc, prit en lui une telle confiance, qu'il mit à sa disposition une clef de ce riche dépôt. Cinelli s'y ensevelit, pour ainsi dire, et s'y livra aux recherches les plus assidues sur l'histoire littéraire de la Toscane, et sur tous les auteurs qui ont illustré cet heureux pays. Ce fut là qu'il conçut aussi l'idée de recueillir les titres de certains opuscules qui ne laissent pas d'être utiles, malgré leur peu d'étendue, mais qui n'ont souvent qu'une existence éphémère, que la petitesse de leur volume fait disparaître en peu de temps, et que l'on a ensuite beaucoup de peine à retrouver. A mesure qu'il en eut recueilli un certain nombre, il les publia par cahiers, sous le titre de *Biblioteca volante*, *scanzia* 1, 2, 3, 4, etc., in-8°. Le 1er cahier, ou la 1re tablette (*scanzia*), parut à Florence en 1677; la 2e, ibid., la même année; la 3e et la 4e à Naples, en 1682 et 1683. L'auteur joignait quelquefois des notes critiques au titre des ouvrages. Il lui en échappa une dans ce 4e cahier, au sujet d'une discussion qui s'était élevée entre deux médecins de Florence; celui des deux contre qui elle était dirigée, et qui était médecin du grand-duc Cosme III, accusa Cinelli de calomnie, obtint l'ordre de son arrestation, l'attaqua devant les tribunaux, et eut le crédit de le faire condamner à retirer l'édition de ce 4e cahier, à en donner une seconde, où serait effacée la note injurieuse, et à déclarer même que celle de la première édition avait été insérée sans son aveu, etc. Le cahier fut brûlé publiquement par l'exécuteur de la justice. Cinelli se soumit à tout pour obtenir sa liberté; dès qu'il fut libre, il se mit en mesure de réclamer contre la violence et l'injustice. Il ne le pouvait faire à Florence; il résolut d'en sortir, de quitter sa patrie, sa femme, ses enfants, ses amis; il partit, se rendit à Venise, et y fit imprimer, peu de temps après, un écrit intitulé : *Giustificazione di Giovanni Cinelli*, sous la date de Cracovie, 1585, in-fol. de 24 p. Il y donna une libre carrière à son ressentiment, et n'épargna pas un ennemi dont il n'avait plus rien à craindre. De Venise, il revint à Bologne, où il fut accueilli de tous les savants, et reçu de l'académie des *Gelati*; il alla ensuite à Modène remplir une chaire de langue toscane, que ses amis y avaient fait créer pour lui; mais cette chaire ne fournissant pas suffisamment à son existence, il reprit l'exercice de son état de médecin, et fut appelé successivement dans plusieurs petites villes de l'Etat de Modène, de la Marche et des environs. Il continuait cependant de publier des tablettes, ou cahiers de sa *Bibliothèque volante*, et il saisissait de temps en temps l'occasion de repousser dans des notes les attaques de ses ennemis. La plus violente lui fut portée en même temps qu'à son fidèle ami Magliabecchi, dans un libelle latin, où, sous le titre de vie de l'un et de l'autre de ces deux savants, on répandait contre eux les plus impudentes calomnies. Cette prétendue vie donna à Cinelli l'idée d'écrire la sienne, et d'y répondre à toutes les fausses imputations dont il avait été l'objet; il le fit, mais avec tant de fiel et d'emportement, qu'ayant confié son manuscrit à l'un de ses fils qui était moine, ce bon religieux, dans un mouvement de charité chrétienne, déchira le manuscrit de son père. Cinelli fut choisi, en 1609, par le cardinal Bichi, évêque d'Ancône, pour être son premier médecin. Il alla donc se fixer auprès de ce prélat, et comptait y passer le reste de sa vie; mais le cardinal mourut, et son premier médecin, obligé de se pourvoir ailleurs, fut placé avec le même titre, à la *Santa Casa* de Lorette. Ce fut un port où il respira enfin; il reconnut qu'il avait lui-même aigri ses maux en s'y montrant trop sensible; il reprit même sa justification, y corrigea ce qu'elle avait de violent et d'amer contre son premier persécuteur, et voulut qu'elle ne fût jamais réimprimée que dans cet état après sa mort. Une maladie de peu de jours le conduisit à ce dernier terme, le 18 avril 1706. Il avait alors publié 16 cahiers, ou *scanzie* de sa *Bibliothèque volante*, et rédigé le 17e et le 18e. Le docteur Sancassano, son ami, les publia et en forma deux autres des matériaux recueillis par Cinelli. Ces vingt cahiers, imprimés à différentes époques, dans l'espace de près de trente ans, étaient devenus très-difficiles à rassembler. Le même docteur Sancassano les réunit, en disposa tous les articles par ordre alphabétique, et donna une édition générale de la *Biblioteca volante*, Venise, Albrizzi, 1734, 4 vol.

in-4°, ouvrage dans lequel les passions de l'auteur prennent trop souvent la place de la justice, mais cependant utile pour l'histoire littéraire, et où l'on trouve un assez grand nombre de faits qu'on chercherait inutilement ailleurs. Les matériaux du premier ouvrage que Cinelli avait projeté, et dont il ne cessa de s'occuper toute sa vie, formaient une masse considérable, sous le titre de *Biblioteca degli scrittori Fiorentini e Toscani*. Ces matériaux passèrent entre les mains du chanoine Biscioni, qui les réduisit à 12 vol. in-fol.; ils sont restés en cet état à Florence, dans la bibliothèque Magliabecchienne, où ils sont encore. G—É.

CINGAROLI (MARTIN), peintre, naquit à Vérone, en 1667. Il était fils d'un peintre médiocre qui lui enseigna les premiers principes du dessin; les rares dispositions que la nature lui avait données firent le reste : aidé des conseils de Jules Carpioni, il sut peindre en peu de temps des sujets d'histoire en petit, avec un talent qui ne tarda pas à attirer sur lui l'admiration des nombreux amateurs de ce genre de peinture. Sa réputation s'étendit jusqu'à Milan, où il fut appelé par le baron Martino, pour qu'il fit un grand nombre de tableaux. Ces tableaux trouvaient d'autant plus d'amateurs, que peu d'artistes italiens s'étaient attachés à peindre l'histoire dans d'aussi petites proportions, et qu'aucun d'eux n'avait apporté dans ce genre de composition autant de talent que Cingaroli. Tout le monde voulait avoir de ses ouvrages; il ne trouvait pas assez de temps dans une vie, d'ailleurs très-laborieuse, pour peindre tous ceux qu'on lui demandait; ils sont encore aujourd'hui fort recherchés. Cingaroli est mort à Milan, en 1729. A juger cet artiste d'après ses ouvrages, on croirait plutôt qu'il s'était formé sur les bons modèles des écoles flamande et hollandaise que d'après les riches compositions des écoles d'Italie. A—s.

CINI (JEAN-BAPTISTE), littérateur du 16e siècle, de ceux que les Italiens nomment *Testi*, était né vers 1530, à Florence, d'une famille patricienne. Admis jeune à l'académie florentine, il y prononça, en 1548, l'éloge funèbre de François Campana, l'un de ses confrères. Doué d'un esprit actif, il était décorateur et poëte, et savait embellir une représentation théâtrale de tous les accessoires qui servent à compléter l'illusion. Ses talents le firent choisir, en 1569, pour ordonner les fêtes par lesquelles on célébra l'arrivée à Florence de l'archiduc Charles d'Autriche, et dont lui-même a publié la description, in-8°. Ce fut à la demande du grand-duc François qu'il entreprit d'écrire la vie de Cosme de Médicis. Il y travaillait en 1585, comme on en a la preuve par une lettre qu'il écrivit à l'évêque de Guidi (dans les *Prose Fiorentine*, t. 4.) pour lui demander des anecdotes plus intéressantes que celles dont avaient fait usage les premiers biographes de ce prince. Cini mourut dans un âge avancé, mais sans avoir pu jouir du succès de son ouvrage. Il avait composé et fait représenter un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes sont conservées dans la bibliothèque Magliabecchienne. Outre les intermèdes de la *Cofanaria*, de Fr. d'Ambra (*voy.* ce nom), on ne connaît de lui que la *Vedova*, Florence, 1569, in-8°. Cette pièce, une de celles qui furent jouées devant l'archiduc d'Autriche, est très-rare et fort recherchée des curieux, parce qu'elle offre des exemples des divers dialectes de l'Italie. *La Vita di Cosmo de' Medici, primo gran-duca di Toscana*, fut imprimée à Florence en 1611, in-4°, par les soins d'un fils de Cini. C'est, suivant M. Gamba, l'histoire la plus complète et la plus exacte que l'on ait de ce prince. (*Voy.* la *Serie de' Testi*.) On trouve une pièce de Cini dans les *Canti Carnascialeschi* : quelques autres sont restées inédites dans les cabinets des curieux. W—s.

CINNA (LUCIUS CORNÉLIUS) était de la noble famille des Cornéliens. Sans avoir de grands talents militaires ni beaucoup de courage, mais avec un esprit intrigant et factieux, il joua un rôle considérable dans la guerre entre Sylla et Marius. Il se déclara pour ce dernier. Sylla souffrit qu'il fût porté au consulat. A peine fut il en possession de cette dignité (l'an de Rome 665), qu'il intrigua pour éloigner Sylla qui lui faisait ombrage. Maître dans Rome, il s'occupa du rappel de Marius et de ses partisans. Pour arriver à son but, il fallait du désordre et de l'anarchie : il essaya de remettre en vigueur la loi du tribun Sulpicius, laquelle donnait aux nouveaux citoyens l'entrée dans les anciennes tribus. Cette tentative fut repoussée avec la plus grande force : les deux partis coururent aux armes; il y eut un carnage dans Rome. Cinna fut chassé de la ville et déclaré, par le sénat, déchu du consulat. Dans cette situation, il débaucha une armée qui était en Campanie, aux ordres d'Appius Claudius, et en prit le commandement. Pour grossir ses forces, il remua dans toutes les villes de l'Italie, et avec tant de succès, qu'il parvint à réunir trente légions. Il menaçait Rome : la circonstance était favorable pour Marius, qui jusque-là s'était tenu en Afrique. Il repassa la mer, et, se trouvant à la tête d'une petite armée, il fit offrir ses services à Cinna. (*Voy.* MARIUS.) Ces deux chefs, réunis à Sertorius et à Carbon, marchèrent contre Rome. Quatre armées l'assiégeaient : elle était mal défendue par les forces du consul Octavius, de Métellus et de Crassus. Le sénat, pour sauver la ville, crut devoir capituler avec Cinna : il fallut le reconnaître pour consul, quoiqu'il refusât de jurer qu'il épargnerait la vie de ses concitoyens. Marius et lui arrêtèrent dans un conseil, tenu avec les principaux de leur parti, qu'il serait fait main basse sur tous leurs ennemis. Le sénat, qui ignorait cette résolution, les fit inviter à entrer dans Rome; ils n'y furent pas plus tôt qu'ils la livrèrent à toutes les horreurs de la guerre et à toutes les fureurs de la vengeance. Cinna se revêtit d'un second consulat; il parvint ainsi jusqu'à un quatrième : ce fut là le terme de ses succès. Sylla, absent depuis trois ans, revenait de l'Asie en vainqueur. Il écrivit au sénat une lettre remplie de plaintes et de reproches, et terminait en annonçant qu'il venait venger la république et les siens, et punir les injustices et les cruautés de ses ennemis. Le sénat entra en négociation avec lui :

mais Cinna et Carbon son collègue osèrent marcher à sa rencontre. Un mécontentement de l'armée de Cinna, aigrie par ses emportements, donna lieu à une sédition, dans laquelle ce général fut tué par un centurion, l'an de Rome 668, ou 85 avant J.-C. (*Voy.* Appien, l. 1; Tite-Live, l. 79; Plutarque, *in Pomp.*, *in Mar.*, *in Syll.*; Aurel. Victor, *de Viris illust.*, l. 69.) Q—R—Y.

CINNA (HELVIUS), fut, suivant Plutarque et Appien, tribun du peuple et ami de César. Dans la nuit qui précéda le meurtre de ce grand homme, il crut le voir en songe qui l'invitait à souper, et l'entraînait avec lui, malgré sa résistance. Cinna était retenu dans son lit par la fièvre, lorsque apprenant qu'on allait brûler le corps de César sur la place publique, il sortit pour lui rendre les derniers honneurs. Dès qu'il parut, son nom prononcé courut de bouche en bouche, et fut comme le signal de sa mort. Parmi les meurtriers du dictateur était un autre Cinna, nommé *L. Cornélius*, qui fut préteur l'an de Rome 708 (1). Le peuple prit l'ami de César pour celui qui avait été un de ses assassins; il se jeta sur lui et le mit en pièces dans sa fureur. Helvius Cinna était, suivant Plutarque, un poëte, et peut-être le même que C. Helvius Cinna dont parle Quintilien, et qui, dans un poëme en vers hexamètres intitulé *Smyrnæ*, avait chanté l'amour incestueux de Myrrha. Servius et Priscien citent quelques vers de ce poëme, dont quelques auteurs ont fait mal à propos une tragédie. Le P. Briet, dans son livre intitulé : *Acute Dicta veterum poetarum latinorum*, et P. Pithou, dans son recueil d'anciennes épigrammes, publié en 1590, attribuent à Helvius Cinna cinq épigrammes, *de Achille*, *de Telepho*, *in Xercem* (*bis*), *in L. Crassitium*. Ce Crassitius, grammairien, avait publié un mauvais commentaire sur le poëme obscur et difficile de Cinna. Vossius, *de Poetis latinis*, rapporte l'épigramme contre Crassitius, et un autre *in Cn. Pompeium*. (*Voy.* aussi Suétone, *de Gramm.*, et Maittaire, *Opera et Fragm. vet. poet. lat.*) V—VE.

CINNA (CNÉIUS CORNÉLIUS), était arrière-petit-fils de Pompée, et fut comblé de bienfaits par Auguste. Sénèque, et après lui Dion Cassius, rapportent que cet empereur, dans la 36e année de son règne, ayant découvert un complot que Cinna avait formé contre lui, eut la générosité de lui pardonner, en se contentant de lui reprocher son ingratitude, et qu'ensuite il le nomma consul. Cet excès de bonté toucha tellement Cinna, qu'il fut depuis un des plus zélés et des plus fidèles partisans de l'empereur. Ce trait de clémence de la part d'Auguste a souvent été mis en doute, et il est sûr que Tacite et Suétone n'en font aucune mention. De plus, Sénèque met la scène dans les Gaules, et Dion à Rome. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, il a fourni à Pierre Corneille sa belle tragédie de *Cinna*, représentée pour la première fois en 1639. (*Voy.* Sénèque, *de Clementia*, l. 1, ch. 9.) Z.

(1) Peu de temps après la mort de César, L. Corn. Cinna se dépouilla publiquement des ornements de sa magistrature, disant qu'il les rejetait, comme les ayant reçus d'un tyran, contre les lois; mais il fut bientôt obligé de se soustraire, par la fuite, à l'indignation du peuple, qui chérissait la mémoire de César.

CINNAMUS (JEAN), notaire de la cour de Constantinople, suivit l'empereur Manuel Comnène dans plusieurs expéditions. Ce prince étant mort l'an 1180 de J.-C., il entreprit d'écrire son histoire, qu'il publia en 6 livres, qui vont jusqu'à l'an 1176. L'ouvrage n'est pas terminé, soit que l'auteur n'en ait pas eu le temps, soit qu'on en ait perdu une partie. Cette histoire a été publiée pour la première fois, par Corn. Tollius, grec et latin, Utrecht, 1662, in 4°. La meilleure édition est celle que du Cange a donnée avec ses notes sur cet auteur, ainsi que sur Nicéphore Bryenne et Anne Comnène, Paris, 1670, in-fol. Elle fait partie de la *Byzantine*. Cinnamus est un des meilleurs historiens de cette collection; mais quoiqu'il ait quelque mérite, il n'est nullement comparable à Xénophon, ni à aucun des anciens historiens grecs. C—R.

CINO de Pistoie, jurisconsulte célèbre et poëte italien, naquit à Pistoie, en 1270, d'une famille ancienne et distinguée. Le nom de cette famille était *Sinibuldi* ou *Sinibaldi*, et son nom propre GUITTONE, d'où le diminutif *Guittoncino*, et par abréviation, à la manière des Florentins, *Cino*. Il commença ses études dans sa patrie, et les finit à l'université de Bologne, où il reçut le baccalauréat. Ce grade, qui précédait le doctorat, suffisait pour remplir des places de judicature. Cino en occupa une à Pistoie en 1307, lorsque les querelles sanglantes entre les Blancs et des Noirs y prirent un degré de violence qui le força d'en sortir. Il se retira d'abord sur des montagnes qui bordent la Lombardie, chez un de ses amis, qui était comme lui du parti des Blancs, et dont la fille, nommée *Selvaggia*, lui avait inspiré une passion, ou réelle, ou simplement poétique. Il avait toujours joint aux études de son état la culture des lettres et de la poésie, et c'était la belle Selvaggia qu'il célébrait dans ses vers. Elle mourut vers ce temps-là même; il descendit alors en Lombardie, en parcourut plusieurs villes, passa en France, et vint à Paris, où il fit quelque séjour. Il était de retour en Italie avant 1314, car ce fut cette année-là même qu'il acheva et publia à Bologne son commentaire sur le code. Il n'avait été que deux ans à l'écrire, ce qui, d'après le volume de cet ouvrage, la difficulté des matières qui y sont traitées, et le profond savoir que l'auteur y déploie, excita une surprise et une admiration générale. Ce fut après le succès éclatant de cette publication qu'il fut reçu docteur en droit, le 9 décembre 1314. Plusieurs universités se disputèrent alors l'avantage de l'avoir pour professeur. Il occupa pendant trois ans une chaire à Trévise, et professa plus longtemps à Pérouse, où il eut pour disciple le célèbre Barthole. On prétend aussi, mais sans preuves, qu'il enseigna dans les universités de Bologne, de Sienne, et même de Paris. Il est certain qu'en 1334, il était un des professeurs de celle de Florence. C'était toujours du droit civil qu'il donnait des leçons, les auteurs qui ont cru qu'il en avait donné de droit canon l'ont confondu avec Cino Tebaldi, qui était comme lui de Pi-

toie, et qui remplissait, dans ce temps-là même, à Florence, la chaire de cette faculté. D'autres se sont aussi trompés en assurant que Cino avait eu pour écoliers Pétrarque et Boccace: cela n'est vrai ni de l'un ni de l'autre. Cino était de retour à Pistoie en 1336; il tomba malade, fit son testament le 23 décembre, et mourut, soit avant la fin du même mois, soit au commencement de janvier 1337. Son commentaire sur le code effaça tout ce qui l'avait précédé dans ce genre, et a conservé longtemps après la mort de l'auteur une grande réputation; il fut imprimé dans le 15e siècle, et réimprimé plusieurs fois dans le suivant. Les trois principales éditions sont: 1° *Lectura Domini Cyni de Pistorio super Codice*, Pavie, 1483, in-fol.; 2° *Cyni de Pistorio famosissimi legum explanatoris*, etc., *super Digesti veteris Lectura*, Lyon, 1526; 3 *Cyni Pistoriens's juriconsulti præstantissimi in Codicem et aliquot titulos primi Pandectarum tomi, id est Digesti veteris doctissima commentaria*, etc., *multo diligentius et emendatius quam antea excussa a jureconsulto celeberrimo Domino Nicolao Cisnero*, etc., Francfort-sur-le-Mein, 1578. Cette édition, donnée par Cisnérus, est la plus estimée. Comme poëte italien, Cino est un des meilleurs de ces premiers temps: c'est, de tous les poëtes qui précédèrent Pétrarque, celui dont la manière approche le plus de la sienne, et dont les vers ont le plus d'élégance et de douceur. Ses poésies furent recueillies et publiées, pour la première fois, sous ce titre: *Rime di messer Cino da Pistoja jureconsulto e poeta celebratissimo, novellamente poste in luce da Niccolò Pilli*, Rome, 1559, in-8°, réimprimées, avec une 2e partie, à Venise, 1589, par les soins de Faustino Tasso; mais on soupçonne que cette 2e partie n'est pas de la même main que la 1re. Séb. Ciampi a donné à Milan, en 1808: *Vita e Poesie di Cino*, in-8° dans lequel on trouve une *canzone* de Cino sur la mort du Dante; une seconde édition a paru avec des augmentations, Pise, 1813, in-8°. On trouve aussi plusieurs morceaux de Cino parmi les poésies du Dante qui était son ami, et elles forment une partie considérable de tous les recueils d'anciennes poésies italiennes. G—É.

CINQ ARBRES, ou CINQUARBRES (Jean), en latin, Quinquarboreus, né à Aurillac, dans l'Auvergne, au commencement du 16e siècle, étudia les langues orientales à Paris, sous François Vatable, fut professeur d'hébreu et de syriaque au collége de France en 1554, et mourut doyen des professeurs royaux en 1587. Il publia en 1546 sa *Grammaire hébraïque*, à laquelle il joignit un petit traité *de Notis Hebræorum*. Elle fut réimprimée en 1549, 1556, 1582; à Venise, en 1588, et en 1609 et 1621, in-4°, sous ce titre: *Linguæ hebraicæ Institutiones absolutissimæ*. L'édition de 1609, in-4°, est due à P. Vignal, qui y ajouta des notes, l'explication latine des mots hébreux, l'alphabet rabbinique, le traité *de la Syntaxe et de la Poésie des Hébreux*, de Génebrard, et l'analyse grammaticale du psaume 33 du cardinal Bellarmin. Cette édition est en outre remarquable par la beauté des caractères, qui avaient été gravés et fondus par G. Lebé. Cinq-Arbres traduisit aussi en latin, avec des notes, le *Targum* (ou paraphrase chaldaïque) de Jonathan, fils d'Uziel, sur Jérémie. Cette version parut en 1549 et en 1556, in-4°, avec le *Targum* du même Jonathan sur le prophète Osée, qu'il avait donné en 1554, et il y ajouta les paraphrases sur Joel, Amos, Ruth, etc., sous le titre suivant: *Targum in Osean, Joelem, Amosum, Ruth et Threnos*. Il avait fait réimprimer en 1551, in-8°, l'Évangile de St. Matthieu, en hébreu, avec la version et les notes de Séb. Munster. Il a aussi traduit en latin plusieurs ouvrages d'Avicenne. V—ve et J—n.

CINQ-MARS (Henri Coiffier de Ruzé, marquis de), second fils d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, maréchal de France et surintendant des finances, et de Marie de Fourci, naquit en 1620. Ce favori de Louis XIII fut grand écuyer de France dès l'âge de dix-neuf ans. C'était un des plus beaux hommes et un des esprits les plus agréables de la cour. Il dut au cardinal de Richelieu la grande faveur à laquelle il parvint et la terrible catastrophe qui la suivit. Ce ministre n'avait élevé Cinq-Mars aux honneurs que pour s'en faire un instrument qui lui soumit de plus en plus le faible successeur de Henri IV, aussi ennemi des plaisirs et de la galanterie que ce roi y avait été porté. Les goûts et le caractère de Cinq-Mars étaient bien différents; tout dans sa conduite et dans ses mœurs rappelait le règne précédent, et il disait en parlant de Louis XIII: « Je « suis bien malheureux de vivre avec un homme « qui m'ennuie depuis le matin jusqu'au soir; » mais il supportait cette contrainte dans l'espoir de s'emparer de l'esprit de son maître et de gagner toute sa confiance. Alors il se plia entièrement aux goûts et à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignait point de se brouiller par de fréquentes disputes. Richelieu s'aperçut qu'au lieu d'un instrument, il s'était donné un rival, et ces deux hommes conçurent l'un pour l'autre une haine invincible. Cinq-Mars conseilla plusieurs fois au roi de faire assassiner son ministre, et il est certain que le roi entra un moment dans ce projet, dont le cardinal ne tarda pas à être informé. Il en fit parler au roi par le marquis de Mortemart. « Le roi, dit le P. Griffet, af« fecta d'en paraître étonné. » Il écrivit une lettre au chancelier Séguier pour se justifier, non d'avoir écouté les propositions de Cinq-Mars, mais d'avoir jamais donné le moindre assentiment à une pareille action. Cette lettre est très-remarquable: c'est la première, la seule peut-être qu'un roi puissant ait écrite pour justifier sa conduite envers un de ses sujets. Cinq-Mars entra dans les intérêts de Gaston, depuis longtemps ennemi déclaré du premier ministre, et contribua au traité que ce prince fit, par l'intermédiaire de Fontrailles, avec les Espagnols. Richelieu, informé de cette alliance, en donne avis au roi. Ce prince hésite, ne sait que croire, ouvre enfin les yeux, dit Millot, et Cinq-Mars est arrêté: il était alors avec la cour à Narbonne. On l'enferma dans la citadelle de Montpellier, où il subit un premier interrogatoire. Il fut ensuite conduit, escorté de six cents cavaliers, au château de Pierre-Encise près

de Lyon, où il arriva le 4 septembre 1642, et l'instruction du procès commença dès le lendemain. Le chancelier Séguier, son ennemi personnel, s'était rendu à Lyon dès le 3 août pour faire le procès de ce favori, que le roi, dans une lettre adressée au parlement de Paris, peignait sous les plus noires couleurs. Le cardinal, qui se trouvait à Montpellier, remonta le Rhône jusqu'à Valence, dans un bateau, traînant à sa suite, dans un autre bateau, le fils du célèbre historien de Thou, entouré de gardes. Ce fut à Valence qu'on imagina, pour transporter le cardinal dont la situation était désespérée, de faire avec des planches une chambre portative, assez grande pour contenir un lit, une chaise et une table. Cette espèce de chambre était couverte d'un damas cramoisi, sur lequel on mettait une toile cirée quand il pleuvait. Il arriva ainsi à Lyon, le 3 septembre, porté par ses gardes, pour y diriger la procédure, et pour redoubler, par sa présence et par ses avis, l'activité du tribunal, ou plutôt de la commission. Il en repartit le 12 au matin, tellement certain de la condamnation, que, dès la veille, il avait ordonné les préparatifs de l'exécution. Les preuves eussent été insuffisantes, si le faible Gaston n'eût tout révélé pour obtenir sa grâce. Le roi disait de ce prince : « Ne me parlez pas de la fidélité de « mon frère: on sait assez qu'il n'en a point et qu'il « n'en a jamais eu pour moi.» La maréchale d'Effiat écrivit au cardinal pour le prier de sauver la vie à son fils; elle en reçut une réponse très-dure, mais dans laquelle le ministre dissimulait ses ressentiments personnels, et cherchait à justifier la rigueur de sa conduite par les intérêts de l'État; prétexte banal qui a servi, en tant d'occasions, à masquer l'exercice de vengeances particulières. Cinq-Mars, qu'on appelait *M. le Grand*, fut condamné à mort avec de Thou, et exécuté sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642. Son corps fut porté dans l'église des feuillants, et enterré devant le grand autel. Il n'était âgé que de 22 ans. Cinq-Mars avait été condamné à subir, avant son supplice, la question ordinaire et extraordinaire. Il témoigna sa surprise qu'un homme de son rang, qui n'avait rien dissimulé, fût soumis à cette cruelle formalité. Le P. Malavalette, son confesseur, le rassura, et lui dit qu'il avait obtenu qu'on le présenterait seulement à la question, mais qu'il n'y serait point appliqué; cependant il eut une grande frayeur lorsqu'il entra dans la chambre et qu'on l'eut attaché au banc. Il monta sur l'échafaud et reçut le coup de la mort avec un grand courage. Le bourreau s'était cassé la jambe quelques jours auparavant, et ce fut un homme de la lie du peuple qui fit son office ce jour-là; il reçut cent écus pour cette exécution. On lit dans beaucoup de mémoires, et même dans quelques historiens, que le jour de l'exécution le roi regarda plusieurs fois à sa montre pour voir l'heure, et qu'il disait : « M. le Grand fait actuellement une « vilaine grimace. » Il n'y a nulle vraisemblance que ce mot atroce soit échappé à Louis XIII, qui était alors à St-Germain-en-Laye, et qui ne pouvait savoir dans cet éloignement le jour et bien moins encore l'heure du supplice de son favori. — La sœur du marquis de Cinq-Mars, *Marie* d'Effiat, fut la fondatrice du monastère de la Croix, au faubourg St-Antoine, à Paris, et elle y mourut le 15 août 1692, à l'âge de 78 ans. (*Voy.* F.-A. de Thou.)

CINTRA (Pierre de), navigateur portugais, gentilhomme ordinaire du roi, fut envoyé en 1462, avec deux caravelles, pour continuer les découvertes le long de la côte de la Guinée. Après être arrivé aux îles situées à l'embouchure du Rio-Grande, terme des voyages précédents, il ne put tirer aucun renseignement des habitants, dont les interprètes ne connaissaient pas la langue. Il prolongea la côte jusqu'au cap Mesurade par les 7° de latitude N., reconnaissant les bouches des fleuves et les caps auxquels il donna des noms. Au delà de Mesurade, les Portugais nommèrent une forêt immense d'arbres verts, le *bois de Ste-Marie*. Quelques canots des naturels s'approchèrent des vaisseaux : trois nègres vinrent à bord d'une caravelle; on en laissa aller deux, et l'on en retint un, conformément aux ordres du roi de Portugal, qui espérait que parmi les nègres très-nombreux dans son royaume, il s'en trouverait quelqu'un qui comprendrait le langage de ceux que l'on amènerait. En effet, Cintra l'ayant amené en Portugal, une femme esclave vint à bout de le comprendre par un idiome qui n'était pas le leur, mais que tous deux avaient appris; on le traita fort bien, et l'année suivante on le renvoya dans son pays. Cintra avait été accompagné dans son expédition par un Portugais qui avait servi de secrétaire à Cada-Mosto, et qui, à son retour, le présenta à son ancien maître; tous deux lui racontèrent les détails de leurs découvertes, et Cada-Mosto en écrivit l'histoire qu'il a publiée. On la trouve dans le t. 1er du recueil de Ramusio, dans le t. 1er du recueil de Temporal, intitulé : *Historiale Description de l'Afrique, plus cinq navigations au pays des Noirs*, Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.; enfin dans le *Novus Orbis* de Grynæus, où Cintra est appelé *Zinzia*. Sa relation est

(1) La fatale catastrophe de Cinq-Mars et de François-Auguste de Thou a été racontée par plusieurs écrivains. Nous citerons : les *Mémoires* du comte de la Châtre (Leyde, 1662, in-12); ceux de Montresor (ibid., 1663, 2 vol. in-12); ceux de Vittorio Siri (1676-79, in-4°); l'*Histoire de l'Europe sous le règne de Louis XIII*, par Levassor (Amsterdam, 1757, 7 vol. in-4°); *Mémoires et Instructions pour servir à justifier messire François-Auguste de Thou*, par Pierre Dupuy, dans le 15e vol. de l'*Histoire universelle* du président de Thou (1734, 16 vol. in-4°); l'*Histoire véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Lyon en la mort de messieurs de Cinq-Mars et de Thou* (sans nom de ville, d'imprimeur ni d'auteur), in-4° de 28 p., insérée dans les *Histoires tragiques de notre temps* par F. de Rosset (Lyon, 1742, in-8°) sous le titre de *Particularités remarquées en la mort de messires*, etc., et reproduite dans les *Nouvelles Archives du Rhône* (t. 2, p. 216-43). M. Capefigue, dans son ouvrage sur *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV* (Paris, 1836, 8 vol. in-8°), rapporte en détail, et d'après quatre relations qui existent à la bibliothèque royale, l'interrogatoire et les derniers moments des deux célèbres amis. Les pièces du procès ont été imprimées dans le *Journal de Richelieu* (Amsterdam, 1664, 2 parties in-12), et dans le t. 4 des *Nouveaux Mémoires d'histoire*, etc., de l'abbé d'Artigny (Paris, 1749-56, 7 vol. in-12). Enfin M. Alfred de Vigny a publié (Paris, 1826, 2 vol in-8°) : *Cinq-Mars, ou une Conjuration sous Louis XIII*, roman historique, tout à fait remarquable, et qui compte déjà plusieurs éditions. Cu—s.

succincte, mais exacte; il n'a pas assez d'expression pour louer la belle végétation de la côte qu'il a suivie. Il donna le nom de *Sierra Leona* à une montagne, parce que le choc des nuages qui en couvraient la cime produisait un bruit semblable à celui du tonnerre. Cintra retourna en Afrique en 1482, sur une flotte commandée par Diégo d'Azambuja, qui poussa sa course jusqu'à la Mina, où l'on bâtit un fort. — *Gonzalès* DE CINTRA, autre navigateur portugais, fit, en 1441, un voyage à la côte d'Afrique avec Nuño Tristan, et courut de grands dangers dans une incursion qui eut lieu à l'endroit nommé *Puerto del Cavallero*. Renvoyé à la côte d'Afrique en 1445, un More qu'il avait reçu à bord l'engagea à se diriger sur Arguin, et s'enfuit pendant la nuit avec un de ses compatriotes. Cintra s'embarqua aussitôt dans un canot avec douze hommes, pour punir le More de sa perfidie. Ayant négligé d'observer l'heure de la marée, il échoua; attaqué au point du jour par deux cents Mores, il fut tué avec sept de ses compagnons; les cinq autres rejoignirent leur vaisseau à la nage. On donna le nom d'*Angra de Gonzalès de Cintra* à la baie où les premiers Portugais furent tués. Cette baie, désignée sous le même nom sur la carte d'Afrique de d'Anville, est à quatorze lieues au sud du Rio do Ouro. E—s.

CIOFANO (HERCULE), orateur et poëte, né à Sulmone, au commencement du 16e siècle, fut le disciple de Muret, et profita des leçons de cet habile maître. On a la preuve de son savoir dans ses commentaires sur les *Métamorphoses* d'Ovide, son compatriote, où le désir de se montrer érudit ne nuit point à l'élégance et à la pureté du style. Ils furent imprimés à Venise, par Alde le jeune, en 1575, in-8°. Le succès qu'eurent ces commentaires engagea l'auteur à continuer ce travail sur les autres ouvrages d'Ovide. Toutes ses notes sur cet ingénieux poëte ont été imprimées avec la vie d'Ovide et la description de Sulmone, à Anvers, Plantin, 1583, in-8°; on les a réimprimées dans l'édition d'Ovide, avec les observations d'autres savants, Francfort, 1601, in-fol., et enfin dans la belle édition donnée par Burmann en 1727, 4 vol. in-4°. On a encore de Ciofano, *Adverbia localia*, Sulmone, 1584, in-4°, et quelques autres opuscules. Muret parle de lui avec éloge dans plusieurs de ses lettres. Scaliger, Scioppius, Manuce, s'accordent également à louer son talent, son érudition et sa modestie, ainsi que son désir continuel d'obliger. (*Voy.* aussi Baillet, *Jugem. des savants*, t. 2, part. 2, de l'édit. de 1725.) W—s.

CIONACCI (FRANÇOIS), prêtre et littérateur florentin du 17e siècle, n'est connu que par une édition qu'il a donnée des *Poesie sacre* de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique; de Lucrèce Tornabuoni, sa mère, et de deux autres Médicis, à Florence, 1680, in-4°. Les poésies de Laurent forment la plus grande partie du volume; c'est une *représentation*, ou espèce de drame pieux de St. Jean et de St. Paul, suivie de prières, *orazioni*, et d'hymnes ou cantiques, *laude*; le tout est précédé d'observations savantes et curieuses de l'éditeur, sur ces différentes espèces de poésies sacrées, sur les drames appelés *représentations*, sur les *oraisons* et sur les *laude* ou cantiques. G—É.

CIONE. *Voyez* ORCAGNA.

CIPIERRE, ou SIPIERRE (PHILIBERT DE MARSILLY, seigneur DE), gouverneur de Charles IX, distingué par sa bravoure, ses lumières et sa probité, naquit d'une famille noble dans le Mâconnais; obtint une compagnie de cinquante hommes d'armes, et dut aux Guise son élévation. En 1551, il fut fait prisonnier, avec Dandelot, sous les murs de Parme. Il faisait alors partie d'une troupe de volontaires français qui étaient venus chercher en Italie la gloire au milieu des dangers. En 1560, il était lieutenant général de la ville d'Orléans, lorsque François II fit son entrée dans cette ville, à la tête de 1,200 lances et de 7 à 8,000 hommes de vieille infanterie. Cipierre avait ordonné, sous peine de la vie, à tous les habitants, de déposer leurs armes à l'hôtel de ville. Il leur ordonna de les reprendre pour la cérémonie de l'entrée du monarque, et de les déposer de nouveau quand elle fut terminée. Deux ans après, la guerre civile était déclarée; Dandelot, frère de Coligni, commandait dans Orléans, et Cipierre assiégeait cette ville avec le duc de Guise. Il dirigea si heureusement une attaque sur le faubourg du Portereau, que la ville eût été emportée si l'armée royale n'avait manqué d'artillerie : « Mon bon homme, écrivit le « soir même le duc de Guise à Gonnor, je me mange « les doigts, quand je pense que si j'eusse eu six « canons de plus, cette ville était à nous. » Cipierre avait été nommé, à la recommandation des Guise, gouverneur de Charles IX, lorsque ce prince n'était encore que duc d'Orléans. En 1560, il assista aux états d'Orléans, debout derrière le trône de son disciple et de son maître. Sa vigilance et son austérité avaient dû déplaire dans une cour livrée aux intrigues et à la corruption. Les calvinistes voyaient avec dépit qu'il élevât le monarque dans un respect soutenu pour la religion catholique; ils osèrent s'en plaindre à l'assemblée de Pontoise, et désigner l'amiral de Coligni pour surintendant de l'éducation du jeune roi. La reine mère, qui penchait alors vers Coligni, n'osa cependant le nommer, et choisit Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et frère du duc de Montpensier. En l'établissant surintendant de l'éducation de son fils, elle pensait que Cipierre donnerait sa démission; mais il ne se trouva point humilié de se voir subordonné à un prince du sang. Ce dernier, sans avoir encore abandonné l'ancienne religion, servait la nouvelle, et ne négligeait rien pour favoriser ses progrès. Ceux qui la professaient ne furent plus écartés de la familiarité du jeune roi. On lui laissa lire, ainsi qu'à ses frères, ainsi qu'à sa sœur, les livres de la réforme, et l'on joua devant Charles IX des farces indécentes, qui avaient pour but de tourner en dérision les cérémonies de l'Église romaine. Cependant, en 1562, le parti catholique reprit le dessus à la cour, et Cipierre recouvra la confiance de son élève et l'estime de Catherine. Il obtint le gouvernement de l'Orléanais et du Berri : il était depuis deux ans conseiller d'État. En voyant au conseil de Catherine Cipierre et Lhopital, et

dans l'éducation de Charles IX, Amyot et Cipierre, on s'étonne de trouver, à cette époque de l'histoire, un prince si faible et si dissimulé, un gouvernement si versatile et si malheureux : « Ce fut, dit Brantôme, « le maréchal de Retz, Florentin, qui pervertit ce « prince, et lui fit oublier la bonne nourriture que « lui avait donnée le brave Cipierre. » Se sentant atteint d'une maladie mortelle, Cipierre donna à Charles IX et à Catherine de sages avis pour la réconciliation des Guise avec les Coligni. Il partit ensuite pour les eaux de Spa ; mais il mourut en route, à Liége, sur la fin de septembre 1566 : « C'était, « dit l'historien de Thou, un homme de bien et un « grand capitaine, qui n'avait rien de plus à cœur « que la gloire de son élève et la tranquillité de « l'État. » V—VE.

CIPIERRE (1) (René de Savoie, communément appelé), fils de Claude de Savoie, comte de Tende, gouverneur et grand sénéchal de Provence, prit parti pour les calvinistes dans les guerres civiles qui éclatèrent sous le règne de Charles IX. En 1567, il s'empara de Sisteron, et leva des troupes en Provence par ordre du prince de Condé. En même temps, de semblables levées s'exécutaient dans le Dauphiné, le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne et le Bourbonnais. Cipierre, réuni à Crussol d'Acier, à Mouvans, au baron de Bar, à Cereste et à plusieurs autres chefs, s'empara, conjointement avec eux, des citadelles de Nîmes et de Montpellier. Il retourna ensuite vers Sisteron pour observer Simiane de Gordes et Mangiron. Cipierre était un esprit modéré dans un temps d'effervescence et d'exaltation. Il devint suspect à tous les partis, et même son frère aîné, le comte de Sommerive, se déclara son ennemi. Cipierre revenait de Nice, où il était allé voir le duc de Savoie, son parent; il avait une suite de trente-cinq personnes; arrivé près de Fréjus, il est averti qu'une troupe est embusquée pour l'attendre dans un bois qu'il va traverser. Il se détourne, et se hâte de gagner Fréjus par un autre chemin ; mais les trois cents hommes dont l'embuscade était composée et qui l'avaient poursuivi entrent dans la ville avec lui. Gaspard de Villeneuve, seigneur des Arcs, qui commande cette troupe, fait à l'instant sonner les cloches, soulève le peuple, et marche à la maison où Cipierre s'est renfermé. Les consuls, craignant pour sa vie, ne négligent rien pour arrêter le désordre. Ils obtiennent enfin que la populace se retire, à condition que Cipierre et les gens de sa suite rendront les armes. Cette condition remplie, la populace s'éloigne. Des Arcs enfonce alors les portes de la maison, et fait massacrer tous ceux qui s'y trouvent; mais, ne voyant pas parmi les morts le jeune Cipierre, que les magistrats avaient fait évader, il feint d'être inquiet pour sa vie, et demande avec instance qu'on le remette entre ses mains, seul moyen, disait-il, de le sauver des fureurs populaires. Les consuls, trompés et tremblants, font paraître Cipierre, et aussitôt il expire percé de coups. On crut dans le temps que Sommerive, son frère, ne fut point étranger à cet horrible assassinat, et qu'il avait été secrètement ordonné par la cour. Ce qui fortifia cette dernière conjecture, c'est que dans le même temps un des gens de Cipierre, envoyé en mission à Paris, fut assassiné auprès du Louvre, sans autre motif présumable que celui de s'emparer des lettres et des ordres secrets qu'il pouvait avoir pour son maître. De Thou raconte que les protestants, calculant les meurtres qui furent commis en 1567 et en trois mois, portaient à plus de 10,000 le nombre de leurs frères qui, dans ce court espace de temps, étaient tombés en France sous le fer des assassins; et cet historien, qui ne paraît pas toujours impartial, se contente d'ajouter : « Je crois qu'ils exagéraient. » V—VE.

CIPRIANI (Jean-Baptiste), peintre et graveur à l'eau-forte, que les Anglais réclament comme appartenant à leur école, parce que c'est en Angleterre qu'il a exécuté la plus grande partie de ses ouvrages, naquit, suivant les uns, à Pistoie, vers 1727, ou à Florence, en 1726, suivant quelques biographes italiens. Il montra de bonne heure de grandes dispositions pour les deux arts qui ont fait sa réputation, et fut d'abord placé sous la direction d'un peintre anglais appelé Igame Hugford ou Heckford. Cipriani suivit ensuite les leçons de Gabbiani, et, en copiant les ouvrages de ce maître, il devint un excellent dessinateur. Condisciple du célèbre graveur François Bertalozzi, le désir de l'égaler excita son émulation, et il fit bientôt des progrès remarquables dans l'art de la gravure. Il s'y perfectionna pendant le séjour qu'il fit à Rome, où il s'était rendu en 1750. L'Italie possède peu de ses peintures. Lanzi en cite deux, exécutées pour l'abbaye de St-Michel *in Pelago*, dans les environs de Pistoie, l'une de *S. Tesauro*, et l'autre de *Grégoire VII*. Suivant Muzzarelli, en quittant Rome, Cipriani revint dans sa ville natale; et le premier ouvrage qu'il y fit fut *il Tendone dell' Organo*, que lui conférèrent les carmélites de l'église de *S.-Maria-Maddalena de' Pazzi*. Il travailla ensuite pour la noble famille des Rinuccini, par la protection desquels il fut chargé de faire la table du maître autel de l'église des Pères des écoles pies. Cédant aux pressantes instances de plusieurs Anglais de distinction, il se rendit à Londres, au mois d'août 1755, avec M. Wilton et sir William Chambers qui retournaient dans leur patrie. Sa réputation l'ayant précédé, plusieurs seigneurs anglais, parmi lesquels nous citerons lord Filney et le duc de Richmond, lui accordèrent leur patronage. Lorsqu'en 1758 ce dernier ouvrit sa galerie, pour en faire une espèce d'école des beaux-arts, ce furent Wilton et Cipriani qui furent chargés d'y surveiller les travaux des élèves, le premier, en leur donnant des leçons de sculpture, et le second, de peinture; mais ce projet ne tarda pas à être abandonné. A la création de l'académie royale, Cipriani en fut l'un des fondateurs, et ce fut lui qui fit le dessin pour le diplôme donné aux académiciens et aux associés au moment de leur admission. Cet ou-

(1) Cette famille existait encore en Provence au 18e siècle, dans la personne de Bruno de Cipierre, chevalier de St-Louis, capitaine d'une des galères du roi, et qui avait deux fils officiers de marine au département de Toulon.

vrage, exécuté avec autant de goût que d'élégance, lui valut, de la part du président et du conseil, une coupe d'argent qu'on lui offrit comme un témoignage d'estime pour le talent qu'il avait déployé. Le dessin original de ce diplôme fut acheté, en 1806, 31 guinées par M. G. Baker, à la vente des tableaux, dessins, etc., du marquis de Lansdowne. Parmi les travaux auxquels il se livra pendant son séjour en Angleterre, nous citerons la restauration des peintures de Rubens au plafond de la chapelle de White-Hall, qu'il termina en 1778, celle des tableaux du Verrio à Windsor, avec l'aide de M. Richards, et, dans le palais de Buckingham, un plafond dont il peignit les compartiments dans l'ancien style. On doit aussi indiquer une chambre décorée par lui de sujets poétiques dans la maison de feu sir William Young à Standlynch, dans le comté de Wilt. Quelques-uns des rares tableaux qu'il a laissés se trouvent dans la résidence de M. Coke, à Holkham, et au plafond de la bibliothèque de l'académie royale. On connaît de lui plusieurs gravures à l'eau-forte de sa collection (*Raccolta di cento pensieri*) des œuvres d'Antoine-Dominique Gabbiani. Cipriani est surtout distingué par ses dessins, qui réunissent, dit Fuseli, la fertilité de l'invention aux grâces de la composition et à l'élégance séduisante des formes. On doit citer parmi ses dessins ceux qu'il a faits pour le *Roland furieux* de l'Arioste; ils ont été gravés par Bartolozzi et par ses meilleurs élèves, et accompagnent l'édition de ce poëme publiée à Birmingham, avec les caractères de Baskerville (1773, 4 vol. in-8°). On trouve dans ces petites compositions toute la grâce et l'esprit de son talent; celle du 35e chant représente, suivant M. Auguis, des cygnes qui sauvent du Léthé les noms des grands poëtes; au bec d'un de ces oiseaux, l'artiste a mis son nom dans un médaillon si petit, qu'il faut un microscope pour distinguer les lettres. L'écrivain que nous venons de citer assure que Cipriani a gravé avec le même succès plusieurs pièces, tant de sa composition que d'après différents maîtres, entre autres une *Descente de croix*, d'après van Dyck, qui est extrêmement rare. Les dessins de Cipriani que Bartolozzi et ses amis ont reproduits par la gravure ont été recherchés avec avidité dans toute l'Europe. Cipriani s'adonnait aussi à la poésie, et on rapporte un de ses sonnets à la suite de son éloge inséré dans le *Giornale delle belle arti*, pour l'année 1786. Cet artiste est mort à Londres, le 14 décembre 1785, et a été enterré au cimetière de Chelsea; il a laissé deux fils sur lesquels nous manquons tout à fait de renseignements. D—z—s.

CIRCIGNANO (Nicolas), dit *Pomerancio*, parce qu'il naquit à Pomérancia en Toscane, en 1516, était déjà assez bon peintre lorsqu'il vint à Rome. Les nouvelles études qu'il fit dans cette capitale le placèrent en peu de temps au rang des meilleurs artistes. Sa manière de composer était grande et hardie, son dessin pur et correct. Il fut jugé digne de travailler aux loges et aux salles du Vatican. Il savait travailler la fresque d'une manière grande, et il entendait surtout parfaitement l'art de peindre de vastes compositions d'appareil. On voit de lui de très-grands ouvrages dans St-Laurent *in Damaso*, tels que le martyre de ce saint. Circignano mourut à Rome en 1588, âgé de 72 ans, laissant un fils surnommé comme lui *il Pomerancio* (Antoine), qui fut son élève et qu'il associa à ses principaux ouvrages. On trouve dans les tableaux d'Antoine la même franchise dans le dessin, une manière de peindre grande et décidée. Ces deux peintres ont fait en commun presque toutes les grandes compositions que nous avons citées. Antoine fit pour des thèses plusieurs dessins qui furent gravés de son temps; on y retrouve le talent de composition qui recommande ses peintures. Antoine Circignano mourut à Rome, en 1619, âgé de 60 ans. A—s.

CIREY (Jean de), né à Dijon, entra fort jeune dans l'ordre de Cîteaux, dont il fut nommé abbé général en 1476, et mourut le 27 décembre 1503. On a de lui : 1° *Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis*, Dijon, 1491, in-4°, réimprimée par Plantin d'Anvers, en 1630; 2° *Capitulum generale Cisterciense*, ibid., 1490; 3° *Compendium sanctorum ordinis Cisterciensis*, ibid., sans date, in-4°. Jean de Cirey a aussi composé, avec un autre religieux de Cîteaux, un ouvrage intitulé : *Dialogus inter priorem et subpriorem de prospero et adverso statu ordinis*, et qui est une réponse à une publication de Mathias Tillard, abbé de Clairvaux. Il a laissé en manuscrit un *Chronicon breve rerum in Burgundiæ ducatu gestarum, a* 1473 *ad* 1480; *Chronicon Cisterciense*, qui ne va que jusqu'au 14e siècle, et un catalogue des manuscrits que possédait l'ordre de Cîteaux. D. L.

CIRILLO (Bernardin), d'Aquila, dans l'Abruzze, fut secrétaire de la chambre royale à Naples; il passa ensuite à Rome, y devint protonotaire et secrétaire apostolique, archiprêtre de la *S.-Casa* de Lorette, chanoine de Ste-Marie-Majeure, et enfin, sous Paul IV, commandeur du fameux hôpital du St-Esprit *in Saxia*. Il mourut à 75 ans, le 13 juillet 1575, selon son épitaphe, rapportée par le Toppi, dans sa *Biblioteca Napoletana*. Il n'était donc pas secrétaire de la chambre royale de Naples en 1487, comme le marque même Toppi, quoiqu'il cite avec beaucoup de soin la pièce tirée des grandes archives de cette chambre qui le prouve. Ce sont là de ces difficultés qui pourraient arrêter longtemps, si l'on avait le moindre intérêt à les résoudre; mais tout ce qu'il importe de savoir de ce Cirillo, c'est qu'il a laissé un ouvrage historique intitulé : *gli Annali della città dell' Aquila, con l'historia del suo tempo*, Rome, 1570, in-4°, où l'on trouve sur cette petite ville, qui a été sujette à beaucoup de révolutions, quelques détails intéressants. (*Voy.* l'article Salvator Massonio. G—é.

CIRILLO (Nicolas), médecin et physicien, né près de Naples, en 1671, fut nommé professeur de physique à l'université de cette ville en 1705, et l'année suivante, second professeur de médecine tique. En 1718, Cirillo fut associé à la société royale de Londres, dont Newton était alors président. Il mourut à Naples en 1734, âgé de 63 ans. Il fut

chargé d'observer et d'écrire les *Ephémérides météorologiques de Naples*, et publia successivement : 1° une *Dissertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres*, insérée dans le 36ᵉ vol. des *Transactions philosophiques*; 2° *Mémoire sur les tremblements de terre*, à l'occasion de celui que l'on avait ressenti à Naples en 1731 (*Transactions philosophiques*, vol. 38ᵉ); 3° deux dissertations, dont l'une *sur le vif-argent*, et l'autre *sur le fer*. D—P—s.

CIRILLO (DOMINIQUE), de la même famille que le précédent, né en 1734, à Grugno, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, montra dès sa tendre jeunesse une passion ardente pour l'étude, et surtout pour la médecine, dont il cultiva toutes les branches avec un égal succès. Le professeur de botanique Pedillo étant mort, un concours fut ouvert pour lui désigner un successeur; Cirillo, très-jeune encore, se présenta, et obtint la chaire. Quelques années après, il accompagna lady Walpole en France et en Angleterre, et profita de son séjour à Paris pour visiter les hommes célèbres et les établissements utiles de cette capitale. Il s'attacha par les liens d'une estime réciproque à Nollet, à Buffon, à d'Alembert, et plus particulièrement à Diderot. L'Angleterre lui fournit les moyens de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle et les arts. Il suivit à Londres les leçons de Guillaume Hunter, et la société royale le reçut parmi ses membres. De retour dans sa patrie, Cirillo fut nommé professeur de médecine pratique, puis de médecine théorique. Il exerçait sa profession avec un désintéressement et une noblesse malheureusement trop rares. Quoique médecin de la cour, et sans cesse appelé dans les palais des riches, il volait avec autant et peut-être plus de zèle à la chaumière du pauvre, qu'il aidait de ses conseils et de sa bourse. Lorsqu'il fut nommé, en 1779, pensionnaire de l'académie des sciences et belles-lettres de Naples, il obtint d'être transféré parmi les membres honoraires : cependant personne ne fut plus assidu aux séances de l'académie; personne ne prit une part plus active à ses travaux. Les révolutions politiques vinrent troubler le repos que goûtait ce vénérable philanthrope. Les armées françaises étant entrées dans Naples le 23 janvier 1799, y établirent une constitution républicaine, et Cirillo fut proclamé représentant du peuple. Il refusa d'abord cette nouvelle dignité; mais lorsque la tempête révolutionnaire fut un peu calmée, et le nouveau gouvernement fixé sur des bases en apparence plus solides, Cirillo crut devoir répondre à la confiance générale. Nommé membre de la commission législative, il en fut, dès le second mois, élu président. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa conduite, c'est que, lancé tout à coup dans une carrière, aussi épineuse, il s'occupa constamment à faire le bien et à empêcher le mal. Quoique forcé d'abandonner l'exercice de la médecine pour se livrer aux fonctions de législateur, il ne voulut point en accepter les émoluments. Six mois ne s'étaient pas encore écoulés, et la république parthénopéenne n'existait déjà plus. Le roi Ferdinand rentra à Naples le 13 juillet 1799, et son retour fut signalé par des supplices. Cirillo, qui, en vertu d'une capitulation, s'était embarqué pour Toulon, fut poursuivi, arraché du vaisseau qui le portait, et renfermé dans un cachot. Lord Nelson et Guillaume Hamilton employèrent tout leur crédit pour le sauver, et se flattaient d'avoir réussi; car il ne s'agissait que de manifester des signes de repentir, et d'implorer la clémence du souverain. Cirillo préféra la mort à cet acte de soumission, qu'il regarda comme une rétractation humiliante. Fort du témoignage d'une conscience irréprochable, il termina sur l'échafaud une existence consacrée tout entière au bonheur, au soulagement et à l'instruction de ses semblables. Si l'on réfléchit que ce médecin avait une pratique très-étendue, et remplissait divers emplois qui absorbaient une grande partie de son temps, on sera étonné du nombre, de l'importance et de la variété de ses ouvrages : 1° *Ad botanicas institutiones Introductio*, Naples, 1771, in-4° (2ᵉ édition). 2° *Fundamenta botanica, sive philosophiæ botanicæ Explicatio*. Cet ouvrage, dont la 3ᵉ édition a été publiée à Naples en 1787, 2 vol. in-8°, fig., est un excellent commentaire de la philosophie botanique de Linné. L'auteur y déploie de vastes connaissances sur la physiologie végétale. Le 2ᵉ volume contient des observations précieuses sur les vertus des plantes. 3° *De Essentialibus nonnullarum plantarum Characteribus*, Naples, 1784, in-8°. 4° *Nosologiæ methodicæ Rudimenta*, Naples, 1780, in-8°. 5° *Osservazioni pratiche interno alla lue venerea*, Naples, 1783, in-8°; Venise, 1786, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber, sous un titre aussi fastueux que celui de l'original est modeste : *Traité complet et Observations pratiques sur les maladies vénériennes, ou Nouvelle Méthode de guérir radicalement la syphilis la plus invétérée*, Paris, 1803, in-8°. J.-G. Delme l'avait déjà traduit en allemand en 1790, Leipsick, in-8°. 6° *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj*, Naples, 1786, in-8° (2ᵉ édition). 7° *Le Virtù morali dell' asino, discorso accademico del signor dottor N. N.*, Nice, 1786, in-8°, esquisse philosophique tracée avec beaucoup d'esprit et une grande pureté de style. 8° *La Prigione e l'Ospedale, discorsi accademici del dottor D. C.*, Nice, 1787, in-8°. Frappé du spectacle hideux dont il venait d'être témoin, Cirillo exhale son indignation; il forme des vœux, et propose des moyens pour améliorer le sort des malheureux renfermés dans les prisons et dans les hôpitaux. 9° *Plantarum rariorum regni Neapolitani Fasciculus primus, cum tabulis æneis*, Naples, 1788, in-fol.; *Fasciculus secundus*, 1793. Chaque fascicule de cette flore est orné de 12 planches superbes. On y trouve plusieurs espèces de plantes rares, et quelques-unes entièrement nouvelles : *scabiosa crenata; lamium bifidum; convolvulus stoloniferus*; etc. 10° *Entomologiæ Neapolitanæ Specimen primum*, Naples, 1787, in-fol. Les 12 planches magnifiques dont ce bel ouvrage est orné ont été dessinées par l'auteur, et gravées par Clener. L'immortel Linné déclare, dans son *Systema naturæ*, qu'il est redevable à Ci-

rillo de la connaissance de plusieurs insectes, tels que le *grillus nasutus turritus*, la *phalæna rorella*, etc. 11° *Metodo di amministrare la polvere antifebbrile del dottor James*, Naples, 1794, in-8°. Cet opuscule renferme un système ingénieux sur les fièvres. On trouve dans les *Transactions philosophiques* (t. 60) deux mémoires de Cirillo, l'un *sur la Manne de Calabre*, l'autre *sur la Tarentule* : ce dernier a été traduit en allemand par Büsching. Le chevalier Banks a, dans sa bibliothèque, un manuscrit de Cirillo, intitulé : *Institutiones botanicæ juxta methodum Tournefortianam*, in-fol. de 119 p. Son dernier ouvrage est un traité *sur le Cyperus papyrus*, imprimé à Parme. A cette notice bibliographique, on pourrait ajouter des discours académiques en latin et en italien, qui se distinguent par une élégance soutenue, par des vues fines, par des idées souvent neuves et toujours lumineuses. C.

CIRNI (ANTOINE-FRANÇOIS) naquit à Olmeta de Nebbio, dans l'arrondissement de Bastia, en Corse, vers l'année 1510. On le trouve en 1585 sur la liste du conseil des douze nobles de cette île. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Commentarii divisi in 9 libri, nei primi dei quali sono descritti alcuni fatti delle guerre di religione accadate in Francia sotto il regno di Carlo IX ; la celebrazione del Concilio di Trento ; il soccorso inviato da Filippo II, per liberare la fortezza d'Orano ; e l'impresa dell' isola del Pignone. E nei seguenti sono con molta diligenza narrate le cose succedite nell' isola di Malta quando nel 1565 fu assediata dall' armata di Solimano*, Rome, 1567. Cirni avait eu part à tous ces faits d'armes. Son ouvrage n'est pas dépourvu de mérite, sous le rapport du style et pour l'exactitude des faits. Ses contemporains ont parlé de lui dans les termes les plus honorables, et le fameux Porcacchi rapporte qu'il savait manier l'épée aussi bien que la plume. C'est probablement à son mérite qu'il fut redevable de la faveur du gouvernement génois, et de la dignité à laquelle il fut élevé par le suffrage de ses compatriotes. G—N.

CIRO-FERRI. *Voyez* FERRI.

CIRON (INNOCENT), chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, où il était professeur en droit, publia, en 1645, *Opera in jus canonicum*, in-fol., réimprimé par les soins de Riegger, Vienne, 1761, in-4°. (*Voy.* aussi BRUNQUELL.) Il mourut vers l'an 1650. — *Gabriel* DE CIRON fut aussi chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, et se signala par son savoir. Député à l'assemblée du clergé, en 1656, il y proposa de faire imprimer aux dépens du clergé les *Instructions de St. Charles Borromée*, ce qui fut exécuté pour arrêter les désordres que causait la morale relâchée contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. Il concourut avec madame de Mondoville à l'institution de la congrégation des Filles de l'enfance. Ce fut entre ses bras que mourut à Pézénas le prince Armand de Bourbon Conti (février 1666). Pendant la peste qui ravagea Toulouse en 1669, Gabriel de Ciron exposa sa vie avec intrépidité pour procurer aux malades les secours spirituels et temporels. Le P. Dumas, prêtre de la doctrine chrétienne, a fait en latin l'éloge de Gabriel de Ciron. A. B—T.

CIRUELO (PIERRE), né dans le 15° siècle, à Daroca, dans l'Aragon, fut nommé, par le cardinal Ximenès, professeur de théologie et de philosophie à l'université d'Alcala, nouvellement fondée, et acquit dans l'exercice de cet emploi une réputation très-étendue. Il prononça, en 1517, l'oraison funèbre de ce cardinal, et il fut l'un des instituteurs de Philippe II. Ciruelo obtint, en récompense de ses services, un canonicat à la cathédrale de Salamanque, et mourut en cette ville vers 1580, âgé de plus de 80 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° une édition du traité de Bradwardin, *de Arithmeticæ Practica speculativa*, 1495, in-4°. 2° *Liber arithmeticæ qui dicitur Algorithmus*, 1495, in-4°, goth. Il publia ces deux ouvrages à Paris, où il fut reçu docteur. 3° *Cursus quatuor mathematicarum artium liberalium*, Alcala, 1516, in-fol. Ciruelo est l'éditeur de ce recueil, qui contient deux petits traités de mathématiques de Boëce, les *Éléments* de géométrie d'Euclide, et la perspective d'Alhazen : il a ajouté des notes à ces différents ouvrages. 4° *Expositio libri missalis peregregia ; addita sunt de arte prædicandi, de arte memorandi, et de correctione kalendarii*, Alcala, 1528, in-fol., ouvrage d'une grande érudition Dans son traité *de la mémoire*, Ciruelo avertit qu'on ne doit se servir que modérément des règles qu'il donne, attendu qu'on ne peut obtenir par leur moyen une grande mémoire qu'aux dépens du jugement et de l'imagination, exemple de bonne foi qui n'a pas trouvé d'imitateurs. (*Voy.* Jean BELOT.) 5° *Quæstiones paradoxæ* 10, etc., Salamanque, 1538, in-4°. Il y traite des dictions grammaticales, de la raréfaction des corps, du paradis terrestre, de la cabale, etc. 6° *Apotolesmata Astrologiæ humanæ, hoc est de mutationibus temporum*, Alcala, 1521, livre estimé des compatriotes de l'auteur. André Schott dit qu'il y répond aux arguments de Pic de la Mirandole, contre les astrologues. 7° *Hexameron theologal sobre el regimento medicinal contra pestilencia*, Alcala, 1519, in-4°. V—VE et W—S.

CISINGE (JEAN DE), ou JANUS PANNONIUS, poëte latin du 15° siècle, né le 29 août 1434, dans un village de Hongrie, près de l'embouchure de la Drave. Ses parents, quoique nobles, étaient pauvres, et sa mère consacra la majeure partie de ce qu'elle gagnait par le travail de ses mains à payer les premiers maîtres qu'elle lui donna. Lorsqu'il eut atteint sa 13° année, l'évêque de Varadin, son oncle maternel, l'envoya à ses frais en Italie, où se rendaient, de toutes les contrées de l'Europe, ceux qui voulaient obtenir quelque réputation dans les sciences et les arts. Jean s'arrêta à Ferrare, où Guarino de Vérone enseignait avec une grande célébrité les lettres grecques et latines ; il y fit des progrès si rapides, qu'à seize ans il était regardé dans cette ville comme un prodige, et s'était attiré l'admiration et la bienveillance du prince qui y régnait, ainsi que de l'évêque de Modène. Ce dernier surtout lui en donna des preuves touchantes, en payant de ses deniers une petite dette que Jean avait contractée envers Guarino, et qu'il voulait voir acquitter avant de retour-

ner en Hongrie, où sa mère, devenue veuve, le rappela quatre ans après s'être séparée de lui. Son oncle, qui le revit alors, fut ravi du développement de son esprit, et le renvoya bien vite en Italie, pour qu'il y profitât de tout ce qu'il pouvait encore y apprendre. Jean y resta jusqu'en 1458, époque à laquelle il retourna dans son pays. Peu de temps après, le pape Pie II le nomma, quoiqu'il n'eût que vingt-six ans, évêque de la ville de Cinq Églises, dans la basse Hongrie. Il fut ensuite obligé de porter les armes contre les Turcs, en vertu des lois de l'Etat, qui forçaient tous les hommes à prendre les armes dans les dangers de la patrie. Il ne se montra pas très-brave dans les combats ; lui-même avoue, dans une de ses poésies, qu'il croyait ne devoir pas s'exposer au péril, par la raison que, si les poëtes se faisaient tuer, il ne resterait personne pour chanter les exploits des héros :

> Quod si pugnantum rapiat sors ulla poetam,
> Quis vestras mortes, funera vestra canet?

Le roi de Hongrie (Mathias) jugea qu'il valait mieux l'envoyer au pape pour obtenir des secours contre les Turcs ; et dans cette ambassade, Jean se conduisit beaucoup mieux que sur les champs de bataille. Ce monarque lui céda le privilége de faire exploiter à son profit les mines d'or et d'argent qui se trouvaient dans le diocèse de Cinq-Églises, ce qui valut à ce jeune prélat un revenu de 20,000 sequins (230,000 fr.). Les magnats de Hongrie ayant, en 1471, tramé une conspiration pour détrôner Mathias, Jean, soupçonné d'être entré dans ce complot, prit la fuite, et sa complexion délicate lui rendant insupportables les fatigues de sa vie errante, il mourut vers la fin de 1472, à l'âge de 38 ans. Le bon roi Mathias, s'étant laissé persuader ensuite que Jean était innocent, permit qu'on apportât son corps dans son diocèse, et qu'on lui rendît les honneurs funèbres. Ses amis écrivirent sur sa tombe une épitaphe où, le représentant comme une victime de l'envie, ils disaient que c'était lui qui le premier avait amené les muses dans leur pays. La plupart de ses poésies sont très-licencieuses, et il y fait même suspecter sa croyance religieuse en parlant des choses sacrées avec peu de respect. Son nom de baptême lui ayant paru ignoble, et son nom de famille trop antipoétique, il changea le premier en celui de *Janus*, et le second en celui de *Pannonius*. Il fut lié d'amitié avec les hommes les plus doctes de l'Italie, tels que François Arétin, Æneas Sylvius, Picolomini, etc., qui tous parlent de lui avec éloge dans leurs écrits ; et en 1458, le célèbre peintre André Mantegna voulut faire son portrait, en le peignant à table avec son ami Galeotto Marzio, qui lui avait communiqué le goût de la poésie latine. On imprima à Venise, en 1553, un recueil de ses poésies ; elles se retrouvent ensuite dans les *Deliciæ Poetarum Hungarorum*, Francfort, 1619, in-16. Il en a été fait à Utrecht, en 1784, une édition plus complète, sur des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, sous le titre de *Jani Pannonii Poemata*, 2 vol. in-8° ; c'est d'après cette édition que Mercier de St-Léger en a donné une notice tirée de son ouvrage inédit sur les poëtes latins modernes ; mais il manque encore au recueil d'Utrecht plusieurs morceaux de poésie de Janus Pannonius, qui se conservent en manuscrit dans la bibliothèque de Brescia. G—N.

CISNER (NICOLAS), savant luthérien, né en 1529, à Morbach, petite ville du Palatinat, fit ses études à Heidelberg, se rendit ensuite à Strasbourg, où il étudia la théologie sous le célèbre Martin Bucer, son parent, et de là à Wittemberg, pour y entendre Mélanchthon, dont la réputation s'étendait déjà dans toute l'Europe. L'offre d'une chaire de professeur extraordinaire de morale, avec des appointements considérables, le rappela à Heidelberg en 1552 ; mais la peste qui désola cette ville l'année suivante le détermina à passer en France, où il étudia le droit à Bourges, Angers et Poitiers. Il visita ensuite l'Italie, et prit le bonnet de docteur à Pise. L'électeur palatin, Frédéric III, le rappela une seconde fois à Heidelberg, pour succéder à Baudouin dans la chaire de droit civil. Nommé recteur de l'université en 1563, il quitta cette place pour celle de conseiller à la chambre impériale de Spire, qu'il conserva quatorze ans. A son retour, l'électeur lui donna le titre de son lieutenant civil et de professeur extraordinaire de droit ; mais il ne jouit pas longtemps de ces nouvelles dignités : une attaque de paralysie, après l'avoir tourmenté deux années, termina ses jours, le 6 mars 1583, comme il achevait sa 54ᵉ année. Les études sérieuses auxquelles Cisner s'adonna particulièrement ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et on a de lui de bons vers latins, entre autres un poëme sur la naissance de Jésus-Christ, estimé des connaisseurs ; mais ses travaux historiques sont plus généralement connus et appréciés. On lui doit de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventinus (*voy.* ce nom), de l'*Histoire de Saxe* de Krantz, et du *Recueil des historiens allemands* de Schard. Il en promettait une nouvelle de ce recueil, dans un meilleur ordre et avec des additions considérables ; mais ses occupations et sa mort prématurée ne lui permirent pas de dégager sa parole. Les opuscules historiques de Cisner, les discours qu'il avait prononcés dans plusieurs occasions, et ses poésies, ont été publiés par Juste Reuber, son parent, avec un éloge de l'auteur, en 1 vol. in-8°, Francfort, 1611, sous ce titre : *Nic. Cisneri jurisconsult., polyhist., orator. et poet. celeberr., Opuscula historica et politico-philologica, distributa in libros* 4. On trouvera le détail des pièces qui y sont renfermées dans le t. 22 des *Mémoires* de Niceron. W—S.

CISNEROS (DIEGO), a publié en espagnol un ouvrage sur la ville de Mexico intitulé : *Sitio natural, leyes y propriedades de la ciuda de Mexico*, Mexico 1618, in-4°. D—Z—S.

CITADELLA (ALFONSE), dit *Alfonso Lombardi*, ou *Alfonso Ferrarese*, issu d'une famille patricienne de Lucques encore existante, naquit vers la fin du 15ᵉ siècle. Dès son jeune âge, il se signala par les portraits en médaillon qu'il modelait habilement en cire ou en stuc blanc. Vasari cite de lui les portraits du prince Doria et d'Alfonse, duc de Ferrare, de

Clément VII, de Charles-Quint, du cardinal Hippolyte de Médicis, du Bembo, de l'Arioste et d'autres personnages. Ayant contribué aux décorations de Ste-Pétrone, à Bologne, pour le couronnement de Charles-Quint, Citadella fut tellement en vogue que la plupart des courtisans voulurent avoir leurs portraits de sa main. Dans la même ville, il exécuta en marbre le tombeau du chef des partisans, Ramazzotto; et il sculpta pour l'église de Ste-Pétrone la résurrection du Christ, et pour l'église de l'hôpital de Bologne la mort de la Ste. Vierge, ouvrages très-admirés des artistes; enfin il fit pour le palais de la même ville une belle statue d'Hercule. Du reste, il aima mieux modeler des portraits, soit qu'ils lui rapportassent davantage, soit que son goût s'accommodât mieux de cette occupation facile. Vasari raconte que, désirant faire le portrait de Charles-Quint, il obtint du Titien, chargé de peindre l'Empereur, qu'il l'accompagnât comme un de ses élèves; puis, à l'insu du Titien, il modela le portrait de Charles-Quint en petit; mais à la fin de la séance, quand il voulut mettre son travail dans la manche de son habit, l'Empereur, ayant remarqué son intention, désira voir ce qu'il avait fait; il en fut si content qu'il chargea Alfonse d'exécuter ce modèle en marbre, et qu'il força le Titien de partager avec le sculpteur les 1,000 écus qu'il lui destinait. Le portrait de Charles-Quint fut beaucoup loué, et l'Empereur fit ajouter 500 écus aux 500 déjà accordés. Le cardinal Hippolyte de Médicis mena l'artiste avec lui à Rome. Alfonse y exécuta plusieurs portraits, entre autres ceux de Julien de Médicis, père du cardinal, et du pape Clément VII. Le cardinal le chargea aussi de faire le tombeau du pape Léon X; mais, après la mort de ce prélat, le travail fut confié à Bandinelli. Ayant perdu son protecteur, Alfonse retourna à Bologne, inconsolable de n'avoir pu exécuter un tombeau par lequel il espérait s'immortaliser. Il mourut à Bologne, en 1536, à l'âge de 49 ans. Citadella aimait les plaisirs et la parure; son costume était toujours très-recherché. Il paraît avoir eu des liaisons d'amitié ou de parenté avec les Lombardi de Florence; aussi institua-t-il pour son héritier Sigismond Lombardi. Cette circonstance explique comment Vasari et d'autres biographes ont pu donner à Alfonse Citadella le nom de Lombardi, qui n'était nullement le sien. Quelques ouvrages de ce sculpteur ont été reproduits en gravure par Cicognara. Agnolo paraît avoir servi de modèle au style de cet artiste. Frediani a récemment donné sa biographie, en prouvant par des pièces des archives de Carrare et de Bologne la véritable origine d'Alfonse. (*Voy.* l'ouvrage intitulé *Intorno ad Alfonso Citadella, esimio scultore Lucchese, fin qui sconosciuto, del secolo* 16, *ragionamento storico di C. Frediani*, Lucques, 1834.) D—G.

CITARIUS, grammairien, né à Syracuse dans le 4e siècle, professa la langue grecque à l'école de Bordeaux, alors très-célèbre. Ausone, dans sa *Commemoratio Profess. Burdig.* (n° 11), le compare à Zénodote et à Aristarque, comme critique, et le met, comme poëte, au-dessus de Simonide. On ne peut savoir jusqu'à quel point ce jugement est fondé, puisque aucun des ouvrages que Citarius avait écrits ne nous est parvenu. Vinet, Scaliger, P. Burmann et Wernsdorf s'accordent pour lui attribuer une épigramme intitulée *de Tribus Pastoribus*, retrouvée en Sicile sur une pierre antique, malgré la différence du nom de l'auteur, Cythérius, né, comme l'ami d'Ausone, à Syracuse. Cette épigramme, où l'antithèse est beaucoup trop prodiguée, se trouve à la suite de plusieurs éditions d'Ausone. Elle fait partie de l'*Appendice*, dans la traduction de ce poëte donnée par M. E.-F. Corpet, 2e série de la *Bibliothèque lat.-franç.* de Panckoucke. (*Voy.* AUSONE.) CH—S.

CITOIS (FRANÇOIS), en latin CITOSIUS, né à Poitiers, en 1572, étudia la médecine à Montpellier en 1593, et y reçut le doctorat en 1596. Après avoir exercé pendant quelques années sa profession à Poitiers, il se rendit à Paris, et le cardinal de Richelieu le choisit pour son médecin. (*Voy.* BOISROBERT.) La réputation qu'il s'acquit dans la capitale ne put l'y fixer, et il retourna dans sa patrie, où il mourut en 1652, doyen de la faculté de médecine. Il s'est fait connaître avantageusement par diverses productions utiles ou curieuses : 1° *Abstinens Confolentanea; cui obiter adnexa est apologia pro Jouberto*, Poitiers, 1602, in-12; Berne, 1604, in-4°, traduit en français sous ce titre : *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille*, etc., Paris, 1602, in-12. 2° *Abstinentia puellæ Confolentaneæ, ab Israelis Harveti confutatione vindicata; cui præmissa est ejusdem puellæ ἀναζώωσις*, Genève, 1602, in-8°; trad. en anglais, Londres, 1603, in-8° : l'observation qui fait le sujet de ces deux opuscules est regardée comme très-suspecte par Haller et par d'autres habiles médecins. 3° *De Novo et populari apud Pictones dolore colico bilioso Diatriba*, Poitiers, 1616, in-12 : cet excellent ouvrage, publié depuis deux siècles, est encore aujourd'hui consulté. L'auteur donne une description exacte et une méthode curative judicieuse de la colique du Poitou. On peut cependant lui reprocher quelques erreurs chronologiques et l'emploi immodéré de la saignée. 4° *Advis sur la nature de la peste, et sur les moyens de s'en préserver et guérir*, Paris, 1623, in-8° : cet opuscule ne tient pas ce que le titre promet; il pèche tout à la fois par la théorie et la pratique. 5° *Opuscula medica*, Paris, 1639, in-4° : ce recueil contient les quatre opuscules déjà cités, mal à propos surchargés d'un cinquième, intitulé : *de Tempestivo phlebotomiæ ac purgationis Usu, adversus hæmophobos.* C.

CITOLINI (ALEXANDRE), mnémonicien, était né vers 1520, à Serravalle, dans le Trévisan, de parents aisés. Les talents qu'il annonça de bonne heure pour la poésie lui méritèrent l'amitié de plusieurs littérateurs distingués, entre autres de Claude Tolomei, qui lui donne dans ses lettres des témoignages de la plus tendre affection. Il se vit bientôt recherché des princes et des grands; aussi le retrouve-t-on successivement dans différentes villes d'Italie, telles que Gênes, Plaisance, etc. Ayant fini par se marier, il s'établit dans un domaine, non moins agréable que productif, qu'il possédait près de Venise, et par-

tagea ses loisirs entre l'étude et les soins qu'il devait à sa jeune famille. Le bonheur dont il jouissait ne tarda pas à être troublé : son penchant pour les nouvelles opinions se manifesta dans ses écrits, et il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire à la rigueur des édits contre les novateurs. Il se réfugia d'abord à Strasbourg, où il fut accueilli par le généreux Sturm, qui regretta vivement de ne pouvoir, en lui assurant une existence honorable et paisible, le mettre à même de perfectionner son œuvre des sept jours, c'est-à-dire sa *Tipocosmia*, dont on parlera tout-à-l'heure. De Strasbourg, il partit pour l'Angleterre, au mois d'octobre 1565, avec des lettres de Sturm pour la reine Élisabeth elle-même et pour quelques-uns des seigneurs de la cour (1). Sturm, dans ses lettres, représente Citolini comme un homme animé d'une piété sincère, plein d'érudition et supérieur à l'adversité qu'il supporte avec un courage admirable. Mais il s'en faut beaucoup que le savant Apostolo Zeno en fasse un portrait aussi avantageux dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini. Suivant Zeno, Citolini n'était qu'un hypocrite et un effronté charlatan qui s'était fait bien venir des grands au moyen d'une espèce de mnémonique, dont il n'était pas même l'inventeur, et qu'il ne communiquait à ses élèves qu'après leur avoir fait promettre de garder le secret. On voit, par une lettre de Sturm, qu'en 1568, Citolini se trouvait encore à Londres; mais on n'a pu découvrir ni le lieu ni la date de sa mort. On a de lui : 1° *Lettera in difesa della lingua volgare*, Venise, 1540, in-4°. Cette lettre, adressée à Côme Pallavicino, l'un de ses protecteurs, est très-recherchée des curieux, quoiqu'elle renferme beaucoup d'idées repoussées par les grammairiens modernes. (*Voy.* la *Série* de M. Gamba.) Elle a été réimprimée à Venise, 1551, in-8°, avec la *Lettera al Muzio* de Jérôme Ruscelli (*voy.* ce nom), et les *Luoghi*, essai d'un plus grand ouvrage dans lequel Citolini se flattait, au moyen des lieux communs, d'enseigner l'art de parler facilement sur tous les sujets imaginables. 2° *Tipocosmia*, Venise, 1561, in-8°. Cet ouvrage, que Sturm trouvait admirable, n'est, au jugement de Zeno, qu'un mélange ou plutôt un chaos dans lequel se trouvent confondus, sous un seul lieu commun qui est le monde, tous les objets matériels et immatériels qui composent l'univers. Citolini devait la première idée de cet ouvrage à l'*Artificio* de Jules Camillo, destiné de même à fournir un moyen de soulager la mémoire. On doit encore à Citolini des *canzone* dans la *Raccolta* d'Atanagi, t. 2, p. 95, et l'édition du *Diamerone* de Marcellino, Venise, 1565, in-4°, avec une dédicace au célèbre Cornaro, l'auteur d'un traité sur les avantages de la sobriété. W—s.

CITRI DE LA GUETTE (S.), auteur du 17e et du 18e siècle, dont on ne connaît ni la patrie, ni les dates de naissance et de mort, ni les diverses circonstances de la vie. Il ne méritait pas cet oubli, qu'on ne peut attribuer qu'au voile de l'anonyme dont il s'est toujours couvert. Les ouvrages et les traductions qu'on lui attribue sont estimés et recherchés : 1° *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin*, Paris, 1679, in-12. C'est une prétendue traduction d'un manuscrit gaulois, dont on a révoqué en doute l'authenticité. 2° *Histoire des deux triumvirats*, Paris, 1681, 3 vol. in-12, réimprimée souvent depuis. « Cet ouvrage, dit J.-N. Mo« reau, m'a toujours paru un chef-d'œuvre; il ex« pose avec la plus grande clarté et beaucoup de « chaleur une des plus importantes révolutions de « l'histoire romaine, etc. » Dans les éditions de 1715, de 1719, de 1741, 4 vol. in-12, on a ajouté la *Vie d'Auguste*, par Larrey. 3° *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, Paris, 1685, in-12; 1699, in-12, traduction du portugais. 4° *Histoire de la conquête du Mexique*, trad. de l'espagnol d'Antonio de Solis, Paris, 1691, in-4°; Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois : la 5e édition est de Paris, 1730, 2 vol. in-12, fig. Il y a une édition de 1774, 2 vol. in-12. 5° *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, trad. de l'espagnol d'Augustin de Zarate, Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 2 vol. in-12, fig., réimprimée en 1742 et 1774, 2 vol. in-12. C. T—y.

CITTADINI (CELSE), l'un des plus savants auteurs italiens du 16e et d'une partie du 17e siècle, était né à Rome, en 1553, d'une famille noble siennoise. Il vécut à Rome un grand nombre d'années; il fut ensuite appelé à Sienne par le grand-duc pour y professer publiquement la langue toscane, et il y mourut en 1627. Il possédait non-seulement les langues grecque et latine, mais il savait aussi l'hébreu. Son érudition dans les antiquités, les inscriptions, les médailles, était immense. Il avait fait une étude particulière et approfondie des antiquités de sa patrie, et les titres, les armes, les généalogies de toutes les familles de Sienne lui étaient aussi connues qu'à un généalogiste de profession. Il possédait aussi plusieurs sciences, telles que la géographie ancienne et moderne, la cosmographie, et même la botanique; mais, surtout dans ses dernières années, la langue toscane fut l'objet le plus constant de ses travaux. Les explications qu'il donnait, dans ses leçons, sur les origines, les tours propres, les règles fondamentales et les anomalies de cette langue, étaient toujours appuyées d'exemples, et il ne s'en rapportait pas aux éditions des bons auteurs. A force de soins, de recherches et de dépenses, il était parvenu à rassembler jusqu'à cinq cents manuscrits autographes de Pétrarque, de Boccace, du Bembo et d'autres auteurs classiques, et c'était là seulement qu'il puisait ses autorités. Ses mœurs étaient aussi douces et son caractère aussi bon que son esprit était orné. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'académie philomatique, ou *de' filomati*, dont il était membre, par Jules Piccolomini, son successeur à l'université de Sienne. Les ouvrages imprimés de Celso Cittadini sont : 1° *Rime platoniche del sig. Celso Cittadini dell' Angiolieri* (c'est le seul de ses ouvrages où il ait pris ce surnom), *con alcune brevi sposizioni dello stesso autore*, etc., Venise, 1585, in-12. 2° Une

(1) Les lettres de Sturm sont imprimées dans le recueil de lettres adressées à Roger Ascham. (*Voy.* ce nom.)

édition des *Rime di Guido Cavalcanti*, précédées du commentaire du cardinal Egidio Colonna sur la *canzone d'Amore* de ce poëte, avec des observations de l'éditeur sur ce commentaire et une vie abrégée de Cavalcanti, Sienne, 1602, in-8°. 3° *Tre Orazioni*, Sienne, 1603, in-8°. 4° *Parthenodoxa, ovvero esposizione della canzone del Petrarca alla Vergine madre di Dio*, Sienne, 1604 et 1607, in-4°. 5° *Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua, scritto in volgar sanese*, Venise, 1601, in-8°. 6° *Origini della volgar toscana favella*, Sienne, 1604, in-8° ; 2e édition, d'après un manuscrit revu et corrigé par l'auteur, ibid., 1628, in-8°. Le savant philologue Girolamo Gigli a fait reimprimer ces deux derniers traités, et y a joint quelques opuscules inédits de Cittadini, tels que des notes sur les *Prose del Bembo* et sur *la Giunta del Castelvetro*, et un *Trattato degl' idiomi*, sous ce titre : *Opere di Celso Cittadini sanese*, etc., Rome, 1721, in-8°. Ses œuvres y sont précédées d'une vie de l'auteur très-étendue, et écrite avec beaucoup de soin. Cittadini avait laissé, entre autres ouvrages manuscrits, un *Discorso dell' antichità delle famiglie*, résultat de toutes les recherches qu'il avait faites sur ce sujet dans sa patrie ; Jean-Jérôme Carli l'a fait imprimer avec de savantes notes, Lucques, 1741, in-8°. G—É.

CITTADINI (Pierre-François), dit *il Milanese*, peintre, mort à Bologne en 1681, âgé de 65 ans, suivant Crespi, et de 68, suivant Oretti, naquit à Milan, et alla étudier sous le Guide. Quelques-unes de ses compositions annoncent qu'il pouvait entreprendre de grands ouvrages ; mais l'exemple de plusieurs artistes qu'il avait vus à Rome le détourna de ses premières études, et il se borna à peindre des tableaux de chevalet, des fruits, des fleurs, des oiseaux morts, accompagnés quelquefois de petites figures très-agréables. On voit à Bologne beaucoup de ses ouvrages. Ce maître laissa trois fils qui s'adonnèrent au même genre d'études, et que l'Albane appelait en conséquence *i Frattajuoli* et *i Fioranti*. L'aîné, Jean-Baptiste, né en 1657, mourut en 1693 ; le second, Charles, mourut en 1744, âgé de 75 ans. On ne sait la date ni de la naissance, ni de la mort d'Ange-Michel, qui fut le troisième. Charles eut deux fils, Gaétan et Jean-Jérôme. Gaétan excella dans les vues de campagne, où il distribuait habilement la lumière et des épisodes d'un effet heureux. C'est en Romagne et à Bologne que l'on trouve particulièrement les ouvrages de ce dernier. A—D.

CIULLO D'ALCAMO est généralement regardé comme le premier poëte qui ait fait usage de la langue italienne. Il était né vers la fin du 12e siècle, près de Palerme, dans la petite ville dont, suivant un usage très-commun de son temps, il joignit le nom à celui de *Vinciullo* (Vincent, qu'il avait reçu au baptême : *Ciullo* en est le diminutif). Un vers de la seule *canzone* qui nous reste de ce poëte, où il parle des richesses que *possède* Saladin, semble prouver qu'elle fut composée alors que le sultan, déjà fameux par ses victoires sur les chrétiens, passait pour le monarque le plus puissant de l'Asie. On pourrait donc en conclure qu'elle est antérieure à l'année 1193, date de la mort du sultan. Cependant Auria (*Sicilia inventrice*) ne pense pas que Saladin vécût encore lorsque Ciullo composa cette pièce ; et il croit même qu'il ne l'écrivit que sous le règne de l'empereur Frédéric II, prince qui, par ses encouragements et par son propre exemple, ranima dans l'antique patrie des Muses le goût des lettres et de la poésie. La langue italienne qu'employa Ciullo n'était point encore dépouillée de la rouille de la barbarie. Dante, voulant montrer combien cette langue déjà si souple avait été rude dans ses commencements, cite, sans en nommer l'auteur (*de Vulgari Eloquentia*, l. 1er, c. 12), le vers suivant de Ciullo :

Traheme desta focora se tesse a volontate.

La *canzone* de Ciullo mérite à peine, suivant Ginguené, d'être comptée parmi les productions de la littérature italienne, puisqu'elle est écrite dans un jargon plus sicilien qu'italien. Elle est composée de trente-deux strophes qui paraissent de cinq vers ; mais les trois premiers, de quinze syllabes, ne ressemblent à aucune espèce de vers connus. En les examinant, il est clair que chacun des trois premiers vers doit se diviser en deux, dont le premier est un vers de huit syllabes, de ceux qu'on appelle *sdruccioli*, et le second, un vers de sept syllabes. La strophe devient ainsi de huit vers de différentes mesures, rimés et non rimés, telle qu'on la retrouve dans les anciennes poésies provençales. (*Voy.* Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. 1er, p. 337.) La *canzone* de Ciullo a été publiée, pour la première fois, par Allacci dans les *Poeti antichi raccolti da codici mss. della bibliot. Vaticana e Barberina*, Naples, 1661, in-8°. Quoique défigurée par des fautes de toute espèce, cette édition est très-précieuse et recherchée, parce qu'elle renferme des pièces qu'on ne trouve pas ailleurs. Elle contient des vers de l'empereur Frédéric II, de son chancelier Desvignes (*de Vineis*), et de plusieurs poëtes moins connus. (*Voy.* l'*Hist. litt. d'Italie*, t. 1er, p. 396.) La *canzone* de Ciullo a été reproduite par Crescimbeni dans l'*Istoria della volgare Poesia*, t. 3, p. 7. Son titre d'un des plus anciens poëtes italiens ne pouvait manquer de procurer à Ciullo une place assez importante dans l'histoire de cette littérature. Mongitori a cité, dans la *Biblioth. Sicula*, p. 140, les nombreux ouvrages où ses droits sont exposés et discutés. On peut encore consulter Tiraboschi, *Storia della Letterat ital.*, t. 4, p. 397. W—s.

CIVILLE (François de), né le 12 avril 1537, à Rouen ou dans les environs de cette ville, n'avait que vingt-six ans lorsqu'il triompha, grâce à une constitution très-robuste, d'une foule d'accidents mortels pour tout autre que lui. En 1562, la ville de Rouen avait été assiégée sur les protestants, qui y avaient pour chef le célèbre comte de Montgommery. Cet illustre guerrier, gouverneur de la ville, qui avait en Civille une grande confiance, le chargea, le 15 octobre, de repousser les assiégeants qui livraient un assaut du côté de la porte St-Hilaire. Là, Civille, grièvement blessé à la mâchoire et à la nuque,

lomba du haut du rempart, et, considéré comme mort, fut quelques heures après jeté dans une fosse et recouvert d'un peu de terre. A la chute du jour, la Barre, domestique de Civille, et qui l'aimait tendrement, sortit, avec la permission de Montgommery, pour aller chercher le corps de son maître et pour lui donner une sépulture décente. La découverte était difficile à faire, parce que la figure du guerrier était devenue méconnaissable par l'effet de sa blessure, du sang coagulé et de la terre qui s'y était mêlée. La Barre, et l'officier supérieur que le gouverneur de la ville lui avait donné pour l'accompagner, se retiraient avec le regret de n'avoir pu remplir leur mission, lorsque le premier, qui s'éloignait lentement, se retourna une dernière fois et vit, au clair de la lune, étinceler un diamant qu'il savait que son maître portait au doigt. On s'empressa, après l'avoir reconnu, d'enlever le corps, et l'on s'aperçut bientôt qu'il conservait un reste de chaleur. Pour le faire panser, on le remit entre les mains des chirurgiens, qui, le croyant dans un état désespéré, ne daignèrent pas s'occuper de lui. Désolé, mais conservant quelque espérance, la Barre porta Civille à son logement. Là, resté cinq jours sans donner aucun autre signe de vie que la chaleur de la fièvre, le blessé reçut enfin les secours de deux médecins et d'un chirurgien que sa famille lui envoya. Grâce à leurs soins, la plaie s'étant dégorgée, le malade éprouva un grand soulagement, mais resta encore sans mouvement et sans raison. Ce ne fut que onze jours après sa blessure reçue qu'il reprit connaissance. Malheureusement cette même journée, qui était le 26 octobre, la ville fut emportée d'assaut par les catholiques. Au milieu des horreurs du massacre et du pillage, la maison de Civille fut envahie par les vainqueurs, et, tout mourant qu'il était, il fut jeté par une fenêtre sur un monceau de fumier qui rendit sa chute moins dangereuse. Il y resta trois jours et trois nuits sans secours, exposé au froid de la saison, n'ayant pour tout vêtement que sa chemise et son bonnet. Enfin, un parent catholique du moribond se détermina à l'aller chercher pour lui faire donner la sépulture ; l'ayant trouvé vivant, il le fit transporter à Canteleu, sur les bords de la Seine. Quoique l'animosité, qui est le fruit des guerres religieuses, fût très-violent de part et d'autre, les mêmes soldats gascons qui s'étaient d'abord établis chez Civille, et grâce à Lugo, leur capitaine, l'avaient protégé avant que des furieux vinssent les remplacer, lui rendirent le service de le transporter eux-mêmes jusqu'au bateau sur la Seine. Ces soldats furent plus humains que le concierge du château de Croisset, qui reçut fort mal le parent de son maître : il eut la barbarie de laisser le mourant longtemps sur le pont-levis, où il allait expirer de froid, lorsqu'un domestique se décida à ouvrir la porte. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours que Croisset, qui était resté à Rouen, put envoyer à son cousin des médecins et des remèdes. Cependant le bon la Barre était parvenu à rejoindre son maître. Peu à peu Civille recouvra assez de forces pour pouvoir être transporté dans le pays de Caux, loin des dangers qu'offrait le voisinage de Rouen. On était parvenu au mois de juillet 1563 ; il y avait donc neuf mois environ que l'infortuné blessé était en proie aux tortures physiques et morales les plus douloureuses. Au bout de six semaines, il se trouva en état de marcher, et s'empressa, en homme d'honneur et de courage, d'aller rejoindre ses compagnons d'armes, quoique ses blessures se rouvrissent souvent encore. En 1585, ce vaillant capitaine, qui avait, on ne sait comment, échappé au massacre de la St-Barthélemy, fut obligé de passer en Angleterre pour éviter les persécutions dont les protestants étaient sans cesse l'objet et les victimes. Ce fut dans cette île hospitalière qu'il trouva l'accomplissement de sa guérison, et qu'il écrivit, vers 1606, les principales particularités de sa vie, dont les aventures, vraiment extraordinaires, excitèrent la curiosité de la reine Élisabeth, qui, après les avoir entendues de la bouche de l'auteur, lui fit présent de son portrait. Cette histoire a été publiée par Misson, à la suite de son *Voyage d'Italie,* Utrecht, 1722, 4 vol. in-8°. Parvenu à l'âge de 78 ans, François de Civille mourut en 1614. D'Aubigné s'exprime ainsi (t. 1er, liv. 3, chap. 10), « Je l'ai vu aux assemblées nationales, député de « Normandie, quarante-deux ans après sa bles« sure, et j'observai que quand nous signions les « résultats, il mettait toujours : François de Ci« ville, *trois fois mort, trois fois enterré, et trois « fois, par la grâce de Dieu, ressuscité.* » C'est dans l'extrait que le voyageur Misson avait fait du récit de Civille que nous avons puisé le fond de cette notice ; mais nous y avons ajouté les renseignements que nos recherches et l'obligeance de sa famille nous ont procurés. Deux des arrière-petites-filles de ce capitaine existaient encore en Angleterre au mois d'avril 1698 : l'une y avait épousé un gentilhomme anglais, nommé Brune-Sandham ; l'autre, M. de Siqueville, gentilhomme français protestant. Je tiens de M. Ernest de Blosseville, auteur de plusieurs productions estimées, et dans les veines duquel coule le sang de Civille, que ce capitaine avait été (sans doute par Henri IV ou par le comte de Montgommery) envoyé en Angleterre auprès d'Élisabeth, de laquelle il obtint un secours d'hommes et d'armes qu'il débarqua heureusement sur les côtes de Normandie, où le Béarnais combattait alors pour recouvrer son trône et conquérir la liberté de conscience. D—b—s.

CIVILIS (Claudius), chef des Bataves, issu de rois de cette nation, qui, protégée par les bras du Rhin et par ses marais, n'était point soumise aux tributs que les autres parties des Gaules payaient aux empereurs romains, et leur fournissait seulement des armes et des soldats. Julius Paulus et Claudius Civilis se distinguaient entre tous les Bataves par l'éclat de leur naissance et par leur influence sur l'esprit de leurs concitoyens. Dès lors ils devinrent suspects aux Romains, qui firent mourir le premier, après une accusation que Tacite avoue avoir été fausse. Civilis, chargé de fers, fut conduit à Néron, absous par Galba, et près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. De là, sa haine implacable contre les Romains.

On rapporte qu'il semblait se glorifier de la perte d'un œil, parce qu'elle lui donnait un degré de ressemblance de plus avec Annibal et Sertorius. Il résolut de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait; une occasion favorable se présenta, il la saisit. Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire; les légions que Vitellius avait commandées voulaient demeurer fidèles à cet empereur; quelques officiers seulement étaient en secret du parti de Vespasien, et engageaient Civilis à se révolter et à opérer une diversion, pour qu'on ne les obligeât point à ramener à Rome les troupes qu'ils avaient sous leurs ordres; il paraît même que Vespasien fit écrire au chef des Bataves, pour le prier de tenir les légions en échec par un soulèvement apparent. Vitellius avait ordonné des levées parmi les Bataves. Le luxe et l'avarice des préposés rendirent encore plus oppressive l'exécution de cette mesure. Des vieillards, des infirmes, étaient contraints de se racheter; des jeunes gens remarquables par leur beauté, non encore arrivés à l'âge du service, mais qui avaient la taille requise, étaient enlevés dans des vues criminelles. Civilis profita habilement de ces circonstances. Sous prétexte de donner un repas, il assemble dans un bois sacré les chefs de la noblesse et les plus braves des plébéiens; il les excite à la révolte; il leur rappelle les odieuses exactions des officiers romains; il leur montre la division dans Rome, les Germains, dont ils tiraient leur origine, prêts à combattre pour eux, et les Gaules disposées à se soulever. La conjuration se forme; tous les conjurés prêtent serment; on envoie de toutes parts des députés. Les Canninéfates, des bords de la mer, les Frisons, d'au delà du Rhin, se joignent aux Bataves, et mettent à leur tête un nommé Brinnon, fils d'un chef qui avait longtemps bravé la puissance des empereurs. Les cohortes romaines sont attaquées et dispersées; les commandants des différents forts, ne pouvant se défendre, y mettent le feu, se retirent, et la Batavie est libre. Civilis, dissimulant encore, blâme les commandants romains d'avoir abandonné leurs postes, et s'offre de tout pacifier; mais les Germains, transportés de joie d'avoir trouvé un chef digne d'eux, trahissent son secret, et on apprend bientôt que le vrai moteur de la révolte n'est pas Brinnon, mais Civilis. Ce dernier se met donc alors à la tête des Bataves, se prépare à la guerre, et parvient encore à déguiser ses projets et à faire croire à ses ennemis qu'il ne combat que pour Vespasien. Il marche enfin contre les Romains, leur débauche une cohorte de Tongrois, qui se range de son côté, met le reste de leur armée en fuite, et s'empare de la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis parvient encore à persuader à une légion de vétérans bataves, qui étaient en garnison à Mayence, de se joindre à lui; il fait soulever les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongrois, dont les armées, sous la conduite de Tutor, de Classicus et de Sabinus, viennent grossir ses troupes victorieuses. Avec ces forces réunies, il entreprend le siége de Vétéra, camp situé près de Buderich, extrêmement fort par sa position et par les travaux qu'Auguste y avait fait faire. Les vieilles bandes renfermées dans ce camp font des prodiges de valeur; pourvues de toutes les machines de guerre et de tous les moyens de défense, elles s'en servent avec autant d'habileté que de courage. Civilis, n'espérant pas s'emparer de Vétéra de vive force, en forme le blocus; il se ménage des intelligences dans l'armée romaine, et y sème la division. Les chefs commandent, et ne sont plus obéis; on se révolte ouvertement; le général Honorius Flaccus est assassiné; Vocula, qui lui succède, subit le même sort. Cependant le courage et le sentiment de l'honneur militaire subsistent encore dans le cœur de ces hommes qui ont violé leurs serments, les règles de la discipline et les lois de l'humanité; ils se défendent jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les derniers moyens de subsistance. Civilis les force enfin à jurer obéissance à l'empire des Gaules, et leur promet la vie sauve; mais il ne peut empêcher les Germains de massacrer les plus braves d'entre eux. La destruction de toutes les villes et de tous les camps construits sur le Rhin par les Romains, à la réserve de Cologne et de Mayence, que les vainqueurs conservèrent, fut le résultat de cette victoire. Civilis est regardé comme le libérateur de la Batavie. Les nombreuses tribus de la Germanie célèbrent en lui le héros digne de les commander; les dieux mêmes semblent, aux yeux des peuples, confirmer le succès de son entreprise et proclamer la chute de la puissance romaine : le Capitole est, à cette époque, presque détruit par un incendie, et les Druides publient que cet événement est le présage de la colère céleste, et annoncent que les nations d'au delà des Alpes sont désormais destinées à régner sur l'univers; le Rhin, une des barrières de l'empire romain, est réduit à un faible ruisseau par une sécheresse longtemps prolongée : la vierge Véléda, du milieu des bois sacrés où elle réside, a fait entendre aux Germains ses oracles révérés : elle a prédit le massacre des légions romaines et les succès des Bataves; et enfin Civilis, qui, dès le commencement de la guerre, avait laissé croître sa chevelure blonde, la coupe en signe de réjouissance, et pour annoncer que son vœu était rempli : il se trompait. Vitellius est tué, et Vespasien, partout victorieux, envoie Céréalis commander dans les Gaules. Plus de cause de discorde dans les légions romaines; plus de dissimulation possible de la part de Civilis et de ses confédérés, qui d'abord disaient n'avoir pris les armes que pour soutenir le parti de Vespasien. D'un autre côté, peu d'accord entre les Gaulois et les Bataves, et une secrète jalousie entre leurs chefs. Sabinus, qui commandait les Langrois et se disait descendant de Jules-César, se fait déclarer empereur par ses troupes, et refroidit ainsi les autres peuples de la Gaule qui étaient disposés à prendre les armes. Les Rémois, qui s'étaient assemblés pour proclamer leur indépendance, changent d'avis; les Séquanois, restés fidèles aux Romains, marchent contre Sabinus, et mettent son armée en fuite. Civilis et Classicus, sommés par Céréalis de mettre bas les armes et de congédier leurs troupes, ne répondent au général romain qu'en lui présentant la bataille : ils sont dé-

faits. Civilis livre cependant encore de nouveaux combats, et, après une suite de succès et de revers, il passe le Rhin, se retire dans l'île des Bataves, y attire Céréalis, inonde le pays par la rupture d'une digue qui retenait les eaux du fleuve, et se voit dans la position de faire périr presque en entier l'armée romaine; il ne le fit pas, et prouva dans cette circonstance que sa prudence était égale à son habileté et à son courage. En effet, tout était changé autour de lui : les Gaulois avaient été défaits et s'étaient soumis; les agents secrets de Céréalis avaient gagné des partisans même parmi les Bataves, désespérés de voir leurs champs ravagés; des envoyés romains s'étaient fait écouter favorablement de la vierge Véléda, avaient gagné ses parents et ceux qui l'entouraient; par conséquent les Germains paraissaient peu disposés à continuer la guerre. Enfin le général romain promettait au général batave un oubli complet du passé. Civilis, influencé par ces circonstances, et peut-être aussi, dit Tacite, par cet amour de la vie qui quelquefois amollit les plus grands courages, consentit à une entrevue avec Céréalis, et la paix fut conclue. Depuis, l'histoire ne fait plus mention de Civilis, mais le dernier acte de cette sanglante tragédie se termine par l'immortel dévouement de la généreuse Eponine, épouse de Sabinus. (*Voy.* EPONINE.) Le supplice de ce dernier eut lieu neuf ans après les événements que nous venons de raconter, dont la date se rapporte aux années 70 et 71 de l'ère vulgaire. La guerre de Civilis a été écrite par Tacite avec de nombreux détails qui n'ont pu trouver place ici; elle remplit presque en entier les deux derniers livres de son histoire. Nulle part ce grand écrivain ne se montre plus vif, plus brillant, plus animé; mais comme le théâtre de cette guerre se trouve dans un pays auquel la main des hommes et les irruptions de l'Océan ont fait subir de nouvelles formes, il en est résulté que les traducteurs et les commentateurs de l'historien romain ne l'ont pas toujours bien compris. On peut faire aussi ce reproche au marquis de St-Simon, qui a écrit sur ce seul sujet un volume in-fol., intitulé : *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, Amsterdam, 1770, accompagnée d'un grand nombre de gravures, de plans et de cartes. W—R.

CIVITALI (MATTHIEU), né à Lucques, au 15e siècle, après avoir exercé l'état de barbier et de chirurgien pendant quarante ans, devint tout à coup sculpteur si habile, que l'on comparait ses ouvrages à ceux de Michel-Ange. On en voit dans la cathédrale de Gênes, et dans l'église de St-Michel, à Lucques. Il florissait en 1440. La singularité d'un homme qui, de simple barbier pendant quarante ans, devint tout de suite un sculpteur aussi célèbre, donna lieu à cette épitaphe :

Hic
In sinu naturæ quiescit
Matthæus Civitali, Lucensis;
Quadraginta qui per annos, tonsor duntaxat
Sculpturæ subito amore captus,
Et factus subito sculptor,
Sculptores protinus totondit
Vix omnes. Z.

CIVOLI, ou CIGOLI (LOUIS), s'appelait CARDI, et était né en 1559, au château de Cigoli en Toscane. Quoiqu'il fût élève d'Alexandre Allori, il a toujours copié les ouvrages de Michel-Ange, du Corrége, d'André del Sarto, du Pontorme et du Barroche; il consultait cependant Santi di Tito, qui tenait à Florence un rang distingué parmi les peintres. Civoli voyagea dans toute la Lombardie, et y fit des études assidues; il travailla ensuite pour le grand-duc de Toscane, qui fut si content de ses ouvrages qu'il l'honora d'une chaîne d'or, et l'envoya à Rome continuer ses études et faire un tableau pour l'église de St-Pierre. Il fit, en concurrence avec Barrocci et Michel-Ange de Caravage, un *Ecce homo* fort supérieur aux tableaux des autres maîtres. A son retour à Florence, il fut chargé des principaux ouvrages qui s'y trouvèrent à faire. Il fit connaître son goût pour l'architecture dans plusieurs fêtes publiques, et dans les décorations de théâtre faites à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Le piédestal et la statue de ce monarque, que l'on voyait avant la révolution sur le Pont-Neuf, à Paris, ont été faits sur ses dessins. Civoli fut toujours malheureux, envié, persécuté, et souvent mal récompensé. La facilité de son pinceau et son génie fécond furent les seules armes qu'il employa contre ses ennemis. Le *Martyre de St. Etienne* passe pour le plus bel ouvrage de cet artiste; ce fut ce tableau qui fit appeler Civoli *le Corrége florentin*. Paul V lui donna un bref pour le faire recevoir chevalier servant dans l'ordre de Malte; il reçut cet honneur à Rome, au lit de la mort, en 1613, âgé de 54 ans. Jean Biliverti, son élève, a achevé plusieurs de ses tableaux. A—S.

CIZEMSKY (ANDRÉ-REMI), religieux polonais, de l'ordre des franciscains, a vécu dans le 17e siècle, et a fait un ouvrage singulier, ayant pour titre : *Laurus triumphalis sanguine Franciscanorum provinciæ Polonæ a Suecis, Cosacis et Hungaris recenter profuso, emerita*, Cracovie, 1660. C—AU.

CIZERON RIVAL (FRANÇOIS-LOUIS), né à Lyon, le 1er mai 1726, y mourut vers l'année 1795. On a de lui : 1° *Zéphire et le Ruisseau*, fable allégorique. 2° *Lettre critique sur le livre intitulé : le Dessinateur pour les étoffes d'or, d'argent et de soie* (de Joubert de l'Hiberderie), 1766, in-12. 3° *Récréations littéraires, ou Anecdotes et remarques sur différents sujets*, 1765, in-12, recueil assez curieux. On trouve à la suite un *Mémoire historique sur Destouches*, et un *Mémoire historique sur Brossette* (*Voy.* ce nom.) 4° *Remarques historiques, critiques et mythologiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau*, in-8°. 5° *La Répétition*, comédie. Cizeron Rival a été éditeur des *Lettres familières de Boileau et Brossette*. (*Voy.* BROSSETTE) On lui attribue des *Lettres diverses*, in-12, et des *Poésies diverses*, in-4°.

CLAES (GUILLAUME-MARCEL), naquit à Gheel en Brabant, le 8 octobre 1658, devint docteur en théologie dans l'université de Louvain en 1699, et y obtint la chaire de morale. Comme les leçons d'*éthique* ne se donnaient que les jours fériés, il abandonna la méthode de ses collègues qui pas-

saient une partie du temps à dicter, et fit imprimer une partie de ses cahiers sous le titre d'*Ethica seu moralis*, Louvain, 1702, in-12. Ce traité, écrit en latin avec une certaine élégance et avec pureté, annonce que l'auteur était supérieur à la mauvaise philosophie qui régnait de son temps dans la plupart des écoles. Il y établit que la connaissance de soi-même et de Dieu est le principe, la fin et la règle des mœurs. S'il n'a pas su nettement séparer la morale de la théologie, si trop souvent il s'occupe de la seconde à propos de la première, il a eu du moins le mérite de se déclarer contre le *probabilisme*, doctrine relâchée qui comptait de chauds partisans, mais que l'auteur des *Provinciales* avait déjà foudroyée. Claes mourut en 1710. R—G.

CLAG. *Voyez* ZÉNOB.

CLAGETT (GUILLAUME), ecclésiastique anglais, fils aîné d'un ministre protestant, né à St-Edmunsdbury, dans le Suffolk, le 14 septembre 1646, se fit distinguer parmi les élèves du collége d'Emmanuel à l'université de Cambridge. Après avoir prêché quelque temps avec succès, il obtint, en 1603, par la protection du lord garde des sceaux North, parent de sa femme, le rectorat royal de Tarnham dans le comté de Buckingham. Il fut ensuite nommé chapelain ordinaire du roi, et mourut de la petite vérole, le 28 mars 1688. Clagett s'est montré pendant sa vie l'adversaire ardent du catholicisme, et très-opposé aux projets de Jacques II. Il a publié un grand nombre d'écrits de controverse, dont l'évêque Burnet, qui range l'auteur parmi les hommes les plus éminents de son siècle, fait un grand éloge. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Biographia Britannica*; nous nous bornerons à citer : 1° *Différence entre la séparation des protestants de l'Eglise de Rome, et celle des dissidents de l'Eglise d'Angleterre*, Londres, 1683; 2° *Etat de l'Eglise de Rome, ainsi qu'il résulte des rapports faits aux papes Paul III et Jules II par leurs propres adhérents*. Clagett a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, dont quelques-uns ont été publiés par son neveu Nicolas Clagett, dont l'un des fils fut évêque de St-David et d'Exeter. D—z—s.

CLAIR, ou CLAIRS (Saint), premier évêque de Nantes, et apôtre de la côte méridionale de Bretagne, vivait sous le règne de Probus, et fut envoyé de Rome dans les Gaules, avec le diacre Adéodat, vers l'an 280 de J.-C. C'est une ancienne tradition dans le diocèse de Vannes que St. Clair y termina sa vie, et y fut enterré. Ses reliques furent transférées, en 878, à l'abbaye de St-Aubin d'Angers. Sa fête est marquée dans les martyrologes au 1er, au 10 et au 15 octobre. — Plusieurs agiographes ne distinguent point St. Clair, évêque de Nantes, de ST. CLAIR, ou CLAIRS, martyr, Africain d'origine, qui fut envoyé de Rome en Aquitaine, et prêcha l'Evangile dans le Limousin, le Périgord et l'Albigeois. La ville de Lectoure prétend avoir été le théâtre de son martyre. Son culte est célèbre dans le Berri et dans plusieurs provinces méridionales de la France. Henschénius a cherché à éclaircir l'histoire de ce saint dans son commentaire *de S. Claro, episcopo martyre Lectoræ in Novempopulania*; mais cette histoire est restée incertaine. — Saint CLAIR, prêtre en Touraine, qui vivait sur la fin du 4e siècle, était né, dit-on, dans l'Auvergne, d'une famille distinguée. Il fut élevé par St. Martin de Tours, dans son monastère de Marmoutier, et mourut trois jours avant son maître. Sulpice-Sévère, qui fut particulièrement lié avec lui, en fait un grand éloge. Il fit transporter son corps dans l'église qu'il avait fait bâtir à Primuliac. St. Paulin composa trois épitaphes en son honneur, et les envoya à Sulpice-Sévère, qui les lui avait demandées. St. Clair n'est point nommé dans les anciens martyrologes; mais sa fête est indiquée au 8 novembre dans le martyrologe romain moderne. (*Voy.* les *Vies des Saints* de Baillet.) V—VE.

CLAIR, ou CLER (Saint), abbé de St-Marcel de Vienne en Dauphiné, naquit vers les commencements du règne de Clotaire II, sur les bords du Rhône, dans un lieu qui porte maintenant son nom. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père. Quelques années après, sa mère entra dans le monastère de Ste-Blandine, qui servait de retraite à vingt-cinq veuves, et le mit dans le monastère de St-Ferréol. Il gouverna pendant plus de vingt ans le monastère de St-Marcel, où vivaient un grand nombre de religieux. On prétend qu'il prédit dans sa dernière maladie les ravages que les Sarrasins et les barbares d'Afrique devaient exercer longtemps après dans sa patrie. Baillet dit qu'il ne ferait pas difficulté de rapporter plusieurs miracles opérés par St. Clair, « si ceux de qui nous les tenons nous « avaient laissé de quoi les garantir. » Se sentant près de sa fin, St. Clair se fit porter dans l'église de Ste-Blandine. On l'étendit sur un cilice, et pendant trois jours, il ne cessa de prier et de chanter le psautier avec ses religieux. On croit qu'il mourut dans ce saint exercice, vers l'an 660. Ses reliques furent dispersées par les calvinistes dans le 16e siècle. Sa vie, anciennement écrite par un anonyme, a été publiée par les bollandistes et par Mabillon. Le nom de ce saint ne se trouve pas dans plusieurs martyrologes, comme ceux d'Usuard et d'Adon. (*Voy.* aussi Baillet, *Vies des Saints*, 1er janv.) V—VE.

CLAIR (Saint), prêtre et martyr dans le 9e siècle, naquit à Rochester, en Angleterre, y fut ordonné prêtre, et passa dans les Gaules. Il s'établit dans le Vexin, et mourut, dit-on, victime de sa chasteté. Une femme, n'ayant pu faire chanceler sa vertu, se crut outragée, et commit le soin de sa vengeance à deux assassins qui le massacrèrent, vers l'an 894, dans un bourg qui porte son nom, situé sur l'Epte, à neuf lieues de Pontoise, et à douze de Rouen. Ce bourg est célèbre par le traité qui accorda à Rollon, duc des Normands, la province de Normandie et la princesse Giselle pour épouse. On voit encore auprès du bourg un ermitage où l'on croit que St. Clair faisait sa demeure, et où l'on va en pèlerinage de tous les lieux voisins. Il y a dans le diocèse de Coutances un autre bourg qui porte le nom de St. Clair, et, suivant une ancienne tradition, le saint y vécut quelque temps avant de se retirer

dans le Vexin. Plusieurs églises de France sont dédiées sous son invocation. Son culte est célèbre dans les diocèses de Rouen, de Paris et de Beauvais. Il est nommé le 4 novembre dans le martyrologe de France et dans le romain. « L'histoire de St. Clair, dit Baillet, est couverte de nuages qui ont paru jusqu'ici « impénétrables à ceux qui ont essayé de les percer. « La variété des fictions dont on l'a obscurcie a été « cause que l'on a supposé deux saints de ce nom « sur la rivière d'Epte. » Mais cette opinion n'est appuyée sur aucun fondement solide. Le St. Clair imaginé par quelques auteurs modernes aurait été prêtre des idoles, converti par St. Nicaise de Rouen, et martyrisé sur l'Epte. La vie de St. Clair a été écrite en latin par Robert Denian, Paris, 1633, in-4°; et en français, Rouen, 1645, in-8°. La vie du même saint a été publiée par Matthieu le Bon, chantre régulier de St-Victor, Paris, 1630, in-8°; et par Jacques Boyreau, jésuite, 1656. in-12. (*Voy.* aussi l'*Histoire ecclésiastique de Normandie* par Trigan, t. 2, et les *Vies des Saints* de Baillet, au mois de novembre.) V—VE.

CLAIRAC (LOUIS-ANDRÉ DE LA MAMIE DE) servit d'abord, pendant six ans, dans l'infanterie, fut reçu ingénieur en 1712, et se trouva la même année, en cette qualité, aux siéges du Quesnoi et de Bouchain. Il quitta le génie après la paix, y rentra en 1723 avec le grade de capitaine réformé, servit au siége de Kehl, en 1733, et à celui de Philisbourg, où il fut blessé au bras. Il devint successivement ingénieur en chef, colonel, et enfin brigadier des armées du roi en 1748. Il avait servi aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Namur et de Berg-op-Zoom. Il mourut à Bergue, le 6 mai 1750. On a de lui : 1° l'*Histoire des révolutions de Perse*, 1750, 3 vol. in-12 : cette histoire va jusqu'en 1739; 2° l'*Ingénieur de campagne, ou Traité de la fortification passagère*, 17̈0, in-4°, fig., ouvrage fort estimé, et qui est encore le meilleur que nous ayons sur cette matière. J.-L. Lecointe en a donné un extrait sous ce titre : *la Science des postes militaires*, 1759, in-12. D. L. C.

CLAIRAMBAULT (PIERRE DE), généalogiste de l'ordre du St-Esprit, naquit, en 1651, à Asnières, en Champagne. Sa longue carrière fut entièrement consacrée à des recherches généalogiques. Les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France* ont indiqué les immenses collections qu'il avait formées en ce genre. On y remarque : 1° les généalogies des principales familles de France, avec les titres rangés par ordre alphabétique, en 200 vol. in-fol.; 2° un recueil pour servir à l'histoire de l'ordre du St-Esprit, en 140 vol. in-fol. et deux pour la table. Clairambault avait fourni, pour la deuxième édition de l'*Histoire de la maison de France* du P. Anselme, le catalogue des chevaliers de l'ordre du St-Esprit. Il continua et augmenta ce travail, qui fut reproduit par le P. Simplicien dans le t. 9° de la 3e édition de ce grand ouvrage, où l'on cherche vainement la mention que méritait une coopération aussi importante et aussi utile. Il rédigea aussi l'inventaire des manuscrits de Roger de Gaignières, gouverneur de Joinville, au nombre de plus de 2,000, presque tous relatifs à l'histoire de France et dont la bibliothèque du roi a fait l'acquisition. On trouve dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, in-4°, t. 9, une réponse de cette société savante à des questions qui lui avaient été soumises par Clairambault sur quelques tombeaux trouvés dans l'église de Châtenay, près de Sceaux. Cet habile généalogiste mourut à Paris, en 1740. — *Nicolas-Pascal* CLAIRAMBAULT, neveu du précédent, né en 1698, obtint, dès l'année 1716, la survivance de la charge de généalogiste de l'ordre du St-Esprit. Il devint aussi possesseur des collections formées par son oncle; à sa mort elles furent réunies au dépôt de l'ordre du St-Esprit. Il dressa les tables généalogiques de plusieurs familles illustres, entre autres de celle de Rohan. Quelques travaux de ce genre furent livrés à l'impression; mais comme on n'en tirait que peu d'exemplaires, ils échappent aux recherches des bibliographes. On croit qu'il eut part à la publication de l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly, suivie de l'histoire de la branche des comtes de Mailly*, etc., Paris, 1757, in-fol. et in-4°, fig. « Cet ouvrage est magnifique, « tant pour la beauté de l'édition que pour la quan- « tité de planches, vignettes, etc. (1). » Il eut pour collaborateur le P. Simplicien. L—M—X.

CLAIRAUT (ALEXIS-CLAUDE), né à Paris, le 7 mai 1713, fils de Jean-Baptiste Clairaut, maître de mathématiques distingué et associé de l'académie de Berlin, fut l'un des trois géomètres qu'on peut regarder comme les successeurs immédiats de Newton dans la découverte des lois du système du monde. Son entrée dans la carrière des mathématiques suivit de près celle d'Euler, et précéda celle de d'Alembert, à la suite desquels il se place sans aucun intermédiaire. Il fut l'un des enfants les plus précoces qu'on ait remarqués jusqu'ici. A dix ans, il lisait les *Sections coniques* du marquis de Lhopital, l'ouvrage le plus savant qu'il y eût alors sur l'application de l'algèbre à la géométrie et sur les courbes; presque aussitôt il dévora l'analyse des *Infiniment Petits*, du même auteur. En 1726, âgé seulement de douze ans et huit mois, il présenta à l'académie des sciences de Paris un mémoire sur quatre courbes douées de propriétés remarquables. L'académie douta d'abord que ce mémoire fût entièrement de lui; mais les réponses qu'il fit aux questions qu'on lui adressa dissipèrent tout à fait ce doute. Le coup d'essai de notre jeune géomètre est imprimé à la suite d'un mémoire de son père, dans le t. 4 des *Miscellanea Berolinensia*, accompagné d'un certificat d'authenticité donné par Fontenelle au nom de l'académie des sciences. Pascal s'est également annoncé de bonne heure; on a dit qu'il était parvenu seul jusqu'à la 32e proposition du 1er livre d'Euclide; mais ce fait, indiqué d'une manière assez vague, n'a point le degré de certitude et de notoriété des premiers succès de Clairaut. Cependant nous nous garderons bien d'établir un parallèle entre l'un et l'autre; car il est permis de croire que les progrès du dernier étaient dus en grande partie aux leçons excellentes de son père

et surtout à l'ingénieuse adresse avec laquelle ce père, aussi sage qu'éclairé, avait su exciter, diriger et modérer quelquefois l'ardeur de son fils. L'influence de l'éducation doit paraître ici d'autant plus probable, que le frère puîné d'Alexis Clairaut avait également fait des progrès assez rapides pour être en état, à l'âge de quatorze ans, de lire à l'académie des sciences un mémoire de sa composition. Les espérances qu'il donnait ne purent malheureusement se réaliser, la petite-vérole l'ayant emporté en deux jours, à l'âge de seize ans, un an après qu'il eut publié un *Traité des quadratures circulaires et hyperboliques*, approuvé par l'académie. On nous a conservé, dans l'éloge académique d'Alexis Clairaut, des détails fort intéressants sur sa première éducation. Son père l'initia de bonne heure à la science qu'il professait : il y fut engagé par la justesse d'esprit que fit paraître l'enfant, pour ainsi dire, dès qu'il put parler, et il commença par exciter sa curiosité pour la géométrie, en lui enseignant à connaître les lettres de l'alphabet sur les figures des *Eléments* d'Euclide. Par là, il lui inspira le désir d'en tracer de pareilles, et d'en apprendre les propriétés, qui ne sont autre chose que les lois de leur construction, ou qui dérivent de ces lois. Il paraît, en effet, que la géométrie, dont l'objet est sensible, convient mieux au premier âge que les opérations de calcul, et doit être préférée pour faire commencer de bonne heure l'étude des mathématiques; mais il faut d'abord que ce soit une géométrie pratique, où la vérité des propositions se manifeste à l'œil ou se prouve par l'expérience, et que la constante répétition des mêmes faits conduise enfin au désir de chercher dans l'enchaînement des opérations la cause de la certitude de leur résultat. Le père de Clairaut fit marcher de front l'enseignement des langues avec celui des mathématiques, et sut trouver le temps de faire entrer dans l'esprit de son élève beaucoup de connaissances accessoires. A neuf ans, il savait assez de fortification pour entendre et développer les opérations d'un simulacre de siége qu'on fit au camp de Montreuil, près de Paris, formé, en 1722, pour l'instruction du jeune roi. Il montrait alors un grand désir d'entrer au service, et son père tira plus d'une fois parti de ce penchant pour l'exciter aux études mathématiques. Enfin, à treize ans, il était en état de tenir sa place dans une société de savants et d'artistes où se trouvaient la Condamine, Nollet, Julien Leroi. Tant de succès le firent connaître d'un grand nombre de personnes distinguées par leurs places et leurs lumières, et il était à craindre qu'il ne fût entraîné dans une carrière plus brillante ou plus lucrative que celle des sciences; mais il demeura fidèle à la géométrie, et ses premiers travaux furent bien récompensés par les suffrages honorables qu'il recueillit, lorsqu'il fit paraître ses *Recherches sur les courbes à double courbure*, le premier traité qui ait été publié sur cette matière, et qu'il avait commencé à l'âge de treize ans. Les approbations dont cet ouvrage est revêtu montrent qu'il était en état de paraître dès 1729, l'auteur n'ayant encore que seize ans. En 1731, Clairaut fut jugé digne d'entrer à l'académie; mais comme il n'avait que dix-huit ans, on fut obligé de demander au roi une permission spéciale pour lui présenter le jeune candidat, le règlement de la compagnie portant qu'on n'était pas éligible au-dessous de vingt ans. Cette dispense fut accordée alors pour la première fois : il n'y eut pas lieu à la solliciter depuis. Un accueil aussi empressé ne fit qu'augmenter l'ardeur de Clairaut pour le travail, et les bornes de cet article ne nous permettent pas de donner le détail des nombreux mémoires d'analyse, de mécanique et d'optique, qui en furent le fruit. Clairaut s'étant lié avec Maupertuis, dont la réputation commençait à s'établir, ils allèrent ensemble visiter à Bâle Jean Bernoulli, qui avait eu une part si brillante dans l'invention des nouveaux calculs, et qui, par son âge comme par son savoir, était le Nestor des géomètres. De retour à Paris, Clairaut et Maupertuis se retirèrent au mont Valérien pour se livrer plus entièrement à l'étude. La marquise du Châtelet, l'amie de Voltaire, voulant acquérir des connaissances en mathématiques, allait souvent à cheval visiter Clairaut dans sa retraite, et prendre de lui des leçons qui ont donné lieu aux *Éléments de géométrie* qu'il a publiés depuis. La question de la figure de la terre, qui occupait alors l'académie, offrait trop d'attrait aux recherches d'un géomètre pour que Clairaut ne s'y donnât pas tout entier : il fut du nombre des académiciens qui allèrent en Laponie mesurer un degré du méridien; cette mesure fut l'objet de plusieurs mémoires; et son *Traité de la figure de la terre*, le premier écrit de quelque étendue où un géomètre français ait ajouté aux découvertes de Newton, le premier aussi où l'on trouve l'expression analytique des conditions de l'équilibre des fluides, est regardé comme l'un des plus beaux ouvrages de mathématiques du siècle dernier. On peut voir, à l'article D'ALEMBERT, le sujet et l'importance du problème des trois corps, et la part que Clairaut y a prise. Ces deux géomètres présentèrent le même jour leurs solutions à l'académie des sciences; Clairaut rendit compte de la sienne dans la séance publique du 15 novembre 1747. (*Voy.* les *Mémoires de l'académie des sciences.*) Il en tira une *Théorie de la lune*, qui remporta le prix proposé par l'académie de Pétersbourg en 1750, et d'après laquelle il publia, en 1754, des tables bien plus exactes que celles que Flamstead avait construites en s'appuyant sur les recherches de Newton. Cette solution n'étant qu'approximative, comme toutes celles qu'on a obtenues depuis du même problème, elle ne donna d'abord que la moitié du mouvement de l'apogée de la lune; Clairaut se pressa trop d'en conclure qu'il fallait modifier la loi de l'attraction. Buffon, qui était alors au rang des mathématiciens, combattit cette idée, mais par des raisons fondées sur un abus de mots. Cependant Clairaut revint sur ses calculs, et, les ayant poussés plus loin, trouva, dans une nouvelle correction, le dénoûment de la difficulté; ainsi la loi de Newton ne parut défectueuse un moment que pour recevoir ensuite une confirmation plus éclatante. Clairaut eut encore l'honneur

de lui procurer un nouveau triomphe. Le retour de la comète de 1682, prédit par Halley pour 1757 ou 1758, pouvait être retardé par l'action de Jupiter et de Saturne dans le voisinage desquels elle devait passer avant de redevenir visible. Clairaut appliqua sa solution du problème des trois corps à l'évaluation de ce dérangement, et trouva que la révolution de la comète serait allongée de cinq cent onze jours par l'action de Jupiter, et de cent jours par celle de Saturne. L'erreur de ce résultat ne fut que de vingt-deux jours, et de Laplace a remarqué qu'elle n'eût été que de treize, si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette belle application exigeait des calculs immenses, pour lesquels Clairaut se fit aider par Lalande, et même par quelques dames ; mais il avait préparé toutes les formules avec cette simplicité et cette clarté qui caractérisent tous ses ouvrages. Comme il tournait ses efforts et ses vues vers les applications, il ne chercha d'abord qu'à simplifier les équations du problème des trois corps, et ne prévit pas le parti que l'on pouvait tirer de la forme symétrique sous laquelle elles se présentent, lorsqu'on envisage le problème dans toute sa généralité. Il essuya quelques critiques à ce sujet ; et, pour y répondre et montrer que ce n'était pas la difficulté d'obtenir ces équations qui l'avait arrêté, il lut à l'académie, à l'occasion d'un prix proposé par le comte de Lauraguais, un mémoire où il tira de ces mêmes équations des conséquences qui sont devenues fécondes entre les mains de ses successeurs; mais ne voyant toujours que la difficulté d'intégrer, c'est-à-dire d'obtenir une solution exacte, il termine son calcul par ces mots : « Intègre maintenant qui « pourra. » Et jusqu'ici personne n'a pu le faire. Ce morceau, curieux pour l'histoire de la science, a été inséré dans le *Journal des Savants* (août 1759). On trouve aussi dans le même journal (décembre 1760 et janvier 1671) les premiers essais de Clairaut sur cette matière, tels qu'ils avaient été présentés d'abord à l'académie des sciences; mais ce n'est pas sans quelque peine qu'on voit les journaux scientifiques de ce temps occupés d'une discussion très-animée, et presque d'une dispute, entre d'Alembert et Clairaut, suscitée en grande partie par les éloges indiscrets de ces hommes qui ne montrent tant de zèle pour la gloire d'un savant que dans la vue d'en déprécier un autre, et ne marquent leur existence que par les querelles qu'ils excitent. Les travaux de Clairaut, sans cesse rapprochés du public par des applications, frappèrent davantage les yeux de ce public que les recherches abstraites de d'Alembert, qui n'eut jamais assez de patience pour entreprendre de longs calculs numériques, et qui ne sut, ou ne voulut pas se procurer l'aide de ces hommes capables de soutenir longtemps un travail presque mécanique, et sans le secours desquels les plus belles formules seraient demeurées stériles. C'est peut-être le défaut d'un tel secours qui a rendu d'Alembert moins soigneux de perfectionner ses résultats; ajoutez à cela que les nombreux détracteurs de ses succès littéraires formèrent un parti pour exalter son rival, qui, sans leur exagération, n'eût été que son émule. Clairaut s'étant renfermé dans la culture des mathématiques, ce n'était que sous ce point de vue qu'on pouvait le comparer à d'Alembert; et, si l'astronomie a de plus grandes obligations au premier qu'au second, celui-ci a résolu des problèmes non moins importants et peut-être plus difficiles, dont il ne partage l'honneur avec personne. S'il a moins bien réussi dans les applications, il a plus avancé la science. Clairaut eut des disciples qui lui firent honneur; de ce nombre était l'illustre et malheureux Bailly. Lorsque celui-ci, dessinant à grands traits le tableau des progrès que l'analyse a fait faire à la physique céleste, rend un juste hommage à la mémoire de son maître, il trace avec autant de justesse que d'éloquence le portrait du véritable géomètre, et montre quelles doivent être les qualités éminentes de l'esprit d'un savant, digne de ce titre. Ce morceau, que sa longueur nous empêche de rapporter ici, est l'un des plus remarquables de ceux qui sont sortis de la plume de Bailly, est bien propre à faire apprécier les déclamations vagues que des esprits superficiels ne cessent de reproduire contre les sciences exactes et ceux qui les cultivent. (*Histoire de l'astronomie moderne*, t. 3, p. 197.) Pour ne pas interrompre l'énumération des recherches de Clairaut sur le système du monde, nous avons différé de parler des deux ouvrages élémentaires qu'il a composés, et qui, par leur élégance et leur clarté, sont au premier rang des livres de ce genre; ce sont ses *Éléments de géométrie*, résultat des leçons qu'il donna à madame du Châtelet, et ses *Éléments d'algèbre*. Dans le premier de ces ouvrages, il n'a voulu faire entrer que les propositions fécondes qui servent de base aux théories plus élevées, et qu'il faut, par cette raison, avoir sans cesse présentes à l'esprit. Pour faciliter la tâche de la mémoire autant que celle du jugement, il a cherché à faire naître ces propositions les unes des autres, dans un ordre qui parût celui de l'invention. Par ce moyen, il a rendu son livre très-propre à faire goûter l'étude des mathématiques à de jeunes élèves, en éloignant les difficultés et l'appareil par lesquels la méthode des anciens fait acheter la rigueur qu'on lui attribue exclusivement. Cependant il ne faut pas croire que les éléments de Clairaut soient inexacts; l'enchaînement qu'ils présentent peut encore satisfaire un esprit juste qui veut arriver aux applications par le chemin le plus court. S'il était utile de ramener à la méthode d'invention la forme des éléments de géométrie, cette heureuse innovation était indispensable pour les éléments d'algèbre, dont les commencements n'offraient aucune prise à l'esprit de ceux qui veulent apercevoir le but de leurs études. En revenant sur les pas des inventeurs, Clairaut fit disparaître l'espèce de mécanisme que la forme dogmatique avait introduite dans les principes de l'algèbre. Le véritable objet des règles fut mis en évidence, et la raison eut sa part dès l'entrée d'une carrière où, auparavant, il fallait en suspendre l'usage pendant assez longtemps. Le livre de Clairaut ne pouvait donc manquer d'avoir un grand succès. La marche qu'il y avait tracée ne fut pourtant pas suivie par ses contemporains;

on trouva que le passage trop insensible d'une vérité à une autre empêchait la mémoire de s'en saisir aussi fortement, et que l'obligation de tout amener par des problèmes occasionnait de la prolixité ; mais ces inconvénients étaient faciles à faire disparaître, en restreignant l'ordre d'invention aux développements nécessaires pour faire apercevoir le but de la science, et lier ensemble les grandes théories. Avec ces modifications, il semble que la marche de Clairaut doit être généralement adoptée. Ce géomètre est un des savants dont on peut dire, avec le plus de vérité, que l'histoire de leur vie n'est que celle de leurs travaux. Clairaut ne s'est point marié. Quoique très-répandu dans le monde, il s'était imposé la loi de ne jamais souper en ville ; il l'observa longtemps ; mais cédant enfin aux importunités de ses amis, il y manqua ; son estomac fut dérangé, et cette indisposition, jointe à un gros rhume, l'enleva aux sciences le 17 mai 1765, âgé seulement de 52 ans. Son père eut le malheur de lui survivre, peu de temps sans doute ; car l'historien de l'académie qui a fait l'éloge de Clairaut dit que, de la nombreuse famille de ce géomètre, dont le père avait eu vingt enfants, il ne restait qu'une fille, à laquelle le roi fit une pension de 1,200 livres, en considération du mérite de son frère. Il fut membre des premières académies de l'Europe. Son éloge se trouve dans l'histoire de celle des sciences de Paris, dans le *Journal des Savants*, dont il était un des rédacteurs, et auquel il a fourni beaucoup d'articles intéressants. On y loue la netteté de son esprit, l'affabilité et la simplicité de ses manières. Ses ouvrages, publiés séparément, sont : 1° *Recherches sur les courbes à double courbure*, Paris, 1731, in-4°. 2° *Éléments de géométrie*, Paris, 1741, in-8°. La dernière édition est de 1765, même format. 3° *Recueil de mémoires sur les mouvements des corps célestes*, Paris, 1740, in-4°. 4° *Théorie de la figure de la terre*, Paris, 1743, in-8° ; ibid., 1808, in-8°, fig. 5° *Éléments d'algèbre*, Paris, 1746, in-8° ; 3° édit., ibid., 1760, in-8° ; 4° édit., avec des additions tirées en partie des leçons données à l'école normale par Lagrange et Laplace, et précédée d'un *Traité élémentaire d'arithmétique*, par Theveneau, ibid., 1797, et 1801, 2 vol. in-8°. 6° *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, Paris, 1743, in-4°, pièce couronnée par l'académie de Pétersbourg en 1752 ; réimprimée à Paris en 1765, accompagnée de *Tables de la lune*, dont la 1re édition a paru en 1754, in-8°. 7° *Théorie du mouvement des comètes*, etc., Paris, 1750, in-8°. 8° *Mémoire sur l'orbite apparente du soleil autour de la terre*, Paris, 1761, in-4°, et dans le *Journal des Savants*, années 1760 et 1761. 9° *Recherches sur les comètes des années* 1531, 1607, 1682 et 1759, pièce qui a remporté le prix de l'académie de St-Pétersbourg, et qui fut réimprimée dans cette ville, 1762, in-4°. Clairaut avait fait sur le même sujet une pièce qui a partagé un prix à l'académie de Pétersbourg. L'écrit intitulé : *Solution analytique des principaux problèmes qui concernent le système du monde*, et mis par madame du Châtelet à la suite de sa traduction du livre des *Principes* de Newton, a été rédigé par cette dame sous la direction de Clairaut. On lui doit encore plusieurs articles insérés dans le *Journal des Savants* de 1755 à 1765, et quelques mémoires qui se trouvent parmi ceux de l'académie des sciences. L—x.

CLAIRE (Sainte), vierge et abbesse, fondatrice des religieuses de St-François, dites *Clarisses*, naquit à Assise à la fin du 12° siècle. Ses parents étaient distingués par leur naissance et par leurs richesses. Son père se nommait Phavorino Sciffo ; sa mère, Hortulane. Claire avait le caractère doux, l'esprit docile, le cœur droit. Elle montra, dès son enfance, une piété extraordinaire. A l'exemple de Paul, ermite des déserts de Scété, qui comptait avec de petits cailloux les trois cent soixante-six prières qu'il répétait chaque jour, Claire comptait les siennes avec de petites pierres qu'elle portait dans son sein. St. François d'Assise était célèbre en Italie lorsque Claire alla le consulter sur le désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu, et de ne point accepter l'époux que sa famille voulait lui donner. Bientôt après elle se sauva de la maison paternelle, et, suivie d'une jeune compagne, elle se présenta au couvent dit *de la Portioncule*, où François vivait avec ses disciples. Le saint vint la recevoir à la porte de son église. Il était accompagné de ses religieux, tenant des cierges à la main. Claire, conduite devant l'autel de la Vierge, quitta ses riches vêtements ; François lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un sac serré d'une corde : elle avait alors dix-huit ans. St. François, n'ayant point encore établi des religieuses de son ordre, plaça la jeune vierge dans un couvent de bénédictines. C'est de cette époque (l'an 1212) que date l'institution de l'ordre des clarisses. Sciffo, qui se crut déshonoré par la conduite de sa fille, vint avec d'autres parents pour l'arracher de sa solitude. Elle embrassa l'autel avec force, ses habits furent déchirés ; mais la violence fut arrêtée par la crainte du sacrilége : Claire triompha. Bientôt Agnès, sa sœur, âgée de quatorze ans, vint la joindre. St. François lui donna l'habit, et mit les deux sœurs dans une petite maison, où leur mère Hortulane et plusieurs dames distinguées vinrent se réunir. Cette communauté naissante, dont Claire était supérieure avec le titre d'abbesse, comptait déjà seize personnes, dont trois appartenaient à l'illustre maison des Ubaldini de Florence. Le nouvel ordre prit des accroissements rapides. Il eut bientôt des monastères à Pérouse, à Arezzo, à Padoue, à Rome, à Venise, à Mantoue, à Bologne, à Spolète, à Milan, à Pise, et dans plusieurs villes d'Allemagne. Agnès, fille du roi de Bohême, fonda un couvent de clarisses à Prague, et y prit elle-même le voile religieux. Cet ordre était principalement fondé sur la pauvreté. St. François avait voulu que les clarisses ne possédassent aucun revenu fixe : elles ne vivaient que d'aumônes. Héritière d'une fortune considérable, Claire n'en retint rien pour son monastère, et distribua tous ses biens aux pauvres. Le pape Grégoire IX ayant voulu doter le monastère de St-Damien, Claire le conjura de n'apporter aucun changement à la règle ; et tandis que les autres corps religieux demandaient (en 1251)

à Innocent IV qu'il leur fût permis de posséder des biens, elle présenta à ce pontife une requête pour le prier de conserver à son ordre le privilège de la pauvreté évangélique. Innocent confirma ce privilège singulier par une bulle qu'il écrivit de sa main, et qu'il arrosa de ses larmes. Cependant Urbain IV permit dans la suite à plusieurs maisons de cet ordre de posséder des rentes. Les religieuses qui reçurent cette mitigation furent appelées *urbanistes*. On a continué de désigner par le nom de *pauvres clarisses* celles qui suivent la réforme de Ste. Colette. Les capucines, les annonciades, les cordelières ou sœurs grises, les récollettes, les religieuses de l'*Ave Maria* et de la Conception, devinrent des branches de l'ordre de Ste-Claire, qui comptait, à la fin du 18e siècle, plus de 4,000 maisons. Claire et ses compagnes pratiquaient des austérités jusque-là inconnues parmi les personnes de leur sexe. Elles marchaient nu-pieds, couchaient sur la terre nue, et gardaient un silence presque continuel. Claire portait un cilice de crin, serré d'une corde de treize nœuds. Des fagots de sarment formaient sa couche; un tronc d'arbre lui servait d'oreiller. Ses jeûnes étaient effrayants, sa prière presque continuelle, ses austérités à peine concevables. Sa santé en fut altérée, surtout dans les vingt-neuf dernières années de sa vie. On rapporte que la ville d'Assise ayant été assiégée par les Sarrasins, Ste. Claire, alors malade, se présenta à la porte de son monastère, tenant dans ses mains un ciboire, et qu'elle s'écria : « Serait-il possible, « ô mon Dieu! que vos servantes, que vous avez « rassemblées ici, et que vous avez nourries dans « votre amour, tombassent entre les mains des infi- « dèles? Sauvez-les, Seigneur, et moi avec elles! » L'historien de sa vie ajoute que les Sarrasins escaladaient déjà les murailles du couvent; mais que, frappés d'une terreur subite, ils se précipitèrent en tumulte de leurs échelles, et s'enfuirent rapidement. Lorsque Claire fut près de sa fin, elle bénit ses compagnes qui fondaient en larmes, se fit lire la passion du Sauveur pendant son agonie, et mourut le 11 août 1253, dans la 60e année de son âge. Innocent IV, qui était venu la visiter peu de temps avant sa mort, revint pour assister à ses funérailles, et, lorsque les franciscains entonnèrent l'office des morts, le pontife voulut d'abord faire chanter l'office des vierges saintes, et commencer ainsi la canonisation. Il en fut empêché par les représentations des cardinaux, qui jugèrent qu'il ne fallait rien précipiter. Deux ans après, Claire fut canonisée par Alexandre IV, qui avait prononcé son oraison funèbre n'étant encore que cardinal d'Ostie. (*Voy.* les *Acta sanctorum* des bollandistes, les *Annales des franciscains* par Wadding, la vie de Ste. Claire en anglais, l'*Histoire des ordres monastiques* du P. Hélyot, et les *Vies des Saints* de Baillet, au 12 août.) — CLAIRE, née à Montefalco, près de Spolète, vers 1275, fut abbesse d'un monastère de vierges qui suivaient la règle de St. Augustin, et mourut le 18 août 1308. Le pape Jean XXII ordonna le procès de sa canonisation. Elle est nommée dans le martyrologe romain. V—VE.

CLAIRÉ (MARTIN), jésuite, naquit en 1612, à St-Valery-sur-Mer, cultiva les muses latines avec succès, se distingua dans le ministère de la chaire, occupa divers emplois dans sa compagnie, et mourut à la Flèche, le 25 mai 1690. On a de lui un recueil latin intitulé : *Hymni ecclesiastici novo cultu adornati*, in-8° ; il en donna une autre édition augmentée d'une seconde partie et d'une dissertation *de Vera et propria hymnorum Ratione*, où il examine particulièrement si les hymnes ecclésiastiques doivent être en vers rimés, Paris, 1676, in-12. On remarque dans les hymnes de l'ancienne Église une latinité barbare, des termes ambigus, obscurs et une prosodie vicieuse. Le P. Clairé, voulant remédier à ces défauts, a souvent réussi à rétablir dans ces hymnes l'élégance, la pureté et la clarté. Il a cherché surtout à ne point s'écarter des originaux; plusieurs de ses odes sacrées paraissent ressembler aux anciennes, et ce sont celles qui lui ont le plus coûté. On ne doit point oublier, et c'est ce qui rend son travail plus recommandable, que, loin d'avoir des modèles à imiter, il n'avait point d'exemple, en matière d'hymnes ecclésiastiques, qu'il ne dût éviter. Enfin il ouvrit, non sans honneur, la voie où les Santeul et les Coffin ont obtenu tant de succès. Le *Journal des Savants* du 4 janvier 1677 a rendu compte de l'ouvrage de Clairé, auquel il accorde beaucoup d'éloges, tandis que le P. Alexandre Noël, dominicain, l'a critiqué dans sa dissertation *de Officio venerabilis sacramenti*, sect. 8. V—VE.

CLAIREMBAUD, ou CLÉREMBAUD, est auteur d'une histoire fabuleuse de la ville de *Belgis*, prétendue colonie troyenne, centre d'une civilisation très-avancée, même avant que Rome eût vu élever ses premiers toits de chaume. Il appartenait au 12e ou au 13e siècle; mais on ne sait rien de précis à cet égard, non plus que sur les autres circonstances de sa vie. J. de Guyse, dont l'ouvrage est une espèce d'encyclopédie historique pour son temps, le cite à de fréquentes reprises, *in Rigmatibus*, ou *in Metris suis*. Voici le jugement qu'il en porte (t. Ier, p. 79, édit. de M. de Fortia) : « D'autres ont écrit « l'histoire des Belges en rhythmes, mais en langue « vulgaire, tels que Clairembaud (*Clarembaldus*), « qui, malgré les négligences et les erreurs qu'on « rencontre dans ses ouvrages, a cependant rapporté « dans son poëme un grand nombre de faits avérés « et conformes aux récits des autres historiens. » Mais ces faits avérés étaient vraisemblablement des fables comme beaucoup de celles que transcrit J. de Guyse, sans douter le moins du monde de leur authenticité. C'est à Clairembaud et à ses pareils que Pierre van Dieve ou Divæus (*voy.* ce nom), auteur d'ailleurs judicieux, fait allusion au commencement de ses *Annales de Louvain*, en disant : « Romanorum sane non omnes exstant scrip- « tores qui de nobis scripsere; qui exstant, multa « odio externarum gentium suppressere. Germanis, « Gallisque in usu non fuit, sua scripto mandare, « aut si fuit, Hunnorum aut Normannorum depo- « pulationes omnia monumenta perdiderunt. Quid « mirum pauca, atque ea incerta, ad nos perve- « nisse? » Quelques lignes plus haut il avait dit;

« Exstant enim passim chronica manuscripta, nos-
« que *unum alterumve vidimus* ante trecentos; ut
« apparebat, annos conscriptum » (cette observation date environ de l'année 1562)... « quæ Tungrorum
« ac Be'garum antiquitates rhythmis vernaculis com-
« plectebantur. » (*Voy.* à ce sujet les *Bulletins de la société de l'Histoire de France*, t. 1er, p. 269, et t. 2, p. 394.) R—G.

CLAIRFAIT (comte DE). *Voyez* CLERFAIT.

CLAIRFONTAINE (PIERRE-ANDRÉ PELOUX DE), naquit à Paris, en 1727, et fit ses études au collége Mazarin, d'une manière très-brillante. Il fut le condisciple du poëte Lebrun, qui lui adressa depuis une épître qu'on lit dans les œuvres du lyrique. A vingt-trois ans, il composa la tragédie d'*Hector*, et la publia peu de temps après l'avoir présentée à la Comédie-Française. Dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1752), Fréron reproche à l'auteur d'*Hector* l'uniformité des situations et la monotonie du style toujours élégiaque. Il fallait du moins reconnaître que le rôle d'*Hector* est écrit avec beaucoup d'énergie, surtout au 3e acte, dans le récit qu'il fait lui-même de son combat contre Patrocle qu'il prenait pour Achille. Cette méprise, empruntée de *l'Iliade*, ranime la langueur de la pièce, et forme la suspension la plus heureuse. Un sujet aussi simple ne pouvait guère se passer d'un songe. Celui qu'Andromaque raconte à Hector dans le premier acte est très-bien imité, vers la fin, du beau songe d'Énée, épisode du second chant de *l'Énéide*. Le style de Clairfontaine est noble, élégant et formé à l'école des grands modèles. Fontanes se plaisait à citer les vers suivants d'Andromaque à Hector, au moment de leurs adieux :

> Sans cesse j'entendrai de farouches soldats
> D'Hector à leurs enfants raconter le trépas.
> Pour contempler ma honte, ils voudront me connaître;
> Objet de leurs mépris, je les verrai peut-être
> Répéter devant moi, pour t'insulter encore :
> Cette esclave des Grecs est la veuve d'Hector.

Lorsque Clairfontaine présenta sa pièce aux comédiens, elle était en 5 actes, et le sujet ne les comportait pas. Ce fut Palissot, son ami, qui lui conseilla de la réduire à 3 actes, et alors les comédiens la reçurent à l'unanimité. Elle était sur le point d'être jouée; mais une querelle de coulisses en empêcha la représentation. L'auteur, qui avait une place chez Bertin, trésorier des parties casuelles, ne put consentir à retirer le rôle d'Andromaque, déjà confié à mademoiselle Clairon, pour le donner à mademoiselle Hus, maîtresse de Bertin. Clairfontaine, victime du ressentiment de ce dernier, perdit la place qu'il avait dans ses bureaux, et il ne fut plus question de jouer la tragédie d'*Hector*. C'est ainsi que les jalouses prétentions d'une actrice médiocre étouffèrent, à sa naissance, un talent qui promettait un si bel avenir. Clairfontaine, absolument dénué de ressources, eut le bonheur de trouver une protectrice dans la comtesse de la Mark, fille du vieux maréchal de Noailles, qui lui fit obtenir du duc de Villars la place de secrétaire du gouvernement de Provence. Il devint alors membre de l'académie de Marseille, dont ce duc était le protecteur. A partir de cette époque, il paraît que Clairfontaine a cultivé les lettres pour elles-mêmes, et a renoncé à se produire de nouveau dans le monde littéraire, où il n'avait essuyé que des dégoûts et des injustices. Après avoir été vingt-cinq ans interprète du roi pour les affaires étrangères, il mourut dans cette place, à Versailles, le 23 mai 1788. En 1809, lors du succès obtenu par Luce de Lancival (*voy.* ce nom) pour une autre tragédie d'*Hector*, l'auteur de cet article publia une nouvelle édition de la pièce de Clairfontaine, avec une notice sur l'auteur. Le nom de Clairfontaine manque dans tous les dictionnaires historiques. Sa veuve et ses enfants possèdent un manuscrit d'*Hector* remis en 5 actes, et celui de *Busiris* en 5 actes ; l'un et l'autre n'ont jamais été imprimés. F—LE.

CLAIRION. *Voyez* CLÉRION.

CLAIRON (CLAIRE-JOSÈPHE LEGRIS DE LA TUDE, plus connue sous le nom de mademoiselle), l'une des plus grandes comédiennes qui aient paru sur la scène française, naquit en 1723, dans les environs de Condé, en Flandre. Élevée avec assez de soin, mais par une mère qui poussait la sévérité jusqu'à la rudesse, ses premières années furent très-malheureuses. Ses parents occupaient à Paris un logement en face duquel se trouvait celui de mademoiselle Dangeville. Quand cette actrice se livrait aux études de son art, la jeune Claire ne cessait de l'observer, et à force d'instances, elle obtint d'aller à une représentation de la Comédie-Française. On jouait *le Comte d'Essex* et *les Folies amoureuses*. L'impression que produisit ce spectacle sur la future tragédienne fut prodigieuse. Non-seulement elle avait fidèlement retenu la plus grande partie des vers, mais elle les répétait en essayant d'imiter les différents personnages. « Ma prodigieuse mémoire étonna
« moins encore, dit-elle dans ses *Mémoires*, que la
« façon dont j'avais saisi le jeu de chaque acteur. Je
« grasseyais comme Grandval, je bredouillais et fai-
« sais le saut de Crispin comme Poisson ; je faisais
« l'impossible pour attraper l'air fin de mademoi-
« selle Dangeville, et l'air roide et froid de made-
« moiselle Balicourt. » Enchantée de ce succès, mademoiselle Clairon déclara qu'elle voulait absolument jouer la comédie, et la résistance qu'on lui opposa n'ayant fait que l'affermir dans sa résolution, elle débuta sur le théâtre de la Comédie-Italienne en 1735, à peine âgée de douze ans. La petitesse de sa taille et des rivalités de coulisses ne lui permirent pas d'y rester. Elle reçut un engagement pour le théâtre de Rouen, à condition d'y chanter, d'y danser, d'y déclamer, et ce fut dans la patrie du grand Corneille que cette actrice célèbre donna les premiers indices de son rare et beau talent. Attachée à une troupe dont Lanoue était le directeur, elle joua successivement à Rouen, au Havre et à Gand. Son emploi était celui des soubrettes; cependant elle avait essayé quelques seconds rôles tragiques, et Sarrasin, qui la vit remplir celui d'Eryphile, fut le premier à découvrir le véritable genre de son talent, et à lui prédire les grands succès qu'elle devait

un jour obtenir. Mademoiselle Clairon reçut à Dunkerque l'ordre de venir débuter à l'Opéra, en mars 1743. Quoique musicienne médiocre, elle fut, grâce à la beauté de sa voix, applaudie même dans les rôles où elle doublait mademoiselle Lemaure; mais un goût décidé l'appelait sur un autre théâtre. Vers la fin de l'année, elle obtint un ordre de début pour la Comédie-Française. Elle y fut admise comme double de mademoiselle Dangeville, dans l'emploi des soubrettes; elle devait, en outre, se charger de différents rôles dans la tragédie et dans la comédie. Dans son acte d'engagement, mademoiselle Clairon s'était aussi ménagé la faculté de jouer les grands rôles tragiques. On avait admis cette clause sans y attacher beaucoup d'importance, lorsqu'à la grande surprise du comité, elle en réclama l'exécution. Les rôles d'Aricie, de Constance, d'Inès, lui furent offerts : mademoiselle Clairon les refusa, et déclara qu'elle jouerait Phèdre, rôle dans lequel mademoiselle Dumesnil produisait un effet difficile à rendre. On crut généralement qu'elle allait recevoir du public une leçon qui la remettrait à sa véritable place... Elle débuta le 19 septembre 1743, et son triomphe fut d'autant plus complet, qu'il était plus inattendu. Par une singularité assez remarquable, il paraît que les succès de mademoiselle Clairon dans les soubrettes furent moins brillants; mais le talent qu'elle déploya successivement dans les rôles de Zénobie, d'Ariane, d'Electre, fixèrent sa réputation et son emploi : elle fut reçue à la Comédie-Française dès le mois suivant. Tous les journaux et mémoires du temps sont remplis de témoignages de la sensation que firent les brillants débuts de mademoiselle Clairon. Voltaire lui adressa les vers les plus flatteurs, et l'impératrice de Russie lui fit offrir inutilement 40,000 fr. par an pour l'attirer dans ses États. Mademoiselle Dumesnil continua pourtant d'être applaudie à côté de sa jeune rivale; le talent de ces deux comédiennes était trop différent pour être comparé : l'une offrait le triomphe de l'art, l'autre celui de la nature. Aucune actrice ne porta si loin que mademoiselle Clairon la connaissance de cet art, aucune n'étudia ses rôles avec plus de profondeur. Dorat l'a dit :

> Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace,
> Et tous ses mouvements deployés avec grâce.
> Accents, gestes, silence, elle a tout combiné.
> . . . .
> Quel auguste maintien! quelle noble fierté!
> Tout, jusqu'a l'art, chez elle a de la vérité.

Cependant elle était petite, et plutôt jolie que belle; mais au théâtre, sa taille, sa figure, sa voix, avaient une noblesse dont elle finit par contracter l'habitude au point que, dans les relations de la vie privée, elle conservait un ton de hauteur et de dignité qui prêtait beaucoup au ridicule et choquait surtout ses camarades. Personne n'ignorait d'ailleurs que la conduite de mademoiselle Clairon était l'objet de censures assez graves. L'*Histoire de mademoiselle Cronel, dite Frétillon*, par Caylus (*voy.* ce nom), ne contribua pas peu à jeter de la défaveur sur ses mœurs; mais ce livre, qui lui causa toute la vie de vifs chagrins, contient peu d'anecdotes vraies et beaucoup de calomnies. Quoi qu'il en soit, son caractère altier se peignit tout entier lorsqu'elle refusa, ainsi que Brisard, Molé, Lekain et Danberval, de paraître avec le comédien Dubois dans la tragédie du *Siége de Calais*, dont la vingtième représentation était affichée. Le public indigné ne voulut entendre aucune excuse, et parmi les cris de *Calais! Calais!* on distingua bientôt ceux de *Frétillon à l'hôpital! Clairon au For-l'Evêque!* Un exempt de police vint, en effet, le lendemain, 16 avril 1765, l'inviter à se rendre dans cette prison. La femme de l'intendant de Paris, oubliant son rang, l'y conduisit dans sa voiture, et mademoiselle Clairon, indignée de cet affront, fit observer à l'exempt qu'à la vérité elle se soumettait aux ordres de Sa Majesté, mais que son honneur restait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. « Vous avez raison, « lui répondit cet homme, où il n'y a rien, le roi « perd ses droits. » Cette aventure ayant fait beaucoup de bruit, il était facile de prévoir que mademoiselle Clairon ne consentirait jamais à reparaître devant ce public qui avait voulu l'humilier. Elle eut l'air cependant de ne pas avoir pris définitivement son parti, et ne signifia sa retraite qu'au renouvellement de l'année théâtrale; mais elle ne se laissa point fléchir, et, quoique son brevet de pension porte la date de 1766, elle quitta réellement le théâtre à la fin d'avril 1765, au moment où elle était un des principaux soutiens de la scène française. Pendant les vingt-deux années que cette actrice a fait partie de la société des comédiens français, elle a créé plusieurs rôles importants et en a fait valoir de très-faibles; on peut même dire que c'est à son talent supérieur que quelques ouvrages ont dû leur succès, puisque, après sa retraite, ils sont tombés dans l'oubli. La peinture, la gravure et la sculpture se sont efforcées de reproduire les traits de mademoiselle Clairon. Un certain nombre de ses admirateurs se sont réunis et lui ont fait frapper une médaille; mais ces hommages, et surtout le ton avec lequel elle les recevait, furent souvent l'objet de sanglantes épigrammes. Cette actrice avait acquis une fortune assez considérable; mais les opérations de l'abbé Terray l'ayant diminuée d'environ un quart, elle se trouva trop pauvre pour vivre dans la capitale, et alla se fixer à la cour du margrave d'Anspach; elle y passa dix-sept ans, et revint au bout de ce temps se fixer à Paris. (*Voy.* ANSPACH.) Mademoiselle Clairon avait composé des mémoires qui ne devaient être publiés qu'après sa mort. Un ami infidèle parvint à s'en faire confier le manuscrit, et en publia une traduction en Allemagne. Le 28 thermidor an 6 (15 août 1798), elle écrivit au rédacteur en chef du *Publiciste* : « Puisque mon livre paraît « dans un pays étranger, la crainte de manquer à « tout ce que je dois de reconnaissance au public et « de respect à ma nation me décide à faire impri-« mer moi-même cet essai. » Il parut, en effet, sous ce titre : *Mémoires d'Hippolyte Clairon, et réflexions sur la déclamation théâtrale*, Paris, 1799,

1 vol. in-8°, qui eut la même année une seconde édition revue et augmentée (1). Ce sont des morceaux détachés, dans lesquels elle a toujours soin de se peindre d'une manière fort avantageuse, et qui contraste avec la plupart des jugements qu'elle porte sur mademoiselle Dumesnil et les principaux acteurs de son temps. (*Voy.* DUMESNIL.) On y remarque aussi une histoire merveilleuse qui prouve que mademoiselle Clairon avait la faiblesse de croire aux revenants. Quoi qu'il en soit, il ne faut point chercher dans ces *Mémoires* des détails exacts sur sa vie privée : ce qu'ils contiennent de véritablement utile, ce sont d'excellentes réflexions sur l'art dramatique; elles prouvent des études profondes, et les jeunes gens qui se destinent au théâtre ne les lisent jamais sans fruit. Depuis son retour à Paris, mademoiselle Clairon ne cherchait plus qu'à réparer les scandales de sa jeunesse; et, réconciliée sincèrement avec l'Église, elle ne donnait que des exemples édifiants, lorsqu'elle mourut, le 18 janvier 1803. Son corps fut déposé dans le cimetière de Vaugirard, d'où il a été transporté, il y a quelques années, au Père-Lachaise. Toute la Comédie-Française assista à cette cérémonie, et un discours fut prononcé sur la nouvelle tombe. Le buste de cette tragédienne célèbre se voit dans le foyer du Théâtre-Français. Larive et mademoiselle Raucourt étaient ses élèves. P—X et CH—S.

CLAIRON (MAILLET DU). *Voyez* MAILLET.

CLAIRVAL (JEAN-BAPTISTE), acteur célèbre de la Comédie-Italienne, né à Paris, vers 1740, exerça d'abord l'état de perruquier; mais il se sentit bientôt appelé à une autre profession qu'il devait honorer par ses talents. Il débuta en 1759 à l'ancien Opéra-Comique. On remarqua en lui une jolie figure, une tournure distinguée, une voix expressive, et un jeu qui se ressentait de la haute société qu'il fréquentait. C'est ainsi qu'on le vit s'élever au premier rang de son emploi. Son début dans le rôle de Dorval, d'*On ne s'avise jamais de tout*, eut beaucoup d'éclat : il y représentait tour à tour un jeune homme charmant, un vieillard infirme, un laquais bègue et une vieille décrépite. Lors de la suppression de l'Opéra-Comique proprement dit, en 1762, Clairval fut admis dans la troupe tantôt chantante et tantôt parlante qui le remplaçait, et en devint le principal soutien dans l'emploi des amoureux (2). Homme à bonnes fortunes, il fut surnommé *le Molé* de la Comédie-Italienne. Personne n'a plus contribué que lui aux succès des Duni, des Philidor, des Monsigny et des Grétry. On lui reprochait cependant d'être quelquefois maniéré et de nasiller en chantant, lorsque l'âge eut diminué le volume de sa voix; ce qui donna lieu au poëte Guichard de faire le distique

> Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix
> Écorche les auteurs qu'il rasait autrefois.

Avant la clôture de 1792, Clairval demanda sa retraite; mais une députation de ses camarades l'engagea à rester. Il quitta le théâtre au mois de juin de la même année, avec une pension méritée par trente-trois ans de travaux et de succès. Il n'en jouit que peu de temps, et mourut en 1795. F—LE.

CLAISSENS (ANTOINE), peintre flamand de la fin du 15e siècle, fut élève de Quintin Messis, dit *le Maréchal d'Anvers*, parce que cet artiste avait fait ce métier jusqu'à l'âge de vingt ans, avant de manier le pinceau. Claissens, dont les ouvrages sont très-rares, avait autrefois à l'hôtel de Bruges trois tableaux, dont l'un représentait *le Repas d'Esther*; les deux autres, *le Jugement de Cambyse* : c'est le trait fameux de justice, ou, pour mieux dire, de cruauté de ce barbare fils de Cyrus, qui fit écorcher vif un juge convaincu, dit-on, de prévarication, et qui donna sa place au fils de ce malheureux, en le faisant asseoir sur le siége recouvert de la peau de son père. Les deux tableaux de Claissens se ressentent du goût flamand et de l'époque où ils furent composés. Rien n'y rappelle le siècle ni le pays où l'action se passa, et il serait difficile que des compositions pittoresques fussent plus défectueuses sous le rapport du costume. Le pinceau en est sec, le dessin de mauvais goût; la couleur vigoureuse, il est vrai, mais dure et sans aucune entente du clair-obscur ni de la perspective. En remarquant ces défauts, aussi nombreux que choquants, on doit reconnaître que l'expression, cette partie essentielle de l'art, y est portée au plus haut degré. Dans le premier de ces tableaux, où Cambyse fait saisir le juge sur son tribunal, l'anxiété, les terreurs du magistrat coupable sont parfaitement rendues. Le second tableau est encore plus remarquable, c'est même un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre où la vérité de l'imitation est portée jusqu'à l'horreur. Les convulsions du malheureux que l'on écorche contrastent d'une manière à la fois admirable et affreuse avec le calme imperturbable des bourreaux; mais au lieu d'atteindre le but, le peintre l'a dépassé, et, après la première impression, cette horrible scène, si énergiquement rendue, n'inspire plus que le dégoût, surtout à ceux des spectateurs qui connaissent et apprécient le génie céleste des Grecs, nos maîtres dans tous les arts, et qui ont si bien su exprimer la douleur sans jamais s'écarter de la grâce. D—T.

CLAJUS. *Voyez* CLAY.

CLAMENGES, CLEMANGIS ou CLÂMINGES (MATTHIEU-NICOLAS DE), en latin CLEMANGIUS, ou DE CLEMANGIIS, naquit vers le milieu du 14e siècle, époque où les noms n'étaient pas encore invariablement fixés dans chaque famille. Il était né dans le village de Clamenges, près de Châlons en Champagne, et en prit le nom. « C'était alors, dit Mézerai, « la coutume des gens de lettres qui étaient issus de « bas lieu. » Le père de Clamenges exerçait la pro-

(1) Il en a paru depuis une nouvelle édition mise dans un meilleur ordre, enrichie de réflexions utiles et de notes curieuses, avec une notice sur mademoiselle Clairon, par Andrieux, Paris, 1822, 1 vol. in-8°, qui fait partie de la *Collection de Mémoires relatifs à l'art dramatique*. CH—S.

(2) Jusqu'en 1762, le Théâtre-Italien et l'Opéra-Comique avaient été séparés : on sentit alors la nécessité de les réunir. Clairval, Audinot, Laruette et sa femme furent les principaux acteurs de la Comédie-Italienne, auxquels se joignit bientôt Trial, qui a joué un si triste rôle dans la révolution.

fession de médecin à Châlons. Il avait un frère, grand maître du collége de Navarre, et qui mourut en 1430. Matthieu-Nicolas fit toutes ses études dans ce même collége, et d'une manière très-brillante. On voit qu'il était recteur de l'université en 1393. L'antipape Benoît XIII le choisit pour secrétaire, et ce fut cette faveur du pape qui donna lieu de soupçonner que Clamenges, le meilleur écrivain de ce temps, avait dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France Charles VI. Il chercha à se justifier de cette accusation, et détruisit en partie les préventions que sa conduite avait fait naître; elles furent si fortes, qu'il jugea prudent de se retirer à Gênes. A son retour en France, il obtint la place de trésorier de Langres. De nouvelles préventions l'obligèrent à quitter une seconde fois sa patrie, et il alla vivre ignoré dans le monastère de Vallombreuse en Toscane, où il passa plusieurs années. Ce fut dans cette retraite qu'il composa ses principaux ouvrages. Le roi lui accorda son pardon; il lui rendit ses bénéfices, et, à son retour, il fut nommé chantre et archidiacre de Bayeux. Sur la fin de sa carrière, il revint au collége de Navarre, dont il fut proviseur, et il y mourut. Il fut, dit Lydius, historien de sa vie, enterré dans la chapelle de ce collége, sous la lampe, devant le grand autel. Il choisit lui-même cet endroit, parce qu'ayant été dans sa jeunesse boursier dans ce collége, il était venu souvent la nuit étudier à la lueur de cette lampe, ce qui donna lieu à cette inscription, assez dans le goût qui régnait à cette époque :

Qui lampas fuit ecclesiæ sub lampade jacet.

On lisait encore, avant la révolution, sur sa tombe, l'épitaphe qui suit :

Belga fui, Catalaunus eram, Clamengius ortu;
Hic humus ossa tenet, spiritus astra petit.

On ignore l'époque de la mort de Clamenges; mais il vivait encore au temps du concile de Bâle (1431), ainsi qu'on le voit par trois lettres insérées dans le recueil de ses ouvrages, et il paraît certain qu'il était mort en 1440. Ce recueil, qui fut imprimé à Leyde, 1613, in-4°, par les soins de Lydius, contient les ouvrages suivants : 1° *de Corrupto Ecclesiæ Statu* : ce traité est le plus considérable; il avait paru séparément à Helmstaedt, 1620, in-8°; édition qui passe pour la plus ample. 2° *De Fructu eremi*. 3° *De Fructu rerum adversarum*. 4° *De Novis Celebritatibus non instituendis*. 5° *De Præsulibus simoniacis*. 6° *De Filio prodigo*. 7° Un discours aux princes français contre la guerre civile. 8° Cent trente-sept lettres sur différents sujets; la dernière est adressée à Henri, roi d'Angleterre; plusieurs à Jean Gerson, d'autres à des prélats et à des cardinaux. 9° *De Lapsu et Reparatione justitiæ* : il dédia ce traité à Philippe, duc de Bourgogne. 10° *De Annatis non solvendis*. 11° *Super Materia concilii generalis*. 12° Une pièce de cent vingt-huit vers latins, sur le schisme qui divisait l'Église. 13° Un *Éloge de Langres*, que Jean Courtot fit imprimer au 17e siècle. L'auteur de cet article possède un manuscrit daté du commencement du 15e siècle, qui contient, outre les ouvrages ci-dessus, plusieurs autres écrits, et notamment un mémoire que Clamenges rédigea par ordre de l'université, pour ramener les esprits et faire cesser le schisme qui causait alors un grand scandale dans la chrétienté. Ce mémoire, dont les matériaux avaient été fournis par P. d'Ailly et par G. Deschamps (voy. l'*Histoire de l'université* par Crevier, t. 3, p. 113), fut d'abord bien reçu du roi; mais les intrigues du cardinal P. de Lune, dit une ancienne note jointe au manuscrit, empêchèrent que les projets de Clamenges ne fussent exécutés. Sa latinité est remarquable; son style est orné, sans affectation; il abonde en termes choisis et en heureuses applications des auteurs sacrés et profanes; mordant dans ses satires, il est agréable dans ses descriptions. Cet auteur, qu'on ne lit plus, a joui de son temps d'une étonnante réputation. Il était en commerce de lettres avec les ministres et les souverains, et son nom, si souvent proclamé immortel dans le 14e siècle, est à peine connu aujourd'hui de quelques érudits. La Croix du Maine et Duverdier prétendent que le roman ou plutôt l'histoire tragique intitulée : *Floridan et la belle Ellinde*, qui a paru à la suite de l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, Paris, 1517, petit in-fol., et Paris, 1724-30, in-12, a été traduite du latin de Nicolas de Clamenges, par Rasse de Brinchamel. Jacques Hommey, religieux augustin, paraît appuyer cette assertion, en insérant tout au long, en latin, la lettre qui contient cette histoire de Floridan, tirée du manuscrit de Nicolas de Clamenges, dans son *Supplementum Patrum*, Paris, 1685, in-8°; mais il est bon d'observer que la traduction de Rasse de Brinchamel est une paraphrase plutôt qu'une simple traduction, puisque la lettre latine originale n'est que de 5 p. in-8°; elle n'est pas dans l'édition de 1613, et le P. Hommey se proposait d'en donner une édition plus complète in-fol. On trouve la vie de Nicolas de Clamenges dans le *Gersoniana* de Dupin, et dans le recueil de pièces concernant le concile de Constance, donné par van der Hardt (Francfort, 1697, in-fol., ou Helmstaedt, 1700, 7 vol. in-fol.), avec des lettres choisies de Clamenges au sujet de ce concile, une notice de ses œuvres qui se gardent dans plusieurs bibliothèques de l'Europe, et son traité *de Corrupto Ecclesiæ Statu*, donné d'une manière plus exacte. M—T.

CLAMANGES (ÉTIENNE DE), de la même famille que le précédent, fut chanoine et archidiacre de Langres, puis doyen et curé de Chaumont en 1471, et aumônier de Charles VII. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont les manuscrits étaient autrefois conservés dans la bibliothèque du chapitre de Langres; on ignore ce qu'ils sont devenus. Étienne de Clamanges mourut au mois de septembre 1479. T.-P. F.

CLAMORGAN (JEAN DE), seigneur de Saane, ou Saave, premier capitaine et chef de la marine du ponant, servit sur mer pendant quarante-cinq ans, sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Il dédia à ce dernier *la Chasse au loup*, en

laquelle est contenue la nature des loups et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, piéges qu'autres instruments. Cet ouvrage, qui parut pour la première fois à la suite de la *Maison rustique* de Ch. Estienne, Paris, 1566, in-4°, fig., et qui se trouve joint au même ouvrage dans les éditions données à Rouen, Paris, Anvers, etc., a été traduit en italien sous ce titre : *la Caccia del luppo*, Turin, 1583, in-8°, L.-J. Wolf le traduisit en vers rimés allemands, en 1582; on en conserve le manuscrit dans la Bibliothèque de Dresde. Clamorgan avait étudié l'histoire naturelle dans les meilleurs livres connus de son temps; mais cette science n'avait point fait encore en France de grands progrès. Il traite de la nature du loup, de la manière de dresser les chiens pour la chasse de cet animal, et des remèdes que l'on peut tirer de ses différentes parties. Clamorgan rapporte, d'après Isidore, que le loup, en voyant l'homme le premier, lui ôte la voix, parce qu'il infecte l'air de son haleine, etc. Cette opinion vulgaire est très-ancienne. Virgile dit dans ses *Bucoliques : Lupi Mœrim videre priores*, et de là est venu le proverbe, *lupus in fabula*. Clamorgan avait aussi composé une *Carte universelle, en forme de livre, sur un point non accoutumé de la figure, et plan de tout le monde, en laquelle sont les mers et terres assises en longitude et latitude.* Il la dédia au roi François Ier, qui la plaça dans sa bibliothèque de Fontainebleau. Clamorgan fait mention de cette carte dans son épître dédicatoire de la *Chasse au loup.* Il y parle aussi d'un livre *de la Façon et Manière de construire les grands navires, les armer et victailler, dresser le combat par mer, faire les navigations lointaines par le soleil, la lune et les étoiles fixes, autrement que on a accoutumé*; mais ces deux ouvrages n'ont point été publiés. V—VE.

CLANCY (MICHEL), auteur anglais du 18e siècle, étudia la médecine au collége de la Trinité. Etant allé à Reims pour prendre le doctorat, il s'y lia avec Montesquieu, et ils vécurent ensemble dans la plus grande intimité. Montesquieu le recommanda au comte de Chesterfield, alors lord lieutenant d'Irlande; mais Clancy perdit la vue avant d'avoir commencé à exercer la médecine. Le comte lui fit obtenir une pension assez considérable, et il ouvrit, peu de temps après, une école de latin à Kilkenny. On a de lui : 1° *l'Escroc* (the Sharper), comédie, 1737; 2° *Hermon, prince de Choræa, ou le Zèle extravagant*, tragédie, représentée à Dublin, imprimée à Londres en 1746; 3° *Templum Veneris, seu Amorum rhapsodiæ*, poëme; 4° des mémoires sur sa propre vie, 1746, 2 vol. Le théâtre de Drury-Lane donna, à son bénéfice, une représentation de la tragédie d'*Œdipe*, dans laquelle il remplit avec succès le rôle de l'aveugle Tirésias. X—S.

CLANRICARD ou CLANRICARDE (ULICK), (cinquième comte, puis marquis DE), chef de la famille anglo-irlandaise des Burgho (*voy.* ce nom), et fils du fameux comte de St-Alban (*voy.* ST-ALBAN), naquit à Londres en 1604, hérita de son père en 1635, siégea aux parlements de 1639 et de 1640, et retourna en Irlande en 1641, gouverneur particulier de la ville et du comté de Gallway. Tous les gentilshommes, tous les propriétaires les plus considérables relevaient de lui dans ce comté. A la première nouvelle de l'insurrection meurtrière qui éclata dans le nord de l'Irlande, il convoqua tous les feudataires directs de la couronne. N'ayant d'autre force que son régiment en garnison à Loughréa, il fit résoudre par le comté la levée de deux corps, les arma à ses frais, en imposa par son pouvoir sur l'opinion, plus que par la réalité de ses forces, conserva la paix dans sa province, lorsque depuis longtemps elle n'existait plus ailleurs, et secourut même les provinces voisines. Malheureusement ses projets pacifiques ne furent rien moins que secondés par les lords justiciers Parsons et Borlase, qui, au nom du roi, mais au gré du parlement factieux de Westminster, gouvernaient alors. Par commission du 11 janvier 1642, Charles Ier nomma Clanricard le second de ses commissaires pour recevoir les remontrances des confédérés catholiques. Les comtes d'Ormond et de Clanricard eussent tout concilié; les lords justiciers brouillèrent tout, en donnant le nom de *rebelles* à ceux qui ne voulaient être que *pétitionnaires*. « Ni peines (écrivait Clanricard à Charles Ier), « ni menaces, ni protestations, ne peuvent empêcher « ces peuples de croire fermement que tous ceux qui « entrent dans la confédération sont les vrais servi- « teurs de Votre Majesté. Si mes serments, si mes « protestations pouvaient être crues, ils me suivraient « par milliers pour servir leur roi partout ailleurs; « mais dans l'état actuel de ce royaume, ils sont si « profondément convaincus et de la connivence de « leurs gouverneurs actuels avec les factieux de « votre parlement anglais, et de l'injustice avec la- « quelle on les gouverne, et du projet de dévouer « toute l'ancienne race irlandaise à une destruction « générale, que presque toute la nation s'est unie en « corps, ou pour reconquérir son salut à la pointe de « l'épée, ou pour vendre sa vie le plus cher possi- « ble. » Le comte de Clanricard suivit toujours la ligne pacifique, renoua la conférence entre les commissaires royaux et les commissaires catholiques, reçut en forme les remontrances de ceux-ci, et les fit passer au roi. Le comte d'Ormond s'écarta un peu de cette ligne (*voy.* ORMOND); il y fut ramené par des ordres positifs du roi, et conclut enfin une trêve d'un an avec les confédérés. Sur sa demande et sur celle de Clanricard, ils votèrent pour le roi 30,000 liv. sterl., et demandèrent à s'embarquer pour aller sous l'étendard royal combattre les Ecossais rebelles. On prit leur argent; leurs bras, trop redoutés par les uns, furent dédaignés par les autres : la trêve qu'ils observaient fut violée à leur égard. Le comte de Clanricard, qui avait la confiance des catholiques, quoiqu'il fût attaché au gouvernement, voyait toutes ses mesures traversées par les gouvernants, parce qu'il était catholique. Les deux justiciers furent destitués. Ormond et Clanricard, créés tous deux marquis, furent nommés, le premier, lord lieutenant d'Irlande; le second, commandant sous lui toutes les forces de la Conacie et membre du conseil privé. L'un et l'autre servirent

de leur mieux la cause royale : Ormond plus timide, plus embarrassé entre les protestants et les catholiques, les Irlandais et les Écossais, les royalistes et les parlementaires; Clanricard plus ferme, marchant plus directement à son but, décidant avec plus de promptitude ce qu'il fallait appuyer ou combattre, défendre ou sacrifier. Pendant les négociations pour ce qu'on a appelé *la paix de* 1648, entre les confédérés et le gouvernement, lorsque celui-ci, contre l'avis même du roi, refusait aux catholiques l'exercice de leur culte et la révocation des lois pénales, le comte de Clanricard déclara hautement « que refuser à tant de milliers de sujets loyaux des « conditions sans lesquelles ils ne pouvaient vivre « avec liberté de conscience, honneur et sécurité, « c'était se déclarer ennemi du roi. » Lorsqu'après la conclusion du traité, le fanatique Owen O Neill et le turbulent nonce Rinuccini s'opposèrent à la ratification des articles, comme insuffisants pour la sûreté des intérêts religieux, Clanricard prit sur O Neill le château d'Athlone, les places de James-Town et de Moote. Il assiégea le nonce dans Gallway, força la ville à ouvrir ses portes, à proclamer la paix, en dépit des censures que Rome elle-même désavoua, et à payer de fortes contributions pour le service du roi. Cette paix, qui, plus tôt conclue, aurait pu être si utile à l'infortuné Charles Ier, se proclamait en Irlande pendant qu'il recevait le coup mortel en Angleterre. Le marquis d'Ormond, après avoir lutté, cédé, capitulé, s'embarqua pour la France, laissant à Clanricard, avec le titre de lord député, le gouvernement de ce qui restait encore en Irlande de sujets fidèles au roi Charles II. Le nouveau gouverneur se distingua encore par son dévouement. Il s'épuisa en efforts pour tenir toujours sur pied une armée royaliste, dût-il même ne faire qu'une guerre malheureuse, mais qui opérerait toujours une diversion en faveur des royalistes d'Angleterre et d'Écosse. Même après que Gallway s'était rendu aux troupes de Cromwel, Clanricard, n'ayant plus que 5,000 hommes, perça dans l'Ultonie, conquit sur les rebelles les forts de Ballyshannon et de Donegall. Ce fut son dernier succès et son dernier effort. Abandonné, trahi, il envoya lord Castlehaven prendre les ordres du roi Charles, alors descendu en Écosse. Le roi, en le remerciant de son inébranlable loyauté, lui conseilla de capituler, et d'obtenir pour lui et ce qui lui restait de partisans les meilleures conditions possibles. Clanricard n'en voulut aucune personnelle à lui seul. Une capitulation lui permit d'abord de rester avec sa troupe au milieu des quartiers de l'ennemi tout le temps nécessaire à l'arrangement de leurs affaires, et sans prêter aucun serment aux autorités nouvelles. Un passe-port lui permit ensuite de s'embarquer avec 3,000 hommes armés, de traverser l'Angleterre, et de les conduire sur le continent, au service de tout prince en paix avec la république anglaise. Sorti d'Irlande, où il laissait en proie aux confiscations un revenu territorial de 39,000 liv. sterl., il fut arrêté en Angleterre par des infirmités, glorieuse et déplorable suite de ses travaux! Quoique le parlement de Cromwell l'eût excepté de tout pardon et mis hors de la loi, sa capitulation ne fut point violée. On le laissa mourir tranquillement dans sa terre de Sommer-Hill, où il espéra toujours, à la première lueur de santé, aller rejoindre son maître exilé. Clarandon place cette mort dans l'année 1653, Léland en 1659, et l'Irish Peerage en 1657. Le marquis de Clanricard a laissé de précieux *Mémoires concernant les affaires d'Irlande, depuis* 1640 *jusqu'à* 1653. Clarendon en faisait beaucoup de cas, et ils ont été imprimés à Londres en 1722. On y trouve une dissertation curieuse sur les antiquités d'Irlande. Le marquis de Clanricard étant mort sans enfants mâles, son titre de marquis s'éteignit avec lui; ceux de comte de Clanricard, baron de Dunkellin, etc., passèrent successivement à son cousin germain Richard, proscrit par Cromwell en 1657, et réhabilité en 1661; puis à Guillaume, frère de Richard, qui, après une capitulation aussi honorable que celle du marquis, alla rejoindre Charles II dans son exil, revint avec lui en Angleterre, fut lord lieutenant du comté de Gallway en 1680, et de toute l'Irlande en 1687. L—T—L.

CLAPASSON (André), avocat à Lyon, né le 15 janvier 1708, mort le 21 avril 1770, est auteur d'une *Description de la ville de Lyon*, publiée sous le pseudonyme de *Paul Rivière de Brinais*, 1741, petit in-8°. Ses *Recherches sur la bataille de Brignais*, où les *Tard-venus* furent mis en déroute (avril 1362), ont été insérées dans les *Archives du Rhône*, t. 3, p. 413-424. L'académie royale de Lyon, dont il était membre, conserve un assez grand nombre d'autres dissertations qu'il lui avait communiquées, et parmi lesquelles il en est une sur les colonnes de l'église d'Ainay, et une sur les aqueducs de Lyon. Il a encore laissé en manuscrit une *Description de l'église de St-Pierre de Lyon*, et un *Essai de comparaison des villes de Lyon et de Paris*. A. P.

CLAPIERS (François), seigneur de Vauvenargues, jurisconsulte du 16e siècle, conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, mort en 1585. Il a recueilli et publié les arrêts de sa compagnie sous le titre de *Centuriæ causarum*, imprimés pour la seconde fois à Lyon, 1589, in-4°. Il a composé aussi un abrégé *de Provinciæ Phocensis Comitibus*, Aix, 1584, in-8°; Lyon, 1726, in-4°, et à la fin de son premier ouvrage cité ci-dessus; cet abrégé a été traduit en français par Fr. Dufort, Angevin, sous le titre suivant : *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an 577 jusqu'au règne d'Henri II*, Aix, 1598, in-8°. L'ouvrage est peu exact, et le traducteur n'a fait qu'ajouter aux fautes de l'original ses propres contre-sens. C. T—Y.

CLAPIÈS (de), ingénieur et astronome français, naquit à Montpellier, en 1671, d'une famille noble de Béziers. Il fit ses études chez les jésuites de cette dernière ville, et y fit connaître ses talents pour la versification par un petit poëme sur l'art de la verrerie. La lecture des *Eléments* d'Euclide, qu'il fit avec un de ses amis, dévoila ses dispositions pour les mathématiques, et il se livra exclusivement à cette science. Sa naissance l'appelant au service militaire, il

fit quelques campagnes, et se trouva à la bataille de Nerwinde. Revenu à Montpellier peu de temps après, il y devint le géomètre à la mode, et fut le premier associé de la société royale qu'il établit dans cette ville avec Plantade et le président Bon. Il fut aussi nommé, en 1702, correspondant de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il avait adressé quelques mémoires. Il a le premier appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique de cadrans solaires, que Picard n'exécutait qu'au moyen de la trigonométrie sphérique. (*Voy.* le recueil de l'académie des sciences, année 1707.) Il avait fait le calcul de l'éclipse de soleil du 12 mai 1706, et avait trouvé plaisant d'en tracer la marche dans la forme et le style des ordres de route en usage pour les troupes. C'est la première éclipse totale qui ait été observée depuis le renouvellement de l'astronomie. L'obscurité ne fut complète à Montpellier que pendant 4' 10". Clapiès en publia l'observation à Montpellier, 1706, in-4°, et fit paraître peu de temps après les *Ephémérides*, *ou Journal du mouvement des astres pour l'année* 1708, *au méridien de Montpellier*, in-8° de 105 p. Il avait aussi calculé celles de 1707, mais elles ne furent pas imprimées. Les états de Languedoc lui confièrent en 1712 la direction des chaussées du Rhône, et il fut nommé professeur de mathématiques en 1718. La ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, lui fut redevable de sa conservation. Il a travaillé avec Plantade et d'Anisy à la description géographique de la province de Languedoc. Après plusieurs autres travaux, relatifs au canal de Provence, aux routes du Languedoc, etc., il mourut le 19 février 1740, âgé de 69 ans. Outre quelques observations qui se trouvent dans la collection de l'académie des sciences, on a de lui une *Dissertation sur les diverses apparences de la lune éclipsée*, Montpellier, 1710, in-4°, et plusieurs mémoires insérés parmi ceux de la société royale de Montpellier. Son éloge, par de Rate, se trouve dans les mêmes mémoires, et on en lit un extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1747. C. M. P.

CLAPIÈS (CHARLES), docteur en médecine, né à Alais le 26 octobre 1724, publia sous le titre de *Paradoxes sur les femmes*, *où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*, 1766, in-12, la traduction du livre singulier, *Mulieres homines non esse*. (*Voy.* ACIDALIUS et GÉDIK.) Le traducteur l'a enrichi de notes, et en a retranché un petit nombre de traits qui ne portaient que sur les opinions des sociniens et des anabaptistes. Il est mort à Alais, le 7 septembre 1801. V. S—L.

CLAPMARIUS (ARNOLD CLAPMAIER, en latin), écrivain politique, naquit en 1574, à Brême, d'une famille honorable. Après avoir fait d'excellentes études, il visita l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas, pour perfectionner ses connaissances. Il voulut être soldat, afin d'apprendre par lui-même les règles de la discipline, et vint ensuite à Altdorf, où il reçut le doctorat, dans la faculté de jurisprudence, à vingt-six ans. Nommé professeur de droit public à la même académie, il fut chargé de régler des différends qui s'étaient élevés entre la ville de Nuremberg et les princes voisins. L'étendue de son savoir, l'habileté qu'il montra dans cette négociation et son ardeur pour l'étude, lui promettaient de brillants succès, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, le 1er juin 1604, à l'âge de 30 ans. Son père, malheureux de lui survivre, exprima ses regrets et sa douleur dans une touchante épitaphe, que Kœnig a insérée dans la *Bibliotheca vetus et recens*. On a de Clapmaier : 1° *de Arcanis rerum publicarum libri sex*. Cet ouvrage n'est pas, comme on pourrait le supposer d'après le titre, un traité des secrets ou des coups d'État. C'est une suite de tableaux du gouvernement de Rome, entremêlée de réflexions ordinairement assez communes. Il n'en a pas moins joui du plus grand succès en Allemagne pendant tout le 17e siècle, comme on peut en juger par les nombreuses éditions qui en ont été faites, la plupart accompagnées de notes et d'additions de J. Corvin, de Martin Schoock, de J.-Chr. Sagitarius, etc. Les éditions d'Amsterdam, 1641 ou 1644, in-12, sont encore recherchées parce qu'elles font partie de la collection des Elzevirs. 2° *Nobilis adolescentis Triennium : quomodo studiosus humaniorum litterarum triennio animum juxta ac sermonem feliciter excolere possit*. C'est une lettre de Clapmaier à un de ses amis qui lui avait demandé des conseils. Elle a été imprimée avec l'ouvrage de Berman : *Manuductio ad linguam latinam*, Wittemberg, 1611, in-8° ; avec celui de Christophe Colérus : *de Ordinando Studio politico*, Leyde, Elzevir, 1640, in-32 ; dans le recueil intitulé : *H. Grotii et aliorum Dissertationes de studiis instituendis*, Amsterdam, 1645, in-12 ; enfin avec des notes de l'éditeur, dans l'ouvrage de Thomas Crenius : *de Eruditione comparanda*. W—s.

CLAPPERTON (HUGUES), célèbre voyageur anglais, naquit en 1788, à Annan, ville du comté de Dumfries, en Écosse. Sa famille, assez ancienne, paraît avoir eu quelque illustration dans l'Église et dans l'armée ; mais son père George Clapperton, n'était qu'un simple chirurgien de la petite ville d'Annan. Hugues ne reçut aucune instruction classique : seulement, lorsqu'il sut à peu près lire et écrire, on lui apprit un peu de mathématiques considérées surtout dans leur application à la théorie de la navigation. Il montra une aptitude assez remarquable pour ce genre d'étude qui préparait sa destinée de voyageur ; et dès lors il fit preuve de qualités non moins essentielles pour cette rude vocation, c'est-à-dire d'une bonne santé et d'un tempérament de fer qu'aucune variation de l'atmosphère ou des saisons ne pouvait atteindre. A dix-sept ans, il s'embarqua, comme novice, à bord d'un navire de fort tonnage, qui faisait le commerce entre Liverpool et l'Amérique du Nord, et il traversa ainsi l'Atlantique à plusieurs reprises, se faisant distinguer entre tous ses compagnons par son sang-froid, son adresse et son intrépidité. Dans un de ses séjours à Liverpool, il fut arrêté pour une légère contravention aux lois de douanes, et n'échappa à un emprisonnement dont il était menacé qu'en prenant du service sur un bâti-

ment de la marine royale. Ainsi ce furent le hasard et la nécessité d'expier une faute presque insignifiante qui lui firent faire le premier pas dans une carrière où il devait acquérir tant de gloire. Il ne tarda pas à être élevé au grade de *midshipman*, le premier degré, comme on sait, de la hiérarchie dans l'état-major naval. En 1813, l'amirauté ayant résolu d'instruire les équipages de la marine britannique au maniement régulier du *coutelas*, ou sabre d'abordage, dont jusqu'alors ils s'étaient servis sans en soumettre l'usage à aucun principe fixe, choisit Clapperton et quelques autres *midshipmen*, adroits comme lui dans tous les genres d'exercice, pour leur faire prendre à Portsmouth des leçons du fameux maître d'escrime Angelo, qui leur enseigna dans toute sa perfection le maniement de cette arme redoutable. Ils furent ensuite répartis, en qualité d'instructeurs, sur la flotte; et Clapperton se trouva placé à bord du vaisseau de soixante-quatorze, *l'Asie*, où le vice-amiral sir Alexandre Cochrane avait son pavillon. *L'Asie*, qui était alors à Spithead, ne tarda pas à faire voile (janvier 1814) vers les côtes du Canada, où l'amiral allait prendre le commandement des forces navales de l'Angleterre chargées d'exécuter d'assez grandes-opérations dans ces parages. Pendant tout ce trajet, qui se prolongea par une relâche aux Bermudes, le jeune *midshipman* remplit ses nouvelles fonctions de manière à faire admirer de tout le monde, et des officiers comme des matelots, tous également empressés aux mêmes leçons, sa mâle beauté, son assurance de marin déjà consommé, et cette ardeur à laquelle s'animait incessamment d'un nouveau feu l'enthousiasme militaire de tout l'équipage. Rien n'égalait en même temps la gaieté communicative de son caractère : il savait à propos charmer l'ennui du voyage par quelques vifs refrains, débiter de joyeux contes, peindre des décorations pour les jeux scéniques qu'on improvisait à bord du vaisseau, esquisser des vues, croquer des caricatures; en un mot, il se montrait à toute heure comme le plus amusant personnage que l'on pût voir, et il exerçait sur tous ses compagnons, depuis l'amiral jusqu'aux mousses, un grand et facile ascendant. Toutefois il crut devoir les quitter à son arrivée sur la côte de l'Amérique septentrionale, pour se diriger vers les grands lacs où se passaient les plus sérieuses actions de la guerre contre les États-Unis, et pour trouver là des aventures plus appropriées à sa nature entreprenante. Il se rendit à Halifax et de là dans le haut Canada, où on lui donna bientôt, avec le grade de lieutenant, le commandement de la goëlette *la Confiance*, dont l'équipage était composé de tout ce qu'il y avait d'hommes réputés indisciplinables dans l'escadre anglaise. En peu de temps, il sut les habituer à une subordination tellement rigoureuse, que *la Confiance* fut citée dès lors pour son exacte discipline, comme elle l'avait été précédemment pour son indocilité. Dans les haltes que fit parfois sa goëlette le long des rives spacieuses du lac Erié et du lac Huron, Clapperton se faisait mettre à terre, s'enfonçait dans les bois et revenait ensuite avec de fraîches provisions, résultat d'une chasse heureuse. Les rapports qu'il eut avec les naturels du pays, dans ces excursions rapides, lui donnèrent, dès cette époque, du goût pour une existence romanesque et demi-sauvage, et il conçut sérieusement le dessein de résigner sa commission à la fin de la guerre, et de se faire volontairement un des hôtes des vieilles forêts américaines. Mais sa passion pour les aventures et pour une vie excentrique devait être amplement satisfaite, plus tard, sur un autre théâtre et avec plus de profit pour sa patrie, avec plus de gloire pour lui-même. En 1817, après la dissolution de la flottille anglaise qui occupait les lacs de l'Amérique, le lieutenant Clapperton fut mis à la demi-solde comme beaucoup d'autres officiers, et se retira à Lochmaben, en Ecosse, où il consacra environ trois années aux délassements de la vie rurale. En 1820, il se lia à Edimbourg avec le docteur Oudney, chirurgien de la marine, qui lui donna la première idée de tenter de nouvelles découvertes en Afrique, et se le fit adjoindre comme compagnon pour le voyage qu'il allait entreprendre lui-même au Bornou, par la route de Tripoli. Le docteur devait s'établir au Bornou avec le titre de consul et la mission de protéger le commerce britannique. Un autre compagnon lui fut encore donné, quoiqu'il ne l'eût pas demandé; ce fut le lieutenant Denham, mort depuis colonel, et qui devait, de la résidence consulaire du docteur, prise pour point de départ, diriger ses recherches vers Tombouctou. Ils pouvaient compter heureusement, pour le succès de leur entreprise principale, qui était de parvenir au Bornou, sur le grand crédit dont l'Angleterre jouissait auprès du pacha de Tripoli, et sur l'influence que ce pacha exerçait lui-même jusque vers le centre de l'Afrique. Partis ensemble de Tripoli, vers la fin de 1821, avec une caravane de marchands arabes, Denham, Clapperton et Oudney se rendirent par Sockna à Mourzouk, capitale du Fezzan. Les deux derniers firent de là, à l'ouest de Mourzouk, une excursion dans le pays des Touariks, peuples errants qui paraissent être de la race des Berbers, et qui diffèrent essentiellement des Arabes par leurs mœurs et leur caractère. A l'est du Fezzan sont répandues les peuplades des Tibbous, qui semblent être originairement de la même famille que les Touariks, mais plus doux, et, il est vrai aussi, moins aventureux et moins intelligents. C'est entre les régions habitées par ces deux peuples d'une race commune, les Touariks et les Tibbous, que les trois voyageurs trouvèrent et suivirent, à travers le désert, la route qui conduit du Fezzan au Bornou, et qu'aucun Européen n'avait encore parcourue. Ils eurent ainsi à franchir, pour atteindre de ce premier royaume au second, un espace d'environ dix degrés de latitude, presque entièrement couvert d'un sable mélangé de sel, et jalonné en quelque sorte par les cadavres des malheureux esclaves nègres, qui, traînés de toutes les parties du Soudan ou Nigritie, au marché de Tripoli, expirent en chemin, de soif, de faim ou de fatigue. Ils parvinrent enfin sur les bords du lac de Tchad, situé entre le douzième et le quin-

zième degré de latitude septentrionale : c'est une découverte importante que leur doit la géographie ; car, avant eux, l'existence en avait bien été révélée par les récits des Arabes, mais si confusément que les géographes étaient réduits à marquer sa situation sur la carte à peu près au hasard. Ce lac a environ soixante lieues de long sur quarante de large ; il reçoit plusieurs rivières considérables, et les eaux qu'il a une fois admises dans son sein n'ont pas d'écoulement qui soit connu jusqu'à présent. Autour du Tchad, on trouve au nord le Kanem, au sud-est le Berghami, au sud le Loggoun, à l'ouest le Bornou. Cette dernière contrée, fort étendue et assez commerçante, était autrefois gouvernée par un chef qui prenait le titre de sultan ; mais l'autorité réelle appartient aujourd'hui, ou du moins appartenait du temps de Clapperton, à un cheik, natif du Kanem, qui, à la tête d'une troupe de ses compatriotes, avait chassé les Félatahs, peuple voisin et conquérant antérieur du Bornou ; et depuis sa victoire, le cheik, en proclamant pour souverain le frère du dernier sultan, l'avait réduit à la condition d'un roi fainéant. Clapperton et ses compagnons de voyage ne contribuèrent pas médiocrement à ranger sous sa loi un nouveau peuple, celui de Mongowis. De ce service, et de l'opinion qu'ils surent lui donner de leur supériorité, ils tirèrent l'avantage d'entrer assez avant dans ses bonnes grâces, et de ne pas éprouver d'obstacles, d'obtenir au contraire toutes les facilités désirables pour la continuation de leur entreprise. De Kouka, ville assez considérable et résidence du cheik, tandis que Denham allait visiter le Loggoun, puis le Mandara, et se mêlait témérairement à une expédition d'Arabes, de Bornouens et de Mandarans contre les Félatahs, de laquelle il devait revenir blessé, dépouillé et n'ayant la vie sauve que par miracle, Clapperton et Oudney se mirent en route pour le Haussa, pays situé à l'ouest du Bornou et occupé par les Félatahs, peuple laborieux, intelligent, affable, et dont les mœurs se sont adoucies depuis ses conquêtes. Les principales stations, et pour ainsi dire les grandes étapes de leur voyage, furent, en se dirigeant toujours à l'ouest, et en inclinant à peine vers le sud, Bidegouna, Katagoun et Murmur. Dans cette marche, un jour, pendant que Clapperton s'était un peu écarté de sa petite caravane, les Arabes de son escorte saisirent et garrottèrent deux hommes costumés à la manière de cette race primitive d'habitants du Bornou que l'on distingue des autres par le nom de Bédites, et qui, n'ayant pas embrassé l'islamisme, sont un objet d'horreur pour tous les croyants. Un de ces malheureux, qui était véritablement de race nègre, reçut d'un des Arabes qui le retenaient prisonnier une blessure grave à la tête, sous le prétexte peu probable qu'il avait essayé de s'échapper. Clapperton, s'étant rapproché de sa troupe, vit avec indignation les marques sanglantes de cet acte de barbarie. Aussitôt, sans calculer les conséquences possibles de sa colère bien naturelle, sans songer que sa propre existence et celle du docteur Oudney étaient à la disposition des Arabes de sa caravane, s'il les blessait dans leur orgueil ou dans leurs préjugés, ou plutôt sentant bien, avec l'instinct d'un homme fait pour le commandement, que la force du caractère réussit presque toujours à dominer les circonstances, et que cette force, dont il ne faut pas laisser affaiblir l'influence, impose surtout le respect à des hommes grossiers qui ne reconnaissent guère d'autres lois, il s'élança sur le coupable, l'obligea d'employer son propre manteau pour panser la blessure qu'il avait faite, et le menaça de lui brûler la cervelle, s'il se livrait de nouveau à de semblables cruautés. Ensuite, s'adressant à tous les autres Arabes de sa suite, il saisit cette occasion de leur faire comprendre les égards que l'on doit aux prisonniers, et il réussit à se faire écouter et presque applaudir. Arrivé à Katagoun, dont le gouverneur avait envoyé au-devant de lui une garde d'honneur, il ne jugea pas inutile de donner à ce chef militaire, un des lieutenants du sultan de Sackatou, quelques preuves de son adresse à tirer à la cible ; il atteignit plusieurs fois le but à une grande distance, avec une précision qui frappa d'étonnement le gouverneur de Katagoun, et lui arracha cette exclamation : « Dieu me préserve de « pareils diables ! » Il eut pour récompense, et comme témoignage de la supériorité qu'on lui reconnaissait, un manteau magnifique que le barbare lui mit sur les épaules. A Murmur, Clapperton fit une immense perte, bien sensible pour son cœur et bien regrettable aussi pour les résultats scientifiques que pouvait avoir son pénible voyage : il reçut, dans cette ville, le 12 janvier 1824, le dernier soupir du docteur Oudney, qui mourut, à l'âge de 32 ans, des suites d'un refroidissement, cause très-fréquente de mort pour les Européens dans ces climats, où la chaleur brûlante des jours n'a d'égale que la fraîcheur extrême des nuits. Après avoir rendu les derniers devoirs à son ami, son compagnon, à celui qui avait eu la première idée de cette expédition, et qui avait bien voulu l'y associer, Clapperton, désormais seul, et malade lui-même, continua son voyage avec persévérance. En marchant toujours vers l'ouest, il arriva à Kano, une des principales villes du royaume de Haussa, à laquelle il attribue une population de 30 à 40,000 âmes. De là, se portant encore à l'ouest, mais remontant un peu vers le nord, il parvint à Sackatou, dont le nom signifie *halte*, et qui paraît avoir été fondée en 1805. C'était déjà, en 1824, lorsqu'il y séjourna, une ville considérable, bien bâtie, beaucoup plus peuplée que Kano, la capitale du Haussa, et, à ce qu'il semble, de tout l'empire des Félatahs : du moins, c'était la résidence du sultan Bello, qui régnait alors souverainement sur cette race d'hommes. De Kano à Sackatou, le voyageur anglais trouva, en plusieurs endroits sur son chemin, des escortes assez nombreuses que le sultan des Félatahs envoyait à sa rencontre, avec ordre de rendre honneur à sa qualité de représentant du roi d'Angleterre, par un bruit assourdissant de tambours et de trompettes. Il eut avec ce prince africain plusieurs entrevues très-amicales et assez familières, dont il profita pour lui donner quelque idée

de la civilisation européenne et l'engager à entrer activement dans les projets que l'Angleterre a formés et qu'elle exécute en faveur de la race nègre et de tous les habitants de l'Afrique. Il lui apprit, par exemple, non sans l'étonner grandement, qu'il n'y a pas d'esclaves en Angleterre, qu'on s'y fait servir par des domestiques à gages, qu'aucun homme n'y a le droit de frapper un autre homme, et il finit par lui inspirer le désir assez sincère de concourir avec le gouvernement anglais à la suppression du trafic des esclaves. Il est vrai de dire que ce commerce, s'il est avantageux aux peuples voisins de la côte qui s'en font les courtiers et les commissionnaires, ne produit guère pour les peuples de l'intérieur que des massacres, des brigandages mutuels et peu de profit : tout le gain abominable qui en résulte se concentre à peu près entre les traitants européens et les vendeurs habitants de la côte, avec lesquels ils négocient immédiatement. Le sultan des Félatahs, dont le territoire est éloigné de la mer, n'avait donc pas d'intérêt à repousser cette proposition philanthropique. Clapperton obtint sur lui un autre triomphe, plus difficile peut-être, car il s'agissait de surmonter cette défiance si naturelle chez tous les princes barbares à l'égard des étrangers : il n'eut qu'à promettre seulement de lui expédier d'Europe quelques livres arabes et une mappemonde, et il tira de lui en revanche la promesse d'accorder sa protection à tous les Européens qui pourraient venir, dans l'intérêt de la science, visiter les États soumis à son pouvoir. Enfin, au moment de prendre son congé, le voyageur consentit à se charger d'une lettre que le sultan eut la fantaisie d'adresser au roi d'Angleterre pour lui demander de vouloir bien envoyer à Sackatou un consul et un médecin. Cette lettre contenait un éloge de Clapperton, formulé en ces termes : « Le serviteur de Votre Majesté, Bayes-« Abd-Allah (c'était une espèce de nom de guerre que « le voyageur s'était donné), est venu nous rendre « visite, et nous avons trouvé en lui un homme très-« sage et très-intelligent, représentant bien, et à tous « égards, votre grandeur, votre sagesse, votre di-« gnité, votre clémence et votre pénétration. » Il paraît néanmoins que l'estime du sultan Bello pour ce digne représentant du roi d'Angleterre n'alla pas jusqu'à remplir son vœu le plus cher, en lui donnant les facilités nécessaires pour pousser plus loin son exploration du continent africain. Dans cette ville de Sackatou, Clapperton se trouvait à cent lieues environ au sud-est de Tombouctou, à cent cinquante lieues à l'ouest de Kouga, et à la même distance au nord du golfe de Bénin : c'était un excellent point central pour faire rayonner de là, dans une direction ou dans une autre, de nouvelles excursions pour des découvertes. Aussi voulait-il poursuivre sa route vers le golfe de Bénin et vers le Niger dont il aurait recherché le cours de l'embouchure ; mais les difficultés toujours renaissantes que lui opposa le sultan le déterminèrent à reprendre le chemin qu'il avait précédemment parcouru. Il partit de Sackatou le 4 mai 1824. En passant par Murmur, il vit que le mur en terre dont il avait enclos la sépulture du docteur Oudney avait été détruit par une caravane d'Arabes. A cette vue il se sentit transporté d'une indignation qu'il ne chercha pas à dissimuler. Il envoya chercher le gouverneur de la ville, lui demanda quel était l'auteur de cet outrage fait à la mémoire de son compatriote, et comme il obtint pour unique réponse qu'il fallait s'en prendre aux Arabes, et non pas aux habitants de la ville, il ne put s'empêcher d'appliquer plusieurs coups de fouet sur les épaules du gouverneur, coupable au moins de négligence. Il le menaça, en outre, d'en référer à son supérieur dans la hiérarchie, le gouverneur de Katagoun, et même d'en écrire quelque chose au sultan, si le tombeau du docteur Oudney n'était rétabli dans son état primitif. Le gouverneur de Murmur s'engagea, avec une humilité d'esclave, à faire cette réparation qui lui était si énergiquement imposée. Clapperton, dans une visite qu'il fit ensuite au gouverneur de Katagoun, revint sur ce même grief et saisit encore l'occasion de faire comprendre aux âmes grossières des habitants de cette partie de l'Afrique combien il est odieux d'insulter les restes périssables d'un mort, dont l'âme immortelle, placée dans un monde supérieur, se trouve inaccessible aux attaques de la malignité humaine. De Katagoun il reprit sa marche vers Kouga, qu'il atteignit le 8 juillet, et où il fut rejoint peu de jours après par le colonel Denham, qui eut beaucoup de peine à le reconnaître, tant il était brûlé par le soleil et changé par la fatigue et la maladie. Le reste de leur voyage de retour, effectué par la même route qu'ils avaient suivie en venant, continua d'être une série de fatigues, surtout lorsqu'ils eurent à traverser le désert qui les séparait de la zone des États barbaresques. Enfin ils arrivèrent à Tripoli, où ils s'embarquèrent, vers le milieu de février 1825, pour Livourne ; et ce fut le 1er juin de la même année qu'ils abordèrent en Angleterre. Clapperton reçut alors, pour récompense de son hardi voyage, le grade de capitaine. Il avait à peine eu le temps de prendre quelque repos et il n'avait encore rédigé qu'une partie de sa relation, lorsqu'on le chargea d'une seconde expédition du même genre dans les mêmes contrées ; mais il devait cette fois entrer en Afrique par le golfe de Bénin et remonter au nord, vers la route qu'il avait parcourue et les lieux qu'il avait visités dans sa première entreprise. Il avait une réponse du roi de la Grande-Bretagne à rendre au sultan de Sackatou, et aussi une lettre à donner au cheik du Bornou. On lui adjoignit pour compagnons le capitaine Pearce, de la marine britannique, dessinateur très-habile, le docteur en médecine Morrisson, et un chirurgien, M. Dickson, très-instruit en histoire naturelle. Ils firent voile de Portsmouth et abordèrent à Badagry, dans la baie de Benin, le 28 novembre 1825. Le chirurgien Dickson fut, sur sa demande, débarqué à Juidah : il gagna de là Dahomey, et ensuite Chor, autre ville de l'intérieur, et depuis lors on n'a plus entendu parler de lui. Clapperton et ses deux autres compagnons commencèrent, le 7 décembre, à s'avancer de Badagry dans l'intérieur du pays. Dès le 27 du même mois, le capitaine Pearce n'existait plus ; et quelques jours après

le docteur Morisson succombait également, en essayant, mais trop tard, de retourner sur la côte du Bénin. Clapperton et son domestique, Richard Lander, furent aussi attaqués de la maladie qui avait emporté leurs compagnons ; mais ils purent néanmoins continuer leur voyage. Ils atteignirent, le 23 janvier 1826, Katounga, et furent très-bien accueillis par le roi d'Yourriba, dont cette ville est la capitale, et qui les combla de marques d'amitié jusqu'à leur départ, le 7 mars. Clapperton, se dirigeant alors vers l'ouest, puis vers le nord, passa successivement chez plusieurs chefs nègres dont il fut très-content, et arriva ainsi à Boussa, sur le Dialiba, rivière que les naturels nomment le Kouarra. Cette ville de Boussa est voisine du lieu où périt Mungo Park. (*Voy.* ce nom.) Ayant traversé le Kouarra, et ensuite les pays de Gouari et de Zegzeg, qui étaient agités par des dissensions intestines et aussi par une guerre avec les Félatahs, sujets du sultan Bello, Clapperton éprouva quelques retards et eut besoin de distribuer à propos quelques présents pour lever les obstacles qui l'arrêtaient. Après avoir franchi les monts de Naroa, il revit, le 20 juillet, la ville de Kano, où il reçut une lettre du sultan Bello, qui le complimentait sur son retour et l'invitait à venir le joindre. Divers empêchements, et particulièrement les pluies, dont c'était alors la saison, entravèrent sa marche, et il ne put rejoindre Bello que le 15 octobre, à son camp, près de Kounia. Quand ils furent arrivés à Sackatou, il reconnut un grand changement dans les manières du sultan à son égard. Ce prince avait reçu du cheik du Bornou une lettre qui l'engageait à mettre Clapperton à mort : « et la raison, était-il « dit dans la dépêche, c'est que, si l'on encourageait « les Anglais, ils reviendraient dans le Soudan l'un « après l'autre ; et lorsqu'ils se trouveraient assez « forts, ils s'empareraient du pays, comme ils avaient « déjà fait au Bengale. » Bello avait repoussé avec horreur cette proposition. Toutefois il refusa obstinément à Clapperton la permission de continuer son voyage vers le Bornou, et lui fit dire qu'il ne pourrait effectuer son retour en Europe que par l'une de ces trois voies : ou par l'Yourriba ; ou par Tombouctou, d'où il irait chez les Félatahs de l'ouest, dont le pays était peu éloigné des établissements anglais ; ou enfin par Aghadé, Touat et Mourzouk. Tant de contrariétés exercèrent une influence fâcheuse sur la santé de Clapperton, déjà altérée par les fatigues et par les effets du climat africain. Elle éprouva une nouvelle atteinte lorsqu'il vit saisir par le sultan le bagage qu'il avait laissé à Kano sous la garde de son domestique malade. Bello ne pouvait voir sans jalousie et sans inquiétude que le voyageur anglais eût été chargé d'offrir des présents, et entre autres des munitions de guerre, au cheik du Bornou, qui était en hostilité ouverte avec lui en ce moment. Il se souvenait, d'ailleurs, que, dans le voyage précédent, Clapperton avait donné à ce cheik quelques leçons de l'art militaire, et il craignait sans doute que le bagage déposé à Kano ne contînt des ressources et des appareils de guerre, destinés à mettre son ennemi trop facilement en mesure d'utiliser de pareilles leçons. Du reste, en s'emparant de ce qu'une puissance neutre, l'Angleterre, expédiait à un Etat avec lequel il se trouvait en hostilité, il ne fit que se conformer au code barbare que le gouvernement britannique lui-même a proclamé et qu'il ne manque jamais de mettre en pratique. Il alla plus loin, il voulut exiger de Clapperton communication de la lettre que lord Bathurst écrivait au cheik ; mais, sur ce point, il n'obtint qu'un refus bien prononcé. Cette lutte, que le courageux voyageur fut obligé de soutenir avec des forces épuisées, acheva de l'accabler ; la dyssenterie vint se joindre à la maladie qui déjà le minait depuis longtemps, et dont il avait pris le germe en traversant les terrains marécageux qui séparent la côte de Bénin des régions habitées par les Félatahs. Le 11 mars 1827, il cessa d'écrire son journal. Quelque temps après, sentant sa fin approcher, il remercia tendrement Lander de ses services affectueux, le nomma son ami et son fils, et lui recommanda de chercher, immédiatement après sa mort, à regagner les côtes et à porter ses papiers en Angleterre. Le 11 avril, il expira dans les bras de ce fidèle serviteur. Bello, averti de la mort de Clapperton, envoya quatre esclaves creuser une fosse à Djangarie, village situé sur une petite éminence, à cinq milles au sud-est de Sackatou. Le corps y fut déposé après que Lander eut lu, dans le livre des prières de l'Église anglicane, l'office des trépassés. Il distribua ensuite des gratifications aux principaux habitants du village, à la condition de construire au-dessus de la tombe une cabane pour la protéger. Le sultan lui ayant alors permis de partir, il revint à Badagry, et de là il fit voile pour l'Angleterre, où il arriva le 30 avril 1828, avec un grand coffre contenant les habits, les effets et les papiers de son maître. Les journaux furent remis à sir John Barrow, secrétaire du conseil de l'amirauté. Nous ne citerons ici que pour mémoire la relation de son premier voyage en Afrique, qui a été publiée par Denham sous ce titre : *Voyages et Découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique, exécutées pendant les années* 1822, 1823 *et* 1824, *par le major Denham, le capitaine Clapperton et feu le docteur Oudney* ; suivis d'un appendice avec un atlas grand in-4° ; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière, Paris, 1826, 3 vol. in-8°, avec atlas in-4°. Il y a, dans cette relation, une partie écrite par Clapperton, qui contient dans l'original 138 pages in-4°. A son départ pour sa seconde expédition, il avait remis cette partie manuscrite à M. Barrow, qui la fit imprimer sans le moindre changement. « C'était, dit ce savant en parlant de Clapperton, un « observateur exact ; il savait déterminer avec pré« cision la position des lieux, et ce n'est pas un lé« ger avantage pour les progrès de la géographie, « quoique ce soit un point trop négligé par beaucoup « de voyageurs. En effet, quelque fautifs que puis« sent être les calculs faits à terre par un seul obser« vateur, il n'en est pas moins vrai que nous devons « aux efforts de Clapperton d'être fixés sur la posi« tion de plusieurs lieux qui jusqu'à présent avaient « été indiqués au hasard sur les cartes d'Afrique, et

« de quelques villes dont les noms étaient à peine « connus. » On lui doit encore des notions curieuses sur ces villes et sur les mœurs des habitants. La relation de l'entreprise dans laquelle il succomba est intitulée : *Journal of a second expedition into the interior of Africa from the bight of Benin to Soccatoo; to which is added the Journal of Richard Lander from Kano to the seacoast, partly by a more eastern route*, Londres, 1829, in-4°, avec le portrait de l'auteur, une carte et le cours du Kouarra dessiné par Bello. Cet ouvrage a été traduit par MM. de la Renaudière et Eyriès, sous ce titre : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le golfe de Bénin jusqu'à Sackatou, pendant les années 1825, 1826, 1827, suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur, cartes, etc. Le journal de Clapperton était écrit avec tant de négligence, d'incorrection et de redites, que M. Barrow fut obligé d'y faire de nombreuses suppressions. « Il est évident, dit-il avec « un peu trop de sévérité toutefois, que Clapperton « était un homme sans étude ; jamais il n'interrompt « la narration du jour par ses réflexions ; il se con- « tente de noter les objets comme ils se présentent, « et les observations comme elles ont eu lieu. » Il est vrai que ce voyageur expose les faits sans aucun art. Cependant ses récits sont lus avec intérêt, parce qu'ils offrent beaucoup de détails curieux et neufs sur les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Il a traversé cette contrée depuis Tripoli sur la Méditerranée jusqu'au golfe de Bénin ; par conséquent, nul autre voyageur n'en a vu une aussi grande étendue. Il a fourni des additions nombreuses à la géographie de la région septentrionale de cette partie du monde. Grâce à lui et à Denham, elle a changé de face, et enfin l'opinion est fixée sur un grand nombre de points. La découverte des montagnes qui séparent le bassin du Tchad de celui du Kouarra est due à Clapperton ; seulement il n'avait pu recueillir que les vagues indications des indigènes sur l'endroit où peut déboucher ce fleuve. Il était réservé à Lander de résoudre cette question importante, et qui avait donné lieu à de nombreuses controverses parmi les géographes. Le volume est terminé par la traduction de divers papiers arabes concernant la description du Soudan, par un vocabulaire de la langue de l'Yourriba et de celle des Félatahs, et par une table météorologique. CH—R et E—S.

CLARA (DIDIA). *Voyez* DIDIA.

CLARA D'ANDUSE, issue d'une famille illustre qui possédait la seigneurie de la ville dont elle portait le nom, est mise au rang des troubadours du 12e siècle. Nostradamus ni Crescimbeni ne font cependant aucune mention de cette femme poëte ; mais Ste-Palaye a recueilli la seule pièce qui soit restée d'elle, et Millot en a publié un extrait. On voit par ce petit ouvrage que Clara fut liée à un mari jaloux ; qu'elle eut un amant ; que son époux soupçonna cette intrigue ; qu'il obligea l'objet de la tendresse de sa femme à s'éloigner, et qu'elle fut au désespoir de cette séparation. Les vers dans lesquels elle a exprimé ses regrets, sa douleur et son amour, respirent la passion la plus vive, et n'ont pu être inspirés que par un cœur profondément touché, et un esprit d'un naturel ingénieux et plein de délicatesse (1). V. S—L.

CLARE (PIERRE), chirurgien anglais, mort en 1784, s'est fait connaître par une nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes. Elle consiste à faire des frictions sur la partie interne des joues et des gencives avec du calomel. Cette méthode a eu beaucoup de vogue à la fin du dernier siècle. Elle a été adaptée à quelques autres médicaments. Clare la fit connaître pour la première fois en 1779, dans un ouvrage qui a eu plusieurs éditions. Il est encore auteur de quelques autres écrits, qui ont tous été traduits en français avec le titre suivant : *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne, suivie : 1° d'un Traité pratique de la gonorrhée ; 2° d'observations sur les abcès et sur la chirurgie générale et médicale ; 3° d'une lettre à M. Buchan, sur l'inoculation, sur la petite vérole et sur les abcès varioleux*, Londres et Paris, 1785, in-8°. G—T—R.

CLARENCE (duc DE). *Voyez* GEORGE.

CLARENDON (ÉDOUARD HYDE, comte DE), grand chancelier d'Angleterre, naquit à Dinton, dans le Wiltshire, le 16 février 1608. Lorsqu'il eut terminé ses études à Oxford, à l'âge de dix-sept ans, il étudia les lois sous la direction de son oncle Nicolas Hyde, président du tribunal du banc du roi. A vingt et un ans, il épousa la fille de sir George Ayliff, d'une beauté remarquable, et il eut le malheur de la perdre six mois après. A vingt-quatre ans, il se maria de nouveau avec la fille de sir Thomas Aylesbury, maître des requêtes, et, pendant trente-six ans que la mort respecta cette union, Édouard Hyde vécut avec sa femme dans le plus parfait accord, et en eut plusieurs enfants. Il recherchait dans sa jeunesse les hommes distingués par leurs talents et leurs vertus, et il avouait que jamais il ne se sentait plus orgueilleux et plus content que quand il pouvait dire de lui : « Je suis le pire de tous ceux « ici présents. » Il s'était déjà distingué comme jurisconsulte par quelques actes importants, lorsque ayant été rendre visite à son père, dans le Wiltshire, celui-ci dit : « Mon fils, les hommes de votre pro- « fession ont coutume de travailler à étendre la pré- « rogative royale, et je vous recommande, si vous « parvenez à une place éminente, de ne jamais sa- « crifier les lois et la liberté de votre patrie à la vo- « lonté du prince ou à votre propre intérêt. » Après avoir répété deux fois ces mêmes paroles, ce vieillard respectable fut frappé d'une attaque d'apoplexie

(1) M. Hector Rivoire a consacré une notice à Clara d'Anduze dans la *Statistique du département du Gard*, publiée à Nîmes en 1842, 3 vol. in-4°. Ce n'est que la reproduction littérale de celle qui précède ; M. Rivoire l'a puisée dans la première édition de la *Biographie universelle*, sans y changer un mot et sans citer la source. Il est fâcheux que cet écrivain, qui paraît être un homme laborieux et instruit, n'ait pas fait lui-même sur les lieux quelques recherches sur cette femme-poëte. Il est à présumer qu'on peut adresser la même observation à M. Vignier, auteur d'une *Notice sur Anduse et ses environs*, imprimée en 1825, que nous n'avons pu lire, mais dans laquelle nous savons, par M. Rivoire, qu'il est parlé de Clara. D—z—s.

et mourut subitement. Ces conseils d'un père, et l'événement terrible qui les suivit, eurent sur l'esprit d'Edouard Hyde une influence que l'on remarqua dans les premiers discours qu'il prononça au parlement, où il fut admis de bonne heure. Dans l'un d'eux, il compare les ministres d'un roi à ces lions qui soutenaient le trône de Salomon : « Oui, « ajoute-t-il, ils doivent être sous le trône de l'obéis- « sance, mais ils doivent s'y tenir dans l'attitude qui « convient à des lions. » Ses talents l'avaient fait distinguer dans le *long parlement*, et son habileté lui avait attiré la confiance de tous les membres qui le composaient. La pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du roi, et fut créé, par Charles Ier, chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. Il accompagna ensuite le prince Charles (depuis roi sous le nom de Charles II) à l'île Jersey. Le prince étant parti pour la France, Edouard Hyde, qui désapprouvait ce voyage, obtint la permission de rester dans l'île, où il séjourna deux ans. Ce fut à cette époque qu'il commença son *Histoire de la rébellion*. Il composa aussi pendant son séjour à Jersey les divers écrits qui furent publiés au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après l'assassinat de Charles Ier, il fut appelé en France par le nouveau roi, et le joignit à Dunkerque. En 1648, il fut envoyé à Madrid avec lord Cottington, pour tâcher d'obtenir des secours de la cour d'Espagne. Au retour de cette ambassade, il se rendit à Paris, et chercha à réconcilier la reine mère avec le duc d'York. Il se rendit à la Haye, où était Charles II ; mais des motifs d'économie le forcèrent à se retirer à Anvers, avec toute sa famille. La princesse d'Orange, fille de Charles Ier, voulut l'engager à se fixer auprès d'elle, à Breda, et prit pour dame d'honneur sa fille aînée, Anne Hyde, circonstance remarquable, puisqu'ainsi que nous le dirons bientôt, elle plaça sur le trône d'Angleterre deux des petites-filles d'Edouard Hyde. En 1657, Charles II, qui, au défaut d'argent, qu'il ne pouvait donner à ses sujets restés fidèles, était prodigue de titres, le nomma grand chancelier d'Angleterre. Plus que tout autre, après la mort de Cromwell, Edouard Hyde contribua au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs. Son titre de grand chancelier fut confirmé; on y ajouta, en 1660, celui de chancelier de l'université d'Oxford ; l'année suivante, il fut créé pair et baron de Hyde dans le Wiltshire, et, en avril 1661, on lui conféra les titres de vicomte de Cornbury dans Oxfordshire, et de comte de Clarendon dans le Wiltshire. Une si haute prospérité, tant d'honneurs, de richesses et de mérite, devaient exciter l'envie ; un événement singulier contribua à éveiller toutes ses fureurs. Le duc d'York, frère du roi, se trouvait à la cour de sa sœur, à Breda, lorsque cette princesse y attira Anne Hyde, de la manière dont nous l'avons raconté. Belle et spirituelle, la fille du chancelier inspira au duc la plus forte passion. Ce fut en vain qu'il tenta de la séduire : il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant. La cérémonie eut lieu le 4 novembre 1659, à l'insu du roi et du grand chancelier. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II ; mais, peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte, et exigea que son mariage fût rendu public. Dès que lord Clarendon en fut instruit, soit qu'il fût aveuglé par la colère, soit par tout autre motif, il se comporta d'une manière indigne de son caractère. Le langage qu'il tint dans cette circonstance est celui d'un vizir qui tremble de paraître, devant son maître, le complice d'une accusation qui lui déplaît, et qui ne craint pas, pour écarter les soupçons, d'appeler sur son nom le déshonneur, et d'étouffer tous les sentiments de la nature. La conduite de sa fille, au contraire, et celle du roi méritent les plus grands éloges. Ce fut en vain que le duc d'York menaça Anne Hyde des plus durs traitements si elle rendait son mariage public : « Je suis enceinte, dit-elle avec fierté ; qu'il soit « connu de tout le monde que je suis votre épouse « légitime, et traitez-moi ensuite comme il vous « plaira. » Le roi fit examiner les preuves du mariage par une assemblée d'évêques. Ils prononcèrent que cette union avait été contractée selon la doctrine de l'Evangile, avec toutes les formes exigées par les lois d'Angleterre, et qu'ils n'y trouvaient aucune cause de nullité. Alors Charles II, non-seulement reconnut Anne Hyde comme duchesse d'York, mais il engagea son frère à lui rendre tout son amour, et il déclara que cet événement n'altérait en rien ses sentiments pour son chancelier (1). Depuis cette époque, tous les intrigants et les ambitieux se réunirent pour abattre cette grande puissance de lord Clarendon. Lord Bristol, qui avait été son ami, se déshonora, en proposant contre lui un acte d'accusation tellement absurde, que le parlement refusa de l'admettre ; mais des intrigues furent employées pour ruiner la réputation du grand chancelier dans l'opinion publique. D'un autre côté, il perdait de jour en jour son influence dans le ministère. Charles II n'était plus ce monarque dépossédé qui avait besoin dans l'adversité d'un ami fidèle pour l'aider à monter les marches du trône, et, lorsqu'il y fut assis, d'un habile ministre pour l'y affermir. Après quelques années de possession tranquille, il ne lui fallait que des flatteurs qui l'aidassent à jouir de tous les plaisirs attachés à la souveraineté, et qui trouvassent les moyens de subvenir à ses prodigalités. Il prit en aversion le sévère et vertueux Clarendon, que le duc de Buckingham tournait perpétuellement en ridicule, et qui, ayant le premier rang dans le ministère, était responsable, aux yeux du peuple, de toutes les fautes commises par une administration prodigue, extravagante et corrompue. Le peu de succès de la guerre de Hollande et la vente de Dunkerque avaient porté au plus haut

(1) De ce mariage du duc d'York avec Anne Hyde, sont nées deux filles, Anne et Marie, qui ont successivement monté sur le trône d'Angleterre.

point le mécontentement du peuple ; un hôtel que lord Clarendon fit construire avec prodigalité dans un moment de disette accrut encore l'animadversion publique; enfin une intrigue de cour convertit l'antipathie que le roi avait pour lui en haine déclarée. Une demoiselle Stuart, d'une beauté éblouissante, parente éloignée du roi, en fut aimée, au point de bannir de sa pensée toutes celles qui avaient été jusqu'alors les objets de ses goûts passagers. Le monarque prit l'étrange résolution de divorcer et d'épouser mademoiselle Stuart. Lord Clarendon, soit qu'il fût frappé des inconvenances d'un tel parti, soit qu'il en redoutât les suites pour ses petits-enfants, qui avaient des droits au trône, réussit à faire échouer le projet du roi, en arrangeant le mariage de mademoiselle Stuart avec le duc de Richmond. Le roi devint furieux contre le grand chancelier, et résolut de le perdre. Rien n'était plus facile. Le parlement croyait lord Clarendon l'auteur des mesures désastreuses qu'il avait combattues dans le conseil. Le grand trésorier Southampton et d'autres hommes puissants qui avaient gouverné avec lui n'existaient plus ; ceux qui les avaient remplacés voulaient la ruine de l'État. Le roi ôta les sceaux à lord Clarendon, le dépouilla de toutes ses places, et fut remercié de cette injustice par son parlement. On accusa ensuite le chancelier de haute trahison ; il s'enfuit sur le continent, et envoya de Calais à la chambre des lords un mémoire justificatif. Les deux chambres assemblées ordonnèrent que cet écrit serait brûlé par la main du bourreau. D'après un autre bill du parlement, qui fut approuvé par le roi, lord Clarendon fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. La haine que le peuple lui portait le poursuivit jusque sur le continent. A Évreux, des matelots anglais l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereusement, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des mains de ces assassins. Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il résida, soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut, le 9 décembre 1674. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'abbaye de Westminster. Lord Clarendon fut toute sa vie l'ami et le soutien de son roi contre les complots des factieux, et le défenseur des libertés de son pays contre les abus du pouvoir royal. Cependant il fut la victime de l'ingratitude de son souverain, qu'il avait si bien servi, et des préjugés du peuple, dont il avait obtenu et mérité la confiance. Sans vouloir excuser les coupables promoteurs d'un sort aussi rigoureux, on peut en trouver les causes dans l'humeur grave et altière du grand chancelier, et dans son orgueil, qui se produisait trop à découvert. A la vérité, cet orgueil lui était inspiré par la conscience de ses moyens et la pureté de ses intentions; mais dans le commerce de la vie, et surtout dans les cours, un sentiment de ce genre, quelle que soit la noblesse de son origine, ne se montre jamais avec avantage (1). Lord Clarendon, indépendamment de quelques brochures politiques, a écrit les ouvrages suivants : 1° *Histoire de la rébellion*, *depuis 1641 jusqu'au rétablissement de Charles II*, 1702, 3 vol. in-fol., et 1717, 6 vol. in-8°. En 1759, on en publia une continuation en 1 vol. in-fol., ou en 2 vol. in-8°, contenant aussi une vie de l'auteur, écrite par lui-même, et imprimée sur ses manuscrits. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, la Haye, 1704, 6 vol. in-8°. La continuation ne s'y trouve point, et n'a pas été traduite. Quoique lord Clarendon se déclare dans son histoire l'apologiste du parti royaliste qu'il avait embrassé, il s'est montré impartial dans l'exposition des faits. La vertu et la probité de l'auteur impriment à son ouvrage un caractère qui en rend la lecture attachante. Il peint les hommes avec vérité, et les portraits qu'il trace sont colorés avec vigueur; son style ne manque ni d'énergie ni de dignité, mais il est incorrect, souvent diffus et embarrassé. 2° *Contemplations et Réflexions sur les psaumes*. 3° *Remarques sur le livre de M. Cressy*, dans la *Controverse sur la religion catholique*. 4° *Tableau abrégé des erreurs contenues dans le Léviathan de M. Hobbes*. W—R.

CLARET DE FLEURIEU. *Voyez* FLEURIEU et TOURRETTE.

CLARICI (PAUL-BARTHÉLEMY), botaniste, naquit à Ancône, en 1664. Envoyé jeune à Rome pour y terminer ses études, il s'appliqua surtout à l'histoire et à la géographie; il vint ensuite à Padoue et continua de cultiver les sciences, tout en se livrant au commerce. Ce fut alors que se développa son goût pour les plantes, dont il réunit les plus belles et les plus rares dans un jardin ouvert à tous les amateurs. Le cardinal Cornaro, évêque de Padoue, ayant conçu de l'estime pour Clarici, l'engagea d'embrasser l'état ecclésiastique, et le nomma son conclaviste. A son retour d'un voyage à Rome, il dressa deux grandes cartes, qui depuis ont été gravées, l'une du diocèse de Padoue, et l'autre de la Polésine de Rovigo. Cet excellent homme mourut à Padoue, le 22 décembre 1724, laissant incomplets quelques ouvrages d'histoire et de géographie, ainsi qu'un grand traité de botanique, qui fut publié par un de ses neveux, Dominique-Marie Clarici, sous ce titre : *Istoria e cultura delle piante che sono per il fiore più riguardevoli e più distinte per ornare un giardino, in tutto tempo dell' anno*, Venise, 1726, in-4°. C'est le traité le plus

(1) Nonobstant la rigueur du jugement rendu contre Clarendon, « dit Linguard, il est certain qu'il fut la victime des haines de parti. « Les accusations intentées contre lui ne furent appuyées d'aucune « preuve légale, et la plupart, sinon toutes, furent réfutées dans sa « réponse d'une manière satisfaisante. Cependant il ne faut pas le « regarder comme un ministre sans tache. La crainte qu'il avait « du républicanisme le porta à défendre tous les droits que pouvait « réclamer la prérogative, quelque déraisonnables qu'ils pussent « être, et son zèle pour l'orthodoxie, à persécuter tous ceux qui n'é- « taient pas de l'église établie. Il était altier et hautain ; ses écrits « trahissent souvent son mépris pour la vérité ; et son avidité pour « amasser des richesses fit dire à Evelyn que le lord chancelier « *n'avait jamais rien fait et ne ferait jamais rien que pour de l'ar- « gent.* » On trouvera des détails curieux sur ce personnage dans l'*Examen historique sur le caractère de Clarendon*, par l'honorable George Agar Ellis, 1827. Il paraît que Clarendon supporta avec impatience les ennuis de l'exil, mais que ce fut vainement qu'il s'adressa au roi : Charles refusa d'écouter ses sollicitations réitérées pour obtenir la permission de rentrer dans sa patrie. D—z—s.

ample et le plus savant que l'on ait sur les fleurs. (*Voy.* la *Bibl. Ital.* de Haym.) Elles y sont rangées d'après le système de Tournefort. On trouve réuni dans le même volume un *Copioso trattato degli agrumi*, c'est-à-dire des fruits acides, tels que les oranges, les limons, etc. Le t. 22 du *Giornale de' letterati d'Italia* contient l'éloge de Clarici. W—s.

CLARIUS ou DE CLARIO (ISIDORE), évêque de Foligno, naquit, l'an 1495, près de Brescia, dans un petit château nommé *Chiari*, dont il prit le nom. Dès sa première jeunesse, il prit l'habit de St-Benoit dans le monastère du Mont-Cassin. Il étudia les langues anciennes et la théologie, et se distingua par ses talents et par son éloquence en plusieurs occasions, principalement au concile de Trente (1546), dans les disputes sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture sainte. Louis de Catane, s'appuyant de l'autorité de St. Jérôme, prétendait qu'entendre seulement la vulgate latine, ce n'était pas entendre la parole divine, mais celle du traducteur, qui pouvait faillir. Après avoir parlé des versions grecques de l'Ancien Testament, recueillies par Origène, en six colonnes, sous le nom d'*Hexaples*; de la principale de ces versions, qui est celle des Septante, d'où sont venues différentes traductions; de la version latine appelée l'*Italique*; du Nouveau Testament grec; de la traduction de l'Ancien Testament, faite par St. Jérôme sur l'hébreu, et de la correction qu'il fit sur le texte grec de la version latine du Nouveau Testament; enfin, de l'édition connue sous le nom de *Vulgate*, Clarius conclut qu'aucune traduction de l'Écriture ne pouvait être équivalente au texte de la langue originale, etc.; mais que l'édition vulgate, qui est presque toute de St. Jérôme, et qui avait plus de 1,000 ans d'antiquité dans l'Église, devait être préférée par le concile, comme ayant été corrigée sur le texte original. Cet avis fut suivi, et le concile déclara la Vulgate authentique. Clarius fut bientôt après nommé, par Paul III, évêque de Foligno en Ombrie. Il gouverna sagement son église pendant sept à huit ans, et mourut d'une fièvre violente, le 28 mai 1555. C'était un écrivain savant et laborieux. Il entreprit la réforme de la Vulgate, et publia ce travail considérable sous le titre suivant : *Vulgata editio Veteris et Novi Testamenti, quorum alterum ad hebraicam, alterum ad græcam veritatem emendatum est quam diligentissime ut nova editio non facile desideretur, et vetus tamen hic agnoscatur; adjectis ex eruditis scriptoribus scholiis, quæ multis certe locorum millibus, præsertim difficilioribus, lumen afferunt*, Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol. La première édition (1542) fut mise à l'index, parce que l'auteur disait, dans sa préface, avoir réformé 8,000 passages dans la Vulgate; mais les députés du concile, chargés de l'examen des livres, levèrent l'interdiction, et l'ouvrage fut permis, à l'exception de la préface et des prolégomènes. On suivit, dans l'édition de 1564, les corrections et les retranchements indiqués dans l'*Index expurgatoribus*. Melchior Cano et Richard Simon ont vivement attaqué l'ouvrage de Clarius. Le premier lui reproche d'avoir principalement cherché à critiquer St. Jérôme; le second prétend qu'il n'entendait pas l'hébreu. Le savant Huet et le sage Fleury lui sont plus favorables. Ce dernier trouve les travaux de Clarius, savants, solides et utiles. Ses autres ouvrages sont : 1° une version du *Nouveau Testament*, en italien; 2° des scolies sur le *Cantique des cantiques;* 3° des scolies sur le Nouveau Testament, dont il existe plusieurs éditions : celle d'Anvers, 1544, in-8°, est là plus ample; 4° un grand nombre de discours en latin, sur différents endroits de l'Évangile et sur les épîtres de St. Paul; 5° une traduction latine du livre du moine St. Nil, *de Christiana Philosophia*, insérée dans le t. 9 de l'*Amplissima Collectio* de D. Martène et de D. Durand; 6° un recueil de lettres publiées par D. Maur Piazzi, abbé du monastère de Parme. Modène, 1705, in-4°. (*Voy.* l'*Histoire* de de Thou, l. 16; et la *Biblioth. des aut. eccles.* d'Ellies Dupin.) V—VE.

CLARK (JEAN), médecin écossais, fils d'un riche fermier, naquit à Roxburgh en 1744, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit son cours de théologie à l'université d'Édimbourg; entra ensuite chez un chirurgien, puis fut envoyé, pour continuer ses études médicales, à l'université, où son application et ses talents lui acquirent la bienveillance de son professeur, le docteur Grégory. Bientôt Clark, tourmenté de violents maux d'estomac, suite d'un accident qu'il avait éprouvé dans sa jeunesse, après avoir essayé en vain tous les remèdes qui lui étaient prescrits par son protecteur, reçut de lui le conseil d'aller vivre dans un climat plus chaud. On lui fit obtenir une place d'aide-chirurgien au service de la compagnie des Indes, et il s'embarqua en 1768. Il fit plusieurs voyages dans lesquels il eut l'occasion d'être utile, et de faire des remarques qu'il consigna dans un ouvrage imprimé en 1773, in-8°, sous ce titre : *Observations sur les maladies qui règnent le plus durant les voyages aux pays chauds*. Ce livre fit connaître avantageusement Clark; mais sa santé ne s'étant pas améliorée, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de St-André, et s'établit à Kelfs, qu'il quitta pour Newcastle, en 1775. Frappé des maux que la privation de soins et de remèdes faisait souffrir à la classe indigente de cette ville, il parvint à y faire établir un dispensaire; mais le défaut de fonds empêcha pendant quelque temps que cette institution bienfaisante ne produisît tout le bien que l'on devait en attendre. Clark publia, en 1783, un traité posthume du docteur Dugald-Leslie, sur le catarrhe contagieux qui avait fait de si grands ravages durant l'été de cette année, et y ajouta une lettre qu'il avait adressée à l'auteur sur le traitement le plus convenable dans cette maladie. Malgré ses nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé, Clark trouva le temps de faire réimprimer, en 1792, ses observations sur les maladies des pays chauds, et parmi les additions importantes que cette édition contenait, on remarqua ses observations sur les fièvres, qui ont fondé sa réputation comme auteur médical. Toujours occupé de soulager les malheureux, Clark avait fixé l'attention du gouvernement sur l'hôpital de Newcastle. Un co-

mité, nommé en 1800, fit adopter, sur le rapport de Clark, un règlement qui, sans remédier à tous les abus, produisit une amélioration générale. Les soins qu'il s'était donnés pour réussir, et les contrariétés qu'il avait éprouvées, altérèrent tellement sa santé, qu'il fut obligé de suspendre ses occupations, puis de se rendre aux eaux de Bath, où il mourut le 24 avril 1815. On a encore de lui : 1° *Recueil de mémoires sur les moyens de prévenir les fièvres contagieuses à Newcastle et dans les autres villes très-peuplées*, 1802, 2 parties, in-12 ; 2° *Observations sur les fièvres en général, et sur la fièvre continue en particulier*, 1780, in-8° ; 3° plusieurs mémoires ou dissertations insérés dans le recueil de la société des médecins d'Édimbourg. Tous ses ouvrages sont écrits en anglais. E—s.

CLARKE (SAMUEL), savant orientaliste, naquit à Brackley, dans le comté de Northampton, en 1623. Élève du collége de Merton à Oxford, il y prit, en 1648, le degré de maître ès-arts, et, l'année suivante, fut nommé architypographe de l'université de cette ville. En 1656, il prit la direction du pensionnat d'Islington, près de Londres, ce qui ne l'empêcha point de donner ses soins et de contribuer, par ses travaux, à la confection de la Bible polyglotte de Walton. Au bout de huit ans d'exercice de cette place, il retourna à l'université, y exerça son emploi d'architypographe jusqu'à sa mort, arrivée à Oxford, le 27 décembre 1669. Clarke était également versé dans la connaissance du grec et du latin, et dans celle des langues orientales. On a de lui : 1° *Variæ Lectiones et Observationes in chaldaicam paraphrasim*, inséré dans le 6e volume de la Bible de Walton ; 2° *Scientia metrica et rhythmica, seu Tractatus de prosodia arabica ex autoribus probatissimis eruta*, Oxford, 1661, in-8°, à la suite de l'édition du *Carmen Tograi*, donnée par Pococke ; 3° *Septimum Bibliorum polyglottum volumen, cum versionibus antiquissimis non chaldaica tantum, sed syriacis, æthiopicis, copticis, arabicis, persicis, contextum* : ce dernier ouvrage est resté manuscrit ; 4° *Paraphrastes chaldæus in librum Paralipomenon* : le docteur Edmond Castell s'est servi de cet ouvrage pour la composition de son *Lexicon heptaglotton* ; 5° *Masseceth Boracoth. Titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, precibus et actionibus gratiarum, adjecta versione latina in usum studiosorum litterarum talmudicarum*, Oxford, *in æde Christi*, 1667, in-8°. Clarke a encore revu les épreuves des textes originaux de la Bible dont nous avons parlé ci-dessus. J—N.

CLARKE (JEAN), l'un des premiers fondateurs de Rhode-Island aux États-Unis, exerçait depuis plusieurs années la profession de médecin à Londres, lorsqu'il se décida à quitter son pays pour venir s'établir dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Bientôt après son arrivée dans le Massachussett, il fut forcé de le quitter avec quelques autres compatriotes, et, se réunissant ensemble en corps politique au mois de mai 1638, ils achetèrent des sachems indiens Aquetneck, qu'ils nommèrent l'île de Rhodes ou Rhode-Island. Leur établissement commença à Pocasset ou Portsmouth. Clarke y exerça les fonctions de prédicateur, et, en 1644, il forma, à Newport, une église dont il devint le pasteur. Ce fut la seconde église *baptiste* instituée en Amérique. En 1651, il était allé visiter ses coreligionnaires de Lynn, près Boston, et se proposait de prêcher devant eux le dimanche suivant, quand il fut arrêté par un officier du gouvernement. Traduit devant la cour des assistants (*the court of assistants*), il fut condamné à une amende de 20 livres sterling, et conduit, en attendant, en prison, où il devait rester jusqu'à ce que l'amende eût été acquittée. En lui faisant connaître la sentence, le juge Endicott l'accusa d'insinuer à des personnes faibles des choses qu'il ne serait pas en état de soutenir devant les ministres, et l'engagea au surplus à discuter librement avec eux. Clarke adopta la proposition qu'on lui faisait, et écrivit dans sa prison un mémoire dans lequel il exposait ses principes et offrait de les défendre devant qui on voudrait. Jésus-Christ avait seul, suivant lui, le droit de prescrire concernant le culte des lois auxquelles on fût tenu d'obéir. Le baptême, ou l'acte de plonger ou tremper dans l'eau (1) (*dipping in water*), était une espèce de sacrement qui ne devait être administré qu'à ceux qui donnaient des signes évidents de repentir envers Dieu et de foi en Jésus-Christ; ces croyants seuls constituaient l'Église; chacun d'eux avait le droit de parler dans la congrégation, d'après les talents que Dieu lui avait départis, soit pour sa propre instruction, soit pour prophétiser pour l'édification des autres, et dans tous les temps et dans tous les lieux ils devaient blâmer la folie et ouvrir leurs lèvres pour justifier la sagesse ; et enfin aucun serviteur de Jésus-Christ n'avait autorité pour empêcher qui que ce soit de pratiquer son culte, toutes les fois qu'il ne nuisait pas aux autres. Aucune discussion n'ayant eu lieu, Clarke paya l'amende, fut mis en liberté, et on lui ordonna de quitter la colonie. Obadiah Holmes, qui avait partagé son sort, ne fut pas si heureux, car, ayant refusé d'acquitter l'amende de 30 livres sterling à laquelle il avait été condamné, et que ses amis offraient de payer pour lui, il fut fouetté publiquement à Boston. La même année, Clarke et un M. William se rendirent en Angleterre avec la mission de défendre les intérêts de la colonie de Rhode-Island, et de demander la révocation de la commission du gouverneur Coddington. A son arrivée, Clarke publia le récit des persécutions que ses coreligionnaires éprouvaient dans la Nouvelle-Angleterre, et obtint la destitution du gouverneur. Après le départ de son compagnon, Clarke resta en Angleterre comme agent de la colonie, pour laquelle il obtint, en 1663, une seconde charte plus favorable. L'année suivante, il revint à Newport, où il continua d'exercer les fonctions du pastorat jusqu'à sa mort, arrivée le 20 avril 1676. Quelques années au-

(1) Les anabaptistes sont surnommés *dippers*, mot qui signifie celui qui trempe dans l'eau, parce qu'ils pratiquent le baptême par immersion.

paravant, les quakers ayant excité des troubles dans la colonie, au mois d'octobre 1673, Clarke et les membres de son église se virent obligés d'exclure de leur communion cinq personnes qui soutenaient « que l'homme Christ-Jésus n'était pas maintenant « au ciel, qu'il n'était pas non plus sur la terre, ni « dans aucun autre lieu, mais que son corps était « entièrement perdu. » Clarke a rendu de grands services à la colonie de Rhode-Island, en y faisant établir un gouvernement libéral et tolérant. L'ouvrage qu'il publia en Angleterre, et dont nous avons déjà parlé, a pour titre : *Mauvaises Nouvelles de la Nouvelle-Angleterre, ou Récit de la persécution qu'on exerce dans ce pays.* Il y déclare que, tandis que la vieille Angleterre devient nouvelle, la nouvelle devient vieille. Thomas Cobbett de Lynn en fit paraître la réfutation. Clarke légua aux pauvres, par son testament, une ferme qu'il possédait près de Newport, et dont le produit devait être employé au soulagement des indigents et servir à les éclairer. On trouve des renseignements sur ce personnage dans l'*Histoire de l'Église de la Nouvelle-Angleterre*, par Backas. D—z—s.

CLARKE (JEAN), graveur, né en Écosse vers 1650, acquit de bonne heure une telle réputation, que les personnages les plus distingués des trois royaumes voulurent avoir leurs portraits gravés par lui. La collection de ces portraits forme une des parties les plus intéressantes de l'iconographie moderne ; on y voit Guillaume, prince d'Orange, et Marie, son épouse, gravés dans un médaillon, en 1690; plusieurs portraits historiques, tels que ceux de Hales, Goertz, Prideaux, etc. L'ouvrage le plus remarquable de Clarke est une grande planche dans laquelle on voit représentés Charles II et la reine son épouse, le prince Robert, le duc d'York, le prince duc de Montmouth, et le général Monk; la ressemblance de ces différents portraits, jointe au talent avec lequel ils sont gravés, donne à cette estampe un caractère vraiment historique. Clarke a gravé, dans un autre genre, trois morceaux d'une originalité très-piquante, et où l'on retrouve toute l'humeur gaie et facétieuse de l'auteur d'*Hudibras* ; ce sont les douze pièces intitulées : *the Humors of harlequin*. Le burin de Clarke parodie avec une gaieté franche et libre, qui n'a rien d'affecté. Jean Clarke mourut à Londres, en 1721. — Un autre *William* CLARKE, né en Angleterre en 1650, s'était distingué comme graveur dans le même temps que Jean. Il a gravé au burin et en manière noire. Walpole ne cite de lui que deux portraits, dont l'un représente George, duc d'Albermale, d'après une peinture de Fr. Barlow. A—s.

CLARKE (SAMUEL), théologien anglican, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II, mourut le 25 décembre 1682, avec la réputation d'un excellent prédicateur et d'un homme plein de probité et de talents. Ses nombreux ouvrages eurent beaucoup de vogue dans leur nouveauté, et sont encore lus aujourd'hui ; les plus estimés sont : 1° *Vies des théologiens puritains;* 2° *le Martyrologue;* 3° *la Moelle de l'histoire ecclésiastique*, in-fol. et in-4°; 4° *Vies de quelques personnages éminents du siècle passé*, Londres, 1683, in-fol. Sax lui attribue aussi une *Histoire de la vie de la reine Elisabeth*, Londres, 1682, in-12, en anglais, ainsi que les précédents. — Son fils, *Samuel* CLARKE, a publié de bonnes annotations sur la Bible, imprimées avec le texte sacré, une concordance de la Bible, un traité de l'autorité divine de l'Écriture, etc. Il mourut le 24 février 1701, âgé de 74 ans. X—s.

CLARKE (SAMUEL), célèbre philosophe et théologien anglais, né à Noorwich, le 11 octobre 1675, dans le Norfolkshire, étudia d'abord au collége de sa ville natale, puis à l'université de Cambridge. Edouard Clarke, son père, était alderman de Noorwich, et fut pendant plusieurs années député au parlement. La physique de Rohault, entièrement fondée sur les principes du cartésianisme et traduite en mauvais latin, était alors la base des études mathématiques. L'*Essai sur l'entendement humain* par Locke venait à peine de paraître, et il n'y avait pas encore longtemps que Bacon avait ouvert à l'Angleterre philosophique la route de l'empirisme. Des subtilités théologiques, l'argumentation vide et captieuse de la scolastique appliquée à l'étude des livres saints, un écho affaibli de la voix de Descartes, déjà si puissante sur le continent : voilà quelles furent pour le jeune élève de Cambridge les premières révélations de la pensée philosophique. Doué d'un esprit clair et d'un bon sens admirable, Clarke sut choisir entre l'esprit du moyen âge et l'esprit nouveau. Les tendances elevées du cartésianisme influèrent sur les premiers développements de son intelligence, et la trace s'en retrouve encore dans les œuvres plus importantes des dernières années de sa vie. Clarke cependant se livrait à l'étude de la théologie, et étudiait les livres sacrés dans les originaux grecs et hébreux. Bientôt il entra dans les ordres, et, s'étant lié avec le docteur William Whiston, professeur de mathématiques à Cambridge et chapelain de l'évêque de Noorwich, il fut recommandé à cet évêque, ami zélé de la science, et nommé bientôt son chapelain à la place de Whiston, qui venait d'être promu à un bénéfice. Clarke fut traité dans la maison de l'évêque de Noorwich comme un ami et comme un frère, et vécut douze ans avec lui dans la plus grande intimité. Ce fut entre ses mains que l'evêque, en mourant, remit toutes les affaires de sa famille. Clarke avait joint à ses fonctions de chapelain quelques bénéfices de peu de valeur. En 1704, il fut choisi pour prononcer les sermons fondés dans la paroisse de St-Paul par Robert Boyle, et connus en Angleterre sous le nom de *Boyle's Lectures*. Seize sermons prononcés dans l'espace de deux ans, et imprimés pour la première fois en 1705 et 1706, furent le début de Clarke dans la métaphysique. Il y traitait de l'existence et des attributs de Dieu. En 1706, l'évêque de Noorwich lui fit donner la cure d'une paroisse de Londres, puis le présenta à la cour, où il fut bientôt nommé chapelain de la reine Anne, et, en 1709, recteur de St-James. Il avait publié, durant cet intervalle, différents écrits théologiques. En 1712, parut son ou-

vrage intitulé : *de la Doctrine de l'Écriture concernant la Trinité*. On crut y découvrir une forte teinte de la doctrine des antitrinitaires, professée par ses amis Newton et le docteur Whiston. Celui-ci, sans assurer que ce fussent les opinions du docteur Clarke, nous apprend, dans les mémoires sur sa vie, 1730, in-8°, que, depuis quelques années, il avait cru remarquer que les études du docteur Clarke sur l'Écriture sainte l'avaient fort ébranlé au sujet de la doctrine de la Trinité, qu'il ne croyait pas appartenir à la primitive Église. Quoi qu'il en soit, la chambre basse de l'assemblée du clergé porta plainte contre l'ouvrage de Clarke, comme attaquant la doctrine reçue, et tendant à inquiéter les esprits; mais la chambre des évêques, désirant éviter tout ce qui pouvait causer quelque trouble, obtint de Clarke une *explication*, que beaucoup de personnes ont regardée comme une *rétractation*, et que Whiston en particulier accuse de n'être pas tout à fait aussi sincère et aussi conforme au sens des Écritures qu'il l'aurait désiré de son ami; mais si elle ne sastisfit ni la chambre basse du clergé, qui la trouva insuffisante, ni ses amis, qui la trouvèrent trop positive, elle fut adoptée par les évêques, qui ne demandaient qu'à prévenir des disputes, toujours nuisibles à la religion. Avant la publication de l'ouvrage, le lord Godolphin et quelques autres ministres de la reine Anne avaient voulu engager Clarke à ne point le faire paraître; il s'était refusé à leurs sollicitations, et il ne semble pas qu'il en soit résulté pour lui aucun inconvénient; mais, dans son *Explication*, il promit de ne plus écrire ni prêcher sur le sujet de la Trinité. En 1715 et 1716, il soutint contre Leibnitz une dispute sur la philosophie naturelle et la religion, et en particulier sur la liberté et la nécessité. Leur correspondance sur ce sujet a été publiée en 1717. En 1727, on lui offrit la place de directeur des monnaies, vacante par la mort de Newton. Il la refusa, comme trop étrangère à ses fonctions ecclésiastiques; mais celui qui fut nommé à sa place donna, à ce qu'il paraît, 1,000 livres sterling pour faire passer à un de ses fils une place d'écrivain du roi. Clarke mourut le 17 mai 1729, âgé de 54 ans. Il avait épousé la fille unique du docteur Lokwood, ministre dans le Norfolkshire; il en eut sept enfants, dont deux moururent avant lui, et un troisième quelques semaines après.— Clarke, comme presque toutes les grandes intelligences de son temps, a été à la fois théologien et philosophe. Mais il est facile de séparer ces deux côtés de son esprit : la division a été faite par lui-même. Ses traités de métaphysique pure, qui forment la plus petite, mais la plus importante partie de ses œuvres, peuvent être détachés de la partie théologique et étudiés à part pour faire comprendre le rôle de Clarke dans le mouvement intellectuel du 17e siècle. Son principal titre philosophique, c'est la réunion d'arguments *à priori*, desquels il conclut l'existence et les attributs de la Divinité. C'est la chimère éternelle des philosophes de tous les âges de prouver l'existence de Dieu, soit en remontant des effets à la cause, du fini à l'infini, soit en descendant de la cause à l'effet, et en illuminant des lumières de l'idée nécessaire les objets contingents et finis. Cercle vicieux des deux côtés! Tirer l'infini du fini, créer la conception de l'être nécessaire en entassant les uns sur les autres tous les êtres contingents, c'est là une absurdité palpable, et tous les arguments *à posteriori*, excellents pour le vulgaire, et lorsqu'ils ne sont donnés que comme affirmation, se refusent à produire la certitude métaphysique. Clarke l'avait compris. C'est de la méthode contraire qu'il voulut obtenir la preuve irréfutable de l'existence de Dieu. La conception de sa propre contingence engendre inévitablement chez l'homme la conception d'un être nécessaire. Cette conception est frappée à son apparition d'un caractère naturel de réalité. Telle est, dans toute sa simplicité, la marche de l'esprit humain ; mais cette idée obscure et confuse qui se présente, non comme une déduction logique, mais comme une manifestation, comme une affirmation de soi, le philosophe voudra l'éclaircir. Ici est le danger. Une idée obscure n'est pas une idée absente, et éclaircir n'est pas créer. C'est cependant ce que va tenter le philosophe. L'idée naturelle de l'être et l'être lui-même constituent à ses yeux une dualité qu'il faut dédoubler : de l'un de ces côtés d'une conception unique, il conclut l'autre, et reconstruit le tout avec la certitude d'avoir créé par la vertu d'un syllogisme ce qu'il n'a fait qu'analyser d'une façon illégitime. Ainsi Clarke prouve Dieu par une abstraction inséparable de l'existence de Dieu, par la nécessité de Dieu. Ici, on le voit, l'à *priori* donne pour conclusion l'existence divine, qui elle-même est la base de tout l'argument. Plus tard, lorsque par la réflexion et par la lutte Clarke eut mûri sa pensée, l'argument qui jusqu'alors n'avait rien de bien nouveau prit un caractère plus original et plus sérieux. Ce n'est plus de la nécessité, mais des idées de temps et d'espace qu'il conclut l'existence divine. L'idée première de cet argument appartient à Newton, et Clarke l'a formulé dans ses *Lettres*. Il faut voir, dans les réponses de Leibnitz, comment le puissant dialecticien confond par sa haute raison les sophismes de Clarke et de Newton. La réalité prétendue de l'espace et du temps est détruite aisément par Leibnitz, et les conceptions de temps et d'espace réduites à n'être plus que des abstractions de l'esprit. Un argument faux, voilà donc, en résumé, ce qui appartient en propre au philosophe anglais. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que si Clarke n'eut ni originalité vraie, ni puissance logique, au moins ses tendances furent toujours nobles et élevées, ses intentions honorables. Cartésien par le point de départ, il protesta toujours contre les développements dangereux de la doctrine cartésienne. Spinosa, Collins, Hobbes, Dodwell, représentants du spiritualisme exagéré, du matérialisme, du scepticisme, il les combattit tous avec plus de bon sens que de profondeur. Clair, mais diffus, il emprunta à ses adversaires des armes qu'ils maniaient mieux que lui, et résista selon ses forces à cette tendance dangereuse qui entraînait l'Angleterre philosophique sur la route de l'empirisme.—Les

qualités et les défauts du philosophe se retrouvent dans l'homme privé. Clarke était doux, bienveillant, facile et modeste, mais faible et inconstant. On trouvera sur sa vie, plus remplie d'idées que de faits, un curieux ouvrage de son ami intime, le docteur William Whiston. En voici le titre : *Historical Memoirs of the Life of Dr. S. Clarke, being a Supplement to Dr. Sykes's and Bishop Hoadley's Accounts, including certain Memoirs of several of Dr. Clarke's Friends*, Londres, 1730. Quant aux biographies écrites par l'évêque Hoadley et par le docteur Sykes, on trouvera plus bas l'indication de la première, et la seconde a été insérée dans le *Present State of the Republick of Letters*, juillet 1729. Une édition complète des œuvres de Samuel Clarke a été donnée à Londres, 1742, 4 vol. in-fol. On trouvera, dans le t. 5 des *Mémoires* du P. Niceron, la liste de ses nombreux ouvrages, dont voici les plus importants : 1° trois essais pratiques *sur le Baptême, la Confirmation* et *le Repentir*, 1699. 2° Des *Paraphrases des quatre Évangiles*, 1701. 3° Seize *Sermons sur l'existence et les attributs de Dieu*, 1704-1705, 2 vol. in-8°. C'est là le premier ouvrage philosophique de Clarke, et nous croyons en devoir donner le titre *in extenso* : « Discourses concerning the Being and At« tributes of God, the Obligation of natural Religion, « and the Truty and Certainty of the Christian Re« velation ; » traduit par Ricotier, Amsterdam, 1717, 2 vol. in-8°. 4° *Isaaci Newton Optices libri tres, latine redditi*, Londres, 1706, in-4°. Cette traduction élégante valut à son auteur, de la part de Newton, un présent de 500 liv. sterl. : 100 pour chacun de ses cinq enfants. Le P. Coste en publia, en 1720, une version française, 2 vol. in-12 ; réimp., 1722, in-4°, fig. 5° *The Scripture-Doctrine of the Trinity*, ou *de la Doctrine de l'Écriture concernant la Trinité*, Londres, 1712, in-4°. C'est l'ouvrage incriminé par la chambre basse du clergé, et dont Clarke dut publier une rétractation, qu'on trouvera, sous forme de lettre, à la date du 2 juillet 1714, dans les *Mémoires* de Whiston. 6° Une magnifique édition latine des *Commentaires* de César, où il s'est particulièrement appliqué à rétablir la ponctuation, Londres, 1712, in-fol., fig. (*voy.* Butini et César) : on l'a réimprimée en 1720, in-8°, à l'usage des étudiants. 7° Soixante-dix sermons, 1724, in-8°. 8° Une lettre à Benjamin Hoadley, *sur le Rapport de la rapidité et de la force dans les corps en mouvement*, 1728. Clarke publia par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Cumberland, les douze premiers livres de l'*Iliade*, avec des notes et une traduction latine presque entièrement nouvelle, Londres, 1729, in-4°. Une *Explication du catéchisme de l'Eglise anglicane*, et 10 volumes de sermons, ont été publiés, après sa mort, par son frère, le docteur Jean Clarke, avec une préface de Benjamin Hoadley, évêque de Salisbury, qui contient un essai sur la vie et les ouvrages de Clarke. L'*Explication du catéchisme* a été traduite en français, Amsterdam, 1737, in-12, et des lettres de Clarke, trad. par de la Roche, ont été insérées par Desmaiseaux dans le *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion*, etc., Amsterdam, 1720, 1740, 2 vol. in-12. Un des fils de Clarke, appelé comme lui Samuel, publia, en 1732, le 2e volume de la traduction de l'*Iliade* et l'*Odyssée*, 1740-1754, 2 vol. in-4°, sur les notes laissées par son père. Cette édition étant d'un prix considérable, on réimprima les deux ouvrages en format in-8°, 1758. L'éditeur Charpentier a donné, dans sa bibliothèque, les *Œuvres philosophiques* de Clarke, 1843, in-18 : c'est une réimpression, sans corrections, mais avec quelques retranchements, et l'addition d'une *Lettre sur l'immatérialité de l'âme*, de la vieille traduction de Ricotier. Cette édition est précédée d'une introduction philosophique par M. Amédée Jacques. S—d et A. F—r.

CLARKE (Guillaume), théologien anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, étudia principalement à Cambridge. Etant entré dans les ordres, il fut nommé successivement recteur de Buxted en Essex en 1724, prébendier et résident de la cathédrale de Chichester en 1738, chancelier de cette église et vicaire d'Amport en 1770. Il mourut l'année suivante. C'était un homme d'esprit et de savoir, que des études arides n'empêchaient pas de cultiver avec succès la littérature et la poésie légère. Il était humain et très-charitable, et, quoique son revenu ait toujours été assez borné, il avait coutume de donner aux pauvres un schelling sur chaque guinée qu'il recevait. Son principal ouvrage, intitulé *le Rapport qui se trouve entre les monnaies romaines, saxonnes et anglaises*, 1767, in-4°, est très-estimé ; on y trouve une instruction solide et des recherches curieuses : c'est tout à la fois l'ouvrage d'un savant et d'un homme de goût. Guillaume Clarke avait épousé une fille du docteur Woston. — *Edward* Clarke, leur fils, qui avait accompagné comme chapelain, en 1760 et 1761, le comte de Bristol, ambassadeur à Madrid, a publié des *Lettres sur l'Espagne* (en anglais), 1763, 1 vol. in-4°, traduit en français par Guill. Imbert, sous ce titre : *Etat présent de l'Espagne et de la nation espagnole ; Lettres écrites à Madrid pendant les années* 1760 et 1761, Bruxelles et Paris, 1770, 2 vol. in-12. On lui doit aussi quelques opuscules. X—s.

CLARKE (Édouard-Daniel), minéralogiste anglais et voyageur célèbre, de la même famille que les précédents, naquit à Chichester, en 1767. Il fit ses premières études au collége de Cambridge, passa sur le continent, dans la compagnie d'un jeune seigneur anglais, avant l'explosion de la révolution française, et, après un premier voyage en France et en Italie, revint prendre ses degrés à l'université de Cambridge en 1790. Il avait formé dès lors, avec son camarade de collége, J.-M. Cripps, le projet d'un voyage dans le Nord pour en explorer les mœurs, les coutumes, les lois, les monuments. Ce projet fut mis en partie à exécution au commencement de 1799 et pendant les années suivantes. Deux autres savants, Malthus et W. Utter, se joignirent à nos deux voyageurs, et ils parcoururent ensemble le Danemark, la Norvége, la Suède, avec la Laponie et la Finlande, la Russie avec la Crimée, puis la Circassie,

l'Asie Mineure, la Grèce et la Turquie. Ils passèrent même par l'Égypte, alors évacuée par les débris de l'armée que Bonaparte y avait conduite, et occupée par les Anglais (1802). Rentrés en Europe la même année, ils se dirigèrent vers l'Angleterre par la Hongrie, par l'Allemagne et par la France, que la paix d'Amiens ouvrait alors aux enfants de la Grande-Bretagne. Versé dans toutes les connaissances naturelles et physiques essentielles à un voyageur, secondé par la munificence d'un compagnon opulent et ami de la science, trouvant partout un accès facile, tant à cause de son mérite personnel que par suite des recommandations du gouvernement anglais, Clarke fut à même de recueillir une immense quantité de matériaux. Il forma surtout une magnifique collection de minéraux et de plantes dont plusieurs lui furent remises en Crimée par Pallas. Il rapporta aussi beaucoup de médailles grecques; quelques-unes, appartenant à l'ancien et presque barbare royaume du Bosphore, donnèrent lieu à des hypothèses hardies, à des découvertes piquantes. Plus de cent manuscrits anciens, entre autres un superbe manuscrit de Platon, figurent aussi avec les fruits de ce voyage scientifique. Mais quelle que fût leur importance, ils le cédèrent encore à sa collection de marbres antiques et d'antiquités. Parmi ces derniers monuments il nous suffira de nommer la statue colossale de Cérès Eleusine, placée aujourd'hui dans le vestibule de l'université, le sarcophage d'Alexandre, et la fameuse inscription trilingue, connue sous le nom d'inscription de Rosette, et qui a été le point de départ pour la découverte récente des hiéroglyphes. Plantes, minéraux, marbres et manuscrits, presque tout fut donné par les deux voyageurs aux universités d'Oxford et de Cambridge. Un curieux modèle du mont Vésuve, construit sur la montagne même avec des matériaux extraits des flancs du volcan, fut offert par Clarke à lord Berwick, qui avait été son compagnon de voyage lors de sa première excursion sur le continent. La richesse et la magnificence de ces résultats portèrent très-haut la réputation de Clarke, dont on attendit avec impatience la relation, et qui ne tarda pas à se voir récompensé de ses travaux par le rectorat de Harlton (comté de Cambridge), et un autre bénéfice dans le comté d'Essex. Avec ces deux postes lucratifs, il cumulait celui de conservateur en chef de la bibliothèque de l'université de Cambridge. En 1806, il commença un cours de minéralogie, et lorsque, deux ans après, une chaire fut fondée pour l'enseignement de cette science, c'est lui qui l'occupa le premier. La clarté, la méthode qu'il apporta dans ses leçons contribuèrent à répandre le goût de la minéralogie, si importante aujourd'hui chez tous les peuples, mais plus encore peut-être en Angleterre que partout ailleurs. Il proposa des classifications nouvelles, plus en harmonie avec les immenses découvertes dont les sciences physiques s'enrichissaient tous les jours, et pour son propre compte fit faire des pas à la science par une suite d'expériences analytiques auxquelles il se livrait à l'aide d'une pile voltaïque plus forte que toutes celles dont on avait usé avant lui; il décomposa un grand nombre de corps, entre autres la baryte et la strontiane (1816). Le docteur Clarke mourut le 9 avril 1822, avec la réputation d'un des minéralogistes les plus distingués de la Grande-Bretagne. Il était marié depuis 1805 avec une fille de sir Will. Beaumaris Rush. On lui doit les ouvrages suivants: 1° *Voyages en différentes contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique* (Travels in various parts, etc.), Londres, 1810, 1813, 1814, 1815, 1819, 5 vol. grand in-4°, fig. Les 5 volumes parurent ainsi successivement, et obtinrent de suite un grand succès, de telle sorte que les premiers avaient déjà été réimprimés plusieurs fois (soit à Londre, soit à Philadelphie), lorsque les derniers étaient encore à paraître. Ainsi le t. 1er eut une 2e édition en 1812; et l'on en donna en 1816 une 4e édition, 2 grands vol. in-8°, avec cartes. Il faut joindre aux deux premières éditions du t. 1er le supplément en 2 volumes publié en 1812. Les 5 volumes se divisent en 3 parties; la première relative à la Russie, à la Tartarie, à la Turquie, moins la Grèce, et ne comprenant que le 1er volume avec ses suppléments; la seconde consacrée à la Grèce, à l'Égypte, à la Palestine et embrassant les t. 2, 3 et 4; enfin la troisième qui a pour objet le Danemark et la Scandinavie, et que renferme tout entière le t. 5. Tel qu'il est, ce voyage est un des plus intéressants qui aient été publiés en Angleterre. Si le style de l'auteur n'est pas remarquable par l'élégance et la facilité, en revanche la finesse, le savoir, l'exactitude et l'esprit judicieux qui caractérisent presque tout l'ouvrage en rendent la lecture instructive, en même temps qu'amusante. Les descriptions sont originales et vraies; les tableaux de caractères et de mœurs abondent; l'aspect physique du pays, ses ressources, sa civilisation, son industrie, son commerce se trouvent en général bien touchés. Après Pallas, c'est à Clarke que l'on doit une foule de détails sur des tribus demi-barbares très-peu connues même des Moscovites, leurs dominateurs. Aborde-t-il la botanique, la minéralogie, on voit de reste qu'il est sur son terrain, et il ne perd point ces avantages lorsque de ces sciences il passe à la zoologie. Toutefois on regrette qu'à ses notions scientifiques si vastes, Clarke n'ait pas joint au moins quelque connaissance des langues et des littératures du Nord, et en général une étude approfondie de l'histoire et de la civilisation modernes. Trop souvent son érudition classique vient hors de propos, et, une fois que l'on sort de la Grèce et de Rome sans entrer dans les sciences naturelles et physiques, il trahit une ignorance inattendue. Il n'a, par exemple, pas une teinture des antiquités et de la littérature teutoniques, dont l'influence a été si puissante dans tout le Nord; et les citations que de temps à autre il hasarde sur ce sujet prouvent péremptoirement contre lui. C'est dans son volume de la Scandinavie que se révèlent surtout ces défauts. Si Clarke n'eût été complètement étranger à la langue et à l'histoire littéraire du Danemark, il n'eût pas dit que les Danois restent en arrière des autres nations de l'Europe pour les scien-

ces; il n'eût pas dit que la bibliothèque de Copenhague se composait de 100.000 volumes et de 2 ou 3,000 manuscrits, tandis que, dès 1799, ce nombre avait été porté au double, et que dans les années subséquentes il a été considérablement augmenté par des acquisitions et par des legs; il n'eût pas dit que Meursius et Pontanus furent les premiers historiens du Danemark, lorsque ce royaume en compte tant qui les ont précédés, et surtout lorsque l'ouvrage de Pontanus n'est guère qu'une traduction littérale de la chronique des rois de Danemark par Huitfeld. 2° *Catalogus sive Notitia manuscriptorum qui a E. D. Clarke comparati in bibliotheca Bodleiana adservantur*, etc., Oxford, 1812, 2 vol. in-4°. L'auteur y a inséré des scolies inédites sur Platon et sur les poésies de St. Grégoire de Nazianze. 3° *Description de marbres grecs transportés du Pont-Euxin, de l'Archipel et de la Méditerranée, et placés dans le vestibule de la bibliothèque de l'université à Cambridge*, 1809, in-8°. 4° *Témoignages de différents auteurs sur la statue colossale de Cérès, etc....... avec le récit de son déplacement d'Eleusis*, 1803, in-8°. 5° *Le Tombeau d'Alexandre* (dissertation sur le sarcophage transporté d'Alexandrie au musée Britannique), 1805, in-4°. 6° *Lettres aux directeurs du musée Britannique*, 1807, in-4°. 7° *Distribution méthodique du règne minéral*, 1807, in-fol. 8° *Le Rêveur*, 1 vol. in-12, rare même en Angleterre (c'est un opuscule périodique composé pendant un séjour à Brighton). 9° *Lettre au docteur H. Marsh sur son pamphlet relatif à la société biblique britannique et étrangère*, 1811, in-8°. VAL. P.

CLARKE (GEORGE-ROGER), général américain, habitait les frontières occidentales de la Virginie, lorsqu'en 1778 eut lieu le massacre de Wyoming. Il prit à cette époque le commandement d'un corps de troupes chargées d'agir contre les Indiens qui menaçaient la frontière. Il descendit le Monongahela avec deux ou trois cents hommes, afin de s'emparer du port anglais de Kaskaskias sur le Mississipi, où les Indiens avaient coutume de se rendre pour y recevoir la récompense des cruautés qu'ils avaient commises contre les Américains. Sa marche fut si secrète qu'il s'empara du fort et de la ville sans qu'un seul homme pût s'échapper pour répandre l'alarme. Pendant son expédition, sa provision s'étant épuisée, ses hommes ne subsistèrent pendant deux jours que de racines trouvées dans les bois. Il fit ensuite monter à cheval une partie de ses soldats, réduisit deux ou trois villes, et envoya prisonnier en Virginie le principal agent de l'ennemi. Au moment où le comté d'Illinois fut organisé, et où on leva de nouvelles troupes pour protéger la partie occidentale, Clarke, à cette époque colonel, fut informé qu'Hamilton, gouverneur de Détroit, se proposait de l'attaquer au printemps de 1779, et de dévaster les établissements du Kentucky. Il résolut de prévenir ce mouvement et de surprendre le commandant anglais. Ayant laissé une garnison à Kaskaskias, il se mit en marche avec cent cinquante hommes déterminés. Pendant cinq jours il eut à supporter de grandes fatigues en traversant les terrains inondés du Wabash. Arrivé enfin en vue de Vincennes, il commença l'attaque le soir, et le lendemain Clarke était en possession du fort et avait fait prisonniers Hamilton et la garnison. Après avoir surpris un convoi venant de Détroit, il construisit le fort Jefferson sur la rive occidentale du Mississipi, au-dessous de l'Ohio (*Belon the Ohio*), et se proposait d'attaquer Détroit; mais cette expédition ne s'effectua pas. Lorsqu'Arnold envahit la Virginie en 1780, Clarke, alors à Richemond, se joignit au baron de Steuben pour marcher contre ce traître. Détaché avec deux cent quarante hommes, il dressa une embuscade à l'ennemi et lui tua ou blessa une trentaine d'hommes. En 1781 il fut promu au rang de général, et chargé du commandement du port de Kaskaskias. L'année suivante il commanda aux chutes de l'Ohio. A la paix, Clarke, que Jean Randolph appelle *l'Annibal américain*, s'établit dans Kentucky et mourut à Locust-Grove près Louisville, le 13 février 1808, ou, suivant d'autres, en 1817. C'est à la prise de Vincennes que les Américains doivent d'avoir obtenu à la paix de Paris que les lacs leur serviraient de frontière septentrionale. On trouve dans les *Notes d'un ancien officier*, qu'au traité du fort de Washington, où les troupes américaines ne s'élevaient pas à plus de soixante-dix hommes, tous les Indiens réunis en conseil étaient disposés à la paix, à l'exception de trois cents Shawahances, dont le chef, après un discours plein de violence, posa sur la table sa ceinture de couleur noire et blanche, pour indiquer qu'ils étaient préparés aussi bien pour la paix que pour la guerre. De bruyants applaudissements des Shawahances prouvaient qu'ils partageaient l'opinion de leur chef, lorsque Clarke, qui était assis à la même table, fit tomber avec le plus grand sang-froid la ceinture avec sa canne, et se levant, tandis que les sauvages témoignaient une vive indignation, il la foula aux pieds, et avec un ton d'autorité leur ordonna de quitter la salle. Le lendemain ils demandèrent la paix. D—z—s.

CLARKE (ADAM), ministre méthodiste, naquit en 1760, à peu de distance de Londonderry en Irlande, où son père était à la fois laboureur et maître d'école. Quelques ecclésiastiques de la secte fondée par Wesley, trouvant dans cet enfant obscur le germe de talents qui pourraient un jour propager leur doctrine, s'appliquèrent à le développer. Le fondateur du méthodisme étant venu visiter l'école nouvelle de Kingswood, l'examina lui-même, et le trouva digne, dès sa dix-neuvième année, d'être admis parmi les prédicateurs ambulants. Bientôt un canton lui fut assigné. Il prêcha, et la foule se pressa autour de lui. Ses sentiments étaient élevés, sa parole et son geste très-animés. Il eut plus d'une fois occasion de montrer autant de courage que d'éloquence; et l'on cite une ville où la populace, après l'avoir maltraité, lui mit un licou et voulut l'expulser au son du tambour; mais Adam fit tête à l'orage; et alors les meneurs, admirant son intrépidité, le protégèrent eux-mêmes. Après avoir répandu le méthodisme en diverses provinces, il vint à Londres, et y vécut plusieurs années du produit de travaux littéraires et

bibliographiques, dont le mérite le fit entrer dans la société des antiquaires, et dans l'académie royale d'Irlande. Vers 1806, il fut nommé bibliothécaire honoraire de l'institution de Surrey, et, en 1807, un des sous-commissaires des archives publiques. Ayant fait, à ce dernier titre, des recherches fructueuses, il rédigea plusieurs rapports sur l'utilité et les moyens de donner un complément et une continuation des *Fœdera* de Rymer (*voy.* ce nom) ; et les commissaires décidèrent qu'il serait fait une nouvelle édition de cet important ouvrage. Le docteur Clarke y travailla avec un de ses fils et M. Holbroke ; mais il n'en put voir au plus que deux volumes imprimés. Un autre ouvrage l'occupait depuis longtemps ; c'était un commentaire sur la Bible. Il vécut assez pour en voir la publication et le succès ; et il en préparait une 2e édition, quand la mort le frappa. Vers 1815, sa santé lui rendant nécessaire un air plus pur, il était venu habiter, à Millbrook en Lancashire, une maison agréable, que des amis généreux avaient achetée pour lui. Ce fut là qu'en 1818 il reçut deux prêtres boudhistes venus de Ceylan avec le désir d'être instruits dans la religion chrétienne. Au bout de vingt mois, Clarke, convaincu de leur sincère conversion, leur administra le baptême ; mais, retournés à Ceylan, ces hommes y reprirent leurs fonctions de grands prêtres. D'après le conseil de Clarke, la conférence établit une mission dans les îles Shetland ; et aujourd'hui la société compte dans son sein plus de 1,400 de ces insulaires. En 1823, il fixa sa résidence dans la paroisse de Ruslip, à dix milles de Londres. Il venait de visiter sa province natale, où il s'attachait à répandre l'instruction et même le bien-être matériel, lorsque le choléra-morbus l'enleva, le 26 août 1832. Il est mort pauvre, et a laissé six enfants. Un de ses proches, M. B. Clarke, a publié sa *Vie religieuse et littéraire*, Londres, 1833, 3 vol. in-8o. Le livre sur lequel repose sa réputation, et qu'il avait composé sans aucun aide, sans même un copiste, est le commentaire intitulé : *les Saintes Écritures*, etc., avec les leçons marginales, un recueil de textes parallèles, de longs sommaires à chaque chapitre, un commentaire et des notes critiques, 1810-1826, 8 vol. in-4°. Ses autres écrits sont : 1° *Dissertation sur l'usage et l'abus du tabac*, 1797. 2° *Dictionnaire bibliographique*, contenant un tableau chronologique des livres les plus curieux dans toutes les branches de la littérature, depuis l'enfance de l'imprimerie jusqu'au commencement du 19e siècle, suivi d'un *Essai sur la bibliographie*, et d'un tableau des meilleures traductions anglaises de chaque classique grec et latin, 1802, 6 vol. in-12 et in-8°. 3° *Mélanges bibliographiques, ou Supplément au Dictionnaire bibliographique*, jusqu'en 1806, 2 vol. in-12 et in-8°. 4° *Abrégé du Directoire chrétien* de Baxter, 1804, 2 vol. in-8o. 5° *Histoire des anciens Israëlites et leurs mœurs*, etc., d'après Claude Fleury, avec une vie de l'auteur, 1805, in-12. 6° *Succession de la littérature sacrée*, ou un arrangement chronologique des auteurs et de leurs ouvrages, depuis l'invention des caractères alphabétiques jusqu'à l'an 345 de N.-S., 1807, in-12 et in-8°, 1er vol. (Un fils du docteur Clarke a donné une 2e édition de ce volume continué jusqu'à l'an 1300.) 7° *Histoire sacrée et profane du monde parallèle* par Shuckford, comprenant les observations de l'évêque Clayton sur l'ouvrage, avec des cartes géographiques, 1808, 4 vol. in-8°. 8° *Récit de la dernière maladie et de la mort de Richard Porson*. 9° *Réflexions de Sturm*, 4 vol. in-12. 10° *Observations de Harmer*, avec sa vie. 11° *Clavis biblica*, ou *Abrégé de la science biblique*, 1820, in-8°. 12° *Mémoires de la famille Wesley*, in-8°. 13° Trois volumes de sermons. L.

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltre, naquit le 17 octobre 1765, à Landrecies, d'une de ces familles irlandaises que les suites de la catastrophe des Stuarts fixèrent en France. Son père, officier subalterne, le laissa de bonne heure orphelin (1). Il n'en fut pas moins bien élevé par son oncle, le colonel Shee, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans, plus tard préfet à Strasbourg, et depuis pair de France. Le 17 septembre 1781, il entra comme cadet gentilhomme à l'école militaire de Paris, et sortit, le 11 novembre 1782, sous-lieutenant au régiment de Berwick ; devint, le 5 septembre 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment colonel général de cette arme, et fut, le 11 juillet 1790, commissionné capitaine de dragons. La même année, il donna sa démission pour passer en Angleterre comme gentilhomme d'ambassade. C'est à la protection du duc d'Orléans qu'il devait et ce poste et son avancement assez rapide dans l'armée. Le régiment de colonel général hussards appartenait à ce prince, de la maison duquel Clarke avait un instant fait partie comme secrétaire. A son retour en France, il redemanda du service, fut nommé capitaine de première classe, et, le 5 février 1792, parvint au grade de lieutenant-colonel de cavalerie. C'est en cette qualité qu'il prit part aux premières campagnes de la révolution, qu'il assista à la prise de Spire, et qu'après la déroute de Bingen (17 mars), il défendit le passage de la Nahe. L'affaire d'Horcheim, près Landau (17 mai), lui valut le grade de général de brigade provisoire, qui lui fut conféré sur le champ de bataille. Il fut ainsi chargé du commandement de trois régiments de dragons à l'avant-garde de l'armée du Rhin ; et quelque temps après il exerçait à cette armée les fonctions de chef d'état-major général, lorsque (12 octobre 1793) les commissaires de la convention, en vertu d'un décret de cette assemblée, le destituèrent comme noble, la veille de la prise des lignes de Weissembourg par les Autrichiens. Il fut même porté sur la liste des suspects. On séquestra

(1) Clarke n'était que son nom maternel, remontant à Francis Clarke, venu en 1060 en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Du côté paternel, son nom était Woodchurch, et ses ancêtres descendaient d'une des plus illustres familles des Anglo-Saxons. On a présenté le père de Clarke comme un garde-magasin des subsistances militaires qui avait amassé dans sa place de quoi acheter un brevet de quartier-maître dans le régiment de Dillon. M. Tabaré, dans ses *Observations sur l'Oraison funèbre du duc de Feltre, par M. de Beaupoil-St-Aulaire*, fait justice de cette assertion ainsi que de beaucoup d'autres. — Cette prétendue oraison funèbre n'est au reste qu'une diatribe sans importance comme sans vérité.

ses biens en Alsace, etc. : il ne recouvra son grade qu'après la chute de Robespierre. Protégé alors par Carnot, qui était encore au comité de salut public, il fut mis à la tête d'un bureau de topographie militaire, où il se montra ce qu'il fut toujours, militaire instruit et travailleur infatigable. Il y partagea, en sous-ordre, la gloire d'avoir, selon l'expression un peu dithyrambique du temps, *organisé* la victoire dans les armées de la république (1). L'avénement du directoire, en maintenant Carnot à la tête des affaires de la guerre, y maintint aussi Clarke, dont l'importance s'accrut prodigieusement en même temps que celle de son protecteur. Confirmé général de brigade, le 17 mars 1795, il devint général de division le 17 décembre. Il ne tarda pas à se croire né pour les plus hautes destinées, afficha des prétentions diplomatiques, et quand les succès de Bonaparte en Italie eurent alarmé le directoire, il brigua la difficile mission d'aller à Vienne préparer la paix entre le cabinet impérial et la France. A cette tâche, dont peut-être il se fût tiré, mais dont alors le résultat ne pouvait être que désavantageux pour la France, il en joignait une autre au-dessus de ses forces : c'était d'observer ce qui se passait à l'armée d'Italie, et principalement le général en chef, et de mettre, de quelque manière et à quelque prix que ce fût, obstacle à son goût effréné pour la domination. En effet, si le directoire voulait la paix, c'était en partie pour diminuer l'ascendant des généraux ; s'il n'en confiait pas la négociation à Bonaparte, c'est qu'il s'effrayait de le voir réunir trop de pouvoirs. Simple plénipotentiaire, Clarke eût pu se rendre à Vienne directement en traversant l'Allemagne. Confident politique du directoire, et surtout de Carnot, qui semble en outre l'avoir chargé de rallier Bonaparte à la minorité du directoire, c'est-à-dire à lui Carnot contre Barras, il devait faire et fit route par l'Italie. Des instructions très-minutieuses lui traçaient son itinéraire par le Piémont, Milan, Modène, Bologne, Venise. Du reste, aussi on lui recommandait plus spécialement encore qu'à d'autres agents diplomatiques d'observer à Vienne les grands personnages qui jouaient des rôles importants. « Votre voyage, lui disait le ministre Delacroix (6 novembre 1796), serait suffisamment utile, quand il « n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions « qui les animent, et les moyens de les faire tourner « au profit de la république et de l'humanité. » Que l'on ne croie donc pas que la mission de Clarke à Vienne n'était qu'une comédie et n'avait pour but que de masquer ce qu'on tramait contre Bonaparte. Le directoire souhaitait réellement la paix, et provisoirement demandait un armistice : c'est à Bonaparte que ne convenaient ni la paix en général, ni une paix faite par d'autres que par lui ; c'est lui qui fit tout manquer. Voici comment. Le directoire, dans ses ouvertures de paix, comptait surtout sur les compensations qu'il pouvait offrir à l'Autriche en échange de la Belgique et du Luxembourg ; ce système de compensation admettait une infinité de combinaisons que son envoyé pouvait varier à son gré, en examinant l'effet produit par chacune d'elles sur les ministres autrichiens. Quant à l'armistice qu'on étendrait à toutes les armées, il devait avoir pour base le *statu quo*, de sorte que Mantoue, alors assiégée par Bonaparte, serait ravitaillée jour par jour selon la force de la garnison et le nombre des habitants. Bonaparte déclara ces conditions absurdes, fit voir tout ce que la suspension d'armes enlèverait à la France de chances probables et d'avantages réels, appuya sur l'importance de la prise de Mantoue et sur l'impossibilité de s'en emparer, après les délais proposés, car le *statu quo* combiné au ravitaillement quotidien était illusoire, etc., etc. Mais les ordres du directoire étaient positifs ; et déjà le cabinet de Vienne, accueillant les ouvertures de la France, envoyait le baron Vincent à Vicence pour conférer avec Clarke. Quelques jours encore pourtant, ce dernier résista de toutes ses forces à l'énergique volonté de Bonaparte. Finalement ce général, sûr d'être appuyé par Barras contre un affidé de Carnot, dit nettement à Clarke : « Si vous êtes venu ici pour « faire ma volonté, je vous verrai avec plaisir ; si c'est « le contraire, vous pouvez retourner d'où vous êtes « venu. » Puis il lui fit sentir que son protecteur n'était rien moins que solide à son poste, et qu'il ferait bien de se préparer un autre appui. Déjà quelques insinuations de ce genre avaient eu lieu. Bonaparte, dès que Clarke avait mis le pied à Milan, avait lâché sur lui Bourrienne ; et bientôt, soit admiration pour les vues supérieures du général, soit persuasion que mieux valait laisser la toute-puissance en ses mains que de compromettre la cause de la France en l'évinçant, il fut décidé tacitement que Bonaparte, dans tout ce que Clarke écrirait à Paris, ne recevrait que des éloges. Effectivement, le premier rapport de Clarke au ministre Delacroix (7 décembre 1796) disculpe Bonaparte de toute part aux déprédations de l'armée d'Italie, le présente comme ne faisant de l'administration que parce qu'il n'existe pas un bon administrateur, le proclame incapable de pactiser avec aucun parti ou de s'abandonner à des rêves d'ambition, et finit par cette phrase, dont les huit premières pages qui précèdent ne sont que le long considérant : « Il faut que le général en chef continue « à commander toutes les opérations diplomatiques « en Italie. » Bonaparte, s'il eût dicté la dépêche, n'eût pas mieux dit. Ainsi pâlissait l'homme de bureau devant l'homme de génie : bientôt il fut éclipsé totalement. Bonaparte, tout en éloignant les conférences de Vicence jusqu'au 3 janvier 1797, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles dussent ne rien produire, s'assura, par ses lettres confidentielles et par la corruption, le patronage de Barras, qui fit prévaloir près de la majorité du directoire des idées toutes différentes de

(1) Voici de quelle manière il est peint dans une dépêche de lord Malmesbury, de novembre 1796 : « Cet officier partage sourdement « avec Carnot la gloire des succès et même des retraites des armées « françaises, et joue en France, à quelque degré de réputation « près, le rôle que joue, ou plutôt qu'a joué dans les Pays-Bas et « en Allemagne le fameux colonel Mack. Sans cesse il conçoit des « batailles, des marches, des mouvements de toute espece : c'est, en « un mot, un guerrier de cabinet. Il est encore jeune, plein d'ardeur et aimant les projets. On prétend qu'il est très-attaché au « projet de descendre, soit en Angleterre, soit en Irlande. »

Carnot, et modifier par une dépêche les instructions de Clarke. Mais déjà, lorsque cette dépêche vint au camp français, les conférences de Vicence étaient rompues depuis deux jours, et Vincent déclarait que, si la France avait des communications diplomatiques à faire, elle devait les adresser au ministre autrichien à Turin (Gherardini). Bonaparte eut soin que cette clause fût effectuée; et Clarke, tantôt à Turin, tantôt en Lombardie, d'ailleurs complétement d'accord avec ce général, n'eut plus qu'à suivre avec la cour piémontaise de faciles négociations, qui se terminèrent par le traité d'alliance du 5 avril 1797 (1) (*voy.* CHARLES-EMMANUEL), et qu'à faire sur la conduite des généraux et des munitionnaires, des plaintes dont Bonaparte était le premier à lui fournir les éléments, et dont souvent le résultat était de mettre en place des hommes qui convenaient à ce maître de la haute Italie. Ces plaintes, qui quelquefois furent inexactes, ne firent point aimer Clarke, tandis que Bonaparte expulsait ainsi beaucoup de voleurs sans s'attirer de haine. Au reste, il faut avouer à la gloire de Clarke que sa haine pour les fripons était sincère, et que sous ce point de vue il fut le digne ami de Carnot. Clarke se trouvait encore à Turin lors de la discussion des préliminaires de Léoben : Bonaparte, qui n'avait aucune autorité pour conclure rien qui ressemblât à la paix, affecta de souhaiter la présence de ce plénipotentiaire, et l'envoya chercher, sans doute en s'y prenant de manière qu'il ne pût arriver à temps. Dix jours en effet (7-17 avril) se passèrent sans que Clarke parût; et Bonaparte seul signa les articles. Immédiatement après (6 mai), le directoire investit Bonaparte et Clarke tout ensemble de pleins pouvoirs pour négocier et signer le traité définitif. Deux négociateurs, Gallo et Meerfeldt, avaient été désignés par l'Autriche. Mais, dès le commencement, Bonaparte et Gallo s'emparèrent de tout; Meerfeldt et Clarke ne furent que des rouages inutiles. Clarke cependant fut quelque temps chargé seul de la négociation à Udine; mais ce fut lorsque les tergiversations de l'Autriche, qui voulait recommencer la guerre, firent languir les conférences, lesquelles, selon l'expression de Bonaparte, « n'étaient plus que des plaisanteries; » et à cette époque même il n'agissait que par les ordres de Bonaparte. Au milieu de ces incertitudes et de ces lenteurs eut lieu la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797). Clarke fut destitué comme créature de Carnot; et Bonaparte, seul plénipotentiaire de la république, dut seul avoir l'honneur de signer le traité de Campo-Formio, bien autrement glorieux pour la France que la paix dont Clarke devait être le préparateur, en novembre et décembre 1796 : mais il se montra généreux envers celui que naguère on avait voulu lui donner pour contrôleur et pour rival. Il prit sa défense contre les criailleries parisiennes, le garda en Italie, et l'employa de diverses manières : pouvait-il moins pour l'astre dont il avait si complétement fait son satellite? Le retour de Bonaparte en France, et plus encore son départ pour l'Égypte, remirent Clarke dans l'ombre, et le forcèrent à vivre deux ans dans la retraite. Peut-être eût-il dû suivre son nouveau protecteur sur les bords du Nil : il n'eut point ce bon esprit, ou ce dévouement. Bonaparte, revenu de sa lointaine expédition, et maître enfin du gouvernement par le 18 brumaire (9 novembre 1799), sembla le bouder quelque temps. Clarke ne négligea rien pour reconquérir les bonnes grâces du consul, qui finit par lui confier, en septembre 1800, le soin d'entamer les négociations de Lunéville, et bientôt après le commandement extraordinaire de cette ville et du département de la Meurthe. Ces deux postes étaient assez insignifiants : les victoires d'Allemagne et d'Italie simplifiaient beaucoup les discussions, que, du reste, Bonaparte dirigeait de Paris. Lorsqu'elles furent plus avancées, il envoya son frère Joseph conclure et signer. Clarke eut ensuite à préparer le départ des officiers russes prisonniers à Lille ; et la grâce qu'il mit à cette tâche lui valut de l'empereur Paul I[er] le don d'une épée magnifique. Ces honneurs, mêlés de quelques déboires, donnaient à Clarke tantôt des bouffées d'orgueil, tantôt des accès de mauvaise humeur ; parfois il semblait se croire l'égal du premier consul ; il le disait. Un soir, à l'Opéra, il s'empara de la loge de Bonaparte, se plaça sur le devant, et quand le maître vint, soit vanité, soit maladresse, il ne se dérangea point. Ces torts, joints à son caractère pointilleux et à son amour des parchemins, lui firent donner le titre de ministre de France à Florence, près du jeune duc de Parme, qui venait d'être nommé roi d'Etrurie. « C'était, disent les compilations de « Ste-Hélène, un poste tout charmant ; mais c'était « une disgrâce. » Clarke écrivit lettres sur lettres pour demander la fin de cette espèce d'exil. Bonaparte, croyant enfin sa pénitence assez longue, le laissa revenir, le fit courir partout, à Lille, au camp de Boulogne, en Belgique, le nomma conseiller d'État, créa pour lui deux places de secrétaire de cabinet, l'une pour la marine, l'autre pour la guerre, et lui composa ainsi en traitements divers une soixantaine de mille francs (1804). L'année suivante, Clarke fit, à la suite de Napoléon, la campagne d'Allemagne, fut présent à la prise d'Ulm et à quelques affaires moins importantes; et quand Vienne tomba au pouvoir des Français, il fut nommé gouverneur de cette ville, puis de toute la haute et basse Autriche, de la Carinthie, de la Styrie, du Frioul, de Trieste, etc. Sa modération dans cette place élevée lui mérita la reconnaissance des vaincus ; il faut avouer aussi que les ordres de Bonaparte ne disaient point de ruiner l'Autriche. Décoré à la même époque du titre de grand officier de la Légion d'honneur, il fut chargé de tracer la ligne de démarcation du Brisgau, entre

(1) Suivant Koch et Schœll, le cabinet autrichien, qui, après la campagne brillante d'Allemagne, espérait sauver Mantoue et reconquérir la Lombardie, se montra peu disposé à négocier en 1796, sans la participation de son alliée la Grande-Bretagne. Elle refusa au général Clarke un passe-port pour se rendre à Vienne; et ce général revint à Paris après quelques pourparlers avec les généraux autrichiens d'Italie. Ce fut aussi ce général, disent les mêmes historiens, qui ébaucha avec les ministres du roi de Sardaigne, don Clément-Damian de Priocca, un traité d'alliance défensive et offensive entre la république française et ce souverain, traité qui, après quelque discussion, fut signé à Turin, le 8 avril 1797. D—z—s.

le royaume de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. Deux mois s'écoulèrent pour lui en conférences diplomatiques. Les unes, du 9 au 20 juillet 1806, eurent lieu avec le plénipotentiaire russe d'Oubril, et se terminèrent par l'inconcevable traité qui cédait à la France les bouches du Cattaro, maintenait Gustave IV en possession de la Poméranie, et laissait apercevoir dans un avenir prochain l'adjonction de la Sicile au royaume de Murat, le tout sans prendre l'avis de la Grande-Bretagne, qui, fidèle alliée de la Russie depuis longtemps, refusait de conclure la paix sans elle. Ce traité ne fut point ratifié par Alexandre. Les autres conférences se passèrent d'abord entre lord Yarmouth et Clarke ; puis Fox adjoignit Lauderdale à lord Yarmouth, tandis qu'à Clarke vint s'adjoindre Champagny, qui même fut seul chargé de faire les négociations, à partir du 25 septembre. Ces colloques, qui n'eurent aucun résultat, ne peuvent être détaillés ici. Tout fier d'avoir amené d'Oubril à signer des clauses qu'à peine il eût osé espérer, Clarke déploya beaucoup de jactance et de morgue avec Yarmouth. Dès la première entrevue, il disait que la convention récemment conclue avec la Russie, sans l'assentiment de la Grande-Bretagne, était pour la France l'équivalent d'une victoire, et que désormais son maître avait le droit de s'attendre à des propositions plus avantageuses que celles qui naguère avaient été faites ; il qualifiait les bases d'après lesquelles on avait voulu traiter, et en particulier l'*uti possidetis*, de conversations vagues, de romans politiques ; il disait que Napoléon n'avait jamais adopté cet *uti possidetis* pour base, sans quoi la Moravie, la Styrie, la Carniole seraient restées entre ses mains, comme si ces particularités de la guerre d'Autriche avaient offert le moindre rapport avec les négociations actuelles entre Londres et Paris. Un semblable langage ne pouvait réussir auprès des deux amis de Fox, qui, quoique désireux de la paix, était résolu à ne point se départir des bases d'abord mises en avant par le ministre Talleyrand. Le refus fait par la Russie de ratifier le traité conclu par d'Oubril, et ensuite la mort de Fox, achevèrent de mettre au néant toutes ces velléités de paix dont Lauderdale et Champagny pourtant s'entretinrent encore jusqu'au 6 octobre. A cette époque, Clarke était parti pour l'Allemagne, et suivait Bonaparte à la campagne de Prusse. Nommé, après les deux batailles du 14, gouverneur d'Erfurth, alors encombrée de prisonniers prussiens, il voulut aussi avoir son petit fait d'armes ; car plus d'un jaloux dans les antichambres et les bivouacs de Napoléon lui reprochait de n'avoir jamais été militaire que dans les bureaux. Il fit poser les armes aux grenadiers saxons de Hundt, et prit sur eux leur drapeau, plus quelques pièces de canon attelées et approvisionnées. Le 27, Bonaparte l'appela au gouvernement de Berlin, en lui disant : « Je veux qu'en une même année, vous « ayez eu sous vos ordres les capitales des deux mo« narchies autrichienne et prussienne. » Alors l'administration de Clarke fut dure, humiliante, ruineuse, quelquefois sanguinaire. Sans doute il n'outrepassait point les volontés, les ordres précis du maître ; mais il eût été noble de les adoucir. Les caisses publiques vidées, les contributions de guerre exigées avec rigueur n'étaient que les moindres des vexations exercées sur le peuple de Berlin : on créait des offenses; on jugeait par commissions militaires. Le supplice du bourgmestre de Ciritz se perd dans le nombre des exécutions iniques dont la Prusse fut le théâtre, et dont on ne parle pas ; on parle de celui-ci, parce que le roi Frédéric-Guillaume, se trouvant, en 1815, avec Clarke à la table de Louis XVIII, lui reprocha durement ce meurtre inutile d'un père de famille. « Sire, c'est une mal« heureuse erreur, répondit le général. — Une er« reur, monsieur ? dites un crime ! » En revanche, il faut dire que Clarke, dans la haute place dont l'avait gratifié la confiance de Bonaparte, et qu'il garda un an, fit preuve d'une inflexible probité, et que probablement beaucoup de ceux qui se sont plu à devenir les échos des plaintes lancées par les vaincus contre l'inexorable agent du vainqueur, l'auraient comblé d'éloges s'il eût laissé voler pour d'autres que pour l'empereur. On lit dans le recueil de pièces officielles de Schœll que Vandamme, un jour, voulut déménager à son profit les meubles du palais de Potsdam, où il était logé, mais que l'intervention de Clarke le fit renoncer à cette fantaisie. Après la paix, Clarke fut nommé ministre de la guerre en remplacement de Berthier. Il s'y montra, comme à l'ordinaire, méthodique, probe, laborieux, instruit dans toutes les parties de l'art militaire. Son administration, qui se prolongea sans interruption jusqu'à la première déchéance de Napoléon, n'offre de remarquable que deux épisodes, la descente dans Walcheren en 1809, et la conspiration de Malet en 1812. Le premier de ces événements prenait bien Clarke au dépourvu. Secondé par Fouché, par Bernadotte, il réunit en moins de cinq semaines une armée de 100,000 hommes vers les bouches de l'Escaut. Des grands personnages qui concoururent alors à chasser les Anglais en l'absence de Bonaparte, Clarke fut presque le seul auquel le maître n'en voulut point. Fouché avait brisé les portes du célèbre trésor des Tuileries ; Bernadotte, peu goûté de l'empereur, avait adressé à ses soldats une proclamation tant soit peu irrévérencieuse pour l'orgueil du grand capitaine ; tous deux, lors des affaires de Wagram et de l'île de Lobau, avaient conçu des arrière-pensées. Il n'en était point ainsi de Clarke. Une autre absence de Napoléon devint pour lui l'occasion de faire étalage de dévouement ; ce fut pendant la campagne de Russie, lorsque l'échauffourée de Malet mit trois ou quatre heures Paris aux mains de quelques audacieux sans prévoyance. On a beaucoup vanté le sang-froid que Clarke montra dans cette crise. Le fait est qu'il eut plus de bonheur que MM. Pasquier et Savary, qui, dans le premier moment de la surprise, se laissèrent paisiblement conduire en prison. (*Voy.* MALET et LAHORIE.) Mais si l'on fût venu lui mettre la main sur le collet ou tirer sur lui à bout portant comme sur le commandant Hullin, est-il certain qu'il se fût, par sa présence d'esprit, tiré de ce mauvais pas ? Un hasard, et rien de plus, écarta de sa

tête l'accident; le détachement que Malet avait dirigé sur le ministère de la guerre lui devint nécessaire pour une autre expédition; il envoya contre-ordre, et tout fut fini, c'est-à-dire tout fut manqué avant que le détachement pût reprendre sa première destination. Le complot déjoué, Clarke, suivant les *Mémoires* de Savary, fit grand bruit, conçut des soupçons sur nombre de personnes innocentes, ordonna des arrestations à tort et à travers, envoya la garde à cheval à St-Cloud, comme pour empêcher que l'on enlevât le roi de Rome, etc.; puis expédia un agent à Bonaparte pour faire valoir la vigilance et la perspicacité qu'il avait déployées. Dans ce tableau, les couleurs sont un peu chargées; mais le fond est vrai. Du reste, Clarke n'accomplissait qu'un devoir, en prenant plus de précautions qu'il ne fallait; et l'ostentation de clairvoyance, de dévouement a été de mode sous tous les régimes. Le zèle de Clarke se ralentit sur la fin de 1813 et en 1814, quoique son langage restât le même. Il avait été sans doute un des premiers à juger sainement la position de l'empereur. Dans le fameux conseil du mois de mars, que lui-même avait provoqué, il opina très-fortement, et avant que les communications de Joseph eussent comme forcé la détermination de l'assemblée, pour le départ de Marie-Louise. Les paroles fastueuses dont il accompagnait cet avis ne pouvaient tromper personne, tant elles étaient froides, décourageantes; il avait commencé par un tableau de l'état de la capitale et des environs. Ses ennemis depuis l'ont accusé, non pas d'avoir exagéré les dangers, mais d'avoir dissimulé les ressources; pour tout juge impartial, il est évident que Clarke, à l'idée que Paris était alors impossible à défendre, à moins de sacrifier Paris, en joignait une autre, c'est que Paris ne devait point être sacrifié. Il est évident que Bonaparte pensait le contraire, quoiqu'il ne l'ait jamais avoué, et ses adhérents partagent au fond cette opinion. Sans doute il eût été possible de traîner encore longtemps la guerre, d'organiser une insurrection parisienne pour empêcher Marie-Louise de partir, etc. On en donna le conseil à Clarke, qui ne tomba point dans ce piége, dont l'effet, fort bien prévu par les conseillers, eût été de le brouiller avec Napoléon, tout en prolongeant les chances de vie politique de l'empire. Une fois l'impératrice hors de la capitale, Clarke, prévoyant une capitulation prochaine, ne fit guère d'autres préparatifs de défense que ceux qui étaient indispensables pour arrêter les alliés deux ou trois jours. Il n'ouvrit point les arsenaux à la population parisienne, ne fit point transporter l'artillerie des Invalides et de l'école militaire sur les hauteurs de Paris; enfin il ne hérissa pas Montmartre de troupes de ligne qu'il n'avait pas. La postérité décidera si ce fut un tort. Quoi qu'il en soit, le 8 avril suivant, Clarke envoya son adhésion au gouvernement provisoire. Le 4 juin, il fut nommé par Louis XVIII pair de France. Bonaparte lui avait donné, en 1808, le titre de comte de Huncbourg; puis, comme s'il l'eût élevé en grade, celui de duc de Feltre, en 1809 (après l'affaire de Walcheren). Il n'exerça aucune fonction pendant la première restauration, si ce n'est à partir du 4 mars 1815, au soir. Louis XVIII, qui venait de retirer le portefeuille de la guerre au maréchal Soult, en chargea le duc de Feltre, qui, du reste, ne pouvait guère se créer d'illusions sur ce qui se passait en cet instant, et qui, par le rapide tableau qu'il fit, le 13, à la chambre des députés, sur l'état de son département, détruisit celles qui pouvaient exister encore chez les autres. On disait que son sort était de voir et Bonaparte et les Bourbons subir la première de leurs deux déchéances entre ses mains. Les compilations de Ste-Hélène assurent que Clarke, dans les cent jours, eût voulu reprendre du service près de Bonaparte. On a répété cette calomnie, que dément assez le prompt départ de Clarke pour Gand, où, toujours à côté de Louis XVIII, il exerça pour lui les fonctions de ministre de la guerre, et d'où, quelque temps après, il partit pour Londres, chargé d'une mission de ce monarque pour le prince régent. Revenu avec le roi, Clarke conserva le ministère de la guerre. Sa tâche fut alors difficile. Licencier une armée, en faire une autre, examiner et discuter les réclamations de tout genre présentées par des milliers de postulants en général portés à tout blâmer; fixer les droits de 12,000 officiers tant de l'émigration que de l'intérieur, prononcer sur le classement de 9,000 officiers de l'armée licenciée, régler les soldes de 6,000 officiers réformés, vérifier 16,000 créances de solde arriérée, représentant 46 millions; organiser la garde royale, reconstituer la gendarmerie; pourvoir à la consommation des armées alliées au milieu de tant d'obstacles que compliquait une intempérie sans exemple: tels furent les travaux dont Clarke eut à s'acquitter dans un espace de deux ans. L'histoire impartiale le disculpera des ineptes accusations lancées sur lui à propos des fonds énormes qui furent alors absorbés par le ministère de la guerre, et de la faiblesse de l'armée française, faiblesse qui faisait contraste avec l'immensité des sommes votées pour ce département; comme s'il eût été au pouvoir d'un ministre de changer ce que voulait la nature des choses! Clarke fut moins excusable, peut-être, lorsqu'il institua les cours prévôtales. Cependant il faut avouer qu'à aucune autre époque le pouvoir n'eut plus besoin de déployer quelque fermeté. Mais ce fut ce zèle même que Clarke déployait pour la cause des Bourbons qui bientôt motiva son renvoi. Louis XVIII, qui d'abord l'avait récompensé par le titre de maréchal, mais qui chaque jour cédait du terrain aux ennemis de sa dynastie, lui fit éprouver une disgrâce complète, et le remplaça définitivement par Gouvion-St-Cyr, en le nommant au gouvernement de la 15ᵉ division (Rouen). On sait qu'après son départ tout changea dans le ministère de la guerre: politiquement et dans l'intérêt de sa dynastie, Louis XVIII eut-il raison? c'est ce dont on peut douter. (*Voy.* LOUIS XVIII.) La position de Clarke dans toute cette dernière période de sa vie était pénible. Quelques-uns des favoris de la restauration ne pouvaient s'habituer à voir de bon œil un ministre de l'empire, un confident de Bonaparte; ses anciens cama-

rades voyaient en lui un transfuge et presque un traître. Ces mots magiques de cours martiales, terreur de Lyon, catégories, etc., à l'aide desquels on agit si fortement sur les imaginations populaires, retentissaient à ses oreilles ; ceux dont il avait réprimé les concussions joignaient leurs clameurs de mauvaise foi aux cris des dupes, et les royalistes ne se faisaient point assez ses défenseurs. Ainsi, honni sur la fin de sa carrière pour ses vertus comme pour ses faiblesses, pour le bien comme pour le mal qu'il avait pu faire, Clarke se trouva dans un isolement, un abandon qui le froissèrent et l'humilièrent au point que ses jours en furent évidemment abrégés. Sa vie se termina le 28 octobre 1818. Il avait à peine 53 ans. Clarke possédait plusieurs langues, écrivait avec clarté, avec correction, et connaissait à fond tout ce qui tient à l'administration militaire. La désorganisation dans laquelle le service se trouvait à la fin de mars 1814 provenait de plus haut que lui, personne aujourd'hui n'en doute. Quant à la trahison dont mille voix l'ont accusé, c'est une sottise de parti : Bonaparte lui-même a pris soin de l'en disculper. On lui demandait à Ste-Hélène s'il croyait que Clarke lui eût été fidèle : « Oui, dit-il, tant « que j'ai été le plus fort. » Tout le crime du duc de Feltre se réduit à ceci : « Il ne se piquait « point d'être plus constant que la fortune. » C'est peu noble ; mais c'est aussi loin de la trahison que du dévouement. Et Bonaparte ne s'abusait point aisément sur la fidélité de son entourage. On sait par *Bourrienne* qu'en 1796 et 1797, après que tout eut été convenu entre Bonaparte et Clarke, le premier ne se fia point tellement au second qu'il ne fit intercepter toutes ses dépêches au directoire et à Ch. Delacroix : rien ne s'y trouva de contraire à ce qu'il avait promis au général en chef. Deux traits principaux caractérisent Clarke : l'un, c'est sa haine pour les fripons (il sortit pauvre du ministère, et pourtant Bonaparte avait doté une de ses filles, et jamais le luxe de Clarke ne fut cité) ; l'autre, c'est sa manie pour les parchemins. Tout entiché de sa noblesse, il se faisait faire des généalogies, et crut un jour avoir découvert qu'il descendait des Plantagenets. Cette imagination égaya beaucoup Bonaparte, qui lui dit en nombreuse compagnie : « Vous ne m'aviez pas « parlé de vos droits au trône d'Angleterre ; il faut « les revendiquer... » VAL. P.

CLARUS (JULIUS), naquit à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, vers 1525. Il était le quatrième jurisconsulte en ligne directe que sa famille avait produit. Son frère suivait la même carrière. Son aïeul et son père avaient rempli des places distinguées dans la magistrature, l'un en Sicile, l'autre à Milan. A peine eut-il pris lui-même le grade de docteur, qu'il fut fait sénateur dans cette dernière ville. Il avait commencé alors l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation ; il employa cinq ans à l'achever. Après qu'il eut occupé plusieurs emplois importants dans le Milanais, Philippe II le fit venir en Espagne pour y diriger les affaires de ses États d'Italie ; mais des divisions s'étant élevées entre les principales familles de Gênes, ce prince l'envoya dans cette ville pour tâcher de les calmer. Il mourut en chemin à Saragosse, le 13 avril 1575, âgé de 50 ans. Ce jurisconsulte s'était appliqué à approfondir plutôt la pratique que la théorie du droit. Ses ouvrages sont précieux sous ce rapport. Il avait donné, dès 1559, son livre ***Receptarum Sententiarum***, dans lequel il traite des testaments, des donations, droits féodaux, jurisprudence criminelle, etc. On a encore de lui cent questions. Plusieurs jurisconsultes ont fait des additions à ses ouvrages, réimprimés successivement à Francfort en 1613 et 1636, et à Genève en 1637 et 1666. La dernière édition est de cette dernière ville, 1739, in-fol. B—I.

CLARY (FRANÇOIS DE), jurisconsulte, était né, vers 1550, à Alby, d'une famille qui a donné un premier président au parlement de Toulouse. Avocat général au grand conseil, il signala dans cette place son zèle pour la cause royale. Henri IV, usant de clémence envers les conseillers qui s'étaient jetés dans le parti de la ligue, ordonna qu'ils seraient rétablis dans leurs offices ; mais Clary soutint que la compagnie avait le droit de se montrer plus sévère que le monarque, et qu'elle devait refuser d'admettre dans son sein des parjures. La harangue qu'il prononça en cette circonstance est intitulée : ***Remontrance au grand conseil du roi sur le rétablissement requis pour les officiers qui ont suivi la ligue.*** Elle fut imprimée à Tours, 1591, in-8° ; et il s'en fit une seconde édition la même année, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Cette pièce a été recueillie dans le t. 4 des ***Mémoires de la Ligue***. Les services de Clary furent récompensés par une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Il mourut dans cette ville, en 1627. P. d'Hoges, avocat et depuis maire de Châlons-sur-Saône, prononça son ***Oraison funèbre***, Toulouse, in-8°. Indépendamment de la remontrance dont nous avons parlé, on connaît de Clary : 1° ***la Description de la belette***, en vers français, Lyon, 1578, in-8°. Ce petit poëme, cité dans la ***Bibliothèque*** de Duverdier, est devenu fort rare. 2° ***Philippiques contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne***, Tours, 1592, in-8° ; ibid., 1611, in-8°. Cette édition est augmentée d'un quatrième discours. W—s.

CLASSICUS. *Voyez* CIVILIS.

CLAUBERG (JEAN), né à Solingen, dans le duché de Berg, en 1622, mort à Duisbourg, le 31 janvier 1665, professa la philosophie et la théologie dans cette dernière ville, et les avait auparavant professées à Herborn. L'un des premiers, il enseigna en Allemagne la doctrine de Descartes, qu'il avait étudiée sous Jean Ray, à Leyde. Ses œuvres philosophiques (***Opera omnia philosophica***), recueillies à Amsterdam par les soins de Jean-Théodore Schalbruch, en 2 vol. in-4°, et précédées de sa vie, par Jean-Chrétien Hennius, prouvent combien il était digne d'apprécier le philosophe français et de marcher sur ses traces. On estime surtout sa ***Logica vetus et nova***. On n'a pas admis dans cette collection un petit opuscule que Clauberg avait publié à Duisbourg, en 1663, in-8°, sous le titre ***d'Ars etymologica Teutonum e philosophiæ fontibus derivata***. Mor-

hof en fait un grand éloge dans son *Polyhistor*; Leibnitz l'a recueilli dans ses *Collectan. Etymol.* Clauberg préludait par cette brochure à un grand ouvrage qu'il avait projeté, mais qui est demeuré en projet : *de Causis linguæ germanicæ*. On a réuni *J. Claubergii et Martini Hundii Dissertationes selectæ, quibus controversiæ fidei adversus omnis generis adversarios explicantur*, et *J. Claubergii et Tobiæ Andreæ Exercitationes et Epistolæ varii argumenti.* M—ON.

CLAUDE (TIBERIUS DRUSUS), empereur, fils de Drusus et d'Antonia la jeune, reçut le jour à Lyon, l'an de Rome 744; il porta d'abord le surnom de *Germanicus*, si illustré par son frère aîné. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent dans les maladies et les infirmités : son corps en fut affaibli; ses facultés morales le furent encore davantage. Toute sa vie, il lui resta une timidité et une faiblesse qui allait jusqu'à l'imbécillité. Sa mère, qui était aussi sévère que vertueuse, le repoussait comme indigne d'elle par sa stupidité. Auguste craignit toujours de l'exposer aux regards du public : aussi il n'arriva au consulat, qu'il n'exerça que pendant deux mois, qu'à l'âge de quarante-six ans. Le sanguinaire Caligula le laissa vivre, parce qu'il n'en craignait rien. Claude était dans le palais de cet empereur quand celui-ci fut assassiné. La terreur le fit fuir; il alla se cacher derrière des tapisseries : un soldat l'y découvre, l'en retire tremblant, et le salue empereur. D'autres soldats suivent cet exemple, et l'entraînent au camp des prétoriens, où il est proclamé successeur de Caligula. Au premier bruit de la mort de ce prince, le sénat s'était assemblé : il voulait profiter de l'occasion pour rétablir l'ancienne forme de gouvernement; mais ses délibérations se prolongeant sans qu'il y eût rien d'arrêté, le peuple se joignit aux soldats chargés de la garde de Rome, et tous ensemble demandèrent à grands cris au sénat un empereur. Il fallut céder et nommer celui-là même que les troupes avaient choisi. Agrippa, roi de Judée, contribua beaucoup, par ses conseils et sa fermeté, à cette élection. Claude, à son avénement à l'empire, avait cinquante ans. Son premier acte d'autorité fut de faire mettre à mort plusieurs de ceux qui avaient eu part au meurtre de Caligula, entre autres, Chéréa, chef de la conspiration. Les commencements de son règne furent, comme les commencements de beaucoup d'autres, marqués par la clémence et la justice. Il abolit la loi de lèse-majesté, diminua le poids des impôts, et rappela tous ceux qui avaient été exilés ou déportés, particulièrement Agrippine et Julie, ses nièces. Il rendit aux rois Mithridate et Antiochus Comagène leurs Etats, dont ils avaient été injustement dépouillés. Il donna le Bosphore à un autre Mithridate, et la Cilicie à Polémon. Il augmenta les Etats d'Agrippa, roi de Judée, et donna le royaume de Chalcis à Hérode, frère de ce prince. Mais, dès la seconde année de son gouvernement, il fut assez faible pour se mettre à la discrétion de ses affranchis Pallas, Narcisse et Calixte, et surtout de Messaline, sa femme, qu'il aimait éperdument. Plusieurs personnages de la famille impériale et deux Julie furent les premières victimes de cette femme impudique et cruelle. Le danger auquel les grands se trouvaient exposés par l'imbécillité de l'empereur donna lieu à une révolte, dont Vinitien et Scribonien (*voy.* SCRIBONIEN) furent les chefs. La mort de ce dernier, tué par ses soldats, mit fin à ce soulèvement. L'événement militaire le plus remarquable du règne de Claude fut une descente en Bretagne. Les Romains n'y avaient point paru depuis Jules-César. L'empereur, déterminé à faire la conquête de cette île, ordonna à Plautius, qui commandait dans la basse Germanie, d'y passer avec toutes ses troupes. Ce général, s'étant avancé jusqu'à la Tamise sans rencontrer beaucoup d'obstacles, écrivit à Claude qu'il y aurait du danger à aller plus loin. Sur cette lettre, le prince se mit aussitôt en marche à la tête de plusieurs légions, et alla joindre Plautius. Il passa la Tamise, battit les Bretons, et se rendit maître de plusieurs places. Après avoir désarmé les vaincus, il laissa son lieutenant continuer la guerre, et se rembarqua pour retourner à Rome. Le sénat lui décerna un triomphe dont la magnificence fut extraordinaire, et on lui donna le nom de *Britannicus*, que son fils prit en même temps. (*Voy.* BRITANNICUS.) On vit le palais de l'empereur surmonté d'une couronne navale, comme marque de victoires gagnées dans une expédition par mer. Cette gloire ne pouvait racheter la honte dont l'impératrice le couvrit par son dernier excès. Le fait serait incroyable, s'il n'était attesté par tous les historiens. Messaline (*voy.* ce nom), passionnément éprise de Silius, le plus bel homme qu'il y eût à Rome, avec lequel elle vivait publiquement dans un commerce criminel, compta assez sur la stupidité de son mari pour oser épouser son amant, avec les solennités ordinaires, en présence du sénat, des chevaliers, du peuple et des soldats. Claude était à Ostie. Narcisse le fit informer de ce qui se passait. Il fut si effrayé, qu'il s'écria « qu'il allait cesser d'être « empereur. » L'affranchi, qui menait tout, entraîna le malheureux Claude au camp des prétoriens, où il fit un discours qui lui avait été dicté par Narcisse. Tous les soldats s'écrièrent qu'il fallait punir les coupables. L'ordre en fut donné. Aussitôt Silius et plusieurs autres amants de Messaline furent mis à mort. Ces exécutions apaisèrent la colère et les frayeurs de Claude; il revint dans son palais, où il se livra une partie de la nuit suivante à la débauche avec ses affranchis, et donna ordre ensuite qu'on dit à *la misérable*, c'est ainsi qu'il appelait Messaline, de paraître le lendemain devant lui pour se justifier. Narcisse, impatient de la faire périr, notifia au tribun et aux centurions chargés du message de l'empereur, que l'ordre était de la mettre à mort, et il les fit accompagner d'un affranchi qui lui était dévoué, pour en assurer l'exécution. Messaline ayant essayé vainement de se frapper d'un poignard, le tribun, sans dire un seul mot, la tua d'un coup d'épée qui lui traversa le corps. Claude se trouvait à table quand on lui annonça que sa femme n'était plus. Il ne s'informa pas de quelle manière elle avait péri; mais il demanda à boire, et resta à table sans manifester alors, ni les jours suivants, aucun senti-

ment de joie ni de tristesse, quoiqu'il vît ses enfants pleurer. Suétone dit même que, quelques jours après, soupant avec ses amis, il demanda pourquoi Messaline ne se trouvait pas à table. Claude, sentant qu'il avait été malheureux dans toutes les unions qu'il avait contractées, annonça au sénat qu'il resterait veuf, et il alla jusqu'à consentir qu'on lui ôtât la vie, s'il manquait à ce vœu; mais bientôt il changea de résolution. Plusieurs femmes de distinction briguèrent le rang d'impératrice. Agrippine, nièce de Claude, l'emporta sur ses rivales. Il n'y avait pas encore d'exemple d'un oncle qui eût épousé sa nièce. L'empereur voulut que son union fût autorisée par décret du sénat. Cédant bientôt aux importunités de la nouvelle impératrice, il donna Octavie, sa fille, fiancée à Silanus, en mariage à Domitius (Néron), fils d'Agrippine, et adopta même cet enfant, qui devait être si fatal à Britannicus, son propre fils. Comme ce malheureux empereur n'était pas cependant sans esprit ni sans âme, il sentit enfin la faute qu'il avait faite en épousant Agrippine et en adoptant Néron; il en vint jusqu'à s'attendrir sur Britannicus, et dit, en l'embrassant, « qu'il souhaitait « de le voir bientôt en âge de prendre la robe vi« rile, pour que les Romains pussent un jour être « gouvernés par un véritable César. » Mais retombant dans ses frayeurs, ou dans son apathie, il se laissait indignement maîtriser par Agrippine et par ses affranchis. Il porta, à l'égard de ces derniers, l'aveuglement jusqu'à égaler leur pouvoir au sien dans l'administration des affaires. Les regrets que Claude avait exprimés, ce qu'il avait dit une fois, qu'il était de sa destinée de souffrir les désordres de ses femmes et de les punir à la fin, tout cela donna des alarmes à Agrippine; elle résolut de prévenir les desseins de l'empereur, qui tomba malade à cette époque. Elle n'était plus embarrassée que du genre de poison qu'elle emploierait; elle craignait un effet ou trop prompt ou trop lent. Locuste, fameuse empoisonneuse, fut l'agent qu'elle employa. Cette femme prépara le poison, qu'un eunuque, officier de la bouche, servit à l'empereur dans un ragoût de champignons. L'effet ne répondant point à l'attente d'Agrippine, cette princesse eut recours à un certain Xénophon, médecin qu'elle avait gagné, lequel, sous prétexte de faciliter les vomissements de l'empereur, lui mit dans la gorge une plume imprégnée d'un venin qui le tua sur-le-champ. Tel est le récit de Tacite. D'autres historiens racontent le fait avec des circonstances différentes. Ce qui est constant, c'est que Claude mourut à Rome, empoisonné par Agrippine, le 13 octobre de l'an 808 (54 de J.-C.), dans sa 64e année, après un règne de près de quatorze ans. Nous n'avons pas parlé des guerres qui eurent lieu, soit en Germanie, soit en Bretagne, parce qu'elles ne produisirent pas de grands événements; mais nous allons consigner ici encore quelques faits personnels à Claude. Comme il restait peu d'anciennes familles romaines, et qu'il y avait des vides à remplir dans le sénat, cet empereur avait fait rendre un décret pour y admettre des Gaulois de distinction. Tacite lui met dans la bouche, à ce sujet, un discours qui n'est pas sans éloquence. Il agrandit la circonférence de Rome, ce qu'il n'était permis de faire qu'à ceux qui avaient agrandi l'empire. Suivant Tacite, Sylla et Auguste étaient les seuls qui eussent reculé les limites de la capitale. Claude, pour assurer l'importation des subsistances dans Rome, fit construire un port considérable à l'embouchure du Tibre, avec un phare : entreprise difficile, où, s'il faut en croire Suétone, Jules-César avait échoué. Caligula avait laissé un aqueduc imparfait : Claude le fit achever par des travaux incroyables, ce qui, suivant les expressions de Pline l'ancien, rendit cette construction le monument le plus étonnant qu'il y eût en ce genre. Pline semble mettre encore au-dessus l'ouvrage qui fut fait par l'ordre de cet empereur, pour ouvrir une montagne et y creuser un canal, afin de faire écouler dans la rivière de Lyris les eaux du lac Fucin, et de le mettre à sec. Ce fut sur ce même lac que Claude donna en spectacle aux Romains 19,000 criminels combattant en gladiateurs sur cent galères. Ce prince ne manquait pas d'instruction : sa première jeunesse avait été cultivée par l'étude. Il composa des mémoires de sa vie, et écrivit l'histoire du temps d'Auguste. Versé dans la langue grecque, il la parlait facilement. L'alphabet latin reçut de lui trois lettres, qui cessèrent d'être employées quand il ne fut plus. Tacite dit positivement que Claude mettait de l'élégance dans ses productions quand il les travaillait. Cet empereur, malgré l'extrême faiblesse de son caractère, aurait pu, dans une condition privée, être un homme estimable. Il avait le sentiment de la justice et de la générosité, et il en donna des preuves dans le cours de son règne. Il est impossible cependant de ne pas le mettre au rang des mauvais princes, pour le mal qu'il fit, et pour toutes les cruautés qu'il laissa exercer par ses femmes et ses affranchis. Il peut y avoir de l'exagération dans Suétone, qui dit que Claude sévit contre trente-cinq sénateurs, et contre plus de trois cents chevaliers romains. Très-probablement il y a de la passion dans la satire que le philosophe Sénèque fait de cet empereur, qui l'avait tenu en exil pendant huit années. Claude, marié successivement à six femmes, ne laissa pour héritier que Néron. Il fut mis après sa mort au rang des dieux; et comme c'était un usage invariable pour les empereurs, il dit assez plaisamment, lorsqu'il sentit approcher sa fin : « Je sens que je deviens « dieu. » On a des médailles grecques et romaines de cet empereur : il en fit frapper plusieurs en l'honneur de ses ancêtres, de Drusus, d'Antoine de Germanicus, son frère, etc. Sa vie a été écrite par Suétone. (*Voy.* aussi Tacite, *Annal.*, l. 11, 12, et Aurélius Victor.) Q—R—Y.

CLAUDE (Marcus Aurelius Flavius), surnommé *le Gothique*, naquit en Illyrie ou en Dalmatie, de parents inconnus. Il était d'une grande taille et d'une force athlétique. Sous Dèce, il servit en qualité de tribun des soldats. Cet empereur, qui connaissait son mérite, le chargea de garder le passage des Thermopyles, et de défendre le Péloponèse contre les barbares. Valérien fit plus : il le combla

de présents, et lui donna le commandement général de toute l'Illyrie. Gallien, qui ne l'aimait pas, l'employa cependant, et le chargea conjointement avec Marcien, l'un de ses lieutenants, de la guerre importante contre les Goths. Cet empereur étant devenu insupportable par sa tyrannie et ses dissolutions, Marcien et d'autres chefs conspirèrent contre lui, et le firent tuer par des assassins qu'ils apostèrent. Après que le trouble excité dans l'armée par cet événement eut été apaisé, les soldats proclamèrent empereur Claude, comme étant l'homme le plus digne de la pourpre. Il n'est pas constant qu'il ait eu part à l'assassinat de Gallien. Aussitôt après son élection, Claude écrivit au sénat pour l'en informer. La nouvelle arriva le 24 mars de l'an 268. Le sénat s'assembla sur-le-champ, et ratifia le choix de l'armée par des acclamations qui se répétaient jusqu'à soixante et quatre-vingts fois. Il faut voir cette forme étrange de sénatus-consultes dans quelques écrivains de l'histoire Auguste. Le premier soin du nouvel empereur fut de marcher contre Auréole, qui, révolté contre Gallien et poursuivi par lui, s'était retiré dans Milan. Il refusa fièrement de consentir à aucun accommodement avec le rebelle, le força de combattre, et le défit. (*Voy.* AURÉOLE.) Claude, après cette expédition, se rendit à Rome, où il paraît qu'il resta jusqu'à la fin de l'année. Au commencement de la suivante, il fit de grands préparatifs de guerre. L'empire se trouvait alors dans une crise violente. Tétricus, général romain révolté, occupait la Gaule et l'Espagne; Zénobie, la fameuse reine de Palmyre, étendait sa domination jusque sur l'Égypte; les provinces de l'intérieur étaient infestées par les peuples septentrionaux. Ne pouvant faire la guerre à la fois à tous ces ennemis de l'empire, Claude s'attacha d'abord à le délivrer des barbares. C'était surtout des Goths qu'il s'agissait. Sous Gallien, ils avaient été vaincus, mais non pas défaits. Marcien s'était opposé à ce que Claude les poursuivît dans leur fuite. Ils reparurent avec de plus grandes forces. Toutes les peuplades de cette nation, s'étant réunies, formèrent une armée de 320,000 combattants. Leur flotte était de 2,000 voiles. Après s'être portés sur plusieurs points, avoir fait les siéges de Cassandrée et de Thessalonique qu'ils levèrent à l'approche de Claude, ils gagnèrent la Macédoine. L'empereur les suivit, mais ne put les atteindre qu'à Naïssus, aujourd'hui Nissa, dans la Servie. Là il leur livra une bataille qui fut très-sanglante. Les Romains plièrent en plus d'un endroit; mais un détachement de leur armée, ayant pénétré par des chemins jugés impraticables, prit les ennemis en flanc et à dos. Cette attaque inopinée décida de la victoire. Les Goths lâchèrent pied et prirent la fuite, laissant 50,000 morts sur le champ de bataille. Cette fois, Claude poursuivit les vaincus jusqu'à ce qu'il les eût détruits ou dispersés. Les Goths rallièrent leurs débris, et firent tête aux Romains. Il fallut que ceux-ci fissent plus d'une fois encore des prodiges de valeur pour abattre leurs ennemis. Les restes se réfugièrent dans les gorges du mont Hæmus, où la famine et les maladies les exterminèrent. Leur flotte éprouva toutes sortes de désastres, et disparut. Claude écrivit lui-même à Boclus, commandant de l'Illyrie, qu'il avait détruit 320,000 Goths, et coulé à fond 2,000 navires. Il survécut peu de temps. La contagion, qui avait achevé la ruine des barbares, se mit dans l'armée romaine : l'empereur en fut atteint. Il mourut à Sirmium, vers le mois de mai 270, dans la 3e année de son règne, âgé de 56 ans. Il paraît que, pendant le peu de temps qu'il gouverna, sans être absorbé par les soins de la guerre, il fit de bonnes lois et des actes d'une sage administration. Il était cher au sénat, au peuple, aux soldats, et il en fut vivement regretté. On lui rendit des honneurs qui lui furent particuliers : le sénat fit placer dans le lieu de ses assemblées un bouclier sur lequel était son buste en or; le peuple lui érigea une statue en or (c'est-à-dire dorée) de dix pieds de haut dans le Capitole, en face du temple de Jupiter; il lui fut élevé dans le Rostrum une colonne surmontée de sa statue en argent du poids de 1,500 livres romaines. Trébellius Pollio, qui est plutôt son panégyriste que son historien, dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, la modération d'Auguste. On ne connaît point le nom de la femme de Claude. Il eut deux frères, Quintillius qui lui succéda, et Crispus, père de Claudia, laquelle fut mère de l'empereur Constance Chlore (1). Q—R—Y.

CLAUDE (Saint) est l'un des plus illustres prélats qui aient gouverné l'Eglise de Besançon; mais la chronologie des évêques de cette ville est si obscure, qu'on ne peut fixer d'une manière certaine l'ordre dans lequel St. Claude en a occupé le siége. Il fut le 25e évêque de Besançon, suivant Chifflet, et le 29e suivant Dunod. Il descendait d'une des familles les plus anciennes de la haute Bourgogne, et il vivait vers le milieu du 7e siècle. Ayant embrassé la vie religieuse, il se retira dans une célèbre abbaye du mont Jura, connue sous le nom de St-Oyan, son fondateur. Sa piété et sa douceur le firent chérir de ses confrères, qui le choisirent pour succéder à l'abbé Injuriosus. Il maintint la paix et la tranquillité entre ses religieux, leur prescrivit des règles de conduite, et tâcha de leur inspirer le goût des bonnes études, alors négligées de toute l'Europe. Nommé évêque de Besançon, ce ne fut qu'à regret qu'il consentit à quitter sa solitude; mais enfin, forcé de se rendre aux vœux du clergé et du peuple, il montra beaucoup de sagesse et de fermeté dans son administration : il fit de nouveaux règlements, rétablit l'ancienne discipline, et fit fleurir partout les lettres et

(1) Jusqu'au règne de Claude, les villes grecques et les colonies avaient conservé le privilége de frapper des médailles; mais ces monuments, peu communs sous Gallien, très-rares sous Claude, disparaissent après ce prince. L'Égypte seule continua d'en frapper avec le type des empereurs jusqu'à Constance Chlore; mais la fabrication des médailles qui nous restent de ce temps-là se ressent des vicissitudes auxquelles l'empire romain fut exposé. Claude ne vécut pas assez longtemps pour lui rendre son ancienne splendeur. Les incursions des barbares, les dissolutions de Gallien, les guerres intestines, avaient hâté la décadence des arts. C'est néanmoins une chose digne de remarque, que lorsqu'ils se replongeaient ainsi dans la barbarie, ils se soient maintenus alors dans la Gaule avec un certain éclat. Les médailles de Posthume et de Tetricus sont d'un style qui contraste infiniment avec l'état déplorable des arts à cette époque. T—N.

les vertus des premiers temps du christianisme. Au bout de quelques années, il se démit de l'épiscopat et retourna dans son abbaye, où il mourut dans un âge fort avancé, vers 697. Son corps, retrouvé dans le 13e siècle, encore intact, fut exposé à la vénération des fidèles. Le concours des pèlerins était si grand, qu'il se forma bientôt dans les environs de l'abbaye une petite ville qui en prit le nom de St-Claude. Le pape Benoît XIV sécularisa les moines de cette abbaye en 1742, et y érigea un évêché qui a été supprimé par le concordat. Le corps de St. Claude a été brûlé en 1794. Nous avons plusieurs vies de ce prélat. Le jésuite Pierre-François Chifflet a fait imprimer ses *Illustrationes San-Claudianæ* dans le recueil de Bollandus, sous la date du 6 juin. Boguet (*voy.* ce nom) a aussi écrit sa vie, imprimée à Lyon, 1609, in-12. D. François Coquelin en a publié une autre, d'abord en latin, et ensuite en italien, Rome, 1652, in-4° et in-8°. (*Voy.* aussi les *Vies des saints* de Baillet, au mois de juin.) W—s.

CLAUDE ou CLAUDIUS (Clémens), évêque de Turin, Espagnol d'origine, vivait dans le 9e siècle. Il fut dans sa jeunesse disciple de Félix, évêque d'Urgel, qu'il accompagna en France, en Italie et en Allemagne. Il expliqua l'Ecriture sainte dans l'école que Charlemagne avait établie à Aix-la-Chapelle, dans son palais, et qui fut gouvernée, après Alcuin, par un nommé *Clément*, Irlandais. Claude ayant obtenu accès à la cour de Louis le Débonnaire, empereur et roi de France, fut admis au nombre des aumôniers et des chapelains de ce prince. Ayant prêché à la cour, chose très-rare à cette époque, il fit admirer son éloquence et sa connaissance approfondie des Ecritures. Pour lui témoigner sa satisfaction, Louis le Débonnaire le nomma en 817 évêque de Turin ; il mourut en 839. On lui doit plusieurs commentaires sur différentes parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, restés presque tous manuscrits à l'exception de l'*Exposition de l'Epître aux Galates*, qui a été imprimée à Paris en 1542, et des préfaces qu'il a placées en tête du livre du *Lévitique* et de l'*Epître aux Ephésiens* que le P. Mabillon a publiées. Le P. Labbe lui attribue une chronique abrégée et une lettre adressée à l'empereur Charlemagne sur deux éclipses de l'an 810, qui se trouve dans le 10e volume de la collection d'Achéry. Ce prélat trouva dans son diocèse le culte des images porté jusqu'à la superstition ; mais, pour réprimer cet abus, il tomba dans un autre : il fit effacer, briser ou enlever des églises toutes les images et toutes les croix. Théodomir lui reprocha, dans une lettre, cette conduite, et l'évêque iconoclaste lui répondit par un écrit plein de hauteur et de fierté, qu'il intitula : *Apologie contre Théodomir*. Il y attaquait principalement le culte de la croix. (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 47, n° 20.) Claude osa adresser ce livre à Louis le Débonnaire, qui le fit examiner par les théologiens de son palais, le désapprouva, et en envoya un extrait à Jonas, évêque d'Orléans, pour qu'il le réfutât. Dungal, moine de St-Denis, attaqua les erreurs de Claude ; Jonas en fit aussi paraître une réfutation ; mais Claude était mort à cette époque. Il fut condamné dans le concile de Paris. On croit qu'il avait aussi renouvelé l'arianisme dans ses derniers ouvrages. Vers ce même temps, l'hérésie des iconoclastes prit fin dans l'Orient, environ cent vingt ans après qu'elle eut été introduite par l'empereur Léon Isaurien. Claude fut le seul qui soutint cette erreur dans l'Occident. — Un autre Claude, que le P. Labbe croit avoir été aussi évêque de Turin, écrivit en 714 une chronique *Juxta hebraicam sacrorum codicum veritatem*, qui a été publiée pour la première fois en 1657, dans le 2e vol. de la *Nova Bibliotheca manuscript.* V—ve.

CLAUDE, habile peintre sur verre, naquit, vraisemblablement dans une de nos provinces méridionales, vers l'an 1465 ou 1470. Jules II ayant ordonné au Bramante, son architecte, d'orner quelques fenêtres du Vatican de vitraux de verre peint au feu, où seraient représentés des sujets historiques, le Bramante, qui avait vu chez l'ambassadeur de France à Rome une peinture de ce genre d'une beauté merveilleuse, suivant l'expression de Vasari, appela auprès de lui Claude, qui demeurait alors à Marseille, et qui lui fut désigné comme jouissant en France d'une grande réputation. Claude emmena à Rome le frère Guillaume, de l'ordre des dominicains, né à Marseille en 1475, et qui excellait dans le même art. Les deux maîtres français exécutèrent d'abord ensemble dans le Vatican plusieurs vitraux, qui furent brisés par les impériaux en 1527, et ensuite deux autres dans l'église de Santa-Maria del Popolo, où ils peignirent six sujets puisés dans l'histoire de la Vierge. Ces deux derniers subsistent encore, et le coloris, qui faisait dire que ces peintures paraissaient divines et descendues du ciel, a conservé toute sa vivacité. Claude mourut peu de temps après avoir terminé cet ouvrage. Guillaume lui survécut, et s'illustra par de nouveaux travaux. (*Voy.* Guillaume.) Il ne faut pas croire, avec un de nos écrivains modernes, que ces artistes eussent appris leur art en Italie : Vasari dit formellement que Guillaume en avait reçu les principes en France. L'art de peindre au feu sur le verre paraît avoir été inventé par les Français ; du moins est-ce en France, et au 9e siècle, qu'on en peut remarquer les premiers essais. L'étonnement du Bramante, à la vue du beau panneau de vitres que lui montra l'ambassadeur de France, l'appel de Claude et de Guillaume à Rome, et la vive admiration que leurs ouvrages inspirèrent aux Romains et aux Florentins, contribueraient à prouver, s'il en était besoin, que cet art vraiment français était encore peu familier aux Italiens du vivant de Raphaël. Ec-Dd.

CLAUDE DE FRANCE, femme de François Ier, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorantin, le 13 octobre 1499. Anne de Bretagne voulait la donner en mariage à Charles d'Autriche ; Louis XII avait même consenti à cette alliance ; mais soit qu'il n'eût pas le projet qu'elle s'accomplit, soit qu'il cédât aux représentations des grands de l'Etat qui voyaient avec peine le riche héritage d'Anne de Bretagne passer dans une maison étrangère et rivale, et préparer de longues guerres à la France, Claude

fut fiancée, en 1506, à François de Valois, héritier présomptif de la couronne, Louis XII n'ayant pas de fils. Cette princesse ne comptait encore que sept ans, ce qui, sans doute, décida sa mère à ne point s'opposer à cette cérémonie; car elle n'aimait pas François de Valois, et persistait à lui préférer Charles d'Autriche. Le mariage ne s'accomplit qu'après la mort d'Anne de Bretagne, et fut célébré à St-Germain-en-Laye, le 14 mai 1514 (1). Claude apportait en dot, à son époux, le duché de Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes, d'Ast, et des droits sur le duché de Milan. Sa taille était médiocre; elle boitait un peu, défaut qu'elle tenait de sa mère, et sa figure ne ressemblait à celle de son père que par un grand air de douceur; mais elle possédait des vertus si éminentes, que les historiens contemporains ont parlé d'elle comme d'une sainte, tandis que le peuple, la jugeant par les qualités qui sont à son usage, l'appelait *la bonne reine*. Sa douceur, sa patience et la justesse de son esprit justifièrent la prédiction de Louis XII qui, voulant rassurer Anne de Bretagne contre l'inconstance de François de Valois, lui disait: « La « vertu de notre fille touchera le comte; il ne pourra « s'empêcher de lui rendre justice. » En effet, il eut toujours pour elle les plus grands égards; il la consultait sur les affaires les plus importantes, et n'eut point de maîtresse déclarée tant qu'elle vécut. En dix années de mariage, elle donna le jour à sept enfants, trois princes et quatre princesses, et mourut au château de Blois, le 20 juillet 1524, âgée de 25 ans. Elle fut enterrée à l'abbaye de St-Denis, où elle avait été couronnée en 1517. Sa devise était une lune en plein avec ces mots: *Candida candidis*. L'usage des devises a fini sous Louis XIV; on peut le regretter: lorsqu'il ne peignait pas le caractère, il donnait une idée des prétentions. F—E.

CLAUDE LORRAIN. *Voyez* LORRAIN.

CLAUDE (JEAN), né en 1619, à la Sauvetat, dans l'Agénois, était fils de François Claude, ministre protestant, mort à Bergerac, âgé de 74 ans. Il étudia la philosophie et la théologie à Montauban, fut reçu ministre en 1645, à l'âge de vingt-six ans, et, après avoir gouverné les églises de la Teyne et de Ste-Affrique, il fut pasteur pendant huit ans à Nîmes, où il ouvrit une école de théologie, et forma les proposants à l'art de la prédication. Il s'était marié à Castres, en 1648, avec la fille d'un avocat. Ayant été accusé de s'opposer à un projet de réunion des calvinistes à l'Eglise catholique, le ministère lui fut interdit par un arrêt du conseil dans tout le Languedoc. Il se rendit à Paris pour faire lever cette défense, ne put y réussir, et partit pour Montauban, où il prêcha le lendemain de son arrivée: il y remplissait les fonctions de pasteur depuis quatre ans, lorsqu'il se vit frappé d'une nouvelle interdiction. Il revint à Paris, et il était prêt à se rendre aux vœux du consistoire de Bordeaux, lorsqu'il fut attaché à celui de Charenton, en 1666. Depuis cette époque jusqu'à celle de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, ses controverses avec Bossuet, Nicole, Arnauld, et son intelligence dans les affaires, le firent regarder comme le chef et l'âme de son parti en France. Jamais ministre ne parut plus propre à diriger un consistoire et à présider un synode. Il prêchait avec une grande facilité; il avait une éloquence mâle, un raisonnement solide, quelquefois subtil; son style était simple et fleuri; sa voix n'avait rien d'agréable; ce qui, lorsqu'il fut question de l'attacher au consistoire de Charenton, fit dire à Morus: « Il aura toutes les voix « pour lui, hormis la sienne. » En 1678, mademoiselle de Duras, sœur des maréchaux de Duras et de Lorges, voulut, avant d'abjurer la religion de Calvin, faire disputer en sa présence le fameux ministre de Charenton et l'illustre évêque de Meaux. (*Voy.* BOSSUET.) Bossuet et Claude composèrent chacun leur relation, et l'un et l'autre s'attribuèrent la victoire; mais, écrivait Bossuet, « partout où « M. Claude dira qu'il n'a pas avoué ce que je lui « fais avouer dans le récit de la conférence, je m'en« gage, dans une seconde conférence, à tirer encore « de lui le même aveu; et partout où il dira qu'il n'est « pas demeuré sans réponse, je le forcerai, sans au« tres arguments que ceux qu'il a déjà ouïs, à des « réponses si visiblement absurdes, que tout homme « de bon sens avouera qu'il valait encore mieux se « taire que de s'en être servi. » Claude n'accepta point cette espèce de défi. L'université de Groningue lui avait offert la chaire de professeur de théologie, et il l'avait refusée, lorsque, le 22 octobre (1685), jour où fut enregistré l'édit de révocation de celui de Nantes, il reçut ordre de sortir du royaume, et de partir dans vingt-quatre heures; mais il fut distingué des autres ministres: un valet de pied de Louis XIV eut ordre de le conduire jusqu'aux frontières. A son passage à Cambray, il fut visité par le recteur des jésuites, qui lui fit accepter des rafraîchissements, et eut pour lui les égards dus aux talents et au malheur. Claude se retira en Hollande, auprès de son fils, qui était pasteur à la Haye; il fut honorablement accueilli par le prince d'Orange, qui lui donna une pension considérable, dont il ne jouit pas longtemps. Il mourut le 13 janvier 1687, dans la 68e année de son âge. « Sa mort, dit Bayle, affligea tout le parti. « Plusieurs ont dit que, s'il eût vécu plus longtemps, « on n'aurait pas vu éclater tant de querelles scan« daleuses qui ont réjoui les catholiques; mais plu« sieurs autres croient et disent que rien n'eût été « capable d'arrêter le branle que cette roue avait « déjà pris avant que M. Claude mourût. Je ne saurais « dire laquelle de ces deux opinions est la plus jus« te. » Faydit prétend, dans ses *Remarques sur Virgile*, que Claude reconnut, avant de mourir, la vérité de la religion catholique, mais qu'il craignit la honte d'une rétractation. Le même écrivain rapporte qu'après la mort de Claude, on lui érigea, en Hollande, une statue, au bas de laquelle les réfugiés de France firent mettre ces vers de l'*Enéide* :

. . . . . . Quo sospite nunquam
Res equidem Trojæ victas aut regna fatebor.

Isaac, fils de Claude, et Bayle, ont réfuté ce qu'on

(1) Le 18 mai, suivant C. Péignot. D—z—s.

avait avancé de la conférence secrète demandée par Claude à l'archevêque de Paris, pour faire son abjuration. Bossuet observe, dans son *Histoire des Variations*, que, selon les principes de Claude, toutes les choses nécessaires au salut sont dans l'Eglise romaine, qu'il ne conteste point la visibilité de l'Eglise, qu'il n'adopte point toutes les opinions théologiques des calvinistes. « M. Claude, dit-il, était le plus « subtil de tous les hommes à éluder les décisions de « son Eglise lorsqu'elles l'incommodaient. » Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Réponse aux deux traités intitulés* : *la Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'eucharistie*, Charenton, 1665, in-8°; Saumur, 1667, in-12. En répondant au traité de Nicole, Claude accuse les jansénistes de souffler le froid et le chaud. 2° *Réponse au livre du P. Nouet* (jésuite) *sur l'eucharistie*, Amsterdam, 1668, in-8°. 3° *Réponse au livre de M. Arnauld, intitulé : la Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique*, Quévilly, 1670, in-4°; 1671, 2 vol. in-8°. 4° *Défense de la réformation contre le livre intitulé* : *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, Quévilly, 1673, in-4°; la Haye, 1680-1683, 2 vol. in-18. Claude répond dans cet ouvrage, qui fut réfuté par Nicole et par le P. d'Antecourt, à l'objection des controversistes romains sur la fameuse dispute que Luther rapporte avoir eue avec le diable au sujet de la messe; il prétend que ce que dit Luther n'est qu'une figure de rhétorique. 5° *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé : Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton*, la Haye, 1683, in-12. La relation de Bossuet avait paru l'année précédente. Les deux relations circulaient en manuscrit depuis 1678. 6° *Les Plaintes des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France*, Cologne, 1686, in-12; nouvelle édition donnée par Basnage, avec une préface plus longue que le texte, Cologne, 1713, in-8°. Ces plaintes sont adressées à tous les Etats et princes de l'Europe, et au pape lui-même. 7° *OEuvres posthumes*, Amsterdam, 1688-1690, 5 vol. in-8°. On y trouve un bon *Traité de la composition d'un sermon*. Le 5° volume comprend les lettres de Claude. On peut consulter Niceron pour ses autres ouvrages, qui consistent en sermons, en traités de théologie ou de controverses (1); mais Niceron ne cite point : 1° la *Réponse à un Traité de l'eucharistie, attribué à M. le cardinal le Camus*, Amsterdam, 1687, in-8°. 2° *Lettre écrite en Suisse*, Dordrecht, 1690. Claude y attaqua St. Augustin, qui « changea, dit-il, du blanc au noir, dans « les contestations qu'il eut avec les donatistes, et « soutint hautement qu'il fallait persécuter les héré-« tiques. » Bayle observe à ce sujet que si Claude avait vécu encore trois ou quatre ans, « il eût été « censuré d'avoir censuré St. Augustin. » 3° *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Genève, 1724, in-8°. 4° *Réponse à l'office du saint sacrement*, Charenton, 1665, in-8°. 5° L'*Ouverture de l'Epître de St. Paul aux Romains, et une lettre en forme de traité, touchant la justification et la lecture des Pères*, Amsterdam, 1683, in-12. Cet ouvrage était attribué à Allix; Bayle le croit du sieur Lecène, mais Barbier l'attribue au ministre Claude. Plusieurs autres ouvrages lui ont été faussement attribués, suivant Bayle, entre autres : la *Lettre de quelques protestants pacifiques au sujet de la réunion des religions*, 1685, in-12, et l'*Histoire dragonale*. « M. Claude « était un trop grand auteur, dit Bayle, pour adopter « un pareil titre. » Mais, suivant le même écrivain, il travaillait, quand la mort le surprit, à l'*Histoire des princes d'Orange*. Abel Rotolph de Ladeveze, pasteur des réformés à la Haye, a fait imprimer un *Abrégé de la vie de M. Claude*, Amsterdam, 1687, in-12. V—VE.

(1) Le seul des ouvrages de Claude qui ait été réimprimé de nos jours est la *Parabole des noces expliquée en cinq sermons sur le chapitre 22 de St. Matthieu*, etc., prononcée à Charenton en 1675, suivie de deux autres sermons, Montauban, 1821, in-8°. Cu—s.

CLAUDE (Isaac), fils du précédent, naquit à Ste-Affrique, le 15 mars 1653. Il étudia dans les académies calvinistes de France sous les meilleurs maîtres. Son père acheva de le former dans les sciences théologiques, et il fut ordonné ministre de l'Evangile à Sedan, en 1678. Après avoir gouverné l'église de Clermont en Beauvoisis, il fut nommé ministre de l'église wallonne à la Haye, et mourut dans cette ville, le 29 juillet 1695. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de son père. On lui attribue *le Comte de Soissons*, nouvelle galante, Cologne, 1677, 1699, 1706, in-12; quelques auteurs prétendent que c'est l'histoire véritable du comte de Soissons, tué à la bataille de Sedan, en 1641. — *Jean-Jacques* Claude, fils d'Isaac, né à la Haye, le 16 janvier 1684, n'avait que quinze ans lorsqu'il publia une bonne dissertation latine *sur la Salutation des anciens*; trois ans après, il en fit paraître une autre, aussi en latin, *sur les Nourrices et sur les Pédagogues* : ces deux dissertations ont été réunies et imprimées à Utrecht en 1702, in-12. Claude se livrait entièrement aux lettres profanes, lorsque David Martin, ministre à Utrecht, son parent et son tuteur, étant tombé dangereusement malade, lui dit : « Voyez, mon cher enfant, à quoi servent les belles-« lettres à un homme réduit dans l'état où je suis. » Ces paroles firent une vive impression sur le jeune savant. Dès lors la théologie devint sa principale étude. Il fut nommé pasteur de l'église française de Londres, en 1710, et mourut le 27 février ou le 7 mars 1712, n'étant âgé que de 28 ans. On a de lui un volume de *Sermons sur l'Écriture sainte*, que son frère fit imprimer, Genève, 1724, in-8°. Il est précédé de la vie de l'auteur. Ils sont plus solides que brillants. J.-J. Claude écrivit la *Vie de David Martin, ministre* : Niceron l'a insérée dans ses *Mémoires*, t. 21. V—VE.

CLAUDE D'ABBEVILLE, capucin, dont le nom de famille était Silvère, fut envoyé comme missionnaire au Brésil, où depuis plusieurs années la France travaillait à former un établissement. Il partit de Cancale avec trois de ses confrères, le 19 mars 1611. La flotte était composée de trois vaisseaux, et commandée par Razilly, lieutenant général du roi aux Indes occidentales. Ils passèrent, le 7 mai, entre Fortaventure et la grande Canarie, puis longèrent la côte d'Afrique presque jusqu'à

l'équateur. Le P. Claude décrit bien l'aspect aride de la côte aux environs du câp Blanc, à laquelle il donne le nom d'*Arabie déserte*. Arrivée à 4° de latitude australe, l'expédition fit voile à l'ouest, aborda à l'île de Fernand de Noronha, dont le P. Claude donne une description assez détaillée, en l'appelant *Fernand de la Rongne*. En trois jours, on atteignit la baie de Moucouru, sur la côte du Brésil, et, le 6 août, on descendit dans l'île de Maragnan. Après avoir planté des croix, et organisé ce qui concernait la mission et le nouvel établissement français, qui, dit le P. Claude, n'était que l'objet accessoire, on bâtit un fort. Comme on trouvait que le nombre des missionnaires et des colons n'était pas assez considérable, on décida que Razilly retournerait en France pour amener des renforts. Il donna ordre au P. Claude de l'accompagner. Après une traversée orageuse, ils arrivèrent au Havre le 17 mars 1613, amenant avec eux six Brasiliens, dont trois moururent en peu de temps. Le P. Claude mourut en 1632. Il a publié : 1° *Histoire de la mission des PP. capucins à l'île de Maragnan et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*, etc., Paris, 1614, in-12, fig. L'auteur se montre assez bon observateur, mais très-crédule; il attribue au démon toutes les contrariétés que l'expédition a éprouvées. Tout ce qu'il rapporte du climat et des productions de l'île de Maragnan est exact et judicieux. Le livre est terminé par des lettres écrites depuis le départ de la flotte, par des missionnaires, et par un laïque resté dans le pays. Elles donnent des détails sur l'état de cette colonie jusqu'au milieu de 1613. 2° *Histoire chronologique de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Ste-Claire*, Paris, 1619, in-12; ibid., 1628, in-8°. E—s.

CLAUDER (Gabriel), né le 28 août 1633, à Altenbourg, en Saxe, fit dans cette ville de très-bonnes humanités. En 1652, il alla étudier la médecine à Iéna. Après avoir suivi pendant trois ans les leçons de l'université, et soutenu une thèse *de Hepatis atque bilis Usu*, il se rendit à Leipsick, où, en 1656, il soutint une seconde thèse *de Miscellaneis curiosis medicis*, et, en 1659, une troisième *de Phthisi*. Deux fois il interrompit le cours de ses études académiques pour voyager dans les pays célèbres par les produits de leur sol, ou par des établissements scientifiques. Il visita d'abord les mines fameuses et les sources bienfaisantes de la Misnie, de la Bohême et de la Saxe. Puis il parcourut la Hollande, l'Angleterre et l'Italie, séjournant plusieurs mois dans les universités les plus florissantes, telles que Leyde, Oxford, Padoue. L'atmosphère humide de la Hollande et de l'Angleterre porta une atteinte profonde à sa santé, que le beau ciel d'Italie ne put rétablir, ce qui le força de renoncer au projet qu'il avait formé de venir en France. De retour à Leipsick, il y reçut le doctorat, en 1661, après avoir soutenu une thèse *sur les Philtres*. En 1665, la duchesse de Saxe le choisit pour son médecin, et il fut décoré du même titre par les ducs Frédéric-Guillaume et Ernest Pie. Très-attaché à sa patrie, il revint goûter le bonheur au sein de sa famille, et ne se laissa point entraîner par les offres du marquis de Brandebourg et de l'électeur de Saxe, qui désiraient l'avoir auprès d'eux. En 1686, il perdit sa femme, qui l'aidait avec beaucoup d'intelligence dans ses travaux chimiques et anatomiques. Il mourut le 9 janvier 1691, laissant plusieurs ouvrages, qui sont une preuve de son zèle infatigable, plutôt que d'un jugement éclairé : 1° *Dissertatio de tinctura universali, vulgo* lapis philosophorum *dicta; in qua quid hæc sit, quod detur in rerum natura, an christiano consultum sit immediate in hanc inquirere, e qua materia et quomodo præparetur, per rationes et variorum experientiam perspicue proponitur, aliaque curiosa et utilia huic analoga adnectuntur*, Altenbourg, 1678, in-4°. 2° *Methodus balsamandi corpora humana aliaque majora, sine evisceratione et sectione hucusque solita; ubi non modo de condituris veterum Ægyptiorum, Arabum, Ebræorum, ac in specie corporis Christi, ut et modernorum diversa proponuntur, sed etiam modus subjungitur quo cadavera integra sine exenteratione possint condiri*, etc., Altenbourg, 1679, in-4°. Clauder indique une manière d'embaumer, qu'il dit supérieure à celle de Bils. La facilité de se procurer des cadavres frais, et le bel art des injections, ont rendu inutiles la méthode du médecin saxon et celle du charlatan hollandais. 3° *Inventum cinnabarinum, hoc est, Dissertatio de cinnabari nativa Hungarica, longa circulatione in majorem efficaciam fixata et exaltata*, Iéna, 1684, in-4°. L'auteur blâme à tort le mercure ordinaire. Il se donne une peine aussi longue que superflue pour le dénaturer et préparer un médicament inerte : voilà ce qu'il appelle sa découverte. Clauder a grossi d'une foule d'observations les *Éphémérides* mensongères de l'académie des Curieux de la nature, dont il était membre. Les titres de quelques-unes suffiront pour ôter toute envie de connaître les autres : 1° *de Diabolico delirii Remedio*; 2° *Melancholica imaginarie sibi visa gravida, et postea puerpera*; 3° *de Coitu diaboli per* 25 *annos frequenti cum muliere, nulla veneficii opera*; 4° *de Effigie sudante*. La vie, ou plutôt l'éloge de ce médecin, a été écrite par son gendre et neveu, Frédéric-Guillaume Clauder, membre, comme son beau-père, de l'académie des Curieux de la nature, à laquelle il a fourni plusieurs observations, insérées dans ses *Éphémérides : de Lumbrici lati Historia; de Cervo venatorem modo subitaneo et raro occidente; de Nanorum Generatione*, etc. — *Jean-Chrétien* Clauder, fils de Gabriel, fut aussi médecin, et publia quelques opuscules : *Physiologia pulsus*, Iéna, 1689, in-4°. — *Chrétien-Ernest* Clauder, membre de l'académie des Curieux de la nature, a inséré dans les *Ephémérides* diverses observations : *de Vomitu sanguineo-carnoso rarissimo lethali; de Lapide vesicæ admirandæ magnitudinis excreto, superstite muliere*, etc. Il a publié en outre : 1° *Gorgonea Metamorphosis, seu mirabilis calculi humani historia*, etc., Chemnitz, 1728, in-4°. Il s'agit d'un calcul qui, ayant percé l'urètre, était tombé dans le scrotum. 2° *Praxis medi-*

co-legalis, oder 25 *Ausgelesene Casus*, etc., Altenbourg, 1736, in-4°. C.

CLAUDIA, vestale romaine qu'on accusa d'avoir violé son vœu de chasteté, parce qu'elle prenait un trop grand soin de sa parure, et qui, selon Tite-Live, fut justifiée par un prodige. Pendant l'invasion d'Annibal en Italie, l'an de Rome 537 (avant J.-C. 217), les Romains, sur un avis qu'ils s'imaginèrent trouver dans les livres sibyllins, résolurent de faire venir de Pessinunte à Rome une statue de Cybèle ou la bonne déesse; mais au moment d'entrer dans le Tibre, le vaisseau qui la portait s'arrêta tout à coup, et demeura complétement immobile, malgré tous les efforts. Les augures consultés répondirent qu'une fille chaste le ferait seule avancer. Alors Claudia se présente, et, après avoir invoqué la déesse, attache sa ceinture au vaisseau, et le fait remonter sans peine jusqu'à Rome, prouvant ainsi victorieusement son innocence, et la fausseté des accusations dont elle était l'objet. (*Voy.* Tite-Live, l. 39, ch. 14; et Ovide, *Fastes*, l. 4.) — Il ne faut pas confondre cette vestale avec CLAUDIA, sœur de P. Claudius Pulcher. (*Voy.* ce nom.) Cette femme orgueilleuse osa, par une plaisanterie au moins très-déplacée, rappeler les désastres que son frère avait attirés sur les Romains l'année précédente (de Rome 505, et avant J.-C. 249). Un jour qu'elle revenait des jeux publics, et que la foule empêchait son char d'avancer, elle s'écria : « Pourquoi mon frère ne « peut-il revivre et commander encore la flotte ! » Citée devant le peuple pour ces paroles, elle fut condamnée à une amende. (Aurel. Victor, ch. 46; Val.-Maxime, l. 5, ch. 4.) — CLAUDIA RUFINA, née dans la Grande-Bretagne, vivait à Rome vers la 100e année de l'ère chrétienne, et se rendit célèbre par son esprit et par ses connaissances. On dit même qu'elle composa plusieurs ouvrages. Elle épousa Aulus Rufus Pudens; et Martial, qui parle de Claudia dans une de ses épigrammes (liv. 11, épig. 54), fait mention de ce mariage dans une autre (liv. 4, épig. 13). Malgré quelque différence dans les dates, on a prétendu que Claudia Rufina était chrétienne, et que c'est d'elle que parle St. Paul dans sa 2e *Epître à Timothée* : « Salutant te Eubulus, et Pudens, et Linus, et Claudia. » (*Voy.* à ce sujet les *Annales* de Baronius, ann. 160; et Jean Pits, *de Script. Angl.*) CH—S.

CLAUDIA était fille de Néron et de Poppée. Sa naissance causa une joie immodérée à cet empereur, qui lui donna, ainsi qu'à Poppée, le titre d'*Augusta*; il ordonna des fêtes, des jeux, et l'érection d'un temple à la Fécondité; mais tout resta en projets : Claudia mourut au bout de quatre mois. Néron fut aussi extrême dans son affliction qu'il l'avait été dans sa joie : il décerna un temple à sa fille, lui donna un prêtre, et la mit au rang des déesses. Ce récit de Tacite nous explique le sujet d'une médaille où l'on donne à Claudia et à Poppée le titre de *Diva*. Le type représente de chaque côté un temple de forme différente, au milieu duquel se trouve une statue. Ce sont sans doute les monuments qui leur furent érigés par Néron. Cette médaille est gravée dans Pellerin, *Mélanges, de diverses médailles*, t. 1er, p. 199 T—N.

CLAUDIEN (CLAUDIUS), en latin CLAUDIANUS, poëte latin, auquel on a donné longtemps pour patrie, ou la Gaule, ou l'Italie, ou l'Espagne, naquit à Alexandrie, en Egypte, vers l'an 365, sous Valentinien Ier. Il reçut une éducation littéraire distinguée, et, après quelques essais dans sa langue maternelle, qui était le grec, il vint à Rome, en 395, à l'âge d'environ trente ans. Claudien y débuta dans la poésie latine par le panégyrique des deux fils de Probus, Olybrius et Probinus, qui probablement s'étaient montrés ses protecteurs. Il eut bientôt dans Stilicon, tuteur et ministre d'Honorius, un Mécène plus généreux, qu'il suivit à Milan, devenue la résidence des empereurs d'Occident, et auquel dès lors il consacra les inspirations de sa muse. Presque tous les ouvrages de Claudien ont effectivement pour objet de célébrer les grandes actions ou les vertus de Stilicon et des personnes de sa famille. Si parfois il s'éloigne de ce texte obligé, c'est pour y revenir indirectement, car l'éloge d'Honorius ramène toujours celui de son tuteur, et les invectives contre Rufus (396), celles contre Eutrope (399), s'adressent moins à des hommes vicieux et inhabiles qu'aux ennemis du ministre. Tant d'adulations ne demeurèrent pas sans récompense. Non-seulement Claudien parvint à des emplois éminents; mais, sur la demande du sénat, les deux empereurs, Honorius et Arcadius, se réunirent pour faire élever sur la place de Trajan une statue en bronze reproduisant les traits du chantre de Stilicon, honneur que jamais Virgile et Horace n'obtinrent de la reconnaissance d'Auguste. Il serait permis de révoquer en doute l'existence de ce monument, si le poëte lui-même n'y faisait allusion dans un de ses ouvrages (*de Bello Getico*, *Præf.*, v. 7, 8, 9). L'inscription qui décorait le piédestal, retrouvée sur une table de marbre par Pomponius Lætus en 1493, contient les éloges les plus exagérés, et nous apprend que Claudien avait déjà été revêtu des charges de tribun de la cinquième cohorte, et de notaire ou secrétaire particulier de l'empereur. Vers 398, il se rendit en Égypte pour y épouser une riche héritière qu'on lui avait d'abord refusée : une lettre de la princesse Sérène, femme de Stilicon, aplanit cette fois tous les obstacles, et lui tint lieu, comme il le dit lui-même (*Epist.* 2, v. 44), des troupeaux, des champs et des palais qu'il n'avait pas. Le mariage se fit à Alexandrie, et Claudien revint ensuite à la cour impériale, où il continua de jouir pendant plus de dix ans de la faveur des maîtres. Ce fut en 408 que Stilicon, accusé d'avoir voulu détrôner Honorius, son empereur et son gendre, fut livré au supplice. (*Voy.* STILICON.) On ignore si Claudien survécut ou non à cette catastrophe. Dans le silence de l'histoire, il est permis de conjecturer que le poëte courtisan, enveloppé dans la disgrâce de son patron, perdit ses honneurs et ses biens, qu'il fut exilé, peut-être qu'il s'exila lui-même, en Egypte ou en Orient, et qu'il y mourut dans l'obscurité. Gesner, et quelques autres commentateurs, ont prétendu que Claudien s'était con-

verti au christianisme, mais rien dans ses ouvrages ne vient à l'appui de cette opinion : il n'a pour tous ses héros que des louanges mythologiques et profanes, et les poésies pieuses qui portent son nom ne lui appartiennent pas ; elles sont, comme on le suppose avec assez de vraisemblance, de Claudien Mamert, auteur de quelques hymnes qui figurent encore dans la liturgie de l'Eglise romaine. (*Voy.* MAMERT.) Il est étonnant sans doute qu'un courtisan aussi zélé que Claudien soit resté fidèle au culte de l'ancienne Rome dans une cour où l'on professait le plus grand zèle pour la religion chrétienne ; mais le témoignage et les regrets de St. Augustin (*de Civitate Dei*, l. 5, ch. 26), et d'Orose (l. 7, ch. 35), sont positifs et irrécusables. Les sentiments sont partagés sur le mérite littéraire de Claudien. Quelques savants du moyen âge le mettent au-dessus d'Ovide et de Lucain, tandis que Vida lui refuse presque toutes les qualités qui constituent le poëte. Parmi les modernes, Rollin le regarde comme le premier des poëtes héroïques latins qui ont paru depuis Auguste ; et Laharpe lui reproche sans ménagements l'enflure de son style et le manque de naturel de ses vers, deux vices qui tenaient essentiellement à l'éducation de Claudien, car, à cette époque de décadence, l'étude des grands modèles avait été abandonnée, et tout l'art poétique ne consistait plus qu'en une puérile observation des règles les plus minutieuses de la prosodie. Nous citerons, comme plus équitable, le jugement de Thomas : « Une imagination, dit-il, « qui a quelquefois l'éclat de celle d'Homère, des « expressions de génie, de la force quand il peint, de « la précision quand il est sans images, assez d'éten« due dans ses tableaux, et surtout la plus grande « richesse dans ses couleurs, voilà ses beautés. Peu « de goût, souvent une fausse grandeur, une majesté « de sons trop monotone, et qui, à force d'être im« posante, fatigue bientôt et assourdit l'oreille, et « surtout aucune de ces beautés douces qui repo« sent l'âme, voilà ses défauts. » (*Essai sur les éloges*, c. 23.) Il paraît que Claudien réunissait à son remarquable talent pour la poésie des connaissances étendues en jurisprudence et en histoire naturelle. Il nous reste de lui : 1° des éloges ou panégyriques en vers, sous ces titres : *Consulatus Olybrii et Probini*; *Tertius et quartus Consulatus Honorii*; *Consulatus Mallii Theodori*; *de Laudibus Stilichonis*; *Sextus Consulatus Honorii*; *Panegyris Serenæ dicta*. Dans toutes ces pièces, on trouve les mêmes flatteries intéressées, le même enthousiasme de commande pour des personnages dont nous connaissons la médiocrité ou les vices. Il faut cependant tenir compte au poëte de l'art avec lequel il a su traiter des sujets si ingrats, et si peu honorables aux yeux de la postérité. 2° *De Raptu Proserpinæ*; *de Bello Getico*, poëmes épiques, et le commencement de deux autres : *de Bello Gildonico* et la *Gigantomachia*, ou Guerre des géants. *L'Enlèvement de Proserpine*, le plus connu de ces ouvrages, manque en général d'intérêt et de mouvement, mais le poëte a su racheter ces défauts par l'élévation soutenue du style, par le luxe des comparaisons et la richesse des images. On a voulu y trouver des allusions, soit aux mystères d'Eleusis, soit au secret de la pierre philosophale. Selon nous, Claudien n'a songé qu'à revêtir de sa brillante poésie une fable gracieuse, mais à laquelle, par cela même, les formes gigantesques de l'épopée ne convenaient nullement. 3° *In Rufinum*, *in Eutropium*, satires, ou plutôt invectives énergiques contre les deux principaux ennemis de Stilicon, et qui, malgré des détails obscènes, des images forcées, n'en sont pas moins les chefs-d'œuvre de notre poëte. « Ce serait un objet d'étude à la fois curieux et in« téressant, dit M. Héguin du Guerle (1), que d'éta« blir un parallèle entre la diatribe que Claudien a « composée contre Eutrope, après la chute de ce « ministre, et la touchante homélie de St. Jean « Chrysostome sur le même sujet ; de comparer le « talent de l'orateur sacré avec celui du poëte pro« fane, la charité désintéressée du prêtre, avec le « courroux salarié du courtisan. Tandis que Clau« dien, ou plutôt Stilicon, triomphe de l'éclatante dis« grâce de son ennemi, et lui prodigue les plus san« glantes invectives, la dérision la plus amère, le « pieux évêque de Constantinople, oubliant l'édit ré« cent par lequel Eutrope venait d'enlever aux au« tels le privilége d'ouvrir aux proscrits un asile in« violable, lui offre un refuge dans ce temple même « qu'il avait dépouillé de ses franchises. Par la seule « autorité de sa parole, il arrête le bras des soldats « prêts à frapper ce malheureux, et leur fait verser « des larmes sur le sort de celui que tout à l'heure « ils voulaient massacrer. Combien cette religion « sainte, qui prescrit à son ministre de pardonner « au persécuteur de l'Eglise, apparaît supérieure à « l'absurde superstition du paganisme, qui divini« sait la vengeance en élevant des autels aux Fu« ries. » (*Voy.* l'art. CHRYSOSTOME.) Le début de la satire *contre Rufin* est justement célèbre. C'est de l'injure poussée jusqu'au sublime. 4° Des épithalames *sur le Mariage d'Honorius avec Marie*, fille de Stilicon, et de *Palladius avec Célerina*. Le premier est suivi d'un poëme qui en fait partie, et auquel les copistes ont donné le titre de *Fescennina* (vers fescennins). 5° Cinq épîtres en vers, assez faibles. La meilleure est adressée à un certain Adrien, dont le poëte invoque la clémence dans les termes les plus humbles. On pense que cet Adrien est le même que celui dont il est question dans la 29e épigramme (*de Theodoro et Adriano*), et qui aurait essayé de se venger après la disgrâce de Claudien. 6° Sous le titre d'*Edyllia*, sept petits poëmes didactiques ou descriptifs : *Phœnix*; *Hystrix*; *Torpedo*; *Nilus*; *Magnes*; *Aponus*; *de Piis Fratribus*. Les cinq premières de ces pièces sont en vers hexamètres, les deux autres en vers élégiaques. La plus remarquable est *le Phénix*, dont l'authenticité est contestée par quelques critiques. 7° Des épigrammes et poésies légères, parmi lesquelles on distingue avec raison *le Vieillard de Vérone* (de Sene Veronensi), et dont plusieurs ne sont pas de Claudien.

(1) *Recherches historiques sur Claudien*, t. 1er, p. XXIV et XXV du Claudien de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke.

On lui attribue encore un poëme en l'honneur d'Hercule, inséré dans quelques éditions de ses œuvres, et qui, selon Wernsdorf (*Poet. Lat. min.*, t. 1er, p. 275), est d'Olympius Némésien. Ces différents ouvrages ont été réunis et imprimés pour la première fois, Venise, 1470, in-fol. Cependant Fabricius (*Biblioth. lat.*, édit. d'Ernesti, t. 3, liv. 3, ch. 15) révoque en doute l'existence de cette édition, qui, dit-il, n'aurait été vue que par Th. Dampster. En conséquence, la plupart des bibliographes considèrent comme édition *princeps* celle de Barnab. Celsanus, Vicence, 1482, in-fol. La première complète est celle de Thad. Ugholetti, Parme, 1493, in-4°; réimpr., Venise, 1495 et 1500, même format. Parmi les meilleures éditions publiées depuis, on distingue : celle de Florence, 1519, et celle des Alde, Venise, 1523, in-8°, toutes deux très-rares; celle revue par Th. Pulmann, Anvers, Plantin, 2 tomes en 1 vol. petit in-12; celle de Barthius, Francfort, 1650, in-4°, avec un commentaire fort étendu; celle de Heinsius, dite *cum notis variorum*, Amsterdam, Elzevir, 1665, in-8°; celle *ad usum Delphini*, Paris, 1677, in-4°, avec les notes et l'interprétation latine de Guillaume Pyrrhon; celle de Gesner, Leipsick, 1759, 2 vol. in-8°, médiocrement exécutée, mais recommandable par ses commentaires et son index; celle de P. Burmann, Amsterdam, 1760, in-4°; celle de Deux-Ponts, 1784, in-8°, qui a été réimpr., Paris, 1829, même format; enfin celle donnée par M. Artaud, aujourd'hui inspecteur des études, dans la collection des classiques de N.-E. Lemaire, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. La première traduction complète des œuvres de Claudien est celle de M. l'abbé Souquet de Latour, aujourd'hui (1844) curé de St-Thomas-d'Aquin, publiée sans le nom de l'auteur, Paris, an 6 (1798), 2 vol. in-8°, texte en regard. Elle a reparu depuis, revue et corrigée par M. de Latour lui-même, dans la collection d'auteurs latins dirigée par M. Nisard, ibid., 1837, 1 vol. grand in-8°, contenant aussi Lucain et Silius Italicus. Seulement, dans cette édition, *l'Enlèvement de Proserpine* a été traduit par M. Géruzez. Une autre version complète de Claudien, par MM. Héguin du Guerle et Alph. Trognon, fait partie de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Sous le titre d'*OEuvres diverses de Claudien*, M. A.-M. Duteil a donné une traduction en vers français, avec le texte en regard, des poëmes et opuscules suivants : *Eloge de Stilicon; Guerre des Gètes*; *le Phénix*; *Amphinome et Anapus* (c'est la pièce intitulée dans le texte *de Piis Fratribus*); *l'Aimant*; *le Vieillard de Vérone*, Paris, 1832, in-8° de 332 pages. On cite, en italien, la traduction de Nic. Beregani, Venise, 1716, in-8°; en allemand, celle de C.-Fr. Kretschmann, Zittau, 1797, in-8°; en anglais, celle d'A. Hawkins, Londres, 1817, in-8°. Les ouvrages suivants ont été aussi traduits et publiés séparément : *l'Enlèvement de Proserpine*, en vers burlesques, par d'Assoucy, Paris, 1664, in-12; en prose française, avec un discours préliminaire et des remarques, par de Mérian, Berlin, 1777, in-8°; en vers français, par Michaud l'aîné, à la suite de la 8e édition du *Printemps d'un Proscrit*, Paris, 1827, 1 vol. in-18; en italien, avec des commentaires, par Nic. Biffi, Milan, 1684, in-fol.; *in versi sciolti*, par L. Sannto, sans nom de lieu, 1553, in-8°, et par Marc-Antonio Cirruzi, Sienne, 1714, in-8°; *in ottava rima*, par Gio.-Dom. Bivilacqua, Palerme, 1586, in-4°; en vers anglais, par John Hughes, 1714, 1 vol. in-8°, et 1723, 1 vol. in-12, contenant aussi l'*Histoire de Sextus et Erichtho*, trad. de *la Pharsale* de Lucain (liv. 6). — *La Chute de Rufin*, en vers français, par Ronsin, Bouillon, 1780, in-8°; par le marquis de Sy, avec des notes et une dédicace à Louis XVIII, Londres, 1811, in-8°. — *Le Phénix*, en vers français, par un anonyme, Paris, 1798, in-12; par P.-J.-R. Denne-Baron, dans *la Guirlande à Mnémosyne*, ibid., 1822, in-18; en vers italiens, par T.-J. Scandianese, Venise, 1556, in-4°, et par Ign. Bracci, Macerata, 1622, in-8°. — *L'Epithalame d'Honorius et de Marie*, en vers français, par le marquis de Sy, Paris, 1816, in-8°. — *L'Aimant*, suivi de *la Caverne de l'Eternité*, fragment tiré du liv. 2 des *Louanges de Stilicon*, en vers français, par M. A.-M. Duteil, Paris, 1817, in-8° de 16 pages. (On peut consulter, au sujet de Claudien et de ses ouvrages : Th. Mazza, *Vita de Claudiano*, Vicence, 1668; Bayle, *Dictionn. hist. et critiq.*, au mot Rufin; Baillet, *Jugements des Savants*, t. 3; Mérian, *Discours sur Claudien*, dans le recueil de l'académie de Berlin, ann. 1777, et à la tête de sa traduction française de *l'Enlèvement de Proserpine*, citée plus haut; Schœll, *Hist. abrégée de la Littérat. rom.*, t. 3; Gibbon, *Décad. de l'Empire romain*, t. 5 de l'édit. franç. de 1822.) Ch—s.

CLAUDIEN MAMERT. *Voyez* Mamert.

CLAUDINI (Jules-César), ou CHIODINI, selon Tiraboschi, exerça longtemps la médecine à Bologne, sa patrie, fut un des professeurs les plus distingués de l'université, et mourut le 2 février 1618. Il s'est acquis beaucoup de réputation par le nombre et l'importance de ses ouvrages. Voici les principaux : 1° *Responsionum et Consultationum medicinalium tomus unicus, in duas sectiones partitus*, Venise, 1606, in-fol.; Francfort, 1607, in-8°; Turin, 1628, in-4°. 2° *De Crisibus et diebus criticis Tractatus, in quo quum de cæteris omnibus quæ ad horum pertinent cognitionem, tum de causis præcipue accurate et ordine disseritur*, Bologne 1612, in-fol.; Bâle, 1620, in-8°. 3° *De Ingressu ad infirmos libri duo : in quibus medici omni ex tempore medicinam facturi munus, sive per se curet, sive cum aliis de curando consultet, accuratissime, tanquam in tabula, delineatum continetur : cum appendice de remediis generosioribus et quæstione philosophica de sede principum facultatum : adjectus coronidis loco tractatus de catarrho : quæ omnia, quum ab ipso auctore, dum viveret, copiosissime aucta et studiosissime recognita fuerint, nunc secundo opera et studio Francisci Claudini, auctoris filii, philosophi et medici, edita sunt*, Turin, 1627, in-4°. Les divers traités qui composent cet ouvrage avaient été publiés isolément par l'auteur à différentes époques. Tous renferment des préceptes utiles; mais on estime surtout celui dans lequel est tracée la marche que doit suivre le médecin

dans ses visites et dans ses consultations. 4° *Empirica rationalis, libris sex absoluta, et in duo volumina divisa, in quorum primo universi corporis humani affectus penes totum et partes, in altero vero penes speciem, individuum, ætates, causas manifestas reconditasque, sive practicis omnibus noti, sive novi et perigrini, rationabiliter et absolutissime curantur*, etc. Bologne, 1653, 2 vol. in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage, mis en ordre par François, fils de l'auteur, et enrichi de tables par Jean-Charles Mattesiani, a été publié par J.-C. Claudini le jeune. On voit à regret que l'auteur, très-prolixe dans l'énumération des remèdes, n'a, pour ainsi dire, qu'effleuré l'histoire bien plus utile et plus intéressante des maladies. C.

CLAUDIUS (APPIUS). *Voyez* APPIUS.

CLAUDIUS (APPIUS), consul, l'an de Rome 488, fut surnommé *Caudex* à cause d'une espèce de navire en radeau dont il fut probablement l'inventeur, et qu'il employa pour faire passer à son armée le détroit de Messine, et descendre en Sicile au secours des Mamertins. Il battit le roi Hiéron, leur ennemi, attaqua ensuite les Carthaginois dans un camp inaccessible, parvint à les en faire sortir par une retraite simulée, et les défit complétement. Il retourna à Rome, où il fut reçu avec des applaudissements universels, et triompha avec d'autant plus de gloire, qu'il était le premier général romain qui eût été vainqueur au delà de la mer. Q—R—Y.

CLAUDIUS PULCHER (PUBLIUS) eut cette fierté et ce despotisme qui étaient héréditaires dans la maison Claudia, et porta même ces défauts jusqu'à l'insolence. Étant consul, l'an de Rome 503, dans la première guerre punique, il commandait une flotte de plus de deux cents vaisseaux, et avait en tête Asdrubal, amiral carthaginois. Quoique les auspices ne lui fussent pas favorables, il se disposa à attaquer l'ennemi, et, par un mépris irréligieux, sur ce qu'on lui dit que les poulets sacrés ne mangeaient pas : « Qu'on les jette à la mer, répondit-il, afin qu'ils « boivent s'ils ne veulent pas manger. » Dans l'idée que les Carthaginois ne s'attendraient pas à une agression sur mer par les Romains, le consul espéra, en les attaquant, les prendre au dépourvu. Asdrubal fut en effet étonné, mais non pas déconcerté. Il se prépara au combat, et eut bientôt l'avantage de l'offensive. L'action, une fois engagée, ne tarda pas à devenir générale. C'était auprès de Drepano. La flotte carthaginoise était inférieure en nombre ; mais ses vaisseaux étaient meilleurs et ses équipages plus exercés. L'endroit où se donnait le combat lui était aussi favorable qu'il était désavantageux pour la flotte des Romains, d'ailleurs effrayée du sacrilége que venait de commettre son général. Claudius, voyant la déroute de sa flotte, usa de stratagème pour se sauver : il prit avec lui trente de ses vaisseaux, les fit orner des signes de la victoire, et arriva ainsi en sûreté à Lilybée. Les Romains eurent 8,000 hommes tués et 20,000 prisonniers. Quatre-vingt-treize de leurs vaisseaux furent pris : un plus grand nombre périt dans l'action. Les Carthaginois ne perdirent pas un vaisseau. Le sénat rappela Claudius de la Sicile, et lui ordonna de nommer, en sa qualité de consul, un dictateur. Son insolence en cette occasion alla jusqu'à la folie. Il nomma M. Claudius Glicias son scribe, ou son appariteur. L'indignation fut générale ; on força le consul d'abdiquer, et de comparaître pour subir le jugement du peuple. Suivant Cicéron, il fut condamné ; suivant d'autres, il échappa à la condamnation par un heureux hasard. Une pluie qui tomba tout à coup obligea l'assemblée à se séparer. Glicias fut forcé d'abdiquer. On ne trouve plus rien dans la suite de l'histoire touchant ce Claudius Pulcher. (*Voy.* Polybe, l. 6, et Valère Maxime, l. 1, ch. 4.) Q—R—Y.

CLAUDIUS PULCHER (APPIUS), frère de Claudius, consul en 699, fut le collègue de Cicéron comme augure, et son prédécesseur dans le gouvernement de Cilicie. Cette dernière circonstance établit entre eux des rapports désagréables. Claudius, qui auparavant était ami de Cicéron, prit de l'ombrage des premiers édits que publia son successeur, et fut blessé de sa manière d'administrer, qui était une satire de ses déportements dans la province. Il se plaignit, annonça des mécontentements : cela donna lieu à beaucoup de lettres que Cicéron lui écrivit pour s'expliquer. Ces lettres forment un des livres des lettres dites *familières*. Cicéron, qui cherchait à regagner son amitié, fut mis dans un grand embarras par Dolabella, son gendre, qui accusa Claudius d'exactions et de malversations dans son administration de Cilicie. Cicéron, qui était tout à fait étranger à cette accusation, fit à Claudius des offres de service. Pompée et Hortensius s'employèrent à sa défense. Lui, plus diligent que son accusateur, se présenta aux juges, et fut acquitté. Peu de temps après, il fut élu censeur, et en exerça les fonctions avec une rigidité qui contrastait singulièrement avec ses mœurs relâchées. Il était orateur, versé dans les antiquités, dans le droit augural et public. Il s'était fort occupé de divination, de nécromancie, et fort infatué de la science des augures. Il périt dans la guerre civile. Q—R—Y.

CLAUDIUS MARIUS VICTOR. *Voyez* VICTOR.

CLAUSBERG (CHRISTLIEB), mathématicien juif, né le 27 décembre 1689, fut instruit de la religion chrétienne, et baptisé dans le Clausthal par Gaspard Calvoer. Il se retira d'abord à Dantzick, où il donna des leçons d'hébreu rabbinique, et y joignit bientôt des leçons de calcul qui eurent le plus grand succès. En 1730, il se rendit à Hambourg et à Lubeck, où il donna des leçons d'arithmétique appliquée au commerce. Il les continuait en 1733 à Leipsick, où il faisait imprimer quelques ouvrages, lorsqu'il fut appelé à Copenhague pour l'éducation du prince royal. Il y obtint les charges de réviseur (ou contrôleur) de la caisse particulière du roi et de conseiller d'Etat. Il conserva ces emplois pendant tout le règne de Christian VI, et mourut le 6 juin 1751, regardé comme le meilleur calculateur de son temps. Il a publié en allemand : 1° *la Lumière et le Droit du commerce*, Dantzick, 1724-1726, 3 parties in-fol. L'exactitude des calculs de cet ouvrage, rempli de tableaux, fut attaquée mal à propos par quelques

arithméticiens, et occasionna une querelle de plume qui dura quelques années. 2° *Manuel d'arbitrages du change d'Hambourg*, Hambourg, 1730, in-12, oblong. 3° *Réfutation de la fausse explication donnée relativement au problème de Lubeck*, ibid., 1731, in-8°. 4° *Dialogues sur le projet du renouvellement des monnaies à Hambourg*, sans lieu d'impression, 1735, in-4°. 5° *Règles universelles du change de Leipsick*, ouvrage posthume, Leipsick, 1781, in-8°. 6° *Arithmétique démonstrative*, ibid., 1732, in-8°; cette première édition fut revue et ornée d'une préface par C.-A. Hausen, professeur de mathématiques. Une 2ᵉ édition ayant paru en 1749, in-8°, sans la participation de l'auteur, il en prépara une 3ᵉ qui ne fut publiée qu'en 1762. La 5ᵉ édition, Leipsick, 1795, est en 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est classique en Allemagne, et qui mériterait d'être traduit en français, donne pour toutes sortes d'opérations une multitude de méthodes abrégées et si expéditives, que, quand on en a une fois bien saisi l'usage, on n'a souvent à écrire que le résultat de l'opération, et qu'on peut regarder ces méthodes comme un excellent cours pour apprendre à calculer de tête avec rapidité. Clausberg emploie rarement le calcul décimal, faisant aussi rapidement les opérations de fractions, jusqu'à la dernière rigueur, avec ses méthodes abrégées; il en fait la preuve par la règle de onze, aussi expéditive et aussi commode que celle de neuf, mais qui n'offre pas, comme cette dernière, l'inconvénient de ne pas indiquer une erreur provenue de transposition de chiffres. La 4ᵉ partie de cet important ouvrage renferme plusieurs méthodes, aussi élégantes qu'ingénieuses, pour divers calculs, telles qu'un procédé pour trouver le dernier terme d'un intérêt composé sans tables de logarithmes, ni formation de puissances, et sans calculer les termes intermédiaires, et la solution, par la seule voie de l'arithmétique, de plusieurs problèmes indéterminés ou autres, qui sont d'une très-grande difficulté, même en se servant de l'algèbre. C. M. P.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (MICHEL-AMANT), membre du conseil royal d'instruction publique, né le 7 octobre 1763, à Coussergues, diocèse de Rodez, se destina à l'état ecclésiastique et fut envoyé de bonne heure à Paris auprès de son oncle, l'abbé de Besplas, qui le plaça au séminaire des Trente-Trois, puis à la communauté dite de Laon. Ordonné prêtre en 1787, il exerça pendant quelque temps le ministère sur la paroisse St-Sulpice; mais les troubles de la capitale en 1789 l'engagèrent à se retirer dans sa province, où il passa le temps le plus funeste. Pendant la terreur, il fut mis en prison, comme prêtre insermenté et comme frère d'émigré. Après le concordat de 1802, il devint grand vicaire d'Amiens, mais il résida presque constamment à Beauvais, et il était chargé de l'administration spirituelle du département de l'Oise, qui alors faisait partie du diocèse d'Amiens. L'abbé Clausel occupa ce poste pendant vingt ans, sauf dans le court intervalle des cent jours, où il se retira en Belgique. En 1822, l'évêque d'Hermopolis, son ami, ayant été fait grand maître de l'université, l'appela au conseil royal d'instruction publique, en le chargeant spécialement des facultés de théologie, des aumôniers des colléges, etc. Jusque-là, l'abbé Clausel avait peu écrit. On sait seulement qu'en 1802 il avait coopéré à une édition des *Vies des Saints* faite à peu près sur le même plan que celle de Mésenguy, mais dans un autre esprit. L'affaire d'un curé de Chartres déplacé par son évêque vint fournir un aliment à l'activité de son esprit. Il épousa chaudement la cause de ce curé qu'il croyait être victime d'un acte arbitraire. Six petits écrits qu'il publia coup sur coup en 1824 sur cette controverse avaient pour objet d'établir l'inamovibilité des curés. Ces écrits portent le titre de *Réflexions et Lettres sur l'affaire du curé de Chartres* (Chasles); mais le frère de l'abbé Clausel ayant été à cette même époque nommé à l'évêché de Chartres, la discussion devenait de plus en plus délicate; et l'abbé Clausel se retira de la lice. En 1826, il se trouva engagé dans une autre controverse plus vive et plus grave avec l'abbé de la Mennais et les rédacteurs du *Mémorial catholique*. L'abbé de la Mennais venait de publier son livre de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civile*. L'abbé Clausel attaqua vivement cet ouvrage dans trois écrits intitulés: *Quelques Nouvelles* et *Dernières Observations*. Le *Mémorial* lui répondit, et de là résulta une querelle fort animée où l'on n'épargna point à l'abbé Clausel les personnalités les plus choquantes: dans cette discussion, il soutenait l'honneur de l'Église de France contre des exagérations manifestes. L'ardeur de son caractère le jeta peu après dans une autre controverse. Il publia en 1828 des *Observations sur le nouveau Catéchisme de Beauvais*. Sa censure parut beaucoup trop sévère, et ses amis regrettèrent qu'il eût mis au jour cet écrit, qui d'ailleurs ne porte point son nom. Une discussion d'une autre nature, qu'il eut au conseil d'instruction publique avec le ministre qui le présidait alors, força l'abbé Clausel de demander un congé. Il alla passer quelque temps à Rome, et, s'y trouvant à la mort de Léon XII, il fut choisi pour conclaviste par le cardinal de Clermont-Tonnerre. De retour en France après une absence d'environ une année, il reprit ses fonctions au conseil royal d'instruction publique. La révolution de 1830 ne l'y laissa pas longtemps. Prévenu qu'on voulait lui demander sa démission, il la donna et obtint une pension de retraite. C'est alors qu'il alla se fixer à Versailles auprès de l'évêque, qui était son ami. Sa santé s'y affaiblit peu à peu. Sa famille le pressa de revenir à Paris, où il mourut à la suite d'une longue maladie, le 22 janvier 1835. Peu d'hommes ont eu plus d'agrément dans l'esprit. Sa conservation brillante et pleine de saillies avait un attrait tout particulier; mais ses saillies étaient tempérées par la droiture de son jugement et par ses excellentes qualités. P—C—T.

CLAUSEWITZ (CHARLES DE), général prussien, naquit le 1ᵉʳ juin 1780, à Burg, où son père vivait comme officier pensionné. Dès l'âge de douze ans, il entra au service avec le grade de porte-drapeau dans le régiment d'infanterie du prince Fer-

dinand, et fit les campagnes du Rhin en 1793 et 1794. Son éducation ayant été fort négligée, il profita des années de repos qui suivirent la paix de Bâle pour se livrer à l'étude et préparer son admission à l'école militaire de Berlin, où il fut reçu en 1801. Il y fit des progrès rapides, grâce aux soins particuliers que le général Scharnhorts prit de son éducation. En 1806, il accompagna le prince Auguste de Prusse en qualité d'aide de camp, et fut fait prisonnier avec lui à Prenzlow. En 1812, il passa à l'état-major général, spécialement attaché au général Scharnhorst. Il avait été chargé, en outre, de l'éducation militaire du prince royal de Prusse et de celle du prince Frédéric des Pays-Bas. A l'ouverture de la campagne contre les Russes, en 1812, Clausewitz donna sa démission, prit du service dans l'armée russe, et fit la campagne comme quartier-maître supérieur jusqu'à Kaluga. Alors il passa sous les ordres de Wittgenstein, dont l'armée se maintenait sur la Dwina, et fut l'un des officiers chargés de traiter avec le général prussien York. Attaché, en 1813, au quartier général de Blücher, en qualité d'officier d'état-major russe, il profita de la suspension d'armes pour écrire son *Aperçu de la campagne de* 1813 (Glatz et Leipsick, 1814), qui eut un grand succès et que l'on attribua longtemps à son ami Gneisenau, par les conseils duquel il l'avait entrepris, Lors de la formation de la légion russo-germanique, il en fut nommé chef d'état-major, et suivit avec elle le général Walmonden dans le Meckleınbourg. Il eut occasion de se distinguer au combat qui fut livré sur la Goerde. En 1815, il rentra au service de Prusse, et fut nommé chef de l'état-major du troisième corps, qui, le jour de la bataille de Waterloo, combattit à Wavres contre le général Grouchy. Après la paix il fut attaché en la même qualité au commandement général des provinces du Rhin, où sa conduite sage et modérée le fit estimer. Il y resta jusqu'en 1818, époque à laquelle il fut nommé général-major, directeur de l'école militaire de Berlin. C'est vers ce temps qu'il s'occupa d'un grand ouvrage sur la haute stratégie, dont la publication ne devait avoir lieu qu'après sa mort. Au printemps de 1830, il fut envoyé à Breslau, comme inspecteur d'artillerie; mais il n'y resta que peu de temps, et passa sous les ordres de Gneisenau à Posen, comme chef d'état-major du quatrième corps placé en observation sur les frontières du royaume de Pologne, où venait d'éclater une révolution. De retour à Breslau, il fut atteint du choléra, et suivit de près dans la tombe son frère d'armes, Gneisenau, dont la perte avait été pour lui un coup dont sensible. Clausewitz mourut le 16 novembre 1831, sans avoir pu mettre la dernière main à l'ouvrage important qu'il avait commencé. Après sa mort, on a trouvé un manuscrit renfermant l'histoire critique des campagnes depuis 1812 jusqu'à 1815. La première partie de cet ouvrage fut publiée à Berlin en 1832. M—D j.

CLAUSIER (JEAN-LOUIS), médecin, né à Aheim, en Bavière, fut reçu, en 1738, bachelier à la faculté de Paris, et continua d'exercer la médecine dans cette ville, où il mourut vers le milieu du 18e siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé : *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la pharmacie, où l'on voit les affinités des corps et une explication de la nature et de l'action du feu*, Paris, 1747, in-4°. La théorie chimique, qui fait la base de ce travail, est fondée sur une hypothèse invraisemblable, et complétement abandonnée de nos jours. Clausier a traduit plusieurs ouvrages de l'allemand et de l'anglais : 1° *Introduction à la chimie, accompagnée de deux traités, l'un sur le sel des métaux, et l'autre sur le souphre anodyn du vitriol, par G. Rothe; avec une analyse raisonnée de l'antimoine, et un traité sur les teintures antimoniales, par Meuder, traduit de l'allemand* (avec quelques notes et corrections), Paris, 1741, in-12; 2° *Pharmacopée universelle raisonnée, où l'on trouve la critique des principales préparations qui sont dans les boutiques des apothicaires, la manière de découvrir celles qui sont sophistiquées, et les règles qu'il faut suivre pour composer des formules destinées à être gardées ou mises en usage sur-le-champ, par Quincy, médecin de Londres; traduite de l'anglais sur la onzième édition, augmentée de beaucoup et corrigée*, Paris, 1749, in-4°. Cette *Pharmacopée*, en tête de laquelle le traducteur a placé ses *Principes généraux*, et qu'il a enrichie d'une préface et de très-bonnes tables latines et françaises des maladies et des remèdes, est, sans contredit, ce que Clausier a publié de plus utile. Z.

CLAUSTRE (ANDRÉ DE). *Voyez* DECLAUSTRE.

CLAUZEL (JEAN-BAPTISTE), conventionnel, naquit dans le Roussillon, vers le milieu du siècle dernier, et adopta les principes de la révolution avec beaucoup d'enthousiasme. Il avait d'abord été nommé maire de Vélanet. En septembre 1791, il fut porté à la législature par le département de l'Ariége, et prit place au côté gauche de l'assemblée, où il montra constamment une modération qui ne devait pas tarder à se démentir. Envoyé à la convention nationale en 1792 par le même département, Clauzel, dont le caractère était timide et irrésolu, se laissa subjuguer par l'ascendant des hommes exaltés qui l'entouraient, et c'est ce qui explique, sans pourtant les justifier, la violence et la versatilité de ses opinions et de sa conduite. On le vit en effet voter, comme la plupart de ses collègues, la mort du roi sans appel et sans sursis, provoquer l'arrestation des Girondins, vaincus au 31 mai 1793, demander avec instance la confiscation des biens de madame du Barry, et le renvoi de tous les nobles qui exerçaient encore quelque fonction publique; puis, après le 9 thermidor, se ranger au comité de sûreté générale parmi les plus ardents réactionnaires. Ce fut sur sa proposition que les Barère, les Collot d'Herbois, les Billaut de Varennes, furent décrétés d'accusation. Mais là ne devaient pas s'arrêter les tergiversations politiques de Clauzel. Il sembla peu de temps après abandonner ses nouveaux amis, et revenir au parti jacobin, que l'on nommait alors la queue de Robespierre, en s'élevant contre la suppression des comités révolutionnaires, proposée par Tallien, et en demandant la révocation du décret qui suspendait la vente des biens des condamnés. Dans l'une

des séances suivantes, il réclama l'institution des fêtes décadaires à la place des fêtes religieuses, « afin, « disait-il, de détruire le *fanatisme*, plus dangereux « encore que la royauté. » En 1795, il vota au comité le maintien des taxes révolutionnaires imposées par St-Just, ajoutant « qu'en révolution il ne fallait « jamais regarder en arrière; » soutint le projet de grande police inventé par Sieyes, et se prononça pour le maintien de la constitution de 1793, et celui de la loi des suspects. Clauzel montra du courage lors de l'insurrection des 2 et 3 prairial an 3. Il se présenta aux révoltés qui envahissaient la convention, et, se découvrant la poitrine, il leur dit « que ceux qui voulaient marcher sur les cadavres « des représentants du peuple ne travailleraient pas « avec plus de zèle au salut de la république que « ceux qu'ils voulaient immoler. » Puis, le danger passé, il fit décréter la formation d'une commission militaire pour juger les factieux. Son exaltation républicaine se soutint au conseil des anciens. Il s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de Job Aymé, soupçonné de royalisme, et, pour le même motif, vota l'exclusion de Ferrand-Vaillant. Nommé secrétaire le 21 janvier 1796, il défendit la loi du 9 floréal, concernant le partage, avec la république, des biens qui appartenaient aux parents d'émigrés, et traita de contre-révolutionnaire Lafond-Ladébat, qui avait exposé les effets désastreux de la dépréciation du papier-monnaie. Enfin, dans la séance du 21 août, Creuzé-Latouche ayant fait contre les prêtres une de ces sorties grossièrement violentes dont la tribune n'avait cessé de retentir depuis le commencement de la révolution, Clauzel demanda l'impression du discours, et dit à ceux qui s'y opposaient : « Vous avez « beau faire, la république vous avalera. » Dans la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il protesta de son inviolable fidélité au directoire, ce qui ne l'empêcha pas, deux ans plus tard, d'accueillir avec transport la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Bonaparte le rappela au corps législatif, où Clauzel ne cessa de donner au nouveau pouvoir des gages de son dévouement et de son zèle, jusqu'à sa mort, arrivée en 1804. CH—S.

CLAUZEL (BERTRAND, comte), neveu du précédent, lieutenant général et gouverneur de Bordeaux sous l'empire, maréchal de France et gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique sous le gouvernement de Juillet, grand'croix de la Légion d'honneur, naquit à Mirepoix, département de l'Ariége, le 12 décembre 1773. Il entra au service en 1791, comme volontaire dans un des bataillons de son département. Nommé sous-lieutenant par le roi, il fut envoyé dans le 43e régiment de ligne et fit par faveur la première campagne dans ce corps, à l'armée du général la Fayette. A l'époque de la déchéance de Louis XVI, il improuva cette mesure et dut s'éloigner quelque temps du corps dans lequel il servait. Mais bientôt il y reparut, et ne le quitta définitivement que devant Longwy, après la retraite des Prussiens. Incorporé en 1792 dans la légion des Pyrénées, en qualité de capitaine de chasseurs à cheval, il fit, à l'avant-garde de ce corps, la campagne de 1793, aux Pyrénées-Orientales. Le zèle et l'intelligence qu'il développa dans le service périlleux des avant-postes lui valurent le grade d'adjudant général. Ici commence cette série si remarquable d'actions d'éclat qui ont fait de Clauzel un des capitaines les plus habiles et les plus redoutables que la France ait eu à opposer aux efforts de l'Europe pendant près de vingt-cinq ans. La campagne des Pyrénées-Orientales serait à elle seule un titre de gloire suffisant pour de vieux généraux. Perpignan était bloqué par l'ennemi : Clauzel l'apprend à Toulouse; il part, traverse à cheval, pendant la nuit, la ligne des postes espagnols, pénètre dans la ville et y rejoint son régiment. Les Espagnols attaquaient en ce moment le poste du Vernet, pour rejeter les troupes françaises dans la place. A la tête de la légion sortie du camp de l'Union, Clauzel dirige contre l'ennemi plusieurs charges de cavalerie et parvient à enfoncer la gauche des Espagnols qui se retirent en désordre dans le camp de Peyrestortes. Il fallait enlever ce camp, et Clauzel reçoit l'ordre de couvrir avec sa cavalerie la marche de l'infanterie à travers la plaine qui sépare le Vernet de Peyrestortes. L'ennemi trompé par cette manœuvre, et croyant à une attaque, veut la prévenir et est mis en déroute. Le succès de cette journée, dû en grande parti à l'habileté du jeune adjudant général, le fit nommer chef d'état major de la division du général Pérignon, qui forma l'avant-garde de l'armée jusqu'au moment où l'on entra en Espagne. Dans cette campagne de 1793, Clauzel se trouva à cinq batailles et à plus de soixante engagements partiels. L'année suivante, chargé de différentes missions auprès des chefs de l'armée espagnole, il fut, après les victoires entre la Jonquière et Figuières, auxquelles il contribua pour sa part, désigné pour porter les sommations aux garnisons de Figuières et de Roses. La première de ces deux places se rendit : la seconde résista et ne fut démantelée que grâce à Clauzel, qui fit placer lui-même une batterie de brèche à 80 toises de la place, dans un emplacement qu'il avait reconnu pendant l'accomplissement de sa mission. La campagne terminée, Clauzel parut à la barre de la convention pour lui présenter près de soixante drapeaux pris sur les Espagnols. On lui offrit alors le grade de général de brigade, mais il refusa, préférant rejoindre le général en chef dont il était devenu l'ami. Après la paix de Bâle, il accompagna en qualité d'aide de camp le général Pérignon dans son ambassade d'Espagne. Le crédit dont il jouissait auprès de son chef donna l'idée aux nombreux émigrés français de Madrid, et à une foule de républicains qui s'y rendirent, de le pousser à déterminer le général Pérignon à une démarche compromettante : il s'agissait de le faire entrer à Madrid, précédé du drapeau national de la France. Clauzel eut la prudence de cacher le drapeau tricolore dans la voiture de l'ambassadeur, et, par cette sage conduite, il sut aplanir les difficultés de la négociation. Les intrigues multipliées des émigrés furent également déjouées par l'habile fermeté de Clauzel, après la conclusion du traité d'alliance avec la cour d'Espagne. Il rentra en

France à la suite du général Pérignon, rappelé par les événements du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Il fut successivement employé, sous les ordres du général Grouchy, dans les armées d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, où il commandait une brigade en 1799. A cette époque venait d'éclater la seconde coalition contre la France. Le général en chef Joubert, pour punir la Sardaigne de la part qu'elle y avait prise, résolut de s'emparer des places fortes du Piémont. Bientôt le général Grouchy occupa Turin, et Clauzel lui fut expédié de Milan, porteur des instructions du général en chef. Le 15 frimaire, le jeune adjudant général fut choisi pour obtenir du roi son abdication, et la délégation au général en chef de l'armée d'Italie du gouvernement du Piémont et de la Savoie. Clauzel s'acquitta de cette mission difficile, de manière à faire oublier au roi ce que ces ordres avaient de rigoureux. Une sédition dans laquelle la vie du monarque et de son frère était menacée fut dissipée par sa sage fermeté. Le roi et sa famille exprimèrent à Clauzel la plus vive reconnaissance et lui offrirent des récompenses qu'il refusa toutes, à l'exception du célèbre tableau de Gérard Dow, *la Femme hydropique*, dont il fit immédiatement hommage au musée national. Après les changements opérés en Piémont, les gouverneurs des républiques Cisalpine et de Gènes envoyèrent à Turin des agents pour porter ses habitants à se réunir à l'une ou l'autre des républiques. Clauzel déjoua ces menées : le Piémont préférait se réunir à la France, et le gouverneur de Turin, alors général de brigade, porta à Paris les procès-verbaux qui constataient ce vœu du pays. Pendant ce temps, Schérer se faisait battre sur l'Adige, le Mincio et l'Adda : son armée battait en retraite sur Alexandrie et Turin, lorsque Clauzel fut envoyé sur le bas Pô, sous les ordres du général Montrichard. Commis à la garde de Bologne et du fort d'Urbin, il sut, avec quelques compagnies d'infanterie et trois cents chevaux, conserver ces deux places, malgré les efforts des généraux autrichiens Klenau et Hohenzollern et du baron d'Aspres. Bologne, nécessaire pour donner un débouché à l'armée de Macdonald, resta entre ses mains sans que la faiblesse numérique de ses troupes pût le contraindre à s'enfermer sans cesse dans la ville. Jusqu'à l'arrivée de l'armée de Naples, il dirigea des murs de Bologne plusieurs expéditions heureuses dans la Romagne. A la malheureuse bataille de la Trebbia, la brigade de Clauzel, placée en tête de la colonne de la division Montrichard, chargea, sans tirer un coup de fusil, la première ligne autrichienne, qu'elle obligea à abandonner dix pièces de canon ; mais ce fait d'armes avait coûté à Clauzel plus de la moitié de son monde, et sa brigade, qui n'était pas soutenue, fut rejetée par des réserves autrichiennes sur la rive droite de la Trebbia. Le jeune général sut conserver en bon ordre le restant de sa troupe, et couvrit la retraite de l'armée par la grande route depuis Borgo et Sandonino jusqu'à Rubierta, dont il défendit le pont pendant une journée entière, avec un acharnement tel, que les Autrichiens renoncèrent à s'en emparer. A la bataille de Novi, à la tête de 3,000 hommes, dont 2,000 conscrits formant la réserve de l'infanterie de l'aile gauche, Clauzel fit des prodiges de valeur. En vain les Autrichiens cherchèrent à le déloger de la position qu'il occupait; mais ils réussirent à le déborder et à occuper la route de Pasturana à Gavi, seul débouché qui restât à l'armée pour effectuer sa retraite. Réduit à moins de 1,000 combattants, il parvint à rétablir la communication avec Gavi, où Moreau se retira, après la perte de la bataille. Placé entre Pinal et Albenga, Clauzel prit le commandement d'une division qui occupait la rivière du Ponant, dans la république de Gênes. C'est avec moins de 5,000 hommes, affaiblis par la misère et les maladies, qu'il commença, sous les ordres du général Suchet, la campagne de l'an 8. Les deux divisions qui composaient le corps d'armée de Suchet ne s'élevaient pas à plus de 5,000 hommes, dont 3,000 sous les ordres de Clauzel, et elles devaient lutter avec les 30,000 hommes du général autrichien Elnitz. Dans l'espace de deux mois et demi, la division de Clauzel fit à l'ennemi plus de prisonniers qu'elle ne comptait de soldats. Ce fut encore sous les ordres de Suchet qu'il fit, l'année suivante, la campagne d'Italie. Après la paix, Clauzel suivit, en 1802, le général Leclerc dans l'expédition de St-Domingue. Au mois de décembre de cette même année, promu au grade de général de division, il se conduisit dans cette expédition malheureuse avec autant de bravoure que de talent. A la tête d'un corps affaibli par la fièvre jaune, à peine échappé lui-même aux dangers de cette terrible maladie, il se trouva au milieu d'un camp de nègres, avec une seule garde de trente Polonais, lors de la défection de Christophe, de Pétion et de Clairvaux. Attaqué, vers le haut du Cap, par 30,000 nègres ou hommes de couleur, Clauzel n'avait à leur opposer qu'une réserve de six cents hommes, quelques compagnies d'employés de l'armée et des gardes nationales du Cap. Avec de si faibles moyens, il résista assez pour décourager les nègres de leur entreprise, et les intelligences qu'il s'était ménagées dans le camp ennemi achevèrent de désunir les conjurés et leurs troupes, qui se retirèrent du Cap. Le 2 novembre, Leclerc était mort, emporté par la maladie moins encore que par la douleur de tant de désastres causés en partie par ses fautes. En attendant l'arrivée du général Rochambeau, Clauzel avait pris le commandement de l'armée. La position était grave : il s'éleva à la hauteur des circonstances. Il enleva le fort Dauphin et le fort de la Paix aux hommes de couleur, et sut les contenir dans des plaines du Cap, même après la mort du général en chef et la déroute de l'armée. Resté seul, avec moins de 2,000 hommes, après l'arrivée de Rochambeau qui se dirigea vers l'Ouest, Clauzel sut rétablir la confiance dans le Cap, former une ligne de défense qui pût permettre de s'étendre dans un rayon de plusieurs lieues, détacher du parti de Dessalines tous les noirs des quartiers voisins du Cap, et rejeter Christophe dans la partie espagnole de l'île. En s'assurant le concours et en s'attirant la confiance des noirs, Clauzel atteignit ce double but : rétablir le commerce et fonder la sécurité dans tout

le Nord de l'île. Par suite de démêlés avec le général en chef Rochambeau et le nouveau préfet colonial Magnitot, Clauzel dut repartir pour la France, et ce départ, objet de regrets nombreux et signal de défections importantes parmi les noirs, eut lieu par ordre supérieur sur une misérable goëlette, à peine capable de supporter la mer, et qui périt trente-neuf jours après dans le canal de Bahama. A son retour de St-Domingue, il fut nommé, en 1804, commandant de la Légion d'honneur et se rendit l'année suivante à l'armée du Nord, sous le roi Louis, avec le grade de général de division. Il passa en 1806 en Italie sous les ordres du prince vice-roi. En 1807, il fut envoyé par l'empereur à Raguse, dont il administra et commanda le pays jusqu'en 1809. Cattero et Raguse durent à son administration divers établissements d'utilité publique qui y subsistent encore. Une grande partie des succès de l'armée de Dalmatie furent dus à ses conseils. Après la bataille de Wagram, Clauzel prit le commandement du 11e corps, en l'absence du duc de Raguse; l'empereur le détacha avec ce même corps pour occuper les provinces Illyriennes, cédées par le traité de Presbourg. Il fut ensuite envoyé en Espagne, sous les ordres de Junot, duc d'Abrantès. L'Espagne devait devenir le principal théâtre de sa gloire militaire. Après avoir fait le blocus d'Astorga et le siége de Rodrigo, en face de l'avant-garde anglaise, il fit la campagne de Portugal sous les ordres de Masséna, et, après la rentrée de l'armée en Espagne, il commanda presque toujours des corps d'armée sous le duc de Raguse. Blessé grièvement à la bataille de Salamanque, il ne quitta pas le champ de bataille que l'armée ne se fût réunie à Alba de Tormès. Il ramena l'armée de Portugal derrière le Duero, la réorganisa et lui fit reprendre l'offensive vingt jours après la bataille de Salamanque. Lord Wellington dut se hâter d'accourir pour empêcher Clauzel de couper ses communications avec le Portugal et avec l'armée d'Espagne de Galice. Alors on vit 20,000 Français manœuvrer en plat pays, devant une armée de plus du double et mettre quinze jours à faire 20 lieues, toujours entourés par l'ennemi. Dans cette mémorable retraite, Wellington n'osa pas attaquer son habile et vigilant adversaire. L'armée de Portugal, que Clauzel commandait depuis lors, de concert avec le général Souham, opéra sa jonction avec celle du nord de l'Espagne, reprit l'offensive et força Wellington à lever le siége de Burgos. En trois jours l'armée anglaise fut rabattue sur Valladolid. A son retour de Moscou, l'empereur récompensa les services de Clauzel par le grade de général en chef de l'armée du nord de l'Espagne. Arrivé trop tard pour prendre part à la bataille de Vittoria, Clauzel couvrit pendant quatre jours la retraite de l'armée française sur Pampelune, avec son petit corps qu'il sut conduire jusqu'au delà de l'Ebre malgré les efforts de Mina, de Longa et de Wellington, qui se flattait, mais en vain, de le faire prisonnier. Remplacé par le maréchal Soult, il aida son successeur à retarder, de Bayonne à Toulouse, la marche de l'armée anglaise. Lors de la notification faite par lord Wellington de l'abdication de l'empereur, Clauzel opina le premier, dans une réunion de généraux, pour qu'on n'eût aucun égard à cette démarche, tant qu'elle ne serait pas faite par l'empereur lui-même ou par son lieutenant général. Nommé, par la restauration, chevalier de St-Louis le 1er juin 1814, grand officier de la Légion d'honneur le 23 août, comte le 31 décembre, grand'croix de la Légion d'honneur le 14 février 1815, enfin inspecteur général d'infanterie quelques jours avant le retour de l'empereur, Clauzel, comme la plupart des officiers supérieurs qui avaient servi Napoléon, ne put accueillir sans joie les événements du 20 mars. Trop de liens l'attachaient à l'organisation impériale pour que quelques faveurs, que ne justifiaient pas des services, pussent balancer un instant les souvenirs d'une gloire réelle. Le 22 mars (1815), Clauzel fut nommé au gouvernement de la onzième division militaire, dont Bordeaux était le chef-lieu. Le 24 mars il n'avait pas encore officiellement accepté : il se rendit chez le ministre de la guerre, le prince d'Eckmülh. Clauzel avait fait la campagne de 1814 ; il avait été à St-Gaudens et à Toulouse ; il était Languedocien, et devait, mieux que tout autre, connaître la langue, les mœurs, les dispositions, la guerre du midi de la France. Il était question d'organiser une armée d'observation, dite des Pyrénées-Occidentales, pour surveiller la frontière d'Espagne : d'ailleurs le mouvement royaliste du 12 mars avait fait de Bordeaux une ville politique importante et dangereuse ; la duchesse d'Angoulême devait s'y trouver sans doute, et appuyée sur la résistance morale assez inquiétante d'une population mal disposée. C'était là le gouvernement qu'on offrait à Clauzel, et pour rentrer dans Bordeaux on ne lui donnait que l'unique autorité de ses fonctions nouvelles, que le prestige moral du retour de l'île d'Elbe, « Faites des « miracles, lui dit Davoust, mais surtout partez vite.» Clauzel put hésiter un instant : la responsabilité était immense. Mais sur l'assurance qui lui fut donnée par Davoust, que Louis XVIII était sorti de France la veille au soir, il se décida. Depuis le 3 mars, le duc et la duchesse d'Angoulême étaient à Bordeaux, et, quel que fût l'esprit conciliateur de Clauzel, le choix d'un tel chef et la présence de la famille royale dans une ville exaltée pouvaient devenir le signal d'une réaction sanglante. Il partit de Paris le 23 mars, accompagné seulement de sa femme, du capitaine Vigarony, son aide de camp, et de trois domestiques. Sa nomination n'avait pas même encore paru au *Moniteur*. Six jours après, il arrivait à St-André de Cubzac. Déjà s'annonçaient les périls de sa mission : c'est à peine s'il avait pu échapper sur sa route aux mauvaises dispositions des populations. A la Graule, petit village près de Barbezieux, il avait réuni une escorte de quelques gendarmes ramassés aux environs, et expédié de la Charente sur Blaye l'adjudant Laval, homme de résolution, pour obtenir du secours de la forteresse. A Montlieu, il avait rallié vingt-deux gendarmes, que la duchesse envoyait contre lui. Le 30 mars, il était venu coucher à Cavignac. Cependant l'adjudant Laval était arrivé à Blaye le 29, et, sur la nouvelle du retour de Bona-

parte, le colonel Georges avait expédié aussitôt un piquet de cent cinquante voltigeurs du 62e. Le 31 mars, après un engagement peu sérieux avec les volontaires royaux, Clauzel s'empara de la rive droite de la Dordogne et du bac de St-Vincent. Deux pièces d'artillerie avaient été mises en batterie par les royalistes dans ce village, et c'était là le seul obstacle qui désormais séparât Clauzel de la rive gauche et de la ville. « Le 3 avril, au plus tard, dit Clauzel à M. de « Martignac, envoyé près de lui en parlementaire, « je serai dans Bordeaux, et sans avoir tiré un « coup de fusil. » Il déclara formellement que Bordeaux n'avait à craindre aucune violence. La garnison n'était pas dévouée, et le général Decaen n'osait en répondre : cependant quelques-uns des conseillers supérieurs de la duchesse, et entre autres MM. Lynels et Lainé, opinèrent pour la résistance. Mais déjà Clauzel occupait St-Vincent, et le 1er avril, à la tête de deux cent voltigeurs, de quatre-vingts gendarmes et des deux pièces d'artillerie enlevées aux volontaires, il prenait position en face des quais de Bordeaux. Le lendemain, le drapeau blanc disparaissait des tours du château, sans pourtant faire place au drapeau tricolore. Par égard pour la duchesse d'Angoulême, la garnison devait attendre, pour hisser les trois couleurs, que Madame eût quitté la ville. Déjà toute pensée de résistance disparaissait dans le conseil de la princesse : seule, la garde nationale, commandée par le général Donnadieu, MM. de Puységur et Troplong, était disposée à défendre les droits de la dynastie qui tombait. Madame fit un dernier effort : elle se montra de sa personne dans les trois casernes de la ville pour s'assurer par elle-même des dispositions des troupes. Accueillie par un morne silence ou par des cris de : Vive l'empereur ! la duchesse comprit que tout était fini : elle fit ses dispositions de départ et demanda au général un délai de vingt-quatre heures pour que ce départ pût s'effectuer avec tous les honneurs dus à son rang. Clauzel accorda tout, en protestant de son respect pour la noble exilée. La duchesse partit donc, et la modération de Clauzel réduisit la lutte sanglante qui pouvait s'engager sous les murs de Bordeaux à un court engagement entre les volontaires royaux et la garde nationale. Pendant que Madame se dirigeait sur Pauillac où devait la recevoir le sloop anglais le *Wanderer*, Clauzel entrait sans coup férir à Bordeaux. La tranquillité semblait garantie par le départ de Madame ; mais les passions étaient demeurées en présence ; l'attitude des volontaires royalistes d'un côté, des troupes de l'autre, était menaçante. Le haut pays repoussait encore les couleurs nationales. Toulon tenait encore pour les Bourbons, et l'irritation comprimée redescendait vers le Midi. D'un autre côté, les premiers symptômes de la réaction antilégitimiste se faisaient sentir près de Bordeaux, et Clauzel se trouva ainsi placé entre deux fanatismes. Dans de pareilles circonstances, l'administration de la cité dut rester purement militaire. Clauzel s'occupa quelque temps d'organiser l'armée des Pyrénées : mais déjà aux maux de la guerre européenne se joignaient, dans le Midi, les troubles excités par les agents secrets de la cause royaliste. Pour mieux résister à l'opinion envahissante, Clauzel réunit dans sa main les commandements des 11e et 20e divisions militaires. Mais bientôt cette force plus apparente que réelle ne devait plus suffire à contenir la réaction, que la nouvelle adroitement répandue du retour de la duchesse en France par Bordeaux exaltait outre mesure contre celui qui l'avait chassée. La cause de l'empereur était définitivement perdue, et déjà Louis XVIII était à Paris depuis quatre jours, quand la nouvelle en vint à Bordeaux, le 12 juillet. Cinq jours avant, Clauzel, s'appuyant sur les dispositions de l'armée de la Loire, avait mis le département de la Gironde en état de siége par un ordre du jour où l'on remarquait ces mots : *La capitale étant au pouvoir de l'ennemi*. Clauzel n'avait sous ses ordres que 2,400 hommes. Exaltée, soutenue par les nouvelles de Paris, l'opinion royaliste devenait à chaque moment plus menaçante. La réaction éclata d'abord à Bordeaux : un détachement du 66e de ligne, pressé de tous les côtés par une foule furieuse, fut culbuté, et le drapeau tricolore brûlé aux cris de : Vive le roi ! Clauzel, sans se laisser intimider, fit former ses troupes en carré devant la préfecture aux cris de : Vive l'empereur ! et chargea la multitude. Le 17, parvint la nouvelle officielle de la nomination de M. de Tournon à la préfecture de la Gironde, en remplacement de M. Faucher. M. de Lur-Saluces arrivait de son côté avec le titre et les pouvoirs de commissaire du roi, pour installer, d'accord avec le nouveau préfet, la nouvelle administration. Le caractère politique de la mission de M. de Lur-Saluces fut notifié à Clauzel. Déjà le général Decaen avait présenté la soumission du corps d'armée des Pyrénées-Occidentales : mais Clauzel, plus compromis, refusa son adhésion. Il répondit aux propositions qui lui étaient faites que si M. de Lur-Saluces était envoyé par le roi Louis XVIII, il y avait aussi des commissaires de l'armée de la Loire depuis longtemps en instance auprès du gouvernement provisoire, à Paris, pour obtenir des garanties en faveur des compagnons de fortune de Napoléon ; le prince d'Eckmühl n'avait pas fait encore part à l'armée de ce que ces commissaires avaient obtenu ; Clauzel se considérait donc comme étant encore revêtu légalement de tous ses pouvoirs, et, à ses propres yeux, il ne devait cesser de l'être que lorsque le représentant du gouvernement provisoire à l'armée lui aurait transmis des ordres en ce sens. Heureusement pour lui, la garde nationale de Bordeaux se maintenait neutre, et la position était encore tenable pour quelques jours. Peu à peu le général fit diriger par parties la garnison sur la Loire. Il en fut de même de l'armée des Pyrénées-Orientales, dont les dépôts évacuèrent Toulouse, quittèrent le haut pays et se rendirent par la route de Poitiers dans l'intérieur de la France. L'armée dissoute, Clauzel n'était plus que gouverneur de la 11e division militaire, et, comme tel, il reçut du maréchal Gouvion St-Cyr, nouveau ministre de la guerre, l'ordre, à la date du 16 juillet, de faire arborer le drapeau blanc sur toute la sur-

face de son gouvernement. Clauzel restait avec 1,200 hommes en face des dangers de la réaction. La solution ne se fit pas attendre : l'ordonnance royale, en date du 21 juillet, qui déclarait traîtres au roi tous les généraux et officiers qui avaient pris les armes avant le 23 mars, cette ordonnance qui, parmi dix-neuf noms condamnés, renfermait celui du général Clauzel, arriva à Bordeaux. Malgré la protestation du prince d'Eckmühl qui réclamait la responsabilité des actes de Clauzel, le commandement des troupes passa immédiatement au général d'Armagnac, et Clauzel quitta Bordeaux. Il essaya de rejoindre l'armée de la Loire : mais bientôt convaincu de l'inutilité de cette tentative, il accepta les offres d'un capitaine de la marine marchande des États-Unis, et s'embarqua pour l'Amérique. Le roi Christophe d'Haïti avait promis 100,000 francs de récompense, et le président Pétion 100 milliers de café au marin qui sauverait le général. Il faut dire, à l'honneur de la marine des États-Unis, que le capitaine américain refusa les deux récompenses promises. Arrivé en Amérique, Clauzel, après avoir refusé le grade de général en chef que lui offraient les insurgés de l'armée espagnole, se fixa, en 1817, sur la baie de la Mobile, et y établit une plantation. Il y demeura jusqu'en 1820, époque à laquelle il revint en France pour provoquer son jugement. Il fut relevé de sa condamnation par une ordonnance du 20 juillet. A la chute des Bourbons, il fut distingué par le gouvernement nouveau, qui le nomma général en chef des troupes de l'Algérie. Parti de Toulon, le 27 août 1830, sur *l'Algésiras* de 80 canons, Clauzel arriva à Alger le 2 septembre. Sa mission n'était pas limitée par des instructions. Il eut peu de peine à obtenir de l'armée le serment de fidélité à la dynastie nouvelle. La situation de la colonie était déplorable. A l'enthousiasme de la conquête avait succédé le découragement; au mauvais effet produit par l'expédition de Blidah, par l'abandon de Bone et d'Oran, par la révolte du bey de Tittery, se joignaient le relâchement de la discipline et les désordres d'une administration mal établie. L'expérience et la fermeté de Clauzel eurent bientôt changé la face des choses. Les premières mesures prises par lui furent l'admission des Maures et des Juifs aux fonctions municipales et judiciaires; l'organisation de troupes arabes à la solde de la France, et la création d'une ferme expérimentale. Une première expédition faite dans l'Atlas, la prise de Blidah, celle de Médéah et le brillant succès remporté au col de Ténia sur le bey de Tittery, commencèrent à fonder la domination de la France sur les tribus de l'arrondissement d'Alger. Cependant les beylicks de Constantine et d'Oran étaient en proie au désordre et à l'anarchie. C'est alors que Clauzel conçut le projet d'assurer la domination française sur toute l'étendue de la régence d'Alger, en nommant des beys à la dévotion de la France. Il saisit une occasion qui se présenta d'entrer en relations avec le gouvernement tunisien, inquiété sur ses frontières par le bey de Constantine, et conclut avec le bey de Tunis une convention par laquelle le frère du bey, désigné par ce prince pour recevoir la commission de bey de Constantine, s'engageait à payer à la France une redevance annuelle d'un million de francs. Pareille négociation était facile à arranger pour Oran, et ainsi l'est et l'ouest du royaume d'Alger seraient remis entre les mains de princes alliés de la France. D'un autre côté, une entreprise d'un parent du roi de Maroc avait eu lieu contre le territoire d'Oran : le bey demanda à Clauzel des secours que celui-ci accorda. Après avoir essayé les voies de conciliation diplomatique, il envoya à Oran une brigade sous les ordres du général Danrémont. Le mauvais temps, le manque de moyens de transport, et, plus que tout, l'ordre formel de renvoyer en France la majeure partie des troupes, ne permirent pas au général Danrémont de suivre les instructions qu'il avait reçues. Le ministre de la guerre, qui d'abord avait approuvé les mesures prises par Clauzel, pensa que les difficultés nouvelles élevées entre la France et le Maroc devaient être levées par voie diplomatique. L'esprit aventureux du général vit là des susceptibilités de bureau qui faisaient perdre une occasion regrettable de donner une idée de la puissance de la France aux barbaresques de l'ouest. Cette affaire devint le signal d'une mésintelligence croissante entre le commandant supérieur de la régence et le ministère. Clauzel se disposait à se rendre à Paris lorsqu'il reçut la nouvelle que le ministre des affaires étrangères, instruit par le consul général de Tunis de la part officieuse qu'il avait prise aux arrangements conclus avec le bey de Tunis, avait provoqué une décision improbatrice de ces actes. Cette convention, que Clauzel persistait à nommer un simple arrangement administratif et militaire, était qualifiée de traité par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, Clauzel revint à Paris, et le gouvernement d'Alger fut confié à Danrémont. La première partie de l'administration de Clauzel avait duré six mois : le premier, il avait compris tout le parti que la France pourrait tirer de sa nouvelle conquête; le premier, au milieu de l'incertitude de tous, des difficultés européennes, des sourdes menaces de la Turquie et de la Sardaigne, et des jalousies secrètes de l'Angleterre, il avait insisté pour la conservation et la colonisation de la régence. Mais peut-être avait-il parlé trop tôt; peut-être aussi avait-il parlé trop souvent, trop hautement de lui-même. « Il est indispensable, « écrivait-il au ministre de la guerre, que je conserve pendant quelques années la direction supé- « rieure des affaires civiles et militaires. Mon nom « est ici un des principaux moyens de succès. » Député de Rhétel (Ardennes), depuis 1831, pendant quatre ans Clauzel combattit avec vigueur à la tribune nationale les adversaires de la colonisation; pendant quatre ans il poursuivit de ses interpellations les différents ministères, dont aucun n'osa se prononcer d'une manière précise au sujet de l'Algérie. Enfin, en 1835, le ministère déclara hautement que l'intention du gouvernement était de garder et de coloniser l'Algérie. Clauzel répondait par ses antécédents à cette attitude nouvelle, et, déjà nommé ma-

réchal le 30 juillet 1831, il fut élevé, le 8 juillet, en remplacement du comte Drouet d'Erlon, aux fonctions de gouverneur général des possessions françaises en Afrique. Toutefois l'administration supérieure était loin d'abandonner cette fois Clauzel à ses inspirations naturelles. La plus grande prudence lui était recommandée. Toute expédition contre les tribus de l'intérieur lui était interdite, à moins qu'elle ne fût commandée par une nécessité évidente. Enfin les plans de colonisation du maréchal étaient formellement repoussés. La proclamation d'avénement du nouveau gouverneur fut accueillie avec joie dans la régence. La situation était grave. Pendant les administrations successives du général Berthezène, du duc de Rovigo et du comte Drouet d'Erlon, les incertitudes de l'administration supérieure, un essai malheureux d'administration civile, l'importance imprudemment donnée à l'émir Abd-el-Kader et l'échec récent de la Macta, avaient rendu plus difficile que jamais l'établissement de la domination française. A peine arrivé à Alger, le maréchal commença ses opérations sur Blidah, Coléah, Médéah et Milianah. Mascara fut pris et détruit le 6 décembre, et la défaite de la Macta fut vengée. En même temps, fidèle à sa politique habituelle, le maréchal semait la division parmi les Arabes, en établissant au nom de la France des autorités indigènes en rivalité avec celles qui relevaient d'Abd-el-Kader. Déjà plusieurs fois il avait été question d'une expédition sur Constantine : mais cette idée était complétement abandonnée lorsqu'elle fut ressuscitée par le maréchal. De retour à Paris, il chercha à faire approuver son projet. Le maréchal Maison, prêt à quitter le ministère, refusait de s'engager et laissait au nouveau cabinet le soin de refuser ou d'accorder sa sanction. On laissa Clauzel repartir pour l'Afrique, sans lui parler du conseil dans lequel on devait discuter le plan des opérations à exécuter. C'était là une sorte de consentement tacite, et le nouveau cabinet trouva l'avenir jusqu'à un certain point engagé. Le premier mouvement de l'administration du 6 septembre fut de suspendre les préparatifs de l'expédition par une dépêche télégraphique du 10 septembre. Mais les instances de Clauzel devenaient de plus en plus pressantes : les renseignements donnés par lui sur les dispositions des tribus, sur les préparatifs militaires, devenaient de plus en plus favorables. Le ministère se résolut enfin à autoriser l'expédition par une dépêche du 27 septembre. Bientôt un incident survint qui retarda l'effet de cette autorisation. L'aide de camp du maréchal gouverneur, M. de Rancé, arriva à Paris pour demander des renforts. Le gouvernement fit répondre que les forces dont on disposait, et qui avaient été destinées à tant d'entreprises difficiles, devaient, à plus forte raison, suffire à la campagne de Constantine. Le ministre prouvait au maréchal, par les citations même de sa correspondance, que l'état des provinces de Tittery, d'Alger et d'Oran permettait d'en tirer un nombre de troupes assez considérable pour compléter le corps expéditionnaire jusqu'à la concurrence de 10,000 hommes. Enfin, le 18 octobre, le maréchal reçut l'autorisation de lever jusqu'à concurrence de 5,000 volontaires. Placé par les incertitudes du nouveau cabinet dans une situation fausse, muni d'une autorisation, mais non d'un ordre, réduit à 7,000 hommes par les maladies, Clauzel se décida, quoiqu'on fût arrivé à la saison des pluies, à tenter, imprudemment sans doute, avec des ressources insuffisantes, une expédition qui avait été annoncée avec trop d'éclat pour être remise sans honte, et que d'ailleurs les attaques d'Achmet-Bey rendaient inévitable. On en sait les tristes résultats; l'insuffisance des transports, des vivres et des munitions de guerre, et surtout les rigueurs inaccoutumées de la saison, forcèrent la levée du siége et rendirent nécessaire cette belle retraite qu'on peut regarder comme un nouveau titre de gloire pour l'armée française et pour son général, dont l'impassible fermeté avait soutenu l'énergie des soldats. Désormais le gouvernement devait renoncer aux services du maréchal : trop de dissentiments les séparaient pour que la confiance entre eux n'eût pas été gravement altérée. Une ordonnance du 12 février 1837 nomma à la place de Clauzel le lieutenant général Danrémont. Quelle avait été la part du maréchal dans ce grand désastre? Cette question dut être jugée devant le parlement. L'opposition accusait l'ancien ministère. Les partisans de l'ancien ministère accusaient le maréchal. Déjà des plaintes et des accusations contradictoires avaient surgi de tous côtés. Une pétition adressée à la chambre des députés par les habitants de Tlemcen avait dénoncé le maréchal comme ayant fait lever des contributions illégales. La commission nommée par la chambre s'étonna qu'on eût choisi pour gouverneur général des possessions françaises en Afrique un homme qui s'était hautement déclaré partisan d'un système contraire à celui du gouvernement. Elle blâma le maréchal gouverneur d'avoir dénaturé la situation véritable des choses, en présentant chacune des expéditions comme la dernière tentative à faire pour détruire la puissance d'Abd-el-Kader, et pensa qu'il y avait eu, dans l'affaire de la contribution de Tlemcen, des irrégularités et des violences. Clauzel se défendit avec une fermeté et une modération remarquables. S'il avait été envoyé en Afrique, ç'avait été non-seulement pour réparer l'échec de la Macta, mais encore pour abattre complétement la puissance d'Abd-el-Kader. De là les difficultés de sa mission et la nécessité des expéditions successives dans lesquelles il s'était vu engagé. L'extrême modicité des ressources financières mises à sa disposition l'avaient forcé à frapper Tlemcen d'une contribution de 150,000 fr. Mais cette contribution, les Coulouglis eux-mêmes l'avaient en quelque sorte provoquée et offerte. Si les autorités de Tlemcen, beylick de la France, avaient employé dans cette occasion des procédés révoltants, fallait-il s'en prendre à l'administration française, quand ces faits avaient été commis par des Arabes, selon l'usage et les lois du beylick, et réprimés aussitôt que connus? Quant à l'expédition de Constantine, on disait l'avoir permise mais non or-

donnée ; c'était là une équivoque misérable inventée pour échapper à la responsabilité. La cause de l'échec éprouvé n'était ni dans la faiblesse numérique des troupes, ni dans le choix malheureux de la saison, mais dans le mauvais état et l'insuffisance du matériel. Déjà, dans une brochure publiée quelque temps auparavant, Clauzel avait avec quelque amertume repoussé les accusations dont il était l'objet. Ces accusations, il faut bien le dire, n'avaient pas seulement porté contre les intentions et la capacité militaire du gouverneur général, mais aussi contre sa probité. Celles-là devaient lui être plus sensibles que les autres. On l'avait représenté comme un proconsul chargé des dépouilles des vaincus, tandis qu'il était obligé de vendre une portion de son patrimoine pour acquitter d'anciennes dettes nécessitées par un premier exil, et des dettes nouvelles contractéees dans l'exercice de son gouvernement d'Afrique. Clauzel opposait à ces calomnies les souvenirs de sa vie passée, la vieille probité dont il avait fait preuve à Turin, à St-Domingue. Peut-être eût-il pu mépriser des accusations inspirées par les passions politiques et qui atteignent tout homme placé comme lui à la tête d'une administration nécessairement indépendante, et chargé d'une haute responsabilité. L'épreuve législative qu'avait dû subir le maréchal se termina par le renvoi de la pétition au président du conseil, et le vote des crédits relatifs à l'Afrique. Dès ce moment, la carrière politique du maréchal Clauzel était accomplie. Il vécut dans le silence et dans le repos bien mérité par une glorieuse vie jusqu'à ce que la mort vînt l'enlever à la France, le 21 avril 1842. Il mourut, après une longue maladie, dans son château de Secourieu, commune de Cintegabelle, arrondissement de Muret, près de Toulouse. On a de Clauzel : 1° Une brochure in-8° avec carte, sous le titre d'*Exposé justificatif*, 1815, dans laquelle il explique sa conduite dans les deux restaurations. 2° Une brochure in-8°, Paris, 1831, sous ce titre : *Observations du général Clauzel sur quelques actes de son commandement à Alger*. 3° Enfin, une brochure in-8°, Paris, 1837, sous ce titre, *Explications du maréchal Clauzel*. D—R—R.

CLAVE (ÉTIENNE DE), médecin français, qui a vécu à Paris vers le milieu du 17e siècle, a publié plusieurs ouvrages sur la chimie, mais telle qu'on la cultivait alors, c'est-à-dire consistant plutôt en raisonnements obscurs qu'en opérations et observations des phénomènes de la nature : aussi toutes ses productions sont-elles tombées dans l'oubli. Cependant, à travers le fatras dont elles sont remplies, on y trouve quelquefois des idées neuves et saines. Il attribue la génération des minéraux à un feu central : il attaque vigoureusement la philosophie d'Aristote, qui dominait alors ; il se déclare aussi contre les alchimistes, quoiqu'à l'obscurité de son style on soit tenté de le confondre avec eux. Malgré cela, il ne jouit point pendant sa vie d'une grande considération, comme on peut en juger par ce passage du *Sorbériana* : « Jean-Baptiste Morin a écrit un fort « sot livre contre un plus grand sot... de Clave, chi« miste qui avait proposé des thèses contre toute la « philosophie d'Aristote. » Il n'est resté aucune particularité sur la vie de cet écrivain, ce qui a fait penser que c'était un nom imaginaire ; d'autres ont cru que c'était le même que Gaston Ledoux (*voy.* DULCO), qui a écrit à peu près dans le même genre ; mais de Clave a attaqué vivement les opinions de ce Ledoux, et le titre de docteur en médecine, qu'il prend dans une épître dédicatoire adressée au chancelier Séguier, est une preuve non équivoque de son existence. Les principaux ouvrages de de Clave sont : 1° *Paradoxe, ou Traité philosophique des pierres et pierreries contre l'opinion vulgaire... Ensemble la génération de tous les mixtes, savoir est animaux, végétaux et minéraux*, Paris, 1635, in-8°. Dans la préface, il annonce une longue suite de traités prêts à paraître ; un, entre autres, contre la philosophie hermétique. 2° *Nouvelle Lumière philosophique des vrais principes et éléments de nature et qualités d'iceux contre l'opinion commune*. Le privilége de cet ouvrage est de 1636, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est au nom de Legras, chapelain du duc d'Orléans, et qu'il le cède à Étienne de Clave, et celui-ci au libraire de Varenne ; il ne parut qu'en 1641, in-8°. 3° *Le Cours de chimie d'Estienne de Clave, docteur en médecine, qui est le second livre des principes de nature*, 1646. L'éditeur annonçait d'autres ouvrages de de Clave, mais qui n'ont pas paru. Il est présumable que cet auteur était mort à cette époque. D—P—s.

CLAVENA (NICOLAS), né à Belluno, dans l'État de Venise, vers la fin du 16e siècle, exerça la pharmacie dans sa ville natale. S'étant livré à la recherche des plantes, il parcourut les Alpes et les montagnes de l'Italie ; il trouva sur le mont Cerva une plante qu'il crut être une absinthe, et qui lui parut avoir de grandes propriétés. Il en fit une confection, pour le débit de laquelle il obtint un privilége, et il composa un petit traité à ce sujet sous ce titre : *Historia de absynthio umbellifero*, dont il donna la figure, Ceneda, 1609, in-4° ; il fut réimprimé à Venise en 1610 et 1611, in-4° ; l'auteur ajouta à ces dernières éditions un traité sur une autre plante : *Historia scorzoneræ italicæ*. Dans cet ouvrage, il prétendait que cette absinthe n'avait encore été découverte par personne. Sprechi attaqua cette prétention dans un livre auquel il donna le titre d'*Antabsynthium* ; il y démontre, mais très-durement, qu'elle avait déjà été décrite et figurée par Lécluse. Cette plante n'est pas du genre des absinthes ; elle fait partie de celui des achillées ou millefeuilles ; on la nomme aujourd'hui *Achillea Clavenæ*, pour rappeler les travaux que cet auteur a faits à son sujet, et qui ont toujours un certain mérite. — *Jacques-Antoine* CLAVENA, ecclésiastique, protonotaire apostolique, chanoine et doyen du chapitre de la cathédrale de Trévise, a vécu vers le milieu du 17e siècle. Il a composé sur les vertus des plantes un gros volume in-fol. qui parut à Trévise en 1648, et que, par une espèce de jeu de mots, il a intitulé : *Clavis Clavenæ, aperiens naturæ thesauros*, etc. Le fond de cet ouvrage est puisé dans l'*Histoire des plantes*, dites *de Lyon*, commencée par Dalechamp, et ne con-

siste que dans la citation des plantes et de leurs vertus, rangées suivant l'ordre alphabétique des maladies auxquelles on croit qu'elles sont utiles. Séguier, dans sa *Bibliothèque botanique*, a confondu cet auteur avec Nicolas Clavena. D—P—s.

CLAVER (PIERRE), missionnaire catalan, prit l'habit de jésuite à Tarragone, en 1602, fut envoyé en 1610 aux Indes occidentales pour y prêcher la foi, et, arrivé à Carthagène, se voua au service des nègres avec une telle ardeur, qu'on l'eût pris pour l'esclave des esclaves, occupé nuit et jour à les consoler, à les soulager dans leurs maux spirituels et corporels. Il exerça avec un zèle également louable la charité chrétienne envers les pauvres et les prisonniers jusqu'à sa mort, arrivée le 8 septembre 1654. Un décret de Benoît XIV, du 4 septembre 1747, déclare que ce serviteur de Dieu a possédé « les vertus théologales et cardinales dans un degré « héroïque. » Sa vie a d'abord été donnée en espagnol et en italien, et depuis en français par le P. Fleuriau, Paris, 1751, in-12. C. M. P.

CLAVERET (JEAN), avocat à Orléans, sa patrie, au 17ᵉ siècle, vint à Paris, y renonça au barreau pour se livrer au théâtre, et mourut en 1666. On a de lui : 1° *l'Esprit fort*, comédie en 5 actes et en vers, 1637, in-8° (et non *l'Esprit follet*, qui est de Hauteroche). 2° *L'Ecuyer, ou les Faux Nobles mis au billon, comédie du temps, dédiée aux vrais nobles de France*, 1665, in-12. On obligea à cette époque beaucoup de gens à montrer leurs parchemins. Bussy-Rabutin a fait une chanson sur le même sujet. 3° *Le Ravissement de Proserpine*, tragédie en 5 actes, 1639, in-4°. 4° Quelques autres pièces qui n'ont point été imprimées : *le Pèlerin amoureux*, *la Place Royale*, *le Roman du Marais*, *la Visite différée* et *les Eaux de Forges*. 5° Enfin une traduction française de Valère-Maxime, Paris, 1659, 2 vol. in-12. Lors de son arrivée à Paris, Claveret s'était lié avec Pierre Corneille ; il en devint bientôt jaloux, et fut son ennemi. C'est l'action la plus remarquable et la plus connue de sa vie. A. B—T.

CLAVERGER (JEAN), avocat au parlement de Paris, fit paraître, en 1624, un recueil de poésies françaises, contenant *l'Euthymie, ou du Repos d'esprit ; la Thémis, ou des loyers et peines*, avec des sonnets et des quatrains moraux. Ce recueil, assez médiocre, fut réimprimé la même année avec des additions. L'auteur avoue qu'après avoir cultivé pendant quelque temps la poésie, pour laquelle il ne sentait qu'un assez faible penchant, il y avait renoncé pour se livrer à des études plus sérieuses, la jurisprudence et l'histoire. Il se fit estimer de la reine Marguerite, qui lui donna le titre de son conseiller, maître des requêtes. Son zèle pour le service du roi lui avait attiré des ennemis, et sa maison fut pillée pendant les troubles. Il se plaint surtout de la perte de sa bibliothèque et de ses manuscrits, parmi lesquels se trouvaient une *Vie d'Aristomène, général des Messéniens*, et une *de Saladin*. W—s.

CLAVIER (ÉTIENNE), savant helléniste, né à Lyon, le 26 décembre 1762, se livra de bonne heure à l'étude des langues anciennes et se fit remarquer au collége par ses succès. Il vint ensuite à Paris étudier la jurisprudence, et, en 1788, il acquit une charge de conseiller au Châtelet. La révolution le dépouilla de son emploi ; mais le gouvernement directorial l'en dédommagea en le nommant juge au tribunal criminel du département de la Seine, dès sa création : il y siégea d'une manière très-honorable jusqu'à la réorganisation des tribunaux, en 1811. C'est lui qui, lors du procès de Moreau, loin de condescendre aux sollicitations de Murat, qui, pour obtenir la condamnation à mort du rival de Bonaparte, ajoutait que le premier consul n'aspirait qu'à lui faire grâce, repoussa toutes ces insinuations par un mot devenu célèbre : « Et qui nous fera grâce à nous ? » Bonaparte ne lui pardonna jamais ce refus et cette réponse, et l'antipathie de l'ex-conseiller du Châtelet pour le potentat du jour devint de plus en plus marquée. Ce n'était point de l'opposition : Bonaparte ne la souffrait pas, et Clavier n'était pas assez haut placé pour en faire ; mais c'était une indépendance un peu brusque, un peu fastueuse, quoique très-pacifique et naïve. On assure qu'il finit par rompre en visière avec un grand personnage qui lui demandait de ces petits services que trop souvent la justice rend tout en rendant des arrêts. La réorganisation de 1811 l'évinça des tribunaux : il s'en consola en se livrant à ses études favorites, parmi lesquelles la science du droit n'occupait que le troisième rang. Depuis 1809, il remplissait à l'Institut le fauteuil de Dupuis dans la classe d'histoire et de littérature ancienne ; et cette fois l'opinion, qui quelquefois contrôle et casse les arrêts des sociétés savantes, avait été d'accord avec le choix des doctes membres. Effectivement, Clavier avait fait ses preuves, et comme helléniste et comme historien, par des publications de quelque importance. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire au collége de France ; en rendant justice à tout ce qu'il déployait d'érudition et de recherches consciencieuses dans cette nouvelle carrière, beaucoup d'auditeurs reculèrent devant l'aridité de sa méthode et la pesanteur de ses formes. Le retour des Bourbons valut à Clavier, comme à presque tous les académiciens, le ruban de la Légion d'honneur (30 septembre 1814), et, le 28 octobre suivant, le titre de censeur royal. Il n'est pas besoin de dire que, lors de la réorganisation de l'Institut, en 1816, il conserva son fauteuil à la troisième classe redevenue académie des inscriptions et belles-lettres. Il avait prêté serment à Bonaparte pendant les cent jours ; serment obligé, qui, comme on le sait, promet non pas le dévouement, mais l'obéissance passive, et que depuis 1789 nous sommes habitués à voir remplacé à peu près périodiquement par le serment contraire : « Où allez-vous ? disait à Clavier, un jour du mois de mai 1815, un de ses amis qu'il rencontrait sur le pont des Arts, se rendant au palais des Quatre-Nations. — Hem ! hem ! répondait l'helléniste avec une bonhomie de la Fontaine, je vais lui prêter serment d'être fidèle tant qu'il sera là. » Un gouvernement sage n'en demande jamais davantage, et il pourrait en demander encore moins sans perte comme sans risque. Clavier ne survécut que peu de

temps à la seconde restauration ; une fin presque prématurée, car il ne comptait que 54 ans, l'enleva, le 18 novembre 1817, à des travaux déjà poussés bien loin et dont on doit regretter l'interruption. Clavier était un excellent homme, simple, bon, cordial, moins âpre dans ses relations sociales qu'on ne l'imaginerait en songeant soit à l'indépendance qu'il apporta dans les fonctions judiciaires, soit au caractère de son gendre Courier, avec lequel il n'avait guère de commun que l'amour du grec et l'animosité contre Bonaparte ; mais quant à cette causticité parfois brutale de Paul-Louis, il se la serait reprochée comme un crime, et quant à l'esprit, il ne se le permettait jamais. Nous ne jurerions pas même qu'il ait bien vu que Paul-Louis avait de l'esprit, pas plus qu'en 1804, en prononçant sa fameuse exclamation à Murat, il ne se douta qu'il disait un mot sublime. Ce n'est pas lui qu'on eût vu, l'Institut eût-il dix fois fermé ses portes à ses sollicitations, stigmatiser ses rivaux et ses adversaires, et l'Académie et les académiciens, et tous les savants à succès, comme s'en avisa dans ses boutades l'ex-canonnier à cheval. Le seul mauvais service que Clavier rendit à ses confrères, ce fut de faire promettre à cet incorrigible gendre, lorsqu'il lui demandait la main de sa fille, qu'il tâcherait d'être de l'Institut. (*Voy.* COURIER.) On a de Clavier : 1° une édition des œuvres complètes de Plutarque, traduction d'Amyot, 1801-1809, 25 vol. in-8°. L'éditeur, en n'altérant que légèrement le texte, et surtout la langue amyotesque, a substitué dans la traduction, aussi souvent qu'il le fallait, toutes les corrections que rendaient nécessaires tantôt le nombre beaucoup trop grand de contre-sens commis par Amyot, tantôt les changements introduits par la critique moderne dans le texte grec du philosophe de Chéronée. Il a joint aux écrits anciennement traduits la version de divers traités publiés récemment et de fragments que personne avant lui n'avait donnés en français. Aux notes de Brotier et de Vauvilliers, il en a joint d'autres qui justifient les sens nouveaux auxquels il se décide, et résolvent des difficultés insurmontables pour les savants du 16e siècle. 2° *Bibliothèque d'Apollodore*, texte, traduction française et notes, 1805, 2 vol. in-8°. La correction du texte grec de cette édition remarquable n'est point à l'abri de tout reproche ; fort de sa connaissance de la haute antiquité, Clavier a cru pouvoir trancher du maître avec son auteur, et s'écarter de la réserve habituelle des philologues, tantôt en effaçant des leçons jugées les meilleures depuis longtemps, tantôt en introduisant dans le texte des variantes jadis négligées, et assez souvent en usant de conjectures. En revanche, on ne peut disconvenir que sa traduction, dont le style n'est pas un modèle d'élégance, ne se recommande par beaucoup de fidélité. Les notes, faites à l'imitation de celles de Méziriac sur Ovide, réunissent plusieurs des qualités qui font un bon commentaire. Sans doute Clavier ne voit de haut ni la mythologie ni l'histoire ; il ne les distingue même pas nettement : toutefois, pour qui voudra ne prendre les faits donnés par Apollodore que comme des matériaux que plus tard rassembleront le mythologue et l'historien, en en fixant le caractère, la place et la portée, ses remarques contiennent une infinité de choses utiles : presque toutes jettent de la lumière sur des points historiques ou mythologiques obscurs, précisent des faits, indiquent ou rectifient tantôt des dates, tantôt des coïncidences, distinguent des personnages de même nom, etc. ; aussi, quoiqu'elles envahissent deux fois l'espace qu'occupe le texte, nul lecteur attentif ne se plaindra-t-il de leur prolixité. Il s'y trouve, entre autres, une notice curieuse tirée du vieux scoliaste grec, qui n'avait pas encore été traduite en français. 3° *Histoire des premiers temps de la Grèce jusqu'à l'expulsion des Pisistratides*, 1809, 2 vol. in-8° ; 2e édit., 1822, 3 vol. in-8°, avec des tables généalogiques des familles héroïques. Cet ouvrage, qu'il annonçait dès 1809, dans les premières pages de sa préface d'Apollodore, et pour la rédaction duquel il entreprit son travail sur Apollodore et son travail plus considérable encore sur Pausanias, a reçu des éloges outre mesure. On ne peut, en effet, contester à l'auteur le mérite des recherches opiniâtres : il a remonté aux vraies sources, les vieilles traditions, les vieux poëmes cycliques, les vieux monuments. Apollodore et Pausanias étaient de riches mines sous ce double rapport ; Clavier en a de son mieux extrait de précieux minerais ; mais Clavier n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour les dégager de la gangue, encore moins pour les analyser, bien moins encore pour les mettre en place. Assez lucide, assez méthodique, il n'avait ni ce jugement infaillible qui voit à travers l'écorce des faits, ni ce vaste coup d'œil qui, saisissant en même temps des myriades d'éléments, les combine et les groupe de vingt manières différentes, puis n'a plus de regards que pour la combinaison véritable. Clavier, d'ailleurs, est évhémériste ; presque tout le monde alors l'était en France : il ignore les systèmes nouveaux que déjà l'Allemagne avait lancés dans le monde sur la mythologie, l'allégorisme et ses formes diverses, l'autochthonat des Grecs et vingt autres questions subsidiaires ; bien plus, il ne sait pas bien ce que c'est qu'une race, ce que c'est qu'une école, ce que c'est que la conquête, ce que c'est que les institutions, les corporations, les ébauches de codes. Il ne peut donc se refuser à des idées dont il ne soupçonne pas l'attitude actuelle, ni peindre des faits qu'il assimile trop aux faits modernes, ni même saisir le caractère des époques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Clavier n'a pas vu que de l'invasion des héraclides, au 7e siècle avant l'ère chrétienne, la Grèce, tout d'un coup devenue dorienne, subit un moyen âge et rétrograde dans la civilisation. L'histoire des premiers temps de la Grèce est donc encore à faire. 4° *Pausanias, Description de la Grèce*, 1814-1821, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, en partie posthume, est le véritable titre de Clavier à la gloire. Le texte, soigneusement collationné sur les manuscrits de la bibliothèque royale, n'a pas été si lestement établi que celui d'Apollodore. La traduction, revue par Daunou et Coray, n'a point, comme celle de Gédoyn, été faite sur l'infidèle version latine d'Ama-

séus. Comme tout ce qu'a écrit Clavier, elle est exacte, fidèle ; les artistes et quiconque veut étudier l'histoire de l'art ne sauraient s'en passer. Les notes qui l'accompagnent, mais qui ne sont point aussi nombreuses qu'elles l'eussent été sans la prompte mort du traducteur, éclaircissent beaucoup de difficultés relatives, les unes au texte même, les autres au sens, que rendent parfois incertains les détails techniques d'un auteur que beaucoup d'hellénistes regardent comme le plus difficile des écrivains grecs, d'autres enfin à l'histoire politique et à l'histoire de l'art : ces notes étaient indispensables ; nul ancien n'a plus que Pausanias besoin d'un bon commentaire. 5° Des éditions de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane*, par Dumarsais, et des *Libertés de l'Eglise gallicane*, par P. Pithou, 1817, in-8°. 6° Divers mémoires lus à l'Institut, et imprimés dans le recueil de l'académie des inscriptions, entre autres : *Dissertation sur l'oracle de Dodone* (fort recommandable sous les rapports historique, physiologique et politique : Clavier s'y préserve de l'opinion, jadis en vogue, qui voulait ne voir dans les oracles que fraudes et jongleries sacerdotales) ; — *Histoire de la famille athénienne des Callias* ; — *sur l'Époque précise d'Apollodore, tyran de Cassandrée.* 7° Dans le *Magasin encyclopédique*, une *Dissertation sur l'état de la législation chez les anciens*, *relative à l'avortement.* 8° Plusieurs articles dans la 1[re] édition de la *Biographie universelle*. Le nouveau recueil de l'académie des inscriptions, t. 7, contient une notice sur Clavier. VAL. P.

CLAVIÈRE (ÉTIENNE DE) ; en latin, CLAVERIUS et CLAVIGER. La *Bibliothèque historique de France* l'appelle CLAVIER ; mais c'est une erreur. La préface de la *Figure emblématique*, etc., de notre auteur est signée *Étienne de Clavière*. Il naquit à Bourges, vers le milieu du 16[e] siècle, et fut longtemps principal du collége de Sens. Ayant séduit une demoiselle de cette ville, il en eut plusieurs enfants, et comme les émoluments de sa place ne suffisaient plus pour soutenir une famille si nombreuse, de Clavière vint à Paris, et après avoir épousé publiquement sa concubine, il étudia le droit, soutint avec honneur ses examens, et devint avocat au parlement de Paris. Il y mourut, le 21 avril 1622. Colletet, qui nous donne ces détails, fait en même temps l'éloge de Clavière sous le rapport de l'esprit et des connaissances. Le plus connu des ouvrages de ce savant est son édition de Claudien, Paris, 1602, in-4°. Les notes qu'il y a jointes ne sont pas sans mérite, mais le style en est souvent de fort mauvais goût. Elles ont été réimprimées dans le Claudien de Burmann. On a encore de lui : 1° une édition de Perse, avec un long commentaire, qu'il assure n'être qu'un abrégé d'un travail beaucoup plus étendu, Paris, 1607, in-8°. 2° *Juvenalis Periphrases prope ænigmaticæ a S. Claverio enodatæ*, Paris, 1607, in-8°. Ce petit ouvrage contient l'explication de quatre passages difficiles de Juvénal. 3° *Figure emblématique en trois langues, et seulement en une visible de soi*, etc., Paris, 1607, in-8°. Le contenu du livre n'est pas plus clair que le titre. C'est un éloge du roi, de la reine, du dauphin, du duc d'Orléans. Cet éloge est compris dans un carré qui a trente-cinq lettres en tous sens ; et ces lettres, disposées d'après des combinaisons bizarres, forment, selon l'ordre dans lequel on les prend, des phrases françaises, latines et grecques. A la suite de cette énigme laborieuse et puérile, on trouve un *Panégyrique* (en vers français) *à la clémence et prospérité du roi très-chrétien*, et des préceptes pour l'instruction d'un prince. 4° *Floridorum liber singularis, unde pleraque*, etc., Paris, 1621, in-8°. Clavière y traite des antiquités de la France et de celles du Dauphiné. Ce livre est un tissu de paradoxes et de fables, parmi lesquelles se trouvent quelques détails curieux. 5° *Panegyricus in adventum Andreæ Fremiotti*, Bourges, 1604, in-4°. André Frémyot était archevêque de Bourges, et oncle de la mère de Chantal, aïeule de madame de Sévigné. 6° *Relatio totius Galliarum cleri nomine habita coram Henrico IV*, Paris, 1608, in-4° ; c'est la traduction d'un discours français de l'archevêque de Bourges. 7° *De Cæde nefaria Henrici Magni*, Paris, 1610, in-8°. 8° *Ceres legifera*, etc., Paris, 1619, in-4°, poëme dans le style de Claudien, et destiné à servir de supplément au *Raptus Proserpinæ* de cet auteur. Clavière y a joint douze inscriptions latines qu'il a faites, en 1614, pour la statue équestre de Henri IV. 9° Des notes sur Martial, dans l'édition de Paris, 1617, in-fol. 10° Une lettre latine à Joseph Scaliger, dans le t. 2 du recueil de Burmann, p. 346. Cette lettre accompagnait le manuscrit d'une vie de Cujas, qu'il voulait soumettre à la critique de Scaliger. Nous ne pensons pas que cette vie ait jamais été publiée. Clavière avait annoncé plusieurs autres ouvrages qu'il n'a point donnés, au sujet desquels on peut voir la préface de Burmann sur Claudien. Au reste, nous croyons que Burmann se trompe, quand il s'imagine que Clavière voulait faire une édition des *Panegyrici veteres*. Clavière dit, il est vrai, à Scaliger qu'il a le projet de joindre à sa vie de Cujas, *Panegyricos et elegias cum aliquot epigrammatis, libello, si ita res ferat, singulari* ; mais il paraît évident qu'il s'agit des panégyriques composés par Clavière lui-même, de ses élégies et de ses épigrammes ; et effectivement Clavière les a publiées sous ce titre : *Panegyrici, Elegiæ et Epigrammata, e pluribus aliis delibata*, Paris, 1607, in-8°. Le catalogue (imprimé) de la bibliothèque du roi met cet ouvrage sous la date de 1597 ; faute d'impression répétée par Adelung, dans son *Supplément au Dictionnaire de Jæcher*. B—SS.

CLAVIÈRE (ÉTIENNE), naquit le 27 janvier 1735, à Genève, où il fut banquier. Ce petit pays, rempli d'hommes à talents, était alors une sorte d'école de politique, où chacun dissertait et écrivait sans cesse sur la meilleure manière de constituer les États et de gouverner les peuples. On sait quelle fut dans le 18[e] siècle l'influence des écrivains de Genève sur les opinions des Français. Clavière prit une part très-active aux débats qui agitaient sa patrie, et en fut expulsé à la suite des troubles qu'entraînent ordinairement de pareilles discussions. Il vint se réfugier à Paris, où il s'occupa d'abord d'opérations

de banque avec quelques fonds qu'il avait apportés de son pays. C'est à lui que les financiers de place, dans cette ville, doivent la plus grande partie de leur savoir dans le jeu de la bourse et l'art de trafiquer sur les effets publics. Sans doute, à cette époque, ce qu'on appelle agiotage n'était point inconnu en France ; mais, avant les leçons de Clavière, il s'y faisait avec peu d'assurance et de succès. Lors de la révolution, Clavière crut, comme tous les étrangers, que ce qu'il avait de mieux à faire était de prendre parti parmi les réformateurs, qui avaient besoin d'auxiliaires et s'empressaient de recevoir tous ceux qui se présentaient, de quelque pays qu'ils arrivassent : un Genevois surtout ne pouvait être qu'une acquisition excellente. Mirabeau, qui, pour faire réussir ses projets, avait besoin d'hommes adroits et réfléchis, l'accueillit avec bienveillance, se l'attacha comme coopérateur, et en fit plusieurs fois le plus grand éloge dans les premières séances de l'assemblée constituante. Alors un mot de cet homme célèbre suffisait pour faire une réputation, présent dangereux qui a pu faire la fortune de quelques personnes, mais que d'autres ont payé bien cher. Clavière ne fut point ingrat envers son panégyriste : il lui fut utile toutes les fois qu'il eut à traiter quelque importante question de finances, et particulièrement dans ses attaques contre le ministre Necker, son compatriote, qui, comme on sait, fut précipité par Mirabeau du faîte de la grandeur. Clavière se lia ensuite avec Brissot, qui ne cessa aussi d'en faire l'éloge dans son journal et à l'assemblée législative, et l'entraîna dans son parti et dans toutes ses associations politiques. Quoique étranger, il fut, en 1791, nommé député suppléant à l'assemblée législative par les électeurs du département de Paris. La démission de Monneron, député titulaire, lui laissa la faculté d'y prendre place ; mais il préféra le ministère des finances, auquel il fut porté au mois de mars 1792, par le parti de Brissot, qui, après la chute du malheureux Delessart, força le roi de renvoyer tous ses ministres et de recevoir ceux qui lui furent désignés par la faction triomphante. Peu de temps après Clavière ayant destitué sans ménagement le directeur des postes, cet acte excita contre lui de vives réclamations, et il ne put rester en place que jusqu'au mois de juin, époque à laquelle les constitutionnels reprirent momentanément le dessus, et formèrent un nouveau ministère ; mais après la révolution du 10 août, à laquelle on ne croit cependant pas qu'il ait pris part, Clavière rentra en pleine faveur, et devint membre du conseil exécutif, qui fut substitué au gouvernement de Louis XVI. Tant que les Girondins purent faire face à leurs adversaires, il resta courageusement au poste difficile où ses amis l'avaient placé, malgré les attaques de Robespierre et de sa terrible faction, qui le dénonçaient tous les jours avec fureur. Frappé l'un des premiers après les événements du 31 mai 1793, Clavière fut arrêté le 2 juin, lorsque les députés républicains essayaient encore de disputer la victoire, et décrété d'accusation le 9. Des considérations politiques firent cependant différer son jugement, ou plutôt son supplice, jusqu'au 9 décembre suivant. Le 8, le geôlier lui apporta la liste des témoins et des jurés qui devaient déposer et prononcer dans sa cause. N'y voyant que des révolutionnaires furieux et ses plus mortels ennemis, il fut convaincu qu'il n'y avait point de rémission à espérer, et il aima mieux se donner lui-même la mort que de la recevoir sur l'échafaud. Il s'enfonça pendant la nuit un large couteau dans le sein, et fut trouvé mort le lendemain dans son lit. S'il faut en croire madame Roland, qui fut à même de le connaître, le ministre genevois était opiniâtre, irascible et d'un caractère despotique et difficile. Travailleur et homme de cabinet, il ne se mettait point en scène comme la plupart de ses amis. On lui a reproché des exagérations, comme à tous les hommes qui ont joué quelque rôle dans ces temps déplorables ; mais on ne connaît point de faits qui puissent flétrir sa mémoire. Les personnes qui l'ont connu dans son intimité certifient qu'il était bon époux et bon père. Sa femme s'empoisonna deux jours après sa mort. Quoiqu'à portée d'acquérir de grandes richesses, il laissa presque dans le besoin sa fille unique, qui se retira à Genève. On a de Clavière plusieurs mémoires et opuscules, particulièrement sur des questions de finances. 1° *Lettres à M. le comte de Vergennes*, 1780, in-8°. 2° *De la Foi publique envers les créanciers de l'Etat; Lettres à M. Linguet sur le numéro* 116 *de ses Annales politiques*, Londres, 1788, in-8°. 3° *Le Moniteur, avec cette épigraphe : Major rerum nascitur ordo*, 1788, brochure in-8° qui parut secrètement, et qu'on attribue à Condorcet, à Brissot et à Clavière. 4° *Opinion d'un créancier de l'Etat sur quelques matières de finances importantes dans le moment actuel*, Londres et Paris, 1789, in-8°. 5° *Dissection du projet de M. l'évêque d'Autun sur l'échange universel et direct des créances de l'Etat contre les biens nationaux*, etc., 1790, in-8°. 6° *Lettres à M. Cerutti, sur les prochains arrangements des finances*, 1790, in-8°. 7° *Réponse au mémoire de M. Necker, concernant les assignats*, etc., 1790, in-8°. 8° *Adresse de la société des Amis des noirs à l'assemblée nationale, à toutes les villes de commerce*, etc., Paris, 1791, in-8°. 9° *De la Conjuration contre les finances, et des mesures à prendre pour en arrêter les effets*, 1792, in-8°. 10° *Du Monétaire métallique, ou de la Nécessité d'une prompte refonte des monnaies*, etc., 1792, brochure in-8°. Il a fourni des articles aux journaux dits *patriotiques*, et particulièrement à la *Chronique de Paris*, et il a eu beaucoup de part au livre intitulé : *de la France et des Etats-Unis*, qui forme le 3ᵉ volume du *Nouveau Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale* par Brissot. (*Voy.* ce nom.) B—U.

CLAVIGERO (François-Xavier), jésuite, né au Mexique, vers l'an 1720, s'occupa toute sa vie du projet d'écrire une histoire complète de sa patrie. Après l'avoir parcourue dans tous les sens pendant trente-six ans, dans le cours de ses missions, il fut obligé, lors de la suppression de sa société, de revenir en Europe, où il apporta les matériaux précieux qu'il avait recueillis dans ses voyages. Retiré

à Césène, ainsi que la plupart des autres jésuites de l'Amérique espagnole auxquels le pape avait donné un asile, il profita de cette occasion unique pour obtenir de ceux qui venaient des différentes provinces du Mexique une foule de renseignements dont il enrichit sa collection. Son ouvrage parut sous ce titre : *Storia antica del Messico, cavata da' migliori storici spagnuoli, e da' manoscritti, e pitture antiche degli Indiani*, Césène, 1780 et 1781, 4 vol. in-8°. Le t. 1er de cet important ouvrage, orné de 3 planches, offre la description du pays, l'histoire de ses premiers habitants, et celle de l'empire mexicain jusqu'au moment de l'arrivée des Espagnols. Le t. 2e, enrichi de 16 planches, donne le détail des mœurs et coutumes de ces peuples, fait connaître leurs arts et leurs sciences, et donne une idée de leur langue. Le 3e, orné d'un plan de la ville de Mexico, de ses lacs et de ses environs, est consacré à l'histoire de la conquête de cet empire, exécutée par Cortez dans l'espace de trois ans. On n'y dissimule point les cruautés et les injustices des Espagnols. Le 4e volume est composé de neuf dissertations, dans la plupart desquelles l'auteur s'attache à réfuter les paradoxes avancés par de Pauw dans ses *Recherches sur les Américains*. La critique de l'abbé Clavigero, quelquefois exacte, paraît trop souvent subtile et outrée. Dans la dernière de ces dissertations, il cherche à prouver que la syphilis ne vient pas de l'Amérique. (*Voy.* CARBONDALA.) L'ouvrage de Clavigero a été traduit en anglais, par K. Cullen, Londres, 1787, 2 vol. in-4°. Un abrégé de cette traduction a paru en allemand, Leipsick, 1789, 2 vol. in-8°. C. M. P.

CLAVIGNY (JACQUES DE LA MARIOUSE DE), abbé de Gondan, chanoine de Bayeux, sa patrie, mort en cette ville, en 1702, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Vie de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*, Bayeux, 1675, in-12 ; 2° *Prières tirées des Psaumes que David a faits pour lui comme roi*, 1690, in-12 ; 3° *du Luxe selon les sentiments de Tertullien, St. Basile et St. Augustin*, in-12 ; 4° enfin, *l'Esprit des Psaumes dont l'Eglise se sert aux vêpres du dimanche*, même format. W—s.

CLAVIJO (RUY GONZALEZ DE). Le bruit des victoires de Tamerlan avait engagé Henri III, roi de Castille, à lui envoyer une ambassade, en 1564. Tamerlan renvoya ces députés chargés de riches présents ; ce qui porta Henri à faire partir, en 1403, une seconde ambassade, dont la direction fut confiée à de Clavijo. Il s'embarqua le 21 mars à Cadix, pour Constantinople, où il aborda, après avoir touché en Sicile et à Rhodes. Il fit un long séjour dans la capitale de l'empire grec, et traversa la mer Noire pour aller à Trébisonde, où il entra le 11 avril 1404. Il visita ensuite l'Arménie, le nord de la Perse, le Khoraçan, et arriva à Samarcande le 8 septembre. Clavijo remit ses présents à Tamerlan, qui campait dans les environs de cette ville. Ce prince était malade, et mourut peu de temps après. Les Espagnols furent très-bien accueillis, comblés de présents, et retournèrent dans leur pays, en s'écartant un peu de la route qu'ils avaient suivie en venant ; ils furent de retour en Castille en 1406. Clavijo avait tenu un journal exact de son voyage. Il fut imprimé, pour la première fois, sous ce titre : *Historia del gran Tamerlan e Itinerario y enarracion del viage y relation de la embajada que Ruy Gonzales de Clavijo le hizo, por Mandado del Reydon Henriquez terceiro de Castilla*, Séville, 1582. Ce livre, étant devenu extrêmement rare, fut réimprimé à Madrid en 1782. L'auteur raconte en détail tout ce qui lui est arrivé, et ce qu'il a observé dans les divers pays qu'il a vus. Il se montre partout ami de la vérité, et ne rapporte aucun de ces prodiges fabuleux qui remplissent les relations des voyageurs du moyen âge. Cet ouvrage donne une connaissance précise de l'état où se trouvaient, au commencement du 15e siècle, les contrées parcourues par Clavijo ; les documents qu'il contient sur quelques lieux de l'Asie sont même les seuls que nous possédions. Lorsque cette relation parut, plusieurs personnes, et entre autres l'historien Mariana, doutèrent de sa véracité ; mais partout on trouve de Clavijo d'accord avec les voyageurs de la même époque. E—s.

CLAVIJO Y FAXARDO (DON JOSEPH), Espagnol, qui a été le héros ou plutôt la victime de la première aventure par laquelle Beaumarchais s'est fait connaître dans le monde. Il vivait paisiblement à Madrid avec la réputation d'un homme de lettres éclairé ; et il avait publié avec succès un journal intitulé : *el Pensador*, et quelques autres bons ouvrages, lorsque ses rapports avec une des sœurs de Beaumarchais, qu'il avait aimée et qu'il n'aimait plus, lui attirèrent une affaire d'honneur avec le frère, plus redoutable par son esprit que par son courage. Cette affaire pensa lui coûter la vie, mais lui coûta en effet la perte de ses places et de l'espèce de crédit dont il commençait à jouir. Il survécut longtemps à cette fatalité, mais livré au ridicule, et presque au mépris auquel l'avait condamné son dangereux antagoniste. Un auteur allemand imagina de faire de son aventure le sujet d'un drame, sous le titre de *Clavijo ;* et comme il fallait à son plan un dénoûment tragique, il fit mourir sur la scène celui que, sur la foi de Beaumarchais, il y avait présenté comme un infâme séducteur. Marsollier des Vivetières et Cubières-Palmezeaux ont aussi fait chacun un drame sur l'aventure de Clavijo. Celui du dernier, intitulé : *Clavijo, ou la Jeunesse de Beaumarchais*, est en 3 actes et en prose, Paris, 1806, in-8°. Clavijo vécut longtemps après ce coup de poignard, asséné de la main de Thalie. Pendant plus de vingt ans encore il a continué la rédaction du *Mercurio historico y politico de Madrid*, dont il était chargé depuis 1773. Il a traduit en espagnol l'*Histoire naturelle* de Buffon, Madrid, Ibarra, 1785-90, 12 vol. in-8°, et il était vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle depuis plusieurs années lorsqu'il mourut, en 1806. Loin de ressembler au portrait hideux qu'on en a tracé, Clavijo avait des mœurs douces, un cœur honnête, un esprit sain et éclairé : son seul crime est de n'avoir pu brûler d'un amour éternel. Il fut directeur du théâtre *de Los Sitios.* (*Voy.*

note de l'éditeur des œuvres de Juan de Yriarte, t. 2, p. 404, Rome, 2 vol. in-8°.) B—G.

CLAVIJO. *Voyez* VIERA Y CLAVIJO.

CLAVILLE. *Voyez* LEMAITRE DE CLAVILLE.

CLAVIUS (CHRISTOPHE), savant mathématicien du 16e siècle, naquit à Bamberg en 1537 entra chez les jésuites, qui l'envoyèrent à Rome, où, en 1581, il fut employé par Grégoire XIII à la réforme du calendrier, et chargé ensuite de justifier cette réforme contre les vives attaques des protestants. Il réfuta Scaliger, Mæstlin, Viete, Lydiat; fut appelé l'Euclide de son siècle, et mourut à Rome, le 6 février 1612, âgé de 75 ans. Pagan. Gaudenzio prétend, dans son discours *de Philosophorum quorundam luctuoso Exitu*, qu'il fut tué par un bœuf sauvage, tandis qu'il visitait les sept grandes églises; mais un genre de mort si extraordinaire eût-il été omis par Lorenzo Crasso, les PP. Southwell et Alegambe, Bullart et Rossi? Ce dernier dit formellement que Clavius mourut *in collegio suæ societatis*. Il jouit pendant sa vie d'une grande réputation; elle était telle, suivant Ribadeneira, que plusieurs auteurs aimaient mieux être censurés par lui que loués par d'autres; mais il eut des adversaires dont les injures peuvent servir à faire connaître quels étaient de son temps le genre et la politesse de la critique littéraire. « Clavius est une bête, disait Scaliger; c'est un gros « ventre d'Allemagne, *Asinus qui præter Eucliden « nihil scit*, un esprit lourd et patient, *et tales de« bent esse mathematici.* » On voit que Scaliger ne faisait pas grand cas des mathématiciens, et il ajoute : *Præclarum ingenium non potest esse magnus mathematicus*. Le cardinal Duperron n'était pas plus favorable à Clavius; il l'appelait *un esprit pesant, lourd, un gros cheval d'Allemagne*. Gerard-Jean Vossius lui rend plus de justice; il le loue souvent dans son livre *de Scientiis mathematicis*, et le regarde comme l'auteur du calendrier grégorien. Le savant Bailly dit que Clavius avait été chargé de tous les calculs nécessaires à la perfection de ce calendrier, et qu'il combattit victorieusement tous ses adversaires. (*Voy.* l'*Hist. de l'astron. mod.*, t. 1er, p. 396.) On a plusieurs ouvrages de Clavius; nous citerons les suivants: 1° *Euclidis Elementorum libri 16, cum scholiis*, 1574, ouvrage fort estimé, et souvent réimprimé; le commentaire est quelquefois un peu prolixe. La traduction du 16e livre est de Foix Candale. 2° *Gnomonices libri* 8, Rome, 1581, in-fol. de 654 p. C'est le traité le plus volumineux qui existe sur l'art de faire les cadrans solaires; mais il y règne un tel embarras dans les démonstrations, qu'au jugement du P. de Challes, il n'est guère moins facile à un bon esprit de créer la gnomonique, que de l'apprendre dans Clavius. 3° *Calendarii romani gregoriani Explicatio, iussu Clementis VIII*, 1603, in-fol. C'est le plus vaste et le meilleur ouvrage qu'on ait fait sur le calendrier romain. 4° *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus*, Rome, 1603, in-8°. 5° *Opera*, Mayence, 1612, 5 vol. in-fol. Indépendamment des ouvrages précédents, on y trouve ceux-ci : *Comment. in Sphæram Joann. de Sacro-Bosco*, imprimé à Lyon, en 1594; *Epitome arithmeticæ practicæ*, publié à Cologne, en 1601, in-8°; *Geometrica practica* : elle avait paru à Rome en 1604, in-4°; *Algebra*, publié à Genève en 1609, in-4°; *Astralabium Theodosii sphærica; Epitome de horologiis; de Finibus et de Lineis tangentibus; Castigatio castigationis Josephi Scaligeri*, etc. V—VE.

CLAY (JEAN), en latin CLAJUS, philologue allemand, né vers l'an 1533, à Herzberg, dans l'électorat de Saxe. Après avoir étudié sous les maîtres les plus distingués, et s'être acquis la protection et l'amitié de Mélanchthon, il suivit lui-même la carrière de l'enseignement, fut successivement professeur de latin, de grec et d'hébreu, de musique et de poésie dans divers colléges, tant en Saxe qu'en Silésie, et fut enfin nommé pasteur du bourg de Bendeleben, en Thuringe, où il mourut le 11 avril 1592. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Castitatis et pietatis Præmium in Josepho et Suzanna, poema*, Leipsick, 1555, in-4°. 2° *Poematum græcorum libri sex*, Wittemberg, 1570, in-8°. 3° Une traduction allemande de l'ouvrage d'Hésiode, *Opera et Dies*. 4° *Prosodiæ libri tres*, Wittemberg, 1570, in-8°. Il y explique la prosodie latine, grecque et hébraïque. 5° Une traduction hébraïque du petit catéchisme de Luther, et des évangiles de toute l'année, avec le texte allemand, latin et grec. 6° *Grammatica germanicæ linguæ ex Bibliis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta*, Leipsick, 1578, in-8° de 279 p.; 11e édition, Nuremberg, 1720, in-12. Cette grammaire, fruit de vingt ans de travail, était la plus complète et la meilleure qui eût paru; elle a même encore joui longtemps de cette supériorité, surtout en Pologne et en Hongrie, où elle a eu beaucoup de succès, parce qu'elle est écrite en latin; la 6e édition, qui est de 1617, et les suivantes ne font plus mention, sur le titre, des ouvrages de Luther, portant seulement : *Ex optimis quibusque auctoribus collecta*. 7° *Alkumistica*, Erfurth, 1586, in-4°; idem, Amberg, 1598, in-4°. Ce petit poëme, en vers allemands, contre la folie des alchimistes et faiseurs d'or, est plein de gaieté, et forme un des plus précieux monuments de la poésie allemande du 16e siècle. On doit regarder J. Clay comme un des premiers qui aient travaillé avec succès à épurer et perfectionner la langue allemande. Sa vie a été écrite par Jean-Eustache Goldhagen, Nordhausen, 1751, in-4°. — *Jean* CLAY, dit *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, né à Meissen en 1616, étudia la théologie à Wittemberg. La guerre qui agitait la Saxe l'engagea, en 1644, à se retirer à Nuremberg, où, de concert avec Philippe Harsdorf, il fonda l'ordre des Fleurs de la Pegnitz, académie littéraire pour le progrès de la poésie allemande. Il fut aussi reçu, sous le nom de *l'Etranger*, comme membre de la société des beaux-esprits allemands (*Deutschgesinnte Genossenschaft*), établie à Hambourg par Philippe de Zesen. Il mourut en 1656, à Kitzingen, en Franconie, où il était pasteur. Ses poésies, qui consistent surtout en tragédies sacrées, cantiques et pastorales, ont toutes les défauts qu'on a reprochés

à l'académie de la Pegnitz, un manque de naturel et une afféterie qui va jusqu'au ridicule. On trouve des détails sur ce poëte dans le *Dictionnaire* de Jordens, Leipsick, 1806, in-8°. C. M. P.

CLAYTON (Robert), né à Dublin en 1695, d'une famille originaire du comté de Lancastre, étudia au collége de Westminster et à l'université de Dublin, et voyagea ensuite en France et en Italie. De retour dans sa patrie, il y obtint quelques bénéfices, et se maria. Il était naturellement charitable et généreux, et ce fut un exemple remarquable de cette disposition qui contribua le plus à accélérer son avancement dans l'Eglise. Pendant un séjour qu'il fit à Londres après son mariage, un infortuné vint réclamer son assistance, en disant qu'il était connu du docteur Clarke. Clayton, dans la crainte d'être dupe d'un de ces artifices si communs dans les grandes villes, exigea un certificat de la main même du docteur : cet homme l'ayant apporté reçut de Clayton un présent de 300 liv. sterl.(1). Le docteur Clarke, qui en fut informé, conçut la plus haute estime pour l'auteur d'une action si généreuse, et en fit part à la reine Caroline, qui résolut de demander pour lui le premier évêché vacant. Il fut en effet, en 1730, sacré évêque de Killala, d'où il fut transféré, en 1735, à l'évêché de Cork, qu'il quitta dix ans après pour celui de Clogher. Homme du monde, aimable et poli, son savoir avait été jusqu'alors presque ignoré et caché par sa modestie, lorsqu'il publia son *Introduction à l'histoire des Juifs*, qui fut bientôt traduite en français, et imprimée à Leyde, 1747, in-4°. Cet ouvrage fut suivi de la *Défense de la chronologie de la Bible hébraïque*, ouvrage plein d'érudition. Sa *Dissertation sur les prophéties* parut en 1749. Le but de l'auteur est de prouver, par la comparaison des prophéties de Daniel et de l'*Apocalypse* de St. Jean, que le terme final de la dispersion des juifs doit coïncider avec la ruine de la papauté, et avoir lieu vers l'an 2000. Il publia en 1751, in-8°, l'*Essai sur le St-Esprit*, qui excita alors une attention générale, et dont le principal objet est d'établir l'infériorité du Fils et du St-Esprit; mais ce livre, quoique attribué au docteur Clayton, était l'ouvrage d'un jeune ecclésiastique, qui n'avait point osé en hasarder lui-même la publication, parce que, tout en lui faisant une réputation, elle pouvait être très-nuisible à son avancement, comme elle le fut à celui de l'éditeur; car le duc de Dorcet, vice-roi d'Irlande, ayant, en 1752, demandé pour lui l'archevêché de Tuam, il lui fut refusé par la seule raison qu'il était regardé comme l'auteur de l'*Essai sur le St-Esprit*. Clayton fit paraître cette année, sous la forme de lettre à un jeune gentleman la première partie de la *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en réponse aux objections du lord Bolingbroke; la deuxieme partie parut en 1754, et la troisième en 1757. Les trois parties ont été réimprimées par Bowyer, avec l'*Essai sur le St-Esprit*, des notes, etc., en 1759, 1 vol. in-8°. Ses attaques répétées contre la doctrine de la Trinité soulevèrent enfin contre lui les grands dignitaires de l'Eglise. Il fut sommé de comparaître devant une assemblée d'évêques, convoquée pour examiner ses opinions. Sa protectrice, la reine Caroline, n'existait plus, et l'on craignait beaucoup pour lui, lorsqu'une fièvre nerveuse, qui était sans doute l'effet de l'agitation de son esprit, vint l'enlever aux censures de l'Eglise, le 26 février 1758 (1). Ses ouvrages sont pleins de savoir et d'imagination, mais d'un jugement peu sûr. Il était membre de la société royale et de celle des antiquaires. On a de lui, outre les ouvrages cités ci-dessus : 1° *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie*, en deux lettres à un juif de distinction, imprimées d'abord séparément, et ensuite ensemble en 1751. 2° *Journal d'un voyage au Grand-Caire et au mont Sinaï, et retour*, traduit d'un manuscrit composé par le préfet d'Egypte, conjointement avec les missionnaires de la Propagande au Grand-Caire, avec des remarques sur l'origine des hiéroglyphes, etc., 1753, in-4° et in-8°. 3° Quelques lettres entre l'évêque Clayton et Guillaume Penn *sur le Baptême*, publiées en 1755. 4° *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût, le sentiment, la liberté et la nécessité*, etc., occasionnées par la lecture des ouvrages de Hume et du petit traité *sur la Pitié*, écrit en français par Bolingbroke, 1754, in-8°. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, n° 146, p. 813, une lettre du docteur Clayton sur un vieillard de soixante-dix ans, né en France, et vivant dans son diocèse, qui allaitait, dit-il, un jeune enfant. X—s.

CLAYTON (Jean), médecin et botaniste anglais, né à Fulham dans le comté de Kent, vers 1685, alla en 1705 dans la Virginie, où son père était procureur général. Il y exerça la médecine, et fut secrétaire du comté de Glocester, depuis 1722 jusqu'à sa mort arrivée le 15 décembre 1773 : il était alors âgé de 87 ans. Il fit, sur l'histoire naturelle de cette contrée, quelques observations qu'il envoya à la société royale de Londres; elles ont été insérées dans les volumes 17, 18 et 41 des *Transactions philosophiques*. Il recueillit en même temps des plantes, dont il forma un herbier, qu'il fit parvenir à Gronovius, magistrat et botaniste hollandais. Celui-ci rédigea, avec le secours de Linné, un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre : *Flora Virginica, exhibens plantas quas in Virginia J. Clayton collegit*, Leyde, 1739 et 1743, in-8°, en 2 parties; réimprimé dans la même ville, en 1762, in-4°, avec une carte géographique. J.-F. Gronovius préparait la 3e partie lorsqu'il mourut; ce fut son fils Jean-Théodore qui

(1) A la mort de son père, arrivée en 1728 il hérita d'une fortune considérable et épousa Catherine fille du lord chef baron Donnellan, et donna à sa sœur tout ce qu'elle lui avait apporté. Il agit avec la même générosité à l'égard de ses trois propres sœurs, auxquelles il donna le double de ce qui leur revenait d'après le testament de leur père. D—z—s.

(1) On raconte que lorsque Clayton fut informé de sa citation devant les prélats irlandais, il consulta un célebre avocat et lui demanda s'il pensait qu'il pouvait perdre son évêché. « Je le pense, « lui répondit le jurisconsulte. — Ah ! monsieur, répliqua l'évêque, « vous m'avez donné un coup dont je ne me relèverai jamais. » En effet, il mourut peu de temps après, et même avant que la sentence fût prononcée. D—z—s.

la mit au jour. Les additions et corrections de l'auteur périrent avec le vaisseau qui les apportait en Europe. Cette Flore est le premier ouvrage qui ait été publié sur les plantes de la Virginie. Il s'y trouve plusieurs genres nouveaux. Gronovius en nomma un *Claytonia*, en mémoire du botaniste qui l'avait découvert : il fait partie de la famille naturelle des portulacées. Clayton était infatigable, et, l'année qui précéda sa mort, il fit encore, dans le comté d'Orange, un voyage botanique. Il laissa deux volumes de manuscrits prêts à être livrés à l'impression, et un *Hortus Linnæi*, in-fol., avec des notes marginales et des indications au graveur pour les plantes qu'il comptait joindre à cet ouvrage. Pendant les guerres de la révolution, le fils de Clayton envoya tous les manuscrits de son père à un de ses parents, secrétaire de New-Kent, croyant les placer en lieu de sûreté ; mais le feu prit au local où ils avaient été mis, et les consuma entièrement. D—P—s.

CLEANDRE, favori de l'empereur Commode. *Voyez* COMMODE.

CLEANDRIDAS, Spartiate, commanda les Lacédémoniens dans une expédition contre les Tégéates, pendant la minorité de Plistoanax, roi de Sparte. Les Spartiates le donnèrent pour conseil à ce prince lorsqu'ils l'envoyèrent faire une irruption dans l'Attique, l'an 446 avant J.-C. ; mais Cléandridas, ayant été corrompu par Périclès, engagea Plistoanax à se retirer sans commettre de ravages. Les Lacédémoniens, instruits de ce qui s'était passé, exilèrent le roi, et condamnèrent à mort Cléandridas, qui n'attendit pas le jugement et se retira dans l'Attique, d'où il passa en Italie avec la colonie que les Athéniens envoyèrent fonder Thurium, l'an 444 avant J.-C. Ces nouveaux colons, ayant eu dès leur arrivée des guerres à soutenir contre les Lucaniens et d'autres peuples, choisirent Cléandridas pour général, et il leur fit remporter plusieurs victoires. Il eut un fils nommé Gylippe, qui hérita de ses talents militaires et de son amour pour l'argent. (*Voy.* GYLIPPE.) C—n.

CLÉANTHE, artiste grec, passe pour l'un des inventeurs du dessin, et quelques savants le font antérieur à Homère. « L'origine de la peinture est « incertaine, dit Pline ; les Egyptiens assurent qu'elle « existait chez eux 6,000 ans avant de passer en « Grèce, prétention évidemment absurde. Les Grecs « placent sa découverte, les uns à Sycione, les au- « tres à Corinthe. Tous conviennent qu'une ligne « tracée autour de l'ombre d'un homme en a donné « la première idée : telle elle fut d'abord ; ensuite, « elle consista dans l'emploi d'une seule couleur, et « on l'appela *monochrome* ; enfin, on l'amena au « point de perfection où elle est aujourd'hui. Les « uns attribuent cet art de tracer des lignes à Philo- « clès d'Égypte, les autres à Cléanthe de Corin- « the, etc. » (*Voy.* ARDICES.) Athénagoras fait aussi mention de Cléanthe parmi les plus anciens dessinateurs ; mais il donne l'invention du dessin à Saurias de Samos, qui dessina sur la terre l'ombre d'un cheval ; celle de la graphie ou silhouette à Craton de Sycione, qui représenta de cette manière des personnages sur une table blanche, et enfin celle de la plastique ou terre incrustée à l'ingénieux amour de la Vierge de Corinthe. (*Voy.* DIBUTADES.) Strabon et Athénée parlent de plusieurs tableaux faits par Cléanthe et Arégonte de Corinthe dans un temple de Diane, sur les bords de l'Alphée ; mais l'étendue de ces compositions doit faire présumer que leurs auteurs vivaient dans un temps où l'art avait acquis toute sa perfection, et qu'il y a eu par conséquent deux Cléanthe de Corinthe. L—S—E.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien, né à Assos, ville éolienne de l'Asie, se destina d'abord à la profession d'athlète, et s'exerça au pugilat ; mais, entraîné par son goût pour la philosophie, ou plutôt ruiné par quelqu'une de ces révolutions dont l'Asie Mineure était le théâtre à cette époque, il se rendit à Athènes, où il arriva n'ayant pour tout bien que 4 drachmes (3 fr. 60 c.) ; mais, comme il était très-vigoureux, il trouva bientôt le moyen de gagner sa vie, en tirant de l'eau pour les jardiniers, en portant des fardeaux, et en se livrant à toutes sortes de travaux pénibles. Voulant en même temps s'appliquer à la philosophie, il s'attacha d'abord à Cratès, philosophe cynique, qu'il quitta bientôt pour Zénon, le fondateur de la secte stoïcienne, dont les dogmes lui convenaient davantage. Ce philosophe, voulant l'éprouver, lui demanda une obole par jour, et Cléanthe la lui apporta très-exactement. Zénon conserva cet argent, et, au bout de quelque temps, le fit voir à ses autres disciples, en leur disant : « Vous « voyez que Cléanthe pourrait par son travail nour- « rir un autre Cléanthe, tandis que des philosophes « qui ont des bras comme lui ne sont pas honteux « de mendier pour vivre. » Il avait l'esprit lent et concevait difficilement, aussi ses condisciples le traitaient-ils souvent d'âne ; mais il s'appliqua tellement à l'étude, qu'après la mort de Zénon, il fut jugé le plus capable d'être à la tête de son école. Il n'en continua pas moins de se livrer à ses travaux ordinaires. « Je tire de l'eau, disait-il à Antigone Go- « natas, je travaille à la terre, je fais enfin tous les « ouvrages qui se présentent, pour pouvoir me li- « vrer à la philosophie sans être à charge à per- « sonne. » Antigone lui donna 3,000 drachmes (2,700 fr.). Se trouvant un jour au spectacle, et le vent ayant entr'ouvert son manteau, les Athéniens aperçurent qu'il n'avait point de tunique, et lui en donnèrent une. Il jouissait à Athènes de la plus grande considération, et on voulut chasser Sosithée, le poëte comique, qui s'était avisé de le railler sur la scène ; mais il prit sa défense, en disant qu'on ne devait pas s'offenser des railleries des poëtes comiques, qui étaient supportées patiemment par Bacchus et Hercule, tout dieux qu'ils étaient. Il jouit, grâce à sa sobriété, de la meilleure santé jusqu'à quatre-vingts ans, suivant les uns, ou quatre-vingt-dix-neuf, suivant d'autres. Il lui vint alors à la gencive un ulcère que les médecins jugèrent incurable, ce qui le décida à se laisser mourir de faim. Au bout de deux jours d'abstinence, l'ulcère se trouvant en train de guérison, on lui conseilla de manger ; mais il répondit qu'ayant fait la moitié du

chemin, ce n'était pas la peine de revenir sur ses pas. Il mourut peu de jours après, âgé de 70 ans. On ne connaît l'époque précise ni de sa naissance, ni de sa mort; on sait seulement qu'il florissait vers l'an 260 avant J.-C. Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, où il ne faisait que développer la doctrine de son maître, à laquelle il n'avait rien ajouté. Il ne nous en reste que quelques fragments, et, entre autres, un hymne à Jupiter, qui nous a été conservé par Stobée, et qui se trouve, avec la traduction française de Bougainville, dans les *Poetæ Gnomici* de Brunck (1). L. Racine l'a aussi traduit en vers français. Le sénat romain fit ériger une statue à Cléanthe dans la ville d'Assos, sa patrie. Sa vie a été écrite par Diogène Laërce. (*Voy.* aussi Cicéron, *de Nat. Deor.*, l. 3, et *Acad. Quæst.*, l. 4; Valère-Maxime, l. 8, c. 7; Sénèque, *Epist.* 44, 64, 94, et *de Tranq. anim.*, c. 1.) C—R

CLÉARQUE, Spartiate, fils de Rhamphius, eut, vers la fin de la guerre du Péloponèse, le commandement de quelques vaisseaux que les Lacédémoniens envoyèrent dans l'Hellespont. Il servait sous les ordres de Mindarus à la bataille de Cyzique; on le plaça ensuite comme harmoste à Byzance, et il révolta tellement les esprits par son insolence et sa dureté, qu'Alcibiade n'eut qu'à se présenter pour que les portes de la ville lui fussent ouvertes. Les éphores le condamnèrent à une amende; mais on ne cessa pas pour cela de l'employer, et il se trouva à la bataille des Arginuses. Callicratidas, qui l'avait désigné pour son successeur, ayant effectivement été tué, Cléarque ramena les débris de l'escadre à Lampsaque. Il reçut l'ordre d'aller délivrer Byzance, que les Thraces assiégeaient; mais lorsqu'il les eut repoussés, il fit massacrer les magistrats et les principaux habitants de cette ville, et il s'empara du pouvoir. Les Lacédémoniens, instruits de sa conduite, le rappelèrent; sur son refus d'obéir, ils le condamnèrent à mort, et envoyèrent contre lui Panthoïdas avec une armée. Cléarque, ayant été défait, s'enferma dans Sélybrie, d'où il s'évada bientôt, et il se rendit alors vers Cyrus le Jeune. Ce prince, qui pensait déjà à se révolter contre son frère, l'accueillit avec distinction, et lui donna 10,000 dariques d'or pour lever un corps de troupes qu'il pût avoir à sa disposition. Les talents militaires de Cléarque étant connus, beaucoup de Grecs qui se trouvaient sans patrie par la ruine de leurs villes, ou parce qu'ils en avaient été chassés par des factions, vinrent se ranger sous ses ordres. Pour les tenir en haleine, il déclara la guerre aux Thraces voisins de l'Hellespont, et les villes grecques de cette contrée se firent un plaisir de fournir la solde d'une armée qui assurait leur tranquillité. Cyrus s'étant décidé, l'an 401 avant J.-C., à aller attaquer son frère, fit dire à Cléarque et à quelques autres généraux grecs qu'il s'était attachés par le même moyen, de se rendre à Sardes avec leurs troupes. Il fit sans doute connaître ses projets à Cléarque, qui, bien que condamné à mort par les Spartiates, agissait toujours de concert avec eux, et en avait reçu l'ordre de se conformer aux volontés de Cyrus; il dit aux autres qu'il avait besoin d'eux pour faire rentrer les Pisidiens dans le devoir, et les conduisit à travers la Phrygie, la Lycaonie et la Cilicie. Lorsqu'on fut arrivé à Tarse, les Grecs, s'apercevant qu'on les trompait, se révoltèrent contre leurs chefs : peu s'en fallut que Cléarque ne fût victime de cette sédition ; il parvint cependant à l'apaiser, en disant aux soldats que Cyrus les conduisait contre Abrocomus, son ennemi, satrape des pays voisins de l'Euphrate; mais lorsqu'ils furent à Thapsaque, il leur apprit le véritable objet de cette expédition, en prétendant que Cyrus l'avait trompé lui-même; et comme les Grecs étaient engagés trop avant pour pouvoir se retirer, ils consentirent à tout. (*Voy.* CYRUS.) Après la bataille qui décida de l'empire, Artaxercès étant revenu attaquer les Grecs qui avaient vaincu tout ce qui s'était trouvé devant eux, il fut obligé lui-même de prendre la fuite, et les Grecs se trouvèrent maîtres du champ de bataille; mais la nouvelle de la mort de Cyrus les mit dans le plus grand embarras : ils se voyaient en effet au milieu d'un pays inconnu, entourés d'ennemis, et sans moyens pour subsister. Ils rejetèrent cependant avec hauteur la proposition que leur fit Artaxercès de déposer les armes, et répondirent qu'ils sauraient bien s'ouvrir un passage à travers ses États. Ce prince, voyant ce qu'il avait à craindre, traita avec eux, et s'engagea à les faire reconduire dans leur pays; il en chargea Tissaphernes, qui, au bout de quelques jours de marche, attira Cléarque et vingt-quatre autres chefs dans son camp, où il les fit arrêter, et les envoya au roi, qui les fit tous mourir. Il avait cru que cette trahison le rendrait maître de l'armée, mais il se trompa, et les Grecs, ayant choisi d'autres chefs, effectuèrent leur retraite. (*Voy.* XÉNOPHON.) Xénophon fait un grand éloge de Cléarque. Il ne dit rien de la manière dont ce Spartiate avait usurpé la tyrannie; il convient cependant qu'il avait été condamné à mort. (*Voy.* aussi Diodore et Plutarque, *in Artaxerce.*) C—R.

CLÉARQUE, né à Héraclée, ville du Pont, vint dans sa jeunesse à Athènes, et fut l'un des disciples de Platon. Il cultiva aussi l'éloquence sous Isocrate. De retour dans sa patrie, il fut bientôt exilé par une de ces factions qui déchiraient alors toutes les villes

(1) Les différentes éditions de l'*Hymne à Jupiter* et du petit nombre de fragments restés de Cléanthe ont été énumérées avec diverses leçons et des remarques critiques par le savant éditeur de l'édition de Marcus Musurus, par Butler, où ces morceaux sont imprimés. Ils ont été d'abord publiés par Fulvius Ursinus, en 1568; ensuite par Henri Estienne dans sa *Poesis Philosophia* en 1573; puis par Cudworth dans son *Intellectual System*, en 1678; de nouveau dans la traduction latine de Cudworth, par Mosheim, en 1733; pour la cinquième fois dans la 3ᵉ dissertation ajoutée à Daniel *Secundum Septuagint.*, Rome, 1773, in-fol.; dans la seconde édition de la traduction de Cudworth par Mosheim, publiée après sa mort, à Leyde, 1773, in-fol.; dans les *Analecta* de Brunck en 1776, et ensuite par le même dans son édition des *Gnomici Poetæ;* dans les *Eclogæ physicæ* de Jean Stobée ou Stobæus, publiées à Gottingue en 1792, in-8°, par A.-H. Heeren. Ils ont été aussi traduits en allemand, en latin et en anglais. La traduction anglaise est de M. West, qui l'a faite à la prière d'un de ses amis, charmé de trouver le sentiment de la divinité chez un païen, et tant de poésie dans un philosophe. D--z—s.

de la Grèce. Il se rendit vers Mithridate, satrape du Pont, et se distingua dans ses armées. Les troubles d'Héraclée ne cessant pas, et la division entre le peuple et les grands étant de plus en plus profonde, ces derniers, après avoir eu recours inutilement à Timothée, Athénien, et à Epaminondas, Thébain, prirent le parti de rappeler Cléarque, dont ils connaissaient les talents. Il promit à Mithridate, en le quittant, de lui livrer Héraclée, à condition qu'il lui en donnerait le gouvernement; ce satrape s'étant présenté au jour convenu, Cléarque le laissa entrer, et, l'ayant fait prisonnier avec tous ses amis, ne le relâcha qu'après s'être fait payer une forte rançon. Il gagna, par cette double trahison, la confiance du peuple, déclara aux grands qu'il ne voulait plus être l'instrument de leur tyrannie, et la multitude, séduite par ce discours, lui décerna toute l'autorité. Il fit sur-le-champ arrêter soixante sénateurs, et après avoir tiré de leurs familles des sommes considérables pour leur sauver la vie, il les fit tous égorger. S'attendant à être attaqué par ceux qui avaient pris la fuite, il affranchit leurs esclaves, et leur fit épouser les femmes et les filles de leurs maîtres, pour les attacher à son parti. Cléarque marcha ensuite contre les exilés, les défit, et les amena en triomphe à Héraclée, où il se livra de nouveau à toutes sortes de cruautés. Son autorité une fois établie dans la ville, il voulut la faire respecter au dehors, et entreprit, contre plusieurs peuples voisins, des expéditions qui lui réussirent toutes, ce qui lui inspira tant d'orgueil, qu'il voulut se faire passer pour fils de Jupiter. Il prenait alternativement le costume de différentes divinités, et se peignait le visage de vermillon, couleur qu'on employait pour enluminer quelques statues de dieux. Il donna à son fils le nom de *Céraunus* (tonnerre), et se livra à mille extravagances pareilles. Après avoir découvert plusieurs complots formés contre lui, il fut enfin victime d'une conspiration qui avait Chion pour chef. (*Voy.* CHION.) Il vécut encore deux jours après avoir reçu le coup mortel, et termina sa vie au milieu des douleurs et des remords, l'an 352 avant J.-C., à l'âge de 58 ans, et dans la 12e année de son règne. La cruauté n'avait pas éteint en lui le goût des lettres et de la philosophie, qu'il avait puisé dans les écoles de Platon et d'Isocrate. Il aimait les savants, et forma une bibliothèque considérable à Héraclée. Satyrus, son frère, lui succéda. (*Voy.* Diodore de Sicile, l. 20, et Athénée, l. 3.) C—R.

CLÉARQUE et OXATHRES, fils de Denys, tyran d'Héraclée, et descendants du précédent, étaient encore enfants lorsque leur père mourut. Amastris, leur mère, gouverna pendant leur minorité avec beaucoup de sagesse, et, leur ayant remis le trône lorsqu'ils eurent atteint l'âge de régner, elle continua de rester avec eux; mais ces deux monstres, gênés par la présence de leur mère, et jaloux de l'estime générale dont elle jouissait, la firent périr, comme on le voit à son article. Leur crime ne resta pas impuni; Lysimaque, roi de Thrace, et second mari d'Amastris, étant venu à Héraclée, se saisit d'eux et les fit mourir. — CLÉARQUE de Soles, disciple d'Aristote, s'acquit quelque célébrité par différents ouvrages entièrement perdus. Ceux dont on connaît les titres sont un traité *sur l'Education*, un autre *sur la Tactique militaire*, des *Vies des hommes illustres*, souvent citées par les anciens; enfin une espèce d'*Art d'aimer*. Josèphe nous a conservé un long passage d'un dialogue *sur le Sommeil*, où Cléarque faisait faire l'éloge des juifs par Aristote; mais Jonsius (*de Scriptoribus historiæ philosophicæ*, l. 1, c. 18) a très-bien prouvé que cet ouvrage n'était pas de Cléarque, disciple d'Aristote. Josèphe l'a sans doute cité d'après le juif Aristobule. (*Voy.* ce nom.) C—R.

CLÉEF (JOSEPH VAN), surnommé *le Fou*, né à Anvers, en 1487, et reçu dans le corps des peintres de cette ville en 1511, fut regardé comme un des meilleurs coloristes du temps, et souvent ses ouvrages furent comparés à ceux des plus fameux peintres d'Italie; mais il avait un tel amour-propre qu'il s'indignait de voir les plus beaux ouvrages du Titien préférés aux siens. Il crut que les Espagnols lui rendraient plus de justice que ses compatriotes, et il se rendit à Madrid, où Antoine Moro, peintre du roi, le présenta à ce prince; mais l'esprit de jalousie qui le tourmentait ne tarda pas à l'aigrir contre Moro; il lui dit tant d'injures que ce peintre l'abandonna. La folie de van Cléef augmentant toujours, on le vit courir dans les rues avec un habit verni de térébenthine. Il fit encore d'autres extravagances; mais les plus fâcheuses furent qu'à mesure qu'il put retrouver de ses tableaux, il les retoucha et les gâta. Sa famille le fit enfermer. On ignore l'époque de sa mort. A—S.

CLÉEF (HENRI et MARTIN VAN), frères, nés à Anvers, se distinguèrent dans la peinture. Le premier, excellent paysagiste, voyagea longtemps en Italie. Il fut reçu à l'académie d'Anvers en 1533. Ses paysages offrent une touche légère et une belle harmonie de couleur; il a travaillé souvent dans les tableaux de Franc-Flore. Le second suivit les leçons de ce maître célèbre, et préféra le genre de l'histoire. Il composait d'abord en grand; mais son goût le détermina à traiter de petits sujets avec autant de facilité que d'esprit. Plusieurs paysagistes estimés l'employèrent à peindre les figures de leurs tableaux, et quelquefois les deux frères réunirent leurs talents dans les mêmes ouvrages. Martin van Cléef mourut à 50 ans, laissant quatre fils, Gilles, Martin, George et Nicolas, tous peintres de mérite. V—T.

CLÉEF (JEAN VAN), né à Vanloo, dans le pays de Gueldre, en 1646, se forma à l'école de Gaspard de Crayer, qui le prit en amitié et se plut à perfectionner ses heureuses dispositions. Guidé par un aussi grand maître, van Cléef devint lui-même un des plus habiles peintres de la Flandre, acquit de la fortune et de la célébrité, et décora de ses tableaux un très-grand nombre d'églises. Ce fut lui qu'on choisit à la mort de Crayer pour achever plusieurs de ses ouvrages, entre autres les cartons des tapisseries qui s'exécutaient à Anvers par ordre de Louis XIV. Il vint en France présenter lui-même son travail au

roi, qui le combla de louanges. De retour à Gand, cet artiste fut chargé de travaux considérables jusqu'à la fin de sa longue carrière, et il y mourut le 18 décembre 1716. « Plus grand dessinateur que « son maitre, mais moins brillant coloriste, il se fit « une belle et large manière : son pinceau était cou« lant et facile. Quoiqu'il n'ait pas vu l'Italie, ses « compositions tiennent moins de l'école où il s'était « formé que des grands maitres italiens. Il était in« telligent dans ses dispositions et riche dans ses or« donnances, mais sans confusion : quelques-uns de « ses tableaux pourraient être pris pour des ouvrages « du Poussin. Celui qui représente des *Religieuses « portant secours à des pestiférés* passe pour son chef« d'œuvre. Van Cléef est regardé comme celui des « Flamands qui a le mieux entendu l'art de draper ; « ses têtes de femmes sont pleines d'agréments, et « ses figures d'enfant sont charmantes. » Les ouvrages de van Cléef se trouvent rarement dans les cabinets ; on n'y voit guère que quelques esquisses très-finies de ses plafonds et de ses grands tableaux d'autel. V—T.

CLEEMAN (Frédéric-Jean-Christophe), savant allemand, né le 16 septembre 1770, à Crivitz, aux environs de Schwerin, et mort, le 26 décembre 1826, à Parchim, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, était élève de Rostock et d'Iena, avait été adjoint à son père, prédicateur à Leussow, avait ensuite vécu sans fonctions à Schwerin, à Leipsick, à Parchim, puis était devenu rédacteur de la gazette politique de cette ville. L'Allemagne doit à cet infatigable compilateur de précieux et immenses matériaux pour l'histoire du Mecklembourg. Ce sont : 1° *Répertoire universel pour l'histoire du luthéranisme dans le Mecklenbourg*, Parchim, 1809-1810, 3 vol. grand in-fol. Cet ouvrage, dont chaque volume porte un titre particulier (le 1er *Repertorium universale*, le 2e *Syllabus Parchimensium*, le 3e *Syllabus Circulorum*), présente sous forme alphabétique les noms de toutes les communes et de toutes les églises luthériennes du Mecklembourg, avec l'indication des divisions ecclésiastiques ou politiques auxquelles elles appartiennent, et la biographie de tous les ministres de la religion de l'auteur. Des pièces justificatives, la plupart tirées des archives, ainsi qu'un grand nombre des faits mêmes qui forment comme le texte de Cleeman, accompagnent ce grand travail, qui complète la bibliographie de l'histoire et la biographie du Mecklenbourg, et qu'augmentent encore des matériaux pour une table générale de tous les ecclésiastiques mecklenbourgeois antérieurs à l'introduction du luthéranisme dans le pays. Les archives consultées par Cleeman étaient celles de la surintendance de Parchim, qu'il mit cinq ans à classer ; et son répertoire même n'était que l'extrait d'une compilation plus considérable qu'il avait fait pour son usage. Le t. 1er contient les tables, ou la nomenclature, avec les faits d'histoire générale ; le 2e est consacré à la biographie des surintendants de Parchim ; le 3e donne celles des ecclésiastiques inférieurs. 2° *Dictionnaire* (Archiv-lexicon) *historique, généalogique et biographique des ecclésiastiques et des églises du Mecklenbourg*, tiré des archives et d'autres sources rares, des inscriptions, des églises, des papiers de famille, des éloges funèbres, des poëmes, des programmes, etc., première partie A-Z., avec un *Syllabus Custroviensis* et diverses annexes, Parchim, 1819, in-fol. En dépit du titre, l'ouvrage ne va que jusqu'au J exclusivement. 3° Une édition très-augmentée du vieil ouvrage de Cordes, intitulé *Chronique et Notice de la ville de Parchim*, Parchim, 1825, in-8°, avec 4 gravures. Cleeman avait publié de plus quelques compositions musicales. Après sa mort on a trouvé en manuscrits : 1° un *Traité théorique de la musique et de l'art de l'enseigner* ; 2° un *Dictionnaire de musique*, commencé en 1801, à Leipsick, et non terminé ; 3° des sermons au nombre de cinq-cent trente-cinq ; 4° le grand *Dictionnaire biographique* (Archiv-lexicon), en 16 vol. in-fol. ; 5° un grand *Dictionnaire généalogique*, plus volumineux encore, et qui contient le relevé des registres de naissances, mariages et morts de l'église de Parchim et des localités voisines, Neustad, Spœnitz, etc. Val. P.

CLÉERS (Hugues de), chevalier, né à Angers, florissait dans le 11e siècle. Il fut député par Foulques V, comte d'Anjou, son seigneur, vers Louis le Gros, pour lui demander de le rétablir dans la charge de sénéchal, qu'il prétendait héréditaire dans sa famille. Louis, qui désirait se concilier l'amitié du comte d'Anjou, pour l'opposer à Henri Ier d'Angleterre, lui accorda sa demande, et il fut convenu que Guillaume de Garlande, alors en possession de la place de sénéchal, en ferait hommage à Foulques, et que ceux qui en seraient pourvus à l'avenir recevraient leur investiture des comtes d'Anjou. Hugues de Cléers a fait lui-même le récit de cette négociation dans un petit ouvrage inséré dans les *historiæ Francorum Scriptores* de Duchesne, t. 4 ; dans les notes de Sirmond sur les *Lettres* de Godefroy de Vendôme, Paris, 1620 ; dans les œuvres de Sirmond, t. 3 ; et enfin, dans les *Miscellanea* de Baluze, t. 4, in-8° : cette dernière édition, corrigée sur un ancien manuscrit de St-Aubin d'Angers, passe pour la meilleure ; mais l'ouvrage est très-imparfait. La réintégration des comtes d'Anjou dans la charge de sénéchal est de 1118. W—s.

CLEGHORN (George), savant médecin, né le 18 décembre 1716, à Granton près d'Edimbourg, fit ses études médicales sous le docteur Alexandre Monro, l'une des lumières de l'université de cette ville, et profita si bien des leçons qu'il en reçut, qu'en 1736, ayant à peine atteint sa vingtième année, il fut nommé chirurgien du 22e régiment d'infanterie, qui se trouvait alors à Minorque. Pendant un séjour de treize ans qu'il fit dans cette île, il employa tous les moments dont il pouvait disposer à des recherches sur la nature des maladies épidémiques, et à satisfaire sa passion pour l'anatomie, en disséquant des cadavres humains et des singes qu'il faisait venir de la côte de Barbarie. En 1749, il quitta Minorque et se rendit en Irlande avec son régiment, et dans l'automne de 1750, il vint à Londres, y suivit les cours d'anatomie du docteur Hunter, et

y publia son *Traité des maladies épidémiques de Minorque, depuis l'année 1744 jusqu'en 1749*, Londres, 1751, in-8°; idem, 1768, in-8°, ouvrage très-estimé, dans la rédaction duquel il fut aidé par son ami Fothergill, et où l'on trouve beaucoup d'observations neuves ou importantes. Il traite aussi du climat, des productions et des habitants, et donne un catalogue des plantes qui y croissent spontanément, dont plusieurs sont très-rares et ne se trouvent que dans les contrées les plus chaudes de l'Europe. L'auteur indique les propriétés de quelques-unes de ces plantes. La partie qui concerne l'histoire naturelle de Minorque a été insérée dans des collections de voyages. C'est principalement Cleghorn qui introduisit l'usage des végétaux acides dans les fièvres intermittentes et putrides, ainsi que l'usage prompt et abondant du quinquina, qu'on avait regardé auparavant comme nuisible ou inutile dans ces maladies. En 1751, le docteur Cleghorn alla se fixer à Dublin, dont l'université le nomma par la suite professeur d'anatomie; le collége des médecins l'admit, en 1784, au nombre de ses membres honoraires. Il fut un des premiers membres qui composèrent l'académie irlandaise pour l'encouragement des arts et des sciences, et fut élu, en 1777, membre de la société royale de médecine de Paris. Pendant les dernières années de sa vie, Cleghorn, en s'occupant de sa profession, consacra ses moments de loisir à l'agriculture et à l'horticulture. Il est mort au mois de décembre 1789. On trouve des renseignements sur la vie de ce médecin dans les *Mémoires* de Lettsom. Le docteur Cleghorn s'était lié, étant au collége, avec le docteur Fothergill d'une amitié intime, que le temps n'avait fait que cimenter; et, dès cette époque, ils avaient formé avec quelques-uns de leurs condisciples une petite réunion, d'où la société royale de médecine d'Édimbourg tire son origine. X—s et D—P—s.

CLÉLAND (Jean), auteur anglais, né en 1707, était fils du colonel Cléland, ce célèbre membre imaginaire du club du Spectateur dont Steel a traité le portrait sous le nom de Will Honeycombe. Après avoir été élevé à l'école de Westminster où il fut admis en 1722, et où il fut le condisciple de lord Mansfield, on l'envoya à Smyrne en qualité de consul, et de là aux Indes orientales, d'où, par une suite de querelles qu'il se fit avec quelques membres du gouvernement de Bombay, il fut forcé de fuir précipitamment. De retour dans sa patrie, sans fortune et sans état, il y contracta des dettes qu'il paya de sa liberté, le seul bien qu'il eût au monde. Pendant qu'il était en prison, un libraire lui proposa, pour se tirer d'affaire, de composer quelque ouvrage licencieux, et par là d'un débit sûr. Cléland saisit cette idée, et écrivit les *Mémoires d'une courtisane* (the Woman of pleasure), où les aventures les plus scandaleuses et les images les plus indécentes sont présentées dans un langage cynique, mais sous des formes séduisantes et dans un style très-élégant. Le libraire acheta le manuscrit 20 guinées, et en retira plus de 10,000 liv. sterl. L'auteur fut appelé devant le conseil privé; mais le président, Jean, comte de Grandville, l'excusa sur sa pauvreté, et pour le mettre à même d'employer plus noblement ses talents, lui fit accorder une pension de 100 liv. sterl., dont Cléland jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1789. On a aussi de lui: l'*Homme d'honneur*, écrit en expiation de l'ouvrage précédent; les *Mémoires d'un Fat* (Coxcomb), et quelques écrits sur des sujets politiques et philologiques. C'est une chose remarquable et caractéristique des mœurs nationales, que Cléland, recherché d'abord dans la meilleure compagnie pour les agréments de son esprit et de son commerce, en fut banni sans retour dès qu'il fut connu pour l'auteur des *Mémoires d'une courtisane*. S—D.

CLÉLIE, jeune Romaine célèbre par son amour pour sa patrie, et par une action courageuse. L'an 247 de Rome, 207 avant J.-C., Porsenna, qui avait embrassé la défense de Tarquin, fut déterminé à faire la paix avec le sénat, parce que ses troupes commençaient à murmurer de la longueur du siége, et Aruns, son fils, grand admirateur des Romains, l'affermit dans cette résolution. Les Romains lui livrèrent à cette occasion, en qualité d'otages, dix jeunes garçons et dix jeunes filles appartenant à des familles patriciennes. Clélie était du nombre de ces otages. Elle se baignait sur les bords du fleuve, lorsque l'aspect de sa ville natale excita en elle le désir d'y retourner; elle se jeta à la nage, et encourageant ses compagnes à la suivre, toutes revinrent dans leurs familles. Le consul Publicola, craignant avec raison que la fuite de ces jeunes filles ne fût regardée comme une violation de la trêve, envoya prévenir Porsenna qu'il allait les lui renvoyer aussitôt, et se mit lui-même à la tête de la troupe qui les reconduisit au camp des Etrusques; mais les Tarquins se placèrent sur le chemin pour les enlever. La violence de cette famille était trop connue pour ne pas inspirer le plus légitime effroi; le consul, déterminé à faire connaître à Porsenna cette tentative perfide, eut le bonheur de pouvoir lui envoyer sa fille Valérie, qui était du nombre des fugitives. Aruns saisit avec joie l'occasion d'agir selon ses sentiments secrets, et de s'opposer à une entreprise injuste. Il accourut avec un grand corps de cavalerie sur le lieu de l'attaque, et mit en fuite les agresseurs. Porsenna, indigné contre les Tarquins, leur ordonna de sortir de son camp. Il voulut ensuite savoir qui des jeunes filles avait excité ses compagnes à prendre la fuite; Clélie alors se nomma, et déclara qu'elle seule était coupable. Porsenna, qui avait de la grandeur d'âme, mit en liberté, non-seulement les otages, mais même les prisonniers qu'il avait faits; de plus, il fit présent à Clélie d'un beau cheval, richement enharnaché. C'est probablement ce don qui fit croire à plusieurs auteurs que Clélie s'était enfuie sur un cheval qu'elle avait trouvé par hasard. Aurélius Victor et Florus sont de cette opinion, que plusieurs peintres ont adoptée lorsqu'ils ont retracé ce fait. Tite-Live ne fait point mention de cette circonstance; il dit que les jeunes filles traversèrent le fleuve à la vue des Toscans, qui leur lançaient des flèches de tous côtés. Quoi qu'il en soit, on éleva dans la voie Sacrée une

statue équestre à Clélie, qui fut la première personne de son sexe honorée de cette distinction. Selon Plutarque, cette statue subsistait encore de son temps; mais Denys d'Halicarnasse, un peu antérieur à lui, assure qu'elle avait été consumée par le feu. Au reste, on doit observer que, quoique l'action de Clélie n'ait en elle rien d'extraordinaire et d'impossible, elle a été regardée comme fabuleuse par plusieurs auteurs : elle appartient en effet à une époque dont les historiens se sont plu à relever par le merveilleux un grand nombre de circonstances. (*Voy.* Horatius Coclès et Mucius Scévola.) D—T.

CLEMENCE DE HONGRIE, reine de France, femme de Louis X, surnommé *le Hutin*, était fille de Charles, 1er de ce nom, dit Martel, roi de Hongrie, et de Clémence de Habsbourg. Elle fut mariée à Louis X le 19 août 1315, et couronnée avec lui à Reims le 24 du même mois. Marguerite de Bourgogne, première femme de ce prince vivait encore, mais il avait été forcé de la répudier à cause de son inconduite, et peu de temps après ce second mariage, il la fit étrangler au Château-Gaillard, où elle avait été renfermée avec Blanche, comtesse de la Marche. (*Voy.* les art. Marguerite de Bourgogne et Louis X.) Clémence, citée comme une des plus belles femmes de son temps, ne vécut guère plus d'une année avec Louis X, qui périt le 8 juin 1316. On pense généralement qu'il fut empoisonné. La France resta cinq mois sans roi, parce que la reine était enceinte; un parti composé de bons Français déconcerta les projets de ceux qui voulaient disposer de la couronne, et fit déclarer que si Clémence accouchait d'un fils, le trône appartiendrait à cet enfant. Elle accoucha en effet d'un fils, qui reçut le nom *Jean*; mais il ne vécut que quatre à cinq jours. Quelques historiens le mettent au nombre des rois de France; l'usage de ne pas le compter a prévalu. Clémence, dont la santé avait été altérée par le chagrin que lui causèrent la mort de son mari et la perte de son fils, ne leur survécut que douze ans, ne se mêlant point des affaires de l'État, tout occupée de son salut et du soulagement des pauvres, et souvent obligée d'acheter par des privations personnelles le plaisir qu'elle trouvait à secourir l'indigence. En souvenir de sa patrie, elle avait fondé à Budé un collége pour y faire élever gratis un certain nombre de pauvres orphelins. Cette pieuse reine mourut à Paris, à l'hôtel du Temple, le 13 octobre 1328, n'ayant jamais eu sujet de regretter d'avoir fixé son séjour en France, lorsqu'aucun intérêt ne l'y arrêtait plus. Elle fut enterrée dans l'église des dominicains de la même ville, et son cœur porté au monastère des religieuses de Nazareth, à Aix en Provence. Les rois Charles le Bel et Philippe de Valois ajoutèrent à ses revenus, dont elle faisait un si noble usage, et les princes eurent pour elle les plus grands égards: ainsi, en perdant tout pouvoir, elle vit augmenter sa considération : c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son caractère. F—E.

CLÉMENCE ISAURE, illustre dame toulousaine qui ranima dans sa patrie le goût et l'amour des lettres, à la fin du 15e siècle. Toulouse avait une institution littéraire dont l'origine est inconnue, mais qui était déjà ancienne en 1323. On l'appelait *collége du gai savoir*, ou *de la gaie science*. (*Voy.* Cano et Molinier.) C'est sur cette institution que fut ensuite fondée celle des Jeux floraux, qui, après avoir langui pendant près d'un siècle, allait périr, lorsque Clémence Isaure la ranima par sa fondation vraiment magnifique. On a dit qu'elle descendait des comtes de Toulouse. Son épitaphe porte seulement que sa famille était illustre, *ex clara Isaurorum familia;* qu'elle mourut à 50 ans; qu'elle n'avait pas été mariée. On y détaille les revenus qu'elle laissa à la ville pour servir exclusivement à la célébration des Jeux floraux, de telle sorte, y est-il dit, que ce qui restera de ces revenus annuels soit employé à un festin, plutôt que d'être détourné à d'autres usages : *de reliquo epulentur*. Une messe, un sermon, des aumônes, doivent ouvrir cette fête. Avant la distribution des prix, on doit aller jeter des roses sur le tombeau de Clémence. Ce fut pendant sa vie qu'elle fit cette fondation, confirmée par son testament. Des fleurs plus riches et qu'on appela *nouvelles*, encore qu'elles eussent le même nom et la même forme, parce qu'elles provenaient de cette fondation, ranimèrent l'émulation des amis des muses, et rendirent son premier lustre à la fête du 3 mai. Clémence Isaure s'y montrait parmi les juges du combat; c'est à elle que madame de Villeneuve s'adressait dans le concours de 1498 : « Reine de poésie, puissante Clé« mence, lui dit-elle, si mes vers obtiennent votre « suffrage, j'aurai la fleur qui de vous prend nais« sance. » Dans le registre où cette pièce de vers est conservée, on trouve celle qui, dans le même concours, remporta l'églantine. Elle a pour titre : *Ode par laquelle M. Bertrand de Roaix gagna l'églantine nouvelle qui fut donnée par dame Clémence, l'an* 1498. Un autre registre, qui commence à l'année 1513, en parle comme étant morte depuis peu de temps, « feue dame Clémence de bonne mémoire. » On y voit la preuve d'un grand changement opéré dans le collége de la gaie science. Ce collége prend pour la première fois le nom de *Jeux floraux*. Il n'y a plus de bacheliers et de docteurs en gaie science, mais des maîtres ès Jeux floraux. Les mainteneurs ne reçoivent plus, à titre de bienfait, les fleurs que les capitouls fournissent; ils les réclament comme une dette, en exécution de la fondation de dame Clémence, et les capitouls répondent « qu'ils « feront leur devoir; qu'ils ont vu naguère le testa« ment de dame Clémence, qu'ils l'exécuteront. » Rien n'est épargné pour la solennité de la fête, dont les apprêts sont faits par trois capitouls préposés pour cela, sous le nom de *Bailes des Jeux floraux*. Les mainteneurs délibèrent de donner des prix extraordinaires qui seront payés aux dépens de la fondation, et les capitouls exécutent ces délibérations. Une foule d'auteurs contemporains célébrèrent cette fondation. Benoît, jurisconsulte du 15e siècle, enseigne dans un traité de jurisprudence intitulé : *Repetitio capituli Raynutius*, qu'on peut faire un legs à la ville pour la célébration de jeux annuels,

sur quoi il cite la fondation de dame Clémence, femme illustre et très-riche Toulousaine, *Prout illustris mulier illa fecit domina Clementia ditissima civis Tolosana*. Benoit devait être à peu près de l'âge de Clémence Isaure, qui vivait en 1498, et qui était déjà morte en 1513. Sa mort était encore récente, lorsqu'en 1527, Étienne Dolet, fameux par ses talents et sa fin déplorable, fit en vers latins un éloge de Clémence, sous ce titre : *de Muliere quadam qui ludos litterarios Tolosæ constituit*. En 1530, Jean Boissoné, professeur en droit à Toulouse, célébra en vers français et latins la fondation de Clémence. Depuis 1535 jusqu'en 1609, Clémence Isaure a été successivement célébrée par Jean Voulté, Pierre Tressabot, Pierre de St-Anian, Antoine Syphrien, Pierre Borel, Jean Bodin, par G. Draud, dans sa *Bibliotheca classica*; le président Berthier, dans le recueil de ses poésies latines; de Thou, dans le journal de sa vie; Pierre Dufour dans son *Agonisticon*; Alexandre Bodius, poëte écossais; Papire Masson, Pierre Goudelin, etc., etc. Ces témoignages d'auteurs, dont les premiers sont contemporains, concourent, avec les monuments de l'hôtel de ville, pour prouver son existence. Ces monuments sont sa statue de marbre blanc, placée dans le grand consistoire où se célébraient les Jeux floraux, et au pied de laquelle son éloge est prononcé tous les ans depuis 1527; la table d'airain qui couvre le piédestal de cette statue, où est gravée l'inscription qui détaille les dons de Clémence pour la célébration des Jeux floraux, et qui prescrit d'aller tous les ans jeter des roses sur son tombeau (1). Parmi ces monuments, sont les registres de l'hôtel de ville et ceux des Jeux floraux, dont l'accord est parfait pour attribuer cette fondation à Clémence Isaure, et ceux de la cour des comptes de Montpellier, où l'on voit un dénombrement des biens de la ville de Toulouse fait en 1540. Les capitouls y comprennent ceux de la fondation de Clémence Isaure, en observant que la ville n'en profite pas, attendu qu'elle est obligée d'en employer les entiers revenus à la célébration des Jeux floraux. Catel, dans ses *Mémoires du Languedoc*, qui parurent sept ans après sa mort, convient que l'existence de Clémence Isaure semble suffisamment indiquée, tant par les registres que par les autres monuments; mais, par une méprise qui serait inconcevable s'il avait publié lui-même son ouvrage, il élève un doute sur cette existence, confondant l'institution des Jeux floraux récemment faite par Clémence dans le collége de la gaie science, avec l'antique institution de ce collége, auquel il donne le nom de *Jeux floraux* qu'il a conservé. Cette équivoque lui fait supposer que Clémence, si elle a existé, appartient au 13e ou au 14e siècle; et, comme on ne parle d'elle qu'à la fin du 15e ou au commencement du 16e siècle, ces témoignages que mal à propos il ne croit pas contemporains, ne font que l'ébranler au lieu de le convaincre, et cette erreur de fait l'amène à douter que Clémence Isaure ait existé. Caseneuve, qui laissa aussi un écrit sur les Jeux floraux, imprimé après sa mort, les confond également avec le *collége de la gaie science*; et dès lors, ne pouvant pas en attribuer l'institution à Clémence Isaure, il ne la nomme même pas. Il fait de cette institution une *cour d'amour*, que les capitouls auraient commencé à tenir en 1324. De la Faille, historien de Toulouse, confondant également l'institution des *Jeux floraux* avec celle du *collége de la gaie science*, va plus loin que Catel, qui n'eut qu'un doute, plus loin que Caseneuve, qui s'est borné à ne pas prononcer le nom de Clémence. Il dit que la tradition de Clémence Isaure ne remonte qu'à 1540, tandis qu'il cite le registre de 1513, à la tête duquel se trouve le nom de Clémence, et dans lequel on rappelle le registre antérieur qui contient ses ordonnances. L'erreur de Catel, adoptée par Caseneuve et par de la Faille, ne peut, lorsqu'elle est connue, tirer à conséquence contre un fait historique si bien établi. Elle n'a été partagée par aucun lecteur instruit et attentif; mais les capitouls de Toulouse y ont trouvé un prétexte d'attaquer souvent (toujours sans succès) l'indépendance du corps des Jeux floraux, depuis même qu'ils ont été érigés en académie. Cette érection fut faite en 1694, par des lettres patentes, qui portent à trente-six le nombre des mainteneurs, y compris le chancelier et le maire de Toulouse, académicien né. En 1725 ce nombre fut porté à quarante. Un édit de 1773 supprime l'office de chancelier, et d'autres distinctions qui blessaient l'égalité académique : les sceaux ont été confiés au secrétaire perpétuel. La présidence de l'académie appartient à un modérateur, et, à son défaut, à un sous-modérateur qu'on tire au sort tous les trois mois, et dont les noms ne sont ensuite remis dans l'urne que six mois après la fin de leur trimestre. Il y a un secrétaire des assemblées, dont les fonctions durent trois ans, et qui est chargé de recueillir les ouvrages qu'on lit dans les séances publiques et particulières, et d'en présenter tous les ans l'analyse à l'académie. Il y a deux censeurs pour veiller à l'exécution des règlements et à l'impression du recueil, et un trésorier, qu'on appelle dispensateur. Les officiers municipaux, qui, en 1790, remplaçaient les capitouls, renouvelèrent leurs prétentions de présider l'académie, qui aima mieux s'anéantir que de se prêter à aucune violation de ses droits. Après une dispersion de quinze ans, les mainteneurs qui se trouvaient à Toulouse en 1806 se réunirent spontanément. Cette réunion fut approuvée par le gouvernement. L'académie reprit et continua ses exercices, nomma à une partie des places vacantes, travailla à recouvrer ses registres, ses livres, la salle des assemblées; proposa et distribua, avec la même solennité qu'auparavant, les fleurs de Clémence Isaure, une amarante et une églantine d'or, une violette, un souci et un lis d'argent. Il reste encore, des biens que Clémence Isaure légua à la ville de Toulouse, la place dite *de la Pierre*, dont le produit annuel grossit de 9 à 10,000 francs les revenus de la ville. C'est de ces revenus qu'est prise la dotation de l'académie, portée par

(1) Cette table, dont la destruction avait été ordonnée par les révolutionnaires, a été conservée par le fondeur chargé d'en faire les *Grenouilles* de la porte de St-Michel, et qui y substitua une matière pareille.

le budget, suivant le vœu du conseil municipal. L'académie des Jeux floraux fait imprimer tous les ans un recueil divisé en 2 parties. Dans la 1re sont les ouvrages couronnés ou seulement distingués dans le concours; la 2e renferme deux discours, l'un sous le nom de *semonce*, qui ouvre l'année académique; l'autre qui ouvre la séance publique du 3 mai, et dans lequel on insère avec plus ou moins d'étendue l'éloge de Clémence Isaure. Les éloges des académiciens morts s'y trouvent aussi, avec les discours de réception et les autres ouvrages de poésie, d'éloquence ou de critique littéraire, lus dans les séances publiques ou particulières, par les mainteneurs ou par les maîtres. La fête annuelle des fleurs, à laquelle se rattachent des souvenirs si doux et si touchants, est célébrée avec la même pompe qu'avant les jours désastreux de la révolution. M. Poitevin-Peitavi, secrétaire perpétuel des Jeux floraux, a publié: *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux*, Toulouse, 1814, 2 vol. in-8°. T—L.

CLÉMENCE (JOSEPH-GUILLAUME), né au Havre, le 9 octobre 1717, fut curé de St-Cande, à Rouen, et ensuite grand vicaire de Poitiers. Le cardinal de la Rochefoucauld lui donna un canonicat, et peu après Louis XV le nomma prieur commandataire de St-Martin de Machecoult. C'était un homme instruit; il possédait le grec, le syriaque et l'hébreu; mais c'est un écrivain très-médiocre, et à l'exception d'un seul, ses ouvrages sont aujourd'hui presque entièrement oubliés. L'abbé Clémence mourut le 6 août 1792. On a de lui: 1° *Défense des livres de l'Ancien Testament contre l'écrit intitulé la Philosophie de l'histoire*, de Voltaire, 1768, in-8°; réimprimée en 1776; 2° *les Caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, 1776, 2 vol. in-8°; 3° *l'Authenticité des livres, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament démontrée, et leur véridicité défendue, ou réfutation de la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse*, Paris, 1782, in-8° (1). On sait que ces prétendus *aumôniers du roi de Prusse* ne sont autres que Voltaire. A. B—T.

CLÉMENCET (DOM CHARLES), né en 1703, à Painblanc, au diocèse d'Autun, fit ses humanités au collége des oratoriens de Beaune, sa philosophie chez les dominicains de Dijon, et entra dans la congrégation de St-Maur, le 7 juillet 1723. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de la Ste-Trinité de Vendôme. Aussitôt après sa profession, il fut envoyé à l'abbaye de St-Calais, où il apprit le grec sans le secours d'aucun maître; de là il passa à Pont-le-Voi, y professa la rhétorique, puis enfin il vint à Paris, dans le monastère des Blancs-Manteaux, où il fut d'abord employé, de concert avec D. Durand, à continuer la collection des décrétales des papes. Il mit deux volumes en état de paraître, et s'y occupa ensuite d'autres travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 5 avril 1778. Ce savant bénédictin a composé: 1° *l'Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques, et anciens monuments depuis la naissance de J.-C., par le moyen d'une table chronologique, où l'on trouve les années de J.-C. et de l'ère d'Espagne, les indictions, le cycle pascal, les pâques de chaque année, les cycles solaires et lunaires*, etc., *avec un calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs, des rois*, etc., *des ducs de Bourgogne, de Normandie*, etc., par des religieux bénédictins de la congrégation de St-Maur, Paris, 1750, in-4°. La transcription du titre de cet ouvrage nous dispense d'entrer dans aucun détail sur son contenu et sur l'érudition immense qu'il a dû exiger. (*Voy.* dom CLÉMENT.) D. Clémencet n'en a cependant point conçu l'idée; elle appartient tout entière à D. Maur Dantine. (*Voy.* ce nom.) En travaillant à la nouvelle édition du *Glossaire* de du Cange, Dantine avait formé le plan d'une méthode propre à aplanir les difficultés qui se rencontrent dans les dates des anciens monuments. Vers l'an 1743, il dressa, pour son usage, une table chronologique, à laquelle se trouvait joint un calendrier perpétuel. Peu à peu, il étendit ce premier travail, en y ajoutant des tables chronologiques et historiques des conciles, des papes, des empereurs, des rois; enfin il en voulut former un corps complet de chronologie depuis J.-C. jusqu'à nos jours. Une savante dissertation sur les dates des chartes et des chroniques devait être mise en tête de l'ouvrage. La mort le surprit lorsqu'il n'avait encore pu faire imprimer que la table chronologique, le calendrier perpétuel, le catalogue des saints et la liste des conciles. D. Clémencet fut chargé de terminer ce beau travail, et le succès qu'obtint l'ouvrage justifia les espérances fondées sur son mérite. Néanmoins on vit paraître dans le *Journal de Trévoux* deux lettres anonymes, dans lesquelles l'auteur était accusé d'avoir forgé et falsifié un passage d'Eusèbe. D. Clémencet répondit à cette accusation par une lettre imprimée. Le journaliste de Trévoux avait fait, dans son premier volume de décembre 1750, une réparation aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, si hardiment calomniés, Clémencet consacra une seconde lettre à prouver l'insuffisance de la réparation. 2° *Lettres d'Eusèbe Philalèthe à M. Fr. Morénas, sur son prétendu Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de M. Fleury*, Liége (Paris), 1753, 1755, 1759, édition très-augmentée, in-12. Cette production, écrite avec pureté et remplie de choses bien discutées, peut servir de suite à l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine. 3° *Histoire générale de Port-Royal, depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entière destruction*, Amsterdam (Paris), 1755, 1757, 10 vol. in-12. Cette histoire renferme des pièces justificatives importantes; elle est écrite avec autant d'impartialité que l'homme peut en mettre lorsqu'il discute des opinions religieuses. 4° *Histoire générale des écrivains de Port-Royal, contenant la vie, le catalogue des ouvrages composés par les solitaires qui ont habité ce célèbre désert*, etc., *avec des éloges historiques des auteurs, la chronologie de leurs ouvrages, des remarques sur les principaux, le dénombrement des diffé-*

(1) Cet ouvrage a été réimprimé depuis sous ce titre: *Réfutation de la Bible enfin expliquée de Voltaire*, mise dans un nouvel ordre, et augmentée d'une foule de preuves contre les attaques d'autres auteurs impies, etc., par l'abbé Marquet, Nancy, 1826, in-12. CH—S.

rentes éditions, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage est resté manuscrit, et ne se trouve point à la bibliothèque royale parmi les manuscrits provenant de la congrégation de St Maur. 5° *Conférences de la mère Angélique de St-Jean* (Arnauld), *abbesse de Port-Royal, sur les constitutions du monastère de Port-Royal*. Utrecht (Paris), 1760, 3 vol. in-12. 6° *La Vérité et l'Innocence victorieuses de l'erreur et de la calomnie, lettres à un ami sur la Réalité du projet de Bourg-Fontaine* (par le P. Sauvage), Cologne (Paris), 1758, 2 vol. in-12. 7° *Vains Efforts des bénits pères pour renouveler la fable de Bourg-Fontaine et les calomnies publiées dans la Réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée dans l'exécution*, petite brochure de 84 p. in-12. 8° *Authenticité des pièces du procès criminel de religion et d'État qui s'instruit contre les jésuites depuis deux cents ans, démontrée*, etc., 1760, in-12. 9° *Deux Lettres du doge de la république des apistes au général des solipses, pour lui demander des secours dans une guerre qui intéresse les deux nations*, in-12 de 60 p. 10° *Lettres de Philippe Gramme, imprimeur à Liége, à l'auteur de la Lettre sur le nouvel Abrégé de l'histoire ecclésiastique par l'abbé Racine*, Liége, 1759, in-12 de 55 p. Cet auteur, qui était Denesle, publia presque immédiatement une *Réponse à la Lettre de Ph. Gramme*, 1759, in-12. 11° D. Clemencet a donné en 1756 le 10° vol., et en 1759 le 11° de l'*Histoire littéraire de la France*. Il avait encore composé pour le 12° volume une *Histoire des vies et des écrits de St. Bernard et de Pierre le Vénérable*; ces deux morceaux ont été imprimés séparément, Paris, 1773, in-4°. 12° *S. Gregorii vulgo Nazianzeni Opera omnia*, in-fol., 1778, t. 1er. D. Clémencet travailla quatorze ans à cette édition, restée incomplète, dont le propectus avait été publié dès 1708 par D. Louvart, qui mourut sans l'avoir préparée entièrement. Notre savant bénédictin collationna le texte de St. Grégoire sur quarante manuscrits. Il est à regretter qu'il n'ait point été collationné sur un beau manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de la ville de Bâle. On doit encore à D. Clémencet l'épître dédicatoire et la préface générale de la version italique de la Bible donnée par D. Sabbathier (1743, 3 vol. in-fol.); l'avertissement placé en tête des *Verges d'Héliodore*; une *Apologie de St. Bernard* au sujet des croisades, rédigée en forme de lettres, et insérée dans les *Lettres sur l'ouvrage intitulé Querelles littéraires* (voy. P. Barrel); l'édition des *Œuvres posthumes* de l'abbé Racine (1759). Selon Bachaumont il est aussi l'auteur d'un opuscule publié en 1767 sous le titre de *Cas de conscience sur la Commission établie pour réformer les corps réguliers*, in-12 de 72 p. Dans la 1re édition de la *Biographie universelle*, on attribuait à tort à D. Clémencet les *Lettres d'un magistrat à Morenas*, qui sont du président Roland; et la *Justification sommaire de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Racine*, qui est de Rondet. J—N.

CLEMENGIS (de). *Voyez* Clamenges.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Titus Flavius Clemens), saint et docteur de l'Église, vécut vers la fin du 2e siècle, et dans les premières années du 3e. Il naquit (1) dans le sein du paganisme, mais à une époque où ce culte ne se soutenait plus que par sa longue prescription. Clément fit ses premières études à Athènes; il les continua en Italie et dans l'Asie Mineure, et vint les achever dans la capitale de l'Égypte, école célèbre, où, de toutes les parties de l'empire, on venait étudier l'éloquence et la philosophie platonicienne; mais ces sciences avaient bien dégénéré depuis les siècles de Périclès et d'Auguste. Les écoles d'Alexandrie, comme celles de Rome et d'Athènes, étaient abandonnées aux déclamateurs et aux sophistes; les uns occupés à vendre des éloges aux flatteurs; les autres enfoncés dans de vaines disputes de mots. Clément ne tarda pas à se dégoûter de la subtilité des uns, et de la bassesse des autres. Une éloquence nouvelle commençait à s'élever avec une nouvelle religion. Des hommes qui semblaient au-dessus des faiblesses humaines, et indifférents aux grandeurs du monde; qui, sans cesse menacés ou du mépris ou de l'échafaud, trouvaient dans leurs persécutions mêmes la source d'une énergie toujours croissante, et dans leurs opinions, des lumières supérieures à celles qui avaient éclairé Platon, Démosthène et Cicéron, fixaient alors l'attention des sophistes, qui les redoutaient; des empereurs, auprès desquels on les calomniait sans cesse; et des sages, qui cherchaient de bonne foi la vérité. L'histoire, en nous affligeant du récit des crimes qui furent alors, comme dans tous les temps, ceux de la tyrannie, du fanatisme et de l'ambition, nous offre le contraste de tant d'horreurs, dans le portrait fidèle et avoué des héros de l'Évangile. « L'histoire, dit à ce sujet Laharpe, nous présente en eux les plus touchants modèles des plus « pures vertus, nous les fait voir réunissant la di« gnité du caractère à celle du sacerdoce, une « douceur inaltérable à une fermeté intrépide, « adressant aux empereurs le langage de la vérité, « aux coupables celui de la conscience, à tous « les malheureux celui des consolations fraternel« les. Les lettres les réclament à leur tour, et « s'applaudissent d'avoir été pour quelque chose « dans le bien qu'ils ont fait à l'humanité, et d'ê« tre encore aujourd'hui, aux yeux du monde, « une partie de leur gloire. Elles aiment à se cou« vrir de l'éclat qu'ils ont répandu sur leur siècle, « et se croient toujours en droit de dire qu'avant « d'être des confesseurs et des martyrs, ils ont été « de grands hommes; et qu'avant d'être des saints, « ils ont été des orateurs. » Clement, dont l'esprit naturellement juste et le cœur droit cherchaient également la lumière et la vérité, ne put entendre parler de tels hommes sans chercher à les connaître, et ne put les connaître sans les admirer. Les leçons de St. Pantène, catéchiste d'Alexandrie, achevèrent de lui dessiller les yeux sur l'extravagance du culte de ses ancêtres, et sur la supériorité des dogmes du christianisme. Il se fit bap-

(1) Les uns le font naître à Athènes, d'autres à Alexandrie, d'où il aurait reçu son surnom, pour le distinguer de Clément le Romain (*Clemens Romanus*), qui figure parmi les papes. D—z—s.

tiser, et bientôt après, il fut choisi par l'église d'Alexandrie pour remplacer St. Pantène, que l'évêque Démétrius venait d'envoyer en mission dans les Indes vers l'année 191. Son zèle et ses talents le rendirent célèbre, et donnèrent à son école une vogue prodigieuse. Sa méthode consistait à instruire d'abord ses élèves de ce qu'il y avait de plus judicieux dans la philosophie païenne, et principalement dans celle de Platon, dont il avait été autrefois le partisan le plus zélé, et pour laquelle il conserva toujours un secret attachement. Il insistait ensuite d'une manière particulière sur certains points de morale communs aux deux religions, tels que les principes de la loi naturelle, la haine du crime, l'amour de la vertu, l'existence d'un Être suprême, l'immortalité de l'âme, etc.; puis il arrivait par degrés à la doctrine évangélique, dont il développait, avec ses talents ordinaires, et les avantages sur toutes les doctrines philosophiques, et l'influence immédiate sur le bonheur des hommes. La persécution excitée par l'empereur Sévère l'atteignit l'an 202. Jugeant à propos de céder à l'orage, et d'épargner un crime de plus aux bourreaux des chrétiens, il abandonna son école et Alexandrie pour se réfugier en Cappadoce; de là il vint à Jérusalem, où la crainte des persécuteurs ne l'empêcha pas de prêcher la foi avec un éclat qui pouvait lui devenir funeste. De Jérusalem il se rendit à Antioche, la ville la plus considérable et la plus peuplée de l'Orient, où le christianisme naissant avait fait beaucoup de prosélytes, mais où les sophistes avaient aussi beaucoup de partisans. Clément en parcourut toutes les églises, eut de longues et fréquentes conférences avec les principaux néophytes, éclairant les uns par l'étendue de ses lumières, fortifiant les autres par l'intrépidité de son courage, les édifiant tous par la modestie de sa conduite. Enfin, la persécution cessant, il revint à Alexandrie, où il reprit ses fonctions de catéchiste, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 217, sous le règne de Caracalla. Eusèbe, Photius, St. Jean Chrysostome et autres ont donné de grands éloges à son savoir et à sa vertu, et ces éloges nous paraissent justifiés par ce qui nous reste de ses ouvrages tous écrits en grec, qui sont: 1° ***Hypotyposes***, ou ***Instructions;*** on pense généralement que St. Clément composa cet ouvrage, dont il ne nous reste que des fragments, peu de temps après sa conversion, et dans un temps où, peu instruit encore des dogmes de la religion chrétienne, il crut possible de les concilier et de les arranger avec les principes de la philosophie platonicienne. Cette erreur, qui lui a été souvent reprochée, était excusable, et devait être facilement pardonnée, à cause du zèle et de la bonne foi du jeune catéchumène. 2° Son ***Proteptricon ad gentes***, ou ***Exhortations aux gentils***, a pour objet de faire ressortir l'absurdité de leur culte par une comparaison établie et suivie avec le culte des chrétiens. St. Clément parle, dans cet ouvrage, des dieux du paganisme, comme en a parlé un des écrivains les plus éloquents de nos jours, qui n'a pas craint de les appeler « des « dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme « des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du « bonheur suprême que des forfaits à commettre et « des passions à contenter. » L'***Exhortation aux gentils***, quoiqu'ayant cessé d'avoir de l'intérêt pour nous dans son objet, se fait néanmoins lire encore avec plaisir, tant par l'élégance du style que par le grand nombre de faits curieux qu'elle renferme, dont l'auteur devait la connaissance à ses voyages, et qu'il fait merveilleusement servir à l'appui de ses raisonnements. (***Voy.*** L. COUSIN.) 3° Les ***Stromates***, ou ***Tapisseries***. C'est un recueil en 8 livres, sans méthode et sans suite, de pensées chrétiennes et des maximes philosophiques, que l'auteur paraît avoir écrites au jour le jour, et destinées à lui servir de répertoire et comme de supplément à sa mémoire. Il y traite pêle-mêle divers sujets de morale, de métaphysique et de théologie. On ne peut lire cet ouvrage de suite; mais on y trouve, comme dans tous les écrits du même auteur, des observations judicieuses et des faits importants pour l'histoire. Dans le 6e livre, par exemple, il trace le portrait du véritable chrétien, auquel il donne le nom de ***gnostique***, qui signifie ***savant ou illuminé***. Il distingue dans le 7e livre les honnêtes ***gnostiques*** des hérétiques connus sous ce nom, et qui troublaient alors l'Église par leur abominable doctrine sur la communauté des femmes et l'égalité des hommes. Il explique très-bien la nature et l'étendue de chaque vertu théologale. Il apprend à ne pas confondre les superstitions avec la religion, le zèle avec le fanatisme, la résignation avec l'indifférence, l'humilité chrétienne avec la bassesse des sentiments, etc. On retrouve dans les ***Hypotyposes*** le secret penchant de St. Clément pour le platonisme; mais ceux-là même qui lui font ce reproche avouent qu'il n'y a pas un endroit répréhensible qui ne puisse être interprété favorablement. 4° ***Quis dives salutem consequi possit***, ou ***Quel riche sera sauvé?*** C'est une explication des paroles que Jésus-Christ adressa à un jeune riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour arriver à la perfection: « Allez, lui dit le Sauveur, « vendez vos biens, distribuez-en le prix aux pau« vres, et vous acquerrez un trésor dans le ciel. » St Clément pense que ces paroles ne doivent pas être prises à la lettre, qu'il n'est pas nécessaire, pour être sauvé, de renoncer aux biens de la terre, mais qu'il est indispensable d'en faire un bon usage; subsidiairement il y parle de l'amour de Dieu comme principe de vie, et de l'amour du prochain comme règle de nos actions. Cet opuscule a été imprimé, Paris, 1672; Oxford, 1683, avec quelques autres fragments en grec et en latin; Utrecht, avec un commentaire de C. Segaar, 1816, in-8°. Le ***Pédagogue*** est un excellent traité de morale divisé en 3 livres. L'auteur s'attache à prouver, dans le 1er livre, que le législateur des chrétiens est aussi leur père et leur modèle; que tous les hommes, ayant besoin d'instruction pour connaître la vertu, et de vertu pour être heureux, ne peuvent puiser à une meilleure source qu'à celle des leçons de leur divin maître. Dans le 2e livre, il trace des règles de tempérance, tant sous le rapport de l'hygiène que sous celui de la morale. Suivant sa doctrine, la nourriture

la plus simple est aussi la plus saine ; mais nous doutons que celle qu'il recommande ici comme la plus simple soit jamais introduite même parmi les anachorètes de notre temps, ou recommandée par nos médecins. Un seul repas, dit-il, ou deux tout au plus, suffisaient par jour, savoir : un déjeuner de pain sec et un verre d'eau, et un souper très-frugal. Il pense, contre les encratiques, que l'usage modéré du vin est permis ; mais il l'interdit à tous les jeunes gens au-dessous de trente ans. Il s'élève, dans le même livre, contre le luxe de la table, des habits, des ameublements. Il défend, comme l'a fait depuis l'école de Salerne, de dormir plus de six heures par nuit, et jamais le jour. Le 3e livre est principalement consacré à relever les avantages de la modestie dans les femmes. Nous terminerons cette analyse, en disant que c'est dans cet ouvrage, qui longtemps après a servi de modèle à celui de l'abbé Fleury, qu'on peut prendre une juste idée des ***mœurs et de la vie des premiers chrétiens***. Le style de St. Clément, dans le ***Pédagogue*** et dans l'***Instruction aux gentils***, est toujours fleuri, souvent éloquent, quelquefois sublime ; c'est la justice que lui rendent Eusèbe et Photius ; mais on trouve de l'obscurité, de la négligence, et même de la dureté dans celui des ***Stromates*** et des ***Hypotyposes***. St. Jérôme appelle St. Clément le plus savant des écrivains ecclésiastiques ; Théodoret prétend que nul ne l'a surpassé en lumières et en éloquence. St. Alexandre de Jérusalem donne de grands éloges à la sainteté de sa vie. D'après tant et de si respectables témoignages, on a raison d'être surpris que le nom de ce saint docteur ne soit pas inscrit dans le martyrologe romain ; on l'est bien davantage encore d'apprendre que le savant Benoît XIV a publié, en 1749, une dissertation tendant à prouver qu'il n'y a pas de raison suffisante de l'y établir ; mais ni l'autorité de Benoît XIV, ni celle du martyrologe romain n'ont jamais empêché les églises de France de célébrer sa fête le 4 décembre, suivant le martyrologe et l'autorité d'Usuard. La première édition des œuvres de St. Clément d'Alexandrie est celle de P. Victorius, Florence, 1550, in-fol., grec et latin. Daniel Heinsius en a donné une à Leyde, 1616, in-fol., grec et latin, réimprimée à Paris, 1629, in-fol. ; mais la plus estimée est celle de Jean Potter, depuis archevêque de Cantorbéry, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol. On fait moins de cas de la réimpression qu'on en a donnée à Venise, 1757, 2 vol. in-fol., quoiqu'elle ait des augmentations. Il y a aussi une édition de Wurtzbourg, 1780, 3 vol. in-8°, et une de Leipsick, 1831-34, 4 vol. in-12. Nicolas Fontaine a publié, en 1696, la traduction française d'une partie de ces œuvres, avec les opuscules de plusieurs autres Pères grecs, 1 vol. in-8°. Il aurait pu faire un meilleur choix, et respecter davantage le sens de l'auteur. G—s.

CLÉMENT Ier (Saint), surnommé le Romain, ***Romanus***, parce qu'on croit qu'il était né à Rome, élu pape en l'an 67, succéda à St. Lin, d'autres disent à St. Anaclet, et placent son élection en l'an 91. Dans cette dernière hypothèse, il aurait été témoin de la persécution de Domitien, qui commença en l'an 93 et ne finit qu'en 96. St. Clément avait été ordonné par St. Pierre. St. Paul parle de lui dans son ***Epître aux Philippiens***. On croit aujourd'hui que c'est à lui qu'est due la première mission des évêques dans la Gaule (*Voy.* l'*Art de vérifier les dates.*) Il mourut en l'an 100, après avoir gouverné l'Église pendant près de dix ans. On le compte au nombre des martyrs ; mais on ne dit pas quel supplice il souffrit. On ne sait pas si à sa mort il occupait encore le siége pontifical, ou s'il ne l'avait pas cédé auparavant. On lui a attribué plusieurs écrits ; le seul qui soit avéré aujourd'hui est une ***Epître aux Corinthiens***, publiée pour la première fois à Oxford en 1633, en grec et en latin, par Patricius Junius, sur un manuscrit où elle se trouve à la suite du Nouveau Testament (1) : le D. Fell l'a publiée depuis également à Oxford en grec et en latin, 1677, et elle l'a été à Londres en 1687, in-8°, par Paul Colomesius; mais la meilleure édition est celle qu'on doit à Wolton, en gr. et en lat., avec des notes, Cambridge, 1718, in-8°. On la trouve aussi dans les ***Epistolæ SS. Patrum apostolicorum***, publiées par Frey, Bâle, 1742, in-8°, grec et latin. Il y en a eu plusieurs traductions en anglais ; la première, de Guillaume Burton, a paru en 1647 ; Wake fit paraître en 1737 la 4e édition de sa propre traduction avec les épîtres des autres apôtres. Il en a paru à Aberdeen en 1768, in-12, une autre par un auteur anonyme ; elle est très-rare et parfaitement imprimée. Cette *Epître* est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Elle fut lue pendant longtemps en public dans l'église de Corinthe, à qui St. Clément l'avait adressée à la suite d'un mouvement violent qui avait éclaté dans cette ville contre les prêtres, dont plusieurs avaient été injustement déposés par les laïques. On a encore attribué à St. Clément deux lettres ***ad Virgines***, qui évidemment ne sont pas de lui. Les ***Recognitions***, les ***Constitutions apostoliques***, etc., qui étaient citées sous son nom dès le second siècle, étaient déjà reconnues comme apocryphes du temps de St. Jérôme. On les trouve dans le t. 1er de la collection ***Patrum ævi apostolici*** de J.-B. Cotelier. Frommann, théologien protestant, a publié : ***Observationes ad interpretationem Novi Testamenti e Clemente Romano***. Cobourg, 1768, in-8°. La ***Vie de St. Clément***, par Philippe Rondinini, a été publiée à Rome en 1706. Il eut pour successeur St. Evariste. D—s

CLÉMENT II, élu pape au concile de Sutri, et sacré le jour de Noël 1046, succéda à Grégoire VI. Il était Saxon de naissance, évêque de Bamberg, et s'appelait SUIDGER (2). Les circonstances où il fut

(1) La seule copie manuscrite de cette *Épître* qui existe dans le monde, autant qu'on peut le savoir, écrite sur vélin et reliée avec la Bible d'Alexandrie, se trouve au musée Britannique. On dit qu'elle a été écrite dans le 4e siècle par une dame de qualité nommée Thécla. Lorsque Cyrille, patriarche d'Alexandrie, fut transféré au patriarcat de Constantinople, dans le 17e siècle, il apporta avec lui d'Egypte une collection considérable de manuscrits, parmi lesquels se trouvait cette copie de la Bible et de l'*Épître* de St. Clément, qu'il envoya généreusement comme un présent précieux au roi Charles Ier par Thomas Roe, à cette époque ambassadeur de ce souverain auprès de la Porte. D—z—s.

(2) Il hésita longtemps avant de pouvoir se décider à accepter la dignité papale, « et il n'avait pas tort, dit un historien ; car la posi-

nomme sont rapportées à l'article de Benoît IX, son successeur. (*Voy.* BENOIT IX.) Il dut son élévation à Henri le Noir qui avait convoqué le concile de Sutri : il le couronna empereur, et la reine Agnès, impératrice, le jour même de son sacre. Clément II tint à Rome un concile, où l'on fit quelques dispositions pour extirper la simonie qui régnait impunément dans tout l'Occident (1) ; ensuite il accompagna dans la Pouille l'Empereur, qui le força d'excommunier les habitants de Bénévent qui n'avaient pas voulu le recevoir. De là, il suivit encore l'Empereur en Allemagne, et comme il retournait à Rome, il mourut dans le voisinage de Pesaro, le 9 octobre 1047, probablement empoisonné, disent des historiens. Clément II fut enterré à Bamberg, où l'on a conservé son tombeau. D—s.

CLÉMENT III, élu pape à Pise le 19 décembre 1187, succéda à Grégoire VIII. Il s'appelait PAULIN, était Romain de naissance et cardinal évêque de Palestrine. Le nouveau pape dut s'occuper d'abord de faire sa paix avec les Romains formés alors en république. Le sujet de la discorde était les villes de Tivoli et de Tusculum, qui, pour se soustraire à la puissance et à la jalousie des Romains, s'étaient mises sous la protection du pape. Les Romains firent promettre au pape de les leur remettre aussitôt qu'il en serait maître absolu, ce qui s'exécuta, comme on peut le voir à l'article de CÉLESTIN III, son successeur. Avant de quitter Pise, Clément III exhorta les peuples à la croisade. Jérusalem venait de tomber au pouvoir de Saladin. Les désastres des chrétiens avaient causé la mort d'Urbain III. Grégoire VIII, dans un pontificat de deux mois, n'avait songé qu'à ébranler de nouveau l'Occident pour défendre la terre sainte. Clément termina l'ouvrage que son prédécesseur avait commencé. Il réconcilia les républiques de Pise et de Gênes, qui conclurent, sous ses auspices, un traité de paix en 1188, et fit partout prêcher la paix entre les Latins et la guerre aux musulmans. Ce fut la croisade qui eut lieu sous Philippe-Auguste et Richard. Clément mourut le 28 mars 1191, après avoir occupé le saint-siége pendant 3 ans et 2 mois, et désigné pour son successeur le cardinal Hyacinthe, qui prit le nom de Céle tin III. D—s.

CLÉMENT III, antipape. *Voyez* GUIBERT, archevêque de Ravenne.

CLÉMENT IV (GUIDO FULCODI, ou GUI FOULQUOIS, FOULQUES, ou FOUQUET), né à St-Gilles en Provence, de parents nobles, au commencement du 13e siècle, fut successivement militaire, jurisconsulte, secrétaire de Louis IX, marié, père de famille, veuf, prêtre, chanoine, archidiacre, évêque, cardinal et pape. Il dut son avancement à la protection et à l'amitié de St. Louis qu'il avait servi avec beaucoup de zèle dans un grand nombre de commissions importantes. On a dit qu'il voulut dissuader ce monarque de sa seconde croisade; mais cette assertion paraît démentie par la lettre que Clément lui écrivit en 1266, à l'occasion de la construction de la ville et du port d'Aigues-Mortes, de ce port qui devait, dit-il, favoriser les embarcations pour la terre sainte. Alarmé des progrès de Bondocdar, sultan d'Égypte, qui menaçait St-Jean-d'Acre, il engageait le roi de France à une seconde expédition, mais il n'approuva pas d'abord le projet que ce prince forma d'y aller en personne. Son attachement pour la France et sa reconnaissance pour son ancien maître ne l'empêchèrent pas de se montrer, contre ce prince même, un inflexible défenseur des droits du saint-siége ; mais ces démêlés, qui furent terminés par la Pragmatique Sanction, ne lui firent pas oublier les bontés du roi, et il ne cessa jamais de témoigner une haute estime pour les vertus de ce prince. Foulques reçut du pape le chapeau de cardinal en 1261, fut nommé évêque de Sabine, puis envoyé comme légat en Angleterre (1). Dans cette circonstance, il se montra digne d'exercer l'autorité pontificale. Chargé de défendre les droits de Henri III contre Leicester, les évêques et les barons, il lança l'excommunication et l'interdit contre ceux qui avaient méprisé sa médiation, et contre les villes maritimes qui s'étaient opposées à son débarquement ; mais, pour cette fois, les foudres de l'Église furent impuissantes, et la guerre civile et l'anarchie continuèrent à déchirer l'Angleterre. Foulques n'en reçut pas moins le prix de sa conduite énergique : il fut choisi pendant son absence pour succéder à Urbain IV. L'élection se fit à Pérouse, le 5 février 1265. On assure qu'il refusa longtemps la tiare, et qu'il se jeta même aux pieds des cardinaux pour les engager à rouvrir le conclave. Il se hâta de se rendre en Italie, à travers mille dangers, aussitôt qu'il eut appris son exaltation ; Mainfroi ou Manfred, ennemi déclaré de la cour de Rome, faisait garder tous les passages, dans l'intention de se saisir de sa personne, et il ne lui échappa qu'en se déguisant en mendiant. Ce fut pendant son pontificat que l'*immiséricordieux* Charles d'Anjou, comme l'appelle Mézerai, ayant vaincu et fait prisonnier le jeune et malheureux Conradin, le fit périr sur l'échafaud. Clément IV avait ratifié la donation du royaume de Naples, faite par son prédécesseur au frère de St. Louis. Cette circonstance a donné lieu d'accuser le pape d'avoir conseillé le supplice de l'infortuné compétiteur de ce prince. Quelques écrivains allemands racontent que le vainqueur ayant consulté le saint père sur le sort de son captif, Clément lui envoya une médaille sur laquelle on lisait d'un côté : « La mort de Conradin est le sa« lut de Charles, » et de l'autre côté : « La vie de « Conradin est la perte de Charles. » Cette anecdote,

« tion des souverains pontifes, au milieu des factions romaines, n'é« tait pas chose facile. » D—z—s.

(1) Jusqu'alors le parti dominant de la noblesse avait forcé le peuple et le clergé, soit par de l'argent, soit par des menaces, à élire ou à reconnaître le pape qui lui convenait. Pour mettre fin à ces intrigues, Henri arrêta, de concert avec Clément II, que les élections des papes, ainsi que celles des évêques de ses Etats, devraient désormais être sanctionnées par l'Empereur. D—z—s.

(1) Selon d'autres historiens, Foulques, averti d'une conspiration contre sa vie, se contenta d'appeler quatre prélats anglais à comparaître devant lui à Boulogne (1er octobre 1261). Ils obéirent avec répugnance, et ils n'en montrèrent pas moins, lorsque le cardinal légat les chargea d'une sentence d'excommunication contre les ennemis du roi, sentence qu'il publia lui-même à Hesdin, quelques jours après. D—z—s.

dédaignée avec raison par presque tous les historiens français, a cependant été citée par Velly, et a laissé dans son esprit quelque doute sur la part que le pape pouvait avoir eue à l'événement auquel elle se rapporte; mais le trait qu'on impute au pontife est entièrement incompatible avec la douceur de mœurs qui le caractérisait. Charles n'avait d'ailleurs besoin d'aucun encouragement pour se montrer inexorable et féroce, et l'on doit tenir pour certain que Clément IV n'approuva point cette atroce vengeance (1). Quelques papes se sont livrés, avec si peu de ménagement, à l'ambition de leurs familles, que la conduite tout opposée de Clément IV a fait l'admiration de la postérité. Il ne permit pas que ses parents vinssent auprès de lui; il leur défendit toute recommandation. Il voulut que sa nièce fût mariée à un simple chevalier, et il ne promit que la plus modique somme pour sa dot. Il ne se montra pas plus favorablement disposé pour l'établissement de ses propres filles; aussi embrassèrent-elles la vie religieuse dans l'abbaye de St-Sauveur de Nîmes. Le P. Martène a recueilli quelques ouvrages et les lettres de ce pape dans son *Thesaurus nov. Anecdot.*, t. 2. La plus curieuse est celle qu'il écrivit à son neveu, Pierre Gros, pour ôter à ses proches tout espoir de profiter de son exaltation. Clément, qui avait résidé à Viterbe pendant les dernières années de sa vie, y mourut le 29 novembre 1268. On voit encore son tombeau dans cette ville. Le trône pontifical demeura vacant jusqu'en 1271, que Grégoire V fut élu. V. S—L.

CLÉMENT V, élu pape à Pérouse, le 5 juin 1305, succéda à Benoît XI. Il se nommait *Bertrand de Got*, et naquit à Villandreau, dans le diocèse de Bordeaux. Son père était chevalier, et de la première noblesse du pays. Bertrand de Got, ayant été fait évêque de Comminges en 1695, fut transféré à l'archevêché de Bordeaux en 1299. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de sa nomination, que l'on attribue à l'intrigue la plus déliée. On assure que les cardinaux assemblés à Pérouse se divisèrent en deux factions, celle des Colonna et celle des Orsini; que les Colonna, persécutés par Boniface VIII, ayant intérêt de faire une nomination agréable à la France, avaient proposé aux Orsini de faire eux-mêmes le choix de trois sujets, parmi lesquels le parti contraire en indiquerait un; que la faction des Orsini donna dans ce piége, et que Bertrand de Got étant un des trois nommés par elle, et celui sur lequel elle croyait pouvoir compter davantage, il fut aussitôt choisi par la faction adverse; qu'en conséquence Philippe eut tout le loisir de gagner Bertrand de Got pour les desseins qu'il méditait, dans une conférence secrète qu'il eut avec lui dans une abbaye, auprès de St-Jean-d'Angély, où il lui promit la tiare, moyennant l'exécution de six conditions, sur la nature desquelles les historiens varient. Ces anecdotes ont pour garant unique le témoignage de Villani, auteur ultramontain, fort intéressé à décrier les papes qui avaient abandonné le siége de Rome, et que des écrivains postérieurs ont copié sans beaucoup d'examen. Quelques critiques judicieux, tels que Baluze, Fleury, Hardoin, n'ont pas une croyance aussi étendue à la véracité de Villani. Fleury fait observer que le décret d'élection ne parle d'aucun des faits racontés par cet auteur; mais il paraît constant que les cardinaux, divisés en deux factions presque égales, et ne pouvant se décider à nommer un d'entre eux, aimèrent mieux faire choix d'un étranger. Les Colonna surent gagner Philippe le Bel en s'attribuant tout le mérite de l'élection, et, de son côté, le roi ne négligea rien pour s'emparer de l'esprit du nouveau pontife. Le premier acte de Clément V fut d'indiquer son couronnement à Lyon, ce qui indisposa beaucoup les Italiens. Cette pompeuse cérémonie, qui se fit le 11 novembre 1305, fut accompagnée d'événements que l'on regarda comme de funestes présages. Le pape, après son couronnement, retournait à son logis à cheval, la tiare en tête. Le roi de France avait d'abord tenu la bride du cheval; ensuite ses deux frères, Charles de Valois, Louis d'Evreux, et enfin Jean, duc de Bretagne, s'étaient succédé dans cette cérémonie. Au moment où ce cortége passait à la descente du Gourguillon, une vieille muraille surchargée de spectateurs s'écroula; le pape fut renversé, sa couronne se détacha de sa tête, un rubis précieux, ou escarboucle, fut perdu dans le tumulte; le pape ne fut point blessé, mais douze de ceux qui l'accompagnaient furent tellement brisés, qu'ils en moururent peu de jours après, entre autres le duc de Bretagne. Charles de Valois fut atteint grièvement, mais ne périt point. Dans un grand festin qui fut donné quelques jours après, une violente querelle s'éleva entre les gens, et le frère du pape fut tué. Clément V ne tarda point à donner à Philippe des gages de sa reconnaissance. Il modifia la bulle *Unam sanctam*, et révoqua celle qui commence par *Clericis laicos*: toutes deux étaient l'ouvrage de Boniface VIII. Il ne se montra pas moins favorable au roi d'Angleterre Édouard, qui se plaignait de l'archevêque de Cantorbéry. Clément fit venir ce prélat à Bordeaux, où il était retourné, et le suspendit de ses fonctions jusqu'à ce qu'il se fût purgé des accusations intentées contre lui. Il accorda également à Édouard une bulle qui le relevait du serment qu'il avait fait à ses sujets touchant leurs libertés. Il lui accorda encore des décimes pendant deux ans pour le service de la terre sainte, et qui cependant furent employés à d'autres usages. Il songea en même temps à ses propres intérêts. Voyant que les évêques d'Angleterre lui demandaient la jouissance, pendant un an, des églises qui vaqueraient dans leurs diocèses, il s'appliqua à lui-même cette prérogative, et prit le revenu de la première année de tous les bénéfices indistinctement, depuis l'évêché jusqu'à la moindre prébende. Fleury dit que ce fut là le commencement des annates. Les affaires importantes qui occupèrent ensuite le pontificat de Clément V se traitèrent à Poitiers, où le pape et Philippe s'étaient donné rendez-vous. La plus remarquable fut celle des tem-

(1) On prétend même que, pendant son séjour à Rome, Charles d'Anjou s'était tellement rendu à charge au pape, et son armée s'était permis tant d'excès et d'insolence, que Clément songea de nouveau à entamer des négociations avec Mainfroi.

pliers, que Philippe poursuivit avec un acharnement dont l'histoire a fait souvent un sujet de reproche à sa mémoire. (*Voy.* MOLAY.) Clément V y mit plus de modération, obtint que la procédure fût recommencée devant lui, et, après avoir donné l'ordre dans tous les États où ces religieux militaires étaient établis de procéder contre eux, il prononça leur suppression au concile de Vienne, en Dauphiné, l'an 1310 ; les poursuites avaient recommencé en 1307. (*Voy.* le recueil de Dupuy.) Toutes ces circonstances prouvent que l'extinction des templiers n'était point une affaire arrangée d'avance entre le monarque et le pontife, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens, et ne laissent pas d'affaiblir la créance que l'on doit à la prétendue conférence de St-Jean-d'Angély. Une autre affaire non moins grave, ce fut le procès intenté à la mémoire de Boniface VIII. On a vu à l'article de ce pape tout ce qui se passa à ce sujet. Clément V, pour ne pas s'éloigner du roi, son protecteur, fixa la résidence des papes à Avignon : ce fut l'origine d'un grand mécontentement et d'une longue division, dont les suites empêchèrent la réforme dans l'Église et amenèrent la funeste réforme dans la religion. La cour du souverain pontife et son gouvernement s'établirent dans Avignon ; Clément y reçut la foi et hommage de Robert, fils de Charles le Boiteux, pour le royaume de Naples, ou de Sicile, de deçà le Phare, Frédéric d'Aragon occupant toujours l'île de Sicile, sous le titre de royaume de Trinacrie. Clément V fit, vers le même temps, reconnaître roi de Hongrie Charobert, ou Charles, petit-fils de Charles le Boiteux ; et, pour secouer le joug sous lequel il s'était mis et se dispenser de procurer la couronne impériale à Charles de Valois, à qui il l'avait promise, il engagea secrètement les électeurs à porter à l'empire Henri VII de Luxembourg, et manquant ensuite de courage pour soutenir ce qu'il avait fait, il parut trahir alternativement tous les partis. Il avait promis de couronner Henri à Rome ; mais cette cérémonie ne s'y fit que par une commission composée de cinq cardinaux. Le pape prétendait ordonner une trêve entre le nouvel empereur et le roi Robert. Henri consulta les jurisconsultes de Rome, qui répondirent que le roi de Sicile, étant vassal du pape, pouvait en recevoir des ordres, mais que l'Empereur ne lui était soumis à aucun titre. Clément eut une querelle plus vive avec les Vénitiens, contre lesquels il lança tous les foudres de l'excommunication, parce qu'ils s'étaient emparés de la ville de Ferrare, sur laquelle il avait des prétentions ; mais il ne s'en tint pas à des formalités religieuses, il envoya contre cette république une armée commandée par son légat, qui eut le bonheur de reprendre Ferrare dans le cours de la même année. Clément V publia aussi une croisade contre les Maures. Il mourut le 20 avril 1314, à Roquemaure, comme il se disposait à revenir à Bordeaux. Villani fait un portrait odieux de sa cupidité et de ses mœurs scandaleuses. On lui donnait publiquement pour maîtresse la comtesse de Périgord. Il laissa des biens immenses à ses neveux ; son trésor fut pillé aussitôt après sa mort. La faiblesse, la vénalité et la petitesse d'esprit de ce pape sont remarquables, bien plus encore que ses mauvaises mœurs. Il eut quelques qualités, mais rien n'atteste des vertus qui inspirent de la vénération pour sa mémoire. Clément V doit être regardé aujourd'hui comme le premier pape qui ait porté la triple couronne sur la tiare. Voici ce qu'en dit Jean Garampi dans son ouvrage intitulé : *Illustrazione d'un antico sigillo della Garfagnana :* « On trouve « dans l'inventaire du mobilier de Clément V une « couronne décrite ainsi : *Item coronam, quæ voca-* « *tur regnum, cum tribus circulis aureis et multis* « *lapidibus pretiosis : defuit rubinus pretiosissimus* « *qui consuevit esse in summitate, et perla alia.* » Cette dernière circonstance ne permet pas de douter que ce ne fût la même tiare qu'il avait lors de l'événement fatal du jour où il fut couronné. Les constitutions de ce pape, appelées *Clémentines,* furent publiées par Jean XXII, son successeur, et envoyées aux universités de Paris et de Bologne ; elles ont été imprimées à Mayence, 1460, in-fol., et font partie du corps de droit canonique. D—s.

CLÉMENT VI, élu pape le 7 mai 1342, succéda à Benoît XII. Il s'appelait Pierre ROGER, et était issu d'une famille noble du Limousin. Ses talents lui procurèrent un avancement rapide dans la carrière ecclésiastique, et pendant qu'il était évêque d'Arras, Philippe de Valois le fit garde des sceaux. Son élection se passa paisiblement onze jours après la mort de Benoît XII, dans le palais d'Avignon, et son couronnement se fit avec la plus grande pompe, le jour de la Pentecôte, en présence des princes du sang de France et de plusieurs seigneurs du royaume. Il eut bientôt avec Édouard III, roi d'Angleterre, des démêlés au sujet de la nomination aux évêchés. Édouard voulait que les élections des chapitres fussent libres. Le pape prétendait que c'était à lui qu'appartenait la pleine disposition de tous les offices et dignités ecclésiastiques. Édouard fit saisir le revenu des bénéficiers nommés par le pape, et qui ne résidaient point. Clément lui écrivit pour lui enjoindre de révoquer cet ordre, sous peine d'excommunication. Le roi convint avoir tort, et céda. Clément VI fit une grande quantité de réserves qui tendaient à rendre nul le droit d'élection, et sur les remontrances qu'on lui fit que ses prédécesseurs n'en avaient pas agi ainsi, il répondit : « Nos prédécesseurs ne savaient « pas être papes. » Les Romains l'invitèrent inutilement à retourner à Rome. Dans la députation qu'ils lui envoyèrent à ce sujet, parut Nicolas-Laurent, ou Gabrino, connu depuis sous le nom de *Rienzi* (1). Ce fut pendant le pontificat de Clément VI qu'éclatèrent à Rome les troubles excités par ce même Rienzi, que le pape avait nommé son notaire apostolique, en lui accordant de grandes marques de distinction. (*Voy.* RIENZI.) Clément VI reprit contre Louis de Bavière les procédures commencées par Jean XXII ; il acheta de la reine Jeanne de Naples la souveraineté d'Avignon, moyennant 80,000 florins d'or ; il ordonna la célébration du jubilé tous les

(1) Suivant les historiens italiens, son nom était Niccolo di Lorenzo, et on l'appelait communément Cola di Rienzo.

cinquante ans. Le nombre des pèlerins qui se trouvèrent à Rome en 1350 s'éleva à 1,200,000 environ. Sur la fin de 1351, le pape tomba malade, et, se croyant en danger, il fit publier une constitution, dans laquelle il se soumettait à la correction du saint-siége s'il avait commis quelque faute contre la foi catholique et les bonnes mœurs, soit avant, soit depuis son élévation à la première dignité de l'Église. Ce fut vers ce temps-là que l'on répandit une satire attribuée à l'archevêque de Milan, Visconti, qui avait usurpé Bologne, et contre lequel Clément VI avait fulminé des sentences de condamnation. Le pape tenant un jour une assemblée de cardinaux, l'un d'eux laissa tomber adroitement une lettre qui fut portée au pape, et dont il ordonna la lecture ; elle était écrite d'un style ridicule, au nom du prince des ténèbres, au pape Clément, son vicaire, et à ses conseillers-cardinaux. Il rapportait les péchés particuliers à chacun, qui les rendaient très-recommandables auprès de lui, et les exhortait à continuer ; elle finissait ainsi : « Votre mère, la Superbe, vous salue, « avec vos sœurs l'Avarice, et les autres qui se vantent que, par votre secours, elles sont très-bien « dans leurs affaires. Donné au centre de l'enfer, en « présence d'une troupe de démons. » Le pape méprisa cette lettre, et l'archevêque de Milan se réconcilia cependant avec lui, moyennant, dit-on, 12,000 florins d'or par an. Clément VI couronna André roi de Naples ; il couronna empereur Charles de Luxembourg à la place de Louis de Bavière, avec lequel ses prédécesseurs et lui avaient eu des démêlés, et qui n'était pas encore relevé des censures dont on l'avait frappé. Ce pape mourut le 6 décembre 1352, après un pontificat de 2 ans et 7 mois. Son corps fut transféré à la Chaise-Dieu, où l'on avait conservé son tombeau. Villani lui reproche sa cupidité, son luxe et la société continuelle des femmes ; d'autres, tels que Pétrarque, en ont fait l'éloge, en vantant ses lumières, sa générosité et ses manières aimables. Il s'occupa avec zèle de la réunion des arméniens et des grecs. On a de lui des sermons et un discours pour la canonisation de St. Yves. Il eut pour successeur Innocent VI. D—s.

CLÉMENT VII, élu pape le 19 novembre 1523, succéda à Adrien VI. Il s'appelait Jules DE MÉDICIS, et était fils naturel de Julien, tué à Florence dans la conjuration des Pazzi, en 1478. Son oncle Laurent prit un grand soin de son éducation. Il fut d'abord chevalier de Rhodes et grand prieur de Capoue ; mais son cousin, ayant été élu pape sous le nom de Léon X, le fit entrer dans l'état ecclésiastique, après l'avoir déclaré légitime, lui donna l'archevêché de Florence, et le fit cardinal et chancelier de l'Église romaine. Après la mort de Léon X, le cardinal de Médicis s'empara de toute la confiance d'Adrien VI, et gouverna sous son nom. La faction qui avait nommé Clément VII l'avait emporté sur celle des Colonne, qui lui était opposée. Charles-Quint faisait trembler l'Italie, qui craignait de tomber entièrement sous sa puissance. Le pape se ligua contre lui avec les Vénitiens. Les rois de France et d'Angleterre entrèrent dans la ligue. Ils promirent des secours qu'ils ne donnèrent pas, en sorte que le pape et la république furent obligés de conclure une trêve avec l'empereur ; mais le connétable de Bourbon, qui s'était jeté par dépit dans le parti de l'Empereur, et qui commandait ses armées, ne voulut point accéder au traité et priver ses troupes d'un riche pillage qui pouvait les attacher à lui, ni se condamner à un repos inutile et dangereux. Il fit le siége de Rome (1527), où il fut tué dans une escalade. Par suite des événements qui signalèrent cette horrible boucherie, le pape se trouva renfermé dans le château St-Ange, où il fut bientôt réduit à la dernière extrémité. Charles-Quint était à Valladolid lorsqu'il apprit cette nouvelle. La princesse sa femme venait d'accoucher, et les réjouissances avaient commencé pour la naissance de Philippe II. On affecta la plus grande tristesse, on prit le deuil, et cependant le pape fut détenu prisonnier pendant six mois, jusqu'à ce qu'on lui eût fait souscrire toutes les conditions qu'on voulait en obtenir. Il fallut solliciter vivement le monarque pour obtenir la liberté du pontife, et il répondit un jour à une députation solennelle du clergé « qu'il « la souhaitait plus qu'eux. » Le pape, souffrant les horreurs de la faim, et craignant les atteintes de la maladie épidémique qui commençait à ravager Rome à la suite des excès de tout genre commis par une soldatesque avide et cruelle, se vit obligé de capituler à toutes les conditions que lui imposa le prince d'Orange, qui avait succédé dans le commandement de l'armée au connétable de Bourbon. Cependant le pape demeurait encore prisonnier. Charles-Quint ne voulut consentir à son élargissement qu'après avoir obtenu des otages et des places de sûreté. On lui abandonna cinq cardinaux, qui trouvèrent le moyen de se sauver par une cheminée. Le pape se trouva, de son côté, réduit à employer la soumission et la feinte. Il se réconcilia avec le cardinal Colonne, qui lui procura les moyens de se déguiser en marchand et de s'enfuir à Orviete. Le pape fut à peine en liberté, que le roi d'Angleterre lui fit demander son approbation pour répudier Catherine d'Aragon. Cette demande choquait les intérêts de Charles-Quint, et Clement, qui craignait de l'offenser, publia contre Henri VIII la fameuse bulle du mois de mai 1534, qui eut des suites si funestes (1). Clément acheva de se réconcilier avec Charles-Quint. Il le couronna empereur à Bologne. Il eut, en 1533, une entrevue avec François I[er] à Marseille, où il conduisit Catherine,

(1) Henri VIII avait épousé, le 27 janvier 1533, Anne de Boleyn, et ce ne fut que le 23 mars de l'annee suivante que, sur l'avis de la majorité des cardinaux (dix neuf sur vingt-deux), Clément VII prononça une sentence définitive qui déclarait le mariage du roi d'Angleterre et de Catherine légal et valide, condamnait la procédure contre cette princesse comme injuste, et ordonnait au roi de la reprendre en qualité de femme légitime. Ainsi, non-seulement Henri VIII n'eut pas la patience d'attendre la décision du saint-siége mais pressentant bien qu'elle lui serait défavorable, il voulut prendre l'initiative. Le bill qui abolissait le pouvoir des papes dans le royaume fut présenté à la chambre des communes au commencement du mois de mars 1534, transmis aux lords la semaine suivante, approuvé cinq jours avant l'arrivée du courrier envoyé par le roi à Rome, et reçut la sanction royale cinq jours après. L'approbation de la chambre des pairs est du 20 mars ; le courrier était arrivé à Rome le 23, et la sanction du roi est du 30. D—z—s.

sa nièce, fille du duc Laurent de Médicis, pour épouser le second des fils du roi de France, alors duc d'Orléans, et qui monta depuis sur le trône sous le nom de Henri II. Clément VII revint à Rome, et avant sa mort, arrivée dans cette ville, des suites d'une fièvre lente, le 25 septembre 1534, rendit sa faveur au duc de Ferrare, et lui fit conclure un traité avec le duc de Florence et les gouverneurs de Bologne et de la Romagne. Il voulut opérer la réforme des mœurs en Italie et à Rome, surtout dans le clergé ; mais la bulle qu'il donna à ce sujet fut mal observée. Il en donna une autre pour autoriser l'institut des théatins, qui venait de s'établir. Il approuva également celui des capucins, qui commençait à se former. Il envoya des missionnaires dans le Mexique. Sur la fin de l'année 1524, il publia le jubilé de l'année suivante, qui attira peu de monde à Rome. Les grâces spirituelles commençaient à s'avilir, à force d'être prodiguées. Il enrichit la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre de volumes. On a de lui plusieurs lettres au roi de France, au roi d'Angleterre et à quelques savants. Ses lettres à Charles-Quint, publiées sous ce titre : *Epistolæ Clementis VII ad Carolum V, alteræ Caroli V Clementi respondentis*, 1527, in-4°, sont très-rares. Paul III lui succéda. D—s.

CLÉMENT VII, regardé comme pape. *Voyez* ROBERT DE GENÈVE.

CLÉMENT VIII, élu pape le 30 janvier 1592, succéda à Innocent V. Il s'appelait Hippolyte ALDOBRANDINI, était fils du célèbre jurisconsulte Silvestre Aldobrandini, et né à Fano, d'une famille originaire de Florence. Il avait été d'abord auditeur de rote et référendaire de Sixte V, qui le fit cardinal en 1585. Il débuta en faisant poursuivre vigoureusement les bandits qui désolaient les terres de l'Église. La république de Venise ayant engagé à son service la dernière bande que les troupes pontificales avaient forcée de se réfugier dans les Abruzzes, Clément irrité menaça la république, et sur le refus du sénat de livrer Marco Sciarra, chef de ces brigands, le pape agit si vigoureusement que le gouvernement vénitien fit mettre à mort Sciana, et transporta ses gens à Candie. Ayant ensuite procuré aux Romains les grains dont ils manquaient, les plus grandes plaies du pays commencèrent à se cicatriser bientôt après son intronisation. Une autre mesure qui fut généralement approuvée, ce fut la confirmation par une bulle du décret du concile de Trente qui défend les duels, comme aussi contraires à la religion qu'à l'humanité. Quoiqu'il affectât d'abord de grands égards pour la couronne d'Espagne, Clément VIII ne songeait en réalité qu'à remettre le saint-siége dans ses conditions de puissance médiatrice et prépondérante. Comme tous les gouvernements italiens, le pape était effrayé de la puissance de l'Espagne ; il désirait comme eux le triomphe de Henri IV, et ne demandait que la conversion de ce prince pour le reconnaître. Des négociations secrètes eurent d'abord lieu par l'intermédiaire du grand-duc de Toscane, et après s'être montré froid et sévère avec les envoyés du roi de France, pour ne pas soulever contre lui les Espagnols, Clément VIII reçut l'abjuration de ce souverain par le ministère des cardinaux d'Ossat et Duperron (*voy.* ces noms), et, le 8 septembre 1595, déclara Henri IV réconcilié avec l'Église catholique. L'événement le plus important de son pontificat fut le commencement de ces querelles sur les matières de la grâce, qui s'étendirent dans tout le cours du 17[e] siècle, et causèrent encore quelques troubles dans le suivant. (*Voy.* CALVIN et MOLINA.) Ce fut au milieu du 16[e] siècle que l'orage éclata avec le schisme de la réforme. Le fougueux apôtre du calvinisme avait adopté pour base de sa doctrine le dogme désespérant de la prédestination absolue, ce qui était en contradiction complète avec l'opinion de Pélage, partisan déclaré du libre arbitre. Les jésuites espagnols ne se montrèrent pas les moins ardents à combattre le nouvel ennemi de l'Église romaine. Ils donnèrent dans leurs écoles de nouvelles explications de la doctrine de St. Augustin, à laquelle ils apportèrent quelques modifications, en accordant quelque chose de plus au mérite qu'à la grâce. Molina, l'un d'eux, recueillit toutes ces propositions dans un livre intitulé : *Concorde de la grâce et du libre arbitre*, et peut-être les jésuites, de l'aveu même de leurs ennemis, eurent-ils alors seulement en vue le projet politique de former une salutaire opposition aux fureurs de Calvin. On ne jugea point leurs intentions d'une manière aussi bienveillante. Le dominicain Bannez réfuta le livre de Molina en l'accusant de pélagianisme. Un autre jésuite même, Henriquez, se déclara contre Molina. Toute l'Église d'Espagne se divisa en deux partis, et Clément VIII obtint de Philippe II que la contestation serait évoquée à Rome pour y être jugée. Le pape rassembla près de lui quelques docteurs romains et autres, sous la présidence du cardinal chef de la congrégation du saint-office. Ces assemblées commencèrent en 1598, et durèrent neuf années, sous les pontificats de Clément VIII et de Paul V, son successeur. Elles prirent le nom de congrégation *de Auxiliis*. Quelquefois elles furent de simples conférences entre les arbitres nommés; dans d'autres occasions, on entendit les parties pour soutenir et défendre leurs opinions réciproques. Les esprits s'échauffèrent, et la question s'obscurcit davantage. Au lieu de s'élever à la hauteur d'une théologie transcendante, on descendit à des arguties minutieuses ; on inventa des termes subtils pour expliquer des idées simples, tels furent ceux de *grâce suffisante*, *grâce efficace*, *grâce versatile*, *grâce concomitante*, *grâce excitante*, *science moyenne*, *congruisme*, *pouvoir prochain*, etc. Les jésuites accusaient leurs antagonistes de favoriser la révolte de Calvin, et ceux-ci, qui prirent quelques années après le nom de *jansénistes*, reprochaient aux jésuites de renouveler les erreurs de Pélage. Il y eut cependant quelques apparences d'accommodement. Les jésuites proposèrent, à plusieurs reprises, de permettre à chacun de soutenir son opinion comme probable, ce qui a beaucoup d'analogie avec le sentiment de Bossuet. Ils parvinrent même à gagner les thomistes et à obtenir d'eux quelques

concessions, que les jansénistes, par la suite, reprochèrent hautement à ceux-ci (*voy.* les *Provinciales*); mais ce ne furent que des lueurs passagères de rapprochement. Il semblait, dans cette lutte opiniâtre, que chaque parti n'eût d'autre but que de se faire condamner mutuellement comme hérétique. Les écrivains ennemis des jésuites prétendent que l'opinion des congrégations fut en général opposée à la doctrine de Molina, et que Clément VIII était sur le point d'émettre la bulle de condamnation lorsque la mort le surprit. Rien ne vient à l'appui de cette conjecture. Il est très-probable, au contraire, que, dans la crainte de ménager un sujet de triomphe aux réformés, on ne voulut pas joindre au scandale d'une discussion déjà trop prolongée, le scandale plus dangereux encore d'un jugement qui aurait occasionné une nouvelle scission dans l'Église. « Rome, « dit Turgot, eut la sagesse de ne rien prononcer. » (*Voy.* le t. 9 des œuvres de Turgot.) Le pape Paul V garda la même neutralité. Il défendit que l'on imprimât rien sur ces matières sans la permission du saint-siége. Clément VIII fut occupé d'autres soins encore pendant son pontificat; il reçut, en 1595, des députés du patriarche d'Alexandrie, qui abjura l'eutychianisme et se réunit à l'Église romaine; il établit une commission pour examiner les nouveaux évêques en Italie; il réprima le brigandage usuraire des juifs, en limitant les lieux où ils devaient habiter; il contribua à la paix de Vervins, en 1598; il augmenta le domaine de l'Église du duché de Ferrare, dont le dernier descendant de la maison d'Este, nommé *César*, ne put garder la propriété, parce qu'il était bâtard. Clément VIII mourut le 3 ou le 5 mars 1605, dans la 14ᵉ année de son pontificat. On loue avec raison sa piété, sa justice et sa bonté. Il a corrigé le *Missel romain*, le *Pontifical romain*, imprimé à Rome, 1595, 2 vol. in-fol., ainsi que le *Cérémonial des évêques*, 1633, in-fol. Léon XI fut son successeur. D—s.

CLÉMENT VIII, antipape. *Voyez* Gilles Mugnos.

CLÉMENT IX, élu pape, le 20 juin 1667, succéda à Alexandre VII. Il se nommait Jules Rospigliosi, d'une famille distinguée de Pistoie, en Toscane, où il était né en 1600. Il avait été nommé par Urbain VIII auditeur de la légation de France, ensuite nonce en Espagne, où il resta onze ans. Après la mort d'Innocent X, le collége des cardinaux le nomma gouverneur de Rome. Alexandre VII le fit cardinal et secrétaire d'Etat; il était d'une grande probité, avait un grand fonds d'instruction et de littérature, du goût pour la poésie, et un caractère propre à se concilier l'affection de tout le monde. La confiance qu'il inspirait généralement lui procura l'avantage de jouer un rôle honorable dans le traité d'Aix-la-Chapelle, qui termina la guerre d'Espagne. Clément IX offrit sa médiation aux deux monarques divisés, et le plénipotentiaire du pape fut admis à la négociation de cette célèbre paix. Louis XIV lui accorda même une grâce plus flatteuse encore, ce fut de permettre qu'on abattît la pyramide élevée au sujet de l'insulte faite à l'ambassadeur de France, sous le dernier pontificat. (*Voy.* Alexandre VII.) Celui de Clément IX fut remarquable par un autre événement non moins important, et relatif aux affaires ecclésiastiques. La signature du formulaire avait excité beaucoup de réclamations. On l'avait modifiée de plusieurs manières dans quelques diocèses. Les évêques d'Alais, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers avaient admis la célèbre distinction du fait et du droit, sur laquelle on a écrit tant de choses si peu intéressantes aujourd'hui. Cette restriction attira, de la part d'Alexandre VII, aux quatre évêques, un bref qui leur ordonnait de révoquer leurs mandements, sous peine d'être interdits et de voir procéder contre eux. A l'avénement de Clément IX, quelques évêques de France, au nombre de dix-neuf, prirent la défense de leurs quatre collègues, et en écrivirent au roi et à la cour de Rome. Clément IX se montra d'abord très-défavorable aux quatre évêques, et rendit un bref contre eux. Le roi, de son côté, montra les mêmes préventions; mais le zèle des négociateurs ne se refroidit pas; les quatre évêques consentirent à donner dans des procès-verbaux particuliers, et dans une lettre de leur main au pape, des explications approuvées par les personnes les plus distinguées de leur parti, et surtout par Arnauld. Le rapprochement eut un plein succès, et Clément IX adressa aux quatre évêques un bref, par lequel il les assure de sa bienveillance, au moyen de la parfaite obéissance avec laquelle ils ont souscrit et fait souscrire sincèrement le formulaire. Cette expression ne parut pas, à certains esprits un peu scrupuleux, avoir une parfaite analogie avec la restriction formelle exprimée par les quatre évêques, et de laquelle ils ne s'étaient point départis. Cependant les gens sages, et Arnauld lui-même, y virent un terme moyen, heureusement imaginé pour expliquer les intentions de part et d'autre dans le sens le plus pacifique; et les amis du désordre y virent un prétexte pour renouveler les troubles. Quoi qu'il en soit, cet heureux événement reçut le beau nom de *paix de l'Eglise*. Il fut annoncé par un arrêt solennel, et consacré par une médaille. Arnauld fut présenté au roi et à toute la cour. Il fut également bien accueilli du nonce. Le roi écrivit avec bonté aux quatre évêques. Ce fut l'époque d'une allégresse universelle, qui n'eut malheureusement qu'une trop courte durée. Clément IX survécut très-peu de temps à cet acte mémorable de son pontificat. Il mourut le 9 décembre 1669, affligé d'avoir vu Candie tomber au pouvoir des armes ottomanes. Il avait envoyé du secours à cette place, et en avait procuré de la part de la France. On croit assez généralement qu'il mourut pour s'être livré un jour avec imprudence à son appétit. Clément IX était d'une douceur qui allait quelquefois jusqu'à la faiblesse. Sous son règne les impôts furent diminués, les fabriques de laine et le commerce reçurent des encouragements; il fit beaucoup de bien aux pauvres et aux hôpitaux, qu'il visitait souvent, et très-modérément à sa famille, qui avait cependant un grand titre à soutenir. Dans les affaires générales de la chrétienté, il déploya une

activité énergique, et non-seulement encore il soutint lui-même contre les Turcs, mais il plaida chaleureusement leur cause auprès des cours. Il canonisa St. Pierre d'Alcantara, religieux de St-François, et Ste. Madeleine de Pazzi, carmélite. Il fut en général extrêmement regretté, et très-digne de l'être. D—s.

CLÉMENT X, élu pape le 29 avril 1670, succéda à Clément IX. Il se nommait Emile ALTIERI, et se trouvait le dernier descendant mâle de cette illustre famille, aussi ancienne que celle des Colonne. Il n'avait que des nièces, dont l'une épousa Adolphe Gaspard Paluzzi, que Clément X adopta, à condition qu'il joindrait le nom d'*Altieri* à celui de *Paluzzi*. Un de ses frères était cardinal, et tous prirent le nom d'*Altieri*. Le pape combla cette famille de bienfaits, et en fit une des plus riches et des plus considérées à Rome. Clément X succéda à Clément IX, après une vacance de plus de quatre mois (1). Les cardinaux étaient partagés en cinq ou six factions, et ce conclave fut le foyer d'une multitude d'intrigues, dont Amelot de la Houssaye a fait imprimer la relation, avec privilége, après la mort de Clément X, à Paris, 1676, in-12. Altieri avait été envoyé nonce à Naples par Urbain VIII, et révoqué par Innocent X, qui ensuite le dépouilla de tous ses biens. Alexandre VII lui donna la nonciature de Pologne, et rétablit ainsi sa fortune et sa réputation. Clément IX le fit maître de sa chambre, et ensuite cardinal, dans les derniers moments de sa vie. Ce fut sous le pontificat de Clément X que commença l'affaire des franchises, qui eut les suites les plus graves sous Innocent XI; mais le pape n'y prit aucune part. Ce fut le cardinal-patron, Antoine Paluzzi Altieri, premier ministre, qui attaqua le premier, et voulut restreindre les immunités des ambassadeurs (2). Clément X se montra également étranger à la division qui existait alors entre les principales puissances de l'Europe, et dont un des principaux événements fut la conquête de la Hollande par Louis XIV. Les affections du pape étaient pour la France; mais il sut les cultiver sans porter ombrage à l'Autriche. Il admit à Rome un ambassadeur de Portugal : c'était le premier depuis que cette puissance s'était soustraite à la domination de l'Espagne. On vit aussi arriver un ambassadeur du czar, qui proposait une ligue des princes chrétiens pour secourir la Pologne contre les Turcs. Cet ambassadeur s'en retourna fort mécontent de ce qu'on avait refusé le titre d'empereur à son maître. Clément X mourut accablé de vieillesse, le 22 juillet 1676. Sa douceur et sa bonté le faisaient estimer; mais il avait abandonné au cardinal-patron tout le soin du gouvernement, ce qui faisait dire au peuple romain « qu'il y avait deux papes, l'un de fait et « l'autre de droit. » On laissait le bon pape passer tout son temps avec un moine de St-Sylvestre, qui était son confesseur, et qui refusa d'être évêque, malgré les instances du pontife. Innocent XI succéda à Clément X. D—s.

CLÉMENT XI, élu pape le 23 ou 24 novembre 1700, après la mort d'Innocent XII, était fils d'un sénateur romain, et se nommait Jean-François ALBANI (1). Né à Pesaro en 1649, il fut d'abord secrétaire des brefs, et créé cardinal en 1690. On assure qu'il hésita pendant trois jours à consentir à son élévation, et qu'il ne se décida à accepter, que lorsqu'il ne lui resta plus aucun doute sur les sentiments de la France. Quoi qu'il en soit, ce fut sous son pontificat que se renouvelèrent les fatales querelles de parti qui troublèrent la France pendant plus d'un demi-siècle, et ne contribuèrent pas peu à affaiblir l'autorité de la cour de Rome. La bulle *Vineam Domini* fut un des premiers actes de Clément XI. Elle était dirigée contre ceux qui n'acceptaient le formulaire qu'avec la condition du silence respectueux à l'égard du fait, ainsi qu'on l'a déjà observé sous Clément IX. Les partisans de la cour de Rome prétendaient que le silence n'exprimait pas assez fortement la soumission due aux bulles apostoliques et à l'autorité du pape. C'était remettre en question ce qui avait déjà été décidé, et donner de nouveau le signal de la division. Louis XIV, accablé des malheurs qui avaient troublé ses dernières années dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne, s'était laissé dominer par l'ascendant du jésuite Letellier, son confesseur. Celui-ci, ennemi juré du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait imaginé de faire condamner par la cour de Rome cent une propositions extraites du livre d'un oratorien nommé le P. Quesnel, ouvrage approuvé par le cardinal, et qui contenait des réflexions sur le Nouveau Testament. Tel fut le sujet de la fameuse constitution *Unigenitus*, et telle fut, du moins selon Duclos, l'intrigue qui la fit naître. Cette condamnation était d'autant plus extraordinaire, que le livre du P. Quesnel avait été loué hautement par le P. Lachaise, prédécesseur de Letellier dans la direction de la conscience du monarque, et par ce même Clément XI, qui, dans cette occasion, dit Duclos, « ne « céda qu'avec des remords sur le fond, et des crain« tes sur les suites. » On ne doit pas non plus oublier de dire que la condamnation ne fut prononcée qu'après un examen fait par une congrégation de cardinaux, de théologiens et de jurisconsultes, et qui dura deux années; mais on sait aussi combien il est facile de donner une apparence suspecte à des propositions extraites d'un ouvrage où tout doit être lié, et présentées hors de leur place. Ce pape était destiné à donner des exemples fâcheux d'instabilité dans ses opinions. Son attachement pour la France l'avait porté à reconnaître d'abord Philippe V comme

(1) Clément IX avait quatre-vingts ans au moment du conclave; il ne fut nommé qu'à cause de son grand âge, après une vacance de près de cinq mois : on le considéra généralement comme un candidat neutre. D—z—s.

(2) Il s'agissait d'un droit de trois pour cent que le cardinal Altieri avait établi, au mois de juin 1675, sur tous les articles introduits dans Rome, et qu'il voulut étendre aux objets appartenant aux ambassadeurs résidant à Rome. L'ambassadeur français ayant reçu de sa cour l'ordre d'insister sur les anciens priviléges, Altieri dut céder en 1675, et les ambassadeurs furent exemptés du payement du droit. D—z—s.

(1) Les Italiens l'appellent Gian Francesco degli Albani d'Urbino. D—z—s.

roi d'Espagne ; mais il refusa néanmoins de lui donner l'investiture du royaume de Naples, et se disposait à faire partir des troupes pour occuper Mantoue, afin de préserver, autant que possible, la neutralité de l'Italie, lorsqu'il apprit que le duc de Modène avait consenti à recevoir une garnison française dans cette place. Il se montra au surplus, en quelques circonstances, impartial entre les puissances belligérantes, quoique son affection fût pour les Français, car ceux-ci, aussi bien que les Autrichiens, ayant mis le pied sur le territoire de l'Eglise, du côté de Ferrare, et n'ayant pas voulu d'abord se retirer sur les remontrances qui leur furent adressées, il excommunia les uns et les autres. Les impériaux ayant ensuite envahi les Etats de Parme, et levé des contributions sur le clergé, le pape les fit attaquer ; mais ses troupes, hors d'état de lutter contre un ennemi trop puissant, furent elles-mêmes chassées du Parmesan ; et des deux côtés on publia des traités pour la défense des prétentions respectives du vicaire de Jésus-Christ et du descendant des Césars. En attendant, les troupes autrichiennes traversèrent les Etats de l'Eglise pour se rendre dans le royaume de Naples. Lorsqu'ils l'eurent conquis, l'empereur Joseph I[er] déclara ne plus vouloir considérer ce royaume comme un fief de l'Eglise, et éleva de nouvelles prétentions contre Clément XI, dont il se plaignait amèrement, parce qu'il n'avait pas voulu reconnaître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne. Le pape convoqua alors les cardinaux, et l'on s'occupa d'organiser une résistance matérielle aux empiétements de la maison d'Autriche. Mais, hors d'état de résister, il fut forcé de consentir, le 15 janvier 1709, à un traité avec l'Empereur, qui portait dans un article secret la reconnaissance formelle de l'archiduc. Clément XI eut ensuite de vives discussions avec Victor-Amédée, auquel la Sicile avait été cédée par le traité d'Utrecht, et lança contre lui un interdit qui ne fut levé qu'en 1710, lorsque ce royaume eut passé aux mains d'un souverain plus puissant Après le renversement en Espagne d'Alberoni, dont le pape avait eu sujet d'être mécontent, il voulut faire sentir à ce ministre tombé tout le poids de sa colère. Il ordonna contre lui une enquête, et prétendit le faire arrêter à Gênes où il s'était réfugié. Mais celui-ci se défendit par des écrits, s'échappa et gagna les fiefs impériaux. Le pape mourut peu après, dans sa 73[e] année, le 19 mars 1721, après un pontificat de plus vingt ans. Il entreprit de faire corriger quelques imperfections dans le calendrier grégorien. Les plus habiles astronomes d'Italie, qu'il convoqua pour cet effet, reconnurent la difficulté des moyens, et jugèrent qu'il fallait y renoncer. Clément XI accueilli le fils de Jacques II, qui obtint à Rome les honneurs de la royauté. Ce même pape secourut la Provence et de grains et d'argent pendant la peste de 1720. Il écrivait assez bien en latin. Son bullaire avait été publié en 1718, in-fol. Tous ses ouvrages, recueillis par le cardinal Albani, son neveu, ont été imprimés à Rome en 1729, 2 vol. in-fol. Sa vie est à la tête ; elle a été aussi écrite par Lafiteau et Reboulet. La première est en 2 vol. in-12, et la seconde en 1 vol. in-4°. Clément XI a été jugé comme un homme soumis à l'opinion de deux partis contraires, exalté par les uns, et blâmé sans mesure par les autres. Une médaille frappée pour lui en Allemagne atteste du moins la haute opinion qu'on avait de lui ; d'un côté, on voyait son buste avec cet exergue :

> Albanum coluere patres, nunc maxima rerum
> Roma colit ;

sur l'autre était représentée une couronne de fleurs, avec ces quatre mots : *Justitia*, *Pietas*, *Prudentia*, *Eruditio*. On n'a point attaqué ses mœurs, on ne l'accuse point de prodigalités pour le népotisme, ni de parcimonie pour les pauvres. L'histoire ne doit dissimuler ni les torts qu'il eut aux yeux de quelques personnes, ni les vertus qui ne lui sont pas refusées, même par ses ennemis. Il eut pour successeur Innocent XIII. D—s.

CLÉMENT XII succéda à Benoît XIII, et fut élu pape le 30 juillet 1730, le 12, suivant d'autres historiens. Il s'appelait Laurent CORSINI (*Lorenzo de' Corsini*), et sa famille est encore une des plus illustres de Florence. Il était né en 1652, et âgé de soixante-dix-huit ans lorsqu'il fut élevé au pontificat. Il fut successivement préfet de la signature de grâce, nonce apostolique à la cour de Vienne, où l'on ne voulut pas le recevoir en cette qualité, archevêque de Nicomédie, trésorier de la chambre apostolique, enfin cardinal en 1706. Le conclave où il fut nommé pape avait duré plus de quatre mois. Le désordre des finances, occasionné par les malversations du cardinal Coscia, sous le pontificat précédent, avait indigné les Romains, qui demandaient hautement la punition du coupable. Elle fut prononcée, et c'est un des premiers actes de souveraineté de Clément XII. (*Voy.* COSCIA.) Il publia un jubilé, et fit des lois somptuaires (1). Il se prétendit souverain des duchés de Parme et de Plaisance, et fit afficher un acte de prise de possession, avec défense de reconnaître d'autre puissance que la sienne ; mais le cardinal Stampa fit ôter l'affiche, et prit possession au nom de l'infant don Carlos. Clément XII protégea les dominicains, attribua à leurs écoles les priviléges dont jouissaient les universités. Dans la bulle *Verbo descripto*, qu'il donna à cet effet, il fit l'éloge de St. Thomas et de sa doctrine ; mais dans un autre bref, dit *Apostolicæ Providentiæ*, il déclara que les louanges qu'il avait données, ainsi que ses prédécesseurs, à la doctrine de St. Thomas, ne devaient pas empêcher que les autres écoles ne soutinssent à l'ordinaire, sur les matières de la grâce, les sentiments qu'elles avaient professés jusqu'alors licitement, et en tous lieux. Il défend de flétrir d'aucune note injurieuse ces mêmes écoles, jusqu'à ce qu'il ait plu

(1) A la mort sans postérité d'Antoine Farnèse, duc de Parme, arrivée le 20 janvier 1731, le pape employa tous les moyens pour faire reconnaître les duchés de Parme et de Plaisance comme fiefs de l'Eglise, et ne pouvant empêcher les troupes impériales de les occuper il protesta formellement. Ces duchés, que l'Empereur consentit ensuite à remettre à don Carlos, furent cédés en toute propriété à la maison d'Autriche par le traité du 18 novembre 1738, et passèrent plus tard en d'autres mains. D—z—s.

au saint-siége de prononcer définitivement sur ces matières de controverse. Cette conduite du pape, contradictoire en apparence, était une suite du système adopté par la cour de Rome dès le commencement de ces disputes. (*Voy.* CLÉMENT VIII.) Il se montra moins pacifique dans le bref qu'il donna pour condamner l'instruction pastorale de l'évêque de Montpellier (Colbert), et dans celui qui condamna pareillement un mandement de l'évêque d'Auxerre (Caylus) sur un miracle opéré dans son diocèse : ce dernier bref fut supprimé par arrêt du parlement. La guerre qui s'alluma à cette époque, et dont l'Italie fut le théâtre, causa de grands embarras au souverain pontife. L'entrée et le séjour successif des troupes impériales et espagnoles grevèrent de contributions les habitants de Ferrare, de Bologne et de Ravenne, que le pape fut obligé d'indemniser de ses propres deniers. Clément XII eut aussi des démêlés avec la cour de Turin, et, en 1738, il donna au roi des Deux-Siciles l'investiture du royaume de Naples, avec la cérémonie de la présentation de la haquenée, signe habituel de l'hommage rendu en pareil cas. Il canonisa l'instituteur des sœurs de charité, Vincent de Paul, le bienheureux Régis, de la société de Jésus. Il fit aussi la béatification de Joseph de Léonissa, capucin. Ce pape mourut le 6 février 1740, âgé de 88 ans, après 10 ans environ de pontificat. Il était sujet à des accès de goutte très-douloureux. Carraccioli prétend (*Vie de Clément XIV*) que Clément XII fut aveugle pendant neuf ans. On ne trouve nulle trace d'un fait aussi extraordinaire. Il lui donne douze ans de pontificat, ce qui est évidemment inexact. Clément XII mérita d'être loué pour sa piété, sa justice et sa bienfaisance. Les Romains lui érigèrent une statue de bronze, qui fut placée au Capitole. Benoît XIV lui succéda. D—s.

CLÉMENT XIII succéda à Benoît XIV, et fut élu pape, le 6 juillet 1758 ; il était Vénitien, et s'appelait Charles REZZONICO. Il était né le 17 mars 1693, avait été fait évêque de Padoue, et successivement cardinal en 1737, par Clément XII, dont il prit le nom. Les premiers soins de son gouvernement furent consacrés au rétablissement de la bonne harmonie qui avait cessé de régner entre la république de Venise et l'État de l'Eglise. Il fit continuer ensuite les travaux commencés sous le pontificat de son prédécesseur, pour la réparation et l'embellissement de l'église du Panthéon, l'un des plus beaux monuments de l'antiquité. Il s'occupa aussi du dessèchement des marais Pontins et de la reconstruction du port de Civitta-Vecchia. L'Etat de l'Eglise ne tarda pas à fixer son attention. Il donna des réglements pour réprimer la licence du carnaval dans Rome, et pour défendre aux ecclésiastiques d'assister aux représentations théâtrales ; condamna la troisième partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le jésuite Berruyer ; s'éleva avec plus de force contre le livre de l'*Esprit*, d'Helvétius, et félicita, par une lettre particulière, Chaumeix, qui avait réfuté cet ouvrage philosophique. Il écrivit dans le même temps une lettre aux patriarches et évêques, sur l'observance des lois canoniques, contre les clercs qui font le négoce, et qui s'ingèrent dans les affaires séculières ; et il y dépeint leur désir désordonné d'amasser des richesses. Cette improbation solennelle semblait tomber plus particulièrement sur la conduite du jésuite la Valette, dont la scandaleuse affaire commençait à retentir dans les tribunaux de France, et entraîna la perte de l'ordre entier dans ce royaume. Clément XIII donna l'investiture du royaume de Naples au roi Ferdinand, avec donation à lui et à ses successeurs, dans la même forme qui avait été observée par Clément XI, en faveur de Charles VI. Il confirma aussi de nouveau, et approuva la lettre encyclique de Benoît XIV, au sujet de la constitution *Unigenitus*. (*Voy.* BENOIT XIV.) Il fit procéder à la béatification du vénérable Alfonse Rodriguez, de la société de Jésus, et à celle du vénérable évêque Jean de Palafox. Le 2 septembre 1762, il fit procéder, par le tribunal de l'inquisition, à la condamnation de l'*Emile* de J.-J. Rousseau ; il fit déclarer l'ouvrage impie, hérétique, et la lecture en fut défendue sous peine d'excommunication. Ces premières années du pontificat de Clément XIII ne sont ni susceptibles de reproches, ni indignes d'éloges ; les dernières furent moins heureuses et moins satisfaisantes. En 1764, 1765, 1766, la disette et les autres désastres qui affligèrent l'Italie donnèrent beaucoup d'embarras au pape. Il fit des règlements pour soulager la misère du peuple ; il fut obligé, pour acheter des grains de l'étranger, de tirer de grandes sommes du trésor de Sixte V, déposé au château St-Ange. Il ordonna des prières publiques, et fit faire des processions, qu'il suivit lui-même à pied. Il interdit les spectacles et toute espèce de divertissements pendant un hiver entier. Des erreurs politiques se mêlèrent aux calamités de la nature. En 1768, la question tant de fois agitée au sujet de la souveraineté de Parme se réveilla à l'occasion d'un ministre de ce duché, qui attaquait les droits régaliens. Clément XIII lança un monitoire, où il fit revivre sans ménagement les prétentions ambitieuses de quelques-uns de ses prédécesseurs. Les cours de France, d'Espagne et des Deux-Siciles témoignèrent leur mécontentement. La France se saisit d'Avignon et du comtat Venaissin, Naples s'empara de Bénévent et de Ponte-Corvo ; le monarque espagnol déclara que c'était à tort que le pape fondait ses droits sur la bulle *In cœna Domini*, attendu qu'elle n'avait jamais été reçue dans aucun Etat catholique. A la fin le pape dut solliciter la médiation de Marie-Thérèse, qui se tint sur une grande réserve. Venise même, patrie du saint-père, se rallia à ses ennemis. L'affaire des jésuites ne causa pas des chagrins moins violents à Clément XIII. Cette société venait d'être proscrite en Portugal et en France. Le pape eut l'imprudence de choisir ce moment pour émettre la bulle dite *Apostolicam*, qui confirmait les jésuites dans tous les points, et faisait l'éloge le plus pompeux de leur zèle, de leurs services et de leurs talents. Ce procédé révolta les parties intéressées. Le souverain pontife pouvait sans doute chercher à faire absoudre la so-

ciété entière des torts de quelques individus ; mais une déclaration aussi tranchante, aussi absolue que celle de la bulle en question, était une espèce de manifeste contre la volonté et les intérêts des puissances laïques, dont les ressentiments ne firent que s'accroître. Les maisons de Bourbon et celle de Bragance n'en insistèrent que plus vivement pour obtenir la suppression de cet ordre religieux. Clément XIII, obligé de céder, avait indiqué un consistoire à cet effet pour le 3 février 1769 ; mais dans la nuit même il mourut presque subitement. *Præter omnium expectationem*, dit Clément XIV, dans sa belle bulle de suppression. Cet événement, qui a quelque ressemblance avec la fin de Ganganelli, donna lieu par la suite à des rapprochements purement imaginaires. On ne peut refuser à Clément XIII des qualités dignes de la tiare, des intentions pures, une piété sincère, une charité ardente. Ceux qui l'ont désapprouvé attribuent la variation de sa conduite aux différents conseils qui le dirigèrent. Il suivit d'abord ceux du cardinal Archinto, l'un des amis de Benoît XIV; il donna depuis toute sa confiance à Torregiani, cardinal secrétaire d'Etat, homme d'esprit et de talent, et partisan déclaré des jésuites. Le prince Rezzonico, son neveu, lui a fait élever à Rome un superbe mausolée ; c'est un des plus beaux ouvrages de Canova. D—s.

CLÉMENT XIV succéda à Clément XIII, et fut élu pape le 19 mai 1769. Il s'appelait Laurent GANGANELLI. Il naquit le 31 octobre 1705, au bourg de St-Arcangelo, d'une famille noble, originaire de St-Angelo in Vado, dans le duché d'Urbin. Son père était médecin pensionné de la ville. Le jeune Ganganelli se livra dès ses premières années, avec une ardeur extraordinaire, aux études les plus sérieuses. Il fit des progrès rapides sous la conduite des professeurs de Rimini, où il était élevé, et, dès l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre de St-François. La manière distinguée avec laquelle il remplit tous les grades où il fut successivement nommé attira sur lui les regards de Benoît XIV, qui le fit consulteur du saint-office. Clément XIII le traita avec plus de faveur encore en le décorant de la pourpre. Le conclave où il fut élu dura plus de trois mois. Les intrigues, qui accompagnent quelquefois ces élections, furent alors très-animées. L'état où Clément XIII avait laissé les affaires excitait l'attention des principales puissances catholiques, et les intéressait vivement au choix qu'on allait faire. La France désirait surtout un pontife dont l'attachement ne fût pas prononcé en faveur des jésuites : elle le trouva dans la personne de Ganganelli. On lui avait entendu dire au doyen du sacré collége, Calvachini, « que le temps était venu où il fallait « bien obéir aux souverains, si l'on voulait sauver « Rome ; que leurs bras s'étendaient beaucoup au « delà de leurs frontières, et que leur puissance s'é« levait au-dessus des Alpes et des Pyrénées. » Ces propos annonçaient les meilleures dispositions que l'on pût désirer. L'évêque d'Orléans, Jarente, intime ami du duc de Choiseul et ministre de la feuille des bénéfices, fut instruit par le P. Castau, religieux du comtat Venaissin, de ces particularités sur le compte de Ganganelli, et Louis XV fit donner ordre au cardinal de Bernis de favoriser cette nomination. Ganganelli ne manqua point aux promesses qu'il avait faites. Il s'occupa, dès les premiers moments de son exaltation, de satisfaire les puissances sur ce qui leur portait le plus d'ombrage. Il condamna à l'oubli la bulle *In cœna Domini*, qui avait excité les plaintes du roi d'Espagne, en ne la faisant point lire, suivant la coutume, le jeudi saint. Il renonça à ses prétentions sur le duché de Parme. Il se rapprocha de la cour de Lisbonne, qui menaçait de nommer un patriarche, et ces démarches lui valurent la restitution du comtat d'Avignon et du duché de Bénévent. Clément XIV conduisait par lui-même toutes ces négociations dans le plus grand secret, et ne voulait être pénétré sur aucune affaire. Il en usa de même pour le grand dessein dont il était occupé, et qui devait produire l'acte le plus célèbre de son pontificat, la destruction des jésuites. Il voulut cependant éviter tout reproche de précipitation et toute apparence d'animosité, en pesant, disait-il, cette résolution *au poids du sanctuaire*. On le vit occupé des recherches les plus exactes dans les écrits et dans les archives qui pouvaient lui procurer des lumières et des documents sur cette fameuse société. De violentes réclamations s'élevèrent, moins encore de la part des parties intéressées que de la part de leurs amis ; mais les sarcasmes qui se multipliaient tous les jours, des prédictions sinistres répandues, dès l'année 1770, par une paysanne de Valentano, nommée Bernardina Renzi, des menaces contenues dans des écrits publics et dans des lettres anonymes, ne purent ébranler Ganganelli : il avançait lentement vers son but ; ce qu'il avait entrepris dès 1770 ne fut entièrement terminé que le 21 ou 23 juillet 1773, par le bref d'extinction daté de ce jour. La sécularisation des personnes, le séquestre des biens s'exécutèrent avec peu de violence de la part de l'autorité, et avec moins de résistance encore de la part des sujets supprimés ; cependant on arrêta et l'on enferma au château St-Ange le P. Ricci, général des jésuites, qui n'avait eu d'autre tort que de refuser son consentement à l'anéantissement de son ordre. Cette suppression, dont la justice et l'utilité sont encore un problème aux yeux de certaines personnes, ne put être soumise aux règles du droit ordinaire. Clément XIV, plus flexible qu'aucun de ses prédécesseurs, donna en cette occasion, aux puissances laïques, une preuve de condescendance qu'il jugea nécessaire sur un point qui intéressait plus l'ordre politique que la discipline de l'Eglise ; et cette considération servirait toujours d'excuse à sa mémoire, si elle en avait besoin auprès de la postérité. En accomplissant ce grand ouvrage, le pape ne put s'empêcher de témoigner des alarmes pour sa personne ; cependant, sa santé se soutint pendant plus de huit mois dans cet état de vigueur que la nature lui avait donné, et qui était entretenu par une vie simple et frugale. Ce fut dans les commencements d'avril 1774 qu'il sentit les premières atteintes d'un mal qu'il ne regarda alors que comme une indisposition

passagère. Il ne s'occupa pas depuis cette époque avec moins d'ardeur de ses travaux journaliers. Une humeur âcre qui l'incommodait fréquemment en été se trouva presque supprimée cette année. On eut de la peine à en rétablir le cours. On y parvint néanmoins vers le commencement d'août ; mais le mois suivant, les accidents se renouvelèrent, et des accès de fièvre continue, qui ne purent céder à des saignées réitérées, amenèrent enfin le moment où il termina sa carrière, le 22 septembre. Son médecin déclara hautement, après l'ouverture du corps, que la maladie ne provenait que d'un excès de travail et d'un mauvais régime ; cependant beaucoup de gens s'obstinèrent à voir dans cette mort tous les signes d'un attentat. On ne fit aucune instruction juridique. On imprima des pamphlets pour accréditer l'empoisonnement supposé du pape, dont on ne manqua pas de charger les jésuites. Parmi ces écrits, on distingue celui qui est intitulé : *Particularités concernant la maladie et la mort du souverain pontife, Clément XIV*. Il est inséré en entier dans un ouvrage qui a pour titre : *Précis historique de la vie du pape Clément XIV*, etc., par un théologien d'Italie, Avignon, 1780, in-12 : les faits qui y sont rapportés n'ont aucun caractère d'authenticité. L'auteur paraît s'être borné à recueillir des bruits populaires, et n'avoir point travaillé sur des actes revêtus d'une forme légale. Les opinions se partagèrent même en Italie et dans tout le midi de l'Europe. Dans le Nord, on rejeta cette accusation comme un mensonge ridicule. (*Voy.* l'ouvrage intitulé : *Caractère des personnages les plus marquants dans les différentes cours de l'Europe, extrait des œuvres de Frédéric le Grand*, 2 vol. in-8°, chez Léopold Collin, Paris, 1808.) Caraccioli, biographe de Clément XIV, croit à l'empoisonnement, et n'ose accuser personne. Alletz, son copiste, est encore plus incertain. (*Voy.* l'*Histoire des Papes*, Paris, 1776, 2 vol. in-12.) Le crime en lui-même étant au moins très-douteux, il serait plus que téméraire de chercher un coupable. Il est plus facile de venger la mémoire de Ganganelli des calomnies odieuses qui furent répandues contre sa personne. Il eut des vertus éminentes, de la sagesse dans la conduite, et de l'étendue, de la vivacité et de la pénétration dans l'esprit. Il continua de vivre comme un simple religieux sur le trône pontifical. Les Romains, qui aimaient un certain luxe dans leur souverain, lui reprochaient son extrême simplicité. Son système favori était la douceur et la tolérance. Il réussissait mieux à peindre la religion sous des traits d'amour et de bonté, que sous des formes majestueuses et imposantes. Il savait accueillir avec la plus séduisante affabilité tous les étrangers ; ceux même d'une communion ou d'une croyance différentes témoignaient hautement le respect et l'attachement qu'il leur inspirait. Les Anglais placèrent son buste parmi ceux des grands hommes. « Plût à Dieu, s'écria-« t-il, qu'ils fissent pour la religion ce qu'ils font pour moi ! » Il était très-secret, et disait qu'un souverain qui a beaucoup de confidents ne peut manquer d'être trahi. Quelqu'un lui demandant s'il était bien sûr de ses secrétaires : « Oui, dit-il, en mon-« trant les trois premiers doigts de sa main, quoique « j'en aie trois. » Il s'occupa de l'administration temporelle, et laissa des établissements utiles. On lui doit le musée Clémentin, qui servit de dépôt pour les précieux monuments d'antiquité que l'on découvre journellement dans Rome ; en un mot, le pontife, le prince et l'homme de lettres ont mérité en lui de justes éloges. Il semble avoir voulu imiter Lambertini, l'un de ses plus illustres prédécesseurs, et il approcha beaucoup de son modèle, quoiqu'il eût en général des qualités moins brillantes. « Clé-« ment XIV, dit Grimm (t. 2, p. 161), aurait fait une « grande fortune de son temps, s'il n'avait pas été « précédé par Benoît XIV. » C'est du moins un véritable mérite que d'avoir rempli avec honneur la carrière ouverte par un grand homme. Caraccioli a donné la *Vie du pape Clément XIV* (Paris, 1775, 1 vol. in-12), et la traduction de plusieurs lettres et autres écrits attribués à ce pontife (Paris, 1775, 3 vol. in-12). Le premier de ces ouvrages n'est qu'un long panégyrique écrit sans méthode, et d'un style inégal, incorrect et diffus. Quant au recueil de lettres, il n'est pas sans intérêt ; mais la plupart, du moins, sont faussement attribuées à Ganganelli. (*Voy.* CARACCIOLI.) Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont voulu vérifier les originaux, et ne les ont point trouvés. On objecte que Caraccioli n'était pas capable d'une supposition aussi ingénieuse ; mais on sait qu'il avait des collaborateurs assez habiles pour suppléer à son insuffisance. Un auteur anonyme a publié, sous le titre d'*Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite aux lettres du même auteur*, un recueil de douze dissertations sur divers sujets de théologie, de philosophie, d'histoire et de politique, où l'on voit briller un esprit aussi solide qu'ingénieux. D—s.

CLÉMENT (JACQUES), religieux de l'ordre de St-Dominique, a rendu son nom fameux par un crime exécrable. C'était un homme d'un esprit sombre et mélancolique, d'un caractère ardent et inquiet, d'une imagination déréglée ; d'ailleurs ignorant et grossier, fanatique et libertin, parlant sans cesse d'exterminer les hérétiques, ce qui le fit appeler par ses confrères le *capitaine Clément*. Il était né, non à Sorbon, près de Rethel, patrie du vénérable fondateur de la Sorbonne, comme l'ont répété sans examen tous les biographes, mais à Sorbonne, village auprès de Sens. A peine âgé de vingt-deux ans, il conçut le dessein d'assassiner Henri III, qui, ayant pour lieutenant Henri, roi de Navarre, assiégeait alors la capitale de son royaume révoltée contre lui. Il communiqua cette horrible résolution au prieur de son couvent, qui l'encouragea à l'exécuter. (*Voy.* BOURGOIN.) Les Seize en eurent connaissance. Ils en parlèrent aux ducs de Mayenne et d'Aumale, et à la duchesse de Montpensier (Catherine-Marie de Lorraine), qui voulut voir le moine, et céda, dit-on, à ses infâmes désirs pour achever de le déterminer (1). Plusieurs prédicateurs annoncèrent en chaire

(1) L'historien Matthieu rapporte que ce misérable avait été mené

« que l'on eût encore patience sept ou huit jours, « et que l'on verrait quelque grande chose qui met- « trait ceux de l'union à leur aise. » De son côté, le duc de Mayenne fit arrêter plus de cent *politiques* (c'est ainsi qu'on désignait les sujets fidèles à leur roi); ils furent mis à la Bastille; d'autres étaient déjà détenus dans le Louvre, et il fut dit à Clément que la vie de tous ces prisonniers répondrait de la sienne. (De Thou et les *Mémoires de Nevers.*) On lui promit que le pape le ferait cardinal, ou que, s'il périssait, il serait mis au nombre des saints, comme ayant sauvé sa patrie, gouvernée par un ennemi de Dieu. On trompa le premier président Achille de Harlay et le comte de Brienne, prisonniers de la ligue. Le premier donna des lettres pour le roi, le second un passe-port. Muni de ces pièces, Jacques Clément sortit de Paris le 31 juillet 1589. Il eut une conférence à St-Lazare avec le duc de Mayenne et la Chapelle-Marteau, prévôt de Paris et secrétaire de la ligue. Ils lui donnèrent pour instruction de rejeter le meurtre, après l'avoir commis, sur le comte de Soissons, « pour rendre la cause « du roi de Navarre plus odieuse, et animer contre « lui les catholiques. » C'est ainsi que s'exprime l'historien Matthieu, et il dit avoir appris cette particularité de Henri IV lui-même. Jacques Clément tomba dans les gardes avancées du camp royal, et on le conduisit devant Jacques de la Guesle, procureur général au parlement de Paris, qui se trouvait alors à St-Cloud. Le magistrat l'interrogea; il répondit qu'il avait des lettres pour le roi, et qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à lui. Il était tard, on le remit au lendemain. Il soupa avec les domestiques du procureur général, répondit avec une apparente simplicité aux questions qu'on lui fit, et dormit tranquillement. Quelques historiens rapportent qu'on le trouva, dans cette nuit, profondément endormi, ayant auprès de lui son bréviaire ouvert à la page où était cité le meurtre d'Holopherne par Judith. Henri III occupait alors à St-Cloud la maison de campagne de Pierre de Gondi, cardinal-évêque de Paris, qui avait refusé de prêter serment à la ligue. Le lendemain, 1er septembre, Jacques Clément est introduit dans la chambre du roi. Il portait un couteau nu dans sa manche. Il fait une profonde révérence au monarque, présente les lettres dont il est porteur, et s'annonce comme étant chargé d'un message important et secret. Henri commande à ceux qui sont auprès de lui de se retirer, et, tandis qu'il est occupé à lire les lettres qu'on vient de lui remettre, l'affreux régicide lui plonge son couteau dans le bas-ventre; le prince le retire avec effort, il en frappe le monstre au-dessus de l'œil gauche, et s'écrie : « Ah! le mé- « chant moine! il m'a tué, qu'on le tue! » A ce cri, les gardes et plusieurs seigneurs accourent. La Guesle était avec eux : « Le malheureux assassin se « tenant, dit-il, ferme vis-à-vis du roi, j'eus crainte « qu'il eût encore quelque arme et dessein d'offenser « Sa Majesté, ce qui me fit prendre l'épée au poing, « et lui bâillant des gardes contre l'estomac, je le « poussai et le jetai dans la ruelle, et il fut inconti- « nent tué par les autres, nonobstant que je leur « criasse qu'ils n'eussent à le tuer. » D'Aubigné paraît s'être trompé en disant que le procureur général introduisit lui-même Jacques Clément dans la chambre du roi, « où il commit son exécrable parricide en « sa présence; ce qui l'anima si fort, qu'il donna de « son épée à travers le corps du jacobin, et le tua « de ce coup seul. » Et il ajoute : « Le coup de la « Guesle fut sujet à beaucoup d'interprétations et « de blâmes, pour le moins justes, et en cela qu'un « procureur général en devait savoir l'importance « et contenir ses mains. » Cependant Mézerai dit que la Guesle se contenta de frapper du pommeau de son épée le visage du parricide, et de Thou rapporte que ce dernier fut mis à mort par Montpesat de Lognac et Jean de Levis, baron de Mirepoix. Le corps de l'assassin fut exposé, traîné ensuite sur la claie, tiré à quatre chevaux, mis en quatre quartiers, et brûlé sur la place devant l'église de St-Cloud. Bientôt Clément passa dans Paris pour un véritable martyr. Les prédicateurs de la ligue demandèrent qu'on immolât aux mânes du régicide quelques-uns des prisonniers (d'Aubigné). Il parut une foule de libelles, imprimés avec des priviléges de la Ste-Union, et approuvés par des docteurs en théologie; tels étaient, entre autres : le *Testament de Henri de Valois; Grâces à Dieu pour la justice du cruel tyran; Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois*, et le *Martyr de frère Jacques Clément, contenant au vrai toutes les particularités les plus remarquables de la sainte résolution et très-heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois.* Le portrait de l'assassin fut gravé avec les vers suivants :

> Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
> Dans le bourg de St-Cloud une lettre présente
> A Henri de Valois, et *vertueusement*
> Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

On plaça le portrait de Clément sur les autels. L'abbé de Longuerue prétend qu'on délibéra en Sorbonne si on demanderait à Rome sa canonisation. Il fut question de lui élever une statue dans l'église de Notre-Dame. « Une bande de ligueurs et de ligueu- « ses, dit l'Etoile, qui avaient fait partie d'aller à « St-Cloud par dévotion et vénération des cendres « de frère Clément, qu'ils révéraient comme un « nouveau saint et martyr, comme ils revenaient en « bateau, rapportant des cendres de ce jacobin (le « 24 août 1589), fut ledit bateau submergé, et ne « réchappa un seul des dix-huit qui étaient dedans. » On lit dans la Faille, qu'on fit à Toulouse, pour Jacques Clément, un service auquel assistèrent tous les corps de la ville, et que l'oraison funèbre du parricide fut prononcée par le provincial des minimes. Le P. Fabre rapporte, dans sa continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, et de Thou l'avait dit avant lui, que, le 11 septembre 1589, Sixte V fit dans un consistoire l'éloge de Jacques Clément, et le mit au-dessus de Judith et d'Eléazar, en ajou-

aux chartreux, où on lui parla pour la première fois d'*entreprendre ce coup.*

tant que ce grand exemple avait été donné afin que chacun connût la force des jugements de Dieu. On répondit à cet étrange panégyrique par un livre intitulé : *Anti-Sixtus*, et par un discours français qui a pour titre : *le Fulminant*. Les jacobins, qui avaient d'abord célébré l'acte héroïque de Jacques Clément, « bienheureux enfant de St. Dominique et « saint martyr de Jésus-Christ, » prétendirent dans la suite que l'assassin de Henri III n'était pas un dominicain, mais un soldat ligueur, ou même un huguenot déguisé. Le parlement de Paris rechercha, en 1594, les complices de Jacques Clément. Sous prétexte de cette complicité, le duc d'Aumale fut écartelé en effigie. (*Voy.* AUMALE.) La duchesse de Montpensier avait aussi pris la fuite ; elle fut comprise dans l'édit d'abolition qu'obtint le duc de Mayenne en 1596. C'est à cette époque que cessa le culte impie de Jacques Clément. Le jésuite Commelet, prêchant en 1593 son fameux sermon : *Il nous faut un Aod*, etc., l'avait mis au nombre des anges ; Boucher l'avait loué en 1594, dans son *Apologie pour Jean Châtel ;* le P. Guignard le mettait aussi au nombre des martyrs. « Telle était, dit le « continuateur de Fleury, la force des préjugés qui « régnaient alors. » Mais l'on vit depuis Mariana, dans son fameux traité *de Rege et regis Institutione*, publié en 1599, se faire, en quelque sorte, l'apologiste de ce moine, chargé aujourd'hui de deux siècles d'exécration. V—VE.

CLÉMENT (PIERRE), né à Langres, vers 1590, entra comme chanoine régulier au monastère de St-Geosmes, et en devint prieur claustral en 1619. Ce savant religieux passait les jours et les nuits à travailler, et l'on disait de lui qu'il usait plus d'huile que de vin. Prédicateur d'un grand talent, doué d'une mémoire extraordinaire et de beaucoup d'esprit, sa conversation était des plus intéressantes et des plus instructives. Peu d'hommes ont eu une connaissance aussi parfaite des langues anciennes ; il savait si bien le grec et l'hébreu, qu'il écrivait dans l'une ou l'autre de ces langues ce qu'on lui dictait en français ou en latin, et il traduisit de cette manière la philosophie en grec et la théologie en hébreu. Pierre Clément passa les dernières années de sa vie dans la retraite la plus sévère, et mourut le 15 mars 1663, dans un âge avancé. On a de lui : 1° *Histoire du martyre des trois saints Gémeaux*, Langres, 1647 ; 2° *Curiosités sacrées, ou Examen de différents passages de l'Écriture sainte*, Langres, 1651, in-8° ; 3° *Le Jour et la Nuit de l'homme fidèle*, Langres, in-8°. Il a laissé en manuscrit les ouvrages suivants : 1° un volume de *Curiosités sacrées ;* 2° *le Seul Désir de l'homme de bien ;* 3° *l'Aveuglement volontaire ;* 4° *Discours sur le bon et le mauvais usage du temps*. T.-P. F.

CLÉMENT (CLAUDE), né à Ornans, petite ville de Franche-Comté, vers 1594, entra dans l'ordre des jésuites en 1612. Il professa les humanités et la rhétorique, d'abord à Lyon et ensuite à Dôle. Sa réputation le fit appeler à Madrid, où il enseigna les antiquités grecques et latines, au collége fondé par Philippe II. Il mourut en cette ville, en 1642. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Ecclesiæ Lugdunensis christiana simul ac humana Majestas*, Lyon, 1628, in-8°. C'est un discours qu'il prononça au collége de Lyon, en 1622, à la rentrée des classes. 2° *Clemens IV, eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu maximus*, Lyon, 1623 et 1624, in-12. C'est moins une histoire du pape Clément IV que son panégyrique. On trouve à la suite l'éloge de Rodolphe de Chevriers, cardinal-évêque d'Albano. Il n'y a pas eu deux éditions de cet ouvrage, et les exemplaires ne diffèrent que par le frontispice : 3° *Musei, sive bibliothecæ tam privatæ quam publicæ extructio, instructio, cura, usus, libri* 4, Lyon, 1635, in-4°. Le système bibliographique du P. Clément se rapproche beaucoup de celui qui est généralement adopté en France. Il y a de l'érudition dans cet ouvrage, mais beaucoup d'inutilités. On trouve à la suite une description de la bibliothèque de l'Escurial, et un discours latin que l'auteur avait prononcé au collége de Dôle, en 1627, *sur l'Amour des lettres.* 4° *Machiavelismus jugulatus a christiana sapientia, hispanica et austriaca, dissertatio christiano-politica ad Philippum IV, regem cathol.*, 1637, in-4°. Cette réfutation du système politique de Machiavel eut un grand succès à la cour d'Espagne ; elle fut traduite en espagnol, et imprimée plusieurs fois, in-4°. Ce n'est cependant qu'une déclamation, et l'on doit attribuer la vogue que cet ouvrage eut un instant aux flatteries dont il est rempli, et aux éloges des confrères de l'auteur. 5° *Tables chronologiques de l'histoire d'Espagne, avant et après Jésus-Christ* (en espagnol), Madrid, 1643, grand in-fol. Bordazar en a donné une édition augmentée, Valence, 1689, in-4°. Le P. de Colonia, dans son *Histoire littéraire de Lyon* (t. 2), lui attribue une *Action de théâtre pour la réception du roi Louis XIII au collége de Lyon ;* et le *Journal des Savants* de 1712, le catalogue de la bibliothèque de Letellier, archevêque de Reims, mais c'est par erreur. (*Voy.* la *Biblioth. Scriptor. societ. Jesu* des PP. Southwel et Alegambe.) W—s.

CLÉMENT (JULIEN), né en 1650, à Arles, vint fort jeune à Paris pour y étudier la chirurgie. Placé chez Jacques Lefèvre, accoucheur distingué, il sut profiter de ses leçons, et mériter son estime. Honorablement promu à la maîtrise, il obtint aussitôt après la fille de Lefèvre, et dès lors il se consacra spécialement à la pratique des accouchements. Les progrès qu'il fit dans cette branche intéressante de la chirurgie lui acquirent une haute réputation. Il fut choisi par Louis XIV pour accoucher madame de la Vallière et madame de Montespan. L'habileté qu'il montra et le secret qu'il garda inviolablement lui concilièrent la bienveillance du roi, qui lui fit expédier, en 1711, des lettres de noblesse, avec la clause expresse qu'il ne pourrait abandonner la pratique de son art, ni refuser ses conseils et ses secours aux femmes qui les réclameraient : mesure digne d'un monarque philanthrope, et qu'on aimerait à voir toujours imitée. Clément n'eut besoin, pour s'y conformer, que de suivre l'impulsion de son cœur. Il fut appelé trois fois à Madrid pour accoucher la reine d'Espa-

gne. Il ne cessa d'exercer sa profession avec zèle tant que ses facultés physiques le lui permirent. Enfin, courbé sous le poids des années, il mourut le 7 octobre 1729, sans avoir laissé aucun ouvrage. Un de ses plus beaux titres de gloire est certainement d'avoir guidé les pas de l'illustre Puzos dans un art aux progrès duquel il a infiniment contribué. C.

CLÉMENT (Nicolas), né à Toul, en 1647, était très-jeune lorsque Carcavi, alors bibliothécaire de Colbert, l'employa à mettre en ordre et à copier le recueil des mémoires du ministère de Mazarin. (*Voy.* Carcavi.) Le protégé suivit son protecteur à la bibliothèque du roi. En 1670, Clément fut commis à la garde des estampes et des planches gravées. Lorsque Melchisédech Thévenot se démit, en 1692, de sa place de sous-bibliothécaire, Clément lui succéda. C'était à lui qu'on devait les catalogues qui avaient servi au récollement de la bibliothèque du roi, fait en 1684 sous l'abbé de Varès. Les manuscrits étaient alors au nombre de 10,542, sans compter ceux de Brienne et de Mézerai ; les imprimés montaient à 40,000, et remplissaient seuls 7 volumes in-fol. Clément avait fait, en outre, le catalogue des livres doubles. Mécontent de ce premier travail, il le recommença en 1688, et fit alors deux nouveaux catalogues, l'un par ordre de matières, en 13 vol. in-fol.; l'autre par ordre alphabétique des auteurs, en 19 vol. in fol. Le travail de Clément a servi de base au récollement fait en 1720, époque à laquelle le catalogue des matières fut porté à 14, et le catalogue des auteurs à 32 vol. in-fol. Ce sont ces deux catalogues qui servent encore aujourd'hui, au moyen des feuilles blanches que l'on avait laissées ; mais un supplément à ces catalogues est devenu nécessaire, et a été commencé sur des feuilles détachées. Ce fut en 1706 que l'aventurier Jean Aymon écrivit à Nicolas Clément, lui annonçant son désir d'entrer dans le sein de l'Eglise, etc. Le sous-bibliothécaire fit venir Aymon en France, et poussa la confiance jusqu'à le laisser souvent seul dans la bibliothèque du roi. Aymon vola plusieurs ouvrages précieux (*voy.* Aymon), et quoiqu'une partie eût été recouvrée, Clément, inconsolable d'avoir été la cause de cet accident, traîna une vie languissante pendant quelques années, et mourut le 16 janvier 1712. Il n'avait jamais eu d'autre récréation que d'arranger une collection de portraits qu'il avait commencée dès sa première jeunesse. Il en avait environ 18,000, rangés en plus de cent portefeuilles, et dont il avait fait le catalogue en 3 vol. Il légua cette collection à la bibliothèque du roi. Clément, tout entier à ses fonctions, a fait peu de chose pour sa gloire ; cependant il a publié, sous le nom d'*Antimon*, une *Défense de l'antiquité de la ville et siége épiscopal de Toul*, 1702, in 8°, contre le *Système chronologique et historique des évêques de Toul*, par l'abbé Riguet. C'était Clement qui avait recueilli les *Mémoires sur la paix de Munster*, que publia J. Aymon. A. B—t.

CLÉMENT (David), célèbre bibliographe, d'une grande lecture et d'une grande érudition, naquit en 1701, à Hofgeismar, dans la Hesse, où son père, d'abord ministre dans la vallée de Pragelas en Piémont, était pasteur d'une colonie de Français réfugiés. Il succéda à l'emploi de son père, remplit la même fonction à Brunswick en 1736, et depuis 1743 à Hanovre, où il mourut le 10 janvier 1760. Il a laissé : *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné de livres difficiles à trouver*, Gottingue, Hanovre et Leipsick, 1750-1760. 9 vol. in-4° : ce n'est point une sèche nomenclature de titres ; chaque livre fournit à Clément le sujet de quelque dissertation, où les détails qu'il donne sont appuyés de nombreuses citations ; mais l'auteur a mis au nombre des livres rares beaucoup d'ouvrages qui sont de très-peu de valeur. Il a même souvent donné trop d'éloges à de médiocres ouvrages. Il est à regretter cependant que la mort l'ait empêché de continuer cet ouvrage, écrit en français, qui, distribué par l'ordre alphabétique des auteurs, ne va pas au delà du mot Hessus. Clément, désirant connaître les livres rares espagnols, avait prié G. Meerman de demander à Grég. Mayans de Valence le catalogue de sa bibliothèque. Ce savant espagnol écrivit directement à David Clément que le catalogue de sa bibliothèque n'était point fait ; mais qu'il lui donnait du moins la liste des grammairiens et rhéteurs espagnols dont il possédait et avait lu les ouvrages. C'est cette lettre et cette liste que David Clément a fait imprimer sous le titre de *Specimen bibliothecæ Hispano-Maiansianæ, sive idea novi catalogi critici operum scriptorum hispanorum quæ habet in sua bibliotheca Gregorius Maiansius*, Hanovre, 1753, in-4° : il y est question d'environ quatre-vingt-dix auteurs ; le titre de leurs ouvrages est rapporté en entier, et, à la suite de chaque ouvrage, le jugement qu'en porte Mayans. A. B—t.

CLÉMENT (l'abbé Denis-Xavier), né à Dijon, le 6 octobre 1706, montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études, il entra dans les ordres, et reçut le grade honorable de docteur en théologie. Son zèle et ses succès dans la chaire le firent bientôt connaître si avantageusement, qu'on le manda pour prêcher à la cour, où il devint en même temps confesseur de Mesdames, tantes de Louis XV, puis fut nommé aumônier du roi de Pologne Stanislas, qui, dans ses différents voyages à Versailles, avait été frappé des vertus modestes du pieux prédicateur. Après la mort de ce prince, l'abbé Clément obtint comme retraite le décanat de l'église collégiale de Ligny, dans le duché de Bar. Il mourut peu d'années après, âgé de 65 ans. Denis-Xavier Clément était membre de l'académie de Nancy. Il a laissé un grand nombre de sermons, de panégyriques, etc., qui ont joui dans leur temps d'une certaine réputation, bien que le style soit en général très-prolixe, et par conséquent faible et sans couleur. C'est aussi l'opinion de Sabatier, qui présente Clément comme « un des orateurs « chrétiens qui ont le moins sacrifié au goût du siè« cle, mais dont l'éloquence serait plus propre à « faire impression, si la plupart de ses discours « étaient moins diffus et moins négligés. » L'abbé Clément est encore auteur de quelques ouvrages de

piété aussi édifiants que solides, et qui ont été réimprimés plusieurs fois de nos jours. On leur a reproché d'être écrits avec trop de simplicité, sans faire attention que cette simplicité même est le premier mérite des livres où il s'agit moins de plaire à l'esprit que de toucher le cœur. Voici la liste des productions de ce digne ecclésiastique : 1° *Entretiens de l'âme avec Dieu*, tirés des paroles de St. Augustin dans ses *Méditations*, ses *Soliloques* et son *Manuel*, Paris, 1745, in-8°; réimpr., Lille, 1817, in-24; Alais, 1826, in-18. 2° *Discours sur la Politique*, 1746, in-12. 3° *Sermons*, Paris, 1746, in-8°; ibid., 1770-71, 9 vol. in-12, y compris 3 vol. de panégyriques et oraisons funèbres, dont plusieurs avaient été publiés séparément. 4° *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde*, Paris, 1749, in-12; nouvelle édition augmentée de l'éloge historique de madame Henriette de France, morte en 1752, ibid., 1753, in-12; Lille, 1812, in-18; Toulouse, 1820, Avignon, 1826, in-18. 5° *Exercices de l'âme pour se disposer aux sacrements de pénitence et d'eucharistie*, Paris, 1751, in-12; réimpr., ibid., 1807; Toulouse, 1811; Avignon, 1822; Lyon et Paris, même année, Lyon, 1825, in-12. 6° *Heures et Prières pour remplir saintement les principaux devoirs du christianisme*, Paris, 1756, in-12. 7° *Avis à une personne engagée dans le monde*, etc., Paris, 1759, in-24. 8° *Méditations sur la passion de Jésus-Christ*, Paris, 1762-63, 3 vol. in-12. 9° *Instruction sur le saint sacrifice de la messe*, Paris, 1763, in-12. 10° *Oraison funèbre de Louis, dauphin de France*, Paris, 1766, in 4°. 11° *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne*, etc., Paris, 1766, in-4°. 12° *La Journée du chrétien, sanctifiée par la prière et la méditation*, Paris, 1768, in-18. Cet excellent livre, publié sans nom d'auteur, a eu depuis un grand nombre d'éditions, dans tous les formats. La plupart sont précédées de l'*Abrégé de la doctrine chrétienne* par l'abbé de la Hogue. 13° *Exercices spirituels de St. Ignace de Loyola*, Paris, 1772, in-12; Toulouse, 1824; Paris, 1820, et Avignon, 1824, même format, traduction justement estimée. 14° *Elévations de l'âme à Dieu, ou Paroles tirées de l'Ecriture sainte*, etc., ouvrage dont les premières éditions étaient entièrement épuisées, lorsqu'on le réimprima, St-Brieuc, 1818, et Avignon, 1820, in-18. On doit encore à l'abbé Clément une édition du Bréviaire de Paris, tout en français, avec un supplément, Paris, 1767, in-12. CH—S.

CLÉMENT (PIERRE), né à Genève, en janvier 1707, donna, dès sa première jeunesse, des marques de son esprit, et fut reçu ministre dans cette ville. Il vint à Paris, prêcha avec succès dans les chapelles particulières des ambassadeurs; mais, ayant publié une pièce de théâtre, il fut remercié par le consistoire de Genève, et obligé de quitter le ministère. Ce fut alors qu'il se livra à son goût pour les lettres, sans néanmoins abandonner l'étude de la théologie et du droit naturel. Il avait appris, presque au sortir de l'enfance, l'hébreu, le grec et le latin. Après avoir fait une étude profonde de la littérature française, il voulut connaître la littérature étrangère, et il y parvint. Milord Waldegrave lui proposa de se charger de l'éducation de ses enfants; il accepta, et cette liaison avec le père de ses élèves lui donna la connaissance des Anglais qui cultivaient le plus les belles-lettres. Il publia d'abord, sous le pseudonyme de *Vincent*, les *Frimaçons, hyperdrame* en 1 acte et en prose, Londres, 1740, in-8°. Clément commença en 1748 ses *Nouvelles littéraires de France*, et les donna feuille à feuille. Pendant cinq années, il ne parut rien d'agréable, de nouveau, d'intéressant dans les lettres, les sciences et les arts, dont il ne rendit compte avec discernement et franchise, aucun égard pour le mérite connu des auteurs ne lui faisant trahir sa pensée sur leurs nouvelles productions. « La liberté a ses bornes, disait-il, je les con« nais parfaitement, je consens à la perdre si je les « passe; mais, doublement républicain, né à Genève « et dans les lettres, je ne veux point tenir ma pen« sée dans une prison perpétuelle. » (T. 3, *lettre* 74.) Ses lettres sont écrites avec chaleur et rapidité, ses jugements sont courts, mais justes, précis et lumineux. On les a réimprimées en 4 vol., sous ce titre : *les Cinq Années littéraires, ou Lettres sur les ouvrages de littérature*, la Haye, 1754, 2 vol. in-12; Berlin, 1755, 4 vol. in-8°. Clément n'avait que vingt-deux ans, lorsque, frappé de la tragédie de *Mérope* du marquis Maffei, il résolut d'accommoder ce sujet au théâtre. Le marquis Maffei étant venu à Paris en 1733, il lui demanda son avis. Maffei parut souhaiter qu'il se bornât à une simple traduction en vers, il lui apprit même le dessein de Voltaire; mais Clément ne suivit pas le conseil du marquis. Lorsqu'il eut achevé sa pièce, en 5 actes et en vers, il la lut aux comédiens, qui exigèrent des changements. Ce travail fut long. Voltaire présenta la sienne, qui eut le succès le plus décidé, et lorsque Clément reporta sa tragédie avec les changements, les comédiens n'en voulurent point, à cause de sa ressemblance avec celle qu'ils avaient déjà. Clément fit imprimer sa pièce (Paris, 1749, in-12), et dans le compte qu'il en rendit, mit la tragédie de son rival bien au-dessus de la sienne, qu'il critiqua aussi impitoyablement que si un autre l'eût faite. Cependant il y a lieu de croire que si la *Mérope* de Voltaire n'eût point paru, celle de Clément aurait eu du succès. Outre cette tragédie et *le Marchand de Londres*, tragédie bourgeoise en 5 actes et en prose, Paris, 1748, 1751, in-12, traduit de l'anglais de Lillo, il a imité de l'anglais une comédie qu'il intitula *la Double Métamorphose*, et dont le titre original est *The devil to pay* (C'est le Diable). Cette pièce, traduite en français par Patu, est le modèle du *Diable à quatre* de Sédaine. Clément vivait heureux, lorsqu'à la fleur de son âge, son esprit se dérangea. Il passa douze années entières sans sortir de son lit, se croyant malade, et n'ayant réellement d'autre maladie qu'une imagination vivement affectée. Par une bizarrerie singulière, après un terme aussi long, une tragédie qui attirait beaucoup de monde au théâtre, et dont il entendit parler, le fit sortir de sa léthargie. Il se fait transporter dès le lendemain à l'amphithéâtre de la comédie, écoute la pièce, en fait la critique la plus

juste, et, malgré le succès prodigieux de ce drame, il prédit que la pièce ne serait plus jouée si l'actrice qui la faisait valoir abandonnait le théâtre, et l'événement a justifié cette prédiction. Clément se soutint pendant quelques jours dans cet état de santé apparente; il travaillait à augmenter ses *Nouvelles littéraires* d'un 5e volume; mais son esprit se dérangea encore; il pria son frère de le faire transporter à Charenton. Il y faisait des vers, et, dans le petit recueil qui en fut donné sous le titre de *Pièces posthumes de l'auteur des cinq Années littéraires*, Amsterdam (Paris), 1766, in-8°, il s'en trouve qui ne se ressentent point des lieux où était le poëte. Il désira de revenir encore chez son frère, qui, se prêtant toujours à ses désirs, alla le chercher lui-même; mais, peu de temps après, il tomba dans l'état le plus déplorable, et mourut le 7 janvier 1767, âgé de 60 ans. On doit encore à Pierre Clément les deux ouvrages suivants, publiés sans nom d'auteur : *les Sottises du temps, ou Mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain*, la Haye, 1754, 2 vol. in-8°; et : *Lettres critiques sur divers sujets de littérature, ou Nouvelles littéraires, critiques et amusantes*, Amsterdam, 1761, 2 vol. in-12. Z.

CLÉMENT (DOM FRANÇOIS), naquit à Bèze, près de Dijon, en 1714, fit ses premières études au collége des jésuites de Dijon, et entra dans la congrégation des bénédictins de St-Maur dès l'âge de dix-sept ans. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de Vendôme, le 31 mai 1731. Dès ce moment, D. Clément ne cessa de se livrer à son ardent amour pour l'étude; mais ses travaux affaiblirent tellement sa santé, qu'à l'âge de vingt-cinq ans, il fut obligé de les quitter, et il n'en reprit sérieusement le cours qu'au bout de vingt ans. Alors son tempérament était robuste, et ses facultés intellectuelles tellement fortifiées, qu'en été il dormait deux heures, et passait le reste du jour à son bureau. Appelé par ses supérieurs dans la maison des Blancs-Manteaux de Paris, on l'y chargea d'un travail analogue à ses goûts, de la continuation de l'*Histoire littéraire de la France*. Il en acheva le 11e volume, et rédigea entièrement le 12e, qui commence à l'an 1141, finit à l'an 1167, et renferme soixante-douze articles, entre autres ceux D'ABAILARD et de SUGER. Les matériaux qui devaient composer le 13e volume étaient en grande partie rassemblés, lorsque sa congrégation le chargea de continuer le *Recueil des historiens de France* (*voy.* BOUQUET), abandonné par D. Poirier. Il quitta donc son premier travail, pour ne s'occuper que de celui-ci, et, aidé de D. Brial, il publia le 2e et le 3e volume de cette précieuse collection. Ces deux volumes renferment cent quatre-vingt-dix-neuf articles, dont chacun est précédé d'une préface analytique et critique. Les recherches qu'avait exigées la publication de ces ouvrages avaient familiarisé D. Clément avec la science des temps, et le rendaient seul capable de donner une nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates*, ou plutôt un ouvrage nouveau sur cette matière, indiquée par D. Dantine et effleurée par D. Clémencet. (*Voy.* CLÉMENCET et DANTINE.) Cette édition parut en 1770, in-fol., et obtint un plein succès; mais D. Clément, juge sévère, y reconnut tant d'imperfections, que son plus vif désir fut d'en donner une 3e édition. Il y travailla pendant treize ans sans relâche, et mit enfin au jour le 1er volume en 1783, le 2e en 1784, le 3e en 1787. Les tables n'ont été publiées qu'en 1792; la table chronologique y est prolongée d'un siècle, ainsi que celle des éclipses, calculée par le P. Pingré. La chronologie du Nouveau Testament, entremêlée de l'histoire des Juifs, jusqu'à la ruine de Jérusalem, celle de l'empire de la Chine, la suite des rois d'Arménie, etc., y forment de nouveaux articles. Enfin cent vingt grands fiefs de France, d'Allemagne, d'Italie, figurent dans cette 3e édition. Il serait aussi présomptueux qu'inutile d'entreprendre ici l'éloge de cet ouvrage, le plus beau monument d'érudition du 18e siècle. Pour peu qu'on y jette les yeux, l'imagination s'effraye de l'idée du temps, des travaux nécessaires pour rassembler, rédiger, coordonner tant de matériaux souvent incohérents, et dont on n'a pu former un tout qu'à l'aide d'une rare sagacité et de la plus saine critique. Une classe d'associés libres résidents ayant été créée en 1785, dans l'académie des inscriptions, D. Clément en fut nommé membre. Il faisait déjà partie du comité chargé par le roi de préparer et de publier la collection des diplômes, des chartes et des divers actes relatifs à notre histoire. La révolution vint troubler la paix dont il jouissait dans sa retraite chérie. Au milieu de l'orage, il reçut dans la maison de M. Duboy-Laverne, son neveu, directeur de l'imprimerie nationale, les soins de l'amitié la plus tendre, et il put continuer ses recherches. Son intention était de donner l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ;* il travailla sur le plan qu'il avait précédemment adopté, réunissant dans une table générale toutes les périodes et les ères, classant les faits au moyen de la suite des rois et des magistrats éponymes, expliquant toutes les formes des années, éclaircissant la chronologie de chaque peuple. La chronologie technique, l'indication et l'exposé des moyens pour trouver les solstices et les équinoxes, la rédaction des calendriers et la manière d'en faire usage, plusieurs tables proleptiques, l'exposition du système de Newton et des autres systèmes, devaient former la première partie, et étaient rédigés; il ne manquait à la seconde, qui renfermait la chronologie positive et historique, que le 7e siècle de la république romaine, lorsque D. Clément fut frappé d'apoplexie et expira, le 29 mars 1793. Ses manuscrits restèrent, partie entre les mains de D. Brial, et partie entre celles de son petit-neveu, M. Dubois-Laverne (1). Outre les

(1) M. de St-Allais en fit l'acquisition, ainsi que d'un exemplaire de l'*Art de vérifier les dates*, corrigé de la main de l'auteur. Il s'en est servi pour donner une nouvelle édition continuée jusqu'à nos jours, Paris, 1818-19, 18 vol. in-8°, ou 5 vol. in-4°. En 1819 et 1820, il publia aussi (5 vol. in-8° ou 1 vol. in-4° ou in-fol.), l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, fruit de la vieillesse de D. Clément, qui n'avait pas eu le temps de le revoir, et même de le terminer. Les deux ouvrages ont été réunis, avec de nombreuses augmentations, principalement en ce qui concerne l'histoire des pays étrangers, Paris, 1822-39, 32 vol. in-8°. Cette belle entreprise a été dirigée, d'abord par M. de Courcelles, puis par M. Fortia

ouvrages que nous avons indiqués, on doit encore à D. Clément : 1° *Nouveaux Éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, ouvrage commencé par D. Poncet, Paris, 1760, in-8°. Une partie du 9ᵉ chapitre sur la chronologie samaritaine et tout le 12ᵉ sur les versions samaritaines et la langue des Samaritains sont de D. Clément, ainsi que la préface. 2° *Catalogus manuscriptorum cod. collegii Claramontani, quem excipit catalogus manuscriptorum domus professæ Parisiensis, uterque digestus et notis ornatus*, Paris, 1764, in-8°. La notice des manuscrits grecs est de Bréquigny. Ce savant bénédictin avait lu à l'académie des inscriptions un *Mémoire sur l'époque de la mort du roi Robert, et la première année du règne de Henri son fils*, inséré dans le 5ᵉ vol. du recueil de cette société. J—N.

CLÉMENT DE BOISSY (ATHANASE-ALEXANDRE), conseiller en la chambre des comptes, né à Créteil près de Paris, le 16 septembre 1716, employa trente années à faire des recherches sur la jurisprudence et les priviléges de sa compagnie, et en forma un recueil en quatre-vingts cartons in-fol., déposés par son fils à la bibliothèque royale. La table des pièces dont est composé ce précieux recueil a été imprimée en 1787, in-4°. Clément partagea les loisirs que lui laissait sa place entre les soins qu'exigeait l'éducation de ses enfants et la composition de plusieurs ouvrages; les uns sont relatifs à l'étude de la grammaire, et les autres ne sont que des extraits de ses lectures. Il mourut à Ste-Palaye, le 22 août 1793, dans un âge avancé, avec la réputation d'un homme droit et estimable. On a de lui : 1° *Abrégé et Concorde des livres de la sagesse*, Auxerre, 1767, in-12. 2° *L'Enfant grammairien*, ouvrage qui contient des principes de grammaire générale, une grammaire latine, et une méthode française-latine, Blois, 1755, in-12; réimprimé sous le titre de *Grammaire latine, contenant le rudiment et la syntaxe*, etc., Paris, 1777, in-12. 3° *Le livre des Seigneurs, ou le Papier terrier perpétuel*, Paris, 1776, in-4°. 4° *L'Art des langues, ou Essai sur la véritable manière d'apprendre les langues et spécialement la langue latine*, Paris, 1777, in-12. 5° *L'Auteur de la nature*, etc., Paris, 1782, 3 vol. in-12, ouvrage rajeuni en 1785 et en 1794 par de nouveaux titres. 6° *De la Grâce de Dieu et de la Prédestination*, Paris, 1787, in-12, publié sous le pseudonyme de *Fontenay*. 7° *Jésus-Christ notre amour*, Paris, 1788, in-12. (Sous le pseudonyme de Fontenay.) 8° *Traité de la prière* (extrait des ouvrages de Duguet), Paris, 1788, in-12. 9° *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1788, 2 vol. in-12, qui sont les t. 1 et 3 de l'ouvrage suivant. 10° *Manuel des saintes Écritures*, Paris, 1789, 3 vol. in-12. (Sous le pseudonyme de Fontenay.) 11° *Le Mépris des choses humaines*, Paris, 1791, in-12. 12° *Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1792, in-12. Ce n'est guère qu'une nouvelle édition de la traduction de Sacy. On attribue encore à Clément de Boissy quelques brochures de circonstance, parmi lesquelles nous citerons : *le Maire du palais*, 1771, in-12; *Vues pacifiques sur l'état actuel du parlement*, etc., 1771-72; *Mémoire sur la réformation des finances*, 1787, in-8°; *de l'Élection des évêques et Nomination des curés*, etc., 1791, in-8°. W—S.

CLÉMENT (AUGUSTIN-JEAN-CHARLES), frère du précédent, né à Creteil, en 1717, d'une famille de robe, se destinait à l'état ecclésiastique, mais refusa de signer le formulaire, et ne fut pas ordonné sous-diacre à Paris. Il alla alors à Auxerre, où Caylus lui conféra le titre qu'on lui avait refusé, et par suite la prêtrise. Il devint trésorier de l'église d'Auxerre, et fut, en 1755, député par le clergé du diocèse à l'assemblée provinciale de Sens. Il avait joui de toute la faveur auprès de Caylus; il eut plus d'une discussion avec Condorcet, qui succéda à Caylus dans le siége d'Auxerre. En 1752, Clément avait fait un voyage en Hollande pour les mêmes affaires qui y avaient attiré le P. Quesnel; il en fit un second en 1762, dans le même pays, où il avait conservé des relations très-suivies. De 1758 à 1768, il alla plusieurs fois en Italie, en Espagne, toujours pour les mêmes motifs. Clément était un partisan très-zélé des opinions de Port-Royal. Il s'était démis, en 1786, de sa trésorerie de la cathédrale d'Auxerre. Il se retira à Livry. En 1794, on l'arracha de sa retraite pour le conduire en prison. Rendu à la liberté par la chute de Robespierre, il fit partie des assemblées que tinrent, sous les noms de synode ou de conciles, les ecclésiastiques français partisans de la constitution civile du clergé, et ce fut par eux qu'en 1797, il fut « nommé et proclamé évêque de Versailles. » Il renonça à ce titre lors du concordat, et mourut le 13 mars 1804. Clément est auteur de plusieurs écrits, dont la plupart ont pour but de défendre les opinions qu'il avait adoptées. Ce sont : 1° *Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres dans l'ordre ecclésiastique*, 1779, in-8°. 2° *Défense du Mémoire sur le rang*, etc., même année et même format. 3° *Lettre à l'auteur des Observations sur le nouveau Rituel de Paris*, 1787, in-12. L'auteur de ces *Observations* était Larrière. Clément publia, quelques mois après, une seconde *Lettre* sur le même sujet. 4° *Des Élections des évêques et de la manière d'y procéder*, Paris, 1790, in-8°. 5° *Formes canoniques du gouvernement ecclésiastique*, etc., Paris, 1790, in-8°. 6° *Lettres d'un jurisconsulte sur les intérêts actuels du clergé*, Paris, 1790, in-8°. 7° *Principes de l'unité du culte public*, Paris, 1790, in-8°. 8° *Journal, correspondance et voyages en Italie et en Espagne dans les années* 1758 *et* 1768, Paris, 1802, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage ne soit qu'un cadre qui renferme le tableau de la disposition politique où se trouvaient les cours de Rome et de Madrid, relativement aux affaires ecclésiastiques et à l'expulsion des jésuites, l'auteur a entremêlé dans ce tableau plusieurs anecdotes sur les principaux personnages de Rome et de Madrid, et sur les événements de ces voyages avec assez d'art pour faire lire les articles historiques

d'Urban, qui, entre autres savants et littérateurs, s'étaient adjoints MM. Audiffret, Delaporte, Depping, Dezos de la Roquette, Labouderie, Lacretelle, Warden, collaborateurs de la *Biographie universelle*. CH—S.

avec plaisir. 9° *Lettre apologétique de l'Église de France, adressée au pape Pie VII*, Londres, 1803, in-4° de 36 pages. On attribue encore à Clément un ouvrage publié sans date ni indication de lieu, sous ce titre : *Tradition de l'Église, opposée aux opinions du nouveau Rituel de Paris, sur la Conception immaculée de la Ste. Vierge, et sur son Assomption au ciel en corps et en âme*, in-12. On a publié : *Mémoires sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du 18e siècle*, 1812, in-8°. A. B—T.

CLÉMENT (JEAN-MARIE-BERNARD), né à Dijon, le 25 décembre 1742, mort à Paris, le 3 février 1812, fut destiné au barreau par sa famille. Il montra, dès son enfance, une grande aversion pour tout ce qui avait trait à la chicane, et obtint enfin de ses parents la liberté de se livrer tout entier à l'étude des lettres. Pourvu, quoique très-jeune encore, d'une place de professeur au collége de Dijon, mais incapable de porter le moindre joug, il quitta sa chaire, peu de temps après l'avoir obtenue, pour ne pas se soumettre à quelques règlements nouveaux qui lui paraissaient injustes, et même, dans la première chaleur du ressentiment, il écrivit au bureau du collége une lettre aussi vive qu'imprudente. Le bureau reçut la lettre comme une insulte, et se plaignit au parlement. L'affaire devint sérieuse, les chambres assemblées voulurent contraindre le jeune professeur à faire des excuses ; mais, lorsque l'arrêt de *soit ouï* fut rendu, Clément, qui avait su le prévoir, était déjà en sûreté à Paris. Agé alors de vingt-six ans, il ne songea point d'abord à s'engager dans la carrière polémique, et son penchant parut l'entraîner exclusivement vers la poésie ; tout son avenir lui semblait enfermé dans son portefeuille, contenant une tragédie terminée (*Médée*) et une autre (*Cromwell*) qui n'a jamais été achevée. Clément porta dans les sociétés où il fut admis son goût sévère et irascible, il critiqua vivement des nouveautés qui excitaient l'admiration générale, et bientôt quelques essais de critique qu'il publia lui firent connaître son talent pour cette partie de la littérature. Une sorte de fatalité l'entraîna, et ce fut bien moins à composer des ouvrages qu'à discuter les défauts de ceux des autres, qu'il consuma sa vie et ses talents. Il est principalement connu du public par la sévérité de ses jugements et par ses attaques réitérées contre Voltaire, dont il s'était d'abord déclaré l'admirateur. Il lui avait même adressé quelques compliments en vers, pour prix desquels il avait reçu plusieurs billets agréables. Quelques années après, quoique l'admiration de Clément pour Voltaire se fût bien ralentie, il ne se disposait point encore à diriger contre lui les traits de sa critique, et peut-être ne l'aurait-il jamais attaqué, sans une circonstance particulière qu'il n'est pas hors de propos de rapporter. St-Lambert avait proclamé le vieillard de Ferney

> Vainqueur des deux rivaux qui partagent la scène.

Clément, regardant ce vers comme un outrage fait à la mémoire de Racine et de Corneille, ne put contenir la brusque impatience de son zèle ; car dès l'instant qu'il croyait combattre pour la bonne cause, il ne savait plus renfermer sa pensée ni chercher le moindre détour pour l'exprimer : les défauts d'un ami ou d'un écrivain fameux ne le trouvaient pas plus indulgent que ceux d'un auteur obscur ou d'un ennemi. Clément réclama donc contre la sentence portée par l'auteur des *Saisons*, et la critique d'un seul vers alluma une querelle aussi longue qu'opiniâtre. Indépendamment du torrent d'injures que Voltaire répandit sur son importun censeur, injures dont le temps a fait justice, il lui donna le surnom d'*Inclément*, que tout le monde a retenu, et par lequel on le désigne encore quelquefois. La vengeance de St-Lambert fut d'une autre nature ; il eut le crédit d'obtenir un ordre pour faire conduire Clément au For-l'Évêque et pour faire saisir l'édition entière (encore sous presse) de la critique du poëme des *Saisons*. Cet événement devint le sujet de toutes les conversations, et J.-J. Rousseau, se trouvant chez une femme du haut rang, parla avec force contre la tyrannie qui mettait aux fers un écrivain dont le seul crime était d'avoir osé dire que des vers étaient mauvais. L'éloquence du philosophe genevois produisit tout l'effet qu'il en pouvait attendre ; dès le troisième jour, Clément vit finir sa détention. Il eut peu de peine à prouver que la critique des *Saisons* ne contenait aucune personnalité, et obtint la permission de la publier. Cette tracasserie n'abattit point son courage, et ne l'empêcha pas de continuer d'écrire avec une nouvelle ardeur ; mais il conserva jusqu'à sa mort la plus vive reconnaissance du service que Rousseau lui avait rendu. De vives disputes éclatèrent aussi entre Laharpe et Clément, et ils vécurent longtemps en ennemis déclarés ; cependant, lorsque après les orages révolutionnaires, Laharpe fut rendu à la littérature, Clément, qui rédigeait un journal, eut occasion de parler des nouvelles productions de son ennemi, et leur paya franchement un juste tribut d'éloges. Ce procédé généreux réconcilia les deux antagonistes ; ils se virent et s'embrassèrent publiquement. Dans le même temps où une vieille haine s'apaisait ainsi, une ancienne amitié achevait de s'éteindre. C'était Clément qui avait commencé la célébrité de Lebrun, et qui le premier avait fait connaître le mérite de quelques vers de ce poëte, et surtout son talent pour les traductions. Lorsque Lebrun fut devenu le Pindare de la révolution, Clément cessa de le voir, et fit même contre lui l'impromptu suivant :

> Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
> Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
> Détrôné, dites-vous? qu'ont-ils mis à la place
> Du blond Phébus? Phébus Lebrun.

Ces vers n'étaient qu'une saillie de société, mais on les retint, on les répéta, et Lebrun s'est vengé par deux épigrammes faibles et peu dignes de son talent. Clément ne voulut être d'aucun parti, tant il craignait de perdre le droit d'écrire et de penser librement. Parmi toutes les personnes qui l'ont connu, celles qui seraient le plus éloignées d'approuver la rigueur de ses jugements sont forcées de rendre jus-

tice à sa conduite, aussi bien qu'à l'invariable fermeté de ses principes. Trouvant son bonheur dans la retraite et les entretiens de l'amitié, exempt d'ambition, méprisant les revirements continuels de l'opinion publique, il pensait, il écrivait en 1796 et en 1812 comme il avait fait en 1771 et en 1788. Persécuté par un parlement, emprisonné pour avoir offensé l'orgueil d'un bel esprit, il n'alla point grossir le nombre des mécontents à l'époque où tant de novateurs, feignant de s'immoler au bonheur général, ne s'occupaient que de leurs intérêts et de leurs vengeances personnelles. En résumant les jugements divers qu'on a portés sur Clément, nous dirons qu'on lui reproche de manquer de flexibilité et de grâce dans ses écrits, et surtout de pousser trop loin l'âpreté de la critique. Plus d'une fois, les apparences le firent croire coupable de haine et d'animosité ; mais nous pensons que les défauts et les excès dont sa plume est accusée viennent d'abord de sa brusque franchise, qui, ne pouvant taire la vérité, croyait, pour assurer son triomphe, n'en jamais dire assez, et ensuite d'une certaine roideur de caractère, incapable de plier et de se conformer aux petites convenances sociales. Les ouvrages que Clément a donnés au public sont : 1° *Épître à mademoiselle Delestre*, 1761, in-8°. 2° *Épître à un jeune homme qui veut embrasser la profession des lettres*, 1766, in-8°. 3° *Observations critiques sur la nouvelle traduction, en vers français, des Géorgiques de Virgile ; et des poëmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*, etc., Genève et Paris, 1772, in-8°. On accusa généralement Clément d'avoir fait sur les *Géorgiques* de Delille une critique trop rigoureuse, et surtout beaucoup trop minutieuse, en appuyant sur des fautes de détails légères en elles-mêmes ; enfin d'avoir négligé l'analyse des beautés, après la discussion des défauts. Il est inutile de rapporter ici les raisons que Clément alléguait pour se justifier, on sait que le poëme a triomphé de la censure. *Les Saisons* n'ont pas eu le même avantage. Les *Observations sur le poëme de Psyché*, qui terminent le volume, sont de Meusnier de Querlon. 4° *Nouvelles Observations critiques sur différents sujets de littérature*, Genève et Paris, 1772, in-8°, ouvrage écrit avec une parfaite connaissance des vrais principes du goût. 5° *Première Lettre à M. de Voltaire*, Paris, 1773, in-8°. Elle fut suivie de huit autres. La *Neuvième* et dernière est de 1776. 6° *Boileau à Voltaire*, épître en vers, 1773, in-8°. 7° *Lettre à M***, sur un écrit intitulé : Éloge de la Fontaine* (par Laharpe), etc., Paris, 1775, in-8°. 8° *Mon Dernier Mot*, Genève, 1775, in-8°. 9° *Les Charmes de la retraite*, 1778, in-8°. 10° *Satire sur la fausse philosophie*, Paris, 1778, in-8° de 14 p. 11° *Médée*, tragédie en 3 actes, Paris, 1779, in-8°. Cette pièce, malgré une exposition neuve et un beau monologue au 3e acte, n'eut aucun succès à la représentation. 12° *De la Tragédie, pour servir de suite aux Lettres à Voltaire*, Paris, 1784, 2 parties in-8°. 13° *Essai sur la manière de traduire les poëtes en vers*, 1784, in-8°. Cet ouvrage et le précédent sont les meilleurs que Clément ait produits. 14° *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne*, Amsterdam (Paris), 1785, 2 vol. in-12, morceaux qui avaient déjà paru dans quelques recueils périodiques, et particulièrement dans le *Journal de Monsieur*, auquel Clément avait travaillé pendant quelques années. On y trouve un goût sûr et d'excellents principes. 15° *Réquisitoire, ou Projet de règlement sur la manière dont on pourrait traiter à l'avenir les soi-disant philosophes*, Paris, 1786, in-8°. 16° *Satires, par M. C****, Amsterdam (Paris), 1788, in-8°. Une 3e édition, plus correcte, fait partie du *Recueil des satiriques du 18e siècle*, 7 vol. in-8°. 17° *Petit Dictionnaire de la cour et de la ville*, Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12. Ouvrage devenu rare, et où l'on trouve de l'esprit d'observation et des rapports bien saisis. 18° *Journal littéraire*, Paris, 1796-97, 4 vol. in-8°. De Fontanes et Deschamps ont travaillé à ce journal, dont plusieurs articles sont remarquables. 19° *Les Amours de Leucippe et de Clitophon*, traduits du grec d'Achille Tatius, évêque d'Alexandrie, Paris, 1800, 1 vol. in-12. 20° *Jérusalem délivrée, poëme imité du Tasse*, Paris, 1800, 1 vol. in-8°. Clément, qui se crut forcé par quelques circonstances de publier ce poëme avant d'y avoir mis la dernière main, arriva au terme de sa vie sans avoir eu le temps de le retoucher. Les vingt chants de l'original y sont réduits à seize, sans compter l'épisode d'Olinde et Sophronie, qu'il a donné séparément à la suite de l'ouvrage. Malgré quelques négligences, la versification est, en général, assez correcte, et l'on rencontre de véritables beautés dans plusieurs morceaux, parmi lesquels on remarque la description de la cérémonie du 10e chant. Cependant la *Jérusalem* de Clément n'est point lue, ce qu'il faut attribuer à cette roideur et à cette sécheresse qui caractérisent presque toutes les productions de l'auteur. 21° *Tableau annuel de la littérature française*, Paris, 1801, 5 parties in-8°. Il peut être considéré comme une suite du *Journal littéraire* ; c'est le même style et la même méthode de critique. On trouve à la suite de chaque numéro un article curieux sur la langue française. 22° *Révolution des Welches, prédite dans les temps anciens*, petite compilation ingénieuse et hardie qui ne se trouve plus que dans la bibliothèque de quelques curieux : c'est un rapprochement de plusieurs passages de l'Écriture applicables à notre révolution. Clément de Genève a eu part aux *Anecdotes dramatiques*, 1775, 3 vol. in-8°, et à la traduction des œuvres de Cicéron, dont 8 volumes in-8° seulement ont paru, de 1783 à 1789. (*Voy.* CICÉRON.) Les t. 5, 6 et 7, où se trouve une partie des discours, sont l'ouvrage de Clément. On lui doit aussi une édition revue et corrigée des *Onze Journées*, contes arabes, traduction posthume de Galland, et une édition de J.-B. Rousseau, avec des commentaires qui font regretter que cet ouvrage n'ait pas été continué. On n'en a même imprimé que le 1er vol. et les 112 premières pages du t. 2, contenant les liv. 1, 2 et 3 des odes. Il a rédigé, conjointement avec Palissot, le *Journal français*. Enfin, il a laissé deux ouvrages manuscrits, l'un sur la langue française, l'autre sur l'éloquence, et des mélanges, des recueils d'anecdotes, d'épi-

grammes, de petits vers, etc., que la famille n'a pas jugé à propos de publier. G. L. M.

CLÉMENT (JEAN), médecin anglais du 16e siècle, fut élevé à Oxford. Le célèbre Thomas Morus l'honora de son amitié, et lui confia l'éducation de ses enfants. Il fut nommé, en 1519, professeur de rhétorique à l'université d'Oxford, où il obtint ensuite la chaire de grec par la protection du cardinal Wolsey. Il s'acquitta de ces deux emplois avec une grande distinction ; mais bientôt il se livra entièrement à la médecine. Agrégé à la société des médecins de Londres, il fut du nombre de ceux que Henri VIII envoya en 1529 au cardinal Wolsey, alors retenu à Esher dans un état de langueur. Clément avait puisé dans la maison de Thomas Morus un attachement sincère pour la religion catholique. Il quitta l'Angleterre sous le règne d'Édouard VI. La cour en fut si indignée qu'il fut un des catholiques exceptés de l'amnistie publiée en 1552. Il retourna dans sa patrie à l'avénement de la reine Marie, et exerça sa profession près de Londres, dans le comté d'Essex. Obligé de fuir une seconde fois, lors de la mort de cette princesse, il passa le reste de ses jours dans l'exil, et mourut à Malines, le 1er juillet 1582. Les seuls ouvrages qu'il ait publiés sont quelques traductions du grec, telles que les *Epîtres* de St. Grégoire de Nazianze, et des *Homélies* de Nicéphore Calliste, un recueil d'épigrammes latines et d'autres vers dans cette même langue. Il avait épousé, en 1526, Marguerite Gige, que Morus avait fait élever dans sa maison avec sa fille. Cette femme entendait aussi fort bien le grec, et elle aida plus d'une fois son mari dans ses traductions : elle mourut à Malines, en 1580. C. T—Y.

CLÉMENT DE RIS (le comte DOMINIQUE) né à Paris, en 1750, fils d'un procureur au parlement, était, avant la révolution, maître d'hôtel de la reine, et quels que fussent les avantages qu'il dût trouver dans cette charge, il adopta les nouveaux principes. Possédant une terre à Tréguier en Bretagne, il y connut Sieyes, alors grand vicaire de l'évêque de cette ville. Il habitait son domaine de Beauvais en Touraine, dans les premières années de la révolution, lorsqu'il fut nommé administrateur du département d'Indre-et-Loire. Accusé de *modérantisme* après la révolution du 31 mai 1793, et poursuivi par Mogue, agent du comité de salut public, il fut conduit à la Conciergerie à Paris, d'où il ne sortit que sur les pressantes réclamations de ses amis, et surtout par le crédit de Sieyes et Julien de la Drôme. Il reprit alors ses fonctions administratives ; puis, étant revenu à Paris, il fut nommé chef de division dans les bureaux de l'instruction publique, dont il devint l'un des directeurs, avec Garat et Ginguené. Il donna sa démission en février 1795. Après le 18 brumaire, il fut appelé au sénat conservateur. Cette place, en le mettant en évidence, lui attira une aventure singulière, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps. Le 23 septembre 1800, Clément de Ris se trouvant presque seul à sa maison de Beauvais, près de Tours, six hommes armés entrèrent chez lui, s'emparèrent de l'argent monnayé et de l'argenterie, le forcèrent à monter avec eux dans sa propre voiture, le conduisirent dans un lieu inconnu, et le jetèrent dans un souterrain, où il resta dix-neuf jours sans qu'on pût avoir de ses nouvelles. Enfin quelques personnes, étrangères à la police, mais que le ministre Fouché avait cru devoir employer dans cette occasion, s'étant trouvées sur son chemin lorsqu'on le transférait dans un autre lieu, mirent en fuite son escorte, et le ramenèrent au sein de sa famille. On a prétendu que ce coup hardi, exécuté en plein jour, était l'ouvrage de quelques royalistes qui voulaient avoir dans sa personne un otage, pour garantir la vie menacée de quelques-uns de leurs chefs ; mais rien de pareil ne fut dit dans le procès, où trois des auteurs du crime furent condamnés à mort par le tribunal d'Indre-et-Loire. C'étaient des hommes obscurs et dont le pillage semblait devoir être le seul mobile. Ils l'avaient forcé d'écrire à sa femme qu'elle remît 50,000 francs dans un lieu désigné, et cette dame avait préparé la somme ; mais elle n'eut pas le temps de la remettre. Madame Lacroix, propriétaire de la maison du Portail, où il fut reconnu que Clément de Ris avait ainsi été détenu, fut condamnée, par le même tribunal, à plusieurs années de détention et à l'exposition sur l'échafaud au moment de l'exécution. Clément de Ris ne cessa pas de jouir d'une grande faveur sous le gouvernement impérial ; il obtint, en 1804, le titre de commandant de la Légion d'honneur, et celui de comte de Manny. En novembre 1805, il fit partie de la commission chargée de faire un rapport sur la proposition d'envoyer une députation à l'empereur pour le féliciter sur ses victoires. Devenu préteur du sénat, il donna son adhésion à la déchéance de Bonaparte, en 1814. Créé pair de France par le roi, le 4 juin de la même année, il le fut aussi par Bonaparte en 1815 ; mais il ne porta la parole dans la chambre, dont il fit alors partie, que pour faire augmenter le nombre des membres d'une commission extraordinaire, devenue incomplète par l'absence du maréchal Davoust. Le comte Clément cessa d'être porté sur la liste des pairs après le second retour du roi ; mais il y fut rétabli dans la grande fournée de 1819. Il ne se fit plus remarquer depuis cette époque, et mourut à Paris, le 22 octobre 1827. Il avait publié, en 1784 : *Observations sur les intérêts d'argent à terme*, in-8°. — Son second fils (*Paulin*) fut tué à la bataille de Friedland, le 14 juin 1807. — L'aîné, d'abord chef d'escadron, aide de camp du maréchal Lefebvre, colonel de cavalerie et chevalier de St-Louis, a succédé à son père dans la pairie. M—D j.

CLÉMENT (HUGUES-JOSEPH), prêtre, né en 1756, à l'Isle-sur-le-Doubs, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Flangebouche, paroisse importante dans laquelle il avait eu pour prédécesseur le savant abbé Bergier. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes, et fut nommé membre de l'administration centrale du département du Doubs. Dès le mois de juin 1791, il rétracta le serment qu'il avait dû prêter à la constitution civile du clergé, et exposa ses motifs dans un petit écrit qui fit beaucoup de bruit dans le département. Ses

adversaires l'accusèrent de n'abandonner l'église constitutionnelle que par dépit de n'avoir point été fait évêque ou du moins vicaire général; il leur répondit que cette absurde et grossière calomnie ne l'atteignait seulement pas. Aux termes des décrets, l'abbé Clément devait quitter sa cure; mais la municipalité de Flangebouche, après avoir renvoyé le prêtre désigné pour le remplacer, déclara, par une délibération signée de tous les membres, qu'elle ne reconnaîtrait point d'autre curé que son pasteur légitime. Dans la nuit du 25 décembre, des gendarmes, envoyés d'Ornans pour l'arrêter, trouvèrent l'église et le presbytère gardés par les habitants en armes, et furent obligés de se retirer. Alors le district d'Ornans fit défense à Clément, ainsi qu'à son vicaire, d'exercer aucune fonction sacerdotale dans la paroisse; mais ne reconnaissant pas au district le droit de prononcer son interdiction, il continua de remplir les devoirs de son ministère, au risque de tout ce qui pouvait en résulter. Cependant, après le 10 août 1792, il jugea prudent de se retirer en Suisse, dans un endroit rapproché de la frontière, d'où il pouvait entretenir une correspondance active avec ses paroissiens. Lors de l'insurrection qui eut lieu dans les montagnes du Doubs au mois de septembre 1793, les habitants de Flangebouche se signalèrent par leur dévouement. Les chefs qui devaient se mettre à leur tête n'étant point arrivés, les paysans, la plupart inaguerris, furent facilement dispersés par un bataillon de la Drôme, envoyé contre eux de Besançon avec deux pièces d'artillerie. Ceux qui purent gagner la Suisse parvinrent à rejoindre l'armée du prince de Condé. Les autres périrent presque tous sur l'échafaud, au pied duquel fut brûlé, par l'exécuteur, un drapeau semé de fleurs de lis d'or, sur lequel on lisait d'un côté *Flangebouche*, et de l'autre : *la nation, la loi et le roi*: c'était celui de la garde nationale de cette malheureuse commune, que les insurgés avaient pris pour leur servir de ralliement. Clément ne revint en France qu'en 1802. Quoique vivement réclamé par les habitants de Flangebouche, il ne fut point, après le concordat, rétabli dans sa paroisse. Nommé curé de Pierrefontaine, il ne tarda pas à donner sa démission, et vint demeurer à Besançon, où ses profondes connaissances en théologie et en droit canonique le rendirent très-utile à ses jeunes confrères. Il se proposait d'employer ses loisirs à la rédaction de quelques ouvrages pour lesquels il avait recueilli des matériaux dans son exil; et l'on doit regretter que l'affaiblissement de sa santé ne lui ait pas permis de réaliser ce projet. Hugues-Joseph Clément mourut à Besançon, le 24 avril 1828. On a de lui : *Correspondance avec M. Séguin, évêque constitutionnel du département du Doubs*, Paris, 1791, 2 parties in-8°. W—s.

CLEMENTI (PROSPER), le plus grand sculpteur qu'ait produit l'Italie avant Canova, n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être si la réputation était toujours en rapport avec le mérite. Le surnom du *Corrège* de la sculpture, qui lui a été donné par Algarotti, peut faire apprécier la hauteur de son talent et les parties de l'art dans lesquelles il a excellé. Prosper naquit au commencement du 16e siècle, non pas à Modène, comme Vasari l'avance sur des renseignements inexacts, mais à Reggio, d'une famille déjà illustre dans les arts. Tiraboschi conjecture qu'il reçut les premières leçons de Barthélemy Clementi, son aïeul, mort en 1525, regardé comme l'un des plus habiles sculpteurs de son temps, et qu'il se perfectionna dans l'école de Jean-André Clementi, son oncle, sculpteur non moins distingué; mais au surplus, ajoute-t-il, quel qu'ait été le maître de Prosper Clementi, son élève l'a beaucoup surpassé. Le premier ouvrage de Prosper, ou du moins celui qui commença sa réputation, est le tombeau de St. Bernard dans la cathédrale de Parme. Celui de la famille Prati dans la même église, que l'on doit également au ciseau de Prosper, est très-remarquable surtout par le naturel de la pose et par la vérité des figures. Suivant M. Valery, le *tombeau* de l'évêque George Andreossi, dans la cathédrale de Mantoue, est le chef-d'œuvre de ce grand artiste. L'expression de douleur des deux figures latérales qui pleurent est admirablement touchante (*Voyage en Italie*, t. 2, p. 260). On cite encore de lui deux statues en marbre à la cathédrale de Carpi, et d'autres à Bologne. Mais c'est la ville de Reggio qui possède le plus grand nombre de ses ouvrages. Indépendamment de ceux que l'on trouve disséminés dans les principales églises, et qui tous méritent l'attention des connaisseurs, on distingue à la cathédrale les deux magnifiques figures d'*Adam* et *Eve*, le tabernacle du maître autel en bronze, représentant le triomphe du Sauveur, et surtout le tombeau de l'évêque Ugo Rangone, chef-d'œuvre qu'il termina dans l'espace de cinq ans et qui lui fut payé 1,250 écus d'or. Prosper mourut à Reggio, le 26 mai 1584, dans un âge assez avancé, et fut inhumé dans l'église du *Carmine*. Mais cette église ayant été démolie en 1588, l'épitaphe que Flaminio Clementi, son fils unique, avait consacrée à sa mémoire, fut transportée à la cathédrale où elle subsiste encore. Tiraboschi, voyant avec peine l'espèce d'oubli dans lequel était tombé ce grand artiste, a réuni tous les documents qu'il a pu recueillir sur sa vie et ses ouvrages, et les a publiés dans la *Biblioteca Modenese*. W—s.

CLEMENTI (MUZIO), pianiste célèbre, naquit en 1752, à Rome, où son père exerçait la profession de graveur sur vases d'argent à l'usage des églises. Buroni, compositeur de St-Pierre, lui donna les premières leçons de vocalisation : Muzio n'avait à cette époque que six ans. Au bout d'un an il fut placé sous un organiste nommé Codicelli; et telle fut la rapidité de ses progrès qu'à neuf ans il subit avec éclat un examen à la suite duquel on lui donna une place d'organiste dans sa ville natale. Il eut ensuite pour maîtres Santarelli et Carpini, regardés, l'un comme le maître de musique vocale le plus parfait qui existât, l'autre comme le plus profond contre-pointiste de Rome. Avec l'orgue, Clémenti cultivait sans relâche le piano (alors nommé le clavecin) dont les difficultés matérielles diffèrent à peine de celles de l'orgue, tant qu'on se borne à exécuter sur l'un et l'autre des morceaux de semblable caractère. Charmé de son

talent précoce, un riche voyageur anglais, Beckford, offrit aux parents de Clémenti de l'emmener en Angleterre et de se charger de son éducation et de sa fortune. La proposition fut acceptée. Cette circonstance, en introduisant Clémenti dans une famille distinguée par les habitudes littéraires et le goût, non moins que par le rang et la richesse, lui inspira cet amour de la littérature et des sciences dont trop souvent l'absence est si sensible chez les artistes. En se livrant à l'étude des langues tant mortes que vivantes, en acquérant une érudition variée, Clémenti, loin d'être infidèle à sa vocation musicale, développa ses facultés artistiques, s'enrichit des sensations nouvelles toutes aptes à se reproduire sur le clavier et sous ses doigts, en un mot devint, au lieu d'un vulgaire agglomérateur de notes, un poëte. A la lecture des grands maîtres, il joignait la pratique assidue de l'instrument auquel il avait voué sa vie. Convaincu que faute de cette condition il est impossible d'arriver à un grand résultat, il s'était astreint à une règle sévère pour ce dernier genre de travail; et, déterminé à donner chaque jour un certain nombre d'heures à l'exécution, s'il arrivait que des fêtes, des parties de plaisir ou quelques autres circonstances absorbassent la journée, il en compensait toujours la perte par le travail de la nuit. Cette persévérance fut couronnée par le succès, et Clémenti à dix-huit ans était réputé le plus habile claveciniste qui eût existé. Il avait reculé les bornes de l'art, et il ouvrait aux virtuoses cette immense carrière qui a été parcourue depuis soixante ans par suite d'efforts progressifs aussi brillants qu'inattendus. Il avait composé dès lors sa fameuse sonate en *ut* (opéra 2), publiée seulement trois ans après, et alors regardée comme le ***nec plus ultra*** de la difficulté vaincue. Ce morceau, que nous regarderions aujourd'hui comme de troisième force au plus, faisait en 1772 le désespoir des J.-C. Bach, des Schrœter, qui, se contentant de l'admirer, refusaient de le jouer en public, et disaient qu'il ne pouvait être exécuté que par le diable qui l'avait composé. Après avoir passé avec Beckford tout le temps stipulé par ce gentilhomme et par son père, Clémenti, entraîné par son goût pour l'indépendance, se rendit dans la capitale de l'Angleterre; il commença par tenir le clavecin au théâtre du roi. Grâce à cette place, sa réputation s'accrut bien vite; et en peu de temps il trouva de ses leçons un prix aussi élevé que Bach. A la sollicitation de Pacchierotti, il fit un voyage sur le continent, où l'avait précédé sa renommée. Paris fut la première capitale qu'il visita : il y resta jusqu'à l'été de 1781. L'enthousiasme bruyant qu'y excita son exécution l'étonna lui-même : habitué aux applaudissements plus froids des Anglais, il disait en riant qu'à peine il pouvait se croire le même Clémenti à Paris et à Londres. De Paris il se rendit par Strasbourg et par Munich à Vienne, où il trouva, entre autres artistes fameux, Haydn, Salieri, enfin Mozart, déjà son digne rival malgré sa jeunesse. Clémenti et Mozart jouèrent alternativement devant Joseph II et devant le grand-duc de Russie, depuis Paul I[er], et sa femme. La cour autrichienne parla longtemps d'un concert où tous deux se firent entendre à trois fois différentes et où la grande-duchesse se plut à mettre leur science à l'épreuve. Après que tous deux eurent exécuté un morceau de leur choix, la princesse leur dit que jadis son maître avait composé pour elle quelques pièces qui étaient au-dessus de ses talents, mais dont pourtant elle désirait juger l'effet : Clémenti et Mozart en jouèrent chacun une à première vue. Enfin la grande-duchesse leur proposa un thème sur lequel ils improvisèrent à tour de rôle des variations au grand plaisir en même temps qu'à l'étonnement de la société. Ni l'un ni l'autre ne furent vaincus dans cette lutte de l'Allemagne et de l'Italie; mais tous deux apprirent que désormais les limites du piano allaient sans cesse reculant, et que nul ne pouvait se flatter d'être ou de rester longtemps sans rival sur l'instrument qu'ils perfectionnaient de jour en jour. C'est de cette époque à la fin du siècle que Clémenti, de retour dans l'Angleterre, qu'il ne quitta que quelque temps en 1783 et 1784 pour se rendre à Paris, parcourut avec le plus grand éclat la carrière professorale et vit arriver au plus haut degré sa triple réputation de maître, d'exécutant et de compositeur. La clientèle la plus distinguée se disputait ses leçons; l'élite de Londres affluait à ses concerts. Presque tous les grands artistes qui ont habité l'Angleterre ont plus ou moins de temps étudié sous Clémenti. En 1800, la faillite de la maison Longman et Broderip lui fit éprouver des pertes énormes; ne consacrant plus dès lors que moitié de son temps au professorat, il se mit à la tête d'une compagnie commerciale pour qui son nom était une source de gains assurés, et qui entreprenait en même temps des publications musicales et la fabrication des pianos. Il en perfectionna le mécanisme et la construction, et ses améliorations donnèrent bientôt aux pianos anglais le renom des premiers instruments de l'Europe. La paix d'Amiens lui fournit l'occasion de reparaître en France en 1803; il y vint accompagné de son élève favori, Field, dont le succès dans les concerts de la capitale lui fit éprouver autant d'orgueil que de satisfaction. Il eut la même joie à Vienne, d'où, malgré le dessein qu'il avait eu de l'y confier au célèbre Albrechtsberger, il le conduisit à St-Pétersbourg. Les larmes de Field à l'instant où il devait se séparer de son maître avaient changé sa résolution. A St-Pétersbourg cependant, Clémenti, qui l'aimait pour lui-même, lui fit comprendre qu'il fallait se quitter : il l'introduisit chez tous les grands dont sa réputation lui ouvrait les portes, et jeta de cette manière les fondements de la fortune de Field. En revanche il emmena de la capitale russe Zeuner de Dresde, qui avant son arrivée passait pour le maître et l'exécutant le plus habile de St-Péterbourg, mais qui aussitôt après la venue de Clémenti sollicita ses leçons, abandonna toute sa clientèle pour le suivre, et l'accompagna d'abord à Berlin, ensuite à Dresde, où les instructions qu'il avait reçues du roi des pianistes le mirent sur la voie du vrai talent et de la célébrité. En se séparant de Zeuner, Clémenti prit sous sa protection le jeune Klengel, dont il développa de même les belles

dispositions, qui le suivit à Vienne, en Suisse, enfin à Berlin. Kalkbrenner, qu'il vit dans cette dernière ville, lui dut moins que les précédents, et, à proprement parler, ne fut point son élève : cependant il gagna quelque chose en voyant jouer le célèbre artiste. Clémenti visita ensuite Rome sa patrie et Naples, revint encore à Berlin, et quelque temps après repartit pour St-Pétersbourg accompagné d'un nouveau pupille, Berger. De St-Pétersbourg il revint à Vienne, puis se dirigea vers Rome, où l'appelait la mort d'un frère, et enfin, après un court séjour à Milan et en d'autres villes, il trouva une occasion de s'embarquer pour l'Angleterre, où il arriva sain et sauf après huit ans d'absence. Son retour était attendu avec impatience et par ceux qui voulaient l'entendre, soit pour le comparer à lui-même ou à ses élèves, soit pour l'admirer, et par ceux qui se promettaient de lui demander des leçons. Mais la résolution de Clémenti était irrévocable : il ne voulut désormais ni prendre d'élèves ni jouer en public. Il ne dérogea que deux fois à ce vœu solennel, la première à un des concerts philharmoniques, la seconde au grand dîner que lui offrirent, à l'Albion-Tavern, le 17 décembre 1827, tous les professeurs de musique de Londres réunis. Choisissant pour thème un passage de son premier concerto d'orgue, il jeta sur ce fonds des improvisations si riches, si variées, si pleines de goût et de sensibilité, si remarquables même comme tour de force et comme difficultés vaincues, que tous les assistants exprimèrent à la fois de la joie et de la surprise, en entendant leur vieux maître le disputer encore en séve d'âme, en souplesse de doigts à la verte jeunesse. Clémenti comptait alors soixante-quinze ans. Il survécut cinq ans à cette solennité musicale, et mourut à Evesham, dans le comté de Worcester, le 16 avril 1832. Ses restes furent déposés dans le cloître de l'abbaye de Westminster, près de ceux de Bartleman, de Shield, de Williams et d'autres artistes qui occupent une place honorable dans l'histoire de la musique anglaise. Si Clémenti n'avait été qu'un homme ordinaire, on vanterait ses qualités privées, sa douceur, sa politesse, sa complaisance et sa libéralité à l'égard de ses confrères, sa délicatesse sur tout ce qui touchait à l'honneur. Il devait sa santé, sa longue existence et jusqu'à un certain point son talent au régime sobre qu'il s'était imposé dès le jeune âge. Il avait été marié deux fois, la première à une Allemande qu'il eut le malheur de perdre en couches après son retour de Rome et de Naples à Berlin, la seconde à une Anglaise. Il avait eu de la première un fils dont les dispositions naissantes faisaient l'orgueil de sa vieillesse, lorsqu'il périt victime d'un déplorable accident. — Sous le rapport du talent, Clémenti mérite d'être classé très-haut dans l'histoire de la musique. On ne peut nier qu'il n'ait plus que tout autre accéléré pour le piano, et par là même pour tous les instruments, la révolution qui s'est opérée depuis le milieu du 18e siècle dans l'exécution instrumentale. Énumérer tout ce que, le premier, il a fait sur les touches mobiles du clavier serait passer en revue toutes les difficultés que l'on était arrivé à surmonter jusqu'en 1810; il est encore tel des tours de force de Clémenti que cinquante personnes en Europe seulement seraient capables de reproduire. Dans ces derniers temps ses élèves l'ont surpassé ; mais la partie est-elle égale entre un septuagénaire et des hommes dans toute la force de l'âge? Que l'on y songe bien: si Clémenti comme exécutant restait en arrière des virtuoses du premier ordre, ce n'est pas que chez lui l'intelligence répugnât aux perfectionnements ou les niât, c'est que les doigts devenaient rebelles : plus jeune de trente ans, il eût toujours été l'égal et peut-être le vainqueur de tous ses rivaux. Son mérite comme compositeur nous suggérera des réflexions analogues. La musique de ce maître n'est en général point difficile; elle ne présente pas cette richesse d'instrumentation de la grande musique actuelle. Toutefois les connaisseurs et les juges impartiaux y trouveront, même dans les morceaux les plus simples, dans ce qui semble avoir été écrit pour les enfants, de la suavité, de l'ampleur, de la force, une profusion de motifs heureux, variés, une facilité de modulations, une plénitude d'harmonie qui décèlent le génie et la science, l'imagination tour à tour sévère et riante, et la sensibilité tour à tour plaintive ou prompte à renfermer le secret de ses douleurs. — On a de Muzio Clémenti cinquante-une œuvres, dont plus des deux tiers sont complétement originales. Parmi ces belles productions on doit distinguer l'œuvre 2 (voyez plus haut), 11 (*toccata* fameuse qui lui attira des applaudissements frénétiques à son premier voyage sur le continent, et qui fut gravée avec des fautes grossières et des lacunes par quelques-uns de ses auditeurs avant qu'il la publiât lui-même), 12 (la quatrième sonate de cette œuvre surtout est très-remarquable), 17, 26, 41 (unique publication qu'il fit pendant son second voyage sur le continent), 46 (sonate dédiée à Kalkbrenner), 47 (caprices), 49 (fantaisie), 50 (suite de sonates dédiée à Cherubini). Parmi les œuvres où il n'a été qu'arrangeur nous indiquerons 1° le célèbre oratorio d'Haydn, intitulé *la Création* (il est accompagné de paroles anglaises); 2° les douze grandes symphonies d'Haydn pour piano, flûte, violon et basse; 3° *les Saisons* d'Haydn pour voix et piano; 4° *Don Juan* de Mozart et divers morceaux choisis de ce grand compositeur; 5° les six symphonies de Mozart, piano et accompagnements. Enfin on doit encore à Clémenti les ouvrages suivants: 1° *Introduction à l'art de toucher le piano* (il faut y joindre l'*Appendix à l'introduction*, etc., 1812). 2° *Harmonie pratique*, 1811-15, 4 vol. 3° *Gradus ad Parnassum*, 3 vol. VAL. P.

CLÉMENTINI (CÉSAR), historien, né vers la fin du 16e siècle, à Rimini, d'une famille patricienne, consacra sa vie à rassembler des matériaux pour composer l'histoire de sa ville natale. Il fut créé chevalier de St-Étienne (1), et remplit diverses charges publiques. Il mourut le 9 mai 1624, et fut inhumé

(1) Dans la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet-Dufresnoy, t. 2, p. 449 de l'édition in-12, on lit CAR. pour *Car. de S. Stefano*. Cette faute d'impression suffit peut-être pour donner un jour naissance à un César Clémentini, cardinal du titre de St-Étienne.

dans l'église St-François, où ses ancêtres avaient choisi leur sépulture. Son ouvrage est intitulé : *Raconto istorico della fondazione di Rimino, dell' origine et vite de Malatesti, libri* 15, Rimini, 1617-27, 2 vol. in-4°. Cette histoire est fort estimée ; mais les exemplaires en sont rares. Le frontispice fait mention de 15 livres; mais il n'en a paru que 11, l'auteur étant mort avant d'avoir achevé son travail. A la suite du 5e livre, qui finit le 1er volume, on doit trouver une partie séparée, qui manque dans plusieurs exemplaires; elle a pour titre : *Trattato de' Luoghi pii, e de' magistrati di Rimino* ; elle contient la liste chronologique des membres du conseil ecclésiastique, avec leurs armoiries, depuis 1504 jusqu'à l'époque où écrivait Clémentini, et, en outre, le récit des principaux événements arrivés à Rimini jusqu'en 1538, année de la mort de Sigismond Malatesta, dernier seigneur de cette ville. W—s.

CLEMENTONE (Bocciardi), connu sous le nom d'*il Clementone*, habile peintre d'histoire et de portrait, naquit à Gênes, en 1620, et eut pour maître Bernard Strozzi, artiste de grande réputation. Mais bientôt trouvant ses leçons insuffisantes, et jugeant que le séjour de Gênes était peu propre à développer, chez quelque artiste que ce fût, les germes du talent, il se rendit à Florence et à Rome. C'est dans la première de ces villes qu'il fit le plus long séjour, et il y devint ami intime de Castiglione. C'est là aussi qu'il apprit le secret de ce style sublime auquel un artiste n'arrive que par l'étude approfondie, que par la comparaison judicieuse des chefs-d'œuvre. Guidé par les leçons de Castiglione, Clémentone se fit une manière qui tient à la fois de l'art ancien et du nouveau, et où les deux styles se fondent harmonieusement, sans incertitude, sans lourdeur. Son coloris n'égale pas celui de son maître ; mais il lui est infiniment supérieur pour la correction et pour l'art d'idéaliser les scènes dont s'empare le pinceau. On trouve beaucoup d'ouvrages de ce maître dans les chapelles de Gênes, de Pise et d'autres villes d'Italie. Son chef-d'œuvre est un *St. Sébastien*, qui se voit à Pise dans la Chartreuse. Il fit aussi beaucoup de portraits que l'on vante comme pleins de vie, de grâce et de naturel. Val. P.

CLÉNARD ou KLEINARTS (Nicolas), né à Diest dans le Brabant, le 5 décembre 1495, fit ses études à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra surtout à l'étude des langues anciennes. Il professa avec distinction au collége de Louvain le grec et l'hébreu. Ce fut dans le même temps qu'il conçut le projet d'étudier l'arabe, afin d'approfondir l'hébreu, dont un grand nombre de mots se retrouve dans cette langue. Sans le secours d'aucun maître, sans autre moyen qu'un désir ardent de savoir, et le *Psautier de Nebio*, il parvint à connaître les lettres arabes, à décomposer les mots et à se former un dictionnaire. Tandis qu'il était tout entier dans cette étude, Ferdinand Colon, chargé de former la bibliothèque de Séville, et d'acquérir des savants pour sa patrie, passa par Louvain, et proposa à Clenard, dont le mérite s'annonçait avec un grand éclat, de l'accompagner. Cette proposition fut acceptée avec d'autant plus d'empressement, qu'il avait éprouvé quelques désagréments à Louvain, et qu'il espérait trouver en Espagne des moyens efficaces pour se perfectionner dans l'arabe. Il partit pour ce royaume vers 1532, passa par Paris, où il vit Budée, et se rendit à Salamanque, où il subsista quelque temps en enseignant le grec, le latin et l'hébreu, sans abandonner l'arabe. A l'invitation de l'évêque de Cordoue, il suivit l'éducation du vice-roi de Naples. Quelque temps après, il accepta une chaire dans l'université de Salamanque, et il y avait douze jours qu'il y professait, lorsqu'il fut appelé par le roi de Portugal, Jean III, pour achever l'éducation de son frère, depuis roi sous le nom de Henri Ier. Quatre ans après son arrivée à Evora, le prince, son élève, ayant été nommé à l'archevêché de Braga, il l'y accompagna, et professa le latin dans le collége fondé par lui dans cette ville, jusqu'à l'arrivée de Jean Vasée. Toujours dominé par son goût pour l'arabe, il ne songeait qu'au moyen de se perfectionner dans cette langue. Il est impossible de faire connaître tous les sacrifices, toutes les démarches qu'il fit pour rencontrer quelqu'un qui connût bien cette langue et pût la lui enseigner; enfin le gouverneur de Grenade, sous la condition qu'il apprendrait le grec à son fils, lui facilita les moyens de recevoir des leçons d'arabe d'un esclave maure qui était à Almeria. Cependant l'instruction qu'il recevait ne répondant pas à ses espérances, Clénard s'embarqua pour l'Afrique, et arriva à Fez le 4 mai 1540. Tels avaient été ses efforts, qu'il fut en état de soutenir une conversation en arabe avec le roi de cette ville, à qui on le présenta. Il y resta près d'un an et demi, et mourut à son retour à Grenade, en 1542. On a de Clénard : 1° *Tabula in Grammaticam hebræam*, Louvain, 1529, in-8° : cette grammaire, quoique très-imparfaite, obtint beaucoup de succès, à cause de l'esprit de méthode qui y règne. Cinq-Arbres, professeur d'hébreu au collége royal de France, en a donné une nouvelle édition, corrigée et enrichie de notes, en 1564 ; elle a été réimprimée plusieurs fois. 2° *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530 : l'épître dédicatoire est datée de Louvain, avril 1530. Clénard composa cette grammaire en s'aidant des conseils de Lescius; dès 1528, il avait commencé à l'écrire, et il voulait la faire imprimer en 1529. Nous ignorons ce qui l'en empêcha. Cet ouvrage, que Clénard ne put perfectionner, obtint néanmoins le plus grand succès. Il s'en fit de nombreuses réimpressions, et plusieurs savants hommes, parmi lesquels on compte Sylburge, Antesignan, Henri Estienne, R. Guillon, Vossius, etc., ne dédaignèrent point d'en donner des éditions et de les enrichir de notes (*Voy*. Fabricius, *Bibliot. græc.*) On estime surtout l'édition donnée par G.-J. Vossius, en 1632, et depuis réimprimée plusieurs fois. La grammaire de Clénard, plus ou moins corrigée et augmentée, fut reçue dans nos colléges jusqu'au moment où Furgault publia la sienne, et encore soutint-elle quelque temps la concurrence. 3° *Meditationes Græcanicæ*, Louvain, 1531 : la dédicace est datée de juillet 1531 ; elles

obtinrent moins de succès que sa grammaire. Ces méditations ne contiennent rien autre chose que le texte de la lettre de St. Basile à St. Grégoire, *de Vita in solitudine agenda;* ce texte est accompagné d'une version littérale et d'une analyse grammaticale. 4° *Epistolarum libri duo,* Louvain, 1550, in-8°. L'édition de 1551, ibid., est moins rare. L'éditeur est Masson le jeune, fils de ce Latomus, à qui les premières lettres de Clénard sont adressées. La 1re édition ne contenait que les lettres à Masson et à Hoverius; la 2e comprenait toutes celles qui, avec ces premières, composent le 1er livre dans les éditions postérieures à 1566. Vers cette époque, Ch. Lécluse rapporta d'Espagne plusieurs lettres de Clénard, dont il donna une copie à Plantin, et celui-ci les publia à Anvers, en 1566, in-8°, sous ce titre : *Nic. Clenardi Epistolarum libri duo*: ces lettres, écrites dans un latin peu correct, mais où les qualités du cœur et de l'esprit brillent à chaque page, sont d'une lecture très-agréable et supérieures à celles de Busbec. L'un écrivait en homme d'État; l'autre, homme d'esprit, et doué de beaucoup de sensibilité et de gaieté, assaisonne ses lettres, ou de ces effusions de sentiment qui captivent l'intérêt, ou de ces saillies heureuses, de ces rapprochements ingénieux qui ôtent aux discussions littéraires leur sécheresse et leur monotonie. Celles qui sont adressées à Masson et à Vasée se distinguent surtout par ces qualités. On voit, par quelques-unes de ces lettres, que Clénard goûtait beaucoup l'idée d'apprendre le grec et le latin par l'usage, sans entrer dans les subtilités de la théorie grammaticale. Outre ces ouvrages imprimés, on attribue encore à Clénard une grammaire latine et une grammaire arabe restées manuscrites. Il parle de ce dernier ouvrage dans ses lettres, ainsi que d'un lexique arabe qu'il venait d'achever. Son intention était, à son retour à Louvain, d'y professer l'arabe, de traduire le *Coran*, d'en composer la réfutation dans la même langue, de la faire imprimer et répandre dans tout l'Orient. Cette idée, née de sa piété vive et sincère, le soutenait, le charmait dans ses fatigues et ses travaux; il y revient souvent dans le cours de ses lettres, et déclare l'intention où il était de travailler toute sa vie à exécuter cette pieuse entreprise. Callenberg a célébré ses efforts dans une petite pièce ayant pour titre : *Nic. Clenardi circa Muhamedorum ad Christum conversionem Conata,* Halle, 1742, in-8°. Parmi les élèves que Clénard forma en Espagne, on doit distinguer un nègre qui, sous le nom de *Jean Latinus*, enseigna depuis la rhétorique au collége de Grenade, et dont on a un petit poëme intitulé : *de Navali Joannis Austriaci ad Echinadas insulas Victoria*, etc. J—N.

CLÉOBULE, né à Lyndos, dans l'île de Rhodes, était fils d'Évagoras, roi de cette ville, et descendait d'Hercule. Il n'était pas moins remarquable par sa force que par sa beauté. Voulant acquérir les connaissances qui manquaient alors aux Grecs, il voyagea en Égypte, et revint dans sa patrie, où il monta sur le trône après la mort de son père; car il ne l'usurpa point, comme le dit Plutarque. Il fut sans doute un de ceux que Solon visita dans ses voyages, et il conserva toujours des liaisons avec lui. Le reste de sa vie nous est inconnu; nous savons seulement qu'il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de 70 ans, et qu'il mourut vers la 55e olympiade (vers l'an 560 avant J.-C.) Quelques-uns le comptent pour un des sept sages de la Grèce. Sa maxime favorite était : « Il faut de la mesure en tout. » On cite de lui plusieurs autre sentences; les principales sont : « Faites « du bien à vos amis pour vous les attacher da- « vantage, et à vos ennemis pour en faire des amis. « En sortant de chez vous, songez à ce que vous « avez à faire, et en y rentrant, examinez ce que « vous avez fait. Exercez également votre corps et « votre esprit, pour les tenir l'un et l'autre en bon « état. Soyez toujours plus empressé d'écouter que « de parler. Il ne faut ni caresser sa femme, ni la « quereller devant des étrangers; l'un est indécent, « l'autre est une preuve de folie. » Diogène Laërce a écrit la vie de Cléobule. — Un autre CLÉOBULE est cité par Pline (l. 5, ch. 31), et par Stobée (*Serm.* 3), pour avoir recueilli d'anciens apophthegmes. Ce dernier lui donne le surnom de *Lyndius*, ce qui pourrait faire croire que c'est le même que le précédent. C—R.

CLÉOBULINE, fille de Cléobule de Lyndos, se nommait EUMETIS, mais elle était beaucoup plus connue sous le nom de son père. Elle se livrait à la poésie, et se distingua par les énigmes qu'elle composa; mais ce n'était pour elle qu'un délassement : elle partageait avec son père les soins du gouvernement, et tempérait souvent sa sévérité. Conservant les mœurs des temps héroïques, elle lavait elle-même les pieds des hôtes qui venaient le voir. (*Voy.* Diogène Laërce, *in Vit. Cleob.*; et Athénée, l. 10, c. 15.) C—R.

CLÉODÆUS, fils d'Hyllus, et petit-fils d'Hercule, se mit à la tête des Doriens après la malheureuse expédition contre le Péloponèse, dans laquelle son père avait été tué; il les amena sur le mont Œta, dans la Dryopide, qui prit alors le nom de *Doride*. Il fut père d'Aristomachus, qui entreprit une nouvelle expédition contre le Péloponèse. Cléodæus se trouve nommé *Arrhidée* par quelques auteurs. C—R.

CLÉODÈME, Athénien, vivait sous les règnes des empereurs romains Gallien et Claude II. Les Goths ravageaient alors les provinces de l'Orient (de J.-C. 267). Une de leurs flottes aborda dans l'Attique, et Athènes tomba en leur pouvoir; mais, tandis qu'ils se préparaient à la saccager, Cléodème rassembla quelques vaisseaux, fondit sur les barbares, et les mit dans une déroute complète. Gibbon regarde, peut-être avec raison, ce Cléodème comme le même personnage que l'ingénieur Cléodamus, qui, sous le règne de Gallien, fut chargé, conjointement avec Athénée de Byzance, architecte (*voyez* ATHÉNÉE), de fortifier les villes de l'empire menacées par les Goths. L—S—E.

CLÉOETAS, sculpteur et architecte grec, a dû fleurir à une époque reculée. Pausanias, qui parle souvent de cet artiste, n'indique ni sa patrie, ni le

temps où il vivait; mais ce qu'il rapporte d'Aristoclès, fils et disciple de Cléœtas (*voy.* ARISTOCLÈS), doit faire présumer que l'un et l'autre étaient de Sicyone, et indique également le temps de leur célébrité. Il avait adapté des ongles d'argent à la statue d'un guerrier, placée dans l'Acropolis d'Athènes. Ce luxe et cette recherche ne sont pas un argument contre l'époque reculée à laquelle nous venons de placer Cléœtas. La description du bouclier d'Achille, dans l'*Iliade*, nous prouve assez le goût des artistes de la Grèce pour de pareilles incrustations. Ce fut Cléœtas qui donna le dessin de la fameuse barrière d'Olympie, l'un des monuments dont les Grecs se vantaient avec le plus d'orgueil. On appelait ainsi un édifice en forme de proue de navire, situé à la tête du stade, ou de la carrière destinée aux courses. Ce n'est pas ici le lieu de décrire ce monument, sur les détails duquel les antiquaires ne sont pas entièrement d'accord. On en peut voir la description dans le *Museo Pio-Clementino*, t. 5, p. 81. Cléœtas, fier de ce bel ouvrage, fit mettre au bas de sa statue, dans la ville d'Athènes, une inscription qui rappelait aux Grecs que c'était à ses talents qu'ils devaient la barrière d'Olympie. V—I.

CLÉOMBROTE, quatrième fils d'Anaxandride, de la branche aînée des rois de Sparte, fut tuteur de Plistarque, son neveu, après la mort de Léonidas, son frère, tué aux Thermopyles, l'an 480 avant J.-C. Il se porta sur-le-champ, avec toutes les forces du Péloponèse, à l'isthme de Corinthe, pour arrêter les Perses dont on craignait l'invasion. La bataille de Salamine ayant délivré la Grèce, il ramena ses troupes, et mourut peu de temps après. Pausanias, son fils, prit alors la tutelle de Plistarque. (*Voy.* Pausanias, et Hérodote, l. 9.) C—R.

CLÉOMBROTE, fils de Pausanias II, monta sur le trône de Sparte après la mort d'Agésipolis, son frère, l'an 380 avant J.-C. On l'envoya presque aussitôt avec une armée contre les Thébains, qui venaient de reprendre la Cadmée. Il entra dans leur pays; mais, les ayant trouvés sur leurs gardes, il y fit peu de dégâts, et retourna à Sparte, après avoir établi Sphodrias Harmoste à Thespies; et on dit que ce fut par ses conseils que Sphodrias fit une tentative sur le Pirée. Cléombrote alla dans la suite au secours des Phocéens contre les Thébains. La paix ayant été conclue peu de temps après entre tous les peuples de la Grèce, excepté les Thebains et les Lacédémoniens, ces derniers envoyèrent Cléombrote dans la Béotie, avec une armée, pour rendre la liberté aux peuples de cette contrée. L'armée des Thébains, commandée par Épaminondas, lui ayant présenté le combat vers Leuctres, il n'osa pas le refuser, de crainte d'être blâmé à Sparte. Il fut complétement défait, et perdit la vie en combattant avec beaucoup de valeur, l'an 371 avant J.-C. Il laissa deux fils, Cléomène et Agésipolis. Ce dernier succéda à son père. (*Voy.* Pausanias, Xénophon, l. 5 et 6; Polybe, l. 4, et Diodore de Sicile, l. 15.) C—R.

CLÉOMBROTE II, de la première branche des rois de Sparte, mais dont le père nous est inconnu, parvint, avec le secours d'Agis et de Lysandre, à faire déposer Léonidas, son beau-père, et à se faire nommer roi à sa place. Il ne resta pas longtemps sur le trône. Agis s'étant fait beaucoup d'ennemis, on fit revenir Léonidas, et Cléombrote, s'étant réfugié dans le temple de Neptune, ne dut la vie qu'aux pressantes sollicitations de Chilonis, son épouse, qui le suivit dans son exil. (*Voy.* CHILONIS.) On ignore ce qu'il devint dans la suite. Il laissa un fils nommé Agésipolis. C—R.

CLEOMBROTE, jeune homme d'Ambracie, ayant lu le *Phédon* de Platon, fut si convaincu de l'immortalité de l'âme, que, ne se trouvant probablement pas bien dans cette vie, il se précipita dans la mer. Cette action, qui ne fait pas l'éloge de son jugement, a été célébrée par Callimaque dans une épigramme; Cicéron la mentionne aussi dans ses *Tuscul. Quæst.*, et Ovide, *in Ibin.*, v. 493-4. C—R.

CLÉOMÈDES d'Astypalée, athlète célèbre, était d'une force de corps extraordinaire. Disputant à Olympie le prix du pugilat, l'an 492 avant J.-C., à Iccus d'Epidaure, il le tua; et comme le coup n'avait point été porté suivant les règles, il fut privé du prix et condamné à une amende de 4 talents. Le chagrin lui aliéna l'esprit, et, étant retourné à Astypalée, il renversa une colonne qui supportait le faîte d'une école où il y avait environ soixante enfants, qui furent tous tués par la chute de ce faîte. Les Astypaléens s'étant mis à sa poursuite à coups de pierres, il se réfugia dans un temple de Minerve, et, étant entré dans un coffre qu'il trouva ouvert, il en tira le couvercle sur lui, et le tint avec tant de force qu'on ne put jamais l'ouvrir. On prit le parti de le briser, mais on n'y trouva plus Cléomèdes, qui avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Les Astypaléens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, qui leur ordonna d'honorer Cléomèdes comme le dernier des héros. C—R.

CLÉOMÈDE, écrivain grec, dont on ne sait rien, sinon qu'il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Théorie cyclique des météores*, c'est-à-dire : *Théorie circulaire des astres*. On soupçonne qu'il vivait quelques années avant l'ère chrétienne. Les preuves qu'on en donne, c'est que, dans son ouvrage, il cite Posidonius et Hipparque; que nulle part il ne fait mention de Ptolémée, et que Pline paraît l'avoir copié dans ce qu'il dit de la lune éclipsée à l'horizon en présence du soleil. Ce dernier argument n'est pas d'une grande force; car Pline rapporte le fait comme observé une fois, tandis que Cléomède le nie formellement et le regarde comme un conte inventé pour embarrasser les astronomes. Keppler a cru qu'en s'exprimant ainsi, Cléomède a voulu désigner Pline, et que, par conséquent, il est plus moderne que l'auteur de l'*Histoire naturelle;* mais rien n'est moins certain que cette application du passage de Cléomède, qui ne nomme personne, et n'avait peut-être aucune connaissance de la langue latine. Au reste, ce phénomène a été depuis observé et très-bien expliqué par les astronomes. Cléomède lui-même, après l'avoir nié, veut aussi en rechercher la cause; il croit qu'il n'est pas impossible que le soleil, quoique déjà couché, paraisse encore sur l'horizon, soit que son

image nous soit réfléchie par quelque nuage, soit par la même raison qui fait qu'on aperçoit au fond de l'eau une bague qui serait invisible si l'on faisait écouler l'eau du vase. On voit que les idées de Cléomède n'étaient pas bien arrêtées, et qu'en reconnaissant la possibilité d'une réfraction horizontale, il est loin de la donner comme une chose certaine. Au reste, on n'en sera pas surpris, quand on songera que Ptolémée lui-même paraît avoir longtemps ignoré les effets de la réfraction, dont il ne dit pas un mot dans son *Almageste*, et dont il n'a parlé que dans son *Optique*. (*Voy.* PTOLÉMÉE.) D'ailleurs Cléomède n'était nullement astronome. Il dit que l'écliptique coupe l'équateur et les parallèles les plus voisins sous un angle presque droit, et cet angle, de son temps même, était de moins de vingt-quatre degrés. Il copie les auteurs qui avaient écrit avant lui. Il dit que le nombre des étoiles fixes est infini, que celui des planètes est inconnu ; ce qui est assez remarquable, car tous les astronomes paraissaient alors bien persuadés que les planètes étaient au nombre de sept. Il ajoute que le soleil, vu d'une étoile, paraîtrait lui-même comme une étoile; mais à côté de ces idées justes, on en trouve d'autres qui le sont moins. Sa physique était celle du temps. Il dit que la terre, malgré sa petitesse, suffit à la nourriture de tous les astres, parce qu'elle est d'une densité beaucoup plus considérable. Il suppose que le rayon de l'ombre que la lune traverse dans les éclipses est exactement le double du rayon de la lune; ainsi il n'avait pas lu Hipparque, dont il ne cite que la mesure du diamètre du soleil. Il lui donne cependant le plus grand des éloges, en l'appelant « tête sacrée « à qui seule il a été donné de connaître la vérité. » Il n'aimait ni Épicure ni ses sectateurs, auxquels il reproche d'avoir cru que les astres s'allumaient chaque jour à l'orient, et s'éteignaient à l'occident. Il nous a laissé des détails souvent cités sur les méthodes d'Eratosthène et de Posidonius, pour mesurer la grandeur de la terre; mais son récit même prouve qu'il était peu familiarisé avec les méthodes et les instruments astronomiques. Il dit positivement qu'Eratosthène, pour déterminer l'arc céleste entre les parallèles d'Alexandrie et de Syène, s'est servi du *scaphé*, petit instrument de gnomonique dont jamais astronome n'a fait usage pour des opérations un peu importantes, et qui n'est pas même nommé par Ptolémée. Il avait sur la vision le système qu'on trouve exposé dans l'*Optique* d'Euclide; il suppose qu'il sort de l'œil des rayons divergents qui vont saisir les objets, et qui s'infléchissent en passant de l'air dans l'eau, et c'est ainsi qu'il explique le phénomène de la bague vue au fond d'un vase rempli d'eau. Malgré cette mauvaise physique, son ouvrage est curieux, parce qu'il est un tableau de l'état de la science à cette époque, non pas précisément chez les savants, mais chez les gens instruits et chez les littérateurs, ce qui est fort différent. Il le termine en déclarant que son livre ne contient pas ses propres opinions, mais celles qu'il a recueillies de divers ouvrages, et surtout de ceux de Posidonius. La *Théorie cyclique* n'est guère qu'un traité de cosmographie. Quand Cléomède a bien entendu ce qu'il copiait, il est clair et précis; quand il comprenait moins bien, il a été obscur et entortillé. Quelquefois il n'est pas bien d'accord avec lui-même; ce défaut est assez commun chez les compilateurs. Selon Weidler, la première édition de Cléomède parut à Bâle en 1533, avec la traduction latine de Valle, mais elle n'est point mentionnée dans la *Bibliographie* de Lalande, qui en indique une toute grecque, Paris, 1539, in-4°, et une autre de Venise, 1498, in-fol., toute latine, dans un recueil contenant le traité *de l'Astrolabe* par Nicéphore, et autres ouvrages du même genre traduits par G. Valle. Celui de Cléomède y est intitulé : *de Mundo, sive circularis inspectionis meteororum libri duo*. Cléomède fut réimprimé à Bâle, en 1547, avec la *Sphère* de Proclus, les *Phénomènes* d'Aratus, la *Description de l'univers habitable*, par Denis l'Africain, et les notes de Céporinus sur ce dernier ouvrage. Nous avons des mêmes ouvrages réunis une édition d'Anvers, 1553 et 1554. Il y en a encore une de Bâle, 1585. Mais l'édition que Weidler donne comme la plus correcte est celle qui porte ce titre : *Cleomedis Meteora, gr.-lat., a Roberto Balforeo lat. versa et commentario illustrata*, Bordeaux, 1605, in-4°, fig. D—L—E.

CLÉOMÈNES Ier, fils d'Anaxandrides, de la branche aînée des rois de Sparte, monta sur le trône vers l'an 519 avant J.-C. Dans les commencements de son règne, il entreprit une expédition contre les Argiens, entra dans leur pays par mer, et les défit auprès de Tirynthe. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans un bois consacré à Argus. Cléomènes, n'osant pas y entrer, les faisait appeler successivement par un hérault qui leur criait, en les nommant, que leur rançon était arrivée; et à mesure qu'ils sortaient, il les faisait massacrer. Il en avait déjà fait périr environ cinquante de cette manière, lorsque les autres s'en étant aperçus ne voulurent plus sortir; alors il fit mettre le feu au bois, et ils y périrent tous. Il marcha sur-le-champ vers Argos, espérant prendre cette ville sans défense; mais Télésille, non moins célèbre par son courage que par son talent poétique, ayant confié la garde des murs aux vieillards, aux enfants et aux esclaves, fit prendre aux femmes qui étaient dans la force de l'âge les armes consacrées dans les temples, les rangea en bataille, et alla au-devant des Lacédémoniens. Cléomènes, considérant qu'une victoire remportée sur des femmes serait peu glorieuse, et qu'une défaite serait une tache ineffaçable, prit le parti de se retirer. Il fut ensuite chargé par les Spartiates de chasser d'Athènes les fils de Pisistrate et de rendre la liberté aux Athéniens, et cette expédition fut couronnée du succès. Quelque temps après, voulant favoriser Isagoras, il fit chasser d'Athènes Clisthènes et un grand nombre d'autres citoyens; il aida même Isagoras à s'emparer de la citadelle : mais les Athéniens l'ayant bloqué sur-le-champ, il fut obligé de capituler. De retour à Sparte, il décida les Lacédémoniens à déclarer la guerre aux Athéniens; ce qu'ils firent d'autant plus volontiers que, voyant l'accroissement de la puissance de ce peuple, et connaissant son carac-

tère remuant, ils pensaient, et peut-être avec raison, qu'il était important pour la sûreté de la Grèce qu'ils fussent soumis au gouvernement monarchique. Ils firent donc revenir les Pisistratides, et envoyèrent les deux rois avec une armée considérable pour les rétablir sur le trône; mais les alliés, dès qu'ils surent qu'il s'agissait de replacer des tyrans à Athènes, se retirèrent. Démarate, roi de l'autre branche, en fit de même, et emmena une partie de l'armée lacédémonienne. Cléomènes alors, se voyant trop faible pour entreprendre quelque chose, fut obligé de retourner à Sparte. L'Ionie s'étant soulevée contre Darius, l'an 503 avant J.-C., Aristagoras vint à Lacédémone pour tâcher d'obtenir des secours, et il fit tout ce qu'il put pour séduire Cléomènes; mais il n'y réussit pas. Les Ioniens étant soumis, Darius envoya des hérauts chez tous les peuples grecs demander la terre et l'eau. Beaucoup d'insulaires rendirent cet hommage, et de ce nombre furent les Eginètes. Les Athéniens s'étant portés leurs accusateurs, les Lacédémoniens envoyèrent Cléomènes à Egine pour punir ceux qui avaient dirigé le peuple en cette occasion: mais les principaux Eginètes s'y étant opposés, Démarate prit leur parti, et fit rappeler Cléomènes, dont il était jaloux. Ce dernier, pour s'en venger, engagea Léotychides à disputer le trône à Demarate, sous pretexte qu'il n'était pas fils d'Ariston. Comme cette assertion paraissait avoir quelque fondement, les Lacédémoniens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, et la Pythie, séduite d'avance par Cléomènes, répondit conformément à ses vues. Démarate fut donc détrôné, et Léotychides devint roi à sa place. Il suivit Cléomènes à Egine, et les deux rois, de concert, firent arrêter dix des principaux, qu'ils envoyèrent prisonniers à Athènes. Les machinations de Cléomènes contre Démarate étant venues dans la suite à la connaissance des Lacédémoniens, il ne voulut pas s'exposer à leur colère, et s'enfuit dans la Thessalie. Il revint peu après dans l'Arcadie, où il chercha à exciter un soulèvement contre les Lacédémoniens, qui, craignant son esprit remuant, le rappelèrent. Il fut à peine de retour, que sa tête, qui n'avait jamais été bien saine, se dérangea tout à fait, et ses parents le firent enchaîner; mais étant parvenu à se procurer un couteau, il se découpa tout le corps, et finit par se tuer, l'an 480 avant J.-C. Il ne laissa point d'enfants. (*Voy.* Hérodote, l. 5.) C—R.

CLÉOMÈNES II, fils de Cléombrote, de la branche aînée des rois de Sparte, monta sur le trône après la mort d'Agésipolis, son frère aîné, l'an 371 avant J.-C. Sparte était alors sur son déclin, et il n'avait pas les talents nécessaires pour lui rendre sa splendeur. Il régna 60 ans et 10 mois, sans avoir rien fait par lui-même qui parût digne d'être transmis à la postérité. Il mourut l'an 309 avant J.-C., et eut pour successeur Aréus, son petit-fils. (*Voy.* Diodore, l. 15; Pausanias, l. 3.) C—R.

CLÉOMÈNES III, fils de Léonidas, de la branche aînée des rois de Sparte, était encore fort jeune lorsque son père lui fit épouser Agiatis, fille de Gylippe et veuve d'Agis IV. Quoique contrainte à ce mariage, Agiatis s'attacha bientôt à Cléomènes, et lui parlait souvent des projets d'Agis pour la réforme de la république. Cléomènes, monté sur le trône l'an 230 avant J.-C., fit d'abord la guerre aux Achéens, dont la ligue donnait beaucoup d'ombrage aux Lacédémoniens. Il leur prit Athénæum et Méthydrium, et, étant allé ravager l'Argolide, il revint sans que les Achéens eussent osé l'attaquer, quoiqu'ils eussent 20,000 hommes dans l'Arcadie et qu'il n'en eût que 5,000. Il alla ensuite au secours des Éléens, défit, vers le mont Lycée, l'armée achéenne commandée par Aratus, et s'empara bientôt après de Mantinée, où il mit garnison. A son retour à Sparte, il empoisonna Euryclidas, fils d'Agis et roi de l'autre branche, qui était encore enfant. Il se réconcilia ensuite, en apparence, avec Archidamus, frère d'Agis, qui s'était réfugié à Messène, et, l'ayant décidé à revenir à Sparte prendre la couronne, il alla au-devant de lui, et le tua de sa propre main. Plutarque, qui veut faire de Cléomènes un héros, ne dit rien du premier de ces meurtres, et cherche à excuser le second, en le rejetant sur les éphores. Cléomènes entreprit bientôt une nouvelle expédition contre les Achéens, et remporta sur eux, auprès de Mégalopolis, une victoire éclatante, où ils perdirent Lydiadas, un de leurs chefs. Se croyant alors assez puissant pour exécuter ses projets, il retourna à Sparte, et, ayant pris avec lui ceux dont il craignait l'opposition, il alla s'emparer d'Heræa et Alsæa, villes de la confédération achéenne. Il chercha ensuite à les fatiguer par différentes marches et contre-marches, ce qui lui réussit si bien, qu'arrivés devant Mantinée, ils le prièrent de les laisser se reposer. Il y consentit, et retourna à Sparte avec les troupes étrangères, aux chefs desquelles il communiqua son projet. Aux approches de la ville, il envoya Euclidas, son frère, dire aux éphores qu'il avait quelque chose à leur communiquer; il le fit suivre de près par des troupes que commandaient ses amis intimes, et il les fit tous égorger, à l'exception d'Agésilas. Ayant fait enlever leurs siéges le lendemain, il assembla le peuple, et excusa son action en faisant voir que les éphores avaient souvent abusé de leur autorité. Il détruisit aussi le sénat, et établit, pour le remplacer, des magistrats nommés *patronomes*; enfin il exila quatre-vingts des principaux citoyens, en leur promettant de les rappeler aussitôt que les circonstances le permettraient. Il procéda alors à un nouveau partage des terres; et comme les Spartiates étaient réduits à un très-petit nombre, il admit parmi eux ceux des habitants des pays voisins qui méritaient le mieux cette distinction, et associa Euclidas, son frère, au trône, pour qu'il y eût deux rois, comme par le passé. Les Achéens croyant qu'il n'oserait pas sortir de la Laconie dans un moment aussi critique et se tenant peu sur leurs gardes, il alla ravager le pays de Mégalopolis; et les Mantinéens, dont la ville avait été reprise par Aratus, égorgèrent la garnison achéenne, et se rangèrent du côté des Lacédémoniens. Cléomènes se porta ensuite dans l'Achaïe, et remporta vers Dymé une victoire complète sur les Achéens. Aratus, voyant alors que

les forces de la confédération achéenne ne pouvaient pas lutter contre une armée composée de troupes animées toutes d'un même esprit, et commandées par un chef qui joignait l'autorité la plus absolue à l'expérience et à la bravoure, se vit obligé d'avoir recours à Antigone, roi de Macédoine. Tandis qu'il négociait avec lui, Cléomènes s'empara de Caphyes, Pellène, Phénée, Argos, Phlionte, Cléone, Epidaure, Trézène, Hermione; enfin, de Corinthe, ou plutôt ces villes se rendirent volontairement à lui. Il alla ensuite assiéger Sicyone, pour se venger de ce qu'Aratus n'avait pas voulu lui livrer l'Acrocorinthe, et il se croyait déjà maître de tout le Péloponèse, lorsque, apprenant qu'Antigone approchait, il se rendit vers l'isthme pour l'arrêter au passage; mais, les Argiens s'étant de nouveau réunis aux Achéens, il craignit de se voir couper dans sa retraite, et se mit en route pour retourner à Sparte. Il fit, en passant, une tentative pour reprendre Argos, et, ayant été repoussé avec perte, il ramena son armée dans la Laconie. Antigone, ayant repris Tégée, Orchomène, Mantinée, et quelques autres villes, se rendit à Ægium aux approches de l'hiver, et renvoya les Macédoniens dans leur pays, pour qu'ils revinssent au printemps. Cléomènes en étant instruit, et voyant que les Mégalopolitains se tenaient assez mal sur leurs gardes, s'introduisit de nuit dans leur ville à l'aide de quelques exilés messéniens; et, comme il avait des forces considérables, les Mégalopolitains prirent le parti de la retraite, et se rendirent à Messène avec leurs femmes, leurs enfants et même leurs esclaves, de sorte que la ville resta presque déserte. (*Voy.* PHILOPOEMEN.) Cléomènes, qui voulait les gagner à son parti, leur fit proposer de leur rendre la ville s'ils voulaient renoncer à l'alliance des Achéens; sur leur refus, il la rasa entièrement. Il alla aussi ravager l'Argolide, dans l'espérance que, fatigué par les plaintes des habitants, Antigone en viendrait aux mains avec lui, sans attendre que toutes ses troupes fussent arrivées; mais ce prince, fidèle à son système, ne se mit en mouvement qu'au printemps, et lorsque toute son armée fut réunie. Cléomènes, prévoyant qu'il chercherait à pénétrer dans la Laconie par Sellasie, se posta d'une manière si avantageuse, qu'Antigone n'osa pas forcer le passage. Après s'être observés mutuellement pendant plusieurs jours, ces deux généraux convinrent d'en venir à une bataille décisive. Cléomènes, quoiqu'un peu inférieur en forces, fit ses dispositions en grand capitaine, et balança la fortune pendant assez longtemps; mais, à la fin, la phalange macédonienne força les Lacédémoniens dans leurs retranchements, et dès lors tout le reste de l'armée prit la fuite, ou fut taillé en pièces. Euclidas périt dans le combat. Cléomènes, étant retourné à Sparte avec quelques cavaliers, conseilla aux Lacédémoniens de se soumettre au vainqueur, et s'embarqua pour l'Egypte avec ses amis, l'an 225 avant J.-C. Ptolémée Evergètes vivait encore, et Cléomènes espérait en obtenir des secours pour rétablir ses affaires; mais ce prince étant mort peu de temps après, Ptolémée Philopator, son fils, qui lui succéda, abandonna absolument les soins du gouvernement à Sosibius. Bientôt, redoutant l'influence que Magas, son frère, et Bérénice, sa mère, avaient sur l'armée, il voulut s'en défaire. Sosibius, qu'il en avait chargé, craignant une révolte de l'armée, fit part de ce projet à Cléomènes, en lui témoignant ses inquiétudes, et Cléomènes le rassura en disant : « Il y a dans cette armée 3,000 « Grecs du Péloponèse et 1,000 Crétois tous prêts à « m'obéir au premier signal, et le reste de l'armée « n'est pas à craindre. » Ce discours revint à la pensée de Sosibius lorsque Cléomènes renouvela ses instances et demanda des secours pour passer dans le Péloponèse; il crut qu'il serait dangereux de confier une escadre et des troupes à un homme qui connaissait si bien la faiblesse du gouvernement égyptien, et dont la présence seule lui paraissait inquiétante pour la sûreté du pays. Il lui refusa donc sa demande, et n'attendait que l'occasion de s'en défaire, lorsqu'un certain Nicagoras, Messénien, ami d'Archidamus, que Cléomènes avait tué, arriva en Égypte avec des chevaux à vendre; Cléomènes lui ayant dit qu'il aurait mieux fait d'amener des esclaves prostitués de l'un et de l'autre sexe, la seule chose dont le roi fît quelque cas, Nicagoras reporta ce propos à Sosibius, qui, voyant sa haine pour Cléomènes, le décida à écrire une lettre contre lui. Effectivement, Nicagoras, en mettant à la voile, écrivit à Sosibius que Cléomènes était décidé à exciter un soulèvement contre le roi, si on ne lui fournissait pas les moyens de retourner dans le Péloponèse, et Sosibius, saisissant ce prétexte, fit enfermer Cléomènes dans une maison assez vaste autour de laquelle on plaça des gardes. Cléomènes, furieux de se voir traiter ainsi, résolut de tout risquer pour recouvrer sa liberté. Ptolémée étant allé faire un voyage à Canope, il répandit le bruit qu'il s'était réconcilié avec le roi qui allait le délivrer, et, à l'occasion de cette bonne nouvelle, il distribua du vin et de la viande à ses gardes. Lorsqu'il les vit ivres, il sortit avec ses amis et ses esclaves, tous armés de poignards; s'étant rendus sur la place publique, ils saisirent Ptolémée, gouverneur de la ville, et invitèrent le peuple à se révolter. Personne ne s'étant joint à eux, ils se portèrent à la citadelle pour en briser les portes et mettre les prisonniers en liberté; mais ceux qui y commandaient, ayant été avertis de leur projet, se tinrent sur leurs gardes: de sorte que Cléomènes et ses compagnons, se voyant destitués de tout secours, prirent le parti de se tuer les uns les autres. Plutarque dit que Ptolémée fit écorcher son corps et le fit exposer sur un gibet, et fit tuer sa mère, ses enfants et toutes les femmes de leur suite. Cléomènes mourut l'an 221 avant J.-C. Il fut extrêmement regretté par les Spartiates, qui avaient toujours espéré qu'il rétablirait leur ancienne domination. Il avait effectivement de très-grandes qualités, comme il le prouva par la révolution qu'il opéra à Sparte. Aux talents militaires, il joignait des vertus sociales, et la simplicité de ses manières le faisait chérir de tous ceux qui l'approchaient; mais on ne peut pas lui pardonner les meurtres dont il se souilla, et la part qu'il prit aux crimes de Ptolémée

Philopator. Sa vie a été écrite par Plutarque, qu'il faut comparer avec Polybe pour le rectifier, ainsi que nous l'avons fait dans cet article. (*Voy*. aussi Justin, l. 25.) C—R.

CLÉOMENES, sculpteur grec et athénien, serait presque inconnu, si son nom ne nous était parvenu, gravé sur un ouvrage immortel, la *Vénus Médicis*. Pline cite Cléomenès comme l'auteur des statues appelées *Thespiades* : c'étaient les Muses, auxquelles on avait donné ce nom, soit parce qu'elles étaient vêtues à la manière des femmes de Thespies, soit plutôt parce que leurs statues, exécutées par Cléomenès, venaient de cette ville, bâtie sur la pente du mont Hélicon, et où les Muses étaient honorées d'un culte particulier. On croit qu'elles furent au nombre des chefs-d'œuvre enlevés de la Grèce par le consul Mummius; et Pline cite les *Thespiades* parmi les plus belles statues qui décoraient à Rome le temple de la Félicité, où l'une d'elles inspira, d'après le témoignage de Varron, une passion violente à un chevalier romain nommé Junius Pisciculus. Ce temple, qui était regardé comme un monument de Sylla, ayant été détruit pendant les guerres civiles, les Thespiades furent transportées, comme on voit par un passage de Pline, dans les monuments d'Asinius Pollion. Visconti a éclairci ce point de l'histoire de l'art en attribuant à Cléomenès, sur des preuves irréfragables, les *Thespiades* du temple de la Félicité, dans une note critique qui, en 1802, fut insérée dans la *Décade philosophique*. Le plus beau titre de gloire de Cléomenès, s'il n'était pas contesté, c'est d'avoir produit la *Vénus Médicis*, cette figure enchanteresse, type éternel des grâces et de la beauté. Sur sa base, on lit cette inscription grecque, dont l'orthographe est vicieuse :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ἈΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ,
ἈΘΗΝᾺΙΟΣ ΕΠΩΙΗΣΕΝ;

c'est-à-dire : « Cléomenès, fils d'Apollodore, Athé« nien, l'a fait. » Mais il est évident : 1° que le morceau du socle sur lequel se trouve l'inscription est rapporté; 2° que quelques-unes des lettres sont maladroitement imitées des anciens caractères grecs. D'après ces remarques, les antiquaires et les critiques s'étaient accordés à ne point regarder cette inscription comme antique, et son origine, comme celle de la statue, n'en était devenue que plus obscure. La *Vénus Médicis*, avant d'être portée à Florence, décorait à Rome la Villa-Médicis; en remontant plus haut, on a moins de certitude sur le sort de cette statue. Suivant Bianchini et Gori, elle aurait été trouvée dans les jardins de Néron; Joseph Bianchi assure qu'elle fut découverte à Tivoli dans les ruines de la villa Adriana. Quoi qu'il en soit, l'inscription paraissant arrangée par une main moderne, on ne regarda plus le nom de Cléomenès que comme le résultat de quelques ruses mercantiles, et l'on prétendit reconnaître, dans la *Vénus Médicis*, tantôt celle de Phidias, qui du temps de Pline décorait les portiques d'Octavie, tantôt celle de Praxitèle, cette fameuse *Vénus de Gnide*, qui, suivant la description qu'en a donnée Lucien, était absolument posée comme la *Vénus Médicis;* enfin on l'attribua aussi à Scopas. Visconti, avec sa sagacité ordinaire, par une opinion qui semble incontestable, a rendu à Cléomenès l'honneur d'avoir fait ce chef-d'œuvre. Il a fort bien remarqué que, si l'on eût falsifié l'inscription pour donner du prix à la statue, on n'eût pas choisi un artiste sur lequel, excepté Pline, tous les écrivains de l'antiquité ont gardé le silence, et il a conclu, avec beaucoup de probabilité, que l'inscription originale, qui portait le nom de Cléomenès, ayant été endommagée dans la fouille, ou lors du transport de la statue, on l'aura rétablie ou restaurée telle qu'on l'avait trouvée, au moins pour le sens. La maladresse et l'ignorance avec lesquelles cette inscription a été refaite ne permettent guère d'en tirer des conséquences pour connaître l'époque à laquelle vivait Cléomenès. Caraffe, dans la livraison de la collection du *Musée Napoleon* (par Filhol), conjecture qu'il était fils d'Apollodore, célèbre peintre athénien; dès lors il aurait vécu vers la 100e olympiade (380 ans avant J.-C.); mais le caractère de la sculpture et le fini du travail ne laissent pas la faculté de remonter à une époque aussi éloignée. Visconti pense que Cléomenès florissait peu de temps avant la destruction de Corinthe, vers la 150e olympiade, 180 ans avant J.-C., et qu'il était le père d'un autre Cléomenès, dont le nom se lit sur l'écaille de la tortue qui accompagne la statue antique dite, mal à propos, de *Germanicus*. Cette dernière inscription, indubitablement antique, est ainsi conçue : « Cléomenès, fils de Cléomenès, Athénien, « l'a fait. » On lit encore le nom de Cléomenès sur quelques morceaux antiques qui se trouvent maintenant en Angleterre, et parmi lesquels se voit une muse qui pourrait être une de ces fameuses *Thespiades*. L—S—E.

CLÉOMÈNES était un des Grecs, et probablement un des Macédoniens qui suivirent Alexandre dans son expédition. Lorsque ce conquérant voulut fonder Alexandrie, non loin de l'embouchure canopique du Nil, il chargea de l'exécution de ce projet Cléomènes, qu'il avait préposé à la perception des revenus de l'Égypte et de l'Afrique. C'est à tort qu'on l'a confondu avec l'architecte d'Alexandrie. (*Voy*. DINOCRATES.) Cléomènes se fit abhorrer dans son administration; il tourmentait par des exactions continuelles les peuples confiés à sa surveillance. Alexandre, suivant Arrien, lui avait promis le pardon et l'impunité de ses crimes, s'il faisait construire de beaux temples et des monuments consacrés à la mémoire d'Éphestion; mais Ptolémée, fils de Lagus, qui obtint, après la mort du conquérant, le sceptre de l'Égypte, fit mettre à mort Cléomènes, qu'il regardait comme un homme entièrement dévoué à Perdiccas. V—I.

CLÉON, fils de Cléænétus, Athénien, corroyeur de profession, se trouvant doué de quelque facilité à parler et de beaucoup d'impudence, se crut fait pour jouer un rôle dans la république. Il commença par attaquer Périclès, qu'il fit condamner à une amende; mais le peuple n'en continua pas moins à se diriger par les conseils de ce grand homme,

et ce fut seulement après sa mort que Cléon put acquérir quelque influence. Il en abusa d'une manière bien cruelle, l'an 427 avant J.-C., en obtenant, après la prise de Mytilène, un décret pour faire égorger tous les habitants de cette ville en âge de porter les armes, et vendre les femmes et les enfants comme esclaves. Les Athéniens sentirent heureusement l'atrocité de ce décret, et le révoquèrent à temps, malgré les vociférations de Cléon. Ils continuèrent cependant à se laisser diriger par lui, et il devint le chef du parti populaire contre celui des grands, à la tête duquel était Nicias, homme recommandable par sa probité, mais trop faible et trop timide pour pouvoir lutter contre un adversaire aussi audacieux. Un événement qui semblait devoir perdre Cléon augmenta encore son insolence. Un corps de Lacédémoniens, dans lequel se trouvaient plusieurs Spartiates, étant bloqué dans l'île de Sphacterie, sans qu'on pût lui donner de secours, les Lacédémoniens envoyèrent des ambassadeurs à Athènes pour demander la paix ; mais Cléon porta les prétentions des Athéniens si haut et fit naître tant de difficultés, que les négociations furent rompues. On continua donc le blocus de Sphactérie ; mais malgré la surveillance des assiégeants, des ilotes nageant entre deux eaux trouvaient le moyen de porter des vivres aux Spartiates, et les Athéniens, bloqués eux-mêmes par terre dans Pylos, souffraient beaucoup. Le peuple athénien voyant l'hiver approcher, saison où le blocus serait presque impossible, murmurait hautement contre Cléon de ce qu'il avait empêché de faire la paix. Il prétendit que ceux qui venaient de Pylos ne faisaient pas des rapports exacts, et que les Spartiates ne pouvaient pas tarder à se rendre. Le peuple voulut l'y envoyer pour examiner par lui-même ; mais il refusa cette mission, et dit qu'au lieu de perdre ainsi un temps précieux, il fallait y envoyer un général habile, tel que Nicias, avec quelques troupes, et qu'il ne doutait pas du succès. Il ajouta que lui-même, quoique peu expérimenté, se faisait fort de s'emparer dans peu de temps de l'île et de ceux qui y étaient renfermés. Il ne s'attendait pas à être pris au mot: mais Nicias, s'étant levé, dit que, puisque la chose lui paraissait si facile, il lui cédait le commandement, et le peuple, qui n'était pas fâché de voir sa jactance punie, appuya la proposition de Nicias, dans l'espérence que Cléon échouerait dans cette entreprise. Il fut donc obligé d'accepter, et, ayant pris avec lui Démosthène, dont il connaissait le génie actif et entreprenant, il partit pour Pylos avec quelques troupes. Les Athéniens n'avaient pas encore osé débarquer dans l'île pour attaquer les Spartiates ; ce fut la première chose que fit Démosthène, et les ayant accablés de traits, il les força à se rendre prisonniers. Cléon ne manqua pas de s'attribuer tout l'honneur de cette action, et se crut dès lors un grand général. En conséquence il se fit donner quelque temps après (l'an 423 avant J.-C.) le commandement des troupes que les Athéniens envoyèrent dans la Chalcidique de Thrace pour faire la guerre à Brasidas, général lacédémonien. Il eut d'abord quelques succès ; mais ayant appris que Brasidas était vers Amphipolis, il eut la témérité d'aller le chercher, fut complétement battu, et perdit la vie dans le combat. La victoire coûta cependant cher aux Lacédémoniens ; car Brasidas, leur général, fut aussi tué. Telle fut la fin de ce démagogue célèbre, qui avait sans doute quelques talents, mais qui en fit un usage bien fatal à sa patrie, en éloignant par ses calomnies les gens honnêtes du gouvernement. On a de la peine à concevoir comment il put prendre de l'ascendant sur les Athéniens qui ne l'estimaient point. Ils connaissaient en effet ses concussions ; car ils le laissèrent condamner par les chevaliers à une amende de 5 talents, pour s'être laissé gagner par les présents de quelques îles, et avoir fait diminuer leurs contributions. Ils virent aussi avec plaisir le poëte Aristophane le poursuivre à outrance et le livrer au ridicule dans plusieurs de ses comédies. Cléon, de son côté, ne se gênait point avec le peuple. L'ayant convoqué pour lui faire une proposition très-importante, il se fit attendre longtemps, et, étant arrivé à la fin couronné de fleurs, il pria de remettre l'assemblée à un autre jour, parce qu'il avait offert un sacrifice et avait ses amis à dîner. Les Athéniens se contentèrent de rire, et se séparèrent sans murmurer. Son influence était donc uniquement fondée sur cette basse jalousie dont le peuple d'Athènes était animé contre tous ceux qui se faisaient distinguer par leur naissance, leurs richesses ou leurs talents. Il n'y avait que des gens méprisables qui pussent se charger du rôle de les tourmenter, et dès qu'il s'en présentait, les Athéniens ne manquaient par de les accueillir avec empressement. Cléon, d'ailleurs, avait porté le salaire des juges à 3 oboles, au lieu de 2, ce qui lui avait fait beaucoup de partisans, les fonctions judiciaires étant abandonnées à la dernière classe du peuple. Il laissa un fils nommé Cléomédon, dont il est question dans le plaidoyer de Démosthène pour Bœotus. Thucydide traite Cléon avec sévérité ; mais cet historien était du parti opposé à celui de ce démagogue, qui paraît avoir beaucoup contribué à son exil. C—R

CLÉON, sculpteur grec, né à Sicyone, fut élève d'Antiphane d'Argos, dont Pausanias cite plusieurs ouvrages remarquables, et qui s'était formé par les leçons de Périclète, l'un des disciples de Polyclète. Cléon florissait dans la 98e olympiade (388 ans avant J.-C.). Ce fut à cette époque qu'il fit pour les Éléens deux des six statues de Jupiter, en bronze, que l'on éleva aux dépens des premiers athlètes qui introduisirent la fraude dans les jeux olympiques, en corrompant leurs adversaires à prix d'argent. Sur l'une de ces statues on lisait une inscription qui avertissait que les palmes olympiques étaient le prix de la force et de la légèreté des pieds ; et sur l'autre, une inscription semblable menaçait de la vengeance de Jupiter les athlètes qui oseraient violer les lois des jeux. On voyait encore à Élis, de la main du même artiste, les statues de plusieurs Grecs couronnés dans ces jeux, et une *Vénus* d'airain, ayant à ses pieds un enfant de bronze doré ; l'enfant était de Boëthus de Carthage, qui fut encore très-habile ciseleur.

Pline parle d'une statue d'*Admète* comme du chef-d'œuvre de Cléon. Il excellait aussi à représenter les vieillards et les philosophes. L—S—E.

CLÉONICE. *Voyez* PAUSANIAS, roi de Sparte.

CLEONYME, second fils de Cléomènes II, roi de Sparte, voulut, après la mort de son père, l'an 309 avant J.-C., disputer le trône à Aréus; mais ses prétentions furent rejetées par le sénat. Quelques années après, les Tarentins, étant en guerre avec les Lucaniens et les Romains, le demandèrent pour général aux Lacédémoniens, qui le leur accordèrent. Il passa donc en Italie avec 5,000 hommes qu'il avait rassemblés dans le Péloponèse, et les Grecs de l'Italie s'étant pour la plupart réunis à lui, il se trouva bientôt à la tête de forces considérables. Les Lucaniens effrayés demandèrent la paix, et il la leur accorda; mais au lieu de profiter de ses avantages pour pousser avec vigueur la guerre contre les Romains, il ne songea qu'à asservir les peuples qui l'avaient appelé à leur secours. Ayant quitté le vêtement spartiate pour prendre la pourpre, il s'abandonna au luxe et à la débauche, et se conduisit comme un tyran. Cassandre et Démétrius Poliorcètes se disputaient alors l'empire de la Grèce; Cléonyme éleva aussi ses prétentions jusque-là, et s'empara de l'île de Corcyre, qui devait lui servir de place d'armes pour cette guerre. Ayant appris que les Tarentins et les autres peuples de la grande Grèce avaient profité de son absence pour secouer le joug, il retourna en Italie, l'an 303 avant J.-C. Il prit d'abord Thurium, ville alliée des Romains; mais, ayant été défait par le consul Æmilius, il se rembarqua. Parvenu au fond du golfe Adriatique, il envoya par la Brenta quelques troupes sur des bateaux, pour piller l'intérieur du pays; elles furent taillées en pièces par les habitants de Padoue et des environs, qui vinrent l'attaquer ensuite et détruisirent une grande partie de son escadre. Il ne parvint pas sans peine à s'échapper, et, ne pouvant plus se maintenir à Corcyra, il retourna dans la Laconie. On l'envoya, quelque temps après, au secours des Thébains, qui venaient de se révolter contre Démétrius. Il entra dans leur ville avec son armée; mais, ayant appris que Démétrius approchait, il n'osa pas l'attendre, et emmena ses troupes. Parvenu à un âge très-avancé, il épousa Chélidonis, jeune princesse du sang royal, qui l'abandonna bientôt pour le jeune Acrotatus, fils d'Aréus. Il en conçut une telle jalousie, que, ne pouvant se venger autrement, il alla trouver Pyrrhus, roi d'Épire, et lui proposa la conquête de la Laconie. Le prince adopta ce projet avec empressement, et s'avança vers Sparte, qu'il fut sur le point de prendre; mais, ayant été arrêté par la nuit, il éprouva le lendemain une telle résistance qu'il fut obligé de se retirer. Cette résistance fut surtout dirigée par Acrotatus, qu'animait le danger de Chélidonis. Cette femme, craignant de tomber dans les mains de son époux, était décidée à s'étrangler si la ville était prise. On ignore ce que devint Cléonyme : on sait seulement que Léonidas, son fils, fut dans la suite roi de Sparte. C—R.

CLÉOPATRE, nièce d'Attale, l'un des principaux Macédoniens, inspira de l'amour à Philippe, roi de Macédoine, qui l'épousa, quoique déjà marié à Olympias et à plusieurs autres femmes. Ce mariage occasionna beaucoup de troubles dans sa famille. Olympias, offensée de l'insolence de cette nouvelle épouse et de celle de son oncle, se retira en Épire, et Alexandre quitta également la cour de son père. Après la mort de Philippe, Attale fit quelques tentatives pour faire donner le trône au fils que ce prince avait eu de Cléopâtre, mais il ne réussit pas, et Alexandre, ayant découvert ses intrigues, le fit mourir. Olympias, pendant qu'Alexandre était en Asie, fit périr Cléopâtre et son fils de la manière la plus cruelle; elle fit, en effet, brûler celui-ci en présence de sa mère, qu'elle força ensuite à s'étrangler. (*Voy.* Diodore, l. 17; Justin, l. 10; Plutarq., *in Philip.*) C—R.

CLÉOPATRE, fille de Philippe, roi de Macédoine, et d'Olympias, épousa, l'an 337 avant J.-C., Alexandre, roi d'Épire, son oncle maternel, et Philippe fut assassiné durant les fêtes qui suivirent ce mariage. Son époux ayant été tué en Italie, elle passa en Asie pour se rendre vers son frère. Après sa mort, elle resta à Sardes, où elle jouissait d'une grande considération, et elle vit les principaux généraux d'Alexandre solliciter l'honneur de devenir son époux, dans l'espérance d'acquérir par ce mariage des droits au trône, auquel ils prétendaient tous. Elle paraissait disposée à préférer Perdiccas. Ce général ayant été tué en Egypte, Eumène s'appuya du crédit de Cléopâtre pour contenir dans le devoir l'armée dont Perdiccas lui avait confié le commandement. Antigone, ayant appris qu'elle voulait passer en Egypte pour épouser Ptolémée, fils de Lagus, la fit assassiner par quelques-unes de ses femmes, dans la crainte que ce mariage ne rendît Ptolémée trop puissant. Il fit ensuite mourir celles qui avaient trempé dans cet assassinat, pour qu'on ne crût pas qu'il y avait donné les mains, et fit faire des funérailles magnifiques à Cléopâtre. Elle mourut l'an 308 avant J.-C. (*Voy.* Justin, l. 10; Diodore, l. 17 et 18.) C—R.

CLÉOPATRE, fille d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, n'était pas encore nubile lorsqu'elle fut promise au jeune Ptolémée Epiphanes, qui régnait en Egypte sous la tutelle des Romains. Le roi de Syrie n'avait recherché cette alliance qu'afin d'avoir dans la suite un prétexte pour s'emparer du trône d'Egypte; mais Cléopâtre, loin de seconder les vues ambitieuses de son père, resta constamment attachée à son devoir et aux intérêts de son époux. Chargée, après la mort d'Epiphanes, de la tutelle de Philométor, son fils, elle gouverna le royaume avec autant d'équité que de prudence, et mourut regrettée des Egyptiens, dont elle avait mérité l'affection. Il paraît que c'est depuis cette reine que la plupart des princesses d'Egypte ont porté le nom de *Cléopâtre*, comme les princes portaient celui de *Ptolémée*, et, dans ce cas, ce serait une preuve de vénération pour sa mémoire. Pourquoi les autres Cléopâtre ne furent-elles pas héritières de ses vertus comme de son nom? Ses fils, Ptolémée Philométor et Ptolémée Physcon (Ever-

gète II), régnèrent tous les deux en Égypte. Sa fille Cléopâtre épousa successivement ses deux frères. (*Voy.* Josèphe, *Antiq. jud.*, l. 13.) T—N.

CLÉOPATRE, fille de la précédente et de Ptolémée Epiphanes, épousa son frère Ptolémée Philométor, dont elle eut un fils. Ce prince, encore enfant à la mort de son père, devait lui succéder au trône d'Egypte ; mais Physcon, frère de Philométor et de Cléopâtre elle-même, s'étant emparé de la couronne, il se forma à la cour deux partis puissants, dont l'un soutenait les prétentions de Cléopâtre pour son fils, et l'autre celles de Physcon. Un ambassadeur romain, qui se trouvait alors à Alexandrie, obtint par sa médiation que Cléopâtre épouserait Physcon, et que le fils qu'elle avait eu de Philométor serait regardé comme l'héritier du trône. Malgré ce traité, le nouveau roi fit assassiner le jeune prince sur le sein de sa mère le jour même de ses noces. Cléopâtre eut de ce second mari un fils qu'on nomma Memphytis, et elle fut répudiée bientôt après, pour voir sa propre fille lui succéder comme reine d'Egypte et comme épouse de Physcon. Celui-ci, ayant excité par sa conduite un soulèvement général en Egypte ; fut forcé de s'enfuir en Chypre avec Memphytis et sa seconde femme. Les Alexandrins donnèrent alors le gouvernement à cette Cléopâtre répudiée. Le cruel Physcon se vengea sur son fils de cette préférence. L'ayant fait mourir, il fit partager son corps en plusieurs morceaux et l'envoya à Cléopâtre, qui reçut cet horrible présent au milieu des fêtes qu'on célébrait pour le jour de sa naissance. L'indignation qu'inspira un si grand crime augmenta le crédit de Cléopâtre : tous les Alexandrins lui offrirent leurs bras et coururent aux armes ; Physcon, de son côté, se hâta de lever une nombreuse armée. Il se donna une bataille sanglante sur les frontières de l'Egypte, mais la cause du crime triompha : les troupes de Cléopâtre furent taillées en pièces. Cette reine eut alors recours à Démétrius, roi de Syrie, son gendre, à qui elle promettait la couronne d'Egypte. Dans l'espoir de régner à Alexandrie, ce prince se mit en marche avec des forces considérables ; mais étant arrivé à Péluse, il apprit la révolte de ses sujets, et fut obligé de rentrer en Syrie pour soumettre les rebelles. Cléopâtre, ainsi abandonnée, se réfugia avec ses trésors auprès de la reine de Syrie, sa fille, qui lui donna un asile à Ptolémaïs, où elle résidait alors. Cette princesse n'eut de Ptolémée Physcon qu'un fils, nommé Memphytis, dont nous avons parlé. Elle avait eu de Philométor un prince, assassiné par Physcon, et deux filles qui portèrent le nom de Cléopâtre. (*Voy.* Justin, l. 39 ; Josèphe, *Antiq. Jud.*, l. 33, ch. 20 et 21, et Tite-Live, l. 68.) T—N.

CLÉOPATRE, reine de Syrie, était fille de la précédente et de Ptolémée Philométor. Moins connue peut-être que la dernière reine d'Egypte, qui porta le même nom, elle l'égala par son ambition et la surpassa par ses crimes. Successivement épouse de trois rois, mère de quatre princes qui tous ont régné, la reine de Syrie a plusieurs fois ensanglanté un trône où l'avait placée la politique de son père. Tel était à cette époque l'état d'anarchie et de révolte où se trouvait la Syrie, que Cléopâtre vit la couronne devenir alternativement le partage de princes légitimes ou la proie d'usurpateurs, contre lesquels elle eut souvent à défendre sa vie et ses droits. Alexandre Bala, homme d'une naissance obscure, mais qui se faisait passer pour fils d'Antiochus IV, s'étant révolté contre Démétrius Soter, s'empara de la Syrie avec l'agrément des Romains. Ptolémée Philométor, qui avait soutenu cette usurpation, lui donna sa fille Cléopâtre (vers l'an 149 avant J.-C.). On célébra ce mariage à Ptolémaïs avec une grande pompe, et, pour en augmenter l'éclat, Alexandre y invita le souverain sacrificateur des Juifs. Quelques années après, Philométor, mécontent de son gendre, feignit de vouloir le secourir contre Démétrius Nicator, qui avait pris les armes pour se ressaisir du trône de son père. Il entra en Syrie, enleva Cléopâtre à son mari, et lui fit épouser Démétrius, qui, après la défaite d'Alexandre, resta maître de tout le royaume ; mais loin de profiter de l'exemple de son père, ce nouveau roi se rendit odieux à ses sujets. L'on vit alors paraître un nouvel usurpateur, nommé Tryphon, qui, s'étant emparé d'une partie de la Syrie, plaça d'abord la couronne sur la tête d'Antiochus Dionysius, fils d'Alexandre Bala et de Cléopâtre, gouverna quelque temps au nom du jeune prince, et bientôt après se débarrassa de lui pour régner seul à sa place. Démétrius fut alors fait prisonnier par les Parthes, auxquels il avait déclaré la guerre, et presque tous ses États passèrent sous la domination du tyran. Quelques villes, néanmoins, restèrent fidèles à Cléopâtre, qui se retira à Séleucie avec ses deux fils. Comme elle avait tout à redouter d'un homme tel que Tryphon, et qu'elle voulait se maintenir sur le trône, seul objet de son ambition, elle s'adressa à Antiochus Sidètes, frère de Démétrius, et elle en fit son troisième mari. Ce prince, qui vivait paisiblement à Rhodes, ayant levé une armée d'auxiliaires, joignit ses troupes à celles de Cléopâtre, et Tryphon ne tarda pas à être vaincu. Après avoir remis sous son obéissance toutes les villes rebelles, Antiochus prépara contre les Parthes une expédition dont les commencements furent si heureux, que ses ennemis, pour embarrasser le vainqueur, rendirent la liberté à Démétrius, qui revint dans ses Etats. Cléopâtre, mécontente de ce retour imprévu, et aussi jalouse qu'ambitieuse, n'avait pas appris sans indignation que son mari, dans sa captivité, était devenu l'époux de Rodogune, fille du roi des Parthes. Ce fut peut-être le sentiment de cette infidélité qui la détermina à épouser Sidètes, et qui fit éclore par la suite tant de projets de vengeance. Les Syriens s'étant de nouveau révoltés contre Démétrius, Ptolémée Physcon, qui avait à se plaindre de ce prince, soutint contre lui un imposteur, nommé Alexandre Zébina. Démétrius, abandonné de ses sujets, voulut se rendre à Ptolémaïs, où demeurait Cléopâtre ; mais elle lui fit fermer les portes de la ville. Ce prince se réfugia à Tyr, où il fut assassiné par les ordres de sa femme. Une partie du royaume fut alors soumise à Zébina et l'autre à Cléopâtre. Lorsque Séleucus, fils aîné de cette reine et de Démétrius, eut atteint

sa vingtième année, il prit le titre de roi sans la consulter. Cléopâtre en fut très-choquée ; craignant que Séleucus ne voulût un jour venger la mort de son père, elle l'invita à un entretien particulier, et cette mère dénaturée eut le courage barbare de poignarder elle-même son fils. Un crime aussi atroce dut nécessairement révolter les Syriens ; mais Cléopâtre fit venir d'Athènes son second fils Antiochus Grypus, et le proclama roi de Syrie. Il n'en avait que le titre, étant trop jeune pour régner. Cléopâtre tint seule, pendant quelques années, les rênes du gouvernement ; elle laissa à Antiochus le soin de combattre Alexandre Zébina, qui fut vaincu et mis à mort. Antiochus demeura donc seul possesseur d'un royaume disputé par tant de concurrents ; il ne lui resta pour ennemi que sa mère. Cette femme audacieuse, voyant que le pouvoir allait échapper de ses mains, forme le projet de transporter la couronne de Syrie sur la tête d'un jeune fils qu'elle avait eu d'Antiochus Sidètes, afin de conserver l'autorité souveraine pendant la minorité de ce prince. Elle prépare pour le roi un breuvage empoisonné, qu'elle lui offre au retour d'un exercice. Grypus, prévenu du projet de sa mère, l'engage, comme par déférence, à prendre elle-même ce breuvage, et comme elle s'en défendait, il lui déclare qu'il est instruit de ses projets, et que le seul moyen de se justifier est de boire dans la coupe qu'elle lui présente. Cléopâtre, se voyant découverte, avala le poison et expira bientôt après (vers l'an 121 avant J.-C.). Ainsi périt cette femme criminelle, à qui la Syrie dut une partie de ses malheurs pendant trente ans. Le génie de Corneille s'est emparé de ce sujet dans la belle tragédie de *Rodogune* ; mais l'idée de rendre Cléopâtre l'arbitre de la destinée de ses fils et de leurs droits à la couronne a été puisée dans l'histoire d'une autre Cléopâtre, femme de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte. Au défaut des historiens, les médailles que nous avons de cette princesse attesteraient seules tout le pouvoir dont elle jouit sous le règne d'Antiochus, son fils. On y trouve son portrait accolé à celui de ce prince ; la tête de Cléopâtre est au premier rang, son nom s'y trouve sur la première ligne, avant celui d'Antiochus, et elle y prend quelquefois le titre de déesse. C'est la seule reine de Syrie dont les médailles nous offrent le portrait. Cléopâtre eut d'Alexandre Bala, Antiochus VI Dionysius ; de Démétrius Nicator, Séleucus et Antiochus VIII Grypus ; d'Antiochus Sidètes, Antiochus IX Cyzicénus, qui disputa longtemps le trône à son frère. T—N.

CLÉOPATRE, sœur de la précédente, fut la seconde femme de Ptolémée Physcon, qui avait épousé en premières noces une autre Cléopâtre, sa propre sœur, veuve de Ptolémée Philométor, et mère de celle-ci. Pendant la vie de son mari, elle suivit sa bonne et sa mauvaise fortune. Ce prince, en mourant, lui laissa la faculté d'appeler au trône d'Egypte celui de ses deux fils qu'elle préférerait pour régner avec elle. La couronne appartenait à Ptolémée Lathyre, qui était l'aîné ; mais elle choisit Ptolémée Alexandre, dont le caractère plus faible lui laissait l'espérance de régner seule sous son nom. Les habitants d'Alexandrie, mécontents de cette injustice, contraignirent Cléopâtre à rappeler Lathyre. Cette reine exigea, avant tout, qu'il répudiât Cléopâtre, sa sœur, qu'il aimait tendrement, et lui fit épouser Seléné, sa troisième sœur. Constamment occupée du soin d'affermir son pouvoir, et peu satisfaite de partager l'autorité avec Lathyre, elle prépara en secret les moyens de le chasser du trône. Elle donna d'abord le royaume de Chypre à Alexandre, afin de le mettre en état de la seconder ; elle excita un soulèvement parmi le peuple en faisant croire que Lathyre avait attenté à ses jours. Ce prince fut obligé de se sauver précipitamment, et Cléopâtre fit proclamer Alexandre roi d'Egypte. Non contente d'avoir ôté la couronne à Lathyre, elle lui enleva encore Séléné, sa femme, dont il avait eu des enfants. (*Voy.* SÉLÉNÉ.) Lathyre prit possession de l'île de Chypre, abandonnée par son frère, et reparut bientôt après, avec des forces considérables, en Phénicie et en Judée, où il soutint plusieurs combats contre les troupes de sa mère. Il se flattait qu'une seconde révolution le mettrait à même de rentrer en Egypte ; mais Cléopâtre sut y maintenir son pouvoir jusqu'à ce qu'Alexandre, irrité de n'être pas traité en roi, et apprenant que sa mère conspirait contre lui, la prévint et la fit mourir. Ainsi les filles de Philométor, dévorées toutes deux d'une égale ambition, toutes deux coupables des mêmes crimes, périrent par la main de leurs fils ; l'une sur le trône de Syrie, l'autre sur celui d'Egypte. Cléopâtre eut en outre trois filles : Cléopâtre, Cléopâtre Tryphène et Cléopâtre Séléné. On attribue à leur mère plusieurs médailles, sur lesquelles on a cru reconnaître ses traits dans la tête allégorique d'Alexandrie coiffée d'une peau d'éléphant. T—N.

CLÉOPATRE, fille aînée de Ptolémée Physcon et de la précédente, fut d'abord mariée à Lathyre, son frère, répudiée par lui et malgré lui (*voy.* l'art. précédent), et donnée ensuite en mariage à Antiochus de Cyzique, parce que ce mariage servait l'ambition de sa mère. Elle fut assassinée par les ordres de Tryphène, sa sœur. (*Voy.* CLÉOPATRE TRYPHÈNE.) Elle eut un fils qui régna en Syrie sous le nom d'Antiochus Eusèbes Philopator. T—N.

CLÉOPATRE TRYPHÈNE, sœur de la précédente, épousa Antiochus Grypus, lorsque ce prince s'empara de la Syrie sur l'usurpateur Alexandre Zébina. Cette princesse, élevée à l'école du crime, fut témoin des querelles de son mari avec Antiochus de Cyzique, son frère, qui voulait lui enlever une portion de ses Etats. La femme de ce dernier ayant été faite prisonnière à Antioche, où elle fut surprise par les troupes de Grypus, Tryphène la fit cruellement assassiner dans le temple même où elle s'était réfugiée, malgré les représentations et les vives instances de Grypus ; mais elle éprouva peu de temps après le même sort. Antiochus vengea sur elle la mort de son épouse, après une bataille qu'il gagna sur son frère. Tryphène fut mère de cinq princes qui disputèrent longtemps à Antiochus Eusèbe le royaume de Syrie, Séleucus VI, Antiochus XI, Phi-

lippe, Démétrius III, Antiochus XII. Nous avons des médailles de tous ces princes. T—N.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ (*Lune*), sœur de la précédente, fut d'abord mariée à Ptolémée Lathyre, son frère. Lorsque Cléopâtre, leur mère, chassa ce prince de l'Égypte, elle ne permit pas que Séléné suivît son mari. Quelques années après, elle la fit monter sur le trône de Syrie, en la mariant à Antiochus Grypus qu'elle voulait attirer dans ses intérêts. Après la mort de ce prince, la Syrie fut en proie à des guerres sans cesse renaissantes. Les cinq fils qu'Antiochus Grypus avait eus de Tryphène luttèrent longtemps contre leur oncle Antiochus de Cyzique et son fils Eusèbe. Au milieu de tous ces désordres, Séléné, qui avait conservé une partie de la Syrie, donna sa main à ce dernier. Appien prétend qu'elle avait été auparavant mariée à Antiochus de Cyzique lui-même. Enfin les Syriens, fatigués des crimes des Séleucides, se donnèrent à un roi étranger, et choisirent pour souverain Tigrane, roi d'Arménie. Séléné se maintint cependant à Ptolémaïs, où elle fit élever ses deux fils, Antiochus l'Asiatique, le dernier des Séleucides qui régna quelques instants sur la Syrie, et Séleucus Cybiosactes. Tigrane, s'étant ensuite emparé de sa personne et du reste de ses États, la fit cruellement massacrer dans la forteresse de Séleucie. On a des médailles de Séléné avec sa tête; elles ont été frappées en Égypte pendant qu'elle était mariée à Lathyre, dont elle eut une fille, nommée Cléopâtre Bérénice (*voy.* ce nom), qui régna en Égypte. (*Voy.* Justin, l. 39.) T—N.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, était fille de Ptolémée XI (Aulète). Le testament de son père la laissa, à l'âge de dix-sept ans, héritière du trône avec son frère Ptolémée XII, que, suivant la coutume d'Égypte, elle devait épouser. Plus âgée que lui, elle crut pouvoir tenir seule les rênes du gouvernement; mais le jeune roi, excité par ses courtisans, voulut exclure Cléopâtre du trône, et cette princesse fut obligée de se retirer en Syrie, où elle leva une armée pour marcher contre son frère. C'est vers ce temps que ce même Ptolémée fit périr Pompée, et César, quelque satisfait qu'il fût d'être délivré d'un si puissant adversaire, conçut une haine et un mépris profond pour ce prince. César avait des vertus et des passions qui l'emportaient sur ses propres intérêts, et c'est plutôt par le génie que par le calcul qu'il réussissait en toutes choses. Ptolémée Aulète avait nommé le peuple romain tuteur de ses enfants; César prétendit en exercer tous les droits en sa qualité de dictateur, et se déclara le juge des différends qui existaient entre Ptolémée et Cléopâtre. Cette princesse se hâta d'envoyer quelqu'un à Alexandrie pour la défendre; mais César lui fit dire de revenir elle-même sans délai. Comme elle craignait d'être reconnue en entrant dans la ville, elle pria Apollodore, celui de ses amis en qui elle avait le plus de confiance, de l'envelopper dans un tapis, et de la transporter ainsi sur ses épaules jusque dans la chambre de César, et cette ruse hardie lui valut le cœur de ce conquérant. Il paraît, d'après ce qu'en disent Plutarque, Appien d'Alexandrie et Dion Cassius, qu'elle n'était pas d'une beauté frappante; mais son esprit et sa grâce répandaient tant de charmes dans sa figure, qu'il était difficile de lui résister. Elle parlait toutes les langues, réunissait les connaissances les plus étendues, et possédait surtout l'art de captiver. Elle tenait de l'Orient une habitude de magnificence qui subjuguait l'imagination, et ses rapports constants avec la Grèce avaient développé en elle le charme plus pénétrant du langage et de ses séductions. César en fut tellement épris, que, dès le lendemain, il voulut que son frère partageât le trône et se réconciliât avec elle. Ce jeune prince, étonné de voir Cléopâtre dans le palais de César, et devinant bien par quels moyens elle avait séduit son juge, courut sur-le-champ à la place publique, en criant qu'il était trahi. Il excita par là une sédition, et César ne put l'apaiser qu'en prouvant au peuple qu'il n'avait fait qu'exécuter le testament de Ptolémée; mais l'eunuque Pothin, dont cet accommodement dérangeait les projets, de concert avec Achillas, général égyptien, fit avancer en secret des troupes pour surprendre César qui avait peu de soldats auprès de lui. Quoique assiégé dans son palais (1), le dictateur sut s'y défendre et s'y maintenir, jusqu'à ce que, ayant reçu des secours de la Syrie, il battit les Égyptiens dans un combat où périt le jeune Ptolémée, qui se noya dans le Nil. C'est alors que César put sans obstacle couronner Cléopâtre; il la plaça sur le trône en lui faisant épouser son jeune frère qui n'avait que onze ans, et partit ensuite, quoique à regret, pour achever de soumettre les restes du parti de Pompée. Cléopâtre accoucha, peu de temps après, d'un fils qu'elle nomma *Césarion*. De retour à Rome (l'an 46 avant J.-C.), César la reçut, ainsi que son jeune époux, dans son propre palais; il les fit admettre au nombre des amis du peuple romain, et plaça la statue en or de Cléopâtre à côté de celle de Vénus, dans le temple qu'il érigea à cette déesse. Ces honneurs déplurent aux Romains; la reine d'Egypte retourna bientôt dans ses Etats, et Ptolémée ayant atteint l'âge de quatorze ans, elle le fit empoisonner, pour rester maîtresse absolue du royaume. Lorsque la mort de César donna lieu à une nouvelle guerre civile dans l'empire, on accusa Cléopâtre d'avoir fait passer des secours à Brutus et à Cassius. Marc-Antoine, partant pour la guerre des Parthes, lui ordonna de se rendre en Cilicie pour expliquer sa conduite. Il paraît qu'en entreprenant ce voyage, elle s'occupa plutôt des moyens de plaire que de ceux de se justifier. Elle s'embarqua sur un vaisseau dont la poupe était dorée et dont les voiles étaient de pourpre; elle-même, vêtue magnifiquement, était couchée sur le tillac; des enfants à ses pieds représentaient les Amours; ses femmes, toutes d'une rare beauté, habillées en Néréides, étaient placées, les unes auprès du gouvernail, les autres près des rameurs; des flûtes et des lyres faisaient retentir dans les airs des concerts mélodieux; l'encens était brûlé

(1) Ce fut pendant ce siége que les soldats romains ayant mis le feu à un quartier de la ville, l'incendie gagna le Bruchion, où était la superbe bibliothèque fondée par Ptolémée Philadelphe; 40,000 volumes y furent la proie des flammes.

sur des cassolettes. C'est ainsi que Cléopâtre remontait le Cydnus, comme Vénus sortant de l'onde, pour aller visiter le conquérant de l'Asie. Un peuple immense bordait les deux rives du fleuve, et s'enivrait de musique, de parfums et d'admiration pour la beauté. Au milieu de cet enthousiasme universel, Cléopâtre aborda à Tarse. Antoine, qui rendait alors la justice, resta seul sur son tribunal avec ses licteurs. Il fit inviter Cléopâtre à se rendre auprès de lui; mais la reine, s'excusant sur les fatigues du voyage, le fit prier d'accepter lui-même un repas sur son vaisseau. La reine d'Egypte le traita avec magnificence, et, lorsqu'il voulut à son tour la recevoir, il fit de vains efforts pour la surpasser en somptuosité (1). Bientôt séduit par tant de charmes, sa passion pour elle fut beaucoup plus violente que celle de César; car elle causa sa perte. Ce qu'on doit surtout reprocher à Cléopâtre, c'est d'avoir amolli le caractère d'Antoine. Cette reine, qui montra de la grandeur dans quelques circonstances de sa vie, ne sut pas placer sa gloire dans celle de l'objet de son choix; elle ne cessa de se préférer à ce qu'elle aimait, et c'est chez une femme un mauvais calcul autant qu'un indigne sentiment. Antoine, renonçant pour le moment à l'expédition projetée contre les Parthes, la suivit en Egypte, où ils passèrent l'hiver dans les fêtes. Se conformant aux goûts de Marc-Antoine, la fille des Ptolémée se livrait avec lui aux plaisirs les plus délicats comme aux amusements les plus ignobles; elle le suivait à la chasse, jouait aux dés, et parcourait les rues avec lui pour entendre les propos de la populace d'Alexandrie, renommée par son talent pour la raillerie. Antoine fut enfin forcé de quitter l'Égypte : ses démêlés avec Octave l'appelèrent en Italie, où la réconciliation des deux rivaux rendit pour un moment la paix au monde, et Antoine épousa Octavie, sans cesser d'aimer Cléopâtre. Les événements qui se succédèrent l'empêchèrent, pendant plusieurs années, de la revoir en Egypte; mais, après sa malheureuse expédition contre les Parthes, vers l'an 36 avant Jésus-Christ, dans laquelle il fut sur le point d'éprouver le sort de Crassus, Cléopâtre vint le chercher en Phénicie, où il avait ramené les débris de son armée, et les deux amants reprirent ensemble le chemin de l'Égypte. Oubliant tout ce qu'il avait promis à Octave, tout ce qu'il devait à son épouse, Marc-Antoine se livra de nouveau à la débauche et aux caprices de Cléopâtre. Voulant lui donner le spectacle d'un triomphe, et s'étant, par artifice, rendu maître de la personne d'Artabaze, roi d'Arménie, il le présenta enchaîné à Cléopâtre, assise sur un tribunal comme un magistrat romain. C'est à cette occasion qu'il donna au peuple d'Alexandrie un repas dans le Gymnase, où il avait fait dresser plusieurs trônes d'or, deux plus élevés pour Cléopâtre et pour lui, les autres pour ses enfants. Il y fit proclamer Césarion roi d'Egypte et de Chypre avec sa mère, et, disposant même des royaumes qu'il devait conquérir, il désigna les Etats qu'il remettait aux enfants qu'il avait eus de la reine. Comme elle se piquait de protéger les savants, il fit apporter à Alexandrie la riche bibliothèque qu'Eumène avait fondée à Pergame, composée de 200,000 volumes. Toutes ces dispositions d'Antoine, ainsi que sa conduite, lui attirèrent beaucoup d'ennemis à Rome. Auguste surtout, irrité de l'appui que prêtait Cléopâtre au parti de son rival, fit décider la guerre contre elle dans l'assemblée du peuple. Ainsi le nom d'une femme retentissait dans le vaste empire des Romains. Tout annonçait une guerre civile; Antoine s'y prépara, assembla une armée, et quitta l'Egypte. Cléopâtre le suivit en Grèce. Athènes décerna les les plus grands honneurs à cette princesse, et Antoine se plut à paraître devant elle comme citoyen de cette ville, pour lui porter le tribut des hommages de ses habitants. Horace appelle Cléopâtre *un fatal prodige*. Son ascendant sur Antoine était absolu, et même elle s'en servit pour satisfaire ses passions haineuses, en faisant périr, à Ephèse, sa sœur Arsinoé dont elle était jalouse. Cependant Antoine ne voulut jamais l'épouser, soit qu'il ne pût se résoudre à sacrifier sa femme Octavie, ange médiateur entre Octave et lui, soit qu'il ne voulût point encourir l'animadversion des Romains, qui ne pouvaient souffrir qu'un de leurs concitoyens épousât une étrangère. On a même des lettres d'Antoine, dans lesquelles il parle légèrement de sa liaison avec Cléopâtre, croyant dissimuler ainsi par une feinte insouciance le pouvoir qu'elle exerçait réellement sur lui. Enfin arriva le jour où ce funeste pouvoir devait se manifester. A la bataille d'Actium, entre Marc-Antoine et César-Octave, lorsque, suivant l'expression de Properce, « les forces du monde luttè« rent ensemble, » Cléopâtre, accoutumée à la mollesse de l'Orient, ne savait plus braver les périls, bien qu'elle eût encore l'énergie nécessaire pour se donner la mort; l'effroi s'empara de son âme au milieu du combat. Elle fit revirer de bord son vaisseau, et les soixante galères égyptiennes, placées dans les rangs, imitèrent le mouvement de la sienne. A cette vue, Antoine troublé ne put s'empêcher de suivre Cléopâtre et de monter sur le vaisseau qui l'emmenait; à peine y fut-il, qu'accablé de honte et de regrets, il se plaça près du gouvernail, la tête dans sa main, et fut trois jours sans vouloir parler à celle pour laquelle il avait tout sacrifié. Mais arrivé à Alexandrie, il se plongea de nouveau dans les délices que Cléopâtre ne cessait de préparer pour lui. On les appelait, eux et leurs amis, *la bande de la vie inimitable*; mais ils changèrent

(1) Pline raconte que, dans un de ces repas que Cléopâtre donnait à Antoine, elle voulut prouver à son amant qu'elle le surpassait en magnificence, et qu'elle pouvait dépenser jusqu'à 10 millions de sesterces dans un seul festin. Antoine crut la chose impossible, et l'en défia. La reine alors détacha de ses oreilles deux perles d'une énorme grosseur, se fit apporter une coupe remplie de vinaigre, y fit dissoudre une de ces perles, et l'avala; elle se disposait à sacrifier celle qui restait, lorsque Plancus, juge de la gageure, s'en empara, et déclara qu'Antoine était vaincu. Cette seconde perle fut conservée avec soin, et apportée à Rome après la mort de Cléopâtre; elle fut ensuite partagée en deux, et placée aux oreilles de la statue de Vénus, dans le Panthéon. (*Voy.* à ce sujet l'*Ouvrage historique et chimique, où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin*, etc., par Jaussin, Paris, 1749, in-8°, et les observations de Dreux du Radier sur ce livre, dans le *Journal de Verdun*, août 1749, p. 83-87.)

ce nom contre un mot grec qui signifie, *ceux qui sont résignés à mourir ensemble*. La reine jugeait très-bien la situation d'Antoine, et les succès toujours croissants d'Octave ne lui permettaient aucune illusion sur l'avenir. Aussi, tout en passant sa vie dans les festins, et en prodiguant à Marc-Antoine les plaisirs du luxe et des arts, elle faisait essayer sur les animaux et même sur des esclaves divers poisons, afin de bien connaître celui qui causait le moins de douleur. Il y a beaucoup d'exemples chez les anciens de ce mélange de sérieux et de frivolité qui faisait jouir voluptueusement de l'existence en se préparant à la mort. Comme ils n'avaient point d'espérance au delà du trépas, ils épuisaient la coupe de la vie, et ne cherchaient point à se préparer, par le recueillement intérieur, à l'immortalité de l'âme. La coquetterie était chez Cléopâtre un grand art, qui se composait de tous les moyens que la politique, la magnificence royale et la culture poétique de l'esprit peuvent donner. Ce qu'elle avait de force dans l'âme se retrouvait dans les hasards que lui faisait courir son ambition de plaire; elle s'exposait à l'amour comme un homme à la guerre, et, telle qu'un chef intrépide, elle se préparait à mourir, si la fortune ne favorisait pas sa hasardeuse destinée. Quelques historiens ont prétendu que Cléopâtre était en négociation secrète avec Octave, et qu'elle trahissait Antoine. Il est impossible de supposer qu'une femme qui disposait entièrement d'un caractère aussi dévoué que celui d'Antoine pût souhaiter de voir à sa place l'astucieux Octave ; mais il est probable qu'elle a cherché à s'assurer d'avance quelques ménagements de la part du vainqueur. Il eût été plus noble de n'en vouloir aucun ; mais elle avait des enfants, et souhaitait de leur conserver le trône ; d'ailleurs, le caractère de Cléopâtre était personnel ; elle faisait servir à son ambition tous les dons que la nature lui avait prodigués. On sait par quels motifs elle fut d'abord attachée à Jules-César ; elle se rendit ensuite favorable Sextus Pompée, qui fut pendant quelques instants maître de la mer. Elle mit ses soins à plaire à Marc-Antoine, et obtint tout de sa faiblesse (1). Si elle avait trouvé les mêmes dispositions dans Octave, il est probable qu'elle ne se serait pas donné la mort. Elle conçut le projet gigantesque de faire arriver ses vaisseaux par terre à travers l'isthme de Suez jusqu'au golfe Arabique, d'où elle aurait pu s'embarquer pour l'Inde : quelques-uns de ses vaisseaux passèrent, mais ils furent aussitôt brûlés par les Arabes. Pendant ce temps, Octave s'avançait en Egypte par la Syrie. Cléopâtre fit bâtir près du temple d'Isis, à Alexandrie, un monument où elle cacha ses trésors, et dont elle voulait faire son tombeau. C'était un besoin de l'âme chez les rois égyptiens que de lutter contre la mort, en préparant sur cette terre un asile presque éternel à leur cendre. Lorsqu'Antoine fut défait dans la dernière bataille qu'il livra à Octave, Cléopâtre se renferma dans le bâtiment qui contenait toutes ses richesses, et fit répandre le bruit de sa mort, afin que l'amour d'Antoine ne l'attachât plus à la vie. En effet, à cette nouvelle, il se poignarda; mais comme il n'expira pas à l'instant, il eut le temps d'apprendre que Cléopâtre vivait, et il se fit porter dans l'asile qu'elle s'était choisi. Cléopâtre, égoïste encore même dans son tombeau, ne voulut point qu'on ouvrît les portes, de peur que les satellites d'Octave ne s'en emparassent, et trouva le moyen d'introduire Antoine mourant, à l'aide des cordes qu'elle et ses femmes tiraient par la fenêtre. Elle prodigua les soins les plus tendres à Marc-Antoine, et, de ces illustres infortunés, l'un des deux eut du moins la douceur de mourir dans les bras de l'autre. Octave attachait beaucoup de prix à prendre Cléopâtre vivante, pour qu'elle suivît à Rome son char de triomphe. A force de ruses, il vint à bout de faire pénétrer ses soldats dans le monument où elle s'était retirée. Dès qu'elle le sut, elle voulut se tuer; mais les Romains veillèrent avec un soin barbare sur sa vie. Elle fit demander à César-Octave la permission de rendre des honneurs funèbres à Marc-Antoine ; il y consentit. Elle épuisa, pour les rendre plus magnifiques, tous les trésors qui lui restaient, et, prodiguant le plus cher de tous, sa beauté, elle se meurtrit le sein et le visage sur le tombeau de Marc-Antoine. C'est dans cet état qu'Octave vint la voir ; elle était sans parure, couchée sur un lit, et ses joues étaient livides, ses lèvres tremblantes. A la vue du maître du monde, elle se ressouvint du grand César qui avait été soumis à ses charmes, et rappela ce souvenir à son successeur. Il y a chez de certaines femmes, comme chez les ambitieux, une sorte de persistance dans le besoin de plaire qui survit à tout. Il se peut donc que Cléopâtre éprouvât le désir de captiver Octave, malgré les regrets sincères qu'elle donnait au souvenir d'Antoine. Ce n'était point une femme ni tout à fait sensible, ni tout à fait trompeuse; un mélange de tendresse et de vanité faisait d'elle une personne à deux caractères, comme la plupart des êtres fortement agités par les passions de la vie. Quoi qu'il en soit, les charmes de Cléopâtre échouèrent contre Octave, car il n'avait rien de spontané dans l'âme, et c'était par la prudence qu'il maintenait ce que César avait acquis par l'audace. Octave s'entretint longtemps avec Cléopâtre; mais ni ses prières, ni sa grâce n'ébranlèrent les cruels desseins qu'il avait formés contre elle. Il tâcha seulement de les lui cacher, et, de son côté, elle lui dissimulait la résolution qu'elle avait prise

(1) L'historien Josèphe reproche à Cléopâtre d'avoir profité de l'ascendant qu'elle avait sur Antoine pour faire mourir plusieurs seigneurs syriens, et Lysanias, fils de Ptolémée, prince d'Iturée, dont elle convoitait les biens et les Etats. C'est en vain qu'elle tenta de dépouiller les rois d'Arabie et de Judée : Marc-Antoine ne voulut point y consentir ; mais il lui donna la Phénicie, la Célésyrie, une portion de la Cilicie, et cette partie de la Judée qui produit le baume. Cléopâtre eut même la prétention et l'espoir de régner un jour dans Rome et de commander au Capitole. Nouvelle Isis, elle se montrait au public avec les attributs de cette déesse, tandis qu'Antoine se parait de ceux d'Osiris et de Bacchus, et, comme des dieux ne peuvent engendrer que des dieux, Antoine et Cléopâtre donnèrent à leurs enfants le nom de *Lune* et de *Soleil*. Dans les médailles, assez nombreuses, qui nous restent de cette princesse, elle prend sur quelques-unes le titre fastueux de *regina regum, filiorum regum* ; sur d'autres celui de nouvelle déesse, ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ. Son portrait s'y trouve quelquefois au revers de celui de Marc-Antoine, et ne nous donne pas l'idée de la beauté dont la postérité s'est plue à la parer. T—N.

de mourir : ils ne pouvaient pas se plaire, puisqu'ils étaient occupés mutuellement à se tromper. Cléopâtre, instruite qu'Octave se proposait de l'emmener avec lui dans peu de jours, obtint la permission de faire encore des libations sur les cendres d'Antoine. Là, couchée sur sa tombe et pressant contre sa poitrine la pierre qui le couvrait, elle lui adressa ces paroles, qui nous sont conservées par Plutarque : « O mon cher Antoine, je t'ai rendu naguère les « honneurs funèbres avec des mains libres; mais « maintenant je suis prisonnière ; des satellites veil- « lent autour de moi pour m'empêcher de mourir, « afin que ce corps esclave figure dans la pompe « triomphale qu'Octave se fera décerner pour t'avoir « vaincu ; ne compte pas sur de nouveaux honneurs « funèbres, voici les derniers que Cléopâtre pourra « te rendre. Tant que nous avons vécu, rien ne pou- « vait nous séparer l'un de l'autre; mais nous cou- « rons le risque, après notre mort, de faire un triste « échange de sépulture. Toi, citoyen romain, tu au- « ras ici ton tombeau, et moi, infortunée, le mien « sera dans ta patrie. Mais si les dieux de ton pays « ne t'ont pas abandonné comme les miens, fais que « je retrouve un asile dans ta tombe, et que je me « dérobe ainsi à l'ignominie qu'on me prépare. Cher « Antoine, reçois-moi bientôt à tes côtés; car, de tous « les maux que j'ai soufferts, le plus grand encore « en cet instant, c'est ton absence. » Cette prière fut exaucée, Cléopâtre trouva le moyen de se faire apporter des fleurs sous lesquelles un aspic était caché (1), et la morsure de ce reptile la délivra de la vie et de l'outrage que lui préparait l'orgueil d'Octave. Ses femmes, Ira et Charmion, se donnèrent la mort avec elle. Presque jamais, chez les anciens, un personnage illustre n'expirait seul, l'enthousiasme des serviteurs pour leurs maîtres honorait l'esclavage en lui donnant tous les caractères du dévouement. Cléopâtre mourut à l'âge de 39 ans, après en avoir régné 22, dont quatorze avec Antoine. Octave fit porter l'image de Cléopâtre, avec un aspic sur le bras, à sa pompe triomphale; mais il permit du moins qu'elle fût ensevelie avec Antoine, et peut-être cet acte d'une piété délicate apaisa-t-il les mânes de ses ennemis malheureux (2). N. S. H.

(1) Les critiques ne sont pas d'accord sur cette circonstance, qui cependant a été généralement admise, surtout d'après le témoignage d'Horace (*Carm.*, l. 1, *od.* 37) :

> Ausa et jacentem visere regiam
> Vultu sereno fortis, et asperas
> Tractare serpentes, ut atrum
> Corpore combiberet venenum,

et celui de Properce (l. 3, *eleg.* 11, v. 53) :

> Brachia spectavi sacris admorsa colubris.

Le savant Lancisi pense qu'il est plus probable que Cléopâtre se donna la mort en prenant un narcotique puissant; il oppose au témoignage des écrivains latins celui des historiens grecs, qui prétendent que la reine portait toujours sur elle quelque substance vénéneuse, et qu'elle fut trouvée ensevelie dans un sommeil léthargique, ainsi que deux de ses esclaves, dont l'une, donnant encore quelque signe de vie, expira peu de temps après. CH—s.

(2) Les statues de Cléopâtre furent conservées en Égypte par la générosité d'Alchibius, l'un de ses amis, qui donna 1,000 talents à Auguste pour qu'il ne les détruisît pas avec celles d'Antoine. Le fils qu'elle avait eu de César, Césarion, fut mis à mort par le conseil d'Arrius, qui représenta à Octave l'inconvénient de laisser plusieurs Césars dans l'empire. Elle eut de Marc-Antoine trois enfants, Alexandre, Ptolémée et Cléopâtre. Le premier avait été fiancé à Jotapé, fille du roi de Médie, et Antoine lui donna l'Arménie, la Médie et la Parthie qu'il devait conquérir. Ptolémée eut la Syrie, la Cilicie, etc. Ces deux princes prirent alors le titre de rois des rois. Cléopâtre, sœur jumelle d'Alexandre, eut en partage la Cyrénaïque. (*Voy.* l'article suiv.) T—N. — Boitel fit représenter, en 1741, une tragédie d'*Antoine et Cléopâtre*. Robert Garnier, en 1578, J. Mairet, en 1360, et la Thorillière, en 1667, avaient donné une tragédie de *Marc-Antoine* ; Étienne Jodelle, en 1552, Montreux, en 1594, Benserade, en 1635, la Chapelle, en 1681, Marmontel, en 1750, L. (Linguet) en 1773, firent jouer chacun une *Cléopâtre*. Dans la pièce de Marmontel, qui n'eut que onze représentations, la reine se tuait avec un aspic automate de Vaucanson, ce qui donna lieu à une épigramme très-piquante du poëte Lebrun (t. 1, épigr. 40). Cette tragédie reparut avec des changements en 1784; mais elle n'est pas restée au théâtre. Le comte Jules Landi a écrit en italien la *Vie de Cléopâtre*, Venise, 1551, réimprimée à Paris en 1788, et traduite en français par Bertrand Barrère, Paris, 1809, in-18. L'ouvrage de Landi n'est qu'un roman. Basaccioni a donné une *Cleopatra*, Venise, 1672, 6 vol. in-12. Calprenède en a fait une en français, Paris, 1648; Leyde, 1637, 12 vol. petit in-8° ; abrégée par Benoist, Paris, 1789, 3 vol. in-12. Z.

CLÉOPATRE, fille de la précédente et de Marc-Antoine, fut conduite à Rome avec ses frères pour servir au triomphe d'Auguste. Ses parents lui avaient donné le nom de *Séléné* (Lune), en donnant à son frère jumeau, Alexandre, celui de Soleil. Lorsque Octave rendit à Juba le royaume de son père, il lui donna pour épouse cette jeune princesse, qui obtint que ses frères restassent auprès d'elle en Mauritanie (vers l'an 30 avant J.-C.). Nous avons des médailles de cette reine avec son portrait, au revers de celui de Juba. Ces monuments nous apprennent que Cléopâtre resta fidèle à la langue de son pays. Les inscriptions qui se trouvent du côté de sa tête sont en grec, tandis que celles qui ont rapport à Juba sont en latin. — Une autre CLÉOPATRE, fille du grand Mithridate, épousa Tigrane, roi d'Arménie, lorsque ces deux rois se réunirent pour s'opposer à la puissance des Romains. T—N.

CLÉOPHANTE, natif de Corinthe, était regardé chez les anciens comme le premier artiste grec qui eût appliqué de la couleur sur des dessins, et par conséquent, en ce qui concerne la Grèce, comme l'inventeur de l'art de peindre. Pline dit qu'il n'employa qu'une seule couleur, de la brique pilée : ***Primus invenit eas*** **(*lineas*)** ***colorare, testa, ut ferunt, trita.*** Les conjectures auxquelles cet auteur se livre pour déterminer l'époque où Cléophante vivait prouvent que les Grecs n'avaient à cet égard aucune notion certaine. On ne saurait supposer avec lui que Cléophante accompagna en Italie Démarate, père de Tarquin l'Ancien, puisque Démarate abandonna Corinthe pendant la tyrannie de Cypsélus, et que, vers le temps de ce dernier prince, déjà Bularque employait toutes les teintes nécessaires pour imiter le coloris de la nature. (*Voy.* BULARQUE.) Il est plus naturel de croire qu'il exista deux peintres nommés *Cléophante*. L'inventeur de la peinture fut nécessairement plus ancien que Cimon de Cléonée, qui, le premier, fit sentir les jointures des membres, et peignit des têtes en raccourci, vues dans toutes sortes de positions; plus ancien qu'Eumare, qui distingua les sexes; plus ancien qu'Hygiœnon,

Dinias et Charmas, peintres monochromates, ses imitateurs. Il dut aussi être antérieur à Dédale, statuaire, de qui les ouvrages renfermaient déjà, disait-on, quelque chose de divin. Or, Dédale vivait, suivant les calculs de Larcher, 1400 ans avant notre ère, et Cimon, Eumare, Hygiœnon et les autres peintres monochromates remontent à des temps si reculés, que les Grecs ne pouvaient leur assigner aucune époque. Il est donc très-vraisemblable que Cléophante, l'inventeur de la peinture monochrome, vivait au moins 1400 ans avant J.-C., et même plus anciennement. (*Voy.* Pline, l. 35, ch. 3.)

CLÉOPHILE (François), dont le vrai nom était Octavio, naquit à Fano, ville de l'Etat de l'Eglise, en 1447. Ce fut Pomponius Lætus qui lui conseilla de prendre le nom de *Cléophile* (amateur de la gloire), lorsqu'il était à Rome. Ayant passé de cette ville à Viterbe, il y enseigna les lettres avec succès; mais il s'attira, par sa sévérité, le ressentiment de ses écoliers, qui le firent attaquer en trahison. Il reçut à la main une blessure dont il fut estropié, et se retira à Corneto, où il se maria richement. Une chaire d'humanités lui ayant été offerte à Fano, sa patrie, il allait se mettre en route pour y retourner, lorsqu'il tomba en défaillance, et mourut trois jours après, le 26 décembre 1490, âgé de 43 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son beau-père, qui voulait se soustraire au payement d'une dot considérable qu'il lui avait promise. Les princes de la maison de Medicis honoraient Cléophile de leurs bontés. On a de lui quelques ouvrages en prose et en vers. Les plus connus sont : 1° ***Epistolarum de Amoribus liber, et Carmina nonnulla***, Naples, 1478, in-4°, très-rare; 2° ***Libellus de Cœtu poetarum***, Paris, 1503, in-4°; 3° ***Opera nunquam alias impressa. Antropotheomachia; historia de bello Fanensi....*** Fano, 1516, in-8°, rare. C. T—y.

CLÉOPHON, fameux démagogue d'Athènes, était d'une naissance si obscure, qu'on doutait même qu'il fût Athénien, et Aristophane, dans sa comédie des *Grenouilles*, donne à entendre qu'il était Thrace. Doué de quelque facilité à parler, il acquit beaucoup de crédit sur le peuple. Les Lacédémoniens, après la bataille des Arginuses, ayant offert la paix aux Athéniens, à condition de garder chacun ce qu'ils avaient pris, excepté Décélie, qu'ils offraient de rendre, Cléophon, couvert de ses armes, se rendit à l'assemblée, et parla fortement contre la paix, en disant qu'il n'y consentirait jamais, à moins que les Lacédémoniens ne rendissent toutes leurs conquêtes. Il ne lui fut pas difficile d'entraîner le peuple athénien, à qui le moindre succès faisait concevoir les espérances les plus chimériques, et la négociation fut rompue. Après la bataille d'Ægos-Potamos, Cléophon, s'étant aperçu que le sénat conspirait contre la liberté du peuple, osa le dire publiquement, et excita une sédition contre lui; mais comme le peuple était déjà abattu par ses revers, Satyrus, qui devint l'un des trente tyrans, décida le sénat à un acte de vigueur, en faisant arrêter Cléophon. On le livra à un tribunal, et Satyrus, craignant qu'il ne fût pas condamné, fit rendre, sur la proposition de Nicomachus, une loi pour autoriser le sénat, qui cependant était partie dans ce procès, à se réunir au tribunal pour le juger. C'est ainsi que Cléophon fut condamné à mort vers la fin de l'an 405 avant J.-C. Ses biens, à ce que dit Lysias, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'on l'avait supposé d'après la part qu'il avait prise aux affaires publiques. Aristote cite son discours contre Critias. Cléophon fut souvent en butte aux traits des poëtes comiques; le poëte Platon avait donné son nom à une comédie où il le déchirait, et on prétend qu'Euripide a voulu le désigner dans les vers 892 et suivants de son *Oreste*. — Un autre Cléophon, ancien poëte grec, est cité comme ayant écrit des tragédies, par Aristote, dans sa *Poétique* (ch. 22), et dans son livre *contre les Sophistes* (l. 1, ch. 14). C—r.

CLÉOSTRATE, de Ténédos, vivait en la 71° olympiade, du temps de Tarquin le Superbe. Suivant Censorinus, quelques écrivains le croyaient le premier auteur de l'octaétéride, période lunisolaire attribuée plus communément à Eudoxe. Suivant Pline, il fit connaître les signes du zodiaque, et principalement ceux du bélier et du sagittaire. Dans ce passage, un commentateur a cru voir la première idée du mouvement de précession qui déplace les constellations et les fait avancer continuellement dans le zodiaque. Cette conjecture est tout à fait dénuée de fondement, et ce qu'on sait de Cléostrate se réduit à peu de chose. (*Voy.* Pline, l. 2, ch. 12, et Hygin, *Poet. astronom.*, ch. 3.) D—l—e.

CLÉPHIS, roi lombard, fut élu par ses compatriotes, après la mort d'Elmigise, au mois d'août 573. Bientôt il se rendit odieux par une cruauté excessive. Après dix-huit mois d'un règne dont aucun événement ne nous est connu, il fut tué par un de ses parents au commencement de l'année 575. Son fils Autharis, qu'il avait laissé en bas âge, fut élu roi à son tour, après un interrègne de dix ans. (*Voy.* Paul Diacre, liv. 2, et les *Annales* de Baronius, ann. 571-73.) S—S—i.

CLÉRAMBAULT (Louis-Nicolas), né à Paris en 1676, y mourut en 1749. Sa famille était, depuis Louis XI, attachée à la cour. Dès son enfance, il annonça pour la musique de grandes dispositions, et fit exécuter à treize ans un motet à grand chœur, de sa composition. Louis XIV le nomma organiste de St-Cyr, et surintendant des concerts de madame de Maintenon. Les cantates de Clérambault ont encore aujourd'hui du naturel et de la grâce, le style en est facile; elles sont généralement bien accentuées. Celle d'*Orphée* passe pour son chef-d'œuvre. On a de lui : 1° *Départ du roi*, idylle exécutée à St-Cyr, Paris, 1745, in-8°; 2° *Cantates*, Paris, 1705, 1710, 3 vol. in-fol.; 3° plusieurs autres pièces de musique. — *César-François-Nicolas* Clérambault, son fils, organiste de St-Sulpice, mort le 29 octobre 1760, a laissé aussi des cantates et autres compositions musicales. D. L.

CLERC (le). *Voyez* Leclerc.

CLERC (Nicolas-Gabriel), membre des académies de St-Pétersbourg, de Besançon et de Rouen, naquit à Baume-les-Dames, petite ville de Franche-

Comté, le 6 octobre 1726. Il embrassa la profession de médecin, qui semblait être héréditaire dans sa famille depuis près de deux siècles, et se distingua bientôt par des innovations heureuses dans la pratique. Nommé, en 1757, premier médecin des armées du roi en Allemagne, il montra beaucoup de zèle pour la réforme des abus qui s'étaient introduits dans l'administration des hôpitaux militaires. En 1759, sur la demande de l'impératrice Élisabeth et avec l'agrément du roi, il se rendit en Russie, où il fut accueilli avec le plus grand intérêt. Le général Rasoumofskoi, hetman des Cosaques, le choisit pour son médecin, l'emmena avec lui dans un voyage qui avait pour but de visiter les principales cours de l'Europe, et, à son retour, lui offrit la propriété de la ville de Batourin, à condition de ne jamais le quitter. Clerc refusa une proposition qu'il ne pouvait accepter sans renoncer pour jamais à sa patrie, revint en France en 1762, et y fut nommé médecin du duc d'Orléans. Il retourna en Russie, en 1769, avec le titre de premier médecin du grand-duc, et directeur scolaire du corps impérial des cadets. Il devint, par suite, inspecteur de l'hôpital de Paul, que le grand-duc avait fondé à Moscou, avec l'argent destiné à ses menus plaisirs. Ce fut pendant ce deuxième voyage que, suivant les intentions de Louis XV, il rassembla les matériaux d'une histoire de cet empire, qui n'était connu que par des relations infidèles et mensongères de quelques voyageurs, et dont on ignorait la population, les ressources et même l'étendue. Il fit dresser à ses frais des cartes topographiques et hydrographiques, rassembla des manuscrits originaux, recueillit des médailles, et avec ces précieuses collections, revint en France pour la seconde fois, en 1777. Il fut d'abord accueilli des ministres, puis oublié presque aussitôt; on lui fit des promesses magnifiques, dont pas une ne se réalisa. Des nombreux services qu'il avait rendus, avec autant de zèle que de désintéressement (1), la seule récompense qu'il obtint fut le cordon de St-Michel, avec des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables, et une pension de 6,000 livres. Il prit alors le nom de *le Clerc*. Retiré dans le fond de sa province, il s'y consolait de l'ingratitude des hommes en s'occupant des moyens de leur être utile, quand un ordre du roi le rappela à Versailles. La fortune, dans ce moment, sembla vouloir se réconcilier avec lui. Les abus dans l'administration des hôpitaux étaient devenus si grands, qu'ils avaient fixé l'attention du ministère. Une commission, composée d'hommes intègres, fut chargée, en 1778, d'indiquer les remèdes aux maux qu'on apercevait. On se souvint alors des services que le Clerc avait déjà rendus dans cette partie, et il fut nommé président de la commission, avec le titre d'inspecteur général des hôpitaux du royaume. Un premier mémoire présenté au ministre reçut son approbation; et un plan général d'administration des hôpitaux, mûri par de longues discussions, avait déjà reçu la sanction du roi, qui l'avait nommé administrateur général des hôpitaux militaires et de charité qui étaient au compte du monarque, lorsque la disgrâce du ministre (le prince de Mont-Barrey) et les changements survenus dans le ministère firent ajourner les réformes. La commission fut dissoute, et le Clerc oublié encore une fois. Ce nouveau revers ne l'abattit point, et il terminait son histoire de Russie quand la révolution arriva. Elle le priva de la pension dont il jouissait sur le ministère des affaires étrangères. Cette pension était presque son unique ressource et celle de sa famille. Habitué aux caprices de la fortune, il supporta patiemment des privations que son âge semblait devoir lui rendre très-difficiles. Sa fermeté ne l'abandonna point pendant les persécutions auxquelles il se vit en butte, et, retiré à Versailles depuis 1778, il y mourut le 30 décembre 1798, dans sa 73e année. Voici la liste complète de ses ouvrages : 1° *Mémoire sur la goutte*, 1750 (1751), in-12. 2° *Problème donné par l'académie de Besançon : Le seul amour du devoir peut-il produire d'aussi grands effets que le désir de la gloire?* Dijon, 1756, in-12. 3° *Dissertatio de hydrophobia*, 1760, in-4°. 4° *Medicus veri amator ad apollineæ artis alumnos*, Moscou, 1764, in-8°, ouvrage estimé, écrit avec élégance, et dont le but est de prévenir les abus que les charlatans peuvent faire des substances vénéneuses. 5° *Moyen de prévenir la contagion, et d'y remédier*, imprimé à Moscou avec l'*Histoire des maladies épidémiques qui ont régné en Ukraine en 1760*. 6° *Essai sur les maladies contagieuses du bétail, avec les moyens de les prévenir et d'y remédier efficacement*, Paris, 1766, in-12. 7° *Histoire naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie, ou la Médecine rappelée à sa première simplicité*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu le plus grand succès; on en a fait plusieurs éditions ou contrefaçons, et il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. 8° *Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise*, Soissons, 1769, in-4°. Ce roman historique, composé à la demande de l'impératrice de Russie, pour l'éducation du grand-duc, depuis empereur sous le nom de Paul Ier, est écrit d'une manière intéressante, et se fait lire avec plaisir. 9° *De la Contagion, de sa nature, de ses effets, de ses progrès, et des moyens les plus sûrs pour la prévenir et pour y remédier*, St-Pétersbourg, 1771, in-8°. 10° *L'Art de débuter dans le monde avec succès*, dédié à messieurs les cadets du cinquième âge, 1774, in-8°, traduit en langue russe. 11° *Les Plans et Statuts de différents établissements ordonnés par l'im-*

(1) Surtout lors de la révolution de la Suède, en 1772. Catherine II, furieuse de cet événement, qui détruisait son influence dans le sénat de Stockholm, ne se proposait rien moins que de détrôner Gustave III, qui venait de rendre au trône ses prérogatives. Disdorff, ambassadeur de France à Pétersbourg, ayant fait des efforts infructueux pour détourner l'orage, crut ne pouvoir mieux faire que de charger Clerc, au nom du roi, d'employer tous les moyens dont il pouvait disposer pour prévenir l'explosion qui menaçait la Suède. La mission était délicate et même dangereuse; Clerc ne balança pas à l'accepter, et s'en acquitta avec succès. Un second ukase rapporta celui qui ordonnait un armement maritime contre la Suède. Gustave III voulut le récompenser d'une manière digne de lui; mais, par l'intermédiaire de Nolken, ambassadeur de Suède en Russie, Clerc témoigna à S. M. suédoise qu'il trouvait sa récompense dans le bonheur d'avoir pu servir ses intérêts, et que d'ailleurs son souverain avait prévenu ses intentions.

pératrice Catherine II, pour l'éducation de la jeunesse de son royaume, traduct. du russe de Betzky, Amsterdam, 1775, in-4°, ou 2 vol. in-12. 12° *Education morale et physique des deux sexes, pour les rendre aussi utiles aux autres qu'à eux-mêmes*, traduite du russe en français, Besançon, 1777, 2 parties, in-4°, avec fig. 13° *La Boussole morale et politique des hommes et des empires*, Boston (Neufchâtel, 1779), in-8°. L'auteur y attaque avec beaucoup de chaleur la politique du gouvernement anglais. 14° *Histoire de la Russie ancienne et moderne*, Paris, 1783-1794, 6 vol. in-4°, fig. et atlas in-fol. Cet ouvrage, quoique loin de la perfection, est encore le plus complet que nous ayons sur l'histoire de Russie. Le Clerc, fils de l'auteur, y a eu part; la description de l'empire de Russie est entièrement de lui. L'impératrice Catherine II, mécontente de l'ouvrage, chargea le général Bottin, l'un de ses meilleurs officiers, d'y répondre. Sa réfutation parut sous le titre suivant : *Remarques sur l'Histoire de la Russie ancienne et moderne*, St-Pétersbourg, 1787, 2 vol. in-4°. 15° *Portrait de Henri IV*, Paris, 1783, in-8°. 16° *Atlas du commerce*, Paris, 1786, in-4°. Cet ouvrage, qu'il entreprit d'après les ordres de Vergennes et de Calonne, et auquel son fils a aussi travaillé, est composé de 11 cartes en 15 feuilles grand in-fol., fort bien gravées, et toutes relatives au commerce de la Russie et du Levant, à la Turquie septentrionale, la Méditerranée, la mer Noire et la Baltique; le texte explicatif, in-4°, précédé d'un discours présentant un tableau des richesses de la France, est seul l'ouvrage de le Clerc. On trouve à la suite un *Examen impartial de la critique des cartes* (publiées par le Clerc) *de la mer Baltique et du golfe de Finlande*. 17° *Abrégé des études de l'homme fait, en faveur de l'homme à former*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. 18° *Les Maladies du cœur et de l'esprit*, Paris, 1793, 2 vol. in-8°. 19° *Le Patriotisme du cœur et de l'esprit*, Paris, 1795, in-8°. Leclerc est encore auteur d'une *Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, Paris, Levrault, in-8°, ouvrage entièrement mutilé par l'éditeur, et il a laissé plusieurs mémoires manuscrits déposés au département des affaires étrangères. W—s.

CLERCK (CHARLES), entomologiste suédois, membre de la société royale des sciences d'Upsal, disciple de Linné, est connu par deux ouvrages sur les insectes, tous deux estimés, tous deux rares et chers. 1° *Aranei Suecici*, Stockholm, 1757, in-4°, en suédois et en latin. Cet ouvrage renferme la description et les figures de soixante espèces d'araignées, trouvées en Suède, peintes et décrites par l'auteur, et classées selon la méthode linnéenne. Ce traité est inférieur à celui de Lister sur le même sujet, qui cependant n'a décrit que trente espèces. Il faut croire que Clerck n'a pas su conserver les individus qu'il avait décrits, et que, même avec le secours de ses longues descriptions et de ses figures, Linné, son maître, et par le conseil duquel il avait entrepris cet ouvrage, n'a pas su les reconnaître, car dans la seconde édition de la *Fauna Suecica*, où il cite l'ouvrage de Clerck, il n'a décrit que trente-trois espèces d'araignées; il y en a donc vingt-sept qu'il n'a pu retrouver. Le traité de Clerck sur les araignées a été traduit en anglais par M. Martyns, avec celui de Lister et des extraits de celui d'Albin, sous le titre d'*Aranei, ou Histoire naturelle des araignées*, Londres, 1793, in-4°. Dans cet ouvrage, exécuté avec plus de luxe que de science, les figures de Clerck sont retournées, et disposées par l'habile figuriste d'une manière plus pittoresque; mais elles sont encore moins reconnaissables. Clerck a publié dans les *Actes de la société des sciences de Stockholm* (p. 241 de la traduction allemande) un *Mémoire sur la manière de prendre et de nourrir les araignées;* les moyens qu'il indique sont très-compliqués et très-peu ingénieux, et prouvent même dans l'auteur une crainte puérile de ces insectes, dont aucune espèce n'est dangereuse dans le pays qu'il habitait. 2° *Icones insectorum rariorum, cum nominibus eorum trivialibus locisque, e C. Linnæi... Syst. nat. allegatis*, Stockholm, 1759, in-4°. Ce volume, malgré les promesses du titre, ne présente que des figures coloriées de lépidoptères (papillons), sans aucun texte explicatif. Il est très-utile aux entomologistes pour reconnaître les papillons exotiques qui composaient le cabinet de la reine Ulrique, et d'autres qui ont été décrits par Linné. Ce grand naturaliste semble avoir immortalisé cet ouvrage, en mettant dans une note de la dernière édition de son *Systema naturæ*, que c'était le plus beau de ce genre que le monde littéraire eût encore vu : *Clerkii Icones insectorum pulcherrimum opus quod etiamnum vidit orbis litteratus*. Il a depuis été bien souvent surpassé. W—R.

CLÉREMBAULT (PHILIPPE DE), connu d'abord sous le nom de *Palluau*, prit le nom de CLÉREMBAULT à sa nomination à la dignité de maréchal de France. Il commença à porter les armes à l'âge de seize ans, sous le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en 1636. Capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, il devint capitaine-lieutenant des chevau-légers du cardinal de Richelieu. Il était au siége de Landrecies, sous le cardinal de la Vallette, en 1637, à l'attaque de nos lignes devant Arras, et à la prise de cette ville, en 1640. Maréchal de camp en 1642, il servit en Roussillon, sous les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye, et au siége de Perpignan. A la mort du cardinal de Richelieu, sa compagnie de chevau-légers devint compagnie de gendarmes, et il en resta capitaine-lieutenant. Il servit comme maréchal de camp sous Condé, aux siéges de Thionville et de Sirck, aux combats de Fribourg et au siége de Philipsbourg, en 1644. Clérambault obtint un régiment d'infanterie de son nom, et combattit à Nortinghen en 1645. Il leva un régiment de cavalerie, et devint mestre de camp général de cette arme, sur la démission du maréchal de Gassion. Il eut part à la conquête de Courtrai, de Berg-St-Winoc, de Mardick, de Furnes et de Dunkerque, en 1646. A la tête des gendarmes et des chevau-légers de la garde, en 1647, il chargea, près de la Bassée, huit cents chevaux, qui furent presque tous tués ou pris, et il obtint, la même année, le gouvernement de la ville et de la citadelle

de Courtrai. Lieutenant général en 1648, il servit à l'armée de Flandre sous le grand Condé. Il commanda l'armée de Berri en 1651, et obtint la dignité de maréchal de France en considération de la prise du château et du fort de Mont-Rond, où le marquis de Persan commandait pour Condé. Gouverneur général du Berri en 1665, il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661, et mourut en 1665, âgé de 48 ans. Le marquis de la Fare dit dans ses *Mémoires* que le cardinal de Richelieu avait coutume de lui communiquer les affaires les plus importantes. Quoique homme d'esprit, il avait beaucoup de peine à s'énoncer, c'est ce qui fit dire à madame Cornuel, lorsqu'ils vinrent à se brouiller, après avoir été longtemps dans une grande intimité : « J'en suis fâchée, « je commençais à l'entendre. » — Le marquis DE CLÉREMBAULT, son fils, devenu lieutenant général en 1702, commandait à la funeste journée d'Hochstett, en 1704, dans le village de Bleinhem. Il en sortit pour demander des ordres au maréchal de Tallart; ne le trouvant pas, il essaya, en se sauvant, de traverser le Danube à cheval, et se noya. (*Voy.* les *Mémoires* de St-Simon.) — Jules DE CLÉREMBAULT, son autre fils, abbé de St-Taurin d'Évreux, fut membre de l'Académie française, où il remplaça la Fontaine. Comme il était contrefait, les plaisants dirent alors qu'on avait nommé Esope à la place de la Fontaine. D. L. C.

CLERFAYT (FRANÇOIS-SÉBASTIEN-CHARLES-JOSEPH DE CROIX, comte DE), feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit au château de Bruille, près de Binch, en Hainaut, le 14 octobre 1733. Il s'appliqua d'abord à l'étude des langues, puis à celle des mathématiques, pour lesquelles il avait un goût décidé, et entra au service vers 1749. Il fit avec distinction les campagnes de la guerre de sept ans contre les Prussiens, et se signala surtout aux batailles de Prague, de Lissa, de Hochkirches et de Lignitz. Il fut un des premiers braves que Marie-Thérèse décora de l'ordre qu'elle avait institué en 1757. La paix de 1763 vint arrêter l'avancement de Clerfayt, et fit succéder pour lui les charmes de la vie privée à l'agitation des camps. Il ne se montrait à la cour qu'aussi souvent que les bienséances l'exigeaient; tout son bonheur était de vivre dans ses terres, au milieu d'un cercle d'amis, occupé de ses vassaux, dont il fut toujours le bienfaiteur. Ne connaissant d'autre ambition que celle de remplir ses devoirs, d'autre gloire que celle d'être utile à son prince et à son pays, Clerfayt se rendit inaccessible aux séduisantes propositions qu'on ne manqua pas de lui faire de toutes parts; ennemi par principe des innovations, il admirait peu le système de l'empereur Joseph, mais il ne s'en croyait pas moins tenu de garder la foi qu'il lui avait jurée. Il servit en qualité de lieutenant général pendant les campagnes de 1788 et 1789 contre les Turcs, et rendit d'importants services, que le grade de général d'artillerie et le grand cordon de Marie-Thérèse récompensèrent en 1790. Chargé, en 1792, de commander un corps de 12,000 hommes que l'Autriche réunit à l'armée prussienne sur les frontières de la Champagne, il se rendit maître de Stenai, emporta le passage de la Croix-aux-Bois, et lorsque le roi de Prusse et le duc de Brunswick eurent évacué le territoire français, il se replia sur les Pays-Bas avec son corps d'armée, et conduisit les dernières opérations de la campagne sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. La retraite qu'il fit après la bataille de Jemmapes, avec un corps moins nombreux de moitié que l'armée française, fut admirée de tout le monde. La campagne de 1793 fut encore plus glorieuse pour Clerfayt, qui commandait une division sous le prince de Cobourg ; il surprit les Français à Aldenhoven le 1er mars, se porta avec rapidité sur Maëstricht, dont il fit lever le siége, et décida, par sa fermeté, le succès de la bataille de Nerwinde, où il commandait l'aile gauche, qui soutint les plus grands efforts de l'armée française. Il ne montra pas moins d'habileté à Quiévrain, à Hanson et à Famars, où il fut cependant battu par le général Dampierre. Le Quesnoi lui ouvrit ses portes après une défense vigoureuse. Placé, en 1794, à la tête d'un corps d'observation, Clerfayt se vit obligé de rester sur la défensive. Il soutint dans la West-Flandre les attaques de l'armée que commandait Pichegru, et, après sept combats consécutifs, cédant enfin à la supériorité du nombre, il fit sa retraite sur Tournai; combinant ensuite ses opérations avec celles du prince de Cobourg, il ramena son armée en bon ordre, d'abord sur les bords de la Meuse, et ensuite derrière le Rhin. Il reçut en 1795 le bâton de feld-maréchal, avec le commandement des armées impériales sur le Rhin, et cette campagne fut celle où il acquit le plus de gloire. Obligé d'abord de céder aux efforts réunis de trois armées françaises, dont l'une bloquait Mayence, tandis que les deux autres passaient le Rhin sur deux points très-éloignés, il les attaqua ensuite toutes les trois successivement, et les força l'une après l'autre à se retirer. L'électeur de Mayence, dont il venait de sauver la capitale, lui offrit une boite ornée de son portrait et enrichie de brillants. On y lisait l'inscription suivante : *Clerfaitio, obsessæ Moguntiæ liberatori, Germanæ virtutis vindici, Fred. Carl. Jos. prim. elect. Mogunt.*, 1795. Rappelé à Vienne au mois de janvier 1796, il y fut reçu avec enthousiasme par le peuple, et comblé de faveurs par la cour. L'Empereur lui envoya le collier de la Toison d'or, et alla le voir lui-même, chez lui, accompagné du prince Charles. Malheureusement pour Clerfayt, il s'était constamment opposé à ce qu'on transportât le théâtre de la guerre en Alsace, et il n'avait cessé de combattre les projets présentés par Wurmser. Cette opposition déplut à la cour de Londres, il perdit son commandement, et eut le chagrin de le voir passer entre les mains de son rival. L'inaction acheva de consumer ses forces, et sa santé, altérée par les fatigues de la guerre, devenant de plus en plus chancelante, il mourut à Vienne, le 18 juillet 1798. Cette capitale lui fit ériger un superbe monument. Bon, généreux, d'une aménité sans égale, Clerfayt était chéri de tous ceux qui l'approchaient ou qui servaient sous ses ordres. Sa bourse était ouverte à tous

les officiers qui servaient sous ses ordres, et, la veille de sa mort, il brûla toutes les reconnaissances qu'il en avait reçues. « Je suis moins sûr, dit-il, de mes « héritiers que de moi. » Modeste même dans ses habits, on le voyait toujours, lorsqu'il allait à l'ennemi, en grand uniforme et décoré de tous ses ordres, disant « qu'un jour de bataille est un jour de « fête pour un guerrier. » St—t.

CLERGERIE (Gilles de la). *Voyez* Bry de la Clergerie.

CLÉRIC (Pierre), littérateur, né à Béziers, en 1662, entra chez les jésuites, professa les humanités dans divers colléges, et la rhétorique à Toulouse pendant vingt-deux ans, avec une grande réputation. Il remporta huit prix de poésie aux Jeux floraux. Lors de la querelle sur les anciens et les modernes, il se déclara pour ceux-ci dans une épître à la Motte, qui est imprimée. Le P. Cléric avait de l'imagination, une grande vivacité d'esprit et des saillies heureuses; mais il soignait peu ses ouvrages, auxquels on reproche le défaut de correction. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre P. Vanière, qui l'a cité d'une manière honorable dans le 1er livre du *Prædium rusticum*, ainsi que dans ses *Opuscula*, où l'on trouve, p. 171, des vers au P. Cléric sur le nouvel an. Il eut le bonheur assez rare de conserver toute la fraîcheur et la grâce de son esprit jusque dans un âge très-avancé. Titon du Tillet, passant à Toulouse en 1736, alla visiter le P. Cléric, dont la verve se ranima pour célébrer l'auteur du *Parnasse français*. A son départ, il lui remit une pièce de cent cinquante vers pleins de cette chaleur qui n'est ordinaire qu'à la jeunesse. Il mourut le 16 mars 1740. Outre des vers dans le *Recueil* des Jeux floraux, dans le *Mercure* et dans le *Parnasse chrétien*, 1750, in-12, il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : une oraison funèbre du duc de Bourgogne, en latin; des vers latins sur les bustes des illustres Toulousains, exécutés par Arcis, habile sculpteur; des imitations en vers français de l'*Electre* de Sophocle et de l'*Andrienne* de Térence, et une comédie intitulée : *les Embarras de l'homme de lettres*. Il avait entrepris un *Gradus français* sur le plan du *Dictionarium poeticum* de Vanière, et l'on trouva dans ses papiers des matériaux pour le continuer. (*Voy.*, pour plus de détails, le *Parnasse français* de Titon du Tillet, p. 721.) W—s.

CLÉRION (Jacques), statuaire français, naquit en 1640, à Trets, près d'Aix en Provence. On ignore qui fut son maître, et si, à l'exemple du fameux Puget, son contemporain et son compatriote, il alla étudier en Italie les chefs-d'œuvre de la sculpture antique. On connaît moins les détails de sa vie que ses ouvrages, qui sont estimés, mais dont le nombre est peu considérable. Il travailla à Paris pour la cour et pour les grands. On distingue, parmi les ouvrages qu'il fit pour Versailles, une statue de *Jupiter*, une *Junon* et une *Vénus callipyge*, d'après l'antique. Ces morceaux se voient encore dans le parc de Versailles. La statue de *Bacchus*, qui ornait autrefois la salle de Trianon, est un des beaux ouvrages de Clérion. Il avait encore fait deux bustes pour l'église de St-Jean à Aix. Cet artiste avait épousé Geneviève Bologne, qui peignait avec succès les fleurs, les fruits et l'histoire, et qui avait mérité, par ses talents, d'être admise à l'académie royale de peinture. Il la perdit en 1708, et mourut lui-même en 1714. (*Voy.* P. Puget.) A—s.

CLÉRISSEAU (Charles-Louis), peintre et architecte français, né en 1720, fut, dès le commencement de sa longue carrière, destiné à la culture des arts, et se rendit à Rome, où il séjourna longtemps, pour y étudier les modèles de l'antiquité. Il fut lié dans cette capitale avec ce qu'il y avait de plus distingué par le rang et le talent. On trouve, dans les *Lettres familières* de Winckelmann (t. 2, 204-16), un extrait de la correspondance qu'il entretint pendant plusieurs années avec cet homme célèbre. Il rapporta de son voyage en Italie 20 volumes de dessins d'après l'antique, qui furent achetés par l'impératrice de Russie. Revenu en France bien avant la révolution, Clérisseau s'y fit dans les arts une réputation solide, et il y acquit une existence honorable. On lui doit, entre autres ouvrages, l'hôtel du gouvernement à Metz, qu'il fit exécuter d'après les ordres du maréchal de Broglie. Il était de l'académie de peinture et sculpture de Paris, et il en fut longtemps le doyen. Il était aussi des académies de Londres et de St-Pétersbourg, et il prenait le titre de peintre de l'impératrice de Russie, Catherine II. Ce fut Clérisseau qui désigna Carré, son élève (*voy.* Carré), à cette princesse pour la place de directeur du musée qu'elle avait le projet de créer à St-Pétersbourg. La révolution, à laquelle il ne prit point de part, changea peu sa position. Dès ce temps-là il vécut retiré à la campagne, venant rarement à Paris. Le gouvernement impérial lui accorda la décoration de la Légion d'honneur. Lorsque le prince d'Anhalt, qui l'avait autrefois connu à Rome, se rendit en France, en 1810, pour les fêtes du mariage de Napoléon, il alla le visiter dans sa retraite, et lui donna toutes sortes de témoignages d'estime et d'affection. Clérisseau avait alors quatre-vingt-sept ans. Il mourut à Auteuil, le 19 janvier 1820, dans sa 99e année. On a de lui : *Antiquités de la France*, *Monuments de Nîmes*, Paris, 1778, grand in-fol. avec 42 planches; nouvelle édition, avec le texte historique et descriptif par J.-G. Legrand, gendre de l'auteur, Paris, 1806, 2 vol. grand in-fol., dont le 2e, qui se vend séparément, contient 63 planches. M—d j.

CLERJON (Pierre), naquit à Vienne, en Dauphiné, au mois de mars 1800, de parents qui jouissaient d'une modeste aisance. De rapides et brillants succès lui obtinrent une bourse au lycée de Grenoble. Un prêtre du collége s'attacha le jeune Clerjon, espérant lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Le docteur Bilon le détourna de la théologie et l'engagea à étudier la médecine. Clerjon commença son cours à Lyon, et le termina à Paris à l'âge de vingt-deux ans. Les travaux auxquels il se livrait avec peu de ménagement lui causèrent une maladie qui le mit aux portes du tombeau; les médecins l'envoyèrent alors à Montpellier, dans l'espoir que la douceur

du ciel méridional et quelques distractions rétabliraient peu à peu sa santé. Quand il se crut hors de danger, il se hâta de rejoindre ses parents, qui venaient de fixer leur domicile à Lyon. Il concourut bientôt pour le majorat de l'Hôtel-Dieu; mais il échoua, sans doute à cause de sa trop grande jeunesse, que rendait plus apparente encore la vive fraîcheur de son teint: Clerjon avait alors vingt-cinq ans. La thèse qu'il soutint à Montpellier pour le doctorat lui valut des protecteurs et des amis. Une chaire de médecine lui fut offerte dans cette ville; il la refusa. Cependant ses études habituelles ne détournaient pas son attention de la littérature. Il écrivit un roman, qui parut sous le voile de l'anonyme, intitulé: *Chroniques françaises, première série*, 8 vol. in-12. Les quatre premiers contiennent: *Le Curé de campagne, ou la petite ville en révolution*; et les quatre autres: *l'Attaque du pont, ou la fille retrouvée, par Alphonse Lory, membre de l'académie des Robertins, inspecteur des eaux thermales de la même ville*, Paris, Boulland, 1829-30. Cet ouvrage était empreint de l'esprit niaisement irréligieux qui défrayait alors toutes les colonnes de quelques journaux. C'était de plus une satire, où l'auteur traduisait sur la scène deux littérateurs qu'il regardait comme ses ennemis, quoiqu'il n'en eût reçu que des services. Un libraire de Lyon crut toutefois apercevoir dans ces essais de jeune homme le germe d'un talent qui pourrait s'essayer à quelque chose de plus utile et de plus sérieux. Il engagea l'auteur à écrire une histoire de Lyon. Sans s'effrayer à l'aspect d'une tâche aussi pénible, Clerjon se mit à l'œuvre, et l'on vit bientôt paraître, avec le discours préliminaire, une première livraison de son *Histoire*. Ce grand travail, que rehaussait la main d'un peintre lyonnais fort distingué, M. Richard, il le poursuivait avec ardeur, lorsqu'une phthisie du larynx vint l'enlever à ses amis et aux lettres, dans la nuit du 19 au 20 février 1832. S'il souffrit cruellement, la religion du moins adoucit l'amertume de ses dernières heures. M. l'abbé de Bonnevie le remplit de courage et de calme en face de la mort. Le dernier jour de sa vie, Clerjon priait et priait sans cesse à haute voix: « Il est si doux d'aimer Dieu! » disait-il avec émotion; et puis il priait encore quand il expira. Nous insistons sur ces détails, parce que les opinions irréligieuses du jeune écrivain ont jeté dans l'esprit de ses lecteurs une idée trop défavorable à son talent. S'il faut déplorer la légèreté voltairienne avec laquelle Clerjon traite en général tout ce qui regarde notre histoire ecclésiastique, il n'en est pas moins vrai que son *Histoire de Lyon*, Lyon, 1829 à 1831, 4 vol. in-8°, est le premier jet d'un beau monument. On reproche à l'auteur, non sans quelque justice, de n'avoir pas toujours indiqué les sources où il puisait, et d'avoir quelquefois dénaturé les faits, ou à dessein, ou par défaut d'étude approfondie. Quant à son style, il est pur et abondant, mais un peu diffus. Clerjon touchait à son 4e volume, et sa narration expirait avec le règne de François Ier. C'est M. Morin qui s'est chargé de continuer cette histoire intéressante. C—L—T.

CLERK (Jean), évêque de Bath et de Wells. Après avoir fait son cours académique et reçu le bonnet de docteur en théologie à Cambridge, il alla étudier le droit canon à Bologne, où il prit des degrés dans cette faculté. De retour en Angleterre, le cardinal Wolsey se l'attacha en qualité de chapelain, et l'investit de toute sa confiance. Son mérite, soutenu de la faveur de ce ministre, lui valut le doyenné de Windsor et la charge lucrative de maître des rôles. Henri VIII l'employa dans plusieurs missions importantes, qu'il remplit à la satisfaction de son maître. Chargé d'aller présenter à Léon X le fameux ouvrage de ce prince contre Luther, qui lui fit donner le titre de *défenseur de la foi*, il prononça à cette occasion, en plein consistoire, un discours éloquent qui le mit en grande réputation à Rome. Ce discours a été imprimé avec l'ouvrage. Il fut récompensé de sa mission par l'évêché de Bath, en 1523. Lorsqu'Henri eut pris la résolution de se séparer d'Anne de Clèves, il choisit Clerk pour en porter l'avis au duc de Clèves, frère de la princesse, et lui en exposer les raisons. Ce fut au retour de cette ambassade qu'il mourut, en 1540. On croit qu'il avait été empoisonné avant de partir d'Allemagne. Quelques auteurs ont écrit que Henri VIII ayant voulu l'engager à soutenir la légitimité de son divorce avec Catherine d'Aragon, il s'y refusa, écrivit même en faveur de cette princesse, et fut l'un de ses défenseurs, sans avoir perdu pour cela les bonnes grâces du monarque; ce qui paraît bien opposé au caractère irascible et vindicatif de Henri, ainsi qu'à ses procédés violents contre tous ceux qui ne secondèrent pas ses vues dans cette affaire. D'ailleurs son nom ne se trouve nulle part dans la liste des défenseurs de la princesse. On le voit, au contraire, figurer partout, soit au parlement, soit dans l'assemblée du clergé, parmi ses adversaires. On ne conçoit guère non plus comment il eût été chargé d'aller justifier le divorce du même prince à la cour de Clèves, s'il s'était montré si opposé à celui de Catherine. Aussi Dodd et autres disent-ils qu'il fut un des plus ardents promoteurs du premier divorce et de la suprématie royale. On a de ce prélat: 1° une *Défense du divorce de Henri VII avec Catherine d'Aragon*; 2° un recueil de lettres, écrites de Rome pendant son ambassade en cette cour; 3° des harangues et des discours, prononcés en différentes occasions. — *Jean* Clerk, d'une famille différente de celle du précédent, fit dans l'université d'Oxford de très-bonnes études, qu'il perfectionna dans ses voyages sur le continent, où il s'appliqua à apprendre les langues modernes, et particulièrement la française. A son retour en Angleterre, il devint secrétaire du duc de Norfolk. Son zèle pour la religion catholique lui attira de fréquentes persécutions sous le règne de Henri VIII et d'Edouard VI. Il fut mis en prison, et trouvé étranglé avec sa fille, le 10 mai 1552. Les historiens varient sur les causes de sa détention et sur les auteurs de sa mort tragique. Ses ouvrages sont: 1° *Opusculum plane divinum de mortuorum resurrectione, et extremo judicio in quatuor libris succincte conscriptum, latine, anglice, italice, gal-*

lice, Londres, 1545, in-4°; 2° *Déclaration de certains articles, avec l'exposition des erreurs capitales sur la même question*, ibid., 1546, in-8°; 3° *Méditations sur la mort*; 4° *de Italica Declinatione verborum*; 5° *Traité de la noblesse*, traduit du français. T—D.

CLERK (JOHN), célèbre tacticien naval, naquit à Eldin en Ecosse, vers 1730. Son père était baron de l'échiquier et l'un des commissaires chargés de négocier l'union entre l'Ecosse et l'Angleterre. Destiné d'abord à la médecine, il fit ses premières études à l'université d'Edimbourg; mais il renonça bientôt à ce projet, et séjourna longtemps à la campagne, occupé de diriger une exploitation de mines de charbon de terre, ce qui lui donna l'occasion d'inventer des machines fort ingénieuses pour l'extraction et le transport de ce combustible. A la même époque une lecture attentive de la relation de quelques batailles navales lui donna l'idée d'une manœuvre décisive. Il démontra qu'en attaquant des deux côtés à la fois la flotte ennemie, d'après l'usage constamment suivi, on exposait les vaisseaux chargés de transmettre des ordres, ou de porter des secours à l'une des deux divisions, au feu de toute la ligne ennemie qui les désemparait infailliblement. Il proposa alors d'enfoncer le centre de cette même ligne et d'obtenir ainsi un avantage assuré. Ce plan fut communiqué à l'amiral Rodney, qui l'essaya, avec trop de succès pour les armes françaises, contre la flotte du comte de Grasse, le 12 avril 1782. « Le nom « de John Clerk, a dit Walter Scott, ne doit jamais « être prononcé par les Anglais qu'avec admiration « et respect, puisque, jusqu'à l'apparition de son « *Essai*, la manœuvre qui consiste à rompre la ligne « ennemie n'avait pas encore été pratiquée d'après « un principe régulier et défini, malgré tout ce que « les rivalités de profession ont pu alléguer de con- « traire. La douceur, on pourrait dire la simplicité « de ses manières, était égale à l'originalité de son « génie. Nous lui devions ce faible hommage, nous « qu'il honora de son attention dès notre enfance, « nous qui étions à ses côtés quand il expliquait ce « système qui apprit aux marins anglais à connaî- « tre leur force et à en faire usage. Nous étions bien « jeune encore, puisque nous nous souvenons qu'es- « piègle que nous étions alors, nous dérobions sur « sa table quelques-uns des petits modèles en liége « qui servaient à ce savant pour la démonstration « de ses manœuvres. Ce n'était qu'en souriant qu'il « nous grondait, lorsque l'absence de l'un de ses « *vaisseaux de ligne* l'empêchait d'expliquer sa tac- « tique d'une manière complète (1). » Ce qu'il y a de remarquable dans Clerk, c'est qu'ainsi que le général Jomini, qui n'avait pas fait une seule campagne, ni assisté à une bataille lorsqu'il écrivit ses premiers traités des *grandes opérations de la guerre*, le tacticien anglais n'avait pas fait un seul voyage sur mer lorsqu'il donna son *Essai méthodique et historique sur la tactique navale*, 1 vol. in-4° avec planches, première partie, 1782, réimprimée avec additions en 1790. L'ouvrage, traduit en français par Lescalier, est divisé en 4 parties dont les trois dernières, en 2 vol. in-4°, furent publiées en 1797. Une seconde édition a paru depuis. Rodney en faisait le plus grand cas, et cet amiral communiqua à l'auteur plusieurs observations dont celui-ci profita. L'amiral Duncan, dans l'action qu'il eut en 1798, avec la flotte hollandaise, suivit un plan tracé dans cet *Essai*, et à son tour il en témoigna sa reconnaissance à Clerk. Cet estimable savant mourut à Eldin, dans un âge avancé, en juillet 1812. Il était membre de la société des antiquaires d'Ecosse et de la société royale d'Edimbourg. — Sir *William-Henry* CLERK ou CLERKE, philantrope anglais, fut recteur de Bury en Lancashire. Il publia en 1790 un écrit intitulé : *Thoughts*, etc. (*Réflexions sur les moyens de conserver la santé des classes pauvres, en prévenant les fièvres épidémiques*). Il mourut en avril 1818, âgé de 66 ans. M—D j.

(1) L'amiral Nelson était passionné pour le traité de Clerk sur la tactique navale, et souvent dans ses loisirs il priait M. Scott, son chapelain, de lui lire quelque chose des *Oies sauvages*, avec la forme desquelles les vaisseaux ont de la ressemblance. (*Voy. Batailles navales*, par le contre-amiral Ekins, 1824, in-4°.)

CLERKE (CHARLES), ami et compagnon de l'illustre Cook, naquit en Angleterre, en 1741, fut élevé dans l'académie de la marine à Porstmouth, et servit comme pilotin dans la guerre de 1756. Placé à la hune d'artimon pendant le combat de *la Bellone* et du *Courageux*, il tomba à la mer avec le mât. Ses camarades périrent; lui seul fut sauvé. Entré dans la carrière des découvertes, il fit partie de presque toutes les expéditions envoyées par l'Angleterre dans les mers du Sud. Il suivit le commodore Byron, en 1764, 65 et 66, et accompagna successivement le capitaine Cook en 1768, 1772 et 1776. Il commandait *la Découverte* dans le dernier voyage, et, à la mort de Cook, il se trouva à la tête de l'expédition. Une maladie de langueur, dont il était attaqué depuis son départ d'Angleterre, faisait alors les plus rapides progrès. Il lui restait une seule chance de guérison, c'était de retourner dans des climats plus doux; mais la voix du devoir lui ordonnait de se diriger vers des climats glacés : Clerke n'écouta qu'elle. Il quitta les îles Sandwich, se porta vers le nord, et persévéra dans la recherche du passage qui faisait le principal objet de l'expédition, jusqu'au moment où les officiers des deux vaisseaux déclarèrent qu'il était impraticable, et que toute tentative ultérieure deviendrait dangereuse, sans utilité. Il retournait au port de St-Pierre et St-Paul, lorsqu'il mourut à la vue des côtes du Kamtschatka, le 22 août 1779. Clerke était regardé comme un des officiers les plus consommés dans la science navale, et les plus dignes de remplacer Cook. Cet éloge semble justifié par la manière dont il suivit les plans de son illustre prédécesseur. Il explora de nouveau les îles Sandwich, et recueillit sur ces îles des renseignements assez étendus, qui depuis ont été complétés par la Peyrouse, Vancouver, d'Entrecasteaux et Turnbull. Il visita le Kamtschatka, et s'avançant au nord, entre les deux continents, jusqu'au 69° de latitude, il acheva de démontrer l'impossibilité de pénétrer à travers les glaces, soit sur la côte d'Asie, soit sur celle d'Amé-

rique. C'est dans la relation du troisième voyage de Cook qu'on peut apprécier la part honorable que Clerke eut à cette célèbre expédition. L. R—E.

CLERMONT (RAOUL Ier, comte DE) en Beauvaisis, connétable de France en 1158, sous Louis VII, dit le *Jeune*, accompagna ce prince dans la Palestine, et fut tué au siége d'Acre, en juillet 1191. Il souscrivit les lettres patentes touchant la régale de Laon. (*Voy.* la *Collection des Ordonnances de nos rois* par Secousse, t. 1er p. 12.) — *Jean* DE CLERMONT, seigneur de Chantilly, maréchal de France sous le roi Jean, en 1352, fut envoyé sur les frontières de Picardie et de Flandre pour négocier la paix avec les Anglais, en 1354. Il fut lieutenant du roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limosin et partie de l'Auvergne, en 1355. Il était à la journée de Poitiers. Exposé au feu des Anglais, à la sortie d'un défilé, son cheval s'abattit sous lui; Jean de Clermont ne put se relever, et perdit la vie, le 19 septembre 1356. D. L. C.

CLERMONT (CHARLES Ier, duc DE BOURBON, comte DE), né en 1401, fut arrêté et enfermé dans la tour du Louvre lorsque les Bourguignons surprirent Paris, en 1418. Le duc de Bourgogne (Jean-sans-Peur), voulant l'attacher à son parti, le mit en liberté peu de temps après, et le contraignit d'épouser Agnès, sa fille, qui n'était pas encore nubile. Il se hâta de la renvoyer au nouveau duc Philippe le Bon, et de se jeter dans le parti du dauphin, lorsque Jean-sans-Peur eut été assassiné sous ses yeux, au pont de Montereau, en 1419. Nommé capitaine général en Languedoc et en Guienne, il prit Aigues-Mortes et Beziers, et remit son gouvernement au dauphin, devenu roi sous le nom de Charles VII, en 1423. Il se raccommoda bientôt avec le duc de Bourgogne, et son mariage avec Agnès fut enfin célébré en 1525. Il se brouilla de nouveau avec ce prince, pénétra, les armes à la main, jusqu'en Franche-Comté, se raccommoda encore avec lui par l'entremise des comtes de Richemont et de Nevers; et c'est dans les fêtes célébrées à Nevers en cette occasion qu'ils déterminèrent Philippe à rendre la paix à la France. La fidélité du comte de Clermont envers son souverain ne se soutint pas longtemps; il eut part à cinq ou six rébellions, obtint toujours son pardon, et passa le reste de ses jours uniquement occupé du soin de ses vastes domaines, qui comprenaient l'Auvergne, le Forez, etc. Il mourut le 4 décembre 1456. Sa petite-fille, Susanne, épousa le connétable de Bourbon, et lui porta en dot ce riche héritage. (*Voy.* Charles, duc DE BOURBON.) C. M. P.

CLERMONT (LOUIS DE BOURBON-CONDÉ, comte DE), né le 15 juin 1709, fut tonsuré à l'âge de neuf ans, et ensuite nommé aux abbayes du Bec, de St-Claude, de Noirmoutier et de St-Germain-des-Prés. Il montra de bonne heure du goût pour les lettres, et forma, sous le titre de *société des arts*, une réunion littéraire, aux séances de laquelle il assistait fréquemment. Le pape lui accorda, en 1733, une dispense pour entrer dans la carrière militaire, sans renoncer à ses bénéfices, et, dans la même année, il fit une campagne en Allemagne, puis dans les Pays-Bas, où il se trouva au siége de Menin et à la bataille de Laufeld. Il fit encore la campagne de 1747 avec le roi et le maréchal de Saxe. Il se trouva à la bataille de Fontenoy et de Raucoux, et fut chargé des siéges d'Anvers et de Namur, dont il s'empara successivement. Il montra de la valeur et de l'habileté, et parut, en plusieurs occasions, digne de son grand nom. Ce prince ayant désiré, en 1754, entrer à l'Académie française, sa nomination donna lieu à des discussions assez importantes dans l'histoire de cette société. « Le désir qu'il en avait, dit Duclos, « ayant été communiqué à dix d'entre nous, tous « gens de lettres, le premier mouvement de nos « confrères fut d'en marquer au prince leur joie et « leur reconnaissance. Je partageai ce second sen- « timent; mais je les priai d'examiner si cet hon- « neur serait pour la compagnie un bien ou un mal; « s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité « que le roi veut qui règne dans nos séances entre « tous les académiciens, quelque différents qu'ils « soient par leur état dans le monde, s'étendrait jus- « qu'à un prince du sang; enfin, si nous, gens de « lettres, ne nous exposions pas à perdre nos préro- « gatives les plus précieuses, qui toucheraient peu « les gens de la cour nos confrères, assez dédomma- « gés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils « ont sur nous partout ailleurs. » Ces observations frappèrent les confrères de Duclos, et l'Académie, sans manquer d'égards au prince, montra dans cette circonstance beaucoup de caractère et de dignité. De son côté, le comte de Clermont fit preuve d'un bon esprit; il désavoua un mémoire dans lequel des officiers de sa maison avaient prétendu qu'il « ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans « aucun corps sans y avoir une préséance marquée « et un rang distingué. » Cependant il ne sut pas s'élever au-dessus de cette dernière considération; et comme l'Académie avait décidé qu'elle ne devait, dans aucun cas, s'écarter de ses règlements, le prince ne crût pas devoir paraître en séance publique à la place du récipiendaire, qui était la dernière, et il ne prononça pas un discours qu'il avait lui-même préparé; il vint seulement à une séance ordinaire, sans s'être fait annoncer, combla de politesses ses nouveaux confrères, ne les nommant jamais autrement, opina très-bien sur les questions qui furent agitées dans la séance, reçut le jeton de droit de présence, se trouvant, dit-il, honoré du partage, et tout se passa à la plus grande satisfaction du prince et de l'Académie. Le public ne prit pas aussi bien la chose, et un grand nombre de sarcasmes et d'épigrammes furent dirigés contre l'Académie et le nouvel académicien. La plus remarquable et celle du poëte Roi:

> Trente-neuf joints à zéro,
> Si j'entends bien mon numéro,
> N'ont jamais pu faire quarante;
> D'où je conclus, troupe savante,
> Qu'ayant à vos côtés admis
> Clermont, cette masse pesante,
> Ce digne cousin de Louis,
> La place est encore vacante.

. . . .

Les mémoires du temps rapportent que cette plaisanterie causa la mort de son auteur, et que les gens du comte maltraitèrent tellement le poëte, qu'il expira peu de jours après. Toutes ces circonstances affectèrent vivement le prince, et il ne se montra plus aux séances académiques. En 1758, le maréchal de Richelieu, effrayé de la situation de l'armée de Hanovre, ayant demandé sa démission, fut remplacé par le comte de Clermont. Cette armée, divisée sur une ligne beaucoup trop étendue, fut attaquée presque aussitôt par le prince Ferdinand de Brunswick. Après avoir évacué précipitamment le Hanovre et la Westphalie, elle vint se placer derrière le Rhin, où l'ennemi la suivit avec la même vigueur, et remporta sur elle divers avantages, qui furent couronnés par la victoire de Crévelt. Dans cette dernière bataille, le comte de Clermont, trompé par de fausses démonstrations sur son front, et tourné sur sa gauche, essuya de grandes pertes, et se retira avec beaucoup de précipitation jusqu'à Cologne, où il remit le commandement au marquis de Contades. On prétend que c'est dans cette retraite qu'en arrivant à Nuytz, il demanda s'il avait paru des fuyards, et qu'on lui répondit : « Monseigneur, vous êtes le premier. » Le grand Frédéric, se rappelant que le comte de Clermont avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique, avait dit, au moment où ce prince vint prendre le commandement de l'armée : « Je ne désespère pas « de voir les armées françaises commandées par l'ar- « chevêque de Paris. » Après ces fâcheux événements, le comte de Clermont était revenu à la cour ; mais il se défit bientôt de ses bénéfices, et passa le reste de ses jours dans la retraite, employant ses revenus à faire d'immenses charités. Il mourut à Versailles, le 15 juin 1770. Son éloge par d'Alembert, lu à l'Académie le 19 juillet 1781, est dans le t. 6 de l'*Histoire des membres de l'Académie française*. M—D J.

CLERMONT (SIBAUD DE), que la maison de Clermont-Tonnerre regarde comme l'auteur de son illustration, vivait au commencement du 12e siècle. On prétend qu'ayant chassé de Rome l'antipape Burdin ou Bourdin, il remit sur le trône pontifical Calixte II, en l'année 1119, et qu'en reconnaissance de ce service, Calixte accorda par une bulle, à Sibaud de Clermont et à ses descendants, l'insigne privilége de porter dans leurs armes deux clefs d'argent en sautoir, d'avoir pour cimier la tiare papale, et pour devise : *Etiamsi opportuerit nos mori tecum, non te negabimus*, ou bien *Si omnes te negaverint, ego non te negabo*. Mais cette bulle n'est citée par aucun historien digne de foi, et c'est sans doute quelque généalogiste qui, pour établir cette prétendue concession, lui a donné une date romaine : 9 *kal. junias anno MCXX pontificatus nostri secundo*. On croit que les armes de la maison de Clermont, dont d'ailleurs l'ancienneté ne peut être contestée, étaient des armes parlantes, parce que, dans l'idiome dauphinois, *clar* signifie *clef*. Il y avait à la chambre des comptes de Paris un acte passé en 1369, par Simon, seigneur de Clermont, et cet acte était scellé d'un cachet portant l'empreinte d'une clef posée en pal. Avant que les seigneurs de Clermont incamérassent les clefs papales dans leur maison, ils portaient dans leurs armes une montagne d'argent surmontée d'un soleil d'or, et c'étaient encore des armes parlantes, le soleil exprimant la première syllabe de leur nom, et la montagne la seconde. V—VE.

CLERMONT-TONNERRE (FRANÇOIS DE), évêque et comte de Noyon, né en 1629, et fils de François, comte de Clermont et de Tonnerre, lieutenant général en Bourgogne, fit ses études à Paris, chez les jésuites, fut reçu docteur en Sorbonne, prêcha un Avent à la cour, fut nommé évêque en 1661, prononça plusieurs discours dans les assemblées du clergé, présida celle de 1695, et harangua Louis XIV au nom de l'Église de France. Ce monarque le nomma conseiller d'État et le fit commandeur de l'ordre du St-Esprit. Il avait été reçu membre de l'Académie française en 1694. Il engagea le président Cousin à rédiger, sur les mémoires qu'il lui fournit, l'*Histoire des saints de la maison de Tonnerre et de Clermont*, qui fut imprimée à Paris en 1698, in-12. Ce prélat s'était occupé d'un *Commentaire mystique et moral sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament*, mais il n'a jamais été publié. Ses *Statuts synodaux* le furent à St-Quentin, 1667, in-8°. Il en fit paraître d'autres dans la même ville, 1677, in-8°; d'autres encore, ibid., 1680, in-4°. Enfin il fit imprimer à Noyon des *Ordonnances synodales*, en 1693, in-12. Il est parlé dans beaucoup de recueils d'anecdotes, qui, suivant Voltaire, sont si souvent des *mensonges imprimés*, et dans plusieurs ouvrages d'auteurs contemporains, de la vanité excessive de l'évêque de Noyon, et de la haute opinion qu'il avait de lui-même. On prétend qu'il ne jugeait point son mérite inférieur à sa naissance. On lui attribue deux mémoires pour servir à son éloge, qu'on dit avoir été dictés par lui-même, à un chanoine nommé Lucas, qui lui servait de secrétaire. Ces mémoires n'ont été imprimés qu'en 1745, dans le *Recueil A*; et d'Alembert les a reproduits dans son *Histoire des membres de l'Académie française*, t. 2. Le premier de ces mémoires, s'il n'est point entièrement fabriqué par un mauvais plaisant, a reçu du moins des additions perfides, et le second peut être regardé comme entièrement apocryphe ; on en jugera par le passage suivant : « L'État l'honore comme conseiller, « l'ordre comme commandeur, l'Académie comme « son oracle, et le monde comme un prodige. » On ne peut croire qu'un évêque, qui, selon d'Alembert, pouvait être orgueilleux et même vain, mais qui n'était pas imbécile, ait poussé la vanité jusqu'à faire un tel panégyrique de sa personne. Cependant il passait à la ville et à la cour pour être *plein de lui* ; on en citait des traits singuliers, et Louis XIV paraissait lui-même joindre ses plaisanteries à celles des courtisans. « M. l'évêque de Noyon, écrivait « madame de Coulanges à madame de Sévigné, fait « toujours l'amusement de la cour. Il sera reçu « après demain à l'Académie, et le roi lui a dit qu'il « *s'attendait à être seul ce jour-là*. » L'abbé de Caumartin présidait l'Académie. Sa réponse à l'évêque de Noyon parut être une ironie perpétuelle (*voy.* CAUMARTIN), et ne fut imprimée qu'en 1714, dans

le *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française*, t. 2. La vengeance de l'évêque de Noyon, si cruellement immolé à la risée publique, fut digne d'un homme de bien, et surtout d'un évêque. Il désira de voir l'abbé de Caumartin; il lui promit d'oublier ce qui s'était passé; il voulut le servir, et sollicita vivement pour lui l'épiscopat; mais Louis XIV, toujours mécontent, refusa de l'accorder, et l'abbé de Caumartin ne l'obtint qu'après la mort de ce monarque. On ne croit point devoir rapporter ici tous les traits singuliers, tous les mots extraordinaires qu'on attribue à l'évêque de Noyon : il suffira d'en citer quelques-uns pour faire juger de tous les autres. On prétend qu'un cordelier ayant dédié une thèse à ce prélat, il fit ajouter aux titres que le moine lui donnait, ces mots : *Viro in scripturis potentissimo*. On rapporte qu'un de ses neveux, ayant donné à Louvois le titre de *monseigneur* dans une lettre qu'il écrivait à ce ministre, ajouta ces mots : « Au nom de Dieu, ne montrez pas « ma lettre à mon oncle; car il me déshériterait. » C'est une singularité digne d'être remarquée, que, dans le recueil des éloges académiques de d'Alembert, celui de l'évêque de Noyon est intitulé : *Apologie de François de Clermont-Tonnerre;* mais comme le secrétaire perpétuel a voulu tout dire et tout rapporter, il résulte du texte et des notes qu'il n'a véritablement fait ni une apologie, ni un éloge. Celui que l'évêque de Noyon fit de Barbier d'Ancour, qu'il remplaçait à l'Académie, est loin de justifier que ce prélat eût une si haute opinion de lui-même. Il disait avec une timidité naïve : « Vous le « voyez, messieurs, et je le sens encore plus, je « tremble de peur, et je suis transporté de joie. » Il parlait, dans une de ses lettres au cardinal de Bouillon, en 1672, « des mauvais offices que quelques « méchants plaisants avaient voulu lui rendre, » et il en parlait sans aigreur, même avec modestie. On cite de lui des mots heureux. Mascaron alléguait une incommodité pour ne pas faire l'oraison funèbre de François de Harlay, archevêque de Paris : « Ne dites pas que vous êtes incommodé, reprit l'é« vêque de Noyon, dites plutôt que la matière est « incommode. » Le duc de Mazarin était à la Force; il se jeta aux genoux du prélat, qui était venu le voir, et lui demanda sa bénédiction. Le prélat s'en excusa longtemps; mais pressé par les instances du duc : « Monsieur, dit-il enfin, je vous donne ma « compassion. » Les jeunes poëtes doivent de la reconnaissance à l'évêque de Noyon; il est le fondateur du prix de poésie que l'Académie française proposait tous les ans; mais elle changea le sujet que le prélat avait prescrit, et qui devait être l'*Eloge de Louis XIV à perpétuité*. François de Clermont-Tonnerre mourut à Paris, le 5 février 1701, dans la 73e année de son âge. Son portrait a été gravé par Nanteuil. — *François* DE CLERMONT-TONNERRE, évêque et duc de Langres en 1696, mort le 12 mars 1724, était neveu de l'évêque de Noyon. Il prononça l'*Oraison funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans*, frère unique de Louis XIV, imprimée à Paris, en 1701, in-4°. — *Madeleine* DE CLERMONT-TONNERRE, abbesse de St-Paul-lez-Beauvais, morte en 1692, était tante de l'évêque de Noyon. Sa vie, composée sur les mémoires de madame de Sandricourt, a été publiée par François de Malinghen, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1704, in-12. V—VE.

CLERMONT-TONNERRE (GASPARD, marquis DE), né en 1688, commença à servir en 1703, et obtint un régiment de cavalerie, de son nom, en 1709. Brigadier et commissaire général de la cavalerie en 1716, il fut nommé commandeur de l'ordre de St-Louis en 1720, puis maréchal de camp, lieutenant général et mestre de camp général de la cavalerie en 1736. Employé à l'armée de Bohême en 1741, il se distingua au combat de Sahay, à la défense de l'Alsace et au siége de Fribourg. Il commandait la gauche de l'armée à la bataille de Fontenoi; après avoir rallié l'infanterie, il se porta au centre, et contint les ennemis, quoique exposé à leur feu, jusqu'à la dernière charge. Il était à la prise de Tournay, à celle de Bruxelles, et combattit à Raucoux, en 1746. Il commandait trente-deux escadrons à la bataille de Laufeld; exposé au feu de quarante pièces de canon, il soutint pendant quatre heures l'infanterie qui attaquait le village de Laufeld, qu'elle emporta. Il chargea ensuite la cavalerie ennemie, la poursuivit, et s'empara de deux pièces de canon. Il fut créé maréchal de France le 17 septembre de la même année. Devenu doyen des maréchaux, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI, fut élevé à la dignité de duc et pair, et mourut en mars 1781. — Son fils, *Jules-Charles-Henri* DE CLERMONT-TONNERRE, lieutenant général, duc et pair, et commandant en chef le Dauphiné, tomba sous la hache révolutionnaire à 74 ans, le 26 juillet 1794, deux jours seulement avant la chute de Robespierre. D. L. C.

CLERMONT-TONNERRE (STANISLAS, comte DE), fils du marquis de Clermont-Tonnerre et petit-fils du maréchal, naquit en 1747, et suivit, dès sa jeunesse, la carrière militaire. Il était colonel avant la révolution, et s'était fait connaître depuis longtemps par ses talents, ses principes libéraux et ses idées de réforme. Nommé président des électeurs de la noblesse de Paris, il fut le premier député de son ordre aux états généraux. Dès les premières séances, il se montra favorable aux prétentions du tiers état, et fut d'avis que les trois ordres devaient vérifier leurs pouvoirs en commun. Il publia alors, de concert avec un autre député de la noblesse, un pamphlet qui contribua beaucoup à augmenter sa popularité. Peu de temps après, on le vit protester, avec plusieurs de ses collègues, contre les délibérations de la majorité de la noblesse, et se mettre à la tête de la minorité, qui le choisit pour son président, et le chargea de porter la parole lorsqu'elle alla se réunir aux députés du tiers état, qui s'étaient constitués sous le nom d'*assemblée nationale*. « Les membres de la noblesse, leur dit-il, « qui viennent se réunir à l'assemblée des états gé« néraux, cèdent à l'impulsion de leur conscience et « remplissent un devoir; mais il se joint à cet acte « de patriotisme un sentiment douloureux. Cette

« conscience qui nous amène a retenu un grand « nombre de nos frères, arrêtés par des mandats « plus ou moins impératifs ; ils cèdent à un motif « aussi respectable que les nôtres. Vous ne pouvez « désapprouver notre tristesse et nos regrets. Nous « sommes pénétrés de la sensibilité la plus vraie « pour la joie que vous nous avez témoignée ; nous « vous apportons le tribut de notre zèle et de nos « sentiments, et nous venons travailler avec vous « au *grand œuvre de la régénération publique.* » Ce discours, dans lequel le comte de Clermont ne donnait point aux députés du tiers le titre d'*assemblée nationale*, dont ils s'étaient montrés fort jaloux, et dans lequel il excusait avec une sorte de complaisance la majorité de son ordre, ne satisfit aucun parti, et on vit dès lors que celui qui l'avait prononcé suivrait une ligne intermédiaire, en se tenant éloigné de toute exagération. Doué d'un bel organe, avec un esprit cultivé, une éloquence facile, et surtout une logique serrée, le comte de Clermont-Tonnerre acquit, dès les premières séances, un ascendant dont Mirabeau se montra souvent jaloux. Il présida, avec autant de talent que de dignité, dans plusieurs circonstances importantes. Admirateur passionné de la constitution anglaise, il ne laissa échapper aucune occasion de vanter ce système, et il le fit prévaloir dans le premier comité qui fut chargé de présenter une constitution. L'assemblée rejeta ce projet, et le comte de Clermont, qui en était désigné comme le principal auteur, ne fut pas nommé au comité chargé d'en présenter un autre. Dès ce moment, il perdit de sa popularité, et l'opinion qu'il manifesta en faveur du *veto absolu* acheva d'exciter contre lui la haine des démagogues. Les habitués du Palais-Royal, alors dirigés par Camille Desmoulins et d'autres chefs du parti demagogue, lui écrivirent à cette occasion : « L'assemblée patriotique du Pa- « lais-Royal a l'honneur de vous annoncer que, si « le parti de l'aristocratie, formé par une partie du « clergé, par une partie de la noblesse et cent vingt « membres des communes, ignorants ou corrompus, « continue de troubler l'harmonie et veut encore la « sanction absolue, 15,000 hommes sont prêts à « *éclairer* leurs châteaux, et les vôtres particulière- « ment, monsieur le comte. » Clermont-Tonnerre lut cette lettre menaçante à l'assemblée, et décida que, si l'on ne pouvait répondre de sa sûreté, le lieu des séances fût transporté hors de la capitale. Après la révolution du 14 juillet, il s'opposa à ce que l'assemblée demandât le renvoi des ministres, qu'il accusa néanmoins sans ménagement ; mais il pensait que c'était porter atteinte aux priviléges du monarque que de prendre l'initiative à cet égard. Dans la fameuse nuit du 4 août 1789, il adhéra à tous les décrets d'abolition de priviléges, et demanda la suppression des capitaineries et droits de chasse. Peu de temps après, il fit accorder le droit de cité aux protestants, aux juifs, aux comédiens, et à tous les Français sans aucune exception. Il vota ensuite pour l'institution des jurés, proposée par son collègue Sieyes, et se plaignit de ce que ce député gardait trop souvent le silence, disant que de tels hommes sont le patrimoine des siècles. Le 22 février 1790, il proposa vainement d'investir le roi de toute la puissance exécutive, afin qu'il pût réprimer les troubles toujours croissants dans les départements. Le 16 mai, l'autorité royale, contenue dans des limites constitutionnelles, trouva encore en lui un défenseur : il voulait qu'on laissât au roi le droit de paix et de guerre, et il ne demandait pour garantie que la responsabilité des ministres. Il n'approuva point la réunion à la France du comtat Venaissin ; c'est à ce sujet qu'il accusa Antonelle et le ministre de la guerre d'exciter des troubles dans le Midi. Plusieurs de ses collègues, professant les mêmes principes, s'étant retirés de l'assemblée après les événements des 5 et 6 octobre, il continua à y rester jusqu'à la fin de la session, et, dans l'espoir de faire adopter son système des deux chambres, il le mit encore en avant dans plusieurs occasions. Le 19 novembre, il s'opposa au renvoi des ministres, demandé par les sections, et quelques jours après il fonda, avec son collègue Malouet et quelques autres membres de la droite, *le club monarchique*, société politique qu'ils voulurent opposer au club des jacobins, mais qui, bientôt dénoncée à l'assemblée par Barnave et désignée comme une réunion de *conspirateurs*, fut obligée de se séparer. Clermont-Tonnerre avait dans ce même temps établi le *Journal des Impartiaux*, que le talent de Fontanes et de plusieurs autres rédacteurs distingués ne put soutenir contre les attaques simultanées des deux partis extrêmes. Cette feuille périodique n'eut que deux mois d'existence. Son fondateur, se trouvant de plus en plus en butte à la fureur populaire, vit son hôtel investi, et il aurait été massacré, si un décret de l'assemblée ne fût venu dissiper la populace. Dès lors, réduit au silence et n'osant plus exposer sa vie et ses propriétés, il ne parla à l'assemblée qu'avec une extrême modération, et ne s'occupa que de législation et de finances. Lors de la fuite du roi en 1790, il fut arrêté un instant par le peuple aux Tuileries, et il envoya aussitôt son serment de fidélité à l'assemblée. Après la fin de la session, il resta à Paris, et y soutint contre son collègue Sieyes une discussion polémique sur le système municipal. Le 10 août 1792, son hôtel fut encore investi par la populace, sous prétexte qu'il s'y trouvait des armes. Conduit à sa section, il y fut interrogé et renvoyé absous ; mais, lorsqu'il retournait chez lui, un cuisinier qu'il avait renvoyé de chez lui pour vol ameuta encore une fois le peuple. Clermont-Tonnerre reçut à la tête un coup de faux, et, s'étant enfui chez madame de Brissac, il y fut poursuivi jusqu'au quatrième étage, où on le massacra. Tel fut le sort d'un homme aussi distingué par son caractère que par ses talents. Partisan éclairé de toutes les réformes utiles, son seul crime fut de s'être opposé avec courage au renversement du trône et aux progrès de l'anarchie. Le comte de Clermont-Tonnerre est auteur de quelques ouvrages de circonstance : 1° *Opinion sur l'affaire de Toulon*, 1789, in-8° ; 2° *Analyse raisonnée de la constitution française décrétée par l'assemblée nationale*, etc., 1789,

in-8°; 3° *Opinion sur l'affaire d'Avignon du 2 mai 1791*, in-8°; 4° *Déclaration sur l'affaire d'Avignon, du 5 juillet* 1791, brochure in-8°; 5° *Nouvelles Observations sur le comité des recherches, sur les causes des troubles*, etc., 1791, in-8°; 6° *Recueil d'opinions*, Paris, 1791, 4 vol in-8°. On lui attribue encore : *Journal du journal de Prudhomme, ou petites Observations sur de grandes réflexions*, 15 numéros in-8°; — *Essais de poésies*, Paris, 1786, in-8° de 74 p.; — enfin, avec de Bouchot, *Mon Portefeuille, dédié à ma femme*, Paris, 1791. in-18; mais il est fort douteux que ce dernier ouvrage soit de Clermont-Tonnerre. M—D j.

CLERMONT (JOACHIM-JEAN), l'une des plus intéressantes victimes de nos troubles politiques dans le Jura, naquit en 1732, à Salins, d'une famille honorable de la bourgeoisie. Exempt de toute ambition, et jouissant d'une fortune indépendante, il se consacra dans sa jeunesse à la culture des lettres, et, par une étude assidue, acquit des connaissances variées. Un édit du roi ayant, en 1776, rendu aux communes le droit d'élire leurs officiers municipaux, Clermont dut à l'estime dont il était entouré l'honneur de faire partie de la nouvelle administration, et remplit successivement les fonctions de notable, de conseiller et d'échevin. En 1788, il fut l'un des députés de Salins aux états de la province, et plus tard, l'un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers du bailliage. A la création de la garde nationale, il en fut élu colonel. Nommé peu de temps après maire de Salins, il trouva plus d'une fois dans ces temps difficiles l'occasion de faire preuve de prudence ainsi que de fermeté. Député par son département à l'assemblée législative, s'il céda sans peine à d'autres l'avantage de briller à la tribune, il ne cessa de défendre avec courage dans les comités les principes monarchiques, attaqués par ceux-là même qui avaient juré de les maintenir; il ne tint pas à lui d'empêcher l'affreuse catastrophe du 10 août 1792. A la fin de la session, il se hâta de revenir dans sa famille, et reprit, autant que les circonstances pouvaient le lui permettre, ses habitudes studieuses, désirant se faire oublier. Mais après la journée du 31 mai, les administrateurs du département du Jura protestèrent contre les décrets de la convention; et un comité, qui prit le nom de *salut public*, fut établi à Lons-le-Saulnier, pour organiser les moyens de résistance. Clermont fut désigné membre de ce comité par la commune de Salins; et quoiqu'il désapprouvât de telles mesures, comme imprudentes et prématurées, il ne crut pas devoir refuser ce dangereux honneur. Il se rendit donc à Lons-le-Saulnier; mais, à son arrivée dans cette ville, une indisposition assez grave l'obligeant de garder la chambre, il ne put participer que faiblement aux travaux du comité, qui ne tarda pas à être dissous par un décret de la convention. Seul de tous ses collègues, il obéit à ce décret, en revenant à Salins sur-le-champ; mais sa noble conduite à l'assemblée législative ne pouvait lui être pardonnée. Inscrit sur la liste des fédéralistes du Jura, il fut conduit dans les prisons de Besançon, et transféré quelque temps après à Paris, dans les prisons de la Conciergerie. Il parut le 24 juillet 1794 devant le tribunal révolutionnaire, et le même jour porta sa tête sur l'échafaud. Sa mémoire est restée en vénération à Salins, où l'on dit encore proverbialement : *Bienfaisant comme Clermont*. Sa correspondance littéraire et politique, conservée par sa famille, a péri dans l'incendie de cette ville, en 1825. W—s.

CLERMONT-GALLERANDE (le marquis CHARLES-GEORGE DE), d'une des familles de l'Anjou les plus anciennes et qui se divisait dans les derniers temps en trois branches, *Gallerande, Renel, Amboise*, comptait parmi ses ancêtres plusieurs officiers généraux distingués. Il naquit à Paris en 1744, entra au service dès sa plus tendre jeunesse, fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans, et parvint bientôt au grade de mestre de camp, commandant du régiment d'Orléans. Il était maréchal de camp et employé comme inspecteur de cavalerie en Bretagne au moment où la révolution commença. Revenu dans la capitale, il s'y voua tout entier à la défense de la cause royale. D'un esprit sage, d'un grand dévouement, il obtint la confiance de Louis XVI, et remplit par les ordres de ce prince plusieurs missions auprès de ses frères et des autres émigrés établis à Coblentz. Il était dans la capitale à l'époque du 10 août 1792, et ayant accompagné le roi à l'assemblée, il ne le quitta qu'au moment où ses plus fidèles serviteurs furent séparés de lui. Arrêté quelque temps après, M. de Clermont fut enfermé à la Bourbe, et il eut le bonheur d'être oublié dans cette prison pendant tout le règne de la terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il ne tarda pas à être associé aux opérations du comité royaliste qu'avaient formé MM. Becquey, Royer-Collard, l'abbé de Montesquiou, etc. Doué de beaucoup de sagacité et de prudence, il remplit avec succès pendant plusieurs années cette périlleuse mission, et fit pour la même cause plusieurs voyages en Allemagne et en Pologne, où se trouvait le prétendant Louis XVIII. Séduit par l'espoir chimérique qu'avait conçu M. de Clermont-Gallerande de voir Bonaparte jouer le rôle de Monck en rétablissant la monarchie des Bourbons, ce prince lui donna, au commencement de l'année 1800, des pouvoirs et une lettre adressée au premier consul. M. de Clermont, secondé par sa femme (*voy.* JOSÉPHINE), et par le troisième consul Lebrun, fit parvenir cette lettre à Bonaparte; et il reçut de lui une réponse qui sans être offensante contenait le refus positif de concourir à un tel projet. Cette correspondance curieuse a été imprimée dans les *Mémoires* du marquis de Clermont-Gallerande, bien qu'on n'y trouve pas les détails de cette importante négociation, puisque ces mémoires ne vont pas au-delà du 10 août 1792, et que la suite du manuscrit, qui en eût sans doute été la partie la plus intéressante, n'a pas été publiée. Après avoir éprouvé ce désappointement auprès de Bonaparte, de Clermont resta paisiblement en France, et il n'y essuya aucune persécution. Madame de Champcenetz et le chevalier de Coigny, qui avaient eu quelque part à cette affaire, éprouvèrent seuls un peu de mau-

vaise humeur du consul; ils furent exilés et forcés de s'éloigner de Paris. De Clermont-Gallerande, sans avoir reçu aucune injonction à cet égard, crut néanmoins devoir s'éloigner, et il alla demeurer au fond de sa province. Revenu dans la capitale à l'époque de la restauration en 1814, il fut créé pair de France, lieutenant général, commandeur de St-Louis, et porté sur le tableau des pensionnaires de l'État. Il mourut à Paris, le 19 avril 1823. Ses *Mémoires particuliers, pour servir à l'histoire de la révolution*, etc., ont été publiés en 1826, 3 vol. in-8°, par le marquis de Fontenilles, dont il avait adopté la fille depuis 1794. M—D j.

CLERMONT-TONNERRE (ANNE-ANTOINE-JULES, cardinal DE), archevêque de Toulouse, né à Paris le 1er janvier 1749, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut de la maison et société de Sorbonne. Il prit le bonnet de docteur en 1782, étant déjà évêque. Au sortir de sa licence, il avait été fait grand vicaire de Besançon, et fut pourvu de l'abbaye de Moustier-en-Der, diocèse de Châlons. Il parut comme député du deuxième ordre à l'assemblée du clergé de 1772. Admis en 1779 à l'académie de Besançon, il y prononça pour sa réception l'éloge de l'imprimerie, dont l'inventeur lui parut le premier des bienfaiteurs de l'humanité. Le roi le nomma à l'évêché de Châlons-sur-Marne, en remplacement de M. de Juigné, qui passait au siége de Paris. On sait que l'évêque de Châlons était un des sept pairs ecclésiastiques. Le nouveau prélat fut sacré le 14 avril 1782. Député aux états généraux, il y vota de même que ses collègues, et signa toutes les protestations du côté droit et l'*Exposition des principes* des évêques sur la constitution civile du clergé. Parmi les écrits qui parurent alors sur les matières controversées, on distingua une lettre pastorale du 14 janvier 1791, et une *Instruction pastorale et ordonnance* du 28 mai suivant. Ces deux écrits, publiés par l'évêque de Châlons, étaient, à ce qu'on croit, de l'abbé Boulogne, son grand vicaire. Ce prélat avait de l'esprit, et était très-capable d'écrire; mais siégeant alors à l'assemblée, et distrait par d'autres occupations, il s'était déchargé sur un autre du soin de tenir la plume dans cette circonstance. Il sortit de France après la session de l'assemblée constituante, et se retira en Allemagne. On trouve son nom parmi les évêques émigrés qui signèrent, en 1798, l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*. Il donna la démission de son siége, lorsque Pie VII la demanda aux évêques en 1801. Rentré en France il obtint la pension que le gouvernement accordait aux évêques démissionnaires, et vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. En 1814, Louis XVIII le nomma pair de France pour le dédommager de la pairie qu'il avait comme évêque de Châlons. A l'époque du concordat de 1817, le roi l'appela de nouveau au siége de Châlons; mais cette nomination n'eut point d'effet, le siége n'ayant point encore été rétabli. On destinait, dit-on, le prélat à l'archevêché de Cambray, qui devait être recréé; cette érection n'eut point lieu, par suite du refus que fit l'évêque de Cambray d'y donner son consentement. En 1820, l'ancien évêque de Châlons fut nommé à l'archevêché de Toulouse, dont il prit possession le 10 octobre. Rarement il manqua l'occasion de se prononcer, soit dans ses discours, soit dans ses mandements, sur la situation des affaires de la religion et sur les besoins de l'Église. Le 2 décembre 1822, il fut déclaré cardinal sur la présentation du roi. Étant allé, l'année suivante, à Rome pour le conclave qui suivit la mort de Pie VII, il y reçut le titre presbytéral de la Trinité au mont Pincius. Une lettre pastorale, qu'il publia de Rome même, sous la date du 15 octobre 1823, fit beaucoup de bruit. Le cardinal y demandait le rétablissement des conciles, de quelques fêtes, de plusieurs ordres religieux, etc. Ces demandes provoquèrent une explosion de plaintes dans plusieurs journaux. On taxa tour à tour l'auteur de la pastorale de témérité, d'ambition, de folie. On voulait nous ramener au 16e siècle; on prétendait faire revivre tous les abus de l'ancien régime. Les clameurs furent telles que le gouvernement lui-même en fut ébranlé. Un rapport fut fait au conseil d'État contre la pastorale; et, d'après son avis, une ordonnance du 10 janvier 1824 déclara qu'il y avait *abus dans la Lettre*, et la supprima : c'était une concession que le ministère faisait au parti irréligieux. Le cardinal ne réclama point contre l'ordonnance et encore moins contre les articles des journaux; mais sa *Lettre pastorale* fut défendue dans plusieurs écrits, entre autres dans deux brochures intitulées, l'une *des Appels comme d'abus*, par M. l'abbé Clausel de Montals, depuis évêque de Chartres; l'autre, *Examen impartial de l'avis du conseil d'État*, par M. l'abbé Fayet. En 1828, après les ordonnances du 16 juin sur les petits séminaires et sur les jésuites, il se tint à Paris quelques réunions d'évêques : on y arrêta un mémoire adressé au roi et renfermant des représentations respectueuses sur les ordonnances. Ce mémoire, auquel tous les évêques, moins un ou deux, adhérèrent, fut remis à Charles X par le cardinal de Clermont-Tonnerre, au nom de tous ses collègues. De plus, on publia vers le même temps une lettre du cardinal au ministre de l'instruction publique (M. de Vatimesnil), sur une ordonnance du 11 avril de la même année, relative à l'instruction primaire. Le mémoire et la lettre réclamaient les droits de l'épiscopat sur les écoles et les petits séminaires. On sait que cette discussion finit par une transaction. Les évêques se soumirent aux ordonnances, à la suite d'un bref de Léon XII. Les journaux publièrent encore à ce sujet une lettre de l'archevêque de Toulouse à l'évêque de Beauvais, en date du 14 janvier 1829 : cette lettre fut fort mal reçue à la cour, et l'on dit que le cardinal eut défense d'y paraître jusqu'à nouvel ordre. Peu après Léon XII mourut. Le cardinal voulut encore se rendre au conclave, malgré son âge avancé. C'est dans ce voyage qu'il se démit le col du fémur, accident dont il ne put se rétablir. Il n'entra au conclave que les derniers jours, revint en France à petites journées et retourna dans son diocèse. Il fut enlevé par une courte maladie, le 21 février 1830. Il venait de former à Toulouse une maison de missionnaires pour son diocèse. Le cardinal était à sa

mort le doyen des évêques de France, duc et pair, commandeur de l'ordre du St-Esprit et ministre d'État. Un esprit aimable, un caractère généreux, un attachement profond à la religion et à la monarchie, telles étaient les qualités par lesquelles il se distingua spécialement. M. l'abbé de Macarthy prononça son oraison funèbre. P—c—t.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (Jacques, marquis de), de la même famille, mais d'une autre branche que le précédent, naquit le 25 octobre 1752, au château de Visargent en Bourgogne. Il commença ses études à l'académie de Turin et alla les continuer à Lyon. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et il fut même tonsuré par M. Courtois de Quincey, évêque de Belley. Mais, après la mort de son frère, il fut appelé à Grenoble par le duc de Clermont-Tonnerre, son parent, lieutenant général du Dauphiné, qui le plaça d'abord à la suite de l'artillerie, dans le régiment d'Auxonne, et le fit entrer sous-lieutenant dans celui de Lyonnais, infanterie, en 1771; il obtint le brevet de capitaine, en 1777, dans le régiment de Bourbon, cavalerie. En 1780, il épousa Adélaïde-Louise de Mascranny, qui entre autres héritages lui apporta le comté de Château-Chinon et la belle terre de Vichy-les-Eaux en Bourbonnais. Nommé, en 1784, colonel du régiment des chasseurs des Ardennes, il fut reçu chevalier de St-Louis le 1er avril 1789. A la suite de l'association bailliagère de la noblesse du Bugey, convoquée pour nommer des députés aux états généraux, et dont il rédigea les cahiers, il parvint par son influence et sa fermeté à dissiper deux émeutes populaires dirigées contre l'évêque de Belley, et reçut à cette occasion les félicitations du marquis de la Tour du Pin Gouvernet, gouverneur de Bourgogne. Envoyé par la noblesse du Bugey aux états généraux, il s'opposa constamment, comme le lui enjoignait son mandat, aux votes par tête et à la réunion des ordres; et, après la séance royale du 23 juin 1789, il retourna vers ses commettants, les priant de lui retirer leurs pouvoirs, s'ils avaient changé d'avis. Leur réponse fut une marque de confiance bien flatteuse : ils lui donnèrent un blanc-seing pur et simple, l'invitant à persister dans la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors. De retour à l'assemblée, le marquis de Clermont-Mont-St-Jean signa toutes les déclarations et protestations de la minorité. A la même époque, Madame Élisabeth le chargea d'une mission de confiance auprès du comte d'Artois, alors à Turin. Forcé de quitter la France en 1792, il se retira en Savoie, patrie de ses ancêtres; et, après l'invasion du pays par les Français, il fut emprisonné et dépouillé des biens qui lui restaient dans ce duché, comme il l'avait été, par suite de son émigration, de ceux qu'il possédait en France. Rendu à la liberté, il alla offrir ses services au roi de Sardaigne, dont il devint aide de camp, et il fit en cette qualité toutes les campagnes du Piémont. En 1799, à l'approche de l'armée française, le roi Charles-Emmanuel lui confia le soin de pourvoir à la sûreté de sa sœur, la comtesse d'Artois, réfugiée à Turin. Cette mission était aussi honorable que difficile, puisqu'il fallait traverser tous les États de Milan occupés par les Français. Il réussit néanmoins à conduire la princesse à Klagenfurth en Carinthie, et fut chargé par elle d'aller complimenter le pape Pie VII sur son exaltation. Le marquis de Clermont fut nommé maréchal de camp en 1800, et rentra en France l'année suivante. Il y vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. A cette époque il fut nommé inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Marne. Ce département l'élut député pour la session de 1815, et il fut l'un des cinq candidats que la chambre présenta à Louis XVIII pour la présidence. Il vota constamment avec la majorité. En 1817, il reçut du roi de Sardaigne le brevet de major général honoraire dans ses armées, et celui de grand'croix de l'ordre de St-Maurice et St-Lazare. Il mourut en 1827, à Vichy-les-Eaux, laissant trois fils qui, après être entrés dans la maison du roi en 1814, avaient pris du service actif dans la garde royale et dans la ligne; ils se sont retirés tous les trois en août 1830. Le marquis de Clermont-Mont-St-Jean a publié : 1° *Déclarations et Protestations de MM. les députés des trois ordres aux états généraux de 1789, contre les décrets de l'assemblée dite constituante*, Provins, 1814, in-4°. Les originaux de ces actes avaient été confiés à M. le marquis de Maubec, beau-frère du marquis de Clermont; après leur publication ils ont été déposés à la bibliothèque du roi. 2° *Un Mot sur la loi des élections*, Paris, 1815, 12 pages. C'est l'opinion du marquis de Clermont, contre le mode d'élection décrété à cette époque. P—rt.

CLERSELLIER (Claude), philosophe, partisan du cartésianisme, plus encore que Descartes lui-même, était beau-frère de Chanut, ambassadeur en Suède, bon cartésien, et il donna sa fille en mariage à Rohault, qui ne l'était pas moins. On lit dans la *République des Lettres* (juin 1684) : « Je ne crois pas « qu'il y eût aucun bourgeois dans Paris qui allât « plus souvent à la messe que le bon M. Clersellier. » Cependant le P. Violier, aumônier de Chanut, croyait que le cartésianisme était contraire au mystère de la transsubstantiation, et il s'efforça de le prouver dans une longue correspondance avec Clersellier. Bayle appelle ce dernier l'illustre M. Clersellier, l'ornement et l'appui du cartésianisme. (*Voy.* la *Dissertation de l'essence des corps.*) Il traduisit les objections faites contre les *Méditations physiques* de Descartes, réunies à la traduction de ces méditations par Charles d'Albert, duc de Luynes, Paris, 1647, 1661 et 1673, in-4°. Il fut l'éditeur : 1° des *Lettres de Descartes sur la morale, la physique, la médecine et les mathématiques*, Paris, 1667, 3 vol. in-4°; 2° du *Traité de l'homme, du monde, ou de la lumière*, avec une préface, etc., Paris, 1677, in-4°; 3° des *Principes de la philosophie de Descartes*, Paris, 1681, in-4° : ils sont traduits par Claude Picot, revus et corrigés par Clersellier; 4° des *OEuvres posthumes* de Rohault, Paris, 1682, in-4°. Clersellier mourut le 13 avril 1684, âgé de 70 ans. — Son fils eut part à plusieurs de ses travaux, et traduisit la préface de Florent Schuyl, mise au-devant de la version latine du traité *de la*

Lumière de Descartes, dans la 11ᵉ édition donnée par son père du traité *de l'Homme*, etc., Paris, 1677, in-4°. V—VE.

CLERVANT (CLAUDE-ANTOINE DE VIENNE, baron DE), issu du sang royal de Bourgogne, né, selon toute apparence, à Metz, vers 1505, est le premier noble de cette ville qui ait embrassé la religion protestante, et l'homme qui contribua peut-être le plus à ses progrès dans le nord-est de la France. Ayant reçu ordre, en 1558, de s'expatrier, il se retira à Genève, d'où il ramena bientôt le célèbre Pierre de Cologne, qui établit un prêche à douze lieues de Metz, dans un village où Clervant avait des propriétés. L'année suivante, ce religionnaire audacieux rentra dans la ville dont on l'avait expulsé, fomenta des troubles, ouvrit sa maison aux hérétiques, organisa des conférences. Obligé de fuir de nouveau avec sa famille, qu'il conduisit à Deux-Ponts, puis à Strasbourg, il revint à Metz en 1561, et ne négligea rien pour assurer le triomphe de ses doctrines. Non-seulement il faisait prêcher à Metz ; il envoyait encore dans les villages des ministres missionnaires qui augmentaient de jour en jour le nombre de leurs prosélytes. En 1571, M. de Chivalle, lieutenant général à Metz, ne voyant d'autre moyen d'en finir avec Clervant que l'emploi de la rigueur, le fit arrêter malgré son âge et son crédit ; mais cet emprisonnement ne dura qu'une semaine. Clervant, initié à toutes les grandes affaires de l'époque, assista au traité conclu, en 1575, entre les princes d'Allemagne, le duc d'Alençon et le prince de Condé ; il appuya même fortement la résolution qu'on y prit de donner à Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, le gouvernement des Trois-Évêchés. Peu après, ce gentilhomme fut député avec Toré, frère du maréchal de Montmorenci, pour conduire au duc d'Alençon les 2,000 reîtres qui furent battus, près de Château-Thierry, par le duc de Guise ; Clervant fut fait prisonnier dans cette affaire. Sa mort arriva quelques années plus tard, mais on n'en connaît ni le lieu ni la date. Aucun particulier en Lorraine n'a joué un aussi grand rôle que Clervant dans le cours du 16ᵉ siècle. Il dut cette position à une âme vigoureusement trempée, à des connaissances assez profondes en littérature, à une fortune considérable et à une activité rare qu'il conserva jusqu'au déclin de sa vie. B—N.

CLERVILLE (LOUIS-NICOLAS, chevalier DE), après avoir servi longtemps en qualité d'ingénieur avec les plus grands talents, surtout aux siéges de Crémone, en 1647 et 1648, obtint le grade de sergent de bataille en 1650, et alla servir en Guienne en 1651. On lui accorda le brevet de maréchal de camp, le 21 septembre 1652. Il servit ensuite aux siéges de Ste-Menehould, de Stenay, de Landrecies, de Condé et de St-Guilain ; dirigea les attaques de ceux de Valenciennes en 1656, de Montmédy en 1657, de Dunkerque et d'Ypres en 1658. On créa en sa faveur la charge de commissaire général des fortifications et réparations des villes de France. Il continua de servir, avec la plus grande distinction, aux siéges de Douai, de Tournay, de Lille, de Besançon, et il obtint le gouvernement de l'île et de la citadelle d'Oléron en 1671, et le conserva jusqu'à sa mort, en décembre 1677. Vauban lui succéda dans la charge de commissaire général des fortifications. On a du chevalier de Clerville : 1° *Lettres sur l'histoire généalogique des familles royales d'Espagne*, Paris, 1644, in-4° ; 2° *Mémoire sur ce qui reste à faire au port de Cette pour enlever les sables et le perfectionner*, Montpellier, 1677, in-4° ; 3° *Discours sur les ouvertures vulgairement appelées Graus, par lesquelles les étangs de Languedoc se déchargent dans la mer*, 1665, in-4° ; 4° une *Carte des montagnes de la haute Auvergne*, Paris, 1642. Il a laissé un rapport manuscrit sur le projet du canal de Languedoc, que Colbert l'avait chargé d'examiner. D. L. C

CLÉRY (JEAN-BAPTISTE CANT HANET, surnommé), dernier serviteur de Louis XVI, naquit à Jardy, grand parc de Versailles, le 11 mai 1759. Ce prince l'avait déjà remarqué dans l'une des chasses qu'il faisait de ce côté ; mais ce n'est que plusieurs années après que Cléry fut nommé valet de chambre du duc de Normandie, depuis le dauphin, Louis XVII. (*Voy.* ce nom.) Échappé aux désastres des Tuileries, le 10 août 1792, il parvint à obtenir de Péthion, maire de Paris, la permission de continuer son service au Temple, et bientôt il resta seul pour servir le roi et la famille royale. Ni les menaces ni les mauvais traitements que la plupart des municipaux lui firent essuyer dans ce difficile et périlleux emploi ne purent ébranler son dévouement. Louis XVI, en le recommandant expressément à son fils dans son testament, lui en a rendu un digne témoignage, mais qui, le jour même de sa mort, servit de prétexte pour faire resserrer étroitement ce fidèle serviteur. Enfin Garat, ministre de la justice, cédant aux prières de la femme de Cléry, le fit venir et lui enjoignit de sortir de Paris, en lui déclarant qu'il serait surveillé par la police. Il se retira dans sa maison à Juvisy, où il fut souvent en butte à des dénonciations et à des visites domiciliaires. Après la journée du 31 mai 1793, il fut compris dans les proscriptions qui s'ensuivirent et conduit à la Force. Ce fut en vain que sa femme et même quelques municipaux parvinrent à faire prendre par le conseil de la commune un arrêté pour obtenir sa liberté : le comité de sûreté générale rejeta leur demande. Dès lors Cléry jugea bien que son service au Temple et son nom inscrit au testament de Louis XVI étaient des crimes irrémissibles ; il prit donc le parti de se laisser oublier, et ne sortit de prison qu'après la chute de Robespierre. Dépourvu de moyens pour faire subsister sa famille, il fut obligé de se placer dans un bureau ; mais la modicité du traitement, devenant chaque jour plus sensible par le discrédit des assignats, le mit dans la nécessité de vendre une partie de ses effets. Dans ces conjonctures, la mort de Louis XVII (8 juin 1795) ayant donné lieu à des négociations pour l'échange de Madame Royale, Cléry reçut d'elle l'ordre de la suivre à Vienne. Il vendit sa maison de Juvisy, sa dernière ressource, laissa la moitié du prix à sa famille, et avec le surplus il se rendit à Strasbourg, chez son frère (dont l'article suit), pour

y attendre le passage de la princesse. Il s'était procuré une commission d'inspecteur de l'agence des subsistances, et ce fut en cette qualité qu'il séjourna pendant trois mois dans cette ville ; mais étranger à toute comptabilité, il ne s'y occupa que de la rédaction de son *Journal du Temple*. Cette rédaction était terminée lorsqu'il fut informé que Madame s'était mise en route pour l'Allemagne. Heureusement secondé par son frère, il parvint à sortir de France, mais il ne put rejoindre la princesse qu'à Wels, à trente-six lieues de Vienne. C'est là qu'il s'acquitta envers la fille de son maître des commissions que ce prince lui avait confiées pour la reine et pour sa famille. Porteur des dépêches de Madame, il vint auprès de Louis XVIII, et ce prince s'empressa d'accueillir et d'embrasser le serviteur à qui son frère avait donné sa dernière bénédiction. Le roi le chargea aussi de plusieurs missions secrètes. Au retour de l'une d'elles, Cléry lui présenta, à Blankembourg, son *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*. Il a rendu compte de la lecture que Louis XVIII en fit lui-même ; mais il a omis de dire que ce fut ce prince qui écrivit sur le manuscrit l'épigraphe : *Animus meminisse horret* (Virg.). Cléry se transporta ensuite à Vienne pour y faire imprimer son ouvrage ; une foule de souscripteurs accoururent ; mais la chancellerie refusa le *visa* nécessaire : le manuscrit en fait foi. Alors il se rendit à Londres, et ce fut pendant l'impression qu'il reçut une missive entièrement de la main du roi, qui le nommait chevalier de l'ordre de St-Louis : « Vous avez montré, lui dit ce prince, non moins « de courage dans la prison du Temple que le guer« rier qui brave la mort au champ d'honneur ; et en « vous accordant la décoration qui lui sert de récom« pense, je ne blesse point l'esprit de cette noble « institution. » Le *Journal du Temple* ne tarda pas à paraître ; le succès en fut prodigieux, il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et des éditions nombreuses furent rapidement épuisées. C'est à MM. Giguet et Michaud qu'on dut la première et la meilleure qui en ait été faite en France : ils l'imprimèrent secrètement en 1799 ; elle est de même format et conforme à l'édition originale, qui avait paru chez Baylis dans la même année. Le directoire, pour détruire le puissant intérêt et la sensation pénible qu'excitait la lecture du *Journal de la captivité du Temple*, et pour donner le change, en fit répandre une fausse édition sous le titre de *Mémoires de M. Cléry... sur la détention de Louis XVI*, etc., dans lesquels l'imposture a dénaturé les faits et semé des traits odieux contre ce prince et la famille royale. Aucune personne de sens ne fut la dupe de ce libelle. Dès que Cléry en eut connaissance, il protesta avec indignation, et sa réclamation fut insérée dans *le Spectateur du Nord*, à Hambourg (février 1801). Durant le voyage qu'il fit, en 1803, à Paris pour y revoir ses enfants, il se disposait à publier une nouvelle édition de son *Journal* ; mais le préfet de police, à qui l'on s'adressa pour le *permis*, ayant insinué que la demande ne pourrait être accueillie qu'autant qu'on amènerait à la fin de l'ouvrage un éloge du nouveau gouvernement, Cléry rejeta un alliage si étrange. Cependant sa conduite au Temple avait attiré l'attention de l'homme qui convoitait le trône de Louis XVI, et qui cherchait à s'entourer de ceux qui avaient appartenu à ce prince. « Je fus « chargée, dit madame Campan, d'offrir à Cléry la « place de premier chambellan de Joséphine... je lui « députai mon mari... Cléry parut lui-même peu « d'instants après. — Eh bien ! mon cher Cléry, « quelle est votre réponse ? — Ma voiture est prête, « madame ; je pars à l'instant. — Ah ! je vous re« connais bien là ; je m'y attendais. Cette conduite « a singulièrement irrité le premier consul. » Un écrivain célèbre en parle en ces termes : « Nous « avons vu et connu Cléry, dit Walter Scott, et il « est impossible d'oublier l'extérieur et les manières « de ce modèle de fidélité et de loyauté antiques. « Ses manières étaient aisées et distinguées ; mais le « sérieux profond peint sur sa figure et son air triste « annonçaient que les scènes dans lesquelles il avait « joué un rôle si honorable n'avaient jamais cessé « d'être présentes à sa mémoire (1). » Des voyages longs et multipliés, et les intrigues de la jalousie causèrent à Cléry des fatigues et des chagrins si vifs, qu'ils détruisirent sa santé. *Le courtisan du malheur*, comme Walter Scott s'est plu à le nommer, mourut à Itzing, près de Vienne, le 27 mai 1809 ; il entrait à peine dans sa 51e année. On a mis sur sa tombe cette inscription simple et touchante :

Ci-gît le fidèle Cléry.

On trouve des détails circonstanciés sur Cléry et sur son *Journal* dans une notice publiée par l'auteur de cet article, et insérée dans la 2e édition de l'*Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale, tant à la tour du Temple qu'à la Conciergerie*, Paris, Michaud, 1823, in-8°. On réfute dans cette notice ceux qui ont voulu contester à Cléry le mérite d'avoir rédigé lui-même son *Journal*. L'abbé de Montgaillard n'a point discerné le *Journal* de Cléry des *Mémoires* attribués à Cléry, et quoiqu'il soit impossible qu'il n'ait point connu le *Journal*, si souvent réimprimé et dans plusieurs langues, il a cité deux fois ces *Mémoires*, comme authentiques, dans son *Histoire de France*, t. 3, p. 203 et 294, 1re édition, Paris, 1827 ; mais, dans la *Réfutation* de cette histoire, M. Uranelt (Laurent) Deleuze a aussi réfuté les calomnies de cet écrivain contre Louis XVI et contre Cléry. Il termine ainsi : « Après tant d'expli« cations, il serait difficile de concevoir comment « l'abbé de Montgaillard a osé donner encore, en « 1825, pour une *édition originale, seule avouée par « l'auteur*, ce que l'auteur a démontré n'être que « l'œuvre du mensonge et de la fraude, si l'on ne « savait que les droits de la justice et de la vérité « sont d'impuissantes barrières contre son infatiga« ble malveillance. » Enfin madame Vigée-Lebrun, dans ses *Souvenirs*, t. 2, p. 342, a publié une lettre qui lui a été écrite par Cléry, et dans laquelle il ra-

(1) *Tableau de la révolution française.*

conte des détails très-circonstanciés qu'on ne trouve pas dans son *Journal*, et relatifs à l'entrevue de Louis XVI avec sa famille la veille de la mort de ce prince. E—K—D.

CLÉRY (JEAN-PIERRE-LOUIS HANET, surnommé aussi), frère du précédent, naquit au même lieu le 29 juin 1762, et mourut à Paris, le 7 mars 1834. Il était valet de chambre de Madame, fille de Louis XVI, lorsqu'au 10 août, il se sauva des Tuileries et se réfugia à Versailles. Averti des dangers qu'il y courait par le vertueux Richaud, maire de cette ville, le même qui, au 9 septembre, reçut plusieurs blessures en s'opposant au massacre des prisonniers d'Orléans, et qui lui délivra un passe-port, il partit sur-le-champ pour la Belgique. Entré comme garde dans les parcs de la régie, il parvint à être pendant vingt ans entrepreneur de vivres dans différents corps des armées françaises; position qui le mit en état de favoriser les desseins de son frère pour rejoindre Madame Royale et rendre de grands services à la cause royale. En 1814, il joignit aussi à son nom patronymique celui de *Cléry*, fut nommé inspecteur des forêts en Corse et décoré de la Légion d'honneur. Il a publié des *Mémoires* (rédigés par M. L...), Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Ils sont peu instructifs, et les portraits des deux frères ne sont pas ressemblants. Les exemplaires portant la date de 1832 ne diffèrent des autres que par des changements dans le titre et par deux portraits de généraux substitués à ceux des Cléry. E—K—D.

CLÉSIDES, peintre grec, florissait à Éphèse, 294 ans avant J.-C. Fier de sa renommée, il crut que le sceptre même devait s'abaisser devant lui. Admis chez la reine Stratonice, il s'offensa du peu d'accueil qu'il en reçut, et sa vanité blessée eut recours à l'art pour exercer sa vengeance. Il peignit la reine dans tout l'éclat de sa beauté, mais entre les bras d'un pêcheur. Après avoir terminé ce tableau, il s'assura d'un navire qui mettait à la voile, et laissa l'ouvrage exposé sur le port, à la vue du public. On ne put s'empêcher d'admirer le talent de l'artiste; et Stratonice elle-même se trouva si belle qu'elle ne voulut pas qu'on détruisît un monument fâcheux pour sa réputation, mais si glorieux pour ses charmes. L—S—E.

CLET. *Voyez* ANACLET.

CLÈVE (CORNEILLE VAN), sculpteur, naquit à Paris, en 1645, d'une famille originaire de Flandre. Ses heureuses dispositions pour la sculpture se manifestèrent de bonne heure. Placé dans l'atelier de Fr. Anguier, il devint en peu de temps capable de seconder cet habile maître dans le travail des bas-reliefs de la porte St-Martin. Il remporta le prix de l'académie royale, et partit pour Rome en 1671, avec la pension du roi. Après six ans d'études dans cette ville, il revint à Paris, et ne tarda pas à être reçu à l'académie, à laquelle il donna, en 1681, pour morceau de réception, une figure de *Polyphème*. Nos églises renfermaient, avant la révolution, un grand nombre d'ouvrages de cet artiste. On voyait de lui, à Notre-Dame, deux anges en bronze, tenant les instruments de la passion. L'un des groupes de marbre placés dans le jardin des Tuileries, au bas du fer à cheval, est l'ouvrage de van Clève : c'est celui qui représente *la Loire et le Loiret*. On voyait aussi plusieurs de ses ouvrages à Versailles et à Marly. Il se leva toute sa vie à quatre heures du matin, pour donner au travail un temps où le silence et la tranquillité règnent encore dans la nature. Il se satisfaisait difficilement lui-même, revenait plusieurs fois sur ses idées avant de s'arrêter sur l'une d'elles, détruisait et recommençait les esquisses et les maquettes; et, quand il avait enfin arrêté son projet, il ne se montrait pas moins difficile sur le choix des formes et sur l'exécution. Il avait moulé sur nature un grand nombre de figures de femmes, pour avoir toujours ces objets sous les yeux; mais si ces moulures lui offraient les formes dans la plus grande vérité, elles n'offraient pas de même le sentiment de la chair. Aussi reproche-t-on à cet artiste d'avoir quelquefois manqué dans cette partie. Il mourut à Paris, en 1732, âgé de 87 ans. Il joignait à une exacte probité une humeur affable et un caractère confiant, et ne se montrait exigeant que sur les égards qu'il croyait dus au rang qu'il occupait à l'académie, dont il fut recteur et ensuite chancelier. Plusieurs statues de van Clève ont été gravées. J.-B. de Poilly a gravé son portrait d'après Vivien. — Un artiste danois du même nom a gravé quelques portraits qui sont recherchés des amateurs. Celui qui représente *Bolle William Luxdorff* est le plus estimé. A—S.

CLEVELAND, ou plutôt CLEIVELAND (JEAN), poëte anglais, né en 1613, à Loughborough, reçut sa principale instruction dans l'université de Cambridge, dont il devint un des membres les plus distingués. La manière pure et élégante dont il écrivait en latin le fit choisir par cette université pour composer les discours et les lettres qu'elle adressait aux premiers personnages de l'État; mais la guerre civile ayant éclaté, il se déclara ouvertement pour Charles Ier, et fut, dit-on, le premier poëte qui se signala par ses écrits en faveur de la cause royale. Lorsque Olivier Cromwell, qui n'était encore qu'un homme obscur, se mit sur les rangs comme candidat au parlement, Cleiveland s'opposa de toute son influence à cette élection, qu'il ne put cependant empêcher. Voyant qu'une seule voix avait décidé l'élection, on rapporte qu'il s'écria avec vivacité que « ce seul suffrage était la ruine de l'Église et du « royaume. » Cette anecdote, comme beaucoup d'autres qu'on annonce après coup comme des prédictions de ce qui est arrivé depuis, est fort suspecte. Cleiveland, réfugié dans Oxford, avec son souverain, y composa, entre autres écrits, une satire intitulée *l'Écossais rebelle*, qui le rendit extrêmement cher aux royalistes. Il fut nommé bientôt après juge de la garnison de Newark, place qu'il remplit avec beaucoup de sagesse et d'habileté; mais cette ville s'étant rendue en 1646 par l'ordre exprès du roi, qui avait été fait prisonnier par l'armée écossaise, Cleiveland vécut caché, soutenu par la générosité et les secours des hommes de son parti, jusqu'au mois de novembre 1655, qu'il fut arrêté à Norwich, et trans-

féré à la prison d'Yarmouth, d'où il écrivit au protecteur une lettre très-adroite qui lui procura sa liberté, quoiqu'il n'y désavouât point ses principes. Cromwell se montra dans cette circonstance supérieur au ressentiment, oubliant sur le trône l'injure faite au simple citoyen. Cleiveland se retira à Londres, où il devint membre d'un club littéraire et politique que fréquentait aussi Samuel Butler, l'auteur d'*Hudibras*. Il mourut le 29 avril 1659, et fut enterré avec beaucoup de magnificence. Jean Pearson, son intime ami, depuis évêque de Chester, prononça un sermon à ses funérailles. Contemporain de Milton, il était regardé de son temps comme bien supérieur à ce grand poëte, et même comme le premier des poëtes anglais; mais cette réputation s'éclipsa avec l'esprit de parti qui l'avait fait naître, et ne lui survécut pas. Ses ouvrages, si souvent réimprimés dans leur nouveauté, ont été promptement oubliés, parce qu'ils portent l'empreinte de tout le mauvais goût de son siècle. La dernière édition et la plus complète est celle de 1687, in-8°. Le docteur Percy, évêque de Dromore en Irlande, descendant d'un frère de Cleiveland, a écrit la vie de ce poëte dans la *Biographia Britannica*. S—D.

CLEVELAND (mistriss Palmer, comtesse de Castlemaine, duchesse DE), maîtresse de Charles II, roi d'Angleterre. *Voyez* CHARLES II.

CLÈVES (MARIE DE), princesse de Condé, fille de François Ier, duc de Nevers, issue des illustres maisons de Clèves et de Bourbon-Vendôme, fut élevée dans la religion calviniste. Cette princesse, que les poëtes du temps célébrèrent sous le nom de *la Belle Marie*, inspira une passion violente au duc d'Anjou, depuis Henri III. On a cru que la différence de religion l'empêcha seule de l'épouser. Peu de temps avant le départ de ce prince pour la Pologne, Marie de Clèves épousa son cousin germain, Henri Ier, prince de Condé. Deux mois après son mariage, le 3 octobre 1572, elle abjura publiquement la religion protestante dans l'église de St-Denis. Le pape lui adressa un bref sur sa conversion. Elle survécut peu à cette cérémonie. Cette princesse, qui avait fait l'admiration de la cour de Charles IX par sa beauté et ses vertus, mourut en couches, au palais du Louvre, le 30 octobre 1574, âgée de 21 ans, un mois après le retour de Henri III. Ce prince, dont l'absence n'avait point affaibli la passion, donna tous les signes d'une douleur violente, resta plusieurs jours sans manger dans un appartement tendu de noir, et lorsqu'il reparut en public, ce fut avec un habit de deuil parsemé de têtes de mort. Selon l'usage de ces temps de crédulité, on crut que la princesse avait employé quelque charme pour enflammer Henri. On trouve dans les œuvres de Pasquier une complainte sur la mort de Marie de Clèves, où le poëte fait parler le roi lui-même. Marie de Clèves ne laissa qu'une fille. B—Y.

CLÈVES (ANNE, princesse DE), sœur du duc de ce nom et femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, fut demandée en mariage par ce souverain auquel on avait représenté Anne, non-seulement comme très-belle, mais d'une taille élevée et majestueuse. Elle débarqua à Douvres, le 31 décembre 1539. Le roi, déguisé, vint à cheval à sa rencontre jusqu'à Rochester, afin de pouvoir recueillir son premier coup d'œil, et comme il le disait: « se nourrir d'amour. » Son désappointement fut complet; la princesse était à la vérité aussi grande qu'il pouvait le désirer, mais ses traits, quoique réguliers, étaient grossiers, ses manières sans grâce, et la totalité de sa personne mal proportionnée. Comme elle plia le genou devant lui, il la releva et l'embrassa; mais il ne put prendre sur lui-même de causer un instant avec elle, ou de lui remettre les présents qu'il avait apportés, et, après quelques minutes, il se retira dans sa chambre, et congédia les seigneurs qui l'avaient accompagné. Après avoir cherché des prétextes pour rompre le mariage, craignant de réunir les princes allemands à ses autres ennemis, Henri VIII se soumit à la cérémonie du mariage par les conseils de Cromwell, et habita même quelques mois avec la reine; mais son aversion s'étant encore accrue, il força l'assemblée du clergé, les lords et les membres des communes de déclarer le mariage nul. Anne de Clèves se soumit paisiblement à son sort; et un revenu annuel de 3,000 livres sterling, avec la jouissance du palais de Richemont, la dédommagea amplement de la perte d'un mari capricieux et féroce. Nous ignorons l'époque précise de sa mort. D—Z—S.

CLEYER (ANDRÉ), médecin et botaniste, naquit à Cassel, vers le milieu du 17e siècle. Il s'attacha, en qualité de médecin, au service de la compagnie des Indes de Hollande, et parcourut différentes contrées de l'Asie, entre autres, la Chine et le Japon. Partout il recueillit des observations précieuses sur les plantes les plus remarquables par leur produit, leur utilité et leur agrément. Il revint en Europe vers 1680. Il n'a fait paraître aucun ouvrage particulier; mais ses lettres, publiées par Bernard Valentin, et un très-grand nombre de mémoires insérés dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*, ont fait connaître l'histoire de beaucoup de drogues médicinales, et une quantité de plantes. On en voit le catalogue, avec une notice détaillée, dans la *Bibliotheca botanica* de Séguier et dans celle de Haller. Dans ces mémoires, il a donné quelques figures assez bonnes; mais ses descriptions sont trop courtes et insuffisantes. M. Thunberg a consacré à sa mémoire un genre de plantes du Japon qu'il a nommé *Cleyera*. Ce nom a été changé depuis en celui de *Ternstrœmia*. Cleyer a aussi publié quelques ouvrages des missionnaires sur la médecine des Chinois. (*Voy.* BOYM.) D—P—S.

CLEYN (FRANÇOIS), peintre distingué du 15e siècle, né à Rostock, fut d'abord employé par le roi de Danemark, Christian IV. Le désir qu'il conçut d'étudier les grands modèles lui fit entreprendre le voyage d'Italie; il séjourna pendant trois ans dans ce pays et y fit de grands progrès. Il fit connaissance à Venise avec sir Henri Wotton, et sir Robert Anstruther, en le recommandant au prince royal d'Angleterre, depuis Charles Ier, l'engagea à se rendre à Londres. Cleyn, arrivé dans cette capitale, tandis que le prince était en Espagne, n'en fut

pas moins accueilli très-gracieusement par le roi Jacques. Ce souverain mentionne cette circonstance dans une lettre latine conservée dans les *Worthies* de Tuller, qu'il écrivit au roi de Danemark pour lui demander la permission de retenir Cleyn en Angleterre, après toutefois qu'il aurait terminé un ouvrage qu'il avait commencé à Copenhague, en promettant de payer les frais de son voyage. Le roi de Danemark ayant répondu d'une manière favorable, Cleyn passa d'abord quelque temps à Copenhague et retourna ensuite à Londres, où il paraît avoir été employé d'abord à la composition de dessins pour la manufacture de tapis établie à Mortlack par sir Francis Crane, et dont ils firent la réputation. Cinq des célèbres cartons furent transportés dans ce lieu pour être copiés par lui en tapisserie. Le roi lui avait accordé une pension de 100 livres sterling dont il jouit jusqu'à la rébellion. Les peintures dont il a orné l'hôtel de Somerset et plusieurs autres hôtels de la noblesse lui ont acquis en Angleterre une très-haute renommée. Il existe encore une chambre ornée des peintures de Cleyn dans l'hôtel d'Holland, avec un plafond en grotesque, et de petits compartiments au-dessus des cheminées, dans le style du Parmegiano, et qui ne sont pas indignes de ce maître. Lord Orford mentionne d'autres ouvrages de la main de Cleyn, qui a fait aussi plusieurs dessins pour des graveurs. Cet artiste, qu'Evelyn représente comme un homme pieux, mourut en 1658. D—z—s.

CLEYNARTS. *Voyez* CLENART.

CLEYNMANN (FRÉDÉRIC-JOSEPH), né le 13 mars 1764, et mort le 16 octobre 1827, avait été longtemps banquier à Francfort-sur-le-Mein, et avait rempli diverses fonctions honorifiques dans cette ville. Assesseur au tribunal de commerce de 1808 à 1813, primat de la chambre commerciale en 1808, sénateur en 1809, il fut de plus nommé maire en 1811, mais il résigna dans l'année cet emploi incompatible avec les devoirs de ses autres places. En 1817, lorsque les arrangements politiques eurent fait de Francfort une des villes libres de l'Allemagne, il fut choisi pour un des bourgmestres. Au plus noble caractère Cleynmann joignait beaucoup de connaissances sur tout ce qui tenait aux opérations commerciales et financières et à la législation des monnaies. Pénétré de la défectuosité du système monétaire de l'Allemagne et de la nécessité d'établir l'unité des monnaies, il a déposé une infinité d'idées lumineuses et justes autant que neuves dans les écrits suivants : 1° Articles divers dans le *Magasin commercial* de Falmemberg (*Type des opérations de change entre deux places de commerce*), dans la *Gazette littéraire de Halle*, dans la *Gazette des Illuminés* (*du Jeu des actions*, mars 1788 ; *du Commerce et des Colonies de l'Espagne dans les îles Philippines*, juillet, etc.). 2° *Traité des monnaies*, 1802. 3° *Des Duplicata de lettres de change*, 1807. 4° *Recueil de mémoires divers sur les monnaies*, 1811. 5° *Aphorismes tirés des annales de la législation monétaire et du monnayage des temps passés et du temps présent*, 1817. 6° *Examen des projets sur le monnayage, exprimés dans la nouvelle instruction provisoire relative à la navigation du Rhin*. 7° *Matériaux pour un Code monétaire*, 1822. 8° *Documents pour appréciation du projet relatif à l'institution d'une école de banque à Francfort*, 1824. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand, et ils n'ont pas été traduits. VAL. P.

CLEYTON (ROBERT). *Voyez* CLAYTON.

CLICHTOVE (JOSSE), l'un des plus habiles controversistes du 16e siècle, naquit à Nieuport, fit ses études à Paris, y prit le bonnet de docteur, et devint professeur de théologie à Navarre. Ses talents pour la prédication, relevés par une vie exemplaire, lui acquirent une grande réputation. Il mourut le 22 septembre 1543, théologal de Chartres. Clichtove est regardé comme le premier des docteurs de Paris qui ait écrit contre Luther, et comme un de ceux qui ont traité la controverse avec le plus de netteté, de solidité et d'érudition, sans y mêler ni aigreur, ni emportement. Il possédait bien l'Écriture sainte et les Pères ; mais il manquait de critique et de la connaissance des langues anciennes, dont le goût commençait à peine à éclore de son temps. Le style de ses ouvrages est plus pur que celui de la plupart des scolastiques, mais moins élégant que celui des bons littérateurs de la même époque. Ses livres furent bien accueillis du public. Erasme les appelait *Uberrimus rerum optimarum fons*. Le plus célèbre est intitulé *Anti-Lutherus*, Paris, 1524, in-fol. Cologne, 1525, in-4° : il roule sur la prétendue liberté évangélique des novateurs, sur l'abolition de la messe et sur les vœux monastiques. Parmi ses autres ouvrages, qui sont en grand nombre, nous citerons : 1° *Defensio Ecclesiæ romanæ contra Lutheranos*, Paris, 1526, in-fol., où il traite de l'ancien usage de célébrer la messe, du célibat des prêtres, des jeûnes, etc. 2° *De Veneratione sanctorum*, Cologne, 1525, in-4° : il y prend la défense du concile de Paris, auquel il avait eu beaucoup de part. 3° *Elucidatorium ecclesiasticum*, Paris, 1516, in-fol. : cet ouvrage, destiné à prouver la nécessité où sont les ecclésiastiques d'entendre les offices de l'Eglise, a eu beaucoup d'éditions, dont la dernière est de Cologne, 1732. 4° *De Necessitate peccati Adæ et felicitate culpæ ejus*, Paris, 1519, in-4°. 5° *De Officio regis*, ibid., in-4°. 6° *De Vita et Moribus sacerdotum*, ibid., 1520, in-4°. 7° *De Vera Nobilitate*, ibid., 1620 : excellent livre, qui a été traduit en français par l'abbé Méry, Paris, 1761, in-12. Il l'avait déjà été par un anonyme, Lyon, 1533, in-8°. Clichtove avait publié deux écrits pour défendre le sentiment de Lefèvre d'Etaples sur les trois Magdeleine. Il suppléa, dans l'ancienne édition latine de St. Cyrille d'Alexandrie, d'après les écrits de quelques autres Pères, les t. 5, 6, 7 et 8 du commentaire de ce saint sur l'Evangile de St. Jean. D—T.

CLICQUOT-BLERVACHE (SIMON), né à Reims, le 7 mai 1723, ci-devant chevalier de l'ordre de St-Michel, inspecteur général du commerce. Élu procureur-syndic de sa patrie en 1760, les talents qu'il développa en cette qualité et dans ses différentes députations à Paris le firent avantageusement connaître des ministres, et particulièrement de Trudaine, qui

le fit nommer, en 1765, inspecteur général du commerce. Il exerça cette place avec distinction jusqu'en 1790, où elle fut supprimée. En 1778, il avait été admis au rang des membres honoraires de l'académie d'Amiens, et, en 1788, correspondant de la société d'agriculture de Paris. Ami vrai, zélé citoyen, bon parent, bon époux, Clicquot fut estimé durant sa vie, et mourut, le 31 juillet 1796, sincèrement regretté. On a de lui : 1° *Dissertation sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur l'agriculture et le commerce*, couronnée en 1755 par l'académie d'Amiens, in-8°. 2° *Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues-Capet jusqu'à François Ier*, couronnée par la même academie, en 1756, in-8°. 3° *Mémoire sur le corps de métiers*, ouvrage rempli de vérités utiles et de vues judicieuses, qui fut également couronné, en 1757, par la même compagnie, et qui parut sous le nom de Delisle, la Haye (Amiens), 1758. L'abbé Coyer, non-seulement y puisa toutes les idées du roman de *Chinki*, qui lui valut une pension, mais il en copia des chapitres entiers, qu'il inséra dans son ouvrage. Quoique Fréron eût dénoncé ce plagiat (*Année littéraire*, 1775, t. 1er, p. 250), *Chinki* ne fut pas moins réimprimé dans le recueil des œuvres complètes de Coyer. 4° *Considérations sur le commerce, et en particulier sur les compagnies, sociétés et maîtrises*, composé sous les yeux et avec les conseils de M. de Gournay, Amsterdam, 1758, in-12. 5° *Discours sur les avantages et les inconvénients du commerce extérieur*, 1778, in-8°: il est plein de réflexions profondes et d'observations neuves et utiles. 6° *Mémoires sur les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs*, etc. : cet ouvrage, publié en 1783, mérita à l'auteur le prix proposé par l'académie de Châlons-sur-Marne. Il a été refondu et imprimé depuis sous le titre de *l'Ami du Cultivateur*, par un Savoyard, Chambéry (Paris), 1789, 2 vol. in-8° : on y trouve d'excellentes réflexions sur les droits féodaux, les dîmes, etc. 7° *Considérations sur le traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne* (du 26 septembre 1786), Paris, Prault, 1789 ; on y réfute victorieusement les principes qui ont servi de base à ce traité. 8° *Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XII*, Paris, Prault, 1790, ouvrage couronné par l'academie des inscriptions, en 1789 : il tend à prouver, entre autres, qu'à la fin du 15e siècle, le commerce de la France était plus considérable et plus avantageux que celui des autres nations européennes. 9° *Mémoire sur la possibilité et l'utilité d'améliorer les laines dans la province de Champagne*, Paris, 1787, in-8°. C'est à tort que l'ouvrage intitulé *le Réformateur*, Amsterdam, 1756, 2 parties in-12, lui a été attribué ; nous pouvons assurer qu'il n'est point de lui. Parmi les écrits qu'il n'a point rendus publics et qui auraient mérité l'impression, celui *sur la Navigation de la rivière de Vesle*, présenté à Turgot en 1775, et un autre intitulé *Essai sur le commerce du Levant*, ne doivent pas être passés sous silence. Les autres manuscrits sont : un petit ouvrage *sur la Droiture du cœur, aussi nécessaire que la justesse de l'esprit dans la recherche de la vérité* ; un *Éloge de Sully*, plusieurs mémoires sur le commerce, des notes contenant des observations et des réflexions sur divers sujets de littérature, de philosophie, d'histoire, de politique et d'économie ; un recueil de poésies, qui renferme des odes, des épîtres, etc., etc., que ses plus intimes amis n'ont jamais pu dérober à sa modestie. En général, les productions de Clicquot-Blervache se distinguent par un style pur, agréable et correct, une diction toujours claire, simple, aisée, et par une excellente logique. J—B.

CLIEU (Gabriel de) et non DECLIEU ni DESCLIEUX, naquit en 1688, à Anglèqueville-sur-Saane, département de la Seine-Inférieure. Il était, en 1720, capitaine d'infanterie à la Martinique, lorsque des affaires personnelles le rappelèrent en France. Il dit, dans une lettre adressée au rédacteur de l'*Année littéraire*, que, plus occupé du bien public que de ses propres intérêts, il ne se laissa pas décourager par le peu de succès des tentatives qu'on avait faites depuis quarante années pour introduire et naturaliser le café dans nos îles, et qu'il fit des démarches persévérantes pour en obtenir un jeune pied du Jardin des Plantes. Il paraît que ce fut dès 1720, et non pas en 1726, que le chevalier de Clieu porta le cafier à la Martinique, d'où il se répandit ensuite dans les autres îles sous le vent. Dans la lettre dont nous venons de parler, il raconte en peu de mots le sacrifice qu'il fit d'une partie de sa ration d'eau pour sauver son jeune plant, que peu auparavant il avait été sur le point de perdre par la basse envie d'un passager, aussi stupide sans doute que méchant. « Cet homme, dit-il, jaloux du bonheur « que j'allais goûter d'être utile a ma patrie, et « n'ayant pu parvenir à m'enlever ce pied de café, « en arracha une branche. » Arrivé à la Martinique, de Clieu planta son jeune et frêle cafier qui, comme il le dit fort bien, lui était devenu plus cher par les dangers qu'il avait courus et par les soins qu'il avait coûtés. Au bout de dix-huit à vingt mois, il obtint une récolte abondante qui lui facilita les moyens de multiplier ce précieux arbrisseau au point d'en pouvoir enrichir la Guadeloupe et St-Domingue. En moins de trois ans on comptait, dit-on, par millions les pieds du cafier, tous enfants de celui qui avait failli périr en se rendant de France à la Martinique. En 1746, de Clieu, étant revenu en France, fut présenté à Louis XV par le ministre de la marine, Rouillé de Joui, administrateur d'un grand mérite, qui fit valoir celui d'un officier distingué auquel nos colonies, la France et le commerce étaient redevables de la plantation et de la culture du cafier. Cependant le généreux citoyen qui avait déployé tant de zèle, tant de dévouement même, et qui avait dépensé des sommes considérables pour servir sa patrie et son prince, réclama vainement le remboursement d'une partie des sommes qu'il avait avancées. Toutefois il obtint quelques distinctions honorables. Après avoir été lieutenant de roi à la Martinique, il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, et créé commandant de l'ordre de St-Louis. Pendant quarante

ans il servit dans les colonies françaises, d'où il se retira honorablement, pauvre et désintéressé, au point de refuser un don de 150,000 francs que les colons de la Martinique et de la Guadeloupe lui offrirent pour qu'il pût tenir un état conforme à son mérite et à son rang. Ses lumières, son expérience judicieuse et son équité reconnue le firent choisir par le gouvernement pour aller au Port-Louis régler les contestations dont les officiers de terre, de la marine et des Indes fatiguaient le ministère : mission délicate, dans laquelle il eut le bonheur de réussir. Lors du bombardement odieux du Havre, en 1759, il se distingua dans le commandement des batteries flottantes qui lui fut confié. Louis XVI, qui ne prodiguait pas des millions à l'adultère et savait les réserver aux dépenses utiles, étant monté sur le trône, s'empressa de réparer quelques-uns des torts de son prédécesseur : il envoya au bienfaiteur des Antilles la grande croix de l'ordre de St-Louis. Malheureusement de Clieu, âgé de 87 ans et plus, ne reçut cette faveur que la veille de sa mort. Gabriel de Clieu mourut à Paris (où il était arrivé depuis peu de temps, après avoir quitté sa campagne), le 29 novembre 1774. D—B—S.

CLIFFORD (George), troisième comte de Cumberland, aventurier et navigateur anglais, d'une ancienne et illustre famille qui comptait plusieurs alliances avec la maison royale, était fils de Henri Clifford, deuxième comte de Cumberland, et d'Eléonore Brandon, fille de Charles Brandon, duc de Suffolk, et de Marie, reine douairière de France (1). Il naquit à Brougham-Castle, dans le Wertmoreland, le 8 août 1558. Élevé dans un des colléges de l'université de Cambridge, par Jean Whitgift, depuis archevêque de Cantorbery, le jeune Clifford s'attacha particulièrement à l'étude des mathématiques, et y fit de grands progrès. Le premier événement remarquable auquel il participa fut le procès de l'infortunée Marie-Stuart, dont il fut l'un des juges en sa qualité de pair. Ayant un esprit romanesque avec beaucoup d'ambition, Clifford, possédant une grande fortune et aimant passionnément la navigation, résolut d'aller à la découverte de pays inconnus. Il nourrissait aussi l'espoir de porter de rudes coups à l'Espagne qui ne se proposait rien moins que de conquérir l'Angleterre, avec cette *Armada* qu'elle appelait prématurément invincible. Clifford arma en conséquence à ses frais une petite flotte, dans l'intention de ruiner ou de mettre à contribution les établissements formés par les Espagnols dans la mer du Sud. Parti de Plymouth le 17 août 1586, avec trois navires qu'il commandait lui-même, Clifford, plus connu sous le nom de comte de Cumberland, longea la côte d'Afrique dans cette première expédition, puis se dirigeant vers celle d'Amérique, visita le Rio de la Plata et le Brésil, opérant de temps à autre des débarquements, et faisant main basse sur tous les navires qu'il rencontrait. Aussi rentra-t-il en Angleterre avec de nombreuses captures. Encouragé par ce premier succès, Clifford ne fit pas moins de onze expéditions semblables qu'on pourrait qualifier de véritables pirateries, puisqu'il ne se bornait pas à attaquer les ennemis de son pays, mais qu'il rançonnait tous les pavillons, qu'ils fussent espagnols, portugais, hanséates ou français. Ces expéditions, toutes entreprises à ses dépens, lui procurèrent d'immenses richesses. Dans l'une des dernières, dont un habile mathématicien appelé Wright, qui en faisait partie en qualité de commandant de l'un des bâtiments, a rédigé la relation détaillée, le comte de Cumberland, parti de Plymouth, le 15 juin 1589, avec une flotte de quatre voiles, montée de quatre cents hommes, dont la plupart, dit son historien, étaient moins conduits par l'intérêt que par l'honneur, ce dont il est permis de douter, dirigea surtout ses efforts contre les îles Açores. Il captura d'abord dans les parages de ces îles trois navires français venant de Terre-Neuve, mit à rançon onze bâtiments hanséates, et s'empara, en vue de St-Michel, de trois navires espagnols. Des lettres de Tercère, trouvées à bord de l'un de ces derniers bâtiments lui ayant appris que les caraques, toujours richement chargées, devaient en partir sous peu de jours, notre aventurier fit des dispositions pour s'emparer d'une aussi belle proie; elle lui échappa cependant. Il n'en fut point de même de trois bâtiments portugais, et d'un navire de deux cent cinquante tonneaux, monté de quatorze canons, qui fut enlevé à l'abordage, malgré la vigoureuse résistance de son équipage et quoique l'artillerie du fort de Fayal le protégeât. Deux petits vaisseaux de guerre anglais s'étant réunis à lui, il captura cinq autres navires et parvint à s'emparer de la ville même de Fayal, qu'il n'abandonna qu'après en avoir exigé de fortes contributions. Cumberland visita ensuite successivement les autres Açores, fit encore quelques prises, et ne renonça au projet qu'il avait d'abord conçu d'attaquer la flotte des Indes occidentales, qu'en apprenant que les douze galions dont elle se composait étaient escortés par huit vaisseaux de guerre, auxquels il n'échappa lui-même que par la lenteur des dispositions de l'amiral espagnol. Cumberland se décida alors à retourner en Angleterre, au grand contentement de ses équipages, empressés de mettre en sûreté les produits de leurs déprédations. Il n'y parvint cependant qu'après avoir été réduit aux dernières extrémités par de violentes tempêtes, et des vents contraires, et après s'être vu vingt fois sur le point de faire jeter à la mer le fruit de ses brigandages, ou si l'on veut de ses exploits. Nos trop heureux aventuriers touchèrent enfin à la côte d'Irlande, où ils renouvelèrent leurs provisions épuisées, et remettant bientôt à la voile, ils abordèrent heureusement à Plymouth, après avoir couru de nouveaux dangers en doublant pendant la nuit le cap de Ramhead, à l'ouest de ce port. « Quelques éloges qu'on doive ici donner à la va-« leur et à la générosité du comte de Cumber-

(1) Marie d'Angleterre, fille du roi Henri VII et sœur du roi Henri VIII, qui avait été fiancée en 1505 avec Charles d'Autriche, depuis empereur, épousa en première noces Louis XII, roi de France. Après la mort de ce prince, elle se remaria avec Charles Brandon, duc de Suffolk, laissant de son second mariage deux filles, Françoise, mère de l'infortunée Jeanne Gray, et Catherine ou Eleonore.

« land, dit M. le baron de Walckenaer, qui a cru « devoir recueillir le récit de Wright dans sa collec- « tion de voyages en Afrique, il est fâcheux pour sa « gloire que son voyage ne puisse porter que le nom « de piraterie et de brigandage. » C'est ainsi que nous avons déjà qualifié nous-même toutes les entreprises de Cumberland. Au retour de sa dernière expédition, le comte de Cumberland fut gracieusement accueilli par la reine Élisabeth, qui le créa en 1591, chevalier de l'ordre de la Jarretière. En 1601, il fut un des lords chargés de réduire le comte d'Essex à l'obéissance. Il mourut à Londres, peu d'années après, le 30 octobre 1605. On a élevé un beau tombeau à sa mémoire, à Skipton, dans le comté d'York où il est enterré. Pennant nous apprend (1) que dans l'audience que lui donna Élisabeth au retour de l'une de ses expéditions, elle laissa tomber, peut-être à dessein, un de ses gants. Cumberland s'empressa de le relever et de le présenter à la reine, qui lui dit, avec beaucoup d'amabilité, qu'elle désirait qu'il le gardât comme un témoignage de son estime. L'écrivain que nous citons ajoute : « L'ambition du noble lord fut très-satisfaite d'une « récompense qui coûtait si peu à l'avarice de sa « royale maîtresse. » Avec la galanterie romanesque du temps, Cumberland fit enrichir ce gant de diamants, et le porta sur le devant de son chapeau les jours de tournois, ainsi qu'on le voit dans le beau portrait de ce seigneur, dû au pinceau de Robert White. Une autre preuve de la faveur dont le comte de Cumberland jouissait auprès d'Élisabeth, résulte du choix qu'elle fit de lui en 1591, pour remplir l'office de son champion dans tous les tournois qu'elle donnait (2), et où Cumberland qui excellait dans tous les exercices de corps, brillait toujours au premier rang. L'armure magnifique, ornée de roses et de fleurs de lis, qu'il portait dans ces sortes d'occasions, est encore conservée au château d'Applesby, et l'on voit dans celui de Skipton un tableau curieux, représentant ce seigneur et sa famille. Il est à trois faces en forme d'écran : le comte, revêtu de son armure parsemée d'étoiles d'or, occupe le centre; son casque et ses gantelets sont à ses pieds. Sa femme, placée à ses côtes, en robe de pourpre et en jupon blanc brodé en or, étend d'une manière pathétique l'une de ses mains sur deux enfants charmants, comme pour dissuader le comte d'entreprendre encore des voyages dangereux, lorsque des soins plus tendres réclament la présence d'un père. Cumberland avait épousé Marguerite Russel, avec laquelle il vécut en assez mauvaise intelligence; une réconciliation eut lieu néanmoins entre les deux époux peu de temps avant la mort du comte. Des trois filles nées de ce mariage, deux moururent en bas âge, c'étaient celles représentées dans le tableau ; la troisième, s'est fait assez distinguer pour mériter un article séparé. La comtesse douairière de Cumberland a laissé en manuscrit des lettres et un journal. On y voit qu'elle avait épousé son mari sans l'aimer, et que de son côté il ne l'aimait pas davantage ; elle se plaint souvent de sa froideur, et de ce qu'il néglige la fille unique qui leur était restée. D—z—s.

(1) *Pennant's Tour in Scotland.*

(2) Walpole, dans les *Miscellaneous Antiquities*, fait un récit intéressant de la cérémonie d'investiture de l'office de champion de la reine.

CLIFFORD (Anne), fille du précédent, naquit à Skipton, l'un des châteaux de son père, le 30 janvier 1589. Celui-ci ayant perdu, ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent, deux enfants qu'il avait eus de Marguerite Russel, Anne devint seule héritière, et entra en possession d'immenses propriétés. Mariée d'abord à Richard lord Buckhurst, depuis comte de Dorset, elle épousa en secondes noces Philippe Herbert, comte de Pembroke et de Montgommery. Une lettre fort laconique, mais d'une extrême énergie, adressée par elle à sir Joseph Williamson, secrétaire d'État de Charles, est son principal titre au souvenir de la postérité. Ce ministre l'ayant invitée à nommer un candidat pour le bourg d'Appleby dont elle disposait, cette dame lui notifia ainsi son refus : « J'ai été exposée aux querel- « les d'un usurpateur, une cour m'a négligée ; mais « je ne veux pas qu'un sujet m'impose ses lois : vo- « tre homme n'aura point mon appui (1) » Plusieurs écrivains anglais comparent la réponse d'Anne Clifford, que lord Orford a publiée dans le n° 14 du *World* (le Monde), aux morceaux les plus éloquents de l'ancienne Grèce. Le docteur Campbell explique, dans sa *Philosophie de la Rhétorique*, la cause de l'admiration générale produite par l apparition de ce peu de lignes. Pennant considère Anne Clifford comme la personne la plus éminente de son siècle, par la haute portée de son esprit, son extrême magnificence et sa libéralité; et Walpole, outre ce qu'il en dit dans le *World*, l'a placée dans son *Catalogue des nobles auteurs*, etc. Il nous apprend qu'elle a écrit les *Mémoires de Richard, comte de Dorset*, son mari, ainsi que des mémoires sur elle-même et sur ses enfants. On trouve dans la collection harléienne, sous le n° 6177, un manuscrit d'Anne Clifford très-curieux, quoique fort prolixe, fatigant à lire, et rempli de répétitions et de détails personnels très-oiseux, ce qui pourrait faire mettre en doute les perfections intellectuelles dont Pennant doue l'auteur. Elle nous informe, par exemple, que par la grâce de Dieu elle fut engendrée par son vaillant père et conçue par sa vertueuse mère, le 1er mai 1589 (2), dans la maison de lord Wharton, dans Channel-row à Westminster, tout près de la Tamise; qu'elle ne naquit cependant que le 30 janvier suivant, que sa mère la mit au monde dans l'une des principales résidences de son père, appelée le château de Skipton dans le Craven, etc., etc. Dans le sermon qu'Édouard Rainbow, évêque de Carlisle, prononça à ses funérailles, il fit allusion aux nombreux bâtiments qu'elle avait fait construire pendant

(1) « I have been bullied by an usurper, I have been neglected by « a court, but I will not be dictated to a subject : your man schan't « stand.

« Anne, Dorset, Pembroke, and Montgomery. »

(2) En comparant la date qu'elle assigne à sa conception, et celle de sa naissance, on voit qu'il existe dans l'une ou dans l'autre une erreur d'un an.

sa vie, en prenant pour texte ce passage des *Proverbes* de Salomon : « Chaque femme sage édifie sa « maison. » C'est en effet par ses ordres qu'une colonne a été élevée sur la grande route, à l'endroit où elle se sépara pour la dernière fois de sa mère, que des monuments ont été construits en l'honneur de son tuteur Samuel Daniel, distingué comme historien, et du poëte Spenser; elle a aussi fondé deux hôpitaux, et réparé ou fait bâtir sept églises et six châteaux. Le docteur Donne lui disait dans son enfance, et l'évêque de Carlisle le rappelle dans son oraison funèbre, « qu'elle savait bien discourir « sur toutes choses, depuis la prédestination jus- « qu'aux choses les plus communes, (*sea-silk*). » Deux portraits qui restent d'elle, dans un tableau de famille dont nous parle Pennant, font connaître les sujets habituels de ses lectures, et en général des gens du monde, dans le siècle où elle vivait, à deux époques différentes de la vie. A côté du portrait qui la représente à l'âge de treize ans, on voit citées, les œuvres d'Eusèbe et de St. Augustin, l'*Arcadia* de sir Philip Sidney, Godefroy de Boulogne, l'Académie française, Camden, Ortellius, et Agrippa, *sur la Vanité des sciences occultes*. Les ouvrages dont les titres sont placés près du portrait qui rappelle ses traits lorsqu'elle eut perdu son second mari sont la Bible, Charron, *de la Sagesse*, et d'autres ouvrages de piété, parmi lesquels figurent cependant un traité sur la distillation, et un livre sur la médecine domestique. Anne Clifford eut de son premier mariage trois fils qui moururent jeunes et deux filles qui lui survécurent : Marguerite, qui épousa Jean, comte de Thanet, et Isabelle, mariée à Jacques, comte de Northampton; elle n'eut point d'enfants de son second mariage. On trouve des détails circonstanciés sur Anne Clifford dans Park, édition des auteurs royaux et nobles, dans l'ouvrage de Pennant, *a Tour in Scotland*, et surtout dans l'histoire de Craven, par Whitaker. La belle Rosemonde ou Rosamonde Clifford, maîtresse du roi Henri II, empoisonnée par la reine, en 1183, était de la même famille. (*Voy* ROSEMONDE.) D—z—s.

CLIFFORD (THOMAS), grand trésorier d'Angleterre, de la même famille que les précédents (1), naquit en 1630, se livra dans sa jeunesse à l'étude des lois, fut très-dissipé, voyagea dans les pays étrangers, où l'on suppose qu'il embrassa la religion catholique. Nommé en 1660 membre du parlement qui rétablit Charles II, il fut réélu à celui qui s'assembla l'année suivante, et s'y distingua d'abord comme antagoniste, ensuite comme partisan de la prérogative royale. Le roi le créa chevalier baronnet. Son caractère entreprenant l'engagea en 1665 à s'embarquer avec le duc d'York; il fut de l'expédition de Bergen, où les Anglais allèrent attaquer la flotte hollandaise. Peu de temps après, on l'envoya comme plénipotentiaire auprès des rois de Suède et de Danemark. Il se trouva en 1666 au grand combat naval avec les Hollandais, qui dura depuis le 1er jusqu'au 4 de juin, et à d'autres actions qui eurent lieu dans cette campagne. Ses services lui valurent l'emploi de contrôleur de la maison du roi, et, vers la fin de la même année, il entra au conseil privé. En 1668, il fut nommé trésorier de la maison du roi, et presque en même temps un des commissaires de la trésorerie. L'influence qu'il s'était acquise dans la chambre des communes par son habileté et son éloquence l'avait d'abord recommandé à l'attention des ministres, et grâce surtout à la protection d'Arlington, il s'était, comme on vient de le voir, rapidement avancé. Il était en 1770 un des cinq conseillers privés auxquels on avait confié le secret de la liaison du roi avec Louis XIV, et il formait avec eux le cabinet qu'on appelle la cabale (*cabal* en anglais), parce que les initiales de leurs noms composaient ce mot (1). Le but de ces cinq ministres était de rendre le roi indépendant des parlements. (*Voy.* CHARLES II.) Clifford surtout manifesta les sentiments les moins équivoques sur sa partialité pour la France ; car il dit que s'il fallait que son maître dépendît de quelqu'un, il valait mieux qu'il dépendît d'un grand et généreux monarque (Louis XIV) que de cinq cents de ses sujets, tous insolents. Ce fut Clifford qui porta au conseil privé, vers la fin de 1671, en sa qualité de commissaire de la trésorerie, le projet du cabinet pour la suspension pendant un an des payements de l'échiquier, et qui le fit adopter le 2 janvier 1772. Cet acte inique, qui plaça une somme d'environ 1,300,000 l. st. (32,000,000 f.) à la disposition des ministres, fut chèrement payé par la perte de leur popularité et de leur réputation. Le roi accorda à chacun d'eux différentes faveurs pour témoigner la satisfaction qu'il éprouvait de leur conduite. Clifford fut élevé à la pairie, sous le titre de lord Clifford de Chudleigh, et, lorsque dans la même année 1672 (17 novembre), Ashley, qui avait été créé comte de Shaftesbury, fut devenu lord chancelier en remplacement de Bridgeman, il obtint le bâton de lord grand trésorier (26 novembre), au grand déplaisir d'Arlington, qui l'accusa d'ingratitude, et d'avoir supplanté par ses intrigues son protecteur et son bienfaiteur. Mais le roi disculpa Clifford, et leur ordonna d'être amis. S'étant montré opposé à l'acte du test, Clifford crut devoir imiter la conduite du duc d'York, qui, pour ne pas prêter le serment requis, avait donné la démission volontaire de tous les emplois qu'il occupait sous la couronne, et, le 19 juin 1673, il résigna la charge de grand trésorier, malgré les avis et les prières du roi. Son ennemi, Arlington, espérait l'obtenir, mais Clifford eut assez de crédit pour la faire donner à sir Thomas Osborne, élevé ensuite à la pairie, sous le titre de vicomte Latymer. Il paraîtrait qu'après avoir ainsi abandonné la carrière politique, Clifford se retira dans sa

(1) Suivant l'*Histoire de la pairie du Royaume-Uni* de J. Debrett (*Debrett's Peerage*), sir Thomas Clifford d'Ugbrook, premier lord d'une branche cadette de cette famille qui a longtemps réside à Ugbrook, près Chudleigh, comté de Devon, et qui fut grand trésorier sous le règne de Charles II, descendait de sir Louis Clifford, chevalier de la Jarretière, et le plus jeune fils de Roger, cinquième lord de Clifford, de Westmorland, qui mourut en 1404. D—z—s.

(1) C'étaient Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale. D—z—s.

terre, et qu'il y mourut la même année à la suite d'une maladie douloureuse. E—s et D—z—s.

CLIFFORD (George), jurisconsulte d'Amsterdam, qui faisait ses délices de la botanique et de l'histoire naturelle, et que Linné a immortalisé par l'un de ses ouvrages. Clifford, jouissant d'une très-grande fortune, avait formé à sa campagne, située à Hartecamp, entre Harlem et Amsterdam, le jardin le plus magnifique et le plus riche en végétaux de toutes les parties du globe qu'il y eût alors en Europe, une ménagerie qui renfermait un très-grand nombre de quadrupèdes et d'oiseaux étrangers, un muséum où il avait réuni des herbiers précieux envoyés de diverses contrées, et des collections de tous genres pour l'histoire naturelle, auxquelles il avait joint une belle bibliothèque. Jamais particulier, ni même souverain, n'a rassemblé à la fois avec autant de goût et de magnificence d'aussi nombreuses collections, et n'en a fait jouir les savants avec autant de grandeur et de générosité. Linné, jeune alors, étant venu à Leyde pour suivre les cours de l'illustre Boërhaave, et se trouvant dénué de moyens d'existence, lui fit connaître sa situation. Ce grand homme pénétra son génie, et prévit tout ce qu'il pourrait faire un jour; il le plaça chez Clifford pour diriger ses jardins, pour arranger et classer les nombreux objets de son muséum. Linné y demeura environ trois ans, justifia l'estime et l'amitié de son généreux protecteur, et eut bientôt l'occasion de s'associer à sa gloire, en faisant connaître les richesses qu'il rassemblait dans ses jardins, d'abord par la publication d'un simple catalogue sous le titre de *Viridarium Cliffortianum*, Amsterdam, 1737, in-8° (cet ouvrage est devenu très-rare); ensuite, le bananier y ayant fleuri, Linné en prit occasion de faire mieux connaître la fructification de ce singulier végétal qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, et d'indiquer les rapports qu'il lui trouvait avec les palmiers : ce fut le sujet du *Musa Cliffortiana*, Leyde, 1736, in-4°, avec fig. Ce n'était encore que l'annonce d'un monument plus somptueux qui parut sous ce titre : *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, grand in-fol., avec fig.; il y donne des vues générales sur la botanique, des détails sur ce jardin, et principalement des descriptions accompagnées de figures d'un grand nombre de plantes qui y étaient cultivées. Cet ouvrage fut exécuté avec une grande perfection aux frais de Clifford, auquel il est dédié. Les trente-deux planches furent dessinées par le célèbre Ehret, et gravées par van der Laer, le plus habile graveur de ce temps-là : c'étaient les plus belles que l'on eût encore vues, et même on ne les a pas encore surpassées. Dans une épître dédicatoire et une savante préface, datée du muséum de Clifford, le 30 juillet 1737, Linné, en homme de génie dont le cœur est pénétré de la plus vive reconnaissance, fait connaître au monde savant et à la postérité la noblesse et la générosité de son bienfaiteur. Il lui a dédié un des genres nouveaux qu'il a décrits dans cet ouvrage, et auquel il a donné le nom de *Cliffortia*. Les diverses espèces qui le composent sont des arbustes du cap de Bonne-Espérance. D—P—s.

CLIFFORD (Arthur), de l'illustre famille anglaise de ce nom, naquit en 1778, étudia le droit, passa plusieurs années sur le continent, et, de retour en Angleterre, partagea sa vie entre les opulents loisirs de grand seigneur et les travaux de l'homme de lettres. Il mourut à Winchester, le 16 janvier 1830. On lui doit plusieurs publications importantes, en tête desquelles il faut placer le *Portefeuille et Correspondance officielle de sir Ralph Sadler* (State Papers and Letters official, etc.), Londres, 1809, 4 vol. in-4°. Déjà la presse avait prétendu donner cet ouvrage en 1720; mais il s'en fallait de beaucoup que cette première édition fût aussi complète que celle de Clifford. Les papiers de sir Ralph Sadler lui étaient parvenus par la famille Aston, à laquelle s'était unie l'héritière de sir Ralph. Cet homme d'État, ministre sous Elisabeth, avait été le principal agent de toutes les relations entre l'Angleterre et l'Ecosse sous le règne de la fille de Henri VIII, et l'on comprend de quel poids doivent être les moindres détails de ses révélations sur cette époque capitale pour l'histoire des deux royaumes. Walter Scott ne dédaigna pas d'enrichir l'ouvrage d'une biographie de sir Ralph Sadler, à laquelle il joignit des notes historiques. Le succès dont jouit cette publication engagea Clifford à promettre en quelque sorte un pendant à ces mémoires, en annonçant le *Portefeuille et la Correspondance de sir Walter Aston* (depuis lord Aston), *ambassadeur en Espagne sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier*. Mais d'autres travaux s'opposèrent à ce qu'il donnât suite à cette entreprise, dont il ne parut que le prospectus. Les autres écrits de Clifford sont : 1° *Poésies de Tixall, avec des notes*, etc., Londres, 1813, in-4°. Tixall était la résidence habituelle de sa famille. 2° *Carmen sæculare, Ode en commémoration du centième anniversaire de l'avénement de la maison de Hanovre au trône britannique*, Londres, 1814, in-8°. 3° *Description historique et topographique de la paroisse de Tixall et des localités les plus remarquables des environs*, 1817, in-4° (en collaboration avec son frère Thomas Clifford). Cet ouvrage, composé pendant un séjour à Paris, est orné de belles gravures dont trois ont été exécutées d'après des toiles originales. 4° *Collectanea Cliffordiana*, 1820, 1 vol. in-8°, divisé en 3 parties, consacrées, la 1re à des anecdotes sur les personnages célèbres du nom de Clifford, la 2e à des notices historiques et généalogiques sur l'origine et l'ancienneté de cette famille, et la 3e à la description de Clifford. 5° *Essai tendant à perfectionner la méthode d'enseignement des langues mortes*. Val. P.

CLIFTON (François), médecin anglais du 18e siècle. Nous regrettons de ne pas avoir des renseignements exacts sur sa patrie, sur l'époque de sa naissance et sur celle sa mort. Il est probable qu'il reçut le doctorat à Leyde, en 1724. Sa dissertation inaugurale avait pour objet la variole. De retour à Londres, il exerça sa profession d'une manière distinguée, et y fut agrégé au collége des médecins et à la société royale. Le prince de Galles le choisit pour son médecin. La réputation de

Clifton est établie sur plusieurs ouvrages : 1° *the State of Physick ancient and modern*, etc., Londres, 1732, in-8°, traduit en 1742 par L. D. F. (l'abbé Desfontaines), sous ce titre : *Etat de la médecine ancienne et moderne, avec un plan pour perfectionner celle-ci*. Le traducteur y a joint les expériences de Hales sur le remède de mademoiselle Stéphens. Cette esquisse historique présente quelques idées ingénieuses, quelques vues utiles ; mais elle offre aussi de nombreuses lacunes, et n'est pas exempte d'erreurs. Clifton prétend qu'Hippocrate a entrevu le système de l'attraction, et qu'il a été par conséquent un des précurseurs de Newton. 2° *Hippocrates upon Air, Water and Situation*, etc., Londres, 1734, in-8°. C'est une version anglaise : 1° du beau traité d'Hippocrate *sur l'Air, l'Eau et les Lieux* ; 2° des *Épidémiques* et des *Pronostics dans les maladies aiguës*, du même auteur ; 3° de la sublime *Description de la peste d'Athènes*, par Thucydide. Clifton a très-bien coordonné ces matériaux, et les a enrichis de notes intéressantes. Jaloux de contribuer au perfectionnement de l'art de guérir, il avait publié en 1731 des tableaux qui devaient servir de modèles aux praticiens pour la rédaction de leurs observations les plus importantes ; mais ils n'obtinrent pas le suffrage des médecins, qui, loin de les adopter, les critiquèrent vivement. Clifton avait aussi promis une édition complète et méthodique des œuvres d'Hippocrate avec un commentaire ; elle n'a point vu le jour. C.

CLIGNETT (Jacques-Arnould), était en dernier lieu conseiller à la haute-cour de la Haye, et depuis 1819 membre de la seconde classe de l'Institut des Pays-Bas. Il connaissait très-bien l'ancienne langue hollandaise, et montrait, dans cette partie de la philologie, autant de sagacité que d'érudition, quoiqu'il appartînt plutôt à la vieille école critique de Huydecoper (*voy.* ce nom) et de Ten Kate, qu'à l'école moderne de Jacques Grimm. Il fit d'abord pour le *Theutonista* une préface étendue et intéressante, dans laquelle il cherche à démontrer l'étroite analogie qui existe entre le bas-saxon et le hollandais ou flamand, et prouve ainsi qu'il avait entretenu un commerce familier avec les auteurs allemands et néerlandais du moyen âge. Le *Theutonista* est un vocabulaire latin-bas-saxon et bas-saxon-latin, in-fol. à deux colonnes, imprimé à Cologne, en 1477, chez Arnold Therhornen. La Serna en a donné la description dans son *Dictionnaire bibliographique choisi du 15° siècle*, t. 3, p. 343-344. On avait longtemps attendu une nouvelle édition de cet ouvrage aussi rare que précieux pour la connaissance du *Nederduitsch*, et sur lequel on trouve un jugement motivé dans l'*Histoire de la langue néerlandaise* d'Ypey. Ce ne fut qu'en 1804 que parut la première partie, contenant les termes bas-saxons et leur interprétation en latin, le tout précédé de la préface de Clignett. De 1781 à 1785, ce savant, en société avec Jean Steenwinkel, publia des *Mélanges philologiques* (Taalkundige mengelingen), en 5 cahiers. Pendant les années 1783 et 1785, parurent, sous les auspices de cette honorable amitié, le 1er et le 2e volume du *Spiegel historiael* de Jacques van Maerland (*voy.* ce nom) ; le 3e volume ne vit le jour qu'en 1812, imprimé à Amsterdam (et non pas à Leyde, comme les autres), sous la direction de la seconde classe de l'Institut et avec les notes de Steenwinkel. La préface et les remarques entre parenthèses sont de Bilderdyk. En 1825, la société littéraire de Leyde, qui, l'année précédente, avait admis dans son recueil un fragment de la *Guerre de Troie* de Maerland, annoté par M. W.-C. Ackersdyck, et, en 1818, un lambeau de la troisième partie du *Miroir historial*, communiqué par M. J. Clarisse, fit imprimer un autre morceau de ce poëte, tiré de la quatrième partie de son histoire rimée, et accompagné des observations de M. Hoffmann de Fallersleben. MM. Willems et Mone en ont mis également au jour un certain nombre de vers inédits. — Clignett donna en 1819 un recueil pour l'ancienne littérature néerlandaise (*Bydragen tot de oude Nederl. letterkunde*), la Haye, in-8°. Ce livre contient soixante-sept fables sous le nom d'*Esopet*, avec un poëme de Guillaume van Hillegaersberch, sur la coutume immémoriale de porter la santé de Ste. Gertrude, poëme dont on peut prendre une idée dans les *Archives pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. 4, p. 57. Clignett a publié à la fin de ses jours l'exposé du nombre de manuscrits employés par Huydecoper (*voy.* ce nom) pour son édition de Melis Stoke (*Vertoog over het aantal der Handschriften door Huydecoper gebruikt by de uitgaaf des Rymkronyck van Melis Stoke*), la Haye, 1825, in-8° de 25 p. Clignett était parvenu à l'âge de 71 ans et jouissait d'une belle vieillesse, quand il fut frappé d'apoplexie et mourut le 30 décembre 1828. R—G.

CLIMAQUE (Saint Jean), qu'on croit originaire de la Palestine, naquit vers l'an 525, et fut disciple de St. Grégoire de Nazianze. Ses rapides progrès dans les sciences lui firent donner dans sa jeunesse le surnom de *Scolastique*, qui supposait alors un grand talent uni à de vastes connaissances. Un livre intitulé *Climax* ou *Échelle* fit ensuite donner à Jean le surnom de *Climaque*, sous lequel il est connu. Dès l'âge de seize ans, il renonça au monde pour aller se livrer à la vie contemplative dans les déserts du Sinaï. Il choisit un ermitage éloigné du monastère, bâti sur le sommet de la montagne, et se mit sous la direction d'un vieil anachorète nommé Martyrius. Après quatre ans d'étude, de silence et d'épreuves, il prononça les vœux monastiques ; et Martyrius étant mort en 560, il se retira dans l'ermitage de Thole, au pied du Sinaï. Nourri de la lecture des livres saints et des Pères, il devint un des plus savants docteurs de l'Église. Il voulait vivre seul, entièrement inconnu au monde ; mais le bruit de sa vertu et de sa science avait traversé les solitudes du désert. On vint bientôt le consulter de toutes parts. Craignant la vanité secrète qui porte les savants à parler et à discourir longuement, il gardait souvent le silence, sans contredire ni disputer ; mais les passions pénètrent jusque dans les cellules. Quelques anachorètes accusèrent Climaque de rechercher dans de vains discours les applaudissements des hommes, et il passa près d'un

an sans parler. Cependant, désarmés par son humilité, ses ennemis mêmes le conjurèrent enfin de continuer d'instruire ceux qui s'adressaient à lui. Il avait soixante-quinze ans, et il en avait passé cinquante-neuf dans la solitude, lorsqu'il fut élu, en 600, abbé du grand monastère du mont Sinaï. On parlait partout de sa sagesse, de son expérience consommée. St. Grégoire le Grand lui écrivit pour se recommander à ses prières, et lui envoya une somme considérable pour l'hôpital des pèlerins bâti à quelque distance du Sinaï. Après avoir gouverné pendant quatre années les moines de la montagne et les anachorètes du désert, St. Jean Climaque se démit de sa dignité pour se livrer entièrement à la vie contemplative, et il mourut dans son ermitage de Thole, le 30 mars 605, à l'âge de 80 ans. Ses œuvres ont été imprimées en grec et en latin, *S. Joannis Climaci Opera omnia*, Paris, 1633, in-fol. La version latine est de Matthieu Raderus, éditeur; on avait auparavant celle d'Ambroise Camaldule, qu'Isselt fit réimprimer à la fin du 16e siècle. Ces œuvres contiennent: 1° *l'Echelle du ciel*, en grec Κλῖμαξ (*Climax*). Cet ouvrage ascétique fut composé à la prière de Jean, abbé de Raïthe, monastère situé auprès de la mer Rouge. L'auteur lui donna le titre d'*Echelle*, parce qu'il imagina trente degrés pour conduire l'âme à la perfection. Il est écrit en forme d'aphorismes ou de sentences; le style en est simple et concis. On y trouve beaucoup d'onction, des sentiments élevés, le tableau de toutes les vertus, des paraboles et des traits historiques tirés principalement de la vie religieuse, qui présentent les préceptes en action. Cet ouvrage a souvent été imprimé séparément et traduit en français. On trouve dans la *Bibliotheca Patrum* les commentaires grecs de Jean, abbé de Raïthe, sur *l'Echelle sainte*. On conserve à la bibliothèque de Venise les commentaires manuscrits d'Élie, métropolitain de Crète, qui vivait environ cent cinquante ans après St. Jean Climaque. (*Voy.*, pour divers commentaires grecs sur *l'Echelle*, le P. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, p. 305.) On a enfin les commentaires latins de Denys le chartreux, d'Isselt, docteur flamand, etc. 2° *Lettre au bienheureux abbé de Raïthe*; elle a été traduite en français par Arnauld d'Andilly; il en existe des versions latines qui ont eu plusieurs éditions; elle est regardée comme le plus parfait des écrits de Climaque. 3° Plusieurs opuscules *de la Nécessité du péché d'Adam*, etc. Il n'est point d'auteur grec dont le texte ait été plus altéré par les copistes, parce qu'il n'en est point dont on ait fait plus de copies. Le plus ancien de tous les manuscrits grecs de *l'Echelle sainte*, qui se trouve à la bibliothèque royale, et qui fut apporté de Florence par Catherine de Médicis, passe pour avoir neuf cents ans d'antiquité. La vie de St. Jean Climaque, écrite peu de temps avant sa mort par Daniel, moine de Raïthe, a été plusieurs fois imprimée. Une autre vie du même saint, par le Maistre de Sacy, précède la traduction de *l'Echelle sainte* donnée par Arnauld d'Andilly, Paris, 1688, in-12. V—VE.

CLIMENT (JOSEPH), évêque de Barcelone, né le 21 mars 1706, à Castellon de la Plora au royaume de Valence, fit ses études dans la ville de ce nom, y prit le bonnet de docteur en théologie, fut successivement professeur de philosophie à l'université, curé, théologal de la cathédrale, et se distingua par sa vie exemplaire, par ses charités et par son talent pour la prédication. Nommé en 1766 à l'évêché de Barcelone, son humilité le porta d'abord à le refuser; mais les instances de la cour l'obligèrent enfin à l'accepter. Il s'y concilia le respect et la confiance de ses diocésains par la pratique de toutes les vertus épiscopales, et par des établissements utiles, comme des fondations d'hôpitaux, d'écoles gratuites, par des fonds pris sur ses épargnes pour distribuer de bons livres à bas prix. Il traduisit lui-même en espagnol les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, de l'abbé Fleury, publia la traduction des *Instructions sur le mariage* de le Tourneur, par la comtesse Montiso, accompagnée d'une épître intéressante à cette dame. Parmi ses instructions pastorales, qui sont comme des traités sur chaque matière, on distingue celle de 1769, qui a été traduite en français, sur le renouvellement des études ecclésiastiques, où il trace d'excellentes règles, et indique les bonnes sources avec un grand discernement; celle du jubilé de 1770, pleine de choses solides touchant l'usage des indulgences et les abus qui peuvent s'y introduire; celle qui accompagnait la traduction de la rhétorique de Grenade, destinée à diriger l'école qu'il avait établie pour la théorie et la pratique de l'éloquence chrétienne. Il fut dénoncé au roi pour son instruction de 1769, parce qu'il y parlait avantageusement de l'église d'Utrecht. Mais une commission, composée de cinq archevêques ou évêques et de deux généraux d'ordre, chargée d'examiner l'ouvrage, justifia pleinement l'auteur. Le résultat en fut même de prier Clément XIV de faire examiner les plaintes de cette église; il y eut en conséquence un ordre du pontife d'écouter l'agent des églises belgiques soumises à l'archevêque d'Utrecht. Climent réussit, en 1773, à apaiser une sédition occasionnée par une levée de milice, dont Barcelone avait été exempte jusqu'alors. Son influence sur le peuple en cette circonstance fut mal interprétée dans une cour aussi ombrageuse que l'était celle d'Espagne. On le nomma à l'évêché de Malaga, six fois plus riche que celui de Barcelone. Ses principes sur les translations alors très-abusives en Espagne, la conscience du bien qu'il faisait dans son diocèse, le peu d'espoir d'en pouvoir faire à Malaga, enfin son grand âge, ne lui permirent pas d'accepter cette promotion. Son refus redoubla les inquiétudes, qu'il ne parvint à calmer que par sa démission donnée en 1775. Climent se retira dans le lieu de sa naissance, y continua ses bonnes œuvres, et mourut le 25 novembre 1781. On a publié en 1785, à Barcelone, sa vie, la relation de ses obsèques, et son oraison funèbre. T—D.

CLINIAS, fils d'Alcibiade, de la famille des Æacides, l'un des principaux d'Athènes par sa naissance et ses richesses, se distingua à la bataille de Salamine, où il avait un vaisseau monté de deux

cents hommes, et équipé à ses frais. Il épousa Dinomaché, fille de Mégaclès, et en eut deux fils, le célèbre Alcibiade, et un autre Clinias, dont la tête n'était pas bien saine, à ce que dit Platon dans le premier *Alcibiade*. Celui qui fait le sujet de cet article fut tué à la bataille de Coronée, la 2e année de la 83e olympiade (447 ans avant J.-C.). — CLINIAS de Tarente, philosophe pythagoricien, ayant appris que Prorus de Cyrène, de la même secte, mais qu'il ne connaissait point, venait de perdre tous ses biens dans une révolution politique, et se trouvait dans la détresse, partit sur-le-champ avec une somme considérable, alla à Cyrène, racheta les biens de Prorus, et les lui rendit. Il aima mieux, dans une autre occasion, payer 3 talents qu'on lui demandait mal à propos, que de prêter serment qu'il ne les devait pas. Lorsqu'il se sentait disposé à la colère, il prenait sa lyre, et en jouait jusqu'à ce que son esprit fût calmé. Il fut un des amis de Platon. (*Voy*. Athénée, l. 4.) C—R.

CLINTON (HENRI), général anglais, servit d'abord lors de la guerre de Hanovre, et entra comme capitaine dans le régiment des gardes, en 1758. Parvenu au grade de major général, il fut envoyé, en 1775, avec Burgoyne et Howe, dans l'Amérique septentrionale, où il se distingua par sa bravoure et son activité dans la guerre contre les insurgents. Au combat de Bunkers-Hill, près de Boston, il ramena à la charge les troupes anglaises qui avaient commencé à plier, et leur fit emporter les retranchements ennemis. Bientôt après il alla attaquer New-York, puis Charlestown, où il échoua. Ce ne fut qu'à une seconde attaque qu'il entra dans New-York avec l'amiral Parker, après avoir défait les Américains à l'affaire de Long-Island. Aussitôt après, Howe l'envoya s'emparer de Rhode-Island. Nommé commandant à New-York, avec l'ordre de favoriser par des diversions les mouvements de Burgoyne, il ne put d'abord remplir cette partie de ses instructions, et à peine se trouvait-il en mesure de faire une heureuse tentative, qu'il apprit la capitulation de ce général. Forcé de rentrer à New-York, il en sortit en janvier 1778, pour aller à Philadelphie prendre le commandement en chef de l'armée, à la place de Howe, qui retournait en Angleterre. Contraint, par l'approche de Washington, d'évacuer Philadelphie, il fit une bonne retraite. A peine arrivé à New-York, il alla brûler des corsaires américains réfugiés dans la baie d'Accusinet, puis il fit dans le Nouveau-Jersey une expédition où ses troupes se conduisirent avec une barbarie sans exemple. Lorsque la saison ne lui permit plus d'agir dans les parties septentrionales, il envoya ses troupes pour s'emparer de Savannah, et s'étant lui-même rendu dans la Caroline, en janvier 1779, il profita habilement de la division qui existait entre les Américains et les officiers français, pour s'emparer de Charlestown. Cette belle action lui valut des remercîments de la chambre des communes. En 1780, il s'avança avec 8,000 hommes sur la flotte de l'amiral Arbuthnot, jusqu'à la vue de Rhode-Island, pour attaquer les Français nouvellement débarqués; mais les démêlés qu'il eut avec cet amiral, les dispositions que firent les Français et les mouvements de Washington le forcèrent à abandonner son projet. Ne pouvant alors tenir la campagne, il chercha à corrompre ses ennemis, et parvint à séduire le général Arnold, qui s'engagea à lui livrer le fort où il commandait. (*Voy*. ARNOLD et ANDRÉ.) Un mouvement séditieux s'étant manifesté dans les troupes américaines, il leur envoya des émissaires pour les engager à se réunir à lui, leur offrant de payer les arrérages que le congrès leur devait. Ses émissaires échouèrent et furent traités en espions. On intercepta ses dépêches adressées à lord Germaine, à qui il écrivait qu'il y avait à la solde du roi d'Angleterre plus d'Américains royalistes que Washington ne comptait de soldats. Cependant, resserré de plus en plus dans la place de New-York, par la réunion des armées française et américaine, il allait succomber, lorsqu'il reçut des renforts et se trouva à la tête de 12,000 hommes; il en embarqua aussitôt une partie pour aller secourir Cornwallis: ce général venait de capituler. Clinton voulait, en 1782, aller attaquer les établissements français dans les Antilles; avant qu'il pût exécuter ce dessein, il fut remplacé par le général Carleton. A son retour en Angleterre, il publia un mémoire relatif à l'issue malheureuse de la campagne de 1781, Londres, 1782, in-8°. Cornwallis y répondit, et Clinton répliqua. Quelque temps après, ce dernier fit encore paraître ses *Observations sur l'Histoire de la guerre d'Amérique*, écrite par Stedman, Londres, 1784, in-4°. Il obtint le gouvernement de Limerick, fut nommé membre du parlement, et il venait d'être appelé au gouvernement de Gibraltar, lorsqu'il y mourut, le 24 décembre 1795. E—s.

CLINTON (GEORGE), ancêtre des Clinton de New-York, descendait de Guillaume Clinton, l'un des partisans de Charles Ier, qui se réfugia en Irlande pour éviter la persécution, dont le fils Jacques épousa Elis. Smith, fille d'un capitaine de l'armée de Cromwell, et fut le père de George, sujet de cet article. Ce dernier, né, en 1690, à Longford, en Irlande, émigra, en 1729, pour l'Amérique avec plusieurs de ses amis. Ayant appris dans la traversée que le capitaine avait formé le dessein de faire mourir de faim les passagers, afin de s'emparer de tout ce qui leur appartenait, et déjà un fils et une fille de Clinton ayant succombé, il proposa d'ôter le commandement à ce misérable. Mais l'énergie de ses compagnons ne répondit pas à la sienne, et ce projet fut abandonné. Le 4 octobre, on prit terre au cap Cod; mais ce ne fut qu'au printemps de 1731 que les émigrés commencèrent un établissement dans le comté d'Ulster de l'Etat de New-York, à environ soixante milles de la ville de ce nom. Clinton se borna d'abord au travail de fermier et d'inspecteur des terres, et entoura sa maison d'une palissade pour la défendre contre les entreprises des Indiens. Il devint ensuite juge de la cour du comté, et, en 1756, il fut nommé lieutenant-colonel, et se trouvait à la prise du fort Frontenac, sous les ordres de Bradstreet. Il mourut dans l'Ulster, maintenant comté d'Orange.

le 19 novembre 1773, à l'âge de 82 ans, laissant quatre fils : Alexandre et Charles, qui se consacrèrent à la médecine et à la chirurgie, Jacques et George, dont les articles suivent. D—z—s.

CLINTON (Jacques), brigadier général, fils du précédent, naquit dans le comté d'Ulster, Etat de New-York, le 9 août 1736, et reçut une bonne éducation. En 1756, il servit comme capitaine à l'attaque du fort Frontenac, sous les ordres de Bradstreet, et captura un sloop de guerre français sur le lac Ontario. Il fut nommé, en 1763, capitaine commandant de quatre compagnies levées pour la défense de l'Ulster et de l'Orange, dont les frontières occidentales étaient exposées aux incursions des Indiens. Au commencement de la guerre de la révolution, il obtint, le 30 juin 1775, le grade de colonel, accompagna Montgommery au Canada, et fut fait brigadier général au mois d'août de l'année suivante. Au mois d'octobre 1777, il commanda, sous le gouverneur Clinton, au fort de ce nom, lequel, avec le fort Montgommery, séparés l'un de (l'autre par une crique, défendait l'Hudson contre l'approche de l'ennemi, au-dessous de West-Point. Sir Henri Clinton, pour favoriser les projets de Burgoyne, attaqua, le 6 octobre, avec 3,000 hommes, ces forts, qui n'étaient défendus que par cinq cents hommes de milice, et les emporta d'assaut, après avoir éprouvé une vive résistance. Quoique grièvement blessé d'un coup de baïonnette, le général Clinton parvint à s'échapper à cheval. Pour éviter ensuite la poursuite de l'ennemi, mettant pied à terre et prenant son cheval par la bride, il se laissa glisser le long d'un précipice de plus de cent pieds de profondeur, jusqu'à la crique qui séparait les deux forts, et il atteignit bientôt un lieu de sûreté. Dans la matinée, il trouva un cheval, et après une course de seize milles, il arriva dans sa maison tout couvert de sang. Clinton se réunit, en 1779, avec 1,600 hommes, au général Sullivan, chargé d'une expédition contre les Indiens. Remontant le Mohawk en bateau, environ cinquante-quatre milles au-dessus de Schenectady, il conduisit sa troupe de Canojoharie à l'extrémité du lac Otsego, l'une des sources du Susquehannah, par lequel (*down which*) il devait se joindre à Sullivan. Comme l'eau dans cet endroit du lac était trop basse pour porter les bateaux, il construisit au travers une écluse, et il accumula ainsi les eaux du lac. En laissant sortir cette eau, ses bateaux et les troupes qui les montaient furent transportés rapidement à Tiogo, où il joignit Sullivan, qui avait remonté le Susquehannah. Pendant la plus grande partie de la guerre, le général Clinton fut stationné à Albany, où il eut le commandement du département du Nord, et fut ensuite présent à la capture de Cornwallis. A l'évacuation de New-York, il prit amicalement congé du commandant en chef, et se retira dans ses propriétés. Cependant, plusieurs fois appelé par ses concitoyens à exercer des emplois publics, il fut commissaire pour la détermination des limites avec la Pensylvanie, représentant et délégué dans la convention de 1801 pour amender la constitution, et enfin sénateur ; il montra dans tous ses travaux autant d'intégrité que de talent. Il mourut le 22 décembre 1812, âgé de 76 ans, et fut enterré à Little-Britain, dans le comté d'Orange. Marie de Witt, sa femme, d'une famille qui avait émigré de la Hollande, lui laissa un fils, auquel un article est consacré. D—z—s.

CLINTON (George), vice-président des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et frère du précédent, naquit le 26 juillet 1739, dans le comté d'Ulster, maintenant Orange. Il montra de bonne heure ce caractère entreprenant qui le fit distinguer par la suite. A peine âgé de seize ans, il quitta la maison paternelle et s'embarqua sur un corsaire. A son retour, il accompagna, en qualité de lieutenant, son frère Jacques, dans une expédition contre le fort Frontenac, aujourd'hui Kingston. En 1760, il descendit le fleuve St-Laurent avec les troupes qui étaient sous les ordres du général Amherst. Cette même année, la guerre se termina en Amérique par la conquête du Canada, et le jeune Clinton, déposant son épée, s'appliqua à l'étude des lois sous William Smith de New-York, qui passait alors pour le flambeau du barreau de la Nouvelle-Angleterre. Le gouverneur anglais, George Clinton, l'ayant reconnu pour son parent, lui donna une place dans le greffe de la province, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer la profession d'avocat. Il fut élu un des représentants de sa province à l'assemblée coloniale de 1773, et s'y distingua par la fermeté avec laquelle il s'opposa aux usurpations du gouvernement anglais. Cette conduite le fit élire membre du congrès le 15 mai 1775 ; mais il assista rarement aux séances de cette glorieuse assemblée, aimant mieux se consacrer à la guerre, que, dans cette circonstance, il regardait comme plus utile que les délibérations. A peu près dans le même temps qu'il avait été élu membre du congrès, on l'avait élevé au grade de brigadier général dans les milices, et, deux ans après (25 mars 1777), il fut promu au même grade dans la ligne (1). On lui confia le commandement des postes établis dans les montagnes, et quoiqu'il fût obligé de les évacuer devant les forces supérieures commandées par le général anglais sir Henri Clinton, sa défense brillante et sa savante retraite empêchèrent son adversaire de porter des secours au général Burgoyne : ce qui fut cause que ce général ne tarda pas d'être obligé de capituler (17 octobre 1777). (*Voy.* Burgoyne.) Quelques mois auparavant (20 avril 1777), Clinton avait été élu gouverneur et lieutenant-gouverneur de l'État de New-York. C'était la première fois que le premier magistrat de cette province était élevé à cette place par le choix libre des habitants. Clinton accepta les premières fonctions, mais il résigna les secondes, qui furent remplies par M. van Cortland. Il fut élu à cette haute magistrature pendant six périodes successives, ou pour dix-huit ans, jusqu'en 1795, qu'il fut remplacé par M. Jay. Se trouvant à la tête d'un puissant Etat dont il commandait la milice, ses services furent d'une haute

(1) Il vota pour la déclaration d'indépendance, le 14 juillet 1776 ; mais, comme il fut appelé à exercer à l'armée ses fonctions de brigadier général avant que l'instrument fût prêt pour la signature des membres, son nom ne s'y trouva pas inscrit. D—z—s.

importance pour son pays, qui fit des progrès extrêmement rapides sous son administration. A l'approche de l'ennemi, au mois d'octobre 1777, il prorogea l'assemblée et se hâta d'aller prendre le commandement du fort Montgommery, où il fit avec son frère Jacques une vigoureuse résistance. Il s'échappa à la faveur de la nuit, et, le jour suivant, les forts *Indépendance* et *Constitution* furent évacués. Il présida dans la convention de Ponghkeepsie, le 17 juin 1788, pour délibérer sur la constitution fédérale qu'il ne jugeait pas suffisamment protégée en faveur de la souveraineté de chaque État. Après cinq années passées dans la vie privée, il fut élu à la législature, et, en 1801, il fut choisi de nouveau pour gouverneur; mais, en 1804, M. Lewis le remplaça. Elevé cette dernière année à la vice-présidence des États-Unis, il conserva cette position jusqu'à sa mort, arrivée à Washington, le 20 avril 1812, à l'âge de 72 ans. Ses obsèques furent célébrées avec la plus grande pompe. Le président des Etats et le congrès y assistèrent, ainsi que les ministres des différentes communions. Le 19 mai suivant, son éloge fut prononcé par M. Gouverneur Morris, un des personnages les plus importants du parti fédéraliste. Il avait épousé mademoiselle Cornélie Tappan de Kingston, dont il eut un fils et cinq filles. Clinton a montré en plusieurs circonstances beaucoup d'énergie et une extrême décision de caractère. Mais le trait de sa vie qui lui a mérité le plus de reconnaissance de la part de ses compatriotes est la suppression de la banque générale des Etats-Unis, opérée par son influence en 1811, malgré de nombreuses réclamations, surtout de la part des négociants anglais, qui, au moyen de cette banque, tenaient le gouvernement américain dans leur dépendance, s'étant rendus propriétaires de la plus grande partie des actions. Le discours qu'il prononça à ce sujet est un chef-d'œuvre de bon sens, et prouve que ses connaissances en finances et en économie commerciale étaient très-étendues. Cet excellent citoyen n'appartenait ni au parti fédéraliste, ni au parti démocratique; car, quoique en sa qualité de vice-président de la confédération, il fût président du sénat, qui est le conseil constitutionnel du président, on sait que Jefferson, le personnage le plus influent du parti démocratique, ne le consultait jamais qu'officiellement. Il votait cependant avec ce parti contre les fédéralistes, toutes les fois que ceux-ci proposaient des mesures qui paraissaient être inspirées par les agents britanniques. Clinton professait le plus souverain mépris pour les idées étroites et illibérales de ceux de ses compatriotes qui ne veulent pas admettre les étrangers naturalisés au plein exercice des droits de citoyen. Il pensait que des hommes qui se sont mariés dans un pays, y ont acquis des propriétés, et qui en sont devenus citoyens de leur propre choix, y sont souvent plus attachés que ceux qui ne lui appartiennent que par le hasard de la naissance. L—E et D—Z—S.

CLINTON (DE WITT), homme d'Etat anglo-américain, fils de Jacques Clinton, dont l'article précède, naquit à Little-Britain (comté d'Orange, Etat de New-York), le 2 mars 1769. De l'académie de Kingston, il passa, en 1784, après deux ans d'études, au collége du Roi (aujourd'hui Columbia), à New-York. Le zèle avec lequel il se livra aux mathématiques ne l'empêcha pas d'avoir des succès dans les études classiques. Il suivit ensuite les cours de droit, et embrassa la profession d'avocat; mais il l'abandonna bientôt pour prendre auprès de son oncle, George Clinton, alors gouverneur de l'Etat de New-York, l'emploi de secrétaire particulier. Après en avoir rempli quelque temps les fonctions, il fut élu, en 1799, sénateur de New-York. Il se montra dans cette charge l'un des champions les plus ardents de la démocratie, et vota en faveur de l'abolition de l'esclavage, etc. Au mois de juillet 1802, il se battit en duel avec M. Jean Swartwout, par suite de discussions politiques, et parvint le même mois au rang de sénateur de l'Union. Ce fut dans cette situation qu'il vota pour le traité avec les Indiens Creek, qui leur garantissait la paisible possession de leur territoire en Géorgie; et dans les différends avec l'Espagne concernant la navigation du Mississipi, il s'opposa ensuite avec autant d'éloquence que de succès aux efforts du parti fédéral, qui voulait entraîner le pays dans une guerre : son dernier vote dans le sénat fut pour confirmer le traité pour l'acquisition de la Louisiane. Il était devenu auparavant membre de la cour criminelle, dite cour des erreurs. Nommé, en 1803, maire de New-York, il fut annuellement réélu jusqu'en 1815, à l'exception seulement des années 1807 et 1810. Dans l'exercice de ce poste, très-lucratif et donnant un patronage étendu, il fit tout ce qui dépendait de lui pour augmenter la prospérité de cette ville. Vers 1817, il fut élu gouverneur de l'Etat de New-York. Il fit preuve de beaucoup de lumières et d'activité comme administrateur; mais, comme homme politique, il échoua complétement devant le parti qu'il eût voulu tenir éloigné des affaires, celui des fédéralistes. Réélu cependant en 1820, il ne put empêcher que ses adversaires n'obtinssent bientôt la majorité dans les deux branches de la législature. Aussi, lors des nouvelles élections de 1822, par suite des dispositions de la constitution amendée, limitant à deux ans au lieu de trois la durée de l'emploi, Clinton se retira pour éviter une défaite certaine. Pendant les années 1823 et 1824, il fut président du bureau des commissaires de canal; mais cette dernière année, la législature l'ayant éloigné, sans jugement, de ces fonctions, cet acte d'injustice flagrante envers le père du grand système d'améliorations intérieures excita l'indignation du peuple. Clinton crut alors le moment favorable pour reparaître sur la scène politique : ses efforts furent couronnés de succès, et une majorité de 16,000 voix lui rendit, en 1824, le gouvernement de l'Etat de New-York. Il refusa, en 1826, l'ambassade d'Angleterre que M. Adam lui offrait, et mourut d'apoplexie, le 4 ou le 11 février 1828, ne laissant aucune fortune à ses enfants : la législature leur vota 10,000 dollars. « Son nom, dit son biographe Hosack, comme « ceux des Washington, Hamilton, Francklin, Rit« tenhouse, Jefferson, Fenton, etc., sera inséparable

« de l'existence de la patrie et transmis chaque jour, « brillant d'un nouveau lustre, à la postérité la plus « reculée. » En effet, Clinton est un des hommes qui ont rendu le plus de services, soit à l'Etat de New-York, soit à l'Union tout entière. C'est en quelque sorte à lui que la république doit le grand canal de New-York, magnifique communication qui joint les lacs et l'Océan. Jefferson, Madison, et, sur leurs traces, les hommes les plus éclairés de l'Union, pensaient, les uns que cent ans au moins seraient nécessaires pour la confection de ce grand ouvrage, les autres que jamais il ne s'élèverait, et que, pour en réaliser le plan, il faudrait plus d'argent que la nation ne pouvait en donner. Clinton réfuta toutes les objections, démontra la possibilité du canal, indiqua les voies et les moyens à l'aide desquels on pourrait subvenir à la dépense, et jouit du plaisir de le voir terminer. C'est encore à sa coopération que les Etats-Unis doivent en partie les réformes législatives que les dernières années ont vues naître. Membre de la cour des erreurs, il signala de toutes ses forces les inconvénients que causait en Amérique l'adoption de la jurisprudence anglaise, ainsi que les changements et les améliorations qu'il fallait se hâter d'introduire dans la législation. En 1813, il obtint de la législature un bill, par lequel furent abolies toutes les restrictions tyranniques auxquelles la loi anglaise soumettait les catholiques romains; et c'est ainsi que, s'élevant contre de misérables préjugés de nationalité, il prit la défense des étrangers. On voulait expulser de New-York les naturels de l'Irlande : « Eh quoi ! dit Clinton, veut-on nous pri« ver des meilleures têtes et des plus nobles cœurs « de la république ? » Il s'opposa de même à ce que l'on admit dans la jurisprudence de l'Union le principe que le confesseur, en matière d'affaires d'Etat, peut être contraint à violer le secret de la confession. Il prit part à la fondation d'un grand nombre d'établissements d'instruction et de charité. De 1814 jusqu'à sa mort, il présida la société littéraire et philosophique de New-York, dont il était un des fondateurs. Il présida aussi, jusqu'en 1829, la société historique, lui fit accorder par la législature une subvention, et voter une rente de 10,000 dollars pendant quarante ans pour l'hospice de la ville. Président de la commission des travaux publics en 1808, il vit l'Union allouer sur sa motion 100,000 dollars pour les fortifications de New-York. Gouverneur de son Etat natal, il sut, lors de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, tirer en peu de mois, du patriotisme des habitants, 1 million de dollars pour la défense de la ville. Clinton était fort instruit : il aimait les lettres, les arts et surtout les sciences naturelles. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Marié deux fois, Clinton eut de Maria Franklin, sa première femme, sept garçons et trois filles. Il a publié : 1° *Discours prononcé devant la société d'histoire de New-York*, 1811; 2° *Discours prononcé devant la société littéraire et philosophique de New-York*, 1815, avec des remarques, insérées dans les mémoires de cette société, sur les poissons des eaux occidentales de New-York; 3° *Discours prononcé devant l'académie américaine des arts*, 1816; 4° *Discours prononcé devant la société Phi Beta Kappa*, 1823; 5° *Adresse à la société américaine de la Bible*, 1823 et 1825; 6° *Adresse aux francs-maçons, en résignant un haut emploi*, 1825. Il existe, sous le titre de *Mémoires sur de Witt Clinton*, New-York, 1820, in-4°, une biographie de cet homme d'Etat par le médecin Hosack, son successeur à la société littéraire de New-York. VAL. P. et D—z—s.

CLISSON (OLIVIER DE), né en Bretagne, connétable de France en 1380, sous le règne de Charles VI. Il n'avait que douze ans lorsque son père fut décapité à Paris, par ordre de Philippe de Valois. Sa mère l'envoya en Angleterre, où il fut élevé; mais il n'en resta pas moins fidèle à la haine que les Bretons portaient aux Anglais. Aussitôt qu'il fut en âge de prendre les armes, il revint dans sa patrie et se trouva, en 1364, à la bataille d'Auray, où se termina, en faveur du comte de Montfort, la longue et sanglante querelle élevée entre les comtes de Montfort et de Blois. (*Voy.* CHARLES DE BLOIS.) Clisson y perdit un œil, et ne quitta cependant le champ de bataille qu'après la victoire. Peu de temps après, il se brouilla avec le duc de Bretagne, qui avait donné le château du Gavre au fameux Jean Chandos. « Au « diable, monseigneur, lui dit-il, si jamais Anglais « sera mon voisin ! » Et il alla de suite assiéger ce château, qu'il démolit entièrement. Cette action prouve avec quelle hauteur les seigneurs bretons se permettaient de traiter leur souverain : ceux qui, comme Clisson, avaient contribué à faire triompher la maison de Montfort se croyaient tout permis, et la France, gouvernée par Charles V, entretenait des divisions qui empêchaient le duc de Bretagne de se livrer, autant qu'il l'aurait désiré, aux Anglais qui l'avaient bien servi. Instruit du mécontentement de Clisson, Charles V l'attira à sa cour, où il le combla de bienfaits, et le fit servir à la gloire de son règne. Il y devint, en 1370, le frère d'armes du connétable Duguesclin, et aida beaucoup ce héros à débarrasser le royaume du fléau des grandes compagnies qui désolaient les campagnes. Si les seigneurs bretons aimaient la cour de France, parce qu'ils y trouvaient des emplois honorables et de la fortune, ils étaient loin cependant de vouloir que la Bretagne perdît la souveraineté dont elle jouissait; aussi étaient-ils toujours prêts à revenir à leur duc lorsque son indépendance paraissait menacée. Clisson, malgré la hauteur de son caractère, avait l'esprit propre à conduire des intrigues. Soit qu'il eût rendu quelque service caché au duc de Bretagne, soit qu'il se fiât sur la protection de Charles V, il reparut en Bretagne, où il fut reçu avec beaucoup de caresses; mais le duc avait donné l'ordre à Balavan, capitaine de son château de l'Hermine, d'arrêter Clisson, de le coudre dans un sac, et de le jeter à la mer. Balavan garda son prisonnier, dans l'espérance que le duc ne tarderait pas à se repentir d'avoir sacrifié un si grand guerrier, dont la mort n'aurait pas manqué de produire des vengeurs aussitôt qu'elle aurait été connue. En effet, le duc consentit bientôt à rendre

la liberté à Clisson, ou plutôt il la lui fit acheter d'une somme considérable ; ce qui n'était pas contraire aux mœurs de cette époque. Clisson, qui était avare, parvint à se faire rendre ce qu'il avait déboursé, et, depuis, il se réconcilia sincèrement avec le duc, sans quitter le service de France. Charles V, à l'article de la mort, désigna Clisson comme le seul capable de porter l'épée de connétable pendant la minorité de Charles VI. Il commandait l'avant-garde de l'armée française en 1382, à la bataille de Rosbecq, si fatale aux Flamands, qui y perdirent 25,000 hommes. Le nouveau connétable s'occupait du projet de chasser entièrement les Anglais du royaume, lorsque, la nuit du 13 au 14 juin 1393, il fut attaqué à Paris, dans la rue Culture-Ste-Catherine, par une vingtaine de brigands, ayant à leur tête Pierre de Craon. Ils le renversèrent de cheval, malgré la vigoureuse résistance qu'il leur opposait, et le laissèrent pour mort des coups qu'ils lui avaient portés. Heureusement ses blessures n'étaient pas dangereuses. Trois des assassins furent arrêtés et exécutés; Pierre de Craon se sauva, et finit par obtenir sa grâce pendant les troubles qui suivirent la démence de Charles VI. Il s'était porté à cet assassinat pour se venger du connétable, dont la violence était extrême, et qui lui avait rendu de mauvais services. L'inflexibilité de Clisson le perdit à l'époque où Charles VI, incapable, par l'aliénation de son esprit, de gouverner lui-même, abandonna les rênes de l'État à ses oncles. Il n'aurait pas été impossible à un guerrier dont la réputation était si grande de se faire respecter et ménager par tous les partis ; mais Clisson aimait l'argent, ce qui l'attachait à la cour, et, tout en se mêlant des intrigues sans cesse renouvelées sous un tel roi, il voulait tout obtenir de force. Ses ennemis se réunirent et l'accablèrent ; il fut dépouillé de toutes ses charges en 1391, accusé de maléfices, et condamné à une amende de 100,000 marcs d'argent. Il se retira dans son château de Josselin en Bretagne, où il mourut le 24 avril 1407. On l'a souvent comparé à Duguesclin ; égaux en courage bien plus qu'en talents militaires, ils n'ont de commun que d'être nés en Bretagne, et d'avoir été connétables de France. Duguesclin, loyal, désintéressé, noble dans toutes ses actions, eut le caractère et la conduite d'un vrai chevalier, et les vues d'un grand capitaine, à une époque où l'on ignorait entièrement l'art de la guerre ; Clisson, aimant à la fois les intrigues, la guerre, le crédit et l'argent, acquit plus d'ascendant pendant sa vie, et n'a pas obtenu une réputation aussi pure. Il laissa en mourant une fortune estimée 1,700,000 livres, ce qui est prodigieux, si l'on se reporte à la valeur de l'argent au commencement du 15e siècle : ses contemporains en furent scandalisés. Un de ses compatriotes (St-Foix), qui ne veut jamais qu'un Breton puisse avoir tort, a cherché à prouver, dans ses *Essais sur Paris*, que la fortune de Clisson fut acquise loyalement ; mais il a oublié d'expliquer pourquoi on n'en jugeait pas ainsi à la mort du connétable. F—E.

CLISTHÈNE, fils d'Aristonyme, tyran de Sicyone, succéda immédiatement à Myron, son grand-père. Il rendit de très-grands services aux amphictyons dans la guerre sacrée contre Cirrha, en bloquant avec ses vaisseaux le port de cette ville. Il remporta en la 2e pythiade, l'an 582 avant J.-C., le prix de la course des chars. Voulant marier sa fille unique, nommée Agariste, il invita les principaux de toutes les parties de la Grèce à se rendre à sa cour, et, après les avoir traités pendant quelque temps avec beaucoup de magnificence, il fixa son choix sur Mégaclès, fils d'Alcmæon. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Aristote dit qu'il se conduisit avec beaucoup de modération, ce qui réfute les contes absurdes d'Hérodote. (*Erat.*, ou l. 6.) C—R.

CLISTHÈNE, fils de Mégaclès et d'Agariste, fille du précédent, était l'un des principaux citoyens d'Athènes, et fut le grand-père de Périclès. Il contribua beaucoup à l'expulsion des Pisistratides, et fut archonte éponyme l'année même de leur fuite. Sa famille avait toujours été à la tête du parti aristocratique, et il suivit les mêmes principes. Voyant qu'Isagoras, qui était à la tête de la faction contraire, allait avoir le dessus, il imagina de se concilier le peuple, en portant le nombre des tribus de quatre à dix, ce qui donnait beaucoup plus de places à distribuer. On croit que ce fut lui qui introduisit l'ostracisme à Athènes, et il fit exiler par ce moyen Isagoras, son antagoniste. Cléomène, l'un des rois de Sparte qui protégeait Isagoras, força les Athéniens à le rappeler, et à exiler Clisthène et les autres descendants de ceux qui avaient participé au meurtre des Cyloniens ; mais Isagoras ayant voulu usurper la tyrannie, les Athéniens le chassèrent de nouveau, et rappelèrent Clisthène, qui fut depuis ce temps-là à la tête de la république. On ne connaît pas l'époque de sa mort. (*Voy.* Hérodote, *Terpsich.*, ou l. 5 ; Pausanias, in *Corinth.*, ou l. 2.) C—R.

CLITARQUE, fils de Dinon l'historien, suivit Alexandre dans ses expéditions, et en écrivit, à son retour, une histoire qui ne nous est pas parvenue. On lui reprochait de l'enflure dans son style, et on ne comptait pas beaucoup sur sa véracité. De Ste-Croix pense que Diodore de Sicile et Quinte-Curce en ont fait beaucoup d'usage. On ne croit pas que ce Clitarque soit l'auteur du glossaire qu'on trouve souvent cité dans les anciens. C—R.

CLITODÈME ou CLIDÈME, historien, est considéré généralement comme Athénien (*voy.* Siebelis, *Præfat. ad Phanodem, et alior. fragm.*, Leipsick, 1812, in-8°, p. 13). Son âge n'est pas fixé par des témoignages précis et directs, quoiqu'il puisse être regardé comme très-reculé ; car Pausanias lui donne l'épithète de ἀρχαιότατος. La variante de son nom Κλειτόδημος est préférable, quoiqu'un grand nombre d'auteurs anciens aient conservé la forme Κλείδημος (Athénée, l. 14, ch. 23, p. 660). Son nom a souvent été confondu aussi avec le mot Δῆμος, que Ruhnken (*ad Timæum, Lex. Platonic.*, p. 223) et d'autres regardent comme une abréviation de Κλείδημος pour Κλειτόδημος. Enfin on trouve encore ce nom transformé en Κλεινόδημος dans un grand nombre de passages de Plutarque. Ces variantes, que

l'on attribue à l'ignorance des copistes, ne doivent faire concevoir aucun doute sur l'identité de ces différents noms, puisqu'ils se trouvent accompagnés du titre d'un même ouvrage, de fragments déjà cités ailleurs, et attribués au même auteur. Cet historien (c'est ainsi que le nomme Plutarque, *de Glor. Athen.*, p. 345, édit. de Francf.), malgré l'époque éloignée à laquelle Pausanias le renvoie, doit avoir été contemporain d'Hellanicus, de Thucydide et d'Hérodote, c'est-à-dire, doit avoir vécu entre la 70ᵉ et la 92ᵉ olympiade. (*Voy.* Sturz, *Comment. de Hellanico*, Leipsick, 1826, in-8°, t. 2, p. 6.) On a conservé un assez grand nombre de fragments importants des ouvrages de ce Clitodème, dans lesquels on trouve des détails regardés comme précieux et exacts par les anciens eux-mêmes. C'est par suite de cette exactitude, et de la précision avec laquelle cet auteur décrit ou raconte ce qui concerne l'Attique, que M. Siebelis a été porté à conclure que cette contrée était sa patrie. On compte parmi les ouvrages dont on possède quelques traces : 1° *Atthis*, Ἀτθίς, *Recherches sur l'Attique*, composé au moins de 12 livres (Hésychius, t. 1ᵉʳ, p. 31, en cite le 12ᵉ). 2° Un livre intitulé Πρωτογονία, où l'on s'accorde à reconnaître l'histoire des premiers siècles, quoique le peu d'étendue et d'importance des fragments soit loin de le faire soupçonner. On le regarde aussi comme une partie de son principal ouvrage désigné sous le n° 1ᵉʳ. 3° Une espèce de lexique ou de liste de mots et de faits, accompagnés d'explications, et réunis sous le titre bien vague de Ἐξηγητικόν. (*Voy.* Casaubon, *ad Athen.*, t. 9, ch. 18, p. 410.) Le quatrième ouvrage, intitulé Νόστοι, c'est-à-dire *Voyages*, se composait de plusieurs livres, et formait un traité séparé et volumineux. Athénée, qui seul en fait mention, cite le 8ᵉ livre. Enfin Meursius, dans son *Lexicon ad Script. med. et infim. græcit.*, à l'article Clitodème, sur la foi d'un passage d'Hésychius qu'il corrige, lui attribue un ouvrage sur les peuples de l'Attique. M. Siebelis désapprouve cette conjecture, qui n'a, d'ailleurs, rien de positif : et même la citation d'Hésychius ne peut-elle pas se rapporter à une partie de l'*Attide* de ce même Clitodème, ou de son *Exegétique?* Z.

CLITOMACHUS, Thébain, fils d'Hermocrate, fut un athlète des plus célèbres. Il remporta dans le même jour, à Olympie, le prix de la lutte, celui du pugilat et celui du pancrace. Il fut encore vainqueur au pancrace en la 141ᵉ olympiade (216 ans avant J.-C.). Il voulut, l'olympiade suivante, concourir pour le pancrace et le pugilat; mais il fut vaincu au premier exercice par Caprus Eléen, ce qui ne l'empêcha pas de se présenter au pugilat, dont il remporta le prix. Il prenait tant de précautions pour conserver ses forces, dit Elien (*Var. Hist.*, l. 3, ch. 30), que, tant qu'il fut dans l'âge de concourir aux jeux publics, il ne se permit d'avoir commerce avec aucune femme; il évitait même d'en parler, et quittait la table lorsque la conversation tombait sur ce sujet. On trouve dans l'*Anthologie*, l. 4, c. 2, ép. 5, et dans les *Analecta* de Brunck, t. 1ᵉʳ, p. 488, une épigramme du poëte Alcée, de Messène, sur cet athlète. C—R.

CLITOMACHUS, Carthaginois, fils de Maharbal, que les Grecs connaissaient sous le nom de *Diognétus*, se nommait lui-même *Adherbal* dans la langue de son pays. Il quitta sa patrie à l'âge de vingt-huit ans, probablement aux approches de la troisième guerre punique, vers l'an 150 avant J.-C. Déjà versé dans la langue et la littérature grecques, dont la connaissance était très-répandue à Carthage, il alla s'établir à Athènes, ou Carnéade, Africain comme lui, mais d'une ville grecque, était le chef de l'école académicienne et jouissait d'une très-grande réputation. Clitomachus s'attacha à lui, sans négliger cependant les dogmes des autres sectes, qu'il étudia avec beaucoup de soin. Sa patrie ayant été détruite par les Romains, l'an 146 avant J.-C., il écrivit une lettre de consolation, en grec, à ses concitoyens, qui avaient été réduits à l'esclavage. Il devint chef de l'académie l'an 130 avant J.-C., après la mort de Carnéade; et comme ce philosophe n'avait jamais écrit, il répara cette omission, et exposa sa doctrine dans un grand nombre d'ouvrages, dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Il eut, comme lui, de fréquentes disputes avec les stoïciens, surtout au sujet de la Divinité, ce qui le fit traiter d'athée. Il avait sans doute fait un voyage à Rome; car il adressa au poëte Lucilius un ouvrage sur les principes des académiciens. Parvenu à un âge très-avancé, il tomba en léthargie; ayant repris connaissance, il dit : « Ne nous laissons « point abuser par l'amour de la vie, » et il se donna la mort, vers l'an 100 avant J.-C. Cicéron cite souvent ses ouvrages, et il dit de lui qu'il avait beaucoup d'ardeur pour l'étude, et un esprit très-subtil, comme tous les Carthaginois. Diogène Laërce a écrit la vie de Clitomachus. C—R.

CLITOPHON, de Rhodes, géographe célèbre chez les anciens, mais dont tous les ouvrages ont été perdus. On avait de lui une *Description des Indes*, une *de l'Italie*, une autre *des Gaules*, mentionnées par Stobée et Plutarque, et dont les deux dernières auraient été pour nous d'un haut intérêt. Clitiphon avait aussi écrit un traité *sur l'Origine et la fondation des villes*. Il parlait de Lyon, en latin *Lugdunum*, nom composé, selon lui, de deux mots gaulois, *lugum*, qui signifiait corbeau, et *dunum*, colline, parce que, dit-il, lorsqu'on bâtit cette ville, un grand nombre de corbeaux s'élevèrent tout à coup de l'endroit où l'on jetait les fondements. (*Voy.* Vossius, *de Hist. Græc.*) K.

CLITUS, surnommé le *Noir*, pour le distinguer des autres Macédoniens de ce nom, était fils de Dropidès et de Lanice, nourrice d'Alexandre le Grand. Il suivit ce prince en Asie, et lui sauva la vie au passage du Granique, en coupant le bras à Spithridate qui allait le frapper. Il combattit à Arbelles, à la tête du bataillon royal, et Alexandre le nomma ensuite commandant du corps de cavalerie des *Amis*, conjointement avec Ephestion. Ce prince étant venu, l'an 328 avant J.-C., passer l'hiver à Bactres, adopta les vêtements et le luxe des Persans et des Mèdes, ce qui déplut beaucoup aux Macédoniens, et surtout aux anciens soldats de son armée, du nombre desquels était Clitus. Dans un repas donné à l'occasion

de la fête des Dioscures, quelques-uns des convives, pour flatter Alexandre, mirent ses exploits beaucoup au-dessus de ceux de ces deux divinités. D'autres allèrent plus loin, et dirent qu'Hercule lui-même ne pouvait pas lui être comparé. Clitus ayant observé qu'on ne pouvait pas comparer les mortels aux dieux, ajouta que l'armée macédonienne avait tout autant de part qu'Alexandre dans ces exploits si vantés. Ces discours avaient commencé à offenser ce prince, lorsque d'autres flatteurs ayant parlé de Philippe et cherché à le rabaisser au-dessous d'Alexandre, Clitus, qui avait la tête échauffée par le vin, ne se possédant plus, se permit des railleries très-piquantes, et rappela au roi qu'il lui avait sauvé la vie. Alexandre, qui était lui-même ivre, se leva pour se jeter sur Clitus; on se mit entre eux, et on fit sortir ce dernier; mais il rentra par une autre porte en chantant des vers de l'*Andromaque* d'Euripide, où Pelée blâme l'usage de n'inscrire sur les trophées que les noms des généraux, comme s'ils avaient remporté seuls les victoires. Alors Alexandre, ne se possédant plus, saisit la sarisse d'un de ses gardes, et perça Clitus qui mourut sur-le-champ. A peine le coup fut il porté, qu'il sentit toute l'atrocité de son action, et voulut se tuer lui-même; ses amis l'en empêchèrent, mais on eut beaucoup de peine à le consoler. (*Voy.* Quinte-Curce, l. 4 et 8; Plutarq., *in Vit. Alex.*) — Il est question de trois autres CLITUS dans l'histoire d'Alexandre; l'un commandait un corps d'infanterie dans son armée; le second un corps de cavalerie; le troisième était fils de Bardyllis, roi d'Illyrie, et se révolta contre Alexandre. — Diodore de Sicile (l. 18) parle d'un Clitus, disciple d'Aristote, qui, vers la 116e olympiade (316 ans avant J.-C.), écrivit l'histoire de Milet, sa ville natale. — Enfin, un autre CLITUS excita une violente sédition à Tibériade, pendant la guerre que Titus faisait aux Juifs (de J.-C. 69). Condamné à perdre les deux mains, il demanda qu'on lui permît de s'en couper une lui-même, ce qu'il obtint. Aussitôt, saisissant son épée, il se fit tomber la main gauche sans hésiter, et tendit l'autre à l'exécuteur. (*Voy.* Flav. Josèphe, *de Bell. Judaïc.*, liv. 2, ch. 44.) C—R.

CLIVE (ROBERT lord), fondateur de l'empire anglais dans l'Inde, naquit le 29 septembre 1725, dans le domaine de ses ancêtres, près de Market-Drayton, dans le Shropshire. Déjà, au 12e siècle, les Clive étaient établis dans ce lieu. Sous George Ier, un Richard Clive, jurisconsulte et petit propriétaire, épousa une Gaskill de Manchester, et en eut plusieurs enfants dont Robert fut l'aîné. Le caractère singulier, qui plus tard devait faire de Robert Clive un des hommes les remarquables qui aient jamais influé sur les destinées de l'Angleterre, commença à se dessiner dès sa première enfance. Un courage agressif, un besoin inné de lutte et de domination, un esprit aventureux, l'amour du bruit et de l'éclat, une ambition inquiète, opiniâtre à marcher vers le but et peu scrupuleuse sur le choix des moyens, tous ces traits de l'homme s'annoncent déjà dans l'enfant. A huit ans, Clive est le chef reconnu de tous les mauvais sujets de Market-Drayton. A la tête de cette bande de petits vauriens, il rançonne les marchands et répand la terreur à plusieurs lieues à la ronde. Il passe d'école en école sans faire aucuns progrès, et, lorsque, à dix-huit ans, on lui propose un emploi dans les écritures, au service de la Compagnie des Indes, ses parents s'empressent d'accepter, heureux de se débarrasser ainsi d'un enfant ignorant, ombrageux, et de qui il semble qu'on ne puisse rien attendre de bon pour l'avenir. Robert Clive partit donc pour Madras, en 1743. La Compagnie des Indes n'était alors qu'une société commerciale, possédant seulement en propre quelques milles carrés dont elle payait la rente au gouvernement local. Ses ressources militaires consistaient en trois ou quatre mauvais forts élevés pour protéger les magasins, et défendus par de faibles garnisons composées en grande partie d'indigènes mal armés, non encore soumis à la discipline européenne. Madras, le plus important des établissements de la Compagnie, était le centre d'une circonscription dont les limites fixées par des traités conclus avec les naturels avaient été jusqu'alors respectées de part et d'autre. Le pays environnant était gouverné par le nabab de la Carnatique, relevant du vice-roi ou Nizam du Deccan, qui lui-même obéissait à ce puissant prince, alors appelé Grand Mogol. Telle était la situation des établissements britanniques dans l'Inde, lorsque Clive débarqua au fort St-George. La traversée avait été longue, car, à cette époque, les communications étaient difficiles. Une année de voyage, une relâche de plusieurs mois au Brésil, avaient épuisé toutes les ressources de Robert. Les chétifs appointements d'un emploi subalterne ne devaient pas suffire à rendre sa situation meilleure. Un seul espoir lui restait, une recommandation près d'une personne influente; ce protecteur assuré venait de faire voile pour l'Angleterre. Robert, découragé, se tint plusieurs mois à l'écart: la fierté naturelle et la froide réserve de son caractère le détournèrent de toute démarche nouvelle. Au bout de quelque temps, malgré des privations cruelles sous ce climat destructeur, il avait contracté des dettes; sa santé était gravement compromise. Les lettres qu'il écrivait alors à sa famille sont empreintes d'une tristesse profonde et d'une tendresse peu habituelle à sa rude nature. « Je n'ai pas eu un seul instant de bonheur depuis que j'ai quitté mon pays natal. Je l'avoue, parfois, quand il m'arrive de penser à ma chère patrie d'Angleterre, cette idée m'affecte singulièrement... Si jamais je suis assez heureux pour revoir mon pays, et surtout Manchester, l'objet de tous mes vœux, tout ce que je désire, tout ce que j'espère me sera rendu à la fois. » Cependant la paresse de l'enfant avait fait place chez le jeune homme à une ardeur exagérée pour le travail. La bibliothèque du gouverneur lui avait été ouverte, et Clive en profita. Tous ses loisirs étaient donnés à l'étude, et c'est à cette époque qu'il acquit toute l'instruction qu'il eut jamais. Mais rien n'avait pu abattre l'énergie hasardeuse de son esprit, ni ces regrets cuisants de la patrie, ni la pauvreté, ni l'influence délétère du climat, ni un travail opiniâtre.

Souvent Clive se trouva en lutte avec ses supérieurs ; souvent la roideur de son caractère faillit compromettre gravement sa position. Deux fois il voulut recourir au suicide, deux fois le pistolet qu'il dirigeait sur sa poitrine refusa de partir. Ce fut pour Clive comme un avertissement du ciel. Il vit qu'il ne devait pas mourir ainsi, et la pensée lui vint qu'il était destiné à quelque chose de grand. Alors arriva un événement qui semblait devoir détruire toutes ses espérances, mais qui fut pour lui la cause première d'une fortune inespérée. La guerre avait, en 1743, éclaté entre la France et l'Angleterre. Menacé dans Pondichéry par une escadre anglaise, Dupleix, commandant général des comptoirs français dans l'Inde, se vit forcé d'appeler au secours du comptoir central la Bourdonnais, gouverneur de l'île de France, qui, en 1746, après avoir dispersé l'escadre de l'amiral Peyton, opéra, malgré la flotte anglaise, une descente sur le continent indien, attaqua la ville et le fort de Madras qui furent réduits à capituler. Aux termes de cette capitulation, les habitants furent prisonniers sur parole, et la Bourdonnais s'engagea à rendre la ville contre une rançon raisonnable. Dupleix, jaloux des succès de son compatriote, et dont les projets ambitieux ne pouvaient s'accorder avec la reddition de Madras, déclara que la Bourdonnais avait excédé ses pouvoirs, et que toute conquête faite sur le continent indien par les armes françaises devenait aussitôt dépendance du gouvernement de Pondichéry, qui seul avait le droit d'en disposer. En conséquence, et malgré la loyale résistance de la Bourdonnais, Madras fut déclaré possession française, et le gouverneur du fort St-George fut conduit avec un certain nombre de prisonniers notables à Pondichéry, pour orner le triomphe de l'orgueilleux Dupleix. La capitulation ainsi violée, les habitants de Madras durent se considérer comme libres de tout engagement. Clive s'enfuit la nuit, déguisé en musulman, et se réfugia dans le fort St-David, un des petits établissements anglais de la circonscription de Madras. Les circonstances nouvelles au milieu desquelles il se trouvait placé le déterminèrent à embrasser une profession plus en harmonie que celle de commis aux écritures, avec l'inquiétude naturelle d'un tempérament remuant et audacieux. Il sollicita et obtint à vingt et un ans une commission d'enseigne au service de la Compagnie. Déjà, dans un duel avec un dangereux spadassin, il avait eu occasion de faire preuve de courage ; bientôt il déploya des qualités plus sérieuses et toutes nouvelles, un jugement prompt et sûr, une obéissance intelligente à l'autorité légitime. Il sut se faire remarquer dans plusieurs expéditions contre les Français, et fut particulièrement distingué par le major Lawrence, alors le premier par le talent d'entre tous les officiers anglais dans l'Inde. Au bout de quelques mois passés au service militaire, Clive dut retourner à ses premières occupations : la paix venait d'être conclue entre la Grande-Bretagne et la France, et Dupleix s'était vu forcé de rendre Madras à la Compagnie. Le jeune enseigne quitta à plusieurs reprises les bureaux pour l'armée, et le service des écritures pour le service militaire auquel le rappelaient de temps en temps de petites expéditions dirigées contre les indigènes. Pendant qu'il flottait ainsi entre deux carrières, des événements nouveaux vinrent déterminer son choix. La politique de l'Inde prenait un nouvel aspect. La paix entre la France et l'Angleterre n'avait pas encore été troublée ; mais déjà commençait entre les deux grandes compagnies commerciales des deux nations une guerre bien autrement importante, et dont le prix devait être le magnifique héritage de la race de Tamerlan. L'immense empire du Mogol marchait, depuis la mort d'Aurengzeb, arrivée en 1707, à une inévitable dissolution. Les quarante années qui suivirent cette mort virent se succéder sur le trône de Delhi une foule de princes indolents et débauchés, incapables de disputer aux invasions des Perses et des Mahrattes les lambeaux de leur empire démembré. Peu à peu ces invasions successives se légitimaient par le succès et la durée, et de tous côtés surgissaient des principautés indépendantes de fait, mais payant à la vieille maison de Tamerlan un tribut de soumission apparente. Le premier, Dupleix conçut le projet gigantesque de fonder un empire européen sur les ruines de cet empire immense et si formidable encore après sa chute. Réduire, à l'aide d'un petit nombre d'hommes dont la seule force serait la discipline et la tactique européenne, 100 millions de Mahrattes et de Mahométans sous le joug d'une compagnie commerciale, détruire, en les opposant les uns aux autres, ces ennemis si redoutables, gouverner en réalité sous le nom d'impuissants nababs, un empire qui s'étendit depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya, tous ces prodiges du courage et du génie européen qu'a réalisés depuis la Compagnie anglaise, Dupleix les avait entrevus dans l'avenir. Esprit entreprenant et d'une haute portée, Dupleix songea le premier à exploiter la position complexe des nababs, ces vice-rois dépendants en apparence, en réalité indépendants de l'empire central. La mort d'un des plus puissants d'entre eux, arrivée en 1748, lui fut un prétexte de s'immiscer dans les affaires de son fils. Nazir-Jung, successeur de Nizam-el-Mulk, dans la vice-royauté du Deccan et de la Carnatique, vit s'élever de nombreux prétendants au partage de cette principauté. Dupleix, invité à intervenir dans ces luttes, fit triompher un des concurrents et se trouva en quelques mois régner, sinon de nom au moins de fait sur 30 millions d'âmes. Des prétendants vaincus, grâce aux armes françaises, un seul, Mahommed-Ali conservait encore Tritchinopoly, qu'investissait l'armée de Chunda-Sahib, renforcée par un corps d'auxiliaires français. La Compagnie anglaise, pour s'opposer aux envahissements de la compagnie rivale, appuyait les droits de Mahommed-Ali à la vice-royauté de la Carnatique. Mais faire lever le siége de Tritchinopoly semblait une entreprise impossible. Le petit corps de Madras n'avait plus de chef : le major Lawrence était retourné en Angleterre, et pas un officier ne présentait de garantie, de talents suffisants, pour

qu'on lui confiât une mission aussi hasardeuse. C'est au moment où les destinées de l'Angleterre semblaient à jamais vaincues par l'ascendant de la France, que le courage et le génie d'un jeune homme inconnu leur assurerent tout à coup le plus étonnant et le plus inattendu des triomphes. Clive avait alors vingt-cinq ans. Après avoir quelque temps hésité entre la carrière commerciale et la carrière militaire, il avait été placé dans un poste qui participait à ces deux caractères : il avait été nommé commissaire des troupes avec le rang de capitaine. Il insista auprès de ses chefs sur le danger qu'il y avait à laisser tomber Tritchinopoly aux mains des Français. La prise de cette ville leur assurerait, dans un avenir peu éloigné, la possession de toute la presqu'île indienne, et au premier bruit d'une guerre nouvelle entre l'Angleterre et la France, Madras serait inévitablement détruit. Clive proposait une diversion sur Arcott, capitale de la Carnatique, comme un moyen de faire lever le siége de Tritchinopoly. A la tête de deux cents soldats anglais et de trois cents cipayes, le jeune capitaine exécuta ce plan et s'empara du fort d'Arcott sans coup férir. Assiégé par la garnison vaincue que venaient de renforcer trois cents hommes du voisinage, Clive fait une sortie de nuit, tue et disperse les assiégeants et rentre dans ses quartiers sans avoir perdu un seul homme. A la nouvelle de ces succès, Chunda-Sahib, toujours campé devant Tritchinopoly, détache une partie de l'armée assiégeante et envoie pour reprendre Arcott une armée de près de 10 000 hommes, dont plus de cent Français, sous le commandement de son fils, Rajah-Sahib. Le fort d'Arcott ne paraissait pas devoir soutenir longtemps un siége. Les fortifications tombaient en ruines, les provisions étaient presque épuisées et la garnison ne se composait que de cent vingt Européens et de deux cents cipayes, commandés par quatre officiers. Clive tint cinquante jours, et, après trois assauts meurtriers, les assiégeants découragés par l'opiniâtre résistance de cette poignée d'hommes, effrayés par les mouvements d'un corps de 6,000 Mahrattes qui venait au secours d'Arcott, se décidèrent à lever le siége. La nouvelle de cet incroyable succès fut accueilli à Madras par des transports d'orgueil et de joie. Clive venait de prouver qu'on pouvait lui confier les commandements les plus importants : la Compagnie lui envoya un renfort de neuf cents hommes. Aussitôt Clive s'empare du fort de Timery, effectue sa jonction avec les 6,000 Mahrattes commandés par Morari-Row, et court attaquer Rajah-Sahib. Il le défait, s'empare de Conjeveram et détache de la cause de Chunda-Sahib le gouverneur d'Arni. L'incertitude et la mollesse des mouvements du reste des forces anglaises permirent à Rajah-Sahib de prolonger la lutte, et, quelque temps après, avec une armée considérable et quatre cents hommes de troupes françaises, il envahissait la circonscription de Madras et s'avançait jusque sous les canons du fort St-George. Clive l'attaqua de nouveau, le vainquit, et, profitant de sa victoire, courut détruire Dupleix-Fatihabad (la ville de la victoire de Dupleix), cette cité qui s'était élevée comme par enchantement pour raconter à l'Inde la puissance des armes françaises. Le gouvernement de Madras, encouragé par ces succès, se détermina à envoyer Clive à la tête d'un fort détachement pour renforcer la garnison de Tritchinopoly. Mais sur ces entrefaites, le major Lawrence arriva d'Angleterre et prit le commandement en chef. Clive sut accepter sans jalousie une position secondaire que lui rendirent facile l'amitié et l'estime singulière de son supérieur. Dupleix n'avait aucun officier de talent à opposer à ces deux redoutables adversaires. Bientôt les assiégeants de Tritchinopoly furent assiégés eux-mêmes et contraints de capituler. Chunda-Sahib tomba entre les mains des Mahrattes et fut mis à mort. Dupleix ne se tint pas pour battu. Abandonné du gouvernement central qui en France condamnait sa politique sans la comprendre, réduit à ses propres ressources, il sut longtemps encore, à force d'adresse créer des ennemis à la Compagnie anglaise et retarder, sinon arrêter, le développement de sa puissance. La santé de Clive avait toujours été chancelante depuis son séjour dans l'Inde: elle devint si mauvaise, qu'il dut songer à retourner en Angleterre. Mais avant son départ, à la tête de quelques centaines de recrues récemment levées, troupes indisciplinées et mal aguerries, il réussit à s'emparer de Covelong et de Tchingleput qu'occupaient des garnisons françaises. Revenu victorieux à Madras, Clive, à qui sa santé profondément affectée ne permettait plus le séjour de l'Inde, s'embarqua pour l'Angleterre avec sa jeune épouse : il venait de se marier avec la sœur du célèbre Maskelyne, qui occupa longtemps le poste d'astronome du roi. Clive avait alors vingt-sept ans. Dix ans seulement s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté l'Angleterre, pauvre, inconnu, sans avenir probable, et il y rentrait aujourd'hui l'objet de l'admiration générale. La Cour des Directeurs fit au général Clive la réception la plus honorable et la plus brillante. La Compagnie des Indes orientales, en retour des services signalés qu'elle avait reçus de lui, lui offrit ses remercîments solennels et une épée enrichie de diamants. Clive par un sentiment plein de délicatesse et de grandeur, ne reçut ces témoignages de gratitude et d'estime, qu'à la condition qu'il lui fût permis de les partager avec son ami et son supérieur le major Lawrence. Clive avait rapporté de l'Inde une somme considérable, produit de ses parts de prise : il en employa dignement une partie à payer les dettes de sa famille et à faire lever les hypothèques qui grevaient le domaine patrimonial; puis il dissipa follement le reste. Le goût du faste et l'ambition, plus ruineuse en Angleterre que le luxe le plus effréné, eurent bientôt épuisé ses ressources. Un moment, en effet, Clive avait rêvé la gloire parlementaire et il avait prodigué l'or pour s'ouvrir les portes de la chambre des communes, lors des élections générales de 1754. Il réussit à se faire nommer, mais non pas à garder le siége qui lui avait coûté si cher. Sa nomination fut contestée. Dans les débats qui eurent lieu à ce sujet, la question personnelle disparut, selon l'usage, derrière une question de partis. Fox, alors l'orateur le plus brillant et le plus habile

d'entre les whigs, soutenait l'élection : le duc de Newcastle, premier ministre, la combattait. L'opposition tory vota pour le duc contre Fox, et l'élection de Clive fut annulée. Le jeune général dut alors tourner de nouveau les yeux vers l'Inde. Ses services furent acceptés avec empressement par le gouvernement et par la Compagnie. La situation des établissements était, à la vérité, meilleure que jamais. Un traité favorable à l'Angleterre avait été conclu dans la Carnatique. L'ennemi le plus redoutable de la puissance anglaise dans l'Inde, Dupleix, avait dû renoncer à faire triompher ses plans malgré la France, et il était reparti pour l'Europe où l'attendaient l'ingratitude et la calomnie. Mais une guerre entre l'Angleterre et la France semblait inévitable, et les talents éprouvés du jeune général devaient être précieux dans de telles circonstances. Clive reçut donc du roi la commission de lieutenant colonel, et des directeurs le titre de gouverneur du fort St-David. En 1755, il repartit pour l'Asie. La première occasion qu'il trouva de se signaler fut une expédition contre Gheriah, forteresse qui servait de refuge à un pirate fameux du nom d'Angria, que ses courses avaient rendu la terreur du golfe Arabique. Pendant que l'amiral Watson brûlait la flotte de ce bandit, Clive attaquait la forteresse et s'en emparait, malgré les difficultés d'une position réputée inexpugnable. Après cet exploit, il se rendit à son gouvernement du fort St-David. La compagnie avait au Bengale un établissement protégé par le fort William, et qui déjà portait le nom de Calcutta. Jusqu'à la fin du règne d'Aliverdy-Kan, nabab du Bengale, cette factorerie avait joui de la tranquillité la plus profonde ; mais après la mort de ce prince, arrivée en 1756, son petit-fils et successeur Sourajah-Daôlah, despote cruel et débauché, crut pouvoir impunément satisfaire la haine qu'il portait aux Anglais. Prenant pour prétexte les travaux de fortification que faisait exécuter la Compagnie, dans la prévision d'une guerre avec la France, le nabab vint attaquer le fort William. Le gouverneur et le commandant militaire s'enfuirent lâchement à son approche, laissant sans défense le fort, qui fut pris après une courte résistance. Le cruel Sourajah-Daôlah fit mourir dans d'affreuses tortures plus de cent prisonniers, plaça garnison dans le fort, et changea jusqu'au nom de Calcutta pour mieux assurer sa nouvelle conquête. Lorsque ces tristes nouvelles arrivèrent à Madras, une expédition fut aussitôt résolue. Les commandements de terre et de mer furent confiés à Clive et à l'amiral Watson. Neuf cents hommes d'infanterie anglaise et 1,500 cipayes composaient l'armée qui marchait à la conquête d'un empire plus vaste que la monarchie française ou que l'empire de Marie-Thérèse. Le nabab, au milieu des voluptés brutales de sa résidence royale de Mourchidabad, apprend tout à coup qu'une poignée d'Européens ose venir l'attaquer. Il rassemble ses forces et marche sur Calcutta. Mais déjà Clive avait commencé ses opérations avec sa vigueur ordinaire. Il prend Boudjeboudj, met en déroute la garnison du fort William, reprend Calcutta. Sourajah-Daôlah, effrayé de ces succès si rapides, fit des ouvertures d'accommodement, et se montra disposé à rétablir la factorerie et à l'indemniser de ses pertes. Clive eût repoussé ces propositions si cela avait été en son pouvoir; mais la Compagnie avait hâte de rétablir ses affaires au Bengale, et la crainte d'une attaque de la part des Français faisait désirer le retour de l'expédition. Clive dut consentir à traiter. Ici s'ouvre pour Clive une seconde carrière, la carrière diplomatique. A ne considérer que le succès, la gloire du diplomate surpasse la gloire du guerrier. Ce qu'avait commencé le jeune officier, l'habile négociateur l'achève et le fonde. Mais si l'on se préoccupe des moyens, il faudra bien avouer que cette habileté serait plus justement appelée des noms d'intrigue et de mauvaise foi. Les négociations furent entamées par Wats, employé de la Compagnie, et par Omitchound, indigène du Bengale, riche marchand dont la fortune avait été compromise dans l'expédition du nabab contre Calcutta. Tandis que le nabab, s'épuisant en intrigues inutiles, avançait, reculait, promettait, se rétractait, une formidable conspiration s'ourdissait contre lui dans le cœur même de son empire. A la tête des nombreux mécontents qu'avait faits son administration tyrannique, se trouvaient Roydollob, ministre des finances, Djogget-Seit, le plus riche banquier de l'Inde, et Mir-Djaffir, commandant en chef des troupes de Sourajah. Par l'entremise d'Omitchound, des propositions furent faites à la direction de Calcutta de la part des conspirateurs. On demandait à la Compagnie de prêter son assistance à Mir-Djaffir et de l'aider à déposséder Sourajah-Daôlah. Clive vit le parti qu'on pouvait tirer d'une alliance dont l'Angleterre aurait tous les avantages. Il entra dans le complot. Pour mieux perdre Sourajah, il lui promit sa protection toute-puissante alors, car Chandernagor venait de tomber sous ses efforts et sous ceux de l'amiral Watson. Le nabab n'avait plus aucun ennemi sérieux à opposer dans l'Inde à l'Angleterre. Pendant ce temps, un traité secret était signé entre Clive et Mir-Djafir. L'astucieux Omitchound voulait qu'on lui assurât par une clause spéciale 300,000 livres sterling, comme prix de sa discrétion et de ses services. Refuser, c'était compromettre le succès du complot. Clive imagina de faire deux exemplaires du traité : l'un sur papier rouge, contenant la clause en faveur d'Omitchound ; l'autre sur papier blanc, le seul réel et qui ne mentionnait pas même le nom du commerçant indien. Le dernier devait rester entre Mir-Djaffir et Clive. Une difficulté nouvelle s'éleva. La loyauté de l'amiral Watson répugnait à ces ruses indignes : l'absence d'une signature aussi importante eût ouvert les yeux d'Omitchound. Clive, que rien n'arrêtait, forgea cette signature. Rien ne s'opposait plus maintenant à ce que l'on commençât d'agir. Wats s'enfuit secrètement de Mourchidabad, et Clive écrivit au nabab sur un ton bien différent de ses dernières promesses. Sourajah rassembla toutes ses forces et marcha à la rencontre de la petite armée anglaise La situation était grave. Au moment de l'exécution, le cœur avait manqué à Mir-Djafir. Clive se trouvait

donc réduit à ses propres forces devant un ennemi vingt fois supérieur en nombre. Placé entre Cossimbuzar et Plassey, il n'était séparé de l'armée du nabab que par quelques milles et une rivière. Traverser cette rivière, c'était se résigner à l'alternative d'une victoire complète ou d'une entière defaite. Pour la première fois Clive sentit fléchir l'indomptable résolution de son esprit devant l'immense responsabilité d'une décision semblable. Il assembla un conseil de guerre. La majorité se prononça contre la bataille. Clive combattit l'opinion de la majorité : le conseil fut dissous, et l'audacieux général se résolut à courir les chances du hasard. Le soir, la rivière fut passée. Il n'y avait plus à reculer : la petite troupe des Anglais était campée à un mille du vaste camp de Sourajah-Daôlah. Au lever du jour 40,00 hommes d'infanterie, 15,000 hommes de cavalerie et cinquante pièces de canon s'ébranlèrent pour écraser l'armée de Clive. Cette armée consistait seulement en 3,000 hommes : mais dans ce nombre, 1,000 étaient Anglais, et le reste, commandé par des officiers anglais, était formé à la discipline européenne. Au premier rang on remarquait ce 39[e] régiment qui se distingua depuis sous les ordres de Wellington en Espagne et dans le midi de la France, et qui porte encore aujourd'hui sur son drapeau le nom de Plassey avec cette honorable devise : *Primus in Indis*. La bataille commença par une canonnade dont l'effet fut nul de la part des troupes du nabab : quelques pièces de campagne bien servies par les Anglais mirent au contraire le désordre dans cette immense armée. La trahison fit le reste. Les conjurés persuadèrent à Sourajah de faire sonner la retraite. De ce moment il fut perdu. Clive profita de l'horrible confusion qui suivit l'ordre du nabab pour charger l'ennemi qui fut mis en pleine déroute. Quelques Français seulement résistèrent. Le gros de l'armée fut dispersé, et un butin immense tomba au pouvoir des Anglais. Clive n'avait perdu que vingt-deux soldats, et il venait d'assurer à l'Angleterre un empire plus vaste que l'Angleterre elle-même. Le lâche Mir-Djafir, qui s'était, avec sa division, séparé de l'armée de Sourajah au premier signal de sa déroute, fut nommé nabab des trois grandes provinces de Bengale, de Bahar et d'Orissa. Sourajah lui-même fut pris et mis à mort par l'ordre du nouveau nabab, qui reçut à Mourchidabad son investiture des mains du général anglais. Quant à Omitchound, il put connaître enfin la perfidie de Clive : le malheureux ne survécut pas à cette indigne déception. Sa raison s'égara, et il mourut au bout de quelques mois. Il ne s'agissait plus pour Mir-Djafir que de payer son facile triomphe. 800,000 liv. sterl. en argent monnayé furent envoyées au fort William. Pour Clive, il put fixer lui-même le prix de ses services. Le trésor du Bengale lui fut ouvert, et il lui fut permis de pulser à pleines mains dans une mer d'or et d'argent, de diamants et de pierreries. Il se contenta de prendre un peu moins de 300,000 liv. sterl. C'était de la modération, si l'on songe qu'il n'avait qu'à vouloir pour doubler ou tripler la somme. Cet acte du général anglais fut vivement attaqué seize ans plus tard. Mais il serait injuste d'oublier que si Clive profita pour lui-même, et avec quelque discrétion, de l'admirable position qu'il venait de créer à l'Angleterre, cette conduite, injustifiable au point de vue de la stricte probité et du droit des gens moderne, trouvait en quelque sorte son excuse dans la nature du poste qu'il occupait au service d'une compagnie marchande, peu soucieuse de l'honneur, et qui avait donné à ses agents l'habitude de se payer par leurs propres mains. Représentant d'une administration profondément corrompue, traitant avec des ennemis plus corrompus encore, Clive agit comme l'eussent fait beaucoup de ses accusateurs dans un semblable milieu. Le vainqueur du Bengale en était donc en réalité le souverain, lorsque les directeurs de Londres, ignorant encore la bataille de Plassey et ses incalculables résultats, envoyèrent un plan de constitution pour les établissements du Bengale. Ce plan était absurde en tous points : Clive y était oublié. Les employés, choisis de si loin et avec tant de tact pour former le nouveau gouvernement, eurent le bon sens de comprendre que de pareils ordres étaient inexécutables. Ils prirent sur eux-mêmes d'y désobéir, et de remettre entre les mains de Clive l'exercice de l'autorité suprême. Au reste, la Cour des Directeurs, informée plus tard de la nouvelle situation des choses, n'hésita pas à régulariser la position de Clive en le nommant gouverneur des possessions dans le Bengale. Dès lors son pouvoir ne connut plus de bornes : Indiens et Anglais tremblaient sous ses ordres ; seul il pouvait maintenir les uns et contenir les autres. Les frontières septentrionales de la Carnatique étaient encore sous l'influence française : il y envoya une expédition dont il confia le commandement à Forde, officier inconnu, mais dont il avait deviné les talents militaires. Le nabab de la province d'Oude, Shah-Eloum, menaçait le Bengale : déjà 40,000 hommes investissaient Patna, et le timide Mir-Djafir songeait à désarmer l'ennemi par un tribut considérable. Clive s'avança avec près de 3,000 hommes, et la terreur qu'inspirait le nom anglais était si grande, que Shah-Eloum s'enfuit à son approche. La joie de Mir-Djafir fut si vive, qu'il abandonna à son protecteur la rente annuelle de 30,000 liv. sterl. que lui faisait la Compagnie pour le loyer des terres qu'il lui cédait au sud de Calcutta. Cette marque royale de reconnaissance n'excluait pas au reste chez Mir-Djafir les intentions perfides. Le nabab comprenait que celui qui l'avait élevé, qui le soutenait encore, pouvait le renverser un jour. Lui chercher des ennemis parmi les indigènes, c'eût été folie ; car les Anglais avaient appris à les battre, quel que fût leur nombre. La puissance française était détruite : Mir-Djafir jeta les yeux sur les Hollandais. La vieille réputation de ce peuple n'était pas encore affaiblie dans l'Inde. De secrets avis, envoyés de Mourchidabad à la factorerie de Tchinsourah, éveillèrent la cupidité du gouvernement de Batavia, qui vit dans la ruine des Anglais au Bengale une occasion d'accaparer les richesses immenses de ce pays. Une flotte de sept

grands vaisseaux partit de Java et arriva à l'improviste dans le Hougley. Les forces de l'expédition se composaient de 1,500 hommes, dont près de moitié européens. C'était plus que n'en pouvait réunir Clive, une grande partie de ses meilleures troupes étant encore occupée contre les Français dans la Carnatique. Il comprit d'où venait le coup, et que, en cas de lutte, il n'y avait aucune assistance à attendre de Mir-Djafir. D'un autre côté, c'était assumer sur soi-même une bien grave responsabilité que d'attaquer une puissance amie et de créer ainsi au gouvernement anglais des difficultés sérieuses avec la Hollande au moment où il était déjà engagé dans une guerre avec la France. Tout enfin, jusqu'à l'intérêt personnel, conseillait la prudence : car, peu de temps auparavant, Clive avait fait passer en Europe une grande partie de sa fortune par l'entremise de la compagnie des Indes hollandaise. Il se décida cependant avec son audace habituelle. Les Hollandais attaqués par terre et par mer, bien que supérieurs en nombre sur les deux éléments, furent complétement battus. Le vainqueur profita de l'occasion pour dicter au commandant de Tchinsourah les conditions les plus humiliantes. Trois mois après cette victoire nouvelle, Clive partit pour l'Angleterre. De nouveaux honneurs l'y attendaient. Il fut promu au titre de pair d'Irlande. George III, qui venait de monter sur le trône, reçut le héros du Bengale avec la plus grande distinction. Pitt, alors tout-puissant dans la chambre des communes et dans le pays, avait déjà signalé Clive à l'admiration du monde et à la reconnaissance de l'Angleterre. La fortune matérielle de Clive était énorme. Il avait fait passer en Angleterre, par la compagnie des Indes hollandaise, plus de 180,000 livres sterling, par la compagnie anglaise plus de 40,000, par des maisons particulières, des sommes également considérables. Il possédait des millions en pierres précieuses, et ses propriétés dans l'Inde étaient pour lui la source d'un immense revenu. Si l'on ajoute à cela la rente de 30,000 livres dont Mir-Djafir lui avait fait l'abandon, on trouvera que Clive possédait une rente annuelle de plus de 40,000 livres sterling, somme énorme à cette époque. Et il n'avait que trente-quatre ans. C'est alors qu'il songea de nouveau à la carrière parlementaire. Entré à la chambre des communes par les élections générales de 1761, il n'y eut jamais d'importance politique qu'en ce qui concernait les affaires de l'Inde. Quant à la direction de ses opinions, attaché d'abord à Fox, il fut plus tard attiré par le génie de Pitt, et enfin il se mit à la suite de George Grenville. Les premières années se passèrent pour Clive dans des luttes continuelles avec la Cour des Directeurs. L'envie qu'il inspirait à tous, le ressentiment de ses allures indépendantes de l'Inde, lui avaient créé de nombreux ennemis. On en vint jusqu'à attaquer la légalité de la cession que lui avait faite Mir-Djafir. Les choses en étaient là, lorsque l'état des établissements dans l'Inde appela de nouveau l'attention du gouvernement Depuis le départ de Clive tout était changé. Les Anglais, avaient conservé, il est vrai, leur suprématie habituelle; mais une tyrannie effroyable pesait sur les indigènes. Livré à la rapacité d'insatiables commis, le Bengale n'enrichissait même plus la Compagnie, mais seulement ses employés. Des fortunes scandaleuses s'y élevaient en quelques mois : chaque vaisseau parti des ports d'Angleterre jetait sur les rivages de l'Inde une troupe nouvelle d'aventuriers avides. Le nom anglais, respecté et aimé sous l'administration de Clive, n'inspirait plus que terreur et que haine. La guerre était sur les frontières et l'esprit d'insubordination dans l'armée. Le cri général fut que seul Clive pouvait sauver l'empire qu'il avait fondé. Clive triomphait de nouveau. Ses ennemis furent chassés de la Cour des Directeurs, et il fut nommé d'une voix unanime gouverneur et commandant en chef des possessions anglaises dans le Bengale. Pour la troisième fois, il partit pour l'Inde, et arriva à Calcutta dans le mois de mai 1765. Renversé du trône, relevé par deux fois, par deux fois abattu, Mir-Djafir venait de mourir. Les employés de la Compagnie mettaient son trône à l'enchère, quand Clive arriva. Dix-huit mois suffirent au nouveau gouverneur pour accomplir la plus grande et la plus difficile des réformes. Ce ne fut pas sans rencontrer de terribles obstacles. Toutes les ambitions lésées, toutes les avidités déçues se soulevèrent contre lui ; il continua sa tâche avec une fermeté inébranlable. Cette partie de sa vie serait suffisante à racheter quelques fautes et à effacer des taches plus grandes que celles qui souillèrent ses premières années. Si Clive avait voulu se concilier tous les misérables qu'il trouva occupés à dévorer le Bengale, sa part eût été immense dans cette ignoble curée. Il avait là l'occasion de décupler sa fortune; il aima mieux faire son devoir. La pénétration naturelle de son esprit lui avait appris à connaître la cause véritable des désordres qu'il avait à réprimer. Cette cause, c'était l'insuffisance des traitements accordés aux agents de la compagnie. Forcés, pour tenir leur rang, de recourir au commerce particulier, ils avaient abusé de la tolérance intéressée des directeurs pour acquérir par des moyens détournés de scandaleuses fortunes. Clive mit fin à ces déprédations en interdisant aux agents ces spéculations particulières, et en prenant sur les revenus du monopole du sel de quoi rétribuer les employés d'une manière plus convenable et moins dangereuse. La réforme de l'armée suivit de près la réforme de l'administration civile. L'opposition qu'il rencontra de ce côté fut encore plus violente. Une conspiration d'officiers faillit le perdre; mais son audace et sa fermeté le sauvèrent. Sévère et juste tout à la fois, il convainquit les conspirateurs de leur propre impuissance, et les ramena par la noblesse de sa conduite au sentiment du devoir. Un d'eux étant soupçonné d'avoir voulu attenter à la vie du gouverneur, Clive ne voulut pas même examiner cette charge, et dit hautement qu'un officier anglais ne pouvait être un assassin. Egalement heureux dans la politique extérieure, il avait par sa seule présence arrêté une invasion formidable que préparait le nabab d'Oude, et dissipé une coalition de tous les indigènes contre la puissance anglaise. Profitant de la paix générale, Clive songea alors à

donner à toutes ses conquêtes une sanction légale. Il obtint sans peine de cette ombre de pouvoir légitime qui trônait encore à Delhi la confirmation des droits de la Compagnie sur l'administration des provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa. Un traité conclu entre lui et le Grand Mogol assura à jamais la domination de l'Angleterre, et consacra pour toujours la position subalterne des descendants de Mîr-Djafir sur le trône de Mourchidabad. Tels furent les résultats définitifs du dernier séjour de Clive dans l'Inde. Cette partie de son administration, la plus attaquée parce qu'elle froissa de nombreux intérêts, restera sans contredit comme la plus utile et la plus honorable. A la fin de janvier 1767, il quitta, pour ne plus le revoir, ce pays sur la destinée duquel il avait exercé une si puissante influence. Depuis ce moment la vie de Clive n'offre plus qu'un déplorable spectacle de luttes misérables. Le représentant complet et pour ainsi dire l'idéal de ces riches nababs dont les insolentes fortunes étaient devenues en Angleterre aussi odieuses que celles des fermiers généraux en France, Clive se vit bientôt en butte à l'envie et au ressentiment de tous. Son immense fortune et l'emploi fastueux qu'il en faisait, ses palais de Claremont et du Shropshire, gigantesques fantaisies d'un luxe de mauvais goût, la magnificence bruyante de sa vie dans Berkeley-Square, tout jusqu'à son visage sombre, dur et commun, contrastant étrangement avec le ridicule éclat de ses costumes excentriques, inspirait à la multitude une haine et même une terreur mystérieuse. Les déclamations vertueuses des Cooper, des Mackensie, des Johnson, les sermons furieux de l'imposteur William Huttington, le représentaient comme un tyran enrichi des sueurs et du sang de plusieurs millions d'hommes. Une famine arrivée dans l'Inde en 1770 et qui produisit d'affreuses calamités, les conséquences fâcheuses de l'ineptie des nouveaux gouvernants, et les désordres introduits de nouveau dans l'administration, tout fut attribué à Clive. Il portait à la fois la peine de ses excès et de ses réformes, de ses bonnes et de ses mauvaises actions. Attaqué de tous côtés dans le parlement, menacé de se voir dépouiller de son siége, de ses titres, de ses biens, Clive, depuis la mort de George Grenville, n'avait plus même un soutien. Resté seul, il se défendit seul, et, selon ses habitudes militaires, il changea souvent la défense en attaque. Il fit preuve d'une éloquence imprévue, hautaine, toute-puissante. L'enquête faite sur toute son administration dévoilait sans doute des actes injustifiables : mais en même temps il était impossible d'oublier les immenses services qu'avait rendus à sa patrie l'auteur de ces fautes qu'il eût été injuste de juger selon les règles ordinaires. Le plus grand de ses crimes était surtout d'avoir mis fin aux exactions et aux rapines. Les honnêtes gens commencèrent à s'émouvoir à la pensée d'un tel homme puni non pour ses erreurs, mais pour ses services. Pendant la durée même de l'enquête, Clive fut ordonné chevalier du Bain, titre qui lui avait été accordé quelques années auparavant. Peu de temps après il reçut une commission du lord lieutenant du Shropshire et fut honoré d'une audience affectueuse de George III, qui, toujours bien disposé pour le héros du Bengale, fit éclater l'intérêt que lui inspiraient de si grandes infortunes. Enfin l'enquête fut terminée et les débats s'ouvrirent à la chambre des communes. Accusé par Burgoyne, rapporteur de la commission, et par Thurlow, attorney général, défendu avec toute la chaleur de l'amitié et avec une rare éloquence, par Wedderburne, solliciteur général, Clive plaida lui-même sa cause avec une énergie admirable, et se retira après avoir rappelé à ses accusateurs qu'ils allaient décider sur leur propre honneur bien plus que sur le sien. Le parlement recula devant un acte éclatant d'ingratitude. La conduite de Clive fut, il est vrai, blâmée sur quelques points, mais le résultat principal de la discussion fut une motion adoptée sans division, par laquelle la chambre des communes reconnaissait que Clive avait rendu de grands et signalés services à l'Angleterre. Cette censure adoucie du parlement fut pour Clive un sujet de douleur et de colère : désormais, à la vérité, il pouvait jouir en paix de ses titres et de sa fortune ; mais les fatigues de sa vie passée, les ravages du climat délétère de l'Inde, les persécutions et les ennuis soufferts depuis son retour, et par-dessus tout, l'inactivité forcée d'un esprit actif par excellence, tout avait contribué à épuiser sa santé depuis longtemps compromise. L'usage immodéré de l'opium, auquel il recourait pour calmer ses douleurs, le plongea sur la fin de sa vie dans une torpeur dont il ne sortait que par intervalles, lorsque quelques grandes questions le rappelaient un instant à lui-même. C'est dans cet état d'affaiblissement physique et moral qu'il termina par un suicide, le 22 novembre 1774, sa carrière si courte et si bien remplie : il avait 49 ans. Quelles qu'aient été les fautes de ce grand homme, l'empire qu'il a fondé reste debout pour témoigner de son génie. Général habile et intrépide, administrateur ferme et prudent, orateur distingué, il ne lui a manqué qu'un théâtre, non plus vaste, mais moins éloigné, pour acquérir une réputation égale aux plus élevées, aux plus impérissables. Plusieurs historiens ont raconté les actions de Clive : Mill, dans son ennuyeuse et plate chronique, l'a jugé avec une sévérité exagérée; sir John Malcolm, dans une biographie rédigée sur d'excellents matériaux fournis par lord Powis, s'est appliqué à l'absoudre de toute erreur et s'est montré moins un biographe qu'un panégyriste. Enfin M. Macaulay, dans un excellent essai publié dans la *Revue d'Edimbourg*, a raconté cette vie si remarquable avec une impartialité, une exactitude et une hauteur de vues dignes de tout éloge. Ce précieux morceau, qui a servi de base au présent article, fait partie des *Critical and historical Essays*, publiés à Londres en 1843, 3 vol. in-8°, par M. Thomas Babington Macaulay. A. F—R.

CLIVE (CATHERINE), célèbre actrice, dont le nom de famille était RAFTOR, naquit en 1711, et montra de bonne heure une grande inclination et de précoces dispositions pour le théâtre. Recommandée à Cibber, qui consentit à l'engager pour un salaire

très-modique, elle n'était encore qu'une enfant lorsqu'elle parut pour la première fois à Drury-Lane dans le rôle d'Ismène, page de Zéphores, de la comédie de *Mithridate*. Son zèle et sa réputation s'accrurent de jour en jour; mais ce fut en 1731 que le rôle de Nell qu'elle remplit dans le *Diable à payer* (Devil to pay), lui assura une supériorité incontestable sur toutes ses rivales; pendant trente ans elle ne fut pas surpassée. L'année suivante elle épousa un légiste appelé George Clive, frère du baron de ce nom, union qui ne fit le bonheur ni de l'un ni de l'autre. Ils se décidèrent bientôt d'un commun accord à se séparer, et ils n'eurent plus désormais aucun rapport pendant toute leur vie. Mistress Pritchard, amie intime de madame Clive, ayant quitté la scène en 1768, celle-ci se détermina à suivre son exemple, quoiqu'elle eût pu continuer encore à l'occuper avec succès. Elle se retira dans une maison petite, mais élégante, près de Strawberry-Hill, Twickenham, où elle passa le reste de sa vie dans l'indépendance, adorée d'un cercle d'amis. Ce fut là qu'après une courte maladie, elle mourut le 6 décembre 1785. Il est peu d'actrices qui aient rempli avec autant de succès un plus grand nombre de rôles que madame Clive, depuis la femme de chambre jusqu'à la dame de qualité. A une voix étendue et agréable, elle joignait un jeu spirituel, et soit qu'elle se bornât à sourire ou qu'elle rît aux éclats, elle était sûre d'obtenir les sympathies de ses auditeurs. Dans la vie privée, elle menait une conduite exemplaire. Elle a donné au théâtre quelques pièces de peu d'importance, écrites par elle et par ses amis, mais aucune n'a de mérite transcendant. On peut consulter sur cette actrice la *Biographie dramatique* (anglaise) et la *Vie de Garrick*, par Davie. D—z—s.

CLODION, ou CHLODIO, surnommé le CHEVELU, parce qu'il portait une longue chevelure, doit être considéré comme le troisième roi de France, en admettant pour le premier Théodemir, dont Grégoire de Tours dit même qu'il était le fils· car Pharamond ne fut que son tuteur. (*Voy.* PHARAMOND.) Clodion était, comme ses deux prédécesseurs, chef des Saliens, principale tribu des Francs qui s'établirent en 207 dans la Toxandrie, la Campine d'aujourd'hui, et aux environs de Tossender-Loo. C'est de là que Clodion, qui était monté sur le trône en 430, partit pour s'emparer de Cambray et envahir les contrées appelées depuis le Hainaut et l'Artois; mais son armée s'étant ensuite livrée à la débauche, fut surprise par les Romains que commandait Majorien, au moment où elle célébrait les noces de l'un des lieutenants de Clodion. Obligé de rentrer dans ses premières limites, et retiré à Disparg, où il faisait sa résidence, ce prince y attendit une occasion favorable pour se venger de cette première défaite, et il ne tarda pas à profiter du moment où Aétius était occupé à combattre les Visigoths, les Bourguignons et d'autres peuples des Gaules, sans cesse armés contre les Romains, pour envahir encore une fois les contrées dont il avait été chassé. Sorti de Disparg en 444, il traverse sans bruit l'immense forêt Charbonnière, s'empare de Tournai, de Cambray, et pénètre jusqu'à Amiens, dont il fait sa capitale. Ce fut la première invasion de quelque importance que les Francs firent dans les Gaules: ils n'étaient pas encore assez puissants pour y former de plus grandes entreprises. Trois ans après cette conquête, Clodion envoya l'un de ses fils au delà de la Somme, à la tête d'une armée; mais Aétius, qui venait de soumettre les autres ennemis de l'empire, vint attaquer les Francs, et les mit en fuite sous les murs de Soissons, qu'ils assiégeaient. Le jeune prince perdit la vie dans cette défaite, et Clodion mourut deux ans après, en 449, laissant deux autres fils, auxquels il donna Mérovée pour tuteur. M—D j.

CLODION (CLAUDE-MICHEL), sculpteur, né à Nancy, vers 1745, fut élève de Monnot, et mourut à Paris, en 1814. Il excellait particulièrement dans le genre naïf et gracieux. Nous citerons parmi ses meilleurs ouvrages une *Baigneuse*, une *Jeune Enfant portant des raisins*, une *Nymphe rattachant sa chaussure*, une *Bergère qui donne à manger à des tourterelles*, une *Vestale entretenant le feu sacré*, enfin une *Jeune fille cherchant à saisir un papillon*, charmante composition, où le marbre a toute la légèreté, toute l'élasticité de la figure qu'il représente. Clodion s'est exercé dans d'autres genres avec moins de bonheur. Les sujets sérieux qu'il a traités n'offrent ni la pureté de dessin, ni la simplicité d'attitudes qu'exige la sculpture. Ces défauts se font surtout sentir dans son *Scamandre desséché par les feux de Vulcain*, et son *Hercule en repos*. Sa statue de *Montesquieu* fut aussi justement critiquée. Mais on estime encore aujourd'hui le groupe du *Déluge*, exposé en 1800, et remarquable par la belle disposition et par l'expression des têtes. On doit encore à Clodion un buste de Tronchet, et un autre de madame la duchesse d'Angoulême. Cet artiste était d'un caractère franc et loyal. On lui a reproché de s'être montré trop sensible aux critiques, mais jamais ce défaut n'altéra la bonté de son cœur, et ne le rendit injuste envers ses rivaux. CH—S.

CLODIUS (PUBLIUS), fils d'Appius Claudius, personnage consulaire, était de l'illustre maison *Claudia* ou *Clodia*. Il fut le seul qui démentit le caractère noble et aristocratique de cette famille; on peut dire même qu'il déshonora son nom par ses dissolutions, ses menées factieuses et sa basse popularité. Son naturel turbulent et séditieux se déclara de bonne heure. Ayant un commandement en Asie, dans l'armée de Lucullus, son beau-père, il profita de la disposition où il vit les troupes, corrompues par le luxe et la mollesse, pour les détacher de l'obéissance due à leur général. Un jour où Lucullus était absent, il attroupa les soldats, et les harangua de la manière la plus séditieuse. Lucullus le cassa, à la tête de l'armée, et le renvoya. Placé par Martius Rex, son autre beau-frère, à la tête de sa flotte, il fut battu et pris par les pirates, et ne dut sa liberté qu'à l'effroi que leur causait le grand nom de Pompée. Il se sauva d'Antioche, où son humeur factieuse l'avait encore mis en danger, et il revint à Rome. C'est là surtout qu'il le faut voir. Clodius, avec un extérieur très-agréable, avait de la vivacité dans l'es-

prit et de l'éloquence naturelle. Pendant sa questure, il entretenait un commerce de galanterie avec Pompéia, femme de César. C'était dans la maison de cette dame que se célébraient alors les mystères de la bonne déesse, d'où tout homme était scrupuleusement banni. L'idée de mêler la profanation la plus impure à la sainteté la plus imposante frappa si vivement l'imagination désordonnée de Clodius, qu'il résolut de s'introduire auprès de sa maîtresse pendant l'exercice de ses fonctions. Déguisé en femme, et guidé par une des suivantes de Pompéia, il espérait entrer sans être reconnu ; mais une méprise le fit découvrir. Il eut le bonheur de s'évader. A la nouvelle de cet événement, le scandale et l'indignation furent au comble dans Rome. L'affaire fut aussitôt portée devant le sénat, qui ordonna au consul de rendre une loi pour faire juger Clodius par le peuple. Un tribun de sa faction s'opposa au décret; il y eut à ce sujet de violents débats. Hortensius proposa un expédient accepté par les deux partis, c'était que les tribuns fissent ordonner par une loi que le procès serait fait par le préteur, assisté des juges qu'il choisirait lui-même. Clodius, pour sa défense, soutenait que le jour en question, il était à trois journées de Rome. Cicéron, appelé en témoignage, déposa que, le matin de ce jour, Clodius avait été avec lui, à Rome, dans sa maison. Les juges parurent d'abord procéder avec impartialité, et demandèrent même au sénat une garde pour les défendre contre la populace; mais en deux jours l'affaire changea de face. La plus grande partie des juges se laissa corrompre par de l'argent ou par de plus indignes moyens. Sur cinquante-six, trente et un votèrent l'absolution de l'accusé. Clodius ne respirait que vengeance et faction; il voulait être tribun; mais sa naissance y mettant un obstacle, il aspira à descendre dans l'ordre des plébéiens. Fontéius, homme obscur, l'adoptait; mais il fallait que cette adoption eût la sanction de l'autorité publique, et elle lui était refusée. Il l'obtint enfin par la protection de Pompée et de César, qui voulaient se venger du sénat et de Cicéron, ennemis du triumvirat, et qui avaient besoin de Clodius pour le succès de leurs vues ambitieuses. Il fut donc porté au tribunat sans opposition. Secondé des deux consuls, Pison et Gabinius, il fit passer d'abord plusieurs lois d'une popularité dangereuse, et ensuite en proposa une qui prononçait la peine d'exil contre quiconque ferait ou aurait fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron n'était point nommé dans cette loi; il se l'appliqua cependant: le danger qu'il courait rallia autour de lui le sénat, les chevaliers et tous les bons citoyens. Clodius était à la tête d'esclaves et d'une populace armés; il avait pour lui les deux consuls et la faveur secrète des triumvirs, ce qui lui fit dire publiquement « qu'il fallait que Cicéron périt une « fois, ou qu'il fût deux fois vainqueur. » La lutte allait s'engager, le sang aurait coulé : Cicéron crut devoir céder à l'orage. Il sortit de Rome pendant la nuit pour se rendre en Sicile. Clodius, instruit de son évasion, fit passer une loi qui le condamnait à l'exil; il ordonna la confiscation de ses biens, et fit détruire et piller toutes ses propriétés. Tant de fureurs et de folies, qui allèrent même jusqu'à insulter Pompée et à menacer sa vie, servirent Cicéron. Pompée embrassa son parti, et proposa une loi pour son rappel et son rétablissement. Clodius redoubla de fureur : à la tête d'une troupe de gladiateurs, il tomba sur les amis de Cicéron, et en fit un grand carnage. Dans cette sanglante anarchie, il n'y avait que la force à déployer contre lui. Milon, l'un des tribuns, prit ce parti; il s'entoura d'une troupe de gens armés, et fit tête à Clodius. Il s'engagea de fréquents combats, où ce dernier n'eut pas toujours l'avantage. Milon l'avait auparavant accusé en forme, comme coupable d'excès contre la tranquillité publique; cette accusation n'eut point d'effet, par la protection que Clodius trouva auprès de quelques magistrats. L'affaire de Cicéron occupait tous les esprits dans Rome et l'Italie. Son rappel fut enfin voté dans une assemblée générale de tous les ordres. Clodius eut la folle audace d'élever seul la voix contre cette unanimité de suffrages. Cicéron, rétabli avec tant de gloire, n'en fut pas moins exposé aux violences du fougueux tribun. Milon poursuivait toujours l'accusation qu'il avait portée contre lui. Clodius ne vit de refuge que dans l'édilité, qu'il obtint enfin après de nouveaux excès, qu'il serait trop long de rapporter. A peine fut-il en possesion de cette magistrature, qu'il accusa Milon, à son tour, de violences et d'attentats contre la sûreté publique. Pompée le défendit, et fut insulté. Il y avait plus d'un an que Rome était sans consuls, par l'effet des factions qui l'agitaient, quand Milon se mit sur les rangs pour le consulat, et Clodius pour la préture. Un événement imprévu mit fin aux prétentions de tous deux. Le hasard, à ce qu'il paraît, les fit se rencontrer sur la voie Appienne, non loin de Rome. Clodius s'y rendait à cheval, avec trois autres personnes, et trente hommes bien armés. Milon était dans une voiture avec sa femme et un ami, et avait une suite plus considérable où se trouvaient quelques gladiateurs. Les gens des deux partis s'insultèrent. Clodius, s'étant avancé avec fierté et menaces, reçut d'un des gladiateurs une blessure à l'épaule, et d'autres coups dans la mêlée, qui le forcèrent de s'enfuir dans une hôtellerie voisine. Milon l'y fit assiéger: Clodius en fut arraché et tué, et son corps fut laissé sur la route. Ainsi périt Clodius, l'an de Rome 701. (*Voy.*, dans cette *Biographie*, les art. CICÉRON et MILON. *Voy.* aussi Cicéron, *pro Domo sua; de Harusp. Respons.*, etc., et Plutarque, *in Vit. Cic.*) — CLODIUS LICINIUS avait écrit une histoire romaine citée par quelques auteurs latins, et entre autres par Tite-Live (liv. 29).—Il ne faut pas le confondre avec CLODIUS SEXTUS, qui avait composé en grec un ouvrage sur les dieux dont parlent Arnobe (liv. 5), et Lactance (liv. 1, *de Fals. Relig.*, ch. 22). Q—R—Y.

CLODIUS MACER (LUCIUS) était propréteur d'Afrique, lorsque les Romains, fatigués des crimes de Néron, favorisèrent les révoltes qui éclataient de toutes parts vers la fin de son règne. Vindex se souleva dans les Gaules, Galba en Espagne, et Clodius Macer en Afrique. Ce fut par les conseils de Calvia

Crispinella, intendante des débauches de Néron, que Clodius Macer prit les armes contre l'empereur, sous le séduisant prétexte de rendre la liberté à sa patrie. Presque toutes ses médailles attestent cette intention. On voit sur ses monuments qu'il donna à chacune des légions qu'il commandait le nom de *Libera* ou *Liberatrix* : il n'y prend lui-même que celui de *Proprætor*, et, pour flatter le sénat, il fit mettre sur ces monnaies (d'argent) le S. C. (*senatus consulto*), afin d'indiquer qu'elles étaient frappées par son autorité, chose tout à fait inusitée depuis Auguste, qui, ainsi que ses successeurs, n'avait laissé au sénat que le droit de faire frapper les monnaies de cuivre. Il n'est pas constant que Clodius Macer ait été proclamé empereur ; voulant conserver le fruit de ses rapines et échapper à la punition de ses crimes, il tenta de parvenir à l'empire, et crut y réussir en retenant les vaisseaux qui devaient porter le blé à Rome, afin d'affamer le peuple et de le forcer à le reconnaître ; mais aucun historien ne dit positivement qu'il ait été revêtu de la pourpre. Il avait créé plusieurs légions pour le soutenir dans sa rébellion : l'une d'elles fut appelée de son nom *Macriana*. Elles furent toutes licenciées par l'ordre de Galba, lorsqu'à son avénement à l'empire, il eut fait assassiner Clodius Macer, par Trebonius Garucianus, intendant de l'Afrique. Outre le type de la liberté, qu'on voit sur ses médailles, on y trouve celui de Carthage, et de la Sicile, avec les légendes *Carthago* et *Sicilia*, ce qui paraît indiquer que cette dernière province était soumise à son gouvernement et comprise dans sa révolte. Quelques-unes nous donnent son portrait, mais elles sont fort rares ; Eckhel, qui n'en avait point vu, doutait à tort de leur authenticité : elles nous font encore connaître son prénom de *Lucius*, sur lequel les savants n'ont pas toujours été d'accord. T—N.

CLODIUS (JEAN), théologien protestant, né en 1645, à Neustadt, près de Stolpen, en Poméranie, où son père était archidiacre. Après avoir enseigné la philosophie dans différents colléges, il fut fait surintendant à Grossen-Hayn, et y mourut le 14 juin 1733, étant alors le doyen d'âge de tous les pasteurs de l'électorat de Saxe. Parmi les nombreuses dissertations qu'il a publiées, quelques-unes se distinguent par la singularité de leur objet : *de Genuina et propria Significatione Cameli, ad Matt.* 19, 24. Il y recherche si c'est d'un chameau ou d'un câble que parle Jésus-Christ, quand il compare la difficulté de les faire passer par le trou d'une aiguille, à celle qu'un riche aura d'entrer dans le royaume des cieux. — *De Tuissatione Dei et Vossitatione hominis*. Il y discute l'origine et les motifs de l'usage de tutoyer Dieu dans les prières (en latin), tandis qu'on parle au pluriel aux grands dans les protocoles diplomatiques. — *De Magia sagittarum Nebuchodonosoris*, etc. Cette dernière a été insérée dans le *Thesaur. theol.-philos.* — *Christian* CLODIUS, neveu du précédent, né à Neustadt en 1694, fut recteur à Annaberg, et ensuite à Zwickau, où il mourut, le 13 juin 1775. Pendant qu'il étudiait à l'université de Leipsick, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la formation de la société germanique, connue sous le nom de *Deutschübende poëtische Gesellschaft* (*voy.* MENCKEN), et il en publia la notice sous ce titre : *Commentatio de instituto societatis philo-teutonico-poeticæ*, Leipsick, 1722, in-4°. Ses autres ouvrages sont des poésies latines et allemandes, et quelques dissertations dont les plus importantes sont : *Ultima Fata, Morbus, Mors et Sepultura D. Chr. Krumbholzii*, Zwickau, 1742, in-4° ; — *de Manuscriptis Krumbholzianis e carcere* ; — *de Singularibus quibusdam ephororum Zwickaviensium Dictis, Factis et Fatis*, ibid., 1759, in-4° ; — une *Histoire de la réformation à Zwickau* (en allem.), ibid., 1756, in-4°. C. M. P.

CLODIUS (JEAN-CHRISTIAN), orientaliste d'Allemagne, fils du précédent, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues, vint à Iéna, où il apprit l'arabe de Dantz, et obtint, en 1724, la place de professeur de cette langue à l'université de Leipsick. Il la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1745. On a de ce savant : 1° *Specimen ex historia litteraria orientali de nonnullis historicis et geographicis arabicis, persicis et turcicis*, Leipsick, 1723, in-4°. 2° *De Usu linguæ arabicæ etymologico, in exegesi sacra*, ibid., 1724, in-4° : cette petite pièce a été publiée avec un nouveau titre en 1729, ainsi qu'un autre morceau auquel elle fut alors réunie, intitulé : *de Nominibus Jesus Christi et Mariæ arabicis*, qui avait paru dès 1723, Leipsick, in-4°. 3° *De Causis contemptus linguæ arabicæ*, ibid., 1724, in-4°. 4° *De Germanorum Meritis in linguis orientalibus*, 1728. 5° *Compendium grammaticæ arabicæ una cum appendice de vulgari hodierno dialecto arabico*, etc., ibid., in-4°. Schnurrer (*Bibliothèque arabe*) n'indique point la date de l'impression de cet ouvrage ; mais, dans la préface de sa *Grammaire turque*, publiée en 1729, Clodius nous apprend que la 1re édition avait paru depuis cinq ans. Ainsi, on peut supposer qu'il a été imprimé en 1724 ou 1725. 6° *Theoria et Praxis linguæ arabicæ*, Leipsick, 1729 : cet ouvrage est, à peu de chose près, le même que le précédent. Les quatre premières parties ne sont que la réimpression du *Compendium*, avec un numérotage nouveau en marge. La 5e partie, qui contient l'analyse grammaticale du livre de *Job*, n'est point de Clodius, mais de Kromayer. Elle avait paru dès 1707, sous le titre de *Filia matri obstetricans*. 7° *Excerptum Alcoranicum de peregrinatione sacra*, Leipsick, 1730, in-4° : Clodius donna cette petite brochure de 16 p. comme un supplément à sa grammaire ; cependant il y a des exemplaires de sa *Theoria ling. arab.* auxquels ce morceau est joint. 8° *Compendiosum Lexicon latino-turcico-germanicum, accessit triplex index ac grammatica turcica*, Leipsick, 1729, in-8°. Clodius ne publia d'abord que la préface, où il traite bien imparfaitement de la langue et de la littérature des Turcs, le lexique latin, turc et allemand (le turc est écrit en caractères originaux et suivi de la prononciation), et la grammaire. Quelques mois après, il publia un *Triplex index*, dont le premier contient les mots turcs simplement, avec renvoi au lexique latin ; le second, les mêmes mots en ca-

ractères latins, et le troisième, un *Onomasticon* allemand, avec renvoi à l'index turc. 9° *Chronicon peregrinantis, seu historia ultimi belli Persarum cum Aghwanis gesti, a tempore primæ eorum irruptionis, ejusque occupationis, usque ad Eschrefum Aghwanum continuata*, etc., Leipsick, 1731, in-4° : cette histoire fut originairement écrite par le P. Krusinski, jésuite polonais, missionnaire en Perse, témoin de la plupart des événements qu'il y raconte. Il le traduisit ensuite en turc, pour satisfaire Ibrahim-Pacha, grand vizir d'Achmet III, et cette traduction parut écrite d'un style si pur aux Turcs même, qu'on n'hésita point de l'imprimer dans la typographie turque nouvellement établie à Constantinople ; elle parut en 1728. Clodius, voulant repousser les calomnies de ses ennemis, qui l'accusaient d'ignorer le turc, traduisit cette version en latin, et ne mit qu'un mois et demi à exécuter ce travail. A la suite de cette traduction, se trouve une table chronologique des sultans ottomans, tirée des tables chronologiques de Hadjy-Khalfa. 10° *Bibliothecæ orientalis edendæ Delineatio*. Clodius avait conçu le projet de traduire en latin la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, d'y ajouter de nouveaux articles, de retrancher ceux qui n'avaient pas un rapport direct avec la matière, et de mettre les titres de livres en caractères originaux. Cette brochure contient l'exposition de ce plan. 11° *Schediasma de ephemeribus orientalibus scribendis*, autre brochure dans laquelle l'auteur expose le plan qu'il avait conçu de donner des *Ephémérides orientales*. On peut voir dans le *Thesaurus Epist.* de Lacroze (t. 1er, p 80) la table des matières qui devaient en composer la 1re partie. 12° *Scopelismi criminis Arabiæ Rudera*. 13° *Historiæ patriarch. Alexandr. Recensio brevis*. 14° *Schediasma de jurisconsulto philologo*, Wittemberg. 15° *Liturgiæ Syriacæ septimanæ pass. D. N. J. C. excerptum, notis illustratum*, Leipsick, 1720, in-4°. 16° *Lexicon hebraicum selectum*, ibid., 1744, in-8°. Clodius avait donné l'année précédente une édition du *Lexique hébreu* de Gousset (*voy.* ce nom), et avait eu l'intention d'y joindre un supplément; mais ensuite il changea de dessein, et publia séparément cet ouvrage, qui peut suppléer à tous les lexiques hébreux. Clodius a été un des collaborateurs du journal allemand intitulé : *Histoire de la littérature de notre temps*, dont il a paru 12 cahiers, Leipsick, 1721-1725, in-8°. Outre l'arabe, il avait étudié l'hébreu et le syriaque. Il connaissait aussi le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Il a promis beaucoup à la littérature orientale, et a peu tenu. C'était, à ce qu'il paraît, un homme d'un caractère bizarre, vain, entreprenant beaucoup de choses, n'en terminant aucune. Reiske avait commencé sous lui l'étude de l'arabe, et il en parle dans ses mémoires en termes peu flatteurs. Ce n'est point le seul savant qui ait attaqué la réalité de ses connaissances en langues orientales. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, et dont la plupart ne sont que de petites brochures, on doit encore à Clodius la préface de la traduction allemande de l'introduction à l'*Histoire d'Asie* par la Martinière, placée en tête de l'*Histoire de Thamas Kouli-Kan*, et celle de la *Bible hébraïque* de van der Hoogt, avec la version de Schmid. On trouve dans le *Thesaurus Epist.* de Lacroze plusieurs lettres de Clodius, qui font connaître les travaux dont il s'est occupé. J—N.

CLODIUS (CHRISTIAN-AUGUSTE), poëte allemand et professeur à Leipsick, était fils du précédent. Il naquit à Annaberg, en 1738, et se destina d'abord à la carrière théologique; une maladie grave l'ayant fait rappeler chez ses parents, en 1758, il y fit la connaissance du célèbre major Kleist, qui s'y trouvait en quartier d'hiver, et ce génie supérieur lui inspira tout son enthousiasme pour la poésie. De retour à Leipsick, Clodius devint l'ami de Gellert, et ne s'attacha plus qu'aux belles-lettres. Il y obtint la chaire de philosophie en 1764, celle de logique en 1778, et celle de poésie en 1782. Il était secrétaire perpétuel de l'académie de Leipsick, connue sous le nom de *Société de Jablonowski*, lorsqu'il mourut, le 30 novembre 1784. Sans être un écrivain du premier ordre, il montre dans ses ouvrages un goût sûr, une imagination brillante, une profonde connaissance des anciens, et un grand art pour en transporter les beautés dans sa langue. On peut voir dans Jordens (*Dict. des Poet. et Pros. allem.*) le détail de ses ouvrages ; les principaux sont : 1° *Essais de littérature et de morale*, Leipsick, 1667-69, 4 part. in-8°, en allemand. On y trouve une excellente analyse des comédies d'Aristophane, dont les critiques allemands font le plus grand cas et qu'ils regardent comme plus propre que les meilleurs commentaires à donner une idée juste de l'esprit de cet ancien comique grec. Ce même ouvrage renferme encore plusieurs opuscules, tels que *Medon, ou la Vengeance du sage*, pièce qui a été traduite en français. Goëthe en fit une parodie en 1767, Leipsick. in-8°. 2° *Dissertationes et Carmina*, Leipsick, 1787, in-8°. Ce recueil, publié après sa mort par son ami, le docteur Morus, renferme tout ce qu'il a écrit en latin. 3° *Odeum*, 1re et 2e parties, Leipsick, 1784, in-8°. Ce recueil périodique, divisé en 6 cahiers, contient des observations sur la poésie, la mythologie, l'antiquité, etc. 4° *Nouveaux Mélanges*, ibid., 1787, grand in-8°. Recueil dans le même genre, écrit en allemand, comme le précédent, et divisé en 4 parties, intitulées : *Phocion, Scipion, Dinocrate, Orosmane*. — Madame CLODIUS, sa veuve, née Juliane-Frédéric-Henriette Stolzel, en publia, en 1787, la continuation, sous le titre de 5e et 6e parties; ce n'est que l'*Odeum*, indiqué plus haut, numéro 3, auquel on a mis un nouveau titre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Cette dame, qui occupe un rang distingué parmi les personnes de son sexe qui ont cultivé la littérature en Allemagne, traduisit de l'anglais, et publia la même année les poésies d'Elisabeth Carter et de Charlotte Smith. Cette traduction, qui est en prose, est remplie de feu et de sensibilité. Madame Clodius, née à Dresde, est morte le 3 mars 1805, à l'âge de 53 ans. C. M. P.

CLODIUS (DAVID), philologue allemand, né à Hambourg, était professeur de langues orientales à

Giessen, en 1671, fut ensuite pasteur et professeur de théologie ; il mourut, jeune encore, le 10 septembre 1687. Il a publié une grammaire hébraïque avec quelques dissertations, *de Ritibus precandi veterum Ebræorum, de Synagogis Judæorum*, etc. Il a donné des éditions de la Bible hébraïque, avec des sommaires, des ouvrages de Bochart, de Louis de Dieu, etc. On prétend même qu'il avait revu l'édition du dictionnaire arabe de Golius, ce qui est peu croyable, cet ouvrage ayant paru en 1653. (*Voy.* le *Dictionn.* de Jœcher, et la *Cimbria litterat.* de Moller.) — *Henri-Jonathan* Clodius, conservateur de la bibliothèque électorale de Dresde, mourut dans la même ville, le 4 août 1767, après avoir publié : 1° *Specimen thesauri novæ bibliothecæ litterariæ universalis realis*, Dresde, 1757, in-8°. C'est le plan d'un nouveau système bibliographique. 2° *Primæ Lineæ bibliothecæ lusoriæ, seu Notitia scriptorum de ludis, præcipue domesticis ac privatis*, ibid., 1761, in-8°, ouvrage curieux, mais incomplet ; il est par ordre alphabétique et renferme environ cinq cents articles, où l'on voit pêle-mêle des moralistes, des poëtes, des jurisconsultes, des antiquaires et des mathématiciens. L'auteur y cite toujours ses autorités, et ajoute souvent au titre des ouvrages une courte notice ou quelque passage curieux. 3° *Kurzgefasste historische Nachricht*, etc., ibid., 1763, in-8°. C'est une notice historique abrégée de l'origine et des accroissements de la bibliothèque de Dresde. C. M. P.

CLODOMIR, le second des quatre fils de Clovis, et le premier-né de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume d'Orléans. Il s'unit à ses frères pour faire la guerre à Sigismond, roi de Bourgogne, qui fut fait prisonnier, et assassiné, ainsi que sa femme et ses enfants. Les fils de Clotilde se croyaient, par leur mère, des droits sur ce royaume, et suivaient d'ailleurs la politique de Clovis, qui ne voulait d'autre domination dans les Gaules que celle des Francs. Les Bourguignons s'étant donné un autre chef dans la personne de Gondemar, Clodomir leur livra une nouvelle bataille, dans laquelle il périt, à l'âge de 30 ans. Reconnu sur le champ de bataille à sa longue chevelure, les Bourguignons lui coupèrent la tête, qu'ils élevèrent au bout d'une lance, spectacle qui redoubla la furie des Français, les rendit victorieux, et les porta à faire un horrible carnage de leurs ennemis. Clodomir laissa trois fils de sa femme Godinque ; Childebert et Clotaire, leurs oncles, les demandèrent à Clotilde qui les élevait, sous prétexte de les mettre en possession de l'héritage de leur père ; quand ils les tinrent en leur puissance, ils firent dire à Clotilde d'opter, pour ses petits-fils, entre la mort ou une réclusion perpétuelle dans un monastère. Clotilde, dit-on, répondit qu'elle préférait leur mort à leur dégradation, et, sur cette réponse d'une femme troublée, qu'il était odieux de consulter, puisqu'elle n'avait pas le droit de prononcer, Gontaire et Théobalde, les deux aînés, furent assassinés; Clodoalde, le plus jeune, fut sauvé par les braves (barons) de son père, et se consacra ensuite de lui-même à la vie monastique. Il est connu sous le nom de *St. Cloud*, qu'il a donné à la retraite dans laquelle il vécut près de Paris. Clotaire épousa la veuve de Clodomir, son frère, quoiqu'il fût le meurtrier de ses enfants et l'usurpateur de leur royaume. Telles étaient les mœurs que les Francs avaient apportées, et qui ne furent adoucies que par la religion chrétienne. F—e.

CLODORÉ (Jean), écrivain français, mort vers la fin du 17ᵉ siècle, a publié : *Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terre ferme de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en 1666 et 1667, avec un Journal du dernier voyage de M. de la Barre en l'île Cayenne; accompagnée d'une exacte Description du pays, mœurs et naturel des habitants; le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays*, par J. C. S. D. V., Paris, Clousier, 1671, 2 vol. in-12. On conjecture, avec assez de vraisemblance, que les lettres S. D. V. signifient *secrétaire de vaisseau*, et que l'auteur avait rempli cette fonction dans une des expéditions dont il donne la relation. C. M. P.

CLONARD (Joseph-Ernest de), auteur dramatique, né en 1785, fut attaché pendant une partie de sa vie à l'administration de la marine, et devint membre de plusieurs sociétés littéraires, tant à Paris qu'à Dijon, Bruxelles, etc. Il mourut en janvier 1816. Clonard a donné, sous le pseudonyme d'*Eugène*, un assez grand nombre de pièces de théâtre. Nous ne citerons que les suivantes, qui toutes furent représentées avec succès à Paris et à Bordeaux : 1° *Frontin tout seul, ou le Valet de la malle*, scène-folie en vaudevilles, Paris, 1801, in-8°. 2° *Croutinet, ou le Salon de Montargis*, caricature en 1 acte et en vaudevilles, ibid., 1802, in-8°. 3° *Nicaise tout seul, ou pas si bête*, monologue bouffon, en 1 acte, mêlé de vaudevilles, ibid., et même année, in-8°. 4° *L'Ivrogne et sa femme*, comédie parade en 1 acte, imitée d'une fable de la Fontaine, ibid., 1803, in-8° (avec Armand). 5° *Jean-Baptiste Rousseau, ou le Retour à la piété filiale*, comédie-vaudeville, en 1 acte, ibid., 1803, in-8° (avec Fr. Bourguignon.) 6° *Monsieur Botte, ou le Négociant anglais*, comédie en 3 actes, ibid., 1803. in-8° (avec Servières). 7° *L'Epingle et la Rose, ou les Talismans d'amour*, comédie-vaudeville en 1 acte, Bordeaux, 1808, in-8°. 8° *Nous allons le voir, ou la Répétition générale*, hommage impromptu en 6 scènes, ibid., 1808, in-8°. C'est une pièce de circonstance, faite à l'occasion de l'arrivée de Napoléon à Bordeaux. 9° *La Ville au village, ou les Hommes tels qu'ils sont*, comédie-vaudeville en 1 acte, Paris, 1809, in-8°. 10° *Les Epoux de quinze ans*, comédie vaudeville en 1 acte, Bordeaux, 1810, et Paris, 1812, in-8°. 11° *Les Faux Maris, ou le Danger des épreuves*, comédie en 1 acte, Paris, 1812, in-8°. Ch—s.

CLOOTS (Jean-Baptiste, du Val-de-Grace), baron prussien, né à Clèves en 1755, était neveu du fameux écrivain Cornélius de Pauw. Héritier d'une fortune considérable, Cloots fut envoyé à Paris à l'âge de onze ans, et y fit ses études; ainsi c'est à tort qu'on a attribué ses bizarreries et son extravagance aux leçons métaphysiques des profes-

seurs allemands, dont on a supposé qu'il était le disciple. Paris fut sa ville d'adoption ; son projet favori était d'en faire la métropole du genre humain, et les philosophes français du 18e siècle, dont il exagéra encore les principes subversifs, furent ses guides et ses véritables maîtres. Plusieurs années avant la révolution, et très-jeune encore, Cloots se mit en tête de réformer les peuples et les États. Nourri de la lecture des anciens, et d'une admiration fanatique pour les législateurs de Sparte et d'Athènes, Cloots se crut destiné à reproduire leurs systèmes, ou plutôt à en établir de nouveaux. Il changea son nom patronymique de *Jean-Baptiste* contre celui d'*Anacharsis*, philosophe grec, et parcourut successivement l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, et quelques autres contrées de l'Europe, où il s'efforça d'attirer sur lui l'attention par ses prodigalités et ses extravagances. Il revint ensuite se fixer à Paris, abandonnant définitivement sa patrie, et renonçant à tous les priviléges de sa naissance. La révolution était, pour l'accomplissement de ses projets, une occasion qu'il ne devait pas laisser échapper; aussi le vit-on assiéger sans cesse les autorités, et surtout l'assemblée nationale, de ses pétitions, de ses félicitations, de ses discours de toute espèce. Cloots prit alors le surnom d'*Orateur du genre humain*, et se proposa pour être l'organe de l'*ambassade* universelle qui vint féliciter au nom de tous les peuples les *régénérateurs* de la France. Une séance du soir fut indiquée pour recevoir cette députation, qui ne fut composée que de Cloots, qui porta la parole au nom du genre humain, de l'auteur d'un journal anglais qui se trouvait alors à Paris, de quelques valets mulâtres, nègres et autres, qu'on avait affublés de costumes étrangers. Ils demandèrent l'honneur d'être admis à la fameuse fédération du 14 juillet, qui devait avoir lieu quelques jours après, et l'assemblée, qui accueillit cette mascarade avec une gravité incroyable, leur assigna une place particulière. Après la révolution du 10 août, Cloots se livra sans réserve à son délire. Il manifesta solennellement à la barre de l'assemblée législative la joie *républicaine* qu'il avait ressentie en voyant tomber le trône du *tyran*, et dès lors il injuria et menaça tous les rois, professa hautement l'athéisme, prêcha dans tous ses discours la doctrine d'une république universelle, et fit hommage d'une partie de sa fortune pour aider à l'établir. Les massacres de septembre avaient répandu la terreur dans toute la France, et surtout dans les départements voisins de la capitale. Des émissaires de la faction triomphante indiquaient aux assemblées électorales les personnes qu'ils désiraient voir arriver à la convention ; ils désignèrent Cloots aux électeurs de l'Oise, réunis à Chaumont, qui le nommèrent sans le connaître. Devenu membre du corps législatif, sa fureur contre les religions et contre les trônes ne connut plus de bornes. Il se déclara l'ennemi *personnel de Jésus-Christ*, appela l'héritier du grand Frédéric *Sardanapale du Nord*, supplia l'assemblée de mettre sa tête à prix, ainsi que celle du duc de Brunswick, et exalta l'action d'Anckastroëm, assassin du roi de Suède. Il vota la mort de Louis XVI, en ajoutant : « Je condamne pareillement à mort « l'infâme Frédéric-Guillaume. » Dès 1792, il avait publié un pamphlet intitulé : *la République universelle*, dans lequel on lit cette phrase, qui peut donner une idée de la philosophie ou de la métaphysique révolutionnaire : « *Le peuple* est le souverain et le « Dieu du monde ; la France est le centre du peuple- « Dieu ; les sots seuls peuvent croire à l'existence « d'un autre Dieu, d'un être suprême. » Les mêmes principes se trouvaient déjà dans la *Certitude des preuves du mahométisme*, dont il fit hommage à la convention le jour où l'on célébrait dans cette assemblée les extravagantes fêtes de la Raison. (*Voy.* CHAUMETTE.) Il demanda en même temps qu'on érigeât une statue en l'honneur de J. Meslier, curé champenois, qui avait renoncé à son état et abjuré la religion dont il était le ministre. La convention applaudit au discours de Cloots, accepta son hommage, et envoya le livre au comité d'instruction publique : elle ordonna en outre l'impression et l'envoi à tous les départements du discours dont Cloots avait fait précéder son offrande. Cet énergumène fut aussi un des défenseurs les plus ardents des assassins de septembre, que le parti modéré de la convention voulait faire punir. Cependant Robespierre, qui ne manquait pas de pénétration dans ses haines, résolut d'attaquer Cloots et ses partisans, qui commençaient à lui porter ombrage, et d'en débarrasser la convention. On était au plus fort du règne de la terreur, et les jacobins inquiets, se méfiant les uns des autres, concentraient leur société, et en faisaient passer les membres au scrutin épuratif. Lorsque le baron prussien se présenta et fit valoir ses titres, en déclarant que son *cœur était français* et *son âme sans-culotte*, Robespierre l'apostropha aigrement, et dit qu'il se méfiait de tous ces étrangers qui prétendaient être plus patriotes que les Français les plus énergiques ; qu'il suspectait la bonne foi d'un prétendu sans-culotte qui avait 100,000 livres de rente ; que d'ailleurs le système de Cloots, sa république universelle et sa monstrueuse incrédulité, ne pouvaient produire d'autre effet que de rendre les Français odieux à toutes les nations, et d'augmenter le nombre de leurs ennemis. Il termina en demandant que Cloots fût exclu de la société. On applaudit à cette motion, et le malheureux Prussien, prévoyant quelles en seraient les suites, se retira pâle et déconcerté. Compris quelque temps après dans la dénonciation portée par St-Just contre les hébertistes, il fut arrêté avec ses principaux partisans, et condamné à mort le 24 mars 1794. Cloots conserva son caractère et ses principes jusqu'à son dernier moment, et prêcha sur le matérialisme Hébert, son compagnon d'infortune, qui montrait beaucoup moins de fermeté ; il demanda à être exécuté après tous ses complices, « afin, dit-il, d'avoir le temps d'établir certains « principes, pendant qu'on ferait tomber leurs têtes. » Les journaux de ce temps ont dit qu'en montant sur l'échafaud il avait appelé de son jugement *au genre humain*. Cloots a publié les ouvrages suivants : 1° *Certitude des preuves du mahométisme, ou Réfutation de l'examen critique des apologies de la reli-*

gion mahométane, Londres, 1780, in-12, 1re édition, publiée sous le nom d'*Ali-Gier-Beer*; réimprimée à Paris, 1791, in-12. 2° *Adresse d'un Prussien à un Anglais*, 1790, in-8° : l'Anglais auquel s'adresse Cloots est Edmond Burke. 3° *Lettre sur les Juifs, à un ecclésiastique de mes amis, lue dans la séance publique du Musée de Paris, le 21 novembre* 1782, Berlin, 1783, in-12. 4° *Vœux d'un Gallophile*, 1786, in-12; 5° *Anacharsis à Paris, ou Lettre de J.-B. Cloots à un prince d'Allemagne*, Paris, 1791, in-8°. 6° *Motion* (pour que le roi habite Paris), Paris, 1790, in-8°. 7° *Correspondance avec le chevalier d'Eon*, 1791, in-8°. 8° *L'Orateur du genre humain, ou Dépêches du Prussien Cloots au Prussien Hertzberg*, Paris, 1791, in-8°. 9° *La République universelle*, 1792, in-8°. 10° *Base constitutionnelle de la république du genre humain*, 1793, in-8°. On attribue quelquefois à Cloots *l'Alcoran des princes* (St-Pétersbourg, 1782, in-18), ouvrage de Zannowich, prétendu prince d'Albanie. (*Voy.* ZANNOWICH.) B—U.

CLOPINEL. *Voyez* MEHUN (JEAN DE).

CLOPPENBURG (JEAN), né à Amsterdam, le 13 mai 1597, fut un habile et célèbre théologien; mais comme il ne s'occupa presque toujours que de controverse et de questions dogmatiques, son nom et ses écrits sont tombés dans l'oubli. On a fait un recueil de ses œuvres en 2 volumes in-4°, Amsterdam, 1684. Nous n'y distinguerons que le traité *de Fœnore et Usuris*, dont il y a une édition de Leyde, 1640, in-8°. On peut le joindre à ceux de Saumaise sur la même matière. Cloppenburg, après avoir exercé les fonctions de pasteur en différentes villes de Hollande, fut nommé professeur de théologie à Harderwick, d'où il passa à Franeker avec le même titre. Il mourut le 30 juillet 1652. B—ss.

CLORIVIÈRE (PIERRE-JOSEPH PICOT DE), jésuite, né en Bretagne, vers 1735, d'une famille honorable de la province, n'avait pas encore fait ses derniers vœux lorsque les arrêts du parlement en 1762 supprimèrent la société. En Bretagne du moins les jésuites ne furent point bannis et purent se rendre utiles pour l'exercice du ministère. Le P. Clorivière devint curé de Paramé, près St-Malo, et il occupait cette place au moment de la révolution. Le refus de serment le força de quitter sa paroisse. Dans les temps de persécution, il montra beaucoup de dévouement et de courage. Étant venu à Paris, il s'y livrait secrètement à l'exercice de son ministère. Des relations qu'il avait avec quelques royalistes de Bretagne le rendirent suspect à la police sous Bonaparte : il fut arrêté et enfermé au Temple, où il resta plusieurs années. La restauration lui permit de se réunir à quelques anciens membres de la société, et ce fut le premier noyau de leur rétablissement. Clorivière mourut au milieu de ses confrères, le 5 janvier 1820. Il avait donné naissance à une pieuse association qui subsiste encore. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Vie de M. Grignon de Montfort*, St-Malo, 1785, in-12; 2° *Exercice de dévotion à St. Louis de Gonzague*, traduit de l'italien de Galpin, 1785, in-12; 3° *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*, 1802, in-12; 4° *Explication des Epîtres de St. Pierre*, 1809, 3 vol. in-12. P—C—T.

CLOS (CHODERLOS DE LA). *Voyez* LACLOS.

CLOSIUS (SAMUEL), savant philologue, né à Breslau, se distingua par son talent pour la poésie latine, et reçut la couronne de poëte impérial. Ayant été plusieurs années gouverneur du dernier comte Auguste-Louis de Barby, il fut nommé en 1669 prévôt d'une paroisse de Magdebourg, où il mourut en 1678. Il a publié : 1° *Brunellus* Nigelli *et Vetula* Ovidii, *nunc ex illustri quadam Saxoniæ inferioris bibliotheca deprompta*, Wolfenbuttel, 1661, in-8°. Le premier de ces deux petits poëmes est une espèce de satire en vers élégiaques composée vers l'an 1200 par Wireker Nigellus, bénédictin et grand chantre de Cantorbéry, contre les mœurs corrompues de son temps, et surtout contre Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely. L'autre poëme, attribué sans fondement à Ovide, est en vers hexamètres, et paraît l'ouvrage de quelque moine du moyen âge. Bradwardin et Roger Bacon en ont cité des passages. Il avait déjà été publié, mais moins correctement, à Cologne en 1470, et à Lubeck en 1471. Il est divisé en 3 livres, et Manuce ne le connaissait pas bien, puisqu'il en parle comme de trois ouvrages différents, intitulés : *de Vetula*, *de Quatuor Humoribus* et *de Ludo latrunculorum*. 2° *Jo. Marii Philelphi Epitomata*, ibid., 1662, in-8°. 3° *Bibliothecæ Augustæ Wolferbytanæ generalis Sciagraphia*, ibid., 1660, in-4° : c'est un tableau de ce qu'était alors la riche bibliothèque de Wolfenbuttel; on doute que cet ouvrage appartienne à Closius. 4° Quelques poésies latines imprimées séparément en 1690, et plusieurs lettres conservées en manuscrit dans la même bibliothèque. On peut consulter à ce sujet Burckhard, *Comm. de bibliot. Wolferbyt.*, part. 1, p. 110 et 148. C. M. P.

CLOSS (JEAN-FRÉDÉRIC), en latin CLOSSIUS, né en 1735, à Marbach, dans le Wurtemberg, cultiva avec beaucoup de succès la philosophie, la poésie latine et la médecine. Il exerça cette dernière à Bruxelles, puis à Hanau, et mourut en juin 1787. La plupart de ses écrits consistent en dissertations et en traductions : 1° *Petri Apollonii Collatini carmen de duello Davidis et Goliæ, emendatum atque illustratum*, Tubingen, 1762, in-4°. 2° *Dissertatio de gonorrhœa virulenta, sine contagio nata*, Tubingen, 1764, in-4°. 3° *Carmen de Cortice Peruviano remedio variolarum prophylactico valde limitando*, Leyde, 1765, in-4°. 4° *Nova variolis medendi Methodus, cum aliquot observationibus miscellaneis*, Utrecht, 1766, in-8° : cet opuscule a été traduit en allemand, Ulm, 1769, in-8°. 5° *Specimen observationum in Cornelium Celsum*, Utrecht, 1767, in-4°. 6° *Davidis Macbride, Introductio methodica in theoriam et praxin medicinæ, ex lingua anglica in laticam convertit*, Utrecht, 1774, 2 vol. in-8°; Bâle, 1783, 2 vol. in 8°. 7° *Medicamentum, non* πολυχρηστον, *sed* παγχρηστον (*alias universale dictum*) *revelat, elegisque latinis decantat Janus Irenæus Soliscus*, Utrecht, 1783, in-8°. 8° *Carmen de medico, ignorata morbi causa, male curante*, Tubingen, 1784, in-8°.

Closs a publié ce petit poëme, comme le précédent, sous le nom de *Soliscus*, anagramme de *Clossius*. 9° *Aurelii Cornelii Celsi de tuenda sanitate volumen, elegis latinis expressum : subjicitur ipse Celsi contextus, partim e libris, partim ex ingenio emendatus, cum varietate lectionis Lommianæ, Lindenianæ, Krusianæ, Turganæ et Valartianæ*, Tubingen, 1785, in-8°. 10° *Hippocratis Aphorismi elegis latinis redditi*, Tubingen, 1786, in-8°. Closs a encore publié un recueil choisi des dissertations philosophiques du professeur Godefroi Ploucquet, de Tubingen. — *Charles-Frédéric* CLOSS, fils du précédent, né en 1768, fut nommé, en 1792, professeur extraordinaire de médecine à l'université de Tubingen, dont il devint professeur ordinaire, en 1795. Il ne remplit pas longtemps cette dernière chaire; car il mourut au printemps de son âge, le 10 mai 1797. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés : 1° *Tractatus de ductoribus cultri lithotomi sulcatis*, Marbourg, 1792, in-8°. 2° *Dissertatio sistens analecta quædam ad methodum lithotomiæ Celsianam*, Tubingen, 1792, in-4°. 3° *Dissertatio de perforatione ossis pectoralis*, Tubingen, 1795, in-4°. Closs a publié en allemand deux traités, dont Sprengel fait le plus grand éloge : l'un, sur la maladie vénérienne; l'autre, sur les maladies des os, et deux mémoires intéressants; le premier, sur la doctrine de la sensibilité et de l'irritabilité; le second, sur le supplice de la guillotine. Il a encore traduit de l'italien en allemand les observations anatomico-pathologiques du savant chirurgien Palletta sur la courbure de la colonne épinière, etc., etc. C.

CLOSTERMANN (JEAN), peintre allemand qui a exercé son art surtout en Angleterre, naquit à Osnabruck en 1656, et vint en 1679 avec un certain Tiburen, son compatriote, à Paris, où il travailla pour de Troye. En 1681 ils se rendirent en Angleterre; là Clostermann peignit d'abord des draperies pour Riley ; ils mirent ensuite leurs talents en commun, ce dernier se chargeant presque toujours des têtes dans leurs compositions. A sa mort, Clostermann termina plusieurs de ses peintures, ce qui le fit connaître du duc de Somerset qui avait employé Riley. Il peignit les enfants du duc; mais il perdit ses bonnes grâces, par suite d'une discussion relative à un tableau du Guerchin, qu'il avait acheté pour le duc et qu'il céda à lord Halifax. Clostermann ne manqua pas néanmoins d'occupation. Il fit les portraits d'un graveur et de sa femme dans le même tableau dont il existe une gravure à la *mezzo tinto* (demi-teinte.) Il fut ensuite le rival de sir Godfrey Kneller, et l'on prétend même que ce dernier refusa de faire une peinture avec lui pour une gageure. Il peignit dans un seul tableau le duc et la duchesse de Marlborough et tous leurs enfants, dans lequel le duc était représenté à cheval, et eut à cette occasion, tant de discussions avec la duchesse que Marlborough lui dit un jour : « J'ai éprouvé plus de peine « à réconcilier ma femme et vous que pour livrer « une bataille. » Clostermann, dont la réputation commençait à se répandre, se rendit en Espagne, en 1696, sur l'invitation du roi et de la reine dont il fit les portraits; ce fut pendant son séjour dans ce pays qu'il écrivit à Richard Graham plusieurs lettres sur les peintures qui s'y trouvaient. Il vint aussi deux fois en Italie et en rapporta quelques bons tableaux. Toute la galerie (*whole Length*) de la reine Anne à Guildhall, et une autre à Chattwocth du premier duc de Rutland, et à... (*Paintes'rhall*) un portrait de M. Saunders. Le coloris de cet artiste était vigoureux, mais lourd, et ses tableaux, dont l'exécution était médiocre, manquaient de grâce. Néanmoins il acquit une assez grande fortune, et il aurait pu terminer ses jours dans l'aisance, si une jeune fille, pour laquelle il avait conçu une vive passion et qui habitait dans sa maison, ne lui eût enlevé tout son argent, sa vaisselle et tous ses bijoux. Clostermann conçut un tel chagrin de cet événement, qu'il ne fit que languir jusqu'à sa mort arrivée en 1713. D—z—s.

CLOTAIRE Ier, quatrième fils de Clovis, et le troisième et dernier né de son mariage avec Clotilde, naquit en 497, et eut en partage, en 511, le royaume de Soissons. Comme il était le plus jeune, ses frères eurent le projet de lui enlever ses États; il vécut assez pour réunir à sa couronne les Etats de ses frères, et jouir seul de l'immense héritage de Clovis, augmenté de la Thuringe, de la Bourgogne, et de quelques provinces du midi de la France. Courageux, libéral, et politique habile, il entra dans les desseins ambitieux de ses frères, comme s'il eût prévu qu'ils ne travaillaient qu'à sa propre élévation. Aussi cruel que les rois ses contemporains, ses rivaux et ses parents, il fut de moitié dans l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, et prit sa part du royaume d'Orléans qui devait leur appartenir; mais il surpassa tous les princes de son temps par ses débauches. Les historiens varient sur le nombre de ses femmes ; on croit qu'il en eut six; tous s'accordent à dire qu'il épousa à la fois deux sœurs, nommées Ingonde et Aregonde, et qu'il força la veuve de Clodomir, dont il venait d'assassiner les enfants, à partager son lit. Il avait aussi épousé Radegonde, sa captive, dont il avait fait tuer le frère, et qui se sépara de lui à cause de la dissolution de ses mœurs. Heureux dans toutes ses expéditions guerrières, excepté en Espagne où il fut battu devant Sarragosse (*voy.* CHILDEBERT), il n'éprouva de vifs chagrins que par les révoltes continuelles de Chramne, l'un de ses fils, qui, par sa beauté, son courage, son esprit actif, avait captivé toutes ses affections. Aucun pardon ne put fléchir ce fils rebelle, aucun serment fait à son père ne lui parut sacré. Après l'avoir vaincu, Clotaire ordonna de l'attacher sur un banc où il fut battu pendant une heure; ensuite on l'enferma avec sa femme et ses enfants dans une chaumière à laquelle on mit le feu. (*Voy.* ALAIN Ier, de Bretagne.) Cette vengeance cruelle fut suivie de regrets qui contribuèrent à avancer les jours de Clotaire; il mourut à Compiègne (1), dans la 61e année de son âge, et la 47e de son règne. Ce prince, mêlant encore les souvenirs de

(1) Suivant Peignot, il mourut le 10 novembre 561. D—z—s.

l'ambition aux craintes religieuses qui l'agitaient dans ses derniers moments, s'écria : « Hélas ! que « doit être le roi du ciel, puisqu'il fait mourir ainsi les « plus grands rois de la terre ! » Il laissa quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, entre lesquels le royaume de France fut de nouveau partagé. Étant devenu maître de toute la monarchie française, après la mort de Childebert, il avait établi sa résidence à Paris en l'an 558. Son corps fut porté à Soissons, et enterré dans l'église de St-Médard, qu'il avait commencée et que Sigebert, son fils, acheva. F—E.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric I[er] et de Frédégonde, succéda à son père dans le royaume de Soissons en 584, n'étant âgé que de quatre mois. On lui contestait jusqu'à la légitimité de sa naissance, et la conduite scandaleuse de sa mère ne prêtait que trop à de pareils soupçons. Cette reine, profitant de la division qui existait entre Gontran, roi de Bourgogne, et Childebert, son neveu, roi d'Austrasie, plaça son fils sous la protection du premier, qui, touché de cette marque de confiance, le tint sur les fonts de baptême, et le fit reconnaître roi de Soissons, dans une assemblée de la noblesse. Après la mort de Gontran, l'an 593, la faiblesse de son âge et de ses États semblait le mettre à la merci de la branche royale d'Austrasie qui avait juré sa perte; mais il fut défendu par sa mère (*voy.* FRÉDÉGONDE), qui se mit elle-même à la tête de son armée, qu'elle harangua, tenant son enfant dans les bras. Vintrion, duc de Champagne, que Childebert avait envoyé contre son neveu, fut entièrement défait dans une bataille sanglante, à Droisy, dans le Soissonnais, et ce prince étant mort peu de temps après (596), Frédégonde s'empara de Paris, pénétra dans la Bourgogne, et tailla en pièces une armée que le fils de Childebert avait envoyée contre elle. Cette princesse étant morte elle-même en 597, Clotaire, privé de son appui, fut bientôt obligé d'abandonner ses conquêtes et même de céder aux rois de Bourgogne et d'Austrasie plusieurs villes de son royaume; mais Thierri étant mort peu de temps après, Clotaire, appelé par les seigneurs austrasiens qui redoutaient la tyrannie de Brunehaut, s'avance dans la Champagne au-devant de l'armée que cette reine veut lui opposer, en séduit les chefs par ses promesses, se saisit de Brunehaut (*voy.* ce nom) et des fils de Thierri, et, par leur mort, s'assure la paisible possession de la France entière. Il s'occupe alors à faire fleurir l'agriculture, abolit des impôts onéreux établis par ses prédécesseurs, et rendit aux grands vassaux des terres dont ils avaient été dépouillés. Dans les premières années du règne de ce prince, on avait vu trois armées, celle d'Austrasie, celle de Bourgogne et celle de Soissons, ayant chacune à leur tête un roi dont le plus âgé n'avait que dix ans. C'est de cette époque particulièrement que date la puissance des maires du palais, auxquels fut décerné le commandement des armées. Clotaire II a reçu des historiens contemporains le surnom de *grand*, et même celui de *débonnaire*, qui alors était pris en bonne part; les historiens modernes n'ont pu comprendre comment on avait appelé *grand* le roi qui avait accordé à vie la charge de maire du palais, ni comment on avait reconnu comme débonnaire le prince sous lequel on ordonna le supplice atroce de la reine Brunehaut, et l'entière extirpation de la branche royale d'Austrasie. Pour justifier les écrivains contemporains, il suffira de rappeler que Clotaire II, roi à quatre mois, eut trop longtemps besoin des grands de l'État pour qu'il lui fût possible de gouverner sans leurs conseils, et même contre leurs passions : leurs passions décidèrent le supplice de la reine Brunehaut; leurs conseils, la ruine de la famille royale d'Austrasie qui n'était plus composée que de bâtards, trop jeunes et trop nombreux pour attacher à leur sort les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne. Ces seigneurs, en consentant à réunir tous les royaumes sous la domination de Clotaire II, y mirent pour condition qu'ils conserveraient leurs lois, leurs priviléges, leurs frontières; en un mot, que Clotaire II serait leur roi, mais qu'ils auraient à vie un vice-roi ou maire du palais, de leur choix; et comme ils pouvaient soutenir les jeunes princes auxquels appartenaient l'Austrasie et la Bourgogne, puisqu'à cette époque la bâtardise n'était pas un motif d'exclusion, Clotaire II fut obligé de condescendre à leurs volontés. Si ces maires du palais détrônèrent dans la suite les descendants de Clotaire II, ce ne fut point parce qu'il les avait trop élevés, mais parce que ces dignitaires ambitieux avaient déjà trouvé sous la minorité de ce prince des circonstances assez favorables pour l'amener à consacrer leur élévation. Ce fut par les conseils de Garnier, maire du palais de Bourgogne, qu'il vendit aux Lombards les villes d'Aost et de Suze pour 35,000 sous d'or : traité honteux, qui ferma pour longtemps aux Français l'entrée de l'Italie. En 615, Clotaire tint à Paris un concile, le plus nombreux qu'on eût encore vu dans les Gaules, et où furent adoptés plusieurs réglements importants, dont le recueil forme le code des lois allemandes. Il céda l'Austrasie et la Neustrie à Dagobert, son fils aîné, et lui permit d'en prendre le titre de roi. Ce prince ayant été attaqué par les Saxons, Clotaire marche à son secours, atteint les Saxons près du Weser qu'il fait traverser à son armée, les taille en pièces, et tue Bertoalde, leur roi, de sa propre main. Après cette expédition, Clotaire se trouvant sans ennemis au dehors, comme il était sans rivaux dans l'intérieur, les Francs jouirent jusqu'à la fin de son règne d'une paix qu'ils n'avaient pas connue depuis leur établissement dans les Gaules. C'est de cette époque qu'il faut juger Clotaire II. Occupé de l'administration de son vaste royaume, il rendit à la couronne les domaines qui avaient été envahis pendant les troubles civils, fit observer les lois, assura le sort du clergé, sans affaiblir les droits de l'autorité royale, maintint sa famille et ses sujets dans l'ordre avec autant de prudence que de fermeté, et mérita les titres de grand et débonnaire qui ne lui ont été contestés depuis que par des écrivains qui n'ont tenu compte ni des circonstances, ni des

mœurs, ni des événements, sous lesquels les rois, plus que les autres, sont obligés de fléchir. Il mourut en 628, à l'âge de 45 ans, laissant deux fils, Dagobert et Aribert : ce dernier ne lui survécut pas longtemps, F—E.

CLOTAIRE III, l'aîné des fils de Clovis II, eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, et commença à régner en 655 ; son frère, Childéric, eut le royaume d'Austrasie; Thierri, qui était encore au berceau, ne reçut aucune part de l'héritage de Clovis II; et comme Clotaire et Childéric se trouvaient trop jeunes pour agir par eux-mêmes, il est évident que cette violation des lois constitutionnelles fut l'ouvage des seigneurs, qui voyaient dans la réunion des royaumes un moyen assuré d'arriver à l'indépendance, à laquelle ils tendaient tous. En effet, la Neustrie et la Bourgogne pouvaient bien être gouvernées par le même prince, mais sans cesser de faire des États séparés. Or, dans les royaumes que le monarque n'habitait pas, la puissance restait entière au maire du palais, élu par les grands, et conséquemment obligé de servir leurs prétentions pour s'en faire un appui contre l'autorité légitime. C'est ainsi que se préparait de loin le morcellement de la France en autant de petites souverainetés qu'on pouvait y compter de châteaux, morcellement qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de *régime féodal*, quoiqu'il ne soit réellement que la dégénération de la vraie féodalité. La reine Baltilde, mère des trois héritiers de Clovis II, dut voir avec chagrin l'injustice commise à l'égard du plus jeune de ses fils; elle ne put l'empêcher, malgré l'ascendant que lui donnaient ses vertus, et cela prouve en faveur des historiens qui ont annoncé qu'elle fut obligée, quelques années après, de quitter la cour, contre ceux qui pensent que sa retraite fut volontaire et uniquement décidée par sa piété. Baltilde, avec l'assistance des évêques, maintint pendant dix ans les États de Clotaire III sans troubles; elle diminua les charges publiques, abolit de vieilles coutumes qui perpétuaient l'usage des esclaves parmi les Français chrétiens, fit le bien avec persévérance au milieu d'une cour que la minorité du roi disposait aux factions; et surtout elle contraignit le maire du palais Ebroïn (*voy.* EBROIN) à cacher sous les plus séduisants dehors son ambition, sa cruauté et son avarice; mais cet homme étonnant, par les ressources de son génie et sa prodigieuse activité, sut la réduire elle-même à quitter le gouvernement, à se retirer dans un monastère, en lui laissant l'honneur d'une démarche sur laquelle elle n'était plus libre d'hésiter. Dès ce moment, il gouverna en maître jusqu'à la mort de Clotaire III, qui arriva peu d'années après la retraite de sa mère. Ce prince n'avait pas d'enfants; mais on remarque qu'il était en âge d'en avoir, puisqu'il touchait à sa 18e année lorsqu'il mourut. Cette observation est d'autant plus importante qu'Ebroïn lui supposa quelque temps un fils. On peut se faire une idée du singulier état où plusieurs minorités avaient réduit la famille royale, puisqu'on osa impunément supposer un fils à Clotaire III, qui n'avait jamais cessé de vivre au milieu de ses sujets, et peut-être même d'habiter sa capitale. D'après cela, on concevra aisément comment on ignore l'époque précise de la mort de ce prince, placée par quelques chroniques en 670. F—E.

CLOTAIRE IV, roi d'Austrasie, fut porté sur le trône en 717, par la politique de Charles Martel, et ne régna que de nom. Pour comprendre la nécessité où se trouvait la famille de Pepin de créer des rois du sang de Clovis, alors qu'elle aspirait ouvertement à la royauté, il faut connaître les mœurs de cette époque si curieuse de l'histoire, et savoir que, si les ducs d'Austrasie voulaient se faire rois de France, tous les seigneurs pensaient à se rendre indépendants dans leurs domaines. Lorsque les ducs d'Austrasie voyaient les grands prêts à briser les liens de l'autorité, ils créaient un roi du sang de Clovis, afin de raffermir le pouvoir dont ils ne paraissaient plus alors que les dépositaires; et les seigneurs, blessés dans leurs prétentions, forçaient aussi quelquefois les ducs d'Austrasie à reconnaître les droits des descendants de Clovis, en élevant un prince de cette maison sur le trône : c'est ainsi que les héritiers du fondateur de la monarchie française dans les Gaules se soutenaient encore par des intérêts qui leur étaient également contraires. Le rétablissement de la royauté en Austrasie se fit après un interrègne de trente-sept ans; mais il ne fut que momentané. Chilpéric II, qui régnait en Neustrie, étant mort peu de temps après Clotaire IV, Charles Martel, qui se trouvait alors maire du palais de France, éleva un fantôme de roi pour la France entière. Ce Clotaire IV, qui fut roi d'Austrasie pendant trois années seulement, puisqu'il mourut en 720, a joui de si peu de considération, qu'on ignore de qui il était fils ; son élévation sur le trône fait présumer qu'il était du sang royal. F—E.

CLOTILDE (Sainte), reine de France, femme de Clovis Ier, était fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, qui fut assassiné par Gondebaud, son frère. Chilpéric laissa quatre enfants; trois furent sacrifiés par le meurtrier de leur père, Clotilde seule trouva grâce devant lui. Il la fit élever sous ses yeux, et l'on remarque avec raison que, par un bonheur particulier, elle repoussa l'arianisme dont toute cette cour faisait profession. Lorsqu'elle décida son époux à embrasser la religion chrétienne, il lui dut l'avantage de recevoir la foi pure, telle que la conservait le clergé gaulois, ce qui mit tous les ecclésiastiques dans son parti. Clovis eut beaucoup de peine à obtenir la main de Clotilde : Gondebaud, son oncle, craignait de l'unir à un guerrier auquel rien ne résistait, et qui pourrait un jour réclamer les droits que son épouse avait sur la Bourgogne. Clovis menaça; la crainte d'une guerre prochaine étourdit sur les craintes de l'avenir : le mariage se fit en 493. Par ses vertus, par l'étendue de son esprit et par sa rare beauté, cette reine acquit un grand ascendant sur Clovis; elle le pressait souvent de se faire chrétien, action qui devait lui attacher les Gaulois, et dont il prévoyait sans doute l'importance, puisqu'avant sa conversion il permettait que Clotilde fît baptiser leurs enfants; mais il était re-

tenu par la crainte de blesser les préjugés de son armée. En unissant l'époque de son baptême à une victoire qui enrichissait ses soldats et assurait leur conquête, ce prince montra toute la sagesse de sa politique. Après sa mort, arrivée en 511, ses fils portèrent la guerre dans le royaume de Bourgogne. Les historiens prétendent que Clotilde les poussa à cette expédition, qui lui paraissait d'autant plus juste, qu'il s'agissait de venger la mort de son père Chilpéric; mais quand on connaît les mœurs de cette époque, on sait que les Francs n'avaient pas besoin d'être excités pour tenter de nouvelles conquêtes, et que d'ailleurs ils ne faisaient que suivre les projets de Clovis, qui avait toujours voulu établir la domination des siens sur la Gaule entière. Clodomir, roi d'Orléans, Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons, s'unirent pour chasser du royaume de Bourgogne Sigismond, fils et successeur de Gondebaud. Clodomir fut tué dans une bataille que ses soldats gagnèrent par le désir de venger sa mort : il laissa trois fils, qui, selon la coutume des Francs, devaient se partager son royaume d'Orléans; mais Childebert et Clotaire les ayant fait demander à Clotilde, sous prétexte de les couronner, les attirèrent à Paris, afin de les dépouiller de leur héritage. Ils envoyèrent à cette princesse des ciseaux et une épée, en lui faisant dire qu'elle allait fixer le sort de ses petits-fils : que, sur sa réponse, ils seraient relégués dans un cloître ou assassinés. On prétend que Clotilde, dans l'excès de sa douleur, répondit : « J'aimerais mieux les voir morts que dépouillés de « leurs couronnes. » Mais peut-on croire que des princes dévorés d'ambition aient fait dépendre la vie de leurs neveux de la réponse d'une mère qui n'avait pas le droit de prononcer dans une circonstance aussi importante ? Clotaire égorgea de sa main les deux fils aînés de Clodomir, le troisième fut sauvé. (*Voy.* Clodomir.) Clotilde, entièrement résignée aux volontés de Dieu, se fixa à Tours, auprès du tombeau de St. Martin, s'éloignant peu de sa retraite, ou seulement lorsqu'elle pouvait espérer d'être utile à ses fils. Elle y mourut l'an 543. Son corps fut apporté à Paris, dans l'église de St-Pierre et St-Paul (depuis Ste-Geneviève), pour être enseveli auprès de Clovis. Plusieurs historiens, en rendant justice aux éminentes qualités de cette reine, l'ont accusée de s'être laissée entraîner par la vengeance et par l'ambition. Après treize siècles écoulés, il est difficile de décider si la guerre déclarée aux Bourguignons fut excitée par elle, ou seulement par le désir qu'avaient ses fils d'accomplir les projets de Clovis. La mort cruelle et la spoliation des enfants de Clodomir ont prouvé qu'en perdant son époux elle perdit toute son autorité; et si la guerre contre les Bourguignons ne fut pas son ouvrage, sur quoi repose le reproche qu'on lui fait de s'être abandonnée à l'ambition et à la vengeance ? Nos historiens sont quelquefois légers dans leurs jugements, faute de connaître les mœurs des peuples qui les occupent. S'ils pensent que les Francs avaient besoin d'être encouragés par une femme pour faire la guerre à leurs voisins, ou pour se combattre entre eux, c'est qu'ils ne réfléchissent pas assez sur le caractère des barbares qui s'emparèrent des plus belles provinces de l'empire ; la guerre était pour eux un état naturel. Madame de Renneville a publié une *Vie de Ste. Clotilde*, Paris, 1809, in-12. — Une fille de Clovis, portant le nom de Clotilde, fut mariée à Amalaric, roi des Visigoths, qui employa les traitements les plus cruels pour lui faire adopter l'arianisme, dont il faisait profession ; il la frappait avec la dernière violence, et ne rougissait pas de la faire couvrir d'ordure lorsqu'elle allait à l'église, afin de l'exposer au mépris et à la risée du peuple. Délivrée de cette tyrannie par son frère Childebert, elle mourut en 531, lorsqu'elle revenait en France. (*Voy.* l'art. Clovis, et Grégoire de Tours, *Hist.*, l. 2, 3 et 4.) F—e.

CLOTILDE DE VALLON - CHALYS. *Voyez* Surville.

CLOTILDE, reine de Sardaigne. *Voyez* Marie-Clotilde.

CLOTZ (Chrétien-Adolphe), écrivain allemand, né à Bischoffswerda, en novembre 1738, et mort à Berlin en 1771, jouit de la réputation d'un des érudits les plus spirituels de sa patrie, et professa successivement la philosophie à Gœttingue, et l'éloquence à Halle. Ses querelles littéraires avec Fischer, Burmann, J.-A. Ernesti et Lessing, firent dans le temps beaucoup de bruit, mais n'offrent plus guère d'intérêt. On consulte encore parmi ses ouvrages les *Vindiciæ Horatianæ*, 1764, réimprimées en 1760, sous le titre de *Lectiones Venusianæ* avec de nombreuses améliorations. Clotz y défend Horace contre les paradoxes du P. Hardouin. Quelques opuscules facétieux et satiriques de Clotz, tels que les *Mœurs des érudits*, *le Génie du siècle*, *les Ridicules littéraires* (Altenbourg, 1761), peuvent encore être lus avec plaisir, bien que ce n'aient été que des ouvrages de circonstance. Val. P.

CLOUD (Saint). *Voyez* Clodomir.

CLOUET, habile chimiste et mécanicien industrieux, membre associé de l'Institut de France, naquit le 11 novembre 1751, à Singly, village situé près de Mézières. Ses parents étaient laboureurs et propriétaires d'une ferme qu'ils faisaient valoir. Il commença ses études au collége de Charleville, et se distingua par son intelligence ; mais un de ses maîtres ayant voulu l'assujettir à ce qu'il appelait des détails minutieux de toilette, il s'en alla, et ce fut là le premier acte de l'opposition absolue à tous les usages de la société qu'il a constamment montrée dans tout le reste de sa vie. Sorti du collége, il se rendit à Mézières. On sait qu'il existait alors dans cette ville une école du génie militaire, exclusivement destinée à la noblesse ; mais ce qu'on sait moins, c'est qu'on y recevait aussi, dans des salles particulières, et principalement pendant l'hiver, de jeunes apprentis, maçons et charpentiers, auxquels on enseignait gratuitement les éléments du calcul et de la géométrie descriptive. Clouet suivit ces leçons avec ardeur, s'y distingua, et mérita l'estime de Monge, dont l'enseignement a illustré cette école. Il vint ensuite à Paris, pour visiter les ateliers et les

manufactures, mais il ne s'y fixa point. Ses parents étant morts, il retourna à la ferme de Singly, et se livra entièrement à ses goûts pour la chimie et la mécanique, qui jusqu'alors avaient été toujours contrariés. Il établit d'abord une fabrique de faïencerie qui eut beaucoup de succès. Cela lui donna occasion de faire des recherches sur la composition des émaux. Ses résultats sont imprimés dans le t. 24 des *Annales de Chimie*. Mais ses projets furent bientôt renversés. Clouet, aussi confiant dans la probité des autres que tranquille sur la sienne, avait prêté une somme considérable à une maison de Charleville. Cette somme, qui formait toute sa fortune, lui fut enlevée par une banqueroute. Sans être ému ni affligé de cet événement, il quitta Singly et revint tranquillement à Mézières. L'école du génie, qui avait été la première ressource de son enfance, lui donna encore un asile, mais plus honorable que la première fois. On lui offrit, dans cet établissement, une place de professeur de chimie qu'il accepta. Il fit divers travaux sur le fer et l'acide prussique : on en peut voir le détail dans les volumes de l'académie pour 1786, et dans le t. 11 des *Annales de Chimie* ; mais sa découverte la plus intéressante pour les arts, et même pour la chimie théorique, fut le procédé qu'il donna pour transformer le fer en acier fondu. Le fer pur, tel qu'on l'obtient par le travail des mines, n'est pas assez dur pour qu'on puisse le faire servir à la fabrication des instruments tranchants et de la plupart des outils employés dans les arts. Afin de lui donner cette dureté, on le chauffe fortement avec du charbon, dont une portion pénètre sa substance, et cette combinaison, susceptible de se tremper et de devenir dure et cassante, forme ce que l'on appelle l'acier de cémentation. Mais le charbon pénétrant ainsi dans le fer d'une manière inégale, à diverses profondeurs, il en résulte que l'acier formé par ce procédé n'est point homogène, et ne peut servir à fabriquer que des instruments très-imparfaits. Depuis longtemps les Anglais savaient faire une autre espèce d'acier, dans lequel le charbon était partout également combiné avec le fer, et ce secret était pour eux la source d'une branche de commerce très-importante. Clouet parvint à le découvrir, et prouva que, pour obtenir cette espèce d'acier plus parfaite, il fallait fondre entièrement le fer avec le charbon réduit en poudre impalpable, ou, ce qui vaut mieux encore, avec une substance déjà combinée avec le charbon et susceptible de l'abandonner à une plus forte affinité. Pour cela il choisit la craie, dont le charbon est en effet un des éléments, et l'acier qu'il obtint se trouva parfaitement égal en qualité à l'acier des Anglais. Le procédé de Clouet, étendu et perfectionné par des manufacturiers habiles, a exempté la France d'une importation considérable. Pour ne pas interrompre l'exposé des recherches de Clouet, nous nous sommes un peu écarté de l'ordre des événements. A l'époque où la révolution arriva, il était sur le point de s'embarquer pour St-Domingue ; on eut besoin de créer des armes et des arsenaux, il resta. On conçoit qu'un homme si industrieux, et de mœurs un peu plus que lacédémoniennes, ne pouvait pas demeurer sans emploi dans de pareilles circonstances. Il fut en effet chargé d'établir et de diriger une fabrique de fer forgé à Daigny, près de Sedan, et il s'en acquitta si bien, que cette fabrique seule a suffi pour approvisionner de cette matière les arsenaux de Douai et de Metz pendant tout le temps que les armées françaises restèrent sur les frontières de la Belgique et du Luxembourg. On y remarquait surtout un laminoir dont la construction fut regardée comme un chef-d'œuvre de mécanique. Clouet avait, plus que personne, les qualités nécessaires pour conduire, à cette époque, un pareil établissement. Le jour il présidait aux constructions, et la nuit il écrivait sa correspondance. Il s'était exercé depuis longtemps à vaincre le sommeil, et il en était venu à n'avoir plus besoin de dormir qu'une heure par nuit, encore sans se coucher, et même, dit-on, sans fermer les yeux. On savait qu'il avait imaginé un procédé nouveau pour fabriquer des lames de sabre, imitant les damas de Perse, et les égalant par leurs qualités. Le comité de salut public lui demanda, sur ce sujet, un mémoire qui a été depuis imprimé dans le n° 90 du *Journal des Mines*. Lorsque l'établissement de Daigny fut en pleine activité, Clouet le quitta ; il pensa que sa présence n'y était plus nécessaire. Il vint à Paris pour rendre ses comptes, qui furent trouvés très-exacts; on y découvrit cependant une omission : Clouet avait oublié d'y porter le traitement du directeur. Un jardin qu'il avait cultivé avait fourni abondamment à tous les frais d'administration. En effet, avec un homme de cette espèce, les dépenses de luxe n'étaient pas fort considérables. Ses voyages de Paris à Mézières se faisaient de la manière du monde la moins dispendieuse. Il s'était beaucoup exercé à la marche. Quand il voulait se mettre en voyage, il prenait avec lui du pain, de l'eau-de-vie, et il partait. Il ne s'arrêtait jamais pour se reposer ni pour dormir, seulement pour renouveler ses provisions, quand elles étaient épuisées, ce qui n'exigeait pas beaucoup de temps. Arrivé à Paris, il louait une petite chambre sans meubles, jetait sur le plancher une botte de paille : c'était son lit. Il faisait ses vêtements, et préparait lui-même ses aliments. Il est vrai que les uns et les autres n'étaient pas recherchés. On peut dire qu'il avait complétement réalisé l'*Emile* de Rousseau, et même qu'il l'avait dépassé. Cette rudesse de mœurs n'était pas toutefois exempte d'orgueil, et ce grand amour de l'indépendance n'excluait pas l'envie de la domination. Clouet avait tout ce qu'il fallait pour soutenir ce rôle. Sa constance dans ses entreprises était extrême. Il n'abandonnait point un travail qu'il ne fût fini, et il portait ce caractère de ténacité jusque dans les choses auxquelles on le croirait le moins applicable. Un jour, un militaire l'insulta grièvement, lui et un de ses amis, alors administrateur du département. De retour chez lui, le voilà qui réfléchit à cette insulte et aux moyens de venger l'honneur de son ami, qu'il croyait encore beaucoup plus compromis que le sien. Il s'enferme dans sa chambre pendant trois jours, et travaille sans relâche à

inventer un coup de sabre pour punir son agresseur. Quand il l'a trouvé, il fait venir un maître d'armes, le meilleur de la ville, le fait mettre en garde, répète sur lui l'expérience, le touche, le paye et le renvoie. Il en appelle ainsi un second, puis un troisième, et toujours le même succès. Alors il va trouver l'homme qui avait insulté son ami, il lui propose tranquillement de venir se battre ; celui-ci accepte, ils sortent, et Clouet, après avoir encore répété cette fois son expérience, et blessé son agresseur, rentre chez lui avec le plus grand sang-froid du monde. Quand il eut quitté l'établissement de Daigny, on lui donna une place à Paris, dans le conseil des arts établi près du ministre de l'intérieur. Il la remplit avec une exactitude scrupuleuse ; mais le désir de faire des expériences sur la végétation lui fit chercher les moyens d'aller à Cayenne. Étant à Nantes, et attendant son départ, il s'était imaginé qu'il ferait bien de se préparer d'avance au changement de climat, et pour cela, il allait tous les jours, pendant deux heures, se coucher dans les sables, nu-tête, le visage exposé aux ardeurs du soleil du midi ; mais cette précaution ne le préserva point : il mourut, le 4 juin 1801, d'une fièvre coloniale, dans un endroit écarté de l'île, où il menait à peu près la vie d'un sauvage. On raconte encore de lui, dans cette nouvelle position, plusieurs traits singuliers de ce courage tranquille et de cet imperturbable sang-froid qui formaient le fond de son caractère, ou plutôt de sa philosophie. En rassemblant les traits de ce caractère, on voit que Clouet, dans tout le cours de sa vie, s'était mis dans une opposition constante et universelle avec tous les usages de la civilisation. Jamais l'épreuve du système de Rousseau ne pourra être tentée par un homme plus industrieux, plus fort, plus adroit, et qui la suive avec autant de constance. Cependant quel en a été le résultat ? Clouet a fait des travaux utiles, mais peu nombreux. Il est incontestable qu'il aurait fait bien davantage, s'il eût profité des ressources de la société, et s'il fût parti du point où les hommes se trouvent déjà élevés par la civilisation. Fut-il heureux ? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre· mais ce que sa vie nous montre, c'est une existence dure et pénible, terminée par une mort misérable. Ce n'est pas la peine de se séparer du genre humain pour en venir là. B—T.

CLOVER (JOSEPH). *Voyez* CLOWER.

CLOVIO (DON JULIO), le plus célèbre peintre en miniature de l'école italienne, né dans la Croatie, en 1498, entra d'abord dans l'état ecclésiastique et fut chanoine régulier. Il obtint ensuite une dispense du pape, rentra dans la vie séculière, et se livra entièrement à l'étude du dessin. Son génie l'appelait aux grandes compositions ; mais Jules-Romain, son maître, lui ayant reconnu un talent singulier pour peindre de petites figures, l'engagea à s'y appliquer. Clovio, pour perfectionner son talent, prit des leçons de miniature de Girolamo de Libri, de Vérone, et acquit une habileté et une célébrité extraordinaires. Il joignait à la grâce du coloris, à la finesse du pinceau, la fierté de dessin de Michel-Ange et de l'école romaine. Préférant les sujets qui admettent un grand nombre de personnages, quelle que fût la petitesse de leurs dimensions, il les peignait avec une vérité et une expression admirables. Vasari cite un manuscrit de l'Office de la Vierge, que Clovio avait orné de peintures pour le duc de Florence, et dont les figures étaient d'une proportion qui échappait en quelque sorte à la vue. *Non eccedevano* (ce sont les expressions de Vasari), *la misura di una picciola formica*. Il peignit de cette manière, en vingt-six tableaux, *la Procession du corps de Notre-Seigneur à Rome*, et *la Fête du mont Testacio*. Cette suite lui coûta neuf années de travail. La plupart des ouvrages de Clovio furent exécutés pour des princes et pour des souverains. Cependant il peignit pour des particuliers un grand nombre de portraits qui, dans leur genre, pour la vigueur et le naturel, peuvent être comparés à ceux du Titien. Il fit aussi quelques petits tableaux d'histoire, mais ils sont très-rares. On voyait encore, il y a quelques années, dans la bibliothèque d'un couvent de l'ordre de Cîteaux, à Milan, une *Descente de croix* d'un faire très-original, et dans lequel on retrouve le goût de la plus belle époque de l'art (1). Il n'est pas étonnant que ce peintre ait produit un aussi grand nombre d'ouvrages, et qu'il les ait finis avec tant de soin : il poussa fort loin sa carrière, et mourut en 1578, âgé de 80 ans. L—N.

CLOVIS (CHLODOVEUS (1), ou CALODOVECHUS), roi des Francs, né l'an 465, succéda, l'an 481, à son père Childéric. A cette époque, la Gaule, qui, depuis soixante ans, avait été en proie à des irruptions dévastatrices, avait vu s'établir dans son sein diverses nations barbares, différentes par leur origine, leurs mœurs et leur langage ; des États rivaux s'y étaient nouvellement formés. Le plus étendu et le plus puissant de tous était celui des Wisigoths, qui occupaient les belles contrées situées entre la Loire et les Pyrénées, et qui avaient subjugué la plus grande partie de l'Espagne. Après eux, le royaume le plus considérable était celui des Bourguignons, qui, au sud-est, possédaient toute la portion que baigne le Rhône et ses affluents. Entre la Loire et la Somme, diverses cités, faisant partie de l'Armorique, avaient formé entre elles une courageuse confédération. Le centre de cette portion, qui était aussi celui de toute la Gaule, appartenait aux Gaulois-Romains, qui avaient résisté aux barbares d'au delà du Rhin, et qui, sous des chefs choisis parmi eux ou devenus héréditaires, reconnaissaient encore la suprématie

(1) Un magnifique missel illustré (*illuminated*) par Clovio, appartenant autrefois à Alexandre Champermann, est maintenant en la possession de la famille Townlay. D–z—s.

(2) C'est ainsi qu'écrit Grégoire de Tours. Le *ch*, dans ce nom, exprime l'aspiration gutturale des Allemands ; c'est donc le même nom que *Lodoveus*, *Lodovichus*, *Louis*, quoique l'usage de les distinguer ait prévalu. Dans le testament de St. Remi, le roi Clovis est appelé *Hludovicus*. Dans la lettre de Clovis aux évêques des Gaules, on trouve *Clothoweus* ; sur les monnaies on lit *Chlodoveus* ou *Chlodovius* : les Grecs en ont fait Κλωδαιος (*Clodeus*), et c'est ainsi qu'écrit Agathias. Dans les grandes Chroniques de St-Denis, en traduisant ce nom en français, on a écrit *Clodovée*. Théodoric, roi d'Italie, en écrivant au roi Clovis, mettait *Luduin* ou *Lodoin*, parce qu'il suivait la prononciation des Romains d'Italie.

des successeurs des Césars, devenus incapables de les protéger contre les dangers qui les menaçaient. A l'est, sur les bords du Rhin, et au nord de la Somme, se trouvaient les belliqueuses tribus des Francs et des Allemands, qui obéissaient à divers chefs indépendants et souvent ennemis les uns des autres. Clovis était le chef de la tribu des Francs-Saliens, qui s'était fixée dans la Ménapie, restreinte, dans les derniers temps de l'empire romain, au diocèse de Tournay, lequel comprenait alors aussi ceux de Bruges, de Gand et d'Ypres, qu'on en a séparés depuis. Ce territoire était renfermé entre la mer et l'Escaut, qui le bornait à l'orient et au midi ; il était resserré à l'ouest par le pays des *Morini*, ou les diocèses de Térouanne et de Boulogne, qu'occupait une autre tribu des Francs, commandée par Cararic. Il avait au sud le riche pays des *Nervii*, ou le diocèse de Cambray, possédé également par une tribu de Francs, dont le roi, nommé Ragnacaire parent de celui des Francs-Saliens, faisait sa résidence à Cambray (1). Celle de Clovis était à Tournay, où l'on a trouvé le tombeau de son père Childéric au 17e siècle. Déjà sous ce dernier roi, et plus anciennement sous Clodion, les Francs-Saliens, plus audacieux que les autres tribus de la même nation, avaient fait des irruptions dans le pays des Gaulois-Romains, et avaient tenté de s'y établir ; mais des forces supérieures les avaient forcés de se retirer dans leurs forêts et leurs marais, et d'y emporter leur butin. Il est remarquable que leur pays était la plus froide, la plus inculte et la moins fertile portion des Gaules. Clovis résolut de tenter une nouvelle expédition, et il envoya déclarer la guerre à Syagrius, qui avait reçu de ses ancêtres, comme par héritage, la ville et le diocèse de Soissons, et qui, décoré par l'empereur du titre de comte ou de patrice, commandait aux tristes restes de la seconde Belgique. Syagrius, fils du célèbre Aétius, adoré des Romains, respecté des barbares par sa justice et sa grandeur d'âme, accepta le défi hostile de Clovis, qui, dans un langage déjà chevaleresque, lui avait fait dire de fixer le jour et le lieu de la bataille. Clovis, assisté de Ragnacaire, roi de Cambray, sur le territoire duquel il se trouvait forcé de passer, marcha contre Syagrius. Les Romains ne purent soutenir le choc impétueux des Francs, dont le nombre ne se montait pas au delà de 5,000. Ce combat mémorable eut lieu près de l'ancienne abbaye de Nogent, à environ trois lieues au nord de Soissons, qui devint ainsi la première capitale du nouveau royaume des Francs-Saliens, l'an 486 de l'ère chrétienne. Syagrius se retira à Toulouse, à la cour d'Alaric, et les lâches conseillers du fils du puissant Euric, encore mineur, livrèrent l'illustre fugitif à Clovis, qui le redemanda, et qui fit mettre à mort cet infortuné roi des Romains, comme l'appelle Grégoire de Tours. Au milieu de la férocité de mœurs qui caractérisait sa nation, Clovis déploya, dès les premiers temps de sa conquête, une politique inconnue à ses prédécesseurs : il ménagea le culte des vaincus, il chercha même à se concilier l'amitié des chefs de cette religion, dont l'influence était alors toute-puissante sur les Gaulois-Romains, qui formaient la base de la population des contrées qu'il venait de soumettre. Ainsi St. Remi, évêque de Reims, ayant fait réclamer auprès de lui un vase d'une grandeur et d'une beauté remarquables : « Suivez-moi dans Soissons, dit le roi « aux députés de l'évêque, là nous devons partager « le butin, et si le sort me donne ce vase, je vous le « rendrai. » Clovis demande à ses guerriers rassemblés dans Soissons que ce vase lui soit remis ; les Francs, pleins de respect et d'amour pour leur chef, lui répondent unanimement qu'il peut choisir dans le butin ce qui lui conviendra. Un seul, plus audacieux, fend le vase avec sa hache ou francisque, en disant : « Tu n'auras rien que le sort n'en ait dé« cidé. » Aussitôt tous les regards des Francs, immobiles d'étonnement, se dirigent sur Clovis. Lui, dissimulant son indignation, prend tranquillement le vase brisé et le remet aux députés ; mais ce même soldat s'étant trouvé un an après au champ de Mars, ou à la revue, avec des armes mal en ordre, Clovis lui fendit la tête avec sa francisque, en disant : « C'est « ainsi que tu frappas le vase dans Soissons. » Toutes les villes de la seconde Belgique se soumirent à Clovis. Les Parisiens, auxquels les premières conquêtes des Francs avaient fait éprouver une longue disette dont ils ne furent soulagés que par le courage de Ste Geneviève (1), imitèrent, en 493, l'exemple des cités environnantes, et ouvrirent aussi leurs portes aux Francs. Clovis, dans la dixième année de son règne, agrandit encore ses domaines vers l'est, en s'emparant (2) de la Tongrie (le diocèse de Liége). Les Allemands, la plus féroce des tribus de la Germanie, qui s'étaient établis dans les provinces modernes d'Alsace et de Lorraine, attaquèrent, en 496, les Francs-Ripuaires, possesseurs du territoire de Cologne, et alliés de Clovis. Le roi des Francs-Saliens marche aussitôt contre ces audacieux agresseurs, remporte sur eux une victoire complète, et s'empare du territoire qu'ils occupaient (3). Théo-

(1) L'auteur de cet article fournira ailleurs des preuves qui ne laisseront, il l'espère, aucune prise au doute, relativement à ces diverses limites géographiques. Il se contentera de faire observer ici que les erreurs de nos premiers géographes, consacrées par la grande autorité de d'Anville, en ce qui concerne les limites respectives des *Menapii* et des *Nervii* du temps des Romains, ont empêché ceux qui ont écrit notre histoire de bien saisir le sens de nos premiers annalistes.

(1) Nous interprétons ainsi un passage d'une vie de Ste. Geneviève, très-ancienne, et antérieure à Grégoire de Tours ; ce passage a beaucoup exercé les critiques. (*Voy.* les bollandistes, t. 1er, au 3 janvier, D. Bouquet et Baillet.)

(2) Procope, Grégoire de Tours et tous les annalistes qui ont écrit d'après lui, ont employé le mot *Thuringia* ou *Thoringia* pour *Tongria*, ou ces mots ont été confondus par les copistes. C'est ce qu'a démontré l'abbé Dubos, *Histoire critique de la monarchie française*, liv. 2, ch. 7, t. 2, p. 427 de la 2e édition in-12. Nous ajouterons une autre preuve à toutes celles qu'il a données, c'est que le manuscrit de Tacite, dans presque tous les endroits où il est question des *Tungri*, avait *Turingi* ; c'est Béatus Rhénanus qui a partout substitué *Tungri*. Velly et la plupart des modernes qui ont écrit notre histoire, trompés par ce mot de *Thoringia*, ont fait voyager Clovis et son armée jusque dans la Thuringe.

(3) Grégoire de Tours (liv. 2, ch. 30) n'indique pas le lieu où cette bataille fut livrée ; on a conjecturé que c'était près de Tolbiac (Zulpich), parce que, dans le chap. 37, le même auteur, en parlant

doric, roi d'Italie, qui avait épousé Alboflède, sœur de Clovis, écrivit au roi des Francs pour le complimenter sur sa victoire, et pour intercéder en même temps auprès de ce terrible vainqueur en faveur des chefs allemands fugitifs qui s'étaient réfugiés à sa cour. Afin de le fléchir plus facilement, il lui envoya en même temps d'Italie un chanteur célèbre, et habile à s'accompagner de la guitare, que Clovis lui avait demandé avec instances (1). Les Wisigoths étaient les peuples de la Gaule les plus redoutables pour les Francs-Saliens, et Clovis, afin de pouvoir leur résister avec plus d'avantage, chercha à se concilier les Bourguignons en demandant la main d'une princesse de leur sang : c'est ainsi qu'il épousa Clotilde (2), nièce du roi Gondebaud. Elle était belle, et l'amour serra les nœuds que la politique avait formés. Élevée dans la foi catholique, au milieu d'une cour arienne, ses vœux, son devoir et son intérêt la portaient à faire tous ses efforts pour convertir son époux païen. Clovis écoutait favorablement la voix de l'amour et de la religion, lorsque la mort de son fils aîné, qu'il avait laissé baptiser, vint réveiller ses craintes superstitieuses. Il se laissa cependant persuader pour son second enfant, qui reçut aussi le baptême, et, dans la guerre avec les Allemands, dont nous avons parlé, se voyant près de succomber, il invoqua hautement le Dieu de Clotilde et des chrétiens; il l'appela à son secours, et aussitot la victoire se tourna de son côté. Après cet événement, il ne fut pas difficile à l'éloquent St. Remi de persuader à un homme du caractère de Clovis que le Dieu qui gagnait les batailles et qu'adorait Clotilde était le seul Dieu tout-puissant, le seul qu'il fallût reconnaître. Clovis fut donc converti à la foi catholique, et les raisons politiques qui le forçaient de suspendre sa profession de foi publique furent levées lorsqu après avoir harangué ses Francs, il les trouva disposés à le suivre aux fonts baptismaux avec la même joie qu'ils montraient lorsqu'il s'agissait de l'accompagner aux combats. La cérémonie se fit à Reims, le 25 décembre 496, avec toute la pompe et la magnificence que l'habile évêque crut devoir déployer aux regards étonnés de ses barbares néophytes. La rue par où les Francs devaient passer était tapissée d'étoffes peintes ou d'un blanc éclatant; dans l'intérieur de l'église, les plus doux parfums répandaient dans l'air une odeur céleste; la cire embaumée brûlait, et éblouissait les yeux par d'innombrables lumières (1). Le nouveau Constantin s'avança vers le baptistère; l'évêque, en lui présentant la croix, et en versant sur lui l'eau salutaire, lui dit : « Sicambre, « baisse la tête, et désormais adore ce que tu brûlais, « et brûle ce que tu adorais (2). » Il est certain, d'après le témoignage de St. Remi même, que ce saint évêque, à l'exemple de ce que l'Ancien Testament nous apprend des rois juifs, ajouta à la cérémonie du baptême celle du sacre, et qu'il oignit Clovis d'une huile bénite (3); mais la pieuse fiction de cette fiole, apportée du ciel par une colombe blanche, et qui, sous le nom de ***sainte ampoule***, a servi au sacre de nos rois, n'a été inventée que 360 ans après, par Hincmar, évêque de Reims (4) : 3,000 guerriers et un grand nombre de femmes, parmi lesquelles se trouvaient les deux sœurs de Clovis, Alboflède et Landechilde, se firent baptiser en ce jour mémorable. Clovis, en sortant des fonts baptismaux, se trouvait dans le monde chrétien le seul souverain catholique : l'empereur Anastase avait admis des erreurs dangereuses sur l'incarnation divine; les autres rois d'Italie, d'Afrique, d'Espagne et des Gaules s'étaient laissé entraîner à l'hérésie d'Arius. Le fils aîné de l'Eglise, ou plutôt le seul fils de l'Eglise, fut donc reconnu comme le sauveur de la foi, le souverain légitime; et le succès de ses armes fut affermi par l'influence d'un clergé nombreux, riche, puissant et opprimé par les autres princes. Ce fut cette conversion de Clovis, et la protection qu'il accordait à la religion, plus que la crainte de ne pouvoir lui résister, qui engagèrent les cités d'Armorique (5), en

de Sigebert, roi de Cologne, dit qu'il fut blessé à Tolbiac en combattant contre les Allemands; mais cette preuve n'est pas décisive, et plusieurs modernes ont cherché à démontrer que le lieu de cette bataille était près de Strasbourg.

(1) Nous tirons ce fait curieux de la lettre même de Théodoric à Clovis, où le roi d'Italie s'exprime ainsi : *Citharœdum etiam arte sua doctum, pariter destinavimus expetitum, qui ore manibusque consona voce cantando gloriam vestræ potestatis oblectet*; et dans la lettre 40 du même roi, adressée à Boèce, il dit : *Cum rex convivii nostri fama pellectus, a nobis Cytharœdum magnis precibus expetisset* (D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 2, p. 5). On voit ainsi que l'usage de tirer des chanteurs et des musiciens d'Italie est bien ancien.

(2) Le vrai nom est *Chrotechildis* (voy. *Gregor. Turon.*, *apud D. Bouquet*, t. 2, p. 176), et dans les grandes Chroniques de St-Denis, écrites en français au 13e siècle, on la nomme *Crotilde*. Hermann, *in Chronico apud D. Bouquet*, t. 3, p. 319, et Sigebert, t. 3, p. 336, écrivent *Hrodhilis* et *Rhotildis*. Le *ch* allemand a subi dans ce nom la même modification que dans celui de *Chlodorechus*. Le roman d'Aimoin, au sujet du mariage de Clotilde, est curieux parce qu'il peint les mœurs; mais il ne faut pas lui donner place dans l'histoire, comme ont fait M. Viallon dans sa *Vie de Clovis le Grand*, et M. Picot dans son *Histoire des Gaulois*.

(1) *Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albentibus adornantur, balsama diffunduntur, micant flagrantes odore cerei, totumque templum baptisterii divino respergitur ab odore; talemque ibi gratiam adstantibus Deus tribuit, ut æstimarent se* Paradisi odoribus collocari. (*Gregor. Turon.*, liv. 2, ch. 31, *apud D. Bouquet*, t. 2, p. 177.)

(2) *Procedit novus Constantinus ad lavacrum..... cui sanctus Dei fit ore facundo : « Mitis depone colla Sicamber, adora quod incendisti « incende quod adorasti. »*

(3) *Quem elegi, baptisavi..... ejusdem sancti sacri spiritus sacri chrismatis unctione ordinari in regem.* (Testament de St. Remi, cité par Vertot, *Académie des inscriptions*, t. 20, p. 24.)

(4) Cette fiole a été brisée en 1794. (*Voy.* de Murr, sur la sainte ampoule, Nuremberg, 1801, in-8°, en allemand.) Vertot, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. 10, p. 669, a traité ce point d'histoire très-habilement. Cependant Pluche, dans une *Lettre sur la sainte ampoule*, Paris, 1775, in-12, tout en avouant la fiction, observe que la célébrité de cette relique est plus ancienne que Hincmar, et il présume qu'elle aura été trouvée dans le tombeau de St. Remi. D'après sa forme, imparfaitement donnée par de Murr, nous la croyons plus ancienne encore; elle ressemble à une de ces fioles que l'on trouve fréquemment dans les tombeaux romains, auxquelles on a donné le nom de *lacrymatoires*, d'après l'opinion de Chifflet, mais qui paraissent plutôt avoir servi à contenir les baumes destinés à arroser les cendres des morts.

(5) Le nom d'*Armorique* paraît restreint dans ce siècle aux cités qui se confédérèrent. La partie ouest prit à cette époque le nom de *Bretagne*, à cause des habitants de la Grande-Bretagne forcés de s'y réfugier ; mais l'Armorique propre (*Tractus Armoricanus*) comprenait, dans les derniers temps de la puissance romaine, cinq grandes provinces des Gaules. C'est pour avoir méconnu les limites de cette grande division, qui forma un commandement particulier, pour avoir

l'an 497, à se soumettre à lui, et qui réunirent à son royaume des pays si vastes et si fertiles, et des peuples si valeureux. Ainsi il ne restait plus dans les Gaules que deux grandes puissances rivales de celle des Francs que Clovis venait d'établir, c'étaient les Bourguignons et les Wisigoths. Pour combattre avec succès la plus faible des deux, Clovis conclut deux traités d'alliance offensive, l'un avec Théodoric, son beau-frère, roi d'Italie et des Ostrogoths; l'autre avec Godegisèle, frère de Gondebaud, et mécontent du partage qu'il avait dans la Bourgogne. Gondebaud, dont les États s'étendaient alors depuis les Vosges jusqu'aux Alpes et à la mer qui baigne les murs de Marseille, pour diminuer le nombre des prétendants à la souveraineté, avait fait périr deux de ses frères, dont l'un était le père de Clotilde. Cependant sa politique imparfaite permettait encore à Godegisèle, le plus jeune de ses frères, de posséder la principauté de Genève. Gondebaud fut alarmé de l'esprit de mécontentement et de révolte que fit éclore dans ses États la conversion de Clovis. Le roi de Bourgogne assembla à Lyon les évêques catholiques et ariens, et s'efforça en vain de les concilier; ce fut dans ces circonstances critiques qu'il se vit forcé de se défendre contre Clovis, et qu'il lui présenta la bataille sur les bords de la petite rivière d'Ousche, près de Dijon. La désertion de Godegisèle, qui, avant le combat, se rangea du côté de Clovis avec ses Bourguignons, força Gondebaud de s'enfuir, d'abandonner au vainqueur Lyon et Vienne, et de se renfermer dans Avignon. Les longueurs du siége de cette ville, et une habile négociation, conduite par Arède, engagèrent Clovis à donner la paix à Gondebaud. Le roi des Francs força celui des Bourguignons à pardonner et même à récompenser la trahison de son frère. Clovis retourna dans ses Etats avec les dépouilles des riches provinces qu'il avait traversées en vainqueur. Mais son triomphe fut bientôt troublé par la perfidie de Gondebaud, qui, malgré la foi due aux traités, fit périr Godegisèle. Le roi de Bourgogne épargna cependant les Francs renfermés dans Vienne avec son frere, au nombre de 5,000, et il les envoya prisonniers à Alaric, qui les établit dans les environs de Toulouse. Clovis, qui soupçonnait la sincérité de Théodoric à son égard, et qui craignait d'avoir à se défendre contre les Wisigoths, fut assez sage pour résister à son juste ressentiment; il accepta l'alliance du roi de Bourgogne, qui s'engagea, par un nouveau traité, à l'aider de son armée en cas de guerre. Ce fut vers ce temps, en l'an 507, que Clovis choisit Paris pour capitale de son royaume; ce petit chef-lieu d'un des moindres peuples de la Gaule, resserré dans une île entre deux bras de la Seine, s'était ressenti de la prospérité générale de cette contrée sous le gouvernement des Romains; ses habitants, dont le sévère Julien louait la simplicité rustique, et dont il se plaisait à opposer la frugalité et les habitudes laborieuses, à la mollesse, au luxe et à la débauche de la superbe Antioche, s'étaient enrichis par le commerce et la navigation des rivières qui les entouraient, et par le séjour temporaire des empereurs. Quelques édifices romains que l'on avait construits au sud et hors de l'enceinte de la ville contrastaient par une heureuse et nouvelle magnificence avec les modestes habitations entassées, sans beaucoup d'ordre, sur les deux rives du fleuve. C'est dans un de ces édifices, qui subsistait en grande partie au 13e siècle, dont on voit même encore aujourd'hui quelques vestiges (1), et qui se trouve désigné, dans des actes des 10e et 11e siècles, sous le nom de *Thermes* (bains) et de *palais des Thermes*, qu'on prétend que Clovis fit sa résidence; mais cette assertion, répétée par presque tous les historiens de la ville de Paris (2), est dénuée de preuves. Il est plus certain que, vers l'an 507 (3), sur le sommet de la montagne au pied de laquelle se trouvait cet édifice, et sur l'emplacement d'un cimetière des Romains, Clovis, au milieu des arbres et des vignes, jeta les premiers fondements de l'église des Sts-Apôtres (St. Pierre et St. Paul), qui depuis a reçu le nom de *Ste-Geneviève*. Cependant les Wisigoths et les Francs s'observaient mutuellement; des discussions ne tardèrent pas à s'élever sur leurs limites respectives. D'abord elles parurent pouvoir être réglées à l'amiable; Clovis et Alaric se virent dans une petite île de la Loire, près d'Amboise. Ils se fêtèrent mutuellement, s'embrassèrent, se séparèrent en se prodiguant les protestations d'une amitié fraternelle. Ces apparences étaient trompeuses; et c'est en vain que Théodoric chercha, par les lettres que nous avons encore (*voy.* D. Bouquet, t. 4), à négocier avec Clovis, Gondebaud et Alaric, pour prévenir une rupture. Le roi des Francs, tout en feignant pour le puissant roi d'Italie une déférence filiale, hâta ses préparatifs, et, sachant que Théodoric était menacé par l'empereur Anastase et avait besoin de toutes ses troupes, il assembla les chefs de son armée à Paris, et leur dit : « Souffrirons-nous que des ariens, des hérétiques possèdent les plus belles portions des Gaules? Marchons contre eux, emparons-nous de leurs fertiles provinces, et partageons-les entre nous. » Tous répondent qu'ils sont prêts à le suivre et jurent de laisser croître leur barbe jusqu'à ce qu'ils aient vaincu Alaric. Les exhortations de la belle et pieuse Clotilde enflammèrent encore le courage de ces guerriers pour cette sainte entreprise. Les Francs, qui s'étaient avancés sur les bords de la Vienne, dont l'autre rive était couverte par le camp des Wisigoths, crurent voir un signe visible de la protection du ciel, dans l'indication qui leur fut donnée par une

rejeté trop légèrement le témoignage positif de la *Notice de l'empire*, que des hommes très-savants, tels que Valois et autres, ont supposé dans nos premiers annalistes et dans plusieurs auteurs du moyen âge des erreurs qui n'y sont pas.

(1) Rue des Mathurins-St-Jacques, à l'hôtel de Cluni.

(2) Même le judicieux et savant Bonamy ne s'est pas montré plus difficile; cependant son mémoire sur l'état ancien de Paris, *Académie des inscriptions*, t. 15, p. 656, en apprend davantage sur ce sujet, que les effrayantes et volumineuses recherches de Félibien, de l'abbé Lebœuf et de Jaillot.

(3) Toussaint Duplessis, *Nouvelles Annales de Paris*, p. 30 et 41, est le seul qui nous ait satisfait pour la date et les circonstances de cette fondation.

biche d'un endroit où la rivière était guéable, ils en profitèrent pour traverser le fleuve, et forcèrent les Wisigoths à la retraite. Enfin la bataille se livra dans le champ de Voclade, à dix milles et au midi de Poitiers, près de Champagné St-Hilaire et de Vivonne, entre les deux petites rivières de Vonne et de Clouère (1). Après un sanglant combat, où le fils de Sidoine Apollinaire perdit la vie, à la tête des nobles d'Auvergne, où Clovis tua de sa propre main Alaric son rival, et où lui-même manqua de périr d'un coup de lance, les Wisigoths furent entièrement défaits. La conquête de l'Aquitaine fut le résultat de cette bataille. Angoulême ouvrit ses portes à Clovis; il prit ses quartiers d'hiver à Bordeaux, enleva les trésors qui se trouvaient à Toulouse et les envoya à Paris. Il pénétra jusqu'aux confins de l'Espagne, rétablit partout les honneurs de l'Eglise catholique, fixa une colonie de Francs en Aquitaine, et délégua à ses lieutenants la tâche, en apparence facile, de détruire les restes de la puissance des Wisigoths; mais le sage Théodoric ne le permit pas, et put encore s'opposer avec succès à l'ambition de Clovis. Ses valeureux Ostrogoths marchèrent au secours d'une nation qui n'était, en quelque sorte, qu'une branche de la leur. Les Francs, aidés des Bourguignons, ne purent s'emparer d'Arles, ni de Carcassonne, et furent repoussés partout avec perte. Cet échec engagea Clovis à écouter des propositions de paix. Il paraît que ce fut à cette époque que le pays alors appelé *province de Marseille*, depuis la mer jusqu'à la Durance, qui appartenait aux Bourguignons, fut cédé aux Ostrogoths; on ne laissa aux Wisigoths que la Septimanie, comprenant une étroite étendue de territoire le long de la côte, depuis le Rhône jusqu'aux monts Pyrénées; mais, depuis ces montagnes jusqu'à la Loire, la vaste Aquitaine fut définitivement réunie au royaume des Francs, avec d'autant plus de facilité que, par les intelligences qu'il s'était pratiquées dans le pays, Clovis avait eu l'art de faire désirer aux Gaulois-Romains sa domination (2). Ce fut après avoir terminé cette conquête importante, que Clovis reçut et accepta les honneurs du consulat, qui lui furent conférés par l'empereur Anastase. Le roi des Francs, plaçant un diadème sur sa tête, parut dans l'église de St-Martin de Tours, revêtu d'une tunique et d'un manteau de pourpre, et fut salué par la multitude des noms de consul et d'auguste. Les Gaulois-Romains ne se crurent plus désormais soumis à la force, mais à une autorité légitime qu'ils étaient habitués à respecter, et les Francs révéraient dans leur chef un titre qui rappelait la majesté de la république, et que les empereurs même s'honoraient de porter. Après avoir tout fait pour la gloire et l'établissement de sa nation, Clovis sembla tourner toutes ses idées vers l'affermissement de son autorité personnelle. L'histoire du vase brisé dans Soissons nous a prouvé qu'elle était faible dans tout ce qui ne concernait pas le commandement ou la discipline militaire; mais, après les vastes conquêtes des Francs, le chef qui les avait conduits à la victoire acquit sur eux une autorité d'autant plus grande, qu'ils devaient davantage à son génie, et, que se trouvant disséminés sur un grand territoire, il leur était plus difficile de se réunir. Cependant le roi des Francs crut encore nécessaire, pour consolider ce pouvoir nouveau et étrange, d'avoir recours à la perfidie et à la cruauté. Les chefs les plus puissants, qui auraient pu prétendre à soutenir leur antique indépendance, ceux qui, par leur naissance, leur rang et leur influence, pouvaient aspirer au commandement suprême, furent indignement assassinés. Clovis s'empara des Etats de Cararic et le fit mettre à mort, sous prétexte qu'il était resté neutre lors de son expédition contre Syagrius. Clodéric, par les suggestions de Clovis, assassine son père Sigibert, roi de Cologne et des Ripuariens, et Clovis venge ce parricide en faisant assassiner Clodéric par ses propres serviteurs et en réunissant ses Etats aux siens. Clovis tue de sa propre main Ragnacaire, roi de Cambray, qui lui avait été si utile dans sa première expédition, ainsi que Richarius son frère, et s'approprie leurs États. Il en agit de même avec Regnomer, autre frère de Ragnacaire, qui commandait au Mans. Le saint évêque de Tours raconte froidement toutes ces horreurs; et il ajoute, avec une simplicité qui a aussi son énergie : « Après avoir fait toutes ces « choses, Clovis mourut à Paris. » En effet, Clovis n'avait que 45 ans lorsqu'il termina une carrière dont de sanglantes souillures n'ont pu effacer la gloire. Vingt-cinq ans après sa mort, le royaume des Bourguignons tomba au pouvoir des Francs; les Ostrogoths furent obligés de leur céder Arles et Marseille; l'empereur Justinien légitima, en quelque sorte, leur conquête, en leur concédant la souveraineté des Gaules. Depuis cette époque (536), ils jouirent du privilége de célébrer à Arles les jeux du cirque, et, par un privilége plus grand encore, les monnaies frappées par leurs rois eurent un cours légal dans tout l'empire, avantage qui fut refusé au puissant monarque de Perse. Clovis, la première année de sa conversion au christianisme, fit mettre dans un meilleur ordre, et peut-être fit traduire du teuton en latin, la loi salique. Ce code, qui paraît avoir été rédigé pour la première fois lorsque les Francs étaient encore au-delà du Rhin, ne régissait que les Francs-Saliens. Par une politique très-sage et même alors nécessaire, Clovis permit que les différents peuples qui habitaient ses États conservassent leurs lois : ainsi les Gaulois-Romains étaient régis par le code théodosien; les Wisigoths, par ce même code, extrait et modifié par Alaric; les Bourguignons, par la loi gombette (1); de là l'origine de la diversité des coutumes, qui prévalut depuis en France. Clovis, dans la dernière année de son règne,

(1) *Voy.* la dissertation de l'abbé Lebœuf sur ce sujet, dans les *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris*, t. 1er, p. 304. Vouillé est trop près de Poitiers pour répondre à l'indication de Grégoire de Tours.

(2) *Multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant.* (Grégoire de Tours, liv. 2, ch. 36.)

(1) On trouve ces lois réunies dans le 4e vol. du *Recueil des historiens des Gaules*, etc., de D. Bouquet

assembla un concile à Orléans, et c'est de ce premier acte de sa souveraineté, en matière ecclésiastique, que dataient les droits exclusifs et non communs aux autres souverains catholiques que les rois de France réclamaient contre les papes (1) : ainsi, gloire, empire, religion, lois, usages, naissance d'une grande capitale, tout, pour les Français, commence avec le règne de Clovis. Ce règne a duré 30 ans, Clovis étant mort le 27 novembre 511. Il fut enterré à l'église des Sts-Apôtres (Ste-Geneviève), qu'acheva Clotilde, qui lui survécut. Le prétendu tombeau de Clovis, que l'on voyait au milieu du chœur de cette église, n'était qu'un cénotaphe érigé par les moines dans le 13e siècle (2). Dans le seul diplôme authentique qui nous reste de lui, et qui est de l'an 510, il se qualifie de FRANCORUM REX, *vir inluster* (3). Clovis laissa quatre fils Thierri, Clodomir, Childéric, Clotaire, qui se partagèrent ses États, et une fille nommée Clotilde, mariée l'an 526 à Amalric, roi d'Espagne. Viallon, chanoine et bibliothécaire de Ste-Geneviève, a publié, en 1788, la *Vie de Clovis le Grand* : on y désirerait plus de critique (4). W—R.

CLOVIS II, second fils de Dagobert, eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, en 638; comme il était encore en bas âge, le gouvernement fut confié à la reine Nantilde, sa mère, et surtout à Ega, puis à Erchinoald ou Archambaud, tous deux successivement maires du palais. Avec le même titre, Pepin le Vieux gouvernait l'Austrasie pendant la minorité du roi Sigebert, frère de Clovis II, et les Bourguignons, qui avaient renoncé à avoir un maire du palais depuis Clotaire II, ayant exigé le rétablissement de cette charge dans le royaume de Bourgogne, la France entière se trouva soumise au pouvoir de ces tuteurs des rois, d'autant plus dangereux qu'ils commandaient l'armée, qu'ils étaient élus par les grands, et que leur naissance ou les alliances qu'ils contractaient les rapprochaient encore du trône. En effet, la reine Nantilde ayant fait obtenir la mairie du palais du royaume de Bourgogne à Flaocat, autrement appelé Flavade, seigneur qui lui était fort attaché, elle lui donna sa nièce en mariage. Nantilde vécut trop peu pour le bonheur de la France; son ascendant était assez fort pour contenir les prétentions toujours si actives pendant les minorités, surtout à une époque où l'obéissance n'était pas dans les mœurs de la nation française. Elle donna une grande preuve de sa justice en consentant, sur la demande des seigneurs d'Austrasie, au partage égal des trésors du roi mort entre les deux fils qu'il avait laissés; car les trésors d'un monarque de la première race étaient un des plus forts moyens de sa puissance, et Nantilde, qui ne gouvernait que les États de Clovis II, eut assez de générosité pour se dessaisir de la moitié des richesses de Dagobert en faveur de Sigebert, sur les États duquel elle était sans influence, parce qu'il n'était pas son fils. Le désordre qui règne dans les chroniques de ce temps annonce la confusion qui s'était introduite dans le royaume; on n'y tient plus compte des faits qui intéressent la gloire de la France; à peine prend-on soin de marquer les dates, que l'histoire réclame à défaut d'autres renseignements; on ne sait des rois que leur nom; leur autorité appartient au plus habile, et les mêmes hommes sont loués ou condamnés avec si peu de mesure, qu'il est impossible de prononcer aujourd'hui sur la probabilité des accusations et la valeur des éloges. Tout ce qu'on sait de Clovis II, c'est que les révolutions contre la famille royale d'Austrasie le rendirent seul possesseur de l'héritage du grand Clovis; qu'après avoir prodigué des trésors pour nourrir les pauvres dans un temps de famine, il employa au même usage les lames d'argent dont le roi Dagobert avait couvert le faîte de l'abbaye de St-Denis, ce qui, suivant quelques historiens, en le faisant chérir du peuple, indisposa fort les moines contre lui; qu'il épousa Batilde, jeune Anglaise d'une grande beauté, enlevée par des pirates, et vendue comme esclave à Erchinoald, son maire du palais (*voy.* BATILDE); que, sujet à de fréquentes convulsions qui affaiblissaient son esprit, il mourut en 655, âgé de 22 ou 23 ans, laissant trois fils mineurs, Clotaire III, Childéric II et Thierri, ce dernier encore au berceau. Il passe pour être le premier roi de France qui se soit servi d'une voiture, jusque-là réservée pour les reines, et dont Boileau a si bien représenté la marche :

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Il ne serait pas extraordinaire que Clovis II, dont la santé était faible, se fût servi de cet équipage dans un temps où l'on n'en connaissait pas d'autre; car ce n'est pas pour s'être fait traîner lentement par des bœufs que ce prince a été déclaré fainéant, mais pour s'être montré en voiture à une époque où les rois ne paraissaient en public qu'à cheval. F—E.

CLOVIS III, fils de Thierri Ier, roi de France, succéda à son père en l'an 691, n'étant âgé que de neuf ans. Il avait un frère plus jeune que lui, et

(1) Le président Hénault, dans la dernière édition de son *Abrégé*, p. 5, in-4°, prétend que l'on trouve dans ce concile l'origine du *droit de regale;* Velly, *Histoire de France*, t. 1er, p. 61, nie le fait.

(2) L'inscription latine de ce cénotaphe, qui est rapportée dans la *Description de Paris* de Piganiol de la Force, nombre d'autres ouvrages, avait été mise en 1628, lorsque le cardinal de la Rochefoucauld fit exhausser et réparer ce cénotaphe. Il y en avait une plus ancienne, composée vers l'an 1300, sur le coffre de bois qui le couvrait. Viallon la rapporte, p. 475. N. Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. 2, p. 4, en ajoute une très-longue en français, qu'il dit avoir été effacée; mais elle est inconnue à tous ceux qui ont décrit ce cénotaphe : cette inscription est évidemment supposée par quelque faussaire maladroit. L'effigie de Clovis qui était sur ce cénotaphe est en pierre de liais, et non en marbre, comme l'annonce Piganiol.

(3) Voy. *Diplomata ad res franciscas spectantia*, 1791, in-fol., p. 14, n° 6.

(4) Desmarets a fait un poëme en 26 chants intitulé *Clovis ou la France chrétienne* (Paris, 1657, in-4°; 3e édit., 1672, in-8°); Limojon de St-Didier a publié un poëme de *Clovis*, dont on n'a que les 8 premiers chants (Paris, 1725, in-8°); un troisième poëme de ce nom a été donné par Lejeune, 1761, 3 vol. in-12. L'Héritier Nouvelon fit représenter, en 1638, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, une tragédie de *Clovis le grand, premier roi chrétien*. Les Italiens possèdent une tragédie de *Clodoveo triunfante* imprimée en 1614, in-4°. Z.

l'histoire ne dit pas si ce jeune prince, qui se nommait Childebert, fut appelé au partage du royaume; car l'histoire de cette époque ne s'occupe que des maires du palais, et par conséquent de la famille des Pepin, qui, conduisant avec prudence le projet formé depuis longtemps de s'emparer du titre de roi, employait tous ses soins à éteindre les souvenirs attachés aux descendants du grand Clovis. Le monarque de ce nom, qui régnait alors, était sous la tutelle de Pepin le Gros. On ne peut dire s'il aurait eu le courage et les moyens de secouer un jour le joug des maires du palais, puisqu'il mourut en 695, à l'âge de 14 ans, à Choisy-sur-l'Aisne, où il fut enterré. Childebert, son frère, lui succéda. Tous ces malheureux princes ont été confondus sous le titre de rois fainéants; mais quand on réfléchit que leur éducation était confiée à ceux qui, après avoir usurpé leur pouvoir, voulaient se mettre à leur place; quand on voit mourir si jeunes les princes dont le caractère annonçait peut-être des vertus qui faisaient trembler les usurpateurs, on ne peut s'empêcher de plaindre ces mêmes rois que l'histoire a condamnés avec tant de rigueur. F—E.

CLOWER (JOSEPH), médecin vétérinaire, était le fils d'un maréchal ferrant de Norwich, et naquit le 12 août 1725. La lecture, l'écriture, l'arithmétique, tels furent les éléments auxquels se borna son éducation, après quoi la forge paternelle devint sa seule école. Orphelin à dix-sept ans, il trouva dans son pénible métier le moyen de nourrir sa mère et trois frères et sœurs, plus jeunes que lui. Doué d'un esprit observateur et fin, Clower étudiait comme beaucoup de ses confrères, mais il étudiait mieux qu'eux, et lorsqu'il se mêlait de traiter les maladies des chevaux, il les traitait moins routinièrement et avec plus de succès. Vers 1750, le hasard plaça sur son chemin le docteur Kirwan Wright, savant médecin, qui, non content de l'applaudir, lui conseilla d'étudier les principes de l'art dont il essayait la pratique, puis de se familiariser avec les langues latine et française, afin de pouvoir lire les meilleurs écrivains qui avaient publié des ouvrages sur l'art vétérinaire et la médecine, et particulièrement Végèce et la Fosse. Clower obéit; ses journées alors étaient bien employées : de six heures du matin à huit du soir, il frappait le fer; le reste du temps était consacré aux études. Bientôt il se mit aux mathématiques, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Il n'avait dans tous ses travaux d'autres guides que quelques voisins, et Wright lui-même, qui, devenu aveugle, se faisait lire les auteurs latins par son pupille. Quelque temps après, Clower devint membre de la société de Norwich pour le progrès des mathématiques et des sciences expérimentales, et s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et par ses recherches. Sa réputation avait fini par s'étendre beaucoup au-delà du cercle de Norwich : il abandonna sa forge en 1765, et ne s'occupa plus que de l'art vétérinaire, mais sans vouloir quitter son pays natal. L'affaiblissement de sa santé le contraignit de renoncer à la pratique en 1781. Cependant il ne cessa pas de se tenir au courant des publications nouvelles, et son plus vif plaisir était, soit de discuter des questions, soit de faire de vive voix des leçons sur quelque partie de la médecine vétérinaire. C'est ainsi qu'il passa les trente-cinq dernières années de sa vie. Il mourut le 19 février 1811. Clower n'a rien voulu écrire. On lit pourtant de lui, dans le t. 2 des *Cas chirurgicaux* de Gooch, une lettre où il donne la description et le dessin d'une machine de son invention, destinée à porter remède aux ruptures de tendons et aux fractures de jambes chez les chevaux. C'est à lui qu'il faut attribuer les premières observations vraiment scientifiques sur l'*œstrus equi*, dont il décrivit, à la société de Norwich, la vie à l'état de larve et les diverses transformations, longtemps avant que B. Clarke traitât à fond ce sujet dans les *Transactions Linnéennes* de 1796. VAL. P.

CLOWES (GUILLAUME), chirurgien distingué qui servit quelque temps sur les vaisseaux de la reine Elisabeth, en 1570. D'après quelques observations qu'il donna, il paraît qu'il résidait à Londres en 1573. Il y acquit bientôt une grande réputation, et fut nommé chirurgien de l'hôpital St-Barthélemy, où il pratiqua pendant plusieurs années en qualité de premier chirurgien. Il fut ensuite nommé chirurgien de S. M. Britannique dans les Pays-Bas, en 1586. L'époque où il mourut est inconnue. On a de Clowes : 1° *Traité court, mais nécessaire, sur la cure de la maladie nommée actuellement vénérienne*, Londres, 1585. Il y déplore la fréquence de cette maladie, et assure que, pendant cinq ans de séjour à St-Barthélemy, il y a guéri environ 1,000 vénériens. Sa méthode était celle des frictions jusqu'à salivation : il y parle aussi du turbith minéral et du mercure diaphorétique comme d'un remède efficace. 2° *Pratique éprouvée pour les jeunes chirurgiens sur les brûlures occasionnées par la poudre à canon, les plaies d'armes à feu, d'armes blanches*, etc., Londres, 1588. Clowes s'y montre un praticien expérimenté dans l'histoire qu'il donne de beaucoup de cas compliqués. On ne peut que le louer d'avoir désapprouvé, dans les circonstances où les nerfs et les tendons étaient piqués, l'usage des topiques irritants et de toutes les substances regardées comme fortifiantes. Clowes ne manquait pas d'érudition, à en juger d'après les citations qu'il fait de Galien, de Celse, et des autres auteurs anciens. Il se récrie beaucoup sur la confiance qu'on donnait dans son temps aux empiriques, dont plusieurs servaient sur les vaisseaux du roi, au détriment des équipages. P—R—L.

CLOWES (JEAN), l'apôtre anglais du swédenborgianisme, naquit le 25 octobre 1743, à Manchester, et fit ses études à Cambridge, où plus tard il devint membre du collége de la Trinité. Il avait passé plusieurs années dans cette position, lorsque le patron à la collation duquel était l'église de St-Jean, à Manchester, lui fit offre de ce bénéfice. Clowes le refusa, dans la persuasion qu'il méritait et qu'il obtiendrait bien davantage. Mais ces illusions de l'orgueil durèrent peu; et quelque temps après, atteint d'une maladie qui nécessitait l'interruption de ses études, il accepta de grand cœur ce qu'il

avait d'abord rejeté. Il paraît même que, dans la circonstance qui l'avait déterminé à ce changement, il crut voir le doigt de Dieu; et les soixante-deux ans qu'il avait encore à vivre, il les passa dans son rectorat de St-Jean, n'ambitionnant nulle autre place et refusant celles qui venaient s'offrir à sa modestie. C'est peu de temps après son installation à St-Jean, que, pour la première fois, il lut les écrits théologiques de Svédenborg. Cette lecture produisit sur son esprit une impression extraordinaire, principalement celle du traité intitulé : *Vera christiana Religio*. Dès cet instant, il consacra toutes ses facultés à la propagation de la doctrine dont il venait de lire l'exposé. Il employa plusieurs années à traduire en anglais le principal ouvrage du célèbre mystique; et, à mesure qu'il achevait un volume, il était imprimé par les soins d'une société svédenborgienne qui s'établissait à Manchester sous les auspices de Clowes, et qui devint le modèle de la société svédenborgienne de Londres. Vainement quelques anglicans exagérés essayèrent de rendre Clowes suspect aux yeux de ses supérieurs et de lui faire enlever sa place : l'évêque de Londres, Porter, l'y maintint en dépit de ses ennemis. Ses vertus et son zèle apostolique le rendaient digne de ce traitement; l'ardeur avec laquelle il s'était voué aux doctrines de Svédenborg lui donnait bien quelques fausses idées sur l'avenir d'un système qu'il regardait comme destiné à devenir celui de toute l'église britannique, mais elle ne le rendait point l'antagoniste de l'épiscopat et du régime anglican. Sans arriver au but qu'il rêvait, Clowes vécut assez longtemps pour voir le svédenborgianisme acquérir des prosélytes dans toutes les classes de la société, et l'on pourrait dire dans toutes les églises de l'Angleterre. Du reste les svédenborgiens, pendant sa vie, se divisèrent en conformistes et non conformistes (ou séparatistes). Clowes mourut le 29 mai 1831. Ses ouvrages sont tous relatifs à la doctrine dont il s'était déclaré l'apôtre. En voici les principaux : 1° *les Secrets du ciel* (Cœlestia Arcana), *traduits du latin de Svédenborg en anglais*, 12 vol. in-8°. 2° *Adresse affectueuse au clergé du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sur les écrits théologiques d'Emmanuel Svédenborg*, in-8°. 3° *Dialogue sur la nature, le dessein et l'évidence des écrits de Svédenborg, avec une notice abrégée sur quelques-uns de ses ouvrages philosophiques*, 1788, in-12. 4° *Lettres à un membre du parlement sur le caractère des écrits du baron Svédenborg, contenant une réfutation complète de toutes les calomnies dirigées par l'abbé Barruel contre l'honorable auteur*, 1799, in-8° (2e édition). On y peut joindre quelques opuscules polémiques, tels que *Dialogue entre un ecclésiastique et un méthodiste sur les écrits et les opinions du baron de Svédenborg*; *Réponse à cette question : Comment doit-on recevoir le témoignage de Svédenborg*; *Lettre à l'Observateur chrétien, pour la défense de Svédenborg*, etc., etc. 5° *Restauration de la religion évangélique pure*, in-8°. 6° *Explication des paraboles de Jésus-Christ*, 1816, in-12; des *Miracles de Jésus-Christ*, 1816, in-12. 7° *L'Évangile de St. Matthieu, traduit sur le grec et illustré par des extraits de Svédenborg*, 1817. Clowes a donné ensuite, avec de semblables illustrations, les trois autres évangélistes, St. Jean en 1819, St. Luc en 1821, St. Marc en 1827. 8° *Sur les deux Mondes, le visible et l'invisible, leur connexion et leur influence mutuelle*, 1817, in-8°. 9° Beaucoup de sermons, parmi lesquels un recueil de 2 vol. in-8° intitulé : *Sermons prononcés à l'église de St-Jean de Manchester*. VAL. P.

CLOWET, CLOUET, CLOUVET ou CLOVET (PIERRE), graveur, naquit à Anvers en 1606. Après avoir appris les éléments de la gravure dans sa patrie, il se rendit en Italie. Spierre et Bloëmaert, qui reconnurent en lui le germe d'un grand talent, dirigèrent ses premières études et ne tardèrent pas à l'associer à leurs travaux. Clowet, formé par leurs conseils et leurs ouvrages, quitta l'Italie et vint en France; il s'arrêta quelque temps à Paris, mais il y trouva la gravure encore faible et timide. Revenu à Anvers, il se livra à des travaux importants, et les chefs-d'œuvre de Rubens l'occupèrent d'abord pendant longtemps : il grava, d'après ce grand maître, différents tableaux, tels que la *Descente de croix*, *St. Michel combattant le diable*, et la *Mort de St. Antoine*. Cette dernière gravure est regardée comme le chef-d'œuvre de Clowet; mais elle est fort rare, ainsi que celle qui représente une *Conversation entre plusieurs amants*, avec ce titre : *Vénus Lusthoff*. Il en existe différentes épreuves, qui toutes n'ont pas un égal mérite; les épreuves avec des vers flamands sont les meilleures. Le burin de Clowet est pur, clair et plein de fermeté; ses tailles sont bien entendues et d'un bon effet. Comme Pontius, qu'il semble avoir pris pour modèle, il pénètre très-avant dans le cuivre. Il a gravé avec un égal succès le portrait, l'histoire et le paysage, et le même burin qui a su conserver à la *Descente de croix* l'expression noble et douloureuse du tableau, a rendu avec un autre genre de fidélité un grand paysage du même Rubens, représentant l'hiver. Cette estampe, qui est fort recherchée, est connue sous le nom de l'*Etable à vaches*, parce qu'en effet on y voit des vaches et une étable; elle fait suite aux cinq grands paysages gravés par Bolswert, et leur est comparable dans toutes ses parties. Les portraits de Clowet sont d'autant plus recherchés, qu'au mérite d'être l'ouvrage d'un maître habile, ils réunissent celui de représenter presque tous les personnages historiques, tels que Fernand Cortez, Améric Vespuce, Pierre Arétin, Thomas à Kempis, Malherbe, Cavendish, etc. Clowet a encore gravé quelques tableaux de van Dyck, et ce qu'il y a de particulier, c'est que ce sont les mêmes tableaux que van Dyck a lui-même gravés. *La Vierge donnant le sein à l'enfant* est de ce nombre. Clowet mourut à Anvers, en 1677. A—S.

CLOWET (ALBERT), graveur, neveu du précédent, naquit à Anvers en 1624, et alla se perfectionner en Italie, à l'école de Corneille Bloëmaert. Il résida longtemps à Rome, où il grava les portraits de Nicolas Poussin et d'Antoine van Dyck, pour *la Vie des peintres* de Bellori, imprimée en 1672; le

portrait des cardinaux Azzolini, Rospigliosi, Rosetti, etc.; mais le plus bel ouvrage que Clowet ait fait à Rome est la gravure du beau tableau de Piètre de Cortone, qui représente *la Conception mystérieuse de Marie*, ou *l'Éternel bénissant la Vierge*. C'est une très-grande pièce en deux planches; elle est fort recherchée des amateurs; mais les épreuves en sont rares. Albert, sans avoir un burin aussi ferme que celui de son oncle, ne manque ni l'effet ni de force. Il a gravé, d'après Jacques Courtois, dit le Bourguignon, un *Combat de cavalerie*, avec un talent remarquable. Clowet quitta Rome pour aller s'établir à Florence : c'est dans cette ville qu'il grava, avec Bloëmaert, Piètre et quelques autres, les peintures du palais Pitti. Il était parvenu dans ce travail à imiter assez heureusement leur manière, et surtout celle de Bloëmaert et de Mellau, qui avait plus de rapport avec la sienne. Son burin est correct et soigné. Albert Clowet fut un artiste laborieux, et son œuvre est considérable. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, il a gravé les portraits qu'on trouve dans le recueil intitulé : *Effigies cardinalium nunc viventium*, publié à Rome, chez J. Rossi. Il mourut à Anvers en 1687. A—s.

CLOYSAULT (Edme-Charles), né à Clamecy, dans le Nivernais, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1664, s'y consacra principalement à l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires, et mourut le 3 novembre 1728, à Châlons-sur-Saône, où il était supérieur du séminaire et grand vicaire du diocèse. On a de lui : 1° *Vie de St. Charles Borromée*, traduite de l'italien de Guissano, Lyon, 1685, in-4°; 2° *Vie du P. Celoron*, de l'Oratoire; 3° *Vie du P. de St-Pé*, de la même congrégation, Lyon, 1696, in-12; 4° *Méditations des prières d'avant et d'après la Messe*, etc., latin et français, ibid., 1723, in-12 (1); 5° *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours*, etc. Le P. Cloysault a laissé en manuscrit : *Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, 3 vol. in-fol.; — *Ménologe du premier siècle de la congrégation de l'Oratoire*; — *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire de St-Philippe de Néri*. T—d.

CLUBBE (Jean), recteur de Wheatfield, vicaire de Debenham dans le Suffolk, fils d'un maître ès-arts de Catherine-Hall, à Cambridge, naquit en 1703. Il commença son éducation au collége du roi, à Cambridge, qu'il quitta en 1725 après s'être fait recevoir bachelier. Il eut le malheur de perdre la vue quelque temps avant sa mort, arrivée le 2 mars 1773; mais cet accident n'altéra en rien la douceur et l'amabilité de son caractère. Clubbe n'a laissé qu'un seul sermon, prononcé à Ipswich en 1751, devant la société pour le soulagement des veuves et des orphelins laissés par les prêtres; mais il a publié : 1° *Histoire et antiquités de l'ancienne villa de Wheatfield, dans le Suffolk*, 1758. Cet écrit satirique, dirigé contre les modernes antiquaires, a été réimprimé par Dodsley dans le 2e volume de ses *Pièces fugitives*. 2° *De la Physionomie* : c'est une esquisse d'un ouvrage plus considérable sur le même plan, où les caractères, les passions et les habitudes des hommes devaient être considérés en détail. 3° *Lettres de conseils sincères à un jeune prêtre*, 1763. D—z—s.

CLUGNY (François de), issu d'une des plus anciennes familles de Bourgogne, naquit en 1637, à Aigues-Mortes en Languedoc, où son père était lieutenant du roi. Il entra à l'âge de quatorze ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les humanités avec beaucoup de distinction dans plusieurs colléges. Pendant qu'il professait la théologie à Montbrison, il fut frappé d'une cécité subite. On parvint à lui rendre la vue; mais elle resta toujours si faible, qu'il lui fallut renoncer à l'enseignement pour se retirer à Dijon, où il se consacra entièrement aux exercices de la pénitence et à la pratique des œuvres de charité. Il fut question de l'élever à l'épiscopat; mais son humilité s'y opposa constamment. Ses instructions publiques dans les différentes églises de la ville attiraient un concours prodigieux d'auditeurs. Son zèle pour le service des pauvres et des malades durant une contagion qui causa de grands ravages le conduisit au tombeau, le 21 octobre 1694. Le P. de Clugny a composé divers ouvrages qui portent tous l'empreinte de son caractère et du genre de vie qu'il avait embrassé : 1° *Catéchisme de la dévotion*, Lyon, 1681, in-12. 2° *La Dévotion des pécheurs, par un pécheur*, ibid., 1685, 1689, 1701, in-12. Cet ouvrage, que l'abbé Fevret avait fait imprimer sans la participation de l'auteur, fut dénoncé comme contenant des principes de quiétisme, dans un temps où une grande dispute rendait cette matière fort délicate; il se justifia pleinement. 3° *Le Manuel des pécheurs, par un pécheur*, Dijon, 1686; Lyon, 1715, in-12. Le P. Bourrée, ami et confrère de l'auteur, y ajouta une 3e partie. 4° *Sujet de l'Oraison d'un pécheur, par un pécheur*, Dijon, 1689; Lyon, 1701, in-12. Le P. de Colonia, jésuite, dans sa *Bibliothèque des livres jansénistes*, l'a mis au rang des ouvrages quiétistes, quoique l'auteur, dans sa préface et dans tout le cours de son livre, y combatte le quiétisme. 5° *Sujets d'oraison tirés des Epîtres et des Evangiles de l'année*, Dijon, 1695, in-12, terminé et publié par le P. Bourrée. 6° *Sujets d'oraison pour les pécheurs, sur les saints et les saintes de l'année*, Lyon, 1696, 2 vol. in-12. Cette suite du précédent ouvrage, quoique donnée sous le nom du P. de Clugny, est du P. Bourrée, qui l'a ornée de la vie de son confrère, publiée séparément, Lyon, 1698, in-12. T—d.

CLUGNY DE NUIS (Jean-Étienne-Bernard), maître des requêtes, intendant de la marine à Brest, intendant à Perpignan, puis à Bordeaux, s'était acquis dans ces différentes places la réputation d'un homme intègre. Turgot, appelé au contrôle général, avait essayé de mettre en pratique quelques-uns de ses projets pour acquitter les dettes de l'État, sans accroître les charges du peuple. Des réclamations s'élevèrent de toutes parts contre le nouveau ministre, et elles devinrent si vives, qu'il se vit forcé de demander sa retraite. Clugny, désigné par la voix publique pour succéder à Turgot, parut d'abord concilier les intérêts et les suffrages de toutes les classes; mais, avant d'avoir pu établir sa réputation comme ministre, il

(1) Cet ouvrage a été réimprimé, Paris, 1822, in-12.

mourut, après six mois d'exercice, le 18 octobre 1776, exalté par les uns, rabaissé par les autres; laissant l'idée d'un caractère juste, mais faible; d'un homme éclairé, mais ayant plus d'étendue dans l'esprit que de profondeur, plus de bonne volonté que de moyens de la réaliser. C'est pendant ce ministère si court que furent établies la loterie royale et la caisse d'escompte. Depuis Colbert, on n'avait pas vu en France de contrôleur général mort en exercice. Voltaire, partisan des économistes, avait vu avec plaisir un de leurs chefs au ministère, dans la personne de Turgot, et souvent il répétait : « Si M. Turgot « quitte la cour, je me fais moine. » L'événement arrivé, on le somma de tenir sa parole. « Volontiers, « répondit-il, je me fais moine de Clugny. » W—s.

CLUTTERBUCK (Robert), historien anglais, était né le 2 juin 1772, à Watford (comté de Hertford). Après avoir pris le degré de bachelier à l'université de Cambridge, il se décida pour la carrière des lois et entra dans Lincoln's Inn. Mais bientôt le vif attrait qu'il sentit pour la chimie et la peinture lui fit négliger les sévères études de la jurisprudence. Finalement il y renonça; se maria, en 1798, à la fille d'un colonel au service de la compagnie des Indes, et, après quelques années de séjour près de son beau-père, il alla prendre possession des domaines parternels à Watford. Il ne les quitta plus que momentanément, pour se rendre tantôt dans la capitale de l'Angleterre, tantôt en France, en Suisse, en Italie, en Norvége. Il y dessina beaucoup de vues et de monuments, et probablement ces nombreuses esquisses auraient été utilisées pour quelque grande publication, s'il n'eût été prématurément emporté par une brusque inflammation de poitrine, le 25 mars 1831. On lui doit un ouvrage capital sur le comté de Hertford Primitivement son projet était de faire paraître une nouvelle édition de l'histoire de ce comté par Chauncy; et il annonça ce dessein dans le *Gentleman's Magazine* en 1809. Mais bientôt les matériaux qu'il rassemblait devinrent si nombreux qu'il y trouva les bases d'un travail tout neuf, auquel dès lors il se livra dans tous les instants de loisir que lui laissaient ses fonctions de magistrat. Il y consacra dix-huit ans. La nouvelle *Histoire du comté de Hertford* parut en 3 vol., en 1817, 1821 et 1827, avec des planches qui, soit comme œuvre d'art, soit relativement à la fidélité des représentations, n'ont encore été surpassées dans aucun ouvrage de ce genre. Plusieurs de ces planches avaient été gravées sur ses dessins originaux : presque toutes sont dues au burin élégant et spirituel de Blore, qui de plus avait fourni à l'auteur un recueil de notices généalogiques du Hertfordshire, composé par son frère Thomas Blore. Val. P.

CLUSIUS. *Voyez* Lécluse.

CLUVIER (Philippe), en latin Cluverius, célèbre géographe, naquit à Dantzick, d'une famille noble et ancienne, en 1580. Son père, qui était président de la monnaie, le destinait au barreau, et l'envoya à Leyde pour étudier les lois civiles; mais la nature lui avait marqué sa place parmi les géographes célèbres. Son aversion pour le droit l'éloigna d'abord de la maison paternelle. Le besoin l'y ramena bientôt; mais comme son père tenait à ses idées, et lui à ses goûts, il la quitta de nouveau pour suivre le parti des armes. Il passa deux ans comme soldat en Bohême et en Hongrie. Dans ce même temps, le baron de Popel, son ami, fut arrêté par ordre de l'Empereur. Se regardant comme une victime, le baron composa une espèce de manifeste, dans lequel il se défendait sans ménagement pour ses persécuteurs et pour l'autorité souveraine. Cet écrit irrita l'Empereur au point qu'il demanda par son ambassadeur en Hollande l'arrestation de Cluvier, qui avait traduit en latin et fait imprimer à Leyde cette pièce hardie. Les états, qui craignaient l'Empereur, lui sacrifièrent sans peine un particulier sans pouvoir. Après une très-courte captivité, Cluvier recouvra sa liberté, et retourna à ses études chéries. Afin de réunir en lui tout ce qui pouvait contribuer à leur progrès, il voyagea dans une partie de l'Europe, visita l'Angleterre, la France, l'Allemagne, et cette Italie qu'il décrivit ensuite avec tant d'exactitude et de talent. Versé dans la connaissance de presque toutes les langues européennes, il en parlait dix avec facilité. Il eût été à même de laisser un bien plus grand nombre de monuments de son érudition, si une mort prématurée ne l'eût enlevé, en 1623, à l'âge de 43 ans. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *de Tribus Rheni Alveis atque Ostiis et de quinque populis quondam accolis*, dans le *Recueil des Antiquités de la Germanie inférieure*, par P. Scriverius, Leyde, 1611, in-4°, prélude de l'ouvrage suivant. 2° *Germaniæ antiquæ libri tres, necnon Vindelicia et Noricum*, Leyde, Elzevir, 1616, ou 1631, in-fol., ouvrage rempli d'érudition, mais que des conjectures hardies mettent au rang des livres qu'il faut consulter avec défiance. 3° *Siciliæ antiquæ libri duo, Sardinia ac Corsica antiquæ*, ibid., 1619, in-fol. 4° *Italia antiqua*, Leyde, 1624, 2 t. en 1 vol. in-fol., publié après la mort de Cluvier, par les soins de Daniel Heinsius. Il faut joindre à cet ouvrage les *Annotationes* de Lucas Holstenius, qui avait voyagé avec l'auteur, et qui le rectifie presque toujours heureusement. 5° *Introductionis in universam geographiam tam veterem quam novam libri sex*, Leyde, Elzevir, 1629, in-12. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1729, in-4°, avec des notes de J. Bunon, de J. Frid. Hekel et de la Martinière (1). L. R—e.

CLUVIER, ou CLUVER (Dethlef), neveu du précédent, naquit à Sleswig, vers le milieu du 17e siècle. Après avoir voyagé en France et en Italie, où il séjourna trois ans, tant à Rome qu'à Venise, il se rendit à Londres pour s'y fixer. Il paraît qu'il y enseignait les mathématiques avec une certaine réputation, car il fut reçu membre de la société royale en 1678. Non content de donner dans les visions de l'alchimie et de l'astrologie, il travaillait à un grand traité de la science de l'infini, et, à force de creuser

(1) On dit qu'il laissa un fils nommé Jean-Sigismond Cluverus, né pendant le séjour que son père fit à Londres, dans la paroisse de St-Sauveur, et qui fut matriculé membre du collége d'Exeter en 1633, comme enfant de Londres, et fils de Philippe Cluverius, prêtre. D—z—s.

cette science, il crut avoir trouvé la quadrature du cercle : rien n'était plus aisé, selon lui ; car le problème se réduisait à celui-ci : *Construere mundum divinæ menti analogum*. En attendant la solution géométrique et rigoureuse qu'il promettait de donner du premier problème, il décarrait la parabole, et prétendait que tout ce que les géomètres avaient trouvé sur les lignes courbes était inexact. (*Voy. Acta eruditorum*, juillet 1686, et octobre 1687.) Leibnitz, pour se divertir, proposa quelques doutes sur ces visions; il aurait voulu mettre aux prises Cluver avec Nieuwentydt, qui entassait alors de pitoyables objections contre les nouveaux calculs de l'infini : cela aurait amusé les géomètres, mais cette petite malice ne réussit pas. Cluver avait établi à ses frais une imprimerie pour la publication de ses ouvrages ; obligé, en 1687, de faire un voyage dans sa patrie pour un procès qui exigeait sa présence, il laissa son imprimerie, qui fut consumée par les flammes, ainsi que sa bibliothèque, lors des troubles occasionnés à Londres par la révolution. Réduit à une grande détresse, et sans autre ressource que sa plume, Cluver ne quitta plus Hambourg jusqu'à sa mort, arrivée en 1708. On peut voir dans Moller (*Cimbria litterata*) la liste de ses nombreux ouvrages, tant imprimés qu'inédits ; nous citerons seulement : 1° *Schediasma geometricum de nova infinitorum scientia* ; 2° *Schediasma de arte mnemonica* ; 3° *Nova Crisis temporum, ou Passe-temps philosophique* (en allemand). — *Jean* Cluver, son aïeul, né dans le Holstein en 1583, ministre protestant et professeur en théologie dans sa patrie, où il mourut, le 25 décembre 1633, a publié divers ouvrages tant en latin qu'en allemand. Le plus remarquable, *Epitome historiarum totius mundi, usque ad annum* 1630 (Leyde, 1637, in-4°), lui a été contesté : on a prétendu qu'un jésuite, auteur de cet ouvrage, ayant été tué pendant la guerre de trente ans, le manuscrit était tombé entre les mains des soldats qui le vendirent à Cluver. F.-C. Feustking, dans ses *Mémoires pour l'histoire du Holstein*, prouve la fausseté de cette anecdote. C. M. P.

CLUYT (Théodore-Auger), en latin Clutius, botaniste hollandais, exerçait avec honneur l'état de pharmacien, et s'occupait de la botanique et de l'histoire naturelle des insectes, à Leyde, lorsque les magistrats de cette ville le choisirent pour diriger l'établissement du jardin de botanique qu'ils fondèrent en 1577. Cluyt enrichit ce jardin aux dépens du sien propre, qu'il avait rendu très-remarquable par une grande quantité de plantes, et, pendant le reste de sa vie, il n'épargna ni peines, ni dépenses pour en accroître le nombre. Charles Lécluse, ou *Clusius*, qui était son parent et son ami, lui donna beaucoup de plantes et de graines qu'il avait recueillies durant ses voyages en Hongrie, en Espagne et en Portugal. Le jardin de Leyde devint bientôt l'entrepôt où l'on cultivait tous les végétaux rares ou précieux que les voyageurs et la compagnie des Indes apportaient en Europe. C'est celui qui a le plus efficacement contribué aux progrès de la botanique et de la culture des plantes étrangères, pendant le cours du 17e siècle et le commencement du 18e, par sa richesse, et plus encore par les savants professeurs qui y ont successivement enseigné. Cluyt n'a publié qu'un ouvrage, dédié à Clusius : c'est l'histoire naturelle des abeilles ; il traite de leur formation, de leur nature, de leurs propriétés, et renferme des observations qui étaient alors neuves et précieuses. Voici son titre : *Van de Byen, haer wonderlicke oorprong, natur, eygenschap*, etc., Leyde, 1598 ; Amsterdam, 1608 et 1705, in-8°. L'auteur avait chargé son fils, auquel il avait transmis son goût pour les sciences naturelles, de traduire ce livre en latin. On a peu de détails sur la vie de ce savant estimable. — *Auger* Cluyt, fils du précédent, né à Leyde, vers la fin du 16e siècle, mort vers le milieu du 17e. Son père lui inspira de bonne heure le goût de la botanique, et le fit voyager en différentes parties de l'Europe, principalement dans les contrées méridionales, comme l'Espagne et l'Italie, tant pour l'instruire que pour recueillir des plantes destinées à enrichir le jardin de l'université de Leyde. Auger Cluyt fit de tels progrès, que, malgré sa jeunesse, se trouvant à Montpellier, Richer de Belleval, qui était professeur de botanique, le chargea de le remplacer, pendant deux ans que sa mauvaise santé ne lui permit pas de donner ses leçons. Cluyt quitta Montpellier pour aller en Espagne, d'où il envoya beaucoup de plantes qui manquaient encore au jardin de Leyde. L'ardeur de son zèle pour la découverte de nouvelles espèces l'entraînant de plus en plus, il passa en Afrique; mais trois fois il fut pris dans les déserts de Barbarie, et dépouillé de tout, même de ses herbiers et de ses graines. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il revint en Hollande, où il fut enfin récompensé de ses travaux et de ses fatigues. Il était docteur en médecine, et directeur du jardin de Leyde. Cluyt est auteur des ouvrages suivants : 1° *Calsuve, sive dissertatio lapidis nephritici, seu jaspidis viridis, naturam, proprietates et operationes exhibens, quam sermone recenset Gul. Lauremberg*, etc., Rostock, 1627, in-12. 2° *Mémoire pour indiquer la vraie manière d'emballer et d'envoyer au loin les arbres, les plantes, les fruits et les graines*, etc., Amsterdam, 1631, in-4°. Cet ouvrage, écrit en hollandais, est le premier qui ait été publié sur cet objet important. Les Hollandais profitèrent des instructions qu'il y donne, et c'est de cette époque qu'ils introduisirent en Europe un si grand nombre de végétaux exotiques, et que les villes de Leyde et de Harlem en firent un grand commerce. 3° *Opuscula duo singularia : Historia cocci de Maldiva Lusitani, seu nucis medicæ Maldivensium ; — de Hemerobio, sive ephemero insecto, et majali verme*, Amsterdam, 1634, in-4°, avec fig. C'est l'histoire du coco des Maldives, et de l'insecte nommé *éphémère*. Boerhaave, voulant perpétuer le souvenir des services que les deux Cluyt ont rendus à la botanique, a consacré à leur mémoire, sous le nom de *Clutia*, un genre de plantes adopté par Linné et qui fait partie de la famille des euphorbes ou thytimaloïdes. D—P—s.

CNAPIUS (Grégoire), jésuite polonais, né à Grodziec en Mazovie, vers 1564, se consacra de bonne heure à l'enseignement professa dans le col-

lége de son ordre, la rhétorique, les mathématiques, la théologie, et acquit la réputation d'un des premiers grammairiens de son pays. Il mourut à Cracovie, le 12 novembre 1638, après avoir publié : 1° *Thesaurus Polono-Latino-Græcus, seu Promptuarium linguæ latinæ et græcæ, Polonorum, Roxolanorum, Sclavorum, Boemorum usui accommodatus*, Cracovie, 1620, in-fol.; revu et augmenté, 1643, in-fol. de plus de 1500 p.; souvent réimprimé et abrégé sous le titre de *Synonyma, seu Dictionarium Polono-Latinum*, ibid., 1769, in-8°. 2° *Thesaurus Latino-Polonicus*, Cracovie, 1626, in-4°. 3° *Adagia Polono-Latino-Græca*, ibid., 1632, in-4°. Ces deux ouvrages sont comme la suite du premier. C. M. P.

CNOEFFEL (André), né à Bautzen, dans la haute Lusace, fut conseiller-médecin de Jean-Casimir, roi de Pologne, et mourut au camp devant Thorn, le 24 décembre 1658. Il a laissé un petit nombre d'opuscules, dont les principaux sont : 1° *Epistola de podagra curata*, Amsterdam, 1643, in-12; 2° *Methodus medendi febribus epidemicis et pestilentialibus*, Strasbourg, 1655, in-12.— Son fils, *André* Cnoeffel, fut médecin de Michel et de Jean (Sobieski), rois de Pologne, et maire de Marienbourg, où il mourut, en 1699. Parmi les nombreuses observations dont il a enrichi les *Ephémérides des Curieux de la nature*, on distingue : *de Utero cartilagineo; de Infante monstroso cutem porcelli assati similem et duram ex parte gerente; de aeris inspirati per aurem sinistram Emissione*. C.

COBB (Samuel), poëte anglais, maître de l'école de grammaire de l'hôpital du Christ, mort à Londres, en 1713, se distingua par son savoir, son esprit et son goût. On a de lui, entre autres ouvrages estimés, des *Remarques sur Virgile*, et un recueil de poésies publié en 1700, in-8°. Il a eu part à la traduction anglaise de la *Callipédie*, par Rowe, et à celle du *Lutrin* de Boileau, par Ozell. Ses autres productions connues sont : 1° le conte du *Meunier* de Chaucer; 2° une traduction du *Muscipula*; 3° le *Chêne et la Ronce*, conte. Son excellente ode, *the female Reign*, a été imprimée dans la collection de Dodsley, et ensuite dans le *Gentleman's Magazine* de 1753, avec des changements par le docteur Wattes, qui la considérait comme le meilleur morceau pindarique qu'il eût jamais lu, opinion partagée par le docteur Warton dans une de ses notes sur les ouvrages de Pope. D—r—s et X—s.

COBB (Jacques), auteur dramatique anglais, né en 1756 et mort le 2 juin 1818, était entré dès l'âge de quinze ans dans les bureaux de la compagnie des Indes orientales, et, après avoir passé successivement par tous les grades, était parvenu au poste brillant et surtout lucratif de secrétaire en chef de cette espèce de ministère. C'était un homme très-original, spirituel, doué de cette facilité qu'on est porté à prendre pour du talent, versifiant agréablement, et véritable pilier de coulisses. Ce goût, qui se manifesta dès son adolescence, ne le quitta pas même lorsqu'en 1810 il abandonna définitivement la littérature scénique. Au reste, jamais son travail à la secrétairerie ne souffrit de ses distractions théâtrales : travailleur méthodique, il excellait dans la distribution du temps. Il débuta en 1774 par un prologue, composé pour miss Pope et donné à un bénéfice en faveur de cette actrice. Cinq ans après fut représenté *le Contrat, ou la Femme capitaine*, comédie à laquelle le jeu spirituel de miss Pope valut un véritable succès. Le public de Haymarket applaudit ensuite avec transport la traduction d'une farce française. *La Nuit* fut moins favorablement accueillie; mais bientôt Cobb prit amplement sa revanche par l'opéra-comique *les Etrangers au pays* (1786), dont le poëme ne manque en effet ni de franc comique, ni d'originalité. L'employé de la compagnie des Indes se mit ensuite à ridiculiser la manie du jour par sa pièce des *Lectures anglaises* (1787), qui fit rire ceux même dont elle était la satire. En 1788, après un nouvel opéra-comique, intitulé *l'Amour en Orient*, il donna *le Docteur et l'Apothicaire*, qui, quoique du genre de la farce, est resté au répertoire et ne manque jamais d'exciter le rire fou des galeries. Parmi les autres pièces originales de Cobb nous indiquerons *le Siége de Belgrade*, *les Pirates*, *les Chérokis*, tous opéras-comiques dont la musique fut composée par Storace, et *le Glorieux premier juin*, pièce de circonstance en l'honneur de la victoire de lord Howe sur la flotte française. Dans le recueil de ses œuvres se trouvent plusieurs pièces imitées du français : tels sont *les Jardins de Kensington*, intermède, 1781; *les Esclaves d'Alger*, divertissement musical, 1792; *Paul et Virginie*, 1800; *Algonah*, et *Maison à vendre*, 1802; *la Femme à deux maris*, 1803 (tous quatre opéras-comiques), et *les Retours imprévus*, comédie, 1809. Val. P.

COBBETT (Guillaume), célèbre journaliste anglais, naquit en 1766, à Farnham (Surrey). Son père, petit fermier des environs de cette ville, le laissa fort peu de temps à l'école, et, dès qu'il sut lire, l'employa aux travaux de l'agriculture. Cobbett menait ainsi la vie des jeunes paysans, tantôt aidant son père, tantôt émondant les haies, sarclant les allées de l'évêque de Farnham. Un jour, ayant entendu le jardinier en chef vanter les beautés de Kew, il se mit en tête de rendre visite à ce lieu de délices. Parti avec treize sous en poche, il parvint à Richemond en possédant encore six; et là, il vit en grosses lettres affiché à la boutique d'un colporteur : *Swift, le Conte du Tonneau, cinq sous*. Un long combat s'engagea soudain entre la prévoyance qui disait : « Garde ton argent, » et le désir de dévorer le précieux livre. Finalement, le démon de la lecture l'emporta : il livra ses cinq sous, lut tout le jour le volume, qu'il ne comprenait pas tout entier, coucha au pied d'une meule de paille à la belle étoile, jeûna, et revint enchanté de Kew et de Swift, ne regrettant ni d'avoir dormi en plein champ, ni d'avoir fait maigre chère, et ne respirant plus que pour s'instruire et devenir quelque chose. La lecture de Swift avait été pour lui, dit-il quelque part, comme une naissance intellectuelle. Ce n'est pas à la ferme paternelle que pouvaient se réaliser pour Cobbett les rêves qu'il caressait. Il la quitta donc à dix-sept ans, assez léger de guinées, et se rendit à Londres, où, comme

bien d'autres, il comptait trouver fortune en arrivant. Son apprentissage fut dur. Il en était au dernier penny de sa dernière couronne, lorsqu'un attorney de Gray's Inn le reçut dans son étude. Il apprit là quelque peu de grimoire, de langue anglaise et d'écriture, ou peut-être désapprit ce qu'il savait de cette dernière; mais bientôt la vie monotone des apprentis de la chicane, le despotisme des maîtres clercs, les formules barbares et vides de sens qu'il fallait copier et porter d'un bout de Londres à l'autre le dégoûtèrent. Il s'échappa, dit-il, de l'antre de l'attorney comme de la tanière du lion (1784), et courut à Chatam s'engager dans un régiment alors en marche pour la Nouvelle-Écosse. Dans cette nouvelle carrière, Cobbett devint un véritable modèle. Dès ce temps, il avait pris pour règle de ses actions, ce qui fut la devise de toute sa vie, *Toujours prêt.* Dévoré du désir de s'instruire, et de suppléer par l'étude à l'éducation qui lui manquait, il ne perdait pas un instant. « Qu'on donne au travail, dit-il, les « minutes livrées à l'oisiveté, aux cafés, aux tavernes, « aux vains bavardages, on n'imagine pas ce qu'on « acquerra de science : les heures perdues d'une année « suffiraient pour connaître à fond la grammaire et « la langue anglaise! Pour apprendre, il n'est pas « besoin d'école, de maître, de frais d'éducation... Je « n'avais pour salle d'étude que le galetas où vingt « soldats fumaient, sifflaient, chantaient, jouaient « aux cartes, faisaient des armes; pour chaise que le « lit de camp, pour pupitre que mon havre-sac, pour « table qu'une petite planche. Point d'argent pour « acheter de la chandelle ou de l'huile : en hiver, je « lisais à la lueur du feu de l'âtre. Toutes déductions « faites, il nous restait par semaine quatre sous de « prêt : tout passait en encre, plumes, papier... » L'assiduité avec laquelle travaillait Cobbett obtint un plein succès : il faisait toutes les écritures du régiment, et trouvait encore du temps de reste. Un commis, nécessaire auparavant pour la corvée quotidienne des rapports du matin, fut supprimé : lui-même, après avoir été caporal, passa de plain-pied au grade de sergent-major, à la barbe de vingt sergents, tous plus anciens que lui. Il était depuis quatre ans au régiment lorsqu'il s'avisa de faire choix d'une femme. L'objet de ses vues prévoyantes était la fille d'un sergent d'artillerie du New-Brunswick : il l'avait à peine vue une heure. Le lendemain ou surlendemain, l'apercevant à quelque distance, il notifie à deux camarades qui le suivent le dévolu qu'il vient de jeter sur la fille du sergent. Plus de vingt années après, aux élections de Preston, un d'eux entendant partout citer le nom de Cobbett, fut curieux de savoir si c'était l'ancien major, et reconnut à sa grande surprise que sa conjecture était exacte. « Et qui « plus est, ajoutait Cobbett après avoir renou- « velé connaissance, ces grands garçons que vous « voyez autour de moi m'ont tous été donnés par la « jeune fille que nous regardions de loin vidant son « baquet de lessive près de la rivière St-Jean! » Cobbett avait à peine formé ses projets d'hyménée que son régiment fut envoyé à cent milles de la rivière St-Jean, à Frederikstown. Ce n'eût été rien si l'artillerie eût suivi. Elle ne suivit pas : au contraire, le régiment du beau-père partit pour l'Europe, la jeune fille aussi; celui de Cobbett ne devait en prendre la route qu'au bout de deux ans. Mais quand les deux ans se furent passés, il fallut en rester deux encore : l'Espagne et l'Angleterre étaient en querelle à propos de la baie de Noutka. Enfin, au bout de deux mortelles années, où bien des *goddem* furent décochés et contre la baie de Noutka et contre *ce criard politique*, *ce pauvre Pitt*, Cobbett quitta l'Amérique, et, arrivé en Angleterre, obtint son congé. Son premier soin fut de se rendre près de la jeune fille, qu'il retrouva chez un capitaine Brissac, servante pour tout faire au prix de cinq guinées par an, du reste nantie encore de cent cinquante guinées, que Cobbett lui-même l'avait forcée de prendre lorsqu'il s'était séparé d'elle; car, dès ce temps, il avait amassé ce pécule, tantôt en écrivant les lettres de ses camarades, tantôt en donnant à quelques-uns des leçons de grammaire et d'orthographe. A peu de chose pourtant avait tenu qu'il ne fît choix d'une autre femme pendant sa longue séparation : il faut lire chez lui les détails délicieux de ces chasses qui l'égarent dans les vieilles forêts d'Amérique, de l'hospitalité qu'il reçoit après plusieurs jours d'erreurs, des comparaisons qu'il fait entre les charmes présents de la jeune fille de son hôte et les charmes absents de celle qu'il sait de l'autre côté de l'Atlantique. Enfin il avait triomphé, et revenait fidèle. Aussitôt que le mariage eut mis fin à cette idylle militaire, Cobbett visita la France avec sa femme, puis s'embarqua pour les Etats-Unis, et, après un court séjour à New-York, se fixa dans Philadelphie, où bientôt il se fit journaliste. Sa feuille, intitulée *le Porc-Epic*, plaidait la cause du fédéralisme, et, sous ce rapport, se rapprochait de la politique de l'Angleterre et combattait celle de la France. Aussi crut-on longtemps que Cobbett écrivait sous les auspices du cabinet de St-James; ce qui n'est pas probable, lorsque l'on considère le dédain profond avec lequel plus tard Pitt crut devoir refuser ses services. Les anglomanes américains avaient été meilleurs juges du mérite de celui qui fut bientôt leur organe principal, et le parti contraire sut bien reconnaître dans Cobbett le plus formidable de ses ennemis. Il eut dès lors mille tracasseries, parfois juridiques, à soutenir de la part des démocrates : son sarcastique article contre le docteur Rush lui valut un procès en diffamation, et lui coûta 5,000 dollars d'indemnité en faveur du docteur. Enfin, lorsque les démocrates se furent rendus maîtres du terrain, la place ne fut plus tenable. Cobbett, qui, tout en rédigeant et débitant son journal, faisait le commerce de la librairie, revint à Londres. Son nom était connu de quelques personnes; mais, en général, on était incrédule sur son talent, comme les Anglais le sont à l'égard des *Yankies*, comme, en général, tous les habitants des capitales le sont pour ce qu'ils regardent comme des renommées provinciales. Cobbett marqua bientôt sa place parmi les maîtres de la presse périodique, en publiant un autre journal hebdomadaire, auquel, du reste, il laissa d'abord

le nom caractéristique de *Porc-Epic*, et qui, comme son homonyme de Philadelphie, cribla de piqûres aiguës tout ce qui suivait une autre ligne politique que la sienne. Personne ne criait plus haut que Cobbett haro sur la révolution française, et bravo à toutes les mesures sorties du cabinet. Bonaparte, comme on peut le penser, ne trouvait pas grâce auprès du fougueux défenseur des vieilles formes de l'Europe. Telle était alors la haine du journaliste pour la démagogie française, que lors des fêtes pour la paix d'Amiens il refusa d'illuminer. La populace brisa ses vitres et voulut démolir sa maison. Il faut avouer que la polémique de Cobbett, quoique irrésistible par la verve, par la force de logique, et par l'art de parler à John Bull son langage, n'offrait pas cette politesse qui caractérise l'élève d'Eton et d'All-Souls. Wyndham sentit combien, sous cette âpre écorce, se cachait de puissance et de force fascinatrice. Il alla proposer à Pitt (1804) de prendre Cobbett au nombre de ses auxiliaires, et probablement Cobbett savait la démarche tentée en sa faveur. Il venait de fonder un nouveau journal, ou plutôt de changer le titre de *Porc-Epic* en celui de *Registre politique de la semaine* (Weekly political Register), et l'allure tiers-parti, à laquelle s'asservit quelque temps le nouveau recueil, indique assez qu'avant de faire choix d'une couleur, on attendait la solution de quelque problème important. Pitt, mal inspiré par sa morgue et son mépris pour tout ce qui sortait de bas lieu, répondit par un refus accompagné de paroles humiliantes. L'échappé de la ferme et de la guérite jura vengeance, et, tournant le dos à White-Hall et à Somerset-House pour se ranger du côté qu'il avait longtemps honni, se mit à faire l'apologie de la France, de son empereur et des idées nouvelles, et à bafouer les ministres, dont pas un acte ne put se soustraire à ses impitoyables sarcasmes. En vain Pitt lui *lâcha dans les jambes* l'ex-savetier Gifford et la pesante *Quarterly Review*. Cobbett écrasa cette lourde artillerie de siége sous ses batteries légères, que seul il faisait mouvoir ; car pas un collaborateur n'était admis à le seconder dans cette guerre hebdomadaire contre le trimestriel recueil de Gifford. Impuissants à le faire taire par des arguments, les ministres se résolurent à le ruiner par des amendes et des saisies sans fin. L'affaire de la bastonnade d'Ely eut surtout un retentissement prodigieux. Quelques soldats s'étaient insurgés dans l'île de ce nom, et, réduits à la soumission, avaient été condamnés à la peine du fouet, que leur administrèrent des Hanovriens (1810). Ce traitement à la turque souleva la bile de Cobbett, qui n'eut point assez d'anathèmes contre ce reliquat de la vieille barbarie, et surtout contre l'indignité de ceux qui faisaient bâtonner des Anglais par des Allemands. La mesure n'en fut pas moins accomplie, et Cobbett, pour avoir en quelque sorte conseillé la révolte, fut condamné à deux ans de prison et à 1,000 livres sterling (25,000 francs) envers le fisc. Ces amendes ruineuses nuisirent beaucoup à sa maison de librairie, qu'à Londres, comme aux Etats-Unis, il faisait marcher de front avec la rédaction de sa feuille, et avec les travaux agronomiques par lesquels il se délassait de tous les autres dans son domaine de Botley (comté de Hamp) ; car il avait toujours conservé le goût de la campagne, et il n'était pas plus tôt devenu riche par ses combats politiques et ses spéculations mercantiles, qu'il avait acheté des terres et les faisait valoir lui-même. L'amende fut payée en partie par souscription ; mais on ne pouvait aller en prison pour lui. Le journal ne fut point interrompu, et, du fond du cachot, les livraisons se suivirent avec autant de ponctualité que lorsque l'auteur était en pleine liberté ; prodigieuse faculté du génie, si l'on pense que Cobbett seul composait tout son journal, et qu'il ne se passait pas de semaine sans qu'il n'emplit la valeur de quinze longues colonnes. Seulement sa haine pour ses persécuteurs devint un peu plus irréconciliable. Rien n'égale la sauvage énergie des imprécations qu'il vomit contre Ellenborough, l'auteur de cette sentence, et contre les Pitt, les Gibbs, les Canning, etc. « Vivants et morts, si jamais, écrit-il à « ses fils, vous oubliez que 1,000 livres sterling de « votre héritage vous ont été volées, puissiez-vous « devenir, comme ce misérable que je ne veux pas « nommer, demi-pourris et fous ! » Ce misérable était George III. Toujours plus animé contre l'aristocratie anglaise, et creusant de plus en plus les principes de la réforme sociale et parlementaire, Cobbett finit par devenir un des chefs des radicaux, dont on peut le considérer comme le tribun le plus entraînant, tandis que Bentham en est le théoricien le plus fort. Cobbett alors fut une puissance. Tous les clubs retentissaient de son nom et prônaient son mot d'ordre. Souvent les chefs du cabinet affectaient de le dédaigner : le dédaigner était impossible ; à lui seul, il leur faisait passer plus de mauvaises nuits, il versait plus de fiel dans leur coupe et de vitriol sur leurs plaies, que toute la presse d'opposition. C'est bien réellement pour le bâillonner que furent votées et la loi restrictive de la presse, et la suspension de l'*Habeas corpus*, en 1817. Cobbett, à cette époque, était en butte aux poursuites de ses créanciers. En dépit de toutes les souscriptions politiques, les amendes, les années de prison, les tracasseries de tous genres, les encouragements prodigués par le gouvernement à tout ce qui pouvait lui nuire (car ses ennemis mêmes reconnaissaient qu'il n'avait aucune habitude ruineuse) , l'avaient réduit à cette triste position. Il alla demander aux États-Unis l'asile que jadis il était venu chercher en Angleterre contre le courroux des chefs de l'Union. Cette fois, il ne se fit pas libraire ; mais tout en se mettant à la tête d'une ferme considérable, dont il fit comme une petite forteresse dans Long-Island, et en y établissant un magasin de semences et de graines, il continua son *Registre de la semaine*, dont il envoyait les numéros à Londres par chaque navire qui mettait à la voile pour l'Angleterre. Il écrivait aussi divers petits ouvrages à l'usage des classes inférieures, son *Jardinier américain*, et la grammaire si connue sous le nom de *Maître de langue anglaise*. Pendant ce temps, ses affaires s'arrangèrent, et il put reparaître dans la

Grande-Bretagne : il y reprit ses travaux agricoles et continua son journal encore plus populaire et plus goûté que par le passé. Il venait alors de voir démentir une de ses prophéties : 1818, avait-il dit, verra la réforme parlementaire ! Sans être déconcerté par ce soufflet que les événements donnaient à son infaillibilité, il remit l'accomplissement de cette grande révolution à cinq ou six ans plus tard, et prédit que certainement elle arriverait à cette époque sans remise aucune et sans délai. Il y croyait si fermement que pour commencer le mouvement, il alla chercher les restes mortels de Thomas Paine en Amérique, ne doutant pas que l'arrivée de cette précieuse dépouille n'électrisât les patriotes et ne déterminât la commotion. Arrivé à Liverpool avec le tombeau, il s'aperçut que personne ne bougeait, pas plus à Londres que sur la côte, laissa la bière aux pompes funèbres liverpoolitaines, et revint de son mieux s'excuser dans les clubs d'avoir eu trop ou trop peu de foi. Les wigus exagérés, dont malgré ces petites déconvenues il était l'oracle, s'unirent pour le porter à la chambre des communes. Coventry fut témoin de cette lutte électorale qui, quoique vivement appuyée, se termina par une défaite. A la reelection suivante, Cobbett fut plus heureux. Mais quoiqu'en 1825, en accusant les ministres, tout wighs qu'ils étaient, d'impéritie et d'ignorance, il se fût annoncé comme possédant le secret des vraies causes qui menaient infailliblement la Grande-Bretagne à sa ruine, et comme devant en proposer les remèdes si jamais il arrivait à la tribune parlementaire, il sembla froid et décoloré dans cette arène nouvelle. Le journal, et, pour mieux dire, *son* journal était le seul théâtre où nul ne pouvait jouter avec lui. Une fois sorti de ce cadre admirablement en harmonie avec sa manière d'aborder un sujet, de discuter, d'intercaler les digressions, de faire pleuvoir les personnalités, les exemples au milieu des questions, et mêler à tout, comme Montaigne, son individualité, il perdait de sa verve, de son originalité, de la facilité de ses allures, il n'avait plus ses coudées franches. Chargé de la rédaction du *Statesman* (l'Homme d'État), il ne put en empêcher la ruine ; collaborateur du *True-Sun* (le Vrai Soleil), il n'ajouta point à la splendeur un peu brumeuse de cette feuille à titre ambitieux. Du reste, grâce à son caractère essentiellement frondeur et prompt à se ranger du côté du vaincu, grâce à cette habitude d'isoler son travail et de s'isoler dans le combat (car sa polémique irritable frappait presque indifféremment amis et ennemis, ou plutôt voyait dans l'ami de la veille l'ennemi du jour), il ne parvenait à rien, tandis que des hommes qui ne le valaient point arrivaient à tout : il faisait du bruit, on prônait ses principes, on répétait ses arguments et ses sarcasmes ; il avait du pouvoir, mais de l'influence, non ! Géant par l'intelligence, il sentait sa supériorité sur ces pygmées ; et cependant il sentait que, pour la volonté, pour le savoir-faire, pour la vie pratique, ces pygmées l'emportaient sur lui. Ces idées le fâchaient : il n'en devenait que plus hargneux, partant plus seul. Sa mission d'ailleurs était remplie. Les doctrines qu'il avait proclamées avaient pénétré les masses, le char de la réforme roulait triomphant. Il pouvait se dire avec justice qu'il avait fait plus de mal à l'aristocratie qu'elle ne lui en avait jamais fait. Comme pour couronner les singularités de sa vie, qui fut une antithèse perpétuelle, Cobbett mourut en 1835, le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo, de cette bataille qu'il regardait comme une calamité pour le genre humain. Soudain les haines s'éteignirent ; tout le monde, amis, adversaires, vinrent déposer des hommages sur sa tombe ; et le *Standard*, le journal des purs tories, proclama Cobbett un des plus grands hommes auxquels l'Angleterre ait donné naissance. Nul doute qu'au moins ce ne soit une des têtes le plus vigoureusement organisées qu'elle ait produites. On a vu combien d'obstacles il eut à vaincre ! Il fut lui-même son propre créateur. Jeté de bonne heure dans le journalisme, il ne put jamais réparer complétement le manque d'études préliminaires en histoire, en philosophie, en beaux-arts ; et, quelque nombreuses qu'aient été les notions qu'il acquérait, il ne les méthodisa jamais, ne les réunit jamais en un tout harmonique. Aussi n'eut-il point de système. Mais il n'en est que plus admirable pour la perspicacité du coup d'œil, pour la profondeur des idées, pour la lucidité de l'expression. On voit que, mis en présence d'un sujet qu'il n'a jamais touché, il va en peu d'instants le pénétrer, en faire jaillir la lumière et donner une solution ou des éclaircissements dont ne s'aviseraient pas, en se cotisant, vingt autres qui, pendant vingt ans, auraient étudié la matière. Mais lorsqu'il erre sur un fait, il sème mille vérités de détail ; et la clarté de son style a ceci de salutaire que, s'il se trompe, il met sur la voie de la rectification. Du reste, il est inégal, brusque, forcené, brutal, envieux comme l'homme de néant ; lançant l'injure comme un charretier ivre ; injuste, prompt à se dédire, à se contredire, à souiller de boue l'autel qu'il vient d'encenser. Bonaparte, qu'il a dénigré six ans, devient un grand homme en 1808, un dieu en 1815 ; en revanche O'Connell est un vagabond, un misérable ; Hunt devient le roi du mensonge ; les meneurs de clubs sont des chasseurs de places, des buveurs de pots de bière. « Oh ! que je voudrais voir rassemblés dans un parc tous ces journalistes, tous ceux qui payent ou font des revues ! « quelle ménagerie souffreteuse, mal peignée, ridicule de manières et chétive en accoutrement ! et « voilà les rois de l'opinion, reine du monde ! voilà « ceux qui se donnent pour les régulateurs des « États !... » Sa haine, lorsqu'il hait, ne s'arrête pas devant le marbre tumulaire : Bric, Tanton, Liverpool marchent escortés de ses sifflets au caveau de leurs ancêtres ; Castlereagh est toujours le sot ministre qui s'est coupé la gorge ; Canning n'est point encore enterré qu'il fait paraître son oraison funèbre, chef-d'œuvre d'esprit, de philosophie, de narration, d'appréciation des faits, de sarcasmes ! et quels sarcasmes ! On l'a dit, on croirait assister à la danse triomphale d'un sauvage sur le cadavre de son ennemi. Toutefois qu'on n'exagère point ici le

blâme : Cobbett n'attaque sous le drap mortuaire, que ceux qu'il a bernés vivants dans leur simarre et sous leur hermine : il n'est point lâche ; puis, ce qu'il attaque, c'est moins le mort que les inscriptions aristocratiques qui mentent à la postérité, ces complices qui vont en être les continuateurs, enfin le système qui survit ; quand l'individu n'est plus, tandis qu'on loue, il proteste. L'histoire peut souvent lui devoir des remercîments. Si pourtant Cobbett n'était que ce que nous disons, s'il ne se fût montré que fébrile, fantasque, frondeur, si sa vie n'eût été qu'une irritation perpétuelle, si tout son talent eût consisté à darder le sarcasme et l'injure, il mériterait lui-même bien peu d'éloges, et l'on pourrait demander par quel hasard il eut en partage la popularité, la renommée. Le voici. D'abord Cobbett exprime tout avec une lucidité parfaite et fait chatoyer les objets sous mille facettes, dont chacune donne une idée nouvelle : John Bull et le lord le comprennent également. Puis son style est nerveux, coloré, rapide, entraînant ; il bouillonne, il gronde, il arrache sa rive, et vous emmène avec elle. Beaumarchais n'a pas sa verve ; et sans Aristophane on n'aurait personne à lui comparer. Rien de plus varié et en même temps de plus simple que sa manière ; il semble entrer chez vous, s'asseoir au coin du feu, causer, et tout à coup il s'élève à la plus haute éloquence ; il analyse les questions les plus abstruses, il traite des points de droit, de diplomatie ou d'histoire ; et il n'a point cessé d'être familier, amusant. La discussion, le conte, les personnalités, les abstractions, tout s'entremêle, s'amène, s'illustre mutuellement. Des tableaux d'une délicieuse fraîcheur contrastent souvent avec le ton âcre et hargneux des pages où le pessimiste l'emporte ; il aime à se mettre en scène, à dire son enfance, ses jeunes passe-temps, ses malices, ses joies, son développement moral ; chacun en Angleterre connaît, comme il les connaissait, sa petite bibliothèque de chêne, sa ferme, ses mouches à miel, ses amours : Rousseau n'est pas plus enchanteur dans ses *Confessions* ou dans *Sophie*. Un choix dans les cent volumes de Cobbett serait à la fois le plus piquant des recueils satiriques, le plus persuasif des cours de morale et de sagesse populaire, et la plus amusante des biographies. Enfin Cobbett est Anglais, tout Anglais et rien qu'Anglais. Vrai bouledogue britannique, il a les vices et les qualités, les idées et les préjugés, la franchise et la brusquerie des enfants d'Albion. Le *Porc-Epic*, titre de son premier journal, était bien son véritable emblème : Courrier manie le fleuret, Cobbett boxe. On l'a nommé le dernier des Saxons. En effet, son style est plein d'idiotismes saxons : point de latinismes, point de périodes cicéroniennes, l'éloquence du Paysan du Danube, la Jacquerie faite Démosthène, mais aussi plaisante que Démosthène l'était peu. Et peut-être est-ce là le trait le plus caractéristique de Cobbett : il était admirable pour la caricature. Les sobriquets découlaient de sa plume si justes, si pittoresques, qu'ils restaient comme la tunique de Nessus aux épaules d'Hercule. Qui ne se rappelle, pour peu qu'il ait été en Angleterre, Robinson-Prospérité, le vieux la Gloire (Burdett), la Guêpe, Pis-Aller, Lame-de-couteau, et ce célèbre chancelier, moitié laudanum, moitié eau-de-vie (1) ? On a de Cobbett, outre le *Registre de la semaine* (24 vol. in-8°, 1802-13) et les deux *Porcs-Epics* (l'américain, réimp., Londres, 12 vol. in-8°, et l'anglais) : 1° *Abrégé du droit des gens* de Martens (trad. du français), Philadelphie, 1795, in-8° ; seconde édit., Londres, 1802. 2° *Description topographique et politique du port espagnol de St-Domingue* (trad. du français de Moreau de St-Méry), Philadelphie, 1796, in-8°. 3° *Lettres sur les funestes effets de la paix* (d'Amiens) *avec Bonaparte*, Londres, 1802, in-8° ; 2e édit. avec appendice, même année. 4° *Division de l'empire d'Allemagne en départements* (trad. du français de Tinseau d'Amondans), 1802, in-8°. 5° *Lettres au chancelier de l'Echiquier sur les conséquences funestes que produit la paix d'Amiens sur le crédit public*, 1803, in-8°. 6° *Débats parlementaires de Londres de 1803 à 1810*, 16 vol. in-8°. 7° *Histoire parlementaire d'Angleterre depuis la conquête normande jusqu'à nos jours* (1803), 1806-13, 12 vol. in-8°. 8° *Le Protée politique*, Londres, 1802, in-8° (c'est une satire sur Shéridan). 9° *Essai sur les bêtes à laine*, avec notes et préface, 1811, in-8°. 10° *Le Jardin américain*. 11° *Le Maître d'anglais*, œuvre grammaticale assez médiocre, sans ordre, et où Cobbett, qui ne connaissait pas la bibliographie de la grammaire et l'état de cette science, donne avec confiance toutes ses idées comme des découvertes, découvertes souvent un peu surannées. Le *Maître d'anglais* a été traduit en français avec de larges modifications par Scip. Duroure (Paris, 1816, grand in-8°). Cobbett s'est plaint bien amèrement et à tort des retranchements et revirements que s'est permis son interprète, qui, ne faisant point de la grammaire une arme politique, ne pouvait laisser passer les exemples singuliers que Cobbett ajoute à propos de tout, et dont voici un échantillon : « Trait d'union, petite ligne qui unit deux mots représentatifs d'idées unies par la nature des choses, comme Castlereagh-chat-tigre (2). » 12° *Economie des chaumières*, New-York, 1818. Ce livre a contribué tout de bon à rendre les paysans d'Angleterre plus industrieux, plus moraux et plus riches. 13° *Histoire de la réformation protestante en Angleterre et en Irlande* (dans une série de lettres adressées au peuple

(1) « Cobbett, dit le *Standard* (le journal tory par excellence), fut « l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits. » Il fut doué, suivant le *Tait's Magazine*, qui lui a consacré un long article d'où celui-ci est en partie tiré, de vastes facultés, d'une nature forte et bienfaisante, d'une capacité immense. Ses fautes ont été nombreuses ; mais le blâme ne doit pas peser sur lui seul : ceux qui ont rempli d'amertume, offensé mortellement et persécuté violemment cet homme supérieur, doivent partager au moins la responsabilité de ses actes. D—z—s.

(2) En anglais, le trait d'union est entre Castlereagh et chat-tigre, comme lorsque l'on disait Virgile-Delille, etc. — *Le Maître d'anglais* avait déjà paru, soigneusement corrigé par L. Fain, augmenté de notes par M. Poppleton, suivi des *Éléments de la conversation anglaise*, etc., par J. Perrin, et d'un *Choix des idiotismes de la langue anglaise*, par Chambaud, Paris, 1815, in-12, réimprimé plusieurs fois, notamment en 1817, 1819, 1823 et 1827.

anglais), Londres, 1826, in-8°. Composé par des conseils et sur des matériaux irlandais, cet ouvrage est d'une excessive partialité, piquant du reste, mais plein de hors d'œuvre, et quelquefois trahissant une singulière ignorance des faits, jointe à la confiance la plus parfaite en sa propre infaillibilité. Qui croirait, par exemple, qu'il est question, dans l'*Histoire de la réformation*, de Castlereagh, de George IV, de la reine Caroline, etc.? Qui croirait que l'on affirme que le massacre de la St-Barthélemy a frappé sept cent quatre-vingt-six huguenots, ni plus ni moins? Il ne faut cependant ni s'en rapporter aux déclamations des ennemis du catholicisme contre la véracité de certains passages de cette histoire, ni se scandaliser que Cobbett ait traité comme ils le méritent les Cranmer, les Latimer, les Cromwell, Henri VIII, et qu'il nomme Elisabeth une hyène sur le trône. Cette *Histoire de la réformation anglaise* a été traduite en français par MM. Chevalley et Yvers, Paris, 1826, in-8°; ibid., 1826, 1827, 2 vol. in-18; et dans la *Biblioth. cathol.*, 1827, 2 vol. in-18 (1). Ce n'est pas le seul fait qui prouve que les écrits de Cobbett sont un arsenal d'où tous les partis peuvent tirer des armes. VAL. P.

COBENZL (CHARLES, comte DE), chevalier de la Toison d'or, grand'croix de l'ordre royal de St-Etienne, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire au gouvernement général des Pays-Bas, naquit le 21 juillet 1712, à Laybach en Carniole, et débuta fort jeune dans la carrière diplomatique. Il remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles de l'Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent récompensés par les faveurs de la cour, et, en 1753, il fut mis à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens, en qualité de ministre plénipotentiaire. Partageant son temps entre les affaires et les plaisirs, il passait pour avoir le coup d'œil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une facilité prodigieuse. Peu d'hommes d'État ont porté plus loin ces grâces, ces agréments et cet esprit qui font le charme de la société. Il aimait et protégeait les lettres et les arts. Il fut le fondateur de l'académie des sciences de Bruxelles et de l'école gratuite de dessin. La Belgique lui doit plusieurs réglements utiles. Frappé des inconvénients qui résultaient de la tendance qu'avaient les communautés religieuses à s'agrandir sans cesse par de nouvelles acquisitions, il leur en fit interdire la faculté. Ce fut encore lui qui chargea les abbayes les plus riches de pensions au profit des filles de militaires sans fortune. On lui attribue divers projets de réforme qui n'ont été exécutés que sous le règne de l'empereur Joseph II. Quoi qu'il en soit, il est permis de croire que, si le comte de Cobenzl avait été chargé de les mettre en œuvre, ces mesures, préparées avec sagesse, auraient prévenu les orages politiques qui ont éclaté dans les provinces belges en 1789. Il mourut à Bruxelles, le 20 janvier 1770. Il était père de Louis et oncle de Philippe de Cobenzl, qui ont été successivement ambassadeurs d'Autriche en Russie et en France. ST—T.

COBENZL (LOUIS, comte DE), fils du précédent, naquit à Bruxelles, en 1753, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et, dès l'âge de vingt-sept ans, fut envoyé en ambassade auprès de l'impératrice de Russie, Catherine II, dont il mérita la faveur par sa galanterie, et surtout en composant et jouant lui-même des comédies sur le théâtre particulier de cette princesse. A l'occasion du troisième partage de la Pologne, des difficultés étant survenues entre les trois puissances copartageantes, comme on ne put s'entendre sur ce qui concernait la possession de la ville de Cracovie, on résolut d'abandonner ce point important à une négociation future et de régler en attendant le partage des autres provinces. Une transaction fut signée à cet effet à Pétersbourg, le 24 octobre 1795, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche; ce fut Cobenzl qui signa au nom de cette dernière puissance. Il adhéra aussi en la même qualité à la convention du 26 janvier 1797, qui réglait le payement des dettes de la Pologne. Rappelé cette même année, il se trouvait à Vienne, d'où il fut envoyé au mois de septembre à Udine en qualité de représentant de l'Autriche aux conférences qui se tenaient dans cette ville, et qui se terminèrent par le traité de Campo-Formio entre cette dernière puissance et la France; il le signa le 17 octobre 1797 (1). Envoyé ensuite à Rastadt pour négocier la paix avec la France, il eut quelques conférences avec le général Bonaparte, qui ne resta cependant que jusqu'au 1er décembre 1797, quoique le congrès ne s'ouvrît que le 9 du même mois. L'année suivante, le lieu des conférences ayant été transporté à Seltz, petit bourg d'Alsace, en face de Rastadt, le comte de Cobenzl, qui venait d'être porté au ministère des affaires étrangères, s'y rendit, et s'y trouva avec l'ex-directeur François de Neufchâteau, ministre de France, chargé par le directoire de demander des explications sur l'événement qui avait obligé l'ambassadeur Bernadotte à sortir de Vienne. Le comte de Cobenzl y fit au ministre français la galanterie de faire jouer en sa présence la comédie de *Paméla*. La rupture des conférences de Seltz détermina Cobenzl à retourner à Vienne, en laissant ses pleins pouvoirs, comme ministre d'Autriche et de Bohême, au comte de Lehrbach. Mais dès lors l'Autriche, résolue à la guerre, crut devoir la préparer de loin, en se liant avec la Russie et la Prusse. En conséquence le baron de Thugut, qui avait été éloigné du ministère comme contraire à la France, y rentra, et le comte de Cobenzl se rendit par Berlin à St-Pétersbourg. Il trouva à Berlin Thugut, qui était en route pour Vienne. Les deux ministres essayèrent inutilement d'entraîner le roi dans une guerre contre la France. Cobenzl continua sa route pour St-Pétersbourg, puis fut envoyé à Lunéville, où il conclut en 1801 un traité de paix avec la France. Nommé quelques mois après ministre d'État et vice-chancelier au département des affaires étrangères, sa démission

(1) Elle a été aussi traduite en espagnol par M. Ch. de Verneuil, et publiée à Madrid, en 1 vol. in-8°. D—z—s.

lui fut accordée en 1805, et il mourut à Vienne le 22 février 1808. — Son cousin le comte *Philippe* DE COBENZL, né dans la Carniole en 1741, fut conseiller de finances en 1762, puis conseillé privé à Bruxelles. Ce fut lui qui conclut la paix de Teschen en 1779. Chargé en 1790 de négocier avec les chefs de l'insurrection des Pays-Bas, les états refusèrent de le reconnaître, et il se réfugia à Luxembourg, où il montra beaucoup de faiblesse, surtout dans une déclaration par laquelle il révoquait, au nom de l'Empereur, tous les édits qui avaient été cause des troubles. Resté sans emploi depuis cette époque, il reparut sur la scène politique en 1801, et fut alors nommé, par le crédit de son cousin, ambassadeur à Paris, où il resta jusqu'à la rupture de 1805. Il est mort le 30 août 1810. M—D j.

COBHAM (lord). *Voyez* OLDCASTLE (sir Jean).

COBHAM (ÉLÉONORE). *Voyez* GLOCESTER (Humphrey.)

COBHAM (lord). *Voyez* JACQUES Ier.

COBO (JEAN), dominicain espagnol, né à Alcaçar de Consuegra, près de Tolède, après avoir enseigné avec succès dans quelques maisons de son ordre, se dévoua aux pénibles travaux des missions étrangères, et s'embarqua pour les Philippines en 1586. Une maladie grave du chef de la mission l'ayant forcé de séjourner quelque temps à Mexico, le P. Cobo y prêcha avec tant de zèle contre les désordres publics et la négligence que le vice-roi apportait à les réprimer, que celui-ci condamna l'indiscret prédicateur à être déporté aux Philippines, où l'on exilait tous les malfaiteurs. Le missionnaire, au comble de ses vœux, arriva à Manille en juin 1588, et fut placé par ses supérieurs à Parjan pour instruire une colonie de Chinois établie aux Philippines. Il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de leur langue, qu'en peu de temps il fut en état de leur prêcher l'Evangile et de les catéchiser, au grand étonnement des Espagnols de Manille. Il établit dans cette ville un hôpital pour les pauvres Chinois, et sa charité, jointe à son zèle, contribua sans doute beaucoup aux heureux succès de sa mission. Il s'acquit tellement la confiance, non-seulement des Chinois et des Japonais, mais encore du vice-roi espagnol, qu'il fut envoyé, en 1592, auprès de l'empereur du Japon, qui prétendait soumettre les îles Philippines à un tribut, comme terres de sa dépendance. La connaissance que le P. Cobo avait de l'écriture chinoise fut un des principaux motifs qui le firent choisir, et contribua beaucoup au succès de cette mission diplomatique; il peignit d'une manière si éloquente la grandeur et la puissance du roi catholique, qu'il obtint, non-seulement l'exemption de tout tribut et un traité de paix et d'amitié, mais encore le libre exercice de la prédication de l'Evangile; et les jésuites eurent la permission de rétablir leurs églises renversées, et de prêcher en public. L'empereur fit au zélé dominicain les offres les plus brillantes pour le retenir à son service, mais celui-ci, qui se défiait de l'inconstance de cette cour, allégua la nécessité d'aller rendre compte de son ambassade, et se rembarqua pour les Philippines. Le capitaine de son vaisseau, connaissant peu ces parages, dont la navigation est dangereuse en certains temps de l'année, ne quitta les côtes du Japon qu'au commencement de novembre; et son bâtiment, après avoir été le jouet des plus violentes tempêtes, fit naufrage sur la côte orientale de l'île Formose, où le P. Cobo fut massacré par les sauvages, ainsi que plusieurs de ses compagnons. Il avait composé pour ses néophytes, et pour l'usage de ses successeurs dans cette mission, les ouvrages suivants: 1° *Lingua Sinica ad certam revocata methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu Vocabularium Sinense*. Ce dictionnaire chinois, en plusieurs volumes, est le premier ouvrage dont il se soit occupé, et il a été fort utile aux autres religieux de son ordre qui se destinaient aux missions de la Chine; il ne paraît pas qu'aucun exemplaire en ait été apporté en Europe, où il serait fort recherché, comme étant le plus ancien ouvrage sur l'étude de cette langue. 2° *Catéchisme chinois*, adopté par plusieurs autres missionnaires, pour l'instruction publique et particulière de leur troupeau. 3° *Sentences choisies de Sénèque et d'autres auteurs païens*, traduites en chinois. 4° *Traité d'astronomie*. Ces divers écrits, imprimés par les Chinois établis aux Philippines, ont contribué à donner à ces peuples une idée avantageuse des Européens. Nic. Antonio, dans sa *Biblioth. hisp.*, ne fait point mention du P. Cobo; mais on peut consulter, pour plus de détails, les *Scriptores ordinis Prædicatorum* des PP. Quétif et Echard. C. M. P.

COBO (BARNABÉ), jésuite espagnol, né à Lopera, dans le petit royaume de Jaen, en 1582, fut missionnaire, remplit cette fonction pendant cinquante années dans l'Amérique, tant au Mexique qu'au Pérou, et mourut à Lima, le 9 septembre 1657. Il avait composé en espagnol une histoire des Indes, qui est demeurée en manuscrit. Il s'était aussi beaucoup occupé de l'histoire naturelle de ces contrées, et il avait écrit sur cette science 10 vol. in-fol., qui n'ont pas été imprimés. Malgré de si grands travaux, le nom de ce jésuite, aussi savant que laborieux, était resté presque inconnu, ainsi que son ouvrage, jusqu'à ce que le manuscrit en eût été trouvé, sur la fin du dernier siècle, dans la bibliothèque de Séville, où il avait été déposé. Cavanilles a voulu tirer de l'oubli le nom de son compatriote, et perpétuer le souvenir de ses travaux sur la botanique et l'histoire naturelle, en nommant *cobœa* un nouveau genre de plantes du Mexique, qui fait partie de la famille des bignonées. La seule espèce connue aujourd'hui est une très-belle plante grimpante, qui, depuis environ dix ans qu'elle est généralement cultivée, fait, par ses festons et ses guirlandes, l'ornement des jardins de l'Europe. D—P—s.

COBOURY (RACHYD-EDDYN-ALY, surnommé IBN-AL-), médecin et botaniste arabe très-estimé, était originaire de Cobour, ville de l'Arabie déserte. Il s'adonna à l'étude des plantes et de leurs vertus, et a composé, sous le titre de *Adwyah-Almofredah*, un traité des médicaments simples. Cet ouvrage pré-

céda de quelques années le grand ouvrage d'Ibn-al-Beïthar (*voy.* ce nom), sur la même matière, et peut-être lui servit de modèle. Il fut composé par l'ordre et sous les auspices du sultan de Syrie, Mélik-Almoaddham, neveu de Saladin. Coboury mourut en 639 de l'hégire (1241-42 de J.-C.). J—N.

COCCAIE (MERLIN). *Voyez* FOLENGO.

COCCAPANI (CAMILLE), de Carpi, un des plus célèbres littérateurs italiens au 16e siècle, mourut à Ferrare, au mois de juin 1591, âgé de 56 ans. Il commença ses études à Modène et les acheva à Ferrare, puis devint professeur de belles-lettres, et enseigna pendant plus de trente ans, non-seulement dans ces deux villes, mais encore à Mantoue, à Plaisance et à Reggio. Par son testament, il fit don de sa bibliothèque à la ville de Modène. Ses connaissances et son goût en poésie le firent surnommer *il poetino*. Il fut en relation avec la plus grande partie des poëtes de son temps. Le Tasse lui-même avait pour lui la plus grande estime. On a de cet auteur : 1° *Errata Bendinellii in P. Scipionis Æmiliani Vita*, Modène, 1570, in-4°. C'est une critique très-mordante de la vie de P. Scipion, écrite par Bendinelli, qui avait injurié Coccapani dans quelques lettres. 2° *Ad Pomponium Taurellum comitem Montis Chiaruguli ode tricolos tetrastrophos*, qui se trouve dans le recueil des poésies latines d'Angelo Guicciardi, publié à Reggio, 1593; 3° *Comento sulla poetica d'Orazio*, resté manuscrit, et qui était dans les archives secrètes de la ville de Modène. R. G.

COCCAPANI (SIGISMOND), peintre, né à Florence, en 1583, étudia les belles-lettres et les mathématiques jusqu'au moment où les arts du dessin devinrent sa plus chère occupation. Il s'y livra dès lors exclusivement, et voulut, à l'exemple de Michel-Ange, embrasser toutes les branches des arts d'imitation; mais la peinture et l'architecture furent celles qu'il cultiva avec le plus de succès. Cigoli, qui joignait au talent d'un peintre habile des connaissances peu communes en architecture, fut son maître dans ces deux arts. Le premier ouvrage de Coccapani fut un tableau d'autel pour une église de Lucques. Il alla à Rome en 1610 avec son maître, pour l'aider à peindre la chapelle Pauline. Revenu dans sa patrie, il se livra plus particulièrement à l'architecture. Il avait recueilli et rédigé un grand nombre d'observations sur cet art. Il eut part aux différents travaux publics qui se firent de son temps à Florence. Il composa un savant traité, dans lequel il indiquait les moyens d'encaisser l'Arno dans un canal. Cet ouvrage, qui était accompagné d'un grand nombre de gravures, eut l'approbation de Galilée. Coccapani fit encore, concurremment avec les plus célèbres architectes de son temps, le projet de la façade du dôme de Florence. Il fut l'architecte et le peintre de deux chapelles du dôme de Sienne, et ses contemporains le placèrent au rang des maîtres qui surent tenir le pinceau et l'équerre d'une main également habile. Il mourut à Florence, en 1642. A—S.

COCCEIUS AUCTUS architecte romain, sous l'empire d'Auguste, seconda par ses talents les grandes vues d'Agrippa, et fut chargé de travaux importants dans les environs de Naples, entre autres de plusieurs chemins souterrains taillés dans les rochers qui s'étendent depuis cette ville jusqu'à Pouzzoles, et depuis le lac Averne jusqu'à Cumes. Il existe encore des restes de ces galeries souterraines, et on conjecture que la fameuse grotte du Pausilippe et le temple de marbre blanc et d'ordre corinthien, dont on voit les débris près de Naples, étaient au nombre des ouvrages de Cocceius. Son père, Caïus Posthumius, avait été son maître, mais il paraît que la réputation du père n'égala pas celle du fils. Tous deux étaient affranchis; leurs noms et les particularités qui les concernent se trouvent en partie dans Strabon (liv. 5), et sur deux inscriptions antiques. L—S—E.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte célèbre, et très-instruit, suivant Tacite, dans le droit divin et humain, vivait dans le 1er siècle de notre ère. On croit qu'il était fils d'un autre Cocceius Nerva, qui, pendant le triumvirat, avait été consul avec L. Gellius Publicola. Il parvint lui-même à cette haute dignité, et fut du petit nombre des conseillers que Tibère, dans l'intimité duquel il était, conduisit avec lui à Caprée. Il n'y avait même d'autre consulaire que lui. Un pareil séjour ne pouvait que déplaire à un honnête homme tel que celui-ci. Aussi, dans un moment où son crédit était encore entier et sa santé parfaite, il résolut de se donner la mort. Tibère, instruit de ce dessein, n'oublia ni sollicitations, ni prières pour l'en détourner. Il fut jusqu'à lui exposer quel tort ce serait pour sa réputation, si le meilleur de ses amis prenait, sans aucun motif, la vie en aversion. Cocceius, sans être touché de ces considérations, se laissa mourir de faim, l'an 24 de l'ère vulgaire. Ceux qui connaissaient le fond de ses sentiments disaient qu'au milieu de l'indignation et de la crainte que lui causaient les maux de la patrie, il avait voulu chercher une fin honorable, avant d'être atteint par ces revers de fortune sous lesquels tant d'autres avaient succombé. Il est souvent cité dans les livres de droit. — COCCEIUS NERVA, son fils, soutint la réputation que son père s'était faite dans la jurisprudence. Ayant été désigné préteur, Néron lui accorda les ornements triomphaux, et lui fit élever une statue. On croit qu'il fut le père de l'empereur Nerva. Il avait beaucoup écrit sur le droit, et ses ouvrages sont souvent cités par les jurisconsultes qui vécurent après lui. On l'accusait cependant de trop de subtilité. B—I.

COCCÉJI ou COCCEIUS (HENRI, baron DE), jurisconsulte allemand, né à Bremen, le 25 mars 1644, mort à Francfort-sur-l'Oder, le 18 août 1719, s'était principalement occupé du droit naturel et du droit des gens, qu'il professa à Heidelberg, à Utrecht et à Francfort. En 1670, l'université d'Oxford lui conféra le degré de docteur en droit en même temps qu'au prince d'Orange, depuis Guillaume III. Il fut employé dans plusieurs affaires importantes, et l'Empereur, pour récompenser ses services, le nomma, en 1713, baron de l'empire. Il a laissé plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : 1° *Ju*

ris publici Prudentia, Francfort, 1695, in-8°; 2° *Hypomnemata juris*, 1698, in-8°; 3° *Exercitationes juris gentium curiosæ*, Lemgo, 1722, 2 vol. in-4°; 4° *Autonomia juris gentium*, Francfort, 1718; ibid., 1720, in-8°. Il avait préparé une édition de Grotius avec commentaires, qui a été publiée par Samuel Coccéji, son fils, sous le titre de *Grotius illustratus, seu commentarii ad Grotii de juri belli et pacis libros tres*, t. 1, Breslau, 1744; t. 2, ibid., 1746; t. 3, ibid., 1748, in-fol.; réimpr., Lausanne, 1751, 5 vol. in-4°; Genève, 1755, in-fol. La *Bibliothèque germanique* contient beaucoup de détails sur sa vie. — *Samuel* DE COCCÉJI, fils du précédent, né à Heidelberg, ou suivant d'autres à Francfort-sur-l'Oder, en 1679, suivit la même carrière que son père, fut, nommé, en 1746, grand chancelier des États prussiens, et mourut à Berlin, le 22 octobre 1755. Outre l'édition de Grotius, à laquelle il avait travaillé concurremment avec son père, il avait fait à son particulier: 1° *Jus civile controversum... ad illustrationem compendii Lauterbachiani*, Francfort, 1713-18, 2 parties in-4°, souvent réimprimé. 2° *Systema novum justitiæ naturalis, sive Jura Dei in homines, et hominum inter se*, Halle, 1748, in-8°, etc.; mais ce qui l'a le plus illustré, c'est d'avoir dirigé, en qualité de chancelier, la première tentative de Frédéric II pour réformer la justice dans ses États. Ce prince avait exposé lui-même son plan dans une assez longue dissertation sur les raisons de rétablir ou d'abroger les lois, qui est à la suite des *Mémoires de Brandebourg*, et où il fait un tableau raccourci des législations, tant anciennes que modernes. Les faits sont en général très-inexacts; mais les observations ne manquent pas de justesse et de sagacité. Le code qui parut par les soins de Coccéji a été traduit en français (par Alex. Aug. de Campagne), sous le titre de *Code Frédéric, ou Corps de droit pour les Etats de S. M. le roi de Prusse, fondé sur la raison et sur les constitutions du pays, dans lequel le roi a disposé le droit romain dans un ordre naturel, retranché les lois étrangères, aboli les subtilités du droit romain*, etc., Halle, 1751 et 1753, 3 vol. in-8°. Ce code, qui était le premier essai de ce genre qu'on eût fait dans l'Europe moderne, fut plus applaudi des étrangers que des gens du pays auquel il était destiné. Rehmann, ancien juge au tribunal de révision établi à Trèves pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, dans une lettre insérée au *Moniteur*, le 11 messidor an 9, assure que le code de Coccéji n'a jamais été qu'un projet. Sur la fin de son règne, Frédéric II chargea son chancelier Carmer d'en composer un autre. Tous les jurisconsultes et les philosophes de l'Europe furent invités à lui communiquer leurs idées en législation. Ce nouveau code, qui régit aujourd'hui les États prussiens, ne fut publié que sous Frédéric-Guillaume. Abrial, sénateur, ministre de la justice sous l'empire, le fit traduire en français (an 9 et an 10, 2 parties en 5 vol. in-8°). Cocceji avait, dès 1748, d'après le plan du roi, réformé la procédure. Il en est parlé dans la préface du 1er volume du code publié en 1751. Frédéric ne fut pas plus content de ce travail que de l'autre; mais les réformes exagérées qu'il fit en 1781 excitèrent des réclamations générales, et firent regretter qu'il ne se fût pas tenu à ce qu'avait fait Coccéji. B—I.

COCCÉJUS ou COCK (JEAN), un des plus savants et des plus profonds théologiens de la Hollande, y créa, non pas une secte, mais une école qui s'est longtemps honorée de son nom, de ce nom toujours estimé, mais moins réclamé aujourd'hui. Son système bizarre, outré à bien des égards, n'en a pas moins donné à la science théologique une utile impulsion, et l'a débarrassée de beaucoup de vieilleries scolastiques, peu dignes d'un âge éclairé. Les circonstances l'ont mis dans un rapport accidentel avec la philosophie et la politique, rapport qui lui-même peut avoir contribué à étendre les idées saines et libérales. Voet, le grand antagoniste de Coccejus, s'étant signalé en Hollande par son acharnement contre la personne et la doctrine de Descartes, le système de celui-ci en fut mieux accueilli par les coccéiens; et les usurpations stathoudériennes n'ont pas trouvé dans ces derniers le même appui que dans leurs adversaires. Coccéjus naquit en 1603, à Brême, où son père était secrétaire de la ville, et il y fit ses premières études dans les langues savantes de l'Orient et de l'Occident, ainsi qu'en théologie. Il alla les continuer à Hambourg, où il se lia avec un savant rabbin, et il les acheva à Franeker, dans la maison de George Pasor. Ses concitoyens de Brême l'appelèrent bientôt à professer chez eux la langue hébraïque; mais il n'y resta pas longtemps. Franeker avait su l'apprécier élève: il y fut appelé professeur d'hébreu en 1636, et, sept ans après, de théologie. Il obtint la chaire de théologie à Leyde, en 1649, et il l'a honorablement occupée jusqu'à sa mort, arrivée le 4 novembre 1669. L'église de St-Pierre de cette ville offre le monument funèbre de Coccéjus, orné de son buste en marbre blanc, et de son épitaphe dans la langue de l'ancienne Rome. Deux médailles ont été frappées en son honneur, l'une et l'autre présentant son effigie. Ses œuvres ont été recueillies à Amsterdam, en 8 vol. in-fol., 1673-1675. J.-H. Majus et H. Muhl en ont soigné une nouvelle édition en Allemagne, et il en a paru une 3e en 10 vol. in-fol., à Amsterdam, en 1701, suivie, en 1706, de 2 vol. d'*Opera anecdota*. On en peut voir le détail dans Niceron. Il serait difficile et peut-être de peu d'intérêt de donner ici une idée complète du système théologique et herméneutique de Coccéjus. Nous offrirons seulement un aperçu de quelques-unes de ses parties, d'après Mosheim, dans le t. 5 de son *Histoire ecclésiastique*. « Coccéjus, « dit-il, regarde toute l'histoire de l'Ancien Testa- « ment comme une représentation naturelle et non « interrompue, ou comme un miroir de l'histoire « du Sauveur et de l'Eglise chrétienne. Tous les « événements et toutes les révolutions qui doivent « arriver dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles sont « préfigurés et désignés, selon lui, avec plus ou « moins d'évidence dans différents passages. Il ré- « duit en énigmes et en types même ceux qui n'ont

« d'autre objet que de célébrer les louanges de « Dieu, ou d'enseigner quelque vérité de dogme et « de pratique. Sa règle fondamentale d'interpréta- « tion est que l'on doit entendre les mots et les « phrases de l'Ecriture dans tous les sens dont ils « sont susceptibles; qu'ils signifient effectivement « tout ce qu'ils peuvent signifier. » Pour se faire une idée de tout ce qu'il y a de sublime et d'attrayant dans la religion chrétienne, Coccéjus se la représente sous l'idée d'une alliance que Dieu avait contractée avec l'homme. Il regarde cette image comme extrêmement propre à fournir un système suivi et complet du christianisme. L'alliance que Dieu fit avec le peuple juif par le ministère de Moïse était de la même nature que la nouvelle alliance établie par la médiation de Jésus-Christ. Les dix commandements furent promulgués par Moïse, non-seulement comme une règle d'obéissance, mais comme une représentation de l'alliance de grâce. Le sabbat ayant été institué au désert, et non au septième jour de la création, il devait également être regardé comme typique, et en conséquence aboli pour les chrétiens. Coccéjus divisait toute l'histoire de l'Eglise en sept périodes, par allusion aux sept sceaux et aux sept trompettes dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Ce théologien a surtout établi son système dans sa *Summa doctrinæ de fœdere et testamento Dei*. Sa *Summa theologiæ ex Scripturis repetita* s'écarte moins des manuels ordinaires. Son opinion sur le sabbat des Israélites, il l'avait émise dans son *Explication de l'Epître aux Hébreux*, et elle devint aussi une féconde source de disputes. Les antagonistes de Coccéjus se signalèrent par une aigreur et un acharnement extrêmes, spécialement Gisbert Voet et Samuel Desmarest. Ils virent toutes les hérésies réunies dans la doctrine de Coccéjus, et l'Eglise éminemment en danger par elle. L'expérience de la grande vogue qu'a obtenue cette doctrine n'a ni justifié leurs imputations, ni confirmé leurs craintes; mais on a pu reconnaître bien des fois, dans le cours de ces disputes, aujourd'hui tout à fait amorties, que

Illiacos intra muros peccatur et extra.

—*Jean-Henri* COCCÉJUS, fils de Jean, jurisconsulte et greffier des fiefs de la Hollande, est auteur d'une apologie de son père, honorable monument de piété filiale. C'est aussi à lui qu'est due la préface latine de la volumineuse collection dont nous venons de parler. M—ON.

COCCHI (ANTOINE) naquit à Bénévent, en 1695, d'Hyacinthe Cocchi, médecin, originaire du Mugello, en Toscane. Après d'excellentes études, comme il se destinait à la même profession que son père, il s'appliqua aux sciences qui ont des rapports avec la médecine, telles que la physique, la botanique, la chimie, et s'y rendit très-habile, sans négliger pour cela la culture des belles-lettres. Il parcourut ensuite les contrées les plus éclairées de l'Europe, et se fit agréger aux universités les plus célèbres. Ses voyages lui donnèrent occasion de connaître des savants distingués. Newton et Boërhaave apprécièrent son mérite, et entretinrent avec lui une correspondance qui ne finit qu'avec leur vie. De retour dans sa patrie, il fut nommé d'abord professeur de médecine à Pise, et ensuite de philosophie et d'anatomie à Florence. L'empereur François Ier le choisit pour son antiquaire. Bientôt Cocchi justifia ces titres par de très-bons ouvrages. Les élèves accoururent de toutes parts pour entendre ses leçons. Il fut consulté de tous les pays et même par les souverains. C'est à ses soins réunis à ceux de J.-A. Micheli, son collègue et son ami, que Florence dut l'établissement d'une société de botanique. Par ordre de l'Empereur, il dressa les règlements de l'hôpital de la même ville. Il possédait les langues modernes de manière à pouvoir converser avec presque tous les étrangers qui venaient à Florence, et ses ouvrages prouvent qu'il n'était pas moins versé dans les langues anciennes. Il mourut le 1er janvier 1758, âgé de 62 ans. Ses ouvrages sont : 1° une traduction latine du roman grec de Xénophon d'Ephèse, *les Amours d'Anthias et d'Abrocôme*, dont il publia, le premier, le texte, d'après un manuscrit conservé à l'abbaye des bénédictins de Florence, Londres, 1726, in-4° (1); 2° *Trattato de bagni di Pisa*, Florence, 1750, in-4°, fig. ; 3° *Consulti medici*, Bergame, 2 vol. in-4°; 4° *De' Vermi cucurbitini dell' uomo*, Pise, 1759, in-8°; 5° *Græcorum chirurgici libri; Sorani unus de parturarum Signis; Oribasii duo de Fractis et Luxatis, e collectione Nicetæ conversi atque editi ab Anton. Cocchio, gr. et lat.*, Florence, 1754, in-fol. 6° Une dissertation *sur Asclépiade*, en italien, Florence, 1758 : elle devait être suivie de plusieurs autres que la mort l'empêcha de publier. 7° Un grand nombre d'opuscules recueillis en grande partie, sous ce titre : *de' Discorsi Toscani del dott. Ant. Cocchi*, Florence, 1761-62, 8 part. in-4°. Ce recueil de pièces de médecine et de physique a été traduit en français par de Puisieux, 1762, in-12. Les principaux ouvrages qu'il contient sont : une *Dissertation sur le régime pythagoricien*, qui avait déjà été mise en français par l'abbé Bentivoglio ; un *Discours sur l'usage des bains froids chez les anciens*; un *Eloge de Micheli*; une *Lettre critique sur un manuscrit en cire, qui contient le détail de la dépense de la cour de Philippe le Bel, roi de France, pendant plusieurs mois de l'année* 1301. On lui doit encore une édition des *Discorsi di anatomia* de Laurent Bellini, Florence, 1744, 3 part., à la tête de chacune desquelles il a placé une préface. Il est encore auteur de la préface qui se trouve à la tête de la *Vie de Benvenuto Cellini*, orfèvre et sculpteur, écrite par lui-même, et publiée sous le titre de Cologne, chez René Marteau, sans date, mais imprimée à Naples, en 1728. Cocchi prend quelquefois à la tête de ses ouvrages le titre de *Filosofo mugellano*. Sa vie a été écrite par Ferdinand Fossi, etc.,

(1) Ce fut pendant son séjour à Londres, où il s'était rendu sur l'invitation du comte d'Huntingdon, et où il passa trois ans, qu'il publia les ouvrages ci-dessus mentionnés. Le comte de Cork, dans une de ses lettres à M. Duncombe, représente Cocchi comme un homme d'un vaste savoir, studieux, poli, modeste, etc. D—z—s.

et par Ange Fabroni, dans le t. 11 des *Vitæ Italorum doctrina excellentium*. Z.

COCCIUS (JODOCUS ou JOSSE), jésuite, né à Trèves, en 1581, professa la philosophie pendant plusieurs années au collége de Molsheim. L'archiduc Léopold le choisit pour son confesseur, et le chargea deux fois de missions secrètes à la cour de Vienne ; mais la confiance dont l'honorait ce prince ne put le retenir près de lui : il sollicita et obtint la permission de reprendre ses premières fonctions. Il mourut à Rouffach en Alsace, le 25 octobre 1622. Il a laissé plusieurs ouvrages, les uns relatifs à la théologie, et les autres à l'histoire. Les premiers sont sans intérêt aujourd'hui. Les curieux recherchent cependant la thèse où il examine les signes auxquels on pourrait reconnaître l'Antechrist, Molsheim, 1621, in-4°. Les ouvrages historiques de Coccius concernent l'Alsace. Le plus important est intitulé : *Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius, notis illustratus*, Molsheim, 1623, in-4°, rare. Il y soutient que l'érection de l'évêché de Strasbourg doit être attribuée au roi Dagobert : Henschenius et Obrecht sont d'un autre sentiment. Coccius se proposait de faire suivre cet ouvrage d'une *Histoire des saints de l'Alsace ;* mais sa mort prématurée l'empêcha d'exécuter ce projet. — Un autre COCCIUS (*Jodocus*), né à Bilfeld, dans le 16e siècle, renonça au luthéranisme pour embrasser la religion catholique, obtint un canonicat à Juliers, et se fit un nom parmi les controversistes par un ouvrage intitulé : *Thesaurus catholicus*, 1599, 1600, et Cologne, 1619, 2 vol. in-fol. Son extrême rareté est son seul mérite ; l'auteur y avait cependant travaillé pendant vingt-quatre ans. W—s.

COCCOPANI (JEAN), naquit à Florence, en 1582, d'une famille illustre originaire de Lombardie. Il était savant dans la connaissance des lois, dans l'histoire, la mécanique, les mathématiques et l'architecture civile et militaire. Cet artiste aimait encore la peinture. Toutes ces sciences lui étaient devenues familières ; il les enseignait, et il entretint toujours un commerce de lettres avec les grands seigneurs, tant italiens qu'étrangers, auxquels il avait donné ses leçons. Coccopani fut appelé à Vienne en 1622. Employé par l'Empereur, en qualité d'ingénieur, dans différentes guerres, il se comporta avec tant de prudence et d'habileté, qu'il obtint plusieurs fiefs pour récompense de ses travaux. De retour à Florence, il bâtit pour le grand-duc le beau palais de *Villa imperiale*, et fit construire le couvent des religieuses de Ste-Thérèse de Jésus. L'église de ce couvent est hexagone, avec une coupole bien proportionnée. Le grand-duc ayant voulu établir à Florence une chaire de mathématiques, fit choix de Coccopani pour la remplir. Ce savant justifia le choix du prince, en enseignant aux jeunes gens, non-seulement la géométrie et l'arithmétique, mais encore d'autres parties des mathématiques, telles que la perspective, la fortification, l'architecture civile, etc. Le P. Castelli étant mort à Rome, Coccopani fut invité à y aller occuper la chaire de mathématiques, mais il ne voulut point quitter la ville de Florence, où il jouissait d'une grande considération. Il y mourut en 1649. A—s.

COCHARD (NICOLAS-FRANÇOIS), littérateur, naquit en 1763, à Villeurbanne, arrondissement de Vienne. Sa première éducation fut très-négligée ; mais ayant senti de bonne heure le besoin de s'instruire, il parvint à force d'application à réparer, du moins en partie, le tort de ses parents. A dix-huit ans, il avait, quoique sans maître, fait des progrès très-remarquables dans le droit et l'histoire. Une analyse, qu'il fit à cette époque, d'un manuscrit sur la noblesse du Dauphiné, fut imprimée deux fois dans l'*Etat de la noblesse pour* 1782, et dans le *Traité des devises héraldiques* par Decombles, en 1783. Il acquit, en 1785, la charge de procureur du roi au bailliage de Vienne, et lors du nouvel ordre judiciaire il fut élu juge au tribunal de cette ville, qui, par une exception très-honorable, est restée pure des excès révolutionnaires. En 1793, il épousa la nièce du célèbre abbé Rozier. Cette femme, qu'il eut le malheur de perdre, lui avait apporté en dot un domaine à Ste-Colombe, où il se retira pendant la terreur. Dans ses conversations avec Rozier, Cochard avait puisé le goût de l'agronomie, et acquis des connaissances qu'il trouva l'occasion d'appliquer en exploitant lui-même son domaine. Les succès dont ses efforts furent couronnés influèrent heureusement sur les progrès de la culture dans son voisinage. Nommé, sous le directoire, président de l'administration municipale, et ensuite juge de paix du canton de Ste-Colombe, il fut, en 1798, mis à la tête du département du Rhône, place dans laquelle il montra les talents d'un véritable administrateur. Après le 18 brumaire, il entra dans le conseil de préfecture, et il en fut l'âme jusqu'à la restauration, qui se priva des services qu'il aurait pu lui rendre. Dès lors il se livra sans relâche à son goût pour les sciences et les lettres, dont ses fonctions administratives ne l'avaient jamais entièrement détourné. Il prit une part active aux travaux de l'académie et de la société d'agriculture de Lyon, qui, dès leur origine, se l'étaient associé. Cochard mourut à Ste-Colombe, le 20 mars 1834. Outre une nouvelle édition des *Antiquités de Vienne* par Chorier, on a de lui : 1° *Description historique de la ville de Lyon*, 1817, in-12 ; réimprimée sous ce titre : *le Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon*, 1826, in-18 ; mais ces deux éditions offrent tant de différences qu'il est utile de les réunir. 2° *Séjours d'Henri IV à Lyon*, 1817, in-18. 3° *Voyage à Oullins et au Perron*, suivi d'une notice sur la mort et le tombeau de Thomas, Lyon, 1826, in-8°. 4° Des notices statistiques sur un grand nombre de communes du département du Rhône. 5° *Dissertation sur Barthélemy Aneau*, dans la *France provinciale*, t. 1er, n° 6. *Notice sur la vie et les ouvrages de Louise Labé*, dans la récente et belle édition des poésies de cette femme célèbre. 7° Plusieurs opuscules d'un intérêt local dont on trouve les titres dans l'excellent *Eloge de Cochard* par M. Dumas, son ami, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon, in-8° de 31 p. Parmi ses nombreux manuscrits, presque tous relatifs à sa patrie adoptive, on distingue

un *Essai historique sur le commerce de Lyon*. Le *Catalogue* de sa bibliothèque, vendue aux enchères, contenait 1,723 articles. W—s.

COCHELET (Anastase), docteur de Sorbonne, né à Mézières, en 1551, fit profession dans l'ordre des carmes de l'étroite observance. Il devint prieur du couvent de St-Jacques à Paris, et provincial de France. Prédicateur des Seize, il fit retentir la chaire de ses déclamations pour faire élire *un bon roy catholique, à l'exclusion du roy de Navarre* (*Chronologie Novennaire* de Palma Cayet, t. 41 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, recueillis par M. Petitot, p. 451), *la France estant un royaume affecté à la monarchie et non à une régence, comme M. de Mayenne vouloit faire, ce qu'il ne falloit souffrir*. Le lieutenant général irrité lui fit dire de se comporter *plus modestement*, sinon qu'il serait contraint de le châtier. Il le menaça même de la prison, du bannissement et d'*être jeté dans un sac à l'eau*. Après la reddition de Paris, le P. Cochelet se retira à Anvers, où il publia plusieurs ouvrages de controverse. Il revint en France en 1617, et fixa son séjour à Reims, où il mourut en 1624. On a de lui : 1° *Répétitions du saint sacrifice de la messe, en formes d'homélies*, Anvers, 1602, in-8°, 2° *Réponse à l'abjuration de la vraye foy que font les calvinistes*, ibid., 1604, in-8° ; 3° *Palestrita honoris divæ Virginis Hallensis*, ibid., 1607, in-8° ; 4° *Calvini Infernus*, 1608, in-8° ; 5° *Cæmeterium Calvini*, 1612, in-12 ; 6° *Commentaire catholique en forme de discours sur deux lettres missives, l'une de Frédéric, électeur-comte palatin, l'autre du prince Loys de Bourbon, duc de Montpensier, sur la fuite de sa fille, abbesse du monastère de Jouarre*, Anvers, 1616, in-8°. Cette princesse, qui s'enfuit en 1572, épousa, deux années après, Guillaume de Nassau, fondateur de la république des Provinces-Unies. On trouvera plus de détails sur les ouvrages de Cochelet dans la *Bibliotheca carmelitana* de Villiers, t. 1, p. 64, et dans la *Biographie Ardennoise* de l'abbé Boulliot, t. 1er, p. 254. L—m—x.

CO-CHEOU-KING, astronome chinois du 13e siècle, né à Chun-te-fou, ville de la province de Pé-tché-li. Sa grande habileté dans la connaissance du ciel le fit appeler à la cour de Chi-tsou, ou Koublaï-kan, fondateur de la dynastie des Yven : ce prince l'établit président du tribunal des mathématiques. On doit à ce Chinois des observations utiles et importantes ; mais tous ses ouvrages ne nous sont pas parvenus ; on n'a ni son *Catalogue des longitudes des villes*, ni celui des *latitudes, longitudes et déclinaisons des étoiles*. En 1280, il observa le solstice d'hiver, en se servant d'un gnomon de quarante pieds, et en mesurant la longueur de l'ombre jusqu'au centre de la projection ou image du soleil, qui se formait sur un plan de niveau. Il compara ces ombres méridiennes d'une longue suite de jours avant le solstice, avec une pareille suite d'observations faites après le solstice, et détermina que le solstice d'hiver était arrivé à Pékin, en 1280, le 14 décembre, à 1 heure 26' 24" après minuit. Ce moment du lstice devint l'époqu e fondamentale de l'astronomie de Co-chéou-king. En conséquence d'un grand nombre d'observations, il détermina, pour ce moment, le lieu du soleil dans les constellations, le mouvement d'anomalie et de latitude de la lune et le lieu de chaque planète ; il marqua, pour ce moment, l'épacte et tous les autres éléments du calcul. En faisant usage du même gnomon, cet astronome avait observé, pendant plusieurs années, surtout en 1278 et 1279, la hauteur du pôle de la ville de Pékin, alors appelée *Ta-tou* ou la Grande Cour. Il trouva que cette hauteur du pôle était au-dessus de 40 degrés chinois. Il conclut encore de ses observations que la plus grande déclinaison du soleil était de 23° 33' 40" 17 ou 18'". Cette ancienne détermination de l'obliquité de l'écliptique parut à l'abbé de la Caille un fait très-intéressant pour l'astronomie. Il prit la peine de la vérifier, et en calculant d'après la longueur des ombres méridiennes, observées par Co-chéou-king, et ayant égard à la réfraction et à la parallaxe, il trouva que l'obliquité de l'écliptique avait été, en 1279, de 23° 32' 11" ou même 12". En comparant ensuite cette obliquité avec celle qu'il avait déjà déterminée pour l'année 1750, de 23° 28' 19", il en conclut que la diminution réelle de l'obliquité a été de 3' 43" en quatre cent soixante-onze ans, et par conséquent de 47" 1/3 par siècle ; ce qui se trouve conforme à ce que Euler a déterminé par la théorie physique. La Caille rend une égale justice à l'exactitude et à la précision que Co-chéou-king a mises dans ses observations de quatre solstices d'hiver, que le P. Gaubil a rapportées dans son *Histoire de l'Astronomie chinoise* (p. 107). « Elles se trouvent, dit-il, très-exactes par deux « circonstances singulières ; la première est la grandeur de son gnomon, et l'autre le passage de l'apo« gée du soleil par le colure des solstices ; l'une « diminue les erreurs des observations, l'autre sauve « toutes les réductions. Aussi ces quatre détermina« tions des solstices d'hiver s'accordent-elles fort « bien entre elles. » C'est, en partie, d'après ces anciennes observations chinoises que l'abbé de la Caille a déterminé la durée de l'année à 365 jours 5 heures 8 minutes 49 secondes. (*Voy.* les *Mémoires de l'Académie des sciences*, ann. 1757, p. 111 et 140.) Co-chéou-king observa longtemps les mouvements de l'étoile que nous appelons polaire, et il résulta de ses calculs que sa distance au pôle était d'un peu plus de 3 degrés chinois. Il fut le premier mathématicien chinois qui ait fait usage de la trigonométrie sphérique, ou de la résolution des triangles dans l'astronomie. Co-chéou-king ayant examiné les instruments construits sous la dynastie des Song et sous celle des Kin, les trouva très-défectueux, et en fit exécuter d'autres, au nombre de treize, qui passèrent, de son temps, pour être d'une grande précision, tels que des sphères, gnomons, armilles, globes, boussoles, quarts de cercle, et la plupart de ces instruments subsistent encore aujourd'hui à l'observatoire de Pékin ; mais on les tient dans une salle fermée, et l'on ne permet pas de les voir. Co-chéou-king, comme président du tribunal des mathématiques, envoya des membres de ce tribunal dans les

différentes provinces de la Chine, dans la Tartarie et en Corée. On ignore le détail de leurs travaux astronomiques; mais on rapporte les observations qu'ils y firent de la hauteur du pôle. Le P. Gaubil les a insérées dans son *Histoire de l'Astronomie chinoise* (p. 110), et il y ajoute parallèlement les observations postérieures de ces mêmes hauteurs, faites par les jésuites dans les mêmes lieux. On ne connaît point la date de la mort de cet astronome, l'un des plus habiles et des plus célèbres que la Chine ait produits. G—B.

COCHET DE SAINT-VALLIER (MELCHIOR), originaire de Mont-Cénis en Bourgogne, fut secrétaire du duc d'Orléans; il devint conseiller en 1695 et président en 1701 au parlement de Paris. On a de lui un *Traité de l'Indult*, 1703, 2 vol. in-12, et 1747, 3 vol. in-8°. L'indult était un droit ou privilége accordé par les rois aux chancelier, garde des sceaux, aux maîtres des requêtes et à tous les membres du parlement de Paris, par lequel chacun d'eux pouvait obtenir un bénéfice sur le collateur ou patron ecclésiastique, auquel la nomination du roi était adressée. L'origine de ce privilége, comme de tant d'autres usages, n'est pas bien connue. On en trouve des traces jusque dans le 12e siècle. C'était sans doute une récompense que les rois accordaient aux services des membres du parlement, presque tous clercs dans le principe. Quand ils ne le furent plus, ils eurent le droit de céder leur privilége à des ecclésiastiques. On voit par là que le traité de St-Vallier ne peut plus être aujourd'hui qu'un objet de pure curiosité. On accusait ce magistrat d'avarice; mais il se justifia d'une manière honorable, en plaçant, de son vivant, et non par testament, des fonds sur les états de Provence, dont le produit était destiné à fournir à deux demoiselles nobles et pauvres de cette province une dotation, à l'une pour se marier, et à l'autre pour se faire religieuse. La première était de 10,000 livres et la seconde de 5,000 livres. C'étaient les états de la province qui désignaient les demoiselles qui devaient jouir de cette faveur; elles en étaient déchues, si elles ne prenaient leur détermination dans les six mois. On avait remarqué que cette condition faisait souvent faire de très-mauvais mariages, par la précipitation qu'on était obligé de mettre dans le choix. Le président de St-Vallier mourut à Paris, le 19 décembre 1738, à l'âge de 74 ans. On a aussi de lui deux dissertations dans les *Mémoires de Trévoux*, de 1706 et 1707. B—I.

COCHET (JEAN), professeur de philosophie au collége Mazarin, était né à Faverges en Savoie. Étant venu à Paris pour achever ses études de théologie, il prit sa licence en Sorbonne, fut nommé principal du collége du cardinal Lemoine, et devint recteur de l'université. Jeune encore, il s'était lié avec Fontenelle. Celui-ci, héritier des manuscrits de Varignon, engagea Cochet à mettre en français et à publier les cahiers de mathématiques que ce géomètre avait rédigés en latin pour ses écoliers du collége Mazarin. Cochet les fit paraître sous ce titre : *Éléments de mathématiques de M. Varignon*, Paris, 1731, in-4°, fig. Les autres ouvrages de Cochet sont : 1° *la Logique ou l'Art de raisonner juste*, Paris, 1744, in-12. 2° *La Clef des sciences et des beaux-arts*, Paris, 1750, in-8°; nouvelle édition, Paris, 1757, in-12. Ce n'est qu'un développement de l'ouvrage précédent. Depasse y releva quelques inexactitudes, par deux lettres insérées dans le *Journal de Verdun* de la même année; il la regarde néanmoins comme la meilleure logique élémentaire qui eût encore paru en français, tant par la méthode qui y règne, que par la justesse et la précision des définitions. Elle est moins profonde que celle de Port-Royal, mais plus à la portée des commençants. 3° *La Métaphysique*, Paris, 1753, in-8°. 4° *La Morale*, Paris, 1755, in-8°. 5° *La Physique expérimentale et raisonnée*, Paris, 1756, in-8°. 6° *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, contre les protestants*, Paris, 1761, in-12. Cochet mourut à Paris, le 8 juillet 1771. C. M. P.

COCHET (CLAUDE-ENNEMOND-BALTHASAR), né à Lyon, le 6 janvier 1760, d'un père architecte, étudia sous ce premier maître, se rendit ensuite à Paris, travailla chez Dugourre, Brongniart, et dans les maisons royales. Reçu élève à l'académie d'architecture de Paris, en 1783, il y obtint le grand prix. Pendant son séjour à Rome, le premier prix d'architecture de l'académie de Parme lui fut décerné, le 25 juin 1786. (*Voy.* le *Journal encyclopédique* de Bouillon, ann. 1786.) En l'an 3 (1795), Cochet, qui avait été jeté dans les cachots, put en sortir, à condition qu'il ne dédaignerait pas la protection que la république offrait aux artistes; il concourut, et obtint le premier prix pour le projet d'un temple décadaire. En l'an 8 (29 mai 1800), il fut reçu à l'académie de Lyon, lors du rétablissement de cette compagnie. En l'an 9, il obtint le premier prix du concours ouvert pour les colonnes départementales. (*Voy. le Moniteur* du 17 nivôse an 9.) La même année, Cochet présenta au premier consul le projet d'un monument à élever sur la place Bonaparte (Bellecour), projet qui fut accueilli favorablement. A cette époque, il occupa quelque temps la place d'architecte de la ville de Lyon; il fut nommé professeur d'architecture à l'école des beaux-arts de la même ville, par décret impérial du 13 janvier 1811, et en remplit les fonctions pendant dix ans. Sous la restauration, il fut chargé de la construction du monument funèbre des Brotteaux. Cette modeste chapelle, qui est là aux portes de Lyon comme pour expier un grand crime, fut l'objet d'amères critiques. Mais on répondit aux censeurs par ces paroles de Cicéron (*Epist. ad C. Cæsarem*) : « Ce nom même « de monument m'avertit de l'idée que je dois m'en « faire. Un monument a pour but, moins de plaire « aujourd'hui, que d'instruire la postérité. » L'hommage du plan de cet édifice valut à Cochet d'être nommé correspondant de l'Institut, le 21 juillet 1821. Il mourut à Lyon, le 14 mars 1835. On a de lui : 1° *Muséum astronomique, géologique et zoologique*, suivi d'un traité de mosaïque, de stucs et d'enduits, et de plusieurs essais sur des édifices publics et particuliers ; Lyon, 1804, in-8°; 2° *Notice historique sur M. Loyer*, architecte, membre de l'académie de

Lyon ; ibid., 1808, in-8° ; 3° *Compte rendu des travaux de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, pendant le premier semestre de 1815 ; ibid., 1822, in-8° ; 4° *Essai sur les moyens d'opérer la restauration de la grande salle de la ville de Lyon* ; ibid., in-8°, à la suite du *Muséum astronomique* ; 5° *Essai sur les moyens d'opérer la restauration du Palais de Justice de la ville de Lyon*, ibid., 1831, in-8°. C—L—T et A. P.

COCHIN (HENRI), avocat célèbre du parlement de Paris, naquit dans cette ville, en 1687. Il avait reçu de la nature les dispositions les plus heureuses, et il les cultiva avec soin. Il ne négligea aucune des études qui pouvaient lui être utiles dans la profession à laquelle il était appelé, et il en est très-peu dont un orateur habile ne sache tirer quelque avantage. La science la plus essentielle à un avocat est, sans contredit, celle des lois. Cochin en puisa les principes dans les livres du droit romain, qui en sont la principale, ou, pour mieux dire, l'unique source. Il ne se contentait pas de connaître la disposition littérale des lois, il sut encore en découvrir l'enchaînement et pénétrer jusqu'à l'esprit du législateur. L'histoire lui fit connaître le droit public, science peu cultivée en France, malgré son importance, et dont nos jurisconsultes s'étaient bien moins occupés que du droit civil. Cochin vit aussi combien les belles-lettres peuvent répandre d'attrait et d'éclat sur une science aussi sérieuse et quelquefois aussi rebutante que celle des lois, et il chercha à se former le goût par l'étude des grands modèles. Sa mémoire était excellente, et son érudition n'en était pas pour cela indigeste. La géométrie lui apprit encore à mettre de l'ordre dans ses discours, et la dialectique à rendre ses raisonnements plus justes et plus convaincants. La morale enfin lui fournit ces grandes pensées et ces maximes salutaires par lesquelles l'orateur devient ce que les anciens voulaient qu'il fût, « l'homme de bien, ayant le talent de la « parole. » Cochin l'étudia dans l'Écriture et dans les sources les plus pures de la religion. Reçu avocat en 1706, il plaida sa première cause à vingt-deux ans, et il se fit remarquer au milieu des talents distingués que le barreau possédait alors. A trente ans, il avait déjà la réputation d'un avocat consommé. Il écrivait ses plaidoyers dans les commencements avec beaucoup de soin ; persuadé que ce n'est que par un long exercice que l'on acquiert une heureuse fécondité, et que l'habitude de parler d'abord d'abondance dégénère infailliblement en une stérile facilité de dire beaucoup de paroles inutiles. Dans la suite, il plaida sur des extraits faits avec beaucoup d'ordre. Ce qu'il avait à dire de plus lui venait au moment de l'action. Suivant la tradition du barreau, son talent se montrait alors, surtout à la réplique, dans tout son éclat. Il y eut des mouvements heureux, et fit souvent sur ses auditeurs l'impression la plus profonde ; mais cet art de maîtriser et de remuer les esprits, qui est le vrai triomphe de l'orateur, ne peut lui obtenir qu'une gloire passagère, quand il n'est qu'instantané. On n'en trouve plus de traces dans les œuvres de Cochin, où l'on n'a recueilli que ses mémoires, ou ceux de ses plaidoyers qu'il avait réduits dans cette forme. La gloire de Cochin en a souffert, et on lui a contesté la qualité de premier et même de seul modèle de l'éloquence du barreau parmi nous, que l'enthousiasme de ses contemporains lui avait accordée. On a été même jusqu'à soutenir que l'éloquence du barreau ne pouvait arriver chez nous à ce degré de perfection où elle avait été portée chez les anciens, et où même s'était élevée sa rivale, l'éloquence de la chaire. On a cru apercevoir, comme un obstacle insurmontable au développement des talents de nos orateurs du barreau, l'intérêt très-borné des questions qu'on y traite, le défaut d'un auditoire nombreux et imposant qui les soutienne et les anime ; des tribunaux composés de peu de juges, hommes naturellement calmes et impassibles, à la raison desquels il faut parler plutôt qu'à leurs passions ; mais lorsque l'on a discuté publiquement chez nous des questions d'ordre social, telles qu'on ne les avait vues nulle part, les orateurs qui ont paru dans cette lice sont restés très-inférieurs aux orateurs anciens. Quelques-uns, à la vérité, s'étaient acquis une grande renommée auprès de ceux dont ils défendaient les intérêts ou les opinions ; mais elle s'est en quelque sorte évanouie avec la fermentation des esprits. A peine en conserve-t-on déjà un léger souvenir. On lit cependant encore les plaidoyers de Cicéron dans des affaires particulières, et dont le sujet est souvent très-inférieur à des questions du plus haut intérêt, qui se sont présentées fréquemment devant nos tribunaux. Ce sont donc les ouvriers et non la matière qui a manqué. Qu'on suppose Bossuet suivant la carrière du barreau, au lieu de celle de la chaire, et, pour peu qu'on soit au fait de son génie, on verra quelles ressources il eût su déployer dans les sujets les plus ingrats en apparence. Cela confirme l'observation de Cicéron, que les grands orateurs sont bien plus rares que les poëtes ou les historiens célèbres. Dans l'énumération qu'il fait de ceux de Rome, à peine en trouve-t-il deux de passables par chaque génération. Si nous n'avions pas ses ouvrages, l'éloquence serait rayée de la littérature, romaine. Le talent de Cochin, quelque éminent qu'il soit sous plusieurs rapports, est loin encore de l'idée qu'on se fait du véritable orateur. D'Aguesseau, dans un genre qui exigeait plus de calme et se prêtait moins aux grands mouvements oratoires, lui serait encore supérieur par les agréments du style, et la chaleur qu'il sait y mettre quand le sujet le demande. L'art de Cochin consistait surtout à savoir réduire sa discussion à un seul point de controverse, à disposer ses preuves d'une manière très-judicieuse, et à conformer toujours son style aux matières qu'il avait à traiter. Il ne se chargeait jamais d'une cause sans l'avoir examinée avec soin, et s'être assuré de sa bonté. Ses journées étaient toutes remplies par le travail. Il n'en sacrifiait pas un seul instant au plaisir et à la dissipation ; les vacances étaient même pour lui un temps d'occupation ; il les employait à rappeler ses études littéraires. Cet homme, si éloquent en public, était timide et taciturne dans la

conversation. Plusieurs réponses qu'on lui attribue prouvent son extrême modestie, et l'on peut dire sa profonde humilité. Ses vertus se retracent dans ses écrits, et elles le rendent digne de servir de modèle à ceux qui courent la même carrière que lui. Cochin mourut à Paris, le 24 février 1747, à l'âge de 60 ans, à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées, Paris, 1751, et 1771-80, 6 vol. in-4° (avec préface historique par Bernard); ibid., 1821 et ann. suiv., 8 vol. in-8° (avec discours préliminaire par M. Cochin, avocat); les *OEuvres choisies*, ibid., 1773, 2 vol. in-12. B—I.

COCHIN (CHARLES-NICOLAS), graveur, né à Paris, en 1688, s'occupa de la peinture jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et dès lors se livra entièrement à la gravure. On a de lui : *Rébecca* et la *Rencontre de Jacob et d'Esaü*, d'après Lemoine; *Jacob et Laban*, d'après Restout; le *Recueil de toutes les peintures et sculptures de l'église des Invalides*, d'après ses propres dessins, ainsi qu'un grand nombre d'autres sujets gravés d'après les tableaux de N. Coypel, de Lafosse, Jouvenet, L. Boulogne, Parrocel, Cazes, Detroy, Loir, Vatteau, et autres peintres modernes. Les estampes de cet artiste sont d'un faire large et facile. Il a aussi gravé des portraits, entre autres ceux de J. Sarrazin et d'Eustache Lesueur. Il est mort en 1754, membre de l'académie de peinture. — Il a existé plusieurs graveurs de ce nom sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, entre autres *Nicolas* COCHIN, natif de Troyes en Champagne, qui a gravé dans le goût de Callot, dont on croit qu'il était élève, et *Noël* COCHIN, mort à Venise en 1695, qui a exécuté une grande partie des planches de la collection du grand Beaulieu. Charles-Nicolas Cochin descendait de cette ancienne famille. P—E.

COCHIN (CHARLES-NICOLAS), dessinateur et graveur, fils et élève du précédent, naquit à Paris, en 1715. Il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour les beaux-arts. Le genre du burin lui ayant paru trop lent, au gré de son génie et de sa vivacité naturelle, il se livra presque entièrement à la composition et à la gravure à l'eau-forte. D'un esprit cultivé, d'un commerce doux et agréable, Cochin fut chargé en 1749 d'accompagner M. de Vandières, nommé directeur général des bâtiments du roi, dans son voyage d'Italie. Non-seulement il réussit à donner à son élève des notions sur les arts, mais il tira pour lui-même un grand profit de ce voyage, tant pour la perfection de l'art que pour l'accroissement des connaissances théoriques qui y ont rapport. De retour en France, après deux ans d'absence, l'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres. La mort de Coypel, arrivée en 1752, ayant laissé vacante la place de garde des dessins du cabinet du roi, Cochin fut nommé pour y succéder, et obtint un logement aux galeries du Louvre. Différents mémoires sur les arts, traités d'une manière lumineuse, dont il entretint souvent l'académie, lui obtinrent, en 1755, le titre de secrétaire historiographe de cette compagnie. Enfin Louis XV, pour récompenser le zèle et les talents de Cochin, lui accorda des lettres de noblesse, l'admit dans l'ordre de St-Michel, le nomma dessinateur et graveur des menus plaisirs, et joignit une pension à tous ces bienfaits. Cet artiste, comblé des faveurs de la cour, n'employa jamais son crédit que pour le progrès des arts et pour rendre service aux artistes; noble, désintéressé, généreux, ses confrères trouvèrent toujours en lui un ami empressé à les obliger. L'œuvre de ce maître est considérable, on compte environ 1,500 pièces gravées par lui ou d'après ses dessins. Ses principaux ouvrages sont : *Lycurgue blessé dans une sédition*, le frontispice de *l'Encyclopédie*, les figures des œuvres de Boileau qu'il a gravées lui-même, les seize grandes *Batailles de la Chine*, composées par des missionnaires à Pékin, et dont il a refait les dessins en partie. Ces estampes ont été gravées par les plus habiles graveurs du 18ᵉ siècle. La collection des figures de *la Jérusalem délivrée*, pour l'édition de Monsieur; celle des figures pour l'*Histoire de France* du président Hénault, gravée par Prévost, et la suite des quarante-six figures, in-4°, de l'Arioste, pour la traduction de d'Ussieux, gravée par Ponce. Il existe une suite considérable de portraits dessinés par lui d'après ses contemporains les plus célèbres, dont il a gravé lui-même une partie. Les principales estampes dans le genre de l'histoire, gravées par Cochin, sont : *la Mort d'Hippolyte*, d'après Detroy, et *David jouant de la harpe devant Saül*. Il a gravé aussi un nombre de grandes planches, d'après ses dessins, pour les pompes funèbres, les fêtes publiques, et, conjointement avec Lebas, seize *Ports de France*, dont quinze d'après les tableaux de Vernet, et un d'après son dessin. Les compositions de Cochin sont, en général, riches, gracieuses; elles annoncent un homme plein d'érudition. On peut lui reprocher cependant quelquefois un peu de lourdeur dans ses figures et de ressemblance dans les airs de tête. Ses gravures sont touchées avec esprit, d'un faire large et moelleux. Comme homme de lettres, il a produit les ouvrages suivants : 1° *Voyage d'Italie, ou Recueil de notes sur les ouvrages de peinture et de sculpture qu'on voit dans les principales villes de l'Italie*, Paris, 1751, 3 vol. in-12, ouvrage réimprimé plusieurs fois. Les meilleures éditions sont celles de Paris, 1758, 3 vol. petit in-8°, et Lausanne, 1773, 3 vol. in-8°. 2° *Recueil de quelques pièces concernant les arts, avec une dissertation sur l'effet de la lumière et des ombres relativement à la peinture*, Paris, 1757, 3 vol. in-12. 3° *Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Louvre*, ibid., et même année, in-12. 4° *Les Misotechnistes aux enfers, ou Examen critique des observations de N. D. L. G. sur les arts*, Amsterdam et Paris, 1763, in-12. 5° *Lettres sur les vies de M. Slodtz et de M. Deshays*, Paris, 1765, in-12. 6° *Projet d'une salle de spectacle*, etc., Paris, 1766, in-12. 7° *Lettre à une société d'amateurs prétendus*, 1769, in-12. 8° *Réponse à M. Raphaël* (sous le pseudonyme de *Jérôme*), Paris, 1769, in-8°. 9° *Les Amours rivaux, ou l'homme du monde*, Paris, 1774, in-8°. 10° *Lettres sur l'Opéra*, Paris,

1781, in-12. 11° *Lettres à un jeune artiste peintre*, sans indication de lieu ni date, in-12. Tous ces ouvrages annoncent un artiste qui a profondément médité sur son art, et lui firent une certaine réputation en littérature. Les dîners de madame Geoffrin, auxquels il était admis, lui fournissaient de fréquentes occasions de faire briller le talent avec lequel il parlait de la peinture et de la gravure. Si son style n'est pas toujours élégant, il est toujours clair et précis. Son génie était tellement fécond, que souvent ses confrères avaient recours à lui pour leurs compositions. Tout le monde sait que le tombeau du maréchal de Saxe, exécuté par Pigale, ainsi que ceux du dauphin, par Coustou, sont de son invention. Cochin est mort le 29 avril 1790, estimé et regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Jombert a fait un catalogue de ses ouvrages, Paris, 1771, in-12. Le *Magasin Encyclopédique*, 1re année, t. 6, p. 255, donne l'analyse d'un manuscrit de Cochin, qui est à la bibliothèque royale ; il est de format in-4° et d'environ 500 p., écrit en entier de la main de ce graveur célèbre, et contenant des anecdoctes curieuses sur Caylus, Bouchardon et les Slodtz. On doit encore à Ch.-Nic. Cochin des éditions du *Traité des diverses manières de graver en taille-douce*, par Bosse (Paris, 1758, in-8°), et des *Costumes des anciens peuples*, par Dandré Bardon (Paris, 1784, 4 vol. in-4°, fig.); la publication de la *Manière de bien juger dans les ouvrages de peinture*, ouvrage posthume de l'abbé Laugier (Paris, 1771, in-12), et celle des *Grandes Batailles de la Chine*, gravées sous sa direction (in-4° avec atlas in-fol. de 16 pl.). Il a eu part à l'*Iconologie par figures*, et aux *Antiquités de la ville d'Herculanum*. (*Voy.* GRAVELOT et BELLICART.) P—E.

COCHIN (DENIS-CLAUDE), doyen des échevins de Paris, mort au mois d'août 1786, âgé de 88 ans. Ce magistrat aimait la botanique; il avait formé à Châtillon près de Montrouge, à deux lieues de Paris, un très-beau jardin, où il cultivait avec beaucoup de soin un grand nombre de plantes rares, tant indigènes qu'étrangères, qu'il se faisait un plaisir de communiquer aux savants. Tous ceux qui aimaient à contempler les beautés de la nature, si riche et si variée, étaient admis à voir et à fréquenter ce jardin; le philosophe J.-J. Rousseau le visitait souvent. On voit le catalogue de tous les végétaux qui y étaient rassemblés, dans un ouvrage que Louis-Antoine-Prosper Hérissant, médecin de Paris, avait commencé, et que sa mort prématurée, en 1770, l'empêcha de terminer, mais qui fut achevé l'année suivante par les soins de Coquereau, docteur-régent de la faculté, son ami, et donné au public sous ce titre : *Jardin des curieux, ou Catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières de chaque espèce, le tout précédé de quelques notions sur la culture en général*, Paris, 1771, in-8°. Le caractère communicatif et plein d'aménité du vénérable Cochin, et la vue de toutes les richesses qu'il avait réunies dans son jardin, inspirèrent le goût de la culture des plantes à un grand nombre de personnes, et par là il a contribué aux progrès de la botanique. D—P—s.

COCHIN (JACQUES-DENIS), fils du précédent, fondateur de l'hospice qui porte son nom à Paris, naquit dans cette ville, le 1er janvier 1726. Il annonça d'abord du goût pour l'état ecclésiastique, et même il voulut, à seize ans, entrer chez les chartreux. Ses parents lui firent observer que sa trop grande jeunesse serait un obstacle à sa réception, et il renonça à ce projet; mais il se mit sous la direction de J. Bruté, curé de St-Benoît. (*Voy.* BRUTÉ.) Après avoir reçu les ordres, il fut, en 1755, second vicaire de St-Etienne-du-Mont, et, en 1756, curé de St-Jacques-du-Haut-Pas : il prit possession de cette cure le 31 décembre de la même année. Dès ce moment, il ne vécut plus que pour ses paroissiens; on le vit tour à tour au confessionnal et dans la chaire. Sa paroisse était pauvre, il n'avait de revenu que 1,500 fr. de patrimoine et environ 1,000 écus de sa cure ; obligé de consacrer une partie de cette somme à payer les ecclésiastiques qui se rendaient utiles dans sa paroisse, il ne pouvait subvenir de ses deniers aux besoins de l'école des filles, qui se tenait dans une place trop petite et malsaine. Cochin recommande cette institution à ses paroissiens, et bientôt il se voit en état de faire construire une école plus salubre. Il s'était fait une loi de ne solliciter personne en particulier. En 1771, il fut attaqué de la petite vérole; mais il reprit bientôt tous ses travaux avec la même activité. Sa santé en fut assez altérée pour qu'il pensât, en 1768, à quitter sa cure; cependant il se rendit aux instances qu'on lui fit. Dix ans après, sa santé étant de plus en plus affaiblie, il eut les mêmes idées; et cette fois encore il resta dans sa cure; il accepta même la place de supérieur de l'abbaye du Val-de-Grâce, qu'il ne garda que peu de temps. Ce fut en 1780 qu'il conçut l'idée de fonder un hospice pour les pauvres du faubourg St-Jacques. Il fit paraître un prospectus, où il annonçait qu'il consacrait à cette entreprise un fonds de 37,000 fr., dont il avait la disposition. Les aumônes furent abondantes. La même année, Viel, architecte, traça le plan de l'hospice, et veilla gratuitement à sa construction. La première pierre fut posée par deux pauvres de la paroisse, et, au mois de juillet 1782, les sœurs de charité prirent possession de ce bâtiment, et reçurent des malades. Cochin mourut l'année suivante, le 3 juin 1783. On a de lui : 1° *Exercices de retraite pour l'intervalle de l'Ascension à la Pentecôte, avec des paraphrases sur les psaumes*, Paris, 1778, in-12. 2° *Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'Eglise*, Paris, 1778, 1786, 1789, in-12. 3° *Œuvres spirituelles*, t. 1er, et unique, 1784, in-12, contenant plusieurs instructions sur l'utilité des assemblées de charité, etc., sur les huit béatitudes, et l'explication de l'*Oraison dominicale*. On voulait donner en corps d'ouvrages, et sous le titre d'*Œuvres spirituelles*, les travaux de Cochin; après avoir publié ce 1er volume, on crut qu'il valait mieux faire paraître chaque ouvrage sous son titre. 4° *Paraphrase de la prose* Dies iræ, *ou sentiments d'un pécheur qui désire*

travailler sincèrement à sa conversion, Paris, 1782, in-12. 5° *Paraphrase des psaumes, prières et cantiques qui se chantent à St-Jacques*, etc., Paris, 1786, in-12, ouvrage qui avait eu déjà une édition. 6° *Prônes ou Instructions familières sur les Épîtres et Évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année*, Paris, 1786-87, 4 vol. in-12; 3e édition, ibid., 1791, 3 vol. in-12. Cochin improvisait tous ses prônes et instructions. Ce fut avec beaucoup de peine que, de son vivant, il livra à l'impression quelques opuscules. Il avait recommandé, par son testament, de ne pas publier ses manuscrits; ses héritiers jugèrent à propos de ne pas se conformer, sur ce point, à ses intentions. Le produit de ses œuvres posthumes fut consacré à l'hospice Cochin. Les prônes de Cochin et ses autres ouvrages, d'après la manière dont il les composait, fourmillent nécessairement de négligences: le style a été revu dans la seconde édition. 7° *Prônes ou Instructions familières sur toutes les parties du saint sacrifice de la Messe*, Paris, 1787, in 12; 3e édition, ibid., 1791, in-12, faisant suite à l'ouvrage précédent. A l'époque du concordat (en 1802), les journaux français ont parlé des prônes de Cochin; quelques biographes ont cru qu'on en avait fait alors une nouvelle édition : c'est une erreur. 8° *Prônes ou Instructions sur les grandeurs de Jésus-Christ dans les prophéties qui l'ont annoncé, dans les exemples de sa vie mortelle*, etc., Paris, Méquignon aîné père, 1806, 2 vol. in-12. A. B—T.

COCHLÉE (JEAN), en latin COCHLÆUS, l'un des plus infatigables adversaires des nouvelles opinions et en particulier du luthéranisme, naquit à Wendelstein, près de Nuremberg, en 1479. Il joignait à une connaissance parfaite des points controversés une grande facilité de parler en public, et un ton de persuasion qui ne pouvait manquer de lui faire des partisans; mais l'excès du zèle nuisit souvent à la cause qu'il défendait, et on s'accorde à lui reprocher d'avoir mis trop d'aigreur dans des matières qui ne peuvent être discutées avec trop de calme et de bonne foi. Cochlée, reçu docteur en théologie, fut successivement pourvu de canonicats à Worms, à Mayence, et enfin à Breslau. Ce fut pendant son séjour dans la première de ces villes qu'il proposa à Luther une conférence publique, avec la condition que celui des deux qui succomberait dans cette lutte serait brûlé. Cochlée avait, à cette époque, quarante ans, âge qui est rarement encore celui de l'enthousiasme. Luther accepta le défi, mais on empêcha prudemment les deux antagonistes d'en venir aux mains. Ce fut à cette même époque que Cochlée commença à écrire, et le nombre des ouvrages qu'il publia jusqu'à sa mort est si grand, que de leurs titres on remplirait facilement plusieurs colonnes. La plupart roulent sur des sujets peu intéressants aujourd'hui. On les trouvera indiqués dans la *Bibliothèque* de Boissard, part. 2e. Nous nous contenterons donc d'en citer les principaux. 1° *De Christi pro et contra*, 1527, in-8°. Cochlée a voulu prouver par cet ouvrage, entièrement composé de passages des Écritures, qu'il était facile de donner aux livres saints un sens différent de celui qu'ils ont réellement. 2° *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum, de emendanda Ecclesia, Paulo III jubente*, etc.; *accessit J. Cochlæi Discussio æquitatis super concilio*, etc. ; *ad tollendam per generale concilium inter Germanos in religione discordiam*, 1539, in-8°. Chaudon a partagé en deux cet ouvrage, de manière qu'il attribue à Cochlée le *Concilium delectorum cardinalium*, qu'il n'a fait que commenter. 3° *Vita Theodorici, regis quondam Ostrogothorum et Italiæ*, Ingolstad, 1544; Stockolm, 1699, in-4°. La 1re édition est la plus rare, mais la 2e est la plus estimée, par rapport aux additions de Péringskiold. 4° *Speculum antiquæ devotionis circa missam*, 1549, in-fol. Ce rare volume est sorti de l'imprimerie établie à l'abbaye St-Victor, près de Mayence. Il renferme neuf pièces inédites d'Amalarius, St. Basile, Pierre Damien, etc. 5° *Historiæ Hussitarum libri* 12, 1549, in-fol., rare et curieux, mais partial et inexact; 6° *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri, ab anno* 1517 *ad* 1546, 1549, in-fol. Ces deux ouvrages ont été également imprimés à l'abbaye St-Victor; le feu ayant pris à cette imprimerie en 1552, on conjecture que cet accident a contribué à leur grande rareté. La vie de Luther a été réimprimée à Paris, en 1565, in-8°, avec un traité de Boniface Britannus, relatif à ce patriarche de la réforme, et à Cologne, en 1568, sans le traité de Britannus, mais avec d'autres pièces. L'auteur avait trop été l'ennemi de Luther pour qu'on puisse avoir confiance dans ce qu'il en rapporte. Cochlée mourut à Breslau, le 10 janvier 1552, à 73 ans. W—s.

COCHON DE LAPPARENT (le comte CHARLES), ministre au temps du directoire, était un homme de quarante ans lorsque 1789 le tira de sa ville de province pour le placer sur un plus grand théâtre. Né le 25 janvier 1749, et engagé de bonne heure dans la carrière de la jurisprudence, il exerçait sans grand éclat les fonctions de conseiller au présidial de Poitiers, lorsque sa prédilection pour les principes de la révolution le fit nommer par la sénéchaussée de cette ville député suppléant aux états généraux. Le député Thibaut ayant donné sa démission, Cochon l'y remplaça. Sa présence dans cette assemblée fut signalée par deux rapports, l'un du 20 février 1790, relatif aux poursuites dont l'imprimeur Brouilhet de Toulouse était l'objet de la part du parlement; l'autre, du 21 mai 1791, sur l'émeute dont Aix venait d'avoir le spectacle, et où les malheureux Pascalis, la Roquette et Guiraman avaient été pendus par la populace. Cochon était alors un des secrétaires de l'assemblée. Il reparut à la convention nationale en 1792, comme député des Deux-Sèvres. Quoique modéré par caractère, Cochon vota toujours avec les démagogues les plus outrés. Il fut un des trois cent soixante-un qui votèrent la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Quand la défection de Dumouriez fut imminente, Cochon, avec Lequinio et Bellegarde, eut la périlleuse mission d'aller, en remplacement des commissaires déjà livrés par ce général aux Autrichiens, ou s'emparer de sa personne, ou atténuer les résultats de sa désertion. Ils ne tentèrent que la seconde de ces entreprises, et réussirent.

Restés dans la place de Valenciennes, ils rallièrent et rassurèrent les partisans de la convention, intimidèrent les faibles, inondèrent l'armée de proclamations et d'agents, firent arrêter Lécuyer, secrétaire du général; et finalement Dumouriez, indécis et craignant de faire appel à ses soldats dont la majeure partie peut-être l'eût suivi, passa presque seul à l'ennemi. (*Voy* DUMOURIEZ.) Le prince de Cobourg fit bien quelques ouvertures aux commissaires de Valenciennes; mais ceux-ci répondirent avec hauteur et firent la leçon au prince; encore la convention le prit-elle sur un ton plus haut, et vit-elle dans cette correspondance avec le chef des troupes autrichiennes une *controverse scandaleuse* et un empiétement sur les attributions du conseil exécutif. Cochon montra beaucoup de courage et de dévouement à la cause de la révolution dans les événements qui suivirent. Il coopéra de toutes ses forces à l'organisation de la défense, pressa la formation de volontaires, seconda par tous les ressorts administratifs en son pouvoir la résistance de Valenciennes aux Autrichiens (20 mai, etc.), mit obstacle sur obstacle à sa capitulation, qui n'eut lieu que le 28 juillet après que 144,000 projectiles eurent été lancés sur la ville. Le 6 août suivant, il fut rappelé par la convention, et bientôt il parut à la tribune pour justifier le général Ferrand, commandant de la place, et dire que, s'il y avait eu trahison à Valenciennes, c'était dans les habitants et dans les troupes de ligne qu'il fallait chercher les coupables. L'année suivante, 19 février, il fut élu un des secrétaires de la convention, et en septembre il devint membre du comité de salut public, où dès lors il s'occupa principalement d'affaires militaires. C'est par son influence que Dumas eut le commandement de l'armée de l'Est, Canclaux celui de l'armée de l'Ouest, Merlin celui de l'armée des Alpes. Sorti du comité, il fut, le 27 janvier 1795, chargé d'une nouvelle mission à l'armée du Nord, alors sous les ordres de Pichegru, et il accompagna ce général dans la conquête de la Hollande. Revenu en France, il fut, après la dissolution de la convention, choisi pour membre du conseil des cinq-cents. Bientôt un revirement dans la haute administration l'amena au ministère de la police en remplacement de Merlin (3 avril 1796), qui de ce département passait à celui de la justice. Peu de fonctionnaires à cette époque avaient un rôle plus difficile à remplir que le ministre de la police. Eclairer et déjouer les intrigues des démagogues et des royalistes, et plaire aux membres du directoire qui déjà se fractionnaient en deux nuances, telle était la tâche bien plus politique qu'administrative de Cochon; aussi les complots et les découvertes de complots l'occupèrent-ils plus que la police proprement dite. C'est lui qui mit au jour la conspiration de Babeuf et qui le fit arrêter avec ses complices; c'est encore lui qui fit échouer la conspiration de Grenelle, en prenant, avec les chefs militaires et le directeur Carnot, des mesures d'après lesquelles plusieurs centaines de jacobins insurgés furent dispersés et sabrés: aussi n'est-il pas d'ignobles injures que les feuilles babouvistes et anarchiques ne jetassent à la face du ministre. On allait jusqu'à l'accuser de royalisme. Suivant Tallien, Cochon employa le baron de Batz et Dossonville dans une police royaliste secrète pour persécuter les républicains. Ces inculpations, dont il se défendit à la tribune, en disant qu'il avait ordonné l'arrestation du premier, et que Dossonville avait rendu des services dans l'arrestation de Babeuf, avait sans doute quelque base; et l'on est encore plus porté à le croire lorsqu'on voit, dans un rapport des agents secrets de Louis XVIII à Paris, le nom de Cochon sur la liste des ministres à conserver, toutefois avec cette observation: ***Il a voté la mort de Louis XVI.*** Mais jusqu'à quel point Cochon, en entretenant des liaisons avec les agents du prétendant, agissait-il sans l'autorisation du directoire, et jusqu'à quel point ses velléités de royalisme étaient-elles sincères? c'est ce dont on peut juger par le peu d'accueil que lui fit, après 1814, la famille des Bourbons restaurée, et par la rigueur que quelquefois il fit planer lui-même sur les amis de la dynastie déchue. Ainsi, par exemple, le 21 janvier 1797, il fit arrêter la Villeurnoy, Brotier et Duverne de Presle, qui furent traduits devant une commission militaire; et le 24 juin, faisant un rapport contre les ecclésiastiques déportés et rentrés, il les accusait de corrompre l'esprit public. Cochon avait eu quelques chances de prendre place dans la pentarchie directoriale, et le 24 mai 1797, lors du remplacement de Letourneur comme directeur, il avait obtenu deux cent trente suffrages en concurrence avec Barthélemy. Mais les sourdes inimitiés entre les cinq n'avaient fait que de se développer depuis un an, et la sagacité habituelle de Cochon à deviner le parti futur vainqueur s'était trouvée en défaut. Non-seulement le ministre de la police ne fut pas élevé au pouvoir directorial qu'il ambitionnait, il perdit même son portefeuille quelques jours avant le 18 fructidor (4 septembre 1797). C'était l'indice d'un coup d'Etat qu'organisait en ce moment la majorité du directoire contre la majorité des conseils. Les habiles ne s'y trompèrent pas, et Dumolard l'annonça aux anciens comme le signal de la crise. Le 5 septembre, Cochon, porté sur une liste de déportation, en fut quitte pour abandonner la capitale, et se rendre dans l'île d'Oléron, où on le garda prisonnier deux ans. Enfin le 18 brumaire rompit ses chaînes, et Bonaparte, en créant ses préfets, lui confia le département de la Vienne, qu'il administra de 1800 à 1804. Sa bonne conduite dans cette place lui valut, avec la croix de la Légion d'honneur, la préfecture bien autrement importante des Deux-Nèthes, dont Anvers était le chef-lieu. En 1809, il fut nommé avec les formes ordinaires membre du sénat conservateur, et ne se distingua point des autres membres de cette docile et muette assemblée par d'inutiles protestations, pas même lorsqu'il fit partie de la commission de la liberté de la presse. En 1811, il était membre du grand conseil d'administration du sénat. Le décret du 26 décembre 1813 envoya Cochon, avec le titre de commissaire extraordinaire de l'empereur, en mission dans la 20ᵉ division militaire (chef-lieu Périgueux), pour y organiser la défense. C'est de là qu'en avril 1814, il adhéra, comme ses

collègues, à la déchéance de Napoléon. Il ne put néanmoins obtenir autre chose du nouveau pouvoir que la sous-préfecture d'Issoudun pour son fils, et pour lui la croix d'officier de la Légion d'honneur. Mécontent des Bourbons, il s'empressa, dans les cent jours, d'accepter la préfecture de la Seine-Inférieure, et, après la seconde abdication de Bonaparte, il proclama Napoléon II, et déploya beaucoup de zèle pour réchauffer celui des Rouennais. Le second retour de Louis XVIII le rendit derechef et pour toujours à la vie privée; puis vint la loi du 12 janvier 1816 : comme régicide, ayant servi l'usurpation pendant sa nouvelle tentative, Cochon fut placé sur la liste de bannissement. Il se retira en Belgique avec la plus grande partie de sa famille, et choisit pour sa retraite Louvain. Autorisé en 1817, par une ordonnance, à rentrer en France, il alla se fixer à Poitiers, et c'est là qu'il mourut, le 17 juillet 1825. Le nom du préfet de la Vienne, des Deux-Nèthes, de la Seine-Inférieure, est trop de ceux qui prêtent aux sottes plaisanteries pour que l'on se soit fait faute de l'exploiter dans tous les temps. Aussi, depuis les soldats de Dumouriez jusqu'aux gentilshommes de Rouen, en 1815, tous ceux auxquels pouvait déplaire le haut fonctionnaire dans ses fonctions mêlèrent-ils ce nom à mille sarcasmes qui ne se recommandaient pas par l'atticisme. C'est sans doute pour cette raison que Cochon aimait à se faire nommer M. de Lapparent. Bonaparte, en 1809, lui donna le titre de comte, et le fit sénateur Cochon venait de mourir, lorsque l'imprimeur Catineau, dans les *Petites Affiches de la Vienne*, inséra un article où on lisait cette phrase : « Il lègue à ses enfants un nom honorablement porté et l'estime publique. » Le ministère public vit dans ces mots un éloge indirect du régicide, et obtint contre l'imprimeur une condamnation à trois mois de prison et à 3,000 francs d'amende, que confirmèrent la cour royale de Poitiers et la cour de cassation. On doit à Cochon une *Statistique générale du département de la Vienne* (1802, in-8°), riche en documents officiels et intéressants.—COCHON fils fut successivement auditeur au conseil d'État, sous-préfet d'Issoudun, commissaire général de police à Livourne (1er avril 1813), encore sous-préfet d'Issoudun sous la restauration, et préfet de l'Hérault pendant les cent jours. Il suivit son père dans la Belgique en 1816, et rentra avec lui en 1817. Il mourut du choléra en 1832, à Charleville, où il était receveur des douanes. VAL. P.

COCHRAN (GUILLAUME), peintre écossais, naquit le 12 décembre 1738, à Strathaven, dans la Clydesdale. Ayant de bonne heure montré de grandes dispositions pour le dessin, il fut, en 1754, envoyé à l'académie de peinture du collége de Glasgow, alors dirigée par MM. Robert et André Foulis. Après y avoir passé quelque temps, il partit pour l'Italie, vers la fin de 1761; il y étudia, pendant cinq ans, surtout à Rome, sous le célèbre Gavin Hamilton. Il revint ensuite à Glasgow et y cultiva son art d'une manière aussi honorable qu'avantageuse. Il excellait pour les portraits de grandeur naturelle, et faisait bien ceux en miniature et de taille moyenne; son dessin était correct, et il manquait rarement à donner une ressemblance frappante. On trouve aujourd'hui à Glasgow plusieurs de ses peintures historiques, entre autres *Dédale et Icare, Diane et Endymion*, qui sont des études exécutées à Rome, et qui pourraient faire honneur au plus habile pinceau; cependant, par une modestie et une défiance de lui-même bien remarquables, on ne put jamais le décider à signer ses œuvres. Cochran fixa sa résidence à Glasgow pour ne point affliger sa vieille mère et quelques autres parents. D'ailleurs l'ambition et la soif des richesses lui étaient étrangères, et la philanthropie, jointe à un extrême désir de plaire, étaient les traits distinctifs de son caractère. Par la permission du lord prévôt et des magistrats, il fut enterré dans le chœur de la cathédrale, et on fit graver sur une belle table de marbre cette inscription : « A la mémoire de M. Guillaume « Cochran, peintre de portraits à Glasgow, qui mou- « rut le 23 octobre 1785, âgé de 47 ans. Ses œuvres « et ce marbre rappellent un artiste éminent et un « homme vertueux. » D—z—s.

COCHRANE (ARCHIBALD), comte de Dundonald, d'une famille dont l'illustration remonte à plusieurs siècles, quoiqu'elle ne possède la pairie que depuis le règne de Charles II, naquit le 1er janvier 1749, et après avoir été d'abord cornette dans un régiment de dragons (1749), puis officier de marine, il succéda en 1778 à la fortune et aux titres de son père. Il se livra dès lors avec ardeur aux études et surtout aux applications scientifiques. Nul doute que lord Dundonald ne possédât en même temps savoir, esprit, humeur laborieuse; et pourtant lord Dundonald, dans cette voie où tant de pauvres débutants ont trouvé le renom et l'opulence, eut l'art de se ruiner, et n'échappa point au ridicule. Ce n'est pas à la science qu'il faut attribuer ces mécomptes, c'est au caractère de l'homme qui ne possédait point cette aptitude à saisir l'à-propos, ce mélange de circonspection et de hardiesse, de patience et de flexibilité sans lesquelles ne surgissent point les grandes fortunes industrielles. Sa première invention eut pour objet de préserver les navires des ravages des vers, qui jadis en détérioraient les œuvres vives avec une rapidité telle, que parfois quelques années suffisaient pour les mettre hors de service. Lord Dundonald, en multipliant les essais, trouva qu'un extrait de houille en forme de goudron rend les bois de construction imperméables aux vers dans l'eau salée comme dans l'eau douce. Une double expérience, sur un garde-côte à l'embouchure du Texel et sur un navire anglais, répondit complétement à ce que le comte en attendait; et un acte du parlement, en 1785, lui concéda pour vingt ans à lui seul le droit d'extraire et d'employer selon sa méthode le goudron, la poix, les huiles essentielles, l'alcali volatil, les acides minéraux, les sels, les cendres, par toute l'étendue des domaines britanniques. Ce monopole, qui semblait promettre des millions à l'heureux spéculateur, devint la cause première de ses pertes : il avait établi des ateliers, des dépôts sur un pied considérable,

il n'eut que de faibles débouchés; on commençait à doubler les navires en cuivre, et cette méthode fut bientôt universellement adoptée : l'extrait de houille ne fut alors d'usage que pour les auvents, les appentis, les hangars et autres ouvrages continuellement exposés aux intempéries des saisons. Il recommanda aussi ses débris de houille comme un amendement de première qualité pour les terres, mais il ne s'adressait point à la partie du public la plus disposée en faveur des innovations. De quinze à dix-huit ans plus tard, nous retrouvons lord Dundonald obtenant encore deux actes parlementaires en faveur de ses découvertes : l'un (1801), pour une préparation propre à remplacer avantageusement la gomme de Sénégal et les autres gommes d'un emploi fréquent dans les arts; l'autre (1803), pour une méthode de préparer le chanvre et le lin de manière à faciliter la division mécanique des fibres de ces plantes. Le mélange que lord Dundonald proposait de substituer aux gommes était composé de lichens, de lin ou de chanvre, et d'écorce de saule. Il remplissait parfaitement sa destination. Le second procédé ne présentait pas, à beaucoup près, d'aussi notables avantages. Toutefois cette imperfection n'eût point été pour l'inventeur une cause de gène s'il eût exploité convenablement ses découvertes, s'il n'eût pas laissé ses secrets s'échapper de ses mains, s'il n'eût point été souvent circonvenu par des intrigants. Cette gène finit par être de la détresse. On pourrait en quelque sorte mesurer, d'après le rang des trois femmes auxquelles successivement lord Dundonald apporta le titre de comtesse, la décroissance de sa fortune. La dernière, Anna-Maria Plowen, fille de l'historien de l'Irlande, par ses marques de dévouement et de tendresse, jeta sur la vieillesse abandonnée de lord Dundonald quelques rayons de beaux jours : malheureusement il la perdit au bout de trois ans de mariage, le 18 septembre 1822, et sa position devint alors insupportable. La mort enfin y mit un terme le 1er juillet 1831; il avait trop vécu de vingt ans. On a de lord Cochrane Dundonald : 1° *Notice sur les qualités et les usages du goudron de charbon et du vernis de charbon*, Londres, 1785. 2° *Éclaircissement sur l'état actuel des manufactures de sel*, Londres, 1785. 3° *Traité de l'intime connexion de l'agriculture et de la chimie*, Londres, 1795. Cet ouvrage, écrit avec conviction, fut un des premiers où l'on signala les immenses avantages que l'art agricole peut retirer des sciences physiques et principalement de la chimie; il était adressé aux cultivateurs, aux propriétaires de landes et de marais en Angleterre, aux propriétaires de domaines en Amérique. Plusieurs apprécièrent les conseils de l'auteur, et se trouvèrent bien de les avoir suivis. Il est triste de penser que, tandis que ceux-ci acquéraient de la richesse, l'indigence devenait le partage de leur guide. 4° *Application des principes de la chimie à ceux de l'agriculture pratique*, Londres, 1797. Cet écrit mérite encore plus d'éloges que le précédent : c'est, dans toute la force du terme, un ouvrage positif, et, quoique surpassé, il n'a point encore cessé d'être le manuel des cultivateurs et des propriétaires qui veulent secouer le joug de la routine. — Lord *Thomas* COCHRANE, qui subit en 1814 une condamnation funeste, et qui depuis commanda plusieurs expéditions au Brésil et en Grèce, est le fils aîné de lord Archibald. VAL. P.

COCHRANE (ALEXANDRE-FORRESTER-INOGIS), un des frères du précédent, naquit le 22 avril 1758, entra fort jeune au service de mer en qualité d'aspirant, se trouva lieutenant de vaisseau en 1778, et, soit avec ce titre, soit avec ceux de commandant ou de capitaine, se distingua, de 1778 à 1782, dans la guerre contre la France. La paix le rendit au repos jusqu'en 1790. Lorsque, en 1793, les hostilités eurent recommencé, pour se prolonger presque sans interruption jusqu'en 1814, le capitaine Cochrane ne captura pas moins de huit vaisseaux français en six mois. Transféré bientôt à la station de Halifax, il attaqua, en compagnie du capitaine Beresford, une escadre française de cinq voiles dans la baie de Chésapeak, le 17 mai 1795, et en prit une pour sa part. De retour en Europe, il fut désigné pour concourir à transporter un corps de Français émigrés sur les côtes de Bretagne, en 1799, puis il se dirigea vers la Méditerranée pour renforcer la grande flotte de l'amiral Keith destinée à enlever l'Egypte aux Français. C'est le capitaine Cochrane qui fut chargé de surveiller le débarquement de toutes les troupes britanniques sur la côte égyptienne; et sa conduite en cette occasion fut pleine de bravoure et d'habileté. C'est encore lui qui pendant le siége d'Alexandrie commandait le détachement naval placé au lac Maréotis. Ces services furent récompensés, en 1804, par le rang de contre-amiral. En cette nouvelle qualité, Cochrane fut chargé d'abord de surveiller le port espagnol du Ferrol, et les progrès de l'armement naval auquel, par les ordres de Bonaparte, on procédait alors dans l'Espagne septentrionale. Une escadre de six vaisseaux de ligne français étant sortie du port de la Rochelle au printemps de 1805, il se mit à sa poursuite; mais tous ses efforts furent infructueux; et l'escadre, après avoir causé un tort considérable au commerce britannique, revint mettre son butin en sûreté sur les côtes de France sans être atteinte par le contre-amiral. Cet amiral prit ensuite le commandement de la station des îles sous le vent, et quelque temps après alla se joindre à Nelson, dont il seconda l'active recherche que ce dernier faisait de la flotte hispano-française. Il revint ensuite à l'ouest, et fit dans les eaux de l'Amérique sa jonction avec Duckworth : tous deux alors se rendirent à la vue de St-Domingue, et livrèrent bataille à une escadre française de sept voiles qui portait secours à cette capitale. Les Anglais étaient supérieurs en nombre ainsi qu'en force. Deux vaisseaux français brûlèrent, deux furent pris, le reste échappa. Le parlement anglais vota des remercîments aux deux marins; et la municipalité de Londres, en mémoire de ce succès, fit don à Cochrane d'une épée de cent guinées de valeur. L'année suivante (1807), Cochrane fut employé dans l'expédition contre les possessions coloniales du

Danemark, et eut pour mission spéciale de s'emparer des trois îles de St-Jean, de Ste-Croix et de St-Thomas : il y réussit complétement, aidé, au reste, par le général Bowyer, qui commandait les troupes de terre. Il opéra de même, en 1809, contre les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, et de concert avec Beckwith : la première de ces expéditions lui valut encore de l'une et l'autre chambre des remercîments ; après la seconde il fut nommé gouverneur et commandant en chef de l'île de la Guadeloupe et de ses dépendances. Il ne la quitta qu'en 1813, pour commander les forces maritimes envoyées contre les Etats-Unis ; il fit en cette occasion beaucoup de tort au commerce de cette république, s'empara de la ville de Washington, détruisit tous les édifices publics, toutes les propriétés nationales, et en 1815 dirigea de même plusieurs expéditions contre les établissements américains de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans. Ici s'arrête la vie maritime de Cochrane. La paix signée entre l'Angleterre et les anciennes colonies le ramena dans la première de ces contrées en 1815. Il fut promu en 1819 au rang d'amiral du pavillon rouge, et de 1821 à 1824 il fut commandant en chef à Plymouth. Cochrane vint ensuite se fixer à Paris. C'est là qu'il mourut subitement d'une convulsion, le 26 janvier 1832, chez sa fille (lady Trowbridge). VAL. P.

COCHRANE (JEAN-DUNDUS), surnommé le *voyageur pédestre*, né vers 1780, entra dès l'âge de dix ans dans la marine royale, où plusieurs personnes de sa famille occupaient des grades supérieurs. Après avoir servi pendant dix ans dans la mer des Antilles sans être incommodé par l'extrême chaleur du climat, il fut employé sur les lacs du Canada ; il fit deux fois à pied la route de Québec au lac Ontario, à la tête de six cents matelots : « Leurs grimaces et leurs pieds enflés, dit-il, prouvaient que je valais mieux qu'eux pour parcourir une longue distance à pied. » En 1815, après la paix générale, il fit de cette manière un voyage en France, en Espagne et en Portugal. Au mois de janvier 1820, il offrit à l'amirauté d'entreprendre l'exploration de l'intérieur de l'Afrique : son projet était de constater le cours et l'embouchure du fleuve que nous appelons Niger, d'après Mungo Park (*voy.* ce nom), qui l'avait découvert. Il voulait, comme ce voyageur dans sa première tentative, aller seul ; persuadé que dans des contrées barbares on court ainsi moins de risques, et qu'on a plus de chances de réussir qu'une réunion de plusieurs hommes, surtout s'ils sont armés et s'ils portent des présents d'une valeur qui paraît toujours considérable à des peuples grossiers. Des événements multipliés ont confirmé la justesse de ses vues. La réponse de l'amirauté n'ayant pas été favorable, Cochrane, qui pensait avec quelque raison qu'un capitaine de vaisseau, encore jeune comme il l'était, ne serait probablement pas employé sur mer, et encore moins sur terre, résolut d'effectuer une course lointaine, et, à l'exemple de l'infortuné Ledyard (*voy.* ce nom), de traverser l'ancien continent jusqu'à son extrémité la plus orientale, passer le détroit de Béring, aborder l'Amérique septentrionale, et parvenir jusqu'au Canada. « Je me décidai aussi, ajoute-t-il, à « exécuter ce long voyage à pied, par la meilleure « de toutes les raisons : la pénurie de mes finances. « J'obtins un congé de deux ans, et je me suis mis « en route... Mon premier et principal objet était « de suivre par terre les côtes de la mer polaire en « Amérique, ainsi que le capitaine Parry essaye en « ce moment de le faire par eau, et en même temps « de prendre des notes sur les mœurs des pays que « je visiterais. M'étant donc procuré les renseignements qui m'étaient nécessaires, et ayant rempli « mon havre-sac des objets que je regardais comme « indispensables pour pouvoir traverser les déserts « et les forêts de trois parties du monde, je quittai « Londres. » Le 11 février il arriva à Dieppe ; traversa successivement Paris, Metz, Mayence, Francfort, Erfurth, Leipsick, Berlin, Stettin, Dantzick, Kœnigsberg, Mittau, Riga, et le 30 avril il entra dans St-Pétersbourg. Sa requête pour obtenir la permission de traverser l'empire russe fut favorablement accueillie ; il reçut de plus une lettre spéciale de recommandation pour le gouverneur général de la Sibérie, et une autorisation de demander aux différents gouverneurs les sommes dont il aurait besoin. « Je crois, dit-il, ne faire tort à aucun « souverain de l'Europe, en pensant qu'aucun n'au« rait pris intérêt à moi ou à mes affaires, ou n'au« rait fait attention à un étranger qui se présentait « sans autre recommandation importante qu'une « lettre particulière de sir Robert Kerr Porter. » La compagnie russe d'Amérique lui fit intimer, par un organe très-respectable, l'invitation de s'abstenir de toute investigation relative à ses affaires, et lui refusa toute espèce de lettre pour ses agents, sous le prétexte qu'il ignorait la langue russe. Muni d'un passe-port qui annonçait son projet d'aller à pied jusqu'au Kamtchatka, il quitta St-Pétersbourg le 23 mai 1820. Un peu au delà de Losna, il fut arrêté par deux voleurs masqués qui le dépouillèrent de ses habits et de ses effets, lui firent jurer, autant qu'il put le comprendre, de ne pas les dénoncer, le lièrent à un arbre et disparurent... Un petit garçon qui passait entendit ses cris, et lui rendit la liberté. Presque nu, Cochrane reprit son havresac vide, adressa ses plaintes au général Voronoff, qu'il rencontra occupé à faire construire un chemin : des recherches inutiles furent faites concernant le vol ; et le lendemain notre voyageur atteignit Novogorod. Le gouverneur l'accueillit avec bonté, lui donna de l'argent, et Cochrane, habillé de neuf par la bienveillance d'un marchand, qui refusa de recevoir la moindre chose, put continuer sa course aventureuse, par Moscou et Cazan, franchir les monts Oural, qui séparent l'Europe de l'Asie, et atteindre Tobolsk. Il remonta le long des bords de l'Irtich jusqu'à Semipolatinsk, poussa jusqu'à Bokhtarminsk sur les frontières de l'empire chinois, revint sur ses pas, se dirigea sur Tomsk et ensuite sur Irkoutsk. Un peu au nord de cette ville cessèrent les cantons cultivés en grains ; ce ne furent plus que des pâturages. Cochrane parcourut une

partie du chemin en canot sur la Léna jusqu'à Yakoutsk, où il s'arrêta le 6 octobre. La Léna n'était pas encore entièrement prise par les glaces. Les habitations étaient déjà bien moins nombreuses ; au delà de cette ville elles deviennent rares. Il fallut faire de nouveaux préparatifs pour voyager dans des régions où la rigueur du froid est excessive. Le 31 octobre, jour de son départ, le thermomètre R. marquait 27 degrés au-dessous de zéro. Cochrane avait deux traîneaux : « Il m'est impossible, dit-il, « de décrire les différentes émotions que j'éprouvai « en quittant les dernières limites de la civilisation, « les amis que je m'étais faits, et tout ce qui pouvait « m'attacher à la société : quoique je fusse persuadé « que je trouverais de l'hospitalité et toute l'assis- « tance que je pouvais désirer, cependant, pour un « esprit sensé, l'entreprise dans laquelle je me lan- « çais était formidable, puisque j'étais seul, et que « j'ignorais la langue russe, et plus encore celle des « tribus tartares que je devais visiter. Quant à cette « difficulté, elle fut surmontée par l'obligeance de « personnes parlant anglais, français et allemand, « que je rencontrais à chaque station. » Cochrane se dirigea au nord-est vers Nijni-Kolymsk, lieu voisin de l'embouchure de la Kolyma. Depuis un certain temps, des chiens étaient attelés aux traîneaux, parce que le pays ne produit pas de fourrages pour les chevaux. Le 31 décembre, jour de l'arrivée de Cochrane à Nijni-Kolimsk, le thermomètre R., à l'esprit-de-vin, marquait 42° au-dessous de zéro. Le 8 mars, il se rendit au fort d'Ostrovnoï, où se tient tous les ans une foire pour faire des échanges avec les Tchbouktchis. Il ne put obtenir de ces peuples la permission de traverser leur pays jusqu'au détroit de Béring ; il retourna donc à Nijni-Kolymsk, et se dirigea au sud-ouest vers Okhotsk par une contrée affreuse et à peine habitée. Après des fatigues inouïes, il entra, le 23 juin 1821, dans Okhotsk. Son aspect frappa les officiers qui le reçurent : son visage complétement gelé annonçait qu'il avait été exposé, sans le moindre abri, à un vent glacial : sa barbe, de couleur rousse, n'avait pas été faite depuis quinze mois ; il avait employé soixante-quinze jours à venir de Nijni-Kolymsk, éloigné de deux milles ; dans un intervalle de quatre cents milles, il n'avait vu d'autre créature humaine que son guide, et qu'une seule habitation sur une étendue de dix milles. Le 24 août il s'embarqua pour le Kamtchatka. La traversée fut prompte et heureuse. Son séjour dans cette péninsule le dédommagea des tribulations de son voyage en Sibérie : les fêtes continuelles qui se donnaient à Pétropovlosk dérangèrent les projets de Cochrane ; il devint amoureux et se maria : alors toutes ses idées d'aller en Amérique se dissipèrent. Il fit une tournée dans le pays, revint à Okhotsk avec sa femme, alla de cette ville à Yakoutsk par la route ordinaire, et enfin revit St-Pétersbourg après une absence de trois ans et trois semaines. Avant de quitter cette capitale, Cochrane alla rendre ses devoirs au comte de Kotchoubel, l'un des ministres de l'empereur, et lui présenta son journal en offrant de le laisser en Russie, s'il le désirait : « Non, répondit le ministre, emportez votre « journal en Angleterre, dites la vérité, et vous fe- « rez plus de bien qu'en inventant des choses qui « n'existent pas. Racontez à vos compatriotes com- « ment vous avez été traité en Russie ; mais en « même temps, faites-nous connaître ce que vous « avez vu. » La relation de son voyage fut bien accueillie en Angleterre ; mais le désir d'en faire un nouveau l'occupait sans cesse. Cette fois, voulant voir l'Amérique méridionale, il alla, en 1823, dans la république de Colombie, remonta le Rio-Magdaleno, visita Bogota et d'autres villes. Arrivé à Valencia, près du lac de même nom, il y mourut en 1825. On a de Cochrane : *Narrative of a pedestrian journey through Russia and Siberian Tartary, frontier of China, to the frozen sea and Kamtchatka* (Relation d'un voyage fait pédestrement en Russie et dans la Tartarie sibérienne, des frontières de la Chine à la mer Glaciale et au Kamtchatka), Londres, 1824 ; 1re et 2e édition avec cartes et planches. La 2e édition est dédiée à M. Speranski, ex-gouverneur général de la Sibérie. L'auteur lui témoigne ainsi sa gratitude des bontés qu'il a éprouvées de sa part dans son long voyage et ailleurs. Il avertit dans sa préface qu'il n'est pas toujours allé pédestrement, ce qui, dans plus d'une circonstance, eût été impossible. En s'avançant à cheval, ou dans un traîneau, il put parcourir en peu de temps une vaste étendue de pays. Il n'a eu qu'à se louer du caractère hospitalier et obligeant des Russes, puisque de Moscou à Irkoutsk, éloignés l'un de l'autre de 6,000 milles par la route qu'il suivit, il ne dépensa qu'une guinée (25 francs). Il ne se vante pas d'avoir écrit un voyage qui puisse satisfaire des lecteurs savants : il avoue son ignorance en histoire naturelle. Le peu d'instruments dont il put se munir lui furent enlevés par un accident imprévu : toutefois son récit n'est dénué ni d'intérêt ni d'instruction ; il décrit bien l'aspect du pays, les mœurs des habitants. Les cantons de l'Asie qu'il a parcourus au delà d'Yakoutsk le sont très-rarement par des Européens. Ni Gmelin ni Pallas ne les visitèrent ; Lesseps ne les traversa pas en venant du Kamtchatka à Okhotsk ; ainsi la relation de Cochrane est précieuse pour la géographie. En revenant vers l'Occident il alla jusqu'à Kiakhta et au Maïmatchin, poste chinois sur les frontières des deux empires. Quelques critiques lui ont reproché des inexactitudes de détails, mais elles sont de peu d'importance. Sa véracité est attestée par le suffrage que son livre a obtenu d'hommes éminents en Russie ; et ceux-ci ont fait preuve d'un bon esprit en le lui accordant, puisqu'il ne manque pas de déverser le blâme sur les institutions et les établissements qui lui paraissent le mériter. — *C.-S.* COCHRANE, également capitaine, a publié : *Journal of a residence and travels in Columbia during the years* 1823 *and* 1824 (Journal d'un séjour et de voyages en Colombie pendant les années 1823 et 1824), Londres, 1825, 2 vol. in-8°, avec planches et cartes. Malgré le grand nombre de relations publiées depuis quelques années sur ce pays, celle de Cochrane offre encore beau-

coup de choses intéressantes; d'ailleurs il a en quelque sorte ouvert la voie aux autres voyageurs. E—s.

COCK (JÉRÔME), peintre, graveur à la pointe et au burin, imprimeur et marchand d'estampes, naquit à Anvers vers 1510, et mourut dans la même ville en 1570. Les premières années de sa jeunesse furent employées à l'étude de la peinture; mais il quitta bientôt le pinceau pour le burin. Vasari, dans la vie de Marc-Antoine, parle avec éloge de Cock, en citant une partie des pièces que cet artiste a gravées, d'après Hemskerk, le vieux Breughel, Jérôme Bos et autres. Ce fut un artiste très-laborieux; il a fait de bonnes gravures et d'excellents élèves; on compte parmi ces derniers Hans Collaert et Corneille Cort, surtout celui-ci qui, avant de passer en Italie, fit pour son maître un grand nombre de planches que Cock publiait sous son nom. Il avait établi un commerce d'estampes qui lui procurait les moyens de tirer un parti avantageux de celles qu'il faisait et de celles qu'il faisait faire. Cock s'est servi fréquemment du chiffre H. C. E., qui est aussi celui de Hans Collaert. La plupart de ses gravures sont encore aujourd'hui fort recherchées. La collection des portraits de ce maître n'est pas une des parties les moins intéressantes de l'iconographie moderne; ils sont en grand nombre, et presque tous représentent des personnages historiques. Cock en a publié lui-même différents recueils, où se trouvent aussi plusieurs autres de ses ouvrages; le premier a pour titre : *Pictorum aliquot celebrium Germaniæ inferioris Effigies*, etc., Anvers, 1572, petit in-fol. Cette suite contient vingt-quatre portraits de peintres flamands, au bas desquels se trouve l'éloge qu'en fait Lampsonius; la plupart ne portent point le nom du graveur; les autres sont marqués des lettres I. H. W., qui désignent Wierik. Les autres recueils donnés par Cock sont : 1° *Præcipua aliquot Romanæ antiquitatis Monumenta*, Anvers (59 pièces); 2° *Operum antiquorum Romanorum hinc inde per diversas Europæ regiones* (20 pièces); 3° *Divi Caroli V, ex multis præcipue victoriarum Imagines*, 1556 (12 pièces); 4° *Compartimentorum quod vocant multiplex genus, lepidissimis historiolis poetarumque tabulis ornatum*, 1566 (15 pièces). Mais de toutes les gravures de Cock, la plus remarquable a pour titre : *les gros poissons mangent les petits*; cette estampe, faite d'après un tableau de Jérôme Bos, est comparable aux compositions les plus originales de Callot. Jérôme Cock avait un frère aîné, Matthieu Cock, qui fut excellent peintre de paysage; il s'était formé en Italie, et fut mis au nombre des premiers maîtres flamands qui cultivèrent ce genre de peinture. Plusieurs de ses compositions ont été gravées par son frère; ce sont presque toujours des paysages historiques, dont le sujet est pris dans l'Écriture. A—s.

COCK (GISBERT), en latin COCQUIUS, était d'Utrecht. Il exerça, depuis 1655 jusqu'en 1707, année de sa mort, les fonctions de pasteur dans le village de Kokkengen. On a de lui : 1° *Hobbes Elenchomerius*, etc., Utrecht, 1668, in-8° : c'est une réfutation des principes de Hobbes; 2° *Anatome Hobbesianismi*, ibid., 1680, in-8°; 3° *Psalterium Davidis carmine elegiaco*, ibid., 1700, in-8°. B—ss.

COCKAINE. *Voyez* COKAINE.

COCKBURN (GUILLAUME), médecin de la marine, membre de la société royale et du collége des médecins de Londres, est connu par plusieurs écrits sur diverses branches de l'art de guérir : 1° *OEconomia corporis animalis*, Londres, 1675, in-8°; Augsbourg, 1696, in-8°. Manget a inséré cet opuscule dans le 2ᵉ volume de sa *Bibliotheca anatomica*. 2° *Sea-diseases : or a Treatise of their nature, causes, and cure; also an essay on bleeding in fevers*, etc., 3ᵉ édition, Londres, 1736, in-8°. Cet ouvrage, qui parut d'abord en 1696, est le premier traité spécial sur la médecine nautique; il a été souvent réimprimé, traduit en latin, Leyde, 1717, in-8°; en allemand, Rostoch, 1726, in-8°; en hollandais, par Bidloo, etc. 3° *The Symptoms, Nature, and Cure of a gonorrhœa*, Londres, 1713, in-8°. Cette monographie a eu plusieurs éditions; elle a aussi été traduite en latin, à Leyde, en 1717, et de cette dernière langue en français, par Jean Devaux, sous ce titre : *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien*, Paris, 1730, in-12. Dans tous ses écrits, dont nous avons seulement énuméré les principaux, Cockburn a la manie de se donner pour réformateur ou pour inventeur. C'est ainsi qu'il rejette absolument la chimie du domaine de la physiologie et de la pathologie. Il prétend que la blennorrhagie vénérienne n'occupe jamais la prostate ni les vésicules séminales, mais qu'elle a toujours son siége dans les lacunes de l'urètre. Le reproche le plus grave et le mieux fondé qu'on puisse faire au docteur Cockburn, c'est d'avoir débité plusieurs remèdes secrets, tels qu'une poudre *infaillible* pour arrêter les flux de ventre, une injection *merveilleuse* contre la gonorrhée, etc. C.

COCKBURN (CATHERINE), dame anglaise, distinguée par ses talents littéraires, née à Londres, le 16 août 1679, était fille de Trotter, capitaine de la marine royale, originaire d'Ecosse, et de Sarah Ballenden, proche parente du lord de ce nom. Elle était très-jeune lorsqu'elle eut le malheur de perdre son père, et cet événement réduisit sa mère à un état voisin de la pauvreté. A un esprit naturellement porté à la philosophie, mademoiselle Trotter joignait du talent pour la poésie. Elle fit des vers dès l'enfance, apprit seule à écrire, étudia le français, et reçut ensuite quelques leçons sur la logique et la langue latine. Une tragédie d'*Inès de Castro*, qu'elle composa à dix-sept ans, d'après une nouvelle française portant le même titre, imprimée à Paris en 1688, fut jouée avec succès en 1695 sur le théâtre royal, et imprimée l'année suivante sans nom d'auteur. Elle donna au théâtre plusieurs autres pièces; mais en 1702, elle se fit connaître sous un nouveau rapport, par sa *Défense de l'Essai de Locke sur l'entendement humain*. En la faisant imprimer en 1702, elle crut devoir garder l'anonyme, de peur que la connaissance de son sexe et de son âge (elle n'avait alors que vingt-deux ans) n'élevât une prévention défa-

vorable contre un tel ouvrage. Ses précautions furent inutiles; elle fut connue, et Locke lui exprima sa reconnaissance par une lettre accompagnée d'un présent de livres choisis. Catherine Trotter s'attachait à prouver dans cette défense que la doctrine du matérialisme n'est pas incompatible avec celle de la révélation, ni même avec l'espérance d'une vie à venir, espérance qui ne repose pas sur la notion de l'immatérialité de l'âme. Le célèbre docteur Priestley a soutenu les mêmes principes. En 1708, miss Trotter épousa Cockburn, ecclésiastique, auteur de quelques écrits, notamment d'un *Traité sur le déluge de Moïse*, publié après sa mort. Depuis ce temps, occupée des soins de son ménage, elle écrivit moins, et n'exerça plus son talent que sur de graves sujets de morale et de religion. Son dernier ouvrage, *Remarques sur les principes et les raisonnements du docteur Rutherforth, dans son Essai sur la nature et les obligations de la vertu*, composé dans sa soixante-huitième année, prouve qu'elle avait conservé dans un âge avancé la vivacité et la vigueur d'esprit qu'elle avait manifestées dès l'âge le plus tendre. Elle mourut en 1749. Voici les titres de ceux de ses principaux ouvrages que nous n'avons pas cités : 1° l'*Amitié fatale*, tragédie : c'est la meilleure de ses productions dramatiques; elle fut représentée en 1698 sur le nouveau théâtre de Lincoln's-inn-fields, et imprimée la même année avec une dédicace à la princesse Anne de Danemark; 2° *l'Amour dans l'embarras, ou la pluralité l'emporte*, comédie, 1701; 3° *le Malheureux Pénitent*, tragédie, 1701; 4° *la Révolution de Suède*, tragédie. Plusieurs des ouvrages de mistriss Cockburn ont été réunis et imprimés par le docteur Birch en 1751, sous le titre de : *OEuvres théologiques, morales, dramatiques et poétiques*, en 2 vol. in-8°, précédés d'une vie de l'auteur. On peut encore consulter sur mistriss Cockburn la *Vie de Beattie* par Forbes, et les vies de Cibber (1). S—D.

COCKBURN (PATRICE), un des plus anciens professeurs de langues orientales à Paris, était né à Langton, en Ecosse, au commencement du 16e siècle. Après avoir étudié à l'université d'Aberdeen les belles-lettres, la philosophie, la théologie et les langues hébraïque et syriaque, il entra dans les ordres, se rendit à Paris pour s'y perfectionner dans ces sciences, et professa longtemps avec éclat les idiomes de l'Orient dans cette ville. La connaissance de ces langues sacrées semblait alors hostile aux fervents catholiques, et de fait il est certain qu'un grand nombre de ceux qui s'y livraient en usaient pour s'élever contre la fidélité de la Vulgate. Déjà suspect ou près de l'être par cette raison, Cockburn donna encore mieux prise contre lui par la publication des deux opuscules (*Oratio de excellentia et utilitate verbi Dei*, Paris, 1551, in-8°; *de Vulgari sacræ Scripturæ Phrasi*, Paris, 1552, in-8°); et force lui fut de quitter la France, où la guerre civile religieuse n'était pas loin d'éclater. A peine de retour en Ecosse, il prouva qu'on n'avait pas eu tort de soupçonner son orthodoxie; il embrassa publiquement la réforme et accepta le presbytérat d'Haddington, dont il fut le premier pasteur protestant. Malgré cet empressement à déserter la bannière du catholicisme, Cockburn était aussi modéré que savant. Il accepta la chaire de langues orientales à St-André, et mourut en 1559, dans l'exercice de sa profession et dans un âge fort avancé. Outre les morceaux mentionnés, Cockburn avait publié *In orationem dominicam pia Meditatio*, St-André, 1555, in-8°, et laissa en manuscrit beaucoup de traités de théologie, de lettres et de sermons, dont un fut publié à Londres, 1561, in-4° : il roule sur le *Symbole des apôtres*. Z.

COCKER (ÉDOUARD), habile maître de calcul et d'écriture, dont le nom est presque proverbial dans les écoles élémentaires d'Angleterre, naquit probablement à Londres, vers 1631. Il se plaça bientôt au premier rang parmi ceux qui ont fait faire des progrès à l'art de la calligraphie et à l'arithmétique, et n'a pas publié sur ces matières moins de quatorze exemplaires d'exemples (*Copy-Books*) qu'il a gravés de sa propre main. Quelques-unes de ces pièces de calligraphie, faites sur des planches d'argent, sont d'une netteté et d'un fini extrêmement remarquable. Son *Arithmétique vulgaire* et son *Arithmétique décimale*, qu'il a laissées en manuscrit, ont été publiées après sa mort, la dernière en 1695. La première, qui jouit surtout d'une très-grande popularité, a été souvent imprimée, d'abord en 1677, et pour la quatorzième fois en 1725. Il a aussi composé un petit dictionnaire, et un recueil de sentences à l'usage de ceux qui apprennent à écrire et qui porte le nom de *Morale de Cocker*. Il mourut en 1677. On trouve des détails sur Cocker dans *l'Origine et les Progrès des lettres*, publication prolixe, mais assez curieuse de Massez. D—Z—S.

COCLÈS (PUBLIUS HORATIUS), neveu du consul Horatius Pulvillus, connu par un trait de courage que Tite-Live avoue être plus célèbre que digne de foi : *Rem ausus plus famæ habituram ad posteros quam fidei*. Voici de quelle manière ce grand historien raconte le fait. L'an 246 de la fondation de Rome, 507 ans avant l'ère chrétienne, Porsenna, roi d'Etrurie, avait chassé les Romains du mont Janicule, et allait pénétrer dans la ville par le pont Su-

(1) A l'âge de quatorze ans, elle adressa à M. Bevil, qui avait été attaqué de la petite vérole, une pièce de vers sur sa maladie et sur sa guérison; elle en envoya également une, en 1697, à M. Congreve, sur sa *Mourning Bride*, et entra depuis en relation intime avec ce célèbre écrivain. A la mort de Dryden, en 1701, mademoiselle Trotter se joignit à plusieurs autres dames pour payer un tribut d'hommages à sa mémoire. Toutes ces pièces de vers ont été réunies et publiées, sous le titre des *Neuf Muses, ou poésies écrites par plusieurs dames sur la mort du célèbre Jean Dryden*. En 1726 et 1727, elle défendit de nouveau les écrits et les opinions de Locke, vivement attaqués par le docteur Holdsworth, et écrivit à cette occasion plusieurs lettres dont aucun libraire ne voulut faire les frais d'impression, et qui ont été publiées depuis dans la collection de ses œuvres. On doit encore à madame Cockburn plusieurs pamphlets sur des sujets religieux et philosophiques. Élevée dans la communion de l'Église catholique, mistriss Cockburn était d'abord d'une dévotion fort exaltée; elle se livrait, les jours de jeûne, à une abstinence tellement rigoureuse, que le docteur Denton Nicholas, savant médecin, fut obligé de lui adresser plusieurs fois à ce sujet des remontrances, dans la crainte qu'elle ne compromît sa santé. Cependant, en 1702, elle se fit protestante, et publia deux pamphlets pour justifier son changement. D—Z—S.

blicius (1). Horatius Coclès commandait ce poste ; il rallie les fuyards, leur ordonne de s'occuper à rompre le pont, tandis qu'aidé de deux autres guerriers, il soutiendrait tout l'effort des ennemis. Horatius Coclès força bientôt ses deux généreux compagnons d'armes à profiter, pour s'échapper, d'une partie du pont qui restait encore, et, seul contre tous les Etrusques, avec un regard terrible et d'une voix menaçante, il leur crie : « Esclaves sous un roi orgueil- « leux, quoi ! vous oubliez la liberté de votre patrie « pour attaquer celle des autres ! » Les Etrusques font pleuvoir une grêle de traits sur cet audacieux guerrier, et ils allaient s'élancer sur lui, quand les cris de joie des Romains, qui venaient de voir le pont tomber avec fracas, suspendirent pour un instant leur impétuosité. « Dieu du Tibre, dit alors « Horace, reçois favorablement dans tes ondes un « soldat couvert de ses armes. » Il se précipite à ces mots dans le fleuve, et arrive à l'autre bord sans avoir reçu une seule blessure (2). La république reconnaissante lui érigea une statue, lui donna des terres, et durant les jours d'une grande disette, tous les citoyens prirent sur leur nécessaire pour subvenir à ses besoins. Nous venons de voir que Tite-Live nous représente ce héros sortant du combat sans avoir reçu une seule blessure, et la même chose est affirmée par Florus, Valère-Maxime et Sénèque ; mais Plutarque, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius et Servius nous disent qu'il fut blessé à la cuisse, et on renouvelle à ce sujet un bon mot qui déjà avait été dit par Alexandre le Grand à son père Philippe. Polybe, au contraire, assure que Coclès périt dans le Tibre. A la vérité, c'est le seul historien qui le fasse mourir ainsi ; mais, plus ancien, plus instruit, plus judicieux que tous les autres, Polybe, par son témoignage, ajoute encore à notre incertitude. Pour achever le détail des contradictions des anciens sur ce personnage, nous dirons que Denys d'Halicarnasse affirme qu'il était parfaitement beau, tandis que Plutarque en fait un portrait hideux, et prétend qu'il avait le surnom de *Coclès*, parce qu'étant très-camus, et ayant les sourcils joints et le haut du nez si enfoncé dans la tête, que rien ne séparait ses deux yeux, le peuple, voulant l'appeler *Cyclope*, se méprit, et le nomma *Coclès*. Varron fait dériver ce surnom de Coclès, qui signifie *borgne*, du mot *oculus*. Il paraît que Florus n'était pas éloigné de croire que les faits merveilleux relatifs au siége de Rome par Porsenna avaient été supposés ou embellis par les rédacteurs des grandes annales. « Ce fut alors, dit- « il, qu'on vit ces prodiges de valeur des Horace, « des Mutius, des Clélie, que nous regarderions « comme des fables, si on ne leur avait donné place « dans les annales. » Tacite et Pline, plus francs ou mieux instruits, avouent que le roi d'Etrurie s'empara de Rome, et que les Romains se soumirent à lui. (*Voy.* PORSENNA.) Horatius Coclès a fourni à Arnault le sujet d'un grand opéra représenté et imprimé en 1794. W—R.

(1) On voit encore les ruines de cet ancien pont, reconstruit plusieurs fois depuis, vis-à-vis la porte *di Ripa Grande*, près de la *Porta Portese*.

(2) On trouve ce sujet gravé sur un superbe médaillon d'Antonin le Pieux. Cet empereur s'est plu à représenter sur ces monuments les faits qui avaient rapport à la fondation de Rome, et les actions glorieuses qui illustrèrent cette ville naissante.

COCLÈS (BARTHELEMY DELLA ROCCA, DIT), né à Bologne le 9 mars 1467 (comme il le dit lui-même dans son *Anastasis*), cultiva successivement la grammaire, la médecine, la chirurgie, l'astrologie, et s'adonna surtout à la chiromancie et à la physiognomonie, dont, au temps où il vivait, tous ceux qui se mêlaient de prédire l'avenir ne possédaient pas les éléments. Accueilli des savants, recherché par les princes, entre autres, par Galéas Sforce, Coclès acquit en peu de temps une grande réputation. On venait le consulter de toutes parts. Les auteurs contemporains, Paul Jove lui-même, le louent, prennent sa défense contre les incrédules, et citent des exemples nombreux de l'infaillibilité de ses prédictions. Cependant, cet homme, qui lisait avec tant de facilité dans le livre des destins, ne put détourner les malignes influences de son étoile. Il avait osé prédire à Hermès, fils de Jean II Bentivoglio, qu'il mourrait en exil. Ce seigneur, indigné, le fit assassiner comme il rentrait chez lui, le 24 septembre 1504. On prétend que, connaissant le sort qui le menaçait, il portait depuis quelque temps une calotte de fer, et qu'il ne sortait qu'armé d'une épée à deux mains. On assure même que, celui qui devait l'assassiner étant venu le consulter peu de temps auparavant, il lui prédit qu'avant vingt-quatre heures il se rendrait coupable d'un meurtre. Fantuzzi n'a point traité avec son érudition ordinaire ce qui regarde cet auteur. Nous allons essayer d'y suppléer. Et d'abord il n'a point dit que Coclès s'était caché sous le nom d'*André Corvo de la Mirandola*. Cette duplicité de nom a induit en erreur tous les biographes, qui ont cru devoir distinguer deux auteurs. Coclès écrivit sur la physiognomonie et la chiromancie ; mais son livre a subi quelques modifications. L'édition originale est : *Physionomiæ ac chiromantiæ Anastasis, sive Compendium ex pluribus et pene infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini*, Bologne, 1504, in-fol. : la préface est d'Achillini. Tous les biographes ne cessent de répéter qu'elle satisfit également les incrédules et les partisans des sciences secrètes. Cette édition, quoique la première, n'est pas la plus recherchée. Il est à remarquer qu'elle fut terminée le 4 septembre, c'est-à-dire vingt jours seulement avant la mort de Coclès. L'*Anastasis* fut réimprimée à Bologne, 1523, in-fol. On publia ensuite un *Compendium physiognomoniæ, quantum ad partes capitis, gulamque et collum attinet : cui accedit Andreæ Corvi Chiromantia*, Strasbourg, 1533, 1536, 1551, 1586, in-8° : ces éditions, surtout les deux premières, sont fort recherchées. Ce *Compendium* a été traduit en français, Paris, 1546, 1560, in-8° ; 1698, in-12 ; en italien, par Patrice Tricasse des Ceresars (qui lui-même a fait un *Traité de Chiromancie*), Venise, 1531, 1535, in-8°. On a, sous le seul nom d'*André Corvo*, deux éditions latine et italienne de la *Chiromancie*, in-8°, sans date, et une française, Lyon, 1611, in-16. Enfin Fantuzzi n'a

point indiqué la *Geomantia di B. Cocle tradotta in volgare*, Venise, 1550, in-8°. D. L.

COCO (VINCENT), né à Campomarano, dans le royaume de Naples, en 1770, fut destiné dès l'enfance à la carrière du barreau, et vint dès l'âge de dix-sept ans à Naples pour y faire son droit. Mais il prit peu de goût pour ce genre d'étude; et s'étant lié avec Cirillo, Delfico et surtout Galanti, qui brillaient alors dans cette capitale, il se montra comme eux l'un des plus zélés disciples de l'école de Vico et de Filangieri. De telles liaisons devaient le disposer à toutes les innovations politiques; et lorsqu'une révolution éclata dans sa patrie, en 1799, sous les auspices des Français, il s'en montra l'un des plus chauds partisans, et fut un des principaux moteurs de la république parthénopéenne. Il vivait dans la plus grande intimité avec une dame San-Felice, aussi remarquable par sa beauté que par ses opinions patriotiques. Un partisan de la cause royale, nommé Bacher, s'étant épris des charmes de cette dame, et voyant les troupes royales s'approcher de Naples sous les ordres du cardinal Ruffo, eut l'imprudence, dans un accès de jalousie, de menacer Coco de faire de lui une des premières victimes de la réaction royale. Madame San-Felice se hâta d'avertir de cette menace son ami Coco, lequel dénonça aussitôt Bacher aux autorités de la république. Ce malheureux paya de sa tête son imprudence; mais lorsque l'armée royale fut entrée dans Naples, madame San-Felice à son tour fut condamnée à mort. Coco s'était hâté de se réfugier en France, où il publia, sous le titre de *Rivoluzioni di Napoli*, un tableau très-animé et très-pathétique des événements dont il venait d'être victime. Cet ouvrage fut traduit en français par un anonyme dans la même année (Paris, 1800, in-8°). Après la bataille de Marengo, Coco se hâta de retourner en Italie. Forcé de s'arrêter à Milan, il y fut accueilli par le président Melzi, qui lui confia la rédaction d'un journal officiel qu'il venait d'établir sous le titre de *Giornale Italiano*. C'était le temps où tout en Italie, comme en France, devait tendre à l'établissement du pouvoir impérial. Cette tendance était fort éloignée sans doute des idées que Coco avait jusque-là manifestées. Cependant il montra dans son journal assez de flexibilité; et lorsqu'Eugène Beauharnais fut vice-roi de la Lombardie, il continua de le rédiger dans un esprit fort peu démocratique; mais son crédit s'affaiblit considérablement. Il travaillait dans le même temps à une espèce de roman philosophique sous le titre de *Platone in Italia, traduzione del greco*, Milan, 1806, 3 vol. in-8°. C'était une faible imitation du *Voyage d'Anacharsis* de Barthélemy. Elle eut cependant un grand succès en Italie, et l'on sait que Coco y contribua beaucoup lui-même en lui prodiguant sans cesse dans son journal des éloges outrés et qui étaient répétés par la plupart des journaux de la péninsule. Le parti philosophique des autres contrées le vanta également avec complaisance, si bien qu'il eut plusieurs éditions, et fut traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Bertrand Barère, sous le titre de *Voyage de Platon en Italie*, Paris, 1807, 3 vol. in-8°. Lorsque les Bourbons furent expulsés de Naples, en 1806, pour y faire place à Joseph Bonaparte, Coco se hâta de retourner dans sa patrie, et il y fut très-bien accueilli par le nouveau roi, qui le nomma membre de la cour de cassation, du conseil d'État, et le créa commandeur de l'ordre des Deux-Siciles. Ayant été député vers Napoléon, en 1810, il reçut de lui l'ordre de la Couronne de fer. Murat, qui venait de remplacer Joseph sur le trône de Naples, accorda les mêmes avantages que son prédécesseur à Coco, et lui donna un emploi important dans la direction du trésor public; mais cet emploi ne convenait ni à ses goûts, ni à ses connaissances. Il désirait vivement en obtenir un autre dans l'enseignement, et même remplacer l'avocat Zurlo qui était ministre de l'intérieur. N'ayant pu y réussir, et ayant vu rejeter un long projet qu'il avait rédigé pour son nouveau système d'enseignement, il en conçut un tel dépit, qu'après les désastres de Russie, en 1813, regardant déjà comme près d'être renversé le trône de Joachim, il manifesta le désir qu'il avait de voir une nouvelle révolution s'opérer dans sa patrie. La restauration de 1815 l'ayant trouvé dans cette espèce d'opposition, Ferdinand IV, en remontant sur le trône, lui conserva son emploi de directeur du trésor; et Coco se vit au milieu d'une cour qu'il avait autrefois attaquée avec beaucoup de violence. Cette position était embarrassante, et elle lui causa plus d'un désagrément. Un jour qu'il s'entretenait avec le plus jeune des fils du roi, ce prince, qui ne connaissait pas plus sa conduite antérieure que ses écrits, lui témoigna le désir de lire son *Histoire de la révolution de Naples*, où il ignorait sans doute que l'auteur s'était livré aux plus violentes attaques contre le roi et tous les siens. Coco, ne doutant point que cette demande ne fût préméditée, en conçut une telle inquiétude, que sa tête, déjà un peu faible, se dérangea complétement. Il rentra chez lui dans une sorte de délire, et jeta au feu la plupart de ses manuscrits, au nombre desquels il s'en trouvait de regrettables, notamment une espèce de suite à son *Voyage de Platon*, dans laquelle il avait établi avec quelque érudition, mais sans probabilité, que les chants d'Homère ne sont pas d'origine grecque, mais bien italienne. Coco vécut encore dix ans, d'une modique pension qu'il dut à la faveur royale; mais sa raison ne revint point. Il mourut à Naples, le 13 décembre 1823, des suites d'une fracture de la cuisse. Une longue notice sur ce savant parut à cette époque dans l'*Anthologie* de Florence. M—D j.

COCOLI (DOMINIQUE), mathémacien, né à Brescia, le 12 août 1747, de parents sans fortune, eût été voué par eux à quelque profession mécanique, si, dès sa première jeunesse, il n'avait attiré l'attention par des dessins d'architecture qu'il allait traçant partout sur les murailles, et dans lesquels se faisait remarquer un instinct des proportions et de l'harmonie que cet art exige. Des personnes lui mirent sous les yeux le *Traité des cinq ordres*, par Vignole; au mot *géométrie* qu'il y lut d'abord, il se

sentit particulièrement porté vers cette science, et voulut l'apprendre. Admis aux leçons du P. Cavalli, le seul maître qui existât alors à Brescia, Cocoli l'eût bientôt dépassé, et chercha d'autres guides dans les livres qu'il priait ses amis de lui prêter. Un homme riche vint lui donner tous ceux dont il pouvait avoir besoin, et lui fit en outre une pension suffisante, afin que sa détresse ne le détournât plus de l'étude, à laquelle il consacrait déjà les nuits comme les jours. La suppression des jesuites, en 1773, ayant laissé vacantes les chaires de leur collége de Brescia, Cocoli fut nommé, en 1774, pour y occuper celle de physique et de mathématiques, qu'il remplit avec distinction pendant plus de trente ans. Il publia, en 1777, des *Elementi di geometria è trigonometria*, et, en 1779, des *Elementi di statica*. En 1785, l'académie de Mantoue fit imprimer, en lui accordant un double prix, le mémoire par lequel il avait complétement satisfait à la demande proposée par elle « d'établir la vraie théorie des eaux ascendantes par « des ouvertures dans les vases, et d'indiquer les « circonstances où cette théorie pourrait s'appliquer « aux eaux courantes dans leur lit naturel. » Le savoir qu'il avait montré en cette occasion fit que le sénat vénitien le nomma l'un des cinq physiciens qu'il chargea de trouver des moyens pour obvier aux ravages que, depuis un temps immémorial, la Brenta causait dans les campagnes du Padouan. Ce fut Cocoli dont les lumières contribuèrent le plus au but proposé. Profitant de l'avantage qu'alors il avait eu de réunir la pratique à la théorie, il écrivit *Sullo sbocco de' Fiumi in mare*, un traité qui devint la proie des flammes, en 1799, quand les Austro-Russes firent leur invasion en Italie. Depuis 1797, ou un nouveau gouvernement s'était établi dans sa province, Cocoli avait été employé par lui à des fonctions où ses talents étaient nécessaires. En 1802, il fut compris dans la liste des membres du corps électoral des *Dotti*. Lorsqu'en 1805, il eut été décrété qu'on ouvrirait un canal navigable depuis Brescia jusqu'à la petite rivière d'Ollio, Cocoli, consulté sur les moyens d'exécution, proposa de conduire ce canal jusqu'à Fusio, et mérita en cette occasion l'estime de Prony, et les suffrages de Napoléon, qui le nomma inspecteur général des eaux et chemins du royaume d'Italie. Il était revenu dans son pays natal pour les séances du corps électoral, lorsqu'il y mourut, le 27 novembre 1812. Il a laissé en manuscrit un *Traité complet de mathématiques divisé par leçons*, résultat du travail de toute sa vie, et les archives de l'académie de Brescia, dont il était membre, conservent plusieurs dissertations qu'il y a lues en différentes circonstances. G—x.

COCONAS (Annibal, comte de), fut un de ces gentilshommes piémontais qui, profitant de la faveur dont les Italiens jouissaient sous Catherine de Médicis, vint chercher fortune en France. Vaillant, mais cruel, Coconas se signala par d'horribles excès dans les massacres de la St-Barthélemy. Peu de temps avant la mort de Charles IX, il se forma une faction de seigneurs inquiets et remuants, qui prenaient le titre singulier de *politiques* ou *mal-contents*. Cette faction, dans laquelle étaient entrés le roi de Navarre, le prince de Condé, les Montmorenci et leurs partisans, cherchait à agir sous le nom du duc d'Alençon. Vain et léger, jaloux et présomptueux, ce prince, frère de Henri III, qui régnait alors en Pologne, aspirait à se faire nommer lieutenant général du royaume. Il était excité dans ses désirs ambitieux par Joseph Boniface, sieur de la Mole, et par le comte de Coconas, ses favoris. A cette époque, la galanterie entrait dans toutes les intrigues contre l'État : la Mole avait jusque dans le Louvre d'étroites liaisons avec Marguerite de Valois; Coconas était aimé de la duchesse de Nevers, femme de Ludovic de Gonzague; le duc d'Alençon et le roi de Navarre, rivaux amis, se disputaient la conquête de madame de Sauve, coquette adroite, dit Anquetil, qui captivait les cœurs sans donner le sien. C'était tantôt chez cette dame, tantôt chez la reine de Navarre, que les *politiques* tenaient leurs conférences, et menaient de front les affaires de leur parti et leurs intrigues particulières; mais la reine Marguerite, inconstante et peu fixée dans ses projets, faisait quelquefois à Catherine, sa mère, des révélations importantes, et quelquefois aussi gardait le secret sur les complots des mal-contents. Catherine, instruite que le roi de Navarre, le prince de Condé et le duc d'Alençon, devaient quitter la cour, se réunir aux calvinistes et recommencer la guerre civile, faisait surveiller ces princes, et ils étaient, en quelque sorte, gardés à vue au milieu de la cour, qui était à St-Germain. Ils résolurent de se faire enlever à main armée. Deux cents cavaliers, commandés par Guitry, se présentent, le mardi-gras 1574, devant St-Germain. La cour se croit menacée, le duc d'Alençon balance, et finit par refuser de partir. La Mole, voyant cette affaire prendre un mauvais tour, croit qu'il rachètera sa vie en dévoilant à Catherine ce qu'il n'était plus possible de lui cacher. Soudain la cour alarmée se met en route pour Paris, à deux heures après minuit. D'Aubigné peint ainsi cette retraite précipitée : « Les cardinaux « de Bourbon, de Lorraine et de Guise, Birague, « le chancelier, Morvilliers et Bellièvre, estoient « tous montés sur coursiers d'Italie, empoignant des « deux mains l'arçon, et en aussi grande peur de « leurs chevaux que des ennemis. » Charles IX mourant était porté dans une litière, et s'écriait : « Du moins, s'ils avaient attendu ma mort! » Cependant la Mole et Coconas furent arrêtés; les maréchaux de Cossé et de Montmorenci furent mis à la Bastille. On donna des gardes au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Le prince de Condé s'était sauvé avec Turenne et du Plessis-Mornai. Le duc d'Alençon, faible et facilement intimidé par sa mère, fit tous les aveux qu'elle désira, sans y mettre pour condition la grâce des coupables. Le roi de Navarre, le voyant enfermé avec Catherine, dit au duc de Bouillon : « Notre homme dit tout. » Henri, interrogé lui-même, montra plus de fermeté, et refusa de faire aucune déclaration. On croit que le but secret des mal-contents était de s'opposer au retour du roi de Pologne, et d'élever le duc d'Alen-

çon au trône, après la mort de Charles IX. Le projet de l'enlèvement des princes ne paraissant pas, dans ces temps de troubles et d'orages, un délit suffisant pour faire condamner la Mole et Coconas, le complot fut présenté comme un attentat direct contre la personne du roi. Christophe de Thou, premier président du parlement, fut chargé d'instruire le procès des deux favoris. La Mole fut interrogé à Paris, et Coconas à Vincennes devant le roi. La Mole nia, et Coconas avoua tout. Ils eurent la tête tranchée sur la place de Grève, le 30 avril 1574. « La Mole, dit l'Etoile, étoit appelé le baladin de la « cour, fort aimé des dames et du duc son maistre. « Au reste, grand superstitieux qui ne se contentoit « d'une messe tous les jours, mais en oyoit trois et « quatre. Le reste du jour et la nuit, il l'employoit « à l'amour; de quoi feu le roy bien averti a dict « souvent, que, qui vouloit tenir registre des dé-« bauches de la Mole, il n'avoit qu'à compter ses « messes. » Ses dernières paroles sur l'échafaud furent, après une prière à Dieu et à la Vierge : « Re-« commandez-moi bien aux bonnes grâces de la « reine de Navarre et des dames. » On trouva sur lui, après son exécution, une chemise de Notre-Dame-de-Chartres (1), et la faiblesse qu'il montra dans ces derniers moments fit dire :

Mollis vita fuit, mollior interitus.

Coconas, qui fut exécuté le dernier, montra plus de courage : « Messieurs, dit-il avant de livrer sa tête « à l'exécuteur, vous voyez que les petits sont pris, « et les grands demeurent, qui ont fait la faute. » Charles IX, qui mourut dix-huit jours après, dit en apprenant la fin tragique des deux favoris de son frère : « Coconas étoit un gentilhomme vaillant et « brave, mais meschant, voire un des plus meschants « qui fut en mon royaume. Il me souvient lui avoir « ouï dire entre autres choses, se vantant de la « St-Barthélemy, qu'il avoit racheté des mains du « peuple jusqu'à trente huguenots, pour avoir le « contentement de les faire mourir à son plaisir, « qui estoit de leur faire renier leur religion, sous « la promesse de leur sauver la vie; ce qu'ayant « faict, il les poignardoit, et fesoit languir et mou-« rir à petits coups cruellement. » Gomberville, qui rédigea les mémoires qui portent le nom du duc de Nevers et l'auteur du *Divorce satyrique*, disent, le premier, que la reine Marguerite et la duchesse de Nevers firent embaumer la tête de leurs amants, afin d'avoir toujours devant elles ce précieux dépôt de leur amour; l'autre, que ces deux princesses firent enlever les deux têtes, les portèrent dans leurs carrosses, et les enterrèrent de leurs mains dans une chapelle sous Montmartre. On trouve le procès de Coconas dans les *Mémoires* de Castelnau, et son épitaphe dans les *Lettres* d'Estienne Pasquier. Coconas et la Mole furent regardés comme des victimes d'Etat, et ce qui prouve que leur crime n'était pas bien avéré, c'est qu'en 1576 Henri III cassa les arrêts portés contre eux, réhabilita leur mémoire, et permit à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens. V—VE.

(1) On trouva aussi, parmi les effets de la Mole, une image de cire, préparée avec des cérémonies magiques, et dont le cœur avait été percée avec une aiguille; cette figure talismanique intrigua beaucoup Catherine; elle crut que l'image avait été fabriquée contre Charles IX, et qu'elle menaçait ses jours; mais la Mole déclara qu'elle avait dû servir uniquement à le faire aimer d'une grande princesse.

COCQUARD (François-Bernard), né à Dijon le 4 janvier 1700, s'adonna à la poésie latine à l'âge de onze ans. La lecture de Boileau et de Racine lui inspira bientôt le goût de la poésie française, et il la cultiva assidûment. Après avoir achevé son cours de philosophie, il s'appliqua à la langue latine, puis étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement de Dijon, en 1721. Cocquard s'acquit quelque estime dans sa profession, et mourut vers 1772. On a de lui : 1° *Lettres ou Dissertations où l'on fait voir que la profession d'avocat est la plus belle de toutes*, Londres (mais imprim. en France), 1733, in-12. Ces lettres, au nombre de deux, qui sont devenues rares, et dont l'abbé Goujet conseille la lecture, ont été attaquées dans un écrit intitulé : *Réponse d'un fils à son père, sur deux lettres qui parurent en 1733, au sujet de la profession d'avocat*. On cherche dans cette réponse à rabaisser la profession d'avocat, surtout par rapport aux honoraires. 2° *Poésies diverses*, Lyon (Paris), 1754, 2 vol. in-12. Beaucoup de ces pièces avaient déjà paru dans le *Mercure*. On trouve dans le 2e vol. la traduction de plusieurs épigrammes de Martial, d'Orven et de l'*Anthologie*. Quelques-unes ont été insérées dans les *Nouveaux Amusements du cœur et de l'esprit*. A. B—T.

COCQUAULT (Pierre), chanoine et official de l'église de Reims, sa patrie, docteur en droit et conseiller au présidial de la même ville, mort en 1645. C'était un homme d'esprit et de mérite, qui fut toujours consulté et employé dans les affaires qui demandaient de la capacité. Il a fait le dépouillement du cartulaire de son église, et a recueilli une grande quantité d'extraits pour une histoire ecclésiastique et civile de Reims. Ces manuscrits, conservés dans la bibliothèque de la ville, consistent en 5 vol. in-fol. et 1 in-4°. Ce travail explique le refus que le chapitre fit dans le temps, à André Duchesne, de lui ouvrir son cartulaire, comme il a été déjà dit à l'article Bergier (Nicolas). Cocquault s'appuie sur les chartes et sur les chroniques anciennes, véritables sources de l'histoire. Les derniers volumes sont meilleurs que les premiers, parce qu'ils tiennent à des temps plus connus et plus rapprochés; malheureusement ils sont écrits d'une manière très-difficile à déchiffrer. On a publié, après la mort de l'auteur, la table chronologique de cette histoire, Reims, 1650, in-8°, composée par lui-même. Il y observe le même ordre qu'il a suivi dans son grand ouvrage. Cocquault a laissé encore quelques autres manuscrits qui ont perdu tout leur intérêt. C. T—Y.

COCQUIUS (Gisbert). *Voyez* Cock.

CODDÆUS, ou VAN DER CODDE (Guillaume), né à Leyde, en 1575, y fit d'excellentes études et y fut nommé professeur de langue hébraïque en 1601. Sa répugnance à souscrire les statuts du fameux synode de Dordrecht le fit suspendre de

ses fonctions en 1619. En 1623, la haine essaya de le compliquer dans un procès pour tentative d'assassinat sur la personne du stathouder Maurice; mais l'évidence de son innocence le fit relâcher aussitôt. On ignore la date précise de sa mort. On a de lui : 1° *Notæ ad Grammaticam hebræam Martini Navarri Morentini*, Leyde, 1612, in-12; 2° *Hoseas, propheta, hebraice et chaldaice, cum duplici versione latina, et commentariis hebraicis Salomonis Jarchi, Aben-Ezræi et Davidis Kimchi : Masora item parva*, etc., ibid., 1621, in-4°; 3° *Fragmenta comœdiarum Aristophanis*, ibid., 1625, et quelques autres productions. — Ses trois frères, *Jean*, *Adrien* et *Gisbert*, van der CODDE, fondèrent à Rhinsbourg, village aux environs de Leyde, une sorte de secte qui a pris le nom de *Rhinsbourgeois*, aussi appelés *Collégiens*. Mosheim leur a consacré une partie du 7e chapitre du siècle 17e, section 2, partie 2, de son *Histoire ecclésiastique* (traduction française, t. 5, p. 519 et suivantes, édition de Maëstricht). — *Pierre* CODDE ou CODDEUS, oratorien, né à Amsterdam en 1648, évêque (*in partibus*) de Sébaste, aida Antoine Arnauld à répandre le jansénisme en Hollande, et l'on peut voir à son sujet le *Dictionnaire des livres jansénistes*, t. 1er, p. 20, 21 et ailleurs. Il succéda à Jean de Néercassel dans la dignité de vicaire apostolique des Provinces-Unies, et, appelé pour se justifier à Rome, il s'y rendit avec confiance, ce qui ne l'empêcha pas d'être déposé par un décret du 3 avril 1704. Il mourut à Utrecht, le 18 décembre 1710. Pierre Codde se trouvant à Rome, en 1701, à l'occasion du jubilé, y avait publié, au sujet de ses opinions et de sa conduite : *Declarationes super pluribus quæ tum ad ipsum, tum ad Hollandiæ missionem pertinent, interrogationibus*; il fit imprimer en 1706 une seconde apologie, qui parut en latin, en français et en hollandais. L'année même qui suivit sa mort, deux écrits furent publiés en sa faveur; l'un en français : *Justification de la mémoire de M. l'archevêque de Sébaste*; l'autre en latin : *Defensio piæ memoriæ illust. et reverend. D. P. Coddæ*. (*Voy.* aussi l'ouvrage intitulé : *Batavia sacra*.) M—ON.

CODIN (GEORGE) était revêtu de la dignité de curopalate à la cour des derniers empereurs de Constantinople, et on croit qu'il survécut à la prise de cette ville par les Turcs. Il nous reste de lui différents ouvrages sur les offices de la cour et de l'église patriarcale de Constantinople, et sur les antiquités, l'histoire et la description de cette ville. Les premiers ont été rassemblés par le P. Gors, qui les a fait imprimer en grec et en latin, avec différentes autres pièces et des notes, Paris, 1648, in-fol. Les autres l'ont été par P. Lambecius, qui les a publiés en grec et en latin, Paris, 1655, in-fol. Ces deux volumes, qui ne nous apprennent rien de bien important, font partie de la *Byzantine*. C—R.

CODJA-MOUSTAPHA-PACHA, grand vizir du temps de Bajazet II, dont il était devenu la créature en se chargeant de tuer son frère Zizime, sultan. (*Voy.* ZIZIME.) Pour consommer ce projet, il s'était rendu à Rome auprès de ce malheureux prince, qui le prit à son service en qualité de berber-bachi (barbier), ce qui lui fournit l'occasion d'exécuter sa commission, en le rasant, disent les historiens turcs, avec un rasoir empoisonné. Sa commission remplie, il s'en retourna auprès de son maître, qui l'en récompensa en l'élevant à la dignité de pacha, et en lui conférant le gouvernement de la Romélie. De faveur en faveur, il parvint, en 917 de l'hégire (1511 de J.-C.), au poste éminent de grand vizir, en remplacement d'Ahmed-Pacha, surnommé le *Hersek-Zadé*. A l'avénement de Sélim au trône, Codja-Moustapha ayant été accusé d'entretenir des relations avec Ahmed-Kan, qui disputa pendant quelque temps la couronne à Sélim, fut décapité, et expia par cette mort sa trahison envers Zizime. Les historiens de sa nation, tout en blâmant sa conduite, ne peuvent lui refuser beaucoup de jugement, et une grande aptitude pour les affaires publiques. Pendant son vizirat, qui a duré à peu près un an, il fit construire une mosquée qui porte encore son nom, un collége (*medreceh*), et un grand nombre d'hospices de bienfaisance et d'établissements publics dont il a embelli la capitale de l'empire des Turcs. R—Z.

CODOURY (ABOUL-HOCEÏN-AHMED), célèbre docteur musulman, de la secte d'Abou Hanyféh (*voy.* HANIFÉH), naquit en 367 de l'hégire, et mourut en 428 de la même ère (1037 de J.-C.). Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur le droit canon et la métaphysique, et de quelques poésies. Ibn Khilcan parle avec grand éloge de l'abrégé qu'il fit des dogmes de sa secte, et qui est connu sous le titre d'*Almokhtassar Alcodoury* (Abrégé de Codoury). Les musulmans Hanéfys en font un tel cas qu'ils l'apprennent par cœur, et le regardent comme la meilleure règle de conduite en matière de religion; aussi a-t-il été commenté en 658 par un docteur très-estimé. Ce commentaire se trouve parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque royale. D'Herbelot attribue au même auteur un traité de spiritualité et un autre de métaphysique intitulés, le premier, *Djewhéréh el Nadireh*, et le second *Tékéllémeh*. Celui-ci a été commenté par Hossam eddyn Ibn Almekky. Codoury a occupé la dignité de réis de la secte Hanefy, dans l'Irak. Ibn Khilcan dit que le surnom sous lequel il est connu dérive de *codour*, pluriel de *kidr* (latin *olla*); mais qu'il ignore l'origine de cette singulière dénomination. J—N.

CODRET (le Père ANNIBAL), grammairien, naquit en 1525, à Sallenche, d'une famille originaire de Genève. Il étudiait la médecine à Padoue, lorsqu'il rompit brusquement avec le monde pour embrasser la règle de St-Ignace. Envoyé par ses supérieurs, en 1548, à Messine, où la société venait d'obtenir la direction du collége, il y professa plusieurs années la grammaire et la rhétorique avec un grand succès. Il accompagna le fameux P. Lainez (*voy.* ce nom) au colloque de Poissy, et il fut fait ensuite recteur à Tournon. Le P. Auger le manda peu de temps après à Lyon pour y enseigner les humanités, en attendant l'organisation définitive du

nouveau collége. Mais c'est à tort qu'Alegambe dit (*Bibl. Script. soc. Jesu*, p. 62) que le P. Codret en fut le premier recteur. Cette place fut remplie par Guill. Critton ou Creigton. (*Hist. littér. de Lyon*, t. 2, p. 689.) Quant au P. Codret, nommé provincial de l'Aquitaine, il rendit à son ordre et à la religion d'importants services. Il fit, en 1681, le voyage de Rome pour assister à la congrégation générale de l'ordre : c'était la quatrième. Il mourut dans la maison professe d'Avignon, le 19 septembre 1599, à 74 ans, laissant la réputation d'un homme très-instruit dans les langues anciennes. On a de lui : *Grammaticæ latinæ Institutiones, seu brevia quædam grammaticæ rudimenta*, Turin, 1570, in-8°. Il existe de ce rudiment une foule d'éditions latines et françaises; et l'on peut le regarder comme le modèle de tous ceux qui se sont succédé dans les colléges de France jusqu'à celui de Lhomond. W—s.

CODRINGTON (CHRISTOPHE), militaire distingué, savant et ami des lettres, naquit aux Barbades, en 1668, et commença son éducation dans cette île. Il fut envoyé en 1685 en Angleterre, et élevé à l'université d'Oxford, pour laquelle il eut toujours un tendre attachement. Nommé associé (*fellow*) au collége de All-Souls, il conserva ce titre, même en entrant dans la carrière militaire. L'élégance de ses manières, qu'il joignait au savoir le plus étendu, le fit remarquer du roi Guillaume qui le plaça comme capitaine dans le régiment des gardes à pied. On croit qu'il se fit distinguer à la reprise de St-Christophe sur les Français, mais il est plus certain qu'il se trouva au siége de Namur en 1695. A la conclusion de la paix de Riswick, il fut nommé capitaine général et gouverneur des îles du vent. Accusé bientôt devant la chambre des communes de procédés violents et illégaux durant son gouvernement, l'accusation n'eut pas de suite, quoique son caractère, au moins vif et emporté, la rendît assez vraisemblable. En 1703, il assista à l'attaque de la Guadeloupe; mais malgré la bravoure de Codrington, cette entreprise ne réussit pas. Peu de temps après il se démit de son gouvernement, et se retira dans ses biens aux Barbades, où il mena jusqu'à sa mort, arrivée le 7 avril 1710, une vie studieuse et retirée, s'appliqua surtout à l'histoire ecclésiastique et à la métaphysique. Il laissa par son testament ses deux plantations des Barbades et une partie de l'île de la Barboude à la société pour la propagation de l'Évangile, et ordonna que la plus grande partie de ce legs serait employée à fonder et à doter aux Barbades un collége où l'on serait obligé d'enseigner et de pratiquer la médecine, la chirurgie et la théologie. Il légua aussi au collége d'*All-Souls* 10,000 liv. sterl. pour bâtir une bibliothèque et la fournir de livres, et, en outre, sa propre bibliothèque, estimée 6,000 liv. sterl. Il est auteur de quelques petits poëmes insérés dans les *Musæ Anglicanæ*, imprimées à Londres en 1741, et de quelques vers adressés à sir Samuel Garth, sur son poëme du *Dispensaire*. (*Voy.* GARTH.) Par un contraste assez singulier, il joignait à un caractère ardent et actif le goût de la retraite et de la vie méditative. Son corps fut transporté en Angleterre en 1716, et on lui éleva un tombeau à Oxford. On trouve des renseignements sur Christophe Codrington dans l'*Histoire d'Oxford* de Chalmers. X—s et D—z—s.

CODRONCHI (BAPTISTE), célèbre médecin italien, né à Imola, vers le milieu du 16e siècle, est l'auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages qui, sans être exempts d'erreurs, portent cependant presque tous le cachet de l'originalité et quelquefois du génie : 1° *de Christiana ac tuta medendi Ratione libri duo, varia doctrina referti, cum Tractatu de baccis orientalibus et antimonio*, Ferrare, 1591, in-4°; Bologne, 1629, in-4°. 2° *De Morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor, in quibus non solum certis rationibus veneficia dari demonstratur, sed eorum species, causæ, signa et effectus nova methodo aperiuntur*, etc., Venise, 1595, in-8°; Milan, 1618, in-8°. L'auteur ne s'est pas élevé au-dessus des préjugés de son siècle; il croit fermement à la puissance des maléfices. Après avoir fait une longue énumération des maladies qui en dépendent, il indique les moyens de les prévenir et de les guérir. 3° *De Vitiis vocis libri duo, in quibus non solum vocis definitio traditur et explicatur, sed illius differentiæ, instrumenta et causæ aperiuntur; ultimo de vocis conservatione, præservatione, ac vitiorum ejus curatione tractatus; opus ad utilitatem concionatorum præcipue editum : cui accedit consilium de raucedine, ac methodus testificandi in quibusvis casibus medicis oblatis; in qua nonnullæ difficillimæ ac pulcherrimæ quæstiones explicantur, et formulæ quædam testationum proponuntur; opusculum non modo neotericis medicis, sed et jurisperitis ac judicibus plurimum ex usu*, Francfort, 1597, in-8°. Cet écrit est composé de deux parties très-distinctes, importantes l'une et l'autre, mais dont la seconde mérite surtout d'être signalée d'une manière spéciale. C'est le premier traité *ex professo* qui ait jamais été publié sur la médecine légale en général, et particulièrement sur l'art de faire les rapports. Les décisions de Codronchi ne sont pas sans doute constamment dictées par une saine logique; il suit trop servilement les préceptes d'Aristote, et donne des preuves nombreuses de cette crédulité aveugle qu'il blâme dans les autres. Quoi qu'il en soit, il faut lui savoir gré d'avoir fait le premier pas dans une carrière que depuis ont si glorieusement parcourue ses compatriotes Fedeli, Zacchia et Tortosa. 4° *De Morbis qui Imolæ et alibi communiter hoc anno 1602 vagati sunt Commentariolum, in quo potissimum de lumbricis tractatur, et de morbo novo, prolapsu scilicet mucronatæ cartilaginis Libellus*, Bologne, 1603, in-4°. Codronchi est un des premiers qui se soient occupés de tracer des éphémérides médicales; et personne avant lui n'avait exactement décrit le renversement, la luxation du cartilage xiphoïde. 5° *De Rabie, hydrophobia communiter dicta, libri duo; de Sale absynthii Libellus; de Iis qui aqua immerguntur Opusculum, et de elleboro Commentarius*, Francfort, 1610, in-8°. L'auteur traite encore ici en détail des sujets qui n'avaient été qu'ébauchés avant lui. 6° *De Annis climactericis, necnon de ratione vitandi eorum peri-*

cula, itemque de modis vitam producendi Commentarius, Bologne, 1620, in-8°; Cologne, 1625, in-8°. Quoique la doctrine des années climatériques soit aujourd'hui regardée comme illusoire par tous les hommes instruits, l'ouvrage de Codronchi n'est pas devenu absolument inutile; on y trouve quelques bons préceptes d'hygiène et un grand fonds d'érudition. Z.

CODRIKA (PANAGIOTI ou PANAGIOTAKI), agent diplomatique, né à Athènes, vers 1760, fut d'abord attaché à Michel Soutzo, hospodar de Valachie, en qualité de premier secrétaire, puis il passa à l'ambassade de la Porte Ottomane à Vienne, et vint à Paris en 1797 avec le titre de premier drogman de l'ambassadeur Ali-Effendi. Il fut, pour cet ambassadeur, dans tous ses rapports avec le gouvernement, un interprète d'autant plus nécessaire qu'Ali Effendi ne savait pas un mot de français. Mais il paraît qu'il abusa étrangement de cette ignorance dans les intérêts du gouvernement français, et que c'est par suite de cet abus que la Porte Ottomane ne fut point informée de beaucoup de circonstances importantes, notamment de l'expédition d'Égypte, qui se préparait ouvertement à cette époque, et dont tout le monde connaissait le but. Ali-Effendi ayant reçu à cet égard de très-vifs reproches de sa cour, rejeta avec raison tous les torts sur son drogman; et lorsqu'il retourna en Turquie, après la paix de 1801, Codrika, craignant le ressentiment du Grand Seigneur, resta à Paris. On ne peut pas douter que depuis longtemps il n'eût été gagné par le gouvernement français, dont il reçut pendant vingt ans un traitement annuel de 6,000 francs. On sent que toutes ces circonstances connues à Constantinople ne lui permirent jamais de retourner dans sa patrie. Il n'ignorait pas que sa condamnation à mort y avait été formellement prononcée, et que des ordres étaient donnés pour que cette condamnation fût exécutée même dans les pays étrangers. Codrika avait été informé que plusieurs agents du Grand Seigneur étaient venus pour cela à Paris, et qu'ils épiaient toutes ses démarches. Un jour, se voyant poursuivi de très-près, il ne leur échappa qu'en se réfugiant dans un mauvais lieu où il était connu, et dont on ferma aussitôt la porte aux impitoyables musulmans qui l'y poursuivaient pour l'égorger. Codrika ne quitta plus la France; et, fortement recommandé à la police de Paris, il put y vivre en sûreté. On ne conçoit guère comment, ainsi poursuivi par le gouvernement turc, il prit néanmoins parti pour lui contre les Grecs, lorsque ceux-ci cherchèrent à secouer le joug musulman. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à cette époque il écrivit dans plusieurs brochures contre les Hellènes et contre Coray, à qui il ne pardonnait pas son zèle pour la cause de ses compatriotes. Il écrivit surtout avec beaucoup de violence contre cet estimable savant dans son ouvrage en grec moderne, publié en 1818, sous le titre d'*Étude du dialecte commun de la langue grecque*, avec une épître dédicatoire à l'empereur Alexandre. Codrika alla jusqu'à traiter Coray de révolutionnaire, de *jacobin*. Mais son ouvrage n'eut aucun succès, même parmi ses compatriotes, et il n'en a paru qu'un seul volume, quoique l'auteur en eût annoncé deux. Il avait publié à Vienne, en 1795, une traduction en grec moderne des *Mondes* de Fontenelle; et il fut un des principaux collaborateurs de la *Calliope*, ouvrage périodique publié dans la même ville sous les auspices des turcophiles. Dans un des numéros de ce journal publiés en 1819, il renouvela ses attaques contre Coray, et y déclara hautement que la société philanthropique des Hellènes, établie à Paris, n'était qu'un *club démagogique composé de furieux, et sans cesse occupé de répandre le désordre*. Codrika est mort à Paris, vers 1830. On a encore de lui : 1° *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*, Paris, 1803, in-8°; 2° *Observations sur le Voyage en Grèce de Bartholdy* (dans le *Magasin encyclopédique*, où Codrika a encore donné quelques autres articles); 3° *Mémoire explicatif sur un passage ancien conservé par Hygin*, Paris, 1812, in-8°; 4° *Encore une fois à mes compatriotes* (en grec), 1818, in-8°; 6° *Lettre à madame la comtesse de Genlis*, Paris, 1826, in-8°. M—D).

CODRUS (ANTONIUS URCÉUS). *Voyez* URCÉUS.

CODRUS, poëte latin, contemporain et ami de Virgile, qui en fait l'éloge dans son églogue 7 :

> Nymphæ noster amor, Libethrides, aut mihi carmen,
> Quale meo Codro, concedite : proxima Phœbi
> Versibus ille facit.

Il ne nous reste rien de lui. — Un autre CODRUS, aussi poëte latin, vivait sous le règne de Domitien, vers l'an 90 de l'ère chrétienne : il avait écrit un poëme en l'honneur de Thésée, et n'est plus connu aujourd'hui que par ces mots de Juvénal :

> Vexatus toties rauci Theseide Codri.

Ce Codrus était tellement pauvre, que son indigence était passée en proverbe : *Codro pauperior*. (*Voy.* Juvénal, *Sat.* 1 et 6; Erasme, *in Adagiis*.) A. B—T.

COEBERGER. *Voyez* KOEBERGER.

COECK. *Voyez* KOECK.

COEFFETEAU (NICOLAS), né à St-Calais, petite ville du Maine, en 1574, entra dans l'ordre des dominicains à l'âge de quatorze ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris continuer ses études; il y fit de si grands progrès, qu'à vingt et un ans il fut nommé professeur de philosophie. Il se fit ensuite recevoir docteur en théologie, et prêcha avec applaudissement dans les principales églises de la capitale. Henri IV ayant désiré de l'entendre, en fut tellement satisfait qu'il lui donna le titre de son prédicateur, et, quelque temps après, le chargea de répondre à l'avertissement de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, aux monarques catholiques. Coëffeteau s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle. On lui en donna bientôt après une nouvelle, plus délicate et plus difficile. Antoine de Dominis, connu par son savoir, par son éloquence et par ses malheurs, suite de l'inconstance de son caractère, venait d'attaquer la puissance temporelle des papes. Grégoire XV invita Coëffeteau à prendre la plume pour le réfuter.

Il obéit, et fit paraître sa réponse en 2 vol. in-fol. Il y préparait une suite, que la mort l'empêcha d'achever. Coëffeteau était parvenu dans peu d'années aux premiers emplois de son ordre. En 1617, il avait été nommé évêque de Dardanie, administrateur du diocèse de Metz, et en 1621, évêque de Marseille. Il ne put prendre possession de ce siége, et mourut à Paris, d'une goutte remontée, le 21 avril 1623, âgé de 49 ans. Les ouvrages de controverse n'offrant plus aucune espèce d'intérêt, nous ne rapporterons point ici les titres de ceux de Coëffeteau : on les trouvera dans le t. 3 des *Mémoires* de Niceron. Nous nous contenterons de dire qu'il s'était fait la réputation d'un controversiste raisonnable, et que ses écrits dans ce genre ne sont point défigurés, comme la plupart de ceux du même temps, par des injures ou des absurdités. Il avait encore composé quelques ouvrages de piété, entièrement oubliés aujourd'hui, et dont nous ne parlerions pas s'il n'en avait pas écrit plusieurs en vers français. Ses vers sont fort médiocres, et on a lieu d'être surpris qu'après la mort de l'auteur on ait songé à recueillir ceux qu'il avait laissés manuscrits. René le Masnyer, Parisien, publia en 1627, in-8°, *la Marguerite chrétienne de Coëffeteau, hymne contenant la vie et le martyre de Ste. Marguerite*, et une *Paraphrase du Stabat*. En 1606, Coëffeteau avait déjà donné, in-4°, une *Paraphase en vers de la prose du St-Sacrement*, composée par St. Thomas d'Aquin. L'ouvrage qui lui avait fait le plus de réputation est sa traduction de Florus; elle parut en 1621, in-fol., fut réimprimée plusieurs fois dans le même format, et prônée pendant quelque temps comme le chef-d'œuvre de la langue française. Vaugelas la citait comme un modèle. Coëffeteau avait fait suivre cette traduction d'une *Histoire de l'empire romain, depuis Auguste à Constantin*, mais cette continuation est fort médiocre. Il avait encore abrégé et traduit en français l'*Argenis*, roman politique de Barclay, Paris, 1621, in-8°, avec le *Promenoir de la reine à Compiègne*. W—s.

COEHORN. *Voyez* COHORN.

COELIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS.

COELLN (DANIEL-GEORGE-CONRAD DE), théologien allemand, né le 21 décembre 1788, à Arlinghausen dans la principauté de Lippe-Detmold, d'une famille originaire de la Moravie, et qui, par suite des événements de la guerre de trente ans, avait émigré aux environs de Cologne (en allemand Cœlln), étudia d'abord sous son père, qui était prédicateur à Arlinghausen, puis sous Melm et Perkenkampf; ensuite il fut envoyé au gymnase de Detmold, passa, en 1807, à l'université de Marbourg, où son aptitude et son zèle lui valurent l'amitié du respectable Arnoldi, et, dans le cours de 1809, termina ses études de théologie proprement dite. Cependant il voulut encore se rendre à Tubingen, pour s'y familiariser avec les sciences connues sous les noms de dogmatique, polémique et exégèse, et pour approfondir la littérature classique. De Tubingen il fit, dans l'été de 1810, un voyage en Suisse et en Savoie; alla, de retour en Allemagne, mettre à contribution les trésors de la bibliothèque de Goettingue, plutôt qu'écouter les professeurs de cette ville, reçut en 1811 le degré de docteur en philosophie à Marbourg, et, quelque temps après, le droit de donner des leçons particulières de philosophie. A ces leçons il joignit, en 1814, la place d'inspecteur des écoles électorales; puis en 1816 celle de suppléant du premier prédicateur de l'église réformée de l'université, et de professeur extraordinaire en la faculté de théologie. L'année suivante, il se fit recevoir docteur en cette faculté. La position de Cœlln à Marbourg était alors fort honorable et très-satisfaisante. Cependant il venait de se décider à la quitter pour professer à Heidelberg la philosophie, lorsque l'offre de la chaire de théologie évangélique à l'université de Breslau le fit renoncer à tout le reste (1818). A la mort d'Augusti, en 1819, il fut chargé de la direction des exercices dogmatiques et historiques dans le séminaire évangélique. Deux ans après il devint membre du consistoire de la Silésie pour l'examen des candidats aux fonctions de prédicateur, et en 1823 il échangea ce titre contre celui de conseiller du consistoire. Il fit encore partie de diverses commissions annuelles d'examen, se vit quatre fois élevé au rang de doyen de la faculté, et en cette qualité, présida le synode ecclésiastique général de la Silésie en 1822. Il était, depuis 1817, membre de la société philomatique de Breslau; et en 1831 la société de théologie historique, fondée à Leipsick par le professeur Illgen, l'avait nommé un de ses membres. Cœlln mourut dans la force de l'âge, le 17 février 1833. Ses leçons, que des auditeurs superficiels et pour ainsi dire anti-théologiques avaient d'abord proclamées froides et dénuées d'intérêt, n'avaient pas tardé à être goûtées de l'auditoire pour lequel elles étaient exclusivement faites. Si le professeur n'avait que peu de brillant, il dédommageait amplement ses élèves par la solidité de l'instruction. Cœlln appartenait à l'école rationaliste des théologiens, mais sans en pousser les principes ou les conséquences à l'extrême. On le vit aussi défendre avec autant de force que d'indépendance d'esprit le principe de la liberté d'enseignement contre les attaques de la *Gazette ecclésiastique évangélique*. Nous n'indiquerons de Cœlln que les ouvrages suivants : 1° une *Dissertation sur l'époque du prophète Joël*, Larburg, 1811 : c'est la thèse qu'il soutint lors de sa promotion au doctorat. 2° *Confessionum Melanchthonis et Zwinglii Augustanarum capita graviora inter se comparantur*, Breslau, 1830. 3° En société avec le docteur Schulz : *de la Liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des Restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques*, Breslau, 1830. 4° *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme*, Halberstadt, 1838. Il a donné de plus une édition du *Manuel de l'histoire du dogme chrétien*, par Münscher, Cassel, 1832, 1er vol. et 1re page du 2e, et plusieurs articles dans les *Analectes pour l'étude de la théologie* de Keil et Tzchirner, dans les *Nouvelles Annales théologiques de Wachler*, dans la *Philomathie* du même, dans la *Gazette ecclésiastique* de Zimmermann, dans les *Gazettes littéraires*

de Leipsick, *de Hall*, l'*Encyclopédie universelle* d'Ersch et Gruber, etc. Il avait promis une *Théologie biblique* dont on a annoncé une édition posthume. VAL. P.

COELLO (GASPAR), en latin COELLIUS, jésuite portugais, né à Porto, en 1531, s'embarqua pour les Indes dès sa première jeunesse, fit profession à Goa en 1556, et, après avoir prêché l'Évangile sur la côte de Malabar pendant dix-huit ans, fut envoyé au Japon, l'an 1571. Son zèle y fut d'abord couronné du plus grand succès, et il baptisa, seul, 10,000 idolâtres dans le royaume d'Omura. Aucun danger n'arrêtait son ardeur; il renversait les idoles, abattait les temples, et vint à bout de convertir une soixantaine de bonzes, lorsqu'il cherchait à détruire leur collége principal. Coello fut bientôt après mis à la tête de l'église d'Omura, où, avec le secours de quelques autres missionnaires, il avait baptisé en trois ans jusqu'à 50,000 personnes, et nommé, en 1581, vice-provincial du Japon. Cambacondono ou *Taïcosama*, empereur du Japon, lui accorda une permission générale de prêcher l'Evangile dans tout l'empire; mais, quelque temps après, il lui donna ordre d'en sortir avec tous ses compagnons, le 25 juillet 1587. Coello espérant que cette tempête ne durerait pas, se déguisa, ainsi que ses confrères, et ils continuèrent de veiller sur leur troupeau. Il choisit pour sa résidence la ville de Conzuça, soumise au roi d'Arima, qui le favorisait. Il y mourut enfin, épuisé de fatigues, le 7 mai 1590, et ce prince lui fit des funérailles magnifiques. On a du P. Coello des lettres insérées dans les *Lettres annuelles ou Relations du Japon*, datées de 1575, 1582 et 1588; on les a publiées en portugais, Evora, 1593; les premières l'ont été en italien, Rome et Venise, 1585. Celle de l'an 1582 a été traduite en allemand, sous ce titre : *Jungste Zeitung aus der weitberümbten Insel Jappon*, Dillingen, 1586, in-8°. C. M. P.

COELLO (ALONSO-SANCHEZ), l'un des artistes les plus estimés que Philippe II employait à peindre pour l'Escurial. Ce prince l'appelle dans ses lettres le *Titien portugais*, et lui donne le nom affectueux de *son cher fils*. Il étudia à Rome dans l'école de Raphaël, et se perfectionna dans son art, en Espagne, sous Antonio Moro. Il passa en Portugal, et se mit au service de don Juan; et après la mort de ce prince, à celui de dona Juana, sœur de Philippe II. Quand Antoine Moro se retira, le roi d'Espagne sollicita sa sœur de remplacer ce grand artiste, en lui envoyant Coello. A son arrivée à la cour, Philippe lui fit donner un appartement avec lequel il avait une communication particulière, afin de le pouvoir visiter pendant son travail. Dans ces occasions, il traita Coello avec une grande familiarité. Le peintre obtint tellement la faveur de la famille royale, que son appartement était quelquefois leur rendez-vous général. Coello y fit plusieurs portraits de Philippe et de tous les principaux personnages de la cour. Il parvint à un si haut degré de faveur, que les courtisans et les grands eux-mêmes recherchèrent sa protection. Coello ne fut pas moins favorisé des papes Grégoire XIII et Sixte V, des ducs de Florence et de Savoie, du cardinal Farnèse et de plusieurs autres fameux personnages du temps. Après avoir fondé à Valladolid un hospice d'enfants trouvés, Coello mourut à 65 ans, en 1590, universellement regretté par les artistes et par le roi, et célébré par le fameux Lopez de Vega, qui fit son épitaphe. Ses tableaux de saints à l'Escurial sont fameux, et surtout son portrait de *St. Ignace*, d'après sa figure en cire, prise sur nature après sa mort. On vante aussi un tableau conservé dans l'église de St-Jérôme de Madrid, qui représente *le Martyre de St. Sébastien*, avec le Christ, la Vierge, St. Bernard et St. François, et le Père éternel avec une gloire, le tout d'un grand relief et d'une belle expression. Son coloris est dans le goût de celui du Titien. B—G.

COELLO (CLAUDE), peintre espagnol, né à Madrid, était fils d'un fondeur et d'un ciseleur (*broncista*) portugais, nommé Faustino Coello, et de la même famille que le précédent. Il vécut à une époque où le sentiment du beau était presque entièrement perdu dans sa patrie, aussi le regarde-t-on comme le dernier peintre distingué qui ait paru en Espagne, dans le 17ᵉ siècle. Son pere, désirant que Claude pût l'aider à ciseler les objets qu'il fondait, le plaça dans la maison de François Rici pour y apprendre le dessin. Ce dernier ayant remarqué les grandes dispositions de son élève, décida son père à en faire un peintre. Claude Coello s'attacha à l'étude et à l'observation de la nature, et travailla jour et nuit avec tant d'application qu'en peu de temps il surpassa tous ses camarades. L'étroite amitié qui le liait à Juan Carreño acheva de le rendre un excellent coloriste, en lui fournissant les moyens, en sa qualité de peintre de la chambre du roi, de copier les tableaux originaux du Titien, de Rubens et de van Dyck qui se trouvaient au palais. Il peignit ensuite à fresque avec Joseph Donoso, qui arrivait de Rome, le presbytère de l'église de Santa-Cruz qui a péri avec d'autres œuvres de Coello dans un incendie survenu au commencement du 18ᵉ siècle; le faîte de la place appelée le vestiaire dans la cathédrale de Tolède, et un grand nombre d'autres morceaux capitaux. Ils furent plus tard chargés tous les deux des plans et des dessins des arcs de triomphe, etc., qu'on exécuta à l'entrée à Madrid de la reine Marie-Louise d'Orleans, épouse de Charles II. Ce fut à Claude qu'on dut le plan de l'arc del Prado, ainsi que les ornements remarquables de la rue *del Retiro*. En 1683, sur les instances de don Francisco de Gamia, archevèque de Saragosse, il se rendit dans cette ville et y passa un an, pour peindre à fresque la coupole et la croix de l'église du collége des augustins. A son retour à Madrid, il fut nommé peintre du roi, devint peu après peintre de la chambre, et obtint une charge au palais avec une pension de trois cents ducats pour son fils don Bernardino, et d'autres émoluments sur la bourse privée du roi dont sa veuve dona Bernardina de la Torre eut la survivance. A la mort de son maître Rici, Coello fut chargé de continuer un grand tableau que celui-ci avait commencé pour le rétable de la sacristie du monastère royal de St-Laurent. Comme c'était le projet d'y pein-

dre d'après nature tous les personnages qui devaient entrer dans la composition, il supplia le roi de permettre qu'il fît son portrait. Cette permission ayant été accordée, Coello obtint à cette occasion, en 1686, le titre de peintre de la chambre. Il passa plus de deux ans à terminer le tableau du monastère de St-Laurent, qui lui attira avec raison des éloges du roi et de toute la cour. Comblé d'honneurs et de distinctions, Claude Coello se retira pendant quelque temps dans sa famille pour s'y reposer de ses fatigues, et jouir du bonheur de son intérieur. Il n'abandonna point toutefois la peinture, car, pendant ce temps, il fit les portraits de la reine douairière Marie d'Autriche, de Marianne de Neubourg, seconde femme du roi, et de plusieurs autres personnages, et s'occupa de la restauration des peintures du roi. Sur sa réputation, le chapitre de l'église de Tolède le nomma son peintre, en 1691, et personne ne contestait sa supériorité, jusqu'en 1692 que le roi fit venir Lucas Jordan pour peindre le grand escalier et les voûtes de l'église de l'Escurial, époque fatale pour la peinture en Espagne, dit Cean Bermudez. Cette préférence fut extrêmement sensible à Coello, qui était d'une grande susceptibilité, et elle fut la cause de sa mort. Il ne se décida à terminer le tableau du *Martyre de St. Etienne* que sur les vives instances du P. Matilla, confesseur du roi, qui le lui avait demandé pour son couvent des dominicains de Salamanque; et quoique tous ceux qui voyaient son tableau de l'Escurial, y compris Jordan lui-même, en fissent les plus grands éloges, il ne voulut plus reprendre ses pinceaux, tomba bientôt malade, et, après avoir langui quelques mois, il mourut à Madrid, le 20 avril 1693. Si Coello eût vécu dans le bon temps de Philippe II, il eût sans contredit été un des meilleurs peintres espagnols, par la correction de son dessin, l'excellent coloris qu'on admire dans ses ouvrages, et par les autres qualités dont il était doué; mais comme de son temps on étudiait peu, ou même comme on n'étudiait pas du tout l'antique, que le mauvais goût régnait dans les compositions, que les mauvais poëtes avaient introduit des allégories confuses, et qu'il avait peint un peu à la hâte un grand nombre de tableaux avec Donoso, il en est résulté qu'il est resté placé dans une classe qui ne correspond ni à son talent ni aux brillantes dispositions qu'il avait montrées. Néanmoins les artistes et les connaisseurs le considèrent comme un des peintres espagnols qui ont le mieux étudié la nature, et disent que de même qu'en Italie Annibal Carrache sut profiter des bons principes des grands maîtres qui l'avaient précédé, Coello en Espagne joignit le talent de dessin de Cano, au coloris de Murillo et aux effets de Velasquez, et qu'il fut le dernier peintre espagnol lorsque l'art de la peinture courait rapidement à sa ruine. Ses dessins au crayon noir et à la plume sont remarquables par la correction et fort estimés; il en est de même de trois estampes qu'il a gravées à l'eau-forte. On trouve dans le *Dictionnaire historique* de Cean Bermudez la liste détaillée des ouvrages de Coello. On doit à son goût pour le travail un assez grand nombre de tableaux. Celui qui décore l'autel de la grande sacristie de l'Escurial suffirait pour l'immortaliser. L'effet magique de la peinture ne saurait être porté plus loin que dans ce tableau, qui représente *Charles II à genoux et entouré des principaux seigneurs de sa cour*. Ce beau morceau, connu sous le nom de *Colocazion de las santas formas*, passe pour son chef-d'œuvre. Il lui a coûté sept ans de travail. On fait cas aussi de son tableau du *Martyre de St. Étienne*, dans la chapelle du collége de ce nom à Salamanque. Ce maître excellait aussi dans l'architecture. Son atelier fut l'école des plus célèbres artistes de son temps; les meilleurs élèves qui en sortirent furent Bastien, Mieñoz et Théodore Ardemans. D—z—s.

COELMANS (Jacques), graveur au burin, né vers 1670, à Anvers, apprit la gravure de Corneille Vermeulen. Il était même déjà compté au nombre des bons graveurs d'Anvers, lorsqu'il fut appelé en Provence par Boyer d'Aguilles (*voy.* Boyer) qui le chargea de graver sa riche collection de tableaux. Ce travail, mis au jour dès 1709, fut donné plus complet en 1744; il se compose de cent dix-huit pièces, dont les portraits forment la partie la plus intéressante. Toutes les planches sont exécutées au burin, dans un style pesant et peu harmonieux; on leur reproche une teinte trop également noire; un dessin trop incorrect dans le nu des figures, et trop peu de noblesse dans l'expression des têtes; mais cet artiste a souvent le talent de cacher les nombreux défauts de ses estampes sous l'éclat d'un coloris vif et brillant. On a dit de lui avec raison que c'était un graveur coloriste. Il mourut à Aix, en 1735. A—s.

COENUS, fils de Polemocrates, l'un des principaux officiers d'Alexandre le Grand, commandait un des corps qui formaient la phalange. Ce prince, ayant passé en Asie, renvoya, aux approches de l'hiver, Cœnus dans la Macédoine avec les jeunes gens nouvellement mariés, pour qu'il les ramenât au printemps. Cœnus se trouva aux batailles d'Issus et d'Arbelles; il alla ensuite dans la Sogdiane à la poursuite de Spitamène; il fut aussi de l'expédition de l'Inde, et lorsque l'armée, arrivée au delà de l'Hyphasis, refusa d'aller plus avant, il répondit à Alexandre au nom des troupes. Ce prince fut d'abord offensé de sa liberté; mais ayant fini par se rendre aux raisons qu'on lui alléguait, il conserva son amitié à Cœnus. Ce général mourut dans l'Inde peu de temps après, et Alexandre lui fit des funérailles aussi magnifiques que les circonstances pouvaient le permettre. C—r.

COEPION. *Voyez* Caton d'Utique.

COEPOLLA (Barthélemy), l'un des plus célèbres jurisconsultes du 15e siècle, par le talent qu'il avait d'éclaircir les lois obscures et les matières de droit jusqu'alors inconnues. Il était de Verone. Après avoir étudié à Bologne sous les plus habiles professeurs, il commença lui-même à donner des leçons de droit à Padoue en 1446, en présence d'un grand nombre d'auditeurs. Sa réputation n'ayant fait que s'accroître avec le temps, il fut fait chevalier et honoré de la dignité de comte palatin. Ce qu'il a écrit sur les servitudes et les fictions des contrats

a été souvent réimprimé, et a joui d'une grande autorité au palais. On l'a cependant blâmé d'avoir inventé des moyens captieux et de fausses subtilités pour éluder l'effet des lois. Plusieurs aussi se sont plaints de ce qu'il est souvent obscur, quoique fort diffus, ce qui n'est point incompatible. On prétend qu'il mourut en 1477. Son principal ouvrage est intitulé *Bartholomei Cœpollæ de Servitutibus*, Lyon, 1660, 16..6, in 4°, *cum septem dissertationibus Anton. Mathœi*, Amsterdam, 1686, in-4°, *cum additionibus Titii*, Genève, 1759, in-4°. B—I.

COETIVY (le sire PRÉGENT DE), amiral de France, descendait d'une ancienne famille de Bretagne. Il épousa, en 1441, Marie de Raiz, fille unique du maréchal de ce nom. Il avait été fait chevalier, dix ans auparavant, par le comte du Maine, et s'était signalé dans les guerres contre les Anglais. Il prend, dans un acte du 4 novembre 1436, les titres de conseiller, chambellan du roi, et gouverneur de la Rochelle. En 1452, il osa, avec Dubreuil, arrêter à Chinon, au milieu de la cour, le sire de la Trimouille, qui avait usurpé un grand ascendant sur le roi Charles VII, et s'était fait des ennemis de presque tous les courtisans. Ce favori, devenu importun au monarque lui-même, ayant voulu se défendre, reçut un coup de dague dans le bas-ventre, et fut conduit, chargé de fers, à Montrésor, château appartenant à Dubreuil. Coëtivy et Dubreuil, sûrs de l'appui du comte du Maine (*voy.* CHARLES d'Anjou), et du connétable de Richemont, se présentèrent devant le roi, et lui déclarèrent qu'ils n'avaient arrêté la Trimouille que pour le bien de l'État. Charles VII se montra d'abord incertain : l'action hardie de Coëtivy lui paraissait un attentat à son autorité; enfin il déclara, dans les états convoqués à Tours, « qu'il avouait ce qu'avaient fait les sires Dubreuil et « de Coëtivy, et qu'il les retenait dans ses bonnes « grâces. » Coëtivy fut nommé amiral de France en 1439. Deux ans après, il acquit beaucoup de gloire au siége de Pontoise, et l'on attribua à ses conseils la prise de cette place sur les Anglais. En 1443, Charles VII lui donna, par lettres patentes, les biens confisqués du maréchal de Raiz, « pour ses grands « et agréables services au fait de nos guerres, et at« tendu, disait le monarque, qu'il a la principale « charge et conduite de nos plus grandes besognes « et affaires. » Coëtivy prit alors le titre de *sire de Raiz*. En 1447, il commandait avec Dunois et le maréchal de Lohéac le siége du Mans, où les Anglais capitulèrent. En 1450, il eut une grande part à la bataille de Formigny, où 3,500 hommes défirent 7,000 Anglais, en tuèrent 3,000, et en firent 1,400 prisonniers. Cette défaite acheva de ruiner leurs affaires en Normandie. Ils ne retenaient plus que Cherbourg. Coëtivy fut emporté devant cette place d'un coup de canon. — *Olivier* DE COETIVY, frère de Pregent, et sénéchal de Guienne, en 1451, se trouva à la prise de Dieppe, par le maréchal de Rieux, en 1435. L'année suivante, il surprit la ville du Crotoy. En 1439, lorsque Charles VII chassait les Anglais des environs de Paris, Olivier de Coëtivy se distingua au siége de Brie-Comte-Robert, et fut nommé commandant de cette place. Il fut blessé la même année au siége de Meaux, et fut fait chevalier en 1450, après la bataille de Formigni. Deux ans après, étant sénéchal de Guienne, il commandait dans Bordeaux, lorsque le vieux Talbot entra dans cette ville, et le retint prisonnier avec la garnison. L'année suivante, il se signala au siége de Castillon, où Talbot fut tué. — *Guillaume* DE COETIVY, autre frère de l'amiral, délivra le comte de Dunois, assiégé par Talbot dans Dieppe, en 1443. Cette ville, manquant de vivres, allait être obligée de se rendre, lorsque Coëtivy amena de Bretagne plusieurs barques chargées de blé, de vin et d'autres provisions; ce qui donna le temps au dauphin de venir faire lever le siége. —Il est encore fait mention dans l'histoire de Bretagne de Christophe DE COETIVY, troisième frère de l'amiral. De ces quatre Coëtivy, un seul eut un fils nommé Charles DE COETIVY, écuyer, conseiller et chambellan du roi, seigneur de Taillebourg, et prince de Mortaigne sur Gironde, mort vers 1500, ne laissant qu'une fille qui porta les biens de cette maison dans celle de la Trimouille. — *Alain* DE COETIVY, frère de l'amiral, fut successivement évêque de Dol, de Cornouailles, archevêque d'Avignon, et cardinal, etc. Il fut chargé de plusieurs négociations par la cour de Rome, et eut le titre de légat *à latere* en France et dans les pays voisins. Il mourut à Rome, en 1474. V—VE.

COETLOGON (ALAIN-EMMANUEL DE), né en 1646, d'une des plus anciennes familles de Bretagne, fut d'abord procureur général syndic des états de cette province, et passa ensuite dans la marine, où il se trouva aux plus glorieuses actions de cette époque, notamment à la baie de Bantry et à la Hogue, où il commandait *le Magnifique*, vaisseau de quatre-vingts canons, sous le maréchal de Tourville. Il fut nommé vice-amiral en 1716, à la place du maréchal de Château-Regnaud, dont les héritiers surprirent au ministre une retenue de 120,000 livres que devait payer Coëtlogon; mais celui-ci s'y refusa en termes si énergiques, que le ministre fut obligé de rapporter cette honteuse décision. Peu de temps après, découragé par d'autres injustices, il se retira au noviciat des jésuites, et finit sa carrière le 7 juin 1730. Lorsqu'il était au lit de la mort, on lui envoya le bâton de maréchal qu'il avait longtemps vainement désiré, et qu'il méritait à tant de titres. Il eut encore la présence d'esprit de répondre : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Il mourut sans postérité. Celle de ses frères existait encore dans la personne du marquis de Coëtlogon, lieutenant général, mort à Paris en 1791. M—D j.

COETLOSQUET (JEAN-GILLES DE), né à St-Pol-de-Léon le 15 septembre 1700, vint à Paris en 1718, se présenta à la Sorbonne, et, après sa licence, fut prieur de cette maison. Ayant rempli ces fonctions pendant onze ans, il devint successivement vicaire général de Tulle, puis de Bourges, où il obtint encore la dignité de chancelier. Louis XV lui donna, en 1739, l'évêché de Limoges; il s'en démit en 1758, lorsqu'il fut nommé précepteur du duc de Bourgogne. Il fut précepteur du duc de Berri, de-

puis Louis XVI, et de ses frères. Ces fonctions lui ouvrirent, suivant l'usage, les portes de l'Académie française, où il fut reçu, le 9 avril 1761, à la place de l'abbé Sallier. En 1774, de Coetlosquet se retira à l'abbaye de St-Victor, et y mourut, le 21 mars 1784. Son discours de réception à l'Académie française et la réponse qu'il fit comme directeur de cette compagnie en recevant St-Lambert, en 1770, sont tout ce qu'on a de lui. Il fut remplacé à l'Académie par Montesquiou. A. B—T.

COETLOSQUET (CHARLES-YVES-CÉSAR-CYR, comte DE), de la même famille que le précédent, naquit à Morlaix, le 21 juillet 1783. Son père, capitaine de cavalerie, fut incarcéré pendant la révolution, et n'échappa à la mort que par la chute de Robespierre. Dès l'âge de dix-sept ans, le jeune Coëtlosquet s'enrôla dans le 10ᵉ régiment de hussards, commandé alors par le général Lasalle, son parent. Il le suivit en Italie, se signala le 26 décembre 1800, au passage du Mincio, où il fut blessé grièvement, et obtint, le 21 janvier 1801, sur le champ de bataille, le grade de maréchal des logis. Il fit, comme sous-lieutenant, la campagne d'Austerlitz en 1805, et, comme capitaine, celle de Prusse et de Pologne en 1807; prit une part honorable aux batailles d'Iéna, de Pultusk, et à cette dernière fut atteint d'un boulet qui lui fracassa la jambe droite. En 1808, il accompagna, comme aide de camp, le général Lasalle en Espagne, et sa belle conduite à l'affaire de Burgos lui valut le grade de chef d'escadron. L'année suivante, la guerre ayant recommencé en Allemagne, Coëtlosquet y suivit son général, qui fut tué à la bataille de Wagram; lui-même reçut un coup de feu à Essling. La campagne de Russie, en 1812, lui fournit encore l'occasion de se distinguer, tant à Smolensk et à la Moscowa que dans la désastreuse retraite de l'armée. Napoléon le nomma, sur le champ de bataille d'Ostrowns, colonel du 8ᵉ régiment de hussards auquel il appartenait déjà comme chef d'escadron, et dit, en le présentant aux officiers de ce régiment : « Je vous donne un jeune colonel; « si j'en avais connu un plus brave, je vous l'aurais « donné. » Enfin le talent et le courage qu'il déploya en 1813, aux affaires de Lutzen, Bautzen, Dresde et Leipsick, lui valurent le titre de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de France en 1814. Après la chute du gouvernement impérial, le comte de Coëtlosquet fut maintenu dans son grade et nommé au commandement du département de la Nièvre. Il se trouvait à Nevers à l'époque du retour de l'île d'Elbe, et voulut faire quelques préparatifs de défense, notamment couper le pont de la ville; mais l'opposition qu'il rencontra de la part des habitants le força de s'éloigner, et il resta sans emploi pendant les cent jours. Louis XVIII, rentré en France, le chargea d'une mission dans l'Ouest et à Bordeaux auprès du général Clausel, et le nomma, le 8 septembre 1815, aide-major général de la garde royale. En 1821, il fut promu au grade de lieutenant général, au commandement de la 7ᵉ division et à la direction générale du personnel de la guerre, fonctions dans lesquelles il rencontra de nombreux obstacles suscités par l'esprit de parti, mais où il fit preuve de capacité. Il était conseiller d'État lors de la révolution de 1830, après laquelle il se retira au sein de sa famille, dans une campagne près de Nevers, où il s'occupait avec délices du perfectionnement des méthodes agricoles et des instruments aratoires. Le comte de Coetlosquet est mort à Paris, au commencement de 1836. — Trois de ses parents, qui avaient émigré, périrent à l'affaire de Quiberon, en 1795. P—RT.

COEUR (JACQUES), fils d'un orfèvre de Bourges, fut d'abord employé aux monnaies, et se livra ensuite au commerce, dans lequel il fit des gains considérables. Charles VII, qui voulait l'attacher à son service, lui donna l'emploi de maître de la monnaie à Bourges, et, bientôt après, lui confia l'administration des finances du royaume, avec le titre d'argentier. L'exercice de cette charge était, dans le principe, borné à la direction des dépenses de la maison du roi; mais Jacques Cœur eut un pouvoir bien plus étendu, puisqu'il réglait les contributions que chaque province devait fournir, et qu'il réunissait les fonctions de dépositaire des fonds royaux à celles de ministre des finances. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de continuer le commerce maritime et d'envoyer ses vaisseaux dans le Levant, pour y porter des marchandises d'Europe, des lingots d'or et d'argent, des armes, et pour en rapporter de la soie et des épiceries. Il avait trois cents facteurs à ses ordres, et faisait lui seul plus de commerce que tous les autres négociants de France et d'Italie. Ses richesses s'accrurent tellement, que, pour désigner un homme qui jouissait d'une fortune immense, on disait : « Il est aussi riche que Jacques Cœur. » En 1445, Charles VII l'envoya, avec l'archevêque de Reims, St-Vallier et Duchastel, prendre possession de Gênes, que Janus Frégose, qui y était entré à l'aide des Français, devait leur remettre; mais Janus, sommé de remplir ses engagements, répondit aux commissaires : « J'ai conquesté le pays et la « ville à l'espée, et à l'espée les garderai contre « tous. » Lorsqu'en 1448 Charles entreprit la réduction de la Normandie, Jacques Cœur lui prêta 200,000 écus d'or, et entretint quatre armées à ses frais. Agnès Sorel mourut l'année suivante, et le choisit pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Son zèle pour le bien de l'État accrut le crédit dont il jouissait, et son intelligence aurait réparé le désordre des finances, si les circonstances eussent été moins difficiles. Son opulence, que d'heureuses spéculations augmentaient sans cesse, lui permit d'acheter des palais et des terres si considérables, que sa seule seigneurie de St-Fargeau renfermait vingt-deux paroisses. Cette immense fortune excita la cupidité des courtisans, et quand le roi lui eut donné des lettres de noblesse, il ne craignit pas d'effacer, par son faste, les chefs des plus illustres maisons du royaume, auxquels leur fortune ne permettait pas de paraître avec tant de magnificence. Lorsque le roi fit son entrée à Rouen, Jacques Cœur affecta de marcher à côté de Dunois, et de porter une tunique et des armes semblables aux siennes. Tant d'impru-

dence éveilla la haine, et l'on résolut de le perdre pour partager ses dépouilles. Charles VII l'ayant mis au nombre des ambassadeurs qu'il envoyait à Lausanne afin de terminer le schisme de Félix V, les ennemis de Cœur profitèrent de son absence, et le perdirent dans l'esprit du roi, en rendant suspectes ses relations avec le dauphin, depuis Louis XI. Jeanne de Vendôme l'accusa d'avoir empoisonné Agnès Sorel, dont il avait été l'exécuteur testamentaire. Charles le fit aussitôt arrêter à Taillebourg; mais il se justifia, et son accusatrice fut condamnée à lui faire amende honorable. Cependant, à la voix de ses ennemis, il s'éleva contre lui une foule de dénonciateurs qui l'accusèrent d'altération dans les monnaies; d'avoir fait transporter hors du royaume beaucoup d'or d'un titre inférieur à celui du prince; d'avoir contrefait le petit scel du secret du roi; d'avoir exercé des concussions dans plusieurs provinces, fourni des armes aux musulmans, fait enchaîner comme forçats sur ses galères des gens qui ne le méritaient pas; enfin, de s'être servi du nom du roi pour forcer des particuliers, et même des provinces, à remettre entre ses mains des sommes considérables. Charles nomma pour juger Cœur une commission spéciale, que Chabannes, l'un de ses plus violents ennemis, présida, en 1452. Les commissaires, qui voulaient le trouver coupable afin de profiter de la confiscation de ses biens, se conduisirent avec une injustice révoltante. Cœur invoqua le bénéfice de cléricature, qui le rendait justiciable de l'autorité ecclésiastique; mais on n'eut aucun égard à sa réclamation, sous prétexte qu'il avait été arrêté en *habit de courtisan*. Il produisit en vain ses lettres de cléricature; en vain fut-il réclamé par les grands vicaires de Poitiers : on n'écouta ni leur appel au roi, ni leur protestation. Cœur, réduit à se défendre devant ses ennemis, demanda des avocats et un conseil. Tout lui fut refusé. On lui accorda seulement deux mois pour rédiger ses défenses; mais, quoiqu'on eût produit contre lui une foule de témoins, on ne voulut pas lui permettre d'en faire entendre lui-même. Enfin, comme il persistait à nier les charges portées contre lui, il fut menacé de la question. L'appareil des tourments l'obligea alors à s'en rapporter au témoignage de ses accusateurs, et ce fut sur cette déclaration, arrachée par la crainte, qu'on prononça, le 19 mai 1453, l'arrêt qui le déclarait convaincu des crimes dont on l'accusait, et pour lesquels il avait encouru la peine de mort, que le roi lui remettait « en considération de certains « services et à la recommandation du pape, » et le condamnait à faire amende honorable, à 400,000 écus d'indemnité en faveur du trésor royal, indépendamment de la confiscation de ses biens, et au bannissement perpétuel. Ses juges partagèrent ses dépouilles. Chabannes, outre 20,000 écus qu'il se fit donner, acheta à vil prix les terres de St-Fargeau, de Tonei et de Péreuse, qui appartenaient à Jacques Cœur. Ce jugement inique le réduisit à la misère; mais ses commis, qui lui étaient très-attachés, se cotisèrent pour l'aider dans sa disgrâce. Quoiqu'il eût été banni à perpétuité, le roi, après qu'il eut fait amende honorable à Poitiers, lui ordonna de se retirer dans le couvent des cordeliers de Beaucaire pour y demeurer en franchise : c'était une espèce de prison sous la sauve-garde du roi. Il y resta longtemps. Enfin, l'un de ses commis, nommé Jean de Village, auquel il avait fait épouser une de ses nièces, favorisa son évasion. Cœur se rendit à Rome. Le pape Calixte III, qui armait contre les Turcs, lui donna le commandement d'une partie de sa flotte. Cœur s'embarqua; mais, étant tombé malade, il s'arrêta à Chio, où il mourut avant l'an 1461, et fut enterré dans l'église des cordeliers de cette île. Voltaire dit que, lorsqu'il fut sorti de France, il s'établit dans l'île de Chypre, où il continua de faire le commerce. Thévet ajoute qu'il s'y maria, eut deux filles de son mariage, et acquit en peu d'années une fortune égale à celle dont il avait joui; mais Bonamy a démontré, dans un mémoire lu à l'académie des inscriptions, que c'était une fable dénuée de toute espèce de fondement. Les richesses de Jacques Cœur persuadèrent à ses ignorants contemporains qu'il avait trouvé la pierre philosophale, et quelques emblèmes singuliers, sculptés dans ses maisons, le firent accuser de magie. Ces sottises ont été répétées longtemps après, et l'on a même dit que Raimond Lulle lui avait appris le secret de faire de l'or. Ceux qui ont écrit de semblables absurdités n'ont pas fait attention que Raimond Lulle était mort plus de cent ans auparavant. Jacques Cœur est un des hommes les plus remarquables de son siècle. Personne n'entendit mieux que lui le commerce maritime; il dirigeait lui-même les opérations de celui qu'il faisait avec le Levant et les côtes d'Afrique. Il rendit d'importants services à l'État dans sa charge d'argentier, et si, pendant son ministère, il ne put rétablir les finances, il faut en accuser les malheurs de la France après les longues guerres contre les Anglais, plutôt que son incapacité ou sa mauvaise foi. Il était plus instruit que la plupart de ses contemporains, et avait rédigé des *Mémoires et Instructions pour policer la maison du roi et tout le royaume*. On lui doit aussi un dénombrement, ou calcul des revenus de la France, que l'on trouve dans l'ouvrage de Jean Bouchet de Poitiers, intitulé : *le Chevalier sans reproche*, et dans *la Division du monde*, par Jacques Signet. Sous le règne de Louis XI et pendant la détention de Chabannes, la famille de Jacques Cœur rentra dans ses biens. Le roi ordonna la révision du procès; mais le parlement, devant qui l'affaire fut plaidée, ne prononça pas, peut-être parce que Chabannes, rentré en grâce, devint plus puissant que jamais. La contestation n'a été terminée que sous le règne de Charles VIII, par une transaction entre Jean de Chabannes et la veuve de Geoffroy Cœur, fils de Jacques. B—G—T.

COFFEY (CHARLES), acteur et auteur dramatique irlandais, mort en 1745, a composé neuf comédies, représentées et imprimées de 1729 à 1745, et la plupart impitoyablement sifflées; mais s'il avait peu de talent, il possédait un mérite qu'Addison relève beaucoup dans un des premiers essais du *Spectateur*, le mérite de savoir être laid. Coffey, extrêmement contrefait, était le premier à rire de sa

difformité. Il joua lui-même le rôle d'Esope, dans une représentation qui fut donnée à Dublin, à son bénéfice. Nous ne citerons de ses pièces que *le Diable à payer, ou les Femmes métamorphosées*, et *le Joyeux Savetier*, suite du *Diable à payer*. Z.

COFFIN (CHARLES), né Buzanci, diocèse de Reims, en 1676, vint en 1693 achever à Paris les études qu'il avait heureusement commencées, et ne tarda pas à être distingué par le célèbre Rollin, qui l'appela à une chaire au collége de Beauvais. Le jeune professeur se montra digne de ce choix par son zèle, ses talents, et par des productions ingénieuses en vers et en prose, relatives, tantôt aux événements publics, tantôt à des circonstances qui lui étaient personnelles. Sa réputation s'accrut si rapidement, que, vers la fin de 1712, Rollin ayant quitté l'administration du collége de Beauvais, le premier président de Mesmes lui donna Coffin pour successeur. Il sut allier, dans ces nouvelles fonctions, la prudence d'un maître à la tendresse d'un père; et de cette école, devenue si florissante sous sa direction, sortit une foule de sujets qui ont paru avec éclat dans l'Église, dans la magistrature, dans les académies et même dans les armes. En 1718, l'université l'élut recteur, et son rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite, dont le cardinal de Richelieu avait autrefois formé le projet. Les fonds en furent placés sur le vingt-huitième effectif du prix du bail général des postes et messageries, dont la France devait originairement la création à l'université de Paris. Coffin eut la plus grande part au succès de cette négociation délicate, et le célébra par un mandement digne du bienfait et de la reconnaissance. Le reste de sa vie se passa dans les fonctions pénibles de sa place, qu'il remplit avec le même zèle et la même assiduité jusqu'à ses derniers moments. Ses œuvres ont été recueillies par l'avocat Lenglet, Paris, 1755, 2 vol. in-12. Le 1er contient des harangues latines, aussi bien écrites que bien pensées, et toujours convenables aux circonstances. On doit y distinguer le discours *sur les Belles-Lettres*, dont il montre les dangers et les avantages; celui *sur l'Utilité de l'histoire profane*; l'*Oraison funèbre du duc de Bourgogne*, père de Louis XV, et le discours par lequel l'université célébra la naissance du dauphin. Le 2e volume renferme ses poésies, que l'auteur avait déjà rassemblées en 1727. On y remarque une ode *sur le Vin de Champagne* (1), en réponse à celle par laquelle Greneau, professeur au collége d'Harcourt, avait vanté la prééminence du vin de Bourgogne. Dans cette jolie pièce, supérieure à toutes ses poésies profanes, règnent un esprit, un feu et une délicatesse dignes de la liqueur qu'il célèbre, et la ville de Reims en reconnut le mérite par un présent annuel de ses meilleurs vins; mais les poésies qui lui ont fait le plus de réputation sont les hymnes qu'il composa pour le Bréviaire de Paris, à la demande de M. Vintimille, et qui depuis furent adoptées dans plusieurs autres diocèses. Ces hymnes, dont la première édition parut en 1736, furent extrêmement goûtées; on y trouva une heureuse application des grandes images et des endroits les plus sublimes de l'Écriture, moins de verve et d'éclat que dans celles de Santeuil, mais une latinité peut-être plus pure, et surtout une simplicité et une onction qui semblent former le vrai caractère de ce genre de poésie. Combault, l'un de ses meilleurs écoliers, l'aida dans la composition de quelques-unes de ses hymnes; on lui attribue notamment deux strophes de celle de la St-Pierre. On ne doit point oublier la part que Coffin prit à la révision de l'*Anti.Lucrèce*, qu'il relut en entier avec Crévier et Lebeau. Ce fut le dernier service qu'il rendit à la religion et aux lettres, auxquelles il avait consacré sa vie. Une vieillesse verte et vigoureuse semblait lui promettre de plus longs jours, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva en 1749, à Paris, le 20 juin, à l'âge de 73 ans. « Poëte sans caprices, dit l'auteur de « l'éloge placé à la tête du recueil de ses œuvres, « savant sans ostentation, sérieux par réflexion, « gai par caractère, toujours calme et serein, il « réalisait le sage des stoïciens. Vif et spirituel, mais « modeste et peu parleur, sévère pour lui-même, « indulgent pour les autres en littérature comme en « morale, il haïssait la dispute, la médisance et la « satire. Sous un air de sécheresse et d'austérité, il « avait un cœur bon et compâtissant. Il laissa un « legs considérable au collége de Beauvais, qu'il « aimait avec une tendresse paternelle, et il fonda « des prix pour le concours des colléges de l'uni- « versité. » N—L.

COFFINHAL (JEAN-BAPTISTE), vice-président du tribunal révolutionnaire, ajoutait à son nom celui de *Dubail*, afin de se distinguer de ses frères. Né à Aurillac, en 1754, d'une famille de bourgeoisie considérée, mais dénuée de fortune, il étudia d'abord la médecine, dont il se dégoûta bientôt. S'étant rendu à Paris pour suivre la carrière du barreau, il y devint procureur au Châtelet; mais son étude était peu accréditée, et il vivait dans la gêne lorsque la révolution commença. Coffinhal, d'un caractère fougueux et entreprenant, s'en déclara aussitôt partisan enthousiaste, et prit part à tous les événements qui en signalèrent les premières phases, notamment à l'attaque des Tuileries dans la journée du 10 août 1792. Nommé aussitôt après l'un des juges du tribunal dont toutes les fonctions furent d'envoyer à la mort le petit nombre de victimes désignées qui avaient échappé au fer des assassins (*voy.* BACHMANN), il s'acquitta de cette horrible mission de manière à augmenter de plus en plus son crédit et son influence dans le parti révolutionnaire. L'un des membres les plus assidus de la société des jacobins, il en fut nommé président; et, lors de la création du tribunal révolutionnaire, il en fut un des principaux juges, puis le vice-président. Ainsi il eut part à toutes les opérations de ce sanglant pouvoir, et dans toutes les occasions il s'en montra l'un des membres les plus inexorables. Ses yeux noirs et couverts d'épais sourcils, son teint jaune et atrabilaire, portaient l'effroi dans l'âme des accusés, et, quoique d'un carac-

(1) Elle a été traduite en vers français par le comte L. de Chevigné, Paris, 1825, in-8° de 16 p., texte en regard.

tère fort sombre, il lui arrivait souvent, à l'exemple du président Dumas, de les insulter par des plaisanteries aussi cruelles que ridicules. Ce fut lui qui dit au malheureux Lavoisier demandant un sursis de quelques jours pour compléter une découverte utile à l'humanité : *La république n'a plus besoin de savants ni de chimistes...* (*Voy.* LAVOISIER.) Lorsque la puissance de Robespierre tomba par la révolution du 9 thermidor, Coffinhal fut le seul de son parti qui montra du courage et de la présence d'esprit. S'étant réfugié à l'hôtel de ville avec ses amis, il y accueillit avec la plus vive indignation le commandant Henriot, qui vint demander ce qu'il fallait faire des chefs du parti contraire dont il avait été un instant le maître. Coffinhal, furieux de cette hésitation, jeta par la fenêtre le stupide Henriot, qui avait ainsi laissé échapper la victoire; et quand Robespierre et tous les siens cherchèrent à échapper en se cachant, le vice-président du tribunal révolutionnaire fit seul bonne contenance. Naturellement brave et d'une haute stature, il se fit jour l'épée à la main, et alla se cacher dans un bateau sur la Seine près de l'île des Cygnes, où des ouvriers de son pays lui donnèrent asile et le nourrirent pendant trois jours. Mais impatient de savoir ce qui s'était passé, et ne recevant aucune nouvelle, il quitta sa retraite pour venir chez sa maîtresse dans la rue Montorgueil, où il fut aussitôt arrêté. Comme il était compris dans le décret de mise hors la loi, il n'y eut qu'à constater l'identité, et le même jour on le conduisit à l'échafaud. Son courage ne se démentit pas; et il répondit par des signes de mépris aux huées de cette vile populace qui naguère applaudissait aux sanglants arrêts de son tribunal, et qui maintenant, se servant des expressions qu'elle l'avait souvent entendu adresser aux victimes, lui disait ironiquement : *Coffinhal, tu n'as pas la parole !* — Son frère aîné, avocat au conseil avant la révolution, en adopta également les principes, mais avec modération. Nommé l'un des juges du tribunal de cassation lors de sa création en 1791, il fit partie de la haute cour nationale qui condamna Babeuf à Vendôme en 1797. Devenu baron et maître des requêtes sous le gouvernement impérial, il remplit des missions importantes, et obtint la permission de changer le nom de Coffinhal, souillé par le souvenir de son frère, en celui de du Noyer, qu'il porta jusqu'à sa mort, arrivée vers 1832. Le gouvernement de la restauration lui avait conservé ses titres, ses emplois, et il s'était donné à lui avec le même empressement et le même zèle qu'au gouvernement impérial. — Un autre COFFINHAL, frère des précédents, fut pendant quelques années procureur impérial à Aurillac. M—D j.

COGAN (THOMAS), un des fondateurs de la société d'humanité, naquit le 8 février 1736, dans le village de Rowell (Northampton). Sa famille, qui appartenait à une des sectes non-conformistes de l'Angleterre, le destinait à l'état ecclésiastique, et le fit élever en conséquence. Il passa deux ou trois ans à Kibworth (Leicester), où, tout en faisant preuve de beaucoup de goût pour l'étude, il s'adonna surtout à celle des questions théologiques dont son âge et sa position rendaient la discussion au moins oiseuse pour lui. Il en résulta qu'il adopta sur la grâce, le libre arbitre, la nécessité, la prédestination, etc., un système qui avait quelquefois le tort de n'être ni populaire, ni orthodoxe selon ses coreligionnaires : aussi manqua-t-il plusieurs occasions de se placer comme prédicateur, et n'y parvint-il qu'en s'expatriant. Amsterdam avait une église presbytérienne entretenue aux frais des deux gouvernements britannique et hollandais, et pourvue de pasteurs écossais. Un d'eux, ayant désiré visiter Aberdeen, sa ville natale, fit agréer Cogan comme son suppléant, en 1759. Ce poste était de peu d'importance; mais, à la faveur de sa nouvelle position, il eut entrée dans la maison d'un riche orfèvre nommé Groen, et sut plaire à sa fille unique, dont il fut bientôt l'époux. Devenu ainsi possesseur d'une fortune indépendante, il abandonna la carrière de prédicant, se rendit à l'université de Leyde, alors la plus célèbre de l'Europe pour l'étude de la médecine, et, après s'être fait admettre aux honneurs du doctorat, embrassa la spécialité de médecin-accoucheur. Il exerça successivement dans les villes de Leyde, d'Amsterdam et de Rotterdam, puis vint à Londres, qu'il regardait comme le théâtre le plus favorable à son art; mais, au bout de quelques années (1780), il céda sa clientelle au docteur Sims, pour jouir en paix d'une fortune plus considérable que ses besoins, et se livrer à ses trois goûts favoris, les voyages, la littérature et l'agronomie. Sept ans avant cette époque, il avait, avec son ami le docteur Hawes, jeté les fondements de la société d'humanité, d'abord nommée société pour le salut des noyés. C'est à la Hollande qu'il emprunta le modèle de cette belle institution, due à l'ingénieuse tendresse d'une mère qui, ayant eu le malheur de voir tomber son enfant dans un canal, le rappela à la vie en le plaçant dans un bain d'eau chaude et en le frictionnant. Ce fait étonna les Hollandais, habitués, par la fréquence de pareils accidents, à les voir avec beaucoup de flegme et à les regarder comme sans remède. Une association dite *Drenkelengen Societet* se forma aussitôt dans la capitale, et c'est elle qui la première ouvrit la route suivie depuis avec tant de succès. Témoin des résurrections obtenues par les nouveaux procédés, Cogan ne fut pas plus tôt revenu en Angleterre qu'il s'occupa d'y naturaliser ce bienfait : quoique commençant avec de faibles moyens, il vit bientôt ses intentions généreuses couronnées de succès. Outre Hawes, qu'on doit regarder comme co-fondateur de la société, il eut pour actifs auxiliaires Lettsom et Nicol. Les journaux, le dîner annuel, sans lequel rien ne s'effectue chez nos voisins d'outre-mer, donnèrent au vœu de Cogan cette publicité condition essentielle de succès. Le sien fut complet : au bout de quelques années le roi consentit à devenir le protecteur de l'association ; et le but de l'institution, s'élargissant avec le temps, embrassa toutes les espèces d'asphyxie. La société d'humanité, en Angleterre seulement, a, dans l'espace d'un demi-siècle, rendu à la vie 4,411 personnes que l'incurie des siècles précédents aurait enterrées vivantes. Ainsi se justi-

fiait la belle devise de la médaille d'or frappée par la société : *Lateat scintillula forsan*. Lorsqu'il eut passé six ans à rédiger les rapports de cette société, Cogan céda aux désirs de sa femme en quittant la Grande-Bretagne pour se fixer en Hollande. Après avoir revu leurs amis d'Amsterdam, de Rotterdam, de la Haye, tous deux allèrent habiter la maison du comte de Rochford à Zulestein. Jamais sans doute ils n'eussent quitté ce splendide séjour, sans le contre-coup que la révolution française fit sentir aux Provinces-Unies. Les troubles qui en Hollande même précédèrent, en l'annonçant, l'explosion de ce grand événement, puis plus tard la conquête des Sept-Provinces, et l'établissement de la république batave, rendirent fort désagréable l'existence d'un gentleman en Hollande. Cogan quitta le continent, et après un séjour de quelque temps à Colchester, dans l'attente d'un changement, il alla s'établir dans l'Ouest, et prit une ferme à South-Wraxall, près de Bath. La vie agronomique lui était devenue nécessaire. Là encore ses travaux furent couronnés d'un plein succès; et tout en mettant en pratique les procédés modernes, en se montrant digne membre de la société d'agriculture, en remportant aux concours annuels des prix, coupes, médailles, etc., il améliora ses revenus. L'âge seul le contraignit enfin à laisser sa ferme : il vécut alors tantôt à Bath, tantôt à Londres, finit par se fixer dans Covent-Garden, puis alla mourir chez son frère à Higham-Hill, près de Walthamstow, le 2 février 1818. On doit à Cogan : 1° *Dissertatio de pathematum animi vi et modo agendi*, Leyde, 1767, in-4°. Cette thèse contient le germe de deux traités remarquables qui vont être mentionnés plus bas. 2° *Mémoires de la société instituée à Amsterdam pour rendre à la vie les personnes qui semblent noyées, pour les années* 1767, 1768 1769, 1770 et 1771, Londres, 1774, in-8°. C'est une traduction du hollandais; et cette publication, dans laquelle du reste il eut sa femme pour collaboratrice, aida beaucoup aux progrès de l'association anglaise, qui ne comptait encore qu'un an d'existence. 3° *Œuvres de Camper sur les liaisons entre l'anatomie et les beaux-arts*, etc., traduites du hollandais, Londres, 1794, in-4°, avec planches. 4° *Relation d'un voyage fait en grande partie le long du Rhin, d'Utrecht à Francfort, en* 1791 *et* 92, Londres, 1794, 2 vol. in-8°, pl. Cette relation est une série de lettres. 5° *Traité philosophique sur les passions*, Londres, 1800, in-8°; 2ᵉ édition, 1802. Malgré ce que semble promettre le titre, Cogan s'occupe plutôt dans cet ouvrage de recueillir et de classer les vérités philosophiques que d'en donner des démonstrations proprement dites : il évite en conséquence toutes les discussions spéculatives pour n'arriver qu'à des résultats pratiques. 6° *Traité moral sur les passions*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°. C'est en quelque sorte la seconde partie du traité philosophique, qui peut être regardé comme une série de prémisses, tandis que celui-ci est une série de conséquences. 7° *Recherches théologiques, ou Examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles*, Londres, 1812, in-8°. 8° *Dissertations théologiques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme, ou Recherches sur les secours prêtés par cette religion à la pratique de la vertu, au développement des plus nobles affections du cœur, aux sources morales d'une félicité constante*, Londres, 1813, in-8° (réimprimé depuis avec les *Recherches théologiques*, en 5 vol. in-8°). 9° *Vie et Opinions de John Buncle Junior*, publié sous le voile de l'anonyme. (*Voy.* AMORY.) 10° *Lettres à Wilberforce sur la doctrine de la dépravation héréditaire*, 1815, in-8° (trois éditions). 11° *Question d'éthique, ou Méditations sur les principaux sujets de controverse de la philosophie morale*, Londres, 1817, in-8°. C'est le supplément des deux traités sur les passions : l'auteur y coule à fond les questions qu'il évitait dans ses manuels de morale positive; et il se propose surtout d'y refuter le système de Beattie sur la morale et le bonheur, système plutôt critiqué que battu en ruine par Priestley. 12° Diverses notices, mémoires, rapports, etc. VAL. P.

COGER (FRANÇOIS-MARIE), licencié en théologie, professeur d'éloquence au collége Mazarin et recteur de l'université de Paris, était né en cette ville, en 1723. Quelques pièces de vers latins le firent d'abord connaître d'une manière assez avantageuse; mais sa réputation ne se serait jamais étendue au delà du petit nombre de personnes qui aiment la poésie latine, sans les plaisanteries et les sarcasmes dirigées contre lui par Voltaire. Coger avait publié en 1766 une critique de *l'Eloge du dauphin*, par Thomas; l'année suivante, il en fit paraître une du *Bélisaire* de Marmontel (1). Cette dernière surtout, dans laquelle Voltaire et les autres philosophes sont attaqués sans ménagement, lui attira l'inimitié du patriarche de Ferney, qui ne le désigna plus, dans ses lettres à ses amis, et même dans des écrits publics, que sous le nom de *Coge pecus*, accompagné de différentes épithètes injurieuses. Coger s'en vengea en proposant, l'année de son rectorat, pour sujet du prix d'éloquence latine, cette question : *Num magis Deo quam regibus infensa sit ista quod vocatur hodie philosophia?* Le mot *magis*, au lieu de *minus*, forme une équivoque que Voltaire saisit habilement pour faire rire aux dépens du recteur, et traduisant le texte par cette phrase : *Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois*, il composa sur ce principe un discours sous le nom de l'*avocat Belleguier*, inséré dans le t. 41ᵉ de ses œuvres, édition de Kehl. Les qualités de Coger étaient bien supérieures à ses talents. Il remplit les devoirs de son état avec une exacte probité, se montra plein de zèle pour les progrès de ses élèves, et bien que peu aisé, en soutint, par ses libéralités, plusieurs qui annonçaient de bonnes dispositions, mais que leur manque de fortune aurait obligés de renoncer à leurs études. Coger mourut à Paris, le 18 mai 1780. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de lui : 1° une

(1) *Examen du discours de M. Thomas, qui a pour titre : Eloge de Louis, dauphin de France*, Paris, 1766, in-8°; — *Examen du Bélisaire de M. Marmontel*, ibid., 1767, in-12.

Oraison funèbre de Louis XV, 1774, in-4°; 2° des odes et des discours latins, publiés séparément depuis 1742 à 1767, et dont la plupart se rattachent à des événements historiques. Le style de ces pièces est pur, mais elles manquent de chaleur et de poésie. On trouve dans le *Journal de Paris*, du 29 mai 1780. une notice historique sur Coger. W—s.

COGGESHALLE (Ralph), savant religieux anglais, de l'ordre de Cîteaux, mort, à ce qu'on croit, en 1228, avait pris le nom de *Cogeshalles*, de l'abbaye qu'il dirigeait. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont trois sont parvenus jusqu'à nous : 1° une *Chronique de la terre sainte :* c'est la plus importante de ses productions. Il avait été témoin oculaire des événements qu'il y rapporte, et avait même été blessé au siége de Jérusalem par Saladin ; 2° *Chronicon anglicanum, ab anno* 1066 *ad annum* 1200; 3° *Libellus de motibus Anglicanis sub Johanne rege*. Ces trois ouvrages ont été publiés en 1719, par les PP. Martène et Durand, dans le 5e vol. de l'*Amplissima Collectio veterum scriptorum et monumentorum*. Plusieurs de ses manuscrits existent dans la bibliothèque publique d'Angleterre. X—s.

COGLIONI. *Voyez* Coleoni.

COGNATUS. *Voyez* Cousin.

COGNOLATO (Gaetan), chanoine et théologal de l'église de Montelice, dans le Padouan, mort le 10 décembre 1802, était né à Padoue, le 7 août 1728, y avait fait ses premières études dans la fameuse école appelée *le séminaire*, où il était devenu bientôt professeur de belles-lettres et de philosophie, et ensuite directeur des études. Ecclésiastique vertueux et charitable, il unit à l'accomplissement des devoirs de son ministère l'étude des langues grecque et latine, ainsi que celle des antiquités. Ses connaissances étendues en cette dernière science et son habileté pour écrire en latin sont attestées par la savante et belle préface qu'il mit à la tête de l'édition du lexique latin de Forcellini. C'est de tous ses ouvrages celui qui lui fit le plus d'honneur. On a en outre de lui six excellents discours qu'il publia à Padoue, en 1769, dont quatre roulent sur des matières scientifiques, et deux ont rapport à la mort des cardinaux Gallo et Véronèse. L'élégance du style y va de pair avec la plus saine philosophie. Ces qualités se remarquent encore dans une lettre latine qu'il adressa à monsignor Gradenigo, archevêque d'Udine, et dans une autre dont Cornelio Celso enrichit son ouvrage, où se trouvent encore diverses épigrammes grecques et latines de Cognolato. La ville de Padoue et plusieurs autres du voisinage offrent un grand nombre d'inscriptions dont il fut l'auteur. La dernière de ses productions, publiée à la fin de 1794, est un *Saggio di memoria sul territorio di Monselice e sulla sua chiesa*, où il fit preuve d'érudition et d'une critique judicieuse. G—n.

COGOLIN (Joseph Cuers, chevalier de), naquit à Toulon, en 1702. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il trouva beaucoup de charmes dans la lecture des livres saints. Ils enflammèrent son imagination poétique sans déterminer sa vocation pour le service des autels. Petit-fils d'un chef d'escadre, fils d'un capitaine de vaisseau, et se croyant appelé à marcher sur leurs traces, il quitta le petit collet pour entrer dans la marine, où il parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Mais, pendant dix-huit ans, il eut à combattre une infirmité qui devait lui interdire tout succès dans cette carrière. Quoique d'une constitution robuste, il ne put jamais surmonter les atteintes du mal de mer. Une ophthalmie, qui faillit lui faire perdre la vue, le détermina à prendre sa retraite, en 1744 ; il obtint en même temps la croix de St-Louis et une pension de 1,200 francs. En quittant le service, il fut attaché à la maison de la duchesse du Maine, qui n'attirait à Sceaux que des hommes de mérite. Après la mort de la princesse, il accompagna à Berlin Maupertuis, qui le fit admettre à l'académie de cette ville. Une certaine inquiétude aventureuse lui fit parcourir successivement les principales cours d'Allemagne, où il comptait obtenir de l'emploi et des faveurs. Trompé dans ses espérances, il se rendit en Italie et en Portugal, où il ne fut pas plus heureux. A son retour en France, il tomba dans des accès de mélancolie qui contrastaient avec son ancienne gaieté. En vain des amis voulurent réparer les brèches que des voyages légèrement entrepris avaient faites à sa fortune, il refusa leurs offres, et mourut de chagrin le 1er janvier 1760. On peut regretter que le chevalier de Cogolin ait usé, dans la poursuite de chimériques faveurs, un temps qu'il eût employé plus utilement à la culture des lettres. Les morceaux de poésie qu'il a publiés offrent quelques vers heureux. On a surtout donné des éloges à sa traduction de l'épisode d'Aristée du 4e livre des *Géorgiques*, 1750, in-12, et à celle de la dispute des armes d'Achille, 1751, in-12 : peut-être doit-on lui reprocher de n'avoir pas assez étudié le génie de notre langue et le mécanisme de notre versification. Ses autres ouvrages sont : 1° *Poëme en l'honneur du roi de Pologne*, traduit du latin du P. Boscowich, Nancy, 1754, in-8°. 2° *L'Éducation*, poëme en quatre discours, Paris. 1757, in-8°, faible d'invention et de coloris. La *France littéraire* de 1769 (t. 2, p. 467) lui attribue un poëme contre le matérialisme, mais Fréron croit qu'il n'a pas été imprimé. On trouve, dans les *Mémoires de la société royale des sciences et belles-lettres de Nancy* (t. 4, p. 287), le discours qu'il prononça lors de sa réception à cette académie. Fréron, qui fut son ami, et qui lui a consacré une notice dans l'*Année littéraire*, lui reproche « d'avoir été « trop occupé de l'avantage de sa naissance, et d'avoir en la faiblesse de craindre à chaque instant « qu'on ne manquât à ce qu'il croyait lui être dû. » L'abbé Denina, qui a donné place à Cogolin dans sa *Prusse littéraire* (t. 3, Suppl., p. 91), n'a fait qu'abréger la notice de Fréron. L—m—x.

COGROSSI (Charles-François), naquit à Crème, dans l'État vénitien. Padoue fut l'université où il étudia et prit ses grades. Peu de temps après avoir obtenu le doctorat, il fut honoré d'une chaire en médecine. Il y commença son enseignement en janvier 1721, par un discours inaugural ayant pour titre : *de medicorum Virtute adversus fortunam*, in-

primé à Brescia la même année. Ses leçons, qu'il commença l'année d'ensuite, en novembre, furent ouvertes par un autre discours tendant à prouver cette assertion ; savoir : que jusqu'ici il restait non-seulement à trouver une médecine universelle, mais encore que tous les efforts qu'on pourrait faire pour y parvenir ne pouvaient qu'être vains. Ce discours fut publié à Padoue, en 1725. Les ouvrages de Cogrossi les plus connus sont les suivants : 1° *della Natura, effetti ed uso, della corteccia del Peru, osia chinachina, considerazioni fisico-mecaniche e mediche estese in una lettera famigliari con alcune non meno utili che curiose osservazioni e sperienze concernenti alle febri e ,.brifugi*, Crème, 1711, in-4°. 2° *Nuova Idea del male contagioso de' buoi*, Milan, 1714, in-12. 3° *De Praxi medica promovenda, exercitatio prœliminaris*, Crème, 1714, in-12. 4° *Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni del Santorio con nuove invenzioni ed osservazioni s'illustrano; aggiuntavi alcune digressioni alla fisica sperimentale e alla pratica concernenti*, Padoue, 1727. Ses observations de pratique sont relatives à l'emploi de l'éolipyle, du possilogue, de la balance hydrostatique et autres moyens physiques, dont il dit qu'on peut tirer beaucoup d'avantages dans la pratique. P—R—L.

COHAUSEN (JEAN-HENRI), médecin du prince évêque de Munster, né à Hildesheim, en 1665, mort à Munster dans sa 85e année, le 13 juillet 1750, a beaucoup écrit, quoique praticien, et se plaisait à donner à ses ouvrages des titres extraordinaires. Les plus connus sont les suivants : 1° *Ossilegium historico-physicum ad cl. viri Jod. Herm. Nunningii Sepulcretum*, Francfort et Leipsick, 1714, in-4° : c'est une dissertation où l'auteur considère en physicien les urnes sépulcrales de la Westphalie, que Nunning avait examinées comme antiquaire. 2° *Dissertatio satyrica physico-medico-moralis de pica nasi, sive tabaci sternutatorii moderno abusu et noxa*, Amsterdam, 1716, in-8°. Il s'y déclare un des plus grands ennemis du tabac, qu'il ne permet qu'aux tempéraments pituiteux. 3° *Lumen novum phosphoris accensum*, Amsterdam, 1717, in-8°. C'est une dissertation très-curieuse, dont plusieurs faits ont été vérifiés depuis le renouvellement des sciences physiques. 4° *Neothea*, Osnabrug, 1716, in-8°, ouvrage dont il a paru plusieurs éditions en allemand et en hollandais. L'auteur s'y montre l'ennemi du thé; il le proscrit pour un très-grand nombre de personnes; il prétend qu'on peut le remplacer par l'usage de différentes espèces de plantes, appropriées aux tempéraments comme aux maladies. 5° *Raptus exstaticus in montem Parnassi, sive Satyricon novum physico-medico-morale in modernum tabaci sternutatorii abusum*, Amsterdam, 1726. in-8°. 6° *Relatio de virtute et usu liquoris vitæ balsamici polychresti*, ibid., 1726, in-8°. 7° *Lucina Ruyschiana, sive musculus uteri orbicularis Ruischii ad trutinam revocatus*, ibid., 1731, in-8°. 7° *Archæus febrium faber et medicus*, ibid., 1731, in-12. La théorie est fondée sur les principes d'Helmont; la pratique a pour base le sage emploi du quinquina. 9° *Dissertatio de Glossopetris lapidibus cordiformibus*, etc., Francfort, 1743, in-4° et in-8°. 10° *Hermippus redivivus*, ibid., 1742; Coblentz, 1743, in-8°. C'est une dissertation où l'auteur se montre grand partisan de la méthode que suivit le prophète David, parvenu à une très-grande vieillesse pour ranimer ses forces. (*Voy.* Jean CAMPBEL.) 11° *Europa arcana medica*, un extrait médical des *Mélanges de l'académie des Curieux de la nature*. 12° *Helmontius Ecstaticus*, Amsterdam, 1726, in-8°. 13° *Clericus medicaster*, Francfort, 1748, in-8°. 14° *Clericus deperrucatus*, etc. On trouve un abrégé de sa vie, en latin très-élégant, et une notice complète de ses ouvrages, par son neveu Sal.-Ern.-Eug. Cohausen, protomédecin à Trèves, dans le *Commercium litterarium*, Francfort, 1746 et 1754, t. 1 et 3. Ce dernier a aussi publié vers le milieu du 18e siècle quelques traités relatifs à son art. Le *Commercium litterarium* de Nuremberg, année 1741, contient une dissertation de cet auteur, sur les propriétés de la racine d'ortie contre la petite vérole, et dans le volume de 1742, trois autres dissertations, dont l'une sur l'usage de la seille dans les affections séreuses, et une autre sur la marjolaine. D—P—s et P—R—L.

COHEN-ATTHAR (ABOULMENY BEN ABOU NASR IZRAYLY HAROUNY), médecin qui vivait au Caire, vers le milieu du 12e siècle. Les écrivains arabes disent qu'il possédait de grandes connaissances sur la médecine, la pharmacie, la botanique et la chimie. On a de lui un bon ouvrage portant le titre de *Traité de la préparation des médicaments*. Il paraît que Cohen-Atthar était juif d'origine. Plusieurs savants de cette nation, qui vivaient alors en Espagne, en Égypte et dans l'Orient, prenaient des noms arabes. Il a existé vers la même époque plusieurs auteurs arabes qui ont écrit sur la médecine, la chimie et la botanique, dont les uns ont porté séparément le nom de *Cohen*, et d'autres le nom d'*Atthar*. On pourrait facilement les confondre parce qu'ils sont peu connus. Le temps ne nous a transmis aucun de leurs ouvrages. D—P—s.

COHON (ANTHYME-DENIS), évêque de Nîmes, né à Craon, province d'Anjou, en 1589, se fit un nom par son talent pour la chaire, et s'éleva par son mérite aux premières dignités ecclésiastiques. Son père exerçait la profession de chandelier. Cohon fut envoyé au Mans pour faire ses premières études, et vint les continuer à Paris au moyen d'une bourse qu'il avait obtenue. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il jouissait dans tout le royaume de la réputation d'un grand prédicateur. Le cardinal de Richelieu le fit nommer prédicateur du roi. Ce ministère, qu'il remplit à la satisfaction de Louis XIII, lui valut l'estime de ce monarque et l'évêché de Nîmes, auquel ce prince le nomma en 1633. Il assista aux assemblées du clergé de 1636 et 1641, comme député de la province de Narbonne. Les nouvelles opinions religieuses avaient fait de grands progrès en Languedoc, et le parti protestant dominait à Nîmes. Cohon n'en mit que plus de zèle à défendre la religion catholique. Il obtint, dès 1636, un arrêt qui obligeait les protestants à con-

tribuer comme les catholiques aux frais de la reconstruction de la cathédrale et d'un palais épiscopal. Il introduisit les jésuites à Nîmes, et les dota. Il signala particulièrement sa charité dans la contagion qui s'était manifestée dans cette ville en 1640. Louis XIII étant mort le 14 mai 1643, Cohon, qui, sur des plaintes portées par les protestants, avait été mandé à Paris, y prononça, au mois d'août suivant, dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois, l'oraison funèbre du monarque, son premier bienfaiteur. Conseillé de se démettre de son évêché, à cause des difficultés qui s'étaient élevées entre les protestants et lui, il le permuta contre celui de Dol en Bretagne; mais n'ayant pu obtenir de bulles, il permuta de nouveau l'évêché de Dol contre celui de St-Paul-de-Léon. Après la mort de Richelieu, Cohon s'attacha au cardinal Mazarin, qui l'employa dans des affaires importantes. En butte aux ennemis de ce ministre, lorsqu'il fut obligé de quitter Paris, Cohon, enveloppé dans sa disgrâce, fut mis en prison; mais le cardinal ayant recouvré son crédit, Cohon revint à la cour. Il suivit Louis XIV dans son voyage de Bordeaux, et le harangua à son entrée dans cette ville. Le roi le nomma à l'abbaye de Flaran. A son retour à Paris, le cardinal Mazarin confia à Cohon l'éducation de ses neveux, et le chargea du rapport des placets et mémoires qu'on lui présentait. Louis XIV faisant en 1654 le voyage de Reims pour y être sacré, Cohon le suivit encore, et prononça le discours d'usage dans cette cérémonie. Ce fut pour lui l'occasion d'une nouvelle grâce, le roi l'ayant nommé a l'abbaye de Tronchet. Hector Douvrier, qui lui avait succédé dans l'évêché de Nîmes, étant mort l'année suivante, Cohon souhaita de retourner à son premier siége, et le roi le lui permit; mais de nouvelles peines y attendaient cet évêque: il eut le chagrin d'y être témoin d'une émeute qui eut des suites fâcheuses. Une amnistie accordée aux habitants y ramena le calme. Cohon n'omit rien pour le maintenir, et y parvint par des ménagements sages pour les ministres protestants, sans toutefois s'écarter de ce que lui prescrivaient ses devoirs. On lui attribue la gloire d'avoir un des premiers contribué à rendre à l'éloquence de la chaire la dignité convenable, en supprimant de ses sermons les citations d'auteurs profanes que le goût d'une érudition déplacée avait introduites, et en se bornant pour ses preuves aux autorités de l'Écriture et des Pères. On le dit auteur d'une pièce en faveur du cardinal Mazarin, intitulée : *Sentiments d'un fidèle sujet du roi sur l'arrêt du parlement du 29 décembre 1651, contre le cardinal Mazarin*, in-8°. Il mourut le 7 novembre 1670. L—Y.

COHORN (MENNO, baron DE), né aux environs de Leeuwarde, dans la Frise, en 1641, d'une famille distinguée, a mérité le surnom de *Vauban hollandais*. Son père, officier d'un rare mérite, lui inspira dès son enfance le goût de la science militaire; il avait à peine seize ans, que, déjà profondément instruit dans les mathématiques par les soins de son oncle Fullenius, professeur à Franeker, il entra au service avec le grade de capitaine. Il se fit remarquer en 1673 au siége de Maëstricht, et se signala ensuite dans les sanglantes batailles de Senef, Cassel, St-Denis et Fleurus. Il monta de grade en grade à celui de colonel des deux bataillons d'infanterie de Nassau-Frise. Dans la campagne de 1675, Cohorn, piqué ne n'avoir point obtenu un régiment que le prince d'Orange lui avait promis, vint trouver Chamilli, alors gouverneur d'Oudenarde. Il l'entretint d'un moyen sûr et prompt qu'il avait inventé pour passer les fossés des places, moyen qui venait d'avoir le plus grand succès au siége de Grave, où Cohorn avait transporté, à travers la Meuse, un bataillon entier sur la brèche d'un bastion sans contrescarpe, et dont la rivière seule défendait l'accès. Louvois fut consulté; Vauban appuya la demande de Cohorn, et donna des éloges à l'invention de son rival. La Hollande allait le perdre, lorsque le prince d'Orange, averti de ce projet, fit arrêter comme otages la femme de Cohorn et ses huit enfants. Ce moyen réussit : l'ingénieur hollandais retourna dans sa patrie, et le prince d'Orange l'y retint par des bienfaits. En 1682, Cohorn eut une discussion assez vive avec le capitaine Paën, excellent ingénieur, sur la fortification du pentagone, et il publia à Leeuwarde un mémoire in-fol., en hollandais, sur cette matière. Il appliqua avec succès sa théorie à la forteresse de Coverden, dont il dirigea les ouvrages. Quand la guerre se fut rallumée entre la Hollande et la France, en 1689, Cohorn se signala par de nouveaux exploits. On vit, au siége de Namur, Cohorn et Vauban opposés l'un à l'autre. Le premier défendait le fort Guillaume qu'il avait construit; il y commandait son propre régiment. Les deux armées attendaient avec impatience l'issue de cette lutte entre ces deux célèbres ingénieurs. Vauban fait placer ses batteries sur les deux rives de la Sambre, tourmente l'intérieur par le ricochet et les bombes, enveloppe le fort, le sépare du château, l'isole, et le réduit à ses propres forces. Cohorn, furieux, se défend encore, quoique ce fort fût ouvert par le canon, et malgré la désertion de ses troupes découragées; mais bientôt, blessé lui-même, et n'étant secondé que par cent cinquante hommes, il est obligé de livrer son propre ouvrage, le 23 juin 1692. Au moment où, suivi du rhingrave, compagnon de sa défense, et de ses principaux officiers, il sortait de la place, Vauban s'approche, et les invite à partager son logement et sa table. Le rhingrave accepte; mais Cohorn lève les yeux sur son rival, les détourne aussitôt, et s'éloigne en silence. En 1695, il eut beaucoup de part à la prise de Namur, naguère fortifiée par lui-même, et que Boufflers ne put défendre contre le prince d'Orange. La prise et la reprise de cette place firent voir quel génie différent animait Vauban et Cohorn. Voici le parallèle qu'en a fait Allent, major de génie et maître des requêtes : « Vauban, n'employant que l'artillerie « nécessaire, n'usant de son influence que pour modérer l'ardeur des soldats, ne leur permettant de « s'avancer que sous la protection des travaux, avait « mis son étude et sa gloire à les épargner; Cohorn, « accumulant les bouches à feu, sacrifiant tout au

« désir d'abréger le siége, d'effrayer et de surprendre « les défenseurs, n'avait économisé ni les dépenses, « ni les hommes. Vauban avait cerné, resserré, « coupé, morcelé les assiégés ; Cohorn ne s'était oc« cupé que de les accabler. C'était la force substituée « à l'industrie, ou plutôt l'industrie employée à « multiplier les moyens de destruction. On juge que « le premier s'était conduit comme un chef habile « et qui manœuvre ; le second, comme un homme « impetueux, qui ne songe qu'à rompre et détruire « l'ennemi. Dans les attaques de Cohorn, l'appareil « des feux, l'audace et la combinaison des assauts « éblouissent les esprits ; on admire dans Vauban « une méthode à la fois sûre, plus rapide, moins « sanglante ; en un mot, l'art de détruire soumis « et devant sa perfection à l'art de conserver. » En 1702, Cohorn, nommé lieutenant général, fit une irruption en Flandre, et détruisit les lignes françaises de St-Donat. Il publia la même année, en langue hollandaise, sa *Nouvelle Manière de fortifier les places*, à Leeuwarde, in-fol., ouvrage classique, qui a été traduit en français sous ce titre : *Nouvelle Fortification, tant pour un terrain bas et humide, que sec et élevé*, etc., *traduit du flamand en français*, la Haye, 1706, 1711, 1713, in-8°. Dans la campagne de 1703, Cohorn fit plusieurs siéges, et continua d'appliquer son système de réduire les places en écrasant les ouvrages et en les inondant de projectiles. C'est par ce moyen qu'il força la place de Bonn à capituler dans l'espace de trois jours. Il rendit d'autres services dans cette mémorable campagne ; mais il approchait du terme de sa carrière. Au commencement de l'année suivante, sollicité par Marlborough de se rendre à la Haye pour y concerter la suite des opérations militaires, il y alla, mais il y fut frappé d'une récidive d'apoplexie, qui le mit au tombeau le 17 mars 1704. Son corps fut transporté en Frise et déposé dans une sépulture de famille, au village de Wijkel, près Sneek, où ses enfants lui ont érigé un monument représentant son effigie, avec une inscription qui est à la fois un hommage rendu au mérite de leur père et un gage de leur piété filiale. Cette épitaphe célèbre ses quarante-sept années de service militaire, le refus qu'il avait fait en plusieurs occasions de tout service étranger, etc. Il avait rejeté en effet les propositions de ce genre qui lui avaient été faites par Frédéric III, électeur de Brandebourg ; par l'électeur de Bavière, qui, après la prise de Bonn, le gratifia de cinq pièces de canon, etc. Charles II, roi d'Angleterre, l'avait créé chevalier baronnet ; Guillaume III le combla de ses bontés les plus flatteuses. Cohorn regardait comme son chef-d'œuvre la forteresse de Berg-op-Zoom, qui, jugée imprenable, se rendit, en 1747, au maréchal de Lowendal. (*Voy.* CRONSTROM.) C'était un homme de mœurs antiques, franc, loyal, ennemi de l'adulation ; ses qualités morales égalaient les talents. — Son second fils, *Henri Casimir*, baron DE COHORN, lieutenant-colonel et directeur des fortifications au service hollandais, rivalisa son père pour les talents et les connaissances ; mais doué d'un caractère bizarre et morose, il se retira de bonne heure du service, et vécut jusqu'à un âge avancé dans un isolement misanthropique. Il mourut célibataire à Leeuwarde, en 1756. Le professeur Nicolas Ypey a publié à Franeker en 1771 : *Narratio de rebus gestis Mennonis Cohorni*, in-8°. — La marine française a eu un officier du même nom (*Joseph* DE COHORN), qui s'est distingué dans plusieurs occasions, et principalement à l'attaque de Gigeri en Barbarie, sous les ordres du duc de Beaufort, en 1664, et devant Messine en 1675. Il y fit entrer un convoi, après avoir traversé la flotte ennemie. Il est mort à Carpentras, sa ville natale, en 1715. Depuis trois siècles, il s'était établi des Cohorn dans le comtat Venaissin, originaires, comme les Cohorn de la Frise, d'une illustre famille suédoise de ce nom, à laquelle on donne pour auteur Eric Cohorn, un des courtisans d'Olaüs II, baptisé à Husbye en l'an 1012, en même temps que ce roi. D—M—T et M—ON.

COHORN (LOUIS), général de brigade et baron de l'empire, né à Strasbourg, le 16 janvier 1771, entra comme volontaire, en 1783, dans un régiment de cavalerie dont son père était mestre de camp. Il passa sous-lieutenant au régiment d'Alsace en 1784, devint capitaine en 1792, et permuta avec un officier de son régiment pour aller faire la guerre de la Guyane. Obligé de revenir en France à la fin de 1793, après une longue maladie, Cohorn servit comme simple soldat pendant six mois, et ne fut réintégré dans son grade qu'à la recommandation du général Hoche. En 1794, on l'employa comme capitaine-adjoint à l'armée des côtes de Brest, puis à celle de Rhin-et-Moselle, et après la reddition de Mayence, il fut envoyé dans le Palatinat. Attaché, en 1796, au général de brigade Ste-Suzanne, il combattit à Mutterstadt, à Oggersheim, et suivit l'adjudant général Decaen, chargé de conduire l'avant-garde de la division Beaupuis. Cohorn se distingua dans presque toutes les affaires qui eurent lieu pendant cette campagne. A la prise de Kaiserslautern, son amour pour la discipline l'exposa au plus grand danger. Ayant voulu faire rentrer dans l'ordre une colonne de chasseurs qui se livraient à tous les excès du pillage, il se vit insulté, menacé, enfin blessé grièvement par ces furieux, qui lui auraient ôté la vie sans l'intervention de quelques officiers supérieurs. Peu de temps après il fut fait prisonnier de guerre, et échangé le 9 mai 1797. Il passa en 1798 à l'armée des côtes de Cherbourg, et en 1799 à celle du Danube, sous le général Jourdan. A l'affaire d'Osterach (22 mars), Cohorn sauva un bataillon de ligne et une compagnie de dragons près d'être enveloppés par l'ennemi. Nommé adjudant général le 10 août de la même année, il reçut le commandement de la ligne du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Neubrisach. Dans les années 1800 et 1801, ce fut lui qui dirigea l'avant-garde de la division Delmas. Il culbuta la cavalerie autrichienne à Moeskirch (4 juillet 1800), et accourut avec un faible détachement au secours de la division Montrichard, qui, à l'affaire de Neubourg (26 juin), avait été repoussée et enfoncée par l'ennemi. Il fit partie du camp de Bruges en 1804. Dès l'ouverture de la campagne de 1805,

Cohorn attaqua, suivi de deux ordonnances à cheval, un peloton de chasseurs russes, en sabra une partie et contraignit les autres à se rendre. Il coupa la retraite à deux bataillons autrichiens à Lambach, et rendit plusieurs services importants à Austerlitz. Cité d'une manière particulière dans les rapports du maréchal Davoust, pour sa belle conduite à la bataille d'Auerstaedt, il reçut plusieurs blessures assez légères à celle d'Iéna; mais une balle qui l'atteignit au front dans un combat livré plus tard, près de Varsovie, le contraignit à se retirer et à prendre quelque repos. Il fut nommé général le 21 mars 1807, et chargé de la 3ᵉ brigade des grenadiers du maréchal Oudinot. A Friedland, une balle lui traversa la cuisse, ce qui ne l'empêcha pas de faire la campagne d'Autriche, en 1807, sous les ordres du général Claparède. Cohorn déploya surtout la plus grande valeur à l'affaire d'Ébersberg, où, à la tête de sa brigade, il força le passage de la Traun, défendue par 30,000 Autrichiens. Il se trouva ensuite aux batailles d'Essling et de Wagram. Le 30 août de la même année, Napoléon le créa commandant de l'ordre de la Légion d'honneur, et quelques mois après, comte de l'empire. En 1811, il partit pour l'Espagne; mais arrivé à Pampelune, sa santé, affaiblie par les fatigues et les blessures, le força de revenir en France, et de passer deux ans dans ses foyers. Cohorn se réunit en 1813 à la grande armée d'Allemagne, sous les ordres de Marmont. Il prit part aux batailles de Lautzen et de Beautzen, et eut la cuisse emportée par un boulet dans la désastreuse retraite de Leipsick. Resté au pouvoir de l'ennemi, il supporta l'amputation avec fermeté, quoique avec répugnance, et mourut peu de jours après, le 29 octobre 1813, vivement regretté de ses compagnons d'armes, qui avaient admiré tant de fois son zèle et son intrépidité. CH—S.

COIFFIER DE MORET (SIMON), littérateur, né, en 1764, d'une famille honorable du Bourbonnais, embrassa l'état militaire à seize ans, et obtint un brevet d'officier dans un régiment de dragons. Sorti de France à la révolution, il n'y rentra qu'après l'établissement du consulat. En 1814, il reçut la croix de St-Louis. Elu député par le département de l'Allier à la chambre de 1815, il fit partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les cours prévôtales. Quelque temps après, il fut nommé recteur de l'académie d'Amiens, et mourut dans cette ville en 1826. On connaît de lui : 1° *les Enfants des Vosges*, Paris, 1799, 2 vol. in-12; 2° *le Pèlerin* (dans la *Nouvelle Bibliothèque des romans*, 5ᵉ année, t. 11); 3° *le Cheveu*, Paris, 1808, 2 vol. in-12; 4° *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé*, ibid., 1814-16, 2 vol. in-8° avec une carte. Cet ouvrage, terminé depuis 1810, fut présenté par l'auteur à la censure impériale, qui délivra le permis d'imprimer moyennant quelques suppressions; mais le ministre de l'intérieur ne tarda guère à rapporter cette décision, et l'ouvrage ne put paraître qu'après le retour des Bourbons. Dans la préface, l'auteur déclare que cette histoire est telle qu'il l'avait composée, et qu'il n'y a rien ajouté, si ce n'est le récit du passage de Madame dans le département. Le t. 1ᵉʳ contient l'histoire des événements généraux qui ont eu lieu dans le Bourbonnais, et le 2ᵉ, les particularités sur les villes de la province, avec la biographie des hommes distingués qu'elle a produits. Cet ouvrage estimable n'a pas eu cependant tout le succès qu'il méritait. Les exemplaires avec la date de 1824 ne diffèrent que par de nouveaux frontispices. On a confondu Coiffier de Moret avec son cousin germain, M. Henri Coiffier de Verseron, inspecteur général de l'université impériale, à qui l'on est redevable de plusieurs traductions d'ouvrages allemands. W—S.

COIGNAC (JOACHIM DE), poëte français du 16ᵉ siècle, ne se trouve mentionné jusqu'ici que dans la *Bibliothèque* de Duverdier. Il était né vers 1520 à Châteauroux, dans le Berri. D'après les ouvrages qui nous restent de lui, on peut conjecturer qu'il avait embrassé les principes de la réforme religieuse. Il est également assez vraisemblable qu'il abandonna sa patrie à l'époque des troubles, pour se retirer dans le pays de Vaud, où il vécut obscur. On place sa mort vers 1580. Les deux ouvrages de Coignac, devenus très-rares, sont recherchés des curieux : 1° *le Bastion et Rempart de chasteté à l'encontre de Cupidon et de ses armes, avec plusieurs épigrammes*, Lyon, 1550, in-16; 2° *Tragédie de la déconfiture du géant Goliath*, Lausanne, sans date, in-8°. Cette pièce n'a point été connue des rédacteurs de la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, attribuée au duc de la Vallière. W—S.

COIGNET (GILLES), peintre, né à Anvers en 1530, travailla d'abord dans l'atelier d'Antoine Palermo. A peine eut-il appris les premiers principes de la peinture, qu'il partit avec Stella pour l'Italie. Doué des plus heureuses dispositions, il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement par quelques peintures qu'il fit dans la ville de Terni, entre Rome et Lorette. Coignet voyagea par toute l'Italie, à Naples, en Sicile, et revint à Anvers, où il fut admis à l'académie en 1561. Sa manière fut très-goûtée de ses compatriotes, qui lui demandèrent un si grand nombre de tableaux, qu'il était obligé d'employer le pinceau de Corneille Molenaer, surnommé le *Louche*, pour peindre les fonds, le paysage et l'architecture de ses tableaux. Coignet quitta les Pays-Bas pour aller chercher à Amsterdam le repos si nécessaire à l'étude; mais il quitta bientôt cette nouvelle résidence pour aller s'établir à Hambourg, où il mourut en 1600. Il était fort gai, peignait avec promptitude et avec facilité tous les genres différents, la figure et le paysage. On connaît de lui de charmantes petites compositions à la lueur du flambeau et au clair de la lune. On reproche cependant à cet artiste d'avoir fait copier par des élèves des ouvrages qu'il retouchait peu, et qu'il vendait pour des originaux. A—S.

COIGNET (HORACE), musicien, naquit en 1736 à Lyon, d'une famille honorablement connue dans le commerce. Dessinateur d'une fabrique d'étoffes, puis marchand brodeur, il avait, dans ses loisirs, cultivé ses dispositions pour le chant, et acquis un

talent très-agréable sur le violon. Pendant le séjour que Rousseau fit à Lyon, en 1770, il lui fut présenté comme un virtuose distingué ; et, dès le lendemain, il lui chanta l'ouverture du *Médecin de l'Amour*, qu'il venait de remettre en musique. Rousseau, après avoir parcouru la partition de cette pièce, témoigna qu'il était très-satisfait (1). Il lui proposa, quelques jours après, de composer la musique de son *Pygmalion* ; et Coignet, flatté de l'honneur que lui faisait Rousseau, se mit sur-le-champ à l'œuvre. Cette scène lyrique fut exécutée pour le passage de M. et madame de Trudaine à Lyon, sur un petit théâtre construit à l'hôtel de ville. La représentation finie, Rousseau, jetant ses bras autour de Coignet, lui dit : « Mon ami, votre musique m'a arra« ché des larmes. » A quelque temps de là, il eut la fantaisie de faire exécuter, au grand concert, un motet qu'il avait composé depuis plus de vingt ans. Le peu de succès de ce morceau, que Coignet avait prévu, fut la cause de son départ précipité de Lyon, où il était depuis près de trois mois. De Paris, il écrivit, non pas à Coignet, comme il l'aurait dû, mais à une autre personne de la société, de lui envoyer la musique de *Pygmalion*, qu'il avait oubliée en partant. Cette scène, représentée d'abord chez madame de Brionne, le fut ensuite au Théâtre-Français. Le *Mercure* ayant beaucoup vanté la musique en l'attribuant à Rousseau (2), Coignet en réclama l'honneur ; « et, dit-il, il n'en fallut pas da« vantage pour le refroidir à mon égard. » Cependant, quoique agréable, cette musique ne satisfaisait pas encore complétement les amateurs. En 1775, Baudron, alors chef de l'orchestre du Théâtre-Français, fut chargé d'en composer une nouvelle ; mais, par un caprice dont on pourrait citer d'autres exemples, le parterre refusa de l'entendre et redemanda la musique de Coignet, que le hasard fit jouir de ce triomphe passager. Il perdit au siége de Lyon, avec ses propres manuscrits, toutes les lettres qu'il avait reçues de Rousseau. Correspondant du conservatoire des arts, et membre de l'académie de Lyon, il mourut dans cette ville, le 29 août 1821, dans un âge très-avancé. Quelques années auparavant, il avait, à la demande de Pougens (*voy.* ce nom), publié la notice circonstanciée de ses rapports avec J.-J. Rousseau. Elle est imprimée dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, année 1821 ; et c'est une chose très-remarquable que Musset-Pathay ne l'ait pas même citée dans sa *Vie de Rousseau*, postérieure de six ans à la publication de cette pièce. W—s.

COIGNY (FRANÇOIS DE FRANQUETOT, duc DE), maréchal de France, naquit le 16 mars 1670. Son père (Rob. Jean-Antoine), mort en 1704, était lieutenant général, directeur général de la cavalerie de France, et gouverneur de Barcelone. Le jeune comte de Coigny servit d'abord en Flandre, et ensuite sur le Rhin. Il emporta, l'épée à la main, un ouvrage avancé au siége de Landau. En 1734, Villars, plus qu'octogénaire, commandait en Italie les Français, les Espagnols et les Piémontais réunis contre les impériaux. Il prit Milan, mais, accablé par l'âge, et se sentant défaillir, il remit le commandement au comte de Coigny, comme au plus ancien des lieutenants généraux. Le comte de Mercy, qui commandait les impériaux, jugeant l'occasion favorable, vint attaquer les alliés dans les champs de Parme, le 29 juin. Les premiers feux de la bataille commencèrent à onze heures du matin, et ne cessèrent qu'à neuf heures du soir. Le général Mercy avait été tué. Les impériaux se retirèrent, abandonnant 8 à 9,000 morts ou blessés. Les généraux ennemis envoyèrent prier le comte de Coigny de faire enterrer les uns et de soigner les autres. L'armée alliée eut cinq cents officiers et 2,500 soldats tués ou blessés. L'ennemi perdit trois drapeaux, et on lui fit un assez grand nombre de prisonniers Coigny avait été légèrement blessé. La prise de Modène fut le premier fruit de la victoire. Cependant le comte de Konigseck ayant rassemblé les débris de l'armée impériale, passa la Secchia, surprit dans son camp le lieutenant général de Broglie (depuis maréchal), et lui fit 3,000 prisonniers ; mais Coigny, vif, entreprenant, avide de renommée, et aimé du soldat, répara bientôt cet échec. La victoire le suivit à Guastalla (le 19 septembre 1734). Les impériaux vaincus, après avoir fait des prodiges de valeur, se retirèrent au delà du Pô, abandonnant le champ de bataille couvert de leurs morts. On leur fit 1,300 prisonniers. « Cette guerre « d'Italie, disait Voltaire, est la seule qui se soit « terminée avec un succès solide pour les Français « depuis Charlemagne. » (*Précis du siècle de Louis XV.*) L'année suivante, Coigny eut le commandement de l'armée d'Allemagne. Le prince Eugène commandait les impériaux. Il n'osa risquer une bataille, et toute la campagne se passa en manœuvres savantes (1). Les préliminaires de la paix furent signés à Vienne, le 3 octobre de la même année, et la France obtint les duchés de Lorraine et de Bar. Le vainqueur de Parme et de Guastalla fut fait maréchal de France en 1741. Il était colonel général des dragons. Il commanda encore en Allemagne, en 1743. Le comté de Coigny fut érigé en duché en 1747. Le maréchal, créé chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, mourut le 18 décembre 1759. Il avait eu pour secrétaire, pendant ses campagnes, Gentil Bernard, qui commença son poëme de l'*Art d'aimer* par ce vers :

J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire.

(*Voy.* BERNARD.) Il eut de son mariage avec Henriette de Montboucher, fille de René, marquis de Bordage et maréchal de camp, Antoine-François, marquis de Coigny, né en 1702, lieutenant général, colonel général de dragons, qui servit avec distinc-

(1) Cette pièce d'Auséaume fut remise au théâtre en 1783, avec une nouvelle musique ; mais l'*Almanach des spectacles* ne dit pas si c'était la musique de Coignet.

(2) Il y avait deux morceaux de Rousseau : l'ouverture et le morceau dans lequel la musique doit inspirer le travail de *Pygmalion*.

(1) L'auteur de cet article possède un livre d'ordres manuscrit de cette campagne ; il comprend tous les mouvements de l'armée française depuis le 24 mai jusqu'au 9 novembre suivant.

tion, surtout à l'attaque de Weissembourg et au combat d'Angenun, en 1744, puis au siége de Mons et à la bataille de Raucoux. Il jouissait d'une grande faveur auprès de Louis XV, lorsqu'un propos offensant tenu au jeu à un prince légitimé lui coûta la vie, le 4 mars 1748 (1). On a imprimé la *Relation de la bataille de Guastalla*, Metz, 1734, in-4°; et la description de la même bataille, par l'abbé Gaudrillet, Dijon, 1734, in-4°. On a aussi la *Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne, en 1743*, Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12. V—VE.

COIGNY (MARIE-FRANÇOIS-HENRI DE FRANQUETOT, marquis, puis duc DE), pair et maréchal de France, petit-fils du précédent, naquit à Paris, le 28 mars 1737. Nommé en 1748 au gouvernement de Choisy, après la mort du marquis auquel il devait le jour, le jeune Coigny entra aux mousquetaires en 1752, et fut mestre de camp général de dragons en 1754. L'année suivante, il devint gouverneur et grand bailli d'épée à la place du maréchal son aïeul, qui, en 1756, se démit aussi en sa faveur du titre de duc de Coigny. Brigadier de cavalerie dans la même année 1755, il fut employé à l'armée d'Allemagne sous le maréchal d'Estrées, en 1757; combattit à Hastembeck, se trouva à la prise de Minden, à la conquête de l'électorat de Hanovre sous le maréchal de Richelieu; aux batailles de Crewelt, Corback et Warbourg. Maréchal de camp en 1761, le duc de Coigny commanda plusieurs corps séparés en Allemagne pendant la campagne de cette année. Il se distingua surtout à l'affaire d'Oberens, une des plus remarquables de l'époque, et où périt le prince Henri de Brunswick. Il fut nommé gouverneur de la ville et citadelle de Cambray en 1773, puis chevalier commandeur de l'ordre du St-Esprit le 1er janvier 1777, premier écuyer du roi et lieutenant général le 1er mars 1780, enfin pair de France en 1787, par l'érection du duché de Coigny en pairie. Après avoir été bien vu de Louis XV, il le fut particulièrement de Louis XVI, et faisait partie de la société la plus intime de la reine Marie-Antoinette, où il offrait, comme à Paris, un modèle de la politesse et de la grâce de l'ancienne chevalerie. Le roi ayant été obligé, en 1787, de faire de grands retranchements dans sa maison et dans ses écuries, le duc de Coigny y fut compris, ce qui produisit une sensation pénible dans toute la cour. Il donna la démission de sa charge de premier écuyer (2) pour lui et pour son fils. Il signa, comme député de la noblesse du bailliage de Caen aux états généraux de 1789, toutes les protestations de la minorité de l'assemblée constituante. Sorti de France en 1791, il prit part à la campagne de l'armée des princes français, où il commandait la maison militaire du roi. Pendant l'émigration, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques d'une haute importance, qu'il remplit avec un zèle digne de son dévouement à la famille des Bourbons. Ayant passé au service de Portugal, le duc de Coigny y parvint au grade de capitaine général équivalant à celui de maréchal de France. Rentré à la suite de Louis XVIII, qui, comme ses frères, faisait de lui le plus grand cas, il fut appelé à la pairie nouvelle le 4 juin 1814, nommé en janvier 1816 gouverneur des Invalides, maréchal de France le 3 juillet de la même année, et choisi pour président de l'association paternelle des chevaliers de St-Louis. Il mourut le 18 mai 1821, à l'hôtel des Invalides, où il laissa de vifs regrets. Son éloge funèbre, prononcé à la chambre des pairs, le 18 juin suivant, par M. de Rosambo, donne l'idée du plus noble comme du plus aimable caractère. Le maréchal de Coigny avait épousé en premières noces mademoiselle de Bonnevie, veuve du vicomte de Chabot, de laquelle il eut le marquis de Coigny dont l'article suit. — *François-Marie-Casimir* de Franquetot, marquis DE COIGNY, fils du précédent, né en 1756, était colonel d'un régiment d'infanterie, lorsqu'il obtint, le 5 juin 1783, la charge de premier écuyer du roi en survivance de son père. Il avait fait les campagnes de la guerre d'Amérique, de 1780 à 1782. Le 4 septembre 1782, il fut nommé brigadier d'infanterie des armées du roi, et maréchal de camp le 9 mars 1788. Il est mort le 25 janvier 1816, ayant le grade de lieutenant général. Le marquis de Coigny avait épousé Louise-Marthe de Conflans-d'Armentières. Les lettres que le prince de Ligne, de chevaleresque mémoire, adressait à cette dame avec une galanterie si française pendant la guerre de Turquie; une très-jolie chanson qu'elle inspira au comte de Ségur, et la réponse qu'elle y fit dans un seul couplet non moins bien tourné, suffiraient pour signaler les hommages dont elle fut l'objet, la grâce piquante de son esprit et la composition de sa société. On a cité d'elle une foule de reparties saillantes, de traits, de mots heureux, pleins de finesse, ou d'une malice de bonne compagnie, qui partaient et brillaient comme l'éclair. Voici une de ses pensées ou maximes les plus dignes d'être citées : « Une « coquette qui prend un amant, c'est un souverain « qui abdique. » C'est aussi la marquise de Coigny qui, trouvant qu'un de ses oncles la grondait trop longuement, lui dit : « Ne pourriez-vous pas me « donner tout cela en pilules ? » Arbitre de la mode et oracle du goût, elle devint une telle puissance dans le grand monde, que Marie-Antoinette, si digne de recueillir tous les genres d'admiration et d'amour, ne pouvant se défendre d'une sorte de jalousie, dit avec la grâce qui la caractérisait : « Je ne suis que « la reine de Versailles; c'est madame de Coigny « qui est la reine de Paris. » Elle n'a point écrit de mémoires, comme on l'avait annoncé à propos de la

(1) Le marquis de Coigny jouait avec le prince de Dombes, et perdait beaucoup; il lui échappa de dire entre ses dents : *Il est plus heureux qu'un enfant légitime.* Le prince n'avait pas entendu le propos; mais de bonnes âmes (il s'en trouve toujours) le lui rapportèrent. Il entra en fureur, et envoya appeler M. de Coigny en duel. Ils se rencontrèrent sur la route de Versailles, en pleine nuit. La terre était couverte de neige; ils se battirent aux flambeaux : M. de Coigny fut tué sur la place; on le remit dans sa voiture, qu'on renversa dans un fossé. Il passa pour être mort de la chute. Le roi, qui l'aimait beaucoup, ne connut la vérité qu'après la mort du prince de Dombes, et quelques personnes ont même cru qu'il ne l'a jamais connue.

(2) Les *Mémoires* de Besenval offrent quelques détails curieux sur l'entrevue que le duc de Coigny eut avec le roi avant de lui remettre sa démission.

publication de certains *Souvenirs* du même temps. Ayant tout éprouvé, même les privations involontaires de la fortune, en émigration du moins, elle avait appris à bien connaître et à bien compter la valeur de ce qui peut faire matériellement des heureux en ce monde. Elle ne se laissa donc pas prendre au dépourvu, et elle est morte le 13 septembre 1832, riche en argent, mais aussi en amis. Elle fut mère d'Auguste-Louis-Joseph-Gustave, duc actuel et pair de France, né le 4 septembre 1788, et de madame la comtesse Sébastiani, que M. de Chateaubriand a célébrée dans son *Itinéraire*. — *Auguste-Gabriel* de Franquetot, comte DE COIGNY, frère du dernier maréchal, naquit en 1740. Il fut fait lieutenant en second du mestre de camp général des dragons en 1758, mestre de camp du régiment de Bourbon-cavalerie en 1761, colonel des dragons de son nom en 1763, maréchal de camp en 1780, chevalier des ordres du roi en 1786, et chevalier d'honneur de madame Élisabeth. Il avait obtenu le grade de lieutenant général, pour prendre rang le 1er janvier 1814. Il était depuis 1767 marié à mademoiselle de Roissy, dont est née la duchesse de Fleury, plus connue sous le nom de comtesse Aimée de Coigny, et au sujet de laquelle André Chénier a composé sa plus belle élégie peut-être, *la Jeune Captive*. Le comte de Coigny, homme d'esprit, et faisant de jolies historiettes en prose et en vers, qu'il lisait fort agréablement, a laissé en manuscrit une relation de la campagne d'Italie de 1733 à 1734. On y trouve un morceau dicté par les meilleurs et les plus nobles sentiments, qu'il avait adressé à son neveu, le marquis de Coigny, et au fils de celui-ci, sur le *devoir sacré* de se rendre digne de ses ancêtres, quand ils ont eu le bonheur de servir avec honneur et gloire leur pays. — *Jean-Philippe* de Franquetot, chevalier DE COIGNY, second frère du maréchal, était né le 14 décembre 1743. Il devint chevalier de Malte en 1756, guidon des gendarmes de la garde en 1762, puis colonel et inspecteur du régiment de la reine-dragons. Il obtint le grade de brigadier des dragons le 1er mars 1780, fut nommé maréchal de camp en 1784, et commandeur de l'ordre de St-Louis dans la même année. Arrêté et détenu dans la prison du Temple en juillet 1800, comme chargé d'une mission secrète de Monsieur, alors lieutenant général, et comme un des principaux agents de ce prince à Paris, il fut mis en liberté deux mois après. Il mourut en exil à Dusseldorf, vers 1806. Le chevalier de Coigny avait été aussi dans sa jeunesse un homme fort à la mode, un homme à bons mots et un courtisan en faveur. L—P—E.

COIMBRE (DOM PIERRE, duc DE), fils de Jean Ier, roi de Portugal, naquit en 1395. Il prit part à l'expédition dirigée, en 1415, contre Ceuta, ville d'Afrique, expédition qui obtint l'approbation du roi (*voy.* JEAN Ier), et à laquelle ce prince assista pour satisfaire les infants, ses fils, qui la lui avaient proposée. Le duc de Coïmbre y fit preuve d'une haute bravoure. Étant descendu sur le rivage quelques moments après ses frères, et ayant rencontré, en marchant vers Ceuta, une troupe de Portugais qui fuyaient devant un nombre considérable de Maures, il arrêta ses compatriotes, repoussa les ennemis, eut l'audace de les poursuivre, et se trouva bientôt en face d'eux, environné seulement de quatre seigneurs portugais. Il allait périr victime de son bouillant courage, lorsqu'on vint l'arracher à ce péril. Quand la ville de Ceuta eut été prise, dom Pèdre fut armé chevalier par le roi son père. Cette récompense de la valeur fut aussi accordée à ses frères dom Edouard et dom Henri. A peine entré dans sa vingt-deuxième année, le duc de Coïmbre résolut de voyager pour connaître les différents peuples, leurs mœurs, leurs lois, leurs sciences et leurs arts. Il visita successivement les États romains, la Turquie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne. A l'époque de son séjour en Allemagne, l'empereur Sigismond marcha contre les infidèles : le duc accompagna ce prince, et en reçut de hautes marques de distinction à l'occasion de la valeur qu'il déploya sous ses yeux. En revenant dans sa patrie, il passa par l'Angleterre et la Castille dont les rois le comblèrent d'amitié. Il avait mis quatre ans à faire tous ces voyages. Il en rapporta une mappemonde où le détroit de Magellan était désigné sous le nom de *Queue de dragon*, et le cap de Bonne-Espérance sous celui de *front d'Afrique*. Rentré en Portugal, il épousa (1429) dona Isabelle, fille aînée de dom Jaime, comte d'Urial, et petite-fille de don Pèdre IV, roi d'Aragon. Sous le règne d'Édouard, son frère aîné, les infants, ses autres frères, toujours pleins d'ardeur pour les conquêtes, proposèrent au roi celle de Tanger. Il désapprouva hautement ce projet : on croit que ce fut parce qu'il ne lui avait pas été communiqué. Au reste, l'événement prouva qu'il avait eu raison. Lorsque les Portugais murmurèrent contre le dernier acte de la volonté du feu roi (*voy.* ÉDOUARD Ier), qui investissait la reine de la régence, dom Pèdre ne se montra pas d'abord parmi les mécontents, quoiqu'il brûlât lui-même de posséder cette régence. Il sut manier les esprits avec une dextérité et une finesse qui lui concilièrent la confiance de tout le monde, même celle de la reine. Il était consulté par cette princesse sur toutes choses. Prié par elle de signer les lettres de la convocation prochaine des états, il refusa cet honneur en la remerciant; mais il accepta, après quelque hésitation néanmoins, la proposition qu'elle lui fit d'une promesse de mariage entre sa fille Isabelle et le jeune roi. (*Voy.* ALPHONSE.) Une partie des principaux seigneurs ayant cabalé contre ce mariage, le duc de Coimbre déjoua leurs intrigues, et fit confirmer l'élévation de sa fille par la reine et par les états. Bien plus, il se fit déclarer chef de la justice et défenseur du royaume. Alors se forma un orage violent, qu'il parvint à conjurer, parce qu'il était chéri du peuple. Déjà il ne possédait plus la confiance de la reine qui, éclairée par sa propre ambition, avait su pénétrer ses vues. Il fallut qu'il rendît la promesse de mariage qu'elle lui avait donnée; ce qu'il fit après l'avoir déchirée. Alors il observa les moindres actions de la reine, se complaisant à signaler ses fautes à ceux de ses partisans qui jouissaient de quelque crédit dans la nation. Exhorté de

la part du peuple à se saisir violemment des rênes de l'État, il s'y refusa en disant que, dans un temps d'agitations et de discordes, un tel parti serait imprudent, qu'il pouvait amener la guerre civile; qu'il était plus sage de contraindre la reine à transiger à l'amiable, en lui suscitant des embarras qui la dégoûtassent du pouvoir. Ce plan était évidemment sensé; mais les conseillers de la reine le firent manquer. Comme les partisans de la régente avaient été engagés par elle à prendre les armes, il réunit des troupes destinées à la garde de Lisbonne (1440). Il agissait ainsi en sa qualité de défenseur du royaume. Cependant le peuple rassemblé tumultueusement dans une église, et guidé par un tonnelier et un tailleur, exprima de nouveau le désir que dom Pèdre se chargeât de la régence, jusqu'à la majorité du roi. La reine venait de se retirer à Alenquer. Bientôt le choix du peuple, fut ratifié par les états assemblés. L'infant alla chercher le jeune roi auprès de sa mère, pour lui rendre ses hommages, puis commença l'exercice de ce pouvoir qu'il avait tant ambitionné et qu'il ne paraissait accepter que pour satisfaire aux vœux du peuple. Il fut en même temps chargé par les États du soin de veiller à l'éducation du roi. Il essaya de refuser cet honneur, mais on eut peu de peine à vaincre son refus : la politique de tous les ambitieux est de se faire prier d'accepter les dignités qu'ils convoitent. Dom Pèdre donna des preuves d'habileté et de prudence. Il commença par abolir dans Lisbonne certaines taxes onéreuses établies sous le règne d'Édouard. On voulut, pour récompenser cet acte, lui ériger une statue; il refusa, en disant ces paroles prophétiques : « Si je souffrais « qu'on m'érigeât une statue, il viendrait un jour « où on lui crèverait les yeux, où on la briserait et « la foulerait aux pieds. Je ne veux ni n'attends de « récompense que de Dieu; en lui seul je mets toute « ma confiance. L'ingratitude des hommes ne me « touche point, et la malignité de nos ennemis est « un lien qui m'attache inviolablement à mes de- « voirs. » Sous ce prince actif et vigilant, les affaires eurent bientôt pris une face nouvelle. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint cet heureux résultat; car il avait des ennemis puissants. La reine, dépouillée de la régence, et ses frères qui longtemps y avaient aspiré, lui suscitaient partout de graves embarras; toujours il sut en triompher. Cependant la reine ayant fait armer le territoire de Crato où elle s'était retirée, le régent prit des mesures capables de maintenir l'ordre et la paix dans le royaume. Il fit à la hâte des levées de troupes, marcha lui-même à leur tête pour aller réduire son opiniâtre ennemie, et par cette vigueur de conduite, il la força de s'éloigner du Portugal. Avant d'en venir à une telle extrémité, il lui avait fait dire plusieurs fois que, si elle voulait se tenir tranquille, il la traiterait avec tous les égards dus à son rang et à ses vertus. Dom Pèdre avait dans le comte de Barcelos, son frère, un adversaire presque aussi dangereux que la reine même. Il lui fit des ouvertures qui amenèrent leur réconciliation. Vers cette époque, il consomma le mariage de sa fille avec le jeune roi Alphonse V, mariage pour lequel il avait reçu les dispenses nécessaires du souverain pontife. Dans l'année 1442, son pouvoir fut exposé à de nouveaux dangers. Le roi de Castille, qui avait reçu Léonor sous sa protection, le somma de remettre la régence à cette princesse, en le menaçant de l'y contraindre par la force. Dom Pèdre prit avec ce monarque une attitude qui lui imposa, et il parvint à faire sa paix avec lui; en 1445, il fut affranchi de toute inquiétude du côté de la reine, par la mort de cette faible et malheureuse princesse. Il avait su, par la fermeté de son caractère et l'habileté de sa politique, procurer au Portugal une situation si tranquille et si prospère, qu'elle lui donna la faculté d'envoyer un secours de troupes au roi de Castille, pour l'aider à réprimer les factieux qui troublaient son royaume. Enfin le temps de la majorité du roi étant venu (1447), dom Pèdre lui rendit compte de son administration. Alphonse V en fut si content qu'il pria son oncle de la garder encore quelque temps. Ces choses-là se refusent-elles? Mais cet événement, qui n'avait pourtant rien que d'heureux pour l'État, excita la jalousie d'une foule de seigneurs à la tête desquels on vit le comte de Barcelos, frère du duc de Coïmbre. Dès lors on imagina tous les moyens possibles de nuire au régent dans l'esprit du jeune roi. On alla jusqu'à lui persuader que dom Pèdre, dévoré d'ambition, aspirait au trône, et que le moment viendrait où il oserait tenter de l'en faire descendre. Que ne peuvent point les calomnies, même les plus évidemment injustes? Alphonse s'abandonna à la défiance et se mit à fuir soigneusement son oncle. Bientôt le duc de Coïmbre éprouva tant de contradictions et fut abreuvé de tant de dégoûts, que, ne pouvant plus les supporter, il prit la résolution de se retirer à Coïmbre. Est-ce bien la modération qui lui inspira ce sage projet et les paroles suivantes : « Mes enne- « mis ne me haïssent peut-être pas; c'est à ma place « qu'ils en veulent, et non à ma personne; aban- « donnons cette place, et je serai tranquille. » Il se trompait. A peine fut-il parti, après avoir demandé et obtenu un acte par lequel le roi reconnaissait qu'il était content de son ministère, que vingt libelles circulèrent, dans lesquels on l'accusait d'avoir empoisonné le feu roi (Edouard) et la reine son épouse. De généreuses voix s'élevèrent pour le défendre. La calomnie prévalut. Ayant reçu du roi l'ordre de remettre toutes les armes qui étaient à Coïmbre, dom Pèdre lui fit répondre que puisqu'il persistait à ne vouloir pas reconnaître son innocence, il le priait de lui laisser au moins les moyens de confondre ses ennemis. Il n'en fallut pas davantage au roi, pour se confirmer dans l'idée que son oncle méditait une révolte. Dès lors il témoigna ouvertement sa haine contre lui, et permit à son frère même (Ferdinand Ier, second duc de Bragance) de traverser son territoire à la tête d'un corps de troupes. Dom Pèdre, après avoir inutilement essayé toutes les voies de conciliation pour détourner son frère de cette démarche violente, s'avança contre lui avec un petit nombre de soldats. Par sa seule apparition, il frappa de terreur et dispersa ceux du duc de Bragance.

Ce malheureux événement décida la perte du duc de Coïmbre. On arracha au roi un edit qui le déclarait rebelle et traitre à sa patrie. Voyant qu'il n'avait plus de ménagements à garder, et que le roi ne croirait jamais à sa fidélité, il songea aux moyens de se défendre le plus longtemps possible. Il pourvut Coïmbre de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siége. Informé par la reine sa fille, qui avait inutilement cherché à dessiller les yeux du roi sur son compte, que la résolution était prise de mettre les troupes royales en mouvement le 5 mai 1449, il résolut de les prévenir, ne voulant pas s'exposer aux risques d'un siége. Il sortit de Coïmbre, entouré de 1,000 chevaux et de 5,000 fantassins, tous gens determinés à périr pour sa cause, et portant des étendards sur lesquels on lisait les mots *fidélité, justice, vengeance*. Voilà comme les princes faibles et crédules peuvent d'un sujet fidele et utile faire un sujet rebelle. Le duc de Coïmbre se rendit d'abord au monastère de la Bataille. Après y avoir entendu le *Te Deum*, il visita les tombeaux de ses ancêtres, et dit, en s'arrêtant devant celui qu'il avait fait construire pour lui-même : *Bientôt je l'habiterai*; et il marcha sur Santarem. L'armée royale parut (20 mai 1449); composée de 30,000 hommes, elle investit celle de l'infant, qui, malgré la defense la plus obstinée, fut obligée de flechir. Au plus fort du combat, le duc de Coïmbre reçut à la gorge un coup de flèche qui termina sa vie et son infortune. Le roi, à l'instigation de ses conseillers, ne voulut pas d'abord que les restes du prince fussent inhumés; cependant, quatre jours après, ils le furent dans l'église d'Alverca. Dom Pèdre, duc de Coïmbre, a laissé plusieurs ouvrages en prose et en vers. On lui attribue l'invention de la guitare; mais probablement il n'a fait que la perfectionner. F—A.

COINSI (GAUTIER DE), naquit à Amiens, en 1177, d'une famille recommandable par les places qu'elle avait occupées. Après avoir achevé ses études, il se fit moine, et entra en 1193 dans l'abbaye de St-Médard de Soissons. La bonne conduite et la régularité de ses mœurs le firent nommer, en 1214, prieur de Vic-sur-Aisne. Cinq ans après, en 1219, il fit une sorte de complainte en vers français sur le vol du corps de Ste. Léocade, arrivé dans son monastère. C'est dans cette abbaye qu'il mit en vers les *Miracles de la Vierge*, recueil de contes dévots, composés primitivement en latin par Hugues Farsi, moine de St-Jean-des-Vignes de Soissons, par Herman, par Guibert de Nogent, etc. Non-seulement Coinsi les traduisit en français et les rima, mais il y ajouta d'autres sujets dévots, de même nature, que lui fournit la tradition, ou qu'il tira d'autres auteurs antérieurs à lui; et quoique la plupart de ces derniers sujets ne soient pas des histoires miraculeuses, il conserva à son ouvrage le nom primitif de *Miracles de Nostre-Dame*. Ces miracles, dont la bibliothèque royale possède plusieurs manuscrits, ont été le sujet d'une dissertation de Racine le fils, qui se trouve dans le t. 18 du recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Le style de ce poëte est simple et naturel, mais sans imagination. Le *Miracle de Ste. Léocade* a été imprimé dans le t. 2 de la nouvelle édition des *Fabliaux*. La réputation de Gautier de Coinci le fit nommer prieur de l'abbaye de St-Médard, en 1233; il y mourut en 1236. Legrand d'Aussi a traduit quelques-uns de ses contes dévots; ils se trouvent dans le 4e vol. ajouté à ses *Fabliaux*, et qui porte le titre de *Contes dévots, Fables et Romans anciens* (Paris, 1781, in-8°). R—T.

COINDRE (JEAN-JACQUES), chirurgien, né à Lyon, vers 1755, fut nommé maire provisoire de cette ville après le 29 mai 1793, et mourut victime de la terreur, le 10 décembre de la même année, avec six autres officiers municipaux : Louis Buisson, Matthieu Valleton de Gravillon, Jean-Baptiste David, Paul-Noël Allegret, Augustin Figuet et Claude Péricaud (père du bibliothécaire de la ville de Lyon). On a de J.-J. Coindre un *Mémoire sur la translation des cimetières hors de la ville*, présenté à la municipalité de Lyon, le 21 mars 1791. A. P.

COINTE (CHARLES LE), prêtre de l'Oratoire, né à Troyes, le 4 novembre 1611, de parents pieux. Il fit ses études à Troyes, et ensuite à Reims, au collége des jésuites, qu'on venait d'y établir. Il montra d'heureuses dispositions pour les lettres, s'y fit distinguer par son assiduité et son bon esprit, se concilia l'amitié de ses maîtres, et remporta souvent des prix. En 1629, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, que venait d'établir le cardinal de Bérulle. Il servait la messe du pieux fondateur lorsque celui-ci mourut à l'autel. Après son année d'épreuve, le P. le Cointe fut envoyé à Vendôme, pour y professer les basses classes. Il enseigna ensuite la rhétorique à Nantes, à Angers et à Condom. Un goût particulier le portait à l'etude de l'histoire; il crut devoir s'y préparer par une étude approfondie de la chronologie et de la géographie. Il fit aussi entrer dans son plan la politique et les intérêts des princes, surtout en ce qui concerne la France. Deux harangues qu'il prononça à Angers, pendant qu'il y professait la rhétorique, prouvent combien il avait déjà fait de progrès dans ces sciences. Est-ce parce que le supérieur général de l'Oratoire, Bourgoin, connaissait l'habileté du P. le Cointe dans cette science, qu'il l'envoya à Vendôme la professer aux pensionnaires, ou est-ce parce que, faisant peu de cas de cette étude, il regardait le P. le Cointe comme un sujet peu utile, ainsi que l'assure Richard Simon? C'est ce qui ne parait point décidé. Est-ce aussi parce qu'il le considérait sous ce dernier rapport, que ce même supérieur général, pour s'en défaire, donna le P. le Cointe à M. Servien, qui, partant pour l'Allemagne, en qualité de ministre plenipotentiaire, lui demandait un chapelain et un confesseur pour son épouse, comme le dit le P. Niceron? C'est ce qu'on aurait peine à concilier avec le récit du P. Dubois, confrère et ami du P. le Cointe, et qui a écrit les particularités de sa vie. Ce père dit expressément que le supérieur général de l'Oratoire, homme d'un esprit pénétrant, *vir acutæ mentis*, crut donner à M. Servien, dans le P. le Cointe, non-seulement un prêtre propre à diriger la conscience de madame Servien, mais encore un homme habile dans les af-

faires, et un excellent négociateur. Ce qui est certain, c'est que M. Servien ne tarda pas à reconnaître tout le mérite du P. le Cointe, et l'utilité dont il pouvait lui être dans sa mission. Le P. le Cointe passa trois ans à Munster. Ses lumières et la sagacité de son esprit lui méritèrent l'estime des autres plénipotentiaires, qui aimaient à le consulter, et qui souvent s'en rapportaient à sa décision. Il y fit connaissance avec le nonce Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Urbain VIII, qui l'a toujours honoré de son estime. C'est le P. le Cointe qui dressa les préliminaires de la paix, et qui fournit la plupart des mémoires pour le fameux traité de Munster. De retour à Paris, ses supérieurs le renvoyèrent encore à Vendôme. Le duc de Mercœur, depuis duc de Vendôme et ensuite cardinal, habitait cette ville; ce prince prit en affection le P. le Cointe, l'appelait souvent à sa table, et se plaisait à converser avec lui des matières d'histoire et de politique. Alors étudiait au collége de Vendôme le jeune Pomereu, fils du premier président du grand conseil, d'un esprit et d'un jugement au-dessus de son âge. Le P. le Cointe se plut à cultiver d'aussi heureuses dispositions. M. de Pomereu père en fut si reconnaissant, qu'il pria le supérieur général de l'Oratoire d'appeler le P. le Cointe à Paris, et il vint demeurer à St-Magloire. Libre de toute autre occupation, il résolut d'exécuter le projet qu'il avait formé depuis longtemps d'écrire les *Annales ecclésiastiques de France*. Dans son séjour à Munster, il en avait fait part au nonce Chigi, qui l'y avait encouragé, et il avait déjà préparé beaucoup de matériaux. On l'appela à l'Oratoire de la rue St-Honoré en 1661, et on le chargea de la bibliothèque. Le ministre Colbert, avec qui il avait eu des relations, le fit connaître au cardinal Mazarin, qui lui accorda une pension de 1,200 fr., à laquelle le roi en ajouta une de 500. Colbert, à qui il avait plusieurs fois fourni d'excellents mémoires, voulut aussi lui en faire une. La publication des *Annales ecclésiastiques* lui occasionna quelques différends avec les écrivains de son temps, le P. Chifflet, jésuite, D. Luc d'Achéry et d'autres savants bénédictins. M. de Harlay, archevêque de Paris, voulut qu'une de ces discussions fût traitée devant lui. La conférence se tint, au moins de février 1675, chez ce prélat, en présence du P. Lachaise, et du P. de Saillans, supérieur de l'Oratoire. Chacun des deux contendants soutint son opinion avec autant d'esprit que de force et de politesse. Quoique le P. Chifflet ne se rendît point, l'archevêque donna gain de cause au P. le Cointe. Il continuait son travail sur l'histoire ecclésiastique, lorsqu'il mourut à l'Oratoire de Paris, le 18 janvier 1681, dans sa 70e année. Le P. le Cointe avait entretenu des liaisons avec les personnages les plus célèbres de son temps. Louis XIV l'honorait de son estime et lui en donna des marques. Le pape Urbain VII voulait bien avoir avec lui un commerce de lettres. D'Achéry, Mabillon, Henschenius, Baluze, ont fait son éloge. Aux plus belles qualités de l'esprit, aux connaissances les plus étendues, il joignait un caractère aimable. Il ne connaissait d'autre occupation que la prière et l'étude. Il aimait la conversation des personnes instruites, et il contait lui-même agréablement. On ne conçoit pas comment il a pu suffire à ses immenses travaux, ne se servant jamais de secrétaire. Les huit tomes si volumineux de ses annales étaient entièrement écrits de sa main, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages inédits. Sa mémoire était admirable. Ses ouvrages sont : 1° *Annales ecclesiastici Francorum*, Paris, imprimerie royale, 8 vol. in-fol. Le premier parut en 1665, les autres successivement jusqu'au 7e, qu'on imprima en 1679. Lorsque le P. le Cointe mourut, il y avait environ 400 p. du 8e d'imprimés. Le P. Dubois, de l'Oratoire, l'acheva sur les papiers du P. le Cointe, dont il mit la vie en forme de préface à la tête de ce volume, qui parut en 1683. Ces huit volumes renferment un espace de 428 ans (et non pas, comme le dit Moréri, 235), à compter de l'an 417, époque à laquelle le P. le Cointe fixe le commencement du règne de Pharamond, jusqu'à l'an 845. C'est un livre d'une rare érudition. On y trouve les actes des rois, les fondations des églises et des monastères, les vies des évêques et des abbés, l'histoire des conciles et des synodes; des lettres, des chartes, et une infinité de monuments, concernant les antiquités ecclésiastiques. L'ouvrage est enrichi de savantes dissertations sur différents points de critique, et de recherches extrêmement curieuses. Le plus souvent l'auteur y rapporte le texte même des anciens historiens. Il en résulte de l'inégalité dans le style et l'inconvénient d'une lecture un peu sèche pour ceux qui n'y chercheraient que de l'agrément; mais les esprits sérieux y trouveront une instruction solide et une judicieuse critique. La chronologie diffère quelquefois de celle des autres auteurs; alors le P. le Cointe donne les motifs de cette différence. Le P. Loriot, de l'Oratoire, a réduit les *Annales ecclésiastiques* à 3 vol. in-4°, et les a continuées jusqu'en 1645; l'ouvrage n'a point paru, et le manuscrit était resté dans la bibliothèque de l'Oratoire de la rue St-Honoré. 2° Deux harangues prononcées à Angers, et imprimées sous ce titre : *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Audino habitæ, ann. Christi* 1640 et 1641, in-4°. La première est sur la naissance de Philippe, duc d'Anjou, second fils de Louis XIII; l'autre sur la division du Portugal et de la Castille, et l'union de la France et du Portugal. Ces deux pièces sont remplies en marge de notes et de citations historiques. Niceron, ou plutôt le P. Bougerel, aussi de l'Oratoire, et auteur de cet article dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, n'en fait point mention. Les ouvrages laissés manuscrits par le P. le Cointe sont : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence*. Ils devaient être au nombre de quatre; il n'y en eut que deux de composés; le second finit au 11e siècle. 2° *Journal du voyage à Munster*. Ce sont des extraits de mémoires et des pièces relatives au traité. 3° *Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe*. Il en est fait mention dans la *Bibliothèque historique de France* du P. Lelong, sous le n° 12216. 4° Nouvelle édition des œuvres de St. Grégoire de

Tours. Le P. le Cointe prétendait que le texte de cet historien avait été altéré par Guillaume Parvi, qui l'avait publié le premier. Il revit ce texte avec soin, et le corrigea sur onze manuscrits ; il ne put mettre la dernière main à ce travail. Le P. Dubois de l'Oratoire, à qui il avait légué ses manuscrits, devait l'achever, et publier l'édition avec plusieurs ouvrages, mais rien n'a paru. On trouve dans le 2e vol. des *Annales ecclésiastiques* une critique des six premiers livres de Grégoire de Tours. L—Y.

COINTE (GÉDÉON LE), né à Genève, en 1714, reçu ministre du saint Evangile en 1738, professeur d'hébreu en 1737, et bibliothécaire en 1767, est mort en 1782. On a de lui : 1° *Harangue de Démosthène sur les immunités*, traduite en français, 1750, in-8° ; 2° *Lettre sur le prix de la vie*, écrite à l'occasion de l'*Essai de philosophie morale* attribué à Maupertuis, et insérée dans le *Journal britannique*, mai 1750 ; 3° *Sermon sur la révocation de l'édit de Nantes*, prononcé à Londres ; 4° *Sermons choisis*, ouvrage posthume, publié par son fils, 1784, in-8°.—*Jean-Louis* LE COINTE, né à Nîmes, le 29 juillet 1729, gentilhomme du prince de Conti, et capitaine dans le régiment de cavalerie de ce prince, a écrit : 1° *La Science des postes militaires, ou Traité des fortifications de campagne, à l'usage des officiers particuliers d'infanterie qui sont détachés à la guerre*, 1759, in-12 : c'est le premier ouvrage portatif qui ait été écrit sur cette matière ; 2° *Commentaire sur la retraite des dix mille, ou Traité de la guerre*, 1766, 2 vol. in-12 ; 3° deux dissertations, l'une *sur la Pêche des paillettes d'or qui se fait dans la rivière de Cèze, dans les Cevennes* ; l'autre *sur les Cartes militaires*, etc., insérées dans les *Observations sur la physique*. A. B—T.

COINTOS. *Voyez* QUINTUS CALABER.

COINTRE (LE). *Voyez* LECOINTRE.

COINY (JACQUES-JOSEPH), graveur, né à Versailles, en 1761, d'abord orfèvre, se livra à l'étude de la gravure sous la direction de Lebas. L'envie de s'instruire et de se perfectionner dans le dessin lui fit entreprendre le voyage d'Italie en 1788. Il y séjourna jusqu'en 1791, et revint alors en France. Coiny a gravé, conjointement avec Simon, une suite considérable d'estampes pour les fables de la Fontaine, d'après les dessins de Vivier : cette collection est estimée. Il a gravé aussi une très-grande planche, d'après le tableau de Lejeune, représentant la *Bataille de Marengo*, et plusieurs estampes pour les belles éditions in-fol. du Racine et de l'Horace de Didot. Cet artiste était d'un commerce doux et agréable. Il est mort à Paris, le 28 mai 1809, à l'instant où ses talents, qui commençaient à se développer, allaient le faire jouir d'une grande réputation. Son éloge a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, octobre 1809. P—E.

COISLIN (PIERRE DE CAMBOUST DE), cardinal, d'une ancienne et illustre maison de Bretagne, était fils de Pierre-César, marquis de Coislin, colonel général des Suisses et Grisons, mort à 28 ans des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége d'Aire. Pierre, né à Paris en 1636, n'avait que cinq ans lorsque son père mourut. Il fut élevé par Madeleine Séguier, sa mère, femme d'un haut mérite, qui ne négligea rien pour lui inspirer les sentiments d'honneur et de religion, héréditaires dans sa famille. Après avoir terminé ses études, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé à l'évêché d'Orléans. La conduite qu'il tint dans ce diocèse le fit aimer et respecter de toutes les classes de citoyens. Sa sollicitude et sa charité s'étendaient sur tous les malheureux, quelle que fût leur croyance. Pénétré des vrais principes de la religion, il s'opposa constamment aux violences exercées contre les protestants pour les forcer à une abjuration souvent simulée. Après la révocation de l'édit de Nantes, un régiment de dragons ayant été envoyé à Orléans pour inquiéter les familles calvinistes qui y restaient encore, il logea les officiers dans son palais, contint les soldats par ses exhortations et ses largesses, et, par ce moyen, empêcha qu'aucun de ses diocésains fût persécuté. Nommé grand aumônier de France et commandeur de l'ordre du St-Esprit, il reçut de la cour de Rome le chapeau de cardinal, et mourut le 5 février 1706, à 69 ans, pleuré des pauvres, et regretté de tous les gens de bien. Son oraison funèbre fut prononcée dans toutes les églises d'Orléans. Six de ces pièces ont été imprimées. W—s.

COISLIN (HENRI-CHARLES DE CAMBOUST, duc DE), neveu du précédent, évêque et prince de Metz, commandeur de l'ordre du St-Esprit, et premier aumônier du roi, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions, né à Paris, le 15 septembre 1664. Nommé évêque de Metz en 1698, dès l'année suivante il publia un *Choix des statuts synodaux* de ses prédécesseurs, in-8°, et annonça l'intention de réformer les mœurs de son clergé. Il publia en 1713 un *Rituel* rempli d'instructions utiles, et qui fut reçu avec applaudissement. Doué de la même charité que son oncle, il établit à Metz une maison de refuge pour les personnes du sexe tombées dans quelques désordres ; ajouta aux bâtiments de l'hôpital de Bon-Secours, fondé pour les femmes indigentes, et à ceux de la Doctrine chrétienne, où les enfants pauvres recevaient l'instruction nécessaire ; institua un séminaire pour des ecclésiastiques tant français qu'allemands, et fit construire enfin un corps de caserne pour soulager les bourgeois du logement à demeure des militaires, qui n'est pas sans danger pour les mœurs. Ce respectable prélat mourut en 1732. Son oraison funèbre, par Morus, a été imprimée. Héritier de la célèbre bibliothèque du chancelier Séguier, il l'enrichit d'une infinité d'ouvrages précieux, tant imprimés que manuscrits, et la légua à l'abbaye St-Germain-des-Prés. Les livres imprimés ont été en partie détruits par l'incendie de 1793 ; le surplus, avec les manuscrits, a été réuni à la bibliothèque royale. Les manuscrits formaient la partie la plus intéressante de cette collection. Le P. de Montfaucon a publié le catalogue des manuscrits en langue grecque. (*Voy.* MONTFAUCON.) De Coislin eut quelques démêlés avec la cour de Rome. Il condamna l'office de Grégoire VII, et défendit de le réciter dans son diocèse, sous peine des censures ecclésiastiques. Son mandement au sujet de la bulle

Unigenitus fut supprimé, sur la demande du nonce, par arrêt du grand conseil. W—s.

COITER (VOLCHER), né à Groningue, en 1534, montra de bonne heure un goût décidé pour la médecine, et cultiva l'anatomie avec autant de zèle que de succès. Il visita les célèbres universités de l'Italie et de la France. D'abord il se rendit à Pise, attiré par la réputation de Gabriel Fallope, et suivit cet illustre professeur à Padoue. Après avoir profité des leçons d'Eustachi à Rome, Coiter vint à Bologne, où il se livra tout entier à l'anatomie humaine et comparée, sous la direction d'Aranzi et d'Aldrovande. Il passa ensuite à Montpellier pour y entendre Rondelet, avec lequel il lia une étroite amitié. Appelé en 1569 par les magistrats de Nuremberg, en qualité de médecin-physicien, il abandonna bientôt ces fonctions pour celles de médecin de l'armée française, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée, selon Eysson, en 1600, au camp de Jean Casimir, prince palatin ; mais Rotermund, d'après le *Dictionnaire des Savants nurembergeois* de G.-A. Will, place sa mort au 5 juillet 1576, et Chalmot, dans son *Dictionnaire des Hollandais célèbres*, à l'an 1590. Coiter doit occuper une place très-distinguée parmi les médecins du 16e siècle. Il fut un des créateurs de l'anatomie pathologique, qui, de nos jours, est regardée avec raison comme une des bases de la science médicale. Il contribua puissamment aux progrès de la zootomie, et l'anatomie humaine lui est redevable de plusieurs découvertes. Il a répandu de grandes lumières sur l'ostéologie, et donné le premier des figures exactes des os du fœtus. Il a fait beaucoup mieux connaître les parties de la génération, et surtout l'organe de l'ouïe ; il a également perfectionné la myologie, décrit le muscle corrugateur des sourcils, etc. Ces découvertes utiles, dont il a suffi d'indiquer ici les principales, se trouvent consignées dans les divers ouvrages de Coiter, qui sont : 1° *de Ossibus et Cartilaginibus corporis humani Tabulæ*, Bologne, 1566, in-fol. 2° *Externarum et internarum principalium humani corporis partium Tabulæ, atque anatomicæ exercitationes, observationesque variæ, novis, diversis ac artificiosissimis figuris illustratæ*, Nuremberg, 1575, in-fol. 3° *Gabrielis Fallopii Lectiones de particulis similaribus humani corporis, ex diversis exemplaribus a Volchero Coitero collectæ ; accedunt ejusdem Coiteri diversorum animalium electorum explicationes, iconibus artificiosis et genuinis illustratæ ; quæ omnia loco appendicis Anatomicarum exercitationum prius editarum inservire utiliter poterunt*, Nuremberg, 1575, in-fol. ; 4° *Henrici Eyssonii Tractatus anatomicus et medicus de ossibus infantis cognoscendis, conservandis et curandis ; accessit Volcheri Coiteri eorumdem ossium historia*, Groningue, 1659, in-12. Cet opuscule intéressant de Coiter, extrait de son traité *de Ossibus et Cartilaginibus*, a été inséré par Leclerc et Manget dans leur *Bibliotheca anatomica*, (Genève, 1682, in-fol.) C.

COKAINE (sir ASTON), poëte anglais, naquit en 1608, à Elvaston, dans le comté de Derby. Il fut élevé au collége de la Trinité, à Cambridge, et lorsqu'il eut terminé son éducation, il voyagea en 1632 en France et en Italie, et décrivit ensuite ses excursions dans un petit poëme adressé à son fils. Retiré dans sa terre de Pooley, il partagea son temps entre l'étude et la conversation de ses amis, au nombre desquels figuraient sir William Dugdale et d'autres antiquaires. Pendant les guerres civiles, il eut à souffrir beaucoup de persécutions, et parce qu'il professait la religion catholique, et à cause de son attachement au roi Charles Ier, qui lui avait accordé le titre de baronnet. Ses malheurs furent encore augmentés par son manque d'économie ; aussi, vers la fin de sa vie, fut-il obligé d'abandonner ses biens à ses créanciers : il mourut en 1684. Ses poëmes et ses pièces de théâtre, plusieurs fois réimprimés en 1658, sont fort recherchés des curieux, et se vendent aujourd'hui à des prix très-élevés. Quoique Cokaine ne puisse être placé parmi les hommes de génie qui ont illustré la Grande-Bretagne, et que son style soit souvent trop familier, il ne manque cependant pas d'un certain mérite, et, de l'aveu des maîtres de l'art, il est impossible de lire sans plaisir les vers simples et naïfs dans lesquels il fait passer sous les yeux les mœurs et le genre de vie de ses contemporains. Sir E. Brydges a écrit sa vie dans *le Bibliographer*, où l'on trouve quelques morceaux de lui. Plusieurs autres écrivains, entre autres Cibber et Ellis, se sont aussi occupés de Cokaine. D—z—s.

COKE, ou COOKE (sir ÉDOUARD), magistrat anglais, d'une famille distinguée du comté de Norfolk, naquit en 1549, à Mileham, terre de son père, située dans ce comté. Il fut élevé à l'université de Cambridge, et entra ensuite, d'abord à Clifford'sinn et puis à Inner-Temple, pour s'y instruire dans la connaissance des lois. Ses talents se développèrent bientôt d'une manière si extraordinaire, qu'il fut reçu avocat avant la fin du temps qu'on avait coutume de donner aux études. Il acquit promptement une grande réputation, et fit un mariage avantageux qui, en augmentant sa fortune, déjà considérable, l'allia aux premières familles du royaume. Peu après, les villes de Coventry et de Norwich le choisirent pour leur *Recorder*, et le comté de Norfolk le nomma son représentant à la chambre des communes, dont il fut élu orateur en 1591. L'année suivante, la reine le nomma solliciteur général, et il devint procureur général en 1593. Ayant perdu sa femme, dont, en dix ou douze ans, il avait eu dix enfants, il épousa, en 1598, Élisabeth, veuve de sir Guillaume Halton, et fille de lord Thomas Burleigh, devenu depuis comte d'Exeter (1) qui lui donna moins d'enfants, mais beaucoup plus de soucis que la femme qu'elle remplaçait. Il commença par être inquiété sur les formes de ce mariage, que, malgré sa régularité habituelle, il avait fait, à ce qu'il paraît, d'une manière assez irrégulière, sans publication de bans ni dispenses, comme on se le permettait souvent en ce temps-là. Cette affaire s'arrangea sans peine ; il était destiné à en avoir de plus difficiles, que devaient également

(1) Thomas Burleigh, fils du célèbre Cecil Burleigh, principal ministre d'Élisabeth, jouit, ainsi que son frère Robert, de la faveur de Jacques Ier, qui le même jour créa ce dernier comte de Salisbury dans la matinée, et le soir Thomas comte d'Exeter. D—z—s

lui attirer les qualités et les défauts de son caractère, son exactitude et sa rigidité à ses devoirs, et en même temps sa violence quand il croyait avoir raison, et son inexcusable dureté envers les accusés traduits devant son tribunal. Cette odieuse disposition éclata particulièrement en 1600 dans l'affaire du comte d'Essex. Coke, après avoir récapitulé les griefs énoncés contre le comte, ajouta « que ce seigneur, qui « avait cru devoir être Robert Ier d'un royaume, « allait, par le juste jugement de Dieu, être Robert « dernier de sa race. » Il se conduisit avec plus de violence et d'inconvenance encore quelques années après, dans l'affaire de sir Walter Raleigh (1); mais il paraît s'être distingué au-dessus de tous les hommes de sa profession par son habileté à démêler tous les fils d'une affaire, par la netteté avec laquelle il les exposait dans le moins de mots possible, marchant droit au fait, et saisissant d'abord le vrai côté des questions. Il avait coutume de dire que dans toute affaire « la matière tenait peu de place ; » et il était si loin d'en rien retrancher, qu'on l'a regardé comme l'homme le plus propre à éclairer un jury ; et il ne paraît pas qu'on lui ait reproché d'avoir jamais fait un usage injuste des aveux qu'il arrachait aux accusés avec trop d'âpreté et de violence. Nul, à ce qu'il paraît, n'a jamais mieux connu, mieux interprété la loi, dont il a été regardé comme l'oracle en Angleterre, et nul ne s'y tenait plus exactement attaché. Sa devise était : « La loi est le meilleur de tous les « casques, » et il agit toujours en conséquence. Aussi ses nombreux ennemis ont-ils pu le rendre souvent suspect, mais sans jamais parvenir à le perdre. De ses ennemis, le plus actif était le fameux Bacon, protégé par le comte d'Essex. Il avait espéré, en 1594, être nommé à la place de solliciteur général : Coke, à ce qu'il paraît, s'était opposé à cette prétention, et son influence l'avait emporté sur celle du comte. Si Bacon savait renoncer à ses attachements, il conservait ses ressentiments ; on le voit, et dans sa conduite envers Coke en toute occasion, et dans plusieurs lettres que leurs diverses relations l'ont mis dans le cas de lui écrire, et où il lui reproche ses torts avec la rigoureuse justice d'un ennemi trop habile pour les exagérer. Il n'aurait pas été facile de nuire à Coke sous le règne d'Elisabeth, dont les favoris séduisaient plus aisément le cœur que la raison; mais la faiblesse de Jacques ouvrait un vaste champ aux intrigants de cour. Cependant, durant les dix premières années de ce règne, il ne fit que croître en honneurs et en crédit. L'habileté avec laquelle il conduisit l'instruction de l'affaire relative à la conspiration des poudres avait un peu rétabli sa popularité, que lui avait fait perdre la part qu'il avait prise à la condamnation du comte d'Essex et de sir Walter Raleigh. La cour crut aussi devoir l'en récompenser : en 1606, il fut nommé président (*chief justice*) de la cour des plaids-communs ; en 1613, il fut élevé à la dignité de premier juge du Banc du roi. On regarda cette promotion comme le résultat d'une intrigue de ses ennemis, qui, pour quelque raison particulière, désiraient l'éloigner de la cour des plaids-communs, ce qui ne se pouvait faire alors que d'une manière honorable pour lui. La même année, il fut nommé membre du conseil privé, bien que déjà il se fût montré peu disposé à favoriser les usurpations que la cour pouvait entreprendre. C'était alors contre elle qu'il avait principalement à exercer la rigidité de son caractère ; ce qui avait été dureté devint courage, et cette dernière partie de la vie de Coke a généralement relevé et honoré la première. Déjà plusieurs oppositions avaient mécontenté la cour, lorsqu'on fit la découverte du crime commis sur la personne de sir Thomas Overbury, que le duc et la duchesse de Sommerset avaient fait empoisonner dans la Tour de Londres, où ils avaient trouvé le moyen de le faire renfermer, pour se débarrasser d'un ami trop incommode par sa prudence et son honnêteté. Le roi ordonna les plus sévères recherches contre un favori dont il commençait à se lasser ; les coupables furent mis en jugement, les agents inférieurs du crime en subirent la peine légale ; mais le duc et la duchesse, condamnés à mort aussi, obtinrent leur grâce, pour vivre odieux l'un et l'autre, chargés de la haine et du mépris public. Avec quelque prudence que sir Edouard Coke se fût conduit dans cette affaire, elle fournit à ses ennemis des prétextes pour le noircir, soit dans le public, soit dans l'esprit du roi. La circonspection avec laquelle il avait procédé lui fut imputée vis-à-vis du public comme un désir de sauver les coupables, et le silence gardé sur quelques-uns qui ne furent pas mis en jugement, sans qu'on ait jamais bien pu savoir pourquoi, parut justifier ces bruits. On prétendit, d'un autre côté, que Coke avait fait entendre qu'il ne lui était pas permis d'aller trop loin dans cette affaire. On renouvela les bruits répandus sur la mort du prince de Galles, prince cher à la nation, qui estimait son courage autant qu'elle méprisait la faiblesse de son père. On accusait très-faussement le duc de Sommerset d'avoir empoisonné ce jeune prince, « bien assuré, di- « sait-on, de ne pas déplaire au roi, à qui le prince « de Galles donnait beaucoup d'ombrage. » Ces bruits, fortifiés par les mots mystérieux qu'on attribuait à sir Edouard, irritèrent vivement le roi. L'opposition de Coke, relativement à la disposition de quelques évêchés en commande, aigrit encore son ressentiment, et lui donna une occasion de le manifester, en faisant censurer par le conseil la conduite de Coke et des douze juges qui avaient agi avec lui dans cette affaire. Lui seul se montra inébranlable dans son opinion, et soutint avec dignité la conduite qu'il avait cru de son devoir d'adopter ; mais dans une dispute de juridiction avec la cour de la chancellerie, emporté par la violence et l'inflexibilité de son caractère, il donna du moins un prétexte de le traiter d'une manière sans exemple jusqu'alors envers un magistrat regardé comme le chef de la loi. Censuré par le conseil privé, et suspendu de ses fonctions, il fut obligé d'entendre sa sentence à genoux, et de répondre à plusieurs

(1) Il l'appela un détestable athée, une araignée d'enfer, le plus vil et le plus exécrable des traîtres. On croit généralement que Shakspeare fait allusion aux étranges procédés de Coke à l'égard de Raleigh, dans sa comédie *Twelfth Night*. D—z—s.

accusations ridicules, comme de s'être qualifié premier juge (*chief justice*) d'Angleterre, ce qui avait été l'usage de tous ses prédécesseurs, et d'obliger son cocher de le conduire *nu-tête*, ce qu'il assura que le cocher faisait pour sa propre commodité, et nullement par son ordre. La suspension eut lieu en 1616. Six mois après, sir Edouard fut tout à fait privé de son office. Il paraît que le duc de Buckingham, alors favori, eut grande part à cette affaire, et qu'il aurait été possible à Coke de rentrer en fonction, s'il eût voulu employer les moyens en usage alors; mais il répondit à ceux qui l'en pressaient « qu'il « n'était pas plus permis à un juge de chercher à « corrompre que de se laisser corrompre (1). » Il paraît, au reste, que le duc de Buckingham n'était pas très-animé contre lui; car Coke lui ayant fait proposer le mariage de sa fille cadette avec sir John Villiers, frère aîné du duc, cette idée fut acceptée avec empressement; mais lady Hatton, peu disposée à complaire à son mari, et mécontente de n'avoir pas été consultée, emmena sa fille dans la maison d'un de ses amis. Sir Edouard demanda un ordre du conseil privé pour ravoir sa fille; mais avant que l'ordre fût arrivé, ayant appris où elle était, il s'y rendit avec ses fils, et l'enleva de force. Lady Hatton porta plainte contre son mari. D'un autre côté, le duc de Buckingham et sa famille avaient pris ce mariage fort à cœur, et lady Compton, sa mère, traita avec une grande hauteur Bacon, alors chancelier, qui s'y opposait de tout son pouvoir. Enfin tout s'arrangea; le mariage se fit, et, en 1617, sir Edouard rentra dans sa place de conseiller privé. Le mauvais état des affaires du roi rendant ses conseils extrêmement nécessaires, Bacon même, à ce qu'il paraît, prit le parti de se rapprocher de lui, et l'on remarqua que de ceux de ses anciens ennemis qui ne s'étaient pas réconciliés, il n'y en eut presque aucun qui ne tombât entre ses mains, comme accusé de malversations devant son tribunal. On a peut-être eu tort de regarder comme une preuve de ressentiment la sévérité qu'il porta dans ces sortes d'affaires; mais Coke du moins n'était pas homme à trouver dans le souvenir d'une injure un motif d'indulgence. Quelque répugnance qu'eussent le roi et ses favoris à assembler un parlement, il fallut bien en venir là; les besoins pressaient, et l'on ne pouvait plus se passer de subsides. On comptait beaucoup sur l'influence de Coke, membre de ce parlement; mais il était loin de vouloir y seconder les mesures de la cour. Le roi, dans son ressentiment contre lui, s'écria un jour « que c'était l'instrument « le plus commode pour un tyran qu'eût jamais pro- « duit l'Angleterre. » Après de violents débats, le parlement fut dissous, et le même jour, Coke, accusé de prévarication dans l'affaire du duc de Sommerset, fut mis à la Tour de Londres, où il ne demeura pas longtemps. En 1623, il fut envoyé en Irlande avec une commission, qui n'était qu'une espèce d'exil honorable. Un nouveau parlement ayant été convoqué en 1625, pour l'empêcher d'y siéger, on le nomma shérif du comté de Buckingham, et, en cette qualité, lui, qui avait été premier juge d'Angleterre, fut obligé d'accompagner les juges dans leurs assises; mais nommé ensuite au parlement de 1628, il s'y distingua plus que jamais par son zèle pour la défense des droits du peuple et contre les abus de la cour : il y accusa formellement le duc de Buckingham. Il était alors âgé de près de quatre-vingts ans. Coke se retira ensuite à sa maison de Stoke-Pogeys, dans le comté de Buckingham, où il mourut, en 1634, dans sa 86e année (1). Sa figure était belle, et ses manières pleines de dignité; il apportait un grand soin à la propreté de ses vêtements, disant « que la « propreté des habits doit rappeler la nécessité de te- « nir le dedans aussi net. » Il se félicitait beaucoup d'être parvenu à toutes ses places sans solliciter ni payer. Ses ouvrages passent pour des autorités du premier ordre, relativement aux lois de son pays; et un de ses compatriotes a dit, dans le style du temps, « qu'ils seraient admirés tant qu'il resterait à la re- « nommée une trompette et quelque haleine pour y « souffler. » Ils ne sont pourtant pas tous également estimés pour le style; autant ses plaidoyers sont concis et serrés, autant ses discours préparés et ses écrits imprimés, où il se livrait davantage à son imagination et au goût du temps, sont diffus et chargés d'une érudition surabondante. On a de lui : 1° *Rapports de divers jugements et résolutions rendus sur des cas nouveaux*, etc. La 1re partie fut publiée en 1600, in-fol.; les 2e, 3e et jusqu'à la 11e, le furent par Coke lui-même, pendant le règne de Jacques Ier; la 12e et la 13e parurent postérieurement. Tous ces rapports sont reçus par les cours avec la plus haute déférence; et comme un témoignage de distinction, on les cite fréquemment par 1, 2, 3, etc., sans faire mention du nom de l'auteur. Il y a eu un grand nombre d'éditions de ces rapports; la dernière a été donnée en 1776, en 7 vol. in-8°, par Wilson. On a publié en 1742, en un vol. in-8°, un abrégé versifié pour la facilité de la mémoire. 2° *Book of Entries*, qui est un recueil des précédents adoptés par les cours, des déclarations, informations, etc., et enfin de tout ce qui concerne la partie pratique des lois d'Angleterre, publié par lui en 1614. 3° *Institutes des lois d'Angleterre*, divisées en 4 parties; la 1re, qui a paru

(1) Ce fut dans une autre circonstance que le roi tint un propos à peu près semblable. Jacques, faisant allusion aux fréquents changements de fortune que Coke avait éprouvés dans le cours de sa vie, se trouvant tantôt en possession du pouvoir et tantôt dans la disgrâce, et à son habileté à profiter des moindres circonstances pour rentrer en faveur, disait de lui qu'il ressemblait à un chat qui tombait toujours sur ses pattes. D—z—s.

(1) Sir Edouard Coke était sur son lit de mort, lorsque sir Francis Windebank se présenta chez lui, par ordre du conseil, pour y rechercher des papiers séditieux et dangereux. En vertu de sa commission, il saisit différents manuscrits de Coke, tels que le *Commentaire sur Littleton*, l'*Histoire de sa vie*, écrite de sa propre main, le *Commentaire sur la grande charte*, les *Plaidoyers* (*Pleas*) *de la couronne* et la *Juridiction des cours*, ses 11e et 12e rapports en manuscrit, et cinquante et un autres manuscrits, avec le testament de sir Edouard, où il avait fait différentes dispositions en faveur de ses petits-enfants. Les livres et les papiers furent détenus pendant sept ans. En 1641, un de ses fils s'adressa à la chambre des communes pour en réclamer la restitution, que le roi ordonna. On remit à la famille tous ceux qu'on put trouver; mais le testament avait disparu. D—z—s.

en 1628, est la traduction, avec un commentaire, des *Tenures* de sir Thomas Littleton, un des juges des plaids-communs sous le règne d'Édouard IV ; mais comme elle était fort incorrecte, on en donna en 1629 une seconde édition qui a été révisée, dit-on, par l'auteur ; la 2e partie contient la *grande charte* et les statuts les plus importants dans le langage dans lequel ils furent d'abord donnés : il y a ajouté un savant commentaire ; la 3e partie contient la loi criminelle et les plaidoyers de la couronne, et enfin la 4e renferme la juridiction de toutes les cours du royaume, depuis la haute cour du parlement jusqu'à celle de *court-baron*. Hargave et Butler ont donné la 13e édition, très-augmentée, de la 1re partie, Londres, 1788, in-fol. Nous avons sous les yeux une édition des trois dernières parties, Londres, 1797, 4 vol. in-8°. Coke a publié plusieurs autres ouvrages sur les lois et coutumes de l'Angleterre; on en trouvera la liste, ainsi que l'indication des différentes éditions, dans la *Bibliographie légale* (Legal Bibliography) de Bridgman. S—D et D—Z—S.

COL DE VILARS (ELIE), né en 1675, à la Rochefoucault en Angoumois. Ses parents étaient protestants; quoique pauvres, ils cultivèrent ses dispositions, et après avoir fait ses humanités, il vint à Paris pour compléter ses études. Col de Vilars y fit abjuration, et dès lors se livra à l'éducation de la jeunesse, en même temps qu'à l'étude des lettres. Ses notions en ce genre le firent placer auprès du comte de Rieux, pour veiller à l'instruction de son fils. L'aisance qu'il trouva dans cette maison lui procura le moyen de se livrer au goût décidé qu'il avait pour l'étude de la médecine. Cultivant les accessoires de cette science en même temps qu'il ornait l'esprit de son disciple, il fut bientôt en état d'entreprendre des études sérieuses, et sans négliger les devoirs de sa place, il s'occupa pendant quinze ans à recueillir dans les amphithéâtres, les hôpitaux et les bibliothèques, de quoi fournir aux pénibles exercices de sa licence. Il la commença en 1710, et la termina avec distinction en 1713, époque où il reçut le bonnet de docteur. Col de Vilars affectionnait la chirurgie, non qu'il la pratiquât en opérateur routinier, mais il donna une attention spéciale aux maladies qui peuvent, par suite, demander une industrieuse application de la main; aussi fut-il, sous ce rapport, agréable à la faculté, qui le nomma bientôt pour remplir une chaire de chirurgie et d'anatomie. Il fut successivement médecin du roi au Châtelet, médecin titulaire à l'Hôtel-Dieu. Connu de son corps sous les rapports les plus avantageux du savoir et de la probité, il en fut nommé doyen en 1740, et continue dans cette place quatre années de suite. Ce fut sous son décanat qu'on reconstruisit l'amphithéâtre des écoles, dont les dépenses génèrent beaucoup la faculté. La trop grande confiance que donna Col de Vilars à l'entrepreneur fut cause qu'elle s'endetta alors d'une assez grosse somme. Trois ans après la cessation de ses fonctions décanales, à l'époque où il venait d'être désigné à une chaire de matière médicale, Col de Vilars mourut, le 26 juin 1747, regretté du petit nombre d'amis que lui avait valu l'intégrité de ses mœurs. Il fut inhumé dans St-André-des-Arcs. Les ouvrages de Col de Vilars sont peu nombreux, mais ils ont joui d'une certaine réputation dans leur temps. On cite de lui : 1° quelques thèses d'une latinité assez pure. 2° *Cours de Chirurgie, dicté aux écoles de médecine*, 1738, 4 vol. in-12. Cet ouvrage offre quelques généralités sur la physiologie et la chirurgie, une histoire assez détaillée sur les tumeurs, les plaies et ulcères. Il a été complété par un traité sur les fractures et les luxations, ajouté par Poissonnier, et qui forme un 5e volume, 1748, in-12. Ce dernier travail est de la main de Col de Vilars; il était presque achevé à sa mort, et n'avait alors besoin que de la rédaction que lui donna l'éditeur. Cet ouvrage est oublié aujourd'hui que la science a fait de si grands progrès. 3° *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division et leur étymologie*, 1 vol. in-12, 1740 et 1760 ; c'est un extrait d'un dictionnaire beaucoup plus considérable, qui occupait depuis plus de trente ans les loisirs de l'auteur. Ce petit ouvrage fait regretter le grand, vu qu'il est assez bien fait ; mais aujourd'hui il est de nulle valeur, à raison de la supériorité de ceux qui ont paru depuis. P—R—L.

COLALTO, acteur de la troupe italienne, où il avait été reçu en 1760, y remplissait les rôles de Pantalon, et composa beaucoup de pièces pour son théâtre : *Pantalon avare*, en 4 actes, 1768 ; *Pantalon rajeuni*, en 4 actes, 1768 ; *la Famille en discorde*, en 4 actes, 1768 ; *Pantalon père sévère*, canevas italien remis au théâtre, en 4 actes, 1768 ; *le Retour d'Argentine*, en 3 actes, 1769 ; *Pantalon jaloux*, en 3 actes, 1769 ; *Arlequin gentilhomme par hasard*, en 3 actes, 1769 ; *les Noces d'Arlequin*, en 3 actes 1769 ; *le Turban enchanté*, en 2 actes, 1769 ; *les Intrigues d'Arlequin*, en 2 actes, 1769 ; *les Mariages par magie*, en 2 actes, 1769 ; *le Gondolier vénitien*, en 2 actes, 1769 ; *le Vieillard amoureux*, en 2 actes, 1769 ; *la Cantatrice*, en 1 acte, 1769 ; *les Perdrix*, en 1 acte, 1769, *le Monstre marin*, en 1 acte, mêlé de danses, 1770 ; *les Trois Jumeaux Vénitiens*, en 4 actes, 1773 ; le succès qu'eut cette dernière pièce engagea l'auteur à la donner en français, et à la faire imprimer dans cette langue, Paris, 1777, in-8°. Hèle et Cailhava travaillèrent au dialogue, qui cependant, d'après le titre, semble être l'ouvrage de Colalto seul. Cette comédie est supérieurement intriguée, pleine de situations originales et de vrai comique. L'auteur y jouait les trois rôles des jumeaux. Colalto est mort le 5 juillet 1778, âgé de 65 ans. A. B—T.

COLANGELO (FRANÇOIS), évêque de Castellamare, savant théologien et littérateur, fils d'un avocat, naquit à Naples, le 25 novembre 1769, et entra vers 1780 dans le couvent de St-Pierre *ad Aram*, situé près de sa ville natale, et occupé, à cette époque, par les chanoines réguliers. En 1783, il se fit recevoir membre de la congrégation de l'Oratoire d'Italie, dont la règle austère s'accordait avec la gravité de son caractère et ses goûts scientifiques. Le zèle qu'il montra le conduisit bientôt aux premières charges de cette compagnie, qu'il remplit de la manière la plus distinguée. En 1815, le roi Ferdi-

nand Ier l'avait désigné pour l'évêché de Sora, mais il n'accepta pas ce siége, préférant le modeste séjour de son monastère à l'éclat d'une prélature. Nommé, en 1820, par le même prince, évêque de Castellamare, il voulait également se soustraire à ce nouvel honneur; mais le pape, informé des éminentes vertus qui le caractérisaient, lui fit manifester le désir de l'en voir revêtu. Colangelo n'osa plus résister; il alla, en personne, présenter ses respects au souverain pontife, qui le dispensa des examens préalables, et le fit sacrer à Rome par le cardinal Pacca. Revenu à Naples, l'année suivante, il fut appelé à faire partie de la commission chargée d'exécuter le concordat avec le saint-siége. Ferdinand Ier le nomma, en 1825, président du département de l'instruction publique, et, en 1830, premier administrateur de l'imprimerie royale, fonctions qu'il exerça jusqu'au 15 janvier 1836, jour où une apoplexie foudroyante mit un terme à sa vie. Avant comme après son élévation aux dignités, Colangelo employa tous ses loisirs à la culture de lettres; aussi sa demeure fut-elle continuellement le rendez-vous des hommes les plus renommés par leur savoir. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en manuscrit que ses héritiers se proposent de publier. Voici la liste de ceux qu'il livra lui-même à l'impression; ils sont tous en langue italienne : 1° *Opuscules scientifiques*, in-8°. 2° *Recueil d'ouvrages appartenant à l'histoire littéraire*, 2 vol. in-8. 3° *Le Galilée à l'usage de la jeunesse*, in-8°. 4° *Vie de Pontano*, in-8°. 5° *Vie d'Antoine Beccadelli, dit le Palermitain*, in-8°. 6° *Vie de Jean-Baptiste della Porta*, in-8°. 7° *Vie de Jacques Sannazar*, in-8°. 8° *La Liberté irréligieuse de penser*, in-8°. 9° *Apologie de la religion chrétienne*, in-8°. 10° *Histoire des philosophes et mathématiciens napolitains*, 3 vol. in-4°. 11° Une homélie de St. Jean-Chrysostome *sur la Divinité de Jésus-Christ*, traduite du grec avec notes. M—A.

COLARDEAU, ou COLLARDEAU (JULIEN), né vers 1590, à Fontenay-le-Comte, en Poitou, procureur du roi au présidial de cette ville, mérite, comme poëte, une réputation que les justes éloges de plusieurs critiques n'ont pu encore lui faire obtenir, tant le public revient difficilement de ses premières impressions. Colardeau avait fait imprimer à Paris, en 1619, in-8°, une satire latine contre les bals et les mascarades, sous le titre suivant : *Larvina, satyricon in chorearum lascivias et personata tripudia*. Cette pièce, dans laquelle il s'était proposé d'imiter Apulée, se sent de l'affectation et de l'obscurité du modèle qu'il avait choisi. On y aperçoit cependant les germes du talent qu'il a montré dans ses deux poëmes, l'un sur les victoires de Louis XIII, et l'autre sur le château de Richelieu. C'est surtout dans ce dernier ouvrage que Colardeau a fait preuve d'un talent peu commun. On y trouve des morceaux entiers où l'homme du goût le plus sévère aurait peine à remarquer quelques taches; mais on y remarque peu d'invention. Le poëme sur les campagnes de Louis XIII est trop historique, et dans sa description du château de Richelieu, l'auteur suit une marche trop régulière. On ne doit point oublier que Colardeau a eu le courage de louer le duc de Montmorenci, l'une des malheureuses victimes de l'ambition de Richelieu, dans un poëme entrepris à sa gloire, et dédié à la duchesse d'Aiguillon sa nièce. Le duc de Montmorenci n'avait cependant point été son bienfaiteur. Le *Tableau des victoires de Louis XIII* fut imprimé à Paris en 1650, in-8°, in-12, et la *Description du château de Richelieu* (vers 1643), in-4°. On a encore de Colardeau une *Ode sur le vaisseau le Grand-Armand*, dans le recueil des vers latins et français publié par Boisrobert, et intitulé : *le Sacrifice des Muses au cardinal de Richelieu*, Paris, 1635, in-4°. Il mourut le 20 mars 1669, suivant Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*, et non pas en 1641, comme le dit Sabatier, ni en 1650, comme le disent les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*, qui confondent Colardeau avec son père. W—s.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE), né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732, montra de bonne heure pour la poésie française un goût très-vif, qui lui fit négliger l'étude des langues anciennes. Le curé de Pithiviers, son oncle et son tuteur, qui voulait faire de lui un avocat, l'envoya à Paris chez un procureur au parlement; mais le jeune homme n'y faisait que des vers, et il fallut bien enfin lui permettre de suivre un penchant impérieux qui le détournait de toute autre occupation. Il débuta de la manière la plus brillante par sa fameuse *Lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope (Paris, 1758, in-8°). On y reconnut presque toutes les qualités essentielles au poëte : le choix heureux des mots, l'élégance des tournures, et cette harmonie, cette mollesse voluptueuse, qui font de l'art des vers une musique ravissante et continue; s'il n'égale pas le coloris de l'original, on ne peut lui refuser plus de grâce et surtout plus de sensibilité. Peu de temps après, Colardeau publia, avec beaucoup moins de succès, une héroïde d'*Armide à Renaud* (Londres et Paris, 1758, in-12), dont le fond et les idées appartiennent au Tasse. Ce fut aussi cette même année 1758 qu'il fit jouer une tragédie d'*Astarbé*, sujet pris dans le *Télémaque* : c'est une copie faible et languissante de la *Cléopâtre* du grand Corneille, et qui ne put se soutenir au théâtre, malgré tout l'art de mademoiselle Clairon, chargée du rôle principal. Deux ans après, en 1780, il donna *Caliste*, autre tragédie, imitée du drame anglais de Rowe, intitulée *la Belle Pénitente*. Geoffroy regardait cette pièce comme une des premières causes de l'anglomanie qui envahit pendant quelque temps la scène française. Elle n'eut cependant, comme la précédente, qu'un succès passager, et toutes deux n'offrent en effet de remarquable qu'une versification généralement correcte et facile. La première fut imprimée, Paris, 1758, in-12; la seconde, ibid., 1761, in-8°. Colardeau avait peut-être moins de talent encore pour la comédie, s'il en faut juger par les *Perfidies à la mode*, pièce en 5 actes et en vers, qui ne fut point représentée. Le style en est agréable, mais le manque d'action et d'intérêt, qui s'y fait trop souvent sentir, s'opposerait à la réussite. Soit paresse d'esprit, soit stérilité véritable, il parut

se vouer principalement au genre de l'imitation, qui ne lui réussit pas toujours aussi bien que dans la *Lettre d'Héloïse*. Il mit en vers les deux premières *Nuits d'Young* et *le Temple de Gnide* de Montesquieu. Il avait dessein d'en faire autant du *Télémaque*, mais il fut probablement effrayé de la difficulté de faire des vers plus élégants et plus harmonieux que la prose de Fénelon. Colardeau avait aussi traduit six chants de la *Jérusalem délivrée*, quand il apprit que Watelet s'occupait du même travail; il interrompit aussitôt le sien; et, de peur qu'on ne voulût en faire usage après lui, il le jeta au feu deux jours avant sa mort. C'est par le même principe de délicatesse et de modestie qu'il se désista du projet de traduire l'*Enéide*, dès qu'il fut informé que Delille avait entrepris ce grand ouvrage. Parmi ses productions originales, on distingue l'*Epître à Minette* (Paris, 1762, in-8°); l'*Epître à M. Duhamel* (ibid., 1764, in-8°), et *les Hommes de Prométhée*, poëme (ibid., 1775, in-8°). Ce sont, avec la *Lettre d'Héloïse*, les ouvrages qui lui font le plus d'honneur. Si, au charme et à l'harmonie des vers, il eût joint la force et l'originalité des pensées, il occuperait un des premiers rangs parmi les poëtes français. Nous avons vu que Colardeau avait négligé les anciens dès ses premières études; malheureusement il n'eut point un goût assez sûr pour suppléer à ce vice d'instruction; mais il avait l'oreille savante, sensible et délicate : ce sont là des qualités inappréciables et qui ne s'acquièrent pas. L'Académie française l'avait choisi en 1776 pour remplacer de St-Aignan; une hydropisie de poitrine l'enleva comme il travaillait encore à son discours de réception, le 7 avril de la même année, âgé de 43 ans et demi, et il fut remplacé par Laharpe. Colardeau avait toujours été d'une complexion faible et valétudinaire, encore affaiblie par des plaisirs dont il aurait peut-être dû se refuser l'usage. On assure qu'une maladie avait tellement affecté en lui l'organe de la vue, qu'il ne distinguait plus que le noir, le blanc, et des nuances d'ombres plus ou moins foncées. On connaît sa réponse à Barthe, qui vint lui lire une comédie au moment où il était près d'expirer. (*Voy.* BARTHE.) D'un caractère doux et mélancolique, il semblait avoir puisé le charme de son style dans l'agonie perpétuelle d'une existence frêle et douloureuse. C'était avec un sentiment inexprimable de volupté qu'il écoutait le chant des oiseaux, et même sur son lit de mort, les accents mélodieux du rossignol eurent le pouvoir de suspendre ses souffrances. « Ecoute, disait-il à un ami qui veillait « auprès de lui, écoute. Que la voix du rossignol est « pure ! que les accents en sont mélodieux ! Ainsi « devraient être mes vers. » Incapable d'envie et de malignité, il ne dissimulait pas son aversion pour ces deux défauts et la crainte qu'ils lui inspiraient. « La critique, disait-il, me fait tant de mal, que je « n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre per- « sonne. » Cette bienveillance affectueuse désarma Palissot lui-même, qui retrancha de sa *Dunciade* le nom d'un homme dont l'inaltérable douceur triomphait de l'amour-propre si naturel aux poëtes. Les œuvres de Colardeau ont été publiées, précédées de sa vie et de son éloge (par Jabineau de la Voute), Paris, 1779, 2 vol. grand in-8°, fig., ou 2 vol. in-12. L'éditeur n'a pas fait entrer dans ce recueil deux opéras-comiques, *la Courtisane amoureuse* et *les Amours de Pierre Lelong*, des fragments de la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, et quelques divertissements de circonstance trouvés dans les manuscrits de l'auteur. Les *Œuvres choisies* ou *Chefs-d'œuvre* ont eu plusieurs éditions, Paris, 1798, in-12; ibid., 1811, 2 t. en 1 vol. in-18; ibid. et même année, stéréot., in-18; ibid., 1822, 2 vol. in-18 ou in-12 avec fig., faisant partie de la *Bibliothèque française* de Ménard et Desenne; ibid., Janet et Cotelle, 1824, in-8°, fig.; ibid., Froment, 1825, 2 vol. in-32; ibid., in-18, dans la *Bibliothèque des Amis des Lettres*. Les *Poésies* de Colardeau se trouvent aussi réunies à celles de Malfilâtre dans 1 vol. in-18, stéréot. d'Herhan, publié en 1825. A—G—R et CH—S.

COLAS DE RIENZO. *Voyez* RIENZO.

COLAS (JACQUES), naquit à Montelimart, vers le milieu du 16e siècle. De Thou, qui avait étudié avec lui à Valence sous Cujas, raconte qu'il fut accusé d'avoir assassiné un de ses camarades, et emprisonné à cause de ce meurtre. Il le peint comme un homme d'une élocution facile, présomptueux, hardi, et qui avait médité de bonne heure des choses au-dessus de sa condition. En effet, fils d'un avocat professeur en droit, et quelque temps avocat lui-même, l'office de vice-sénéchal de Montelimart, dont il fut pourvu en 1577, était peu propre à satisfaire sa turbulente ambition. Député par le tiers état de sa province aux états de Blois, il s'y dévoua tout entier aux intérêts des princes de Lorraine. En conséquence il abandonna la magistrature pour la profession des armes, et désola d'abord le Dauphiné, à la tête de 1,200 arquebusiers qu'il avait rassemblés pour faire la guerre aux protestants. D'autres provinces devinrent le théâtre de ses fureurs; mais le succès ne couronna pas toujours ses entreprises. Il était au pouvoir des protestants dans Châtillon, lorsque cette place fut obligée en 1586 de se rendre au duc de Mayenne. La délivrance de Colas, ainsi que celle de Biragne et de la Roche-Dubreuil, fut une des conditions de la capitulation. Mayenne, dont la protection lui avait déjà fait obtenir des lettres de noblesse, la charge de grand prévôt de France et de l'hôtel, et le titre de capitaine de cent hommes d'armes, le nomma lieutenant de ses gardes, lui donna une pension de 2,000 écus d'or, et l'envoya en 1591 à la Fère, dont les Espagnols et les ligueurs venaient de s'emparer. Halwin, marquis de Meignelai, y commandait. Sur le soupçon de quelque intelligence avec les royalistes, Colas le fit massacrer à la sortie de la messe. Il lui succéda dans le gouvernement de la ville, et la défendit avec dom Alvarès Osorio contre Henri IV qui l'assiégea en personne, et la prit le 16 mai 1595. S'il en faut croire de Thou, Osorio, interrogé pourquoi, avec des munitions et des vivres, il avait sitôt capitulé, répondit « qu'il devait compte de Colas aux Espagnols. » Mais si l'on considère la durée du siége, le plus long de

ceux qu'entreprit Henri IV, on croira plutôt que la place ne fut rendue que par famine, comme l'assurent d'autres historiens. Quoi qu'il en soit, Colas signa la capitulation en qualité de comte de la Fère; et comme on refusait d'admettre ce titre, il répondit fièrement « qu'il avait autant de droit de le porter « que Montluc-Balagni celui de prince de Cambray.» Il paraît qu'il contribua beaucoup à la surprise d'Amiens par les Espagnols en 1597. « Il servit, disent « les *Mémoires de la Ligue*, à ôter cette ville à la « France. » Passé au service de l'archiduc Albert, il fut blessé à la bataille de Nieuport, en 1600, fait prisonnier, et déporté à Ostende, où il mourut. « J'aurois moins parlé de lui, dit de Thou, s'il n'étoit « devenu célèbre par la témérité de ses entreprises, « et par l'amitié de Mayenne, qui finit par craindre « l'homme qu'il avoit élevé. » L. B—E.

COLAS (JEAN-FRANÇOIS), distingué par le nom de *Guyenne* que portait sa mère, naquit à Orléans en 1702. Après de brillantes études, il professa jusqu'à trente ans chez les jésuites, qu'il quitta pour devenir successivement chanoine de St-Pierre-Empont, et de l'église royale de St-Aignan. Sous l'un et l'autre titre, Colas de Guyenne fut utile non moins par ses excellentes qualités que par les lumières qu'il jeta sur l'administration du temporel de ses deux chapitres. Après avoir été membre et l'un des chefs directeurs de la société littéraire d'Orléans, il mourut le 3 novembre 1772. Nous avons de lui : 1° *Oraison funèbre de Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang*, Orléans, 1752, in-4°; 2° *Discours sur la Pucelle d'Orléans*, Orléans, 1766, in-8°; 3° *le Manuel du cultivateur dans le vignoble d'Orléans, utile à tous les autres vignobles du royaume*, Orléans, 1770, in-8°, manuel plus précis, et surtout plus clair, que celui qu'avait précédemment publié Jacques Boulai. P—D.

COLAS DE MANTOUE, grammairien célèbre, enseignait l'éloquence latine aux jeunes Milanais pendant le règne de Galéaz Sforza, duc de Milan. (*Voy.* ce nom.) Imbu des maximes de l'antiquité, il s'efforçait d'inspirer à ses écoliers les mœurs et les opinions républicaines. Il déclamait sans cesse contre la tyrannie; il montrait comment la ruine des mœurs et des lois est la conséquence du gouvernement des princes : et l'exemple de celui même sous lequel il vivait donnait du poids à ses leçons, car Galéaz Sforza, par ses débauches et ses cruautés, s'était rendu odieux à ses sujets; on l'accusait d'avoir fait périr sa propre mère, et il y avait peu de gentilshommes à sa cour dont il n'eût attaqué l'honneur et la fortune. Trois des écoliers de Colas de Mantoue, Jean-André Lampugnano, Charles Visconti et Jérôme Olgiato, avaient été particulièrement offensés par lui. Colas encouragea ces trois jeunes gens à délivrer leur patrie, et à venger leurs injures privées. Ils attaquèrent le duc le 26 décembre 1476, comme il entrait dans l'église de St-Étienne; ils le tuèrent à coups de poignard au milieu de ses gardes; mais le peuple, qu'ils croyaient avoir délivré, ne fit aucun mouvement en leur faveur. Lampugnano, embarrassé dans les habits des femmes qui remplissaient l'église, fut immédiatement massacré; les autres furent atteints dans leur fuite et livrés à un affreux supplice. S—S—I.

COLASSE (PASCAL), maître de chapelle du roi de France, né à Paris, en 1639, mourut à Versailles en 1709. D'abord enfant de chœur à St-Paul, il devint gendre de Lulli, et le prit pour modèle ; mais il lui resta fort inférieur ; car ses compositions, sans être plus savantes, sont beaucoup plus froides que celles du Florentin. On se rappelle la jolie épigramme faite au sujet de son opéra d'*Achille*, paroles de Campistron :

> Entre Campistron et Colasse
> Grand débat s'émut au Parnasse,
> Sur ce que l'opéra n'eut pas un sort heureux.
> De son mauvais succès nul ne se croit coupable ;
> L'un dit que la musique est plate et misérable ;
> L'autre, que la conduite et les vers sont affreux,
> Et le grand Apollon, toujours juge équitable,
> Trouve qu'ils ont raison tous deux.

Le défaut de faire de la mauvaise musique ne fut pas le seul tort de Colasse. Il cherchait la pierre philosophale, et trouva la misère et la mort. On a de lui : 1° dix opéras ; *Achille et Polixène*, dont le 1er acte est de Lulli, 1687; *Thétis et Pélée*, 1689; *Enée et Lavinie*, 1690; *Astrée*, 1691 ; le *Ballet de Villeneuve-St-George*, 1692 ; *les Saisons*, 1695 ; *Jason*, 1696 ; *la Naissance de Vénus*, 1696; *Canente*, 1700; *Polixène et Pyrrhus*, 1706; 2° des motets, cantiques, stances et autres poésies du même genre. D. L.

COLAUD (le comte CLAUDE-SYLVESTRE), général français, né à Briançon, le 11 décembre 1754, était fils d'un négociant de cette ville, qui transporta son commerce en Corse. Le jeune Colaud passa dans cette île les premières années de sa vie, et fut ensuite envoyé au collége de la Ciotat, où il fit quelques études médiocres. Dès l'âge de dix-sept ans, il s'engagea dans la légion de Lorraine, fut racheté par ses parents, et s'engagea de nouveau dans un régiment de dragons. Né avec des dispositions réelles pour la profession des armes, il se fit bientôt remarquer de ses chefs, passa rapidement par tous les grades de sous-officier, et parvint, en 1782, à l'emploi d'adjudant. On sait que, pour remplir alors cette place difficile, il fallait être doué d'autant d'intelligence que de courage et d'activité. Colaud exerça ces pénibles fonctions pendant plusieurs années; et il devint capitaine en 1792, par suite des changements que la révolution apporta dans l'armée. Distingué par Kellermann, il fut nommé son aide de camp, fit en cette qualité la campagne de 1792 contre les Prussiens, et devint bientôt après colonel du 20e régiment de chasseurs à cheval. Il commanda cette troupe dans la Belgique sous Dumouriez, puis sous Dampierre, sur la frontière du Nord, où il se signala notamment dans la retraite de Famars, et à la bataille de Hondscoote, où il fut blessé d'un biscaïen à la cuisse. Le grade de général de division fut la récompense de ce dernier exploit ; et Colaud fut d'abord employé en cette qualité à l'armée des Alpes, sous les ordres de Kellermann. Ce fut alors que, mis à la tête d'un corps de

troupes par les commissaires de la convention en mission dans cette contrée, il réduisit les ouvriers de Toulon révoltés. (*Voy.* CADROY.) Employé aussitôt après à l'armée de Sambre-et-Meuse, il contribua aux premiers succès de la campagne de 1796, et couvrit ensuite la retraite avec beaucoup de valeur. L'année suivante, il eut le commandement de quatre divisions sous le général Hoche, et forma le blocus de Mayence. Il alla ensuite prendre le commandement de la Belgique, et y apaisa la révolte de la Campine. Il servit en 1801 et 1802 à l'armée du Rhin, eut une grande part à la campagne de Hohenlinden sous Moreau, et manifesta pour ce général un grand dévouement, ce qui lui nuisit auprès du consul, devenu maître de la France. Colaud fut, comme l'on disait alors, absorbé dans le sénat, et il ne concourut plus qu'à quelques opérations de peu d'importance, entre autres à l'expédition d'Anvers en 1809; aussi ne rentra-t-il guère en faveur auprès de Napoléon. D'ailleurs, condamné au repos par l'âge et les blessures, il vécut dans la retraite. Il avait été créé comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur. Louis XVIII le fit pair de France en 1814; mais Napoléon, qui n'avait pas oublié son opposition dans le senat, ne le nomma pas à sa nouvelle chambre en 1815, ce qui le fit rentrer sans difficulté à celle de Louis XVIII, après le second retour. Claude-Sylvestre Colaud mourut à Paris, le 3 décembre 1819. Le comte de Valence prononça son éloge à la chambre des pairs. M—D j.

COLAUD DE LA SALCETTE (JEAN-BAPTISTE), parent éloigné du précédent, était chanoine de Die, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, fut nommé député du clergé du Dauphiné aux états généraux, et se réunit l'un des premiers de son ordre à la majorité du tiers état. Nommé ensuite député de la Drôme à la convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, et la mort en cas d'invasion. Le même département le nomma encore son député au conseil des cinq-cents, et il mourut dans ces fonctions en 1796. — *Joseph-Claude-Louis* COLAUD DE LA SALCETTE, de la même famille, était conseiller au parlement de Grenoble avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération, éprouva quelques persécutions pendant la terreur, fut nommé préfet de la Creuse en 1800, puis député au corps législatif, et mourut dans la retraite. — Son frère, le général *Jacques-Bernardin* COLAUD DE LA SALCETTE, avait fait les campagnes d'Italie sous Bonaparte. Fait prisonnier par les Turcs dans l'île de Zante, où il commandait en 1799, il avait été conduit à pied à Constantinople et jeté dans les bagnes avec la foule des soldats; il y souffrit horriblement pendant plus d'un an. Délivré enfin à la demande de l'ambassadeur d'Espagne, il revint en France, où il eut un commandement dans le département de l'Isère, puis à Rome, et vécut dans la retraite depuis la restauration. M—D j.

COLBATCH (JEAN), membre du collége de médecine de Londres, vers la fin du 17[e] siècle. A peine fut-il sorti des officines pharmaceutiques, où il puisa les éléments de la science médicale, qu'il s'annonça comme réformateur dans la pratique de la chirurgie. Aux méthodes reçues du traitement des plaies, il ajouta l'usage d'une poudre vulnéraire delayée dans l'eau, et qu'il vendait pour prendre intérieurement, non-seulement comme propre à réprimer l'hémorragie dans le cas d'ouverture de quelques gros vaisseaux, mais encore pour dissiper les symptômes de stupeur dans des plaies d'armes à feu. Colbatch avait beaucoup plus de prétention que de savoir : on peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages qui sortirent de sa plume : 1° *A New Light of chirurgery*, etc., Londres, 1695, in-8°. Cet ouvrage fut vivement critiqué; c'est pour le défendre que parut le suivant. 2° *The New Light of chirurgery vindicated from the many injust aspersions*, etc., Londres, 1696, in-8°. Colbacth, mécontent des commencements de sa carrière chirurgicale, entra dans celle de la médecine. Il publia en ce genre : 3° *A Physico-medical Essay concerning the alkalis and acids*, Londres, 1696, in-8°. 4° *A Treatise on the gout*, etc., 1697. 5° *The Doctrine of acids in the cure of diseases further asserted*, 1698. L'auteur, dans toutes ces productions, se montre grand partisan des acides, qu'il regarde comme neutralisateurs d'un alcali qui, dit-il, est la cause de nombre de maladies, et particulièrement de la fièvre, du scorbut et de la goutte. 6° *Dissertation sur le gui de chêne*, traduite en français, Paris, 1729, in-12. Tous les ouvrages de ce médecin furent réunis et parurent au commencement du 18[e] siècle, sous ce titre : *A Collection of Tracts chirurgical and medical*, Londres, 1704, in-8°. P—R—L.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), ministre et secrétaire d'État, contrôleur général des finances sous Louis XIV, naquit à Reims, le 29 août 1619. Quelques auteurs ont avancé que son père faisait dans cette ville le commerce des draps, et qu'il commença lui-même par être commis dans les bureaux de Cenami et Maserani, banquiers du cardinal Mazarin. S'il en était ainsi, celui dont le nom est attaché à tout ce qui s'est fait de grand et d'utile sous le règne de Louis XIV eût pu dire, comme Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Mais Colbert prétendait descendre d'une illustre famille d'Écosse, dont la branche cadette vint s'établir en France vers 1281. Quoi qu'il en soit de cette prétention, qui tenait peut-être plus aux mœurs du temps qu'à la vanité d'un homme qui fut toujours simple dans son ton et dans ses manières, Ménage composa la généalogie des Colbert, qu'il fit descendre des rois d'Écosse. Un bill du parlement britannique (29 juillet 1681), confirmé en 1687, par des lettres patentes du roi Jacques II, cite quatre barons de Castelhill comme aïeux communs des Colbert d'Écosse et de France, qui ont les mêmes armes. Le père de Jean-Baptiste Colbert devint seigneur de Vandière, gouverneur de Fimes, maître d'hôtel ordinaire du roi. Il avait épousé une fille de Henri Pussort, qui fut conseiller d'État, et rédigea l'ordonnance civile con-

nue sous le nom d'*Ordonnance de* 1667. Dans sa jeunesse, Colbert aima avec passion les sciences et les arts qu'il devait un jour protéger avec tant d'éclat. Il parcourut les provinces de France pour connaître l'état du commerce, et dès lors il faisait sa principale étude des moyens de le rendre florissant. Ce fut dans le cours de ses voyages qu'il forma les grands projets dont l'exécution illustra depuis son ministère. St-Pouange, son proche parent et beau-frère de Letellier, le plaça chez ce secrétaire d'État, en 1648. Letellier, qui avait la confiance de Mazarin, le fit connaître à ce ministre, à qui on imputait alors toutes les exactions des traitants, et qui voyait déjà se former les premiers troubles de la fronde. Mazarin, l'homme de son siècle qui se connaissait le mieux en hommes, devina Colbert, et se l'attacha. Dès le mois de novembre 1648, Colbert commença à travailler avec le cardinal, à qui il dut son élévation et sa fortune. Il fut nommé conseiller d'État à l'âge de vingt-neuf ans; le ministre éprouva son zèle dans les campagnes de 1649 et 1650, pendant les guerres de la fronde. Colbert l'avait suivi en Bourgogne, en Picardie, en Guienne, en Champagne, et il était chargé de toutes les dépenses faites pour le service du roi. En 1651, Colbert épousa Marie, fille de Jacques Charron, seigneur de Menar, grand bailli de Blois. La même année, Mazarin, poursuivi par la haine publique et par les grands du royaume, se retira à Cologne, d'où il continua de gouverner la France. Lionne, Servien et Letellier ne décidaient rien, dans le conseil de la reine régente, sans l'avoir communiqué à Mazarin. Colbert, intendant de la maison du cardinal, était l'agent secret de cette correspondance; les dépêches du ministre lui étaient adressées, et il les portait à la reine, qui lui remettait les siennes. Sa conduite dans ces temps difficiles honore également son cœur et son esprit. Lorsque le grand Condé se plaignit si vivement de Lionne, de Servien et de Letellier, il n'avait point soupçonné Colbert. Sa prudence égalait son zèle, et son secret ne fut jamais découvert. Mazarin, rentré en France, admit Colbert dans sa confidence intime. Il fit pourvoir un de ses frères de plusieurs bénéfices; un second frère obtint une lieutenance au régiment de Navarre; un troisième fut fait directeur des droits de prise en mer. En 1652, Colbert fut nommé intendant de la maison du duc d'Anjou, et, l'année suivante, il vendit cette charge 40,000 liv. En 1654, Mazarin fit avoir à Colbert la charge de secrétaire des commandements de la reine, et à l'abbé, son frère, un nouveau bénéfice de 6,000 liv. de rente. Tels furent les commencements de la fortune de Colbert et de sa famille. Il les a retracés lui-même dans une lettre adressée au cardinal, son bienfaiteur, et datée du 9 avril 1655. Cette lettre curieuse est un monument de la reconnaissance de Colbert : « Je supplie, dit-il, Votre Éminence de trouver bon que je « ne paraisse pas insensible à tant de faveurs qu'elle a « répandues sur moi et sur ma famille, et qu'au moins, « en les publiant, je leur donne la sorte de payement « que je suis capable de leur donner. » Il parle ensuite de la *résistance qu'il opposait au torrent des libéralités* du cardinal (1). Lorsqu'en 1659 Mazarin voulut secourir l'Ile de Candie assiégée par les Turcs, et faire restituer au duc de Parme le duché de Castro que retenait le pape Alexandre VII, il chargea Colbert, qui prit alors le nom de *marquis de Croissi*, d'aller remplir à Rome cette double mission ; et si elle n'eut aucun succès, on ne doit l'attribuer qu'au mécontentement que nourrissait le pontife contre le cardinal Mazarin. Après quatre mois de séjour à Rome, Colbert se rendit à Florence, à Gênes, à Turin. Il devait y solliciter des secours pour Candie; mais les Vénitiens, qui possédaient cette île, excitaient plus la jalousie que la compassion de leurs voisins. Cependant Colbert finit par obtenir du duc de Savoie 1,000 hommes de pied, qui s'embarquèrent avec les troupes que la France envoya, mais qui ne purent empêcher Candie de tomber au pouvoir des Ottomans. A son retour à Paris, Colbert trouva Mazarin attaqué de la maladie dont il mourut dans les commencements de l'année suivante. Louis XIV connut bientôt le zèle et les talents de Colbert. Le cardinal-ministre, retenant le timon de l'État jusque dans les derniers temps de sa vie, travaillait presque tous les jours avec Colbert, en présence du jeune monarque. Colbert, dans des conférences secrètes, exposait, avec une entière liberté, toutes ses idées sur l'administration des finances et sur les traitants, qui ruinaient l'État et le peuple par leur insatiable avarice. Clair et concis dans ses discours, Colbert s'attachait à prouver au roi que l'ordre dans les finances est une des principales sources de la puissance et de la prospérité des empires; et Louis voyait alors, dans l'administration de Fouquet, une telle confusion, un état si désespéré, qu'il ne pouvait comprendre comment il serait possible de débrouiller ce chaos. Il interrogeait Colbert, et Colbert gagnait sa confiance en répondant avec justesse et solidité. Mazarin, affaibli par les progrès de la maladie, se fit transporter à Vincennes. Colbert lui conseilla de donner tous ses biens au roi, et d'abandonner à la générosité du prince le soin de sa famille. Colbert lui-même présenta cette donation à Louis, qui la refusa, et fit expédier un brevet portant qu'il faisait don au cardinal de tout ce qu'il avait acquis pendant son ministère. Mazarin fit alors son testament, qui contenait des dispositions honorables pour Colbert, le don de l'hôtel qu'il occupait auprès de celui du cardinal, et l'ordre exprès qu'on remît entre ses mains toutes les dépêches et toutes les négociations, tous les traités et tous les papiers concernant les affaires de l'État. Colbert fut nommé exécuteur testamentaire avec Fouquet, Letellier, Lamoignon et Zungo Ondedei, évêque de Fréjus. Cependant Louis allait tous les jours à Vincennes voir son premier ministre, qui lui parlait souvent de l'activité, de la sagesse et de la fermeté de Colbert. On lit dans plusieurs mémoires du temps, que Fouquet étant devenu l'ennemi du cardinal après lui avoir rendu de grands services, Mazarin le perdit dans l'esprit de son maître, en faisant retom

(1) Colbert fit imprimer cette lettre, in-fol. de 8 p.; elle est excessivement rare.

ber sur lui toutes les malversations financières, auxquelles, comme premier ministre, il avait eu le plus de part. D'autres, prêtant au cardinal un motif plus honorable, prétendent que son zèle pour l'État lui fit recommander, au monarque, Colbert, comme le seul homme qui pût rétablir l'ordre dans les finances. Il paraît certain que le ministre mourant dit à Louis : « Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter « en quelque sorte avec Votre Majesté, en vous « donnant Colbert. » On doit compter, dit le président Hénault, parmi les services du cardinal Mazarin, celui d'avoir tellement préparé, sur la fin de sa vie, la confiance du roi pour Colbert, qu'elle se trouva tout établie quand le cardinal mourut. Louis fit expédier sur-le-champ à Colbert des lettres portant rétablissement en sa faveur d'une des deux charges d'intendant des finances qui avaient été supprimées après la mort des derniers possesseurs. Ce prince communiquait à Colbert les états qu'il recevait du surintendant ; Colbert en montrait les erreurs au jeune monarque, et lui faisait voir que la recette était partout diminuée et la dépense exagérée. C'est ainsi que le ministre infidèle se conservait les moyens de continuer ses profusions. Cette épreuve dura plusieurs mois. Fouquet voulait tromper son maître ; Louis paraissait trompé, et Colbert l'empêchait de l'être : c'est ce que les amis du surintendant appelèrent la trahison de Colbert. Il est vrai qu'il eût pu avertir Fouquet, afin que, changeant de conduite, il pût mériter le pardon que le monarque paraissait disposé à lui accorder ; mais tout annonce que Colbert aspirait à la place de surintendant. Il fut donc ambitieux, mais il ne fut point traître. Près de sa chute, Fouquet osait se flatter de succéder à Mazarin comme premier ministre. Louis, qui avait résolu de gouverner par lui-même, et qui songeait déjà à livrer le surintendant à une commission, voulait qu'auparavant il se démît de sa charge de procureur général, afin que le parlement de Paris ne réclamât point le droit de le juger. On dit que Colbert fut chargé de tromper Fouquet, et qu'il le détermina à vendre sa charge, comme étant incompatible avec celle de premier ministre. On ajoute que le surintendant ayant fait fortifier Belle-Ile, qui lui appartenait, Colbert se servit de ce prétexte pour inspirer au jeune roi des soupçons, et pour lui faire craindre que Fouquet ne cherchât à se rendre souverain en Bretagne. Quoi qu'il en soit, Louis se rendit à Nantes ; Fouquet malade y fut attiré. Il se flattait d'effacer Colbert, peut-être même de le perdre. Les deux rivaux voyageaient sur la Loire dans deux bateaux différents, et les courtisans disaient en les voyant voguer : « L'un coulera l'autre à fond. » Ce fut Fouquet qui périt. (*Voy.* FOUQUET.) St-Simon, dans ses *Mémoires*, appelle Letellier et Colbert les *artisans de la ruine du surintendant*. On blâmait devant Turenne l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louait la modération de Letellier. « Effective- « ment, dit Turenne, je crois que M. Colbert a plus « d'envie qu'il soit pendu, et que M. Letellier a plus « de peur qu'il ne le soit pas. » Pellisson impute à Colbert d'avoir, pendant l'instruction du procès de Fouquet, violé le scellé apposé sur ses effets, et soustrait des papiers qui pouvaient compromettre la mémoire du cardinal, et peut-être Colbert lui-même, mais qui étaient utiles à la défense de Fouquet. On lit aussi dans les mémoires du temps que, dès qu'on eut imprimé les deux premiers cahiers de la défense de cet illustre accusé, Colbert les fit saisir chez l'imprimeur. Ce qui est certain, c'est que, parmi les juges qui conclurent à la peine de mort contre le surintendant, se trouvait Pussort, oncle de Colbert. Mais si la chute de Fouquet, que le siècle de Colbert a reprochée à ce ministre, le mit un moment, sinon pour les talents, du moins pour les faiblesses du cœur humain, au rang des hommes vulgaires, il en sortit bientôt par de grands services et par de hautes vertus. La place de surintendant ayant été supprimée, ainsi que celle de premier ministre, Colbert fut nommé contrôleur général. Tout marcha bientôt vers un ordre nouveau. Une chambre de justice fut établie ; les traitants, d'abord poursuivis criminellement, furent condamnés ensuite à de fortes taxes, et les rentes qui leur avaient été données en payement, supprimées par forme de confiscation. En même temps une remise de 3 millions fut faite sur les tailles. Le peuple, satisfait de se voir immoler des victimes et d'être soulagé dans le plus onéreux des impôts, bénit le monarque et applaudit à son ministre ; mais les amis de Fouquet, et ils étaient en grand nombre, les grands, qui ne subsistaient, pour la plupart, que de ses largesses, tous les gens d'affaires et de finances, haïrent Colbert, et cette haine fut le premier éloge de son administration. Quoique Colbert ne fût revêtu que du titre de contrôleur général, le roi lui accorda plus d'autorité que n'en avait eu jusqu'alors aucun surintendant. Il est vrai que Louis visait toutes les ordonnances, mais tout se réglait dans le conseil sur les avis de Colbert. Il serait difficile de présenter dans l'ordre chronologique le tableau de la vaste et savante administration de Colbert ; on la considérera successivement dans cet article sous le rapport des finances, du commerce, de la marine, de l'agriculture, de la surintendance des bâtiments, de la protection accordée aux sciences, aux lettres et aux arts. L'administration des finances avait été jusqu'alors un véritable chaos, que Sully même n'avait pu débrouiller. Richelieu, occupé d'affermir l'autorité royale et d'étendre au dehors la puissance de Louis XIII, négligea les finances ; et, après lui, les guerres de la fronde, l'esprit et le caractère de Mazarin portèrent le désordre à son comble. Colbert trouva le trésor vide, deux années de revenu consommées d'avance, le peuple accablé d'impôts, la perception des deniers publics confiée à des hommes cupides et ignorants, qu'on ne pouvait convaincre de prévarication, parce qu'il n'y avait point de plan fixe pour établir la recette et la dépense, et qu'on était obligé de s'en rapporter aux bordereaux qu'ils présentaient. Les domaines se trouvaient aliénés, les charges, les exemptions, les priviléges singulièrement multipliés ; les recettes étaient sans règle, les dépenses sans aucune mesure ; partout fraude et malversation, confusion et

désordre. Colbert établit un ordre admirable dans toutes les branches du revenu et des dépenses publiques; il fit supprimer tous les droits et tous les offices qui étaient à charge au roi et onéreux au peuple. Les gages furent diminués; les gains immenses des receveurs cessèrent; le trafic des emplois fut banni, et les gens de la cour ne se trouvèrent plus intéressés dans le produit des fermes publiques. Un grand nombre de bourgeois, se disant gentilshommes, avaient usurpé les titres d'écuyer, de chevalier, de comte ou de marquis, et s'exemptaient de payer la taille, qui pesait avec plus de force sur le cultivateur. Colbert fit rechercher tous ceux qui avaient usurpé les priviléges de la noblesse; il les obligea de représenter leurs titres devant les intendants de provinces, et les soumit à l'impôt commun. Il fit supprimer les justices que divers seigneurs ecclésiastiques ou laïques avaient dans Paris, et qui étaient aussi étendues que celles du roi. La réduction des rentes, l'une des opérations de Colbert qui n'a pu être justifiée, augmenta le nombre de ses ennemis; il méprisa leurs clameurs, leurs menaces, et renvoya Picon, son premier commis, parce que, au milieu d'un rêve pénible, il s'était éveillé en sursaut, criant que les rentiers le tenaient à la gorge. Les domaines de l'Etat furent régis avec plus de soin et d'intelligence. Colbert régla les droits de traite, qui subirent la réforme la plus utile aux manufactures et à la navigation dans les relations avec l'étranger. Il convertit en un droit de vente exclusive le droit d'entrée qui était établi sur le tabac. Les aides sont l'impôt que Colbert a le plus augmenté. Lorsqu'il entra au ministère, cet impôt ne rapportait que 1,520,000 liv.; à sa mort, il montait à 21 millions. Cependant le régime des aides fut rendu moins défectueux, et le code que rédigea Colbert est regardé comme un des plus grands services que ce ministre ait rendus à la France. Il tendit toujours à réduire le prix du sel, regardant la gabelle comme un impôt injuste, en ce qu'il pesait autant sur le pauvre que sur le riche. Une caisse d'emprunt avait remplacé la ressource de l'usure; l'intérêt de l'argent était réduit, la nature des divers impôts combinée avec art, et leur perception plus productive et moins onéreuse : tout était régularisé, amélioré. L'administration des finances, sous Colbert, présente les résultats suivants. Dans la première année de son ministère, en 1661, les impôts s'élevaient à 81 millions, et en 1683, année de sa mort, ils ne montaient qu'à 87 millions, et cependant les conquêtes avaient étendu le territoire de la France, le taux des monnaies s'était accru, et les denrées avaient haussé de prix. Il y avait donc une diminution réelle. Avant le ministère de Colbert, la taille s'élevait à 53 millions; avant la mort de ce ministre, cet impôt se trouvait réduit à 35 millions, et il projetait de le réduire encore. Lors de son entrée au ministère, la dette était de 52 millions, les revenus s'élevaient à 89 millions. En 1683, la dette avait été réduite à 32 millions, et les revenus étaient portés à 115 millions. Le revenu disponible à l'avénement de Colbert n'était que de 32 millions; à sa mort, il montait à 83 millions. Chargé des finances et de la marine, Colbert soutenait l'un par l'autre ces deux départements, et Louis XIV, d'ailleurs si grand par lui-même, dut à son ministre une grande partie des succès de ses armes. Colbert fournit à son maître les moyens d'entretenir trois fois plus de gens de guerre que la France n'en avait eus sur terre et sur mer à aucune autre époque; et, malgré les dépenses prodigieuses faites en bâtiments et en spectacles, Louis, par ses flottes et par ses armées, devint l'arbitre de l'Europe. Colbert disait à ce monarque : « Il faut « épargner cinq sols aux choses non nécessaires, et « jeter les millions quand il est question de votre « gloire. Un repas inutile de 3,000 liv. me fait une « peine incroyable, et lorsqu'il est question de mil- « lions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon « bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et « j'irais à pied toute ma vie pour y fournir (1). » L'année la plus dispendieuse de la guerre, celle de 1672, ne coûta que 110 millions, tandis que dans la guerre de 1689, la première qui suivit la mort de Colbert, il y eut des années qui absorbèrent plus de 180 millions. Ainsi, grâce au ministre qui concevait avec sagesse et qui exécutait avec courage, l'ordre et l'harmonie étaient nés du chaos, et rien dans le royaume n'était plus clair et mieux réglé que les finances. — Avant Colbert, il n'y avait guère en France d'autre commerce actif et durable que celui de quelques provinces avec la capitale, et ce commerce n'embrassait que les productions du sol; la France semblait ignorer les avantages de sa situation et ce que pouvait son industrie, tandis que ses voisins étendaient leurs relations jusqu'aux extrémités du monde. Colbert fit ouvrir de nouvelles routes, et réparer les grands chemins devenus impraticables. La jonction des deux mers avait été proposée sous Louis XIII. Riquet eut le mérite de la faire approuver et exécuter sous Colbert. Ce ministre projeta le canal de Bourgogne. Il forma une chambre générale d'assurance en faveur des villes maritimes. Il établit une chambre de commerce, où les plus habiles négociants furent appelés à discuter les causes de la prospérité nationale. Des mémoires envoyés à tous les ministres, à tous les consuls français, allèrent chercher dans toutes les parties du monde des éclaircissements sur toutes les branches du commerce, sur tous les moyens de le rendre florissant. Les douanes furent conservées aux entrées du royaume, et Colbert rédigea pour leur service de sages règlements. Le prix de l'argent baissé fit diriger les capitaux vers le commerce et l'agriculture. Dunkerque était au pouvoir des Anglais. Cette ville, par son commerce, avait longtemps donné de la jalousie aux Provinces-Unies et à l'Angleterre; Mazarin s'était vu forcé, par les circonstances, de la céder à Cromwell. Colbert en négocia le rachat avec habileté : Charles II livra Dunkerque moyennant 5 millions (1662), et cette ville devint en peu de temps une des places les plus flo-

(1) Extrait du plan de dépense tracé par Colbert en 1666.

rissantes de l'Europe. Les compagnies des deux Indes, regardées, après la fameuse confédération des villes Hanséatiques, comme la plus grande entreprise exécutée en faveur du commerce, furent établies par Colbert en 1664. Une colonie, partie de la Rochelle, alla peupler Cayenne ; une autre prit possession du Canada et jeta les fondements de Quebec ; une troisième s'établit à Madagascar. Colbert médita de sages lois pour lier toutes les colonies à la métropole. Par une habile politique, il fut permis à la noblesse de faire le commerce sans déroger ; et Nantes, St-Malo, Bordeaux sont encore habités par des négociants qui appartiennent aux meilleures familles de leurs provinces. Colbert avait prêté 6 millions aux compagnies. Le commerce du Levant fut ranimé, celui du Nord ouvert, celui des colonies étendu. On vit partir, en un mois, du port de St-Malo, soixante-cinq grands navires pour la pêche de la morue. Les corsaires d'Alger, de Tunis et de Tripoli infestaient les mers et troublaient le commerce ; des vaisseaux français allèrent attaquer les Barbaresques jusque dans leurs repaires ; le port de Gigeri fut pris, et les corsaires africains, foudroyés par Duquesne, ne virent plus sans frayeur le pavillon français. En 1669, Colbert ayant succédé à Guénégaud dans la charge de secrétaire d'État, le roi lui confia le département de la marine. La marine avait repris quelque vigueur sous Louis XIII, pendant le ministère de Richelieu ; mais les guerres civiles l'avaient fait retomber dans le plus triste abandon. Colbert entreprit de la rétablir. Les Anglais et les Hollandais se partageaient alors l'empire de la mer ; la France étonna bientôt l'Europe en se montrant en état de disputer elle-même cet empire. Colbert avait compris que le siége de la puissance, déplacé dans l'ordre politique, se trouvait alors dans le commerce des deux mondes. Les ports de Brest, de Toulon et de Rochefort furent rétablis, ceux du Havre et de Dunkerque fortifiés ; des écoles de navigation furent ouvertes. Nos vaisseaux, d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais et hollandais, les surpassèrent aussi en force et en grandeur ; et quoique Louvois entravât les efforts de Colbert, plus de cent vaisseaux de ligne, 60,000 matelots, d'Estrées et Duquesne, Tourville, Jean Bart et Forbin firent triompher le pavillon français, qui naguère, à peine connu sur les mers, y donna la loi aux autres nations (1). Colbert avait acheté en 1665, pour la somme de 200,000 livres, la charge de surintendant des bâtiments du roi ; aussitôt il s'occupa de réparer les maisons royales et de les orner de meubles magnifiques. Il établit, la même année, au faubourg St-Antoine, une manufacture pour les glaces, qu'on était obligé d'acheter des Vénitiens à des prix excessifs. En 1667, la célèbre manufacture des Gobelins fut établie au faubourg St-Marceau, et Colbert en donna la direction à Lebrun. Une manufacture d'étoffes d'or et d'argent, placée à St-Maur, les manufactures des draps d'Abbeville, d'Elbeuf et de Louviers, les nombreux ateliers établis pour les étoffes de soie de Lyon et de Tours, pour les bas au métier, et plusieurs autres, embrassant divers genres d'industrie nationale, furent, pour la plupart, d'utiles conquêtes sur l'industrie de l'étranger, et ces conquêtes sont dues à Colbert. Il encouragea ces grands établissements par des prêts considérables sans intérêt, par des exemptions, des lettres de noblesse, et des distinctions particulières. On sait que Sully s'était déclaré contre les manufactures ; il voulait seulement que les peuples s'occupassent d'agriculture. « Pâturage et labourage, disait-il, sont les deux mamelles de l'État. » Colbert fit principalement consister la richesse de la France dans le commerce et les manufactures : ces deux grands ministres avaient raison l'un et l'autre, selon le temps où ils vivaient. On a trop oublié cependant que Colbert encouragea l'agriculture. A son entrée dans le ministère, il diminua l'impôt sur les terres et supprima un grand nombre de charges par lesquelles, en achetant l'exemption de contribuer aux besoins de l'État, on achetait aussi le droit de nuire aux pauvres cultivateurs. Il favorisa la multiplication des bestiaux, voulut encourager la population par des récompenses, et punir le célibat. Il diminua la rigueur des saisies, ne voulant pas, dit Necker, « que le malheur fût « puni par l'impuissance de le réparer. » Il s'occupa enfin du grand projet d'un cadastre général, entreprise plusieurs fois vainement tentée, et dont l'utile gloire était réservée à nos jours. Colbert fut aussi un grand législateur ; les belles ordonnances du 17ᵉ siècle, sur toutes les parties de l'administration, ont été rédigées sous ses yeux. Il conçut, avec son oncle Pussort, le projet de réformer l'ordre judiciaire ; l'ordonnance de 1667 fut en partie son ouvrage. L'ordonnance de la marine, le code marchand et le code noir sont des monuments de son zèle et de son ministère : l'ordonnance de la marine est regardée encore comme un chef-d'œuvre. Le code marchand embrasse tout ce qui a rapport au commerce ; il en règle les négociations, en étend les priviléges, en bannit les abus. Colbert s'était entouré des négociants les plus intègres et les plus habiles ; il les interrogeait, il coordonnait, en les rédigeant, leurs pensées et les siennes ; et c'est ainsi qu'il forma cette législation qui a fait la gloire du ministre et la richesse de l'État. Il ne pouvait abolir la traite des nègres ; il voulut la rendre moins affligeante pour l'humanité. Il établit les obligations des maîtres envers leurs esclaves, chargea le ministère public de punir les oppresseurs ; et, si les dispositions du code noir n'ont pas toujours été suivies dans les Antilles, il en faut moins accuser la sagesse du ministre que les passions enflammées par le climat. L'éclatante protection qu'accorda aux lettres et aux arts le digne ministre d'un roi qui connaissait tous les chemins de la gloire, eût suffi pour rendre son nom immortel. En 1663, il fonda l'académie des inscriptions, dont les premiers membres, choisis par lui dans l'Académie française, s'assemblèrent d'abord dans sa mai-

(1) En 1672, la France avait déjà soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates ; en 1681, elle comptait cent quatre-vingt-dix-huit bâtiments de guerre et 160,000 hommes de mer.

son : il les chargea de rédiger des inscriptions pour les monuments, et de composer, par les médailles, l'histoire de Louis le Grand. En 1666, il établit l'académie des sciences ; à sa voix se réunirent les plus célèbres géomètres, physiciens, mécaniciens, anatomistes et chimistes. Il en forma un corps qui s'assembla d'abord dans la bibliothèque du roi, ensuite au Louvre ; devint la première société savante de l'Europe, et conserva toujours cette prééminence. La noblesse dut alors à Colbert de ne plus mépriser les sciences, et même de se faire honneur de les cultiver. Il était membre de l'Académie française ; depuis 1640, aucun académicien n'avait été dispensé de prononcer un discours de réception : le ministre ne fut point assujetti à l'usage, et le poids des affaires publiques fut le motif de cette exemption. « Il « contribua plus que personne, dit d'Olivet, à faire « connaître l'Académie et à la faire aimer au roi. » Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère ; ce fut lui qui fit les fonds pour ses besoins, qui établit l'usage des jetons pour déterminer l'assiduité aux séances, et qui commença la bibliothèque de l'académie par le don de six cent soixante volumes, mis sous la garde de Perrault. Colbert fit installer l'académie au Louvre, en 1672, et consacrer par une médaille cet événement. Il aimait à réunir ses collègues dans sa belle maison de Sceaux : le titre d'académicien donnait droit à ses bienfaits, et même à son amitié. L'abbé Régnier rapporte que Colbert, trouvant trop de lenteur dans le travail du *Dictionnaire de l'Académie*, se rendit, un jour où on ne l'attendait pas, à une séance particulière, et qu'ayant écouté pendant deux heures la discussion engagée sur le mot *ami*, il sortit convaincu de l'impossibilité « qu'une compagnie allât « plus vite dans un travail de cette nature. » Colbert avait fondé, en 1664, l'académie royale de peinture, d'architecture et de sculpture ; il réunit les artistes célèbres qu'il fit venir de l'étranger, à ceux que Mazarin avait assemblés dans les dernières années de sa vie ; il en forma un corps d'académiciens, et le plaça dans le vieux Louvre. Il fonda l'académie de France à Rome. Le cabinet des tableaux au Louvre, singulièrement enrichi par ce ministre, est devenu le musée actuel Colbert augmenta le jardin des plantes ; il établit au Roule une pépinière pour les maisons royales. La bibliothèque du roi lui dut la partie la plus considérable de ses richesses, principalement en manuscrits, connus aujourd'hui sous le nom de *fonds de Colbert*. Il enrichissait à cette époque le cabinet des médailles et des pierres gravées. Alors même Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, frère du ministre, s'honorait du titre de garde de la bibliothèque ; elle était placée dans la rue de la Harpe, Colbert la fit transporter, en 1666, rue Vivienne, dans deux maisons qui lui appartenaient et qui étaient contiguës à son hôtel. Il fit construire l'Observatoire de Paris, en 1667, et bientôt parurent les savantes observations de Picard, de Richer, de Lahire ; bientôt de belles découvertes furent faites par Cassini et Huygens, que Colbert avait attirés en France par ses bienfaits. Ce fut encore lui qui fit commencer la méridienne qui traverse la France. On ne peut faire un pas dans la capitale sans y trouver des traces de Colbert. Avant lui, le palais des Tuileries était séparé du jardin par une rue qu'il fit supprimer, et l'un des plus beaux jardins de l'Europe, dessiné par Lenôtre, est encore dû à Colbert. Ce ministre, ayant conçu le projet d'achever le Louvre, fit faire, en 1664, des plans et des dessins par les plus habiles architectes de France et d'Italie : il reçut avec une distinction particulière le cavalier Bernin, appelé à l'honneur d'élever la façade du Louvre ; il le consulta, vit le plan de Perrault et le préféra. L'architecte italien s'en retourna chargé des bienfaits du prince, et la magnifique colonnade du Louvre devint, grâce au ministre, un monument tout à fait national. L'arc de triomphe de la porte St-Martin, celui de la rue St-Denis, l'hôtel des Invalides, une partie des quais et des boulevards, et les chemins voisins de la capitale, furent construits sous le ministère de Colbert. Il attachait sa pensée à tout ce qui était utile comme à tout ce qui était grand. Avant lui, les habitants de Paris étaient chargés de l'entretien du pavé ; Colbert mit au nombre des dépenses publiques cette charge pénible, et d'ailleurs mal remplie. On avait aussi abandonné aux bourgeois de Paris le soin d'éclairer les rues ; Colbert mit l'éclairage au rang des dépenses publiques, et le rendit plus régulier et plus complet. Enfin, par la vigilance de ce ministre, vingt-quatre corps de garde furent établis, en 1666, dans la capitale, et ses habitants cessèrent d'être effrayés par des bruits de meurtres et de brigandage. Tandis que Paris devait à Colbert ses monuments et sa tranquillité, ce ministre fournissait les moyens d'élever ce double et triple rang de places de guerre qui, du côté du Nord, forme une barrière plus forte que les Alpes et les Pyrénées. Les villes étaient embellies, tandis que le ministre faisait construire pour son maître les superbes bâtiments de Versailles ; mais il regrettait que Louis n'eût point employé à l'achèvement du Louvre les trésors qu'il prodiguait pour faire obtenir à l'art sur la nature un triomphe stérile et fastueux. « Votre « Majesté, disait-il au roi, sait qu'au défaut des ac- « tions éclatantes, rien ne marque davantage la « grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments. « Pendant que Votre Majesté a dépensé de très- « grandes sommes en cette maison (Versailles), elle « a négligé le Louvre, qui est assurément le plus « superbe palais qu'il y ait au monde, et le plus di- « gne de la grandeur de Votre Majesté. » Jusqu'alors les savants n'avaient eu ordinairement pour récompense que l'estime publique. Louis voulut étendre sur eux ses bienfaits. Le ministre invita Chapelain à dresser une liste de ceux qui avaient le plus de droits à la munificence du souverain. Chapelain, qui conservait sous Colbert l'influence dont il avait joui sous Richelieu et sous Mazarin, rédigea en forme de mémoire une liste de quatre-vingt et un savants ou gens de lettres, avec les titres qu'ils pouvaient avoir. (*Voy.* CHAPELAIN.) Sur ce nombre, il y eut soixante *gratifiés* (c'est ainsi qu'on les appelait), et

parmi eux quinze étrangers et quarante-cinq Français, dont vingt-deux étaient ou devinrent membres de l'Académie française. On remarque sur cette liste Pellisson avec un bel éloge : Chapelain ne croyait pas déplaire à Colbert en indiquant comme digne des grâces du monarque l'ami de Fouquet. Colbert devint son bienfaiteur ; il lui offrit de l'employer ; et ce qui est peut-être la plus forte preuve que le successeur du surintendant avait été moins son ennemi que le sujet fidèle de son roi, c'est que Pellisson, autrefois commis de Fouquet, et qui dévoua pour lui sa tête et sa réputation, entra chez Colbert, accepta ses bienfaits, et s'honora publiquement de son estime et de sa confiance. « Il n'y avait point de savant « d'un mérite distingué, dit Perrault, quelque éloigné « qu'il fût de la France, que les gratifications n'al- « lassent trouver chez lui par des lettres de change. » Les dons que Colbert adressait aux savants étrangers étaient toujours accompagnés d'expressions flatteuses. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, « écrivait-il à Isaac Vossius, il veut néanmoins être « votre bienfaiteur. » Cependant toutes les pensions accordées aux savants ne montaient annuellement qu'à 69,500 liv., dont 53,200 pour les nationaux, et 16,300 pour les étrangers ; et en y comprenant les gratifications, la dépense ne s'élevait qu'à 100,866 livres (1). C'était un grand objet rempli à peu de frais. Cependant la munificence et la grandeur de Louis furent en tous lieux célébrées, et l'Europe retentit de son éloge et de son nom. Baluze et Boileau furent aimés de Colbert. Il logeait l'abbé Gallois dans sa maison. Racine, sortant du collége, éprouva en 1660 la libéralité de Colbert, pour une ode sur le mariage du roi. (*Voy.* Jean RACINE.) Mais la Fontaine, qui avait plaint le malheur de Fouquet, fut oublié, peut-être parce que son élégie ne l'était pas ; et il ne se présenta pour entrer à l'Académie qu'après la mort de Colbert. On remarque que ce ministre, qui a tant fait pour le progrès des sciences et des lettres, passait lui-même pour un homme peu savant et peu lettré ; mais il eut la science la plus utile aux rois et aux ministres : il conçut les grands avantages de la culture de l'esprit humain ; et « l'on « peut sans exagérer, observe d'Olivet, dire que le « nom de Mécène cessera d'être quelque chose, lors- « qu'on le mettra en parallèle avec le nom de Col- « bert. » Cependant ce ministre n'était pas toujours guidé par un goût éclairé dans la protection qu'il accordait aux lettres : Cotin, Chapelain et Boyer eurent part aux gratifications, comme Corneille, Racine et Fléchier ; et l'abbé Cassagnes, nommé garde de la bibliothèque du roi, et l'un des quatre premiers membres de l'académie des inscriptions, obtint, pour ses vers, une pension de la cour. « Ce n'était pas par « sentiment, dit le président Hénault, que Colbert « aimait les artistes et les savants, c'était comme « homme d'État qu'il les protégeait, puisqu'il avait « reconnu que les beaux-arts sont seuls capables de « former et immortaliser les grands empires. » Ce ministre, qui avait lui-même une belle écriture, se déclara le protecteur de ceux qui excellaient dans cet art, et les employa de préférence dans ses bureaux. Le nommé Gobaille, maître à écrire établi à Poissy, avait la réputation de tracer avec élégance tous les caractères ; Colbert alla le voir, examina ses ouvrages, conversa familièrement avec lui, et le retira de l'obscurité de son école. On a reproché à Colbert une ambition excessive. On prétend que, réunissant déjà le double ministère des finances et de la marine, il aspirait encore à la dignité de chancelier, et que, dans ce dessein, il se fit recevoir avocat ; mais cette ambition des places et de la fortune se montra toujours suivi de l'amour de la gloire et de l'humanité. Avant la paix de Nimègue, les courtisans ne parlaient à Louis que de guerre et de triomphes. Tout retentissait à la cour du monarque du bruit de ses conquêtes. Colbert osa parler de la misère du peuple ; le front du prince s'obscurcit ; et lorsque le ministre demanda la permission de se retirer des affaires, pour n'être plus témoin de la ruine de l'État, Louis garda le silence. Colbert rentra chez lui ; la douleur et l'inquiétude étaient empreintes sur ses traits. Il traversait ordinairement sa bibliothèque (1), où quelques gens de lettres réunis attendaient son arrivée, et s'entretenaient quelque temps avec lui. Ce jour-là Colbert refusa de les voir, et s'enferma dans son cabinet. Cependant Louis avait réfléchi sur les sages conseils de son ministre, et quand il le revit, il lui rendit, avec sa faveur, l'espoir d'une paix prochaine. Colbert continua de travailler, et chercha de nouveaux fonds pour la dépense des armées ; mais plus il trouvait de ressources, plus la paix semblait s'éloigner. Il fit de nouvelles représentations. Le roi l'écouta sans chagrin, et convint que la paix était nécessaire. « Je veux, dit-il, la ren- « dre à la France et à l'Europe ; et pour vous prou- « ver que rien désormais ne me détournera de ce « dessein, je vous laisse le choix d'un des plénipo- « tentiaires. » Colbert nomma le marquis de Croissy, son frère : la paix fut signée, et, par le traité de Nimègue, Louis devint l'arbitre de l'Europe. En 1679, ce prince se rendit dans les Pays-Bas, pour se montrer aux villes qui lui avaient été cédées. Colbert le suivit et tomba dangereusement malade. On désespérait de sa vie, lorsqu'un médecin anglais lui fit prendre du quinquina, médicament qui avait été jusque-là peu employé. Bientôt le ministre recouvra la santé, et le quinquina devint le remède à la mode. En 1662, les ennemis de Colbert, cherchant à le perdre, avaient présenté au roi le plan d'une superbe fête, qui devait donner, disaient-ils, aux étrangers une haute opinion des ressources de l'État, et ajouter à l'idée qu'on avait de la puissance du monarque. Louis désirait l'exécution de ce projet ; mais il n'osait en parler à Colbert, qui se plaignait sans cesse de l'épuisement des finances. Le

(1) Ce qui ferait, sur le pied de la monnaie actuelle, 179,639 f. 45 c.

(1) Il laissa une grande et riche bibliothèque. (*Voy.* Jacques-Nicolas COLBERT.) L'auteur anonyme de la *Vie de Colbert* prétend que ce ministre avait pris dans la bibliothèque du cardinal Mazarin les manuscrits et les livres les plus précieux, et qu'il n'envoya à la bibliothèque du collége des Quatre-Nations que les livres les plus communs.

contrôleur, informé de ce qui se passait, feignit de l'ignorer, et prit secrètement des mesures pour satisfaire le roi, même au delà de ses désirs. Enfin Louis, voyant que son ministre s'obstinait à se taire, lui parla de la fête projetée comme d'une idée agréable, mais à laquelle il renoncerait si elle devait entraîner des dépenses trop considérables. A ce mot de dépense, Colbert parut surpris, fronça le sourcil, et Louis, éprouvant une espèce d'embarras, déclara qu'il était disposé à choisir dans tous les plans qui lui avaient été présentés celui qui serait le moins dispendieux; mais quel fut son étonnement, lorsque le ministre lui dit : « Sire, puisqu'il « est question de donner une fête, il faut la ren« dre digne du plus grand roi du monde, et ne « rien oublier de ce qui peut en augmenter l'é« clat. » Alors il examina les plans, et annonça que la dépense s'élèverait à 1,800,000 livres. Le roi se récria : « Mon intention, dit-il, n'est point de « ruiner le peuple pour divertir les courtisans, et je « renonce à cette fête. — Sire, répliqua Colbert, « vous l'avez annoncée vous-même à toute la cour; « votre honneur est engagé à la donner; rien ne « serait plus capable de faire connaître le mauvais « état de vos finances, que de ne pas enchérir en « cette occasion sur la magnificence qui vous est « naturelle. » Colbert promit au roi de rassembler les fonds nécessaires, et se retira. Il fit mettre aussitôt dans les feuilles publiques, que, dans quelques mois, Louis XIV donnerait à Paris un carrousel, qui surpasserait en magnificence tout ce qu'on avait vu jusque-là dans le même genre. La noblesse du royaume et les étrangers accoururent en foule, et firent dans la capitale une dépense prodigieuse. Le carrousel s'exécuta; les fêtes furent magnifiques, et Louis craignit qu'elles n'eussent coûté des sommes exorbitantes; mais sa joie fut extrême, lorsque Colbert lui montra que tous les frais se montaient à 1,200,000 livres : les produits des fermes avaient augmenté de plus de 2 millions. Pendant la guerre de 1672, Louvois proposa le système des emprunts, pour lequel Colbert montrait de la répugnance. Le premier président, Lamoignon, consulté par Louis XIV, fit prévaloir l'avis de Louvois, et Colbert dit à ce magistrat : « Vous triomphez, mais croyez-vous « avoir fait l'action d'un homme de bien? Croyez« vous que je ne susse pas, comme vous, qu'on pour« rait trouver de l'argent à emprunter? Mais connais« sez-vous comme moi l'homme auquel nous avons « affaire, sa passion pour la représentation, pour les « grandes entreprises, pour tout genre de dépense? « Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par « conséquent à des dépenses et à des impôts illimi« tés! Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits« fils ne verront pas refermer; vous en répondrez « à la nation et à la postérité. » Un jour, Colbert, étant à sa maison de Sceaux, regardait tristement la campagne, et ses yeux étaient baignés de larmes. Un de ses amis le surprend, et demande à connaître la cause de cette vive émotion : « Je voudrais, répond « Colbert, pouvoir rendre ce pays heureux, et qu'éloi« gné de la cour, sans appui, sans crédit, l'herbe « crût jusque dans mes cours. » Mot simple et touchant, qui nous apprend encore quelle était la noble ambition de Colbert. Quoiqu'il fût religieux, et peut-être aussi parce qu'il l'était, il s'opposa tant qu'il vécut à la révocation de l'édit de Nantes : « Il « n'y aura plus qu'une religion dans le royaume, « écrivait madame de Maintenon; c'est le sentiment « de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus vo« lontiers que M. Colbert, qui ne pense qu'à ses fi« nances et presque jamais à la religion. » Colbert avait une taille médiocre, l'œil perçant, des sourcils épais, le regard austère, le *pli de front* redoutable. Louis XIV disait qu'il avait conservé à la cour le ton et les manières d'un bourgeois. Il était, dans ses audiences, froid et silencieux. Madame de Cornuel, si connue par la vivacité de son esprit et par ses bons mots, lui dit, un jour qu'elle l'entretenait d'affaires, sans pouvoir obtenir une réponse : « Monseigneur, faites au moins signe que « vous m'entendez. » Les mémoires que Colbert mettait sous les yeux du roi n'étaient point exempts de l'empreinte de son caractère entier et intolérant; mais ils offraient aussi la preuve d'une probité sévère et de la passion qui l'animait pour le bien de l'État. Cette grande vertu, qui lui faisait souvent risquer de déplaire à son maître pour le servir, l'élevait au-dessus de l'opinion publique, qu'il savait braver lorsqu'elle était injuste; et c'est avec l'intrépidité des âmes fortes qu'il luttait contre toutes les contradictions. Quand le poëte Hénault publia contre lui un sonnet injurieux, Colbert demanda si le roi y était offensé; on lui répondit que non : « Dès « lors, dit-il, je dois croire que je ne le suis pas. » Il ne se montra point aussi indulgent envers Mézerai. Cet écrivain ayant donné, dans son *Abrégé de l'Histoire de France*, l'origine des impôts, avec des réflexions qui pouvaient n'être pas sans danger sur leur extension irrégulière, Colbert lui fit dire que le roi était trop juste pour craindre la vérité, trop grand et trop généreux pour s'opposer à sa promulgation; mais que Sa Majesté ne lui donnait pas une pension pour qu'il s'érigeât en critique amer des impôts, sur le produit desquels il était payé, et qu'il fallait que ses écrits ne dégénérassent plus en une satire de la finance; et sa pension fut réduite et ensuite supprimée. (*Voy.* MÉZERAI.) Colbert ne connaissait ni le plaisir, ni le repos. Il voulut apprendre le latin; mais ne pouvant donner à cette étude le temps qu'il consacrait aux affaires, c'était dans son carrosse, quand il sortait, qu'un savant lui enseignait la langue de Virgile. Il exigeait que ses commis fussent rendus à leurs bureaux à cinq heures et demie du matin, et souvent, sur vingt-quatre heures, ils en avaient seize de travail. Colbert concevait lentement. Ses plans étaient moins le fruit d'une inspiration soudaine que d'une longue méditation, et il dut ses succès moins encore à l'étendue de ses talents qu'à sa persévérance. La grande influence dont il jouissait commença de s'affaiblir en 1670, et fut toujours en déclinant jusqu'à sa mort. Louvois ayant pris un grand ascendant sur Louis XIV, Colbert ne put arrêter les dépenses qu'entraînaient

la guerre, les bâtiments et les fêtes de la cour; et celui qui avait étendu son autorité sur tous les ministères finit par ne plus être maître dans le sien. Un jour qu'il rendait compte de ce qu'avait coûté la grande grille du château de Versailles, Louis XIV dit : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit « Colbert, je me flatte que ce mot ne s'étend pas jus- « qu'à moi. — Non, répliqua le roi, mais il fallait « avoir plus d'attention. Si vous voulez savoir ce que « c'est que l'économie, allez en Flandre; vous verrez « combien les fortifications des places conquises ont « peu coûté. » Cette comparaison avec Louvois fut un coup de foudre pour Colbert. Déjà son application continuelle, ses travaux excessifs avaient altéré son tempérament. Attaqué de la pierre, il souffrit les douleurs les plus violentes avec une constance héroïque. Dans les derniers temps de sa maladie, le roi voulut lui donner un témoignage éclatant de son estime : il partit de Versailles avec un cortége nombreux, se rendit à l'hôtel du ministre, et entra seul, craignant de l'incommoder. Ce prince, alors sans faste et dépouillé de toute sa grandeur, n'avait jamais paru plus grand. Colbert fut attendri lorsque Louis lui répéta plusieurs fois qu'il le priait de se conserver, et qu'il avait toujours besoin de ses services. Enfin le monarque se retira, et Colbert ne se montra plus occupé que de son salut. Dans les temps les plus difficiles de son ministère, il n'avait jamais interrompu ses exercices de religion. Cet homme si occupé trouvait le temps de lire chaque jour quelques chapitres de la Bible et de réciter le bréviaire; il en avait fait imprimer un (Paris, 1679, in-8°) pour son usage et pour celui de sa maison, qu'il conduisait avec le plus grand ordre. Il répondit à sa femme, qui ne cessait de l'entretenir d'affaires : « Vous ne me laisserez donc « pas le temps de mourir. » Bourdaloue l'assista dans ses derniers moments, et il mourut le 6 septembre 1683, âgé de 64 ans (1). Le peuple, dont il avait été le plus zélé défenseur, le poursuivait de son aveugle haine. On n'osa célébrer ses obsèques qu'au milieu des ombres de la nuit, encore fallut-il que des archers escortassent le convoi. Il fut enterré à St-Eustache, où ses enfants lui firent élever un superbe monument, ouvrage de Girardon. L'Académie française voulut faire prononcer l'oraison funèbre de Colbert dans l'église des Billettes, par un de ses membres, et aller ainsi au delà de ce qu'elle fait pour tout autre académicien; mais les prêtres, membres de l'Académie, ayant été retenus pour l'oraison funèbre de la reine, qui mourut à la même époque, il fut tenu au Louvre une séance extraordinaire, où Colbert fut célébré en vers par Quinault, et loué

(1) Quelques auteurs racontent d'une manière différente la maladie et la mort de Colbert. Ils prétendent qu'au lieu d'aller lui-même visiter son ministre, Louis lui écrivit et envoya un de ses gentilshommes porter sa lettre; que Colbert s'écria : « Je ne veux « plus entendre parler du roi; qu'au moins à présent il me laisse « tranquille. Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, « je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Les mêmes écrivains ajoutent que quand le gentilhomme entra, Colbert fit semblant de dormir, et qu'ensuite il refusa d'ouvrir la lettre du roi.

en prose par l'abbé Tallemant (1). En même temps on répandait avec une profusion scandaleuse, dans Paris et dans les provinces, plus de quarante épitaphes de Colbert : c'étaient des pièces satiriques en latin et en français. On faisait aussi circuler, en plus grand nombre encore, des sonnets, des chansons, des épigrammes, des pamphlets dégoûtants (2). Les services de Colbert furent longtemps méconnus, et il fallut que ses successeurs, par les fautes de leur administration, apprissent à la France qu'elle avait perdu un grand ministre. (*Voy.* les *Particularités et Observations sur les ministres de France les plus célèbres*, par le baron de Montyon, Londres, 1812, in-8°.) L'époque de la mort de Colbert fut celle où commença le déclin du règne jusqu'alors si brillant de Louis XIV. Aucun ministre n'a rendu des services aussi importants. Pour bien juger Colbert, il faudrait décrire ce que la France était avant lui, et ce qu'elle a été depuis. Sully ne fut que son précurseur; ceux qui sont venus après lui n'ont été que ses écoliers. Des plus hautes spéculations, il savait descendre aux plus petits détails, analyser les parties et diriger l'ensemble. Il eut des adulateurs, il eut des censeurs; il ne pouvait avoir de juges. Si Louis XIV obtint le nom de *Grand*, c'est surtout à Colbert qu'il en fut redevable. On a voulu comparer Louvois avec Colbert, sans songer que le premier travailla seulement pour la gloire du roi et pour sa propre réputation, tandis que Colbert joignait aux mêmes motifs l'avantage des peuples qui fut toujours son principal objet. Les deux ministres suivirent des routes opposées : Louvois ne voulait se signaler que par la guerre et les conquêtes; Colbert, qu'en faisant régner l'abondance et la paix. Cependant Colbert dut tous ses succès à lui-même, et ceux de Louvois, qui dépendirent de l'administration des finances, appartiennent encore à Colbert. On a plus souvent comparé ce dernier avec Sully; mais comme on l'a observé, Sully faisait la loi à son maître, et Colbert la recevait du sien. Henri IV et Louis XIV tendaient tous deux aux grandes choses, mais l'un pour son royaume, et l'autre pour lui-même. Sully était absolu et approuvé; Colbert dépendant et contrarié. Il fit sans doute tout ce qu'il pouvait pour le bonheur de la France; mais il ne fit jamais tout ce qu'il voulait. Richelieu avait eu besoin d'être seul pour agrandir l'autorité royale; Mazarin, de n'avoir point de concurrents pour la

(1) Cet *Éloge funèbre* fut imprimé à Paris, en 1697, in-4°.

(2) Toutes ces pièces, au nombre de cent, ont été imprimées dans un recueil assez rare, intitulé : *le Tableau de la vie de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin, et de M. Colbert, représentés en diverses satires et poésies*, etc., Cologne, 1693, in-12. On y reproche à Colbert d'avoir *fait un Hôtel-Dieu de la France*, d'être le *destructeur de sa patrie*, etc. On l'appelle *le plus grand des tyrans*, un *potiron de cour que le soleil fit naître. La pierre qui le tua doit s'appeler pierre philosophale*, etc. Les moins mauvaises de ces épitaphes sont celles-ci :

Hic jacet vir marmoreus,
Expilavit, expiravit et non expiavit.

Ci-gît le père des impôts,
Dont chacun a l'âme ravie :
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ôta pendant sa vie.

maintenir telle que Richelieu l'avait faite. Colbert, élève de Mazarin, avait pris de lui l'habitude de ne pas regarder comme distinctes et séparées les différentes parties de l'administration; mais elle n'étaient pas toutes dans ses mains, et plusieurs, résistant à son influence, nuisirent à son administration. Pour juger les hommes d'État, il ne faut point les isoler des circonstances où ils se sont trouvés. Enfin, s'il est facile, après un siècle d'expérience, de découvrir quelques taches dans l'administration de Colbert, ce n'est qu'à l'aide de la lumière apportée par lui-même qu'on peut les apercevoir. On a remarqué que Colbert est le seul ministre des finances qui ait conservé son emploi jusqu'à sa mort. Cette remarque, honorable pour ce grand homme, fait également l'éloge de Louis XIV. La fortune de Colbert s'élevait, en 1683, à plus de 10 millions; mais il en expliqua l'origine au monarque, et prouva que, pendant vingt-deux ans d'administration, les appointements de ses places et les bienfaits de son maître avaient pu lui donner les moyens d'élever cette grande fortune. Des alliances illustres flattèrent son ambition : ses trois filles épousèrent trois ducs et pairs, Chevreuse, St-Aignan et Mortemar, fils du maréchal de Vivonne. Il ouvrit à tous les siens la carrière des honneurs; son fils aîné eut la marine, un de ses frères les affaires étrangères; ainsi quatre grands départements se trouvèrent réunis dans sa famille. Colbert eut neuf enfants, six fils et trois filles. On trouve la généalogie de la maison de Colbert dans le recueil des titres de la maison d'Estouteville, imprimé en 1741, in-4°. Les *Mémoires et Dépêches du cardinal Mazarin et de Jean-Baptiste Colbert à M. Letellier, pendant le voyage de Bordeaux, en* 1650, et les *Mémoires de J.-B. Colbert*, 2 vol. manusc. in-fol., qui étaient, l'un dans le cabinet de Louvois, l'autre dans celui de Chauvelin, intendant des finances, se trouvent maintenant à la bibliothèque royale. La *Vie de J.-B. Colbert*, imprimée à Cologne en 1695, in-12, est un libelle plein d'injures et de faussetés, qu'on attribue à Sandras de Courtilz. Le *Testament politique de J.-B. Colbert*, la Haye, 1694 et 1704, in-12, est une des nombreuses compilations du même Sandras de Courtilz, et une mauvaise copie du *Testament politique du cardinal de Richelieu*. D'Auvigny a donné une assez bonne *Vie de Colbert*, dans celles des *Hommes illustres de France*, t. 5. Les *Mémoires de Charles Perrault*, publiés par Patte, architecte, Avignon, 1759, in-12, contiennent beaucoup de particularités et d'anecdotes intéressantes du ministère de Colbert. Quatre-vingt-dix ans après la mort de ce ministre, son éloge fut mis au concours par l'Académie française, et le prix décerné à Necker, en 1773; Pechmeja obtint le second accessit; leurs discours furent publiés la même année, in-8°. De Bruny, directeur de la compagnie des Indes, fit imprimer à Paris, en 1774, in-8°, un *Examen du ministère de M. Colbert*. Le marquis d'Audiffret a publié, dans *le Plutarque français*, une notice fort détaillée sur Colbert, Paris, 1844, in-4°. V—VE.

COLBERT (CHARLES), marquis de Croissy, frère du grand Colbert, né à Paris, en 1629, fut successivement conseiller d'Etat, président au conseil d'Alsace, premier président du parlement de Metz, et intendant de justice. Son mérite personnel, joint au crédit de son frère, le fit nommer ambassadeur en Angleterre. Il fut l'un des plénipotentiaires au congrès de Nimègue, et eut la plus grande part au traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1668. Il succéda à Arnauld de Pompone dans la place de ministre secrétaire d'Etat, et mourut le 26 juillet 1696, à 67 ans. Il a laissé manuscrits des mémoires sur l'Alsace, les Trois-Évêchés et le Poitou, conservés à la bibliothèque royale, et des lettres concernant ses différentes ambassades. Celles qui ont rapport au traité de Nimègue ont été imprimées avec celles du comte d'Estrade et du comte d'Avaux, la Haye, 1710, 3 vol. in-12. W—s.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert, né à Paris en 1651, fut formé aux affaires par son père, qui obtint pour lui la survivance de sa charge de secrétaire d'Etat au ministère de la marine. Seignelay commença à le diriger seul en 1676. Il avait reçu de la nature un esprit vaste, capable de concevoir les plus grands projets, et cette fermeté de caractère qui seule les fait exécuter. Il donna tous ses soins à la marine, et ce fut sous son administration qu'elle devint la plus belle et la plus puissante de l'Europe. En 1684, les Génois, alors alliés de la France, ayant construit quelques frégates pour le service de l'Espagne, le roi leur fit défense de les lancer à la mer. Sur leur refus d'obéir, une flotte, sur laquelle se trouvait Seignelay, sortit de Toulon, parut devant Gênes, et commença le bombardement de cette ville. Les Génois furent obligés de s'humilier, et Seignelay ramena à Versailles le doge et quatre sénateurs, qui firent toutes les satisfactions qu'on exigea d'eux. (*Voy.* LESCARO.) Seignelay s'embarqua de nouveau en 1688, sur la flotte destinée à combattre les Anglais et les Hollandais; enfin il dirigea l'armement qui eut lieu en 1690 contre les mêmes puissances, et put jouir du succès de ses soins, par la nouvelle de la victoire signalée remportée à la hauteur de Dieppe sur les flottes combinées, le 10 juillet de la même année. (*Voy.* CHATEAU-REGNAUD et TOURVILLE.) A cette époque, il était déjà atteint de la maladie de langueur dont il mourut le 5 novembre suivant, âgé seulement de 39 ans. L'année précédente, il avait été nommé ministre d'Etat. W—s.

COLBERT (JACQUES-NICOLAS), frère du précédent, archevêque de Rouen, né à Paris en 1654, fut reçu à l'Académie française en 1678. Racine lui répondit en qualité de directeur de la compagnie, et sa réponse (imprimée pour la première fois en 1747, à la suite des mémoires sur sa vie, et depuis dans différentes éditions de ses ouvrages) contient l'éloge le plus complet des talents et des qualités du récipiendiaire. Placé jeune encore à la tête du diocèse de Rouen, l'abbé Colbert s'était fait remarquer par la sagesse de sa conduite et par sa tolérance envers les calvinistes, sentiment qu'il exprima dans un discours adressé au roi, au nom du clergé de France, et qui parut si beau qu'on soupçonna Racine d'en

être l'auteur, et que son fils n'a pas hésité de le joindre à ses autres ouvrages. Héritier de la bibliothèque connue sous le nom de *Colbert*, parce qu'elle fut fondée par le chef de cette maison, il l'augmenta de beaucoup de livres rares. On peut juger combien cette bibliothèque était précieuse, par le catalogue qu'en a publié Martin, en 1728, 3 parties in-8°. L'abbé Colbert mourut le 10 décembre 1707, dans sa 53e année. Il avait été l'un des fondateurs et des premiers membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres. W—s.

COLBERT (Michel), de la même famille que les précédents, fut docteur de Sorbonne et abbé général des prémontrés. Il était entré dans cet ordre très-jeune, et il y remplit successivement les emplois de maître des novices, de sous-prieur et de prieur. Charmé de sa douceur et de ses talents pour l'administration, le Scellier, abbé général, qui méditait son abdication, résolut de faire son possible pour que Colbert lui succédât dans la première prélature de l'ordre; et, dans un chapitre où il donna sa démission, il fit en sorte qu'il fût élu; mais cette élection ne s'étant point faite avec les formes convenables, une partie des *capitulants* y fit opposition, et ce ne fut qu'en 1670 que Colbert, par le crédit du ministre son parent, obtint ses bulles de Rome. Ce prélat était instruit, et protégeait les bonnes études; son gouvernement, quoique sage, fut cependant mêlé d'agitations, et sa conduite critiquée. Un religieux de la réforme de Prémontré, Casimir Oudin, qui se retira en Hollande après avoir quitté l'habit de sa profession, et y embrassa le protestantisme, a publié un commentaire *de Scriptoribus ecclesiasticis*, dans lequel il traite l'abbé Colbert et même tout son ordre de la manière la plus outrageante (1). On dut à l'abbé Colbert la reconstruction du collége de Prémontré, qui tombait en ruines; il en fit une maison vaste et commode. Il réussit à attirer dans son ordre des hommes capables de l'illustrer par leurs talents, et entre autres le célèbre abbé Vertot, qu'il admit dans sa propre abbaye, et auquel il donna le prieuré de Valsery. On a de Colbert; 1° *Lettres d'un abbé à ses religieux*, Paris, 2 vol. in-8°: elles traitent des différents devoirs de cet état; 2° *Lettres de consolation*: elles sont adressées à madame Plot, sa sœur, qui venait de perdre son mari, premier président du parlement de Rouen. L'abbé Colbert: après avoir gouverné son ordre pendant trente-deux ans, mourut à Paris, le 29 mars 1702, à l'âge de 69 ans, et fut inhumé dans la chapelle du collége qu'il avait fait reconstruire. L—y.

COLBERT, duc d'Estouteville, petit-fils du grand Colbert, a traduit en français *la Divine Comédie du Dante Alighieri, contenant la description de l'enfer, du purgatoire et du paradis*, Paris, 1798, in-8°, publiée par les soins de Sallior, qui a revu le travail. Le traducteur avait inséré dans le texte beaucoup de pensées et de choses tirées des commentaires sur le Dante: c'était alors la seule traduction complète que l'on eût de cet auteur. Elle est inexacte et sans notes; aussi n'eut-elle aucun succès, et l'éditeur prit le parti extrême d'anéantir tous les exemplaires qui lui restaient: c'était l'édition presque tout entière. On croit que d'Estouteville a été le collaborateur de Fréron pour *les Frais Plaisirs, ou les Amours de Vénus et d'Adonis*, 1748, in-12. Cet ouvrage, qui est une imitation, en prose, du 8e chant de l'*Adone* du cavalier Marin, fut reproduit sous le titre d'*Adonis*, poëme, 1775, in-8°. D'Estouteville est mort dans la dernière moitié du 18e siècle. Montesquieu disait de lui « qu'il avait son style particulier, auquel il ne renonce pas même en parlant « aux ministres. » Il demandait un jour quelque chose à Chauvelin, garde des sceaux, qui lui répondit: « Monsieur, je dois vous dire que ni le roi, ni « M. le cardinal, ni moi n'y consentirons jamais. » A quoi d'Estouteville répliqua: « Ma foi, monsieur, « voilà deux beaux pendants que vous donnez au « roi, M. le cardinal et vous. Je suis fils et petit-fils « de ministres; mais si mon père ou mon grand-« père eussent tenu un pareil propos, on les eût mis « aux Petites-Maisons. » A. B—t.

COLBERT (Jean-Baptiste), marquis de Torcy, né à Paris, le 14 septembre 1665, était âgé de six ans lorsqu'il fut mené à Londres par le marquis de Croissy, son père, nommé ambassadeur près de Charles II. Son heureux caractère et les dispositions qu'il laissait déjà apercevoir lui valurent les éloges et l'affection de plusieurs personnages considérables de la cour d'Angleterre, circonstance qui lui fut très-utile dans la suite. De retour en France, après deux ans de séjour à Londres, il fit ses études au collége de la Marche. Sans négliger la lecture des ouvrages de littérature, dans lesquels il apprenait à s'exprimer avec goût et politesse, il s'appliquait particulièrement à l'histoire, la première des sciences pour le négociateur. A dix-neuf ans, il fut envoyé près d'Alphonse VI, roi de Portugal, pour le féliciter sur son avénement au trône. Il reçut à Lisbonne l'ordre de se rendre en Danemark. L'objet de sa mission terminée, il visita Hambourg, Berlin, Ratisbonne, Vienne, Rome et Naples, dans le dessein de s'instruire des intérêts des diverses puissances. En 1687, il retourna à Londres, et, deux années après, il fut chargé d'accompagner l'ambassadeur de France qui se rendit à Rome pour l'élection du successeur d'Innocent XI. Nommé ensuite secrétaire et grand trésorier d'Etat, il remplaça son beau-père, M. de Pomponne, au ministère, et ouvrit l'avis d'accepter le testament de Charles II, qui, à défaut d'héritier, laissait le trône d'Espagne à un prince de la maison de Bourbon. Il détermina le conseil à déclarer la guerre au duc de Savoie, et en rédigea les motifs, qui furent rendus publics. Il tenta en 1709 de faire renoncer les Hollandais à la coalition armée contre la France, et, sur leur refus, parvint, à l'aide des amis qu'il avait conservés à Londres, à conclure une paix séparée avec l'Angleterre. Les autres puissances ne tardèrent pas à accepter les conditions qu'on leur proposait, ainsi l'on peut dire qu'il fut le premier auteur de la pacification générale de l'Europe.

(1) Il appelle Colbert *rensualissimum colubrum*, par allusion sans doute aux armoiries de cette famille, qui portaient une couleuvre.

Malgré ses nombreux services, il fut obligé, sous la régence, de se démettre de ses emplois. Sa vie, depuis cette époque, ne fut guère moins laborieuse. Nommé membre de l'académie des sciences en 1718, il suivit assidûment les séances de cette société, et remplit tous les devoirs d'un simple académicien. Il mourut le 2 septembre 1746, âgé de près de 81 ans. Grandjean de Fouchy prononça son éloge. On a de lui : 1° *Relation de la fontaine sans fond de Sablé, en Anjou*, imprimée dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1741 ; 2° *Mémoires de M. de *** pour servir à l'histoire des négociations, depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, la Haye (Paris), 1756, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1757, 3 vol. in-8°. Ces mémoires, plusieurs fois réimprimés, contiennent des faits intéressants, et les rédacteurs de la *Bibliothèque de la France* ajoutent que l'auteur est un témoin irréprochable et un juge éclairé. W—s.

COLBERT (Charles-Joachim), second fils du marquis de Croissy, né à Paris, le 11 juin 1667, fut destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses études au collége de la Marche, il entra en théologie. Les talents qu'il annonçait et la sagesse de sa conduite lui firent des amis de Renaudot, Hermant et Mabillon, qui se plaisaient à reconnaître et à encourager ses heureuses dispositions. Il se préparait à sa licence, lorsque le pape Innocent XI mourut, et cet événement lui fournit l'occasion de voir Rome, où il accompagna le cardinal de Furstemberg, qui se rendait au conclave. A son retour, il fut enlevé par un détachement d'Espagnols, et enfermé dans le château de Milan. Il adoucit l'ennui de sa captivité par l'étude, et s'appliqua particulièrement à apprendre la langue espagnole. Au bout d'un an de détention, il recouvra sa liberté, et revint à Paris, où il prit ses degrés en Sorbonne. Après avoir rempli, pendant quelque temps, les fonctions de grand vicaire de l'archevêque de Rouen, son cousin, puis celles d'agent du clergé de France, il fut nommé, en 1697, évêque de Montpellier. Il montra beaucoup de zèle pour l'instruction de ses diocésains, et engagea le P. Pouget (*voy.* ce nom) à composer pour eux le célèbre catéchisme connu sous le nom de *Catéchisme de Montpellier* (*voy.* Clément XII), traduit depuis en latin, et dont il a été fait un très-grand nombre d'éditions. Il prit une part trop active aux disputes qu'excita la bulle *Unigenitus*, et publia à ce sujet plusieurs instructions, des lettres pastorales et des mandements, recueillis en 1740, 3 vol. in-4°, et qui servirent plutôt à augmenter les troubles qu'à les apaiser. Il regardait les convulsions du cimetière de St-Médard comme des miracles du premier ordre. Ce prélat était mort dès le 8 avril 1738. — La famille Colbert a produit encore plusieurs autres personnages distingués. Nous nous contenterons de citer : 1° *Antoine-Martin*, fils du grand Colbert, bailli et grand'croix de Malte, général des galères de cet ordre, colonel du régiment de Champagne, mort le 2 septembre 1689, d'une blessure qu'il avait reçue au combat de Valcourt; 2° *Jules-Armand*, frère du précédent, lieutenant général, mort à Ulm en 1704, des blessures qu'il reçut à la bataille d'Hochstett; et 3° *Edouard-François*, leur oncle, comte de Maulevrier, lieutenant général, mort gouverneur de Tournay, le 31 mai 1693. W—s.

COLBERT DE MAULEVRIER (Édouard-Charles-Victurnin, d'abord chevalier et ensuite comte de), de la même famille que les précédents, né en 1758, entra dans la marine en 1774. Il fit quelques campagnes en Amérique, lors de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, et était capitaine de vaisseau au commencement de la révolution. Alors il émigra, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et après l'expédition de Quiberon, passa dans la Vendée. Là il trouva Stofflet, l'ancien garde-chasse de son frère aîné, devenu général des Vendéens de l'Anjou, et il se mit sous ses ordres. Après la mort de ce chef, le chevalier de Colbert passa en Amérique, puis, revenu en France sous le consulat, il épousa mademoiselle de Montboissier, petite-fille du vertueux Malesherbes. A la rentrée des Bourbons, il devint successivement capitaine des gardes du pavillon, contre-amiral et commandeur de l'ordre de St-Louis. Nommé député d'Eure-et-Loir en 1815, il figura dans la majorité de cette chambre, et fut bientôt atteint d'une longue et douloureuse maladie, à laquelle il succomba au commencement de 1820. F—T—E.

COLBERT (Auguste-Marie-François), général français, né à Paris, le 18 octobre 1777, entra fort jeune dans la carrière des armes comme simple soldat, lorsque la terreur obligeait tous les nobles, ou de servir la révolution, ou de se mettre à l'abri de ses fureurs. Doué de beaucoup d'activité et de valeur, le jeune Colbert fut bientôt distingué de ses chefs, et devint aide de camp du général Grouchy, puis de Murat, qu'il suivit en Italie et en Egypte, où il déploya beaucoup de courage, notamment dans l'imprudente échauffourée de Salahié, et au siége de St-Jean-d'Acre, où il fut blessé grièvement. Revenu en France avec Desaix, il assista avec ce général à la bataille de Marengo, fut nommé aussitôt après colonel du 10° régiment de chasseurs à cheval, puis général de brigade, et fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, où il déploya encore beaucoup de valeur. Peu de temps après, il se rendit à St-Pétersbourg avec une mission diplomatique de haute importance, et vint bientôt reprendre son poste à la grande armée, où il fit de la manière la plus glorieuse la campagne de 1806 contre les Prussiens. Il fut cité dans le bulletin de la bataille d'Iéna. Envoyé en Espagne après la paix de Tilsitt, il se distingua encore dans plusieurs occasions, et fut tué d'un coup de feu au front près d'Astorga. Deux jours auparavant, Napoléon lui promettait de hautes récompenses, et il lui avait répondu : « Dépêchez-vous; « car, bien que je n'aie que trente ans, je sais que « je suis déjà vieux !... » Colbert était du nombre des généraux auxquels le gouvernement impérial avait décerné une des statues qui devaient être placées sur le pont de la Concorde. On a réimprimé en 1830 : *Eloge funèbre du général Colbert, mort en Espagne* (1809). M—D. J.

COLCHEN (le comte JEAN-VICTOR), sénateur, pair de France, était fils d'un procureur au parlement de Metz, où il naquit le 6 novembre 1751. D'un caractère studieux et d'un travail facile, il se concilia l'estime de Bertrand de Boucheporn, magistrat que Metz compte avec orgueil parmi les hommes qui ont honoré leur berceau. Ce fut à lui que Colchen dut son entrée dans la carrière administrative. Boucheporn, appelé, en 1775, à la tâche difficile de régénérer la Corse, et voulant s'entourer de personnes sur le zèle et l'instruction desquelles il pût compter, fit choix de M. Chandelier, retiré à Meudon, de M. Cadet de Metz, littérateur recommandable, et de Colchen, qui n'avait pas encore vingt-quatre ans. Ces trois jeunes gens devinrent les secrétaires intimes de l'intendant de Corse, et Victor Colchen fut nommé peu de temps après premier secrétaire et subdélégué général de l'intendance d'Auch. Pendant la révolution, on le créa chef de la quatrième division des relations extérieures. Sous le régime des douze commissions exécutives, il devint commissaire dans la même partie, et demeura chef de division sous le directoire, jusqu'au 18 brumaire. En 1797, il assista, en qualité de secrétaire de légation, aux conférences de Lille, fit partie de la première commission chargée de négocier la paix avec l'Angleterre en 1801, et fut nommé préfet de la Moselle, par décret du 12 ventôse an 8 (1800). Les fonctions administratives étaient devenues bien difficiles à une époque où les orages d'une sanglante révolution venaient de détruire toute espèce d'harmonie sociale, où les lois méprisées et méconnues n'opposaient plus de frein à la licence, et où le bon plaisir de chacun pouvait s'étayer de mille exemples d'impunité. Les talents de Colchen, sa modération, sa justice, donnaient confiance en lui; la sécurité générale s'accrut encore, lorsqu'on le vit éclairer les maires sur leurs devoirs, porter une attention scrupuleuse sur le régime des prisons, parcourir les communes, visiter les manufactures, proposer au gouvernement les moyens qui lui paraissaient convenables pour vivifier l'agriculture et l'industrie, créer une société d'agriculture, qui est venue se fondre depuis dans l'académie royale de Metz, enfin instituer le lycée, et encourager tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de ses administrés. En l'an 11 (1803) Colchen composa un *Mémoire statistique du département de la Moselle, adressé au ministre de l'intérieur, d'après ses instructions*, Paris, imprimerie de la république, in-fol., grand atlas de 196 pages. Le gouvernement en ordonna l'impression à ses frais, regardant cette statistique comme une des meilleures qui eussent alors été publiées. Appelé au sénat par décret du 12 février 1805, *en récompense des soins qu'il n'a cessé de donner à l'administration dans les temps les plus difficiles*, Colchen fut député à Berlin le 14 octobre 1806, avec François de Neufchâteau et le prince d'Aremberg, pour porter à l'empereur l'adresse du sénat qui le félicitait sur ses conquêtes. Ils furent présentés à Napoléon le 19 novembre, et il les chargea de rapporter en France les trois cent quarante drapeaux pris sur l'ennemi, ainsi que l'écharpe, le hausse-col et le cordon du grand Frédéric. Appelé le 12 mars 1808 au conseil du sceau des titres, il fut présenté par le sénat, le 8 décembre 1809, comme candidat à une sénatorerie; mais il ne l'obtint pas. Nommé comte la même année, il devint membre du grand conseil d'administration du sénat, présida en 1810 la société du *Monte-Napoleone*, et fut secrétaire du sénat pour 1811. Un décret du 26 décembre 1813 ayant envoyé des commissaires extraordinaires dans les différentes divisions militaires, Colchen se rendit à Nancy, où il agit aussi bien que le comportaient sa mission et les circonstances difficiles où se trouvait la France. L'année suivante, il adhéra à la déchéance de Napoléon, qu'il venait de servir avec zèle, et fut nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814. Ce titre ayant été confirmé pendant les cent jours, Louis XVIII l'exclut de la chambre à son retour; mais il le rappela le 5 mars 1819 dans la grande fournée du ministère Decazes. Depuis lors, les travaux législatifs de Colchen se sont bornés à quelques rapports. Sa santé, devenue de jour en jour plus chancelante, l'empêcha de prendre une part active aux délibérations de la chambre; mais il ne cessa pas de se faire remarquer par ses opinions sages, modérées et ses votes indépendants. Il mourut à Paris, le 21 juillet 1830. — *Claude-Nicolas-François* COLCHEN, un des frères du précédent, mort en 1833, président de la cour royale de Metz, avait siégé au corps législatif depuis 1808 jusqu'en 1814, et à la chambre des députés de 1814 à 1815. B—N.

COLCHESTER. *Voyez* ABBOT.

COLDEN (CADWALLADER), médecin écossais, naquit en 1688, et après avoir achevé ses études à Edimbourg, passa en Pensylvanie, où il exerça son état avec distinction. Il revint en Angleterre en 1715, mais les troubles qui agitaient alors ce royaume le déterminèrent à retourner en Amérique. Colden se fixa dans la province de New-York, et y acheta des terrains considérables qu'il mit en culture. En 1761, il fut nommé lieutenant gouverneur de cette province, pendant l'absence du gouverneur Tryon, signala son administration par la fondation de plusieurs établissements de bienfaisance, et exerça cet emploi jusqu'en 1775. Il mourut l'année suivante, avec la douleur de voir, avant d'expirer, un incendie consumer un quart de la ville de New-York. Colden était en liaison intime avec Franklin. Ses nombreux ouvrages sont autant de monuments de son ardeur pour le travail et de la variété de ses connaissances; ils sont écrits en anglais; nous ne citerons que les suivants : 1° *Histoire des maladies particulières à l'Amérique*: il s'y montre zélé adversaire du régime échauffant dans les fièvres et la variole. 2° *Traité de la fièvre jaune* qui exerçait ses ravages à New-York en 1743. 3° *Histoire des cinq nations Indiennes*, Londres, 1743. 4° *Causes de la gravitation* : il en donna, en 1751, une édition totalement refondue, sous ce titre : *Principe de l'action dans la matière*, et il y ajouta un *Traité abrégé des fluxions, ou Éléments du calcul différentiel*. 5° *Observations*

sur un mal de gorge épidémique qui affligea la Nouvelle-Angleterre en 1753. Il a laissé plusieurs manuscrits sur le mouvement vital, sur les propriétés de la lumière, sur l'intelligence des animaux, sur les causes des phénomènes que présente le mélange des métaux; une introduction à l'étude de la médecine, qu'il écrivit en 1768, pour l'instruction d'un de ses petits-fils; des observations sur l'inexactitude et la partialité de l'histoire de New-York, par Smith, etc. Colden avait du goût pour la botanique; il s'occupa de la recherche des plantes de l'Amérique septentrionale, particulièrement de la contrée qu'il habitait, et dont il était inspecteur général dès 1748. Il entretint à ce sujet une correspondance suivie avec Linné, et lui envoya un grand nombre de plantes, parmi lesquelles il y en avait plus de deux cents espèces nouvelles, dont l'illustre botaniste suédois donna la description dans les *Actes de l'académie des sciences d'Upsal* en 1743 et 1744, sous le titre de *Plantæ Novæboracenses*, ou *Plantes de la Nouvelle-York*. Linné, en reconnaissance du zèle que ce gouverneur avait pour la botanique, et pour perpétuer le souvenir des services qu'il avait rendus à cette science, a donné le nom de *Coldenia* à un nouveau genre de plantes. D—P—s.

COLDORÉ, graveur en pierres fines, paraît être le même que Julien de Fontenay, que Henri IV, dans ses lettres patentes du 22 décembre 1608, qualifie de son valet de chambre et de son graveur en pierres fines. On pense que le surnom de *Coldoré* lui a été donné à cause de plusieurs chaînes d'or dont il était décoré et qu'il portait à son cou. Ces chaînes étaient, sous les règnes de Henri III et Henri IV, les récompenses ordinaires que les princes faisaient aux gens de lettres et aux artistes. Henri IV, qui honorait Coldoré d'une protection particulière, le fit beaucoup travailler; il grava le portrait de ce prince plusieurs fois, tantôt en creux, tantôt en relief, et toujours avec le même succès dans la ressemblance et la même finesse dans les détails. On ne connaît point de pierres gravées de la main de Coldoré où cet artiste ait représenté des figures entières. Il n'est pourtant pas croyable qu'un homme qui a fait des portraits aussi achevés que les siens n'eût pas su exécuter avec la même perfection des sujets plus compliqués; il est présumable qu'il en a fait; mais que ces ouvrages précieux, égarés dans le trouble des guerres civiles, ont disparu, ou sont tombés en des mains ignorantes qui n'y ont recherché que le prix de la matière. Les portraits gravés par Coldoré sont estimés presque à l'égal des pierres antiques; les Anglais, si indifférents pour les productions de nos artistes, les recherchent avec empressement. La reine Élisabeth, jalouse d'avoir son portrait gravé par Coldoré, l'attira en Angleterre. On sait que cette reine avait fait rendre, en 1563, une ordonnance par laquelle il « était défendu à tout « peintre et graveur de continuer de la peindre ou « de la graver, jusqu'à ce que quelque excellent ar- « tiste eût pu faire un portrait fidèle, qui devait « servir de modèle pour toutes les copies qu'on en » ferait à l'avenir, après que ce modèle aurait été « examiné et reconnu aussi bon et aussi exact qu'il « pourrait l'être. » Cet honneur fut accordé à Coldoré. A—s et P—E.

COLE (GUILLAUME), botaniste et théologien, né en 1626, à Adderbury, dans le comté d'Oxford, fut reçu bachelier ès-arts dans l'université de cette ville en 1650, et alla ensuite à Putney, près de Londres, où il s'appliqua avec beaucoup de succès à l'étude de la botanique. A la restauration de Charles II, en 1660, il devint secrétaire du docteur Duppa, évêque de Winchester, au service duquel il mourut en 1662, à l'âge de 36 ans. On a de lui les ouvrages suivants, en anglais: 1° *the Art of simpling*, etc., c'est-à-dire, *Introduction à l'Art d'herboriser*, suivi de la description d'un microscope (*perspicillum microcosmologicum*), ou lunette d'approche (*prospective*), pour la découverte du monde inférieur dans lequel l'homme est un *compendium*, ou extrait, abrégé, Londres, 1656, in-12. 2° *Adam in Eden*, ou *le Paradis de la nature*: c'est l'histoire des plantes, des herbes et des fleurs avec leurs différents noms originaux. 3° *L'Homme considéré suivant la théologie, la philosophie, l'anatomie, et comparé avec l'univers.* — *Guillaume* COLE, médecin anglais, reçu docteur à Oxford en 1666, et qui pratiqua à Bristol, fut lié d'amitié avec Sydenham, qui lui paye un juste tribut de louange dans une dissertation épistolaire sur le traitement des petites véroles confluentes et l'affection hystérique. On a de lui les ouvrages suivants: 1° *Cogitata de secretione animali*, Oxford, 1674, in-12: il y assure qu'il n'est aucune sécrétion chez l'homme qui ne se fasse par le moyen des glandes, aussi en trouve-t-il partout. 2° *Practical Essay concerning the Late frequenty of Appoplexis*, Oxford, 1689, in-8°; Londres, 1693, in-8°. 3° *Novæ Hypotheseos, ad explicanda febrium intermittentium symptomata et typos excogitatæ hypotyposis*, Londres, 1693, in-8°; Amsterdam, 1698, in-8°. Dans cet ouvrage, qui traite des fièvres intermittentes, l'auteur se déclare partisan du quinquina. 4° *Disquisitio de perspirationis insensibilis materia*, etc., Londres, 1702, in-8°. 5° Plusieurs mémoires et dissertations scientifiques. D—P—s et P—R—L.

COLE (THOMAS), ministre dissident, mort en 1707, fut élève de l'école de Wesminster, d'où il passa à celle du Christ, à Oxford. En 1656, il fut nommé principal du collége de Ste-Marie, où il compta Locke au nombre de ses disciples. A la restauration, expulsé comme non conformiste, il tint une académie à Nettlebed; il s'établit ensuite à Londres, et devint un des professeurs de Pinners-Hall. On a de lui les ouvrages suivants: 1° des *Discours sur la régénération, la foi et la pénitence*, in-8°; 2° un *Discours sur la religion chrétienne*, in-8°, et d'autres ouvrages mystiques. — Un autre *Thomas* COLE, ministre dissident de Glocester, a vécu au commencement du 18e siècle; il était en correspondance avec le célèbre botaniste Dillenius. Pulteney dit, dans ses *Esquisses historiques et biographiques sur les botanistes de l'Angleterre*, que Thomas Cole avait formé un herbier; mais que, dans un redoublement de zèle religieux (ou plutôt de mélancolie), il se

repentit d'avoir mal employé son temps à faire cette collection et la livra aux flammes. D—P—s.

COLE (GUILLAUME), savant antiquaire anglais, fils de Guillaume Cole, riche propriétaire du comté de Cambridge, et de Catherine Tuer, sa troisième femme, naquit le 3 août 1714, dans le village de Little-Abington. Il reçut sa première éducation littéraire à Eton, et la termina à l'université de Cambridge. En 1736, Cole fit un voyage dans la Flandre française, et se rendit l'année suivante à Lisbonne pour y rétablir sa santé. Après un séjour de six mois en Portugal, il revint en Angleterre, obtint, en 1739, une petite place de magistrature, et fut nommé, en 1740, député lieutenant du comté de Cambridge, par la protection de son ami lord Montfort, qui en était lord lieutenant. Cole retourna de nouveau en Flandre peu de temps après, et en visita les villes principales. En 1744, il fut ordonné diacre; exerça pendant deux ans le rectorat de Hornsey dans le Middlesex, auquel il avait été nommé en 1749, et devint en 1753 recteur de Bletchley, dans le comté de Buckingham. Ami intime d'Horace Walpole, Cole visita avec lui la France en 1765, et y fit quelque séjour, parce qu'il pouvait, disait-il, y vivre à meilleur marché, ou plutôt, si l'on s'en rapporte aux manuscrits qu'il a laissés, à cause de son attachement pour la religion catholique et pour les cérémonies de son culte. Il paraît même qu'il avait formé le projet de finir ses jours dans ce pays; mais Walpole l'en détourna en lui faisant craindre que, par suite de l'application du droit d'aubaine, ses manuscrits ne devinssent à sa mort la propriété du gouvernement français, et ne fussent probablement détruits. Ce qui se passait alors dans ce pays lui faisait d'ailleurs prévoir une prochaine révolution, et ses expressions à ce sujet sont vraiment remarquables. « Je renonçai, dit- « il, au projet de m'établir en France à cette époque « où les jésuites venaient d'être chassés (*when the « Jesuits were expelled*), et où les philosophes déistes « étaient assez puissants pour menacer d'une des- « truction complète, non-seulement tous les ordres « religieux, mais le christianisme lui-même (1). » A son retour en Angleterre, Cole résigna le rectorat de Bletchley. Lord Montfort le fit nommer, en 1771, membre de la commission de paix (*commission of peace*) de la ville de Cambridge, fonctions qu'il ne paraît pas avoir longtemps remplies. Retiré dans une maison qu'il avait fait construire au petit village de Milton, il l'habitait encore au moment de sa mort, arrivée le 16 décembre 1782. Cole a consacré toute sa vie à l'étude des antiquités de l'Angleterre, et ses recherches sur la topographie, principalement des comtés de Cambridge et de Lincoln, et sur la biographie des hommes célèbres, lui assurent un rang distingué parmi les savants anglais. Il avait réuni une masse énorme de renseignements qu'il communiquait volontiers avec la plus grande libéralité; et quoiqu'il n'ait fait imprimer aucun ouvrage sous son nom, il a contribué à l'amélioration d'un grand nombre de publications, soit par des dissertations qu'il y a insérées, soit par des communications et des corrections. Parmi les ouvrages qu'il a ainsi enrichis, nous pouvons citer, par exemple, les *Antiquités* de Grose, *Ely* de Bentham, la *Vie du cardinal Pole* de Philip, la *Topographie de l'Angleterre* de Gough, la *Collection de Poëmes* de Nichols, les *Anecdotes* de Hogarth, l'*Histoire de Hinckley*, la *Vie* de Bowyer, etc. Il entretenait une correspondance suivie avec Granger, et cet écrivain adoptait presque toutes ses corrections. Cole avait fait une collection immense de portraits; on prétend qu'elle n'en comprenait pas moins de 3,200, parmi lesquels se trouvaient cependant quelques dessins topographiques, et on raconte à cette occasion des traits curieux d'originalité. Cole avait eu en vue deux objets principaux dans ses collections manuscrites: le premier, la compilation d'un ouvrage dans le genre de l'*Athenæ* de Wood, qui devait contenir les vies des savants de Cambridge, et le second l'histoire du comté de ce nom. Il avait commencé d'y travailler dès 1742, et ce qu'il a laissé forme cent volumes petit in-fol. Il tenait note exacte de tout ce qu'il apprenait, non-seulement par ses lectures et ses recherches, mais aussi dans la conversation, et lorsqu'il parle de ses contemporains, il ne ménage ni amis ni ennemis. Cette immense collection, qui contient toutes les lettres que Cole écrivait et dont il conservait copie, de même que toutes celles qui lui étaient adressées, renferme des indications très-précieuses, et sera consultée avec fruit par les historiens futurs. Il hésita longtemps sur le parti qu'il prendrait au sujet de ses manuscrits; il avait eu d'abord l'intention de les léguer à un collége qu'il désigne, mais il y renonça en réfléchissant que le grec et le latin y étaient seuls estimés; il pensa ensuite à Eton, puis à l'université de Cambridge, et se décida enfin en faveur du muséum Britannique, sous la condition qu'ils ne seraient ouverts que vingt ans après sa mort, sans doute parce que le caractère de beaucoup de personnes encore vivantes y avait été représenté sous des couleurs défavorables. L'examen de ces manuscrits a démontré que Cole était profondément attaché à la religion catholique, et il n'y cache pas son mépris pour les prélats anglais qui ont contribué à l'établissement de l'anglicanisme. On peut consulter sur Cole, *Nichols Bowyer*, *d'Israéli's calamities of authors*, etc. D—z—s.

COLEBROOKE (HENRY-THOMAS), célèbre indianiste anglais, naquit à Londres, le 15 juin 1765. Son père, dont il était le septième enfant, sir George Colebrooke, baronnet, fut pendant plusieurs années président de la Compagnie des Indes. Dès son enfance, Henry manifesta ces dispositions de solitude grave et studieuse qu'il conserva toute sa vie, et qui, sans aucun doute, contribuèrent puissamment à le faire pénétrer jusque dans les profondeurs les plus abstraites de la langue, de la religion, de la philosophie, de la jurisprudence, des mathématiques et de la poésie des Hindous. Son éducation ne se fit point dans les écoles publiques, mais dans la maison pa-

(1) Il existe un journal de son voyage en France dans le t. 34 de la collection de ses manuscrits.

ternelle, sous la direction d'un précepteur. A l'âge de quinze ans, il lisait déjà couramment les classiques grecs et latins; il était aussi déjà très-versé dans les mathématiques, ainsi que dans la connaissance des langues allemande et française. Il apprit cette dernière langue en France même où il résida avec sa famille de l'âge de douze à seize ans. Il apprit aussi à cette époque l'espagnol et l'italien, mais de toutes les langues européennes, à part la langue maternelle, celle qu'il plaçait au-dessus de toutes les autres c'était la langue française; car, dans les dernières années de sa vie, il disait à l'auteur de cette notice: « J'ai passé trente ans dans l'Inde; j'y ai oublié presque toutes les langues européennes que « j'avais apprises; mais *je n'ai pas oublié le français.* » — En effet, à l'âge de soixante-dix ans, il raisonnait aussi bien et mieux peut-être sur notre littérature et nos grands écrivains des dernières siècles que plusieurs écrivains français ses contemporains. On a dit avec raison que l'étude des langues agrandit l'esprit, qu'elle rend ceux qui s'y livrent en quelque sorte les citoyens du monde, au lieu de ne l'être le plus souvent que d'une étroite contrée; cela est vrai si l'on cherche dans l'étude d'une langue autre chose qu'une stérile science de mots qui laisse l'esprit d'autant plus vide que la mémoire est plus enrichie. Tel n'était pas Colebrooke. Aucun savant n'a fait de la connaissance des langues une application plus sûre, plus noble et plus instructive. — Envoyé dans l'Inde, dès 1782, en qualité de secrétaire pour le service civil, il porta dans cette belle partie du monde son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues et la haute raison philosophique de son siècle, qui le mit en garde contre les préjugés et les préventions de la plupart de ses compatriotes, sans toutefois le rendre hostile à aucune des croyances de l'humanité. Arrivé à Calcutta en 1783, il resta huit à dix mois en non activité, chez un de ses frères qui l'avait précédé dans l'Inde. Il chercha d'abord à occuper un de ces emplois auxquels la connaissance de la langue et des manières françaises semblait l'appeler naturellement. A peine arrivé à sa nouvelle destination, il se fait un plan d'études pour l'accomplissement desquelles il demande à Londres une collection complète des classiques grecs et latins. C'était l'époque où le régime de Warren Hastings avait jeté un profond discrédit sur la Compagnie des Indes et avait fourni à Burke le sujet d'éloquentes et vives accusations. Colebrooke eut un instant le désir de quitter l'Inde, qu'il envisageait sous un jour sombre et où il n'avait pas encore réussi à se placer convenablement. Il avait même formé le projet d'un établissement en Amérique. Cependant ayant obtenu un emploi subalterne comme aide-receveur des impôts, il se livra à l'étude de l'arabe, du persan et du sanscrit. Le premier emploi qu'il fit de la connaissance de cette dernière langue savante fut l'étude de l'astronomie indienne, qui le frappa vivement par l'état avancé dans lequel il la trouva à une époque reculée. Les études de Colebrooke furent dirigées dans cette voie sérieuse, moins peut-être par les habitudes réfléchies de son esprit que par opposition aux travaux légers de plusieurs orientalistes ses compatriotes, qui dominaient dans l'Inde. « Si vous en exceptez deux ou trois, « écrivait-il à son père, il n'y a ici aucun homme « de science; et quant aux *amateurs* (le mot est en « français dans l'original) ils ne sont pas nombreux, « et, à mon avis, ce ne sont rien moins que des pédants prétentieux qui ne cherchent pas l'acquisi- « tion d'une science utile, mais qui ne désirent « que d'attirer l'attention publique, sans prendre la « peine de la mériter; et cela est facilement obtenu « par une ode du persan, une fable du sanscrit, ou « un chant de quelque dialecte inconnu de l'Hin- « doui, dont l'amateur favorise le public par une « traduction *libre*, sans entendre l'original, comme « vous en serez immédiatement convaincu si vous « prenez la peine d'ouvrir ce répertoire de non-sens « qu'on nomme l'*Asiatic Miscellany.* » — Le caractère sérieux de l'esprit de Colebrooke se révèle tout entier dans ce passage. — Il ne lui suffisait pas de s'appliquer aux études les plus graves des langues, l'état de l'agriculture et du commerce intérieur de l'Inde attira aussi vivement son attention; et en 1795, il publia sur ce sujet à Calcutta, pour des amis seulement, un ouvrage intitulé: ***Remarks on the present state of the Husbandry and Commerce of the Bengal***, lequel fut réimprimé et véritablement publié à Londres dix ans après. Cet ouvrage, dans lequel sont exposées des vues libérales, faillit lui attirer la disgrâce de la Compagnie des Indes. « J'ai écrit cet « ouvrage, disait Colebrooke, dans un moment de « mauvaise humeur, en voyant la manière dont étaient « traitées les questions d'administration intérieure de « l'Inde.» — Mais il se sentait déjà attiré vers ces travaux d'érudition orientale qui l'ont placé au premier rang des indianistes européens. La pensée dominante qui l'avait porté à étudier l'ancienne langue des brahmanes, le sanscrit, était celle de parvenir à comprendre les traités d'algèbre des Hindous, qu'il traduisit plus tard. Ses études ne se bornèrent pas là; il leur fit parcourir le cercle entier des connaissances indiennes. La mort de l'illustre William Jones (*voy.* ce nom), qui avait fait compiler par des savants indigènes un code des lois indiennes, ayant laissé ce monument inachevé et sans interprétation, la traduction en fut confiée à Colebrooke, qui l'entreprit de la manière la plus désintéressée. Cette traduction anglaise, qui forme quatre volumes in-fol. dans l'édition de Calcutta, est un des monuments les plus remarquables de l'érudition orientale, et le traducteur de cette immense digeste montrait trop de modestie en disant: « L'exactitude dans la tra- « duction est tout ce que l'on pouvait me demander; « à ce point de vue je ne crains aucun reproche. » La grande connaissance du droit hindou qui y est déployée fit donner au traducteur un emploi de juge dans les tribunaux du Bengale. C'est dans cette nouvelle carrière qu'il eut le temps de se livrer avec plus de fruit à ses travaux d'érudition indienne. On voit, dans une lettre à son père, datée du 11 août 1795, qu'il avait déjà à cette époque étudié les différents systèmes de philosophie indienne qu'il

devait, trente ans plus tard, faire connaître à l'Europe savante, dans cinq mémoires d'une profondeur, d'une concision et d'une lucidité admirables (1). — Il commença dès lors à enrichir les ***Mémoires de la Société asiatique de Calcutta*** de ces traités profonds et variés, composés avec une exactitude et une connaissance des autorités indiennes inconnues avant lui : ***sur les Droits des veuves hindoues fidèles; sur les Classes ou castes indiennes; sur les Cérémonies religieuses des Hindous*** et des brahmanes spécialement; ***sur des Anciennes Inscriptions de Delhi; sur les Langues sanscrite et pracrite; sur les Védas***(2), etc. C'est aussi à cette époque (1805) qu'il publia sa ***Grammaire de la langue sanscrite***, dont le premier volume seul a paru, et qu'il surveilla l'impression en sanscrit de la grammaire de ***Pânini***, la plus ancienne sans aucun doute et en même temps la plus profonde et la plus abstraite de toutes les grammaires. Un dictionnaire sanscrit, par ordre des matières, celui d'*Amara*, fut aussi publié par Colebrooke, avec une traduction anglaise. — Mais tous ces travaux n'empêchaient pas le célèbre indianiste d'appliquer son esprit à l'étude des sujets politiques relatifs à l'Inde. « Les dispositions qui ont été publiées ici, écrivait-il, concernant le commerce maritime et le commerce intérieur et privé de l'Inde ne sont nullement satisfaisantes. L'Inde britannique, qui est un empire plus grand qu'aucun de ceux sur lesquels régnèrent les empereurs de Delhi, ne doit pas être gouvernée par les étroits principes du monopole commercial. » — Vers la fin de l'année 1805, Colebrooke fut élevé au grade de chef de justice ou membre du tribunal suprême de justice de l'Inde. Cette charge lui prenait ordinairement huit heures par jour; il lui en restait donc peu à consacrer aux travaux d'érudition. Cependant nous le voyons continuer à publier, dans les ***Transactions de la Société asiatique de Calcutta***, de savants mémoires ***sur les Sectes des Djainas; sur les Divisions indienne et arabe du Zodiaque; sur des Anciens Monuments couverts d'inscriptions indiennes; sur la Poésie sanscrite et pracrite; sur les Sources du Gange dans l'Himadri ou Hemodus; sur les Notions des astronomes indiens concernant la précession des équinoxes; sur les Hauteurs des montagnes de l'Himâlaya***, et sur divers sujets de botanique ou d'histoire naturelle. — Ses mémoires sur l'astronomie indienne, où l'on remarque, comme d'ailleurs dans tous ses travaux, l'exactitude la plus scrupuleuse dans les citations et la traduction des autorités indiennes en même temps que l'investigation la plus profonde et la plus éclairée, lui attirèrent de vives attaques de son compatriote Bentley, qui n'avait qu'une connaissance très-superficielle de la langue et des autorités sanscrites, et qui s'était donné la tâche de ***moderniser*** à tout prix l'antiquité indienne. Colebrooke lui répondit dans l'*Asiatic Journal*, mars 1816, avec toute l'autorité et la gravité de l'homme supérieur qui, ainsi qu'il le dit, n'a eu d'autres motifs dans toutes ses publications que *le désir de découvrir et de publier la vérité.*— De retour en Europe après un séjour de trente ans dans l'Inde, Colebrooke continua de propager les études orientales par de nouvelles publications et en provoquant la création de la société asiatique de Londres, dont il fut nommé directeur. C'est dans les ***Transactions*** ou ***Mémoires*** de cette dernière société qu'il publia successivement les cinq profonds traités ***sur la Philosophie des Hindous***, dont nous avons parlé précédemment. — Par suite de ses travaux infatigables, la vue de Colebrooke s'était considérablement affaiblie, et lorsqu'il vit pour lui l'impossibilité d'utiliser désormais les richesses uniques et inappréciables en manuscrits sanscrits qu'il avait amassées dans l'Inde, au prix des plus grands sacrifices, il donna sa bibliothèque indienne (estimée à une valeur de plus de 200,000 francs) à la Compagnie des Indes, qui l'a fait placer dans son riche musée. — Colebrooke est mort à Londres, le 10 mars 1837, après une longue et cruelle maladie qui l'avait retenu pendant plusieurs années sur son lit de douleur. On peut dire de lui qu'il a honoré la mission de savant autant qu'il a été donné à aucun homme de le faire, sans jamais trahir la vérité, et sans jamais blesser aucunes croyances, fussent-elles idolâtriques. — Voici la liste des principaux ouvrages qu'il a publiés : 1° ***Remarks on the present state of Husbandry an Commerce in Bengal Calcutta***, 1795, in-4°. 2° ***A Digest of Hindu Law on Contract and Successions, with a Commentary by Jagannâtha Tercapanchânara, translated from the original Sanscrit. Four vols. folio, Calcutta***, 1798. 3° ***Grammar of the Sanscrit Language. Vol. 1. Calcutta***, 1805. 4° ***The Amara Kosha, a Sanscrit Lexicon, with marginal translations. Serampore***, 1808. 5° ***Translations of two treatise of the Hindu Law of Inhéritance, or of the Dayabhuge of Jimutavahana and Yajriyavalkyn. Calcutta***, 1810. 6° ***Algebra, with Arithmetic and Mensuration, from the Sanscrit of Brahmegupta and Bhâscara, preceded by a Dissertation on the state of the Science as known to the Hindus. London***, 1817. 7° ***On import of Colonia Corn. London***, 1818. 8° ***Treatise on obligations and contracts*** (traduit du sanscrit), ***London***, 1818. — Les principaux mémoires de Colebrooke publiés dans différents recueils de sociétés savantes ont été recueillis sur les instances de l'auteur de cette notice, par Colebrooke lui-même, avec les soins d'un indianiste de grand savoir et du plus beau caractère, feu le docteur Rosen, et publiés sous ce titre : ***Miscellaneous Essays by H. T. Colebrooke***, Londres, 1837, 2 vol. in-8°. — On peut consulter pour de plus amples renseignements ***Notices of the live of Henry Thomas Colebrooke, Esq.***, publié par son fils dans le numéro 9 du ***Journal of the Royal asiatic Society of Great Brittain and Ireland. August*** 1838. G. P.

(1) L'auteur de cette notice en a publié une traduction française sous ce titre : ***Essai sur la philosophie des Hindous, par Colebrooke***, Paris, 1833, 1 vol. in-8°.

(2) Ce dernier mémoire, publié en 1805, accuse une lecture immense et une connaissance extraordinaire des anciens monuments sacrés de l'Inde. Il a été aussi traduit par l'auteur de cette notice et publié presqu'en entier dans le volume intitulé : ***Livres sacrés de l'Orient***, Paris, 1810.

COLEONI (Barthélemy), général italien du 15e siècle, issu d'une famille noble de Bergame, qui pendant longtemps était demeurée à la tête du parti guelfe de cette ville, et qui y exerçait, par ses nombreux adhérents, une sorte de souveraineté. Il était fils de Pierre-Paul Coleoni, surnommé *Picho*, qui avait acquis quelque réputation dans la petite guerre qu'il faisait aux Gibelins autour de son château de Solza, ou de celui de Trezzo, dont il s'était emparé. Barthélemy Coleoni était né en 1400, au château de Solza. Avant d'arriver à l'âge viril, il perdit son père, assassiné par trois de ses parents. Après avoir été page du seigneur de Plaisance, il apprit le métier des armes dans le royaume de Naples, à l'école des deux plus grands généraux du siècle, Sforza et Braccio de Montone. Il entra ensuite au service de la république de Venise, et fut employé par elle à combattre l'ambitieux duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, qui savait attacher à son service des hommes d'un rare talent. Coleoni, sous les ordres de Carmagnola, fut longtemps opposé à Nicolas Piccinino, son ennemi personnel. Son général, comme ses adversaires, pouvaient lui donner d'utiles leçons, et le jeune condottiere avait le talent de les mettre à profit. Il remporta sur Piccinino, dans la val Camonica, des avantages qui lui méritèrent les remercîments du sénat et le grade de capitaine général de l'infanterie vénitienne. Il surprit l'armée milanaise au delà du lac de Garda, qu'il avait traversé, contre toute attente, sur des barques qu'il avait fait transporter au travers des montagnes. Coleoni profita d'une de ces paix que le duc et les Vénitiens signaient souvent, et n'observaient jamais, pour changer de service, et passer, avec cinq cents gendarmes qui s'étaient attachés à sa personne, dans l'armée du duc de Milan. Il le servit utilement contre son gendre Sforza et contre les Vénitiens; mais la jalousie de Piccinino, ou peut-être la découverte de complots réels de Coleoni, le firent tout à coup arrêter en 1446, et enfermer dans les cachots de Monza, où il resta détenu pendant un an. Il y serait mort sans doute, si l'extinction de la maison Visconti n'avait produit une révolution dans l'État de Milan. Les habitants de cette ville essayèrent de rétablir leur ancienne république; ils tirèrent Coleoni de son cachot, et croyant pouvoir compter sur la reconnaissance de l'homme auquel ils rendaient la liberté et la vie, ils le nommèrent général en chef, honneur que Coleoni n'avait point obtenu encore, et qu'il justifia le 11 octobre 1447, par sa victoire sur la petite armée française que le duc d'Orléans destinait à conquérir l'État de Milan. Mais l'année suivante, Coleoni abandonna les Milanais, auxquels il débaucha toute leur armée, pour passer au service des Vénitiens, leurs ennemis, et cette trahison ne le déshonora point, tant la mauvaise foi était alors fréquente : ce ne fut pas même sa dernière désertion. Opposé par les Vénitiens à François Sforza, il passa au service de ce général avec un corps de transfuges, et il lui facilita l'acquisition de la souveraineté de Milan; il le quitta ensuite pour retourner aux Vénitiens. Le conseil des dix, croyant l'avoir offensé, voulut, en 1451, le faire assassiner; Coleoni échappa au danger par une prompte fuite; mais disposé à pardonner une perfidie dont il sentait qu'il aurait été capable à son tour, il rentra en 1454 au service de ces mêmes Vénitiens qui avaient voulu le faire périr. Il demeura encore vingt et un ans leur généralissime. Ce fut, il est vrai, une période de paix presque constante en Italie; mais Coleoni, qui passait pour le meilleur tacticien du siècle, qui avait le premier fait usage de l'artillerie de campagne, et qui avait donné des affûts aux canons, était digne de se signaler dans un temps plus agité, tandis que son manque de foi, son avidité et les brigandages de ses soldats le faisaient redouter de ceux mêmes qu'il servait. Il survécut à la race glorieuse de ces grands généraux que l'Italie avait produits en si grand nombre au commencement du 15e siècle. Sa fortune ne fut point si brillante que la leur; au lieu de prétendre s'élever à la souveraineté, comme Sforza, Braccio, Malatesta, Cavalcabo et tant d'autres de ses anciens compagnons d'armes, il se contenta d'amasser d'immenses trésors. Demeuré seul après tant de grands hommes, il fixa les yeux des princes italiens que Paul II voulait engager, en 1468, dans une nouvelle croisade; on lui en offrit le commandement avec 100,000 florins d'appointements, ou plutôt de paye pour le corps de gendarmes qu'il s'engageait à conduire; mais la chrétienté était bien loin alors d'une intention réelle de prendre les armes contre les infidèles. Barthélemy Coleoni, toujours généralissime des Vénitiens, passait sa vieillesse dans son château de Malpaga, où il tenait une cour des plus brillantes de l'Italie : c'est là qu'il mourut, le 4 novembre 1475. Le sénat de Venise lui ayant envoyé pendant sa maladie deux de ses membres pour le complimenter, il leur dit : « Conseillez à la république de ne jamais confier à aucun autre général une si grande puissance et une autorité aussi étendue que celles qu'elle m'a laissées. » Le jaloux gouvernement de Venise était fait pour entendre ce conseil. Coleoni partagea son immense fortune entre les quatre filles qu'il avait eues de Thisbé Martinengo de Brescia, quelques collatéraux et la république de Venise, à laquelle il laissa plus de 100,000 florins. Il enrichit Bergame de plusieurs établissements publics, entre autres de l'hospice de la *Pieta*, destiné à donner des dots à des filles honnêtes et pauvres. On dit que dans certaines années plus de cinq-cents ont été ainsi dotées. La république, par reconnaissance, lui a fait ériger une statue équestre en bronze doré sur la place de St-Jean et St-Paul, à Venise. S—S—i.

COLER (Jean), médecin allemand qui vivait vers le commencement du 17e siècle, a écrit, sur l'agriculture et l'économie rurale, des ouvrages estimés, et qui ont eu un grand nombre d'éditions. Le premier est intitulé : *Œconomia oder Hausbuch*, etc., divisé en 6 parties, qui parurent successivement à Wittemberg, in-4°, depuis 1593 jusqu'en 1602. La 1re ne parut que la dernière, en 1602. La 6e contient un calendrier d'agriculture, c'est-à-dire l'indication des travaux de chaque mois. Ces diverses

parties furent réimprimées plusieurs fois, in-4° et in-fol., jusqu'à l'année 1622; enfin elles furent toutes réunies, et l'ouvrage fut publié en entier à Wittemberg, en 1632, in-fol., et plusieurs fois depuis : les éditions de Francfort, 1672, 1680 et 1692, in-fol., sont les plus complètes et les meilleures. C'est le fils de l'auteur qui en fut l'éditeur. Dans le calendrier d'agriculture, il y a plusieurs plantes qui sont décrites sous chaque mois. Ce livre traite de toutes les parties de l'agriculture, principalement de ce qui est relatif au Brandebourg. L'auteur tenait encore aux préjugés de son temps; il croyait à l'influence des planètes. 2° *Calendarium perpetuum œconomicum, erster Theil,* Wittemberg, 1592, in-4°; *ander Theil,* ibid., 1606, 1607, in-4°; 1620, in-fol.; 1622, 1627, 1632, in-fol. : cet ouvrage fut très-utile, et il est le premier en ce genre que l'on ait publié. 3° Une dissertation *de Bombyce*, imprimée à Giessen, 1665, in-4°. D—P—s.

COLER (JEAN). *Voyez* SPINOSA.

COLER (JEAN-CHRISTOPHE), bibliographe et théologien protestant, né en 1691, à Alten-Gottern, près de Langen-Salza, en Thuringe, devint en 1724 ministre, et, en 1731, prédicateur de la cour à Weimar, où il mourut le 7 mars 1736. Il s'appliqua surtout à l'histoire littéraire dans son rapport avec la théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° quelques dissertations académiques : *de Epigraphe rabbinica, sive præcipuis quibus in scribendis libris suis rabbini usi fuerint rationibus; de Ephræmo et Joanne Damasceno; de Illustribus principum juventutis Peregrinationibus*, etc., Wittemberg, 1714, in-4°. 2° *Historia Gothofr. Arnoldi*, ibid., 1718, in-8°. 3° *Acta litteraria academiæ Wittebergensis*, ibid., 1719, 2 cahiers in-8°. C'est un recueil de programmes, discours, éloges et autres pièces publiées à l'université de Wittemberg. Ce recueil commençait à devenir intéressant lorsqu'il fut interrompu par le départ de Coler; il a ensuite été repris par S.-M. Bucher, en 1724. 4° *Auserlesene theol. Bibliothek*, c'est-à-dire *Bibliothèque théologique choisie*, Leipsick, 1724-1736, in-8°. Ce journal, formant 7 vol., ou 84 numéros, dont Coler a fait seul les trente-six premiers, donne l'analyse détaillée des ouvrages théologiques les plus récents et les plus estimés des protestants; on y trouve l'extrait ou la traduction de ceux qui paraissaient en français. Après la mort de Coler, il a été continué par Guill. Ern. Bartholomæi. 5° *Anthologia, seu Epistolæ varii argumenti*, Leipsick, 1725-1728, 6 cahiers formant 1 vol. in-8°. Ces lettres sont remplies de recherches curieuses. 6° *Nutzliche Anmerkungen...* ou *Remarques importantes sur divers sujets de théologie, d'histoire naturelle, de critique et de littérature*, Leipsick, 1734, 4 cahiers. 7° *Acta historico-ecclesiastica* : c'est une gazette ecclésiastique écrite aussi en allemand, Weimar, 1734 et suiv., in-8°. Coler étant mort après la publication du 5° numéro, ce journal fut continué, de même que le précédent, par G.-E. Bartholomæi, jusqu'au 96° numéro, et, depuis 1733, par son frère (Jean-Christian), conservateur de la bibliothèque ducale de Weimar. La collection, terminée en 1758, forme 120 numéros, soit 20 volumes, sans compter 3 volumes de supplément. Coler avait aussi écrit la vie de tous les théologiens et professeurs de l'université de Wittemberg; mais il n'en a publié que celle de Théophile Wernsdorf, Wittemberg, 1719, in-4°. C. M. P.

COLERIDGE (SAMUEL TAYLOR), poëte anglais, naquit en décembre 1772, au village de Ste-Marie-Ottery, dans le Devonshire. Son père, ministre de cette paroisse, avait publié divers ouvrages de théologie et assisté le docteur Kennicott dans la collation des manuscrits pour son édition hébraïque de la Bible. Coleridge, qui eut en lui son premier instituteur, n'avait encore que huit ans lorsqu'il le perdit. Il n'avait pas moins de dix frères et sœurs vivants à cette époque (1780). Heureusement un des gouverneurs de l'hôpital du Christ à Londres le fit admettre dans cette excellente école élémentaire (1782). Il y resta neuf ans, pendant lesquels il montra plus d'aptitude que de goût pour le travail. Telle était sa facilité pourtant qu'il eut quelque renom comme humaniste parmi ses condisciples. La littérature proprement dite eut plus d'attrait pour lui que les langues. Enthousiaste des sonnets de Bowles, qui venaient de paraître (1789), il les copia quarante fois de sa main pour en gratifier ses amis et tous ceux avec le goût desquels il sympathisait particulièrement. Le sien était déjà formé à cette époque. Il avait appris de son maître, Jacq. Bowyer, à distinguer le clinquant de l'or, à dédaigner les déclamations et les lieux communs. Il détestait surtout les termes si grotesquement répétés par la plupart des poëtes, lyre, harpe, Muses, Hippocrène, Pégase, etc. Il porta ces principes au collége de Jésus à Cambridge, où il eut encore une place gratuite en sortant de l'hôpital du Christ. Mais déjà l'esprit poétique le dominait; et au lieu des études suivies, solides, auxquelles il pouvait se livrer, il ne fit que des tentatives incohérentes et presque anti-universitaires. Une seule fois il concourut pour un des prix académiques, la médaille fondée par Browne en faveur de la plus belle ode grecque sur un sujet donné; encore fallut-il que ses amis l'enfermassent en ne lui laissant que des plumes, de l'encre et du papier. L'acrimonie avec laquelle en toute occasion il s'élevait contre le christianisme acheva de lui donner une assez triste réputation près des supérieurs du collége. Toutefois il faut dire que plus tard Coleridge a protesté contre cette accusation, et prétendu au contraire que les prosélytes de la philosophie française à Cambridge le regardaient comme un bigot, à cause de son ardeur à défendre la religion. Nous inclinerions beaucoup à croire que les deux faits sont vrais, et que, doué de l'esprit le plus vif et le plus mobile en même temps, Coleridge fut tour à tour enthousiaste de christianisme, et fanatique d'irréligion, n'importe, au reste, dans quel ordre ces deux fantaisies se saisirent de son imagination. On a imprimé (*New monthly Magazine*) que, dans l'automne de 1793, il fit le coup de tête de s'enrôler dans le 15° régiment de dragons : ses amis le dégagèrent presque aussitôt; et il rentra au collége, où son aventure ne fut point ébruitée, et où il resta jusqu'en octobre 1794. A cette

époque, il quitta Cambridge sans cause connue; et les administrateurs de l'hôpital du Christ prirent une résolution motivée, qui le privait de sa pension trimestrielle, comme élève au collége de Jésus. Lié depuis deux ans avec Southey, que comme lui avaient frappé vivement les grandes vues proclamées par la révolution française, il venait de composer en collaboration avec lui un drame qui portait pour titre: *la Chute de Robespierre*. Il se mit ensuite, pendant l'hiver de 1794 à 1795, à faire à Bristol un cours public sur l'histoire, les causes et les effets de la révolution française, dont il désavouait quelques épisodes, mais non le principe et le point de départ. L'esprit de parti ne pouvait laisser passer un tel langage inaperçu. Coleridge eut bien quelques panégyristes; mais ses détracteurs l'emportèrent. Il fit alors connaissance avec le jeune Robert Lowell, poëte comme lui et comme Southey. Mécontents de la vieille Angleterre, de la décrépite Europe, les trois amis, que l'on n'applaudissait pas suffisamment à leur gré, imaginèrent d'aller se fixer dans les déserts de l'Amérique pour y vivre en commun et pour donner à l'univers le modèle du véritable système de propriété. Cette association d'un nouveau genre ne devait être ni aristocratique, ni démocratique, autocratique encore bien moins. Ce devait être la *panisocratie, ou isocratie universelle*, c'est-à-dire le gouvernement de l'égalité pour tous. Quelque temps après tous trois se marièrent à trois sœurs de Bristol. Les douceurs de la lune de miel les firent sans doute changer d'avis; Southey partit le lendemain même de son mariage pour Lisbonne, et n'en revint que pour se mettre très-paisiblement à l'étude des lois anglaises, que sans doute il ne comptait point aller soutenir dans les solitudes des Illinois. Lowell et Coleridge restèrent à Bristol ou aux environs, demandant à leur plume une existence moins poétique sans doute, mais plus commode et plus confortable que celle qu'ils eussent trouvée de l'autre côté du Missouri ou de la rivière de Cuivre. Coleridge, on le devine par le genre de ses premiers essais, flottait dès lors entre la poésie et la politique. Cette indécision dura autant que sa vie. Toutefois, en 1795, il commença par essayer de la politique; et, sur l'instigation de quelques amis, il publia ses *Conciones ad populum*, ou *Adresse au peuple*, qui eurent assez de succès et le firent connaître même à Londres. L'année suivante, il entreprit un journal, et, pour échapper à la taxe du timbre, il voulut que ce fût un recueil hebdomadaire. Du reste, comme les publications périodiques abondaient, il fallait capter le public par quelque appât nouveau : Coleridge annonça que le *Watchmann*, c'est-à-dire *la Sentinelle* (c'était le titre de son recueil), contiendrait 32 pages grand in-8° par numéro, et ne coûterait que quatre pences (8 sous). Le *Watchmann* fut dispendieusement et pompeusement annoncé par les grandes feuilles de la capitale. Coleridge lui-même se mit en campagne et remplit de son mieux les fonctions de commis voyageur à son profit. Il ne ramena qu'un millier de souscripteurs; et quoique à peine couvert de ses frais par ce nombre un peu modique d'abonnés, il se mit courageusement à l'œuvre. Mais, comme il avait la bonhomie de vouloir être impartial, il eut le malheur de déplaire. Il n'était ni Pittiste, ni Foxiste, ni totalement démocrate. Ses patrons jacobins s'indignèrent qu'il ne louât pas tout dans la convention; les lecteurs voltairianistes trouvèrent étrange qu'il proclamât l'Evangile base de toute organisation sociale. Bref, à peine né, son journal fut atteint de cette fatale maladie qu'on appelle le *désabonnement*. Peut-être aussi le morcellement des articles les plus intéressants qu'il commençait dans un numéro pour les terminer dans un autre, et qui se trouvaient inexorablement coupés en deux, dès que l'on arrivait à la fin de la deuxième feuille, fut-il pour beaucoup dans l'accueil trop indifférent que reçut le *Watchmann*. Coleridge, malgré sa bonne volonté, se vit obligé de suspendre sa publication au dixième numéro. Encore eût-il été fort embarrassé en cet instant sans l'assistance d'un ami généreux qui paya pour lui l'imprimeur. Dans cet intervalle, il avait composé un pamphlet intitulé : *Protestation contre les bills soumis aux chambres pour la répression des assemblées séditieuses*. Il s'y montrait fort opposé aux mesures par lesquelles le ministère se proposait de contenir une effervescence populaire trop vive. Cependant son nom était sorti de l'obscurité. Des hommes de mérite, les Hartley, les Wedgwood, les Charles Lamb, les Shéridan lui prodiguèrent des encouragements. Fixé auprès du premier à Nether-Stowey, au pied des collines ou monts Quantock, dans le Sommerset, il s'y livra plus spécialement que jamais à la poésie. C'est de cette époque que date sa tragédie du *Remords*, composée par les conseils de Shéridan, et sa délicieuse ballade, *This limetree bow'r, my prison*. (Ce berceau de tilleuls, ma prison.) Une de ses habitudes favorites était alors de prêcher tous les samedis à la chapelle unitaire de Taunton. Il s'en acquittait à merveille, et un contemporain (Hazlitt, *Libéral*) s'est plu à redire quelle vive et fantastique impression avait produite sur son esprit la prédication du poëte, dont l'œil, dans cette chaire nouvelle pour lui, étincelait comme celui d'un Colomb dans la première de ses courses aventureuses au travers d'un nouveau monde, et dont les cheveux touffus pendaient en masses noires sur le devant de sa tête. En 1796 avait paru un volume de poésies de Coleridge; en 1797, il en donna une autre édition, qu'il accompagna de quelques morceaux de ses amis, Ch. Lloyd et Ch. Lamb, à l'imitation de Southey, qui venait de faire paraître les siennes avec celles de Lowell. L'année suivante furent publiées séparément *les Craintes dans la solitude*, l'ode *sur la France*, et *la Gelée à minuit*. Tous ces jets poétiques eurent le genre de succès que peut souhaiter un poëte. Tout le monde ne leur décerna pas des louanges; mais tout le monde les lut et en parla. Coleridge fut dès lors une des notabilités littéraires de la Grande-Bretagne. Il ne fit qu'ajouter à sa gloire en jetant au jour la même année ses *Ballades lyriques*, qui ne sont pas seulement de jolis morceaux élégiaques ou lyriques, classiques ou romantiques, mais qui ont contribué à lancer la poésie anglaise dans une voie nouvelle, où elle n'a pas longtemps cheminé seule

Les conversations, les lettres auxquelles donna lieu la publication des *Ballades lyriques* inspirèrent bientôt à Coleridge le désir de visiter l'Allemagne, berceau véritable de toutes ces traditions dont l'Angleterre commençait à savourer les charmes. Les deux Wedgwood s'empressèrent de lever les difficultés pécuniaires qui eussent pu faire ajourner longtemps au poëte la réalisation d'un désir moins chimérique pourtant que la panisocratie : ils lui assurèrent un viatique annuel de 100 ou même 150 livres sterling, et Coleridge se mit en route, accompagné de Wodsworth. La jalousie prit cette occasion de le calomnier en l'accusant d'avoir quitté sa femme et ses enfants sans secours, le tout pour se faire citoyen du monde. A cette époque, au contraire, Coleridge revenait de ses rêves philosophiques et politiques : les utopies avaient cessé de lui plaire ; il était très-franchement antifrançais en matière gouvernementale non moins qu'en matière littéraire, et il allait se fortifier dans cette double antipathie pour la France dans la très-peu gallicane Germanie. Son temps fut très-bien employé sur le continent. Il commença par s'initier dans les mystères de la langue allemande à Ratzeburg ; puis, comme son but était d'étudier à fond la littérature si riche et si diversifiée de ce grand peuple, aussitôt qu'il parla tolérablement l'idiome contemporain, il se mit sous le professeur Tychsen au gothique d'Ulphilas, lut la paraphrase métrique de l'Evangile, par Ottfried, et les restes les plus importants du tudesque ; passa en revue les ouvrages des minnesingers, et traversa ainsi de siècle en siècle toutes les phases qui forment la transition du vieux langage des Goths au souabe ancien, au souabe poli, et enfin au saxon dont l'allemand actuel n'est qu'une bien simple transformation. Tout en s'occupant de ces objets, il visita plusieurs régions de l'Allemagne, et vit quelques-uns des hommes remarquables dont elle s'enorgueillit. A Goettingue, il suivit les leçons de Blumenbach sur la physiologie, et se fit rendre compte de celles d'Eichhorn sur le Nouveau Testament. Il eut avec Klopstock un entretien où ce grand poëte lui communiqua sa pensée sur Lessing, Gœthe, Kotzebue et Wieland. Il a de même consigné, dans quelques pages très-piquantes, des souvenirs sur Eberling. Revenu en Angleterre en 1800, il alla s'établir à Keswick, dans le voisinage de Londres, où était alors son ami Southey. La même année vit sortir des presses de la capitale sa traduction du *Wallenstein* de Schiller, curieux monument qui atteste en même temps et ses rapides progrès dans la langue et la littérature du pays qu'il quittait, et son originalité, même lorsqu'il semblait se borner à l'humble rôle d'interprète. Ses démarches et l'assurance qu'il donna d'un changement total d'opinions politiques lui ouvrirent bientôt l'entrée du *Morning-Post*, où il fut chargé des principaux articles tant politiques que littéraires. Coleridge proteste, dans les mémoires dont il sera question plus bas, qu'il n'accepta les propositions des propriétaires qu'à la condition de voir le journal se diriger d'après des principes invariables qu'il posa lui-même, et dont il ne serait jamais obligé ou prié de dévier. Il y a plus de faste que d'exactitude dans cette assertion. Le fait est que le journal, bien décidément antifrançais et antirévolutionnaire, ne fut qu'assez timidement antiministériel jusqu'à l'installation du ministère Addington, dont Coleridge se montra l'intrépide champion ; bien des fois même la véhémence du journaliste contre ce qu'on appelait l'ambition française passa toutes les bornes. Ce n'est pas qu'il faille croire ce que Fox dit un jour en parlant de la guerre de 1803, que cette nouvelle lutte avait été causée par le *Morning-Post*. Coleridge toutefois aimait beaucoup à se défendre de cette imputation, que personne ne songeait à reproduire : au fond, c'était la rappeler et s'en faire gloire. Il dit même quelque part que, lorsqu'un peu plus tard il voyageait en Italie, un ordre vint tout exprès de Paris pour se saisir de sa personne. L'affectueuse obligeance d'un bénédictin et l'intervention du pape le mirent à l'abri de ce danger. Peut-être crut-on que, comme alors il venait de Malte où il avait rempli un poste de confiance, il était chargé de quelque mission politique ; on se trompait. Coleridge n'avait été à Malte que pour voir un beau pays, et un de ses amis, le docteur Stoddart, avocat du roi. La conversation et l'esprit de Coleridge plurent au gouverneur de l'île, sir Alexander Ball, qui, pendant l'absence du secrétaire de gouvernement, investit par intérim le poëte de cet office qui valait 800 livres sterling par an. Mais les appointements convenaient mieux à Coleridge que Coleridge à la place, et la sympathie que le gouverneur et l'homme de lettres avaient sentie l'un pour l'autre, en parlant littérature, beaux-arts et voyages, alla bien vite s'affaiblissant lorsque l'on se vit quotidiennement et pour affaires. Coleridge ne devint donc pas titulaire de la place lucrative qu'il avait trouvée à Malte, et après un séjour de seize mois, dont neuf dans les bureaux du gouvernement, il quitta cette possession britannique (octobre 1805), pour se rendre en Calabre, et de cette contrée à Naples, puis à Rome. Il reparut en Angleterre l'année suivante ; mais il ne reprit la plume qu'en 1809 et 1810, époque à laquelle il essaya derechef la publication d'un recueil hebdomadaire. *L'Ami* (c'était le titre de cette feuille) offrait les mêmes inconvénients, et il eut le même sort que ce pauvre *Watchmann*, si utile à mistriss Coleridge et à sa domestique pour allumer le feu : seulement il eut ce sort un peu plus tard, et tint bon jusqu'au vingt-septième numéro. En 1812, Coleridge inséra de jolis fragments dans l'*Omniana* de Southey, et l'année suivante le théâtre de Drury-Lane, alors dirigé par Whitbread, lui demanda sa tragédie du *Remords*, que jusque-là il avait laissée dormir. Les applaudissements d'usage donnèrent un instant d'existence à la pièce ; et, à la première représentation, les amis de l'auteur voulurent qu'il vînt sur la scène s'offrir aux regards du public ; mais ces témoignages bruyants d'admiration ne furent point contagieux. *Le Remords* est un beau poëme, non un drame ; et à Londres, encore plus qu'ailleurs, un drame doit avant tout être dra-

matique. On pardonne tout, les anachronismes, la platitude, l'inconvenance, des monstruosités même, plutôt que l'absence d'action ou de situations. Est-ce cet insuccès qui ramena Coleridge vers les graves études de la théologie? Nous ne le savons pas; mais le fait est qu'immédiatement après avoir fait jouer et imprimer *le Remords*, précédé d'un spirituel prologue de C. Lamb, il mit au jour (1816 et 17) deux sermons intitulés l'un, *Manuel de l'homme d'État, ou la Bible le meilleur des guides tant pour l'activité que pour la prévoyance politique*, l'autre, *Aux Classes haute et moyenne de la population sur la détresse et les mécontentements actuels*. Il recueillit ensuite tout ce qu'il avait semé de vers dans ses productions périodiques, et les publia la même année (1817), sous le titre de *Lois sibyllines*. Quelque emps auparavant il avait publié à part sa ballade inachevée de *Christabel*, dont la première partie avait été composée en 1797, à Stordey, et la seconde en 1800. Jusque-là on avait espéré qu'il achèverait ce chef-d'œuvre; on sut alors qu'il y renonçait. Au reste, au bout de seize ans d'attente, on eût peut-être trouvé le dénoûment de *Christabel* peu digne des premières parties; et cette ballade d'ailleurs est un de ces morceaux à qui ne messied pas la forme fragmentaire. Depuis ce temps, Coleridge ne s'occupa plus activement de littérature. En 1816, il avait été choisi pour directeur de l'*Encyclopédie métropolitaine*, et il en écrivit le prospectus; mais cet arrangement n'eut pas de suite. En 1818, il publia son drame inédit de *Zapolya*; et dix ans plus tard soigna une édition de ses œuvres complètes, Londres, 1828, 3 vol. in-8° (reproduite avec de nombreuses additions en 1834). Cette même année 1828, Coleridge voyagea sur le continent, en Hollande, en Flandre, aux bords du Rhin. Une pension de 100 livres sterling, qu'il recevait du roi à titre de membre de la société royale de littérature, le mettait à l'abri du besoin. Dans ses dernières années, il fut en proie à des souffrances très-vives. La mort seule put y mettre un terme, le 25 juillet 1834. Il fut enterré dans le cimetière d'Highgate, et l'on inscrivit sur son tombeau une épitaphe composée par lui-même, et qui est peut-être le chef-d'œuvre du genre. Aux ouvrages déjà cités, il faut joindre, pour avoir la liste complète des œuvres de Coleridge, un manuel de morale intitulé: *Auxiliaire de la méditation pour former un caractère d'homme d'après les bases diverses de prudence, de moralité, de religion*, etc., Londres, 1825; un pamphlet *sur la Constitution de l'Église et de l'État d'après l'idée de l'un et de l'autre*, etc.; enfin des mémoires sur sa vie, 1817, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Biographia litteraria*. Avec beaucoup des qualités qui font le grand poëte, Coleridge a manqué sa destinée. Il y avait du décousu dans son esprit, dans ses idées, dans ses désirs. Il voulait en même temps faire de la politique et sacrifier à la poésie; il eût voulu surtout une existence opulente, brillante; mais tous ses désirs ne furent jamais que des velléités. Il quitte le collége pour un régiment, son régiment pour le collége; il quitte la panisocratie pour le mariage, puis sa femme et sa maison pour l'Allemagne; il quitte les vers pour se faire journaliste, il laisse là le journal pour les vers; de temps à autre il soulève, il entame de hautes questions par des pamphlets, puis il les abandonne; il semble vouloir se faire puissance par la presse, puis tout à coup il y renonce; il accepte ou sollicite un emploi dans les bureaux; dès qu'il en est nanti, il s'en dégoûte; il commence des journaux, mais ne croyez pas qu'il les achève; il coule d'un jet sa première partie de *Christabel*, il a grand'peine à fabriquer la seconde; la troisième ne sortira jamais des brouillards de son cerveau. Et pourtant les encouragements ne manquaient pas à ce fantasque trouvère du 19e siècle. Les libraires savaient combien le public aimait à le lire. Son vrai triomphe, c'était sa conversation : celle de Coleridge était un feu roulant d'épigrammes, de vues hautes, de raisonnements spirituels, de traits piquants, vifs, inattendus, d'anecdotes inédites, du moins par la forme; grâce à cette inconstance qui l'avait porté vers tout successivement, il parlait de tout avec savoir, avec esprit, quelquefois même avec profondeur. Un des riches cafés de Londres lui faisait des appointements pour qu'il y vînt causer le soir. Coleridge ne profita de ces heureuses dispositions ni pour sa fortune ni même pour sa gloire. Bien des poëtes contemporains l'égalent, et quelques-uns l'effacent. Et pourtant il n'eût tenu qu'à lui de se placer au niveau des premiers. *Christabel* a inspiré les poésies de Scott, de Byron : ni l'un ni l'autre de ces grands poëtes ne l'a nié. Coleridge n'est pas, comme on l'a dit quelquefois, leur frère, c'est leur père ou peu s'en faut. Il est vrai que lui-même il a puisé ses inspirations et dans la vieille Germanie et dans la nature; mais l'originalité n'en existe pas moins chez lui; il a pris ses modèles dans un amour un peu maniéré de la nature, et a importé dans son pays une littérature inconnue, toute nouvelle par la forme, l'esprit, l'accent, la tendance. De pareilles innovations au reste étaient bien dans le caractère intellectuel de Coleridge, qui, dès l'enfance, détesta les lieux communs, les tirades insignifiantes et de commande, le charlatanisme des mythologies surannées. Les croyances du moyen âge vivantes encore dans tant de cœurs, sous tant de toits de chaume, les vestiges de vieilles coutumes, les légendes que l'on se conte à la veillée au coin de l'âtre ou dans la grange, et auxquelles on croit comme à l'Evangile, voilà les sujets auxquels devait se porter avec amour un esprit poétique familier, capable d'essor et incapable d'une longue traite. Ces sujets étaient aussi de nature à captiver un public assez semblable au poëte, impressionnable et superficiel comme lui. Indépendamment du choix heureux des sujets, le style seul l'eût recommandé. Ses pièces sont presque toutes des modèles de correction et d'élégance. Grâce à une heureuse distribution de toutes les masses secondaires et à l'art des transitions, il est si facile d'apprendre par cœur les vers de Coleridge, que, pendant seize ans de suite, on récita sa *Christabel* avant qu'il l'imprimât pour la première fois. Son *Vieux Marinier*, sa *Dame noire*, n'ont guère moins de mérite. Un trait en quelque

sorte unique dans les fastes de la poésie, c'est qu'ayant traduit le *Wallenstein* de Schiller sur un manuscrit de l'auteur, avant que la pièce originale fût sous presse, il en usa très-librement avec le texte, où il intercala plusieurs passages qui lui appartiennent exclusivement, et que, loin de le désapprouver, Schiller, dans une deuxième édition allemande, traduisit à son tour ces passages de la version anglaise, et les inséra dans la réimpression définitive de *Wallenstein*. Colerigde fit partie de cette école poétique dont Wortdsworh, Southey, Wilson et lui furent les membres les plus distingués, et que les Anglais ont appelée l'*École des Lacs*, parce que la plupart de ces poëtes ont habité sur les bords des lacs du Westmoreland et du Cumberland. VAL. P.

COLES (le sieur DE). Duverdier et la Croix du Maine font mention de ce poëte, mais ils ne nous ont conservé aucune particularité sur sa vie. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *l'Enfer de Cupido*, Lyon, Macé Bonhomme, 1555, in-8°. Cette édition, ornée de fig. en bois, est rare. C'est une satire assez piquante contre les femmes, dont il paraît que l'auteur avait eu à se plaindre. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 11, p. 204 et suiv. Duverdier en a inséré un fragment dans la sienne. W—s.

COLES (ELISHA), habile sténographe et grammairien anglais, né vers 1640, dans le Northamptonshire, fit ses études à l'université d'Oxford, et vint en 1663 s'établir à Londres comme maître de langues. Ses leçons étaient fort suivies, et il commençait à jouir d'une grande réputation, lorsqu'une procédure criminelle, dans laquelle il se trouva impliqué, le força de s'expatrier. Il se retira en Irlande, et on ignore l'époque de sa mort. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, sont en grand nombre; nous ne citerons que les suivants : 1° *the complete english Schoolmaster* (la Méthode la plus facile d'épeler et de lire l'anglais, suivant la meilleure prononciation adoptée à Oxford et à Londres), 1674, in-8°. 2° *The newest, plainest, and shortest Short-Hand*, 1674, in-8°. Ce traité de sténographie a été souvent réimprimé; on recherche surtout la 10e édition, Londres, Marshall, 1707, in-8°, où l'on trouve les alphabets comparés et les règles fondamentales des méthodes de Rish, de Mason, de Shelton, de Metcalf, de Steel, de Willis, et de plusieurs autres systèmes de tachygraphie usités jusqu'alors. 3° *Nolens, volens*, ou *Vous saurez le latin bon gré, mal gré*, ibid., 1675. 4° *La Bible visible de la jeunesse*, offrant par ordre alphabétique les traits principaux de la Bible expliqués par des emblèmes, et ornée de 24 planches. Ces deux ouvrages se réunissent ordinairement. 5° *Dictionnaire anglais*, où l'on trouve l'explication des termes d'arts et de sciences, ainsi que leur étymologie. On fait maintenant peu d'usage de ce dictionnaire, qui a eu dans son temps une grande réputation. 6° *Dictionnaire anglais-latin et latin-anglais*, 1677, in-4°; la 14e édition a paru à Londres, 1742, in-8°. C. M. P.

COLET (JEAN), théologien anglais, naquit à Londres, en 1466, de sir Henri Colet, deux fois lord-maire de cette ville et qui, outre Jean, avait vingt et un enfants. Il fut élevé à Oxford, où il apprit tout ce qu'on y apprenait alors, et d'où il sortit pourvu d'un riche bénéfice, auquel, dans le cours de sa vie, il en ajouta un grand nombre d'autres. Il possédait bien Cicéron, et connaissait aussi les auteurs grecs qu'il ne pouvait cependant lire que dans des traductions, car, à l'époque où il vivait, on regardait le grec non-seulement comme peu nécessaire, mais encore comme dangereux; de là le proverbe: *Cave a Græcis, ne fiat hæreticus;* Colet avait fait aussi une étude particulière des mathématiques. En 1493 il voyagea en France et en Italie, il se lia avec les hommes les plus éclairés de ce temps, et en particulier avec Robert Gaguin, Budé, Erasme, etc. Il étendit et perfectionna ses connaissances dans ses voyages, et s'instruisit surtout dans la langue grecque, qu'on cultivait peu en Angleterre. Après son retour dans ce royaume, il se retira à Oxford, où il prononça des discours publics sur la théologie, auxquels les auditeurs accouraient en foule, mais où le clergé apercevait, avec un grand mécontentement, des opinions du genre de celles qui amenèrent, bientôt après, la réformation. Ayant pris en 1504 le degré de docteur en théologie, il fut nommé chanoine et ensuite doyen de Mora, dans la cathédrale de St-Paul, s'occupa de la réforme des abus introduits dans cette église, et y fit instituer trois leçons par semaine, pour l'explication des Écritures, qu'on appelait alors *la nouvelle science*, et qu'il contribua beaucoup à faire substituer aux ridicules subtilités de l'école. Il professait aussi un grand mépris pour les moines et pour les prêtres, qu'il accusait de ne remplir aucun des devoirs de leur état; et quoique très-charitable, il ne leur donna jamais rien. Il blâmait le célibat des prêtres, et condamnait beaucoup moins sévèrement dans un prêtre une simple faiblesse que l'orgueil et l'avarice. Il rejetait la confession auriculaire, et ne disait la messe que les dimanches et les grandes fêtes. Les évêques s'élevèrent plusieurs fois contre lui : il fut accusé d'hérésie, et courut grand risque de se faire condamner au feu. Ayant survécu à tous ses frères, et riche de ses bénéfices et de sa fortune personnelle, qu'il dépensait en charités, il songea à en disposer d'une manière plus absolue : consultant à la fois, et son extrême tendresse pour les petits enfants et son désir de répandre l'instruction et les lumières, il l'employa à fonder l'école de St-Paul, à Londres, qu'il dédia à Jésus-Christ dans son enfance, et d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués. Il s'occupait de faire bâtir une jolie habitation près de Richemond dans le Surrey, où il comptait vivre dans la retraite, lorsqu'il éprouva plusieurs attaques de *sweatingsickness;* il succomba à la troisième, le 16 septembre 1519, dans la 53e année de son âge. Colet fut enterré dans le chœur de St-Paul, où on lui prépara un modeste monument avec son nom seul pour inscription. Mais plus tard la compagnie des merciers en fit ériger un plus convenable qui fut détruit avec la cathédrale en 1666, mais dont sir William Dugdale a conservé le dessin dans son *Histoire de St-Paul*. Colet a laissé,

outre plusieurs sermons : 1° *Rudimenta grammatices*, etc., Londres, 1539, in-8°, pour l'usage de son école de St-Paul. 2° *Absolutissimus de octo orationis partium constructione libellus*, Anvers, 1530, in-8°. 3° Des *Epîtres à Erasme*, qui, dans son voyage en Angleterre en 1495, s'était lié avec lui d'une amitié particulière et qui dura jusqu'à la fin de leur vie. Ces lettres sont, pour la plupart, imprimées parmi celles d'Erasme, d'autres se trouvent à la fin de la vie de Colet par Knight. 4° Des commentaires sur différentes parties des livres saints, et un grand nombre d'ouvrages de théologie. Son esprit était aimable, sa personne agréable, son langage simple et énergique, mais peu correct. Il méprisait l'étude de la grammaire et de la rhétorique, travers singulier pour un savant du 16e siècle, et qui venait peut-être de ce que ces deux études avaient trop longtemps composé tout l'enseignement public. S—D.

COLET (CLAUDE), ou COLLET, né à Rumilly en Champagne, au commencement du 16e siècle. On croit qu'il avait une charge à la cour de France ; cependant il n'en prend point le titre à la tête de ses ouvrages, et François Habert, dans une épigramme qu'il lui adresse, ne le désigne que par la qualité de maître d'hôtel de madame la marquise de Nesle. Il a publié une traduction française du 9e livre d'*Amadis des Gaules*, roman espagnol célèbre, et qu'on recherche encore aujourd'hui. La Croix du Maine attribue la traduction de ce livre à Gilles Boileau de Bullion. Cette double attribution, en apparence contradictoire, s'explique très-bien par les dates, qui prouvent que Boileau est le premier traducteur, et Colet le réviseur de la traduction de Boileau. Aussi ce dernier se plaignit-il, dans la préface de sa *Sphère des deux mondes*, de l'espèce de larcin que Claude Collet lui avait fait. Colet a encore traduit de l'espagnol l'*Histoire palladienne, traictant des gestes et généreux faicts d'armes et d'amours de plusieurs grandz princes et seigneurs, spécialement de Palladien et de la belle Sélérine*, Paris, 1555, in-fol., rare; Paris, 1573, in-8°, édition moins recherchée. L'abbé Lenglet Dufresnoy a indiqué ce roman dans sa *Bibliothèque* sous deux titres et comme deux ouvrages différents. On a du même auteur l'*Oraison de Mars aux dames de la court* (en rimes), Paris, 1544, in-4° ; 2e édition augmentée, Paris, 1548, in-8°. A la suite de ce poëme, qui renferme une apologie de la guerre, on trouve d'autres pièces, parmi lesquelles on distingue des épigrammes, et une *Epître du coq à l'âne*, espèce de satire d'un genre singulier. Rigolet de Juvigny lui attribue une traduction de l'*Histoire æthiopique* d'Héliodore, Paris, 1549, in-8°, et il reproche à Fabricius de ne l'avoir pas citée dans sa *Bibliothèque*; mais la traduction que Juvigny donne à Colet n'est autre que celle d'Amyot; Colet est auteur des vers qui sont après l'avertissement, et qui sont à la louange du traducteur. On ignore l'époque de la mort de Colet, mais on sait qu'il vivait encore en 1553, puisqu'il a composé l'épitaphe de Gilles d'Avrigny, mort cette même année. Il avait fait beaucoup de vers, et, si on l'en croit, la plus grande partie lui fut dérobée, sans qu'il ait jamais pu en recouvrer seulement une copie. W—s.

COLETTE (Sainte), réformatrice de l'ordre de Ste-Claire, vint au monde à Corbie en Picardie, le 13 janvier 1380. Son nom de famille était BOILET. Ses parents, très-dévots envers St. Nicolas, lui firent donner au baptême celui de *Colette*, c'est-à-dire *petite Nicole*. Douée, dès sa plus tendre enfance, d'un goût naturel pour l'humilité et le soulagement des pauvres et des infirmes, elle trouva dans la pratique de ces vertus un préservatif contre les dangers du monde, auxquels aurait pu l'exposer sa rare beauté. Après la mort de ses parents, elle distribua le produit de son modique patrimoine en œuvres de charité, se retira chez les béguines, espèce de demi-religieuses qui vivaient du travail de leurs mains ; puis chez les sœurs du tiers-ordre de St-François, qui n'étaient liées par aucun vœu ; enfin dans un ermitage dépendant de l'abbaye de Corbie. Elle ne sortit de cette solitude, après y avoir passé trois ans dans les exercices de la plus rigoureuse pénitence, que pour entrer chez les religieuses de Ste-Claire, dites *Urbanistes*, du nom d'Urbain IV, qui avait mitigé leur institut. Colette ayant formé le dessein d'y rétablir la règle dans toute son austérité primitive, le fameux Pierre de Lune, que la France reconnaissait alors pour pape légitime, sous le nom de Benoît XIII, l'investit de tous ses pouvoirs à cet effet, et lui conféra le titre de supérieure générale de tout l'ordre. Les premières tentatives de la nouvelle réformatrice échouèrent dans les monastères de France, où elle fut regardée comme une visionnaire. Ceux de Savoie lui offrirent des dispositions plus favorables, et leur exemple eut une grande influence sur ceux de Bourgogne, des Pays-Bas et d'Espagne, où la mission de Colette eut le plus heureux succès. Il en résulta dans l'ordre une distinction entre les *pauvres Clarisses* ou les *Colétines*, et les *Urbanistes*. (*Voy.* CLAIRE.) Cet état dura jusqu'en 1517, que Léon X en réunit toutes les branches sous le titre général d'*Observantines*. L'esprit d'humilité, de simplicité, qui caractérisait la sainte réformatrice, se retraça dans leurs églises, d'où toute décoration brillante, capable de faire illusion à la vraie dévotion, était bannie, et où l'on ne se servait que d'ornements de laine ; dans leurs maisons, dont la structure et les meubles annonçaient la pauvreté ; dans leurs personnes, vêtues d'étoffes grossières; dans leur genre de vie, soumis aux plus grandes privations et à toute sorte d'austérités. Colette, parvenue à l'âge de 66 ans, mourut à Gand, le 6 mars 1446. Sixte IV lui donna de vive voix la qualité de *Beata et sancta*. Clément VIII permit aux clarisses de Gand d'en faire solennellement l'office au commun des vierges. Urbain VIII étendit cette permission à tout l'ordre de St-François. Le grand obstacle à sa canonisation venait de ce qu'elle avait reçu sa mission d'un antipape, et qu'elle avait voulu mourir dans le voile qu'il lui avait donné. Cependant son corps ayant été relevé du tombeau, en 1747, il s'y opéra des miracles, dont le procès-verbal, dressé juridiquement par l'évêque

diocésain, et envoyé à Rome, a décidé sa canonisation, qui a été prononcée par Pie VII, le 3 mars 1807. La vie de Ste. Colette fut écrite dans le temps par le P. Devaux, son confesseur. (*Voy.* l'*Hist. des ordres monast.* du P. Hélyot, et les *Vies des saints* de Baillet, au 6 mars. T—D.

COLETTI (NICOLAS ou NICCOLO), savant Vénitien, fut en même temps prêtre, imprimeur et libraire. Né à Venise, en 1681, d'un père qui portait le même prénom, il fut d'abord élève, et ensuite prêtre de l'église, alors cathédrale de St-Moïse. Il s'appliqua d'abord aux études spéciales de sa profession, et particulièrement à celles de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques. Ayant confié à son frère Ferdinand la direction de la librairie et de l'imprimerie qu'il avait créées à Venise, il entreprit de donner une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'*Italia sacra* d'Ughelli. Il termina et publia tout son travail. Pour atteindre le but qu'il s'était proposé, il fit une ample récolte des histoires sacrées et profanes des villes et autres lieux d'Italie, ainsi que des îles qui l'avoisinent, comme aussi des pays d'outre-mer ayant dépendu de la république de Venise. Cette collection d'ouvrages s'agrandit depuis par les soins de ses neveux, fils de son frère Ferdinand, qui la portèrent jusqu'à près de 5,000 volumes. Jean-Antoine Coletti, l'un de ces neveux, a fait et imprimé un catalogue raisonné et plein d'érudition, de cette collection, mais avant qu'elle s'élevât au nombre des volumes ci-dessus indiqué. Elle ne comprend point, comme l'a dit M. Guillon, dans l'article COLETTI de la 1re édition de la *Biographie universelle*, l'histoire de l'Italie en général, mais les histoires particulières des villes d'Italie, ainsi qu'on l'a dit plus haut, et elle est distincte de la bibliothèque domestique de la famille Coletti. Lorsqu'on imagina à Venise d'y réimprimer, avec des additions et des corrections, la *Collection des conciles* publiée à Paris par le P. Labbe, jésuite, Nicolas Coletti fut un des premiers à se présenter pour ce travail, dont lui seul resta chargé. Non-seulement les Italiens, mais encore les étrangers ont applaudi aux augmentations, aux notes et aux réflexions dont il a enrichi cet ouvrage, qu'il a porté à 21 vol. grand in-8°. L'ardeur du travail de Coletti était aussi infatigable que ses connaissances en matières ecclésiastiques étaient vastes. Dans un âge très-avancé, il s'appliquait encore à l'étude avec la vigueur et l'activité de la jeunesse. Outre une correspondance très-étendue qu'il suivait avec les savants de son époque, il avait plus de soixante-dix ans lorsqu'il composa les *Monumenta ecclesiæ Venetæ S. Moysis*, qu'il accompagna de deux dissertations latines; l'une sur St. Victor (*S. Vittore*), premier titulaire de cette église, l'autre sur les vicaires (*vicarj*) qui, depuis les temps anciens, possédaient la cure (*godevano i pievani*) de St-Barthélemy. La *Série des évêques de Crémone*, qu'on lui attribue dans la 1re édition de la *Biographie universelle*, n'est point de lui, mais du P. François-Antoine Zaccaria, jésuite. Nicolas Coletti mourut en 1765, à l'âge de 85 ans, et fut enterré dans l'église de St-Moïse, à laquelle nous avons vu qu'il était attaché. Ses exemples littéraires furent suivis par ses quatre neveux, dont les noms suivent, tous fils de son frère Ferdinand.—*Nicolas* COLETTI, neveu du précédent, fut versé dans la connaissance des monuments et des cartes de ce qu'on appelle le moyen âge, ainsi que des médailles, dont il avait formé un musée assez considérable. Distrait par les voyages que les intérêts de son commerce de librairie le forcèrent de faire en Italie et en Espagne, et pendant lesquels il obtint l'estime des savants de ces pays, il ne put se livrer à son goût pour les recherches littéraires. On ne connaît de lui que la préface latine dont il a fait précéder l'*Embriologia sacra* de François Cangiamila, publiée dans son imprimerie, en 1763, et deux traductions assez exactes du français en italien, l'une du *Recueil des observations sur les peuples du monde*, de l'abbé Lambert, 15 t., l'autre de l'*Histoire universelle, sacrée et profane*, de D. Calmet, 12 t., toutes deux sorties de ses presses. Il mourut en 1812. — *Jean-Dominique* COLETTI était déjà prêtre et docteur en droit civil et canonique lorsqu'il entra dans la compagnie de Jésus, et passa comme missionnaire dans la province de Quito de l'Amérique méridionale. Après y être resté dix ans, pendant lesquels il s'occupa à réunir d'abondants matériaux, il fut obligé de quitter ce pays par suite de l'expulsion des jésuites de toutes les possessions de la monarchie espagnole. A son arrivée en Italie, on lui assigna pour résidence le collége de Bagnacavallo dans la basse Romagne. Son ordre ayant été définitivement supprimé en 1773, il rentra dans la maison paternelle. Ses grands talents le firent rechercher par Giovanni, évêque de Foligno, par le patricien vénitien Philippe Nani, lieutenant d'Udine, et enfin par Vinciguerra de Collalto, abbé de Narvesa, qui le fit nommer archiprêtre de Sperzenigo, dans le diocèse de Trévise. D'un génie vaste, fertile et rempli de vivacité, il cultivait avec succès l'architecture et les belles-lettres; il fut à la fois bon poëte latin et toscan. Il s'attacha en même temps à l'étude des inscriptions et des pierres antiques, dans laquelle il fit de grands progrès, et se fit estimer des littérateurs, non-seulement par ses recherches, mais aussi par ses compositions dont les manuscrits sont conservés dans sa famille. S.-E. Théodore Correr possède un beau recueil en plusieurs volumes d'inscriptions concernant les patriciens de Venise, copiées par lui, non-seulement dans cette ville, mais en d'autres endroits. Les ouvrages publiés par Jean-Dominique Coletti sont : 1° nouvelle édition des œuvres de Lucifero, évêque de Cagliari, faite en commun avec son frère Jacques, et dédiée au pape Pie VI, qui lui donna à cette occasion le titre de protonotaire apostolique. 2° *Dizionario geografico dell'America meridionale*, Venise, 1771, 2 vol. in-4°. Ce dictionnaire, rédigé en partie d'après des matériaux neufs et authentiques, est indispensable pour tous ceux qui s'occupent de la géographie de l'Amérique. 3° *Notæ et Siglæ in nummis et lapidibus ve-*

terum Romanorum explicatæ, etc., qui n'ont reçu aucune annotation de Villoison, malgré l'assertion de l'auteur de l'article Coletti, dans la 1re édit. de la *Biographie universelle*. 4° *Notizie storiche della chiesa di San Pietro in silvis di Bagnacavallo*. 5° *Species facti*, etc., ou défense de quelques droits de l'abbé de Narvesa contre l'évêque de Trévise. 6° *Lettera sopra la inscrizione Demmondana in S. Martino di cividale del Friuli*. 7° *Hispellates Inscriptiones emendatæ*. 8° *Epistola Academiæ Cartanensis*, etc., ou critique de l'inscription d'un anonyme. 9° *Memorie istoriche intorno al cavalier Cesare Hercolani*. 10° *Epistola de nova varii voce et officio ex inedita inscriptione Mavanate*. 11° *Triclinium Opiterginum*. Ce dernier opuscule est un petit poëme latin sur un pavement antique découvert à Oderzo; il fut ensuite traduit en vers italiens par le savant Venitien François Negri. J.-B. Coletti coopéra avec son frère Jean-Antoine à la collection des *Vies des femmes illustres*, dont il n'a paru qu'un volume. On conserve dans la famille Coletti les 10 tomes de ses corrections et augmentations à l'*Italia sacra*; ce savant mourut à Venise en 1799. — *Jacques* COLETTI entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus. Il y vécut vingt et un ans, et se trouvait dans le collége de Padoue, avec Daniel Farlati (1), afin de terminer l'*Illirico sacro* commencée par ce dernier, lorsque la suppression de son ordre le força de rentrer dans sa famille. Il se consacra tout entier au ministère ecclésiastique, et il termina en même temps l'*Illirico sacro*, avec 3 volumes, et le Martyrologue illyrien, en conservant par respect à l'ouvrage entier le nom du P. Farlati, mort en 1773, et dont il plaça la vie en tête du t. 5. Jacques Coletti a imprimé en outre un opuscule des *Pedagogi degli Antichi*, et un autre *de Situ Stridonis*, patrie de St. Jérôme. Il a travaillé avec son frère Jean-Dominique à l'édition de l'ouvrage de Lucifero, évêque de Cagliari, ainsi qu'on l'a déjà dit à l'article précédent. On lui doit encore les notes, jointes à la dissertation posthume du P. Farlati, *de Artis criticæ inscitia antiquitati objecta*, et l'oraison funèbre de Barthélemy Zender, vicaire patriarcal de l'église de St-Barthélemy, ainsi que le *Recueil des exemples édifiants*, imprimé en langue illyrienne à Macarsca, par les soins de Joseph Paulovich Luaich, chanoine et vicaire général de cette église. Jacques Coletti n'était point mort en 1812, comme on le dit dans la 1re édit. de la *Biographie universelle*; mais comme il avait plus de quatre-vingt-dix ans en 1823, on doit croire qu'il n'existe plus aujourd'hui (1844), quoique nous ignorions la date précise de son décès. — *Jean-Antoine* COLETTI, frère des trois précédents, tout en consacrant une grande partie de son temps aux affaires et à l'imprimerie qu'il tenait de sa famille, trouva moyen de devenir très-habile dans les langues italienne, latine, grecque et hébraïque, et de cultiver avec succès la poésie, ainsi qu'on le voit par les manuscrits qu'il a laissés. Il a traduit en langue italienne les oraisons funèbres du pape Clément XIII et de Jérôme Zuccato, chancelier de la république de Venise, que le docteur Dalle Laste, qui avait été son maître pour les belles-lettres et d'autres travaux plus graves, avait composées en latin. J.-A. Coletti a travaillé au catalogue raisonné des histoires particulières des villes d'Italie, mais seul et non avec son frère. Nous avons vu qu'il avait commencé avec son frère Jean-Dominique le recueil des *Vies des dames illustres*. Il a publié une nouvelle édition avec de savantes notes de la *Lettera di Bernardino Tomitano a Francesco Longo*, tous deux littérateurs du 16e siècle. Dans la préface, il prend la défense de François Sansorino, qu'on avait à ce sujet accusé d'imposture. Enfin il a traduit en vers italiens les vers grecs de St. Grégoire de Nazianze sur la charité. On ne doit pas omettre de faire remarquer que, par ses corrections typographiques, Coletti a donné un grand prix à l'édition de l'*Iliade* d'Homère, publiée, d'après un ancien manuscrit de St-Marc, par Villoison, ainsi qu'à ses anecdotes grecques. Aussi le savant Français, qui fut pendant un an entier l'hôte de Coletti, le combla-t-il d'éloges à ce sujet. Après avoir joui toute sa vie de l'estime et de l'affection de tous les érudits qui fleurirent dans son temps à Venise, Coletti mourut dans cette ville, en 1818. Nous devons les renseignements contenus sur les Coletti à M. l'abbé Andrea Colletti, qui paraît on ne peut mieux informé, et qui pourrait bien être de la même famille, quoique l'orthographe de son nom offre une légère différence, qui provient peut-être d'une erreur de typographie. D—z—s.

COLEY (HENRI), né à Oxford, en 1633, mort en 1690, était fils d'un tailleur, et destiné à l'état de son père; mais ayant eu l'occasion de connaître l'astronome Leilly, il quitta l'aiguille pour l'astrolabe, et s'adonna surtout aux rêveries de l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Clavis Astrologiæ elimata, or a Key to whole art of Astrology*, etc., Londres, 1675, in-8°, seconde édition augmentée. C'est un traité complet des éléments de cette science fantastique. On y trouve l'art de dresser toutes sortes de thèmes, avec des exemples de nativités calculées. L'auteur s'efforce d'y faire concorder les principes de l'art généthliaque avec les calculs de Regiomontanus, de Keppler et des *Tables rudolphines*. Z.

COLIGNI (GASPARD Ier DE), d'une ancienne maison, qui tire son nom d'un bourg à château situé sur les confins de la Bresse et de la Franche-Comté. Jean de Coligni, son père, seigneur de Châtillon-sur-Loing, avait quitté la Bourgogne pour s'établir en France, où il possédait de grands biens, et s'était acquis la réputation d'un capitaine habile, par le courage et la prudence dont il avait fait preuve en plusieurs occasions, notamment à Montlhéri, où il combattit pour Louis XI contre le duc de Charolais, fils de son souverain. Gaspard accompagna Charles VIII à la malheureuse expédition de Naples, et Louis XII à la conquête du Milanais; il commandait un corps de troupes à la bataille d'Aiguadel, en 1509, et un plus considérable à la

(1) Nommé par erreur Ferrati dans la première édition de la *Biographie universelle*.

bataille de Marignan. François I[er] le créa maréchal de France, et lieutenant de Champagne et de Picardie. Il avait épousé, en 1514, Louise, sœur du connétable de Montmorenci, dont la protection contribua à son rapide avancement. En 1518, il prit possession de Tournay au nom du roi, et, en 1520, il assista à l'entrevue qui eut lieu entre François I[er] et Henri VIII, près de Guines, dans un lieu nommé depuis le *Champ du drap d'or*. Nommé lieutenant général de l'armée française en Espagne, il allait au secours de Fontarabie, assiégée par Charles-Quint, lorsqu'il tomba malade, et mourut à Aqs, le 24 août 1522, laissant trois enfants, Odet, cardinal de Châtillon; Gaspard, amiral de Coligni; et François, connu sous le nom de *Dandelot*. Brantôme lui rend ce témoignage que « c'estoit un bon « et sage capitaine, du conseil duquel le roi s'est fort « servi tant qu'il a vescu, comme il avoit raison, « car il avoit bone teste et bon bras. » W—s.

COLIGNI (Odet de), cardinal de Châtillon, fils aîné du précédent, naquit en 1515, et fut fait cardinal en 1533 par Clément VII, qui consulta moins dans cette circonstance les véritables intérêts de l'Église que son désir de faire une chose agréable au roi. Nommé archevêque de Toulouse, ensuite évêque, comte de Beauvais, il fut en outre pourvu de riches bénéfices; mais on convient généralement qu'il en employait les revenus d'une manière très-honorable. Brantôme dit « qu'il fesoit plaisir à tout « le monde, et jamais ne refusa homme à lui en faire, « et jamais ne les abusa ni vendit de la fumée de la « cour. » Non-seulement il aidait ses frères, l'amiral et Dandelot, à soutenir l'état de leurs maisons, mais encore il venait au secours des gentilshommes pauvres qui trouvaient au service de l'Etat plus d'honneur que de fortune. Il aidait aussi de son crédit et de sa bourse les jeunes gens qui s'adonnaient aux lettres. La lecture de quelques ouvrages de Calvin, mais surtout l'ascendant de Dandelot (*voy.* ce nom), commencèrent à ébranler la foi du cardinal; des conférences qu'il eut ensuite avec les chefs de la réforme achevèrent de le déterminer pour leurs principes; mais il n'en fit une profession ouverte qu'à l'époque de la première guerre civile. Pie IV, informé de sa conduite, le raya de la liste des cardinaux: alors il ne garda plus de ménagements. Il épousa publiquement Elisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour, où on la nommait indifféremment *madame la cardinale* ou *madame la comtesse de Beauvais*, dont son mari occupait le siége épiscopal; il parut même avec elle en habit de cardinal à la cérémonie de la majorité de Charles IX. Cependant la paix ménagée entre les catholiques et les protestants n'était qu'apparente; les Guises ne cherchaient qu'un prétexte pour la rompre, et peut-être Condé ne demandait-il pas mieux que de reprendre les armes. Les chef protestants pensèrent qu'il était de leur intérêt d'enlever le jeune roi à l'influence des Guises, et en conséquence de s'emparer de sa personne. Ils échouèrent dans leur dessein; mais la guerre reçommença par la bataille de St-Denis (*voy.* Condé et Montmorenci, à laquelle assista le cardinal. « Il y fit très-bien, dit « Brantôme, et montra au monde qu'un noble et « généreux cœur ne peut mentir ni faillir, en quel- « que lieu qu'il se trouve, ni en quelque habit qu'il « soit. » A la suite de cette journée, le cardinal, décrété de prise de corps, passa en Angleterre, où il fut accueilli par Elisabeth. Après la pacification de 1570, il revenait en France, lorsqu'il mourut à Hampton, le 14 février 1571, du poison que lui avait donné un de ses valets de chambre, lequel, arrêté peu de temps après à la Rochelle, y subit le dernier supplice. La veuve du cardinal de Châtillon réclama son douaire; mais sa demande fut rejetée par un arrêt du parlement de 1602. W—s.

COLIGNI (Gaspard II de), amiral de France, frère du précédent, naquit à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1517. Après la mort de son père, le connétable de Montmorenci, son oncle, se chargea de veiller à son éducation. Il eut pour précepteur Nicolas Bérault, habile grammairien, qui sut démêler ses heureuses dispositions et en profiter. Il fit d'abord des progrès rapides dans les langues et dans la philosophie; mais la crainte qu'il eut qu'on ne le forçât à embrasser l'état ecclésiastique, s'il réussissait trop bien dans ses études, les lui fit abandonner. En arrivant à la cour, il se lia avec le duc de Guise, l'un des cavaliers les plus accomplis qu'il y eût alors, et leur amitié devint si vive, qu'ils ne pouvaient rester l'un sans l'autre. La guerre avec l'Espagne s'étant rallumée en 1543, ils demandèrent à servir ensemble sous les ordres du duc d'Orléans, qui commandait en Flandre. Coligni fut blessé deux fois dans cette première campagne : au siége de Montmédy, d'une balle qui ne lui occasionna qu'une contusion assez légère, et à celui de Bains, d'un coup de feu dans la gorge : il était alors dans la tranchée, et quoiqu'il perdît beaucoup de sang, il s'opiniâtra à y rester, disant « qu'il sentait son mal mieux que personne. » L'année suivante, il se trouva à Cérisoles avec son frère Dandelot, et le comte d'Enghien les arma chevaliers sur le champ de bataille même. Il contribua puissamment à la prise de Carignan, qui devait entraîner celle du Milanais, et mérita, par son courage et ses autres belles qualités, l'estime et l'affection des soldats. L'Empereur ayant essayé de faire une diversion en Champagne, le dauphin eut le commandement de l'armée qu'on lui opposa, et Coligni demanda à servir sous les ordres de ce prince. Au siége de Boulogne, que le maréchal de Biez ne put reprendre sur les Anglais, il commandait un régiment d'infanterie. Il profita de la paix momentanée conclue avec Henri VIII, pour établir dans ce corps une discipline sévère. Nommé colonel général de l'infanterie à la mort du seigneur de Tais, pour qui avait été créée cette charge importante, il s'appliqua à faire régner dans les bandes françaises un ordre et une subordination qu'on n'y connaissait pas auparavant, défendit le pillage, le meurtre, hors d'une défense légitime, et fit plusieurs réglements qui obtinrent la sanction du roi, et ont servi de base à l'ancien code militaire. Il accompagna Henri II en Lorraine dans le voyage qu'y fit ce prince en 1552;

la même année, il succéda à d'Annebaut dans la place d'amiral, et fut nommé chevalier de St-Michel. En 1554, il servait en Flandre, et il eut part au succès de la bataille de Renty, dont le duc de Guise s'attribua tout l'honneur. Ce fut le sujet ou le prétexte de la rupture qui éclata alors entre ces deux hommes, qui jusque-là s'étaient tendrement aimés. La France, épuisée d'hommes et d'argent, paraissait hors d'état de continuer la guerre avec avantage. Coligni fut chargé d'entamer une négociation avec l'Empereur, et il parvint à obtenir une trêve de cinq années, mais qui fut aussitôt rompue par suite des intrigues des Guises. Une armée espagnole commandée par Emmanuel-Philibert de Savoie entra en Picardie et vint mettre le siege devant St-Quentin, où l'amiral s'était jeté à la hâte avec quelques soldats déterminés. Le connétable de Montmorenci (*voy.* MONTMORENCI) marche à son secours, mais il est battu; et, après avoir perdu ses meilleurs officiers, tombe au pouvoir de l'ennemi. La place est enlevée d'assaut, et l'amiral, conduit prisonnier au fort de l'Écluse, n'en sortit qu'après avoir payé une rançon de 50,000 écus. Déjà, avec le consentement du roi, il s'était démis de sa place de colonel général en faveur de Dandelot; lassé des intrigues de la cour, il résigna successivement ses autres charges, et, retiré dans ses terres, il chercha la paix dans sa famille. Dandelot, avec qui il avait eu plusieurs conversations secrètes au sujet de la religion, l'avait engagé à lire les livres qui en contiennent les principes. Ces lectures l'amenèrent insensiblement à partager les opinions des protestants; mais il ne voulut point en faire profession ouverte, dans la crainte des maux qui pouvaient en résulter pour sa famille. Dès ce moment sa conduite fut encore plus réservée; il employait plusieurs heures chaque jour à des exercices de piété. Les premiers édits rendus contre les protestants l'affligèrent d'autant plus qu'il en prévit les suites, et ce fut pour les détourner, autant qu'il était en lui, qu'il chercha à établir des colonies de réformés, l'une au Brésil en 1557, que la division des chefs empêcha de se soutenir (*voy.* VILLEGAGNON), et l'autre dans la Floride, qui fut ruinée par les Espagnols. Cependant les édits contre les novateurs se renouvelaient et prenaient un caractère alarmant. Coligni ne crut pas pouvoir refuser plus longtemps l'appui de son nom aux malheureux qui le réclamaient, et il se chargea de remettre au roi lui-même un mémoire pour obtenir aux protestants le libre exercice de leur culte. Le résultat de cette démarche fut la convocation des états à Orléans, d'où ils furent transportés à Pontoise On n'y prit aucune mesure pour soulager le royaume endetté de 42 millions, ni pour contenir l'ambition des Guises. L'édit de 1562 sembla devoir rendre à la France la tranquillité; mais le meurtre de quelques protestants à Vassy, par les gens du duc de Guise, réveille leurs craintes, ils courent aux armes, et s'emparent d'Orléans. Le prince de Condé est nommé leur généralissime, et Coligni son lieutenant général. Le duc de Guise marche au-devant des protestants, les rencontre à Dreux et les défait. Coligni recueille les débris de son armée, et assure sa retraite en Normandie, où il s'empare de plusieurs places fortes. Cependant le duc de Guise, poursuivant sa victoire, vient assiéger Orléans (1567); au moment de donner l'assaut à cette ville, il est assassiné dans son camp d'un coup de pistolet. (*Voy.* POLTROT.) On accusa Coligni d'avoir conseillé ce crime; il s'en justifia mal; mais la connaissance qu'on a de son caractère semble repousser cette odieuse imputation. La mort du duc de Guise fut suivi d'un nouvel édit de pacification. Coligni licencia ses soldats, et se retira une seconde fois à Châtillon. Pendant ce temps-là, Catherine de Médicis, dont la politique consistait à opposer les Guises aux Bourbons, les protestants aux catholiques, pour les affaiblir les uns par les autres, et régner ensuite sous le nom de son fils, se rendit avec Charles IX à Bayonne, où elle eut une entrevue avec le duc d'Albe. Lorsqu'elle se fut assurée des dispositions de l'Espagne, elle fit des levées de troupes qui inquiétèrent les protestants et les forcèrent à se tenir sur leurs gardes. Lorsqu'ils virent que la cour pensait à reprendre avec eux une attitude menaçante, ils voulurent la prévenir. Pour ne pas mériter le nom de sujets rebelles, et pour prévenir l'effet des conseils des Guises sur l'esprit du jeune roi, ils résolurent de l'enlever pendant qu'il était à Meaux. Ce projet échoua, mais les protestants ne pouvaient plus reculer. La bataille de St-Denis (1567) fut sanglante et pourtant indécise. La reine, qui attendait de nouveaux renforts, fait parler de paix aux chefs du parti; elle essaye d'attirer à Paris le prince de Condé et Coligni, sous l'appât des promesses les plus séduisantes; mais ils s'y refusent, et, après une trêve de six mois, la guerre recommence avec plus d'animosité de part et d'autre. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) commandait l'armée royale : après différents combats où les avantages furent balancés, vint la bataille de Jarnac, où le prince de Condé fut tué. Coligni se retire à Cognac, où il est joint par Jeanne d'Albret, qui lui amène Henri de Bourbon, son fils, lequel est reconnu pour généralissime. Il marche ensuite sur Châtellerault, dont il s'empare, et vient mettre le siége devant Poitiers, défendu par le jeune duc de Guise. Forcé de renoncer a prendre cette place, il est défait à Moncontour par le duc d'Anjou; mais ce prince ne profita pas de cette victoire, et laissa à Coligni le temps de recevoir les secours qu'il attendait d'Allemagne. Comme on vit les protestants, qu'on croyait écrasés, disposés à entrer de nouveau en campagne, la cour parla encore de paix, et on conclut un troisième traité à St-Germain (août 1570). Les conditions en étaient si avantageuses aux protestants, que les chefs en conçurent quelques soupçons. Pour dissiper leurs inquiétudes, on négocia le mariage de Henri de Bourbon avec Marguerite, sœur du roi, et on parla de confier à Coligni le commandement d'une armée qui devait entrer en Flandre. Rassuré par cette offre, Coligni vint à Paris, où il reçut de la reine mère et du roi un accueil plus flatteur qu'il ne devait l'espérer. « Je « vous tiens, lui dit le roi, et vous ne nous quitterez

« pas quand vous voudrez; » puis il ajouta : « Voici « le jour le plus heureux de ma vie. » Toutes ces marques d'affection ne furent pas prises de la même manière par les intéressés. Un gentilhomme attaché à l'amiral lui demandant son congé : « Pourquoi donc? « dit Coligni. — Parce qu'on vous fait trop de ca- « resses. » Cependant les fêtes du mariage de Henri avaient commencé. Le jour de la cérémonie, protestants et catholiques s'étaient rendus à la cathédrale. En voyant les drapeaux pris sur lui à Jarnac et à Moncontour, Coligni avait dit : « Bientôt ils seront « remplacés par d'autres plus agréables à des yeux « français. » Il était occupé des préparatifs pour la guerre de Flandre, et chaque jour il en allait conférer avec le roi. Comme il sortait du conseil, un homme aposté par les Guises lui tira par une fenêtre un coup d'arquebuse qui lui perça le bras gauche et lui enleva l'index de la main droite. Le roi vint dans l'après-midi visiter Coligni, lui témoigna la plus grande peine de cet événement, et jura que le coupable serait puni. Cependant les amis de Coligni, effrayés, voulaient le transporter à sa campagne; mais il n'y consentit point, disant qu'il en serait ce qu'il plairait à Dieu, puisqu'il était résigné à sa volonté. La nuit du 23 au 24 août, jour de St-Barthélemy (*voy.* CATHERINE DE MÉDICIS, CHARLES IX, GUISE, TAVANNES et RETZ), la porte de la maison de Coligni, rue de Béthizy (dans la portion qui fait aujourd'hui partie de la rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois), est enfoncée, les gardes qu'on lui avait donnés sont égorgés, et un bohémien, nommé Bême, monte à sa chambre. (*Voy.* BÊME.) L'amiral, qui s'était levé au bruit, la lui ouvre. « Est-ce toi qui es « Coligni? lui demande l'assassin. — C'est moi-même, « répondit-il tranquillement; jeune homme, respecte « mes cheveux blancs. » Pour toute réponse, Bême lui donna un coup d'épée sur la tête, et, après l'avoir terrassé, le traîna par les pieds vers la fenêtre, et le jeta dans la cour, où était le duc de Guise qui avait voulu présider à cet horrible assassinat. Il eut l'infamie de frapper du pied le corps de l'amiral expirant, et de le livrer à la populace, qui le mit en pièces. On a porté à plusieurs milliers le nombre des Français qui furent égorgés par suite de cette journée; et heureusement encore le roi ne trouva pas dans tous les officiers des ministres de ses vengeances. (*Voy.* HENNUYER et JANNIN.) Les restes du malheureux Coligni furent pendus au gibet de Montfaucon, où Charles IX alla le voir, répétant, dit-on, le mot de Vitellius, « qu'un ennemi mort « n'a rien d'horrible et ne sent pas mauvais. » Quelques-uns des serviteurs de Coligni enlevèrent ses restes, au péril de leur vie, et les déposèrent dans le tombeau de sa famille, à Châtillon. En 1786, ils furent transportés à Maupertuis, dont le propriétaire fit élever un monument à la mémoire de l'amiral. Les papiers laissés par Coligni furent saisis et portés à la reine mère, qui les fit lire en présence de plusieurs personnes. Entre autres avis qu'il donnait au roi, était celui de ne laisser à ses frères ni trop de biens, ni trop de pouvoir. La reine, qui savait que le duc d'Alençon regrettait l'amiral, dit à ce prince : « Voilà un bel ami qui vous était si cher « et en si bonne estime. — Je ne sais, répondit le « duc, s'il a été bien mon ami, mais, par ce conseil, il « montre clairement qu'il était celui du roi. » La reine, cherchant à détruire l'effet que l'assassinat de Coligni pouvait causer en Angleterre, dit à l'ambassadeur que l'amiral avait toujours engagé le roi à se défier de cette cour. « Il est vrai, reprit l'ambas- « sadeur, qu'il était mauvais Anglais, mais très-bon « Français. » Coligni était naturellement grave; sa sévérité le faisait craindre et respecter du soldat, sa douceur et sa bienveillance l'en faisaient aimer. Intrépide dans le danger, officier de la plus grande valeur, mais général malheureux, il réparait par son habileté ce qui semblait irréparable, et se montrait plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire. Il parlait et écrivait avec pureté. On conserve à la bibliothèque royale ses lettres et ses négociations; différentes autres pièces de lui sont insérées dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*, et sa relation du siége de St-Quentin a été imprimée plusieurs fois. On peut consulter sur cet homme célèbre : 1° sa vie en latin par Jean de Serres, 1575, in-8°, Utrecht, 1644, in-12, traduite en français, Amsterdam, 1643, in-4°, bonne édition; Leyde, Elzévir, 1643, in-16, moins complète que la précédente. L'édition de Leyde a été copiée sous le titre de *Mémoires de Coligni*, Paris, 1665, in-12. Dans toutes on trouve le *Discours sur ce qui s'est passé au siége de St-Quentin*. 2° *Discours sur l'amiral de Châtillon*, par Brantôme, t. 8, édition de 1740. 3° *Vie de l'amiral de Coligni* (par Sandras de Courtilz), Cologne (Amsterdam), 1686, 1691, in-12, ouvrage plein de fables ridicules. 4° *La Vie de Coligni*, par Pérault, et formant les t. 15 et 16 de ses *Vies des Hommes illustres de France*, etc. (*Voy.* BOUCHET.) 4° Enfin une *Vie militaire de Coligni*, par le marquis de Paulmy, et insérée dans ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, Paris, 1779-88, 69 vol. in-8°. Chantelouve et d'Arnaud-Baculard ont fait chacun une tragédie sur la mort de Coligni. (*Voy.* CHANTELOUVE et ARNAUD.) W—s.

COLIGNI (FRANÇOIS DE), fils de l'amiral, né le 28 avril 1557 échappé au massacre de la St-Barthélemy se réfugia d'abord à Genève, et ensuite à Bâle, où il séjourna deux ans. Il rentra alors en France, et se joignit aux mécontents, déjà maîtres d'une partie du Languedoc, et ayant à leur tête le duc d'Alençon. A la paix qui suivit, les protestants obtinrent la confirmation des édits qui leur accordaient le libre exercice de leur culte dans le royaume; la mémoire de l'amiral de Coligni fut réhabilitée, et son fils mis en possession de ses biens. Au bout de quelques mois, les troubles recommencèrent, et les protestants reprirent les armes. Coligni retourna en Languedoc, et força le duc de Bellegarde à lever le siége de Montpellier (1577). D'autres avantages obtenus par les protestants déterminèrent Henri III à leur proposer un nouveau traité sur les mêmes bases que les précédents. Pendant les guerres de la ligue, Coligni resta fidèle à Henri IV, qui le récompensa par le gouvernement du Rouergue, et

la place de colonel général de l'infanterie, que son père et son oncle avaient remplie. A son avénement, en 1589, Henri IV le nomma amiral de Guienne; il mourut en 1591. Il avait épousé, en 1581, la fille de Charles d'Ailly, seigneur de Ségneville. — HENRI, son fils, qui lui succéda dans la place d'amiral de Guienne, fut tué d'un coup de mousquet au siége d'Ostende, le 10 septembre 1601, à l'âge de 20 ans. W—s.

COLIGNI (FRANÇOIS DE). *Voyez* DANDELOT.

COLIGNI (GASPARD III), fils de François, amiral de Guienne, né le 26 juillet 1584, fit ses premières armes en Hollande, contre les Espagnols. Nommé colonel général de l'infanterie, place qui semblait héréditaire dans sa famille, il montra beaucoup de zèle pour le maintien de la discipline. En 1622, il fut fait maréchal, pour avoir remis Aigues-Mortes au pouvoir du roi. En 1630, il assiégea Montmélian sur la frontière de Savoie ; en 1635, de concert avec le maréchal de Brezé, il gagna la bataille d'Avein, sur les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie; l'année suivante, il leur reprit Corbie; en 1638, il continua à commander en Flandre, assiégea St-Omer, mais ne parvint pas à s'en emparer. En 1639, il passa en Piémont, y obtint différents succès ; revint en Flandre, et eut la plus grande part à la prise d'Arras, qui fut vaillamment défendu. Moins heureux en 1641, il fut battu à la Marfée par le comte de Soissons, qui paya la victoire de sa vie. Coligni se retira du service, et mourut le 4 janvier 1646. W—s.

COLIGNI (GASPARD IV), fils du précédent, duc de Châtillon, lieutenant général des armées du roi, abjura le calvinisme, et mourut le 8 février 1639, à 34 ans, d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque de Charenton; il laissa enceinte son épouse, Angélique de Montmorenci, qui accoucha d'un fils, mort à l'âge de 17 ans, et en qui finit la postérité de l'amiral de Coligni. — *Jean* DE COLIGNI, de la branche de Séligni, gouverneur d'Autun, et lieutenant-général, embrassa le parti du prince de Condé, dans les guerres de la fronde. Lorsque le prince fit sa paix avec la cour, il ne se rappela pas les services de Coligni, qui fut oublié pendant plusieurs années. On lui confia cependant le commandement des troupes envoyées en 1664 au secours de l'Empereur attaqué par les Turcs. Forcé de quitter momentanément l'armée, il fut remplacé par le duc de la Feuillade, qui gagna la bataille de St-Gothard. Coligni rendit néanmoins d'autres services à l'Empereur, qui le récompensa par le don de son portrait. Il mourut le 16 avril 1686. Jean de Coligni a laissé des mémoires manuscrits dont on ne parle pas dans la *Bibliothèque historique de la France*. Il ne s'y montre ni aussi fidèle ni aussi dévoué au grand Condé qu'on pourrait le croire, d'après le témoignage de Voltaire. Ces mémoires de Coligni, écrits et signés de sa main, sont sur les marges d'un missel dont le célèbre Mirabeau avait fait l'acquisition. W—s.

COLIGNI (HENRIETTE). *Voyez* SUZE.

COLIGNON (FRANÇOIS), graveur, naquit à Nancy vers 1621. Callot fut son maître et son modèle. *Les facétieuses Inventions d'amour* furent un de ses premiers ouvrages; l'accueil favorable que cette suite de gravures reçut du public engagea Colignon à s'exercer encore dans le même genre. Les ouvrages de la Belle et de Sylvestre furent aussi l'objet de son émulation. Il fit le voyage de Rome en 1640; plein d'ardeur et d'amour pour son art, il partagea son temps, pendant le long séjour qu'il fit dans cette ville, entre le travail et le commerce des estampes. Colignon a gravé avec un égal succès le paysage, l'histoire, les vues et les tableaux de genre. Les vues qu'il a gravées d'après les dessins d'Étienne la Belle et de Callot sont les plus recherchées: plusieurs même de ces vues sont aujourd'hui d'autant plus curieuses pour l'artiste qui aime à suivre dans ses différentes révolutions l'histoire des monuments et des grands édifices publics, que la plupart de ces monuments ou de ces grands édifices ont reçu de chaque siècle, depuis celui qui les vit élever, tant de modifications, qu'ils conservent à peine de nos jours quelque trace de leur physionomie primitive; c'est ainsi que les *Bâtiments de Rome sous le pontificat de Sixte-Quint*, gravés par Colignon, sont pour tous les Romains d'aujourd'hui, et pour tous les amis des arts, des objets de comparaison très-intéressants. La *Vue de Florence*, gravée de même par Colignon, porte avec elle le même genre d'intérêt : on peut en dire autant de *la Ville de Malte avec ses anciennes fortifications*. Colignon méconnut le genre de son talent quand il grava, d'après Raphaël, *Attila mis en fuite :* cet ouvrage était au-dessus de ses forces, et nullement dans son caractère de gravure : il fut mieux inspiré dans la composition des jolis paysages qu'il grava d'après ses propres dessins; la touche en est facile et légère. Il a encore gravé, d'après Louis Valesio, des principes de dessin, qui forment un cahier composé de dix-neuf feuilles in-4°. Colignon mourut en 1671, laissant un œuvre considérable et estimé. A—s.

COLIGNON (CHARLES), médecin anglais, fils de Paul Colignon, de Hesse-Cassel, naquit à Londres en 1725, fut professeur d'anatomie et de médecine à Cambridge, et mourut en 1785. On a de lui plusieurs écrits relatifs à sa profession, des fragments de morale et des poésies fort médiocres, recueillies en 1786, en 1 vol. in-4°, sous le titre d'*Œuvres mêlées*. Les principales productions qui composent ce recueil sont : 1° *Recherches sur la structure du corps humain, relativement à son influence sur les mœurs des hommes;* 2° *Dialogue de morale et de médecine*; 3° *Medicina politica*, ou *Réflexions sur l'art de la médecine comme inséparablement liée à la prospérité des États.* X—s.

COLIN (JACQUES), né à Auxerre, était lecteur et secrétaire du roi François Ier. Ce prince, qui l'aimait beaucoup, le pourvut de plusieurs bénéfices considérables, et notamment de l'abbaye de St-Ambroise de Bourges. Il se servit de la faveur dont il jouissait pour être utile aux personnes qui cultivaient les lettres. Ainsi on ne doit pas s'étonner que les poëtes contemporains lui aient donné de grands éloges. Quelques indiscrétions qu'il se permit causèrent sa disgrâce; il perdit sa place auprès du roi,

quitta la cour, et mourut vers 1547, suivant les continuateurs de Moréri. Colin composait des vers en latin et en français; il a traduit d'Homère, en vers français, *la Description des armes d'Achille;* et d'Ovide, *le Procez d'Ajax et d'Ulysse pour ses armes,* Lyon, 1547, in-16; réimprimé dans un recueil de vers de différents auteurs, Lyon, 1549, in-16. On trouve dans cette seconde édition une *Epître à une dame sur ses infidélités*, et un *Dialogue entre Vénus et l'Amour* par Colin. Cette petite pièce est fort ingénieuse. L'abbé Goujet l'a réimprimée dans le t. 2, p. 403, de sa *Bibliothèque française*. On lui attribue encore une traduction du *Courtisan* de Balth. Castiglione, de laquelle il parut une seconde édition, Lyon, 1538, in-8°. Quelques critiques ont conclu de ce que Mélin de St-Gelais avait pris soin de cette édition, que Colin ne vivait plus à cette époque: mais c'est fort mal raisonner. Mélin de St-Gelais, ami de Colin, a très-bien pu, du vivant de l'auteur, lui rendre le service de revoir une édition qui ne s'imprimait pas sous ses yeux. On trouvera quelques anecdotes sur Colin dans le *Menagiana*, et dans les notes de la Monnoie sur les contes de Desperriers. W—s.

COLIN (JEAN), licencié ès-lois, bailli du comté de Beaufort, vivait vers le milieu du 16e siècle. Il est le premier qui ait donné une traduction française de l'histoire d'Hérodien, Paris, 1541; Lyon, 1546, in-16 Comme il se servit, pour faire cette traduction, de la version latine d'Ange Politien, il est probable qu'il ne savait pas le grec. Il a cependant traduit l'opuscule de Plutarque, *de l'Éducation et Nourriture des enfants*, Paris, sans date, in-8°; et son traité *de la Tranquillité d'esprit,* Paris, 1558; mais il est probable qu'il eut recours aux versions latines qu'on avait déjà de ces deux traités. On a encore de lui la traduction du livre *de l'Amitié*, de Cicéron, Paris, 1537 et 1542, in-8°; des trois livres *des Lois*, et du *Songe de Scipion*, du même auteur, Paris, 1541, in-8°; et enfin l'*Introduction à la vraie sapience*, trad. du latin de Loys Vivès, 1548, in-8°. La Croix du Maine et Duverdier sont les seuls bibliographes français qui aient parlé de Colin. (*Biblioth. franç.*) Il ne méritait cependant point cet oubli, à raison de l'utilité dont ses traductions ont été dans un temps où il n'en existait pas de meilleures. W—s.

COLIN (PHILIBERT), né en 1507, à Chailly en Auxois, était avocat à Dijon, et fut conseiller au parlement de cette ville pendant trente-quatre ans. Il forma dans sa vieillesse un recueil en 4 livres, qu'il intitula *Senilia*, et dont il adressa une copie à Cl. Mignault, son compatriote, professeur à l'université de Paris, en le priant de le publier. Mignault ne trouva personne qui voulût s'en charger, et on ignore ce que ce recueil est devenu. Les seuls ouvrages qu'on ait de Colin sont: 1° *Paradoxon de morosophia et sapiente stultitia*, Dijon, in-4°. On trouve à la suite des plaintes sur la mort de Berey de Bellemont. 2° *De Majuma Festivitate, quæ fit maio mense in duros maritos qui efferato trucique animo uxoribus plagas infigunt*, Dijon, 1571, 1572, in-4°. Ce poëme, devenu très-rare, est relatif à la coutume qui existait dans plusieurs provinces de France de placer sur un âne, le 1er mai, les maris connus pour avoir battu leurs femmes pendant l'année, et de les promener ainsi au milieu des huées générales. W—s.

COLIN (ANTOINE), apothicaire à Lyon, publia, en 1612, un ouvrage dont la 2e édition est de 1619, sous le titre d'*Histoire des drogues, épiceries, et de certains médicaments simples qui naissent ès Indes et en l'Amérique*, divisée en 2 parties, Lyon, 1 vol. in-8°. Ce n'est autre chose que la traduction française d'une des parties du traité *des Plantes exotiques* de Lécluse, qui ne sont même encore que la traduction latine, faite sur l'espagnol et le portugais, des ouvrages d'Acosta, de Monardes, de Garcias ab Orta, et d'un de Prosper Alpin; en sorte que ce livre n'était qu'une compilation, et a été d'un médiocre intérêt, même dans le temps où il parut. Il y a un assez grand nombre de figures gravées sur bois; mais elles sont copiées de celles des auteurs traduits, et généralement mauvaises. D—P—s.

COLIN (ALEXANDRE), célèbre statuaire, né en 1520 à Malines, fut appelé à Inspruck par l'empereur Ferdinand Ier pour achever le mausolée que ce prince faisait ériger en l'honneur de l'empereur Maximilien Ier, son aïeul. Le monument devait être orné de vingt-quatre tables de marbre. Les frères Abel de Cologne en avaient déjà fait quatre, et dans l'espace de trois ans Colin acheva les vingt autres. Le monument fut terminé en 1566; on le voit par la légende suivante qu'on lit sur le revers: *Alex. Colinus, Mechliniensis, sculpsit anno MDLXVI*. Colin s'étant établi à Inspruck, l'Empereur et son fils, l'archiduc Ferdinand, souverain du Tyrol, le nommèrent leur statuaire. Outre les grands ouvrages dont il a orné la ville d'Inspruck, il exécuta, en 1577, les décorations pour le monument octogone que l'Empereur faisait élever sur une fontaine à Vienne. Cet artiste mourut le 17 août 1612. Son tombeau, que l'on voit encore à Inspruck, est orné d'un mausolée en marbre. Il lui fut probablement érigé par son fils Adam, qui lui succéda dans son art, mais qui n'a point hérité de sa réputation. Voici les œuvres du père: 1° la plus importante est le mausolée qui s'élève majestueusement au milieu de l'église de la cour à Inspruck. L'empereur Maximilien en avait, à ce que l'on croit, donné lui-même le dessin. C'est un carré oblong, entouré de vingt-huit statues en bronze qui représentent les plus célèbres héros du moyen âge. Le prince, revêtu des habillements impériaux, est à genoux sur le couvercle du mausolée. Les quatre murs du carré sont couverts de vingt-quatre tables en marbre, sur lesquelles le statuaire a exposé les grands événements de la vie de Maximilien et ses principaux exploits, ses mariages, batailles, alliances, siéges, etc. Les connaisseurs louent cette grande composition, dont tous les détails sont parfaitement soignés. Il paraît qu'en travaillant aux bas-reliefs Colin avait pris pour modèle la porte de triomphe de Maximilien faite par le célèbre Albert Durer. 2° La seconde œuvre de Colin est le mauso-

lée qu'il érigea en l'honneur de l'archiduc Ferdinand. Ce monument, formant une voûte pratiquée dans la muraille de l'église, est en marbre noir. L'archiduc, de grandeur naturelle, est couché, levant les mains vers le ciel. Il est entouré de vingt-six tables, qui représentent les armes des Etats que l'Autriche possédait alors en Allemagne et en Espagne. Sur une table de marbre sont inscrits les exploits du prince. Il y est dit que, sous son père Ferdinand, et sous son frère Maximilien II, il avait commandé les armées de l'Empire contre les Turcs, qu'il allait se mettre pour la troisième fois à la tête de l'armée et marcher contre le sultan Amurath, lorsqu'une maladie violente l'avait, en 1595, surpris et conduit au tombeau. Quatre autres tables de marbr blanc représentent le prince dans quatre circonstances remarquables de sa vie. Dans la première, on le voit très-jeune commandant un corps d'armée à la bataille de Muhlberg, où Jean-Frédéric électeur de Saxe, fut fait prisonnier par Charles-Quint. Dans la seconde, Ferdinand est présenté par son père aux états de la Bohême dont il était nommé gouverneur. Les deux dernières tables le représentent dans deux moments décisifs de la guerre contre les Turcs. 3° La troisième œuvre de Colin est le mausolée qu'il a érigé dans la chapelle d'argent de l'église de la cour à Inspruck en l'honneur de la princesse Philippine, première épouse de l'archiduc Ferdinand, morte le 24 avril 1580. Le prince y fit mettre cette courte inscription : ***Ferdinand à sa chère épouse Philippine.*** 4° La quatrième œuvre est le monument de l'évêque Jean Nas de grandeur naturelle, en marbre blanc. Nas, né de parents pauvres, reçu d'abord comme frère convers chez les franciscains de Munich, s'éleva, par ses propres moyens, jusqu'à la place de premier ministre de l'archiduc Ferdinand, qui, après la mort de Nas, lui fit ériger ce tombeau que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église des jésuites à Inspruck. Cette ville possède trois autres monuments de notre célèbre artiste. Le dernier est celui qui fut érigé en son honneur et dont il avait donné le dessin. On voit sur sa tombe Lazare ressuscité par Jésus-Christ. Pouvait-il choisir un sujet plus touchant et plus simple? Comme Albert Durer, Colin dut tout à lui-même et à son genie. Quand il avait un sujet à exécuter, il s'essayait d'abord sur la cire, ensuite sur le bois, puis il peignait à l'huile; et, quand il se croyait bien maître de son sujet, il se mettait à travailler sur le marbre. Ses monuments renferment plusieurs parties en mosaïque d'une grande perfection, et que l'on compare à ce que les Médicis firent exécuter de plus beau à la même époque à Florence. R—G.

COLIN (l'abbé HYACINTHE), trésorier et vicaire perpétuel de l'église de Paris, mort dans cette ville en 1754, remporta, de 1705 à 1717, trois prix d'éloquence à l'Académie française; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est une traduction du traité *de l'Orateur*, de Cicéron, qui joint au mérite de la fidélité celui d'être écrite d'un style pur et agréable. La préface est elle-même, sinon une rhétorique complète, du moins une bonne introduction à la lecture de l'ouvrage de Cicéron. Les notes placées à la fin de chaque chapitre contiennent des explications, les unes grammaticales, les autres purement littéraires, qui prouvent l'érudition et le goût du traducteur. Sa traduction, imprimée pour la première fois à Paris en 1737, in-12, a eu plusieurs éditions On trouve à la suite les trois discours académiques de l'abbé Colin. On lui attribue encore une *Vie de madame de Lumague, veuve Polaillon, fondatrice de l'hôpital de la Providence*, avec les pièces justificatives, Paris, 1744, in-12, et quelques opuscules, entre autres, une lettre contre un livre intitulé *Curiosités de Notre-Dame de Paris*, imprimée dans le *Journal de Verdun* de décembre 1757, p. 433-442. W—s.

COLIN. *Voyez* COLIN.

COLINES (SIMON DE), célèbre imprimeur français du 16e siècle, naquit à Gentilly près de Paris, ou, suivant d'autres, à Pont-à-Colines, près de Montreuil en Picardie, d'où l'on suppose qu'il a tiré son nom. La Caille dit qu'il exerça son art à Meaux; mais ce fait est très-douteux, puisqu'on n'est pas encore parvenu à découvrir un seul ouvrage sorti de ses presses dans cette ville. Il est plus probable qu'il travailla d'abord chez Henri Estienne, le chef de cette illustre famille d'imprimeurs, et qu'après qu'il eut donné des preuves de sa capacité, Henri se l'associa. Chevillier (*Origine de l'imprim. de Paris*) cite une édition de Clichtove, de 1519, qui porte leurs noms réunis. Henri Estienne étant mort l'année suivante, Colines épousa sa veuve, dont il eut une fille, mariée à Guillaume Claudière. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il publia un grand nombre d'éditions, remarquables, pour la plupart, par la correction du texte, la beauté du papier et l'élégance des caractères. Il se servit pendant quelque temps de ceux qu'avaient laissés Henri Estienne, et dont la forme approche des caractères dits gothiques; mais dans la suite il en fit fondre de romains, beaucoup plus beaux que tous ceux que l'on connaissait, et d'italiques, que Maittaire juge supérieurs même à ceux d'Alde. (*Voy.* MANUCE.) Colines n'a donné que très-peu d'éditions grecques. Maittaire en cite quatre. La plus rare et la plus belle est celle du Nouveau Testament, de 1534. On lui reproche cependant d'avoir altéré le texte dans quelques endroits, et d'avoir omis en entier le passage fameux de la 1re *Epître de St. Jean*, chap. v, vers 7 : *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo*, etc. Colines était très-versé dans les langues anciennes, et il reçut des marques d'estime de plusieurs savants, tant français qu'étrangers. On conserve une lettre de Sépulveda qui lui est très-honorable. La date de ses dernières éditions est de 1546, et il mourut sans doute cette même année ou la suivante; cependant on ne connaît point d'ouvrage souscrit par ses héritiers avant 1550. Maittaire a publié la vie de Colines dans le 1er volume de ses *Vitæ typographorum inter Parisienses*, et le catalogue chronologique de ses éditions, qui avait déjà été donné par R. Calderius, Paris, 1548, in-8°. Sa devise était : *Virtus sola aciem retundit istam*, et sa marque une figure de

Saturne ou du *Temps*; mais il ne l'a pas toujours employée. W—s.

COLINI. *Voyez* COLLINI.

COLINS (PIERRE DE), chevalier, seigneur d'Hectveld, d'une noble et ancienne maison de Flandre, naquit au château de Ter-Meeren, en 1560. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandre, sous le duc de Parme, et se signala surtout aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, de Menin et de Ninove. Il quitta le service à trente ans, et se retira à Enghien, pour ne s'occuper que de la culture des lettres. Il a laissé une *Histoire des choses les plus mémorables advenues en l'Europe depuis l'an* 1130 *jusqu'à notre siècle*, etc., Mons, 1634, in-4°; Tournai, 1648, in-4°; livre estimé autrefois, à cause des généalogies des maisons d'Enghien, de Luxembourg et de Bourbon; mais depuis elles ont été mieux établies. L'auteur n'est pas fort exact pour les faits anciens; mais on trouve dans son livre des particularités sur les événements qui se passèrent de son temps. Pierre de Colins est mort à Enghien, le 3 décembre 1646.—Son arrière-petit-fils, le comte DE COLINS-MORTAGNE, chevalier d'honneur de madame la dauphine (Charlotte de Bavière) et capitaine en second des gendarmes de Bourgogne, mourut en 1720, avec la réputation d'un des courtisans les plus aimables de la cour de Louis XIV. Il avait épousé Charlotte de Rohan, fille du prince de Guéméné-Montbazon. ST—T.

COLLADO (LOUIS,) médecin qui vivait dans le 16e siècle. Il étudia et prit des grades dans l'université de Valence, et il cultiva l'anatomie, tandis que Valesio, comme praticien, jouissait de la plus grande faveur à Madrid. Sa haute réputation dans cette science le fit appeler en cette ville, où il devait être membre du conseil de santé du roi; mais l'esprit d'indépendance, si ordinaire chez ceux qui cultivent les sciences et les lettres, le détermina à ne point changer sa liberté pour l'esclavage; il préféra une vie tranquille au sein de l'académie, aux jouissances de la cour. Les ouvrages sortis de sa plume sont : 1° *In Galeni librum de ossibus Commentarius*, Valence, 1555, in-8°. Il s'y dit être le premier qui ait découvert l'étrier dans la caisse du tympan. 2° *Ex Hippocratis et Galeni monumentis Isagoge ad faciendam medicinam*, ibid., 1561, in-8°. 3° *De Indicationibus liber unus*, ibid., 1572, in-8°. P—R—L

COLLADO (DIDACE), dominicain espagnol, né à Mezzadas en Estramadure, partit comme missionnaire pour le Japon en 1619. Malgré la persécution que les chrétiens souffraient dans cet empire, il y donna des preuves de son zèle et de sa charité. Envoyé par les religieux du Japon à Rome en 1625, pour solliciter du souverain pontife une plus grande étendue de pouvoirs, sa demande lui fut accordée après quelques années de séjour dans cette ville. Muni du bref d'Urbain VIII, qui donnait aux religieux de tous les ordres la faculté de prêcher la foi à la Chine, au Japon, et dans toutes les contrées de l'Orient, sans avoir besoin de s'adresser spécialement à leurs supérieurs pour chaque pays, il alla s'embarquer en Espagne, où le roi lui donna des lettres patentes pour les Philippines. Arrivé en 1635 avec vingt-quatre missionnaires de son ordre, il eut quelques difficultés avec le gouverneur. Il venait cependant de se conformer à ce que celui-ci exigeait, lorsqu'il fut rappelé en Espagne. Il s'embarqua à la Nouvelle-Ségovie pour aller à Manille; mais le vaisseau qui le portait essuya une tempête affreuse. Collado, qui savait très-bien nager, eût pu se sauver; mais le désir de donner les derniers secours spirituels à ses compagnons d'infortune le fit périr avec eux en 1638. On a de lui : 1° *Ars grammatica japonicæ linguæ*, Rome, 1631, in-4°; ibid., 1632. 2° *Dictionarium, sive thesauri linguæ japonicæ compendium*, Rome, 1632, in-4° de 358 p., y compris deux suppléments, intitulés, l'un *Prætermissa*, et l'autre *Additiones*. Ce dernier est réellement le vrai dictionnaire latin-japonais; car la première partie du livre n'est qu'un recueil informe de phrases. 3° *Modus confitendi et examinandi pœnitentem japonensem formula suamet lingua japonica*, Rome, 1631, in-4°; ibid., 1632. Ces trois ouvrages furent composés de mémoire pendant le séjour que l'auteur fit à Rome; tous les textes japonais y sont écrits en caractère latin. 4° *Historia ecclesiastica de los succesos de la christiandad de Japon*, etc. *por El P. H. Orfanel, anadida por Collado*, Madrid, 1632, in-4°, ibid., 1633. 5° *Dictionarium linguæ sinensis cum explicatione latina et hispanica, charactere sinensi et latino*, Rome, 1642, in-4° (1). 6° Divers opuscules. Les ouvrages de Collado sont très-utiles pour la connaissance des langues de la partie la plus orientale de l'Asie, sur lesquelles nous avons si peu de livres et de renseignements. E—s.

COLLADON (GERMAIN), docteur en droit, né à la Châtre, vint professer à Genève la religion protestante qu'il avait embrassée. Il obtint la bourgeoisie en 1555, et fut, cinq ans après, chargé, avec Dorsières, de la confection du code des édits politiques et civils de Genève, imprimé en 1568, et qui avait de grands rapports avec la coutume du Berri. (*Voy.* CALVIN.) Ce fut chez Colladon que Henri Estienne trouva le manuscrit d'après lequel il imprima l'édition donnée par Th. de Bèze, du *Livre contre les Ariens* de St. Phébade. Colladon donna à la bibliothèque de Genève un manuscrit très-bien écrit, du 13e au 14e siècle, du *Codex Justinianeus*.— *Nicolas* COLLADON, son parent, d'abord ministre à Bourges, se retira à Genève en 1553, obtint le droit de bourgeoisie en 1557, fut, en 1564, élu recteur de l'académie. En 1565, il succéda à Calvin dans sa place de professeur de théologie. Sa hardiesse à censurer dans ses sermons le conseil souverain de Genève le fit déposer en 1571, et renvoyer au consistoire pour être censuré. Colladon reconnut ses torts dans un sermon; cependant il se retira ensuite à Lausanne, où il fut professeur de belles-lettres. On a de lui : 1° une traduction estimée d'un ouvrage

(1) Cet ouvrage était sous presse en 1633, selon le rapport de Léon Allatius, dans ses *Apes Urbanæ*; mais il paraît qu'il n'a point vu le jour : l'imprimerie de la propagande n'a jamais rien publié en caractères chinois.

de Bèze (*voy.* ce nom); 2° *Methodus facillima ad explicationem Apocalypseos Johannis*, Morges, 1591; 3° *Jesus Nazarenus ex Matthœo*, chap. 11, v. 32, Lausanne, 1586, in-8°. — *David* COLLADON, fils de Germain, professeur de droit en 1584, conseiller d'État en 1604, a laissé en manuscrit des *Mémoires sur l'Histoire de Genève*. — *Isaïe* COLLADON, professeur de philosophie à Lausanne, puis à Genève en 1694, a publié divers ouvrages de J. Godefroy, avec des préfaces. A. B—T.

COLLADON (THÉODORE), originaire de Bourges, pratiqua la médecine à Genève, et a publié, dit Sénebier : *Adversaria, seu commentarii medicinalis critici dialytici*, Genève, 1615-17, 1 vol. in-8°, sous le titre de : *Sphalmata medica adornata et correcta tam in theoria quam in praxi.* « C'est un ouvrage « de pratique ; mais l'auteur, en voulant corriger « Houllier, Lepois et Heurnius, s'est jeté, dit Eloy, « dans des minuties déplacées qui l'écartent de son « but. » A. B—T.

COLLAERT (ADRIEN), dessinateur et graveur, naquit vers 1520 à Anvers. Après avoir appris dans sa patrie les principes de son art, il alla visiter les chefs-d'œuvre de l'Italie : c'est là qu'il se forma cette grande manière de graver qui est le caractère distinctif de son talent. A son retour à Anvers, il publia successivement un grand nombre d'estampes. Les gravures de Collaert sont exécutées avec beaucoup de propreté ; mais on leur reproche un peu de sécheresse ; les masses de lumière sont rarement bien ménagées, et les ombres, également fortes partout, détruisent l'effet de l'ensemble. Ces défauts sont rachetés par une grande correction de dessin, et des figures pleines de caractère. Plusieurs des gravures de Collaert sont faites d'après ses propres compositions. Les *Annonciations*, l'*Isaac*, le *Samson*, le *St. Jean-Baptiste*, les *Bergers*, sont regardés comme les meilleures estampes de ce maître. Il mourut à Anvers en 1567. — Son fils, *Jean* COLLAERT, fut aussi graveur, et eut beaucoup de part aux ouvrages de son père. Il fit seul, d'après Rubens, plusieurs gravures estimées, et que l'on préfère même à celles d'Adrien. A—S.

COLLALTO et non COLALTO (ANTOINE), célèbre mathématicien, était né vers 1750 à Venise. Après avoir professé pendant plusieurs années la physique et les mathématiques dans les écoles de sa ville natale, il obtint la place d'examinateur de la marine. Plus tard, il visita les ports et les grands établissements d'industrie des principales nations de l'Europe, pour décrire et dessiner les machines les moins connues. Il fut, en 1803, nommé professeur de mathématiques transcendantes à l'école militaire de Pavie, et il passa quelque temps après, avec le même titre, à l'université de Padoue. Déjà membre de plusieurs académies, en 1813, il remplaça Valperga di Caloso (*voy.* ce nom), correspondant de la société italienne des sciences. Il mourut à Padoue, le 20 juillet (1) 1820, avant d'avoir entièrement terminé son grand *Traité des Machines*, qui devait mettre le sceau à sa réputation. Cet ouvrage est intitulé : *la Descrizione, il maneggio e l'uso dei principali strumenti di mecanica* (1) *applicabili alle scienze ed altre arti*. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'industrie doivent en désirer la publication. Parmi les autres ouvrages de Collalto les plus connus sont : *Identità del calcolo differenziale con quello delle serie, ovvero il metodo degli infinitamente piccoli di Leibnizio*, Milan, 1802, in-8°. 2° *Geometria analitica, a due e tre coordinate*, Padoue, 1802, in-8°. Cette édition est la meilleure. Dans une courte notice insérée par Salfi dans la *Revue encyclopédique*, 1821, t. 2, p. 453, et copiée par tous les biographes, on lit que les recueils des différentes académies italiennes contiennent des mémoires de Collalto. Il faut du moins en excepter ceux de la *Società delle scienze*, qui n'en renferment aucun. W—S.

COLLANGES (GABRIEL DE), né à Tours près de Billom en Auvergne, en 1524, fut chargé de l'éducation du duc d'Atry, qui, par reconnaissance, lui procura une charge de valet de chambre de Charles IX. Il périt au massacre de la St-Barthélemy en 1572, victime, selon toute apparence, de la jalousie de quelques ennemis, puisqu'il n'avait jamais donné lieu de suspecter la sincérité de son attachement à la foi catholique. Mathématicien habile pour le temps, il n'employa ses connaissances qu'à la recherche des ridicules secrets de la cabale et des nombres. Les curieux recherchent encore sa traduction de la *Polygraphie et universelle écriture cabalistique de Trithème* (*voy.* TRITHÈME), Paris, 1561, in-4°. Un certain Dominique Hottinga, Frison, fit réimprimer cette traduction à Emden, en 1620, in-4°, sous son propre nom, et sans daigner faire mention de Trithème ni du véritable traducteur. La Croix du Maine cite plusieurs autres ouvrages de Collanges, dont aucun n'a été imprimé, entre autres des traductions de l'*Histoire d'Angleterre* de Polydore Virgile ; du *Polycratique* de Salisbury ; de *la Philosophie occulte* de Corneille Agrippa ; une *Histoire universelle* ; un *Traité de l'heur et malheur du mariage*, et un *Discours des sectes et ordres de religion*. W—S.

COLLANTES (FRANÇOIS), né à Madrid, en 1599, cultiva avec succès les différents genres de la peinture ; ses tableaux d'histoire, ses paysages et ses tabagies sont également estimés. Palomino Velasco dit qu'il avait été formé peintre de paysage par la nature. Il composait avec une grande facilité ; tout parle, tout est en mouvement dans ses tableaux ; les groupes, les personnages, les sites sont variés comme la nature. Le tableau où il a représenté St. Jérôme passe pour un chef-d'œuvre ; ce tableau est tout à fait dans la manière de l'Espagnolet ; mais l'ouvrage qui a marqué la place de Collantes au nombre des artistes les plus distingués de l'Espagne est celui qu'on voit au palais de Buen-Retiro, et qui représente *la Résurrection de la chair*. On y voit des cadavres qui sortent du

(1) Et non au mois de mars, comme Salfi le dit dans la notice citée plus bas.

(1) Salfi, par une inconcevable distraction, fait de ce traité des machines un ouvrage sur *les instruments de mathématiques*.

tombeau, et dont les squelettes dépouillés de chair, présentent le spectacle de la mort dans toute son horreur. Collantes mourut en 1656. A—s.

COLLAS (le Père), l'un des derniers jésuites français missionnaires à la Chine, naquit à Thionville, vers 1730 ou 1732. Son goût lui fit diriger toutes ses études vers les sciences exactes, et il professa de bonne heure et avec distinction les mathématiques à l'université de Lorraine. L'auteur de cet article a eu l'avantage d'y vivre avec lui, de suivre ses leçons pendant trois ans, et de l'aider quelquefois, comme son élève, dans ses observations astronomiques. Le collége de Pont-à-Mousson était pourvu d'un bon observatoire, et fourni d'excellents instruments. Les PP. Barlet et Collas y tenaient registre des phénomènes célestes, et y firent, pendant un grand nombre d'années, d'intéressantes observations. Ils y observèrent même une éclipse partielle de soleil, qui n'avait été ni prévue ni annoncée par les astronomes de Paris. Les détails de cette observation furent publiés par tous les journaux du temps. Le P. Collas partit de France en 1767, arriva à la Chine dans la même année, et se rendit à Pékin. Les fonctions qui l'attachèrent au service du palais furent celles de mathématicien. Nous lui devons d'intéressantes notices sur différents objets, insérées dans les divers volumes des *Mémoires sur les Chinois* : 1° *État des réparations et additions faites à l'observatoire bâti depuis longtemps dans la maison des missionnaires français à Pékin*; 2° *Observations astronomiques faites à Pékin en 1775*; 3° *Lettre sur la quintescence minérale de M. le comte de Lagaraye*; 4° *Lettre sur un sel appelé par les Chinois Kien*; 5° *Lettre sur la chaux noire de la Chine; sur une matière appelée Licou-li, espèce de verre, et sur une sorte particulière de mottes à brûler*; 6° *Lettre sur le Hoang-fan ou vitriol, sur le Naocha ou sel ammoniac, sur le Hoang-pé-mou*; 7° *Notice sur le charbon de terre*; 8° *Notice sur le cuivre blanc de la Chine, sur le minium et l'amadou*; 9° *Notice sur un papier doré sans or*; 10° *Notice sur le bambou*; 11° *Mémoire sur la valeur du taël d'argent en monnoie de France*. Cet habile et laborieux missionnaire est mort à Pékin, le 22 janvier 1781. G—R.

COLLATINUS (TARQUINIUS), Romain plus fameux par la situation pénible où le sort le plaça dans quelques circonstances, que recommandable par ses qualités personnelles. Il était de la famille des Tarquins et mari de Lucrèce, dont la beauté et la vertu n'avaient point encore été connues au dehors de ses foyers domestiques, lorsque Collatinus eut l'imprudence de l'exposer aux regards de Sextius Tarquin. Après la mort tragique de son épouse, Collatinus devait être le premier à jurer l'expulsion des Tarquins : il prêta ce serment. Brutus et lui furent les deux premiers consuls de Rome constituée en république. Lorsque Tarquin fit demander ses biens, Collatinus fut d'avis qu'on lui accordât sa demande, puisqu'elle semblait promettre qu'il renonçait à la pensée de recouvrer son trône à main armée. L'affaire fut portée devant le peuple, et le sentiment de Collatinus ne l'emporta, dit-on, que d'une voix sur celui de Brutus, qui lui était opposé. Lors de la conspiration de quelques jeunes Romains des principales familles contre la république naissante, trois fils d'une sœur de Collatinus étaient au nombre des conjurés. Collatinus se montra très-sensible à leur destinée. Lorsque les fils de Brutus eurent péri par ordre de leur père, Collatinus essaya de sauver ses neveux, et leur accorda un jour pour se justifier; mais le peuple, à la persuasion de Valérius Publicola, ordonna qu'eux et les autres conjurés seraient mis à mort le jour même. Collatinus s'était montré jusque-là plutôt partisan des Tarquins, ses parents, que sensible à l'injure qu'il avait reçue d'eux. Brutus profita des soupçons élevés contre lui pour le faire déposer. En vain Collatinus voulut-il opposer d'abord quelque résistance à ce projet de son collègue. Cédant aux instances de Spurius Lucrétius, son beau-père, et encore plus sans doute à la nécessité, il abdiqua sa charge. Brutus satisfait détermina le peuple à lui faire présent de 20 talents, auxquels il en ajouta 5 autres en son propre nom. Avec ces richesses, qu'il n'aurait pas dû accepter, Collatinus se retira à Lavinium, où il vécut obscurément, et mourut dans une extrême vieillesse. (*Voy.* Tite-Live, l. 1 et 2; Florus, l. 1, ch. 8 et 9, et Valère-Maxime.) D—T.

COLLATIUS (PIERRE-APOLLONIUS), prêtre de Novare, vivait à la fin du 15e siècle. On croit qu'il était de la famille des Cattaneo : voilà tout ce qu'ont pu découvrir sur sa vie Bayle, D. Clément, Fabricius, Gerdès, Gérius, Heumann, la Monnoie, Sassi, Scaliger, Vossius, Warthon. Tous ces savants se son occupés de Collatius, auquel on doit : 1° *de Eversion. urbis Jerusalem carmen heroicum*, Milan, 1481, in-8°, poëme en 4 chants, où l'auteur, quoique prêtre, a invoqué les Muses et les divinités païennes. Ce poëme a été réimprimé sous le titre d'*Apollonius de excidio Hierosolymitano*, Paris, 1540, in-8°, par les soins de Jean Gagney, qui croyait publier l'ouvrage pour la première fois. Margarin de la Bigne le fit entrer dans le t. 8 de sa *Biblioth. Patrum*. Bayle, trompé par le catalogue de la bibliothèque d'Oxford, a pris cette réimpression donnée par de la Bigne pour une édition faite séparément. Margarin de la Bigne avait de son côté commis l'erreur de regarder Collatius comme un auteur du 7e siècle : enfin la 4e et dernière édition de l'ouvrage de Collatius parut à Anvers en 1586, in-8°, par les soins de Adrien van der Burgh. Des exemplaires de cette édition portent, sous la même date, le titre de Leyde. Van der Burgh a intitulé son édition *editio secunda*, parce qu'il ne connaissait pas celle de Milan, et qu'il ne comptait pas celle de la Bigne. 2° *Fastorum majorum libellus*, Milan, 1492, in-8°. C'est donc à tort que D. Clément a dit qu'avant Cotta on ne connaissait qu'un ouvrage de Collatius. L'auteur a dédié cet ouvrage à Ardicin de la Porte, né à Novare, évêque d'Aléria et cardinal. Ardicin ne fut revêtu de la pourpre qu'en 1489 par Innocent VIII. Cette dédicace, que Sassi a imprimée sous le n° 44, à la p. 504 de son *Hist. typogr. litter. Mediolanensis*, prouve l'époque de l'existence de Collatius. 3° *Heroicum carmen de duello Davidis et Goliæ, elegiæ et epi-*

grammata, Milan, 1692, in-4°, publié par les soins de Laz.-Auguste Cotta, jurisconsulte de Novare. Le poëme sur le combat de David et Goliath est dédié à L. de Médicis, et a été reimprimé par les soins de J.-H. Acker, Rudolstadt, 1714, in-4°. Une nouvelle édition parut en 1762. (*Voy.* Closs.) Christ. Heumann, dans son *Pœcile*, s'est occupé de ce poëme. Mabillon parle des épitaphes de Paul IV et de Sixte IV, composées par Collatius, et que Cotta n'a pas mises dans son recueil. Les deux élégies de Collatius sont peu estimées. Scaliger loue la piété de l'auteur, mais le qualifie de poëte un peu froid (*poeta frigidiusculus*). Platinus Plutus a cependant dit:

Petrus Apollonius, referens ab Apolline nomen,
Carmina componit nomine digna suo.

A. B—t.

COLLE (Raphael dal), peintre, né au bourg St-Sépulcre en 1490, fut élève de Raphaël et de Jules-Romain. Ces deux grands maîtres s'attachèrent à cultiver les heureuses dispositions qu'il annonçait, et il répondit à des soins si généreux par des progrès rapides. Jules-Romain était si content de sa manière, qu'il ne dédaignait pas d'employer le pinceau de son élève dans ses compositions. Plusieurs des ouvrages de ce peintre ont été ainsi exécutés, sous ses yeux, par Colle. Plein d'admiration pour le génie de son maître, il a encore souvent travaillé d'après ses cartons. Colle n'a pas seulement réussi à rendre les pensées pittoresques de Jules-Romain; il s'était fait une manière de composer qui lui était propre; son style était noble et sévère comme celui de son maître; son dessin pur et correct, et sa couleur, plus chaude et plus éclatante. S'il appartient à l'école romaine par la sagesse de ses compositions, il tient à l'école de Venise par la vivacité de son coloris. Le tableau du *Déluge* fut regardé par ses contemporains comme un ouvrage d'une plus belle exécution que les peintures de Jules-Romain. En ôtant de cet éloge ce qu'il peut contenir de trop exagéré, Colle reste toujours un peintre très-habile. Il fut célèbre à Rome dans un temps où le mauvais goût et la médiocrité n'étaient pas encore des titres suffisants pour prétendre à l'admiration. Les loges du second étage du Vatican sont enrichies de plusieurs fresques de ce maître, qu'on regarde encore comme des modèles. Colle savait si bien prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, la manière de peindre de Raphaël son premier maître, que les artistes de son temps lui avaient donné le surnom de *Rafaellino*. Il mourut à Rome, en 1530. Caylus et N. Lesueur ont gravé, d'après un de ses dessins en clair-obscur, *Jésus-Christ apparaissant à ses disciples*. Gisbert Venius a gravé dans une même composition *les Quatre Saisons*, sous le nom de Raphaël d'Urbin; mais le dessin est de Raphaël dal Colle. A—s.

COLLE (Jean), médecin, né à Belluno, ville de l'État de Venise, en 1558, étudia à Padoue, sous Jérôme Capivaccio, Albert Battoni et Emile Campolongo, dont il s'acquit l'estime et la bienveillance. Reçu docteur en 1584, il se rendit à Venise, où il exerça la médecine pendant quinze ans avec une grande réputation. François-Marie II, duc d'Urbin, l'ayant choisi pour son premier médecin, il en remplit les fonctions pendant vingt-trois ans, et alla ensuite occuper la première chaire de médecine aux écoles de Padoue, où il succéda à Roderic Fonseca. Il mourut dans cette ville, en 1630, âgé de 72 ans. On a de lui plusieurs ouvrages: 1° *de Idea et Theatro imitatricium et imitabilium ad omnes intellectus facultates, scientias et artes, libri aulici*, Pesaro, 1618, in-fol.: c'est une espèce d'encyclopédie à l'usage des gens du monde, et où il traite, d'une manière très-succincte, des sciences, des arts et métiers. 2° *Medicina practica, sive Methodus cognoscendorum et curandorum omnium affectuum malignorum, et pestilentium*, ibid., 1617, in-fol. 3° *De Morbis malignis*, Padoue, 1620, in-fol. 4° *Elucidarium anatomicum et chirurgicum, ex Græcis, Arabibus, Latinis selectum; una cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam*, etc., Venise, 1621, in-fol. C'est de Dulaurens qu'il a principalement tiré ce qui a rapport à l'anatomie; son commentaire sur le 4e livre d'Avicenne est estimé. 5° *Cosmitor Medicæus triplex, in quo exercitatio totius artis medicæ*, etc., Venise, 1621, in-fol. Par le titre de cet ouvrage, l'auteur fait allusion au nom de Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, auquel il voulait le dédier. 6° *De cognitu Difficilibus in praxi ex libello Hippocratis de Insomniis, et ex libris Avenzoaris per commentaria et sententias dilucidata*, Venise, 1628, in-4°. 7° *Methodus facile parandi jucunda, tuta et nova medicamenta, et ejus applicatio adversus chymicos. De Vita et senectute longius protrahenda. De alexipharmacis chymicis adversus omnia venena, necnon de antiqua morbi gallici natura, ejusque symptomatibus, notitia et medela singulari. De alica, cirrhis, capillorum agglomeratione et ejus antiqua origine. De Fascino dignoscendo et curando*, Venise, 1628, in-4°. D—P—s.

COLLÉ (Charles) naquit à Paris, en 1709. Son père était procureur du roi au Châtelet et trésorier de la chancellerie du palais. Cousin de Regnard, il soutint l'honneur de cette parenté par sa gaieté vive et spirituelle. Dès ses plus jeunes années, il se sentit un attachement invincible pour la poésie et surtout pour le théâtre; nos vieux auteurs malins et naïfs faisaient ses délices; il chantait sans cesse les couplets de Haguenier, mais il leur préféra bientôt ceux de Gallet et de Panard, avec qui il s'était lié. Né avec beaucoup de défiance de lui-même, il n'osa d'abord marcher sur leurs traces, et se borna à faire des amphigouris. Il chantait un jour celui-ci devant Fontenelle chez madame de Tencin:

Qu'il est heureux de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu!
Mais qu'il est fâcheux de se rendre,
Quand le bonheur est suspendu;
Par un discours sans suite et tendre,
Égarez un cœur éperdu:
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre.

Fontenelle, croyant comprendre un peu ce couplet,

voulut le faire recommencer. « Eh ! grosse bête, lui « dit madame de Tencin, ne vois-tu pas que ce n'est « que du galimatias? — Cela ressemble si fort, ré- « pondit Fontenelle, à tous les vers que j'entends « ici, qu'il n'est pas étonnant que je m'y sois mé- « pris. » Crébillon le fils força Collé de renoncer à ce méprisable genre, et lui fit faire sa première chanson raisonnable. Ils étaient l'un et l'autre de cette fameuse société du Caveau où régnaient la gaieté et la franchise, où l'amitié, s'armant de l'épigramme, donnait d'excellentes leçons de goût et de modestie. Cette aimable réunion ayant été dissoute vers la fin de 1739, Collé fut accueilli dans la société du duc d'Orléans, dont la comédie faisait le principal amusement. Ce fut pour les plaisirs de cette société que, pendant vingt ans, il composa des parades dont quelques-unes ont été imprimées dans le *Théâtre des boulevards* (Paris, 1765, 3 vol. in-12), et toutes les pièces qui forment son *Théâtre de société*. Le prince l'en récompensa en le nommant l'un de ses lecteurs ordinaires, et en lui donnant dans ses sous-fermes un intérêt qui lui procura une existence aisée. Collé s'éleva avec succès jusqu'au Théâtre-Français, où il donna, en 1763, *Dupuis et Desronais* (Paris, même année, et 1768, in-8°). La comédie de la *Veuve* n'y eut qu'une représentation ; la *Partie de chasse de Henri IV*, comédie en 3 actes, ne put être jouée qu'en 1774, mais elle l'était depuis près de dix ans sur tous les théâtres de province et de société. Cette pièce a été imprimée plusieurs fois, notamment, Paris, 1766, in-8°; ibid., 1814, 1815, in-8°, et 1826, in-32 (1). Ayant perdu une épouse qui, pendant longtemps, avait fait son bonheur, il tomba dans une espèce de mélancolie qui lui fit désirer la mort, et qui même, suivant quelques-uns, le porta à se la donner. Il mourut le 3 novembre 1783, âgé de 75 ans. « Parmi « les comédies de la seconde classe, nous en avons « peu, dit Laharpe, d'aussi suivies et d'aussi inté- « ressantes que *Dupuis et Desronais* et la *Partie de « chasse*. Le nom de Henri IV est sans doute pour « cette dernière un relief très-précieux, mais l'ou- « vrage en lui-même, quoique assez irrégulier, a « beaucoup de mérite... *Dupuis et Desronais*, tiré « du roman des *Illustres Françaises* (*voy.* CHALLES), « est une pièce de caractère. Celui de Dupuis est « bien soutenu ; et, s'il n'est pas dans l'ordre com- « mun, il n'est pas non plus hors de la nature... La « versification est la partie faible de l'ouvrage ; mais « tous les sentiments sont naturels : rien de faux, « rien de recherché. » Le même critique, parlant des pièces du *Théâtre de société*, où la gaieté n'est pas exempte de licence, remarque que cette gaieté est si originale et si franche, qu'on pourrait croire qu'elle n'avait pas besoin de si mauvaises mœurs. La *Vérité dans le vin* est le chef-d'œuvre de ce genre. Les chansons de Collé font une grande partie de sa gloire ; le ton d'indécence aisée et spirituelle de la bonne compagnie d'alors y est imité avec une vérité parfaite. L'auteur ne s'est point borné aux sujets galants ou graveleux ; il a aussi chansonné les ridicules littéraires et célébré les événements agréables à la nation. La chanson sur la prise du Port-Mahon lui valut une pension de 600 livres. On a publié : 1° *Chansons joyeuses mises au jour par un âne onyme, onyssime*, etc., à Paris, à Londres et à Ispahan seulement (Paris, 1765), 1 vol. in-8°, qui a été réuni à l'*Anthologie française* de Monnet, sous le titre de *Chansons joyeuses*. (*Voy.* MONNET.) 2° *Chansons qui n'ont pu être imprimées et que mon censeur n'a pas dû me passer*, sans indication de lieu ni de libraire, 1784, petit in-12 ; quelques exemplaires portent pour titre : *Recueil de chansons*, etc., et la rubrique de Constantinople ; les mêmes, Hambourg, 1807, in-12 ; Paris, même année, 2 vol. in-18. 3° *Théâtre de société, ou Recueil de différentes pièces tant en vers qu'en prose*, Paris, 1768, 2 vol. in-8° ; ibid., 1777, 3 vol. in-12. On a les *Œuvres choisies* de Collé, Paris, 1789, 2 vol. in-18 ; ibid., avec une notice par Fayolle, 1819, in-18 et in-12, édition stéréotype. Plusieurs pièces attribuées à Collé ne figurent dans aucun de ces recueils, entre autres : *Daphnis et Eglé*, pastorale héroïque en 1 acte et en vers libres, Paris (1753), in-8° ; — *le Jaloux corrigé*, opéra buffon en 1 acte, Paris, 1754, in-8° ; ibid., 1759, in-12 ; — *le Chirurgien anglais*, légende, Londres et Paris, 1774, in-8° ; — *Alphonse dit l'impuissant*, tragédie en 1 acte, à Origénie, 1740, in-12 ; — *les Accidents, ou les Abbés*, comédie posthume en 1 acte et en prose, Amsterdam, 1786, in-8°. Ces deux dernières sont très-libres. On a imprimé séparément quelques anciennes pièces qu'il avait retouchées, la *Mère coquette* de Quinault, l'*Adrienne* de Baron, l'*Esprit follet* de Hauteroche, et le *Menteur* de Corneille. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouvent le véritable texte de ses parades, défigurées dans le *Théâtre des boulevards*, et un commentaire sur quelques tragédies de Voltaire, ouvrage où il prétendait venger Corneille qu'il admirait, de Voltaire qu'il n'aimait pas. Collé passait généralement pour avoir joint à la plus folle gaieté cette bonhomie qui en est la compagne ordinaire ; mais la publication de son *Journal historique, ou Mémoires critiques et littéraires sur les ouvrages dramatiques et sur les événements les plus mémorables, depuis 1748 jusqu'en 1772 inclusivement*, Paris, 1805-7, 3 vol. in-8°, est venu porter atteinte à cette réputation. Presque tous les auteurs du temps y sont jugés avec un ton d'amertume et d'âcreté qu'on pourrait prendre souvent pour l'accent de la haine ou même de l'envie. En tête du 1er vol. du *Journal historique*, on trouve la liste chronologique des ouvrages de Collé, donnée par lui-même, le catalogue de tous ses ouvrages imprimés, et une bonne notice sur sa vie et ses écrits par A. Barbier. A—G—R.

COLLE (JEAN-THÉODORE), né à Lorquin en Lorraine, le 17 mai 1734, entra, à l'âge de dix-neuf ans, comme soldat volontaire, dans le régiment de la Dauphine, une année environ avant la naissance du duc de Berri, depuis Louis XVI, fils du dauphin. En 1758 parut un nouveau règlement sur l'avancement

(1) M. Castil-Blaze a fait de cette comédie un opéra-comique en 3 actes représenté et imprimé en 1826, sous le titre de *la Forêt de Sénart, ou la partie de Chasse de Henri IV*. CH—S.

militaire. Nommé sous-lieutenant le 14 mai de la même année, et lieutenant en second l'année suivante, Colle fit les campagnes de la guerre de Hanovre (dite de sept ans), qui avait commencé en 1756. Il fut même employé dans l'état-major général de l'armée, et combattit avec valeur dans plusieurs occasions, particulièrement le 16 juillet 1760, à l'affaire d'Ensdorff, où il fut blessé dangereusement et fait prisonnier de guerre. Plus tard, en 1766, le régiment de la Dauphine fut incorporé dans celui de Royal-Bavière. Le 18 mai de l'année suivante, Colle fut nommé lieutenant en premier, et il obtint une pension de 300 livres sur le trésor royal, le 13 août 1768. Parvenu enfin au grade de capitaine, en 1770, l'année du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette d'Autriche, il vit, dix ans après, son régiment quitter son nouveau nom, pour prendre celui de Royal-Hesse-Darmstadt ; ce même régiment devint, en 1794, le 94e régiment d'infanterie de ligne. La croix de St-Louis était bien due aux services de Colle : elle lui fut donnée par Louis XVI, en 1781, six ans après l'avénement de ce prince. Colle avait déjà trente-huit ans de services, lorsqu'il passa successivement deuxième lieutenant-colonel au 77e régiment d'infanterie, premier lieutenant colonel au 30e régiment de la même arme, puis colonel au 31e de ligne ; il obtint le grade de général de brigade le 19 mai 1793. De Courcelles, dans son *Dictionnaire des Généraux français*, consacre un article au général Colle ; mais les renseignements qu'il nous donne ne peuvent inspirer tous une égale confiance. Ainsi, nous concevons qu'une certaine obscurité couvre la vie militaire de Colle antérieurement à 1793, par suite des efforts de l'esprit révolutionnaire qui voulait tout effacer, tout répudier, jusqu'à la gloire de l'ancienne monarchie ; mais à partir du 19 mai 1793, de Courcelles, qui nous renvoie non-seulement aux *Brevets et États militaires*, mais aux *Annales du temps*, ne devrait plus être le seul garant de la biographie qui nous occupe. D'où vient donc ce singulier silence du *Moniteur* sur le nom même d'un général qui a pris part à tant d'événements, et qui comptait à sa mort plus de cinquante-trois ans de services effectifs ? La *Vendée militaire*, par Crétinau-Joly, les *Mémoires sur la Révolution*, par Dampmartin, et d'autres ouvrages historiques sur cette époque, ne s'expliquent pas davantage. Le doute devait donc nous arrêter ici ; et nous laisserons parler de Courcelles lui-même : « Colle fit les deux premières campagnes de la ré« volution à l'état-major de l'armée du Rhin. Il y « commandait la division du Bas-Rhin, lorsqu'il fut « suspendu de ses fonctions, le 11 octobre 1793, par « les représentants du peuple en mission près de « cette armée.... Réintégré en 1794, il fut employé « d'abord à l'armée des côtes de Cherbourg, et passa « ensuite à celle des côtes de Brest, comme chef « d'état-major du général Hédouville. Il continua « de servir dans la Vendée jusqu'à la pacification « de ce pays, en partit, en 1796, pour se rendre à « l'armée du Rhin... Bientôt, pour cause de santé, « il fut employé dans la 4e division militaire, d'abord « comme général jusqu'en 1803, puis comme in« specteur aux revues.... Créé membre de la Légion « d'honneur le 26 mars 1804, il mourut à Nancy, « le 22 septembre 1806. » N—F—E.

COLLENUCCIO (PANDOLPHE), de Pesaro, littérateur italien, historien et jurisconsulte célèbre vers la fin du 15e siècle, fut nommé podestat, ou magistrat suprême de plusieurs villes, et chargé de quelques ambassades où il se distingua comme orateur et comme négociateur. Envoyé par Hercule Ier, duc de Ferrare, auprès de l'empereur Maximilien, il prononça une harangue latine qui est imprimée dans le 11e vol. du recueil de Freher, *Script. Rer. Germanic.* Il se retira dans un âge peu avancé à Pesaro, sa patrie, et comptait y vivre paisiblement; mais en haine de Jean Sforce, qui était alors maître de cette ville, il entretint une correspondance secrète avec César Borgia, qui voulait s'en emparer, comme il le fit quelque temps après. Sforce, ayant découvert cette intelligence, feignit de pardonner à Collenuccio, mais le fit ensuite arrêter et étrangler en prison. Il subit cette mort funeste en 1500 : on ignore en quelle année il était né. Ce savant, auquel on reproche de l'orgueil, de l'aigreur dans la critique, et la manie trop ambitieuse de tout savoir, a laissé plusieurs ouvrages de différents genres qui prouvent qu'en effet il possédait une grande variété de connaissances. Le plus considérable est son *Abrégé de l'histoire du royaume de Naples*, depuis son origine jusqu'en 1459. Il le dédia au duc Hercule Ier, qui, ayant été élevé à Naples, à la cour du roi Alphonse, prenait un intérêt particulier à l'histoire de cet État. Elle était écrite en italien, et fut ensuite traduite en latin. Elle ne contenait que six livres, et parut d'abord à Venise, 1539, in-8°; Membrino Roseo la continua jusqu'à l'an 1513, et elle fut imprimée, en cet état, à Venise, 1557, in-8°; continuée jusqu'à 1610, Venise, 1613, in-4°; la traduction latine, par J.-N. Stuppano, ne le fut qu'en 1572, à Bâle, in-4° ; toutes deux ont été réimprimées plusieurs fois. L'ouvrage a aussi été traduit en français, Paris, 1546, in-8° ; et en espagnol, Naples, 1563, in-8°. Ses autres ouvrages sont : 1° *Comedia de Jacob et de Joseph*, espèce de représentation ou de tragédie sacrée, écrite en *terza rima*, et dédiée au duc Hercule Ier, imprimée à Venise, 1525, in-8° ; 1555, in-4°, et 1564, in-8°. 2° *L'Amphytrion* de Plaute, traduit en italien et aussi en tercets, joué en 1587 à Ferrare, dans le palais du duc, pour les fêtes du mariage de la princesse Lucrèce, sa fille, avec un Bentivoglio, et publié à Venise, 1530, in-8°. 3° Un petit traité *dell' Educazione degli antichi*, Vérone, 1545, in-8°. 4° Quelques poésies italiennes, éparses dans divers recueils, et quatre apologues ou dialogues moraux ; ces dialogues ont été traduits en latin par différents auteurs : celui qui est intitulé *la Bereta contro i cortegiani*, dans lequel il parle de diverses inventions, a été souvent reimprimé dans le 16e siècle : Ant. Geufroy l'a traduit en français sous le titre de *Dialogue de la tête et du bonnet*, Paris, 1543, in-4°. Collenuccio écrivit en latin un traité *sur la Vipère* et une *Apologie de Pline* contre

Leoniceno, qui avait accusé dans un ouvrage ce grand naturaliste et plusieurs autres anciens auteurs, d'avoir commis beaucoup d'erreurs au sujet des plantes médicinales; mais Collenuccio était lui-même peu savant en histoire naturelle, et il a fait mal à propos des transpositions de noms de plantes. Ermolao Barbaro l'a critiqué, et a fait voir qu'il se trompait souvent dans ses interprétations et ses corrections du texte de Pline, qu'il voulait défendre. Cette critique prouve que la première édition, faite à Ferrare, sans date, avait paru avant 1493; car c'est dans cette année que Barbaro mourut à Rome, après avoir publié ses *Castigationes* sur Pline. On trouve les remarques de Collenuccio sur les plantes de Pline, dans le 6e livre de *l'Herbarum vivæ Icones* de Othon Brunfels, avec une réponse à ce qu'il appelle les calomnies de Leoniceno. Ponticus Virunius a écrit contre Collenuccio pour la défense de Leoniceno. G—É et D—P—S.

COLLEONI (JÉRÔME), naquit en 1742, à Correggio, d'une illustre famille originaire de Bergame. Après avoir étudié avec le plus grand succès les belles-lettres, la philosophie et les mathématiques, il fut envoyé, en 1759, à Bologne pour y étudier la jurisprudence. Il y fut reçu docteur en 1763. Son goût particulier l'avait porté à cultiver en même temps les langues grecque, hébraïque, l'histoire ancienne et moderne. L'année suivante, son oncle paternel l'appela auprès de lui à Modène, pour qu'il y suivit le barreau; mais ce genre d'occupation ne pouvant lui convenir, il retourna, au bout de deux ans, dans sa patrie, et y remplit honorablement les premiers emplois. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions, il s'appliqua à rechercher les titres et les monuments de la ville de Correggio, dont il se proposait d'écrire l'histoire. Il entretenait à ce sujet une correspondance suivie avec plusieurs savants, et rassemblait les ouvrages les plus curieux sur les antiquités romaines et sur celles du moyen âge. Il avait aussi rédigé des notices sur tous les écrivains natifs de Correggio, non dans le dessein de les publier, mais seulement pour servir de matériaux à un ouvrage que méditait alors François Torre de Modène; mais ces notices étant tombées dans les mains du savant Affo, il les jugea dignes de l'impression, et les donna au public sous ce titre : *Notizie degli scrittori più celebri, che hanno illustrato la patria loro di Correggio*, etc., in-4°, sans date et sans nom de lieu (Guastalla, 1776). Une faible complexion et une santé toujours languissante nuisirent beaucoup aux travaux de Colleoni; il mourut à peine âgé de 35 ans, le 18 mars 1777, sans avoir pu terminer rien de ce qu'il avait entrepris. R. G.

COLLEONI. *Voyez* COLEONI.

COLLERYE (ROGER DE). *Voyez* ROGER.

COLLET (PHILIBERT), avocat au parlement de Bourgogne, et substitut du procureur général au parlement de Dombes, naquit à Châtillon-lez-Dombes, en 1643. Ayant achevé ses études à Lyon, dans le collége des jésuites, n'ayant encore que seize ans, les PP. de Lachaise et Ménestrier, qui avaient été ses professeurs, le firent recevoir dans le noviciat de leur ordre à Avignon. Il enseigna les basses classes à Dôle et à Roanne jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et quitta alors cet état. Il passa en Angleterre, et fit quelque séjour à Londres, où il fut admis chez Willis, Robert Boyle, et chez d'autres savants. Il revint en France, où il fut nommé à diverses fonctions dans la magistrature. Il a cultivé les sciences, et particulièrement la botanique et l'histoire naturelle. Collet mourut dans sa ville natale, le 30 mars 1718, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns sont estimés, 1° *Traité des excommunications*, Dijon, 1683, in-12. Quoique cet ouvrage ait été critiqué, il a été placé par Mabillon dans le catalogue des livres choisis qu'il indique à la fin de son *Traité des études monastiques*. 2° *Traité des usures*, in-8°, sans nom d'imprimeur, de ville ni d'auteur; mais on sait que c'est à Lyon, en 1690; et Paris, 1693, in-8°. 3° *Préface du Dictionnaire de mathématiques d'Ozanam*, 1691, in-4°, chez Michalet. 4° *Entretiens sur les dixmes, aumônes et autres libéralités faites à l'Église*, 1691, in-12, sans nom d'imprimeur ni de ville, mais on sait que c'est à Lyon; Paris, 1693, in-12. C'est le résultat de quelques entretiens qu'il eut à Paris avec le célèbre Talon, procureur général au parlement de cette capitale. Il cherche à prouver que les dîmes ne sont, ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial. 5° *Historia rationis*, Lyon, 1695, in-12, sans nom d'auteur, mais avec ses lettres initiales. L'inclination qu'il a toujours eue pour la philosophie lui avait fait former le plan d'une histoire complète de cette science, sous ce titre : *Historia rationis, historia morum, historia naturæ*. On n'a que la première partie de l'ouvrage. 6° *Entretiens sur la clôture religieuse*, Dijon, 1697, in-12. 7° Deux *Lettres concernant l'histoire de Dombes*, sans date, in-4°. Elles sont insérées parmi les dissertations préliminaires qui sont en tête de l'ouvrage suivant. Le P. Ménestrier fit des remarques en réponse à ces deux lettres. La dispute roulait principalement sur la position géographique des Ségusiens. 8° *Commentaires sur les statuts de Bresse*, Lyon, 1698, in-fol. 9° Deux *Lettres à M. Bonnet Bourdelot sur l'Histoire des plantes de Tournefort*, 1697, in-12. Collet critique Tournefort, et le blâme injustement d'avoir changé l'ancienne méthode de classer les plantes par les feuilles, et de vouloir que l'on en cherchât le caractère dans les fleurs et dans le fruit et les graines. Chomel y répondit (*Voy.* CHOMEL.) On voit que Collet n'avait aucune idée des vrais principes de la botanique. 10° *Catalogue des plantes que l'on trouve autour de la ville de Dijon*, Dijon, 1702, in-12. Il n'est pas nombreux; on y a beaucoup ajouté depuis. C'est dans cet ouvrage que Collet fait l'essai d'une méthode botanique de son invention, en établissant ses classes sur la couleur, le nombre et la situation des feuilles; sur leur contexture, leurs découpures, leur odeur, leur saveur, etc. Les salsifis s'y trouvaient réunis aux œillets. Collet a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : une *Critique de l'Histoire de*

Bresse, par Guichenon; une *Histoire naturelle de la Bresse*, qui devait contenir des figures de plantes qu'il avait fait dessiner avec soin; mais ce qu'il a publié sur la botanique n'inspire pas une idée favorable de la manière dont il a pu traiter cette histoire, et ne fait pas regretter sa non publication. Le botaniste Commerson, qui était compatriote de Collet, a dédié à sa mémoire un genre de plantes, qu'il a nommé *Collettia*. La première espèce est un arbrisseau sans agrément, parce qu'il est hérissé d'épines et dénué de feuilles : ce qui fait allusion à la figure ignoble de cet auteur, et à son esprit critique et original. La vie de Collet, écrite par l'abbé Papillon, se trouve dans le t. 3 des *Mémoires de littérature*, etc., par le P. Desmolets. D—P—s.

COLLET (Pierre), prêtre de la congrégation de la mission de St-Lazare, docteur et ancien professeur de théologie, supérieur du collége des Bons-Enfants, né à Ternay dans le Vendômois, le 6 septembre 1693, mort le 6 octobre 1770, s'est fait un nom parmi les théologiens, et a mérité l'estime des personnes pieuses, par la régularité de ses mœurs et ses nombreux écrits, dont les principaux sont : 1° *Dissertatio scholastica de quinque Jansenii propositionibus*, Paris, 1730, in-12. 2° 2° *Traité des dispenses en général et en particulier*, Paris, 1742, 2 vol. in-12; ibid., 1752, 1758, 3 vol. in-12, et 1759, in-4°. Une nouvelle édition de cet ouvrage, refondue et corrigée par Compan, a été publiée, Paris, 1788, in-8°, réimpr., ibid., 1828, même format. Le P. Collin est auteur d'*Observations* critiques sur le *Traité des dispenses* (Nancy, 1765; Paris, 1770, in-12). 3° *La Vie de St. Vincent de Paul*, Nancy, 1748, 2 vol. in-4°; réimprimés avec des discours et des écrits textuels du saint, Paris, 4 vol. in-8°. Un *Abrégé* de cette vie, donné en 1764, a eu plusieurs éditions de nos jours. Nous citerons celles de Paris, 1816, 1818, 1822, 1825, 1826, in-18, fig., celle de Lyon, 1825, in-12. 4° *Lettres critiques sur différents points d'histoire et de dogme*, 1744, in-8°; Turin, 1751, in-12. Elles furent publiées sous le pseudonyme du *prieur de St-Edme*. Les jansénistes, et particulièrement l'abbé de St-Cyran, y sont fort maltraités, ce qui fait que l'auteur a été lui-même fort maltraité par les écrivains de ce parti. Ils ont dit que son style est dur en latin, incorrect en français, et que ses plaisanteries sentent le collége. 5° *Examen et résolution des difficultés qui se présentent dans la célébration des saints mystères*, Paris, 1752, in-12; réimpr. sous le titre de *Traité des saints mystères*, etc., Avignon, 1816, Paris, 1817, 1825, 2 vol. in-12. On a publié, pour faire suite aux éditions précédentes : 6° *les Cérémonies de la messe basse, exposées selon les rubriques du Missel romain, avec les différences du rit parisien*, petit ouvrage qui est également de Collet, Paris, 1823, in-12. 7° *Vie de Henri-Marie Boudon*, Paris, 1754, 2 vol. in-12, ou 1762, 1 vol. in-12. 8° *Traité des devoirs d'un pasteur qui veut se sauver en sauvant son peuple*, Lyon et Paris, 1769, 1821, in-12. La 1re édition, qui est de 1757, est intitulée : *Devoirs des pasteurs*. 9° *Traité des indulgences et du jubilé*, Paris, 1759; ibid., 1770, 2 vol. in-12. 10° *Traité de l'Office divin*, 1763, in-12. 11° *Traité des devoirs des gens du monde*, etc., Paris, 1763, in-12. 12° *Lettres d'un théologien au R. P. A. de G.* (Ant. de Gasquet), *où l'on examine si les hérétiques sont excommuniés de droit divin*, Bruxelles, 1663, in-12. 13° *Instructions pour les domestiques*, Paris, 1763, in-12. 14° *Sermons et Discours ecclésiastiques*, Paris, 1764, 2 vol. in-12. 15° *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience de J. Pontas*, 1764 et 1770, 2 vol. in-8°. 16° *Traité des devoirs de la vie religieuse*, Lyon, 1765, 2 vol. in-12. 17° *Institutiones theologicæ*, etc., Lyon, 1765 et année suiv., 7 vol. in-8°. Il y a un abrégé de cet ouvrage, 1768, 4 vol. in-12. 18° *De Deo ejusque divinis attributis*, Paris, 1768, 3 vol. in-8°. 19° *Vie de St. Jean de la Croix, premier carme déchaussé*, Turin, 1769, 1 vol. in-12. 20° *Méditations pour servir aux retraites*, Paris, 1769, in-12. 21° *Traité des exorcismes de l'Eglise*, Paris, 1770, in-16. 22° *La Dévotion au sacré cœur de Jésus, établie et réduite en pratique*, 1770, in-16. 23° *Instructions sur les devoirs des gens de la campagne*, Paris, 1770, petit in-12. 24° *Vie de Collette Boellet, et de Philippe, duchesse de Gueldres*, Paris, 1771, in-12. 25° *Vie de la vénérable mère Victorine Fornari, de la mère Madeleine Lomellini Centurion, et d'Et. Centurion*, Paris, 1771, in-12. — On doit encore à Collet la *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*, in-8°; des *Instructions pour le saint temps du Jubilé*, réimprimées en 1826 in-32; enfin, *les Devoirs des écoliers*, volume très-souvent réimprimé sous ce titre : *l'Ecolier chrétien, ou Traité des devoirs d'un jeune homme qui veut sanctifier ses études*, Lille, 1818, 1821, 1822, 1827; Avignon, 1822; Paris, 1822, in-18. K.

COLLET (Joseph), contre-amiral, né à St-Denis de Bourbon, le 29 novembre 1768, navigua d'abord pour le commerce, et obtint, dès l'âge de quinze ans, le commandement de bâtiments d'une valeur importante. Lorsque, en 1790, la guerre parut imminente, sacrifiant la fortune à la gloire, il s'embarqua comme simple volontaire sur la corvette *la Bourbonnaise*, armée à Bourbon. Il fit de nombreuses campagnes, et dut son admission dans le corps de la marine et le grade de lieutenant de vaisseau au courage qu'il montra dans les divers combats livrés aux Anglais dans les mers de l'Inde par MM. de Sercey, Renaud et Tréhouart. Collet se trouvait sur ce vaisseau *l'Indomptable* qui, de 1799 à 1803, prit une part glorieuse au combat d'Algésiras, fit la campagne d'Egypte dans l'escadre de Ganteaume; et, après avoir assisté au siége de l'île d'Elbe, fit partie de l'expédition de St Domingue. Le grade de capitaine de frégate, la croix de la Légion d'honneur et le commandement de la première division de la flottille de Bordeaux furent la récompense du lieutenant de *l'Indomptable*. Dans une sortie tentée avec cinq de ses canonnières seulement, Collet captura un cutter anglais près des Glenans, et força deux corvettes à se rendre après sept heures d'un combat opiniâtre. Il commandait *la Minerve* dans la division de cinq frégates qui se défendit si glorieusement le 25 septembre 1806, à la

hauteur de l'île d'Aix, contre l'escadre de lord Hood, composée de sept vaisseaux dont un à trois ponts. Manœuvrant avec autant d'audace que d'habileté pour dégager la frégate commandante et favoriser sa retraite, Collet eut à combattre successivement plusieurs vaisseaux, et ne se rendit qu'après avoir vu son gréement haché, ses batteries démontées, et tomber autour de lui cent trente hommes de son équipage tués ou blessés. Pendant l'action, qui dura trois heures et demie, l'ennemi, malgré sa grande supériorité, eut beaucoup à souffrir du feu de *la Minerve*. Decrès, alors ministre de la marine, témoigna sa satisfaction au capitaine de *la Minerve* dans les termes les plus honorables. « L'empereur, « lui écrivait-il, m'a ordonné de vous faire connaî« tre qu'il a reconnu que vous avez vaillamment et « habilement rempli votre devoir dans cette nou« velle circonstance, qui ne fait que confirmer l'o« pinion que Sa Majesté a de votre valeur. » A son retour des prisons d'Angleterre, Collet avait été nommé capitaine de vaisseau. De 1811 à 1814, il monta *l'Auguste* devant Anvers, et fut choisi, lors du bombardement, pour défendre cette partie des remparts qui couvrait le bassin et sur laquelle se concentra l'attaque. Il se montra digne de la confiance dont il avait été honoré, et la France lui dut la conservation de son escadre devant Anvers. Collet, qui avait participé dans les mers de l'Inde aux premiers combats livrés aux Anglais, soutint dans le golfe de Naples, sur la frégate *la Melpomène*, un des derniers et des plus beaux combats qui marquèrent cette lutte si longue et si acharnée. Se trouvant, le 30 avril 1815, entre les îles d'Ischia et de Procida, il fut attaqué par le vaisseau *le Rivoli*, et ne se rendit qu'après une défense dont s'honore la marine française. La paix ayant permis au commerce de reprendre son essor vers les contrées lointaines, des stations lui assurèrent une active protection dans toutes les mers. De 1819 à 1821, la frégate *la Galathée*, commandée par Collet, se montra avec honneur dans le Levant, dans la mer du Sud, aux Antilles et aux États-Unis. Il montait le vaisseau *le Trident* au blocus de Cadix et à la prise du fort Santi-Petri, en 1823. La bienveillance particulière du duc d'Angoulême, les croix de commandeur de la Légion d'honneur et de chevalier de St-Ferdinand de deuxième classe le dédommagèrent du grade de contre-amiral qui n'eût été que la tardive récompense de ses longs succès. En 1827, il quitta les fonctions de major de la marine à Toulon, pour prendre le commandement de la division chargée de bloquer les côtes d'Alger, par suite de l'insulte faite au consul de France par le dey. Malgré la rigueur des saisons, le danger des parages et une santé de plus en plus délabrée, il serra le blocus pendant quatorze mois, et il ne demanda son rappel que lorsque son état fut presque désespéré. Sa promotion au grade de contre-amiral fut une satisfaction donnée plutôt à la marine qu'à Collet lui-même, aussi modeste qu'intrépide. Rentré à Toulon le 30 août 1828, il y mourut dans la nuit du 19 au 20 octobre suivant. En apprenant cette perte, M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine, fit expédier à madame Collet le brevet de lieutenant de vaisseau pour son fils déjà enseigne, en lui exprimant les regrets dont le roi avait honoré la mémoire de l'amiral. CH—U.

COLLETET (GUILLAUME), l'un des premiers membres de l'Académie française, né à Paris, le 12 mars 1598, se fit d'abord recevoir avocat au parlement. Il ne paraît pas qu'il ait jamais plaidé. Des liaisons qu'il forma, presqu'au sortir des écoles, avec des jeunes gens qui s'occupaient de littérature et de vers, déterminèrent sa vocation pour la poésie. Le cardinal de Richelieu l'engagea à travailler pour le théâtre; il obéit, et composa seul *Cyminde* (1), *ou les Deux Victimes*, tragi-comédie, et eut part à l'*Aveugle de Smyrne* et aux *Tuileries*. Le monologue de cette dernière pièce est de Colletet; le cardinal en fut si content, qu'il lui fit présent de 600 livres pour six vers contenant la description de la pièce d'eau du jardin : il ajouta « qu'il ne lui donnait « cette somme que pour ces vers, et que le roi n'é« tait pas assez riche pour payer le reste. » Colletet témoigna sa reconnaissance au cardinal par ce distique :

> Armand qui pour six vers m'a donné six cents livres,
> Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres?

Cependant, le cardinal ayant voulu lui faire changer une expression dans un des vers de cette description, Colletet osa lui résister. On voit, avait-il dit :

> La cane s'humecter de la bourbe de l'eau.

Au lieu d'*humecter*, le cardinal aurait préféré *barboter*. Colletet trouvait ce mot trop bas; et non content d'en avoir dit son avis, de retour chez lui, il écrivit à ce sujet une longue lettre au cardinal. Celui-ci achevait de la lire, dit Pellisson, lorsqu'il survint quelques-uns de ses courtisans, qui lui firent compliment sur je ne sais quel heureux succès des armes du roi, et lui dirent que rien ne pouvait résister à son éminence. « Vous vous trompez, leur « répondit-il en riant, et je trouve, dans Paris même, « des personnes qui me résistent. » Et, comme on lui eut demandé quelles étaient donc ces personnes si audacieuses : « Colletet, dit-il; car, après avoir « combattu hier avec moi sur un mot, il ne se rend « pas encore. » Richelieu ne fut pas le seul protecteur de Colletet : l'archevêque de Rouen, Fr. de Harlay, et d'autres grands seigneurs lui témoignèrent beaucoup d'estime et d'intérêt : il reçut du premier un Apollon en argent, pour un hymne à la Vierge, qu'il avait composée pour le palinod de Rouen. Il obtint des places honorables et lucratives, entre autres celle d'avocat du roi au conseil. Il n'a donc pas été toujours aussi pauvre et aussi malheureux qu'on le croit : on apprend même, par quelques-unes de ses pièces, qu'il possédait des terres assez considérables dans les environs de Paris, et qu'il avait lieu

(1) D'autres prétendent qu'il ne fit que mettre en vers cette pièce, qui avait été composée en prose par l'abbé d'Aubignac.

d'être plus que satisfait de son sort; mais les guerres civiles lui firent beaucoup de tort, et son inconduite acheva de le réduire à la misère. Peu délicat sur le choix de sa société habituelle, il épousa successivement trois de ses servantes, et affectionna particulièrement la troisième, qui se nommait Claudine. Il ne tint pas à lui qu'elle ne passât pour un miracle de beauté et pour une dixième muse: il composait, sous son nom, des vers qu'elle venait réciter à table avec assez d'agrément; et voulant lui assurer la réputation de bel esprit qu'il lui avait faite, il poussa la précaution au point de composer, dans sa dernière maladie, une pièce par laquelle elle était supposée faire ses adieux aux Muses. La Fontaine fit sur ce sujet une épigramme fort connue, qui commence par ces vers:

> Les oracles ont cessé,
> Colletet est trépassé;
> Dès qu'il eut la bouche close,
> Sa femme ne dit plus rien;
> Elle enterra vers et prose
> Avec le pauvre chrétien, etc.

Il mourut le 11 février 1659, dans une situation si misérable, que ses amis furent obligés de se cotiser pour son enterrement. Colletet était fécond et laborieux; il ne manquait ni de naturel, ni de facilité, et quelques-unes de ses épigrammes sont pleines d'agrément. Le jugement sévère, mais juste, de Boileau sur le fils (*voy.* l'article suivant) a fait beaucoup de tort à la réputation du père, la plupart des lecteurs et même quelques critiques les ayant très-souvent confondus. On a de Guill. Colletet: 1° *Désespoirs amoureux*, Paris, 1622, in-12. D'après un titre pareil, on ne supposerait pas que cet ouvrage est une traduction des élégies latines du P. Rémond, jésuite, intitulées l'*Alexiade*, *ou la Vie et les Miracles de St. Alexis*. 2° *Chant pastoral sur la mort de Scévole de Ste-Marthe*, 1623, in-4°. 3° *Les Divertissements*, Paris, 1631 et 1633, in-8°. 4° *Le Banquet des Poëtes*, 1646, in-8°. 5° Des épigrammes, avec un *Discours sur l'épigramme*, Paris, 1653, in-12. (*Voy.* PH. CHIFFLET.) 6° Un *Traité de la poésie morale et sententieuse*, Paris, 1657, in-12. 7° Un autre, *du Sonnet*, 1658, in-12. 8° Un autre, *du Poëme bucolique* et *de l'Eglogue*, 1658, in-12. Ces différents traités ont été réunis sous le titre de l'*Art poétique du sieur Colletet*, Paris, 1658, in-12. Ce que Colletet dit sur la poésie bucolique est utile et lumineux. Son traité sur l'épigramme est, pour le fond, ce que nous avons peut-être de meilleur en ce genre. Celui sur le sonnet est le seul où ce sujet soit approfondi; et enfin le dernier, sur la poésie morale, peut beaucoup servir à l'histoire de la poésie en général, et de la nôtre en particulier. Colletet se donnait pour l'inventeur du sonnet en bonts-rimés. Il est encore l'auteur d'une traduction du roman d'*Isméne et d'Isménias*, d'Eustathius, Paris, 1625, in-8°, et de plusieurs autres ouvrages dont on trouvera la liste dans l'*Histoire de l'Académie française*. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on distingue des *Vies des Poëtes français*, dont on a longtemps désiré l'impression. Le manuscrit est à la bibliothèque du conseil d'Etat; il contient environ quatre cents vies. On a dit que cet ouvrage avait été fort utile à la Monnoie. Cette anecdote est du nombre de celles que la malignité se plait à répéter, mais qu'il ne faut pas admettre légèrement. W—s.

COLLETET (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris en 1628, était fort inférieur, sous le rapport du talent, à son père, dè qu'il avait appris à faire des vers. Il n'est guère connu que par le ridicule dont Boileau l'a couvert dans ses satires. C'est avec justice qu'il le relègue aux derniers rangs de la littérature, avec Perrin, Bardin, Titreville, Bonnecorse et Pelletier. Cependant le respect dont nous sommes pénétrés pour Boileau ne nous empêchera pas de dire que nous sommes affligés qu'il ait pris pour sujet de ses plaisanteries un homme qui, mauvais poëte à la vérité, méritait quelques égards à raison de ses malheurs, et que nous voyons avec peine qu'il lui ait reproché aussi durement *de mendier son pain de cuisine en cuisine*. Il paraît que François Colletet avait embrassé le parti des armes, puisqu'il fut pris par les Espagnols et conduit en prison dans une ville d'Espagne. Après avoir obtenu sa liberté, il revint à Paris, où il entra, comme précepteur, dans une grande maison; mais, ne trouvant pas son compte à ce nouveau métier, il chercha une ressource dans sa plume. Il écrivait pour vivre; aussi a-t-il publié un grand nombre de volumes en vers et en prose. Sur la fin de sa vie, en 1676, il obtint le privilège d'un *Journal d'avis*, qui, selon toute apparence, ne l'enrichit pas. Ses principaux ouvrages sont: 1° *la Muse coquette*, Paris, 1665 et 1667, 4 vol. in-12. 2° *Noëls nouveaux*, Paris, 1660, in-8°. Ces noëls eurent plusieurs éditions en peu d'années, ce qui ne prouve pas grand'chose pour leur mérite. Le ministre Jurieu reprocha aigrement à l'auteur d'avoir mis des sujets édifiants sur des airs profanes. 3° *Le Tracas de Paris*, poëme burlesque, imprimé avec la *Description de Paris* en vers burlesques, 1665, in-12. 4° *Abrégé des Annales et Antiquités de Paris*, 1664, 2 vol. in-12. 5° *Traité des langues étrangères, de leurs alphabets, et des chiffres*, Paris, 1660, in-4° de 72 p. Cet ouvrage de Colletet est le seul qui ait été quelquefois recherché. Sur trente-six alphabets gravés en bois, qu'il renferme, douze ou quatorze sont imaginaires, comme ceux d'Apollonius, de Salomon, de Noé, d'Adam, etc.; les autres sont si mal exécutés, qu'ils sont à peine reconnaissables. 6° *Le Bureau académique des honnestes divertissements de l'esprit*, Paris, 1677, in-4°, ouvrage périodique, dont il devait paraître une feuille par semaine, mais il y eut beaucoup d'interruptions, car il n'en parut que onze numéros, qui comprenaient aussi la *Bibliographie française* et la *Bibliographie de Paris*, annonce des livres nouveaux, pour servir de continuation à celle du P. Jacob de St-Charles. W—s

COLLETTA (PIERRE), historien, naquit à Naples, en 1775, d'une famille honorable, mais peu riche. Livré de bonne heure à l'étude, il fit de rapides progrès dans les mathématiques, et dans la langue

latine, par goût et par prédilection pour Tacite, objet de sa plus vive et constante admiration. Entré en 1796, comme cadet, dans le corps d'artillerie de l'armée napolitaine, il fit avec beaucoup de distinction la campagne de 1798, et devint officier. Emprisonné en 1799, par suite des événements politiques de cette époque, auxquels il avait participé, il ne recouvra la liberté qu'au moyen d'un certificat de maladie délivré, sur les instances de ses parents, par un médecin complaisant. Eliminé des rangs de l'armée, il prit la détermination d'embrasser la carrière du génie civil, dans l'attente d'un avenir plus favorable à son ambition et à ses opinions politiques. Réintégré, en 1806, dans son grade d'officier d'artillerie, il se rendit au siége de Gaëte et ensuite dans les Calabres, où il mérita par sa bravoure et par son talent les éloges du ministre Saliceti, qui attira sur lui l'attention de Murat. Appelé à Naples par ce dernier, on lui demanda son avis relativement à l'expédition projetée contre l'île de Capri, occupée par les Anglais auxiliaires du roi de Sicile, et il paraît qu'il s'acquitta de cette tâche avec autant de talent que de succès. Nommé lieutenant-colonel et officier d'ordonnance du roi, il fut bientôt après promu aux fonctions d'intendant de la Calabre citérieure, distinction trop remarquable peut-être, mais qu'il justifia de la manière la plus brillante, en préservant cette province, si agitée, des troubles que les émissaires de la cour de Sicile tentèrent à plusieurs reprises d'y exciter. Appelé en 1812 à la direction des ponts et chaussées, avec le grade de général de brigade, il signala son passage à cette administration par des plans d'amélioration largement conçus, et destinés à augmenter la prospérité industrielle et agricole de plusieurs provinces du royaume de Naples. Nommé, en 1813, directeur du génie militaire, et, en 1814, conseiller d'État, il remplit avec autant de zèle que de succès ces paisibles fonctions. Elevé, en 1815, au grade de major général de l'armée, il déploya dans les campagnes de cette époque toutes les ressources de son esprit aussi actif qu'intelligent; et, après la honteuse dispersion des troupes et la défection des chefs, il fut chargé par Murat de traiter avec le vainqueur qui s'avançait à grands pas vers la capitale, et par la capitulation qu'il signa avec le général Carascosa, son collègue, il réussit à préserver, autant que possible, d'une ruine totale l'ordre de choses établi par les Français dans le royaume de Naples. Pendant les deux campagnes de 1814 et 1815, Colletta remplit non-seulement les devoirs d'un militaire brave et expérimenté, mais le rôle d'un politique habile et prévoyant, comme l'attestent les faits que nous allons raconter. Il fut averti par des propos échappés à des confidents de Murat que ce roi, mécontent de Napoléon depuis la campagne de Russie, vivement irrité contre le vice-roi d'Italie dont il croyait avoir à se plaindre, sollicité enfin par quelques-uns de ses plus intimes initiés aux sectes politiques de l'Italie, avait pris la détermination d'écouter les propositions des ennemis de Napoléon. Il était instruit qu'en 1812 Murat était convenu, par l'intermédiaire de Robert Jones, avec l'amiral Bentink, commandant les forces anglaises dans les parages de la Sicile, de déclarer la guerre à la France, de marcher avec son armée contre le royaume d'Italie, et de se faire proclamer roi de la péninsule. Il savait qu'en 1813 il avait prêté l'oreille à des propositions d'alliance avec l'Autriche; qu'enfin en 1814, le 11 janvier, il avait autorisé le marquis de Gallo à signer en son nom un traité par lequel le comte de Neipperg, envoyé de l'empereur d'Autriche, le reconnaissait pour roi de Naples, s'obligeait à le faire admettre dans l'alliance des monarques confédérés contre Napoléon, à obtenir du roi Ferdinand la cession de ses droits au trône de Naples, et à augmenter ses États de plusieurs possessions du pape. Colletta, consulté par Murat sur le parti à prendre dans cette grave circonstance, fut d'avis de rompre immédiatement avec la France et de se rapprocher de la Ste-Alliance. Cet avis, exprimé avec autant de franchise que d'énergie, bien que combattu par d'autres confidents de Murat, triompha complétement des hésitations de ce dernier, qui l'adopta comme règle invariable de sa conduite. En conséquence le traité du 11 janvier, ratifié plus tard par une lettre autographe de l'Empereur, fut exécuté : l'armée napolitaine envahit les États du pape, et se porta sur le Pô, afin d'agir de concert avec Bellegarde, qui commandait les forces de l'Autriche. Il n'entre pas dans le plan de cet article de s'étendre sur les détails de cette campagne ; elle n'ajouta pas à la gloire militaire de Murat, et nous pensons qu'elle nuisit considérablement à ses intérêts, et plus encore à la réputation de loyauté qu'il s'était acquise. Mais Colletta prétend, dans son *Histoire de Naples*, que si Murat s'était abstenu d'entretenir des intelligences avec le vice-roi, qui en donna connaissance à Bellegarde; s'il n'avait pas laissé échappé des propos imprudents sur l'indépendance de l'Italie; s'il avait attaqué l'armée italo-française avec toutes ses forces; s'il n'avait enfin hésité à suivre les conseils de ses confidents, et à se rendre aux instances de Bellegarde, déjà porté à soupçonner ses intentions, il aurait pu conserver sa couronne. En 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Colletta fut un des premiers qui désapprouvèrent les relations qui s'étaient établies entre Murat et Napoléon, contrairement au traité du 11 janvier, et il tâcha, mais en vain, de détourner Murat de la détermination insensée de rompre ouvertement avec les alliés, d'entrer en campagne avec son armée, et de proclamer, sans le moindre espoir de succès, l'indépendance de l'Italie. Cette expédition, qui se termina par la capitulation de Casalanza, ajouta à la honte des défaites de l'armée napolitaine, coûta la couronne à Murat, ouvrit aux Bourbons le chemin du trône de Naples, et mit enfin le comble au désespoir des révolutionnaires napolitains Maintenu par Ferdinand IV dans son grade de lieutenant général, Colletta continua de servir dans l'armée, et en 1820, après la révolution de Pépé, il se chargea de la mission de commandant en chef de l'expédition envoyée contre la Sicile, où il réussit à calmer dans l'espace de deux mois l'effervescence qui en

avait troublé la tranquillité. De retour à Naples, il dut se charger du portefeuille de la guerre, qu'il garda jusqu'à l'entrée des Autrichiens. Arrêté comme complice de cette révolution, qui avait complétement échoué, il fut prisonnier pendant trois mois au château St-Elme, et déporté ensuite à Braun en Moravie. Mais, après deux années de séjour dans cette ville, il obtint la permission de se rendre à Florence, où il mourut le 11 novembre 1833. Dans son exil, Colletta avait repris les occupations de sa jeunesse, et, entraîné par son ardente imagination vers l'étude des grands historiens italiens, il réussit à se rendre maître de la langue de ses modèles, et il a rappelé dans son *Histoire de Naples* quelques-unes de leurs plus brillantes qualités. Cet ouvrage, fruit de ses études et de son expérience, fut achevé peu de temps avant sa mort. Il contient, en 10 livres, l'histoire du royaume de Naples depuis 1734 jusqu'à 1825. C'est une continuation de la grande histoire de ce royaume, de Piétro Giannone, qui est de beaucoup supérieur à Colletta. Celui-ci se distingue par la vigueur et la concision du style, par la richesse des faits, par les aperçus historiques aussi justes qu'ingénieux. Mais, à ces qualités essentielles, on peut opposer des défauts graves; c'est d'abord d'avoir souvent sacrifié l'harmonie de la langue à une excessive concision, et, ce qui est pis encore, la vérité des faits aux opinions de son parti. On cherche en vain, dans son ouvrage, des vues historiques d'une grande portée, des considérations sur les causes premières des événements. On s'habitue enfin difficilement au ton sec, absolu et tranchant qui y règne d'un bout à l'autre, et qui rappelle la profession de l'historien bien plus que les grands modèles qu'il avait sous les yeux. La première édition parut à Lugano, en 1834, 4 vol. in-8°, et fut réimprimée à Paris, 1835, 2 vol. in-8°. On en a imprimé aussi à Paris une traduction française, 1836, 4 vol. in-8°. En 1820, Colletta avait publié deux brochures en faveur de la révolution de cette époque; mais ces productions sont aujourd'hui sans intérêt et méritent à peine d'être mentionnées. G—RY.

COLLEVILLE (ANNE-HYACINTHE GEILLE DE SAINT-LÉGER, plus connue sous le nom de madame DE), romancière, née à Paris, le 26 mars 1761, était fille d'un médecin du duc d'Orléans. Elle annonça de bonne heure des dispositions pour les lettres, et ses parents, dont elle était l'unique enfant, loin de contrarier son goût, le développèrent par tous les moyens en leur pouvoir. A vingt ans elle mit au jour son premier roman : *Lettres du chevalier de St-Alme et de mademoiselle de Melcourt* (1781, in-12); et pendant quelque temps elle fit paraître, presque chaque année, des productions nouvelles. Chérie de toutes les personnes qui l'entouraient, sa jeunesse fut heureuse. La mort de ses parents fut le premier chagrin très-vif qu'elle éprouva. Sa fortune consistait pour la plus grande partie en rentes sur l'Etat; et leur réduction successive la fit descendre à une position voisine de la misère. Madame de Colleville se soumit sans murmure aux privations que lui imposait ce changement de fortune, et dut trouver, puisqu'elle l'y chercha, de la résignation dans la culture des lettres. Vivant retirée du monde depuis grand nombre d'années, elle y était inconnue, lorsqu'elle mourut à Paris, le 18 septembre 1824, à l'âge de 63 ans. Outre le roman déjà cité, et quelques pièces de vers dans les journaux et dans les *Almanachs des Muses*, on connaît de cette dame : 1° *Alexandrine, ou l'Amour est une vertu*, Amsterdam (Paris), 1782, 2 vol. in-12. Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes*), et, sans doute d'après lui, Mahul (*Ann. nécrolog.*), disent que cet ouvrage reparut en 1786 sous le titre d'*Alexandrine de Ba....., ou Lettres de la princesse Albertine*; mais l'analyse que l'on trouve de ces deux productions dans la *Bibliothèque des Romans*, novembre 1785 et juin 1787, prouve qu'elles ne se ressemblent que par le nom de l'héroïne. 2° *Le Bouquet du père de famille*, divertissement en 1 acte et en prose, Paris, 1787, in-8°. C'est un impromptu de mademoiselle de St-Léger pour la fête de son père. 3° *Les deux Sœurs*, comédie en 1 acte et en prose, ibid., 1784, in-8°. Cette pièce, jouée l'année précédente au théâtre des Variétés, avait obtenu quelque succès. 4° *Sophie et Derville*, comédie en 1 acte et en prose, ibid., 1788, in-8°. Celle-ci fut jouée au Théâtre-Italien. Les critiques y remarquèrent des situations intéressantes et des traits ingénieux. 5° *Madame de M...., ou la Rentière*, ibid., 1803, 4 vol. in-12. 6° *Victoire de Martigues, ou la suite de la Rentière*, ibid., 1804, 4 vol. in-12. 7° *Salut à messieurs les maris, ou Rose et Linsval*, ibid., 1810, in-12. Madame de Colleville avait en portefeuille un roman intitulé *le Porteur d'eau*, qui contenait l'histoire d'une illustre victime de la révolution; mais des scrupules la décidèrent, peu de temps avant sa mort, à jeter son manuscrit au feu. W—S.

COLLI (le baron DE), général piémontais, né en 1760, à Alexandrie, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et parvint rapidement aux premiers grades de l'armée sarde. Il était lieutenant général en 1792, et il commandait dans les Basses-Alpes concurremment avec Dellera les troupes chargées de faire face aux Français, qui avaient envahi le comté de Nice. Occupant la position de Raûs, où ils avaient élevé de formidables retranchements, ces deux généraux y furent attaqués par les Français, de la manière la plus acharnée, et ils les repoussèrent à plusieurs reprises (8 et 12 juin 1793), leur faisant subir des pertes considérables. Ces victoires furent célébrées avec enthousiasme dans les Etats du roi de Sardaigne, et elles firent beaucoup d'honneur au baron de Colli. Mais on l'accuse de n'avoir pas assez profité des avantages qu'elles lui donnaient, et surtout de n'avoir pas fait de grands efforts pour seconder l'invasion que les alliés firent à Toulon peu de temps après. Il eut ensuite le commandement général de l'armée piémontaise; mais il essuya, dans le mois d'avril 1794, au Col-Ardent, un échec assez grave, et qui fut suivi de la perte du fort de Saorgio (1), et un peu plus tard de celle du Col-

(1) Le chevalier de St-Amour et le commandant Mesmer, accusés

de-Tende dont les Français s'emparèrent. Réuni aux Autrichiens sous le général d'Argenteau, Colli perdit avec eux contre Schérer la bataille de Loano, qui ne devait être que le prélude des victoires bien plus importantes qu'allait obtenir sur l'armée austro-sarde le jeune chef des républicains, Bonaparte. Colli commandait la droite des alliés à Montenotte, à Millesimo. Il fit sa retraite avec assez d'ordre dans la direction de Turin, fut séparé des Autrichiens, perdit la bataille de Magliani, celle de Mondovi, et se vit bientôt forcé de déposer les armes par la capitulation ou le traité de Cherasco, si funeste à la maison de Savoie, mais qui, pour le moment du moins, termina la guerre. Ce traité déplut beaucoup au baron de Colli; il quitta aussitôt le service de Sardaigne pour entrer à celui de l'Empereur, puis à celui du pape, dont il commandait les troupes qui furent chargées de résister aux Français en 1797, lorsque le général Victor fut envoyé avec un corps d'armée pour envahir les États de l'Eglise. Colli, qui s'était d'abord établi avec 6,000 hommes près de Faenza, sur les rives du Senio, fut mis dans une déroute complète, et forcé de se réfugier sous les murs d'Ancône, où il subit un nouvel échec, qui obligea le pape à signer le traité de Tolentino. Colli se trouva alors sans emploi; et l'on croit que, dès ce temps, il fut très-utile à Bonaparte, sinon par des conseils, au moins par des services secrets. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en reçut une forte pension jusqu'à l'époque de sa mort, en 1812. D'un caractère très-dissipateur, il avait épuisé sa fortune au point que son fils n'a pas osé accepter sa succession avec la condition de payer ses dettes. Il avait épousé fort jeune la sœur du célèbre Alfieri. — Son fils, qui avait perdu un bras sous les drapeaux de Napoléon, était devenu auditeur au conseil d'État. M—D j.

COLLIBUS (HIPPOLITUS A), est connu sous ce nom parmi les jurisconsultes. Son vrai nom était COLLE, ou COLLI. Il n'était pas natif d'Alexandrie de la Paille, comme on l'a dit dans un *Dictionnaire historique*. Sa famille en était à la vérité originaire, et son père, s'étant fait protestant, quitta cette ville, pour venir s'établir à Zurich, où Hippolyte son fils naquit, le 20 février 1561. Il étudia en Suisse et en Italie avec tant de succès, qu'il devint lui-même professeur à Heidelberg, et ensuite à Bâle. Le prince d'Anhalt le fit son chancelier, et l'employa utilement dans diverses négociations en France, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Il mourut le 21 février 1612, âgé de 51 ans. Il a fait : 1° *Princeps consiliarius Palatinus, sive aulicus et nobilis*, avec des augmentations de Naurath, Francfort, 1670, in-8°. Cet ouvrage est aussi imprimé avec le traité d'Antoine Perez, *de Jure publico*, Francfort, 1668, in-12. 2° *Incrementa Urbium*, aussi avec des notes de Naurath, Francfort, 1671, in-8°. 3° *Commentaria ad titul. ff., de Regulis juris.* B—I.

COLLIER (JÉRÉMIE), théologien anglais, né le 23 septembre 1650, à Stow-Qui, dans le comté de Cambridge, eut pour père un ecclésiastique très-versé dans les langues. Il commença son éducation dans l'école d'Ipswich dont son père était maître. Il la termina à l'université de Cambridge, dans laquelle on l'avait admis comme écolier pauvre. Reçu maître ès-arts en 1676, il fut ordonné diacre la même année, et admis dans les ordres en 1677. Collier officia quelque temps à Knowle chez la comtesse douairière de Dorset, et obtint ensuite une petite cure, qu'il résigna au bout de six ans, en 1685, pour venir exercer à Londres les fonctions d'aide ministre ou prédicateur à Gray's-Inn. Il les remplissait encore lorsque Jacques II fut renversé du trône par le prince d'Orange. Ses principes, contraires à cette révolution, ne lui permettaient pas de continuer ses fonctions; mais il n'était pas homme à se soumettre en silence. Le docteur Burnet venait de publier un pamphlet où le roi Jacques était représenté comme ayant déserté le trône; Collier y répondit en 1688, par un autre pamphlet sous le titre de *Considérations sur la désertion*. Il continua, après la révolution, à refuser le serment, et à empêcher d'autres de le prêter, ainsi qu'à écrire avec beaucoup de chaleur et de succès contre le parti dominant. Sa conduite ayant éveillé l'attention de la cour, il fut arrêté sur quelques soupçons de correspondance criminelle, et conduit à Newgate (1692). Admis à donner caution, et remis en liberté, il conçut quelques scrupules sur cette caution, par laquelle il craignait d'avoir reconnu la compétence du tribunal : il alla donc se faire remettre en prison. Élargi au bout de huit à dix jours, par les soins de quelques amis, il ne fut pas encore tranquille, et il écrivit pour s'excuser d'être sorti de prison, quoiqu'on l'eût mis, pour ainsi dire, à la porte. Il eut à se justifier, en 1696, d'une action bien plus extraordinaire, à l'occasion de l'exécution de deux hommes convaincus d'avoir eu part à un complot formé contre la vie du roi. Collier et deux autres ecclésiastiques, réfractaires comme lui, ayant accompagné les criminels au lieu de l'exécution, leur donnèrent solennellement l'absolution par l'imposition des mains. Cet acte, où ils avaient bravé toutes les formes reçues dans l'Eglise anglicane, fut regardé comme une insulte faite au gouvernement et au clergé; non-seulement les tribunaux se crurent obligés d'en prendre connaissance, mais les deux archevêques d'Angleterre, et douze de leurs suffragants, publièrent une déclaration où ils exprimaient l'horreur que leur inspirait une pareille action. L'affaire fut portée devant la cour du banc du roi. Collier, qui refusait de reconnaître toute autorité établie comme illégitime, se cacha, pour éviter de donner une seconde fois caution; mais, sans se montrer, il reprit la plume pour justifier sa conduite, ainsi que celle de ses confrères. Il fut déclaré contumace et privé de la protection des lois. Ce jugement, dont il ne fut jamais relevé, paraît cependant n'avoir pas eu pour lui des conséquences bien fâcheuses. Il travailla alors à divers ouvrages d'un genre plus utile et d'un but plus louable que tout ce qu'il avait produit jusqu'à cette époque.

d'avoir livré la place de Saorgio, furent fusillés sur l'Esplanade, à Turin. « Arrêt sévère, bien que juste, dit Botta, et par lequel le roi » de Sardaigne voulait effrayer les novateurs. »

Ses *Essais sur divers objets de morale*, en 3 vol. in-8°, publiés successivement en 1697, 1705 et 1709, furent très-favorablement accueillis du public, qui cependant n'aimait point l'auteur. On y trouve autant d'esprit et d'originalité que d'érudition, mérites relevés encore par celui d'un style facile et élégant. On en a donné depuis un grand nombre d'éditions. Collier publia en 1698 son *Coup d'œil sur l'immoralité et la dépravation du théâtre anglais, avec le sentiment des anciens sur ce sujet* (a short View of the Profaneness and Immorality of the english Stage). La publication de ce livre l'engagea dans une controverse très-animée avec plusieurs littérateurs du premier ordre, à la tête desquels étaient Congrève et Vanbrugh, qui prodiguèrent en vain beaucoup d'esprit pour soutenir une cause qu'ils avaient eux-mêmes rendue mauvaise par l'immoralité de leurs propres comédies. L'avantage resta au théologien, et l'on paraît s'accorder à lui attribuer l'heureuse révolution qui s'est opérée depuis, en Angleterre, dans la morale du théâtre. Cet ouvrage a été traduit en français par le P. Courbeville, grand admirateur de Collier. Sous le règne de la reine Anne, on lui fit des ouvertures pour l'engager à un acte de condescendance, en lui promettant un bénéfice, s'il voulait reconnaître le gouvernement ou s'y soumettre; mais comme il était devenu non-jureur par principe de conscience, il refusa d'écouter aucune proposition. En 1713, il fut consacré évêque par le docteur George Hickes, qui avait été lui-même consacré suffragant de Thetford par les évêques de Norwich, d'Ely et de Péterborough, dépouillés de leurs siége en 1694. En avançant en âge il éprouva de fréquentes attaques de la pierre, maladie à laquelle sa vie sédentaire avait probablement contribué, et dont il mourut, le 26 avril 1726. Collier était très-savant et très-pieux. Les principaux traits de sa vie publique indiquent assez que son caractère était aussi ferme que consciencieux. Dans la vie privée, c'était un homme paisible, aimable et spirituel. Parmi d'autres ouvrages qu'on a de lui, on remarque: 1° la traduction anglaise du *Dictionnaire de Moréri*, en 4 vol. in-fol., dont les deux premiers parurent en 1701, le 3e sous le titre de *supplément*, en 1705, et le 4e comme *appendix*, en 1721; 2° les *Réflexions morales* d'Antonin, et le *Tableau de Cébès*, traduits en anglais et publiés en 1701; 3° *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne, principalement de l'Angleterre, depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du règne de Charles II, avec un précis des affaires religieuses en Irlande*, 1708 et 1714, 2 vol. in-fol., ouvrage écrit, dit-on, avec goût et même avec impartialité; l'auteur eut cependant à le défendre contre les censures des évêques Burnet et Nicholson, et contre celles du docteur Kennet; 4° des *Discours pratiques*, publiés en 1725, écrits en anglais, comme tous ses autres ouvrages. —Un autre COLLIER, auteur anglais, plus connu sous le surnom de *Tim-Bobbin*, mort en 1786, a publié un livre original intitulé: A *View of the Lancashire dialect*. C'est une suite de dialogues en patois du comté de Lancastre, suivis d'un glossaire des mots particuliers à ce dialecte: la 4e édition a paru à Londres, en 1750, in-8°. S—D.

COLLIETTE (LOUIS-PAUL), curé de Gricourt, près de St-Quentin, et doyen du doyenné rural de la même ville, où il mourut vers la fin du 18e siècle, s'occupa toute sa vie de recherches sur l'histoire ecclésiastique et civile de sa patrie. Il a publié: 1° *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de St. Quentin*, St-Quentin, 1767, in-12. Cet ouvrage fut critiqué peu de temps après dans une *Lettre d'un maître des petites écoles à M. Colliette, sur sa nouvelle Histoire de St-Quentin*, Paris, Brocas, in-12 (sans date). 2° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*, Cambray, 1771-72, 3 vol. in-4°. Cette histoire remplie de recherches, et divisée en 20 livres, dont chacun est suivi des pièces justificatives, va depuis le temps de Jules-César jusqu'à l'an 1767. L'ouvrage est terminé par une table générale, suivie du pouillé de tous les bénéfices du diocèse de Noyon. C. M. P.

COLLIN, ou plutôt COLIN (SÉBASTIEN), médecin de Fontenai-le-Comte, où il vivait en 1556, publia sous le nom de *Liset Benancios*, anagramme de *Sébastien Colin*, un livre intitulé: *Déclaration des abus et tromperies des apothicaires*, Tours, 1553, in-8°, où il prouve qu'on impute souvent à tort aux médecins les fautes commises par les apothicaires. Pierre Braillier, apothicaire à Lyon, publia de son côté une *Déclaration des abus et ignorance des médecins*. On a encore de Collin: 1° *le Onzième livre d'Alexandre Trallien sur les gouttes*, traduit du grec, et *la Pratique et méthode de guérir les gouttes*, traduit du latin de Gaynier, avec des augmentations sur la cure de cette maladie, Poitiers, 1556; 2° *Traité de la peste*, traduit du grec de Trallien, avec un *Abrégé des causes et remèdes de la peste et un Traité du régime de vivre*, Poitiers, 1566; 3° *l'Ordre et Régime pour la cure des fièvres, avec les causes et remèdes des fièvres pestilentielles*, Poitiers, 1558, in-8°. Eloy dit que c'est une traduction de l'ouvrage de Rhazes, *de Pestilentia*. A. B—T.

COLLIN. *Voyez* COLIN.

COLLIN DE VERMONT (HYACINTHE), peintre, naquit à Versailles, en 1693. Filleul du célèbre Rigaud, qui avait pour lui beaucoup d'affection, il en reçut les premières leçons de son art, et il alla ensuite à Rome étudier les chefs-d'œuvre des écoles d'Italie. Revenu dans sa patrie avec un bon goût de dessin, de l'élégance et de la pureté, il fut reçu à l'académie de peinture et nommé professeur. Il posait supérieurement le modèle, et le dessinait correctement. Collin de Vermont a fait plusieurs tableaux d'église et de cabinet; les principaux sont: une *Présentation au Temple*, qu'on voyait autrefois dans la paroisse de St-Louis à Versailles, et la *Maladie d'Antiochus*, qui fut exposée au concours de 1727. Cet artiste a laissé aussi une suite considérable d'esquisses terminées, dont il avait pris les sujets dans l'histoire de Cyrus. Il est mort à Versailles, le 16 février 1761.— Un graveur du même nom, né à Luxembourg, en 1626, reçut à Rome des leçons de Sandrart, vint à Anvers, où il prit le titre

de graveur du roi d'Espagne, et grava beaucoup de portraits qui sont estimés. A—s.

COLLIN (Henri-Joseph), médecin, né à Vienne en Autriche, le 11 août 1731, reçut le doctorat à l'université de la même ville, en 1760, et mourut le 20 décembre 1784. Sa dissertation inaugurale a pour objet une question thérapeutique très-importante : *Medicamenta in morbis solidi et fluidi corrigentia.* Le fameux Antoine Stœrck, médecin de l'hôpital civil, avait publié le résultat des observations cliniques qu'il y avait faites pendant deux années. Appelé à des fonctions, sinon plus utiles, au moins plus brillantes, il fut remplacé par Collin, qui marcha, trop servilement peut-être, sur les traces de son prédécesseur, et publia sous le même titre : *Nosocomii civici Pazmanniani Annus medicus tertius*, *sive Observationum circa morbos acutos et chronicos pars* 1—16, Vienne, 1764-1781, in-8°. Dans chacune de ces parties, l'auteur fait l'éloge, souvent exagéré, d'une des substances médicamenteuses recommandées par Stœrck. Dans la première, par exemple, il regarde la ciguë comme un remède héroïque, et lui attribue des vertus merveilleuses que l'expérience n'a point justifiées. La quatrième et la cinquième sont consacrées aux louanges de l'arnique. Les propriétés de cette plante, qu'il serait aisé d'énumérer en quelques lignes, occupent ici plus de huit cents pages. Quoique ces divers traités joignent à une prolixité fastidieuse un défaut absolu de saine critique, la plupart ont été traduits en allemand. Collin a écrit quelques autres opuscules insignifiants, et traduit en français la dissertation de Stœrck *sur la Ciguë.* C.

COLLIN-HARLEVILLE (Jean-François), né à Mevoisin, près de Chartres, le 30 mai 1755, vint achever ses études à Paris, et se fit recevoir avocat. L'amour des lettres l'éloigna bientôt du barreau, et, dans les premiers vers qui échappèrent à sa muse, il déplora le sort malheureux d'un clerc du parlement. Il essaya d'abord son talent dans le genre satirique, mais ce genre ne convenait ni à ses goûts, ni à la tournure de son esprit. En 1786, il débuta dans la carrière dramatique par *l'Inconstant*. Cette comédie, jouée d'abord en 5 actes, et réduite quelque temps après en trois, obtint le plus grand succès, et donna quelques espérances à ceux qui déploraient l'état de décadence où était tombé le théâtre français vers le milieu du 18e siècle. Deux ans après, Collin-Harleville fit représenter une autre comédie en 5 actes, intitulée *l'Optimiste*. Cette pièce, quoiqu'elle ne fût point encore la véritable comédie, devait obtenir les suffrages des gens de goût, parce qu'elle s'éloignait de toute espèce d'affectation, et qu'on n'y trouvait point ce jargon précieux qui était alors en possession de plaire au public. En 1789, une troisième pièce de Collin-Harleville, *les Châteaux en Espagne*, fut très-accueillie du public, sans rien ajouter à la réputation de l'auteur. Cette pièce, remplie de détails charmants, écrite d'une manière franche et naturelle, comme celles qui l'avaient précédée, manque de fonds et de ce qui fait la véritable comédie, l'observation des mœurs. C'est toujours la même idée, et presque les mêmes personnages présentés sous des faces différences, et dont on chercherait vainement le modèle dans la société. Collin montra plus de talent, et s'éleva beaucoup plus haut dans *le Vieux Célibataire*, qui est son chef-d'œuvre. Cette pièce, jouée en 1792, obtint le succès le plus éclatant; elle réunit tous les suffrages, et l'envie ne put s'élever contre le triomphe de l'auteur, qu'en lui reprochant d'avoir emprunté beaucoup de choses heureuses de la *Gouvernante* d'Avisse. Après avoir donné le *Célibataire*, la muse de Collin-Harleville se ressentit de la malheureuse influence du temps où il écrivait, et il ne fit plus rien qui répondît aux espérances qu'il avait données en entrant dans la carrière. *M. de Crac*, farce ingénieuse, mais faible; *Rose et Picard, ou la suite de l'Optimiste* (cette pièce est un sacrifice fait aux opinions du temps); *la Défense de la Petite Ville*, pièce qui honore son caractère encore plus que son talent; *les Artistes, les Deux Voisins, ou Etre et Paraître*; *les Mœurs du jour, ou l'Ecole des jeunes Femmes*; *les Riches*, *Malice pour Malice*, ne rappellent que dans quelques détails l'auteur de *l'Inconstant* et du *Célibataire*. Les dernières pièces de Collin-Harleville, si on en excepte *les Vieillards et les Jeunes Gens*, et *la Querelle des deux Frères*, qui ont été joués après sa mort, avaient besoin de toute l'indulgence qu'inspiraient au public son caractère connu et le souvenir de ses premiers ouvrages. Laharpe, qui fut le premier à encourager le talent de Collin-Harleville, lui accordait de la gaieté et du naturel dans le dialogue, de la facilité et de l'élégance dans le style; il louait l'auteur du *Célibataire* de s'être sauvé de la longue contagion du faux esprit, et du règne passager de la grossièreté révolutionnaire; mais il lui refusait le talent d'observateur, qui fait le véritable poëte comique. Palissot va beaucoup plus loin dans ses *Mémoires littéraires*: il ne trouve, dans la plupart des pièces de Collin-Harleville, ni sel, ni gaieté, ni finesse; en un mot, aucune trace de l'esprit du genre où rien ne peut remplacer la force comique. « Le ton doucereux, ajoute « Palissot, le ton sentimental, quelquefois même un « peu niais, qui est le ton dominant de presque tous « les ouvrages de Collin-Harleville; l'absence totale « de sel et l'insipidité qui les caractérisent, prou- « vent qu'il n'était pas né pour la comédie. » Ce jugement paraîtra d'une sévérité exagérée à ceux qui voient encore avec plaisir au théâtre *l'Inconstant* et *le Vieux Célibataire*. Collin-Harleville manquait de force et de vigueur dans ses conceptions; sa facilité, sa simplicité, son naturel, ne sont quelquefois que de la trivialité et de la faiblesse; il ne sait pas saisir les ridicules; ses tableaux manquent de variété, et n'offrent souvent que des peintures sans modèle; mais il ne faut point oublier qu'il s'est écarté du mauvais goût, et qu'il a fait quelquefois d'heureux efforts pour nous rapprocher de la bonne comédie. On a encore de lui un poëme allégorique en 2 chants, intitulé *Melpomène et Thalie*, 1799, in-8°, et plusieurs pièces de vers insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans les journaux. Ceux qui ont connu

Collin-Harleville ont gardé un souvenir touchant de sa candeur, de sa modestie, de la noblesse et de la franchise de son caractère. Quelques années avant sa mort, il fut attaqué d'une profonde mélancolie que rien ne pouvait dissiper. Il mourut à Paris, le 24 février 1806. Il a été remplacé à l'Académie par M. Daru. On a publié : *Théâtre et Poésies fugitives de J.-F. Collin-Harleville*, Paris, 1805, 4 vol. in-8°. C'était l'auteur lui-même qui avait donné des soins à cette édition. Quelques années après, on l'a reproduite sous le titre de *Théâtre complet*. On y a ajouté, il est vrai, *la Querelle des deux Frères*, mais on n'y trouve ni *Rose et Picard*, qui avait été imprimée séparément en 1794, in-8°, ni plusieurs des pièces que l'auteur n'a pas voulu publier, mécontent de leur peu de succès sur la scène. Plusieurs éditions ont été faites sur la précédente : celle de Ménard et Desenne, Paris, 4 vol. in-18, fig., qui n'offre cependant qu'un choix des poésies fugitives; celle de Janet et Cotelle, avec une notice par Andrieux, ibid., 1822, 4 vol. in-8°, portr.; celle de Delonchamps, avec une notice par M. Doublet de Boisthibault, ibid., 1828, 4 vol. in-8°, portr. Un choix des meilleurs ouvrages de Collin-Harleville a été publié sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, Paris, 1822, 2 vol. in-18; un autre, sous celui d'*OEuvres choisies*, ibid., 1825, 2 parties in-18, édition stéréotype, et 1826, 3 vol. in-32. Aucun éditeur n'a encore fait usage de quelques morceaux de cet auteur qui se trouvent dans les *Mémoires de l'Institut*, sect. de littérature et beaux-arts. Ce sont : 1° *la Grande Famille*, allégorie (t. 2, ann. 1798); 2° *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Ant. Leblanc* (t. 4, ann. 1803); 3° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustier* (ibid.); 4° *Dialogue sur la comédie* (ibid.). M—D.

COLLIN (le Père NICOLAS), né dans le commencement du 18e siècle, fut chanoine régulier de l'étroite observance de Prémontré, et prieur de Rengeval. Il mourut à Nancy en 1788. On a de lui : 1° *Observations critiques sur le traité des dispenses* (de Collet), Nancy, 1765; Paris, 1770, in-12. 2° *Traité du signe de la croix fait de la main, ou la Religion catholique justifiée sur l'usage de ce signe*, Paris, 1775, in-12. 3° *Traité de l'eau bénite*, ouvrage historique, polémique et moral, Paris, 1776, in-12. 4° *Traité du pain bénit, ou l'Eglise catholique justifiée sur l'usage du pain bénit*, etc., Paris, 1777, in-12. 5° *Traité des processions de l'Eglise catholique*, Paris, 1779, in-12. 6° *Traité du respect dû aux églises, ou Motifs de respecter les églises*, Paris, 1781, in-12. On trouve dans cet ouvrage des instructions solides sur plusieurs points importants de la discipline de l'Eglise. 7° *Traité des confréries en général, et de quelques-unes en particulier*, Paris, 1784, in-12. 8° *Traité de la calomnie, des calomniateurs et des calomniés*, Paris, 1787, in-12. Z.

COLLIN D'ANGLUS. Ce littérateur chimiste, ingénieur hydraulique, est auteur : 1° d'un traité intitulé : *de la Différence entre les qualités du cœur et de l'esprit*; 2° d'une *Histoire des états généraux de 1616*; 3° d'une *Histoire des hommes illustres de la Champagne*. Il est mort à Paris, le 15 février 1809, âgé de 64 ans. Il était issu de David II, roi d'Écosse, qui régnait en 1329. (*Journal de Paris* du 19 mars 1809.) Z.

COLLIN D'AMBLY (FRANÇOIS), né à Ambly-sur-Meuse en 1759, fut professeur de belles-lettres, instituteur à Paris, et membre du comité de bienfaisance du département de la Seine. Il mourut vers 1830. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, presque tous destinés à l'enseignement élémentaire : 1° *de l'Usage des négations dans la langue française*, Paris, 1802, in-12; 3e édition, ibid., 1822, in-8°. Le but de l'auteur est de réfuter l'opinion de Domergue, qui soutenait que dans cette phrase : *il est plus sage que vous ne pensez*, le *ne* répugne au sens commun. 2° *Le Flambeau des étudiants, contenant de nouveaux éléments de métaphysique, de logique, de morale et de droit*, etc., ibid., 1804, in-12. 3° *Mémorial universel, contenant un abrégé de l'histoire grecque, de l'histoire romaine, de l'histoire de France; un abrégé de la mythologie, de la géographie départementale, et les principales difficultés de la langue française*, ibid., 1804 et 1805, in-12. 4° *Nouvelle Méthode pour apprendre à traduire promptement et facilement le français en latin*, ibid., 1805 et 1806, in-12. 5° *Grammaire parlante*, ibid., 1805 et 1806, in-12. 6° *Participes français analysés, et mis à la portée des enfants mêmes*, ibid., 1806, in-8°; 4e édit. considérablement augmentée, ibid., 1821, même format. 7° *Le Maître de littérature élémentaire*, ibid., 1806, in-12. 8° *Le Maître latin, au moyen duquel la syntaxe et les gallicismes exposés dans des phrases analysées peuvent être appris sans maître*, ibid., 1806, in-12. 9° *Le Maître d'éloquence française*, ibid., 1806, 1807, 1809 et 1811, in-12. 10° *Dictionnaire des commençants, latin-français et français-latin*, ibid., 1807, 2 vol. in-12. 11° *Grammaire française analytique et littéraire*; 2e édit., ibid., 1799, in-8°. La 2e partie de cette grammaire, uniquement consacrée à l'élocution française, diffère de *l'Art d'écrire* de Condillac, en ce que ce savant n'admet que le seul principe de la liaison des idées, au lieu que Collin en admet quatre : la clarté, la liaison des idées, l'intérêt et l'euphonie. 12° *Abrégé de l'histoire sainte*, ibid., 1811, in-12. 13° *La Grammaire simplifiée, ou Abrégé analytique des principes généraux et particuliers de la langue française*; 2e édit., ibid., 1817, in-12. C'est à la fois l'abrégé et le développement de la *Grammaire française analytique et littéraire*. 14° *De l'Usage des prépositions dans la langue française*, ibid., 1818, in-8°; ouvrage dans lequel Collin réfute l'opinion de plusieurs grammairiens qui ont soutenu que nos prépositions s'emploient indifféremment les unes pour les autres. On y trouve aussi un appendice sur l'impersonnalité des verbes que certains néologues ont appelés *monopersonnels, unipersonnels, monoprosopés*. 15° *La Petite Histoire de France, ou Abrégé de l'histoire de France*, règne par règne, ibid., 1821 et 1825, in-16. 15° *La Petite Géographie départementale de la France*, ibid., 1821 et 1823, in-12. 17° *La Logique simplifiée, ou le Maître de logique*

élémentaire, etc., ibid., 1821, in-12. 18° *Le Petit Répertoire, ou Abrégé de la mythologie, de l'histoire grecque, de l'histoire romaine*, etc., ibid., 1822, in-12. 19° *Grammaire de Lhomond, augmentée par Collin d'Ambly*, ibid., 1824, in-12. 20° *Les Miracles*, ibid., 1825, in-12. 21° *Les Jésuites condamnés*, etc., ibid., 1825, in-8° de 48 p. 22° *Manuel d'arithmétique*, etc., ouvrage dont la 6e édition, entièrement refondue et augmentée, figure dans la collection des *Manuels* du libraire Roret, ibid., 1826, gros in-18. Z.

COLLIN DE BAR (Alexis-Guillaume-Henri), auteur d'une histoire de l'Inde, naquit en 1768, à Pondichéri, d'une famille originaire de Bar, dont elle prit le nom, sans avoir la ridicule prétention de descendre des anciens souverains du duché. Après avoir exercé, depuis 1785, les fonctions de secrétaire de l'intendant de cette colonie, il remplit divers emplois dans la magistrature, et fut enfin nommé président de la cour supérieure des établissements français dans les Indes. A la prise de Pondichéri par les Anglais, en 1803, il fut renvoyé en France. Ayant eu le bonheur de sauver les nombreux matériaux qu'il avait recueillis en Asie, Collin s'occupa de les mettre en ordre, et publia : *Histoire de l'Inde ancienne et moderne, ou l'Indoustan considéré relativement à ses antiquités, à sa géographie, à ses usages, à ses mœurs, à la religion de ses habitants, à ses révolutions politiques, à son commerce et à son état actuel*, Paris, 1814, 2 vol. in-8°, avec une carte. Le titre que nous venons de transcrire suffit pour donner une idée de l'importance de cet ouvrage. La première partie offre une analyse exacte de tout ce que l'on avait écrit de meilleur sur cette contrée. La seconde renferme la description des établissements qu'y possédaient les Européens, avec l'histoire de la chute de l'empire de Mysore. Tous les faits y sont appuyés de preuves et de pièces justificatives. Le mérite de son ouvrage attira l'attention du gouvernement sur Collin. Décoré de la croix d'honneur en 1814, il fut fait en 1817 chevalier de St-Michel. Il venait d'être désigné procureur général à Pondichéri; mais il mourut d'apoplexie, à Paris, le 2 juillet 1820, à 52 ans. La rédaction de l'*Histoire de l'Inde*, faite avec des matériaux de Collin de Bar, est due, en grande partie, à notre collaborateur Alphonse de Beauchamp. W—s.

COLLIN (Henri, noble (1) de), né vers 1772, à Vienne en Autriche, et mort le 28 juillet 1811 dans la même ville, où, sous le titre de conseiller aulique, il exerçait les fonctions de membre du département des finances. Il a laissé la réputation d'un des poëtes allemands les plus distingués du 19e siècle. Six tragédies en vers ïambiques, et accompagnées de chœurs, qu'il a successivement publiées depuis 1802, l'ont placé, dans l'opinion de ses compatriotes, immédiatement au-dessous de Schiller, qu'ils regardent comme leur premier poëte tragique. Ces pièces portent les titres de *Régulus, Coriolan, Polyxène, Balboa, Bianca della Porta* et *Méon*. Il faut y joindre l'opéra de *Bradamante*. Lorsqu'au printemps de 1809, le gouvernement autrichien, décidé à faire la guerre à la France, forma la levée en masse connue sous la dénomination de *landwehr*, on chargea Collin de composer des chants de guerre destinés à enflammer le courage de ces milices. La manière dont le poëte autrichien s'acquitta de cette commission lui mérita les faveurs de la cour et la décoration de l'ordre de St-Léopold. En effet, ces chants tyrtéens respirent le patriotisme le plus exalté; il est même juste de convenir que plusieurs sont admirables par la grandeur des idées, l'énergie des expressions et la beauté des images. Ils se trouvent dans le *Recueil des poésies lyriques* de Collin, qui parut, en 1812, à Vienne, 1 vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Quelques journaux ont publié des fragments de sa *Rodolphiade*, poëme épique en 2 chants, dont il s'occupait l'année de sa mort. — Son frère *Matthieu* Collin naquit à Vienne, le 3 mars 1779, et donna, à l'âge de vingt ans, *Catthon et Colmal*, drame lyrique, tiré des poésies d'Ossian, qui eut le plus grand succès. S'étant ensuite livré aux sciences historiques, il devint professeur d'histoire, puis référendaire des études à Cracovie. Lorsque les Russes occupèrent cette ville, il revint à Vienne et fut nommé professeur à l'université, puis secrétaire au département des finances; et enfin précepteur du duc de Reichstadt, fils de Napoléon. Il n'eut pas le bonheur d'achever cette éducation, dans laquelle il avait déjà obtenu de très-bons résultats, lorsqu'il mourut en 1827. Matthieu Collin avait publié en 1813-1817, à Buth en Hongrie, quatre volumes d'œuvres poétiques où se trouve une tragédie du *Cid* et une de *Marius*. Chargé de la rédaction du journal intitulé *Annales de la littérature*, Matthieu Collin y combattit avec beaucoup de force et de succès les doctrines révolutionnaires, et il fit en même temps de ce recueil une des meilleures collections littéraires de l'Allemagne. On a encore publié après sa mort deux volumes de ses poésies inédites, parmi lesquelles on remarque la tragédie du *Comte d'Essex*, qu'il avait été chargé de refaire et qu'il a rendue plus poétique. M—d j.

COLLINA (Abondio) naquit à Bologne en 1691, entra dans l'ordre des camaldules en 1709, et fut appelé à Pise, où il apprit les mathématiques, sans négliger l'étude de l'art oratoire et celle de la poésie, auxquelles il était naturellement porté. Il se livra pendant quelque temps à la prédication; mais la faiblesse de sa poitrine le força d'abandonner cette carrière; il passa de Pise à Bologne, où, pendant l'espace de dix ans, il occupa la chaire de géographie et de science nautique à l'institut des sciences, puis celle de géométrie dans l'université. Il fut un des premiers membres de l'académie, et y lut un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles on doit distinguer celle qui traite *dell' Invenzione della bussola*, qui se trouve dans la 3e partie du 2e volume des *Atti dell' Accademia dell' Instituto di Bologna*. L'abbé Trombelli ayant critiqué cette dissertation, Collina lui répondit par des *Considera-*

(1) Ce mot exprime, en Autriche, un degré de noblesse intermédiaire entre ceux de baron et de simple noble.

zioni istoriche sopra l'origine della bussola nautica nell' asia, imprimées à Faenza, 1748, in-8°. On lui doit la traduction en italien d'une partie des *Voyages de deux Arabes*, publiés en français par l'abbé Renaudot; elle parut, sans nom d'auteur, sous le titre suivant : *Antiche Relazioni dell' Indie, e della China di due Maomettani, tradotte dall' araba nella lingua francese, ed illustrate con note e dissertazioni dal signor Eusebio Renodozio, ed insieme con queste alcune aggiunte fatte italiane per un anonimo*, Bologne, 1749, in-4°. Les poésies de Collina sont répandues dans plusieurs recueils, et se trouvent particulièrement, dit-on, dans celui de Gobbi ; mais ce que ce recueil en contient se borne à un sonnet et une *canzone*. Ce savant religieux mourut presque subitement, au mois de décembre 1753. R. G.

COLLINA (BONIFACE), frère du précédent, naquit en 1689, à Bologne, et prit à quinze ans l'habit des camaldules dans le monastère de Classe, près de Ravenne, où il enseigna la philosophie et la théologie. Il devint ensuite professeur de philosophie dans l'université de sa patrie, et l'enseignement de cette science ne le détourna point de son penchant pour la littérature agréable. Collina avait recueilli avec soin, non-seulement toutes les productions du Tasse, en choisissant les meilleures éditions, mais encore tout ce qui avait été écrit pour ou contre ce grand poëte, dans le dessein d'en faire une édition générale. Ce projet ne put s'exécuter, parce que celui qui l'avait conçu en fut détourné par les incommodités de la vieillesse. Il avait 90 ans lorsqu'il mourut, en 1770. Les ouvrages imprimés qu'il a laissés sont : 1° *Opere diverse*, où l'on trouve des morceaux de prose sur des sujets religieux, des mémoires académiques et quelques tragédies, Bologne, 1774; 2° quelques vies de saints de l'ordre des camaldules. On doit aussi à Collina une traduction en vers italiens de l'*Esther* et de l'*Athalie* de Racine. G—N.

COLLINGS (JEAN), théologien anglican du règne de Charles II, très-versé dans les saintes Écritures, né en 1625, à Boxstead, dans le comté d'Essex, a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse et de théologie pratique. On cite particulièrement son *Manuel du Tisserand, ou le Tisserand instruit à la piété* (spiritualized), 1 volume in-8°. Cet ouvrage avait été composé pour l'usage de la petite ville qu'il habitait, fort renommée alors pour ses manufactures de soie. Il était, depuis quarante-quatre ans, ministre de St-Étienne, à Norwich, lorsqu'il fut interdit de ses fonctions par l'acte d'uniformité de 1662. Il mourut dans cette ville, le 17 janvier 1690, âgé de 67 ans. Calamy a donné une liste détaillée des ouvrages de Collings. X—s.

COLLINGWOOD (LORD CUTHBERT), amiral anglais, fils d'un marchand de Newcastle-sur-Tyne, naquit dans cette ville, le 26 septembre 1748. Il eut pour compagnon d'études, sous le révérend Moïse, Eldon, plus tard lord chancelier ; entré en 1761 dans la marine sous les auspices de son oncle maternel, le capitaine Braithwate, devenu depuis amiral, il servit sous lui pendant plusieurs années. Fait *midshipman* en 1766, il se rendit en 1774 en Amérique sur *le Preston*, faisant partie de la flotte aux ordres du vice-amiral Graves, et l'année suivante il devint quatrième lieutenant sur *le Somerset*, le jour de la bataille de Bunker's Hill, où il fut envoyé avec un parti de marins. En 1776, Collingwood se rendit à la Jamaïque sur le sloop *le Hornet ;* peu après, *le Lowestoffe*, à bord duquel se trouvait Nelson en qualité de second lieutenant, étant venu à la même station, ces deux officiers renouvelèrent une amitié, qui remontait déjà à quelques années, et qui n'éprouva jamais d'interruption. Quoique plus ancien que Nelson, Collingwood n'était pas aussi avancé que lui. Lorsque le premier passa sur *le Bristol*, vaisseau de l'amiral, Collingwood lui succéda sur le *Lowestoffe*, et il prit, en qualité de capitaine en second, le commandement du *Bager*, quand son ami quitta ce navire pour passer comme capitaine en premier sur *le Hinchinbrooke*. Nelson ayant reçu ensuite le commandement d'un plus grand navire, celui de *l'Hinchinbrooke* fut confié à Collingwood, qui commanda successivement *le Pellican*, de vingt-quatre canons, avec lequel il fit naufrage, et *le Sampson*, de soixante-quatre canons, sur lequel il servit jusqu'à la paix de 1783. A ce moment Collingwood revint en Angleterre. Il y était encore en 1790, lorsque des discussions survenues avec l'Espagne, à l'occasion de la saisie de quelques navires anglais au détroit de Noutka, le firent envoyer sur les côtes d'Amérique avec *le Mermaid*, de trente-deux canons, faisant partie de la flotte de l'amiral Cornish. Ce différend s'étant arrangé sans donner suite à aucune hostilité, Collingwood revint dans son pays, où il épousa, au mois de juin 1791, la fille aînée de J.-E. Blackett. A la déclaration de la guerre avec la France en, 1793, il fut appelé au commandement du *Prince*, vaisseau de pavillon du contre-amiral Bowyer ; il servit ensuite sur *le Barfleur* jusqu'à l'engagement du 1er juin 1794, où il se fit distinguer, quoique son nom n'ait pas été mentionné une seule fois dans le rapport adressé à l'amirauté par lord Howe, oubli auquel il fut très-sensible. Il commanda ensuite successivement *l'Hector* et *l'Excellent*. Ce fut avec ce dernier navire qu'il fut employé au blocus de Toulon, et qu'il prit une part honorable à la victoire remportée par les Anglais le 11 juillet 1797, à la hauteur du cap St-Vincent. On raconte que lorsque Nelson apprit que *l'Excellent*, commandé par Collingwood, était envoyé pour renforcer son escadre, il en fit paraître une vive satisfaction, et s'écria : « *L'Excellent* « arrive, ce sont deux vaisseaux qu'on ajoute aux « nôtres. » Lorsque l'affaire fut terminée, Nelson remercia son ami pour sa coopération, en lui adressant cette note laconique : « Cher Collingwood ! un « ami qui vient à votre secours est un véritable ami (1). » Après cette bataille, il continua de commander *l'Excellent* sous les ordres de lord St-Vincent, sans prendre part à aucune affaire jusqu'en janvier 1799, que son navire fut désarmé. Le 14 février de la même

(1) Il est difficile de bien rendre les expressions concises de Nelson, que nous croyons devoir citer textuellement : *Dear Collingwood, friend in need is a friend indeed.*

année, il fut nommé contre-amiral de l'escadre bleue, et le 12 mai suivant il hissa son pavillon à bord du *Triumph*, l'un des vaisseaux de la station du Canal, commandée par lord Bridport. Il passa sur *le Barfleur* au mois de juin 1800, et en 1801 fut élevé au rang de contre-amiral de l'escadre rouge, et continua de bloquer les ports de France. Nommé vice-amiral de la bleue le 23 avril 1804, il reprit sa station devant Brest, promenant son pavillon de vaisseau en vaisseau jusqu'au mois de mai de l'année suivante qu'il fut détaché avec un certain nombre de navires pour aller renforcer la flotte anglaise chargée du blocus du Ferrol et de Cadix. Nelson étant venu au mois de septembre reprendre le commandement, Collingwood prit une part active à la bataille de Trafalgar, donnée le 21 octobre 1805; ce fut lui qui fut chargé, avec *le Royal-Sovereign* qu'il montait, de commencer l'action en rompant la ligne de l'ennemi, et la manière dont il exécuta cette manœuvre excita l'enthousiasme de Nelson lui-même, qui donna les plus grands éloges à sa bravoure et à son habileté. Nelson ayant été tué (*voy.* ce nom), le commandement de la flotte victorieuse fut dévolu à Collingwood, qui montra autant d'humanité envers les blessés, qu'il avait fait voir de courage dans l'action. Élevé le 9 novembre au rang de vice-amiral de la rouge, le roi le créa le même mois baron Collingwood, de Caldburn et Stethpoole, et les deux chambres du parlement, en lui votant des remercîments, concoururent à lui faire obtenir une pension de 2,000 liv. sterl. Sa famille était si peu connue à cette époque, que les lettres patentes accordaient la survivance de l'annuité à ses deux héritiers mâles; lorsqu'on apprit qu'il n'avait que deux filles, cette partie de la dotation fut changée en une provision de 1,000 liv. sterl. par an pour lady Collingwood, et de 500 liv. pour chacune de ses filles. Il continua de commander la flotte de la Méditerranée, malgré le mauvais état de sa santé, et il était tellement persuadé qu'il ne vivrait pas longtemps, qu'il avait fait acheter une certaine quantité de plomb destiné au cercueil qui devait transporter ses restes en Angleterre. Après avoir souffert quelque temps, il mourut le 7 mars 1810, à la hauteur de Minorque, sur le navire *la Ville-de-Paris*. D—z—s.

COLLINGWOOD (Thomas), né le 7 juillet 1751, à Staer-Crook, près de Berwick sur Tweed, fit, dès l'âge de huit ans, de grands progrès dans les mathématiques, et devint si fort dans cette branche des sciences, qu'il était consulté par des mathématiciens de profession. Sa mère lui donna le goût et les premières notions de la botanique, qu'il cultiva de même avec beaucoup d'ardeur. A quinze ans, se sentant une vocation pour l'étude de la médecine, il se rendit à l'université d'Edimbourg, où professaient les Monro, les Cullen, les Grégory, les Black, etc., et profita des leçons de ces maîtres habiles, ainsi que de celles de Crant, de Young, de Duncan, et surtout de Brown, qui le distingua et l'honora de son amitié particulière. Il alla ensuite s'établir à Norham, vers 1776, se fit recevoir docteur en 1780, resta encore sept ans à Norham, quitta cette ville pour Sunderland, où une plus vaste carrière était ouverte à ses talents, et finit par venir à Londres, toujours suivi d'une réputation qui probablement l'eût mis à même de devenir fort riche, s'il n'eût été le père d'une nombreuse famille, et si des goûts en quelque sorte encyclopédiques n'eussent dérobé la plus grande partie de son temps à l'exercice de la médecine. La philosophie, les sciences physiques, les méthodes industrielles, l'agriculture, avaient en lui un adepte rempli de zèle. Les mathématiques, premier objet de ses études, ne cessèrent point d'attirer son attention; non-seulement il se tenait à la hauteur des découvertes qui chaque jour agrandissaient le domaine de l'analyse, mais il se livrait lui-même à des recherches sur des points encore ignorés, et, avec un peu de constance, il n'eût tenu qu'à lui de figurer parmi les maîtres de la science. La littérature n'était pas non plus étrangère à ses travaux; et c'est une chose presque incroyable que la facilité avec laquelle il passait du sujet le plus badin au plus grave, de la farce à la tragédie, de la pièce de théâtre au sermon. Il est vrai que cette extrême facilité décèle plutôt le talent que le génie; et certainement Collingwood ne peut être compté ni parmi les grands anatomistes, ni parmi les grands mathématiciens, ni parmi les grands poëtes, quoique, dans toutes ces branches de connaissances ou de travaux, il se soit montré véritablement distingué. Du reste, il n'a publié que peu de grands ouvrages. Ses écrits mathématiques sont tous restés manuscrits. Il en est de même soit de sa tragédie de *Lucrèce*, soit de quelques parodies qu'il fit jouer dans sa jeunesse, et qui obtinrent des applaudissements mérités. Outre *l'Immortalité de l'âme*, *l'Ermite*, et quelques autres poëmes imprimés, il a laissé un volume manuscrit de poésies. Des sermons qu'il s'amusait à composer, beaucoup ont été débités en chaire par divers prédicateurs, mais peu ont été publiés sous son nom. En revanche, on trouverait de lui beaucoup de morceaux dans diverses collections périodiques, nommément dans le *Magazine de Dunfries*, le *Musée de Berwick*, le *Magazine du Fermier*, les *Commentaires médicaux*, les *Mémoires de la société médicale de Londres*, la *Feuille d'agriculture*, etc. Il était membre de plusieurs sociétés savantes; c'est lui qui, avec lord Alva, fonda le club des clubs. Il fut aussi un des fondateurs de la bibliothèque médicale de Sunderland. Collingwood mourut à Londres, le 28 octobre 1831. Val. P.

COLLINI (Côme-Alexandre), né à Florence, le 14 octobre 1727, fit ses études à Pise, et allait y prendre ses degrés de docteur en droit, lorsqu'il perdit son père en 1749. Il renonça alors au barreau qu'il allait suivre, et partit pour la Suisse avec deux amis, puis alla à Berlin. Voltaire y vint en 1750. Collini lui fut présenté et recommandé, et, en 1752, devint son secrétaire. Le premier ouvrage que Collini transcrivit était intitulé : *Campagnes de Louis XV*, et a été imprimé en 1768, sous le titre de *Précis du siècle de Louis XV*. Lorsque Voltaire quitta la Prusse, en 1753, Collini l'accompagna, et partagea les désagréments qui l'attendaient à Francfort, et qui les y retinrent trente-six jours. Il de-

meura avec Voltaire, en qualité de secrétaire, jusqu'au milieu de l'année 1756, alla à Strasbourg, et y fut gouverneur du fils du comte de Sauer. A la recommandation de Voltaire, l'électeur bavaro-palatin le prit, en 1759, pour secrétaire intime, puis le nomma son historiographe et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Ce cabinet devint bientôt, par les soins de Collini, une des plus intéressantes collections de l'Europe. Collini était membre de plusieurs académies. Il est mort à Manheim, le 22 mars 1806. Outre un grand nombre de mémoires dans les *Acta academiæ Theodoro-Palatinæ* de Manheim, on a de lui : 1° *Discours sur l'histoire d'Allemagne*, Manheim, 1761, in-8°. 2° *Eloge de Charles-Théodore, électeur palatin*, ibid., 1766, in-4°. 3° *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*, ibid., 1767, in-8°. Voltaire parle longuement et avec éloge de cette dissertation dans le 12e chapitre de son *Siècle de Louis XIV*. 4° *Solution du problème du cavalier au jeu des échecs*, ibid., 1773, in-8°. 5° *Observations minéralogiques sur les agates et le basalte*, ibid., 1776, in-12. 6° *Journal d'un voyage qui contient quelques observations minéralogiques, particulièrement sur les agates et le basalte, avec un détail sur la manière de travailler les agates*, ibid., 1776, in-8°, avec 15 pl.; ouvrage estimé, qui a été traduit en allemand par Schroter, ibid., 1777, in-8°. 7° *Considérations sur les montagnes volcaniques*, ibid., 1781, in-8°, avec une pl. On l'a aussi traduit en allemand, Dresde, 1783, in-4°. 8° *Lettres sur l'Allemagne*, Manheim, 1784, in-12. Plusieurs bibliographes ont cru que les *Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne*, traduction de l'allemand de l'ouvrage du baron de Risbeck, intitulé *Briefe eines reisenden Franzosen*, etc., n'étaient qu'une traduction augmentée des *Lettres* de Collini. M. Weiss a rectifié cette erreur, en démontrant que l'ouvrage de Risbeck, publié dès 1783, ne pouvait pas être la traduction de celui de Collini, qui n'a été publié pour la première fois qu'en 1784. (*Voy.* RISBECK.) 9° *Exposé de la capitulation de Manheim*, ibid., 1794, in-8°. 10° *Les Vicissitudes de l'Académie des sciences de Manheim*, discours lu dans une séance de cet institut littéraire, le 16 avril 1799, à l'occasion de la mort de Charles-Théodore, électeur palatin, ibid., 1799, in-4°. 11° *Remarques sur une pierre élastique du Brésil, et notice sur les marbres flexibles de S. A. S. le prince de Borghèse*, ibid., 1805, in-8°. 12° *Mon Séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre, jusqu'à la dernière année de sa vie*, ouvrage posthume, Paris, 1807, in-8°. L'auteur y relève plusieurs erreurs commises par les biographes de Voltaire, et parle avec intérêt du séjour de ce grand homme en Prusse, de son départ, de ses différentes stations à Leipsick, à la cour de Saxe-Gotha, à Francfort, à Mayence, à Manheim, à Strasbourg, de sa longue résidence à Colmar, enfin de son établissement près du lac de Genève. Collini a en outre donné une édition d'*Olympie*, tragédie de Voltaire, suivie de remarques historiques, Francfort, 1763, in-8°. A. B—T.

COLLINO (IGNACE-SECOND-MARIE), sculpteur, né à Turin, en 1724, fut placé dès l'âge de quatorze ans dans l'atelier de Damé, son parent, où il commença à sculpter en bois. Admis, en 1744, à l'école de dessin du célèbre professeur Bomont, il travailla ensuite chez le fondeur Ladatte, où il modela et fondit une statue de *St. Sébastien*. Cette statue, présentée, en 1750, au roi Charles-Emmanuel III, valut à l'artiste une pension pour aller étudier à Rome. Les premiers ouvrages envoyés par le jeune pensionnaire à son souverain furent les bustes de *Marc-Aurèle*, de *Faustine* et d'une *Vestale*. En 1755, il envoya un groupe représentant *Papirius avec sa mère*, puis une *Niobé* en marbre de Carrare. Collino, après avoir terminé quatre statues de quarante-cinq pouces de hauteur, la *Justice*, la *Force*, la *Bien aisance* et l'*Amabilité*, fut nommé, en 1760, membre de l'académie de St-Luc à Rome. Il fit ensuite quatre bas-reliefs pour la cour de Turin, et obtint, en 1763, le titre de sculpteur du roi. Enfin, en 1767, il retourna dans sa patrie, où il établit une école de sculpture, et mourut en décembre 1793. L'historien Denina, dans le t. 6 des *Révolutions d'Italie*, parle avec éloge d'Ignace Collino et de Philippe, son frère, sculpteur comme lui. Les ouvrages que ces deux artistes ont exécutés conjointement sont les statues en marbre qui forment le jet d'eau d'une élégante fontaine du château royal d'Aglié, une *Pallas* de quarante-cinq pouces de hauteur, dans le palais du roi à Turin ; les statues de *Victor-Amédée II* et de *Charles-Emmanuel III*, en marbre de Carrare, de six pieds de hauteur, sous le péristyle de l'université de Turin ; les tombeaux des rois de Sardaigne, dans l'église de Superga ; enfin, dans la ville de Novare, la statue colossale de *St. Agabio*, morceau digne des époques les plus florissantes de l'art moderne. G—G—Y.

COLLINS (SAMUEL), médecin anglais, reçut le doctorat à Oxford, en 1659. Peu de temps après, il se rendit en Russie, et demeura neuf ans à la cour du czar. De retour en Angleterre, il fut agrégé au collége des médecins de Londres, et devint médecin de la reine. Il mourut au commencement du 18e siècle, après avoir publié les ouvrages suivants : 1° *l'État présent de la Russie*, Londres, 1671, in-8° (en anglais) ; 2° *Systema anatomicum of the body of man, birds, beasts, fishes, with his diseases, cases and cures*, Londres, 1685, 2 vol. in-fol. L'auteur a réuni, dans cet immense traité, l'anatomie humaine et comparée, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique. Parmi des assertions vagues et des opinions paradoxales, on trouve des observations intéressantes, et même de véritables découvertes. L'auteur a décrit et figuré, avec beaucoup de soin, le cerveau des poissons, dans lequel il a aperçu les vaisseaux lymphatiques. Il réfute victorieusement l'hypothèse de Willis sur l'origine et les fonctions des nerfs vitaux et animaux. On trouve dans le même ouvrage des observations sur l'anatomie des plantes, des fleurs et sur la génération des fèves. —

Un autre *Samuel* Collins, d'Archester, a publié, en 1717, un ouvrage en anglais, sur la culture des arbres fruitiers et des melons. D—P—s.

COLLINS (Jean), calculateur et mathématicien anglais, fils d'un ecclésiastique non-conformiste, naquit, au mois de mars 1624, à Wood-Eaton, près d'Oxford. A seize ans, il fut placé comme apprenti chez un libraire d'Oxford et admis ensuite parmi les commis de Jean Mar, l'un des clercs de la maison du prince Charles, depuis Charles II. Mar, fort distingué pour ses connaissances mathématiques, avait construit ces excellents cadrans solaires qui ornaient les jardins de Charles Ier, et sous lui, Collins fit de grands progrès dans les mathématiques. Les troubles qui commençaient à diviser l'Angleterre l'engagèrent à s'éloigner, et il passa plusieurs années sur mer à bord d'un vaisseau marchand anglais, devenu ensuite vaisseau de guerre au service des Vénitiens contre les Turcs. Pouvant disposer de beaucoup de moments, Collins s'appliqua aux calculs des commerçants, et à quelques parties de mathématiques pour lesquelles il avait des dispositions. A son retour dans sa patrie, il se mit à enseigner la tenue des livres, l'écriture et les calculs, et composa plusieurs traités utiles sur des sujets pratiques. Il fut nommé, après la restauration, premier commis du bureau de l'excise. Il fit imprimer plusieurs ouvrages sur des sujets de mathématiques, qui lui valurent, en 1667, l'honneur d'être admis dans la société royale de Londres. L'administration de l'échiquier eut souvent occasion d'éprouver son habileté, et il était l'homme à qui l'on avait recours dans les affaires embarrassées de calculs difficiles. Ses connaissances dans toutes les parties des mathématiques, mais surtout les relations qu'il établissait entre les savants par ses correspondances avec eux, le firent appeler le *Mersenne anglais*, et, comme le français, il servit utilement les sciences par l'émulation qu'il excita entre ceux qui les cultivaient. Il fut nommé, vers la fin de sa vie, teneur de livres de la compagnie royale pour la pêche. Collins mourut le 10 novembre 1683, dans un état d'aisance, fruit de ses utiles travaux, et avec une réputation qu'il ne devait qu'à son seul mérite; car il était aussi modeste que savant. Voici les principaux de ses ouvrages : 1° *Introduction à la tenue des livres*, 1652, in-fol., et 1665, avec un supplément. 2° *The Sector on a quadrant*, contenant la description et l'usage de quatre sortes de cadrans, 1658, in-4°. 3° *La Gnomonique géométrique*, 1659, in-4°. 4° *Mariners plain scale new plained*, 1659. 5° *Traité sur le sel et la pêche*, 1680, in-4°. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, plusieurs dissertations curieuses de Jean Collins. Ses papiers, tombés vingt-cinq ans après sa mort entre les mains du savant Williams Jones, ont jeté du jour sur plusieurs points contestés, et ont fourni la plupart des pièces d'après lesquelles quelques savants anglais ont voulu attribuer exclusivement à Newton l'invention des nouveaux calculs (différentiel et intégral), que Leibnitz doit partager avec lui. Ces pièces ont été publiées en 1712, in-4°, et en 1725, in-8°. dans le *Commercium epistolicum D. Johannis Collins et aliorum de analysi promota, jussu societatis regiæ in lucem editum.* X—s.

COLLINS (Antoine), né le 21 juin 1676, à Heston, dans le comté de Middlesex, d'une famille noble et riche, commença ses études à Eton, les termina à Cambridge, et vint ensuite à Londres pour y étudier la jurisprudence ; mais se sentant peu de goût pour cette science, il y renonça pour se livrer à la littérature et à la philosophie. Il se lia d'amitié avec Locke, qui lui témoignait une estime et une affection particulière, parce qu'il crut découvrir en lui cet amour pur de la vérité, qui est, disait-il, « la « première des perfections humaines en ce monde.» Locke mourut à temps pour ne pas voir cet amour de la vérité, mal dirigé, entraîner son ami dans des opinions qu'un philosophe sincèrement religieux, comme il l'était, ne pouvait regarder que comme des erreurs. Il s'était fait connaître d'abord par un petit traité, publié en 1700, sous le titre d'*Examen de plusieurs particularités de la ville de Londres*, et par un *Essai sur l'usage de la raison*, etc., publié en 1707 et réimprimé en 1709; mais ayant pris part à la controverse qui s'était élevée entre Dodwell et Clarke, sur l'immortalité naturelle de l'âme, dès qu'il fut une fois entré dans ces discussions, il n'en sortit plus : elles l'éloignèrent toujours davantage de la religion révélée, et même, à ce qu'il paraît, de plusieurs points de la religion naturelle, tels que l'immortalité de l'âme, qu'on l'a accusé de nier, bien qu'il semble s'en défendre, et qu'il ne s'exprime sur ce sujet qu'avec précaution. Il publia en 1709 un pamphlet intitulé : le *Manége des prêtres dans sa perfection*; etc., l'année suivante un autre opuscule : *Réflexions sur le Manége des prêtres dans la perfection*, dont il était également l'auteur. On publia contre ces écrits une multitude de pamphlets, de sermons et de traités auxquels Collins répliqua seulement en 1724 par son *Essai historique et critique sur les trente-neuf articles de l'Eglise d'Angleterre*, etc. On trouve le détail de toute cette controverse dans l'*Histoire ecclésiastique* de Collins. En 1710, Collins fit paraître : *les Attributs de Dieu défendus*, contre un sermon du docteur King archevêque de Dublin, sur la prédestination et la prescience. Collins paraît avoir été d'un caractère doux et pacifique; il ne perdait pas une occasion d'énoncer ses opinions, mais n'apportant pas à les soutenir cette ardeur qui brave toutes les considérations, il abandonna plusieurs fois des discussions où il sentait bien que l'opinion du public n'était pas favorable à sa cause, et il ne fit jamais imprimer ses ouvrages sous son nom. Il passa deux fois en Hollande, pour s'éloigner, à ce qu'il paraît, du théâtre des animosités qu'il avait soulevées contre lui, en particulier par son *Discours de la liberté de penser*, publié en 1713. Il fut attaqué par un grand nombre d'adversaires, et traité, quant à ses opinions, avec une grande sévérité, mais sans qu'aucun reproche soit tombé sur son caractère moral, dont la pureté a prouvé que ses erreurs étaient celles d'un esprit de bonne foi. Ce fut pendant son premier voyage en Hollande en 1711 qu'il fit con-

naissance avec Leclerc et d'autres savants de ce pays. Il se proposait, dans son second voyage en 1713, de visiter la France et l'Italie, mais la mort d'un de ses proches parents l'obligea de retourner à Londres, où il arriva au mois d'octobre. En 1715, il se retira dans le comté d'Essex, où il remplit les fonctions de juge de paix, et de député lieutenant pour le même comté, comme il l'avait fait précédemment pour le comté de Middlesex et pour Westminster. Plusieurs années avant de mourir, la santé de Collins commença à décliner; il était affecté de la pierre, maladie dont il mourut, le 13 décembre 1729, déclarant, à ce qu'on dit, « que comme il avait « toujours servi de tout son pouvoir son Dieu, son « roi et son pays, il était persuadé qu'il allait dans « le lieu que Dieu a réservé à ceux qui l'aiment. » Cette déclaration répondait victorieusement à l'accusation d'athéisme et de matérialisme qu'un zèle outré et persécuteur ne manque guère de substituer à celle de déisme. Collins avait été marié deux fois, la première en 1698, avec Marthe, fille de sir Francis Child, qui devint l'année suivante lord maire de Londres, et dont il eut deux fils et deux filles; la seconde avec Elisabeth, fille de sir Walter Wrottesley, qui ne lui donna point d'enfants. Il était obligeant et charitable et montrait un éloignement marqué pour toute licence dans la conversation. On peut consulter sur cet écrivain, auquel on reproche de n'avoir pas toujours été exact dans les citations, les *Ecrivains déistes* de Leland, la *Vie de Cumberland*, la *Vie de Whiston*, le t. 4 de la collection des lettres de Curll, etc. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Collins: 1° *Recherche philosophique sur la liberté de l'homme*, Londres, 1715, réimprimé avec des corrections en 1717 : Samuel Clarke l'a réfuté; 2° *Essai historique et critique sur les trente-neuf articles de l'Eglise d'Angleterre*; 3° *Discours sur les bases et les preuves de la religion chrétienne*, etc. Plusieurs de ses écrits ont été traduits en français, entre autres : 1° *Discours sur la liberté de penser*, traduit par Scheurléer et Rousset, Londres, 1714, 1717, in-8°; ibid., 1766, 2 vol. in-12, avec la réfutation de Crouzas. 2° *Paradoxes métaphysiques sur le principe des actions humaines*, etc., traduit par Lefèvre de Beauvray, 1754, 1756, in-12, et dans l'*Encyclopédie méthodique*. Le même ouvrage a été aussi traduit par de Bons, et inséré par Desmaiseaux dans son *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. 3° *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, Londres (Amsterdam), 1768, in-12; traduit par le baron d'Holbach. 4° *Essai sur la nature et la destination de l'âme humaine*, 1769, in-12; inséré aussi dans le *Dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne* de l'*Encyclopédie méthodique*, in-4°. 5° *Essai sur l'usage de la raison*, dont l'analyse se trouve dans le *Portefeuille d'un philosophe*, Cologne, Marteau, 1770, t. 5, p. 211. 6° *Du Judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit par le baron d'Holbach, Londres (Amsterdam), 1770, in-8. S—D et D—Z—S.

COLLINS (ARTHUR), laborieux antiquaire anglais, connu surtout comme compilateur d'histoires de pairs et de baronnets anglais (*Peerages and Baronetages*), naquit en 1682. Son père, gentilhomme de la reine Caroline en 1649, avait possédé et dissipé une grande fortune; néanmoins Arthur Collins reçut une éducation libérale, et cultiva dès sa jeunesse cette branche des antiquités à laquelle il devait consacrer toute sa vie. La première édition de son *Peerage* parut en 1708 et en 1715, il en fut publié une nouvelle en 4 vol. in-8°. Cet ouvrage fut depuis étendu par diverses additions et sous différents éditeurs, jusqu'à 7 volumes, qu'un supplément porta à 9. La dernière et meilleure édition a été imprimée en 1812 par sir Egerton Brydges, qu'on ne saurait trop louer pour le soin qu'il a pris de faire disparaître les erreurs des éditions précédentes, et d'enrichir celle-ci de nouveaux articles. Le *Baronetage* de Collins, publié d'abord en 1720 en 2 volumes, fut porté à 5, en 1741: depuis il n'y a plus eu de continuation sous son nom, mais il est amplement suppléé par le grand ouvrage de Bentham. On sait peu de choses sur la vie privée de Collins; les écrivains anglais nous apprennent toutefois que ses travaux furent mal rétribués par les nobles familles dont il faisait l'histoire, et qu'il éprouva souvent des embarras pécuniaires. Le roi George II lui accorda enfin une pension annuelle de 400 liv. sterl. (10,000 fr.); mais il n'en jouit que pendant peu d'années, et mourut à Battersea, le 16 mars 1760. Il fut le père du major général Arthur Tooker Collins, mort le 4 janvier 1793, laissant un fils auquel nous consacrons une notice. Outre les ouvrages déjà cités on doit à Collins: 1° *la Vie de Cecil, lord Burleigh*, 1732, in-8°; 2° *Vie d'Edouard, dit le Prince-Noir*, 1740, in-8°. 3° *Lettres et Mémoires d'Etat, colligés par sir Henri Sidney et autres*, 1746, 2 vol. in-fol.; 4° *Collections historiques des nobles familles de Cavendish, Holles, Vere, Harley et Ogle*, 1752, in-fol. D—Z—S.

COLLINS (DAVID), juge-avocat et historien du nouvel établissement de la Nouvelle-Galles méridionale (*New-South-Wales*), était fils du major général Arthur Tooker Collins et d'Henriette Frazer. Il naquit dans le comté du Roi en Irlande, le 3 mars 1756, et reçut une éducation libérale dans l'école d'Exeter, où son père résidait. En 1770 il fut nommé lieutenant dans le corps de soldats de marine, et en 1772, il se trouvait avec l'amiral M. Bride sur la frégate *Southampton*, à bord de laquelle fut embarquée Mathilde, reine de Danemark, après la révolution qui la renversa du trône. Il se trouvait en 1775 à la bataille de Bunker's-Hill', dans laquelle le premier bataillon des soldats de marine, où il servait, se fit distinguer. Adjudant de la division Chatham en 1777, il devint capitaine en 1782, et passa à bord du vaisseau de ligne *le Courageux*, commandé par lord Mulgrave. Mis en demi-solde à la paix de 1782, Collins se retira à Rochester, dans le comté de Kent, avec sa femme, qu'il avait épousée en Amérique et dont il n'a point laissé d'enfants. Il se rendit au mois de mai 1787 à Botany-Bay, avec le titre de juge

avocat de l'établissement qu'on se proposait d'y former ; il remplit en même temps les fonctions de secrétaire du gouverneur Philip, jusqu'en 1797 qu'il retourna en Angleterre. A son arrivée, il réclama vainement le rang qu'il devait avoir dans son corps, et s'occupa de la publication de son *Histoire de l'établissement de Botany-Bay*; il venait d'en terminer le second volume, lorsqu'on lui offrit le gouvernement de l'établissement projeté à la terre de Van-Diemen. Il accepta cette position, qu'il conserva pendant huit ans, et dans laquelle il rendait de grands services, lorsqu'il mourut soudainement par suite d'un refroidissement, le 24 mars 1810. D—z—s.

COLLINS (GUILLAUME), poëte anglais, né à Chichester, le 25 septembre 1720, était fils d'un chapelier de cette ville. Il annonça de bonne heure une indolence de caractère presque égale à la vivacité de son esprit et à ses heureuses dispositions pour l'étude. Il fut élevé à l'université d'Oxford, où il publia en 1742 ses églogues persanes, qui n'eurent pas alors tout le succès qu'elles méritaient. Sans protecteur, sans nom et sans fortune, il vint à Londres en 1744, plein de projets d'ouvrages, dont il n'exécuta aucun. Il fit paraître le prospectus d'une *Histoire de la renaissance des lettres*, fit le plan de plusieurs tragédies, et ne put achever que quelques odes qui furent imprimées en 1746, sous le titre d'*Odes descriptives et allégoriques*; mais sa poésie n'était pas de nature à obtenir un succès populaire. Le libraire ne retira pas ses frais d'impression. Naturellement fier et délicat, Collins lui rendit l'argent qu'il en avait reçu, et livra aux flammes tous ceux des exemplaires qui n'avaient pas été vendus. Ces odes, surtout celle qui a pour titre *les Passions*, sont cependant, au jugement de plusieurs critiques éclairés, avec l'ode de Dryden *sur la fête de Ste. Cécile*, et quelques odes de Gray, ce que la littérature anglaise a produit de mieux dans le genre lyrique. L'indolence naturelle de Collins, augmentée par le découragement qu'avaient produit en lui quelques efforts inutiles, le plongea bientôt dans un état voisin de la misère. Poursuivi par des créanciers impitoyables, il n'avait pu échapper à la prison qu'en se sauvant de Londres, n'emportant avec lui que quelques guinées, obtenues d'avance d'un libraire pour lequel il s'était engagé à faire une traduction de la *Poétique* d'Aristote, accompagnée d'un commentaire. Heureusement pour lui, la mort d'un oncle vint le mettre en possession d'une somme de 2,000 livres sterling. Il commença par retirer son engagement des mains du libraire, se trouvant assez riche pour s'abandonner sans inquiétude à son indolence naturelle ; mais sa santé était considérablement affaiblie. Une sorte de faiblesse mélancolique le rendait chaque jour plus incapable d'action, et, sans altérer ses facultés intellectuelles, le réduisait à une espèce d'imbécillité. Il ne reprenait de force et de vivacité qu'en se livrant à des excès de boissons enivrantes, qui achevèrent de le détruire. Il essaya, mais sans succès, le secours des voyages ; il paraît même qu'à son retour sa raison commença à s'affaiblir sensiblement, au point qu'on fut obligé de le mettre quelque temps dans une maison d'aliénés. Johnson, qui l'avait vu peu de temps après son retour, n'avait aperçu en lui aucune marque d'aliénation ; il l'avait trouvé lisant le Nouveau Testament : « Je n'ai qu'un livre, dit « Collins ; mais c'est le meilleur de tous. » Il mourut en 1756, âgé de 36 ans, près de sa sœur, aux soins de laquelle on l'avait confié. Son imagination était vive, sensible, un peu bizarre. « Il se plaisait, « dit Johnson, dans ces écarts d'imagination qui en- « traînent l'esprit hors des bornes de la nature.... Il « aimait les fées, les génies, les géants, les mons- « tres, etc. ; mais il ne se livrait à ce goût que pour « lui-même ; car il ne se faisait point remarquer « dans ses ouvrages. Excepté son ode sur les su- « perstitions d'Ecosse, qu'il commença en 1749 et « qu'il ne finit jamais, ses ouvrages n'offrent guère « de traces de cette disposition d'imagination que « dans la tournure de son style trop figuré, souvent « mystique, quelquefois obscur. » Johnson, qui, si l'on en peut juger par sa sévérité lorsqu'il parle des odes de Gray, n'aimait pas la poésie lyrique, s'est montré sévère aussi à l'égard de Collins ; il lui reproche quelques vers durs et travaillés, et ne lui tient pas assez de compte du nombre beaucoup plus grand de ceux où l'harmonie de la versification est unie à la douceur du sentiment. Ses images sont agréables et brillantes, mais n'ont pas toujours la couleur du sujet. Ses églogues persanes, imprimées plusieurs fois, et particulièrement en 1757, sous le titre d'*Eglogues orientales*, lui paraissaient à lui-même, à la fin de sa vie, si peu orientales, qu'il avait coutume de les appeler, par une sorte de dédain, ses *églogues irlandaises*. Langhorne a publié, en un volume in-12, les *Œuvres poétiques* de Collins, avec une notice sur sa vie. Les libraires Cadell et Davis en ont fait, en 1797, une édition soignée, en tête de laquelle ils ont placé l'essai de mistriss Barbault sur l'auteur. Son ode *sur les Superstitions populaires des montagnes d'Ecosse* a été publiée dans les mémoires de la société d'Edimbourg avec la cinquième stance et une partie de la sixième qui étaient perdues, et que Makenzie a remplacées. Collins était un homme fort instruit, d'une conversation agréable, et qui avait conservé dans ses malheurs une fierté décente et convenable. On a remarqué, comme une singularité, que l'amour ne jouait aucun rôle dans ses poésies. Dans son ode *sur les Passions*, il n'est pas même parlé de celle-là. En supposant que la misère, qui n'a pas arrêté chez Collins l'essor du talent, ait desséché la source des tendres émotions, il faudra croire que

> Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
> Le soir entend crier ses entrailles à jeun,

est encore plus propre à faire des vers qu'à faire l'amour. En 1795, un monument d'un beau travail fut élevé par souscription publique à la mémoire de Collins ; il est entièrement exécuté par Flaxman ; l'épitaphe est de Hayley. On peut consulter sur ce poëte les *Vies des poëtes* de Johnson, les *Anecdotes* de Seward, et les mémoires de la société royale d'Edimbourg. S—D et D—z—s.

COLLINS (John), comédien et auteur anglais, mort en 1808, à Birmingham, âgé de 70 ans, jouait avec succès la tragédie, la comédie et l'opéra. Il est auteur d'un ouvrage facétieux intitulé *the Morning Brush;* mais sa réputation se fonde surtout sur des compositions lyriques, qu'il chantait lui-même avec un talent, un naturel et une gaieté remarquables. Il était un des propriétaires du *Birmingham Chronicle, ou Gazette de Birmingham*, et mourut possesseur d'une fortune assez considérable, qu'il dut à des lectures publiques dans le genre de celles de George-Alexandre Stephens, si goûtées en Angleterre. X—s.

COLLINSON (Pierre), botaniste distingué, d'une ancienne famille du comté de Westmoreland, naquit le 14 janvier 1693, à Hugal-Hall, propriété de son père située près du lac Windermere. Il montra dès son enfance un goût très-prononcé pour l'histoire naturelle, et commença encore fort jeune à former une collection de spécimens de toutes sortes de plantes sèches. On lui donnait accès dans les plus beaux jardins qui existaient à cette époque aux environs de Londres; il entra en relation avec les naturalistes les plus distingués de son temps, et compta au nombre de ses amis les docteurs Derham, Woodward, Dale, Lloyd et Sloane. Parmi la grande variété d'articles qui forment la superbe collection, devenue maintenant, par les sages dispositions de Jean de Sloane et la munificence du parlement, le musée Britannique, il en était peu que Collinson ne connût parfaitement. Il fut élu, le 12 décembre 1728, membre de la société royale de Londres, dont il devint bientôt l'un des membres les plus utiles, non-seulement en lui fournissant un grand nombre de curieuses observations, mais encore par la correspondance extrêmement étendue qu'il entretenait avec les savants de tous les pays. Collinson avait soin de prendre note de tout ce qui le frappait, soit dans ses lectures, soit dans la conversation; et comme il n'y avait pas un savant anglais avec lequel il n'eût de rapports, et que tous les étrangers ayant des connaissances en histoire naturelle qui venaient en Angleterre lui étaient recommandés, il en résultait que les renseignements qu'il recueillait étaient immenses. Sa correspondance avec le savant Cadwallader Colden de New-York, et avec le célèbre Franklin de Philadelphie, fournissent des preuves de l'avantage qui résultait de la méthode qu'il avait adoptée. Ami de Franklin, et quaker comme lui, il lui fit connaître, en 1745, les premières expériences sur l'électricité, et lui envoya la première machine électrique que l'on eût vue dans le nouveau monde. Leur correspondance a été imprimée (1). Collinson a rendu de très-grands services aux sciences, particulièrement à la botanique, à l'art de cultiver les plantes étrangères et à l'histoire naturelle. On lui doit l'introduction en Europe et la naturalisation d'un grand nombre de plantes. C'est dans ses jardins, situés à quelques milles de Londres, qu'il les faisait cultiver avec un soin particulier et par des procédés inconnus jusqu'alors. Il était parvenu à perpétuer chez lui les végétaux les plus délicats, ceux même qui semblaient se refuser à orner les jardins et ne pouvoir souffrir aucune sorte de culture. Son jardin contenait une collection d'orchis la plus nombreuse que l'on eût encore vue. Philanthrope éclairé, vrai bienfaiteur de l'humanité, il s'occupa avec un zèle infatigable de la transplantation des végétaux utiles, de l'Amérique en Europe, et de ceux de notre continent dans le nouveau monde. C'est par ses conseils que la vigne fut cultivée en Virginie, et que l'on forma une bibliothèque à Philadelphie. Collinson a donné quelques mémoires à la société royale, dont il était membre; il y en a un *sur les Émigrations des troupeaux, de la plaine vers les montagnes et des montagnes dans la plaine.* On en trouve aussi qui ont été publiés dans le *Gentleman's Magazine.* En reconnaissance de son zèle pour la connaissance et la propagation des plantes de l'Amérique en Europe, Linné, qui avait contracté une amitié intime avec Collinson pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, a donné le nom de *Collinsonia* à un genre de plantes qui fait partie de la famille des labiées. Collinson avait aussi étudié avec succès les antiquités de l'Angleterre, et avait été élu, le 7 avril 1737, membre de la société F. S. A., à laquelle il a fourni des articles curieux sur les antiquités de sa patrie et sur celles des autres contrées. Ce fut en allant rendre visite à lord Petre, pour lequel il avait beaucoup d'estime, qu'il fut saisi d'une rétention d'urine dont il mourut, le 11 août 1768. Il avait épousé une fille de Michel Russell, dont il a laissé un fils et une fille. Plusieurs écrivains anglais ont publié son éloge : on peut le lire dans la *Biographia Britannica*, volume 4 de l'édition de 1782, et à la suite des *Mémoires sur le docteur Fothergill*, par M. Lettsom, qui donne un catalogue des divers écrits de Collinson. On peut consulter aussi un écrit du docteur Fothergill et de Michel Collinson, neveu de Pierre, intitulé : *Some account of the late Peter Collinson*, 1770, in-4°, et le vol. 82 du *Gentleman's Magazine.*—*Jean* Collinson, ecclésiastique anglais, membre de la société des arts, mort aux bains de Hothwells, le 27 août 1793, a publié en anglais: *Histoire et antiquité du comté de Sommerset, d'après les mémoires d'Edmond Rack*, Bath, 1791, 3 vol. in-4° ornés de 42 planches. D—P—s et D—z—s.

(1) Des écrivains anglais disent cependant que ce fut Franklin qui communiqua ses premiers essais sur l'électricité à Collinson, dans une série de lettres qui ont été publiées à peu près à la même époque, et qui ont été réimprimées dans une dernière édition des ouvrages de ce savant Américain. D—z—s.

COLLIUS (François), savant docteur du collége Ambrosien, naquit dans le territoire de Milan, vers la fin du 16e siècle. A la suite de son cours de théologie, fait avec beaucoup de distinction, il soutint en 1604, devant le 7e concile provincial de cette métropole, une fameuse thèse comprenant 1,505 compositions qui formaient un assez gros volume in-4°. Toute sa vie, consacrée à la pratique des devoirs de son état, n'offre aucun événement remarquable. Il mourut en 1640, étant depuis dix ans grand pénitencier du diocèse. Collius est auteur de deux ouvrages qui attestent son érudition, et que la singu-

larité de ses opinions ont rendus célèbres. Dans le premier, intitulé : *de Sanguine Christi, libri quinque*, Milan, 1617, in-4°, il a rassemblé tout ce qui a été dit et écrit du sang de Jésus-Christ et des différentes parties de son corps par lesquelles ce sang a été répandu. Il n'est point favorable aux traditions populaires qui en attribuent des portions plus ou moins abondantes à certaines villes ; mais il agite des questions trop minutieuses, quelquefois même assez ridicules sur le saint prépuce. Le second ouvrage a pour titre : *de Animabus paganorum libri octo*, Milan, 1622-23, 2 vol. in-4°. Quelques exemplaires du second volume portent, par erreur, le millésime de 1633. Il y en a eu une seconde édition en 1638 et 1640. L'auteur y traite du salut d'Adam, de Caïn, de Samson, de Melchisedech, de Balaam, des sages-femmes d'Égypte, de Job, de Salomon, de la reine de Saba, de Nabuchodonosor. Il passe de là à celui d'Homère, des sept sages, de Diogène, de Sénèque, et en général de tous les personnages qui ont figuré dans le paganisme. Il leur est assez favorable, excepté à Pythagore, Aristote, et quelques autres qui ne lui ont pas paru mériter qu'on élargît pour eux la voie du salut. Tout ce système conjectural est fondé sur la connaissance que ces personnages ont eue des choses divines, sur leur vie morale, leurs sentiments, leurs écrits, les témoignages rendus en leur faveur par quelques anciens et modernes. Du reste, cet ouvrage rare, curieux, rempli de recherches, bien écrit, est regardé par quelques critiques comme une débauche d'esprit et d'érudition, un recueil de faits distribués avec art, et présentés avec beaucoup de réserve. T—D.

COLLOMB (BARTHÉLEMY), chirurgien, né à Lyon, le 4 juin 1718, fut admis comme membre de l'académie de sa ville natale à l'âge de vingt-cinq ans. Cette compagnie dérogea pour cela à ses règlements. Il devint ensuite professeur au collége de chirurgie de Lyon, et mourut le 25 avril 1798. On a de lui : 1° *Instruction pour les mères nourrices*, Lyon, 1785, in-12, ouvrage publié de concert avec le docteur Rast ; 2° *OEuvres médico-chirurgicales, contenant des observations et dissertations sur diverses parties de la médecine et de la chirurgie*, Lyon, 1798, in-8° de 544 pages. Collomb a encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont on peut lire l'indication dans *l'Histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, par M. Dumas, Lyon, 1839, t. 1er, p. 275. G—T—R.

COLLORÉDO (FABRICE), marquis de Ste-Sophie, de l'illustre famille de ce nom, originaire du Frioul, né en 1576, entra comme page à la cour de Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane. Dans l'expédition de Bone en Afrique, il commanda un corps de deux cents volontaires. Cosme II l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Rodolphe II, pour lui notifier la mort de son père. Cette mission fournit à Colloredo l'occasion de visiter plusieurs villes et différentes cours d'Allemagne. Daniel Eremita, noble flamand, qui l'accompagnait, publia en latin la relation de ce voyage, sous ce titre : *Iter Germanicum, sive Epistola ad equitem Camillum Guidum, scripta de relatione ad Rudolphum Cæs. Aug. et aliquot Germaniæ principes*. On y trouve des traits assez mordants contre plusieurs princes allemands. En 1614, le grand-duc donna à Colloredo le commandement d'un corps de cuirassiers destinés à secourir le duc de Mantoue contre le duc de Savoie. Il jouit ensuite de la plus haute faveur sous Cosme II et sous son successeur Ferdinand II, dont il fut le principal ministre. Il mourut à Florence, en 1645. — *Jérôme* COLLORÉDO entra au service dès sa tendre jeunesse, et s'avança par degrés jusqu'au grade de colonel. Après la bataille de Lutzen, il fut nommé wachtmeister général, et commanda en Bohême une armée contre les Saxons, qui le battirent le 3 mai 1634. Cet échec lui attira la disgrâce de l'empereur Ferdinand II, qui le fit enfermer dans le château d'OEdembourg. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il fit sous Gallas une expédition en Bourgogne, et fut pris par les Français, qui le relâchèrent peu de temps après. Ayant ensuite marché avec un corps de cavalerie au secours de St-Omer, que les Français assiégeaient, il dégagea cette place ; mais il fut tué d'un coup de pistolet en 1638.— *Jean-Baptiste* COLLORÉDO, comte de Waldsée, servit aussi la maison d'Autriche. En 1642, il se trouva avec son régiment à la bataille que l'archiduc Guillaume livra près de Leipsick au général suédois Torstenson, et y donna des preuves de bravoure si brillantes que l'archiduc le nomma colonel de ses gardes. Il continua à faire la guerre en Bohême, en Moravie et en Autriche, et fut nommé major général. En 1648, la république de Venise, dont il était sujet, l'appela à son service, et lui confia le commandement des milices de Candie. Il défendit la capitale de cette île avec la plus grande valeur contre les Turcs, et fut tué dans une reconnaissance, au mois d'octobre 1649. E—S.

COLLORÉDO (RODOLPHE), comte de Waldsée, feld-maréchal des armées impériales sous Ferdinand II et Ferdinand III, naquit en 1585, embrassa la profession des armes dès l'âge le plus tendre, et se signala particulièrement dans la fameuse guerre de trente ans. Quelques jours avant la bataille de Lutzen (1632), il fut chargé par Wallenstein d'occuper le château de Weissenfels, pour observer les mouvements des Suédois. Dès qu'il se fut aperçu que Gustave-Adolphe s'avançait vers lui, il tira trois coups de canon, signal dont il était convenu avec Wallenstein, qui fit ses dispositions. Le lendemain, s'engagea cette bataille mémorable, dans laquelle Colloredo fit des prodiges de valeur, soutint pendant longtemps les efforts des Suédois, et reçut sept blessures. Lorsqu'en 1634, Wallenstein, qui méditait sa révolte contre l'Empereur, convoqua à Pilsen les principaux officiers de son armée pour sonder leurs intentions, Colloredo fut du petit nombre de ceux qui, malgré ses messages réitérés, ne se rendirent pas à son invitation. Après la mort de Wallenstein, l'archiduc Ferdinand, qui fut nommé généralissime, confia à Colloredo 10,000 hommes pour observer les mouvements de l'ennemi en Lusace et en Silésie. Colloredo s'ac-

quitta de cette mission avec intelligence, puis rentra en Bohême pour garantir ce royaume. Les forces qu'il commandait ne s'étant pas trouvées suffisantes, en 1644, l'Empereur accourut avec d'autres troupes. Pressé de retourner en Autriche pour defendre sa capitale, il laissa le commandement à Colloredo. Lors de l'invasion des Suédois en 1648, la Bohême était tellement dégarnie, qu'ils purent marcher sur Prague et surprendre la partie appelée la Petite-Ville, et la citadelle le 26 juillet. Colloredo, qui s'était retiré dans la ville vieille avec huit cents hommes, ferma les avenues principales, et fit échouer leurs attaques, quoiqu'il n'eût que deux pièces de canon, et qu'il eût été obligé de prendre des armes dans tous les magasins des armuriers pour en fournir aux étudiants et aux bourgeois. Des renforts arrivèrent aux Suédois; quarante pièces d'artillerie eurent bientôt fait taire les deux canons des assiégés, mais ne diminuèrent pas le courage de ceux-ci. L'arrivée de Conti, habile ingénieur, mit Colloredo à même de fortifier et d'augmenter ses lignes de défense, et de suppléer, par des mines, au manque d'artillerie. Les ennemis, qui avaient encore reçu des renforts, redoublèrent leurs attaques avec une ardeur nouvelle. Ils firent des brèches assez larges pour qu'un chariot pût y passer, et l'artillerie s'approcha à la portée du pistolet. Les talents de Conti, la bravoure de Colloredo et des citoyens semblèrent s'accroître avec le danger. Les Suédois sommèrent en vain la place de se rendre; ils donnèrent l'assaut; une partie d'entre eux fut engloutie par l'explosion d'une mine, le reste fut poursuivi jusque dans ses retranchements. Enfin, le 24 octobre, les assiégeants, lassés de l'inutilité de leurs efforts, se retirèrent. Le lendemain, les habitants reçurent les nouvelles d'une suspension d'armes, et, peu après, celle de la paix générale conclue à Munster. L'Empereur récompensa la bravoure et la fidélité des habitants de Prague, et Colloredo fut nommé gouverneur de cette ville qu'il avait si vaillamment défendue, et dans laquelle il mourut, le 24 janvier 1657. E—s.

COLLOREDO-WALDSEE (RODOLPHE-JOSEPH, comte DE), né le 6 juillet 1706, de la même famille que les précédents, ministre des conférences et vice-chancelier de l'Empire. Un des aïeux du prince Joseph, qui portait le nom de Waldsée dans le 10e siècle, fit, sous l'empereur Othon Ier, la guerre d'Italie. Conrad II donna à l'un de ses descendants le comté de Melss dans le Frioul, où cette famille bâtit dans le 13e siècle le château de Colloredo, dont elle a pris le nom. Il commença sa carrière dans le barreau en Bohême, devint conseiller de cour près la chancellerie, et fut envoyé à la diète par la cour de Bohême en qualité d'ambassadeur directorial. Ayant quitté le service de ce pays, il fut nommé vice-chancelier de l'Empire, en 1737, et assista comme maréchal au couronnement de François Ier. En 1745, il exerçait les fonctions de premier chambellan, lorsqu'il fut appelé de nouveau à la charge de vice-chancelier de l'Empire, dont il s'était démis sous Charles VII. En 1763, l'Empereur l'éleva à la dignité de prince du St-Empire romain pour lui et ses descendants. Dans la même année, il reçut le diplôme de prince du royaume de Bohême, et l'année suivante des lettres de naturalisation dans le royaume de Hongrie. Colloredo-Waldsée eut de son mariage avec une comtesse de Stahremberg dix-huit enfants, dont neuf garçons et neuf filles. Dans le mois de juillet 1777, au milieu de cette famille nombreuse, il eut la satisfaction de célébrer, dans son château de Zierndorf, la cinquantaine de son mariage, et de recevoir la bénédiction nuptiale des mains de son second fils Jérôme, alors archevêque de Salzbourg. Il mourut le 1er novembre 1788, onze ans après cette touchante cérémonie. M—D j.

COLLOREDO-MANSFELD (FRANÇOIS-GUNDACKER, prince DE), fils aîné du précédent, fut ministre et vice-chancelier de l'Empire. Il naquit le 28 mai 1731, se distingua dès sa jeunesse par ses dispositions pour les affaires, ce qui le fit nommer conseiller de l'Empire et lui valut plusieurs missions importantes que lui confia l'empereur François Ier. En 1760, il fut chargé d'aller porter à la cour de France la nouvelle du mariage de l'archiduc Joseph avec l'infante de Parme; et, en 1764, celle de l'élection de l'empereur Joseph II comme roi des Romains, à l'impératrice-reine Marie-Thérèse, et aux autres membres de la famille qui étaient restés à Vienne. Depuis 1767 jusqu'à 1770, il resta à la cour d'Espagne en qualité d'ambassadeur. A son retour il fut nommé premier commissaire impérial près le tribunal de la chambre de Wetzlar; en 1789, il succéda à son père dans la dignité de vice-chancelier. Au commencement de 1793, la cour de Munich, ayant négocié avec la république française une convention de neutralité pour la partie de ses Etats, située sur les deux rives du Rhin, prétendit interdire aux armées impériales le passage par Manheim et Juliers, et entraver les opérations des armées alliées. Colloredo se plaignit de la conduite illégale de l'électeur; et, dans une note qu'il remit le 30 avril au chargé d'affaires de ce prince, il l'engagea à effacer l'impression défavorable qu'elle avait produite, en s'acquittant promptement de son devoir. Mais cette note du vice-chancelier de l'Empire ne produisit aucun effet. Deux ans après (1795), l'Empereur désirant entamer indirectement une négociation avec le gouvernement français, le prince de Colloredo s'adressa, après que l'affaire de Quiberon eut manqué, à la cour de Danemark pour la prier de négocier la paix entre l'Empire et la France. Le comte de Bernstorff, ministre de cette puissance, transmit à ce sujet, le 18 août, une note au comité de salut public; mais l'Angleterre empêcha qu'il fût donné suite pour le moment à cette proposition d'arrangement. Nommé, en 1796, grand chambellan de l'Empereur, Colloredo prit sa retraite le 5 août 1806, et vécut dès lors dans ses terres, aimé et honoré de tous. Le prince François rendit réellement de grands services à l'Etat sous le règne de quatre empereurs. Il mourut le 27 octobre 1807. Animé d'une piété sincère, sa bienfaisance ne se démentit jamais. Il aimait les arts, les sciences, et ne négligeait aucune occasion de les encourager. U—D j.

COLLOREDO-WALDSÉE (Jérôme-François-de-Paule, comte de), archevêque de Salzbourg, frère du précédent, naquit le 31 mai 1732, et fut envoyé dès l'âge de vingt ans comme auditeur à Rome, où, devenu docteur en théologie, il donna des preuves d'habileté et de savoir. Avant l'âge de trente ans il obtint le siége épiscopal de Gurk, et dix ans après (14 mai 1772) il fut élu archevêque de Salzbourg par le chapitre de cette ville. Cette principauté était alors grevée d'une dette considérable et les caisses étaient vides. Sacrifiant tout ce qu'il avait apporté de sa propre fortune, le nouveau prélat pourvut aux besoins les plus urgents, et en peu de temps la prospérité de ce pays s'éleva à un degré très-remarquable. Sous ses prédécesseurs, la caisse de l'Etat, placée dans le palais épiscopal, était à l'entière disposition du prince. Jérôme créa une trésorerie où s'effectuèrent tous les payements, et il ne réserva pour lui que son traitement d'archevêque. Il s'occupa ensuite de régulariser le système des finances. Quoique la masse des impôts ne fût pas exorbitante, la répartition en était si vicieuse qu'ils devenaient très-onéreux à une partie de la population : le premier soin du prince Jérôme fut de régler ce service, mais il n'y parvint qu'après avoir surmonté de grandes difficultés. Enfin il créa une école normale pour les jeunes gens qui se destinaient à l'enseignement. Il s'occupa ensuite de l'instruction publique, et fit de grands changements dans les écoles. Il envoya plusieurs jeunes ecclésiastiques à l'étranger, afin d'y puiser des connaissances utiles. Il sacrifia encore une partie de sa propre fortune pour décharger l'Etat de l'entretien de sa cathédrale. Mais il faut dire aussi que le goût des innovations l'entraîna un peu au delà des bornes, et que le zèle qu'il mit à favoriser les plans de réforme exécutés par Joseph II ne fut pas toujours conforme à l'esprit de l'Eglise. Il adressa, en 1782, aux curés de son diocèse une lettre pastorale dans laquelle il blâmait sévèrement le luxe des églises, et l'exposition de tableaux que l'on y faisait. Il y traitait aussi de superstitions quelques pratiques religieuses des catholiques. Il recommandait aux jeunes séminaristes de ne pas se borner à l'étude de l'Ecriture et des Pères, et de s'appliquer aux arts, aux sciences physiques et naturelles. Enfin il prétendait que le culte des saints n'est point un article essentiel de la religion, et il en parlait même en termes peu convenants. Quelques prélats de l'Allemagne imitèrent l'exemple de l'archevêque de Salzbourg; et l'un d'eux alla jusqu'à exempter de dire leur bréviaire quelques prêtres de son diocèse. Mais la plus grande partie, entre autres les archevêques de Vienne et de Malines, s'élevèrent hautement contre des innovations auxquelles d'ailleurs la mort de Joseph II vint bientôt mettre un terme. L'archevêque de Salzbourg se livra alors exclusivement à l'administration de sa principauté. Ses finances étaient dans un état tellement florissant, que lors de l'inondation occasionnée par le débordement de la Salza, plusieurs digues ayant été rompues et les salines fortement endommagées, le trésor put disposer d'une somme de 400,000 florins, pour réparer le dégât, sans surcharger le pays d'un impôt extraordinaire. Lorsque le prince Jérôme quitta sa résidence, non-seulement toutes les dettes étaient payées, mais le *Fundus instructus* du pays se trouvait augmenté d'un demi-million de florins. Toutes les caisses étaient abondamment pourvues; le trésor de la chambre (*Kammerzahlam*) possédait un actif de près de 900,000 florins, et les établissements de bienfaisance un capital de 800,000 florins. Lors de la dernière guerre avec la France, la principauté de Salzbourg dut lever un contingent de 1,000 hommes, fournir à la caisse d'opérations de l'empire pendant les mois d'été, et payer un subside. Toutes les dépenses furent payées sur les revenus ordinaires de l'Etat. La même économie régnait dans l'administration de la fortune privée du prélat ; aussi se vit-il en mesure de venir plusieurs fois au secours de ses sujets, en leur distribuant des sommes de 25 à 50,000 florins, et de répandre de pareils bienfaits dans les établissements qu'il avait créés. Remplissant toujours lui-même les fonctions de son ministère spirituel, le prince Jérôme eut le rare bonheur pendant trois générations de bénir l'union des chefs de sa famille, et, en 1777, de célébrer l'office divin de la cinquantaine matrimoniale de ses père et mère. Tous les ans il donnait, sur sa cassette, 1,200,000 florins aux indigents, sans compter les dons qu'il faisait, sur ses revenus particuliers, soit aux pauvres honteux, soit aux jeunes gens qui allaient à l'étranger afin d'y faire leurs études. Mais ni sa bienfaisance, ni le souvenir du zèle qu'il avait montré pour certaines doctrines de son époque, ne purent le garantir d'innovations bien autrement funestes. L'archevêché de Salzbourg fut impitoyablement sécularisé, lors de l'établissement de la confédération du Rhin, fondée par Napoléon, le 12 juillet 1806. Le prince-évêque Colloredo dut se retirer dans sa famille; il y vécut dans la retraite et de la manière la plus édifiante jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 20 mai 1812. M—d j.

COLLOREDO-MELSS et WALD-SÉE (Joseph, comte de), feld-maréchal, frère du précédent, était né à Ratisbonne, le 11 septembre 1735. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il était à dix-sept ans cornette dans le régiment des cuirassiers Lucchesi, et y devint bientôt capitaine. Dans la guerre de sept ans, dont il fit toutes les campagnes, sa conduite à la première bataille qui fut livrée près de Lowosiz, le 1er octobre 1756, mérita d'être citée dans le rapport du feld-maréchal Browne, et lui valut le grade de lieutenant-colonel. Blessé, le 6 mai 1757, à la bataille de Prague, et le 7 septembre suivant devant Gorlitz, il fut nommé colonel commandant le régiment de Lascy. C'est lui qui, par sa fermeté dans le conseil de guerre qui s'était réuni à Breslau, obtint pour la garnison une capitulation honorable (9 décembre 1757). Le 4 octobre 1763, il fut promu au grade de général-feld-wachtmeister. La paix, qui venait d'être rétablie, ne fut pas sans résultats pour l'armée autrichienne, et le général Colloredo fut sans contredit l'un des officiers qui contribuèrent le plus à perfectionner son instruction,

Devenu feld-maréchal-lieutenant en janvier 1771, il fut nommé deux ans après conseiller aulique titulaire, et en 1775 on lui confia l'inspection de toutes les troupes de frontière. En 1777, il fut désigné avec le comte de Cobenzel pour accompagner l'empereur Joseph II dans le voyage que ce jeune monarque entreprit en Allemagne, en France, en Espagne et en Suisse, pour y étudier l'esprit des peuples, leurs gouvernements et leurs institutions militaires. Pendant la guerre de la succession, en 1778, le feld-maréchal Colloredo rejoignit l'aile gauche de l'armée en Bohême avec une division d'élite. L'année suivante il fut nommé directeur général de l'artillerie. C'est ici que commence pour lui une nouvelle existence militaire. Toutes ses idées, tous ses efforts se dirigèrent vers cette arme importante qu'il entreprit de perfectionner. On a annoncé dernièrement qu'un officier distingué par ses talents et ses connaissances se propose de publier la biographie du comte Joseph Colloredo, ce qui ne peut manquer d'être fort utile, puisqu'elle contiendra l'histoire de l'artillerie autrichienne; car il n'en est aucune partie dont ce général ne se soit spécialement occupé et qu'il n'ait perfectionnée. Les fabriques de salpêtre, de poudre, d'arme, les arsenaux, reçurent, sous sa direction, une grande activité et de nombreux perfectionnements que seconda admirablement le célèbre Véga. (*Voy.* ce nom.) En 1786, il créa le corps de *bombardiers* qui a eu de si heureux résultats pour l'artillerie autrichienne. Enfin, pour couronner ses efforts, il sut fixer l'attention du monarque sur le sort des vétérans de cette arme, et sur celui de leurs veuves et orphelins, et un système de secours fut établi pour eux. En 1783, le prince Joseph accompagna l'Empereur dans son voyage pour l'inspection des forteresses sur les frontières orientales. En 1786, il fut nommé grand-maître de l'artillerie; fit, en cette qualité, la guerre contre les Turcs, et montra devant Belgrade, qui dut céder après vingt jours de bombardement, à quel point de perfection était parvenue l'artillerie autrichienne. Le 12 octobre 1789, il fut nommé feld-maréchal, et en 1790 il accompagna Laudon à son quartier général de l'armée d'observation. Ce fut lui qui vint annoncer la mort de ce grand capitaine à l'empereur Léopold, et qui prit le commandement provisoire de l'armée, qui fut dissoute bientôt après. L'âge du prince Joseph ne lui permit pas de prendre une part active aux guerres de la révolution française; mais il eut toujours une grande influence dans le conseil. Il fut élevé au poste de ministre d'État et des conférences en 1805. Pendant la campagne de 1809, en l'absence de l'archiduc Charles, généralissime, il prit le portefeuille de la guerre, et le conserva jusqu'à la fin de novembre 1814. Lors de la nouvelle organisation du conseil d'État, on lui confia la section de la guerre, qu'il présida jusqu'à sa mort, arrivée le 26 novembre 1818. L'empereur François, voulant honorer sa mémoire, lui fit ériger un monument dans l'arsenal de Vienne. M—D j.

COLLOREDO-WENZEL (JEAN-NÉPOMUCÈNE-FRANÇOIS, comte DE), né à Vienne, le 3 octobre 1738, était destiné par sa famille aux dignités de l'Église; mais, ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il suivit la carrière des armes, où la guerre de sept ans vint bientôt lui donner l'occasion de se distinguer. Entré au service le 18 juin 1756, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie *Charles Colloredo*, il obtint successivement, dans l'espace de huit ans, les grades de capitaine, de second major, de lieutenant-colonel et de colonel. Devenu général-feld-wachtmeister, avec un commandement en Bohême, il fut un des trente-six chambellans attachés à la personne de l'empereur Joseph II, et conserva cette dignité jusqu'en 1783, époque à laquelle il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant, avec le commandement de l'Esclavonie et du Banat. Plus tard créé chevalier de l'ordre Teutonique et ayant obtenu le commandement de Melcheln, le comte Jean demanda à se rapprocher de ses nouvelles possessions; on lui conféra le commandement d'une division en Moravie. De là il partit pour rejoindre l'armée du feld-maréchal Laudon, où, en qualité de plus ancien feld-maréchal-lieutenant, il fit la guerre contre les Turcs, et se distingua particulièrement au siége de Belgrade. L'Empereur le nomma alors grand-maître de l'artillerie, commandant de l'intérieur de l'Autriche et du Tyrol, et conseiller intime titulaire. La guerre de la révolution, en 1793, l'appela bientôt dans les Pays-Bas, où il rejoignit l'armée du prince de Cobourg. Le 18 mars 1793, à la bataille de Neerwinden, posté sur les hauteurs en avant d'Oberwinden, il soutint l'attaque de l'aile gauche de Dumouriez, sans perdre un pouce de terrain, jusqu'à l'arrivée du prince Charles qui, avec son avant-garde, culbuta l'ennemi et remporta une victoire complète. Le 1er mai suivant, Dampierre, voulant aller au secours de la ville de Condé, s'était mis en marche pour attaquer la partie du corps du général Ferraris, que commandait le comte Colloredo-Wenzel. Celui-ci résista aux attaques réitérées du général français, et, prenant lui-même l'offensive, il rejeta l'ennemi de l'autre côté de la Ronelle, et poussa jusque sur les hauteurs vis-à-vis le camp de Famars. Après avoir encore été chargé de différents commandements, le comte de Colloredo-Wenzel fut nommé président du conseil aulique de guerre, et, en 1808, feld-maréchal. En 1813, il commanda l'armée d'Italie, et reprit ensuite la présidence du conseil aulique, dont il s'était démis quelques années auparavant. Il rendit les plus grands services par son activité pendant les campagnes que l'Allemagne a nommées la guerre de la délivrance. L'Empereur l'attacha immédiatement à sa personne, en lui rendant la charge qu'il avait occupée à la cour, et en le nommant capitaine des trabans, ou gardes particuliers de sa personne. Il lui confia en même temps la présidence de la section militaire du conseil d'État. Le comte de Colloredo-Wenzel termina sa carrière le 5 septembre 1822, dans sa 84e année. M—D j.

COLLOREDO-MANSFELD (JÉRÔME, comte DE), né à Wetzlar, le 30 mars 1775, était le second fils du chancelier François Gundacker, prince de Collo-

redo-Mansfeld. Doué d'une forte constitution, d'une haute stature et d'une vivacité d'esprit extraordinaire, il se voua de bonne heure à la carrière des armes. Son oncle, le comte Joseph, qui l'affectionnait particulièrement, lui donna à dix-sept ans une place de sous-lieutenant dans son régiment. Le jeune comte suivit bientôt après comme officier d'ordonnance le général Clerfayt, qui commandait le corps auxiliaire autrichien dans l'expédition du duc de Brunswick contre la France en 1792. Nommé capitaine-lieutenant en 1793, et commandant une compagnie de grenadiers, il concourut successivement au siége de Condé, à l'attaque du camp de César, au blocus de Dunkerque, etc. Nommé capitaine titulaire le 10 février 1794, il faisait partie de la réserve lors du combat que le général Otto eut à soutenir le 17 et le 18 mai sur les hauteurs de Turcoing, et il fut cité particulièrement. Mais le sort des armes, devenu bientôt si fatal aux alliés, le fut aussi pour le jeune Colloredo. Il était renfermé dans la place de Condé, dont la garnison se rendit après cinquante et un jours de siége. Devant retourner en Autriche jusqu'à son échange, il ut retenu comme otage, et contre les clauses de la capitulation, par ordre du général Schérer. Conduit prisonnier à Paris, il y resta longtemps détenu à l'abbaye St-Germain; et ce fut là qu'il rencontra le comte Auguste de Leiningen-Westerbourg, depuis général-major, et tous les deux de concert réussirent à s'évader. Passant par Lyon et Genève avec de faux passe-ports, ils arrivèrent à l'armée autrichienne, que commandait alors en Franconie le comte de Clerfayt. Le capitaine Colloredo fut aussitôt placé à la tête d'une compagnie de la garde, et fit la campagne de 1796 à l'avant-garde du feld-maréchal Wurmser Blessé grièvement quelques mois après d'un coup de feu à l'attaque de Brégentz, il fut transporté à Inspruck et de là à Vienne, où il se rétablit en peu de temps, au grand étonnement de tout le monde. Cependant cette blessure, que d'abord on avait crue mortelle, altéra sa santé pour le reste de ses jours. Quatre mois après, il put reprendre son service avec le grade de major. Ayant été chargé d'organiser un régiment hongrois, il s'acquitta de cette tâche avec tant d'habileté et de zèle, que deux bataillons furent bientôt en état d'entrer en campagne. Le comte de Colloredo se distingua à la tête d'un de ces bataillons, et il obtint le grade de colonel en second du régiment Olivier-Wallis, qui se trouvait sur le Haut-Rhin. Il se rendait à sa destination, lorsque, arrivé près de Laupheim, il rencontra le faible corps du prince Joseph de Lorraine, qui marchait sur Schaffhausen, formant le centre de l'attaque dirigée contre l'ennemi, qui occupait une position sur la Rothflussen. Colloredo offrit ses services au prince, prit le commandement d'un bataillon, à la tête duquel il fit des prodiges de valeur, et fut récompensé de sa belle conduite par le grade de colonel-commandant du régiment Archiduc-Ferdinand. Le 1er septembre 1805, il fut promu au grade de général-major avec le commandement d'une brigade de cinq bataillons de grenadiers, dans l'armée qui occupait le pays vénitien sous les ordres du prince Charles. A l'ouverture de la campagne, les 30 et 31 octobre, il fit échouer toutes les tentatives de Masséna sur l'aile gauche de l'armée dont il avait pris le commandement, dans la position retranchée de Caldiero. En 1809, Colloredo commandait une brigade de six bataillons à l'armée d'Italie, où il se distingua encore en différentes occasions, et particulièrement le 12 mai à Vérone, où il fut blessé en se défendant pendant vingt-quatre heures contre tous les efforts des Français, donnant ainsi le temps à l'armée autrichienne d'opérer sa retraite. Nommé feld-maréchal-lieutenant et commandeur de Marie-Thérèse, il prit le commandement d'une division, et se distingua de nouveau au combat de Raab. En 1813, il commandait une division en Bohême dans le corps d'observation, sous les ordres de Giulay. La bravoure, les talents qu'il déploya à l'attaque de la redoute de Dippoldiswald, et surtout à la bataille de Kulm, où, après avoir pris le parc d'artillerie de l'ennemi, il enleva le village d'Arbesau, et contribua puissamment au succès de la journée, lui méritèrent le grade de général d'artillerie (feldzeugmeister), avec le commandement du premier corps d'armée, et la décoration de St-Alexandre-Newsky, que lui envoya l'empereur de Russie. Ayant reçu, le 17 septembre, du prince de Schwarzenberg, l'ordre d'occuper les hauteurs de Strisowitz au moment où Napoléon en personne faisait une tentative par le défilé de Nollendorf, il se jette aussitôt sur le flanc gauche de l'ennemi, soutient un combat long et sanglant près d'Arbesau, enlève enfin ce village et se porte en toute hâte sur la route de Nollendorf. Intimidé par cet échec et par la nouvelle de l'approche des Prussiens et des Russes, l'ennemi se retire en désordre, abandonnant son artillerie et plusieurs milliers de prisonniers. L'empereur Alexandre envoya dans la nuit même au comte de Colloredo la croix de St-George de troisième classe, en lui exprimant toute sa satisfaction dans une lettre écrite de sa main. Le 17 octobre, arrivé devant Leipsick avec le premier corps, Colloredo formait, avec la division Lichtenstein et la réserve que commandait Merveldt, l'aile gauche de l'armée alliée sous les ordres du prince de Hesse-Hombourg. Ce général ayant été blessé, et Marveld fait prisonnier, Colloredo prit le commandement; mais, vers cinq heures de l'après-midi, comme il faisait ses dispositions sur le front de la ligne, il reçut une balle dans le côté gauche, à l'endroit même où, plusieurs années auparavant, il avait été atteint. Il recommanda aussitôt de ne point parler de cet accident, et continua de donner ses ordres et de concourir au succès de la journée. Remis de sa blessure, il prit, au 6 janvier 1814, le commandement de l'extrême gauche de l'armée alliée, et reçut encore dans un combat d'avant-postes, près du pont de Barces, un coup de feu à la cuisse gauche, ce qui l'obligea de quitter le champ de bataille et l'empêcha de prendre part au reste de la campagne. Après la paix de Paris, en 1814, l'empereur d'Autriche lui confia le commandement des troupes qui se retiraient en Bohême, et l'inspection générale de l'infanterie. Lors du retour de Na-

poléon en 1815, le général Colloredo commanda un corps de 24,400 hommes, d'autres disent 40,000, avec lequel il passa le Rhin, le 26 juin, près Bâle, et marcha sur Belfort pour attaquer Lecourbe, auquel il livra le 28 le combat de Chavanie entre Danpem et Belfort, ce qui força le général français de se jeter sur cette dernière place. Arrêté bientôt dans ses opérations par la conclusion de la paix, il alla prendre le commandement en Bohême. Six mois après, il passa en Illyrie, en Styrie et dans le Tyrol. Dans un voyage qu'il fit à Vienne, il fut atteint d'une maladie douloureuse, suite des fatigues de la guerre et de ses nombreuses blessures, et il y succomba le 23 juillet 1822. Les officiers du corps alors cantonné en Bohême demandèrent l'autorisation de lui élever un monument sur le champ de bataille de Kulm; et ce glorieux trophée s'élève aujourd'hui sur les lieux mêmes où Colloredo s'était plus particulièrement distingué. M—D j.

COLLOREDO (Louis), capucin de Vérone, se fit remarquer en 1797 à la tête des furieux qui massacrèrent, jusque dans les hôpitaux, des soldats malades de la république française. Au milieu de ces horreurs, on le vit haranguer la populace, et l'exciter par ses discours à exterminer tout ce qui portait le nom français. Arrêté après la réduction de cette ville, et traduit devant une commission militaire, il fut condamné au dernier supplice et exécuté sur-le-champ. Il affronta la mort avec un grand courage, et étonna ses juges par sa fermeté autant que par sa présence d'esprit. Après les événements de 1814, les capucins de Vérone lui élevèrent dans leur église un monument qui rappelle sa conduite et sa condamnation. Botta a inséré dans son *Histoire d'Italie* un discours très-remarquable, prononcé par ce moine fanatique, et attribué sans fondement au fameux prédicateur Turchi, alors évêque de Parme. G—RY.

COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie), membre de la convention nationale, du comité de salut public, et l'un des hommes les plus horriblement fameux de la révolution, naquit à Paris, en 1750. Comédien ambulant avant cette époque, et auteur dramatique très-médiocre, il avait été froidement accueilli dans plusieurs villes; il s'était même vu siffler à Lyon, et cette malheureuse ville paya bien cher quelques années plus tard un acte de justice réclamé par le bon goût. Collot d'Herbois mit cependant d'abord dans sa conduite plus de régularité et plus de décence que n'en comportait alors la profession qu'il exerçait. A Genève, où il était devenu directeur de troupe, il jouissait d'une certaine considération, et ce fut là sans doute qu'il puisa ses principes républicains, qui s'exaltèrent en 1789, et dégénérèrent en démence furieuse par l'abus des boissons fortes; car, dans les dernières années de sa vie, il était presque toujours ivre; aussi, dans leur fameux noël, les Girondins l'appelèrent-ils *le sobre Collot*. Admis au club des jacobins, son audace, la force de son organe, et sa déclamation théâtrale, l'y firent remarquer, et lui donnèrent quelque ascendant. Une petite brochure commença sa fortune politique. Le club des jacobins avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage dans lequel on ferait connaître au peuple combien le nouvel ordre de choses lui était avantageux. Il s'agissait de la royauté constitutionnelle: on eût, à cette époque, regardé comme le dernier terme de l'extravagance le projet de substituer la république à la monarchie. Collot composa un opuscule intitulé l'*Almanach du père Gérard* (1), qui remporta le prix, et fut prôné par tous les partisans des idées nouvelles. Ce succès excita l'amour-propre de l'auteur, qui dès lors se crut appelé à remplir les premières places de l'État. Lorsque Danton fut nommé ministre de la justice, Collot d'Herbois, qui prétendait à ce portefeuille, disait, au rapport de Prudhomme, son ami : « Louis XVI n'est pas pa« triote; s'il l'était, n'aurait-il pas dû me nommer « ministre de la justice? » Persuadé qu'il n'avait plus rien à espérer de la cour, il saisit habilement l'occasion de se déclarer contre elle avec un certain éclat. La victoire de Bouillé sur les insurgés de Nancy étant devenue impopulaire, grâce aux déclamations des principaux démagogues, Collot imagina qu'il pourrait faire tourner à son avantage cette disposition des esprits. Appuyé par la société des jacobins, il présenta à l'assemblée législative, dans la séance du 9 avril 1792, une pétition en faveur de quelques soldats du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères par les lois de leur pays, pour avoir pris part à la sédition. La pétition fut accueillie par l'assemblée, le roi demanda la grâce de ces soldats, et les cantons l'accordèrent sans difficulté. Collot d'Herbois ne s'en tint pas là; il voulut que le retour de ses protégés fût un triomphe, et il les recommanda à tous les clubs, depuis Brest jusqu'à Paris. On les reçut partout comme des martyrs de la liberté, et ils arrivèrent dans la capitale chargés de lauriers et de couronnes. Un banquet somptueux les attendait dans le local de la société; enfin, d'une grâce accordée à des galériens, on fit une intrigue, un moyen de révolution. Péthion, maire de Paris, autorisa en leur honneur une espèce de fête civique. On les fit placer sur un char attelé de chevaux blancs, et au haut duquel trônait Collot dans une attitude théâtrale, et entouré d'une multitude de petits drapeaux tricolores. Ce singulier cortége partit de l'emplacement de la Bastille, traversa lentement les boulevards, suivi d'une nombreuse populace, et se rendit au Champ de Mars, au pied de l'autel de la patrie; là, les triomphateurs et leur cortége prêtèrent, au milieu des hymnes et des chants patriotiques, le serment de vivre libres ou de mourir. Ils furent ensuite présentés à l'assemblée nationale, qui leur accorda les honneurs de la séance. Cette jonglerie politique, dans laquelle parurent les premiers bonnets rouges, servit merveilleusement les projets de celui qui l'avait préparée et qui s'en était fait le héros. Il devint membre de cette municipalité de Paris, qui, dans la matinée du 10

(1) Le père Gérard était un cultivateur breton, que son bailliage avait député aux états généraux : c'était un homme simple et honnête, auquel l'esprit de parti supposa toutes les vertus.

août 1792, après avoir chassé l'ancien corps municipal, se mit à sa place, s'installa elle-même, et prononça la déchéance du roi. Dès le lendemain de cette journée, Collot devint membre du conseil attaché au ministère de la justice. On s'accorde généralement à dire qu'il fut le provocateur et le panégyriste des massacres de septembre, et l'on cite à l'appui de cette opinion les paroles qu'il adressait à Robert de Paris, qui le félicitait de sa nomination au conseil de la justice : « Voilà le faubourg St-Germain « qui va bientôt être évincé, nous pourrons choisir « chacun l'hôtel que nous voudrons. » Il présida l'assemblée électorale qui, en septembre 1792, nomma les députés à la convention, et il fut l'un des premiers élus pour représenter le département de Paris. Dès les premières séances, il demanda l'abolition de la royauté, mais non pas le premier, comme le dit *le Moniteur* du 22 septembre : la motion en avait déjà été faite avant qu'il prît la parole, et il n'eut plus qu'à la faire adopter en l'appuyant avec force. Le 30 octobre suivant, il réclama la peine de mort contre les émigrés. Envoyé à Nice après la conquête de ce pays à la fin de 1792, il se trouvait absent lors du procès de Louis XVI, mais il écrivit qu'il votait la mort sans appel et sans sursis. Collot fut l'instrument le plus aveugle et le plus féroce des doctrines de la montagne. La fureur exterminatrice qu'il déploya dans ses missions fait de lui, comme de Carrier, l'expression la plus complète et comme l'incarnation de cette maxime qui résume toute la politique du temps : massacrer pour épouvanter, épouvanter pour régner. De retour à Paris à la fin de 1792, quelque temps avant le prétendu assassinat de Léonard Bourdon, à Orléans, il fit déclarer cette ville en état de rébellion, et s'opposa à la mise en liberté des prévenus arrêtés par suite de ce crime imaginaire. Une autre mission qu'il remplit dans les départements de l'Oise et de l'Aisne fut également signalée par des arrestations nombreuses, et lui donna un nouveau titre à l'horrible confiance de la convention. Collot en était déjà devenu un des membres les plus influents. Il avait participé, dans les journées des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, à la victoire remportée par Robespierre sur le parti de la Gironde. Le 13 juin, il avait été élu président de la convention. Le 6 septembre, sur la proposition de Barère, il fut, avec Billaud-Varennes, adjoint au comité de salut public. La loi des suspects, rendue le 17 du même mois, avait tellement encombré les prisons de la capitale, que les membres du comité eurent à délibérer sur les moyens d'y faire un vide. Comme quelques-uns de ses collègues proposaient la déportation : « Il ne faut rien déporter, s'écria Collot d'Herbois, « il faut détruire tous les conspirateurs; que le lieu « de leur détention soit miné et la mèche toujours « allumée pour les faire sauter, si eux ou leurs par- « tisans osent tenter de nouveaux efforts contre la « république. » En novembre 1793, il se rendit à Lyon avec Fouché de Nantes, l'un des deux commissaires qui lui avaient été adjoints : il était chargé de *purifier* cette malheureuse cité. Les détails de sa conduite dans cette terrible mission ne peuvent tous appartenir à cet article. Il fit périr plusieurs milliers de personnes par les mains des bourreaux, la fusillade et le canon. Un décret du 21 vendémiaire ordonnait la démolition de Lyon, et ajoutait que les ruines de cette belle cité s'appelleraient désormais *Commune affranchie*. Collot écrivit alors à la convention : « Nous le jurons, le peuple sera vengé ; le sol qui « fut rougi du sang des patriotes sera bouleversé. « Tout ce que le crime et le vice avaient élevé sera « anéanti ; et sur les débris de cette ville superbe et « rebelle, qui fut assez corrompue pour demander « un maître, le voyageur verra avec satisfaction « quelques monuments simples élevés à la mémoire « des amis de la liberté, et des chaumières éparses, « que les amis de l'égalité s'empresseront de venir « habiter, etc. » Toute sa correspondance est écrite sur ce ton. Il réclame de la société des jacobins de Paris, pour composer ses *commissions extraordinaires*, de *vrais sans-culottes*, et pour l'aider dans son projet de *régénération* de la cité lyonnaise, une *colonne de l'armée révolutionnaire*. Bientôt, en effet, il mit à exécution le décret de la convention et continua, en détruisant les principaux édifices de Lyon, l'œuvre de son collègue Couthon, qui avait déjà fait abattre la presque totalité des maisons de la place de Belcour. Collot déploya une effrayante activité dans l'accomplissement de ce qu'il appelait son devoir. Les cinq juges qui composaient la commission temporaire proscrivaient et jugeaient sans cesse; sans cesse les bourreaux exécutaient leurs arrêts. Au moindre signe de lassitude, Collot d'Herbois gourmandait leur paresse. « Vous vous plai- « gnez, leur disait-il, de travailler le jour et la nuit ! « Faibles républicains, l'excès de vos travaux est-il à « comparer à mes veilles? Brûlez, brûlez du feu qui « m'anime, et vous recouvrerez de nouvelles forces. » L'instrument de mort était en permanence sur la place des Terreaux ; mais, au gré de Collot, la guillotine ne pouvait fonctionner assez vite. D'ailleurs, selon lui, les exécutions n'étaient pas assez théâtrales : « Je m'indigne, l'entendait-on s'écrier, je m'indigne « que la vengeance de la patrie soit aussi morne et « silencieuse : c'est à coups de foudre qu'elle doit « frapper ses ennemis. » Aussi bientôt les fusillades et les mitraillades lui parurent un moyen plus expéditif et plus grandiose de *venger la patrie*. En présence de ces atrocités, non-seulement il n'était pas permis de gémir, mais il ne fallait pas même se taire : il fallait applaudir sous peine de montrer une faiblesse antirépublicaine. « On traitera « comme suspect, disait-il dans une de ses pro- « clamations, tous ceux qui laisseraient apercevoir « sur leur physionomie ou dans leurs propos le moin- « dre signe de tristesse et de compassion. » Une pétition rédigée en faveur des malheureux Lyonnais fut lue à la barre de la convention, et parut produire quelque effet; mais Collot, qui avait été appelé à Paris par le comité, vint à bout d'intimider ses adversaires par un véritable coup de théâtre : il se servit de l'effigie de Chalier, comme autrefois Antoine des restes sanglants de César, pour exalter les fureurs populaires. Le simulacre du féroce Piémon-

tais fut présenté à la convention, porté dans toutes les rues, invoqué à la tribune des jacobins, et l'ordre de continuer les exécutions fut réitéré; mais celui qui l'avait fait donner étant resté à Paris, elles se ralentirent insensiblement, et cessèrent enfin, à l'époque où elles devenaient plus effrayantes et plus multipliées dans la capitale. Cependant la division commençait à s'établir parmi les plus ardents révolutionnaires; Robespierre et Collot s'observaient. L'union dans laquelle ils avaient vécu jusqu'alors cessa tout à coup à l'occasion d'un événement qui acquit à Collot une popularité qui excita la jalousie de Robespierre. Le 22 mai 1794, en rentrant chez lui à une heure du matin, il fut attaqué par un jeune homme nommé Admiral, qui lui tira deux coups de pistolet, dont aucun ne l'atteignit. Cet événement fit beaucoup de bruit, et parut augmenter pour quelque temps l'influence dont il jouissait dans la convention. Le 19 juillet, il obtint la présidence. Ce fut alors que Robespierre, jaloux de tous ceux qui voulaient l'égaler, se déclara son ennemi, et s'adjoignit St-Just et Couthon pour former ce triumvirat qui, après avoir exercé un pouvoir sans bornes pendant quelques semaines, fut dissous le 9 thermidor. Collot contribua puissamment à la proscription de Robespierre; mais il ne tarda pas à être dénoncé lui-même par Lecointre de Versailles, et malgré l'évidence des faits, la convention passa à l'ordre du jour le 13 fructidor suivant (30 août). Un mois après, le 12 vendémiaire an 3 (3 octobre 1794), Legendre renouvela contre Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère, la dénonciation de Lecointre, et obtint qu'une commission serait chargée de l'examen de la conduite de ces trois représentants, qui, en conséquence, furent décrétés d'accusation le 12 ventôse an 4 (2 mars 1795). Une députation de la ville de Lyon apporta à l'assemblée un mémoire qui fortifiait, par l'exposé des faits les plus graves, la mesure législative dont Collot était particulièrement l'objet. Il profita avec autant d'adresse que de succès de la fermentation causée dans Paris par un prétendu projet de le sauver. Dans sa défense, toute en récriminations contre les membres des comités, il sut alarmer la convention elle-même. « Ce n'est point contre moi, s'écriait-il, « mais contre l'assemblée tout entière que l'on « commence la guerre par des libelles, jusqu'au mo- « ment où on pourra la soutenir par les poignards, « et la terminer par les échafauds. » La discussion contre Collot d'Herbois et ses deux collègues, commencée le 5 germinal an 3 (25 mars 1795), fut interrompue le 12 du même mois (1er avril) par le soulèvement du peuple des faubourgs, dirigé par le parti jacobin contre la convention. Cette tentative ayant échoué, l'assemblée condamna immédiatement Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère, à la déportation, et ordonna qu'ils seraient dirigés le jour même sur Rochefort, et de là transportés à Cayenne. Jusqu'au 1er prairial an 4 (22 mai 1795), les partisans de ces députés parvinrent à paralyser la mesure prise contre eux; mais l'insurrection du 1er prairial, dont le but était le même que celle du 12 germinal précédent, ayant éclaté avec une violence qui alarma chaque représentant pour sa propre vie, et dont Férand fut la victime (*voy.* FÉRAUD), la convention décréta que, dans le cas où les condamnés n'auraient pas encore quitté la France, ils seraient traduits au tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Avant l'arrivée du courrier porteur de cet ordre, des avis particuliers étaient parvenus à Rochefort, et on s'était hâté d'embarquer Collot et Billaud. Séparé de son compagnon d'infortune en arrivant à Cayenne, Collot d'Herbois, fidèle à ses principes, s'efforça de soulever les noirs contre les blancs, et l'autorité, informée de ses manœuvres, le fit enfermer dans le fort de Sinnamari. Il y fut atteint d'une fièvre chaude. On voulut le transférer dans l'hôpital de Cayenne. Dévoré d'une soif ardente, il demanda à boire pendant le trajet. Soit erreur de la part des nègres qui le portaient, soit d'après des ordres secrets, ils lui donnèrent une bouteille de rhum, qu'il but d'un trait. Ses souffrances devinrent aussitôt horribles, et il expira en arrivant à l'hôpital, le 18 nivôse an 4 (janvier 1796). Presque tous les ouvrages de Collot d'Herbois, pièces de théâtre et opuscules littéraires, se ressentent de son état d'irritation perpétuelle, et sont parfaitement d'accord avec ses opinions politiques. Les principaux sont : 1° *Lucie, ou les Parents imprudents*, drame en 5 actes et en prose, Bordeaux, 1772; Nantes, 1774; Avignon, 1777; la Haye, 1781, in-8°. 2° *Le Paysan magistrat*, comédie en 5 actes et en prose, imitée de l'espagnol de Calderon, d'après la traduction de Linguet, 1777, in-8°; 1780, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; Paris, 1790, in-8°. La pièce espagnole est intitulée *l'Alcade de Zalaméa*, et l'ouvrage de Collot fut aussi représenté sous ce titre et sous celui de : *Il y a bonne justice.* 3° *Le Vrai Généreux, ou les bons Mariages*, drame villageois en 1 acte, Paris, 1777, in-8°. 4° *Le Bon Angevin, ou l'hommage du cœur*, comédie-vaudeville en 1 acte, Amiens, 1777, in-8°. 5° *Le Nouveau Nostradamus, ou les Fêtes provençales*, comédie en 1 acte et en prose, Avignon, 1777, in-8°. 6° *Le Bénéfice*, comédie-proverbe en 1 acte et en prose, Paris, 1778, in-8°. 7° *Les Français à la Grenade, ou l'Impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie-divertissement en 2 actes et en prose, mêlée de chants, etc., Lille et Douai, 1779; Bordeaux, 1780, in-8°. C'est sans doute cette pièce que Ersch a indiquée sous le titre de *l'Impromptu à la dragonne.* 8° *L'Amant loup-garou, ou Monsieur Rodomont*, pièce comique en 4 actes et en prose, imitée de l'anglais, Douai, 1777; Paris, 1780, in-8°. C'est une imitation des *Commères de Windsor*, par Shakspeare. 9° *La Fête dauphine, ou le Monument français*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de chants, etc., Rouen, 1781, in-8°. 10° *L'Inconnu, ou le Préjugé nouvellement vaincu*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1790, in-8°. 11° *La Famille patriote, ou la Fédération*, pièce nationale en 2 actes et en prose, Paris, 1790, in-8°. 12° *Adrienne, ou le Secret de famille*, comédie en 3 actes et en prose, 1790, in-8°. 13° *Le Pro-*

cès de Socrate, ou le Régime des anciens temps, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1791, in-8°. 14° *Les Portefeuilles*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1791, in-8°. 15° *L'Aîné et le Cadet*, comédie en 2 actes et en prose, Paris, 1792, in-8°. 16° *Almanach du P. Gérard pour* 1792, Paris, 1792, in-12, avec figures réimprimé en divers formats, et aussi sous le titre d'*Etrennes aux amis de la Constitution française, ou Entretiens du père Gérard avec ses concitoyens*, 1792, in-12, traduit en anglais à Paris même par J. Oswald, 1792, in-8°; en hollandais, à Dunkerque, 1792, in-8°, et en allemand. Un anonyme donna en même temps l'*Almanach de l'abbé Maury, ou Réfutation de l'Almanach du père Gérard*, in-32, qui a eu au moins deux éditions. *Lucie, le Paysan magistrat* et *l'Amant loup-garou* ont été recueillies à la Haye par le libraire Constapel, qui s'est contenté d'imprimer un frontispice, portant ces mots: *Œuvres de théâtre de M. Collot d'Herbois*, la Haye, 1781, in-8°. Le même libraire annonçait la prochaine mise en vente de *Rodrigue et Séraphine*, comédie héroï-lyrique en 4 actes du même auteur; on ignore si elle est imprimée. Collot donna, en 1790, au théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui le Théâtre-Français), *la Journée de Louis XII*, comédie héroïque et nationale en 3 actes, et *Isabelle et don Louis*, comédie en 3 actes. Ces deux pièces ne sont point imprimées. Il est aussi l'auteur d'un drame en 5 actes et en vers, joué en province sous le titre de: *Clémence et Montjair*. Collot d'Herbois a fait à la convention et aux jacobins plusieurs discours ou rapports qui ont été imprimés. Il signa avec Barère, Billaud et Vadier, la *Réponse des membres des deux anciens comités de salut public et de sûreté générale, aux imputations renouvelées contre eux par L. Lecointre de Versailles*, an 3, in-8°; et avec les deux premiers, la brochure intitulée: *les Membres de l'ancien comité de salut public au peuple français et à ses représentants*, an 3, in-8°. Il publia aussi une apologie de sa conduite à Lyon, ou réponse aux accusations dirigées contre lui. Cette brochure est antérieure au 9 thermidor. Enfin, plusieurs lettres de Collot sont imprimées dans le *Rapport fait* (par Courtois) *au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*; et dans le *Rapport fait* (par Saladin) *au nom de la commission des vingt et un, créée pour l'examen de la conduite des représentants du peuple Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère et Vadier*. B—u et Ch—s.

COLLOT (Jean-François-Henri), né au Pont-d'Arches, près de Charleville, le 26 janvier 1716, occupa l'emploi de commissaire ordonnateur des guerres, d'abord à Grenoble, puis à Rennes, et enfin à Nancy. Le temps qu'il pouvait dérober aux soins de l'administration militaire, il le donnait à la culture des lettres; et c'est par là seulement qu'il est parvenu à sauver son nom d'un complet oubli. Des fables, parmi lesquelles l'abbé Boulliot, dans sa *Biographie ardennaise*, cite *le Pinson et la Fauvette*, et un assez grand nombre de pièces légères, lui avaient procuré ces faciles succès de société qu'un bon esprit sait toujours apprécier à leur juste valeur. Ces premiers essais de Collot n'ont pas vu le jour. 1° Il avait composé un *Mémoire sur les invalides*, qui fut présenté au ministre et à la cour. On le trouve inséré dans l'*Encyclopédie* de Diderot, au mot Invalides. Collot, frappé de la dépopulation des campagnes, propose d'y remédier, en disséminant, dans les communes rurales les plus voisines du lieu de leur naissance, tous les invalides encore en état de se marier. « Quel inconvénient, dit l'auteur du mé« moire, y aurait-il de *statuer* que tout soldat, cava« lier, dragon, de quarante-cinq ans et au-dessous, « auquel ses services ou certaines blessures ont mérité « l'hôtel des Invalides, *se retirât dans sa commu« nauté* (commune rurale)? Pourquoi ne pas faire « une loi d'État qui *oblige cet homme de s'y ma« rier?*.... Le soldat avec sa paye que le roi devra « lui conserver, suivant son grade, et telle qu'il la « recevait à son corps, la fille avec le produit de son « travail et de son économie, auront précisément ce « qu'il faut pour vivre commodément ensemble: « *voilà donc un mariage*... Le grand contredit (in« convénient) de l'hôtel royal est que tous les sol« dats qui y sont admis sont autant d'hommes per« dus pour l'État; ils y enterrent, en entrant, jusqu'à « l'espérance de se voir renaître dans une postérité; « on en voit peu se marier... Rien ne les y sollicite... « Le mariage est nécessaire... *il faut donc l'ordon« ner*... Serait-il difficile de prouver que parmi tous « les soldats invalides existant actuellement à l'hôtel, « ou détachés dans les forts, il ne s'en *trouvât* plus « d'un tiers en état d'être mariés?... On voit tous les « jours des soldats qui ont trente ans de service « plus frais et mieux portants que bien des ouvriers « qui n'ont jamais quitté le lieu de leur naissance... » Ces citations suffisent pour montrer à la fois, et ce qu'il y a de bizarre, et ce qu'il pouvait y avoir d'utile dans le projet de Collot à l'époque où il parut; car il n'y avait pas alors, comme on le voit aujourd'hui, un nombre considérable d'invalides hors de l'hôtel, pensionnés par l'État et souvent mariés. L'admission à l'hôtel, qui est aujourd'hui une faveur, était alors obligatoire, dans certaines conditions. Quant au mode d'exécution proposé par Collot, ces *mariages forcés de colons vétérans et invalides* seraient bien contraires à l'esprit de nos institutions libérales. On oserait à peine assurer que le gouvernement russe lui-même consentît à tenter une pareille expérience. 2° En 1769, Collot publia un autre écrit d'un titre fort singulier: *Mémoire sur la v..... parmi les troupes, écrit de façon à être lu dans un couvent de religieuses*, in-8°. 3° Collot publia encore, en 1774: *Satires en vers sur les innovations dans le ministère*, Bâle, in-8°; en 1780, *l'Officier français à l'armée, opéra-comique mêlé d'ariettes*, Grenoble, in-8°, représenté sur le théâtre de la même ville, pour la première fois, le 11 mai 1780. 4° Enfin on trouve de lui, dans l'*Annuaire du département de la Marne*, an 11 (1803), une *Épître*, en vers, *à M. Gellée, médecin à Châlons*, du 26 janvier 1797. Le même recueil donna, en 1804, une nouvelle ou conte moral, intitulé: *Euphémie*, par la fille même de Collot, mariée à M. Gau-

thier d'Omey, premier secrétaire de l'intendance de Champagne. A cette époque, âgé de 88 ans, Collot était tombé presque en enfance; il mourut au Mesnil, près de Châlons-sur-Marne, en octobre 1804. — Son frère, *André-Joseph* Collot, subdélégué de l'intendance de Champagne, trésorier de la guerre, et receveur des traites et deniers communs de Charleville, était mort dans cette ville, le 9 septembre 1797, à l'âge de 66 ans. André-Joseph avait été garde-marteau des eaux et forêts, et il aimait à s'occuper d'agriculture. On a de lui un opuscule intitulé : *Entretiens d'un seigneur avec son fermier, particulièrement utiles pour les communautés de la subdélégation de Mézières, et relatifs au climat, à la nature des terres et aux abus qu'on remarque dans ce pays, par M. C****, Charleville, Raucourt, 1784, in-8°. N—F—E.

COLLUCCIO (Salutato). *Voyez* Salutato.

COLLYER (Joseph), graveur, né à Londres, en 1748, eut pour premier maître Antoine Walker, artiste d'un grand mérite, auquel sont dues quelques-unes des plus belles estampes d'une collection célèbre en Angleterre, celle de Houghton. Il reçut ensuite des leçons du frère de cet artiste, William Walker, et il en profita à tel point qu'on n'a su auquel des deux précisément on devait attribuer *la Veillée flamande*, d'après Téniers, une des estampes de la collection dont nous venons de parler. Ayant eu occasion de graver, entre autres portraits, celui de sir Josué Reynolds, président de la société royale de Londres, il lui donna une telle opinion de son habileté et de son goût, que Reynolds lui confia le soin de propager par la gravure son admirable tableau de *Vénus*. Il paraît que c'est pour reconnaître le talent remarquable que Collyer avait déployé dans ce morceau capital, que le titre d'associé de l'académie royale lui fut conféré en 1786. Il est mort en 1827, doyen des académiciens de cette catégorie et de ce titre d'associés. Parmi les nombreux portraits qu'il a laissés, on admire particulièrement ceux de George IV, et de la princesse Charlotte, fille de ce souverain. Mais il n'a rien fait de plus achevé et de plus exquis peut-être qu'une gravure circulaire représentant sir William Young, baronnet, membre de la société royale de Londres et de la chambre des communes. On trouve une notice assez détaillée sur sa vie et ses travaux dans le *Gentleman's Magazine*. Ch—r.

COLMAN (George), auteur dramatique anglais, naquit vers 1733, à Florence, de Thomas Colman, résident d'Angleterre à la cour du grand-duc de Toscane, et d'une sœur de la comtesse de Bath. George II fut son parrain. Élevé au collége de Westminster, il y eut pour condisciples Lloyd, Churchill, Thornton, trois poëtes anglais qui ont eu quelque réputation. Colman se distingua de bonne heure par son goût pour la poésie. Ce fut peu d'années après son admission à Oxford (1751), que, très-jeune encore, il s'associa avec Bonnel Thornton dans la rédaction du *Connaisseur*, ouvrage périodique qui paraissait une fois par semaine, et qui fut continué depuis le 31 janvier 1754 jusqu'au 30 septembre 1756. On y trouve beaucoup d'esprit, et des peintures piquantes des mœurs du temps, de l'instruction, de la gaieté, mais peu de profondeur et de solidité, qualités qu'on ne pouvait guère attendre de l'âge des auteurs. Colman, destiné à suivre la carrière des lois, passa d'Oxford à l'école de droit de Lincoln's-Inn; mais il ne se montra guère au barreau. En 1760, parut à Drury-Lane son premier ouvrage dramatique, *Polly Honneycomb*, pièce fort gaie, qui obtint de grands applaudissements, et fut suivie, en 1761, de *la Femme jalouse*, ouvrage plus important, et dont le succès fut encore plus flatteur. La comédie française de *la Femme jalouse*, composée par Desforges, n'est qu'une imitation de la pièce anglaise; et, quoique le ton en soit trop sérieux et l'effet peu piquant, elle a mérité de rester sur le répertoire du Théâtre-Français. Colman donna successivement plusieurs autres comédies, qui obtinrent, en général, la faveur du public, particulièrement *le Mariage clandestin*, qu'il composa avec Garrick. Il avait déjà composé avec son ami Robert Lloyd les meilleures parodies du temps moderne, les odes *à l'Oubli* et *à l'Obscurité*, et était devenu propriétaire d'un journal intitulé le *St-James's Chronicle*, dans lequel il inséra plusieurs morceaux en prose, entre autres *le Génie*. En 1764, la mort du lord Bath lui procura une fortune indépendante, que la mort du général Pultney, héritier du lord Bath, vint encore augmenter en 1767. Il publia, vers cette époque, une traduction de Térence, fort estimée, quoiqu'on n'ait pas généralement approuvé l'espèce de rhythme qu'il a choisie : c'est une sorte de vers blancs, peu réguliers, qui ne sont tout à fait ni vers ni prose. En 1768, il acheta, en société avec trois autres personnes, le privilége du théâtre de Covent-Garden, dont il prit lui-même la direction. Cette association fut la cause de quelques querelles qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, et ont donné lieu à divers pamphlets pleins d'esprit et d'animosité. Après avoir dirigé ce théâtre pendant sept années, Colman vendit la part qu'il y avait, pour acheter, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il sut donner une vogue extraordinaire; car il était, après Garrick, l'homme le plus propre à diriger un théâtre. Il fit paraître ensuite une nouvelle traduction en vers réguliers de l'*Art poétique* d'Horace, avec un commentaire, où, contre l'opinion du docteur Hurd, il explique ce poëme suivant une idée de Wieland, qui a cru que cette épître d'Horace, mal à propos appelée *Art poétique*, a été adressée à un des petits-fils de Pison, d'après le désir de sa famille, pour le guérir d'un penchant pour la poésie qui n'était pas accompagné de talent. Ainsi, dans cette hypothèse, Horace, sous prétexte d'instruire le jeune Pison des règles de l'art des vers, l'effraye par le tableau de ses difficultés. Colman est auteur de vingt-six pièces de théâtre; d'une préface pour une édition de Beaumont et Fletcher; d'une dissertation ingénieuse imprimée en tête du théâtre de Massinger, etc. Ses œuvres dramatiques ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Londres, 1777, et ses opuscules en prose, en 3 volumes, sous ce titre :

Prose on several occasions, etc., ibid., 1787. Vers la fin de sa vie, une attaque de paralysie vint déranger cette tête si bien organisée, et l'on fut obligé de l'enfermer dans une maison d'aliénés à Paddington, où il mourut le 14 août 1794. Sa stature était extraordinairement petite, et il était le premier à en plaisanter; il disait qu'il perdait plus de temps qu'un autre sur les grandes routes, parce que, lorsqu'il voyageait à cheval, les commis ne manquaient jamais de fermer les barrières à son approche, croyant toujours voir venir à eux un cheval échappé, attendu que son corps était entièrement caché par la tête et le cou du cheval. — *George* COLMAN, fils du précédent, auquel il a succédé dans la propriété du théâtre de Hay-Market, a publié un recueil de mélanges, sous le titre de *Mynight-gown and slippers*, 1799, in-4°, et un grand nombre de pièces de théâtre : son opéra-comique d'*Inkle et Yariko* a été réimprimé à Paris en 1803. S—D.

COLMAR (JEAN), né à Nuremberg, en 1684, devint en 1719 recteur de l'école de l'hôpital de la même ville, et en remplit les fonctions avec autant de zèle que de talent. Il bannit les restes de barbarie qui subsistaient encore dans le système d'enseignement, perfectionna surtout l'éducation morale, et introduisit dans son école l'étude du grec et celle de l'éloquence. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 2 avril 1737. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Antihenoticon, seu de causa negati Lutheranos inter et Calvinianos unionis successus disquisitio methodo mathematica instituta*, 1714. 2° *Dissertatio de summa judæorum astorgia*, Altorf, 1716, in-4°. 3° *Le Monde dans une noix*, Nuremberg, 1730, in-8° (en allemand). C'est une nouvelle édition, continuée jusqu'à 1730, et arrangée par demandes et réponses, d'un ouvrage fort curieux. (*Voy.* Samuel FABER.) 4° *Cellarius mnemonicus, id est ratio promptissima latinæ linguæ voces primigenias facile percipiendi et fideliter retinendi*, 1730, in-8°. Cet ouvrage, qui est aussi écrit en allemand, lui est généralement attribué, quoique anonyme. C. M. P.

COLMENAR (DON JUAN ALVAREZ DE), historien espagnol du 18e siècle. On a de lui deux ouvrages estimés : 1° *Annales d'Espagne et de Portugal*, Amsterdam, 1741, 14 vol. in-8° ou 8 vol. in-12, fig. : cette histoire, traduite en français par Massuet, embrasse les annales des deux monarchies depuis leur établissement jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. 2° *Les Délices de l'Espagne et du Portugal*, Leyde, 1707, 5 vol. in-8°, et 1715, 6 vol. in-12, fig. Cette description de la péninsule offre plus d'intérêt et moins d'inexactitudes qu'on n'en trouve dans ces compilations connues sous le nom de *Délices de l'Italie, de la Suisse*, etc. Colmenar est le premier qui ait donné quelques notions assez satisfaisantes, mais incomplètes, sur les diverses routes de l'Espagne et de ses principales villes; mais son livre a été singulièrement défiguré par les additions de l'éditeur hollandais, qui a laissé percer jusque dans les estampes sa haine aveugle contre l'Église catholique. V—VE.

COLMENARES (DIEGO DE), né à Ségovie, longtemps curé de l'église de St-Jean en cette ville, consacra tous les loisirs que lui laissait son ministère à étudier l'histoire et les antiquités de sa patrie. Il découvrit dans les archives nationales un grand nombre de monuments historiques qu'il publia, et mourut au mois de février 1651. Son principal ouvrage a pour titre : *Historia de la insigne ciudad de Sigovia, y compendio de las Historias da Castilla*, Ségovie, 1637, in-fol. Les auteurs espagnols, en louant son style et sa méthode, reconnaissent qu'il doit être compté le premier parmi ceux qui ont écrit l'histoire particulière des villes. V—VE.

COLMI, plutôt que COLINS, poëte du Hainaut, attaché à Jean de Beaumont (*voy.* ce nom), a composé un poëme, ou *rotulus* français, sur la bataille de Crécy, livrée le 26 août 1346, poëme dont parle Bréquigny dans les *Notices des manuscrits*, t. 2, p. 225-226, et que M. Buchon a inséré en entier au t. 14 de son édition de Froissart, p. 281-300. L'auteur y célèbre surtout la mort du roi de Bohême, tué dans cette journée, et sur lequel on trouve des vers flamands assez curieux dans une chronique de Brabant depuis l'an 603 jusqu'à 1497, dont l'auteur est Vincent le jacobin (*Vincent de jacopyn*), et qui était dans la bibliothèque de J.-F. Verdussen. Colmi nomme un grand nombre de seigneurs qui périrent avec ce prince. Au surplus, il fait un continuel emploi de personnages allégoriques, insipides fictions alors généralement à la mode; car il semblait que le système des *universaux*, ou des idées générales personnifiées, avait envahi la poésie comme les sciences et les arts. Le trouvère s'exprime ainsi sur son propre compte :

Il seroit bon que ceste chose
Fust mise en rime et non en prose.
. . . .
Et i a ci un ménestrel
. . . .
Colmi a nom de Hénaut nés
Qui par plusieurs fois s'est penés
Du bien des bons ramentevoir.

Bréquigny écrit *Colmi* et *Hénaut*, auxquels M. Buchon substitue *Renaut* et *Colins*. Il semblerait, d'après les deux derniers vers, que Colmi ou Colins s'était encore exercé sur d'autres sujets; mais les historiens de la littérature française n'en disent mot. R—G.

COLNET DU RAVEL (CHARLES-JOSEPH-AUGUSTE-MAXIMILIEN DE), naquit le 7 décembre 1768, à Mondrepuy, en Picardie (1). Son père servait dans les gardes du corps de Louis XV, et il se distingua aux champs de Fontenoy. Le jeune Colnet commença ses études au collége militaire de Rebais, dans la Brie, et vint les continuer à l'école militaire de Paris, où il eût pour camarades Bonaparte et le général Bertrand. Mais se sentant peu de goût pour la car-

(1) On ne sait sur quel fondement le *Dictionnaire biographique universel et pittoresque* le fait naître en 1769, à Quicangrogne, près de Vervins; selon la *Biographie des hommes vivants*, il serait né en 1770. On ne lui donne que les deux prénoms de *Charles-Joseph*, sans ajouter le surnom DU RAVEL, ni la particule aristocratique devant son nom.

rière des armes, Colnet alla terminer ses études à la Flèche, où il se fit remarquer par son application et par les nombreuses couronnes qui lui furent décernées dans les exercices publics. Quand il sortit de la Flèche, la révolution était commencée. Il vint à Paris pour échapper à la réquisition : il y étudia la médecine sous Cabanis et Corvisart, et lorsqu'en 1793, un décret expulsa de la capitale et des places fortes tous les nobles, il se réfugia à Chauny, en Picardie, chez un apothicaire : il y passa deux ans dans la solitude et dans l'étude des lettres (1). En 1797 il revint dans la capitale, se fit libraire, et s'établit dans une boutique, au coin de la rue du Bac, en face du Pont-Royal. Il avait trente ans quand il commença à se faire imprimer, et son premier ouvrage fut une satire : *la Fin du 18e siècle* (1799). L'Institut tenait alors ses séances au Louvre, et voici les deux premiers vers du satirique :

> Je ne puis plus garder un coupable silence :
> La sottise en personne au Louvre a pris séance.

Excepté Bernardin de St-Pierre et Népomucène Lemercier, aucun poëte, aucun littérateur ne trouve grâce devant Colnet. C'est ainsi qu'il affaiblit lui-même les traits railleurs et mordants dont il poursuit les médiocrités littéraires qui sont toujours en nombre dans les académies. On remarque d'ailleurs dans cette satire quelques vers dignes de Gilbert, et des traits rapides :

> Un sot est toujours sot, même au sein des honneurs.
> Le clinquant passera, l'or a toujours son prix.

A la même époque, Colnet publia une seconde satire intitulée *Mon Apologie*, où l'on remarque la même verve caustique et la même exagération, qui ne tardèrent pas à déborder dans ses *Étrennes à l'Institut* (1799-1800) : ce sont deux pamphlets in-12, auxquels il ne mit pas son nom. Voici la fin de l'avant-propos des *Étrennes* de l'an 9 (1800) ; il s'adresse aux membres de l'Institut : « Rentrez donc « dans le néant, vous que le néant vit naître... déjà « le mépris public vous a enveloppés... Malheur et « honte à celui de qui l'on dira : *Il fut de l'Insti-« tut.* » C'était passer toutes les bornes. Encore si l'auteur se fût contenté de dire que Delille, Laharpe et Fontanes avaient été écartés de l'Institut ! Mais, en faisant une charge générale, il ne blessait personne, et l'auteur restait seul, avec tout son esprit, sur le champ de bataille. Les membres de l'Institut ne suffisaient pas à ses rancunes, et il attaquait beaucoup d'autres écrivains. Le goût ne pouvait approuver toutes ses plaisanteries ; je ne citerai que celle-ci : « Et vous, Cubières, quittez Lisette et les Mu-« ses, qui se plaignent également de votre impuis-« sance. » Ce fut à la même époque (1800) que Colnet se mit à publier (toujours sous le voile de l'anonyme) un recueil périodique mensuel, sous ce titre : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou Journal d'opposition littéraire.* Cette opposition était faite à coups d'épingles, mais assez souvent avec plus de malice que de sens, avec plus d'esprit que de raison. — Le 18 brumaire versa la république dans le consulat pour renverser bientôt le consulat dans l'empire. Colnet avait espéré que Bonaparte ambitionnerait l'honneur de rétablir l'ancienne monarchie des Bourbons ; et, de leur côté, les partisans de la république se flattaient que le consul n'oserait ou ne pourrait ceindre lui-même la couronne. Le poëte Lebrun chantait ainsi ses espérances :

> Le peuple souverain, qu'un héros sut défendre,
> N'obéira qu'aux lois ;
> Et l'heureux Bonaparte est trop grand pour descendre
> Jusqu'au trône des rois.

Cependant l'*heureux Bonaparte* y descendit en croyant y monter. Dès lors Colnet, qui avait admiré le guerrier, qui même dans ses *Mémoires secrets*, avait inséré une ode à sa louange, entreprit de mêler une opposition politique à son opposition littéraire. Le général Bertrand, son ancien camarade de collége, voulut en vain le faire entrer dans ses vues, et l'engager dans la fortune du premier consul : il le fit inviter, par un de ses amis, à venir le voir au château des Tuileries. Colnet répondit : « Dites-lui « où je demeure, et, s'il veut me voir, qu'il vienne ! » Ce fut sous le consulat que parurent deux pamphlets littéraires de Colnet : *la Guerre des petits dieux*, poëme héroïco-burlesque (1800), et la *Correspondance turque* contre Laharpe (1802). L'auteur garda l'anonyme : il n'avait encore rien publié sous son nom. — Napoléon s'était fait empereur, lorsqu'en 1805 Colnet réunit son magasin de librairie du coin de la rue du Bac à celui qu'il avait déjà sur le quai Malaquais, et qui n'était séparé de l'hôtel de la police générale que par un mur mitoyen. Là, dans un cabinet que ses amis appelaient sa *caverne*, se réunissaient des écrivains qui, pour la plupart, étaient peu favorables au gouvernement impérial. Le fameux comte Réal venait quelquefois visiter la *caverne*, et disait : « On sait que vous clabaudez ; mais vous « n'êtes pas dangereux : on vous connaît pour des « *principiers*. » Colnet publia, sous l'empire (1810), l'*Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres*, poëme en 4 chants, qui a eu trois éditions. C'est un badinage ingénieux, plein de verve, de gaieté, et qui n'est peut-être pas inférieur au poëme de la *Gastronomie*. Mais l'auteur donne aux gens de lettres des conseils qu'il suivit peu lui-même ; car, dit un biographe qui fut son ami, « c'est à peine si, dans « le cours de sa vie, il a dîné dix fois en ville. » En revanche, il allait souvent dîner, avec quelques amis, au cabaret, pour fuir l'étiquette, et aussi pour économiser son temps, qu'il appelait *sa richesse*. Il avait recueilli, en 1800, *les Satiriques du 18e siècle*, au nombre desquels il se comprit lui-même, et qu'il fit imprimer en 7 vol. in-8°. — Dans les premiers temps de la restauration, quelques royalistes se réunissaient encore à la *caverne* de Colnet. C'est là que, surtout dans les moments de crise, ils venaient, les

(1) On ne sait pourquoi les auteurs du *Dictionnaire biographique universel et pittoresque* font de Colnet un prêtre, et disent qu'*il fut nommé grand vicaire de l'évêque de Soissons*

uns pour apporter des nouvelles, les autres pour en demander. Dans l'hôtel de la police générale, contigu à la boutique et à la *caverne*, on voyait avec inquiétude ces réunions ; et, à cette époque, Colnet publiait des articles assez hostiles, intitulés : *le Voisin de Son Excellence* (1). Plusieurs fois, le ministre essaya, sur l'inflexible libraire, des moyens de corruption. Sous prétexte d'acheter des livres, des émissaires venaient proposer à Colnet d'acheter son silence et la clôture de sa *caverne*. Un jour, il parut vouloir réfléchir aux propositions qui lui étaient faites, et il remit les ambassadeurs au lendemain, en leur fixant une heure : c'était celle de son dîner. Les ambassadeurs furent exacts ; un intime était présent. Le journaliste libraire, petit Fabricius, mangeait un potage dans une écuelle de terre, et un morceau de bœuf figurait seul sur sa table. « Eh bien ! « vous êtes-vous décidé ?—Oui : dites à votre maître « que vous m'avez vu dîner, et que mes repas n'an« noncent guère que je puisse me laisser tenter par « son or : je n'ai plus rien à vous dire. » Les deux émissaires confus se retirèrent, *et le voisin de Son Excellence* continua d'ouvrir sa *caverne*. Il avait entrepris depuis 1810, avec plusieurs collaborateurs, la rédaction du *Journal des arts*, qui commença sa réputation comme journaliste, et, dès cette époque, il ne cessa, dans tout le reste de sa vie, de travailler à divers journaux (le *Journal de Paris*, le *Journal général*, la *Gazette de France*). Ses feuilletons et ses articles eurent souvent le succès de la vogue. Ce fut en 1811 qu'il devint un des plus utiles collaborateurs du *Journal de Paris* : il l'était encore pendant les cent jours (1815), lorsqu'il fut arrêté comme prévenu de correspondance avec Gand. On le conduisit à la préfecture de police, et sa détention eût pu se prolonger sans l'intervention de M. Jay, qui obtint de Réal sa mise en liberté. Après la seconde restauration, Colnet prit part à la rédaction du *Journal général*, et, lorsque cette feuille fut devenue ministérielle, il passa à la *Gazette de France*, où ses feuilletons et ses articles élevèrent, pendant plus de quinze ans, la fortune du journal et la réputation du journaliste. Il était presque le seul de ses confrères qui signât alors son nom en toutes lettres, et le seul peut-être qui n'eût pas eu besoin de signer ses articles ; car il avait un style à lui, une manière à lui ; et si cette manière n'était pas toujours assez sage et sans reproche, du moins elle portait son empreinte facile à reconnaître. En 1825, un premier choix des articles de Colnet fut publié sous ce titre : *l'Hermite du faubourg St-Germain*, 2 vol. in-8°. Colnet avait plusieurs fois attaqué, avec des traits incisifs, ces mémoires apocryphes qui compromettaient plus ou moins la réputation des personnages sous le nom desquels ils étaient publiés. Le ministre Corbière, qui aimait le libraire journaliste, lui écrivait en 1829 : « Continuez, mon cher Colnet, d'exprimer tout le « mépris des honnêtes gens pour ces incroyables « mémoires qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour « chez vos libraires ; et, puisque ces vilenies trou« vent des lecteurs pour les encourager, qu'elles trou« vent aussi des juges qui ne se lassent pas de les « flétrir. C'est une bonne œuvre que vous nous de« vez pour la réputation future de notre pauvre siè« cle ; je ne puis mieux le recommander qu'à vous. « Conservez-moi, mon cher ami, une part dans votre « souvenir en faveur de notre vieille amitié. » En 1829, Colnet s'était retiré à Belleville, sans cesser de fournir hebdomadairement à la *Gazette* des articles dont il mêlait le travail avec celui de la culture des fleurs. Un jour un mauvais plaisant, le voyant s'avancer vers la barrière, s'avisa de le signaler comme un fraudeur chargé d'esprit ; un commis, qui n'en avait guère, comprit qu'il était chargé de liquides spiritueux : il l'arrêta, et ce ne fut qu'après avoir été rigoureusement tâté, fouillé, examiné, que le prétendu contrebandier fut relâché. Colnet, qui aimait les jeux de mots, rit en apprenant plus tard qu'il avait été victime d'un calembour. — On croira facilement qu'avec ses principes politiques, Colnet ne put voir, sans un extrême déplaisir, les événements de juillet. Depuis longtemps il prévoyait, il annonçait une révolution, mais non encore celle de 1830. Il était convaincu que tout finirait par le sabre, et il avait dit plusieurs fois : « Celui qui doit nous gou« verner un jour fume à présent sa pipe dans quel« que corps de garde. » Il avait deux pensions, chacune de 1,200 francs, l'une sur la cassette du roi, l'autre au ministère de l'intérieur ; il perdit la première à l'avénement de Louis-Philippe ; la seconde fut supprimée par M. Guizot ; et Colnet réfléchit alors, mais sans se repentir, qu'il s'était souvent moqué des doctrinaires, de leurs *canapés* et de leur *quasi*. Il perdit aussi, en 1830, une somme considérable qu'il avait confiée à une maison de commerce : il ne lui resta plus que 5,200 francs, prix annuel de sa collaboration à la *Gazette*. Mais, comme il vivait de peu, il pouvait se trouver riche encore. Persuadé que la plupart des besoins de la vie étaient ceux qu'on se créait soi-même, il était négligé dans sa toilette et dans son ameublement ; il dînait souvent au cabaret, et passait pour être plus qu'économe. Il se couchait entre huit et neuf heures du soir, se levait à quatre heures du matin, recevait beaucoup de visites, et n'en rendait jamais. Il vivait retiré, plus occupé de faire du bruit dans le monde avec sa plume qu'avec sa parole. Il y avait de l'originalité, même un peu de cynisme dans sa vie, comme dans ses écrits. Colnet fut douloureusement affecté, le 13 février 1831, lorsque, en passant sur les quais pour retourner à sa maison de campagne, il vit flotter sur la Seine la bibliothèque de l'Archevêché. C'était lui qui, sous le cardinal Fesch, avait mis en ordre cette bibliothèque et en avait rédigé le catalogue : elle contenait alors environ 30 000 volumes. L'acte de vandalisme dont le hasard le rendit témoin arracha de vives paroles à son indignation. Il venait de se faire construire à Belleville une petite chaumière, et il l'habitait à peine depuis deux mois, lorsque, pendant l'invasion du choléra, il mourut, le 29 mai 1832, sans agonie, ayant conservé toute sa raison, et consolé par

(1) Ces articles ont été réunis dans *l'Hermite du faubourg St-Germain*, Paris, 1825, 2 vol. in-12.

les pensées du ciel et l'espérance d'une meilleure vie. Cet homme, qu'assez souvent on eût pu croire, en le lisant, avoir le cœur peu sensible, l'esprit méchant, le caractère impitoyable, était susceptible d'émotions profondes. Quand il perdit sa mère, il tomba dans le marasme et fut menacé d'une maladie grave. Membre du jury, en 1820, dans l'affaire de Bouton et Gravier, on le vit pâlir pendant la solennité des débats. Sa figure s'altérait de moment en moment; ses traits se crispaient, se décomposaient; enfin un tremblement nerveux le saisit, sa vue s'obscurcit, il tomba : l'audience fut suspendue; un suppléant le remplaça; et il échappa ainsi à la nécessité, qui avait bouleversé tout son être, de donner une déclaration qui entraînait la peine capitale. Voici l'ordre chronologique de ses écrits : 1° *la Fin du* 18e *siècle*, Paris, Moller, 1799, in-12. Dusausoir publia une réponse à cette satire, qui a été réimprimée dans la collection des *Satiriques* et dans *l'Hermite de Belleville*. 2° *Les Etrennes de l'Institut national, ou Revue littéraire de l'an* 7, Paris, an 8 (1799), in-12 de 164 p. avec cette épigraphe : « On sera ridicule, et « je n'oserai rire ! » et une dédicace *aux membres de l'Institut*. 3° *Les Etrennes de l'Institut national et des lycées, ou Revue littéraire de l'an* 8 (avec la même épigraphe), Paris, Moller, an 9, 1800, in-12 de 204 p. Le titre de la dédicace est : *A l'Institut, l'élite de la nation française, la lumière du monde, le bras droit de la vérité : salut*; la signature *Jacques l'inconnu*. La *Revue* commence par Mercier le dramaturge, et finit par Vigée. Ces *Etrennes* furent saisies, ainsi que l'avait été *la Fin du* 18e *siècle*. 4° *Mon Apologie*, satire, 1800, in-8°; réimprimée à la suite de *la Guerre des petits dieux* (voy. n° 6). Les doctrines littéraires sont bonnes, les formes sont acerbes. Cette satire a été aussi réimprimée dans *l'Hermite de Belleville*. 5° *Mémoires secrets de la république des lettres, ou Journal d'opposition littéraire*, an 8 et 9 (1800-1801). Ce journal paraissait le 1er de chaque mois, par cahiers de 100 p. in-12. La police fit saisir le 10e cahier, et défendit la continuation de l'ouvrage. 6° *La Guerre des petits dieux, ou le Siége du lycée Thélusson par le Portique républicain*, poëme héroïco-burlesque, Paris, an 8 (1800), in-12. Cette satire a été reproduite dans le t. 4 de l'ouvrage suivant. 7° *Les Satiriques du* 18e *siècle*, Paris, Colnet, an 8 (1800), 7 vol. in-8° (1). Clément, de Dijon, a fait, en 1801, plusieurs articles sur ce recueil dans son *Tableau annuel de la littérature*. 8° *Correspondance turque, pour servir de supplément à la correspondance russe de J.-F. Laharpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme*, 2e édition, augmentée, Paris, Colnet, an 10 (1802), in-8°. Le titre du pamphlet fait suffisamment connaître son esprit. 9° *L'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres*, poëme en 4 chants, Paris, Delaunay, 1810, in-18; 3e édition, 1813. L'auteur eut la plaisante idée de joindre, à la suite de ce badinage ingénieux, dont la versification est facile et quelquefois brillante, une notice de tous les auteurs morts de faim. On voit figurer à leur tête Homère, le prince des poëtes, appelé aussi le *roi des gueux*; Milton, qui ne put vendre son *Paradis perdu*, au libraire Thompson, que 10 livres sterling; Camoëns, le célèbre auteur des *Lusiades*, qui mourut à l'hôpital; le fameux académicien Vaugelas, qui laissa son corps aux chirurgiens, à la charge par eux d'acquitter ses dettes; Dufresny, épousant sa blanchisseuse pour payer son mémoire; deux autres auteurs dramatiques estimés : Boissy, qui acheva ses jours dans la misère; l'abbé d'Allainval, auteur de *l'Ecole des bourgeois*, qui finit les siens à l'Hôtel-Dieu; l'athée Diderot, composant six sermons pour la somme de 50 écus (anecdote peut-être controuvée); les poëtes Malfilâtre et Gilbert, etc. Colnet préparait une 4e édition de son poëme (1), et il avait composé, pour y être ajoutés, deux fragments intitulés, l'un, *Rissoléide*, l'autre, *Conseils à un ami*, qui ont été publiés, après sa mort, dans *l'Hermite de Belleville* (t. 1er, p. 19-29). 10° *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, commencé le 15 avril 1810, et fini au mois de septembre 1814, Paris, 18 vol. in-8°. (Colnet avait pour collaborateurs MM. Ourry, Verneur, Ruffy et autres.) 11° *Journal de Paris*. Colnet y travailla depuis 1811 jusqu'en 1814. Il signait de la première lettre de son nom ses articles, qu'on reconnaissait d'ailleurs à l'originalité et à la facilité du style. 12° *Journal général*. Colnet en fut un des collaborateurs après les cent jours jusqu'en 1816. 13° *Gazette de France*, depuis 1816 jusqu'à sa mort. 14° *L'Hermite du faubourg St-Germain, observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du* 19e *siècle, faisant suite à la Collection des mœurs françaises par M. de Jouy*, Paris, Pillet, 1825, 2 vol. in-8°. C'est un choix d'articles et de feuilletons de Colnet, fait par lui-même. C'est ainsi qu'ont été recueillis les feuilletons de Geoffroy, de Dussault, d'Hoffman, de MM. de Jouy, de Feletz et de Rougemont. 15° *L'Hermite de Belleville, ou Choix d'opuscules politiques, littéraires et satiriques*, Paris, veuve Lenormant, 1834, 2 vol. in-8°, avec cette épigraphe tirée de la première satire de Boileau :

> Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir;
> Et, quand je le pourrais, je n'y puis consentir.

Cette nouvelle édition, ornée du portrait de Colnet, est augmentée de cinq articles sur le *Mémorial de Ste-Hélène*, de trois autres sur les *Mémoires* de madame de Genlis, et précédée d'une notice curieuse (attribuée à Chazet) sur la vie et les ouvrages de Colnet. Cette notice a été utilement consultée pour la rédaction de cette article V—VE.

COLOCCI (ANGE) naquit en 1467 (2) à Iési, dans la Marche d'Ancône. Envoyé à Rome pour y faire ses études, il apprit sous les plus habiles maîtres le grec, le latin, sa propre langue, et le provençal, que

(1) On remarque avec surprise que Colnet a inséré dans cette collection (t. 3, p. 168) la satire de Chénier, intitulée *Pie VI et Louis XVIII*. (Voy. J.-M. CHÉNIER.)

(1) *L'Art de dîner en ville* a été inséré dans le recueil intitulé : *les Classiques de la table*, Paris, 1843-4, 1 vol. in-8°, fig.

(2) Selon Tiraboschi, ou en 1460, selon le recueil du P. Calogerà,

tous les jeunes Italiens bien élevés apprenaient alors. Sa famille était noble et ancienne. François Colocci, son oncle, fit, pour se rendre maître d'Iési, une tentative malheureuse, qui obligea toute la famille à sortir de l'État ecclésiastique, et à se retirer à Naples. Ange s'y lia bientôt avec tous les poëtes célèbres qui y florissaient alors, tels que Pontanus, Sannazar, Lazzarelli, Summonte, Altilius et plusieurs autres. A l'exemple de la plupart d'entre eux, il changea son nom en celui de *Colotius Bassus*. Six années après, il fut rappelé dans sa patrie, où il reçut de ses concitoyens un accueil qui fut suivi de témoignages de leur confiance : ils le chargèrent, en 1498, d'une ambassade auprès du pape Alexandre VI. Il ne put revoir Rome sans former le dessein de s'y fixer, et il obtint successivement de la cour romaine des emplois honorables et utiles. Riche de ses propres biens et des revenus de ses places, il tenait un grand état ; sa maison, sa riche bibliothèque, ses superbes jardins étaient ouverts aux littérateurs et aux savants. Il y recueillit l'académie romaine, qui était errante et dispersée depuis la mort de Pomponius Lætus, son fondateur. Il avait été mariée deux fois ; resté veuf de sa seconde femme, il prit l'habit ecclésiastique, et reçut de Léon X, qui le nomma son secrétaire, la survivance de l'évêché de Nocera ; Clément VII l'y confirma, y ajouta le gouvernement d'Ascoli, et le députa dans plusieurs cours de l'Europe pour former cette ligue qui fut si funeste à Rome, au pontife et à Colocci lui-même. Lors du trop fameux sac de Rome, en 1527, il reçut les insultes les plus graves, vit sa maison brûlée avec toutes les richesses littéraires et les chefs-d'œuvre des arts qu'il y avait rassemblés, et ce ne fut qu'en payant de fortes sommes qu'il racheta sa liberté. Il alla passer quelques mois dans sa patrie, pour réparer les pertes qu'il avait faites. Il retourna ensuite à Rome, et fut mis, en 1537, en possession de l'évêché de Nocera. Il ne le garda qu'environ neuf années, le céda en 1546 à l'un de ses neveux, et mourut à Rome, le 1er mai 1549. Sa vie a été donnée en latin par Frédéric Ubaldini, Rome, 1673, in-8°. L'abbé Lancelotti a publié à Rome, en 1772, les poésies italiennes et latines d'Ange Colocci, précédées de sa vie et du catalogue de ses ouvrages ; ils sont plus nombreux qu'importants. On y distingue quelques opuscules de philosophie et de mathématiques ; tout le reste appartient aux belles-lettres. G—É.

COLOGNE (Barthélemy DE). *Voyez* BARTHÉLEMY.

COLOM DU CLOS (ISAAC), né à Müncheberg, dans la moyenne Marche de Brandebourg, le 20 janvier 1708, d'une famille de réfugiés français, fut appelé, en 1730, pour diriger l'éducation du prince héréditaire d'Ost-Frise, Charles-Edzar, qui en fit dans la suite son secrétaire intime de cabinet et son bibliothécaire. Après la mort de ce jeune prince, Colom devint professeur de langue française, d'abord à Ilefeld en 1744, puis, en 1747, à l'université de Goettingue, où il fut fait professeur de philosophie quelques années après. Il mourut le 26 janvier 1795. Outre l'ouvrage de Jean Schild, *de Chaucis nobilissimo Germaniæ populo*, Auric, 1742, in-8°, dont il fut l'éditeur, et plusieurs traductions, tant en allemand qu'en français, il a composé un grand nombre d'ouvrages destinés, pour la plupart, à l'usage des Allemands qui apprennent le français ; nous citerons seulement : 1° *Chronique d'Ost-Frise, depuis l'an 1167 jusqu'à 1661*, traduite de Jean-Fréd. Ravinga, et continuée jusqu'à 1744, Auric, 1745, in-8° (en allemand). L'original est écrit en *plattdeutsch*, espèce de patois qui se rapproche du hollandais. 2° *Principes de la langue française*, Nordhausen, 1747, in-8°, en allemand, souvent réimprimés. 3° *Réflexions et Remarques sur la manière d'écrire les lettres* 1749, 1754, 1763, in-8° ; Goettingue, 1778, in-8°. 4° *Modèles de lettres*, 1760, 2 vol. in-8°. 5° *Les Aventures de Joseph Pignata*, ouvrage totalement refondu et augmenté d'une phraséologie à l'usage des Allemands qui apprennent le français, Leipsick, 1766, in-8° ; la 3e édition est de 1795. Il fut chargé depuis 1778 de la traduction française de l'*Almanach de Goettingue*. On lui attribue aussi la *Lettre à mademoiselle D. S. sur l'abus des grammaires dans l'étude du français, et sur la meilleure méthode d'apprendre cette langue*, Goettingue, 1797, in-8°, ouvrage posthume qu'un journaliste lui a contesté. C. M. P.

COLOMA (DON CARLOS), fils de Jean, comte de Elda, naquit à Alicante, en 1573. Dès l'âge de quinze ans il servit dans les guerres des Pays-Bas, et parvint du grade d'enseigne aux plus grandes dignités. Gouverneur de Cambray et ensuite du Milanais, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, il se distingua également dans les armes et dans la politique. Philippe IV le nomma marquis d'Espina, commandeur de Montiel et de la Osa, grand maître du palais, conseiller d'État et du département de la guerre. Coloma mourut en 1637. On a de lui une traduction de Tacite en espagnol (1) ; une histoire des guerres de Flandre, depuis 1588 jusqu'en 1599 ; elle est intitulée : *las Guerras de los Estados Baxos*, et fut imprimée à Anvers, en 1625 et 1635, in-4°. Cette histoire, réimprimée à Barcelone en 1627,

(1) La traduction de Tacite par Coloma fut imprimée à Douai, en 1629, in-4°. Elle contient les livres 1-6 et 11-16 des *Annales*, et les livres 1-5 des *Histoires*. Elle a cela de remarquable, que c'est à l'auteur lui-même qu'est adressée l'épître dédicatoire signée *Fray Leanaro de St-Martin*. Nic. Antonio se trompe en disant, dans sa *Bibliotheca Hispana nova*, que cette traduction est la première que les Espagnols aient eue de Tacite, 1° parce que, ainsi qu'on vient de le voir, elle est loin d'être complète ; 2° parce que Antoine de Herréra, d'après Antonio lui-même, avait fait imprimer, en 1615, in-4°, une traduction des 5 premiers livres des *Annales* de Tacite ; 3° parce que, dès 1614, Emmanuel Sueyro, d'Anvers, avait donné sa traduction de *las Obras de C. Cornelio Tacito*, Madrid, in-4°, contenant les *Annales*, les *Histoires*, les *Mœurs des Germains* et la *Vie d'Agricola* : cette traduction a été réimprimée à Anvers, en 1619, in-8° ; 4° parce que cette même année, 1614, parut à Madrid une autre traduction de Tacite, sous ce titre : *Tacito espagnol ilustrado con aforimos por don Baltasar Alamos de Barrientos*, Madrid, in-fol., volume dans lequel sont les *Annales*, les *Histoires*, les *Mœurs des Germains* et la *Vie d'Agricola*. D. J. A. Pellicer y Saforcada, qui donne à cette traduction la date de 1613, dit qu'elle est la plus complète que les Espagnols aient de Tacite. Antonio a été trop vanté par Baillet, Morhof, D. Clément ; il n'a pas, en général, le mérite de l'exactitude. A. B—T.

in-4°, est bien écrite, et l'on estime la méthode et l'impartialité de son auteur. V—VE.

COLOMA (le comte PIERRE-ALPHONSE-LIVIN), de la même famille que le précédent, tirait son origine de Gaston, fondateur de l'ordre de St-Antoine en Viennois, l'an 1095, frère cadet de Pierre-Raimond, et fils de Raimond Roger, comte de Carcassonne, et de Léonore, comtesse de Béziers. Il naquit à Gand, le 12 novembre 1707, et se fixa à Malines. Possesseur d'une fortune considérable, il en employa une partie à encourager les arts. Il y avait alors dans la ville qu'il habitait quelques hommes instruits, tels que le comte de Cuypers, de Bors d'Overen, les chanoines Hoynck van Papendrecht et Major, et les frères Azevedo. Il se lia avec eux et les aida plus d'une fois de ses conseils et de ses lumières. Vers l'an 1750, il entreprit sa généalogie, qu'il dressa sur un plan nouveau. Mais, ses recherches se multipliant de jour en jour, il résulta de ce travail des espèces d'archives héraldiques pour tout le pays, d'autant plus intéressantes qu'elles renferment plusieurs diplômes et documents historiques qu'on ne trouverait pas ailleurs. Coloma s'en occupa avec ardeur jusqu'en 1777, et il en poursuivit l'impression, qui s'arrête à la page 500. Ce livre rare et d'un prix excessif, dont il n'a été tiré que cent cinquante exemplaires, ne parut pas sous son nom, mais sous celui de son ami, J.-F.-A.-F. de Azevedo (*voy.* ce nom), frère de ce Gérard Dominique, qui avait eu part à la description de l'église Notre-Dame, et fut le principal, sinon l'unique auteur des annuaires historiques attribués aussi à Felix, quoique plusieurs volumes portent ses initiales (1). La généalogie de Coloma, qui est fort curieuse, resta donc inachevée. L'auteur mourut le 31 décembre 1788. M. Gyseler Thys, qui s'était associé souvent à ses études et qui connaissait son esprit et sa méthode, avait recueilli, avec son aveu, les matériaux nécessaires pour conduire l'ouvrage à sa fin. Les troubles, qui ne cessèrent qu'en 1791, puis les deux invasions françaises, empêchèrent de publier cette continuation. R—G.

COLOMB (2) (CHRISTOPHE), le plus célèbre des navigateurs, auquel on doit la découverte du nouveau monde. Le lieu et l'époque de la naissance de ce grand homme ont soulevé de vives et longues controverses. Plus de dix endroits se sont disputé la gloire de lui avoir donné le jour. Ferdinand Colomb se contente de dire dans la vie de son père (*voy.* Ferd. COLOMB), sans entrer dans aucun détail, que les uns prétendaient qu'il était né à Nervi ou à Bugiasco, petits bourgs dans le voisinage de la ville de Gênes, d'autres à Savone (1) ou à Plaisance. Petro-Maria Campi, dans son *Histoire ecclésiastique de Plaisance*, le fait naître au village de Pradello dans l'État de Plaisance, d'autres lui donnent pour patrie Cuccaro, dans le Montferrat (2), Cogoleto ou Cugureo (3). Si l'on s'en rapporte à Barros et à las Casas, ce serait dans quelque village de la province de Gênes qu'ils ne désignent pas. Andreas Bernaldez, curé de los Palacios, ami intime de Colomb, affirme qu'il naquit dans la ville même de Gênes, opinion émise également par Agostino Giustiniani (*Psautier polyglotte*, publié à Gênes en 1516), par Alexand. Geraldini, nonce du pape et précepteur des enfants de Ferdinand et d'Isabelle (*Itin. ad reg. sub æquinox.*); par Antonio Gallo (*Annales de Gênes* de Muratori); par Bartolomeo Senarega, Muratori, et par Uberto Foglietta (*Elog. Clar. Ligur.*), tous contemporains de l'amiral, ainsi que par un écrivain anonyme qui a publié à Venise en 1509 un récit de ses voyages de découvertes (Grineus, *Nov. Orb.*), J.-B. Muñoz et Ant. de Herrera, Spotorno, dans le *Codice diplomatico Colombo-Americano*, et Bossi, dans une dissertation sur la patrie de Colomb, jointe à sa vie de ce grand navigateur, Washington-Irving et le baron de Humboldt, lui donnent également la ville de Gênes pour patrie. Enfin notre ami M. Martin Fernandez de Navarrete, ce laborieux écrivain et ce critique si éclairé, que la science vient de perdre tout récemment, regarde la question comme résolue définitivement aujourd'hui, puisque Christophe Colomb lui-même dit positivement en deux endroits de son testament qu'il naquit dans la ville de Gênes (4). Quant à l'époque de la naissance de Christophe Colomb, elle est, de même que les événements de sa vie antérieurement à sa correspondance avec Toscanelli, en 1474, enveloppée d'une telle obscurité, que les différentes combinaisons sur son âge, dit le baron de Humboldt, laissent une incertitude de vingt-cinq ans. Ainsi, tandis que, d'après les données de Ramusio, Colomb serait né en 1430, sa naissance n'aurait eu lieu qu'en 1436, selon le curé de los Pa-

(1) On conserve à Malines un ouvrage manuscrit de Gérard Dominique relatif à l'historien van Dieve ou Divæus (*voy.* ce nom); il est intitulé : *Elogium, sive Synopsis vitæ Petri Divæi, historici in Belgio celeberrimi. Accedit enarratio brevis de ejus posteris.*

(2) Les Espagnols écrivent, en général, *Colon*, d'autres *Colom* et *Colomo*; les Anglais et les Allemands, *Columbus*; Pierre Martyr, dans sa lettre latine au comte Giovanni Borromeo, le nomme *Colonus*. Jobst Ruchamer cependant, dans le premier ouvrage allemand où il soit parlé de la découverte de l'Amérique, *Unbekante landte und ein neive Weldte in Kurtz verganger zeythe erfunden*, éd. de Nuremberg, 1508, ch. 84, nomme constamment, en allemand, Christophe Colomb *Christoffel Dawber*, c'est-à-dire Christophe *Pigeonmâle*, germanisant ainsi son nom en le traduisant d'une manière ridicule. On l'appelle en France *Colomb*, tandis que son véritable nom est *Colombo*. D—z—s.

(1) Giovanni-Battista Belloro a cherché à le prouver dans sa dissertation en forme de lettre, adressée, le 12 mai 1826, au baron de Zach. D—z—s.

(2) Un certain Balthasar Colombo s'efforça, mais vainement, de le démontrer dans le procès qui eut lieu devant le conseil des Indes après l'extinction de la descendance masculine de Christophe Colomb. M. le comte Napione a aussi défendu cette opinion. D—z—s.

(3) Un voyageur moderne, M. Valery, *Voyage historique et littéraire en Italie*, dit qu'en passant à Cogoleto, on lui a montré une maison où l'on prétend qu'est né Christophe Colomb, sur laquelle on lit, à la suite d'inscriptions pitoyables, ce beau vers *improvisé* par M. Gagliuffi :

Unus erat mundus; duo sint, ait iste; fuere.

D—z—s

(4) Cet important document, tiré des archives du duc de Veraguas, et inséré sous le n° 126, dans le t. 2 des *Documents diplomatiques*, publiés par M. de Navarrete, est intitulé : *Testamento, e Institucion del mayorazgo hecha por el Almirante*; il porte la date du jeudi 22 février 1498. D—z—s.

lacios, le chevalier Napione, Martin Fernandez de Navarrete et le baron de Humboldt; en 1441, selon le P. Charlevoix; en 1445, selon Bossi; en 1446, selon Muñoz; en 1447, selon Robertson et Spotorno (*Storia litter. de la Liguria*); en 1449, selon Willard (*History of the United States*), et enfin en 1455, selon les combinaisons des époques indiquées dans la lettre datée de la Jamaïque, le 7 juillet 1503. On n'est pas plus d'accord sur l'état que sa famille occupait. « Les parents de l'amiral, dit Ferdinand Co« lomb, ayant perdu leur bien pendant les guerres « de Lombardie, furent contraints de trafiquer sur « la mer pour se tirer de la nécessité. C'est à tort, « ajoute-t-il, qu'un auteur a écrit qu'il était de mé« tier. » Lorsque sa réputation se fut étendue par la découverte du nouveau monde, plusieurs nobles familles prétendirent lui appartenir; Washington-Irving et M. le baron de Humboldt, en adoptant les raisons invoquées dans le *Codice diplomatico Col.-Am.*, disent qu'il était le fils aîné de Dominique Colomb, fabricant d'étoffes de laine (1), établi à Gênes, qui transporta en 1469 son atelier et son commerce de lainage à Savone, et de Suzanne Fontanarossa. Outre deux frères plus jeunes que lui, Barthélemy et Jacques, qu'on appela depuis en Espagne Diego, Christophe Colomb avait une sœur mariée au charcutier (*pizzicagnolo*) Jacques Bavarello. Christophe Colomb n'apprit d'abord dans son enfance qu'à lire et à écrire; mais son écriture était si belle que las Casas, qui possédait plusieurs manuscrits de sa propre main, déclare que ce talent aurait suffi pour le faire subsister, n'en eût-il point eu d'autre. Ferdinand Colomb s'était déjà exprimé avant lui à peu près dans les mêmes termes. Il y joignit ensuite l'arithmétique, le dessin et la peinture, et fut plus tard envoyé à la grande école ou université de Pavie; il y apprit la grammaire et le latin, et, s'attachant surtout aux sciences nécessaires à quelqu'un qui se destinait à suivre la carrière maritime, reçut des notions de géométrie, de géographie, d'astronomie, ou ce qu'on appelait alors astrologie, et de navigation. Il resta très-peu de temps à Pavie, car à peine avait-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'un penchant irrésistible pour la mer le décida à quitter l'académie de cette ville, où il n'avait pu apprendre encore que les premiers éléments des sciences dans lesquelles il se perfectionna depuis lui-même en consacrant à leur étude le peu d'instants dont il put disposer parmi les soins et les vicissitudes de sa vie rude et aventureuse. En quittant Pavie, Christophe Colomb retourna d'abord dans la maison de son père; mais il paraît qu'il y fit un court séjour et qu'il s'embarqua bientôt. « Il est très-difficile, dit M. le baron de Hum« boldt (*Exam. critiq.*, t. 1, p. 91), de classer, d'après « leurs époques, les différents événements de la vie « de Colomb avant son arrivée en Espagne. » Il ne reste pas douteux que le grand navigateur n'ait pris part avant 1484 à quatre expéditions, savoir : à Tunis, dans l'Archipel, en Islande et à la côte de Guinée, sans compter de fréquents voyages à Porto-Santo : ce ne sont pas ces événements eux-mêmes, c'est leur ordre chronologique qui est très-incertain. Si on admet avec Washington-Irving que le premier voyage de Christophe Colomb eut lieu en 1459, époque à laquelle il s'embarqua à bord des galères que Jean, duc d'Anjou, avait armées à Gênes pour faire une descente dans le royaume de Naples et recouvrer la couronne qu'avait portée René son père, il sera difficile de rendre compte de l'emploi de son temps de 1450, année où il paraît positif que Colomb commença son métier de marin, à 1459, intervalle de neuf ans pendant lequel il a dû naviguer dans la Méditerranée, sans doute sur des navires génois. Quoi qu'il en soit, après être passé au service du roi René ou de son fils, ce fut de 1461 à 1463, suivant le calcul fait par M. de Humboldt, qu'il dut commander un navire de guerre avec lequel il fut chargé de prendre une galère (probablement napolitaine), la *Fernandina*, stationnée sur les côtes d'Afrique, non loin de Tunis. Depuis 1464 que Jean, duc d'Anjou, fut forcé de quitter le royaume de Naples, il existe encore un intervalle de plusieurs années pendant lesquelles on n'a que de faibles indications sur les actions de Colomb. C'est probablement alors qu'il se rendit à l'île de Chio, « où il a vu « recueillir le mastic; » qu'il a commandé des galères génoises près de l'île de Chypre (*Cod. dipl. Col.-Am.*, p. 12), dans une guerre contre les Vénitiens, et qu'il a navigué et combattu sous les ordres d'un marin célèbre, probablement allié de sa famille, que Ferdinand Colomb désigne sous le nom de Colomb le Jeune (*el Mozo*), pour le distinguer de l'oncle de celui-ci, qui était capitaine dans les armées navales du roi de France en 1476 (1). Que l'on considère comme apocryphe le récit à la fois romanesque et héroïque que fait Ferdinand Colomb de l'arrivée de son père en Portugal, ou qu'on l'attribue uniquement au désir de voir de près une nation célèbre par ses découvertes maritimes, et de prendre part à ses grandes entreprises nautiques, il n'en paraît pas moins certain que ce fut en 1470 que Christophe Colomb se rendit à Lisbonne. Pendant son séjour dans cette capitale, il y vit et y épousa une jeune demoiselle d'une famille noble, appelée Felipa Moñis de Perestrello, dont le père avait été l'un des navigateurs employés par l'infant dom Henri de Portugal. Perestrello étant mort peu après ce mariage, le jeune couple alla résider avec la veuve. Cette dame racontait souvent à Colomb, dans tous leurs détails, les navigations et les découvertes que son mari avait faites, et après lesquelles il avait obtenu de grands

(1) On voit dans le *Codice diplomatico Col.-Am.*, p. 68, qu'on possède encore la signature de Dominique Colomb au bas d'un testament par-devant notaire, dressé en 1494, à St-Stefano de Gênes, dans lequel il prend la qualité de *olim textor pannorum*. Senaraya, l'auteur le plus rapproché de ce temps, s'exprime ainsi : *Columbi (Christophori Genuensis) fratres Genuæ plebis parentibus orti, nam pater textor, carminatores filii aliquando fuerunt.* (Sen., *de Rebus Genuensibus*, ap. *Murator*., t. 24.)

(1) C'est peut-être à ces deux marins que Christophe Colomb fait allusion lorsqu'il dit, dans une lettre écrite par lui à la nourrice du prince don Juan, et dont son fils Ferdinand cite un fragment : « Je « ne suis pas le premier amiral de ma famille. » D—z—s.

biens à Porto-Santo, l'une des îles du groupe de Madère. Elle lui remit en outre les actes, les mémoires, les cartes et les instruments nautiques dont Perestrello s'était servi dans ses voyages. La lecture et l'étude de ces écrits pour lesquels Colomb avait tant de goût, et les découvertes renouvelées chaque jour par les Portugais sur la côte d'Afrique, firent naître en lui des réflexions et des conjectures sur la navigation à l'Inde par l'occident, et l'excitèrent à naviguer avec les Portugais sur les côtes de Guinée. C'est sans doute à cette époque de sa vie qu'il visita le fort de San-Jorge de la Mina (1), ainsi que les îles Fœröer et l'Islande, quoiqu'on ne puisse préciser aucune date. Dans son mémoire *sur les Cinq Zones habitables*, l'amiral dit positivement, ce qui pourtant est peu croyable, fait observer M. le baron de Humboldt, « qu'il a été, au mois de février 1477, à « cent lieues au delà de Tyle, dont la partie australe « est par 73° de latitude (2). » Cependant Muñoz (*Hist. del Nuevo Mundo*, lib. 2, p. 12), et Barrow (*Voy. in the Arct. Regions*, p. 23 et 26), placent le voyage de Colomb dans le Nord avant son arrivée en Portugal. Il se trouvait dans l'île de Porto-Santo, qu'il visita plusieurs fois et où il résida quelque temps avec sa femme, lorsque, vers 1476, elle le rendit père de don Diego. Colomb tenait note de tout ce qu'il apprenait dans ses explorations et dans les ouvrages des anciens et des modernes qu'il étudiait avec soin; il consultait tous les navigateurs et les savants qui affluaient dans ce temps-là en Portugal, et il entretenait aussi une correspondance avec les savants étrangers. Il y avait déjà plusieurs années qu'il avait conçu la première idée de son entreprise, lorsqu'il reçut la lettre que Paolo del Pozzo, plus connu sous le nom de Toscanelli, célèbre astronome florentin, lui écrivit le 25 juin, ainsi que l'a démontré M. de Navarrete. Comme Colomb, Toscanelli ne supposait pas qu'on pût trouver de grandes terres dans le chemin de l'Europe aux côtes orientales de l'Asie, mais tous les deux pensaient que l'Asie se prolongeant excessivement vers l'Orient, on devait nécessairement y arriver en se dirigeant de l'ouest à l'est. Le but principal, on pourrait presque dire le but unique de Colomb fut donc de chercher l'Orient par l'Occident, de passer par la voie de l'ouest à la terre où naissent les épiceries, riche en diamants et en métaux précieux. En classant les raisons alléguées par Colomb d'après la nature des connaissances dans lesquelles elles sont puisées, et en les comparant en partie aux documents originaux que nous pouvons consulter aujourd'hui, on voit qu'il se fondait sur l'idée de la sphéricité de la terre; sur le rapport de l'étendue des mers et des continents; sur ce que les côtes de la péninsule ibérienne et de l'Afrique étaient rapprochées des îles voisines de l'Asie tropicale; sur une grave erreur dans la longitude des côtes asiatiques; sur des renseignements tirés des ouvrages anciens, des écrivains arabes et peut-être de Marco-Polo; sur des indices de terres placées à l'ouest des îles du cap Vert, de Porto-Santo et des Açores, qu'à diverses époques on avait cru trouver, soit dans l'observation de quelques phénomènes physiques, soit dans les récits des marins poussés par des tempêtes et des courants. Aussi d'Anville a-t-il pu dire avec raison que la plus grande des erreurs dans la géographie de Ptolémée (la supposition que l'Asie s'étendait vers l'est au delà du 180° degré de longitude) a conduit les hommes à la plus grande découverte de terres nouvelles. Lorsque Colomb eut formé sa théorie, elle resta à toujours fixée dans son esprit et exerça une grande influence sur son caractère et sur sa conduite. Il n'en parla jamais avec le moindre doute et la plus légère hésitation, mais avec autant de certitude que si ses yeux avaient vu la terre promise. Un profond sentiment religieux se mêlait à ses méditations; il se croyait choisi par le ciel pour l'accomplissement de projets sublimes, et c'est cette haute opinion qu'il avait de lui-même et des desseins de la Providence dont il était l'agent, qui le fit conférer avec les souverains avec un sentiment d'égalité. Ses vues étaient royales et sans bornes, ses découvertes devaient être des empires, les conditions qu'il imposait proportionnellement splendides, et sous aucun prétexte, même après de longs délais, des désappointements répétés et sous l'oppression du besoin, il ne se serait jamais décidé à diminuer ce qui semblait des demandes extravagantes pour une découverte qui n'était que possible. Impatient de la lenteur avec laquelle les découvertes des Portugais avançaient le long des côtes d'Afrique, le roi de Portugal avait appelé à son aide la science pour donner un plus grand essor aux expéditions maritimes. Le résultat des conférences des deux plus habiles astronomes et cosmographes de son royaume avec le célèbre Martin Behaim venait d'être l'application de l'astrolabe à la navigation, lorsque Christophe Colomb proposa, dans le cas où le roi lui fournirait des vaisseaux et des équipages, de trouver une route plus courte et plus directe à l'Inde que celle qu'on cherchait en ce moment : son plan était de se diriger directement à l'ouest à travers l'Atlantique. Le roi écouta Colomb avec la plus grande attention; il parut d'abord peu déterminé à adopter ses projets, à cause des dépenses qu'ils pourraient entraîner; mais il se laissa cependant convaincre par les raisons invoquées par le navigateur génois, ou peut-être par ses importunités, si l'on s'en rapporte à Barros (*Asia*, décad. 1, l. 3, c. 2), et se détermina à donner son assentiment. On ne différait plus, à ce qu'il semblait, que relativement aux honneurs et aux avantages que réclamait Colomb, en cas de réussite, et que le roi trouvait exagérés. Un conseil de sa-

(1) Le fort de la Mina ou d'Elmina n'ayant été construit, d'après la chronique de Ruy de Pina, qu'en 1481, la date du voyage de Christophe Colomb à la côte d'Afrique ne peut être antérieure à cette année. Ferdinand Colomb met cependant en doute l'époque de ce voyage. « Pour dire la vérité, je ne sais si pendant son mariage « l'amiral fut à la Mina. » D—z—s.

(2) Cette latitude ne convient, il est vrai, ni à la côte méridionale de l'Islande, qui se trouve par 63° 1/2, ni aux Fœröer, placées au 61° 55', ni aux Shetland, qui sont par les 60° 1/2; mais les positions qu'indique l'amiral ne sont pas données comme un résultat de ses propres observations des hauteurs méridiennes du soleil, pendant une navigation hivernale dans ces climats brumeux. En identifiant la Frislande avec la Thulé de Ptolémée, il a adopté aussi la latitude de ce géographe, etc. D—z—s.

vants composé des deux habiles cosmographes Roderigo et Joseph, et du confesseur du roi Diego Ortiz de Cazadilla, considérèrent le projet comme extravagant et son auteur comme un visionnaire. Soumise de nouveau à un autre conseil composé de prélats et des hommes les plus savants du Portugal, la proposition de Colomb fut généralement condamnée. Cependant, comme le roi ne paraissait pas satisfait de cette décision, on proposa de laisser Colomb en suspens, et de dépêcher secrètement un navire dans la direction qu'il avait indiquée, pour s'assurer s'il y avait quelque fondement dans sa théorie. Une caravelle partit, sous le prétexte ostensible de porter des provisions aux îles du cap Vert, mais avec l'instruction particulière de suivre la route indiquée par Colomb. En quittant ces îles, la caravelle vogua pendant plusieurs jours directement à l'ouest; mais le temps étant devenu tempétueux, et le pilote, que le zèle ne stimulait pas, ne voyant devant ses yeux qu'une étendue incommensurable d'eau qui semblait s'agrandir au fur et à mesure qu'il avançait, n'eut pas le courage de poursuivre sa navigation. Il revint aux îles du cap Vert, et de là à Lisbonne, cherchant à excuser son manque de résolution en tournant en ridicule le projet de Colomb qu'il déclarait extravagant et inexécutable. Colomb, indigné de cette fraude, refusa d'écouter les nouvelles propositions qui lui furent faites, dit-on, par le roi Jean; et comme, d'un autre côté, la mort de sa femme avait rompu les liens qui l'attachaient au Portugal, il se détermina à abandonner un pays où il avait été traité avec si peu de bonne foi. Vers la fin de 1484, il quitta secrètement Lisbonne avec son fils Diego, et il paraîtrait qu'il se rendit en 1485 à Gênes, où il proposa aux magistrats de cette république son projet de découverte, qui fut, dit Muñoz, rejeté avec mépris. Avant de quitter Gênes, Colomb vit son vieux père, et se dirigea ensuite sur l'Espagne, où il arriva avec son fils. Il avait envoyé auparavant son frère Barthélemy en Angleterre pour communiquer son projet au roi Henri VII; mais il fut pris par des corsaires, et conduit dans un pays inconnu où il gagna, en faisant des cartes marines, une somme d'argent nécessaire pour se rendre à Londres. Les auteurs anglais prétendent qu'il y fut favorablement accueilli; ceux d'Espagne, à l'exception du fils de Colomb, disent au contraire que la cour refusa de l'écouter. D'un autre côté, M. Bossi prétend qu'un des magistrats de la république de Venise lui a assuré avoir vu dans les archives publiques une mention de l'offre que Christophe Colomb fit aussi aux Vénitiens avant de s'adresser aux Portugais, et du refus des premiers. En se rendant à Huelva, où il espérait trouver Pedro Correa, son beau-frère, Colomb, manquant de tout, se présenta à la porte d'un ancien couvent de franciscains dédié à Santa-Maria de la Rabida, situé auprès du petit port de Palos de Muguer en Andalousie, et demanda du pain et de l'eau pour Diego. Frappé de l'air de noblesse de Colomb et de son accent étranger, Juan Perez de Marchena, prieur de la Rabida, homme fort instruit, surtout en géographie et en science nautique, entra en conversation avec lui, et, lorsqu'il eut appris son histoire et ses projets, lui offrit l'hospitalité, ainsi qu'au jeune Diego. Se méfiant néanmoins de son propre jugement, Juan Perez appela auprès de lui son ami Garcia Fernandez, savant médecin de Palos, qui admira également la tenue et la conversation de Colomb. Pendant tout le temps de son séjour au couvent, plusieurs conférences avec les deux amis augmentèrent l'enthousiasme qu'il leur avait inspiré, et lorsqu'il se décida à se rendre à la cour, Juan Perez lui donna une lettre d'introduction très-pressante pour Fernando de Talavera, prieur du monastère du Prado et confesseur de la reine, qui jouissait d'une grande influence auprès de cette princesse. Colomb prit congé du prieur de la Rabida, auquel il laissa son fils, et arriva à la résidence royale de Cordoue dans les premiers mois de 1486; mais il lui fut impossible d'obtenir une audience, parce que Fernando de Talavera, considérant son plan comme extravagant et inexécutable, loin de le protéger, s'était prononcé contre lui. Le moment n'était pas d'ailleurs favorable, les deux souverains de l'Espagne étant à cette époque occupés d'affaires importantes qui absorbaient toute leur attention, la réduction des Maures et des révoltes à apaiser. En attendant qu'il pût se faire écouter, Colomb soutenait son existence en dessinant des cartes, et cherchait à se créer des appuis. L'un des plus utiles fut Alonzo de Quintanilla, contrôleur des finances de Castille, qui le reçut, dit-on, dans sa maison et devint l'avocat le plus ardent de sa théorie. Il fit aussi connaissance avec Antonio Geraldini, nonce du pape, et avec son frère Alexandre, précepteur des jeunes enfants de Ferdinand et d'Isabelle. Ces deux frères entrèrent avec chaleur dans ses vues et l'introduisirent auprès du célèbre Pedro Gonzalez de Mendoza, archevêque de Tolède et grand cardinal d'Espagne, qui l'écouta avec attention et lui fit obtenir une audience des rois catholiques. L'éloquence persuasive de Colomb fit une grande impression sur Ferdinand et sur Isabelle; mais les astronomes et les cosmographes les plus savants que, d'après l'ordre de ces souverains, le prieur de Prado avait réunis à Salamanque pour conférer avec Colomb, furent moins aisés à convaincre. Après lui avoir opposé les objections les plus bizarres, ils étaient au moment de se prononcer en très-grande majorité contre lui, lorsque le départ de la cour pour Cordoue (1487) et la mémorable campagne contre Malaga, dans laquelle Colomb montra une valeur distinguée, vinrent interrompre leurs délibérations. Parmi ceux que les raisonnements de Colomb avaient convaincus se trouvait don Diego de Deza, savant religieux de l'ordre de St-Dominique et professeur de théologie, devenu depuis archevêque de Séville, qui l'aida non-seulement de sa bourse, mais aussi de ses bons offices auprès des souverains durant la vie errante qu'il menait à leur suite. Pendant quelque temps, les projets de Colomb semblèrent abandonnés. On ne parut s'en occuper de nouveau que dans l'hiver de 1491, époque à laquelle il paraît certain que le rapport défavorable de la commis-

sion de Salamanque fut mis sous les yeux des princes par Fernando de Talavera. Une réponse polie, mais dilatoire, faite à Colomb, le décida à retourner à Séville, plein de désappointement et d'indignation. Quoiqu'il désespérât de réussir à la cour, il ne pouvait se décider à quitter l'Espagne, où de tendres liens l'unissaient à une dame de Cordoue, nommée Béatrix Enriquez, qui fut la mère de son fils Fernando. Ne pouvant réussir auprès des souverains de l'Espagne, il résolut de s'adresser à de riches et puissants seigneurs espagnols, pour les déterminer à coopérer à son entreprise. Il échoua auprès du duc de Medina-Sidonia, et était sur le point de réussir auprès du duc de Medina-Celi, lorsque ce grand personnage rétracta ce qu'il avait promis, dans la crainte de déplaire à ses souverains en excitant leur jalousie. Colomb se détermina alors à se rendre à Paris, où l'appelaient des lettres bienveillantes du roi de France. Dans cette intention, il regagna le couvent de la Rabida pour y prendre son fils, qui y était resté jusqu'à ce moment sous la tutelle de son ami Juan Perez de Marchena. Cet estimable religieux, qui voyait Colomb arriver encore une fois à la porte de son couvent, après sept ans de vaines sollicitations à la cour, fut vivement touché de sa détresse, et le pria de suspendre quelques instants encore son départ. Après s'être concerté avec Garcia Fernandez, et avec Martin-Alonzo Pinzon, chef d'une riche famille de marins distingués de Palos, connu par son expérience pratique et ses expéditions aventureuses, et qui approuvait non-seulement les plans de Colomb, mais offrait de concourir à leur exécution de sa bourse et même de sa personne, un pilote de Lepi, Sébastien Rodrigues, l'un des hommes les plus importants du pays par ses connaissances géographiques, fut chargé d'une missive pour la reine, à cette époque à son camp devant Grenade. La réponse ne se fit pas attendre : Juan Perez reçut ordre de se rendre auprès de la reine ; il partit immédiatement; et tel fut le zèle qu'il mit dans ses explications avec cette princesse, que Colomb fut invité à venir la voir sans délai, et reçut d'avance l'argent nécessaire pour paraître convenablement à la cour. Lorsqu'il y arriva, les circonstances semblaient favorables : Grenade, le dernier boulevard des Maures en Espagne, venait d'être prise ; Isabelle le reçut avec la plus grande distinction ; mais après plusieurs conférences, les demandes qu'il fit d'être investi des titres et des priviléges d'amiral et de vice-roi de tous les pays qu'il découvrirait, et d'avoir le dixième de tous les bénéfices acquis, soit par le commerce, soit par la conquête, ayant été trouvées exorbitantes, il prit congé de ses amis, monta sur sa mule, et sortit de Santa-Fé, au commencement de février 1492, pour se rendre à Cordoue et de là en France. Luis de St-Angel, receveur des revenus ecclésiastiques de la couronne d'Aragon, de concert avec Alonzo de Quintanilla, qui considéraient le départ de Colomb comme une perte irréparable pour la nation, résolurent de tenter un dernier effort. Ils se rendirent auprès de la reine, et lui parlèrent avec tant de chaleur et de conviction que, soutenus par la marquise de Moya, ils parvinrent à enflammer l'imagination d'Isabelle à un tel point que, lorsque son royal époux fit observer que le trésor était vide, elle s'écria qu'elle entreprenait l'expédition pour sa couronne de Castille, et qu'elle mettrait ses joyaux en gage pour se procurer les fonds nécessaires. St-Angel ayant offert alors de faire lui-même toutes les avances, un messager fut expédié en toute hâte à Colomb, parvenu déjà au pont de Pinos, à 2 lieues au delà de Grenade. Il hésita quelques instants ; mais lorsqu'on lui eut fait connaître l'ardeur témoignée par la reine et ses promesses positives, il retourna sur ses pas, et, le 17 avril 1492, les capitulations, telles qu'il les avait exigées, furent signées par Ferdinand et Isabelle dans la ville de Santa-Fé. Le 8 mai, son fils Diego fut nommé page du prince don Juan, héritier présomptif, et le 12, Colomb prit congé de la cour pour se rendre au port de Palos où devait se faire l'armement. Des trois navires destinés à accomplir le voyage, deux furent fournis, après de longs délais et de grandes difficultés, par les habitants de Palos ; et le troisième par Colomb lui-même, avec l'assistance des Pinzon, pour remplir l'engagement qu'il avait voulu prendre, de fournir le huitième des frais de l'expédition. Ce fut ainsi qu'avec trois petits bâtiments, dont deux n'étaient guère que des barques légères non pontées, appelées caravelles, Colomb entreprit la découverte du nouveau monde. Le bâtiment à bord duquel il hissa son pavillon fut nommé *la Santa-Maria ;* Martin-Alonzo Pinzon, ayant François Martin, son frère, pour pilote, commandait le second, appelé *la Pinta ;* et le troisième, dont le nom était *la Niña*, avait pour commandant le troisième des frères, Vicente Yañez Pinzon. Trois autres pilotes, Sancho Ruiz, Pedro Alonzo Niño et Bartolomeo Roldan, étaient attachés à l'expédition ; Rodrigo Sanchez de Ségovie exerçait les fonctions d'inspecteur général de l'armement ; Diego de Arana, celles de *principal alguazil*, et Roderigo de Escobar était notaire royal ; il y avait aussi un médecin et un chirurgien, quatre-vingt-dix marins, outre quelques aventuriers, en tout cent vingt personnes. Avant de partir, Christophe Colomb retira son fils Diego du couvent de la Rabida, et le confia aux soins de Juan Rodriguez Cabezado, habitant de Moguer, et de Martin Sanchez, ecclésiastique de la même ville, probablement afin de lui donner quelque connaissance du monde avant qu'il se rendît à la cour. Il se confessa ensuite au religieux Juan Perez, reçut la communion, ainsi que la plupart des officiers et des marins de ses équipages, et, le vendredi 3 août 1492, dans la matinée, on mit à la voile de la barre de Saltes, petite île formée par le bras de la rivière Odiel, vis-à-vis la ville d'Huelva, ou, comme le dit Colomb lui-même dans le prologue pompeux de son journal, du port de Palos. L'escadre se dirigea d'abord sur les îles Canaries, où elle relâcha. Le 6 septembre on quitta le port de la Gomera, pour éviter trois navires portugais qui croisaient dans ces parages, à dessein, dit-on, d'enlever l'amiral ; et ce jour peut être regardé comme le premier du plus mé-

morable voyage que les hommes aient osé entreprendre. On n'eut d'abord que des vents légers et du calme, et l'on fit très-peu de chemin ; on perdit ensuite la terre de vue. Les compagnons de Colomb, qui s'avançaient sur l'Océan sans voir de terme à leur voyage, furent alors étonnés de la hardiesse de leur entreprise. Plusieurs soupirèrent et versèrent des larmes, croyant qu'ils ne reverraient jamais leur patrie. Colomb les consola et ranima leur courage, en leur peignant sous les plus brillantes couleurs les riches contrées où il allait les conduire. Ce fut alors qu'il commença à employer un stratagème qu'il continua pendant tout son voyage : il tint deux estimes ou livres de loch, l'une correcte dans laquelle il notait exactement le véritable chemin qu'avait fait son navire et qu'il conservait secrètement pour son gouvernement, et dans l'autre, que tout le monde pouvait examiner, il retranchait chaque jour un certain nombre de lieues, afin que les équipages fussent tenus dans l'ignorance sur la distance réelle qu'on avait parcourue. Le 11 septembre, étant à environ 150 lieues à l'ouest de l'île de Fer, on vit un tronc de mât qui paraissait avoir appartenu à un navire de cent vingt tonneaux ; mais on ne put le saisir. Colomb observait tous les jours la hauteur méridienne du soleil avec l'astrolabe, et vérifiait la direction de l'aiguille aimantée sur l'étoile polaire ; il était attentif à remarquer tous les phénomènes, et surtout les différents aspects des astres. Le jeudi 13 septembre, au commencement de la nuit, et le lendemain au point du jour, ayant remarqué que les boussoles nordouestaient, il crut avoir fait la première observation de déclinaison magnétique. En Europe cependant cette déclinaison avait déjà été trouvée par Peregrini en 1269. Ce phénomène attira l'attention des pilotes et les remplit de consternation. Le 14, on aperçut une hirondelle de mer et un paille-en-queue, oiseaux qui ne s'éloignent jamais de terre de plus de 25 lieues, et le lendemain on vit tomber du ciel, à 4 ou 5 lieues des navires, un *merveilleux* trait de feu (1). Depuis neuf jours que l'on était en mer, sans voir autre chose que le ciel et l'eau, les vents avaient soufflé sans interruption de la partie de l'est ; les matelots, qui n'étaient jamais restés si longtemps loin de la terre, voyant que ces vents étaient contraires pour aller en Espagne, craignirent de ne pouvoir jamais y retourner. Les 16 et 17, la mer parut couverte d'herbes détachées des rochers, dans lesquelles on trouva un crabe vivant, que Colomb garda, en disant que c'était un indice certain, parce qu'il n'en existe jamais à 80 lieues de terre ; et comme l'eau de la mer était moins salée et l'air de plus en plus tempéré, tout l'équipage devint joyeux. Le 18 septembre, Martin-Alonzo Pinzon, qui avait pris les devants parce que son navire était bon voilier, vint dire à Colomb qu'il avait aperçu une multitude d'oiseaux voler vers le couchant et qu'il espérait voir la terre cette nuit même ; mais l'amiral jugea que ce n'était qu'une illusion. Les signes de la proximité de la terre continuèrent cependant le 19 ; il y avait de petites pluies et des brumes sans le moindre vent, et deux fous vinrent sur les vaisseaux ; on sonda et on ne trouva point de fond à deux cents brasses. Les matelots, ne voyant aucune apparence de terre se réaliser, commencèrent à se décourager de nouveau et à se plaindre d'être ainsi abandonnés au milieu des mers, loin de tout secours. Le 20, on vit des fous et deux ou trois autres oiseaux, venant de l'ouest ; on prit à la main un oiseau qui ressemblait à une hirondelle et qui avait les pieds comme une mouette ; et deux ou trois autres vinrent en chantant dès le point du jour au bâtiment et disparurent avant le lever du soleil ; la mer parut couverte d'herbes flottantes. Ces divers indices de terre arrêtèrent pour quelque temps les murmures. Le calme régna presque toute la journée du 21 ; on continua de voir sur la mer beaucoup d'herbes venant de l'ouest, et on aperçut un fou et une baleine. Le lendemain, le vent, qui jusqu'alors avait été favorable, tourna au sud-ouest et devint contraire. « Il « me fut fort nécessaire, dit Colomb dans son jour« nal, parce que les gens de mon équipage étaient « en grande fermentation, pensant que dans ces « mers il ne soufflait pas de vent pour retourner en « Espagne. » Ils pensaient aussi qu'il n'y avait jamais de haute mer dans ces parages, et par conséquent pas de vents favorables pour le retour ; mais, le 23, elle s'éleva sans que le vent soufflât, et devint si grosse que tous en étaient étonnés, tandis que Colomb s'en félicitait. Sa situation devenait néanmoins de plus en plus critique, car l'impatience de ses équipages augmentait à mesure qu'il s'éloignait de l'Espagne et s'approchait des pays où il espérait aborder. Les signes favorables qui avaient augmenté sa confiance étaient tournés par eux en ridicule, et ils les considéraient comme de pures illusions. Tout faisait craindre qu'ils ne l'obligeassent à retourner sur ses pas au moment peut-être où le but de ses travaux allait être atteint. Craignant de périr dans des mers inconnues, ils se disaient entre eux que l'amiral avait résolu de devenir grand seigneur aux dépens de leur vie, qu'ils n'étaient point obligés de le suivre, et qu'après une aussi longue route, ils pouvaient retourner dans leur pays ; ils ajoutaient que les vivres commençaient à leur manquer, que les vaisseaux, ouverts en plusieurs endroits, n'étaient pas assez bons pour continuer le voyage, que personne ne les blâmerait d'abandonner leur dessein, que l'amiral passerait pour un fou, d'avoir fait une entreprise condamnée par tant d'habiles cosmographes, et que, quand il la voudrait justifier, on ajouterait plus de foi à leurs paroles qu'à tout ce qu'il pourrait dire. Quelques-uns s'emportèrent jusqu'à proposer de le jeter à la mer, dans le cas où il ne voudrait pas retourner de bon gré ; qu'ils publieraient ensuite qu'il y était tombé lui-même par un malheur inopiné en observant les étoiles. Personne, ajoutaient-ils ne pourra deviner le contraire ; et c'est

(1) On peut supposer que ce phénomène n'était autre chose qu'un de ces météores connus vulgairement sous le nom d'*étoiles filantes*, et que la qualification de *merveilleux* que lui donne Colomb indique seulement qu'il était plus éclatant que ceux qu'on avait coutume de voir. (Note de M. de Rossel, extraite de notre traduction des *Voyages de Christophe Colomb*. D—z—s.

le seul moyen de nous sauver. Ils passèrent quelques jours en cet état, pleurant, gémissant et tâchant de prendre entre eux quelque sorte de résolution. Colomb, sentant le danger de sa position, tantôt leur parlait avec douceur, tantôt avec énergie ; il leur témoignait qu'il ne craignait pas de mourir, et leur représentait les supplices qu'on leur ferait subir en Espagne s'ils l'empêchaient de continuer son voyage. Ensuite, pour leur donner quelque espérance de succès, il les faisait souvenir de tous les signes qu'ils avaient vus, et leur promettait de découvrir bientôt une nouvelle terre. Peu à peu leur mécontentement s'apaisa. Le 25, après beaucoup de calme, le vent devint favorable et on s'avança dans la direction de l'ouest. Martin-Alonzo Pinzon venait de renvoyer à Colomb une carte que ce dernier lui avait communiquée depuis trois jours, et qui représentait certaines îles dans cette mer, et l'amiral était occupé à la pointer avec son pilote, lorsque Pinzon lui cria bonne nouvelle, en lui disant de partager son allégresse parce qu'il voyait la terre. Il lui montrait en même temps une masse obscure qui ressemblait à une terre à environ 25 lieues de distance. Colomb, partageant son opinion, se jeta à genoux pour remercier le Seigneur; on chanta le *Gloria in excelsis Deo* sur tous les navires, et on changea la route, qui était à l'ouest, pour prendre la direction du sud-ouest, dans laquelle la terre avait paru ; mais le lendemain on s'aperçut que c'était une illusion. Ce fut avec un profond découragement, que Colomb seul n'éprouvait cependant pas, qu'on suivit de nouveau la route de l'ouest. Pendant plusieurs jours on eut une brise favorable, une mer tranquille, un temps délicieux, et l'on vit plusieurs paille-en-queue, des frégates, des fous, et beaucoup d'herbes sur la mer ; tous ces indices de terre empêchèrent l'équipage de se livrer au désespoir. Le 1er octobre, Colomb se croyait à 707 lieues de l'île de Fer, quoiqu'il n'en comptât que 584 à son équipage, pour ne pas l'effrayer. Le lendemain on vit un oiseau blanc qui paraissait être une mouette ; le 3 on aperçut d'abord des damiers, et puis on ne vit aucun autre oiseau, ce qui fit penser à Colomb qu'il avait laissé derrière lui les îles qui se trouvaient figurées sur sa carte. Le 4 plus de quarante damiers, une frégate, une mouette et deux fous vinrent à la caravelle de l'amiral, et un jeune garçon qui était à bord en atteignit un d'un coup de pierre. Le 7, *la Niña*, ayant cru apercevoir la terre, arbora un pavillon au bout du mât de hune et fit une décharge de son artillerie ; mais c'était encore une erreur. Comme une grande multitude d'oiseaux volaient du nord au sud-ouest, ce qui pouvait faire croire qu'ils allaient passer la nuit à terre, l'amiral, qui savait que les Portugais avaient dû à l'observation du vol des oiseaux la découverte de la plupart des îles qui sont en leur possession, se détermina à abandonner la route de l'ouest, et à tourner la proue vers l'ouest sud-ouest. On suivit le même rumb de vent dans la journée du 8, pendant laquelle on vit beaucoup d'oiseaux des champs qui fuyaient au sud, et dont on prit un. Le 9 et le 10 on continua de naviguer d'abord au sud-ouest et ensuite à l'ouest sud-ouest. Ce dernier jour les gens de l'équipage renouvelèrent leurs plaintes sur la longueur du voyage, et ne voulaient pas aller plus loin. Mais l'amiral les ranima du mieux qu'il put en leur donnant bonne espérance des profits qu'ils pourraient faire. Il ajouta qu'au reste leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce qu'il était venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage jusqu'à ce qu'il les trouvât, avec l'aide de Notre-Seigneur. Le 11 octobre les indices de terre devinrent plus certains : on vit des damiers et un jonc vert tout près du vaisseau amiral ; l'équipage de *la Pinta* aperçut un roseau et un bâton ; on prit un autre petit bâton qui paraissait travaillé avec du fer, un tronc de canne, une poignée d'une espèce d'herbe qui vient sur terre, et une petite planche. Les gens de *la Niña* virent aussi d'autres signes de terre, entre autres un rameau d'épines chargé de fruits. A la chute du jour Colomb ordonna qu'on reprît la première route directement à l'ouest. A dix heures du soir, Colomb, étant sur le gaillard de poupe, vit un feu, mais au travers d'une masse si obscure qu'il ne voulut pas affirmer que ce fût la terre. Il le fit néanmoins remarquer à Pédro Gutierrez, tapissier du roi, et celui-ci vit effectivement une lumière ; mais Rodrigo Sanchez de Ségovie, que le roi et la reine avaient envoyé sur la flotte en qualité de contrôleur, ne la vit pas, probablement parce qu'elle avait disparu. On la revit cependant une ou deux fois encore, ce qui fit juger à Colomb qu'on était près de terre. Aussi, quand on dit le *Salve*, que les marins, qui se réunissent tous à cet effet, ont coutume de réciter et de chanter à leur manière, Colomb les avertit et les pria de faire bonne garde au gaillard de poupe et de bien regarder du côté de la terre, promettant de donner un pourpoint de soie à celui qui dirait le premier qu'il la voit, et cela sans préjudice des 10,000 maravédis de rente (environ 8,000 francs), et des autres récompenses promises par le roi et la reine. Comme le navire *la Pinta*, étant meilleur voilier, allait devant l'amiral, il aperçut enfin la terre et fit les signes que celui-ci avait ordonnés ; un marin, nommé Rodrigo de Triana, fut le premier qui la vit ; mais on accorda ensuite la récompense à l'amiral, parce que c'était lui qui avait d'abord vu la lumière. Ce grand événement eut lieu à deux heures après minuit, et la terre n'était plus qu'à 2 lieues. Ce fut donc le vendredi 12 octobre, après une navigation de soixante et onze jours, que se fit la découverte du nouveau monde. On ferla toutes les voiles, en ne laissant que le *treou*, qui est la grande voile sans bonnettes, et on mit en panne pour attendre le jour. Chacun désirait contempler cette terre après laquelle ils avaient si longtemps soupiré, et que la plupart d'entre eux avaient désespéré de jamais voir. Enfin elle se montra avec le jour naissant, couverte de verdure et d'arbres chargés de fruits de différentes espèces. On apercevait de tous côtés les habitants entièrement nus sortant des bois et accourant sur le rivage. Colomb s'embarqua bientôt dans la chaloupe armée, avec Martin-

Alonzo et Vicente Yañez Pinzon, tenant en main la bannière royale, tandis que les deux capitaines portaient chacun l'une des bannières à croix verte placées dans chaque bâtiment en signe de reconnaissance. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils se prosternèrent tous, les larmes aux yeux, et remercièrent Dieu de la faveur qu'il leur avait accordée (1). En se relevant, Colomb nomma l'île *San-Salvador*, et en prit possession au nom du roi et de la reine d'Espagne, au milieu des habitants étonnés, qui l'entouraient et le regardaient en silence. Aussitôt tous les Castillans le proclamèrent amiral et vice-roi des Indes, et lui jurèrent obéissance. Le sentiment de la gloire qu'ils venaient d'acquérir les rappela à leur devoir; dans leur enthousiasme, les uns l'embrassaient, d'autres lui baisaient les mains : tous lui demandaient pardon des chagrins qu'ils lui avaient donnés. Colomb parut alors avec toute sa supériorité, lorsqu'il leur pardonna avec la dignité et la douceur qui ne l'avaient jamais abandonné. L'île qu'on venait de découvrir était appelée par ses habitants *Guanahani*; mais elle a conservé, sur la plupart des cartes, celui de San-Salvador. Elle fait partie des îles Lucayes, qui ne sont pas éloignées de plus de 100 lieues des côtes de la Floride (2). Les habitants de San-Salvador parurent simples et bons; ils furent d'abord étonnés de la blancheur du teint des Espagnols, de leur barbe et de leurs vêtements; mais ensuite ils s'approchèrent avec confiance. On leur donna des bonnets de diverses couleurs, des grains de verre et d'autres bagatelles. Lorsque l'amiral retourna à bord, les uns le suivirent à la nage, d'autres dans leurs pirogues : sa chaloupe en était environnée. Leur teint était olivâtre. Les hommes et les femmes allaient entièrement nus; l'usage du fer leur était inconnu; ils ne craignaient pas de prendre les sabres par la lame, et souvent se blessaient. Le lendemain, ils vinrent au bâtiment troquer du coton contre des choses de peu de valeur. Quelques-uns portaient, à un trou qu'ils s'étaient fait au nez, de petites plaques d'or qui frappèrent les Espagnols. On leur demanda d'où ils tiraient cet or, et ils indiquèrent, en étendant leurs bras vers le sud, qu'il venait d'un pays situé dans cette direction, dont le roi avait de grands vases d'or et une grande quantité de ce métal. L'amiral résolut d'aller le chercher : avant de partir, il s'assura que l'île n'était pas propre à faire d'établissement, et retint à son bord sept Indiens destinés à lui servir d'interprètes. Impatient d'arriver à la riche contrée qu'on lui indiquait au sud, et qu'il croyait être la fameuse île de Cipangu, Colomb fit d'abord route dans cette direction, et découvrit successivement l'île de Santa-Maria, de la Conception, les îles Fernandina et Isabella, que les Indiens appelaient *Saometo*. Plus on s'avançait, plus on obtenait de renseignements sur le pays riche en or dont on avait entendu parler. On apprit qu'il se nommait *Cuba*, et l'on se hâta de s'y rendre. L'escadre continua sa route au sud, passa entre les petites îles appelés *las Areñas* et *los Miraporvos*, et eut connaissance, le 28 octobre, des côtes d'une île que Colomb appela Juana et que les habitants nommaient Cuba. La partie orientale de la côte nord de cette île fut visitée jusqu'à son extrémité. Partout où l'on voulut aborder, les habitants prirent la fuite; on parvint cependant à leur inspirer de la confiance, en leur faisant parler par les naturels de San-Salvador que l'on avait embarqués. Ils apprirent qu'il se trouvait de l'or dans leur pays; mais ils dirent qu'il y en avait bien davantage dans une autre contrée située à l'orient. Les idées que les Espagnols s'étaient faites des richesses qu'ils allaient trouver enflammèrent leur cupidité, et leurs cœurs commençaient à n'être plus sensibles qu'à cette passion. Martin-Alonzo Pinzon, capitaine de *la Pinta*, qui était, ainsi que nous l'avons déjà dit, le meilleur voilier, se sépara de l'escadre, contre la volonté de l'amiral, voulant arriver le premier à l'île de Babèque, où les Indiens disaient qu'il y avait beaucoup d'or, et força de voiles le 20 novembre en suivant la route de l'est. Le 5 décembre, Colomb, n'ayant plus que deux bâtiments, s'éloigna de la pointe orientale de Cuba (1), et, se dirigeant par le sud-est quart-est, arriva en très-peu de temps à la côte de cette contrée riche dont on lui avait fait des rapports si avantageux. Les habitants du pays l'appelaient *Bohio*, occasionnellement *Quisqueya*, et plus généralement *Haïti*, quoique ce dernier nom ne se trouve cependant pas une seule fois dans la relation du premier voyage de Colomb, journée du 5 décembre 1492. Colomb la nomma *l'Española*. Le nom de St-Domingue a d'abord et longtemps prévalu, mais elle a repris depuis l'insurrection des nègres son ancien nom de *Haïti*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. L'escadre relâcha

(1) On trouve dans les *Tab. chron. de los descub.* du P. Claudio Clemento, decad. 1, Valencia, 1689, la formule de prière faite, dit-on, par Colomb en cette circonstance, et que, depuis, Balboa, Cortès et Pizarre employèrent dans leurs découvertes. D—z—s.

(2) M. de Navarrete a pensé que c'était la Grande-Saline, en espagnol *el gran Turco*, et M. le baron de Humboldt, dans une lettre qu'il voulut bien nous adresser en 1828, paraissait pencher pour l'opinion de M. de Navarrete, favorisée, suivant lui, par les rumbs de vent suivis par Christophe Colomb, sans se prononcer tout à fait affirmativement, parce qu'il n'avait pas eu le temps d'approfondir cette question. Le savant voyageur nous mandait à cette époque qu'il regrettait vivement de n'avoir pas le temps de faire des recherches approfondies pour lesquelles il y avait une extrême pénurie de livres à Paris. Il a depuis traité à fond la même question dans son *Examen critique de la géographie du nouveau continent*, t. 3, p. 186 et suiv. Muñoz croit que c'est l'île Watelin. Nous avons pensé, avec M. de Rossel, que Guanahani était *San-Salvador grande*, que les Anglais appellent *Cat-Island* (*voy.* notre dissertation à ce sujet dans la traduction des *Voyages de Christophe Colomb*, publiés par M. de Navarrete, t. 2, p. 339 et suiv.), et Washington Irving a été du même avis dans le chapitre intitulé : *Route de Colomb dans son premier voyage*, de son *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, t. 4, p. 238, qui a paru la même année (1828) que notre traduction. D—z—s.

(1) Ce fut pendant le séjour dans l'île de Cuba que les Espagnols virent des Indiens qui portaient à la main des herbes sèches renfermées dans une certaine feuille également sèche, et de la forme de ces *mousquets* dont les enfants se servent le jour de la Pentecôte. « Ils étaient, dit las Casas, *Histoire des Indes*, allumés par un « bout, tandis qu'ils suçaient l'autre et l'absorbaient. La fumée « qu'ils buvaient intérieurement par l'aspiration les endormait et les « enivrait, pour ainsi dire, par les narines : de cette manière ils ne « sentaient presque pas la fatigue. Ces espèces de *mousquets* se « nommaient dans leur langue *tabacos*. » Telle est l'origine de nos cigares. D—z—s.

dans un port auquel Colomb donna le nom de St-Nicolas; mais, trouvant un pays peu peuplé, l'escadre prolongea la côte septentrionale; et après avoir passé dans le canal de la Tortue et avoir fait plusieurs mouillages, elle s'arrêta à peu de distance, dans l'ouest du lieu où depuis la ville du Cap-Français a été bâtie. On eut beaucoup de peine à communiquer avec les habitants : ils se mettaient en fuite, ainsi que ceux de Cuba, à l'approche des bâtiments. Un événement imprévu changea tout à coup leurs dispositions. Tandis que l'escadre était à louvoyer, avec un vent frais, dans le canal de la Tortue, on sauva un Indien qui était près de périr avec sa pirogue. L'amiral le recueillit à son bord, le traita le mieux qu'il put, et ensuite le fit mettre à terre. Cet homme fit part à ses compatriotes de l'obligation qu'il avait aux Espagnols, et des bons traitements qu'il en avait reçus. La confiance s'établit aussitôt; ils accoururent de toutes parts avec des fruits et d'autres provisions, près des navires. Ils troquaient leur or contre des éclats de faïence cassée et les choses les plus viles. Le prince du pays, ou, pour se servir du nom qu'ils donnaient à leurs rois, le cacique voulut voir des hommes dont on lui disait tant de bien. L'amiral le traita avec de grands égards. Ce prince, nommé Guacanagari, était chargé d'ornements d'or, et fit connaître que ce métal venait d'un pays situé plus à l'est, qu'on nommait *Cibao*. Colomb, trompé par une certaine conformité de nom, crut que c'était Cipangu, et que le chef de ce pays, qui avait, disait-on, des bannières en or, pourrait bien être le prince de cette île représenté par Marco-Polo comme un souverain très-riche. Colomb visita la demeure du cacique, qui était aux environs du lieu où les Français ont depuis bâti la ville du Cap, il en reçut de grandes marques de respect, et contracta avec lui une amitié qui ne se démentit jamais. L'escadre continua ensuite la route de l'est, dans l'intention de se rapprocher des mines de Cibao. Le 24 décembre, à onze heures du soir, tandis que Colomb s'était retiré pour prendre quelque repos, son navire toucha sur les bancs qui sont au large de la rade du Cap; malgré les efforts que l'on fit pour le relever, il fut couché sur la côte par la lame, et s'ouvrit immédiatement après. Colomb se retira, avec tout son équipage, à bord de la *Niña*. Le cacique envoya aussitôt des barques au secours des Espagnols, ordonna à ses sujets de les aider à sauver leurs effets, et leur désigna un lieu pour les déposer. Aucun vol ne fut commis, et la bonne volonté qu'ils témoignèrent est digne de louanges. Guacanagari vint lui-même consoler l'amiral; dans ses épanchements il lui confia que ses sujets avaient beaucoup à souffrir des descentes que les Caraïbes, peuple féroce, faisaient sur leur île, et lui dit que les habitants d'Haïti avaient pris la fuite à l'approche des Espagnols, parce qu'ils avaient craint que cette nouvelle nation ne fût aussi barbare qu'eux. L'amiral lui promit de le défendre contre ses ennemis, et profita de cette ouverture pour lui demander à faire un établissement dans ses États. Le cacique y consentit. On construisit un fort avec les débris du bâtiment qui s'était perdu. Colomb choisit trente-huit hommes pour y rester sous les ordres de Diego d'Arena. Ce fort, qu'on nomma *la Navidad*, était à environ 3 lieues dans l'est de l'emplacement de la ville du Cap, sur le bord d'une anse que nous appelons aujourd'hui baie de Caracole. L'amiral y laissa des vivres, des marchandises et tout ce qui était nécessaire à sa défense. Il prit ensuite congé du cacique, avec la promesse de revenir bientôt. Le 4 janvier 1493, il mit à la voile, et remonta à l'est pour achever la reconnaissance de la côte septentrionale de l'île. Il rencontra en chemin *la Pinta*, près d'une montagne nommée par lui Monte-Christi. Colomb fit semblant de paraître satisfait des excuses qu'Alonzo Pinzon lui donna pour justifier sa séparation : mais il déclare dans son journal que ses raisons étaient toutes fausses. Les deux bâtiments vinrent ensuite de compagnie jusqu'à la baie formée par la presqu'île de Samana et la côte nord de St-Domingue. Ils y mouillèrent, et se mirent en route pour l'Espagne, le 16 janvier 1493. Le temps fut très-beau au commencement de la traversée; mais le 12 février, étant près des Açores, on commença à avoir la grosse mer et à éprouver la tempête; la mer devint terrible le 13, et le lendemain le vent de plus en plus violent. *La Pinta* disparut bientôt, malgré les signaux de l'amiral dont le navire fut couvert par les flots qui menaçaient de le submerger. Ce fut dans cette triste position qu'il chercha à se rendre le ciel favorable en ordonnant un pèlerinage, et en faisant, ainsi que tout son équipage, le vœu que, dans la première terre où ils arriveraient, ils iraient tous en chemise et processionnellement faire une prière dans une église sous l'invocation de Notre-Dame. Son plus grand chagrin fut de penser que sa découverte allait être ensevelie avec lui au fond des flots; il employa le seul moyen qui lui restait pour en conserver la mémoire. Il écrivit sur deux feuilles de parchemin le précis de son voyage; chacune de ces feuilles fut mise dans une barrique goudronnée où l'eau ne pouvait pénétrer. Une des barriques fut jetée à la mer sur-le-champ; l'autre fut conservée sur le pont du navire, et ne devait y être lancée qu'au moment du naufrage. Mais la Providence veillait à sa conservation; le vent se calma, et son vaisseau se trouva hors de danger. Le 15 février, on vit les Açores, et on relâcha le 18 à Ste-Marie. Colomb, voulant y accomplir le vœu qu'il avait fait le 14 février, faillit être victime de la trahison du capitaine de cette île, nommé Jean de Castañeda, qui, d'après l'ordre qu'il en avait reçu, disait-il, du roi de Portugal, fit arrêter une partie de son équipage, pendant qu'ils accomplissaient le vœu qu'ils avaient fait. Ce ne fut qu'après quelques jours de détention qu'ils furent mis en liberté. Après avoir quitté ces îles, Colomb, poussé par la tempête, fut forcé d'entrer dans le Tage. Il resta sept jours en Portugal, pour satisfaire aux désirs du roi, qui s'entretint longtemps avec lui de son voyage et le combla de politesses. Il remit ensuite à la voile, et entra le 15 mars 1493, vers midi, avec la marée montante, par la barre de Saltes jusque dans ce port, d'où il était parti près de sept mois et demi auparavant, après avoir

fait un voyage dont les hommes conserveront éternellement la mémoire. Alonzo Pinzon aborda en même temps au nord de l'Espagne, et mourut quelques jours après, victime de l'envie et des remords, dit Muñoz. Colomb fut reçu avec enthousiasme par la ville de Palos. On sonna toutes les cloches, les magistrats, suivis de tous les habitants, vinrent le recevoir sur le rivage. On ne se lassait pas d'admirer comment il avait terminé si heureusement une entreprise que tout le monde avait crue impossible. Son voyage pour se rendre à la cour fut un nouveau triomphe; on accourait de toutes parts pour considérer l'homme qui avait fait des choses si extraordinaires. Il fit une entrée publique à Barcelone. Toute la ville vint au-devant de lui. Il marchait au milieu des Indiens qu'il avait amenés, et qui avaient conservé le costume de leur pays. L'or, les bijoux et les autres choses rares étaient portés devant lui dans des corbeilles et des bassins découverts. Il s'avança ainsi au milieu d'une foule immense jusqu'au palais. Ferdinand et Isabelle l'attendaient assis sur leur trône. Lorsqu'il parut au milieu de son cortége, ils se levèrent. Colomb vint se mettre à genoux à leurs pieds, et ils lui ordonnèrent de s'asseoir en leur présence. Colomb les remercia des grâces qu'il en avait reçues; et, continuant de parler modestement, quoique avec une noble assurance, il leur rendit compte de son voyage et des découvertes qu'il avait faites. Ensuite il leur présenta les Indiens qui l'accompagnaient, et les choses précieuses qu'il avait apportées. Tout le monde se mit à genoux, et l'on chanta, dans la salle même du trône, le cantique d'actions de grâces. Ferdinand confirma tous ses priviléges, et lui permit de joindre, dans son écusson, aux armes de sa famille, celles des royaumes de Castille et de Léon, avec les emblèmes de ses dignités et de ses découvertes. Tous ses parents reçurent des marques de faveur. (*Voy.* Ferdinand et Diego COLOMB.) Lorsque la nouvelle de la découverte du nouveau monde parvint à Gênes, quelques regrets que ses habitants dussent éprouver d'avoir laissé échapper l'occasion qui leur avait été offerte de terminer eux-mêmes une aussi brillante entreprise, ils n'en témoignèrent pas moins une vive joie d'être les compatriotes de Colomb. Cette nouvelle ne fit pas moins de sensation en Angleterre, et Sébastien Cabot, qui se trouvait à cette époque à Londres, affirme qu'on disait à la cour d'Henri VII que c'était une chose plutôt divine qu'humaine. Tout le monde civilisé enfin fut au comble de l'étonnement et de la joie. Quoiqu'on supposât que les pays découverts faisaient partie de l'empire du Grand Kan, les souverains espagnols ne s'occupèrent pas moins d'assurer leurs nouvelles acquisitions. Ils envoyèrent une ambassade au pape, et obtinrent de lui, le 2 mai 1493, une bulle qui leur garantit les pays qui venaient d'être découverts; et comme on apprit en Espagne qu'une caravelle portugaise avait fait voile de Madère, se dirigeant vers l'ouest, on hâta les préparatifs du départ de Colomb pour une nouvelle expédition. Tout étant en état, le 25 septembre 1493, il sortit du port de Cadix avec une flotte de dix-sept voiles, à bord de laquelle un grand nombre de jeunes gens des premières familles du royaume avaient obtenu la permission de s'embarquer, pour aller former des établissements dans les pays qui venaient d'être découverts. Colomb toucha d'abord à la grande Canarie; et le 5 octobre, il jeta l'ancre à Gomera, où il fit une ample provision de bois et d'eau et acheta des veaux, des chèvres, des brebis et huit cochons, qui se sont tellement propagés, que les établissements espagnols dans le nouveau monde en ont eu depuis en très-grande abondance. Il en est de même de certains oiseaux et de plusieurs espèces de fruits. Au lieu de suivre le parallèle de ces îles, comme dans son premier voyage, il alla chercher celui des îles du Cap-Vert, et s'y maintint jusqu'au dimanche 3 novembre, jour où il découvrit la Dominique, l'une des Antilles. Peu de temps après, on aperçut d'autres îles dans le nord. Colomb se dirigea de ce côté, et prit successivement connaissance de la Guadeloupe, d'Antigoa, de St-Christophe et des îles connues sous le nom d'îles sous le vent; ensuite il passa entre Ste-Croix et les îles Vierges, et, le 22 novembre, il vint à la pointe orientale de St-Domingue par le sud de Porto-Rico. En arrivant au port de la Navidad, il trouva le fort réduit en cendres; tous ceux qu'il y avait laissés avaient été tués par trahison ou en combattant contre les insulaires. Colomb eut beaucoup de peine à retenir ses gens, qui voulaient venger leurs compatriotes. Enfin il réussit à les calmer, et vint fonder la ville d'Isabela, au milieu d'une plaine fertile, et au fond d'un port situé à l'est de la pointe nommée aujourd'hui *Isabélique*. Il chargea ensuite Alonzo de Hojeda et Gorvalan de visiter l'intérieur de l'île pour s'assurer si c'était réellement Cipangu, et pour explorer les mines d'or de Cibao. A leur retour, il expédia en Espagne, le 5 août 1494, douze de ses vaisseaux avec des échantillons d'or trouvés dans la montagne et dans la province de Cibao, ainsi que plusieurs des plus beaux fruits et des plantes les plus remarquables, et accompagna cet envoi d'une dépêche, dans laquelle il décrivait la beauté et la fertilité de l'île, et faisait espérer qu'il pourrait en retirer de l'or, des drogues précieuses et des épiceries en abondance. Après avoir réprimé une sédition, dont Bernal-Diaz de Pise était le chef, il visita lui-même les montagnes de Cibao, et fit établir un fort pour contenir les habitants du pays et entretenir les communications avec la ville d'Isabela. Ces premières dispositions prises, une junte de gouvernement fut nommée par lui; il laissa dans le port deux de ses plus grands vaisseaux, et fit route à l'ouest avec les trois autres. Le 24 avril 1494 il atteignit l'extrémité orientale de Cuba, découvrit la Jamaïque, où il fit, pour la première fois, usage de chiens contre les naturels, et visita la côte méridionale de Cuba jusqu'à l'île de Santa-Marta, aujourd'hui de Pinos, en traversant les nombreuses îles, nommées *Jardin de la reine*. Le manque de vivres et les fatigues de la navigation l'empêchèrent de vérifier si cette terre tenait au continent, et il fut obligé de s'en rapporter à ce que lui dirent les insulaires, qui

l'assurèrent que c'était une île. La longitude de l'île Pinos fut déterminée de 75° à l'occident de Cadix : ce serait 83° 1/2 à l'occident de Paris. Elle s'accorde d'une manière surprenante avec nos cartes, qui placent la même île à 84° 1/2. L'escadre, à son retour, côtoya la Jamaïque par le sud, et vint ensuite le long de la côte méridionale de St-Domingue, à l'extrémité est de cette île; ensuite elle se rendit à la ville d'Isabela. C'est en parcourant la côte méridionale de St-Domingue que Colomb eut connaissance de l'embouchure de la rivière Ozama, et qu'il forma le dessein de bâtir la ville qui a donné son nom à toute l'île et en est devenue la capitale. Il retrouva à Isabela son frère Barthélemy, qu'il fit son lieutenant, avec le titre d'*adelantado*. Les dissensions qui s'étaient élevées dans la nouvelle colonie donnèrent à plusieurs caciques l'idée de se révolter contre les Espagnols; Colomb les fit rentrer dans l'obéissance, après les avoir vaincus dans une grande bataille, et leur imposa de pesants tributs, surtout en or. Pendant qu'il s'efforçait de remédier aux maux produits par la mauvaise conduite de Pedro Margarite, auquel il avait confié en son absence le commandement des forces militaires de la colonie, celui-ci, qui était retourné en Espagne, accompagné du moine Boyle et d'une bande de mécontents, sur des navires qu'ils avaient pris dans le port, s'occupait avec eux de miner la réputation de Colomb à la cour. Ils étaient secondés par l'évêque de Badajoz, président du conseil des Indes, et le roi prêtait une oreille favorable aux accusations portées contre le grand homme absent. Déjà, contrairement à l'esprit des capitulations, il avait, par une ordonnance du 10 avril 1495, autorisé tous ses sujets à s'établir à l'île Espagnole, et à entreprendre des voyages de découverte et de commerce dans le nouveau monde. Maintenant, sous prétexte de s'assurer de l'état réel des choses dans la colonie naissante, Juan Aguado, officier de la maison de Ferdinand, fut envoyé sur les lieux avec certains pouvoirs mal définis, et dont il était facile d'abuser. Arrivé à Isabela au mois d'octobre, Aguado, quoiqu'il eût été précédemment distingué par Colomb, qui l'avait même recommandé à la bienveillance de ses souverains, au lieu de se borner à la mission qui lui avait été donnée, voulut usurper l'autorité de l'amiral, et se conduisit avec tant d'arrogance, que Colomb n'eut d'autre ressource que de venir lui-même à la cour pour se justifier. Après avoir mis tout en ordre dans la colonie, il confia ses pouvoirs à son frère Barthélemy, et, quittant Isabela le 10 mars 1496, mit définitivement à la voile le 20 avril suivant, et arriva à Cadix le 11 juin. Sa présence et ses discours produisirent l'effet qu'il en avait attendu : le roi lui rendit sa confiance et le combla de nouvelles faveurs. Cependant ce ne fut qu'après avoir lutté près de deux ans contre les intrigues de ses ennemis qu'il put continuer ses découvertes et retourner ensuite à St-Domingue. Le 30 mai 1498, Colomb partit avec six navires du port de San-Lucar de Barrameda pour son troisième voyage; c'est celui pendant lequel il eut connaissance du continent du nouveau monde, dont la découverte lui a été sans fondement contestée par Améric Vespuce, ou du moins par les partisans de celui-ci. La route qu'il se proposait de prendre était différente de celle qu'il avait suivie dans ses précédents voyages. Il voulait, à partir des îles du Cap-Vert, naviguer au sud-ouest jusqu'à la ligne équinoxiale, et aller ensuite directement à l'ouest, en profitant des vents alisés, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à une terre, ou qu'il se trouvât dans la longitude de l'Espagnole (St-Domingue). Le 21 juin, en quittant Gomera, il dépêcha trois de ses bâtiments directement à l'île Espagnole, et avec les trois qui lui restaient il poursuivit son voyage de découvertes d'après le plan qu'il s'était d'abord tracé. Son escadre découvrit, le 31 juillet, l'île de la Trinité, puis elle passa au sud, s'engagea dans le golfe de Paria qui la sépare du continent, et vint à la sortie nord de ce golfe, appelée la *Bouche-du-Dragon*, après avoir traversé une des embouchures de l'Orénoque (1); elle s'avança ensuite au nord-est, et vit, à une distance de plusieurs lieues, deux îles que Colomb appela *Assumpcion* et *Concepcion*, et qui sont probablement Tabago et Grenade. Le 15, il découvrit les îles de la Marguerite et de Cubagua, la première ainsi nommée à cause de la grande quantité de perles qu'on pêchait aux environs. Colomb, étant parvenu jusqu'au lieu où l'on a bâti depuis la ville de Caracas, s'éloigna, à son grand regret, de la côte, qui continuait de s'étendre à l'ouest, et qu'il aurait voulu explorer en détail; mais ses provisions étaient épuisées, et il souffrait d'ailleurs tellement de ses yeux qu'il ne pouvait plus faire aucune observation. Il se dirigea en conséquence vers l'île Espagnole, et arriva à l'embouchure de l'Ozama, où Barthélemy, son frère, avait fondé par son ordre la ville de Santo-Domingo. La nouvelle colonie était alors en confusion ; l'accueil que Fonseca, évêque de Badajoz, avait fait aux mutins, leur avait inspiré de l'audace, et ils s'étaient révoltés ouvertement contre l'autorité de Barthélemy Colomb. Celui-ci marcha contre eux, et les obligea de se retrancher dans les montagnes. L'amiral craignit de donner trop d'avantage à ses ennemis, s'il les attaquait de vive force, parce qu'ils n'auraient pas manqué de l'accuser d'avoir suscité une guerre civile. D'ailleurs les murmures qu'il entendait de tous côtés lui firent appréhender d'être abandonné de ceux mêmes qui lui étaient restés fidèles, s'il prenait un parti violent. Les voies de conciliation devinrent sa seule ressource dans cette position délicate. Un traité fut conclu avec les rebelles, par lequel il consentait à oublier le passé et à les renvoyer en Espagne. L'exécution souffrit encore des difficultés, et l'on fut sur le point de reprendre les armes. Colomb fut obligé de leur accorder des conditions encore plus avantageuses pour rétablir la paix. La nouvelle de cette sédition arriva à la cour en même temps que celle de la découverte du nouveau continent par les vaisseaux

(1) C'est dans ce voyage que Colomb crut avoir trouvé le *Paradis terrestre*, qu'il place vers le golfe des Perles, entre les bouches de la *Sierpe* et du *Dragon*. D—z—s.

qu'il envoya en Espagne, et qui mirent à la voile le 18 octobre 1498. Ils portaient le journal de son voyage, une carte de la côte qu'il venait de découvrir, des échantillons de l'or et des perles trouvés dans le pays, ainsi que le récit de l'insurrection et de l'accord qu'il avait cru devoir faire avec les rebelles, dont le chef, François Roldan, quoique réconcilié avec l'amiral, transmit par les mêmes navires ses accusations contre ce dernier. L'impression que fit ce succès ne fut pas capable de détruire l'effet des calomnies que les ennemis de Colomb avaient répandues sur sa conduite; ils l'emportèrent dans l'esprit du roi, qui ne l'avait jamais aimé. La reine, qui avait toujours pris sa défense, fut elle-même séduite; et l'on se décida à envoyer sur les lieux un juge supérieur muni de pleins pouvoirs pour connaître de tout ce qui s'était passé, punir les coupables et prendre, si cela était nécessaire, l'autorité suprême. Quoique les cédules et les provisions royales du commandeur François Bobadilla, auquel cette grande mission avait été confiée, eussent été expédiées dans les mois de mars et de mai 1499, il ne reçut l'ordre de son départ qu'au mois de mai de l'année suivante. Arrivé à l'île Espagnole le 23 août 1500, lorsque la révolte était déjà presque éteinte, et le remède par conséquent intempestif et même dangereux, Bobadilla, croyant avec trop de légèreté les rapports qu'on lui faisait, ou mu par son ambition, commença par s'emparer de la maison des Colomb et de tout ce qu'elle contenait, et, prenant en main les rênes du gouvernement, fit mettre en liberté tous ceux qui avaient été détenus pour cause de sédition. Il fit ensuite arrêter et charger de fers Colomb et ses deux frères. C'est ainsi que fut traité cet homme irréprochable, qui, par des travaux extraordinaires, avait acquis des trésors immenses à l'Espagne. Ceux qui avaient vécu de ses bienfaits furent les premiers à l'abandonner. Au moment où il entra dans la prison, aucun de ceux qui étaient présents ne voulut lui mettre les fers aux pieds; ce fut un de ses propres serviteurs qui se chargea de lui faire ce dernier outrage. Lorsque la flotte fut prête à mettre à la voile, don Alonzo de Vallejo, capitaine du bâtiment qui devait le ramener en Espagne, vint le prendre dans sa prison pour le conduire à son bord. Colomb crut qu'il allait le conduire à la mort, et parut accablé de ce dernier coup du sort. Il lui demanda avec le sentiment d'une tristesse profonde : « Vallejo, où me mènes-tu? — Votre Seigneurie va être conduite à bord. » Paraissant en douter, il répliqua : « Vallejo, est-il vrai? « — Votre Seigneurie va bientôt s'assurer qu'elle sera « conduite à bord de mon vaisseau. » Cette réponse lui rendit son calme ordinaire. L'escadre mit à la voile au commencement d'octobre 1500. Vallejo, capitaine du vaisseau qui transportait Colomb, eut pour lui les plus grands égards; il voulut même lui ôter ses fers; mais l'amiral persista à les garder, disant « qu'on les lui avait mis au nom du roi, et « qu'il ne les quitterait que par ses ordres. » Il les conserva toujours depuis, et ordonna qu'après sa mort ils fussent déposés dans son tombeau. L'arrivée à Cadix (5 novembre 1500) de Colomb, chargé de fers comme un vil criminel, produisit une aussi grande sensation que son retour triomphant après son premier voyage. Sans chercher même à s'occuper de la cause d'un si indigne traitement, un cri général d'indignation se fit entendre de toutes parts. Informé de sa situation par une lettre qu'il avait écrite pendant le cours de son voyage à Doña Juana de la Torre, dame de la cour qui avait été nourrice du prince Juan, et qu'il trouva moyen de lui faire parvenir, Ferdinand et Isabelle firent mettre immédiatement les trois frères en liberté. Ils écrivirent en même temps à Colomb dans les termes les plus affectueux pour lui témoigner leurs vifs regrets de tout ce qu'il avait souffert, et l'inviter à se rendre à la cour. Lorsqu'il parut devant eux, ils le reçurent avec bonté, et parurent compatir à ses peines; ils l'assurèrent qu'ils n'avaient jamais ordonné qu'on lui fît un pareil traitement; la reine surtout, qui l'avait toujours défendu contre ses ennemis, lui témoigna beaucoup de compassion. L'amiral, ne pouvant plus proférer une parole, tomba à leurs pieds, les yeux baignés de larmes. Il se releva par leur ordre, et dès que son émotion fut calmée, il leur rendit compte de sa conduite, des peines qu'il avait souffertes, les assura de sa fidélité et du désir qu'il avait d'employer le reste de ses jours à leur service. Bobadilla, auteur de ses maux, fut rappelé; mais Colomb ne fut jamais, depuis, réintégré dans son gouvernement; l'abord lui en fut même expressément défendu dans le quatrième voyage qu'il eut la magnanimité de faire après tant de disgrâces. Colomb était depuis plus de neuf mois à Grenade pour rétablir l'ordre dans ses affaires, et Ferdinand et Isabelle continuaient de l'accueillir avec bienveillance, et de renouveler la promesse de lui restituer tous ses honneurs et ses emplois, lorsqu'il eut la douleur d'être témoin des préparatifs faits avec une pompe inusitée pour le départ de Nicolas Ovando, envoyé à son détriment pour succéder à Bobadilla, qui venait d'être enfin rappelé. Il ne se laissa cependant pas décourager, et ne pouvant obtenir le concours des souverains de l'Espagne au projet qu'il leur soumit, dans une longue lettre qui nous a été conservée, d'entreprendre une croisade pour la délivrance de Jérusalem et du saint sépulcre, entreprise à l'accomplissement de laquelle le ciel, disait-il, l'avait destiné, de même qu'il l'avait choisi pour la découverte d'un nouveau monde, il leur proposa de lui confier une autre expédition afin de trouver un passage qu'il croyait exister entre la mer des Caraïbes et la mer des Indes, et qui ferait communiquer le nouveau monde qu'il avait découvert avec les opulentes régions de l'ancien. Cette dernière proposition fut acceptée, malgré l'incessante opposition de Fonséca et de quelques autres membres du conseil. Tous les préparatifs étant terminés, Colomb mit à la voile de Cadix le 9 mai 1502 avec quatre caravelles, dont les plus grandes n'étaient que de 70 tonneaux, emmenant avec lui son frère Barthélemy et son fils Ferdinand. Le 20 il toucha à la grande Canarie, et le 15 juin il rencontra une île que les natu-

rels appellent *Matinino*, que M. de Navarrete croit être Ste-Lucie, et qui serait la Martinique, suivant Washington-Irving. Il y resta trois jours pour faire de l'eau et renouveler sa provision de bois. Il se dirigea ensuite sur la Dominique, et passa au sud de Porto-Rico ; mais un de ses navires se trouvant hors d'état de continuer le voyage, il gouverna sur Santo-Domingo, où il espérait changer son navire avec l'un des vaisseaux de la flotte qui avait récemment conduit Ovando, ou en acheter un autre. Mais le nouveau gouverneur lui interdit l'entrée du port, quoiqu'il annonçât une tempête prochaine, et il fut obligé de se mettre à l'abri d'une pointe de terre jusqu'à ce qu'elle fût passée (1), non sans souffrir beaucoup de dommages. Après avoir réparé ses vaisseaux délabrés et avoir fait reposer les équipages, Colomb remit à la voile. Ce fut au milieu des périls de toute espèce, et des douleurs intolérables de la goutte, qu'il découvrit cette partie de la côte du golfe du Mexique comprise entre Honduras et Puerto de Mosquites, à l'extrémité occidentale de l'isthme de Panama. Se trouvant pendant cette expédition à l'ancre sur les côtes de Veragua, ses embarcations étant dans le plus grand danger et ses compagnons assaillis par un chef indigène, le belliqueux Quibian, Colomb, affaibli par la fièvre et sans espoir de délivrance, crut avoir une vision nocturne qu'il décrit de la manière la plus pathétique et avec une grande élévation de pensées dans sa lettre aux rois catholiques. Lorsqu'à son retour, à la fin d'avril 1503, les courants le portèrent sur la côté méridionale de l'île de Cuba, ses bâtiments, battus par la tempête, furent près de couler bas d'eau. Ne pouvant les ramener avec sûreté à St-Domingue, il se vit obligé de les échouer au fond d'une baie située à la côte nord de la Jamaïque. Le gouverneur Ovando, auquel il fit part de sa détresse, craignant sa présence à St-Domingue, le laissa languir une année entière, dénué de ressources, pendant laquelle il resta presque toujours couché sur son lit de douleur. Son grand caractère ne se démentit pas dans cette triste situation, où il eut à lutter contre plusieurs séditions. Son frère Barthélemy fut obligé de dompter les rebelles les armes à la main. Enfin les cris de l'indignation publique forcèrent Ovando de permettre qu'on allât le délivrer. A son arrivée à Santo-Domingo (13 août 1504), il lui rendit les honneurs qui lui étaient dus, en cherchant à lui susciter indirectement toutes sortes de désagréments. Colomb quitta enfin le port de Santo-Domingo le 12 septembre, et, après une navigation fort orageuse, pendant laquelle il fut tout le temps retenu dans son lit par la goutte, il arriva le 7 novembre, épuisé de fatigue, au port de San-Lucar, d'où il se rendit aussitôt à Séville. La nouvelle de la mort de la reine Isabelle (26 novembre 1504) lui porta le dernier coup ; effectivement, le roi le traita depuis avec beaucoup de froideur. Il tenta de le faire renoncer à tous ses priviléges en lui offrant en compensation des titres et des propriétés en Castille ; mais Colomb ne voulut jamais y consentir. Peu de semaines avant sa mort, il avait envoyé son frère Barthélemy porter à l'archiduc Philippe et à la reine Jeanne de Castille, qui venaient de débarquer à la Corogne, une lettre dans laquelle il parle encore *des services sans égaux qu'il peut leur rendre*. Le chagrin augmenta ses infirmités, et il mourut à Valladolid, d'une attaque de goutte, le 20 mai 1506, âgé de 60 à 65 ans, après avoir fait un codicile et reçu les derniers sacrements. Le corps de Colomb, déposé d'abord dans le couvent de St-François, fut transféré, en 1513, au monastère des Chartreux de las Cuevas à Séville, et placé dans la chapelle de Ste-Anne ou du Christ qu'avait fait construire l'année précédente le frère don Diego Lugan, et non dans les tombeaux des seigneurs d'Alcala, ainsi que le dit Zuñiga. (*Annales de Séville*, liv. 13, ann. 1506, § 1er.) Porté ensuite à Santo-Domingo, il fut mis dans la cathédrale de cette ville. La partie espagnole de l'île de St-Domingue ayant été cédée à la France par le traité de Bâle (1795), les restes de Christophe Colomb furent définitivement exhumés et transférés en grande pompe en 1796 à la Havane, où ils sont en ce moment. On avait gravé par ordre du roi sur la tombe de Christophe Colomb ce distique en langue espagnole : *A Castilla y a Leon nuevo mundo dio Colon*, c'est-à-dire : « Christophe Colomb « a donné un nouveau monde aux royaumes de Cas« tille et de Léon. » Lorsqu'on ouvrit la voûte qui renfermait ses restes, on ne trouva point, dit M. de Humboldt, les fers qu'il avait ordonné, suivant le témoignage de son fils, de placer dans sa tombe. Colomb laissa deux fils, Diego, qui hérita de ses titres et de ses droits, et Ferdinand, qui a écrit l'histoire de sa vie. Christophe Colomb était d'une taille au-dessus de la moyenne ; il avait le visage long, le nez aquilin, les yeux bleus, le teint frais, mais un peu enflammé. Ses cheveux avaient été roux dans sa jeunesse, mais ils blanchirent de très-bonne heure. La noblesse de son maintien donnait de l'autorité à ses discours, et commandait les égards et le respect. Son élocution était facile et sa conversation remplie de grâce et de vivacité, quoiqu'il se caractérise lui-même comme « âpre et peu aimable « en paroles, » dans une lettre dont las Casas nous a conservé un fragment. Affable avec les étrangers, doux et enjoué dans sa maison, ses manières posées et mêlées d'un peu de gravité lui conciliaient tous les cœurs Il était sobre et d'une grande modération dans ses actions. Quoique l'un des meilleurs astronomes de son temps, et le plus habile navigateur, il n'avait cessé de cultiver les belles-lettres ; elles contribuèrent à fortifier son âme contre l'adversité, et lui servirent de délassement dans des temps plus heureux : il faisait souvent des vers latins. Sa piété était exemplaire ; son âme élevée était continuellement occupée de grandes pensées. Le reproche qu'on lui a fait d'avoir mêlé un certain esprit mercenaire à ses grandes vues ne paraît pas fondé. Toutes ses actions et tous ses écrits prouvent

(1) Pendant son très-court séjour à l'île Espagnole (St-Domingue), Colomb, prévoyant une forte tempête, conseilla à Ovando de retarder le départ de dix-huit vaisseaux sur le point de partir pour l'Espagne. On rejeta avec mépris son avis, et tous les vaisseaux furent brisés, à l'exception de deux ou trois. Dans ce grand naufrage, périrent Bobadilla, Roldan et les autres ennemis de Colomb, avec les immenses richesses qu'ils transportaient dans leur pays. D—z—s.

que s'il attachait infiniment de prix aux richesses, c'était uniquement parce qu'il les considérait comme des moyens d'influence politique et de grandeur nécessaires à l'accomplissement des vastes projets qu'il avait conçus. Le refus qu'il fit d'une propriété de 50 lieues de long sur 25 de large que les rois catholiques voulurent lui donner à Haïti, avec le titre de marquis ou de duc, fait l'éloge de son désintéressement. « Je tiens à ce qui concerne « mon rang, disait-il en 1505; quant au reste, votre « altesse gardera ou me rendra ce qui lui paraîtra « convenable à ses propres intérêts. » C'est dans le même esprit que dans son testament il enjoignait à son fils et à ses successeurs de signer toujours : *l'Amiral*, pour perpétuer dans sa famille l'origine réelle de sa grandeur. On pourrait le blâmer d'avoir fait vendre des Indiens comme esclaves, et reconnaître, avec Washington-Irving, que, sous quelques rapports, ses idées religieuses n'étaient pas toujours éclairées, et qu'il était un visionnaire, mais un visionnaire d'une espèce bien rare. La nature l'avait doué d'un tempérament très-robuste; c'est à l'âge de cinquante ans qu'il a commencé les découvertes, et formé les établissements qui ont immortalisé son nom. C'est dans les quatorze dernières années de sa vie que ces brillants travaux ont été achevés. Quand on songe aux progrès qu'il a fait faire à l'art nautique et à la géographie, on ne peut s'empêcher d'admirer son génie. Ces sciences en ont fait depuis de plus grands encore, cependant les marins de tous les âges pourront trouver dans sa navigation de grandes et utiles leçons. Quoique l'on considère aujourd'hui comme un fait avéré que c'est postérieurement à Colomb qu'Améric Vespuce a visité le continent du nouveau monde, cependant, comme l'esprit de parti s'est efforcé de jeter de l'obscurité sur cette question, nous croyons devoir nous en occuper ici, ne fût-ce que pour compléter à cet égard l'article d'Améric. Il suffira d'exposer les faits pour démontrer les droits de l'illustre Génois. Herrera dit qu'Alonzo de Hojeda, qui avait fait le second voyage de Christophe Colomb, et s'était distingué sous ses ordres à St-Domingue, partit du port de Ste-Marie, situé dans la baie de Cadix, le 20 mai 1499, ayant pour pilote Juan de la Cosa, et ajoute, immédiatement après, qu'Améric Vespuce, Florentin et habile cosmographe, était sur son bâtiment en qualité de marchand. Celui-ci s'étant emparé des relations d'Hojeda et les ayant produites comme siennes, il n'est point étonnant qu'elles s'accordent avec celles que donne Herrera, dont elles ne diffèrent essentiellement qu'en ce qui concerne l'époque du départ, fixée au mois de mai 1499 par l'historien des Indes, et au même mois de 1497, c'est-à-dire avancée de deux ans, par le navigateur florentin. Herrera accuse ce dernier d'avoir falsifié les dates, et son témoignage, corroboré d'ailleurs par une multitude d'autres, est ici d'un très-grand poids. Historien simple et impartial, Herrera a écrit l'histoire des découvertes et des conquêtes des Espagnols dans le nouveau monde, d'après tous les journaux officiels qui se trouvaient dans les archives du conseil des Indes; il a dû avoir en outre entre les mains les journaux de Colomb et de Hojeda lui-même, par conséquent ce n'est pas lui qui a pu commettre l'erreur. Au surplus, l'incertitude qu'on a longtemps cherché à répandre sur cette question (*voy.* CANOVAI et BANDINI) ne peut plus exister aujourd'hui que les publications de Navarrete (1), de Washington-Irving (2), du baron de Humboldt (3), du vicomte de Santarem, etc. (4), ont démontré, par une accumulation de témoignages incontestables, qu'Améric Vespuce, non-seulement n'avait pas fait avant 1499 de voyage au continent du nouveau monde, où Colomb était arrivé en 1498, mais même que toutes les lettres qu'il a écrites sur ses prétendues découvertes fourmillent d'erreurs et d'invraisemblances graves. Il est assez probable cependant que le célèbre navigateur génois a connu avant le 31 mai 1498, époque à laquelle on a vu qu'il toucha à la terre ferme, le premier voyage de Sébastien Cabot, et les découvertes que celui-ci avait faites, le 24 juin 1497, du continent de l'Amérique du nord sur les côtes du Labrador. Il est aussi difficile de ne pas reconnaître, surtout après les publications des *Antiquitates Americanæ* du savant professeur Rafn, que les Scandinaves ont aussi abordé en Amérique dans le courant du 10ᵉ siècle, quoique leurs relations n'aient point été rendues publiques. On ne peut disconvenir non plus que les frères Zeni ont parlé, mais sur des ouï-dire et sans les avoir visités eux-mêmes, des pays qu'on a supposé faire partie de l'Amérique septentrionale. Mais la gloire de Colomb n'en est aucunement diminuée, et c'est bien à lui qu'appartient l'honneur d'avoir le premier découvert le nouveau monde. Nous devons ajouter que c'est dans la ***Cosmographiæ Introductio : cum quibusdam Geometriæ ac Astronomiæ principiis ad eam rem necessariis; insuper quatuor Americi Vespucci navigationes***, imprimée à St-Diez, en Lorraine, en 1507, un an après la mort de Christophe Colomb, et cinq ans avant celle d'Améric Vespuce, qu'on trouve pour la première fois le nom d'Amérique donné au nouveau continent (5), qui n'a commencé à figurer sur les cartes géographiques qu'en 1520 (6). On a soutenu

(1) *Coleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo 15.*

(2) *A History of the life and voyages of Christopher Columbus*

(3) *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent.*

(4) *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages.*

(5) « Ce fut un homme obscur (*Hylacomylus*), dit M. de Humboldt, « qui inventa le nom d'Amérique, et qui le proposa pour l'ouvrage « intitulé *Cosmographiæ*, etc., et qu'Appien, Vadianus et Camers ont « répandu depuis par Strasbourg, Fribourg et Vienne; et l'immense « célébrité du petit ouvrage d'Appien *a propagé le mal* par d'innom- « brables éditions en Hollande et ailleurs. » M. de Humboldt justifie Améric Vespuce dans son *Examen critique*, etc., et pense que c'est à tort que ce navigateur, *véritable homme de bien*, suivant Christophe Colomb lui-même, a été regardé comme l'ennemi de la gloire de l'illustre Génois, comme un imposteur, qui, par des expéditions fictives, s'est arrogé la découverte du continent et a inscrit le premier le nom d'*Amérique* sur des cartes maritimes. Ni Muñoz, ni Navarrete, ni M. de Santarem, ne partagent cette opinion. D—z—s.

(6) C'est dans une carte du Solinus de Camers, publiée en 1520, où on lisait comme correctif : *Anno J. 1497, hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum januensem, ex mandato regis Castelle.* D—z—s.

que Christophe Colomb, dépendant d'un gouvernement ombrageux, avait gardé le silence sur ses découvertes, et qu'on en fit même un mystère en Espagne, tandis que l'emportement que les compatriotes de Vespuce ont mis à publier les lettres où il leur annonçait celles qu'il prétendait avoir faites lui ont acquis de suite la plus grande célébrité. M. le baron de Humboldt nous semble partager cette opinion, en partie du moins, lorsqu'il dit, dans son *Examen critique* (t. 2, p. 337), que « le manque « d'écrits de la main de Colomb et l'extrême ardeur « avec laquelle les amis de Vespuce répandirent les « relations de ses voyages (toutes composées par lui) « ont sans doute contribué le plus à élever Vespuce « à un rang supérieur à celui que lui aurait assi« gné son mérite réel. » Le savant voyageur prussien ajoute, à l'appui, que jusqu'à la mort de Colomb (mai 1506), il n'y eut d'imprimé qu'un récit bien imparfait du premier voyage dans sa lettre au trésorier Sanchez, et le récit du quatrième voyage dans la lettre qu'il adressa aux monarques catholiques, et qui est devenue célèbre, sous la dénomination de *Lettera rarissima* que lui a donnée la réimpression italienne de Morelli. On sait que la description des trois premiers voyages de Colomb se trouve réunie au troisième voyage de Vespuce, dans le livre rare de Fracanzano di Montalboddo, publié à Vicence en 1507. Un savant portugais, M. le vicomte de Santarem, fait remarquer néanmoins, dans l'ouvrage déjà cité (p. 126), que les voyages et les découvertes de Colomb n'ont jamais eu le caractère de voyages clandestins; que ses découvertes furent connues de l'Europe à l'instant même; que ses lettres publiées avant celles de Vespuce furent celles relatives au premier voyage, immédiatement traduites et réimprimées jusqu'à trois fois dans la même année; qu'en 1501, Angelo Trivigiano, secrétaire de Domenico Pizani, alors ambassadeur de la république de Venise, écrivit à Domenico Malapiero, sous la dictée du même Trivigiano, qu'Alberto Vercelleze de Lisona imprima à Venise, en 1506, un opuscule devenu très-rare, ayant pour titre : *Libretto di tutte le navigatione dei re de Spagna, colle isole e terre nuovamente trovati*. Après d'autres citations qu'il serait trop long de rapporter ici, M. de Santarem paraît disposé à croire que le nom d'Amérique, donné au nouveau monde après la mort de Colomb, a été uniquement le résultat d'un plan conçu et préparé contre sa mémoire, soit à dessein et en connaissance de cause, soit par l'influence secrète de la nombreuse clientèle des négociants étrangers qui résidaient à Séville ou ailleurs, et qui dépendaient de Vespuce, ou faisaient des affaires avec lui pour les achats des provisions de navires dont il avait été chargé pendant un grand nombre d'années, emploi qui devait lui procurer de nombreux adulateurs, des apologistes et des correspondants. Les écrits de Christophe Colomb découverts jusqu'ici sont : 1° *Declaracion de la Tabla navegatoria*, réunie au traité du docteur Grajales : *del Uso de la carta de navegar*. 2° *Lettre de Christophe Colomb, adressée du port de Lisbonne, le 4 ou le 14 mars* 1493, *à Raphaël Sanchez, trésoriers des rois catholiques*, traduite en latin barbare, par Léandre de Cozco, le 25 avril de la même année, et réimprimée plusieurs fois dans le courant du 16e siècle, sous ce titre : *Epistola Christophori Colom*, etc., etc. On n'a pu trouver l'original espagnol; mais l'ami intime de Christophe Colomb, le curé de los Palacios, nous en a conservé des fragments dans son histoire manuscrite de *los Reyes catholicos*. 3° *Journal du premier voyage de Christophe Colomb*, qui n'est connu que par des extraits de la main de l'évêque Barthélemy de las Casas. 4° *Lettre de Christophe Colomb à Luis de Santangel, intendant en chef du roi et de la reine catholiques*, datée du port de Lisbonne, le 4 mars 1493. Les documents indiqués dans les trois derniers numéros ont été publiés en espagnol dans la collection de M. de Navarrete, et sont compris dans la traduction française des *Voyages de Christophe Colomb* que j'ai publiée en 1828 avec M. de Verneuil. 5° *Mémorial* confié par Christophe Colomb dans la ville d'Isabela, le 30 janvier 1494, à Antonio de Torres, pour demander aux monarques espagnols leurs décisions sur plusieurs affaires relatives au gouvernement de l'île d'Haïti. A la suite de chaque chapitre se trouve la réponse des souverains. 6° *Histoire du troisième voyage*, dans une lettre adressée de l'île Espagnole au roi et à la reine catholiques. Cette lettre est sans date; mais comme il y parle de la découverte de Paria, il est probable qu'elle a dû être écrite au commencement d'octobre 1498. 7° *Lettre adressée par Christophe Colomb à dona Juana de la Torre*, nourrice du prince don Juan; elle est également sans date; mais M. de Humboldt conjecture qu'elle doit être du mois de novembre 1500. 8° *Lettre écrite par Christophe Colomb au roi et à la reine d'Espagne* datée de la Jamaïque, le 7 juillet 1503. Cette lettre, la plus importante de toutes celles qui nous restent de Christophe Colomb, remarquable par la naïveté, la force et l'extrême franchise du langage, a paru à Venise en 1505, dans une traduction italienne faite par Constanzo Baynera, et réimprimée depuis à Bassano en 1810 par le chevalier Morelli, bibliothécaire à Venise, sous le titre de *Lettera rarissima*, avec des notes. Donnée en espagnol par Navarrete en 1825, nous l'avons traduite en français en 1828, avec des observations critiques. On a encore de Christophe Colomb : 9° quinze lettres autographes par lui adressées de 1502 à 1505, savoir : les quatre premières à don Gaspard Gorricio, religieux de la Chartreuse de Séville, et les onze dernières à son fils don Diego Colomb. Elles ont été publiées en espagnol par Navarrete et traduites par nous en français. 10° *Lettre écrite au pape en février* 1502, deux mois avant son quatrième voyage. Dans cette lettre, Colomb dit à Sa Sainteté qu'il s'attriste vivement de ne pouvoir se rendre à Rome pour lui présenter un « écrit dans lequel il a ra« conté ses exploits à la manière des *Commentaires* de « César, et qu'il a continué jusqu'à présent qu'il doit « entreprendre un nouveau voyage au nom de la « Ste. Trinité. » Cette lettre se trouve en espagnol dans les documents diplomatiques publiés par M. de Navarrete. Colomb dit dans un autre endroit « qu'il

« écrivait toutes les nuits ce qui se passait le jour, « et le jour ce qu'il avait navigué pendant la nuit. » 11° *Mémoire servant à prouver par l'expérience de la navigation que les cinq zones sont habitables :* il paraît avoir été écrit après le voyage de Colomb à Tyle. 12° *Mémoire sur les indices de terre de l'Occident :* il se trouvait parmi les *Libros de memorias* de Colomb dont parle las Casas (Navarrete, t. 1, p. 54). Ferdinand Colomb dit dans la vie de son père qu'il possédait ces deux mémoires, mais on ignore ce qu'ils sont devenus. 13° *Libro de las profecias que juntó el almirante don Christobal Colon de la recuperacion de la santa ciudad de Hierusalen y del descubrimiento de las Indias, dirigidas à los reyes católicos.* C'est un manuscrit de 70 feuillets, écrits en partie de la main de Ferdinand Colomb, que Muñoz a tiré de la *Bibliotheca Colombina*, melange bizarre de théologie, de citations d'auteurs classiques et d'observations astronomiques. 14° Une lettre familière de Christophe Colomb à Nicolao Oderigo, écrite au moment de partir pour son dernier voyage, dans laquelle il lui annonce la remise de quelques écrits et de ses cartes. Il existe encore quelques autres lettres familières de Christophe Colomb, et il paraît, d'après une lettre de la reine Isabelle, datée de Barcelone, le 5 septembre 1493, que Colomb avait tracé une carte marine (*carta de marear*) de la mer océanique, qui était accompagnée d'un livre offrant les latitudes (distances) de la ligne équinoxiale et les longitudes occidentales. M. le baron de Humboldt, auquel nous avons été trop heureux de faire beaucoup d'emprunts, a consacré, dans son *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, t. 11, p. 347, une note très-développée aux livres cités par Christophe Colomb. Nous y renvoyons les lecteurs. C'est en publiant une lettre adressée en 1493 à la cité de Séville, par le docteur Chanca, médecin de l'escadre de Colomb, que M. de Navarrete a fait connaître le deuxième voyage de ce navigateur; et il a complété sa relation du quatrième voyage en donnant celle que Diego Mendez, l'un des plus courageux compagnons de Colomb, avait insérée dans son testament, fait à Valladolid le 6 juin 1536. La vie de Christophe Colomb a été écrite en espagnol par son fils Ferdinand, et l'original, qui ne s'est plus retrouvé, a été traduit en italien par Alphonse d'Ulloa, dont la version a été retraduite en langue espagnole par Barcia, et depuis en français par C. Cotolendy, Paris, 1681, 2 vol. in-12. L'une des plus anciennes vies de Colomb se trouve dans un endroit où l'on ne s'aviserait pas d'aller la chercher, le *Psalterium hebræum, græcum, arabicum et chaldaicum, cum tribus interpretationibus et glossis*. Agostino Giustiniani, qui fit imprimer ce livre à Gênes en 1516, in-fol., en le dédiant à Léon X, y mit la vie de Colomb dans ses notes sur le psaume 18, *Cœli enarrant gloriam Dei*. Pour la voir de suite, il faut lire d'abord ce qui est imprimé sur les marges, et de là reprendre ce qui se trouve au bas des pages. Ant. Gallo, Génois, auteur contemporain, a écrit aussi une histoire de Colomb; on la trouve dans le t. 23 des *Rerum Italic. Script.* de Muratori. On a encore plusieurs autres histoires de Colomb, savoir : en italien par Bossi, traduite en français par Urano, Paris, 1824, 1 vol. in-8°; en anglais par Washington-Irving, Londres, 1828, 4 vol. in-8° : c'est la meilleure et la plus complète qui existe. On doit aussi consulter sur la vie et les voyages de ce grand navigateur, outre les écrits imprimés et manuscrits de las Casas, de Bernaldez, curé de los Palacios, de Herrera, Charlevoix, etc., l'écrit intitulé : *della Patria di Cristoforo Colombo*, etc., par Gian fra Galeani Napione, Florence, 1808, 1 vol. in-8°; le *Codice diplomatico Colombo-Americano, ossia Raccolta di documenti originali e inediti spettanti a Cristoforo Colombo, alla scoperta ed al governo dell' America, publicato per ordine degl'illustrisimi decurioni della Città di Genova*, Gênes, novembre 1823, in-4°; traduit en anglais sous le titre de *Memorials of Colombus, or a collection of authentic documents*, etc., Londres, 1823, 1 vol. in-8°; les t. 1 et 2 de la *Collection de los viages que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo 15*, publiée par M. de Navarrete, Madrid, 1825, in-8°, et la traduction que nous en avons faite en 3 vol. in-8°, Paris, 1828; enfin l'*Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, etc., par M. Alex. de Humboldt, Paris, 1836 à 1839, 5 vol. in-8°, ainsi que les *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages*, par le vicomte de Santarem, Paris, 1842, 1 vol. in-8°. Les travaux et la gloire de ce grand homme ont été le sujet de plusieurs poëmes. (*Voy.* madame du Boccage, H. Carrara, Gambara, Stigliani, Barlow.) Le cardinal Bembo a consacré presque un livre entier de son *Histoire de Venise* à Colomb et à une découverte qu'il appelle « la plus « grande des choses que dans aucun âge les hommes « soient parvenus à exécuter ; » et le Tasse célèbre la gloire du navigateur génois dans de sublimes stances de la *Jérusalem délivrée*. Différents souverains et corps littéraires ont proposé des prix pour son éloge; M. de Langeac en a remporté un sur ce sujet à l'académie de Marseille en 1782. M. Ferdinand Denis a publié, en 1826, en 5 vol. in-12, une nouvelle pleine d'intérêt et de recherches curieuses intitulée : *Ismael Ben Kaizar, ou la Découverte du nouveau monde*. Il est fâcheux d'avoir à ajouter que, dans son ouvrage sur l'Asie, Jean de Barros, laissant un libre cours à la haine nationale et au chagrin de voir passer tant de trésors entre les mains des Espagnols, dépeint Colomb comme un homme « fallacieux, se « glorifiant de sa capacité, fantastique et poursuivi par « le rêve de son île Cipango. » La juste indignation que témoignait, en 1799, M. de Fleurieu dans ses *Observations sur la division hydrographique du globe*, que pas une île, pas un cap, pas un seul point du nouveau monde ne porte le nom du héros navigateur qui en fit la découverte, serait calmée aujourd'hui, que plus de vingt endroits de l'Amérique ont été nommés d'après Colomb, qu'une république de l'Amérique méridionale, formée de la Nouvelle-Grenade et de Caracas, a été appelée en son honneur *Colombie*, et qu'on a donné le nom de *Colombia* à un grand fleuve qui se jette dans l'Océan Paci-

fique. M. de Humboldt fait la remarque qu'aucun monument national de quelque importance n'a été élevée à sa gloire dans le nouveau continent; et il ajoute que cette ingratitude est partagée par l'Espagne et par l'Italie (1). R—L et D—z—s.

COLOMB (DON BARTHÉLEMY), frère cadet du précédent, s'était comme lui adonné à l'étude des mathématiques, et avait comme lui montré un goût très-prononcé pour la navigation; on dit même que ce fut Barthélemy qui donna à Christophe les premières leçons de cosmographie, ce qui pourrait sembler être en contradiction avec le dire de Ferdinand Colomb, son neveu, qui prétend, dans la vie de l'amiral, que Barthelémy « était peu savant, mais homme « de bon sens, et faisait des cartes de navigation et « des sphères. » Quoi qu'il en soit, il règne une égale obscurité sur les premières années de la vie des deux frères. D'après une note de la main de Barthélemy Colomb, trouvée par las Casas sur les marges d'un vieux livre, il paraîtrait qu'en 1486 il accompagna Barthélemy Diaz dans son voyage de Lisbonne le long de la côte d'Afrique, dans le cours duquel le cap de Bonne-Espérance fut découvert. De retour en Portugal au mois de décembre 1487, Barthélemy Colomb, le confident des vastes projets de son frère, fut envoyé par celui-ci en Angleterre pour proposer son projet de découverte au roi Henri VII. Pris dans son trajet de Lisbonne à Londres par des corsaires qui le dépouillèrent de tout, « il se vit en des pays inconnus, dit Ferdinand Co- « lomb, forcé de faire des cartes marines. » Lorsqu'il eut gagné quelque peu d'argent, il se rendit en Angleterre, obtint une audience du roi Henri VII, lui présenta une mappemonde et lui exposa le dessein de l'amiral. Henri VII accueillit avec intérêt la proposition éventuelle qui lui était faite (2), conclut un arrangement provisoire avec Barthélemy, et l'engagea à lui amener son frère. Celui-ci partit immédiatement pour l'Espagne; mais lorsqu'il atteignit Paris, il y apprit, pour la première fois, que la découverte était déjà faite, et que son frère se trouvait auprès des rois catholiques, comblé d'honneurs par ces souverains, caressé par la noblesse, et idolâtre par le peuple. La gloire de Colomb jetait déjà un grand lustre sur toute sa famille; aussi Barthélemy fut-il considéré comme un personnage important. Le roi de France le reçut avec distinction, et ayant appris qu'il manquait d'argent, lui fit remettre 100 couronnes pour le défrayer jusqu'en Espagne. Lorsqu'il arriva à Séville, son frère était déjà parti pour son second voyage. Barthélemy se rendit immédiatement à Valladolid, où se trouvait la cour, emmenant avec lui ses deux neveux, Diego et Ferdinand, qui venaient d'être nommés pages du prince don Juan. Il fut accueilli de la manière la plus honorable par Ferdinand et par Isabelle, qui, trouvant en lui un navigateur très-habile, lui conférent le commandement de trois navires chargés de provisions pour la colonie naissante, et l'envoyèrent à son frère pour l'aider dans ses entreprises. Lorsqu'il parvint à Isabela, Christophe Colomb en était parti pour explorer la côte de Cuba. La vue de Barthélemy causa une joie inexprimable à l'amiral : entouré d'étrangers comme il était, il n'avait pour le soutenir que son autre frère Diego en qui il pût mettre sa confiance; mais le caractère doux et peu énergique de ce dernier ne le rendait guère propre à agir dans une colonie factieuse. Barthélemy était au contraire prompt, actif et décidé dans ses résolutions, et d'une énergie indomptable. C'était un excellent homme de mer, aussi versé dans la théorie que dans la pratique de sa profession, ayant été presque formé sous les yeux de l'amiral; mais s'il lui était un peu inférieur en science nautique, il l'emportait sur lui sous le rapport des connaissances littéraires. Quoiqu'il n'eût pas reçu une belle éducation, il savait cependant le latin, et, comme son frère, il s'était surtout formé lui-même par des expériences variées et des observations attentives. Telle est l'idée que nous en donne las Casas, dont les écrits contiennent sur Barthélemy d'autres détails dans lesquels nous ne devons pas entrer. Christophe Colomb investit de suite son frère du titre et de l'autorité d'*adelantado*, office correspondant à celui de lieutenant-gouverneur, ce qui fut considéré par Ferdinand, souverain extrêmement jaloux des prérogatives de la couronne, comme un empiétement illégal de pouvoir. Le 27 mars 1494, il accompagna son frère dans une expédition entreprise contre les Indiens de la Vega; par ses conseils, la petite armée fut divisée en plusieurs détachements, qui, en attaquant tous à la fois les Indiens cent fois plus nombreux qu'eux, parvinrent à les mettre dans une déroute complète. Barthélemy était retourné à Isabela pendant que son frère poursuivait le cours de ses succès, lorsque Jean Aguado, envoyé en mission par les souverains catholiques, arriva dans cette place. Là, sans témoigner aucun égard à l'adelantade qui commandait en l'absence de l'amiral, il intervint dans les affaires publiques, faisant arrêter certaines personnes, appelant devant lui les officiers nommés par ce dernier. A son retour, Christophe Colomb, loin de laisser paraître aucune irritation contre lui, le traita avec une extrême courtoisie; mais il résolut en même temps de se rendre en Espagne pour se justifier des imputations calomnieuses de ses ennemis. Il était près d'effectuer ce projet, lorsqu'on annonça que des mines d'or venaient d'être reconnues près d'une grande rivière appelée Hayna; son frère se rendit sur les lieux pour les visiter, et reconnut l'exactitude du rapport. Christophe Colomb prit quelques beaux échantillons du minerai pour le mettre sous les yeux des souverains catholiques, et, au mois d'avril 1496, il mit à la voile pour l'Espagne, tandis que Aguado se rendait aussi dans le même

(1) De nombreux documents d'une haute importance, et que nous avons indiqués, ayant été publiés depuis 1815, époque à laquelle M. le contre-amiral de Rossel publia, dans la première édition de la *Biographie universelle*, son article de Christophe COLOMB, il devenait indispensable de le refaire. En entreprenant cette tâche, nous avons, par respect pour la mémoire de notre ami et collaborateur, conservé de son travail tout ce qui n'était pas en opposition avec les faits parvenus récemment à notre connaissance. D—z—s.

(2) On a vu dans l'article précédent que les écrivains espagnols racontent l'affaire différemment.

royaume. Barthélemy resta pour gouverner la colonie pendant son absence; don Diego, leur autre frère, devait lui succéder en cas de mort. Laissant don Diego à Isabela, Barthélemy s'occupa de faire construire, près de l'emplacement des mines, une forteresse qu'il appela St-Christophe, et à laquelle les ouvriers, qui trouvaient des grains d'or parmi les pierres employées à sa construction, donnèrent le nom de *Tour d'or*. Il parcourut ensuite le pays pour percevoir le tribut imposé par son frère aux caciques soumis, et parvint par son adresse à déterminer le puissant cacique de la province de Xaragua à se soumettre à la couronne d'Espagne. Au mois de juillet, pour obéir aux ordres qu'il venait de recevoir de Christophe Colomb, il commença la construction, près de l'embouchure de l'Ozema, d'une forteresse nommée d'abord Nouvelle-Isabela, plus tard Santo-Domingo, et devenue depuis le siége de la ville qui porte encore ce dernier nom. De retour à Isabela, Barthélemy fit construire deux caravelles pour le service de l'île, établit une chaîne de postes militaires entre cette place et le nouveau port de Santo-Domingo, et y transporta une partie de la population d'Isabela. Il fit ensuite traduire devant la justice et brûler plusieurs naturels qui avaient pénétré dans l'église, brûlé et foulé aux pieds des images de saints, et attaqua les caciques convaincus d'avoir organisé une conspiration contre les Espagnols. Après les avoir défait, il en fit plusieurs prisonniers; mais craignant d'exaspérer leurs sujets par une trop grande sévérité, il pardonna à la plupart d'entre eux. Cet acte de clémence inespéré, accueilli avec enthousiasme par la population, assura pendant quelque temps la tranquillité de la Vega. On ne peut que donner des louanges à l'habileté déployée par l'adelantade pendant son gouvernement transitoire; si ses mesures judicieuses eussent été secondées par ceux qui étaient placés sous ses ordres, le pays eût joui d'une grande tranquillité, et aurait produit à la couronne des revenus considérables, sans qu'il eût été nécessaire de recourir à la violence. Mais les dispositions judicieuses de Barthélemy trouvèrent chez les siens des adversaires implacables, et, comme son frère, il eut à résister à plusieurs conspirations dans lesquelles sa vie fut menacée. Celle dont François Roldan était le chef fut surtout dangereuse. Profitant de son absence et de la faiblesse de don Diego Colomb, Roldan organisa une révolte dans laquelle il fit entrer non-seulement une partie des colons espagnols, mais encore plusieurs des caciques mécontents, et tenta de s'emparer du fort de la Conception. Accouru au secours de cette place, Barthélemy eut d'abord une entrevue avec Roldan, auquel il ordonna vainement de résigner l'office d'alcade mayor dont il était revêtu. Les affaires de la colonie étaient à cette époque dans une situation déplorable: les naturels, s'apercevant des dissensions qui existaient entre les blancs, cherchèrent à en profiter, et la domination de l'Espagne semblait gravement compromise, lorsque Pero Hernandez Coronal arriva, le 3 février 1498, dans le port de Santo-Domingo, avec deux navires portant des munitions de toute espèce et un nombreux renfort de troupes. Barthélemy se hâta d'en prendre le commandement; mais Roldan persista dans sa rébellion, malgré l'amnistie que le frère de l'amiral avait fait publier en faveur de tous ceux qui rentreraient dans le devoir. Il venait de réduire deux chefs indiens qui s'étaient révoltés, lorsque, peu après son arrivée à Santo-Domingo, il eut le bonheur de revoir Christophe Colomb, le 30 août 1498, après une absence de deux ans et demi. Il le seconda dans ses travaux, et parcourut avec lui les différentes parties de l'île pour rétablir l'ordre si longtemps troublé. Il était occupé à la poursuite des rebelles qui avaient participé à la révolte de Guevara et de Moxica, tandis que Christophe Colomb se trouvait au fort de la Conception, occupé à régler les affaires de la Vega, lorsque, le 23 août 1500, deux caravelles furent signalées à environ une lieue de Santo-Domingo. Elles portaient le commandeur François de Bobadilla, envoyé avec des pleins pouvoirs par la cour d'Espagne. A peine débarqué, Bobadilla agit avec la plus extrême violence, et, après avoir eu l'indignité de faire charger de fers Christophe Colomb, comme il craignait d'éprouver quelque résistance de la part de son frère Barthélemy, en ce moment à la tête d'une force armée et dont il connaissait l'esprit belliqueux et déterminé, il pria le premier d'écrire à son frère de se rendre paisiblement à Santo-Domingo, et de lui défendre de faire exécuter les personnes qu'il retenait en prison. En recevant la lettre de son frère, Barthélemy obéit immédiatement; il abandonna son commandement et arriva à Santo-Domingo, où il fut de suite chargé de fers et transporté à bord de la caravelle où Christophe Colomb se trouvait déjà. Pendant la traversée, il ne fut pas permis aux deux frères d'avoir de communications entre eux; mais à peine eurent-ils touché à Cadix, qu'un cri d'indignation s'éleva dans toute l'Espagne contre l'infâme traitement qu'on leur avait fait subir. Les souverains catholiques, la reine surtout, ordonnèrent non-seulement leur mise en liberté, mais les accueillirent avec une haute distinction. Christophe Colomb ayant proposé de tenter une nouvelle expédition, on mit à sa disposition les moyens nécessaires, et tous les préparatifs étant terminés, il mit à la voile de Cadix, le 9 mai 1502, pour son quatrième et dernier voyage de découverte, emmenant avec lui, d'après la permission qu'il en avait obtenue, son frère Barthélemy et son fils Ferdinand. Pendant cette expédition, Barthélemy Colomb visita avec son frère la côte de Honduras, dont il prit possession au nom des rois catholiques, celle de Mosquitos, etc. Ce fut lui qui s'empara ensuite, autant par ruse que par la vigueur de ses mesures, d'un cacique nommé Quibian, qui avait soulevé contre les Espagnols tous les habitants du pays. Il partagea toutes les angoisses que son frère éprouva lorsqu'il se réfugia à la Jamaïque, et soutint son courage dans toutes les circonstances pénibles qu'il eut à traverser. Barthélemy commanda enfin le navire avec lequel ils quittèrent Santo-Domingo pour se rendre en Espagne, où ils arrivèrent le 7 novembre 1504. Le triste état de la santé de Christophe Colomb ne lui permettant pas d'aller défendre ses intérêts à la

cour, Barthélemy s'y rendit comme son représentant, accompagné de son neveu Ferdinand, alors âgé de dix-sept ans. Mais ses réclamations et celles de don Diégo, son neveu, n'ayant pas été écoutées, il alla rejoindre l'amiral. Celui-ci, quoique malade, se détermina alors à se rendre lui-même auprès du roi, accompagné de Barthélemy; mais il ne fut pas plus heureux. L'appui qu'il avait perdu par la mort de la reine Isabelle (26 novembre 1504), il espérait le retrouver dans le jeune roi Philippe et dans la reine Jeanne, qui venaient d'arriver de Flandre pour prendre possession de leur trône de Castille. Ne pouvant se présenter lui-même, à cause de ses infirmités, il chargea de nouveau de le suppléer son frère Barthélemy, qui partit pour ne plus le revoir, car il expira quelques jours après leur séparation (20 mai 1506). Après sa mort, Barthélemy conserva toujours l'office d'adelantade des Indes, quoique Ferdinand le retînt en Espagne, par jalousie et par crainte de son caractère ferme et indépendant, en même temps qu'il employait des hommes inférieurs à des voyages de découvertes. Mais en 1512, le prince ayant reçu des dénonciations contre Diego Colomb qui exerçait depuis trois ans à St-Domingue les fonctions de vice-roi, sans avoir cependant ce titre officiel, il jugea convenable d'envoyer Barthélemy dans le nouveau monde avec des instructions pour son neveu. Il augmenta en même temps ses appointements, et lui donna la propriété et le gouvernement pendant sa vie de la petite île de Mona, en lui assignant en outre une répartition de deux cents Indiens, avec la surintendance des mines qui pourraient être découvertes à Cuba; office qui devint très-lucratif. Don Diego, mécontent de la manière dont la cour se conduisait à son égard, partit le 9 avril 1515 pour venir en Espagne se justifier, laissant à Santo-Domingo la vice-reine Maria, sa femme, et son oncle l'adelantade, qui termina peu après sa laborieuse vie. On dit que le roi Ferdinand, qui avait une haute opinion du caractère et des talents de Barthelemy, éprouva un vif regret de sa perte. C'était, dit Herrera, un excellent marin, plein de courage et d'un esprit élevé, aussi estimable que son frère, et auquel il n'a manqué que des occasions pour se faire mieux connaître. Après sa mort, le roi reprit le gouvernement de l'île de Mona, et transporta à la vice-reine Maria la concession de deux cents Indiens, qu'il lui avait faite précédemment. D—z—s.

COLOMB (DON DIEGO), fils de Christophe Colomb et de doña Felipa Muñiz Perestrelo, naquit vers 1476, ou de 1470 à 1474, selon M. de Humboldt, dans l'île de Porto-Santo, où son grand-père maternel possédait des propriétés. Il venait de perdre sa mère, lorsque Christophe Colomb le mena avec lui en Espagne. Accueilli avec une extrême bienveillance par Juan Perez de Marchena, prieur du monastère de Santa-Maria de la Rabida, éloigné d'une demi-lieue du petit port de mer de Palos, le jeune Diego fut dirigé dans ses études par ce respectable ecclésiastique, et il était encore à la Rabida en 1486, époque où la cour étant venue s'établir dans l'antique cité de Cordoue, Christophe alla lui soumettre ses projets et lui offrir ses services. Lorsque Colomb eut terminé son arrangement avec les rois catholiques, le 5 avril 1492, Diego fut nommé, le 8 mai suivant, page du prince don Juan. Le 25 septembre 1493, Diego et Ferdinand Colomb accompagnèrent leur père qui partait pour son second voyage, et furent témoins de la brillante réception qu'on lui fit pendant son court séjour à Cadix, et le long de la route; mais ils restèrent tous deux en Espagne, où Diego obtint, en 1498, le titre de page de la reine. Le 14 mars 1502, les rois catholiques, en renouvelant à Christophe Colomb, de Valença di Torre, l'assurance qu'ils maintiendraient le traité conclu avec lui, l'engagèrent à laisser à son fils Diego le soin de ses affaires en Espagne. Pour le mettre en état de les connaître parfaitement, et lui donner les moyens de défendre ses intérêts, Christophe Colomb, avant de partir, remit à son ami, don Nicolo Oderigo, qui avait été ambassadeur de Gênes auprès de la cour d'Espagne, différents documents pour les communiquer à don Diego. Après la mort de Christophe Colomb, arrivée au mois de mai 1506, Diego Colomb, qui était devenu garde du corps de la maison de la reine, au mois de novembre 1502, succéda à tous les droits de son père comme vice-roi et gouverneur du nouveau monde, conformément aux conventions expresses signées par les rois catholiques. C'était, au rapport de tous les historiens, un homme d'une grande intégrité, rempli de talents et d'un caractère franc et généreux. Néanmoins, lorsque Mendez, le fidèle compagnon de son père, réclama la charge de principal alguazil de St-Domingue, que Christophe Colomb lui avait promise sur son lit de mort, Diego l'avait déjà accordée à son oncle Barthelemy Colomb; il promit à Mendez un équivalent, mais il ne le lui donna jamais. Ce fut vainement que, de son côté, il réclama l'exécution des engagements faits avec son père; la reine, protectrice de sa famille, était morte, et le froid et circonspect Ferdinand le laissa solliciter pendant plus de deux ans sans rien faire pour lui. Au retour de Ferdinand de Naples, en 1508, Diego Colomb renouvela ses instances sans être plus heureux. Il demanda alors à Ferdinand la permission de poursuivre sa réclamation par les voies ordinaires de la justice, et, en ayant reçu l'autorisation, il intenta un procès à ce souverain devant le conseil des Indes. Il durait déjà depuis plusieurs années, lorsqu'enfin le conseil, à l'honneur de sa justice et de son indépendance, après avoir discuté minutieusement et examiné avec le plus grand scrupule les réclamations de Diego, prononça à l'unanimité en sa faveur. Malgré cette décision solennelle, le monarque espagnol ne manquait ni de moyens, ni de prétextes pour retarder l'exécution d'une sentence qui accordait de si vastes pouvoirs à un de ses sujets. Peut-être n'eût-elle été jamais exécutée, si Diego Colomb, devenu épris de doña Maria, fille de Ferdinand de Tolède, grand commandeur de Léon, et nièce de don Fadrique de Tolède, duc d'Albe, favori du roi, n'eût demandé et obtenu la main de cette jeune dame, dont le père et l'oncle étaient les plus grands seigneurs du royaume, et cousins du roi lui même. Dès lors ses affaires prirent

une face nouvelle : le roi lui donna, quoique avec répugnance, le titre d'amiral, ainsi que toutes les dignités dont jouissait Ovando, qui fut rappelé; mais on évita dans la cédule de le qualifier de vice-roi. Le nouvel amiral s'embarqua à San-Lucar, le 9 juin 1509, avec sa femme, son frère Ferdinand et ses deux oncles, don Barthélemy et don Diego; ils étaient accompagnés d'une nombreuse suite de cavaliers, de leurs femmes, et de jeunes demoiselles appartenant à de grandes familles, mais peu fortunées, qu'on envoyait dans le nouveau monde pour y faire de riches mariages. Don Diego Colomb n'avait point officiellement, ainsi que nous l'avons dit, le titre de vice-roi, mais on le lui donna toujours par courtoisie, et on ne s'adressait jamais à sa femme sans l'appeler vice-reine. Il commença à exercer son autorité avec un degré de splendeur jusqu'alors inconnu dans la colonie; et la vice-reine, femme d'un haut mérite, établit une espèce de cour qui répandit un grand lustre sur cette île à demi sauvage. Don Diego se considérait comme exerçant les pouvoirs d'un vice-roi; mais Ferdinand adopta des mesures qui lui démontrèrent bientôt qu'on était loin d'admettre cette prétention. Sans l'en informer aucunement, on divisa l'isthme de Darien en deux grandes provinces, séparées par une ligne imaginaire, courant à travers le golfe d'Uraba. Alonzo de Hojeda fut nommé gouverneur de la province orientale, qu'on appela Nouvelle-Andalousie; et Diego de Nicuessa devint gouverneur de la province occidentale, renfermant la riche côte de Veragua, à laquelle on donna le nom de Castille d'Or. Si le monarque espagnol eût agi suivant les principes de justice et de reconnaissance, le gouvernement de cette côte eût été accordé à Barthélemy Colomb, qui avait contribué à sa découverte, et qui avait, en cette occasion, tant souffert, ainsi que l'amiral son frère. Ses talents supérieurs, qui auraient dû le désigner au choix de Ferdinand, furent au contraire l'une des causes qui déterminèrent ce monarque à l'éloigner. Don Diego fut profondément affecté de toutes ces mesures prises sans sa participation, et même sans lui en donner connaissance. Mais il eut de nouvelles vexations à éprouver au sujet du gouvernement de l'île de St-Jean ou Porto-Rico, conquise et colonisée à peu près vers cette époque; cependant, après bien des difficultés, les officiers nommés par lui furent en définitive reconnus par la couronne. Comme son père et son oncle, il eut à lutter contre une multitude de factions; car les ennemis de Christophe Colomb reportèrent leur haine sur Diego. Parmi les plus acharnés, se faisait remarquer Michel Passamonte, trésorier du roi, créature de l'évêque Fonseca et agissant à son instigation. Deux partis divisèrent bientôt l'île : celui de l'amiral, et celui qui reconnaissait pour chef Passamonte, et qui affectait de s'appeler le parti du roi. Il n'est point de calomnies que ce dernier ne fît circuler contre le jeune amiral, et de dénonciations plus absurdes et plus mensongères les unes que les autres, qu'il n'adressât contre lui à la cour. Le roi Ferdinand, alors avancé en âge, s'en rapportait entièrement pour les affaires des Indes à Fonseca, qui le détermina à établir, en 1510, à Santo-Domingo une cour souveraine, ou audience royale, à laquelle on pouvait appeler de toutes les sentences de l'amiral. Diégo considéra cette mesure comme destinée à lui enlever toute autorité. D'un caractère franc et ouvert, le jeune amiral n'était pas en état de lutter contre de rusés politiques, pour lesquels tous les moyens étaient bons, et assez habiles pour changer en crimes les plus légères erreurs. Ne désirant que le bien, Diego s'était toujours opposé aux *repartimientos*, ou distributions d'Indiens, qui donnaient naissance à toute espèce d'actes de barbarie, et malgré tous ses efforts, il ne put parvenir à détruire les graves abus qui en étaient le résultat; mais il se fit des ennemis implacables de tous ceux qui en profitaient. En 1510, ayant eu le bonheur de réduire l'île de Cuba sans perdre un seul homme, il donna avis de ce succès inespéré à Ferdinand, qui en éprouva une grande joie. Néanmoins, comme il avait reçu une multitude de plaintes contre l'administration de l'amiral, bien qu'il les jugeât mal fondées pour la majeure partie, il crut devoir envoyer sur les lieux, en 1512, Barthélemy Colomb, muni d'instructions très-détaillées pour son neveu. Les deux gouverneurs, Hojeda et Nicuessa, n'ayant pas rempli les intentions du roi, Barthélemy Colomb fut autorisé à coloniser la côte de Veragua, et à la gouverner sous les ordres de don Diego; mais il était trop tard, Barthélemy cessa de vivre avant d'avoir pu accomplir la mission qui lui était confiée. Les différentes mesures adoptées par le gouvernement espagnol ayant paru attentatoires aux priviléges de don Diego, il demanda et obtint la permission de se rendre en Espagne pour y défendre ses droits, et se justifier en même temps contre les calomnies dont il était abreuvé chaque jour. En conséquence, il partit le 9 avril 1515, laissant à l'Espagnole son oncle et la vice-reine doña Maria. Il fut reçu à la cour avec la plus grande distinction, et il méritait l'accueil qu'on lui fit, ayant réussi dans toutes les entreprises qu'il avait conçues ou dirigées. Par ses soins, une pêcherie de perles avait été heureusement établie sur la côte de Cubagua; il avait colonisé les îles de Cuba et de la Jamaïque; sa conduite n'avait donné lieu à aucun reproche fondé. et les accusations portées contre lui provenaient presque toutes des efforts qu'il avait faits pour améliorer le sort des Indiens. Le roi ordonna que tous les procès intentés contre lui fussent mis au néant, et le combla de faveurs, mais sans lui rendre l'autorité, ni faire droit à ses justes réclamations, sans même lui accorder l'audience particulière qu'il sollicitait pour se justifier. Dans l'intervalle, Ferdinand mourut, le 23 janvier 1516. Son petit-fils et successeur, le prince Charles, devenu depuis l'empereur Charles-Quint, étant en Flandre, le cardinal Ximénès, qui tenait en son absence les rênes du gouvernement, ne voulut pas prendre sur lui de prononcer, et ce ne fut qu'en 1520 que ce prince reconnut la fausseté de toutes les charges portées contre Diego. Celui-ci reçut aussitôt l'ordre de reprendre son emploi, et on cessa de contester ses droits à l'exercice de l'office de vice-roi et gouverneur de l'île Espa-

gnole, et à toutes les terres découvertes par son père. Son autorité fut néanmoins diminuée par les nouveaux règlements et par la création d'un surintendant chargé de contrôler ses actions et d'en rendre compte à la cour. Don Diego quitta l'Espagne au commencement de septembre 1520, et, à son arrivée à St-Domingue, il trouva que de grands changements avaient eu lieu pendant sa longue absence. Plusieurs des gouverneurs s'étaient rendus indépendants, et avaient abusé de leur pouvoir pour commettre toutes sortes d'injustices; les mines avaient été négligées; on s'était adonné presque exclusivement à la culture de la canne à sucre, et on avait importé de la côte d'Afrique un grand nombre d'esclaves nègres qui étaient traités avec la plus grande cruauté, sans pour cela qu'on eût ménagé davantage les Indiens. Il en résulta que ces malheureux exaspérés se révoltèrent au mois de décembre 1522, et que Diego eut beaucoup de peine à les réduire. Ce fut la première insurrection survenue à St-Domingue. Dans le même temps, les ennemis de don Diego multiplièrent à tel point leurs plaintes et leurs accusations contre lui, et elles firent une telle impression, qu'en 1523, il reçut des lettres très-dures du conseil des Indes, avec l'ordre de rentrer immédiatement en Espagne pour y rendre compte de sa conduite. A peine arrivé, Diego se présenta à la cour et plaida lui-même sa cause avec tant de franchise et de fermeté, que son innocence fut reconnue par le souverain et par le conseil, et que toutes les accusations de ses ennemis furent déclarées calomnieuses. Mais, tout en rendant justice à la pureté de ses actions et à sa bonne administration, on ne fit droit à aucune de ses réclamations. Après beaucoup de sollicitations, il était enfin parvenu à faire décider qu'une commission, composée du moine Loysa, confesseur de l'empereur et président du conseil royal des Indes, et d'autres personnages distingués, prononceraient sur son affaire. Mais ce fut vainement que, pour obtenir une décision, il suivit pendant deux ans la cour de Victoria à Burgos, de Valladolid à Madrid et à Tolède. Pendant l'hiver de 1525, l'empereur étant venu à Séville, l'amiral entreprit de s'y rendre malgré le mauvais état de sa santé. Oviédo, qui le vit à Tolède deux jours avant son départ, s'efforça vainement, ainsi que ses autres amis, de le dissuader d'entreprendre un tel voyage au milieu de l'hiver, attaqué qu'il était d'une fièvre lente. Diego persista dans son dessein, en disant qu'avant d'arriver à Séville, il irait faire ses dévotions à l'église de Notre-Dame de Guadalupe, et que, par l'intercession de la mère de Dieu, il espérait recouvrer la santé. Il quitta en conséquence Tolède dans une litière, le 21 février 1526, après s'être auparavant confessé et avoir communié; mais, parvenu à Montalban, qui n'en était éloigné que de six lieues, son mal empira à tel point, qu'il reconnut bientôt lui-même que sa fin approchait. Il employa le jour suivant à mettre ses affaires en ordre, et le 23 il expira, âgé d'environ 50 ans seulement. Don Diego Colomb laissa de son mariage deux fils, Louis et Christophe, et trois filles, Marie, qui épousa depuis don Sancho de Cordova; Jeanne, mariée à don Louis de Cueva, et Isabelle, qui devint la femme de don George de Portugal, comte de Gelves. D—z—s.

COLOMB (FERDINAND), fils naturel de Christophe Colomb et de Béatrix Enriquez (1), naquit à Cordoue. On n'est point d'accord sur l'époque de sa naissance : suivant l'épitaphe placée sur son tombeau, ce fut le 28 septembre 1488; mais si l'on s'en rapporte à ses papiers originaux conservés dans l'église de Séville, et qui ont été examinés par don Diego Ortiz de Zuñiga, historien de cette ville, il paraîtrait que la date doit être reportée au 29 août 1487. Au mois de mai 1492, il fut nommé avec son frère aîné, don Diego, page du prince don Juan, fils et héritier de Ferdinand et d'Isabelle, et après la mort de ce prince, ils entrèrent tous les deux en la même qualité au service de la reine Isabelle, le 18 février 1498 : Ferdinand avait reçu une brillante éducation. En 1502, quoiqu'il n'eût encore que treize à quatorze ans, il accompagna son père dans son quatrième voyage de découvertes, et supporta toutes les fatigues de cette pénible excursion avec un courage dont Christophe Colomb parle avec éloge et admiration. Après la mort de ce dernier, il paraîtrait que Ferdinand fit encore deux voyages dans le nouveau monde. Il accompagna ensuite l'empereur Charles-Quint en Italie, en Flandre et en Allemagne, et suivant Zuñiga (*Anales de Sevilla*, de 1593, n° 3), il voyagea dans toute l'Europe, et dans une partie de l'Afrique et de l'Asie. Possédant de grands talents, un excellent jugement et beaucoup d'intelligence, ces favorables circonstances ne furent pas perdues pour lui, et il acquit des connaissances étendues en géographie, en navigation, et en histoire naturelle. Passionné pour l'étude et pour les livres, il forma une bibliothèque choisie, quoique nombreuse, puisqu'elle s'élevait à plus de 20,000 volumes tant imprimés que manuscrits. Avec l'autorisation de Charles-Quint, il entreprit d'établir à Séville une académie et un collége de mathématiques, et il fit commencer à cet effet la construction d'un somptueux édifice dans l'intérieur de cette ville, en face le Guadalquivir, dans le lieu où est situé maintenant le monastère de San-Laureano. Mais sa constitution ayant été altérée par les souffrances qu'il avait éprouvées dans ses voyages, il ne put mener à bien ses projets. Après avoir vécu d'une manière très-honorable dans une retraite studieuse, au milieu de quelques hommes de lettres qu'il avait amenés de Flandre, il mourut à Séville, le 12 juillet 1539, à l'âge de 50 ans 9 mois et 14

(1) Malgré l'assertion de quelques biographes, doña Béatrix Enriquez, sa mère, appartenant à une famille respectable de Cordoue, n'avait point été mariée à Christophe Colomb. La dernière clause du testament et codicile de Christophe Colomb, faite la veille de sa mort, ne permet aucun doute à ce sujet ; elle porte : « Et je lui ordonne (à son fils don Diego) d'avoir soin de Béatrix Enriquez, « mère de don Fernando, mon fils, de la pourvoir de tout ce qui « pourra la faire vivre honorablement, comme personne envers laquelle *j'ai contracté de si graves obligations, et de faire cela « pour le soulagement de ma conscience, parce que cela pèse beaucoup sur mon âme. Il n'est point licite d'en écrire ici la raison.* » (Navarrete, *Collection diplomat.*, nos 158, 126.)

jours, ainsi qu'on le lit sur son épitaphe, ou vers 1541, selon M. de Humboldt. Il ne laissa point d'enfants et n'avait jamais été marié. On assure que vers la fin de sa vie il avait embrassé l'état ecclésiastique. Son corps fut enterré, d'après ses intentions, dans l'église cathédrale de Séville, à laquelle il laissa par testament sa belle bibliothèque. Elle fut placée, dit Zuñiga, dans la maison du chapitre de l'église, bâtiment destiné précédemment à former une chapelle royale : les livres y sont dans des cases en acajou, magnifiquement sculptées; les murs et les voûtes sont peints à la fresque : c'est là qu'elle se trouve oubliée et négligée. Don Ferdinand se consacra à la culture des lettres; suivant l'inscription placée sur sa tombe, il avait composé un ouvrage en 4 livres ou volumes dont le titre est effacé sur le monument, et l'ouvrage lui-même est perdu. On doit d'autant plus le regretter, que, d'après Zuñiga, les fragments de l'inscription font connaître qu'il contenait, outre divers traités d'histoire, de morale et de géographie, des notices sur les contrées que Ferdinand Colomb avait visitées, spécialement sur le nouveau monde, et sur les voyages et les découvertes de son père. L'ouvrage le plus important qu'il nous a laissé est l'histoire de l'amiral son père, composée par lui en espagnol. Elle fut traduite en italien par don Alonzo de Ulloa, et c'est d'après cette traduction italienne, qu'ont été faites toutes les traductions qu'on en a données en différentes langues, même la version espagnole de Barcia, tirée, à ce qu'il dit lui-même, *del traslado italiano, por no parecer el original español.* Il est singulier que l'ouvrage n'existe en Espagne que sous la forme de traduction de celle d'Ulloa, qui est pleine d'erreurs dans l'orthographe des noms propres, ainsi que dans les dates et les distances. Ferdinand avait été témoin oculaire de quelques-uns des faits qu'il rapporte, particulièrement en ce qui concerne le quatrième voyage, dans lequel il avait accompagné son père. Il avait aussi les papiers et les cartes de Christophe Colomb, et des documents récents de toute espèce qu'il avait pu extraire; en outre, il connaissait particulièrement tous les personnages qui ont figuré dans les événements dont il rend compte. Ferdinand, homme rempli de probité et de discernement, écrivit avec une impartialité qu'on ne pouvait attendre de lui en traitant des matières qui intéressaient l'honneur, l'intérêt et le bonheur de son père. On doit regretter, toutefois, qu'il ait laissé dans l'obscurité la portion de la vie de Christophe Colomb antérieure à ses découvertes, qui occupe une période de cinquante-six ans. Il paraît qu'il a voulu jeter un voile sur cette espace de temps, et ne présenter son père aux lecteurs qu'à l'époque où, devenu illustre par ses actions, son histoire se confond pour ainsi dire avec celle du monde. Son ouvrage néanmoins peut être considéré comme un document inappréciable, qui mérite toute confiance, et peut servir de base à l'histoire du continent américain. Quelques écrivains, et entre autres Napione, en ont contesté l'authenticité. D—z—s.

COLOMB (DON LOUIS), fils aîné de don Diego et de doña Maria de Tolède, né à l'île Espagnole (St-Domingue), vers 1520, n'avait que six ans à la mort de son père. A peine la nouvelle de ce triste événement fut-elle parvenue à la veuve de don Diego, qu'elle se rendit en Espagne avec toute sa famille pour défendre les droits de son fils aîné. Charles-Quint était absent du royaume lorsqu'elle arriva, mais elle fut reçue très-gracieusement par l'impératrice. Le titre d'amiral des Indes fut immédiatement conféré à don Louis, l'empereur augmenta ses revenus et accorda d'autres faveurs à sa famille. Néanmoins il ne voulut jamais accorder au petit-fils du grand Colomb le titre de vice-roi, quoique don Diego eût obtenu un droit héréditaire à cette dignité peu d'années avant sa mort. En 1538 le jeune amiral, alors âgé d'environ dix-huit ans, était à la cour et avait intenté un procès devant les tribunaux compétents pour obtenir le recouvrement de la vice-royauté des Indes. Deux ans après, l'affaire fut arrangée par arbitrage entre son oncle don Ferdinand et le cardinal Loyasa, président du conseil des Indes. Par un compromis, don Louis fut déclaré capitaine général de l'île Espagnole, mais avec de telles restrictions que ce n'était à vrai dire qu'un titre sans fonctions. Don Louis fit ensuite voile pour St-Domingue, mais il n'y resta que peu de temps. Trouvant que ses dignités et ses priviléges n'étaient que des sources de vexations, il se décida à faire un nouveau compromis, par suite duquel il abandonna toutes ses prétentions à la vice-royauté du nouveau monde, et reçut à la place les titres de duc de Veraguas et de marquis de la Jamaïque. On lui accorda une pension annuelle de 1,000 doublons d'or, en compensation du dixième du produit des Indes, auquel il renonça. Don Louis ne jouit pas longtemps de cette substitution d'un revenu certain, quoique modéré, au lieu d'une réclamation magnifique mais improductive, car il mourut peu après. Il ne laissa de son mariage avec doña Marie de Mosquera que deux filles, l'une nommée Philippa et l'autre Marie, qui se fit religieuse au couvent de St-Quirce à Valladolid, et un fils naturel appelé Christophe. Don Louis n'ayant pas eu de fils légitime, son neveu Diego, fils de son frère Christophe, lui succéda. Un procès commença entre ce jeune héritier et sa cousine Philippa; le couvent de St-Quirce, où doña Marie avait pris le voile, éleva aussi des prétentions, et Christophe, fils naturel de don Louis, en éleva aussi de son côté qui furent rejetées. Don Diego et sa cousine éteignirent leurs discussions par un mariage qui fut heureux, mais sans postérité. Diego mourut en 1578, et avec lui fut éteinte la postérité mâle de Christophe Colomb. L'un des procès les plus importants dont le monde ait été témoin commença alors. Don Diego avait deux sœurs, Françoise et Marie; la première et les enfants de la seconde se portèrent comme ses héritiers. Il s'en présenta un autre nommé Bernard Colombo de Cogoleto, qui réclama comme descendant en ligne directe de Barthélemy Colomb, l'adelantade frère du découvreur du nouveau monde; il fut repoussé, attendu que Barthélemy n'a-

vait pas d'enfants reconnus, et surtout de légitimes. Un autre prétendant dont la réclamation fut également rejetée était Baldasser ou Balthasar Colombo de Cuccaro et Conzano, dans le duché de Monferrat en Piémont, qui s'annonçait comme étant de la famille de Dominique Colombo, seigneur de Cuccaro, qu'il soutenait avoir été le père de Christophe Colomb. La cause fut définitivement jugée par le conseil des Indes, le 2 décembre 1608. La ligne mâle fut déclarée éteinte. Don Nuño Gelves de Portugal fut mis en possession et devint duc de Veraguas. Il était petit-fils d'Isabelle, troisième fille de don Diego, fils de Christophe Colomb, par la vice-reine doña Marie de Tolède. Les descendants des deux sœurs aînées d'Isabelle avaient des droits supérieurs, mais leur postérité était éteinte au moment où le procès reçut une décision. Isabelle ayant épousé don George de Portugal, comte de Gelves, il en résulta, dit le P. Charlevoix, dans son *Histoire de St-Domingue*, que les dignités et la fortune de Christophe Colomb passèrent à une branche de la maison de Bragance, établie en Espagne, et dont les héritiers qui existent encore portent le titre de Portugal, Colomb, duc de Veraguas, marquis de la Jamaïque et amiral des Indes. Lorsque l'île de la Jamaïque eut passé entre les mains des Anglais (1655), les héritiers de Christophe Colomb réclamèrent un dédommagement pour les rentes perdues dans le marquisat. Après de longues sollicitations, il fut accordé, en 1671, à Pedro de Portugal une indemnité pécuniaire. Nous dirons, en terminant, qu'en 1712, Philippe V accorda la grandesse d'Espagne à la famille du duc de Veraguas. D—z—s.

COLOMB ou COLOMBE (MICHEL), très-habile statuaire français, qui vivait sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, est un des artistes de cette époque injustement oubliés par un effet de la célébrité de l'école de Fontainebleau, et que François Ier lui-même semble avoir méconnus. Ni d'Argentré, ni Lobineau, Morice, Taillandier, la Gybonais, Desfontaines, n'ont fait mention de lui dans leurs écrits historiques, quoiqu'ils disent que le tombeau de François II, duc de Bretagne, son principal ouvrage, est *un magnifique tombeau, un superbe mausolée*, qu'il a été exécuté *par un excellent ouvrier*, ou *par les plus habiles ouvriers*. Montfaucon lui-même, qui a publié des gravures du tombeau de François II, n'en a point indiqué l'auteur : peut-être ne le connaissait-il pas. Le nom des artistes les plus recommandables est ce qui, pendant longtemps, a le moins occupé nos historiens. Heureusement Mellier, magistrat de Nantes, qui a composé une description de ce mausolée, à l'occasion de l'ouverture qui en fut faite par ordre du roi en 1727, dit qu'on y trouva une inscription portant ces mots : *Par l'art et l'industrie de M. Michel Colomb, premier sculpteur de son temps, originaire de l'évêché de Léon.* (G. Mellier, *Ouverture et description du tombeau de François II*, etc., Nantes, 1727, in-8°.) Quoique cette inscription paraisse avoir été rapportée par Mellier peu fidèlement, elle mérite une pleine confiance. La Martinière (article NANTES, t. 9) et Piganiol de la Force (*Description de la France*, t. 8, p. 287, édition de 1754) en ont reproduit le contenu. Jean Brèche, jurisconsulte, natif de Tours, dans son commentaire publié en 1552, sur le titre du Digeste relatif à la signification des mots, au mot *Monumentum*, en rendant hommage aux sculpteurs de l'école de Tours qui ont exécuté des *monuments*, parle de Colomb d'une manière plus particulière : « Entre les statuaires, dit-il, et les modeleurs, que « notre ville a vus naître, est Michel Colomb, que « nul certainement n'a surpassé. » *Inter statuarios et plastas exstitit Michael Colombus, homo nostras, quo certe alter non fuit præstantior* (Johan. Brechœus, *de Verb. et Rer. Signif. Comment.*, p. 410, 411.) Fallût-il croire, malgré l'assertion de Brèche, que cet artiste était né en Bretagne dans la ville de Saint-Pol-de-Léon, il serait toujours prouvé qu'il appartenait à la savante école de sculpture formée à Tours, à laquelle l'art français dut à la même époque : Jean Juste, à qui nous avons nous-mêmes restitué le magnifique tombeau de Louis XII, qui est un des plus beaux ornements de l'église de St-Denis (*voy.* TRÉBATI); J. Texier, né dans la Beauce; François Marchand, né à Orléans; Philippe, né à Chartres, et d'autres statuaires protégés par Louis XII et par le cardinal d'Amboise.) Chalmel (*Hist. de Touraine*, t. 4, p. 115) attribue à Colomb d'autres ouvrages, indépendamment du tombeau de François II; savoir : une statue de St. Maur, en terre cuite, conservée longtemps à Tours dans la sacristie d'une chapelle de St-Martin; un bas-relief en marbre représentant la mort de la Vierge, placé autrefois à l'église de St-Saturnin, et qui n'existe plus. Ce ne sont là que des traditions; mais le mausolée de François II existe encore et n'a été que très-peu endommagé. Après avoir été enlevé de l'église des Carmes, il est placé aujourd'hui dans le chœur de la cathédrale de Nantes. Ce monument, qui renferme les corps du duc François II, de Marguerite de Bretagne, de Marguerite de Foix, ses deux femmes, et le cœur d'Anne de Bretagne, reine de France, sa fille, fut érigé en 1507, par les soins d'Anne de Bretagne. Il se compose d'un sarcophage en marbre blanc de cinq pieds de haut, sur lequel sont couchées les figures du duc François et de Marguerite de Foix, plus grandes que nature. Trois anges à genoux, et vêtus, aussi en marbre blanc, soutiennent un coussin sur lequel le duc et sa femme reposent leurs têtes. Le prince appuie ses pieds contre un lion; la duchesse sur un levrier. Deux rangs de figures placées dans des niches ornent le pourtour du sarcophage. Au rang supérieur, dans la longueur du monument, sont les douze apôtres en pied, six de chaque côté; et dans la largeur, St. François d'Assise et Ste. Marguerite du côté de la tête, Charlemagne et St. Louis du côté des pieds. Ces figures, de vingt-deux à vingt-quatre pouces de haut, sont en marbre blanc; les niches sont en marbre rouge, ornées de pilastres et d'archivoltes à plein ceintre, et séparées par des plates-bandes revêtues d'arabesques de fort bon goût, et exécutées avec beaucoup de délicatesse. Au rang inférieur sont seize niches

moins grandes que celles du dessus, et rondes, dont six de chaque côté dans la longueur, et deux sur le travers. Ces niches renferment des figures de moines et de religieuses à mi-corps, représentés pleurant les défunts ou priant pour eux. Les têtes et les mains de ces figures sont en marbre blanc, les draperies en marbre noir. Ce monument est élevé sur un socle de six à sept pouces de haut, et sur le socle, aux quatre angles, sont posées debout quatre figures, représentant la Prudence, la Justice, etc., aussi en marbre blanc, et plus grandes que nature. On voit que ce monument est composé à peu près sur la même pensée que le tombeau de Louis XII, produit par la même école; mais avec cette grande différence que dans ce dernier les figures couchées sont presque nues, et que dans celui de François II elles sont entièrement vêtues. Ce monument est bien conservé; les figures seules des religieuses et des moines ont souffert quelques dégradations. On le voit gravé, mais dessiné d'une manière fort incorrecte, dans l'*Histoire de Bretagne*, terminée par D. Lobineau, t. 1er, p. 800. Ec—Dd.

COLOMBA. *Voyez* Columba.

COLOMBAN (Saint,) l'un des plus illustres cénobites du 6e siècle, était né vers 540, dans le pays de Leinster en Irlande. Ses premières études achevées, il fit profession à l'abbaye de Benchor, dirigée par St. Commangel, et dont la réputation s'étendait dans toute l'Europe. L'extrême ignorance dans laquelle tous les peuples étaient plongés avait entraîné la ruine des mœurs. La conduite des ecclésiastiques eux-mêmes n'était pas exempte de désordres. Une réforme générale était nécessaire; mais pour l'entreprendre, il fallait un homme qui joignît de grands talents à de grandes vertus. Colomban obtint la permission de se rendre en France, accompagné de douze religieux. Il en parcourut les différentes provinces, et l'éloquence de ses prédications, sa charité, sa douceur, eurent partout les plus heureux effets. Les écoles épiscopales, qui avaient cessé d'exister, reprirent un nouvel éclat, d'autres furent établies; les églises furent réparées, et les cérémonies du culte observées avec la décence convenable. St. Colomban se retira ensuite dans les montagnes des Vosges, où il construisit un monastère; mais le nombre des personnes qui accoururent dans ce désert se ranger sous sa discipline fut bientôt si grand, qu'en 590, il se vit obligé, pour les recevoir, de fonder un nouveau monastère à Luxeuil. Il en prit lui-même la direction, et l'école qu'il y établit, la plus célèbre du 7e siècle, a été comme une pépinière de saints docteurs et d'illustres prélats. Cependant Gontran, roi de Bourgogne, protecteur de St. Colomban, était mort, et Childebert, après un règne de trois années, avait laissé la couronne à Thierri, prince faible, qui fut aisément subjugué par Brunehaut, son aïeule. Brunehaut, irritée de ce que St. Colomban, avait osé reprocher à Thierri ses déréglements, le fit enlever et conduire à Nantes pour y être embarqué sur un vaisseau qui devait le reconduire en Irlande. Le vaisseau, battu de la tempête pendant plusieurs jours, fut rejeté sur la côte, et Colomban traversa de nouveau la France secrètement, et vint s'établir près de Genève, dans un pays dépendant du royaume d'Austrasie, possédé par Théodebert, frère de Thierri. Il y vécut tranquille pendant plusieurs années; mais la guerre qui éclata entre les deux frères en 612 le força d'abandonner sa retraite, et de se réfugier en Italie, où, accueilli par Agilulphe, roi des Lombards, il fonda l'abbaye de Bobio, qui acquit dans peu de temps une grande célébrité. Il y mourut en 615, le 21 novembre, dans un âge avancé. On célèbre sa fête le 27 du même mois. La règle de St. Colomban fut longtemps suivie dans presque tous les monastères de France. On la trouve dans le *Codex regularum* de St. Benoît d'Aniane, imprimé avec des notes de D. Hugues Menard, en 1638, in-4°. La collection des œuvres de St. Colomban a été publiée par Thom. Sirin, Louvain, 1667, in-fol., avec les notes de Fleming. On y trouve, outre sa règle : 1° *de Penitentiarum Mensura taxenda*, imprimée dans le 12e volume de la *Bibliotheca Patrum*; 2° des instructions, au nombre de seize, dans le même recueil; 3° un poëme latin adressé à Humalde, l'un de ses disciples, imprimé dans le 2e volume des *OEuvres diverses* du P. Sirmond, et quelques autres opuscules moins importants, insérés dans différents recueils. Il avait en outre composé plusieurs ouvrages qui se sont perdus, entre autres un commentaire sur les Psaumes et sur les Evangiles; un traité *contre les Ariens*, et deux livres *sur la Célébration de la Pâque*. Il partageait l'opinion de Blaste, qui soutenait que la Pâque devait être célébrée le 14e jour de la lune, opinion combattue par St. Irénée et condamnée par l'Église comme judaïque. L'abbé Velly désapprouve l'excès de sévérité que St. Colomban montra à l'égard de Thierri. Les bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, ont voulu le justifier (t. 13, p. 9-17); mais comme ils s'appuient sur des faits qui n'ont pour garant qu'un moine nommé Jonas (*voy.* ce nom), auteur d'une vie de St. Colomban (1), il serait très-possible que leur apologie ne parût pas convaincante. (*Voy.* la *Bibliothèque des auteurs eccles.* d'Ellies Dupin, et les *Vies des Saints* de Baillet, au mois de novembre.) W—s.

COLOMBAN, moine, abbé de St-Tron, mort vers le milieu du 9e siècle, est regardé par quelques savants comme l'auteur d'un poëme *de Origine atque Primordiis gentis Francorum* (*stirpis Carolinæ*). Il fut écrit vers 840, et dédié à Charles le Chauve. L'auteur a pour objet de célébrer l'origine des rois de la seconde race, tirée de Ferréolus par Ansbert et Blitilde, St. Arnould, Anségise, Pepin Héristal, Charles Martel, le roi Pepin, etc. Ce poëme fut publié, avec des notes, par le P. Thomas d'Aquin, de St-Joseph, carme déchaussé, Paris, 1644, in-4°. On le trouve aussi dans les *Preuves de la véritable origine de la maison de France*, par du Bouchet,

(1) Flodoart, chanoine de l'église de Reims au 10e siècle, a mis en vers hexamètres la vie de St. Colomban et celle de ses disciples, S. Attale et St. Bertulfe. D. Mabillon a inséré ces trois petits poëmes dans ses *Acta sanct. ord. S. Benedicti*, et dit les avoir tirés d'un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque des carmes déchaussés de Paris. Ch—s.

Paris, 1646, in-fol.; dans les *Vindiciæ Hispanicæ* de Chifflet, Anvers, 1650, in-fol.; et dans le recueil de D. Bouquet, t. 3. Chifflet croit que ce poëme est de Lothaire, diacre. Fontette avait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'édition donnée par le P. Thomas, chargé de notes et variantes de la main de Baluze. V—VE.

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre à Sens. Plusieurs auteurs, la regardant comme la première *martyre de la Gaule celtique*, ont placé sa mort avant la persécution des églises de Lyon et de Vienne, et au plus tard, sous le règne de Marc-Aurèle : il paraît que Colombe vivait cent ans plus tard, et, suivant le martyrologe attribué à St. Jérôme et celui de Bède, elle souffrit sous l'empereur Aurélien, soit dans le premier voyage que ce prince fit dans les Gaules en 273, et après la célèbre bataille de Châlons, soit dans le second voyage qui eut lieu l'année suivante. Au reste, si l'on excepte le martyre de Ste. Colombe, que personne ne conteste, on ne peut regarder comme certain aucun des faits dont on a composé son histoire. St. Ouen dit, dans la *Vie de St. Eloi*, que le culte de Ste. Colombe était établi à Paris avant le 7e siècle, et qu'elle avait une chapelle dans cette ville sous le règne de Dagobert. Ce monarque fit faire par St. Eloi une châsse magnifique pour Ste. Colombe. Elle était placée dans l'église des bénédictins de Sens; les calvinistes la pillèrent pendant les guerres de religion du 16e siècle. Les martyrologes d'Adon, d'Usuard, et presque tous ceux qui leur sont postérieurs, marquent la fête de Ste. Colombe au 31 décembre. (*Voy.* aussi les *Mémoires* de Tillemont, t. 4, et les *Vies des Saints* de Baillet, au mois de décembre.) V—VE.

COLOMBE (Sainte), de Cordoue, était fort jeune encore lorsqu'elle perdit son père. Elisabeth, sa sœur aînée, était mariée à St. Jérémie que l'Église honore comme martyr. Ces deux époux ayant fait bâtir un double monastère à Tabane, sur des montagnes, à deux lieues de Cordoue, Colombe alla se mettre sous la direction de sa sœur, qui gouvernait la communauté de filles. Les Maures chassèrent les moines et les religieuses. Alors Colombe et ses compagnes se réfugièrent à Cordoue, et se réunirent dans une maison voisine de l'église de St-Cyprien; mais les infidèles continuant de persécuter les chrétiens, Colombe sortit secrètement du nouveau monastère, courut au palais où l'on rendait la justice, se déclara chrétienne, fut arrêtée et décapitée le 17 septembre 853. Son corps, jeté dans le Guadalquivir, mais retrouvé par les chrétiens, fut enterré dans l'église de Ste-Eulalie. (*Voy.* les Bollandistes, t. 5 du mois de septembre.) V—VE.

COLOMBEL (NICOLAS) naquit à Sotteville près de Rouen, en 1646, et mourut à Paris en 1717. Il fut placé de bonne heure dans l'atelier de Lesueur, et ne tarda pas à devenir le meilleur élève de ce grand maître. Il le quitta pour se rendre à Rome, où les tableaux de Raphaël et du Poussin furent pour lui l'objet de nouvelles études; il en fit des copies estimées. Le tableau qui représente *les Amours de Mars et de Rhéa* le fit recevoir à l'académie, à son retour à Paris. Plusieurs ouvrages de Colombel font encore l'ornement des belles galeries; ceux qui représentent *Orphée jouant de la lyre*, *Moïse sauvé des eaux*, et *Moïse défendant les filles de Jéthro*, sont regardés comme ses plus belles compositions. L'ordonnance en est froide et symétrique, mais d'un excellent goût; la perspective en est savante, et les fonds d'architecture magnifiques. Quelques-uns des tableaux de Colombel ont été gravés. Celui qui représente *Jésus guérissant les deux aveugles de Jéricho* l'a été par Michel Dossier en 1712. Nicolas Colombel est le seul artiste distingué qui soit sorti de l'atelier de Lesueur. Il avait beaucoup d'amour-propre, et critiquait souvent avec amertume les ouvrages de ses confrères, qui ne manquaient pas de s'en venger. A—S.

COLOMBET (CLAUDE), jurisconsulte du 17e siècle, donna d'abord des leçons de droit dans sa maison à Paris, et devint ensuite, en 1636, conseiller au parlement. Il fit imprimer en 1647 des *Paratitles sur le Digeste*, avec un *Abrégé de la jurisprudence romaine*, dont il montrait les rapports avec le droit moderne. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; l'édition de 1685 est la plus complète. Antoine Favre, qui l'avait fréquenté quelque temps à Paris, le trouvait un des meilleurs esprits, pour le droit, qu'il eût connus. Colombet avait revu l'édition des œuvres de Cujas donnée à Paris en 1634, 6 vol. in-fol. — *Antoine* COLOMBET, avocat à St-Amour, dans le 16e siècle, a publié : 1° *Conciliatores super Codicem*, Lyon, 1551, Rome, 1571, in-8°; 2° un traité sur la main-morte, donné sous le titre assez singulier de *Colonia Celtica lucrosa*, Lyon, 1578, in-8°. B—I.

COLOMBI (JEAN). *Voyez* COLUMBI.

COLOMBIER (JEAN), médecin, né à Toul, le 2 décembre 1736, fit ses humanités au collége des jésuites de Besançon. Ses premiers pas dans la carrière médicale furent guidés par son père, docteur en médecine, et chirurgien-major. Reçu parmi les élèves de l'hôpital militaire de Metz, le jeune Colombier passa, peu de temps après, à celui de Landau. Ce fut là qu'il obtint en 1758, dans un concours présidé par Ravaton, la place de chirurgien-major du régiment de Commissaire-Général, cavalerie. Le tumulte des armes ne l'empêcha point de se livrer à l'étude. C'est au milieu des camps qu'il a recueilli les matériaux de ses ouvrages les plus importants. Il profita de son séjour à Douai pour mettre le complément à son éducation, et obtint le doctorat à l'université de cette ville en 1765. Dans sa dissertation inaugurale, il traite de la cataracte, et préfère l'extraction du cristallin à son abaissement. En 1767, Colombier fut reçu docteur de la faculté de Paris. En 1780, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux et prisons du royaume. Honoré de la confiance des ministres, il eut beaucoup de part à l'établissement de l'hospice de Vaugirard et de l'hôtel de la Force, ainsi qu'aux premières réparations de l'Hotel-Dieu et à la réforme des hôpitaux de Lyon. Les utiles travaux de Colombier ne restèrent pas sans récompense : il obtint d'abord le cordon de St-Michel, ensuite une pension de 5,000 francs, puis le brevet

de conseiller d'Etat; enfin on lui offrit l'inspection générale des hôpitaux militaires. Déjà surchargé d'emplois, accablé sous le poids d'occupations aussi multipliées que pénibles, Colombier n'eut pas le courage de refuser un titre qu'il avait toujours vivement désiré. Jaloux de remplir dignement ses nouvelles fonctions, il fut la victime de son zèle et de sa noble ambition. Épuisé par un travail opiniâtre, il mourut le 4 août 1789, au retour d'une mission dans laquelle, quoique malade, il avait déployé une activité prodigieuse. Les écrits de Colombier sont : 1° *Dissertatio de Suffusione seu Cataracta*, 1765, in-12. 2° *Ergo prius lactescit chylus quam in omnes corporis humores abeat*, ibid., 1767, in-4°. 3° *Ergo pro multiplici cataractæ genere multiplices ἐγχειρήσεις*, ib., 1768, in-4°. 4° *Code de médecine militaire pour le service de terre, ouvrage utile aux officiers, nécessaire aux médecins des armées et des hôpitaux militaires*, ibid., 1772, 5 vol. in-12. 5° *Médecine militaire, ou Traité des maladies, tant internes qu'externes, auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix et de guerre*, ibid., 1778, 7 vol. in-8°. La plupart des objets, seulement indiqués ou ébauchés dans le *Code*, se trouvent exposés et développés fort en détail dans ce second traité, auquel on reproche d'être trop diffus, et de contenir quelques projets inexécutables. 6° *Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou Hygiène militaire*, Paris, 1775, in-8°, reproduite sous le titre d'*Avis aux gens de guerre*, etc., ibid., 1779, in-8°. Colombier avait une prédilection marquée pour cet ouvrage, et souvent il se félicitait de l'avoir composé. C'est en effet, dit Vicq-D'Azyr, celui où il est le plus original ; il y parle souvent d'après sa propre expérience. Tout ce qui concerne le vêtement, le logement, la nourriture, le service et la discipline du soldat, tout ce qui est relatif à la santé de l'armée, à sa position, à ses cantonnements, l'administration des hôpitaux tout entière : tels sont les objets que l'auteur examine tour à tour, et sur lesquels il ne laisse rien à désirer. Plusieurs changements utiles dans le service médical militaire sont dus à Colombier. On entassait les malades dans des salles où la contagion en moissonnait le plus grand nombre : Colombier les plaça sous des tentes, et la plupart furent conservés. Il fit construire pour le transport des blessés un chariot plus commode que ceux dont on se servait avant lui. Les courroies du havresac passaient d'un côté à l'autre de la poitrine, qu'ils gênaient assez dans ses mouvements pour produire des maux très-graves : il indiqua une autre manière de le porter qui eut un grand succès. 7° *Du Lait considéré dans tous ses rapports*, 1re partie, ibid., 1782, in-8°. La régularité du plan adopté par l'auteur, et l'intelligence avec laquelle il avait commencé à l'exécuter, font vivement regretter que l'ouvrage soit resté incomplet. Les détails anatomiques y sont exacts, les vues physiologiques et la doctrine pathologique très-judicieuses. On y démontre, à l'aide d'observations et de faits incontestables, que les maladies généralement désignées sous le nom de *lait répandu* reconnaissent presque toujours une autre cause. Colombier a rédigé une pharmacie très-méthodique, mais trop *riche*, à l'usage des dépôts de mendicité. Il a publié, en commun avec Doublet, deux recueils de *Mémoires sur les épidémies de la généralité de Paris*, et une bonne *Instruction sur la manière de gouverner les insensés, et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. Enfin on doit à Colombier l'édition des œuvres posthumes du savant chirurgien Pouteau, enrichie d'une préface, de notes critiques, et de la vie de l'auteur, Paris, 1783, 3 vol. in-8°. C.

COLOMBIÈRES (François de Briqueville, baron de), un des plus braves capitaines du 16e siècle, fit ses premières campagnes sous François Ier et Henri II ; commanda une compagnie de cent lances dans les armées de François II, et servit avec distinction sous Charles IX, à la tête de corps séparés. Quand les premières guerres de religion éclatèrent, Colombières, parent de la princesse de Condé, Éleonore de Roie, suivit, à cause d'elle, le parti de Louis de Bourbon, son mari, et se mit avec Gabriel de Lorges, comte de Montgommeri, à la tête des religionnaires, en Normandie. Il perdit, en se déclarant contre la cour, la portion qu'il aurait eue dans le riche héritage de son oncle maternel, le baron de Torci. Colombières fit aborder au Havre-de-Grâce, en 1563, une flottille anglaise portant deux régiments d'infanterie auxiliaire, quatorze pièces de canon, 150,000 ducats et des munitions de guerre. Il se trouva, en 1568, avec les calvinistes normands, au rendez-vous général indiqué à la Rochelle. Il assista, avec tous les chefs du parti protestant, au mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre; mais il eut le bonheur d'échapper à la St-Barthélemy. Après ce massacre, le comte de Montgommeri et Colombières firent en Normandie une guerre à mort aux catholiques avec autant de cruauté que de succès ; Colombières portait au plus haut degré la bravoure et la fermeté. Après une lutte de deux années, il se vit assiégé dans la ville de St-Lô, en 1574. La veille de la prise de la place, on amena sous les murs le comte de Montgommeri, qui venait d'être fait prisonnier à Domfront, pour l'engager à se rendre. « Non, non, mon capitaine, « lui répondit-il, je n'ai pas le cœur si poltron de « me rendre pour être mené à Paris servir de spec- « tacle à ce sot peuple, dans la place de Grève, « comme je m'assure qu'on vous y verra bientôt. « Voilà, dit-il, montrant la brèche, le lieu où je « me résouds de mourir, peut-être demain, et mon « fils auprès de moi ! » Il tint parole ; le lendemain, après un assaut de trois heures et la plus vive résistance, St-Lô fut emporté par les catholiques ; tout fut passé au fil de l'épée, jusqu'aux femmes. Le brave Colombières, la pique à la main, resta sur la brèche, animant les siens par son exemple, jusqu'à ce qu'il reçût dans l'œil un coup d'arquebuse qui le tua sur la place. S—y.

COLOMBIÈRE. *Voyez* Vulson (de la).

COLOMBIÈRE (Claude de la), jésuite, né en 1641, à St-Symphorien-d'Ozon, entre Lyon et Vienne, professa la rhétorique au collége de Lyon, et s'appliqua ensuite au ministère de la chaire. Il passa, avec l'agré-

ment de ses supérieurs, en Angleterre, pour y relever le zèle des catholiques; il y devint confesseur de la duchesse d'York, prêcha avec succès devant Charles II, mais, soupçonné d'avoir pris part à quelques intrigues, il reçut l'ordre de quitter l'Angleterre, et se retira à Paray-le-Monial, où il devint le directeur de la célèbre Marie Alacoque; on croit même qu'il est l'auteur de la vie de cette religieuse publiée par Languet. (*Voy.* ALACOQUE.) Il coopéra avec elle à faire instituer la fête du Cœur de Jésus, dont il composa l'office (1), et mourut avec la réputation, d'un saint, le 15 février 1682. Le P. de la Colombière, sans s'être placé parmi les prédicateurs du premier ordre, ne mérite cependant pas cette espèce d'oubli dans lequel il est tombé. On trouve dans ses sermons de la chaleur, de l'onction, et le style, si l'on excepte quelques tournures et quelques expressions vieillies, en est agréable et naturel. Ils ont été imprimés plusieurs fois dans le 17e siècle, en 4 vol. in-8°; la dernière édition est celle de Lyon, de 1757, 6 vol. in-12. En rendant compte de cette édition, l'abbé Trublet s'exprime ainsi : « Tout, dans les discours du P. de « la Colombière, respire la piété la plus tendre, la « plus vive : je ne connais même aucun écrivain « qui ait ce mérite dans un degré égal et qui soit « plus dévot sans petitesse. Le célèbre Patru, son « ami, en parlait comme d'un des hommes qui de « son temps pénétrait le mieux les finesses de notre « langue. » On a encore de lui des harangues latines, composées pendant qu'il professait la rhétorique, des lettres et des *Retraites spirituelles*, Lyon, 1725, 3 vol. in-12. W—s.

COLOMBINI (Saint JEAN), fondateur de l'ordre des jésuates, issu d'une famille distinguée de Sienne, fut élu premier magistrat de cette ville, et mérita l'estime publique dans l'exercice de ses fonctions. Un jour, accablé de fatigue, et rentrant à midi dans sa maison, il ne trouva point le dîner prêt, et fit éclater sa colère. Sa femme, pour le calmer et le distraire, lui donne un livre, en le priant de le lire pendant qu'on hâterait l'instant de se mettre à table. C'étaient les *Vies des Saints*. Colombini furieux jette le livre par terre; mais bientôt, honteux de ce premier mouvement, il reprend le volume, l'ouvre, et tombe sur la vie de Marie Egyptienne. Il la lit, elle l'intéresse : il ne pense plus à son dîner. Enfin il s'attendrit, rougit de sa vie passée, et forma la résolution de quitter le monde. Il se démet de sa charge, distribue aux pauvres la plus grande partie de ses biens, embrasse la pénitence, passe les nuits presque entières à prier; sa maison devient un hospice pour les pauvres et pour les malades, et bientôt un chrétien fervent, nommé François Vincent, se réunit à lui pour partager ses œuvres de miséricorde. Ayant perdu son fils et sa fille, le saint vendit le reste de son bien, et en distribua le produit aux pauvres et aux églises. Alors, réduit à une pauvreté semblable à celle des apôtres, il se livra tout entier au service des hôpitaux. Plusieurs disciples se joignirent à lui, et comme ils avaient souvent à la bouche le nom de Jésus, le peuple les appela *jésuates*. Colombini les réunit en congrégation, sous la règle de St-Augustin, alla trouver à Viterbe le pape Urbain V, qui approuva le nouvel institut, et lui accorda de grands priviléges; mais le saint ne survécut que trente-cinq jours à l'approbation donnée à son ordre, et mourut 31 juillet 1367. Les jésuates, qui avaient pour patron St. Jérôme, n'étaient, dans l'origine, que des laïques, et s'appliquaient à la pharmacie. En 1606, ils obtinrent la permission de recevoir les ordres sacrés. Les premiers disciples de St. Jean Colombini sont presque tous honorés d'un culte public par l'Église. L'institut des jésuates fut supprimé, en 1668, par Clément IX. La vie de St. Jean Colombini a été écrite par Paul Morigia, Venise, 1604, in-4°; par J.-B. Rossi, Rome, 1648, in-4°; et par un anonyme, Rome, 1658, in-4°. (*Voy.* le P. Cuper, bollandiste, dans les *Acta Sanctorum*, t. 7 du mois de juillet.) V—VE.

COLOMBO (REALDO), célèbre anatomiste du 16e siècle, naquit à Crémone. Il se livra d'abord à la pharmacie; mais les leçons de Jean-Antoine Plazzi, et surtout celles de l'illustre Vesale, lui inspirèrent le goût ou plutôt la passion de l'anatomie, qui fut désormais son occupation principale et dont il recula les bornes. Nommé, en 1540, professeur de logique à l'université de Padoue, il fut désigné l'année suivante pour occuper la chaire de chirurgie; mais le sénat ne confirma point cette élection. En 1542, Colombo fut choisi pour remplacer Vesale pendant son absence, et en 1544 il lui succéda. Au bout de deux ans, il alla professer à l'université de Pise et enfin à celle de Rome. C'est là qu'il ouvrit le corps de St. Ignace de Loyola, mort en 1556. L'ouvrage auquel Colombo doit sa réputation est intitulé : *de Re anatomica libri* 15, Venise, 1559, in-fol. Parmi les nombreuses éditions de cet important traité, on distingue celle de Paris, 1562, in-8°; on estime celle de Francfort, 1590, in-8°, à cause des utiles observations de Jean Posthius, dont elle est enrichie. J.-A.-A. Schenck en a publié une traduction allemande, à Francfort, en 1609. Les biographes ne sont point d'accord sur l'époque de la mort de Colombo; l'opinion la plus générale est qu'il ne termina sa carrière qu'en 1577. Dans ce cas, il dut être vivement flatté du prodigieux succès de son ouvrage; il portait à l'excès la jactance et la vanité. Il s'attribue plusieurs découvertes qui ne lui appartiennent pas, et montre autant de mauvaise foi que d'ingratitude envers son maître Vesale, auquel il reproche des erreurs imaginaires. Plus juste à l'égard de Colombo, la postérité lui assigne un rang très-distingué parmi les anatomistes. Il ne s'est point borné à disséquer des cadavres humains, il a fait des expériences intéressantes sur des animaux vivants. C'est ainsi qu'il a observé que le cœur se

(1) Selon les écrivains anglais, le premier qui eut l'idée de cette dévotion fut Thomas Godwin, arminien, président du collége de la Madeleine, à Oxford, et auteur de plusieurs écrits théologiques et ascétiques, entre autres d'un livre imprimé en 1649 sous ce titre : *Cor Christi in cœlis erga peccatores in terris*, la Colombière, pendant son séjour à Londres, eut occasion de lire cet ouvrage, d'après lequel il posa les règles de la dévotion au sacré cœur, et l'introduisit en France, où nous la voyons généralement adoptée aujourd'hui. D—z—s.

resserre quand les artères se dilatent, et réciproquement ; il a vu le mouvement de ce viscère isochrone à celui de la respiration ; il a connu et décrit avec plus d'exactitude et de clarté que Servet la circulation pulmonaire, il a même entrevu la circulation générale ; en un mot, il a répandu beaucoup de lumière sur divers points d'anatomie humaine, comparée et pathologique. C.

COLOMBO (DOMINIQUE), poëte italien, mort le 2 avril 1813, à Gabbiano, dans le territoire de Brescia, où il était né en janvier 1749, eut dès sa jeunesse un penchant presque invincible pour la poésie pastorale. Néanmoins, après ses études faites à Brescia, sous les excellents maîtres Zola et Tamburini, par un effet sans doute de la douceur, ou, si l'on veut, de la mollesse de caractère que supposent les goûts champêtres, il se laissa engager, comme malgré lui, dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'était point né. Il raconte lui-même dans une histoire de sa vie, en vers, qu'il adressa en 1809 à son ami le docteur Jean Labus, qui nous l'a communiquée en manuscrit autographe, que lorsqu'il se vit obligé de dire sa première messe, il ne savait trop comment s'y prendre :

> Pieno il luogo di amici e parenti ;
> E io non sapeva ancora l'introïbo.
> Chi il ridere che fecero le genti
> Puo mai narrare ?

Quatre ans après, il fut nommé à la chaire des belles-lettres de Brescia, et plusieurs des disciples qu'il y forma se distinguent aujourd'hui dans la littérature. Quoiqu'il fût admirateur enthousiaste de la campagne, à laquelle il consacrait tous ses vers, il n'était pas tout à fait indifférent aux charmes que les beaux-arts répandent dans les villes, comme il le prouve dans une dissertation fameuse, où il établit que, si la tragédie convenait à la nation française, elle était absolument inconvenante en Italie, où il n'y a point de poésie propre pour ce genre, auquel le vers *sciolto* convient encore moins que le vers lyrique. Il croit que le drame lyrique est exclusivement propre à ce pays, et pense qu'on ne peut composer qu'un style colérique et forcé avec le *sciolto* tragique imaginé par Alfieri, contre lequel il dirigea particulièrement les traits de sa critique. On l'attaqua vivement ; il se défendit avec art, et se vit même soutenu par J.-B. Corriani, auteur des *Secoli della letteratura italiana*. Dégoûté des villes par cette querelle, Colombo se consacra tout entier à la vie champêtre, en se retirant dans les champs de Gabbiano, où, vivant au milieu des bergers et des villageois, il les chanta tout à son aise. Son inclination allait jusqu'à transformer en bergeries les sujets guerriers. Ce fut en deux églogues qu'il célébra le siége et la ruine de Brescia au 15e siècle, et ces deux églogues, qui eurent un très-grand succès, furent insérées par le célèbre abbé Parini dans le *Journal encyclopédique de Milan* (t. 10, ann. 1781, et t. 5, ann. 1792). Lors de l'arrivée des Français en Italie (1796), Colombo se laissa nommer officier municipal de sa commune, où, pour avoir trop bien servi ses chers villageois contre les commissaires chargés d'y faire des réquisitions de grains, il mérita d'être arrêté. Emprisonné dans un couvent de capucins de Brescia, il disait, dans une pièce de vers adressée à l'un de ses amis : « La cause « pour laquelle je suis enfermé dans un couvent, « c'est

> Perchè portai un pennachio sulla testa
> E perchè feci un certo giuramento. »

En une autre pièce de vers, écrite au même lieu, il s'exprimait non moins gaiement en ces termes :

> « Io vi ringrario, padre S. Francesco ;
> Vostra merce son diventato un gogo,
> Un vostro amico, un partigian tedesco. »

Au rétablissement de la paix, Colombo fut appelé, par l'administration du département du Mella, pour remplir au lycée de Brescia la chaire d'éloquence ; il la refusa. Cependant il revenait quelquefois dans cette ville pour y assister aux séances de l'athénée dont il était membre, et où il lut plusieurs dissertations ingénieuses ; mais il retournait bien vite dans le village où il a fini ses jours, à l'âge de 64 ans. Parmi ses dissertations, on remarque celles *sur le Laserpizio* (espèce de gomme), *sur la Difficulté et les Moyens de rétablir le bon goût en Italie*, et enfin une *sur la Décadence du bon goût* dans ce pays. Les ouvrages imprimés de Colombo sont : 1° *i Piaceri della solitudine*, Brescia, 1781 ; 2° *il Dramma è la tragedia d'Italia*, *dissertazione*, Venise, 1794 ; 3° *Sciolti campestri*, Brescia, 1796. Vers la fin de ses jours, il fit présent à l'un de ses anciens écoliers, André Castellani, de toutes ses autres poésies manuscrites, parmi lesquelles se trouvaient ses églogues intitulées : *l'Assedio*, *il Sacco*, *la Rovina*, *l Fontane di Brescia*. G—N.

COLOMBY (FRANÇOIS CAUVIGNY, sieur DE), né à Caen, vers 1588, fut un des premiers membres de l'Académie française. Il était parent de Malherbe, qui lui apprit à faire des vers ; mais il n'était pas né poëte, et Malherbe, qui lui trouvait l'esprit bon, ajoute « qu'il n'avait nul génie pour la poésie. » Malgré la médiocrité de ses talents, il avait réussi à la cour, et il était même parvenu à se faire donner une pension de 1,200 écus, avec le titre d'*Orateur du roi pour les discours d'Etat*, place créée pour lui et supprimée à sa mort. Dégoûté du monde, il y renonça, prit l'habit ecclésiastique, et ne voulut plus paraître aux assemblées de l'Académie. Il mourut vers 1648 ; la plupart de ses poésies ont été imprimées dans les recueils du temps. Son poëme, intitulé *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque, durant sa captivité*, a paru séparément, Paris, 1616, in-12. Cette pièce est écrite avec assez de facilité, et, suivant Goujet, on y trouve une sorte de génie. L'ouvrage le plus connu de Colomby est sa traduction de Justin, publiée pour la première fois à Tours en 1616, in-8° ; elle a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle qu'a donnée Tannegui-Lefèvre, à Saumur, en 1672, in-12. Cette traduction est fort inférieure à celle de l'abbé Paul. Colomby avait aussi traduit, mais avec moins de succès, une partie du 1er livre des *Annales* de Tacite, Paris, 1613, in-8°.

On a encore de lui quelques petits ouvrages, dont on trouvera la liste dans l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson. W—s.

COLOMERA (le comte DE). *Voyez* DON MARTIN.

COLOMEZ (DON JUAN), jésuite espagnol et auteur dramatique, né à Valence, en 1740, fut déporté en Italie, ainsi que tous les membres de sa compagnie, en 1767, et se fixa à Bologne, où il se fit une grande réputation, en composant trois tragédies italiennes qui ont mérité les éloges de Métastase, d'Albergati, de Camille Zampieri, et généralement des littérateurs italiens les plus distingués. La première, *Coriolan*, fut jouée à Rome en novembre 1779. Ce sujet ingrat, si souvent traité, et toujours avec si peu de succès sur la scène, comme on peut le voir par la dissertation publiée par P.-P. Gudin de la Brenellerie, en tête de sa tragédie de *Coriolan*, 1776, a été plus favorable à l'abbé Colomez, et sa pièce, au jugement des Italiens, est la meilleure de toutes celles qui portent le même titre. *Inès de Castro*, représentée et imprimée à Livourne en 1781, offre beaucoup plus d'intérêt que *Coriolan*. Enfin la troisième, *Scipion à Carthagène* (et non pas *à Carthage*, comme on l'a imprimé par erreur dans la première édition de la *Biographie universelle*), fut jouée et imprimée à Bologne en 1783. C'est le trait de chasteté du jeune Scipion. L'auteur, dans ce drame, et dans une langue qui n'est pas la sienne, a su imiter la douceur du style de Métastase. Le P. Colomez mourut en 1807. Il avait aussi composé une tragédie en espagnol, *Hermenildo*, et des *Poésies castillanes*, qui ont été imprimées. Z.

COLOMIES (PAUL), né à la Rochelle, le 2 décembre 1638, d'un médecin, alla, dès l'âge de seize ans, faire ses cours de philosophie et de théologie à Saumur. Il apprit l'hébreu sous le célèbre Cappel. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1664, il se lia avec Isaac Vossius, qui l'emmena en Hollande. Après y avoir séjourné un an, Colomiès revint en France et y demeura jusqu'en 1681, qu'il passa en Angleterre, où il retrouva Vossius qui s'y était fixé depuis 1670. Il embrassa le parti des épiscopaux, et s'attacha à Guillaume Sancroft, archevêque de Cantorbéry, qui le nomma son bibliothécaire : cette bibliothèque était à Lambeth. Sancroft, ayant eu assez de fermeté pour ne vouloir jamais prêter le serment de fidélité au prince d'Orange, fut dépouillé de son temporel en 1691. La disgrâce du protecteur fit perdre au protégé son emploi et ses émoluments, et Colomiès en mourut de chagrin à Londres, le 13 janvier 1692. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on découvrit qu'il était marié à une fille de basse naissance. Colomiès avait beaucoup de lecture, et ses ouvrages prouvent de grandes connaissances. Il y a cependant commis des erreurs dont quelques-unes ont été relevées par la Monnoie, mais ce qu'on ne saurait trop louer en lui, c'est sa bonne foi, et, comme dit Vigneul-Marville « cet air d'honnête « homme qui rend justice à chacun, sans avoir « égard à la différence de religion. » Il pouvait avoir des ennemis, mais il n'était l'ennemi de personne. Richard Simon, dans la seconde édition de l'*Histoire critique du Vieux Testament*, l'avait appelé « un auteur à juste prix, et gagé par M. Vos« sius pour faire de petits livres où il ne parle presque « d'autre chose que du grand Vossius. » Colomiès, qui avait lu ce trait, n'en traita pas moins honnêtement Richard Simon dans les ouvrages qu'il publia depuis. On a de Colomiès : 1° *Gallia orientalis*, la Haye, 1665, in-4°. Cet ouvrage contient les vies des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales ; ou, comme l'a dit Baillet d'après le *Journal des Savants*, il paraît que Colomiès s'est plutôt proposé de ramasser, de divers livres, les témoignages avantageux et les éloges des Français qui ont su ces langues, que de rapporter les particularités de leur vie. On trouve des additions au *Gallia orientalis* dans les *Singularités historiques* de D. Liron, t. 3, p. 362, et dans l'édition de la *Bibliothèque choisie*, de 1731. 2° *Opuscula*, Paris, Seb. Mabre-Cramoisy, 1668, in-12 ; Utrecht, P. Elzévir, 1669, in-12, contenant : *Κειμήλια literaria* ; — *Recueil de particularitez*, fait l'an 1665 ; — *Clavis epistolarum Jos. Just. Scaligeri* ; — *Clavis epistolarum Is. Casauboni* ; — *Clavis epistolarum Cl. Salmasii* ; — *Clef des épîtres françoises de Joseph Juste de la Scala* (Scaliger) ; — *Ad Quinctiliani Instit. orat. notæ*. Ces notes sont réimprimées dans le Quintilien de Burmann. 3° *Bibliothèque choisie*, la Rochelle, 1682, in-8° ; Amsterdam, 1700, in-8° ; nouvelle édition, avec des notes de Bourdelot, la Monnoie et autres, Paris, 1731, in-12. 4° *Clarorum virorum Epistolæ singulares*, Londres, 1687. 5° *Observationes sacræ* et *Remarques sur quelques passages de la version française du Nouveau Testament de Genève*, Amsterdam, 1679, in-12. On trouve à la suite une *Lettre à M. Claude sur la version françoise des Bibles de Genève* et les *Testimonia doctorum de auctore et ejus scriptis*. 6° *Paralipomena de scriptoribus ecclesiasticis* (*voy.* CAVE), *et passio S. Victoris Massiliensis*, 1686, in-8°, 1687, in-8°, 1689, in-12. Cette dernière impression contient la 4e édition de l'ouvrage précédent. 7° *Rome protestante, ou Témoignage de plusieurs catholiques romains en faveur de la créance et de la pratique des protestants*, Londres, 1675, in-8°. 8° *Theologorum presbyterianorum Icon*, 1682. C'est un ramas de passages tirés des œuvres de quelques savants réformés, lesquels montrent avec franchise les côtés faibles de la réforme. Quoique Colomiès n'ait rien mis du sien dans cet opuscule, il s'attira par là beaucoup d'ennemis, et c'est à cette occasion que Jurieu se déchaîna contre lui dans son *Esprit de M. Arnauld*. Colomiès y est qualifié de grand auteur de petits livrets. 9° *Parallèle de la pratique de l'Eglise ancienne et de celle des protestants de France dans l'exercice de leur religion*, 1682, in-12. 10° *Lettre à M. Justel touchant l'Histoire critique du Vieux Testament du P. Simon*, à la suite de l'ouvrage de Vossius : *Appendix observat. ad Pomponium Melam*, Londres, 1686, in-4°. 11° *Mélanges historiques*, Orange, 1675, in-12, réimprimé sous le titre de *Colomesiana* dans le recueil de Fabricius. Sous ce nouveau titre de *Colomesiana*, Desmaiseaux a fait réimprimer parmi les

œuvres de St-Evremont le *Recueil de particularités fait en l'an* 1665 et les *Mélanges historiques*. Il corrigea d'après un manuscrit autographe ces deux opuscules, et les purgea ainsi des fautes grossières et nombreuses qui les défiguraient; les corrections de Desmaiseaux sont rapportées à la dernière page du recueil de Fabricius. C'est d'après l'édition de Desmaiseaux que le *Colomesiana* a été réimprimé avec les *Scaligerana, Thuana, Perroniana et Pithœana*, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. 12° *Catalogus manuscript. codicum Isaaci Vossii*. Ces douze ouvrages de Colomiès ont été recueillis par les soins de J.-A. Fabricius, et publiés par lui sous le titre de *Pauli Colomesii Opera*, Hambourg, 1709, in-4°, édition très-incorrecte. La Monnoie a fait sur ce volume des notes qui se trouvent dans l'édition de la *Bibliothèque choisie* de 1731. 13° *Epigrammes et Madrigaux*, la Rochelle, 1669, in-12. Ces épigrammes n'ont rien de bien saillant. 14° *La Vie du P. Jacques Sirmond*, 1671, in-12, réimprimée à la suite de la *Bibliothèque choisie*, 1731, in-12; mais dans cette réimpression, on a supprimé l'*Avertissement sur les Mémoires de la reine Marguerite*, ce qui doit faire rechercher l'édition originale. 15° *Remarques sur les seconds Scaligerana*, Groningue, 1669, in-12, réimprimées dans le *Scaligerana* de 1695, in-12 de 418 p., et dans le *Scaligerana* de 1740. 16° *Italia et Hispania orientalis*, ouvrage posthume et dans le même goût que le *Gallia orientalis*, publié par les soins de J.-Ch. Wolf, Hambourg, 1730, in-4°. Ancillon dans ses *Mélanges de littérature*, Jean Fabricius dans son *Historia Bibl. Fabr.*, Baillet dans ses *Jugements des savants*, Bayle dans son *Dictionnaire*, Niceron dans ses *Mémoires*, ont reproché à Colomiès de n'avoir pas donné place dans son *Gallia orientalis* à Isaac Casaubon. Ce n'est pas dans le *Gallia orientalis* que les Genevois devaient figurer; ils sont placés plus convenablement dans l'*Italia orientalis*, et Casaubon n'y est point oublié. Non-seulement Colomiès y donne la liste des ouvrages publiés par Casaubon, mais encore celle des ouvrages qu'il avait promis et commencés; il y transcrit huit lettres inédites de ce savant, ensemble les jugements des divers écrivains sur Casaubon, de telle sorte que son article fait presque le cinquième de l'*Italia orientalis*. 17° *Exhortation de Tertullien aux martyrs, traduite en françois*, 1673, in-12, réimprimée à la suite de la *Bibliothèque choisie* de 1731. 18° *Animadversiones in Giraldum de poetis*, dans l'édition des œuvres du Giraldi donnée par Jean Jensius, Leyde, 1696, in-fol. Colomiès a été éditeur des *Lettres de la reine de Suède* (Christine) *et de quelques autres personnes*, in-12, sans date ni nom de ville; de *G. J. Vossii et clarorum virorum ad eum Epistolæ*, Londres, 1690, in-fol.; et de *S. Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios, interpretibus Patricio Junio, Gottefredo Vendelino et J. B. Cotelerio*, Vienne, 1687, in-12, avec des notes, et la vie de Vossius. Colomiès avait promis plusieurs ouvrages de sa composition : 1° *Belgium orientale*; 2° *Découverte d'auteurs cachés*: cet ouvrage était presque achevé en 1664; 3° *Criticus gentilis, sive de dubiis scriptoribus ethnicis commentatio*, qu'il n'avait entrepris qu'après avoir vu qu'on ne pouvait plus espérer la publication du traité de Gaspard Barth sur la même matière; 4° *Raretés d'études*, qui devaient contenir des particularités curieuses sur les auteurs; 5° *de Plagiariis*; 6° *Historia librorum*; 7° *Historia doctorum*; 8° *Clef de quelques endroits de Balzac*; 9° une *Vie de Casaubon*; et c'est peut-être l'article qu'on lit dans l'*Italia orientalis*; 10° *Cupidon sur le trône, ou Histoire des amours de nos rois depuis Dagobert*. Bayle regrette beaucoup que ce dernier ouvrage n'ait pas vu le jour, et la publication faite en 1695 à Cologne (ou plutôt en Hollande) des *Intrigues galantes de la cour de France* (par Vannel) ne fit qu'augmenter les regrets de Bayle, qui préfère cependant cette édition de 1695 aux réimpressions. Struvius, dans son *Introductio in notitiam rei litterariæ*; Jugler et Fischer, dans les réimpressions qu'ils ont données de l'ouvrage de Struvius, disent que c'est aux soins d'un Guillaume-Louis Colomiès que l'on doit le *Sorberiana* d'Amsterdam, 1694, in-12. L'épître dédicatoire du *Sorberiana* de 1691 est signée *G. L. Colomyez*; et cette épître se retrouve avec la même signature dans l'édition de 1695. Ce *Colomyez* était imprimeur à Toulouse. A. B—T.

COLOMME (JEAN-BAPTISTE-SÉBASTIEN), supérieur des barnabites, né à Pau, le 12 avril 1712, mort à Paris en 1788, a composé les ouvrages suivants : 1° *Dictionnaire portatif de l'Ecriture sainte*, Paris, 1775, in-8°. C'est une description topographique, chronologique, historique et critique des royaumes, provinces, villes, tribus, rivières, etc., dont il est fait mention dans la *Vulgate*. Ce dictionnaire avait été publié en 1773, in-8°, sous le titre de *Notice sur l'Ecriture sainte*. 2° *Manuel des religieuses*, ibid., 1779, in-12. 3° Une traduction des *Opuscules* de Thomas à Kempis, Paris, 1785, in-12. 4° *Eternité malheureuse, ou les Supplices éternels des réprouvés*, traduit du latin de Drexélius, Paris, 1788, in-12. Cet ouvrage est précédé d'une longue préface du traducteur contre les incrédules du 18° siècle, qu'il appelle les N. N. P. P. (*nouveaux Philosophes*). Le P. Colomme a donné une édition augmentée de l'ouvrage d'à Kempis, intitulé : *Vie chrétienne, ou Principes de la sagesse*, 1774, et Avignon, 1779, 2 vol. in-12. Dans la 1re édition de la *Biographie universelle*, on lui attribue à tort un *Plan raisonné de l'éducation publique*, etc. Cette brochure, publiée en 1762, dit Barbier, est adressée à MM. les prévôts des marchands et échevins de la ville de Lyon. Ce n'est pour ainsi dire que le prospectus d'un ouvrage plus important, qui n'a point paru. L'auteur se dit compatriote du marquis de Mirabeau, peut-être est-ce le même dont on a un *Placet au roi, concernant le bien général de la province de Bretagne, pour la compagnie de Languedoc*, Nantes, 1758, in-4° de 9 p. V—VE.

COLON (FRANÇOIS), né à Nevers, en 1764, étudia la médecine à l'université de Paris, et alla se faire recevoir docteur à celle de Reims en 1789. Nommé chirurgien de l'hospice de Bicêtre, Colon

proposa des réformes utiles, qui depuis ont été exécutées au delà de ses espérances. Toujours occupé d'idées philanthropiques, il fut un des premiers et des plus ardents propagateurs de la vaccination en France. Il pratiqua cette opération sur son fils unique, transforma, pour ainsi dire, sa maison en un hôpital, où étaient admis et vaccinés gratuitement tous ceux qui se présentaient. On l'accusa de mettre un peu de jactance et même de charlatanisme dans sa conduite; en effet, il eut tort de publier isolément un travail qui devait émaner du comité dont il était membre. Peut-être commit-il une inconséquence encore plus blâmable en imprimant son adresse au frontispice de son livre. Sans vouloir le justifier de cette double faute, il est du moins permis de croire qu'il fut entraîné par l'excès de son zèle, comme il en fait lui-même l'aveu. Colon quitta Paris pour aller exercer les fonctions de maire à Montfort, près d'Auxerre. C'est là qu'après avoir rendu, avec un noble désintéressement, de très-grands services en qualité de magistrat, de médecin et chirurgien, il a terminé sa carrière le 17 juillet 1812. Tous ses ouvrages ont pour objet la vaccine : 1° *Essai sur l'inoculation de la vaccine, ou Moyen de préserver pour toujours et sans danger de la petite vérole*, Paris, an 9 (1801), in-8° : traduit en hollandais, par Pruys, Rotterdam, 1800, in-8°; en espagnol, par Piguillem, Madrid, 1800, in-8°, etc. 2° *Recueil d'observations et de faits relatifs à la vaccine, auxquels on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve*, etc., Paris, an 9 (1801), in-8°. 3° *Précis des contre-épreuves varioliques faites sur le fils du citoyen Colon et sur quarante-sept autres vaccinés*, etc., ibid., et même année, in-8°. 4° *Histoire de l'instruction et des progrès de la vaccine en France*, ibid., et même année, in-8° : l'auteur est le principal et presque le seul personnage célèbre dans cette histoire. 5° *Mémoire présenté au premier consul, sur la nécessité et les moyens de répandre la vaccine en France*, ibid., an 11 (1803), in-8°. 6° *Observations critiques sur le rapport du comité central de vaccine*, etc., ibid., et même année, in-8°. C.

COLONIA (André de), né à Aix en Provence, en 1617, entra dans l'ordre des minimes, se distingua dans le ministère de la chaire à une époque où Bourdaloue n'avait pas encore paru. Il fut aussi grand théologien et canoniste. Colonia est mort à Marseille, en 1688. Il a écrit : 1° *Éclaircissement sur le légitime commerce des intérêts*, Lyon, 1675, in-8°; 1676; Bordeaux, 1677, 4e édition; Marseille, 1682. Le Camus, évêque de Grenoble, et Grimaldi, archevêque d'Aix, censurèrent cet ouvrage, sur lequel la cour de Rome et la Sorbonne n'ont jamais prononcé. 2° *Éloge du roi*, à l'occasion de la fête donnée par les officiers des galères à l'occasion du rétablissement de la santé de Louis XIV, en 1687. 3° *Lettre de Théopiste à Théotine, contenant un éclaircissement nouveau, théologique et nécessaire, sur la distinction du droit et du fait*, Aix, 1674, in-8°. 4° *Le Calvinisme proscrit par la piété héroïque de Louis le Grand*, Lyon, 1686, petit in-12. A. B—t.

COLONIA (Dominique de), de la même famille que le précédent, né dans la même ville, le 25 août 1660, jésuite à quinze ans, fit les quatre vœux en 1694. Après avoir enseigné dans les basses classes pendant cinq ans, il fut dix ans professeur de rhétorique à Lyon, et professa ensuite pendant vingt-six ans la théologie positive dans la même ville. Le séjour de cinquante-neuf ans qu'il y fit lui fut très-utile pour la composition de ses ouvrages historiques. Il y mourut le 12 septembre 1741. C'était un petit homme plein de feu, d'une physionomie toute spirituelle; il devait encore plus à son travail, à ses lectures immenses et à sa mémoire, qui tenait du prodige, qu'à son esprit. Atterbury, évêque de Rochester, lors de son passage à Lyon, n'eut rien de plus pressé que d'y voir Colonia. Dans un voyage que celui-ci fit à Rome, il refusa la place que Clément XI lui offrit, d'instituteur des neveux du pape. Pernetti, qui a connu Colonia, et qui en fait le portrait flatteur que nous avons transcrit, avoue qu'il était susceptible de jalousie, et lui reproche d'avoir souvent profité des travaux des autres, sans leur en faire honneur. Il l'accuse surtout de ce tort envers le P. Ménestrier, « dont il a dépecé les manuscrits au point de les « anéantir. » On a de Colonia un grand nombre d'ouvrages : 1° *Tragédies et OEuvres mêlées, en vers françois*, Lyon, 1697, in-12. C'est la réunion, avec un nouveau titre, des pièces publiées par le P. Colonia, de 1693 à 1698. On y trouve : *Germanicus*, tragédie en 5 actes; *la Foire d'Augsbourg, ou la France mise à l'encan*, ballet pour servir d'intermède à *Germanicus*; *Jovien*, tragédie en 5 actes; *Annibal*, tragédie en 5 actes; *Juba, roi de Mauritanie*, tragédie en 5 actes, et *les Préludes de la paix*, intermède. Toute ces pièces sont au-dessous du médiocre, et les poésies diverses ne sont pas meilleures. *Orationes latinæ, Præfationes et Epistolæ nuncupatoriæ theseon*, Lyon, 1700, in-12. 3° *Antiquités profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularités remarquables*, etc., Lyon, 1701, in-4° avec 2 pl.; ibid. 1702, in-12, avec 9 pl. Les *Remarques* qui font partie de ce volume se retrouvent dans la première partie de l'*Histoire littéraire de Lyon*, avec des augmentations considérables. 4° *Relation de ce qui s'est passé à Lyon, lorsque les princes y vinrent en* 1701, Lyon, 1701, in-12. 5° *Antiquités de la ville de Lyon*, Lyon, 1738, 2 vol. in-12. Cet ouvrage n'est que la transcription du 1er vol. de l'*Histoire littéraire de Lyon*, contenant la partie monumentale. Une première édition avait été commencée dès 1733, mais il n'en parut que le t. 1er. 6° *Dissertation sur un monument antique* (taurobolique), *découvert à Lyon sur la montagne de Fourvière, au mois de décembre* 1704, Lyon, 1705, petit in-12, avec 1 fig. 7° *De Arte rhetorica lib.* 5, Lyon, 1710, livre qui comptait déjà cinquante éditions, suivant l'abbé Pernetti, et vingt suivant M. Beuchot, lorsqu'il fut réimprimé, Lyon, 1817, in-12. La *Rhétorique* de Colonia passe généralement pour le meilleur de ses ouvrages; elle est méthodique, bien écrite, et les exemples en vers et en prose dont elle abonde sont parfaitement choisis. 8° *Neuvaine de St. François Xavier*, contenant le

panégyrique de ce saint, avec neuf méditations sur ses vertus, Lyon, 1710, in-12. Ouvrage, dit M. l'abbé Labouderie, que personne n'a vu, qui n'existe dans aucune des bibliothèques de Paris, bien qu'il en soit question dans Moréri, dans le *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin*, dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier, enfin dans les *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, mais sous la date de 1717. 9° *Oraison funèbre de Claude de St-George, archevêque de Lyon*, Lyon, 1714, in-4°. 10° *Pratique de piété pour honorer le bienheureux Régis, et pour lui faire une neuvaine*, Lyon, 1717, in-12. 11° *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis, de la compagnie de Jésus*, etc., Lyon, 1717, in-12. C'est un recueil de trois opuscules avec trois titres différents; le premier est un abrégé de la vie du saint jésuite, écrite par le P. d'Aubenton, confesseur de Philippe V, roi d'Espagne; le second est le premier panégyrique qui ait été prêché en l'honneur de François Régis, nouvellement béatifié; le troisième est une pratique de piété pour honorer le bienheureux Régis et lui faire une neuvaine, extraite de sa vie, par le P. d'Aubenton. Barbier pense que ce livre peut être aussi du P. Leclerc. 12° *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens païens*, Lyon, 1718, 2 vol. in-12 avec 2 pl.; 2e édition, revue et précédée d'une notice historique par M. l'abbé de Labouderie, Paris et Besançon, 1826, in-8°, fig. 13° *Bibliothèque janséniste, ou Catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes, ou suspects de jansénisme*, Lyon, 1722, in-12; 2e édition, augmentée par l'auteur de plus de moitié, et d'un *Catalogue de quelques livres des quiétistes*, ibid., 1731, in-12. « Ce livre, dit « M. Labouderie, où le vrai est mêlé avec le faux, « où le bon grain est fréquemment étouffé par l'i« vraie, où les personnages les plus éminents en doc« trine sont confondus avec des hommes justement « condamnés par l'Église, excita partout la plus vive « indignation. » La sacrée congrégation de l'Index le condamna par un décret du 20 septembre 1749, ce qui n'empêcha pas qu'après la mort du P. Colonia, il ne fût donné une nouvelle édition intitulée: *Bibliothèque des livres jansénistes, quesnellistes, baïanistes*, etc., Lyon, 1744, 2 vol. in-12. Enfin le P. Patouillet fit de nouvelles additions à cet ouvrage qui, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes*, parut à Anvers, 1752, 4 vol. in-12. Dès 1739, un écrivain, se disant docteur de Sorbonne, adressa à un de ses amis de Flandre un lettre remplie de raisonnements captieux contre le décret de la congrégation de l'Index, qui censura cette lettre comme elle avait censuré, dix ans auparavant, la *Bibliothèque janséniste*. Un théologien romain, amateur de la vérité, écrivit en 1750 à un théologien de Louvain une lettre touchant la juste condamnation de cette *Bibliothèque*, et contre la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à un de ses amis de Flandre*. Le théologien romain ne manque ni de sagesse ni de modération: on ne peut en dire autant de l'auteur d'une *Réponse à la Bibliothèque janséniste*, Nancy, 1740, attribuée à l'abbé Legros, chanoine de Reims, par quelques bibliographes; et par d'autres, tels que Barbier et M. Beuchot, à Osmond de Sellier. M. l'abbé Labouderie est de l'opinion des premiers; il trouve que dans cet écrit on s'aperçoit que l'auteur combat pour sa propre cause, et que les livres notés à tort par le P. Colonia comme jansénistes, dont il a l'air de prendre la défense, sont ceux qui lui tiennent le moins au cœur. 14° *Oraison funèbre de la princesse Anne, palatine de Bavière*, etc., Trévoux, 1723, in-4°. 15° *Mémoire sur l'histoire littéraire de la ville de Lyon*, discours lu à l'académie de cette ville, le 29 avril 1727, et imprimé dans le t. 6 de la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets. Il était inutile de reproduire ce discours, dont plusieurs passages se trouvent mot à mot dans les sections 3, 5, 6 et 7 du ch. 1er, et dont les autres sont disséminés dans les chap. suivants du grand ouvrage de Colonia. 16° *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais sacrés et profanes, distribués par siècle*, Lyon, 1728, in-4°; 2e et dernière partie, ibid., 1730, in-4°. En tête du 1er volume est un livre, divisé en 17 chapitres, consacré aux antiquités et à la fondation de Lyon, avec des planches, dont quelques-unes seulement avaient paru dans les *Antiquités de Lyon*. L'*Histoire littéraire* va jusqu'en 1740; elle est divisée par siècles, et les siècles par chapitres; les articles d'un très-petit nombre d'auteurs sont curieux, mais en général les indications de Colonia sont vagues et incomplètes; il y a beaucoup d'omissions. Cependant *les Lyonnais dignes de mémoire* de Pernetti n'ont pas fait oublier l'ouvrage du savant jésuite. 19° *Instruction sur le jubilé de l'église primatiale de St-Jean de Lyon*, etc., Lyon, 1734, in-12. Le P. Colonia est encore auteur de différents mémoires insérés dans le *Journal de Trévoux*. On en trouvera l'indication et les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard. Il a laissé plusieurs manuscrits, entre autres: *Dissertationes in Scripturam sacram, historiam et ecclesiasticam disciplinam*; *Erreurs de fait échappées à quelques auteurs célèbres*, etc. On peut consulter avec fruit, au sujet du P. Colonia et de ses ouvrages: les *Mémoires de Trévoux* (novembre 1741); le *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin* (Aix, 1785, 4 vol. in-4°); enfin l'excellente *Notice* de M. Labouderie, placée en tête de l'édition qu'il a donnée de *la Religion chrétienne autorisée*. K.

COLONNA (JEAN), cardinal, d'une famille noble et puissante de Rome, fut élevé à la pourpre, en 1216, par le pape Honoré III. Il était légat de l'armée chrétienne à la 5e croisade, et contribua beaucoup à la prise de Damiette. Demeuré prisonnier des Sarrasins, il fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais le courage avec lequel on le vit se préparer à cet horrible supplice étonna ses bourreaux, et ils lui rendirent la liberté et la vie. Il revint à Rome, où il fonda l'hôpital de Latran, et mourut en 1245.—*Jean* COLONNA, son neveu, acheva ses études à Paris, et y entra dans l'ordre des dominicains, au grand déplaisir de son oncle, qui employa en vain le crédit de Grégoire IX pour le détourner de cette

vocation. Nommé archevêque de Messine en 1255, il n'y demeura que sept mois, et revint à Rome pendant les troubles dont la Sicile était alors agitée. Nommé ensuite vicaire du pape Urbain IV, il s'appliqua à la composition de ses ouvrages historiques, et mourut à Rome entre 1280 et 1290. C'est par erreur qu'on l'a dit archevêque de Nicosie. Il a composé : 1° *Mare historiarum ab orbe condito ad sancti Galliæ regis Ludovici IX tempora inclusive.* Cette chronique, dont on a deux beaux manuscrits à la bibliothèque royale (numéros 4684 et 4684-2), peut être consultée avec fruit pour les événements contemporains. Il ne faut pas la confondre avec celle qui a été traduite en français sous le nom de *Mer des histoires*. (*Voy.* BROCARD.) 2° *De Viris illustribus ethnicis et christianis.* Le manuscrit de cette biographie, plus intéressante peut-être que l'ouvrage précédent, se trouve dans la bibliothèque de St-Jean et St-Paul, à Venise. Montfaucon en parle avec éloge, et regrette qu'on ne l'ait pas publiée. 3° Des lettres et quelques ouvrages théologiques, demeurés manuscrits, ainsi que les deux précédents. S—S—I.

COLONNA (JACQUES), cardinal créé par Nicolas III, fut, sous le pontificat de Nicolas IV, le principal conseiller de la cour de Rome. Ce dernier pape sembla n'avoir d'autre pensée que d'élever la maison Colonna au faîte des grandeurs; il nomma cardinal Pierre Colonna, neveu de Jacques; il fit Jean Colonna marquis d'Ancône; Etienne Colonna, comte de Romagne ; et dans les libelles du temps on peignait ce pape qui sortait avec effort sa tête d'une colonne, tandis que deux autres colonnes, placées devant lui, l'empêchaient de voir tous les objets. Après la mort de Nicolas et la renonciation de Célestin V, tandis que Benoît Cajétan briguait la tiare, les Colonna s'opposèrent de toutes leurs forces à l'élection de ce pontife intrigant et altier. Lorsqu'il fut élu sous le nom de Boniface VIII, il ne tarda pas à vouloir se venger, et il lança en 1297 une bulle outrageante d'excommunication contre les Colonna; il priva Jacques et Pierre de la dignité de cardinaux; il exclut des ordres sacrés tous les Colonna jusqu'à la quatrième génération, et saisit en même temps tous les biens de cette famille ; il renversa ses palais, et chargea deux légats d'assiéger ses châteaux et de la dépouiller de tous ses fiefs. Jacques Colonna se retira en France avec les membres les plus distingués de sa famille. On croit qu'il eut part à la conjuration que Sciarra Colonna et Guillaume de Nogaret exécutèrent contre Boniface VIII. (*Voy.* Sciarra COLONNA et Guillaume DE NOGARET.) Il fut rétabli le 17 décembre 1305 dans sa dignité de cardinal, ainsi que son neveu Pierre, par Clément V, et la bulle fulminée contre sa famille fut retirée, à l'intercession de Philippe le Bel. Il mourut en 1318. S—S—I.

COLONNA (SCIARRA), commandait à Palestrina, lorsque Boniface VIII en fit faire le siége en 1299; et, comme cette ville paraissait inexpugnable, Guido de Montefeltro, que le pape consulta sur les moyens de la réduire, n'y vit d'autre expédient que de promettre aux Colonna des conditions qu'on ne leur tiendrait pas; Sciarra fut averti, dès qu'il eut rendu cette ville au pape, que celui-ci, loin de vouloir exécuter le traité qu'il avait signé, avait l'intention de le faire mourir. Il s'enfuit par mer ; mais il fut pris par des pirates, qui le mirent à la chaîne. Philippe le Bel, qui le fit délivrer à Marseille, le choisit comme un des hommes les plus propres à le venger du pape. Sciarra s'associa en effet à Guillaume de Nogaret; il surprit avec lui Boniface dans Anagni, le 7 septembre 1303; il le menaça, il pilla son palais, sans attenter cependant à sa personne, quoique des historiens modernes aient prétendu qu'il lui avait donné un soufflet. Boniface fut, au bout de trois jours, retiré des mains de ses ennemis par les habitants d'Anagni; mais le succès des conjurés n'en fut pas moins complet, quoiqu'un remords les arrêtât au moment de l'exécution du crime odieux qu'ils paraissaient avoir médité: la douleur, la rage ou la honte agirent si puissamment sur l'esprit de Boniface, qu'il mourut, hors de lui, au bout de peu de semaines. Sciarra Colonna, demeuré à Rome, embrassa le parti gibelin avec fureur, tandis que son frère Etienne demeurait attaché aux Guelfes. Le premier fut fait sénateur avec Jacques Savelli en 1328, lorsque Louis de Bavière vint à Rome prendre, malgré le pape, la couronne impériale. Dans la cérémonie, Sciarra porta cette couronne. Il eut ensuite la plus grande part aux tentatives que fit Louis IV pour détrôner Jean XXII, et lui substituer un antipape; mais lorsque, le 4 août de la même année, Louis fut obligé de quitter Rome, tous les Gibelins en furent chassés avec lui ; et Sciarra Colonna, exilé comme les autres, mourut peu après, loin de sa patrie. S—S—I.

COLONNA (ÉTIENNE), frère du précédent, et seigneur de Fénarrano, avait été créé comte de Romagne par Nicolas IV, dès l'an 1290, et comme il parvint à une grande vieillesse, il fut, jusqu'au milieu du siècle suivant, le chef de la noblesse et du parti des Guelfes à Rome. A peine son frère Sciarra fut-il chassé de cette ville, en 1328, qu'il y fut appelé pour être fait sénateur avec Bertoldo Orsini. Pendant près de vingt ans, dès cette époque, il vécut à Rome plutôt en prince qu'en citoyen; mais son arrogance et son mépris pour les lois entretenaient l'anarchie que Colas de Rienzi voulut détruire en 1347. Le *bon état* avait été établi par le tribun pendant l'absence d'Étienne Colonna, et ce chef de la noblesse fut obligé à son retour d'en jurer l'observation. A l'occasion d'une altercation qu'il eut depuis avec le tribun, celui-ci le condamna à mort, et lui envoya même des prêtres pour le confesser; cependant il lui fit grâce ensuite, croyant s'être ainsi acquis des droits à sa reconnaissance; mais Étienne, dès qu'il fut libre, arma ses vassaux de Palestrine pour attaquer les Romains; il entra dans la ville par la porte de St-Paul, qu'on avait laissée ouverte: là, ses partisans, saisis d'une terreur panique, l'abandonnèrent. Il y fut tué avec son fils Jean, Pierre Agapit Colonna et plusieurs autres seigneurs de sa maison. S—S—I.

COLONNA (JACQUES), fils d'Étienne, eut le courage d'afficher à Rome les excommunications du pape contre Louis de Bavière, tandis que cet empe-

reur était maître de cette ville, où il était venu se faire couronner. En récompense, le pape Jean XXII nomma le jeune Colonna à l'évêché de Lombez. Il avait étudié à Bologne avec Pétrarque, et, prenant ce poëte sous sa protection, il l'avait introduit auprès d'Étienne, son père, et des principaux barons de Rome. Ce fut surtout à Colonna que Pétrarque dut la gloire d'être couronné à Rome, en 1341. S—S—I.

COLONNA (Antoine), neveu du pape Martin V, qui lui-même était de la maison de Colonna, fut l'objet des préférences de ce pontife, qui travaillait avec ardeur à augmenter la puissance de sa famille. Pour prix de la réconciliation de Jeanne II, de Naples, avec le saint-siége, Antoine Colonna fut investi, en 1419, de la principauté de Salerne et du duché d'Amalfi. La reine, qui n'avait point d'enfants, donna même à entendre qu'elle le désignerait peut-être pour son successeur. En même temps Martin V permettait à Antoine Colonna d'établir des garnisons dans toutes les villes de l'État pontifical. Il avait donné la pourpre à Prosper, son frère, et le comté de Celano à Édouard; et, cette famille était tellement puissante, qu'à la mort du pape, en 1431, elle put encore s'emparer du trésor pontifical, qui montait à plus de 200,000 florins; mais Eugène IV, monté sur le trône, voulut faire rendre à l'Église ce qui lui appartenait; il déclara la guerre aux Colonna; il les força de dépenser une partie des trésors de leur oncle pour se défendre, et ensuite de lui rendre le reste. En même temps, Jeanne retira aux Colonna la principauté de Salerne et tous les fiefs qu'elle leur avait donnés; en sorte que cette maison fut de nouveau réduite aux biens qu'elle possédait avant le pontificat de Martin V. S—S—I.

COLONNA (Prosper), fils du précédent, un des plus grands généraux qu'ait eus l'Italie. La haine héréditaire de sa maison contre les Orsini lui fit embrasser le parti français en 1494, lorsque Charles VIII attaquait le royaume de Naples, parce que Virginio Orsini, son ennemi, s'était attaché au parti aragonais. Prosper Colonna fut récompensé généreusement par Charles VIII, qui lui donna le duché de Trajetto, le comté de Fondi, et d'autres fiefs dans le royaume de Naples. Après l'expulsion des Français, Prosper se réconcilia cependant avec le nouveau roi Frédéric d'Aragon, et il assista le 10 août 1497 à son couronnement. Dès lors il servit contre la France avec autant de fidélité que de talent et de bravoure; il fut perfectionné dans l'art de la guerre par le grand capitaine Gonsalve de Cordoue, auquel il fut quelque temps subordonné. Ce fut lui que Gonsalve chargea de conduire en Espagne César Borgia, qu'il avait arrêté, et quoique Borgia et son père eussent été les ennemis acharnés des Colonna, Prosper eut la générosité de ne pas fixer une fois les yeux, pendant tout le voyage, sur son prisonnier, pour ne pas paraître triompher de son malheur. Prosper Colonna, envoyé par Ferdinand le Catholique en Lombardie, remporta en 1513 une grande victoire près de Vicence sur l'Alviane, général des Vénitiens. Il passa ensuite au service du duc de Milan, qui était allié de son précédent maître. Comme il voulait, en 1515, fermer l'entrée de l'Italie à François Ier, il fut surpris le 15 août à Villa-Franca, et fait prisonnier avec tout son état-major. Il se releva cependant avec gloire de cet échec, prit Milan aux Français en 1521, battit, le 22 avril 1522 le maréchal de Lautrec à la Bicoque, et s'empara de Gênes la même année. En 1523, quoiqu'il fût très-malade, il défendit Milan contre l'amiral Bonnivet qui l'attaquait avec des forces supérieures, et il le contraignit à se retirer. Il mourut à la fin de la même année d'une maladie qu'on croit avoir été le fruit de ses débauches. S—S—I.

COLONNA (Fabrice), fils d'Édouard, comte de Célano et duc d'Amalfi, se voua aux armes en même temps que son cousin Prosper, et servit tour à tour avec lui Charles VIII, Frédéric, roi de Naples, et Ferdinand le Catholique. Ce dernier l'éleva en 1507 à la dignité de grand connétable, qu'il avait ôtée à Gonsalve de Cordoue. Pendant la guerre de la ligue de Cambray, il enleva aux Vénitiens les places qu'ils possédaient le long du golfe Adriatique, dans le royaume de Naples. Il passa ensuite au service du pape Jules II. Fait prisonnier à la bataille de Ravenne par Alfonse d'Este, duc de Ferrare, il fut traité par ce prince avec les égards les plus flatteurs, et renvoyé ensuite sans rançon. Par reconnaissance, il voulut, après la retraite des Français, faire la paix du duc de Ferrare avec le pape Jules II : il lui envoya un sauf-conduit, sous la garantie duquel ce prince vint à Rome; mais le pape en profita pour faire attaquer les États de Ferrare en l'absence de leur souverain, qui était gardé à vue dans Rome. Fabrice Colonna, indigné de cette trahison, attaqua les soldats du pape avec ses compagnons d'armes, leur enleva le duc de Ferrare, et le reconduisit dans ses États. La mort de Jules II, survenue peu après, sauva Fabrice de sa colère. Il mourut en 1520. S—S—I.

COLONNA (Marc-Antoine), neveu des deux précédents, suivit, comme eux, la carrière des armes, et se distingua au service du pape Jules II, le plus belliqueux des successeurs de St. Pierre. Il défendit Ravenne d'une manière glorieuse en 1512. Passant ensuite au service de l'empereur Maximilien, il repoussa en 1515, dans Vérone, les attaques des Vénitiens et des Français, conduits par Lautrec. Après la paix de 1517, il entra au service de François Ier. Comme il s'approchait avec l'armée française, en 1522, des remparts de Milan, que son oncle Prosper défendait, il fut tué d'un coup de coulevrine, qu'on dit avoir été dirigé par cet oncle lui-même, qui ne l'avait pas reconnu. S—S—I.

COLONNA (Pompée), neveu de Prosper, par qui il fut élevé, embrassa l'état ecclésiastique sans renoncer aux armes. Il était évêque de Rieti, lorsqu'il profita d'une maladie du pape Jules II pour soulever le peuple contre lui. Son caractère turbulent, impatient et emporté, se manifestait dans toutes les révolutions de la cour de Rome. Nommé cardinal par Léon X, il fut toujours l'ennemi de ce pontife. En 1523, il balança longtemps l'élection de Clément VII; mais tout à coup, impatienté des divisions qui se manifestèrent dans son parti, il donna sa voix et celles des cardinaux qui dépendaient de

lui à Julien de Médicis, depuis Clément VII. Il ne resta pas longtemps en paix avec ce pape. A peine avait-il été réconcilié avec lui, en 1526, qu'il essaya de l'enlever avec huit cents chevaux et 3,000 fantassins. On assure que si Clément ne s'était pas mis en sûreté dans le château St-Ange, le cardinal Colonna l'aurait fait mourir. Cependant l'année suivante, lorsque Clément VII fut prisonnier du connétable de Bourbon, ce fut Colonna qui travailla avec le plus de zèle à son élargissement. Il rentra ainsi dans les bonnes grâces du pontife, et fut rétabli dans sa dignité, dont il avait été privé l'année précédente. Il mourut en 1532. S—S—I.

COLONNA (François), religieux dominicain, se rendit célèbre, dans le 15e siècle, par un livre bizarre écrit en italien, et plusieurs fois traduit en français, sans être plus intelligible dans l'une que dans l'autre langue. Il est intitulé, en latin : *Poliphili Hypnerotomachia*; le second mot signifie *combat du sommeil et de l'amour*; le premier ne contient point le nom de l'auteur, mais celui de la jeune personne qui le faisait ainsi rêver. On dit qu'elle s'appelait *Ippolita*, par abréviation *Polita*, et ensuite *Polia*. *Poliphilus* signifie donc amant de *Polia*; et ce nom se trouve lié avec celui de l'auteur, si l'on rassemble, en les mettant de suite, les lettres initiales de tous les chapitres du livre. Elles forment cette phrase latine : *Poliam frater Franciscus Columna adamavit*, c'est-à-dire « frère François Colonna a aimé Polie, Polite ou Hippolyte. » Né à Venise, il entra fort jeune dans l'ordre de St-Dominique. Il était professeur de grammaire et de belles-lettres dans le couvent de cet ordre, à Trévise, en 1467; il l'était de théologie en 1473, à Padoue, et y reçut le doctorat. La règle des dominicains exigeait que l'on eût quarante ans pour le recevoir; il ne mourut qu'en 1527; il vécut donc 94 ans, et de cette longue vie, il n'est resté qu'un songe obscur et presque inintelligible. « Heureux, « dit le savant Tiraboschi, celui qui parvient, je ne « dis pas à l'entendre, mais seulement à savoir en « quelle langue il est écrit, tant on y voit un confus « mélange de fables, d'histoire, d'architecture, d'an« tiquités, de mathématiques et de mille autres cho« ses avec le plus étrange entassement de mots grecs, « latins, hébreux, arabes, chaldéens, lombards et « italiens. Aussi certaines gens, qui admirent da« vantage à proportion qu'ils entendent moins, ont« ils cru y voir réuni tout ce qu'on peut savoir au « monde. » L'édition originale de ce singulier ouvrage parut à Venise, chez Alde Manuce, 1499, in-fol.; réimprimé, ibid., 1545, in-fol. C'est sans doute sur cette seconde édition que fut faite la traduction française publiée sous ce titre : *l'Hypnerotomachie, ou discours du Songe de Poliphile*, Paris, 1546, in-fol., fig., qui est d'un chevalier de Malte, et que l'on attribue à tort à Jean Martin : celui-ci n'en fut que l'éditeur, l'ayant reçu des mains de Jacques Gohori, ami du traducteur. Une seconde édition de cette traduction fut donnée en 1554, et une troisième par Jacques Gohori, en 1561, in-fol.; c'est la seule édition que l'on cite en Italie. Béroald de Berville fit quelques changements à cette traduction, qu'il reproduisit en 1600, grand in-4°, avec un beau titre gravé et une table des matières. Il l'a intitulée : *le Tableau des riches inventions couvertes du voile des feintes amoureuses qui sont représentées dans le songe de Poliphile dévoilées des ombres du Songe, et subtilement exposées*. Par la suite, on supprima le frontispice gravé, qu'on remplaça par un autre en caractères mobiles, avec la date de 1657. J.-G. Legrand a donné une traduction libre du *Songe de Poliphile* (*voy.* Legrand); et, comme ses prédécesseurs, il a eu soin de commencer chaque chapitre par la même lettre que dans l'original. la Monnoie, dans le *Menagiana* de 1715, t. 4, et Prosper Marchand dans son *Dictionnaire*, ont parlé longuement du *Songe de Poliphile* et de son auteur. G—É et A. B—T.

COLONNA (Mario), poëte italien du 16e siècle, descendait du fameux Sciarra, seigneur de Palestrina. (*Voy.* Sciarra Colonna.) Son père, Étienne, commandait les troupes du grand-duc de Toscane. Né vers 1540, à Rome, Mario cultiva les lettres dès son enfance, et fit des progrès si rapides dans les langues qu'il égala bientôt les plus habiles maîtres. Ayant rejoint son père à Florence, il y vit Fiammetta Sodérini, dame non moins distinguée par son esprit que par sa beauté, et, touché de ses charmes, il les célébra dans plusieurs sonnets, concurremment avec Pierre Argelio, son rival, sans cesser d'être son ami. Le talent de Mario, déjà si remarquable dans ces essais, ne pouvait manquer de s'accroître encore, s'il ne fût pas mort à la fleur de l'âge. Ses poésies, imprimées en 1589, avec celles de l'Argelio (*voy.* ce nom), l'ont été depuis dans le t. 2 de la *Scelta di sonetti* de Gobbi. L'édition des *Opere* de Jean de la Casa, Venise, 1728, contient plusieurs pièces de Mario. (*Voy.* la *Serie de' Testi* de M. Gamba.) La bibliothèque *Severiolana* possédait un recueil de poésies inédites de Mario, contenant des sonnets, deux églogues, un chant pastoral et des épigrammes très-bien tournées. Crescimbeni a inséré plusieurs de ces pièces dans sa *Storia della volgare Poesia*, t. 1er, p. 138, et t. 4, p. 86. W—s.

COLONNA (Victoire), marquise de Pescaire, l'une des femmes les plus illustres de l'Italie, naquit en 1490, de Fabrice Colonna, grand connétable du royaume de Naples, et d'Anne de Montefeltro, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Dès l'âge de quatre ans, elle fut promise à un enfant du même âge, Ferdinand François d'Avalos, fils du marquis de Pescaire. Le mariage se fit lorsqu'ils eurent tous deux dix-sept ans. Ils joignaient aux avantages du rang, de la fortune et de la figure, l'éducation la plus cultivée. Victoire savait parfaitement la langue latine, écrivait élégamment dans la sienne, en vers et en prose, et possédait, avec tous ces dons de l'esprit, les plus rares vertus. La guerre la sépara de son époux. Pendant son absence, elle n'eut d'autre consolation que son souvenir, les lettres qu'elle lui écrivait et qu'elle en recevait régulièrement, et l'étude. L'érudition, l'histoire, les belles-lettres et particulièrement la poésie italienne, l'occupaient tour à tour,

Le marquis, fait prisonnier en 1512, à la journée de Ravenne, composa, dit-on, dans sa prison, non des poésies, mais un dialogue en prose *sur l'Amour*, qu'il adressa de Milan à son épouse. En 1525, quoique blessé à la bataille de Pavie, il fut exposé à manquer de foi à l'Empereur, dont il commandait les troupes : les princes italiens lui offrirent de le faire roi de Naples, s'il voulait se ranger de leur parti. La tentation était forte; on n'a su à quoi attribuer l'incertitude qu'il montra en ce moment. (*Voy.* Ferdinand-François D'AVALOS.) Ce fut la généreuse Victoire qui le retint dans le devoir. « Souvenez-vous, lui écrivit-elle, de votre vertu, qui « vous élève au-dessus de la fortune et de la gloire « des rois. Ce n'est point par la grandeur des États « ou des titres, mais par la vertu seule que s'acquiert cet honneur, qu'il est glorieux de laisser à « ses descendants. Pour moi, je ne désire point être « la femme d'un roi, mais de ce grand capitaine qui « avait su vaincre, non-seulement par sa valeur « pendant la guerre, mais dans la paix par sa magnanimité, les plus grands rois. » D'Avalos mourut à Milan des suites de ses blessures. Victoire était partie de Naples pour l'aller joindre; elle avait passé par Rome et était arrivée à Viterbe lorsqu'elle apprit sa mort. Elle revint à Naples, où elle resta plusieurs années plongée dans la plus profonde douleur. L'époux qui était le seul objet de ses pensées le fut aussi de ses chants; elle ne cultiva plus son talent poétique que pour exprimer sa douleur. Elle n'avait que trente-cinq ans; sa beauté était encore dans tout son éclat, sa renommée littéraire croissait de plus en plus : des princes désirèrent sa main; ses propres frères la pressèrent de faire un choix; mais elle resta fidèle à l'époux qu'elle avait perdu, et fut pendant sept ans uniquement occupée de lui. La religion vint à son secours; et, depuis ce moment, elle fut un exemple de piété sincère, comme elle l'avait été d'amour conjugal. Elle n'écrivit plus que des poésies sacrées. Après quelques années de séjour à Rome, elle se retira, en 1541, dans une maison religieuse, d'abord à Orviéte, ensuite à Viterbe. De retour à Rome, au commencement de l'année 1547, et logée dans le palais de Césarini, appelé *Argentina*, elle y tomba malade, et mourut vers la fin de février, dans sa 58e année. Elle avait été liée avec tous les hommes les plus célèbres et les plus vertueux de son temps. Ils ont unanimement loué dans leurs ouvrages sa beauté, ses vertus, ses talents, et il paraît qu'il n'y avait rien d'exagéré dans leurs éloges. Ses poésies la mettent au rang des plus heureux imitateurs de Pétrarque. Sa modestie eut à souffrir de se voir donner le titre de *divine* dans plusieurs éditions. La première parut à Parme, en 1538, in-8°; après deux autres qui suivirent de près, on en fit encore une plus complète, sous ce titre : *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara; nuovamente aggiuntovi 24 sonetti spirituali, le sue stanze, ed uno trionfo della croce di Cristo, non più stampato*, Venise, 1544, in-8°. Plusieurs ont été données depuis; on distingue celle de 1558, par Ruscelli, avec un commentaire de Rinaldo Corso, in-8°; les deux d'Antonio Bulifon, Naples, 1692 et 1693, in-12; et enfin celle de Bergame, 1760, in-8°, avec une vie de l'auteur fort bien écrite par Jean-Baptiste Rota. On trouve aussi quelques détails sur Victoire Colonna dans les *Vies des littérateurs catholiques*, par le comte de St-Raphaël, Turin, 1780. G—É.

COLONNA (MARC-ANTOINE) le jeune, duc de Palliano, a eu le bonheur d'attacher son nom au plus grand fait d'armes du 16e siècle, la bataille de Lépante. Il avait de bonne heure embrassé la carrière des armes, par laquelle un si grand nombre de ses parents s'étaient couverts de gloire; mais les circonstances étaient bien moins avantageuses pour la noblesse immédiate du saint-siége. Les grandes puissances qui se disputaient alors l'Italie et l'Europe entière ne voulaient plus de *condottieri*, et leurs puissants sujets voyaient avec jalousie l'élévation des étrangers. Marc-Antoine Colonna chercha donc à se placer auprès du pape son souverain. Il fut nommé, en 1570, général des douze galères pontificales que Pie V avait jointes à la flotte des Vénitiens et du roi catholique pour la défense de Chypre. Arrivé dans l'île de Candie, au port de la Sude, rendez-vous de toutes les forces chrétiennes, il réclama le commandement de la flotte entière, au nom du pape qu'il représentait. Jean-André Doria, qui avait amené au même rendez-vous quarante-neuf galères du roi d'Espagne, croyait y avoir plus de droit encore, tandis que Girolamo Zeno, qui lui seul avait sous ses ordres près de cent soixante vaisseaux vénitiens; qui, de plus, était partie principale dans une guerre où les autres n'étaient qu'auxiliaires, était loin de vouloir céder son rang. Leurs contestations arrêtèrent les armes des chrétiens pendant que les musulmans soumettaient Nicosie, Cérines et presque toute l'île de Chypre. Ce fut pour éviter une aussi honteuse inaction que l'année suivante Philippe II donna le commandement de sa flotte à son frère naturel, don Juan d'Autriche. Marc-Antoine Colonna consentit à recevoir ses ordres. Il le suivit à Lépante, et, dans la grande bataille du 7 octobre 1571, il commandait une des ailes de l'armée, et l'on assure qu'il y déploya beaucoup de valeur et de talent militaire. On lui donna pour la part du pape, dans le butin, dix-sept galères et quatre galiotes prises sur l'ennemi. La cour de Rome, mettant de la vanité à ce qu'une aussi insigne victoire eût été remportée sous les auspices du général pontifical, lui prodigua toutes les marques d'honneur qui pouvaient rendre son retour plus glorieux. Quand il entra dans Rome, le 16 décembre de la même année, le sénat et les magistrats de la ville vinrent à sa rencontre, et l'accompagnèrent au Capitole, à l'audience du pape et à l'église de Ste-Marie d'Ara-Cœli, où il déposa ses trophées. L'enthousiasme du peuple, qui s'était cru menacé du joug ottoman, rendit cette cérémonie plus semblable encore aux anciens triomphes décernés dans cette même Rome. Cependant lorsque, l'année suivante, Marc-Antoine Colonna alla reprendre le commandement de la flotte pontificale, les jalousies

des différents chefs recommencèrent, et l'on ne tira aucun parti d'une victoire qui aurait pu être décisive. Colonna joignait à une réputation militaire, qu'il devait peut-être en partie à sa bonne fortune, celle de l'élégance des mœurs, de l'amour des arts et des lettres, de la réunion des qualités qui, dans ce grand 16e siècle, étaient jugées nécessaires pour former un chevalier accompli. Philippe II l'avait engagé à son service, et l'avait nommé vice-roi de Sicile. En 1584, il lui donna ordre de lui amener dix galères siciliennes qu'il avait fait armer; mais à peine Marc-Antoine Colonna était débarqué, qu'il fut saisi à Medina-Cœli d'une maladie si violente, qu'on soupçonna qu'elle était l'effet du poison. Il mourut presque immédiatement, le 2 août 1584. — Son fils (*Ascagne*), cardinal et vice-roi d'Aragon, a laissé un traité contre Baronius : *de Monarchia Siciliæ*. On le trouve, avec la réponse de Baronius dans la 3e partie du *Thesaur. Antiq. Siciliæ* de Grævius. S—S—I.

COLONNA (FABIO,) botaniste, plus généralement connu sous le nom latin de FABIUS COLUMNA, naquit à Naples, en 1567; il était fils de Jérôme, petit-fils de Jean, et arrière-petit-fils du cardinal Pompée Colonna, vice-roi de Naples. Jérôme Colonna, littérateur distingué, mort en 1586, et éditeur des fragments d'Ennius, eut trois fils de sa femme Artemire, de l'illustre famille des Frangipani : Jean, qui a cultivé les belles-lettres, comme son père, lequel lui dédia les fragments d'Ennius, dont il fut l'éditeur, Naples, 1590, in-4°; Pompée, qui fut évêque, et Fabio, le plus célèbre des trois, par ses connaissances en histoire naturelle, et surtout par ses immortels travaux sur la botanique. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra beaucoup de goût pour cette science. Son père ne négligea rien pour son éducation ; mais il le dirigea principalement vers l'étude des langues savantes, latine et grecque. Il se rendit fort habile dans les mathématiques, la musique, le dessin, la peinture, etc. Parvenu à l'adolescence, il entra dans la carrière du droit, suivant l'usage qui en était alors presque général chez la noblesse d'Italie ; mais se trouvant sujet à l'épilepsie, il chercha les moyens de se guérir de cette terrible maladie. Ayant pris sans aucun succès une quantité de médicaments, il se mit à lire tout ce que l'on avait écrit là-dessus ; et, s'apercevant que les modernes n'avaient fait que copier les anciens, il voulut remonter aux sources et parcourut les ouvrages de Dioscorides ; il y trouva que ce botaniste recommande comme un excellent antiépileptique une plante à laquelle il donne le nom de *phu*. Après bien des recherches, il reconnut que c'était la valériane (*valeriana phu*, ou la *valeriana sylvestris*, Linn.), et, par l'usage qu'il fit de la racine, il obtint sa guérison. Cependant, par un principe religieux, il ne l'attribue pas lui-même entièrement à la vertu de la valériane, mais aussi à l'intercession de la Ste. Vierge. Déjà Fabio Colonna était devenu un savant botaniste, et ayant remarqué que l'on avait commis beaucoup d'erreurs en cherchant à reconnaître les plantes dont les anciens ont parlé, et que l'on avait mal appliqué leurs noms, il résolut de les soumettre à un nouvel examen. Il annonça son but, et donna le commencement de son travail dans un ouvrage qu'il publia à l'âge de vingt cinq-ans, sous ce titre : 1° φυτοβάσανος, *sive Plantarum aliquot Historia, in qua describuntur diversi generis plantæ veriores, ac magis facie viribus respondentes antiquorum Theophrasti, Dioscoridis, Plinii, Galeni, aliorumque delineationibus, ab aliis huc usque non animadversæ. Accessit insuper piscium aliquot, plantarumque novarum historia*, Naples, 1592, in-4°, avec 37 pl.; Florence, 1714, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé à Florence, en 1744. (*Voy.* Jean BIANCHI.) Le titre de *Phytobasanos* est un mot grec composé, qui veut dire *torture des plantes*, parce que Colonna comparait les recherches qu'il faisait sur chacune d'elles à la question que l'on fait subir aux malfaiteurs. Ce livre le plaça au rang des plus grands botanistes. Cependant on ne peut pas dire que dans toutes ses recherches il ait été plus heureux que ceux qui l'avaient précédé ; quelquefois il remplaça des erreurs par d'autres erreurs ; mais ce qui rendit cet ouvrage recommandable, ce fut l'exactitude des descriptions et la correction, la beauté des figures. Colonna avait eu l'attention de mettre à côté les parties de la fructification détachées, afin d'en faire mieux voir les détails. Il avait été précédé en cela par Gesner et par Joachim Camérarius. Il est le premier qui ait fait graver des figures de plantes sur des planches en cuivre, à la place de celles en bois, les seules dont on se fût servi auparavant (1); mais depuis lors l'usage des planches en cuivre devint général. On y a gagné d'un côté par l'élégance des traits ; mais, d'un autre, on y a perdu par les frais de l'exécution. On a prétendu longtemps que Fabio Colonna avait gravé lui-même ses planches ; mais plusieurs passages de ses ouvrages prouvent qu'il se servait d'un artiste. Il est vrai qu'il possédait parfaitement l'art du dessin, et qu'il s'était mis au fait des procédés de la gravure ; mais il n'en fit usage que pour diriger les artistes qu'il employait. Après la publication de cet ouvrage, il fut chargé par Marcio Colonna, son parent, d'aller dans sa principauté d'Équicoli, Cirinola et Campoclari ; s'y étant fixé quelque temps pour terminer des différends sur les limites avec les seigneurs voisins, il se trouva dans un pays très-riche en productions naturelles, et qui n'avait pas encore été visité par les botanistes. Séjournant ensuite dans la Pouille, il y fit encore une abondante moisson, s'occupa à décrire et à peindre les plantes les moins communes de ces contrées ; il en fit un second ouvrage sous le titre d'*Ecphrasis* ; et, comme la mer qui baigne les côtes lui avait offert des poissons et d'autres animaux peu connus, il donna la figure de quelques-uns. Il dédia cet ouvrage à Marcio Colonna, ainsi qu'il avait dédié le premier au cardinal Marc-Antoine Colonna. En voici le titre entier : 2° *Minus cognitarum rario-*

(1) Car on ne doit pas compter pour la science l'essai qu'avait fait, deux ans auparavant, le même Camérarius dans ses *Emblèmes*. On cite aussi une édition de Doudis, faite en 1556, avec des planches en cuivre ; mais tout porte à croire qu'elles étaient bien imparfaites.

rumque nostro cœlo orientium stirpium Εκφρασις. *Item de aquatilibus conchis, aliisque animalibus, libellus*, Rome, 1606, in-4°, avec 161 fig. C'est vers ce temps qu'il fut appelé à Rome pour concourir à la fondation de l'académie des Lyncées. (*Voy*. Frédéric Cési.) Le but de cette société savante était de substituer l'observation de la nature à une stérile érudition, et rien ne convenait davantage au talent de Colonna et surtout à ses goûts. Dès lors il prit la qualité de Lyncée dans tous ses ouvrages. Ce fait, qui devait être généralement connu, a pourtant donné lieu à une singulière méprise : Boccone, qui était Sicilien et en relation avec tous les savants d'Italie, dit dans ses lettres, que Fabio Colonna fut nommé Lyncée à cause de la perspicacité de son génie dans la recherche et l'observation des choses naturelles. Fabio Colonna, à la sollicitation du prince Cési, publia, en 1616, la 2[e] partie de son *Ecphrasis*, ornée de son portrait gravé en bois. L'ouvrage entier parut alors en 3 tomes réunis en un seul volume in-4°. L'édition fut faite à Rome, chez Mascardi, imprimeur de l'académie des Lyncées. L'auteur dédia cette seconde partie au cardinal Odoard Farnèse, célèbre par son goût pour la botanique, comme le témoigne l'*Hortus Farnesianus*, publié par Aldini .C'est dans cet ouvrage que Colonna posa les vrais principes de cette science, en indiquant la marche qu'il fallait suivre, et en établissant les genres. Gesner, longtemps avant lui, et ensuite Césalpin et Camérarius, en avaient déjà énoncé l'idée; mais il l'exécuta, et l'appuya par des observations. En réimprimant la 1[re] partie de son *Ecphrasis*, il y ajouta une lettre apologétique contre Quatramius, docteur en théologie, et professeur de botanique à Ferrare, qui l'avait attaqué vivement sur l'opinion qu'il avait annoncée relativement au *phu* de Dioscorides. Dans cette lettre, Colonna donne sur sa vie quelques détails que l'on aurait ignorés sans cela. Il publia aussi, à cette époque, les deux ouvrages suivants : 3° *De Purpura, ab animali testaceo fusa, de hoc ipso animali aliisque rarioribus testaceis quibusdam tractatus*, Rome, 1616, 1618, in-4°, avec 44 fig. Ce traité, dans lequel il fait connaître le coquillage qui produit la pourpre, et que l'on employait chez les Tyriens pour teindre l'étoffe précieuse à laquelle on donnait ce nom, a été réimprimé à Kiel, en 1675, in-4°, par les soins de Jean-Daniel Major, médecin allemand, avec des notes et des tables pour l'arrangement des coquillages. 4° *De Glossopetris*. Dans cette dissertation, l'auteur prouva que ces fossiles étaient des dents de chiens de mer ou de requins; on la trouve aussi avec un ouvrage d'Augustin Scylla sur les corps marins. Le prince Cési engagea Fabio Colonna à retourner à Naples, pour y présider, à la place de Jean-Baptiste Porta, la colonie de Lyncées qu'il y avait établie. C'est là qu'il publia en italien un traité sous ce titre : 5° *Sambuca lincea, ovvero dell' instrumento musico perfetto, libri* 3, Naples, 1618, in-4°, ouvrage estimé et rare. C'est la description d'un instrument de son invention, composé de cinquante cordes; il en expliqua les avantages et la manière de s'en servir. Il y joignit un petit traité sur l'orgue hydraulique de Héron. Dans ce livre, qu'il dédia au pape Paul V, il développa de grandes connaissances sur la théorie de la musique; mais, quelque temps après, cet ouvrage fut attaqué par Jean-Baptiste Povius, qui, dans un ouvrage intitulé : *Præstantia musicæ veterum*, prétend qu'on n'a rien produit de plus inepte, tout en rendant justice à Colonna pour ses autres travaux. Le prince Cési, voulant faire paraître un abrégé de l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez, fait par Recchi, invita tous les membres de l'académie des Lyncées d'y faire des notes. Colonna se réunit à eux, et l'ouvrage fut imprimé en 1651, in-fol. Les observations de Colonna font un corps séparé à la suite de cet ouvrage; il y développa avec une grande clarté les principes de la botanique. C'est là qu'il proposa, le premier, de se servir du mot de *pétale*, pour désigner la partie brillante de la fleur que l'on nommait *feuilles*, évitant par là toute équivoque. Il y ajouta encore quinze figures de plantes, parmi lesquelles il y en a une qu'il nomma *cæsia*, en l'honneur du prince Cési, et une autre qu'il nomma *cardinalis*, en la dédiant au cardinal Barberini. C'est maintenant la *lobelia cardinalis* : ce nom a prévalu, parce que ces fleurs ont la couleur pourpre des vêtements des cardinaux. On lui a attribué les tables phytoscopiques qui se trouvent à la suite de cet ouvrage, et qui font une philosophie botanique des plus complètes; mais Stelluti, qui en fut l'éditeur, les donne positivement comme du prince Cési. Il est probable que Colonna a contribué à leur exécution. La mort de ce prince retarda longtemps la publication de ce grand ouvrage, qui ne fut mis au jour qu'en 1651, quoiqu'il fût achevé dès 1628. Ces observations furent le dernier travail de Fabio Colonna. Ses attaques d'épilepsie le reprirent vivement, et il paraît qu'alors la valériane fit peu d'effet. Cette maladie affaiblit par degrés les facultés de son esprit, et il passa les dernières années de sa vie dans un état d'imbécillité. Il mourut à Naples, en 1650, âgé de 85 ans. Colonna avait parlé avec peu d'égards de Matthiole, dont il avait fait voir les erreurs et surtout les impostures. Aldini, ou, sous son nom, Pierre Castelli, prit vivement le parti du fameux botaniste siennois. Colonna paraît être le seul philosophe de son siècle qui ait apprécié et senti l'importance des principes lumineux que Césalpin avait établis pour la botanique. Il fut en correspondance avec tous les naturalistes de son temps, particulièrement avec Lécluse et Gaspard Bauhin. Tournefort a rendu un témoignage éclatant à son génie, en déclarant que c'est lui qui a ouvert la route pour la formation des genres. On doit à ses recherches la connaissance de plus de quatre-vingts plantes très-rares. Les botanistes ont donné à quelques-unes le surnom de *columna*. Plumier a consacré un genre à sa mémoire. D—P—s.

COLONNA (Laurent-Onuphre), de Gioëni, duc de Taliacoti, prince de Palliano et de Castiglione, né à Rome, épousa, en 1661, Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin, alliance qui semblait lui assurer les moyens de satisfaire son ambition. Marie, amenée à l'âge de quinze ans à la cour de France, avait

attiré un instant les regards de Louis XIV, et s'était même flattée de déterminer ce prince à l'épouser. Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, en la détrompant, n'avait pu détruire tout d'un coup un sentiment qu'elle avait longtemps nourri, et ce ne fut que par déférence aux volontés de son oncle qu'elle consentit à épouser le prince Colonna. Les premières années de cette union furent heureuses; mais, soit que le prince cessât d'avoir les mêmes soins, soit qu'elle regrettât toujours en secret la cour de France, elle forma le dessein de s'enfuir de Rome, et l'exécuta à l'aide de la duchesse Mazarin, sa sœur. Elle se retira d'abord en France, et, pendant plusieurs années, erra dans différentes villes, tourmentée de la crainte qu'on ne la forçât à rejoindre son mari. Elle crut être plus tranquille en Flandre; mais elle y fut arrêtée par ordre du roi d'Espagne, conduite à Madrid sous une escorte, et enfermée dans un couvent. Le prince Colonna venait d'être nommé vice-roi d'Aragon. Il employa tous les moyens pour engager sa femme à revenir avec lui, et, pour mieux vaincre sa résistance, la mit sous la garde du gouverneur de Ségovie, homme d'un caractère sévère, qui la tourmenta sans lasser sa patience. Enfin, lorsque le prince Colonna vit qu'il ne lui restait aucun espoir de décider son épouse à remplir ses devoirs, il consentit au divorce qu'elle demandait (*voy.* Marie MANCINI), et, avec la permission du pape, entra dans l'ordre de Malte, dont il fut nommé grand-croix en 1680. En qualité de grand connétable du royaume de Naples, il présenta au souverain pontife le tribut pour l'investiture du royaume. Il remplit ensuite les fonctions de vice-roi de Naples pendant deux années, et se retira à Rome, où il mourut le 15 avril 1689. — *Philippe-Alexandre* COLONNA, fils du précédent, né à Rome, en 1663, succéda à son père dans la place de grand connétable du royaume de Naples. C'était le neuvième de la famille qui fût honoré de cette place importante. Pendant la guerre de la succession, le pape, qui avait reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, imposa, en août 1707, une amende de 500 écus par jour sur tous ceux qui laisseraient les armes de l'archiduc sur leur palais. Le connétable Colonna sut concilier tous les partis, en faisant abattre le portail de son palais, sous prétexte d'en faire bâtir un plus magnifique; les ouvriers travaillèrent avec tant de lenteur, qu'il ne fut achevé qu'à la paix générale. Le prince Colonna mourut le 6 novembre 1714, dans sa 52ᵉ année. W—s.

COLONNA (ANGE-MICHEL), peintre, né à Ravenne, en 1600, fut amené dans sa jeunesse à Bologne, par un oncle qui le plaça dans l'atelier de Gabriel Ferrentino, où il apprit les principes de la peinture. Dentone lui enseignait dans le même temps la quadrature. Colonna sut si bien profiter des leçons de ces deux habiles maîtres, qu'Augustin Mételli, qui était à cette époque le premier peintre à fresque quadratoriste de Bologne, le trouva digne d'être associé à ses travaux; ils firent en société plusieurs ouvrages pour différents princes d'Italie, et furent appelés en Espagne par Philippe IV, qui leur fit donner des pensions et des gratifications, avec la promesse de sa protection, s'ils faisaient à sa satisfaction les ouvrages qu'il leur ordonna. Les tableaux exécutés par Colonna à l'Escurial lui firent le plus grand honneur. Comblé des bienfaits du roi d'Espagne, il revint à Bologne, et fit pour les églises et pour les palais de cette ville différents tableaux qui accrurent encore sa réputation. Il y mourut en 1687. *Le Temps*, *la Fortune* et *Prométhée*, qu'il a peints pour le palais Albergati, sont ses plus beaux tableaux. A—s.

COLONNA (JEAN-PAUL), natif de Bologne, maître de chapelle de Ste-Pétrone, membre de l'académie des philharmoniques, dont il fut quatre fois président, était un des plus habiles compositeurs de la fin du 17ᵉ siècle. Sa science était profonde, son style brillant, vivement accentué, savamment modulé. Il ne travailla guère que pour l'Eglise. On a de lui : 1° quatre œuvres de Psaumes, à 3, 4, 5 et 8 voix, de 1681 à 1694, in-4°; 2° deux livres de motets, à 1, 2 et 3 voix, 1681, in-8°; 3° trois messes à 8 voix, et autres pièces, 1684-1691; 4° les *Litanies de la Ste. Vierge*, 1682; 5° les *Lamentations de la Semaine sainte*, 1680; en tout douze œuvres. On a aussi de lui un opéra d'*Amilcar*. Dans une église de Venise on conserve de ce maître de nombreuses compositions manuscrites, dont, suivant l'usage des Italiens, on ne laisse point prendre de copies. Colonna mourut en 1695, et fut enterré à Ste-Pétrone avec beaucoup de pompe. On lui érigea un monument. K.

COLONNE (GILLE), en latin ÆGIDIUS A COLUMNA, ou ÆGIDIUS ROMANUS, théologien de la fin du 13ᵉ siècle, de l'illustre famille Colonna de Naples, entra dans l'ordre des augustins, dont il fut général en 1292. Il avait étudié à Paris, sous St. Thomas d'Aquin, et fut le premier de son ordre qui enseigna dans l'université de cette ville, où il mérita d'être appelé *Doctor fundatissimus*. Philippe le Hardi le choisit pour être précepteur de son fils (Philippe le Bel), et c'est pour ce prince qu'il composa un traité *de Regimine principis*. Il fut fait archevêque de Bourges en 1294, se trouva au concile de Vienne en 1311, et mourut à Avignon, le 22 décembre 1316. Son corps fut porté à Paris, où l'on voyait son tombeau dans l'église des Grands-Augustins. Il affectionnait beaucoup cette maison, et lui avait légué sa bibliothèque, qu'on y voyait encore en 1610, selon le témoignage d'Aubert Lemire. On a dit qu'il avait été nommé cardinal par Boniface VIII, ennemi juré de sa famille, parce que son traité *de Renunciatione papæ* avait puissamment contribué à dissiper les doutes qu'on avait voulu élever sur la légitimité de l'élection de ce souverain pontife. Gille Colonne avait composé un grand nombre d'ouvrages; Trithème en cite trente-deux, dont plusieurs étaient déjà perdus de son temps : ils roulent tous sur des matières de théologie ou de philosophie scolastique; ceux qui nous sont parvenus ont été recueillis par le P. Paulin Berti, Venise, 1617, in-fol. Le traité *de Regimine principis*, imprimé pour la première fois en 1473, in-fol., sans nom de

ville, a été traduit en français par Simon de Hesdin, Paris, 1497, in-fol. La vie de Gille Colonne, composée par Angelo Roccha, se trouve à la tête de son *Defensorium seu Correctorium corruptorii librorum S. Thomas Aquinatis*, Naples, 1644, in-4°, quoique quelques auteurs aient attribué ce *Defensorium* à Jean Pâris. C. M. P.

COLONNE (François-Marie-Pompée), fils naturel de Pompée Colonne, prince de Gallicano, et né en Italie vers 1649, visita la France en 1669, retourna l'année suivante dans sa patrie, qu'il abandonna de nouveau peu de temps après, pour se fixer à Paris, où il périt en 1726, par l'incendie de la maison qu'il habitait. C'est lui que Voltaire désigne quand il raconte (*Dictionn. phil.*, art. Astrologie) « que le célèbre comte de Boulainvilliers, et un Ita« lien nommé Colonne, qui avait beaucoup de répu« tation à Paris, lui prédirent l'un et l'autre qu'il « mourrait infailliblement à l'âge de trente-deux « ans. » On sait qu'ils se trompèrent de cinquante-six ans. François Colonne avait des connaissances très-étendues, surtout en mathématiques ; il ne manquait pas non plus d'esprit, cependant il s'adonna sérieusement aux sciences occultes, et presque tous ses écrits offrent les preuves d'une crédulité bien rare dans son siècle. On lui doit : 1° *Introduction à la philosophie des anciens, par un amateur de la vérité*, Paris, 1698, in-12. Cet ouvrage, où l'on trouve un grand nombre de citations d'Hermès Trismégiste, de Bernard de Trévisan, le Géber et autres alchimistes, n'est autre chose que l'*Escalier des sages, ou Trésor de la philosophie des anciens*, publié a Groningue, 1689, in-fol., par Barent Comders van Helpen. Colonne n'a guère fait que retoucher le style. 2° *Les Secrets les plus cachés de la philosophie des anciens, découverts et expliqués à la suite d'une histoire des plus curieuses*, sous le pseudonyme de *Crosset de la Haumerie*, Paris, 1722 ; ibid., 1762, in-12. 3° *Abrégé de la doctrine de Paracelse et ses archidoxes, avec une explication de la nature des principes de la chimie*, etc., Paris, 1724, in-12. L'auteur s'y désigne sous l'anagramme *sum incola francus*. 4° *Les Principes de la nature selon les opinions des anciens philosophes, ou Abrégé de leurs sentiments sur la décomposition des corps*, Paris, 1725, 2 vol. in-12, sans nom d'auteur, ainsi que l'écrit suivant. 5° *Nouveau Miroir de la fortune, ou Abrégé de Géomance pour la récréation des personnes curieuses de cette science*, Paris, 1726, in-12. 6° *Principes de la nature ou de la génération des choses*, Paris, 1731, in-12, ouvrage posthume, et publié, comme le suivant, par Gosmond, ami et élève de Colonne. 7° *Histoire naturelle de l'univers, dans laquelle on rapporte les raisons physiques sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la nature*, Paris, 1734, 4 vol. in-12. Cette histoire, bien conçue, mais fort arriérée, principalement sous le rapport de la botanique, est dédiée au duc de Richelieu, qui protégeait l'auteur. On attribue encore à François Colonne : *Plusieurs expériences utiles sur la médecine, la métallique*, etc., sous le nom d'*Alexandre Lecrom*, Paris, 1719, in-12 ; — *Vade-Mecum philosophique*, sous le même pseudonyme, ibid., 1719, in-12 ; — *Suite des Expériences utiles*, etc., ibid., 1725, in-12. Dans les *Principes de la nature*, il renvoie plusieurs fois à ses *traités chimiques*. Probablement il désignait ainsi les deux volumes publiés sous le nom du sieur Lecrom, qui était une espèce d'apothicaire demeurant rue St-Denis, à Paris. François Colonne a laissé manuscrits un *Traité du mouvement*, et un ouvrage intitulé : *Raisons physiques de l'astrologie*. Ch—s.

COLONNE (Gui delle.) *Voyez* Bellebuoni et Darès.

COLOT. On compte plusieurs chirurgiens de ce nom, tous descendants d'une famille protestante : — *Laurent* Colot, médecin de la petite ville de Tresnel, près de Troyes, et dont Paré parle avec éloge. Octavian Deville, élève de Marianus Sanctus, venu de Rome en France pour tailler ceux qui auraient recours à lui pendant sa tournée, se lia d'amitié avec Laurent Colot et lui fit part de ses procédés. A peine de retour à Rome, Deville mourut, et Colot, demeuré seul possesseur du secret, acquit une telle célébrité que Henri II l'engagea à se fixer à Paris, en 1556, créant pour lui une charge héréditaire de lithotomiste de sa maison. On ignore l'époque de la mort de ce praticien. — *Philippe* Colot, petit-fils du précédent, né en 1593, mort à Luçon, en 1656, ayant hérité du procédé et de la réputation de ses prédécesseurs, avait peine à suffire au grand nombre de ceux qui s'adressaient à lui. Obligé d'ailleurs de suivre la cour de Henri IV, il prit le parti de renoncer au monopole de la taille, et il forma deux élèves, l'un Restitut Girault, auquel il maria sa fille aînée, à condition qu'il instruirait Philippe Colot, son fils, et l'autre Severin Pineau, qui épousa sa cousine, fille de Philippe Colot. Severin Pineau, n'ayant point d'enfants, se préparait à instruire dix élèves, d'après les ordres de Henri IV, lorsque la mort l'empêcha d'accomplir son projet.— *François* Colot, fils de Philippe second du nom, et le dernier de sa famille, était élève de Girault fils, et vivait dans le commencement du 18e siècle ; il soutint la réputation de ses ancêtres. Attaqué lui-même de la maladie pour laquelle il avait été si utile à d'autres, il fut opéré par son fils. François, sur la fin de ses jours, rassembla ses observations ; il était sur le point de les publier, quand la mort le surprit. On trouva dans la bibliothèque de son héritier cet ouvrage qui parut sous le titre suivant : *Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre et la suppression d'urine, ouvrage posthume de François Colot, auquel on a joint un discours sur la méthode de Franco et sur celle de Raw*, Paris, 1727, in-12. Cet ouvrage offre l'histoire développée du grand appareil, celle de la taille en deux temps, et des notices sur les ancêtres de l'auteur. L'éditeur l'a orné d'une préface où il prouve combien il est nécessaire que l'opérateur soit guidé dans sa conduite par les lumières de la médecine. Il paraît que ce dernier Colot était au-dessus des reproches qu'on fait communément aux chirurgiens, de travailler

plus de la main que de la tête ; on est du moins porté à le croire, d'après le témoignage même du médecin qui a rédigé son travail. « Sa réputation, « dit-il, se répandit tellement dans toute la France, « en Italie, en Angleterre, en Allemagne, qu'on ve« nait à lui de toutes parts; aussi fut-il recherché « de tout le monde. Les autres opérateurs, jaloux, ne « purent lui refuser leur bienveillance. Ils lui doi« vent leurs lumières ; il était souvent le réparateur « discret de leurs fautes; mais de tels bienfaits ne « sont pas ceux qui attirent le plus la reconnais« sance. » P—R—L.

COLOTÈS, ou COLOTHÈS, sculpteur grec, était contemporain de Phidias, qui le fit travailler avec lui à la fameuse statue de Jupiter Olympien. Colotès avait déjà signalé son habileté en faisant le bouclier d'une statue de Minerve ; mais son chef-d'œuvre était un Esculape en ivoire, qu'on voyait à Cyllène, petite ville d'Élide. La table d'ivoire et d'or, sur laquelle on déposait à Élis les couronnes destinées aux vainqueurs, était un autre ouvrage fort précieux de cet artiste. Suivant des traditions rapportées par Pausanias, Colotès descendait d'Hercule; d'autres se bornaient à dire qu'il était né à Paros, et que son maître se nommait Pasitèle, personnage qu'il faut se garder de confondre avec un autre Pasitèle, sculpteur grec plus connu et moins ancien, qui vivait à Rome vers l'époque de Cicéron. Mais Colotès, suivant Pline, était disciple de Phidias, d'où l'on peut conclure qu'il eut deux maîtres, et non pas qu'il y ait eu deux sculpteurs grecs célèbres nommés *Colotès*. — Il y eut cependant un autre peintre grec du même nom ; il était de Théos, et florissait dans la 95ᵉ olympiade. Il concourut avec Timanthe pour le célèbre tableau du *Sacrifice d'Iphigénie*. (*Voy.* TIMANTE.) L—S—E.

COLPANI (le chevalier JOSEPH), poëte italien, naquit à Brescia, en 1738, et fit marcher de front les mathématiques et les belles-lettres, les sciences physiques et la poésie. Collaborateur du journal littéraire *le Café de Milan*, qui eut un succès populaire en Italie, il s'y distingua par la variété de ses connaissances et par quelques beaux morceaux de poésie. Déjà voisin de la vieillesse, lorsque l'Italie supérieure ressentit le contre-coup de la révolution française, il ne prit aucune part aux affaires politiques dont sa patrie devint alors le théâtre. Il vit grandir, il vit tomber l'immense empire de Napoléon, sans chanter sa splendeur, sans insulter à sa chute, et mourut le 21 mars 1822 dans sa ville natale, léguant toute sa fortune à un établissement pieux de Brescia, consacré au soulagement des familles pauvres de ce pays. Les œuvres complètes de Colpani, publiées à Brescia, en 1817, forment 6 vol. in-8ᵒ, et se composent principalement de poésies didactiques relatives aux phénomènes naturels : telles sont *l'Aurore boréale*, *les Comètes*, etc. On le voit : ce n'est pas seulement de ce côté-ci des Alpes que ce genre envahissait la littérature. Aux œuvres complètes, qui ne sont points complètes, il faut joindre, si l'on veut avoir tout Colpani, ses dernières poésies (*Ultime Poesie del cavaliere G. Colpani*), avec un éloge de l'auteur, Brescia, 1824, in-8ᵒ. VAL. P.

COLPOYS (JEAN), amiral anglais, était sans doute d'une condition fort obscure, car on n'a aucun renseignement sur ses premières années. Il entra dans la marine en 1766, et se trouva aux siéges de Louisbourg et de la Martinique. En 1771, il n'était encore que troisième lieutenant à bord du *Northumberland*, qui portait le pavillon de sir Robert Harland, et qui allait se rendre aux Indes pour y surveiller les mouvements des Français. Chargé de faire la presse au moment du départ, Colpoys y mit beaucoup de vigueur; mais quelques rixes s'élevèrent à cette occasion entre les matelots et la populace, et un homme périt dans le tumulte. Il fallut que Colpoys restât à terre pour être soumis à l'enquête d'usage en pareil cas; et provisoirement sa place fut offerte au second lieutenant de *la Princesse Amélie* (Gower), qui, naturellement, ne voulut point abandonner une position supérieure. A quoi tiennent les événements ! Gower, au bout de quelques années, revint premier lieutenant. Colpoys, qui, débarrassé du jugement qu'il avait à subir pour la forme, avait rejoint l'escadre de sir Robert Hanland, vit rapidement la mort éclaircir les rangs au-dessus de lui; et dès 1773 il était capitaine en second, et commandait en cette qualité *le Northumberland*. Revenu en Angleterre en 1774, il fut porté successivement au commandement de plusieurs navires, et prit part aux opérations navales dans toutes les mers. En 1779, il commandait le vaisseau amiral *le Royal George*, de cent canons, à l'époque où la flotte combinée espagnole et française parut dans la Manche, malgré la croisière anglaise, et vint faire quelques captures dans la baie de Cawsand et en vue de Plymouth. La conduite des officiers de la flotte de la Manche, en cette occasion, leur fit peu d'honneur aux yeux de l'amirauté, et Colpoys sentit l'effet de cette espèce de disgrâce ; car en 1780 il passa sur un bâtiment inférieur, *l'Orphée*, de trente canons. La prise de la frégate américaine *la Confédération*, dont il s'empara de concert avec Rocbuck, le releva bientôt. Après la paix de 1783, il fut envoyé à la station de la Méditerranée, où il resta trois ans. Lors de l'armement que l'Angleterre envoyait à la baie de Noutka (1790), il fut nommé capitaine de *l'Annibal* (vaisseau de soixante-quatorze); mais l'arrangement des différends entre ce royaume et l'Espagne ramena l'expédition dans les ports britanniques, et Colpoys y resta jusqu'au commencement de la guerre de la révolution. Il suivit en 1793 le contre-amiral Alan Gardner en Amérique, prit part à sa tentative prématurée sur la Martinique, et, lorsque cet officier remit à la voile pour l'Angleterre, fut dirigé avec *l'Hector* pour renforcer la station de la Jamaïque. Promu l'année suivante au grade de contre-amiral, il acompagna la grande flotte sous le commandement de lord Howe à la croisière dans le golfe de Gascogne. Envoyé en 1795 avec une escadre de cinq vaisseaux de ligne et quatre frégates, il s'empara d'une corvette, de deux frégates et d'une autre voile française. Cette campagne lui valut le

grade de vice-amiral. C'est en cette qualité qu'il croisait devant Brest le 15 décembre 1796, lorsque l'expédition française aux ordres de Morard de Galles et de Hoche mit à la voile pour l'Irlande. Une violente tempête avait séparé les vaisseaux croiseurs; et, quand ils purent reprendre leur poste, Colpoys aperçut devant lui six voiles qui n'avaient pu suivre le gros de la flotte française. Il leur donna la chasse; mais celles-ci effectuèrent très-habilement leur retraite et se mirent à couvert dans le port de Lorient. L'année suivante fut signalée par la grande mutinerie des matelots de la flotte de Portsmouth. L'art profond et le secret avec lesquels les germes de la révolte furent répandus trompèrent le gouvernement non moins que les officiers eux-mêmes sur le véritable esprit de la flotte : ceux-ci se trouvèrent dans l'impossibilité de vaincre la force d'inertie des matelots; puis, lorsque de la résistance passive ils passèrent à l'emploi de la force, on ne put maîtriser leurs violences. Colpoys déploya la plus grande fermeté dans toute cette crise, s'opposa formellement à ce que les parlementaires des séditieux montassent à bord de son navire, et même fit tirer sur eux. Cinq tombèrent blessés à mort. Mais cette vigueur n'intimida point les rebelles, qui dès lors se préparèrent à combattre, et sommèrent le vice-amiral et ses officiers de se rendre. La résistance était impossible : Colpoys céda. Les matelots voulaient tuer le lieutenant qui avait donné l'ordre de faire feu : il les arrêta, prenant sur lui toute la responsabilité de cet acte, qu'il avait commandé lui-même, et que d'ailleurs lui prescrivaient les instructions de l'amirauté. On lui demanda ces instructions : il les exhiba. Désarmés par ce sang-froid, les mutins se contentèrent de confiner les officiers dans leurs chambres; puis, quatre jours après, ils les descendirent à terre, non pas sans avoir mis en délibération s'ils ne vengeraient pas leurs camarades par la mort du vice-amiral. Le roi récompensa les efforts et la fermeté de Colpoys par la décoration de l'ordre du Bain. Le vice-amiral partit ensuite (1798) pour la croisière, et à son retour, le 1[er] janvier 1801, il reçut le titre d'amiral de la Bleue. Le renouvellement de la guerre contre la France le fit passer au commandement en chef de Plymouth; et il ne l'abandonna en 1804 à l'amiral sir William Young que pour devenir lord de l'amirauté. En 1816, il succéda comme gouverneur de l'hôpital de Greenwich au vicomte Hood. Il ne lui survécut que de cinq ans, et mourut le 4 avril 1821. VAL. P.

COLQUHOUN (PATRICE), économiste anglais, né à Dumbarton en Écosse, descendait de l'ancienne famille de Colquhoun, dont les baronnets de la Nouvelle-Écosse forment la branche aînée. Né le 14 mars 1746, il n'avait encore que quinze ans lorsqu'il perdit son père. Orphelin et peu riche, il fut retiré du séminaire où il avait commencé ses études sous le docteur Smollett, un des condisciples de son père, et partit pour les colonies anglo-américaines, afin de s'y livrer au commerce. Il fixa son séjour en Maryland, dans cette péninsule de côte nord-est que longe la baie de Chésapeak. Tous les ans, il traversait deux fois ce bras de mer pour se rendre aux assemblées semestrielles des notables de la colonie qui se tenaient à Richmond en Virginie : son assiduité, son aptitude aux affaires l'y firent bien vite remarquer malgré sa jeunesse; et plus d'une fois la confiance des assistants le chargea de missions ou de transactions de quelque importance. Tout en se livrant aux opérations du commerce, et en suivant les assemblées coloniales, Colquhoun s'appliquait à compléter son éducation si brusquement interrompue; et, dans ce but, il fréquentait surtout les hommes versés dans l'étude des lois. Les conversations qu'il eut avec ces légistes, jointes à ses propres observations et aux réflexions qu'il fit sur tout ce qu'il voyait en Amérique, lui donnèrent sur les matières relatives au commerce et à la législation commerciale des notions aussi lucides qu'exactes et variées. Toutefois il n'était pas de ces pessimistes qui voient dans l'Angleterre la sangsue des colonies; et ses idées ne tendaient qu'à des améliorations graduelles, volontaires de la part de la métropole, et de nature à ne point changer les rapports entre les colons et leur patrie. Il ne songeait pas surtout à presser les conséquences de ce principe, que ceux-là seuls peuvent être imposés qui discutent l'impôt par des représentants. Il faut avouer du reste que nulle de ces questions n'était encore agitée, lorsqu'un dérangement de santé força Colquhoun, à peine âgé de vingt ans, à se rembarquer pour son pays natal, après cinq ans de séjour dans l'Amérique anglaise. C'était en 1766. Le climat européen le rétablit graduellement, et il ouvrit à Glascow un établissement de commerce, qui parvint en quelques années à un haut degré de prospérité. A l'instar de son père, il s'unit alors (1775) à une parente de son nom. L'insurrection américaine, qui, peu de temps après, lança ses premières étincelles, fut, pour le loyal négociant de Glascow, l'occasion de prouver son patriotisme. En Virginie et en Maryland, il n'avait été frappé que de l'état florissant des colons; il regarda donc comme frivoles les plaintes formulées par les créoles, et ne vit dans leurs demandes que des prétentions séditieuses ou des rêves d'utopistes. Plein de ces idées, il fut un des quarante principaux souscripteurs qui contribuèrent pour offrir un régiment au roi. Ce zèle fut sans doute pour quelque chose dans l'accueil que lui fit lord North en 1779. Ce ministre conclut plusieurs marchés avec Colquhoun, qui l'année suivante revint à Londres et réussit à faire passer au parlement un bill de haute importance pour le commerce de l'Écosse et principalement de Glascow. Cette ville le récompensa en le nommant membre du conseil de la Cité. Le nouvel élu marqua son entrée au conseil en faisant adopter (1781) l'idée de bâtir un café, rendez-vous du commerce de Glascow, et d'embellir le Change. Ces deux projets, bientôt réalisés, ajoutèrent autant à la prospérité qu'à l'ornement de la ville. Porté par le choix de ses concitoyens au poste de lord-prévôt de Glascow (1782), c'est tandis qu'il occupait cette magistrature, la première de la ville, qu'il rédigea le plan d'une chambre du commerce et des manu-

factures, pour laquelle plus tard il obtint une charte royale. Il s'acquittait aussi des fonctions de président à la société de Tontine, à la commission d'administration pour les canaux de Forth et de la Clyde, lorsqu'elle fut instituée à la chambre du commerce et des manufactures. Beaucoup d'autres établissements utiles avaient de même en lui un coopérateur ardent. On le vit successivement à Manchester, recueillant des informations sur l'étendue des manufactures de cette place; à Londres, sollicitant et finissant par obtenir du parlement des dispositions législatives en faveur du commerce de coton, alors en souffrance (1785); à Londres, encore plaidant avec bonheur auprès de Pitt la cause de l'industrie écossaise (c'étaient cette fois ses compatriotes qui l'avaient chargé de cette mission); enfin au port d'Ostende en 1788 pour examiner jusqu'à quel point les produits des manufactures britanniques pouvaient jouter et soutenir la concurrence avec les marchandises indiennes, dont cette ville de Flandre était alors le dépôt. Convaincu de la possibilité de la lutte, il en donna lui-même l'exemple en fabriquant des mousselines dont l'écoulement par le Brabant et la Flandre ouvrit à la Grande-Bretagne, où cette industrie naissait à peine, une mine inépuisable de richesse. L'acte parlementaire qui depuis 1783 allouait un droit de sortie à l'exportant de matières tissues allait expirer : il en obtint le renouvellement. Par lui, les droits d'accise sur le tabac subirent quelques modifications, qui bénéficièrent également au commerce d'importation, aux consommateurs et au trésor. Les négociants de Glascow, dont les propriétés en Amérique avaient été confisquées pendant la guerre, lui durent plus qu'à tout autre les indemnités qui leur rentrèrent. Enfin c'est lui qui fit adopter pour Londres le plan d'une halle aux cotons, franche de tout droit de vente. Tels sont les services que l'activité de Colquhoun avait rendus à l'Écosse, lorsqu'il vint en novembre 1789 se fixer à Londres, où bientôt des réformes salutaires annoncèrent sa présence. La police d'abord fixa son attention. On a peine à comprendre à quel point elle était négligée, et combien surtout les coupables, pour peu qu'ils eussent de l'argent à donner à leurs juges, pouvaient compter sur l'impunité. La Cité seule fournissait une exception à cette règle devenue proverbiale. C'était bien pis encore sur la Tamise, où, pour dévaliser les navires, on n'attendait pas qu'il fût nuit. On enlevait en plein midi le sucre et les autres denrées coloniales; on escamotait jusqu'aux voiles et aux ancres. Jamais flibustiers guettant les galions dans le golfe du Mexique ne firent aux gouvernements et au commerce autant de tort que cette piraterie fluviatile exercée à toute heure et par des milliers de mains dans un port l'entrepôt de l'univers. Aussi les publications de Colquhoun sur ces déprédations scandaleuses et sur les moyens de répression eurent-elles un succès extraordinaire, et stimulèrent-elles le gouvernement lui-même. Sept commissariats de police sur le modèle de ceux de la France commencèrent à purger la ville de tous ces aventuriers qui l'infestaient; à la surveillance dérisoire des magistrats de l'ancien régime fut substituée une surveillance sérieuse, sévère, perpétuelle, incorruptible. Trois cours prirent la place de ces tribunaux, dont jusqu'alors la devise avait été : *Justice à vendre*, et l'on ne vit plus les juges fermer les yeux, ouvrir les mains. Colquhoun lui-même fut un des nouveaux magistrats, et se montra digne de cette place par ses talents comme par son équité. En 1795, il découvrit une bande de cent trente faux-monnayeurs, qui non-seulement imitaient les espèces britanniques, mais encore fabriquaient un grand nombre de monnaies étrangères. Quant à la police sur la Tamise, l'établissement à Wapping d'un bureau spécial régi par deux magistrats, et servi par un nombre convenable de bateaux légers et d'agents de police, suffit pour faire disparaître les malfaiteurs. Philanthrope pratique, il s'occupait en même temps de prévenir l'insalubrité dans les manufactures de Spital-Fields; il indiquait et recommandait au public les moyens d'economiser les matières alimentaires, que leur excessive cherté mettait hors de la portée des classes pauvres; popularisait la préparation du hareng et des soupes économiques imaginées par l'ingénieuse charité des quakers. Nommé magistrat de police de Queen-Square, il n'eut que trop occasion, dans le désastreux hiver de 1800, de réaliser ce qu'il avait prêché : le succès qui couronna ses efforts fut la plus douce récompense de sa persévérance. Mais l'amélioration physique du sort des pauvres devient bien vite un non-sens si l'on n'améliore aussi leur moral et leur intelligence; car, de toutes les causes qui nuisent au bien-être de l'homme, aucune n'agit plus puissamment que l'ignorance et le défaut de principes. Convaincu que ces vérités sont vraies partout, en Angleterre comme en Ecosse, en Europe comme dans le nouveau monde, Colquhoun voulait que l'instruction, que l'éducation populaire marchassent de front avec les mesures physiques organisées pour le soulagement des misères présentes, et diminuassent la somme des misères futures. Zélé champion des écoles primaires, il publia plusieurs brochures pour en démontrer l'utilité, et fit fonder dans une rue de Westminster un établissement de ce genre pour trois ou quatre cents élèves des deux sexes. C'est dans un but analogue qu'en 1806 il provoqua de toutes les forces de son éloquence l'institution d'une banque de prévoyance. Au bout de soixante-dix années, dont quarante avaient été ainsi passées à chercher les moyens de rendre l'Ecosse plus riche, la machine gouvernementale plus régulière, la masse du peuple meilleure et plus heureuse, Colquhoun offrit en 1817 sa démission d'une magistrature que son grand âge le mettait dans l'impossibilité de remplir comme autrefois. Le ministre Sidmouth ne l'accepta que l'année suivante, et il accompagna cette annonce des expressions les plus flatteuses de regrets et de remercîments. Colquhoun vécut encore deux ans, et mourut le 25 avril 1820, à sa maison de Westminster. Son nom, partout respecté, avait depuis longtemps franchi les bornes de Glascow, dont l'université l'avait nommé docteur

en 1797; de l'Écosse, qui le comptait avec orgueil parmi ses plus illustres enfants, et de l'Angleterre, qui l'avait adopté. L'Europe voyait en lui un des hommes qui ont le plus efficacement servi le genre humain, quoique sans fracas et sans bouleversement; enfin les économistes le citaient comme une autorité. Ses ouvrages pourtant ne traitent jamais qu'accidentellement et par lambeaux de questions relatives à cette science, ou bien ils ne portent que sur des applications extrêmement concrètes des hauts principes abstraits que la science formule; mais partout dans les discussions, dans les solutions de questions, on sent que l'auteur plane sur sa matière et la domine, soutenu par les principes comme par des ailes de large envergure; et, sous ce qu'il dit, on sent, on devine les théories qu'il ne dit pas. On doit à Colquhoun : 1° *Situation des négociants de la Grande-Bretagne qui se sont trouvés en relations d'affaires avec l'Amérique avant la guerre*, 1787. 2° *Explications de la crise éprouvée dans la Grande-Bretagne par les manufactures de coton et de mousseline*, Londres, avril 1788. 3° *Observations sur les bénéfices que la compagnie des Indes orientales tire de ses importations, et sur les pertes qu'éprouve la nation par l'importation des produits qui peuvent être manufacturés dans la Grande-Bretagne*, Londres, avril 1788. 4° *Observations sur les moyens d'étendre la consommation des calicots, mousselines et autres ouvrages de coton qui sortent des ateliers de la Grande-Bretagne, et de venir pécuniairement au secours des manufacturiers*, novembre, 1788. 5° *Examen détaillé d'un plan tendant à restaurer les manufactures de coton par l'établissement dans la Cité de Londres d'un marché général, où seraient vendus aux enchères, à des époques fixes, tous les produits de l'industrie britannique qui s'applique aux cotons*, Londres, juillet 1788. 6° *Exposé succinct des faits et des circonstances qui ont trait aux souffrances et pertes des négociants domiciliés dans la Grande-Bretagne qui étaient en relations de commerce avec les États-Unis avant la dernière guerre*, Londres, juillet 1789. 7° *Résumé des faits relatifs à la naissance et aux progrès des manufactures de coton dans la Grande-Bretagne, accompagné d'observations sur les moyens d'étendre et d'améliorer cette précieuse branche de commerce*, Londres, juillet 1789. 8° *Grave Question nationale sur le principe de législation qui vient d'être introduit dans la présente loi sur les grains*, Londres, mai 1790. 9° *Réflexions sur les causes d'où provient la détresse actuelle du crédit commercial, et quelques idées sur les moyens de prévenir le retour du même mal*, Londres, 1793. 10° *Notice sur l'origine, les progrès et la situation actuelle de l'école de charité de la paroisse St-Nicolas*, Londres, 1793. 11° *Observations et Faits au sujet des cabarets*, etc., Londres, 1794. 12° *Plan pour procurer des secours importants aux classes pauvres, en levant sur elles, comme par souscription, de faibles sommes qui seraient employées à racheter les effets et les outils que d'honnêtes et industrieuses familles ont été forcées d'engager pour leur subsistance*, Londres, 1794. 13° *Idées en faveur du soulagement des classes laborieuses, ou démonstration de ce fait, qu'un impôt minime levé sur chaque famille peut avoir assez d'importance pour lui produire une économie considérable sur l'article du pain*, Londres, 1795. 14° *Traité de la police de Londres*, huit éditions en douze ans, 1795 à 1806, traduit en français par L. C. D. B., c'est-à-dire Jacques-Louis-Gui le Coigneux de Belabre, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est considéré en Angleterre comme ce qu'il y a de plus exact sur cette matière, et a souvent été cité dans les chambres et devant les tribunaux comme une autorite. 15° *Traité du commerce et de la police de la Tamise, contenant un historique du commerce du port de Londres, et l'indication des moyens propres à prévenir les déprédations qui s'y commettent*, Londres, 1800. 16° *Rapport sur les opérations du comité du café de Lloyd pour le soulagement des pauvres de Londres, depuis 1795 jusqu'en décembre* 1799, Londres, 1800. 17° *Traité des devoirs d'un constable*, etc., Londres, 1803. 18° *Nouveau Système d'éducation au profit de la classe laborieuse*, Londres, 1806, in-8°. C'est l'exposé des principes suivis à l'école de Westminster. 19° *Traité de l'indigence*, etc., 1808, in-8°. Colquhoun y présente le tableau général des travaux productifs auxquels peut se livrer l'industrie humaine, avec des vues pour l'amélioration morale, ainsi que pour le bien-être des ouvriers et des pauvres. 20° *Traité de la population, de la puissance*, etc., *de l'empire Britannique dans toutes les parties du monde, y compris les Indes orientales*, 1814; 2° édition, 1815, in-4°; traduit en partie sous le titre de *Précis historique de l'établissement et des progrès de la compagnie anglaise aux Indes orientales*, Paris, 1816, in-8°. VAL. P.

COLSON (JEAN-FRANÇOIS-GILLE), peintre, né à Dijon, le 2 mars 1733, était fils de Jean-Baptiste-Gille Colson, peintre en miniature et en pastel, né à Verdun, en 1680, et mort à Paris, en 1762. Colson le fils était neveu de Nicolas Dupuis, et petit-fils de Gaspard Duchange, tous deux habiles graveurs; il tenait, par les alliances de sa famille, à celle de l'illustre maréchal de Vauban. Transporté dès son enfance sous le beau ciel de la Provence, son père le mit à Avignon sous la direction du frère Imbert, qui avait acquis une sorte de célébrité dans la peinture. Obligé de se rendre à Grenoble, son père étant appelé dans cette ville, il s'y lia d'amitié avec les jeunes gens de l'école du génie. Ce fut alors que l'étude des mathématiques et celle de la géométrie l'occupèrent tout entier. Arrivé à Lyon, où son père s'était fixé, il s'appliqua sérieusement à la peinture, et y fit de sensibles progrès, surtout dans le genre du portrait, dont les principes lui furent donnés par Nonotte, peintre assez habile. A peine avait-il atteint l'âge de dix-neuf ans, que, curieux de voir la capitale et de se livrer au genre de l'histoire, il se rendit à Paris; mais ayant été présenté au prince de Bouillon, et l'affection que ce prince lui témoigna l'ayant en quelque sorte forcé de s'attacher à sa personne, il fut si souvent détourné de ses

grandes études, soit par les travaux qu'il fit à Navarre, comme architecte, sculpteur, peintre, ou même jardinier, qu'il se fixa au genre du portrait, dans lequel il obtint beaucoup de succès et de réputation. Navarre, ce site enchanteur, doit à Colson une grande partie de ses embellissements; il n'a cessé d'y travailler pendant les quarante ans qu'il a vécu avec M. de Bouillon, jusqu'à la mort de ce prince. Colson lui a peu survécu : il est mort à Paris, le 1er mars 1803, laissant différents ouvrages manuscrits sur la perspective et les beaux-arts. Son recueil de poésies indique du goût et de la facilité. L'auteur de cet article a publié une notice sur Colson dans les *Nouvelles des Arts* de M. Landon. Colson était père du comédien Bellecour. (*Voy.* ce nom.) P—E.

COLSON (JEAN-BAPTISTE), littérateur, fils du précédent, naquit à Paris, vers 1780. Employé dans les bureaux du ministère des cultes à l'époque de sa création, il partagea sa vie entre les devoirs de sa place et la culture des lettres, et mourut en mars 1825, à peine âgé de 45 ans. Il a publié, sous le pseudonyme *Every-One* (Quelqu'un) : *Tableau philosophique des peines morales, classées selon les trois siéges de nos sensations, l'esprit, le cœur et l'âme, depuis le plus léger sentiment de déplaisance jusqu'aux plus violentes agitations du désespoir*, 1820, une feuille in-plano. On connaît encore de lui : *la Vie de l'expérience et de l'observation ; mélanges*, Paris, 1824, in-12. M. Quesné a eu part à ce dernier ouvrage. W—s.

COLSON (LOUIS-DANIEL), né à Vienne-le-Château en Argonne, en 1734, fit ses études avec distinction dans l'université de Reims. Destiné au barreau et envoyé à Paris, il y fit son droit, travailla quelque temps chez un procureur, puis chez un notaire, mais renonça bientôt à la carrière des affaires pour s'adonner entièrement aux lettres. Il se contenta d'abord de surveiller l'impression des éditions de quelques bons ouvrages, et se lia avec plusieurs littérateurs, tels que Crébillon fils, Pechméja, Dubreuil, Pidansat de Mairobert, etc. Lorsque Grosier eut publié le prospectus de l'*Histoire générale de la Chine* du P. de Mailla, Deshauterayes, chargé de la révision, confia d'abord à Colson le soin de l'impression; mais Deshauterayes, devenu propriétaire de l'ouvrage, et voyant que ce travail de révision était trop fort pour un seul homme, s'adjoignit pour rédacteur Colson, qui rédigea six des volumes de cet ouvrage. (Ce sont les t. 2, 4, 6, 8, 10 et 11.) Colson, toujours modeste, ne voulut pas qu'on mît son nom sur les frontispices des volumes. (*Voy.* DESHAUTERAYES et MAILLA. Colson a fait plusieurs autres travaux pour le même traducteur. Ce fut lui qui fit imprimer et acheva les *Aventures d'Abdalla* (*voy.* J.-P. BIGNON), et revit l'édition de *Tarsis et Zélie*, de 1774. Avant la révolution, Colson était secrétaire du Grand-Orient de France; lors de la suppression et de la clôture des loges maçonniques, il obtint une place de garde-magasin à la Rochelle; cette place ayant été supprimée, il revint à Paris où il est mort le 18 mai 1811. A. B—T.

COLSTON (ÉDOUARD), négociant anglais, recommandable par sa bienfaisance, naquit le 2 novembre 1636, à Bristol. Son père faisait avec l'Espagne le commerce d'huile et des fruits. Colston le continua, et résida quelque temps dans ce pays avec deux de ses frères qui y furent assassinés. La bienfaisance, dont Colston donna tant de preuves, et qui paraît avoir été une vertu commune à toute sa famille, a donné lieu à un conte, généralement répandu, et très-propre à flatter les préjugés nationaux et religieux des Anglais. On prétendit que les trois frères, disputant en Espagne avec les catholiques sur leurs religions respectives, avaient entendu reprocher à la religion réformée de ne s'être jamais distinguée par de grands exemples de bienfaisance; sur quoi ils répondirent que, s'il plaisait à Dieu de les ramener sains et saufs en Angleterre, ils laveraient leur religion de ce reproche. Deux des trois frères furent assassinés par des bandits peu de temps après; Édouard, qui eut peine à échapper au même sort, revint en Angleterre avec une fortune considérable, qu'il augmenta par le commerce, et dont il consacra la plus grande partie à des œuvres de bienfaisance, telles que de fonder des écoles, doter ou enrichir des hôpitaux, améliorer le sort du clergé pauvre, etc. La somme de ses charités publiques se monte à 17,000 liv. sterl. une fois payées, et près de 2,000 liv. sterl. de revenu en fondations toujours subsistantes. Il dépensait presqu'autant en charités particulières; il ne donnait jamais aux mendiants, mais s'informait avec soin des nécessités cachées. Il portait dans ses affaires un ordre scrupuleux, il ne fit jamais assurer aucun de ses bâtiments, et n'en perdit jamais aucun. Il mourut le 11 octobre 1721, âgé de près de 85 ans, laissant, entre autres legs charitables, 85 guinées pour être partagées entre quatre-vingt-cinq pauvres vieillards, autant qu'il avait vécu d'années. C'était un homme d'un caractère doux, égal, circonspect, et de mœurs exemplaires. X—s.

COLTELLINI (AUGUSTIN), né à Florence, le 17 avril 1613, d'une famille noble, originaire de Bologne, n'avait encore que dix-huit ans, lorsqu'en 1631, il fonda dans sa propre maison la célèbre académie des *Apatisti*. Des jeunes gens studieux venaient s'y exercer à la poésie et à l'éloquence. S'étant lui-même consacré à la jurisprudence, il prit ses degrés, fut reçu docteur, et se livra en même temps aux exercices du bareau et à l'enseignement de la science des lois, dont il démontrait chez lui les principes à la jeune noblesse; mais il ne put soutenir longtemps cette vie fatigante, et, renonçant à tout le reste, il se donna aux soins de l'académie qu'il avait fondée, et à laquelle se firent bientôt inscrire les premiers littérateurs, non-seulement de l'Italie, mais encore des pays étrangers. Après sa mort, cette académie fut placée par le grand-duc Cosme III dans l'université de Florence, avec une forme et des règlements particuliers. Coltellini a publié plusieurs opuscules, tant en prose qu'en vers, où il faisait briller beaucoup de goût et de connaissances littéraires. Il était membre de l'académie de la Crusca, et fut quatre fois consul de l'académie florentine. Il a été loué par

un grand nombre d'écrivains. On trouve dans les *Fastes consulaires* de Salvino Salvini les détails les plus circonstanciés sur cette académie des *Apatisti*, dont Coltellini fut le fondateur, et qui lui a fait plus de réputation que ses écrits. Coltellini est mort à Florence, le 26 août 1693. R. G.

COLUCCIO (SALUTATO). *Voyez* SALUTATO (Coluccio).

COLUMBA (Saint), renommé dans l'histoire d'Écosse comme fondateur d'un monastère à Icolmkill, et comme l'apôtre le plus zélé pour la conversion des Pictes septentrionaux, naquit en Irlande, en 521, et, à ce qu'on croit, à Gartan, dans le comté de Syrconnel. Après être entré dans les ordres en Irlande, où il devint même abbé, il se rendit en Écosse et reçut de Bridius, fils de Meilochon, roi des Pictes régnant à cette époque, l'île de Hij ou Hy, une des Western, qui fut depuis appelée Icolmkill, et devint le lieu de sépulture des rois d'Écosse. Ce fut là qu'il fit bâtir un monastère dont il fut abbé, et qui, pendant plusieurs siècles, continua d'être le principal séminaire de la Bretagne septentrionale. Columba s'acquit une telle influence que ni le roi ni le peuple ne faisaient rien sans son consentement. Il mourut dans ce monastère, le 9 juin 597, et son corps fut enseveli dans l'île; mais, suivant quelques écrivains irlandais, il fut ensuite transporté à Down dans l'Ulster, et placé dans le même caveau (*vault*) avec les restes de St. Patrick et de St. Bridgit (*St. Bridgit*). De ce monastère, dont il reste encore quelques vestiges, et d'un autre qu'il avait fondé auparavant en Irlande, en naquirent plusieurs autres, d'où sont sortis des hommes distingués. Mais tels ont été les ravages du temps et les révolutions de la société, que cette île, qui avait été autrefois « le flambeau « (*the luminary*) des régions calédoniennes, où de « sauvages clans et des bandits barbares (*roving « barbarians*) avaient pu recevoir les bienfaits des con- « naissances humaines et les bénédictions de la reli- « gion, » ne possédait plus, lorsque le docteur Johnson la visita en 1773, ni école, ni temple, et seulement deux habitants qui pouvaient parler anglais, et pas un seul qui pût écrire ou lire. — On peut consulter sur Columba : *Mackenzie's Scotch writers*; *Butler's Lives of the Saints*; *Britannia Sancta*; *Johnson's Journey to the Western Isles*. D—z—s.

COLUMBA (GÉRARD), médecin, né à Messine, florissait en Italie vers le milieu du 16e siècle. Son savoir, son éloquence, joints à un grand fonds de modestie, lui firent une si grande réputation, que l'université de Padoue l'attira dans ses écoles, où il enseigna la médecine avec distinction. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio proto-medico in hoc Siciliæ regno, ad excellent. philosophiæ et medicinæ doctorem dom. Paulum Crino*, Messine, 1589, in-8°; 2° *de Febris pestilentis Cognitione et Curatione. Disputationum medicinalium libri duo, in priore agitur de stellarum in fluxibus, adversus Joannem Picum Mirandulanum, in posteriore de abusibus phænigmatum, de febre pestilenti*, Messine, 1596, in-4°; reimprimés à Francfort, en 1601 et 1608, in-8°. P—R—L.

COLUMBI (JEAN), né à Manosque, en Provence, en 1592, fit ses études à Avignon, entra en 1608 dans l'ordre des jésuites, professa successivement la rhétorique, la philosophie, la théologie scolastique, la théologie morale, enfin, expliqua les saintes Écritures dans le collége de Lyon, où il mourut, le 11 décembre 1679. On a de lui : 1° *Virgo Romigeria, seu Manuascensis*, Lyon, 1638, in-12 : c'est l'histoire d'une image de la Vierge qui était en vénération à Manosque; la *Bibliothèque hist. de la France* en cite une édition française de la même date et du même format; 2° *de Rebus gestis episcoporum Valentinorum et Diensium libri quatuor*, Lyon, 1638, in-4°, réimprimé en 1652, par les soins de J.-C. Gelase Leberon, évêque de Valence et de Die; 3° *de Rebus gestis episcoporum Vivarensium libri quatuor*, 1651, in-4°; 4° *de Rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor*, 1656, in-4°; 5° *de Manuesca, urbe Provinciæ libri tres*, 1663, in-12 : c'est l'histoire de la patrie de l'auteur; 6° *Guillelmus junior comes Forcalquerii*, 1663, in-12; 7° *Noctes Blancalandanæ*, 1660, in-4° : c'est un supplément au *Gallia christiana* de Ste-Marthe; 8° *de Rebus gestis episcoporum Sistariensium*, 1663, in-8°; 9° *Quod Joannes Montlucius non fuerit hæreticus*, 1640, in-4°; 10° *Dissertatio de Blancalanda cœnobio et Lucerna in pago Abrincensi*, 1669, in-4° : l'abbaye de Blanchelande était au diocèse de Coutances; 11° *Opuscula varia*, 1668, in-fol., contenant, outre tous les ouvrages précédents : 1° *Dissertatio de Carthusianorum initiis*, où il raconte la fable du chanoine ressuscité; 2° *de Origine congregationis S. Rufi*; 3° *de Simianea gente libri quatuor* : c'est la généalogie de la maison de Simiane; 4° *Appendix ad libros episcop. Valent. et Diensium*; 5° *Appendix ad Noctes Blancalandanas*; 6° *Dissertatiuncula de incorruptione corporis Philibertæ a Sabaudia ducissæ Nemoresii*; 7° *Appendix ad Guillelmum juniorem*; 12° *Commentaria in Sacram Scripturam*, t. 1er, Lyon, 1656, in-fol. L'ouvrage entier devait avoir 12 vol. Le style du P. Columbi est dur et embarrassé, et, en général, il montre plus d'érudition que d'esprit. — Un autre COLUMBI (*Dominique*), jacobin, mort le 5 octobre 1696, a publié : *Histoire de Ste. Madeleine, où est solidement établie la vérité qu'elle est venue et décédée en Provence*, Aix, 1688, in-12. A. B—T.

COLUMBUS (JONAS), théologien suédois, du 17e siècle. Ayant été nommé pasteur en Dalécarlie, il prit plusieurs mesures pour donner plus de décence et de dignité au culte public dans cette province éloignée, et il s'attacha surtout à introduire dans les églises une musique convenable. Il laissa un fils nommé *Samuel*, qui cultiva les lettres, et que les Suédois comptent parmi les créateurs de leur poésie. Le recueil des œuvres de Sam. Columbus fut publié en 1687 par Jacques Reenstierna. C—AU.

COLUMELLE (LUCIUS JUNIUS MODERATUS), le plus savant agronome de l'antiquité, naquit à Cadix, et vécut sous le règne de l'empereur Claude : il a composé ses ouvrages vers l'an 42 de notre ère. Columelle était un grand propriétaire; il dirigea lui-même l'administration de ses biens et la culture de

ses terres. Voulant acquérir plus de connaissances, il voyagea dans les diverses parties de l'empire romain pour en connaître toutes les productions, ainsi que les différentes méthodes de cultiver, et tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie rurale. Il parcourut avec soin, non-seulement l'Espagne (sa patrie) et l'Italie, mais encore plusieurs provinces de l'Asie, particulièrement la Cilicie et la Syrie. S'étant fixé à Rome, ce fut dans cette capitale qu'il écrivit ses ouvrages. Columelle avait aux environs de Cadix un oncle qui avait le même goût pour l'agriculture, et il dit que cet oncle, pour améliorer la qualité de la toison de ses troupeaux, avait fait venir de la Mauritanie, province d'Afrique, des béliers à laine fine, pour les croiser avec des brebis d'Espagne, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. On pourrait croire que c'est de là qu'est provenue la belle race des mérinos. L'ouvrage de Columelle est intitulé : *de Re rustica ;* il est divisé en 12 livres, dont le 10e est en vers; C'est un poëme sur la culture des jardins. Toutes les parties de l'agriculture et de l'économie rurale y sont présentées d'une manière agréable. L'auteur commence par des vues générales, et termine par une sorte de calendrier agricole, en indiquant les différents travaux à faire, suivant l'ordre des saisons. Dans la préface, Columelle rappelle les temps heureux où la république était florissante et l'agriculture en honneur, et il se plaint de l'avilissement où cet art était tombé. Il dit qu'il voyait des ecoles très-fréquentées par les rhéteurs, les géomètres, les musiciens, les cuisiniers et les coiffeurs ; il s'étonne que le premier des arts, l'agriculture, fût le seul pour lequel il ne voyait ni maîtres ni disciples. L'ouvrage de Columelle est précieux pour les préceptes qu'il renferme ; son style se ressent de la latinité et du bon goût du siècle d'Auguste. Les Romains apprécièrent le mérite de ce savant agronome ; Sénèque le cite et Pline en fait l'éloge. Il a fait aussi un traité *de Arboribus*, que l'on imprime ordinairement avec le précédent ouvrage, et qui forme alors un 13e livre. La première édition fut faite à Venise, chez Jenson, en 1472 ; elle porte ce titre : *Rei rusticæ Authores varii, Cato, Varro, Columella, Palladius Rutilius*, in-fol., très-rare ; la seconde, dans la même ville, en 1482, in-fol. ; la troisième à Bologne, avec des explications et des commentaires, par Béroalde, Bologne, 1494, in-fol. ; et à Paris, Robert Estienne, 1543, in-8°. L'édition la plus complète et la plus exacte porte ce titre : *Rei rusticæ Scriptores veteres latini, cum notis variorum et ex nova Matth. Gesneri recensione*, Leipsick, 1735, 2 vol. in-4°. Les deux ouvrages de Columelle ont été imprimés seuls à Strasbourg, en 1543, in-8°, à Lyon, en 1548, in-8° ; ils ont été publiés avec des interprétations par J.-B. Pio, à Bologne, en 1520, in-fol. Ils ont été traduits en allemand, en italien, et enfin en français par Claude Cotereau, chanoine de Notre-Dame à Paris, en 1551, in-8°. Cette traduction fut réimprimée avec des corrections, sous le titre suivant : *les Douze Livres de Lucius Junius Moderatus Columelle, traduits du latin en françois, par feu maistre Claude Cotereau, chanoine de Paris ; la traduction duquel ha esté soingneusement reveue et en la pluspart corrigée et illustrée de doctes annotations, par maistre Jean Thierry de Beauvoisis*, Paris, 1552, 1555, 1556, in-4°. Cette traduction, quoique fort ancienne, est préférée à celle que Saboureux de la Bonneterie en a donnée en 1771 et 1772, sous ce titre : *l'Économie rurale de Columelle*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°, qui font aussi partie de la collection des agronomes latins, dont le même auteur a publié la traduction sous le titre général d'*Économie rurale, par Caton, Varron, Columelle, Palladius et Végèce*, Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8°. Le 10e livre de Columelle a été imprimé séparément plusieurs fois. Favolle en a publié la traduction en vers français, par L.-Th. Hérissant, dans le *Magasin Encyclopédique* de mars 1813. Par reconnaissance pour les utiles travaux de Columelle, et par la considération qu'il était né en Espagne, MM. Ruiz et Pavon, auteurs de la *Flore du Pérou*, ont donné à un genre de plantes de ces contrées le nom de *Columellia*. D—P—s

COLUMNA. *Voyez* COLONNA.

COLUTHUS, poëte grec, né à Lycopolis, dans la Thébaïde d'Égypte, selon Suidas, vivait sous l'empereur Anastase, vers la fin du 5e siècle. Il avait écrit un poëme en 6 livres, intitulé *les Calydoniaques*, un autre nommé *les Persiques*, et des éloges en vers. On le croit aussi l'auteur d'un petit poëme de *l'Enlèvement d'Hélène*, retrouvé à Otrante par le cardinal Bessarion. Il fut imprimé pour la première fois chez les Alde, à la suite de Quintus Calaber, Venise, sans date (vers 1505), in-8° ; et réimprimé par Henri Estienne, avec les autres poëtes héroïques grecs, 1562, in-fol. ; à Genève, dans le *Corpus Poet. græc.*, 2 vol. in-fol., 1614 ; séparément, par les soins de Lennep, Leuwarden, 1747, in-8°, édition justement estimée ; avec les mêmes notes et toutes les variantes, Leipsick, 1825, in-8°. Il a été traduit en français par Dumolard, avec des remarques historiques et mythologiques, Paris, 1742, petit in-12 ; par Stan. Julien, avec des scolies inédites, des notes critiques, philologiques, etc., et quatre versions, en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, Paris, 1822, grand in-8°, fig. et fac-simile ; par M. Courtin, avec la *Mort de Pâris et d'Œnone*, poëme, et des poésies anacréontiques, traduites de l'italien, Paris, 1825, in-8°. On a encore une autre traduction française de l'ouvrage de Coluthus, par Scipion Allut, dans les *Nouveaux Mélanges de poésies grecques* (Amsterdam et Paris, 1779, in-8°), réimp. dans le t. 2 de la *Bibliothèque choisie de contes, de facéties, et de bons mots* (Paris, 1786, 9 vol. in-8° et in-18). Il a été traduit en italien par Théodore Villa (Milan, 1752) ; édition assez curieuse par les notes sur le texte original, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, et par l'addition des discours d'Isocrate et de Gorgias au sujet d'Hélène (1). Harles,

(1) Barthélemy Gamba partage l'opinion de M. Amar-Duvivier sur le mérite de la traduction de Théodore Villa. Selon lui, elle parut d'abord en 1749, in-12, et ensuite avec des notes et des corrections, en 1753, in-8°. Gio-Corradino dell Aglio en avait déjà fait paraître une en 1741, à Venise, in-4° ; il s'est astreint à n'employer que le même nombre de mots contenus dans le texte origi-

qui a fait imprimer le poëme de Coluthus, avec des notes, à la suite de son édition du *Plutus* d'Aristophane (Nuremberg, 1776, in-8°), a prouvé, dans quatre dissertations académiques sur Coluthus, combien les défauts en tout genre l'emportent sur les beautés dans cet auteur, qu'il appelle un inepte imitateur d'Homère. A—D—R.

COLVENER (GEORGE), docteur en théologie, prévôt de la collégiale de St-Pierre de Douai, et chancelier de l'académie de la même ville, naquit à Louvain, en 1564, et mourut en 1649. Il a publié : 1° *Joh. Niederi Formicarium*, Douai, 1602, in-8°, avec des notes ; 2° le *Chronicon Camaracense et Atrabatense* de Balderic, Douai, 1615, in-8° (*voy.* BALDERIC) ; 3° l'*Historia Remensis ecclesiæ* de Flodoard, Douai, 1617, in-8°, avec des notes et la vie de Flodoard ; 4° *Rhabani Mauri Opera*, Cologne, 1627, 6 vol. in-fol. ; 5° l'ouvrage de Thomas de Cantipré, intitulé *Miraculorum et Exemplorum memorabilium libri duo*, Douai, 1605, 1627, in-8°, avec la vie de l'auteur ; 6° *Kalendarium SS. V. Mariæ novissimum, ex variis Syrorum, Æthiopium, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis, concinnatum*, Douai, 1638, 3 vol. in-8°. C. T—Y.

COLVIUS (ANDRÉ), né à Dordrecht, en 1549, fit de très-bonnes études à Leyde, et se destina au ministère pastoral des Églises réformées. Ayant accompagné en 1620 l'ambassade hollandaise à Venise, il se lia particulièrement dans cette ville avec le célèbre Fra Paolo Sarpi. Colvius a joui, tant à l'étranger qu'au sein de sa patrie, de la considération des hommes les plus instruits de son temps. Claude Saumaise lui a adressé son *Epistola de cæsarie virorum et mulierum coma*, Leyde, 1644, et il a orné son portrait de vers latins extrêmement flatteurs. Dans le recueil de Jean Beverwick, sur la question *de Vitæ termino fatali an mobili*, on trouve une lettre de Colvius. Il a traduit de l'italien en latin une *Histoire de l'Inquisition*. — *Pierre* COLVIUS, né à Bruges, en 1567, se distingua parmi les humanistes du 16e siècle. Il a donné une bonne édition d'Apulée, Leyde, 1588, in-8°, avec des notes qui ont été réimprimées dans l'édition d'Oudendorp. On lui doit aussi de savantes notes sur Sidonius Apollinaris, publiées avec cet auteur à Paris, en 1598, in-8°. Colvius cultiva avec succès la poésie latine ; on en trouve des preuves dans les *Deliciæ Poetarum Belgicorum*, 1re partie, p. 9[illegible] et suivantes. Il mourut d'un coup de pied d'une mule à Paris, en 1594. Janus Dousa a fait allusion à ce fatal accident, peu digne d'un éditeur de l'*Asinus aureus*, dans les deux derniers vers d'une longue épitaphe qu'il lui a consacrée. M—ON.

COLWIL (ALEXANDRE), théologien écossais, né en 1620, près de St-André, dans le comté de Fife, et élevé à l'université d'Edimbourg, dont il fut nommé principal en 1662. Il mourut à Édimbourg, en 1676. Ses traités de controverse sont presque entièrement oubliés ; mais un ouvrage qui a conservé plus de réputation, c'est son poëme intitulé l'*Hudibras écossais*, écrit dans le genre de Butler. Ce poëme, assez peu connu en Angleterre, est encore fort estimé aujourd'hui en Écosse, au grand scandale des presbytériens, contre lesquels il est dirigé. X—S.

COMAZZI (JEAN-BAPTISTE), auteur d'un ouvrage intitulé *de la Morale des princes*, qui a été traduit en français (par Dupuy Demportes), et en anglais par Guillaume Hatchett, Londres, 1729. Le traducteur anglais donne à Comazzi le titre de comte et celui d'historiographe de S. M. l'empereur. Nous n'avons pu découvrir aucune particularité sur le lieu et la date de la naissance de cet écrivain. Sa *Morale des princes* consiste en un choix des traits les plus remarquables de la vie des empereurs romains, depuis César jusqu'à Constance Chlore, et chaque trait donne lieu à des réflexions morales qui annoncent un esprit sage et éclairé. S—D.

COMBABUS, jeune homme de la plus grande beauté, était l'un des favoris de Séleucus Ier, roi de Syrie. Stratonice, femme de ce prince, étant tombée malade, crut que c'était une punition de sa négligence à exécuter l'ordre que la déesse de Syrie lui avait donné en songe, de lui bâtir un temple à Bambycé, ville sur les bords de l'Euphrate. Elle pria son époux de lui permettre d'aller exécuter cet ordre, et Séleucus désigna Combabus pour l'accompagner. Ce jeune homme, connaissant l'esprit des cours, fut alarmé de ce choix, et fit tout ce qu'il put pour le faire porter sur un autre ; n'ayant pu y réussir, il demanda quelques jours pour mettre ordre à ses affaires. S'étant fait eunuque, il embauma ce qu'il avait retranché de son corps, l'enferma dans une boîte, qu'il scella de son sceau, et la confia au roi comme contenant ce qu'il avait de plus précieux : il partit ensuite. Comme la reine voulait faire construire un temple magnifique, son séjour à Bambycé fut très-long ; presque toujours avec Combabus, dont elle ne pouvait s'empêcher de remarquer la beauté, elle en devint éperdument amoureuse, et lui fit l'aveu de sa passion. Combabus lui ayant fait connaître l'impossibilité où il était de la satisfaire, l'amitié prit la place de l'amour, et Stratonice ne quittait plus Combabus. Les envieux ne manquèrent pas de rendre compte au roi de ce qui se passait, et de le faire de la manière la plus envenimée. Séleucus, transporté de fureur et de jalousie, lui donna ordre de revenir sur-le-champ, le fit mettre aux fers dès son arrivée, le fit ensuite comparaître en présence de ses courtisans, et l'ayant accablé de reproches, il le condamna à mort. Combabus, sans se déconcerter, demanda au roi le dé-

nal, et il critique amèrement, dans sa préface, Salvini, Marchetti, Corsini, Regnier, Lazzarine et autres traducteurs d'Homère, de Sophocle et d'Anacréon. Une autre traduction italienne de l'*Enlèvement d'Hélène*, faite par Ant.-M. Salvini, avec des notes de Bandini, a été publiée en 1765. Enfin Bodoni a donné à Parme, en 1795, in-fol., une magnifique réimpression de Coluthus, en grec, latin et italien. Il existe en anglais trois traductions de Coluthus ; la première, publiée en 1701, par Edouard de Sherborne, est principalement recommandable par de savantes notes ; la seconde, due à Faukes et à un anonyme, est de 1780 ; la troisième, inférieure à la précédente, est l'ouvrage d'un auteur anonyme qui l'a fait paraître en 1786. D—z—s.

pôt qu'il lui avait confié : cette boîte ayant été apportée, il l'ouvrit, fit voir les preuves de son innocence, et raconta tout ce qui s'était passé. Séleucus le combla de caresses, et fit mourir sur-le-champ ses accusateurs. Combabus lui demanda la permission d'aller achever le temple qu'il avait commencé, et d'y consacrer le reste de ses jours au service de la déesse. Le roi y consentit, et lui fit ériger dans le temple même une statue en bronze, qui fut exécutée par Hermoclès, Rhodien. Cette histoire, tirée du traité *de Syria Dea*, attribué mal à propos à Lucien, peut bien ne pas être vraie dans tous ses détails; mais il ne faut pas la rejeter entièrement, car il paraît constant que le temple dont il est question fut bâti sous le règne de Séleucus Ier, qui, suivant Elien, donna le nom d'Hiérapolis à la ville de Bambycé. C—n.

COMBALUSIER (François de Paule), né en 1713, à St-Andéol, en Vivarais, se livra de bonne heure à l'étude de la médecine, et ses progrès furent si rapides, qu'il obtint le doctorat à l'âge de dix-neuf ans, à l'université de Montpellier. Il fit dans cette ville des cours publics, et publia quelques opuscules intéressants, parmi lesquels on distingue son *Mémoire sur les eaux minérales de St-Laurent en Vivarais*. Nommé successivement aux deux chaires de la faculté de Valence, il les occupa d'une manière distinguée, mais pendant fort peu de temps. C'est pour briller sur un théâtre plus vaste qu'il se rendit à Paris, où il fut reçu docteur en 1750, après avoir soutenu et gagné un procès avec la faculté, qui refusait de lui accorder certaines dispenses. Choisi en 1755 pour professer la pharmacie aux écoles de médecine, Combalusier déploya de grandes connaissances, ornées de tous les charmes de l'élocution. Il mourut le 24 août 1762. Ce médecin, estimable d'ailleurs, montra beaucoup trop d'acharnement dans la dispute scandaleuse qui, durant plus d'un siècle, arma l'un contre l'autre deux professions naturellement amies. Il suffira de citer un des nombreux pamphlets sortis de la plume de Combalusier : *les Prétextes frivoles des chirurgiens, pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes et dans leurs conséquences*, Paris, 1748, in-4°. On doit regretter qu'un homme de mérite ait consacré à de vaines disputes des moments précieux que la science réclamait. Combalusier avait une sorte de prédilection pour la polémique; il aimait singulièrement à plaider. Non content d'avoir attaqué les chirurgiens, il a écrit contre Astruc et plusieurs autres de ses collègues. Il s'est déclaré l'avocat de la faculté; il a rédigé des défenses, des mémoires, des requêtes; mais sa réputation est établie sur des titres plus solides : 1° *Pneumato-pathologia, seu Tractatus de flatulentis humani corporis affectibus*, Paris, 1747, in-8°. Le docteur Jault en a donné une traduction française en 2 vol. in-8°, Paris, 1754. Cet ouvrage est encore lu et consulté avec fruit, malgré les immenses progrès de la physiologie et de la pathologie. 2° *Observations et Réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres, où l'on examine et l'on tâche d'éclaircir l'histoire, la théorie et le traitement de cette maladie*, Paris, 1761, in-12. Combalusier proscrit l'usage des émollients, et adopte la méthode suivie à l'hospice de la Charité de Paris, qui consiste essentiellement dans l'emploi des drastiques. C.

COMBAULT (Charles de), baron d'Auteuil, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, en 1670, est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de France, et qui, à raison de leur utilité, auraient dû lui mériter quelques marques de souvenir des biographes : 1° *Discours abrégé de l'Artois, membre ancien de la couronne de France, et de ses possesseurs, depuis le commencement de la monarchie*, Paris, 1640, in-4°. L'auteur paraît avoir eu pour but, dans cet ouvrage, de flatter le cardinal de Richelieu, qu'il faisait descendre, par les femmes, de Louis VIII et de Robert, comte d'Artois. 2° *Histoire des ministres d'État qui ont fleuri sous les rois de la troisième lignée*, Paris, 1642, in-fol., et 1667, 2 vol. in-12. Il en annonçait 3 parties, mais il n'a paru que la 1re, qui contient les vies de dix-huit ministres, depuis Eudes, en 887, jusqu'à Charles le Bel, en 1327, et des dissertations assez curieuses sur l'ancien étendard nommé *chappe de St. Martin*, sur le *dapifer* ou sénéchal, sur le connétable de France, le maréchal de France, le chancelier et le chambellan. 3° *Blanche, infante de Castille, mère de St. Louis, reine et régente de France*, Paris, 1644, in-4°. Combault s'est proposé de prouver que les femmes, exclues de la couronne par nos lois, ne sont point cependant étrangères aux affaires de l'État, et que plusieurs de nos reines ont montré de grands talents pour l'administration : c'était, comme on voit, une apologie de la régence d'Anne d'Autriche. 4° *Le Vrai Childebrand*, en réponse au traité injurieux de J.-J. Chifflet, contre le duc Childebrand, frère du prince Charles Martel, et duquel descend la maison de Hugues Capet, Paris, 1659, in-4°. Le traité de Chifflet, intitulé : *Vindiciæ Hispanicæ*, entrepris pour prouver que Hugues Capet ne descend pas en ligne masculine de Charlemagne, et que, du côté des femmes, la maison d'Autriche précède celle de France, lui attira un grand nombre d'adversaires. (*Voy.* David Blondel.) Chifflet s'attacha à réfuter le système de Blondel dans son *Verum Stemma Childebrandinum*, Anvers, 1654, in-fol. C'est à cet ouvrage que Combault répondit par son *Vrai Childebrand*. Il y établit l'existence de ce prince et sa descendance jusqu'à Hugues Capet; il se montre très-savant dans cet ouvrage, et non moins habile critique que bon Français. Chifflet lui opposa, la même année, les *Mémoires des siècles passés, contre le faux Childebrand, au Philosophe inconnu, ou le faux Childebrand relégué aux fables*, Bruxelles, 1659, in-4°. Le point de la discussion a été examiné encore depuis par plusieurs savants (*voy.* Childebrand), et il n'en reste pas moins un des plus embrouillés de notre histoire. W—s.

COMBE (la). *Voyez* Lacombe.

COMBE (Charles), archéologue anglais, né à Londres, le 23 septembre 1743, étudia la médecine dans les hôpitaux, sous son père, qui était pharma-

cien. Il lui succéda, en 1768, dans cette branche lucrative de commerce, puis, en 1783, c'est-à-dire à l'âge de quarante ans, il voulut exercer la médecine; mais, n'ayant étudié dans aucune université, il ne put obtenir de degrés à Oxford ou à Cambridge. Il se fit donc recevoir licencié à Glascow, comme son ami Hunter s'y était fait recevoir docteur, et à son exemple il se voua spécialement à la pratique des accouchements. Outre la clientèle nombreuse que lui valut son expérience, il eut les titres de médecin ordinaire, puis de médecin extraordinaire de l'hôpital des femmes en couches, dans Brownlow-Street. Mais la médecine n'était pas sa science favorite. L'archéologie et surtout la numismatique occupaient tous les instants qu'il pouvait dérober à ses malades. L'admirable cabinet de médailles du docteur Hunter était son séjour de prédilection; et dans ce musée magnifique, qui le disputait aux plus belles collections de l'Europe, il fut à même de puiser une instruction que les traités les plus savants ne peuvent pas toujours donner. Hunter en mourant (1783) laissa, par une clause formelle de son testament, la jouissance de son cabinet de médailles à Combe, Pitcairn, Fordyce, et à son neveu Bailie, pour trente ans. Malheureusement, par suite de quelques rivalités et dissensions, cette disposition devint illusoire pour Combe; mais il survécut assez longtemps à son ami pour exploiter toutes les richesses dont il laissait l'usufruit au docte triumvirat. Combe mourut à Londres, le 18 mars 1817. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Index nummorum omnium imperatorum, Augustorum et Cæsarum, a Julio Cæsare usque ad Posthumum, qui tum in urbe Roma et coloniis quam in Græcia, Ægypto et aliis locis, ex ære magni moduli signabantur*, Londres, 1775, in-4°. Ce titre indique l'intention de l'auteur, qui voulait effectivement donner la suite de toutes les médailles jusqu'à Posthume, mais qui n'a poussé son travail que jusqu'à Domitien. Quoique ce qui manque soit justement ce qui promettait la plus ample moisson de renseignements précieux, dont quelques-uns sont totalement inconnus, ce catalogue est un des ouvrages classiques indispensables à quiconque s'occupe de numismatique. 2° *Nummorum veterum populorum et urbium in Museo Gulielmi Hunter Descriptio*, Londres, 1782, in-4°. Cet ouvrage, bien plus important encore que celui qui précède, est plus détaillé, plus savant, et contient soixante-cinq planches qui toutes représentent des médailles inédites. On ne peut s'empêcher de regretter amèrement, en étudiant ce recueil, que la carrière dans laquelle Combe entrait avec tant d'éclat ait été tout d'un coup comme fermée pour lui. 3° Une édition *variorum* d'Horace, Londres, 1792-93, 2 vol. in-4°. Sous le rapport typographique, c'est un chef-d'œuvre. Le texte est celui de Gesner, auquel on a joint l'index des notes choisies parmi celles des meilleurs commentateurs et des variantes recueillies sur sept manuscrits du musée Britannique; mais les citations grecques sont souvent fautives; et le docteur Parr, qui d'abord devait donner l'édition en commun avec Homer et Combe, releva très-amèrement toutes les imperfections que la critique pouvait reprocher au malencontreux éditeur. Combe répondit, Parr riposta : les ennemis des deux ex-amis s'amusèrent de cette polémique. Au reste, c'est à Combe seul que les défauts et les mérites de cette édition doivent être attribués, car son collaborateur l'avait aussi quitté avant la fin du 1er volume. VAL. P.

COMBE (MARIE-MADELEINE DE CYZ DE), née de parents nobles à Leyde, en 1656, fut élevée dans le calvinisme, et épousa, à l'âge de dix-neuf ans, Adrien de Combé, gentilhomme hollandais, qui joignait à de grandes richesses une humeur violente et déréglée. Marie de Cyz, qui n'avait pas encore une patience à toute épreuve, demanda sa séparation, et l'obtint après dix-huit mois de mariage. Combé mourut l'année suivante. La jeune veuve avait de la beauté, un esprit solide et des qualités aimables. Divers partis se présentèrent; mais elle craignit une seconde servitude, et renonça pour jamais à se marier. Elle suivit en France sa sœur et son beau-frère, tomba malade, abjura le calvinisme, et se vit abandonnée de ses parents sur une terre étrangère. La Bermondière, curé de St-Sulpice, pourvut à ses besoins et lui obtint une pension de 200 livres sur les économats. Alors elle vendit ses riches habits, acheta une pièce de bure, et s'en fit une robe longue et serrée, avec un capuchon qui lui couvrait la tête. Elle se logea dans la rue du Pot-de-Fer; et bientôt la prière et les œuvres de charité, la haire, les cilices, des ceintures de fer à trois rangs de pointes, les disciplines, les veilles, des jeûnes presque continuels occupèrent et remplirent le cercle de ses jours. Quelques jeunes filles, revenues de leurs égarements, vinrent se mettre sous sa direction, en 1686. Cette petite communauté de pénitentes, augmentant tous les jours, donna naissance à l'établissement des filles du Bon-Pasteur. Madame de Combé n'avait que son zèle pour le soutenir; elle avait perdu sa fortune, ne connaissait presque personne à Paris et pouvait à peine s'y faire entendre, son langage étant moitié français et moitié hollandais. Une dame lui donna 200 livres pour louer une maison rue du Cherche-Midi. Quelques libertins conçurent le projet de l'incendier : mais le lieutenant de police, la Reynie, avait pris les filles pénitentes sous sa protection. Elles vivaient difficilement du travail de leurs mains et de quelques aumônes, lorsque, en 1688, Louis XIV leur donna une maison plus spacieuse, et quelques faibles secours en argent. Déjà le nombre des pénitentes s'élevait à soixante-dix. « Quand il s'en présenterait cent, s'écriait « madame de Combé, je ne pourrais les refuser. » Une dame lui disait un jour: « Aurez-vous de l'argent à point « nommé pour subvenir à tant de besoins? — Allez « demander à la mer, répondit-elle en riant, si elle « manquera d'eau quand on aura besoin d'y puiser. « Ne savez-vous pas que les trésors du ciel sont « inépuisables! » Bientôt Orléans, Angers, Troyes, Toulouse, Amiens, Nantes et plusieurs autres villes voulurent avoir de semblables établissements. La grande maxime de madame de Combé pour la conduite des filles pénitentes était de gagner leur cœur;

« Qu'on mène ailleurs, disait-elle, les pécheresses « qu'on veut arracher du mal de vive force : la « maison du Bon-Pasteur n'est que pour celles qui « embrassent le bien de bonne volonté. » Elle était souvent malade et n'employait d'autre remède que l'eau chaude. Les deux dernières années de sa vie ne furent qu'une mort lente. Une sœur lui demandait un jour comment elle se portait : « Fort bien, « ma fille, répondit-elle. — Eh ! comment pouvez-« vous parler ainsi, ma mère, dans l'état où je vous « trouve ? — C'est que se bien porter, c'est être dans « l'état où Dieu nous veut. » Dans ses derniers moments, elle appela une sœur qui était entrée la dernière dans la maison : « C'est ici, mes filles, dit-elle, « celle que Dieu vous donne à ma place, » et elle fut choisie pour supérieure. Madame de Combé mourut le 16 juin 1692, à l'âge d'environ 36 ans. Elle fut enterrée, comme elle l'avait demandé, parmi les pauvres, dans le cimetière de St-Sulpice, qui était alors à côté de l'église. L'établissement des filles du Bon-Pasteur fut confirmé par lettres patentes de juin 1698. Jacques Boileau, frère de Despréaux, fit imprimer à Paris, en 1700, in-12, une *Relation abrégée de la vie de madame de Combé* ; il en fut donné une seconde édition dans la même ville, 1732, in-8°. On trouve à la fin de l'une et de l'autre les règlements de la communauté, dont l'original manuscrit, conservé autrefois dans le cabinet de l'avocat Beaucousin, contient, suivant les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*, des choses très-singulières qui ont été raturées. V—VE.

COMBES-DOUNOUS (JEAN-JACQUES), littérateur, naquit, le 22 juillet 1758, à Montauban, d'une famille protestante. Dès sa première jeunesse, il montra des dispositions peu communes pour l'étude. Il apprit le grec sans maître ; et Siméon Valette (*voy.* ce nom), qui fournit, dit-on, à Voltaire le type du *Pauvre Diable*, lui enseigna les premiers éléments des mathématiques. Après avoir achevé son cours de droit à Toulouse, il se fit recevoir avocat, et revint exercer sa profession dans sa ville natale. Il se trouvait à Paris dans les premiers mois de 1789, et y fit imprimer un mémoire adressé aux états généraux sur les réformes qu'il jugeait nécessaires. Dans la même année, il fit un voyage en Angleterre où les recommandations de lord Petty, depuis marquis de Lansdown, lui procurèrent un bienveillant accueil de plusieurs savants avec lesquels il resta dès lors en correspondance. De retour en France, il fut élu juge au tribunal de Montauban, puis président de l'administration du département du Lot. Pendant la terreur, il fut jeté dans les prisons où il resta quatorze mois : le 9 thermidor lui sauva la vie. A la création de l'école normale, il y fut admis comme élève. Nommé, en l'an 4 (1795), commissaire du directoire près les tribunaux du département du Lot, il fut la même année élu député au conseil des cinq-cents par ce département. Après le 18 brumaire, maintenu par le sénat sur la liste des membres du corps législatif, il n'en sortit qu'en 1804. Le temps qu'il avait passé dans les assemblées délibérantes n'avait point été perdu pour ses études. Indépendamment de la traduction d'Alcinoüs, il avait, en 1802, publié celle de Maxime de Tyr, dont il offrit l'hommage au premier consul. En 1808, il publia celle de l'*Histoire des guerres civiles de Rome*, par Appien, qui pouvait en quelque sorte être regardée comme un ouvrage de circonstance. Dans la préface, après avoir engagé les jeunes gens à faire une étude sérieuse de l'histoire, il ajoute : « Elle vous apprendra « surtout que le fléau le plus cruel des corps politi-« ques, c'est une révolution. Elle vous dira qu'en-« treprendre de renverser un gouvernement dont « on se plaint pour lui en substituer un autre, c'est « mettre le feu aux quatre coins de la maison pour « donner la chasse à quelques animaux malfaisants... « Elle vous dira de regarder comme des pertur-« bateurs, comme des factieux, comme des pestes « publiques, les novateurs en fait de gouvernement, « qui, en déclamant contre les abus de l'autorité, « ne songent qu'à s'ouvrir le chemin du pouvoir et « de la fortune. » Ce n'était pas la première fois que Combes-Dounous se prononçait avec cette énergie contre les excès de la révolution, dont il avait failli d'être la victime. Dans sa traduction de Maxime de Tyr, il avait déjà stigmatisé le *gouvernement populaire* qui couvrit la France de prisons et d'échafauds ; mais ce qui est très-remarquable, c'est qu'il fait en même temps des vœux pour que les Français n'aient pas besoin d'une seconde leçon pour se désabuser des utopies politiques (t. 2, p. 28). Il signale aussi dans la préface du même ouvrage l'athéisme prétendu philosophique et le fanatisme religieux comme deux des plus formidables ennemis du genre humain. Ayant, en 1809, complété la traduction de Platon, il en annonça la publication prochaine par un essai sur la vie de ce philosophe, qu'il regardait comme une introduction naturelle à la lecture de ses œuvres. Quelques passages de cet essai, dans lesquels il cherche à prouver que tous les principes du christianisme se trouvent dans les écrits de Platon, et une note très-inconvenante où il traite d'absurde et de ridicule cet admirable précepte : « Faites du bien à vos ennemis, » soulevèrent contre lui les hommes religieux des différentes communions chrétiennes (*Voy.* Dan. ENCONTRE.) Combes-Dounous n'ignorait pas que ses arguments avaient été déjà reproduits et réfutés plusieurs fois ; mais il voulait faire du bruit, comme le prouve jusqu'à l'évidence le passage suivant de sa préface : « Je ne « compte pas sur l'approbation des catéchistes de « nos jours, qui nous ramèneraient, s'ils en avaient « le pouvoir comme la volonté, au bon temps du « 12e siècle, ou tout au moins à cette brillante époque « du règne de Louis XIV, qu'ils ont prise pour « centre de ralliement et pour point de mire (1), et « dans la personne duquel ils admirent bien moins « le héros qui étonna l'Europe par ses succès mili-« taires et par sa grandeur d'âme, que l'esclave de « la Maintenon et le mannequin des jésuites (p. 18). » L'auteur de la notice indiquée à la fin de cet article

(1) On voit que les préventions contre l'esprit prétendu rétrograde du clergé ne datent pas de la restauration.

a vu dans ce passage un éloge des talents militaires et de la grandeur d'âme de Bonaparte ; et il s'étonne qu'après avoir tant exalté ce héros, Combes-Dounous ait osé glisser dans son ouvrage quelques traits assez vifs contre sa tyrannie, et surtout une note (1) qui lui paraît dirigée contre Napoléon. Mais Combes-Dounous ne regardait pas, du moins alors, Napoléon comme un tyran ; et d'ailleurs la preuve qu'il ne l'avait point en vue, c'est « qu'il a pris, dit-il, ses « mesures pour n'avoir affaire, en cas de querelle, « qu'aux théologiens (préf., p. 29). » Quoiqu'il appartînt à l'école philosophique du 18[e] siècle et en fût même un très-zélé partisan, Combes-Dounous ne croyait pas à cette perfectibilité progressive, l'une des chimères de notre époque ; et, sans adopter le sentiment d'Horace que les enfants valent toujours moins que leurs pères, il se moquait de la bonhomie de Théophraste, qui pensait que la lecture de son livre des *Caractères* pourrait servir à corriger les hommes (*Essai hist. sur Platon*, t. 1[er], p. 370). Le scandale que venait de causer la publication de son ouvrage n'empêcha pas Combes-Dounous d'être, en 1810, nommé juge au tribunal de Montauban. Elu par son département, en 1815, à la chambre des représentants, il y vota, dit un biographe, silencieusement avec les amis de la liberté. Dans une *lettre* qu'il écrivit alors à M. Péricaud, aujourd'hui bibliothécaire de Lyon (2), Combes-Dounous lui annonce qu'outre la traduction de Platon, il a terminé celle des quatre oraisons de Dion Chrysostome *sur la Royauté*, de tous les ouvrages d'Appien et de Polybe, et du *Manuel d'Epictète*, par Arrien. Lors de la réorganisation des tribunaux, en 1816, on lui demanda sa démission ; mais il fut réintégré dans sa place de juge, en 1819. Le libraire Fournier annonça dans la même année la traduction des œuvres complètes de Platon, par MM. Combes-Dounous et Achaintre, en 8 vol. in-8° dont le 1[er] était sous presse. Cependant il n'a point paru. Combes-Dounous, malade depuis quelque temps, mourut d'apoplexie à Montauban, le 14 février 1820. Il était l'un des restaurateurs de l'académie de cette ville, et membre de plusieurs sociétés littéraires. On a de lui : 1° *Introduction à la philosophie de Platon*, trad. d'Alcinoüs, Paris 1800, in-12. C'est la seule traduction française de cet ouvrage. 2° Les *Discours* de Maxime de Tyr (*voy.* ce nom), ibid., 1802, 2 vol. in-8°. 3° *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament*, trad. de l'anglais de Bogue, ibid., 1803, in-12. 4° *Histoire des guerres civiles de la république romaine*, trad. d'Appien, ibid., 1808, 3 vol. in-8°. La préface, comme il le dit lui-même, est en partie traduite de celle de Schweighæuser, dont l'édition a servi de base à son travail. Chaque chapitre est suivi de notes philologiques et historiques, et l'ouvrage est terminé par une ample table des matières qui facilite les recherches. Les critiques ont relevé quelques inexactitudes dans cette traduction ; mais elle n'en reste pas moins la meilleure que nous ayons. 5° *Essai historique sur Platon et coup d'œil rapide sur l'histoire du platonisme jusqu'à nous*, Paris, 1803, 2 vol. in-12. On doit regretter que l'auteur ait gâté cette biographie de Platon par les déclamations contre le christianisme, que nous avons déjà signalées plus haut. 6° *Notice historique sur le 18 brumaire*, par un témoin oculaire qui peut dire : *Quod vidi testor*, Paris, 1814, in-8°. 7° *Essai sur l'évidence de la révélation*, trad. de l'anglais de Robert Haldam, Montauban, 1810, in-8°, t. 1[er]. C'est le seul qui ait été publié. Outre les traductions citées dans sa lettre à M. Péricaud, Combes-Dounous a laissé une double version latine et française du traité de Gémisthe Pléthon : *de la Différence entre la philosophie d'Aristote et celle de Platon* ; une traduction du discours prononcé par Thémistius en présence de l'empereur Jovien ; celle des trois dialogues d'Eschine, et enfin une tragédie intitulée : *Mysus, ou la Prise de Mégare*. W—s.

(1) Voici cette note : Suivant Plutarque, c'était Denys le tyran lui-même qui disait : « Je laisserai à mon fils une Tyrannie tissue « de fils de diamant. » C'est ainsi que calculent les tyrans. Ils croient sérieusement travailler pour les siècles, lorsqu'ils ne font au vrai que des bulles de savon : témoin Denys, témoin Alexandre, témoin César, témoin Attila, témoin Mahomet, témoin Charlemagne, témoin les Abdoulraman, témoin Thamas Kouli-Kan, témoin Borgia, témoin... Dans deux mille ans d'ici, on pourra allonger cette note. (*Essai historique sur Platon*, t. 1, p. 378.)

(2) Cette lettre est imprimée dans l'*Annuaire nécrologique* de 1820, t. 1[er], p. 53.

COMBEFIS (François), naquit à Marmande, en 1605, prit, vingt ans après, l'habit des dominicains réformés à Bordeaux, où il enseigna la philosophie et la théologie ; se rendit en 1640 à Paris, et professa quelque temps dans le couvent de la rue St-Honoré. Habile helléniste, il entreprit de rétablir dans sa pureté primitive le texte des anciens Pères, et consacra près de cinquante années à ce travail. Le clergé de France, assemblé en 1655, le chargea de donner de nouvelles éditions et des versions latines de plusieurs Pères grecs, et lui accorda une pension de 500 livres, qui fut ensuite portée à 800, et enfin, à 1,000 livres, faveur qui n'avait encore été accordée en France à aucun régulier. Le P. Combefis n'était pas, à beaucoup près, aussi versé dans la langue latine qu'il l'était dans la langue grecque. Ses traductions sont obscures et en quelques endroits inintelligibles. Ce savant modeste mourut à Paris, le 23 mars 1679. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *SS. Patrum Amphilochii, Methodii et Andreæ Cretensis Opera omnia*, Paris, 1644, 2 vol. in-fol. L'éditeur y a joint une version latine et des notes. 2° *Græco-latinæ Patrum Bibliothecæ novum Auctuarium*, 1648, 2 vol. in-fol. On trouve dans le 1[er] les œuvres de St. Astère, évêque d'Amasée, et de plusieurs autres Pères, et, dans le 2[e], l'histoire des monothélites, qui fut désapprouvée à Rome, parce que l'auteur n'avait pas eu, dit-on, assez de respect pour le cardinal Baronius. 3° *Bibliotheca Patrum concionatoria*, Paris, 1662, 8 vol. in-fol. On avait publié à Lyon, en 1588, un ouvrage semblable, en 4 vol. in-fol. ; mais l'édition du P. Combefis est beaucoup plus ample et plus exacte. 4° *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis auctoribus Manipulus*, etc., 1664, in-4°. 5° *Bibliotheca*

Græcorum Patrum Auctuarium novissimum, græce et latine, 1672, 2 vol. in-fol., qui font suite à la *Bibliotheca Patrum*. 6° *Ecclesiastes græcus*, 1674, in-8°, ouvrage utile aux prédicateurs, et dans lequel le P. Combefis a fait entrer plusieurs pièces des deux SS. Basile de Césarée et de Séleucie; mais il n'a pas donné le texte grec, et, dans ce volume, on n'a qu'une version latine. 7° *S. Maximi Opera*, Paris, 1675, 2 vol. in-fol. : il devait y avoir un 3e tome qui n'a point été publié. 8° *Basilius Magnus ex integro recensitus*, etc., 1679, 2 vol. in-8°. Le P. Combefis était au lit de la mort lorsqu'on acheva l'impression de cet ouvrage. 8° *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem usque ad Nicephorum Phocam, græce et latine*, Paris, imprimerie royale, 1685, in-fol. Ce volume, qui forme le 19e de l'*Histoire Byzantine*, et que Combefis entreprit par ordre de Colbert, contient les cinq historiens grecs qui ont écrit depuis Théophane. L'éditeur mourut pendant l'impression de ce volume, et les notes qui devaient y être jointes ont été perdues par la négligence de ceux qui avaient été chargés du soin de ses papiers. Le P. Combefis est aussi l'auteur des notes sur Théophane, insérées au t. 6 de la même collection. Il avait préparé pour l'impression les œuvres de St. Grégoire de Nazianze, de St. Athanase, de Paul Diacre et de Michel Psellus. On trouve la liste de ses travaux littéraires dans les *Mémoires* du P. Niceron. V—VE.

COMBER (THOMAS), théologien anglican, né à Westerham, dans le comté de Kent, le 19 mars 1644, s'est fait connaître par la publication d'un grand nombre d'écrits de controverse. Les troubles qui agitaient l'Angleterre à l'époque de la naissance de Comber ayant forcé son père de se réfugier en Flandre, sa mère l'envoya à l'école de Westerham pour y commencer son éducation. Il la termina au collége de Sidney-Sussex, à Cambridge, où il fut envoyé à l'âge de quatorze ans. Comber fit des progrès remarquables dans les différentes sciences et dans les langues orientales, mais il eut longtemps à lutter contre l'exiguité de ses ressources pécuniaires. Enfin M. Jean Holney, ancien ami de sa famille, touché de son mérite et du zèle qu'il mettait à s'instruire, lui fit cadeau d'une somme assez considérable en lui permettant de recourir à sa bourse toutes les fois que cela lui conviendrait. Il n'eut pas besoin d'user de cette offre si libérale, car, après être resté quelque temps auprès de Gilbert Bennet, recteur de Stonegrave, dans le comté d'York, celui-ci résigna en sa faveur ce bénéfice au mois d'octobre 1669; en 1677 il devint prébendaire de l'église métropolitaine d'York. Comber avait déjà fait paraître plusieurs ouvrages théologiques et de controverse, et il occupait depuis 1683 la dignité de *precentor* d'York, lorsque Jacques II se mit en opposition avec l'Église anglicane; Comber en défendit les principes et les droits avec beaucoup de chaleur; aussi lorsque le prince et la princesse d'Orange arrivèrent en Angleterre pour prendre possession du trône, Comber écrivit pour justifier la légalité de leur gouvernement. Il fut récompensé en 1691 par sa nomination au riche bénéfice de doyen de Durham. Il n'aurait pas tardé sans doute à parvenir à la dignité épiscopale, s'il n'avait pas succombé à la consomption, en 1699, avant d'avoir accompli sa 55e année. Ses principaux ouvrages sont : 1° *le Compagnon au Temple*, dont la 1re partie parut en 1672, la 2e en 1674 et la 3e en 1675, réunies dans les nombreuses éditions suivantes. 2° *Le Compagnon à l'Autel*, etc., 1684 et 1685. 3° *Le Droit des dîmes*, etc., qu'il publia sans y mettre son nom, contre le quaker Elvood, mais il rencontra ensuite un adversaire plus redoutable dans Jean Selden, et répondit à son *Histoire des dîmes*, par sa *Défense historique du droit divin des dîmes*, dont la seconde partie parut en 1681. C'est à tort que la *Biographia Britannica*, Wood dans son *Athenæ*, etc., et, d'après eux probablement, la 1re édition de la *Biographie universelle*, attribuent ce dernier ouvrage à un autre Thomas Comber. 4° *Histoire scolastique de l'usage primitif et général des liturgies dans l'Église chrétienne*, avec une réponse au discours de David Clarkson sur les liturgies, Londres, 1690, dédiée au roi Guillaume et à la reine Marie. On lui attribue une coopération dans les *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*. Un de ses descendants, appelé comme lui Thomas Comber, a publié, en 1799, les mémoires de sa vie et de ses écrits. — *Thomas* COMBER, dont nous avons déjà parlé, né le 1er janvier 1575, dans la province de Sussex, après avoir été doyen de Carlisle en 1630 et principal du collége de la Trinité à Cambridge en 1631, fut, en 1642, mis en prison, volé et dépouillé de tous ses bénéfices. Il mourut à Cambridge en 1653. On peut consulter sur cet ecclésiastique, qui possédait de vastes connaissances dans les langues orientales, Walker, *sur les Souffrances du doyen de Carlisle*, et son oraison funèbre par Boreman, 1653, in-4°. D—z—s.

COMBÈS (FRANÇOIS), jésuite, né à Saragosse, en 1615, alla aux Philippines où il professa la théologie et travailla à la conversion des idolâtres. Nommé par sa province pour aller comme procureur à Rome, les fatigues de la traversée altérèrent tellement sa santé qu'il mourut peu après son arrivée à Acapulco, en 1663. On a publié en espagnol, après sa mort : *Histoire des îles de Mindanao, Solo et autres adjacentes, et des progrès qu'y a faits la religion chrétienne*, Madrid, 1667, in-fol. Le peu de renseignements que l'on possède sur les îles dont il est question dans ce livre le rendent très-précieux. Les auteurs de l'*Histoire générale des Voyages* y ont eu recours, et l'on voit, par le parti qu'ils en ont tiré, que Combès n'a rien omis de ce qui peut faire connaître le pays qu'il a entrepris de décrire. E—s.

COMBES (DE). *Voyez* DECOMBES.

COMBET (CLAUDE), dominicain, né à Lyon en 1614, mort en 1685, est auteur de trois oraisons funèbres, la 1re *du Cardinal de Richelieu*, la 2e *de Louis XIII* (1643), et la 3e *d'Anne d'Autriche* (1666). (*Voy.* les *Scriptores ord. prædicator.* des PP. Echard et Quétif.) A. P.

COMBLES (... DE), et non DE COMBES, comme écrivent quelques bibliographes, naquit d'une famille noble à Lyon, vers le commencement du 18e

siècle. On ignore l'époque de sa mort et le lieu où il cessa de vivre. Après avoir passé au milieu de la tourmente des passions, et dans le fracas des affaires, les premières années de sa vie; après avoir séjourné quelque temps dans le royaume de Naples, il sentit le besoin du calme et de la retraite, et se livra aux occupations agronomiques, qui font aimer la solitude, et donnent encore du mouvement à l'esprit comme de l'activité au corps. Ce fut dans une belle résidence qui avait appartenu à un ministre d'État, tout près de la capitale, que de Combles entreprit ses divers ouvrages, qui tous parurent sous le voile de l'anonyme. Lorsqu'il prit la plume, il y avait déjà bien des années, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'il faisait « du jardinage l'amusement de son loisir et la plus « solide occupation de sa vie. » Il aimait ce genre de travail; il voulut le connaître à fond. Livré d'abord à un jardinier routinier et présomptueux, comme le sont ordinairement les ignorants, de Combles s'aperçut bientôt qu'il était devenu plus habile que celui dont il avait la bonhomie de recevoir les leçons. Le premier fruit des connaissances qu'il avait acquises dans les diverses parties du jardinage fut un *Traité sur la culture des pêchers* (1745, in-12), qu'il rédigea par complaisance et à la recommandation d'une personne qu'il désigne comme étant de la plus haute considération. Ce traité ayant passé manuscrit par plusieurs mains, et obtenu l'approbation des connaisseurs, l'auteur se décida à le livrer à l'impression. « Si le succès de ce morceau, « dit-il, peut répondre à mon intention, j'en donne- « rai successivement sur la culture des autres fruits, « et sur toutes les autres parties du jardinage. » Malheureusement le *Traité sur la culture des pêchers* fut accueilli d'abord assez froidement; les amateurs des jardins étaient peu nombreux encore. Cependant la 2[e] édition fut mise au jour en 1750, revue, corrigée et augmentée; la 3[e] parut en 1770; la 4[e] en 1802; la 5[e] est de 1822. C'est le premier traité qui ait été publié sur cette importante partie de notre jardinage, puisque les *Observations* de Roger Schabol sur Montreuil et les pêchers ne furent imprimées qu'en 1755. En 1749, de Combles livra au public le fruit de ses longues observations et de sa pratique éclairée, son *École du jardin potager, ou l'Art de cultiver toutes les plantes potagères*, 2 vol. in-12. C'est le plus connu et le plus recherché de ses ouvrages : production très-utile, et qui n'a pas cessé d'être consultée avec avantage. Il y en avait déjà cinq éditions lorsque nous en publiâmes une nouvelle mieux classée et accompagnée de notes, Paris, 1822, 3 vol. in-12. A partir de la 3[e] édition, qui est de 1780, le nom de l'auteur se trouve sur le frontispice de l'ouvrage. Il avait promis un *Traité du poirier* qu'il n'a pas donné; mais il a publié un certain nombre d'ouvrages littéraires dont voici les titres : 1° *Concubitus sine Lucina, ou le Plaisir sans peine*, traduit de l'anglais de Richard Roe, 1750, in-8° et in-12; 2° la *Vie de Socrate*, traduite de l'anglais de Cooper, 1752; les *Vies d'Épicure, de Platon et de Pythagore, recueillies de différents auteurs et surtout de Diogène Laërce*, Amsterdam (Paris), in-12. Tous ces ouvrages sont anonymes. Desessarts attribue à de Combles un *Éloge de Bayard* qui remporta le prix à l'académie de Dijon en 1769, et qui fut imprimé in-8° en 1770 (1). Ce fut vraisemblablement peu de temps après cette époque que de Combles mourut. Ses ouvrages sont en général écrits avec beaucoup de netteté et de simplicité; le style ne manque pas de correction, et l'on trouve dans les observations de la justesse et de l'à-propos. D—B—S.

COME. *Voyez* COSME.

COMEIRAS (JEAN-FRANÇOIS DELPUECH, marquis DE), général français, né à St-Hippolyte dans le département du Gard, le 19 décembre 1729, était fils de François de Comeiras qui se distingua à la bataille de Parme, le 29 juin 1735, et est désigné dans l'*Histoire des révolutions de Corse* comme un des plus habiles majors de son temps (2). Le jeune Comeiras commença de très-bonne heure la carrière que les services de son père lui avaient ouverte. Dès l'âge de cinq ans il obtint des lettres de lieutenant en second dans la compagnie de Comeiras, au régiment de Bassigny. Au mois de mai 1737, il fut nommé enseigne, et lieutenant le 2 juillet suivant. Après avoir d'abord servi dans le régiment Royal-Corse, il entra en 1747 comme capitaine dans celui de Saluces, et devint en 1758 aide-maréchal des logis de l'armée d'Allemagne. Il était colonel-lieutenant des volontaires de Clermont en 1759, et ce fut à la tête de ce régiment qu'il s'empara de la ville de Munster après la bataille de Minden (3), et y soutint un siége de trois mois, malgré les efforts d'un corps de 6,000 hommes, détaché de l'armée du prince héréditaire de Brunswick. Ce fut à cette défense opiniâtre que l'armée française dut la possibilité de faire sa retraite et de sauver ses bagages. Chevalier de St-Louis depuis l'année 1733, Comeiras fut nommé en 1770 maréchal de camp; il obtint la même année le gouvernement de St-Hippolyte, et fut élevé en 1784 au grade de lieutenant général. Il mourut le 6 août 1802, laissant un fils. Nous avons puisé le fonds de cet article dans la *Statistique du département du Gard* par M. Hector de Rivoire, que lui-même s'était aidé des *Tablettes militaires de l'arrondissement du Vigan*, par M. A. Arman. D—Z—S.

COMEIRAS (VICTOR DELPUECH DE), fils du précédent, naquit à St-Hippolyte du Gard, le 11 septembre 1733, et fut abbé de Sylvanès et vicaire général de Beauvais. Il mourut à Paris, le 29 mars 1805. On a de lui : 1° une édition entièrement refondue et considérablement augmentée de la *Géographie moderne et universelle de Nicolle de la Croix*, Paris, 1800, 2 vol. in-8° : il a gâté ce livre en y mêlant des erreurs sans nombre. 2° *La Voix du sage, ou l'intérêt des peuples bien entendu dans*

(1) Suivant Delandine (*Couronnes académiques*, t. 1[er], p. 270), l'auteur de cet *Éloge* est le P. Combes, de l'Oratoire.

(2) Après s'être fait remarquer au siége de Berg-op-Zoom, en 1747, François de Comeiras, qui avait été lieutenant-colonel dans le régiment Royal-Corse, fut nommé brigadier des armées, et mourut à St-Hippolyte, le 15 juillet 1773.

(3) Pierre-Louis de Comeiras, son frère, major des grenadiers de France, fut tué d'un coup de canon à cette bataille.

l'exercice du droit de guerre et de conquête, Paris, 1799, in-8°. 3° *Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, t. 22 à 33 : les vingt et un volumes précédents sont de Laharpe (*Voy.* ce nom.) 4° *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages faits en Europe*, Paris, 1804, 1805, 12 vol. in-8°, mauvais ouvrage. 5° *Le Géographe manuel*, 1801, in-8°, 1803, in-8°. Debray a contribué à cette édition. L'auteur primitif est l'abbé Expilly. 6° *Histoire politique et raisonnée du consulat*, Paris, 1801, in-8° : l'auteur ne se borne pas au consulat romain. 7° *Tableau général de la Russie moderne, et situation politique de cet empire au commencement du 19e siècle*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec des cartes : c'est l'ouvrage de Tooke, mal abrégé. 8° *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne, par Bailly, ouvrage dans lequel on a conservé religieusement le texte, en supprimant les calculs abstraits, les notes hypothétiques, les digressions scientifiques*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. En général, Comeiras est un des plus mauvais et des plus inhabiles compilateurs. Il y a lieu de présumer que la révolution, l'ayant privé de son état, l'avait forcé de travailler pour les libraires : il leur en donnait pour leur argent. On lui a attribué l'*Examen de l'esclavage en général*, 1804, 2 vol. in-8° ; mais cet ouvrage est de Valentin de Cullion. Il a laissé en manuscrit, dit Ersch : *Histoire de Marie Stuart* ; *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, et *Balance politique des différents États de l'Europe*. Dans la 1re édition de la *Biographie universelle*, on attribuait à Comeiras des *Considérations sur la possibilité, l'intérêt et les moyens qu'aurait la France de rouvrir l'ancienne route de l'Inde*, etc., Paris, 1798, in-8°, ouvrage de son frère, selon Barbier. A. B—T.

COMEIRAS (PIERRE JACQUES BONHOMME DE), né dans le midi de la France, fut reçu avocat à Paris, le 7 septembre 1775. Louis XVI le nomma, en 1787, l'un des six avocats qui formèrent le comité établi pour préparer la réforme de l'ordonnance criminelle de 1670. Chargé par ses collègues de comparer la procédure criminelle de France et la procédure criminelle de l'Angleterre, et de chercher dans les écrits des criminalistes les plus estimés des principes sur les peines, il avait rassemblé quelques matériaux, mais les événements qui survinrent au mois de mai 1788 ayant obligé le comité tout entier d'envoyer sa démission à M. de Lamoignon, ce travail resta suspendu. Le décret de l'assemblée nationale sur la réformation de quelques points de la jurisprudence criminelle détermina de Comeiras à publier le résultat de ses recherches ; il mit donc au jour son *Essai sur les réformes à faire dans notre procédure criminelle*, Paris, 1789, in-8° de 56 p. Cette brochure très-substantielle fit quelque sensation ; elle peut encore être utile aujourd'hui. De Comeiras fit paraître l'année suivante un *Mémoire à consulter et consultation pour Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, 1790, in-8°. En 1798, il était résident auprès des ligues grises, et mourut à Ancône, au mois d'octobre de cette même année. (*Voy.* la *France littéraire* de Ersch, t. 5.) K.

COMENIUS (JEAN AMOS), philologue du 17e siècle, connu par ses travaux pour perfectionner l'éducation et les méthodes d'instruction, était Bohémien d'origine, et naquit en 1592, au village de Comna, près de Brumen, en Moravie. La religion protestante, dans laquelle il fut élevé, l'ayant exposé à de fréquentes persécutions, il changea de nom, suivant l'usage des religionnaires de son pays, et se fit appeler *Comenius*, du nom de son village. On ne sait plus quel était son nom de famille, et le savant Daniel-Ernest Jablonski, son petit-fils, qui le lui avait ouï dire dans sa jeunesse, ayant négligé de le mettre par écrit, l'avait lui-même oublié. Ses parents, qui étaient de la secte qu'on appelle des *frères moraves*, lui inspirèrent de bonne heure une tendre piété, un ardent amour de l'humanité et un grand fonds de tolérance. Demeuré orphelin fort jeune, son éducation fut négligée, et il nous apprend lui-même qu'il ne commença qu'à seize ans à étudier le latin. Il fit ses études à Herborn, dans le pays de Nassau, et la vivacité de son esprit lui fit faire des progrès tels qu'au bout de six ans, il retourna en Moravie, fut fait recteur à Prerau, puis à Fulneck, et commença en 1616 l'exécution de ses plans de perfectionnement qui, dans son imagination ardente, embrassaient à peu près l'universalité des connaissances humaines. Il ne put longtemps continuer avec tranquillité ces premiers essais : la guerre contre les protestants s'étant rallumée en 1618, la Bohême et la Moravie furent inondées de troupes impériales, et le bourg de Fulnek ayant été pillé et brûlé en 1621 par des soldats espagnols, il y perdit ses livres, ses manuscrits, et tout son mobilier. Poursuivi lui-même avec une rigueur particulière, en qualité de ministre protestant, il trouva pendant quelque temps un asile dans les terres du baron de Zerotin et ensuite chez le baron Sadonksy de Slapna en Bohême, pour le fils duquel il commença ses travaux sur l'éducation. Il y acheva en 1627 sa *Didactica magna*. La persécution s'étant rallumée avec plus de violence, Coménius fut obligé de se réfugier à Lissa ou Lesna, dans la grande Pologne, où il fut nommé recteur de l'école et surintendant ou évêque de la petite église des frères bohémiens ou moraves. Ce fut là qu'il publia sa *Janua linguarum*, qui lui fit en peu d'années une réputation véritablement colossale. Les procédés employés jusqu'alors pour l'étude des langues étaient si imparfaits, on consumait un si grand nombre d'années à n'apprendre que des mots, qu'on dut regarder comme un chef-d'œuvre une méthode qui ne séparait point la connaissance des choses de celle des mots d'une langue en discours suivis, les faisait tous passer sous les yeux en peu de temps, sans offrir l'ennui d'une stérile nomenclature. On crut, d'après le système de l'auteur, qu'en traduisant ce livre en diverses langues, il serait un instrument suffisant pour les apprendre sans grammaires ni dictionnaires. Aussi, par un succès unique dans l'histoire littéraire, cet ouvrage, au bout de vingt six ans, se trouvait déjà imprimé en douze langues, sans compter les traductions en arabe, turc, persan et mogol qui n'ont jamais été imprimées, mais qui circulaient en Orient dès 1641,

c'est-à-dire, dix ans seulement après la première édition, comme le célèbre Jacques Golius l'apprit d'une lettre que son frère, le P. Célestin de Ste-Lidwine, lui écrivit d'Alep cette année-là. On a reproché au latin de Comenius de fourmiller de barbarismes; mais il est juste d'observer qu'ayant eu à parler de tous les objets que présentent la nature et la société, il a dû se servir souvent de mots qui n'ont pas été employés par les écrivains du siècle d'Auguste, parce qu'ils s'appliquent à des choses qu'ils ne connaissaient pas. La réputation de Comenius s'étendant de plus en plus, on le regarda bientôt dans tous les pays protestants comme le seul homme capable de réformer le système d'instruction publique, et on l'appelait pour cet objet d'un bout de l'Europe à l'autre. En 1637, il était en Angleterre, d'où on l'attira en Suède en lui faisant les offres les plus séduisantes (1). Son protecteur, Louis de Geer, l'y fit venir à ses frais en 1642, et le recommanda fortement au chancelier Axel Oxenstiern; mais Comenius voulut auparavant terminer quelques-uns de ses livres élémentaires, et promit seulement d'aider de ses conseils la commission nommée pour la réforme des études. Retiré à Elbing, il s'y livra, pendant six ans, à la composition de ses ouvrages. En 1648, de nouvelles circonstances le déterminèrent à retourner à Lesna. On croit que ses protecteurs, lassé d'attendre la publication de ses livres élémentaires, cessèrent de lui payer la pension qu'ils lui faisaient à Elbing. Le prince Sigismond Rakotzy l'ayant appelé en Transylvanie, il y établit, en 1650, son école; que la crainte continuelle d'une invasion des Turcs l'engagea bientôt à transférer à Patak, près de Tokai. Il la dirigea pendant quatre ans avec le plus grand succès, et revint à Lesna en 1654. La guerre ne tarda pas d'y troubler encore son repos. Les frères moraves de cette ville, ayant célébré avec beaucoup d'éclat les premières victoires de Charles-Gustave, roi de Suède, furent exposés au ressentiment des armées catholiques lorsque ce prince eut été forcé d'évacuer la Pologne. La malheureuse ville de Lesna fut pillée et réduite en cendres vers la fin d'avril 1657, et Comenius y perdit de nouveau ses livres et une partie de ses manuscrits; il en sauva quelques-uns qu'il avait enterrés, et qu'il retrouva encore dix jours après l'incendie. Desmarest et Nicolas Arnold lui ont reproché d'avoir lui-même attiré ce malheur sur sa patrie adoptive, en célébrant les victoires de Charles-Gustave dans deux panégyriques, où, se livrant à son enthousiasme prophétique, il annonçait que ce prince serait le sauveur de l'Église évangélique et le destructeur de la papauté; mais on n'a jamais montré ces prétendus panégyriques, et on voit, par les autres ouvrages de Coménius, que, loin de se permettre de semblables déclamations, il y montre, en parlant de l'Église romaine, un esprit de douceur et de modération qui le ferait prendre pour un catholique. Obligé de chercher un nouvel asile en Silésie, puis à Francfort sur-l'Oder et à Hambourg, il finit par se fixer à Amsterdam, où Laurent de Geer, fils de son ancien protecteur, fournit généreusement aux frais de l'impression de ses ouvrages et de ses plans pour l'amélioration de l'instruction publique. Il y publia, sous le titre d'*Opera didactica*, la collection de la plupart de ses ouvrages en ce genre. Vers la fin de sa vie, il s'abandonna trop à des querelles théologiques contre les sociniens, et finit par se livrer aveuglément aux rêveries de quelques visionnaires fanatiques. Il fut aussi un des plus ardents admirateurs de la fameuse Bourignon. Il mourut à Amsterdam, le 15 novembre 1671, regardé par les uns comme un génie supérieur, par les autres comme un effronté charlatan. Si on lit attentivement ses *Opera didactica*, l'on verra que ces deux jugements sont exagérés, et on ne pourra refuser de lui reconnaître une érudition variée et étendue, mais superficielle; un esprit juste, mais peu cultivé, et beaucoup de bonne foi. Bayle dit en parlant des ouvrages de Comenius, qu'ils coûtèrent à l'auteur un prodigieux travail; à d'autres, beaucoup d'argent; que cependant les savants en ont tiré peu de profit, et que, dans son opinion, il n'y a rien de praticable dans les vues de l'auteur. Adelung (*Hist. des folies humaines*, t. 1er,) donne la vie de Comenius, avec la liste de ses ouvrages, au nombre de quatre-vingt-douze, et cette liste n'est pas complète; nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Theatrum divinum*, Prague, 1616, in-4°. Ce morceau, écrit en langue bohémienne, est regardé, de même que le suivant, comme un ouvrage classique dans cette littérature si peu connue. C'est un tableau de l'ouvrage des six jours ou de la création. 2° *Labyrinthe du monde*, Prague, 1631, in-4°. C'est par erreur qu'Adelung indique une édition de 1601, in-8°, puisque Coménius n'avait alors que neuf ans. Cet ouvrage, réimprimé en 1782, in-8°, a été traduit du bohémien en allemand, sous le titre de *Voyages philosophiques et satiriques dans tous les états de la vie humaine*, Berlin, 1787, in-8° de 269 p. 3° Une *Carte de la Moravie*, remarquable surtout par l'exactitude de la nomenclature qui s'y trouve en allemand et en bohémien, pour la plupart des lieux où ces deux langues sont en usage : Vischer la fit graver de nouveau à Amsterdam en 1627, et ce n'est que plus d'un siècle après qu'elle a été surpassée. 4° *Janua linguarum reserata*, Lesna. 1631, in-8°, trad. en plusieurs langues, et très-souvent réimpr., notamment : Dantzick, 1634 (en latin, allemand et polonais) : Stockholm, 1640 (en latin, allemand et suédois); Amsterdam, 1661 (en latin, français, italien, espagnol et allemand); ibid., 1662 (en latin, français et hollan-

(1) Si l'on s'en rapporte aux écrivains anglais, il ne paraîtrait pas que Comenius se trouvât en Angleterre en 1637. Lorsque ce savant fit paraître à Londres, en 1639, la traduction latine de son ouvrage intitulé *Pansophiæ Prodromus*, etc., sur l'éducation de la jeunesse, cet ouvrage, que Jer. Collier a traduit depuis en anglais, en 1651, excita un tel enthousiasme, que le parlement réclama l'assistance de l'auteur pour réformer les écoles du royaume. En conséquence, Comenius, cédant à cette pressante invitation, arriva à Londres au mois de septembre 1641; mais les troubles qui commençaient d'agiter l'Angleterre ne lui permirent pas de s'y livrer à ses travaux, et ce fut alors qu'il accepta la proposition que lui avaient faite, en 1638, les Suédois, par l'intermédiaire de Louis de Geer, et qu'il se rendit en Suède, où il arriva au mois d'août 1642. D—z—s.

dais). Dans les éditions d'Amsterdam, Elzevir, 1649 ou 1665, on a ajouté une version grecque ; et dans celle de Londres, 1670, on a mis une version anglaise. Cet ouvrage offre en cent chapitres sous-divisés en 1,000 paragraphes numérotés, une véritable encyclopédie élémentaire, renfermant tous les mots usuels, au nombre de plus de 9,300, le même mot n'y étant presque jamais répété. Pour l'étude des langues, cet ouvrage est préférable à celui qui avait paru à Salamanque sur le même sujet (*voy.* BATHE), en ce que les mots y sont pris le plus souvent dans leur sens propre. L'édition bohémienne, originale comme la latine, est plus recherchée, parce que Comenius est encore aujourd'hui regardé comme un auteur classique en cette langue, qu'il écrivait avec beaucoup de pureté. Les traductions en grec, en polonais et en hongrois sont les meilleures ; les autres sont barbares, et n'ont plus aucun mérite aujourd'hui. Parmi les éditions en plusieurs langues, il faut préférer celles où chaque langue est accompagnée d'un *index* ou répertoire alphabétique. 5° ***Orbis sensualium pictus***, Nuremberg, 1658, in-8°, avec figures en bois. Cet ouvrage, souvent réimprimé, traduit en bohémien, en hongrois, etc., a été confondu mal à propos avec le précédent ; il renferme de même une encyclopédie élémentaire en cent cinquante chapitres, ornés chacun d'une gravure en bois, où des chiffres de renvoi mettent sous les yeux la figure de chaque objet indiqué dans le texte. On en publie chaque année de nombreuses imitations, qui souvent ne valent pas l'original. 6° ***Apologia pro latinitate Januæ linguarum***, Amsterdam, 1657, in-4°. Il cherche à s'y justifier du reproche de barbarisme ; mais Morhof observe que le latin de cette apologie aurait lui-même besoin d'apologie. 7° ***Janua eruditionis scholasticæ, rerum et linguarum structuram exhibens***, Schaffhouse, 1659, in-8°. 8° ***Novissima linguarum Methodus***, 1648. On y trouve une notice des principaux essais faits jusqu'alors pour perfectionner l'enseignement des langues, et une grammaire savante et méthodique, presque toute en tableaux synoptiques, avec des applications nombreuses à l'allemand, au grec, au hongrois, etc., même à l'hébreu et au turc : on voit que l'auteur possédait les vrais principes de la grammaire générale. 9° ***Januæ linguarum novissimæ Clavis grammatica latino-vernacula, ou Grammatica janualis*** : c'est une suite du précédent. 10° ***Lexicon januale, seu Sylva latinæ linguæ***. Tous les mots radicaux latins y sont mis en phrases suivies, sans sortir de l'ordre alphabétique. 11° ***Prodromus Pansophiæ universæ, in quo admirandi illius et vere incomparabilis operis necessitas, possibilitas, utilitas, solide, perspicue et eleganter demonstratur***, Londres, 1639, in-12. C'est le prospectus d'une espèce d'encyclopédie qui fut la chimère de sa vie entière. 12° ***Schola ludus, seu Encyclopædia viva, hoc est januæ linguarum praxis scenica***, Francfort, 1679, in-8°. Ce curieux ouvrage donne le détail de huit exercices, ou pièces dramatiques représentées, en 1654, à son école de Patak, et qui mettent en action scénique toute la matière du ***Janua linguarum***. La scène est à Alexandrie, où le roi Ptolémée (Philadelphe), accompagné d'Eratosthènes, Platon et autres philosophes, fait successivement passer en revue devant lui des hommes de tous les états. La troisième pièce, par exemple, intitulée ***Mundus artificialis***, a quatre-vingt-six acteurs, qui viennent l'un après l'autre ou trois à trois, chacun avec le costume et les outils du métier qu'il représente, en expliquer en latin les principes élémentaires et les termes techniques. Chaque pièce est précédée d'un prologue et accompagnée de musique. 13° ***Opera didactica omnia***, Amsterdam, 1657, in-fol., très-bien imprimé et orné du portrait de l'auteur. Ce recueil, divisé en 4 parties, renferme trente-trois pièces, dont plusieurs ne sont que des discours, lettres ou prospectus ; les plus importantes sont celles que nous venons d'indiquer nos 4 et 12. Presque toutes ces pièces avaient déjà paru séparément. 14° ***Echo absurditatum***, Amsterdam, 1644, in 8° ; 2e édition, 1658, in-8°. Cette brochure, publiée sous le nom d'***Ulric Neufeld***, est une réponse aux censures du P. Valérianus Magnus, capucin et savant théologien. Les protestants trouvèrent trop de modération dans cet écrit polémique de Comenius, et lui en firent le reproche. 15° ***Historiola ecclesiæ Slavonicæ***, Amsterdam, 1660, in-8° ; on la trouve aussi quelquefois sous ce titre : ***Ratio disciplinæ, ordinisque ecclesiastici in unitate fratrum Bohemorum***. Une première édition, très-rare, avait été imprimée à Lesna en 1632 ; J.-F. Buddeus en a donné un extrait sous ce titre : ***J.-A. Comenii Historia fratrum Bohemorum***, Halle, 1702, in-4°, et on l'a traduit en allemand, Schwabach, 1739, in-8°. 16° Il a travaillé à l'***Historia persecutionum ecclesiæ Bohemicæ, jam inde a primordiis conversionis suæ ad christianismum, ad annum usque*** 1632, sans nom de lieu ni d'impression, 1648, in-12. L'édition la plus complète est celle qu'a donnée en allemand Jean-Théophile Elsners, sous le titre de ***Martyrologium Bohemicum***, Berlin, 1765, in-8°. L'ouvrage a été traduit aussi en français et en anglais. 17° ***Lux in tenebris*** (Hollande), 1667, in-4° ; le même sous ce titre : ***Lux e tenebris, novis radiis aucta*** (Hollande), 1665, 2 vol. in-4°, fig. C'est une traduction latine des prétendues prophéties et visions de Kotter, de Drabicius et de Christine Poniatowska. Elles avaient d'abord paru en langue bohémienne ; Comenius, craignant d'un côté de résister à un ordre du ciel s'il refusait de les traduire ; et, de l'autre, de se couvrir de ridicule si elles n'étaient pas vérifiées par l'événement qui était peu éloigné, prit le parti de ne les faire imprimer qu'à un très-petit nombre d'exemplaires ; c'est ce qui les rend fort rares, quoiqu'il y en ait eu plusieurs autres éditions plus ou moins incomplètes (1), sur lesquelles Baumgarten (***Nachr. von einer Hall. Bibl.***) et Freytag (***Adpar. litter.***) donnent de grands détails. Bunemann (***Catal. man.***) prétend même que Louis XIV avait fait acheter tous les exemplaires de cet ouvrage pour le supprimer. 18° ***Diogenes cynicus redivivus, seu de***

(1) Bayle n'a connu que l'édition de 1659, intitulée *Historia revelationum*, etc. C'est la moins rare et la moins complète.

compendiose philosophando, Amsterdam, 1658, in-12, pièce dramatique en 4 actes, qui avait été jouée à Lesna vers 1638. 19° *Disquisitio de caloris et frigoris natura*, Amsterdam, 1659, in-12 de 59 p. De tous les ouvrages de physique de Comenius, c'est le seul qui mérite d'être recherché, à cause de quelques faits curieux qu'il renferme. On y trouve, p. 59, le détail du procédé par lequel un paysan de Moravie, gelé dans un hiver rigoureux, vers 1618, fut rappelé à la vie au bout de quatre jours. 20° Une traduction en vers bohémiens des *Distiques moraux* de Caton, Amsterdam, 1662; Voigt en rapporte quelques-uns dans les *Acta litterar. Bohem.*, t. 1er, p. 149. 21° *Antiquitates Moraviæ;* cet ouvrage, ainsi que d'autres morceaux historiques moins importants, se conservent en manuscrit dans diverses bibliothèques de Bohême. C. M. P.

COMES (NATALIS). *Voyez* Noël CONTI.

COMESTOR (PIERRE, surnommé), c'est-à-dire *le Mangeur*, non parce qu'il mangeait plus qu'un autre, mais parce qu'il avait lu, et comme dévoré beaucoup de livres. Comestor était doyen de l'église de Troyes; il gouverna l'école de théologie de Paris, depuis 1164 jusqu'en 1169, se retira ensuite à St-Victor, et mourut, suivant quelques auteurs, l'an 1178; selon d'autres, le 21 octobre 1185. Il laissa par son testament tout ce qu'il possédait aux pauvres, et fut enterré à St-Victor, avec cette épitaphe :

Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor;
Nunc comedor, etc.

Auteur du livre fameux intitulé *Scolastica historia super Novum Testamentum*, Comestor l'entreprit, s'il faut l'en croire, aux vives instances de ses amis, qui trouvaient insuffisantes les gloses qu'on avait alors sur l'Écriture sainte. Il le dédia à Guillaume aux blanches mains, archevêque de Sens. Cet ouvrage est l'*Histoire sainte*, suivie, depuis le commencement de la *Genèse* jusqu'à la fin des *Actes des Apôtres*, et tirée du texte de l'Écriture et des gloses. L'auteur y a joint quelques traits de l'histoire profane. Ce livre est à la fois dogmatique et historique; le récit est chargé de dissertations. Comestor mêle à l'histoire de la création les opinions des philosophes et des théologiens sur le ciel empirée, les quatre éléments, la formation du monde et l'état du premier homme. Il cite, mais vaguement, Platon, Aristote, l'historien Josèphe, et rapporte plusieurs histoires, sans les appuyer d'aucune autorité. Il donne diverses explications, qu'il suppose vraies, sans s'embarrasser de les prouver. Le texte de l'Écriture est presque tout entier dans l'*Histoire scolastique;* mais l'auteur s'écarte souvent du sens littéral pour suivre des sens figurés, et donne aux noms propres de fausses étymologies. Il raconte affirmativement des fables ridicules; cependant son livre fut reçu avec enthousiasme, et, pendant trois siècles, on le regarda comme un excellent corps de théologie positive. Il était mis en parallèle avec le livre des *Sentences* de P. Lombard et avec le *Décret* de Gratien. On croyait avoir dans ces trois ouvrages tout ce qui était nécessaire pour devenir habile dans les deux théologies scolastique et positive et dans le droit canon, et, comme ces trois auteurs paraissaient concourir à composer une théologie universelle, on admit comme un fait constant la fable qui les disait frères. L'édition que l'on croit la première de l'*Histoire scolastique*, intitulée *Scolastica Historia super Novum Testamentum, cum additionibus atque incidentiis*, parut à Utrecht en 1473, petit in-fol. C'est un des premiers livres qui aient été imprimés dans cette ville, et même dans la Hollande. On en donna diverses éditions, à Strasbourg, 1483, in-fol.; Bâle, 1486, in-fol., etc. Guiart des Moulins traduisit en français (1294) l'*Histoire scolastique*, sous ce titre : la *Bible historiée*, Paris, A. Vérard, sans date (1495, selon l'abbé Rive), 2 vol. in-fol. Il y avait, de cette édition, chez le duc de la Vallière, un exemplaire sur vélin, avec 410 miniatures, et, de la même version, deux beaux manuscrits du 14e siècle, intitulés, l'un : les *Livres hystoriaulz de la Bible;* l'autre : *Ci commance la Bible hystoriaus, ou les Hystoires escolastres*. Quelques auteurs ont attribué à Pierre Comestor un ouvrage non moins fameux que l'*Histoire scolastique*, la *Catena temporum, seu Rudimentum novitiorum*, qui a été traduite en français gothique sous le titre de *Mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol. (*Voy.* BROCARD.) V—VE.

COMEYRAS. *Voyez* COMEIRAS.

COMGALL ou CONGEL (Saint), naquit de parents nobles, dans le nord de l'Ultonie, en l'an 516, et fut un des plus célèbres fondateurs de la vie monastique en Irlande. Elevé, sous la conduite de St. Fintan, dans le monastère de Cluain Ridhnech, au comté de la reine, il hérita, suivant Notker, des vertus de St. Colomb. Camden se trompe en regardant Comgall comme le patriarche des moines en Irlande, puisqu'il est certain que St. Patrice avait établi des monastères dans cette île, près d'un siècle auparavant. Comgall fonda, vers l'an 550, la grande abbaye de Bangor ou Benchor, dans le comté de Down, en Irlande, et non l'abbaye de Bangor, dans le pays de Galles, comme l'avance Camden, qui a été réfuté par Usserius; mais ces deux abbayes devinrent également célèbres. On dit que Comgall eut sous sa direction 3,000 moines, tant à Bangor que dans d'autres maisons. Ses plus célèbres disciples furent St. Lugil et St. Colomban. Comgall passa dans le pays de Galles, vers l'an 562, et y bâtit un monastère dans la terre de Heth. De retour en Irlande, il en fonda un autre, qu'on appela Cell-Comgall, et qui fut depuis réuni à l'archevêché de Dublin. La plupart des moines que dirigeait Comgall labouraient la terre et vivaient du travail des mains. Il mourut le 10 mai 601. St. Bernard a fait son éloge. V—VE.

COMIERS (CLAUDE), né à Embrun, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement docteur en théologie, protonotaire apostolique, prieur de Ternant, et chanoine de la cathédrale d'Embrun. Il professa longtemps les mathématiques à Paris; mais ayant perdu la vue, il entra aux Quinze-Vingts, où

il prenait le titre d'*aveugle royal*, parce qu'il était pensionné du roi. Il mourut en 1693. Comiers a écrit un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés séparément ou dans les journaux du temps : on en peut voir les titres dans Moréri ; voici les principaux : 1° *Instruction pour réunir les églises prétendues réformées à l'Eglise romaine*, Paris, 1678, ouvrage superficiel et mal écrit. 2° *La Duplication du cube, la trisection de l'angle, et l'inscription de l'heptagone régulier dans le cercle*, Paris, 1677, in-4°. 3° *Traité de la parole, des langues et écritures, et l'art de parler et d'écrire occultement*, Paris, 1690, et Liége, 1691, in-12, ouvrage rare et recherché. Comiers a travaillé au *Journal des Savants* pendant les années 1676, 1677 et 1678, et y a inséré divers articles consacrés à la description de plusieurs machines dont il est l'inventeur. Il a été aussi, depuis 1681 jusqu'à sa mort, l'un des rédacteurs du *Mercure*, où il a fait imprimer un grand nombre de dissertations, qui, par leur étendue, forment autant de traités. Dans le *Mercure* de 1683, il a fait paraître un *Traité des lunettes*, qui forme la plus grande partie de onze volumes du *Mercure*, en commençant par l'extraordinaire de 1682, qui parut en 1683. Dans l'extraordinaire de 1684, Comiers a inséré : 1° la relation d'un voyage fait en Amérique; ce voyage imaginaire est le récit d'un songe que l'auteur adresse à une femme : il est écrit en mauvaise prose, et en vers plus mauvais encore ; 2° une *Dissertation contenant des réflexions sur les changements de la surface de la terre et la facile construction de toutes sortes de cadrans solaires par un seul point d'ombre, ou par deux points d'ombre, sans connaître la déclinaison de la muraille, ni l'élévation du pôle*. Dans le *Mercure* de 1689, se trouve un *Traité des prophéties, vaticinations, prédictions et prognostications*. L'auteur y donne quelques détails sur sa vie, et nous apprend qu'il a fait poser les armes à plusieurs mutins des Cévennes ; qu'il a engagé le comte de Dona à remettre au roi la principauté d'Orange, moyennant la somme de 200.000 livres ; qu'il a empêché, avec le marquis de St-André-Monbrun, la fabrication des poisons en France, où Denis Lhomme, moine apostat, l'avait introduite, et qu'il a fait un procès à ceux qui s'en mêlaient. Ce journal contient encore une foule de dissertations de Comiers sur la conduite des eaux, la vitrification, les langues et écritures, les alphabets des langues orientales, l'art d'écrire et de parler occultement et sans soupçons, sur l'éclipse de 1685, sur un calendrier perpétuel et invariable; quelques écrits polémiques sur la baguette divinatoire, que l'auteur veut justifier ; des opuscules théologiques, et un assez long traité intitulé : *la Médecine universelle*, *ou l'Art de se conserver en santé et de prolonger sa vie*. Ce traité, divisé en trois discours, qui parurent en 1687, a été écrit à l'occasion d'un Italien nommé Louis Galdo, qui, suivant la *Gazette de Hollande*, a vécu quatre cents ans. On y trouve des détails historiques assez curieux, et de bonnes observations d'hygiène. B—G—T.

COMINES (PHILIPPE DE), seigneur d'Argenton, naquit au château de Comines, près de Menin, en 1445, d'une illustre famille de Flandre. Il passa sa jeunesse à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, où il fut attaché au service du comte de Charolais. Il le suivit dans la guerre du bien public, et se trouva à la bataille de Montlhéry. Quand le comte eut succédé à son père, sous le nom de Charles le Téméraire, Comines continua à jouir de sa confiance et de son intimité. Il était près de lui, lorsque, irrité d'un manque de foi de Louis XI, le duc retint ce roi prisonnier à Péronne. Dans sa colère, il se fût porté à quelque violence insensée contre le roi ; Comines, tout jeune qu'il était, se montra sage et prudent en essayant de calmer son maître, et, ne pouvant y réussir complétement et craignant les effets de l'emportement du duc, il avertit le roi des points sur lesquels il fallait céder pour ne pas se mettre dans le plus grand danger; puis il contribua à la pacification et au traité qui réunirent pour un moment ces deux princes. Il fut ensuite employé à diverses négociations, où il se conduisit avec habileté. Cependant l'esprit du duc de Bourgogne s'aigrissait de plus en plus par ses revers, par son ambition trompée, par ses ruses qui échouaient contre les ruses de Louis XI. Une sorte de frénésie s'emparait de lui et faisait chaque jour des progrès ; les sages conseils l'irritaient. Téméraire à entreprendre, il était imprudent à exécuter. Louis XI, qui profitait de toutes les fautes de son rival, mit surtout un grand soin à détacher de lui, peu à peu, tous les hommes habiles et considérables qu'il avait parmi ses serviteurs. Travaillant avec patience à les séduire l'un après l'autre par des promesses, ne se rebutant pas pour avoir été refusé; flattant ceux que le duc outrageait en récompense de leurs prudents avis, il parvint ainsi à lui enlever tous ceux qui pouvaient lui être secourables. Comines passa, en 1472, du service de Bourgogne au service de France. Dans ses *Mémoires*, il se tait absolument sur ce point important de sa vie. On a beaucoup recherché quels motifs avaient pu le porter à abandonner ainsi son maître; on a voulu excuser cette désertion. Si l'on s'en rapporte à une tradition populaire, Comines, dans sa jeunesse, se trouvant à la chasse avec le comte de Charolais, le prince lui avait commandé de tirer ses bottes ; Comines, abusant de la familiarité qui régnait entre le comte et lui, avait réclamé ensuite le même service de sa complaisance ; le prince, mécontent de ce manque de respect, l'avait frappé de sa botte à la tête, d'où lui était resté le surnom de *tête bottée*. Cette anecdote est hors de toute vraisemblance ; elle s'accorde mal avec le caractère mesuré qu'eut toujours Comines ; d'ailleurs, s'il s'était trouvé offensé par le prince, comment aurait-il passé encore dix ans à son service? Une insulte pardonnée pendant la prospérité de l'offenseur, et dont on se souvient pour l'abandonner dans ses revers, serait une méchante excuse. Il est probable que Comines, comme les autres serviteurs de Charles le Téméraire, se dégoûta de servir un maître livré à l'esprit de vertige, et se laissa aller au chagrin et au dépit que ressent un homme sage qui voit un

insensé courir à sa perte. Louis XI lui devait de la reconnaissance, et, depuis sa prison de Péronne, s'efforçait sûrement de l'attirer à lui. Les exemples ne manquaient pas pour autoriser cette espèce de désertion. Dans ce temps-là, un seigneur portait assez volontiers ses armes du côté qui lui promettait plus d'honneurs et de profit. Comines se laissa marchander comme les autres. Un homme d'un caractère moins réfléchi, un guerrier emporté ou insouciant, nous eût raconté les circonstances de ce changement, nous eût dit ce qu'il eut à endurer à la cour de Charles, et ce que lui offrit Louis XI; mais le grave Comines a senti ce qu'il y avait de peu honorable à quitter son souverain malheureux, non pas pour aller vivre dans la retraite, mais pour servir contre lui, et il a jeté un voile épais sur cette action. Mézerai dit avec sa brusquerie ordinaire : « Si les raisons de Comines « eussent été honnêtes, il les aurait expliquées, lui « qui raisonnait si bien sur toutes choses. » Louis XI combla de biens Philippe de Comines. A peine fut-il à son service, qu'il lui fit donation de la principauté de Talmont et des seigneuries d'Olonne, de la Chaume, Curzon, Château-Gontier, Chastel-Berri, Brem et Brandois. Il le maria avec Hélène de Jambes, d'une famille riche et illustre de Poitou, l'aida de ses deniers à acheter la terre d'Argenton, le fit sénéchal de Poitou, et publia hautement dans les lettres patentes par lesquelles il assura ses bienfaits à Comines, combien il lui devait de reconnaissance. « Louis, etc., savoir fesons, etc., que comme « notre amé et féal conseiller et chambellan, Phi« lippe de Comines, desmontrant sa grande et ferme « loyauté et la singulière amour qu'il a eue pour « nous, se soit dès son jeune asge disposé à nous « servir, honorer et obéir comme bon, vray et loyal « sujet doit son souverain seigneur, et nonobstant « les troubles qui ont été et les lieux où il a con« versé, qui, par aucun temps, nous ont été et en« core sont contraires, rebelles et désobéissants, tou« jours ait gardé envers nous vraye et loyale fer« meté de courage; et même en notre grande et « entière necessité, à la délivrance de notre per« sonne, lorsque étions entre les mains d'aucuns de « nosdits rebelles et désobéissants, qui s'estoient dé« clarés contre nous et en danger d'être là détenus, « notredit conseiller et chambellan, sans crainte du « danger qui lui en pouvoit advenir, nous avertit de « tout ce qu'il pouvoit pour notre bien, et tellement « s'employa, que par son moyen et aide nous sail« limes hors des mains de nosdits rebelles; et en « plusieurs autres manières nous a faict, et continue « de faire chaque jour, plusieurs grands, louables « et recommandables services, etc. » Comines devint un des serviteurs les plus intimes de Louis XI; le roi l'employa souvent et le tint habituellement auprès de sa personne. Quelquefois, et même dans des occasions mémorables, il porta le même habit que son chambellan; d'autres fois, il le fit coucher dans son lit; marques de faveur que Louis XI avait assez en usage, et qui étaient dans les mœurs simples et cordiales du temps. Cependant le nom de Comines ne se rattache à aucun des événements du règne de Louis XI. Ce prince gouvernait par lui-même. Personne ne lui dictait ses desseins, et ceux qui les exécutaient étaient des instruments plus ou moins intelligents et habiles, à qui restait le seul mérite d'une obeissance sensée, mais passive. Les conseils qu'il recevait, qu'il cherchait même, le guidaient pour accomplir ses résolutions, mais non pas pour les former. « Il était si sage qu'on ne pouvait « faillir avec lui, moyennant qu'on obéit à ce qu'il « commandait sans y rien ajouter du sien. » Comines, plus qu'un autre, convenait au gouvernement de Louis XI. Il ne fut jamais ni son ami, ni son favori; mais il lui avait été utile en une circonstance importante, et ne cherchait pas à s'en prévaloir, non plus que des autres services qu'il lui rendait. Il devait plaire au roi par la droiture de son sens, par son caractère, qui ne cherchait ni l'éclat ni le bruit, par sa prud'homie, comme on parlait alors; il lui procura des intelligences et des espions chez le duc de Bourgogne. Après la chute de ce prince, il essaya, sans beaucoup de succès, de gagner au roi les villes de Flandre; il y eût mieux réussi peut-être, si Louis eût suivi les conseils qu'il lui donna, sans insister. Il acheta les bons offices et les complaisances du comte de Hastings, grand chambellan d'Angleterre, que déjà il avait gagné une fois pour le duc. Ce marché, où toute la fierté du comte consiste à ne pas signer une quittance, est un des récits les plus curieux de Comines. Après la prise de possession de la Bourgogne, Comines y fut envoyé. Quelques lettres qu'il écrivit à des bourgeois de Dijon, touchant le logement des gens de guerre, se joignant à d'autres légers soupçons, le roi lui retira un peu de sa faveur, et le nomma ambassadeur à Florence. Les *Pazzi* et les partisans du pape venaient d'y échouer dans leurs complots. Le roi voulait défendre les Médicis : Comines leur amena un léger secours du duc de Milan, et leur fut encore plus utile en témoignant hautement combien la France leur était favorable. Il passa un an à Florence, et Laurent de Médicis remercia le roi de lui avoir envoyé un si sage ambassadeur; aussi, à son retour, Comines fut-il mieux accueilli que jamais par le roi. Il le trouva malade, et déjà affaibli; il le soigna après sa première attaque, couchant près de lui, et le servant « alentour de sa personne, comme « valet de chambre. » Le roi, après s'être un peu rétabli, vint chez lui dans son château d'Argenton, où il passa quelque temps malade. Comines fut ensuite envoyé en Savoie, pour s'emparer, moitié par ruse, moitié par force, du jeune duc Philibert, et le placer entièrement sous la tutelle et l'influence du roi, son oncle; ce fut le dernier emploi que lui donna Louis XI, qui mourut deux ans après. Sous le règne suivant, Comines ne jouit pas de la même faveur. Il avait été nommé, de concert entre la cour et les états, membre du conseil créé pendant la régence. Il se rangea du parti des princes, contre le gouvernement sage et paternel d'Anne de Beaujeu. Il fut mêlé à toutes les cabales du duc d'Orléans, et s'attacha surtout au vieux connétable Jean de Bour-

bon. Lorsque les princes prirent les armes, pour les poser bientôt après, déconcertés par les mesures que la régente avait prises contre cette *guerre folle*, Comines fut chassé de la cour avec *rudes paroles* par le duc René de Lorraine, et se retira à Moulins auprès du connétable. Il en revint avec lui, au bout de deux ans; mais ce prince, après quelques menaces et emportements, ayant été apaisé par la cour, renvoya Comines et n'écouta plus ses conseils. Une nouvelle conjuration fut encore ourdie par le comte de Dunois et le duc d'Orléans. Le duc de Lorraine, qui avait déjà confié à Comines son mécontentement de la cour, était entré dans cette ligue secrète. Le complot était sur le point d'éclater, lorsque, sur de bons avis, l'on fit arrêter un homme qui portait des lettres de Comines, des évêques du Puy et de Montauban, et de quelques autres conseillers. On découvrit ainsi qu'ils trahissaient les secrets de l'Etat; ils furent mis en prison. Comines fut traité durement; il passa huit mois à Loches, enfermé dans une de ces cages que Louis XI avait mises en usage. « Plusieurs les ont maudites, et moi aussi, « dit-il, qui en ai tâté sous le roi d'à présent. » Quand le duc d'Orléans eut été vaincu et fait prisonnier à St-Aubin, et que l'autorité de la régente fut tout à fait assurée, le parlement fit le procès de Comines, et, en 1488, il fut reconnu, d'après ses propres aveux, « qu'il avait eu intelligence, adhé« sion et pratiques par paroles, messages, lettres de « chiffres et autrement, avec plusieurs rebelles et « désobéissants sujets du roi, et commis autres cri« mes et maléfices. » Il fut condamné à être exilé dans une de ses terres pendant dix ans, et le quart de ses biens confisqué. Il ne semble pas que cette sentence ait été exécutée; on fut indulgent envers les coupables pour mieux apaiser les haines et les partis. D'ailleurs, le mérite et l'expérience de Comines étaient connus, et l'on savait qu'il pouvait être utile. En 1493, il assista au traité qui fut conclu à Senlis, entre le roi et l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne. Charles VIII l'emmena en Italie, et, après que l'expédition de Naples eut été résolue, il fut envoyé à Venise, dont il était important de maintenir la neutralité. Il y fut fort considéré, et lorsque Pierre de Médicis, chassé de Florence, vint chercher un asile à Venise, Comines encouragea la seigneurie à le recevoir, assurant que ce ne serait pas déplaire au roi. Malgré le grand accueil qu'ils avaient fait à l'ambassadeur de Charles VIII, les Vénitiens ne tardèrent pas à traiter secrètement avec ses ennemis, et à conclure une ligue pour s'opposer à la retraite des Français. Comines tint le roi et le duc d'Orléans constamment informés des négociations de la république, et, quand les Vénitiens furent tout à fait déclarés, il vint retrouver le roi à Florence. Il aurait bien voulu hâter un retour contre lequel il voyait s'accumuler tant d'obstacles; mais ce n'était plus le gouvernement habile et prudent de Louis XI. Il avait affaire à un roi léger dans son caractère et sa conduite, à une cour jeune et présomptueuse; il hasardait timidement d'inutiles conseils. « Ses affaires avaient été telles au commence« ment de ce règne, qu'il n'osait guère s'entremet« tre, afin de ne pas se faire ennemi de ceux à qui « le roi donnait autorité, qui était beaucoup trop « grande quand il s'y mettait. » Tant fut tardé, que la retraite fut coupée aux Français, et qu'il fallut combattre pour passer. Les deux armées se trouvèrent en présence à Fornoue. Le roi voulut alors parlementer, et chargea Comines de travailler à un accommodement : c'était s'y prendre bien tard. Il tenta sans espoir cette négociation, et, comme il allait l'entamer, le combat commença, et les Français tirèrent le canon; tant il y avait de désordre dans la conduite des affaires. Comines combattit près du roi dans cette journée, et lui prêta son manteau. Le lendemain, les armées étaient à peu près en même position; Comines essaya encore de négocier. Les allées et venues entre deux armées remplies de soldats indisciplinés ne laissaient pas d'être dangereuses. La journée se passa ainsi en pourparlers, et, la nuit suivante, l'armée française passa, à l'insu des ennemis, par des défilés presque impraticables. Les négociations continuèrent ensuite, et Comines y fut toujours employé. Jamais il ne sentit mieux quelle différence il y avait entre Charles VIII et Louis XI. Sans cesse désavoué, employé dans un sens opposé à ses avis, et d'autant plus blâmé de ne pas réussir, qu'il avait annoncé un mauvais succès; trouvant dans les ennemis une défiance qu'autorisait le peu de fond qu'on pouvait faire sur les Français; traversé par les intérêts particuliers de ceux qui gouvernaient le roi, desservi par eux auprès de lui; prenant ces contrariétés en patience, et d'autant plus résigné qu'il jugeait de sang-froid les affaires et les hommes. Enfin il conclut le traité de Verceil, qui n'eut rien de trop honorable, après les entreprises et les espérances présomptueuses du roi. Il fut chargé de le faire agréer aux Vénitiens : il y échoua; puis, de réclamer l'exécution de quelques articles dont le duc de Milan s'écartait : il n'avait aucun moyen pour l'en empêcher, il ne réussit point. Ceux qui avaient à la fois traversé et blâmé ses négociations « furent fort joyeux de cette tromperie et « lui lavèrent bien la tête, comme on a accoutumé à « la cour des princes en pareil cas. Il fut bien iré « et marri. » Il essaya de se justifier sans pouvoir se faire écouter; d'ailleurs, à quoi sert de convaincre un roi faible et qui se laisse gouverner? Pendant trois ans que vécut encore Charles VIII, il ne semble pas que Comines ait été employé. Louis XII monta sur le trône en 1498; Comines vint rendre ses hommages au nouveau roi, « de qui il avait été aussi privé « que nulle autre personne, et pour lui avoir été en « tous ses troubles et pertes; toutefois, pour l'heure, « ne lui en souvint point fort. » Là se termine tout ce que Comines nous apprend de lui, et son nom ne se trouve plus prononcé dans l'histoire. Il conserva l'état riche et honorable que lui avait donné Louis XI, et mourut le 16 août 1509, à Argenton, à l'âge de 64 ans. Son corps fut transféré à Paris, aux Grands-Augustins, où l'on voyait son tombeau. Comines laissa une fille unique qui épousa René de Brosses, comte de Penthièvre, et, d'alliance en alliance, le

sang de Comines se trouve mêlé aux plus illustres maisons souveraines. Ce fut après le retour d'Italie que Comines, dans sa retraite, commença à écrire ses *Mémoires*, à la sollicitation de l'archevêque de Vienne, Angelo Cattho, qui, comme lui, avait été serviteur du duc de Bourgogne, puis de Louis XI. Parmi les historiens modernes, aucun peut-être n'a été estimé aussi haut que Comines. Aux charmes d'un langage naturel et flexible, qui reçoit toute l'empreinte des pensées et les laisse voir dans leur vraie nuance, à l'intérêt, au récit vivant et naïf d'un témoin oculaire, Comines joint une profonde connaissance des hommes et des affaires. Ce n'est pas en philosophe et en moraliste qu'il juge; ce n'est pas non plus en écrivain politique qui a médité sur les révolutions et les gouvernements; mais ses discours, comme le dit Montaigne, « représentent par« tout, avec autorité et gravité, l'homme de bon lieu « et élevé aux grandes affaires. » Tout en lui respire la froide observation, le jugement droit et sain. Nourri au milieu du mouvement des empires, des intrigues des princes, de la corruption de leurs courtisans dans un temps où l'enthousiasme de la chevalerie et de la religion avait déjà fini, où l'empire du monde commençait à appartenir aux plus prudents et aux plus habiles, Comines s'accoutuma à estimer avant tout la sagesse de la conduite et du caractère. On ne trouve pas en lui un amour noble et élevé de la vertu, de la loyauté; mais comme la justice, la bonne foi, le respect de la morale sont les fondements de tout ordre durable, la rectitude de son jugement et la gravité de son caractère les lui font le plus souvent honorer; il voit les hommes comme des instruments de la Providence, ne sait point les haïr ni les aimer. Il se rend si bien compte de leur caractère, lit si bien au fond de leur âme, que leurs actions lui paraissent résulter, par une irrévocable nécessité, de leurs circonstances intérieures et extérieures; même en fait d'habileté, il plaint les imprudents, plutôt qu'il ne les blâme. Il lui convenait sans doute de s'appliquer à lui-même cette espèce de fatalité, et d'attribuer au sort, plutôt qu'à sa libre volonté, l'abandon du duc de Bourgogne et les intrigues contre la régente. L'on croit entrevoir que si Comines eût été irréprochable, il eût répété moins souvent cet adage qui se retrouve dans tous ses chapitres: *Au demeurant, la Providence le vouloit ainsi*; mais, du moins, il se résigna à ses malheurs aussi froidement qu'à ses fautes. Il dit, en parlant de Charles VIII: « Je crois « que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait plus « de rudesses, mais, connoissant que c'étoit en sa « jeunesse, et qu'il ne venoit pas de lui, ne lui en « sus jamais mauvais gré. » Les bienfaits de Louis XI ne troublent pas davantage son impartialité. C'est bien le héros de ses *Mémoires* et le plus sage homme qu'il ait connu; mais il ne dissimule ni ses fautes, ni ses petitesses. Il blâme son peu de respect pour les lois et les mœurs de la France, les nouvelles charges qu'il imposa au peuple, ses cruautés et ses méfiances. L'on voit dans Comines, mieux que partout ailleurs, ce qu'étaient alors et les droits des rois et les privilèges des peuples. Il témoigne pour les Anglais, qui déjà savaient mieux que toute autre nation maintenir leurs libertés, une grande considération; tout aussi bien qu'au roi de France, qui sut conserver et exercer son pouvoir. Le caractère des divers peuples de l'Europe est souvent peint d'une manière qui n'a pas cessé d'être vraie. Enfin il n'existe pas un livre de politique plus applicable et plus pratique; il est plein d'une science positive, fruit de l'expérience, sur laquelle n'ont influé ni opinions, ni systèmes. « Princes et gens de cour « y trouveront de bons avertissements, à mon avis, » dit-il; et on doit le reconnaître avec lui. Ce n'est point par vanité que Comines a écrit ses *Mémoires*, ni par cette espèce de plaisir qu'ont trouvé beaucoup de vieux narrateurs à faire des récits où ils étaient pour quelque chose. Les *Mémoires* de Comines n'ont pas le caractère français; il avait bien la dextérité et la facilité aux affaires de notre nation, mais un calme et une dignité qui s'y voient rarement; il se plaît moins à raconter qu'à observer, et une imagination plus vive se montre dans beaucoup d'historiens du vieux temps. Il parle peu de lui, et seulement pour attester qu'il est sûr de la vérité des choses, parce qu'il y était. Les circonstances les plus importantes de sa vie sont omises, et il eût été embarrassé de les rapporter; à peine indique-t-il qu'il a été utile à Louis XI lors du traité de Péronne. Il ne dit rien de sa retraite de chez le duc de Bourgogne, et ne rappelle qu'en passant et par occasion ses malheurs sous Charles VIII; aussi sa narration laisse-t-elle une lacune complète entre la mort de Louis XI et l'expédition de Charles VIII. La première édition des *Mémoires* de Comines, donnée par le président Jean de Selve (Paris, 1523, in-fol.), ne contient que le règne de Louis XI, 1464 à 1483; Nicolo la traduisit en italien, Venise, 1560, in-8°. Elle est divisée en 6 livres; les deux derniers livres, contenant l'histoire de Charles VIII jusqu'à l'an 1498, parurent pour la première fois dans l'édition de Paris, 1528, in-fol. Denis Sauvage, sieur du Parc, donna une nouvelle édition des *Mémoires de Comines, revus et corrigés sur un exemplaire pris à l'original de l'auteur*, Paris, 1552, in-fol., souvent réimprimé; l'éditeur a mis en tête le sommaire de la vie d'Angelo Cattho. L'édition donnée par Denis Godefroy, Paris, 1449, in-fol., est corrigée et augmentée. Jean Godefroy, fils de l'éditeur, en donna une encore plus complète, Bruxelles, 1706-1713, 4 vol. in-8°, augmentée de nouvelles preuves, de notes historiques, de portraits en taille-douce, et de la *Chronique scandaleuse* (on donne ce nom à la chronique de Louis de Valois, de 1460 à 1483). Les exemplaires de ce livre qui portent la date de 1714 sont d'une contrefaçon faite à Rouen et pleine de fautes. L'édition la plus complète et la plus recherchée est celle qu'a donnée Lenglet Dufresnoy, Londres et Paris, 1747, 4 vol. in-4°; on y joint 50 portraits gravés par Odieuvre, et les plans des batailles de Montlhéry et de Nancy. Les *Mémoires* de Comines se trouvent aussi dans la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Perrin (Paris, 1785-

1806, 72 vol. in-8°); dans celle de Petitot (ibid., 1819, in-8°), enfin dans celle qui fait partie du *Panthéon littéraire* (ibid., 1836, grand in-8°, à 2 col.). Ils ont été traduits en anglais, d'abord en 1596, et ensuite en 1712 par Uvedale, 2 vol. in-8°. On trouve dans le *Ducatiana*, p. 414, des remarques sur les *Mémoires de Comines* de l'édition de Bruxelles, 1706, et sur la *Chronique scandaleuse*. B—E. F.

COMINO (JOSEPH), habile typographe, était de Citadella, château dans le Padouan. Les frères Volpi lui confièrent la direction de l'imprimerie qu'ils établirent à Padoue en 1717, et d'où il est sorti un si grand nombre d'ouvrages recherchés des amateurs pour leur élégance et leur correction. Comino contribua beaucoup par ses soins à donner à cet établissement la célébrité dont il jouit; et la postérité le comptera parmi les meilleurs typographes du 18e siècle. Il mourut en 1762. — *Angelo* COMINO, son fils, employé depuis son enfance à la bibliothèque de l'académie de Padoue, racheta des héritiers Volpi le fonds de l'imprimerie, et publia jusqu'en 1781 plusieurs réimpressions d'auteurs classiques, en conservant sur le frontispice le nom de son père. Il mourut, en 1814, à l'âge de 80 ans. Le catalogue des ouvrages sortis de cette imprimerie célèbre a été publié sous ce titre : *Annali de la tipografia Volpi Cominiana*, Padoue, 1809, in-8°, volume auquel on doit joindre un *Appendice*, 1817, in-8° de 33 p. (*Voy.* VOLPI.) W—S.

COMITOLO (NAPOLÉON), prélat et jurisconsulte de Pérouse, né au milieu du 16e siècle, était le dernier rejeton de la famille des comtes de Collemezzo (*de Colle medio*). Après avoir enseigné quelque temps le jurisprudence, il obtint une abbaye, fut nommé auditeur de rote, et fut évêque de Pérouse en 1591. Cette ville lui doit la fondation d'un collége et de quelques maisons religieuses. Il mourut octogénaire, le 24 ou le 30 août 1624, pleuré des pauvres, auxquels il distribuait la plus grande partie de ses revenus. Il composa quelques livres liturgiques, un recueil de décisions du tribunal *della Rota*, et une *Histoire des évêques de Pérouse*. — *Paul* COMITOLO, probablement de la même famille, né à Pérouse en 1545, entra fort jeune dans l'ordre des jésuites, où il enseigna la rhétorique et la théologie morale, et mourut dans sa patrie, le 18 février 1626. Il traduisit du grec en latin un recueil des meilleurs commentateurs du livre de Job, *Catena illustrium auctorum in librum Job*, Lyon, 1586, in-4°; Venise, 1587, in-4°. Il publia aussi en latin et en italien quelques ouvrages de controverse et de morale oubliés depuis longtemps. C. M. P.

COMMANDINO (FRÉDÉRIC), l'un des plus savants mathématiciens d'Italie au 16e siècle, naquit à Urbin, d'une famille noble, en 1509. Attaché d'abord au pape Clément VII, en qualité de camérier secret, il quitta Rome après la mort de ce pontife, et vint à Padoue pour étudier la langue grecque, la philosophie et la médecine. Au bout de dix ans, il fut reçu docteur à Ferrare en cette dernière faculté; mais son esprit, naturellement juste, trouva tant d'incertitude dans la médecine, telle qu'on l'enseignait alors, qu'il s'en dégoûta bientôt, et se tourna tout entier du côté des mathématiques. Il fut appelé à Vérone pour les enseigner au duc d'Urbin, Gui Ubalde de Monte-Feltro. Il les enseigna ensuite au jeune duc, François Marie II, fils et successeur de Gui Ubalde, et mourut le 3 septembre 1575. Il n'a pas fait de découvertes dans les mathématiques; mais il a rendu un plus grand service aux sciences par les bonnes éditions et traductions qu'il a données d'un grand nombre d'anciens mathématiciens. Montucla le regarde comme le modèle des commentateurs en ce genre; ses notes vont droit au fait, sans être trop longues ni trop courtes. Sa traduction latine des quinze premiers livres d'Euclide parut à Pesaro, 1572, et 1619, in-fol.; les livres 1 à 6, 11 et 12 de cette traduction ont été très-souvent réimprimés en Angleterre, où on les regarde comme un ouvrage classique, et cette version fut traduite par ses ordres en italien, et revue par lui, Urbin, 1575, in-fol. Sa traduction latine du livre d'Archimède, *de Iis quæ vehuntur in aqua*, dont le texte grec est perdu (Bologne, 1565, in-4°), est encore la meilleure que nous ayons. Joseph Torelli a cependant jugé à propos d'y faire quelques corrections dans son édition d'Archimède. Commandino avait publié précédemment une partie des autres œuvres d'Archimède (Venise, 1558, in-fol.), aussi traduites en latin avec des notes. Sa traduction latine (aussi accompagnée de notes) des collections mathématiques de Pappus est la seule qui ait paru, et, sans lui, cet ouvrage si important pour l'histoire des sciences mathématiques serait peut-être encore enseveli dans la poussière des bibliothèques. Il y travailla longtemps, et l'ouvrage ne parut qu'après sa mort, Pesaro, 1588, in-fol. On lui doit aussi des traductions latines des quatre premiers livres des *Coniques* d'Apollonius, Bologne, 1566, in-fol., avec les commentaires d'Eutocius et les *Lemmes* de Pappus; du livre d'Aristarque, *de Magnitudinibus et Distantiis solis et lunæ*, 1572, in-4°; *de la Géodésie*, attribuée à Mahomet Bagdedin (*voy.* BAGDEDIN), dont l'original lui fut fourni par Jean Dée, géomètre anglais, Pesaro, 1570, in-4° : il en publia la même année une traduction italienne. Le texte des deux traités de Ptolémée, celui *des Planisphères* et *de l'Analemme* était perdu; il n'en existait que des traductions latines très-défectueuses, qui avaient été faites sur des traductions arabes : Commandino eut assez de patience et de savoir pour retoucher ces traductions, corriger les contre-sens, remplir les lacunes, et tout éclaircir par des suppléments et des notes. Ce service modeste n'est pas le moindre qu'il ait rendu à la science. Il publia le premier traité à Venise, 1558, in-4°, assez belle édition, et le second, auquel il ajouta un petit traité de sa composition *sur les Horloges*, à Rome, 1562. Sa vie a été écrite par Bernardin Baldi. (*Voy.* BALDI.) C. M. P.

COMMANVILLE (ECHARD, connu sous sa qualité d'abbé DE), prêtre au diocèse de Rouen, vivait à la fin du 17e siècle et au commencement du 18e. On a de lui : 1° *Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers, avec un Dictionnaire où l'on trouve l'explication de tout ce qu'il y a de plus curieux*,

1700, in-8°, dont la table chronologique a été reproduite par D. Vaissette dans sa *Géographie historique, ecclésiastique et civile*; 2° *Vies des Saints*, 1701 et 1714, 4 vol. in-12, ouvrage fort abrégé et peu recherché, dit Lenglet Dufresnoy. — Un autre ecclésiastique, sieur DE COMMANVILLE, que la *Bibliothèque historique de la France* appelle *Jean* de Rouen, et qualifie aumônier du roi, a donné l'*Anniversaire ou Bout de l'an d'Adrien de Breauté*, Paris, 1611, in-8°. A. B—T.

COMMELIN (JÉRÔME), imprimeur, né à Douai, dans le 16e siècle, embrassa la religion réformée, et s'établit à Genève, où il exerça sa profession pendant plusieurs années. L'électeur palatin, informé de son mérite, l'attira à Heidelberg, et lui confia le soin de sa bibliothèque. C'est dans cette ville que Commelin publia les éditions grecques et latines qui ont fait sa réputation; elles passent pour très-correctes. Les plus estimées sont celle d'Eunape, dont il a corrigé le texte sur les manuscrits palatins; et celles d'Héliodore, d'Apollodore, etc., avec des notes critiques; mais on ne recherche plus ses éditions des Pères grecs, depuis qu'il en existe de meilleures. Scaliger et Casaubon donnent de grands éloges à Commelin, et de Thou ne l'a pas jugée indigne d'occuper une place dans son histoire; cependant il ne faut point le mettre, avec quelques bibliographes, sur la même ligne que les Alde et les Estienne. Il mourut en 1598. Ses fils continuèrent sa profession. La marque de Commelin est une figure de la Vérité. Plusieurs ouvrages sortis de ses presses portent sur le frontispice ces mots : *Ex officina Sant-Andreana*. — *Jacques* COMMELIN, son frère, né à Gand, s'établit à Embden. Il a laissé des poésies latines, imprimées en 1568. W—S.

COMMELIN (ABRAHAM), probablement de la même famille, était imprimeur à Leyde, et n'est guère connu que par l'édition de Virgile qu'il a donnée sous ce titre : *P. Virgilii Maronis cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis, nova editio*, Leyde, 1646, in-4°. On y trouve le commentaire de Servius tout entier, revu par Saumaise, celui de Donat, et les notes appelées *variorum*, revues par Schrévilius. Le nombre de ces annotateurs s'élève en tout à cent vingt-six. Le nombre des auteurs cités est beaucoup plus considérable. Le tout est terminé par une table alphabétique des mots ou passages expliqués dans ces commentaires : cette édition, qui est rare et estimée, ne comprend pas les ouvrages apocryphes qu'on trouve dans plusieurs éditions de Virgile. C. M. P.

COMMELIN (ISAAC), né à Amsterdam, en 1598, mort le 3 janvier 1676, s'est particulièrement occupé de recherches historiques relatives à la Hollande; il a donné en langue hollandaise : 1° *les Commencements et les Progrès de la compagnie des Indes hollandaise*, Amsterdam, 1646, in-4°, format oblong; 2° *Hollandsch placaat-boek*, c'est-à-dire *Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande*, Amsterdam, 1644, 2 vol. in-fol.; 3° *Vies des stathouders Guillaume Ier et Maurice*, Amsterdam, 1651, 1 vol. in-fol.; 4° *Vie de Frédéric-Henri*, Amsterdam, 1651, 1 vol. in-fol. Il s'était longtemps occupé d'une histoire d'Amsterdam, mais il ne l'acheva point. Les matériaux en furent très-utiles à Tobie van Dompselaar pour l'histoire assez peu soignée de cette ville, qu'il publia en 1666, en 1 vol. in-4°, et elle servit de base à l'histoire, tout autrement recommandable, de cette métropole du commerce hollandais, qu'a composée Gaspard Commelin, son fils cadet, Amsterdam, 1691, 2 vol. in fol., et qui fut réimprimée en 1726. Ce Gaspard Commelin, né à Amsterdam en 1636 et mort en 1693, est père de Gaspard Commelin le botaniste, dont l'article se trouve ci-après. — *Jacques* COMMELIN, frère puîné d'Isaac, et né à Amsterdam comme lui, s'occupait de même à former des recueils de pièces originales et curieuses relatives surtout à l'histoire de la Hollande. Il avait écrit en français l'*Histoire des troubles, divisions et déplorables calamités des guerres civiles survenues dans les dix-sept provinces, depuis le commencement du règne de Philippe II, jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange*; mais cet ouvrage est demeuré inédit. Il avait également recueilli les *Actes et Priviléges des villes de Delft et de Leyde et de leur banlieue*, en 3 vol. in-fol. M—ON.

COMMELIN (JEAN), célèbre botaniste, né à Amsterdam, en 1629, remplissait avec honneur la charge d'échevin dans sa ville natale, et s'occupait de l'étude des plantes, lorsque le magistrat, ayant pris la résolution d'employer le terrain de l'ancien jardin de botanique à l'augmentation de la ville, chargea Jean Commelin, conjointement avec Jean Huidekoper, seigneur de Marseveen et de Neerdyk, de diriger l'arrangement du nouveau. Le travail fut poussé avec tant de vigueur sous leur direction, que, malgré les difficultés du terrain, qui était marécageux, ce jardin devint, en moins de quatre ans, un objet d'admiration par le grand nombre de plantes qu'il contenait, et se trouva le plus riche de l'Europe, surtout en végétaux exotiques. Commelin ne s'est pas borné à contribuer par ses soins à cet établissement si utile à la botanique; il n'a épargné ni peines ni dépenses pour faire connaître aux savants les richesses qu'il renfermait, et il a consacré les vingt dernières années de sa vie à composer de très-bons ouvrages, qui ont beaucoup contribué à l'avancement de cette science. Il mourut à Amsterdam, en 1692. Son neveu, Gaspard Commelin, lui succéda dans ses fonctions de professeur. Voici le catalogue des ouvrages de Jean Commelin : 1° *Nederlandsch Hesperiden*, etc. (les Hespérides des Pays-Bas), Amsterdam, 1676, in-fol.; Londres, 1684, in-8°. Cet ouvrage, qui a été traduit en anglais, renferme plusieurs belles planches qui représentent différentes espèces et variétés d'orangers; il y décrit la manière de cultiver ces arbres dans le climat de la Hollande, et de construire une serre ou orangerie. Ce livre était alors d'autant plus utile, que le P. Ferrari, dans son *Traité des orangers*, n'avait parlé de ces arbres que relativement au climat d'Italie. 2° La 2e partie de l'*Hortus Malabaricus* de Rhéede, publiée à Amsterdam en 1679, in-fol., ainsi que la 3e, qui parut dans la même ville en 1682, in-fol., sont enrichies

de ses notes et de ses commentaires, et il y a ajouté les synonymes. 3° *Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ, cui præmissa Lamberti Bidloo dissertatio de re herbaria*, Amsterdam, 1683 et 1685, in-12, Leyde, 1709, in-12. Ce catalogue contient sept cent soixante-seize plantes. 4° *Catalogus plantarum Horti medici Amstelodamensis, pars prior*, Amsterdam, 1689, in-8°; ibid., 1697 et 1702, in-8°, sans aucun changement. 5° *Horti medici Amstelodamensis rariorum plantarum Descriptio et Icones*, t. 1er, Amsterdam, 1697, in-fol. Ce bel ouvrage ne parut qu'après la mort de Commelin, par les soins du célèbre Frédérich Ruysch, qui le mit en latin, et de Kiggelaar, qui y ajouta des notes. Le t. 2 fut donné par Gaspard Commelin, son neveu, Amsterdam, 1701, in-fol., en latin et en hollandais. 6° *Œffening der Vrugtboomen*, Amterdam, 1687, in-12. C'est la traduction hollandaise de l'ouvrage de Legendre, curé d'Hénonville, *de la Manière de cultiver les arbres fruitiers*, publié à Paris en 1652, rédigé par Arnauld d'Andilly. Il fit quelques remarques sur l'ouvrage, pour en adapter les principes au climat de la Hollande. On en donna une traduction allemande à Hanovre en 1703, in-8°. D—P—s.

COMMELIN (Gaspard), neveu du précédent, naquit à Amsterdam, en 1667, et fut docteur en médecine et professeur de botanique dans cette ville, membre de l'académie des Curieux de la nature, qui lui donna le titre de *Mantias*, en considération de ses vastes connaissances. Le goût que son oncle lui avait inspiré pour l'étude des plantes le porta à s'en occuper par préférence aux autres parties de son art. Il contribua aux progrès de l'histoire naturelle par ses propres ouvrages et par les travaux qu'il fit pour rendre plus savants et plus généralement utiles ceux que d'autres auteurs avaient laissés imparfaits : tels sont la *Flore de Malabar* et le *Traité des insectes d'Europe et de Surinam*, de mademoiselle Mérian. Pierre Hotton, qui était démonstrateur de botanique au jardin d'Amsterdam, ayant été appelé pour remplir les mêmes fonctions à celui de Leyde, Gaspard Commelin fut nommé pour le remplacer et pour professer cette science, conjointement avec le célèbre Ruysch. Il donna une idée de la manière intéressante dont il remplissait cette place, en publiant, sous le titre de *Præludia botanica*, Leyde, 1703 et 1715, in-4°, avec fig., deux de ses leçons, l'une faite au mois d'octobre 1701, et l'autre au mois de mai 1702. La première traite des euphorbes et des tithymales, et l'autre des aloës. Les figures sont très-bien exécutées, mais sans détails des parties de la fructification. Un autre ouvrage plus considérable est le 2e volume de l'*Horti medici Amstelodamensis plantarum Descriptio et Icones*, de son oncle, Amsterdam, 1701, in-fol. La totalité de ce bel ouvrage contient 221 planches, qui représentent un pareil nombre de plantes, dont la plupart étaient nouvelles et provenaient des colonies hollandaises. C'est dans cette collection que l'on voit la première figure qui ait été donnée du pois de senteur (*lathyrus odoratus*). Il avait été cultivé par le P. Cupani en Sicile; c'est ce qui a fait croire qu'il était originaire de cette île, quoiqu'il le soit de Ceylan. Commelin fit paraître une suite à cet ouvrage, mais avec moins de magnificence, sous ce titre : *Horti medici Amstelodamensis Plantæ rariores exoticæ, æri incisæ et descriptæ*, Leyde, 1706, in-4°; 1715 et 1716, in-4°, contenant 48 planches bien gravées. Gaspard Commelin continua les soins qu'avait donnés son oncle à la publication de l'*Hortus Malabaricus*; et, pour ajouter à l'utilité et à l'intérêt de ce grand et magnifique ouvrage, il en fit une table raisonnée, sous ce titre : *Flora Malabarica, seu horti Malabaraci Catalogus*, Leyde, 1696, in-fol. et in-8°. Il y développe une grande connaissance de la botanique et une vaste érudition. On y trouve réunis tous les synonymes des différents auteurs qui ont parlé des végétaux qu'il contient. Ce tableau manque quelquefois d'exactitude. On doit encore à Gaspard Commelin : 1° *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium Catalogus*, Amsterdam, 1697, in-8°; ibid., 1715 et 1724, in-8°; 2° *Botanographia Malabarica, a nominum barbarismis restituta*, Leyde, 1718, in-fol.; 3° *Præludia anatomica*, ibid., 1703, in-4°; 4° des notes contenant quelques observations, ainsi que les noms et les synonymes latins, français et hollandais, qui appartiennent aux plantes dont il est parlé dans le beau *Traité des insectes d'Europe et de Surinam*, par mademoiselle Mérian. Gaspard Commelin mourut en 1731, âgé de 64 ans. Les travaux de l'oncle et du neveu ont contribué aux progrès de la science; mais ils leur assignent cependant à peine une place au second rang parmi les botanistes. Plumier leur a consacré, sous le nom de *Commelina*, un des genres qu'il a découverts en Amérique : ce sont des plantes herbacées et aquatiques, répandues dans toutes les contrées qui sont situées entre les tropiques; quelques-unes sont cultivées dans nos jardins, où elles se font remarquer par la couleur d'azur de leurs pétales, au nombre de trois, dont une plus petite, ce qui, suivant Linné, fait allusion à trois Commelin, botanistes, mais dont un n'a rien publié. D—P—s.

COMMENDON (Jean-François), cardinal, naquit à Venise, en 1524. Son père était philosophe et médecin. Dès l'âge de dix ans, Commendon improvisait des vers latins. L'ambassadeur de Venise le présenta, en 1550, au pape Jules III, qui faisait alors bâtir une maison de campagne hors des murs de Rome; il désirait des inscriptions en vers pour les fontaines de ses jardins; Commendon les composa : elles furent trouvées bonnes, et Jules nomma le jeune poëte un de ses camériers, mais bientôt le pontife trouva que Commendon avait trop de mérite pour ne l'employer qu'à faire des vers, et il l'envoya à Londres lorsque Marie fut montée sur le trône d'Angleterre, en 1553. Il s'agissait de ramener la Grande-Bretagne à la foi de l'Église romaine, mission également importante et difficile, dont le succès exigeait le plus profond secret. Les domestiques même de Commendon crurent qu'il allait recueillir la succession d'un oncle dont les affaires étaient embrouillées. Il arriva à Londres caché sous un autre nom que le sien. Marie venait de faire son entrée

dans la capitale; elle était dans la dépendance des grands qui, craignant qu'un changement de religion ne les obligeât de rendre à l'Eglise les biens qu'ils avaient usurpés, assiégeaient leur souveraine, sous prétexte de veiller à sa sûreté, mais dans le dessein d'empêcher aucun étranger de l'approcher. Commendon sut, sans exciter aucune défiance, parvenir jusqu'à Marie; il eut avec elle plusieurs conférences secrètes, obtint tout ce que la cour de Rome désirait, et repartit avec des lettres de la reine pour Jules III et pour le cardinal Paulus, qui vivait alors retiré dans un monastère près de Vérone. Marie le demandait pour légat, et exprimait sa ferme résolution de remettre l'Angleterre sous l'obéissance de l'Eglise. Le plein succès de cette négociation répandit la joie dans Rome, où les réjouissances publiques durèrent trois jours. A cette époque, les papes croyaient avoir le droit d'intervenir dans l'élection des empereurs. En 1558, après l'abdication de Charles-Quint, Commendon composa un écrit tendant à prouver que l'élection de Ferdinand était nulle de droit, comme ayant été faite sans l'autorité du saint-siége. Lorsqu'en 1561, il fut question de continuer le concile de Trente, Commendon, alors évêque de Zante, et auparavant d'Atri, fut envoyé par Pie IV, en qualité de nonce, en Allemagne. Il devait exhorter tous les princes, toutes les villes libres et tout l'Empire à concourir à la célébration du concile. L'Empereur et le roi de Bohême, son fils, firent à Commendon un accueil très-distingué. Le nonce montra beaucoup d'adresse et de talent dans cette occasion. Il se rendit à Naumbourg, où la plupart des princes protestants se liguaient pour des intérêts communs. Commendon eût voulu ouvrir des conférences particulières avec ces princes, sachant que le seul moyen de les gagner était de les désunir; mais il ne put être admis qu'en assemblée générale. Il y parla avec éloquence, avec fermeté, et reçut des témoignages d'estime personnels dans la déclaration que firent les princes qu'ils ne reconnaissaient point le pontife romain. Cependant l'électeur de Saxe accueillit honorablement le nonce dans ses Etats. L'électeur de Brandebourg, après l'avoir entendu dans son palais, lui dit en soupirant : « En vérité, révé« rendissime seigneur, vous me donnez bien à pen« ser, » et il lui offrit son amitié. Commendon visita ensuite le duc de Brunswick, les électeurs de Cologne et de Trèves, le duc de Clèves, gendre de l'Empereur, et les évêques d'Allemagne, présentant partout les lettres et la bulle du pape; souvent mal reçu comme envoyé de Rome, toujours bien accueilli pour l'estime que l'on faisait de ses vertus et de ses talents. Il proposa, mais en son nom seulement, une alliance entre les électeurs ecclésiastiques, les évêques et les princes voisins, afin de s'opposer à la ligue des princes protestants. Sur ces entrefaites, il reçut de Rome l'ordre de se rendre en Danemark, pour indiquer au roi Frédéric II la convocation du concile; mais ce prince refusa de le recevoir. Commendon se rendit, par Liége et Aix-la-Chapelle, en Flandre, où Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, lui accorda sa confiance. Il eut de fréquentes conférences avec le cardinal Granvelle sur les moyens de ramener l'Europe chrétienne à l'unité. C'est dans cette vue qu'il écrivit pour que Baïus et Hesselius fussent admis au concile. Chargé de se rendre en Suède, il ne put remplir cette mission, le roi lui ayant écrit qu'il s'apprêtait à partir pour l'Angleterre, dans le dessein d'épouser la reine Elisabeth. Le nonce se rendit alors de Lubeck à Hambourg et à Brême, traversa la Hollande, la Frise et la Westphalie, et reçut à Bruxelles des lettres qui le rappelaient en Italie. Il partit après avoir conféré avec le duc de Lorraine à Nancy, avec les électeurs de Trèves et de Mayence. Il venait de déployer les talents d'un grand négociateur, mais sans avoir pu avancer en Allemagne les affaires du concile. Il se rendit à Trente, et fut envoyé par les légats à Inspruck où se trouvait alors l'Empereur. En 1564, il partit, en qualité de nonce, pour la Pologne. Sigismond-Auguste lui donna d'amples témoignages de son estime et de son amitié. Les esprits étaient alors violemment agités par les troubles qu'excitaient les novateurs. Commendon attaqua vivement le fameux Ochin, si connu par son inconstance dans les dogmes de la religion, et obtint du sénat un décret qui chassa du royaume tous les étrangers, prédicateurs imprudents de nouvelles doctrines. Le nonce s'attacha ensuite à réunir les évêques divisés. Bientôt, ayant reçu le volume des *Décrets du concile de Trente*, il le présenta à l'acceptation du roi, dans la diète assemblée à Varsovie, et prononça, en cette occasion, un discours si éloquent, que Gratiani, qui était présent, dit, dans sa *Vie de Commendon*, que plusieurs sénateurs furent attendris jusqu'aux larmes. Dès que le nonce eut fini de parler, il présenta le livre que tenait Gratiani, et voulut se retirer; mais Sigismond le retint, et lui dit en souriant : « Vous savez si peu notre langue, « que nous opinerons ici, devant vous, aussi libre« ment que si vous n'y étiez pas. » L'archevêque de Guesne voulut proposer des moyens dilatoires; un murmure général s'éleva, et Sigismond-Auguste, prenant la parole, dit : « Le nonce a parlé avec tant « d'ordre, de jugement et de force, qu'on peut croire « que Dieu lui-même a inspiré son discours; je me « crois donc obligé de recevoir les décrets du con« cile, » et la diète les reçut aussi avec acclamation. Cette nouvelle, arrivée à Rome, y causa une grande joie, et Commendon fut fait cardinal (mars 1565). Il reçut le chapeau à la diète d'Augsbourg, où il avait été envoyé en 1566, en qualité de légat, pour menacer l'empereur Maximilien de la déposition et de la privation de ses Etats, si l'on prétendait traiter dans la diète des affaires de religion : il n'y fut question que des moyens de s'opposer aux Turcs qui menaçaient la Hongrie. Commendon travailla aussi, mais sans beaucoup de succès, à faire recevoir le concile en Allemagne. En 1569, Pie V ayant créé Cosme de Médicis grand-duc de Toscane, Maximilien cassa cette nomination avec menaces, et le pape chargea Commendon d'apaiser ce différend. On sait quel fut le résultat de cette négociation. Maximilien céda; mais il fallut que Cosme appuyât par une

somme assez considérable l'éloquence de Commendon. En 1571, lors de la ligue sacrée conclue au Vatican contre les Turcs, Commendon fut chargé d'engager dans la confédération les cours de Vienne et de Varsovie; mais cette négociation n'eut point de succès. Maximilien montra de l'incertitude, et Sigismond mourut. Commendon eut ordre de demeurer en Pologne jusqu'après l'élection du nouveau roi. Il fit admirer son éloquence, en 1573, dans la diète de Varsovie, qui, suivant de Thou, était composée de 30,000 gentilshommes assemblés sous des tentes, et qui se termina par l'élection du duc d'Anjou. Commendon devait solliciter la couronne en faveur de l'archiduc Ernest; mais la cour de Vienne trouva qu'il avait trop servi les intérêts de la France. Grégoire XIII étant tombé malade, les cardinaux d'Est, de Médicis et plusieurs autres songèrent à élever Commendon sur le trône pontifical; son élection paraissait certaine, mais Grégoire ne mourut point. Commendon s'était retiré à Padoue, où, après avoir été longtemps tourmenté par une insomnie continuelle, il cessa de vivre le 26 décembre 1584. « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut « jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus « désintéressé, ni plus fidèle. » Il fut employé dans les ambassades les plus importantes, et passa presque toute sa vie dans le maniement des plus grandes affaires de son temps. On imprima à Paris, en 1573, in-4°, son *Oratio ad Polonos*, et il en parut, la même année, une traduction française in-8°, par Belleforest. Antoine-Marie Gratiani composa en latin la vie du cardinal Commendon; Roger Akakia, fils de Martin Akakia (*voy.* ce nom), la fit imprimer à Paris, en 1669, in-12, et elle fut traduite en français, Paris, 1671, in-12. Cet ouvrage est estimé; l'original et la traduction sont écrits avec beaucoup d'élégance et de pureté. V—VE.

COMMERELL (l'abbé DE), aumônier de la princesse de Lœwenstein et membre de la société d'agriculture de Paris, habitait la Lorraine allemande, et s'est occupé de l'économie rurale; il a fait connaître en France toute l'utilité qu'on pourrait retirer de la culture de quelques végétaux en usage en Allemagne. Vers 1784, il se donna une certaine célébrité en publiant une brochure dans laquelle il préconisait les avantages prodigieux d'une plante alors peu connue, qui est une variété de la betterave, à laquelle il donna les noms contradictoires de *racine d'abondance* et de *racine de disette*, et que l'on désigne aujourd'hui tout simplement par celui de *betterave champêtre*. Il avait sans doute raison de recommander cette plante très-productive; mais il y a beaucoup à rabattre dans les éloges qu'il en a faits. L'abbé de Commerell savait que la raison seule et la vérité toute nue n'attire pas l'attention du vulgaire. Il avait cultivé lui-même cette plante et l'avait propagée dans le pays qu'il habitait. Il distribuait au loin les graines qu'il en avait recueillies. Une grêle effroyable ayant ravagé en 1788 les campagnes d'une partie de la France, le gouvernement fit répandre une instruction sur les moyens de réparer ses effets désastreux. Commerell publia dans le même but : 1° *Mémoire sur la culture et les avantages de la racine de disette ou betterave champêtre*, Paris, 1786, in-8°; 2° *Supplément à l'Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle*, Paris, 1788, in-8°; 3° *Mémoire sur la culture, l'usage et l'avantage du chou à faucher*, in-8°; 4° *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture par la suppression de la jachère*, Paris, 1788, in 8°, et ibid., 1798, même format. Commerell était en 1793 président du district de Sarguemines, mais il fut près de périr sur l'échafaud pour une expression très-innocente découverte dans une de ses lettres adressée à une dame, en lui envoyant des oiseaux étrangers. « Je vous envoie, « écrivait-il, les deux charmants émigrés que vous « désirez avoir. » Arrêté comme conspirateur, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et il eut beaucoup de peine à prouver que ce n'était qu'une plaisanterie. L'abbé de Commerell vécut encore quelques années, toujours occupé d'observations et de travaux agricoles. D—P—S.

COMMERSON (PHILIBERT), botaniste, naquit le 18 novembre 1727, à Châtillon-lez-Dombes, où son père était notaire et conseiller du prince de Dombes. Ses études littéraires étant finies, il alla étudier la médecine à Montpellier en 1747, y fut reçu docteur, et y passa quatre ans pour se livrer à l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle. Il commença dès lors un herbier, qui a été le plus nombreux et le plus riche en espèces différentes qu'un seul homme ait pu former par lui-même. Tous les jeunes médecins qui fréquentaient cette école, ayant été témoins de ses connaissances et de sa prodigieuse activité, portèrent sa réputation jusqu'aux extrémités de l'Europe. Linné lui écrivit, et l'engagea à faire la description et la collection des poissons les plus rares de la Méditerranée, pour la reine de Suède; ce travail a formé une ichthyologie complète, qui était en état d'être publiée dès ce temps-là. Cette commission lui procura les moyens de faire un grand nombre d'observations du plus grand intérêt. La reine de Suède lui en témoigna sa satisfaction par des présents qui flattèrent beaucoup son amour-propre. En 1755, il fit un voyage à Genève, pour herboriser dans les montagnes de la Savoie et de la Suisse, et il alla voir à Berne l'illustre Haller, avec lequel il était en commerce de lettres. L'année suivante, s'étant fixé à Châtillon, il y forma un jardin botanique très-riche, et parcourut les montagnes de l'Auvergne, du Dauphiné et le mont Pilate, près de Lyon. Dès lors il était en correspondance avec Lalande, né dans la même province, et qui a toujours été son ami le plus intime et son admirateur. Ce fut lui qui détermina Commerson à venir demeurer à Paris, en 1764. Quelque temps après, il fut choisi, comme savant naturaliste, pour faire le voyage autour du monde, dans l'expédition que devait commander Bougainville. Le ministre de la marine lui ayant demandé une notice générale des observations d'histoire naturelle qu'il était possible de faire dans un voyage tel que celui des terres Australes, Commerson lui présenta un projet qui parut si complet et si bien conçu, que l'on en fit des copies pour ser-

vir de guide à tous ceux que l'on voudrait charger de pareilles recherches. Il partit au commencement de 1767, et au mois de mai suivant il arriva à Montevideo; il parcourut ensuite les environs de Rio-Janeiro et de Buenos-Aires. Après y avoir séjourné trois mois, et avoir fait une collection de plantes, il visita les îles Malouines, la terre de Feu et les côtes du détroit de Magellan. Ses observations prouvèrent que les Patagons ne sont pas un peuple de géants, comme quelques navigateurs, qui ne les avaient vus que de loin, l'avaient dit dans leurs relations exagérées. Il convient cependant qu'ils sont en général d'une haute stature. Il visita ensuite les îles de la mer du Sud, et surtout celle de Taïti, dont il fit une description qu'il envoya à Lalande, et que ce savant fit insérer dans le *Mercure de France*, en octobre 1769. Elle diffère en plusieurs points de celle qui a été publiée par Bougainville. En revenant, il parcourut les côtes de la Nouvelle-Bretagne, de la terre des Papous, les Moluques, l'île de Java, Batavia, et il arriva à l'île de France sur la fin de 1768. Commerson trouva dans cette colonie le voyageur Poivre, qui en était alors intendant, et que le ministre de la marine avait chargé de l'engager à prolonger son séjour dans cette île, dans celle de Bourbon et de Madagascar, pour connaître et décrire une partie des richesses naturelles qu'elles renferment. Il vit partir avec un bien vif regret ses compagnons de voyage, et il resta pour remplir sa nouvelle mission. Un fragment d'une lettre qu'il écrivit à Lalande, le 18 avril 1771, après avoir passé quatre mois à Madagascar, peut donner une idée de son style et de sa manière de voir : « Quel admirable pays que Madagascar ! Il « mériterait seul, non pas un observateur ambulant, « mais des académies entières : c'est à Madagascar « que je puis annoncer aux naturalistes qu'est la vé« ritable terre de promission pour eux ; c'est là que « la nature semble s'être retirée comme dans un « sanctuaire particulier, pour y travailler sur d'au« tres modèles que ceux auxquels elle s'est asservie « ailleurs : les formes les plus insolites, les plus mer« veilleuses s'y rencontrent à chaque pas. Le Diosco« rides du Nord, M. Linné, y trouverait de quoi « faire encore dix éditions de son *Système de la « nature*, et finirait peut-être par convenir de bonne « foi, que l'on n'a encore soulevé qu'un coin du « voile qui la couvre, etc. » A Bourbon, il décrivit le volcan qui est au milieu de l'île, et qui était alors terrible. On voit, par les manuscrits de Commerson, combien il s'était occupé de minéralogie, et qu'il avait de profondes connaissances sur les diverses parties de l'histoire naturelle. A l'exemple de Linné, il voulut que les noms qu'il donnait à ses nouveaux genres de plantes fissent allusion aux personnes auxquelles il les dédiait, et qu'ils exprimassent l'opinion favorable ou défavorable qu'il voulait en donner. Cette sorte d'apothéose, d'immortalité, est un jeu d'esprit puéril dont les botanistes ont souvent abusé. C'est lui qui a donné le nom d'*hortensia* à la plante originaire de la Chine qui fait aujourd'hui l'un des principaux ornements des jardins et des salons en Europe. Une jeune Bretonne, nommée Barré, qui l'avait suivi en qualité de domestique, habillée en homme, le secondait avec beaucoup d'intelligence dans ses herborisations. C'est la première femme qui ait fait le tour du monde ; son sexe, ignoré jusqu'alors du reste de l'équipage, fut reconnu à Taïti par les insulaires. Commerson mourut à l'île de France en 1773. Le ministre fit venir à Paris ses papiers, ses dessins et ses collections, qui furent déposées au Jardin du roi. Ce savant, trop occupé à observer et à rassembler des objets qu'il se proposait de décrire dans un grand ouvrage, ne put y mettre la dernière main. Il n'a publié aucun ouvrage essentiel, et on n'a de lui que les fragments de quelques lettres, dont l'une est insérée en entier dans le *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, traduit de l'anglais par Fréville, Paris, 1772, in-12. Avant son voyage, il avait composé un *Martyrologe de la Botanique* : c'était l'histoire de tous les botanistes morts victimes de leurs travaux et de leur zèle pour cette science. Par une honorable exception, l'académie des sciences le nomma un de ses membres, quoique absent, et qu'il ne lui eût jamais ni lu ni envoyé de mémoires. Il aurait été sensible à cet honneur, mais il était mort à l'île de France depuis huit jours, lorsque cette compagnie savante le lui conférait à Paris. MM. de Jussieu et Lamark ont rendu hommage à sa mémoire, en publiant d'après son herbier, ses dessins et ses manuscrits, un grand nombre d'espèces et même de genres nouveaux. Forster, qui a fait le même voyage de la mer du Sud avec le capitaine Cook, lui a dédié un genre de plantes qu'il a nommé *Commersonia*. Lalande a fait son éloge historique, que l'on trouve dans les *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, par l'abbé Rozier, année 1775, in-4°, t. 1er, p. 89. D—P—s.

COMMIRE (Jean), jésuite, né à Amboise, le 25 mars 1625, mérite une place distinguée parmi les modernes qui ont cultivé la poésie latine. On peut croire que son talent ne se serait pas élevé jusqu'aux grandes compositions ; mais il réussissait parfaitement dans les pièces qui, à raison de leur peu d'étendue, n'exigent qu'une application médiocre. Il avait fait une étude particulière d'Horace, et les connaisseurs trouvent que le P. Commire saisit quelquefois dans ses odes le ton de son inimitable modèle. Ses fables n'ont ni l'élégante précision, ni le but moral de celles de Phèdre ; peut-être même sont-ce moins des fables que d'ingénieux parallèles, d'agréables descriptions ; mais les charmes du style couvrent si bien les défauts du sujet, qu'on les lit toujours avec plaisir. Ses paraphrases des Psaumes et des prophètes n'ont pas le genre de mérite qu'on leur souhaiterait, et les qualités de l'auteur sont l'opposé de celles qu'il lui aurait fallu pour rendre la majesté et le sublime des livres saints. Le P. Commire ne se dispensa point de ses devoirs pour se livrer à des études qui contribuaient cependant à répandre de l'éclat sur son ordre, et, pendant plusieurs années, il professa la théologie ; il fournit aussi des morceaux au *Journal de Trévoux*, entre autres des *Remarques sur les poésies de St. Orientius* (1701). On assure qu'il avait fait sur Ovide des

observations importantes, dont Nicolas Heinsius a profité; il avait entrepris une *Histoire des guerres entre la France et l'Angleterre* et une *Vie de Philippe de Valois*, qui était fort avancée quand parut celle de l'abbé de Choisy. Le P. Commire était en correspondance avec Ménage, Santeul, Huet qu'il engagea à écrire l'*Histoire des navigations* de Salomon; le P. Bouhours, à qui il adressa une belle ode pour le consoler des critiques de Barbier d'Aucourt (*voy*. Barbier et Bouhours), Grævius, le P. la Baune, etc. Il mourut à Paris, le 25 décembre 1702. Le recueil de ses poésies a été imprimé plusieurs fois, Paris, 1678, in-4°, figures d'Edelinck; 1681, in-12, avec des additions. En 1704, le P. Sanadon publia un volume d'*OEuvres posthumes*, avec l'éloge de Commire en latin. Toutes les poésies de Commire sont réunies dans l'édition de 1715, sur laquelle a été faite celle de Barbou, 1753, 2 vol. in-12, la meilleure de toutes. On y trouve : 1° les imitations des Psaumes et des prophètes; 2° les pièces héroïques; 3° les odes, 4° les idylles, parmi lesquelles on distingue la pièce intitulée *Connubia florum*; 5° les fables; 6° les épigrammes (plusieurs sont imitées de l'*Anthologie*); 7° un drame, dont le sujet est la conception de la Vierge; des traductions et des imitations françaises de plusieurs pièces, et enfin un discours latin que le P. Commire avait prononcé au collége de Rouen, et dans lequel il traite *des Moyens d'acquérir de la réputation*. (*Voy*. Baillet, *Jugements des savants*, t. 4, part. 2 de l'édit. d'Amsterdam, 1725, in-12.) W—s.

COMMIUS. *Voyez* Correus.

COMMODE (Lucius, ou Marcus Ælius Aurelius) Antonin, empereur romain, fils de Marc-Aurèle, et arrière-petit-fils de Trajan, par Faustine sa mère, vint au monde l'an 161 de l'ère chrétienne. Il fut fait César à l'âge de cinq ans, avec Annius Vérus, son frère. Suivant un de ses historiens, il montra d'heureuses dispositions dans sa première jeunesse; suivant les autres, il fut cruel et dépravé dès l'âge de douze ans. On cite de lui, à cette époque, ce trait de cruauté. Ayant trouvé l'eau de son bain trop chaude, il ordonna qu'on jetât dans la fournaise celui qui l'avait fait chauffer, et ne fut tranquille que lorsqu'il fut persuadé que son ordre avait été exécuté. En 176, il triompha, avec son père, des Germains et des Sarmates, et on lui donna le nom de *Germanicus* et de *Sarmaticus*. Il était en Pannonie avec Marc-Aurèle, quand ce prince mourut, et l'eut pour successeur, l'an 180. Les Quades et les Marcomans, déjà à demi vaincus, subirent sa loi; mais empressé de retourner à Rome, il traita honteusement de la paix avec les autres peuples de la Germanie. Il n'en fut pas moins honoré du triomphe à sa rentrée dans la capitale. En l'année 184, il envoya Ulpius Marcellus pour faire la guerre aux Bretons qui avaient passé le mur qui les séparait des Romains : Commode prit à cette occasion le nom de *Britannicus*. Une chose assez constante, c'est que, pendant les premières années de son règne, il se conduisit souvent par les conseils des amis de son père. Lorsqu'il voulut gouverner sans guide, il les éloigna et donna le commandement des cohortes prétoriennes à Pérennis, homme de guerre, qui, pour se rendre le maître, dégoûta l'empereur des affaires, et le poussa à toutes sortes d'excès. Une conspiration se forma contre Commode. Ses cruautés en furent le prétexte et la raison. Lucilla, sa sœur aînée, veuve de Lucius Vérus, collègue de Marc-Aurèle, avait conservé tous les honneurs d'impératrice, mais il fallut qu'elle cédât le pas lorsque Crispina eut épousé Commode. L'orgueil blessé de cette sœur de l'empereur la fit conspirer contre la vie de son frère. Quadratus et Quintianus, jeunes patriciens qui lui étaient dévoués, et plusieurs des principaux sénateurs, ulcérés contre l'empereur, entrèrent dans le complot. Quintianus, d'autres disent Pompéianus, devait frapper Commode dans un passage obscur qui conduisait à l'amphithéâtre. Lorsqu'il vint à passer, l'assassin se jeta sur lui, un poignard à la main, en criant : « Voici ce que le sénat t'envoie. » L'empereur eut le temps d'éviter le coup. Il en garda une haine implacable au sénat. Lucilla fut reléguée dans l'île de Caprée, où dans la suite elle fut tuée par son ordre. Crispina, sa femme, eut le même sort. Pérennis profita de l'occasion pour faire périr tous ceux dont l'attachement à Commode lui faisait ombrage. Quand il se vit en possession de toute la faveur du prince, et pour ainsi dire de sa personne, il songea à s'emparer de l'empire. Il fit entrer son fils, qui commandait en Illyrie, dans une conspiration qui fut découverte et leur coûta la vie à tous deux. Ces dangers, auxquels Commode s'était vu exposé, redoublèrent sa défiance. Il se livra à des cruautés et à des débauches sans bornes. La place de premier ministre fut donnée à Cléandre, Phrygien de naissance, autrefois esclave. L'empereur était si absorbé par les plaisirs, qu'il ne trouvait pas un moment à donner aux affaires. Il ne voulait même pas signer ses dépêches; et, dans plusieurs lettres qu'il écrivait à ses amis, il ne mettait que ce mot : *vale*. Le nouveau favori porta la tyrannie encore plus loin que Pérennis; il y joignit de la folie. Il donna entrée dans le sénat à plusieurs esclaves nouvellement affranchis, et fit dans un an vingt-cinq consuls, presque tous ses créatures. Il se rendit odieux au peuple même, qui lui imputa les fléaux et les malheurs dont il se trouvait frappé. Pendant que se célébraient les jeux du cirque, une troupe d'enfants y entra, ayant à sa tête une femme imposante par sa taille, et terrible par son air. Ces enfants se mirent à pousser de grands cris contre Cléandre : le peuple y répondit par des cris semblables. Après que ces clameurs eurent duré quelque temps, la multitude se porta à un palais près de Rome, où Cléandre était alors avec l'empereur, le chargeant de malédictions, et demandant avec fureur qu'il lui fût livré. Cléandre fit sortir toute la cavalerie des prétoriens qui repoussa le peuple jusque dans la ville; mais cette cavalerie, accablée bientôt par les pierres et les tuiles qu'on jetait des fenêtres et des toits, prit la fuite et fut poursuivie jusqu'au palais où l'empereur, plongé dans les plaisirs, ignorait ce qui passait. Sa maîtresse, sa sœur coururent l'avertir que tout était perdu s'il

n'abandonnait Cléandre à la fureur du peuple. Commode effrayé manda Cléandre, lui fit couper la tête, et l'envoya au peuple, qui s'apaisa à l'instant. Il avait eu, quelque temps auparavant, un autre sujet de terreur. Maternus, simple soldat, ayant rassemblé des déserteurs comme lui, se trouva à la tête d'un parti assez puissant, avec lequel il ravagea les Gaules et l'Espagne. Pescennius Niger fut envoyé contre ces brigands, et les poussa vivement. Maternus, ne pouvant résister, passa secrètement en Italie avec ses camarades, partagés en différentes bandes, dans le dessein de tuer l'empereur pendant la célébration d'une fête, et de s'emparer de l'empire. Il vint à Rome sans avoir été découvert; mais, trahi par des gens de son parti, il fut arrêté et mis à mort. On ne voyait sous ce règne que des fins tragiques. Chaque année, Commode faisait périr des hommes et des femmes de la maison impériale, des patriciens et des consulaires, pour cause de conspiration. Il les imaginait, afin de trouver des victimes. Sa vie se partagea en cruautés, en débauches et en folies. S'il faut en croire ses historiens, il fit jeter aux bêtes féroces un homme pour avoir lu la vie de Caligula par Suétone, parce que cet empereur était né le même jour que lui. Rencontrant un homme d'une corpulence peu commune, il le coupa en deux, pour essayer sa force qui était extraordinaire, et pour voir, comme il l'avoua, les entrailles de ce malheureux se répandre tout à coup. Il se plaisait à mutiler ceux qui se trouvaient sur son passage dans ses courses nocturnes. Sa cour était le théâtre de la plus infâme prostitution. Ses sœurs mêmes furent déshonorées par lui. Il vivait au milieu de trois cents concubines et d'autant de jeunes garçons. Dans ses extravagances, il en vint à changer de nom, et il se fit appeler *Hercule*, *fils de Jupiter*, au lieu de *Commode*, fils de Marc-Aurèle. Revêtu d'une peau de lion, et armé d'une massue, il tuait publiquement dans son palais, ou dans l'amphithéâtre, des bêtes féroces. Dans ses lettres au sénat, il s'appelait l'*Hercule Romain*, et il prit ce nom sur les médailles, où il est représenté avec tous les attributs d'un demi-dieu. Il écrivit à cette compagnie, pour demander que le nom de *Rome* fût changé en celui de *Colonia Commodiana*, et les médailles nous prouvent que le sénat y consentit. Il lui donna même, soit par lâche adulation, soit par une dérision que le prince ne sentit pas, les titres de *pieux*, d'*heureux*, d'*Hercule*, etc. Ayant fait ôter la tête d'une grande statue du Soleil révérée de tout temps par les Romains, il fit mettre la sienne à la place, avec cette inscription : *Commode victorieux de mille gladiateurs*. Sa passion favorite était d'abattre des bêtes féroces dans l'amphithéâtre, et de se mesurer avec des gladiateurs. Il s'était fait exercer à tirer des flèches par des Parthes très-habiles, et à lancer des javelots par des Maures non moins experts. Une panthère s'était saisie d'un homme, et était sur le point de le dévorer; Commode lui tira une flèche avec tant de force et d'adresse, que la panthère fut tuée du coup, sans que l'homme fût blessé. Il abattit cent lions les uns après les autres avec le même nombre de javelots. Hérodien, témoin oculaire, dépose de ce fait. L'empereur eut l'impudeur de se produire nu dans l'amphithéâtre, pour y danser et y combattre contre des gladiateurs. La multitude en rougit de honte pour lui. Le premier jour de l'année 193, jour solennel où les consuls entraient en exercice, il résolut de paraître comme consul et comme gladiateur, après avoir fait tuer les deux consuls désignés. Il communiqua à Marcia, sa maîtresse favorite, le dessein où il était de sortir ce jour-là en cérémonie, non de son palais avec la robe impériale, mais du lieu des exercices, armé de pied en cap, précédé de tous les gladiateurs. Marcia se jeta en larmes à ses pieds, le conjurant de renoncer à ce projet déshonorant et dangereux pour lui. Lætus, chef des cohortes prétoriennes, et Électus, le principal officier de sa chambre, lui firent les mêmes prières. Commode, irrité de trouver de la contradiction, se retira, comme pour dormir à l'ordinaire. Vers midi, il prit une cédule, et écrivit dessus les noms de ceux qu'il voulait faire tuer la nuit suivante. En tête se trouvaient Marcia, Lætus et Electus. Il laissa cette cédule sur le chevet de son lit. Un de ces jeunes enfants qui servaient aux plaisirs des Romains étant entré dans la chambre de Commode pendant qu'il était au bain, trouva la cédule, et l'emporta. Il fut rencontré par Marcia, qui, en le caressant, lui ôta le billet qu'elle communiqua aussitôt à Lætus et à Electus. Ils décidèrent alors qu'il fallait, sans perdre de temps, prévenir l'empereur, et pensèrent que le moyen le plus sûr et le plus facile serait le poison. Marcia se chargea de l'exécution. C'était elle qui, à table, versait toujours le premier coup à boire à Commode. Quand il fut revenu du bain, elle lui présenta une coupe empoisonnée. Après l'avoir bue, l'empereur fut pris d'un assoupissement auquel succédèrent des vomissements. Marcia et ses complices, effrayés, eurent recours à Narcisse, athlète favori du prince, et obtinrent de lui, à force de promesses, qu'il entrât dans la chambre de Commode et l'achevât. Cet homme hardi et vigoureux trouva l'empereur affaibli par les effets des vomissements; il lui serra si fortement le cou, qu'il l'étrangla, vers la fin de l'an 192. Ainsi finit Commode, à l'âge de 31 ans, après un règne de près de treize années. Il était d'une beauté peu commune par la figure et la taille (1). Sa vie a été écrite par Lampridius. (*Voy.* aussi Eutrope, *Hist. rom.*, liv. 8.) Q—R—Y.

(1) Les médailles de Commode sont assez communes, excepté celles d'or qui sont encore rares, malgré la découverte précieuse, faite, il y a environ dix ans, près du village d'Hornoy en Picardie, où il se trouva plus de cent Commodes avec plusieurs types curieux et inédits. Une grande partie est entrée dans le cabinet royal, à Paris, et les autres ont été distribuées dans les collections particulières qui en manquaient. Quelques médaillons en bronze nous représentent la tête de Commode accolée à celle d'une femme coiffée d'un casque. Les antiquaires conjecturent avec quelque fondement que cette tête offre les traits de Marcia, sa maîtresse, qui était souvent vêtue en amazone, et en l'honneur de laquelle Commode voulut nommer le mois de décembre *amazonien*, comme il avait voulu nommer *commodus* le mois d'août, et *Herculeus*, *invictus*, et *Exuperatorius* (triomphant) ceux de septembre, octobre et novembre. Septime Sévère, qui désirait faire croire qu'il était frère de Commode, voulut honorer sa mémoire, et le fit mettre au rang des dieux. T—N.

COMMODIEN, auteur latin qui lui-même nous apprend son nom, COMMODIANUS GAZÆUS (1), et se donne le surnom de *Mendiant de Jésus-Christ* (2), vivait, selon les uns (3) dans le 4e siècle, sous le pape St. Sylvestre, c'est-à-dire de 314 à 335, et selon Dodwell (4), au commencement du 3e. Cette dernière opinion nous semble préférable, car Commodien (*Inst.* 6, v. 6) compte deux cents ans depuis Jésus-Christ, et tout prouve qu'il écrivait au milieu des persécutions qui affligèrent l'Église naissante. Élevé dans les erreurs du paganisme, il n'embrassa qu'après un mûr examen la religion nouvelle, et pour lui consacrer le fruit de ses études, il composa, sous le titre d'*Instructions*, un ouvrage qui n'est réellement ni en prose ni en vers; l'auteur n'y observe aucune mesure, seulement chacune de ses lignes offre un sens complet, et chacune de ses strophes présente un acrostiche, c'est-à-dire que toutes les lettres composant le titre d'une strophe se retrouvent dans leur ordre au commencement de chacun des vers de cette même strophe. Les *Instructions* se divisent en 3 parties. Dans la 1re, Commodien s'adresse aux gentils; il s'efforce de leur démontrer l'absurdité du paganisme, et les exhorte à embrasser la religion de Jésus-Christ. Dans la 2e, il exhorte les Juifs à se ranger sous la loi nouvelle, dont l'ancienne n'était que la figure; il y parle de l'antechrist, du jugement dernier et de la résurrection. Enfin, dans la 3e partie, l'auteur, s'adressant aux catéchumènes, aux fidèles et aux pénitents, leur donne des instructions excellentes, et leur recommande particulièrement l'amour de la pauvreté. Le style de Commodien est dur et peu correct, mais sa foi est vive, sa morale irréprochable. Les plus anciens auteurs qui l'aient mentionné sont le pape Gélase et Gennade de Marseille. (*Voy.* GENNADE.) Le premier met les *Instructions* au nombre des livres apocryphes, probablement parce qu'on y trouve l'opinion de Tertullien et de Lactance au sujet du règne de mille ans; le second reproche à Commodien une rigidité beaucoup plus propre à effrayer les païens et à renverser leurs dogmes, qu'à consoler les chrétiens et à les affermir dans la foi. L'ouvrage de Commodien est resté longtemps dans l'obscurité. Le P. Sirmond l'ayant découvert sur un ancien manuscrit, en fit une copie d'après laquelle Nicolas Rigault donna la première édition, 1650, in-4°; réimprimée à la suite de l'édition de Cyprien, Minutius Félix, Arnobe et Jul. Firmicus, donnée par le même Nicolas Rigault et par Ph. Prieur, Paris, 1666, in-fol., puis dans le t. 27e de la *Bibliotheca Patrum* de Lyon; séparément, avec une dissertation de Dodwell et une préface de Henri-Léonard Schurtzfleisch, Vittemberg, 1705, in-4°; enfin à la suite du Minutius Félix de John Davies (Davisius), avec de nouvelles notes de celui-ci, et celles de Nic. Rigault, Cambridge, 1711, in-8°. Des notes tirées de la *Biblioth.* de Spanheim ont été imprimées à part, Vittemberg, 1709, pour servir de complément à l'édition de Schurtzfleisch. Nous n'avons point de traduction française des *Instructions*. Plusieurs passages du texte ont été corrigés par Baluze, dans son édition de St. Cyprien (Paris, 1726, in-fol.), p. 454, 455 et 458; et par Gilbert Gaulmin, dans sa traduction latine du roman attribué à Eustathe (*de Ismeniæ et Ismenes Amoribus lib. duo*, Paris, 1617 ou 1618, in-8°), p. 17 et 59. Baluze dit s'être servi d'un manuscrit de St. Albinus d'Angers.— Outre les auteurs cités dans le présent article et dans les notes, on peut consulter, au sujet de Commodien, la *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis* de Fabricius, t. 1er, liv. 3, p. 406 de l'éd. de Padoue, 1754, in-4°; et la *Nouvelle Biblioth. des aut. ecclés.* d'Ellies Dupin, t. 1er, p. 626. CH—S.

(1) *Gazæus*, probablement *a gaza*, comme *Commodianus a commodis*.

(2) A la fin de son ouvrage, il dit qu'on trouvera son nom dans ses vers. Effectivement, les premières lettres de chaque vers de la dernière strophe, en remontant, donnent réunies : COMMODIANUS, MENDICUS CHRISTI.

(3) Gennade (*de Vir. illust.*, ch. 15); Cave (*de Script. eccles.*, t. 1, p. 137); enfin Nic. Rigault, qui, dans sa 2e édition de Commodien, établit que l'*Instruction* 33 fait mention du pape St. Sylvestre.

(4) *Voy.* sa dissertation *de Commodiani ætate*, à la fin des *Annales Velleiani, Quinctiliani et Statiani*, Oxford, 1698, in-8°. Sébastien Pauli, clerc régulier, dans une dissertation en italien *sur la Poésie des Pères de l'Église* (Naples, 1714), se rapproche de l'opinion de Dodwell, en plaçant notre auteur à la fin du 2e siècle.

COMMODO (ANDRÉ), né à Florence, en 1560, fut élevé de Cigoli. Ses progrès dans la peinture furent rapides; il alla étudier à Rome les chefs-d'œuvre du Vatican, et peignit aussi le portrait avec succès; mais le talent le plus remarquable de Commodo était de copier les tableaux les plus fameux avec une si grande fidélité, qu'il était presqu'impossible de distinguer l'original de la copie. Il s'était rendu le style des différents maîtres si familier, qu'il s'en était approprié jusqu'aux moindres nuances. De retour dans sa patrie, il fit plusieurs tableaux originaux, dans lesquels il transporta les beautés qu'il avait si bien copiées des plus grands maîtres. Il a peint, entre autres, un *Jugement universel*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre. Commodo mourut à Florence, en 1638. A—S.

COMNÈNE. *Voyez*, les articles ALEXIS, ANDRONIC, ANNE, DAVID, ISAAC, JEAN et MANUEL.

COMNENE (JEAN), médecin valaque, vivait au commencement du 18e siècle. Ayant entrepris un voyage dans la Palestine, après avoir visité les lieux où se sont accomplis les principaux mystères de la religion chrétienne, il se rendit au mont Athos, où il demeura plusieurs années avec les pieux anachorètes qui peuplent cette célèbre solitude. Il était de retour à Bukharest en 1700, et l'année suivante il publia la *Description du mont Athos*, en grec moderne. Cet opuscule, imprimé d'abord au monastère de Synagobe en 1701, in-8°, fut reproduit par le P. Montfaucon, avec une version latine, dans la *Palæographia græca* dont il forme le 7e livre; et il a été réimprimé à Venise en 1745, in-8°. Cette dernière édition est la plus recherchée des amateurs. Avant Comnène, aucun voyageur européen, si l'on en excepte notre savant et judicieux Belon, n'avait décrit le mont Athos. Mais Comnène était bien plus à même que son prédécesseur de donner une notice exacte et détaillée de cette solitude, puisqu'il l'avait habitée, tandis que Belon ne l'avait vue qu'en pas-

sant. Aussi l'opuscule de Comnène est-il très-curieux; il l'aurait été bien davantage si l'auteur eût eu plus de connaissances dans la littérature et les antiquités. En donnant, comme il l'aurait dû, des détails plus satisfaisants sur les bibliothèques et les manuscrits conservés au mont Athos, il aurait épargné bien des peines et des recherches inutiles aux savants qui les ont explorés après lui. (*Voy.* VILLOISON.) Le P. Montfaucon reproche avec raison à Comnène d'avoir négligé cette partie si essentielle de son voyage, et remplacé la liste des manuscrits, qu'il lui aurait eu tant d'obligation de faire connaître, par la nomenclature des reliques vraies ou supposées, conservées dans chaque église, et d'avoir semé son récit de miracles sur la garantie de quelques moines grecs, non moins amateurs du merveilleux que ne l'étaient leurs ancêtres. W—s.

COMNENE (DÉMÉTRIUS) descendait de l'illustre famille des Comnène, qui a produit dix-neuf rois, dix-huit empereurs et un grand nombre de princes souverains. Après la mort de David Comnène, qui en fut le dernier empereur, ses fils se réfugièrent en Laconie, où ils continuèrent à dominer pendant près de deux siècles. Mais Constantin ayant été forcé de s'expatrier, il aborda à Gênes en 1676, à la tête d'une nombreuse colonie composée de Grecs de toutes conditions. Le gouvernement génois lui accorda une grande étendue de terrain dans l'île de Corse, dont il fut le premier chef, qualité qu'il transmit à ses descendants. Mais cette suprématie fut abolie, et les biens mêmes de la famille Comnène furent ajoutés aux domaines de l'Etat, lors de la réunion de la Corse à la France. Lorsque ces changements eurent lieu, Démétrius Comnène se trouvait à Rome où il avait été élevé. Son père, dernier chef de la Corse, venait de terminer ses jours. Ce prince, quoique fort jeune encore, quitta Rome pour venir réclamer contre cette double spoliation. Mais ce fut en vain. Aussitôt que son âge et les circonstances lui permirent de passer en France, il alla porter ses plaintes au pied du trône : elles furent favorablement écoutées. Le gouvernement lui accorda un dédommagement pour ses biens déjà concédés au commandant en chef de l'île de Corse. Quant à ses autres prétentions, on lui répondit que le rang occupé par ses ancêtres était incompatible avec les lois et les coutumes de la monarchie française, et qu'il ne pourrait jouir désormais que des distinctions accordées dans ce royaume, en présentant ses titres, pour en faire constater l'authenticité dans les formes voulues. Ces titres furent en conséquence soumis à l'examen de Chérin, qui prononça son avis dans les termes suivants : « On ne peut pas nier que M. de « Comnène ne soit issu en ligne directe de David, « dernier empereur de Trébisonde, tué par ordre de « Mahomet II en 1462, et par conséquent suscep- « tible de toutes les distinctions réservées à son ori- « gine. » Après un second examen fait au conseil du roi, une filiation directe depuis David, dernier empereur de Trébisonde, jusqu'à Démétrius Comnène, fut constatée par lettres patentes de Louis XVI, données à Versailles au mois d'avril 1782, enregistrées au parlement le 1er septembre 1783, à la chambre des comptes le 28 mai 1784, et publiées la même année par ordre du gouvernement à la tête d'un *Précis historique de la maison impériale des Comnène*. Cependant la révolution étant survenue, le prince Démétrius, en sa qualité de fidèle sujet du roi, se dévoua à sa cause dès le commencement. Il fut arrêté lors du voyage de Louis XVI à Varennes; mais dès qu'il fut libre, il se rendit à Coblentz, puis à l'armée du prince de Condé qui l'accueillit avec bonté. « Vous savez, lui dit-il, comment on « descend du trône. — Oui, monseigneur, répondit « Comnène, mais mes ancêtres n'avaient pas un « Condé. » Deux ans après, sur l'invitation du comte d'Artois, il alla en Italie, où ce prince le croyait plus utile. Louis XVIII, qui s'y trouvait alors, le recommanda à Ferdinand IV, roi de Naples. Il reçut du général Acton l'accueil le plus favorable. Ce ministre désirait depuis longtemps faire une levée de troupes grecques, mais il ne voulut rien stipuler explicitement par écrit, et le prince Comnène refusa de rien entreprendre sans cette condition. Après avoir quitté Naples, il obtint une pension du roi d'Espagne et une autre du duc de Parme. Ces libéralités excitèrent les murmures des généraux français qui le regardaient comme un conspirateur, et qui forcèrent enfin le duc de Parme à le renvoyer de ses États. Comnène se réfugia alors en Allemagne, où l'électeur de Bavière le reçut aussi avec générosité. Obligé sur toute sa route de traverser les quartiers de l'armée républicaine, il fut arrêté et faillit d'être fusillé. Lorsque Bonaparte se fut emparé du gouvernement, le marquis de Vaubecourt, chargé des affaires de Louis XVIII à Munich, engagea le prince Démétrius à se rendre à Paris, où il pourrait être utile au service du roi. Le descendant des Comnène, animé par l'espoir de prouver son dévouement à la dynastie des Bourbons, n'hésita point à renoncer au sort favorable dont il jouissait auprès de l'électeur de Bavière, pour retourner en France où tous ses biens, ainsi que ceux de sa femme, avaient été vendus. Il ne tarda point à se convaincre de l'inutilité de son voyage, et à s'apercevoir qu'il n'était plus libre de sortir de France. Alors il se résigna, et vécut de ses faibles ressources, avec une pension de 2,000 fr. que lui fit le gouvernement impérial, et que lui continua Louis XVIII. Il mourut à Paris, en 1820. On a publié en 1815 : *Notice sur la maison de Comnène, et sur les vicissitudes, sur les circonstances qui l'ont transplantée en France, et sur le dévouement du prince Démétrius Comnène à la cause du roi pendant la révolution.* — Le prince *George* COMNÈNE, mort à Paris, le 7 avril 1833, âgé de 77 ans, fut le dernier des trois frères de cette ancienne famille. Il avait transmis par adoption son titre et son nom à M. le comte de Geouffre-Comnène, capitaine au 14e régiment de chasseurs à cheval, l'un de ses petits-neveux. Sa sœur avait épousé M. de Permont, dont elle a eu madame d'Abrantès. M—D j.

COMO (IGNACE-MARIE), Napolitain, mort en 1750, se fit une si grande réputation par sa facilité

à faire des vers, surtout en latin, qu'il fut associé à plus de vingt académies, qui toutes avaient alors, ainsi que lui, beaucoup de célébrité. Il était au reste fort savant antiquaire, très-pieux et né d'une famille noble ; le P. Calogera nous l'apprend dans la dédicace qu'il lui a adressée du 9ᵉ volume de ses *Oposcoli scientifici*. Outre plusieurs pièces de vers et épigrammes latines que l'on trouve dans quelques recueils, il a laissé en prose un ouvrage qui n'est pas sans utilité pour l'histoire ecclésiastique du royaume de Naples, intitulé : *Inscriptiones stylo lapidario historicas vitas exhibentes summorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium regni Neapolitani*. Il a aussi écrit en italien une *Histoire de la fondation de la confrérie de la Ste-Trinité, à Naples* ; et l'on trouve dans le 18ᵉ volume du recueil de Calogera une lettre italienne de lui sur le savant P. Jacques-Antoine del Monaco, mort à Naples en 1736. G—É.

COMPAGNI (Dino), né à Florence, vers la fin du 13ᵉ siècle, a écrit une histoire de sa patrie, qui contient les événements arrivés depuis 1270 jusqu'à 1312. Muratori a publié cette histoire dans le 9ᵉ t. des *Rerum Italicar. Script.* ; elle a paru de nouveau à Florence, en 1728. Dans la préface de cette édition, on donne les raisons qui en ont si longtemps retardé la publication. Compagni fait souvent mention de lui dans sa *Chronique*, et, selon Tiraboschi, on peut conjecturer qu'il avait au moins trente ans lorsqu'il la composa. En 1289, il était l'un des prieurs de Florence, et en 1293, il fut nommé gonfalonier de justice ; ce fut cette même année qu'il découvrit une conspiration ourdie contre Giano della Bella ; en 1301 il fut encore appelé à l'une des places de prieur. Dans l'exercice de ces emplois, Compagnie fut témoin de la plus grande partie des faits qu'il rapporte ; on loue son exactitude et sa véracité, mais on le trouve un peu sévère dans la peinture qu'il fait des vices qui régnaient alors dans sa patrie. Son histoire est remarquable par l'élégance et la pureté du style. Il mourut à Florence, le 26 février 1323. Dino Compagni est aussi compté parmi les anciens poëtes italiens ; il était ami du Dante. Crescimbeni a publié un de ses sonnets, t. 3, p. 117, de son *Istoria della volgar Poesia*. R. G.

COMPAGNI (Dominique). *Voyez* Domenico.

COMPAGNO (Scipion), peintre, né à Naples, vers 1624, n'est pas nommé dans l'ouvrage de Lanzi. Les tableaux de ce maître sont très-rares ; nous citerons le *Martyre de St. Janvier, évêque de Bénévent, et de sept autres chrétiens*. La scène est entre Pouzzoles et la Solfatare. La couleur de ce tableau est souvent fausse et exagérée. Il y a une sorte de cruauté révoltante dans l'attitude de quelques personnes du peuple groupées sur les hauteurs voisines, qui ne paraissent pas prendre la moindre part à cette action. Le peintre a cependant senti que quelques spectateurs devaient être occupés de cette scène et se rattacher au sujet principal, et il a introduit une femme qui recueille le sang des martyrs. L'artiste a-t-il voulu faire entendre que, dans des événements semblables, il y a plus d'hommes indifférents et insensibles que d'individus émus de compassion? En tout cas, il a mal expliqué son idée. Un autre tableau de Scipion offre le *Vésuve au moment d'une éruption*. La vue est prise du pont de la Madeleine. Cette composition a plus d'effet que la précédente, quoique l'air ait la même teinte que les eaux de la mer. Compagno vivait encore en 1680. On ne sait pas l'époque de sa mort. Dans quelques cabinets de Naples, on montre des dessins de ce maître ; ils sont très-estimés. A—d.

COMPAGNON, était en 1716, facteur de la compagnie française d'Afrique au Sénégal sous Brue, directeur général. Celui-ci, qui mettait la plus grande importance à découvrir la contrée intérieure d'où l'on tirait l'or, proposa cette entreprise à plusieurs de ses agents. Quelques-uns, après avoir accepté, se pressaient de retirer leur parole, dès qu'ils apprenaient à quels dangers étaient exposés les blancs qui se hasardaient à entrer dans le royaume de Bambouk où se trouvaient ces mines. Compagnon osa seul risquer ce périlleux voyage. Après s'être muni de marchandises convenables au pays, et de présents pour les chefs de villages qui pouvaient favoriser son dessein, il remonta d'abord le fleuve du Sénégal jusqu'au fort St-Joseph, dans le pays de Galam, d'où il parcourut cette contrée dans tous les sens pendant un an et demi. Il visita les fameuses mines d'or de Tamba-Aoura et de Netteko dans le pays de Bambouk, fixa ses observations sur tous les objets dignes d'attention, et leva la carte du pays. La sagesse de sa conduite et son adresse lui gagnèrent l'affection des naturels, remplis de défiance contre les blancs. Il obtint des échantillons de la terre dont on tirait l'or, et en envoya à Brue qui les fit passer à Paris. Compagnon est le premier qui ait pénétré dans ces contrées, visitées depuis par d'autres Français. On trouve la relation de son expédition dans le 4ᵉ vol. de *la Relation de l'Afrique occidentale*, par Labat, et dans le t. 3 de l'*Histoire générale des voyages* de Prévost, éd. in-4°. Ce dernier nous apprend que l'autorité de Labat lui ayant paru trop faible pour établir la vérité d'une relation si merveilleuse, il s'était adressé aux directeurs de la compagnie des Indes, qui lui avaient garanti la vérité de l'histoire de Compagnon. La mémoire de son nom et la tradition de son voyage s'étaient conservées au Sénégal, où il avait laissé des descendants. De retour en France, il exerça à Paris la profession d'architecte, et y mourut vers le milieu du 18ᵉ siècle. L'auteur d'un *Voyage au pays de Bambouk*, imprimé à Paris en 1789, prétend que Compagnon n'a pas réellement pénétré dans cette contrée, qu'il a pris un pays pour un autre, et que, dans ses mémoires, il a trompé les écrivains de voyages : cette assertion paraît non-seulement hasardée, mais dénuée de fondement. E—s.

COMPAGNONI (Pompée), l'un des plus savants et des plus illustres prélats italiens du 18ᵉ siècle, naquit à Macerata, le 11 mars 1693, d'une noble et ancienne famille. Après avoir achevé ses premières études dans le séminaire et dans l'université de sa patrie, il alla en 1712 à Rome, où il continua de s'instruire à la fois dans la jurisprudence, les antiquités, l'histoire, la poésie, et particulière-

ment dans la poésie latine, où il obtint de grands succès. Il suivit les leçons du célèbre Gravina, et se lia d'amitié avec Métastase, alors fort jeune, et avec Crescimbeni, qui était son compatriote. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il embrassa l'état ecclésiastique. Benoît XIII le fit archidiacre de Macerata, en lui permettant de rester à Rome, où il fut auditeur du cardinal François Barberini. Son savoir et sa piété lui attirèrent l'estime de ce cardinal, des autres membres du sacré collége et du souverain pontife, qui l'employèrent en diverses occasions, où il déploya une grande habileté. Benoît XIV lui conféra l'évêché d'Osimo : il reçut la consécration le 2 octobre 1740, et, pendant plus de trente-six ans qu'il gouverna ce diocèse, il ne cessa d'y montrer des vertus et d'y répandre des bienfaits dont le souvenir se conserve encore. Il mourut le 25 juillet 1774. On a de lui : 1° une épître latine à l'académie de Cortone en tête des fragments de Cyriaque d'Ancône, qu'il publia avec des notes d'Annibal Olivieri ; 2° *Memorie historico-critiche della chiesa e de' vescovi d'Osimo*, 5 vol. in-4° publiés à Rome, en 1782, par l'abbé Philippe Vecchietti, qui donna lui-même au public, en 1784, une vie de l'auteur.—Un autre *Pompée* COMPAGNONI, de la même famille, avait déjà publié : 1° une histoire de la Marche d'Ancône, intitulée *la Regia Picena*, Macerata, 1661, in-fol. : ce volume ne contient que la 1[re] partie ; la suite n'a pas paru ; 2° *Memorie istoriche dell' antico Tuscolo, Oggi Frascati*, Rome, 1711, in-4°.— Deux autres savants portèrent le même nom; l'un, *Camille* COMPAGNONI, frère de l'évêque d'Osimo, né en 1698, entra dans la compagnie de Jésus, se distingua par la variété de ses connaissances et par son talent pour la prédication : il mourut presque octogénaire dans son pays, quelque temps après la suppression de sa compagnie ; l'autre, *Alexandre* COMPAGNONI, de la même famille, embrassa l'état ecclésiastique et fut un des membres les plus distingués de l'Arcadie romaine. Né en 1649, il mourut le 27 septembre 1699. R. G.

COMPAGNONI (JOSEPH), né à Lugo en Lombardie, en 1754, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Dès l'âge de quinze ans, il avait publié des poésies et ensuite des ouvrages en prose, parmi lesquels nous indiquerons la dissertation sur la préférence qu'on doit donner à la poésie rimée. Le jeune Joseph avait fait précéder cette dissertation du poëme de Mariano Capra, intitulé : l'*Incendio della Rocca di Lugo*. La troisième production de Compagnoni est le poëme sur *la fiera di Sinigalia*, qui fut critiqué par Ristori, rédacteur des *Mémoires encyclopédiques de Bologne*. Le jeune Compagnoni répondit au journaliste, devint son ami, son collaborateur, et, en 1785, directeur pendant l'absence de Ristori de Bologne. En 1786, il se rendit à Turin avec le marquis Bentivoglio de Ferrare, et y publia une lettre en vers sur la fin tragique de Catherine Boccabadati, femme du célèbre Albergati. (*Voy.* ce nom.) En 1787, arrivé avec Bentivoglio à Venise, il accepta la rédaction du journal imprimé par Graziosi, sous le titre de *Notizie del mondo*, qui fut bientôt regardé comme la meilleure des feuilles publiques d'Italie. Il publia à la même époque, avec Albergati, *Lettere piacevoli se piaceranno*, Modène, 1791, in-8°. En 1792, il fit paraître *Saggio sugli Ebreci e sui Greci*, ouvrage dans lequel il met les Juifs au-dessus des Grecs pour la littérature, et qu'il avait composé sur l'invitation de riches Israélites, qui l'en récompensèrent généreusement et en firent imprimer successivement trois éditions. Compagnoni en publia une quatrième en 1806. Dès son apparition, ce livre avait été critiqué par l'abbé Rubbi, à Turin, qui prit la défense des Grecs, et, à Milan, par l'abbé Guillon. Compagnoni s'occupa ensuite de la traduction de Caton, *de Re rustica*. En 1796, il se rendit à Milan auprès du général Bonaparte, et fut nommé membre du conseil législatif de la république cisalpine, où il prononça (le 15 germinal an 6), en faveur de la polygamie, un discours qui fut réfuté par deux de ses collègues, Lamberti et Gliscenti. Il rédigea pendant dix mois, à Venise, un nouveau journal, intitulé *Mercurio d'Italia*, dans lequel il faisait un tableau favorable de la révolution, et publia dans la même ville : *Elementi di dritto constituzionale democratico, ossia principj di gius-pubblico universale*, 1797, in-8° ; puis l'*Epicarmo, ossia lo Spartano dialogo di Platone ultimamente scoperto*. Après la paix de Tolentino, il fut nommé secrétaire général de la république cispadane, et ensuite député au congrès de Reggio et de Modène. Ses *Considerazioni sulle Tasse* lui valurent le titre de professeur de droit constitutionnel à l'université de Ferrare. A la chute de la république cisalpine, lors de l'invasion de l'Italie par les Austro-Russes, en avril 1799, Compagnoni se réfugia en France. Arrivé à Grenoble, il adressa aux habitants une harangue démocratique en italien, et se rendit à Paris, où il fit paraître un ouvrage intéressant, les *Veglie del Tasso*, qui fut traduit en français par Mimaut et par Barère. Après la bataille de Marengo, Compagnoni fut nommé promoteur de l'instruction publique à Milan, et comme tel chargé de faire le discours sur la paix de Lunéville, lors de la pose de la première pierre du *forum Bonaparte*. Nommé ensuite secrétaire du corps législatif, puis membre du conseil d'Etat, il parvint encore à d'autres fonctions éminentes, et publia l'*Oraison funèbre du comte Mosca*, son collègue. Lorsque Napoléon proclama le royaume d'Italie, Compagnoni dressa le procès-verbal; l'empereur en fut très-satisfait ; il le nomma chevalier de la Couronne de fer; et, ayant appris qu'il était né à Lugo : « Je ne croyais pas, dit-il, que de ces « marécages eût pu sortir un si beau talent. » A la restauration, Compagnoni se retira de la scène politique. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° *Teoria de' verbi italiani*, ouvrage classique ; 2° *Teoria dell' universo dell' Alix* ; 3° *Storia delle navigazioni antecedenti a Cook* ; 4° *Viaggio di Pallas in Siberia e sulle frontiere della China* ; 5° *la chimica per le donne*, Venise, 1805, 2 vol. in-8°, ouvrage très-estimé ; 6° *Saggio d'un trattato di morale in forma di catechismo publicato in sequito degli Elementi d'ideologia del sign. Destutt-Tracy*, Milan, 1819, in-8° ; 7° *Lettere a tre giovani, sulla morale*

pubblica, Milan, 1819, in-12; 8° *Memorie storiche relative al conte Dandolo, ed a' suoi scritti*, Milan, 1820, in-8°; 9° *Dialoghi* 8 *degli officj di famiglia*, Milan, 1826, in-18; 10° *Storia dell' America, supplemento alla Storia universale del Segur, vol.* 28, *della traduzione di Stella in Milano*; 11° *dell' Arte della parola considerata ne' varj modi della sua espressione*, Milan, 1827, in-8°. Compagnoni publia encore d'autres ouvrages sous le nom de Joseph Belloni, ancien militaire, son valet de chambre, savoir: *Storia dei Tartari*; — *Note al viaggio d'Anacarsi*; — *Legazione di Filone ebreo all' imperadore Caligola*; — *Aneddoti riguardanti alcuni letterati francesi ultimamente morti*; — *Viaggio del Baretti*; — *Anti-mitologia, sermone a Vincenzo Monti.* — Son dernier écrit fut une lettre du 25 octobre 1832, adressée de Desio à un ancien ami, dans laquelle il énumère les emplois qu'il a occupés et les ouvrages qu'il a composés. Il mourut à Milan, le 29 décembre 1834. G—G—Y.

COMPAGNONI (l'abbé PIERRE), né à St-Laurent, village près de Lugo, le 28 mars 1802, reçut sa première éducation chez son oncle, ecclésiastique qui habitait cette ville. Il suivit des cours de belles-lettres, de philosophie et de théologie, sous la direction du professeur Thomas Ancarani, mort en 1830, à Rome, vicaire général de l'ordre des dominicains. Compagnoni, à l'âge de dix-huit ans, aidé par son collègue et ami Jean Nuvoli, publia : *I sette Salmi penitenziali di Davide ed il salmo* 103, *parafrasati e di utilissime note corredati da due chierici Lughesi*, Lugo, 1821, in-8°. Cet ouvrage fut bien accueilli par le public, mais les curieux disaient qu'une main inconnue avait aidé l'auteur dans ce travail. L'évêque Péruzzi, ayant apprécié les talents de Compagnoni pendant son séjour à Lugo, voulut non-seulement lui accorder sa bienveillance, mais son amitié. Après avoir reçu le sacerdoce, il fut nommé professeur de rhétorique et de géographie au lycée de cette ville, et il se livra en même temps à la prédication. Mais la fatigue altéra sa santé, et il mourut le 13 septembre 1833. Outre quelques poésies et autres compositions légères, on a de lui : 1° *Collezione di epigraphi italiani*, Lugo, 1829, in-8°; 2° *Prosa sul natale di Cristo*, ibid., 1830, in-8°; 3° *Brano d'un sermone di san Bernardo in volgare toscano recato* (1), ibid., 1831, in-8°; *Gesù al cuore della Monaca considerazione*, ibid., 1832, in-12; 5° *Novella Piacevole scritta da un maestro di scuola ad imitazione delle novelle del Cesari*, ibid., 1832, in-8°; 6° *Breve cenno sulla santità e dottrina del beato Alfonso Ligori*, ibid., 1832, in-8°; 7° *Dialogo frà due giovinetti nel dì sacro a S. Nicolò*, ibid., 1832, in-8°; 8° *Divozione delle sei domeniche precedenti la festa dell' angelico S. Luigi Gonzaga da praticarsi dalla gioventù cristiana*, ibid., 1833, in-8°. L'abbé Compagnoni est encore auteur des *Orazioni al beato Alfonso Ligori*, ibid., 1833, in-8°. G—G—Y

COMPAIN (MATTHIEU), jésuite, naquit à Lyon, d'une famille très-considérée, vers le commencement du 17e siècle, et y mourut en 1678. Chorier nous apprend (*P. Boessatii Vita*, p. 216) que personne ne poussa aussi loin que lui la manie d'acquérir des médailles et des objets d'antiquité de tout genre; mais, ajoute Chorier, quand son corps et son esprit eurent été affaiblis par l'âge et par les maladies, il ne vit plus dans ses trésors qu'une marchandise, et il vendit cette précieuse collection à un noble Allemand qui la paya fort cher. Compain trouva, dans le prix qu'il en retira, le moyen de rendre son nom immortel. Il fit construire une fort belle bibliothèque dans la maison dite de St-Joseph, que les jésuites possédaient à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, et il y fit transporter un grand nombre de livres qu'il avait achetés de ses propres deniers, et même ceux qui lui avaient été donnés. Il voulut que cette bibliothèque s'accrût au moyen d'une rente annuelle et perpétuelle qu'il constitua à cet effet, sans que cette rente pût être détournée à un autre usage. Lors de la suppression des jésuites, en 1762, la bibliothèque fondée par Compain fut sans doute réunie à celle du collége; quant à la rente destinée à l'accroître, elle a eu le sort de toutes ces fondations libérales ou pies, qui se sont englouties dans le gouffre de nos révolutions. P—R.

COMPAN est un nom commun à trois écrivains qu'Ersch a confondus dans la *France littéraire*, t. 1er, p. 318. Barbier a facilement évité la méprise du biographe allemand ; mais on peut lui reprocher de s'être contenté d'assigner à chacun de ces trois écrivains une part dans les ouvrages qu'Ersch attribuait à un seul, et de n'avoir pas poussé plus loin ses recherches. Dans l'article que l'on va lire, on a tâché de suppléer à l'insuffisance de ses notices (voy. *Examen critique*, p. 219); mais on n'a pu le faire aussi complétement qu'on l'aurait désiré, par la difficulté de se procurer des renseignements. L'abbé Compan était d'Arles, où il naquit vers 1730. Après avoir étudié la théologie et la jurisprudence, il vint à Paris, se fit recevoir avocat au parlement et fut admis dans la congrégation des prêtres habitués de la paroisse St-André-des-Arts. Dès 1763, il publia : *l'Esprit de la religion chrétienne opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours*, in-12. Cet ouvrage, dit Fréron, est un des meilleurs qui aient paru dans ce genre (*Ann. litt.*, t. 4, p. 162). En 1765, il fit paraître : *le Temple de la Piété, suivi d'œuvres diverses*, in-12. Ce volume ne fut pas aussi bien accueilli que le précédent ; et l'auteur ou son libraire en changea le titre contre celui de *Voyage au Temple de la Piété*, 1769. L'année suivante, il donna sa *Nouvelle Méthode de géographie, précédée d'un Traité de la sphère*, etc., Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cette méthode prétendue nouvelle était tirée en grande partie des géographies de Lenglet Dufresnoy et de Nicolle de Lacroix ; et au lieu d'avouer franchement les obligations qu'il avait à ce dernier, l'abbé Compan s'efforçait de le décrier dans son discours prélimi-

(1) L'auteur, comme beaucoup d'autres, a voulu imiter le style et les phrases de l'abbé Cesari, de manière que le sens est souvent obscur et la composition stérile ; car il est absurde de croire que la belle langue italienne fut déjà formée au 14e siècle, et qu'elle n'ait pas, dans le siècle suivant, été portée à sa perfection comme la langue française dans le 18e.

naire. Cette conduite honteuse fut signalée par Barbeau de la Bruyère dans une lettre à Fréron (*Ann. litt.*, t. 7, p. 301-13); et depuis, l'abbé Compan garda le silence. — *Charles* Compan, romancier, né vers 1740, n'a joui, même de son vivant, que d'une réputation très-médiocre. Cependant il fut encouragé dans ses débuts par Fréron, qui lui trouvait du talent pour écrire, et qui l'excitait au nom du public à le cultiver. (*Ann. litt.*, 1769, t. 6, p. 213.) Il suivit ce conseil, et publia plusieurs romans qui ne sont pas sans mérite, mais qui manquent d'intérêt. Aussi tous ses efforts n'aboutirent qu'à lui valoir une place dans le *Petit Almanach*, où Rivarol et Champcenetz se sont amusés à persifler leurs contemporains. On lui attribue les ouvrages suivants, dont plusieurs sont anonymes : 1° *la Nature vengée, ou la Réconciliation imprévue*, Paris, 1769, in-12. C'est un roman assez agréable. Barbier l'attribue par erreur à l'abbé Compan. 2° *Le Mariage*, ibid., 1769, in-12. 3° *Le Palais de la Frivolité*, Amsterdam (Paris), 1773, in-12. 4° *Aventures de Colette, ou la Vertu couronnée par l'Amour*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12. On trouve l'analyse de cet ouvrage et du précédent dans la *Bibliothèque des romans*, juillet et septembre 1785. 5° *Le Secret*, divertissement en 1 acte et en vaudevilles, Paris, 1780, in-12. Cette pièce n'a point été représentée. Le dialogue en est naturel et piquant ; mais les couplets prouvent que l'auteur n'avait pas l'habitude d'en composer. 6° *Dictionnaire de Danse*, ibid., 1789, in-8°. Le frontispice a été renouvelé en 1803. — Compan ou Compans, lazariste, était, en 1787, l'un des directeurs du séminaire de St-Firmin, à Paris. Il est auteur d'une *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, Paris, 1786 ou 1788, 2 vol. in-12. On lui doit, en outre, une édition très-estimée du *Traité des dispenses* par Collet, Paris, 1788, 2 vol. in-8°. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.* du 1er mai 1787, p. 10.) W—s.

COMPARETTI (André), physicien et médecin italien, né dans le Frioul, en août 1746, et mort à Padoue, le 22 décembre 1801. Après avoir étudié à Padoue, sous le célèbre anatomiste Morgagni, il alla exercer la médecine à Venise, et y publia en 1780 son premier ouvrage, intitulé *Occursus medici*, dont les journaux italiens et allemands firent un grand éloge (1), et qui engagea l'université de Padoue à conférer à l'auteur la chaire de médecine théorique et pratique. Comparetti publia ensuite quelques thèses, dont la plus remarquable a pour titre : *Observationes de luce inflexa et coloribus*, Padoue, 1787, in-4°, fig. En profitant de ce que Grimaldi et Newton avaient écrit sur les phénomènes de la lumière réfractée et réfléchie, il s'y attache particulièrement à faire connaître les défauts auxquels la vue est sujette. Les leçons de clinique, déjà fort anciennes dans l'université, ne se répétaient point auprès du lit des malades ; Comparetti proposa de les rendre pratiques, et se chargea de ce double enseignement, qu'il alla faire alternativement dans l'hôpital et dans la salle particulière uniquement destinée aux leçons orales de clinique, sans manquer néanmoins aux devoirs de sa première chaire. Ces nombreuses occupations ne l'empêchèrent point de trouver le temps de travailler à de nouveaux ouvrages; un des principaux est celui qui a pour titre : *Observationes anatomicæ de aure interna comparata*, Padoue, 1789, 1 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage, qui parut la même année que l'ouvrage de son condisciple Scarpa sur cet important sujet, a également pour but de prouver que le siége de l'ouïe se trouve dans le labyrinthe membraneux de l'oreille ; et l'auteur, pour démontrer sa proposition, donne la description exacte, on pourrait dire minutieuse, de la structure de cet organe dans un grand nombre d'animaux différents Les détails où il entre le rendent assez difficile à lire, et les figures qui les accompagnent, trop petites, trop peu développées, ne contribuent pas beaucoup à l'éclaircir. Les anatomistes y trouvent cependant beaucoup de faits précieux, et la description de l'oreille de plusieurs animaux, chez lesquels cet organe n'avait pas été examiné. Les Allemands le traduisirent en leur langue. Le savant Bonnet, après l'avoir lu, invita Comparetti à s'occuper de la physique végétale, qui paraissait encore à Bonnet, malgré ses propres recherches, dans une sorte d'enfance. Comparetti, en conséquence, commença par publier, en 1791, son *Prodromo di un trattato di fisiologia vegetabile*, dont les Italiens ont cru reconnaître bien des idées dans le système de Sénebier sur cette matière. Comparetti acheva son traité, et en publia la 2e partie en 1799 (2). Il donna en 1793 un *Saggio della scuola clinica nello spedale di Padova*, et en 1799 un *Riscontro clinico nel nuovo spedale : Regolamenti medico-pratiche*, in-8°, pour répondre, en quelque sorte, à la demande que la société de médecine de Paris avait faite, par un programme publié, d'un plan pour enseigner le mieux possible la médecine pratique dans un hôpital. En 1794, il publia des *Osservazioni sulla proprietà della china del Brasile*, dont l'usage venait de s'introduire en Italie. Un ouvrage plus célèbre que tous les précédents fut celui qu'il donna en 1795, à Padoue, sous le titre de *Riscontri medici delle febbri larvate periodiche perniciose*, et dont le célèbre Alibert fait un grand éloge dans son *Traité des fièvres pernicieuses intermittentes*. Cette maladie, que Comparetti combattait avec tant de zèle, le conduisit au tombeau six ans après. Ses *Observationes dioptricæ et anatomicæ comparatæ de coloribus apparentibus, visu et oculo*, Padoue, 1798, 1 vol. in-4°, n'ont pas un aussi grand intérêt, sous le rapport de l'anatomie, que celles *de Aure interna*,

(1) Le *Journal de Physique médicale de Paris*, en rendant compte, en 1792, de cet ouvrage, dans lequel on trouve un traité de l'origine du nerf intercostal, de la structure des ganglions et du plexus nerveux, assure à Comparetti le droit d'antériorité sur Michel Girardi, qui s'occupait du même sujet. D—z—s.

(1) Le P. Joseph Montesanti assure que Comparetti ne publia de son grand ouvrage qu'il avait préparé sur la physiologie végétale que le simple prodrome dont il est ici question, et qui est divisé en 2 parties. Le même écrivain lui attribue aussi, outre les ouvrages cités dans la notice : 1° *Riscontri fisico-botanici ad uso clinico*, Padoue, 1792, 1 vol. in-8° ; 2° *Nouvelles Recherches sur la structure organique relativement à la cause des mouvements de la sensitive commune*, inséré dans le 1er vol. des *Mémoires de l'académie royale de Turin*, 1793. D—z—s.

et l'auteur paraît avoir commis l'erreur d'y attribuer à l'imperfection de la structure de l'œil des phénomènes qui dépendent de ce que les physiciens nomment la *diffraction de la lumière*. Son dernier travail fut le 1[er] tome, en 2 parties, d'une *Dinamica animale degli insetti*, in-8° de 608 p., imprimé à Padoue avec la date de 1800, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1801. Cet ouvrage est assez curieux; l'auteur y décrit, avec son exactitude ordinaire, la structure de tous les organes des insectes, en choisissant pour exemples un certain nombre d'espèces prises dans les différents ordres. Cet ouvrage est très-instructif et plein de vues nouvelles sur tout ce qui tient aux organes du mouvement; il semble cependant que l'auteur s'est trompé en prenant pour des vaisseaux sanguins, dans des sauterelles, quelques branches de leurs vaisseaux hépatiques, ce qui peut avoir tenu à une méthode imparfaite de dissection. Comparetti suit la même marche dans ses trois écrits anatomiques, marche qui contribue encore à en rendre la lecture peu attrayante. Il rapporte successivement et isolément chacune de ses observations, et ne fait ses réflexions, ne tire ses conclusions qu'à la fin de chaque chapitre; mais ceux qui prennent la peine de l'étudier sont bien dédommagés par le trésor de faits qu'ils recueillent. Comparetti a laissé dans son portefeuille plusieurs autres ouvrages inédits, dont on trouve la liste dans un opuscule de Dominique Palmaroli, Romain, imprimé à Venise, en 1802, sous le titre de *Saggio sopra la vita letteraria di Andrea Comparetti*. Ses obsèques à Padoue furent des plus honorables; on voit son épitaphe dans l'église de Ste-Sophie; mais elle renferme quelques erreurs de date, que le *Journal littéraire* de cette ville a judicieusement relevées aux pages 295 et 319 du t. 1[er], ann. 1802. C—v—r.

COMPEYS (Jean de), seigneur de Torens, favori et général de Louis, duc de Savoie, se rendit célèbre par son intrépidité. Envoyé en 1449 avec une armée dans la Lumelline, contre François Sforce, duc de Milan, il fit d'abord la conquête de plusieurs châteaux, et finit par être battu et fait prisonnier près de la Sesia, par Alviano, général vénitien. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de courir à Turin pour se battre en champ clos contre Jean de Boniface, chevalier sicilien, qui le défiait depuis un an, non pour querelle particulière, mais pour la gloire des armes, dit Guichenon. Le duc Louis fit les fonctions de juge du camp en présence de toute sa cour. Le combat se renouvela pendant trois jours à la hache, à la dague, à la lance et à l'épée, sans que les champions eussent le bonheur de se tuer, comme ils le désiraient; mais l'honneur des armes demeura au brave Compeys, ainsi que le duc de Savoie le déclara par une attestation authentique. Ce favori ayant abusé ensuite avec insolence du crédit que lui donnait la faveur de son maître, s'attira la haine des seigneurs les plus distingués de la Savoie et du Piémont, qui se liguèrent contre lui; mais son crédit l'emporta, et il fit exiler ses ennemis, ce qui occasionna des troubles. Compeys mourut vers l'an 1475, après avoir vu rétablir ses ennemis, grâce à la protection et à l'intervention officieuse de la France. B—p.

COMPTON (Spencer), fils de Guillaume, premier comte de Northampton et d'Élisabeth, fille et héritière de sir John Spencer, alderman de Londres, naquit en 1601. Nommé chevalier du Bain en 1616, lorsque Charles, duc d'York, depuis Charles I[er], fut créé prince de Galles, il devint favori de ce prince. Il l'accompagna en Espagne en 1622, en qualité de maître de la garde-robe, eut l'honneur de distribuer les présents qu'il fit dans cette cour, et qui s'élevaient à plus de 64,000 livres sterling, et assista au couronnement. Compton se trouvait avec Charles I[er] quand ce souverain marcha, en 1639, contre les Écossais, et dans les troubles qui survinrent en Angleterre, il se montra partisan très-zélé de la prérogative royale, tout en défendant en même temps les droits et les priviléges du parlement. Il fut un des premiers à prendre les armes en faveur du roi, auquel il rendit de grands services par l'influence qu'il avait su obtenir dans les comtés de Warwick, de Stafford et de Northampton. Son cheval ayant été tué sous lui à la bataille de Hopton-Heath, donnée le 19 mars 1643, il combattit quelque temps à pied, et tua même de sa propre main un colonel de l'infanterie des rebelles. Entouré d'ennemis, Compton se défendit d'abord très-vaillamment, mais après avoir refusé de se rendre, en accompagnant son refus des expressions pleines du plus profond mépris, il tomba percé de coups. Les ennemis refusèrent de remettre son corps au jeune comte de Northampton, à moins qu'on ne leur restituât toutes les munitions, les canons et les prisonniers faits dans la dernière bataille. Il fut cependant rendu plus tard à sa famille, enterré dans l'église de Allhallow (comté de Derby), et placé dans le même caveau que son parent, le vieux comte de Shrewsbury. Spencer Compton avait eu de son mariage avec Marie, fille de sir Francis Beaumont, six fils et deux filles. D—z—s.

COMPTON (Guillaume), troisième fils du précédent, commandait un régiment à la bataille de Banbury, où il se fit remarquer par son extrême bravoure et eut deux chevaux tués sous lui. Lorsque la ville et le château se rendirent, il en fut fait lieutenant-gouverneur sous les ordres de son père. Au mois de juillet 1644, les troupes parlementaires vinrent l'assiéger, et ne tardèrent pas à le sommer de se rendre. Mais loin de livrer la place, il répondit qu'il était chargé de défendre le château pour Sa Majesté, et que tant qu'il y resterait un homme vivant, il n'en sortirait pas. De nouvelles sommations furent également repoussées. Il se défendait depuis treize semaines et se trouvait réduit à une telle extrémité, qu'il ne restait plus que deux chevaux qui n'eussent pas servi de nourriture à ses soldats, lorsque le comte de Northampton, son frère, fit lever le siége le 26 octobre, le même jour où la ville et le château s'étaient rendus deux ans auparavant aux armes du roi. Compton combattit jusqu'au moment où Charles I[er], ayant quitté Oxford, et tout le royaume s'étant soumis au parlement, il dut rendre,

mais à des conditions honorables, le 8 mai 1646, la place qu'il avait si bien défendue. En 1648, il était major général des forces royales à Colchester, et Olivier Cromwell même en faisait le plus grand cas. A la restauration de Charles II, Compton fut fait membre du conseil privé et maître général de l'artillerie. Il mourut le 19 octobre 1665, à l'âge de 39 ans. Une épitaphe en son honneur est placée dans l'église de Compton-Winyate. D—z—s.

COMPTON (Henri), prélat distingué de l'église anglicane, le plus jeune des six fils de Spencer Compton, naquit à Compton, en 1632. Après avoir terminé son éducation à l'université d'Oxford, il voyagea dans les pays étrangers, dont il étudia avec soin les mœurs et particulièrement les langues. Il revint en Angleterre après la restauration, et accepta une commission de cornette dans le régiment des gardes; mais, se sentant peu de goût pour la vie militaire, il la quitta pour l'Eglise, entra dans les ordres à l'âge de plus de trente ans, obtint successivement différents bénéfices lucratifs, fut nommé, en 1674, évêque d'Oxford, et, en 1675, évêque de Londres. En 1676, il fut nommé membre du conseil privé. Chargé d'instruire dans leur religion les deux nièces du roi, filles du duc d'York, depuis Jacques II, il célébra successivement leur mariage avec le prince d'Orange et le prince de Danemark. L'attachement de ces deux princesses à la religion protestante fut par la suite un des griefs de Jacques II contre l'évêque de Londres. Il avait de plus à lui reprocher la fermeté avec laquelle il s'était opposé, à la tête de son clergé, aux tentatives faites pendant les dernières années de Charles II en faveur du catholicisme (1). Aussi, peu de temps après l'avénement de Jacques au trône, fut-il exclu du conseil privé, et dépouillé de la dignité de doyen de la chapelle. Le docteur Sharp, recteur de St-Gilles, ayant prononcé un sermon contre le *papisme*, on prétendit y trouver un manque de respect envers le roi, et de plus, contravention à la défense qui avait été faite de prêcher sur des points de controverse. L'évêque de Londres reçut, le 14 juin 1686, l'ordre de suspendre le docteur Sharp de ses fonctions. Il répondit que cela lui était impossible, parce que, dans ce cas, agissant comme juge, il ne pouvait condamner sans connaître le crime de l'accusé, et sans avoir entendu sa défense. En conséquence de ce refus, il fut cité devant la commission ecclésiastique nouvellement établie dont il déclina la compétence. Après de longues procédures, dans lesquelles on ne voulut entendre à aucune de ses raisons, il fut suspendu lui-même de ses fonctions, le 6 septembre 1686 (1) : cette suspension fut un des griefs allégués ensuite par le prince d'Orange dans sa déclaration. Lorsque les nouvelles de l'arrivée de ce prince vinrent effrayer la cour, Jacques voulut apaiser le parti protestant en rétablissant l'évêque de Londres, qui ne montra aucun empressement pour reprendre ses fonctions. Il favorisa de tout son pouvoir les vues de Guillaume, et aida dans son évasion la princesse Anne de Danemark, qui, apprenant que son mari avait joint le prince d'Orange, se hâta de fuir le ressentiment du roi en se rendant à Northampton, où il se forma bientôt autour d'elle une petite armée qui voulut être commandée par l'évêque. Celui-ci, dit Burnet, se laissa trop facilement persuader de prendre cette résolution. Mais rien ne choque dans les temps de rebellion et de désordres : on ne vit dans la conduite de l'évêque que ce qu'elle avait de favorable à un changement désiré par une grande partie de la nation, et son zèle le fit appeler l'*évêque protestant* par excellence. Après la révolution, il seconda vivement le prince d'Orange dans toutes les mesures nécessaires pour établir son gouvernement. Compton fut réintégré dans toutes ses places par ce prince, qui le choisit pour la cérémonie du couronnement. La même année 1688, il fut l'un des commissaires chargés de réformer la liturgie, et nommé président de la convocation de 1689. Au commencement de 1690, il accompagna, à ses propres frais, le roi Guillaume à la Haye, où fut conclue la grande alliance contre la France. Mais, malgré le zèle qu'il déployait en faveur du nouveau souverain, il ne put obtenir le siége de métropolitain à Cantorbéry, qui fut deux fois vacant pendant ce règne. A l'avénement de la reine Anne, il jouit d'un grand crédit à la cour; dans les premiers jours du mois de mai 1702, il fut nommé membre du conseil privé, et la même année il fit partie d'une commission chargée d'établir l'union entre l'Angleterre et l'Ecosse. On a vu que Compton avait fait de vains efforts pour réunir les dissidents à l'Eglise anglicane. L'évêque Burnet, qu'un esprit plus ardent rendait moins circonspect, et dont l'opinion était favorable aux dissidents, l'a accusé à cette occasion de *faiblesse, d'entêtement et d'attachement à un parti*; Compton ne tenait probablement qu'à celui du repos. Calme dans la bonne et dans la mauvaise fortune, tranquille sur les vicissitudes de faveur auxquelles est exposé un homme qui approche des cours, ne cherchant que le bien, et le cherchant sans petitesse d'esprit, il travailla constamment à entretenir la bonne intelligence entre l'Eglise d'Angleterre et les autres Églises réformées. Il employa tout ce qu'il avait de crédit et de fortune à améliorer le sort du clergé pauvre. Si les troubles de son temps l'entraînèrent dans quelques

(1) Compton avait conçu, quelques années auparavant, le projet d'amener les dissidents à se réunir à l'Eglise anglicane, il eut à ce sujet, avec son propre clergé, plusieurs conférences dont il publia le résultat en 1680. Pour les mieux déterminer à se rendre à ses instances, il entretint une correspondance suivie avec des ecclésiastiques protestants étrangers, parmi lesquels nous citerons le Moyne, professeur de théologie à Leyde; de l'Angle, l'un des prédicateurs de l'église protestante de Charenton près Paris, et Claude, autre ecclésiastique français fort distingué. Leurs réponses, publiées à la suite de l'ouvrage de l'évêque Stillingfleet, intitulé : *Folie ou Injustice de la séparation* (Unreasonableness of Separation), demeurèrent complétement inutiles, aucun d'eux ne voulant faire le sacrifice de ses opinions; ils ne s'accordaient que dans leur haine pour le catholicisme, qu'ils cherchaient tous à rabaisser dans l'esprit du peuple en lui donnant le nom de *papisme*. D—z—s.

(1) La cour ecclésiastique n'osa point le priver des revenus de son évêché, parce que les légistes ayant déclaré que les bénéfices étant des francs-fiefs (*freeholds*), si la sentence avait porté sur des *temporalités*, l'évêque aurait pu en appeler à la cour du Banc du roi, où il est probable qu'il eût gagné sa cause. D—z—s.

démarches contraires à la dignité extérieure de son ministère, ils ne lui en firent jamais négliger les devoirs. Il mourut à Fulham, le 7 juillet 1713, âgé de 81 ans. On a de lui : 1° Une traduction de l'italien de la vie de Donna Olympia Maldachini, qui exerça une grande influence sur l'Eglise pendant le pontificat d'Innocent X (de 1644 à 1655), Londres, 1667. 2° Une traduction du français d'un ouvrage intitulé : *Intrigues des jésuites*, avec les instructions particulières de cette société à ses agens, 1669. 3° un traité *de la Sainte Communion*, Londres, 1677, in-8°, où il n'a pas mis son nom. 4° Six lettres au clergé de son diocèse, sur différents points de doctrine, imprimées d'abord séparément, de 1479 à 1485, ensuite réimprimées ensemble, en 1686, in-12, sous le titre d'*Episcopalia* ; 5° une lettre à un ecclésiastique de son diocèse, *sur la non-résistance*, écrite après la révolution, et imprimée dans les *Mémoires* de John Kettlewell, Londres, 1718. Il prêchait, selon l'évêque Burnet, sans beaucoup de chaleur, avec encore moins d'érudition ; et l'on peut juger en effet, d'après les éloges de ses panégyristes, que son ton paternel, mais simple, était plus édifiant qu'éloquent. Ce prélat se fit un délassement de la botanique, et concourut aux progrès de cette science, en encourageant et protégeant les botanistes, et en favorisant, par tous les moyens que lui donnaient sa fortune et son rang, l'introduction des plantes rares et étrangères. Sa maison de campagne de Fulham devint célèbre par le grand nombre de plantes curieuses qu'il y avait rassemblées. Ses contemporains Ray, Petiver et Plukenet indiquent souvent celles que l'on doit au goût éclairé de ce savant prélat. Trente-huit ans après sa mort, Watson rendit hommage à sa mémoire, en publiant une liste de trente-quatre arbres étrangers qui ornaient encore les jardins de Fulham ; mais ce n'est que plus récemment que Lhéritier de Bretelle lui a rendu les derniers honneurs botaniques, en donnant le nom de *Comptonia* à un genre d'arbrisseau de la famille des amentacés. S—D.

COMTE (LE) *Voyez* LECOMTE.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU HUITIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	A. Beuchot.
A—D.	Artaud.
A—D—R.	Amar-Duvivier
A. F—R.	A. Fouquier.
A—G—R.	Auger.
A. I—B—T.	A. Isambert.
A. P.	A. Péricaud.
A—S.	Auguis.
A—Y.	Alby.
B—BE.	Balbe (de).
B—D—E.	Badiche.
B—E f.	Barante fils.
B—G—T.	Bourgeat.
B—I.	Bernardi.
B—N.	Bégin.
B—P.	Beauchamp.
B—T.	Biot.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
B—Y.	Bolly (Mme).
C.	Chaumeton.
C—AU.	Catteau.
CH—R.	Charlier.
CH—S.	Chésurolles (D.).
C. G.	Cadet-Gassicourt.
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
C. T—Y.	Coquebert de Thaizy.
C—V—R.	Cuvier.
D—B—S.	Dubois.
D—G.	Depping.
D. L.	De l'Aulnaye.
D. L. C.	De la Combe.
D—L—E.	Delambre.
D—M—T.	Demusset-Pathay.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes.
D—T.	Durdent.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
Ec-Dd.	Emeric-David.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia d'Urban.
F. C.	Feuillet de Conchy.
F—E.	Fiévée.
F—LE.	Fayolle.
F—T—E.	De la Fontenelle.
F—Z.	De Féletz.
G—É.	Ginguené.
G—G—Y.	Grégory (de).
G. L. M.	La Madeleine.
G—N.	Guillon. (A.)
G. P.	G. Pauthier.
G—R.	Grosier.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—S.	Gallais.
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
J.-A. de L.	J.-A. de Lafage.
J—B.	Jacob.
J—D—N.	Jourdan.
J—N.	Jourdain.
K.	Anonyme.
L. B—E.	La Boessière.
L—É.	Lépine.
L—M—X.	Lamoureux (J.).
L—N.	Landon.
L—P—E.	Laporte.
L—R.	Lenoir.
L. R—E.	La Renaudière.
L—S.	Langlès.
L—S—E.	La Salle.

	MM.
L—T—L.	Lally-Tollendal.
L—x.	Lacroix.
L—y.	Lécuy.
M—a.	Meldola.
M—d.	Michaud.
M—d j.	Michaud junior.
M—on.	Marron.
M—t.	Marguerit (de)
N. S. H.	Necker-Stael-Holstein.
N—f—e.	De Neufforge.
N—l.	Noel.
P—c—t.	Picot.
P—e.	Ponce.
P—j—t.	Poujoulat.
P—r.	Pasquier (du).
P—R—l.	Petit-Radel.
P—rt.	Philibert.
P—s—n.	Parson.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R—d—n.	Renauldin.
R. G.	Roquefort revu par Ginguené.
R—g.	Roiffenberg (de).
R—l.	Rossel.

	MM.
R—s.	Rhazis.
R—t.	Roquefort.
S—d.	Suard.
S—S—i.	Simonde-Sismondi.
St—t.	Stassart (de).
S—y.	Salabéry.
T—d.	Tabaraud.
T—l	Tréneuil.
T.-P. F.	T.-P. de St-Ferjeux.
T—n.	Tochon.
U—i.	Ustéri.
Val. P.	Val. Parisot.
V—i.	Visconti.
V—n.	Villemain.
V. S—L.	Vincens St-Laurent.
V—t.	Vitet.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
X—F.	Revu par A. Fouquier.
X—s.	Revu par Suard.
Z.	Anonyme.

3-

PARIS. — Imprimerie Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

